

Présenté par
Valérie PÉCRESSE
Présidente du conseil régional
d'Île-de-France

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

Sommaire

EXPOSÉ DES MOTIFS	3
ANNEXES AU RAPPORT	6
PRESENTATION DU CFU	7
EXECUTION DES DEPENSES SECTORIELLES (Tome 2)	155
BILAN DES ENGAGEMENTS PLURIANNUELS	352
PROJET DE DÉLIBÉRATION	533
ANNEXE À LA DÉLIBÉRATION	535
MAQUETTE M57	536

EXPOSÉ DES MOTIFS

INTRODUCTION

Depuis 2023, la Région présente l'exécution de ses comptes sous la forme du Compte financier unique (CFU), document unifié réunissant les données de l'ordonnateur et du comptable public. Ce format, désormais pleinement approprié, constitue un progrès majeur en matière de lisibilité, de fiabilité et de transparence des comptes publics, et s'inscrit dans une démarche de renforcement de la qualité comptable.

L'exercice 2025 constitue la troisième année de mise en œuvre de ce dispositif. Il permet de disposer d'une vision consolidée et plus analytique de la situation financière de la collectivité, et de renforcer les capacités de pilotage dans un environnement particulièrement exigeant.

Cet environnement est marqué par une dégradation sans précédent des recettes de la Région du fait des confiscations par l'État. En 2025, les recettes hors emprunt affichent une diminution de -2,7 % par rapport au CFU 2024, dont plus des deux tiers s'expliquent par le gel de la dynamique de TVA et le dispositif de lissage conjoncturel des recettes (DILICO) introduits par la loi de finances initiale pour 2025. Cette évolution, qui réduit la lisibilité et la prévisibilité des recettes, se prolonge en 2026, alors que la Région doit toujours faire face à une contribution exceptionnelle au titre de la péréquation, désormais supérieure à un milliard d'euros, restreignant fortement ses marges d'action malgré son rôle moteur pour l'économie nationale et ses charges de centralité. **Sur les exercices 2025 et 2026, ce sont près de 200 M€ de recettes en moins pour la Région confisquées par l'Etat.**

Devant ces lourdes contraintes imposées par l'Etat, la Région a fait le choix de la responsabilité en recentrant son champ d'intervention pour lutter contre les fractures sociales et territoriales et répondre aux besoins des Franciliens.

Cette bonne gestion a été largement confirmée par les autorités de contrôle. Les observations formulées par la Chambre régionale des comptes dans son rapport publié en septembre 2025 viennent souligner la solidité des fondamentaux financiers de la collectivité et la qualité de sa gestion, tout en appelant à une vigilance accrue face aux contraintes qui pèsent sur les finances régionales.

Dans ce cadre, la Région poursuit une stratégie fondée sur la maîtrise de ses dépenses et la priorisation de ses interventions. Cela permet, malgré tous les vents contraires, de préserver des équilibres financiers robustes avec **un taux d'épargne brute de 29,9 % et une capacité de désendettement maîtrisée à 5,8 années**, soit un niveau en amélioration et significativement inférieur à celui de 2015 (7,5 années).

L'exécution budgétaire 2025, marquée par un taux de réalisation élevé de 96,4 % des crédits de paiement ouverts, traduit concrètement cette capacité d'adaptation et de pilotage. Elle s'appuie notamment sur le maintien d'un niveau d'investissement exceptionnel, supérieur à 2,1 Md€ - soit le deuxième pic historique de la Région, au service des priorités régionales.

Ainsi, dans le domaine des mobilités, **la Région a mobilisé 1 580 M€ pour poursuivre la modernisation des transports franciliens**, en accompagnant notamment le déploiement des systèmes d'exploitation NExTEO sur les RER, le développement des tramways et le financement de plus de 150 projets de mobilités douces, tout en généralisant un tarif unique sur l'ensemble du territoire francilien. Avec Liberté +, la Région permet ainsi à chaque Francilien de bénéficier de tarifs peu coûteux et, surtout, égaux quel que soit son lieu de résidence.

En matière d'éducation, la Région a poursuivi un effort d'investissement inédit, avec un budget total de plus de 1,7 Md€ au profit des lycées. Cet exercice a notamment vu la livraison de plus de 2 300 places nouvelles à la rentrée 2025, la conduite d'opérations de rénovation d'ampleur et le déploiement du numérique éducatif avec la commande de 141 000 ordinateurs individuels pour les lycéens et les enseignants. En 2025, la Région a également mis en place le dispositif « Zéro portable en cours » qui a rapidement pris son essor dans les établissements.

L'action régionale s'est également traduite par un soutien direct au pouvoir d'achat et aux parcours des Franciliens, avec notamment, le renouvellement du gel du tarif de cantine à 0,50 centimes pour les foyers les plus modestes, la gratuité des manuels scolaires, 105 000 aides au forfait Imagine R et près de 37 000 contrats d'apprentissage soutenus, traduisant un engagement massif en faveur de la jeunesse et de l'insertion, comme en témoignent aussi les 407 000 jeunes bénéficiaires de l'application LABAZ.

Dans le domaine des territoires et de la transition écologique, la Région a poursuivi sa politique contractuelle volontariste avec notamment 78 nouveaux contrats ruraux et 81 contrats d'aménagement régional ainsi que le soutien à des projets concrets de rénovation énergétique, d'îlots de fraîcheur ou encore de développement de l'économie circulaire

Elle a également maintenu un haut niveau d'intervention dans les domaines du sport et de la culture, avec plus de 57 M€ investis dans les équipements sportifs et 100 M€ consacrés à la culture, marqués notamment par le succès de la Biennale d'architecture et de paysage 2025, qui a rassemblé plus de 160 000 visiteurs.

La sécurité est demeurée au cœur des priorités régionales, avec le déploiement du bouclier de sécurité ayant permis de soutenir 199 communes et de sécuriser plus de 60 lycées supplémentaires. La Région a notamment financé le nouveau commissariat de la Police nationale à Aulnay-sous-Bois et l'achat d'équipements pour les forces de l'ordre.

La Région a également renforcé son action en matière de santé, avec 51 structures de soins soutenues et 379 professionnels accompagnés dans leur installation afin de lutter contre les déserts médicaux.

Dans le domaine économique et de l'innovation, elle a poursuivi son engagement en faveur des filières stratégiques, avec notamment des investissements dans des entreprises de pointe et le soutien à 193 entreprises innovantes, contribuant à la compétitivité et à la réindustrialisation du territoire.

Enfin, dans un contexte international instable, la Région a maintenu une action extérieure responsable et solidaire, en menant des actions humanitaires qui ont permis notamment d'apporter une aide directe à plusieurs milliers de bénéficiaires dans des zones touchées par des crises.

Ainsi, malgré les contraintes pesant sur ses ressources, la collectivité a ainsi fait le choix de maintenir un haut niveau d'investissement et de préserver ses politiques publiques les plus structurantes comme les plus protectrices au service des Franciliens.

Ce compte financier unique permet ainsi d'éclairer les choix budgétaires, d'apprécier la soutenabilité du modèle financier régional et de démontrer la capacité de la Région à traduire ses orientations en actions concrètes.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

**La présidente du conseil régional
d'Île-de-France**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Valérie Pécresse', written in a cursive style.

VALÉRIE PÉCRESSÉ

ANNEXES AU RAPPORT

PRESENTATION DU CFU

SOMMAIRE

1. L'EXERCICE 2025 EST MARQUE PAR UNE BAISSSE DE -2,7 % DES RECETTES, PRINCIPALEMENT DU FAIT DES PONCTIONS DE L'ETAT.....	12
1.1. En fonctionnement, les recettes nettes s'élèvent à 4 131,1 M€, soit -1,9 % par rapport à 2024, en raison essentiellement des décisions de l'État	14
1.2. En investissement, les recettes s'élèvent à 680,2 M€, soit -7,5 % par rapport à 2024, essentiellement du fait de la baisse des recettes fiscales	18
2. EN DEPIT D'UN CONTEXTE TRES INSTABLE, LA REGION MAINTIENT SON NIVEAU D'EFFORT POUR LES FRANCILIENS AVEC 5 828 M€ DE DEPENSES EN 2025, SOIT 96,4 % DES CREDITS OUVERTS	20
2.1. Un montant de 4 876 M€ de dépenses sectorielles pour le territoire francilien, au service de ses habitants, de son économie et de ses infrastructures.....	20
2.2. Une hausse des dépenses à caractère financier qui résulte de la progression des investissements pour les Franciliens et traduit l'augmentation des taux d'intérêt	29
2.3. Malgré les contraintes budgétaires imposées par l'État, la Région a maintenu une action volontariste dans ses domaines d'intervention prioritaires	30
3. LES PRATIQUES DE GESTION DE LA DETTE ET DE LA TRESORERIE S'INSCRIVENT EN 2025 DANS LA LIGNE D'OPTIMISATION DES EXERCICES PRECEDENTS SALUEE PAR LES MARCHES.....	43
3.1. Placée dans un contexte de marché difficile en janvier 2025, l'émission obligataire de 1 000 M€ confirme l'excellente signature de la Région Île-de-France	43
3.2. L'autorisation d'emprunt 2025 n'a pas été saturée en raison d'un pilotage fin des besoins de financement et de la réintégration de recettes supplémentaires du fait de l'adoption tardive de la loi de finances initiale.....	44
3.3. Un recours maîtrisé aux lignes de liquidité en fin d'exercice pour faire face aux retards de paiement de l'Etat.....	45
3.4. A fin 2025, l'encours de dette apparaît sécurisé et composé à 94 % d'emprunts verts et responsables	45
4. LES RATIOS FINANCIERS DE LA REGION RESTENT FAVORABLES EN DEPIT DES CRISES SUCCESSIVES ET DES CONTRIBUTIONS REPETEES AU REDRESSEMENT DES FINANCES PUBLIQUES.....	51
5. L'EXECUTION DES ECRITURES COMPTABLES DE L'ORDONNATEUR	51
5.1. Les opérations d'ordre patrimoniales	51
5.2. Les écritures de fin d'exercice et les opérations spécifiques.....	53
6. BILAN DE L'EXECUTION DES CONTRATS ÉTAT-REGION	56
6.1. Le bilan du Contrat de plan 2000-2006	57
6.2. Le bilan du Contrat de projets 2007-2014	61
6.3. Le Contrat de Plan Etat Région 2015-2020 et les CPIER	66
6.4. CPIER 2015-2020 <i>Plan Seine</i>	73
6.5. CPIER 2015-2020 <i>Vallée de la Seine</i>	73
6.6. Le Contrat de Plan Etat Région 2021-2027.....	76
6.7. Le Contrat de Plan Interrégional État-Région Vallée de la Seine 2023-2027	88
6.8. Tableaux détaillés de l'exécution des CPER/CPIER.....	90
7. IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE.....	109
7.1. Atténuation du changement climatique : une large majorité de dépenses bénéficiant d'une cotation favorable	109
7.2. Préservation de la biodiversité : un premier exercice qui montre une moindre maturité de cet axe d'analyse des politiques publiques.....	111
7.3. Perspectives pour 2027 et 2028.....	113

7.4. Une contribution environnementale plus large que le seul budget vert.....	113
ANNEXES.....	117
GLOSSAIRE.....	118
LES RECETTES.....	121
LA DETTE	122
8. VIREMENTS DE CREDITS DE PAIEMENT DE CHAPITRE A CHAPITRE EN 2025.....	123

LES GRANDES MASSES DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

(dépenses et recettes réelles en millions d'euros)

LES RECETTES REELLES	CA 2015	CFU 2024	BP 2025	Budget adopté (BP+BS+DM)	CFU 2025	Taux d'exécution (en % du BP)
RECETTES HORS EMPRUNT ET AVANT REPORTS	4 209,25	4 945,44	4 670,97	4 779,95	4 811,38	103,0%
FONCTIONNEMENT	3 496,89	4 209,44	3 969,61	4 106,81	4 131,14	104,1%
FISCALITE DIRECTE (1)	799,75	125,29	125,00	127,48	127,34	101,9%
AUTRES RECETTES FISCALES (dont TICPE) (2)	1 894,77	3 645,88	3 532,37	3 671,02	3 633,61	102,9%
DOTATIONS (3)	653,20	34,22	34,22	34,22	34,22	100,0%
RECETTES DIVERSES (4)	149,17	404,06	278,02	274,10	335,98	120,8%
INVESTISSEMENT	712,36	736,00	701,37	673,15	680,24	97,0%
RECETTES FISCALES Y COMPRIS TICPE (5)	404,52	368,33	362,96	297,96	272,49	75,1%
DOTATIONS	86,09	109,12	109,12	109,12	147,86	135,5%
RECETTES DIVERSES	221,76	258,55	229,29	266,07	259,89	113,3%
EMPRUNT (6)	712,00	936,31	1 189,53	1 189,53	998,10	83,9%
TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE (avant reports)	4 921,25	5 881,75	5 860,50	5 969,48	5 809,48	99,1%
Excédents de fonctionnement reportés (ligne 001 en recettes)	+1,01	+105,25	0,00	+77,49	77,49	
Reprise des restes à réaliser*	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TOTAL DES RECETTES y compris reports (a)	4 922,26	5 987,00	5 860,50	6 046,97	5 886,97	100,5%

LES DEPENSES REELLES EN CREDITS DE PAIEMENT (10)	CA 2015	CFU 2024	BP 2025	Budget adopté (BP+BS+DM)	CFU 2025	Taux d'exécution (en % du BP)
FONCTIONNEMENT (7)	2 780,03	3 073,66	2 979,61	3 053,36	2 897,46	97,2%
FONCTIONNEMENT HORS DETTE	2 648,27	2 945,10	2 795,10	2 859,16	2 727,20	97,6%
DONT FONCTIONNEMENT SECTORIEL	2 465,34	2 707,75	2 547,40	2 610,66	2 485,91	97,6%
DONT FONCTIONNEMENT DE L'INSTITUTION REGIONALE	182,93	237,35	247,70	248,50	241,29	97,4%
CHARGE DE LA DETTE ET AUTRES MOUVEMENTS FINANCIERS (8)	131,76	128,56	184,51	194,20	170,26	92,3%
INVESTISSEMENT	2 138,00	2 835,85	2 880,90	2 993,62	2 930,12	101,7%
EQUIPEMENT HORS DETTE	1 675,91	2 317,26	2 099,43	2 212,15	2 148,67	102,3%
DONT EQUIPEMENT SECTORIEL	1 666,37	2 282,86	2 065,64	2 175,86	2 111,81	102,2%
DONT EQUIPEMENT DE L'INSTITUTION REGIONALE	9,55	34,40	33,79	36,29	36,85	109,1%
CHARGE DE LA DETTE ET AUTRES MOUVEMENTS FINANCIERS (9)	462,09	518,58	781,47	781,47	781,46	100,0%
TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE (b)	4 918,03	5 909,51	5 860,50	6 046,97	5 827,58	99,4%

Résultat de clôture de l'exercice (a-b)	+4,23	+77,49	59,39
Solde des restes à réaliser constatés en fin d'exercice (c)	0,00	0,00	0,00
Excédent cumulé à la clôture de l'exercice (a-b+c)	+4,23	+77,49	59,39

	CA 2015	CFU 2024	BP 2025	Budget adopté (BP+BS+DM)	CFU 2025	Taux d'exécution (en % du BP)
LES AUTORISATIONS DE PROGRAMME	1 556,65	2 842,66	2 312,61	2 439,96	2 352,29	101,7%
LES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT	2 277,58	2 370,16	2 021,74	2 029,35	1 975,62	97,7%

(1) Recettes nettes des versements au titre du FNGIR, de la péréquation, de la dotation de compensation CVAE versée aux départements franciliens à compter de 2017 et du reversement de la fraction compensatoire de TVA CVAE (à compter de 2023). Depuis l'exercice 2021, cette rubrique ne comprend plus que les impositions forfaitaires sur les entreprises de réseaux

(2) TICPE et principalement : taxe sur les cartes grises, frais de gestion de fiscalité directe, fractions sur la TVA, taxe d'apprentissage jusqu'en 2019. Cette ligne tient compte à compter du BP 2021 des prélèvements sur fiscalité (FNGIR, péréquation régionale, du fonds de solidarité Corse et Outre-mer (FSOM) à compter de 2022 et du reversement de la fraction compensatoire de TVA CVAE (à compter de 2023).

(3) DGD, recettes pour le soutien à l'apprentissage, dotations de compensation (réforme apprentissage, frais de gestion TH et CVAE, tasearif)

(4) Y compris les fonds européens, le PRIC, ou encore les produits financiers (flux sur swaps) et incidence ICNE.

(5) TICPE Grenelle, taxe pour création de bureaux, taxe d'aménagement, taxe additionnelle spéciale annuelle et taxe annuelle sur les surfaces de stationnement.

(6) A compter de 2023, et suite à l'application de la nomenclature M57, l'emprunt présenté ici correspond au montant effectivement encaissé et comptabilisé. L'emprunt levé sur les marchés est bien de 600 000 000 et est ici présenté net de la prime d'émission.

(7) Hors prélèvements péréquation CVAE, FNGIR, dotation de compensation CVAE versée aux départements franciliens à compter de 2017, FSOM et reversement de la fraction compensatoire de TVA CVAE (à compter de 2023)

(8) Y compris frais financiers divers et incidence ICNE.

(9) Hors opérations de trésorerie

(10) Données au périmètre de l'instruction budgétaire et comptable M57 et de la nomenclature de 2023.

* Correspond au solde d'exécution de la section d'investissement après couverture du besoin de financement de l'exercice.

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

EQUILIBRE FINANCIER

	CA	CFU	BP	BP+BS	CFU
	2015	2024	2025	2025	2025
	(M€)	(M€)	(M€)	(M€)	(M€)
RECETTES DE FONCTIONNEMENT (yc excédent reporté N-1)	3 497,90	4 314,69	3 969,61	4 184,30	4 208,63
Recettes fiscales	2 694,52	3 771,17	3 657,37	3 798,50	3 760,95
Dotations	653,20	34,22	34,22	34,22	34,22
Recettes diverses (yc excédent reporté N-1)	150,18	509,30	278,02	351,59	413,47
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2 780,03	3 073,66	2 979,61	3 053,36	2 897,46
Dépenses d'intervention sectorielle et dépenses de l'institution	2 648,27	2 945,10	2 795,10	2 859,16	2 727,20
Charge de la dette et divers mouvements financiers	131,76	128,56	184,51	194,20	170,26
EPARGNE BRUTE	717,87	1 241,03	990,00	1 130,94	1 233,68
TAUX D'EPARGNE BRUTE	20,5%	28,8%	24,9%	27,0%	29,9%
EPARGNE NETTE	276,32	740,32	238,53	379,47	482,22
TAUX D'EPARGNE NETTE	7,9%	17,2%	6,0%	9,1%	11,7%
RECETTES D'INVESTISSEMENT	712,36	736,00	701,37	673,15	680,24
Recettes fiscales	404,52	368,33	362,96	297,96	272,49
Dotations	86,09	109,12	109,12	109,12	147,86
Recettes diverses	221,76	258,55	229,29	266,07	259,89
RECETTES NETTES D'INVESTISSEMENT	691,83	718,12	671,37	643,15	650,25
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	968,14	1 458,44	909,90	1 022,62	1 132,47
DEPENSES D'INVESTISSEMENT (Dépenses d'intervention et dépenses de l'Institution)	1 675,91	2 317,26	2 099,43	2 212,15	2 148,67
TAUX D'AUTOFINANCEMENT	57,8%	62,9%	43,3%	46,2%	53%
EMPRUNT BUDGETAIRE	712,00	936,31	1 189,53	1 189,53	998,10
ENCOURS DE DETTE au 31/12/N	5 363,0	6 889,0	7 327,1	7 327,1	7 137,5
CAPACITE DE DESENETTEMENT (nombre d' années)	7,5	6,1	7,4	7,0	5,8

(1) Recettes nettes des versements au titre du FNGIR, de la péréquation, du fonds de solidarité corse et outre-mer, de la dotation de compensation de CVAE aux départements franciliens à compter de 2017 et du versement de la fraction compensatoire de TVA CVAE (à compter de 2023). Il s'agit des recettes de fiscalité directe, des autres recettes fiscales, et la TICPE

(2) Y compris la DGD ou encore les recettes liées à la réforme de l'apprentissage

(3) Hors versements au titre du FNGIR, de la péréquation CVAE, de la dotation versée aux départements franciliens à compter de 2017, du fonds de solidarité corse et outre-mer et du versement de la fraction compensatoire de TVA CVAE (à compter de 2023)

(4) Recettes de fonctionnement yc excédent N-1 reporté - dépenses de fonctionnement.

(5) Epargne brute/recettes de fonctionnement.

(6) Epargne brute - amortissement de la dette.

(7) Epargne nette/recettes de fonctionnement.

(8) Après restitutions de taxe en investissement et reprise des restes à réaliser en section d'investissement.

(9) Epargne nette + recettes d'investissement après restitutions de taxes en investissement, autres mouvements financiers et reports en section d'investissement.

(10) Capacité d'autofinancement / dépenses en investissement d'intervention et de l'institution hors dette

(11) Montant de l'emprunt d'équilibre inscrit au Budget, et montant de l'emprunt mobilisé entrant dans le résultat de l'exercice au CA (hors opérations éventuelles de refinancement).

(12) Pour l'encours de dette affiché au BP N, il est calculé par rapport à la valeur la plus à jour de l'encours de dette au 31/12/N-1, au moment de la préparation du Budget.

(13) Encours de dette / épargne brute (encours au 31.12.N / épargne brute N).

(14) Contrairement à l'annexe I A "informations statistiques, fiscales et financières", ces ratios tiennent ici compte de l'excédent N-1 reporté, à l'exception du CFU 2025.

1. L'exercice 2025 est marqué par une baisse de -2,7 % des recettes, principalement du fait des ponctions de l'Etat

Le tableau ci-dessous présente les recettes perçues par la Région en 2025.

NATURE DES RECETTES	CFU 2024	BP 2025	BP+BS 2025	CFU 2025	Ecart CFU 2025 / BP 2025	Ecart CFU 2025 / BP+BS 2025	Réal. CFU 2025 (% du BP 2025)	Ecart CFU 2025 / CFU 2024
	M€	M€		M€	M€	M€		M€
SECTION DE FONCTIONNEMENT	4 209,440	3 969,605	4 106,809	4 131,139	+161,5	+24,3	104,1%	-76,3
A. RECETTES FISCALES	3 771,168	3 657,370	3 798,495	3 760,946	+103,6	-37,5	102,8%	-10,2
Fiscalité directe	125,286	125,000	127,475	127,338	+2,3	-0,1	101,9%	+2,1
Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE)								
Impositions forfaitaires sur les entreprises de réseaux (IFER)	125,222	125,000	127,475	127,126	+2,1	-0,3	101,7%	+1,9
Rôles supplémentaires	0,064			0,212	+0,2			+0,1
Autres recettes fiscales (hors TICPE)	3 889,008	3 875,548	3 893,998	3 924,185	+48,6	+30,2	101,3%	+35,2
Taxe régionale sur les cartes grises	424,690	400,000	415,000	443,465	+43,5	+28,5	110,9%	+18,8
Reversement de la part régionale de la taxe sur les bureaux (TSB)	212,939	212,939	212,939	212,939	-0,0	-0,0	100,0%	0,0
Frais de gestion de fiscalité directe locale	39,275	40,000	40,000	41,720	+1,7	+1,7	104,3%	+2,4
Taxe régionale additionnelle aux droits de mutation sur l'immobilier d'entreprise	613,164	622,365	613,163	613,164	-9,2	+0,0	98,5%	0,0
TVA - fraction à compter de 2018 (ex-DGF)	2 598,940	2 600,244	2 605,918	2 605,918	+5,7	+0,0	100,2%	+7,0
TVA - fraction à compter de 2021 (ex-CVAE)			6,978	6,979	+7,0	+0,0	#DIV/0!	+7,0
Régularisation de la TVA N-1								
Taxe intérieure sur la consommation de produits énergétiques (TICPE)	1 156,442	1 115,302	1 207,502	1 144,866	+29,6	-62,6	102,7%	-11,6
TICPE - compensations loi LRL 2004	885,497	885,000	945,000	865,171	-19,8	-79,8	97,8%	-20,3
TICPE - ex modulation 2007	77,198	70,000	70,000	80,947	+10,9	+10,9	115,6%	+3,7
TICPE - compensations lois MAPTAM NOTRE	5,594	4,968	4,968	5,402	+0,4	+0,4	108,7%	-0,2
TICPE - Formation Professionnelle	0,000			0,000				
TICPE - Ressource Régionale pour l'apprentissage	0,000							
TICPE - compensation transfert Dronisep	1,550	1,549	1,549	1,550				
TICPE - compensation réforme apprentissage	6,202	6,202			+0,0	+0,0	100,0%	0,0
TICPE - compensation étudiants boursiers / inflation	32,818		32,200	38,010	+38,0	+5,8		+5,2
TICPE - Fraction globalisée	147,584	147,583	147,583	147,584	+0,0	+0,0		0,0
Prélèvements sur fiscalité	-1 399,568	-1 458,480	-1 430,480	-1 435,444	+23,0	-5,0	98,4%	-35,9
Régularisation TVA CVAE	-22,651							
Fonds de péréquation des ressources des régions (dépendances)	-4,498	-5,061	-5,061	-10,095	-5,0	-5,0	199,5%	-5,6
Dotation de compensation du transfert de la CVAE (dépendances)	-1 372,419	-1 372,419	-1 372,419	-1 372,419	+0,0	+0,0	100,0%	0,0
Dotation de réserve		-81,000	-53,000	-52,930	+28,1	+0,1	65,3%	-52,9
B. DOTATIONS	34,217	34,216	34,216	34,217	+0,0	+0,0	100,0%	0,0
Dotation générale de décentralisation (DGD)	8,820	8,820	8,820	8,820	+0,0	+0,0	100,0%	0,0
Compensation provisionnelle extinction primes	6,369	6,368	6,368	6,369	+0,0	+0,0	100,0%	-0,0
Nouvelle recette pour le soutien à l'apprentissage en fonctionnement	13,118	13,118	13,118	13,118	+0,0	+0,0	100,0%	0,0
Dotation de compensation - réforme apprentissage	2,869	2,869	2,869	2,869	+0,0	+0,0	100,0%	+0,0
Dotation de compensation - frais de gestion TH								
Dotation compensatrice - tarif	3,040	3,041	3,041	3,040	-0,0	-0,0		0,0
Dotation de compensation - frais de gestion CVAE								
C. RECETTES DIVERSES	404,056	278,019	274,098	335,977	+58,0	+61,9	120,8%	-68,1
Produits financiers	4,005	3,758	3,759	4,555	+9,3	+9,3	107,9%	+1,1
Produits financiers	2,427	2,426	2,426	2,533	+0,1	+0,1	104,4%	+0,1
Intérêts courus non échus (ICNE)	0,001			0,007				
Intérêts perçus sur créances	1,579	1,333	1,333	1,515				
Divers	400,051	274,260	270,338	331,922	+57,7	+61,6	121,0%	-68,1
Fonds européens - Programmation 2014-2020	28,257							
Fonds européens - Programmation 2021-2027		59,810	59,810	31,808	-28,0	-28,0	53,2%	+31,8
Fonds régional de restauration (FRR)	8,775	4,000	4,000	9,685	+5,7	+5,7	242,1%	+0,9
Conventions Etat-Région en matière de formation professionnelle	299,266	175,500	166,700	177,876	+2,4	+11,2	101,4%	-121,4
Produits exceptionnels sur cessions								
Divers (ex : reversements de trop perçus de subventions)	63,753	34,950	39,829	112,554	+77,6	+72,7	322,0%	+48,8
SECTION INVESTISSEMENT	735,999	701,369	673,146	680,240	-21,1	+7,1	97,0%	-55,8
A. RECETTES FISCALES	368,327	362,959	297,959	272,487	-90,5	-25,5	75,1%	-95,8
Taxe sur la création de bureaux en Île-de-France (TCB-IDF)	133,174	120,000	120,000	72,586	-47,4	-47,4	60,5%	-60,6
Part régionale de la taxe d'aménagement (TA) et reliquats de taxes d'urbanisme	29,723	40,000	35,000	20,539	-19,5	-14,5	51,3%	-9,2
Taxe annuelle sur les surfaces de stationnement (TASS)	66,000	66,000	66,000	66,0	+0,0	+0,0	100,0%	+0,0
Taxe additionnelle spéciale annuelle (TASA)	76,960	76,959	76,959	77,0	+0,0	+0,0	100,0%	-0,0
TICPE Grenoble	62,471	60,000		36,396	-23,6	+36,4	60,7%	-26,1
B. DOTATIONS	109,119	109,118	109,118	147,859	+38,7	+38,7	135,5%	+38,7
Dotation régionale d'équipement scolaire (DRES)	86,089	86,089	86,089	86,089	+0,0	+0,0	100,0%	0,0
Nouvelle recette pour le soutien à l'apprentissage en investissement	23,030	23,029	23,029	23,030	+0,0	+0,0	100,0%	0,0
Dotation régionale pour le soutien à l'investissement				38,740	+38,7	+38,7		+38,7
C. RECETTES DIVERSES	258,553	229,292	266,069	259,894	+30,6	-6,2	113,3%	+1,3
Produits financiers	25,696	23,090	23,090	21,590	-1,5	-1,5	93,5%	-4,1
Remboursements en capital des créances	25,696	23,090	23,090	21,590	-1,5	-1,5	93,5%	-4,1
Divers	232,856	206,202	242,979	238,304	+32,1	-4,7	115,6%	+5,4
Amendes de police	69,388	69,388	69,388	69,390	+0,0	+0,0	100,0%	+0,0
FCTVA	104,216	90,526	120,000	116,015	+25,5	-4,0	128,2%	+11,8
Fonds européens - Programmation 2014-2020*	25,762							
Fonds Européens - Programmation 2021-2027		10,948	10,948	15,141	+4,2	+4,2	138,3%	+15,1
Prévision budgétaire relative aux produits exceptionnels sur cessions								
Divers (ex : participations aux travaux dans les cités mixtes)	33,490	35,340	42,643	37,759	+2,4	-4,9	106,8%	+4,3
TOTAL RECETTES HORS EMPRUNT	4 945,439	4 670,974	4 779,954	4 811,379	+140,4	+31,4	103,0%	-134,1
EMPRUNT	936,312	1 189,530	1 189,530	998,100	-191,4	-191,4	83,9%	+61,8
REPRISES DES RESULTATS ANTERIEURS	105,245		77,490	77,490				
Excédent de fonctionnement reporté en N	105,245		77,490	77,490				
Excédents de fonctionnement capitalisés (compte 1068 en recettes)	462,939		358,519	358,519				
Solde d'exécution investissement reporté (ligne 001 en dépenses)	-462,939		-358,519	-358,519				
TOTAL GENERAL	5 986,997	5 860,504	6 046,974	5 886,969	+26,5	-160,0	100,5%	-100,0

Source : Direction des affaires financières, Région Île-de-France.

Les recettes globales sont en diminution par rapport à l'exercice 2024. Le montant des recettes de la Région en 2025, hors emprunt et hors reports, s'est établi à 4 811,4 M€, soit une diminution de -2,7 % par rapport à 2024 (-134,1 M€) alors que l'inflation s'élevait dans le même temps à +0,9 %.

Cette baisse se concentre particulièrement sur :

- les recettes fiscales : -10,2 M€ en fonctionnement en raison de la contribution régionale au redressement des finances publiques (DILICO et gel de la TVA) ; -95,8 M€ en investissement dont -69,8 M€ liés au ralentissement du marché de l'immobilier ;
- les recettes diverses de fonctionnement : -68,1 M€ en lien notamment avec la fin des échéanciers des contrats Etat-Région relatifs au Plan régional d'investissement dans les compétences (PRIC).

Le montant total des recettes régionales enregistrées en 2025, y compris report et emprunt, s'élève quant à lui à **5 887 M€, soit 100 M€ de moins qu'en 2024**. Ce montant prend en compte le résultat cumulé et reporté de l'exercice 2024 sur 2025 (**77,5 M€ reportés** en section de fonctionnement) ainsi que **998,1 M€ encaissés au titre des emprunts réalisés en 2025** (par l'émission obligataire annuelle pour un milliard d'euros levés net de la prime d'émission).

Décomposition des recettes (fonctionnement + investissement, hors emprunt, hors report)

	2024	2025	évolution (en M€)	évolution (en %)	Répartition 2025
Fiscalité	4 139,5	4 033,4	-106,1	-2,6%	83,8%
<i>Fiscalité directe</i>	125,3	127,3	+2,1	1,6%	2,6%
TVA	3 212,1	3 226,1	+14,0	0,4%	67,1%
TICPE	1 218,9	1 181,3	-37,7	-3,1%	24,6%
<i>Autres recettes fiscales</i>	982,8	934,2	-48,5	-4,9%	19,4%
<i>Prélèvements sur fiscalité</i>	-1 399,6	-1 435,4	-35,9	2,6%	-29,8%
Dotations	143,3	182,1	+38,7	27,0%	3,8%
Autres recettes diverses	662,6	595,9	-66,7	-10,1%	12,4%
Total des recettes hors emprunt	4 945,4	4 811,4	-134,1	-2,7%	100,0%

Source : Direction des affaires financières, Région Île-de-France.

Le tableau ci-dessus souligne les tendances principales de l'exécution des recettes 2025 :

- Des recettes fiscales en diminution du fait des mesures imposées par l'Etat et du ralentissement du secteur de l'immobilier :

La loi de finances pour 2025 prévoyait en effet, au titre de la contribution des Régions au redressement des finances publiques, un **gel de la dynamique de TVA** pour l'exercice 2025. Ainsi, les recettes de TVA 2025 s'établissent au même niveau que les recettes définitives 2024, compte tenu de la régularisation de +7 M€ perçue début 2025 au titre de l'exercice 2024. La fraction principale de TVA dite « ex-CVAE » s'élève en 2025 à 2 605,92 M€ et la fraction de TVA dite « ex-DGF » à 613,16 M€. Alors que la TVA brute représente 52 % du total des recettes brutes hors emprunt et report (37 % après prélèvements pour les départements franciliens), l'absence de dynamique sur ce poste constitue une préoccupation majeure pour la préservation des équilibres budgétaires.

Les autres recettes fiscales de fonctionnement ne sont, pour la plupart, quasiment plus dynamiques mais restent minoritaires dans le panier des recettes fiscales. Après plusieurs années d'une tendance baissière marquée, le produit de la taxe sur les droits de mutation des locaux professionnels tend à se stabiliser (41,72 M€, soit + 2,4 M€) tandis que le produit de taxe régionale sur les cartes grises (TRCG) a quant à lui connu une augmentation de +18,8 M€ par rapport au CFU 2024 et s'établit à 443,47 M€, grâce à l'effet cumulatif des suppressions d'exonérations en 2024 et 2025.

En investissement, **les recettes fiscales diminuent nettement sur le secteur de l'urbanisme** : la taxe sur la création de bureau baisse de 60,6 M€ et la part régionale de la taxe d'aménagement de 9,2 M€.

➤ Une diminution des recettes issues de la TICPE :

Les montant encaissés au titre de la TICPE diminuent par rapport à l'exercice 2024 en raison du versement tardif sur 2026 du solde annuel et malgré le transfert, partiel en 2025, en fonctionnement de la TICPE Grenelle, antérieurement imputée en investissement.

➤ Des prélèvements sur fiscalité en augmentation :

Les prélèvements sur recettes augmentent en raison de l'instauration du nouveau dispositif de lissage conjoncturel des recettes (DILICO) qui a ponctionné **52,9 M€**, ainsi que de l'augmentation du fonds de solidarité régional (FSR).

➤ Des dotations de fonctionnement et d'investissement de l'Etat gelées entre 2024 et 2025, hormis le solde de la dotation régionale d'investissement (DRI, 38,7 M€).

➤ Des recettes diverses en diminution marquée sur la section de fonctionnement en raison de l'extinction des financements Etat du PRIC.

1.1. En fonctionnement, les recettes nettes s'élèvent à 4 131,1 M€, soit -1,9 % par rapport à 2024, en raison essentiellement des décisions de l'État

Les recettes de la section de fonctionnement s'élèvent à **4 131,1 M€** en 2025 contre 4 209,4 M€ au compte financier unique 2024.

1.1.1. Les recettes fiscales de la section de fonctionnement sont en baisse du fait du gel des fractions de TVA et du DILICO

Les recettes fiscales de la section de fonctionnement s'élèvent à 3 760,9 M€, soit -0,3 % par rapport à 2024 (-10,2 M€) du fait principalement des prélèvements de l'État.

1.1.1.1. *Une fiscalité directe locale de 127,1 M€ en 2025*

Le produit de la fiscalité directe locale est depuis le 1^{er} janvier 2021 réduit aux seules impositions forfaitaires sur les entreprises de réseaux (IFER). Le produit des IFER 2025 s'élève à **127,126 M€**, soit une augmentation de 1,9 M€ par rapport au CFU 2024, auxquels s'ajoutent 0,212 M€ de rôles supplémentaires.

1.1.1.2. *Le gel des recettes TVA par l'Etat a représenté 32,3 M€ de moindres recettes pour la Région en 2025*

Les fractions de TVA avant reversement, s'élèvent à 3 219 M€ en 2025, hors régularisation N-1 de 7 M€, soit un gel par rapport à 2024 en réintégrant cette régularisation.

La fraction de la TVA (ex DGF) versée aux régions depuis 2018 s'élève en 2025 à 613,16 M€, soit le même niveau qu'en 2024. En effet, cette fraction de TVA a fait l'objet en application de la loi de finances pour 2025 d'un gel de sa dynamique.

La part de la TVA versée en contrepartie de la suppression de la part régionale de CVAE est également gelée par la LFI 2025, au même montant que celui perçu au titre de 2024, y compris la régularisation de 7 M€ perçue début 2025. Le montant notifié par la DRFiP en octobre 2025 et encaissé sur l'ensemble de l'année s'élève ainsi à **2 605,9 M€**. En intégrant la régularisation, la dynamique de TVA 2024 est finalement de +1,12 %, contre +0,9% initialement anticipé.

Une comparaison des montants théoriques de recettes TVA (reconstitués à partir des dynamiques constatées) et des montants effectivement perçus à la suite du gel de la dynamique fait apparaître une **moindre recette de 32,3 M€ pour les finances régionales en 2025**.

En M€	Dynamique théorique	Recette théorique 2025	Recette réelle 2025 après gel	Perte pour la Région
TVA ex-CVA	n-1 (+1,1 %)	2 635,1	2 605,9	29,2
TVA ex-DGF	n (+0,5 %)	616,2	613,2	3,1
Total	-	3 256,2	3 219,1	32,3

Source : Direction des affaires financières, Région Île-de-France. La dynamique TVA n-1 (part ex-CVAE) se fonde sur les notifications reçues en 2025, la dynamique TVA n (part ex-DGF) se fonde sur les prévisions DGFIP de mars 2026.

Pour mémoire le montant de TVA perçu en 2025 est sensiblement inférieur au montant qui était alors figé en 2021 (3 172,6 M€ montant de la CVAE 2020), du fait de la mise en œuvre en 2022 de la réforme de la péréquation régionale. Celle-ci a eu pour conséquence de déduire de la fraction de TVA-CVAE de la Région Île-de-France les montants des versements réalisés au titre de la péréquation régionale et du FNGIR (pour mémoire, respectivement 188,4 M€ et 674,8 M€).

Cette péréquation régionale a été encore alourdie en 2022 par le fonds de solidarité régional, puis en 2025 par le Dispositif de lissage conjoncturel des recettes dont 10 % sont redistribués au profit des collectivités éligibles au fonds de solidarité régional.

Les recours de la Région Île-de-France, de février 2023, contre cette péréquation excessive et inéquitable ont été rejetés par le Conseil d'État et par le tribunal administratif de Paris. Pour mémoire, la Région avait attaqué le décret n° 2022-1706 du 29 décembre 2022 portant diverses mesures relatives au reversement des sommes du fonds de solidarité régional et l'arrêté préfectoral en date du 31 décembre 2022 fixant la contribution de la région Île-de-France au titre du fonds de solidarité régional à hauteur de 1,85 M€.

1.1.1.3. *Le produit de la taxe intérieure sur la consommation de produits énergétiques (TICPE) est de 1 144,9 M€, soit -11,6 M€ par rapport à 2024*

Ce produit est principalement composé de fractions de **TICPE perçues en compensation des transferts successifs de compétences** (loi relative aux libertés et responsabilités locales¹, loi relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale, loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, loi portant nouvelle organisation territoriale de la République²), ainsi que du transfert des délégations régionales de l'Office national d'information sur les enseignements et les professions (DRONISEP) à compter de 2020³. Cette fraction des TICPE « droit à compensation » est en baisse de -16,77 M€ par rapport au CFU 2024. En outre, la TICPE Grenelle 2025 est comptabilisée, à compter du mois d'août, en fonctionnement et non plus en investissement.

¹ Ce droit à compensation comprend les transferts relatifs à IDFM, aux formations sanitaires et sociales, aux personnels T.O.S., au patrimoine, à la formation professionnelle (VAE et AFPA), au forfait d'externat.

² Loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales (LRL), loi n°2014-288 du 5 mars 2014 (Sapin), loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM), loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe).

³ Cf. décret n° 2019-10 du 4 janvier 2019 relatif aux modalités de compensation financière du transfert de compétences des DRONISEP pris en application du VII de l'article 18 de la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel.

La fragilité de la recette de l'État accompagnant la création de places supplémentaires dans les instituts de formation en soins infirmiers

La **fraction de TICPE non pérenne** visant à compenser le financement de la création de places en instituts de formation en soins infirmiers (IFSI) en application du protocole État-Régions conclu le 14 mars 2022, représente pour 2025 un montant de **38 M€ après que le gouvernement a fait le choix de supprimer, avant la fin du protocole Ségur, la compensation pour les 400 places de formation d'aides-soignants prévues dans ce même protocole (3 M€)**. Elle a été modifiée par l'article 133 XV de la LFI 2024, pour accompagner financièrement la Région dans la création de nouvelles places au sein des instituts de formation en soins infirmiers.

Cette recette est toutefois fragile et incertaine alors même que les dépenses sont pérennes, puisque chaque nouvelle rentrée engage la Région sur les 3 années de formation. La compensation nécessitait jusqu'en 2025 le renouvellement annuel de l'affectation de cette fraction de TICPE, la rendant ainsi incertaine jusqu'à l'adoption de chaque loi de finances initiale. **Ce n'est ainsi que le 8 janvier 2025 que le Premier ministre François Bayrou a formalisé par courrier l'engagement de l'Etat** à apporter cette compensation, uniquement pour les formations en soins infirmiers, qui n'était pas présente dans le projet de loi de finances initial. L'article 74 de la loi de finances pour 2025 modifiant l'article 112 de la loi de finances pour 2023 traduit ainsi l'engagement à financer les créations de places en soins infirmiers ainsi que les mesures relatives au Ségur de la Santé et en faveur de l'investissement.

La loi de finances pour 2025 comportait néanmoins une erreur de calcul des services de l'Etat, qui a nécessité un ajustement effectué par l'article 3 de la loi de finances de fin de gestion pour 2025. **La Région n'a donc eu la garantie juridique de cette recette que le 8 décembre 2025 lors de l'adoption de cette loi de finances de fin de gestion.**

Cette situation d'instabilité est appelée à perdurer dans la mesure où la compensation a été **transformée en dotation budgétaire par la loi de finances initiale 2026**. La Région est donc désormais dépendante de la gestion infra annuelle de ces crédits budgétaires par l'État, notamment d'éventuels décrets d'annulation, gel de crédits. À titre d'illustration si le financement des places ouvertes en 2026 a bien été confirmé par l'Etat dans la dernière ligne droite de la loi de finances pour 2026, le financement de ces mêmes places sur 2027 et 2028 est aujourd'hui non acquis.

La **fraction de TICPE globalisée s'élève à 147,6 M€**. Elle regroupe depuis la LFI 2024 (article 133 XIV) quatre recettes figées, à savoir les frais de gestion liés à la fiscalité locale, la fraction de TICPE « formation professionnelle » et les dotations attribuées à la suite de la perte des frais de gestion liés à la fiscalité locale (suppression de la TH et de la CVAE).

Dans sa grande majorité, la recette régionale de TICPE s'apparente à une quasi-dotation. C'est particulièrement le cas de la fraction de TICPE relevant du transfert des compétences prévu par la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales, dont le rendement avait été insuffisant sur les derniers exercices pour atteindre le montant plancher garanti⁴.

1.1.1.4. *Le produit des autres recettes fiscales enregistre une augmentation de +21,2 M€ pour s'établir à de 698,1 M€*

La dynamique de cette catégorie de recettes résulte des éléments suivants.

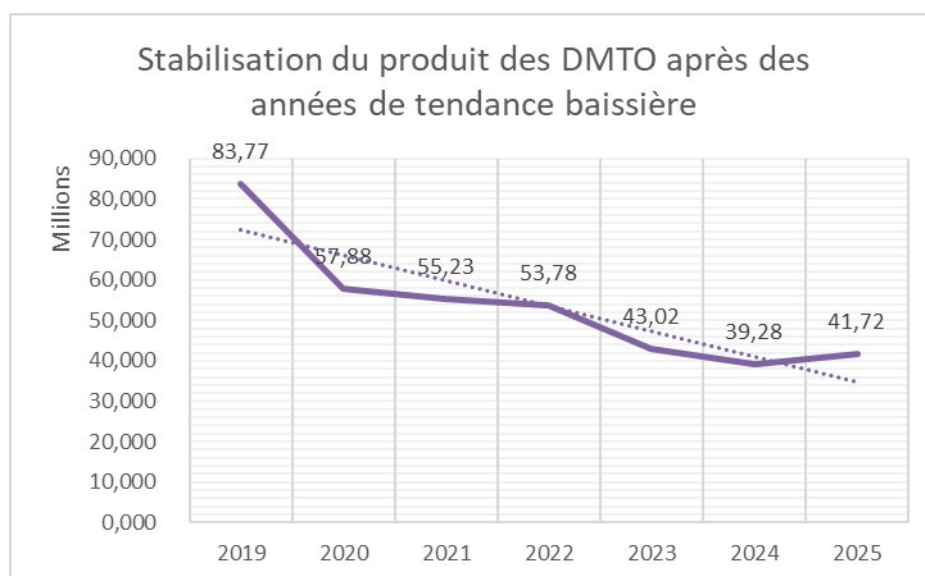
⁴ L'Etat a ainsi dû procéder sur le début de l'exercice 2026 au versement d'une recette de régularisation de 53,5M€ pour atteindre le rendement garanti.

Les recettes de cartes grises ont un rendement de **443,5 M€** au CFU 2025, soit +18,8 M€ ou +4 % en raison de la fin de l'exonération obligatoire sur les véhicules propres.

La taxe additionnelle régionale sur les droits de mutation à titre onéreux (DMTO) de l'immobilier d'entreprise, s'élève à **41,7 M€**. Après plusieurs années de diminution, cette recette enregistre entre 2024 et 2025 une augmentation de +2,4 M€, soit +6 %.

Taxe régionale additionnelle aux droits de mutation sur l'immobilier d'entreprise	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Montant	83,771	57,882	55,229	53,777	43,017	39,275	41,720
variation n-1 (en M€)		-25,889	-2,653	-1,452	-10,760	-3,742	2,444
variation n-1 (en %)		-31%	-5%	-3%	-20%	-9%	6%

Source : Direction des affaires financières, Région Île-de-France.



Source : Direction des affaires financières, Région Île-de-France.

Le montant de **la taxe sur les bureaux reversé à la Région s'élève à 212,9 M€ en 2025**, soit le plafond prévu par la loi. Le produit de cette taxe est majoritairement affecté à la Société des Grands Projets et dans une moindre mesure au Fonds national d'aide au logement.

1.1.1.5. *Les prélèvements sur la fiscalité s'élèvent à -1 435,4 M€, soit une hausse de 58,5 M€ en raison du DILICO, hors régularisation*

Les prélèvements sur la fiscalité sont aujourd'hui composés des trois éléments suivants :

1/ le montant versé par la Région au titre de la **compensation de la CVAE des départements franciliens**, figée en valeur 2016 à **-1 372,4 M€** ;

2/ le versement au **fonds de solidarité régional (FSR), en faveur de la Corse et des collectivités d'Outre-mer**, créé en 2022, s'élève à **-10,09 M€ en 2025**. Cette année, la Région Île-de-France a payé deux annuités, 2024 et 2025, sur le même exercice, ce qui a permis de régulariser l'année de décalage qu'elle avait et ce qui explique la hausse de cette charge de 5,6 M€ ;

3/ depuis 2025, le nouveau **dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales des collectivités (DILICO)** constitue un nouveau prélèvement pour la Région. Il s'élève au CFU 2025 à **52,93 M€** dont 30 % seront restitués à la Région dans les trois années à venir.

1.1.2. Les dotations de l'État en fonctionnement se sont élevées à 34,2 M€ en 2025, stables par rapport au CFU 2024

Elles regroupent :

- la reconduction de la DGD à 8,8 M€ ;
- une compensation pour l'extinction des primes d'apprentissage de 6,4 M€ ;
- la recette pour le soutien à l'apprentissage de 13,12 M€ ;
- la dotation de compensation au titre de la réforme de l'apprentissage de 2,9 M€ ;
- et la dotation TASARIF de 3 M€ (*cf. infra* dans recettes fiscales d'investissement).

1.1.3. Les recettes diverses de fonctionnement de 331,92 M€ en 2025, ont diminué de près de 17 % par rapport à 2024, du fait de la diminution des cofinancements de l'État au titre du PRIC

Ce poste enregistre une baisse importante de -68,1 M€ par rapport au CFU 2024 qui s'explique par les évolutions suivantes :

- -121,4 M€, résultant de la mise en œuvre de l'échéancier contractuel pluriannuel avec l'État au titre du plan régional d'investissement dans les compétences (PRIC). La recette 2025 s'élève à 177,8 M€ contre 299,3 M€ au CFU 2024 ;
- +0,9 M€ au titre de la contribution à la restauration des lycéens ;
- +3,6 M€ sur les fonds européens en fonctionnement, soit un total de 31,8 M€ ;
- +48,8 M€ sur les autres recettes diverses pour atteindre 112,5 M€. Elles regroupent notamment les indemnités contentieuses en application de l'arrêt du conseil d'État du 18 mars 2020 (58,8 M€), les recettes de cessions pour 5,4 M€, les recettes de fonctionnement issues des cités mixtes régionales (CMR) pour 12,0 M€ en remboursement des charges portées par la Région pour le compte des départements, les recettes de pôles de compétitivité (1,8 M€), un reversement de trop perçu sur le dispositif coup de pouce Energie pour 4 M€, les participations du CNC pour 1,2 M€ ainsi que les reprises de provisions pour 11 M€ ;
- une stabilité des frais financiers avec 1,5 M€ d'intérêts perçus sur créances et 2,5 M€ d'autres intérêts perçus.

1.2. En investissement, les recettes s'élèvent à 680,2 M€, soit -7,5 % par rapport à 2024, essentiellement du fait de la baisse des recettes fiscales

Les recettes de la section d'investissement s'élèvent à 680,2 M€ en 2025 contre 736 M€ au CFU 2024, soit une baisse de 55,8 M€.

1.2.1. Les recettes fiscales de la section d'investissement s'élèvent à 272,5 M€, soit -26 % par rapport à 2024 en raison du faible rendement de la taxe sur la création de bureaux et du transfert de la TICPE Grenelle

1.1.1.6. Les recettes assises sur le secteur de la construction ont diminué en 2025 de 69,8 M€

Le produit de la part régionale de la **taxe d'aménagement** est en baisse de **-9,2 M€** pour se situer en 2025 à 20,5 M€ tandis que le rendement de la taxe sur la création de bureaux, commerces et entrepôts en Ile-de-France (TCB-IDF) diminue de **-60,6 M€** pour atteindre 72,6 M€.

1.1.1.7. La TICPE « Grenelle » se situe à 36,4 M€ (62,5 M€ au CFU 2024, soit -26,1 M€) en raison de son transfert vers la section de fonctionnement

À compter de l'exercice 2025, la TICPE « Grenelle » est désormais comptabilisée en fonctionnement et non plus en investissement. La modification est intervenue dans les comptes de la Région à compter du mois d'**août 2025**. Ainsi 36,4 M€ sont comptabilisés en investissement sur un total de 60,0 M€, le solde étant affecté à la section de fonctionnement. La bascule intégrale à la section de fonctionnement sera constatée à partir de 2026 en année pleine.

1.2.1.1. Les recettes spécifiques attribuées à la Région Île-de-France à la suite du protocole Transports de 2015 sont plafonnées

La taxe additionnelle spéciale annuelle (TASA) a été votée pour un produit total de 80,0 M€, conformément à la délibération annuelle du Conseil régional, soit le montant plafond autorisé par la loi. Ce montant est depuis la réforme des impositions de production (article 20 de la loi n° 2020-1721) réparti en deux parts⁵, avec une partie imputée en fonctionnement (dotation « tasarif » pour 3,0 M€) et l'autre partie en investissement pour un montant total de **77,0 M€**.

La taxe annuelle sur les surfaces de stationnement s'est élevée à **66,0 M€**, soit le niveau garanti pour la Région (mise en place à compter de 2019⁶).

1.2.2. En matière de dotations de l'État en investissement, la Région a perçu 147,9 M€, en hausse de 35 % par rapport à 2024 en raison de la dotation régionale de soutien à l'investissement

Ces dotations se décomposent de la manière suivante :

- la dotation régionale d'équipement scolaire (DRES), qui est figée depuis 2008 à **86,1 M€** ;
- la recette pour le financement des investissements des régions dans les CFA de **23 M€** ;
- la dotation régionale pour le soutien à l'investissement (DRI) pour **38,7 M€** alors que la Région n'avait rien perçu en 2024. Cette recette est liée à un effort particulièrement marqué des équipes concernées de la Région afin d'aller chercher ce supplément de recettes. Cet effort est la première illustration d'une organisation renouvelée des équipes financières de la Région afin d'identifier et de titrer des recettes supplémentaires.

1.2.3. S'agissant des recettes diverses d'investissement, l'exécution atteint 259,9 M€ contre 258,6 M€ au CFU 2024, soit une légère évolution de +1,3 M€

Ces recettes diverses regroupent :

- les remboursements de créances détenues sur les villes nouvelles et les opérateurs de transports pour **21,6 M€** ;
- le produit perçu au titre des amendes de police, gelé en valeur depuis 2019 à son niveau constaté en 2018, soit **69,4 M€**⁷ ;
- le FCTVA qui s'élève à **116 M€** en augmentation de +11,8 M€ en lien avec le niveau d'investissement de l'exercice précédent ; le reliquat de 6 M€ a été versé en 2026 ;
- les recettes d'investissement liées aux fonds européens se sont élevées en 2025 à **15,1 M€**, soit une diminution de près de 10 M€ par rapport au CFU 2024 ;
- les autres recettes diverses atteignent **37,8 M€** en 2025 : la Région a notamment encaissé des remboursements par les départements franciliens au titre de dépenses en cités mixtes régionales pour **21,6 M€** et un reversement de **6,3 M€** de trop perçu de la part de SOLIDEO.

* *

*

⁵ A compter de 2021, ce montant de 80,0 M€ est aujourd'hui réparti comme suit : 77,0 M€ inscrit en investissement et 3,0 M€ inscrit en fonctionnement au titre de la dotation versée par l'Etat en compensation de la baisse du produit de cette taxe, conséquence de la diminution de la valeur locative des établissements industriels - article 29 de la loi n°2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021). Cette part en fonctionnement ne figure donc plus dans l'annexe, état des recettes grevées d'une affectation spéciale.

⁶ Article 166 de la loi de finances initiale pour 2019.

⁷ Article 78 de la loi de finances rectificative pour 2016. Pour mémoire, ce changement a fait suite à la mise en œuvre de la dépenalisation des amendes de stationnement et à leur gestion au niveau communal.

2. En dépit d'un contexte très instable, la Région maintient son niveau d'effort pour les Franciliens avec 5 828 M€ de dépenses en 2025, soit 96,4 % des crédits ouverts

Le montant des dépenses réelles réalisées en 2025 (y compris les chapitres financiers⁸) s'élève au total à **5 827,6 M€**, soit -82,0 M€ ou -1,4 % par rapport à 2024, réparties de la manière suivante :

- 2 897,5 M€ en **fonctionnement** ;
- 2 930,1 M€ en **investissement**.

2.1. Un montant de 4 876 M€ de dépenses sectorielles pour le territoire francilien, au service de ses habitants, de son économie et de ses infrastructures

Le niveau de dépenses sectorielles de 4 876 M€, tant en fonctionnement qu'en investissement, est en diminution de -7,3 % par rapport à 2024.

2.1.1. Un niveau d'investissement de 2 149 M€, porté notamment par les lycées

Les **crédits de paiement d'investissement ouverts** en 2025 s'élèvent à **2 212,15 M€**, composés de 2 099,4 M€ au BP et +112,7 M€ votés au budget supplémentaire. Ceux **mandatés** s'élèvent à **2 148,7 M€**, soit -7,3 % ou -168,6 M€ par rapport à 2024 qui constituait un pic historique de dépenses d'investissement. L'exécution 2025 qui correspond à 97,1 % des crédits ouverts (BP+BS) reste à un niveau exceptionnellement élevé, la deuxième plus haut de la Région - la moyenne des dépenses d'investissement 2019-2023 était de 2 018 M€.

La baisse du niveau d'exécution entre 2024 et 2025 est principalement portée par les transports et mobilités dont les dépenses atteignent 654 M€, soit -242 M€ par rapport à 2024 dans un contexte de dépenses exceptionnellement élevées entre 2021 et 2024 avec une moyenne de 876 M€ par an contre 571 M€ entre 2017 et 2020. Les dépenses des sports et loisirs sont quant à elles en voie de normalisation après des années exceptionnelles en raison des jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024.

Pour les autres secteurs, la hausse des crédits de paiement d'investissement est diffuse sur une majorité d'entre eux. Les dépenses liées à la mise en œuvre de la programmation pluriannuelle dans les lycées atteignent 718 M€, soit +61 M€ ou +9 % par rapport à 2024. D'autres secteurs sont dynamiques par rapport à 2024 comme l'environnement et l'énergie (+38 M€), l'aménagement (+16,6 M€), la sécurité (+13 M€).

Les **autorisations de programme ouvertes** en 2025 s'élèvent à **2 440,0 M€**, dont 2 312,6 M€ en BP et 127,4 M€ en BS. Celles **affectées** s'élèvent quant à elles à **2 352,3 M€** en 2025, soit 96,4 % des crédits ouverts (BP+BS) en 2025. Elles sont en baisse après deux années exceptionnellement élevées à 2 980 M€ en 2023 et 2 842 M€ en 2024 marquées par un très haut niveau d'affectation des transports et des lycées à 1 000 M€ par an sur chacun des deux secteurs.

⁸ Le total relatif aux chapitres financiers s'entend hors opérations sur ligne de crédit à long terme sur encours variable (cf. chapitre 923 – Dettes et autres opérations financières de l'annexe réglementaire M57).

2.1.2. Des dépenses de fonctionnement établies à 2 727 M€, soit -7,4 % par rapport à 2024 en raison de la maîtrise des dépenses de l'institution et de l'extinction du PRIC, cofinancé par l'État

Les **crédits de paiement de fonctionnement ouverts** en 2025 s'élèvent à **2 859,2 M€**, dont 2 795,1 M€ en BP et 64,1 M€ en BS. Ceux mandatés atteignent **2 727,2 M€**, soit 95,4 % des crédits ouverts. Les mandats sont en diminution de -217,9 M€ ou -7,4 % par rapport à l'exécution 2024 qui était de 2 945 M€. Cette baisse est portée principalement par la formation professionnelle (-169 M€) avec la fin du conventionnement avec l'État sur le Plan régional d'investissement dans les compétences (PRIC), l'enseignement secondaire (-35 M€) marqué par la baisse des dépenses d'énergie dans les lycées, le sport et les loisirs (-21 M€) après le pic exceptionnel dû à la participation de la Région au financement des JOP 2024.

Les dépenses obligatoires de fonctionnement représentent, en 2025, 2 244 M€ en CPF, soit 82 % des dépenses sectorielles de fonctionnement. Elles sont en diminution de -1,8 % par rapport au budget primitif 2025 et de -5,3 % par rapport à l'exécution 2024.

Évolution des dépenses obligatoires régionales

CPF en M€	2024	2025	2025	2025
	CFU	BP	BP+BS	CFU
Contribution à IDFM	764,3	793,4	793,4	793,4
Ressources humaines*	548,4	569,0	577,0	560,7
Apprentissage (hors mesures accompagnement)	14,9	13,1	13,1	13,3
Lycées**	188,3	186,6	187,2	192,8
Formation professionnelle***	400,2	282,3	304,3	262,4
Formation sanitaire et sociale	264,0	292,7	292,7	268,7
Dépenses relatives à la consommation énergétique (siège & lycées)	159,5	111,2	113,2	118,8
Charges locatives (siège)	29,6	35,9	35,6	34,0
Total dépenses obligatoires	2 369	2 284	2 317	2 244
Fonds européens (hors AT)	34,7	30,8	35,6	16,6
Autres dépenses de fonctionnement (hors charges fi)	541,1	480,1	507,0	466,5
Total dépenses de fonctionnement	2 945	2 795	2 859	2 727
Part des dépenses obligatoires dans les dépenses de fonctionnement (hors charges finan	80%	82%	81%	82%
Evolution des dépenses obligatoires de fonctionnement CFU / BP N	6,5%			-1,8%
Evolution des dépenses de fonctionnement CFU / BP N	4,8%			-2,4%

* Correspond aux dépenses du budget sectoriel

** hors autres services périscolaires et annexes non obligatoires (aides sociales, schéma des formations)

*** Correspond aux dépenses liées à la qualification par la formation continue, à l'accès aux savoirs de base, à la rémunération des stagiaires. et à la part des DO de soutien aux ML

Source : Direction des affaires financières, Région Île-de-France.

S'agissant des frais de fonctionnement administratif et de la collectivité, l'exécution 2025 s'élève à 241,3 M€, soit -2,6 % par rapport au budget primitif 2025 et +1,7 % par rapport à l'exécution 2024. Cette dernière hausse s'explique par la fin des franchises sur les loyers du siège à partir de 2025.

Les **autorisations d'engagement ouvertes** en 2025 se montent à 2 029,3 M€, dont 2 021,7 M€ en BP et 7,6 M€ en BS. Celles affectées s'élèvent à **1 975,6 M€**, soit 97,4 % des crédits ouverts. Ces affectations sont en diminution de -394,5 M€ ou -16,6 % par rapport à l'exécution 2024 principalement sur la formation professionnelle et l'enseignement secondaire pour les mêmes raisons sous-jacentes qu'en CPF.

Les ressources humaines, des enjeux d'attractivité et d'employabilité

L'année 2025 se distingue par un effort tout particulier en termes de prestations sociales, renforçant ainsi le pouvoir d'achat des agents et agentes de la Région. Les bons cadeaux attribués connaissent une évolution notable, notamment en lien avec le recrutement de plus de 300 agents dans les lycées. Cette dynamique accompagne les efforts déployés pour renforcer l'attractivité des fonctions et valoriser l'engagement des personnels affectés dans les établissements.

L'importance croissante de la formation, en particulier dans le domaine de l'intelligence artificielle (IA), mérite d'être soulignée. L'acquisition de compétences liées à l'IA permet aux personnels de s'adapter aux évolutions technologiques, d'optimiser les processus décisionnels et de renforcer la pertinence des actions menées. Investir dans ce type de formation contribue ainsi à doter la collectivité d'outils innovants, tout en préparant les agents à relever les défis de la transformation numérique au service de l'intérêt général. Enfin, former les agents à l'IA assure leur employabilité sur le moyen terme, ce qui constitue une composante de la responsabilité sociale de l'autorité territoriale.

La masse salariale *stricto sensu* s'est élevée à 547,8 M€, soit une progression de 4,5 % par rapport à l'exécution 2024 de 524,1 M€. La bonne gestion des effectifs dans les services a permis de contenir l'évolution principalement due aux effets mécaniques du GVT ainsi qu'à l'augmentation de la CNRACL imposée par le gouvernement. Dans les lycées, les départs à la retraite ont pu être remplacés, et les arrêts maladie compensés par des suppléances, donnant lieu à une consommation de 98 % du budget voté (391,1 M€). Au siège, le niveau de mandatement de la rémunération et charges de personnel s'établit à 153,7 M€, soit 97 % du budget voté, en légère sous consommation due aux premiers effets des suppressions de postes réalisées en fin d'année.

2.1.3. Le stock de restes à mandater de 8 133,3 M€ induit un pilotage pluriannuel renforcé

Focus sur les engagements pluriannuels

La Région gère la majeure partie de son budget en autorisations de programme (AP) sur sa section d'investissement et en autorisations d'engagement (AE) sur sa section de fonctionnement, à l'exception des dépenses salariales, de dette et des opérations dites financières. Ces dernières dépenses ne font ainsi pas l'objet d'AP, ni d'AE. Ces AP et ces AE se déclinent respectivement, et chaque année, en crédits de paiement d'investissement (CPI) et crédits de paiement de fonctionnement (CPF). Les premiers sont donc une autorisation pluriannuelle à engager accordée par l'assemblée délibérante ; les seconds une autorisation annuelle à dépenser.

La réalité des engagements régionaux dans la durée, mais surtout la réalité de l'ambition politique régionale, se traduit ainsi par le niveau des AP et des AE votées dans le projet de budget, puis affectées en cours d'année. Elles illustrent l'impulsion de la décision. Au-delà, la chronique de réalisation, et donc de consommation des CPI et des CPF, traduit pour sa part, la réalité d'une concrétisation d'un projet qui, par nature, est étalée dans le temps. Cet étalement dans la durée est particulièrement fort et naturel pour les projets régionaux d'investissements, principalement aux bénéfices des transports et des lycées.

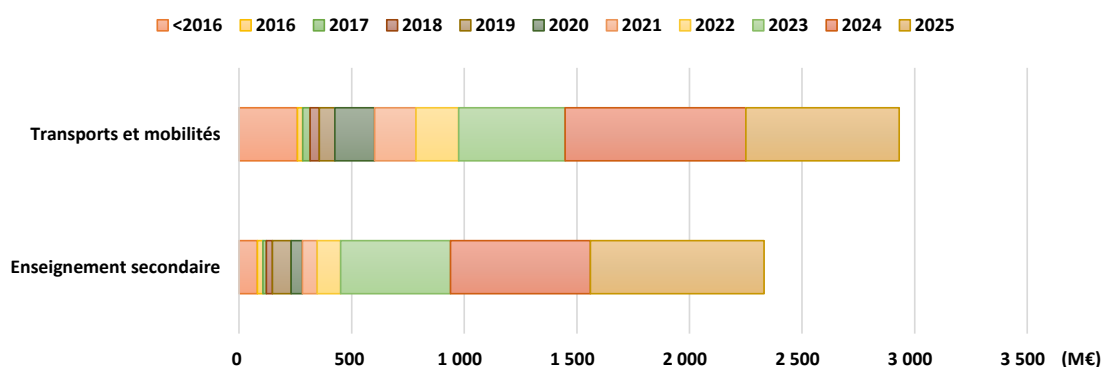
L'étalement dans le temps de la consommation des CPI et CPF se traduit d'un point de vue budgétaire par des restes à mandater (RAM) : l'écart entre le montant affecté sur une AP, et la totalité des crédits de paiement mandatés sur cette affectation depuis l'année de cette affectation, correspond aux restes à mandater sur l'affectation. Il correspond au montant disponible qu'il est encore possible de mandater sur cette affectation. Ces restes à mandater font en outre l'objet d'un examen annuel par les services de la Région pour en écarter les dépenses qui n'ont plus lieu d'être. Il s'agit de l'apurement des restes à mandater.

2.1.3.1. *Le stock de restes à mandater de 7 370,86 M€ en investissement est porté les transports et les lycées*

Le **stock de restes à mandater en investissement est de 7 370,86 M€** au 31 décembre 2025. Les secteurs des transports (2 931 M€) et de l'enseignement secondaire (2 331 M€) représentent 81 % de ce stock en raison des opérations du volet mobilité du contrat de plan État-Région 2021-2027 et de celles de la programmation pluriannuelle des investissements des lycées. Les millésimes d'affectation 2023-2025 représentent quant à eux 74 % du stock, démontrant ainsi la réalisation sur plusieurs années des investissements engagés.

Investissement - situation des RAM par millésime d'affectation au
31/12/2025

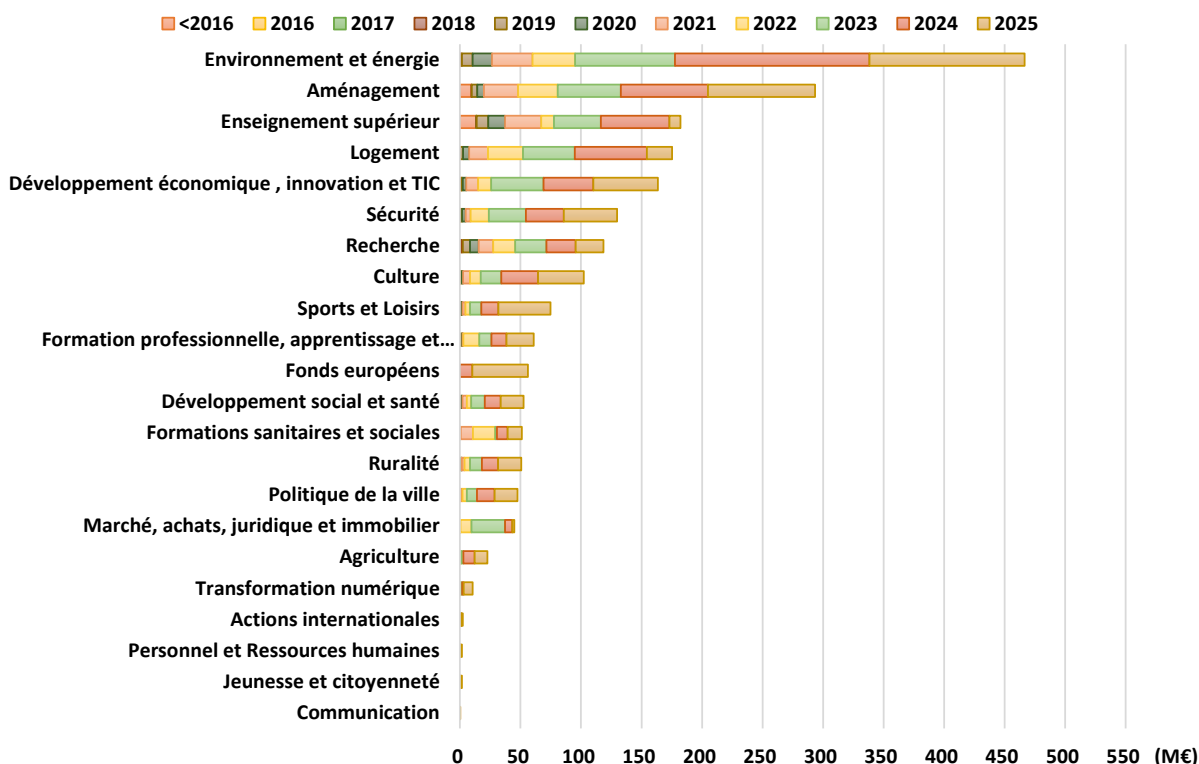
Périmètre des secteurs présentant des restes à mandater > à 500 M€



Source : Direction des affaires financières, Région Île-de-France.

Investissement - situation des RAM par millésime d'affectation au 31/12/2025

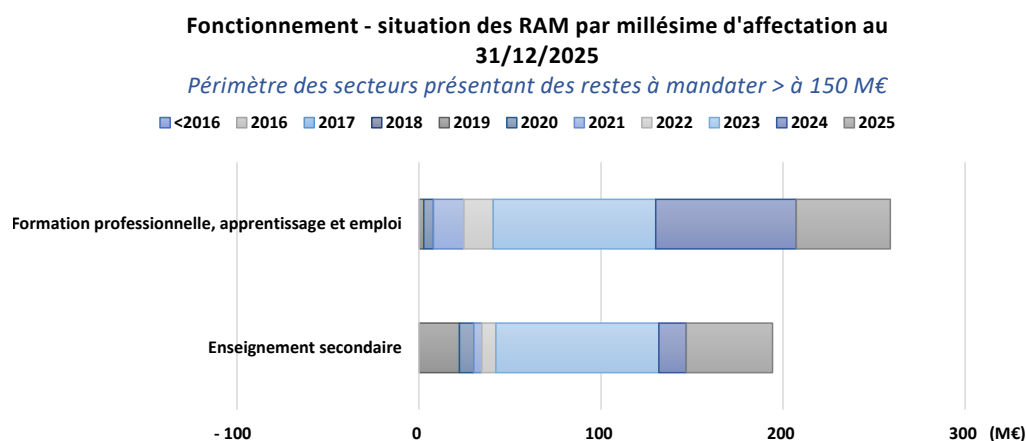
Périmètre des secteurs présentant des restes à mandater < à 500 M€



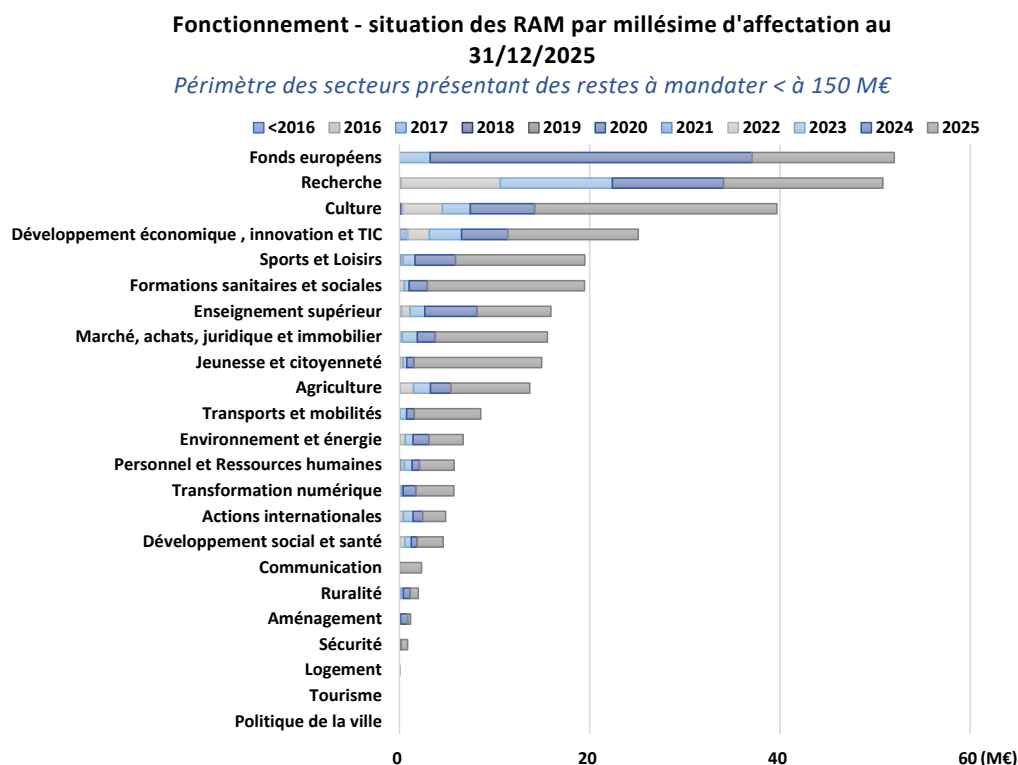
Source : Direction des affaires financières, Région Île-de-France.

2.1.3.2. Le stock de restes à mandater de 762 M€ en fonctionnement se concentre sur l'enseignement secondaire et la formation professionnelle

Le **stock de restes à mandater en fonctionnement est de 762,4 M€** au 31 décembre 2025. Les secteurs de la formation professionnelle (259 M€) et l'enseignement secondaire (194 M€) représentent 85 % de ce stock notamment en raison respectivement des contrats pluriannuels au titre du Plan régional d'investissement dans les compétences et des prestations de chauffage. Les millésimes d'affectation 2023-2025 représentent quant à eux 86 % du stock.



Source : Direction des affaires financières, Région Île-de-France.



Source : Direction des affaires financières, Région Île-de-France.

TABLEAU RECAPITULATIF - LES AUTORISATIONS DE PROGRAMME

SECTEURS	2024						2025						Evolution CFU 2024 / 2025	
	BP 2024	BS + DM + VIREMENTS DE CREDITS	BUDGET OUVERT	AFFECTATIONS	ECART / BP	Taux d'exécution / au BP	BP 2025	BS + DM + VIREMENTS DE CREDITS	BUDGET OUVERT	AFFECTATIONS	ECART / BP	Taux d'exécution / au BP	en M€	en %
EQUIPEMENT DE L'INSTITUTION	25,83	6,00	31,83	31,83	6,00	123,2%	24,18	2,25	26,43	26,43	2,25	109,3%	-5,40	-17,0%
dont : - Patrimoine et moyens généraux	2,76	3,50	6,26	6,26	3,50	227,0%	1,76		1,76	1,76	0,00	100,0%	-4,50	-71,9%
dont : - Communication	0,26	0,40	0,66	0,66	0,40	253,8%	0,20		0,20	0,20	0,00	100,0%	-0,46	-69,7%
- Services informatiques	21,00	2,10	23,10	23,10	2,10	110,0%	20,70	2,25	22,95	22,95	2,25	110,9%	-0,15	-0,6%
- Ressources humaines	1,82		1,82	1,82	0,00	100,0%	1,52		1,52	1,52	0,00	100,0%	-0,29	-16,2%
ACTIONS INTERNATIONALES ET EUROPEENNES	1,30	-0,30	1,00	0,94	-0,36	72,0%	1,00		1,00	0,84	-0,16	84,3%	-0,09	-10,0%
CITOYENNETÉ	3,30		3,30	3,30	0,00	100,0%	2,60	-0,30	2,30	2,30	-0,30	88,5%	-1,00	-30,3%
ENSEIGNEMENT DU SECOND DEGRÉ	977,85	14,77	992,62	992,62	14,77	101,5%	924,85	49,55	974,40	971,63	46,78	105,1%	-20,99	-2,1%
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	64,08	-0,20	63,88	63,66	-0,42	99,3%	0,00	9,02	9,02	9,02	9,02	-	-54,64	-85,8%
SPORT ET LOISIRS	58,57	4,00	62,57	62,55	3,99	106,8%	53,55	3,80	57,35	57,34	3,79	107,1%	-5,22	-8,3%
DEVELOPPEMENT SOCIAL ET SANTE	25,25		25,25	23,54	-1,71	93,2%	23,22	-3,00	20,22	20,07	-3,15	86,4%	-3,47	-14,7%
FORMATIONS SANITAIRES SOCIALES	12,23	-2,09	10,14	9,92	-2,31	81,1%	11,38	0,44	11,82	11,82	0,44	103,8%	1,90	19,1%
TRANSPORTS ET MOBILITÉS	1 045,85	-19,35	1 026,50	944,92	-100,93	90,3%	768,40	10,62	779,02	697,61	-70,79	90,8%	-247,30	-26,2%
SÉCURITÉ	40,95	15,57	56,52	56,52	15,57	138,0%	40,95	7,09	48,04	48,04	7,09	117,3%	-8,48	-15,0%
POUTIQUE DE LA VILLE	23,00	-2,43	20,57	20,57	-2,43	89,4%	19,00	-0,15	18,85	18,83	-0,17	99,1%	-1,74	-8,5%
LOGEMENT	74,00	1,31	75,31	75,31	1,31	101,8%	0,00	20,82	20,82	20,82	20,82	-	-54,49	-72,3%
FORMATION PROFESSIONNELLE, APPRENTISSAGE, EMPLOI	23,83	-0,05	23,78	23,78	-0,05	99,8%	23,83		23,83	23,50	-0,33	98,6%	-0,27	-1,1%
dont : - Formation professionnelle	0,80	-0,55	0,25	0,25	-0,55	30,9%	0,80		0,80	0,48	-0,32	59,5%	0,23	92,6%
CULTURE	23,03	0,50	23,53	23,53	0,50	102,2%	23,03		23,03	23,03	0,00	100,0%	-0,50	-2,1%
AMÉNAGEMENT	54,90		54,90	47,63	-7,27	86,8%	40,01		40,01	40,01	0,00	100,0%	-7,62	-16,0%
ENVIRONNEMENT	80,15	29,90	110,05	109,96	29,81	137,2%	69,00	27,33	96,33	96,31	27,30	139,6%	-13,66	-12,4%
RURALITÉ	180,30	13,45	193,75	189,22	8,92	104,9%	141,54	-8,11	133,42	130,84	-10,69	92,4%	-58,38	-30,9%
AGRICULTURE	25,90	-0,20	25,70	22,08	-3,82	85,3%	21,00	-0,50	20,50	20,50	-0,50	97,6%	-1,59	-7,2%
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, INNOVATION, TIC	10,90	4,50	15,40	15,40	4,50	141,3%	9,90	1,00	10,90	10,90	1,00	110,1%	-4,50	-29,2%
RECHERCHE	94,90	8,12	103,02	101,61	6,71	107,1%	72,40	3,00	75,40	75,40	3,00	104,1%	-26,21	-25,8%
FONDS STRUCTURELS EUROPEENS	30,40	1,40	31,80	31,79	1,39	104,6%	22,90		22,90	22,90	0,00	100,0%	-8,89	-28,0%
TOTAL DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME	11,00	4,64	15,64	15,53	4,53	141,2%	42,90	4,50	47,40	47,19	4,28	110,0%	31,66	203,9%
TOTAL HORS FONDS STRUCTURELS EUROPEENS	2 864,49	79,04	2 943,53	2 842,66	-21,82	99,2%	2 312,61	127,35	2 439,96	2 352,29	39,68	101,7%	-490,38	-17,3%
	2 853,49	74,40	2 927,89	2 827,14	-26,35	99,1%	2 269,71	122,85	2 392,56	2 305,10	35,39	101,6%	-522,04	-18,5%

Données au périmètre de l'instruction budgétaire et comptable M57 et de la nomenclature de 2024.

TABLEAU RECAPITULATIF - LES CREDITS DE PAIEMENT (INVESTISSEMENT)

SECTEURS	2024					2025					Evolution CFU 2024 / 2025			
	BP 2024	BS + DM + VIREMENTS DE CREDITS	BUDGET OUVERT	MANDATS	ECART / BP	Taux d'exécution / au BP	BP 2025	BS + DM + VIREMENTS DE CREDITS	BUDGET OUVERT	MANDATS	ECART / BP	Taux d'exécution / au BP	en M€	en %
EQUIPEMENT DE L'INSTITUTION	28,59	7,31	35,90	34,85	6,26	121,9%	33,79	3,64	37,44	37,10	3,31	109,8%	2,25	6,4%
dont : - Patrimoine et moyens généraux	10,26	-4,48	5,78	5,05	-5,20	49,3%	12,02	-4,04	7,98	7,83	-4,19	65,1%	2,78	55,0%
dont : - Communication	0,26	0,23	0,49	0,21	-0,05	78,9%	0,44		0,44	0,41	-0,02	94,4%	0,21	100,3%
- Services informatiques	16,30	12,62	28,92	28,90	12,60	177,3%	19,90	7,20	27,10	26,96	7,06	135,5%	-1,94	-6,7%
- Ressources humaines	1,78	-1,06	0,72	0,70	-1,08	39,2%	1,44	0,48	1,92	1,90	0,46	131,9%	1,20	172,4%
ACTIONS INTERNATIONALES ET EUROPEENNES	1,10	0,55	1,65	1,58	0,48	143,8%	0,88	0,30	1,18	1,18	0,30	133,9%	-0,40	-25,5%
CITOYENNETÉ	1,45	-1,12	0,33	0,32	-1,13	21,8%	2,30	2,14	4,44	4,19	1,89	182,1%	3,87	1227,6%
ENSEIGNEMENT DU SECOND DEGRÉ	650,13	14,02	664,15	656,50	6,37	101,0%	690,40	44,53	734,93	717,61	27,21	103,9%	61,11	9,3%
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	43,59	10,52	54,10	54,04	10,45	124,0%	39,00	14,83	53,83	52,54	13,54	134,7%	-1,50	-2,8%
SPORT ET LOISIRS	72,35	3,82	76,17	76,01	3,66	105,1%	45,69	1,76	47,44	44,12	-1,56	96,6%	-31,89	-42,0%
DEVELOPPEMENT SOCIAL ET SANTE	23,81	1,00	24,81	23,69	-0,12	99,5%	19,05	3,37	22,42	20,93	1,88	109,8%	-2,76	-11,7%
FORMATIONS SANITAIRES SOCIALES	30,05	-21,50	8,55	8,46	-21,59	28,1%	20,25	-3,73	16,52	14,78	-5,47	73,0%	6,32	74,7%
TRANSPORTS ET MOBILITÉS	981,36	-85,43	895,93	895,82	-85,54	91,3%	770,08	-98,20	671,88	653,71	-116,37	84,9%	-242,12	-27,0%
SÉCURITÉ	25,51	12,22	37,73	37,02	11,51	145,1%	40,73	11,71	52,44	50,32	9,59	123,6%	13,30	35,9%
POLITIQUE DE LA VILLE	10,40	-0,02	10,38	10,38	-0,02	99,8%	8,92	8,00	16,92	16,59	7,67	186,0%	6,21	59,9%
LOGEMENT	65,71	-1,98	63,73	63,61	-2,10	96,8%	53,01	20,08	73,09	71,89	18,87	135,6%	8,27	13,0%
FORMATION PROFESSIONNELLE, APPRENTISSAGE, EMPLOI	20,21	-3,54	16,67	16,26	-3,96	80,4%	24,11	-3,37	20,75	20,05	-4,06	83,1%	3,79	23,3%
dont : - Formation professionnelle	0,70	-0,48	0,22	0,07	-0,63	9,4%	0,60		0,60	0,23	-0,37	38,0%	0,16	245,8%
- Apprentissage	19,51	-3,06	16,45	16,19	-3,32	83,0%	23,51	-3,37	20,15	19,82	-3,69	84,3%	3,63	22,4%
CULTURE	42,76	6,61	49,36	49,35	6,59	115,4%	36,76	14,50	51,26	49,81	13,06	135,5%	0,46	0,9%
AMÉNAGEMENT	34,73	58,16	92,89	92,66	57,93	266,8%	44,41	64,92	109,33	109,28	64,87	246,1%	16,63	17,9%
ENVIRONNEMENT	106,89	-1,78	105,11	103,74	-3,16	97,0%	138,25	3,57	141,82	141,95	3,70	102,7%	38,22	36,8%
RURALITÉ	19,40	1,70	21,10	19,98	0,58	103,0%	21,30	3,50	24,80	23,69	2,39	111,2%	3,71	18,6%
AGRICULTURE	9,05	-2,16	6,89	6,97	-2,08	77,0%	11,45	11,45	11,45	9,91	-1,54	86,5%	2,94	42,2%
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, INNOVATION, TIC	100,16	-1,27	98,89	98,65	-1,51	98,5%	72,50	2,78	75,28	70,31	-2,19	97,0%	-28,34	-28,7%
RECHERCHE	27,60	2,91	30,51	30,51	2,91	110,5%	20,60	12,34	32,94	32,93	12,33	159,9%	2,42	7,9%
FONDS STRUCTURELS EUROPEENS	30,16	8,12	38,28	36,89	6,73	122,3%	5,95	6,05	12,00	5,79	-0,16	97,4%	-31,09	-84,3%
TOTAL DES DEPENSES REELLES (hors chapitres financiers) (1)	2 325,00	8,12	2 333,12	2 317,26	-7,74	99,7%	2 099,43	112,72	2 212,15	2 148,67	49,24	102,3%	-168,59	-7,3%
DETTES ET AUTRES OPERATIONS FINANCIERES	545,21		545,21	518,58	-26,62	95,1%	781,47	358,52	1 139,99	781,46	-0,01	100,0%	262,87	50,7%
TOTAL DES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	2 870,21	8,12	2 878,32	2 835,85	-34,36	98,8%	2 880,90	471,24	3 352,13	2 930,13	49,23	101,7%	94,28	3,3%
TOTAL HORS FONDS STRUCTURELS EUROPEENS	2 840,05	0,00	2 840,05	2 798,96	-41,09	98,6%	2 874,95	465,19	3 340,14	2 924,34	49,39	101,7%	125,37	4,5%

Données au périmètre de l'instruction budgétaire et comptable M57 et de la nomenclature de 2024.

1) Y compris remises gracieuses et admissions en non valeur.

TABLEAU RECAPITULATIF - LES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

SECTEURS	2024						2025						Evolution CFU 2024 / 2025	
	BP 2024	BS + DM + VIREMENTS DE CREDITS	BUDGET OUVERT	AFFECTATIONS	ECART / BP	Taux d'exécution / au BP	BP 2025	BS + DM + VIREMENTS DE CREDITS	BUDGET OUVERT	AFFECTATIONS	ECART / BP	Taux d'exécution / au BP	en M€	en %
EQUIPEMENT DE L'INSTITUTION	82,78	6,30	89,08	89,08	6,30	107,6%	87,38	5,23	92,61	92,60	5,22	106,0%	3,51	3,9%
dont : - Patrimoine et moyens généraux	45,23	3,00	48,23	48,23	3,00	106,6%	50,54	0,60	51,14	51,13	0,59	101,2%	2,90	6,0%
dont : - Communication	10,33	1,00	11,33	11,33	1,00	109,7%	10,00	3,88	13,88	13,88	3,88	138,8%	2,56	22,6%
- Services informatiques	13,93	1,80	15,73	15,73	1,80	112,9%	13,70	0,75	14,45	14,45	0,75	105,5%	-1,27	-8,1%
- Ressources humaines	13,31	0,50	13,81	13,81	0,50	103,8%	13,14		13,14	13,14	0,00	100,0%	-0,67	-4,9%
ACTIONS INTERNATIONALES ET EUROPEENNES	1,34	1,16	2,50	2,50	1,16	186,3%	1,07	1,58	2,65	2,62	1,55	244,4%	0,12	5,0%
CITOYENNETÉ	34,04		34,04	27,43	-6,61	80,6%	32,20	0,03	32,23	32,23	0,03	100,1%	4,81	17,5%
ENSEIGNEMENT DU SECOND DEGRÉ	346,57	39,26	385,83	385,82	39,25	111,3%	333,03	5,50	338,53	336,55	3,52	101,1%	-49,27	-12,8%
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	12,68		12,68	11,84	-0,84	93,4%	11,24		11,24	11,08	-0,15	98,6%	-0,76	-6,4%
SPORT ET LOISIRS	20,03	2,50	22,53	22,40	2,38	111,9%	15,35	5,97	21,32	16,22	0,87	105,7%	-6,18	-27,6%
DEVELOPPEMENT SOCIAL ET SANTE	8,17		8,17	8,16	0,00	100,0%	6,94		6,94	6,87	-0,07	99,0%	-1,30	-15,9%
FORMATIONS SANITAIRES SOCIALES	289,81	-26,06	263,75	263,75	-26,06	91,0%	293,14	-0,30	292,84	270,82	-22,32	92,4%	7,07	2,7%
TRANSPORTS ET MOBILITÉS	883,51		883,51	882,58	-0,93	99,9%	882,58		882,58	877,78	-4,81	99,5%	-4,80	-0,5%
SÉCURITÉ	0,72		0,72	0,72	0,00	100,0%	0,72		0,72	0,72	0,00	100,0%	0,00	0,0%
LOGEMENT	0,05		0,05	0,05	0,00	100,0%	0,05		0,05	0,05	0,00	100,0%	0,00	0,0%
FORMATION PROFESSIONNELLE, APPRENTISSAGE, EMPLOI	448,22	8,30	456,52	455,31	7,09	101,6%	162,02		162,02	162,02	0,00	100,0%	-293,29	-64,4%
dont : - Formation professionnelle	418,62	18,61	437,23	436,47	17,85	104,3%	143,90	1,00	144,90	144,90	1,00	100,7%	-291,58	-66,8%
- Apprentissage	29,60	-10,31	19,29	18,84	-10,76	63,6%	18,12	-1,00	17,12	17,12	-1,00	94,5%	-1,72	-9,1%
CULTURE	48,85	0,00	48,85	46,90	-1,95	96,0%	43,15	0,00	43,15	43,15	0,00	100,0%	-3,76	-8,0%
AMÉNAGEMENT	17,87		17,87	17,84	-0,03	99,8%	15,69		15,69	15,26	-0,43	97,3%	-2,58	-14,5%
ENVIRONNEMENT	18,87	1,17	20,04	20,04	1,17	106,2%	17,20	0,67	17,87	17,87	0,67	103,9%	-2,16	-10,8%
RURALITÉ	4,75	0,30	5,05	5,05	0,30	106,4%	4,51		4,51	4,51	0,00	100,0%	-0,54	-10,8%
AGRICULTURE	8,42	0,40	8,82	8,42	0,00	100,0%	11,37		11,37	11,37	0,00	100,0%	2,95	35,1%
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, INNOVATION, TIC	41,53	0,75	42,28	42,26	0,73	101,8%	35,45	2,30	37,74	37,74	2,29	106,5%	-4,52	-10,7%
RECHERCHE	20,95	0,11	20,84	19,40	-1,55	97,6%	17,29	3,13	20,41	20,41	3,12	118,1%	1,01	5,2%
FONDS STRUCTURELS EUROPEENS	104,00	-10,00	94,00	60,62	-43,38	58,3%	51,38	-12,70	38,68	15,75	-35,63	30,7%	-44,87	-74,0%
TOTAL DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT	2 393,14	23,97	2 417,11	2 370,16	-22,98	99,0%	2 021,74	11,40	2 033,15	1 975,62	-46,13	97,7%	-394,54	-16,8%
TOTAL HORS FONDS STRUCTURELS EUROPEENS	2 289,14	33,97	2 323,11	2 309,54	20,40	100,9%	1 970,37	24,10	1 994,47	1 959,87	-10,50	99,5%	-349,67	-15,1%

Données au périmètre de l'instruction budgétaire et comptable M57 et de la nomenclature de 2024.

TABEAU RECAPITULATIF - LES CREDITS DE PAIEMENT (FONCTIONNEMENT)

SECTEURS	2024						2025						Evolution CA - CFU 2024 /	
	BP 2024	BS + DM + VIREMENTS DE CREDITS	BUDGET OUVERT	MANDATS	ECART / BP	Taux d'exécution / au BP	BP 2025	BS + DM + VIREMENTS DE CREDITS	BUDGET OUVERT	MANDATS	ECART / BP	Taux d'exécution / au BP	en M€	en %
EQUIPEMENT DE L'INSTITUTION	627,56	4,80	632,36	625,69	-1,87	99,7%	649,94	11,00	660,94	640,89	-9,05	98,6%	15,21	2,4%
dont :- Patrimoine et moyens généraux	45,23	-2,60	42,63	42,43	-2,80	93,8%	50,00	-0,03	49,97	46,44	-3,56	92,9%	4,01	9,5%
dont :- Communication	10,33	1,00	11,33	11,07	0,75	107,2%	10,33	2,20	12,53	12,51	2,18	121,2%	1,44	13,0%
- Services informatiques	13,93	3,20	17,13	17,11	3,19	122,9%	13,70	0,80	14,50	14,44	0,74	105,4%	-2,67	-15,6%
- Ressources humaines	558,09	3,20	561,29	555,07	-3,01	99,5%	575,92	8,02	583,94	567,51	-8,41	98,5%	12,43	2,2%
ACTIONS INTERNATIONALES ET EUROPEENNES	1,65	0,71	2,36	2,36	0,71	142,8%	1,65	0,80	2,45	2,16	0,51	130,7%	-0,20	-8,4%
CITOYENNETÉ	22,04	-3,46	18,57	18,41	-3,63	83,5%	31,00	-1,93	29,07	22,93	-8,07	74,0%	4,53	24,8%
ENSEIGNEMENT DU SECOND DEGRÉ	352,83	40,92	393,75	392,74	39,90	111,3%	352,83	9,15	361,98	358,11	5,28	101,5%	-34,62	-8,8%
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	12,68	-3,98	8,71	8,73	-3,95	68,8%	10,55	7,93	10,55	9,26	-1,28	87,8%	0,54	6,1%
SPORT ET LOISIRS	29,93	6,08	36,00	35,96	6,03	120,2%	13,05	7,93	20,98	15,19	2,14	116,4%	-20,77	-57,8%
DEVELOPPEMENT SOCIAL ET SANTE	8,17	2,69	10,86	10,78	2,62	132,0%	7,31	2,09	9,40	9,18	1,88	125,7%	-1,60	-14,8%
FORMATIONS SANITAIRES SOCIALES	279,81	-15,71	264,10	264,07	-15,73	94,4%	293,14	-7,88	285,26	268,93	-24,21	91,7%	4,85	1,8%
TRANSPORTS ET MOBILITÉS	883,51	-1,41	882,11	882,10	-1,41	99,8%	882,58	0,71	883,29	883,27	0,69	100,1%	1,17	0,1%
SÉCURITÉ	3,72		3,72	3,12	-0,60	83,9%	5,01	0,29	5,30	4,35	-0,66	86,8%	1,23	39,1%
LOGEMENT	0,05		0,05	0,05	0,00	93,6%	0,05		0,05	0,05	0,00	92,2%	0,00	-1,5%
FORMATION PROFESSIONNELLE, APPRENTISSAGE, EMPLOI	366,02	139,34	505,36	505,33	139,31	138,1%	367,92	20,00	387,92	336,42	-31,50	91,4%	-168,92	-33,4%
dont :- Formation professionnelle	336,45	147,64	484,09	484,07	147,62	143,9%	349,80	20,00	369,80	319,19	-30,61	91,2%	-164,87	-34,1%
- Apprentissage	29,57	-8,30	21,27	21,27	-8,30	71,9%	18,12		18,12	17,23	-0,89	95,1%	-4,04	-19,0%
CULTURE	48,85	-2,86	45,99	45,90	-2,95	94,0%	44,16	6,81	50,97	50,40	6,24	114,1%	4,50	9,8%
AMÉNAGEMENT	17,87	-0,94	16,93	16,92	-0,95	94,7%	16,29	0,13	16,42	16,39	0,10	100,6%	-0,53	-3,2%
ENVIRONNEMENT	18,87	0,37	19,24	18,80	-0,07	99,6%	15,59	3,82	19,41	18,93	3,34	121,4%	0,13	0,7%
RURALITE	4,75	0,54	5,29	5,08	0,33	107,0%	4,51	-0,02	4,49	4,74	0,23	105,1%	-0,34	-6,7%
AGRICULTURE	8,42	-0,45	7,97	8,06	-0,35	95,8%	13,20	-1,84	11,36	10,81	-2,39	81,9%	2,75	34,1%
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, INNOVATION, TIC	41,23	3,48	44,71	44,39	3,16	107,7%	36,64	7,24	43,88	40,44	3,80	110,4%	-3,95	-8,9%
RECHERCHE	20,95	-0,56	20,39	20,36	-0,59	97,2%	17,29	0,63	17,92	17,20	-0,08	99,5%	-3,16	-15,5%
FONDS STRUCTURELS EUROPEENS	61,11	-7,87	53,23	36,26	-24,84	59,3%	32,41	4,89	37,30	17,55	-14,86	54,2%	-18,71	-51,6%
TOTAL DES DEPENSES REELLES (hors chapitres financiers) (1)	2 810,00	161,70	2 971,70	2 945,10	135,10	104,8%	2 795,104	63,812	2 858,916	2 727,197	-67,91	97,6%	-217,91	-7,4%
DETTES ET AUTRES OPERATIONS FINANCIERES	143,30	2,47	145,77	128,56	-14,74	89,7%	184,51	4,89	189,40	170,26	-14,25	92,3%	41,70	32,4%
TOTAL DES DEPENSES REELLES FONCTIONNEMENT	2 953,30	164,17	3 117,47	3 073,66	120,36	104,1%	2 979,61	68,70	3 048,31	2 897,46	-82,15	97,2%	-176,21	-5,7%
TOTAL HORS FONDS STRUCTURELS EUROPEENS	2 892,19	172,04	3 064,24	3 037,40	145,20	105,0%	2 947,20	63,81	3 011,01	2 879,90	-67,29	97,7%	-157,49	-5,2%

Données au périmètre de l'instruction budgétaire et comptable M57 et de la nomenclature de 2024.

2.2. Une hausse des dépenses à caractère financier qui résulte de la progression des investissements pour les Franciliens et traduit l'augmentation des taux d'intérêt

Les **dépenses à caractère financier**, en fonctionnement et en investissement, sont pour l'essentiel constituées par le service de la dette⁹ (95 %) et, dans une moindre mesure, par divers mouvements financiers (restitutions de taxes et provisions).

	CA 2024 (en M€)	BP 2025 (en M€)	Total voté 2025 (en M€)	CA 2025 (en M€)	Evo CA 2025 / CA 2024 (en M€)	Evo CA 2025 / CA 2024 (en %)
Dépenses totales à caractère financier*	647,14	965,97	957,66	951,71	304,57	47,1%
Dont Divers mouvements financiers	24,01	42,27	51,96	47,10	23,09	96,2%
Dont Service de la dette	623,13	923,70	905,70	904,61	281,48	45,2%

* Hors crédits ouverts au titre de l'utilisation des lignes de trésorerie (équilibre en recettes/dépenses)

Source : Direction des affaires financières, Région Île-de-France.

En 2025, ces dépenses à caractère financier se sont élevées à 951,71 M€ en exécution, pour un montant de crédits votés au budget primitif de 965,97 M€ et au budget supplémentaire de 957,66 M€, soit un taux de réalisation de 99,4 %. Ces dépenses sont constituées à 80 % du remboursement en capital d'emprunts contractés en 2016 (*cf. infra*). Elles enregistrent une hausse de +304,57 M€ par rapport au montant constaté en 2024 de 647,14 M€.

	CA 2024 (en M€)	BP 2025 (en M€)	Total voté 2025 (en M€)	CA 2025 (en M€)	Evo CA 2025 / CA 2024 (en M€)	Evo CA 2025 / CA 2024 (en %)
Service de la dette	623,13	923,70	905,70	904,61	281,48	45,2%
Dont Service de la dette en fonctionnement	122,42	172,24	172,24	153,14	30,72	25,1%
Dont Service de la dette en investissement	500,71	751,46	733,46	751,47	250,76	50,1%

Source : Direction des affaires financières, Région Île-de-France.

2.2.1. Les dépenses de fonctionnement à caractère financier s'élèvent à 170 M€, soit une hausse de 32 % par rapport à 2024

La section de fonctionnement comptabilise 18 % des dépenses à caractère financier.

Le montant consommé au titre des charges financières et des divers mouvements financiers s'élève en 2025 à **170,26 M€**, pour un montant de crédits votés de 194,2 M€, soit un taux de réalisation de 87,7 %. Ces dépenses sont en hausse de +32,4 % (+41,7 M€) par rapport à l'exécution 2024.

	CA 2024 (en M€)	BP 2025 (en M€)	Total voté 2025 (en M€)	CA 2025 (en M€)	Evo CA 2025 / CA 2024 (en M€)	Evo CA 2025 / CA 2024 (en %)
Total Dépenses de fonctionnement à caractère financier	128,56	184,51	194,20	170,26	41,70	32,4%
Dont Service de la dette en fonctionnement	122,42	172,24	172,24	153,14	30,72	25,1%
Dont Divers mouvements financiers en fonctionnement	6,14	12,27	21,96	17,11	10,97	178,7%

Source : Direction des affaires financières, Région Île-de-France.

Le **service de la dette** en fonctionnement, composé principalement des charges d'intérêts payées sur la dette courante, y compris ICNE¹⁰, s'élève à **153,1 M€** en hausse +30,72 M€ par rapport à 2024, soit +25,1 %. Il poursuit donc son augmentation entamée en 2023 après une baisse continue depuis 2011 en raison d'une augmentation des taux d'intérêt. En outre, en 2025, la Région n'a procédé à aucun remboursement anticipé et ainsi aucune charge actuarielle n'a été portée sur l'exercice. La charge nette d'intérêt totale s'élève à **150,9 M€** (hors frais divers sur emprunt de 2,2 M€). Le taux moyen sur l'encours de dette régionale (y compris ICNE) s'établit à 2 % pour une durée de vie moyenne de la dette de 5 ans et 5 mois.

⁹ Le service de la dette recouvre, en section de fonctionnement d'une part, les charges d'intérêt, les intérêts courus non échus (ICNE) et les frais divers sur emprunt, en section d'investissement d'autre part, le remboursement du capital de la dette.

¹⁰ Intérêts courus non échus.

Les **divers mouvements financiers** en fonctionnement atteignent 17,11 M€. Ils sont principalement constitués de provisions pour risque à hauteur de 16,96 M€ (4,7 M€ en 2024), de restitutions de taxe de près de 0,15 M€ (1,4 M€ en 2024 et 5 M€ en BP 2025).

2.2.2. Les dépenses d'investissement à caractère financier s'élèvent à 781,5 M€, soit une hausse de 50 % par rapport à 2024

La section d'investissement comptabilise 82 % des dépenses à caractère financier.

Le montant consommé en 2025 au titre des dépenses financières en investissement s'élève à **781,46 M€** pour un montant prévu au budget voté de 781,47 M€, soit un taux de réalisation à 100 %. Par rapport à 2024, elles ont augmenté de +262,88 M€, soit +50,7 %, par l'effet principal de la hausse des remboursements en capital de la dette.

	CA 2024 (en M€)	BP 2025 (en M€)	Total voté 2025 (en M€)	CA 2025 (en M€)	Evo CA 2025 / CA 2024 (en M€)	Evo CA 2025 / CA 2024 (en %)
Total Dépenses d'investissement à caractère financier	518,58	781,47	781,47	781,46	262,88	50,7%
Dont Service de la dette en investissement*	500,71	751,46	733,46	751,47	250,76	50,1%
Dont Divers mouvements financiers en investissement	17,87	30,01	48,01	29,99	12,12	67,8%

* Hors crédits ouverts au titre de l'utilisation des lignes de trésorerie (équilibre en recettes/dépenses)

Source : Direction des affaires financières, Région Île-de-France.

Ces dépenses comprennent le remboursement du capital de la dette qui s'élève en 2025 à **751,47 M€**, soit une hausse par rapport à 2024 de + 50,1 % (+250,76 M€). Ces dépenses correspondent au remboursement des emprunts suivants :

- le remboursement d'un emprunt obligataire d'un montant total de 650 M€, réalisé en 2016 et arrivé à échéance le 14/06/2025 ;
- le remboursement d'un placement privé de 40 M€, réalisé en 2013 et arrivé à échéance le 28/03/2025 ;
- le remboursement d'un placement privé de 35 M€, réalisé en 2014 et arrivé à échéance le 25/09/2025 ;
- le remboursement progressif de trois emprunts CDC, souscrits en 2011 pour l'un et en 2017 pour les deux autres (mobilisés en 2018), pour un montant total de 26,5 M€ (respectivement 20,5 M€, 2 M€ et 4 M€).

Les divers mouvements financiers en investissement correspondent aux restitutions de taxes et s'élèvent à 30 M€, enregistrant une hausse de 12,13 M€ par rapport à 2024. Ces restitutions de taxes portent essentiellement sur la taxe sur les créations de bureaux (28 M€) et la taxe d'aménagement (2 M€).

2.3. Malgré les contraintes budgétaires imposées par l'État, la Région a maintenu une action volontariste dans ses domaines d'intervention prioritaires

2.3.1. Une politique de cohésion régionale à travers la politique de transports et de mobilités marquée par 1 580 M€ de réalisation en 2025

Les transports et les mobilités, incluant la politique régionale en faveur du vélo, poursuivent la mise en œuvre de « l'Acte II » de la révolution des transports engagée en 2016 grâce à une dépense de 1 580 M€, dont 696,7 M€ en investissement et 883,3 M€ en fonctionnement.

En investissement, 769,4 M€ (dont 71,8 M€ au titre du vélo) ont été affectés et 696,7 M€ ont été mandaté en 2025, soit un taux d'exécution de respectivement 90,2 % et 83,9 %. 75 % des investissements réalisés en 2025 l'ont été dans le cadre du volet « mobilités » 2023-2027 du CPER 2021-2027, permettant la poursuite des investissements engagés de longue date et contribuant à améliorer les conditions de déplacement des Franciliennes et des Franciliens.

Les efforts massifs engagés depuis 2015 en faveur des liaisons ferroviaires : trains, RER, métro, accessibilité des gares RER, amélioration de la circulation sur le réseau ont été maintenus. La Région poursuit ainsi son engagement dans le financement des adaptations de l'infrastructure nécessaires au déploiement du nouveau matériel roulant afin d'accompagner Île-de-France Mobilités dans l'application du schéma directeur du matériel roulant qu'elle a adopté le 13 juillet 2016.

L'engagement en autorisations de programme sur trois opérations ferroviaires est à souligner pour l'exercice 2025 :

- la poursuite du projet de nouveau système d'exploitation NExTEO sur les RER B et D (166 M€) dans le cadre du nouveau protocole signé en 2023 ;
- le Centre de Commandement Unique (CCU) des RER B et D (41 M€) afin de poursuivre les études et d'engager les premiers travaux ;
- la poursuite des travaux relatifs aux trams-trains, notamment le projet T13 phase 2 (31 M€).

Sur ces liaisons ferroviaires, les mandatements en CPI portent principalement en 2025 sur :

- les schémas directeurs des RER A, B, C, D, E (86,7 M€) ;
- les travaux des tram-trains T11, T12 et T13 (46,7 M€) ;
- les travaux du métro (36,5 M€) avec le prolongement de la ligne 11 à Rosny-Bois-Perrier et les adaptations nécessaires aux interconnexions des gares du Grand Paris Express pour les lignes 15, 16 et 18 ;
- les travaux ou adaptations des lignes Transilien (16,8 M€) ;
- la modernisation des gares des RER A, B et C (8,4 M€) ;
- la modernisation du nœud ferroviaire Paris Lyon – Villeneuve et Massy Valenton (8,4 M€).

De plus, conformément au schéma directeur de la région Île-de-France (SDRIF-E) adopté en juin 2025, la Région s'est engagée dans le financement des études qui permettront d'identifier les projets de transports en commun les plus opportuns. Le SDRIF-E prévoit ainsi de poursuivre le déploiement des transports en commun structurants, en particulier en complétant le réseau par des prolongements ou des créations de nouvelles lignes de métro pour les territoires peu ou mal desservis en grande couronne.

S'agissant des tramways, la Région poursuit son engagement dans le financement du prolongement du tramway T1 à l'ouest et à l'est pour 36,5 M€ en AP, ainsi que du T7 entre Athis-Mons et Juvisy-sur-Orge pour 53 M€ en AP en 2025. Les mandatements de 83,2 M€ en CPI concernent les tramways T1, T3, T4, T7, T8 et T10.

Pour les « Grands pôles intermodaux », la Région a notamment mobilisé, en 2025, 41,7 M€ en AP pour le Tripôle Lyon-Bercy-Austerlitz, 19,5 M€ en AP pour le Pôle d'échanges multimodal de Melun. Les mandatements s'élèvent à 18,3 M€.

Pour les **sites propres pour autobus**, 77,4 M€ ont été mandatés en CPI, notamment sur le Câble C1, des TZen 2, 3, 4 et 5 ainsi que des TCSP.

La réalisation du **schéma directeur d'accessibilité** se poursuit tandis que des études préliminaires relatives à la mise en accessibilité de la ligne 6 du métro, ont été financées.

La Région confirme sa volonté d'encourager le **développement des mobilités douces** au premier rang desquelles le vélo en mobilisant 71,8 M€ en AP et 43,0 M€ en CPI en 2025. Plusieurs axes du réseau VIF (Vélo Île-de-France) lancé en 2020 par la Région ont ainsi été financés, de même que des pistes cyclables portées par des communes, des intercommunalités ou des départements dans le cadre notamment de leurs « plans vélo ». Plus de 150 projets en lien avec les mobilités douces ont été subventionnés pour 1,1 M€ dans le cadre du budget participatif écologique régional. La Région a également poursuivi ses partenariats avec les départements de Seine-Saint-

Denis et du Val-de-Marne, permettant un soutien financier majoré pour les aménagements cyclables (36,5 M€ d'AP).

La Région participe au développement du transport fluvial (40,2 M€ en AP et 28,2 M€ en CPI en 2025) à travers le financement du Canal Seine-Nord Europe (33,8 M€ en AP en 2025 sur une participation totale de 110 M€, conformément au protocole de 2017), des travaux de régénération de l'écluse principale d'Évry (4 M€ en AP) ainsi que des travaux de rénovation et d'allongement des écluses de Méricourt (2,5 M€ en AP).

En fonctionnement, 877,8 M€ ont été affectés et 883,3 M€ mandatés en 2025, principalement au titre de la contribution régionale obligatoire à l'exploitation des transports franciliens, versée à Île-de-France Mobilités. Cette contribution à IDFM a augmenté de 3,8 % entre l'exécution 2024 et 2025, passant de 764,4 M€ à 793,4 M€, conformément au protocole de financement entre IDFM, la Région Île-de-France, les départements franciliens et la ville de Paris de 2023 dont l'objectif était de maintenir l'équilibre entre les différents financeurs des transports en commun franciliens (usagers, entreprises, collectivités territoriales).

Depuis le 1^{er} janvier 2025, le **service Navigo Liberté +** a été généralisé à toute l'Île-de-France. Avec son tarif unique pour tous les Franciliens où qu'ils habitent, il s'impose comme le service dédié aux usagers occasionnels et constitue une mesure volontariste de cohésion sociale et territoriale.

2.3.2. L'engagement régional en faveur de l'éducation et de l'égalité des chances à travers l'enseignement secondaire atteint un pic historique de 1 716 M€

Le budget consacré aux lycées en 2025 se caractérise par :

- une mobilisation financière exceptionnelle marquée par un volume inédit d'opérations engagé dans le cadre de l'accélération de la mise en œuvre du Plan d'investissement d'urgence pour les lycées franciliens 2017-2027 et du plan de maintenance ;
- une amélioration des conditions d'accueil des lycéens ;
- une maîtrise des charges contraintes, notamment en matière de fluides ;
- un soutien renforcé aux familles par le biais des aides à la restauration et à l'acquisition d'équipements scolaires ;
- une montée en puissance des services numériques.

Au total, l'action régionale en faveur de l'éducation et de l'égalité des chances s'élève à **1 715,6 M€** correspondant aux affectations en fonctionnement (336,5 M€) et en investissement (971,6 M€) dans les lycées (hors sécurité), aux dépenses liées aux personnels en poste dans les lycées (399,6 M€), aux actions de l'agence Oriane et CARIF-OREF (5,26 M€), à l'éducation artistique des lycéens portés par la culture (2,04 M€) ou encore le campus des métiers porté l'enseignement supérieur (0,6 M€).

En 2025, la Région Île-de-France a conduit un **effort d'investissement exceptionnel** en faveur des lycéens, à hauteur de 971,6 M€ en AP et 717,6 M€ en CPI, marquée par l'accélération du Plan d'urgence ainsi qu'un renforcement des équipements numériques et pédagogiques.

La **construction des lycées neufs** représente 164,3 M€ en AP et 91,7 M€ en CPI, ce qui reflète l'intensité de l'activité opérationnelle mise en œuvre pour soutenir l'exécution du Plan d'urgence. Plus de **2 300 places supplémentaires ont été livrées à la rentrée scolaire 2025**, notamment deux extensions au lycée Nadar à Draveil (91 – 600 places) et au lycée Albert Camus de Bois-Colombes (92 – 400 places), par ailleurs complètement rénovés. Des études ont été lancées pour la construction du lycée neuf de Carrières-sous-Poissy (78), l'extension du lycée Auguste Perdonnet à Thorigny-sur-Marne (77) ou la reconstruction des ateliers des lycées Georges Brassens d'Évry-Courcouronnes (91) et Ferdinand Buisson d'Ermont (95). Des travaux de nombreux projets de construction ou d'extension ont également été lancés comme le lycée neuf de Magny-en-Vexin (95), la reconstruction du campus de Cachan (94) ou l'extension du lycée André-Marie Ampère de Morsang-sur-Orge (91).

La **rénovation des lycées publics et cités scolaires** représente **348,4 M€ en AP et 222,1 M€ en CPI en 2025**. Un nombre important d'opérations nouvelles de rénovations énergétiques et techniques a été lancé, notamment sur les demi-pensions :

- 10 nouvelles opérations de rénovation d'ampleur, telles que les rénovations énergétiques des lycées Parc de Vilgénis à Massy (91), Jean Zay à Aulnay-sous-Bois (93) et Alexandre Dumas à Saint-Cloud (92) et les rénovations globales du lycée Missak et Mélinée Manouchian à Châtenay-Malabry (92), Jean-Pierre Vernant à Sèvres (92), Jean Rostand à Mantes-la-Jolie (78) ou encore la phase 3 de la rénovation globale du lycée Voillaume à Aulnay-sous-Bois (93) ;
- 18 opérations de rénovation patrimoniale, dont 16 demi-pensions et 2 rénovations techniques d'ampleur aux lycées Paul Belmondo à Arpajon (91) et Vallée-de-Chevreuse à Gif-sur-Yvette (91).

Certains recalages calendaires de projets ont néanmoins induit un niveau de consommation des crédits inférieur au budget primitif sur des projets en phase opérationnelle ; un déploiement de crédits a permis de financer des interventions en grosses réparations et des bâtiments modulaires. Le recours accru aux **bâtiments modulaires**, outil utilisé en appui du déploiement accéléré du Plan d'urgence, a permis en effet de répondre aux besoins opérationnels avec l'objectif de maintenir les enseignements dans les meilleures conditions pour les communautés scolaires pendant les opérations de travaux et d'aménager des locaux dans des délais restreints au titre des mesures de rentrée votées par l'assemblée régionale ou dans les cas de foncier contraint.

La **résorption de la vétusté** se traduit par un niveau élevé de consommation de 261,1 M€ en AP et 188,2 M€ en CPI finançant les travaux de maintenance et grosses réparations des lycées publics et des cités scolaires ainsi que les plans thématiques Clos-couvert-structure, Embellissement ou encore Végétalisation des cours.

Un soutien massif aux établissements a été réalisé par le financement de campagnes **d'équipement pédagogique et fonctionnel**, de mesures de rentrée et de rénovation de diplômes et la mise en place du dispositif « Zéro portable en cours ».

Quant au **déploiement du numérique dans les lycées** (127,5 M€ en AP et 138,6 M€ en CPI), celui-ci s'est poursuivi avec notamment la commande de 141 000 PC individuels pour les élèves et les enseignants, la montée en charge de l'usage des manuels scolaires libres et la généralisation de la plate-forme « Pearltrees », la rénovation des réseaux et serveurs, l'acquisition d'écrans tactiles permettant l'hybridation pédagogique, le renforcement de la cybersécurité ou encore les premiers travaux pour le développement de datacenters éducatifs.

La Région a poursuivi le plan équipements sportifs visant la remise en état des locaux et des espaces extérieurs dédiés à la pratique sportive en affectant 6,5 M€ d'AP en 2025 pour la rénovation ou la création de plateaux sportifs dans les lycées franciliens.

Le budget de fonctionnement de l'exercice 2025 (683,4 M€ en CPF) se caractérise par **un fort engagement régional dans le fonctionnement courant des lycées, la maintenance obligatoire, l'énergie, le numérique et les aides directes aux élèves**. Les actions de fonctionnement complètent l'effort d'investissement du Plan d'urgence en garantissant continuité de service, sécurité, performance énergétique et égalité d'accès pour l'ensemble de la communauté éducative.

Dans un contexte de coûts élevés en matière de fourniture d'énergie, la surconsommation de 9 M€ en AE et 5,9 M€ en CPF sur les actions concernées a été maîtrisée. Ces dépenses d'un montant total de 117,5 M€ en CPF en 2025 sont prises en charge directement par la Région sans peser sur le budget des lycées.

Le fonctionnement numérique couvre la maintenance distante et de terrain de l'ensemble de l'infrastructure réseau et serveurs des lycées (7,7 M€ en AP), l'hébergement et la maintenance de

services numériques et ressources numériques et logiciels liés à Monlycée.net. L'aide régionale à l'acquisition de manuels scolaires a permis **l'achat des livrets d'exercices** pour 124 770 élèves de la voie professionnelle. Ce dispositif est complémentaire à la mesure de gratuité des manuels scolaires.

L'**aide à la restauration scolaire** durable a été maintenue en 2025. La sous-consommation en AE et en CPF constatée sur l'exercice s'explique par le décalage du lancement de la SPL PARSEF à la rentrée scolaire de septembre 2025.

S'agissant de la masse salariale des agents des lycées, différentes mesures sont intervenues en 2025, notamment la poursuite de l'alignement du régime indemnitaire des agents des lycées sur les agents du siège et la revalorisation du SMIC de 1,13 % au 1^{er} janvier 2025 et de 2 % au 1^{er} novembre. Les agents des lycées ont été nombreux à demander leur départ à la retraite et à faire des mobilités externes, dont certains, non anticipables, ont créé des vacances de postes dues aux délais incompressibles de recrutement. Le doublement des postes de suppléants depuis 2020, ainsi que le recours à l'intérim pour des remplacements en urgence et de courte durée permettent toutefois d'assurer la continuité de service dans l'ensemble des EPLE.

Par le biais d'un budget dédié à **l'autonomie éducative** francilien et d'actions éducatives pour la réussite des élèves, la Région a financé notamment des voyages d'études à Auschwitz-Birkenau, des actions éducatives auprès des lycéens sur différents thèmes tels que la lutte contre les inégalités ou le devoir de mémoire et le dispositif Tenue commune dans les lycées franciliens.

Afin de sensibiliser les lycéens franciliens au problème d'audition, la Région a réalisé une campagne « **Dose le son... protège ton audition** ». Elle s'est traduite par 48 demandes d'intervention formulées, soit plus de 10 % des lycées franciliens et près de 4 000 lycéens sensibilisés, et un niveau global de satisfaction de 95 %.

L'Agence Oriane (5,1 M€ en AE et 4,44 M€ en CPF en 2025) s'est affirmée comme un levier central de l'orientation active. Son déploiement sur tout le territoire francilien se fait à travers de multiples actions :

- le bus de l'orientation, symbole de la démarche « d'aller vers » a permis d'accompagner 4 100 collégiens et lycéens dans leur établissement scolaire et des milliers de franciliens à l'occasion de salons ou événements grand public ;
- la plateforme numérique reçoit 1 250 000 visites par an ;
- des événements métiers, touchant 450 professionnels et prescripteurs franciliens de l'orientation, permet de démocratiser l'accès à l'information et de lutter contre les inégalités géographiques.

2.3.3. Une action soutenue en faveur du pouvoir d'achat des lycéens, des jeunes en insertion professionnelle et de leur famille

Le soutien social aux familles des lycéens a été maintenu. La Région a divisé par trois et gelé le prix des repas pour la tranche A à 0,50 € en 2021. Sans le gel de ce tarif depuis plusieurs années et en application de la délibération du conseil régional de novembre 2018, le prix des repas pour la tranche A aurait été en 2025 de 1,52 € pour l'année scolaire 2024-2025 et de 1,55 € pour l'année scolaire 2025-2026. Sur la base d'un nombre estimé de 800 000 repas en 2025 pour la tranche A (données en cours de consolidation), cela représente donc un effort de plus de 825 000 € pour le pouvoir d'achat des familles en 2025.

La politique de gratuité des manuels scolaires pour tous les élèves et de 100 % des élèves de 2^{nde} dans un lycée public dotés d'un ordinateur à mémoire augmentée, soit l'équivalent d'une aide de 600 € par élève a été poursuivie. 141 000 PC individuels ont ainsi été commandé tout comme les livrets d'exercices pour 124 770 élèves de la voie professionnelle.

L'application mobile LABAZ, spécialement conçue pour les jeunes de 15 à 25 ans, leur donne accès à l'ensemble des aides régionales qui leur sont destinées. En 2025, 165 000 jeunes se sont nouvellement inscrits sur l'application permettant d'atteindre

407 000 bénéficiaires à fin décembre 2025. 145 jeux concours ont été publiés, avec 7 000 jeunes tirés au sort au moins une fois – soit quatre fois plus d'opérations qu'en 2024, notamment grâce au lancement des « Rendez-vous sportifs ». 105 000 demandes de forfait Imagine R ont été déposées, représentant 10 M€ d'aides distribuées aux lycéens. 66 000 lycéens ont bénéficié de l'aide Sport & Culture (5,5 M€ en AP) qui intègre dorénavant les librairies au dispositif.

La Région a poursuivi son soutien stratégique au **développement de l'apprentissage**, avec 36 994 contrats d'apprentissage soutenus auprès de 110 CFA en 2025 via la majoration des coûts contrats, soit une progression de 6 % par rapport à 2024, pour un montant de 13,1 M€ en AP. Les subventions ont également permis de stabiliser l'offre de formation, notamment en apportant un soutien exceptionnel à 8 centres fragilisés. La Région a soutenu près de 23 000 apprentis lors de leur entrée en première année d'apprentissage via l'Aide Régionale aux Apprentis (ARA) avec des affectations à hauteur de 4 M€. L'aide forfaitaire attribuée vise à maximiser l'effet levier en faveur des niveaux de diplômes les moins élevés : 200 € par apprentis pour les niveaux 3 et 4 (CAP jusqu'au Bac) et 115 € pour les niveaux 5 (BTS).

La Région soutien les jeunes en formation et en insertion professionnelle à travers plusieurs dispositifs. Le **dispositif Revenu Jeunes Actifs (RJA)**, combinant rémunération et aide à la formation, a bénéficié à 3 000 jeunes de 18 à 25 ans, dont un montant maximum de 5 000 euros pour les jeunes en situation de handicap. L'action régionale a également permis de lever les freins d'accès à la formation en finançant jusqu'à 1 000€ le permis de conduire pour 10 192 jeunes franciliens en insertion professionnelle en 2025. Des aides à la mobilité ont été distribuées en 2025, notamment 27 996 chèques mobilité distribués aux jeunes en insertion par les missions locales et 24 030 forfaits Navigo gratuits des transports pour les jeunes en formation.

Les aides aux étudiants ont été renouvelées. Sur l'année universitaire 2025-2026, **968 contrats Mentors** ont été créés au sein des universités pour permettre aux étudiants de financer leurs études en venant en aide à d'autres étudiants de première année ou en situation de handicap. Par ailleurs, 2,4 M€ ont été mandaté au CROUS de Paris, au titre de l'année universitaire 2025-2026, afin qu'il verse **l'aide au mérite** dont ont bénéficié à date 2 110 bacheliers boursiers qui ont obtenu une mention très bien.

2.3.4. Une hausse des financements octroyés aux territoires et à leur transition écologique et énergétique

81 Contrats d'aménagement régional ont été approuvés en 2025 dont 5 CAR intercommunaux et 76 CAR communaux. Ce dispositif est très dynamique sur les dernières années, les contrats votés sont en hausse sensible en 2025, que ce soit en nombre de contrats votés ou en montant de dotation attribuée. Les mandatements s'élèvent à 70,1 M€ en 2025, soit une hausse de 28 % par rapport à 2024. Le CAR est un dispositif efficace et très apprécié, car il accompagne et finance les communes de plus de 2 000 habitants, des EPCI à fiscalité propre et des EPT pour des aménagements d'espaces publics et équipements de proximité (enfance, petite enfance, culture, sports et loisirs, rénovation de patrimoine non classé, etc. Il contribue ainsi fortement à l'accès de tous les franciliens aux services et équipements publics et contribue à construire la « Région des vingt minutes ». Simple d'utilisation, accessible aux communes peu dotées en ingénierie, il joue également un rôle de porte d'entrée vers les autres aides régionales et garantit une bonne couverture territoriale.

Avec la sélection de 9 projets de nouveaux quartiers en novembre 2025 pour un montant total de dotation de 28 M€, la région Île-de-France atteint l'objectif qu'elle s'était fixée : **accompagner 100 quartiers innovants et écologiques sur tout le territoire**. Dispositif phare en matière d'aménagement du territoire francilien, les 100 QIE contribuent fortement à l'effort de production de logement avec jusqu'à 120 000 logements produits dans ces nouveaux quartiers, qui démontrent que l'Île-de-France peut encore produire plus de logements, mais surtout produire mieux, avec des ambitions exigeantes en matière de transition écologique et énergétique, de mobilités douces, de sobriété foncière et de desserte en transports en commun.

Dans le cadre des objectifs du Pacte rural voté en 2016, la Région a poursuivi en 2025 son action au service des territoires ruraux pour tenir l'engagement de la Présidente de renforcer le maillage des équipements publics en zone rurale (tout à 20 minutes) et améliorer la qualité de vie dans les petites communes. A ce titre, **la Région a porté en 2025 le nombre total de contrats ruraux à 633**, dont 78 nouveaux contrats. Les affectations en faveur de 136 nouvelles opérations portées par ce dispositif représentent 13,6 M€ en AP tandis que les mandatements sur les nouveaux contrats ruraux s'élèvent à 17,0 M€ en CPI.

Sur le **nouveau programme national de renouvellement urbain**, 18,3 M€ ont été affectés en AP et 16,6 M€ ont été mandatés en 2025, soit un taux de respectivement 99,1 % et 186 % par rapport au BP 2025. Les affectations réalisées en 2025 concernent des projets en faveur des équipements pour la jeunesse et l'enfance ainsi que des opérations de sécurisation des espaces publics.

La Région a mis en œuvre **l'aide d'urgence à destination des communes frappées par des aléas climatiques**. A la suite de la tornade survenue le 20 octobre 2025 dans le Val-d'Oise, un fonds d'urgence destiné à l'attribution d'avances remboursables aux collectivités impactées par ce phénomène climatique a été lancé, avec une enveloppe de 1 M€ votée à la commission permanente de novembre 2025.

Dans le domaine de l'environnement, hors circulations douces, 59,0 M€ ont été affectés en AP et 99,0 M€ mandatés en CPI en investissement afin de répondre aux enjeux liés au changement climatique, à la protection du patrimoine naturel et de la biodiversité, à la santé environnementale, à l'économie circulaire et au traitement des déchets. En fonctionnement, la Région a poursuivi son accompagnement des multiples acteurs dans l'adaptation au changement climatique, la protection de la nature et de la biodiversité par 17,9 M€ d'affectation et 18,9 M€ de mandatement. Les communes et les départements représentent 28,2 M€ des engagements et 34,3 M€ des mandatements en 2025 sur cette politique régionale.

Au titre du Plan de Protection, de Résistance et d'Adaptation de la région Île-de-France face au changement climatique (PRACC), la Région a mis l'accent sur le **soutien à la création d'îlots de fraîcheur** (7,7 M€ affectés en AP), l'ouverture des espaces verts au publics, ainsi que les actions de gestion durable des forêts franciliennes, avec un fonds spécifique créé en 2024 dans le cadre de l'acte 2 de la stratégie régionale forêt bois. En 2025, **l'Agence Île-de-France Nature** a, à nouveau, bénéficié du soutien de la Région afin de contribuer à la dynamique de renaturation de l'Île-de-France. Pour cela, 15,5 M€ ont été affectés en investissement, dont 1,2 M€ en vue de l'achat du Bois du Piple au titre de la rétrocession des produits de cession prévue par la convention entre la Région et Île-de-France Nature.

Toujours aux côtés des communes, la Région a mobilisé 10,3 M€ en autorisations de programme en 2025 pour accompagner **61 projets de rénovation énergétique des équipements sportifs** (14 projets) et des bâtiments publics (19 projets) ainsi que pour la modernisation de l'éclairage public (28 projets).

Au titre de la mise en œuvre de la **Stratégie régionale d'économie circulaire (SREC)**, du plan Île-de-France Propre et du Plan régional de prévention et de gestion des déchets d'Île-de-France (PRPGD), 10,5 M€ ont été affectés en investissement en 2025. Deux opérations phares sont à souligner, l'une relative à la suppression du plastique à usage unique (AAP "Île-de-France zéro plastique" : 16 lauréats pour 1,3 M€) et l'autre au renforcement des filières de réemploi et le recyclage des déchets de chantiers et intégrer des bonnes pratiques circulaires dans les projets d'aménagement et de construction (AAP "Île-de-France BTP Circulaire" : 24 lauréats pour 3,1 M€).

Le **Budget Participatif Ecologique** a continué à accompagner associations et communes dans leur adaptation au changement climatique. Afin de poursuivre dans cette voie et de mettre à l'honneur toujours plus de projets lors de la septième édition du Budget Participatif Ecologique, un montant 4,9 M€ a été affecté au cours de l'année 2025 en investissement.

La Région a œuvré en fonctionnement pour préserver, restaurer et valoriser le patrimoine naturel francilien dans le cadre de la Stratégie Régionale pour la Biodiversité 2020-2030 en tant qu'autorité de gestion des 13 Réserves Naturelles Régionales et des 33 sites Natura 2000.

La troisième édition de la **Biennale d'architecture et de paysage de la Région Île-de-France**, qui s'est tenue du 5 mai au 13 juillet 2025, a attiré plus de 160 000 visites autour du thème de « La ville vivante », explorant le lien intime entre la vie et son milieu, qu'il soit urbain ou paysager. Un pavillon éphémère en bois massif et neuf expositions permanentes, à destination des professionnels et du grand public, ont permis de croiser les regards d'experts et d'offrir de nouveaux éclairages sur la réhabilitation et la réparation de nos villes, les modèles architecturaux des climats subtropicaux source vertueuse d'inspiration, l'art de façonner de nouveaux environnements paysagers qui s'adaptent aux changements climatiques et offrent des solutions de résilience pour nos villes, l'innovation et les nouvelles conceptions architecturales des lycées franciliens construits ou réhabilités mais aussi celles de nouveaux quartiers durables en Île-de-France où il fait bon vivre. Cette programmation a également été enrichie et animée par 48 événements : conférences, débats, ateliers, visites de sites, spectacles, etc.

Sur le secteur sports et loisirs, 57,3 M€ ont été affectés et 44,1 M€ ont été mandatés en investissement, soit respectivement 107,1 % et 96,5 % du BP 2025. En fonctionnement, les affectations se sont élevées à 16,2 M€ en AE et les mandats à 15,2 M€ en CPF, soit respectivement 105,7 % et 116,4 % par rapport au BP 2025. 2025 a représenté la dernière année de la contribution de la Région à la SOLIDEO. Afin de conforter l'héritage des JO, la Région affiche une politique volontariste dans l'accompagnement des projets de construction ou de réhabilitation d'équipement sportifs, notamment avec l'ouverture en budget supplémentaire de +3 M€ au titre des équipements sportifs de niveau régional. Les aides aux communes et aux départements s'élèvent à 23,0 M€ en engagement et 21,7 M€ sur ce secteur, principalement concentrées sur les équipements sportifs de proximité, la construction et la rénovation des équipements en faveur des lycéens ainsi que les équipements sportifs de niveau régional.

2.3.5. Les dépenses en faveur de la culture ont été maintenues à plus de 100 M€ tant en affectation qu'en mandatement

Sur le secteur *stricto sensu* de la culture, **100,2 M€** ont été exécuté en crédits de paiement à la fois en investissement et en fonctionnement et **83,2 M€** ont été affectés.

En investissement, 40,01 M€ en AP ont été affectés et 49,8 M€ en CPI ont été mandatés, soit respectivement 100 % et 135,5 % du BP 2025. La Région confirme ainsi son soutien en faveur de la construction, de la rénovation et de l'équipement des lieux culturels (conservatoires, centres d'art, librairies, etc.), de la production cinématographique et audiovisuelle, de la préservation du patrimoine francilien dans toutes ses spécificités : biens mobiliers et immobiliers protégés, inscrits ou classés « Monument historique ».

S'agissant du fonctionnement, les affectations se sont élevées à 43,2 M€ en AE et les mandats à 50,4 M€ en CPF, soit respectivement 100 % et 114,1 % du BP 2025. La Région poursuit son soutien au spectacle vivant, aux arts visuels, au cinéma, au livre et à la lecture, à l'éducation artistique et culturelle ainsi qu'à la jeune création au rang des priorités régionales.

D'autres secteurs contribuent à la politique culturelle régionale puisque 30 M€ ont été affectés à ce titre en autorisations d'engagement et de programme en 2025. Les **Contrats d'Aménagement Régionaux** participent ainsi à hauteur de 10,7 M€ en AP via des opérations sur des bâtiments culturels. La **restauration du patrimoine** inscrit ou protégé est au cœur du programme de rénovation des lycées en 2025 avec des affectations à hauteur de 9,6 M€. S'agissant des **100 quartiers innovants et écologiques**, la part de l'investissement culturel s'élève à 6,2 M€ en 2025. L'accompagnement de la **Biennale de L'Architecture et des Paysages** (BAP), portée par la direction de l'Aménagement avec une implication forte de la direction de la culture, est un espace unique de réflexion, d'expression et d'émulation sur les dernières évolutions et innovations dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage (0,9 M€ en AE). La **délégation Handicap** a poursuivi son action en faveur d'un meilleur accès à la culture et à la pratique artistique des

personnes en situation de handicap (0,3 M€ en AE). L'accès à la culture pour les jeunes fait l'objet de plusieurs types de soutien : les lycées ont utilisé en 2025 environ 20 % de leur **budget d'autonomie** à des activités d'éducation artistique et culturelle, soit 0,8 M€ en AE ; **l'application LABAZ** a permis l'inscription à des cours de pratiques artistiques, l'achat d'un instrument ou encore des places de concerts (0,7 M€ en AE).

2.3.6. La sécurité est demeurée au cœur des priorités régionales en 2025

En 2025, les financements alloués à la sécurité représentent **48,0 M€ en AP et 50,3 M€ en CPI**, complétés par **3,5 M€** de masse salariale en faveur des brigades régionales de sécurité.

Le **déploiement du bouclier de sécurité**, à hauteur de 16,8 M€, a permis de soutenir 199 communes et EPCI franciliens pour l'équipement en vidéo protection, la sécurisation des équipements publics et l'implantation locale des forces de sécurité dans le cadre du partenariat avec le Ministère de l'intérieur (ex. : financement du commissariat de la Police nationale à Aulnay-Sous-Bois, de la caserne de Gendarmerie nationale Babylone à Paris, de la sécurisation de deux sites de la Préfecture de Police de Paris et de l'équipement de plusieurs directions interdépartementales de la Police nationale). La Région a également soutenu 4 services départementaux d'incendie et de secours sur le territoire ainsi que la brigade des sapeurs-pompiers de Paris. Les mandats s'élèvent à 20,4 M€ sur ce périmètre.

31,1 M€ ont été affectés en AP et 29,7 M€ mandatés en CPI pour des **opérations de sécurisation des établissements d'enseignement secondaire**, dont 28,7 M€ en AP et 27,9 M€ en CPI pour des travaux dans les lycées publics. Cela représente un total de 65 lycées concernés par ces travaux votés en 2025 et 11 lycées ont bénéficié d'une subvention.

Les **brigades régionales de sécurité** sont constituées à fin 2025 de 89 agents et 26 voitures sont affectées à leur usage. Les agents ont été mobilisés sur 983 déclenchements et 460 interventions pendant l'année 2025.

2.3.7. La Région a poursuivi son action de lutte contre les déserts médicaux et de formation en matière sanitaire et sociale

Sur les **formations sanitaires et sociales**, 270,8 M€ en AE et 268,9 M€ en CPF ont été exécutés en 2025, soit une hausse de +2,7 % en AE et +1,8 % en CPF par rapport à l'exécution 2024. Pour le fonctionnement des instituts, 211,5 M€ ont été affectés et mandatés en 2025, soit +1,3 % par rapport à 2024.

Concernant les **formations sanitaires**, 171,5 M€ ont été exécutés en AE et CPF, soit +2,8 M€ par rapport à 2024, ce qui a permis d'assurer l'équilibre des budgets de 73 organismes et de financer la formation de 22 200 étudiants et élèves. L'objectif de diplômer davantage de professionnels est tenu grâce au financement des 1 313 nouvelles places de formation en soins infirmiers et des 90 places de formation de manipulateur d'électroradiologie médicale. Cependant, les montants ont été réajustés à la baisse en 2025, laissant la Région assumer seule le financement des 400 nouvelles places de formation aide-soignant. La Région a par ailleurs financé à hauteur de 1,8 M€ la mesure nationale de revalorisation des cotisations de la Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales (CNRACL) pour le personnel de ces organismes à compter du 1^{er} janvier 2025, qui n'est pas compensée par l'État.

Pour les **formations en travail social**, la Région a exécuté 40,0 M€ en AE et CPF répartis entre 24 établissements de formation, accueillant 4 700 étudiants, soit +1,6 % par rapport à 2024. Pour favoriser l'attractivité des formations et consolider les équipes, la Région a financé, à hauteur de 1,3 M€, la revalorisation salariale dite Ségur du social pour tous les professionnels qui n'en bénéficiaient pas encore. Aucune compensation de l'État n'est prévue pour cette disposition nationale.

La Région porte également une politique en faveur de **l'attractivité des formations**. Depuis 2024, sont organisées les Rencontres de l'Île-de-France qui ont regroupé près de 160 événements

en 2025 dans les établissements de formation et chez les employeurs pour faire découvrir les formations et les métiers. Cet événement est soutenu par une campagne de communication.

Pour les **bourses versées aux étudiants** en 2025, 49,8 M€ ont été affectés et 49,0 M€ ont été mandatés, soit respectivement +15,6 % et +6,3 % par rapport à 2024. Une révision du système des bourses avait été annoncée au niveau national et des crédits avaient été inscrits au BP 2025 pour faire face à cette éventuelle nouvelle dépense obligatoire. La réforme a été abandonnée, ce qui explique que le budget 2025 soit exécuté à 77 %.

Pour la **formation des demandeurs d'emploi**, aide-soignant et auxiliaire de puériculture, l'exécution s'établit à 5,7 M€ en AE et 5,1 M€ en CPF. Le taux relativement faible en affectation par rapport au BP 2025 s'explique par les mesures de bonne gestion prises pour tenir compte des baisses de recettes subies (non-reconduction du PRIC et fin de la subvention versée par France Travail, soit -3 M€). Le niveau de mandatement s'explique par les difficultés de remplissage des formations sur les rentrées antérieures, dont l'effet se propage sur plusieurs années, et de la baisse des affectations liée à l'arrêt du PRIC et de la subvention versée par France Travail.

La Région finance également de manière volontariste la politique d'investissement dans le bâti des instituts de formations sanitaires. Ce sont 110M€ qui ont été investis depuis 2021 et 8 M€ d'AP spécifiquement en 2025 pour des opérations de réhabilitation et de modernisation.

Sur le **développement social et la santé**, 20,1 M€ en AP et 20,9 M€ en CPI ont été exécutés en investissement et 6,9 M€ en AE et 9,2 M€ en CPF en fonctionnement en 2025.

Afin de **lutter contre la désertification médicale**, 7,5 M€ ont été affectés en AP et 8,5 M€ ont été mandatés en CPI sur le fonds régional de résorption des déserts médicaux. Les affectations ont permis de soutenir, quasi-exclusivement dans des zones carencées, 51 structures collectives de soins dont 26 structures d'exercice collectif (15 maisons de santé pluriprofessionnelles et 11 centres de santé) et 25 cabinets de groupe. 379 professionnels de santé ont également bénéficié d'une aide individuelle à l'installation.

S'agissant de la politique régionale en faveur des personnes en situation de handicap, 6,7 M€ ont été affectés et 5,4 M€ mandatés en 2025. 34 projets innovants d'établissements d'accueil des personnes en situation de handicap ont ainsi pu être soutenu. Le budget Participatif Handicap a permis quant à lui de financer 130 projets correspondant à 1,0 M€ d'AP affectées, notamment les Pas de l'Espoir pour l'achat de 10 casques de photobiomodulation et ARE pour l'achat de lecteurs mains libres à destination des salariés d'une entreprise adaptée tremplin du secteur logistique dédiée à l'insertion de personnes en situation de handicap.

S'agissant de la lutte contre la précarité sur le territoire francilien, en particulier en direction des femmes et des familles, 6,7 M€ ont été affectés et 5,6 M€ mandatés en 2025. En matière de lutte contre les fractures sociales et territoriales, 3 axes d'intervention sont privilégiés à savoir :

- le développement de l'innovation au service des plus fragiles ;
- le développement de partenariats stratégiques avec des acteurs majeurs de la solidarité permettant de renforcer l'impact de l'intervention structurante de la Région et d'agir au plus près des besoins sur l'ensemble du territoire. Ainsi, la Région est un partenaire majeur dans le financement de la journée des oubliés des vacances du Secours Populaire Français, permettant ainsi aux enfants issus des 8 départements franciliens de bénéficier d'une journée à la mer. La Région soutient aussi la création, rénovation et adaptation des structures d'accueil des publics précaires déployés par ces grands partenaires au sein de leurs différentes antennes locales, promouvant ainsi l'accès aux droits au sein des territoires ;
- le maintien du réseau des Maisons Région Solidaire, dispositif créé en 2019 en lien étroit avec la Préfecture de Région, destinées à prendre en charge les personnes sans-abris vivant dans le métro et à leur offrir répit, soins et réinsertion. A ce jour, 3 Maisons Région Solidaire existent pour un nombre total de 138 places, dont une exclusivement dévolue à l'accueil des femmes avec 43 places. En 2025, 164 personnes ont pu bénéficier d'un accueil au sein d'une Maison Région Solidaire.

Les assises de la longévité ont été organisées le 8 octobre 2025 à Saint-Ouen. Des acteurs publics et privés franciliens et des experts internationaux ont été invités à discuter autour de l'adaptation de l'Île-de-France à l'allongement de l'espérance de vie afin de bâtir une région de la longévité. Au-delà des échanges, des projets concrets et inspirants ont également été présentés.

2.3.8. Une politique d'innovation, de compétitivité et de recherche particulièrement dynamique en 2025

Sur la recherche, 22,9 M€ ont été affectés en AP et 32,9 M€ ont été mandatés en CPI en investissement ainsi que 20,4 M€ en AE et 17,2 M€ en CPF en fonctionnement. Alors que les autorisations de programme et les crédits de paiement de fonctionnement sont conformes au budget 2025, les autorisations d'engagement représentent 118 % et les crédits de paiement d'investissement 155 % du BP 2025.

En investissement, ces affectations ont permis de déployer la **politique régionale de soutien aux équipements scientifiques dans les laboratoires**, qui favorise l'excellence scientifique de la Région ainsi que son attractivité nationale et internationale. Il s'agit à la fois des équipements scientifiques structurants pour les programmes scientifiques Domaines d'Intérêt Majeur (DIM) et des Questions d'intérêt majeur (QIM) de recherche (13,5 M€ en 2025) mais également des 13 projets d'équipements scientifiques et technologiques au titre des programmes SESAME (5,5 M€), du CPER 2021-2027, premier CPER dans lequel la Région contribue au volet équipements scientifiques (2,0 M€) ainsi que de la participation régionale de 1,8 M€ au programme d'investissement 2025 du groupement d'intérêt public (GIP) Genopole.

Via le **programme SESAME**, la région soutient la plateforme d' « Evaluation de la pratique d'activité physique, sportive et parasportive pour une optimisation des équipements et dispositifs d'appareillage adaptés dans le contexte de la transition écologique » (PRISMEVAL) porté par l'Université Sorbonne Paris Nord au sein du Pôle de Référence Inclusif et Sportif Métropolitain. Il s'agit de consolider l'héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, au bénéfice de tous les franciliens, et de contribuer à la structuration de site au travers de l'Institut Fédératif de Recherche et de Formation PROSPECTIVE.

En fonctionnement, les **domaines d'intérêt majeur (DIM)** constituent le pilier central de la politique régionale de soutien à la recherche et à l'innovation. Entre 2017 et 2021, 13 Domaines d'Intérêt Majeur ont bénéficié de 110 M€ pour mener leurs recherches, ce qui a permis de soutenir plus de 500 doctorants, post-doctorants et chercheurs et co-financer plus de 100 équipements structurants (mi-lourds) cofinancé en au sein des laboratoires franciliens.

Le **réseau francilien QuanTiP** fédère ainsi dans le domaine compétitif des technologies quantiques un ensemble d'équipes académiques au meilleur niveau mondial et un vivier de startups et d'entreprises franciliennes, afin de développer des technologies applicatives de pointes et d'accélérer le transfert de technologies quantiques vers l'industrie. Il rassemble 1 231 chercheurs, 153 équipes de recherche, 42 laboratoires et 47 partenaires. A travers les appels à projets ouverts aux partenaires académiques, le DIM QuanTiP propose des allocations doctorales et post-doctorales, des financements d'équipements et de projets de transfert technologique. Il soutient également des manifestations scientifiques et grand public et propose diverses formations aux membres du réseau (création de start-up, médiation scientifique, etc.).

Sur l'enseignement supérieur, 9,0 M€ ont été affectés en AP et 52,5 M€ ont été mandatés en CPI en investissement ainsi que 11,1 M€ en AE et 9,3 M€ en CPF en fonctionnement. Le faible niveau d'AP s'explique par la suspension de certains projets afin de faire face à la diminution des recettes imposée par l'État en loi de finances.

En matière de **développement économique**, 75,4 M€ ont été affectés en AP et 70,3 M€ ont été mandatés en CPI en investissement, soit respectivement 104 % et 97 % du budget primitif 2025. En fonctionnement, l'exécution s'élève à 37,7 M€ en AE et 40,4 M€ en CPF, soit respectivement 106 % et 110 % du budget primitif 2025.

En investissement, l'accent a été mis sur la compétitivité des entreprises franciliennes, la réindustrialisation, la transition écologique et le soutien à l'innovation, notamment dans les filières stratégiques (IA, santé, deep tech, greentech).

Le soutien à la création et au développement des entreprises a constitué un pilier majeur de la politique d'investissement régional en 2025. Avec 20,5 M€ d'AP affectées, les dispositifs ont permis de renforcer significativement les outils financiers dédiés à la réindustrialisation et à la transition écologique. Le **Fonds Île-de-France Réindustrialisation** est dorénavant pleinement opérationnel avec la réalisation de cinq investissements stratégiques dans des entreprises de deep tech (Ion-X, Alice & Bob, Hiquite Diamond, Spark Cleantech), couvrant les domaines du newspace, du quantique et de l'énergie verte, pour un montant total de 10 M€. Le **Fonds Île-de-France Décarbonation**, levier clé de la stratégie régionale en faveur de l'industrie verte, a investi en 2025, 3,5 M€ en faveur d'Elum Energy, spécialisée dans l'optimisation des centrales solaires et hybrides. Fin 2025, le montant total souscrit par le fond est de 100 M€, grâce à l'arrivée de nouveaux investisseurs.

Enfin, sur le même modèle, la Région déploie un fonds Femtech destiné à soutenir les startups développant des innovations au service de l'amélioration de la santé des femmes. Il a été doté de 5 M€ de la Région, dont 3 M€ en 2025, et est destiné à atteindre 40 à 50 M€ en faisant levier sur des capitaux privés.

Sur le soutien à l'industrie et aux autres services, le dispositif phare PM'UP a permis d'affecter 15,6 M€ à 70 PME franciliennes, afin de financer leurs projets de développement, d'innovation et de transition écologique. La Région a renforcé en 2025 son dispositif d'accompagnement des entreprises en fragilité à travers l'évolution du chèque prévention et la mise en œuvre expérimentale du prêt prévention. Cette double initiative vise à repérer plus en amont les difficultés économiques et financières des TPE et PME franciliennes, en passant d'une logique réactive à une approche proactive de prévention. Le chèque prévention, désormais intégré à un parcours d'accompagnement renforcé, permet d'activer rapidement des diagnostics spécialisés (juridique, social, financier) via les réseaux d'appui (CRA, CCI, Bpifrance). Parallèlement, le nouveau prêt prévention, doté d'un fonds de 1 M€, offre une solution de trésorerie rapide et simplifiée, sans garantie personnelle, pour faire face à des difficultés conjoncturelles ou amorcer une restructuration. Ce dispositif, porté en lien avec les organismes de garantie et les banques partenaires, s'inscrit dans une stratégie globale de préservation de l'emploi et de maintien de la vitalité du tissu productif régional.

En 2025, la Région a apporté son soutien à hauteur de 3 M€ en AP à la construction du bâtiment central de la **Cité de la Gastronomie Paris-Rungis**. Ce projet, porté par le Syndicat mixte de la Cité de la Gastronomie Paris Rungis, constitue un équipement structurant pour le territoire du Grand Orly Seine Bièvre, visant à valoriser le patrimoine gastronomique francilien, à soutenir les filières agricoles et alimentaires durables, et à créer des synergies entre formation, innovation, culture et commerce.

S'agissant de **l'économie sociale et solidaire**, le **Fonds InvESS Île-de-France Développement** a été lancé début 2025, avec pour objectif d'accompagner les structures de l'ESS en croissance nécessitant des levées de fonds en quasi-fonds propres. Ce nouveau fonds, ciblant des tickets d'investissement entre 0,5 M€ et 2 M€, s'inscrit dans la continuité du dispositif régional de structuration de l'ESS et renforce la chaîne de financement des entreprises à impact. Depuis son lancement en janvier 2025, on compte plus de 80 dossiers étudiés et trois investissements annoncés pour un montant total de 2,3 M€.

Sur les incubateurs et grands projets d'innovation, 27,9 M€ ont été affectés et 19,6 M€ ont été mandatés. Le fonds Innov'up a été abondé de 14,5 M€, permettant de soutenir 193 entreprises innovantes. Un montant de 2,8 M€ a été alloué à des Grands Lieux d'Innovation, dont 2 M€ pour le Smart Surgery Lab (AP-HP) et 0,8 M€ pour le Campus Louis Braille. Enfin, 8,6 M€ ont été engagés pour des Grands Projets de R&D, notamment en faveur de Mistral AI (3 M€), de projets

dans les semi-conducteurs (2,25 M€) et de l'IA en santé (0,6 M€). Une dotation de 2 M€ a également été affectée au dispositif I-démo PIA 4 / CPER.

En fonctionnement, l'accent est mis sur le **renforcement de l'accompagnement des entrepreneurs et des jeunes entreprises**. En 2025, le Pass Entrepreneur #Leader a permis d'accompagner près de 6 350 lauréats auxquels s'ajoutent près de 2 000 entrepreneurs accompagnés sur l'ancien dispositif. Le plan en faveur de l'entrepreneuriat des femmes inclut quant à lui un programme de mentorat et un soutien direct à 80 entrepreneures. La Région a également soutenu des actions ciblées de modernisation et de transformation des entreprises, notamment via le Pack IA et nouvelles actions IA (1,5 M€) pour accompagner l'adoption de l'intelligence artificielle. Les principaux pôles de compétitivité franciliens ont été soutenus (4,34 M€ en AE et 4,58 M€ en CPF), notamment Systematic Paris Region, Medicen Paris Region, et Cap Digital Paris Region, reflétant leur rôle central dans les filières numérique, santé et industrie ; Astech Paris Region et NextMove pour leurs projets dans l'aéronautique et la mobilité.

La Région Île-de-France a également maintenu et enrichi ses soutiens à **l'agriculture francilienne**. Un effort particulier a été porté sur l'installation des jeunes agriculteurs avec 3,04 M€ d'AE affectées dans le cadre de la programmation FEADER 2023-2027, complétées par 0,07 M€ pour les structures d'accueil. Parallèlement, l'**aide résilience** pour aider le secteur à faire face aux crises climatiques et sanitaires a donné lieu à 2,8 M€ de CPF. La structuration des filières locales a également été consolidée via 1,1 M€ versés à la Chambre d'Agriculture et l'**aide « Bio + »** dotée de 2,0 M€, tandis que 429 exploitations ont bénéficié d'aides à la certification biologique. En investissement, l'année a été marquée par l'affectation de 9,7 M€ d'AP au titre des aides aux investissements dans les exploitations, notamment à caractère environnemental, cofinancées par du FEADER.

2.3.9. Dans un environnement international perturbé, la Région a maintenu une action internationale responsable et solidaire

Dans le domaine de l'action internationale, 0,84 M€ ont été affectés en AP et 1,2 M€ ont été mandatés en CPI en investissement, soit respectivement 84 % et 134 % du budget primitif 2025. En fonctionnement, l'exécution s'élève à 2,6 M€ en AE et 2,2 M€ en CPF, soit respectivement 244 % et 131 % du budget primitif 2025.

S'agissant du **fonds d'intervention d'urgence humanitaire et climatique**, plusieurs actions ont été menées en 2025 :

- réhabilitation et équipement d'un bâtiment communal pour créer un centre communal de protection civile à Rybotyn, situé dans une zone rurale enclavée, dans l'oblast de Tchernihiv ;
- réhabilitation et équipement de l'institut professionnel médical situé à Makariv, à l'ouest de Kyiv et qui accueille chaque année 150 étudiants venus de toute l'Ukraine ;
- achat de deux véhicules tout-terrain de type pickup à benne ouverte adaptés au transport sécurisé d'explosifs afin de sécuriser et réhabiliter des territoires pollués dans les gouvernorats de Liban-Sud et de Nabatiyeh, territoires comprenant diverses communautés minoritaires (notamment chrétiennes et druzes) ;
- aide d'urgence à la population des territoires palestiniens : distribution d'eau pour 10 834 personnes et sessions de promotion de l'hygiène sur les sites de distribution d'eau desservis par des camions-citernes pendant 20 jours au total afin de limiter la propagation des épidémies ; aide nutritionnelle d'urgence en faveur des enfants de Gaza.

Sur la coopération décentralisée, plusieurs projets ont été menés en 2025 :

- projet KALYNA relatif à la formation à la gestion des projets européens pour les Oblasts de Kyiv et Tchernihiv ;
- projet « YEREVAN PROGRAM FOR URBAN CHANGE » afin de renforcer les capacités de la municipalité arménienne en matière de planification urbaine, de gestion des déchets et de mobilité urbaine ;
- projet ECONNECT de soutien à la transition numérique de plusieurs territoires partenaires.

* *

*

3. Les pratiques de gestion de la dette et de la trésorerie s'inscrivent en 2025 dans la ligne d'optimisation des exercices précédents saluée par les marchés

3.1. Placée dans un contexte de marché difficile en janvier 2025, l'émission obligataire de 1 000 M€ confirme l'excellente signature de la Région Île-de-France

La Région Île-de-France dispose d'un ensemble d'outils lui permettant d'**accéder durablement à la liquidité en toutes circonstances** et qui constitue autant d'alternatives pour mobiliser des emprunts, avec souplesse et rapidité, en créant les meilleures conditions de concurrence entre les acteurs financiers.

Pour accéder aux financements de marché pour des montants importants, la Région a mis en place dès 2001 un programme EMTN¹¹. Il s'agit d'une documentation standardisée offrant toute la souplesse et la réactivité nécessaires pour émettre des obligations dans les meilleures conditions.

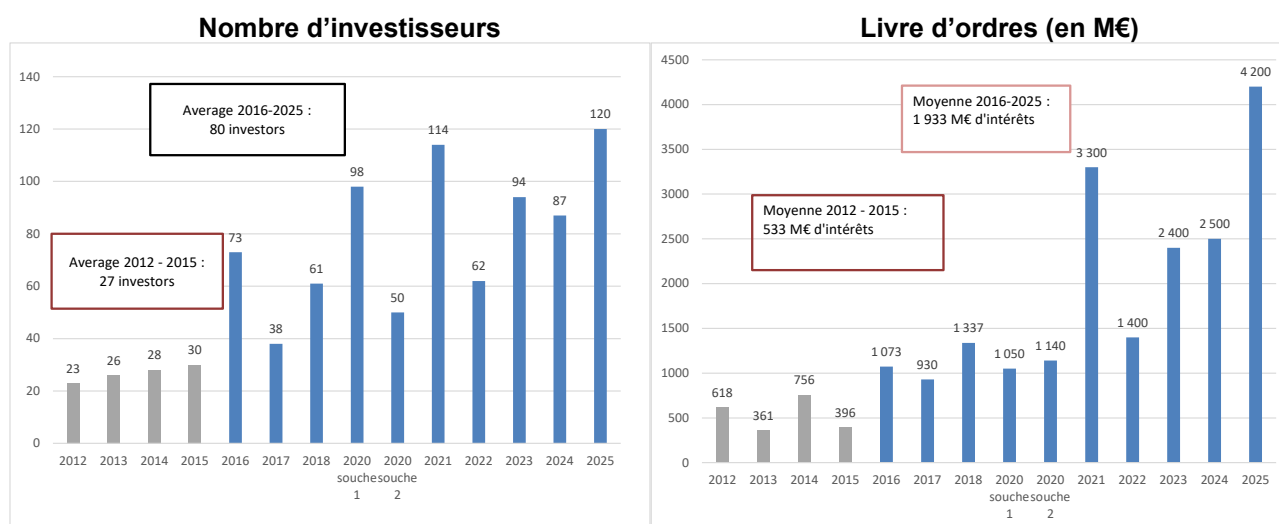
Afin de financer son programme d'investissements 2025, la Région Île-de-France a procédé en janvier 2025 à une émission obligataire verte et responsable d'un montant total de 1 000 M€ et d'une durée de 10 ans et 4 mois.

Cet emprunt, réalisé dans un contexte géopolitique instable ainsi que dans un contexte de politique monétaire restrictive, débouchant sur une hausse des taux d'intérêts, a néanmoins permis à la Région de sécuriser son besoin de financement pour l'année. Le taux de rendement offert pour cette opération est de 3,669 %.

Par ailleurs, **le succès de cette émission, et ce malgré ce contexte de financement difficile, s'illustre par l'importante sursouscription des investisseurs** (livre d'ordre représentant plus de 4 fois le besoin exprimé) ainsi que par **un nombre élevé d'investisseurs intéressés** (120, contre une moyenne de 27 investisseurs entre 2012 et 2015).

Cette base solide d'investisseurs, à la fois en termes de nombre de participants et de montants d'intérêts témoigne de la qualité intrinsèque de la signature de la Région Île-de-France et traduit l'effort engagé depuis 2016 pour travailler la base d'investisseurs.

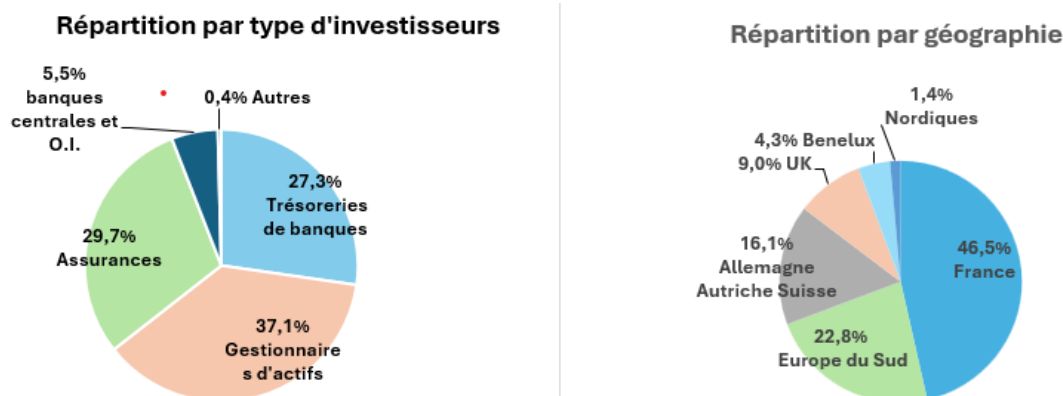
¹¹ Euro Medium Term Notes – programme d'émission de titres à moyen terme.



Source : Direction des affaires financières, Région Île-de-France.

La présence remarquée ces dernières années de la Région Ile-de-France sur le marché de la finance verte et responsable, et ses bons ratios financiers, ont contribué à sécuriser cette opération auprès d'investisseurs reconnus et fidèles, dans une période de financement tendue pour l'ensemble des émetteurs. L'ancrage historique et régulier sur le marché du financement responsable, renforcé en 2021 puis en 2025 par les innovations du nouveau cadre d'émissions vertes, sociales et durables, constitue une force et une plus-value pour convaincre des investisseurs davantage exigeants. L'actualisation du cadre des émissions obligataires de la Région a par ailleurs été saluée par le marché comme dans les meilleures pratiques sur la taxonomie européenne.

Un autre motif de satisfaction porte sur la diversité géographique des investisseurs, avec 53,5 % d'investisseurs étrangers. Cette émission a en effet rassemblé 120 ordres à travers 15 pays, l'Allemagne, l'Autriche et la Suisse (zone DACH) représentant 16,1 % de l'allocation finale des fonds.



Source : Direction des affaires financières, Région Île-de-France.

3.2. L'autorisation d'emprunt 2025 n'a pas été saturée en raison d'un pilotage fin des besoins de financement et de la réintégration de recettes supplémentaires du fait de l'adoption tardive de la loi de finances initiale

L'emprunt mobilisé en 2025 s'élève à 1 000 M€, issu d'une émission obligataire du mois de janvier, soit 84 % de l'autorisation d'emprunt du BP 2025 (1 189,53 M€). Alors qu'un tirage sur la ligne de crédit contracté auprès de la BEI était initialement envisagé pour la fin d'année, le pilotage fin du besoin de financement et la perception de recettes plus élevées que prévu en BP a permis de limiter l'emprunt 2025 au strict nécessaire.

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Emprunt											
Autorisation budgétaires	855,8	802,3	800,1	809,6	709,3	641,4	578,8	719,4	853,2	938,9	1 189,5
Réalisations	712,0	650,0	530,0	600,0	200,0	800,0	500,0	700,0	600,0	938,0	1 000,0
Résultats											
Excédents N-1	1,0	4,2	141,7	66,2	306,9	276,2	483,5	448,1	356,3	105,2	77,6
Résultat de l'exercice	4,2	141,7	60,6	305,7	268,5	483,5	448,1	356,3	105,2	77,6	59,4

Source : Direction des affaires financières, Région Île-de-France.

3.3. Un recours maîtrisé aux lignes de liquidité en fin d'exercice pour faire face aux retards de paiement de l'Etat

Les lignes de liquidité peuvent être utilisées à la fois comme outil pour gérer la trésorerie quotidienne et comme ligne de couverture pour les tirages de billets de trésorerie. La mise en place de lignes de liquidité est venue en remplacement de la ligne de revolving¹², arrivée à échéance le 30 décembre 2022.

En 2025, la Région a piloté son besoin de trésorerie et a eu recours uniquement en fin d'année aux tirages de lignes de liquidité auprès de la Société Générale et de CACIB, mises en place respectivement en juillet et octobre 2025 pour une durée d'un an :

- un premier tirage de 80 M€ de la ligne de liquidité auprès de CACIB en date du 4 décembre ;
- un second tirage de 80 M€ de la ligne de liquidité auprès de la SG en date du 11 décembre 2025.

Ces tirages ont été rendus nécessaires par le retard de versement des crédits PRIC par l'État au quatrième trimestre 2026. La Région a procédé au remboursement de ses deux tirages le 23 décembre 2025.

Le coût de ces 2 tirages s'est traduit pour la Région par une charge d'intérêt supplémentaire de 0,16 M€ en 2025. Le coût de gestion de la trésorerie en 2024 s'élevait à 0,83 M€ dont 0,51 M€ au titre des intérêts du tirage du billet de trésorerie et 0,32 M€ au titre des intérêts sur le tirage de la ligne de liquidité. La Région a ainsi optimisé son coût de financement par rapport à 2024 en le divisant par 5 permettant de réaliser une économie de 0,67 M€ en 2025.

Il n'y avait donc aucun encours de billets de trésorerie porté au 31 décembre 2025.

3.4. A fin 2025, l'encours de dette apparaît sécurisé et composé à 94 % d'emprunts verts et responsables

3.4.1. L'encours de dette est sûr

En termes de risque, 100 % de l'encours de dette régionale est classé dans la meilleure catégorie possible, en A-1 selon la classification des risques retenue dans la circulaire du 25 juin 2010 relative aux produits offerts aux collectivités territoriales. La Région n'utilise en effet que des produits simples pour lesquels elle paye un taux fixe ou un taux variable parmi ceux communément utilisés sur les marchés financiers.

Le stock de produits de gestion active (hors couverture du risque de change) est composé au 31 décembre 2025 d'un *swap* de taux simple, contracté en 2011.

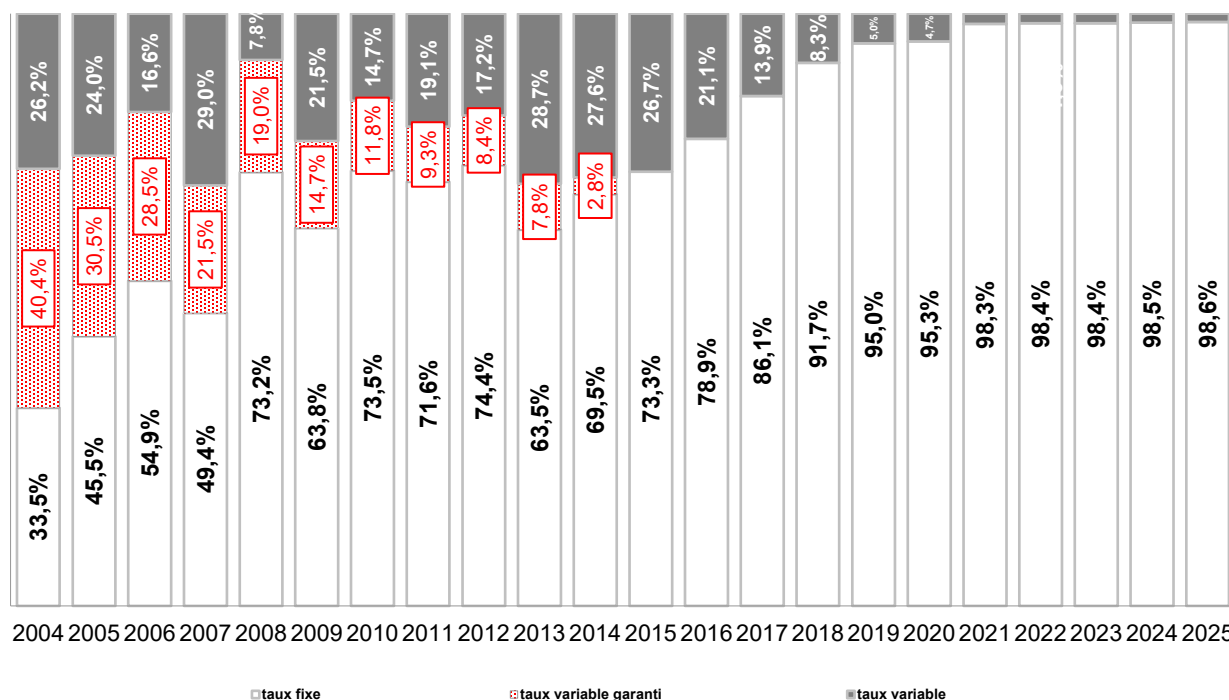
3.4.2. La part de la dette à taux fixe en 2025 continue de progresser

¹² Le montant plafond de cette ligne *revolving* était initialement de 1,0 Md€. Il a été réduit contractuellement de 138 M€ le 30 décembre 2011, de 138 M€ le 30 décembre 2013, puis de 137 M€ le 30 décembre 2015. Le niveau du plafond, soit 587 M€, est resté inchangé jusqu'au terme de la ligne *revolving*, fin 2022.

La quasi-totalité de la dette régionale est à taux fixe. **La dette régionale est composée, au 31 décembre 2025, de plus de 98 % d'emprunts à taux fixe et de moins de 2 % d'emprunts à taux variable.**

Evolution de la structure de la dette par type de taux au 31/12 de l'année N

(hors encours mobilisé à court terme sur la ligne revolving le cas échéant)



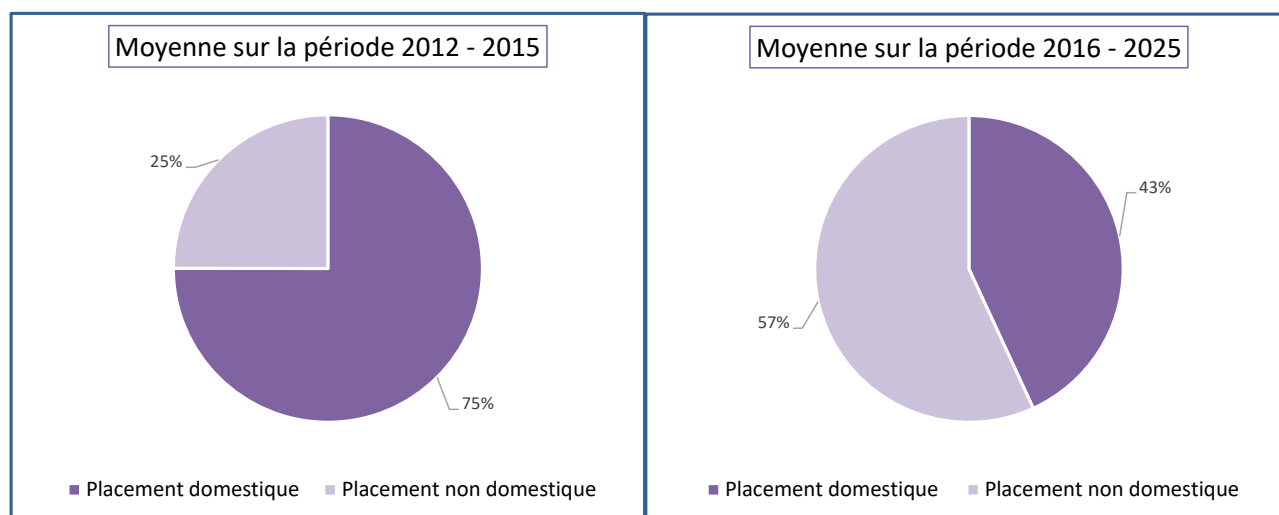
Source : Direction des affaires financières, Région Île-de-France.

La stabilité de la part de la dette à taux fixe en 2025 reflète mécaniquement les caractéristiques de l'emprunt mobilisé en 2025 ainsi que l'échéancier naturel de l'encours :

- l'emprunt mobilisé en 2025 s'est élevé à 1 000 M€ et a été souscrit à taux fixe (coupon à 3,65 %) sur une maturité de 10 ans et 4 mois ;
- les emprunts arrivés à terme en 2025 étaient pour leur part indexés à taux fixes d'un montant de 650 M€ pour les emprunts obligataires, 75 M€ pour deux placements privés, 26,5 M€ pour les emprunts bancaires.

3.4.3. Les porteurs obligataires sont diversifiés

La diversification géographique des porteurs obligataires de la région s'accroît, réduisant ainsi la dépendance historique aux prêteurs domestiques. Comme le montrent les graphiques ci-dessous, sur la période 2012-2015, 75 % en moyenne des émissions obligataires ont été placés en France, contre 43 % sur la période 2016-2025.

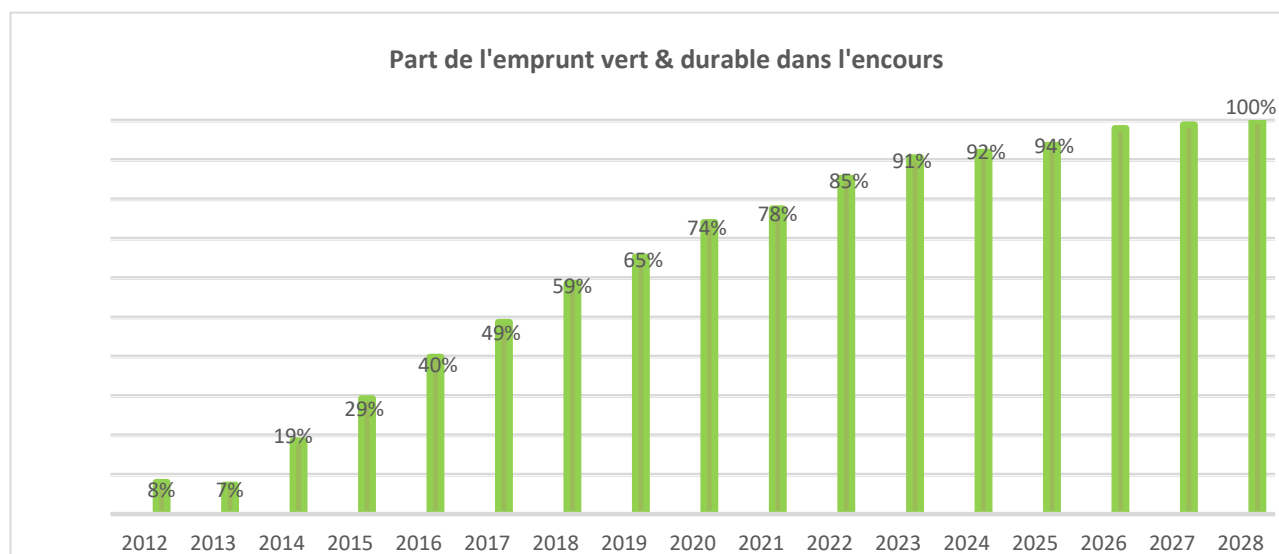


Source : Direction des affaires financières, Région Île-de-France.

3.4.4. Le financement vert et responsable représente toujours un atout dans les conditions de marché actuelles

La Région Île-de-France a confirmé sa stratégie de financement durable en 2019 en s'engageant à ne recourir exclusivement qu'à des financements verts et responsables.

L'emprunt réalisé en 2025, pour un montant de 1 000 M€, a fait croître la part des emprunts sous format vert et responsable dans l'encours de dette régional de 92 % (2024) à 94 %.



Source : Direction des affaires financières, Région Île-de-France.

Outre la responsabilité environnementale et sociale de la Région d'inscrire ses financements dans une logique durable, cet engagement a non seulement permis d'accroître significativement la profondeur de liquidités accessibles par la Région, mais également de négocier au mieux ses coûts de financement, les obligations durables pouvant bénéficier d'un léger avantage compétitif en termes de prix.

Cette stratégie est d'autant plus importante lors des conjonctures difficiles, dans le cas où les sources traditionnelles de financement se raréfient ou deviennent plus exigeantes, puisqu'elle permet d'avoir accès à des relais de financement. Les effets bénéfiques de ce positionnement ne sont sans doute pas étrangers à la qualité croissante de la base d'investisseurs de la Région malgré le contexte financier national (*confer supra*).

Les efforts et innovations continus entrepris par la Région en matière de finance responsable ont été récompensés une nouvelle fois cette année, au travers du prix de la meilleure **équipe de réflexion sur les obligations vertes** (*Best Green Bond Thought Leadership Team Global 2025*) de la part de **Capital Finance International** (CFI). La Région a également reçu le prix du **meilleur émetteur de sa catégorie** (*Best in class bond issuer*). Ces prix mettent en lumière, une fois de plus, le travail réalisé par l'ensemble des services, sous le pilotage du pôle Finances et met à l'honneur l'expertise forgée par les équipes de la direction des finances sur ces sujets environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), en constante progression depuis la première émission obligataire durable émise par la Région en 2012.

3.4.5. Un encours de dette maîtrisé sur la mandature et un profil d'amortissement prévisible

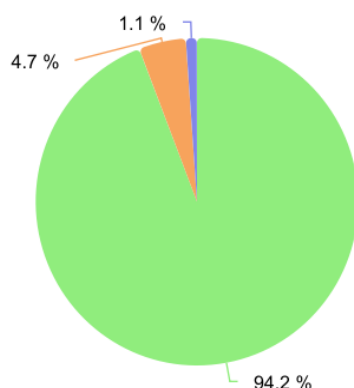
Fin 2025, l'encours de dette s'établit à 7,14 Md€ contre 5,4 Md€ fin 2015. L'effet ciseau entre les restrictions de recettes opérées par l'État et la tension sur les dépenses avec la mise en œuvre du plan d'investissement dans les lycées et du contrat de plan État Région 2021-2027, la hausse des frais financiers et de l'inflation, a pour conséquence une pression nouvelle sur l'endettement. L'encours de dette a ainsi été stabilisé en volume entre 2016 et 2025, après une baisse en valeur entre 2018 et 2019, ce qui est d'autant plus remarquable que l'investissement a sensiblement augmenté sur cette période. Pour mémoire, l'encours de dette avait progressé de + 53 % lors du mandat 2010-2015.

L'encours de dette de la Région se compose de la manière suivante :

- 93,5 % d'emprunts obligataires dont 91,1 % pour les émissions obligataires qui représentent 6 500 M€, et 2,4 % en placements privés, soit un encours de 170,8 M€ ;
- 5,8 % de prêts contractés auprès des institutions publiques qui représentent 416,7 M€ : composé de trois emprunts amortissables contractés avec la CDC en 2011 et 2017 (mobilisés en 2018), et sur lesquels il reste à rembourser au 31 décembre 2025, respectivement 31,5 M€, 26 M€ et 21,2 M€, et de deux emprunts auprès de la BEI (l'un de 2012 et l'autre de 2024), pour un montant de 338 M€ ;
- 0,7 % au titre d'un prêt Schuldschein (instrument de dette de droit allemand) de 50 M€ contracté en 2013.

Répartition de l'encours de dette régionale par type de placement au 31/12/2025

Prêteurs

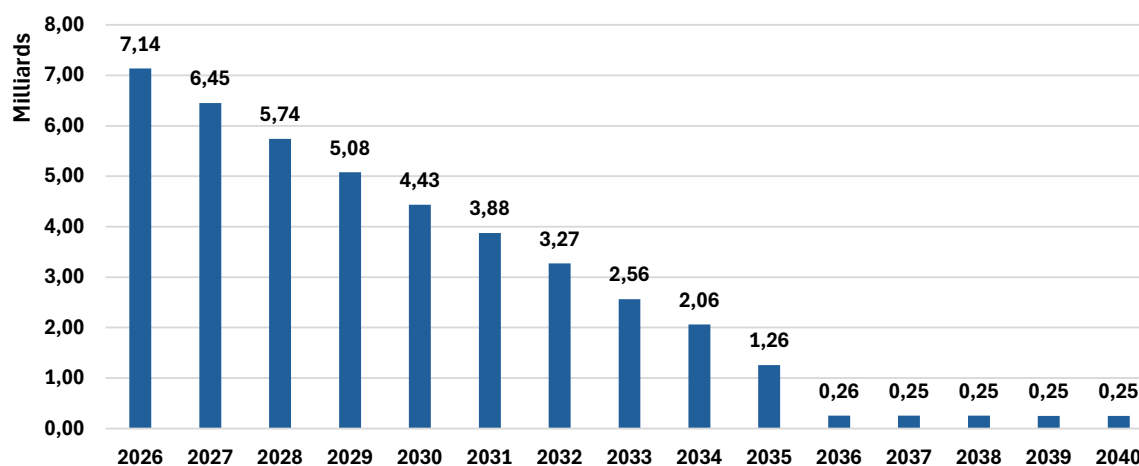


Prêteur	Notation MOODY'S	%	Montant
Obligataire	-	94,16	6 720 816 326,53
Banque Européenne d'Investissement	-	4,74	338 000 000,00
Caisse des Dépôts et Consignations	-	1,10	78 727 281,52
TOTAL			7 137 543 608,05

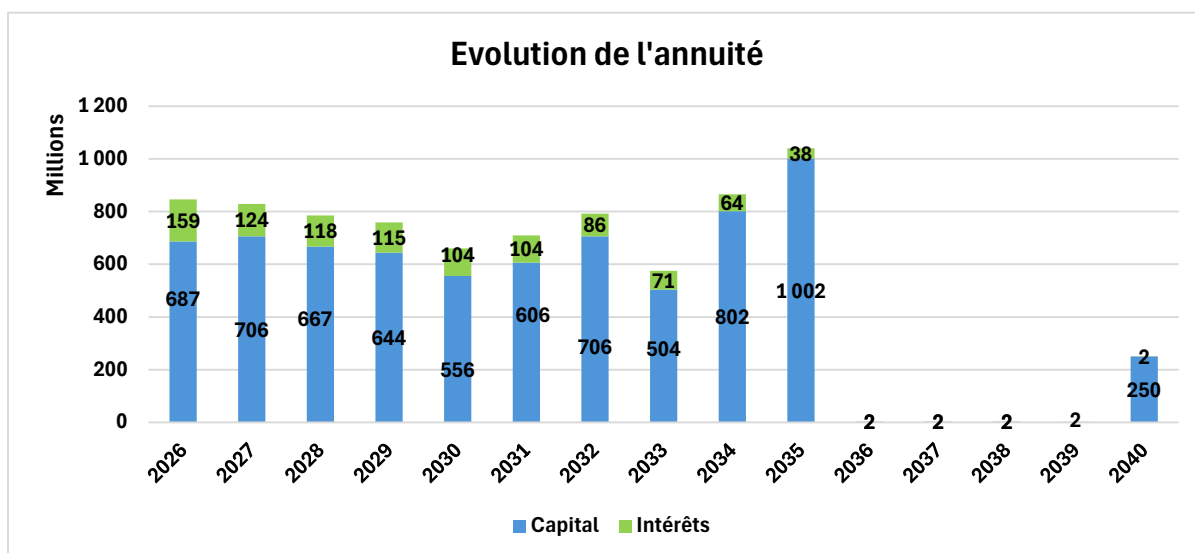
Source : Direction des affaires financières, Région Île-de-France.

A l'exception des emprunts amortissables contractés en 2011 et en 2018 avec la CDC, l'encours de dette est composé au 31 décembre 2025 d'emprunts à remboursement *in fine*, à hauteur de 99 %.

Profil d'amortissement de la dette au 31 décembre 2025



Source : Direction des affaires financières, Région Île-de-France.



Source : Direction des affaires financières, Région Île-de-France.

* *

*

4. Les ratios financiers de la Région restent favorables en dépit des crises successives et des contributions répétées au redressement des finances publiques

L'**épargne brute** dégagée sur l'exercice est de 1 233,7 M€, soit un taux d'épargne de 29,9 % en progression de + 9,4 points depuis son plus bas niveau constaté à fin 2015 (compte administratif pour 2015).¹³ Ces données constituent un indicateur de la robustesse de la Région Île-de-France.

Après amortissement de la dette, l'**épargne nette** de 482,2 M€, majorée des recettes d'investissement, a permis de dégager un autofinancement des dépenses d'investissement de 1 132,4 M€¹⁴, soit un taux d'autofinancement de 52,7 %. Il s'agit là encore d'un taux satisfaisant.

La **capacité de désendettement poursuit son amélioration en 2025**. En effet, fin 2025, la capacité de désendettement régionale (encours / épargne brute) s'élève à un niveau faible de 5,8 ans, soit une diminution nette par rapport à son niveau de fin 2015 de 7,5 ans. Ce niveau laisse encore une marge conséquente pour financer les décaissements à venir des plans d'investissement de la Région (lycées, CPER...), qui se poursuivront à un niveau élevé dans les années à venir.

	2015	2023	2024	2025
Capacité de désendettement hors reports	7,5	6,5	6,1	5,8

Source : Direction des affaires financières, Région Île-de-France.

5. L'exécution des écritures comptables de l'ordonnateur

Elles sont constituées des **opérations d'ordre patrimoniales**, d'une part, et des **écritures de fin d'exercice et opérations spécifiques**, d'autre part.

5.1. Les opérations d'ordre patrimoniales

Un montant de **350,5 M€** a été intégré en 2025 dans le patrimoine régional par opérations d'ordre. Ces écritures sont équilibrées en dépenses et recettes au sein du chapitre d'investissement 925 - *Opérations patrimoniales* et n'ont donc aucun impact sur l'équilibre budgétaire.

5.1.1. Intégration des frais d'études et frais d'insertion

Lorsque les dépenses d'études et frais d'insertion, notamment dans les secteurs de l'enseignement secondaire, supérieur et des îles de loisirs, sont suivies de travaux, les dépenses mandatées initialement sur un compte « frais d'études » ou « frais d'insertion » sont intégrées au compte « immobilisations en cours ».

Outre le fait d'intégrer ces opérations dans le patrimoine régional, ces écritures permettent également d'inclure les dépenses de frais d'études et d'insertion dans la base de calcul du FCTVA. Pour mémoire, le dispositif de FCTVA permet de solliciter des recettes couvrant 16,404 % des dépenses réelles d'investissement grevées de TVA.

En 2025, **49,8 M€** de frais d'études et **66,8 K€** de frais d'insertion ont ainsi été intégrés, générant ainsi **8,2 M€** de recettes de FCTVA à percevoir en 2026.

¹³ Un changement de méthode en 2023, à la suite du passage en CFU, impacte la détermination du taux d'épargne brute et du taux d'autofinancement car ils ne tiennent plus compte de l'excédent de fonctionnement N-1.

¹⁴ Autofinancement net des restitutions de taxes et de la reprise sur 2022 des résultats antérieurs de la section d'investissement.

5.1.2. Intégration des travaux effectués en convention de mandat

Pour conduire les opérations de travaux et de construction dans les lycées, les cités mixtes régionales et les établissements d'enseignement supérieur, la Région verse des avances aux mandataires qu'elle a désignés. Ces avances sont intégrées au compte « immobilisations en cours » au vu des dépenses réalisées et justifiées par les mandataires.

En 2025, la Région a intégré dans son patrimoine, en immobilisation en cours, des dépenses de travaux à hauteur de **262,1 M€** pour les lycées et **2,6 M€** pour l'enseignement supérieur correspondant à un montant total de **264,7 M€** générant **43,4 M€** de recettes de FCTVA.

La Région a également comptabilisé **9,3 M€** de dépenses réalisées pour le compte de tiers (non éligibles au FCTVA) dans le cadre de conventions spécifiques conclues pour des travaux à mener dans les Cités Mixtes Régionales (CMR).

Ainsi, au cours de l'exercice 2025, la Région a intégré **274,0 M€** de dépenses relatives aux travaux réalisés dans le cadre de conventions de mandat.

5.1.3. Intégration des avances sur marchés publics de travaux

Conformément à la réglementation relative aux marchés publics, la Région verse des avances aux titulaires de marchés qui en font la demande afin de pouvoir financer les premiers travaux.

Au cours de l'exécution de ces marchés, les avances font l'objet de remboursements et sont ensuite intégrées sur les comptes d'immobilisations en cours au vu des dépenses réalisées par les titulaires des marchés.

En 2025, la Région a intégré dans son patrimoine des dépenses de travaux réalisées au titre des avances sur marchés à hauteur de **2,5 M€** pour le secteur des lycées, générant **417,1 K€** de recettes de FCTVA.

5.1.4. Intégration des immobilisations réalisées par Île-de-France Nature (IDFN)

Les avances versées par la Région à l'établissement public IDFN sont inscrites sur la nature comptable 238 « Avances sur immobilisations ». Au vu du compte administratif d'IDFN, ces montants sont intégrés sur des comptes d'immobilisation définitive de la Région, contribuant ainsi à enrichir le patrimoine régional.

En 2025, sur les avances versées jusqu'en 2024, la Région a intégré **20,5 M€** répartis comme suit :

- sur la nature 2117 « Bois et forêts » pour un montant de 5 M€ (non éligible au FCTVA) ;
- sur la nature 2128 « Agencements et aménagements de terrains » pour un montant de 12,9 M€, générant près de 2,1 M€ de FCTVA ;
- sur la nature 204182 « Organismes publics divers – Bâtiments et installations » (non éligible au FCTVA) pour un montant de 2,6 M€ utilisés par IDFN pour subventionner des projets d'espaces verts présentés par des collectivités locales ou pour acquérir des équipements inscrits à son inventaire.

5.1.5. Régularisation de la comptabilisation d'une cession partielle de terrain

En exécution de l'article unique de la délibération CP 2025-050 du 30 janvier 2025, la Région a procédé à la cession partielle d'une parcelle d'assiette du Puits de la Comté de Chaussy (95710) pour le montant symbolique de 1 € au syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable du Vexin Ouest. Selon les dispositions de l'instruction M57, cette cession se traduit comptablement par un titre de recette émis sur la nature 2117 - *Bois et forêts* à hauteur de la valeur nette comptable de l'immobilisation cédée et par un mandat sur la nature 204412 - *Subventions d'équipement versées – Organismes publics – Bâtiments et installations* pour le même montant.

Ainsi sur l'exercice 2025, la Région a comptabilisé **34,3 K€** de dépenses relatives à cette cession.

5.1.6. Intégration des opérations d'immobilisations réalisées pour le compte des départements (CMR)

La Région est mandataire lorsque les opérations d'investissement effectuées pour le compte de tiers se rapportent à des immobilisations ne lui appartenant pas, bien qu'elle réalise les travaux. C'est notamment le cas pour les opérations réalisées sur les collèges et les parties communes des Cités Mixtes Régionales (CMR) pour lesquelles la Région effectue les travaux pour le compte des départements.

Sur l'exercice 2025, la Région a comptabilisé **1,9 M€** de dépenses réalisées pour le compte de tiers dans le cadre de conventions spécifiques conclues pour des travaux à mener dans les CMR.

5.1.7. Intégration de la prime d'émission obligataire

En application de l'instruction M57 en vigueur à la Région depuis le 1^{er} janvier 2023, la prime d'émission obligataire (« Reoffer ») doit être comptabilisée en investissement. Cette prime correspond au montant que l'émetteur « verse » aux prêteurs lorsque que le coupon de l'obligation est arrondi à un montant légèrement inférieur au taux d'émission, afin de maintenir un rendement aligné avec le taux d'émission. Dans les faits, elle vient se déduire du montant de l'emprunt effectivement levé.

La prime d'émission obligataire pour 2025, dont le montant s'élève à **1,9 M€**, a donc fait l'objet d'un mandat d'ordre au compte 169 - *Primes de remboursement des obligations* et d'un titre de recette d'ordre au compte 16311 - *Emprunts obligataires remboursables in fine* à hauteur du même montant, sur le chapitre 925 - *Opérations patrimoniales*.

5.2. Les écritures de fin d'exercice et les opérations spécifiques

5.2.1. Les écritures de fin d'exercice : la dotation aux amortissements

Ces opérations n'emportent aucune incidence financière, les dépenses d'investissement étant équilibrées par des recettes de fonctionnement et inversement.

La dotation aux amortissements 2025 est calculée sur la base des investissements réalisés par la Région depuis le 1^{er} janvier 2005 auxquels sont appliquées les durées d'amortissements fixées par les délibérations du Conseil Régional applicables.

Cette dotation aux amortissements est une dépense obligatoire matérialisée par une charge de fonctionnement imputée sur le chapitre 946 « Transferts entre les sections » équilibrée par une recette d'investissement retracée au chapitre 926 pour un montant de **1 236,1 M€**.

Cette charge est diminuée par une partie des recettes perçues par la Région au titre des fonds et subventions d'investissement transférables, rapportée à la durée d'amortissement des investissements concernés (subventions perçues pour la réalisation d'opérations identifiées, dotation régionale d'équipement scolaire dans la limite de la dotation aux amortissements de l'ensemble des constructions et équipements scolaires, produits des amendes de police, de la taxe complémentaire à la taxe locale d'équipement et des redevances de bureaux).

La reprise des quotes-parts issues de ces recettes transférables s'est traduite par une écriture inverse : une dépense de **376,0 M€** sur le chapitre d'investissement 926 et une recette du même montant sur le chapitre de fonctionnement 946.

Le montant de la dotation nette aux amortissements pour l'exercice 2024 est donc de **860,1 M€**.

5.2.2. Les opérations spécifiques : les écritures d'ordre de sortie du patrimoine

Ces écritures ont pour objet de retracer dans la comptabilité régionale les sorties de biens mobiliers et immobiliers de l'inventaire. Elles n'ont pas d'incidence budgétaire.

Selon les termes de l'instruction M57, les opérations de cession d'actif sont constatées par un crédit (émission de titre de recette) sur la classe 2 (immobilisations) qui traduit la sortie du bien de l'actif si ce dernier n'est pas totalement amorti. En contrepartie, un mandat est émis sur la nature comptable 675 pour la valeur nette comptable du bien vendu (coût d'acquisition – amortissement), ce qui permet d'en déduire la plus ou moins-value compte tenu du prix de cession, le produit de cession étant enregistré sur la nature comptable 775 (produit de cession d'immobilisations).

Ainsi en 2025, 7 immobilisations régionales ont été cédées conformément aux délibérations de la commission permanente.

Il en résulte une dépense de fonctionnement sur le chapitre 946 constatant une valeur nette comptable pour un montant de **5,5 M€** et une recette sur le chapitre d'investissement 926 constatant la sortie de l'actif pour le même montant.

5.2.3. Les écritures de provisions et reprises de provisions

Les provisions et reprises de provisions sont des opérations réelles. Elles sont aussi considérées comme des opérations semi-budgétaires et non pas d'ordre car elles ne sont pas équilibrées en recettes et en dépenses et impactent donc l'équilibre.

5.2.3.1. *Constitution de provisions pour risques et charges*

En application des dispositions de l'article D. 4321-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT), la Région est tenue de constituer des provisions pour risques et charges, ce qui comprend notamment les litiges et contentieux.

Au cours de l'exercice 2025, **16,9 M€** de provisions ont été constituées pour un montant total répartis comme suit :

- 6,9 M€ au titre des provisions pour litiges ;
- 3,9 M€ au titre des provisions pour compte épargne temps ;
- 6,1 M€ au titre des provisions pour dépréciation des immobilisations et créances douteuses.

Ces provisions sont imputées en dépense de fonctionnement sur le chapitre 945 - Provisions et autres opérations mixtes, nature 6815 - Dotations aux provisions pour risques et charges de fonctionnement et nature 6817 - *Dotations aux dépréciations des actifs circulants*.

5.2.3.2. *Reprise de provisions*

Aux termes de l'article D. 4321-2 du CGCT, une provision donne lieu à reprise lorsqu'elle est devenue sans objet, c'est-à-dire en cas de réalisation du risque ou lorsque ce risque n'est plus susceptible de se réaliser.

Sur l'exercice 2025, 11,0 M€ de provisions ont été reprises, constituées au cours des exercices 2020 à 2025.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable M57, la constitution de ces provisions ayant été effectuée sur la nature 6815 - *Dotations aux provisions pour risques et charges de fonctionnement* du chapitre 945 - *Provisions et autres opérations mixtes*, leur reprise a été réalisée sur le compte 7815 - *Reprises sur provisions pour risques et charges de fonctionnement courant* du même chapitre.

6. Bilan de l'exécution des contrats État-région

Les opérations menées dans le cadre des différents contrats Etat-Région ont représenté 14,4 % du montant total des affectations d'autorisations de programme et d'engagement 2025 et 15,6 % des crédits de paiement mandatés.

<i>En M€</i>	Autorisations de programme et d'engagement 2025	Crédits de paiement 2025
Contrat de Plan 2000-2006	-	0,001
CPER 2007-2014	-	1,951
CPER 2015-2020*	7,709	437,870
CPIER Plan Seine et Vallée de la Seine 2015-2020	-	12,285
CPER 2021-2027	603,060	307,534
<i>Dont Fonds relais année 2025*</i>		121,759
CPIER 2023-2027	11,143	-
Total	621,912	759,641
<i>Part rapportée aux crédits affectés et mandatés au CFU 2025</i>	14,4 %	15,6 %

Source : Direction des affaires financières, Région Île-de-France.

* : les données du Fonds Relais des années 2023, 2024 et 2025 qui étaient présentées précédemment sur le CPER 2015-2020 ont été intégrées dans le CPER 2021-2027 pour la présentation du bilan 2025. Les données n'ont cependant pas été réimputées dans les outils.

6.1. Le bilan du Contrat de plan 2000-2006

6.1.1. Situation des affectations 2025

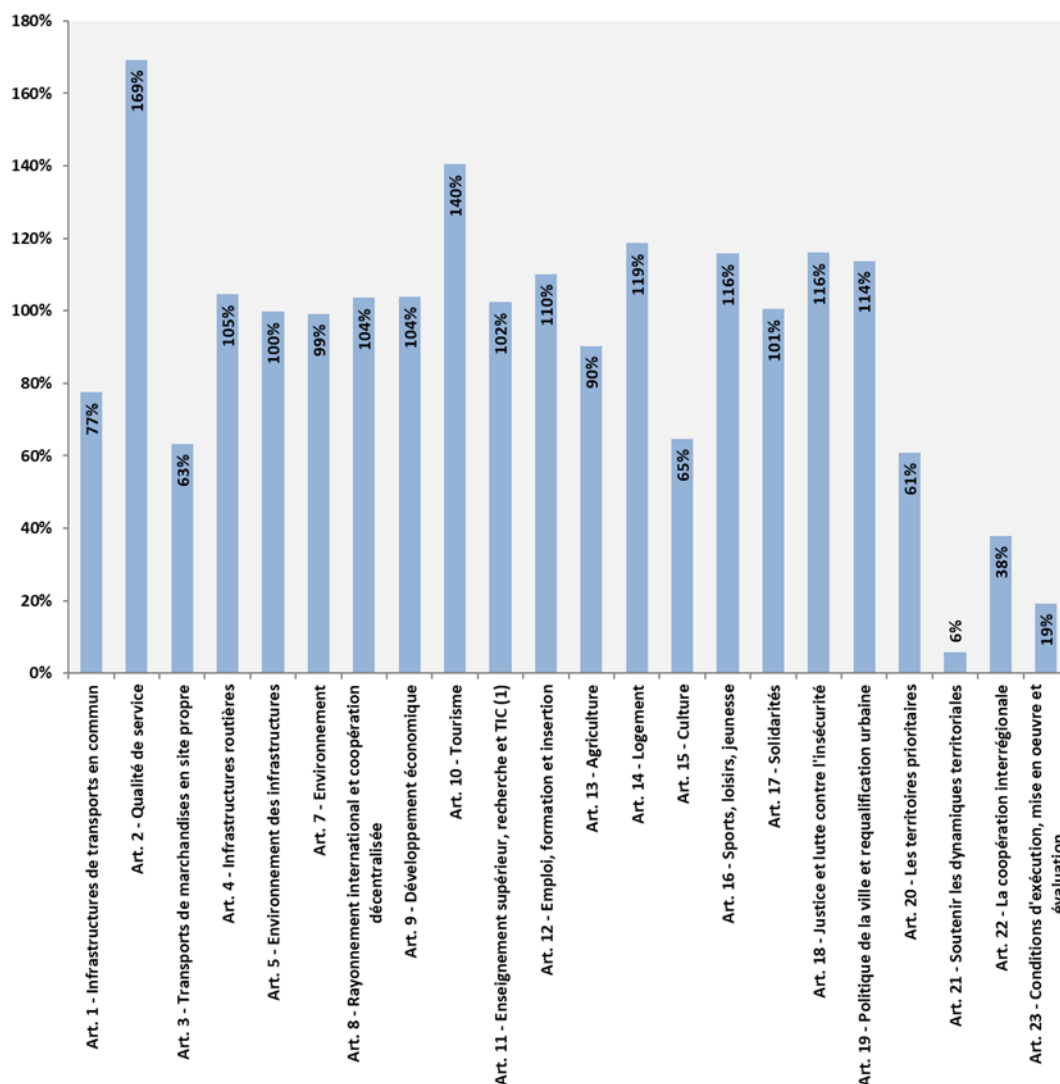
6.1.1.1. Présentation de l'exercice 2025

Par dérogation à la durée du contrat, l'article 24 de la loi n° 2004-809 du 13 Août 2004 relative aux libertés et aux responsabilités locales prévoyait la poursuite de certaines opérations d'infrastructures inscrites au Contrat de Plan Etat Région 2000-2006 jusqu'à leur achèvement, lorsque les travaux prévus n'étaient pas réalisés au terme du Contrat, dans la limite des engagements globaux du Contrat de Plan.

Aucune affectation n'a été votée dans ce cadre depuis 2011.

6.1.1.2. État des affectations cumulées 2000-2011

Le montant total des affectations se stabilise à 4 586,8 M€ en fin d'exercice 2011, ce qui représente un taux cumulé de 98,24 % par rapport aux crédits ouverts. Le graphique ci-dessous représente les taux cumulés définitifs par article du Contrat.



Source : Direction des affaires financières, Région Île-de-France.

BILAN RÉGIONAL DU CONTRAT DE PLAN D'ÉTAT RÉGION 2000-2006
Cumul des crédits affectés sur la période 2000-2025

ARTICLE - INTITULÉ PROJETS	ETAT + RÉGION	dont RÉGION	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	TOTAL FIN 2025	Tx de réalisation fin 2025
VOLET 1 : UN AMÉNAGEMENT DURABLE	4 830,956	3 197,161	431,987	569,152	456,851	378,898	348,307	243,054	426,744	92,889	50,013	95,532	40,198	13,926	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3 147,572	94,95%
Art. 1 - Infrastructures de transports en commun	2 478,821	1 646,469	202,047	146,555	84,417	234,019	186,500	95,387	258,007	27,194	-	38,139	0,110	2,590	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1 274,965	77,44%
Art. 2 - Qualité de service	598,363	444,389	91,271	191,033	194,068	57,073	65,886	73,576	79,388	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	752,295	169,29%
Art. 3 - Transports de marchandises en site propre	119,520	46,802	4,843	8,099	8,989	3,000	0,366	0,315	3,850	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	29,563	63,17%
Art. 4 - Infrastructures routières	1 109,066	715,748	113,267	180,176	123,346	52,024	35,041	52,172	58,715	38,316	27,500	29,583	26,807	11,337	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	748,282	104,55%	
Art. 5 - Environnement des infrastructures	409,630	269,377	10,864	35,365	38,080	22,541	50,057	11,174	9,675	27,380	22,533	27,810	13,881	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	268,758	99,77%	
Sous-total Transports (Articles 1 à 5)	4 715,400	3 197,161	431,987	569,152	456,851	378,898	348,307	243,054	426,744	92,889	50,013	95,532	40,198	13,926	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3 073,863	96,49%
Art. 7 - Environnement	115,556	74,395	9,695	7,524	7,952	10,240	10,458	10,431	17,109	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	73,709	99,08%
VOLET 2 : LE RAYONNEMENT INTERNATIONAL	1 470,141	651,567	66,746	73,376	107,246	121,235	123,178	72,378	111,647	0,897	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	676,703	103,86%
Art. 8 - Rayonnement international et coopération décentralisée	15,550	9,757	1,731	1,866	1,814	1,162	1,147	1,375	1,811	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	10,106	103,58%
Art. 9 - Développement économique	234,009	114,184	13,221	18,515	13,133	17,711	13,174	20,153	22,822	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	118,728	103,98%
Art. 10 - Tourisme	17,531	9,909	1,159	2,564	2,135	2,934	4,889	0,203	0,046	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	13,909	140,37%
Art. 11 - Enseignement supérieur, recherche et TIC (1)	988,785	388,288	38,070	38,512	65,344	84,758	83,412	27,549	58,873	0,897	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	397,416	102,35%
Art. 12 - Emploi, formation et insertion	167,007	98,599	9,280	8,099	21,454	10,502	17,151	19,591	22,922	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	108,999	110,17%
Art. 13 - Agriculture	47,259	30,490	3,286	4,620	3,366	4,189	3,405	3,507	5,173	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	27,546	90,34%
VOLET 3 : LES SOLIDARITÉS	515,812	376,702	50,812	51,021	68,857	62,799	64,968	56,333	36,039	-	9,572	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	400,402	106,29%
Art. 14 - Logement	137,204	137,204	24,750	17,259	19,190	28,774	29,170	26,896	7,142	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	162,753	118,62%
Art. 15 - Culture	101,379	58,693	2,441	3,769	5,032	8,212	2,877	6,000	9,656	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	37,984	64,72%
Art. 16 - Sports, loisirs, jeunesse	41,238	27,441	3,635	4,527	4,091	5,897	6,777	2,025	4,827	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	31,778	115,81%
Art. 17 - Solidarités	128,972	64,943	8,097	14,070	11,842	12,401	12,613	5,289	0,984	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	65,295	100,54%
Art. 18 - Justice et lutte contre l'insécurité	107,019	88,420	11,889	11,996	28,702	7,516	13,535	16,123	13,430	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	102,591	116,03%
VOLET 4 : L'APPROCHE TERRITORIALE	886,339	443,474	26,259	29,552	46,198	83,411	38,256	52,048	85,866	0,433	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	362,123	81,65%
Art. 19 - Politique de la ville et réqualification urbaine	524,424	224,862	24,885	26,397	33,024	53,217	31,303	28,727	58,255	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	255,808	113,76%
Art. 20 - Les territoires prioritaires	259,926	152,449	0,231	1,669	12,193	24,003	6,137	22,983	25,549	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	92,764	60,85%
Art. 21 - Soutenir les dynamiques territoriales	44,210	35,063	-	0,152	0,358	0,743	0,626	-	0,168	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2,046	5,84%
Art. 22 - La coopération interrégionale	55,035	29,728	1,143	1,333	0,623	5,184	0,191	0,338	1,995	0,433	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	11,240	37,81%
Art. 23 - Conditions d'exécution, mise en oeuvre et évaluation	2,744	1,372	-	-	-	0,265	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,265	19,29%
TOTAL VAUX	7 703,248	4 668,904	575,804	723,101	679,152	646,343	574,710	423,813	660,395	94,219	59,016	95,532	40,198	13,926	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4 586,800	98,24%

(1) Sur cet article, le bilan des crédits mobilisés par la Région est établi déduction faite des crédits affectés par la Région au titre des avances de la part Etat sur les opérations de construction d'établissements d'enseignement supérieur en maîtrise d'ouvrage régionale

6.1.2. Situation des crédits mandatés 2025

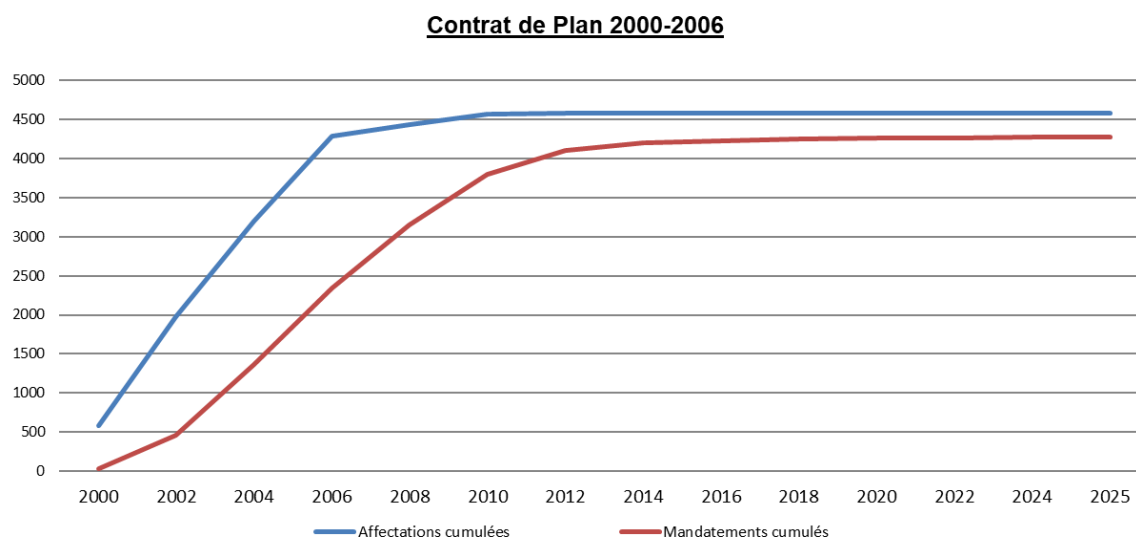
.6.1.2.1. Présentation des mandats de l'exercice 2025

Le montant des crédits mandatés en **2025 au titre du Contrat de Plan s'élève à 0,001 M€**. Ces crédits permettent de payer le solde d'opérations contractuelles engagées tout au long de la période du Contrat de Plan.

Pour 2025, ces mandatements concernent **le volet 2 « Rayonnement international » avec 0,001 M€** correspondant à l'article 11 « Enseignement supérieur, recherche et TIC » en faveur du CNAM Synergie 2 à Saint-Denis.

.6.1.2.2. État des paiements cumulés 2000-2025

À l'issue de l'exercice 2025, le montant total de crédits de paiement consommés sur la période 2000-2025 s'élève à **4 270,16 M€**, soit **un taux de réalisation de 91,46 % des engagements contractuels régionaux et 93,10 % des affectations totales votées**.



Source : Direction des affaires financières, Région Île-de-France.

BILAN RÉGIONAL DU CONTRAT DE PLAN ETAT-REGION 2000-2006
 Cumul des crédits mandatés sur la période 2000-2025

Engagement Etat / région	ETAT + REGION	ARTICLE - INTITULÉ PROJETS	Engagement total dont		Part affectée au 31/12/2011	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	TOTAL FN 2025	Taux de réalisation	Taux de mandatement
			ETAT	REGION																														
VOLET 1 : UN AMENAGEMENT DURABLE	4 839,86	3 197,16	1 642,70	6,59	79,81	246,47	227,31	338,51	315,65	336,17	294,06	245,34	275,89	185,17	132,23	119,33	63,09	18,99	13,96	0,60	7,73	19,41	1,85	1,63	-	-	-	-	-	-	2 933,02	91,11%	92,55%	
	2 178,82	1 646,15	512,67	4,22	21,00	221,15	46,38	107,17	138,02	132,06	147,97	124,05	161,61	77,80	62,36	57,18	19,70	8,66	11,44	0,06	2,42	2,10	1,04	1,00	-	-	-	-	-	-	1 206,79	73,30%	84,27%	
	598,36	444,39	153,97	-	23,68	97,34	91,11	97,39	69,25	41,86	48,95	41,02	34,18	37,43	11,80	8,52	1,07	6,70	0,41	-	-	5,30	17,31	-	-	-	-	-	-	-	639,95	74,06%	84,27%	
	1 109,07	715,75	393,32	0,90	17,45	114,73	55,66	76,30	68,01	36,17	53,27	56,89	58,55	42,64	35,80	36,05	30,34	1,92	0,52	0,54	-	-	0,81	-	-	-	-	-	-	-	706,55	53,05%	83,99%	
	4 019,63	269,38	3 750,25	-	8,61	4,33	20,83	45,76	30,66	33,77	25,47	18,20	19,24	-	20,14	17,09	11,76	1,63	1,59	-	-	7,73	19,41	1,85	1,63	-	-	-	-	-	2 831,21	90,65%	92,41%	
	4 745,40	3 082,46	1 662,94	5,12	71,46	242,08	221,60	330,26	305,39	326,97	276,35	240,48	275,60	159,97	116,63	118,92	62,88	18,99	13,96	0,60	7,73	19,41	1,85	1,63	-	-	-	-	-	-	2 831,21	90,65%	92,41%	
	115,56	74,40	41,16	1,46	2,36	3,38	5,71	8,24	10,26	9,20	7,71	4,86	2,29	25,21	0,60	0,40	0,13	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	81,82	109,97%	111,00%	
	1 470,14	651,57	818,57	12,57	21,12	36,55	61,13	109,08	75,89	71,56	63,10	62,22	41,71	61,63	21,61	9,84	11,82	0,45	0,39	0,11	0,73	0,24	0,12	0,63	0,34	3,17	8,10	0,02	0,00	674,13	103,86%	99,62%		
	15,55	9,76	5,79	0,70	1,99	1,25	1,85	1,15	0,91	1,51	0,13	0,08	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	9,56	98,02%	94,63%
	234,01	114,18	118,73	2,86	6,41	12,39	14,05	14,91	12,43	10,74	10,49	10,49	2,21	0,70	1,24	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	88,44	77,45%	74,49%

6.2. Le bilan du Contrat de projets 2007-2014

Le Contrat de projets pour la période 2007-2013, signé entre l'Etat et la Région le 23 mars 2007, a fait l'objet, à mi-parcours, d'un premier bilan technique sur l'avancée des différents Grands projets (GP), présenté et délibéré au Conseil régional en juin 2011¹⁵.

Plusieurs ajustements techniques nécessaires à la bonne exécution du contrat ont été validés à cette occasion, sans que ne soient bouleversées les enveloppes définies initialement. Cependant, l'Etat et la Région sont convenus d'un abondement à parité en faveur des GP 4 – volet « Sport » et volet « Pôles de compétitivité et entreprises innovantes » ainsi que GP 7 – lutter contre le changement climatique.

Le total contractualisé a été porté de **5 466,2 M€ à 5 519,1 M€**, soit une augmentation de 52,9 M€ (soit +0,97 %).

Les engagements définitifs de la part de la Région au titre du contrat s'élèvent ainsi à 3 451,7 M€ (soit 62,5 % du total du CPER), auxquels il convient d'ajouter ceux pris au titre du Contrat de projet interrégional « Seine » entre l'Etat et les régions Picardie, Bourgogne, Basse-Normandie, Haute-Normandie, Champagne-Ardenne et Île-de-France (34,3 M€) et, par ailleurs, au titre de la Convention spécifique des transports (737,8 M€) et du Plan « Espoir banlieue » (220 M€). Le CPER a été prorogé d'un an jusqu'à fin 2014¹⁶.

¹⁵ Délibération n° CR 39-11 du 23 juin 2011.

¹⁶ Délibération n° CR 110-13 du 21 novembre 2013.

BILAN DU CONTRAT DE PROJETS 2007-2014 AU 31 DECEMBRE 2025

	CONTRAT DE PROJETS ETAT-REGION			EXERCICE 2025			CUMUL 2007-2025		
	Etat + Région	Part Etat	Part Région	Affectations	% Réal.	Mandats	Affectations	% Réal.	Mandats
Grand Projet 1 : Agir sur le chômage	130,792	52,292	78,500	0,000	0,0%	0,000	74,701	95%	63,722
Grand Projet 2 : Favoriser une plus grande cohésion sociale	56,656	28,328	28,328	0,000	0,0%	0,000	22,593	80%	20,869
Grand Projet 3 : Renforcer l'attractivité de l'île de France	519,210	206,430	312,780	0,000	0,0%	0,000	389,775	125%	320,962
Grand Projet 4 : Conforter le rayonnement international de la Région capitale	1 588,460	802,505	785,955	0,000	0,0%	0,045	664,552	85%	613,381
Culture	47,700	23,200	24,500	0,000	0,0%	0,000	14,134	58%	13,159
Sport	73,950	37,890	36,060	0,000	0,0%	0,000	89,306	248%	85,202
Pôle de compétitivité et création d'entreprises innovantes	54,000	18,000	36,000	0,000	0,0%	0,000	52,739	146%	45,845
Enseignement supérieur et recherche universitaire	1 211,750	623,615	588,135	0,000	0,0%	0,045	398,725	68%	369,027
Recherche et innovation	201,060	99,800	101,260	0,000	0,0%	0,000	109,651	108%	100,148
Grand Projet 5 : Contribuer à l'accessibilité	2 937,000	874,000	2 063,000	0,000	0,0%	1,906	3 089,505	150%	2 822,915
Modernisation du réseau existant et plus particulièrement du Réseau Express Régional	290,500	113,000	177,500	0,000	0,0%	1,173	214,136	121%	149,930
Engagement des travaux de 16 opérations	1 458,700	392,000	1 066,700	0,000	0,0%	0,000	1 545,194	145%	1 492,801
Mise en œuvre des deuxième phases d'opérations lourdes	458,800	140,000	318,800	0,000	0,0%	0,000	422,406	132%	400,717
Etudes et premiers travaux d'opérations de transports en commun	400,000	121,000	279,000	0,000	0,0%	0,575	658,170	236%	589,093
Opérations interrégionales	82,000	36,000	46,000	0,000	0,0%	0,000	12,072	26%	8,911
Opérations de fret	247,000	72,000	175,000	0,000	0,0%	0,158	137,187	78%	104,471
Etudes non ventilées (2)				0,000	0,0%	0,000	100,340		72,804
Grand Projet 6 : Valoriser l'agriculture et la forêt	44,084	17,229	26,855	0,000	0,0%	0,000	22,175	83%	19,393
Grand Projet 7 : Lutte contre le changement climatique	134,200	43,600	90,600	0,000	0,0%	0,000	98,246	108%	62,252
Grand Projet 8 : Prendre en compte les enjeux environnementaux	108,660	42,940	65,720	0,000	0,0%	0,000	70,385	107%	64,217
TOTAUX Contrat de Projets	5 519,062	2 067,324	3 451,738	0,000	0,0%	1,951	4 431,935	128%	3 987,710
Contrat de projet interrégional Plan Seine (3)	105,910	71,600	34,310	-	0,0%	-	9,892	29%	6,643
TOTAL CPER Régional + CPER Interrégional Plan Seine	5 624,972	2 138,924	3 486,048	0,000	0,0%	1,951	4 441,828	127%	3 994,353

(1) Les montants tiennent compte des ajustements apportés au Contrat de projets, présentés dans la délibération CR 39-11 du 23 juin 2012.

(2) Cette ligne intègre les études relatives aux quatre premiers volets du GPS ayant fait l'objet d'une affectation globale ainsi que des affectations portant sur des opérations spécifiques CPT.

(3) La part Etat comprend également la participation de l'Agence de l'eau Seine-Normandie telle que révisée par la délibération CR13-11 du 10 février 2011 relatif à l'avent au CPIER.

6.2.1. Situation des affectations 2025

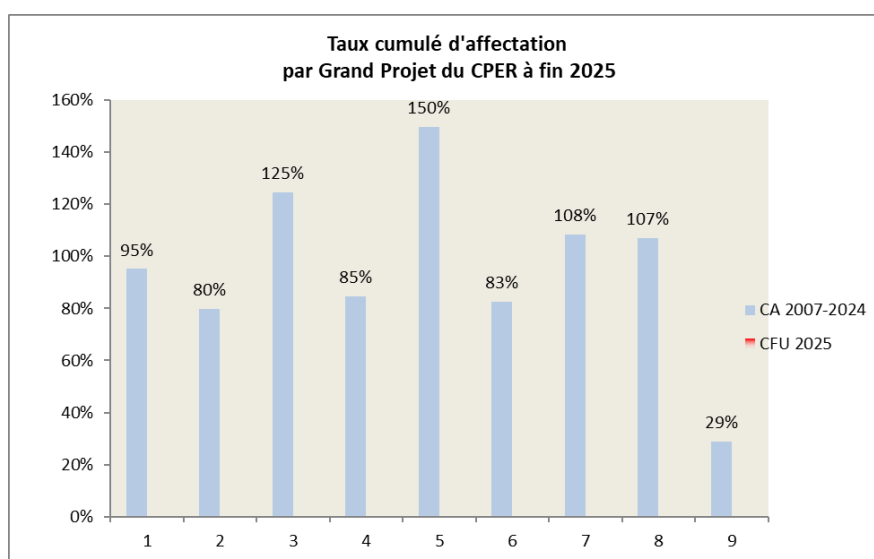
.6.2.1.1. Présentation détaillée des affectations 2025 par Grand projet

Ce CPER étant achevé, aucune affectation n'a été votée au titre du Contrat de Projets Etat-Région au cours de l'exercice 2025.

.6.2.1.2. Affectations cumulées 2007-2025

Le montant des affectations du CPER est de **4 431,93 M€** et pour le CPIER de **9,9 M€**, soit un montant total qui s'élève à **4 441,83 M€ à fin 2025**.

Cela correspond pour le CPER à **128 %** du **montant initial des engagements régionaux sur la durée du CPER**.



Source : Direction des affaires financières, Région Île-de-France.

Il convient de noter que :

- le Grand Projet 5, qui concentre les projets de Transports et Mobilités, présente un taux de réalisation très supérieur aux engagements initiaux sur ce Grand Projet : il atteint un montant de 3 089,5 M€ pour un montant d'engagement régional initial de 2 063 M€, ce qui traduit un taux de réalisation de 150 %. Ce taux d'exécution supérieur à 100 % s'explique, d'une part, par le fait que, pour le GP5, les surcoûts, actualisations et révisions des prix n'avaient pas été intégrés dans le coût initial des opérations, et, d'autre part, par la prise en compte dans ce décompte des opérations affectées au titre de la Convention particulière Transports, adoptée par délibération CR 50-11 du 23 juin 2011 ;
- dans le cas du GP4, notamment en enseignement supérieur, certaines opérations sont réalisées sous maîtrise d'ouvrage de la Région qui assure l'avance en autorisations de programme de la part cofinancée par l'Etat.

6.2.2. Situation des crédits mandatés 2025

.6.2.2.1. Présentation des mandats de l'exercice 2025

Le montant des crédits de paiement mandatés sur l'exercice 2025 au titre du contrat de projets s'élève à **1,951 M€** (soit 0,06 % du total des engagements régionaux au titre du CPER).

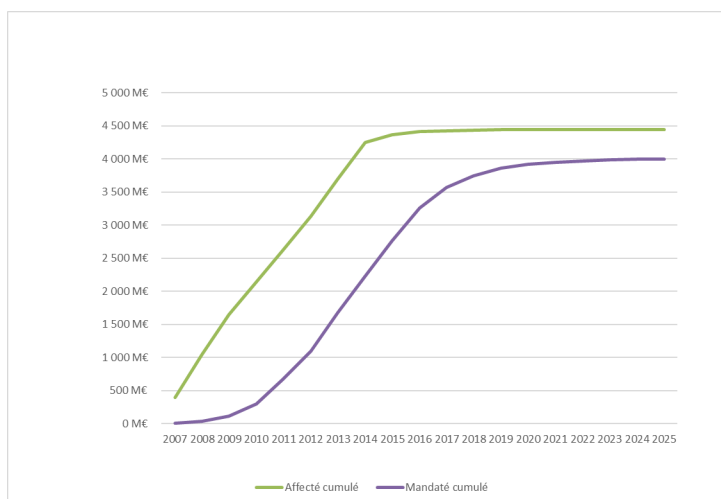
Ils se répartissent pour l'essentiel comme suit :

- **0,045 M€ pour le GP4 « Conforter le rayonnement international de la Région capitale », volet 44 « Enseignement supérieur et recherche universitaire »** afin de financer les travaux pour :
 - l'EHESS (0,006 M€) ;
 - le bâtiment de formation continue et le bâtiment des langues ainsi que la maison de l'étudiant à Nanterre (0,02 M€) ;
 - la bibliothèque de Malakoff (0,015 M€) ;
 - le CNAM Landy (0,004 M€).
- **1,906 M€ concernant le GP5 « Contribuer à l'accessibilité »** répartis selon les volets suivants :
 - **1,173 M€ ont été consacrés au volet 51 « Modernisation du réseau existant et particulièrement du Réseau Express Régional »** afin de financer notamment les travaux pour les schémas directeurs du RER D (0,833 M€) et C (0,340 M€) ;
 - **0,575 M€ ont été consacrés au volet 54 « Etudes et premiers travaux d'opérations de transports en commun »** :
 - Amélioration de la ligne 13 (0,223 M€) ;
 - Autres opérations (0,351 M€) ;
 - **0,158 M€ ont été consacrés au volet 56 aux « opérations de fret »** :
 - Seine Amont/Marne (0,158 M€).

.6.2.2.2. Les mandats cumulés 2007-2025

Au terme de la dix-neuvième année d'exécution du Contrat de Projets, alors que celui-ci est achevé, le montant cumulé de crédits mandatés s'élève à 3 987,71 M€ (soit un total de 3 994,35 M€ avec le CPIER de 6,64 M€), ce qui représente 116 % de l'engagement régional initial total et une couverture de près de 90 % du total des affectations votées au titre de ce contrat à fin 2025.

Évolution des crédits affectés et mandatés (2007-2025)



Source : Direction des affaires financières, Région Île-de-France.

Le Contrat de Plan Etat Région 2015-2020 et les CPIER

CONTRAT DE PLAN ETAT REGION ET CONTRATS DE PLAN INTERREGIONAUX 2015-2020

VOLET	SOUS VOLET	CPIER	Rappels des engagements prévus et révisés					Part Région - Exécution 2025 (en M€)			Part Région - Exécution à fin 2025			Part Région - Exécution à fin 2025 (en % des engagements initiaux)		
			Total	Région	Etat	SGP	Autres	Affectations	Engagements	Mandats	Affectations	Engagements	Mandats	Affectations	Engagements	Mandats
V1	MOBILITE MULTIMODALE**		11 415,4	5 176,5	2 760,6	1 617,0	1 861,2	0,0	0,0	393,9	4 929,0	4 929,0	4 181,1	95,2%	95,2%	80,9%
	11 NOUVEAU GRAND PARIS		10 331,8	4 785,6	2 329,9	1 617,0	1 860,4	0,0	0,0	388,4	4 553,8	4 553,8	3 871,8	95,2%	95,2%	80,9%
	12 OPERATIONS MULTIMODALES HORS NGP		513,3	187,2	188,1	0,0	137,9	0,0	0,0	4,4	199,6	199,6	146,3	106,7%	106,7%	78,1%
	13 OPE. OPTIMISATION DU RESEAU ROUTIER		570,3	203,8	243,6	0,0	122,9	0,0	0,0	1,0	175,5	175,5	163,0	86,1%	86,1%	80,0%
V2	ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, RECHERCHE ET INNOVATION		788,5	394,0	394,5	0,0	0,0	6,0	0,03	19,1	418,1	403,2	341,2	106,1%	102,3%	86,6%
V3	TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGIE TIQUE		323,2	157,5	165,7	0,0	0,0	0,0	0,0	15,5	253,2	253,1	194,4	160,7%	160,6%	123,4%
	31 ENERGIE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE		156,6	83,6	73,0	0,0	0,0	0,0	0,0	13,1	164,5	164,5	123,8	196,7%	196,7%	148,1%
	32 ECONOMIE CIRCULAIRE ET ECONOMIE DE RESSOURCES		52,6	30,6	22,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,6	49,5	49,5	36,9	161,8%	161,8%	120,5%
	33 RECONQUETE DE LA BIODIVERSITE ET PRESERVATION DES RESSOURCES		69,8	36,7	33,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,6	29,6	29,5	24,4	80,6%	80,3%	66,4%
	34 RISQUES		29,1	5,1	27,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,8%	0,8%	0,8%
	PROJETS TERRITORIAUX DE DEVELOPPEMENT DURABLE (AGENDA 21)		0,9	0,0	0,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	0,0%	0,0%
	35 AIR/PAIE		14,1	5,1	9,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	9,5	9,5	9,2	187,0%	187,0%	181,2%
	EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT		0,1	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	0,0%	0,0%
V4	NUMERIQUE		232,9	102,7	130,2	0,0	0,0	0,0	0,0	2,4	63,3	63,0	60,3	61,7%	61,3%	58,7%
V5	INNOVATION, FILIERES D'AVENIR, USINE DU FUTUR		30,0	15,0	15,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	11,0	11,0	11,0	73,5%	73,5%	73,4%
V6	VOLET TERRITORIAL		641,9	322,6	319,3	0,0	0,0	1,7	1,7	7,0	223,1	221,8	186,5	69,2%	68,7%	57,8%
	61 ARTICULATION ENTRE L'AMENAGEMENT ET L'OFFRE DE TRANSPORTS EN COMMUN		576,5	265,8	310,7	0,0	0,0	1,7	1,7	5,7	181,3	181,3	132,0	60,7%	60,7%	49,7%
	62 ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES PERIURBAINS, RURAUX ET LES POLES DE CENTRALITE		65,4	56,8	8,6	0,0	0,0	0,0	0,0	1,3	61,8	60,4	54,6	105,7%	106,4%	96,1%
	63 RENOUVELLEMENT URBAIN DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE		190,0	0,0	190,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	0,0%	0,0%
V7	VOLET PROSPECTIF DU CPIER		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	0,0%	0,0%
TOTAL CPIER			13 451,8	6 168,3	3 755,3	1 617,0	1 861,2	7,7	1,7	437,8	5 397,6	5 381,0	4 974,8	95,6%	95,3%	80,9%
TOTAL CPIER (ETAT + REGION)			9 953,6	6 168,3	3 755,3											
CPIER																
	CPIER 2015-2020 PLAN SEINE		75,9	8,2	46,2	0,0	21,5	0,0	0,0	0,0	1,4	1,4	1,2	16,6%	16,6%	14,7%
	CPIER 2015-2020 VALLEE DE LA SEINE **		725,2	59,4	240,9	0,0	424,8	0,0	0,0	12,3	71,8	71,8	46,0	120,9%	120,9%	77,9%
	TOTAL CPIER		801,1	67,6	287,1	0,0	446,3	0,0	0,0	12,3	73,1	73,1	47,2	108,2%	108,2%	69,3%

* Mandats des cofinancements des autres régions et des opérateurs qui ne concernent pas uniquement les opérations Région.
 ** Comprend l'opération "qualification des bords de la Seine de Paris-Saint-Denis au droit des schémas structurés du territoire" votée dans le cadre de la délibération CP 16-6-06 du 13 décembre 2016.
 *** Y compris affectations réalisées en 2025 dans le cadre du fonds relatif mis en place dans la perspective de l'adoption du volet transports / mobilité dans le cadre du nouveau CPIER.

6.3. Le Contrat de Plan Etat Région 2015-2020 et les CPIER

Le Contrat de Plan Etat-Région pour la période 2015-2020 (CPER 2015-2020) a été adopté lors de la séance du Conseil Régional du 18 juin 2015 et signé le 9 juillet 2015.

Le CPER compte sept volets :

- volet 1 : mobilité multimodale ;
- volet 2 : enseignement supérieur, recherche et innovation ;
- volet 3 : transition écologique et énergétique ;
- volet 4 : numérique ;
- volet 5 : innovation, filières d'avenir, usine du futur ;
- volet 6 : volet territorial ;
- volet 7 : volet prospectif du CPER.

Le montant total initialement contractualisé entre l'État et la région s'élève à 7 330 M€ dont 2 902 M€ pour la part État et 4 428 M€ pour la part régionale, auxquels s'ajoutent les financements au titre de la Société du Grand Paris et d'autres financeurs (bloc local et opérateurs de l'État). Le Gouvernement a cependant souhaité lancer une clause de revoyure approuvée lors de la séance de décembre 2016 du conseil régional. Les engagements de l'État et de la région ont été respectivement portés à 2 917 M€ et à 4 448 M€, soit un total de 7 366 M€.

L'État et la région ont convenus d'un avenant en février 2021 au contrat de plan État-Région 2015-2020, qui intègre les efforts du plan de relance pour le volet mobilité multimodale et accroît sa durée d'exécution de deux ans. Le volet enseignement supérieur et recherche est prolongé jusqu'à la signature du prochain CPER 2021-2027 et au plus tard jusqu'au 31 décembre 2021.

L'État a toutefois souhaité que l'avenant au volet mobilité multimodale, qui porte une ambition très forte et permet de poursuivre les grands projets d'investissements d'infrastructures de transport sur les années 2021 et 2022, intègre à titre complémentaire les opérations portuaires et fluviales.

Les engagements de l'État et de la région ont été respectivement portés à 3 785 M€ et à 6 168 M€, soit un total de 9 953 M€.

Compte-tenu du décalage dans le temps de l'adoption du volet mobilité dans le cadre du CPER 2021-2027, la Région a assuré la continuité des affectations des nouveaux financements sur les grands projets de transports qui étaient inscrits au CPER 2015-2020 dans le cadre de la mise en place d'un fonds relais adopté en 2022 (CR 2022-082) permettant ainsi de financer dès le 1er janvier 2023 les opérations non finalisées déjà inscrites au CPER 2015-2020.

Un second fonds relais « CPER Mobilités » a été voté dans le cadre du CR 2023-062 permettant ainsi de financer dès le 1er janvier 2024 les opérations non finalisées déjà inscrites au CPER 2015-2020. Ces opérations s'inscrivant dans la continuité du CPER s'agissant des projets votés en 2023 et 2024 jusqu'à l'adoption de la délibération CR 2024-038 du 26 septembre 2024 de l'avenant n° 1 portant sur le volet mobilités 2023-2027 au contrat de plan État-Région 2021-2027).

Le bilan du fonds relais a été présenté jusqu'en 2025 dans le cadre du bilan du CPER 2015-2020 cependant pour plus de cohérence, ces données sont désormais présentées dans le cadre du bilan du CPER 2021-2027. Il est précisé que cela ne concerne que les données relatives au volet 7 – Mobilité du CPER pour les années 2023, 2024 et 2025

6.3.1. Situation des affectations 2025

6.3.1.1. Présentation détaillée des affectations 2025 par volet

Au cours de l'année 2025, **un total de 7,7 M€ d'autorisations de programme et d'engagement ont été affectés sur des projets au titre du CPER 2015-2020**. Ces affectations ne

comprennent pas les données du fonds relai qui ont été constatées lors de ce bilan 2025 en CPER 2021-2027.

Volet 1 - Mobilité multimodale

En 2025, aucune affectation n'a été votée au titre de la mise en œuvre de ce volet. Les affectations au titre du fonds relais sont désormais présentées dans le bilan du CPER 2021-2027.

Volet 2 - Enseignement supérieur, recherche et innovation

Ce volet vise à :

- améliorer les conditions de la vie étudiante et l'accueil des étudiants et des chercheurs étrangers ;
- faciliter l'accès à l'enseignement supérieur sur l'ensemble du territoire ;
- développer l'attractivité et le rayonnement international des universités et centres de recherche franciliens ;
- favoriser les synergies, la recherche partenariale et en réseau ;
- encourager la participation citoyenne au dialogue Sciences – Société et favoriser sa diffusion.

La région Île-de-France agit de manière transversale pour l'amélioration des conditions de vie et d'études des étudiants sur son territoire, que ce soit en matière d'immobilier universitaire par la construction de nouvelles opérations immobilières, le développement de nouvelles infrastructures de recherche et le maintien d'équipements existants à un niveau d'excellence, de logements étudiants ou encore de nouvelles technologies.

En 2025, le volet 2 - sous-volet 21 – Enseignement supérieur et recherche - type d'action 211 – Opérations Nouvelle a fait l'objet d'une affectation complémentaire (6 M€) dédiée à la construction d'un bâtiment sur le campus Val d'Europe à Serris.

Volet 3 - Transition écologique et énergétique

En 2025, aucune affectation n'a été votée au titre de la mise en œuvre de ce volet.

Volet 4 - Numérique

En 2025, aucune affectation n'a été votée au titre de la mise en œuvre de ce volet.

Volet 5 - Innovation, filières d'avenir, usine du futur

En 2025, aucune affectation n'a été votée au titre de la mise en œuvre de ce volet.

Volet 6 – Volet territorial

Dans le prolongement du volet territorial du précédent CPER, la région et l'État entendent se mobiliser autour de trois axes fondateurs :

- poursuivre la construction d'une ville plus durable en recherchant une articulation renforcée entre les projets d'aménagement et l'arrivée des transports en commun ;
- répondre à l'urgence des besoins des Franciliens en matière de logement ;
- veiller à l'égalité territoriale avec le soutien aux territoires péri-urbains, ruraux et aux quartiers en difficulté.

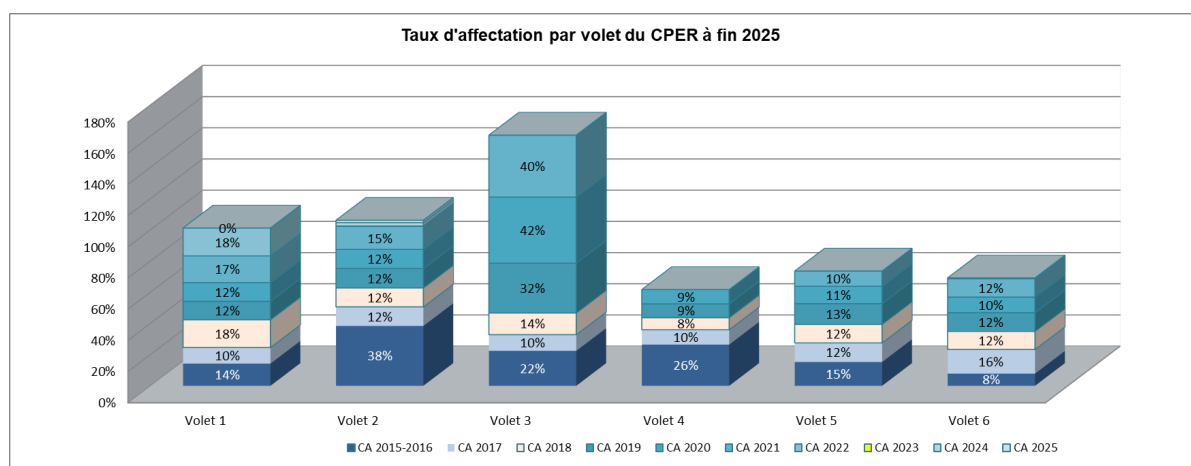
Ainsi, en 2025, ce volet s'est décliné sur le sous-volet 61 – Articulation entre l'aménagement et l'offre de transports en commun, au cœur de la stratégie d'accompagnement des territoires - type d'action 611 – Accompagnement des territoires bâtisseurs pour **une affectation dédiée aux 100 quartiers innovants et écologiques (1,7 M€)**.

Volet 7 – Volet prospectif du CPER

En 2025, aucune affectation n'a été votée au titre de la mise en œuvre de ce volet.

.6.3.1.2. Affectations cumulées 2025

Les affectations de l'exercice 2025 portent le montant cumulé des affectations à 5 897,6 M€ à fin 2025 ce qui correspond à 95,61 % du montant des engagements régionaux au titre du CPER (6 168,3 M€). Il est à noter qu'un montant total de 1 196,5 M€ correspondant aux affectations au titre des années 2023 et 2024 au titre du fonds relais est désormais comptabilisé dans le CPER 2021-2027 dans le volet 7. Il était auparavant présenté dans le volet 1 du CPER 2025-2020.



Source : Direction des affaires financières, Région Île-de-France.

6.3.2. Situation des crédits mandatés 2025

.6.3.2.1. Les mandats de l'exercice 2025

Au cours de l'année 2025 un montant de 437,9 M€ a été mandaté au titre du Contrat de Plan Etat Région 2015-2020, hors fonds relais, qui se répartit comme suit.

Volet 1 - Mobilité multimodale :393,9 M€ dont :

➤ **Sous-volet 11 « Nouveau Grand Paris » :388,4 M€ dont :**

- **Type d'action 111 « Modernisation du réseau existant – Schémas directeurs du réseau express régional et Schémas de secteurs » (207,1 M€)** qui se répartissent à :
 - 175,9 M€ pour l'amélioration et la modernisation des RER et Transilien - Schémas de secteurs, dont :
 - 154,3 M€ relatifs aux schémas directeurs des RER y compris du barreau ferroviaire de Gonesse et nœud de Brétigny, répartis par les schémas directeurs suivants :
 - RER A (1,2 M€) ;

- RER B (103,4 M€) ;
- RER C (1,8 M€) ;
- RER D (39,9 M€) ;
- RER E Est (8,1 M€) ;
- 3,3 M€ destinés à la modernisation des gares RER A (1 M€), C (0,3 M€), D (2 M€) ;
- 18,2 M€ concernent les schémas de secteurs Transilien, lignes J (0,8 M€), L (0,1 M€), N (9,6 M€), P (7,5 M€), R (0,3 M€) ;
- 31,2 M€ pour le prolongement Eole à l'ouest.
- **Type d'action 112 « Développement du réseau » (165,3 M€) dont :**
 - 3,6 M€ en faveur du Tram Train Massy Evry ;
 - 7,2 M€ concernent les travaux de la Tangentielle Ouest Saint Cyr-Saint Germain - Achères dont la phase 1 (0,1 M€) et Tangentielle Ouest – Achères phase 2 (7,1 M€) ;
 - 1,9 M€ dédiés à la ligne de métro 11 à Rosny Bois Perrier ;
 - 63 M€ pour Tram T1 à l'Est – Val de Fontenay ;
 - 1 M€ au Tram T1 à Colombes ;
 - 11,2 M€ relatifs aux travaux de prolongement du T3 Maillot ;
 - 0,3 M€, qui concernent le débranchement du T4 à Clichy-Montfermeil ;
 - 5,2 M€ pour le T7 Tramway Villejuif Juvisy - phase 2 ;
 - 0,3 M€ pour le T10 Antony-Clamart ;
 - 68,4 M€ de financement pour le TZEN, les Bus à Haut Niveau de Service (BHNS), autres Transports Collectifs en Site Propre (TCSP) ;
 - 0,2 M€ attribués aux voies de bus sur réseau restructurant ;
 - 2,9 M€ de travaux de pôles multimodaux PDUIF, notamment les pôles de, Chessy (0,2 M€), Noisy le sec (0,2 M€), Cergy (1,2 M€), le Bipole gare du Nord-gare/ gare de l'Est (1,2 M€), la défense cœur de transport (0,1 M€).
- **Type d'action 113 « Interconnexions Grand Paris » (11 M€) dont :**
 - 4,4 M€ dédiés à la ligne 15 sud ;
 - 4,1 M€ de financement pour la ligne 16 ;
 - 0,1 M€ pour la ligne 15 Est ;
 - 2,4 M€ destinés à la ligne 18.
- **Type d'action 114 « Etudes, acquisitions foncières, premiers travaux éventuels et provisions » (5,1 M€) dont :**
 - 0,1 M€ pour le TLN Phase 2 ;
 - 0,7 M€ concernant le T8 sud ;
 - 1,2 M€ destiné au prolongement du T1 Rueil-Malmaison ;
 - 3,1 M€ relatifs aux autres études et acquisitions.

➤ **Sous-volet 12 « Opérations Multimodales hors Nouveau Grand Paris » pour 4,4 M€ :**

- **Type d'action 121 « Etudes et interventions générales » (3,3 M€) répartis par :**

- 0,5 M€ pour les mesures d'accompagnement des infrastructures ferroviaires (bruit) ;
 - 2,7 M€ concernant la requalification de la traversée de Trappes – RN 10 ;
 - 0,1 M€ pour la résorption de points de congestion de l'A6, A10, A86.
 - **Type d'action 122 « Projets ferroviaires » (0,2 M€) pour Massy-Valenton (0,2 M€) ;**
 - **Type d'action 123 « Projets fluviaux » (0,7 M€) répartis par :**
 - 0,1 M€ pour la Seine Amont concernant la régénération des ouvrages (UE 20 %) ;
 - 0,6 M€ relatifs au financement de grands projets tels que MAGEO – part Ile de France (UE 40 %) ;
 - **Type d'action 124 « Projets portuaires » (0,2 M€) concernant les terminaux conteneurs, logistiques et desserte ferrée des ports.**
- **Sous-volet 13 « Opération d'optimisation du réseau routier » (1,02 M€) :**
- **Type d'action 131 « Opérations d'optimisation des caractéristiques du réseau routier structurant cofinancés dans le cadre du PDUIF » (0,85 M€) en faveur de la RN 19 – Déviation de Boissy Saint-Léger, tranchée couverte et section sud ;**
 - **Type d'action 132 « Opérations de traitement des points de congestion et d'amélioration du fonctionnement du réseau, pour (0,17 M€) dont :**
 - (0,15 M€) destinés à la RN 118 – Requalification de la desserte de la ZAI Courtaboeuf - Ring des Ulis ;
 - (0,02 M€) pour l'A86/RN 118 Diffuseur de Vélizy.

Volet 2 - Enseignement supérieur, recherche et innovation (19,1M€)
dont :

- **Sous-volet 21 enseignement supérieur et recherche se décline par :**
- **Type d'action 211 « opérations nouvelles » (10,3 M€) répartis pour :**
 - 0,3 M€ à l'extension du bâtiment du CNAM situé rue du Landy à Aubervilliers ;
 - 1,4 M€ pour la construction du LAGA IPN à Villetaneuse ;
 - 0,7 M€ en faveur du restaurant CROUS de Bobigny ;
 - 0,4 M€ pour la construction 2ème phase du Pôle longévité et vieillissement ;
 - 3,2 M€ dédiés à la phase 1 de la construction d'un ensemble immobilier pour la recherche biomédicale sur le site de la faculté de médecine à Créteil ;
 - 4,4 M€ au profit de la construction d'un bâtiment pour l'IUT à Neuville, regroupant toutes les activités IUT de l'UCP.
 - **Type d'action 212 « opérations plan campus Condorcet » (8,7 M€) relatifs à la construction d'un pôle universitaire sur le site de la Chapelle à Paris.**
 - **Type d'action 213 « opérations nouvelles financées Région et Etat en fonction de leur maturité » pour 0,1 M€ à Sciences Po Hôtel de la Meilleraye.**

Volet 3 - Transition écologique et énergétique : 15,5 M€ dont :

- **Sous-volet 31 « énergie et changement climatique » pour 13,1 M€, par :**
 - Type d'action 311 « rénovation énergétique » (0,3 M€) ;
 - Type d'action 312 « énergies renouvelables et de récupération » (12,8 M€).
- **Sous-volet 32 « économie circulaire et économie de ressources » pour 1,6 M€ :**
 - Type d'action 321 « stratégie prévention des déchets » (0,52 M€) ;
 - Type d'action 322 « recyclage et valorisation des déchets » (1,04 M€) ;
 - Type d'action 323 « Eco circulaire BTP » (0,02 M€).
- **Sous-volet 33 « reconquête de la biodiversité et préservation des ressources » (0,6 M€) répartis par :**
 - Type d'action 331 « réservoirs » (0,1 M€) ;
 - Type d'action 332 « continuités terrestres » (0,06 M€) ;
 - Type d'action 333 « restauration des milieux » (0,38 M€) ;
 - Type d'action 334 « connaissance et animation » (0,06 M€).
- **Sous-volet 34 « risques ». Aucun mandat sur l'année 2025.**
- **Sous-volet 35 « AirParif », 0,2 M€ mandatés en 2025.**

Volet 4 – Numérique : 2,4 M€

- **Sous-volet 41 « économie numérique » (2,4 M€) dont a bénéficié le projet « Mise en œuvre de l'objectif fixé du très haut débit pour tous ».**

Volet 5 - Innovation, filières d'avenir, usine du futur

Pas de réalisation en 2025

Volet 6 – Volet territorial : 7 M€

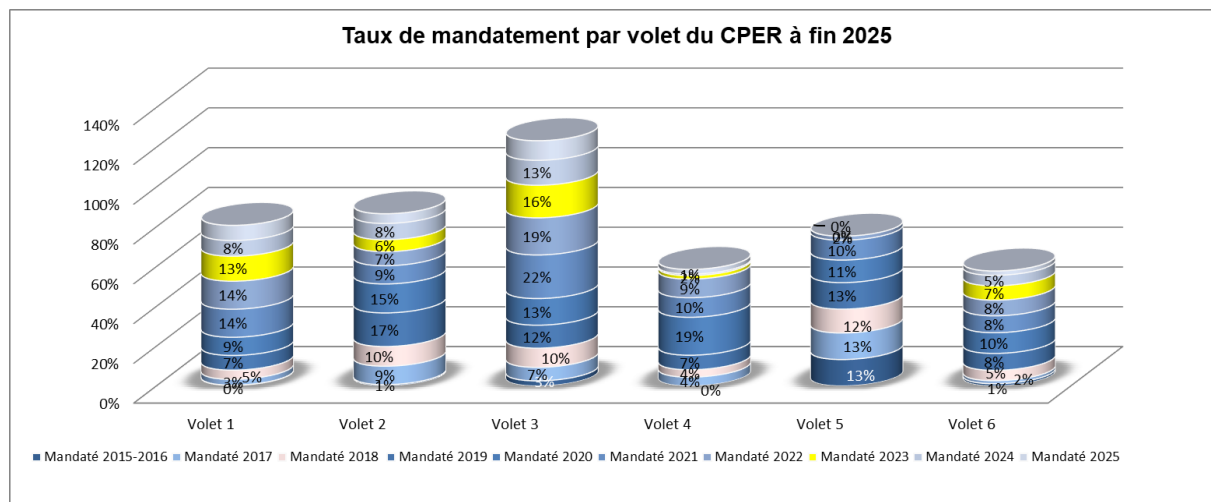
- **Sous-volet 61 « articulation entre l'aménagement et l'offre de transports en commun, au cœur de la stratégie d'accompagnement des territoires » (5,7 M€) répartis par :**
 - Type d'action « accompagnement des territoires bâtisseurs » (4,6 M€) ;
 - Type d'action « aménagement durable et innovation urbaine » (1,1 M€).
- **Sous-volet 62 « accompagner les territoires péri-urbains, ruraux et les pôles de centralité » (1,3 M€) dont :**
 - Type d'action « soutien aux dynamiques territoriales » (0,2 M€) ;
 - Type d'action « parcs Naturels Régionaux » (1,1 M€).

Volet 7 – Volet prospectif du CPER

Pas de réalisation en 2025

.6.3.2.2. Les mandats cumulés 2025

Après onze années d'exécution, le montant cumulé des crédits mandatés, y compris mandats au titre des affectations 2025, s'élève à 4 974,6 M€ ce qui représente 80,65 % de l'engagement régional initial total et une couverture de près de 84,3 % du total des affectations votées au titre de ce contrat à fin 2025. Un montant total de 457,3 M€ mandaté en 2023 et 2024 au titre du fonds relai est comptabilisé au titre du volet 7 du CPER 2021-2027 ; il était auparavant comptabilisé dans le cadre du CPER 2015-2020, volet 1.



Source : Direction des affaires financières, Région Île-de-France.

Les CPIER 2015-2020 Plan Seine et Vallée de la Seine

À l'engagement de la Région au CPER, il convient de rajouter celui au titre des Contrats de Plan Interrégionaux Etat-Régions Plan Seine et Vallée de la Seine 2015-2020 (CPIER) pour lesquels la Région Île-de-France s'est engagée respectivement à hauteur de 8,2 M€ et de 59,4 M€.

6.4. CPIER 2015-2020 Plan Seine

Adopté en 2007, le Plan Seine coordonne les interventions publiques relatives au grand bassin hydrographique de la Seine, notamment en matière d'inondations, de qualité des eaux et de biodiversité. Il s'est concrétisé sur la période 2007-2013 par un premier contrat de plan interrégional (CPIER), qui a été reconduit sur la période 2015-2020, tout en proposant une concentration sur un nombre resserré de thématiques et d'actions interrégionales structurantes, en complémentarité des CPER des six anciennes régions (Île-de-France, Haute et Basse-Normandie, Champagne-Ardenne, Picardie et Bourgogne) concernées.

Les thématiques inscrites dans ce CPIER portent ainsi sur :

- la connaissance et l'animation à l'échelle du bassin de la Seine ;
- l'adaptation au changement climatique ;
- la gestion des risques d'inondation ;
- la préservation et la restauration des ressources en eau, des espaces et des espèces aquatiques.

En 2025, aucune affectation n'a été votée au titre du CPIER Plan Seine.

6.5. CPIER 2015-2020 Vallée de la Seine

La vallée de la Seine aval entre l'Île-de-France et la façade maritime normande forme un ensemble exceptionnel à l'échelle européenne, caractérisé par une ville mondiale, le premier complexe portuaire et logistique de France, une forte concentration industrielle et un patrimoine naturel remarquable.

L'État et les Régions Île-de-France et Normandie ont souhaité encourager et coordonner les initiatives en faveur du développement de ce grand territoire interrégional à travers un contrat de plan interrégional (CPIER), qui décline ces orientations sur la période 2015-2020 par des engagements précis en matière d'aménagement durable, d'amélioration du réseau de transports et de développement économique.

Le conseil régional d'Île-de-France a approuvé ce contrat le 18 juin 2015 qui a fait l'objet d'une clause de revoyure en décembre 2016.

L'État et la Région sont convenus en décembre 2020 d'un avenant au CPIER *Vallée de la Seine* sans incidence financière pour la Région, portant sur le volet fluvial et qui accroît sa durée d'exécution d'un an.

6.5.1. Situation des crédits affectés 2025

En 2025, aucune affectation n'a été votée au titre du CPIER Vallée de la Seine.

6.5.2. Situation des crédits mandatés 2025

Sur le CPIER, **12,3 M€ ont été consacrés dans le cadre de la Vallée de Seine** pour les :

- **Sous-volet S3 « gestion de l'espace et développement durable » pour 0,1 M€** dont :

- **Type d'action S33 « connaissance des paysages et de leur évolution »** pour **0,1 M€**.

➤ **Sous-volet S4 « Maîtrise de flux et des déplacements » pour 11,7 M€** dont :

- **Type d'action S41 « infrastructures ferroviaires »** sont répartis à hauteur de **1,7 M€ en projet** :
 - LNPN-EOLE /4^{ème} voie Mantes-Epône à 0,5 M€ ;
 - LNPN (phase 1) dont Paris-Mantes, pour 1,2 M€.
- **Type d'action S42 « infrastructures fluviales »** pour **7,4 M€** dont le détail par projet est le suivant :
 - S4201 « modernisation des écluses et des barrages (Bougival, Suresnes...) » pour 7,1 M€ ;
 - S4203 « régénération des ouvrages » pour 0,2 M€ ;
 - S4205 « Seine AVAL-Modernisation des équipements de sécurité de stationnement », pour 0,2 M€.
- **Type d'action S43 « infrastructures portuaires »** pour **2,5 M€, répartis par les projets** :
 - S4301 « port Seine Métropole et premiers travaux ouest » pour 0,8 M€ ;
 - S4304 « terminaux conteneurs, logistique et desserte ferrée des ports » pour 1,7 M€.

➤ **Sous-volet S5 « Tourisme et culture », 0,5 M€.**

L'exécution du Fonds relais est intégrée au CPER 2021-2027

Pour mémoire, le volet « mobilité multimodale » du Contrat de Plan Etat-Région (CPER) a été adopté en juin 2015 (délibération n° CR 53-15) puis prolongé par deux avenants consécutifs (délibération n° CR 2020-070 du 14 décembre 2020 et délibération n° CR 2021-004 du 4 février 2021) avec une échéance fixée au 31 décembre 2022.

Les négociations avec l'Etat n'ayant pas abouti, la Région a proposé la création d'un fonds relais « CPER Mobilités » voté dans le cadre de la délibération n° CR 2022-082, modifié par la délibération n° CP 2023-371, permettant ainsi de financer dès le 1er janvier 2023 les opérations non finalisées déjà inscrites au CPER 2015-2020.

Le fonds relais, soit les affectations réalisées en 2023 et 2024, a été intégré au bilan du volet 7 « Mobilités » du CPPER 2021-2027. Au total 1 196,5 M€ ont été affectés et 579,1 M€ mandatés au titre du fonds relais qui est désormais présenté dans le cadre du bilan du CPER 2021/2027.

SOURCE	ANNEES	AFFECTATIONS	ENGAGEMENTS	MANDATS
CFU 2023/CPER 2015-2020	2023	928 666 885,72	928 666 885,72	91 768 798,50
CFU 2024/CPER 2015-2020	2024	267 798 167,37	267 798 167,37	365 519 424,65
CFU 2025/CPER 2015-2020	2025	0,00	0,00	121 758 633,11
	TOTAL	1 196 465 053,09	1 196 465 053,09	579 046 856,26

Source : Direction des affaires financières, Région Île-de-France.

Ainsi, les montants du fonds relais pour l'année 2023 font état de 928,7 M€ en affectation, 928,7 M€ en engagement et de 91,8 M€ en mandatement.

		2023		
		Affectations	Engagements	Mandats
Volet 1	MOBILITE MULTIMODALE			
	11 NOUVEAU GRAND PARIS			
	111 Modernisation du réseau existant, schémas directeurs du Réseau Express Régional et Schémas de secteurs			
	11101 Schéma directeur du RER A	1,4	1,4	0,0
	11102 Schéma directeur du RER B	45,7	45,7	0,0
	11103 Schéma directeur du RER C	7,4	7,4	0,0
	11104 Schéma directeur du RER D	87,3	87,3	0,0
	11105 Schéma directeur du RER E	5,1	5,1	0,0
	11108 Modernisation des gares RER B	1,1	1,1	0,0
	11109 Modernisation des gares RER C	1,2	1,2	0,0
	11113 Schéma de secteurs Transilien - ligne L	6,1	6,1	0,0
	11116 Schéma de secteurs Transilien - ligne R	13,7	13,7	0,0
	11119 Prolongement d'Eole à l'ouest	516,1	516,1	84,8
	112 Développement du réseau			
	11201 Tram Train Massy Evry	31,2	31,2	0,0
	11203 Tangentielle Ouest - Saint Cyr - Saint Germain (phase 1)	6,7	6,7	0,0
	11205 Métro Ligne 11 à Roissy-Bois Perrier	42,1	42,1	6,9
	11206 T1 à l'Est - Val de Fontenay	7,5	7,5	0,0
	11207 T1 à Colombes	47,4	47,4	0,0
	11211 Débranchement T4 à Clichy - Montfermeil	0,6	0,6	0,0
	11215 Tzen, BHNS et autres TCSP	24,1	24,1	0,0
	11219 Pôle de Melun	1,8	1,8	0,0
	11224 La Défense Coeur transport	6,9	6,9	0,0
	113 Interconnexions Grand Paris			
	11301 Ligne 15 sud	0,2	0,2	0,0
	114 Etudes, acquisitions foncières, 1ers travaux éventuels et provisions			
	11404 T1 Rueil	9,8	9,8	0,0
	11405 Autres études et acquisitions	1,0	1,0	0,0
	12 Opérations multimodales hors NGP			
	121 Etudes et interventions générales			
	12102 Mesures d'accompagnement des infrastructures ferroviaires (bruit)	2,1	2,1	0,0
	12107 RN10 ? Requalification de la traversée de Trappes	24,6	24,6	0,0
	122 PROJETS FERROVIAIRES			
	12201 Gare de Lyon (études)	10,3	10,3	0,0
	12204 Paris-Troyes (part Ile-de-France)	21,2	21,2	0,0
	12205 Massy Valenton	6,3	6,3	0,0
Total général		928,7	928,7	91,8

Source : Direction des affaires financières, Région Île-de-France.

Un second fonds relais « CPER Mobilités » a été adopté dans le cadre de la délibération n° CR 2023-062 permettant ainsi de financer dès le 1er janvier 2024 les opérations non finalisées déjà inscrites au CPER 2015-2020. A ce titre 267,8 M€ ont été affectés et engagés au titre

de ce dernier ; 365,5 M€ ont été mandatés en 2024 sur ces affectations, et sur les affectations antérieures.

				2024		
				AFF_net	ENG_net	CP_net
Volet 1	MOBILITE MULTIMODALE					
	11	NOUVEAU GRAND PARIS				
	111	Modernisation du réseau existant, schémas directeurs du Réseau Express Régional et Schémas de secteurs				
		11101	Schéma directeur du RER A	0,0	0,0	0,3
		11102	Schéma directeur du RER B	2,6	2,6	0,4
		11103	Schéma directeur du RER C	0,3	0,3	0,3
		11104	Schéma directeur du RER D	27,3	27,3	1,6
		11105	Schéma directeur du RER E	0,0	0,0	1,0
		11107	Modernisation des gares RER A	0,7	0,7	0,0
		11108	Modernisation des gares RER B	0,0	0,0	0,6
		11113	Schéma de secteurs Transilien - ligne L	0,0	0,0	0,8
		11114	Schéma de secteurs Transilien - ligne N	0,8	0,8	0,1
		11115	Schéma de secteurs Transilien - ligne P	1,1	1,1	0,0
		11116	Schéma de secteurs Transilien - ligne R	29,0	29,0	5,6
		11117	Schéma de secteurs Transilien - ligne U	4,7	4,7	0,0
		11119	Prolongement d'Eole à l'ouest	0,0	0,0	320,0
	112	Développement du réseau				
		11203	Tangentielle Ouest - Saint Cyr - Saint Germain (phase 1)	0,0	0,0	0,7
		11204	Tangentielle Ouest - Achères (phase 2)	0,2	0,2	0,0
		11205	Métro Ligne 11 à Roissy-Bois Perrier	5,0	5,0	21,0
		11206	T1 à l'Est - Val de Fontenay	52,1	52,1	0,0
		11207	T1 à Colombes	0,0	0,0	0,0
		11211	Débranchement T4 à Clichy - Montfermeil	0,0	0,0	0,1
		11215	Tzen, BHNS et autres TCSP	35,3	35,3	0,0
		11219	Pôle de Melun	51,4	51,4	0,0
		11225	Franchissement urbain Pleyel	15,0	15,0	1,5
		24001	Pôle de Val de Fontenay	25,6	25,6	0,0
	114	Etudes, acquisitions foncières, 1ers travaux éventuels et provisions				
		11405	Autres études et acquisitions	2,4	2,4	0,2
	12	Opérations multimodales hors NGP				
	121	Etudes et interventions générales				
		12102	Mesures d'accompagnement des infrastructures ferroviaires (bruit)	0,8	0,8	0,2
		12107	RN10 ? Requalification de la traversée de Trappes	0,0	0,0	2,8
		12112	RN19 Aménagement 2X2 voies entre Boissy et Francilienne - Etudes et débat pub	1,3	1,3	0,0
	122	PROJETS FERROVIAIRES				
		12201	Gare de Lyon (études)	0,0	0,0	1,2
		12204	Paris-Troyes (part Ile-de-France)	0,0	0,0	4,5
		12205	Massy Valenton	10,0	10,0	2,0
	13	Opérations sur le réseau routier				
	132	Opérations de traitement des points de congestion et d'amélioration du fonctionnement du réseau structurant				
		13204	A86/RN118 - Diffuseur de Vélizy	2,4	2,4	0,7
Total général				267,8	267,8	365,5

Source : Direction des affaires financières, Région Île-de-France.

Les données relatives au fonds relais pour l'année 2025, font état d'absence d'affectation et d'engagement mais de la présence de mandatements à hauteur de 121,8 M€.

				2025		
				AFF_net	ENG_net	CP_net
Volet 1	MOBILITE MULTIMODALE					
	11	NOUVEAU GRAND PARIS				
	111	Modernisation du réseau existant, schémas directeurs du Réseau Express Régional et Schémas de secteurs				
		11101	Schéma directeur du RER A	0,0	0,0	0,0
		11102	Schéma directeur du RER B	0,0	0,0	19,4
		11103	Schéma directeur du RER C	0,0	0,0	1,0
		11104	Schéma directeur du RER D	0,0	0,0	11,7
		11108	Modernisation des gares RER B	0,0	0,0	0,3
		11109	Modernisation des gares RER C	0,0	0,0	1,1
		11113	Schéma de secteurs Transilien - ligne L	0,0	0,0	0,5
		11115	Schéma de secteurs Transilien - ligne P	0,0	0,0	0,3
		11116	Schéma de secteurs Transilien - ligne R	0,0	0,0	0,2
		11117	Schéma de secteurs Transilien - ligne U	0,0	0,0	0,9
		11119	Prolongement d'Eole à l'ouest	0,0	0,0	14,4
	112	Développement du réseau				
		11201	Tram Train Massy Evry	0,0	0,0	20,5
		11203	Tangentielle Ouest - Saint Cyr - Saint Germain (phase 1)	0,0	0,0	1,5
		11205	Métro Ligne 11 à Roissy-Bois Perrier	0,0	0,0	19,1
		11207	T1 à Colombes	0,0	0,0	0,0
		11215	Tzen, BHNS et autres TCSP	0,0	0,0	5,6
		11219	Pôle de Melun	0,0	0,0	6,5
		11225	Franchissement urbain Pleyel	0,0	0,0	1,5
		24001	Pôle de Val de Fontenay	0,0	0,0	0,7
	114	Etudes, acquisitions foncières, 1ers travaux éventuels et provisions				
		11405	Autres études et acquisitions	0,0	0,0	0,2
	12	Opérations multimodales hors NGP				
	121	Etudes et interventions générales				
		12102	Mesures d'accompagnement des infrastructures ferroviaires (bruit)	0,0	0,0	0,3
		12107	RN10 ? Requalification de la traversée de Trappes	0,0	0,0	6,8
		12112	RN19 Aménagement 2X2 voies entre Boissy et Francilienne - Etudes et débat public	0,0	0,0	0,3
	122	PROJETS FERROVIAIRES				
		12201	Gare de Lyon (études)	0,0	0,0	3,6
		12205	Massy Valenton	0,0	0,0	4,5
	13	Opérations sur le réseau routier				
	132	Opérations de traitement des points de congestion et d'amélioration du fonctionnement du réseau structurant				
		13204	A86/RN118 - Diffuseur de Vélizy	0,0	0,0	0,9
Total général				0,0	0,0	121,8

Source : Direction des affaires financières, Région Île-de-France.

6.6. Le Contrat de Plan Etat Région 2021-2027

Lors de la séance plénière du Conseil régional du 6 juillet 2022 , le Contrat de plan État-Région 2021-2027 a été signé.

Un avenant n° 1 portant le 7ème volet mobilités 2023-2027 au contrat de plan Etat-Région 2021-2027 a été signé lors de la séance plénière du Conseil régional du 26 septembre 2024 .

La délibération n° CP 2025-165 du 9 juillet 2025 valide des ajustements financiers entre opérations du volet 1, neutre financièrement, comme le précise le courrier du 23 décembre 2025 du Préfet de la région Île-de-France.

Au total, l'État et la Région s'engagent respectivement à mobiliser 4 526,94 M€ et 5 241,29 M€, soit un engagement total de 11 461 M€ en intégrant l'ensemble des financeurs.

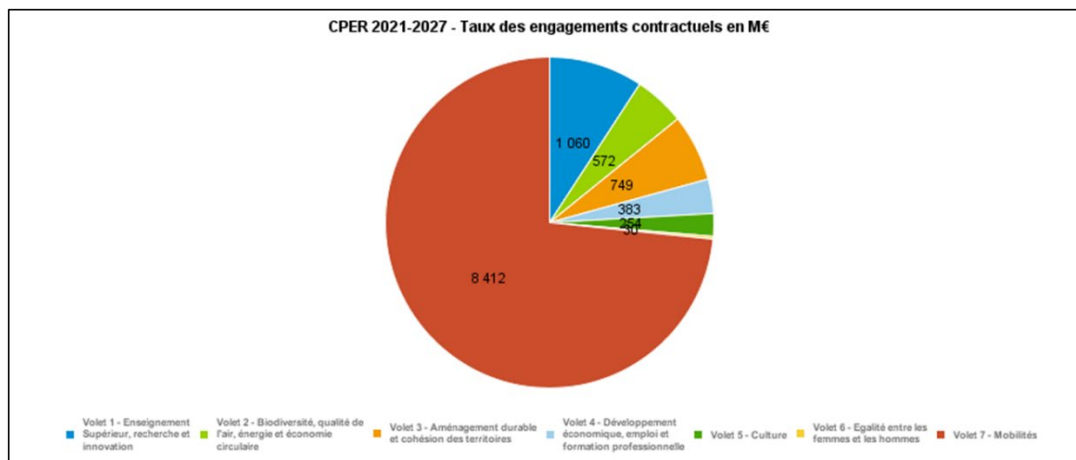
Volets	Total des engagements contractuels	Part Etat du budget contractualisé	Part Région du budget contractualisé	Part Autres du budget contractualisé
Volet 1 - Enseignement supérieur, recherche et innovation	1 059,9 M€	525,98 M€	525,98 M€	7,94 M€
Volet 2 - Biodiversité, qualité de l'air, énergie et économie circulaire	572,13 M€	283,13 M€	289,00 M€	0,00 M€
Volet 3 - Aménagement durable et cohésion des territoires	749,18 M€	374,59 M€	374,59 M€	0,00 M€
Volet 4 - Développement économique, emploi et formation professionnelle	383,29 M€	176,07 M€	207,22 M€	0,00 M€
Volet 5 - Culture	253,97 M€	126,97 M€	127,00 M€	0,00 M€
Volet 6 - Egalité entre les femmes et les hommes	30,00 M€	15,00 M€	15,00 M€	0,00 M€
Volet 7 - Mobilités	8 412,10 M€	3 025,20 M€	3 702,50 M€	1 684,40 M€
Total	11 460,57 M€	4 526,94 M€	5 241,29 M€	1 692,34 M€

Source : Direction des affaires financières, Région Île-de-France.

La répartition des 7 volets est la suivante :

- **le volet 1 « Enseignement supérieur, recherche et innovation »** dispose d'une enveloppe de 1 059,9 M€, dont 526,0 M€ portés par la Région. Elle permettra de financer la rénovation de bâtiments universitaires, soutenir l'acquisition de matériels scientifiques de pointe, renforcer la place des sciences de la vie et de la santé dans la recherche, créer des centaines de places supplémentaires dans les CROUS ;
- **le volet 2 « Biodiversité, qualité de l'air, énergie et économie circulaire »**, enjeu majeur actuel, bénéficie d'une enveloppe de 572,1 M€, soit quasiment le double du précédent CPER, afin d'améliorer la qualité de l'air, protéger la biodiversité, promouvoir une alimentation locale et durable. La Région finance ce volet à hauteur de 289,0 M€ ;
- **le volet 3 « Aménagement durable et cohésion des territoires »** dispose de 749,2 M€, dont 374,6 M€ portés par la Région, dédiés à l'aménagement durable et la cohésion des territoires afin d'améliorer la qualité de vie des Franciliens ;
- **le volet 4 « Développement économique, emploi et formation professionnelle »** est financé à hauteur de 383,3 M€, dont 207,2 M€ par la Région. Ce volet est au cœur de la relance par le soutien des entreprises innovantes et des filières stratégiques. Il est dédié à l'abondement du Fonds d'investissement stratégique Île-de-France pour contribuer à la relance des PME, au soutien à l'économie sociale et solidaire ou encore à l'accompagnement des Franciliens vers l'emploi grâce à l'évolution des compétences et au développement des Campus des métiers ;
- **le volet 5 « Culture »**, qui entre pour la première fois dans le CPER, sera dotée de 254 M€, dont 127 M€ portés par la Région. Il est consacré au patrimoine, à la création et à l'enseignement supérieur culturel et artistique. Plus de 60 opérations seront ainsi financées ;
- **le volet 6 « Egalité entre les femmes et les hommes »**, au cœur de la politique de la Région Île-de-France, fait l'objet, pour la première fois, d'un volet spécifique financé à hauteur de 30 M€, dont 15 M€ portés par la Région. Il permettra de soutenir des dispositifs sur lesquels la Région a été pionnière comme la lutte contre la précarité menstruelle ou encore les Maisons Région solidaire pour les femmes à la rue ;
- **le volet 7 « Mobilités »**, intégré dans le CPER 2021-2027 en 2024, est doté de 8 412,1 M€, dont 3 702,5 M€ portés par la Région. Les projets portent sur des améliorations de

transports en commun, la modernisation du ferroviaire interrégional par le réaménagement de terminaux ou l'électrification de ligne, l'aménagement ou la réhabilitation de routes, avec des routes partagées et des voies réservées pour « cars express ».



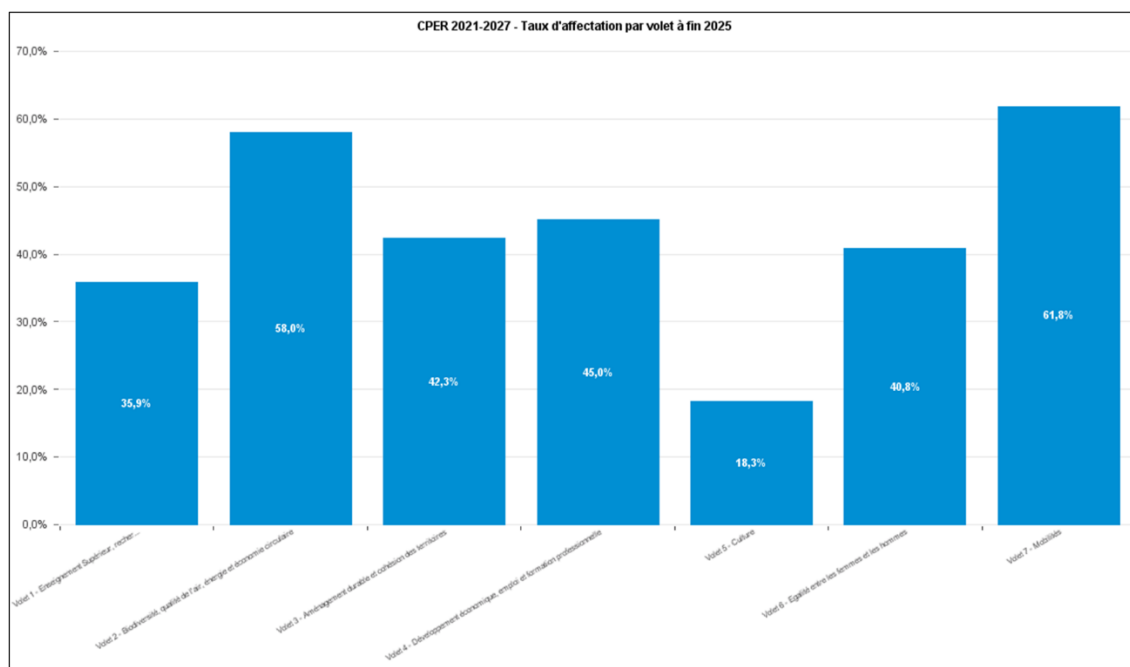
Source : Direction des affaires financières, Région Île-de-France.

VOLETS	SOUS-VOLETS	Rappel des engagements contractuels (en M€)					Exécution 2025			Part Région - Exécution à fin 2025			Part Région - Exécution à fin 2025 (en % des engagements initiaux)			
		Total	Part Etat	Part Région	Part autres	Affecté y compris fonds relai	Engagé y compris fonds relai	Mandaté y compris le fonds relai	Affecté	Engagé	Mandaté	Affectations	Engagements	Mandaté		
1	11	Immobilier universitaire	889,45	396,60	492,85		3,00	4,98			172,04	170,85	75,92	34,91%	34,67%	15,40%
	12	Vie étudiante	102,88	93,74	9,13						1,18	1,18	0,11	12,90%	12,90%	1,19%
	13	Soutien aux équipements scientifiques	67,58	35,64	24,00	7,94	2,02	2,19			15,62	15,62	4,54	65,08%	65,08%	18,91%
Total Volet 1 - Enseignement supérieur, recherche et innovation		1 059,91	525,99	525,98	7,94	5,02	7,00	32,56			188,83	187,65	80,57	35,90%	35,68%	15,32%
2	21	Energies renouvelables et efficacité énergétique	367,25	183,25	184,00			16,71			91,80	91,80	26,26	49,89%	49,89%	14,27%
	22	Economie circulaire	80,00	40,00	40,00		0,02	4,12			20,34	20,34	7,71	50,85%	50,85%	19,29%
	23	Biodiversité et préservation des milieux	87,30	42,30	45,00			13,15			48,37	48,37	31,24	107,50%	107,50%	69,43%
	24	Qualité de l'air	28,50	13,50	15,00			0,50			4,72	4,72	2,71	31,44%	31,44%	18,04%
	25	Alimentation locale et durable	9,08	4,08	5,00			0,50			2,41	2,41	1,81	48,29%	48,29%	36,24%
Total Volet 2 - Biodiversité, qualité de l'air, énergie et économie circulaire		572,13	283,13	289,00		0,02	0,02	34,97			167,65	167,65	69,74	58,01%	58,01%	24,13%
3	31	Soutien aux opérations d'aménagement durable	210,00	105,00	105,00		13,49	15,28			87,41	87,41	23,23	83,25%	83,25%	22,12%
	32	Fonds friches et convention Etat-Région- SAFER	221,20	110,60	110,60		0,30	4,21			16,19	16,19	6,42	14,64%	14,64%	5,81%
	33	Cohésion des territoires	193,60	96,80	96,80			13,90			48,63	48,63	35,01	50,24%	50,24%	36,17%
	34	Numérique	124,38	62,19	62,19			0,77			6,32	6,32	1,67	10,17%	10,17%	2,69%
Total Volet 3 - Aménagement durable et cohésion des territoires		749,18	374,59	374,59		13,79	13,79	34,16			158,55	158,55	66,33	42,33%	42,33%	17,71%
4	41	Volet régional du PIA4	183,00	91,50	91,50		2,05	7,16			53,59	53,59	52,57	58,57%	58,57%	57,45%
	42	Fonds stratégique d'investissement	60,00	30,00	30,00			0,38			30,75	0,75	0,75	102,50%	2,50%	2,50%
	43	Soutien à l'économie sociale et solidaire	23,90	8,50	15,40			2,67			7,13	6,99	5,80	46,30%	45,41%	37,64%
	44	Formation – Emploi	116,39	46,07	70,32		0,60	0,36			1,86	1,72	0,92	2,64%	2,45%	1,31%
Total Volet 4 - Développement économique, emploi et formation professionnelle		383,29	176,07	207,22		2,65	2,88	10,57			93,33	63,06	60,04	45,04%	30,43%	28,97%
5	51	Création et transmission	109,63	38,23	71,40			4,85			17,40	17,40	10,70	24,37%	24,37%	14,98%
	52	Patrimoine et architecture	88,75	33,15	55,60			1,71			5,79	5,79	3,22	10,42%	10,42%	5,80%
	53	Enseignement supérieur culturel et artistique	55,59	55,59												
Total Volet 5 - Culture		253,97	126,97	127,00				6,56			23,19	23,19	13,92	18,26%	18,26%	10,96%
6	61	Observation et diagnostic des inégalités									1,41	1,41	1,41			
	62	Insertion professionnelle et entrepreneuriat des femmes														
	63	Sécurité des femmes dans l'espace public et accueil des femmes victimes de violence					1,68	0,99			4,71	4,71	2,06			
	64	Educational à l'égalité et promotion de la culture de l'égalité														
Total Volet 6 - Egalité entre les femmes et les hommes		30,00	15,00	15,00		1,68	1,68	0,99			6,12	6,12	3,46	40,79%	40,79%	23,08%
7	71	Transports en commun (TC)	7 411,50	2 554,20	3 369,40	1 487,90	571,47	165,50			2 120,80	2 120,80	611,63	62,94%	62,94%	18,15%
	72	Ferrovie interrégionale (Ferro interrég)	378,40	228,60	101,50	48,30	0,33	8,11			75,86	75,86	15,78	74,74%	74,74%	15,55%
	73	Routes (RO)	522,20	202,40	191,60	128,20	7,54	13,98			89,44	89,44	17,48	46,68%	46,68%	9,12%
	74	Route partagée (ROP)	100,00	40,00	40,00	20,00	0,55	0,13			3,30	3,30	0,13	8,25%	8,25%	0,31%
Total Volet 7 - Mobilités		8 412,10	3 025,20	3 702,50	1 684,40	579,89	579,89	187,72			2 289,40	2 289,40	645,01	61,83%	61,83%	17,42%
TOTAL GENERAL CPER 2021-2027		11 460,58	4 526,94	5 241,29	1 692,34	603,06	605,27	307,53			2 927,08	2 895,62	939,07	55,85%	55,25%	17,92%

6.6.1. Situation des crédits affectés 2025

6.6.1.1. Présentation détaillée de l'exercice 2025 par volet

Au cours de l'année 2025, quatrième exercice d'application du CPER 2021-2027, un total de **603,06 M€ d'autorisations de programme et d'engagement ont été affectés**, ce qui représente **11,51 % des engagements régionaux**.



Source : Direction des affaires financières, Région Île-de-France.

Volet 1 - Enseignement supérieur, recherche et innovation

En 2025, **5,02 M€** ont été affectés au titre de la mise en œuvre du volet « Enseignement supérieur, recherche et innovation ». Ces affectations représentent 0,83 % des affectations votées en 2025 au titre du CPER et 0,95 % des engagements régionaux sur ce volet. L'essentiel de l'investissement porte notamment sur le :

- **Sous-volet 11 – Immobilier universitaire (3 M€) :**
 - Rénovations énergétiques centres Panthéon – Paris 1 Panthéon Sorbonne (2,72 M€) à Paris (75) ;
 - Rénovation et extension IUT – avenue de Versailles – Université Paris Cité (0,28 M€) à Paris (75).
- **Sous-volet 12 – Vie étudiante : pas d'affectation en 2025 ;**
- **Sous-volet 13 – Soutien aux équipements scientifiques (2,02 M€) :**
 - HPC-DATA – Renforcement de la stratégie de mutualisation d'équipements de calcul et de stockage – Université Paris Saclay (1,30 M€) à Palaiseau (91) ;
 - PharmEM-Acquisition d'un cryo-microscope électronique pour les applications en santé, à l'interface entre biologie, la chimie et la physique pour la conception de médicaments – Université Paris cité (0,72 M€) à Paris (75).

Volet 2 - Biodiversité, qualité de l'air, énergie et économie circulaire

En 2025, **0,02 M€** ont été affectés au titre de la mise en œuvre du volet « Biodiversité, qualité de l'air, énergie et économie circulaire ». Ces affectations représentent 0,003 % des affectations votées en 2025 au titre du CPER et 0,007 % des engagements régionaux sur ce volet. L'essentiel de l'investissement porte sur le :

- **Sous-volet 22 – Économie circulaire (0,02 M€)** pour le soutien à la gestion des déchets (zéro déchets).

Volet 3 - Aménagement durable et cohésion des territoires

En 2025, ont été affectés **13,79 M€** au titre de la mise en œuvre du volet « Aménagement durable et cohésion des territoires ». Ces affectations représentent 2,29 % des affectations votées en 2025 au titre du CPER et 3,68 % des engagements régionaux sur ce volet. L'essentiel de l'investissement porte notamment sur le :

- **Sous-volet 31 – Soutien aux opérations d'aménagement durable (13,49 M€)** dans le cadre des actions prévues des QIE.
- **Sous-volet 32 – Fonds friches et convention État-Région- SAFER (0,30 M€) :**
 - **Agriculture périurbaine (0,30 M€)** dans le cadre du Fonds friches et convention Etat-Région-SAFER 2021-2027.

Volet 4 - Développement économique, emploi et formation professionnelle

En 2025, **2,65 M€** ont été affectés au titre de la mise en œuvre du volet « Développement économique, emploi et formation professionnelle ». Ces affectations représentent 0,44 % des affectations votées en 2025 au titre du CPER et 1,28 % des engagements régionaux sur ce volet. L'essentiel de l'investissement porte notamment sur le :

- **Sous-volet 41 – Volet régional du PIA4 (2,05 M€) :**
 - Projets structurants pour la compétitivité (2,05 M€) ;
- **Sous-volet 44 - Formation – Emploi (0,60 M€) :**
 - Campus des métiers (0,60 M€).

Volet 5 - Culture

Il n'y a eu aucune affectation en 2025.

Volet 6 - Égalité entre les femmes et les hommes

En 2025, **1,68 M€** ont été affectés au titre de la mise en œuvre du volet « Égalité entre les femmes et les hommes ». Ces affectations représentent 0,28 % des affectations votées en 2025 au titre du CPER et 11,22 % des engagements régionaux sur ce volet. L'essentiel de l'investissement porte notamment sur le :

- **Sous-volet 63 – Sécurité des femmes dans l'espace public et accueil des femmes victimes de violence (1,68 M€)** pour :

- La lutte contre les violences faites aux femmes et aux enfants et l'égalité femmes-hommes (0,04 M€) ;
- Les établissements et services pour femmes en difficulté (1,58 M€) ;
- L'accès au logement locatif social des femmes victimes de violences (0,06 M€).

Volet 7 - Mobilités

En 2025, **579,89 M€** ont été affectés au titre de la mise en œuvre du volet « Mobilités ». Ces affectations représentent 96,16 % des affectations votées en 2025 au titre du CPER et 15,66 % des engagements régionaux sur ce volet.

- **Sous-volet 71 – Transports en commun (571,47 M€) pour :**
 - l'amélioration et modernisation des RER et Transiliens (159,34 M€) ;
 - NEXTEO RER B et D (166,45 M€) ;
 - le prolongement de EOLE à l'ouest (6,54 M€) ;
 - les soldes d'opérations mises en service (0,16 M€) ;
 - les nouveaux prolongements de lignes (120,24 M€) ;
 - les nouveaux prolongements de lignes de Métro (4,23 M€) ;
 - les pôles majeurs (66,60 M€) ;
 - les nouvelles interconnexions au GPE (42,79 M€) ;
 - les autres études, premières acquisitions foncières, premiers travaux (0,49 M€) ;
 - les autres projets et dispositifs financiers (4,64 M€).
- **Sous-volet 72 – Ferroviaire interrégional (0,33 M€) pour :**
 - fret ferroviaire (0,33 M€) ;
- **Sous-volet 73 – Routes (7,54 M€) pour :**
 - routes (7,54 M€) ;
- **Sous-volet 74 – Routes partagées (0,55 M€) pour :**
 - voies réservées « cars express » et covoiturage (0,55 M€).

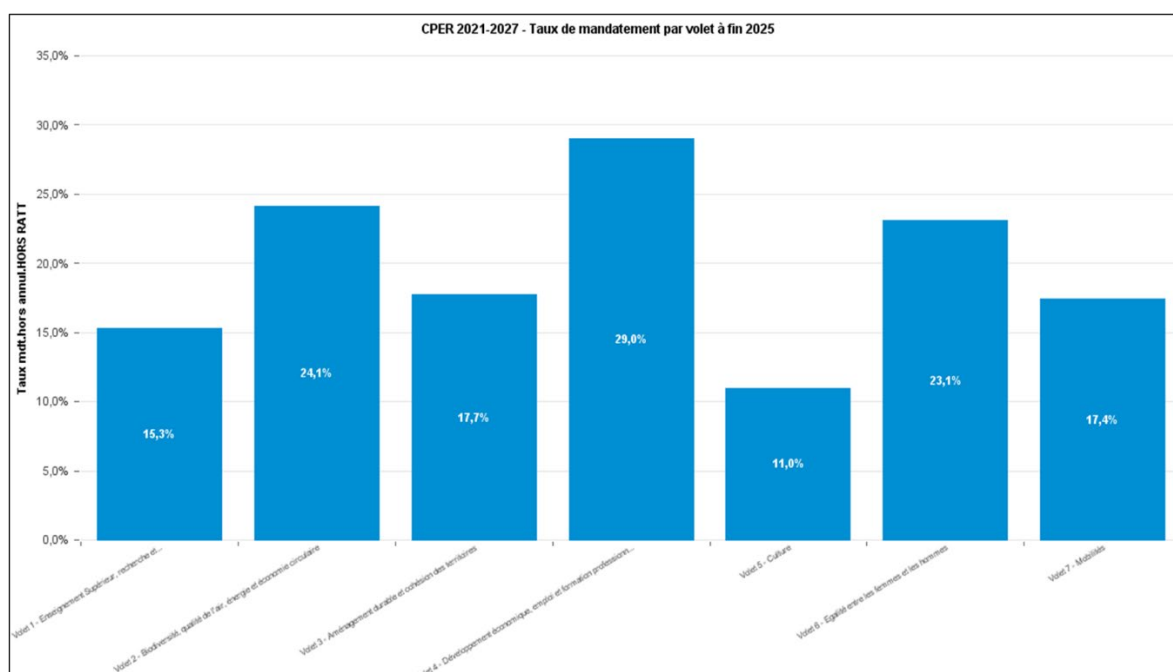
.6.6.1.2. État des affectations cumulées

Les affectations de l'exercice 2025 s'élèvent à **603,06 M€** à fin 2025 ce qui correspond à 11,51 % du montant des engagements régionaux au titre du CPER (5 241,29 M€). Depuis l'année 2022, les affectations cumulées sont de **2 927,08 M€**, ce qui représentent **55,85 % de ce contrat en cours**.

6.6.2. Situation des crédits mandatés 2025

.6.6.2.1. Présentation détaillée des mandats 2025 par volet

Au cours de l'année 2025, un montant de 307,53 M€ a été mandaté au titre du Contrat de Plan Etat Région 2021-2027, ce qui représente **5,87 %** du contrat régional (**5 241,29 M€**) et intègre le fonds relais pour 121,76 M€. Les mandats se répartissent de la façon suivante :



Source : Direction des affaires financières, Région Île-de-France.

Volet 1 - Enseignement supérieur, recherche et innovation : 32,56 M€
dont :

➤ **Sous-volet 11 « Immobilier universitaire » pour 30,26 M€ en faveur des projets suivants :**

- rénovation et équipement numérique – Petites écuries – Ecole Nationale d'architecture (0,14 M€) à Versailles (78) ;
- CMQ Métiers d'Art et patrimoine (2,17 M€) à l'Université de Cergy Pontoise (95) ;
- reconstruction de l'école d'art de Cergy - Ecole d'art du ministère de la Culture (1,71 M€) à Cergy-Pontoise (95) ;
- réhabilitation du campus de Paris (75) – Observatoire de Paris (0,03 M€) ;
- réhabilitation du campus de Meudon (92) – Observatoire de Paris (0,05 M€) ;
- acquisition et rénovation du bâtiment de l'ESIEE à Marne la Vallée (77) – Cité Descartes – UGE (1,43 M€) ;
- extension du campus de Sénart à Lieusaint (77) UPEC (0,0009 M€)
- construction d'un bâtiment IUT Tertiaire Saint-Cloud (92) – Université Paris Nanterre – Saint-Cloud (0,01 M€) ;
- aménagement pour l'université numérique à Saint-Denis (93) – Université Paris 8 - Saint-Denis (0,85 M€) ;
- réhabilitation et valorisation du bâtiment Breguet à Gif-sur-Yvette (91) – Centrale Supélec (18,04 M€) ;
- rénovation et extension IUT - Université Paris Cité (75) - avenue de Versailles (0,05 M€) ;
- achèvement de la rénovation du bâtiment illustration pour accueillir des formations en santé à Bobigny (93) – Université Sorbonne Paris Nord (0,91 M€) ;
- construction 2^{ème} tranche LAGA (laboratoire Math-Stic) à Villetaneuse (93) – Université Sorbonne Paris Nord (4,87 M€).

➤ **Sous-volet 12 « Vie étudiante » pour (0,11 M€) :**

- la réhabilitation du pavillon central de la Fondation Deutsch de la Meurthe -à la CIUP (75) Paris (0,11 M€) ;

➤ **Sous-volet 13 « Soutien aux équipements scientifiques » pour (2,19 M€) :**

- PARISI – Renforcement des moyens de calcul pour la science des données et l'intelligence artificielle – Sorbonne Université (75) Paris (0,21 M€) ;
- résolution – Renforcement des plateformes expérimentales avancées pour l'élaboration et la caractérisation à haute résolution de systèmes dynamiques pour la santé, l'information quantique et une énergie décarbonée. PSL (75) Paris (1,54 M€) ;
- Opera - Développement d'un réseau d'infrastructures ouvertes pour soutenir la valeur santé de l'alimentation et la durabilité des productions et des comportements. - INRAE – (78) à Grignon (0,24 M€) ;
- HPC-Data - Renforcement de la stratégie de mutualisation d'équipements de calcul et de stockage - Université Paris Saclay (91) à Palaiseau (0,05 M€) ;
- COMB'IdF - Acquisition de peignes de fréquences pour un réseau de laboratoires franciliens, dispositifs de métrologie connectés entre eux pour des applications de mesures de précision ultime et de technologies quantiques - CNRS – (75) à Paris (0,14 M€).

Volet 2 - Biodiversité, qualité de l'air, énergie et économie circulaire :
34,97 M€ dont :

➤ **Sous-volet 21 « Énergies renouvelables et efficacité énergétique » (16,71 M€) dont :**

- énergies renouvelables (16,03 M€) ;
- ALEC (actions intérêt général énergie) pour (0,67 M€).

➤ **Sous-volet 22 « Économie circulaire » par le soutien à la gestion des déchets (zéro déchets) pour 4,12 M€ ;**

➤ **Sous-volet 23 « Biodiversité et préservation des milieux » (13,15 M€), répartis de la façon suivante :**

- milieux aquatiques et humides (8,44 M€) dans le cadre de la politique de l'eau et des projets d'îlots de fraîcheur dans les territoires franciliens ;
- réserves Naturelles Régionales (RNR) (0,92 M€) afin de financer les opérations et frais de fonctionnement des RNR ;
- parcs Naturels Régionaux (PNR) (2,56 M€) destiné au soutien des programmes d'actions et de promotion des PNR ;
- biodiversité (1,23 M€) pour les appels à projets biodiversité (actions en lien avec ARB).

➤ **Sous-volet 24 « Qualité de l'air » (0,50 M€) en faveur des aides aux projets de l'association Airparif.**

➤ **Sous-volet 25 « Alimentation locale et durable » (0,50 M€) dont :**

- soutien aux filières (0,40 M€) pour la mise en œuvre de la convention « Chambres » et des contrats de filières ;
- agriculture urbaine (0,10 M€) pour le soutien aux projets d'agriculture urbaine et périurbaine.

Volet 3 - Aménagement durable et cohésion des territoires : 34,16 M€
dont :

➤ **Sous-volet 31 « Soutien aux opérations d'aménagement durable » dans le cadre des actions prévues des lauréats du dispositif Cent quartiers innovants et écologiques pour QIE (15,28 M€) ;**

➤ **Sous-volet 32 « Fonds friches et convention Etat-Région – SAFER » (4,21 M€) dont :**

- « Plan friches » (3,91 M€) ;
- agriculture périurbaine dans le cadre de la convention Etat-Région-SAFER 2021-2027 (0,30 M€).

➤ **Sous-volet 33 « Cohésion des territoires » dans le cadre des contrats d'aménagement régionaux (CAR) pour (13,90 M€).**

➤ **Sous-volet 34 « Numérique » (0,77 M€) dont :**

- le déploiement du très haut débit (0,54 M€) ;
- l'aide à la création de tiers-lieux (0,23 M€).

Volet 4 - Développement économique, emploi et formation
professionnelle : 10,57 M€ dont :

➤ **Sous-volet 41 « Volet régional du PIA4 » (7,16 M€) dont :**

- les Projets d'innovation (0,04 M€) pour Innov'up Leader PIA ;
- les grands lieux d'innovation leader PIA (0,38 M€) ;
- SESAME filières PIA (3,08 M€) ;
- structuration des filières agricoles et forestières franciliennes (1,62 M€) ;
- les Projets Structurants Pour la Compétitivité (PSPC) pour (2,05 M€).

➤ **Sous-volet 42 « Fonds stratégique d'investissement » (0,38 M€).**

➤ **Sous-volet 43 « Soutien à l'économie sociale et solidaire » (2,67 M€) répartis en :**

- têtes de réseau franciliennes (CRESS, GRAFIE, URSCOP) pour (0,15 M€) ;
- accélérateur de l'ESS (0,17 M€) ;
- coopérations entre l'économie classique et les structures de l'ESS (0,37 M€) ;
- appui à la création des entreprises de l'ESS (1,98 M€).

➤ **Sous-volet 44 « Formation – Emploi » destiné au Campus des métiers (0,36 M€).**

Volet 5 – Culture : 6,56 M€

➤ **Sous-volet 51 « Création et transmission » (4,85 M€) dont :**

- reconstruction du théâtre des Amandiers à Nanterre (92) pour (0,95 M€) ;
- centres d'art : modernisation - 77, 78, 91, 92, 93 - Brétigny-sur- Orge, Noisiel, Pontault- Combault, Noisy-le-Sec, Vélizy-Villacoublay, Gennevilliers (0,10 M€) ;
- atelier Médicis (EPCC) Construction du futur lieu à (93) Clichy Montfermeil (1,82 M€) ;
- réhabilitation de l'Académie Fratellini à (93) Saint Denis (1 M€) ;
- extension/rénovation scène nationale à (78) Saint-Quentin-en-Yvelines (0,93 M€) ;
- travaux centre de musique baroque (CMBV) à (78) Versailles (0,05 M€).

➤ **Sous-volet 52 « Patrimoine et architecture » (1,71 M€) pour :**

- mise en valeur des sites archéologiques du sud francilien sur les chasseurs-cueilleurs (77/91) – Site de Pincevent, Ormesson, Etioilles et les Tarterêts (0,05 M€) ;
- restauration MH NON-ETAT – Domaine de Méréville : restauration de la continuité hydro-écologique et restauration du domaine (91) à Méréville (0,51 M€) ;
- restauration MH NON-ETAT – Eglise Notre Dame : restauration de la couverture du chœur, des collatéraux de la nef, du transept de la chapelle (95) à Magny en Vexin (0,06 M€) ;
- restauration de la flèche et tour Nord de la basilique (93) à Saint-Denis (0,90 M€) ;
- restitution grand bassin Parc - Saint Germain en Laye (78) à Saint-Germain- en-Laye (0,20 M€).

Volet 6 - Égalité entre les femmes et les hommes 0,99 M€ dont :

➤ **Sous-volet 63 « Sécurité des femmes dans l'espace public et l'accueil des femmes victimes de violence » (0,99 M€), dont :**

- la lutte contre les violences faites aux femmes et aux enfants et égalité femmes-hommes (0,50 M€) ;
- téléphone grave danger (0,30 M€) ;
- maisons des femmes – Région solidaire (0,08 M€) ;
- établissements et services pour femmes en difficulté (0,07 M€) ;
- accès logement locatif social des femmes victimes de violence (0,04 M€).

Volet 7 – Mobilités : 187,72 M€ dont fonds relais 121,76 M€) répartis sur les :

➤ **Sous-volet 71 « Transports en commun » (165,50 M€ dont fonds relais en 2025 pour 105,76 M€) en faveur de :**

- l'amélioration et la modernisation des RER et Transiliens (51,58 M€ dont fonds relai 2025 de 17,29 M€) ;
- Nexteo RER B et D (18,22 M€ de fonds relais 2025) ;

- prolongement de EOLE à l'ouest (14,39 M€ de fonds relais 2025) ;
 - les soldes d'opérations mises en service (22,03 M€ de fonds relais 2025) ;
 - les nouveaux prolongements de lignes (13,72 M€) ;
 - métro (22,80 M€ dont fonds relais 19,12 M€) ;
 - bus en site propre : TCSP, TZEN, BHNS - études et travaux (7,26 M€ dont 5,55 M€ de fonds relais 2025) ;
 - pôles majeurs (13,30 M€ dont 8,66 M€ de fonds relais 2025) ;
 - adaptation des gares existantes interconnectées au GPE (0,48 M€) ;
 - nouvelles interconnexions au GPE (1,23 M€) ;
 - autres études, premières acquisitions foncières, premiers travaux (0,21 M€ de fonds relais 2025) ;
 - autres projets et dispositifs financiers (0,29 M€ de fonds relais 2025).
- **Sous-volet 72 « Ferroviaire Interrégional » (8,11 M€ de fonds relais 2025) pour la modernisation des axes ferroviaires Nationaux.**
- **Sous-volet 73 « Routes » (13,98 M€ dont 7,89 M€ de fonds relais 2025).**
- **Sous-volet 74 « Route partagée » pour les voies réservées « Cars express » et covoiturage (0,13 M€).**

.6.6.2.1. Mandats cumulés en 2025

Le cumul du mandatement de 2022 à 2025 est de 939,07 M€, ce qui correspond à une consommation de 17,92 % de l'engagement régional au titre du CPER 2021-2027.

6.7. Le Contrat de Plan Interrégional État-Région Vallée de la Seine 2023-2027

À l'engagement de la Région au CPER, il convient de rajouter celui au titre du Contrat de Plan Interrégional Etat-Région Vallée de la Seine 2023 -2027 (CPIER) d'un montant total de 556,31 M€ que la Région Île-de-France a adopté par la délibération n° CR 2025-038. La part de financement régional s'élève à 98,05 M€.

VOLETS SOUS-VOLETS	Rappel des engagements contractuels						Exécution 2025 (en M€)			Part Région - Exécution à fin 2025 (en % des engagements initiaux)		
	Total	Part Etat	Part Région	Part Région Normande	Part autres		Affecté	Engagé	Mandaté	Affecté	Engagé	Mandaté
1												
11	2,71	1,60	0,31	0,80								
12	24,34	21,64	0,20	2,50								
13	6,88	1,25	4,00	1,63								
TOTAL VOLET 1 - AMENAGER LA VALLEE DE LA SEINE A L'AUNE DES TRANSITIONS	33,92	24,49	4,51	4,93								
21	83,20	54,00	14,00	15,00	0,20							
22	210,00	95,00	33,00	40,00	72,00		6,42	6,42		19,4%	19,4%	
23	191,80	118,50	34,00	19,00	20,30		4,73	4,73		13,9%	13,9%	
TOTAL VOLET 2 - ACCELERER LES TRANSFORMATIONS DES MOBILITES	485,00	267,50	81,00	44,00	92,50		11,14	11,14		13,8%	13,8%	
31	9,59	5,14	1,85	2,60								
32	20,02	10,00	6,62	4,00								
33	7,02	2,00	4,02	1,00								
TOTAL VOLET 3 - POURSUIVRE LA DECARBONATION ET ACCOMPAGNER LES MUTATIONS ECONOMIQUES	37,24	17,14	12,50	7,60								
4	0,15	0,05	0,05	0,05								
TOTAL VOLET 4 - COMMUNICATION / EVALUATION	0,15	0,05	0,05	0,05								
TOTAL GENERAL CPIER 2023-2027	556,31	309,18	98,05	56,58	92,50		11,14	11,14		11,4%	11,4%	

6.7.1. Situation des crédits affectés 2025

Volet 2 – Accélérer les transformations des mobilités : 11,14 M€ pour :

- **Sous-volet 22 « Renforcer la compétitivité du transport fluvial »**
 - Projet 221 « Fiabilisation et modernisation ouvrages de navigation et mise en œuvre de la performance écologique et de la décarbonation de la voie d'eau » (6,42 M€) ;
- **Sous-volet 23 « Développer l'attractivité de l'écosystème portuaire en transformation » (4,73 M€) qui se répartissent de la façon suivante :**
 - Projet 231 « Modernisation et optimisation des infrastructures portuaires existantes (réindustrialisation verte et décarbonation des activités) » (3,20 M€) ;
 - Projet 232 « Sécurisation, adaptation et développement de nouvelles capacités (créations et extensions d'infrastructures portuaires) » (1,53 M€).

6.7.2. Situation des crédits mandatés 2025

Il n'y a pas eu de mandatement en 2025.

6.8. Tableaux détaillés de l'exécution des CPER/CPIER

CPER 2007-2017

GRAND PROJET 1 - Agir sur le chômage

Dpt	Code	Projet	Engagement prévu au CPER			Exécution 2025			Exécution à fin 2025		
			Total	Etat	Région	Affectations	Engagements	Mandats	Cumul affecté	Cumul engagé	Cumul mandaté
IdF	1001	GIP CARIF	39,900	13,500	26,400	-	-	-	28,166	28,157	26,968
IdF	1002	AFPA	8,042	8,042	-	-	-	-	-	-	-
IdF	1003	Compétences linguistiques	15,000	-	15,000	-	-	-	14,852	14,852	11,846
IdF	1004	Ecoles de la deuxième chance	4,500	-	4,500	-	-	-	7,915	7,915	6,199
IdF	1005	Maisons de l'emploi et de la formation	4,000	1,500	2,500	-	-	-	0,113	0,113	0,075
IdF	1006	ARACT	4,550	2,450	2,100	-	-	-	2,700	2,700	2,392
IdF	1007	Anticipation des mutations économiques : soutien aux filières, accompagnement et redynamisation	54,800	26,800	28,000	-	-	-	20,955	20,923	16,243
Total			130,792	52,292	78,500	-	-	-	74,701	74,660	63,722
									95%	95%	81%

GRAND PROJET 2 - Favoriser une plus grande cohésion sociale

Dpt	Code	Projet	Engagement prévu au CPER			Exécution 2025			Exécution à fin 2025		
			Total	Etat	Région	Affectations	Engagements	Mandats	Cumul affecté	Cumul engagé	Cumul mandaté
IdF	2001	Création de places nouvelles pour les personnes handicapées et pour les personnes âgées	56,656	28,328	28,328	-	-	-	22,593	22,593	20,869
Total			56,656	28,328	28,328	-	-	-	22,593	22,593	20,869
									80%	80%	74%

GRAND PROJET 3 - Renforcer l'attractivité de l'Île-de-France

Dpt	Code	Projet	Engagement prévu au CPER			Exécution 2025			Exécution à fin 2025		
			Total	Etat	Région	Affectations	Engagements	Mandats	Cumul affecté	Cumul engagé	Cumul mandaté
IdF	3001	Territoires d'intérêt régional et national	368,060	184,030	184,030	-	-	-	319,847	319,800	262,542
IdF	3002	Soutien aux dynamiques territoriales de cohésion et d'innovation	151,150	22,400	128,750	-	-	-	69,927	69,927	58,420
Total			519,210	206,43	312,780	-	-	-	389,775	389,727	320,962
									125%	125%	103%

GRAND PROJET 4 - Conforter le rayonnement de la région capitale

VOLET 41 - Culture

Dpt	Code	Projet	Engagement prévu au CPER			Exécution 2025			Exécution à fin 2025		
			Total	Etat	Région	Affectations	Engagements	Mandats	Cumul affecté	Cumul engagé	Cumul mandaté
77	4102	Scène nationale de Sénart	12,000	9,000	3,000	-	-	-	3,000	3,000	2,686
77	4104	Royaumont	4,000	1,000	3,000	-	-	-	4,134	4,134	3,473
78	4105	Port Royal des Champs	2,000	2,000	-	-	-	-	-	-	-
91	4106	Musée de la Photographie de l'Essonne	4,300	0,800	3,500	-	-	-	-	-	-
94	4107	Centre chorégraphique de Vitry	4,000	1,000	3,000	-	-	-	3,000	3,000	3,000
77	4108	Musée de transports de Chelles	8,000	-	8,000	-	-	-	-	-	-
93	4109	Centre des archives nationales de Pierrefitte sur Seine	6,300	6,300	-	-	-	-	-	-	-
93	4110	Conservatoire National de Région d'Aubervilliers	5,000	1,000	4,000	-	-	-	4,000	4,000	4,000
77		Musée de la Grande guerre à Meaux	2,100	2,100	*	-	-	-	-	-	-
Total			47,700	23,200	24,500	-	-	-	14,134	14,134	13,159
									58%	58%	54%

* la participation de la Région à cette opération est inscrite dans sa convention territoriale avec le Pays de Meaux. Celle-ci est fléchée sur le GP3 du CPER à hauteur de 5,1 M€ au titre du GP3 ainsi que sur des crédits de droit commun.

VOLET 42 - Sport

Dpt	Code	Projet	Engagement prévu au CPER			Exécution 2025			Exécution à fin 2025		
			Total	Etat	Région	Affectations	Engagements	Mandats	Cumul affecté	Cumul engagé	Cumul mandaté
77	4201	Centre aquatique de Valres-sur-Marne	17,260	8,630*	8,630	-	-	0,000	75,946	72,697	71,842
78	4202	Vélodrome de Saint-Quentin-en-Yvelines	26,720	13,360	13,360	-	-	-	13,360	13,360	13,360
93	4203	Centre aquatique d'Aubervilliers	29,970	15,900	14,070	-	-	-	-	-	-
Total			73,950	37,890	36,060	-	-	0,000	89,306	86,057	85,202
									248%	239%	236%

* dont 3,049 M€ déjà engagés par l'Etat en 2022.

VOLET 43 - Pôles de compétitivité et création d'entreprises innovantes

Dpt	Code	Projet	Engagement prévu au CPER			Exécution 2025			Exécution à fin 2025		
			Total	Etat	Région	Affectations	Engagements	Mandats	Cumul affecté	Cumul engagé	Cumul mandaté
IdF	4301	Cluster/pôles	-	-	-	-	-	-	12,003	12,003	10,833
IdF	4302	Création d'entreprises innovantes	-	-	-	-	-	-	40,736	39,683	35,012
Total			54,000	18,000	36,000	-	-	-	52,739	51,686	45,845
									146%	144%	127%

VOLET 44 - Enseignement supérieur et recherche universitaire

Dpt	Code	Projet	Engagement prévu au CPER			Exécution 2025			Exécution à fin 2025		
			Total	Etat	Région	Affectations	Engagements	Mandats	Cumul affecté	Cumul engagé	Cumul mandaté
75	4401	Paris 1 : construction du pôle universitaire du 18ème arrondissement	21,000	-	21,000	-	-	-	-	-	-
75	4402	Paris 4. Extension Clignancourt	12,000	12,000	-	-	-	-	-	-	-
75	4403	INALCO Recherche	5,650	-	5,650	-	-	-	5,234	4,650	3,778
75	44XX	Observatoire de Paris : Instrumentation du futur pour l'astronomie et l'astrophysique	0,600	0,600	-	-	-	-	-	-	-
75	4404	EHESS	40,000	-	40,000	-	-	0,006	23,800	23,799	22,894
75	4405	Paris 1, Paris 3, Paris 4 : Réaménagement de la Sorbonne, construction de silos pour la BIU de la Sorbonne à Mame-la-Vallée et déménagement de l'EPHE	32,500	32,500	-	-	-	-	-	-	-
75	4406	Logement étudiant Paris CROUS	13,850	13,850	-	-	-	-	-	-	-
75	44XX	Sarailh : mise en sécurité CROUS	8,150	8,150	-	-	-	-	-	-	-
75	4407	Paris 5 désamiantage site Necker.	30,000	30,000	-	-	-	-	-	-	-
75	4408	Paris 7 IUT Zac Pajol	14,100	5,900	8,200	-	-	-	13,965	13,952	13,949
75	4409	Paris 5 Poursuite rénovation ST Pères	10,000	10,000	-	-	-	-	-	-	-
75	4410	ENSAM	1,000	1,000	-	-	-	-	-	-	-
75	4411	ENS Campus Jourdan dont EEP	46,000	14,500	31,500	-	-	-	47,046	47,046	46,239
75	4412	Institut de la vision	0,500	-	0,500	-	-	-	0,500	0,500	0,218
75	4413	INALCO-BULAC équipement	9,000	3,000	6,000	-	-	-	6,050	6,050	5,922
75	4414	Rénovation, création de locaux tampons pour Paris 5	34,250	34,250	-	-	-	-	-	-	-

Dpt	Code	Projet	Engagement prévu au CPER			Exécution 2025			Exécution à fin 2025		
			Total	Etat	Région	Affectations	Engagements	Mandats	Cumul affecté	Cumul engagé	Cumul mandaté
75	4415	Institut de France	1,000	1,000		-	-	-	-	-	-
75	4416	1er équipement , ZAC Tolbiac, IGP	5,000	5,000		-	-	-	-	-	-
75	4417	Paris 7 finalisation du bâtiment MSF sur la ZAC PRG	11,150	11,150		-	-	-	-	-	-
75	4418	IPGP	35,000	24,400	10,600	-	-	-	10,600	10,600	10,600
75	4419	Paris 3 Institut des Amériques	5,500	5,000	0,500	-	-	-	-	-	-
75	4420	ENS Rue Lhomond	41,000	31,000	10,000	-	-	-	10,000	10,000	10,000
75	4421	Paris 2 Réhabilitation Assas	36,000	36,000		-	-	-	-	-	-
75	4422	Désamiantage et réhabilitation de la Maison des Sciences de l'Homme, Bibliothèque et Institut d'études avancées	10,000	5,000	5,000	-	-	-	-	-	-
75	4423	Paris 3 Désamiantage, démolition et reconstruction de Censier, locaux d'enseignement et bibliothèque	71,000	51,000	20,000	-	-	-	-	-	-
75	4424	Collège de France	28,000	28,000		-	-	-	-	-	-
75	4425	CIUP, Maison de l'île de France	21,640		21,640	-	-	-	21,880	21,880	21,779
75	4426	CIUP	18,360	10,000	8,360	-	-	-	5,200	5,200	4,678
75	44XX	Paris V STAPS	1,500	1,500		-	-	-	-	-	-
75	44XX	Reprogrammation 75	0,400	-	0,400	-	-	-	-	-	-
77	4427	Descartes +	14,000	5,000	9,000	-	-	-	9,000	9,000	8,566
77	4428	IUFM Torcy ou Meaux	1,000	1,000		-	-	-	-	-	-
77	4429	Institut de la Ville	11,190		11,190	-	-	-	11,193	11,005	11,005
77	4430	Maison des étudiants Marne la Vallée	7,220		7,220	-	-	-	7,100	7,099	6,448
77	4431	Paris 12 Bibliothèque Sénart	5,000		5,000	-	-	-	5,000	5,000	4,175
77	4432	Reprogrammation 77	1,000		1,000	-	-	-	1,000	0,950	0,923
77	4433	UMLV rénovation bâtiment Copernic	11,000	5,500	5,500	-	-	-	-	-	-
77	4434	UMLV Bibliothèque centrale	34,400	17,400	17,000	-	-	-	20,823	20,788	17,456
78	4435	UVSQ UFR de médecine à Montigny le Bretonneux	10,000	10,000		-	-	-	-	-	-
78	4436	Pôle de Rambouillet (STVE)	3,430	1,715	1,715	-	-	-	1,715	1,715	1,172
78	4437	Reprogrammation 78	1,450		1,450	-	-	-	1,256	1,256	1,182
78	4438	Maison de l'Etudiant UVSQ	9,430		9,430	-	-	-	9,995	9,995	9,572
78	4439	UVSQ Pôle techno de Mantes Fin de tranche 1 et Tranche 2	16,570	8,000	8,570	-	-	-	0,950	0,950	0,411
78	4440	HEC	4,000	2,000	2,000	-	-	-	-	-	-
78	4441	MICALUS (pôle STVE)	9,200		9,200	-	-	-	9,200	9,200	9,200
91	4442	Institut de biologie d'Evry, tranche 2	20,000		20,000	-	-	-	5,636	5,636	0,906
91	4444	Campus d'ORSAY	11,500	-	11,500	-	-	-	-	-	-
91	4445	IUT d'Evry	5,000	5,000		-	-	-	-	-	-
91	4446	Paris 11. Pôle exoplanètes, exobiologie et enseignement (institut d'astrophysique spatiale)	2,000		2,000	-	-	-	-	-	-
91	4447	Maison de l'Université à Evry	8,000		8,000	-	-	-	-	-	-
91	4448	Paris 11 Institut de mathématiques dans la vallée d'Orsay	34,000	28,000	6,000	-	-	-	6,000	6,000	6,000
91	44XX	Soleil CPMS	8,000	8,000		-	-	-	-	-	-
91	4449	CNRS Plateforme Imagerie du vivant	8,000	-	8,000	-	-	-	8,000	8,000	7,145
92	44XX	Plateforme de formulation pour l'institut du médicament (Chatenay)	2,000		2,000	-	-	-	-	-	-
91	4450	Institut des systèmes hybrides SUPELEC	2,000	2,000		-	-	-	-	-	-
91	4451	Paris 11. Maison de l'Etudiant	5,500		5,500	-	-	-	5,350	5,325	4,778
91	4452	Maison d'initiation et de sensibilisation aux sciences (Gif sur Yvette)	6,000		6,000	-	-	-	3,575	3,572	3,570
91	4453	Reprogrammation 91	1,000		1,000	-	-	-	3,057	3,057	3,057
91	4454	IOTA	6,000	6,000		-	-	-	-	-	-
92	4455	IUT Ville d'Avray	5,000	5,000		-	-	-	-	-	-
92	4457	Laboratoires de l'Ecole centrale	7,000	7,000		-	-	-	-	-	-
92	4458	Maison des savoirs à Fontenay-aux-roses	3,000	3,000		-	-	-	-	-	-
92	4459	BDIC	20,000	10,000	10,000	-	-	-	-	-	-
92	4460	Paris 10 pôle SHS	13,000	9,000	4,000	-	-	-	4,000	4,000	4,000
92	4461	Reprogrammation 92	1,050		1,050	-	-	-	0,991	0,991	0,929
92	4462	restructuration INSHEA	1,000	1,000		-	-	-	-	-	-
92	4463	Paris X Bât formation continue, fin du bâtiment des langues et de la maison de l'étudiant	20,120		20,120	-	-	0,020	19,081	19,024	17,826
92	4464	Bibliothèque Malakoff	8,000		8,000	-	-	0,015	9,008	9,008	8,604
92	4465	CROUS à Nanterre et Antony	7,000	7,000		-	-	-	-	-	-
93	4466	CST IUFM Saint-Denis	10,000	10,000		-	-	-	-	-	-
93	4467	MSH P8 et P13, plateforme AST	20,000	10,000	10,000	-	-	-	10,000	10,000	10,000
93	4468	P 13 Site de l'illustration à Bobigny	13,000	8,000	5,000	-	-	-	-	-	-
93	4469	Nanosciences et nanotechnologies P13	2,800	2,800		-	-	-	-	-	-
93	4470	Reprogrammation 93	2,000		2,000	-	-	-	1,287	1,287	1,175
93	4471	Paris 13 : Bibliothèque centrale de Villetaneuse, tranche 2	13,500		13,500	-	-	-	13,850	13,850	13,613
93	4472	Achèvement de la réhabilitation de la halle Monjoie dont IUT et restaurant universitaire	8,000	4,000	4,000	-	-	-	-	-	-
93	4473	Création d'espaces de recherche dans les bâtiments du Landy et Synergie	4,000		4,000	-	-	-	4,700	4,700	3,100
93	4474	Paris 8 Bât de recherche	20,000		20,000	-	-	-	3,416	3,316	3,315
93	4475	P13 , LAGA, LIPN	11,000	4,000	7,000	-	-	-	-	-	-
93	4476	CNAM Extension du Landy	35,000	5,000	30,000	-	-	0,004	9,458	8,838	5,289
93	4477	Paris 8 IUT Montreuil	19,600	9,800	9,800	-	-	-	9,800	9,800	8,834
94	4478	Paris 2 IRBC Mondor	25,000		25,000	-	-	-	9,100	9,100	8,810
94	4479	Paris 11 Extension de la faculté de médecine de P 11 au KB	16,000	6,000	10,000	-	-	-	-	-	-
94	4480	ENS Cachan Institut Farman	8,000	8,000		-	-	-	-	-	-
94	4481	ENVA , hôpital vétérinaire	1,800		1,800	-	-	-	1,800	1,800	1,800
94	4482	Réhabilitation du bâtiment G à Cachan	6,400	6,400		-	-	-	-	-	-
94	4483	Institut de chimie et des matériaux Paris-Est, Thiais	9,640	5,250	4,390	-	-	-	4,390	4,390	4,039
94	4484	Paris 6 : Pôle longévité et vieillissement	11,100		11,100	-	-	-	5,755	5,755	5,117
94	4485	Reprogrammation 94	0,800		0,800	-	-	-	0,790	0,790	0,639
94	4487	Paris 12 Maison des sciences de l'environnement	15,000		15,000	-	-	-	14,600	14,597	14,199
95	4488	Maison internationale de la recherche de Neuville	17,000	6,000	11,000	-	-	-	11,000	11,000	9,786
95	4490	Installation de l'IUFM à Cergy	6,500	6,500		-	-	-	-	-	-
95	4491	ENSEA Cergy	15,000	10,000	5,000	-	-	-	5,000	5,000	5,000
95	4492	ESSEC	4,000	2,000	2,000	-	-	-	2,000	2,000	2,000
IDF	4493	Agro Paris tech (INAPG ENSIA ENGREF, ENVA), Pôle STVE	2,500		2,500	-	-	-	1,653	1,653	1,450
IDF	4494	Chaires Blaise Pascal	6,900	3,450	3,450	-	-	-	3,875	3,875	3,875
IDF	4495	Provision marchés mobilier				-	-	-	0,046	-	-
Total			1 211,750	623,615	588,135	-	-	0,045	398,725	396,998	369,026
									68%	68%	63%

VOIET 45 - Recherche et innovation

Dpt	Code	Projet	Engagement prévu au CPER			Exécution 2025			Exécution à fin 2025		
			Total	Etat	Région	Affectations	Engagements	Mandats	Cumul affecté	Cumul engagé	Cumul mandaté
75	4501	Paris 5 Necker Imagine Institut de recherche dédié aux maladies génétiques	18,000	9,000	9,000	-	-	-	9,000	9,000	9,000
75	4502	INSERM centre de recherche en psychiatrie et neurosciences (Ste Anne)	8,400	3,400	5,000	-	-	-	5,000	5,000	5,000
75	4503	Institut Pasteur. Centre de recherche sur la biologie intégrative des matières émergentes	20,000	10,000	10,000	-	-	-	10,000	10,000	10,000
75	4504	Observatoire de Paris : instrumentation du futur pour l'astronomie et l'astrophysique	0,700	0,700		-	-	-	-	-	-
75	4505	Pôle alimentation parisien	2,000	2,000		-	-	-	-	-	-
78	4506	MICALIS (STVE)	2,700	2,700		-	-	-	-	-	-
78	4507	EGER 1 (STVE)	4,500		4,500	-	-	-	-	-	-
78	4508	EGER 2 (STVE)	2,700	2,700		-	-	-	-	-	-
78-91	4509	Réseau de biologie végétale (STVE)	4,800	3,300	1,500	-	-	-	1,500	1,500	1,307
91	4510	DIGITEO LABS 2ème tranche dont laboratoire franco-allemand dédié à QUAERO	24,600	14,600	10,000	-	-	-	10,000	10,000	9,672
91	4511	Institut de la lumière extrême	17,700	11,900	5,800	-	-	-	5,800	5,800	5,800
91	45XX	Centre de Pharmacologie Moléculaire et Structurale auprès de SOLEIL	1,000	1,000		-	-	-	-	-	-
91	45XX	Plate-Forme de pharmacologie cellulaire et moléculaire de l'ENS Cachan	2,000	2,000		-	-	-	-	-	-
91	45XX	Plate-forme intégrée imagerie du vivant "de la molécule à l'organisme" CNRS Gif-sur-Yvette	2,800	2,800		-	-	-	-	-	-
91	4513	Soleil IPANEMA	9,000	4,500	4,500	-	-	-	4,500	4,500	4,489
91	4514	Questions de sciences enjeux citoyens	4,600	0,500	4,100	-	-	-	3,090	3,085	2,892
91	4515	Génopôle, INSERM, CNRS : Centre de recherche clinique et translationnel dans le futur hôpital sud francilien.	10,000		10,000	-	-	-	10,000	10,000	9,810
91	4516	Centre de bioproduction du Généthon d'Evry	8,000		8,000	-	-	-	8,000	8,000	8,000
91	4517	TERATEC	5,000	5,000		-	-	-	-	-	-
91-78	4518	PrEMe (STVE)	3,000	1,500	1,500	-	-	-	2,265	2,265	0,735
92	4519	CEMAGREF : Ecoprocédés pour un environnement urbain durable (STVE)	6,150	6,150		-	-	-	-	-	-
92	4520	MAE Nanterre	1,150	1,150		-	-	-	-	-	-
92	4521	Exploradome Vitry-sur-Seine	1,000	1,000		-	-	-	-	-	-
94	4522	Paris 11 plate forme Paris sud sur cellules souches embryonnaires	9,860	3,500	6,360	-	-	-	6,360	6,360	3,906
	4523	Institut de chimie et des matériaux Paris-Est, Thiais	0,400	0,400		-	-	-	-	-	-
75 - 94	4524	IRD, CIRAD : Campus du développement durable. Rénovation du jardin d'Agronomie tropicale de Paris	3,000		3,000	-	-	-	3,000	3,000	3,000
IdF	4525	Soutien aux dispositifs de transfert de technologie (CRITT, CRT...)	28,000	10,000	18,000	-	-	-	31,136	31,136	26,536
Total			201,060	99,800	101,260				109,651	109,646	100,148
									108%	108%	99%
TOTAL GRAND PROJET 4			1 588,460	802,505	785,955	-	-	0,045	664,555	658,521	613,380
									85%	84%	78%

GRAND PROJET 5 - Contribuer à l'accessibilité

		Exécution 2025			Exécution à fin 2025		
		Affectations	Engagements	Mandats	Cumul affecté	Cumul engagé	Cumul mandaté
50	Etudes non ventilées*	-	-	0,000	100,340	100,340	72,998

VOIET 51 - Modernisation du réseau existant et plus particulièrement du Réseau Express Régional

Dpt	Code	Projet	Engagement prévu au CPER			Exécution 2025			Exécution à fin 2025		
			Total	Etat	Région	Affectations	Engagements	Mandats	Cumul affecté	Cumul engagé	Cumul mandaté
77/93/95	5101	RER B+	260,500	65,000	65,500	-	-	-	63,985	63,985	55,382
IdF	5102	Schéma directeur RER D	200,000	45,000	105,000	-	-	0,833	108,906	108,906	63,847
IdF	5103	Schéma directeur RER C	13,000	3,000	7,000	-	-	0,340	41,245	41,245	30,705
Total			473,500	113,000	177,500			1,173	214,136	214,136	149,930
									121%	121%	84%

VOIET 52 - Engagement des travaux de 16 opérations

Dpt	Code	Projet	Engagement prévu au CPER			Exécution 2025			Exécution à fin 2025		
			Total	Etat	Région	Affectations	Engagements	Mandats	Cumul affecté	Cumul engagé	Cumul mandaté
78	5201	Pôle de Versailles – Chantiers (1ère phase)	19,000	**	11,000	-	-	-	23,842	23,842	20,956
94	5202	TCSP Pompadour-Sucy-Bonneuil	64,000	22,000	28,000	-	-	-	29,887	29,887	28,318
94	5203	Pôle de Choisy-le-Roi	0,300	**	0,300	-	-	-	2,581	2,581	2,531
92/95	5204	Tramway T2 – Prolongement au Pont de Bezons	154,300	30,000	91,300	-	-	-	115,084	115,084	111,237
94/91	5205	Tramway Villejuif – Juvisy (A38 – 1ère phase à Athis Mons)*	237,000	48,000	145,000	-	-	-	253,133	253,133	250,358
95	5206	Tramway RN1 – RN16 St-Denis / Garges-Sarcelles	134,700	22,000	100,700	-	-	-	116,010	116,010	114,852
94	5207	TCSP RN 305 Nord	7,000	**	7,000	-	-	-	-	-	-
92/78	5208	Croix du Sud : Tramway Chatillon – Vélizy - Viroflay	353,400	56,000	168,400	-	-	-	207,411	207,411	207,379
92/93	5209	Tramway T1 Saint-Denis – Asnières - Gennevilliers*	130,000	24,000	67,000	-	-	-	79,066	79,066	74,030
94	5210	Ligne 8 - Prolongement à Créteil Sud*	15,500	**	15,500	-	-	-	2,581	2,581	1,974
93	5211	Pôle de Noisy-le-Grand*	**	**	**	-	-	-	3,937	3,937	3,937
77/91	5212	Liaison Sénart – Evry 1ère phase***	60,500	18,000	42,500	-	-	-	64,522	64,522	58,025
93	5213	Tramway St Denis Epinay Villetaneuse*	165,400	42,000	123,400	-	-	-	214,260	214,260	212,327
93	5214	Tangentielle Nord*	299,100	98,000	201,100	-	-	-	344,837	344,837	330,694
75	5215	Eole Evangile*	84,200	28,500	55,700	-	-	-	57,360	57,360	54,999
94	5216	Pôle de Pompadour*	13,300	3,500	9,800	-	-	-	30,682	30,682	21,183
Total			1 737,700	392,000	1 066,700	-	-	0,000	1 545,194	1 545,194	1 492,801
									145%	145%	140%

* Part de financement des autres collectivités territoriales restant à déterminer lors de la signature du Contrat de projets

**Financement déjà mis en place dans le CPER précédent

*** Révision des participations Etat / Région à la suite d'un accord de décroisement validé par la CST

VOLET 53 - Mise en œuvre des deuxième phases d'opérations lourdes

Dpt	Code	Projet	Engagement prévu au CPER			Exécution 2025			Exécution à fin 2025		
			Total	Etat	Région	Affectations	Engagements	Mandats	Cumul affecté	Cumul engagé	Cumul mandaté
92	5301	Métro ligne 4 Mairie de Montrouge Bagneux*	219,500	65,800	153,700	-	-	-	261,556	261,556	254,073
92	5303	Pôle de Nanterre Université*	33,800	12,600	21,200	-	-	-	19,710	19,710	19,122
93	5305	Métro ligne 12 Proudhon Gardinoux-Mairie d'Aubervilliers*	156,800	47,000	109,800	-	-	-	83,053	83,053	81,909
78/95/93	5307	Tangentielle Nord suite*	48,700	14,600	34,100	-	-	-	58,087	58,087	48,748
Total			458,800	140,000	318,800	-	-	0,000	422,406	422,406	403,852
									132%	132%	127%

VOLET 54 - Etudes et premiers travaux d'opérations de transports en commun

			Engagement prévu au CPER			Exécution 2025			Exécution à fin 2025		
Dpt	Code	Projet	Total	Etat	Région	Affectations	Engagements	Mandats	Cumul affecté	Cumul engagé	Cumul mandaté
ETUDES											
75/92/93	5401	Amélioration de la ligne 13 (y compris prolongation de la ligne 14)*	25,500	7,500	18,000	-	-	0,223	255,665	255,665	237,090
75/78/92	5402	RER Eole à l'ouest*	10,000	5,000	5,000	-	-	-	146,912	146,912	139,878
IDF	5403	Arc Express*	25,500	7,500	18,000	-	-	-	14,800	14,800	10,570
91	5404	Tram Train Massy Evry*	10,000	3,000	7,000	-	-	-	4,128	4,128	2,742
93	5405	Prolongement de la ligne 11*	10,000	3,000	7,000	-	-	-	21,991	21,991	20,622
93	5406	T4 – Clichy-sous-Bois - Montfermeil*	50,000	15,000	35,000	-	-	-	47,634	47,624	47,150
95	5407	Barreau de raccordement de Gonesse, RER D RER B à Roissy*				-	-	-	19,447	19,447	15,227
93	5408	Tramway/Noisy-le-Sec - Montreuil (Murs à Pêches) (T 1)(A1d)*				-	-	-	26,000	26,000	25,000
78	5409	Tangentielle Ouest *				-	-	-	6,987	6,987	6,496
75-94	5410	Gare de Lyon et Paris/villeneuve St Georges (capacité - cf LGV Rhin-Rhône*)				-	-	-	6,987	6,987	5,312
	5411	Autres opérations *						-	-	0,351	69,996
SOUS-TOTAL ETUDES			131,000	41,000	90,000	-	-	0,575	620,546	620,536	560,509
TRAVAUX											
91	5412	Tram Train Massy Evry*	30,000	9,000	21,000	-	-	-	36,940	36,940	29,209
	5413	Autres opérations *	239,000	71,000	168,000	-	-	-	0,684	0,684	0,388
SOUS-TOTAL TRAVAUX			269,000	80,000	189,000	-	-	-	37,624	37,624	29,597
Total			400,000	121,000	279,000	-	-	0,575	658,170	658,160	590,106
									236%	236%	212%

VOLET 55 - Opérations interrégionales

Dpt	Code	Projet	Engagement prévu au CPER			Exécution 2025			Exécution à fin 2025		
			Total	Etat	Région	Affectations	Engagements	Mandats	Cumul affecté	Cumul engagé	Cumul mandaté
94-91	5501	Interconnexion Sud TGV : études	6,000	3,000	3,000	-	-	-	2,950	2,950	2,091
IdF/ Normandie	5502	Ligne Paris Mantes Normandie : études et travaux	30,000	15,000	15,000	-	-	-	1,792	1,792	1,428
IdF/ Normandie	5503	Ligne Normandie Mantes Roissy : études et travaux				-	-	-	-	-	-
IdF/Picardie	5504	Liaison Creil/Roissy : études	16,000	8,000	8,000	-	-	-	1,500	1,500	1,448
IdF/Picardie	5505	Liaison Paris Amiens Londres : études				-	-	-	0,200	0,200	0,193
IdF/ Champagne	5506	Electrification liaison Paris-Troyes : travaux 1ère phase	30,000	10,000	20,000	-	-	-	5,630	5,630	3,751
Total			82,000	36,000	46,000	-	-	0,000	12,072	12,072	8,911
									26%	26%	19%

VOLET 56 - Opérations fret

Dpt	Code	Projet	Engagement prévu au CPER			Exécution 2025			Exécution à fin 2025		
			Total	Etat	Région	Affectations	Engagements	Mandats	Cumul affecté	Cumul engagé	Cumul mandaté
	5601	Seine Aval	59,000	10,000	23,600	-	-	-	26,386	26,386	19,886
	5602	Seine Amont/Marne	105,600	18,000	42,200	-	-	0,158	44,846	44,846	40,395
	5603	Yonne Aval	12,600	2,000	5,000	-	-	-	-	-	-
	5604	Nogent sur Seine	0,700	-	0,200	-	-	-	0,999	0,999	0,679
	5605	Oise	133,000	10,000	41,000	-	-	-	16,699	16,699	13,455
	5606	Plates formes portuaires multimodales	65,000	-	26,000	-	-	-	27,618	20,697	17,855
	5607	Plates formes transport passagers	8,000	-	3,200	-	-	-	2,813	2,813	2,813
	5608	Voies ferrées portuaires	4,000	-	1,800	-	-	-	0,753	0,753	0,339
SOUS-TOTAL			387,900	40,000	143,000	-	-	0,158	120,113	113,192	95,421
OPERATIONS FERROVIAIRES											
	5609	Etudes (logistique urbaine et schéma directeur logistique)	4,000	2,000	2,000	-	-	-	1,808	1,620	0,268
	5610	Etudes TGV fret	1,000	0,500	0,500	-	-	-	0,015	0,015	-
	5611	Réactivation ligne Flamboin-Montereau	14,000	7,000	7,000	-	-	-	11,950	11,950	7,921
	5612	Autoroutes ferroviaires	39,000	16,000	16,000	-	-	-	3,177	3,177	0,610
	5613	Plate forme de transport combiné Saint Mard	13,000	6,500	6,500	-	-	-	0,125	0,093	0,093
SOUS-TOTAL			71,000	32,000	32,000	-	-	-	17,075	16,855	8,893
Total			458,900	72,000	175,000	-	-	0,158	137,188	130,046	104,314
									78%	74%	60%
Total Grand Projet 5			3 610,900	874,000	2 063,000	1 906			3 089,505	3 082,353	2 822,912
									150%	149%	137%

GRAND PROJET 6 - Valoriser l'agriculture et la forêt

Dpt	Code	Projet	Engagement prévu au CPER			Exécution 2025			Exécution à fin 2025		
			Total	Etat	Région	Affectations	Engagements	Mandats	Cumul affecté	Cumul engagé	Cumul mandaté
IdF	6001	Constitution d'un pôle de compétence en sciences et technologie du vivant *	6,621	6,621		-	-	-			
IdF	6002	Valorisation économique de la forêt biomasse	4,215	1,295	2,920	-	-	-	0,998	0,973	0,584
IdF	6003	Renforcement des filières agricoles	23,013	3,313	19,700	-	-	-	17,323	17,323	15,093
IdF	6004	Transmission et reprise des installations pour les jeunes agriculteurs	4,035	1,900	2,135	-	-	-	1,501	1,501	1,363
IdF	6005	Actions foncières (SAFER)	4,200	2,100	2,100	-	-	-	2,354	2,354	2,353
78	6006	Bergerie Nationale de Rambouillet	2,000	2,000		-	-	-			
Total			44,084	17,229	26,855	-	-	-	22,175	22,150	19,393
* les crédits régionaux sont affectés dans le cadre du GP4.									83%	82%	72%

GRAND PROJET 7 - Lutter contre le changement climatique

Dpt	Code	Projet	Engagement prévu au CPER			Exécution 2025			Exécution à fin 2025		
			Total	Etat	Région	Affectations	Engagements	Mandats	Cumul affecté	Cumul engagé	Cumul mandaté
IdF	7001	Energies renouvelables	68,190	9,800	58,390	-	-	-	64,746	64,746	35,395
IdF	7002	Valorisation économique de la biomasse : développement de la filière bois énergie	7,470	1,300	6,170	-	-	-	13,207	13,207	9,169
IdF	7003	Efficacité énergétique des bâtiments	41,360	19,900	21,460	-	-	-	20,293	20,293	17,688
IdF	70XX	Accompagnement des acteurs et animation territoriale	17,180	12,600	4,580	-	-	-	-	-	-
Total			134,200	43,600	90,600	-	-	-	98,246	98,245	62,252
									108%	108%	69%

GRAND PROJET 8 - Prendre en compte les enjeux environnementaux de l'Île-de-France

Dpt	Code	Projet	Engagement prévu au CPER			Exécution 2025			Exécution à fin 2025		
			Total	Etat	Région	Affectations	Engagements	Mandats	Cumul affecté	Cumul engagé	Cumul mandaté
IdF	8001	Prévenir et diminuer les risques technologiques et naturels : PPRT	39,000	39,000	-	-	-	-			
IdF	8002	Protéger et valoriser la biodiversité : observatoires	6,960	1,540	5,420	-	-	-	17,053	17,053	16,698
IdF	8003	Protéger et valoriser la biodiversité : soutien aux PNR	62,700	2,400	60,300	-	-	-	53,332	53,324	47,519
Total			108,660	42,940	65,720	-	-	-	70,385	70,377	64,217
									107%	107%	98%

CONTRAT DE PROJET INTERREGIONAL "SEINE"

Dpt	Code	Projet	Engagement prévu au CPER			Exécution 2025			Exécution à fin 2025		
			Total	Etat	Région	Affectations	Engagements	Mandats	Cumul affecté	Cumul engagé	Cumul mandaté
IdF	S101	Bassin Oise-Aisne	14,610	10,300	4,310	-	-	-	1,204	1,204	0,922
IdF	S102	Bassin Seine : La Bassee	31,608	24,108	7,500	-	-	-	2,273	2,273	1,051
IdF	S103	Bassin de la Mame	3,000	1,500	1,500	-	-	-	-	-	-
IdF	S201	Restauration des zones humides	4,500	3,000	1,500	-	-	-	-	-	-
IdF	S202	Restauration libre circulation des poissons	13,000	7,000	6,000	-	-	-	0,500	0,500	0,011
IdF	S203	Renaturation des berges SIRE	12,400	2,400	10,000	-	-	-	5,915	5,915	4,658
IdF	S301	Reconnaissance des secteurs prioritaires	6,300	2,800	3,500	-	-	-	-	-	-
IdF	S302	Elaboration de schémas de développement				-	-	-	-	-	-
IdF	S303	Amenagement des ouvrages				-	-	-	-	-	-
Total			85,418	51,108	34,310	-	-	-	9,892	9,892	6,643
									29%	29%	19%

CPER 2015-2020

CONTRAT DE PLAN ETAT REGION ET CONTRATS DE PLAN INTERREGIONAUX 2015-2020

PROJET			Rapports des engagements prévus et réels					Part Région - Exécution 2025			Part Région - Exécution à fin 2025			Part Région - Taux d'exécution 2025			
VOLET	TYPE D'ACTION		Total	Région	Etat	SGP	Autres	Affectations	Engagements	Mandats	Affectations	Engagements	Mandats	Affectations	Engagements	Mandats	
V1	MOBILITE MULTIMODALE		11415,4	5176,5	2760,6	1617,0	181,2	0,0	0,0	393,9	4 529,0	4 529,0	4 181,1	0%	0%	8%	
11	NOUVEAU GRAND PARIS		10 331,8	4 785,6	2 328,5	1 617,0	1 600,4	0,0	0,0	388,4	4 553,8	4 553,8	3 971,8	0%	0%	8%	
111	Modernisation du réseau existant - Schémas directeurs du Réseau Express Régional et schémas de secteurs		4 827,8	1 922,5	912,2	1 344,8	646,4	0,0	0,0	207,1	2 089,6	2 089,6	1 749,2	0%	0%	11%	
	Amélioration et modernisation des RER et Transilien - Schémas de secteurs Transilien		2 137,1	1 273,9	534,2	274,0	55,0	0,0	0,0	175,9	948,5	948,5	800,7	0%	0%	14%	
	Schémas directeurs des RER (y compris bureau ferroviaire de Gonesse et roud de Brétigny)		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	411,5	411,5	603,1	0%	0%	0%	
	11101 Schéma directeur du RER A		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	30,2	30,2	25,2	0%	0%	0%	
	11102 Schéma directeur du RER B		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	564,3	564,3	377,8	0%	0%	0%	
	11103 Schéma directeur du RER C		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	20,0	20,0	21,9	0%	0%	0%	
	11104 Schéma directeur du RER D		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	32,0	32,0	21,9	0%	0%	0%	
	11105 Schéma directeur du RER E et des lignes de banlieue		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	34,5	34,5	31,1	0%	0%	0%	
	11106 Bureau ferroviaire de Gonesse		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0%	0%	0%	
	Modernisation des gares RER		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	89,7	89,7	79,7	0%	0%	0%	
	11107 Modernisation des gares RER A		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	19,6	19,6	18,0	0%	0%	0%	
	11108 Modernisation des gares RER B		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	30,2	30,2	24,9	0%	0%	0%	
	11109 Modernisation des gares RER C		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	30,2	30,2	24,9	0%	0%	0%	
	11110 Modernisation des gares RER D		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	24,0	24,0	21,7	0%	0%	0%	
	11111 Schémas de secteurs Transilien		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	48,2	48,2	499,4	317,3	0%	0%	
	Schémas de secteurs Transilien - ligne J		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	31,5	31,5	1,1	0%	0%	0%	
	11112 Schéma de secteurs Transilien - ligne K		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2,1	2,1	1,6	0%	0%	0%	
	11113 Schéma de secteurs Transilien - ligne L		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	105,6	105,6	66,1	0%	0%	0%	
	11114 Schéma de secteurs Transilien - ligne M		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	44,5	44,5	27,8	0%	0%	0%	
	11115 Schéma de secteurs Transilien - ligne P		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	24,0	24,0	20,0	0%	0%	0%	
	11116 Schéma de secteurs Transilien - ligne Q		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0%	0%	0%	
	11117 Schéma de secteurs Transilien - ligne U		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0%	0%	0%	
	11118 Schéma de secteurs Transilien - ligne H		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,3	1,3	1,0	0%	0%	0%	
	11119 Prolongement Est de la ligne S		2 690,7	646,6	376,0	1 070,8	593,4	0,0	0,0	31,2	879,9	879,9	872,8	0%	0%	5%	
112	Développement du réseau		4 960,9	2 602,2	1 204,6	240,0	913,1	0,0	0,0	166,3	2 347,5	2 347,5	2 086,9	0%	0%	6%	
	Tram Trans Massy Evry et prolongement Versailles		564,3	322,8	174,3	87,3	0,0	0,0	0,0	0,0	323,2	323,2	316,9	0%	0%	1%	
	11201 Tram Trans Massy Evry		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0%	0%	0%	
	11202 Tram Trans Massy Evry prolongement Versailles		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0%	0%	0%	
	Tangentielle Ouest Saint Cyr-Saint Germain - Achères		397,3	222,8	79,5	85,0	0,0	0,0	0,0	0,0	193,5	193,5	188,3	0%	0%	3%	
	11203 Tangentielle Ouest - Saint Cyr-Saint Germain (phase 1)		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0%	0%	0%	
	11204 Tangentielle Ouest - Achères (phase 2)		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	32,0	32,0	21,6	0%	0%	0%	
	11205 Métro Ligne 11 à Roissy-Bois Perrier		1 260,4	593,0	254,5	240,0	83,0	0,0	0,0	1,9	598,9	598,9	584,1	0%	0%	0%	
	11206 T1 à l'Est - Vill de Fontenay		355,1	206,8	113,3	33,0	0,0	0,0	0,0	60,0	206,9	206,9	202,0	0%	0%	30%	
	11207 T1 à Colombes		152,0	75,0	32,0	45,0	0,0	0,0	0,0	1,0	59,9	59,9	40,8	0%	0%	1%	
	T3 à la Porte d'Amélie et prolongements		320,5	110,6	51,0	159,0	0,0	0,0	0,0	11,2	117,0	117,0	109,8	0%	0%	10%	
	11208 T3 à la Porte d'Amélie		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0%	0%	0%	
	11209 T3 Marolx		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	67,5	67,5	65,9	0%	0%	0%	
	11210 T3 Nation		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0%	0%	0%	
	Pôles multimodaux PDUIF		1 192,0	93,0	39,9	0,0	59,0	0,0	0,0	2,9	26,1	26,1	22,0	0%	0%	3%	
	11217 Pôle de Chelles		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,9	0,9	0,9	0%	0%	0%	
	11218 Pôle de Noisy de Sec		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,6	0,6	0,4	0%	0%	0%	
	11219 Pôle de Noisy de Sec		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,6	0,6	0,2	0%	0%	0%	
	11220 Pôle de Marolles la Jolie		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,6	0,6	0,2	0%	0%	0%	
	11221 Pôle de Poissy		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,5	0,5	0,3	0%	0%	0%	
	11222 Pôle de Cergy		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,5	0,5	0,3	0%	0%	0%	
	11223 Pôle de Cergy		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,2	1,2	3,2	0%	0%	0%	
	11224 Pôle de Cergy		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	0,2	0,1	0%	0%	0%	
	11225 Franchissement urbain de Poyel		40,0	20,0	20,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	5,0	5,0	5,0	0%	0%	0%	
	24001 Pôle de Val de Fontenay		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0%	0%	0%	
113	Interconnexions Grand Paris		222,9	98,7	73,2	32,2	18,8	0,0	0,0	11,0	49,4	49,4	29,7	0%	0%	11%	
	11301 Ligne 15 sud		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	4,4	26,5	17,5	0%	0%	0%	
	11302 Ligne 15 ouest		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0%	0%	0%	
	11303 Ligne 16		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	4,1	13,9	13,9	7,4	0%	0%	0%
	11304 Ligne 17		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0%	0%	0%	
	11305 Ligne 18		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2,4	0,0	0,0	0%	0%	0%	
	Ligne 12		91,7	76,7	76,7	16,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2,9	0,0	0,0	0%	0%	0%	
114	Etudes, acquisitions foncières, tent travaux éventuels et provisions		228,5	161,1	63,2	4,1	0,0	0,0	0,0	5,1	87,3	87,3	36,0	0%	0%	3%	
	11401 TLN phase 2		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	54,0	54,0	16,8	0%	0%	0%	
	11402 18 sud		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	5,6	5,6	2,2	0%	0%	0%	
	11403 TGO phase 3		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0%	0%	0%	
	11404 T1 Rueil		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,2	7,4	7,4	0%	0%	0%	
	11405 Autres études, acquisitions		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	3,1	20,3	20,3	15,6	0%	0%	0%	

Sous-volet		Type d'action	Rapports des engagements privés et révisés				Part Région - Exécution 2025			Part Région - Exécution à fin 2025			Part Région - Taux d'exécution 2025			
Volet			Total	Région	Etat	SGP	Autres	Affectations	Engagements	Mandats	Affectations	Engagements	Mandats	Affectations	Engagements	Mandats
12 OPERATIONS MULTIMODALES HORS NGP			513,3	167,2	188,1	0,0	137,9	199,6	199,6	146,3	0%	0%	2%	0%	0%	2%
121 Etudes et interventions générales			245,7	77,2	85,2	0,0	83,3	57,9	57,9	42,2	0%	0%	4%	0%	0%	4%
12101 Etudes ferroviaires Ile-de-France			6,6	0,8	0,0	0,0	5,8	0,0	0,0	0,0	0%	0%	0%	0%	0%	0%
12102 Mesures d'accompagnement des infrastructures ferroviaires (bruit)			66,0	15,0	15,0	0,0	30,0	0,0	0,0	0,0	0%	0%	0%	0%	0%	3%
12103 A14/A86 - Brette B6 - Enfourchement			66,0	17,0	17,0	0,0	32,0	0,0	0,0	17,6	16,9	0%	0%	0%	0%	0%
12104 A4/A86 - Protections phoniques Saint-Maurice Maisons-Alfort Créteil			17,0	7,0	10,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,3	0,0	0%	0%	0%	0%
12105 A6 Qualité - Protections phoniques			5,6	4,3	1,3	-	0,0	0,0	0,0	0,0	1,3	0,0	0%	0%	0%	0%
12106 A13 - Protections acoustiques du Védou de Saint Cloud			0,9	0,0	0,9	-	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0%	0%	0%	0%
12107 A13 - Protections acoustiques du Védou de Saint Cloud			5,8	0,0	0,0	0,0	15,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0%	0%	0%	0%
12108 RN10 - Aménagement de la Rampe de la Basse (essai/assainissement)			3,3	0,8	2,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,7	0,7	0,0	0%	0%	0%	0%
12109 RN118 - Protections acoustiques de Blevres			11,0	7,0	4,0	-	0,0	0,0	0,0	7,0	4,2	0,0	0%	0%	0%	0%
12110 Mobilités actives (vélo...)			10,0	5,0	5,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0%	0%	0%	0%
12113 A86 Enlèvement entre A14 et A15 (études)			3,0	1,5	1,5	-	0,0	0,0	0,0	0,4	0,4	0,0	0%	0%	0%	0%
12112 RN19 Aménagement 2X2 voies entre Boissy et Franclemme - Etudes et début public			3,0	1,5	1,5	-	0,0	0,0	0,0	1,5	0,0	0,0	0%	0%	0%	12%
12114 Réorption de ponts de congetion (A6/A10, A86) - Etudes			1,0	0,5	0,5	-	0,0	0,0	0,0	0,2	0,2	0%	0%	0%	0%	12%
122 Projets ferroviaires			122,2	63,9	63,7	4,6	0,0	0,0	0,0	92,4	62,8	0%	0%	0%	0%	0%
12201 Gare de Lyon (études)			8,2	3,3	3,3	1,6	0,0	0,0	0,0	3,3	3,3	0%	0%	0%	0%	0%
12202 Roissy-Paris (part Ile-de-France) (études)			2,5	0,0	2,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0%	0%	0%	0%	0%
12203 Interconnexion sud et POCL (études)			0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0%	0%	0%	0%	0%
12204 Paris-Troyes (part Ile-de-France)			84,2	39,2	42,0	3,0	0,0	0,0	0,0	67,7	67,7	0%	0%	0%	0%	1%
12205 Massy-Valenton			27,3	21,4	5,9	0,0	0,0	0,0	0,0	21,3	20,7	0%	0%	0%	0%	1%
123 Projets fluviaux			37,6	13,3	21,2	3,1	0,0	0,0	0,0	16,6	13,1	0%	0%	0%	0%	6%
12301 Remise en état écluses Haute Seine (UE 20%)			5,6	3,1	2,5	0,0	0,0	0,0	0,0	1,6	1,4	0%	0%	0%	0%	1%
12302 Réhabilitation couvores (UE 20%)			1,6	0,9	0,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0%	0%	0%	0%	12%
12303 Etudes Seine Amont (UE 20%)			0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0%	0%	0%	0%	12%
Total Seine Amont			7,2	4,0	3,2	0,0	0,0	0,0	0,0	1,7	1,4	0%	0%	0%	0%	3%
12304 Reconstruction barrage de Meaux			15,2	5,1	10,1	0,0	0,0	0,0	0,0	5,1	5,1	0%	0%	0%	0%	0%
12305 Bray Nogent (part Ile-de-France) (UE 20%) études			5,5	1,7	3,2	0,0	0,0	0,0	0,0	1,7	1,7	0%	0%	0%	0%	23%
12306 A1/A86 - part Ile-de-France (UE 40%) études (at Port de Mours et dragage Ciel)			30,7	9,3	21,4	3,1	0,0	0,0	0,0	9,4	7,1	0%	0%	0%	0%	6%
Total Grands Projets			30,7	9,3	18,0	3,1	0,0	0,0	0,0	9,4	7,1	0%	0%	0%	0%	6%
124 Projets portuaires			107,8	32,8	28,1	46,9	0,0	0,0	0,0	32,7	32,7	0%	0%	0%	0%	1%
12401 RN406 - Desserte du port de Bonneuil (phase principale)			77,2	25,1	25,1	27,0	0,0	0,0	0,0	25,1	21,7	0%	0%	0%	0%	3%
12402 Terminaux conteneurs, logistique et desserte ferrée des ports			30,6	7,7	3,0	19,9	0,0	0,0	0,0	5,9	4,8	0%	0%	0%	0%	3%
12403 Port Seine métropole et premiers travaux Est			0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,8	1,8	0%	0%	0%	0%	1%
13 OPE OPTIMISATION DU RESEAU ROUTIER			570,3	203,8	243,6	122,9	0,0	0,0	0,0	175,5	175,5	0%	0%	0%	0%	1%
131 Opérations d'optimisation des caractéristiques du réseau routier structurant cofinancées dans le cadre du POUF			421,6	165,3	199,0	37,3	0,0	0,0	0,0	167,6	167,6	0%	0%	0%	0%	0%
13101 RN 19 - Déviation de Boissy-Saint-Leger - Tranchée couverte et section sud			119,0	50,2	68,8	0,0	0,0	0,0	0,0	42,2	42,2	0%	0%	0%	0%	2%
13102 A. 104 Contournement Est de Roissy			191,1	85,3	80,5	25,3	0,0	0,0	0,0	85,3	85,3	0%	0%	0%	0%	0%
13103 A1/A86 - Port de Nogent			57,0	22,5	22,5	12,0	0,0	0,0	0,0	22,5	22,5	0%	0%	0%	0%	0%
13104 RN36 - Carrefour de l'Obelesque et études d'aménagements ultérieurs			7,0	3,5	3,5	0,0	0,0	0,0	0,0	3,8	3,8	0%	0%	0%	0%	0%
13105 RN 104 - Elargissement entre A4 et RN4			47,5	23,8	23,8	0,0	0,0	0,0	0,0	13,8	13,8	0%	0%	0%	0%	0%
132 Opérations de traitement des points de congestion et d'amélioration du fonctionnement du réseau structurant			97,7	18,5	18,8	0,0	60,4	0,0	0,0	0,0	7,9	7,9	0%	0%	0%	1%
13201 RN118 Réaqualification de la desserte de la ZA1 de Courtabouef - Ring des Ulis			43,0	10,0	10,0	23,0	0,0	0,0	0,0	3,8	3,8	0%	0%	0%	0%	2%
13202 RNE - Réaménagement du pôle gare et de la tête de port de Villeneuve-Saint-Georges			3,7	1,7	2,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,7	1,7	0%	0%	0%	0%	0%
13203 A86- Réaménagement du carrefour Rueil à St Denis (études amont et premières acquisitions			0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0%	0%	0%	0%	0%
13204 A86/RN118 - Diffusier de Valzy			43,0	4,3	4,3	34,4	0,0	0,0	0,0	2,5	2,5	0%	0%	0%	0%	0%
13205 RN118 - Voies auxiliaires, modernisation de l'exploitation dynamique			3,0	1,5	1,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0%	0%	0%	0%	0%
13206 RN118 - Voies auxiliaires, modernisation de l'exploitation dynamique			5,0	1,0	1,0	3,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0%	0%	0%	0%	0%
RN182 Aménagement RN182 Gant carrefour et Bel Air			0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0%	0%	0%	0%	0%
Concrétisation d'opérations cofinancées par l'Etat sans contribution de la Région			51,0	0,0	25,8	25,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0%	0%	0%	0%	0%
RN12 - Réaménagement Carrefour RN12/RD91 (1 ^{re} phase)			12,0	4,0	8,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0%	0%	0%	0%	0%
RN12 - Réaménagement Carrefour RN12/RD91 (1 ^{re} phase)			12,0	4,0	8,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0%	0%	0%	0%	0%
RN12 - Réaménagement Carrefour RN12/RD91 (1 ^{re} phase)			12,0	4,0	8,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0%	0%	0%	0%	0%
RN12 - Réaménagement Carrefour RN12/RD91 (1 ^{re} phase)			12,0	4,0	8,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0%	0%	0%	0%	0%
RN12 - Réaménagement Carrefour RN12/RD91 (1 ^{re} phase)			12,0	4,0	8,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0%	0%	0%	0%	0%
RN12 - Réaménagement Carrefour RN12/RD91 (1 ^{re} phase)			12,0	4,0	8,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0%	0%	0%	0%	0%
RN12 - Réaménagement Carrefour RN12/RD91 (1 ^{re} phase)			12,0	4,0	8,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0%	0%	0%	0%	0%
RN12 - Réaménagement Carrefour RN12/RD91 (1 ^{re} phase)			12,0	4,0	8,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0%	0%	0%	0%	0%
RN12 - Réaménagement Carrefour RN12/RD91 (1 ^{re} phase)			12,0	4,0	8,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0%	0%	0%	0%	0%
RN12 - Réaménagement Carrefour RN12/RD91 (1 ^{re} phase)			12,0	4,0	8,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0%	0%	0%	0%	0%
RN12 - Réaménagement Carrefour RN12/RD91 (1 ^{re} phase)			12,0	4,0	8,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0%	0%	0%	0%	0%
RN12 - Réaménagement Carrefour RN12/RD91 (1 ^{re} phase)			12,0	4,0	8,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0%	0%	0%	0%	0%
RN12 - Réaménagement Carrefour RN12/RD91 (1 ^{re} phase)			12,0	4,0	8,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0%	0%	0%	0%	0%
RN12 - Réaménagement Carrefour RN12/RD91 (1 ^{re} phase)			12,0	4,0	8,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0%	0%	0%	0%	0%
RN12 - Réaménagement Carrefour RN12/RD91 (1 ^{re} phase)			12,0	4,0	8,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0%	0%	0%	0%	0%
RN12 - Réaménagement Carrefour RN12/RD91 (1 ^{re} phase)			12,0	4,0	8,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0%	0%	0%	0%	0%
RN12 - Réaménagement Carrefour RN12/RD91 (1 ^{re} phase)			12,0	4,0	8,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0%	0%	0%	0%	0%
RN12 - Réaménagement Carrefour RN12/RD91 (1 ^{re} phase)			12,0	4,0	8,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0%	0%	0%	0%	0%
RN12 - Réaménagement Carrefour RN12/RD91 (1 ^{re} phase)			12,0	4,0	8,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0%	0%	0%	0%	0%
RN12 - Réaménagement Carrefour RN12/RD91 (1 ^{re} phase)			12,0	4,0	8,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0%	0%	0%	0%	0%
RN12 - Réaménagement Carrefour RN12/RD91 (1 ^{re} phase)			12,0	4,0	8,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0%	0%	0%	0%	0%
RN12 - Réaménagement Carrefour RN12/RD91 (1 ^{re} phase)			12,0	4,0	8,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0%	0%	0%	0%	0%
RN12 - Réaménagement Carrefour RN12/RD91 (1 ^{re} phase)			12,0	4,0	8,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0%	0%	0%	0%	0%
RN12 - Réaménagement Carrefour RN12/RD91 (1 ^{re} phase)			12,0	4,0	8,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0%	0%	0%	0%	0%
RN12 - Réaménagement Carrefour RN12/RD91 (1 ^{re} phase)			12,0	4,0	8,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0%	0%	0%	0%	0%
RN12 - Réaménagement Carrefour RN12/RD91 (1 ^{re} phase)			12,0	4,0	8,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0%	0%	0%	0%	0%
RN12 - Réaménagement Carrefour RN12/RD91 (1 ^{re} phase)			12,0	4,0	8,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0%	0%	0%	0%	0%
RN12 - Réaménagement Carrefour RN12/RD91 (1 ^{re} phase)			12,0	4,0	8,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0%	0%	0%	0%	0%
RN12 - Réaménagement Carrefour RN12/RD91 (1 ^{re} phase)			12,0	4,0	8,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0%	0%	0%	0%	0%
RN12 - Réaménagement Carrefour RN12/RD91 (1 ^{re} phase)			12,0	4,0	8,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0%	0%	0%	0%	0%
RN12 - Réaménagement Carrefour RN12/RD91 (1 ^{re} phase)			12,0	4,0	8,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0%	0%	0%	0%	0%
RN12 - Réaménagement Carrefour RN12/RD91 (1 ^{re} phase)			12,0	4,0	8,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0%	0%	0%	0%	0%
RN12 - Réaménagement Carrefour RN12/RD91 (1 ^{re} phase)			12,0	4,0	8,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0%	0%	0%	0%	0%
RN12 - Réaménagement Carrefour RN12/RD91 (1 ^{re} phase)			12,0	4,0	8,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0%	0%	0%	0%	0%
RN12 - Réaménagement Carrefour RN12/RD91 (1 ^{re} phase)			12,0	4,0	8,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0%	0%	0%	0%	0%
RN12 - Réaménagement Carrefour RN12/RD91 (1 ^{re} phase)			12,0	4,0	8,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0%	0%	0%	0%	0%
RN12 - Réaménagement Carrefour RN12/RD91 (1 ^{re} phase)			12,0	4,0	8,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0%	0%	0%	0%	0%
RN12 - Réaménagement Carrefour RN12/RD91 (1 ^{re} phase)			12,0	4,0	8,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0%	0%	0%	0%	0%
RN12 - Réaménagement Carrefour RN12/RD91 (1 ^{re} phase)			12,0	4,0	8,0	0,0	0,0	0,0	0,0							

CONTRAT DE PLAN ETAT REGION ET CONTRATS DE PLAN INTERREGIONAUX 2015-2020

VOLET	SOUS VOLET	TYPE D'ACTION	PROJET	Rapports des engagements prévus et révisés					Part Région - Exécution 2025			Part Région - Exécution à fin 2025			Part Région - Taux d'exécution 2025		
				Total	Région	Etat	SGP	Autres	Affectations	Engagements	Mandats	Affectations	Engagements	Mandats	Affectations	Engagements	Mandats
				513.3	187.2	188.1	0.0	137.9	0.0	0.0	4.4	199.6	199.6	146.3	0%	0%	2%
12 OPERATIONS MULTIMODALES HORS NGP				250	3.0	22.0			0.0	0.0	0.0	3.0	3.0	0.9			
21104			Poursuite de la reconstruction du site L'homond - MO Etat ENS 1er travaux de mise en sécurité et de rénovation du bâtiment EST de la galerie de paléontologie et d'anatomie comparée. MO MNHN	4.0		4.0											
21105			Rénovation du bâtiment qui accueille les collections de paléontologie. MO MNHN	3.0	3.0				0.0	0.0	0.0	3.0	3.0	2.7			
21106			Rénovation bâtiment Perrin (Institut Henri Poincaré)	5.0	3.0	2.0			0.0	0.0	0.0	3.0	3.0	3.0			
21107			Projets santé pour Lariboisière, Pitié Salpêtrière, Saints-Pères	19.0	3.0	16.0			0.0	0.0	0.0	4.0	4.0	0.3			
21108			Rénovation/construction du campus Vauquelin - PSU/ESPCI	7.0	7.0				0.0	0.0	0.0	7.0	7.0	7.0			
21109			Site de Melun : études d'opportunité pour la rénovation et l'extension du site						0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0			
21109			Construction d'un bâtiment sur le Campus Val d'Europe à Serris en remplacement des locaux provisoires mis à disposition par le SAN. MO Région - Université Paris est Marne la Vallée	16.0	10.5	5.5			6.0	0.0	0.0	32.6	18.6	5.3	57%	0%	0%
21110			Restructuration du Restaurant Universitaire Les Etats-Unis à Versailles	3.4	1.7	1.7			0.0	0.0	0.0	1.7	1.7	0.3			
21111			Construction d'un bâtiment Learning center et d'une maison des sciences de l'homme et de la	8.0	8.0				0.0	0.0	0.0	8.0	8.0	0.0	0%	0%	0%
21112			Création d'un site d'hébergement pour les élèves de la MISS à Orsay et Bures-sur-Yvette -Paris-	0.5	0.5				0.0	0.0	0.0	0.5	0.4	0.3			
21113			Rénovation de la résidence des Rives de l'Yvette à Bures-sur-Yvette - Crous de Versailles	5.0		5.0											
21114			Complément démantèlement ECP - Ecole Centrale Paris-Supélec	9.0		9.0											
21115			Polytechnique - relocalisation de la mécanique - BOP 144	3.0		3.0											
21116			Rénovation bâtiment IUT « Les Passages » 2ème tranche - MO UEVE	5.0		5.0											
21117			Travaux de désamiantage - Institut Mines-Télécom	3.3		3.3											
21118			Rénovo/O - tranches 0.1,2 - Université Paris sud	8.4		8.4											
21119			Etudes faisabilité logements étudiants dans le campus Vallée - Université Paris sud	0.3		0.3											
21120			Rénovation du bâtiment Maupertuis - Université Evry-Val d'Essonne	7.0		7.0											
21121			Complément Learning Center à Gif-sur-Yvette - COMUE Paris Saclay	2.0		2.0											
21123			Rénovation / reconstruction pour la création de P20 à Orsay - Projet de refondation de l'ensemble des équipes et laboratoires de la physique des 2 infinis et des origines - 1ère tranche	10.0	10.0				0.0	0.0	0.0	12.0	12.0	9.3			
21124			Rénovation / reconstruction pour la création de P20 à Orsay - Projet de refondation de l'ensemble des équipes et laboratoires de la physique des 2 infinis et des origines - 1ère tranche	5.0		5.0											
21124			Rachat des bâtiments G1/G2 afin de réduire les coûts de fonctionnement (location) et faciliter le	6.0	6.0				0.0	0.0	0.0	6.0	6.0	6.0			
21125			Aménagement de plateformes technologiques pour l'Institut des Plantes de Saclay à Gif-sur-Yvette -	1.1	1.1				0.0	0.0	0.0	1.1	1.1	1.1			
21126			Construction (neuve) du musée de la BDIC à Nanterre - Université Paris-Nanterre	24.3	10.0	14.3			0.0	0.0	0.0	10.0	10.0	10.0			
21127			Equiperment du bâtiment formation continue (construction neuve) - MO Région	0.6	0.6				0.0	0.0	0.0	0.5	0.5	0.5			
21128			Rénovation énergétique du complexe sportif - Université Paris-Nanterre	5.9		5.9			0.0	0.0	0.0						
21129			Désamiantage tour BU	4.9		4.9			0.0	0.0	0.0						
21130			Reconstruction de l'INSHEA à Nanterre	27.0		27.0			0.0	0.0	0.0						
21131			Extension du bâtiment du CHAM situé rue du Landy à Aubervilliers. MO Région et démolition	25.5	25.5				0.0	0.0	0.0	30.5	30.5	30.2	0%	0%	1%
21132			Nouvelle phase de réhabilitation du bâtiment de l'illustration à Bobigny. Implantation du 4ème	6.5		6.5			0.0	0.0	0.0						
21133			Construction d'un bâtiment de recherche à Saint-Denis. MO Région - Université Paris 8	10.6	7.0	3.6			0.0	0.0	0.0	7.0	7.0	5.0	0%	0%	20%
21134			Réalisation d'un bâtiment de recherche par la réhabilitation de bâtiments existants - Université Paris	11.3	11.3				0.0	0.0	0.0	11.0	11.0	10.1			
21135			UP8 - Saint-Denis, réhabilitation du bâtiment A	5.3	5.3				0.0	0.0	0.0	5.3	5.3	5.2			
21136			UP8 - Saint-Denis, réhabilitation des bâtiments B et C	20.0		20.0											
21137			Restaurant CROUS de Bobigny - Crous de Créteil	8.8		8.8											
21138			Relocalisation du bâtiment de restauration	6.5	3.5	3.0			0.0	0.0	0.0	3.5	3.5	2.6	0%	0%	20%
21139			Reconstruction de la maison des sciences et de l'environnement à Créteil - Université Paris est Créteil	1.2		1.2			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0			
21140			Reconstruction des espaces de la faculté de médecine - Université Paris est Créteil	0.4	0.4				0.0	0.0	0.0	0.8	0.4	0.4			
21141			Mise en sécurité faculté de médecine Créteil - Université Paris est Créteil	17.0		17.0											
21142			Construction 2ème phase du Pôle longévité et vieillissement. MO UPMC	5.0	5.6				0.0	0.0	0.4	5.6	5.6	4.2	0%	0%	7%
21125			Extension de la faculté de médecine au KB - Université Paris sud	15.9	11.4	4.5			0.0	0.0	0.0	13.4	13.4	11.4			
21126			Reconstruction de l'ENVA à Maisons-Alfort	46.5	16.5	30.0			0.0	0.0	0.0	16.5	16.5	16.5			
21127			Phase 1 de la construction d'un ensemble immobilier pour la recherche biomédicale sur le site de la	16.0	16.0				0.0	0.0	3.2	16.0	16.0	15.5	0%	0%	20%
21128			Optimisation énergétique bâtiment des Chénas 1 - Université Cergy-Pontoise	2.5		2.5											
21129			Optimisation énergétique / réhabilitation des GTC des bâtiments de l'université - Université Cergy-	1.0		1.0											
21130			Travaux de mise en sécurité - ENSEA	0.7		0.7											
21128			Reconstruction du Restaurant Universitaire Le Parc à Cergy-Pontoise-Crous de Versailles	3.4	1.7	1.7			0.0	0.0	0.0	1.7	1.7	0.3			
21129			Construction d'un bâtiment pour l'IUT à Neuville, regroupant toutes les activités IUT de l'UCP. a	20.0	19.5	0.5			0.0	0.0	4.4	20.8	20.8	6.0	0%	0%	22%
21130			Réalisation de la maison de l'Etudiant (MED) de Senart (études et travaux) - Université Paris est	0.7	0.4	0.3			0.0	0.0	0.0	0.4	0.4	0.4			
21131			Transfert présidence et services centraux sur le campus UFR sciences - MO CG78	0.1		0.1											
21132			Rénovation du bâtiment Parhard de l'UFR des Sciences	3.4		3.4											
21133			Rénovation IUT Vélizy - Université Versailles-Saint-Quentin	2.5		2.5											
21134			Travaux - Projet Matériaux énergie - Ecole des Mines	6.0		6.0											
21131			Construction d'un pôle interdisciplinaire de santé (PIUS) à Villejuif (études) - Université Paris sud	0.4	0.2	0.2			0.0	0.0	0.0	0.2	0.2	0.2			
21132			Rénovation de la dalle de Créteil - Université Paris est Créteil	6.8		6.8											
21133			Restaurant CROUS de la Pointe Jaune à Créteil	6.5		6.5											
21132			Financement des études de programmation du Campus International de Cergy-Pontoise à Neuville	1.3	1.0	0.3			0.0	0.0	0.0	0.7	0.7	0.5			
21133			Université Paris est Marne la Vallée : siège nouvel établissement universitaire (et libération	5.7	5.7				0.0	0.0	0.0	0.2	0.0	0.0	0%	0%	0%
21134			despaces pour la recherche et l'enseignement sur le site du Bois de l'Etang)														
21134			COMUE Paris Seine Learning Center Etudes de programmation	0.5	0.5				0.0	0.0	0.0	0.3	0.0	0.0			

CONTRAT DE PLAN ETAT REGION ET CONTRATS DE PLAN INTERREGIONAUX 2015-2020

VOLET	Sous Volet	Type d'Action	PROJET	Rappels des engagements prévus et révisés				Part Région - Exécution 2025			Part Région - Exécution à fin 2025			Part Région - Taux d'exécution 2025			
				Total	Région	Etat	SGP	Autres	Affectations	Engagements	Mandats	Affectations	Engagements	Mandats	Affectations	Engagements	Mandats
212	Opérations plan campus et Condorcet			573,5	170,5	403,0	0,0	0,0	0,0	8,7	177,8	177,7	173,4	0%	0%	5%	
		21201	Construction d'un pôle universitaire sur le site de La Chapelle à Paris. MO EPSCS	35,5	12,5	23,0			0,0	0,0	8,7	23,0	23,0	18,6	0%	0%	70%
		21202	Construction du bâtiment de recherche EHES à Aubervilliers. MO Région	31,0	31,0	0,0			0,0	0,0	0,0	31,0	31,0	31,0	0%	0%	0%
		21203	Construction d'un grand équipement documentaire sur le campus Condorcet à Aubervilliers. MO Campus Condorcet	86,3	86,3	0,0			0,0	0,0	0,0	83,0	83,0	83,0	0%	0%	0%
			Sous-total Condorcet	237,8	128,8	108,0			0,0	0,0	8,7	137,0	137,0	132,6	0%	0%	7%
		21204	Réhabilitation de l'ex caserne Lourcin pour regrouper l'ensemble des bibliothèques de droit sur le campus Lourcin. - MO Etat	33,4	6,4	27,0			0,0	0,0	0,0	6,4	6,4	6,4			
		21205	Déménagement de Censier et implantation sur le site Nation-Picpus. Construction neuve MO Etat - Université Sorbonne Nouvelle 3	130,0	20,0	110,0			0,0	0,0	0,0	20,0	20,0	20,0			
		21206	Construction du site francilien d'AGP et des laboratoires associés de l'INRA. Dont 38 ME plan campus et PIA en cours. Transfert sur le plateau de Sacy des 4 sites franciliens.	43,8	5,8	38,0			0,0	0,0	0,0	5,8	5,8	5,8			
		21207	Reconstruction ou site caronnel temone pour la création de l'institut des civilisations - Collège ae Learning center à Gif-sur-Yvette. - COMUE de Paris Saclay	22,0	2,0	20,0			0,0	0,0	0,0	2,0	2,0	2,0			
			Construction de l'institut du climat et de l'environnement ITC - 10 ME financements d'insertion à "Saint-Aubin". MO CEA	39,0		39,0											
		21208	Reconstruction faculté de médecine - Necker - Université Paris 5	16,5	6,5	10,0			0,0	0,0	0,0	6,5	6,5	6,5			
			Reconstruction faculté de médecine - Necker - Université Paris 5	18,0	0,0	18,0											
			1ère tranche restructuration faculté de pharmacie - Université Paris 6	5,0	0,0	5,0											
			Désamantillage et restructuration du 54 Bd Raspail Paris 6ème	28,0	0,0	28,0											
			Sous-total Campus	335,7	40,7	295,0			0,0	0,0	0,0	40,7	40,7	40,7			
		213	Opérations nouvelles financées Région et Etat en fonction de leur maturité			18,5	18,5	2,0	0,0	0,0	0,0	0,1	6,0	6,0	0,4	0%	0%
21301	Création du pôle technologique universitaire du Mantois à St-Quentin-en-Yvelines 2ème tranche - Reconstruction - MO CG78			0,0		0,0			0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0			
21302	Création d'un learning center au cœur du campus pour favoriser la qualité de vie et d'accueil des étudiants			0,0		0,0			0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0			
	Construction du premier bâtiment emblématique de la Cité Internationale à Neuville			0,0		0,0			0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0			
	Learning Center /FabLab /Culture/ Art /OpenLab/Médiathèque - études de définition et de faisabilité			0,0		0,0			0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0			
21303	Reconstruction pour un espace d'accueil du public et création d'un espace muséal sur le site de Neudon. MO Observatoire			1,0	1,0				0,0	0,0	0,0	1,0	1,0	0,0			
21304	Construction d'un bâtiment recherche du Pôle langues et civilisations regroupant les activités de recherche de l'INALCO, de l'Université Sorbonne Nouvelle et de Paris Descartes sur 10 000 m² sur la ZAC Paris Rive gauche. MO Région			0,0		0,0			0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0			
21305	Réhabilitation Institut d'art et d'archéologie - création d'un learning center à Paris. MO Paris 4			0,0		0,0			0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0			
	Projet de de restructuration du site de Censier : mise en sécurité, vie, culture, logement étudiant			2,0	2,0				0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0			
21306	Création d'une plateforme à l'Institut neuroscencei			0,0		0,0			0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0			
21307	Reconstruction de l'ancienne BU de Villemaeuse en e-learning center et accueil du data center			0,0		0,0			0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0			
21308	Construction d'un centre interdisciplinaire de santé (CIUS) à Villejuif			0,0		0,0			0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0			
21309	Construction d'un pôle universitaire sur le site de la Chapelle à Paris-phase 2 - Université Paris 1			10,5	10,5				0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0			
21310	Museum National d'Histoire Naturelle - site de Brunoy			3,0	3,0				0,0	0,0	3,0	3,0	0,2				
21311	Sciences Po: Hôtel de la Meilleraye			2,0	2,0				0,0	0,0	0,1	2,0	2,0	0,2	0%	0%	3%
V3	TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE			Opérations Recherche (MENESR, Agriculture, Mines) et Innovation (MENESR)	21,3	0,0	21,3	0,0	0,0								
		Crédits contractualisés des organismes de recherche	38,5	0,0	38,5	0,0	0,0										
			323,2	157,5	165,7	0,0	0,0	0,0	15,5	253,2	253,1	194,4	0%	0%	10%		
		31 ENERGIE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE	158,6	83,6	73,0	0,0	0,0		13,1	164,5	164,5	123,8	0%	0%	16%		
		311	Rénovation énergétique	58,0	36,0	22,0			0,0	0,0	0,0	8,8	8,8	8,4	0%	0%	1%
		312	Energies renouvelables et de récupération	73,0	42,0	31,0			0,0	0,0	12,8	146,3	146,3	108,8	0%	0%	31%
		313	Accompagnement	25,6	5,6	20,0			0,0	0,0	0,0	9,3	9,3	8,6	0%	0%	0%
		PCFAT															
		TEPOS															
		TEDIF															
		32 ECONOMIE CIRCULAIRE ET ECONOMIE DE RESSOURCES	52,6	30,6	22,0	0,0	0,0		1,6	49,5	49,5	36,9	0%	0%	5%		
		Ecologie industrielle	3,6		3,6												
		321	Stratégie prévention déchets	19,5	12,0	7,5			0,0	0,0	0,5	23,3	23,3	17,9	0%	0%	4%
		322	Recyclage et valorisation déchets	8,6	8,6				0,0	0,0	0,0	24,1	24,1	17,8	0%	0%	12%
		323	Eco circulaire BTP	20,9	10,0	10,9			0,0	0,0	0,0	2,1	2,1	1,2	0%	0%	0%

[illegible]

VOLETS - SOUS-VOLETS		PROJETS		Répétitions engagements contractuels (en M€)				Exécution 2025				Part Région - Exécution à fin 2025						
		Total	Part Etat	Part Région	Part autres organismes	Affecté	%	Engagé	%	Affecté	%	Budgeté	%	Mandaté	%			
Patrimoine et architecture	5209	RESTAURATION MONETAIR - Eglise Notre-Dame / restauration de la couverture et du chœur, des chapelles latérales et du transept	1,95	0,65	0,40							0,06	13,33%					
	5210	REMBEISSANT - AUTRES PROJETS BA THÉNACIAUX - MAISON ANCELA, centre d'interprétation archéologique Vallée de l'Yzeron - 95 - L'Isle-en-Vallée	1,50	0,50	1,00							0,90	18,00%					
	5211	Restauration de la façade et du tour Nord de la basilique de St Denis - 91 - Saint-Denis	5,00		5,00							1,50	30,00%					
	5212	Restauration de la chapelle de la Vierge - 91 - Evry-Courcouronnes	4,00		4,00							0,99	17,21%					
	5213	Restauration Abbaye Romantique (05) - 96 - Royan	8,25	4,25	4,00							1,00	100,00%					
	5214	Adoption de la Villa Médicis française - 96 - Chauxoy	4,00		4,00							0,20	20,00%					
	5215	Restauration grand bassin Parc Saint-Germain-en-Laye (78) - Saint-Germain-en-Laye	1,00		1,00													
	5216	Restauration de la chapelle de la Vierge - 91 - Evry-Courcouronnes	2,00		2,00													
	5217	Identification d'espaces d'exposition temporaires - 91 - Villiers de Blois	2,50	1,00	1,50													
	5218	Maître de la Fondation - 77 - Nemours	2,00	1,00	1,00													
	5219	Restauration de la chapelle de la Vierge - 91 - Evry-Courcouronnes	5,00		5,00													
	5220	Développement du site archéologique gaulois - roman du site de Châteaufort-Saint-Nicolas - 77 - Châteaufort	0,50	0,50														
	5221	Château de Chantilly - Restauration M - 91 - Chantilly	4,00	2,00	2,00													
	5222	Restauration de la chapelle de la Vierge - 91 - Evry-Courcouronnes	2,50	0,50	2,00													
	5223	Restauration de la chapelle de la Vierge - 91 - Evry-Courcouronnes	4,00		4,00													
Sous-volet 52 - Total Patrimoine et architecture		88,76	33,15	55,60								5,79	10,42%	5,79	10,42%	3,22	5,66%	
Sous-volet 53 - Engagement supérieur culturel et artistique	6001	Centres des métiers - Les ateliers de Versailles - 78 - Versailles	4,00	4,00														
	6002	Ateliers d'artisans - Les ateliers de Versailles - 78 - Versailles	5,00	5,00														
	6003	Ateliers d'artisans - Les ateliers de Versailles - 78 - Versailles	15,00	15,00														
	6004	Concerts musicaux - Les ateliers de Versailles - 78 - Versailles	10,24	10,24														
	6005	Concerts musicaux - Les ateliers de Versailles - 78 - Versailles	9,25	9,25														
	6006	Concerts musicaux - Les ateliers de Versailles - 78 - Versailles	9,25	9,25														
	6007	Concerts musicaux - Les ateliers de Versailles - 78 - Versailles	12,00	12,00														
	6008	Concerts musicaux - Les ateliers de Versailles - 78 - Versailles	12,00	12,00														
	6009	Concerts musicaux - Les ateliers de Versailles - 78 - Versailles	12,00	12,00														
	6010	Concerts musicaux - Les ateliers de Versailles - 78 - Versailles	12,00	12,00														
	6011	Concerts musicaux - Les ateliers de Versailles - 78 - Versailles	12,00	12,00														
	6012	Concerts musicaux - Les ateliers de Versailles - 78 - Versailles	12,00	12,00														
	6013	Concerts musicaux - Les ateliers de Versailles - 78 - Versailles	12,00	12,00														
	6014	Concerts musicaux - Les ateliers de Versailles - 78 - Versailles	12,00	12,00														
	Sous-volet 53 - Total Engagement supérieur culturel et artistique		125,99	125,99														
Sous-volet 54 - Sécurité des femmes dans l'espace public et accueil des femmes victimes de violence		253,97	126,97	127,00								6,06	5,17%					
Sous-volet 55 - Bouction à l'égalité et promotion de la culture de l'égalité																		
Sous-volet 56 - Sécurité des femmes dans l'espace public et accueil des femmes victimes de violence																		
Sous-volet 57 - Bouction à l'égalité et promotion de la culture de l'égalité																		
Sous-volet 58 - Sécurité des femmes dans l'espace public et accueil des femmes victimes de violence																		
Sous-volet 59 - Bouction à l'égalité et promotion de la culture de l'égalité																		
Sous-volet 60 - Sécurité des femmes dans l'espace public et accueil des femmes victimes de violence																		
Sous-volet 61 - Total Observation et diagnostic des inégalités		30,00	15,00	15,00														
Sous-volet 62 - Insertion professionnelle et entrepreneuriat des femmes		30,00	15,00	15,00														
Sous-volet 63 - Sécurité des femmes dans l'espace public et accueil des femmes victimes de violence		1 100,00	315,20	786,80	16,00	159,34	20,73%	159,34	20,73%	159,34	20,73%	51,96	6,71%	446,03	57,89%	446,03	57,89%	
Sous-volet 64 - Bouction à l'égalité et promotion de la culture de l'égalité		712,00	285,00	427,00		166,45	38,98%	166,45	38,98%	166,45	38,98%	14,39	2,72%	279,68	65,97%	279,68	65,97%	
Sous-volet 65 - Sécurité des femmes dans l'espace public et accueil des femmes victimes de violence		1 695,50	893,00	802,50		281,00	6,54	1,29%	6,54	1,29%	6,54	1,29%	14,39	2,72%	529,64	100,92%	529,64	100,92%
Sous-volet 66 - Sécurité des femmes dans l'espace public et accueil des femmes victimes de violence		6,00	0,70	1,70		3,00						39,24	89,00%	39,24	89,00%	39,24	89,00%	
Sous-volet 67 - Sécurité des femmes dans l'espace public et accueil des femmes victimes de violence		1 750,00	51,00	65,00		50,00	0,16	0,24%	0,16	0,24%	0,16	0,24%	22,00	33,89%	22,00	33,89%		
Sous-volet 68 - Sécurité des femmes dans l'espace public et accueil des femmes victimes de violence		1 311,70	201,50	64,00		368,30	12,87%	12,87%	12,87%	12,87%	12,87%	13,72	2,33%	368,30	54,24%	368,30	54,24%	
Sous-volet 69 - Sécurité des femmes dans l'espace public et accueil des femmes victimes de violence		672,00	9,00	10,00		27,00	0,22%	0,22%	0,22%	0,22%	0,22%	0,22%	0,22%	0,22%	0,22%	0,22%	0,22%	
Sous-volet 70 - Sécurité des femmes dans l'espace public et accueil des femmes victimes de violence		882,00	150,86	228,50		244,30	4,20	6,42%	4,20	6,42%	4,20	6,42%	7,26	1,68%	139,39	28,85%	139,39	28,85%
Sous-volet 71 - Sécurité des femmes dans l'espace public et accueil des femmes victimes de violence		1 790,00	79,36	62,70		37,00	66,60	29,49%	29,49%	29,49%	29,49%	54,81	6,65%	139,39	28,85%	139,39	28,85%	
Sous-volet 72 - Sécurité des femmes dans l'espace public et accueil des femmes victimes de violence		345,00	93,10	58,10		123,80	42,70	73,64%	42,70	73,64%	42,70	73,64%	1,23	2,11%	44,69	76,92%	44,69	76,92%
Sous-volet 73 - Sécurité des femmes dans l'espace public et accueil des femmes victimes de violence		100,00	21,00	49,00		30,00	0,49	1,00%	1,00%	1,00%	1,00%	0,21	0,42%	3,79	7,73%	3,79	7,73%	
Sous-volet 74 - Sécurité des femmes dans l'espace public et accueil des femmes victimes de violence						4,64						7,60						
Sous-volet 75 - Total Transports en commun (TC)		7 411,50	2 964,20	3 364,40	1 467,90	571,47	16,89%	571,47	16,89%	571,47	16,89%	611,63	43,11%	2 120,80	62,84%	2 120,80	62,84%	
Sous-volet 76 - Sécurité des femmes dans l'espace public et accueil des femmes victimes de violence		5,00	5,00									70,43	83,34%	70,43	83,34%	70,43	83,34%	
Sous-volet 77 - Sécurité des femmes dans l'espace public et accueil des femmes victimes de violence		223,40	117,00	84,50		21,90						5,43	31,97%	5,43	31,97%	5,43	31,97%	
Sous-volet 78 - Sécurité des femmes dans l'espace public et accueil des femmes victimes de violence		119,00	81,00	17,00		20,40	0,33	1,97%	1,97%	1,97%	1,97%	1,97%						
Sous-volet 79 - Sécurité des femmes dans l'espace public et accueil des femmes victimes de violence		31,00	25,00			6,00												
Sous-volet 80 - Sécurité des femmes dans l'espace public et accueil des femmes victimes de violence		378,40	226,40	191,90	44,90	0,33	0,33%	0,33	0,33%	0,33	0,33%	15,78	16,55%	75,66	74,24%	75,66	74,24%	
Sous-volet 81 - Total Transports en commun (TC)																		
Sous-volet 82 - Sécurité des femmes dans l'espace public et accueil des femmes victimes de violence																		
Sous-volet 83 - Sécurité des femmes dans l'espace public et accueil des femmes victimes de violence																		
Sous-volet 84 - Sécurité des femmes dans l'espace public et accueil des femmes victimes de violence																		
Sous-volet 85 - Sécurité des femmes dans l'espace public et accueil des femmes victimes de violence																		
Sous-volet 86 - Sécurité des femmes dans l'espace public et accueil des femmes victimes de violence																		
Sous-volet 87 - Sécurité des femmes dans l'espace public et accueil des femmes victimes de violence																		
Sous-volet 88 - Sécurité des femmes dans l'espace public et accueil des femmes victimes de violence																		
Sous-volet 89 - Sécurité des femmes dans l'espace public et accueil des femmes victimes de violence																		
Sous-volet 90 - Sécurité des femmes dans l'espace public et accueil des femmes victimes de violence																		
Sous-volet 91 - Sécurité des femmes dans l'espace public et accueil des femmes victimes de violence																		
Sous-volet 92 - Sécurité des femmes dans l'espace public et accueil des femmes victimes de violence																		
Sous-volet 93 - Sécurité des femmes dans l'espace public et accueil des femmes victimes de violence																		
Sous-volet 94 - Sécurité des femmes dans l'espace public et accueil des femmes victimes de violence																		
Sous-volet 95 - Sécurité des femmes dans l'espace public et accueil des femmes victimes de violence																		
Sous-volet 96 - Sécurité des femmes dans l'espace public et accueil des femmes victimes de violence																		
Sous-volet 97 - Sécurité des femmes dans l'espace public et accueil des femmes victimes de violence																		
Sous-volet 98 - Sécurité des femmes dans l'espace public et accueil des femmes victimes de violence																		
Sous-volet 99 - Sécurité des femmes dans l'espace public et accueil des femmes victimes de violence																		
Sous-volet 100 - Sécurité des femmes dans l'espace public et accueil des femmes victimes de violence																		
Sous-volet 101 - Sécurité des femmes dans l'espace public et accueil des femmes victimes de violence																		
Sous-volet 102 - Sécurité des femmes dans l'espace public et accueil des femmes victimes de violence																		
Sous-volet 103 - Sécurité des femmes dans l'espace public et accueil des femmes victimes de violence																		
Sous-volet 104 - Sécurité des femmes dans l'espace public et accueil des femmes victimes de violence																		
Sous-volet 105 - Sécurité des femmes dans l'espace public et accueil des femmes victimes de violence																		
Sous-volet 106 - Sécurité des femmes dans l'espace public et accueil des femmes victimes de violence																		
Sous-volet 107 - Sécurité des femmes dans l'espace public et accueil des femmes victimes de violence																		
Sous-volet 108 - Sécurité des femmes dans l'espace public et accueil des femmes victimes de violence																		
Sous-volet 109 - Sécurité des femmes dans l'espace public et accueil des femmes victimes de violence																		
Sous-volet 110 - Sécurité des femmes dans l'espace public et accueil des femmes victimes de violence																		
Sous-volet 111 - Sécurité des femmes dans l'espace public et accueil des femmes victimes de violence																		
Sous-volet 112 - Sécurité des femmes dans l'espace public et accueil des femmes victimes de violence																		
Sous-volet 113 - Sécurité des femmes dans l'espace public et accueil des femmes victimes de violence																		
Sous-volet 114 - Sécurité des femmes dans l'espace public et accueil des femmes victimes de violence																		
Sous-volet 115 - Sécurité des femmes dans l'espace public et accueil des femmes victimes de violence																		
Sous-volet 116 - Sécurité des femmes dans l'espace public et accueil des femmes victimes de violence																		
Sous-volet 117 - Sécurité des femmes dans l'espace public et accueil des femmes victimes de violence																		
Sous-volet 118 - Sécurité des femmes dans l'espace public et accueil des femmes victimes de violence																		
Sous-volet 119 - Sécurité des femmes dans l'espace public et accueil des femmes victimes de violence																		
Sous-volet 120 - Sécurité des femmes dans l'espace public et accueil des femmes victimes de violence																		
Sous-volet 121 - Sécurité des femmes dans l'espace public et accueil des femmes victimes de violence																		
Sous-volet 122 - Sécurité des femmes dans l'espace public et accueil des femmes victimes de violence																		
Sous-volet 123 - Sécurité des femmes dans l'espace public et accueil des femmes victimes de violence																		
Sous-volet 124 - Sécurité des femmes dans l'espace public et accueil des femmes victimes de violence																		
Sous-volet 125 - Sécurité des femmes dans l'espace public et accueil des femmes victimes de violence																		
Sous-volet 126 - Sécurité des femmes dans l'espace public et accueil des femmes victimes de violence																		
Sous-volet 127 - Sécurité des femmes dans l'espace public et accueil des																		

CPIER 2015-2020

CONTRAT DE PLAN ETAT REGION ET CONTRATS DE PLAN INTERREGIONAUX 2015-2020

CPIER *	Rappels des engagements prévus et révisés					Part Région - Exécution 2025			Part Région - Exécution à fin 2025			Part Région - Taux d'exécution 2025			
	Total	Région	Etat	SGP	Autres	Affectations	Engagements	Mandats	Affectations	Engagements	Mandats	Affectations	Engagements	Mandats	
VS PLAN SEINE*	75,9	8,2	46,2	0,0	21,5	0,0	0,0	0,0,0	1,4	1,4	1,2				
S1 Gestion des risques d'inondation	51,3	4,8	27,3	0,0	19,1	0,0	0,0	0,0	1,3	1,3	1,2				
S11 Entente Oise-Seine	13,1	2,3	7,8	2,9	0,0	0,0	0,0	0,0	1,3	1,3	1,2				
S12 PAPI (programmes d'actions de prévention contre les inondations) Seine-et-Marne	7,2	2,5	4,2	0,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0				
S2 Préservation et restauration des ressources	24,6	3,4	18,9	0,0	2,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0				
VS VALLEE DE LA SEINE **	725,2	89,4	240,9	0,0	424,8	0,0	0,0	12,3	71,8	71,8	46,0	0%	0%	21%	
S3 Gestion de l'espace et développement durable	30,8	3,5	16,0	0,0	11,3	0,0	0,0	0,1	2,9	2,9	2,0	0%	0%	3%	
S31 Dispositif pérenne d'observation, d'études et de prospective	1,8	0,3	1,0	0,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,3	0,3	0,3	0%	0%	3%	
S32 Harmonisation et homogénéisation de la connaissance des milieux	5,0	0,4	3,0	1,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	0,2	0,1	0%	0%	30%	
S33 Connaissance des paysages et de leur évolution	0,9	0,2	0,5	0,2	0,0	0,0	0,0	0,1	0,2	0,2	0,3	0%	0%	2%	
S34 Maîtrise du développement urbain	9,3	0,8	2,5	6,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,6	0,6	0,3	0%	0%	2%	
S35 Gestion des berges de la Seine ***	13,7	1,7	9,0	3,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,5	1,5	1,0	0%	0%	23%	
S4 Maîtrise de flux et des déplacements	614,0	50,1	186,5	0,0	367,4	0,0	0,0	11,7	66,1	66,1	42,2	0%	0%	23%	
S41 Infrastructures ferroviaires	124,6	13,2	51,4	0,0	60,0	0,0	0,0	1,7	12,1	12,1	10,3	0%	0%	13%	
S4101 L'NPN-EOLE / 4ème voie Mantes-Epône (part Ile-de-France) - CPIER	13,5	7,2	6,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,5	6,3	6,3	6,3	0%	0%	7%	
S4102 L'NPN (phase 1) / dont Paris-Mantes (part Ile-de-France) - CPIER	19,3	6,0	6,7	6,6	0,0	0,0	0,0	1,2	5,8	5,8	4,1	0%	0%	20%	
S42 Infrastructures fluviales	112,2	17,8	54,8	0,0	39,6	0,0	0,0	7,4	33,4	33,4	27,3	0%	0%	42%	
S4201 Modernisation écluses et barrages (Bouglival, Suresnes, ...)	67,6	14,8	33,4	19,4	0,0	0,0	0,0	7,1	31,4	31,4	25,6	0%	0%	48%	
S4202 Pont rail Maisons Laiffes	2,1	0,7	1,4	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0%	0%	10%	
S4203 Régénération ouvrages	6,3	2,0	4,1	0,2	0,0	0,0	0,0	0,2	1,4	1,4	1,1	0%	0%	10%	
S4204 Etudes Seine Aval	0,0				0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0%	0%	0%	
S4205 Seine AVAL - Modernisation des équipements de sécurité de stationnement (Subvention RRF 2020-242 de 20092020)					0,0	0,0	0,0	0,0	0,4	0,4	0,4	0%	0%	0%	
S4206 Seine AVAL - Modernisation des équipements de sécurité de stationnement (CPIER)	1,0	0,3	0,7		0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	0,2	0,2	0%	0%	0%	
S43 Infrastructures portuaires	377,2	19,1	90,3	0,0	267,8	0,0	0,0	2,5	20,6	20,6	4,6	0%	0%	13%	
S4301 Port Seine Métropole et premiers travaux ouest	0,0				0,0	0,0	0,0	0,0	12,7	12,7	1,7				
S4302 Port Tiel	63,5	19,1	8,8	35,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0				
S4303 Extension plateforme de Linay	0,0				0,0	0,0	0,0	0,0	0,5	0,5	0,3				
S4304 Terminals conteneurs, logistique et desserte ferrée des ports	0,0				0,0	0,0	0,0	1,7							
S5 Tourisme et culture	80,4	5,8	28,4	0,0	46,2	0,0	0,0	0,5	2,8	2,8	1,8	0%	0%	9%	
TOTAL CPIER											12,3	73,1	73,1	47,2	

* Cf. tableaux figurant dans le CPIER 2015-2020 CR 53-15 de juin 2015 dans le récapitulatif financier.

** Cf. tableaux figurant dans le CPIER 2015-2020 CR 123-16 de décembre 2016 dans le récapitulatif financier.

*** Comprend l'opération "requalification des berges du petit bras de Seine de l'île Saint-Denis au droit des anciens entrepôts du printemps" votée dans le cadre de la délibération CP 16-546 du 13 décembre 2016.

CPIER 2023-2027

VOLETS / SOUS-VOLETS		PROUETS		Rappel des engagements contractuels					Exécution 2025 (en M€)				Part Région - Exécution à fin 2025			
				Total	Part Etat	Part Région DF	Part Région Normandie	Part autres collectivités	Affecté	%	Engagé	%	Affecté	%	Engagé	%
VOLET 1 - AMENAGER LA VALLEE DE LA SEINE A L'AUNE DES TRANSITIONS																
11 Bâtir et valoriser une connaissance partagée des enjeux du territoire				2,71	1,60	0,31	0,80									
12 Agir de manière coordonnée pour la gestion de l'eau et les continuités écologiques	121	Actions de connaissance et d'aide à la décision relatives à la vallée de la Seine, aux continuités, à l'estuaire et au littoral		5,50	2,80	0,20	2,50									
	122	Actions de connaissance et d'aide à la décision relatives à la vallée de la Seine, aux continuités, à l'estuaire et au littoral		0,20	0,20											
	123	Travaux d'ampleur ou exemplaires sur les bagnes ou la restauration de continuités écologiques		12,04	12,04											
	124	Passes à poissons		6,60	6,60											
13 Mener des opérations d'aménagement stratégique pour le développement de la vallée de la Seine				6,88	1,25	4,00	1,63									
TOTAL VOLET 1 - AMENAGER LA VALLEE DE LA SEINE A L'AUNE DES TRANSITIONS				33,92	24,49	4,51	4,93									
VOLET 2 - ACCELERER LES TRANSFORMATIONS DES MOBILITES																
21 Améliorer les performances des infrastructures ferroviaires	211	Recherche du projet LUNP (auquel s'ajoutent SNE de crédits déjà conventionnés au titre des études (EPEUP 2) au cours du CPIER 2015-2020 prolongé, et non encore consommés, pour un montant total à consacrer aux études jusqu'à l'achèvement du projet capital de 1,7 M€.		12,00	6,00	3,00	3,00									
	212	Amélioration des performances et fonctionnalités du réseau existant & optimisation de sa résilience et de sa capacité		71,20	48,00	11,00	12,00	0,20								
	213	Amélioration de la connaissance du réseau														
	221	Fiabilisation et modernisation ouvrages de navigation et mise en oeuvre de la performance écologique et de la décarbonation de la voie d'eau		42,00	17,00		10,00	15,00	6,42	6,42			6,42		6,42	
22 Renforcer la compétitivité du transport fluvial	222	Adaptation de bassin de navigation pour une performance et une compétitivité accrues		139,50	78,00	4,50		57,00								
	222	Participations attendues pour les opérations en Ile de France		28,50		28,50										
	231	Modernisation et optimisation des infrastructures portuaires existantes (réindustrialisation verte et décarbonation des activités)		42,00	23,50	18,50			3,20	17,3%	3,20	17,3%	3,20	17,3%	3,20	17,3%
23 Développer l'attractivité de l'écosystème portuaire en transformation	232	Sécurisation, adaptation et développement de nouvelles capacités (créations et extensions d'infrastructures portuaires)		52,80	17,00	15,50		20,30	1,53	9,9%	1,53	9,9%	1,53	9,9%	1,53	9,9%
				97,00	78,00		19,00									
TOTAL VOLET 2 - ACCELERER LES TRANSFORMATIONS DES MOBILITES				485,00	267,50	81,00	44,00	92,50								
VOLET 3 - POURSUIVRE LA DECARBONATION ET ACCOMPAGNER LES MUTATIONS ECONOMIQUES																
31 Contribuer à l'attractivité et à la compétitivité des filières et des territoires	311	Soutenir les filières et les pôles de compétitivité		6,09	2,89	1,85	1,35									
	312	Déployer la filière hydrogène en Normandie et en Ile de France		0,50	0,25		0,25									
	313	Soutenir les actions collectives de décarbonation et d'adaptation dans les territoires		3,00	2,00		1,00									
32 Agir pour la transition écologique et la valorisation économique				20,82	10,00	6,62	4,00									
	33	Valoriser la destination Seine par le tourisme et la culture		7,02	2,00	4,02	1,00									
TOTAL VOLET 3 - POURSUIVRE LA DECARBONATION ET ACCOMPAGNER LES MUTATIONS ECONOMIQUES				37,24	17,14	12,50	7,60									
VOLET 4 - COMMUNICATION / EVALUATION																
TOTAL VOLET 4 - COMMUNICATION / EVALUATION				0,15	0,05	0,05	0,05									
				0,15	0,05	0,05	0,05									
TOTAL GENERAL CPIER 2023-2027				556,31	309,18	98,05	56,58	92,50	11,14	11,38%	11,14	11,38%	11,14	11,38%	11,14	11,38%

7. Impact du budget pour la transition écologique

Depuis l'exercice budgétaire 2024, les collectivités territoriales, leurs groupements ainsi que les établissements publics locaux de plus de 3 500 habitants sont tenus de produire, en annexe de leur compte financier unique (CFU), un état intitulé « Impact du budget pour la transition écologique ». Introduite par l'article 191 de la loi de finances pour 2024, cette annexe s'inscrit dans le cadre de la taxonomie européenne et vise à rendre compte de l'impact environnemental des dépenses d'investissement, en identifiant celles qui contribuent positivement ou négativement aux objectifs de transition écologique de l'Union européenne. Un décret du 16 juillet 2024 en précise les modalités de mise en œuvre, structurées autour de six objectifs environnementaux, dont le déploiement est progressif selon un calendrier pluriannuel.

De manière anticipée, la Région Île-de-France avait initié dès 2023 une démarche de budgétisation verte. Le rapport d'adoption du Budget primitif 2025 avait ainsi permis de présenter le cadre méthodologique de ces travaux tandis qu'une première analyse de cotation des dépenses sur les mandatements de la Région avait été présentée dans le CFU 2023.

Cet exercice devenant obligatoire, la Région a renseigné l'an dernier dans son CFU 2024 le premier objectif relatif à l'atténuation du changement climatique. Grâce à l'avance prise au cours des années précédentes, cette présentation portait sur un périmètre couvrant l'ensemble des dépenses d'investissement, soit au-delà des seules 17 natures comptables visées par le texte réglementaire.

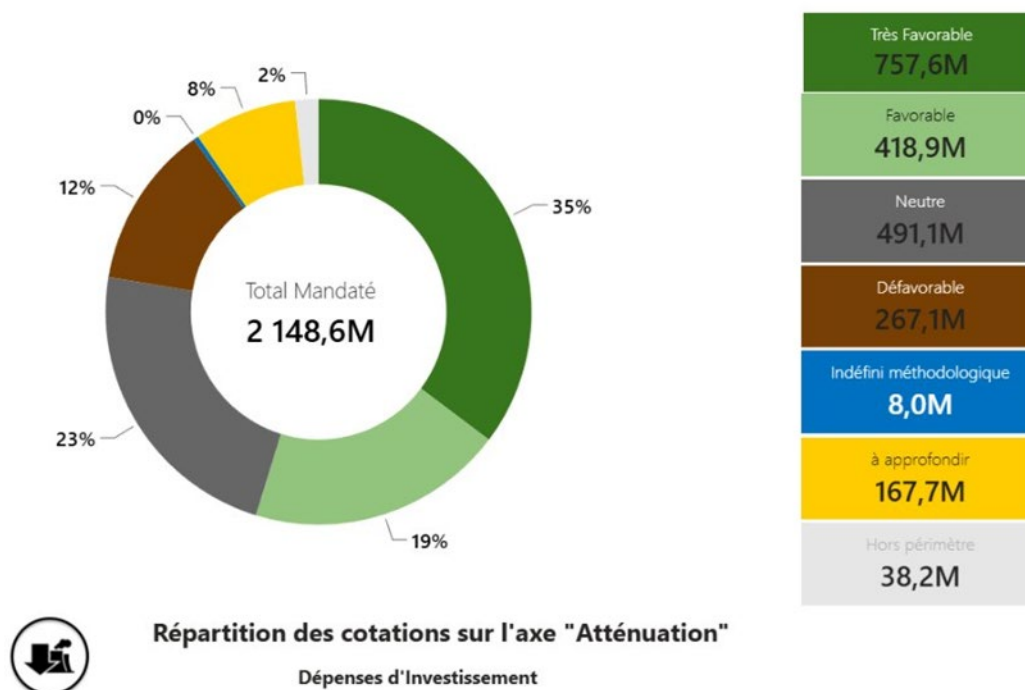
En 2026, le dispositif s'étend à un deuxième axe environnemental : la préservation de la biodiversité. Les analyses de ces deux axes portent sur l'ensemble des dépenses d'investissement, représentant 2,149 Md€, soit 59 % des mandats régionaux. À compter du CFU 2027, le dispositif atteindra son régime de croisière avec la prise en compte de l'ensemble des six objectifs environnementaux. Cette évolution permettra une analyse plus exhaustive des politiques publiques régionales et contribuera à un meilleur pilotage des enjeux environnementaux.

Dans ce contexte, l'exercice 2026 constitue une étape intermédiaire structurante, marquée par la consolidation de l'analyse de l'atténuation du changement climatique et l'intégration du nouvel objectif relatif à la biodiversité. Le budget vert ne couvre toutefois qu'une partie des dépenses d'investissement de la collectivité et ne saurait, à lui seul, refléter l'ensemble des effets environnementaux des politiques régionales. Il s'inscrit dans la mise en œuvre de la taxonomie européenne et constitue un outil harmonisé de qualification des dépenses au regard de leurs impacts environnementaux. À ce titre, les résultats obtenus ne sont pas directement comparables entre collectivités, celles-ci disposant de marges d'adaptation dans l'application des méthodologies et dans la définition du périmètre retenu.

7.1. Atténuation du changement climatique : une large majorité de dépenses bénéficiant d'une cotation favorable

L'analyse de l'axe « Atténuation du changement climatique » est reconduite pour la deuxième année consécutive. Elle repose sur une méthodologie issue des travaux d'I4CE (Institut de l'économie pour le climat), adaptée aux spécificités régionales par les services de la Région.

Analyse CFU 2025 - Atténuation du changement climatique



Source : Direction des affaires financières, Région Île-de-France.

L'exercice de cotation sur 2025 confirme l'impact largement positif des dépenses de la Région vis-à-vis de l'objectif d'atténuation du changement climatique. En 2026, 55 % des dépenses d'investissement sont ainsi classées comme « Favorables » ou « Très favorables » à l'Atténuation du changement climatique.

Comme en 2025, l'essentiel des dépenses favorables est porté par les secteurs des Transports et des Lycées (46 % et 18 % respectivement), compétences majeures de la Région, qui concentrent une part majoritaire des investissements régionaux (57 % si l'on exclut le numérique des lycées).

Parmi les faits saillants observés, les dépenses d'enseignement secondaire hors numérique enregistrent une hausse de 17 points de la part des dépenses classées « Favorables » et « Très favorables ». Cette progression s'explique notamment par l'ampleur de la campagne de rénovation engagée dans les établissements. Entre 2016 et 2025, 41 lycées ont ainsi bénéficié d'opérations de rénovation énergétique et 117 établissements sont aujourd'hui raccordés à des réseaux de chaleur urbains. L'objectif fixé est d'atteindre 336 lycées raccordés à l'horizon 2030.

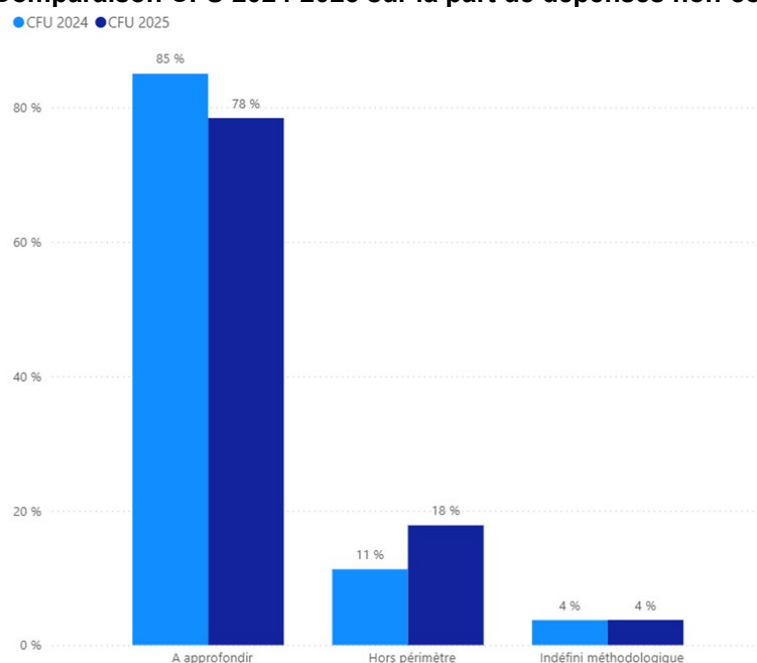
Au-delà des opérations de rénovation énergétique des bâtiments, d'autres dépenses contribuent à la part des investissements classés comme favorables et très favorables à l'atténuation du changement climatique. À titre d'exemple, les projets de voiries dédiées aux transports décarbonés et aux mobilités douces, tels que la création de pistes cyclables ou les aménagements liés aux lignes de bus en site propre (T Zen), sont cotés favorablement. Il en va de même du soutien à l'agriculture biologique, des investissements en faveur de la production d'énergies renouvelables, ainsi que des opérations de lutte contre les dépôts sauvages et de valorisation des déchets, notamment par le compostage.

À l'inverse, certaines cotations peuvent ne pas refléter l'ensemble des évolutions intervenues au sein d'un secteur. À titre d'exemple, le secteur des Ressources humaines présente une augmentation de la part des dépenses défavorables alors même que désormais la flotte régionale au siège est constituée majoritairement de véhicules électriques ou hybrides.

Par ailleurs, la part des dépenses non cotées poursuit sa baisse pour s'établir à 10 %, contre 11 % lors de l'exercice 2025. Cette évolution témoigne d'une amélioration progressive de la qualité des données collectées ainsi que de la fiabilité des analyses réalisées. Les dépenses non cotées concernent principalement des opérations nécessitant encore des données complémentaires ou des indicateurs spécifiques afin d'affiner leur évaluation environnementale (catégorie « A approfondir », soit 78 % des dépenses non cotées). Elles ne représentent plus que 8 % du total des dépenses, ce qui traduit une appropriation croissante de l'exercice par les directions opérationnelles. Certaines informations demeurent néanmoins difficiles à recueillir, notamment celles relatives à l'impact des constructions sur l'artificialisation des sols et à la performance énergétique des opérations de rénovation de bâtiments. Le reste des dépenses non cotées concerne des mandats exclus en raison de leur montant inférieur à 20 000 € (catégorie « hors périmètre », soit 18 % des dépenses non cotées) et des dépenses non couvertes par la grille méthodologique fournie par l'Etat (catégorie « Indéfini méthodologique », soit 4 % des dépenses non cotées).

L'objectif est de poursuivre cette dynamique au cours des prochains exercices grâce à un travail renforcé avec les pôles opérationnels afin de recueillir les indicateurs nécessaires. Une automatisation de la collecte via les systèmes d'information financiers régionaux sera également étudiée au cours des prochains mois.

Comparaison CFU 2024-2025 sur la part de dépenses non-cotées



Source : Direction des affaires financières, Région Île-de-France.

7.2. Préservation de la biodiversité : un premier exercice qui montre une moindre maturité de cet axe d'analyse des politiques publiques

L'exercice 2026 marque l'intégration du nouvel axe « Préservation de la biodiversité », dont il est communément admis que la méthodologie et le recueil de données sont plus embryonnaires que l'atténuation au changement climatique.

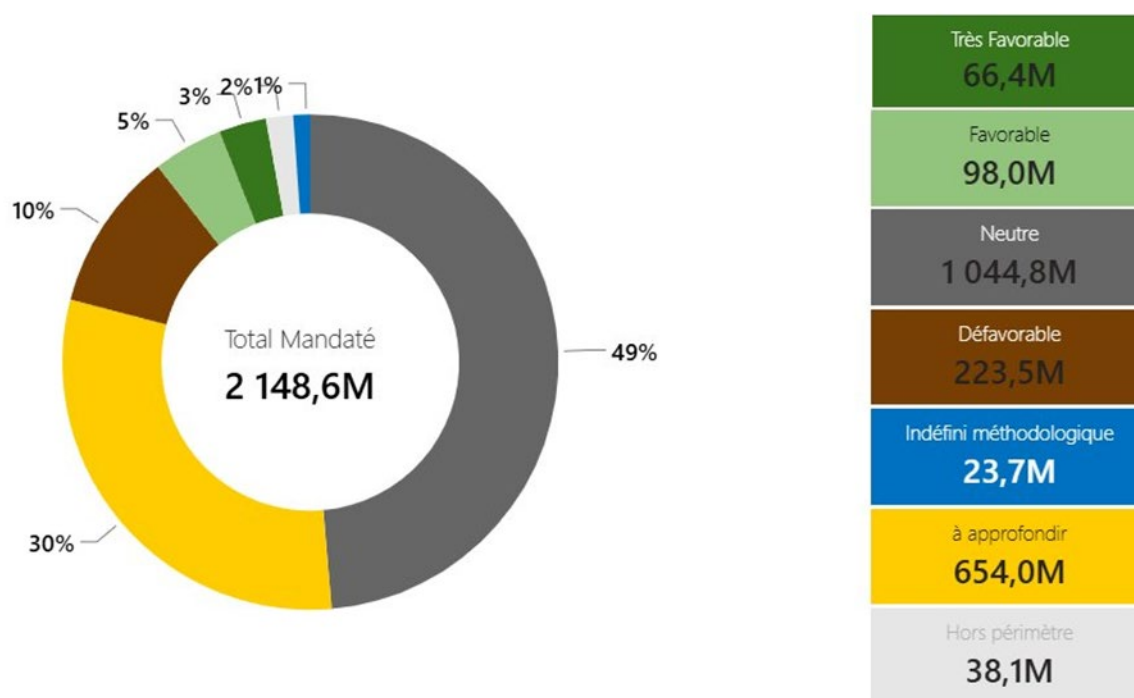
La méthodologie retenue a été élaborée conjointement par le service Nature et Biodiversité du pôle Agriculture, ruralité, transition écologique et la direction des affaires financières du pôle Affaires financières, juridiques et patrimoniales. Elle repose sur l'identification des principaux facteurs de pression sur la biodiversité définis par la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) : les changements d'usage des sols et des milieux, la surexploitation des ressources naturelles, le changement climatique, les pollutions ainsi que les espèces exotiques envahissantes. Ces travaux ont été conduits en parallèle des réflexions menées au niveau national dans le cadre d'un groupe de travail piloté par l'État,

auquel la Région a activement contribué. Les avancées régionales ont nourri le guide méthodologique national publié fin 2025, tandis que les travaux nationaux ont enrichi le référentiel régional. Cette démarche a permis d'assurer une convergence des approches tout en préservant les spécificités des politiques régionales.

À ce titre, comme pour la méthodologie Atténuation du changement climatique, il est possible d'identifier les opérations les plus vertueuses grâce à une catégorie « Très favorable ». Des critères simplifiés ont par ailleurs été définis afin de faciliter l'appropriation de la démarche par les services opérationnels.

Pour cette première année d'application, les résultats font apparaître une structure de cotation encore en phase de consolidation. Les dépenses classées « Neutres » représentent 49 % des montants analysés, la plupart des dépenses ne comportant pas d'artificialisation étant par défaut et, en l'absence de données spécifiques liées à la biodiversité, considérées comme neutres. Les dépenses « Défavorables » s'élèvent à 10 %, tandis que 33 % des dépenses demeurent non cotées en raison d'un niveau de données encore insuffisant. Les dépenses « Favorables » et « Très favorables » représentent 8 % des montants analysés.

Analyse CFU 2025 – Préservation de la biodiversité



Répartition des cotations sur l'axe "Biodiversité"

Dépenses d'Investissement

Source : Direction des affaires financières, Région Île-de-France.

Les résultats observés reflètent principalement les limites actuelles des données disponibles pour l'évaluation des impacts sur la biodiversité. Les indicateurs mobilisables demeurent en effet moins développés et standardisés que ceux relatifs à l'atténuation du changement climatique, ce qui explique notamment la part encore importante des dépenses non cotées. L'amélioration progressive de la collecte des données et des outils d'analyse permettra de renforcer la robustesse des évaluations lors des prochains exercices. Ces premiers résultats permettent néanmoins d'identifier des opérations présentant des effets particulièrement positifs sur la biodiversité, telles que les projets de renaturation de berges, la création de cours oasis dans les établissements scolaires ou encore certaines opérations de réhabilitation intégrant des mesures favorables à la préservation et au développement de la biodiversité.

Il convient de rappeler que, conformément aux principes du budget vert, chaque dépense est analysée au regard de plusieurs objectifs environnementaux distincts. Les résultats relatifs à l'Atténuation du changement climatique et à la Préservation de la biodiversité ne sont donc pas directement comparables. Ils reposent sur des critères d'analyse, des indicateurs et des facteurs d'impact spécifiques à chacun des enjeux environnementaux étudiés. Ces évaluations ont vocation à être cumulées afin d'apprécier les différentes dimensions environnementales d'un même projet d'investissement. Ainsi, une opération peut être considérée comme favorable à l'atténuation du changement climatique tout en présentant un impact neutre, favorable ou défavorable sur la biodiversité. Les écarts observés entre les répartitions de cotation reflètent donc les spécificités des objectifs environnementaux évalués et ne sauraient être interprétés comme une mesure comparative de la contribution environnementale globale des investissements régionaux.

Cette première année constitue ainsi une base de référence structurante pour consolider le référentiel régional et renforcer l'intégration des enjeux de biodiversité dans les politiques d'investissement de la Région.

7.3. Perspectives pour 2027 et 2028

L'année 2026 constitue à la fois la deuxième année d'analyse pour l'axe « Atténuation du changement climatique » et la première année de déploiement pour l'axe « Préservation de la biodiversité ». Elle marque ainsi une étape importante dans la maturation de la démarche régionale de budgétisation verte.

Forte du travail engagé depuis 2023 et de la production des annexes réglementaires depuis 2025, la Région dispose désormais du recul nécessaire pour engager la construction d'un plan d'actions visant à renforcer la qualité des données, la couverture des analyses et l'intégration des enjeux environnementaux dans les processus budgétaires.

L'échéance de 2028 constituera une étape majeure puisque l'ensemble des dépenses d'investissement devra être analysé au regard des six objectifs environnementaux de la taxonomie européenne. Cette évolution représentera un défi important en matière d'analyse des dépenses, de collecte des indicateurs et d'appropriation des méthodologies par l'ensemble des services régionaux.

7.4. Une contribution environnementale plus large que le seul budget vert

Enfin, il convient de souligner que l'analyse du budget vert ne reflète qu'une partie de la contribution environnementale de la région.

Deuxième propriétaire public d'espaces verts et boisés d'Île-de-France après l'État, la Région s'appuie sur son opérateur Île-de-France Nature pour mettre en œuvre sa politique en matière d'espaces naturels, agricoles et forestiers. **À ce titre, Île-de-France Nature gère plus de 15 000 hectares pour le compte de la Région et agit pour la protection et la valorisation de plus de 46 000 hectares** au sein des périmètres régionaux d'intervention foncière, l'ouverture de nouveaux espaces verts au public, des opérations de renaturation et de restauration écologique, la plantation de 20 000 arbres d'ici 2030 ainsi que la préservation des terres agricoles. Ces interventions contribuent directement à la protection de la biodiversité, au stockage du carbone et à l'adaptation des territoires au changement climatique. Toutefois, il est à noter que l'ensemble de cette démarche pourtant majeure à l'échelle du territoire francilien, ne peut être prise en compte que partiellement dans le cadre de la méthodologie actuelle du budget vert.

Au-delà des résultats du budget vert, les évolutions observées à l'échelle régionale témoignent également des progrès accomplis en matière de transition écologique. Depuis le début des années 2000, l'Île-de-France a enregistré une baisse significative de ses consommations énergétiques (- 22 % entre 2005 et 2022) et des émissions de gaz à effet de serre associées (- 39 %), accompagnée d'une amélioration marquée de la qualité de l'air. Les

concentrations de dioxyde d'azote (NO₂) ont ainsi diminué de 45 % en moyenne au cours des dix dernières années (50 % sur vingt ans). Les concentrations de particules fines sont également en nette baisse : - 35 % en moyenne sur dix ans pour les PM_{2,5} (- 55 % sur 20 ans) et - 40 % pour les PM₁₀ (-50 % sur vingt ans). Si ces évolutions résultent de l'action conjointe de nombreux acteurs publics et privés, elles illustrent la dynamique engagée en faveur de la transition écologique à l'échelle du territoire francilien.

Par ailleurs, la Région est engagée dans la réduction des émissions liées à son fonctionnement propre à travers la réalisation de son bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES) et la mise en œuvre de son plan de transition. Obligatoire pour les collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants, le BEGES constitue un outil de pilotage permettant d'évaluer les émissions et suppressions de gaz à effet de serre générées par les activités de la collectivité, exprimées en tonnes équivalent CO₂, et d'identifier les actions à mettre en œuvre pour les réduire. Dans ce cadre, la Région poursuit ses efforts de décarbonation : entre 2019 et 2023, les émissions de gaz à effet de serre liées à ses activités ont diminué de 2,6 %.

Les résultats du présent exercice confirment toutefois la contribution significative des investissements régionaux à l'atténuation du changement climatique, tout en mettant en évidence des enjeux de montée en charge méthodologique et de disponibilité des données, particulièrement pour l'évaluation des impacts sur la biodiversité. Le budget vert constitue ainsi un levier de connaissance, de transparence et d'aide à la décision permettant d'éclairer progressivement la contribution des investissements régionaux aux objectifs environnementaux et d'accompagner l'intégration croissante de ces enjeux dans les politiques publiques de la Région.

Analyse CFU 2025 – Atténuation du changement climatique

Atténuation du changement climatique – CFU 2025	Très favorable	Favorable	Neutre	Défavorable	Indéfini méthodologique	à approfondir	Hors Périmètre	Total
Actions internationales	0,1 M	0 M	0,8 M	0,3 M	0 M	0 M	0,1 M	1,2M
Agriculture	1,9 M	0 M	0,2 M	0,2 M	0 M	7,3 M	0,3 M	9,9M
Aménagement	13,6 M	45,4 M	14,6 M	14,3 M	0 M	21,1 M	0,4 M	109,3M
Communication	0 M	0 M	0,4 M	0 M	0 M	0 M	0 M	0,4M
Culture	0 M	0,1 M	29,8 M	0,2 M	0 M	18,2 M	1,5 M	49,8M
Développement économique, innovation et TIC	22,5 M	9,4 M	16,4 M	14,5 M	0 M	7,1 M	0,4 M	70,3M
Développement social et santé	0,3 M	0 M	2,8 M	0,3 M	0 M	16,2 M	1,3 M	20,9M
Enseignement secondaire	52,8 M	192,6 M	234,8 M	173,0M	0,5 M	23,2 M	16,7 M	717,6M
Enseignement supérieur	23,4 M	23,4 M	26,8M	0,9 M	0 M	1,9 M	0,2 M	52,5M
Environnement et énergie	115,1 M	14,4 M	2 M	0,3 M	1,9 M	0 M	8,2 M	142,0M
Fonds européens	3,1 M	2,6 M	0,1 M	0 M	0 M	0 M	0 M	5,8M
Formation professionnelle, apprentissage et emploi	0 M	1,5 M	7,7 M	7,2 M	0 M	3 M	0,7 M	20,0M
Formations sanitaires et sociales	0 M	6,2 M	3,5 M	1,6 M	0 M	3,3 M	0,3 M	14,8M
Jeunesse et citoyenneté	0 M	0 M	4,2 M	0 M	0 M	0 M	0 M	4,2M
Logement	3,5 M	32,5 M	2,9 M	4,7 M	0 M	26,7 M	1,6 M	71,9M
Marché, achats, juridique et immobilier	0 M	0 M	7,3 M	0 M	0 M	0 M	0,5 M	7,8M
Personnel et Ressources humaines	1,3 M	0 M	0,1 M	0,5 M	0 M	0 M	0 M	1,9M
Politique de la ville	1,9 M	4,7 M	1,6 M	3,7 M	0 M	4,6 M	0 M	16,6M
Recherche	0,1 M	0,3 M	32 M	0,3 M	0 M	0 M	0,2 M	32,9M
Ruralité	1,9 M	2,5 M	4,2 M	1,6 M	0 M	11,8 M	1,6 M	23,7M
Sécurité	0 M	1 M	42,9 M	4,7 M	0 M	0 M	1,8 M	50,3M
Sports et Loisirs	1 M	7,4 M	9,1 M	1,8 M	0 M	23,3 M	1,5 M	44,1M
Transformation numérique	0 M	0 M	24,7 M	1,7 M	0 M	0 M	0,6 M	27,0M
Transports et mobilités	515 M	75 M	22,3 M	35,4 M	5,6 M	0,1 M	0,3 M	653,7M
Total	757,6 M	418,9 M	491,1 M	267,1 M	8 M	167,7 M	38,2 M	2 148,6M

Source : Direction des affaires financières, Région Île-de-France.

Analyse CFU 2025 – Préservation de la biodiversité

Préservation de la biodiversité – CFU 2025	Très favorable	Favorable	Neutre	Défavorable	Indéfini méthodologique	à approfondir	Hors Périmètre	Total
Actions internationales	0 M	0 M	1 M	0 M	0 M	0,1 M	0,1 M	1,2M
Agriculture	1,9 M	0 M	0,2 M	0 M	0 M	7,4 M	0,3 M	9,9M
Aménagement	6,6 M	16,5 M	22,4 M	8,9 M	0 M	54,5 M	0,4 M	109,3M
Communication	0 M	0 M	0,4 M	0 M	0 M	0 M	0 M	0,4M
Culture	0,1 M	0 M	23,5 M	0 M	0,4 M	24,4 M	1,4 M	49,8M
Développement économique, innovation et TIC	0 M	0,2 M	20,2 M	0,9 M	0 M	48,7 M	0,4 M	70,3M
Développement social et santé	0 M	0 M	2,2 M	0,1 M	0,1 M	17,2 M	1,3 M	20,9M
Enseignement secondaire	2,4 M	39 M	438,6M	23,7 M	0 M	197,2 M	16,7 M	717,6M
Enseignement supérieur	18 M	24,6 M	9,1 M	0 M	0,3 M	0,3 M	0,2 M	52,5M
Environnement et énergie	36,3 M	9 M	46,1 M	0 M	2 M	40,3 M	8,2 M	142,0M
Fonds européens	0 M	0 M	5,7 M	0 M	0,1 M	0 M	0 M	5,8M
Formation professionnelle, apprentissage et emploi	0 M	1,3 M	10,1 M	7,9 M	0 M	0 M	0,7 M	20,0M
Formations sanitaires et sociales	0 M	0 M	10,9 M	0,1 M	0,7 M	2,9 M	0,3 M	14,8M
Jeunesse et citoyenneté	0 M	0 M	0,6 M	0 M	3,5 M	0 M	0 M	4,2M
Logement	0 M	0,1 M	2,5 M	3,3 M	0 M	64,3 M	1,6 M	71,9M
Marché, achats, juridique et immobilier	0 M	0 M	7,3 M	0 M	0 M	0 M	0,5 M	7,8M
Personnel et Ressources humaines	0 M	0 M	1,9 M	0 M	0 M	0 M	0 M	1,9M
Politique de la ville	0 M	0 M	0,8 M	2,7 M	0 M	13,1 M	0 M	16,6M
Recherche	0 M	0 M	32,7 M	0 M	0 M	0 M	0,2 M	32,9M
Ruralité	0,3 M	0,4 M	2,5 M	0 M	0 M	18,9 M	1,6 M	23,7M
Sécurité	0 M	0 M	48,5 M	0 M	0 M	0 M	1,8 M	50,3M
Sports et Loisirs	0,7 M	1,9 M	5,7 M	1,7 M	0 M	32,5 M	1,5 M	44,1M
Transformation numérique	0 M	0 M	11,4 M	0 M	15 M	0 M	0,6 M	27,0M
Transports et mobilités	0 M	4,9 M	340,4 M	174,1 M	1,6 M	132,3 M	0,3 M	653,7M
Total	66,4 M	98 M	1044,8 M	223,5 M	23,7 M	654 M	38,1 M	2 148,6M

Source : Direction des affaires financières, Région Île-de-France.

Annexes

GLOSSAIRE

- « **Chapitre fonctionnel** » : il existe 10 fonctions définies par l'instruction M 57 (fonction 0 : services généraux, fonction 0-5 : gestion des fonds européens, fonction 1 : sécurité, fonction 2 : enseignement, formation professionnelle et apprentissage, fonction 3 : culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs, fonction 4 : santé et action sociale, fonction 5 : aménagement des territoires et habitat, fonction 6 : action économique, fonction 7 : environnement, fonction 8 : transports). A chaque fonction sont rattachés deux chapitres fonctionnels, en investissement et en fonctionnement qui retracent l'ensemble des dépenses relatives à la fonction considérée.
- « **Programme** » : déclinaison de la nomenclature fonctionnelle M57 représentative des domaines d'intervention de la Région Ile - de - France. Une autorisation de programme ou une autorisation d'engagement se rattache à un programme et un seul. Un programme peut être financé par plusieurs autorisations de programme ou autorisations d'engagement. Les programmes sont associés à des objectifs précis et à des résultats attendus.
- « **Action** » : découpage du programme permettant le regroupement des crédits ayant une même finalité. Une action n'appartient qu'à un seul programme. Un programme peut comporter plusieurs actions.
- « **Autorisation de programme** » : limite supérieure des dépenses pouvant être engagées pour le financement d'investissements.
- « **Autorisation de programme de projet** » : limite supérieure des dépenses pouvant être engagées pour le financement d'une opération de grande envergure, tels que la réalisation d'infrastructures de transports en commun, de voirie nationale ou de projets lourds de recherche et d'enseignement supérieur, la création de bases de loisirs.
- « **Autorisation d'engagement** » : limite supérieure des dépenses qui peuvent être engagées pour le financement des dépenses de fonctionnement.
- « **Crédit de paiement** » : limite supérieure des dépenses pouvant être mandatées au cours de l'exercice budgétaire, pour la couverture des engagements contractés dans le cadre des autorisations de programme ou d'engagement correspondantes.

MODALITÉS DE CODIFICATION DES PROGRAMMES ET ACTIONS

- Les programmes

A chaque programme sont associés un code enveloppe et un code programme :

- **Le code enveloppe** (alphanumérique) indique :
 - la contractualisation ou non des crédits avec l'État, codifiée par 2 lettres :
 - HP pour les enveloppes « Hors Contrat de Plan » et « Hors Contrat de Projets » ;
 - CP pour les enveloppes « Contrat de Plan 2000-2006 » ;
 - PJ pour les enveloppes relevant du « Contrat de Projets 2007-2013 » ou du « Plan Seine 2007-2013 » ;
 - PR pour les enveloppes relevant du « Contrat de Plan État-Région 2015-2020 » ou du « Contrat de plan interrégional État-Régions » (CPIER) « Vallée de la Seine 2015-2020 » ;

- RE pour les enveloppes relevant du " Contrat de Plan État-Région 2021-2027 " ;
 - le code fonctionnel M 57 codifié sur 2, 3, ou 4 chiffres ;
 - le numéro d'ordre du programme codifié sur 3 chiffres.
- **Le code programme** est une traduction numérique du code enveloppe nécessaire à la saisie de l'imputation budgétaire dans Coriolis :
- les 2 lettres du code enveloppe traduisant la contractualisation ou non des crédits avec l'État sont remplacées par un chiffre :
 - 1 pour « Hors Contrat de Plan » et « Hors Contrat de Projets » ;
 - 2 pour « Contrat de Plan 2000-2006 » ;
 - 3 pour « Contrat de Projets 2007-2013 » et « Plan Seine » ;
 - 4 pour « Contrat de Plan État-Région 2015-2020 » et du « Contrat de plan interrégional État-Régions » (CPIER) « Vallée de la Seine 2015-2020 » ;
 - 5 pour « Contrat de Plan État-Région 2021-2027 ».
 - le code fonctionnel M 57 est codifié obligatoirement sur 2 chiffres (pour les codes fonctionnels à 3 ou 4 chiffres, le 3^{ème} et, le cas échéant, le 4^{ème} chiffre, ne sont pas repris) ;
 - le numéro d'ordre du programme est codifié sur 3 chiffres.

Exemples :

- code enveloppe HP 23-001 à code programme : 123001 ;
- code enveloppe PJ 811-005 à code programme : 381005 ;
- code enveloppe CP 52-001 à code programme : 252001 ;
- code enveloppe PR 811-005 à code programme : 481005 ;
- code enveloppe RE 52-001 à code programme : 552001.

Remarque :

- Un même libellé de programme peut être associé à 2 voire 3 ou 4 codes enveloppes et codes programmes si la dépense correspondante relève pour partie du « Contrat de Plan État-Région 2015-2020 », du « Contrat de Projets 2007-2013 », pour partie du « Hors Contrat de Plan » ou « Hors Contrat de Projets », voire aussi du « Contrat de Plan 2000-2006 ».
- Un même programme peut se trouver à la fois en investissement et en fonctionnement.
- Un programme comprend une ou plusieurs actions.

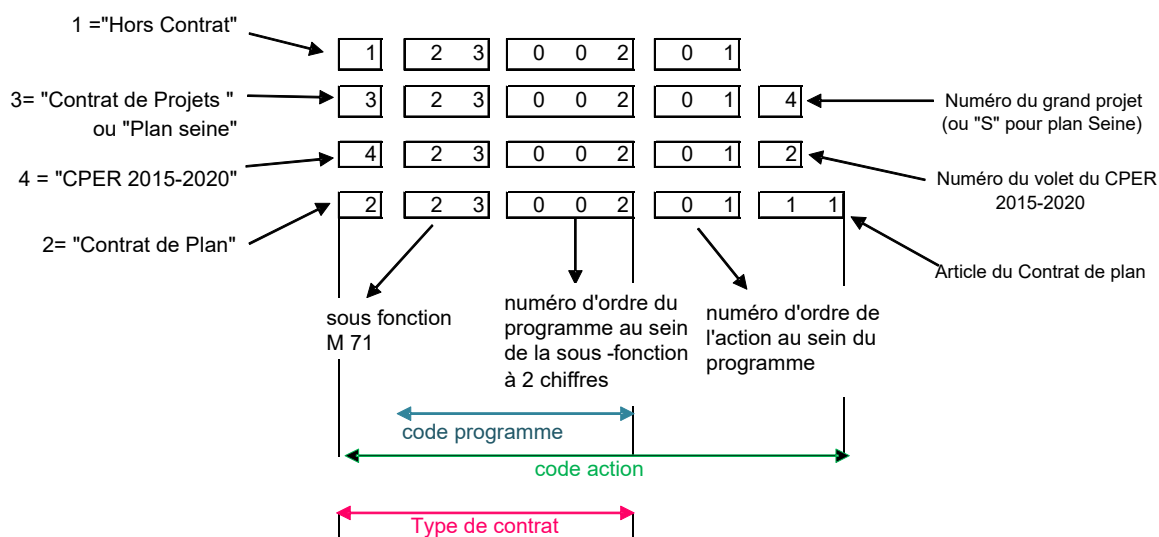
- **Les actions**

La codification d'une action est composée, dans l'ordre :

- du code programme auquel elle se rattache ;
- du numéro d'ordre de l'action au sein de ce programme, codifié sur 2 chiffres ;
- et, le cas échéant :
 - du numéro du grand projet (pour le contrat de projets) codifié sur un chiffre de 1 à 8,
 - de la lettre S pour le Plan Seine ;
 - de l'article du contrat de plan 2000-2006 codifié sur 2 chiffres de 1 à 23 ;
 - du numéro du volet CPER 2015-2020 ou du CPER 2021-2027.

Le code action n'étant pas rattaché à l'une ou l'autre des deux sections du budget, une même action peut se trouver à la fois en investissement et en fonctionnement.

Exemples de composition d'un code programme et d'un code action



Les opérations non ventilables (créances admises en non-valeur) sont identifiées avec une codification DC.

LES ABREVIATIONS DES NOMS DES SECTEURS

Agriculture	AGRI
Actions internationales et européennes	AIE
Aménagement	AM
Citoyenneté	CI
Communication	COM
Culture	CU
Développement économique, innovation et TIC	DEEE
Développement social et santé	DSS
Environnement et énergie	EAE
Enseignement secondaire	ESE
Enseignement supérieur	ESU
Formation professionnelle, apprentissage et emploi	FPA
Formations sanitaires et sociales	FSS
Logement	LO
Marchés, Achats, Juridique et Immobilier	MAJI
Personnel et ressources humaines	PRH
Politique de la ville	PV
Recherche	RIN
Ruralité	RUR
Sécurité	SE
Transformation numérique	TNUM
Sports et loisirs	SL
Transports et mobilités	TM
Gestion des fonds européens	UE

Les recettes

LES RECETTES DE LA REGION ILE-DE-FRANCE DE 2018 à 2025
données des comptes administratifs, en M€

	2018 CA	2019 CA	2020 CA	2021 CA	2022 CA	2023 CFU	2024 CFU	2025 CFU
Recettes réelles hors emprunt								
Fonctionnement	3 040,4	3 811,0	3 685,4	3 541,1	3 726,6	4 097,7	4 209,4	4 131,1
<i>Recettes fiscales</i>	<i>2 900,5</i>	<i>3 618,0</i>	<i>3 275,8</i>	<i>3 251,1</i>	<i>3 461,2</i>	<i>3 611,2</i>	<i>3 771,2</i>	<i>3 760,9</i>
Fiscalité directe	2 987,3	3 187,3	3 298,2	125,2	121,1	126,5	125,3	127,3
1 Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE)	2 863,4	3 064,7	3 172,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
2 Impositions forfaitaires sur les entreprises de réseaux (IFER)	122,4	122,6	125,5	125,2	121,1	126,5	125,2	127,1
3 Rôles supplémentaires	1,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,2
Autres recettes fiscales hors TICPE	992,0	1 506,6	1 180,4	4 344,3	3 680,5	3 792,0	3 899,0	3 924,2
1 Taxe régionale sur les cartes grises	377,3	356,9	341,2	306,6	263,4	280,4	424,7	443,5
2 Reversement de la part régionale de la taxe sur les bureaux (TSB)	212,9	212,9	212,9	212,9	212,9	212,9	212,9	212,9
3 Frais de gestion de fiscalité directe locale	86,5	88,1	91,2	53,5	40,5	29,1	0,0	0,0
4 Fraction régionale de la taxe d'apprentissage	251,7	256,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
5 Taxe régionale additionnelle aux droits de mutation sur l'immobilier d'entreprise	63,6	83,8	57,9	55,2	53,8	43,0	39,3	41,7
6 TVA - fraction à compter de 2018 (ex-DGF)	497,9	508,8	477,1	543,3	579,2	616,8	613,2	613,16
6 TVA - fraction à compter de 2021 (ex-CVAE)	0,0	0,0	0,0	3 172,6	2 530,6	2 599,7	2 598,9	2 605,92
8 Régularisation de la TVA N-1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	6,98
TICPE	1 084,1	1 080,8	1 004,5	1 017,3	1 032,1	1 066,9	1 156,4	1 144,9
1 TICPE - compensations loi LRL 2004	887,9	892,8	888,9	888,9	892,5	892,5	885,5	865,2
2 TICPE - ex modulation 2007	79,7	73,6	63,9	72,9	69,6	81,4	77,2	80,9
3 TICPE - compensations lois MAPTAM NOTRE	4,9	5,0	5,0	5,0	5,0	4,9	5,6	5,4
4 TICPE - Formation Professionnelle	39,0	39,0	39,0	39,0	54,6	54,6	0,0	0,0
5 TICPE - Aide au recrutement d'apprentis	18,4	15,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
6 TICPE - Primes apprentissage	30,1	29,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
7 TICPE - Ressource Régionale pour l'apprentissage	24,1	24,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
7 TICPE - compensation réforme apprentissage	0,0	0,0	6,2	6,2	6,2	6,2	6,2	6,2
7 TICPE - compensation transfert Dronisep	0,0	0,0	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5
7 TICPE - compensation étudiants boursiers / inflation	0,0	0,0	0,0	3,8	2,7	25,7	32,8	38,0
7 TICPE - Fraction globalisée	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	147,6	147,6
Prélèvements sur recettes	-2 163,0	-2 156,8	-2 207,3	-2 235,7	-1 372,4	-1 374,3	-1 399,6	-1 435,4
7 Régularisation TVA CVAE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-23,3	-22,7	0,0
4 Fonds national de garantie individuelle des ressources FNGIR (dépenses)	-674,8	-674,8	-674,8	-674,8	0,0	0,0	0,0	0,0
5 Fonds de péréquation des ressources des régions (dépenses)	-115,7	-109,6	-160,0	-188,4	0,0	-1,8	-4,5	-10,1
6 Dotation de compensation du transfert de la CVAE (dépenses)	-1 372,4	-1 372,4	-1 372,4	-1 372,4	-1 372,4	-1 372,4	-1 372,4	-1 372,4
6 Fonds de réserve	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-52,9
<i>Dotations</i>	<i>8,8</i>	<i>8,8</i>	<i>38,6</i>	<i>79,6</i>	<i>79,6</i>	<i>105,7</i>	<i>34,2</i>	<i>34,2</i>
Dotations générales	8,8	8,8	8,8	8,8	8,8	9,0	8,8	8,8
Dotation globale de fonctionnement (DGF)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
2 Dotation générale de décentralisation (DGD)	8,8	8,8	8,8	8,8	8,8	9,0	8,8	8,8
Autres dotations	0,0	0,0	29,8	70,7	70,7	96,7	25,4	25,4
2 Dotation Primes apprentissage	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Fonds de transition pour le développement économique	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
3 Dotation pour transferts de compensations d'exonérations de fiscalité	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Nouvelle recette pour le soutien à l'apprentissage en fonctionnement	0,0	0,0	20,6	20,6	20,6	20,6	13,1	13,1
Dotation de compensation - réforme apprentissage	0,0	0,0	2,9	2,9	2,9	2,9	2,9	2,9
2 Compensation provisionnelle extinction primes	0,0	0,0	6,4	6,4	6,4	6,4	6,4	6,4
Dotation de compensation - frais de gestion TH	0,0	0,0	0,0	37,9	37,9	37,9	0,0	0,0
3 Dotation compensatrice - tassarif	0,0	0,0	0,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0
3 Dotation de compensation - frais de gestion CVAE	0,0	0,0	0,0	0,0	13,9	25,9	0,0	0,0
<i>Recettes diverses</i>	<i>131,1</i>	<i>184,2</i>	<i>371,0</i>	<i>210,4</i>	<i>185,8</i>	<i>380,8</i>	<i>404,1</i>	<i>336,0</i>
Produits financiers	14,1	8,0	23,4	11,8	4,7	2,4	4,0	4,1
Produits financiers	14,2	14,3	23,4	11,8	4,7	2,4	2,4	2,5
3 Intérêts perçus sur créances	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,6	1,5
4 Intérêts courus non échus (ICNE)	0,0	-6,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Divers	116,9	176,2	347,6	198,6	181,1	378,3	400,1	331,9
Fonds européens - reversements programmations 2000-2006 et 2007-2013	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
2 Fonds européens - Programmation 2014-2020	15,3	5,8	29,3	35,1	18,9	110,0	28,3	0,0
2 Fonds européens - Programmation 2021-2027	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	31,8
3 Fonds régional de restauration (FRR)	5,4	5,3	5,0	6,2	7,1	7,5	8,8	9,7
4 Produits exceptionnels sur cessions	0,0	0,0	189,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
4 Conventions Etat-Région en matière de formation professionnelle	32,4	121,1	85,0	112,9	101,1	221,3	299,3	177,9
5 Divers (ex : reversements de trop perçus de subventions)	63,8	44,0	38,9	44,3	54,1	39,6	63,8	112,6
Investissement	767,3	730,1	786,3	819,2	716,2	765,3	736,0	680,2
<i>Recettes fiscales</i>	<i>408,8</i>	<i>414,0</i>	<i>366,0</i>	<i>414,7</i>	<i>371,4</i>	<i>351,0</i>	<i>368,3</i>	<i>272,5</i>
Fiscalité hors TICPE	338,2	349,1	309,4	351,5	312,3	283,4	305,9	236,1
Taxe sur la création de bureaux en Île-de-France (TCB-IDF)	138,7	146,4	114,1	154,0	119,4	98,6	133,2	72,6
2 Part régionale de la taxe d'aménagement (TA) et reliquats de taxes d'urbanisme	50,6	56,6	49,3	54,1	48,9	41,6	29,7	20,5
3 Taxe annuelle sur les surfaces de stationnement (TASS)	69,9	66,0	66,0	66,5	66,0	66,2	66,0	66,0
4 Taxe additionnelle spéciale annuelle (TASA)	80,0	80,0	80,0	77,0	77,0	77,0	77,0	77,0
TICPE	70,5	64,9	56,5	63,2	59,1	67,6	62,5	36,4
5 TICPE Grenelle	70,5	64,9	56,5	63,2	59,1	67,6	62,5	36,4
<i>Dotations</i>	<i>86,1</i>	<i>86,1</i>	<i>109,1</i>	<i>111,1</i>	<i>115,4</i>	<i>109,1</i>	<i>109,1</i>	<i>147,9</i>
Dotations générales	86,1	0,0	0,0	2,0	6,3	0,0	0,0	38,7
Dotation régionale pour le soutien à l'investissement	0,0	0,0	0,0	2,0	6,3	0,0	0,0	38,7
Autres dotations	86,1	86,1	109,1	109,1	109,1	109,1	109,1	109,1
Dotation régionale d'équipement scolaire (DRES)	86,1	86,1	86,1	86,1	86,1	86,1	86,1	86,1
Nouvelle recette pour le soutien à l'apprentissage en investissement	0,0	0,0	23,0	23,0	23,0	23,0	23,0	23,0
<i>Recettes diverses</i>	<i>272,4</i>	<i>230,0</i>	<i>311,2</i>	<i>293,4</i>	<i>229,4</i>	<i>305,1</i>	<i>258,6</i>	<i>259,9</i>
Produits financiers	42,4	38,1	36,9	38,2	27,8	27,8	25,7	21,6
Remboursements en capital des créances	42,4	38,1	36,9	38,2	27,8	27,8	25,7	21,6
Divers	230,0	192,0	274,4	255,2	201,5	277,3	232,9	238,3
Amendes de police	69,4	69,4	69,4	69,4	69,4	69,4	69,4	69,4
2 FCTVA	99,5	99,5	101,5	78,0	68,1	96,1	104,2	116,0
3 Fonds européens - Programmation 2014-2020	14,6	4,4	86,6	46,1	42,0	89,3	25,8	0,0
3 Fonds européens - Programmation 2021-2027	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	15,1
4 Divers (ex : participations aux travaux dans les cités mixtes)	46,6	18,4	16,9	61,7	22,0	22,5	33,5	37,8
Total recettes réelles hors emprunt	3 807,6	4 541,1	4 471,8	4 360,2	4 442,8	4 862,9	4 945,4	4 811,4
Emprunt	600,0	200,0	800,0	500,0	700,0	597,4	936,3	998,1
Résultats antérieurs	60,6	305,7	268,5	483,5	448,2	356,3	105,2	77,5
Excédents de fonctionnement reportés	66,3	306,9	276,3	483,5	448,2	356,3	105,2	77,5
Excédents de fonctionnement capitalisés	433,8	163,5	715,1	55,7	260,6	254,4	462,9	358,5
Solde d'exécution reporté de la section d'investissement	-439,4	-164,8	-722,8	-55,7	-260,6	-254,4	-462,9	-358,5
Total général	4 468,3	5 046,8	5 540,3	5 343,7	5 590,9	5 816,6	5 987,0	5 887,0

La dette

SITUATION DE LA DETTE AU 31/12/2025														
											(en euros)			
		Le transmetteur arrangeurs dans le cadre des émissions obligataires et des placements privés, établissements prêteurs dans le cadre des prêts bancaires	Emprunt vert et responsable	Date début emprunt	Date fin emprunt	Durée résiduelle du contrat	Type de taux (après swap le cas échéant, hors swaps de devises)	Taux	Capital initial	Capital restant à amortir au 31/12/2025	Annuité 2025 (1) + (2)	Capital (1)	dont Intérêts nets des recettes de swap (2)	Intérêts bruts
EMPRUNTS OBLIGATAIRES	EMPRUNTS OBLIGATAIRES													
FR0011856323 (2014 EP EUR 600)	Emission obligataire publique (EUR)	ISR CACIB, HSBC & NATIXIS (600,0 M€)	OUI	24/04/2014	24/04/26	3 mois	Fixe	2,375%	600 000 000,00	600 000 000,00	14 250 000,00	0,00	14 250 000,00	14 250 000,00
FR0012685891 (2015 EP EUR 500)	Emission obligataire publique (EUR)	SR BNPP, CACIB, NATIXIS (500,0 M€)	OUI	23/04/2015	23/04/27	1 an, 3 mois	Fixe	0,625%	500 000 000,00	500 000 000,00	3 125 000,00	0,00	3 125 000,00	3 125 000,00
FR0013183167 (2016 EP EUR 650)	Emission obligataire publique (EUR)	SR BNPP, CACIB, NATIXIS, SG (650,0 M€)	OUI	14/06/2016	14/06/25		Fixe	0,500%	650 000 000,00	0,00	653 250 000,00	650 000 000,00	3 250 000,00	3 250 000,00
FR0013242336 (2017 EP EUR 500)	Emission obligataire publique (EUR)	SR BARCLAYS, CACIB, HSBC, SG (500,0 M€)	OUI	14/03/2017	14/03/29	3 ans, 2 mois	Fixe	1,375%	500 000 000,00	500 000 000,00	6 875 000,00	0,00	6 875 000,00	6 875 000,00
FR0013343175 (2018 EP EUR 500)	Emission obligataire publique (EUR)	SR CACIB, HSBC, Natixis, SG (500,0 M€)	OUI	20/06/2018	20/06/33	7 ans, 5 mois	Fixe	1,375%	500 000 000,00	500 000 000,00	6 875 000,00	0,00	6 875 000,00	6 875 000,00
FR0013521382 (2020 EP EUR 550)	Emission obligataire publique (EUR)	SR BNPP, CACIB, Deutsche Bank, HSBC, Unicredit (550,0 M€)	OUI	02/07/2020	02/07/30	4 ans, 6 mois	Fixe	0,100%	550 000 000,00	550 000 000,00	550 000,00	0,00	550 000,00	550 000,00
FR0013521390 (2020 EP EUR 250)	Emission obligataire publique (EUR)	SR BNPP, CACIB, Deutsche Bank, HSBC, Unicredit (250,0 M€)	OUI	02/07/2020	02/07/40	14 ans, 6 mois	Fixe	0,610%	250 000 000,00	250 000 000,00	1 525 000,00	0,00	1 525 000,00	1 525 000,00
FR0014003067 (2021 EP EUR 500)	Emission obligataire publique (EUR)	Barclays, CACIB, DZ BANK, HSBC, ING (500,0 M€)	OUI	20/04/2021	20/04/28	2 ans, 3 mois	Fixe	0,000%	500 000 000,00	500 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FR001400BC55 (2022 EP EUR 700)	Emission obligataire publique (EUR)	BNPP, CACIB, NATIXIS, HSBC (700,0 M€)	OUI	19/07/2022	19/07/32	6 ans, 6 mois	Fixe	2,230%	700 000 000,00	700 000 000,00	15 610 000,00	0,00	15 610 000,00	15 610 000,00
FR001400FG43 (2023 EP EUR 600)	Emission obligataire publique (EUR)	BOFA, CACIB, NATIXIS, SG (600,0 M€)	OUI	30/01/2023	30/04/31	5 ans, 4 mois	Fixe	2,900%	600 000 000,00	600 000 000,00	17 400 000,00	0,00	17 400 000,00	17 400 000,00
FR001400WR49 (2024 EP EUR 800)	Emission obligataire publique (EUR)	BOFA, JP Morgan, BNPP, SG (800,0 M€)	OUI	31/01/2024	25/05/34	8 ans et 4 mois	Fixe	3,200%	800 000 000,00	800 000 000,00	33 643 680,00	0,00	33 643 680,00	33 643 680,00
FR001400WR49 (2025 EP EUR 100)	Emission obligataire publique (EUR)	CACIB, JP Morgan, Natixis, Natwest (1 000,0 M€)	OUI	21/01/2025	25/05/35	9 ans et 4 mois	Fixe	3,650%	1 000 000 000,00	1 000 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FR0011079052 (2011 PP EUR 60)	Placement privé (EUR)	SOCIETE GENERALE (60,0 M€)	-	13/07/2011	13/07/2026	6 mois	Variable après swap	3M€+0,48%	60 000 000,00	60 000 000,00	1 844 115,00	0,00	1 844 115,00	4 265 115,00
FR0011458736 (2013 PP EUR 40)	Placement privé (EUR)	NATIXIS (40,0 M€)	-	28/03/2013	28/03/2025		Fixe	2,594%	40 000 000,00	0,00	41 037 600,00	40 000 000,00	1 037 600,00	1 037 600,00
FR0011459288 (2013 PP JPY 40)	Placement privé (JPY)	CACIB (40,8 M€)	-	11/04/2013	11/04/2028	2 ans, 3 mois	Variable	3M€+0,765%	40 816 326,53	40 816 326,53	1 388 654,20	0,00	1 388 654,20	1 388 654,20
FR0011613017 (2013 PP EUR 70)	Placement privé (EUR)	HSBC (70,0 M€)	-	31/10/2013	31/10/2028	2 ans, 10 mois	Fixe	3,060%	70 000 000,00	70 000 000,00	2 142 000,00	0,00	2 142 000,00	2 142 000,00
FR0012170751 (2014 PP EUR 35)	Placement privé (EUR)	HSBC (35,0 M€)	-	25/09/2014	25/09/2025		Fixe	1,640%	35 000 000,00	0,00	35 574 000,00	35 000 000,00	574 000,00	574 000,00
EMPRUNT SCHULDSCHEN	EMPRUNT SCHULDSCHEN													
76387 (2013 SSD EUR 50)	Placement Schuldschein (EUR)	HELABA (50,0 M€)	-	10/04/2013	10/04/2028	2 ans, 3 mois	Fixe	2,750%	50 000 000,00	50 000 000,00	1 375 000,00	0,00	1 375 000,00	1 375 000,00
EMPRUNTS BANCAIRES	EMPRUNTS BANCAIRES													
1211354 (2011 BQ EUR 232)	Prêt bancaire (EUR)	Caisse des Dépôts et Consignations (252,0 M€)	-	20/12/2011	01/12/2026	11 mois	Fixe	3,57%	252 000 000,00	21 231 034,86	21 700 599,36	20 499 213,15	1 201 376,21	1 201 376,21
81276 (2012 BQ EUR 200)	Prêt bancaire (EUR)	Banque Européenne d'investissement (200,0 M€)	-	26/03/2012	25/03/2027	1 an, 2 mois	Fixe	3,827%	200 000 000,00	200 000 000,00	7 654 000,00	0,00	7 654 000,00	7 654 000,00
232779 (2018 BQ EUR 40)	Prêt bancaire (EUR)	Caisse des Dépôts et Consignations (40,0 M€)	OUI	06/03/2018	01/03/2038	12 ans, 2 mois	Fixe	0,000%	40 000 000,00	26 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00	0,00	0,00
232779 (2018 BQ EUR 60)	Prêt bancaire (EUR)	Caisse des Dépôts et Consignations (60,0 M€)	OUI	08/06/2018	01/06/2033	7 ans, 5 mois	Fixe	1,340%	60 000 000,00	31 496 246,66	4 419 980,52	3 966 903,02	453 057,50	453 057,50
91502 (2024 BQ EUR 138)	Prêt bancaire (EUR)	Banque Européenne d'investissement (138,0 M€)	OUI	28/11/2024	28/11/2029	4 ans, 10 mois	Fixe	2,657%	138 000 000,00	138 000 000,00	3 666 660,00	0,00	3 666 660,00	3 666 660,00
TOTAL GENERAL									8 135 816 326,53	7 137 543 608,05	875 906 259,08	751 466 116,17	124 440 142,91	126 861 142,91

8. VIREMENTS DE CREDITS DE PAIEMENT DE CHAPITRE A CHAPITRE EN 2025

En application de l'article 3 de la délibération n° CR 2024-060 des 18 et 19 décembre 2024 relative au budget primitif de la Région Ile-de-France pour 2025, et conformément aux dispositions du chapitre 3 de l'instruction budgétaire et comptable M 57 relatives aux autorisations budgétaires, la Présidente a procédé à des mouvements de crédits de paiement de chapitre à chapitre (hors dépenses de personnel), au sein de la section d'investissement et de la section de fonctionnement, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections.

Ces virements de crédits ont fait l'objet de décisions expresses de la Présidente transmises au préfet pour être exécutoires dans les conditions de droit commun prévu par l'article L. 4 312-3 du code général des collectivités territoriales (CGCT). Ces décisions ont également été notifiées au comptable public.

Virements de crédits de paiement au sein de la section d'investissement

- Virement d'un montant de 372 000 € opéré par décision administrative n° **2025-057-157** en date du 10 juillet 2025.

Chapitre d'origine :

Chapitre 908 - « Transports »

Code fonctionnel 822 – « Transport ferroviaire »

*Nature comptable 2041783 - « Subventions d'équipement versées – Subventions d'équipement aux organismes publics - Organismes de transport - Autres – Projets d'infrastructures d'intérêt national »
(- 372 000 €)*

Chapitre bénéficiaire :

Chapitre 904 - « Santé et action sociale »

Code fonctionnel 4238 – « Autres actions en faveur des personnes âgées »

*Nature comptable 204182 - « Subventions d'équipement versées aux organismes publics – Organismes publics divers - Bâtiments et installations »
(+ 372 000 €)*

- Virement d'un montant de 2 800 000 € opéré par décision administrative n° **2025-061-158** en date du 15 juillet 2025.

Chapitre d'origine :

Chapitre 908 - « Transports »

Code fonctionnel 822 – « Transport ferroviaire »

*Nature comptable 2041783 - « Subventions d'équipement versées – Subventions d'équipement aux organismes publics – Organismes de transport – Autres – Projets d'infrastructures d'intérêt national »
(- 2 800 000 €)*

Chapitre bénéficiaire :

*Chapitre 907 - « Environnement »
Code fonctionnel 758 – « Autres actions »
Nature comptable 2324 - « Immobilisations incorporelles en cours -Subventions d'équipements versées »
(+ 2 800 000 €)*

- Virement d'un montant de 500 000 € opéré par décision administrative n° **2025-062-159** en date du 15 juillet 2025.

Chapitre d'origine :

*Chapitre 908 - « Transports »
Code fonctionnel 822 – « Transport ferroviaire »
Nature comptable 2041783 « Subventions d'équipement versées – Subventions d'équipement aux organismes publics – Organismes de transport – Autres-Projets d'infrastructures d'intérêt national »
(- 500 000 €)*

Chapitre bénéficiaire :

*Chapitre 906 - « Action économique »
Code fonctionnel 6318 – « Autres »
Nature comptable 2324 « Immobilisations incorporelles en cours -Subventions d'équipements versées »
(+ 500 000 €)*

- Virement d'un montant de 1 400 000 € opéré par décision administrative n° **2025-063-160** en date du 15 juillet 2025.

Chapitre d'origine :

*Chapitre 908 - « Transports »
Code fonctionnel 822 – « Transport ferroviaire »
Nature comptable 2041783 - « Subventions d'équipement versées – Subventions d'équipement aux organismes publics – Organismes de transport – Autres - Projets d'infrastructures d'intérêt national »
(- 1 400 000 €)*

Chapitre bénéficiaire :

*Chapitre 905 - « Aménagement des territoires et habitat »
Code fonctionnel 553 – « Aide à l'accèsion à la propriété »
Nature comptable 2324 « Immobilisations incorporelles en cours -Subventions d'équipements versées »
(+ 1 400 000 €)*

- Virement d'un montant de 2 000 000 € opéré par décision administrative n° **2025-085-170** en date du 29 août 2025.

Chapitre d'origine :

Chapitre 908 - « Transports »
Code fonctionnel 87 – « Circulations douces »
Nature comptable 2324 - « Immobilisations
incorporelles en cours – Subventions d'équipement
versées »
(- 2 000 000 €)

Chapitre bénéficiaire :

Chapitre 906 - « Action économique »
Code fonctionnel 67 – « Recherche et innovation »
Nature comptable 2324 - « Immobilisations
incorporelles en cours – Subventions d'équipement
versées »
(+ 2 000 000 €)

- Virement d'un montant de 5 000 000 € opéré par décision administrative n° **2025-102-181** en date du 18 septembre 2025.

Chapitre d'origine :

Chapitre 908 - « Transports »
Code fonctionnel 843 – « Voirie départementale »
Nature comptable 2324 - « Immobilisations
incorporelles en cours – Subventions d'équipement
versées »
(- 5 000 000 €)

Chapitre bénéficiaire :

Chapitre 905 - « Aménagement des territoires et
habitat »
Code fonctionnel 515 – « Opérations
d'aménagement »
Nature comptable 2324 - « Immobilisations
incorporelles en cours – Subventions d'équipement
versées »
(+ 5 000 000 €)

- Virement d'un montant de 5 000 000 € opéré par décision administrative n° **2025-103-182** en date du 18 septembre 2025.

Chapitre d'origine :

Chapitre 908 - « Transports »
Code fonctionnel 87 – « Circulations douces »
Nature comptable 2324 - « Immobilisations
incorporelles en cours – Subventions d'équipement
versées »
(- 5 000 000 €)

Chapitre bénéficiaire :

Chapitre 905 - « Aménagement des territoires et
habitat »
Code fonctionnel 515 – « Opérations
d'aménagement »

*Nature comptable 2324 - « Immobilisations incorporelles en cours – Subventions d'équipement versées »
(+ 5 000 000 €)*

- Virement d'un montant de 2 500 000 € opéré par décision administrative n° **2025-110-210** en date du 6 octobre 2025.

Chapitre d'origine :

*Chapitre 908 - « Transports »
Code fonctionnel 87 – « Circulations douces »
Nature comptable 2324 - « Immobilisations incorporelles en cours – Subventions d'équipement versées »
(- 2 500 000 €)*

Chapitre bénéficiaire :

*Chapitre 905 - « Aménagement des territoires et habitat »
Code fonctionnel 515 – « Opérations d'aménagement »
Nature comptable 2324 - « Immobilisations incorporelles en cours – Subventions d'équipement versées »
(+ 2 500 000 €)*

- Virement d'un montant de 3 730 500 € opéré par décision administrative n° **2025-111-211** en date du 6 octobre 2025.

Chapitre d'origine :

*Chapitre 908 - « Transports »
Code fonctionnel 820 – « Services communs »
Nature comptable 2041712 - « Subventions d'équipement versées – Subventions d'équipement aux organismes publics – Organismes de transport – SNCF - Bâtiments et installations »
(- 3 730 500 €)*

Chapitre bénéficiaire :

*Chapitre 906 - « Action économique »
Code fonctionnel 67 – « Recherche et innovation »
Nature comptable 2324 - « Immobilisations incorporelles en cours – Subventions d'équipement versées »
(+ 3 730 500 €)*

- Virement d'un montant de 2 000 000 € opéré par décision administrative n° **2025-112-212** en date du 6 octobre 2025.

Chapitre d'origine :

Chapitre 908 - « Transports »

Code fonctionnel 852 « Gares et autres infrastructures ferroviaires »

*Nature comptable 2041783 - « Subventions d'équipement versées – Subventions d'équipement aux organismes publics – Organismes de transport – Autres - Projets d'infrastructures d'intérêt national »
(- 2 000 000 €)*

Chapitre bénéficiaire :

Chapitre 901 - « Sécurité »

Code fonctionnel 11 – « Police, sécurité, justice »

*Nature comptable 2324 - « Immobilisations incorporelles en cours – Subventions d'équipement versées »
(+ 2 000 000 €)*

- Virement d'un montant de 1 000 000 € opéré par décision administrative n° **2025-114-214** en date du 6 octobre 2025.

Chapitre d'origine :

Chapitre 908 - « Transports »

Code fonctionnel 87 – « Circulations douces »

*Nature comptable 2324 - « Immobilisations incorporelles en cours – Subventions d'équipement versées »
(- 1 000 000 €)*

Chapitre bénéficiaire :

Chapitre 907 - « Environnement »

Code fonctionnel 758 – « Autres actions »

*Nature comptable 2324 - « Immobilisations incorporelles en cours – Subventions d'équipement versées »
(+ 1 000 000 €)*

- Virement d'un montant de 5 000 000 € opéré par décision administrative n° **2025-122-217** en date du 7 octobre 2025.

Chapitre d'origine :

Chapitre 908 - « Transports »

Code fonctionnel 852 « Gares et autres infrastructures ferroviaires »

*Nature comptable 2041713 - « Subventions d'équipement versées – Subventions d'équipement aux organismes publics - Organismes de transport – SNCF - Projets d'infrastructures d'intérêt national »
(- 5 000 000 €)*

Chapitre bénéficiaire :

Chapitre 905 - « Aménagement des territoires et habitat »

Code fonctionnel 555 – « Logement social »

Nature comptable 2324 - « Immobilisations incorporelles en cours – Subventions d'équipement versées »

(+ 5 000 000 €)

- Virement d'un montant de 3 500 000 € opéré par décision administrative n° **2025-123-218** en date du 7 octobre 2025.

Chapitre d'origine :

Chapitre 908 - « Transports »

Code fonctionnel 852 – « Gares et autres infrastructures ferroviaires »

Nature comptable 2041713 - « Subventions d'équipement versées – Subventions d'équipement aux organismes publics – Organismes de transport – SNCF - Projets d'infrastructures d'intérêt national »

(- 3 500 000 €)

Chapitre bénéficiaire :

Chapitre 905 - « Aménagement des territoires et habitat »

Code fonctionnel 553 – « Aide à l'accession à la propriété »

Nature comptable 2324 - « Immobilisations incorporelles en cours – Subventions d'équipement versées »

(+ 3 500 000 €)

- Virement d'un montant de 1 200 000 € opéré par décision administrative n° **2025-124-219** en date du 7 octobre 2025.

Chapitre d'origine :

Chapitre 908 - « Transports »

Code fonctionnel 852 – « Gares et autres infrastructures ferroviaires »

Nature comptable 2041713 - « Subventions d'équipement versées – Subventions d'équipement aux organismes publics - Organismes de transport – SNCF - Projets d'infrastructures d'intérêt national »

(- 1 200 000 €)

Chapitre bénéficiaire :

Chapitre 905 - « Aménagement des territoires et habitat »

Code fonctionnel 52 – « Politique de la ville »

Nature comptable 2324 - « Immobilisations incorporelles en cours – Subventions d'équipement versées »

(+ 1 200 000 €)

- Virement d'un montant de 230 000 € opéré par décision administrative n° **2025-129-221** en date du 10 octobre 2025.

Chapitre d'origine :

*Chapitre 908 - « Transports »
Code fonctionnel 852 – « Gares et autres infrastructures ferroviaires »
Nature comptable 2041713 - « Subventions d'équipement versées – Subventions d'équipement aux organismes publics – Organismes de transport – SNCF - Projets d'infrastructures d'intérêt national »
(- 230 000 €)*

Chapitre bénéficiaire :

*Chapitre 905 - « Aménagement des territoires et habitat »
Code fonctionnel 552 – « Aide au secteur locatif »
Nature comptable 2324 - « Immobilisations incorporelles en cours – Subventions d'équipement versées »
(+ 230 000 €)*

- Virement d'un montant de 4 000 000 € opéré par décision administrative n° **2025-130-222** en date du 10 octobre 2025.

Chapitre d'origine :

*Chapitre 908 - « Transports »
Code fonctionnel 852 – « Gares et autres infrastructures ferroviaires »
Nature comptable 2041713 - « Subventions d'équipement versées – Subventions d'équipement aux organismes publics – Organismes de transport – SNCF – Projets d'infrastructures d'intérêt national »
(- 4 000 000 €)*

Chapitre bénéficiaire :

*Chapitre 907 - « Environnement »
Code fonctionnel 758 – « Autres actions »
Nature comptable 2324 - « Immobilisations incorporelles en cours – Subventions d'équipement versées »
(+ 4 000 000 €)*

- Virement d'un montant de 510 000 € opéré par décision administrative n° **2025-131-223** en date du 10 octobre 2025.

Chapitre d'origine :

Chapitre 908 - « Transports »

Code fonctionnel 852 – « Gares et autres infrastructures ferroviaires »

Nature comptable 2041713 - « Subventions d'équipement versées – Subventions d'équipement aux organismes publics – Organismes de transport – SNCF – Projets d'infrastructures d'intérêt national »
(- 510 000 €)

Chapitre bénéficiaire :

Chapitre 906 - « Action économique »

Code fonctionnel 633 – « Développement touristique »

Nature comptable 2324 - « Immobilisations incorporelles en cours – Subventions d'équipement versées »
(+ 510 000 €)

- Virement d'un montant de 3 000 000 € opéré par décision administrative n° **2025-132-224** en date du 10 octobre 2025.

Chapitre d'origine :

Chapitre 908 - « Transports »

Code fonctionnel 843 – « Voirie départementale »

Nature comptable 2324 - « Immobilisations incorporelles en cours – Subventions d'équipement versées »
(- 3 000 000 €)

Chapitre bénéficiaire :

Chapitre 905 - « Aménagement des territoires et habitat »

Code fonctionnel 515 – « Opérations d'aménagement »

Nature comptable 2324 - « Immobilisations incorporelles en cours – Subventions d'équipement versées »
(+ 3 000 000 €)

- Virement d'un montant de 127 853 € opéré par décision administrative n° **2025-190-238** en date du 4 novembre 2025.

Chapitre d'origine :

Chapitre 908 - « Transports »

Code fonctionnel 87 – « Circulations douces »

Nature comptable 2324 - « Immobilisations incorporelles en cours – Subventions d'équipement versées »
(- 127 853 €)

Chapitre bénéficiaire :

Chapitre 905 - « Aménagement des territoires et habitat »

*Code fonctionnel 518 – « Autres actions d'aménagement urbain »
Nature comptable 2041412 - « Subventions d'équipement versées – Subventions d'équipement aux organismes publics - Communes – Communes membres du GFP - Bâtiments et installations »
(+ 127 853 €)*

- Virement d'un montant de 6 000 000 € opéré par décision administrative n° **2025-192-240** en date du 4 novembre 2025.

Chapitre d'origine :

*Chapitre 908 - « Transports »
Code fonctionnel 843 – « Voirie départementale »
Nature comptable 204133 - « Subventions d'équipement versées – Subventions d'équipement aux organismes publics – Départements – Projets d'infrastructures d'intérêt national »
(- 6 000 000 €)*

Chapitre bénéficiaire :

*Chapitre 905 - « Aménagement des territoires et habitat »
Code fonctionnel 515 – « Opérations d'aménagement »
Nature comptable 2324 - « Immobilisations incorporelles en cours – Subventions d'équipement versées »
(+ 6 000 000 €)*

- Virement d'un montant de 1 800 000 € opéré par décision administrative n° **2025-193-241** en date du 4 novembre 2025.

Chapitre d'origine :

*Chapitre 908 - « Transports »
Code fonctionnel 87 – « Circulations douces »
Nature comptable 2324 - « Immobilisations incorporelles en cours – Subventions d'équipement versées »
(- 1 800 000 €)*

Chapitre bénéficiaire :

*Chapitre 905 - « Aménagement des territoires et habitat »
Code fonctionnel 52 – « Politique de la ville »
Nature comptable 2324 - « Immobilisations incorporelles en cours – Subventions d'équipement versées »
(+ 1 800 000 €)*

- Virement d'un montant de 3 300 000 € opéré par décision administrative n° **2025-194-242** en date du 4 novembre 2025.

Chapitre d'origine :

Chapitre 908 - « Transports »
Code fonctionnel 852 – « Gares et autres infrastructures ferroviaires »
Nature comptable 2041783 - « Subventions d'équipement versées – Subventions d'équipement aux organismes publics – Organismes de transport – Autres-Projets d'infrastructures d'intérêt national »
 (- 3 300 000 €)

Chapitre bénéficiaire :

Chapitre 905 - « Aménagement des territoires et habitat »
Code fonctionnel 555 – « Logement social »
Nature comptable 2324 - « Immobilisations incorporelles en cours – Subventions d'équipement versées »
 (+ 3 300 000 €)

- Virement d'un montant de 366 960 € opéré par décision administrative n° **2025-230-243** en date du 10 novembre 2025.

Chapitre d'origine :

Chapitre 908 - « Transports »
Code fonctionnel 87 – « Circulations douces »
Nature comptable 2324 - « Immobilisations incorporelles en cours – Subventions d'équipement versées »
 (- 366 960 €)

Chapitre bénéficiaire :

Chapitre 905 - « Aménagement des territoires et habitat »
Code fonctionnel 518 – « Autres actions d'aménagement urbain »
Nature comptable 2041412 - « Subventions d'équipement versées aux organismes publics – Communes membres du GFP – Bâtiments et installations »
 (+ 366 960 €)

- Virement d'un montant de 2 000 000 € opéré par décision administrative n° **2025-231-244** en date du 10 novembre 2025.

Chapitre d'origine :

Chapitre 908 - « Transports »
Code fonctionnel 87 – « Circulations douces »
Nature comptable 2324 - « Immobilisations incorporelles en cours – Subventions

*d'équipement versées »
(- 2 000 000 €)*

Chapitre bénéficiaire :

*Chapitre 905 - « Aménagement des territoires et habitat »
Code fonctionnel 54 – « Espace rural et autres espaces de développement »
Nature comptable 2324 - « Immobilisations incorporelles en cours – subventions d'équipement versées »
(+ 2 000 000 €)*

- Virement d'un montant de 1 100 000 € opéré par décision administrative n° **2025-232-245** en date du 10 novembre 2025.

Chapitre d'origine :

*Chapitre 908 - « Transports »
Code fonctionnel 87 – « Circulations douces »
Nature comptable 2324 - « Immobilisations incorporelles en cours – Subventions d'équipement versées »
(- 1 100 000 €)*

Chapitre bénéficiaire :

*Chapitre 907 - « Environnement »
Code fonctionnel 731 – « Politique de l'eau »
Nature comptable 2324 - « Immobilisations incorporelles en cours – subventions d'équipement versées »
(+ 1 100 000 €)*

- Virement d'un montant de 733 000 € opéré par décision administrative n° **2025-233-246** en date du 10 novembre 2025.

Chapitre d'origine :

*Chapitre 908 - « Transports »
Code fonctionnel 87 – « Circulations douces »
Nature comptable 2324 - « Immobilisations incorporelles en cours – Subventions d'équipement versées »
(- 733 000 €)*

Chapitre bénéficiaire :

*Chapitre 907 - « Environnement »
Code fonctionnel 758 – « Autres actions »
Nature comptable 2324 - « Immobilisations incorporelles en cours – Subventions d'équipement versées »
(+ 733 000 €)*

- Virement d'un montant de 1 200 000 € opéré par décision administrative n° **2025-234-247** en date du 10 novembre 2025.

Chapitre d'origine :

*Chapitre 908 - « Transports »
Code fonctionnel 845 – « Voirie communale »
Nature comptable 2324 - « Immobilisations
incorporelles en cours – Subventions
d'équipement versées
(- 1 200 000 €)*

Chapitre bénéficiaire :

*Chapitre 904 - « Santé et action sociale »
Code fonctionnel 425 – « Personnes handicapées
»
Nature comptable – 2324 « Immobilisations
incorporelles en cours – Subventions d'équipement
versées »
(+ 1 200 000 €)*

- Virement d'un montant de 300 000 € opéré par décision administrative n° **2025-235-248** en date du 10 novembre 2025.

Chapitre d'origine :

*Chapitre 908 - « Transports »
Code fonctionnel 845 – « Voirie communale »
Nature comptable 204182 - « Subventions
d'équipement versées – Subventions d'équipement
aux organismes publics – Organismes publics divers
– Bâtiments et installations »
(- 300 000 €)*

Chapitre bénéficiaire :

*Chapitre 904 - « Santé et action sociale »
Code fonctionnel 425 – « Personnes handicapées
»
Nature comptable 2324 - « Immobilisations
incorporelles en cours – Subventions d'équipement
versées »
(+ 300 000 €)*

- Virement d'un montant de 1 500 000 € opéré par décision administrative n° **2025-294-255** en date du 17 novembre 2025.

Chapitre d'origine :

*Chapitre 908 - « Transports »
Code fonctionnel 852 – « Gares et autres
infrastructures ferroviaires »
Nature comptable 2041783 - « Subventions
d'équipement versées – Subventions d'équipement*

*aux organismes publics – Organismes de transport –
Autres-Projets d'infrastructures d'intérêt national »
(- 1 500 000 €)*

Chapitre bénéficiaire :

*Chapitre 904 - « Santé et action sociale »
Code fonctionnel 424 – « Personnes en difficulté »
Nature comptable 2324 - « Immobilisations
incorporelles en cours – Subventions d'équipement
versées »
(+ 1 500 000 €)*

- Virement d'un montant de 3 500 000 € opéré par décision administrative n° **2025-295-256** en date du 17 novembre 2025.

Chapitre d'origine :

*Chapitre 908 - « Transports »
Code fonctionnel 852 – « Gares et autres
infrastructures ferroviaires »
Nature comptable 2041723 - « Subventions
d'équipement versées – Subventions d'équipement
aux organismes publics– Organismes de transport –
SNCF réseau - Projets d'infrastructures d'intérêt
national »
(- 3 500 000 €)*

Chapitre bénéficiaire :

*Chapitre 905 - « Aménagement des territoires et
habitat »
Code fonctionnel 515 – « Opérations
d'aménagement »
Nature comptable 2324 - « Immobilisations
incorporelles en cours – Subventions d'équipement
versées »
(+ 3 500 000 €)*

- Virement d'un montant de 1 500 000 € opéré par décision administrative n° **2025-296-257** en date du 17 novembre 2025.

Chapitre d'origine :

*Chapitre 908 - « Transports »
Code fonctionnel 849 – « Sécurité routière »
Nature comptable 2324 - « Immobilisations
incorporelles en cours – Subventions d'équipement
versées »
(- 1 500 000 €)*

Chapitre bénéficiaire :

*Chapitre 905 - « Aménagement des territoires et
habitat »*

*Code fonctionnel 555 – « Logement social »
Nature comptable 2324 - « Immobilisations incorporelles en cours – Subventions d'équipement versées »
(+ 1 500 000 €)*

- Virement d'un montant de 500 000 € opéré par décision administrative n° **2025-297-258** en date du 17 novembre 2025.

Chapitre d'origine :

*Chapitre 908 - « Transports »
Code fonctionnel 849 – « Sécurité routière »
Nature comptable 2041512 - « Subventions d'équipement versées – Subventions d'équipement aux organismes publics – Groupements de collectivités, EPL et collectivités à statut particulier – GFP de rattachement – Bâtiments et installations »
(- 500 000 €)*

Chapitre bénéficiaire :

*Chapitre 905 - « Aménagement des territoires et habitat »
Code fonctionnel 555 – « Logement social »
Nature comptable 2324 - « Immobilisations incorporelles en cours – Subventions d'équipement versées »
(+ 500 000 €)*

- Virement d'un montant de 350 000 € opéré par décision administrative n° **2025-298-259** en date du 17 novembre 2025.

Chapitre d'origine :

*Chapitre 908 - « Transports »
Code fonctionnel 86 – « Liaisons multimodales »
Nature comptable 20421 - « Subventions d'équipement versées – Subventions d'équipement aux personnes de droit privé – Biens mobiliers, matériel et études »
(- 350 000 €)*

Chapitre bénéficiaire :

*Chapitre 905 - « Aménagement des territoires et habitat »
Code fonctionnel 553 – « Aide à l'accèsion à la propriété »
Nature comptable 20422 - « Subventions d'équipement versées – Subventions d'équipement aux personnes de droit privé – Bâtiments et installations »
(+ 350 000 €)*

- Virement d'un montant de 1 200 000 € opéré par décision administrative n° **2025-299-260** en date du 17 novembre 2025.

Chapitre d'origine :

*Chapitre 908 - « Transports »
Code fonctionnel 843 – « Voirie départementale »
Nature comptable 2324 - « Immobilisations incorporelles en cours – Subventions d'équipement versées »
(- 1 200 000 €)*

Chapitre bénéficiaire :

*Chapitre 903 - « Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs »
Code fonctionnel 325 – « Autres équipements sportifs ou de loisirs »
Nature comptable 238- « Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles »
(+ 1 200 000 €)*

- Virement d'un montant de 6 380 000 € opéré par décision administrative n° **2025-303-262** en date du 18 novembre 2025.

Chapitre d'origine :

*Chapitre 908 - « Transports »
Code fonctionnel 822 – « Transport ferroviaire »
Nature comptable 2041783 - « Subventions d'équipement versées – Subventions d'équipement aux organismes publics – Organismes de transport – Autres – Projets d'infrastructures d'intérêt national »
(- 6 380 000 €)*

Chapitre bénéficiaire :

*Chapitre 902 - « Enseignement, formation professionnelle et apprentissage »
Code fonctionnel 288 – « Autres services annexes de l'enseignement »
Nature comptable 2051 - « Concessions et droits similaires »
(+ 6 380 000 €)*

- Virement d'un montant de 180 000 € opéré par décision administrative n° **2025-306-265** en date du 18 novembre 2025.

Chapitre d'origine :

*Chapitre 908 - « Transports »
Code fonctionnel 822 – « Transport ferroviaire »
Nature comptable 2041783 - « Subventions d'équipement versées – Subventions d'équipement aux organismes publics – Organismes de transport – Autres – Projets d'infrastructures d'intérêt national »*

(- 180 000 €)

Chapitre bénéficiaire :

*Chapitre 900 - « Services généraux »
Code fonctionnel 042 – « Actions interrégionales »
Nature comptable 20421 - « Subventions
d'équipement versées – Subventions d'équipement
aux personnes de droit privé – Biens mobiliers,
matériel et études »
(+ 180 000 €)*

- Virement d'un montant de 2 900 000 € opéré par décision administrative n° **2025-308-267** en date du 18 novembre 2025.

Chapitre d'origine :

*Chapitre 908 - « Transports »
Code fonctionnel 843 – « Voirie départementale »
Nature comptable 2324 - « Immobilisations
incorporelles en cours – Subventions
d'équipement versées »
(- 2 900 000 €)*

Chapitre bénéficiaire :

*Chapitre 907 - « Environnement »
Code fonctionnel 758 – « Autres actions »
Nature comptable 2324 - « Immobilisations
incorporelles en cours – Subventions
d'équipement versées »
(+ 2 900 000 €)*

- Virement d'un montant de 2 659 000 € opéré par décision administrative n° **2025-333-273** en date du 21 novembre 2025.

Chapitre d'origine :

*Chapitre 908 - « Transports »
Code fonctionnel 843 – « Voirie départementale »
Nature comptable 204132 - « Subventions
d'équipement versées – Subventions d'équipement
aux organismes publics – Départements –
Bâtiments et installations »
(- 2 659 000 €)*

Chapitre bénéficiaire :

*Chapitre 905 - « Aménagement des
territoires et habitat »
Code fonctionnel 515 – « Opérations
d'aménagement »
Nature comptable 2324 - « Immobilisations
incorporelles en cours – Subventions*

*d'équipement versées »
(+ 2 659 000 €)*

- Virement d'un montant de 1 642 000 € opéré par décision administrative n° **2025-334-274** en date du 21 novembre 2025.

Chapitre d'origine :

*Chapitre 908 - « Transports »
Code fonctionnel 843 – « Voirie départementale »
Nature comptable 204133 - « Subventions
d'équipement versées – Subventions d'équipement
aux organismes publics – Départements – Projets
d'infrastructures d'intérêt national »
(- 1 642 000 €)*

Chapitre bénéficiaire :

*Chapitre 905 - « Aménagement des
territoires et habitat »
Code fonctionnel 515 – « Opérations
d'aménagement »
Nature comptable 2324 - « Immobilisations
incorporelles en cours – Subventions
d'équipement versées »
(+ 1 642 000 €)*

- Virement d'un montant de 119 000 € opéré par décision administrative n° **2025-335-275** en date du 21 novembre 2025.

Chapitre d'origine :

*Chapitre 908 - « Transports »
Code fonctionnel 845 – « Voirie communale »
Nature comptable 204182 - « Subventions
d'équipement versées – Subventions d'équipement
aux organismes publics – Organismes publics
divers – Bâtiments et installations »
(- 119 000 €)*

Chapitre bénéficiaire :

*Chapitre 905 - « Aménagement des territoires et habitat »
Code fonctionnel 518 – « Autres actions d'aménagement urbain »
Nature comptable 2041412 - « Subventions d'équipement versées – Subventions d'équipement aux organismes publics – Communes – Communes membres du GFP – Bâtiments et installations »
(+ 119 000 €)*

- Virement d'un montant de 650 000 € opéré par décision administrative n° **2025-338-278** en date du 21 novembre 2025.

Chapitre d'origine :

*Chapitre 908 - « Transports »
Code fonctionnel 854 – « Ports et autres infrastructures portuaires »
Nature comptable 204183 - « Subventions d'équipement versées – Subventions d'équipement aux organismes publics – Organismes publics divers – Projets d'infrastructures d'intérêt national »
(- 650 000 €)*

Chapitre bénéficiaire :

*Chapitre 906 - « Action économique »
Code fonctionnel 65 – « Insertion économique et économie sociale et solidaire »
Nature comptable 271 - « Autres immobilisations financières – Titres immobilisés (droits de propriété) »
(+ 650 000 €)*

- Virement d'un montant de 2 500 000 € opéré par décision administrative n° **2025-339-279** en date du 21 novembre 2025.

Chapitre d'origine :

*Chapitre 908 - « Transports »
Code fonctionnel 822 – « Transport ferroviaire »
Nature comptable 2041723 - « Subventions d'équipement versées – Subventions d'équipement aux organismes publics – Organismes de transport – SNCF réseau – Projets d'infrastructures d'intérêt national »
(- 2 500 000 €)*

Chapitre bénéficiaire :

*Chapitre 906 - « Action économique »
Code fonctionnel 61 – « Interventions économiques transversales »
Nature comptable 2324 - « Immobilisations incorporelles en cours – Subventions d'équipement versées »
(+ 2 500 000 €)*

- Virement d'un montant de 1 000 000 € opéré par décision administrative n° **2025-340-280** en date du 21 novembre 2025.

Chapitre d'origine :

*Chapitre 908 - « Transports »
Code fonctionnel 822 – « Transport ferroviaire »
Nature comptable 2041723 - « Subventions d'équipement versées – Subventions d'équipement aux organismes publics – Organismes de transport – SNCF réseau – Projets d'infrastructures d'intérêt national »
(- 1 000 000 €)*

Chapitre bénéficiaire :

*Chapitre 900 - « Services généraux »
Code fonctionnel 020 – « Administration générale de la collectivité »
Nature comptable 2051 - « Concessions et droits similaires »
(+ 1 000 000 €)*

- Virement d'un montant de 748 000 € opéré par décision administrative n° **2025-348-286** en date du 26 novembre 2025.

Chapitre d'origine :

*Chapitre 908 - « Transports »
Code fonctionnel 854 – « Ports et autres infrastructures portuaires »
Nature comptable 204183 - « Subventions d'équipement versées – Subventions d'équipement aux organismes publics – Organismes publics divers – Projets d'infrastructures d'intérêt national »
(- 748 000 €)*

Chapitre bénéficiaire :

*Chapitre 902 - « Enseignement, formation professionnelle et apprentissage »
Code fonctionnel 222– « Lycées publics »
Nature comptable 2051 – « Concessions et droits similaires »
(+ 748 000 €)*

- Virement d'un montant de 1 900 000 € opéré par décision administrative n° **2025-349-287** en date du 26 novembre 2025.

Chapitre d'origine :

*Chapitre 908 - « Transports »
Code fonctionnel 838 – « Autres transports »
Nature comptable 2324 - « Immobilisations incorporelles en cours – Subventions d'équipement versées »
(- 1 900 000 €)*

Chapitre bénéficiaire :

*Chapitre 905 - « Aménagement des territoires et habitat »
Code fonctionnel 57– « Technologies de l'information et de la communication »
Nature comptable 2041411 - « Subventions d'équipement versées – Subventions d'équipement aux organismes publics – Communes – Communes membres du GFP – Biens mobiliers, matériel et études »
(+ 1 900 000 €)*

- Virement d'un montant de 3 000 000 € opéré par décision administrative n° **2025-351-289** en date du 26 novembre 2025.

Chapitre d'origine :

*Chapitre 922 - « Dotations et participations »
Nature comptable 10222 - « Fonds d'investissement - FCTVA »
(- 3 000 000 €)*

Chapitre bénéficiaire :

*Chapitre 921 - « Taxes non affectées »
Nature comptable 13332 - « Taxe pour création de locaux à usage de bureaux, de locaux commerciaux et de locaux de stockage »
(+ 3 000 000 €)*

- Virement d'un montant de 62 676 € opéré par décision administrative n° **2025-353-291** en date du 26 novembre 2025.

Chapitre d'origine :

*Chapitre 908 - « Transports »
Code fonctionnel 845 – « Voirie communale »
Nature comptable 204182 - « Subventions
d'équipement versées – Subventions d'équipement
aux organismes publics – Organismes publics
divers – Bâtiments et installations »
(- 62 676 €)*

Chapitre bénéficiaire :

*Chapitre 905 - « Aménagement des territoires et
habitat »
Code fonctionnel 518 – « Autres actions
d'aménagement urbain »
Nature comptable 2041412 - « Subventions
d'équipement versées – Subventions
d'équipement aux organismes publics –
Communes – Communes membres du GFP –
Bâtiments et installations »
(+ 62 676 €)*

- Virement d'un montant de 4 200 000 € opéré par décision administrative n° **2025-366-298** en date du 2 décembre 2025.

Chapitre d'origine :

*Chapitre 908 - « Transports »
Code fonctionnel 822 – « Transport ferroviaire »
Nature comptable 2041783 - « Subventions
d'équipement versées – Subventions d'équipement
aux organismes publics – Organismes de transport
– Autres – Projets d'infrastructures d'intérêt national
»
(- 4 200 000 €)*

Chapitre bénéficiaire :

*Chapitre 907 - « Environnement »
Code fonctionnel 76 – « Préservation du
patrimoine naturel et gestion des risques
technologiques »
Nature comptable 2324 - « Immobilisations
incorporelles en cours – Subventions
d'équipement versées »
(+ 4 200 000 €)*

- Virement d'un montant de 5 875 500 € opéré par décision administrative n° **2025-367-299** en date du 2 décembre 2025.

Chapitre d'origine :

*Chapitre 908 - « Transports »
Code fonctionnel 820 – « Services communs »
Nature comptable 2041712 - « Subventions
d'équipement versées – Subventions d'équipement
aux organismes publics – Organismes de transport
– SNCF – Bâtiments et installations »
(- 5 875 500 €)*

Chapitre bénéficiaire :

*Chapitre 902 - « Enseignement, formation
professionnelle et apprentissage »
Code fonctionnel 222 – « Lycées publics »
Nature comptable 2313 - « Immobilisations
corporelles en cours – Constructions »
(+ 5 875 500 €)*

- Virement d'un montant de 4 300 000 € opéré par décision administrative n° **2025-368-300** en date du 2 décembre 2025.

Chapitre d'origine :

*Chapitre 908 - « Transports »
Code fonctionnel 822 – « Transport ferroviaire »
Nature comptable 2041723 - « Subventions
d'équipement versées – Subventions d'équipement
aux organismes publics – Organismes de transport
– SNCF réseau – Projets d'infrastructures d'intérêt
national »
(- 4 300 000 €)*

Chapitre bénéficiaire :

*Chapitre 905 - « Aménagement des territoires et
habitat »
Code fonctionnel 555 – « Logement social »
Nature comptable 2324 - « Immobilisations
incorporelles en cours – Subventions
d'équipement versées »
(+ 4 300 000 €)*

- Virement d'un montant de 1 800 000 € opéré par décision administrative n° **2025-369-301** en date du 2 décembre 2025.

Chapitre d'origine :

Chapitre 908 - « Transports »

Code fonctionnel 822 – « Transport ferroviaire »

Nature comptable 2041723 - « Subventions d'équipement versées – Subventions d'équipement aux organismes publics – Organismes de transport – SNCF réseau – Projets d'infrastructures d'intérêt national »

(- 1 800 000 €)

Chapitre bénéficiaire :

Chapitre 903 - « Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs »

Code fonctionnel 311 – « Activités artistiques, actions et manifestations culturelles »

Nature comptable 2324 - « Immobilisations incorporelles en cours – Subventions d'équipement versées »

(+ 1 800 000 €)

- Virement d'un montant de 4 700 000 € opéré par décision administrative n° **2025-370-302** en date du 2 décembre 2025.

Chapitre d'origine :

Chapitre 908 - « Transports »

Code fonctionnel 822 – « Transport ferroviaire »

Nature comptable 2041723 - « Subventions d'équipement versées – Subventions d'équipement aux organismes publics – Organismes de transport – SNCF réseau – Projets d'infrastructures d'intérêt national »

(- 4 700 000 €)

Chapitre bénéficiaire :

Chapitre 905 - « Aménagement des territoires et habitat »

Code fonctionnel 515 – « Opérations d'aménagement »

Nature comptable 2324 - « Immobilisations incorporelles en cours – Subventions d'équipement versées »

(+ 4 700 000 €)

- Virement d'un montant de 500 000 € opéré par décision administrative n° **2025-384-305** en date du 8 décembre 2025.

Chapitre d'origine :

*Chapitre 908 - « Transports »
Code fonctionnel 820 – « Services communs »
Nature comptable 2041723 - « Subventions
d'équipement versées – Subventions d'équipement
aux organismes publics – Organismes de transport
– SNCF réseau – Projets d'infrastructures d'intérêt
national »
(- 500 000 €)*

Chapitre bénéficiaire :

*Chapitre 900 - « Services généraux »
Code fonctionnel 020 – « Administration générale
de la collectivité »
Nature comptable 238 - « Avances versées
sur commandes d'immobilisations corporelles »
(+ 500 000 €)*

Au total, ces virements de crédits entre chapitres au sein de la section d'investissement portent à l'issue de l'exécution budgétaire 2025 sur une somme **114 336 489 €, soit 3,8 %** des dépenses réelles du total de la section d'investissement du budget 2025.

Comme indiqué, ces informations sont données en application de l'instruction budgétaire et comptable M 57.

Le tableau annexé à la présente communication récapitule les 53 virements opérés en cours d'exercice.

Virements de crédits de paiement au sein de la section de Fonctionnement

- Virement d'un montant de 165 000 € opéré par décision administrative n° **2025-046-152** en date du 7 juillet 2025.

Chapitre d'origine :

*Chapitre 936 - « Action économique »
Code fonctionnel 6318 – « Autres »
Nature comptable 657382 - « Subventions de
fonctionnement aux organismes publics – Autres
établissements publics – Organismes publics divers »
(- 165 000 €)*

Chapitre bénéficiaire :

*Chapitre 937 - « Environnement »
Code fonctionnel 758 – « Autres actions »
Nature comptable 65748 - « Subventions de
fonctionnement aux personnes, aux
associations et aux autres organismes de
droit privé – Autres personnes de droit
privé »
(+ 165 000 €)*

- Virement d'un montant de 75 000 € opéré par décision administrative n° **2025-047-153** en date du 7 juillet 2025.

Chapitre d'origine :

*Chapitre 936 - « Action économique »
Code fonctionnel 6318 – « Autres »
Nature comptable 657382 - « Subventions de
fonctionnement aux organismes publics – Autres
établissements publics–Organismes publics divers »
(- 75 000 €)*

Chapitre bénéficiaire :

*Chapitre 937 - « Environnement »
Code fonctionnel 7211 – « Actions de prévention et
de sensibilisation »
Nature comptable 65748 - « Subventions de
fonctionnement aux personnes, aux
associations et aux autres organismes de
droit privé – Autres personnes de droit
privé »
(+ 75 000 €)*

- Virement d'un montant de 800 000 € opéré par décision administrative n° **2025-055-155** en date du 10 juillet 2025.

Chapitre d'origine :

*Chapitre 932 - « Enseignement, formation
professionnelle et apprentissage »
Code fonctionnel 27 – « Formation sanitaire et sociale
»
Nature comptable 657382 - « Subventions de
fonctionnement aux organismes publics – Autres
établissements publics–Organismes publics divers »
(- 800 000 €)*

Chapitre bénéficiaire :

*Chapitre 934 - « Santé et action sociale »
Code fonctionnel 424 – « Personnes en difficulté »
Nature comptable 65748 - « Subventions de
fonctionnement aux personnes, aux
associations et aux autres organismes de*

*droit privé – Autres personnes de droit
privé »
(+ 800 000 €)*

- Virement d'un montant de 150 000 € opéré par décision administrative n° **2025-056-156** en date du 10 juillet 2025.

Chapitre d'origine :

*Chapitre 932 - « Enseignement, formation
professionnelle et apprentissage »
Code fonctionnel 27 – « Formation sanitaire et sociale
»
Nature comptable 657382 - « Subventions de
fonctionnement aux organismes publics – Autres
établissements publics–Organismes publics divers »
(- 150 000 €)*

Chapitre bénéficiaire :

*Chapitre 931 – « Sécurité »
Code fonctionnel 18 – « Autres interventions de
protections des personnes et des biens »
Nature comptable 65748 - « Subventions de
fonctionnement aux personnes, aux
associations et aux autres organismes de
droit privé – Autres personnes de droit
privé »
(+ 150 000 €)*

- Virement d'un montant de 650 000 € opéré par décision administrative n° **2025-101-180** en date du 18 septembre 2025.

Chapitre d'origine :

*Chapitre 932 - « Enseignement, formation
professionnelle et apprentissage »
Code fonctionnel 27 – « Formation sanitaire et sociale
»
Nature comptable 657382 - « Subventions de
fonctionnement aux organismes publics – Autres
établissements publics–Organismes publics divers »
(- 650 000 €)*

Chapitre bénéficiaire :

*Chapitre 934 - « Santé et action sociale »
Code fonctionnel 424 – « Personnes en difficulté »
Nature comptable 65748 - « Subventions de
fonctionnement aux personnes, aux
associations et aux autres organismes de
droit privé – Autres personnes de droit
privé »
(+ 650 000 €)*

- Virement d'un montant de 164 000 € opéré par décision administrative n° **2025-113-213** en date du 6 octobre 2025.

Chapitre d'origine :

Chapitre 932 - « Enseignement, formation professionnelle et apprentissage »

Code fonctionnel 27 – « Formation sanitaire et sociale »

Nature comptable 657382 - « Subventions de fonctionnement aux organismes publics – Autres établissements publics–Organismes publics divers »
(- 164 000 €)

Chapitre bénéficiaire :

Chapitre 934 - « Santé et action sociale »

Code fonctionnel 418 – « Autres actions »

Nature comptable 65748 - « Subventions de fonctionnement aux personnes, aux associations et aux autres organismes de droit privé – Autres personnes de droit privé »
(+ 164 000 €)

- Virement d'un montant de 500 000 € opéré par décision administrative n° **2025-120-215** en date du 7 octobre 2025.

Chapitre d'origine :

Chapitre 932 - « Enseignement, formation professionnelle et apprentissage »

Code fonctionnel 27 – « Formation sanitaire et sociale »

Nature comptable 657382 - « Subventions de fonctionnement aux organismes publics – Autres établissements publics–Organismes publics divers »
(- 500 000 €)

Chapitre bénéficiaire :

Chapitre 930 - « Services généraux »

Code fonctionnel 020 – « Administration générale de la collectivité »

Nature comptable 6261 - « Frais d'affranchissement »
(+ 500 000 €)

- Virement d'un montant de 138 000 € opéré par décision administrative n° **2025-121-216** en date du 7 octobre 2025.

Chapitre d'origine :

Chapitre 932 - « Enseignement, formation professionnelle et apprentissage »

Code fonctionnel 27 – « Formation sanitaire et sociale »

*Nature comptable 657382 - « Subventions de fonctionnement aux organismes publics – Autres établissements publics–Organismes publics divers »
(- 138 000 €)*

Chapitre bénéficiaire :

Chapitre 931 - « Sécurité »

Code fonctionnel 18 – « Autres interventions de protections des personnes et des biens »

*Nature comptable 62268 - « Autres honoraires, conseils... »
(+ 138 000 €)*

- Virement d'un montant de 1 182 000 € opéré par décision administrative n° **2025-191-239** en date du 4 novembre 2025.

Chapitre d'origine :

Chapitre 932 - « Enseignement, formation professionnelle et apprentissage »

Code fonctionnel 27 – « Formation sanitaire et sociale »

*Nature comptable 65131 - « Bourses »
(- 1 182 000 €)*

Chapitre bénéficiaire :

Chapitre 930 - « Services généraux »

Code fonctionnel 020 – « Administration générale de la collectivité »

*Nature comptable 6261 - « Frais d'affranchissement »
(+ 1 182 000 €)*

- Virement d'un montant de 1 200 000 € opéré par décision administrative n° **2025-304-263** en date du 18 novembre 2025.

Chapitre d'origine :

Chapitre 936 - « Action économique »

Code fonctionnel 61 – « Interventions économiques transversales »

*Nature comptable 657382 - « Subventions de fonctionnement aux organismes publics – Autres établissements publics–Organismes publics divers »
(- 1 200 000 €)*

Chapitre bénéficiaire :

Chapitre 937 - « Environnement »

Code fonctionnel 76 – « Préservation du patrimoine naturel et gestion des risques technologiques »

*Nature comptable 657381 - « Subventions de fonctionnement aux organismes publics - Autres établissements publics – Autres établissements publics locaux »
(+ 1 200 000 €)*

- Virement d'un montant de 520 000 € opéré par décision administrative n° **2025-305-264** en date du 18 novembre 2025.

Chapitre d'origine :

*Chapitre 936 - « Action économique »
Code fonctionnel 65 – « Insertion économique et économie sociale et solidaire »
Nature comptable 657382 - « Subventions de fonctionnement aux organismes publics – Autres établissements publics–Organismes publics divers »
(- 520 000 €)*

Chapitre bénéficiaire :

*Chapitre 930 - « Services généraux »
Code fonctionnel 020 – « Administration générale de la collectivité »
Nature comptable 62268 - « Autres honoraires, conseils... »
(+ 520 000 €)*

- Virement d'un montant de 190 000 € opéré par décision administrative n° **2025-307-266** en date du 18 novembre 2025.

Chapitre d'origine :

*Chapitre 936 - « Action économique »
Code fonctionnel 6318 – « Autres »
Nature comptable 657382 - « Subventions de fonctionnement aux organismes publics – Autres établissements publics–Organismes publics divers »
(- 190 000 €)*

Chapitre bénéficiaire :

*Chapitre 935 - « Aménagement des territoires et habitat »
Code fonctionnel 510–« Services communs »
Nature comptable 6233 - « Foires et expositions »
(+ 190 000 €)*

- Virement d'un montant de 40 000 € opéré par décision administrative n° **2025-336-276** en date du 21 novembre 2025.

Chapitre d'origine :

*Chapitre 936 - « Action économique »
Code fonctionnel 6318 – « Autres »
Nature comptable 657382 - « Subventions de
fonctionnement aux organismes publics – Autres
établissements publics–Organismes publics divers »
(- 40 000 €)*

Chapitre bénéficiaire :

*Chapitre 937 - « Environnement »
Code fonctionnel 71 – « Actions transversales
»
Nature comptable 65748 - « Charges
d'interventions pour compte propre –
Subventions – Subventions de
fonctionnement aux personnes, aux
associations et aux autres organismes de
droit privé -Autres personnes de droit privé »
(+ 40 000 €)*

- Virement d'un montant de 35 000 € opéré par décision administrative n° **2025-337-277** en date du 21 novembre 2025.

Chapitre d'origine :

*Chapitre 936 - « Action économique »
Code fonctionnel 6318 – « Autres »
Nature comptable 657382 - « Subventions de
fonctionnement aux organismes publics – Autres
établissements public - Organismes publics divers »
(- 35 000 €)*

Chapitre bénéficiaire :

*Chapitre 937 - « Environnement »
Code fonctionnel 7213 – « Tri, valorisation et
traitement des déchets »
Nature comptable 65748 - « Charges
d'interventions pour compte propre –
Subventions – Subventions de
fonctionnement aux personnes, aux
associations et aux autres organismes de
droit privé -Autres personnes de droit privé »
(+ 35 000 €)*

- Virement d'un montant de 707 000 € opéré par décision administrative n° **2025-347-285** en date du 26 novembre 2025.

Chapitre d'origine :

*Chapitre 936 - « Action économique »
Code fonctionnel 6318 – « Autres »
Nature comptable 657382 - « Subventions de
fonctionnement aux organismes publics – Autres
établissements publics–Organismes publics divers »*

(- 707 000 €)

Chapitre bénéficiaire :

*Chapitre 938 - « Transports »
Code fonctionnel 828 – « Autres transports »
Nature comptable 65733 - « Charges
d'interventions pour compte propre –
Subventions – Subventions de
fonctionnement aux organismes publics -
Départements »
(+ 707 000 €)*

- Virement d'un montant de 4 800 000 € opéré par décision administrative n° **2025-350-288** en date du 26 novembre 2025.

Chapitre d'origine :

*Chapitre 941 - « Autres impôts et taxes »
Nature comptable 73918 - « Autres reversements et
restitutions sur fiscalité locale »
(- 4 800 000 €)*

Chapitre bénéficiaire :

*Chapitre 940 - « Impositions directes »
Nature comptable 7392222 - « Fonds de
péréquations des ressources – Fonds de
solidarité régionale entre les régions et le
département de Mayotte »
(+ 4 800 000 €)*

- Virement d'un montant de 248 000 € opéré par décision administrative n° **2025-352-290** en date du 26 novembre 2025.

Chapitre d'origine :

*Chapitre 932 - « Enseignement, formation
professionnelle et apprentissage »
Code fonctionnel 27 – « Formation sanitaire et sociale
»
Nature comptable 65131 - « Bourses »
(- 248 000 €)*

Chapitre bénéficiaire :

*Chapitre 940 - « Impositions directes »
Nature comptable 7392222 - « Fonds de
péréquation des ressources »
(+ 248 000 €)*

Comme indiqué, ces informations sont données en application de l'instruction budgétaire et comptable M 57. Le tableau annexé à la présente communication récapitule les 17 virements opérés en cours d'exercice.

DE				VERS				
Imputation budgétaire source				Imputation budgétaire de destination				
Chapitre d'origine	Intitulé du chapitre d'origine	Code fonctionnel d'origine	Intitulé du code fonctionnel d'origine	Chapitre bénéficiaire	Intitulé du chapitre bénéficiaire	Code fonctionnel bénéficiaire	Intitulé du code fonctionnel bénéficiaire	Montant
908	TRANSPORTS	822	TRANSPORT FERROVIAIRE	904	SANTÉ ET ACTION SOCIALE	4238	AUTRES ACTIONS EN FAVEUR DES PERSONNES AGÉES	372 000,00
908	TRANSPORTS	822	TRANSPORT FERROVIAIRE	907	ENVIRONNEMENT	758	AUTRES ACTIONS	2 800 000,00
908	TRANSPORTS	822	TRANSPORT FERROVIAIRE	906	ACTION ÉCONOMIQUE	6318	AUTRES	500 000,00
908	TRANSPORTS	822	TRANSPORT FERROVIAIRE	905	AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES ET HABITAT	553	AIDE À L'ACCÈSSION À LA PROPRIÉTÉ	1 400 000,00
908	TRANSPORTS	87	CIRCULATIONS DOUCES	906	ACTION ÉCONOMIQUE	67	RECHERCHE ET INNOVATION	2 000 000,00
908	TRANSPORTS	87	CIRCULATIONS DOUCES	905	AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES ET HABITAT	515	OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT	7 500 000,00
908	TRANSPORTS	820	SERVICES COMMUNS	906	ACTION ÉCONOMIQUE	67	RECHERCHE ET INNOVATION	3 730 500,00
908	TRANSPORTS	852	GARES ET AUTRES INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES	901	SÉCURITÉ	11	POLICE, SÉCURITÉ, JUSTICE	2 000 000,00
908	TRANSPORTS	87	CIRCULATIONS DOUCES	907	ENVIRONNEMENT	758	AUTRES ACTIONS	1 733 000,00
908	TRANSPORTS	852	GARES ET AUTRES INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES	905	AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES ET HABITAT	555	LOGEMENT SOCIAL	8 300 000,00
908	TRANSPORTS	852	GARES ET AUTRES INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES	905	AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES ET HABITAT	553	AIDE À L'ACCÈSSION À LA PROPRIÉTÉ	3 500 000,00
908	TRANSPORTS	852	GARES ET AUTRES INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES	905	AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES ET HABITAT	52	POLITIQUE DE LA VILLE	1 200 000,00
908	TRANSPORTS	852	GARES ET AUTRES INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES	905	AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES ET HABITAT	552	AIDE AU SECTEUR LOCATIF	230 000,00
908	TRANSPORTS	852	GARES ET AUTRES INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES	907	ENVIRONNEMENT	758	AUTRES ACTIONS	4 000 000,00
908	TRANSPORTS	852	GARES ET AUTRES INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES	906	ACTION ÉCONOMIQUE	633	DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE	510 000,00
908	TRANSPORTS	843	VOIRIE DÉPARTEMENTALE	905	AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES ET HABITAT	515	OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT	18 301 000,00
908	TRANSPORTS	87	CIRCULATIONS DOUCES	905	AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES ET HABITAT	518	AUTRES ACTIONS D'AMÉNAGEMENT URBAIN	494 813,00
908	TRANSPORTS	87	CIRCULATIONS DOUCES	905	AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES ET HABITAT	52	POLITIQUE DE LA VILLE	1 800 000,00
908	TRANSPORTS	87	CIRCULATIONS DOUCES	905	AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES ET HABITAT	54	ESPACE RURAL ET AUTRES ESPACES DE DÉVELOPPEMENT	2 000 000,00
908	TRANSPORTS	87	CIRCULATIONS DOUCES	907	ENVIRONNEMENT	731	POLITIQUE DE L'EAU	1 100 000,00
908	TRANSPORTS	845	VOIRIE COMMUNALE	904	SANTÉ ET ACTION SOCIALE	425	PERSONNES HANDICAPÉES	1 500 000,00
908	TRANSPORTS	852	GARES ET AUTRES INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES	904	SANTÉ ET ACTION SOCIALE	424	PERSONNES EN DIFFICULTÉ	1 500 000,00
908	TRANSPORTS	852	GARES ET AUTRES INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES	905	AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES ET HABITAT	515	OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT	3 500 000,00
908	TRANSPORTS	849	SÉCURITÉ ROUTIÈRE	905	AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES ET HABITAT	555	LOGEMENT SOCIAL	2 000 000,00
908	TRANSPORTS	88	USAGES MULTIMODALES	905	AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES ET HABITAT	553	AIDE À L'ACCÈSSION À LA PROPRIÉTÉ	350 000,00
908	TRANSPORTS	843	VOIRIE DÉPARTEMENTALE	903	CULTURE, VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS	325	AUTRES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS OU DE LOISIRS	1 200 000,00
908	TRANSPORTS	822	TRANSPORT FERROVIAIRE	902	ENSEIGNEMENT, FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE	268	AUTRES SERVICES ANNEXES DE L'ENSEIGNEMENT	6 380 000,00
908	TRANSPORTS	822	TRANSPORT FERROVIAIRE	900	SERVICES GÉNÉRAUX	042	ACTIONS INTERRÉGIONALES	180 000,00
908	TRANSPORTS	843	VOIRIE DÉPARTEMENTALE	907	ENVIRONNEMENT	758	AUTRES ACTIONS	2 900 000,00
908	TRANSPORTS	845	VOIRIE COMMUNALE	905	AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES ET HABITAT	518	AUTRES ACTIONS D'AMÉNAGEMENT URBAIN	181 675,00
908	TRANSPORTS	854	PORTS ET AUTRES INFRASTRUCTURES PORTUAIRES	906	ACTION ÉCONOMIQUE	65	INSERTION ÉCONOMIQUE ET ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE	650 000,00
908	TRANSPORTS	822	TRANSPORT FERROVIAIRE	906	ACTION ÉCONOMIQUE	61	INTERVENTIONS ÉCONOMIQUES TRANSVERSALES	2 500 000,00
908	TRANSPORTS	822	TRANSPORT FERROVIAIRE	900	SERVICES GÉNÉRAUX	020	ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA COLLECTIVITÉ	1 000 000,00
908	TRANSPORTS	854	PORTS ET AUTRES INFRASTRUCTURES PORTUAIRES	902	ENSEIGNEMENT, FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE	222	LYCÉES PUBLICS	748 000,00
908	TRANSPORTS	838	AUTRES TRANSPORTS	905	AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES ET HABITAT	57	TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION	1 900 000,00
922	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	-	-	921	TAXES NON AFFECTÉES	-	PRESERVATION DU PATRIMOINE NATUREL ET GESTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES	3 000 000,00
908	TRANSPORTS	822	TRANSPORT FERROVIAIRE	907	ENVIRONNEMENT	76	AUTRES ACTIONS	4 200 000,00
908	TRANSPORTS	820	SERVICES COMMUNS	902	ENSEIGNEMENT, FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE	222	LYCÉES PUBLICS	5 875 500,00

DE				VERS				Montant
Imputation budgétaire source				Imputation budgétaire de destination				
Chapitre d'origine	Intitulé du chapitre d'origine	Code fonctionnel d'origine	Intitulé du code fonctionnel d'origine	Chapitre bénéficiaire	Intitulé du chapitre bénéficiaire	Code fonctionnel bénéficiaire	Intitulé du code fonctionnel bénéficiaire	
006	ACTION ECONOMIQUE	6318	AUTRES	037	ENVIRONNEMENT	728	AUTRES ACTIONS	165 000,00
036	ACTION ECONOMIQUE	6318	AUTRES	037	ENVIRONNEMENT	7211	ACTIONS DE PREVENTION ET DE SENSIBILISATION	75 000,00
032	ENSEIGNEMENT, FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE	27	FORMATION SANITAIRE ET SOCIALE	034	SANTE ET ACTION SOCIALE	424	PERSONNES EN DIFFICULTE	800 000,00
032	ENSEIGNEMENT, FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE	27	FORMATION SANITAIRE ET SOCIALE	031	SECURITE	19	AUTRES INTERVENTIONS DE PROTECTIONS DES PERSONNES ET DES BIENS	150 000,00
032	ENSEIGNEMENT, FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE	27	FORMATION SANITAIRE ET SOCIALE	034	SANTE ET ACTION SOCIALE	424	PERSONNES EN DIFFICULTE	650 000,00
032	ENSEIGNEMENT, FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE	27	FORMATION SANITAIRE ET SOCIALE	034	SANTE ET ACTION SOCIALE	418	AUTRES ACTIONS	164 000,00
032	ENSEIGNEMENT, FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE	27	FORMATION SANITAIRE ET SOCIALE	030	SERVICES GENERAUX	020	ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE	500 000,00
032	ENSEIGNEMENT, FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE	27	FORMATION SANITAIRE ET SOCIALE	031	SECURITE	19	AUTRES INTERVENTIONS DE PROTECTIONS DES PERSONNES ET DES BIENS	138 000,00
032	ENSEIGNEMENT, FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE	27	FORMATION SANITAIRE ET SOCIALE	030	SERVICES GENERAUX	020	ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE	1 182 000,00
036	ACTION ECONOMIQUE	61	INTERVENTIONS ECONOMIQUES TRANSVERSALES	037	ENVIRONNEMENT	76	PRESERVATION DU PATRIMOINE NATUREL ET GESTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUE	1 200 000,00
036	ACTION ECONOMIQUE	66	INSERTION ECONOMIQUE ET ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDARITE	030	SERVICES GENERAUX	020	ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE	520 000,00
036	ACTION ECONOMIQUE	6318	AUTRES	035	AMENAGEMENT DES TERRITOIRES ET HABITAT	510	SERVICES COMMUNS	100 000,00
036	ACTION ECONOMIQUE	6318	AUTRES	037	ENVIRONNEMENT	71	ACTIONS TRANSVERSALES	40 000,00
036	ACTION ECONOMIQUE	6318	AUTRES	037	ENVIRONNEMENT	7213	TRI, VULGARISATION ET TRAITEMENT DES DECHETS	35 000,00
036	ACTION ECONOMIQUE	6318	AUTRES	038	TRANSPORTS	828	AUTRES TRANSPORTS	707 000,00
041	AUTRES IMPOTS ET TAXES	-	-	040	IMPOSITIONS DIRECTES	-	-	4 800 000,00
032	ENSEIGNEMENT, FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE	27	FORMATION SANITAIRE ET SOCIALE	040	IMPOSITIONS DIRECTES	-	-	248 000,00
TOTAL DES VIREMENTS DE CREDITS AU SEIN DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT								11 564 000,00
DEPENSES REELLES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (BUDGET 2020)								4 483 839 000,00
POURCENTAGE DE VIREMENTS PAR RAPPORT AUX DEPENSES REELLES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT								0.3%

EXECUTION DES DEPENSES SECTORIELLES (Tome 2)

1.Exécution des dépenses sectorielles par programme et par action

1.1. Le budget d'investissement

TABLEAUX DE SYNTHÈSE PAR CHAPITRE

En M€

Chapitres	Autorisations de programme					
	CFU 2024 Affectations	BP 2025	BS + Mouvements	Total ouvert	CFU 2025 Affectations	% Evolution CFU 2025 / CFU 2024
900 - Services généraux	33,066	25,176	2,250	27,426	27,269	82,47%
900-5 - Gestion des fonds européens	15,528	42,904	4,500	47,404	47,187	303,89%
901 -Sécurité	16,800	16,800	-	16,800	16,800	100,00%
902 - Enseignement, form. pro. et apprentissage	1 129,691	984,210	66,100	1 050,310	1 047,207	92,70%
903 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	113,480	96,155	3,500	99,655	99,646	87,81%
904 - Santé et action sociale	23,538	23,220	-3,000	20,220	20,067	85,25%
905 - Aménagement des territoires et habitat	225,949	105,004	48,000	153,004	152,959	67,70%
906 - Action économique	151,080	108,200	3,000	111,200	111,197	73,60%
907 - Environnement	92,645	73,038	3,000	76,038	68,205	73,62%
908 - Transports	1 040,888	837,904	-	837,904	761,750	73,18%
TOTAL	2 842,665	2 312,611	127,350	2 439,961	2 352,287	82,75%
hcdp	1 885,375	1 674,717	86,114	1 760,831	1 731,445	91,84%
cpr	276,128	36,489	-27,644	8,845	7,709	2,79%
pre	681,162	601,405	68,880	670,285	613,133	90,01%

En M€

Chapitres	Crédits de paiement					
	CFU 2024 Mandats	BP 2025	BS + Mouvements	Total ouvert	CFU 2025 Mandats	% Evolution CFU 2025 / CFU 2024
900 - Services généraux	36,620	34,923	4,180	39,103	38,762	105,85%
900-5 - Gestion des fonds européens	36,885	5,948	6,050	11,998	5,791	15,70%
901 - Sécurité	17,467	12,605	8,100	20,705	20,414	116,87%
902 - Enseignement, form. pro. et apprentissage	754,965	801,882	55,874	857,756	834,881	110,59%
903 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	125,869	84,740	18,400	103,140	98,121	77,96%
904 - Santé et action sociale	23,689	19,050	3,372	22,422	20,926	88,33%
905 - Aménagement des territoires et habitat	185,468	126,399	98,557	224,956	221,796	119,59%
906 - Action économique	141,408	109,050	11,291	120,341	116,003	82,03%
907 - Environnement	77,477	79,406	18,233	97,639	96,423	124,45%
908 - Transports	917,416	825,425	-111,336	714,089	695,550	75,82%
TOTAL	2 317,263	2 099,428	112,720	2 212,148	2 148,668	92,72%
hcdp	1 375,897	1 368,329	84,010	1 452,339	1 396,707	101,51%
cdp	0,438	0,200	-0,194	0,006	0,001	0,14%
cpj	8,764	2,766	-1,500	1,266	1,951	22,26%
cpr	846,996	648,196	-39,608	608,588	571,708	67,50%
pre	85,168	79,937	70,013	149,950	178,302	209,35%

CHAPITRE 900 - SERVICES GÉNÉRAUX						
En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2024	27,530	5,600	33,130	33,066	120,11%
	2025	25,176	2,250	27,426	27,269	108,31%
CP	Rappel 2024	29,940	7,856	37,796	36,620	122,31%
	2025	34,923	4,180	39,103	38,762	110,99%

02 - Administration générale

20 - Administration générale de la collectivité

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2024	25,440	5,600	31,040	31,040	122,01%
	2025	24,003	2,250	26,253	26,253	109,37%
CP	Rappel 2024	28,240	7,076	35,316	34,577	122,44%
	2025	33,703	3,582	37,285	36,974	109,71%

Programme : Moyens des services (hors informatique)

Action : Travaux

Les autorisations de programme sont affectées à hauteur de **1,000 M€**.

Les sites régionaux ont fait l'objet de travaux d'aménagement, d'équipement et d'adaptation au cours de cette année afin de permettre un fonctionnement optimisé des bâtiments (travaux de reprise des portes sur les deux bâtiments, travaux de mise à niveau du restaurant, remplacement de stores notamment).

La consommation en crédits de paiement s'établit à **7,159 M€**. Ce montant est essentiellement lié au projet de rénovation Barbet/Vaneau. Sur 2025, ce montant a permis de verser les avances aux titulaires et au sous-traitants ainsi que les premières situations de travaux.

Action : Mobilité

En 2025, la totalité du budget voté pour 2025, **1,348 M€** d'autorisations de programme destinées au financement du verdissement de la flotte automobile de la Région, ont a été affectées. Ces crédits ont permis le financement de plusieurs véhicules pour le parc automobile du Siège, dont 26 berlines électriques pour la conduite d'autorité et 8 citadines électriques pour le pool mutualisé, ainsi que l'acquisition de 5 véhicules pour les BRS et l'achat de 12 vélos à assistance électriques. Par ailleurs, un virement de crédits à hauteur **0,424 M€** (du code 500 vers le code 1500) a été nécessaire pour garantir le paiement des factures correspondant à l'achat de véhicules en 2024 et livrés en 2025.

La consommation en crédits de paiement s'établit à **1,771 M€**.

Action : Matériel et mobilier

Les autorisations de programme ouvertes au budget primitif 2025 sont affectées à hauteur de **0,755 M€**. Cette enveloppe a été utilisée notamment, pour la poursuite de l'acquisition de matériel pour l'événementiel et le RIE, de mobilier administratif et de mobilier extérieur.

La consommation en crédits de paiement sur cette imputation s'établit à hauteur de **0,671 M€**.

Chapitre 900	Autorisations de programme		Crédits de paiement	
	BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
02 : Administration générale	24 176 000,00	26 426 000,00	33 793 000,00	37 099 347,40
04 : Coopération décentralisée et actions interrégionales, européennes et internationales	1 000 000,00	843 000,00	1 130 000,00	1 662 309,15
TOTAL	25 176 000,00	27 269 000,00	34 923 000,00	38 761 656,55
HP	25 176 000,00	27 269 000,00	34 673 000,00	38 277 498,00
PR			250 000,00	484 158,55

Chapitre 900		Autorisations de programme		Crédits de paiement	
		BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
02 - Administration générale					
020 - Administration générale de la collectivité					
Programme Moyens des services (hors informatique)	HP020-001	3 103 000,00	3 103 000,00	13 368 000,00	9 601 891,79
Travaux	10200101	1 000 000,00	1 000 000,00	11 000 000,00	7 159 232,55
Mobilité	10200102	1 348 000,00	1 348 000,00	1 348 000,00	1 771 874,48
Matériel et mobilier	10200103	755 000,00	755 000,00	1 000 000,00	670 784,76
Dépôts et cautionnements versés	10200104			20 000,00	
Programme Moyens informatiques des services	HP020-002	20 700 000,00	22 950 000,00	19 900 000,00	26 961 487,33
Equipement informatique	10200201	1 500 000,00	1 700 000,00	2 000 000,00	1 723 885,80
Développement de logiciels et progiciels	10200202	16 500 000,00	18 550 000,00	15 700 000,00	21 943 618,09
Assistance informatique Pacte	10200203	200 000,00	200 000,00	200 000,00	716 466,12
Transformation numérique - SMART services	10200204	2 500 000,00	2 500 000,00	2 000 000,00	2 331 575,59
Smart Région Avenir Numérique	10200205				245 941,73
Programme Communication institutionnelle	HP020-029	200 000,00	200 000,00	435 000,00	410 856,06
Information	10202901	200 000,00	200 000,00	435 000,00	410 856,06
TOTAL		24 003 000,00	26 253 000,00	33 703 000,00	36 974 235,18
	HP	24 003 000,00	26 253 000,00	33 703 000,00	36 974 235,18

Action : Dépôts et cautionnements versés

Cette action dotée uniquement en crédits de paiement pour un montant de **0,020 M€** n'a pas été consommée en 2025.

Programme : Moyens informatiques des services

Les investissements de l'année 2025 ont permis la poursuite de plusieurs grands programmes dont les travaux de modernisation du SI Finances, le lancement de plusieurs nouvelles briques du SI RH dont Stella nouvel outil de l'évaluation annuel, le déploiement de nouveaux SI Lycées, ainsi que la finalisation de la refonte du SI form pro (notamment autour du SI gestion des Appels d'Offres de la Formation Professionnelle) et du SI Feader, le développement des solutions de pilotage décisionnel au service de la performance et de l'évaluation des politiques publiques. Ils ont également permis de consolider la phase d'industrialisation du programme IA, lancé autour d'une phase de démonstrateur en 2023, pour préparer la phase 3 consistant au déploiement de solutions pour tous les agents dans leur quotidien professionnel : cette phase de déploiement large est engagée depuis la fin d'année 2025. Ce programme, orienté par la ligne directrice "pour une adoption utile et maîtrisée de l'IA" vise à mettre à profit les techniques d'intelligence artificielle, en complément des technologies déjà présentes à la Région, pour développer de nouveaux services aux usagers et faciliter le travail des agents. Cette ligne directrice traduit la priorité donnée à l'intégration concrète de l'intelligence artificielle dans le travail quotidien des agents, en assurant qu'elle est utilisée là où elle apporte une réelle valeur (utilité) et que l'utilisation de ces outils est maîtrisée par les agents. Un effort particulier a été poursuivi autour du chantier de simplification de l'action publique. Les solutions de pilotage décisionnel, le renforcement des flux de données, des outils de gouvernance de la donnée sont quelques exemples d'actions qui concourent à permettre la simplification à la fois pour les usagers et les agents et à l'industrialisation des pratiques pour améliorer la résilience et la performance de la production des services publics régionaux. Ce chantier de long terme sera poursuivi sur la même tendance en 2026.

Action : Equipement informatique

Les affectations sur cette action s'établissent à **1,700 M€** et ont permis :

- de couvrir les besoins induits par l'augmentation des flux réseaux et la modification des conditions de travail liés à la dématérialisation, au développement du travail à distance et aux nouveaux usages autour de l'IA Générative ;
- d'optimiser des serveurs d'application et de stockage à des fins de meilleure qualité de service et de résilience dans le cadre de la mise en conformité NIS2 ;
- la mise en place de lien fibre internet robustes et redondés ;
- le renouvellement des postes de travail dans le cadre du passage à Windows 11 ;
- la modernisation de nouvelles salles de réunion, l'amélioration de la qualité et de la redondance de nos sauvegardes, la mise à jour d'un plan de reprise d'infrastructures et d'un wifi visiteurs ont aussi contribué à améliorer la qualité de nos infrastructures.

La consommation en crédits de paiements est de **1,724 M€** sur cette action.

Action : Développement de logiciels et progiciels

Il a été affecté un montant total de **18,550 M€**.

Les projets se sont notamment tournés vers une simplification des processus et des actions au bénéfice des usagers et agents régionaux. On peut citer les besoins ainsi couverts pour le pôle lycées, le secrétariat général, l'agence Oriane, etc. Cette dotation a permis d'engager les dépenses suivantes :

- déployer les stratégies métiers sur les applications informatiques et les services numériques ;
- contribuer à la modernisation des infrastructures informatiques de la Région ;
- poursuivre des actions de sécurisation (notamment l'agrandissement du périmètre du SOC) ;
- mettre à jour des licences (base de données, travail collaboratif, etc.) ;
- déployer le programme IA désormais entré en phase de déploiement massif d'outils à tous les agents mais aussi pour les Franciliens comme avec l'IA Oriane;
- renouveler les licences Microsoft ;
- continuer et lancer différents chantiers en matière de cybersécurité, notamment le suivi de la cybercaserne Urgence Cyber IdF, de campagnes de sensibilisation à destination des agents, d'un

- SOC, d'un observatoire du risque Cyber des collectivités et de leurs fournisseurs, d'un CDN et d'un EDR, complétés par une modernisation importante de nos serveurs et infrastructures ;
- poursuivre l'ouverture des données en open data dans une logique de développement d'offres servicielles pour les usagers ;
- initialiser une démarche systématique de gouvernance de la donnée, et l'outillage correspondant (outils de data management), pour décloisonner l'action publique et faciliter son pilotage stratégique par le développement d'indicateurs transverses.

La consommation en crédits de paiements est de **21,944 M€**.

Action : Assistance informatique Pacte

Il a été affecté un montant total de **0,200 M€** dans le cadre du Pacte Régional d'investissement dans les compétences (PRIC) pour le projet de SI de la formation professionnelle. En 2025, les crédits PRIC ont permis de finaliser la modernisation du SI de la formation professionnelle, en consolidant les évolutions engagées : généralisation de l'émargement numérique, optimisation de l'exécution des marchés, et maintien de l'interface AGORA. La Carte des Compétences Régionales a également été stabilisée dans ses usages.

En crédits de paiements, il a été enregistré une consommation de **0,716 M€** en mandatement.

Action : Transformation numérique - SMART services

Il a été affecté un montant de **2,500 M€**.

Les affectations ont permis en 2025 la poursuite du développement et du maintien en condition opérationnelle de la plateforme Ile-de-France Smart Services, en particulier la maintenance évolutive, et l'accompagnement des usagers, partenaires et agents, nécessaires au fonctionnement des services numériques régionaux. Elles ont également permis d'assurer les travaux techniques structurants, dont la montée de version du cœur technologique, indispensables à la sécurité, à la performance et à la conformité de la plateforme dans la perspective de la migration vers le prochain hébergeur (qui sera finalisé en 2026). L'année 2025 a également vu la consolidation des démarches participatives avec la 2^e édition du Budget Participatif Handicap, enregistrant plus de 350 propositions et le Budget Participatif Ecologique avec plus de 100 000 votes, et la poursuite du développement du portail Développeur et des API favorisant l'ouverture des données régionales. Par ailleurs, les travaux de la Fabrique ont été poursuivis et ont permis en 2025 de produire de nouveaux services en autonomie, dans la continuité des réalisations antérieures telles que Natura 2000 ou Terrain des Jeux, tout en renforçant les capacités no code et les mécanismes d'industrialisation de la production de services numériques

En crédits de paiements, il a été enregistré une consommation de **2,332 M€** en mandatement.

Action : Smart Région Avenir Numérique

Pour 2025, cette action a fait l'objet d'aucune affectation en autorisations de programme.

En crédits de paiements, il a été enregistré une consommation de **0,246 M€** en mandatement.

Les engagements ont couvert les coûts de maintenance, d'hébergement, de supports usagers pour les besoins des différentes plateformes numériques ainsi que les travaux d'audits et de mise en conformité avec l'obligation d'accessibilité numérique pour tous les publics.

Programme : Communication institutionnelle

Action : Information

0,200 M€ en autorisations de programme ont été affectés sur l'exercice 2025

Ce budget permet d'assurer la visibilité de l'action régionale sur le terrain et l'information des Franciliens sur les chantiers impliquant la Région. Il recouvre les actions de signalétique régionale par le biais des panneaux de chantier et des équipements pérennes d'identification du territoire, du patrimoine francilien ou d'entrées de ville.

0,411 M€ de crédits de paiement ont été mandatés.

21 - Personnel non ventilé

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2024	0,130	-	0,130	0,130	100,00%
	2025	0,173	-	0,173	0,173	100,00%
CP	Rappel 2024	0,090	-	0,090	0,070	77,88%
	2025	0,090	0,060	0,150	0,125	139,01%

Programme : Amélioration de l'environnement professionnel

Action : Intégration professionnelle et maintien dans l'emploi des personnes handicapées

La convention avec le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP), adoptée par délibération n° CP 2022-052 du 28 janvier 2022, a été renouvelée pour trois ans pour la période 2022-2024.

Les autorisations de programme prévues en 2025 ont été entièrement affectées à hauteur de 0,173 M€ et les crédits de paiement ont été consommés à hauteur de à 0,125 M€. Le rythme de dépenses est conforme au plan défini avec le fonds, et il montre le dynamisme et le volontarisme de la collectivité en matière d'accompagnement du handicap. La consommation de cette ligne dépend des demandes d'aménagements de poste validées par le service prévention, d'où quelques décalages de consommation pouvant intervenir.

Il convient de noter que la Région continue de bénéficier d'une exonération de la cotisation au Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP) du fait du dépassement du seuil minimum d'emploi d'agents en situation de handicap, résultat d'une politique volontariste menée depuis plusieurs années. En 2025, le taux d'emploi de personnes en situation de handicap était de 10,22%, alors que le seuil réglementaire est de 6%.

Chapitre 900		Autorisations de programme		Crédits de paiement	
		BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
02 - Administration générale					
021 - Personnel non ventilé					
Programme Amélioration de l'environnement professionnel	HP021-009	173 000,00	173 000,00	90 000,00	125 112,22
Intégration professionnelle et maintien dans l'emploi des personnes handicapées	10200901	173 000,00	173 000,00	90 000,00	125 112,22
TOTAL		173 000,00	173 000,00	90 000,00	125 112,22
	HP	173 000,00	173 000,00	90 000,00	125 112,22

22 - Information, communication, publicité

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2024	0,260	0,400	0,660	0,660	253,85%
	2025	-	-	-	-	-
CP	Rappel 2024	0,260	0,230	0,490	0,205	78,89%
	2025	-	-	-	-	-

04 - Coopération décentralisée et actions interrégionales, européennes et internationales

042 - Actions interrégionales

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2024	0,400	-0,100	0,300	0,300	75,00%
	2025	-	-	-	-	-
CP	Rappel 2024	0,250	-	0,250	0,185	74,03%
	2025	0,250	0,238	0,488	0,484	193,66%

Programme : Aménagement et développement durable - Coopération interrégionale

Action : Actions interrégionales

Considérant le recalage avec l'Etat du planning d'adoption du projet de contrat de plan interrégional Vallée de la Seine 2023-2027, il n'a pas été possible de voter les premières affectations dès cette année. En conséquence, l'enveloppe d'AP allouée au budget supplémentaire 2025 de 0,100 M€ a été remise à disposition pour redéploiement au bénéfice d'un autre pôle. La consommation en crédits de paiement est de **0,484 M€** (versés au titre de projets contractualisés dans le cadre du CPIER 2015-2020), soit une surconsommation de 194 % par rapport à l'enveloppe allouée au BP (0,250 M€), rendue possible par le transfert de crédits opérés au bénéfice du secteur de l'Aménagement.

045 - Actions internationales

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2024	-	-	-	-	-
	2025	1,000	-	1,000	0,843	84,30%
CP	Rappel 2024	-	-	-	-	-
	2025	0,880	0,300	1,180	1,178	133,88%

Programme : Actions internationales

Action : Fonds d'intervention d'urgence humanitaire et climatique

Initialement doté en AP de 0,350 M€, le fonds d'intervention d'urgence humanitaire et climatique a été mobilisé à hauteur de **0,300 M€** pour l'aide humanitaire à la population ukrainienne en réhabilitant et équipant un centre de protection civile ainsi qu'un institut professionnel médical dans les Oblasts de Kyiv et de Tchernihiv. La Région a également apporté son soutien au projet AL-MASAR conçu par l'HAMAP en fournissant deux véhicules tout-terrain de type pickup à benne ouverte adaptés au transport sécurisé d'explosifs afin de sécuriser et réhabiliter des territoires pollués dans les gouvernorats de Liban-Sud notamment. Un transfert depuis cette ligne a été opéré vers le PTNUM pour un montant de 0,050 M€.

Doté initialement de 0,360 M€, les crédits de paiements ont été mobilisés en 2025 à hauteur de **0,819 M€**

Chapitre 900	Autorisations de programme		Crédits de paiement	
	BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
04 - Coopération décentralisée et actions interrégionales, européennes et internationales				
042 - Actions interrégionales				
Programme Aménagement et développement durable - Coopération interrégionalePR042-001			250 000,00	484 158,55
Actions interrégionales40400101S			250 000,00	484 158,55
TOTAL			250 000,00	484 158,55
PR			250 000,00	484 158,55

afin d'honorer les engagements pris par la Région depuis 2022 ; aide d'urgence aux populations rurales de la province de Kaboul, reconstruction et de réhabilitation des infrastructures essentielles touchées par les séismes de février 2023 en Turquie et la Syrie, réhabilitation/reconstruction des habitats sinistrés au Maroc, aide humanitaire pour l'oblast de Tchernihiv en Ukraine...

Ces versements ont été rendus possible grâce à un redéploiement de crédits depuis le Pôle MAJI pour un montant de 0,300 M€ et la fongibilité des crédits de paiements au sein du programme Actions internationales.

Action : Dispositif actions internationales

Dans le cadre de la simplification, cette ligne budgétaire dotée de **0,650 M€** en autorisations de programmes comprends désormais, la coopération décentralisée, le fonds de soutien aux minorités du Moyen-Orient et le dispositif Actions internationales. Elle a été consommée à hauteur de **0,543 M€**. Un transfert depuis cette ligne a été opéré vers le PTNUM pour un montant de 0,107 M€.

Dans le volet coopération internationale mobilisé à hauteur de 0,488 M€, la Région a financé l'université Franco-Arménienne d'Erevan (UFAR) afin qu'elle puisse disposer d'espaces de travail modernes, efficaces et accessibles aux étudiants porteurs de handicap. Les crédits d'investissement ont également été mobilisés pour compléter ou prolonger des actions conduites dans le cadre de projets de coopération cofinancés par l'AFD en fonctionnement : ainsi la Région a financé les équipements pour un projet pilote de collecte des déchets à Erevan ainsi que l'aménagement de la pépinière d'Abobo et des travaux éco-responsables dans les lycées partenaires du projets TEECO à Abidjan.

Dans le volet Dispositif Actions internationales mobilisé à hauteur de 0,055 M€, la Région a soutenu le projet d'installation d'adduction d'eau potable alimentée par l'énergie solaire en zone rurale en Côte d'Ivoire.

Doté initialement de 0,520 M€, la consommation des crédits de paiements en 2025 s'élève à **0,297 M€** et permet le versement de subventions allouées depuis 2020.

Action : Aide à la reconstruction

Dans le cadre de la simplification budgétaire mise en place en 2024, cette ligne n'est plus abondée en autorisations de programme ni en crédits de paiements. Cette action a été mobilisée à hauteur de **0,033 M€** afin d'honorer l'engagement pris par la Région en 2023 dans le projet de renforcement d'un réseau de santé à Beyrouth Mont Liban. Ce paiement est rendu possible grâce à la fongibilité des crédits de paiements depuis le dispositif actions internationales. A la fin de l'exercice 2025, il n'y a plus de RAM sur cette action : l'ensemble des versements des subventions ayant été effectués.

Action : Fonds de soutien aux minorités du Moyen-Orient

Dans le cadre de la simplification budgétaire de 2024, cette ligne n'est plus abondée en autorisations de programme ni en crédits de paiements. Cette action a financé à hauteur de **0,029 M€** afin de solder projet de reconstruction du théâtre Nassibian Studio au Caire en Egypte. Ce paiement est rendu possible grâce à la fongibilité des crédits de paiements depuis le dispositif actions internationales.

048 - Autres actions

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2024	1,300	-0,300	1,000	0,936	72,01%
	2025	-	-	-	-	-
CP	Rappel 2024	1,100	0,550	1,650	1,582	143,84%
	2025	-	-	-	-	-

Chapitre 900		Autorisations de programme		Crédits de paiement	
		BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
04 - Coopération décentralisée et actions interrégionales, européennes et internationales					
045 - Actions internationales					
Programme Actions internationales	HP045-020	1 000 000,00	843 000,00	880 000,00	1 178 150,60
Fonds d'intervention d'urgence humanitaire et climatique	10402001	350 000,00	300 000,00	360 000,00	819 142,07
Dispositif actions internationales	10402002	650 000,00	543 000,00	520 000,00	297 123,91
Aide à la reconstruction	10402004				32 811,04
Fonds de soutien aux minorités du Moyen-Orient	10402007				29 073,58
TOTAL		1 000 000,00	843 000,00	880 000,00	1 178 150,60
	HP	1 000 000,00	843 000,00	880 000,00	1 178 150,60

CHAPITRE 900-5 - GESTION DES FONDS EUROPÉENS

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2024	11,000	4,641	15,641	15,528	141,16%
	2025	42,904	4,500	47,404	47,187	109,98%
CP	Rappel 2024	30,160	8,115	38,275	36,885	122,30%
	2025	5,948	6,050	11,998	5,791	97,36%

052 - FEDER

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2024	11,000	4,641	15,641	15,528	141,16%
	2025	42,904	4,500	47,404	47,187	109,98%
CP	Rappel 2024	30,160	8,115	38,275	36,885	122,30%
	2025	5,948	6,050	11,998	5,791	97,36%

Programme : Une Europe plus intelligente

Action : Améliorer les capacités de recherche et d'innovation

OSp.1.1 - Améliorer les capacités de recherche et d'innovation [10501501]

Cette ligne permet de financer des actions de soutien aux grands projets de RDI ainsi qu'aux plateformes de recherche et d'innovation. Au titre de cette action **15,331 M€** ont été affectés en autorisation de programme (AP) sur les **15,500 M€** disponibles [dont 14,224 M€ votés au BP 2025, ajustés de 1,107 M€ lors de transferts de crédits]. Ces crédits ont permis de financer six dossiers retenus dans le cadre de l'appel à projets "Plateformes de recherche – SESAME FEDER". Ces opérations visent à développer des programmes de recherche, à renforcer la coopération entre les acteurs de recherche et le monde socio-économique et à favoriser le transfert de technologie.

En crédits de paiement d'investissement (CPI), cette action a bénéficié de **0,714 M€** au BP 2025, sans aucun mandatement. L'absence de mouvement s'explique par le report des paiements sur 2026.

Action : Numérisation au bénéfice des citoyens

OSp.1.2 - Numérisation au bénéfice des citoyens [10501502]

Cette ligne a pour objectif de financer la transition numérique des territoires et des entreprises. Au titre de cette action **4,063 M€** ont été affectés en AP sur les **6,446 M€** disponibles [dont 1,720 M€ votés au BP 2025, augmentés de 3,500 M€ au BS et ajustés de 1,239 M€ lors de transfert de crédits]. Ces crédits ont permis de financer les porteurs de projets présélectionnés par les Investissements territoriaux intégrés (ITI). Parmi les dix dossiers retenus figure le projet « Proximité et qualité de service pour les habitants du territoire via la création d'outils numériques innovants » porté par la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise.

En CPI, la consommation de cette action fin 2025 s'élève à **1,139 M€** sur les **1,271 M€** votés au BP 2025. La fongibilité du code fonctionnel 052 « FEDER » a permis de financer la surconsommation. Ces crédits ont permis de financer quatre soldes de dossiers, ainsi qu'une avance dans le cadre de l'ITI Est Ensemble pour le projet « La Grande Coloc de l'Ourcq », un tiers-lieu numérique et connecté situé à Bobigny.

Chapitre 900-5	Autorisations de programme		Crédits de paiement	
	BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
052 : FEDER	42 904 000,00	47 187 176,09	5 948 000,00	5 791 130,45
TOTAL	42 904 000,00	47 187 176,09	5 948 000,00	5 791 130,45
HP	42 904 000,00	47 187 176,09	5 948 000,00	5 791 130,45

Chapitre 900-5		Autorisations de programme		Crédits de paiement	
		BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
052 - FEDER					
Programme Une Europe plus intelligente	HP052-015	15 944 000,00	19 312 014,24	1 985 000,00	1 138 997,44
Améliorer les capacités de recherche et d'innovation	10501501	14 224 000,00	15 331 388,11	714 000,00	
Numérisation au bénéfice des citoyens	10501502	1 720 000,00	3 980 626,13	1 271 000,00	1 138 997,44
Programme Une Europe plus verte	HP052-016	24 080 000,00	27 285 161,85	3 963 000,00	4 652 133,01
Rénovation thermique	10501601	9 360 000,00	10 367 834,49	842 000,00	3 555 282,89
Economie circulaire	10501603	12 200 000,00	11 500 000,00	1 899 000,00	1 096 850,12
Biodiversité	10501604	2 520 000,00	5 417 327,36	1 222 000,00	
Programme Axe interrégional	HP052-017	2 880 000,00	590 000,00		
Adaptation face aux changements climatiques et prévention des risques	10501701	720 000,00	590 000,00		
Biodiversité (Plan Seine)	10501702	2 160 000,00			
TOTAL		42 904 000,00	47 187 176,09	5 948 000,00	5 791 130,45
HP		42 904 000,00	47 187 176,09	5 948 000,00	5 791 130,45

Programme : Une Europe plus verte

Action : Rénovation thermique

OSp.2.1 - Rénovation thermique [10501601]

Cette ligne a pour objectif de financer les actions d'efficacité énergétique des logements sociaux. Au titre de cette action **10,368 M€** ont été affectés en AP sur les **10,368 M€** disponibles [*dont 9,360 M€ votés au BP 2025, augmentés de 1,008 M€ lors de transfert de crédits*]. Ces crédits ont permis de financer les porteurs de projets présélectionnés par les Investissements territoriaux intégrés (ITI). Six opérations ont été sélectionnées, dont une intitulée « Réhabilitation énergétique de la résidence Lorient à Melun ». L'objectif est de permettre la rénovation énergétique de 208 logements.

En CPI, la consommation de cette action fin 2025 s'élève à **3,555 M€** sur les **6,892 M€** [*dont 0,842 M€ votés au BP 2025, augmentés de 6,050 M€ au BS*]. ". Ces crédits ont permis de financer trois dossiers de soldes, dont un relatif à une opération portée dans le cadre de l'ITI de la Communauté de communes de Cœur d'Essonne, intitulée « CHARPENTIER ». Ce projet consiste à réhabiliter la résidence Charpentier à Saint-Michel-sur-Orge (91), afin d'améliorer le confort des habitants et la performance énergétique du bâtiment. Les travaux prévoient la rénovation des équipements et l'installation de systèmes de chauffage et de ventilation plus efficaces, dans une logique de réduction de la consommation d'énergie et d'amélioration du cadre de vie. La sous-consommation des crédits résulte d'un nombre insuffisant de demandes de paiement déposées par les porteurs de projet.

Action : Economie circulaire

OSp.2.6 - Économie circulaire [10501603]

Cette action vise à financer la création des boucles locales et l'accompagnement des territoires vers l'économie circulaire. Au titre de cette action **13,126 M€** ont été affectés en AP sur les **11,695 M€** disponibles [*dont 22,200 M€ votés au BP 2025, diminués de 0,505 M€ lors d'un transfert de crédits*]. Ces crédits ont permis de sélectionner huit opérations dans le cadre de l'appel à projets « Création et modernisation des installations de tri et de valorisation de déchets ». Ces projets ont pour objectif de favoriser la gestion des déchets et le réemploi.

En CPI, la consommation de cette action fin 2025 s'élève à **1,096 M€** sur **1,899 M€** votés au BP 2025. Ces crédits ont notamment permis de financer trois avances, dont une opération intitulée « Modernisation du centre de valorisation de déchets du BTP à Maisonnelles-en-Brie (77) ». Le projet vise à doubler la capacité de traitement du site, en valorisant des terres inertes en sables, granulats et béton bas carbone, afin de réduire l'enfouissement, soutenir l'économie circulaire et améliorer la performance environnementale du site.

Action : Biodiversité

OSp.2.7 – Biodiversité [10501604]

Cette ligne a pour objectif de financer les actions visant à rétablir un réseau écologique fonctionnel.

Au titre de cette action **5,417 M€** ont été affectés en AP sur les **5,417 M€** disponibles [*dont 2,520 M€ votés au BP 2025, augmentés de 1,000 M€ au BS et de 1,897 M€ lors de transferts de crédits*]. Ces crédits ont permis l'attribution de subvention pour les porteurs de projets présélectionnés par les ITI. Cinq dossiers ont été retenus, dont une opération visant à créer un parc urbain forestier à La Rochette (77), afin de recréer un écosystème forestier. Ils permettent également de financer le projet du Parc de l'esplanade de La Défense, le plus grand parc sur dalle de France.

En CPI, cette action a bénéficié de **1,222 M€** au BP 2025, sans aucun mandatement. L'absence de mouvement s'explique par le report des paiements sur 2026.

Programme : Axe interrégional

Action : Adaptation face aux changements climatiques et prévention des risques

OSp.2.4 - Adaptation face aux changements climatiques et prévention des risques [10501701]

Cette ligne, suivie en partenariat avec la Direction régionale et interdépartementale de l'Environnement, de l'Aménagement et des Transports (DRIEAT) a pour objectif de financer les actions visant à réduire le risque d'inondation.

Au titre de cette action **0,590 M€** ont été affectés en AP sur les **0,612 M€** disponibles [*dont 0,720 M€ votés au BP 2025, diminués de 0,108 M€ lors d'un transfert de crédits*]. Ces crédits ont permis de financer un dossier retenu dans le cadre de l'appel à projets « Inondations » présélectionné par la Direction régionale et interdépartementale de l'Environnement, de l'Aménagement et des Transports d'Île-de-France (DRIEAT). Cet appel à projets vise à soutenir des opérations contribuant aux objectifs du plan de gestion des risques d'inondation (PGRI) du bassin Seine-Normandie, en renforçant la résilience des territoires, en réduisant les risques et impacts des inondations et en mobilisant l'ensemble des acteurs concernés.

En CPI, cette action n'a bénéficié d'aucun crédit au BP 2025 et n'a fait l'objet d'aucun mandatement. L'absence de mouvement s'explique par le démarrage tardif des projets sélectionnés par la DRIEAT.

Action : Biodiversité (Plan Seine)

OSp.2.7 - Biodiversité (Plan Seine) [10501702]

Cette ligne, suivie en partenariat avec la DRIEAT a pour objectif de financer les actions de restauration, de rétablissement ou de création de continuités écologiques.

Au titre de cette action, les **2,160 M€** votés en AP au BP 2025 n'ont fait l'objet d'aucune affectation et ont été entièrement transférés vers une autre ligne.

En CPI, cette action n'a bénéficié d'aucun crédit au BP 2025 et n'a fait l'objet d'aucun mandatement.

L'absence de consommation en AP et en CPI s'explique par le démarrage tardif des projets sélectionnés par la DRIEAT.

CHAPITRE 901 - SÉCURITÉ						
En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2024	16,800	-	16,800	16,800	100,00%
	2025	16,800	-	16,800	16,800	100,00%
CP	Rappel 2024	16,300	1,168	17,468	17,467	107,16%
	2025	12,605	8,100	20,705	20,414	161,95%

11 - Police, sécurité, justice

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2024	15,300	1,500	16,800	16,800	109,80%
	2025	15,300	-	15,300	15,300	100,00%
CP	Rappel 2024	14,800	1,443	16,243	16,242	109,74%
	2025	11,405	8,050	19,455	19,164	168,03%

Programme : Bouclier de sécurité

Action : Soutien à l'implantation locale des forces de sécurité

Sur le fondement du renouvellement de la convention État-Région adoptée par délibération n° CR 212-16 du 18 novembre 2016, un montant total d'affectations de **5,477 M€** a notamment permis en 2025

- le soutien à la construction du commissariat de Police Nationale à Aulnay-sous-Bois (**1,000 M€**)
- le soutien à la sécurisation et à la restructuration de la caserne de Gendarmerie nationale Babylone à Paris (**1,000 M€**)
- l'acquisition de 12 véhicules pour la Gendarmerie nationale (**0,772 M€**) et de 14 véhicules pour la sous-direction régionale de la police des transports (**0,700 M€**)
- la sécurisation de deux sites stratégiques situés à Paris et Créteil (**0,988 M€**)

Compte tenu du budget initial voté à hauteur de 4,900 M€, un redéploiement d'autorisations de programme au sein du programme « Bouclier de sécurité » a été nécessaire pour assurer ces affectations.

Le montant des crédits de paiement mandatés en 2025 s'élève à **5,432 M€**. Ce niveau d'exécution, rendu possible par le vote d'un budget supplémentaire de 3,200 M€ correspond à des engagements de 2018 à 2024 pour les principales opérations suivantes : acomptes pour la construction du commissariat de Police nationale à Elancourt (2,721 M€), solde de l'opération relative à la rénovation et mise aux normes des locaux de la Police technique et scientifique voté en 2019 et acompte relatif à la réhabilitation des casernes de gendarmerie Vernadat et Nord à Issy-les-Moulineaux voté en 2020.

Action : Soutien à l'équipement en vidéo protection

Par délibérations CR 10-16 du 22 janvier 2016 et CP 16-132 du 18 mai 2016 relatives à la mise en place du Bouclier de Sécurité, la Région a souhaité soutenir les communes et leurs groupements (établissements publics de coopération intercommunale et établissements publics territoriaux) dans la mise en place d'équipements de vidéoprotection pour lutter contre la délinquance de voie publique.

Par ailleurs, la Région a mis en place un dispositif d'aide à l'achat d'une alarme de 100€ pour les particuliers sous conditions de ressources, dont le règlement d'intervention a été approuvé par délibération n CR2021-056 du 21 juillet 2021.

Chapitre 901	Autorisations de programme		Crédits de paiement	
	BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
11 : Police, sécurité, justice	15 300 000,00	15 300 000,00	11 405 000,00	19 164 134,20
12 : Incendie et secours	1 500 000,00	1 500 000,00	1 200 000,00	1 250 000,00
TOTAL	16 800 000,00	16 800 000,00	12 605 000,00	20 414 134,20
HP	16 800 000,00	16 800 000,00	12 605 000,00	20 414 134,20

Chapitre 901		Autorisations de programme		Crédits de paiement	
		BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
11 - Police, sécurité, justice					
Programme Bouclier de sécurité	HP11-001	15 300 000,00	15 300 000,00	11 405 000,00	19 164 134,20
Soutien à l'implantation locale des forces de sécurité	11100101	4 900 000,00	5 476 825,00	3 500 000,00	5 432 261,69
Soutien à l'équipement en vidéo protection	11100102	7 400 000,00	6 798 592,00	4 800 000,00	9 189 403,21
Soutien à l'équipement des forces de sécurité et à la sécurisation des équipements publics	11100103	3 000 000,00	3 024 583,00	1 600 000,00	3 662 412,71
Soutien à la sécurisation et à l'agrandissement d'établissements pénitentiaires	11100104			1 505 000,00	880 056,59
TOTAL		15 300 000,00	15 300 000,00	11 405 000,00	19 164 134,20
	HP	15 300 000,00	15 300 000,00	11 405 000,00	19 164 134,20

Le montant des affectations s'est élevé à **6,799 M€** en 2025 comprenant :

- le soutien à 147 collectivités pour un montant de **6,758 M€** répartis comme suit entre les départements
 - 77 (45 collectivités) : 1,773 M€
 - 78 (29 collectivités) : 1,220 M€
 - 91 (26 collectivités) : 1,138 M€
 - 92 (8 collectivités) : 0,663 M€
 - 93 (9 collectivités) : 0,354 M€
 - 94 (10 collectivités) : 0,419 M€
 - 95 (20 collectivités) : 1,190 M€
- l'aide à l'achat d'une alarme en faveur de 413 franciliens pour un montant d'affectations de **0,041 M€**

Le montant des crédits de paiement mandatés pour 2025 s'élève à **9,189 M€** ; ce niveau d'exécution en fin de gestion étant rendu possible par le vote d'un budget supplémentaire de 1,700 M€ et par des virements de crédits. A noter que 14 % des crédits de paiement ont été mobilisés pour des affectations 2025 et 86 % relèvent d'exercices antérieurs.

Action : Soutien à l'équipement des forces de sécurité et à la sécurisation des équipements publics

Par délibérations CR 10-16 du 22 janvier 2016 et CP 16-132 du 18 mai 2016 relatives à la mise en place du Bouclier de sécurité, la Région a souhaité soutenir la modernisation des polices municipales d'Île-de-France, confirmant ainsi la volonté de l'Exécutif régional de mettre tout en œuvre pour renforcer au quotidien la sécurité des Franciliens.

En 2025, un montant total d'affectations de **3,025 M€** rendu possible par redéploiement d'autorisations de programme au sein du même programme a permis de participer au financement de l'équipement des polices municipales ou intercommunales de 101 communes et EPCI répartis comme suit entre les départements :

- 77 (23 collectivités) : 0,659 M€
- 78 (17 collectivités) : 0,149 M€
- 91 (16 collectivités) : 0,101 M€
- 92 (7 collectivités) : 0,911 M€
- 93 (10 collectivités) : 0,175 M€
- 94 (6 collectivités) : 0,431 M€
- 95 (22 collectivités) : 0,599 M€

Le montant des crédits de paiement mandatés en 2025 s'élève à **3,662 M€** ; ce niveau d'exécution étant rendu possible par le vote d'un budget supplémentaire de 0,900 M€ et par des virements de crédits. 22% des crédits de paiement ont été mobilisés pour des affectations réalisées en 2025 (par exemple un acompte de 0,445 M€ pour la commune de Levallois-Perret) et 78 % relèvent d'exercices antérieurs.

Action : Soutien à la sécurisation et à l'agrandissement d'établissements pénitentiaires

En 2025, la consommation de crédits de paiement s'est élevée à **0,880 M€** afin de mandater des engagements antérieurs à 2025, à savoir :

- le solde de la restructuration de l'entrée du domaine et du poste de police du centre pénitentiaire de Fresnes votée en 2020 (0,821 M€)
- un acompte relatif au dossier de sécurisation périmétrique du centre de francilien de sécurité et du centre de formation continue situés sur le domaine pénitentiaire de la Maison d'arrêt de Fleury-Mérogis voté en 2022 (0,059 M€)

La relative sous-exécution par rapport au montant voté au BP correspond à des demandes de versement de subventions attendues du Ministère de la Justice et finalement non transmises en 2025. En fin de gestion, cela a permis le redéploiement des crédits sur les autres actions budgétaires du bouclier de sécurité en forte tension.

12 - Incendie et secours

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2024	1,500	-1,500	0,000	-	-
	2025	1,500	-	1,500	1,500	100,00%
CP	Rappel 2024	1,500	-0,275	1,225	1,225	81,65%
	2025	1,200	0,050	1,250	1,250	104,17%

Programme : Soutien à l'équipement des sapeurs-pompiers et des centres départementaux

Action : Soutien à l'équipement des sapeurs-pompiers et des centres départementaux

Par délibération n° CP 2025-167 du 19 juin 2025, la Région a souhaité renouveler et consolider son partenariat avec la Brigade des sapeurs-pompiers de Paris et les Services Départementaux d'Incendie et de Secours franciliens en signant de nouvelles conventions.

Le montant des affectations s'est élevé à **1,500 M€** en 2025.

La consommation de crédits de paiement s'élève à **1,250 M€** ; ce niveau d'exécution étant rendu possible par le vote d'un budget supplémentaire de 0,300 M€. 20% des crédits de paiement ont été mobilisés pour une affectation réalisée en 2025 (Acquisition d'un bras élévateur aérien en faveur du SDIS 91) et 80 % relèvent d'exercices antérieurs :

- Solde de l'opération « Acquisition d'un camion-citerne feux de forêt et d'une ambulance électrique » votée en 2022 en faveur du SDIS 78 : 0,250 M€
- Solde de 3 opérations votées en 2023 en faveur du SDIS 77 (Acquisition de 2 camions citernes feux de forêt), du SDIS 78 (Acquisition d'un véhicule à échelle pivotante à mouvements combinés compacts) et du SDIS 95 (Acquisition de 4 engins d'intervention) : 0,750 M€

Chapitre 901	Autorisations de programme		Crédits de paiement	
	BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
12 - Incendie et secours				
Programme Soutien à l'équipement des sapeurs-pompiers et des centres départementaux HP12-001	1 500 000,00	1 500 000,00	1 200 000,00	1 250 000,00
Soutien à l'équipement des sapeurs-pompiers et des centres départementaux 11200101	1 500 000,00	1 500 000,00	1 200 000,00	1 250 000,00
TOTAL	1 500 000,00	1 500 000,00	1 200 000,00	1 250 000,00
HP	1 500 000,00	1 500 000,00	1 200 000,00	1 250 000,00

CHAPITRE 902 - ENSEIGNEMENT, FORMATION PROFESSIONNELLE ET

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2024	1 102,140	28,000	1 130,140	1 129,691	102,50%
	2025	984,210	66,100	1 050,310	1 047,207	106,40%
CP	Rappel 2024	753,658	10,237	763,895	754,965	100,17%
	2025	801,882	55,874	857,756	834,881	104,12%

21 - Enseignement du premier degré

212 - Écoles primaires

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2024	-	-	-	-	-
	2025	-	-	-	-	-
CP	Rappel 2024	0,475	-0,315	0,160	0,160	33,68%
	2025	-	-	-	-	-

22 - Enseignement du second degré

222 - Lycées publics

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2024	810,462	19,384	829,846	829,845	102,39%
	2025	727,260	3,264	730,524	730,374	100,43%
CP	Rappel 2024	514,816	-52,201	462,615	456,543	88,68%
	2025	526,080	21,464	547,544	535,759	101,84%

Programme : Opérations travaux dans les lycées publics

Action : Etudes générales lycées publics

En autorisations de programme, **12,360 M€** ont été affectés sur cette action sur un budget ouvert du même montant (BP initial de 8,000 M€). Cette action a bénéficié d'un budget supplémentaire de 7,000 M€. Un montant de 2,640 M€ a été redéployé à destination du secteur des lycées et du numérique des lycées (PTNum).

- Ces affectations ont permis de financer notamment :
- les études préalables à la mise au point de programmes d'opérations et/ou à la définition de

Chapitre 902	Autorisations de programme		Crédits de paiement	
	BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
22 : Enseignement du second degré	738 260 000,00	738 695 208,76	537 080 000,00	543 611 890,25
23 : Enseignement supérieur		9 015 642,68	39 000 000,00	52 539 343,21
24 : Cités scolaires	123 490 000,00	142 683 833,11	82 320 000,00	81 055 742,55
25 : Formation professionnelle	800 000,00	475 712,00	600 000,00	227 955,31
26 : Apprentissage	23 030 000,00	23 026 852,00	23 514 000,00	19 821 920,48
27 : Formation sanitaire et sociale	11 380 000,00	11 815 007,00	20 248 000,00	14 779 174,65
28 : Autres services périscolaires et annexes	63 100 000,00	90 250 000,00	71 000 000,00	92 940 832,44
29 : Sécurité	24 150 000,00	31 244 375,09	28 120 000,00	29 904 576,82
TOTAL	984 210 000,00	1 047 206 630,64	801 882 000,00	834 881 435,71
HP	984 210 000,00	1 038 206 630,64	764 882 000,00	785 339 856,95
PJ				45 049,73
CP				621,00
PR		6 000 000,00	23 000 000,00	19 129 954,15
RE		3 000 000,00	14 000 000,00	30 365 953,88

Chapitre 902		Autorisations de programme		Crédits de paiement	
		BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
22 - Enseignement du second degré					
222 - Lycées publics					
Programme Opérations travaux dans les lycées publics	HP222-001	498 250 000,00	450 594 441,34	314 280 000,00	305 140 129,41
Etudes générales lycées publics	12200101	8 000 000,00	12 360 000,00	12 680 000,00	15 135 507,18
Acquisitions de terrains et d'immeubles	12200102	250 000,00	20 000,00	250 000,00	
Construction des lycées neufs	12200103	150 000 000,00	164 286 000,00	96 000 000,00	91 689 040,66
Rénovation des lycées publics	12200104	330 000 000,00	255 378 162,34	195 350 000,00	179 920 015,49
Bâtiments démontables	12200105	10 000 000,00	18 550 279,00	10 000 000,00	18 395 566,08
Programme Travaux de maintenance et grosses réparations dans les lycées publics	HP222-002	178 210 000,00	219 111 762,00	155 000 000,00	160 262 803,54
Grosses réparations dans les lycées publics	12200201	169 210 000,00	213 066 251,00	146 000 000,00	154 474 202,94
Travaux de maintenance réalisés par les lycées publics	12200203	6 000 000,00	3 045 511,00	6 000 000,00	3 711 053,00
Fonds d'urgence	12200204	3 000 000,00	3 000 000,00	3 000 000,00	2 077 547,60
Programme Gestion et équipement des lycées publics	HP222-003	21 800 000,00	26 633 172,82	21 800 000,00	30 425 695,50
Matériel pédagogique	12200301	20 000 000,00	25 571 447,82	20 000 000,00	28 927 347,82
Transport	12200302	1 800 000,00	1 061 725,00	1 800 000,00	1 498 347,68
Programme Ressources numériques des lycées publics	HP222-004	29 000 000,00	34 035 000,00	35 000 000,00	39 930 482,81
Numérique des lycées - lycées publics	12200401	29 000 000,00	34 035 000,00	35 000 000,00	39 930 482,81
TOTAL		727 260 000,00	730 374 376,16	526 080 000,00	535 759 111,26
	HP	727 260 000,00	730 374 376,16	526 080 000,00	535 759 111,26

- capacités d'accueil maximales pour les EPLE franciliens ;
- les études générales relevant des opérations inscrites au PPI ;
- les études en lien avec la rénovation énergétique ;
- les études en lien avec le PPI : l'assistance à maîtrise d'ouvrage sur le SI, la recherche amont (foncier et urbanisme), les études de préfaisabilité ;
- l'amélioration des outils de pilotage des opérations inscrites dans les programmes d'investissement et de maintenance ;
- l'état des lieux et la mise au point de programmes fonctionnels et techniques pour les demi-pensions des EPLE nécessitant une intervention au titre du PPM ;
- une avance pour la SPL PARSEF Approv Hall.

En crédits de paiement, **15,136 M€** ont été mandatés sur cette action sur un budget ouvert de 15,880 M€ (BP initial de 12,680 M€). Ce niveau de consommation a été permis par le vote d'un BS de 4,000 M€ après qu'un montant de 0,800 M€ a été redéployé à destination du secteur des lycées.

Le mandatement se répartit comme suit :

- 11,574 M€ réalisés sur des autorisations de programme antérieures à l'exercice 2025 ;
- 3,562 M€ réalisés sur des autorisations de programme de l'exercice 2025.

Ces crédits ont permis notamment d'assurer le paiement des marchés suivants :

- l'assistance technique de couverture et d'étanchéité des toitures ;
- les missions diverses de contrôle technique portant sur les EPLE ;
- les études de sols préalables à la construction, à la rénovation, à la réhabilitation et à l'extension des lycées ;
- les études pour les opérations de rénovation énergétique ;
- l'assistance technique relative aux travaux d'installation de chauffage ;
- l'assistance technique en matière de câblage ;
- les accords-cadres à bons de commande pour la coordination sécurité et protection santé dans les EPLE ;
- le marché de prestations intellectuelles pour l'assistance technique à la fourniture des bâtiments démontables ;
- le marché de recensement, de revêtement et d'assistance technique liés à l'amiante et établissement de la cartographie ;
- le marché de recensement des revêtements à base de plomb ;
- les accords-cadres de prestations intellectuelles sur les diagnostics relatifs à la sécurité incendie ;
- les accords-cadres de prestations intellectuelles et coordination SSI ;
- le marché d'intervention topographique et de géomètres experts ;
- le marché d'assistance et de mise à jour des plans de préventions des risques.

De plus, émarginent sur cette ligne les accords-cadres relatifs à la démarche haute qualité environnementale et le marché réemploi des matériaux de construction ; et d'une manière plus générale à l'ensemble des diagnostics nécessaires aux réalisations des faisabilité des opérations de construction ou rénovation de lycées tel que les diagnostics structure, réseaux, géotechnique et pollution de sol.

Cette ligne permet aussi de financer les panneaux de communication sur les opérations de construction, rénovation ou extension de capacité des lycées de la Région Île-de-France, les études consacrées à l'innovation et à la prospective visant notamment à préparer le développement de nouveaux campus ainsi que l'ensemble des études visant à la valorisation patrimoniale des lycées.

Enfin, cette ligne finance les études nécessaires à l'amélioration des outils de gestion patrimoniale et de gestion des interventions de maintenance.

Action : Acquisitions de terrains et d'immeubles

En autorisations de programme, **0,020 M€** ont été affectés sur cette action sur un budget ouvert de 0,094 M€ (BP initial de 0,250 M€). Un montant de 0,156 M€ a été redéployé à destination du secteur des lycées et de la transition numérique des établissements (PTNUM).

Cette action finance, le cas échéant, la prise en charge des frais notariés et les taxes liées à la mutation pour des cessions ou transfert de propriété à l'euro symbolique ou à titre gratuit.

En 2025, la Région a affecté une provision de 0,020 M€ pour honorer le règlement des frais d'acquisition et des frais notariés.

Aucun crédit de paiement n'a été mandaté sur un budget initial et ouvert de 0,250 M€.

Action : Construction des lycées neufs

En autorisations de programme, **164,286 M€** ont été affectés sur cette action sur un budget ouvert de 164,287 M€ (BP initial de 150,000 M€). Ce niveau de consommation a été permis par le vote d'un BS de 40,000 M€. Un montant de 25,713 M€ a été redéployé à destination du secteur des lycées.

Cette enveloppe a permis de financer notamment au titre de la construction des lycées neufs :

D'une part la poursuite des opérations suivantes :

- la construction d'un lycée neuf à Magny-en-Vexin (95) (41,200 M€) ;
- la reconstruction sur site et rénovation partielle du lycée Gustave Eiffel et Sorre à Cachan (94) (40,000 M€) ;
- l'extension du lycée André Marie Ampère à Morsang-sur-Orge (91) (36,500 M€) ;
- l'extension du lycée Nadar à Draveil (91) (2,849 M€).

D'autre part le lancement des opérations nouvelles suivantes :

- la construction d'un lycée neuf à Carrières-sous-Poissy (78) (17,200 M€) ;
- la restructuration et extension du lycée Auguste Perdonnet à Thorigny-sur-Marne (77) (9,664 M€) ;
- la reconstruction des ateliers du lycée Georges Brassens à Evry-Courcouronnes (91) (7,000 M€) ;
- la reconstruction des ateliers du lycée Ferdinand Buisson à Ermont (95) (5,094 M€) ;
- la construction d'espaces sportifs à l'usage de la CMR Paul Valéry à Paris 12ème (75) (3,660 M€) dans le cadre du campus de l'IA.

En crédits de paiement, **91,689 M€** ont été mandatés sur cette action sur un budget initial et ouvert de 96,000 M€.

Le mandatement se répartit comme suit :

- 86,653 M€ réalisés sur des autorisations de programme antérieures à l'exercice 2025 ;
- 5,036 M€ réalisés sur des autorisations de programme de l'exercice 2025.

Ces crédits de paiement ont permis notamment de poursuivre le financement des opérations en cours notamment pour les établissements suivants :

- la construction du lycée Neuf à Montévrain (77) (14,586 M€) ;
- la construction du lycée Neuf à Villeparisis (77) (13,056 M€) ;
- l'extension du lycée Camille Claudel à Mantes-la-Ville (78) (12,302 M€) ;
- l'extension du lycée André-Marie Ampère à Morsang-sur-Orge (91) (8,606 M€) ;
- l'extension du lycée Les Pierres Vives à Carrières-sur-Seine (78) (7,520 M€) ;
- l'extension du lycée Nadar à Draveil (91) (7,150 M€) ;
- le création d'un internat au lycée Jean Jaurès à Argenteuil (95) (6,275 M€) ;
- l'extension du lycée Albert Camus à Bois-Colombes (92) (4,636 M€) ;
- l'extension du lycée Henri Becquerel à Nangis (77) (3,823 M€) ;
- la construction du lycée Neuf à Romainville (93) (2,545 M€) ;
- la construction d'un lycée neuf à Magny-en-Vexin (95) (1,924 M€) ;
- la reconstruction de l'internat et l'extension du lycée Uruguay-France à Avon (77) (1,792 M€) ;
- l'extension du lycée Pierre Mendès France à Villiers-le-Bel (95) (1,690 M€) ;
- la construction d'un lycée neuf et d'un parking à Bagneux (92) (1,316 M€) ;
- la construction du lycée International à Palaiseau Paris Saclay (91) (1,059 M€).

Secteur des lycées - Chapitre 902 - Etat d'avancement des plus grosses opérations de travaux qui ont mobilisé des crédits de paiement en investissement sur l'exercice 2025					
Action budgétaire associée	Opérations	Maîtrise ouvrage	Dernier MTDC valide	Mandaté au 31/12/2025	% d'avancement
12200103 - Construction des lycées neufs	OP_2013_1620 - MANTES-LA-VILLE-CAMILLE-CLAUDEL-RESTRUCTURATION – EXTENSION	Mandataire OTEIS	38 569 280 €	15 954 449 €	41,37%
	OP_2013_3420 - AVON-URUGUAY-FRANCE-CONSTRUCTION NEUVE	Mandataire IDFC	23 114 645 €	22 907 049 €	99,10%
	OP_2014_635 - BOIS-COLOMBES-ALBERT-CAMUS-RESTRUCTURATION – EXTENSION	Mandataire IDFC	26 549 240 €	26 422 414 €	99,52%
	OP_2017_737 - CARRIÈRES-SUR-SEINE-PIERRES-VIVES (LES)-RESTRUCTURATION – EXTENSION	Mandataire IDFC	42 141 160 €	19 721 589 €	46,80%
	OP_2018_1096 - DRAVEL-NADAR-RESTRUCTURATION – EXTENSION	Mandataire IDFC	34 014 000 €	29 093 427 €	85,53%
	OP_2018_1921 - NANGIS-HENRI-BECQUEREL-EXTENSION	Mandataire IDFC	39 825 960 €	16 453 228 €	41,31%
	OP_2018_3382 - VILLIERS-LE-BEL-PIERRE-MENDÈS-FRANCE-RESTRUCTURATION – EXTENSION	Mandataire IDFC	28 996 000 €	27 042 386 €	93,26%
	OP_2021_1919 - MORSANG-SUR-ORGE-ANDRÉ-MARIE-AMPÈRE-EXTENSION	Mandataire IDFC	41 500 000 €	8 984 680 €	21,65%
	OP_2023_1797 - MONTEVRAIN-LYCÉE NEUF - MONTEVRAIN-CONSTRUCTION NEUVE	Mandataire IDFC	60 000 000 €	17 094 813 €	28,49%
	OP_2023_2781 - ROMAINVILLE-LYCÉE NEUF ROMAINVILLE-CONSTRUCTION NEUVE	Mandataire IDFC	60 000 000 €	3 185 694 €	5,31%
	OP_2023_3358 - VILLEPARISIS-LYCÉE NEUF VILLEPARISIS-CONSTRUCTION NEUVE	Mandataire IDFC	60 000 000 €	15 327 813 €	25,55%
	OP_2024_1566 - MAGNY-EN-VEKIN-LYCÉE NEUF MAGNY-EN-VEKIN-CONSTRUCTION NEUVE	Mandataire IDFC	51 131 262 €	2 714 304 €	5,31%

Action : Rénovation des lycées publics

En autorisations de programme, **255,378 M€** ont été affectés sur cette action sur un budget ouvert de 255,400 M€ (BP initial de 330,000 M€). Un montant de 74,600 M€ a été redéployé à destination du secteur des lycées et des manuels et ressources numériques (PTNum). Cette sous-exécution s'explique par le recalage opérationnel et calendrier du lancement (ou de la poursuite) des opérations.

Cette enveloppe a permis de financer les opérations de rénovation énergétique :

D'une part la poursuite des opérations suivantes :

- Louis Armand à Nogent-sur-Marne (94) (23,640 M€) ;
- Paul Eluard à Saint-Denis (93) (3,528 M€) ;
- Gérard de Nerval à Luzarches (95) (1,421 M€).

D'autre part le lancement des opérations nouvelles suivantes :

- Parc de Vilgénis à Massy (91) (29,830 M€) ;
- Jean Zay à Aulnay-sous-Bois (93) (27,483 M€) ;
- Alexandre Dumas à Saint-Cloud (92) (6,277 M€).

Cette enveloppe a permis également de financer notamment au titre de la rénovation des lycées :

D'une part la poursuite des opérations suivantes :

- la restructuration/relocalisation des enseignements du lycée Hôtelier Jean Drouant à Paris 17^{ème} au lycée Fresnel à Paris 15^{ème} (75) (40,000 M€) ;
- la restructuration partielle du lycée Vaucanson aux Mureaux (78) (18,705 M€) ;
- la rénovation globale du lycée Voillaume à Aulnay-sous-Bois (tranche 3) (93) (14,000 M€) ;
- la rénovation globale du lycée Missak et Mélinée Manochian à Châtenay-Malabry (92) (9,960 M€) ;
- la rénovation globale du lycée Jean-Pierre Vernant à Sèvres (92) (9,000 M€) ;
- la rénovation globale avec extension du lycée Pierre de Coubertin à Meaux (77) (6,800 M€) ;
- la rénovation globale du lycée Jeanne d'Albret à Saint-Germain-en-Laye (78) (5,000 M€) ;
- la reconstruction du lycée Marianne à Villeneuve-le-Roi (94) (4,500 M€) ;
- la relocalisation d'enseignements de plusieurs établissements parisiens (75) (2,460 M€) ;
- la rénovation globale avec extension du lycée Evariste Galois à Sartrouville (78) (2,287 M€) ;
- la restructuration globale du lycée Louise Michel avec une opération ciblée pour le lycée Langevin–Wallon à Champigny–sur–Marne (94) (1,150 M€) ;

D'autre part le lancement de l'opération nouvelle suivante :

- la rénovation globale du lycée Jean Rostand à Mantes-la-Jolie (78) (12,338 M€).

En 2025, 15 opérations prioritaires d'amélioration patrimoniale ont été lancées :

- la rénovation technique globale du lycée Paul Belmondo à Arpajon (91) (4,240 M€) ;
- la rénovation technique globale du Vallée de Chevreuse à Gif-sur-Yvette (91) (4,000 M€) ;
- la restructuration de la demi-pension du lycée Samuel de Champlain à Chennevières-sur-Marne (94) (3,400 M€) ;
- la rénovation de la demi-pension du lycée Eugène Delacroix à Drancy (93) (2,000 M€) ;
- la rénovation de la demi-pension du lycée Bascan à Rambouillet (78) (1,874 M€) ;

- la rénovation de la demi-pension du lycée Joliot-Curie à Nanterre (92) (1,769 M€) ;
- la restructuration de la demi-pension du lycée Saint Exupéry à Créteil (94) (1,640 M€) ;
- l'extension/rénovation de la demi-pension du lycée Château des Coudraies à Etolles (91) (1,600 M€) ;
- l'extension/rénovation de la demi-pension du lycée Louis de Broglie à Marly-le-Roi (78) (1,560 M€) ;
- la rénovation de la demi-pension du lycée Viollet Le Duc à Villiers-Saint-Frédéric (78) (1,346 M€) ;
- la restructuration de la demi-pension du lycée Charles de Gaulle à Poissy (78) (1,280 M€) ;
- la rénovation de la demi-pension du lycée Einstein à Sainte-Geneviève des Bois (91) (1,193 M€) ;
- la rénovation de la demi-pension du lycée Lino Ventura à Ozoir-la-Ferrière (77) (1,140 M€) ;
- la restructuration de la demi-pension du lycée Blaise Pascal à Brie-Comte-Robert (94) (1,120 M€) ;
- la rénovation de la demi-pension du lycée Léonard de Vinci à Melun (77) (0,665 M€).

Au titre des mesures de rentrée, 4,462 M€ ont été mobilisés pour les établissements franciliens.

En crédits de paiement, **179,920 M€** ont été mandatés sur cette action sur un budget ouvert de 201,650 M€ (BP initial de 195,350 M€). Un BS de 6,300 M€ a été voté mais n'a finalement pas été nécessaire, l'avancée opérationnelle des opérations ayant nécessité moins de crédits que prévu. Ces crédits ont néanmoins pu être redéployés sur d'autres actions.

Le mandatement se répartit comme suit :

- 173,511 M€ réalisés sur des autorisations de programme antérieures à l'exercice 2025 ;
- 6,409 M€ réalisés sur des autorisations de programme de l'exercice 2025.

Ces crédits de paiement ont permis notamment de poursuivre le financement des opérations en cours notamment pour les établissements suivants :

- la rénovation globale avec extension du lycée Evariste Galois à Sartrouville (78) (31,088 M€) ;
- la restructuration globale avec extension du lycée Adolphe Chérioux à Vitry-sur-Seine (94) (17,112 M€) ;
- la rénovation globale avec extension du lycée Pierre de Coubertin à Meaux (77) (14,350 M€) ;
- le marché de chauffage P2P3PFI pour la partie des installations de chauffage (12,047 M€) ;
- la reconstruction du lycée Marianne à Villeneuve-le-Roi (94) (10,971 M€) ;
- la rénovation globale du lycée Jules Ferry et Georges Cormier à Coulommiers (77) (8,752 M€) ;
- la restructuration globale du lycée Joseph Cugnot à Neuilly-sur-Marne (93) (7,927 M€) ;
- la restructuration de la demi-pension du lycée Marcelin Berthelot à Saint-Maur-des-Fossés (94) (7,701 M€) ;
- les travaux de rénovation énergétique des lycées Jacques Prévert à Taverny (95), Gérard de Nerval à Luzarches (95), Camille Claudel à Vitry-sur-Seine (94) et Paul Langevin à Sainte-Geneviève-des-Bois (91) (7,136 M€) ;
- la restructuration globale du lycée Louise Michel avec une opération ciblée pour le lycée Langevin–Wallon à Champigny–sur–Marne (94) (6,321 M€) ;
- la restructuration globale du lycée Eugène Ronceray à Bezons (95) (5,547 M€) ;
- la restructuration globale du lycée Albert Camus à Bois-Colombes (92) (5,185 M€) ;
- le travaux « Toit-façade » du lycée Emmanuel Mounier à Châtenay-Malabry (92) (4,983 M€) ;
- la restructuration/relocalisation des enseignements du lycée Hôtelier Jean Drouant à Paris 17^{ème} au lycée Fresnel à Paris 15^{ème} (75) (4,247 M€) ;
- les opérations d'accessibilité (Adap) (4,183 M€) ;
- la rénovation globale du lycée Voillaume à Aulnay-sous-Bois (tranche 2) (93) (3,421 M€) ;
- les travaux « Toit-façade » du lycée Joliot-Curie à Dammarie-les-Lys (77) (3,155 M€) ;
- la démolition/reconstruction du bâtiment principal du lycée Fernand et Nadia Léger à Argenteuil (95) (2,822 M€) ;
- les travaux de réhabilitation électrique de 11 lycées franciliens (2,690 M€) ;
- la rénovation globale du lycée Jeanne d'Albret à Saint-Germain-en-Laye (78) (2,409 M€) ;
- la restructuration de la cuisine et des locaux du lycée Galilée à Cergy-Pontoise (95) (2,381 M€) ;
- l'extension du lycée Georges Brassens à Courcouronnes (91) (2,304 M€) ;
- la relocalisation d'enseignements de lycées parisiens (75) (2,271 M€) ;
- la restructuration de la demi-pension et des lieux de vie du lycée François-Joseph Talma à Brunoy (91) (1,865 M€) ;
- la rénovation énergétique du lycée Paul Eluard à Saint-Denis (93) (1,438 M€) ;
- la refondation du bâtiment principal du lycée Fénelon à Paris 06^{ème} (75) (1,253 M€) ;
- la rénovation énergétique du lycée Lucien Voilin à Puteaux (92) (1,005 M€).

Secteur des lycées - Chapitre 902 - Etat d'avancement des plus grosses opérations de travaux qui ont mobilisé des crédits de paiement en investissement sur l'exercice 2025					
Action budgétaire associée	Opérations	Maîtrise ouvrage	Dernier MTDC validé	Mandaté au 31/12/2025	% d'avancement
12200104 - Rénovation des lycées publics	OP_2010_4116 - ARGENTEUIL-FERNAND-ET-NADIA-LÉGER-RESTRUCTURATION	Mandataire IDFC	18 080 000 €	17 542 488 €	97,03%
	OP_2011_3413 - VITRY-SUR-SEINE-ADOLPHE-CHÉRIOUX-RÉNOVATION GLOBALE	Mandataire IDFC	97 538 000 €	71 792 966 €	73,61%
	OP_2013_594 - AULNAY-SOUS-BOIS-VOILLAUME-RESTRUCTURATION – EXTENSION	Mandataire IDFC	50 751 853 €	46 986 522 €	92,58%
	OP_2013_698 - BRUNOY-TALMA-EXTENSION	Mandataire IDFC	17 580 000 €	17 526 389 €	99,70%
	OP_2014_3422 - BEZONS-PAULETTE-NARDAL-RESTRUCTURATION	Mandataire IDFC	73 144 879 €	69 654 484 €	95,23%
	OP_2014_3423 - BOIS-COLOMBES-ALBERT-CAMUS-RESTRUCTURATION – EXTENSION	Mandataire IDFC	31 398 366 €	24 007 159 €	76,46%
	OP_2014_446 - ARGENTEUIL-FERNAND-ET-NADIA-LÉGER-RESTRUCTURATION	Mandataire IDFC	32 566 835 €	30 259 376 €	92,91%
	OP_2015_1982 - NEUILLY-SUR-MARNE-NICOLAS-JOSEPH-CUGNOT-RESTRUCTURATION – EXTENSION	Mandataire IDFC	51 618 120 €	46 592 318 €	90,26%
	OP_2015_3356 - VILLENEUVE-LE-ROI-MARIANNE-RESTRUCTURATION	Mandataire IDFC	70 548 559 €	70 092 516 €	99,35%
	OP_2015_806 - CHAMPIGNY-SUR-MARNE-LANGEVIN-WALLON-RESTRUCTURATION – EXTENSION	Mandataire IDFC	65 855 560 €	63 974 646 €	97,14%
	OP_2017_1133 - ÉVRY-COURCOURONNES-GEORGES-BRASSENS-EXTENSION	Mandataire IDFC	22 780 000 €	22 718 746 €	99,73%
	OP_2018_2941 - SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS-MARCELIN-BERTHELOT-RESTRUCTURATION – EXTENSION	Mandataire IDFC	18 436 000 €	13 672 562 €	74,16%
	OP_2019_1024 - COULOMMIERS-JULES-FERRY "CAMPUS DE COULOMMIERS"-RÉNOVATION GLOBALE	Mandataire IDFC	78 800 000 €	22 172 043 €	28,14%
	OP_2019_1675 - MEAUX-PIERRE-DE-COUBERTIN-RÉNOVATION GLOBALE	Mandataire aménagement 77	133 025 306 €	43 193 582 €	32,47%
	OP_2019_2968 - SARTROUVILLE-EVARISTE-GALOIS-RÉNOVATION GLOBALE	Mandataire IDFC	88 898 873 €	82 816 640 €	93,16%
	OP_2019_738 - CERGY-GAILLÉE-RESTRUCTURATION	Mandataire IDFC	8 738 000 €	5 504 256 €	62,99%
	OP_2023_2738 - PUTEAUX-VOLIN-PLAN RE - RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE	Mandataire IDFC	11 150 000 €	1 145 199 €	10,27%
	OP_2023_2826 - SAINT-DENIS-PAUL-ELUARD-PLAN RE - RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE	Mandataire IDFC	43 384 106 €	1 630 353 €	3,76%
	OP_2024_2357 - PARIS 15ÈME-FRESNEL-RÉNOVATION GLOBALE	Mandataire IDFC	50 000 000 €	5 515 468 €	11,03%

Action : Bâtiments démontables

En autorisations de programme, **18,550 M€** ont été affectés sur cette action sur un budget ouvert de 18,603 M€ (BP initial de 10,000 M€). Ce niveau de consommation a été permis par des redéploiements de crédits disponibles à hauteur de 8,603 M€ du secteur des lycées.

Pour garantir la continuité des enseignements, la Région a recours à la mise en place de bâtiments démontables dans les lycées, que ce soit dans le cadre de travaux de rénovation des bâtiments existants, pour s'adapter à une évolution non prévisible des effectifs ou des usages pédagogiques, ou encore pour répondre à une situation d'urgence.

La flexibilité et la rapidité de mise en œuvre permettent de garantir le fonctionnement du site et la sécurité des usagers.

Sur l'année 2025, la Région a ainsi individualisé des affectations pour l'utilisation des accords-cadres à bons de commande Bâtiments démontables sur les lycées suivants :

- Honoré de Balzac à Mitry Mory (77) ;
- Ferdinand Buisson à Ermont (95) ;
- Marcelin Berthelot à Pantin (93) ;
- Louis Weis à Achères (78) ;
- L'agro campus à Saint Germain en Laye (78) ;
- Lycée du Vexin à Chars (95).

Le niveau d'affectation est supérieur au prévisionnel initial et se justifie

- d'une part, par le volume de travaux initiés dans les lycées dans le cadre de l'accélération de la mise en œuvre du Plan d'urgence, entraînant le recours à des bâtiments modulaires ;
- et d'autre part, par l'imprévisibilité des situations complexes nécessitant l'usage de bâtiments démontables pour garantir la continuité pédagogique et limiter les nuisances pour les usagers.

En crédits de paiement, **18,396 M€** ont été mandatés sur cette action sur un budget initial et ouvert de 10,000 M€. Ce niveau de consommation a été permis par la fongibilité des crédits de paiement. Le mandatement se répartit comme suit :

- 16,793 M€ réalisés sur des autorisations de programme antérieures à l'exercice 2025 ;
- 1,603 M€ réalisés sur des autorisations de programme de l'exercice 2025.

Programme : Travaux de maintenance et grosses réparations dans les lycées publics

Action : Grosses réparations dans les lycées publics

En autorisations de programme, **213,066 M€** ont été affectés sur cette action sur un budget ouvert du même montant (BP initial de 169,210 M€). Ce niveau de consommation a été permis par des redéploiements de crédits disponibles à hauteur de 43,856 M€ du secteur des lycées. Cette sur-exécution s'explique par le recalage opérationnel et calendaire du lancement (ou de la poursuite) des opérations et se justifie par la politique de résorption de la vétusté des lycées franciliens.

Cette enveloppe est destinée notamment à couvrir l'ensemble des opérations de gros entretien réalisées en maîtrise d'ouvrage régionale, soit pour des travaux programmés annuellement, soit pour des travaux urgents non programmés, réalisés notamment dans le cadre des marchés à bons de commande.

Cette action a permis de financer notamment :

- les dépenses relatives aux actions de maîtrise d'ouvrage régionale dans le cadre du gros entretien des établissements franciliens (178,063 M€) ;
- le plan « Clos-couvert structure » (18,004 M€) ;
- le plan « Embellissement des lycées » (14,000 M€) ;
- l'installation géothermie du lycée Sonia Delaunay à Cesson (77) (1,050 M€) ;
- le Gros Entretien et Renouvellement (GER) pour la restructuration/relocalisation des enseignements du lycée hôtelier Jean Drouant à Paris 17^{ème} (75) et pour l'extension du lycée André-Marie Ampère à Morsang-sur-Orge (91) (0,450 M€) dans le cadre des marchés globaux de performance.

En crédits de paiement, **154,474 M€** ont été mandatés sur cette action sur un budget ouvert de 152,176 M€ (BP initial de 146,000 M€). Ce niveau de consommation a été permis par des redéploiements de crédits disponibles à hauteur de 6,176 M€ et par la fongibilité des crédits du secteur des lycées. Le mandatement se répartit comme suit :

- 112,395 M€ réalisés sur des autorisations de programme antérieures à l'exercice 2025 ;
- 42,079 M€ réalisés sur des autorisations de programme de l'exercice 2025.

Les crédits de paiement mandatés au titre de l'année 2025 ont financé notamment :

- les dépenses relatives aux actions de maîtrise d'ouvrage régionale dans le cadre du gros entretien des établissements franciliens (144,281 M€) ;
- les plans thématiques : plan « Embellissement des lycées » (7,170 M€), plan « Clos couvert structure » (0,518 M€) et l'amélioration des espaces sanitaires (0,179 M€) ;
- les études et travaux dans les lycées d'accueil des formations transférées de certains lycées parisiens (2,227 M€).

Action : Travaux de maintenance réalisés par les lycées publics

En autorisations de programme, **3,046 M€** ont été affectés sur cette action sur un budget ouvert du même montant (BP initial de 6,000 M€). Un montant de 2,954 M€ a été redéployé à destination du secteur des lycées.

Ces dotations ont été affectées aux lycées afin qu'ils réalisent des travaux eux-mêmes. Ces travaux concernent notamment des domaines spécifiques comme les toitures, l'étanchéité des bâtiments, la réorganisation des espaces, les fermetures et accès, les systèmes de sécurité incendie, les mises aux normes, les réseaux (eaux, électricité), les sanitaires, les ascenseurs, les façades et vitrages, ou les aménagements intérieurs (menuiseries, faux plafonds, éclairage, etc.). Ces dotations représentent 206 dossiers.

En crédits de paiement, **3,711 M€** ont été mandatés sur cette action sur un budget initial et ouvert de 6,000 M€. Le mandatement se répartit comme suit :

- 0,680 M€ réalisés sur des autorisations de programme antérieures à l'exercice 2025 ;
- 3,031 M€ réalisés sur des autorisations de programme de l'exercice 2025.

Les dotations versées ont permis aux établissements de réaliser des remises en conformité, des petits travaux, des nettoyages divers pour leurs locaux et extérieurs.

Action : Fonds d'urgence

En autorisations de programme, **3,000 M€** ont été affectés sur cette action sur un budget initial et ouvert du même montant.

Ce fonds permet de répondre aux besoins urgents et ponctuels des lycées en matière de travaux ou de travaux liés à l'installation d'équipements, afin d'éviter tout dysfonctionnement de l'établissement et permettre les continuités de service.

En crédits de paiement, **2,078 M€** ont été mandatés sur cette action sur un budget initial et ouvert de 3,000 M€.

Le mandatement se répartit comme suit :

- 0,975 M€ réalisés sur des autorisations de programme antérieures à l'exercice 2025 ;
- 1,102 M€ réalisés sur des autorisations de programme de l'exercice 2025.

Ces fonds représentent 156 dossiers.

Programme : Gestion et équipement des lycées publics

Action : Matériel pédagogique

En autorisations de programme, 25,571 M€ ont été affectés sur cette action sur un budget ouvert du même montant (BP initial de 20,000 M€). Ce niveau de consommation a été permis par des redéploiements de crédits disponibles à hauteur de 5,571 M€ du secteur des lycées.

Cette enveloppe a permis de poursuivre la politique d'équipement des lycées :

- les dotations financières notamment des campagnes « Équipements Pédagogiques »,
- « Réforme BAC PRO », « Mobilier et Fonctionnel », « Construction rénovation », « Matériel sport », « Transports/Logistiques » (19,622 M€) ;
- le mobilier scolaire et l'équipement de cuisine au titre des achats par les marchés publics régionaux d'équipements pédagogiques (4,131 M€) ;
- les mesures de rentrée (1,618 M€) ;
- le dispositif « Zéro portable en cours » (0,201 M€).

Les dotations d'équipements représentent 1 298 dossiers.

En crédits de paiement, **28,927 M€** ont été mandatés sur cette action sur un budget initial et ouvert de 20,000 M€. Ce niveau de consommation a été permis par la fongibilité des crédits de paiement.

Le mandatement se répartit comme suit :

- 9,290 M€ réalisés sur des autorisations de programme antérieures à l'exercice 2025 ;
- 19,618 M€ réalisés sur des autorisations de programme de l'exercice 2025 ;
- 0,020 M€ réalisés sur des engagements de crédits de paiement.

Cette surconsommation s'explique par un besoin d'équipements complémentaires suite à l'accélération du PPI.

Cette enveloppe a financé notamment :

- les dotations financières notamment des campagnes « Équipements Pédagogiques », « Réforme BAC PRO », « Mobilier et Fonctionnel », « Construction rénovation », « Mesures de rentrée », « Matériel sport », « Transports/Logistiques » (17,925 M€) ;
- le mobilier scolaire et les chariots de nettoyage au titre des achats par les marchés publics régionaux d'équipements pédagogiques (9,290 M€) ;
- les mesures de rentrée (1,618 M€) ;
- le dispositif « Zéro portable en cours » (0,074 M€).

Action : Transport

En autorisations de programme, **1,062 M€** ont été affectés sur cette action sur un budget ouvert du même montant (BP initial de 1,800 M€). Un montant de 0,738 M€ a été redéployé à destination du secteur des lycées. Cette action a permis de financer l'équipement des lycées franciliens en véhicules électriques achetés dans le cadre des marchés publics régionaux.

En crédits de paiement, **1,498 M€** ont été mandatés sur cette action sur un budget initial et ouvert de 1,800 M€. Le mandatement a été réalisé sur des autorisations de programme antérieures à l'exercice 2025.

Programme : Ressources numériques des lycées publics

Action : Numérique des lycées - lycées publics

Les affectations sur cette action ont été de **34,035 M€** dont 1,5 M€ pour la construction THD et téléphonie pour un budget ouvert en autorisations de programme de 29,000 M€ et un BS de 3,300 M€. Ce niveau d'affectation a été rendu possible par des redéploiements de crédits de 0,200 M€ venant de l'action « Numérique -cités scolaires » ainsi que 0,510 M€ d'actions de d'autres pôles.

- Ces crédits ont permis de couvrir les besoins en numérique pour les thématiques suivantes :
- L'hybridation des modalités d'enseignement (distanciel/présentiel) ; au travers de l'acquisition d'écrans tactiles ;
 - La rénovation des réseaux et des serveurs, WIFI, Solution de sécurité - Firewall ;
 - La construction du Centre de service Numérique Régional et l'apport de nouveaux services de pilotage à distance et de supervision ;
 - Développement de la place de services numérique ; MonLycée.net (PSN) ;
 - Renouvellement d'équipements de filières technologiques et professionnelles ;
 - Accompagnement de la Stratégie du déploiement du numérique ;
 - Première phase de construction des 2 Datacenters régionaux dédiés au numérique éducatif.

39,930 M€ ont été mandatés sur un budget de 35,000 M€ en BP et 3,300 M€ en BS, au titre de l'année 2025 sur cette action.

223 - Lycées privés

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2024	11,000	0,433	11,433	11,433	103,93%
	2025	11,000	-0,478	10,522	8,321	75,64%
CP	Rappel 2024	8,000	-2,733	5,267	5,241	65,51%
	2025	11,000	-3,100	7,900	7,853	71,39%

Programme : Participation à la rénovation et à l'équipement des lycées privés

Action : Participation à la rénovation des lycées privés

En autorisations de programme, **8,321 M€** ont été affectés sur cette action sur un budget ouvert de 10,522 M€ (BP initial de 11,000 M€). Un montant de 0,478 M€ a été redéployé à destination de l'investissement sanitaire du plan d'urgence santé. La Région propose aux établissements privés, sous contrat d'association avec l'Etat, une aide régionale qui peut porter notamment sur les travaux d'accessibilité, de mise aux normes de sécurité incendie ou d'extension de capacité. Ces participations représentent 100 dossiers.

En crédits de paiement, **7,853 M€** ont été mandatés sur cette action sur un budget ouvert de 7,900 M€ (BP initial de 11,000 M€). Un montant de 3,100 M€ a été redéployé à destination du secteur des lycées. Le mandatement se répartit comme suit :

- 7,736 M€ réalisés sur des autorisations de programme antérieures à l'exercice 2025 ;

Chapitre 902		Autorisations de programme		Crédits de paiement	
		BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
22 - Enseignement du second degré					
223 - Lycées privés					
Programme Participation à la rénovation et à l'équipement des lycées privés	HP223-011	11 000 000,00	8 320 832,60	11 000 000,00	7 852 778,99
Participation à la rénovation des lycées privés	12201101	11 000 000,00	8 320 832,60	11 000 000,00	7 852 778,99
TOTAL		11 000 000,00	8 320 832,60	11 000 000,00	7 852 778,99
	HP	11 000 000,00	8 320 832,60	11 000 000,00	7 852 778,99

- 0,116 M€ réalisés sur des autorisations de programme de l'exercice 2025.

Cette consommation est conforme au rythme annuel de montée en charge du dispositif et correspond à la réalisation effective des travaux dans les lycées qui peuvent s'étendre sur plusieurs exercices (les subventions étant versées sur factures, après réalisation des travaux).

23 - Enseignement supérieur

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2024	64,080	-0,200	63,880	63,659	99,34%
	2025	-	9,016	9,016	9,016	-
CP	Rappel 2024	43,585	10,517	54,102	54,037	123,98%
	2025	39,000	14,825	53,825	52,539	134,72%

Programme : Soutien à la construction, rénovation et équipement des établissements d'enseignement supérieur

Action : Bibliothèque et vie étudiante dans les établissements d'enseignement supérieur

0,015 M€ ont été mandatés en autorisations de programme sur une enveloppe de 2015 au titre de la bibliothèque universitaire Paris Descartes (CPER 2006-2013).

Action : Enseignement et recherche dans les établissements d'enseignement supérieur

Aucune affectation en autorisation de programme n'a été réalisée sur cette action en 2025.

1,424 M€ ont été mandatés en 2025 sur cette action, soit 94.94% des CPI ouverts au BP 2026, se répartissant comme suit :

- 0,880 M€ pour le solde de la subvention pour « le Learning center » de l'IEP de Saint Germain-en-laye.
- 0,300 M€ au titre d'un complément pour l'achèvement de la rénovation du Bâtiment Illustration pour accueillir des formations en santé.

0,244 M€ au titre de l'avance travaux du 3^{ème} trimestre pour la construction et l'extension du bâtiment d'enseignement et de recherche du Landy à Saint-Denis au bénéfice du CNAM.

Le mandatement de 2025 est réparti de la façon suivante :

- Enveloppe 2023 : 0,303 M€.
- Enveloppe 2022 : 0,241 M€.
- Enveloppe 2018 : 0,880 M€.

En revanche, 9 M€ ont cependant été inscrits au BS, grâce au fonds de réserve dont 6,000 M€ qui ont été affectés en autorisation de programme par redéploiement de crédit au titre d'avance sur la contribution de la Communauté d'Agglomération de Val d'Europe pour l'opération dite « première pierre » du Campus Val d'Europe à Serris en Seine-et-Marne (opération inscrite au CPER 2015-2020), affectation votée dans le cadre du budget supplémentaire (CR du 18 juin 2025).

En terme de crédits de paiement, 19,130 M€ ont été mandatés en 2025 sur cette action, soit 83,17 % par rapport au BP ouvert en crédit de paiement d'investissement, ceci pour le financement de 14 opérations parmi lesquelles notamment l'achèvement de la construction du campus Porte de la Chapelle, volet parisien du Campus Condorcet dont la mise en service a eu lieu en janvier 2026 (8,72 M€), la première phase de la construction du bâtiment de recherche « Maths Stic » sur le campus de Villetaneuse en cours de chantier (1,3 M€), le solde de l'opération pour l'Université Paris Est Créteil-Bâtiment de recherche biomédicale en phase travaux (3,00 M€) et pour la phase travaux de l'IUT de Neuville à Cergy Paris Université (3,472 M€) Le mandatement de 2025 est réparti de la façon suivante :

Chapitre 902	Autorisations de programme		Crédits de paiement	
	BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
23 - Enseignement supérieur				
Programme Soutien à la construction, rénovation et équipement des établissements d'enseignement supérieur				
HP23-001			1 500 000,00	1 424 169,85
CP23-001				621,00
PJ23-001				45 049,73
PR23-001		6 000 000,00	23 000 000,00	19 129 954,15
RE23-001		3 000 000,00	14 000 000,00	30 365 953,88
Bibliothèque et vie étudiante dans les établissements d'enseignement supérieur	323001014			15 000,00
Enseignement et recherche dans les établissements d'enseignement supérieur		9 000 000,00	38 500 000,00	50 950 748,61
	12300102		1 500 000,00	1 424 169,85
	2230010211			621,00
	323001024			30 049,73
	423001022	6 000 000,00	23 000 000,00	19 129 954,15
	523001021	3 000 000,00	14 000 000,00	30 365 953,88
Programme Orientation et formations supérieures	HP23-002	15 642,68	500 000,00	1 573 594,60
Formations supérieures et transition numérique	12300201		500 000,00	500 000,00
Transition numérique des établissements ESR	12300202	15 642,68		1 073 594,60
TOTAL		9 015 642,68	39 000 000,00	52 539 343,21
HP		15 642,68	2 000 000,00	2 997 764,45
PJ				45 049,73
CP				621,00
PR		6 000 000,00	23 000 000,00	19 129 954,15
RE		3 000 000,00	14 000 000,00	30 365 953,88

- Enveloppe 2023 : 0,061 M€.
- Enveloppe 2021 : 6,759 M€.
- Enveloppe 2020 : 10,687 M€.
- Enveloppe 2019 : 1,553 M€.
- Enveloppe 2017 : 0,070M€.

L'Etat ayant drastiquement baissé les recettes de la Région de façon unilatérale en 2025, la Région s'est vue contrainte de mettre en œuvre une « année blanche » CPER.

Toutefois, **3,000 M€** ont pu être affectés, soit **100%** des autorisations de programme ouvertes au BS 2025 au bénéfice d'opérations inscrites au CPER 2021-2027 afin de ne pas bloquer l'avancement des projets les plus matures :

- 0,280 M€ pour le financement de la rénovation et extension de l'IUT avenue de Versailles Université Paris Cité – 75 Paris. Le projet prévoit le réagencement des espaces existants, l'augmentation du nombre de salles de cours et de TD, l'amélioration de l'accueil des étudiants et l'accueil des renforts de personnel et enseignants.
- 2,720 M€ pour le financement de l'opération de rénovation énergétique du centre Ulm Panthéon à Paris (75).Ce projet vise à réduire la consommation énergétique, les émissions de gaz à effet de serre notamment via l'isolation thermique du bâtiment.

Cette action a nécessité un redéploiement des crédits de paiement pour afficher un taux d'exécution de **216,90%** par rapport au BP ouvert. Ainsi, **30,366 M€** ont été mandatés en 2025 sur des autorisations de programmes antérieures à 2025 pour une quinzaine d'opérations dont le Campus des Métiers et des Qualifications des Métiers d'Art et du Patrimoine à Versailles (1,2 M€), la rénovation du bâtiment « Bréguet » de l'Ecole Centrale Supélec (18,040 M€) et l'Ecole d'Art à Cergy-Pontoise (1, 7 M€). Ces trois projets sont en phase de travaux.

Le mandatement de 2025 est réparti de la façon suivante :

- Enveloppe 2024 : 6,316 M€.
- Enveloppe 2023 : 18,924 M€.
- Enveloppe 2022 : 5,127 M€.

Programme : Orientation et formations supérieures

Action : Formations supérieures et transition numérique

0,500 M€ ont été mandatés en 2025 sur autorisations de programme à partir de l'enveloppe de 2023 au titre du financement de l'aide à l'innovation Bottom up (100% du BP ouvert en CPI a été consommé).

Action : Transition numérique des établissements ESR

0,016 M€ ont été réaffectés en autorisation de programme, pour une subvention versée à l'Université Paris 8 Vincennes dans le cadre du dispositif régional des Trophées franciliens de l'innovation numérique dans le supérieur.

En 2025, un redéploiement de crédits de paiement a permis de mandater **1,073 M€** afin de payer des projets de transformation numérique dans plusieurs établissements d'enseignement supérieur franciliens.

Ces financements ont concerné des outils innovants pour enrichir les pratiques pédagogiques et favoriser l'inclusion numérique.Parmi les projets financés en 2025 :

- Télécom Paris, pour le projet CALAO qui propose une application web facilitant l'apprentissage de la programmation par la collaboration.
- ISAE-Supméca, pour le projet Sciences de l'ingénieur en jeux qui introduit l'enseignement par le jeu vidéo.
- l'IRTS Paris Parmentier et le Campus d'avenir qui repense les espaces d'apprentissage et crée un studio pédagogique pour accompagner les formateurs.
- Sciences Po, pour le portail Sciences Po Online, lequel diffuse les ressources numériques de l'établissement.
- l'Université Paris 8, pour le projet ParTERRE, lequel valorise les savoirs via des ressources

- numériques.
- l'Université Paris Dauphine, porteur de 2 projets soutenus en 2025 : une plateforme d'apprentissage pair à pair et un coach virtuel intelligent pour accompagner les étudiants au quotidien.

24 - Cités scolaires

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2024	90,288	-29,634	60,654	60,654	67,18%
	2025	123,490	19,194	142,684	142,684	115,54%
CP	Rappel 2024	56,030	16,587	72,617	71,304	127,26%
	2025	82,320	3,495	85,815	81,056	98,46%

Programme : Opérations travaux dans les cités scolaires

Action : Bâtiments démontables - part lycées

En autorisations de programme, cette action, non dotée en 2025, a donné lieu à des affectations à hauteur de **1,665 M€**. Ce niveau de consommation a été permis par des redéploiements de crédits disponibles à hauteur du même montant du secteur des lycées.

Cette action permet de financer la mise en place de bâtiments démontables pour l'hébergement temporaire des élèves et du personnel pendant la rénovation ou la reconstruction d'un lycée et garantir la continuité pédagogique. Ainsi, elle permet de répondre à l'évolution démographique ou pédagogique de certaines cités mixtes régionales pour la partie des lycées publics.

En crédits de paiement, cette action, non dotée en 2025, a donné lieu à des mandatements à hauteur de **1,136 M€**. Ce niveau de consommation a été permis par la fongibilité des crédits de paiement. Le mandatement a été réalisé sur des autorisations de programme antérieures à l'exercice 2025.

Action : Etudes générales cités mixtes régionales - part lycées

Cette action, dotée en 2025 de 1,600 M€ en autorisations de programme, n'a pas donné lieu à une affectation. Les crédits ont été redéployés à destination du secteur des lycées.

En crédits de paiement, **0,843 M€** ont été mandatés sur cette action sur un budget initial et ouvert de 1,630 M€. Le mandatement a été réalisé sur des autorisations de programme antérieures à l'exercice 2025.

Cette enveloppe a financé les accords-cadres études notamment le marché de topographie géomètre et le marché de contrôle technique.

Action : Etudes générales cités mixtes régionales - part collège

Cette action, dotée en 2025 de 0,400 M€ en autorisations de programme, n'a pas donné lieu à une affectation. Les crédits ont été redéployés à destination du secteur des lycées.

En crédits de paiement, **0,239 M€** ont été mandatés sur cette action sur un budget initial et ouvert de 0,490 M€. Le mandatement a été réalisé sur des autorisations de programme antérieures à l'exercice 2025.

Cette enveloppe a financé les accords-cadres études notamment le marché de contrôle technique, le marché de topographie géomètre et le marché de diagnostic de plomb avant travaux.

Action : Rénovation des cités mixtes régionales

En autorisations de programme, **92,985 M€** ont été affectés sur cette action sur un budget ouvert du même

Chapitre 902		Autorisations de programme		Crédits de paiement	
		BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
24 - Cités scolaires					
Programme Opérations travaux dans les cités scolaires	HP24-001	95 000 000,00	94 650 400,00	46 120 000,00	44 382 388,57
Bâtiments démontables - part lycées	12400103		1 665 400,00		1 136 074,94
Etudes générales cités mixtes régionales - part lycées	12400105	1 600 000,00		1 630 000,00	842 615,23
Etudes générales cités mixtes régionales - part collège	12400106	400 000,00		490 000,00	238 581,25
Rénovation des cités mixtes régionales	12400108	93 000 000,00	92 985 000,00	44 000 000,00	42 165 117,15
Programme Travaux de maintenance et grosses réparations dans les cités scolaires	HP24-002	19 540 000,00	41 953 085,64	27 600 000,00	27 914 068,10
Travaux de maintenance dans les cités mixtes départementales	12400201		55 686,64		
Travaux de maintenance dans les cités mixtes régionales - part lycées	12400202	1 300 000,00	540 436,14	1 300 000,00	631 313,74
Travaux de maintenance dans les cités mixtes régionales - part collège	12400203	300 000,00	240 775,86	300 000,00	291 310,26
Grosses réparations dans les cités mixtes régionales - part lycées	12400205	15 356 000,00	28 606 309,09	21 000 000,00	20 455 728,40
Grosses réparations dans les cités mixtes régionales - part collèges	12400206	1 884 000,00	12 009 877,91	4 300 000,00	6 338 352,41
Fonds d'urgence aux CMR	12400208	700 000,00	500 000,00	700 000,00	197 363,29
Programme Gestion et équipement des cités scolaires	HP24-003	5 200 000,00	2 530 347,47	5 200 000,00	2 519 729,28
Equipement des cités mixtes départementales	12400301	300 000,00	56 666,00	300 000,00	54 938,00
Matériel pédagogique	12400302	4 700 000,00	2 273 681,47	4 700 000,00	2 464 791,28
Transports	12400303	200 000,00	200 000,00	200 000,00	
Programme Ressources numériques des cités scolaires	HP24-004	3 750 000,00	3 550 000,00	3 400 000,00	6 239 556,60
Numérique - cités scolaires	12400401	3 750 000,00	3 550 000,00	3 400 000,00	6 239 556,60
TOTAL		123 490 000,00	142 683 833,11	82 320 000,00	81 055 742,55
HP		123 490 000,00	142 683 833,11	82 320 000,00	81 055 742,55

montant (BP initial de 93,000 M€). Un montant de 0,015 M€ a été redéployé à destination du secteur des lycées. Cette enveloppe a permis de financer notamment :

- D'une part la poursuite des opérations suivantes :
- la rénovation globale du lycée de la CMR du Jacques Decour à Paris 9^{ème} (75) (41,000 M€) ;
 - la relocalisation du la CMR Villon à Paris 14^{ème} (75) (22,450 M€) ;
 - les opérations d'accessibilité (Adap) (10,535 M€).

- D'autre part le lancement de l'opération nouvelle suivante:
- la rénovation globale de la CMR Hélène Boucher à Paris 20^{ème} (75) (14,000 M€).

En 2025, 3 opérations prioritaires d'amélioration patrimoniale des cités mixtes régionales ont été lancées :

- la rénovation de la demi-pension de la CMR Louis Pasteur à Neuilly-sur-Seine (92) (1,940 M€) ;
- la rénovation de la demi-pension de la CMR Jean Renoir à Bondy (93) (1,720 M€) ;
- la restructuration de la demi-pension de la CMR d'Alembert à Aubervilliers (93) (1,340 M€).

En crédits de paiement, **42,165 M€** ont été mandatés sur cette action sur un budget ouvert de 36,395 M€ (BP initial de 44,000 M€). Un montant de 7,605 M€ a été redéployé à destination du secteur des lycées. Ce niveau de consommation a été permis par la fongibilité des crédits de paiement. Le mandatement a été réalisé sur des autorisations de programme antérieures à l'exercice 2025.

Ces crédits de paiement ont permis notamment de poursuivre le financement des opérations en cours notamment pour les cités mixtes régionales suivantes :

- la rénovation globale de la CMR Paul Valéry à Paris 12^{ème} (75) (17,456 M€) ;
- la construction d'une cité scolaire internationale à Gonesse (95) (14,753 M€) ;
- la rénovation globale du lycée de la CMR Jacques Decour à Paris 09^{ème} (75) (6,615 M€) ;
- la rénovation de la demi-pension de la CMR Lakanal à Sceaux (92) (1,090 M€) ;
- la restauration de la bibliothèque de la CMR Charlemagne à Paris 04^{ème} (75) (0,983 M€) ;
- la restructuration globale et l'extension de la CMR Gabriel Fauré à Paris 13^{ème} (75) (0,204 M€).

Cette enveloppe finance également :

- le marché d'exploitation de chauffage type P2P3PFI 2023-2033 (0,425 M€) ;
- les travaux de réhabilitation électrique pour diverses CMR (0,322 M€) ;
- la relocalisation de la CMR Villon à Paris 14^{ème} (75) (0,223 M€) ;
- les opérations d'accessibilité (Adap) (0,036 M€).

Secteur des lycées - Chapitre 902 - Etat d'avancement des plus grosses opérations de travaux qui ont mobilisé des crédits de paiement en investissement sur l'exercice 2025					
Action budgétaire associée	Opérations	Maîtrise ouvrage	Dernier MTDC validé	Mandaté au 31/12/2025	% d'avancement
12400108 - Rénovation des cités mixtes régionales	OP_2010_2342 - PARIS 04ÈME-CHARLEMAGNE-RÉNOVATION PARTIELLE	Mandataire IDFC	5 744 428 €	2 195 971 €	38,23%
	OP_2020_2348 - PARIS 09ÈME-JACQUES-DECOUR-RÉNOVATION GLOBALE	Mandataire IDFC	120 000 000 €	7 148 074 €	5,96%
	OP_2020_3001 - SCEAUX-LAKANAL-RESTRUCTURATION – EXTENSION	Mandataire IDFC	26 800 000 €	5 507 355 €	20,55%
	OP_2023_1247 - GONESSE-CITÉ INTERNATIONALE GONESSE-CONSTRUCTION NEUVE	Mandataire IDFC	154 500 000 €	15 223 028 €	9,85%

Programme : Travaux de maintenance et grosses réparations dans les cités scolaires

Action : Travaux de maintenance dans les cités mixtes départementales

En autorisations de programme, cette action, non dotée en 2025, a donné lieu à des affectations à hauteur de **0,056 M€**. Ce niveau de consommation a été permis par des redéploiements de crédits disponibles à hauteur du même montant du secteur des lycées.

Cette action a financé le programme de travaux 2025 pour les cités mixtes départementales des Yvelines (le lycée Franco–Allemand à Buc (78) et le lycée International à Saint-Germain-en-Laye (78)).

Cette action n'a pas été dotée en crédits de paiement et n'a pas fait l'objet d'un mandatement en 2025.

Action : Travaux de maintenance dans les cités mixtes régionales - part lycées

En autorisations de programme, **0,540 M€** ont été affectés sur cette action sur un budget ouvert du même montant (BP initial de 1,300 M€). Un montant de 0,760 M€ a été redéployé à destination du secteur des lycées.

Elles ont permis de financer des travaux via l'octroi de dotations financières aux cités mixtes régionales qui assurent leur réalisation avec l'assistance technique des ingénieurs et techniciens régionaux, avec l'accord des conseils départementaux. Ces travaux concernent notamment des domaines spécifiques comme les toitures, l'étanchéité des bâtiments, la réorganisation des espaces, les fermetures et accès, les systèmes de sécurité incendie, les mises aux normes, les réseaux (eaux, électricité), les sanitaires, les ascenseurs, les façades et vitrages, ou les aménagements intérieurs (menuiseries, faux plafonds, éclairage, etc.).

Ces dotations représentent 26 dossiers.

En crédits de paiement, **0,631 M€** ont été mandatés sur cette action sur un budget initial et ouvert de 1,300 M€.

Le mandatement se répartit comme suit :

- 0,091 M€ réalisés sur des autorisations de programme antérieures à l'exercice 2025 ;
- 0,540 M€ réalisés sur des autorisations de programme de l'exercice 2025.

Action : Travaux de maintenance dans les cités mixtes régionales - part collège

En autorisations de programme, **0,241 M€** ont été affectés sur cette action sur un budget ouvert du même montant (BP initial de 0,300 M€). Un montant de 0,059 M€ a été redéployé à destination du secteur des lycées.

Elles ont permis de financer des travaux via l'octroi de dotations financières aux cités mixtes régionales qui assurent leur réalisation avec l'assistance technique des ingénieurs et techniciens régionaux, avec l'accord des conseils départementaux. Ces travaux concernent notamment des domaines spécifiques comme les toitures, l'étanchéité des bâtiments, la réorganisation des espaces, les fermetures et accès, les systèmes de sécurité incendie, les mises aux normes, les réseaux (eaux, électricité), les sanitaires, les ascenseurs, les façades et vitrages, ou les aménagements intérieurs (menuiseries, faux plafonds, éclairage, etc.).

Ces dotations représentent 20 dossiers.

En crédits de paiement, **0,291 M€** ont été mandatés sur cette action sur un budget initial et ouvert de 0,300 M€. Le mandatement se répartit comme suit :

- 0,051 M€ réalisés sur des autorisations de programme antérieures à l'exercice 2025 ;
- 0,241 M€ réalisés sur des autorisations de programme de l'exercice 2025.

Action : Grosses réparations dans les cités mixtes régionales - part lycées

En autorisations de programme, 28,606 M€ ont été affectés sur cette action sur un budget ouvert du même montant (BP initial de 15,356 M€). Ce niveau de consommation a été permis par des redéploiements de crédits disponibles à hauteur de 13,250 M€ du secteur des lycées. Ces affectations ont permis d'assurer la maintenance dans les cités mixtes régionales, selon différents modes d'intervention et avec l'accord des conseils départementaux.

En crédits de paiement, **20,456 M€** ont été mandatés sur cette action sur un budget ouvert de 25,600 M€ (BP initial de 21,000 M€). Des redéploiements de crédits à hauteur de 4,600 M€ ont abondés cette ligne.

Le mandatement se répartit comme suit :

- 17,579 M€ réalisés sur des autorisations de programme antérieures à l'exercice 2025 ;
- 2,876 M€ réalisés sur des autorisations de programme de l'exercice 2025.

Les crédits de paiement mandatés ont financé notamment :

- les dépenses relatives au gros entretien des cités mixtes régionales (18,429 M€) ;

- le GER de l'opération de rénovation globale de la CMR Paul Valéry à Paris 12ème (75) (1,159 M€) ;
- les plans thématiques : l'amélioration des espaces sanitaires (0,392 M€) et « Clos couvert structure » (0,010 M€) ;
- les études et travaux dans les lycées d'accueil des formations transférées de certains lycées parisiens (0,273 M€).

Action : Grosses réparations dans les cités mixtes régionales - part collèges

En autorisations de programme, **12,010 M€** ont été affectés sur cette action sur un budget ouvert du même montant (BP initial de 1,884 M€). Ce niveau de consommation a été permis par des redéploiements de crédits disponibles à hauteur de 10,126 M€ du secteur des lycées. Ces affectations ont permis d'assurer la maintenance dans les cités mixtes régionales, selon différents modes d'intervention et avec l'accord des conseils départementaux.

Cette enveloppe a permis de financer notamment les opérations spécifiques de travaux pluriannuels suivantes :

- les travaux de mise en sécurité des toitures de la CMR Villon à Paris 14e (75) (2,088 M€) ;
- les travaux de rénovation des toitures de la CMR Carnot à Paris 17e (75) (1,761 M€) ;
- les travaux de rénovation du théâtre et de la chapelle de la CMR Decour à Paris 9e (1,195 M€) ;
- les travaux de remplacement des menuiseries extérieures de la CMR Lavoisier à Paris 5e (75) (1,104 M€).

En crédits de paiement, **6,338 M€** ont été mandatés sur cette action sur un budget ouvert de 7,400 M€ (BP initial de 4,300 M€). Ce niveau de consommation a été permis par des redéploiements de crédits à hauteur de 3,100 M€. Le mandatement se répartit comme suit :

- 5,867 M€ réalisés sur des autorisations de programme antérieures à l'exercice 2025 ;
- 0,471 M€ réalisés sur des autorisations de programme de l'exercice 2025.

Les crédits de paiement mandatés ont permis notamment de financer les dépenses relatives aux actions de maîtrise d'ouvrage régionale dans le cadre du gros entretien des cités mixtes régionales mais aussi le plan d'amélioration des espaces sanitaires (0,218 M€).

Action : Fonds d'urgence aux CMR

En autorisations de programme, **0,500 M€** ont été affectés sur cette action sur un budget ouvert du même montant (BP initial de 0,700 M€). Un montant de 0,200 M€ a été redéployé à destination du secteur des lycées.

Ce fonds permet de répondre aux besoins urgents et ponctuels des cités mixtes régionales en matière de travaux ou de travaux liés à l'installation d'équipements, afin d'éviter tout dysfonctionnement de l'établissement et permettre les continuités de service.

En crédits de paiement, **0,197 M€** ont été mandatés sur cette action sur un budget initial et ouvert de 0,700 M€. Le mandatement a été réalisé sur des autorisations de programme antérieures à l'exercice 2025.

Ces fonds représentent 32 dossiers.

Programme : Gestion et équipement des cités scolaires

Action : Equipement des cités mixtes départementales

En autorisations de programme, **0,057 M€** ont été affectés sur cette action sur un budget ouvert du même montant (BP initial de 0,300 M€). Un montant de 0,243 M€ a été redéployé à destination du secteur des lycées.

Cette action a permis de financer l'équipement des lycées qui demeurent sous gestion départementale par le versement de dotations financières notamment pour la campagne « Satisfaction des priorités » ou par l'achat de mobilier scolaire via les marchés publics régionaux.

En crédits de paiement, **0,055 M€** ont été mandatés sur cette action sur un budget initial et ouvert de 0,300 M€.

Le mandatement a été réalisé sur des autorisations de programme de l'exercice 2025.

Action : Matériel pédagogique

En autorisations de programme, **2,274 M€** ont été affectés sur cette action sur un budget ouvert du même montant (BP initial de 4,700 M€). Un montant de 2,426 M€ a été redéployé à destination du secteur des lycées.

Cette enveloppe a financé notamment :

- les dotations financières notamment des campagnes « Équipements Pédagogiques », « Mobilier et Fonctionnel », et « Construction rénovation » (1,655 M€) ;
- le mobilier scolaire au titre des achats par les marchés publics régionaux d'équipements pédagogiques (0,604 M€) ;
- le dispositif « Zéro portable en cours » (0,015 M€)

Les dotations d'équipement représentent 140 dossiers.

En crédits de paiement, **2,465 M€** ont été mandatés sur cette action sur un budget initial et ouvert de **4,700 M€**. Le mandatement se répartit comme suit :

- 0,848 M€ réalisés sur des autorisations de programme antérieures à l'exercice 2025 ;
- 1,616 M€ réalisés sur des autorisations de programme de l'exercice 2025.

Cette enveloppe a financé notamment :

- les dotations financières notamment des campagnes « Équipements scientifiques », « Machines d'entretien », « Priorités cuisines », « Construction rénovation », « Sécurité labo de sciences », « Matériel sport », et « Satisfaction des priorités » (1,614 M€) ;
- le mobilier scolaire au titre des achats par les marchés publics régionaux d'équipements pédagogiques (0,851 M€).

Action : Transports

En autorisations de programme, **0,200 M€** ont été affectés sur cette action sur un budget initial et ouvert du même montant.

Cette action a permis de financer l'équipement des cités mixtes régionales en véhicules électriques achetés dans le cadre des marchés publics régionaux.

Cette action, dotée en 2025 de **0,200 M€** en crédits de paiement, n'a pas donné lieu à un mandatement.

Programme : Ressources numériques des cités scolaires

Action : Numérique - cités scolaires

En autorisations de programme, **3,550 M€** ont été affectés.

Ce montant a permis de répondre aux besoins des Cités Mixtes Régionales en matière de développement

numérique et de couvrir les besoins en numérique pour les thématiques suivantes :

- L'hybridation des modalités d'enseignement (distanciel/présentiel) ; au travers de l'acquisition d'écrans tactiles ;
- La rénovation des réseaux et des serveurs, WIFI, Solution de sécurité - Firewall ;
- La construction du Centre de service Numérique Régional et l'apport de nouveaux services de pilotage à distance et de supervision ;
- Le développement de la place de services numérique ; MonLycée.net (PSN) ;
- Renouvellement d'équipements de filières technologiques et professionnelles ;
- L'accompagnement de la Stratégie du déploiement du numérique ;
- Première phase de construction des 2 Datacenters régionaux dédiés au numérique éducatif.

En crédits de paiements, **6,240 M€** ont été mandatés.

25 - Formation professionnelle

258 - Autres

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2024	0,800	-0,550	0,250	0,247	30,87%
	2025	0,800	-	0,800	0,476	59,46%
CP	Rappel 2024	0,700	-0,482	0,218	0,066	9,42%
	2025	0,600	-	0,600	0,228	37,99%

Programme : Ecoles de production

Action : Ecoles de production

En 2025, deux affectations ont eu lieu pour un montant de **0,200 M€** pour soutenir :

- L'école de production MEs TALents aux Mureaux (78) pour des travaux d'aménagement et l'acquisition d'équipements pédagogiques pour l'ouverture d'une nouvelle filière ;
- L'école de production Cap'Metal à Saint-Thibaut-des-Vignes (77) pour des travaux d'aménagement et de mise aux normes et l'acquisition d'équipements pédagogiques pour l'ouverture d'une nouvelle filière.

0,227 M€ ont été mandatés en 2025.

Chapitre	Code Action	Année AP	Total Mandats 2025
902	12501201	2022	100 846,84
		2023	78 800,87
		2024	18 307,60
		2025	30 000,00
	Total 12501201		227 955,31

Programme : Orientation et accompagnement des jeunes

Action : Agence Oriane de la promesse républicaine et de l'orientation

L'agence Oriane a été dotée de crédits d'investissement à hauteur de **0,3 M€**. 0,193 € ont été affectés pour l'amélioration du site web (création de nouveaux services) et **0,082 M€** ont été affectés pour quatre dossiers d'aide à l'investissement pour l'insertion professionnelle de personnes en situation de handicap.

Chapitre 902		Autorisations de programme		Crédits de paiement	
		BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
25 - Formation professionnelle					
258 - Autres					
Programme Ecoles de production	HP258-012	500 000,00	200 000,00	500 000,00	227 955,31
Ecoles de production	12501201	500 000,00	200 000,00	500 000,00	227 955,31
Programme Orientation et accompagnement des jeunes	HP258-015	300 000,00	275 712,00	100 000,00	
Agence Oriane de la promesse républicaine et de l'orientation	12501501	300 000,00	275 712,00	100 000,00	
TOTAL		800 000,00	475 712,00	600 000,00	227 955,31
	HP	800 000,00	475 712,00	600 000,00	227 955,31

26 - Apprentissage

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2024	23,030	0,500	23,530	23,529	102,17%
	2025	23,030	-	23,030	23,027	99,99%
CP	Rappel 2024	19,514	-3,061	16,453	16,189	82,96%
	2025	23,514	-3,367	20,147	19,822	84,30%

Programme : Construction, travaux et équipements dans les CFA

Action : Construction et travaux dans les CFA

L'année 2025 constitue la sixième année de mise en œuvre de la réforme de l'apprentissage issue de la loi n°2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel.

Dans le cadre de cette réforme, qui a transféré l'essentiel des compétences de cette politique vers les branches professionnelles, la Région a souhaité poursuivre son appui en faveur des projets d'investissements des CFA d'Ile-de-France.

Cet accompagnement s'avère d'autant plus nécessaire que les coûts d'investissement et de fonctionnement sont plus importants en Ile-de-France et limitent l'autofinancement des structures. L'intervention de la Région s'avère donc particulièrement déterminante.

17,199 M€ ont été affectés en 2025 sur cette action. Les affectations réalisées ont notamment permis :

La poursuite d'opérations en cours :

- Pour le CFA de la Pharmacie Paris Ile-de-France de l'ACPPP (Association Centre de Formation Professionnelle de la Pharmacie) à Paris 20ème : 1,472M€ pour la rénovation de locaux acquis en 2024 grâce au soutien régional ;
- Pour le CFA de l'association BTP CFA Ile-de-France à Saint-Denis (93) : 3,5M€ pour des travaux de réhabilitation du site (après réalisation des études soutenues en 2023 par la Région)

Le lancement de nouvelles opérations d'envergure :

- Pour le CFA UTEC de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine-et-Marne (CCI 77) : 3 M€ pour la rénovation du site d'Emerainville et 1,617 M€ pour celle du site d'Avon ;
- Pour le CFA de la Fondation Apprentis d'Auteuil : 0,766 M€ pour la réalisation des études préalables aux travaux de restructuration du site de Paris 16ème et 0,815 M€ pour la construction d'un bâtiment neuf sur le site de Marcoussis (91) ;
- Pour le CFA des Métiers de l'automobile de l'AFORPA à Coulommiers (77) : 0,712 M€ pour l'acquisition de nouveaux locaux et 0,829 M€ pour les travaux à la suite de cette acquisition ;
- Pour la création de L'École Régionale du Numérique (ERN) par Simplon.Co à Paris 13ème : 0,459 M€ pour la réalisation des études et des travaux d'aménagement des locaux ;
- Pour le CFA Transport et Logistique de l'AFTRAL à Bondoufle (91) : 0,267 M€ pour l'acquisition d'une parcelle afin d'étendre le site et 0,128 M€ pour les travaux nécessaires à sa mise en oeuvre opérationnelle ;
- Pour le CFA Saint-Jean à Labbeville (95) : 0,251 M€ pour la rénovation du site ;
- Pour le CFA Aivancity School For Technology, Business and Society à Villejuif (94) : 0,306 M€ pour l'aménagement de nouveaux locaux (études et travaux) ;
- Pour le CFA des Métiers du BTP à Trappes (93) : 0,150 M€ pour la réalisation d'études avant travaux ;
- Pour le CFA de la Faculté des Métiers de l'Essonne (FDME) : 0,143 M€ pour l'ouverture du nouveau centre de formation "Campus Paris-Orly" dédié aux métiers de l'aéroportuaire à Paray-Vieille-Poste 91).

Chapitre 902		Autorisations de programme		Crédits de paiement	
		BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
26 - Apprentissage					
Programme Construction, travaux et équipements dans les CFA	HP26-001	23 030 000,00	23 026 852,00	23 514 000,00	19 821 920,48
	Construction et travaux dans les CFA 12600101	18 030 000,00	17 199 342,00	19 000 000,00	16 664 880,85
	Équipement des centres de formation d'apprentis 12600102	5 000 000,00	5 827 510,00	4 514 000,00	3 157 039,63
	TOTAL	23 030 000,00	23 026 852,00	23 514 000,00	19 821 920,48
	HP	23 030 000,00	23 026 852,00	23 514 000,00	19 821 920,48

Le niveau de mandatement sur cette action s'établit en 2025 à **16,664 M€**.

Chapitre	Code Action	Année AP	Total Mandats 2025
902	12600101	2018	69 697,92
		2019	1 251 851,07
		2020	2 647 194,12
		2021	3 297 876,07
		2022	2 189 539,26
		2023	2 974 818,50
		2024	3 334 303,91
		2025	899 600,00
	Total 12600101		16 664 880,85

Action : Équipement des centres de formation d'apprentis

Les autorisations de programme affectées à hauteur de **5,827 M€** sur cette action ont permis l'acquisition ou le renouvellement d'équipements pédagogiques et informatiques destinés à des formations relevant de secteurs d'activités variés, notamment en tension :

- Bâtiment et travaux publics : 2,234 M€ pour 10 sites de formation ;
- Industrie : 0,322 M€ pour 4 sites de formation ;
- Numérique : 0,264 M€ pour 6 sites de formation
- Sanitaire et social : 0,183 M€ pour 3 sites de formation ;

Le niveau de mandatement s'établit en 2025 à **3,157 M€** en crédits de paiement.

Chapitre	Code Action	Année AP	Total Mandats 2025
902	12600102	2018	126 523,87
		2019	362 996,05
		2020	333 512,18
		2021	413 540,27
		2022	305 906,73
		2023	1 312 719,03
		2024	179 409,78
		2025	16 068,00
	Total 12600102		3 157 039,63

27 - Formation sanitaire et sociale

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2024	12,230	-2,094	10,136	9,918	81,09%
	2025	11,380	0,435	11,815	11,815	103,82%
CP	Rappel 2024	30,049	-21,499	8,550	8,458	28,15%
	2025	20,248	-3,725	16,523	14,779	72,99%

Programme : Formations sanitaires

Action : Equipement des écoles et instituts de formations sanitaires

Afin d'assurer l'amélioration des conditions de formation, la Région participe au financement du renouvellement des équipements des centres de formation pour qu'ils demeurent modernes et adaptés aux usages actuels des formateurs et des étudiants. Les équipements visent également à améliorer les conditions de vie des étudiants. A la suite des récentes augmentations des capacités dans les formations, des équipements nouveaux ont été financés pour accueillir les étudiants supplémentaires.

En 2025, 1,828 M€ ont été affectés en autorisation de programme pour l'équipement des instituts de formations sanitaires, soit 89,15% du BP ouvert en autorisation de programme, permettant le financement

- d'équipements informatiques (ordinateurs, tableaux numériques interactifs, système de visioconférence, plateformes d'enseignement à distance) et du mobilier pour les formations ou pour meubler des espaces dédiés aux étudiants : 1,390 M€ ;
- d'équipements pédagogiques pour améliorer et développer la simulation en santé : 0,438 M€. A noter que la Région participe en moyenne à 66% du financement de ces équipements.

1,578 M€ ont été mandatés sur cette action, soit 73,73 % du BP ouvert en crédit de paiement en 2025, le versement des subventions régionales dépendant des demandes de financement des instituts de formation.

Le mandatement de 2025 est réparti de la façon suivante :

- Enveloppe 2024 : 0,108 M€.
- Enveloppe 2023 : 0,408 M€.
- Enveloppe 2022 : 0,708 M€.
- Enveloppe 2021 : 0,063 M€.
- Enveloppe 2020 : 0,238 M€.
- Enveloppe 2018 : 0,053 M€.

Action : Investissement sanitaire - Plan d'urgence santé

De façon volontariste, la Région a engagé un plan massif et ambitieux de plus de 100 M€ depuis 2021 pour accompagner plus d'une cinquantaine de projets d'ampleur pour la rénovation ou l'extension des écoles et instituts de formations sanitaires dont 30 M€ engagés au titre du CPER pour trois projets dédiés aux formations sanitaires au sein de bâtiments universitaires. Cet engagement régional sans précédent sur les bâtiments, majoritairement des bâtiments appartenant à des hôpitaux, accompagne les créations de places en formation en soins infirmiers du Ségur de la santé et vise à renforcer l'attractivité des formations paramédicales, en cohérence avec le schéma régional des formations sanitaires et sociales 2023-2028. Les crédits régionaux sont mobilisés au fur et à mesure de l'avancement des projets.

La Région intervient pour financer des travaux de sécurité ou de réhabilitation. Par ailleurs ont été soutenus les projets prévoyants plus spécifiquement des aménagements d'accessibilité (l'installation de rampes d'accès, d'ascenseurs, de sanitaires adaptés pour les personnes à mobilité réduite) indispensables pour faciliter la poursuite d'études de tous les apprenants et répondre aux exigences de qualité de formation.

Chapitre 902		Autorisations de programme		Crédits de paiement	
		BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
27 - Formation sanitaire et sociale					
Programme Formations sanitaires	HP27-001	10 050 000,00	10 703 912,00	19 177 000,00	13 537 814,19
Equipement des écoles et instituts de formations sanitaires	12700101	2 050 000,00	1 827 551,00	2 141 000,00	1 578 533,32
Investissement sanitaire - Plan d'urgence santé	12700103	8 000 000,00	8 876 361,00	17 036 000,00	11 959 280,87
Programme Formations sociales	HP27-002	1 330 000,00	1 111 095,00	1 071 000,00	1 241 360,46
Investissement dans les écoles et instituts de formations sociales	12700201	1 330 000,00	1 111 095,00	1 071 000,00	1 241 360,46
TOTAL		11 380 000,00	11 815 007,00	20 248 000,00	14 779 174,65
HP		11 380 000,00	11 815 007,00	20 248 000,00	14 779 174,65

Enfin, la qualité énergétique des bâtiments a été soutenue (réfection des menuiseries extérieures, isolation thermique) et permet également de réduire les dépenses de fonctionnement financées en grande partie par la Région.

Le montant des subventions d'investissement est modulé en fonction des ressources des organismes gestionnaires et peut atteindre 100% du coût des projets. Au vu des montants et des durées pluriannuelles de réalisation, certains projets importants sont financés en plusieurs phases.

Ainsi en 2025, il a été affecté **8,876 M€** sur cette action pour financer la réalisation de dix projets retenus sur appel à projets, soit 110,95% du BP ouvert en autorisation de programme. Ce dépassement en autorisation de programme a été rendu possible par un transfert au sein du chapitre 902 pour la réaffectation d'une opération devenue caduque.

11,959 M€ ont été mandatés en 2025, soit un taux d'exécution de 70,20% par rapport au BP ouvert en crédit de paiement.

Le mandatement de 2025 est réparti de la façon suivante :

- Enveloppe 2024 : 0,120 M€.
- Enveloppe 2022 : 6,578 M€.
- Enveloppe 2021 : 5,252 M€.

Programme : Formations sociales

Action : Investissement dans les écoles et instituts de formations sociales

Comme pour le sanitaire, la Région finance des équipements pour assurer l'adaptation des outils de formation. Pour traduire cet engagement et répondre aux besoins en équipement des centres de formation, la Région participe à plus de la moitié de leur financement.

Les subventions, d'un montant de 0,785 M€, soutiennent la réalisation d'opération de rénovation des locaux. La Région finance également l'amélioration et la modernisation des outils pédagogiques et informatiques des centres et aménagements pour les étudiants pour un montant de 0,326 M€ en 2025.

Au total, **1,111 M€** ont été affectés sur cette action en 2025, soit **83,54%** de l'enveloppe inscrite au BP 2025.

1,241 M€ ont été mandatés en 2025, soit **115,91%** du BP ouvert en crédit de paiement. Le rythme de versement des subventions régionales dépend des demandes des établissements de formation, lui-même dépendant de l'avancement des opérations.

Le mandatement de 2025 est réparti de la façon suivante :

- Enveloppe 2025 : 0,099 M€.
- Enveloppe 2024 : 0,725 M€.
- Enveloppe 2023 : 0,194M€.
- Enveloppe 2022 : 0,156 M€.
- Enveloppe 2020 : 0,023 M€.
- Enveloppe 2019 : 0,028 M€.
- Enveloppe 2018 : 0,017 M€.

28 - Autres services périscolaires et annexes

288 - Autres services annexes de l'enseignement

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2024	66,100	24,588	90,688	90,685	137,19%
	2025	63,100	27,575	90,675	90,250	143,03%
CP	Rappel 2024	71,280	52,369	123,649	123,410	173,13%
	2025	71,000	22,672	93,672	92,941	130,90%

Programme : Gestion et équipement des lycées - autres

Action : Logiciels et matériels didactiques

Cette action, dotée en 2025 de **1,000 M€** en autorisations de programme, n'a pas donné lieu à une affectation. Un montant de 0,575 M€ a été redéployé à destination du secteur des lycées et du numérique des lycées. Cette action sert à financer le projet de restauration durable dans les restaurants scolaires des lycées via le déploiement et le maintien en production du logiciel de gestion de la restauration.

En crédits de paiement, **0,162 M€** ont été mandatés sur cette action sur un budget ouvert de 0,517 M€ (BP initial de 1,000 M€). Un montant de 0,483 M€ a été redéployé à destination du secteur des lycées. Le mandatement a été réalisé sur des autorisations de programme antérieures à l'exercice 2025.

Action : Budget participatif économie d'énergie lycées

En autorisations de programme, cette action, non dotée en 2025, a donné lieu à des affectations à hauteur de **0,350 M€**. Ce niveau de consommation a été permis par des redéploiements de crédits disponibles à hauteur du même montant du secteur des lycées.

Dans le cadre de la démarche « Lycées Éco-Responsables », la Région accompagne les établissements Via l'octroi de subventions dans des projets concrets de développement durable, en lien avec les académies et acteurs territoriaux. Ces projets portent sur des thématiques clés du développement durable :

- le plan Énergie Climat ;
- la gestion de l'eau ;
- la biodiversité ;
- la prévention et la gestion des déchets ;
- l'alimentation et santé ;
- la solidarité.

En crédits de paiement, cette action, non dotée en 2025, a donné lieu à un mandatement à hauteur de 0,350 M€. Ce niveau de consommation a été permis par la fongibilité des crédits de paiement Le mandatement a été réalisé sur des autorisations de programme de l'exercice 2025.

Ces subventions ont été versées pour donner suite au dispositif d'appel à projet « Lycées Éco-Responsables » pour financer l'achat d'équipement, pour économiser l'électricité et pour acheter des ruches. Ces subventions représentent 120 projets pour 75 lycées.

Programme : Ressources numériques - manuels

Action : Manuels et ressources pédagogiques

Cette action permet les achats, les réassorts et les renouvellements de manuels scolaires numériques et papier. Elle permet également la commande des PC individuels ainsi que les actions de construction de l'accompagnement de l'écosystème numérique régional, auprès des coordonnateurs numériques des lycées.

Chapitre 902	Autorisations de programme		Crédits de paiement	
	BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
28 - Autres services périscolaires et annexes				
288 - Autres services annexes de l'enseignement				
Programme Gestion et équipement des lycées - autres HP288-005	1 000 000,00	350 000,00	1 000 000,00	512 205,23
Logiciels et matériels didactiques 12800504	1 000 000,00		1 000 000,00	162 205,23
Budget participatif économie d'énergie lycées 12800505		350 000,00		350 000,00
Programme Ressources numériques - manuels HP288-007	62 100 000,00	89 900 000,00	70 000 000,00	92 428 627,21
Manuels et ressources pédagogiques 12800701	62 100 000,00	89 900 000,00	70 000 000,00	92 428 627,21
TOTAL	63 100 000,00	90 250 000,00	71 000 000,00	92 940 832,44
HP	63 100 000,00	90 250 000,00	71 000 000,00	92 940 832,44

En autorisations de programme, **89,900 M€** ont été affectés grâce à un budget de 62,100 M€, un BS de 6,800 M€ votés lors du budget supplémentaire de mai 2025 et deux transferts d'un montant total de 21 M€.

Le nombre de PC individuels pour les élèves et les enseignants à commander annuellement est de 150 000 postes.

En crédits de paiements, **92,429 M€** ont été mandatés sur un budget de 70,000 M€ en BP et 8,900 M€ en BS. Cette action a également bénéficié d'un abondement de crédits supplémentaires de 15,500 M€.

Le besoin supplémentaire en crédits de paiements est lié au double facteur : d'une exécution quasiment complète jusqu'à la facturation des AP 2025, et d'une facturation d'opérations d'années antérieures.

29 - Sécurité

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2024	24,150	15,573	39,723	39,722	164,48%
	2025	24,150	7,094	31,244	31,244	129,38%
CP	Rappel 2024	9,209	11,055	20,264	19,557	212,37%
	2025	28,120	3,610	31,730	29,905	106,35%

Programme : Sécurité lycées

Au titre de la sécurité des lycées franciliens, il a été alloué un budget d'un montant total de **24,000 M€** en autorisations de programme et a donné lieu à un montant total d'affectations de **31,052 M€**.

Ce budget finance les études et les travaux de sécurisation dans les lycées. Les opérations sont conduites en maîtrise d'ouvrage régionale par les services techniques territoriaux du Pôle Lycées. La Région finance aussi des opérations de sécurisation en versant des subventions qui permettent aux établissements de passer des commandes pour leur réalisation.

Action : Etudes de sécurité des lycées

Cette action, dotée en 2025 de 1,740 M€ en autorisations de programme, a donné lieu à des affectations à hauteur de **1,000 M€** au titre des études générales. Les crédits disponibles ont été redéployés en faveur de l'action « travaux de sécurité dans les lycées ».

Un total de **1,164 M€** a été mandaté sur un budget initial de 1,500 M€. Cette action a également bénéficié d'un budget supplémentaire de 0,060 M€, soit un budget ouvert de 1,560 M€ Le mandatement a été réalisé sur des autorisations de programme antérieures à l'exercice 2025. Ces crédits de paiement ont été mobilisés afin de mandater les études de sécurité menées dans près de 125 établissements franciliens.

Action : Travaux de sécurité dans les lycées

Cette action, dotée en 2025 de 17,260 M€ en autorisations de programme, a donné lieu à des affectations à hauteur de **28,730 M€** au titre des études générales ; ce niveau de consommation a été permis par des redéploiements de crédits de 11,470 M€ provenant du programme « sécurité Lycées » et du programme « opérations travaux dans les lycées publics » du même chapitre 902.

Ces affectations se déclinent ainsi :

- 20,230 M€ en faveur de 65 établissements répartis sur le territoire comme suit :
- 75 (10 lycées) : 2,642 M€
- 77 (4 lycées) : 1,869 M€
- 78 (7 lycées) : 2,267 M€
- 91 (12 lycées) : 4,404 M€

Chapitre 902		Autorisations de programme		Crédits de paiement	
		BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
29 - Sécurité					
Programme Sécurité lycées	HP29-001	24 000 000,00	31 051 821,09	28 000 000,00	29 668 435,95
Etudes de sécurité des lycées	12900101	1 740 000,00	1 000 000,00	1 500 000,00	1 164 406,92
Travaux de sécurité dans les lycées	12900102	17 260 000,00	28 730 420,00	24 250 000,00	27 891 497,31
Subvention pour la sécurité aux EPLE	12900103	3 000 000,00	83 964,00	250 000,00	112 928,00
Subventions pour la sécurité des lycées privés	12900104	2 000 000,00	1 237 437,09	2 000 000,00	499 603,72
Programme Sécurisation des écoles et instituts de formations sanitaires et sociales	HP29-003	150 000,00	192 554,00	120 000,00	236 140,87
Sécurisation des écoles et instituts de formations sanitaires et sociales	12900301	150 000,00	192 554,00	120 000,00	236 140,87
TOTAL		24 150 000,00	31 244 375,09	28 120 000,00	29 904 576,82
	HP	24 150 000,00	31 244 375,09	28 120 000,00	29 904 576,82

- 92 (7 lycées) : 1,390 M€
- 93 (13 lycées) : 3,761 M€
- 94 (5 lycées) : 1,544 M€
- 95 (7 lycées) : 2,353 M€
- 8,500 M€ au titre des accords-cadres de travaux de sécurisation dans les lycées.

Cette sur-exécution s'explique par une enveloppe sous dotée par rapport aux besoins exprimés par le Pôle Lycées au BP et au BS 2025 mais gérée par des redéploiements internes de crédits notamment du secteur Enseignement.

Un total de **27,891 M€** a été mandaté sur un budget ouvert de 29,370 M€ (BP initial de 24,250 M€). Ce niveau de consommation a été permis par le vote d'un budget supplémentaire à hauteur de 10,310 M€ Cette enveloppe a bénéficié à un peu plus de 220 établissements franciliens.

- Le mandatement se répartit comme suit :
- 26,353 M€ réalisés sur des autorisations de programme antérieures à l'exercice 2025 ;
 - 1,538 M€ réalisés sur des autorisations de programme de l'exercice 2025.

Action : Subvention pour la sécurité aux EPLE

Cette action a été dotée en 2025 de 3,000 M€ en autorisations de programme et a donné lieu à des affectations à hauteur de **0,084 M€** au titre des subventions aux établissement publics. Les crédits disponibles ont été redéployés en faveur de l'action « travaux de sécurité dans les lycées ».

Cette enveloppe a financé les subventions aux lycées publics pour la réalisation de divers travaux de sécurité dans plusieurs établissements.

- Ces affectations concernent 11 établissements ainsi répartis sur le territoire :
- 92 (2 lycées) : 0,017 M€
 - 93 (7 lycées) : 0,042 M€
 - 94 (1 lycée) : 0,023 M€
 - 95 (1 lycée) : 0,001 M€

Un total de **0,113 M€** a été mandaté sur un budget initial et ouvert de 0,250M€.

- Le mandatement se répartit comme suit :
- 0,029 M€ réalisés sur des autorisations de programme antérieures à l'exercice 2025 ;
 - 0,084 M€ réalisés sur des autorisations de programme de l'exercice 2025.

Ces crédits de paiement ont été mobilisés afin de verser des subventions pour la sécurité en faveur de 11 établissements publics franciliens.

Action : Subventions pour la sécurité des lycées privés

Cette action a été dotée en 2025 de 2,000 M€ en autorisations de programme et a donné lieu à des affectations à hauteur de **1,237 M€** au titre des subventions pour la sécurisation des lycées privés. Les crédits disponibles ont été mobilisés pour des transferts vers d'autres actions du programme « sécurité des lycées ».

- Ces affectations concernent 38 établissements ainsi répartis sur le territoire :
- 75 (8 lycées) : 0,334 M€
 - 77 (2 lycées) : 0,025 M€
 - 78 (4 lycées) : 0,156 M€
 - 91 (5 lycées) : 0,162 M€
 - 92 (8 lycées) : 0,210 M€
 - 93 (3 lycées) : 0,103 M€
 - 94 (6 lycées) : 0,135 M€
 - 95 (2 lycées) : 0,113 M€

Un total de **0,500 M€** a été mandaté sur un budget initial de 2,000 M€.

- Le mandatement se répartit comme suit :
- 0,442 M€ réalisés sur des autorisations de programme antérieures à l'exercice 2025 ;
 - 0,057 M€ réalisés sur des autorisations de programme de l'exercice 2025.

Ces crédits de paiement ont été mobilisés afin de verser des subventions pour la sécurité en faveur de 27 établissements privés franciliens.

Programme : Sécurisation des écoles et instituts de formations sanitaires et sociales

Action : Sécurisation des écoles et instituts de formations sanitaires et sociales

Compte tenu des besoins en équipements de sécurité des instituts, principalement de vidéoprotection et de portiques de sécurité, le montant total des autorisations de programme affectées en 2025 a été de **0,193 M€**. Des transferts depuis d'autres programmes ont été nécessaires pour abonder les crédits ouverts au BP 2025 et ainsi permettre le financement de 10 projets dont 3 dans des centres de formation en travail social et 7 dans des centres de formation paramédicale.

Les crédits de paiement ont été consommés en 2025 à hauteur de **0,236 M€** au titre d'affectations votées en 2022 (0,099 M€), 2023 (0,061 M€) et 2024 (0,076 M€).

CHAPITRE 903 - CULTURE, VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2024	116,766	4,000	120,766	113,480	97,19%
	2025	96,155	3,500	99,655	99,646	103,63%
CP	Rappel 2024	116,555	9,492	126,047	125,869	107,99%
	2025	84,740	18,400	103,140	98,121	115,79%

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2024	116,766	4,000	120,766	113,480	97,19%
	2025	96,155	3,500	99,655	99,646	103,63%
CP	Rappel 2024	116,555	9,492	126,047	125,869	107,99%
	2025	84,740	18,400	103,140	98,121	115,79%

31 - Culture

311 - Activités artistiques, actions et manifestations culturelles

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2024	31,770	2,273	34,043	31,587	99,42%
	2025	27,000	1,902	28,902	28,902	107,04%
CP	Rappel 2024	31,850	6,495	38,345	38,341	120,38%
	2025	25,850	11,494	37,344	36,698	141,96%

Chapitre 903	Autorisations de programme		Crédits de paiement	
	BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
31 : Culture	40 010 000,00	40 009 948,19	36 755 000,00	49 810 601,11
32 : Sports (autres que scolaires)	42 715 000,00	47 371 493,12	34 125 000,00	35 798 938,17
33 : Jeunesse (action socio-éducative') et loisirs	9 330 000,00	9 522 502,80	10 440 000,00	7 297 412,72
34 : Vie sociale et citoyenne	2 600 000,00	2 300 000,00	2 300 000,00	4 189 101,80
39 : Sécurité	1 500 000,00	442 462,23	1 120 000,00	1 025 285,30
TOTAL	96 155 000,00	99 646 406,34	84 740 000,00	98 121 339,10
HP	96 155 000,00	99 646 406,34	80 487 000,00	91 561 604,83
PJ				178,80
RE			4 253 000,00	6 559 555,47

Chapitre 903		Autorisations de programme		Crédits de paiement	
		BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
31 - Culture					
311 - Activités artistiques, actions et manifestations culturelles					
Programme Aménagement des structures d'accueil	HP311-001	2 000 000,00	1 750 000,00	2 300 000,00	4 321 051,34
Conservatoires et écoles de musique contrôlés	13100101	2 000 000,00	1 750 000,00	2 300 000,00	4 321 051,34
Programme Equipements culturels de diffusion et de création					
	HP311-002	8 800 000,00	11 147 151,19	10 120 000,00	10 731 676,27
	RE311-002			3 880 000,00	4 852 856,34
Construction et aménagement des lieux de diffusion et de création culturelle		7 800 000,00	8 876 418,19	12 000 000,00	12 930 957,54
	13100201	7 800 000,00	8 876 418,19	8 120 000,00	8 078 101,20
	531002015			3 880 000,00	4 852 856,34
Soutien à la création et à la diffusion numériques	13100204	1 000 000,00	2 270 733,00	2 000 000,00	2 653 575,07
Programme Fonds d'investissement pour la culture	HP311-004	16 200 000,00	16 004 800,00	9 550 000,00	16 792 226,73
Fonds d'investissement pour la culture	13100401	700 000,00	504 800,00	150 000,00	623 440,94
Fonds d'aide à la création cinématographique et audiovisuelle	13100402	15 000 000,00	15 000 000,00	9 000 000,00	15 797 285,79
Jeux vidéos	13100403	500 000,00	500 000,00	400 000,00	371 500,00
TOTAL		27 000 000,00	28 901 951,19	25 850 000,00	36 697 810,68
	HP	27 000 000,00	28 901 951,19	21 970 000,00	31 844 954,34
	RE			3 880 000,00	4 852 856,34

Programme : Aménagement des structures d'accueil

Action : Conservatoires

La Région contribue au financement de la construction, de la restauration et de l'extension des conservatoires à rayonnement communal, départemental ou régional agréés par l'Etat, le ministère de la Culture et de la Communication.

1,750 M€ ont été affectés afin de soutenir les projets des communes de Ville d'Avray (92) et de Saint Denis (93) de construction et de réaménagement de leur conservatoire.

Les crédits de paiement ont été consommés à hauteur de **4,321 M€** correspondant à des engagements antérieurs dont des engagements pour les conservatoires de Montgeron, de Poissy, de Sarcelles, d'Antony ou encore de Saint Germain en Laye.

Programme : Equipements culturels de diffusion et de création

Action : Construction et aménagement des lieux de diffusion et de création culturelle

Cette action permet de soutenir la construction, les travaux d'extension ou d'aménagement de différents types de lieux de diffusion et de création culturelle sur le territoire francilien. Elle concerne des théâtres, des scènes de musiques actuelles, des salles de danse, des cinémas, des centres d'art, des ateliers d'artistes ou encore des cafés musicaux.

8,876 M€ ont été affectés.

Ont notamment été soutenus :

Au titre du spectacle vivant, 6,78 M€ ont été affectés, pour accompagner 25 projets :

- 12 en grande couronne ;
- 6 en petite couronne ;
- 7 à Paris.

Au titre de la rénovation et de la modernisation des cinémas indépendants classés arts et essai : 1,905 M€ ont été affectés au bénéfice de 8 projets, dont la rénovation des cinémas de Savigny sur Orge (91), de Brie-Comte-Robert (77) ou de Nemours (77).

Au titre de la rénovation et de la modernisation de galeries d'art, 0,200M€ a été affecté au bénéfice de 3 projets.

Les crédits de paiement ont été consommés à hauteur de **12,930 M€** correspondant à des engagements antérieurs, dont 4,852 M€ de projets CPER ainsi que la construction du centre culturel de Maisons Lafitte, le cinéma La Pagode à Paris, et la construction de la Cité de la musique Simone Veil à Meaux

Action : Soutien à la création et à la diffusion numériques

Ce dispositif contribue à la rénovation et à l'acquisition de matériel permettant la création et la diffusion de projets artistiques : équipements numériques, scénographiques (son, lumière, machinerie de scène) ainsi qu'à l'extension des réseaux de lecture publique. Plus d'une quarantaine de lieux (scènes de spectacle vivant, salles de cinéma d'art et d'essai, médiathèques) ont ainsi pu être équipés de matériels très performants, souvent en accompagnement de travaux de rénovation lourds des lieux.

2,270 M€ en autorisations de programme ont été affectés sur cette action, dont :

- 1,296 M€ pour les lieux de spectacle vivant ;
- 0,586 M€ pour les équipements des médiathèques et bibliothèques ;
- 0,323 M€ pour les cinémas ;

Les crédits de paiement ont été consommés à hauteur de **2,653 M€** correspondant à des engagements antérieurs.

Programme : Fonds d'investissement pour la culture

Action : Fonds d'investissement pour la culture

Une enveloppe totale de **0,504 M€** a été affectée en autorisations de programme.

Les aides à la librairie indépendante pour des opérations d'investissement ont été mobilisées à hauteur de 0,426 M€. Ont été soutenus 26 projets portés par des librairies, parmi lesquels des créations, des reprises, des déménagements ou agrandissements, des rénovations de librairies et des renforcements du fonds. Ces librairies se situent dans l'ensemble du territoire francilien : 14 sont implantées à Paris, 1 dans les Yvelines, 2 en Essonne, 2 dans les Hauts-de-Seine, 2 en Seine-Saint-Denis, 2 dans le Val-de-Marne, 1 en Seine et Marne et 2 dans le Val d'Oise. Deux structures itinérantes dans les secteurs du cinéma et du spectacle vivant ont également été soutenu, pour un montant total de 0,026 M€.

Les crédits de paiement ont été consommés à hauteur de **0,623 M€** correspondant à des engagements antérieurs.

Action : Fonds d'aide à la création cinématographique et audiovisuelle

En 2025, 94 subventions ont été attribuées à des productions cinématographiques et audiovisuelles pour un montant total d'autorisations de programmes affectées de **15,000 M€**, dont 39 projets cinéma, 14 coproductions internationales cinéma, 40 projets audiovisuels et 1 coproduction internationale audiovisuel.

La Région soutient des œuvres extrêmement variées, reflets de la diversité de la production française. En

2025, on peut notamment citer la sortie de :

- Chien 51 de Cédric Jimenez, Festival de Venise 2025 / Hors Compétition
- La Venue de l’Avenir de Cédric Klapisch, Festival de Cannes 2025 / Hors compétition, près d’un million d’entrées
- Jeunes Mères de Jean-Pierre et Luc Dardenne, Festival de Cannes 2025, compétition de la Sélection officielle, Prix du Scénario, Prix du jury œcuménique, Prix du cinéma positif, Prix Ecoprod
- La Petite Dernière d’Hafsia Herzi, Festival de Cannes 2025, compétition de la Sélection officielle, Prix d’interprétation féminine, Queer Palm
- Nino de Pauline Loquès, Festival de Cannes 2025 / Semaine de la Critique, Prix Fondation Louis Roederer de la Révélation masculine

Grâce à l'effort du Fonds de soutien, la Région Île-de-France conforte sa position dominante en accueillant plus de 50 % du temps de tournage cumulé en France pour les longs métrages et fictions audiovisuelles.

Les crédits de paiement ont été consommés à hauteur de **15,797 M€** correspondant à des engagements antérieurs. On peut notamment citer les œuvres *Les Trois Mousquetaires*, *L’Inconnu de la grande Arche*, *La Venue de l’Avenir* ou encore *L’Affaire Bojarski*

Action : Jeux vidéos

La Région a mis en œuvre en 2018 un dispositif d'aide à la création de jeu vidéo (délibération n° CR 2018-004 du 15 mars 2018). Ce dispositif a pour objectif de soutenir l'industrie du jeu vidéo afin de préserver la diversité de la création, les productions franciliennes et les emplois afférents. L'intérêt régional à soutenir la filière du jeu vidéo vise à accompagner les sociétés indépendantes les plus innovantes et les plus dynamiques afin de maintenir les jeunes créateurs en Ile-de-France et de conforter l'écosystème francilien du jeu vidéo. Il s'agit donc de la 8ème année de fonctionnement depuis la création de ce dispositif, la dotation budgétaire pour l'année 2025 est de 0,500 M€. 8 projets (dont 5 sont des premiers jeux) ont reçu un avis favorable en 2025 pour un montant total affecté de **0,500 M€** en autorisations de programme.

Les crédits de paiement ont été consommés à hauteur de **0,371 M€** correspondant à des engagements antérieurs.

312 - Patrimoine

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2024	22,930	-4,120	18,811	13,995	61,03%
	2025	12,810	-2,322	10,488	10,488	81,87%
CP	Rappel 2024	7,105	1,249	8,354	8,346	117,47%
	2025	7,105	4,500	11,605	10,807	152,11%

Programme : Développement du patrimoine en région

Action : Aide à l'acquisition d'œuvres d'art et enrichissement des collections publiques

Le Fonds Régional d'Aide à l'acquisition des œuvres (FRAM) est abondé à parité entre l'Etat et la Région et constitue pour les musées labellisés Musées de France, un appui financier de premier ordre pour favoriser leur projet d'acquisitions d'œuvres contemporaines ou classiques.

En 2025, le comité du FRAM a soutenu 6 musées pour un montant global de soutien de la Région Ile-de-France à hauteur de **0,140 M€** en autorisations de programme.

Les crédits de paiement ont été consommés à hauteur de **0,168 M€** correspondant à des engagements antérieurs.

Action : Valorisation du patrimoine

6,673 M€ ont été affectés en autorisations de programme.

Le soutien régional a pour objectif de permettre la sauvegarde du patrimoine bâti, d'améliorer les conditions d'accueil et de valoriser les lieux auprès du grand public.
Les dépenses éligibles sont les travaux de rénovation ou de réhabilitation ainsi que les travaux d'aménagement.

57 édifices protégés au titre des monuments historiques, classés ou inscrits, ont bénéficié du soutien régional à hauteur de 5,27 M€.

1 édifice a bénéficié d'un soutien dans le cadre du Bonus patrimoine du Contrat Rural (COR), porté par le secteur Aménagement, à hauteur de 0,196 M€.

Les campagnes de restauration soutenues à ce titre par la Région ont concerné toutes typologies de patrimoine couvrant toutes les périodes historiques et tous les territoires, notamment 6 orgues ont été restaurés, pour un total de 0,172 M€.

Dans le cadre de son soutien financier au patrimoine labellisé, la Région a soutenu en 2025 10 édifices labellisés Patrimoines d'intérêt régional à hauteur de 0,966 M€ notamment la salle dite "Mentor" au sein de l'Espace Guy-Môquet à La Courneuve (93) et la villa mauresque à Herblay-sur-Seine (95).

Pour l'année 2025, la Fondation du Patrimoine a sélectionné 12 projets en faveur du patrimoine mobilier et immobilier non protégé. L'aide régionale participe à hauteur de 68 844 €.

Les crédits de paiement ont été consommés à hauteur de **8,204 M€** correspondant à des engagements antérieurs, dont 1,661M€ de projets CPER

Action : Construction, rénovation et aménagement des musées

Une enveloppe de **0,859 M€** a été affectée pour 2 projets : l'agrandissement du musée Daubigny d'Auvers-sur-Oise (95) et l'acquisition de deux toiles pour le musée Ducastel Vera de Saint-Germain-en-Laye (78).

Les crédits de paiement ont été consommés à hauteur de **0,125 M€** correspondant à des engagements antérieurs dont la restauration du musée Belmondo de Boulogne-Billancourt.

Action : Aide à l'acquisition d'œuvres d'art pour le fonds régional d'art contemporain et à leur conservation

Le FRAC constitue depuis le début des années 1980 une collection d'œuvres d'art contemporain, riche aujourd'hui de plus de 2 000 œuvres.

En 2025, l'association a procédé à des acquisitions d'œuvres réalisées sur différents supports pour un montant total de dotation régionale de **0,305 M€** en autorisations de programme.

Les crédits de paiement ont également été consommés à hauteur de **0,305 M€**.

Action : Fonds régional photographique et audiovisuel

0,050M€ a été affecté sur cette action afin de financer la constitution d'un fonds photographique numérique.

Les crédits de paiement ont été consommés à hauteur de **0,001 M€** correspondant à des engagements antérieurs.

Programme : Patrimoine régional à vocation culturelle

Action : Aménagement des propriétés régionales (Villarceaux et maison Jean Cocteau)

2,000 M€ ont été affectés en autorisations de programme pour les travaux conservatoires et pour le lancement du grand programme de restauration et de transformation du domaine de Villarceaux.

Les crédits de paiement ont été consommés à hauteur de **1,893 M€** correspondant entre autres à la convention de mandat avec Ile-de-France-Construction-Durable.

Action : Orchestre national d'Ile-de-France

Les travaux de couverture, de mise en accessibilité et d'amélioration de la performance énergétique du bâtiment se sont poursuivis pour l'entretien des locaux de l'ONDIF à Alfortville. **0,460M€** a été affecté à cette fin. Les crédits de paiement ont été consommés à hauteur de **0,110 M€** correspondant à la poursuite des travaux d'économie d'énergie.

Chapitre 903		Autorisations de programme		Crédits de paiement	
		BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
31 - Culture					
312 - Patrimoine					
Programme Développement du patrimoine en région					
	HP312-014	8 610 000,00	8 027 497,00	3 632 000,00	7 097 320,54
	RE312-014			373 000,00	1 706 699,13
Aide à l'acquisition d'oeuvres d'art et enrichissement des collections publiques	13101401	150 000,00	140 000,00	150 000,00	168 608,00
Valorisation du patrimoine		6 500 000,00	6 673 497,00	1 000 000,00	8 204 084,81
	13101402	6 500 000,00	6 673 497,00	627 000,00	6 542 385,68
	531014025			373 000,00	1 661 699,13
Construction, rénovation et aménagement des musées		1 500 000,00	859 000,00	2 500 000,00	124 952,75
	13101403	1 500 000,00	859 000,00	2 500 000,00	79 952,75
	531014035				45 000,00
Aide à l'acquisition d'oeuvres d'art pour le fonds régional d'art contemporain et à leur conservation	13101404	310 000,00	305 000,00	305 000,00	305 000,00
Fonds régional photographique et audiovisuel	13101406	150 000,00	50 000,00	50 000,00	1 374,11
Programme Patrimoine régional à vocation culturelle	HP312-015	4 200 000,00	2 460 500,00	3 100 000,00	2 003 261,31
Aménagement des propriétés régionales (Villarceaux et maison Jean Cocteau)	13101501	4 000 000,00	2 000 000,00	3 000 000,00	1 893 141,55
Orchestre national d'Ile-de-France	13101502	200 000,00	460 500,00	100 000,00	110 119,76
TOTAL		12 810 000,00	10 487 997,00	7 105 000,00	10 807 280,98
	HP	12 810 000,00	10 487 997,00	6 732 000,00	9 100 581,85
	RE			373 000,00	1 706 699,13

313 - Bibliothèques, médiathèques

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2024	0,200	1,847	2,047	2,047	1 023,25%
	2025	0,200	0,420	0,620	0,620	310,00%
CP	Rappel 2024	3,800	-0,945	2,855	2,855	75,14%
	2025	3,800	-1,494	2,306	2,306	60,67%

Programme : Actions en faveur du livre et de la lecture

Action : Construction et aménagement de médiathèques

Depuis janvier 2024, l'aide aux travaux en médiathèque est majoritairement portée par la direction de l'Aménagement durable du territoire au titre des Contrats d'Aménagement Régional.

Les projets d'équipement en médiathèques (mobilier et / fonds initial) en suite de travaux restent financés dans le budget culture pour un montant total de **0,620 M€** en autorisations de programme.

Ces aides ont concerné 1 collectivité située en petite couronne, et 5 dans les départements de grande couronne.

Les crédits de paiement ont été consommés à hauteur de **2,305 M€** correspondant à des engagements antérieurs.

Chapitre 903		Autorisations de programme		Crédits de paiement	
		BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
31 - Culture					
313 - Bibliothèques, médiathèques					
Programme Actions en faveur du livre et de la lecture	HP313-016	200 000,00	620 000,00	3 800 000,00	2 305 509,45
Construction et aménagement de médiathèques	13101602	200 000,00	620 000,00	3 800 000,00	2 305 509,45
TOTAL		200 000,00	620 000,00	3 800 000,00	2 305 509,45
	HP	200 000,00	620 000,00	3 800 000,00	2 305 509,45

Programme : Piscines

Action : Plan piscines

L'apprentissage du « savoir nager » constitue une priorité pour la Région. Afin de diversifier les modalités d'apprentissage de la nage, la collectivité a décidé, dès 2023, d'élargir son dispositif initialement consacré à la rénovation et à la création d'équipements aquatiques. Celui-ci a ainsi été étendu au soutien à

Chapitre 903		Autorisations de programme		Crédits de paiement	
		BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
32 - Sports (autres que scolaires)					
323 - Piscines					
Programme Piscines	HP323-001	3 000 000,00	2 382 000,00	3 000 000,00	1 679 739,07
Plan piscines	13200101	3 000 000,00	2 382 000,00	3 000 000,00	1 679 739,07
TOTAL		3 000 000,00	2 382 000,00	3 000 000,00	1 679 739,07
	HP	3 000 000,00	2 382 000,00	3 000 000,00	1 679 739,07

l'acquisition de bassins d'apprentissage mobiles, puis, à partir de 2024, à l'aménagement de bassins en milieu naturel. Ces nouveaux équipements contribuent à la mise en œuvre de la stratégie régionale visant à réduire les carences en infrastructures aquatiques sur le territoire.

La Région accompagne par ailleurs la construction et la réhabilitation des patinoires en Île-de-France.

5 Communes et 1 EPCI ont été aidées dans le cadre de ce dispositif en 2025.

En réponse aux problématiques des collectivités d'améliorer les performances énergétiques de leurs équipements sportifs et notamment des centres aquatiques, ce soutien régional est cumulable avec une aide relevant de dispositifs de la stratégie régionale Energie-Climat.

Au 31/12/2025, cette action a connu une consommation de **2,382 M€** en autorisations de programme, pour une enveloppe budgétaire votée à hauteur de 3,000 M€. L'exécution en crédits de paiement s'élève à **1,680 M€**. L'intégralité des consommations concerne des affectations antérieures à 2025.

324 - Centres de formation sportifs

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2024	0,600	0,817	1,417	1,417	236,17%
	2025	0,600	-	0,600	0,600	100,00%
CP	Rappel 2024	5,600	-3,914	1,686	1,584	28,29%
	2025	0,600	0,450	1,050	1,050	175,00%

Programme : Centres de formation sportifs

Action : CREPS d'Ile-de-france

La consommation en AP de cette action s'établit à **0,600 M€** allouée à la réalisation de travaux de rénovation et d'entretien du patrimoine immobilier du CREPS (Centre de ressources, d'expertise et de performance sportive), au titre du droit à compensation (DAC) perçu de l'État dans le cadre du transfert des CREPS prévu par la loi n° 2015- 991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République.

L'exécution en crédits de paiement s'élève à **1,050 M€** correspondant à la fin de la Convention de mandat avec Île-de-France Construction Durable et le paiement du DAC. 67 % de cette consommation provient des affectations antérieures à l'exercice 2025 (DAC 2024 et Convention de mandat IDFCD de 2019).

325 - Autres équipements sportifs ou de loisirs

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2024	47,336	8,808	56,144	56,144	118,61%
	2025	39,115	5,278	44,393	44,389	113,48%
CP	Rappel 2024	50,470	9,180	59,650	59,604	118,10%
	2025	30,525	2,550	33,075	33,069	108,33%

Programme : Équipements sportifs d'intérêt régional

Action : Équipements sportifs de niveau régional

En 2025, la Région a maintenu son soutien à l'aménagement et au développement des équipements sportifs d'intérêt régional, à l'image de l'opération de réhabilitation du stade Yves du Manoir, de la création d'un centre de formation Paris FC, de l'opération de réhabilitation du Stade Georges Lefèvre à Saint-Germain-en-Laye, ou encore de la création de l'Institut Parasport Santé (IPS). Au 31/12/2025, cette action présente une consommation de **11,125 M€** en autorisations de programme, pour une enveloppe budgétaire initiale de 4,000 M€. Un apport de 3,000 M€ au BS a permis d'abonder la ligne pour le financement de l'IPS, ainsi que des transferts depuis d'autres programmes du chapitre 903.

En crédits de paiement, l'exécution s'élève à **4,400 M€**. 94 % des crédits consommés proviennent des affectations antérieures à l'exercice 2025, par exemple le projet de réhabilitation thermique du complexe sportif Luc Abalo au sein d'Athlética (CDFAS) porté par le Département du Val d'Oise (1,011 M€ permettant de solder le financement du projet voté en 2023 pour 1,900 M€).

Action : Achat d'équipements en faveur du handisport

La Région entend, à travers des aides à l'acquisition de matériels, accompagner le développement de la pratique sportive, e-sportive et parasportive en Île-de-France. Des affectations ont été votées à hauteur de **1,276 M€**, permettant de contribuer à l'acquisition de matériels spécifiques à la pratique handisport, de tables de Teqball, d'un praticable de gymnastique, de tatamis, de matériel Esport ou encore de panneaux Leds. Une aide de 0,730 M€ a été votée pour l'acquisition de matériel sportif pour le CNR Pantin.

Chapitre 903		Autorisations de programme		Crédits de paiement	
		BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
32 - Sports (autres que scolaires)					
324 - Centres de formation sportifs					
Programme Centres de formation sportifs	HP324-002	600 000,00	600 000,00	600 000,00	1 049 988,40
CREPS d'Ile-de-france	13200201	600 000,00	600 000,00	600 000,00	1 049 988,40
TOTAL		600 000,00	600 000,00	600 000,00	1 049 988,40
	HP	600 000,00	600 000,00	600 000,00	1 049 988,40

Chapitre 903		Autorisations de programme		Crédits de paiement	
		BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
32 - Sports (autres que scolaires)					
325 - Autres équipements sportifs ou de loisirs					
Programme Équipements sportifs d'intérêt régional	HP325-003	23 390 000,00	35 864 993,12	14 800 000,00	24 508 171,90
	PJ325-003				178,80
Équipements sportifs de niveau régional	13200301	4 000 000,00	11 124 596,16	2 000 000,00	4 406 396,56
Équipements sportifs - Vaires Torcy					178,80
	332003014				178,80
Achat d'équipements en faveur du handisport	13200302	300 000,00	1 275 949,28	300 000,00	167 256,08
Plan Sport oxygène	13200303				60 299,90
Construction et rénovation des équipements en faveur des lycéens	13200304				3 931 685,28
Equipements sportifs de proximité	13200305	15 590 000,00	21 144 447,68	10 500 000,00	14 898 911,53
Équipements sportifs - Vaires Torcy		3 500 000,00	2 320 000,00	2 000 000,00	1 043 622,55
	13200306	3 500 000,00	2 320 000,00	2 000 000,00	1 043 622,55

L'exécution en crédits de paiement s'élève à **0,167 M€**, dont 34 % issue des autorisations de programme antérieures à 2025.

Action : Plan Sport oxygène

L'exécution en crédits de paiement s'élève à **0,060 M€** pour honorer des engagements antérieurs à l'exercice 2025 l'action n'étant pas dotée budgétairement cette année.

Action : Construction et rénovation des équipements en faveur des lycéens

L'exécution en crédits de paiement s'élève à **3,932 M€** pour honorer des engagements antérieurs à l'exercice 2025 notamment une aide pour la construction d'une halle sportive dans l'enceinte du stade Charles Auray à Pantin pour 0,565 M€, le solde de l'aide à la réhabilitation des gymnases et vestiaires du complexe sportif Max Rousié à Paris pour 0,500 M€ ou encore une subvention pour la réalisation de la salle multisports du pôle sportif de la ZAC du quartier de l'Ecole Polytechnique à Palaiseau (0,664 M€).

L'action n'étant pas dotée budgétairement cette année, les équipements avec un usage lycéen sont désormais soutenus sur l'action budgétaire « équipements sportifs de proximité ».

Action : Equipements sportifs de proximité

Cette action budgétaire englobe l'aide à l'acquisition de minibus et le soutien aux équipements sportifs franciliens (équipements sportifs de proximité ou mis à disposition des lycées et terrains synthétiques de grands jeux) visant à réduire les carences en équipements sportifs sur l'ensemble du territoire francilien et à favoriser l'accès de toutes et tous aux pratiques sportives.

Au titre du dispositif de soutien régional à la création et à la réhabilitation d'équipements sportifs franciliens, la Région a accompagné, à hauteur de 19,349 M€, la création et la réhabilitation de 358 équipements sportifs - gymnases et salles spécialisées (dojos, salles d'armes, salles de boxe), terrains synthétiques de grands jeux, ou encore aménagement de parcours de santé et d'équipements sportifs en libre accès. Parmi ces projets, certains ont bénéficié d'une aide complémentaire au titre de la Stratégie Energie Climat pour la rénovation énergétique des équipements sportifs. 3 équipements sportifs ont par ailleurs été soutenus hors dispositif pour un montant de 1,3 M€.

Au titre de l'aide à l'acquisition de minibus, la Région Île-de-France a financé 22 véhicules pour un montant total de 0,495 M€. Depuis 2024, la Région a souhaité étendre le dispositif aux communes avec un engagement de mise à disposition des véhicules aux clubs sportifs.

Au 31/12/2025, cette action présente une consommation de **21,144 M€** en autorisations de programme, pour une enveloppe budgétaire votée à hauteur de 15,590 M€, exécution rendue possible par des transferts depuis d'autres programmes. L'exécution en crédits de paiement s'élève à **14,899 M€** dont 90% sur des affectations antérieures à 2025 comme l'aide à la création d'un complexe sportif à la Fontaine-Saint-Martin à Valenton pour 0,895 M€ ou encore, l'aide à la construction d'un complexe sportif de tennis à Lagny-sur-Marne (0,500 M€).

Action : Équipements sportifs - Vaires Torcy

Cette action a donné lieu à plusieurs affectations pour un total de **2,320 M€** en 2025 afin de permettre :

- La réalisation de travaux de remise en état des équipements et l'amélioration des conditions d'accueil, dans le cadre de la convention de mandat confiée à IDFCD ;L'engagement des aménagements intérieurs des bâtiments sportifs, en lien avec l'accueil du Centre National d'Entrainement de la Fédération Française d'Aviron.

L'exécution en crédits de paiement s'élève à **1,044 M€** dont 92 % sur des affections antérieures à 2025.

Chapitre 903		Autorisations de programme		Crédits de paiement	
		BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
Programme Participation de la Région aux JOP 2024	HP325-005	15 725 000,00	8 524 500,00	15 725 000,00	8 560 860,00
	Participation de la Région au financement des JOP 2024	15 725 000,00	8 524 500,00	15 725 000,00	8 560 860,00
	TOTAL	39 115 000,00	44 389 493,12	30 525 000,00	33 069 210,70
	HP PJ	39 115 000,00	44 389 493,12	30 525 000,00	33 069 031,90 178,80

Programme : Participation de la Région aux JOP 2024

Action : Participation de la Région au financement des JOP 2024

Cette action est notamment destinée à couvrir la contribution de la Région à la SOLIDEO (Société de livraison des ouvrages olympiques et paralympiques) pour la réalisation de ses missions dans le cadre de l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024.

En 2025, la contribution de la Région s'est élevée à 7,340 M€ en autorisations de programme et en crédits de paiement (CPI) contre 15,725 M€ prévus initialement. La sous-consommation correspond au besoin ajusté par la SOLIDEO via un Avenant n°3 à la convention de participation au financement des ouvrages olympiques en vue des jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Cette action a également été mobilisée pour rétrocéder à Paris 2024 un montant de 1,184 M€ émanant de la réserve SOLIDEO pour des aménagements sous maîtrise d’ouvrage et préfinancement de Paris 2024.

C'est donc un montant total de **8,524 M€** qui a été mobilisé en AP sur cette action budgétaire, avec une consommation équivalente en crédits de paiement (CPI) l'intégralité de cette exécution a ainsi été effectuée sur des affection votées en 2025.

33 - Jeunesse (action socio-éducative') et loisirs

338 - Autres activités pour les jeunes

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2024	4,130	-0,775	3,355	3,341	80,90%
	2025	9,330	0,197	9,527	9,523	102,06%
CP	Rappel 2024	7,280	-0,700	6,580	6,572	90,28%
	2025	10,440	-0,350	10,090	7,297	69,90%

Programme : Investissements dans les Iles de loisirs

Action : Investissement dans les Iles-de- loisirs

Les opérations les plus significatives de cette action budgétaire concernent notamment :

- Bois-le-Roi - 1ère tranche du plan d'investissement, tel que prévu au contrat de concession de service public.
- Etampes - Travaux de réhabilitation de la piscine
- Jablines - Annet : rénovation du restaurant
- Investissements dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle DSP de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Sur cette action, le total d'affectations en AP se monte à **9,232 M€** (alimenté par un BS de 0,500 M€ et un transfert complémentaire).

6,909 M€ en CPI ont été consommés. 50 % proviennent d'affections antérieures à 2025. 3,000 M€ ont été mandatés dans le cadre de la 1ère tranche du plan d'investissement contractuel prévu par le contrat de délégation de service public signée début 2025 entre le SMEAG de l'île de loisirs de Bois-le-Roi et le groupement UCPA Sports Loisirs / Île-de-France Loisirs.

Action : Accessibilité des Iles de loisirs aux personnes en situation de handicap

Sur cette action, **0,291 M€** ont été financés en 2025 pour des travaux d'accessibilité PMR, notamment l'amélioration de l'accessibilité des plages et du centre équestre à Jablines-Annet (77). **0,364 M€** en CPI ont été consommés sur des affectations antérieures à 2025.

Chapitre 903		Autorisations de programme		Crédits de paiement	
		BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
33 - Jeunesse (action socio-éducative') et loisirs					
338 - Autres activités pour les jeunes					
Programme Investissements dans les Iles de loisirs	HP338-001	9 330 000,00	9 522 502,80	10 440 000,00	7 297 412,72
Investissement dans les Iles-de-loisirs	13300101	8 630 000,00	9 231 630,80	10 000 000,00	6 908 764,28
Accessibilité des Iles de loisirs aux personnes en situation de handicap	13300102	700 000,00	290 872,00	440 000,00	364 031,25
Fonds d'urgence Iles de loisirs	13300103				24 617,19
TOTAL		9 330 000,00	9 522 502,80	10 440 000,00	7 297 412,72
	HP	9 330 000,00	9 522 502,80	10 440 000,00	7 297 412,72

Action : Fonds d'urgence Iles de loisirs

0,025 M€ ont été consommés sur cette action en crédits de paiement pour honorer des engagements antérieurs à l'exercice 2025.

34 - Vie sociale et citoyenne

348 - Autres

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2024	3,300	-	3,300	3,300	100,00%
	2025	2,600	-0,300	2,300	2,300	88,46%
CP	Rappel 2024	1,450	-1,124	0,326	0,316	21,76%
	2025	2,300	2,143	4,443	4,189	182,13%

Programme : Projets de territoires Jeunesse et Développement social

Action : Soutien aux grands acteurs de la solidarité

Aucune AP n'a été votée sur cette action en 2025 à la suite de la révision de la maquette budgétaire. 0,007 M€ ont été consommés en crédits de paiement sur des affectations antérieures à 2025.

Action : Maison des Outre-mer

Le projet confié à la Société Île-de-France Construction Durable, par une convention de mandat en tant que maître d'ouvrage délégué pour la réhabilitation du lycée public Lazare Ponticelli situé dans le 13e arrondissement pour l'accueil de la Maison régionale des sports d'Île-de-France et la Cité des Outre-mer n'étant pas poursuivi, d'autres options sont examinées pour mettre en œuvre ce projet.

0,300 M€ avaient été votés dans le cadre du BP 2025 en autorisation de programme pour les besoins éventuels liés à l'interruption du projet. Aucune affectation n'a finalement été nécessaire.

0,639 M€ ont été mandatés sur des affectations antérieures. Aucun crédit de paiement n'ayant été voté au BP sur l'action, la fongibilité au niveau du code fonctionnel 348 du chapitre 903 a permis ce niveau de mandatement visant à solder partiellement les engagements de la Région sur ce projet.

Action : Jeunesse et promesse républicaine

Cette action a été dotée de 2,300 M€ en autorisations de programme, à même hauteur qu'en 2024, permettant ainsi de poursuivre les développements de l'application Labaz et ses portails associés. Le montant des affectations se monte à la totalité de cette dotation budgétaire, soit 2,300 M€.

En 2025, le parcours d'inscription des jeunes via l'envoi de pièces justificatives a été entièrement revu permettant de le fluidifier et de le sécuriser. Une nouvelle aide à la mobilité a été développée : l'aide Carte Scol'R de 100€ pour les lycéens utilisant les circuits spéciaux scolaires. Des améliorations ont été apportées au parcours de l'aide imagine R. Des évolutions sur le module jeux concours permettant de distribuer des billets directement via l'application et diminuer le no-show. Plusieurs chantiers techniques ont été menés afin d'optimiser et de sécuriser la plateforme : mise en place de test automatisés, mise à jour keycloak, France Connect V2, ou encore mise en place d'un nouvel outil permettant le suivi des campagnes publicitaires ainsi que des évolutions permettant de rester conforme aux exigences RGPD.

L'exécution en crédits de paiement s'est élevée à 3,543 M€, soit au-dessus des crédits votés au BP, rendue possible par un abondement de 2,200 M€ au BS. Il s'est agi d'un décalage d'exercice entre 2024 et 2025 due à la modification du support juridique d'achat de la prestation d'assistance à maîtrise d'œuvre informatique pour assurer les développements de l'application LABAZ et de ses portails associés. Ainsi, 37% de l'exécution a concerné des affectations de 2024, le complément (2,225 M€) correspondant à la quasi-totalité des affectations de 2025.

Chapitre 903	Autorisations de programme		Crédits de paiement	
	BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
34 - Vie sociale et citoyenne				
348 - Autres				
Programme Projets de territoires	HP348-003	2 600 000,00	2 300 000,00	2 300 000,00
Jeunesse et Développement social				4 189 101,80
Soutien aux grands acteurs de la solidarité	13400302			7 201,21
Maison des Outre-mer	13400303	300 000,00		639 077,28
Jeunesse et promesse républicaine	13400304	2 300 000,00	2 300 000,00	3 542 823,31
TOTAL		2 600 000,00	2 300 000,00	2 300 000,00
	HP	2 600 000,00	2 300 000,00	4 189 101,80

39 - Sécurité

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2024	1,500	-0,714	0,786	0,786	52,38%
	2025	1,500	-1,058	0,442	0,442	29,50%
CP	Rappel 2024	1,500	0,702	2,202	2,202	146,81%
	2025	1,120	-	1,120	1,025	91,54%

Programme : Sécurité dans les propriétés régionales

Action : Sécurisation des Iles de loisirs

Le montant des affectations consacré à la sécurisation des îles de loisirs s'est élevé à **0,442 M€** en AP et a permis de financer en particulier les opérations suivantes :

- Poursuite de la mise en place de la vidéoprotection à Jablines-Annet (77) et Cergy-Pontoise (95) ;
- Renforcement du contrôle des accès à Cergy-Pontoise (95) et Saint-Quentin-en-Yvelines (78).

L'exécution en crédits de paiement se monte à **1,025 M€** ; 98 % des mandatementes proviennent d'affectations antérieures à l'année 2025.

Chapitre 903		Autorisations de programme		Crédits de paiement	
		BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
39 - Sécurité					
Programme Sécurité dans les propriétés régionales	HP39-001	1 500 000,00	442 462,23	1 120 000,00	1 025 285,30
Sécurisation des Iles de loisirs	13900103	1 500 000,00	442 462,23	1 120 000,00	1 025 285,30
TOTAL		1 500 000,00	442 462,23	1 120 000,00	1 025 285,30
	HP	1 500 000,00	442 462,23	1 120 000,00	1 025 285,30

CHAPITRE 904 - SANTÉ ET ACTION SOCIALE (HORS APA, RSA ET

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2024	25,250	-	25,250	23,538	93,22%
	2025	23,220	-3,000	20,220	20,067	86,42%
CP	Rappel 2024	23,810	1,000	24,810	23,689	99,49%
	2025	19,050	3,372	22,422	20,926	109,85%

41 - Santé

414 - Dispensaires et autres établissements sanitaires

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2024	8,400	1,583	9,983	9,983	118,84%
	2025	5,400	2,128	7,528	7,528	139,41%
CP	Rappel 2024	9,310	2,215	11,525	11,525	123,79%
	2025	9,030	-0,335	8,695	8,589	95,12%

Programme : Renforcement de l'offre de soins

Action : Fonds régional de résorption des déserts médicaux

Les actions entreprises par la Région Île-de-France depuis 2016 témoignent de l'importance qu'attache l'exécutif régional à la résorption des déserts médicaux et à l'amélioration de l'offre de soins dans les territoires. Le dernier zonage publié par l'Agence Régionale de Santé en 2025 confirme la situation dégradée de l'Île-de-France en matière d'accès aux soins. Les dispositifs de soutien de la Région sont aujourd'hui clairement identifiés par les professionnels de santé et chaque année, le dispositif régional de lutte contre les déserts médicaux reçoit un nombre croissant de sollicitations.

En 2025, le montant total d'affectation s'élève à **7,518 M€** pour soutenir 51 structures : 26 structures d'exercice collectif (15 MSP et 11 centres de santé) et 25 cabinets de groupe. Par ailleurs, ce sont 379 professionnels de santé (dont 250 médecins) qui ont bénéficié d'une aide régionale à l'installation. Afin de répondre aux demandes sur le territoire, des transferts à hauteur de 2,518 M€, ont été nécessaires pour assurer ce montant d'affectation supérieur au budget voté.

Les crédits de paiement ont été consommés à hauteur de **8,515 M€**. 11 % du total des mandats correspond à des affectations votées en 2025 comme par exemple pour la création d'un cabinet de groupe à Bois-d'Arcy (93) (0,200 M€), pour la création d'un cabinet de groupe à Sceaux (92) (0,173 M€) ou pour la création d'une maison de santé pluriprofessionnelle à Santeny (94) (0,160 M€) et à 89 % à des aides votées entre 2019 et 2024 comme pour la création d'une maison de santé pluriprofessionnelle à Conflans-Sainte-Honorine (78) (0,250 M€), pour le soutien à la création d'une maison de santé pluriprofessionnelle (MSP) à Garges-lès-Gonesse (95) (0,250 M€) ou pour la création d'une Maison de Santé Pluriprofessionnelle à Epinay-sur-Orge (91) (0,236 M€).

Action : Equipement d'Unité fonctionnelle d'IVG

Depuis 2016, la Région s'est très fortement mobilisée en faveur de la santé des femmes et de leur libre choix, mettant en place de nombreuses actions de protection et d'accompagnement notamment des femmes les plus vulnérables.

Chapitre 904	Autorisations de programme		Crédits de paiement	
	BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
41 : Santé	5 400 000,00	7 527 941,49	9 030 000,00	8 589 318,75
42 : Action sociale	17 820 000,00	12 538 704,65	10 020 000,00	12 336 275,13
TOTAL	23 220 000,00	20 066 646,14	19 050 000,00	20 925 593,88
HP	23 220 000,00	18 483 505,49	19 050 000,00	20 857 730,71
RE		1 583 140,65		67 863,17

Chapitre 904		Autorisations de programme		Crédits de paiement	
		BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
41 - Santé					
414 - Dispensaires et autres établissements sanitaires					
Programme Renforcement de l'offre de soins	HP414-004	5 400 000,00	7 527 941,49	9 030 000,00	8 589 318,75
Fonds régional de résorption des déserts médicaux	14100402	5 000 000,00	7 517 981,57	8 750 000,00	8 514 809,19
Equipement d'Unité fonctionnelle d'IVG	14100405	400 000,00	9 959,92	280 000,00	74 509,56
TOTAL		5 400 000,00	7 527 941,49	9 030 000,00	8 589 318,75
	HP	5 400 000,00	7 527 941,49	9 030 000,00	8 589 318,75

En 2025, **0,010 M€** ont été affectés notamment pour l'acquisition d'échographes pour le centre de santé sexuelle Edelmann à Paris 4^{ème}. La faiblesse de la consommation sur cette ligne s'explique par la non-adaptation des capacités réglementaires aux évolutions législatives survenues ces dernières années. Le vote d'un nouveau rapport CR sur l'offre de soins en janvier 2026 permettra d'augmenter le nombre de bénéficiaires potentiels.

0,075 M€ ont été consommés en crédits de paiement en 2025 et correspondent à des affectations votées en 2022 et 2024 comme pour l'acquisition d'échographes pour la maison de santé pluriprofessionnelle des Théâtres à Trappes (78) (0,012 M€) ou pour l'équipement d'échographes de 4 centres de référence en santé sexuelle en Seine-Saint-Denis (0,051 M€).

42 - Action sociale

4228 - Autres actions en faveur de la petite enfance

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2024	1,200	-0,100	1,100	0,900	75,00%
	2025	0,800	-0,427	0,373	0,220	27,50%
CP	Rappel 2024	1,200	-0,830	0,370	0,369	30,76%
	2025	0,800	0,335	1,135	0,975	121,90%

Programme : Dispositif en faveur de la petite enfance

Action : Soutien aux modes de garde innovants pour la petite enfance

La petite enfance illustre l'exemplarité de la démarche francilienne en matière de solidarité : l'offre de berceaux en Île-de-France est très inégalement répartie, alors que la possibilité de faire garder son enfant est un levier essentiel de conciliation entre vie personnelle et vie professionnelle.

En 2025, **0,220 M€** d'autorisations de programme ont été affectées dans le cadre de cette ligne budgétaire qui a permis le soutien à la création d'un lieu d'accueil enfants-parents par l'association Solidarité Enfants Sida (0,020 M€) et d'un multi accueil à vocation d'insertion professionnelle de 60 berceaux dont 28 créations de places à Morigny Champigny (91) (0,200 M€).

La consommation en crédits de paiement s'est élevée à **0,975 M€** sur cette action et a servi à honorer des engagements de 2020 à 2023 comme pour l'augmentation des capacités d'accueil et création d'un centre de formation à l'accompagnement des jeunes enfants en situation de handicap à Argenteuil (95) (0,240 M€), la construction d'un pôle petite enfance, doté d'une crèche de 55 berceaux et d'un relais d'assistantes maternelles à Voisins-le-Bretonneux (78) (0,300 M€) ou la création d'une micro-crèche de 12 berceaux en milieu rural à Joinville-sur-Juine (91) (0,096 M€).

Chapitre 904	Autorisations de programme		Crédits de paiement	
	BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
42 - Action sociale				
4228 - Autres actions en faveur de la petite enfance				
Programme Dispositif en faveur de la petite enfance HP4228-001	800 000,00	220 000,00	800 000,00	975 210,65
Soutien aux modes de garde innovants pour la petite enfance 14200101	800 000,00	220 000,00	800 000,00	975 210,65
TOTAL	800 000,00	220 000,00	800 000,00	975 210,65
HP	800 000,00	220 000,00	800 000,00	975 210,65

4238 - Autres actions en faveur des personnes âgées

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2024	-	-	-	-	-
	2025	-	-	-	-	-
CP	Rappel 2024	-	-	-	-	-
	2025	-	0,372	0,372	0,372	-

Programme : Dispositif en faveur des personnes âgées

Action : Aide aux structures spécialisées de prise en charge des malades d'Alzheimer

Un virement de crédits de paiement depuis un autre code fonctionnel a été nécessaire à hauteur de **0,372 M€** sur cette action et a servi à honorer un engagement de 2018 pour la construction d'un Accueil de jour et extension d'un EHPAD à Fontenay-aux-Roses 92 (0,372 M€).

424 - Personnes en difficulté

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2024	7,500	-1,483	6,017	5,960	79,47%
	2025	7,500	-1,917	5,583	5,583	74,44%
CP	Rappel 2024	7,000	-1,035	5,965	4,855	69,36%
	2025	4,750	1,500	6,250	5,615	118,21%

Programme : Dispositif en faveur des personnes en situation précaire

Action : Établissements et services pour femmes en difficulté

La ligne n'a pas été dotée en AP en 2025, les crédits étant regroupés sur l'action Aide aux femmes et aux familles.

La fongibilité des crédits de paiement a rendu possible le mandatement des engagements de 2018 à 2023 à hauteur de **1,409 M€** comme pour la création de deux immeubles de logements très sociaux pour les femmes victimes de violence ou en rupture d'hébergement à Choisy-le-Roi (0,255 M€), pour créer une dynamique d'insertion et de mixité sociale pour les femmes isolées grâce à la construction d'une pension de famille à Paris (0,365 M€), ou pour la restructuration d'une résidence en CHU destinée à l'accueil de 50 femmes en difficultés, seules ou avec enfant(s) à Taverny (0,328 M€).

Action : Etablissements et services pour femmes en difficulté

Pour 2025, les crédits ont été votés sur l'action Aide aux femmes et aux familles.

0,068 M€ de crédits de paiement ont été consommés, correspondant à des engagements 2023 comme pour la création de colocations solidaires pour 6 femmes enceintes en difficulté (0,048 M€) ou la création de la maison participative, non médicalisée, le Nid (Paris 18^e) pour les franciliennes et les ultra-marines (0,020 M€).

Action : Actions d'innovation sociale

En 2025, les crédits ont été votés sur l'action Aide aux femmes et aux familles, issue de la fusion des actions « Innovation sociale » et « Etablissements et services pour femmes en difficulté ».

Un virement de crédits de paiement depuis un autre chapitre a été nécessaire pour honorer des engagements de 2019 à 2023 à hauteur de **2,378 M€** comme pour la réhabilitation technique, thermique et réhumanisation d'un CHRS de 43 logements Paris 14^{ème} (0,320 M€), pour la restructuration de la

Chapitre 904	Autorisations de programme		Crédits de paiement	
	BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
42 - Action sociale				
4238 - Autres actions en faveur des personnes âgées				
Programme Dispositif en faveur des personnes âgées				372 000,00
Aide aux structures spécialisées de prise en charge des malades d'Alzheimer				372 000,00
TOTAL				372 000,00
HP				372 000,00

Chapitre 904	Autorisations de programme		Crédits de paiement	
	BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
42 - Action sociale				
424 - Personnes en difficulté				
Programme Dispositif en faveur des personnes en situation précaire				3 787 111,38
Établissements et services pour femmes en difficulté				67 863,17
Etablissements et services pour femmes en difficulté				1 409 072,64
Actions d'innovation sociale				67 863,17
Programme Aide aux femmes et aux familles				2 378 038,74
HP424-003				
RE424-003				
Aide aux femmes et aux familles				
HP424-007	7 500 000,00	3 999 496,00	4 750 000,00	1 760 080,90
RE424-007		1 583 140,65		
Aide aux femmes et aux familles	7 500 000,00	5 582 636,65	4 750 000,00	1 760 080,90
14200701	7 500 000,00	3 999 496,00	4 750 000,00	1 760 080,90
542007016		1 583 140,65		
TOTAL	7 500 000,00	5 582 636,65	4 750 000,00	5 615 055,45
HP	7 500 000,00	3 999 496,00	4 750 000,00	5 547 192,28
RE		1 583 140,65		67 863,17

Communauté Emmaüs de Paris afin de réunir sur un seul lieu d'hébergement les compagnons et créer une recyclerie (0,220 M€) ou pour la création d'une équipe de secours intervenant partout dans la région en cas de catastrophe naturelle (0,265 M€).

Programme : Aide aux femmes et aux familles

Action : Aide aux femmes et aux familles

Cette action résulte de la fusion des actions "Actions d'innovation sociale" et "Établissements et services pour femmes en difficulté".

En 2025, la Région a poursuivi son intervention en faveur des Franciliennes les plus vulnérables, dans la continuité des actions entreprises à la suite des préconisations du rapport d'Elina Dumont sur la situation des femmes à la rue en Île-de-France, grande cause régionale en 2019. L'objectif de cet engagement régional fort est de soutenir les acteurs offrant des solutions novatrices et souples pour répondre aux besoins spécifiques des femmes en situation précaire.

Aussi, en matière de lutte contre les fractures sociales et territoriales la Région déploie des méthodes nouvelles et innovantes en privilégiant trois axes d'intervention :

- Le développement de l'innovation au bénéfice des plus fragiles ;
- Le développement des partenariats stratégiques permettant à la Région de renforcer l'impact de son intervention structurante et d'agir au plus près des besoins sur l'ensemble du territoire ;
- Le maintien du réseau des Maisons Région Solidaire lieux destinés à prendre en charge les personnes sans-abris vivant dans le métro et à leur offrir répit, soins et réinsertion (cf. volet 6 du CPER 2021-27).

En 2025, **3,999 M€** ont été affectés pour des projets comme pour la rénovation d'un centre d'hébergement pour femmes victimes de violences en situation de précarité à Paris (3eme) (0,400 M€), pour la réhabilitation de deux pavillons d'habitation des compagnons à Neuilly-Plaisance (93) (0,356 M€) ou pour la création d'une Maison de la Citoyenneté et de la Solidarité - Antony (92) (0,400 M€).

1,760 M€ ont été consommés en crédits de paiement ; 4 % de ces crédits de paiement correspondent à des engagements de 2025 et à 96 % à des engagements de 2024 comme pour le projet de rénovation d'un centre d'hébergement pour femmes victimes de violences en situation de précarité à Paris (3eme) (0,400 M€), pour la réhabilitation de deux pavillons d'habitation des compagnons à Neuilly-Plaisance (93) (0,356 M€) ou pour la création d'une Maison de la Citoyenneté et de la Solidarité - Antony (92) (0,400 M€).

Dans le cadre du CPER 2021-27, **1,583 M€** ont été affectés comme par exemple pour la création d'une résidence sociale de 12 places pour l'hébergement des femmes victimes de violence - Sainte-Geneviève-des-Bois (91) (0,305 M€), pour la création d'un centre de rebonds de 28 places d'hébergement pour les femmes victimes de violences en milieu rural - Bray-et-Lû (95) (0,682 M€) ou pour la réhabilitation de deux pavillons pour l'hébergement des femmes victimes de violences à Bures-sur-Yvette (91) (0,247 M€).

425 - Personnes handicapées

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2024	8,150	-	8,150	6,696	82,16%
	2025	9,520	-2,784	6,736	6,736	70,76%
CP	Rappel 2024	6,300	0,650	6,950	6,940	110,16%
	2025	4,470	1,500	5,970	5,374	120,22%

Programme : Dispositif en faveur des personnes en situation de handicap

Action : Région solidaire en faveur des personnes en situation de handicap

Cette ligne permet de soutenir des projets innovants d'établissements et services médico-sociaux pour les enfants, les adultes et les personnes âgées dépendantes. Le dispositif permet également le soutien à l'habitat inclusif, aux innovations sociales en matière de recherche pour l'amélioration des conditions de vie des personnes en situation de handicap. Pour répondre aux problématiques de l'accès aux soins courants des personnes en situation de handicap, il permet également l'acquisition de matériel médical adapté.

En 2025, **6,736 M€** ont été consommés en autorisations de programme pour soutenir 34 projets innovants comme pour les travaux et équipements des nouveaux locaux de l'annexe du CMPP de Massy, à Chilly Mazarin (91) (0,200 M€), pour la transformation en plateforme d'accompagnement de l'IME « l'Espoir » situé à Persan (95) (0,200 M€) ou pour les travaux et équipements d'un nouveau bâtiment pour 9 enfants polyhandicapés avec TSA au sein de l'IME « Les Hortillons à Stains (93) (0,200 M€). 130 projets ont par ailleurs été soutenus dans le cadre du Budget Participatif Handicap à hauteur de 0,984 M€.

Le BP prévoyait le soutien du projet Institut Parasport Santé (ex-ISPC) pour 3,000 M€, crédits qui ont été déplacés sur la ligne Equipement Sportif d'Intérêt Régional dans le cadre du BS afin de respecter les objectifs de ce projet. L'intégralité de la ligne a donc été consommée, avec un transfert depuis un autre programme nécessaire pour assurer la surconsommation à hauteur de 0,216 M€.

En crédits de paiement, un virement de crédits a été nécessaire sur cette ligne pour honorer des engagements à hauteur de **5,374 M€** correspondant pour 1% à des engagements 2025 comme pour l'achat d'un véhicule 9 places au profit du GEM «Le Bambou» à Paris 13^{ème} (0,010 M€) ainsi que pour les prestations techniques du BPH et pour 99% à des engagements de 2019 à 2024 pour des projets telle la création d'un habitat inclusif en co-living pour 5 jeunes en situation de handicap et 5 jeunes actifs, à Versailles (78) (0,300 M€), ou la création d'une unité de vie pour personnes handicapées vieillissantes au sein de l'EHPAD « Emilie de RODAT» à Rueil-Malmaison (92) (0,300 M€) ou pour l'IRMA Aménagement d'un pôle ressource « sport et handicap » à Valenton (94) (0,277 M€).

Chapitre 904		Autorisations de programme		Crédits de paiement	
		BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
42 - Action sociale					
425 - Personnes handicapées					
Programme Dispositif en faveur des personnes en situation de handicap	HP425-005	9 520 000,00	6 736 068,00	4 470 000,00	5 374 009,03
Région solidaire en faveur des personnes en situation de handicap	14200505	9 520 000,00	6 736 068,00	4 470 000,00	5 374 009,03
TOTAL		9 520 000,00	6 736 068,00	4 470 000,00	5 374 009,03
	HP	9 520 000,00	6 736 068,00	4 470 000,00	5 374 009,03

CHAPITRE 905 - AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES ET HABITAT

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2024	199,154	30,000	229,154	225,949	113,45%
	2025	105,004	48,000	153,004	152,959	145,67%
CP	Rappel 2024	129,013	56,779	185,792	185,468	143,76%
	2025	126,399	98,557	224,956	221,796	175,47%

51 - Aménagement et services urbains

515 - Opérations d'aménagement

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2024	79,754	30,000	109,754	109,665	137,50%
	2025	69,004	27,330	96,334	96,307	139,57%
CP	Rappel 2024	34,004	55,779	89,783	89,715	263,84%
	2025	44,164	63,794	107,958	107,917	244,35%

Programme : Territoires stratégiques

Action : Cent quartiers innovants et écologiques

Pour 2025, un total de **19, 556 M€** a été affecté au titre de conventions cadre déjà adoptées et relatives à des quartiers sélectionnés sur les 14 premières sessions. Ce montant est ventilé pour 13,492 M€ au titre du CPER 2021-2027, 1,709 M€ au titre du CPER 2015-2020 (réaffectation de solde caduque) et 4,356 M€ hors CPER (suite suspension des votes CPER au 1er semestre). Le vote d'un budget supplémentaire (15 M€) aura été nécessaire pour aboutir à un taux d'exécution 2025 de 150 % par rapport au BP (13 M€).

A noter, une partie des AP votées au BS était fléchée pour financer les opérations en démarrage 2025 pour les 9 derniers quartiers lauréats du dispositif "cent quartiers innovants et écologiques" (session 15 du jury). Cette sélection ayant été décalée à la CP de novembre 2025, la dotation complémentaire allouée au BS n'a pu être utilisée au titre de ces QIE et a donc été redéployée vers les contrats d'aménagement régionaux, essentiellement.

En crédits de paiement, c'est un total de **22,630 M€** qui a été mandaté en 2025 (2,766 M€ hors CPER, 4,585 M€ CPER 2015-2020 et 15,279 M€ CPER 2021-2027). La surconsommation par rapport à la dotation du BP aura été rendue possible par le vote du budget supplémentaire (15 M€) et des virements de crédits à due proportion.

Chapitre 905	Autorisations de programme		Crédits de paiement	
	BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
51 : Politique de la ville	69 004 000,00	96 306 956,94	44 164 000,00	108 800 455,49
52 : Politique de la ville	19 000 000,00	18 832 044,00	8 921 000,00	16 590 872,37
54 : Espace rural et autres espaces de développement	17 000 000,00	16 997 012,45	19 300 000,00	20 831 422,62
55 : Habitat (Logement)		20 822 741,00	53 014 000,00	71 887 527,89
57 : Technologies de l'information et de la communication			1 000 000,00	3 686 198,25
TOTAL	105 004 000,00	152 958 754,39	126 399 000,00	221 796 476,62
HP	105 004 000,00	137 758 078,53	119 149 000,00	179 630 806,65
PR		1 708 596,93	250 000,00	8 303 105,65
RE		13 492 078,93	7 000 000,00	33 862 564,32

Chapitre 905	Autorisations de programme		Crédits de paiement	
	BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
51 - Aménagement et services urbains				
515 - Opérations d'aménagement				
Programme Territoires stratégiques				
HP515-002	17 004 000,00	12 348 346,02	1 754 000,00	13 775 355,70
PR515-002		1 708 596,93	250 000,00	4 980 582,65
RE515-002		13 492 078,93	6 000 000,00	19 192 633,49
Cent quartiers innovants et écologiques	13 000 000,00	19 556 166,03	3 000 000,00	22 629 456,10
15100206	13 000 000,00	4 355 490,17		2 766 008,29
451002066		1 708 596,93		4 584 764,67
551002063		13 492 078,93	3 000 000,00	15 278 683,14
Soutien aux dynamiques territoriales		3 990 633,00	250 000,00	1 393 586,52
15100208		3 990 633,00		1 191 868,57
451002086			250 000,00	201 717,95
Aménagement durable et innovation urbaine - Friches	2 250 000,00	2 248 824,85	3 000 000,00	12 172 131,22
15100209	2 250 000,00	2 248 824,85		8 064 080,84
451002096				194 100,03
551002093			3 000 000,00	3 913 950,35
Territoires stratégiques - EPL La Défense	1 754 000,00	1 753 398,00	1 754 000,00	1 753 398,00

Action : Soutien aux dynamiques territoriales

Une enveloppe de **3,970 M€** a été allouée en 2025 au bénéfice de l'établissement public d'aménagement Paris-Saclay pour le financement de deux groupes scolaires, quartier école polytechnique à Palaiseau et quartier Corbeville à Orsay, traduisant ainsi l'engagement pris par la Région en soutien de l'EPAPS pour le développement de ce territoire stratégique.

A noter, faute de dotation au BP pour cette action désormais dédiée aux projets à soutenir hors dispositifs cadres, des financements complémentaires ont été votés au BS à hauteur de 3 M€, auxquels ont été ajoutés des redéploiements d'AP en interne (depuis le dispositif QIE).

En crédits de paiement, ce sont au total **1,394 M€** qui ont été mandatés sur l'exercice pour la réalisation d'engagements passés de la Région, répartis comme suit :

- 0,202 M€ au titre du CPER 2015-2020;
- 1,192 M€ hors CPER (principalement pour l'acquisition foncière de la partie verte de l'hippodrome de Maisons-Laffitte votée en 2024).

Action : Aménagement durable et innovation urbaine - Friches

Cette action budgétaire est dédiée au financement des deux dispositifs du secteur de l'aménagement :

- soutien à l'urbanisme transitoire (UT) pour la promotion de nouvelles formes d'occupation des espaces urbains délaissés, en accompagnant des initiatives locales, citoyennes, porteuses de transformation sociale, économique et écologique
- réhabiliter plutôt que construire (RPC) qui depuis 2020 traduit la mise en œuvre de la mesure 71 de la COP francilienne

En autorisations de programme, c'est un total de 2,249 M€ qui a été voté, se répartissant comme suit :

- 15 projets UT lauréats 2025 (18ème session) pour 1,029 M€
- 7 projets RCP pour 1,220 M€

En crédits de paiement, pour ces deux dispositifs UT et RPC, ce sont 2,631 M€ qui ont été consommés en 2025 (2,438 hors CPER + 0,194 M€ CPER 2015-2020), sur cette enveloppe partagée avec les crédits CPER du dispositif "reconquérir les friches franciliennes".

Le dispositif régional "Reconquérir les friches franciliennes" n'est plus actif depuis 2024 et n'est donc plus doté en autorisations de programme. Le suivi des 168 lauréats sélectionnés lors des huit sessions d'appel à manifestation d'intérêt (AMI) qui se sont tenues de 2017 à 2023 a encore mobilisé en 2025 un total de **9,599 M€** en crédits de paiement (5,686 M€ hors CPER, 3,914 M€ au titre du CPER 2021-2027). La surconsommation en CPI au regard de la dotation BP (3 M€) a nécessité des virements de crédits à due proportion.

Action : Territoires stratégiques - EPL La Défense

Dans le cadre de la convention de financement de l'EPL La Défense (2018-2028), un montant de **1,753 M€** en autorisations de programme a été affecté et versé en crédits de paiement.

Programme : Contrat d'aménagement régional (contrat régional territorial)

Action : Contrat d'aménagement régional

Le contrat d'aménagement régional permet d'accompagner des communes de plus de 2 000 habitants et des EPCI à fiscalité propre pour des aménagements d'espaces publics et équipements de proximité (enfance, petite enfance, culture, sports et loisirs, rénovation de patrimoine non classé et vernaculaire...). Le dispositif permet de conclure un programme pluriannuel d'investissement, comportant au minimum deux opérations structurantes devant être lancées pendant la durée du contrat, soit 3 ans.

En 2025, un montant total de **67,758 M€** d'autorisations de programme a été affecté pour 165 opérations CAR relevant à la fois de conventions-cadre déjà signées avec les bénéficiaires lors des précédents exercices (26 opérations) et les nouvelles adoptées cette année (139 opérations). Le taux d'exécution

Chapitre 905		Autorisations de programme		Crédits de paiement	
		BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
Programme Contrat d'aménagement régional (contrat régional territorial)	HP515-004 RE515-004	52 000 000,00	68 757 935,06	36 160 000,00	56 071 180,62 13 896 925,53
	Contrat d'aménagement régional	52 000 000,00	67 757 935,06	36 160 000,00	69 968 106,15
	15100401	52 000 000,00	67 757 935,06	36 160 000,00	56 071 180,62
	551004013				13 896 925,53
	Fonds d'urgence en cas d'événements exceptionnels	15100406	1 000 000,00		
	TOTAL	69 004 000,00	96 306 956,94	44 164 000,00	107 916 677,99
	HP	69 004 000,00	81 106 281,08	37 914 000,00	69 846 536,32
	PR		1 708 596,93	250 000,00	4 980 582,65
	RE		13 492 078,93	6 000 000,00	33 089 559,02

en AP de 130 % par rapport au BP a été rendu possible par le vote d'un budget supplémentaire de 10 M€ et des virements d'AP à due proportion.

En crédits de paiement, c'est un total de **70,852 M€** qui a été mandaté en 2025 (56,071 M€ hors CPER, 0,884 M€ CPER 2015-2020 et 13,897 M€ CPER 2021-2027). La surconsommation par rapport à la dotation du BP (36,160 M€) a été rendue possible par le vote du budget supplémentaire (15 M€) et des virements de crédits à due proportion

Action : Fonds d'urgence en cas d'événements exceptionnels

Suite à la tornade survenue le 20 octobre dans le Val d'Oise, la Région a mis en œuvre un fonds d'urgence dédié aux collectivités impactées par ce phénomène climatique (sous forme d'avances remboursables), en votant une enveloppe de **1 M€** d'autorisations de programme lors de la commission permanente de novembre 2025.

A noter, aucun crédit de paiement n'a été mandaté sur l'exercice 2025, les collectivités impactées ayant jusqu'au 31 janvier 2026 pour faire remonter leurs demandes d'aides.

518 - Autres actions d'aménagement urbain

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2024	-	-	-	-	-
	2025	-	-	-	-	-
CP	Rappel 2024	-	2,500	2,500	2,401	-
	2025	-	0,884	0,884	0,884	-

Chapitre 905	Autorisations de programme		Crédits de paiement	
	BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
51 - Aménagement et services urbains				
518 - Autres actions d'aménagement urbain				
Programme Contrat d'aménagement régional - Environnement - Actions territorialisées	PR518-003			883 777,50
Contrat d'aménagement régional - Environnement - Actions territorialisées	451003016			883 777,50
TOTAL				883 777,50
PR				883 777,50

52 - Politique de la ville

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2024	23,000	-2,428	20,572	20,572	89,44%
	2025	19,000	-0,153	18,847	18,832	99,12%
CP	Rappel 2024	10,400	-0,023	10,377	10,377	99,78%
	2025	8,921	8,000	16,921	16,591	185,98%

Programme : Requalification urbaine : actions contractualisées

Action : Sites contractualisés ANRU

Au regard de la dotation de 19,000 M€ d'autorisations de programme inscrite au budget 2025, les affectations ont représenté **18,832 M€** soit 99,1 %. Le reliquat disponible a permis d'abonder l'action dédiée aux copropriétés en difficulté, compte tenu des besoins. Quant aux crédits de paiement, les versements ont représenté **16,604 M€**, soit un taux de consommation de 186,1 % par rapport à l'enveloppe initiale de 8,921 M€. Les affectations d'autorisations de programme votées en 2025 se répartissent en deux types d'opérations :

9,015 M€ en faveur d'équipements jeunesse et enfance :

- 78 - La Verrière - PRIR Bois de l'Etang : démolition et reconstruction du groupe scolaire du Bois de l'Etang.
- 78 - Les Mureaux – PRIN Cinq Quartiers : création de l'aire sportive du Ru Plat.
- 78 - Sartrouville – PRIN Le Plateau – Cité des Indes : aménagement de l'espace public autour de la cité scolaire.
- 93 - Epinay-sur-Seine – PRIN Orgemont : réhabilitation du groupe scolaire Jean-Jacques Rousseau. 93 - Pantin – PRIN Villette /Quatre Chemins : construction de l'antenne jeunesse.
- 93 - Saint-Ouen – PRIN Vieux Saint-Ouen : réhabilitation et extension du groupe scolaire Anatole France.
- 94 - Créteil – PRIN Hauts de Mont Mesly / Habettes : construction d'un carrefour éducatif.

9,817 M€ en faveur d'opérations de sécurisation des espaces publics :

- 75 - Paris - PRIR Orgues de Flandre : sécurisation des espaces publics – Stalingrad Riquet.
75 - Paris – PRIR Orgues de Flandre : rénovation du jardin central.
- 77 - Montereau – PRIR de Surville/Square Beaumarchais : sécurisation des espaces publics – Place Beaumarchais.
- 77 - Torcy – PRIR Arche Guédon : réaménagement du passage de la Mogotte.
- 91 - Ris-Orangis : PRIR le Plateau : sécurisation des espaces publics, place du Moulin à Vent.
- 93 - Epinay-sur-Seine – PRIN La Source/ Les Presles : acquisition de foncier en vue de la sécurisation des espaces publics.
- 93 - Saint-Denis – PRIN Centre-Ville : sécurisation du centre-ville, secteur Basilique.
- 93 - Saint-Denis - PRIN Franc Moisin : sécurisation des espaces publics, secteur Charcuteries gourmandes.
- 93 - Saint-Ouen - PRIN Cordon/La Motte Taupin : acquisitions foncières en vue de sécuriser la promenade Ampère.

54 - Espace rural et autres espaces de développement

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2024	21,900	-0,201	21,699	18,583	84,85%
	2025	17,000	-	17,000	16,997	99,98%
CP	Rappel 2024	14,900	1,695	16,595	16,558	111,13%
	2025	19,300	2,000	21,300	20,831	107,93%

Programme : Politiques contractuelles, aménagement et équipement de l'espace rural

Action : Fonds d'aménagement rural

Cette action n'est plus dotée en autorisations de programme. La consommation en crédits de paiement s'est élevée à **0,025 M€**.

Action : Espaces de travail collaboratifs

Cette action n'est plus dotée en autorisations de programme en 2025. La consommation en crédits de paiement s'est élevée à **0,645 M€** en 2025.

Action : Sauvegarde des commerces de proximité

Cette action n'est plus dotée en autorisations de programme. La consommation de crédits de paiement s'élève en 2025 à **1,267 M€** afin de tenir les engagements pris par la Région.

Action : Contrats ruraux

Cette action n'était plus dotée en autorisations de programme en 2025. La consommation en crédits de paiements s'élève à **11,527 M€** en faveur des contrats ruraux votés par la Région avant 2022.

Action : Soutien circuits courts - Covid 19

Cette action qui avait été créée au cours de l'année 2020 pour permettre le déploiement des aides d'urgence durant la crise sanitaire, n'est plus dotée en autorisations de programme.

Toutefois, un montant de **0,015 M€** en crédits de paiement a été consommé en 2025 afin d'honorer les engagements pris antérieurement.

Action : Agence Ile-de-France Ruralité

En 2025, un montant total de **16,997 M€** d'autorisations de programme a été affecté sur cette action.

Dans ce cadre, 78 nouveaux contrats ruraux (CoR) ont été votés en 2025, portant à 633 le nombre de contrats adoptés depuis l'entrée en vigueur de ce dispositif en 2017. 136 nouvelles opérations ont fait l'objet d'une affectation, représentant un montant total de 13,613 M€. A ce montant s'ajoutent trois nouvelles affectations à la suite de la substitution d'opérations votées par avenant, pour un montant de 0,184 M€.

De plus, cette action a permis de financer :

- 7 projets dans les communes rurales (de moins de 10 000 habitants), pour un montant total de 0,754 M€ afin de financer leurs projets de revitalisation commerciale de centres bourgs, principalement axés sur l'acquisition ou la rénovation de locaux destinés à l'accueil d'activités commerciales ;
- 66 commerces, principalement de bouche (boulangerie, boucherie...) et situés dans des communes de

Chapitre 905	Autorisations de programme		Crédits de paiement	
	BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
54 - Espace rural et autres espaces de développement				
Programme Politiques contractuelles, aménagement et équipement de l'espace rural HP54-001	17 000 000,00	16 997 012,45	19 300 000,00	20 831 422,62
Fonds d'aménagement rural 15400101				25 912,40
Espaces de travail collaboratifs 15400102				645 027,44
Sauvegarde des commerces de proximité 15400103				1 267 896,94
Contrats ruraux 15400104				11 527 294,14
Soutien circuits courts - Covid 19 15400105				15 737,00
Agence Ile-de-France Ruralité 15400106	17 000 000,00	16 997 012,45	19 300 000,00	7 349 554,70
TOTAL	17 000 000,00	16 997 012,45	19 300 000,00	20 831 422,62
HP	17 000 000,00	16 997 012,45	19 300 000,00	20 831 422,62

moins de 10 000 habitants. Ces aides attribuées directement aux commerçants, représentent un montant cumulé de près de 2 M€ et ont permis de financer tous les investissements capables de soutenir la création, la reprise ou encore le maintien et le développement de leurs activités ;

- 2 études pour un montant total de 37 609 € dans le cadre du programme « Petites villes de demain » dont la gestion a été déléguée à la Région par la Banque des territoires ;
- 0,137 M€ d'aides dans le cadre du Fonds d'urgence à destination de 3 communes franciliennes et de leurs groupements, touchés par les inondations en Seine et Marne.

La consommation en crédits de paiement en 2025 s'élève à **7,349 M€**. Une partie des crédits de paiement a fait l'objet d'un redéploiement vers d'autres actions au sein du code fonctionnel : sur l'ensemble du code fonctionnel, le taux d'exécution est de 107 % des crédits votés au budget primitif. La Région a mandaté 5,553 M€ en crédits de paiement en 2025 pour tenir ses engagements dans le cadre des nouveaux contrats ruraux, 1,012 M€ pour le dispositif d'aide aux commerces de proximité et 0,490 M€ pour l'aide à la revitalisation. Enfin, le fonds d'urgence à destination des communes francilienne a quant à lui fait l'objet de mandatement à hauteur de 0,288 M€ en 2025.

Nouveau contrats ruraux adoptés en 2025			
Département	Nombre de communes concernées en 2025	Nombre d'opérations 2025	Total des affections 2025
Seine-et-Marne	30	47	5,043 M€
Yvelines	17	25	3,124 M€
Essonne	22	53	3,651 M€
Val d'Oise	9	11	1,795 M€
Total	78	136	13,613 M€

55 - Habitat (Logement)

552 - Aide au secteur locatif

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2024	5,000	-2,200	2,800	2,800	56,01%
	2025	-	-	-	-	-
CP	Rappel 2024	1,372	1,034	2,406	2,406	175,40%
	2025	1,371	0,230	1,601	1,597	116,51%

Programme : Aide au parc privé

Action : Action en faveur du logement locatif intermédiaire LLI

Cette action n’a pas été dotée en BP 2025. Un montant de **1,597 M€** de crédits de paiement a été mandaté correspondant à des subventions affectées au cours des exercices antérieurs en faveur de la création de logements locatifs intermédiaires.

Chapitre 905	Autorisations de programme		Crédits de paiement	
	BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
55 - Habitat (Logement)				
552 - Aide au secteur locatif				
Programme Aide au parc privé			1 371 000,00	1 597 413,77
Action en faveur du logement locatif intermédiaire LLI			1 371 000,00	1 597 413,77
TOTAL			1 371 000,00	1 597 413,77
			1 371 000,00	1 597 413,77

553 - Aide à l'accession à la propriété

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2024	9,500	3,650	13,150	13,150	138,42%
	2025	-	11,158	11,158	11,158	-
CP	Rappel 2024	11,220	-3,913	7,307	7,191	64,10%
	2025	2,054	9,250	11,304	11,265	548,44%

Programme : Aide aux copropriétés en difficulté et autres aides au parc privé

Action : Aide aux copropriétés en difficulté et autres aides au parc privé

Les affectations d'autorisations de programme en faveur des copropriétés en difficulté ont représenté **11,158 M€**, soit 111,58 % des crédits inscrits au budget supplémentaire de 10,000 M€.

Les moyens supplémentaires nécessaires ont été couverts par des reliquats disponibles à raison de :

- 0,335 M€ provenant du chapitre 905 « Aménagement des territoires et habitat », code fonctionnel 555 « Logement social », programme HP 555-004 (155004) « Action en faveur du logement des jeunes », action 15500403 « Logement des étudiants, des jeunes et des apprentis » du budget 2025 ;
- 0,153 M€ provenant du chapitre 905 « Aménagement des territoires et habitat », code fonctionnel 52 « Politique de la ville », programme HP 52-002 (152002) « Requalification urbaine : actions contractualisées », action 15200202 « sites contractualisés ANRU » ;
- 0,670 M€ provenant du chapitre 905 « Aménagement des territoires et habitat », code fonctionnel 51 « Aménagement et services urbains » programme HP 51-002 (151002) « Territoires stratégiques », action 15100206 « Cents quartiers innovants et écologiques ».

Les subventions affectées en 2025 ont concerné en premier lieu l'aide aux travaux de réhabilitation qui a mobilisé un montant global de 10,102 M€ en faveur 12 ensembles immobiliers (2 611 logements) sous label « copropriété en difficulté soutenue par la Région » (CDSR) et situés dans les communes des Mureaux (78), de Verneuil-sur-Seine (78), d'Évry-Courcouronnes (91), de Savigny-sur-Orge (91), de Bagnolet (93), de Noisy-le-Grand (93), d'Orly (94), de Garges-lès-Gonesse (95).

Parmi ces copropriétés, 10 ont bénéficié d'accompagnement pour des travaux d'amélioration thermique pour un montant global de 6,003 M€, permettant un gain énergétique moyen de 54,20 %.

Trois dossiers d'aides à la sécurisation des accès de copropriétés en quartier prioritaire de la ville situés à Trappes (78), Epinay-sur-Seine (93) et Champigny-sur-Marne (94) ont été soutenus pour un montant de 0,008 M€ (107 logements concernés).

En outre, 13 mesures d'appui en ingénierie ont été financées pour un total de 0,715 M€ (5 139 logements concernés) relatives à des copropriétés situées à Savigny-sur-Orge (91), Villeneuve-la-Garenne (92), Aulnay-sous-Bois (93), Clichy-sous-Bois (93), Bagnolet (93), Villepinte (93), Choisy-le-Roi (94), Villeneuve-Saint-Georges (94), Garges-lès-Gonesse (95) et Sarcelles (95).

Par ailleurs, le dispositif de soutien à la rénovation des ascenseurs a permis le remplacement de 4 ascenseurs dans des copropriétés situées à Epinay-sur-Seine (93) et Torcy (77) pour un montant total de 0,181 M€ (197 logements concernés), ce qui a permis pour ces résidences un gain énergétique moyen de 52,5 %.

Enfin, la réaffectation d'une subvention d'un montant de 0,152 M€ concernant une opération de travaux d'amélioration thermique en faveur d'une copropriété située sur la commune d'Évry-Courcouronnes (91) a également été votée.

Par ailleurs, un total de **11,265 M€** de crédits de paiement ont été mandatés correspondant à des subventions affectées au cours de l'année ou des exercices antérieurs.

Chapitre 905	Autorisations de programme		Crédits de paiement	
	BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
55 - Habitat (Logement)				
553 - Aide à l'accession à la propriété				
Programme Aide aux copropriétés en difficulté et autres aides au parc privé		11 157 953,00	2 054 000,00	11 264 981,40
Aide aux copropriétés en difficulté et autres aides au parc privé		11 157 953,00	2 054 000,00	11 264 981,40
TOTAL		11 157 953,00	2 054 000,00	11 264 981,40
HP		11 157 953,00	2 054 000,00	11 264 981,40

555 - Logement social

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2024	59,500	-0,143	59,357	59,357	99,76%
	2025	-	9,665	9,665	9,665	-
CP	Rappel 2024	53,117	0,902	54,019	54,015	101,69%
	2025	49,589	10,600	60,189	59,025	119,03%

Programme : Développement du parc locatif social

Action : Aide à la création de logements locatifs sociaux

Cette action n’a pas été dotée en BP 2025. Un montant de crédits de paiement de **0,036 M€** a été mandaté au titre des exercices antérieurs.

Action : Aide à la création de logements locatifs très sociaux

Cette action n’a pas été dotée en BP 2025. Un montant de crédits de paiement de 0,036 M€ a été mandaté au titre des exercices antérieurs.

Action : Soutien à la production de logements locatifs sociaux

Cette action n’a pas été dotée en BP mais une réaffectation de **0,018 M€** a été effectuée en rectification d'une erreur de traitement d'une demande de solde. Elle a pu être réalisée par mobilisation d'une partie des autorisations de programme demeurées disponibles sur le programme HP 52-002 (152002) « Requalification urbaine : actions contractualisées », action 15200202 « sites contractualisés ANRU ».

Un montant total de **41,450 M€** de crédits de paiement a été mandaté en 2025 au titre de subventions affectées au titre des précédents exercices.

Programme : Actions en faveur du logement des jeunes

Action : Logement des étudiants, des jeunes et des apprentis

Les autorisations de programme affectées en faveur du logement des étudiants ont représenté 9,646 M€ soit 96,65 % de l’enveloppe initiale de **10,000 M€**. Les autorisations de programme demeurées disponibles ont été transférées pour financer les besoins constatés au titre du programme dédié à l'aide au parc privé (0,335 M€) et une réaffectation au titre du soutien à la production de logements locatifs sociaux (0,018 M€). Les subventions votées en faveur du logement des étudiants se sont élevées à 9,263 M€ permettant d'accompagner la création de 14 nouvelles résidences totalisant 1 740 logements. Ces logements se décomposent en 754 PLUS, 28 PLAI et 958 PLS, offrant 1 782 nouvelles places. Les affectations en faveur du logement des jeunes ont représenté 0,383 M€ permettant de soutenir la création d'une résidence de 40 logements PLAI correspondant à 41 nouvelles places. Par ailleurs, les subventions votées antérieurement ont donné lieu à versement à hauteur de **11,485 M€** en crédits de paiement.

Programme : Lutte contre la précarité énergétique

Action : Lutte contre la précarité énergétique

Si aucune autorisation de programme n'a été votée, un total de crédits de paiement de **6,018 M€** a été mandaté en 2025 au titre de précédentes affectations de subventions.

Chapitre 905	Autorisations de programme		Crédits de paiement	
	BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
55 - Habitat (Logement)				
555 - Logement social				
Programme Développement du parc locatif social	HP555-003	18 403,00	34 000 000,00	41 522 771,76
Aide à la création de logements locatifs sociaux	15500302			36 190,35
Aide à la création de logements locatifs très sociaux	15500303			36 234,76
Soutien à la production de logements locatifs sociaux	15500304	18 403,00	34 000 000,00	41 450 346,65
Programme Actions en faveur du logement des jeunes	HP555-004	9 646 385,00	9 679 000,00	11 484 663,36
Logement des étudiants, des jeunes et des apprentis	15500403	9 646 385,00	9 679 000,00	11 484 663,36
Programme Lutte contre la précarité énergétique	HP555-005		5 910 000,00	6 017 697,60
Lutte contre la précarité énergétique	15500501		5 910 000,00	6 017 697,60
TOTAL		9 664 788,00	49 589 000,00	59 025 132,72
HP		9 664 788,00	49 589 000,00	59 025 132,72

57 - Technologies de l'information et de la communication

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2024	0,500	1,321	1,821	1,821	364,21%
	2025	-	-	-	-	-
CP	Rappel 2024	4,000	-1,195	2,805	2,804	70,09%
	2025	1,000	3,800	4,800	3,686	368,62%

Programme : Aide au développement du territoire numérique

Action : Aide aux projets d'infrastructures haut débit

Il n'y a pas eu d'affectation votée en 2025 sur cette action. Deux programmes d'aménagement numériques soutenus ont ainsi avancé en 2025, conformément aux calendriers prévus : le déploiement du réseau Très Haut Débit en Essonne et le déploiement du réseau Très Haut Débit mis en place par le Syndicat Mixte de Seine et Marne (CPER).

0,470 M€ ont été mandatés en crédits de paiement sur cette action pour déploiement du réseau Très Haut Débit en Essonne.

0,539 M€ ont été mandatés en crédits de paiement dans le cadre du CPER 2021-2027, pour le déploiement du réseau Très Haut-Débit mis en place par le Syndicat Mixte de Seine et Marne.

Action : Tiers lieux

Il n'y a pas eu d'affectation votée en 2025 sur cette action.

0,003 M€ ont été mandatés en crédits de paiement hors CPER, 0,026 M€ au titre du CPER 2015-2020, et 0,233 M€ dans le cadre du CPER 2021-2027.

Chapitre 905	Autorisations de programme		Crédits de paiement	
	BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
57 - Technologies de l'information et de la communication				
Programme Aide au développement du territoire numérique				
HP57-001				474 447,45
PR57-001				2 438 745,50
RE57-001			1 000 000,00	773 005,30
Aide aux projets d'infrastructures haut débit			1 000 000,00	3 422 453,47
15700101				470 474,00
457001014				2 412 664,15
557001013			1 000 000,00	539 315,32
Tiers lieux				263 744,78
15700104				3 973,45
457001044				26 081,35
557001043				233 689,98
TOTAL			1 000 000,00	3 686 198,25
HP				474 447,45
PR				2 438 745,50
RE			1 000 000,00	773 005,30

CHAPITRE 906 - ACTION ÉCONOMIQUE

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2024	145,700	6,800	152,500	151,080	103,69%
	2025	108,200	3,000	111,200	111,197	102,77%
CP	Rappel 2024	141,810	-0,110	141,700	141,408	99,72%
	2025	109,050	11,291	120,341	116,003	106,38%

Chapitre 906	Autorisations de programme		Crédits de paiement	
	BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
61 : Interventions économiques transversales	16 000 000,00	20 512 965,50	21 500 000,00	21 789 433,50
63 : Actions sectorielles	36 800 000,00	36 589 445,50	34 950 000,00	33 922 522,11
65 : Insertion économique et économie sociale et solidaire	4 000 000,00	3 295 000,00	2 000 000,00	3 666 450,59
67 : Recherche et innovation	51 400 000,00	50 799 970,96	50 600 000,00	56 624 679,46
TOTAL	108 200 000,00	111 197 381,96	109 050 000,00	116 003 085,66
HP	108 200 000,00	107 177 381,96	108 600 000,00	106 226 146,41
RE		4 020 000,00	450 000,00	9 776 939,25

61 - Interventions économiques transversales

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2024	30,000	6,800	36,800	36,737	122,46%
	2025	16,000	4,514	20,514	20,513	128,21%
CP	Rappel 2024	27,260	1,716	28,976	28,864	105,89%
	2025	21,500	0,800	22,300	21,789	101,35%

Programme : Soutien à la création et au développement des entreprises

Action : Accompagnement des entrepreneurs et des jeunes entreprises

0,001 M€ ont été mandatés sur cette action.

Action : Ile-de-France investissements et territoires

La SEM Île-de-France Investissements & Territoires, créée en 2020, a été pensée comme un outil de portage immobilier visant à créer un effet levier pour certaines politiques régionales prioritaires. Depuis le rapprochement opéré avec la SEM Île-de-France Energies et la création de sa filiale dédiée à l'énergie (IDF Energies et Territoires) en 2023, la SEM intervient dans le champ des énergies renouvelables. Après une première tranche d'ouverture de son capital en 2024, à laquelle la Région a contribué à hauteur de 1,000 M€, le capital de la filiale de la SEM est de 4,093 M€.

2,000 M€ ont été mandatés en crédits de paiement en 2025 en vue de la souscription de la deuxième tranche d'augmentation de capital de sa filiale.

En 2025, la SEM Île-de-France Investissements et Territoires et ses filiales comptent 27 projets en portefeuille répartis sur l'ensemble du territoire régional et représentant 145,000 M€ d'investissements pour environ 130 000 m² de surfaces bâties ou à bâtir.

Chapitre 906		Autorisations de programme		Crédits de paiement	
		BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
61 - Interventions économiques transversales					
Programme Soutien à la création et au développement des entreprises	HP61-001	16 000 000,00	20 512 965,50	21 500 000,00	21 789 433,50
Accompagnement des entrepreneurs et des jeunes entreprises	16100101				1 463,12
Ile-de-France investissements et territoires	16100103				2 000 000,00
Aide à la relocalisation	16100106		12 965,50		4 764 121,05
Réindustrialisation et décarbonation	16100110	16 000 000,00	20 500 000,00	21 500 000,00	15 023 849,33
TOTAL		16 000 000,00	20 512 965,50	21 500 000,00	21 789 433,50
	HP	16 000 000,00	20 512 965,50	21 500 000,00	21 789 433,50

Action : Aide à la relocalisation

0,012 M€ ont été affectés en 2025 et **4,764 M€** ont été mandatés en crédits de paiement sur cette action.

Action : Réindustrialisation et décarbonation

20,500 M€ ont été affectés en autorisations de programme, et **15,023 M€** ont été mandatés en crédits de paiement.

Fonds de prêts d'honneur

Dans le cadre de sa politique d'accompagnement à la création d'entreprise, la Région soutient et abonde des fonds de prêts d'honneur portés par des opérateurs du financement de la création d'entreprise. A ce titre, **2,000 M€** d'autorisations de programme ont été affectés sous forme de subvention à l'attention de Wilco pour abondement d'un fonds dédié à de jeunes entreprises innovantes. **1,600 M€** ont été mandatés en crédits de paiements.

Le Fonds régional de garantie Bpifrance Île-de-France

Il n'y a pas eu d'affectation ni de mandatement en 2025 sur ce dispositif.

Le Fonds régional de garantie (FRG) constitue l'un des leviers essentiels de la Région Île-de-France pour soutenir l'accès au financement bancaire des TPE et PME. Ce dispositif, fondé sur une co-garantie avec Bpifrance, permet de sécuriser les prêts accordés par les établissements bancaires et de réduire significativement le niveau de caution personnelle demandé aux dirigeants.

En 2025, 1 614 prêts ont obtenu un accord de garantie bancaire de la Région pour un montant total de 821 M€ de prêts, soit un prêt moyen de 0,508 M€.

Le prêt d'amorçage

Il n'y a pas eu d'affectation ni de mandatement en 2025 sur ce dispositif.

Le prêt d'amorçage s'adresse aux petites et moyennes entreprises innovantes de moins de 5 ans ayant bénéficié d'un soutien public à l'innovation. Il vise à renforcer la trésorerie et créer les conditions favorables à la préparation d'une levée de fonds auprès de fonds d'amorçage ou plus généralement à l'entrée d'investisseurs, tout en aidant à terminer le projet innovant.

Ces prêts alloués par Bpifrance sont co-garantis à hauteur de 80 % à travers le fonds régional de garantie. Depuis 2016, 769 entreprises innovantes ont bénéficié de plus de 150 316 M€ de prêts d'amorçage garantis par le fonds régional à hauteur de 49,417 M€.

En 2025, 79 prêts ont été obtenus par les entreprises franciliennes pour un montant total de 16,6 M€, soit un prêt moyen de 0,216 M€. Cela représente une baisse de 23 % par rapport à 2024. Cette contraction n'est pas propre à l'Île-de-France. Elle reflète le recul du financement early-stage en France et en Europe, conséquence d'une appétence moindre des financeurs pour les projets très risqués.

Les Fonds d'investissement régionaux

Le Paris Région Venture Funds (PRVF), dont la Région est l'unique actionnaire, a pour objectif d'apporter une solution aux premiers financements en fonds propres des jeunes entreprises innovantes. Le modèle de ce fonds est de co-investir avec des partenaires privés (business angels, plateformes de financement participatif et fonds d'investissement) qui apportent au moins l'exacte contrepartie du financement mobilisé par ce fonds. La période d'investissement de la poche 2 du PRVF s'est terminée le 30 septembre 2023. Depuis cette date, le Fonds ne procède qu'à des refinancements et à des désinvestissements des sociétés de son portefeuille. Au 31 décembre 2025, cinq sociétés déjà en portefeuille ont fait l'objet de refinancements pour un total de 1,455 M€ en 2025 : Fuzzy Logic Robotics (filiale services à l'industrie), Sitowie (ville durable et intelligente), Exotrail (Aéronautique, spatial, défense), l'Atout (Sofrapass ; numérique) et Beev (numérique). Sur ce fonds, **10 M€** ont été affectés en 2025 et **12 M€** mandatés pour abonder le fonds IDF Réindustrialisation.

Le fonds InvESS Île-de-France (cf. action budgétaire « Soutien à l'économie sociale et solidaire ») et InvESS Île-de-France Amorçage (cf. action budgétaire « Soutien à l'économie sociale et solidaire »).

Les Fonds d'investissement en phase de désinvestissement Alter Equity et CAP CER

Alter Equity est un fonds à impact qui a bénéficié d'une affectation de 2,000 M€ en 2013. Au 31 décembre 2024, le fonds a investi dans douze sociétés dont 8 ont déjà été cédées. Le fonds a appelé depuis sa création 1,940 M€ et la Région a perçu 2,552 M€ ;

CAP CER est un fonds RSE qui a bénéficié d'une affectation de 2,000 M€ en 2013. Au 31 décembre 2024, le fonds a investi dans onze sociétés dont 8 ont déjà été cédées. Depuis son démarrage, le fonds a appelé 1,720 M€ et la Région a perçu 2,324 M€.

Le Fonds Avenir Soutien Tourisme (FAST)

Créé le 18 décembre 2020 à l'initiative de Bpifrance et de la Caisse des Dépôts et Consignations, le Fonds Avenir Soutien Tourisme (FAST) accueille depuis 2021, Pays de Loire Participations, la Région Hauts-de-France, la ville de Paris et, depuis le 14 mars 2022, la Région Île-de-France à hauteur de 0,400 M€. Ce Fonds Professionnel de Capital Investissement (FPCI) est doté de 66,900 M€. Au 31 décembre 2024, 75,5 % des fonds ont été appelés, soit 0,302 M€ versés par la Région Île-de-France sur les 0,400 M€ affectés depuis l'origine.

Le fonds a clôturé sa période d'investissement le 18 juin 2024. 136 opérations ont été accordées et/ou réalisées, soit un montant total de 47 M€. 48 opérations se situent sur le territoire francilien ce qui représentent 17,00 M€. Le ticket moyen francilien est de 0,354 M€.

Jeunes Pousses Industrielles

Cette action a donné lieu à des affectations pour un montant total de **5,100 M€** au bénéfice de 8 entreprises lauréates de "PM'up Jeunes Pousses Industrielles pour une réindustrialisation décarbonée". Ce dispositif vise à soutenir les projets d'implantation de premières lignes de production.

Fonds Île-de-France Réindustrialisation et Fonds Île-de-France Décarbonation

Le Fonds Île-de-France Réindustrialisation, opérationnel depuis juillet 2024, apporte une réponse à la faille de marché identifiée pour les startups industrielles innovantes en amorçage ou en phase d'industrialisation. Il sera progressivement doté de 65 M€ (dont 34 M€ de fonds européens) et prend la forme d'une société par actions simplifiée (SAS) d'une durée de vie de 12 ans, filiale de l'actuel Paris Region Venture

Fund (PRVF). Il doit permettre d'accompagner une quinzaine d'entreprises dès leur phase d'amorçage et/ou de pré-industrialisation, et se traduire par la création potentielle d'une douzaine de sites industriels en Île-de-France.

Les versements au Fonds Île-de-France Réindustrialisation sont prévus en trois tranches minimums par l'intermédiaire du PRVF. Les fonds européens et le montant apporté par le budget de la Région sont mobilisés sous la forme d'augmentations du capital du PRVF. A ce titre, **10 M€** d'autorisations de programme ont été affectés dans le cadre des augmentations de capital de la SAS Paris Région Venture Fund et **12 M€** ont été mandatés en crédits de paiement dans le cadre de l'augmentation de capital de la SAS Paris Région Venture Fund et du versement de la première partie de la deuxième tranche au Fonds Île-de-France Réindustrialisation dont le montant total sera de **20 M€**.

En 2025, le fonds a déjà réalisé cinq investissements dans les secteurs du newspace (Ion-X), du quantique (Alice & Bob), de la Deeptech (Hiqute Diamond), de l'énergie verte (Spark Cleantech) pour 10 M€.

En 2024, la Région Île-de-France a souscrit au fonds Île-de-France Décarbonation à hauteur de 15 M€. Ce fonds, opérationnel depuis novembre 2024, vise à soutenir le développement d'entreprises offrant des solutions innovantes pour la transition énergétique, la décarbonation et la préservation de l'environnement. D'un montant cible de 150 M€, il adresse les entreprises réalisant entre deux et dix millions d'euros de chiffre d'affaires, en croissance, avec des besoins en fonds propres et quasi fonds propres de plusieurs millions d'euros. Fin 2025, le montant total souscrit par le fonds est de 100 M€, grâce à l'arrivée de nouveaux investisseurs. Le fonds vise à investir dans une quinzaine d'entreprises. En 2025, il a réalisé un investissement dans le domaine de l'optimisation des centrales solaires et hybrides (Elum Energy) pour 3,5 M€.

0,111 M€ de crédit de paiement ont été consommés en 2025 au titre de la souscription de la Région Île-de-France au fonds.

Fonds Femtech Île-de-France

Le futur fonds Femtech en Île-de-France se positionne comme un levier stratégique d'innovation et d'équité en santé, dédié exclusivement aux startups développant des solutions pour la santé des femmes. Le fonds ciblera une taille minimale de 25 M€ avec un objectif de 50 M€, dont 5 M€ de dotations régionales. Il concentrera ses investissements sur des entreprises en amorçage ou série A, fortement ancrées sur le territoire francilien, avec un objectif de 10 à 15 prises de participation et des tickets d'investissement initiaux compris entre 0,250 M€ et 1,5 M€.

Le calendrier de déploiement du fonds est structuré en plusieurs étapes : une première dotation de **3 M€** a été votée par la Commission Permanente en novembre 2025. A la suite de la désignation de la société de gestion en charge du déploiement des fonds, cette dernière aura la charge de lever des fonds auprès de souscripteurs publics et privés en 2026. Il est prévu que le fonds soit opérationnel au deuxième semestre 2026.

63 - Actions sectorielles

6312 - Autres

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2024	12,900	4,000	16,900	16,900	131,01%
	2025	-	-	-	-	-
CP	Rappel 2024	10,050	-2,859	7,191	7,149	71,14%
	2025	-	-	-	-	-

6318 - Autres

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2024	-	-	-	-	-
	2025	11,900	1,000	12,900	12,900	108,40%
CP	Rappel 2024	-	-	-	-	-
	2025	11,950	1,002	12,952	12,479	104,43%

Programme : Soutien aux secteurs de l'agriculture

Action : Aide au développement, à la diversification et à la qualité des produits

Cette action n'était pas dotée en autorisations de programme en 2025. La consommation en crédits de paiement est de **3,218 M€**

Action : Agriculture et environnement

Cette action n'était pas dotée en autorisations de programme en 2025. La consommation en crédits de paiement est de **0,204 M€**.

Action : Agriculture périurbaine

Cette action n'était pas dotée en autorisations de programme en 2025. La consommation en crédits de paiement est de **0,011 M€**.

Action : Agriculture urbaine et périurbaine

Cette action n'était pas dotée en autorisations de programme en 2025. La consommation en crédits de paiement est de **0,110 M€**.

Action : Agriculture, innovation et adaptation

Un montant global de **10,900 M€** d'autorisations de programme a été affecté au titre de cette action, soit un taux d'exécution de 110,1 % du BP 2025, en réponse à la forte demande sur les investissements agricoles et grâce au redéploiement d'autorisations de programme du dispositif « véhicules propres » de l'annexe environnement :

- 9,679 M€ au titre des aides aux investissements dans les exploitations, notamment à caractère environnemental, cofinancées par du FEADER, dont :
 - o 9,299 M€ affectés à l'Agence de Services et de Paiement (ASP) pour permettre le cofinancement des dossiers dans le cadre des différents appels à projets pour le soutien aux investissements agricoles ;
 - o 0,380 M€ en faveur de BPI France ;
- 0,434 M€ en faveur de 5 projets dans le cadre du dispositif d'Aide à la transformation alimentaire francilienne ;
- 0,076 M€ au bénéfice de 3 territoires participant au dispositif des programmes agri urbains ;
- 0,263 M€ en faveur de 8 projets d'agriculture urbaine et péri-urbaine ;
- 0,446 M€ attribués à 59 projets locaux dans le cadre du Budget participatif écologique de la Région.

La consommation en crédits de paiement s'élève à **6,234 M€**. Cette action affiche un taux d'exécution de 83 %, qui s'explique par la nouveauté de cette action en 2025 et donc par un rythme de mandatement encore inconnu pour certains dispositifs. Un montant de 5,696 M€ a notamment été mandaté au titre de deux appels à projets : 2,696 M€ dans le cadre de l'appel à projets « Adaptation au changement climatique » et 3,000 M€ en faveur de l'appel à projets « Modernisation et diversification ».

Chapitre 906	Autorisations de programme		Crédits de paiement	
	BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
63 - Actions sectorielles				
6318 - Autres				
Programme Soutien aux secteurs de l'agriculture				
HP6318-012	9 900 000,00	10 899 987,11	11 200 000,00	9 690 971,21
RE6318-012			250 000,00	217 994,97
Aide au développement, à la diversification et à la qualité des produits			3 100 000,00	3 218 089,69
16301201			3 000 000,00	3 103 195,32
563012012			100 000,00	114 894,37
Agriculture et environnement			500 000,00	204 000,00
Agriculture périurbaine			100 000,00	11 585,19
Agriculture urbaine et périurbaine			250 000,00	110 213,36
16301204			100 000,00	7 112,76
563012042			150 000,00	103 100,60
Agriculture, innovation et adaptation	9 900 000,00	10 899 987,11	7 500 000,00	6 234 934,51
Travaux pour le logement des salariés				130 143,43
16301206				
Programme Forêt et éco-matériaux				
HP6318-013	2 000 000,00	2 000 000,00	300 000,00	950 375,21
RE6318-013			200 000,00	1 619 512,00
Forêt, bois et matériaux biosourcés	2 000 000,00	2 000 000,00	500 000,00	2 569 887,21
16301301	2 000 000,00	2 000 000,00	300 000,00	950 375,21
563013014			200 000,00	1 619 512,00
TOTAL	11 900 000,00	12 899 987,11	11 950 000,00	12 478 853,39
HP	11 900 000,00	12 899 987,11	11 500 000,00	10 641 346,42
RE			450 000,00	1 837 506,97

Action : Travaux pour le logement des salariés

Cette action n'était pas dotée en autorisations de programme en 2025. La consommation en crédits de paiement est de 0,130 M€.

Programme : Forêt et éco-matériaux

Action : Forêt, bois et matériaux biosourcés

L'année 2025 a permis de soutenir :

- 3 projets d'entreprises de la filière forêt-bois (0,550 M€) ;
- 3 projets innovants pour les forêts franciliennes et l'usage des biosourcés (0,180 M€) ;
- 4 projets de gestion durable des forêts franciliennes (0,005 M€) ;
- la mise en œuvre des mesures forestières du PSN-FEADER 2023-2027 via une affectation à l'ASP (1,264 M€).

Ainsi, un montant global de 2,000 M€ en autorisations de programme a été mobilisé.

Un montant de 2,569 M€ a été consommé en crédits de paiement.

632 - Industrie, commerce et artisanat

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2024	34,000	-8,222	25,778	24,603	72,36%
	2025	23,000	-0,658	22,342	22,340	97,13%
CP	Rappel 2024	33,000	-2,668	30,332	30,245	91,65%
	2025	22,000	-0,026	21,974	19,603	89,10%

Programme : Soutien à l'industrie et aux autres services

Action : Soutien à l'industrie, aux PME et aux ETI

Cette action a donné lieu à des affectations pour un montant total de 14,928 M€ au bénéfice de 70 entreprises lauréates de PM'up, une aide accordée sous forme de subvention qui vise à soutenir les projets de développement des PME/PMI franciliennes à potentiel. Le contexte international et un renchérissement des coûts du crédit a gelé une partie des décisions d'investissements des TPE/PME en 2025.

708 194,89 € font l'objet d'une réaffectation, correspondant aux reliquats de subventions PM'up tombés en caducité technique. Les subventions PM'up étant gérées par cohorte du fait de la délégation à l'ASP, la date de caducité est commune à l'ensemble des dossiers de la cohorte. Le premier appel de fonds de l'ASP déclenche un délai maximal de trois ans pour solder la cohorte, sans remettre en cause le droit de chaque bénéficiaire d'appeler sa subvention selon l'échéancier prévu par convention. Afin d'honorer les sommes dues à l'ASP et de sécuriser la comptabilité publique, une régularisation comptable est donc nécessaire.

Au titre des chèques cyber, aucune affectation n'a été réalisée en 2025 et 0,226 M€ ont été mandatés en crédits de paiement.

Au titre du fonds de prêts IDF Prévention, aucune affectation ni mandatement n'ont été réalisés en 2025.

Au total, 16,623 M€ d'autorisations de programme ont été affectés sur cette action et 11,257 M€ ont été mandatés en crédits de paiement.

Chapitre 906		Autorisations de programme		Crédits de paiement	
		BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
63 - Actions sectorielles					
632 - Industrie, commerce et artisanat					
Programme Soutien à l'industrie et aux autres services	HP632-001	19 000 000,00	16 623 229,39	15 000 000,00	11 526 753,20
Soutien à l'industrie, aux PME et aux ETI	16300101	19 000 000,00	16 623 229,39	15 000 000,00	11 252 737,57
PM'UP - Covid 19	16300103				274 015,63
Programme Aménagement économique des territoires	HP632-002		3 000 000,00		900 000,00
Zones d'activités économiques	16300202		3 000 000,00		900 000,00
Programme Soutien à l'artisanat, au commerce et aux métiers d'art	HP632-003	3 000 000,00	2 717 000,00	2 000 000,00	3 202 258,68
Soutien à l'artisanat et aux TPE	16300301	3 000 000,00	2 717 000,00	2 000 000,00	3 202 258,68
Programme Aide aux véhicules propres	HP632-004	1 000 000,00		5 000 000,00	3 973 665,80
Aides aux véhicules propres	16300401	1 000 000,00		5 000 000,00	3 973 665,80
TOTAL		23 000 000,00	22 340 229,39	22 000 000,00	19 602 677,68
HP		23 000 000,00	22 340 229,39	22 000 000,00	19 602 677,68

Action : PM'UP - Covid 19

0,274 M€ ont été mandatés en crédits de paiement sur cette action.

Programme : Aménagement économique des territoires

Action : Zones d'activités économiques

Nouvel équipement situé à proximité immédiate du marché international de Rungis, la Cité de la gastronomie Paris-Rungis, fait partie avec Dijon, Tours et Lyon, des 4 projets de cités retenus par la Mission Française du Patrimoine et des Cultures Alimentaires, à la suite de l'inscription en 2010 du « repas gastronomique des français » au patrimoine immatériel de l'humanité par l'UNESCO. Cet équipement appelé à valoriser l'alimentation durable et le patrimoine gastronomique d'Île-de-France, se compose de deux parties, un bâtiment central et un programme immobilier annexe. L'ensemble comprend des halles gourmandes et marchandes, avec une forte représentation des produits franciliens, des espaces dédiés à la formation, à l'éducation et à la culture, une résidence étudiante, un hôtel et des parkings.

Le projet est porté par le Syndicat mixte de la Cité de la Gastronomie Paris Rungis, auquel la Région adhère depuis sa création en 2016 aux côtés du département du Val-de-Marne, de la Ville de Rungis, de la Métropole du Grand Paris, de l'Etablissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre, de la Commune de Chevilly-Larue et de la Ville de Paris.

Les travaux de construction du bâtiment central (cœur de la cité) doivent être lancés courant 2026. Le coût total des travaux s'élève à 58 M€. La Région participe à hauteur de 3 M€ sur la première tranche de travaux.

3,000 M€ ont été affectés et **0,900 M€** ont été mandatés sur cette action.

Programme : Soutien à l'artisanat, au commerce et aux métiers d'art

Action : Soutien à l'artisanat et aux TPE

Cette action a donné lieu à des affectations pour un montant total de **2,625 M€** au bénéfice de 52 TPE et artisans au titre du dispositif TP'up (une aide accordée sous forme de subvention qui vise à accompagner la croissance de ces entreprises et à soutenir leurs investissements liés à leur transition écologique, à la production, au développement à l'international...).

Parmi ces 52 bénéficiaires, 2 entreprises relèvent de l'ESS, pour une affectation de **0,068 M€**.

Au titre des chèques en faveur de la transition numérique et écologique, aucune affectation n'a été réalisée en 2025 et **1,447 M€** ont été mandatés en crédits de paiement.

Au total, **2,717 M€** d'autorisations de programme ont été affectés sur cette action et **3,202 M€** ont été mandatés en crédits de paiement en 2025.

Programme : Aide aux véhicules propres

Cette action n'était pas dotée en autorisations de programme en 2025.

Depuis 2017, le dispositif « véhicules propres » a permis l'acquisition de près de 19 000 véhicules électriques, au gaz naturel ou à hydrogène, pour les artisans et les TPE/PME, les communes mais également les particuliers. En 2025, ce dispositif a été recentré sur la transformation de véhicules thermiques (rétrofit), dont l'aide est désormais renommée « Prime à la non-casse », et sur les véhicules hydrogènes.

La consommation en crédits de paiement s'est élevée à **3,973 M€**.

633 - Développement touristique

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2024	2,400	-	2,400	2,255	93,97%
	2025	1,900	-0,551	1,349	1,349	71,01%
CP	Rappel 2024	2,400	-0,932	1,468	1,468	61,18%
	2025	1,000	1,010	2,010	1,841	184,10%

Programme : Dispositifs régionaux en faveur du développement touristique

Action : Fonds en faveur du tourisme

En 2025, **1,349 M€** ont été affectés en autorisations de programme et **1,840 M€** ont été mandatés en crédits de paiement. 21 projets, publics et privés, ont ainsi pu être soutenus, avec une prévision de 158 créations d'emplois.

En 2025, on constate un soutien régional renforcé pour la création et l'adaptation de l'offre touristique (72 % des montants votés) et un soutien continu aux projets de digitalisation depuis 2024, dont plus de la moitié a une portée régionale. La baisse générale du nombre de projets en investissement passant de 28 à 21 par rapport à 2024 est liée principalement à l'absence de projets d'hébergements en 2025.

65 - Insertion économique et économie sociale et solidaire

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2024	4,000	3,822	7,822	7,822	195,56%
	2025	4,000	-0,705	3,295	3,295	82,38%
CP	Rappel 2024	3,500	-1,211	2,289	2,289	65,41%
	2025	2,000	2,250	4,250	3,666	183,32%

Programme : Economie sociale et solidaire

Action : Soutien à l'économie sociale et solidaire

Cette action a donné lieu à des affectations pour un montant de **1,295 M€** au bénéfice de 7 entreprises lauréates de PM'up ESS (une aide sous forme de subvention qui vise à soutenir les stratégies de croissance des entreprises relevant de l'ESS). Les projets TP'up ESS sont comptabilisés dans l'action : Soutien à l'artisanat et aux TPE.

InvESS Île-de-France Amorçage

Cette action s'est inscrite dans la continuité du déploiement d'une action phare de la stratégie ESS 2022-2028, à savoir la souscription régionale à un fonds d'investissement dédié à l'amorçage des structures de l'ESS et entreprises à impact franciliennes. La gestion de ce dispositif avait été attribuée à la société INCO Ventures, qui avait été sélectionnée au terme d'un processus d'appel à manifestation d'intérêt.

La Région Île-de-France et des investisseurs institutionnels de l'Economie Sociale et Solidaire ont souscrit au capital d'InvESS Île-de-France Amorçage pour financer en fonds propres les structures de l'ESS francilienne en phase d'amorçage. La première souscription régionale de 5 M€ (en 2023) a été complétée en 2024 d'une souscription complémentaire de 3 M€, et d'une troisième et dernière souscription de 2 M€ en 2025.

Chapitre 906		Autorisations de programme		Crédits de paiement	
		BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
63 - Actions sectorielles					
633 - Développement touristique					
Programme Fonds en faveur du tourisme	HP633-005	1 900 000,00	1 349 229,00	1 000 000,00	1 840 991,04
Fonds en faveur du tourisme	16300505	1 900 000,00	1 349 229,00	1 000 000,00	1 840 991,04
TOTAL		1 900 000,00	1 349 229,00	1 000 000,00	1 840 991,04
	HP	1 900 000,00	1 349 229,00	1 000 000,00	1 840 991,04

Chapitre 906		Autorisations de programme		Crédits de paiement	
		BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
65 - Insertion économique et économie sociale et solidaire					
Programme Economie sociale et solidaire	HP65-001	4 000 000,00	3 295 000,00	2 000 000,00	3 666 450,59
Soutien à l'économie sociale et solidaire	16500101	4 000 000,00	3 295 000,00	2 000 000,00	3 666 450,59
TOTAL		4 000 000,00	3 295 000,00	2 000 000,00	3 666 450,59
	HP	4 000 000,00	3 295 000,00	2 000 000,00	3 666 450,59

Depuis son lancement en avril 2024, on compte plus de 500 candidatures reçues, et sept investissements annoncés pour un montant total de 2,470 M€.

Ce fonds a donc fait l'objet en 2025 d'une affectation de **2,000 M€** d'autorisation de programme et 1,980 M€ de CPI en mandatement.

InvESS Île-de-France

La Région Île-de-France et des investisseurs institutionnels de l'Economie Sociale et Solidaire ont souscrit au capital d'InvESS Île-de-France pour financer en fonds propres les structures de l'ESS francilienne en phase de développement. InvESS IDF est une société de financement coopérative, avec des mesures qui favorisent le partage de la valeur et la gouvernance (les bénéfices de la société sont alloués prioritairement aux réserves pour pérenniser le financement de projets et les structures financées sont aussi actionnaires). Le capital est de 6,700 M€, dont 48,3 % sont détenus par la Région Île-de-France.

Depuis sa création en 2010, le fonds a largement participé au développement de structures qui contribuent positivement au territoire francilien, puisqu'elles ont généré 27 M€ de chiffre d'affaires et créé plus de 200 emplois. Le fonds est rentré en phase de désinvestissement.

Face à l'assèchement de la trésorerie de cet outil et la fin de sa période d'investissement, il a été décidé de la création d'un fonds successeur : Île-de-France InvESS Développement.

InvESS Île de France Développement

Le fonds adresse les structures de l'ESS et à impact réalisant entre 1 à 2 M€ de chiffre d'affaires minimum porteuses d'un projet de développement et/ou d'accélération nécessitant un apport en fonds propres ou en quasi-fonds propres pour financer leur croissance. Il intervient par l'intermédiaire de tickets d'investissement compris entre 0,5 M€ et 2 M€. Le fonds vise une taille cible de 25 M€ grâce à une souscription cible globale de 7 M€ de la part de la Région aux côtés d'investisseurs publics comme la Banque des Territoires ou privés comme le Crédit Coopératif. Une première affectation de 3 M€ a été présentée lors de la CP de novembre 2024 afin de permettre le démarrage du fonds en janvier 2025.

Depuis son lancement en janvier 2025, on compte plus de 80 dossiers étudiés et trois investissements annoncés pour un montant total de 2,3 M€.

Il n'y a pas eu d'affectation en CP en 2025 et **0,525 M€** ont été mandatés en CPI.

Pour l'ensemble de l'action, **3,295 M€** d'autorisations de programme ont été affectés et **3,666 €** ont été mandatés en crédits de paiement.

67 - Recherche et innovation

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2024	62,400	0,400	62,800	62,761	100,58%
	2025	51,400	-0,600	50,800	50,800	98,83%
CP	Rappel 2024	65,600	5,843	71,443	71,392	108,83%
	2025	50,600	6,255	56,855	56,625	111,91%

Programme : Soutien à la recherche et à l'innovation

Action : Equipements scientifiques et technologiques

Sur cette action en hors CPER, **5,500 M€** ont été affectés en 2025, soit **110%** du BP ouvert et grâce à des transferts d'autorisations de programme, permettant ainsi le financement de 13 projets d'équipements scientifiques et technologiques, sur les 33 déposés dans le cadre de l'appel à projets SESAME 2025.

Ces projets recouvrent différentes thématiques scientifiques : « biologie et santé », « chimie, environnement et agrosciences », « matériaux », « physique et électronique », et « sciences humaines et sociales ».

8,662 M€ ont sur cette action hors CPER été mandatés en 2025 soit 433,11 % d'exécution des CPI initialement ouverts au BP 2025 grâce à des redéploiements de crédits.

Le mandatement de 2025 est réparti entre les millésimes d'affectation de la façon suivante :

- enveloppe 2024 : 0,341 M€.
- enveloppe 2023 : 0,523 M€.
- enveloppe 2022 : 2,515 M€.
- enveloppe 2021 : 2,333 M€.
- enveloppe 2020 : 0,442 M€.
- enveloppe 2019 : 0,039 M€.
- enveloppe 2018 : 2,249 M€.
- enveloppe 2017 : 0,220 M€.

Un redéploiement de crédit a permis d'affecter sur cette action **2,020 M€** en 2025 en faveur de 2 projets d'équipements scientifiques structurants dans le cadre du Contrat de Plan État-Région (CPER) 2021-2027, le projet Pharm-EM, porté par l'Université Paris Cité et le projet HPC-Data, porté par l'Université Paris-Saclay.

2,189 M€ ont été mandatés en 2025 au titre du CPER 2021-2027 sur des autorisations de programme antérieures à 2025 par redéploiement de crédits de paiements. Le mandatement de 2025 est réparti entre les millésimes d'affectation de la façon suivante :

- enveloppe 2024 : 0.413 M€.
- enveloppe 2023 : 0,600 M€.
- enveloppe 2022 : 1,176 M€.

Action : Lieux d'innovation

Il n'y a pas eu d'affectations en autorisation de programme sur cette action en 2025.

1,457 M€ ont été mandatés en 2025 sur cette action, soit un taux de 145,66 % des CPI initialement ouverts au BP 2025 grâce à un redéploiement des crédits. Le mandatement de 2025 est réparti entre les millésimes d'affectation de la façon suivante :

- enveloppe 2020 : 0,822 M€.
- enveloppe 2017 : 0,635 M€.

Chapitre 906	Autorisations de programme		Crédits de paiement	
	BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
67 - Recherche et innovation				
Programme Soutien à la recherche et à l'innovation				
HP67-001	22 800 000,00	20 768 000,00	20 500 000,00	27 585 483,10
RE67-001		2 020 000,00		5 189 432,28
Equipements scientifiques et technologiques	5 000 000,00	7 520 000,00	2 000 000,00	10 851 700,34
16700101	5 000 000,00	5 500 000,00	2 000 000,00	8 662 268,06
567001011		2 020 000,00		2 189 432,28
Lieux d'innovation	16700102		1 000 000,00	1 456 639,55
Programmes de recherche d'intérêt majeur	16700103	13 000 000,00	13 488 000,00	14 500 000,00
Projets d'innovation et de transfert de technologies	4 800 000,00	1 780 000,00	3 000 000,00	4 555 662,65
16700104	4 800 000,00	1 780 000,00	3 000 000,00	1 555 662,65
567001044				3 000 000,00
Programme Incubateurs et grands projets d'innovation				
HP67-002	28 500 000,00	25 899 970,96	30 000 000,00	16 839 611,38
RE67-002		2 000 000,00		2 750 000,00
Incubateurs, grands lieux d'innovation	16700204			1 258 434,78
Incubateurs et grands lieux d'innovation	28 500 000,00	27 899 970,96	30 000 000,00	18 331 176,60
16700210	28 500 000,00	25 899 970,96	30 000 000,00	15 581 176,60
567002104		2 000 000,00		2 750 000,00
Programme Soutien à la diffusion de la recherche	HP67-003	100 000,00	112 000,00	100 000,00
Sciences et société - culture scientifique et technique	16700301	100 000,00	112 000,00	100 000,00
Programme Soutien en matière de R & D	HP67-004			4 105 332,29
Soutien aux projets de R&D des entreprises à fort potentiel économique	16700401			4 105 332,29
TOTAL	51 400 000,00	50 799 970,96	50 600 000,00	56 624 679,46
HP RE	51 400 000,00	46 779 970,96 4 020 000,00	50 600 000,00	48 685 247,18 7 939 432,28

Action : Programmes de recherche d'intérêt majeur

13,488 M€ ont été affectés en 2025 sur cette action, soit **103,75 %** des AP ouvertes sur le BP 2025 grâce à des redéploiements dont 12,988 M€ au titre des Domaines de recherche et d'Innovation Majeurs (DIM), et 0,5 M€ pour la Question d'Intérêt Majeur (QIM) de 2025 portant sur les Troubles du Neurodéveloppement.

15,911 M€ ont pu être mandatés en 2025, soit 109,73 % des CPI avec un redéploiement de crédits de paiement.

Le mandatement de 2025 est réparti entre les millésimes d'affectation de la façon suivante :

- enveloppe 2024 : 1,418 M€.
- enveloppe 2023 : 1,482 M€.
- enveloppe 2022 : 3,584 M€.
- enveloppe 2021 : 1,293 M€.
- enveloppe 2020 : 2,556 M€.
- enveloppe 2019 : 0,292 M€.
- enveloppe 2018 : 5,276 M€.

Action : Projets d'innovation et de transfert de technologies

En 2025, la Région a affecté **1,780 M€** en autorisations de programme, soit **37,08 %** du BP ouvert permettant de soutenir essentiellement le GIP Genopole au titre de son programme d'investissement 2025.

L'année 2025 a été une année de priorisation et de rationalisation pour le GIP. *In fine*, ce sont 1,7 M€ qui ont été accordés au Genopole, dont 1,200 M€ dédiés à l'appel à projet Saturne 2025, 0,400 M€ pour l'entretien du parc immobilier et 0,100 M€ pour l'activité propre du GIP.

Par ailleurs, en 2025 et sur cette action, la Région a également affecté 0,080 M€ au Prix des Innovateurs en santé pour soutenir les projets des 3 lauréats. Ce prix met à l'honneur des chercheuses et chercheurs de moins de 45 ans, et l'excellence scientifique, technologique et thérapeutique de talents franciliens et des innovations dont l'impact médical sociétal ou encore de santé publique sont particulièrement remarquables.

1,556 M€ ont été mandatés en 2025 sur cette action hors CPER, soit 51,86 % des CP ouverts en crédit de paiement. Le mandatement de 2025 est réparti entre les millésimes d'affectation de la façon suivante :

- enveloppe 2024 : 1,396 M€.
- enveloppe 2023 : 0,099 M€.
- enveloppe 2022 : 0,060 M€.

Sur le CPER 2021-2027, par un redéploiement de crédits de paiement, **3,000 M€** ont été mandatés en 2025 sur des autorisations de programme antérieurs de 2024 au titre du programme Sésame Filières France 2030.

Programme : Incubateurs et grands projets d'innovation

Action : Incubateurs et grands lieux d'innovation

Innov'up :

Cette action permet d'abonder le Fonds régional Innov'up, partenariat Région/Bpifrance. **14,500 M€** ont été affectés pour **14,500 M€** mandatés en 2025.

Depuis la création d'Innov'up, plus de 2 600 entreprises ont été soutenues pour les accompagner dans leur projet d'innovation. Sur l'année 2025, 193 entreprises ont été soutenues au titre d'Innov'up, pour 43,880 M€ d'aides versés par le fonds régional d'innovation partagé avec Bpifrance.

Incubateurs, grands lieux d'innovation:

Sur l'ensemble de l'année 2025, la Région a soutenu plusieurs projets de lieux d'innovation, existants ou en création, figurant ci-après, pour un montant total de 2,800 M€ :

- 2,000 M€ pour le Grand Lieu d'Innovation Smart surgery Lab porté par AP-HP ;
- 0,800 M€ pour le Campus Louis Braille.

Grand projet de R et D :

8,600 M€ ont été affectés pour soutenir des grands projets de R et D :

- 0,750 M€ pour trois projets “Paq quantique” associant plusieurs entreprises et laboratoires de recherche ;
- 3,000 M€ pour soutenir le projet de R et D porté par Mistral AI ;
- 2,250 M€ pour un grand projet dans le domaine des semi-conducteurs et porté par Xfab et Ligentec ;
- 0,600 M€ pour soutenir le lauréat du Challenge IA santé, Raidium et l'Hôpital Fondation A. Rotschild ;
- 2,000 M€ pour le projet de R et D industriel porté par Macom france dans le domaine des semi-industriel conducteurs.

Par ailleurs au titre du dispositif « I-démo régionalisé/France 2030 » cofinancé par la Région et l'Etat, une dotation de **2,000 M€** a été affectée en 2025. Elle est destinée à favoriser l'émergence et la mise en œuvre de projets de R et D collaboratifs associant entreprises et acteurs académiques.

Au total, **27,899 M€** ont été affectés, dont **2,000 M€** au titre du CPER 2021-2027 et **18,331 M€** mandatés sur cette action dont **2,750 M€** au titre du CPER 2021-2027.

Programme : Soutien à la diffusion de la recherche

Action : Sciences et société - culture scientifique et technique

En 2025, la Région a affecté **0,112 M€** sur cette action, soit **112 %** du BP ouvert grâce à un transfert d'autorisations de programme pour soutenir des projets de diffusion de la culture scientifique, qui constituent une compétence régionale.

Cette enveloppe vient en complément du soutien apporté en fonctionnement aux projets de diffusion de la culture scientifique retenus dans le cadre de l'appel à projets « la science pour tous 2025 » et de l'appel à manifestation d'intérêt « la science pour tous » projets pluriannuels 2026–2028.

0,155 M€ ont été mandatés en 2025, soit 154,82 % du BP ouvert en crédit de paiement. Le mandatement de 2025 est réparti entre les millésimes d'affectation de la façon suivante :

- enveloppe 2025 : 0,010 M€.
- enveloppe 2024 : 0,037 M€.
- enveloppe 2023 : 0,041 M€.
- enveloppe 2022 : 0,033 M€.
- enveloppe 2021 : 0,034 M€.

CHAPITRE 907 - ENVIRONNEMENT

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2024	102,298	8,000	110,298	92,645	90,56%
	2025	73,038	3,000	76,038	68,205	93,38%
CP	Rappel 2024	62,248	17,570	79,818	77,477	124,47%
	2025	79,406	18,233	97,639	96,423	121,43%

Chapitre 907	Autorisations de programme		Crédits de paiement	
	BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
71 : Actions transversales	170 000,00	46 000,00	293 000,00	54 754,45
72 : Actions en matière de déchets et de propreté urbaine	9 000 000,00	10 495 328,00	10 800 000,00	8 682 268,70
73 : Actions en matière de gestion des eaux	8 500 000,00	12 903 545,60	2 885 000,00	10 697 252,47
74 : Politique de l'air	6 678 000,00	1 264 996,85	4 353 000,00	1 223 046,87
75 : Politique de l'énergie	11 500 000,00	11 615 090,32	25 500 000,00	41 655 979,63
76 : Préservation du patrimoine naturel et gestion des risques technologiques	21 690 000,00	24 209 597,31	30 822 000,00	32 862 692,27
77 : Environnement des infrastructures de transports	15 500 000,00	7 670 009,75	4 653 000,00	1 130 069,58
78 : Autres actions			100 000,00	117 372,55
TOTAL	73 038 000,00	68 204 567,83	79 406 000,00	96 423 436,52
HP	58 538 000,00	60 834 558,08	46 484 000,00	47 366 770,11
PR			13 943 000,00	17 226 354,63
RE	14 500 000,00	7 370 009,75	18 979 000,00	31 830 311,78

71 - Actions transversales

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2024	0,170	-0,054	0,116	0,066	38,96%
	2025	0,170	-0,121	0,049	0,046	27,06%
CP	Rappel 2024	0,933	-0,489	0,444	0,410	43,97%
	2025	0,293	-	0,293	0,055	18,69%

Programme : Soutien aux démarches de développement durable

Action : Soutien aux démarches de développement durable

Cette action n'est plus dotée en autorisations de programme depuis 2016.

La consommation en crédits de paiement a été de **0,045 M€** en 2025 pour honorer les engagements pris antérieurement.

Programme : Actions transversales

Action : Actions transversales

Un montant total de **0,046 M€** en autorisations de programme a été affecté et versé en 2025 en faveur de sept projets locaux du Budget Participatif Ecologique.

La consommation en crédits de paiement a été de **0,010 M€**.

Chapitre 907	Autorisations de programme		Crédits de paiement	
	BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
71 - Actions transversales				
Programme Soutien aux démarches de développement durable	HP71-002			44 754,45
Soutien aux démarches de développement durable	17100201			44 754,45
Programme Actions territorialisées	PR71-003		123 000,00	
Economie circulaire - Déchets - Actions territorialisées	471003013		123 000,00	
Programme Actions transversales	HP71-004	170 000,00	170 000,00	10 000,00
Actions transversales	17100406	170 000,00	170 000,00	10 000,00
TOTAL	170 000,00	46 000,00	293 000,00	54 754,45
HP	170 000,00	46 000,00	170 000,00	54 754,45
PR			123 000,00	

72 - Actions en matière de déchets et de propreté urbaine

7213 - Tri, valorisation et traitement des déchets

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2024	10,000	-0,009	9,991	9,448	94,48%
	2025	9,000	1,495	10,495	10,495	116,61%
CP	Rappel 2024	8,000	0,437	8,437	7,936	99,20%
	2025	9,300	-1,050	8,250	7,888	84,82%

Programme : Economie circulaire, fonds propreté et déchets

Action : Economie circulaire et déchets

Cette action n'est pas dotée en autorisations de programme en 2025.

La consommation en crédits de paiement sur cette action s'est élevée à **5,856 M€**. Afin d'honorer les engagements pris antérieurement par la Région, un montant de 1,586 M€ en crédits de paiement a été mandaté en 2025 au titre du Contrat de Plan Etat Région 2015-2020, et 2,571 M€ dans le cadre du Contrat de Plan Etat Région 2021 - 2027.

Action : Economie circulaire, fonds propreté et déchets

En 2025, un montant global d'autorisations de programme de **10,495 M€** a été affecté sur cette action, soit 116,6 % de la dotation prévue au Budget primitif.

Dans le cadre de la Stratégie régionale Economie circulaire, 102 opérations ont été soutenues pour un montant de 9,125 M€ auquel se sont ajoutées deux réaffectations (0,033 M€), soit au total 9,303 M€ (détaillé dans le tableau ci-après).

En outre, la dotation 2025 a également été mobilisée pour financer 188 projets locaux lauréats du Budget participatif écologique et deux réaffectations de subventions pour un montant global de 1,369 M€.

La consommation en crédits de paiement s'élève à **2,037 M€**..

Type d'opération	Nb projets	Montants affectés
Zéro plastique (<i>restauration et portage de repas à domicile</i>)	16	1,324 M€
Réemploi, reconditionnement et réparation	13	0,736 M€
Lutte contre le gaspillage alimentaire et biodéchets	12	1,147 M€
Tri, recyclage et tarification incitative	10	1,075 M€
Bâtiment et construction circulaire (<i>chantiers exemplaires, filières réemploi et recyclage</i>)	24	3,155 M€
Fonds propreté	23	1,001 M€
Déchèteries	4	0,760 M€

Chapitre 907	Autorisations de programme		Crédits de paiement	
	BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
72 - Actions en matière de déchets et de propreté urbaine				
7213 - Tri, valorisation et traitement des déchets				
Programme Economie circulaire, fonds propreté et déchets				
HP7213-002	9 000 000,00	10 495 328,00	2 800 000,00	2 332 756,46
PR7213-002			2 000 000,00	1 586 727,57
RE7213-002			4 500 000,00	3 968 351,79
Economie circulaire et déchets			6 800 000,00	5 856 346,33
17200201			1 800 000,00	1 698 275,75
472002013			2 000 000,00	1 586 727,57
572002012			3 000 000,00	2 571 343,01
Economie circulaire, fonds propreté et déchets	9 000 000,00	10 495 328,00	2 500 000,00	2 031 489,49
17200204	9 000 000,00	10 495 328,00	1 000 000,00	634 480,71
572002042			1 500 000,00	1 397 008,78
TOTAL	9 000 000,00	10 495 328,00	9 300 000,00	7 887 835,82
HP	9 000 000,00	10 495 328,00	2 800 000,00	2 332 756,46
PR			2 000 000,00	1 586 727,57
RE			4 500 000,00	3 968 351,79

7222 - Action en matière de propreté urbaine et de nettoyage

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2024	-	-	-	-	-
	2025	-	-	-	-	-
CP	Rappel 2024	-	1,167	1,167	1,163	-
	2025	1,500	-0,690	0,810	0,794	52,96%

Programme : Fonds propreté

Action : Fonds propreté

Cette action n'est pas dotée d'autorisation de programme en 2025.

La consommation en crédits de paiement s'est élevée à **0,794 M€** sur cette action.

73 - Actions en matière de gestion des eaux

731 - Politique de l'eau

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2024	8,500	0,581	9,081	9,081	106,84%
	2025	8,500	4,404	12,904	12,904	151,81%
CP	Rappel 2024	2,826	3,405	6,231	6,227	220,36%
	2025	2,885	7,830	10,715	10,697	370,79%

Programme : Politique de l'eau

Action : Eau et îlots de fraîcheur

En 2025, un montant global d'autorisations de programme de **12,906 M€** a été affecté, soit un taux d'exécution de 151,3 %.Ces affectations ont permis de soutenir :

- 35 opérations de gestion des eaux pluviales dans la ville, des travaux de renaturation de rivières, de réhabilitation des berges de voies navigables et de maîtrise des ruissellements ;
- 67 opérations dans le cadre des îlots de fraîcheur ;
- 13 projets d'installations de fontaines ;
- 286 installations de récupérateurs d'eaux pluviales ;
- 40 projets locaux dans le cadre du Budget participatif écologique.

La consommation en crédits de paiement s'est élevée à **10,550 M€** en 2025, dont 1,544 M€ en faveur de l'installation de récupérateurs d'eau de pluie. Dans le cadre des engagements pris avant 2025 par la Région au titre du Contrat de Plan Etat Région 2021-2027, un total de 8,441 M€ a été mandaté en 2025. La surconsommation de 2,271 M€ par rapport au BP voté initialement sur cette action s'explique par une sous-estimation du rythme de mandatement.

Action : Milieux aquatiques et îlots de fraîcheur

Cette action n'est plus dotée en autorisations de programme depuis 2025.

La consommation en crédits de paiement a été d'un montant de **0,146 M€** afin honorer les engagements pris antérieurement

Chapitre 907	Autorisations de programme		Crédits de paiement	
	BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
72 - Actions en matière de déchets et de propreté urbaine 7222 - Action en matière de propreté urbaine et de nettoyage Programme Fonds propreté Fonds propreté TOTAL HP			1 500 000,00 1 500 000,00 1 500 000,00 1 500 000,00	794 432,88 794 432,88 794 432,88 794 432,88

Chapitre 907	Autorisations de programme		Crédits de paiement	
	BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
73 - Actions en matière de gestion des eaux 731 - Politique de l'eau Programme Politique de l'eau Eau et îlots de fraîcheur Milieux aquatiques et îlots de fraîcheur Eau et îlots de fraîcheur TOTAL HP PR RE	8 500 000,00 8 500 000,00 8 500 000,00 8 500 000,00 8 500 000,00	12 903 545,60 12 903 545,60 12 903 545,60 12 903 545,60	385 000,00 500 000,00 2 000 000,00 385 000,00 500 000,00 2 000 000,00 2 000 000,00 385 000,00 500 000,00 2 000 000,00	2 108 859,77 146 834,46 8 441 558,24 2 108 859,77 146 834,46 8 441 558,24 8 441 558,24 2 108 859,77 146 834,46 8 441 558,24

733 - Assainissement

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2024	-	-	-	-	-
	2025	-	-	-	-	-
CP	Rappel 2024	-	0,700	0,700	0,484	-
	2025	-	-	-	-	-

735 - Lutte contre les inondations

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2024	-	-	-	-	-
	2025	-	-	-	-	-
CP	Rappel 2024	-	0,074	0,074	0,074	-
	2025	-	-	-	-	-

74 - Politique de l'air

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2024	6,678	-5,028	1,650	1,265	18,94%
	2025	6,678	-5,413	1,265	1,265	18,94%
CP	Rappel 2024	4,430	-2,282	2,148	1,945	43,91%
	2025	4,353	-3,117	1,236	1,223	28,10%

Programme : Qualité de l'air et Climat

Action : Investissement et études d'AIRPARIF

Cette action n'est plus dotée en autorisations de programme depuis 2024.

La consommation en crédits de paiement a été de **0,409 M€** afin d'honorer les engagements pris par la Région.

Action : Amélioration de la qualité de l'air dans le métro, le RER et l'espace public

Cette action n'est plus dotée en autorisations de programme depuis 2024.

La consommation en crédits de paiement a été de **0,225 M€** en 2025.

Chapitre 907	Autorisations de programme		Crédits de paiement	
	BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
74 - Politique de l'air				
Programme Qualité de l'air et Climat				
HP74-001			1 245 000,00	224 791,47
PR74-001			300 000,00	166 446,70
RE74-001			700 000,00	242 242,46
Investissement et études d'AIRPARIF			645 000,00	408 689,16
17400101			145 000,00	
474001013			300 000,00	166 446,70
574001012			200 000,00	242 242,46
Fonds renouvellement chaudières			1 000 000,00	
17400103			500 000,00	
574001032			500 000,00	
Amélioration de la qualité de l'air dans le métro, le RER et l'espace public			600 000,00	224 791,47
17400104				

Programme : Qualité de l'air, bruit et santé environnementale

Action : Qualité de l'air, bruit et santé environnementale

En 2025, un montant global d'autorisations de programme de **1,265 M€** a été affecté afin de soutenir :

- 22 opérations d'équipement de dispositifs silencieux pour des avions écoles ;
- les projets d'investissements de Bruitparif et d'Airparif ;
- 11 projets locaux dans le cadre du Budget participatif écologique.

La consommation en crédits de paiement s'est élevée à un montant total de **0,589 M€** en 2025.

75 - Politique de l'énergie

758 - Autres actions

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2024	48,500	-0,527	47,973	44,422	91,59%
	2025	11,500	0,115	11,615	11,615	101,00%
CP	Rappel 2024	19,050	8,922	27,972	27,971	146,83%
	2025	25,500	16,271	41,771	41,656	163,36%

Programme : Energie

Action : Efficacité énergétique et SEM

Cette action n'a pas été dotée en autorisations de programme en 2025.

La consommation en crédits de paiement s'élève à **6,349 M€**.

Action : Energies renouvelables

Cette action n'est plus dotée en autorisations de programme depuis 2024.

La consommation en crédits de paiement s'élève à **25,282 M€**.

Cette surconsommation en crédits de paiement s'explique par une sous-estimation du volume de crédits mandatés en 2025 au titre des engagements pris antérieurement dans le cadre du Contrat de Plan Etat Région : 12,461 M€ ont été mandatés dans le cadre du CPER 2015-2020 et 9,115 M€ dans le cadre du CPER 2021-2027.

Programme : Climat et énergie

Action : Energies renouvelables et performance énergétique du patrimoine public

En 2025, un montant total de **11,615 M€** en autorisations de programme a été affecté au titre de cette action, soit un taux d'exécution de 101 % du Budget primitif.

Dans le cadre de la Stratégie régionale énergie-climat, un montant global de 10,267 M€ a été mobilisé en 2025, au service de la rénovation énergétique, permettant de financer :

- 28 opérations de modernisation de l'éclairage public (3,773 M€) ;

Chapitre 907		Autorisations de programme		Crédits de paiement	
		BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
Programme Qualité de l'air, bruit et santé environnementale					
	HP74-002 RE74-002	6 678 000,00	1 264 996,85	2 108 000,00	333 925,78 255 640,46
Qualité de l'air, bruit et santé environnementale		6 678 000,00	1 264 996,85	2 108 000,00	589 566,24
	17400201	6 678 000,00	1 264 996,85	2 108 000,00	333 925,78
	574002012				255 640,46
TOTAL		6 678 000,00	1 264 996,85	4 353 000,00	1 223 046,87
	HP	6 678 000,00	1 264 996,85	3 353 000,00	558 717,25
	PR			300 000,00	166 446,70
	RE			700 000,00	497 882,92
Chapitre 907		Autorisations de programme		Crédits de paiement	
		BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
75 - Politique de l'énergie					
758 - Autres actions					
Programme Energie					
	HP758-002 PR758-002 RE758-002			7 500 000,00 8 000 000,00 5 000 000,00	9 402 670,58 13 112 143,52 9 115 299,81
Efficacité énergétique et SEM				5 500 000,00	6 348 569,57
	17500202			4 500 000,00	5 697 663,77
	475002023			1 000 000,00	650 905,80
Energies renouvelables				15 000 000,00	25 281 544,34
	17500203			3 000 000,00	3 705 006,81
	475002033			7 000 000,00	12 461 237,72
	575002032			5 000 000,00	9 115 299,81
Programme Climat et énergie					
	HP75-003 RE75-003	11 500 000,00	11 615 090,32	1 500 000,00 3 500 000,00	3 107 978,10 6 917 887,62
Energies renouvelables et performance énergétique du patrimoine public		11 500 000,00	11 615 090,32	5 000 000,00	10 025 865,72
	17500301	11 500 000,00	11 615 090,32	1 500 000,00	3 107 978,10
	575003012			3 500 000,00	6 917 887,62
TOTAL		11 500 000,00	11 615 090,32	25 500 000,00	41 655 979,63
	HP	11 500 000,00	11 615 090,32	9 000 000,00	12 510 648,68
	PR			8 000 000,00	13 112 143,52
	RE			8 500 000,00	16 033 187,43

- 33 opérations de rénovation énergétique de bâtiments publics dont 14 équipements sportifs (pour un total de 6,493 M€).

De plus, un montant de 1,348 M€ a été affecté en faveur de 168 projets locaux lauréats de la 7^{ème} session du Budget participatif écologique.

La consommation en crédits de paiement s'est élevée à **10,026 M€**. Un montant de 6,918 M€ a été mandaté en 2025 au titre du Contrat de Plan Etat Région 2021-2027, afin d'honorer les engagements pris avant 2025. La Région a également mandaté 0,967 M€ dans le cadre de l'appel à projet Modernisation de l'éclairage public, 0,792 M€ au titre de l'appel à projets Rénovation énergétique des équipements sportifs et 0,174 M€ dans le cadre de l'appel à projets Rénovation énergétique des bâtiments publics.

76 - Préservation du patrimoine naturel et gestion des risques technologiques

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2024	20,450	7,037	27,487	26,985	131,95%
	2025	21,690	2,520	24,210	24,210	111,62%
CP	Rappel 2024	21,350	9,124	30,474	29,106	136,33%
	2025	30,822	2,360	33,182	32,863	106,62%

Programme : AEV - Ile-de-France nature

Action : AEV - Ile-de-France nature

Cette action n'est pas dotée en autorisation de programme en 2025.

La consommation en crédits de paiement sur cette action a été de **6,545 M€** en 2025 afin d'honorer les engagements pris par la Région envers Ile-de-France Nature.

Programme : Parcs naturels régionaux

Action : Soutien aux programmes d'investissement

En 2025, le soutien aux Parcs naturels régionaux s'est traduit par un montant global d'autorisations de programme de **3,498 M€**.

Au titre des programmes d'action, la répartition est la suivante :

- 1,030 M€ pour 14 opérations du PNR du Gâtinais français ;
- 1,030 M€ pour 14 opérations du PNR Haute Vallée de Chevreuse ;
- 1,030 M€ pour 9 opérations du PNR du Vexin français ;
- 0,408 M€ pour 9 opérations du PNR Oise Pays de France.

En 2025, ces opérations soutenues dans le cadre des programmes d'action des PNR relèvent du développement économique, agricole, touristique, culturel, de la préservation des milieux naturels et paysages ou de la valorisation patrimoniale, tels qu'inscrits dans les chartes des parcs et conformément aux priorités portées par le Pacte rural.

En crédits de paiement, la consommation est de **2,860 M€**. Au titre des engagements pris dans le cadre du Contrat de Plan Etat Région 2025-2020, un montant 1,052 M€ a été mandaté en 2025, et 1,651 M€ au titre du Contrat de Plan Etat Région 2021-2027.

Chapitre 907	Autorisations de programme		Crédits de paiement	
	BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
76 - Préservation du patrimoine naturel et gestion des risques technologiques				
Programme AEV - Ile-de-France nature HP76-001			16 900 000,00	24 153 362,00
AEV - Ile-de-France nature 17600101			5 500 000,00	6 545 000,00
Aménagements et équipements d'espaces verts régionaux 17600102			11 000 000,00	17 213 362,00
Acquisitions d'espaces agricoles régionaux et portage foncier agricole - installation 17600103			400 000,00	395 000,00
Programme Parcs naturels régionaux				
HP76-002	4 000 000,00	3 498 000,00		157 010,55
PR76-002				1 052 307,89
RE76-002			2 000 000,00	1 650 731,25
Soutien aux programmes d'investissement	4 000 000,00	3 498 000,00	2 000 000,00	2 860 049,69
17600201	4 000 000,00	3 498 000,00		157 010,55
476002016				1 052 307,89
576002012			2 000 000,00	1 650 731,25
Programme Protection de la biodiversité, des milieux naturels et des paysages				

Programme : Protection de la biodiversité, des milieux naturels et des paysages

Action : Investissement des Réserves naturelles régionales (RNR)

Cette action n'est pas dotée en autorisations de programme en 2025.

La consommation en crédits de paiement est en 2025 de 0,319 M€.

Action : Plan vert et biodiversité

Cette action n'est pas dotée en autorisations de programme en 2025.

La consommation en crédits de paiement a été de 2,805 M€.

Action : Investissements pour la biodiversité en lien avec l'Agence Régionale de la Biodiversité (ARB)

Cette action n'était plus dotée en autorisations de programme en 2025.

La consommation en crédits de paiement s'est élevée à 0,856 M€.

Action : Nature et biodiversité

En 2025, un montant de 15,490 M€ en autorisations de programme a été affecté à l'Agence Île-de-France Nature dont :

- 10,450 M€ au titre de la dotation annuelle pour lui permettre de poursuivre ses missions d'aménagement et de sécurisation des propriétés régionales mais également de contribuer à la végétalisation des villes et plus globalement à la renaturation de nos territoires, notamment dans le cadre du dispositif « Plan vert » qui lui a été confié par la Région en 2023 ;
- 3,800 M€ d'affectation complémentaire exceptionnelle pour abonder le dispositif du Plan vert ;
- 1,240 M€ en vue de l'achat du Bois du Piple pour le compte de la Région et au titre de la rétrocession des produits de cession prévue par la convention liant Île-de-France Nature à la Région.

De plus, la tenue des engagements pris au titre de la convention-cadre « Pour faire du Val-de-Marne le premier département écologique francilien » a conduit à l'affectation d'un montant global de 1,635 M€ pour financer la poursuite des opérations de restauration des milieux naturels au sein d'Espaces Naturels Sensibles.

En outre, 1,788 M€ ont été mobilisés pour 246 projets lauréats du Budget participatif écologique, dont une réaffectation.

La Région a continué d'apporter son soutien aux réserves naturelles régionales (RNR) en soutenant leurs investissements à hauteur de 0,339 M€ en autorisations de programme.

Enfin, 11 nouveaux projets contribuant à la reconquête de la biodiversité sur l'ensemble du territoire francilien ont également été financés (1,258 M€), en cohérence avec la Stratégie Régionale pour la Biodiversité et les actions menées par l'Agence régionale pour la biodiversité (ARB).

Ainsi, en 2025, un montant total de 20,712 M€ en autorisations de programme a été affecté au titre de cette action, comprenant 3,000 M€ supplémentaires votés au Budget Supplémentaire. Ce montant a été initialement prévu pour participer au financement de la végétalisation du quartier de La Défense, qui a finalement été financé par le FEDER. Le montant voté au budget supplémentaire a alors été mobilisé notamment pour permettre une première affectation dans le cadre de la convention avec le Conseil Départemental du Val de Marne.

La consommation en crédits de paiement s'est élevée sur cette action à un montant total de 1,870 M€ en

	HP76-003	17 690 000,00	20 711 597,31	10 122 000,00	4 338 855,52
	PR76-003			600 000,00	396 824,91
	RE76-003			1 200 000,00	1 113 600,15
Investissement des Réserves naturelles régionales (RNR)				372 000,00	318 975,66
	17600302			72 000,00	96 678,29
	476003023			100 000,00	78 184,32
	576003022			200 000,00	144 113,05
Plan vert et biodiversité	17600303			5 000 000,00	2 804 571,98
Investissements pour la biodiversité en lien avec l'Agence Régionale de la Biodiversité (ARB)				1 050 000,00	855 609,13
	17600305			50 000,00	11 412,57
	476003053			500 000,00	318 640,59
	576003052			500 000,00	525 555,97
Nature et biodiversité		17 690 000,00	20 711 597,31	5 500 000,00	1 870 123,81
	17600309	17 690 000,00	20 711 597,31	5 000 000,00	1 426 192,68
	576003092			500 000,00	443 931,13
TOTAL		21 690 000,00	24 209 597,31	30 822 000,00	32 862 692,27
	HP	21 690 000,00	24 209 597,31	27 022 000,00	28 649 228,07
	PR			600 000,00	1 449 132,80
	RE			3 200 000,00	2 764 331,40

2025. Cette action présente un taux de consommation plus bas que le montant voté au budget primitif de 5,000 M€, car il s'agit d'une action existant depuis 2024, et qui comprend notamment la dotation d'investissement à Île-de-France Nature, dont le paiement commence trois ans après le vote d'affectation de celle-ci.

77 - Environnement des infrastructures de transports

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2024	8,000	6,000	14,000	1,379	17,23%
	2025	15,500	-	15,500	7,670	49,48%
CP	Rappel 2024	5,659	-3,636	2,023	2,013	35,58%
	2025	4,653	-3,488	1,165	1,130	24,29%

Programme : Réseau routier

Action : Protection contre le bruit

2,730 M€, d'autorisations de programme ont été affectées sur cette action en 2025, pour financer des études relatives aux sujets acoustiques routiers (DIRIF) et des protections phoniques sur l'A4.

En 2025, la consommation des crédits de paiement s'est établie à 0,125 M€, pour financer des études relatives aux sujets acoustiques routiers (DIRIF).

Programme : Réseau ferré

Action : Protections phoniques le long du réseau ferré

Aucun crédit n'a été affecté en 2025 pour cette action. Les subventions sont attribuées dans le cadre du programme « Intégration environnementale des infrastructures de transport » ci-dessous.

En 2025, la consommation des crédits de paiement s'est établie à 0,303 M€ pour le financement des études Projet et des travaux de résorption des "Points noirs du bruit" de la tranchée ouverte du RER A entre les communes de Saint-Mandé, Vincennes et Fontenay-sous-Bois.

Programme : Intégration environnementale des infrastructures de transport

Action : Intégration environnementale des infrastructures de transport

4,940 M€ d'autorisations de programme ont été affectées en 2025 sur cette action.

Ces crédits ont été affectés sur le programme de lutte contre le bruit ferroviaire en Île-de-France. Ils permettent la réduction des nuisances sonores en finançant la réalisation d'études de projet et travaux d'isolation acoustique sur le périmètre de 34 intercommunalités de grande couronne ou encore, les études de projet et travaux de murs anti-bruit sur les communes de Maisons-Alfort et Savigny-sur-Orge. Les crédits ont également permis de soutenir l'Etat pour établir un diagnostic global des points noirs sur le réseau routier pour 0,300 M€.

En 2025, la consommation des crédits de paiement s'est établie à 0,702 M€ et a permis de financer notamment la résorption des nuisances sonores sur le site de triage de Drancy - Le Bourget (93) dans le cadre d'un projet expérimental pour 0,285 M€ et sur la commune de Saint-Denis (93) pour 0,177 M€. 0,240 M€ ont également permis de financer le programme d'intégration environnementale (alignements arbres) de l'Etat.

Chapitre 907		Autorisations de programme		Crédits de paiement	
		BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
77 - Environnement des infrastructures de transports					
Programme Réseau routier					
	HP77-001			1 468 000,00	
	RE77-001	7 500 000,00	2 730 000,00	37 000,00	125 000,00
	Protection contre le bruit	7 500 000,00	2 730 000,00	1 037 000,00	125 000,00
	17700101			1 000 000,00	
	577001017	7 500 000,00	2 730 000,00	37 000,00	125 000,00
	Protection contre le bruit routier			468 000,00	
	17700104				
Programme Réseau ferré					
	HP77-002			500 000,00	
	PR77-002			420 000,00	303 372,91
	Protections phoniques le long du réseau ferré			920 000,00	303 372,91
	17700201			500 000,00	
	477002011			420 000,00	303 372,91
Programme Intégration environnementale des infrastructures de transport					
	HP77-003	1 000 000,00	300 000,00	186 000,00	240 000,00
	PR77-003			2 000 000,00	461 696,67
	RE77-003	7 000 000,00	4 640 009,75	42 000,00	
	Intégration environnementale des infrastructures de transport	8 000 000,00	4 940 009,75	2 228 000,00	701 696,67
	17700301	1 000 000,00	300 000,00	186 000,00	240 000,00
	477003011			2 000 000,00	461 696,67
	577003017	7 000 000,00	4 640 009,75	42 000,00	
TOTAL		15 500 000,00	7 670 009,75	4 653 000,00	1 130 069,58
	HP	1 000 000,00	300 000,00	2 154 000,00	240 000,00
	PR			2 420 000,00	765 069,58
	RE	14 500 000,00	7 370 009,75	79 000,00	125 000,00

78 - Autres actions

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2024	-	-	-	-	-
	2025	-	-	-	-	-
CP	Rappel 2024	-	0,147	0,147	0,147	-
	2025	0,100	0,117	0,217	0,117	117,37%

Chapitre 907	Autorisations de programme		Crédits de paiement	
	BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
78 - Autres actions				
Programme Lutte contre le bruit	HP78-001		100 000,00	117 372,55
Soutien à Bruitparif	17800101		100 000,00	117 372,55
TOTAL			100 000,00	117 372,55
HP			100 000,00	117 372,55

CHAPITRE 908 - TRANSPORTS

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2024	1 117,850	-8,000	1 109,850	1 040,888	93,12%
	2025	837,904	-	837,904	761,750	90,91%
CP	Rappel 2024	1 021,506	-103,992	917,514	917,416	89,81%
	2025	825,425	-111,336	714,089	695,550	84,27%

82 - Transports publics de voyageurs

820 - Services communs

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2024	50,000	0,128	50,128	34,716	69,43%
	2025	50,700	2,641	53,341	51,143	100,87%
CP	Rappel 2024	27,245	-2,509	24,736	24,736	90,79%
	2025	15,748	-10,106	5,642	2,456	15,59%

Programme : Accessibilité du réseau

Action : Accessibilité du réseau

45,780 M€ d'autorisations de programme ont été affectées en 2025, afin de poursuivre l'accélération des travaux de mise en accessibilité des gares du réseau de référence de la SNCF et financer les études préliminaires relatives à la mise en accessibilité de la ligne 6 du métro.

Fin 2025, les travaux d'accessibilité sont terminés sur 187 gares SNCF du schéma de référence totalisant 209 gares (chiffres confirmés en juin 2025 par SNCF Gares et Connexions). Il reste 22 gares à traiter afin de terminer le programme.

Il n'y a pas eu de consommation de crédits de paiement en 2025, dans l'attente de compléments à apporter en 2026 par le maître d'ouvrage à l'appui de son appel de fonds.

Programme : Études et expérimentations

Action : Etudes et expérimentations

5,363 M€, d'autorisations de programme ont été affectées sur cette action en 2025, soit au-delà de la dotation initialement votée par redéploiement de crédits, pour financer le développement d'un Smart Service - plateforme régionale de données routières (0,055 M€). Ces crédits ont également permis de continuer à soutenir le déploiement de plan de mobilité inter-employeurs (0,020 M€), l'élaboration du plan local de mobilité de Grand Orly Seine Bièvre (0,225 M€), ainsi que des projets de soutien à l'innovation

Chapitre 908	Autorisations de programme		Crédits de paiement	
	BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
82 : Transports publics de voyageurs	587 941 000,00	551 949 788,91	609 679 000,00	555 363 551,55
83 : Transports de marchandises	61 704 000,00	42 692 830,81	30 261 000,00	31 654 981,61
84 : Voirie	44 092 000,00	23 484 775,49	75 751 000,00	41 401 008,78
85 : Infrastructures	52 069 000,00	71 480 696,65	49 379 000,00	24 155 538,67
86 : Liaisons multimodales	7 098 000,00	334 600,00	355 000,00	
87 : Circulations douces	85 000 000,00	71 807 316,06	60 000 000,00	42 974 500,59
TOTAL	837 904 000,00	761 750 007,92	825 425 000,00	695 549 581,20
HP	214 510 000,00	178 082 204,48	176 451 000,00	101 241 086,66
PJ			2 766 000,00	1 905 594,14
CP			200 000,00	
PR	36 489 000,00		610 753 000,00	526 564 550,60
RE	586 905 000,00	583 667 803,44	35 255 000,00	65 838 349,80

Chapitre 908	Autorisations de programme		Crédits de paiement	
	BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
82 - Transports publics de voyageurs				
820 - Services communs				
Programme Accessibilité du réseau	HP820-001	50 000 000,00	45 780 260,00	15 245 000,00
Accessibilité du réseau	18200101	50 000 000,00	45 780 260,00	15 245 000,00
Programme Études et expérimentations	HP820-002	700 000,00	5 362 895,19	503 000,00
Etudes et expérimentations	18200201	700 000,00	5 362 895,19	503 000,00
TOTAL		50 700 000,00	51 143 155,19	15 748 000,00
HP		50 700 000,00	51 143 155,19	15 748 000,00

routière, en particulier le programme de l'État (Étanchéité Bétons Fibrés à Ultra hautes Performances (BFUP), pesage en marche, expérimentation de couches d'assises recyclées, remise à niveau de la Détection Automatique d'Incidents (DAI) dans plusieurs tunnels...) pour 4,948 M€.

En 2025, la consommation des crédits de paiement s'est établie à **2,456 M€**, soit au-delà de la dotation initialement votée, et a notamment permis de faire face aux appels de fonds associés à des projets d'innovations routières pour 2,169 M€, au développement d'un modèle de déplacements dynamique de prévision du trafic en Île-de-France pour 0,041 M€, à des plans locaux de mobilité (PLM) et des plans de mobilité inter-employeurs (PMIE) pour 0,206 M€.

822 - Transport ferroviaire

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2024	617,537	-93,905	523,632	491,160	79,54%
	2025	498,362	42,794	541,156	500,257	100,38%
CP	Rappel 2024	744,663	-29,071	715,592	715,592	96,10%
	2025	518,352	-32,580	485,772	475,075	91,65%

Programme : Liaisons ferroviaires

Action : Liaisons ferroviaires

Un total de **406,205 M€** d'autorisations de programme ont été affectées en 2025 au titre des liaisons ferroviaires.

La Région a poursuivi son effort d'adaptation de l'infrastructure, dans le cadre des schémas directeurs des infrastructures RER et Transilien et du schéma directeur du nouveau matériel roulant adopté par Île-de-France Mobilités le 13 juillet 2016. Ainsi, 17,269 M€ ont été mobilisés sur les lignes RER (B, C et D), ainsi que 70,348 M€ pour le Transilien (lignes J, N, U et V). De plus, une étude a été lancée sur le devenir d'Orlyval pour laquelle la Région a mobilisé 0,490 M€.

La Région a poursuivi sa politique de modernisation du réseau et de désaturation des gares RER. 17,22 M€ d'autorisations de programme ont été affectées pour la réalisation des aménagements des Gares de Neuilly-Plaisance (RER A) et de Cité Universitaire (RER B). Dans le cadre des interconnexions ferrées, la Région s'est engagée à hauteur de 42,786 M€ pour financer les premiers travaux de la nouvelle Gare SNCF de Villiers-Champigny-Bry en correspondance avec la ligne 15 Sud.

L'engagement sur cinq opérations ferroviaires est à souligner pour l'exercice 2025 :

- Le nouveau système d'exploitation NExTEO sur les RER B et D : la Région a engagé 166,451 M€ pour la poursuite du projet NExTEO dans le cadre du nouveau protocole signé en 2023.
- Le Centre de Commandement Unique (CCU) des RER B et D : la Région a engagé 41,111 M€ afin de poursuivre les études et engager les premiers travaux.
- La poursuite des travaux trams-trains : la Région a engagé 30,598 M€ afin de poursuivre les travaux du projet T13 phase 2.
- Les travaux d'amélioration de la puissance électrique au sud de Melun sur la ligne R avec un engagement de la Région de 13,392 M€.
- Eole : la Région a engagé 6,5 M€ afin de poursuivre les travaux du projet conformément au protocole cadre de 2016.

En 2025, la consommation des crédits de paiement s'est établie à **350,458 M€**. On notera en particulier, 269,442 M€ pour le financement des schémas directeurs des RER A, B, C, D, E et P (dont 86,662 M€ pour le financement de NExTEO), 46,733 M€ pour le financement de la poursuite des études et travaux du T11, T12 et du T13, 16,789 M€ pour les travaux ou adaptations des lignes Transilien, 6,575 M€ pour la modernisation des gares des RER A, B et C, ainsi que 8,359 M€ pour la modernisation du noeud ferroviaire Paris Lyon – Villeneuve et Massy Valenton (94).

Chapitre 908	Autorisations de programme		Crédits de paiement	
	BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
82 - Transports publics de voyageurs				
822 - Transport ferroviaire				
Programme Liaisons ferroviaires				
HP822-007	700 000,00		803 000,00	838 680,25
CP822-007			200 000,00	
PJ822-007			473 000,00	1 524 719,49
PR822-007			367 794 000,00	298 384 411,44
RE822-007	415 500 000,00	406 205 450,67	22 535 000,00	49 710 644,79
Liaisons ferroviaires	416 200 000,00	406 205 450,67	391 805 000,00	350 458 455,97
18200701	700 000,00		803 000,00	838 680,25
2820070101			200 000,00	
382007015			473 000,00	1 524 719,49
482007011			367 794 000,00	298 384 411,44
582007017	415 500 000,00	406 205 450,67	22 535 000,00	49 710 644,79
Programme Liaisons tramways				
HP822-008			3 740 000,00	65 283,21
PJ822-008			48 000,00	
PR822-008			85 647 000,00	83 167 130,24
RE822-008	41 054 000,00	89 639 539,05	325 000,00	
Liaisons tramways	41 054 000,00	89 639 539,05	89 760 000,00	83 232 413,45
18200801			3 740 000,00	65 283,21
382008015			48 000,00	
482008011			85 647 000,00	83 167 130,24
582008017	41 054 000,00	89 639 539,05	325 000,00	
Programme Métro				
HP822-009			2 736 000,00	
PJ822-009			180 000,00	223 323,53
PR822-009			27 707 000,00	32 622 159,21
RE822-009	40 608 000,00	4 226 644,00	1 960 000,00	3 686 885,30
Métro	40 608 000,00	4 226 644,00	32 583 000,00	36 532 368,04
18200901			2 736 000,00	
382009015			180 000,00	223 323,53
482009011			27 707 000,00	32 622 159,21
582009017	40 608 000,00	4 226 644,00	1 960 000,00	3 686 885,30

Programme : Liaisons tramways

Action : Liaisons tramways

En 2025, un total de **89,640 M€** d'autorisations de programme a été affecté afin de poursuivre les efforts d'investissement réalisés par la Région. Ces affectations ont permis, de poursuivre les travaux des prolongements du tramway T1 vers l'Est de Bobigny à Val-de-Fontenay pour 18,365 M€ (93 et 94), du T1 vers Nanterre et Rueil Malmaison pour 18,130 M€ (92) et du T7 entre Athis-Mons et Juvisy-sur-Orge pour 53,144 M€ (91).

En 2025, la consommation des crédits de paiement s'est établie à **83,232 M€**, notamment pour la réalisation des tramways T1 pour 65,234 M€, T3 pour 11,252 M€, T4, T7 pour 5,166 M€, T8 pour 0,699 M€ et T10 pour 0,556 M€.

Programme : Métro

Action : Métro

Un montant total de **4,227 M€** d'autorisations de programme a été affecté en 2025 pour financer les études des projets de prolongement de métro inscrits au SDRIF-E.

En 2025, la consommation des crédits de paiement s'est établie à **36,532 M€**, soit au-delà de la dotation initialement votée. On notera en particulier le financement de la ligne 11 pour le prolongement à Rosny-Bois-Perrier (24,737 M€), les études de prolongement de la ligne 1 à Val de Fontenay (0,611 M€) les adaptations des stations de la ligne 14 (0,223 M€) ainsi que les adaptations nécessaires aux interconnexions des gares du Grand Paris Express, pour les lignes 15, 16 et 18.

Programme : Suppression des passages à niveau

Action : Suppression des passages à niveau

En 2025, **0,185 M€** d'autorisations de programme ont été affectées sur cette action pour la suppression du passage à niveau n°34 à Esmans (77).

En 2025, la consommation des crédits de paiement s'est établie à **3,124 M€**, soit au-delà de la dotation initialement votée, notamment afin de faire face aux appels de fonds liés à la suppression du passage à niveau n°4 Deuil-Montmagny (95) pour 2,280 M€ et n°16 de Limay (78) pour 0,844 M€.

Programme : Lignes à grande vitesse

Action : Lignes à grande vitesse

Aucune autorisation de programme n'a été affectée sur cette action au budget 2025.

En 2025, la consommation des crédits de paiement s'est établie à **1,728 M€**, afin de faire face aux engagements antérieurs de la Région, sur les études du projet de ligne nouvelle Paris Normandie.

Chapitre 908		Autorisations de programme		Crédits de paiement	
		BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
Programme Suppression des passages à niveau	HP822-011	500 000,00	185 000,00	3 004 000,00	3 123 523,76
Suppression des passages à niveau	18201101	500 000,00	185 000,00	3 004 000,00	3 123 523,76
Programme Lignes à grande vitesse	PR822-012			1 200 000,00	1 728 285,59
Lignes à grande vitesse				1 200 000,00	1 728 285,59
	48201202S			1 000 000,00	1 728 285,59
	482012021			200 000,00	
TOTAL		498 362 000,00	500 256 633,72	518 352 000,00	475 075 046,81
	HP	1 200 000,00	185 000,00	10 283 000,00	4 027 487,22
	PJ			701 000,00	1 748 043,02
	CP			200 000,00	
	PR			482 348 000,00	415 901 986,48
	RE	497 162 000,00	500 071 633,72	24 820 000,00	53 397 530,09

828 - Autres transports

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2024	104,302	3,128	107,430	105,371	101,02%
	2025	38,879	-32,379	6,500	0,550	1,41%
CP	Rappel 2024	73,565	-26,814	46,751	46,751	63,55%
	2025	75,579	2,254	77,833	77,833	102,98%

Programme : Études d'amélioration et de développement de l'offre de transport

Action : PDU : PLD et actions territoriales

Aucune affectation n'a été réalisée sur cette action en 2025.

En 2025, la consommation des crédits de paiement s'est établie à **0,075 M€**, soit au-delà de la dotation initialement votée, afin de faire face aux engagements antérieurs de la Région et notamment l'appel de fond lié à élaboration du plan local de mobilité de l'établissement public territorial Est Ensemble (93).

Programme : Développement et amélioration des sites propres pour autobus

Action : Développement et amélioration des sites propres pour autobus

Aucune affectation n'a été réalisée sur cette action en 2025. Pour mémoire, 102,621 M€ d'autorisations de programme ont été mobilisées en 2024.

En 2025, la consommation des crédits de paiement s'est établie à **77,433 M€** et a notamment concerné la réalisation du Câble A – Téléal (Créteil, Limeil-Brévannes, Valenton et Villeneuve-Saint-Georges) pour 39,146 M€, des TZen 2, 3, 4 et 5, des TCSP Trappes - La Verrière (78), Esbly - Chessy (77), Aulnay-Tremblay (93), Sénia-Orly (94), du Secteur Roissy (95) et Argenteuil-Bezons-Sartrouville (78-95) et la desserte de la Gare routière Massy Atlantis (91).

Action : Voies dédiées sur voies rapides

0,550 M€ d'autorisations de programme ont été mobilisées en 2025 pour finaliser l'aménagement d'une voie réservée aux bus sur l'A3 sens province vers Paris, entre Romainville et la porte de Bagnolet.

En 2025, la consommation des crédits de paiement s'est établie à **0,325 M€** et a concerné la réalisation d'études sur la création de voies dédiées, notamment celle de la RN104 pour 0,200 M€.

Chapitre 908		Autorisations de programme		Crédits de paiement	
		BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
82 - Transports publics de voyageurs					
828 - Autres transports					
Programme Études d'amélioration et de développement de l'offre de transport	HP828-013			70 000,00	74 871,82
PDU : PLD et actions territoriales	18201301			70 000,00	74 871,82
Programme Développement et amélioration des sites propres pour autobus					
	HP828-014			1 000 000,00	1 493 804,60
	PJ828-014			18 000,00	
	PR828-014			69 871 000,00	74 433 105,33
	RE828-014	38 879 000,00	550 000,00	4 620 000,00	1 831 032,88
Développement et amélioration des sites propres pour autobus		32 379 000,00		74 909 000,00	77 432 942,81
	18201401			1 000 000,00	1 493 804,60
	382014015			18 000,00	
	482014011			69 571 000,00	74 233 105,33
	582014017	32 379 000,00		4 320 000,00	1 706 032,88
Voies dédiées sur voies rapides		6 500 000,00	550 000,00	600 000,00	325 000,00
	482014021			300 000,00	200 000,00
	582014027	6 500 000,00	550 000,00	300 000,00	125 000,00
TOTAL		38 879 000,00	550 000,00	75 579 000,00	77 832 814,63
	HP			1 070 000,00	1 568 676,42
	PJ			18 000,00	
	PR			69 871 000,00	74 433 105,33
	RE	38 879 000,00	550 000,00	4 620 000,00	1 831 032,88

83 - Transports de marchandises

832 - Fret ferroviaire

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2024	-	-	-	-	-
	2025	-	-	-	-	-
CP	Rappel 2024	0,134	-0,039	0,095	0,094	70,43%
	2025	0,032	-	0,032	-	-

Programme : Logistique urbaine

Action : Logistique urbaine

Aucune autorisation de programme, ni aucune dotation en crédits de paiement n'ont été proposées pour cette action qui ne fait plus l'objet d'affectation. Depuis 2019, les opérations de logistique urbaine sont imputées sur la ligne « fret et logistique » créée sur le code fonctionnel 838 ci-après.

Il n'y a pas eu de consommation de crédits de paiement en 2025.

Programme : Fret ferroviaire

Action : Fret ferroviaire

Il n'y a eu ni autorisation de programme ni affectation sur cette action en 2025.

Il n'y a pas eu de consommation de crédits de paiement en 2025.

833 - Fret fluvial

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2024	51,168	-8,038	43,130	43,130	84,29%
	2025	54,294	-12,882	41,412	40,198	74,04%
CP	Rappel 2024	20,414	16,859	37,273	37,273	182,59%
	2025	23,008	5,175	28,183	28,183	122,49%

Programme : Transport fluvial

Action : Transport fluvial

40,198 M€ ont été affectés en 2025, notamment pour la cinquième et dernière convention de financement du Canal Seine-Nord Europe (33,780 M€) ainsi que pour les travaux de rénovation et d'allongement des écluses de Méricourt (2,468 M€) et pour les travaux de régénération de l'écluse principale d'Evry (3,950 M€).

En 2025, la consommation des crédits de paiement s'est établie à 28,183 M€, soit au-delà de la dotation initialement votée, dont 22,030 M€ pour le financement du Canal Seine-Nord Europe, 1,165 M€ pour les travaux de confortement de la digue de Croissy (78), 1,151 M€ pour les études et travaux de modernisation du barrage de Suresnes (92), 1,097 M€ pour les travaux de rénovation de l'écluse secondaire de Champagne-sur-Seine (77), 0,575M€ pour les études et travaux de phase 2 de la Mise au gabarit de l'Oise - MAGEO (95), 0, 514 M€ pour le Plan d'Aides à la Modernisation et à l'Innovation (PAMI) et 0,463 M€ pour le Plan d'Aides au Report Modal (PARM) mis en œuvre par Voies Navigables de France.

Chapitre 908	Autorisations de programme		Crédits de paiement	
	BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
83 - Transports de marchandises				
832 - Fret ferroviaire				
Programme Logistique urbaine			32 000,00	
Logistique urbaine			32 000,00	
TOTAL			32 000,00	
HP			32 000,00	

Chapitre 908	Autorisations de programme		Crédits de paiement	
	BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
83 - Transports de marchandises				
833 - Fret fluvial				
Programme Transport fluvial				
HP833-002	33 858 000,00	33 780 000,00	15 858 000,00	23 006 810,92
PR833-002	20 436 000,00		7 150 000,00	5 176 178,21
RE833-002		6 418 373,07		
Transport fluvial	54 294 000,00	40 198 373,07	23 008 000,00	28 182 989,13
18300201	33 858 000,00	33 780 000,00	15 858 000,00	23 006 810,92
48300201S	20 436 000,00		6 100 000,00	4 492 143,45
483002011			1 050 000,00	684 034,76
58300201S		6 418 373,07		
TOTAL	54 294 000,00	40 198 373,07	23 008 000,00	28 182 989,13
HP	33 858 000,00	33 780 000,00	15 858 000,00	23 006 810,92
PR	20 436 000,00		7 150 000,00	5 176 178,21
RE		6 418 373,07		

838 - Autres transports

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2024	8,000	-1,675	6,325	3,194	39,93%
	2025	7,410	-	7,410	2,494	33,66%
CP	Rappel 2024	4,389	-1,798	2,591	2,574	58,65%
	2025	7,221	-3,095	4,126	3,472	48,08%

Programme : Fret et logistique

Action : Fret et logistique

2,494 M€ ont été affectés en 2025, au titre des dispositifs de l'acte 2 de la stratégie régionale pour le fret et la logistique, notamment pour soutenir l'accompagnement des projets logistiques dans les territoires (0,999 M€), l'amélioration de la desserte et l'intégration urbaine des zones logistiques (1,212 M€) et le soutien aux actions d'innovation (0,284 M€). En 2025, la consommation des crédits de paiement s'est établie à 3,472 M€ dont 2,398 M€ liés à l'accompagnement de projets logistiques dans les territoires (dont plusieurs issus des AMI fret 1 et 2) et 1,074 M€ pour le financement de projets en faveur d'une meilleure desserte des zones logistiques et du soutien à l'innovation.

84 - Voirie

841 - Voirie nationale

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2024	61,292	-0,695	60,597	57,330	93,54%
	2025	18,850	-	18,850	9,253	49,08%
CP	Rappel 2024	16,732	-3,571	13,161	13,161	78,66%
	2025	17,452	3,853	21,305	21,217	121,57%

Programme : Aménagement des infrastructures de voirie nationale

Action : Desserte des pôles et des villes nouvelles

Aucune affectation ni mandatement n'a été réalisée.Les opérations sont désormais regroupées dans l'action « Aménagement de voirie nationale ».

Action : Traitement des points de congestion

Aucune affectation ni mandatement n'a été réalisée. Les opérations sont désormais regroupées dans l'action « Aménagement de voirie nationale ».

Action : Desserte routière des ports

Il n'y a eu ni autorisation de programme, ni affectation sur cette action en 2025. Il n'y a pas eu de consommation de crédits de paiement en 2025.

Action : Aménagement de voirie nationale

En 2025, un montant de 9,253 M€ d'autorisations de programme a été mobilisé sur cette action, dont 4,813 M€ au titre du CPER pour la couverture de la RN184 à Eragny-sur-Oise pour 0,563 M€ (95), les mesures environnementales liées au contournement Est de Roissy pour 3,000 M€ (77-95), l'aménagement entre A6 / RD33 (91), le réaménagement de la RN3 entre l'A104 et Meaux (77) et pour l'aménagement de l'échangeur entre l'A104 et la RN2 à Compans (77). Ces crédits ont également permis de soutenir le programme d'enrobés phoniques de la DIRIF, pour le déploiement d'enrobés phoniques à très haute performance acoustique sur le réseau routier national (RRN) pour 4,440 M€.

Chapitre 908		Autorisations de programme		Crédits de paiement	
		BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
83 - Transports de marchandises					
838 - Autres transports					
Programme Fret et logistique	HP838-003	7 410 000,00	2 494 457,74	7 221 000,00	3 471 992,48
Fret et logistique	18300301	7 410 000,00	2 494 457,74	7 221 000,00	3 471 992,48
TOTAL		7 410 000,00	2 494 457,74	7 221 000,00	3 471 992,48
HP		7 410 000,00	2 494 457,74	7 221 000,00	3 471 992,48

Chapitre 908		Autorisations de programme		Crédits de paiement	
		BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
84 - Voirie					
841 - Voirie nationale					
Programme Aménagement des infrastructures de voirie nationale					
	HP841-001	11 100 000,00	4 440 000,00	3 560 000,00	3 552 000,00
	PR841-001			10 462 000,00	11 698 204,03
	RE841-001	7 750 000,00	4 812 500,00	3 430 000,00	5 966 875,83
Desserte des pôles et des villes nouvelles	18400103			60 000,00	
Traitement des points de congestion	484001031			700 000,00	
Desserte routière des ports	584001047			430 000,00	
Aménagement de voirie nationale		18 850 000,00	9 252 500,00	16 262 000,00	21 217 079,86
	18400105	11 100 000,00	4 440 000,00	3 500 000,00	3 552 000,00
	484001051			9 762 000,00	11 698 204,03
	584001057	7 750 000,00	4 812 500,00	3 000 000,00	5 966 875,83
TOTAL		18 850 000,00	9 252 500,00	17 452 000,00	21 217 079,86
	HP	11 100 000,00	4 440 000,00	3 560 000,00	3 552 000,00
	PR			10 462 000,00	11 698 204,03
	RE	7 750 000,00	4 812 500,00	3 430 000,00	5 966 875,83

En 2025, la consommation des crédits de paiement s'est établie à **21,217 M€**, soit au-delà de la dotation initialement votée, pour financer notamment la requalification de la RN10 en traversée de Trappes (78) pour 9,481 M€, l'aménagement du Ring des Ulis (91) pour 6,044 M€ ou le programme d'Intégration environnementale sur le réseau routier national (RRN) pour 3,552 M€.

843 - Voirie départementale

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2024	17,425	48,896	66,321	66,321	380,61%
	2025	14,250	-4,247	10,003	9,435	66,21%
CP	Rappel 2024	40,478	-23,752	16,726	16,724	41,32%
	2025	45,458	-31,235	14,223	13,220	29,08%

Programme : Aménagement des infrastructures de voirie départementale

Action : Aménagement de voirie départementale

En 2025, un montant de **9,435 M€** d'autorisations de programme a été mobilisé sur cette action, principalement pour soutenir les opérations inscrites au plan « route de demain ». Les opérations soutenues sont : la campagne d'enrobés recyclés du département de l'Essonne pour 3,250 M€, la déviation de Montereau-sur-le-Jard pour 1,380 M€ (77), l'échangeur de Corbeville pour 4,000 M€ (91) et le Carrefour de l'Obélisque pour 0,805 M€ (77).

En 2025, la consommation des crédits de paiement s'est établie à **13,082 M€** et a concerné notamment le contournement de Guignes (77) pour 4,385 M€, la Liaison sud Chelles-Vaires (77) pour 2,167 M€, la requalification de la RD7 pour 0,842 M€, la liaison entre la RD 30 à Achères et la RD 190 à Triel-sur-Seine (78) pour 0,788 M€, la mise à double sens RD914 à Nanterre et Puteaux (92) pour 0,782 M€ ou la requalification de la RD7 à Suresnes et Saint-Cloud (92) pour 0,777 M€.

Action : Aménagement des infrastructures de voirie départementale en grande couronne

Aucune affectation n'a été réalisée sur cette action en 2025. Les opérations sont désormais regroupées dans l'action « Aménagement de voirie départementale ».

En 2025, la consommation des crédits de paiement s'est établie à **0,139 M€** et concerne les travaux d'aménagement de la voie nouvelle Sartrouville-Montesson pour 0,118 M€ (78) et ceux de la Patte d'Oie à Herblay pour 0,021 M€ (95).

Chapitre 908		Autorisations de programme		Crédits de paiement	
		BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
84 - Voirie					
843 - Voirie départementale					
Programme Aménagement des infrastructures de voirie départementale	HP843-002	14 250 000,00	9 435 006,39	45 458 000,00	13 220 252,89
Aménagement de voirie départementale	18400201	14 250 000,00	9 435 006,39	35 000 000,00	13 081 704,84
Aménagement des infrastructures de voirie départementale en grande couronne	18400202			10 458 000,00	138 548,05
TOTAL		14 250 000,00	9 435 006,39	45 458 000,00	13 220 252,89
	HP	14 250 000,00	9 435 006,39	45 458 000,00	13 220 252,89

845 - Voirie communale

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2024	7,150	0,681	7,830	7,830	109,52%
	2025	5,992	-	5,992	2,216	36,97%
CP	Rappel 2024	5,398	-2,470	2,928	2,928	54,24%
	2025	6,058	-1,682	4,376	2,985	49,28%

Programme : Aménagement des infrastructures de voirie communale

Action : Aménagement de voirie communale

2,216 M€ d'autorisations de programmes ont été affectées en 2025 notamment pour le soutien au développement des infrastructures de recharge pour les véhicules électriques et la création d'une voirie primaire de Marne-la-Vallée (77).

En 2025, la consommation des crédits de paiement s'est établie à 2,985 M€ et concerne notamment l'aménagement des voiries primaires de Marne-la-Vallée (77) pour 1,315 M€ ou des projets du budget participatif écologique pour 0,034 M€. Par ailleurs, ces crédits ont permis de subventionner le Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour l'Electricité et les Réseaux de Communication (SIPPEREC) pour 0,492 M€, le Syndicat d'Energie des Yvelines (SEY) pour 0,397 M€, le Syndicat départemental des énergies de Seine-et-Marne (SDESM) pour 0,319 M€ et le Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Île-de-France (SIGEIF) pour 0,254 M€, afin de financer les études et installations des Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques (IRVE) des communes leur ayant transféré la compétence.

849 - Sécurité routière

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2024	5,000	3,226	8,226	8,226	164,53%
	2025	5,000	0,793	5,793	2,582	51,63%
CP	Rappel 2024	5,862	-0,639	5,223	5,223	89,09%
	2025	6,783	-2,000	4,783	3,978	58,65%

Programme : Aménagements de sécurité

Action : Aménagements de sécurité sur RN

En 2025, aucun projet n'étant engagé avec l'État, aucune autorisation de programme n'a été proposée au titre de cette action.

Aucune consommation de crédit de paiement n'est prévue pour 2025.

Action : Aménagements de sécurité sur RD

1,589 M€ ont été affectés en 2025 pour le financement de 6 opérations sur le territoire francilien. Parmi les opérations financées, à noter : la sécurisation de la RD10 à Villemomble (93), de la RD910 à L'Île-Saint-Denis (93), de la RD 115 à Aulnay-sous-Bois (93), du carrefour Jean Le Galleu à Ivry-sur-Seine (94), du boulevard Paul Vaillant Couturier à Villejuif (94) et du giratoire RD43 à Bellay-en-Vexin (95).

En 2025, la consommation des crédits de paiement s'est établie à 3,640 M€ et a permis le versement d'une trentaine de subventions, permettant la sécurisation de carrefours, l'aménagement de passages piétons ou la sécurisation d'axes départementaux.

Chapitre 908		Autorisations de programme		Crédits de paiement	
		BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
84 - Voirie					
845 - Voirie communale					
Programme Aménagement des infrastructures de voirie communale	HP845-003	5 992 000,00	2 215 539,10	6 058 000,00	2 985 336,92
Aménagement de voirie communale	18400301	5 992 000,00	2 215 539,10	6 058 000,00	2 985 336,92
TOTAL		5 992 000,00	2 215 539,10	6 058 000,00	2 985 336,92
	HP	5 992 000,00	2 215 539,10	6 058 000,00	2 985 336,92

Chapitre 908		Autorisations de programme		Crédits de paiement	
		BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
84 - Voirie					
849 - Sécurité routière					
Programme Aménagements de sécurité	HP849-004	5 000 000,00	2 581 730,00	6 783 000,00	3 978 339,11
Aménagements de sécurité sur RD	18400402	4 800 000,00	1 589 030,00	5 000 000,00	3 639 553,63
Aménagements de sécurité sur voiries communales	18400403	200 000,00	992 700,00	1 783 000,00	338 785,48
TOTAL		5 000 000,00	2 581 730,00	6 783 000,00	3 978 339,11
	HP	5 000 000,00	2 581 730,00	6 783 000,00	3 978 339,11

Action : Aménagements de sécurité sur voiries communales

0,993 M€ ont été affectés en 2025, soit au-delà de la dotation initialement votée, sur 5 opérations, dont des aménagements afin de sécuriser l'entrée d'agglomération à Bombon (77), une étude de circulation à Chelles (77), la sécurisation de traversée piétonne à Moncourt-Fromonville (77), de la route de Quincy sur le territoire de la communauté d'agglomération Val d'Yerres Val-de-Seine (91) et de la rue de Soisy et route de Margency à Eaubonne (95).

En 2025, la consommation des crédits de paiement s'est établie à 0,339 M€ et a notamment concerné la sécurisation de traversées piétonnes ou des aménagements de sécurité à Bombon et Dammarie-les-Lys (77), à Massy (91), à Tremblay-en-France (93), à Fontenay-sous-Bois (94) et à Eaubonne (95).

85 - Infrastructures

851 - Gares routières et autres infrastructures routières

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2024	-	-	-	-	-
	2025	-	-	-	-	-
CP	Rappel 2024	0,020	-	0,020	-	-
	2025	-	-	-	-	-

Programme : Amélioration de l'accès aux gares

Action : Gares routières

Il n'y a eu ni autorisation de programme ni affectation sur cette action en 2025.

Il n'y a pas eu de consommation de crédits de paiement en 2025.

852 - Gares et autres infrastructures ferroviaires

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2024	105,007	28,775	133,783	121,160	115,38%
	2025	36,016	30,740	66,756	66,756	185,35%
CP	Rappel 2024	28,821	-2,149	26,672	26,672	92,54%
	2025	41,953	-23,545	18,408	18,286	43,59%

Programme : Grands pôles intermodaux

Action : Grands pôles intermodaux

En 2025, 66,756 M€ d'autorisations de programme ont été affectées sur les grands pôles intermodaux, soit au-delà de la dotation initialement votée, notamment : 41,7 M€ pour Tripôle Lyon-Bercy-Austerlitz (75), 19,5 M€ pour le Pôle d'échanges multimodal de Melun (77), 2,0 M€ pour le Pôle de Poissy (78), 1,5 M€ pour le Pôle de Massy-Palaiseau (91), 0,3 M€ pour le Pôle de Rosny (93), 1,1 M€ pour le Pôle de Noisy-le-Sec (93), 0,6 M€ pour le Pôle de Val-de-Fontenay (94) et 0,2 M€ pour le Pôle de Cergy (95).

En 2025, la consommation des crédits de paiement s'est établie à 18,286 M€ relatifs notamment aux études et travaux sur les pôles de Melun pour 6,506 M€ (77), de Rosny pour 4,821 M€ et de Saint-Denis pour 0,837 M€ (93), de Val-de-Fontenay pour 1,351 M€ (94), de Cergy pour 1,165 M€ (95), ainsi que pour le Bipôle Gare de l'Est / Gare du Nord pour 1,220 M€ ou le Tripôle Gare de Lyon.

Chapitre 908		Autorisations de programme		Crédits de paiement	
		BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
85 - Infrastructures					
852 - Gares et autres infrastructures ferroviaires					
Programme Grands pôles intermodaux					
	HP852-002			4 380 000,00	
	PJ852-002			1 947 000,00	
	PR852-002			33 596 000,00	13 642 954,71
	RE852-002	36 016 000,00	66 755 696,65	2 030 000,00	4 642 911,00
Grands pôles intermodaux		36 016 000,00	66 755 696,65	41 953 000,00	18 285 865,71
	582002017	36 016 000,00	66 755 696,65	2 030 000,00	4 642 911,00
	18500201			4 380 000,00	
	385002015			1 947 000,00	
	485002011			33 596 000,00	13 642 954,71
TOTAL		36 016 000,00	66 755 696,65	41 953 000,00	18 285 865,71
	HP			4 380 000,00	
	PJ			1 947 000,00	
	PR			33 596 000,00	13 642 954,71
	RE	36 016 000,00	66 755 696,65	2 030 000,00	4 642 911,00

853 - Haltes fluviales et autres infrastructures fluviales

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2024	-	-	-	-	-
	2025	-	-	-	-	-
CP	Rappel 2024	0,839	-0,346	0,493	0,437	52,03%
	2025	0,698	2,581	3,279	3,121	447,14%

Programme : Aménagement et modernisation des voies navigables

Action : Aménagement et modernisation des voies navigables

Aucun crédit n'a été affecté sur cette action en 2025.

En 2025, la consommation des crédits de paiement s'est établie à **3,121 M€**, soit au-delà de la dotation initialement votée par redéploiement de crédits, dont 2,946 M€ pour les travaux de rénovation et d'allongement des écluses de Méricourt (78).

854 - Ports et autres infrastructures portuaires

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2024	10,968	-10,968	-	-	-
	2025	16,053	-11,328	4,725	4,725	29,43%
CP	Rappel 2024	7,139	-5,494	1,645	1,645	23,04%
	2025	6,728	-3,979	2,749	2,749	40,85%

Programme : Plateformes portuaires

Action : Plateformes portuaires

4,725 M€ ont été affectés en 2025, notamment pour des études et travaux concernant les ports de Montereau-Fault-Yonne pour 1,170 M€ (77), de Limay pour 1,905 M€ (78), de Bruyères-sur-Oise pour 0,960 M€ (95), ainsi que 0,300 M€ pour le verdissement des voies d'eau par le soutien de l'opération de déploiement des bornes « Eau et Electricité » sur le domaine de Haropa Port en Île-de-France.

En 2025, la consommation des crédits de paiement s'est établie à **2,749 M€**, dont 0,826 M€ pour Port Seine Métropole Ouest (78), 0,771 M€ pour le port de Gennevilliers (92), 0,476 M€ pour l'aménagement de quais à usages partagés au port de Lagny-sur-marne et 0,417 M€ pour la phase 1 du déploiement des bornes “Eau et Electricité” sur le domaine de Haropa Port en Île-de-France au service du verdissement de la voie d'eau.

Chapitre 908	Autorisations de programme		Crédits de paiement	
	BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
85 - Infrastructures				
853 - Haltes fluviales et autres infrastructures fluviales				
Programme Aménagement et modernisation des voies navigables				
PJ853-003			100 000,00	157 551,12
PR853-003			598 000,00	2 963 470,31
Aménagement et modernisation des voies navigables			698 000,00	3 121 021,43
385003015			100 000,00	157 551,12
48500301S			398 000,00	2 945 675,39
485003011			200 000,00	17 794,92
TOTAL			698 000,00	3 121 021,43
PJ			100 000,00	157 551,12
PR			598 000,00	2 963 470,31

Chapitre 908	Autorisations de programme		Crédits de paiement	
	BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
85 - Infrastructures				
854 - Ports et autres infrastructures portuaires				
Programme Plateformes portuaires				
PR854-004	16 053 000,00	4 725 000,00	6 728 000,00	2 748 651,53
RE854-004				
Plateformes portuaires	16 053 000,00	4 725 000,00	6 728 000,00	2 748 651,53
48500401S	16 053 000,00		228 000,00	2 534 942,70
485004011			6 500 000,00	213 708,83
58500401S		4 725 000,00		
TOTAL	16 053 000,00	4 725 000,00	6 728 000,00	2 748 651,53
PR	16 053 000,00		6 728 000,00	2 748 651,53
RE		4 725 000,00		

86 - Liaisons multimodales

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2024	-	5,100	5,100	5,100	-
	2025	7,098	-5,518	1,580	0,335	4,71%
CP	Rappel 2024	0,002	-	0,002	-	-
	2025	0,355	-0,350	0,005	-	-

Programme : Plateformes de transport combiné

Action : Plateformes de transport combiné

0,335 M€ ont été affectés en 2025 pour financer des études relatives au chantier de transport combiné de Valenton, à savoir le schéma directeur du site et les études d'avant-projet (AVP) pour l'allongement du tiroir D. Ce site, le plus important d'Île-de-France en matière de transport combiné, joue un rôle stratégique dans le développement du ferroulage et la sécurisation de la chaîne d'approvisionnement régionale.

Il n'y a pas eu de consommation de crédits de paiement en 2025.

87 - Circulations douces

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2024	80,000	17,349	97,349	97,349	121,69%
	2025	85,000	-10,615	74,385	71,807	84,48%
CP	Rappel 2024	45,805	-22,198	23,607	23,606	51,54%
	2025	60,000	-16,628	43,372	42,975	71,62%

Programme : Circulations douces

Action : Réseaux verts et équipements cyclables

En 2025, 71,807 M€ d'autorisations de programme ont été affectées. Ce montant confirme la dynamique de ces dernières années en matière de développement de l'usage du vélo.

Parmi les 133 subventions attribuées en 2025, on notera : 36,5 M€ pour le soutien des plans vélos des départements de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne (conventions cadres), 15,3 M€ pour les projets des structures intercommunales, dont 2,2 M€ pour le financement des Plans Vélo de la communauté d'agglomération Roissy Pays-de-France (77-95) et 11,7 M€ pour les projets des communes franciliennes, Par ailleurs 1,019 M€ ont également été affectés pour financer les projets soumis au vote des franciliennes et des franciliens dans le cadre du budget participatif écologique régional.135 projets ont été subventionnés.

En 2025, la consommation des crédits de paiement s'est établie à 42,975 M€ dont notamment 6,482 M€ pour les projets portés par les départements (77, 91, 92, 93, 94, 95), 6,191 M€ pour ceux de communes franciliennes, 7,530 M€ pour ceux de la Ville de Paris, 13,623 M€ pour les projets des communautés d'agglomération ou de communes franciliennes, 8,318 M€ pour Ile-de-France-Mobilités pour le financement de places de vélo dans les gares ou des services Vélo régionaux Véligo, ainsi que 0,773 M€ au titre du budget participatif écologique.

Chapitre 908		Autorisations de programme		Crédits de paiement	
		BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
86 - Liaisons multimodales					
Programme Plateformes de transport combiné	RE86-002	7 098 000,00	334 600,00	355 000,00	
	Plateformes de transport combiné 586002017	7 098 000,00	334 600,00	355 000,00	
	TOTAL	7 098 000,00	334 600,00	355 000,00	
	RE	7 098 000,00	334 600,00	355 000,00	

Chapitre 908		Autorisations de programme		Crédits de paiement	
		BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
87 - Circulations douces					
Programme Circulations douces	HP87-001	85 000 000,00	71 807 316,06	60 000 000,00	42 974 500,59
	Réseaux verts et équipements cyclables 18700106	85 000 000,00	71 807 316,06	60 000 000,00	42 974 500,59
	TOTAL	85 000 000,00	71 807 316,06	60 000 000,00	42 974 500,59
	HP	85 000 000,00	71 807 316,06	60 000 000,00	42 974 500,59

1.2. Le budget de fonctionnement

TABLEAUX DE SYNTHÈSE PAR CHAPITRE

En M€

Chapitres	Autorisations d'engagement					
	CFU 2024 Affectations	BP 2025	BS + Mouvements	Total ouvert	CFU 2025 Affectations	% Evolution CFU 2025 / CFU 2024
930 - Services généraux	90,386	87,107	7,314	94,421	94,263	104,29%
930-5 - Gestion des fonds européens	58,917	49,776	-13,200	36,576	13,761	23,36%
931 - Sécurité	0,720	0,720	-	0,720	0,720	100,04%
932 - Enseignement, form. pro. et apprentissage	1 121,624	804,434	5,196	809,630	785,380	70,02%
933 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	94,752	88,596	6,000	94,596	89,596	94,56%
934 - Santé et action sociale	8,164	6,941	-	6,941	6,868	84,13%
935 - Aménagement des territoires et habitat	17,820	15,737	-	15,737	15,310	85,92%
936 - Action économique	70,576	64,602	5,420	70,022	70,021	99,21%
937 - Environnement	24,592	21,212	0,672	21,884	21,884	88,99%
938 - Transports	882,576	882,584	-	882,584	877,778	99,46%
Sous total (chapitres ventilés)	2 370,126	2 021,709	11,402	2 033,111	1 975,581	83,35%
944 : Frais de fonctionnement des groupes d'élus	0,035	0,035	-	0,035	0,035	100,00%
TOTAL	2 370,161	2 021,744	11,402	2 033,146	1 975,616	83,35%
hcdp	2 355,366	2 021,744	10,332	2 032,076	1 974,546	83,83%
cdp	-	-	-	-	-	-
cpj	-	-	-	-	-	-
cpr	0,071	-	-	-	-	-
pre	14,724	-	1,070	1,070	1,070	7,27%

En M€

Chapitres	Crédits de paiement					
	CFU 2024 Mandats	BP 2025	BS + Mouvements	Total ouvert	CFU 2025 Mandats	% Evolution CFU 2025 / CFU 2024
930 - Services généraux	238,640	248,188	3,892	252,080	241,609	101,24%
930-5 - Gestion des fonds européens	34,694	30,810	4,800	35,610	16,586	47,81%
931 - Sécurité	0,715	0,612	0,288	0,900	0,896	125,44%
932 - Enseignement, form. pro. et apprentissage	1 563,537	1 433,178	28,963	1 462,141	1 377,458	88,10%
933 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	98,313	86,106	12,810	98,916	86,823	88,31%
934 - Santé et action sociale	10,780	7,306	2,089	9,395	9,181	85,17%
935 - Aménagement des territoires et habitat	17,162	16,237	0,190	16,427	16,388	95,49%
936 - Action économiques	72,863	67,621	5,968	73,589	68,960	94,64%
937 - Environnement	23,537	19,597	3,805	23,402	23,107	98,17%
938 - Transports	882,098	882,584	0,707	883,291	883,271	100,13%
Sous total (chapitres ventilés)	2 942,339	2 792,239	63,512	2 855,751	2 724,280	92,59%
944 : Frais de fonctionnement des groupes d'élus	2,763	2,865	0,300	3,165	2,917	105,55%
TOTAL	2 945,102	2 795,104	63,812	2 858,916	2 727,197	92,60%
hcdp	2 931,329	2 789,193	63,201	2 852,394	2 719,516	92,77%
cdp	-	-	-	-	-	-
cpj	-	-	-	-	-	-
cpr	0,830	0,100	0,000	0,100	0,206	24,87%
pre	12,944	5,811	0,611	6,422	7,474	57,74%

CHAPITRE 930 - SERVICES GÉNÉRAUX

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2024	84,246	6,957	91,203	90,386	107,29%
	2025	87,107	7,314	94,421	94,263	108,21%
CP	Rappel 2024	242,373	0,538	242,911	238,640	98,46%
	2025	248,188	3,892	252,080	241,609	97,35%

02 - Administration générale

20 - Administration générale de la collectivité

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2024	68,465	4,240	72,705	71,917	105,04%
	2025	82,270	4,935	87,205	87,190	105,98%
CP	Rappel 2024	69,287	-1,973	67,314	66,984	96,68%
	2025	82,055	2,726	84,781	79,963	97,45%

Programme : Dépenses associées au personnel

Action : Formation

En 2025, **1,133 M€** ont été affectés en autorisations d'engagement dans le cadre du plan de formation des agents du siège et **0,959 M€** ont été consommés en crédits de paiement.

Un réel effort de formation a été mis en œuvre afin d'accompagner les agents du siège dans l'ensemble des changements induits par la politique RH de la mandature. Si la politique de formation est fortement impactée par la politique de réduction du nombre de jours de formation du CNFPT, la Région parvient à conserver un niveau de formation satisfaisant grâce à la passation de marchés permettant de compenser l'offre du CNFPT, de répondre à l'ensemble des besoins de formation des agents du siege et des nouveaux besoins via également le partenariat avec l'UGAP (offre IA, digitalisation de modules de formations) et au dispositif de formateurs internes expérimentés, largement déployé. De même, un nouveau dispositif, intitulé Storiz, permet aux équipes de réaliser elles-mêmes des modules de formation, au plus près des besoins tout en bénéficiant d'une expertise en pédagogie. Le montant des crédits de paiement consommé correspond au traitement des actions et des factures déposées par les prestataires de formation avant la clôture budgétaire de 2025.

En 2025, 3 512 départs en formation ont pu être financés, soit 1 385 agents ayant réalisé au moins un départ en formation.

Action : Autres oeuvres sociales

Les crédits affectés à cette action sont principalement destinés au paiement des frais bancaires liés aux prêts sociaux. Les affectations s'établissent à **0,005 M€** en autorisations et l'exécution en crédits de paiement à **0,007 M€**.

Chapitre 930	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
02 : Administration générale	82 270 000,00	87 189 550,00	229 139 000,00	221 875 506,69
03 : Conseils	3 165 000,00	3 464 000,00	16 699 000,00	16 834 904,42
04 : Coopération décentralisée et actions interrégionales, européennes et internationales	1 672 000,00	3 609 123,56	2 350 000,00	2 898 439,88
TOTAL	87 107 000,00	94 262 673,56	248 188 000,00	241 608 850,99
HP	87 107 000,00	94 262 673,56	248 088 000,00	241 508 568,62
PR			100 000,00	100 282,37

Chapitre 930		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
		BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
02 - Administration générale					
020 - Administration générale de la collectivité					
Programme Dépenses associées au personnel	HP020-003	6 590 000,00	6 093 000,00	6 590 000,00	5 613 625,52
Formation	10200301	1 648 000,00	1 133 000,00	1 648 000,00	958 795,86
Autres oeuvres sociales	10200302	5 000,00	5 000,00	5 000,00	705,66
ASCRIF	10200303	371 000,00	371 000,00	371 000,00	371 000,00
Communication interne	10200304	180 000,00	180 000,00	180 000,00	110 672,97
Autres dépenses de personnel	10200305	820 000,00	820 000,00	820 000,00	852 272,04
Participation aux cantines	10200306	2 267 000,00	2 129 000,00	2 267 000,00	2 079 840,64
Frais de mission du personnel	10200307	180 000,00	280 000,00	180 000,00	228 299,51
Fournitures et petit matériel	10200308	830 000,00	830 000,00	830 000,00	666 073,60
Postes et affranchissements	10200309	289 000,00	345 000,00	289 000,00	345 965,24
Programme Frais de fonctionnement administratif et de l'entité	HP020-004	49 721 000,00	50 150 000,00	49 181 000,00	45 461 331,90
Loyers et charges locatives	10200401	35 900 000,00	35 348 000,00	35 900 000,00	33 976 366,23
Impôts et taxes	10200402	311 000,00	311 000,00	311 000,00	78 944,00
Entretien des locaux	10200403	3 420 000,00	3 700 000,00	2 880 000,00	3 338 684,23
Fluides	10200404	1 980 000,00	1 980 000,00	1 980 000,00	1 775 983,66
Assurances de l'entité	10200405	3 700 000,00	3 700 000,00	3 700 000,00	2 779 733,56
Prestations intellectuelles	10200406	1 050 000,00	1 150 000,00	1 050 000,00	904 039,44
Frais d'actes et de contentieux	10200407	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00	714 651,20
Prestations administratives et techniques	10200408	1 800 000,00	1 800 000,00	1 800 000,00	1 541 806,74
Assurances - véhicules	10200409	560 000,00	1 161 000,00	560 000,00	331 113,44
Prestations exceptionnelles communes à l'ensemble de l'entité	10200410				20 009,40

Action : ASCRIF

En 2025, la Région a accordé à l'association sportive et culturelle des personnels de la Région Ile-de-France (ASCRIF) une subvention annuelle de **0,371 M€** en autorisations d'engagement.

La totalité des **0,371 M€** en crédits de paiement a été consommée, la subvention étant versée l'année de son affectation en deux paiements (acompte et solde).

Action : Communication interne

Les crédits alloués à la communication interne des agents du siège ont été consommés à hauteur de **0,180 M€** en autorisations d'engagement et **0,111 M€** en crédits de paiement.

Les dépenses couvrent les actions de communication liées au fonctionnement de l'intranet ouvert aux agents (contenus interactifs, vidéos, tutoriels, podcasts...), l'ensemble des dispositifs de communication liés à l'animation du collectif à distance, et l'organisation d'événements destinés aux personnels du siège. Dès que cela est possible la création de certains contenus (créations graphiques, vidéos, photos...) est internalisée afin de réduire les coûts des productions diffusées. Par ailleurs, le décalage de la mise à jour de l'intranet Elien a décalé les dépenses de mise à jour des contenus qui était budgété en 2025.

Action : Autres dépenses de personnel

En 2025, il a été affecté un montant de **0,820 M€** en autorisations d'engagement (la totalité 2025) et **0,852 M€** ont été consommés en crédits de paiement.

Cette action regroupe entre autres :

- le transport des agents bénéficiant des congés bonifiés (Le renouvellement du marché en 2025 a eu pour conséquence de décaler de deux mois la réservation des billets de congés bonifiés. Le prix des billets, s'il a été négocié, a été d'un coût supérieur aux années précédentes),
- certaines actions menées dans le cadre de l'organisation d'événements (séminaire des encadrants par exemple),
- et la prise en charge des tiers lieux pour les agents ayant opté pour cette modalité de télétravail.
- Le marché portant sur la mise en place de l'incubateur régional situé dans les bâtiments du siège de la Région, le Perqo, a été financé à hauteur de **0,339 M€** en crédits de paiement.
- C'est également sur cette action que la politique égalité professionnelle émerge. A ce titre, le renouvellement du label égalité professionnelle et la mise en œuvre de projets comme la création d'une animation ludo-pédagogique pour les agents des lycées favorisent des meilleures conditions de travail.

Action : Participation aux cantines

Les restaurants du Siège accueillent 800 convives en moyenne par jour. Le niveau d'exécution en 2025 de la participation régionale à la restauration collective des agents est de **2,290 M€** en autorisations d'engagement et de **2,079 M€** en crédits de paiement. Dans le cadre du marché en cours avec le prestataire en charge de la gestion de la restauration collective sur le site de Saint-Ouen, il a été intégré la révision des prix contractuelle annuelle de 1,8 %.

Action : Frais de mission du personnel

Le budget initial de **0,180 M€** ne permettant pas de satisfaire l'ensemble des demandes de missions (représentation de la collectivité), un transfert de crédit de l'action formation à hauteur de **0,100 M€** a été nécessaire. Le niveau d'exécution des dépenses liées aux déplacements et missions du personnel s'établit à hauteur de **0,280 M€** en autorisations d'engagement et à **0,228 M€** en crédits de paiement.

Action : Fournitures et petit matériel

En 2025, les dépenses de fournitures générales et du petit matériel enregistrent un niveau de consommation en autorisations d'engagement à hauteur de **0,830 M€** et **0,666 M€** en crédits de paiement. Il s'agit d'une ligne partagée par le pôle AFJP.

Concernant plus particulièrement l'approvisionnement en fournitures de bureau, l'exécution est stable par

Chapitre 930		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
		BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
Programme Moyens informatiques, audio et documentaires de l'entité	HP020-005	13 703 000,00	14 453 000,00	13 703 000,00	14 439 552,37
Documentation	10200501	239 000,00	289 000,00	239 000,00	287 977,61
Informatique	10200502	11 500 000,00	12 434 000,00	11 500 000,00	12 243 175,46
Télécommunications	10200503	684 000,00	450 000,00	684 000,00	268 234,10
Assistance informatique Pacte	10200504	200 000,00	200 000,00	200 000,00	855 905,25
Transformation numérique - SMART services	10200505	1 080 000,00	1 080 000,00	1 080 000,00	770 320,26
Smart Région Avenir Numérique	10200506				13 939,69
Programme Véhicules	HP020-006	437 000,00	635 000,00	437 000,00	640 064,46
Entretien des véhicules	10200603	437 000,00	635 000,00	437 000,00	640 064,46
Programme Subventions et cotisations à divers organismes	HP020-007	819 000,00	975 550,00	819 000,00	975 195,17
Subventions et cotisations à divers organismes	10200701	819 000,00	975 550,00	819 000,00	975 195,17
Programme Assistance technique	HP020-008	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00	322 911,72
Assistance technique - programmation 2014-2020	10200801				31 417,82
Assistance technique - Programmation 2021-2027	10200803	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00	291 493,90
Programme Communication institutionnelle	HP020-017	10 000 000,00	13 883 000,00	10 325 000,00	12 509 933,27
Mission numérique	10201701	2 190 000,00	2 090 000,00	2 190 000,00	2 363 646,78
Campagnes-Evénements	10201702	3 905 000,00	5 588 000,00	3 905 000,00	4 554 475,25
Evaluation	10201703	190 000,00	190 000,00	190 000,00	37 291,68
Contenus	10201704	3 715 000,00	6 015 000,00	4 040 000,00	5 554 519,56
TOTAL		82 270 000,00	87 189 550,00	82 055 000,00	79 962 614,41
	HP	82 270 000,00	87 189 550,00	82 055 000,00	79 962 614,41

rapport à 2024 et confirme une baisse tendancielle depuis plusieurs années (**0,038 M€**).

0,149 M€ ont été engagés pour garantir la dotation habillement des agents de réception, accueil, automobile, sécurité du siège et BRS. Une attention particulière a été portée à la qualité des tenues afin de garantir un meilleur confort aux agents et une meilleure image de marque de la collectivité.

S'agissant des dépenses liées à la location de matériels évènementiels, **0,120 M€** ont été engagés.

Action : Postes et affranchissements

L'exécution 2025 se situe à un niveau assez proche de l'exercice 2024. La prise en charge de l'envoi des bulletins de paie tout au long de l'année a contribué à un niveau de dépenses important malgré la baisse du nombre de courriers à affranchir pour les services du Siège et des livraisons de plis express sur le territoire francilien.

Les crédits ont permis de couvrir les besoins de la collectivité concernant la collecte du courrier, sa massification, la location d'une machine à affranchir (pour assurer l'affranchissement des courriers recommandés en régie) ainsi que celle d'une machine de mise sous pli pour une exécution budgétaire qui s'établit à **0,345 M€** en autorisations d'engagement et à **0,346 M€** en crédits de paiement.

Programme : Frais de fonctionnement administratif et de l'entité

Action : Loyers et charges locatives

L'atterrissage à hauteur de **35,348 M€** des autorisations d'engagement prend en compte la revalorisation de l'ILAT.

La consommation en crédits de paiement est de **33,976 M€** en raison d'une progression de l'ILAT moins important que prévu.

Action : Impôts et taxes

L'affectation en autorisations d'engagement sur cette action s'élève à **0,311 M€**.

Action : Entretien des locaux

Le niveau d'exécution en autorisations d'engagement est de **3,700 M€**.

L'action entretien regroupe notamment des marchés de nettoyage et de maintenance des sites (électricité, génie climatique, protection incendie et sureté du bâtiment, espaces verts, cloisonnement, contrôle techniques...) liés à des marchés dont les indices de revalorisations restent impactés par le contexte international.

La consommation des crédits de paiement est de **3,339 M€**.

Action : Fluides

En 2025, l'exécution en autorisations d'engagement s'élève à **1,980 M€**. Ces crédits couvrent les frais fixes relatifs aux contrats fournisseurs ainsi que des dépenses liées aux consommations réelles en eau, gaz, CPCU et électricité pour l'ensemble des bâtiments régionaux.

La consommation des crédits de paiement est de **1,776 M€**.

Action : Assurances de l'entité

Les affectations en autorisations d'engagement sur cette action s'élèvent à **3,700 M€**. Ce montant a permis d'honorer les assurances 2025 et d'engager l'assurance dommages-ouvrage pour les travaux de Barbet.

La consommation des crédits de paiement s'élève à **2,780 M€** en raison des résultats de l'appel d'offres plus favorables à la collectivité qu'initialement prévu.

Action : Prestations intellectuelles

Les crédits 2025 ont financé notamment les audits, les prestations d'avocats et de conseil et études de faisabilité pour un montant total de **1,150 M€**.

Le niveau de mandatement en crédits de paiement est de **0,904 M€**.

Action : Frais d'actes et de contentieux

1,000 M€ en autorisations d'engagement est affecté sur cette action pour couvrir les dépenses courantes liées aux actions en justice, au traitement des contentieux et pour des opérations d'expertises qui sont commandées sur les dossiers toujours en cours.

Le niveau des mandatements en crédits de paiement est de **0,715 M€**.

Action : Prestations administratives et techniques

L'exécution en 2025 sur cette action en autorisations d'engagement est de **1,800 M€**. Ces crédits ont permis de financer notamment les prestations de sûreté et de sécurité des bâtiments du siège, les retransmissions des séances plénières et des commissions permanentes et le service de conciergerie.

La consommation en crédits de paiement est de **1,542 M€**.

Action : Assurances - véhicules

Le montant des affectations en autorisations d'engagement sur cette action s'établit à **1,161 M€**. Ce montant a permis d'honorer les assurances 2025 ainsi que d'engager le nouveau marché 2026 qu'il convenait d'engager fin 2025.

La consommation en crédits de paiement est de **0,331 M€**.

Action : Prestations exceptionnelles communes à l'ensemble de l'entité

Cette action n'a pas été affectée en 2025. Elle est vouée à disparaître. Cette action recensait l'ensemble des dépenses qui faisaient suite à la gestion de la crise sanitaire de 2020.

Le niveau de mandatement en crédits de paiement est de **0,020 M€**. Il s'agit du paiement des derniers engagements de cette action.

Programme : Moyens informatiques, audio et documentaires de l'entité

Action : Documentation

Un montant de **0,289 M€** en autorisation d'engagement a été affecté grâce à des transferts depuis les actions « informatique » pour 0,025 M€ et « télécommunications » pour 0,008 M€.

La consommation des crédits de paiement sur cette action pour régler les dépenses de kiosque, d'abonnements et de documentation générale est de **0,288 M€**.

Action : Informatique

Un montant de **12,434 M€** en autorisation d'engagement a été affecté.

Ce niveau a été rendu possible par le redéploiement de crédits au sein du chapitre 930 et une ouverture dans le cadre du budget supplémentaire pour 1,000 M€ et d'un mouvement de 0,477 M€. Les affectations réalisées concernent les dépenses d'infogérance des systèmes d'information, de maintenance des matériels, d'hébergement et de logiciels utilisés par la Région. La poursuite de la mise en conformité RGPD de la Région qui a été la première collectivité à publier son registre de traitement en open data et fait figure d'exemple. Cet effort a été complété par l'ouverture du registre des algorithmes et a été prolongé en 2025 par le travail de conformité au règlement européen sur l'IA entré en vigueur en 2024.

En matière de crédits de paiements, un montant de **12,243 M€** a été consommé.

Action : Télécommunications

Le montant de la dotation initiale de 0,684 M€ a permis des transferts de crédit à hauteur de 0,184 M€ vers l'action « informatique » et à hauteur de 0.050 M€ vers l'action « documentation », compte tenu des besoins en matière de télécommunication. Ainsi, il a été affecté un montant de **0,450 M€**. Cette action a porté sur les crédits pour les dépenses récurrentes de télécommunications (liens intersites, internet, téléphonie fixe et mobile), de maintenance des équipements des infrastructures de relais de communication mobiles et de la connexion réseau vers le Datacenter Régional, centre d'infogérance communautaire.

La consommation en crédit de paiement s'élève à **0,268 M€**.

Action : Assistance informatique Pacte

Il a été affecté en autorisation d'engagement un montant de **0,200 M€**. Cela a permis de poursuivre la modernisation des SI de la formation professionnelle, dans le cadre du contrat Etat-Région PRIC/PACTE.

En crédits de paiement, un montant de **0,856 M€** a été consommé.

Action : Transformation numérique - SMART services

Un montant de **1,080 M€** en autorisation d'engagement a été affecté.

Cette action a permis d'engager les coûts de fonctionnement, hébergement, maintenance, d'accompagnement à l'assistance usagers, partenaires et agents, pour la mise en œuvre du Programme Smart Région et des actions d'Innovation et Design en facilitant création des services numériques en autonomie dans un contexte d'enjeux de cybersécurité importants Cette action a permis la maintenance et hébergement de la plateforme de service (ISS).

En crédits de paiement un montant de **0,770 M€** a été consommé.

Action : Smart Région Avenir Numérique

Pour 2025, cette action a fait l'objet d'aucune affectation en autorisations d'engagement ;

En crédits de paiement un montant de **0,014 M€** a été consommé.

Programme : Véhicules

Action : Entretien des véhicules

L'évolution de la composition du parc automobile (218 véhicules - hors BRS – dont 116 électriques) a conduit à une augmentation de la consommation des crédits. Le budget initial de **0,437 M€** ne permettant pas d'absorber la hausse des prix du carburant, l'entretien des 4 nouveaux véhicules de la Brigade Régionale de Sécurité ainsi que l'augmentation du coût des taxis, un transfert de crédits à hauteur de **0,198 M€** a été nécessaire.

La consommation en 2025 sur cette action s'est établie à **0,635 M€** en autorisations d'engagement et **0,640 M€** en crédits de paiement.

Programme : Subventions et cotisations à divers organismes

Action : Subventions et cotisations à divers organismes

Dans le cadre de cette action, sont financées des cotisations ou allouées des subventions à divers organismes qui présentent un intérêt régional au regard des compétences de la Région. Cette action comprend également les subventions versées aux organisations régionales syndicales. En 2025, des cotisations ont été allouées à l'association des régions de France (ARF) et le CESER de France notamment. Des subventions ont été versées au GIP Maximilien (plateforme de l'administration numérique et le réseau des achats responsables en Ile-de-France) à l'association des maires d'Ile de France (AMIF). A cet égard, le montant des affectations en autorisations d'engagement s'établit à **0,976 M€**.

En crédits de paiement, la consommation est de **0,975 M€**.

Programme : Assistance technique

Action : Assistance technique - programmation 2014-2020

Cette ligne permet de financer diverses prestations nécessaires à la mise en œuvre du programme opérationnel 2014-2020, telles que les soldes des marchés pour la réalisation de contrôles de service fait, l'évaluation d'impact, la supervision et le contrôle interne, ainsi que l'aide à l'analyse des opérations cofinancées par les fonds européens. Elle soutient également l'animation, l'information et la communication autour du programme des fonds européens structurels et d'investissement (FESI).

Cette action ne dispose d'aucun crédit en autorisation d'engagement (AE) au BP 2025 et n'a fait l'objet d'aucune affectation, la programmation étant désormais terminée. En crédit de paiement de fonctionnement (CPF) aucun crédit n'a été voté au BP 2025, mais une consommation de **0,031 M€** a été réalisée, afin de financer la dernière facture du marché d'audits. Aucun transfert n'a été nécessaire grâce à la fongibilité du code fonctionnel 020 « Administration générale de la collectivité ».

Action : Assistance technique - Programmation 2021-2027

Cette ligne concerne la programmation 2021-2027 et a pour objectif de financer les prestations nécessaires à la mise en œuvre de la gestion des fonds européens. Cela inclut le lancement des marchés pour les contrôles de service fait, l'évaluation d'impact, la supervision, le contrôle interne, ainsi que l'aide à l'analyse des opérations cofinancées par les fonds européens. L'enveloppe soutiendra également l'animation, l'information, et la communication du programme des fonds européens structurels et d'investissement (FESI). Au titre de cette action **1,000 M€** ont été affectés en AE sur les 1,000 M€ disponibles [dont 1,000 M€ votés au BP 2025, augmentés de 0,130 M€ au BS puis diminués du même montant lors d'un transfert de crédits].

En CPF, la consommation de cette action fin 2025 s'élève à **0,323 M€** sur les 1,000 M€ votés au BP 2025. Cette sous-consommation s'explique par un nombre de factures inférieur aux prévisions initiales.

Programme : Communication institutionnelle

Action : Mission numérique

2,090 M€ ont été affectés en autorisations d'engagement sur l'exercice 2025

Cette action budgétaire recouvre l'ensemble des moyens nécessaires à la conception, au développement, à la maintenance en condition opérationnelle des sites, applications et services numériques gérés par le pôle communication de la Région. Grâce à une priorisation, ce budget a permis de poursuivre les évolutions de l'écosystème numérique porté par le pôle communication en coordination avec le pôle transformation numérique. Enfin, cette action porte la stratégie, le déploiement et la maintenance de l'outil CRM (Citizen Relationship Management) permettant une relation directe et optimisée avec les différents publics régionaux. Elle inclue par ailleurs les actions engagées en matière d'optimisation de la relation avec les usagers.

2,364 M€ de crédits de paiement ont été mandatés.

Action : Campagnes-Evénements

5,588 M€ ont été affectés en autorisations d'engagement sur l'exercice 2025.

Il s'agit principalement de la location de mètres carrés, de l'aménagement d'espaces et de la conception de stands à l'occasion de diverses manifestations impliquant la Région. L'ensemble de ces opérations événementielles ont pour vocation de faire connaître les services et actions mis en place par l'institution à destination des publics franciliens. Les espaces sont conçus en cohérence, avec une même identité visuelle et une signalétique forte pour maximiser la visibilité régionale.

Cette action recouvre, d'autre part, la réalisation de l'ensemble des campagnes de communication, soit les prestations de création ou d'adaptation liées à des campagnes ciblées ou grand public, ainsi que le

conseil média et les achats d'espaces publicitaires auprès de différents supports. Ces campagnes permettent d'accroître la notoriété et la connaissance par les Franciliens de l'action du Conseil régional et des dispositifs qui leur sont destinés. Des opérations média (digital, presse, radio, affichage...) et hors média (outils d'édition, marketing direct) se complètent pour pouvoir toucher les différents publics et faire connaître et accéder les publics aux dispositifs qui les concernent.

Ce budget couvre également les besoins liés à la promotion et au déploiement de la marque « Île-de-France » ainsi que les marques associées à la Région.

Enfin, ce budget porte des opérations de communication visant à accompagner et optimiser les démarches d'information liées aux évolutions de l'institution comme la valorisation de la « marque employeur ».

4,554 M€ de crédits de paiement ont été mandatés.

Action : Evaluation

0,190 M€ ont été affectés en autorisations d'engagement sur l'exercice 2025.

Cette action correspond aux études, sondages (baromètre institutionnel), actions de veille et d'évaluations des opérations de communication (pré ou post-test). Sont notamment évalués les principaux vecteurs d'information de la Région et la compréhension ainsi que l'attribution des messages véhiculés par les campagnes de communication.

0,037 M€ de crédits de paiement ont été mandatés.

Action : Contenus

6,015 M€ en autorisations d'engagement ont été affectés sur l'exercice 2025.

Les dépenses engagées sur cette action recouvrent l'ensemble des moyens nécessaires à la conception, la production et la diffusion de l'information régionale sur les supports numériques et imprimés de la Région. Plus précisément, ce budget permet de couvrir les besoins en photos, vidéos et infographies illustrant l'action régionale sur les espaces numériques (site iledefrance.fr, newsletter, réseaux sociaux, écrans du Francilien) et sur les productions imprimées (brochures, flyers, programmes...). Différentes collections sont éditées dans ce cadre. Elles ont vocation à renseigner usagers et bénéficiaires sur les dispositifs régionaux.

Cette action concerne en outre la conception, la production et la diffusion du magazine de la Région (Ile-de-France le Mag). Ce magazine a pour ambition de porter au plus près des Franciliens une information pratique sur les dispositifs qui leur sont dédiés et de faire un lien entre information de proximité, contenus et services numériques.

5,555 M€ de crédits de paiement ont été mandatés.

21 - Personnel non ventilé

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2024	-	-	-	-	-
	2025	-	-	-	-	-
CP	Rappel 2024	143,238	0,800	144,038	140,596	98,16%
	2025	147,084	-	147,084	141,913	96,48%

Programme : Frais de personnel

Action : Rémunération et charges de personnel

L'action « rémunérations et charges de personnel » regroupe principalement la masse salariale des agents du siège. Elle intègre également les dépenses liées à la rémunération du personnel mis à disposition et à la médecine du travail.

Pour l'année 2025, l'exécution de ce budget s'élève à **139,248 M€** en crédits de paiement, soit 97 % du budget voté. La sous consommation est due à la fois à l'augmentation des départs à la retraite due à la suspension de la réforme, et aux restrictions constatées sur les procédures d'octroi de titres de séjour, qui ont impacté de nombreux agents étrangers dont les contrats n'ont pas pu être renouvelés.

Action : Oeuvres sociales

Le budget de l'action sociale à destination des agents du siège a été consommé à hauteur de **1,964 M€**.

Le haut niveau de consommation des crédits intègre le maintien de l'augmentation de la valeur faciale des chèques cadeaux offerts aux agents pour les fêtes de Noël ainsi que la poursuite et le renforcement des actions liées à la convention signée avec le FIPHFP (intégralement couvertes par une recette).

L'augmentation en 2025 résulte également de la revalorisation de nombreuses prestations sociales, incluant une revalorisation de 10 % du QFR pour l'ensemble des agents. Par ailleurs, la prestation complémentaire santé a doublé à la suite de l'augmentation de la participation régionale, effective au 1er janvier 2024, dans le cadre du nouveau contrat conclu avec Harmonie Mutuelle ainsi qu'à l'augmentation globale des autres mutuelles santé. De nombreux agents ont fait le choix d'adhérer au dispositif de la Région qui permet de faire baisser le coût mensuel à l'assurance santé complémentaire, ce qui assure l'accès aux soins des agents.

Le nouveau contrat de la prévoyance a été mise en place au 01/01/2025 avec là aussi une revalorisation sensible de la participation régionale. Au global +15 % d'augmentation entre 2025 et 2024 sur le poste PSC.

Programme : Assistance technique

Action : Assistance technique - UE

Le budget alloué en 2025, **0,780 M€** a été consommé à hauteur de **0,731 M€**. Ces emplois font suite au transfert de l'autorité de gestion des fonds européens.

Action : Assistance technique - Pacte

L'inscription budgétaire 2025, **0,412 M€** a été réalisée à hauteur de **0,115 M€**. La Région a vu en 2019 ses compétences renforcées en matière de formation professionnelle avec la concrétisation du PACTE (pacte régional d'investissement dans les compétences). La fin du dispositif courant 2025 a pour conséquence une sous consommation des crédits sur ce programme.

Chapitre 930	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
02 - Administration générale				
021 - Personnel non ventilé				
Programme Frais de personnel	HP021-010		145 892 000,00	141 067 263,20
Rémunération et charges de personnel	10201001		143 930 000,00	139 102 480,28
Oeuvres sociales	10201002		1 962 000,00	1 964 782,92
Programme Assistance technique	HP021-011		1 192 000,00	845 629,08
Assistance technique - UE	10201101		780 000,00	731 070,15
Assistance technique - Pacte	10201102		412 000,00	114 558,93
TOTAL			147 084 000,00	141 912 892,28
HP			147 084 000,00	141 912 892,28

22 - Information, communication, publicité

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2024	10,325	1,000	11,325	11,325	109,69%
	2025	-	-	-	-	-
CP	Rappel 2024	10,325	1,000	11,325	11,072	107,24%
	2025	-	-	-	-	-

03 - Conseils

031 - Assemblée délibérante

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2024	3,042	0,530	3,572	3,572	117,42%
	2025	2,885	0,299	3,184	3,184	110,36%
CP	Rappel 2024	13,773	-	13,773	13,594	98,70%
	2025	13,548	0,250	13,798	13,668	100,88%

Programme : Indemnités et charges

Action : Indemnités et charges

Le budget 2025 a été voté à hauteur de **10,663 M€**. Les crédits destinés aux indemnités et charges des élus régionaux ont été consommés à hauteur de **10,731 M€**.

Programme : Société d'entraide des conseillers régionaux

Action : SECRIF

En 2025, **1,032 M€** ont été affectés et consommés en crédits de paiement afin de permettre le financement de la subvention d'équilibre de la SECRIF qui est chargée de l'attribution des allocations retraites devant être versées en 2022 aux élus régionaux de la mandature 1986-1992, conformément à la réglementation.

Programme : Fonctionnement général du CR

Action : Réceptions et représentations

Le budget initial de **1,290 M€** ne permettant de répondre à l'ensemble des besoins dans le cadre de l'organisation des Conseils Régionaux, des Commissions Permanentes et de l'ensemble des évènements organisés par la Région à l'intention des Franciliens, un transfert de crédit à hauteur de **0,199 M€** a été nécessaire. Ainsi, ces dépenses s'exécutent à hauteur de **1,489 M€** en autorisations d'engagement et **1,433 M€** en crédits de paiement.

Action : Documentation

L'exécution en autorisations d'engagement comme en crédits de paiement sur cette action consacrée aux dépenses de documentation générale nécessaire aux élus régionaux et aux groupes politiques, s'établit en 2025 à hauteur de **0,107 M€** en autorisations d'engagement et **0,104 M€** en crédits de paiement

Chapitre 930		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
		BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
03 - Conseils					
031 - Assemblée délibérante					
Programme Indemnités et charges	HP031-001			10 663 000,00	10 731 477,35
Indemnités et charges	10300101			10 663 000,00	10 731 477,35
Programme Société d'entraide des conseillers régionaux	HP031-002	1 032 000,00	1 032 000,00	1 032 000,00	1 032 000,00
SECRIF	10300201	1 032 000,00	1 032 000,00	1 032 000,00	1 032 000,00
Programme Fonctionnement général du CR	HP031-003	1 639 000,00	1 938 000,00	1 639 000,00	1 737 645,64
Réceptions et représentations	10300301	1 290 000,00	1 489 000,00	1 290 000,00	1 433 638,40
Documentation	10300302	99 000,00	107 000,00	99 000,00	103 615,19
Frais de missions	10300303	250 000,00	342 000,00	250 000,00	200 392,05
Programme Formation, information des élus régionaux	HP031-004	214 000,00	214 000,00	214 000,00	166 646,70
Formation, information des élus régionaux	10300401	214 000,00	214 000,00	214 000,00	166 646,70
TOTAL		2 885 000,00	3 184 000,00	13 548 000,00	13 667 769,69
	HP	2 885 000,00	3 184 000,00	13 548 000,00	13 667 769,69

Action : Frais de missions

En 2025, le niveau d'exécution des dépenses liées aux déplacements et missions des élus s'établit à hauteur de **0,342 M€** en autorisation d'engagement et **0,200 M€** crédits de paiement. Même si le nombre de missions n'a pas considérablement augmenté, plusieurs délégations ont été réalisées et les variations liées aux coûts des carburants ainsi que les différentes hausses subies ont eu un impact sensible sur les prix des titres de transport et sur les tarifs hôteliers.

Programme : Formation, information des élus régionaux

Action : Formation, information des élus régionaux

Les autorisations d'engagement ont été affectées dans leur totalité à hauteur de **0,214 M€** tandis que les crédits de paiement ont été consommés à hauteur de **0,167 M€** pour cette action dédiée à la formation et l'information des élus régionaux. L'intégralité des demandes de formation a été traitée correspondant aux besoins exprimés. Les actions de formation étant effectuées jusqu'à la fin de l'année et la clôture budgétaire intervenant en novembre, un montant significatif des crédits donne lieu à rattachement à l'exercice a posteriori.

032 - Conseil économique et social régional ou Conseil de développement

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2024	0,305	-	0,305	0,305	100,00%
	2025	0,280	-	0,280	0,280	100,00%
CP	Rappel 2024	3,329	-	3,329	3,296	99,00%
	2025	3,151	0,026	3,177	3,167	100,51%

Programme : Indemnités et charges du CESER

Action : Indemnités et charges du CESER

Les crédits destinés aux indemnités et charges des élus du CESER sont consommés en 2025 à hauteur de **3,050 M€** pour **2,871 M€** budgétés.

Action : Formation des élus du CESER

En 2025, **0,050 M€** ont été affectés en autorisations d'engagement et **0,024 M€** de crédits ouverts en crédits de paiement pour cette action dédiée à la formation et l'information des élus du CESER.

L'intégralité des demandes de formation a été traitée correspondant aux besoins exprimés. Le montant des crédits de paiement consommé correspond au traitement des actions et des factures déposées par les prestataires de formation avant la clôture budgétaire de 2025.

Programme : Fonctionnement général du CESER

Action : Fonctionnement du CESER

L'exécution sur cette action qui porte les crédits nécessaires à la gestion courante du CESER s'établit à hauteur de **0,230 M€** en autorisations d'engagement et **0,092 M€** en crédits de paiement en 2025.

Chapitre 930		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
		BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
03 - Conseils					
032 - Conseil économique et social régional ou Conseil de développement					
Programme Indemnités et charges du CESER	HP032-005	50 000,00	50 000,00	2 921 000,00	3 074 500,72
Indemnités et charges du CESER	10300501			2 871 000,00	3 050 263,14
Formation des élus du CESER	10300502	50 000,00	50 000,00	50 000,00	24 237,58
Programme Fonctionnement général du CESER	HP032-006	230 000,00	230 000,00	230 000,00	92 634,01
Fonctionnement du CESER	10300604	230 000,00	230 000,00	230 000,00	92 634,01
TOTAL		280 000,00	280 000,00	3 151 000,00	3 167 134,73
HP		280 000,00	280 000,00	3 151 000,00	3 167 134,73

04 - Coopération décentralisée et actions interrégionales, européennes et internationales

042 - Actions interrégionales

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2024	0,100	-	0,100	0,071	71,39%
	2025	-	-	-	-	-
CP	Rappel 2024	0,100	-	0,100	0,098	98,14%
	2025	0,100	0,000	0,100	0,100	100,28%

Programme : Aménagement et développement durable - Coopération interrégionale

Action : Actions interrégionales

Considérant le recalage avec l'Etat du planning d'adoption du projet de contrat de plan interrégional Vallée de la Seine 2023-2027, il n'a pas été possible de voter les premières affectations dès cette année. En conséquence, l'enveloppe d'AE allouée en 2025 de 0,100 M€ a été remise à disposition pour redéploiement au bénéfice d'un autre pôle.

La consommation en crédits de paiement est de **0,100 M€** (versés au titre du CPIER 2015-2020 dans le cadre de partenariats, dont majoritairement à destination de l'école nationale supérieure du paysage), soit 100 % de l'enveloppe allouée sur l'exercice.

043 - Actions européennes

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2024	0,669	0,030	0,699	0,699	104,48%
	2025	0,600	0,500	1,100	0,989	164,83%
CP	Rappel 2024	0,671	-	0,671	0,644	95,99%
	2025	0,600	0,090	0,690	0,641	106,89%

Programme : Actions européennes

Action : Actions européennes

Cette ligne concerne les actions européennes et a pour objectif de financer la subvention de fonctionnement à l'association Île-de-France Europe, le dispositif « Europe » et dépenses courantes, notamment des événements.

Au titre de cette action **0,989 M€** ont été affectés en AE sur les **1,100 M€** disponibles [dont 0,600 M€ votés au BP 2025, augmentés de 0,500 M€ au BS]. 0,445 M€ ont été affectés pour l'organisme associé Île-de-France Europe au titre de la subvention annuelle et d'une subvention exceptionnelle. Les crédits restants ont été affectés pour le dispositif et les affectations provisionnelles. Ces dernières ont permis la mise en œuvre des projets européens BETTI, Rebridge, Greengov', SPARE, INTEGRA ainsi que l'organisation d'évènements d'information sur les programmes européens, notamment Horizon Europe.

En CPF, la consommation fin 2025 s'élève à **0,641 M€** sur les **0,690 M€** disponibles [dont 0,600 M€ votés au BP 2025, augmentés de 0,090 M€ au BS]. La sous-consommation résulte du report de certaines factures sur 2026, notamment celles liées à des événements et prestations arrivées après la clôture de gestion.

Chapitre 930	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
04 - Coopération décentralisée et actions interrégionales, européennes et internationales				
042 - Actions interrégionales				
Programme Aménagement et développement durable - Coopération interrégionale	PR042-001		100 000,00	100 282,37
Actions interrégionales	40400102S		100 000,00	100 282,37
TOTAL			100 000,00	100 282,37
PR			100 000,00	100 282,37

Chapitre 930		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
		BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
04 - Coopération décentralisée et actions interrégionales, européennes et internationales					
043 - Actions européennes					
Programme Actions européennes	HP043-002	600 000,00	989 000,00	600 000,00	641 330,80
Actions européennes	10400201	600 000,00	989 000,00	600 000,00	641 330,80
TOTAL		600 000,00	989 000,00	600 000,00	641 330,80
	HP	600 000,00	989 000,00	600 000,00	641 330,80

045 - Actions internationales

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2024	-	-	-	-	-
	2025	1,072	1,580	2,652	2,620	244,41%
CP	Rappel 2024	-	-	-	-	-
	2025	1,650	0,800	2,450	2,157	130,72%

Programme : Actions internationales

Action : Fonds d'intervention d'urgence humanitaire et climatique

Cette action est dotée en AE à hauteur de **0,100 M€** et de **0,400 M€** en crédits de paiements au BP 2025 et a bénéficié d'un budget supplémentaire en AE à hauteur de **0,350 M€** par redéploiement d'autorisations d'engagements au sein du Pôle.

Le fonds d'intervention d'urgence humanitaire et climatique a été mobilisé à hauteur de **0,220 M€** pour l'aide humanitaire d'urgence pour subvenir aux besoins vitaux et distribution d'eau aux enfants de Gaza. Le soutien régional a également abondé le fonds d'urgence de l'UNICEF pour apporter une aide alimentaire aux enfants atteints de malnutrition au Soudan. La Région a apporté un soutien psychologique en faveur de la communauté scolaire du territoire d'Ain Ebel afin de surmonter les traumatismes causés par la guerre et de reconstruire un environnement éducatif stable et inclusif au Liban.

Les crédits de paiements ont été mobilisés à hauteur de **0,314 M€** afin d'honorer les engagements pris depuis 2022 : aide d'urgence aux communautés vulnérables touchées par le typhon YAGI au Vietnam, soutien aux populations libanaises victimes du conflit entre Israël et le Hezbollah, aide à la population ukrainienne de Kyiv sur le sujet de la santé mentale, amélioration de l'accès à la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la corne de l'Afrique.

Action : Dispositif actions internationales

Dans le cadre de la simplification, cette ligne budgétaire dotée de **0,972 M€** en autorisations d'engagements comprends désormais, la coopération décentralisée, le fonds de soutien aux minorités du Moyen-Orient et le dispositif Actions internationales et Francophonie. Ella a été consommée à hauteur de **2,400 M€** avec un budget supplémentaire de **1,250 M€** sur cette ligne et un transfert d'autorisations d'engagements d'un montant de **0,178 M€** depuis le fonds d'intervention d'urgence humanitaire et climatique.

Le volet coopération internationale a été utilisé à hauteur de 2,123 M€ pour financer les actions de coopération décentralisée répondant aux priorités géographiques et thématiques retenues par la délibération-cadre de décembre 2016. La Région a poursuivi notamment la collaboration avec l'opérateur public Expertise France pour le fonctionnement des bureaux de la Région PRX Hanoï et Madagascar ; l'opérateur France Volontaires pour Abidjan et Antananarivo. La Région a soutenu l'Université Saint-Joseph de Beyrouth en octroyant des bourses à des étudiants ainsi que le festival de Baalbeck au Liban. Dans le domaine de la recherche et de l'innovation, la région a soutenu l'université de Paris Saclay dans sa collaboration avec le Raman Research Institute de Bangalore sur le quantique ainsi que les échanges universitaires consacrés à l'IA à Bangalore en Inde. La Région a poursuivi son soutien à INCO pour le programme SPRINT dans sa 8^{ème} édition.

Le budget supplémentaire d'un montant de 1,250 M€ sur cette action correspond aux recettes perçues de l'AFD et du MEAE. La subvention perçue de l'AFD pour le lancement du projet KALYNA qui vise à appuyer les centres de formations dans les Oblasts de Kyiv et Tchernihiv sur les enjeux de développement des compétences et appropriation des mécanismes de financement européens a été intégralement reversée aux différents partenaires – Expertise France, IPR et AFPA. La dernière tranche de l'AFD concernant le projet « YEREVAN PROGRAM FOR URBAN CHANGE » dans les domaines de

Chapitre 930		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
		BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
04 - Coopération décentralisée et actions interrégionales, européennes et internationales					
045 - Actions internationales					
Programme Actions internationales	HP045-033	1 072 000,00	2 620 123,56	1 650 000,00	2 156 826,71
Fonds d'intervention d'urgence humanitaire et climatique	10403301	100 000,00	220 000,00	400 000,00	314 405,55
Dispositif actions internationales	10403302	972 000,00	2 400 123,56	1 250 000,00	679 902,12
Réseaux internationaux et francophonie	10403303				35 107,26
Coopération décentralisée	10403304				1 083 388,44
Fonds de soutien aux minorités du Moyen-Orient	10403305				44 023,34
TOTAL		1 072 000,00	2 620 123,56	1 650 000,00	2 156 826,71
	HP	1 072 000,00	2 620 123,56	1 650 000,00	2 156 826,71

la gestion des déchets, des transports et d'urbanisme a été totalement reversée à l'IPR. Le projet TEECO visant à rendre opérationnelle la stratégie territoriale d'économie circulaire du District autonome d'Abidjan en Côte d'Ivoire ainsi que le projet ECONNECT se poursuivent. Dans le domaine de la culture et du patrimoine, la subvention du MEAE pour le projet « Villa 46 » à Hanoi de stratégie culturelle et touristique et de valorisation du patrimoine végétal et arboré a été également été entièrement reversée aux différents partenaires - IPR, EXPERTISE France et IDF NATURE. Dans le cadre des appels à projets de la DCTCIV du MEAE, le projet « le sport inclusif en héritage » à Rufisque au Sénégal a été également lancé, de même que le projet « Art chorégraphique et imaginaires numériques » visant à promouvoir l'attractivité culturelle de la Région Île-de-France au Québec à travers des échanges artistiques innovants Cette ligne couvre également les dépenses liées à l'accueil des délégations issues de nos zones de coopération ainsi que les frais de missions concernant le pilotage des projets par la Direction des affaires internationales. La Région a organisé en novembre à Dakar les rencontres francophones de l'innovation afin de soutenir l'attractivité, d'encourager l'innovation et la création d'activités sur nos zones de coopération.

Dans le volet Dispositif Actions internationales et francophonie, mobilisé à hauteur de 0,276 M€, la Région a soutenu des projets dans le domaine de la formation, de l'innovation et du numérique comme le programme de formation de jeunes malgaches vulnérables aux métiers du numériques à Antananarivo ou le projet d'accompagnement, de formation et de soutien à l'entrepreneuriat pour les jeunes apprentis à Dakar. Dans le domaine de la santé, la Région a soutenu le projet d'inclusion des enfants handicapés dans le Grand Abidjan en Côte d'Ivoire ainsi que la lutte contre la drépanocytose pour la formation de médecins francophones sur le campus de Dakar. La Région a également participé à l'organisation de la semaine internationale du dépistage au Sénégal et au Maroc. Dans le domaine de l'économie circulaire et du développement économique, la Région a apporté son soutien aux PME agroalimentaires pour le développement des circuits courts et de l'économie circulaire dans la région de Dakar. La Région a poursuivi son engagement auprès de l'OFQJ – Office franco-québécois de la jeunesse dans le soutien à la mobilité des jeunes professionnels et créateurs d'activités franciliens. L'adhésion à l'AIRF - Association internationale des régions francophones a été renouvelée en 2025.

L'ensemble de ces actions sont rendues possible grâce à un transfert d'autorisations d'engagements depuis le fonds d'intervention d'urgence humanitaire et climatique et du Budget supplémentaire.

Dotée initialement de 1,250 M€ avec un BS d'un montant de 1,100 M€, la consommation des **crédits de paiements** de cette ligne budgétaire s'élève à **0,680 M€**. Ils ont été mobilisés pour la poursuite des projets TEECO et ECONNECT-qui a pour vise à appuyer la transformation numérique de quatre collectivités partenaires. Dans le cadre des appels à projets auprès de la DCT-CIV du MEAE, les versements ont été effectués pour le projet d'appui au développement du parasport dans le département de Rufisque. Le fonctionnement des bureaux PRX à Hanoï et Antananarivo depuis 2024 sont imputés sur cette ligne budgétaire. La Région a achevé son soutien au Groupe des Ecoles Centrales pour la Chaire sur la ville du futur à l'Université de BEIHANG DE PEKIN. Les dépenses directes liées à l'accueil de délégations sont prélevées sur cette action ainsi que l'organisation des rencontres francophones de l'innovation à Dakar. Ces crédits de paiements sont également mobilisés pour le versement des subventions dans le cadre du dispositif Actions internationales et notamment dans le domaine du numérique en Arménie et au Liban, dans le domaine du développement économique dans la région de Dakar ou dans le domaine de la culture en Côte d'Ivoire.

Un transfert de crédits de paiement a été opéré depuis cette ligne vers le PTNUM à hauteur de 0,300 M€.

Action : Réseaux internationaux et francophonie

Dans le cadre de la simplification budgétaire mise en place en 2024, cette ligne n'est plus abondée en autorisations d'engagements ni en crédits de paiements. Cette action a permis de solder pour un montant de **0,035 M€** le soutien au réseau SPRINT d'incubateurs francophones à impact social et environnemental dans son édition 2023-2024. A la fin de l'exercice 2025, il n'y a plus de RAM sur cette action : l'ensemble des versements des subventions ayant été effectués.

Action : Coopération décentralisée

Dans le cadre de la simplification budgétaire mise en place en 2024, cette ligne n'est plus abondée en autorisations d'engagements ni en crédits de paiements. Cette ligne budgétaire a permis financer à hauteur de **1,083 M€** des actions initiées entre 2021 et 2023, cofinancées par l'AFD ou le MEAE. Les frais de fonctionnement 2023 des bureaux PRX à Hanoï et Madagascar en partenariat avec Expertise France et France volontaires ont été prélevés sur cette ligne.

Action : Fonds de soutien aux minorités du Moyen-Orient

Dans le cadre de la simplification budgétaire mise en place en 2024, cette ligne n'est plus abondée en autorisations d'engagements ni en crédits de paiements. Cette action a permis de solder à hauteur de **0,044 M€** le programme de lutte contre les violences liées au genre, adapté aux besoins des populations les plus vulnérables au kurdistan irakien engagé en 2021. A la fin de l'exercice 2025, il n'y a plus de RAM sur cette action : l'ensemble des versements des subventions ayant été effectués.

048 - Autres actions

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2024	1,340	1,157	2,497	2,496	186,30%
	2025	-	-	-	-	-
CP	Rappel 2024	1,650	0,711	2,361	2,356	142,76%
	2025	-	-	-	-	-

CHAPITRE 930-5 - GESTION DES FONDS EUROPÉENS

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2024	101,508	-10,000	91,508	58,917	58,04%
	2025	49,776	-13,200	36,576	13,761	27,65%
CP	Rappel 2024	58,135	-6,500	51,635	34,694	59,68%
	2025	30,810	4,800	35,610	16,586	53,83%

051 - FSE

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2024	78,905	-10,000	68,905	47,723	60,48%
	2025	13,700	-2,660	11,040	10,583	77,25%
CP	Rappel 2024	38,836	-6,500	32,336	29,938	77,09%
	2025	12,264	4,800	17,064	14,819	120,83%

Programme : Une Europe plus sociale

Action : Emploi indépendant et économie sociale

OSp.1.1 - Emploi indépendant et économie sociale

Cette ligne vise à financer les opérations de création et de reprise d'entreprise, y compris dans le domaine de l'économie sociale et solidaire. Elle est mise en œuvre par l'autorité de gestion et par la Chambre de Commerce et d'Industrie Paris-Île-de-France, qui a été désignée comme organisme intermédiaire.

Au titre de cette action **0,610 M€** ont été affectés en AE sur les **6,610 M€** disponibles [dont 2,000 M€ votés au BP 2025, diminués de 1,400 M€ au BS puis augmentés de 0,010 M€ lors d'un transfert de crédits]. Ces crédits ont permis de financer quatre dossiers retenus dans le cadre de l'appel à projets « Création et reprise d'activités » de la CCIR. Cet appel à projets FSE+ cofinance des actions d'accompagnement à la création, reprise ou transmission d'entreprises, en priorité pour les femmes et les étudiants entrepreneurs, afin de renforcer la pérennité des projets entrepreneuriaux en cohérence avec les politiques régionales et les dispositifs existants. La sous-consommation est le résultat d'un nombre de demande de subvention inférieur à la prévision initiale.

En CPF, la consommation fin 2025 s'élève à **12,394 M€** sur les **11,730 M€** disponibles [dont 6,930 M€ votés au BP 2025, augmentés de 4,800 M€ au BS]. La fongibilité du code fonctionnel 051 « FSE » a permis de financer la surconsommation.

Ces crédits ont permis de financer trente-six acomptes de l'appel à projets « Création et reprise d'activité – 2022 » de l'autorité de gestion, dont un relatif au projet « Soutenir et renforcer l'entrepreneuriat en Île-de-France #Leader ». Ce projet accompagne les créateurs et repreneurs, notamment dans les territoires fragiles, en s'appuyant sur un réseau d'opérateurs expérimentés. BGE Yvelines en assure la coordination locale avec ses partenaires, garantissant un accompagnement structurant, de proximité et de qualité.

Chapitre 930-5	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
051 FSE :	13 700 000,00	10 583 256,47	12 264 000,00	14 818 557,19
052 FEDER :	26 076 000,00	3 178 093,27	6 647 000,00	1 767 850,50
058 Autres :	10 000 000,00		11 899 000,00	
TOTAL	49 776 000,00	13 761 349,74	30 810 000,00	16 586 407,69
HP	49 776 000,00	13 761 349,74	30 810 000,00	16 586 407,69

Chapitre 930-5	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
051 - FSE				
Programme Une Europe plus sociale HP051-014	13 700 000,00	10 583 256,47	12 264 000,00	14 727 044,28
Emploi indépendant et économie sociale 10501401	2 000 000,00	609 870,56	6 930 000,00	12 393 626,38
Décrochage scolaire 10501402	5 000 000,00	6 506 954,51	4 134 000,00	2 287 822,70
Formation professionnelle 10501403	6 700 000,00	3 466 431,40	1 200 000,00	45 595,20
Programme Assistance technique FSE HP051-018				91 512,91
Assistance technique FSE - Programmation 2021-2027 10501802				91 512,91
TOTAL	13 700 000,00	10 583 256,47	12 264 000,00	14 818 557,19
HP	13 700 000,00	10 583 256,47	12 264 000,00	14 818 557,19

Action : Décrochage scolaire

OSp.4.6 - Décrochage scolaire

Cette ligne est dédiée au soutien des actions de lutte contre le décrochage scolaire, avec une part significative des projets portée par le GIP académique de Créteil, agissant en tant qu'organisme intermédiaire régional.

Au titre de cette action **6,507 M€** ont été affectés en AE sur les **6,507 M€** disponibles [*dont 5,000 M€ votés au BP 2025, diminués de 0,200 M€ au BS puis augmentés de 1,707 M€ lors d'un transfert de crédits*]. Ces crédits ont permis d'attribuer des subventions au titre du FSE+ aux porteurs de projets lauréats des appels à projets :

- Appel à projets de l'autorité de gestion « Lutte contre le décrochage scolaire dans l'enseignement supérieur » ;
- Appel à projets de l'organisme intermédiaire régional relatifs à la lutte contre le décrochage scolaire au collège et au lycée.

En CPF, la consommation fin 2025 s'élève à **2,288 M€** sur les **4,134 M€** votés au BP 2025. Ces crédits ont permis de financer huit dossiers de solde, dont un relatif à l'opération « Stage de découverte de la voie professionnelle post 3ème 2023-2024 », issue de l'appel à projet « Lutte contre le décrochage scolaire – collèges et lycées d'Île-de-France_2023 ». Ce projet accompagne 560 élèves franciliens en difficulté d'orientation, en leur faisant découvrir les formations post-3e. Il vise à construire leur projet professionnel et à adapter l'accompagnement aux besoins des établissements, avec des résultats évalués en fin d'année. La sous-consommation sur cette action résulte d'un nombre de demande de paiement par les porteurs inférieur à la prévision initiale.

Action : Formation professionnelle

OSp.4.7 - Formation professionnelle

Cette ligne vise à financer les opérations liées à la formation professionnelle, à l'amélioration de la qualité des formations, et au soutien de la politique régionale en matière d'orientation. Une partie de ces projets est portée par la Chambre de commerce et d'Industrie Paris-Île-de-France.

Au titre de cette action **3,466 M€** ont été affectés en AE sur les **3,923 M€** disponibles [*dont 6,700 M€ votés au BP 2025, diminués de 1,060 M€ au BS et de 1,717 M€ lors de transferts de crédits*]. Ces crédits ont permis d'attribuer des subventions au titre du FSE+ aux porteurs de projets lauréats des appels à projets de l'autorité de gestion, notamment pour :

- Pour une formation professionnelle plus inclusive ;
- La mobilité européenne : une voie vers la qualification.

En CPF, la consommation fin 2025 s'élève à **0,046 M€** sur les **1,200 M€** votés au BP 2025. Cette sous-consommation s'explique par le report des paiements sur 2026. Les crédits consommés ont financé une avance relative à l'appel à projet « La mobilité européenne : une voie vers la qualification », intitulée « Appui à la Mobilité Erasmus+ des Jeunes : Information, Préparation, Accompagnement et Suivi – Approches Culturelles, Linguistiques et Professionnelles ». Ce projet accompagne les jeunes Franciliens dans leur mobilité Erasmus+, en développant leurs compétences et en valorisant leurs acquis pour favoriser leur employabilité.

Programme : Assistance technique FSE

Action : Assistance technique FSE - Programmation 2021-2027

L'Assistance technique est destinée à soutenir les coûts liés à la gestion et à la mise en œuvre des fonds structurels, spécifiquement pour le FSE.

Cette action ne dispose d'aucun crédit en AE et en CPF et n'a fait l'objet d'aucune affectation.

En CPF, la consommation fin 2025 s'élève à **0,092 M€**. La fongibilité du code fonctionnel 051 « FSE » a

permis de financer la surconsommation sur cette action. Les crédits ont permis de financer les paiements relatifs à l'assistance technique FSE de l'organisme intermédiaire régional.

052 - FEDER

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2024	16,603	-	16,603	11,194	67,42%
	2025	26,076	-10,540	15,536	3,178	12,19%
CP	Rappel 2024	7,799	-	7,799	4,756	60,98%
	2025	6,647	-	6,647	1,768	26,60%

Programme : Une Europe plus intelligente

Action : Améliorer les capacités de recherche et d'innovation

OSp.1.1 - Améliorer les capacités de recherche et d'innovation

Cette action permet de soutenir les grands projets de recherche, développement et innovation (RDI), ainsi que les plateformes de recherche et d'innovation.

Au titre de cette action, aucun crédit en AE [soit 7,056 M€ votés au BP 2025, diminués de ce même montant au BS] n'a fait l'objet d'une affectation. L'instruction des demandes de subvention ayant été reportée en 2026.

En CPF, l'action a bénéficié de 0,306 M€ au BP 2025 et n'a fait l'objet d'aucun mandatement. L'absence de mouvement est justifiée par le report des instructions.

Action : Numérisation au bénéfice des citoyens

OSp.1.2 - Numérisation au bénéfice des citoyens

Cette action a pour objectif de soutenir les Pôles européens d'innovation numérique (EDIH), qui servent de guichets uniques pour aider les entreprises à relever les défis numériques et à améliorer leur compétitivité. Elle vise également à favoriser la transition numérique des territoires par le développement de nouveaux lieux et services. Les dossiers sont présélectionnés par les investissements territoriaux intégrés (ITI). Au titre de cette action 0,251 M€ ont été affectés en AE sur les 2,580 M€ votés au BP 2025, afin de financer les porteurs de projets des dossiers présélectionnés par les Investissements territoriaux intégrés (ITI).

En CPF, la consommation de cette action fin 2025 s'élève à 1,168 M€ sur les 2,523 M€ votés au BP 2025. Ces crédits ont permis de financer une avance, un acompte et deux soldes, dont une opération portée dans le cadre de l'ITI de la Ville de Paris, intitulée « Reconnect Pro II - Le logiciel métier au service du suivi social et médico-social ». Ce projet vise à poursuivre le développement d'un outil qui centralise les informations des usagers. Il facilite le suivi de l'accompagnement et le travail collaboratif. Ergonomique, modulable et interopérable avec le coffre-fort numérique. Il favorise la continuité des parcours. Conforme au RGPD et hébergé en France, il limite le recours au papier. Le projet prévoit l'ajout de nouvelles fonctionnalités.

Action : Renforcer la croissance et la compétitivité des PME

OSp.1.3 - Renforcer la croissance et la compétitivité des PME

Cette ligne vise à financer les actions d'accompagnement des entreprises ainsi que le développement des PME innovantes et des start-ups industrielles. Une partie de ces projets est portée par la Chambre de commerce et d'Industrie Paris-Île-de-France.

Chapitre 930-5		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
		BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
052 - FEDER					
Programme Une Europe plus intelligente	HP052-015	18 436 000,00	2 965 356,36	4 545 000,00	1 603 039,61
Améliorer les capacités de recherche et d'innovation	10501504	7 056 000,00		306 000,00	
Numérisation au bénéfice des citoyens	10501505	2 580 000,00	250 910,00	2 523 000,00	1 167 552,74
Renforcer la croissance et la compétitivité des PME	10501506	8 800 000,00	2 714 446,36	1 716 000,00	435 486,87
Programme Une Europe plus verte	HP052-016	6 020 000,00	212 736,91	2 102 000,00	164 810,89
Rénovation thermique	10501605	1 040 000,00		94 000,00	
Economie circulaire	10501607	4 700 000,00	212 736,91	1 884 000,00	164 810,89
Biodiversité	10501608	280 000,00		124 000,00	
Programme Axe interrégional	HP052-017	1 620 000,00			
Adaptation face aux changements climatiques et prévention des risques	10501703	1 080 000,00			
Biodiversité (Plan Seine)	10501704	540 000,00			
TOTAL		26 076 000,00	3 178 093,27	6 647 000,00	1 767 850,50
	HP	26 076 000,00	3 178 093,27	6 647 000,00	1 767 850,50

Au titre de cette action **2,714 M€** ont été affectés en AE sur les **5,316 M€** disponibles [*dont 8,800 M€ votés au BP 2025, diminués de 3,484 M€ lors d'un transfert de crédits*]. Cette sous-consommation s'explique par un nombre de demandes de subvention au titre de l'appel à projets de la Chambre de commerce et d'industrie inférieur aux prévisions. Ces crédits ont permis d'attribuer des subventions aux porteurs de projets lauréats de l'appel à projets « Accompagnement des PME » de l'autorité de gestion.

En CPF, la consommation de cette action fin 2025 s'élève à **0,435 M€** sur les **1,716 M€** votés au BP 2025. Ces crédits ont permis de financer quatre avances, dont une opération intitulée « GREENdustry », visant à renforcer la compétitivité des PME franciliennes par un accompagnement personnalisé, notamment dans la transition environnementale et le soutien aux entreprises innovantes, contribuant ainsi à la dynamique économique de l'Île-de-France.

Programme : Une Europe plus verte

Action : Rénovation thermique

OSp.2.1 - Rénovation thermique

Cette action vise à soutenir les initiatives d'efficacité énergétique pour les logements sociaux.

Cette action a bénéficié de **1,040 M€ M€** en AE et **0,094 M€** en CPF au BP 2025 et n'a fait l'objet d'aucune affectation et d'aucun mandatement.

L'absence de mouvement s'explique par le fait que l'appel à projets « Soutien aux ALEX et structures assimilées » s'est révélé infructueux. Le périmètre des demandes de subvention des structures ne permet pas un soutien du FEDER.

Action : Energies renouvelables

OSp.2.2 - Énergies renouvelables

Cette action a pour objectif de soutenir les actions de développement des énergies renouvelables, notamment des filières hydrogène et géothermie.

Cette action n'a bénéficié d'aucun crédit en CPI et en CPF au BP 2025 et n'a fait l'objet d'aucune affectation et d'aucun mandatement.

Action : Economie circulaire

OSp. 2.6 – Économie circulaire

Cette action vise à soutenir les initiatives pour la création de boucles locales et l'accompagnement des territoires vers l'économie circulaire, avec une partie des crédits dédiée aux investissements territoriaux intégrés (ITI).

Au titre de cette action **0,213 M€** ont été affectés en AE sur les **4,700 M€** votés au BP 2025, pour financer les porteurs de projets des dossiers présélectionnés par les ITI. La sous-consommation des crédits résulte d'un rythme de sélection des projets portés par les investissements territoriaux intégrés inférieur à la prévision initiale.

En CPI, la consommation de cette action fin 2025 s'élève à **0,165 M€** sur les **1,884 M€** votés au BP 2025. Ces crédits ont permis le versement du solde d'une opération portée dans le cadre de l'ITI de l'EPT Plaine Commune, intitulée « Expérimentation de solutions de tri à la source des biodéchets sur le territoire de Plaine Commune ». Ce projet contribue à anticiper l'application de la Loi AGECE, à renforcer la valorisation des déchets, limiter l'enfouissement et l'incinération, réduire les émissions de gaz à effet de serre, améliorer l'efficacité énergétique et soutenir le développement des énergies renouvelables, tout en respectant les engagements territoriaux et en favorisant un modèle de gestion des déchets durable et un cadre de vie amélioré.

Action : Biodiversité

OSp. 2.7 - Biodiversité

Cette action a bénéficié de **0,280 M€** en AE et **0,124 M€** en CPF au BP 2025 et n'a fait l'objet d'aucune affectation et d'aucun mandatement.

L'absence de mouvement se justifie par un rythme de sélection des projets portés par les investissements territoriaux intégrés inférieur à la prévision initiale.

Programme : Axe interrégional

Action : Adaptation face aux changements climatiques et prévention des risques

OSp.2.4 - Adaptation face aux changements climatiques et prévention des risques

Cette action vise à soutenir les initiatives de la Direction régionale et interdépartementale de l'Environnement, de l'Aménagement et des Transports (DRIEAT) pour la diminution préventive du risque d'inondation.

Au titre de cette action, **1,080 M€** étaient prévus en AE et aucun crédit en CPF au BP 2025. Cette ligne n'a fait l'objet d'aucune affectation et d'aucun mandatement. Cette sous-consommation est le résultat d'un retard dans la mise en œuvre de la délégation de gestion par la DRIEAT.

Action : Biodiversité (Plan Seine)

OSp.2.7 - Biodiversité (Plan Seine)

Cette action vise à soutenir les initiatives de la DRIEAT pour la restauration, le rétablissement ou la création de continuités écologiques.

Cette action a bénéficié de **0,540 M€** en AE et d'aucun crédit en CPF au BP 2025. Elle n'a fait l'objet d'aucune affectation et d'aucun mandatement. Cette sous-consommation est le résultat d'un retard dans la mise en œuvre de la délégation de gestion par la DRIEAT.

Programme : Assistance technique FEDER

Action : Assistance technique FEDER - Programmation 2021-2027

L'Assistance technique est destinée à soutenir les coûts liés à la gestion et à la mise en œuvre des fonds structurels, spécifiquement pour le FEDER.

Au titre de cette action aucun crédit n'a été voté en AE et en CP au BP 2025, et n'a fait l'objet d'aucune affectation et d'aucun mandatement.

058 - Autres

0580 - FEADER

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2024	6,000	-	6,000	-	-
	2025	10,000	-	10,000	-	-
CP	Rappel 2024	11,500	-	11,500	-	-
	2025	11,899	-	11,899	-	-

Programme : FEADER

Action : FEADER - programmation 2021-2027

Les AE correspondent aux estimations de montants programmés et engagés pour les différentes opérations du Programme de développement rural (PDR). Pour rappel, ce programme repose sur une vingtaine de dispositifs, mis en œuvre soit par appels à projets, soit par dépôt au fil de l'eau auprès des services instructeurs. Ces estimations intègrent la maquette financière globale, les crédits déjà consommés, ainsi que les prévisions pour la poursuite des dispositifs en cours ou le lancement de nouveaux appels à projets.

Les CP correspondent aux prévisions de paiements sur les prochaines années. Ils prennent en compte les engagements déjà actés mais non encore réglés, ainsi que les prévisions de programmation à venir.

Il convient de noter que les règles de gestion du FEADER diffèrent de celles du FEDER ou du FSE. Les crédits FEADER sont gérés selon des modalités spécifiques, avec les paiements délégués au niveau national à l'Agence de services et de paiement (ASP), qui assure le suivi et le règlement des opérations.

Chapitre 930-5	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
058 - Autres				
0580 - FEADER				
Programme FEADER				
FEADER - programmation 2021-2027				
TOTAL				
HP0580-012	10 000 000,00		11 899 000,00	
10501204	10 000 000,00		11 899 000,00	
HP	10 000 000,00		11 899 000,00	

CHAPITRE 931 - SÉCURITÉ						
En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2024	0,720	-	0,720	0,720	99,96%
	2025	0,720	-	0,720	0,720	100,00%
CP	Rappel 2024	0,720	-	0,720	0,715	99,24%
	2025	0,612	0,288	0,900	0,896	146,46%

18 - Autres interventions de protections des personnes et des biens

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2024	0,720	-	0,720	0,720	99,96%
	2025	0,720	-	0,720	0,720	100,00%
CP	Rappel 2024	0,720	-	0,720	0,715	99,24%
	2025	0,612	0,288	0,900	0,896	146,46%

Programme : Prévention Médiation

Action : Aide aux victimes

En adoptant le 18 mai 2017 la délibération cadre n° CR 2017-85 « Mieux protéger les victimes », la Région a souhaité concentrer son action de fonctionnement en matière de sécurité sur les victimes d'infractions pénales, en particulier les femmes victimes de violences, les victimes d'attentats et les victimes de délits routiers.

En 2025, un montant total d'affectations de 0,661 M€ rendu possible par redéploiement d'autorisations d'engagement au sein du même programme a permis notamment

- de financer 22 associations pour un montant de 0,445 M€ : 17 associations soutenues à hauteur de 0,440 M€ dans le cadre de l'appel à projet « Mieux protéger les victimes" et 5 associations soutenues à titre spécifique à hauteur de 0,045 M€ (dépôt des dossiers postérieur à la fermeture de l'AAP, dérogation accordée compte tenu de l'intérêt du projet)de mettre en œuvre le marché « L'Abri », permanence d'aide psychologique et juridique ouverte 6 jours sur 7 au siège de la Région pour un montant de 0,150 M€.

Un montant de 0,467 M€ a été mobilisé en crédits de paiement afin de faire face aux engagements votés en 2025 (21 %) et lors des exercices antérieurs (79 %). Des virements de crédits depuis un autre chapitre budgétaire (0,150 M€) et au sein du même programme ont été nécessaires pour assurer la surconsommation en crédits de paiement sur cette action.

Action : Aides aux victimes

En 2018, le Ministère de la Justice a signé une convention nationale sur ce dispositif remplaçant l'ensemble des dispositifs Téléphone Grave Danger (TGD) par département. La Région a maintenu son souhait de contribuer au développement des actions menées par les associations référentes sur le territoire francilien. La Région a donc poursuivi son financement en fusionnant le dispositif TGD à l'appel à projets « Aide aux victimes d'infractions pénales ».

Chapitre 931	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
18 : Autres interventions de protections des personnes et des biens	720 000,00	720 000,00	612 000,00	896 314,29
TOTAL	720 000,00	720 000,00	612 000,00	896 314,29
HP	720 000,00	720 000,00	387 000,00	598 981,41
RE			225 000,00	297 332,88

Chapitre 931	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
18 - Autres interventions de protections des personnes et des biens				
Programme Prévention Médiation				
HP18-001	720 000,00	720 000,00	387 000,00	598 981,41
RE18-001			225 000,00	297 332,88
Aide aux victimes 11800101	520 000,00	661 370,00	187 000,00	467 444,94
Aides aux victimes 518001016			225 000,00	297 332,88
Agence régionale des TIG 11800102	200 000,00	58 630,00	200 000,00	131 536,47
TOTAL	720 000,00	720 000,00	612 000,00	896 314,29
HP	720 000,00	720 000,00	387 000,00	598 981,41
RE			225 000,00	297 332,88

Ce dispositif Téléphone Grave Danger s'inscrit dans le cadre du volet n° 6 du Contrat de Plan Etat-Région adopté par délibération n° CR 2022-046 du 6 juillet 2022.

En 2025, la consommation des crédits de paiement pour le dispositif TGD s'est élevé à **0,297 M€** pour des affectations relevant d'exercices antérieurs (2023 et 2024). Ce niveau d'exécution a été rendu possible grâce à un virement de crédits depuis un autre chapitre budgétaire.

Action : Agence régionale des TIG

En juillet 2021, la Région a choisi d'ouvrir un nouveau volet de son action en matière de sécurité et de prévention en décidant de lancer la préfiguration d'une Agence Régionale des Travaux d'Intérêt Général. Cette mission a débouché sur la création du dispositif « Agence Régionale des TIG – Ile-de-France JusTIGe » adopté par délibération n° CP 2022-396 du 23 septembre 2022.

En 2025, les associations TIG ont bénéficié d'un montant total d'affectations de **0,059 M€**. La consommation des crédits de paiement sur ce dispositif s'est élevée à **0,132 M€** pour des affectations relevant d'exercices antérieurs (2023 et 2024).

CHAPITRE 932 - ENSEIGNEMENT, FORMATION PROFESSIONNELLE ET

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2024	1 101,812	22,000	1 123,812	1 121,624	101,80%
	2025	804,434	5,196	809,630	785,380	97,63%
CP	Rappel 2024	1 403,485	164,072	1 567,557	1 563,537	111,40%
	2025	1 433,178	28,963	1 462,141	1 377,458	96,11%

Chapitre 932	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
20 : Services communs	3 300 000,00	1 100 000,00	4 400 000,00	2 731 892,96
22 : Enseignement du second degré	253 528 000,00	269 867 164,34	679 862 000,00	686 904 689,16
23 : Enseignement supérieur	11 235 000,00	11 082 178,40	10 545 000,00	9 261 335,54
24 : Cités scolaires	22 530 000,00	18 272 944,76	22 530 000,00	26 023 356,68
25 : Formation professionnelle	151 483 000,00	151 484 688,50	356 283 000,00	323 247 841,99
26 : Apprentissage	18 118 000,00	17 118 069,00	18 118 000,00	17 225 552,97
27 : Formation sanitaire et sociale	284 358 000,00	265 135 699,00	284 358 000,00	263 832 706,60
28 : Autres services périscolaires et annexes	59 882 000,00	51 319 306,97	57 082 000,00	48 230 892,14
TOTAL	804 434 000,00	785 380 050,97	1 433 178 000,	1 377 458 268,
HP RE	804 434 000,00	784 780 050,97 600 000,00	1 433 178 000,	1 377 093 842, 364 425,91

20 - Services communs

201 - Services communs

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2024	4,800	3,298	8,098	8,098	168,70%
	2025	3,300	-2,200	1,100	1,100	33,33%
CP	Rappel 2024	5,100	0,320	5,420	5,402	105,93%
	2025	4,400	-	4,400	2,732	62,09%

Programme : Mesures transversales

Action : Frais de gestion et publicité des marchés

Cette action regroupe les dépenses suivantes :

- les frais de gestion de l'ASP au titre des missions que la Région lui confie par convention de mandat pour la gestion des paiements relatifs aux dispositifs de la formation professionnelle ;
- le règlement de divers frais liés au marché Docaposte ;
- le règlement de divers frais liés aux publications de marchés dans des supports d'annonces légales ;
- le règlement de divers frais liés au marché accord-cadre sur la rémunération pour un montant.

Au total, 1,000 M€ ont été affectés en 2025 sur 2,800 M€ inscrits au BP 2025.

Les mandatements en crédits de paiement s'établissent à 2,240 M€.

Chapitre	Code Action	Année AE	Total Mandats 2025
932	12000101	2023	3 996,00
		2024	2 080 897,27
		2025	155 656,51
	Total 12000101		2 240 549,78

Chapitre 932		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
		BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
20 - Services communs					
201 - Services communs					
Programme Mesures transversales	HP201-001	3 300 000,00	1 100 000,00	4 400 000,00	2 731 892,96
Frais de gestion et publicité des marchés	12000101	2 800 000,00	1 000 000,00	3 100 000,00	2 240 549,78
Evaluation, études et promotion	12000102	500 000,00	100 000,00	1 300 000,00	491 343,18
TOTAL		3 300 000,00	1 100 000,00	4 400 000,00	2 731 892,96
	HP	3 300 000,00	1 100 000,00	4 400 000,00	2 731 892,96

Action : Evaluation, études et promotion

Cette enveloppe permet la réalisation d'études et d'évaluations dans les domaines de la formation professionnelle et de l'apprentissage, et de disposer d'outils permettant de mieux identifier les besoins sur les bassins d'emploi franciliens.

Elle permet également de couvrir des dépenses de communication des actions de Région en faveur de la formation professionnelle et de l'apprentissage, notamment dans le cadre du Pacte régional d'investissement dans les compétences.

Au total, **0,100 M€** ont été affectés en 2025, sur **0,500 M€** inscrits au BP 2025.

Les mandatements en crédits de paiement sont de **0,491 M€**.

22 - Enseignement du second degré

222 - Lycées publics

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2024	209,208	34,951	244,159	244,159	116,71%
	2025	184,528	16,607	201,135	201,135	109,00%
CP	Rappel 2024	601,581	40,643	642,224	638,744	106,18%
	2025	610,862	18,645	629,507	618,173	101,20%

Programme : Participation aux charges de fonctionnement des lycées publics

Action : DGFL lycées publics

En autorisations d'engagement, **77,651 M€** ont été affectés sur cette action sur un budget ouvert du même montant (BP initial de 77,860 M€). Un montant de 0,209 M€ a été redéployé à destination du secteur des lycées.

La Région participe aux dépenses de fonctionnement des lycées et des établissements d'éducation spéciale. Il s'agit des dépenses obligatoires de viabilisation, des dépenses pédagogiques et l'entretien des bâtiment :

- 75,930 M€ ont été affectés au titre de la dotation globale de fonctionnement (DGF) des établissements scolaires gérés par la Région pour l'année 2025. Cette enveloppe constitue le principal financement régional pour les dépenses de fonctionnement des établissements. Cette dotation ne comprend pas le service de restauration et les dépenses de chauffage et d'électricité qui sont gérées directement par la Région ;
- 1,720 M€ ont été affectés pour les compléments de dotations versées au titre du fonds commun de fonctionnement. Ce fonds commun mutualisé est financé par un prélèvement effectué sur la DGF de chaque établissement. Il permet de répondre aux nouveaux besoins notamment pour faire face aux dépenses liées à l'augmentation des effectifs ou pour financer les dépenses exceptionnelles induites lors des chantiers de restructuration et de réhabilitation.

En crédits de paiement, **77,651 M€** ont été mandatés sur cette action sur un budget initial et ouvert de 77,860 M€.

Le mandatement a été réalisé sur des autorisations d'engagement de l'exercice 2025.

Action : Maintenance immobilière

En autorisations d'engagement, **16,038 M€** ont été affectés sur cette action sur un budget ouvert du même montant (BP initial de 16,360 M€). Un montant de 0,312 M€ a été redéployé à destination du secteur des lycées.

Chapitre 932		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
		BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
22 - Enseignement du second degré					
222 - Lycées publics					
Programme Participation aux charges de fonctionnement des lycées publics	HP222-005	164 338 000,00	179 888 874,00	193 521 000,00	198 254 101,00
DGFL lycées publics	12200501	77 860 000,00	77 650 646,00	77 860 000,00	77 650 640,00
Maintenance immobilière	12200502	16 350 000,00	16 038 310,00	16 350 000,00	16 102 111,00
Maintenance des équipements techniques et traitement des déchets	12200503	200 000,00	256 222,00	200 000,00	239 984,00
Prestations chauffage des lycées publics	12200505	32 980 000,00	43 352 774,00	53 683 000,00	58 083 019,51
Prestations électricité des lycées publics	12200506	34 520 000,00	39 790 922,00	43 000 000,00	42 683 292,31
Accès Internet THD lycées publics	12200507	2 428 000,00	2 800 000,00	2 428 000,00	3 495 054,18
Programme Dépenses de gestion associées aux programmes scolaires	HP222-006	17 280 000,00	18 336 491,34	10 700 000,00	16 873 813,20
Action de gestion scolaire	12200601	200 000,00	135 000,00	200 000,00	65 072,05
Prestations liées aux travaux	12200602	16 580 000,00	17 308 507,00	10 000 000,00	12 124 159,99
Impôts, loyers et taxes	12200603	150 000,00	75 000,00	150 000,00	49 378,09
Contentieux, intérêts moratoires, charges exceptionnelles	12200605	350 000,00	817 984,34	350 000,00	1 992 267,99
Travaux de maintenance et d'entretien	12200607				2 642 935,08
Programme Rémunération des agents techniques titulaires des lycées	HP222-007			329 370 000,00	317 164 519,84
Rémunération des agents techniques titulaires des lycées	12200701			329 370 000,00	317 164 519,84
Programme Rémunération des agents techniques non titulaires des lycées	HP222-008			63 255 000,00	73 957 240,66
Rémunération des agents techniques non titulaires des lycées sur des postes vacants	12200801			63 255 000,00	73 957 240,66
Rémunération des agents techniques non titulaires des lycées sur des missions de suppléance	12200802				5 219,70

Cette enveloppe permet de verser des dotations aux EPLE afin d'effectuer les contrôles techniques obligatoires et les contrats d'entretien obligatoires (CTO/CEO) et divers travaux relatifs à l'entretien des établissements :

- 15,731 M€ ont été affectés pour les CTO/CEO ;
- 0,307 M€ ont été affectés pour divers travaux de maintenance notamment pour l'entretien des bâtiments, des espaces verts et des équipements techniques.

En crédits de paiement, 16,102 M€ ont été mandatés sur cette action sur un budget initial et ouvert de 16,350 M€ : Le mandatement se répartit comme suit :

- 0,064 M€ réalisés sur des autorisations d'engagement antérieures à l'exercice 2025 ;
- 16,038 M€ réalisés sur des autorisations d'engagement de l'exercice 2025.

Ces crédits ont permis de verser les dotations suivantes :

- 15,731 M€ pour les CTO/CEO ;
- 0,371 M€ pour divers travaux de maintenance.

Action : Maintenance des équipements techniques et traitement des déchets

En autorisations d'engagement, **0,256 M€** ont été affectés sur cette action sur un budget ouvert du même montant (BP initial de 0,200 M€). Ce niveau de consommation a été permis par des redéploiements de crédits disponibles à hauteur de 0,056 M€ du secteur des lycées. Cette enveloppe a permis de verser des dotations aux établissements pour couvrir les frais liés à la maintenance des équipements et à la gestion des déchets. Dans le cadre d'une convention de maintenance entre le lycée et la Région, un inventaire des équipements (hors équipements informatiques) est effectué par le lycée. L'établissement s'engage à organiser la maintenance préventive et à consigner l'ensemble des opérations de maintenance et de réparation pour chaque équipement. En contrepartie, la Région s'engage à rembourser les frais engagés pour maintenir ces équipements en condition opérationnelle par le versement de dotations notamment pour la maintenance des machines-outils des lycées. Ces dotations permettent également aux établissements de s'équiper pour le traitement des déchets : poubelles, compacteurs, équipements de tri par exemple.

En crédits de paiement, **0,240 M€** ont été mandatés sur cette action sur un budget initial et ouvert de 0,200 M€. Ce niveau de consommation a été permis par la fongibilité des crédits de paiement. Le mandatement a été réalisé sur des autorisations d'engagement de l'exercice 2025. Ces dotations représentent 22 dossiers pour 17 établissements.

Action : Prestations chauffage des lycées publics

En autorisations d'engagement, **43,353 M€** ont été affectés sur cette action sur un budget ouvert du même montant (BP initial de 32,980 M€). Ce niveau de consommation a été permis par le vote d'un BS de 2,124 M€ et par des redéploiements de crédits disponibles à hauteur de 8,249 M€ du secteur des lycées.

La Région a adhéré au groupement du Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Île-de-France (SIGEIF) pour la passation et la signature d'un accord-cadre pour la fourniture et l'acheminement de gaz naturel et de services associés.

La dotation pour le chauffage est individualisée dans la DGF des lycées et est calculée à partir des dépenses sur les 3 dernières années. Cette enveloppe finance a minima un contrat de maintenance sur les installations de chauffage de type "P2" : le petit entretien, la surveillance des installations et la conduite des installations de chauffage, de ventilation et de production d'eau chaude sanitaire.

En crédits de paiement, **58,083 M€** ont été mandatés sur cette action sur un budget ouvert de 61,183 M€ (BP initial de 53,683 M€). Ce niveau de consommation a été permis par le vote d'un BS de 2,000 M€ et par des redéploiements de crédits disponibles à hauteur de 5,500 M€ du secteur des lycées.

Le mandatement se répartit entre les millésimes d'affectation comme suit :

- 22,113 M€ réalisés sur des autorisations d'engagement antérieures à l'exercice 2025 ;
- 35,970 M€ réalisés sur des autorisations d'engagement de l'exercice 2025.

Ces crédits ont financé :

- la fourniture de gaz dans les lycées franciliens (48,226 M€) ;

Chapitre 932		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
		BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
Programme Dépenses associées aux agents des lycées	HP222-009	2 910 000,00	2 910 000,00	9 616 000,00	8 461 404,63
Formation	12200901	680 000,00	680 000,00	680 000,00	618 355,43
Communication interne	12200902	230 000,00	230 000,00	230 000,00	206 714,31
Oeuvres sociales	12200903			6 706 000,00	6 178 666,50
Equipements de protection individuelle des agents des lycées	12200906	2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00	1 457 668,39
Programme Rémunération des agents des brigades régionales de sécurité dans les lycées	HP222-010			4 400 000,00	3 456 591,13
Rémunération des agents des brigades régionales de sécurité dans les lycées	12201001			4 400 000,00	3 456 591,13
TOTAL		184 528 000,00	201 135 365,34	610 862 000,00	618 172 890,16
	HP	184 528 000,00	201 135 365,34	610 862 000,00	618 172 890,16

- le marché de chauffage P2P3PFI (9,857 M€).

Action : Prestations électricité des lycées publics

En autorisations d'engagement, **39,791 M€** ont été affectés sur cette action sur un budget ouvert du même montant (BP initial de 34,520 M€). Ce niveau de consommation a été permis par des redéploiements de crédits disponibles à hauteur de 5,271 M€ du secteur des lycées. La Région a adhéré au groupement de commandes du Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour l'Electricité et les Réseaux de communication (SIPPEREC) pour la fourniture et l'acheminement de l'énergie électrique dans les lycées notamment l'achat d'électricité « verte » par le biais des certificats de garanties d'origines.

En crédits de paiement, **42,683 M€** ont été mandatés sur cette action sur un budget initial et ouvert de 43,000 M€.

Le mandatement se répartit comme suit :

- 7,246 M€ réalisés sur des autorisations d'engagement antérieures à l'exercice 2025 ;
- 35,437 M€ réalisés sur des autorisations d'engagement de l'exercice 2025.

Ces crédits ont financé :

- la fourniture d'électricité dans les lycées franciliens (42,670 M€) ;
- la cotisation au groupement SIPPEREC (0,014 M€).

Action : Accès Internet THD lycées publics

Il s'agit à ce stade de prendre en charge la redevance d'exploitation et la bande passante du THD de 200Mb/s à 1Gb/s de tous les lycées connectés au réseau THD des départements de Paris, Seine-et-Marne, Yvelines, Seine–Saint–Denis, Val–de–Marne et Val d'Oise.

2,800 M€ ont été affectés et **3,495 M€** mandatés sur l'exercice 2025.

Programme : Dépenses de gestion associées aux programmes scolaires

Action : Action de gestion scolaire

En autorisations d'engagement, **0,135 M€** ont été affectés sur cette action sur un budget ouvert du même montant (BP initial de 0,200 M€). Un montant de 0,065 M€ a été redéployé à destination du secteur des lycées. Cette enveloppe finance notamment les publications aux journaux officiels et groupe moniteur et les frais de réception pour l'inauguration des lycées ou des frais ponctuels de déplacement d'élèves.

En crédits de paiement, **0,065 M€** ont été mandatés sur cette action sur un budget initial et ouvert de 0,200 M€. Le mandatement se répartit comme suit :

- 0,031 M€ réalisés sur des autorisations d'engagement antérieures à l'exercice 2025 ;
- 0,034 M€ réalisés sur des autorisations d'engagement de l'exercice 2025.

Action : Prestations liées aux travaux

En autorisations d'engagement, **17,309 M€** ont été affectés sur cette action sur un budget ouvert du même montant (BP initial de 16,580 M€). Ce niveau de consommation a été permis par des redéploiements de crédits disponibles à hauteur de 0,729 M€ du secteur des lycées.

Cette enveloppe a financé notamment :

D'une part, divers marchés de prestations au bénéfice du fonctionnement des EPLE tels que les prestations de gardiennage/sécurité et de surveillance des établissements en cours de rénovation, les marchés de prestations de transport qui en découlent, des marchés de reprographie et des prestations d'assistance (7,333 M€).

D'autre part, l'exploitation pour les établissements suivants dans le cadre des marchés globaux de performance :

- Lycée Fresnel à Paris 15^{ème} (transfert Jean Drouant) (1,900 M€) ;
- Lycée André-Marie Ampère à Morsang-sur-Orge (91) (1,000 M€) ;

- Lycée neuf à Romainville (93) (0,569 M€) ;
- Lycée Paul Eluard à Saint-Denis (93) (0,300 M€) ;
- Lycée Marcel Cachin à Saint-Ouen (93) (0,220 M€) ;
- Lycée Lucien Voilin à Puteaux (92) (0,096 M€) ;
- Lycée Sonia Delaunay à Cesson (77) (0,050 M€).

De plus, émargent sur cette ligne :

- le renouvellement du marché « Continuité service permanent de sécurité incendie » au lycée Pierre-Gilles de Gennes à Paris 13^{ème} (75) (3,500 M€) ;
- le lancement de la campagne de mesure de la qualité de l'air intérieur des lycées (1,200 M€) ;
- les missions d'assistance à l'exécution contractuelle et financière du pôle (0,665 M€) ;
- l'acquisition d'un système de suivi des consommations énergétiques (0,475 M€).

En crédits de paiement, **12,124 M€** ont été mandatés sur cette action sur un budget ouvert de 12,000 M€ (BP initial de 10,000 M€). Ce niveau de consommation a été permis par des redéploiements de crédits disponibles à hauteur de 2,000 M€ et par la fongibilité des crédits du secteur des lycées.

Le mandatement se répartit comme suit :

- 9,430 M€ réalisés sur des autorisations d'engagement antérieures à l'exercice 2025 ;
- 2,694 M€ réalisés sur des autorisations d'engagement de l'exercice 2025.

Ces crédits ont permis notamment de financer :

- les missions d'assistance à l'exécution contractuelle et financière du pôle (2,191 M€) ;
- l'exploitation des marchés globaux de performance (1,419 M€) ;
- la campagne de mesure de qualité de l'air intérieur dans les lycées (1,138 M€) ;
- l'acquisition du système de suivi de consommations énergétiques (0,269 M€).

Action : Impôts, loyers et taxes

En autorisations d'engagement, **0,075 M€** ont été affectés sur cette action sur un budget ouvert du même montant (BP initial de 0,150 M€). Un montant de 0,075 M€ a été redéployé à destination du secteur des lycées. Cette enveloppe a permis le règlement direct, si nécessaire, des taxes de balayage pour les lycées désaffectés, des taxes foncières dans certains cas, des redevances d'archéologie préventive, des taxes d'urbanisme liées au logement de fonction et des charges de copropriétés de certains établissements. Elle a financé aussi le versement des loyers concernant le bail commercial pour l'occupation d'éléments immobiliers au sein de l'aérodrome de Cerny pour le lycée Alexandre Denis.

En crédits de paiement, 0,049 M€ ont été mandatés sur cette action sur un budget initial et ouvert de 0,150 M€. Le mandatement se répartit comme suit :

- 0,032 M€ réalisés sur des autorisations d'engagement antérieures à l'exercice 2025 ;
- 0,017 M€ réalisés sur des autorisations d'engagement de l'exercice 2025.

Ces crédits ont permis notamment de financer la location de l'aérodrome de Cerny (91).

Action : Contentieux, intérêts moratoires, charges exceptionnelles

En autorisations d'engagement, **0,818 M€** ont été affectés sur cette action sur un budget ouvert du même montant (BP initial de 0,350 M€). Ce niveau de consommation a été permis par des redéploiements de crédits disponibles à hauteur de 0,468 M€ du secteur des lycées.

Cette action a permis de régler les frais afférents aux différents contentieux qui interviennent en cours d'année. Cette ligne a financé notamment le protocole de régularisation des charges partagées par CY Cergy Paris université et le lycée Theodore Monod (92) (0,413 M€).

En crédits de paiement, **1,992 M€** ont été mandatés sur cette action sur un budget initial et ouvert de 0,350 M€. Ce niveau de consommation a été permis par la fongibilité des crédits de paiement. Le mandatement se répartit comme suit :

- 0,126 M€ réalisés sur des autorisations d'engagement antérieures à l'exercice 2025 ;
- 0,240 M€ réalisés sur des autorisations d'engagement de l'exercice 2025 ;

- 1,627 M€ réalisés sur des engagements de crédits de paiement de l'exercice 2025 concernant les intérêts moratoires.

Action : Travaux de maintenance et d'entretien

Cette action, non dotée en autorisations d'engagement, n'a pas donné lieu à une affectation. En crédits de paiement, cette action, non dotée en 2025, a donné lieu à des mandatement à hauteur de **2,643 M€**. Ce niveau de consommation a été permis par des redéploiements de crédits disponibles à hauteur de 0,500 M€ et par la fongibilité des crédits du secteur des lycées. Le mandatement a été réalisé sur des autorisations d'engagement antérieures à l'exercice 2025.

Ces crédits ont permis le versement des loyers dus au titre des marchés de partenariats concernant le lycée International à Palaiseau Paris Saclay (91) et le lycée Joséphine Baker à Pierrefitte-sur-Seine (93).

Programme : Rémunération des agents techniques titulaires des lycées

Action : Rémunération des agents techniques titulaires des lycées

Cette action regroupe principalement la masse salariale des agents titulaires des lycées ainsi que les dépenses liées (médecine professionnelle, FIPHFP, congés bonifiés...). Le budget 2025 dédié à cette action a été consommé à hauteur de **317,164 M€** en crédits de paiement, soit 96,30% du budget voté. Ce niveau de consommation a permis le financement des différentes mesures intervenues en cours d'année à savoir : phase 2 de l'alignement du régime indemnitaire (IFSE) des agents des lycées sur les agents du siège au 1er octobre 2025, revalorisation du SMIC de 1.13 % au 1^{er} janvier 2025 et de 2 % au 1^{er} novembre. De même que sur les crédits dédiés à la gestion des agents du siège, les agents des lycées ont été nombreux à demander leur départ à la retraite et à faire des mobilités externes, dont certains, non anticipables, ont créé des vacances de postes dues aux délais incompressibles de recrutement. Il est à noter par ailleurs que le doublement des postes de suppléants depuis 2020, ainsi que le recours à l'intérim permettent d'assurer la continuité de service dans l'ensemble des EPLE.

Programme : Rémunération des agents techniques non titulaires des lycées

Les crédits de paiement dédiés à la rémunération des agents contractuels ont été consommés à hauteur de **73,957 M€** en 2025 en crédits de paiement (soit 104 % du BP + BS) correspondant à la rémunération de 1882 agents contractuels en moyenne.

L'année 2025 a été marquée par une augmentation du nombre de recrutements répondant ainsi aux besoins et entraînant une diminution du recours à l'intérim. Le dispositif de recours à l'intérim a cependant été maintenu à minima pour des remplacements en urgence et de courte durée.

Programme : Dépenses associées aux agents des lycées

Action : Formation

La consommation 2025 sur cette action s'élève à **0,680 M€** en autorisations d'engagement et **0,618 M€** en crédits de paiement, soit 90 % du budget. Si la politique de formation est fortement impactée par la politique de réduction du nombre de jours de formation du CNFPT, la Région parvient à conserver un niveau de formation satisfaisant grâce à la passation de marchés permettant de compenser l'offre du CNFPT et un dispositif de formateurs internes expérimentés, largement déployé. Les grands axes du plan de formation à l'attention des agents des lycées ont pleinement été mis en œuvre et portant sur les formations obligatoires dans le domaine de la sécurité au travail (hygiène, sécurité, hygiène alimentaire...), les formations techniques d'entretien général, les formations au numérique qui accompagnent systématiquement les dotations en tablettes digitales aux agents, le parcours de formation durables dans le cadre du déploiement des produits biologiques, issus des circuits courts, dans les restaurants scolaires des lycées franciliens, les formations participant à la maintenance et les formations en savoir de base.

Le montant des crédits de paiement consommé correspond au traitement des actions et des factures déposées par les prestataires de formation avant la clôture budgétaire de 2025.

Action : Communication interne

L'exécution 2025 sur cette ligne budgétaire s'élève à **0,230 M€** en autorisations d'engagement et **0,207 M€** en crédits de paiement, soit 90 % du budget. Ce niveau de dépenses inclut l'ensemble des actions de communication interne à destination des agents des lycées, dont les actions menées sur la marque employeur afin de promouvoir les métiers et les carrières proposés dans les lycées, ainsi que la déclinaison de l'ensemble des actions menées au siège, et qui se traduit maintenant systématiquement par des actions similaires à destination des lycées.

Dès que cela est possible la création de certains contenus (créations graphiques, vidéos, photos...) est internalisée afin de réduire les coûts des productions diffusées. Par ailleurs, le lancement du journal mural à destination des agents des lycées a finalement connu un décalage dans l'année ce qui a conduit à publier un numéro de moins que prévu initialement au budget.

Action : Oeuvres sociales

En 2025, le budget alloué à l'action sociale en faveur des agents des lycées a été exécuté à hauteur de **6,178 M€** en crédits de paiement (soit 92% du budget voté). Il convient de souligner que cette enveloppe a notamment permis de financer une expérimentation sur les robots autonomes, visant à évaluer l'opportunité d'un investissement pérenne dans ce type d'équipement.

En ce qui concerne les prestations sociales, la hausse significative observée s'explique par la revalorisation de nombreuses prestations sociales, décidée par les élus appliquée dès 2024, incluant notamment une augmentation de 10 % du QFR pour l'ensemble des agents. Par ailleurs, la prestation complémentaire santé a doublé à la suite de l'augmentation de la participation régionale, effective au 1er janvier 2025, dans le cadre du nouveau contrat conclu avec Harmonie Mutuelle. Le nouveau contrat de la prévoyance a été mise en place au 01/01/2025 avec là aussi une revalorisation sensible de la participation régionale. Au global +15 % d'augmentation entre 2025 et 2024 sur le poste PSC. Enfin une augmentation est aussi constatée au niveau des bons cadeaux liée au recrutement de plus de 300 agents des lycées en 2025 et plus généralement des prestations de remboursements notamment celles liées au handicap +18 % d'augmentation.

Action : Equipements de protection individuelle des agents des lycées

Le budget dédié à la prise en charge des équipements de protection individuelle des agents des lycées a été affecté à hauteur de **2,000 M€** et le niveau de mandatement a atteint le montant de **1,457 M€**. Cela permet de couvrir le besoin en vêtements de travail, chaussures de sécurité et équipement individuels de l'ensemble des agents des lycées conformément au calendrier d'équipement et de renouvellement fixé et validé par les instances représentatives du personnel.

La sous-consommation constatée en crédits de paiement s'explique par le décalage d'une campagne de dotation en 2025 décalant de fait la date de service réalisé.

Programme : Rémunération des agents des brigades régionales de sécurité dans les lycées

Action : Rémunération des agents des brigades régionales de sécurité dans les lycées

Afin de renforcer les actions de prévention, de sécurisation et de médiation dans les lycées, il a été prévu la création en 2019, des Brigades Régionales de Sécurité. Ces brigades ont pour mission d'apporter un appui lors de situations où le renforcement de la sécurité est nécessaire et urgent, au sein des établissements franciliens.

Cette action a donné lieu à une consommation de **3,457 M€** de crédits de paiement en 2025.

223 - Lycées privés

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2024	69,000	-0,270	68,730	68,730	99,61%
	2025	69,000	-	69,000	68,732	99,61%
CP	Rappel 2024	69,000	-0,270	68,730	68,730	99,61%
	2025	69,000	-	69,000	68,732	99,61%

Programme : Lycées privés forfait d'externat "matériel" et "personnel"

Action : Lycées privés forfait d'externat "matériel"

En autorisations d'engagement, **33,297 M€** ont été affectés sur cette action sur un budget ouvert de 33,565 M€ (BP initial de 35,100 M€). Un montant de 1,803 M€ a été redéployé vers d'autres actions du secteur dont 1,535 M€ en faveur de la part « personnel » du forfait.

Cette enveloppe a financé les dépenses de fonctionnement de matériel afférentes à l'externat des établissements privés sous contrat d'association sous la forme de contributions forfaitaires. Elle est égale au coût moyen correspondant d'un élève externe dans les lycées de l'enseignement public de la région ; elle est majorée d'un pourcentage permettant de couvrir les charges diverses dont les établissements d'enseignement public sont dégrevés.

En crédits de paiement, **33,297 M€** ont été mandatés sur cette action sur un budget initial et ouvert de 35,100 M€. Le mandatement a été réalisé sur des autorisations d'engagement de l'exercice 2025.

Action : Lycées privés forfait d'externat "personnel"

En autorisations d'engagement, **35,435 M€** ont été affectés sur cette action sur un budget ouvert du même montant (BP initial de 33,900 M€). Un montant de 1,535 M€ a été redéployé lycées depuis la part « matériel » du forfait.

Cette enveloppe a financé les dépenses de fonctionnement de rémunération des personnels non-enseignants afférentes à l'externat des établissements privés sous contrat d'association sous la forme de contributions forfaitaires. La contribution est calculée par rapport aux dépenses correspondantes de rémunération des personnels non-enseignants afférentes à l'externat des lycées de l'enseignement public assurés la région. Elle est majorée d'un pourcentage permettant de couvrir les charges sociales et fiscales afférentes à la rémunération de ces personnels, qui demeurent de droit privé, et les charges diverses dont les établissements publics sont dégrevés.

En crédits de paiement, **35,435 M€** ont été mandatés sur cette action sur un budget initial et ouvert de 33,900 M€. Ce niveau de consommation a été permis par la fongibilité des crédits de paiement. Le mandatement a été réalisé sur des autorisations d'engagement de l'exercice 2025.

Chapitre 932		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
		BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
22 - Enseignement du second degré					
223 - Lycées privés					
Programme Lycées privés forfait d'externat "matériel" et "personnel"	HP223-012	69 000 000,00	68 731 799,00	69 000 000,00	68 731 799,00
Lycées privés forfait d'externat "matériel"	12201201	35 100 000,00	33 297 154,00	35 100 000,00	33 297 154,00
Lycées privés forfait d'externat "personnel"	12201202	33 900 000,00	35 434 645,00	33 900 000,00	35 434 645,00
TOTAL		69 000 000,00	68 731 799,00	69 000 000,00	68 731 799,00
	HP	69 000 000,00	68 731 799,00	69 000 000,00	68 731 799,00

23 - Enseignement supérieur

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2024	12,680	-	12,680	11,837	93,36%
	2025	11,235	-	11,235	11,082	98,64%
CP	Rappel 2024	12,680	-3,975	8,705	8,704	68,64%
	2025	10,545	-	10,545	9,261	87,83%

Programme : Actions en faveur de l'enseignement supérieur

Action : Aide à la mobilité internationale des étudiants

Cette ligne a bénéficié d'un redéploiement d'autorisation d'engagement afin d'affecter **0,158 M€**, principalement pour engager les dépenses en faveur de la CIUP pour la réservation de chambres à la maison de l'Ile-de-France pour les chercheurs et étudiants étrangers notamment des doctorants et post-doctorants financés dans le cadre des Domaines de Recherche et d'Innovation Majeurs (DIM). Un redéploiement des crédits de paiement a permis de mandater **1,564 M€** qui ont été consacrés principalement à solder les actions de mobilité internationale des années précédentes.

Le mandatement de 2025 est réparti entre les millésimes d'affectation de la façon suivante :

- enveloppe 2025 : 0,078 M€ ;
- enveloppe 2024 : 0,260 M€ ;
- enveloppe 2023 : 0,410 M€ ;
- enveloppe 2022 : 0,379 M€ ;
- enveloppe 2021 : 0,437 M€.

Action : Accès à l'enseignement supérieur et soutien aux étudiants

Sur cette enveloppe, **98,70 %** du BP ouvert en 2025 a été affecté, soit **10,324 M€ d'AE** pour soutenir :

La création de Contrats Etudiants Mentors : 5,247 M€

Ce sont 1082 Contrats Etudiants Mentors qui auront été créés cette année. La Région participe à la rémunération des emplois dont elle soutient la création, à hauteur du SMIC horaire brut chargé. Ce dispositif a rencontré un grand succès et tous les établissements éligibles ont répondu à l'appel à candidatures de la Région. Les missions confiées aux étudiants correspondent aux activités suivantes :

- le tutorat à destination des étudiants inscrits en première, deuxième ou troisième année d'études supérieures
- l'accueil et accompagnement d'étudiants en situation de handicap ;
- l'accueil et accompagnement des étudiants étrangers ;
- l'accueil et aide au sein des bibliothèques universitaires ;
- des actions dans le domaine de la santé.

Pour l'année universitaire, 2025-2026, 14 établissements d'enseignement supérieur ont été conventionnés pour un volume global d'environ 274 000 heures rémunérées.

Les Aides régionales au mérite : 2,400 M€ :

Depuis le lancement de ce dispositif en 2016, plus de 25 000 franciliens ont bénéficié de cette aide, dont 602 étudiants en FSS. Durant l'année universitaire 2024-2025, l'aide régionale au mérite a bénéficié à 2 317 étudiants boursiers franciliens, dont 90 inscrits en FSS. Pour l'année 2025-2026, ce sont 2 400 aides qui devraient être délivrées. Les frais de gestion versés au CROUS de Paris pour ce dispositif s'élèvent à 0,075 M€.

Le soutien au fonctionnement du dispositif DAEU : 1,092 M€ :

Ce dispositif permet de soutenir la reprise d'études supérieures par le biais de formations au DAEU

Chapitre 932		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
		BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
23 - Enseignement supérieur					
Programme Actions en faveur de l'enseignement supérieur					
	HP23-003	11 235 000,00	10 482 178,40	10 545 000,00	8 896 909,63
	RE23-003		600 000,00		364 425,91
Aide à la mobilité internationale des étudiants	12300301	75 000,00	157 891,00	75 000,00	1 563 694,87
Accès à l'enseignement supérieur et soutien aux étudiants	12300302	10 460 000,00	10 324 287,40	9 770 000,00	7 302 376,05
Formations supérieures	12300304				30 838,71
Campus des métiers		700 000,00	600 000,00	700 000,00	364 425,91
	12300305	700 000,00		700 000,00	
	523003054		600 000,00		364 425,91
TOTAL		11 235 000,00	11 082 178,40	10 545 000,00	9 261 335,54
	HP	11 235 000,00	10 482 178,40	10 545 000,00	8 896 909,63
	RE		600 000,00		364 425,91

« Diplôme d'accès aux études universitaires » qui se traduit au travers de 2 actions : d'une part une participation régionale dans le coût de la formation versée aux universités pour un montant global de 1,091 M€, d'autre part une aide individuelle de 1 000 € au maximum aux étudiants en reprise d'études inscrits à ce diplôme, pour un montant global de 0,665 M€.

Pour ce dispositif plus de 1 300 étudiants se verront ainsi proposer une deuxième chance d'accéder à l'enseignement supérieur. Plus de la moitié d'entre eux bénéficieront en outre d'une aide individuelle de 1 000 € pour leur préparation au Diplôme d'accès aux études universitaires.

Les cordées de la réussite : 0,690 M€ :

L'enveloppe consacrée en 2025 aura permis de retenir 54 cordées dont 6 nouvelles. Celles-ci permettront de faciliter l'accompagnement de 19 600 lycéens vers le supérieur en favorisant l'égalité des chances.

L'animation des résidences étudiantes : 0,155M€ :

L'enveloppe consacrée aura permis le soutien de 10 de projets d'animation impliquant plus d'une trentaine de résidences étudiantes et favorisant ainsi l'engagement des étudiants.

7,302 M€ ont été mandatés en 2025 sur cette action, soit 74,74% du BP ouvert en crédit de paiement.

Le mandatement de 2025 est réparti entre les millésimes d'affectation de la façon suivante :

- enveloppe 2025 : 3,217 M€ ;
- enveloppe 2024 : 2,340 M€ ;
- enveloppe 2023 : 1,373 M€ ;
- enveloppe 2022 : 0,364 M€ ;
- enveloppe 2021 : 0,098 M€ ;

Action : Formations supérieures

Aucune affectation en autorisation d'engagement n'a été réalisée en 2025.

0,031 M€ ont été mandatés en 2025 sur des autorisations d'engagement antérieures à 2025 pour couvrir les engagements régionaux.

Action : Campus des métiers

En 2025, cette ligne a bénéficié d'un redéploiement d'autorisations d'engagement afin de consacrer

- **0,600 M€** au campus des métiers et qualifications au titre du CPER 2021-2027 : 400 000 € pour les Campus à raison de 50k€ chacun :
 - o Métiers du patrimoine et de l'artisanat ;
 - o Transition Numérique et Ecologique de la Construction ;
 - o Sécurité ;
 - o Santé, Autonomie, Bien-Vieillir ;
 - o Industrie Circulaire de la Mobilité
 - o Intelligence Artificielle
 - o Energie Durable
 - o Artisans de l'image
- 200 000 € pour les Campus à raison de 100k€ chacun :
 - o Industrie du futur et Mode ;
 - o Métiers d'art et design

0,364 M€ ont été mandatés en 2025 sur des autorisations d'engagement de l'année 2024 par redéploiement de crédits de paiements.

24 - Cités scolaires

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2024	32,411	-0,158	32,253	32,253	99,51%
	2025	22,530	-3,802	18,728	18,273	81,10%
CP	Rappel 2024	32,411	-2,800	29,611	29,469	90,92%
	2025	22,530	3,500	26,030	26,023	115,51%

Programme : Participation aux charges de fonctionnement des cités scolaires

Action : DGFL Cités mixtes départementales

En autorisations d'engagement, **0,160 M€** ont été affectés sur cette action sur un budget ouvert du même montant (BP initial de 0,140 M€). Ce niveau de consommation a été permis par des redéploiements de crédits disponibles à hauteur de 0,020 M€ du secteur des lycées. Cette enveloppe finance la participation de la région au titre de la dotation globale de fonctionnement (DGF) pour le fonctionnement des deux cités mixtes départementales restantes dont la gestion relève du département des Yvelines (lycée Franco-Allemand de Buc, lycée International de Saint-Germain) (0,152 M€) ainsi que le fonds commun de fonctionnement (0,008 M€).

En crédits de paiement, **0,152 M€** ont été mandatés sur cette action sur un budget initial et ouvert de 0,140 M€. Ce niveau de consommation a été permis par la fongibilité des crédits de paiement.Le mandatement a été réalisé sur des autorisations d'engagement de l'exercice 2025.

Action : Entretien des lycées en cités mixtes départementales

En autorisations d'engagement, cette action, non dotée en 2025, a donné lieu à des affectations à hauteur de **0,431 M€**. Ce niveau de consommation a été permis par des redéploiements de crédits disponibles à hauteur du même montant du secteur des lycées. Cette enveloppe a financé le programme de travaux des cités mixtes départementales des Yvelines. Cette action, non dotée en crédits de paiement, n'a pas donné lieu à un mandatement.

Action : DGFL Cités mixtes régionales

En autorisations d'engagement, **7,390 M€** ont été affectés sur cette action sur un budget ouvert de 7,411 M€ (BP initial de 7,500 M€). Un montant de 0,089 M€ a été redéployé à destination du secteur des lycées. Cette action porte la participation obligatoire de la région au titre de la dotation globale de fonctionnement (DGF) pour le fonctionnement des 43 établissements en cités mixtes régionales dont la gestion a été confiée à la Région (7,157 M€) et finance le fonds commun de fonctionnement (0,232 M€).

En crédits de paiement, **7,390 M€** ont été mandatés sur cette action sur un budget initial et ouvert de 7,500 M€. Le mandatement a été réalisé sur des autorisations d'engagement de l'exercice 2025.

Action : Entretien des cités mixtes régionales - part lycées

En autorisations d'engagement, **2,108 M€** ont été affectés sur cette action sur un budget ouvert du même montant (BP initial de 2,090 M€). Ce niveau de consommation a été permis par des redéploiements de crédits disponibles à hauteur de 0,018 M€ du secteur des lycées.

Cette enveloppe a financé les interventions d'entretien spécifique concernant les contrats obligatoires d'entretien et les contrôles techniques obligatoires (CEO-CTO) pour la partie lycée des cités mixtes régionales (2,104 M€).Elle a permis également de verser des subventions pour des travaux qui relèvent du fonctionnement tel que le remplacement de vitres, l'entretien des toitures végétalisées ou l'élagage d'arbres dangereux (0,003 M€).

Chapitre 932		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
		BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
24 - Cités scolaires					
Programme Participation aux charges de fonctionnement des cités scolaires	HP24-005	22 530 000,00	18 272 944,76	22 530 000,00	26 023 356,68
DGFL Cités mixtes départementales	12400501	140 000,00	160 045,00	140 000,00	152 414,00
Entretien des lycées en cités mixtes départementales	12400502		431 069,76		
DGFL Cités mixtes régionales	12400505	7 500 000,00	7 389 541,00	7 500 000,00	7 389 541,00
Entretien des cités mixtes régionales - part lycées	12400506	2 090 000,00	2 107 524,69	2 090 000,00	2 193 664,23
Entretien des cités mixtes régionales - part collège	12400507	100 000,00	3 696,31	100 000,00	3 696,31
Prestations chauffage des cités mixtes régionales - parties communes	12400510	7 000 000,00	3 243 267,00	7 000 000,00	11 131 050,21
Prestations électricité des cités mixtes régionales - parties communes	12400511	5 500 000,00	4 737 801,00	5 500 000,00	5 152 990,93
Accès Internet CMR	12400512	200 000,00	200 000,00	200 000,00	
TOTAL		22 530 000,00	18 272 944,76	22 530 000,00	26 023 356,68
	HP	22 530 000,00	18 272 944,76	22 530 000,00	26 023 356,68

En crédits de paiement, **2,194 M€** ont été mandatés sur cette action sur un budget initial et ouvert de 2,090 M€. Ce niveau de consommation a été permis par la fongibilité des crédits de paiement.

Le mandatement se répartit comme suit :

- 2,108 M€ réalisés sur des autorisations d'engagement de l'exercice 2025 ;
- 0,086 M€ réalisés sur des engagements de crédits de paiement de l'exercice 2025.

Action : Entretien des cités mixtes régionales - part collège

En autorisations d'engagement, 0,004 M€ ont été affectés sur cette action sur un budget ouvert de 0,062 M€ (BP initial de 0,100 M€). Un montant de 0,038 M€ a été redéployé à destination du secteur des lycées.

Elle a permis de verser des subventions pour les travaux qui relèvent du fonctionnement tel que le remplacement de vitres, l'entretien des toitures végétalisées ou l'égavage d'arbres dangereux.

En crédits de paiement, **0,004 M€** ont été mandatés sur cette action sur un budget initial et ouvert de 0,100 M€. Le mandatement a été réalisé sur des autorisations d'engagement de l'exercice 2025.

Action : Prestations chauffage des cités mixtes régionales - parties communes

En autorisations d'engagement, **3,243 M€** ont été affectés sur cette action sur un budget ouvert de 3,287 M€ (BP initial de 7,000 M€). Un montant de 3,713 M€ a été redéployé à destination du secteur des lycées.

Cette enveloppe finance la fourniture d'énergie et la réalisation des prestations de maintenance des équipements de chauffage des établissements dans le cadre du marché régional d'exploitation des installations de production et de distribution de chauffage et d'eau chaude sanitaire pour les parties communes des cités mixtes régionales.

En crédits de paiement, **11,131 M€** ont été mandatés sur cette action sur un budget ouvert de 10,500 M€ (BP initial de 7,000 M€). Ce niveau de consommation a été permis par des redéploiements de crédits disponibles à hauteur de 3,500 M€ et par la fongibilité des crédits du secteur des lycées.

Le mandatement a été réalisé sur des autorisations d'engagement antérieures à l'exercice 2025.

Ces crédits ont financé :

- la fourniture de gaz dans les cités mixtes régionales (9,935 M€) ;
- le marché de chauffage P2P3PFI (1,196 M€).

Action : Prestations électricité des cités mixtes régionales - parties communes

En autorisations d'engagement, **4,738 M€** ont été affectés sur cette action sur un budget ouvert de 5,069 M€ (BP initial de 5,500 M€). Un montant de 0,431 M€ a été redéployé à destination du secteur des lycées.

Cette enveloppe finance la fourniture d'électricité pour les parties communes des cités mixtes régionales.

En crédits de paiement, **5,153 M€** ont été mandatés sur cette action sur un budget initial et ouvert de 5,500 M€.

Le mandatement a été réalisé sur des autorisations d'engagement antérieures à l'exercice 2025.

Action : Accès Internet CMR

Il s'agit à ce stade de prendre en charge la redevance d'exploitation et la bande passante du THD de 200Mb/s à 1Gb/s de toutes les CMR connectés au réseau THD des départements de Paris, Seine-et-Marne, Yvelines, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne et Val d'Oise.

0,200 M€ ont été affectés et aucun mandat sur l'exercice 2025.

25 - Formation professionnelle

251 - Insertion sociale et professionnelle des personnes en recherche d'emploi

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2024	57,650	-	57,650	57,423	99,61%
	2025	8,000	5,402	13,402	13,402	167,53%
CP	Rappel 2024	46,000	16,730	62,730	62,726	136,36%
	2025	54,700	-	54,700	45,658	83,47%

Programme : Mesures d'insertion professionnelle

Action : Accès aux savoirs de base

Au titre de la dernière année d'exécution du programme Parcours d'Entrée en Emploi (PEE) des parcours de formation visant les publics franciliens les plus éloignés de l'emploi ont été mis en oeuvre dans les 8 départements d'Ile-de-France. Le Programme régional de Formations transversales (PRFT) visant l'acquisition des savoirs de base pour les publics ayant des problématiques de maîtrise de la langue a pu être déployé sur le territoire par des affectations 2024.

Le financement du Centre de Ressources Illettrisme et Maîtrise de la Langue (CDRIML) qui relève du transfert de compétences de l'Etat vers les Régions (loi du 5 mars 2014) a pour vocation sur la base d'une convention de conseiller et de professionnaliser les acteurs de la formation et de l'orientation comme les missions locales, les organismes de formation, les Ecoles de la 2ème chance, ...

Les affectations se sont élevées à **5,190 M€**, en 2025.

Au titre de l'année 2025 les entrées suivantes ont été réalisées :

- 5 806 entrées en Parcours d'Entrée en Emploi (PEE)
- 4 877 entrées au titre du Programme régional de formations transversales (PRFT) dont :
 - 4 271 entrées sur le dispositif Compétences de base professionnelles (CBP)
 - 606 entrées sur le dispositif Anglais à visée professionnelle (AVP)

Au titre de l'année 2025, le CDRIML a mis en place 68 sessions de professionnalisation.

38,881 M€ ont été mandatés au titre de l'année 2025 sur cette action.

Chapitre	Code Action	Année AE	Total Mandats 2025
932	12500101	2022	648 568,28
		2023	10 372 788,85
		2024	27 860 177,22
	Total 12500101		38 881 534,35

Action : Mesures d'accompagnement et d'insertion territorialisées

Le dispositif Ecoles de la 2ème Chance (E2C) propose aux jeunes franciliens de 16 à 25 ans en difficultés d'insertion professionnelle un accompagnement individualisé et une formation de plusieurs mois avec découverte des métiers visant à leur permettre un accès à des formations qualifiantes, à l'apprentissage ou à l'emploi directement. Implantées dans les départements, elles sont au nombre de 8 et les formations se déroulent sur 25 sites de réalisation. La Région finance les structures sur le mode de compensation financière.

Les affectations sur ces dispositifs s'élèvent à **8,211 M€** en AE qui ont ainsi pu permettre l'entrée de 3 300 jeunes en 2025.

Les mandatements en crédits de paiement s'établissent à **6,776 M€**.

Chapitre 932	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
25 - Formation professionnelle 251 - Insertion sociale et professionnelle des personnes en recherche d'emploi				
Programme Mesures d'insertion professionnelle HP251-001	8 000 000,00	13 402 106,47	54 700 000,00	45 658 257,26
Accès aux savoirs de base 12500101	300 000,00	5 190 550,00	47 000 000,00	38 881 534,35
Mesures d'accompagnement et d'insertion territorialisées 12500102	7 700 000,00	8 211 556,47	7 700 000,00	6 776 722,91
TOTAL	8 000 000,00	13 402 106,47	54 700 000,00	45 658 257,26
HP	8 000 000,00	13 402 106,47	54 700 000,00	45 658 257,26

Chapitre	Code Action	Année AE	Total Mandats 2025
932	12500102	2021	15 605,58
		2024	1 945 150,52
		2025	4 815 966,81
	Total 12500102		6 776 722,91

Action : Valorisation et optimisation de l'alternance

Pour 2025, cette action a fait l'objet d'aucune affectation en autorisations d'engagement ni de mandatement.

252 - Formation professionnalisante des personnes en recherche d'emploi

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2024	9,500	-3,191	6,309	6,309	66,41%
	2025	0,500	1,648	2,148	2,148	429,54%
CP	Rappel 2024	8,000	2,240	10,240	10,235	127,94%
	2025	8,300	3,200	11,500	10,143	122,21%

Programme : Formations complémentaires et innovantes

Action : Formations complémentaires et innovantes

Les affectations 2025 pour cette action s'élèvent à 2,147 M€.

Elles ont permis de viser la mise à disposition de 470 places de formation et d'accompagnement. Par ailleurs le dispositif unique « Formations expérimentales et territoriales » a été créé, fusionnant et abrogeant ainsi les dispositifs « Compétences + », « Actions expérimentales » et « Actions territorialisées ».

Les mandatements en crédits de paiement s'établissent à 10,143 M€.

Ces montants intègrent notamment le remboursement à l'État d'un trop-perçu de 1,439 M€, versé à la Région en 2023 dans le cadre de la convention spécifique relative aux tiers lieux signés entre la Région et l'État.

Ce remboursement a été effectué en 2025 lors du solde de cette convention.

Chapitre	Code Action	Année AE	Total Mandats 2025
932	12500201	0	1 439 437,55
		2021	586 699,62
		2022	3 233 533,14
		2023	3 263 642,46
		2024	1 574 735,39
		2025	45 017,20
	Total 12500201		10 143 065,36

Chapitre 932	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		
	BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €	
25 - Formation professionnelle					
252 - Formation professionnalisante des personnes en recherche d'emploi					
Programme Formations complémentaires et innovantes	HP252-002	500 000,00	2 147 702,49	8 300 000,00	10 143 065,36
Formations complémentaires et innovantes	12500201	500 000,00	2 147 702,49	8 300 000,00	10 143 065,36
TOTAL		500 000,00	2 147 702,49	8 300 000,00	10 143 065,36
	HP	500 000,00	2 147 702,49	8 300 000,00	10 143 065,36

253 - Formation certifiante des personnes en recherche d'emploi

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2024	168,850	-15,920	152,930	152,930	90,57%
	2025	13,583	3,700	17,283	14,184	104,43%
CP	Rappel 2024	140,803	61,123	201,926	201,924	143,41%
	2025	167,383	0,200	167,583	128,041	76,50%

Programme : Formations qualifiantes et métiers

Action : Formations qualifiantes et métiers

Le « Programme Régional de Formation pour l'Emploi » a été lancé en 2022 pour couvrir l'offre de formation qualifiante sur la période 2022-2026. Ce programme propose jusqu'en août 2026 des formations d'accès à la qualification, certifiantes et professionnalisantes sur 13 domaines d'activité en tensions de recrutement et permettant un retour rapide à l'emploi. Pour ce programme, 8400 personnes sont entrées dans une formation qualifiante en 2025.

Le Programme de « formation des personnes sous-main de justice » couvre les besoins en formation des détenus de 11 établissements pénitentiaires franciliens. Pour ce dispositif, 1 235 personnes sont entrées en formation en 2025.

En 2025, les affectations se sont élevées à 8,500 M€ :

Les mandatements en crédits de paiement s'établissent à 87,057 M€.

Chapitre	Code Action	Année AE	Total Mandats 2025
932	12500301	2020	57 134,00
		2021	21 612,29
		2022	16 988 031,22
		2023	18 154 134,58
		2024	51 063 020,24
		2025	773 784,20
	Total 12500301		87 057 716,53

Action : Aides individuelles régionales (AIR)

Ce dispositif n'a pas fait l'objet d'affectation en 2025.

Les mandatements en crédits de paiement s'établissent à 22,919 M€.

Chapitre	Code Action	Année AE	Total Mandats 2025
932	12500302	2021	68 640,83
		2022	84 327,25
		2023	5 025 816,93
		2024	17 740 695,77
	Total 12500302		22 919 480,78

Action : Pacte - Pôle emploi

Ce dispositif n'a pas fait l'objet d'affectation en 2025.

Les mandatements en crédits de paiement s'établissent à 12,840 M€.

Chapitre	Code Action	Année AE	Total Mandats 2025
932	12500303	2024	12 840 460,00
	Total 12500303		12 840 460,00

Chapitre 932		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
		BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
25 - Formation professionnelle					
253 - Formation certifiante des personnes en recherche d'emploi					
Programme Formations qualifiantes et métiers	HP253-003	4 800 000,00	8 500 000,00	158 300 000,00	122 817 657,31
Formations qualifiantes et métiers	12500301	4 800 000,00	8 500 000,00	121 300 000,00	87 057 716,53
Aides individuelles régionales (AIR)	12500302			30 000 000,00	22 919 480,78
Pacte - Pôle emploi	12500303			7 000 000,00	12 840 460,00
Programme Valorisation des Acquis de l'Expérience - VAE	HP253-004			300 000,00	128 375,52
Pôle régional /conseil en validation des acquis de l'expérience	12500401			200 000,00	
Actions VAE	12500402			100 000,00	128 375,52
Programme Formation continue - Aides soignants et auxiliaires de puériculture	HP253-006	8 783 000,00	5 684 409,00	8 783 000,00	5 094 739,64
Formation continue - Aides soignants et auxiliaires de puériculture	12500601	8 783 000,00	5 684 409,00	8 783 000,00	5 094 739,64
TOTAL		13 583 000,00	14 184 409,00	167 383 000,00	128 040 772,47
HP		13 583 000,00	14 184 409,00	167 383 000,00	128 040 772,47

Programme : Valorisation des Acquis de l'Expérience - VAE

Action : Pôle régional /conseil en validation des acquis de l'expérience

En 2024, il convient de noter qu'il n'y a eu aucune affectation liée au marché relatif au Conseil en Validation des Acquis de l'Expérience, ce dernier ayant pris fin en 2023.Par conséquent, aucune réalisation spécifique n'est à mentionner pour l'année 2025.

Action : Actions VAE

Le chéquier « Validation des Acquis de l'Expérience » (VAE) finance l'accompagnement de demandeurs d'emploi, de salariés en cours de licenciement et de certains publics spécifiques et, si besoin, des modules de formation complémentaires.

Sur cette action, il n'y a pas eu d'affectation en 2025.

La consommation en CPF s'élève à **0,128 M€**.

Chapitre	Code Action	Année AE	Total Mandats 2025
932	12500402	2022	12 210,00
		2023	116 165,52
	Total 12500402		128 375,52

Programme : Formation continue - Aides soignants et auxiliaires de puériculture

Action : Formation continue - Aides soignants et auxiliaires de puériculture

La politique régionale en faveur des demandeurs d'emploi en formation aide-soignant et auxiliaire de puériculture consiste à verser une aide régionale à une partie des instituts de formation, de type instituts privés ou GRETA, afin d'assurer la gratuité de la formation dans ces organismes.

Dans le contexte budgétaire dans lequel l'Etat a placé la Région en 2025, le Pacte Régional d'Investissement dans les Compétences (PRIC) n'a pas été reconduit. C'est également le cas de la convention passée avec France Travail depuis 2016. Il en résulte une baisse totale de 3 M€ de la subvention versée aux organismes en faveur des formations des demandeurs d'emploi, ce qui correspond à une baisse de 300 places de formation par rapport à 2024.

Aussi, en 2025, **seuls 5,684 M€** ont été affectés, soit **64,72 %** du BP ouvert en autorisation d'engagement pour financer 724 places de formation en faveur de la gratuité des formations aide-soignant et auxiliaire de puériculture pour les demandeurs d'emploi.

5,095 M€ ont été mandatés en 2025, soit **58,01 %** du BP ouvert en crédit de paiement.

Ces taux relativement faibles s'expliquent donc par les mesures de bonne gestion qui ont été mises en place pour tenir compte des baisses de recettes subies (PRIC et France Travail : -3M€) et par un taux de remplissage non optimal des formations, que la Région et l'ensemble des partenaires s'attachent à redresser collectivement, conformément aux objectifs du *Schéma des formations sanitaires et sociales 2023-2028*.

Le mandatement de 2025 est réparti entre les millésimes d'affectation de la façon suivante :

- enveloppe 2025 :1,280 M€ ;
- enveloppe 2024 : 3,273 M€ ;
- enveloppe 2023 : 0,493 M€ ;
- enveloppe 2022 : 0,049 M€.

254 - Formation des actifs occupés

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2024	2,100	-	2,100	1,978	94,21%
	2025	2,100	-	2,100	2,002	95,32%
CP	Rappel 2024	2,100	-0,103	1,997	1,951	92,92%
	2025	2,100	-	2,100	1,693	80,63%

Programme : Soutien à la formation du mouvement sportif

Action : Soutien à la formation du mouvement sportif

Cette action affiche une consommation de **2,002 M€**, elle a permis de soutenir 66 ligues et comités sportifs régionaux, interlocuteurs privilégiés de la politique sportive régionale, à hauteur de 1,609 M€, ainsi que 15 fédérations sportives à hauteur de 0,393 M€, afin de valoriser et renforcer le maillage associatif francilien. La formation des éducateurs et des bénévoles dont les dirigeants, les juges et les arbitres, s'affirme une nouvelle fois primordiale dans la politique sportive régionale qui conforte les ligues et les comités dans la conduite de leur politique de formation y compris dans la lutte contre toutes formes de discriminations (homophobie, sexisme...), incivilités et violences (radicalisation, harcèlement, violences physiques et sexuelles).

En crédits de paiement, l'exécution s'élève à **1,693 M€**. 95 % de la consommation provient des affectations antérieures à 2025.

255 - Rémunération des stagiaires

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2024	165,353	33,647	199,000	199,000	120,35%
	2025	108,800	-5,087	103,713	103,713	95,32%
CP	Rappel 2024	125,000	70,054	195,054	195,054	156,04%
	2025	106,900	16,600	123,500	123,482	115,51%

Programme : Rémunération des stagiaires et frais annexes

Action : Rémunération des stagiaires et mesures d'accompagnement

Cette action regroupe :

La rémunération des stagiaires.

En 2025, le budget a permis la prise en charge de 37 279 dossiers stagiaires, pour un montant de 102,313 M€, leur garantissant ainsi une indemnisation alors qu'ils ne sont plus, par ailleurs, bénéficiaires de droit de chômage. Cette dépense est de nature réglementaire puisque prévue au titre du code du Travail.

L'aide à la formation des métiers en tension.

Cette aide vise à encourager les demandeurs d'emploi de 18-25 ans à suivre des formations dans 11 secteurs en tension et s'élève de 200 € à 2 000 €, avec un prolongement de l'aide sur les demandeurs d'emploi de tout âge entrant dans une formation. Le cumul de cette aide avec la rémunération des formations forme le Revenu jeunes actifs (RJA), soit une prise en charge par la Région à hauteur de 4 000 euros pour six mois de formation (sous réserve de la durée de la formation) et 5 000 euros pour un jeune en situation de handicap. En 2025, 2 913 jeunes de 18 à 25 ans ont pu bénéficier du revenu jeunes actifs.

Chapitre 932		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
		BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
25 - Formation professionnelle					
254 - Formation des actifs occupés					
Programme Soutien à la formation du mouvement sportif	HP254-007	2 100 000,00	2 001 793,00	2 100 000,00	1 693 270,72
Soutien à la formation du mouvement sportif	12500701	2 100 000,00	2 001 793,00	2 100 000,00	1 693 270,72
TOTAL		2 100 000,00	2 001 793,00	2 100 000,00	1 693 270,72
	HP	2 100 000,00	2 001 793,00	2 100 000,00	1 693 270,72

Chapitre 932	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		
	BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €	
25 - Formation professionnelle					
255 - Rémunération des stagiaires					
Programme Rémunération des stagiaires et frais annexes	HP255-009	108 800 000,00	103 712 823,88	106 900 000,00	123 482 150,91
Rémunération des stagiaires et mesures d'accompagnement	12500901	108 800 000,00	103 712 823,88	106 900 000,00	123 482 150,91
TOTAL		108 800 000,00	103 712 823,88	106 900 000,00	123 482 150,91
HP		108 800 000,00	103 712 823,88	106 900 000,00	123 482 150,91

L'aide au permis de conduire.

Ce dispositif vise à lever les freins à l'insertion en donnant la possibilité aux jeunes franciliens de 18 à moins de 26 ans d'accéder à des heures de conduite en vue de passer l'examen du permis de conduire. Depuis le 1er mars 2025, l'aide a évolué vers une aide de 1 000 € conditionnée à un critère d'éligibilité supplémentaire, être titulaire du code de la route. En 2025, 10 792 jeunes ont pu bénéficier de cette aide.

Cette action a ainsi fait l'objet d'une affectation à hauteur de **103,712 M€** en AE.

Les mandatements en crédits de paiement s'établissent à **123,482 M€**.

Chapitre	Code Action	Année AE	Total Mandats 2025
932	12500901	2024	39 437 817,55
		2025	84 044 333,36
	Total 12500901		123 482 150,91

258 - Autres

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2024	20,950	0,495	21,445	20,920	99,85%
	2025	18,500	-2,463	16,037	16,036	86,68%
CP	Rappel 2024	20,030	-5,019	15,011	15,011	74,94%
	2025	16,900	-	16,900	14,230	84,20%

Programme : Ecoles de production

Action : Ecoles de production

En 2025, **0,817 M€** ont été affectés pour soutenir les 7 écoles de production d'ores et déjà créées pour la formation de 159 élèves décrocheurs scolaires : ICAM (métiers de l'usinage, métiers de l'électricité, Lieusaint 77), Graines d'Avenir (métiers de maraîcher-primeur, Guyancourt 78), Iron Academy (métiers de la métallerie, Stains 93), Cap Métal (métiers de l'usinage, Saint Thibaut des Vignes 77), Mes Talents (métiers de la métallerie, Les Mureaux 78), Fer Impact (métiers de la métallerie, Montereau 77) et Factory Academy (métiers de la métallerie, Argenteuil 95).

Les mandatements en crédits de paiement s'établissent à **0,848 M€**.

Chapitre	Code Action	Année AE	Total Mandats 2025
932	12501301	2023	151 000,00
		2024	317 500,00
		2025	380 000,00
	Total 12501301		848 500,00

Programme : Orientation et accompagnement des jeunes

Action : CARIF-OREF

Cette action vise à financer une partie des missions du CARIF-OREF.

Pour rappel, les missions du CARIF sont internalisées au sein de la Région depuis le 1^{er} janvier 2023. Il s'agit essentiellement d'assurer la collecte, la diffusion et la mise en visibilité de l'offre de formation francilienne mais également de participer à la professionnalisation des acteurs de l'EFOP. Les missions de l'OREF sont quant à elles assurées par l'Institut Paris Région. Ces missions (CARIF et OREF) font l'objet d'un plan d'action annuel ainsi que de conventions financières avec l'Etat.

En 2025, **0,125 M€** ont été affectés.

Chapitre 932		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
		BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
25 - Formation professionnelle					
258 - Autres					
Programme Ecoles de production	HP258-013	800 000,00	817 500,00	600 000,00	848 500,00
Ecoles de production	12501301	800 000,00	817 500,00	600 000,00	848 500,00
Programme Orientation et accompagnement des jeunes	HP258-014	17 700 000,00	15 218 353,66	16 300 000,00	13 381 825,27
CARIF-OREF	12501401	150 000,00	125 000,00	800 000,00	179 200,20
Aides à la mobilité	12501402	4 000 000,00	3 586 748,16	4 000 000,00	3 118 681,36
Structures d'insertion des jeunes	12501403	7 950 000,00	6 372 155,50	6 300 000,00	5 640 674,87
Agence Oriane de la promesse républicaine et de l'orientation	12501404	5 600 000,00	5 134 450,00	5 200 000,00	4 443 268,84
TOTAL		18 500 000,00	16 035 853,66	16 900 000,00	14 230 325,27
	HP	18 500 000,00	16 035 853,66	16 900 000,00	14 230 325,27

Chapitre	Code Action	Année AE	Total Mandats 2025
932	12501401	2024	174 811,20
		2025	4 389,00
	Total 12501401		179 200,20

Action : Aides à la mobilité

Cette action regroupe les deux dispositifs suivants :

- aide aux déplacements des jeunes (chèque mobilité) ; il s'agit d'une aide ponctuelle destinée à aider les jeunes suivis en mission locale à se déplacer dans le cadre de leur démarche d'insertion professionnelle. L'attribution de l'aide peut prendre selon les besoins la forme de la délivrance d'un titre de transport à l'unité ou d'un forfait. En 2025, 27 996 Chèques Mobilité ont été remis ;
- gratuité des transports pour les jeunes en insertion ; il s'agit d'une aide attribuée aux jeunes franciliens engagés dans une formation financée par la Région. L'aide se matérialise par la prise en charge financière du coût du pass Navigo. En 2025, 24 030 forfaits ont été attribués.

En 2025, **3,586 M€** ont été affectés sur l'action.

Les mandatement en crédits de paiement s'établissent à **3,118 M€**.

Chapitre	Code Action	Année AE	Total Mandats 2025
932	12501402	2024	351 156,40
		2025	2 767 524,96
	Total 12501402		3 118 681,36

Action : Structures d'insertion des jeunes

L'appel à projets Une Chance pour Tous (UCPT) s'adresse aux structures privées ou publiques implantées sur le territoire francilien dont l'activité est en lien avec les jeunes de moins de 26 ans. Il a pour vocation de mobiliser ces structures, dont les missions locales afin de participer à l'orientation des jeunes vers une solution de formation financée par la Région. Les entrées dans le dispositif chèque permis sont également valorisées. En 2025, 4 structures autres que les missions locales ont été retenues pour un nombre prévisionnel d'entrées en formation de 259, et 58 missions locales ont prévu 11 181 entrées en formation. Un montant de **6,372 M€** a été affecté en 2025.

Action : Agence Oriane de la promesse républicaine et de l'orientation

L'agence régionale de la promesse républicaine a été dotée d'un budget de fonctionnement ouvert à hauteur de **5,6 M€** qui a été affecté à 92 %. Ces crédits ont permis à l'Agence Oriane de poursuivre ou développer ses services innovants d'orientation pour tous les Franciliens (jeunes en orientation, décrocheurs scolaires, adultes en recherche d'emploi ou en reconversion) ainsi que ses dispositifs d'insertion et de lutte contre le décrochage.

L'Agence Oriane a poursuivi et intensifié ses actions initiées dès sa création en 2023, avec la commande d'un second bus de l'orientation, qui sillonne l'Île-de-France au contact des Franciliens dans les collèges, les lycées, les quartiers et les villages ; la participation aux grands salons de l'emploi et de l'orientation franciliens ; les plateformes « trouver un stage » ou « échangez avec un professionnel ». L'animation du Service public régional de l'orientation (SPRO) a été intense avec, en plus du soutien des actions des 25 bassins, la création d'événements métiers consacrés aux secteurs en tension (BTP, agriculture et paysage, et santé, sanitaire et social). Côté insertion, ces engagements ont également permis à l'Agence Oriane d'organiser la 2^{ème} saison de la Battle de la promesse républicaine, la poursuite de l'appel à projets « Lutte contre les rixes », les job-datings Oriane tour et l'intensification et la diversification des actions de lutte contre le décrochage scolaire.

Chapitre	Code Action	Année AE	Total Mandats 2025
932	12501403	2023	72 574,87
		2024	5 311 700,00
		2025	256 400,00
	Total 12501403		5 640 674,87

De nouvelles actions ont été entreprises avec le transfert à l'Agence de la gestion de l'appel à projet Jeunesse et promesse républicaine (plus d'1 M€) et la 1^{ère} édition du Rêve républicain littérature.

Le total des affectations 2025 s'établit à **5,134 M€**.

Le total des crédits de paiement mandatés en 2025 d'établit à **4,443 M€**.

Chapitre	Code Action	Année AE	Total Mandats 2025
932	12501404	2023	1 005 323,33
		2024	2 153 967,15
		2025	1 283 978,36
	Total 12501404		4 443 268,84

26 - Apprentissage

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2024	29,600	-10,307	19,293	18,836	63,64%
	2025	18,118	-1,000	17,118	17,118	94,48%
CP	Rappel 2024	29,570	-8,300	21,270	21,269	71,93%
	2025	18,118	-	18,118	17,226	95,07%

Programme : Qualification par l'apprentissage

Action : Financement des CFA

En 2025, pour la sixième année, la Région Ile-de-France soutient le fonctionnement des organismes de formation dispensant des formations en apprentissage (OFA) répondant à un besoin de développement économique et d'aménagement du territoire (notamment situées sur des territoires identifiés comme prioritaires en Ile-de-France). L'action - Financement des CFA - consacrée en 2025 à ce dispositif a permis de soutenir 112 OFA pour 36 994 contrats d'apprentissage (+6% entre 2024 et 2025) pour un montant de 13,118 M€.

Parmi les différents soutiens apportés par la Région quelques-uns sont exceptionnels et concernent des OFA dont le maintien d'activité aurait été mis en péril sans celui-ci. Ainsi, un soutien exceptionnel a été octroyé à 8 CFA en 2025. Ce soutien témoigne de la fragilisation de l'appareil de formation en apprentissage francilien au cours des dernières années.

Les affectations s'élèvent ainsi à **13,118 M€** en AE et les mandatements en CPF s'établissent à **13,335 M€**.

Chapitre	Code Action	Année AE	Total Mandats 2025
932	12600301	0	12 629,00
		2023	8 931,47
		2024	195 913,57
		2025	13 118 069,00
	Total 12600301		13 335 543,00

Action : Accompagnement de la politique d'apprentissage

La Région Ile-de-France poursuit son action en faveur du développement de l'apprentissage en 2025, de manière volontariste et soutient les apprentis des premiers niveaux de formation lors de leur entrée en première année d'apprentissage. Près de 22 000 apprentis ont été bénéficiaires de l'aide en 2025.

Les affectations s'élèvent à **4 M€** et les mandatements en CPF s'établissent à **3,890 M€**.

Chapitre 932		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
		BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
26 - Apprentissage					
Programme Qualification par l'apprentissage	HP26-003	18 118 000,00	17 118 069,00	18 118 000,00	17 225 552,97
Financement des CFA	12600301	13 118 000,00	13 118 069,00	13 118 000,00	13 335 543,00
Accompagnement de la politique d'apprentissage	12600302	5 000 000,00	4 000 000,00	5 000 000,00	3 890 009,97
TOTAL		18 118 000,00	17 118 069,00	18 118 000,00	17 225 552,97
	HP	18 118 000,00	17 118 069,00	18 118 000,00	17 225 552,97

Chapitre	Code Action	Année AE	Total Mandats 2025
932	12600302	2024	1 213 788,50
		2025	2 676 221,47
	Total 12600302		3 890 009,97

27 - Formation sanitaire et sociale

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2024	281,325	-25,784	255,541	255,541	90,83%
	2025	284,358	-0,300	284,058	265,136	93,24%
CP	Rappel 2024	271,325	-13,514	257,811	257,809	95,02%
	2025	284,358	-7,882	276,476	263,833	92,78%

Programme : Formations sanitaires

Action : Bourses pour les élèves et étudiants des formations sanitaires

Les bourses en faveur des étudiants en formation sanitaire ou sociale de la rentrée de septembre 2024 et de la rentrée de janvier-février 2025 sont principalement versées sur l'année 2025.

Par ailleurs, au niveau régional, s'inscrivant dans l'objectif de mieux soutenir les étudiants pour limiter les abandons et ainsi permettre d'accroître le nombre de diplômés, une nouvelle plateforme plus ergonomique est en service pour les étudiants afin de simplifier leur dépôt de dossier. Le renouvellement annuel de la demande est simplifié, des données pourront être récupérées directement d'autres administrations et la demande sera possible sur toute l'année universitaire. Le versement des bourses est désormais effectué en début de mois afin de faciliter pour les étudiants la gestion de leurs dépenses et le mois versé reste acquis même en cas d'arrêt de la formation.

Pour les formations sanitaires, le nombre de boursiers a progressé de 9% par rapport à l'année 2024-2025 pour atteindre 11 174 boursiers.

Sur cette action, **44,100 M€** ont été affectés, soit **81,98 %** du BP ouvert en autorisation d'engagement.

A noter qu'une mesure prudentielle avait été prévue au BP 2025, dans l'attente d'une nouvelle réforme du système des bourses au niveau national et s'agissant d'une dépense obligatoire. Cette réforme n'a pas été mise en place et semble être abandonnée.

42,967 M€ ont été mandatés en 2025, soit **79,87 %** du BP ouvert en crédit de paiement. Le mandatement de 2025 est réparti entre les millésimes d'affectation de la façon suivante :

- enveloppe 2025 : 34,619 M€ ;
- enveloppe 2024 : 8,348 M€.

Le reste à mandater constatés fin 2025 permet d'assurer le versement des bourses pour les premiers de l'année 2026 en attendant les affectations de début d'année afin d'assurer la continuité du versement des bourses aux étudiants.

Action : Fonctionnement des écoles et instituts de formations sanitaires

Les crédits régionaux permettent de financer le fonctionnement des centres de formation et contribuent ainsi à la prise en charge des coûts de formation, tout au moins pour les élèves et étudiants éligibles au financement de la Région. Dans les instituts publics, la subvention de la Région couvre l'intégralité du coût de formation, permettant d'assurer la gratuité de celle-ci pour l'étudiant. Dans les instituts privés, des frais de scolarité peuvent être demandés à l'étudiant.

Chapitre 932		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
		BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
27 - Formation sanitaire et sociale					
Programme Formations sanitaires	HP27-001	234 192 000,00	218 898 811,00	234 192 000,00	217 343 614,82
Bourses pour les élèves et étudiants des formations sanitaires	12700104	53 796 000,00	44 100 000,00	53 796 000,00	42 967 620,19
Fonctionnement des écoles et instituts de formations sanitaires	12700105	176 456 000,00	171 549 150,00	176 456 000,00	171 549 150,00
Indemnités stages et remboursements transports masseurs-kinésithérapeutes et ergothérapeutes	12700107	3 940 000,00	3 249 661,00	3 940 000,00	2 826 844,63
Programme Formations sociales	HP27-002	49 406 000,00	45 686 888,00	49 406 000,00	46 073 412,13
Bourses pour les élèves et étudiants des formations sociales	12700203	9 710 000,00	5 700 000,00	9 710 000,00	6 086 524,13
Fonctionnement des écoles et instituts de formations sociales	12700204	39 696 000,00	39 986 888,00	39 696 000,00	39 986 888,00
Programme Fonds régional d'aide sociale et mesures diverses	HP27-003	760 000,00	550 000,00	760 000,00	415 679,65
Mesures diverses	12700301	360 000,00	150 000,00	360 000,00	143 879,65
Fonds régional d'aide sociale pour les élèves et étudiants des formations sanitaires	12700303	200 000,00	145 000,00	200 000,00	83 880,00
Fonds régional d'aide sociale pour les élèves et étudiants des formations sociales	12700304	200 000,00	255 000,00	200 000,00	187 920,00
TOTAL		284 358 000,00	265 135 699,00	284 358 000,00	263 832 706,60
HP		284 358 000,00	265 135 699,00	284 358 000,00	263 832 706,60

43 centres de formation sont financés, dont l'AP-HP qui gère 32 instituts de formation et écoles spécialisées. Les instituts sont répartis sur tout le territoire. La Région finance la formation près de 22 200 élèves et étudiants à la rentrée de septembre 2024, en progression de 5 % par rapport à 2023 grâce aux places ouvertes dans le cadre du Ségur de la santé.

La subvention de fonctionnement versée par la Région aux centres de formation contribue à mettre en œuvre la politique régionale visant à diplômer davantage de futurs professionnels. Les montants affectés sont ainsi en progression de 2,2 M€ par rapport à 2024.

Ils ont permis de poursuivre les financements des 1 273 places supplémentaires de formation en soins infirmiers et les 90 places de formation de manipulateurs d'électroradiologie médicale à hauteur de 2,1 M€. Dans le cadre du Ségur de la santé, le financement des créations de places prévu est couvert par les crédits du protocole d'accord Etat Régions pour la période 2023-2025.

L'année 2025 a également été marquée par une mesure nationale de revalorisation des cotisations de la CNRACL (Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales), à compter du 1^{er} janvier 2025, imposée à la Région. Le coût de cette mesure non compensée par l'Etat s'élève à 1,8 M€ en 2025 qui a été intégralement financée par la Région pour le personnel des instituts de formation.

Depuis 3 ans, la Région renforce le soutien aux étudiants afin d'enrichir les outils à la disposition des organismes pour accompagner un maximum d'étudiants vers le diplôme. Grâce à ces financements, les instituts de formation mettent en place des dispositifs pédagogiques adaptés aux besoins des étudiants : une enveloppe dédiée de 0,788 M€.

Par ailleurs, depuis la mi-mars, l'IFSI Avicenne - Jean Verdier est installé dans une aile du bâtiment du bâtiment de l'Illustration de l'université Sorbonne Paris Nord à Bobigny rénovée grâce aux crédits du contrat de plan Etat Région (12 M€ de la Région). Au-delà de l'économie de loyer réalisée (0,870 M€ annuels), l'installation au sein de l'université permet la mutualisation des locaux et facilite l'accès aux services universitaires pour les étudiants infirmiers. Cette installation favorisera également la mise en œuvre concrète de l'universitarisation de la formation en soins infirmiers.

171,549 M€ ont été affectés en autorisation d'engagement et mandatés sur l'année 2025, soit 97,22% des crédits ouverts au BP en autorisation d'engagement et en crédit de paiement.

Action : Indemnités stages et remboursements transports masseurs-kinésithérapeutes et ergothérapeutes

La Région assure le financement des indemnités de stage et des frais de transport aux étudiants masseurs-kinésithérapeutes et ergothérapeutes. La Région attribue une aide régionale aux 12 instituts de formation en masso-kinésithérapie et aux 4 instituts de formation en ergothérapie, à charge pour eux d'assurer le remboursement aux étudiants.

Cette aide régionale permet de couvrir le remboursement de 3 079 étudiants en formation en masso-kinésithérapie et de 729 étudiants en ergothérapie.

Le montant total de l'affectation 2025 s'élève à **3,250 M€** au titre de l'année universitaire 2024-2025, soit **82,48%** du BP ouvert en autorisation d'engagement.

2,827 M€ ont été mandatés en 2025, soit **71,75%** du BP ouvert en crédit de paiement. Le mandatement de 2025 est réparti entre les millésimes d'affectation de la façon suivante :

- enveloppe 2025 : 2,112 M€ ;
- enveloppe 2024 : 0,698 M€ ;
- enveloppe 2022 : 0,017 M€.

Les crédits restant à mandater sur les enveloppes antérieures à 2025 permettent de couvrir les indemnités et les remboursements réalisées sur des années antérieures mais qui sont transmis tardivement à la Région.

Programme : Formations sociales

Action : Bourses pour les élèves et étudiants des formations sociales

Le montant des bourses pour les étudiants des formations sociales est identique au montant des bourses pour les étudiants du sanitaire. 1 593 étudiants en formations sociales bénéficient d'une bourse régionale sur l'année 2024-2025. Ce nombre est en hausse de 2% par rapport à la rentrée précédente.

58,70 % du BP ouvert en autorisation d'engagement ont été affectés, soit **5,700 M€** pour assurer le versement des bourses.

6,087 M€ ont été mandatés en 2025 représentant **62,68 %** du BP ouvert en crédit de paiement.

Le mandatement de 2025 est réparti entre les millésimes d'affectation de la façon suivante :

- enveloppe 2025 : 4,337 M€ ;
- enveloppe 2024 : 1,749 M€.

Les crédits restant à mandater constatés fin 2025 permet d'assurer le versement des bourses pour les périodes de janvier et de février 2026 avant la tenue de la commission de janvier afin d'assurer la continuité du versement des bourses aux étudiants.

Action : Fonctionnement des écoles et instituts de formations sociales

La Région finance la formation de près de 4 700 élèves et étudiants dans le secteur social, encore en légère baisse par rapport à 2023, dans 24 centres de formation.

Pour favoriser l'attractivité des formations et consolider les équipes, la Région a financé, à hauteur de 1,3 M€, la revalorisation salariale dite Ségur du social pour tous les professionnels qui n'en bénéficiaient pas encore, soit une indemnité de 340 € bruts chargés pour l'employeur (correspondant à 238 € nets par mois pour le salarié), à compter du 1er janvier 2024. La Région a financé alors qu'aucune compensation de l'Etat n'est prévue pour cette disposition nationale.

A la rentrée de septembre 2025, 85 nouvelles places sur les formations éducateurs de jeunes enfants et éducateur spécialisé ont été créées dont une nouvelle antenne de l'IRTS Neuilly-sur-Marne à Meaux.

Depuis 3 ans, la Région renforce le soutien aux étudiants afin d'accompagner un maximum d'entre eux vers le diplôme. Grâce à ces financements, les instituts de formation mettent en place des accompagnements adaptés aux besoins des étudiants : une enveloppe dédiée de 0,180 M€.

L'année a été marquée par la liquidation judiciaire en juillet dernier de l'ETSUP situé à Paris. Les étudiants ont été redéployés dans les centres de formation agréés en respectant leur vœu. Des subventions complémentaires ont été accordées aux établissements accueillant ces étudiants dès la rentrée de septembre 2025, ceci sans impact sur le budget global.

39,987 M€ ont été affecté en autorisation d'engagement et mandatés en 2025, soit **100,73 %** du BP ouvert en autorisation d'engagement et en crédit de paiement.

Programme : Fonds régional d'aide sociale et mesures diverses

Action : Mesures diverses

Les travaux sur le schéma régional des formations sanitaires et sociales 2023-2028 ont mis en lumière la nécessité de faire connaître les formations pour attirer plus de candidats jeunes, demandeurs d'emplois et personnes en reconversion ayant déjà une expérience professionnelle. Cette communication vise à mieux informer sur les formations et développer l'attractivité de ces métiers. Il s'agit d'améliorer l'orientation pour attirer des candidats informés et motivés, limiter les abandons et *in fine* conduire plus d'étudiants jusqu'au diplôme.

Une campagne de communication a été créée et diffusée pour la 1^{ère} fois à l'automne 2023 et relancée en 2024 et 2025 au moment des vœux sur ParcourSup et en complément de l'opération régionale “ Rencontres de l'Île-de-France” : formations aux métiers de la santé et du lien social ». Ces rencontres consistent dans des actions de présentation des formations organisées par les centres de formation qui visent à valoriser tous les évènements sur le territoire francilien, le plus souvent des « Journées Portes Ouvertes » dans les instituts de formation. **0,100 M€** ont été affectés pour la promotion des formations.

Pour assurer le lien de la Région avec les étudiants et les familles, un centre d'appels est dédié aux formations sanitaires et sociales. Afin de garantir la qualité du service tout au long de l'année, la réponse téléphonique a été externalisée à l'Association des Paralysés de France (APF) à compter de début novembre 2024. Une affectation de 0,050 M€ ont été affectés pour assurer le paiement de cette prestation et permettre la continuité du service au premier trimestre 2026.

0,150 M€ ont été affectés, soit **41,67 %** du BP ouvert en autorisation d'engagement.

39,97 % du BP ouvert en crédit de paiement ont été consommés, soit **0,143 M€** de mandatement dont 0,041 M€ sur l'enveloppe budgétaire 2024 et 0,102 M€ sur 2023.

Action : Fonds régional d'aide sociale pour les élèves et étudiants des formations sanitaires

Ces crédits ont permis de verser une aide régionale à *19 étudiants* en formation sanitaire, à ce titre **0,145 M€** a été affecté en autorisation d'engagement, soit **72,50 %** du BP ouvert en autorisation d'engagement.

41,94% du BP ouvert en crédit de paiement a été consommés, soit **0,084 M€** de mandatement dont 0.074 M€ correspondant sur l'enveloppe budgétaire 2023.

Action : Fonds régional d'aide sociale pour les élèves et étudiants des formations sociales

Un redéploiement de crédit a permis d'affecter **127,50 %** du BP ouvert en autorisation d'engagement, soit **0,255 M€** d'affectations qui ont permis de verser une aide régionale à 37 étudiants en formation sociale.

0,188 M€ ont été mandatés en 2025, soit **93,96 %** du BP ouvert en crédit de paiement dont 0,031 M€ sur l'enveloppe budgétaire 2022.

28 - Autres services périscolaires et annexes

281 - Hébergement et restauration scolaires

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2024	18,815	2,606	21,421	21,407	113,78%
	2025	39,300	-11,131	28,169	26,989	68,67%
CP	Rappel 2024	20,315	0,022	20,337	20,272	99,79%
	2025	37,500	-12,100	25,400	23,359	62,29%

Programme : Aides aux élèves

Action : Aide à la restauration durable

En autorisations d'engagement, **26,989 M€** ont été affectés sur cette action sur un budget ouvert de 28,169 M€ (BP initial de 39,300 M€). Un montant de 11,131 M€ a été redéployé à destination du secteur des lycées. Cette enveloppe permet de financer notamment :

- les dotations au titre du quotient familial de la restauration scolaire des lycées publics d’Île-de-France (18,276 M€) (qui représentent 1491 dossiers) ;
- le projet bio local avec les commandes d'approvisionnement de denrées par la SPL PARSEF Approv'Halles à destination des restaurations scolaires des EPLE de l'académie de Créteil (7,780 M€) ;
- l'aide régionale à la demi-pension (ARDP) (0,434 M€) ;
- la participation au profit de la restructuration de la demi-pension du collège Anna de Noailles qui accueille les lycéens de Gérard de Nerval à Luzarches (95) (0,223 M€) ;
- les missions d'accompagnement à la refonte du parcours administratif et financier ainsi qu'aux développements spécifiques du logiciel de restauration dans le cadre de la mise en œuvre opérationnelle d'Approv'Halles (SPL PARSEF) (0,200 M€) ;
- la plateforme téléphonique d'information et d'accompagnement des familles pour l'inscription à la restauration scolaire pour la rentrée 2025 (0,075 M€).

Cette sous-exécution s'explique par le décalage du lancement de la SPL de janvier 2025 à la rentrée de septembre 2025 et pour le seul département de la Seine-et-Marne.

En crédits de paiement, **23,274 M€** ont été mandatés sur cette action sur un budget ouvert de 25,400 M€ (BP initial de 37,500 M€). Un montant de 12,100 M€ a été redéployé à destination du secteur des lycées. Le mandatement se répartit comme suit :

- 1,020 M€ réalisés sur des autorisations d'engagement antérieures à l'exercice 2025 ;
- 22,254 M€ réalisés sur des autorisations d'engagement de l'exercice 2025.

Ces crédits ont financé notamment :

- les dotations au titre du quotient familial (18,276 M€) ;
- l'approvisionnement des établissements par la SPL PARSEF Approv'Hall (2,446 M€) ;
- l'hébergement, la maintenance et l'accompagnement pour le SI restauration (1,398 M€) ;
- l'ARDP des élèves pré et post bac (0,434 M€) ;
- les missions d'accompagnement pour la restauration durable (0,306 M€) ;
- le marché pour les repas d'urgence (0,230 M€).

Cette sous-exécution s'explique par le décalage du lancement de la SPL de janvier 2025 à la rentrée de septembre 2025.

Action : Aide à l'introduction de produits locaux et biologiques dans les lycées

Cette action, non dotée en autorisations d'engagement, n'a pas donné lieu à une affectation. En crédits de paiement, cette action, non dotée en 2025, a donné lieu à des mandatements à hauteur de 0,085 M€. Ce niveau de consommation a été permis par la fongibilité des crédits de paiement. Le mandatement a été réalisé sur des autorisations d'engagement antérieures à l'exercice 2025. Ces crédits ont financé le déploiement du SI restauration dans les établissements franciliens Cette action est désormais fusionnée avec l'action 12800101 - Aide à la restauration durable.

Chapitre 932		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
		BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
28 - Autres services périscolaires et annexes					
281 - Hébergement et restauration scolaires					
Programme Aides aux élèves	HP281-001	39 300 000,00	26 988 574,01	37 500 000,00	23 359 097,33
Aide à la restauration durable	12800101	39 300 000,00	26 988 574,01	37 500 000,00	23 274 198,10
Aide à l'introduction de produits locaux et biologiques dans les lycées	12800105				84 899,23
TOTAL		39 300 000,00	26 988 574,01	37 500 000,00	23 359 097,33
	HP	39 300 000,00	26 988 574,01	37 500 000,00	23 359 097,33

288 - Autres services annexes de l'enseignement

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2024	19,570	2,631	22,201	22,201	113,45%
	2025	20,582	3,822	24,404	24,331	118,21%
CP	Rappel 2024	19,570	6,921	26,491	26,234	134,05%
	2025	19,582	6,800	26,382	24,872	127,01%

Programme : Centre de ressources

Action : Campus des métiers et des qualifications

Cette action, non dotée en autorisations d'engagement, n'a pas donné lieu à une affectation.

En crédits de paiement, cette action, non dotée en 2025, a donné lieu à des mandatements à hauteur de **0,166 M€**. Ce niveau de consommation a été permis par la fongibilité des crédits de paiement.

Le mandatement a été réalisé sur des autorisations d'engagement antérieures à l'exercice 2025.

Ces crédits ont financé notamment le renouvellement de la labellisation des campus, la réalisation d'évaluation externe pour les établissements engagés dans ces projets au service de l'attractivité et de l'excellence la voie professionnelle.

Cette action est désormais gérée par le Pôle TRESOR.

Programme : Aides aux élèves de second cycle, BTS, CPGE post-bac et assimilées

Action : Aide régionale à l'équipement

En autorisations d'engagement, **5,994 M€** ont été affectés sur cette action sur un budget ouvert du même montant (BP initial de 5,282 M€). Ce niveau de consommation a été permis par des redéploiements de crédits disponibles à hauteur de 0,712 M€ du secteur des lycées.

Cette ligne porte le dispositif d'aide régionale à l'équipement pré-bac et post-bac (ARE). Ce dispositif a financé le premier équipement individuel des élèves de certaines filières de l'enseignement professionnel et technologique (5,743 M€). Cette enveloppe a permis également de prendre en charge pour partie les frais d'hébergement, de transport et d'inscription aux concours des élèves de classes préparatoires aux grandes écoles. L'aide est accordée sous conditions de ressources aux étudiants des établissements publics et privés sous contrat avec le ministère de l'Éducation nationale (0,251 M€).

En crédits de paiement, **6,324 M€** ont été mandatés sur cette action sur un budget ouvert de 6,28 M€ (BP initial de 5,282 M€). Ce niveau de consommation a été permis par des redéploiements de crédits disponibles à hauteur de 1,000 M€ et par la fongibilité des crédits du secteur des lycées. Le mandatement se répartit comme suit :

- 0,330 M€ réalisés sur des autorisations d'engagement antérieures à l'exercice 2025 ;
- 5,994 M€ réalisés sur des autorisations d'engagement de l'exercice 2025.

Action : Aide régionale à l'acquisition de manuels scolaires

1,560 M€ ont été affectés qui ont permis l'achat des livrets d'exercices pour les élèves de la voie professionnelle. C'est un dispositif d'aide régional complémentaire à la mesure de gratuité des manuels scolaires.

1,365 M€ mandatés sur l'exercice 2025.

Chapitre 932	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
28 - Autres services périscolaires et annexes				
288 - Autres services annexes de l'enseignement				
Programme Centre de ressources HP288-003				166 271,86
Campus des métiers et des qualifications 12800302				166 271,86
Programme Aides aux élèves de second cycle, BTS, CPGE post-bac et assimilées HP288-004	6 842 000,00	7 553 893,00	6 842 000,00	7 689 233,25
Aide régionale à l'équipement 12800401	5 282 000,00	5 993 893,00	5 282 000,00	6 323 767,56
Aide régionale à l'acquisition de manuels scolaires 12800402	1 560 000,00	1 560 000,00	1 560 000,00	1 365 465,69
Programme Schéma des formations HP288-006	6 740 000,00	6 776 839,96	6 740 000,00	6 934 258,78
Budget d'autonomie éducative et réussite des élèves 12800601	6 170 000,00	4 773 924,96	6 170 000,00	5 397 766,54
Actions pour la citoyenneté, la participation lycéenne et la lutte contre les discriminations 12800602	570 000,00	1 407 915,00	570 000,00	1 336 634,36
Olympiades des métiers 12800605		595 000,00		199 857,88
Programme Numérique des lycées HP288-008	7 000 000,00	10 000 000,00	6 000 000,00	10 082 030,92
Numérique des lycées 12800801	7 000 000,00	10 000 000,00	6 000 000,00	10 082 030,92
TOTAL	20 582 000,00	24 330 732,96	19 582 000,00	24 871 794,81
HP	20 582 000,00	24 330 732,96	19 582 000,00	24 871 794,81

Programme : Schéma des formations

Action : Budget d'autonomie éducative et réussite des élèves

En autorisations d'engagement, **4,774 M€** ont été affectés sur cette action sur un budget ouvert de 4,847 M€ (BP initial de 6,170 M€). Un montant de 1,323 M€ a été redéployé à destination du secteur des lycées, notamment les actions pour la citoyenneté et les olympiades des métiers.

La Région a mis en place des dispositifs d'actions éducatives pour la réussite des élèves par l'information et l'accompagnement des lycéens franciliens. Le soutien régional est apporté aussi à des structures contribuant au rapprochement des lycées et des entreprises.

Cette enveloppe permet de financer notamment :

- le budget d'autonomie éducative francilien (BAEF) qui permet aux établissements de financer, en toute autonomie, leurs projets éducatifs (4,216 M€) ;
- diverses actions éducatives notamment, les rencontres franciliennes de la voie professionnelle, le dispositif « Gommans les inégalités » avec l'association Zup de Co, l'organisation de la restitution des voyages à Auschwitz-Birkenau, le développement des parcours européens de formation et la rentrée des
- « Actions éducatives 2025-2026 » (0,450 M€) ;
- le dispositif « Tenue commune dans les lycées franciliens » (0,108 M€). La montée en charge très progressive sur ce dispositif explique une partie de la sous-exécution.

En crédits de paiement, 5,398 M€ ont été mandatés sur cette action sur un budget initial et ouvert de 6,170 M€. Le mandatement se répartit comme suit :

- 1,028 M€ réalisés sur des autorisations d'engagement antérieures à l'exercice 2025 ;
- 4,369 M€ réalisés sur des autorisations d'engagement de l'exercice 2025.

Ces crédits ont financé notamment :

- le budget d'autonomie éducative francilien (BAEF) (4,227 M€) ;
- le dispositif « Ouvrir les lycées sur le monde de l'entreprise » (0,470 M€) ;
- l'accompagnement des élèves absents pour cause de longue maladie ou de maternité (0,240 M€) ;
- l'aide aux devoirs et à l'étude encadrée (0,210 M€).

Action : Actions pour la citoyenneté, la participation lycéenne et la lutte contre les discriminations

En autorisations d'engagement, **1,408 M€** ont été affectés sur cette action sur un budget ouvert du même montant (BP initial de 0,570 €). Ce niveau de consommation a été permis par des redéploiements de crédits disponibles à hauteur de 0,838 M€ du secteur des lycées.

Cette enveloppe permet notamment de soutenir les fédérations de parents d'élèves et de financer des actions éducatives et citoyennes dans les lycées : actions mémorielles et citoyennes (voyages à Auschwitz, grands témoins contre le terrorisme, découverte des institutions, Dessiner, créer, liberté, éducation aux médias, harcèlement et cyberharcèlement, violences...), ouverture et respect d'autrui, laïcité, valeurs de la République, débat, lutte contre les addictions ou encore des actions de sensibilisation à l'environnement et au développement durable.

En crédits de paiement, **1,337 M€** ont été mandatés sur cette action sur un budget initial et ouvert de 0,570 M€. Ce niveau de consommation a été permis par la fongibilité des crédits de paiement.

Le mandatement se répartit comme suit :

- 1,260 M€ réalisés sur des autorisations d'engagement antérieures à l'exercice 2025 ;
- 0,077 M€ réalisés sur des autorisations d'engagement de l'exercice 2025.

Ces crédits ont financé notamment :

- les actions de sensibilisation citoyennes (1,140 M€) ;
- le dispositif Olympe (0,119 M€) ;
- les actions de sensibilisation à l'environnement et au développement durable (0,066 M€).

Action : Olympiades des métiers

En autorisations d'engagement, cette action, non dotée en 2025, a donné lieu à des affectations à hauteur de **0,595 M€**. Ce niveau de consommation a été permis par des redéploiements de crédits disponibles à hauteur de 0,595 M€ du secteur des lycées.

Cette enveloppe a financé le soutien à la 48^{ème} édition du concours « Worldskills Compétition » organisé sur le même principe que les Jeux Olympiques mais dont les disciplines sont les savoir-faire professionnels de plus de 60 métiers. Il s'agit de la plus grande compétition professionnelle internationale de la jeunesse et de la formation professionnelle.

Cette enveloppe permet de participer à l'organisation de chaque étape de cette manifestation, de l'étape régionale à l'étape internationale, en octroyant des aides régionales aux établissements participant aux sélections, en proposant un accompagnement et une préparation aux lauréats pour les finales nationales.

La Région finance également le déplacement des coachs et des lauréats franciliens retenus en équipe de France pour les finales de la compétition européenne et internationale.

En crédits de paiement, cette action, non dotée en 2025, a donné lieu à des mandatements à hauteur de **0,200 M€**. Ce niveau de consommation a été permis par la fongibilité des crédits de paiement.

Le mandatement se répartit comme suit :

- 0,154 M€ réalisés sur des autorisations d'engagement antérieures à l'exercice 2025 ;
- 0,046 M€ réalisés sur des autorisations d'engagement de l'exercice 2025.

Programme : Numérique des lycées

Action : Numérique des lycées

Cette action concerne l'hébergement et la maintenance de la place de services numériques, développements, ressources numériques et logiciels liés à Monlycée.net et la maintenance distante et de terrain de l'ensemble de l'infrastructure réseau et serveurs des lycées.

En autorisations d'engagement il a été affecté **10,000 M€** en faveur de la modernisation du parc informatique des lycées et du besoin en matière de maintenance.

10,082 M€ ont été mandatés sur un budget primitif de 6,000 M€, un BS de 0,500 M€ et un transfert de 3,500 M€, au titre de l'année 2025 sur cette action.

CHAPITRE 933 - CULTURE, VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2024	100,810	2,500	103,310	94,752	93,99%
	2025	88,596	6,000	94,596	89,596	101,13%
CP	Rappel 2024	98,710	-0,139	98,571	98,313	99,60%
	2025	86,106	12,810	98,916	86,823	100,83%

31 - Culture

311 - Activités artistiques, actions et manifestations culturelles

Chapitre 933	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
31 : Culture	43 146 000,00	43 145 999,99	44 156 000,00	50 398 029,81
32 : Sports (autres que scolaires)	10 550 000,00	10 517 771,00	8 250 000,00	10 159 705,55
33 : Jeunesse (action socio-éducative) et loisirs	2 700 000,00	3 699 992,00	2 700 000,00	3 334 474,52
34 : Vie sociale et citoyenne	32 200 000,00	32 232 112,00	31 000 000,00	22 931 111,02
TOTAL	88 596 000,00	89 595 874,99	86 106 000,00	86 823 320,90
HP	88 596 000,00	89 555 874,99	85 606 000,00	86 321 538,07
RE		40 000,00	500 000,00	501 782,83

Chapitre 933		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
		BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
31 - Culture					
311 - Activités artistiques, actions et manifestations culturelles					
Programme Aide à la création et à la diffusion des arts de la scène et de la rue	HP311-005	30 440 000,00	30 500 836,99	26 600 000,00	35 510 610,61
Soutien au spectacle vivant	13100501	7 700 000,00	7 760 927,99	6 630 000,00	8 548 682,01
Soutien aux organismes associés oeuvrant dans le domaine des arts de la scène	13100503	8 740 000,00	8 740 000,00	8 740 000,00	8 740 000,00
Développement de la permanence artistique	13100504	14 000 000,00	13 999 909,00	11 230 000,00	18 221 928,60
Programme Soutien aux manifestations d'arts plastiques, à la création et à la diffusion numérique	HP311-006	2 816 000,00	2 777 100,00	2 968 000,00	3 111 935,85
Soutien aux manifestations d'arts plastiques, à la création et à la diffusion numérique	13100601	1 750 000,00	1 711 100,00	1 902 000,00	2 043 420,48
Soutien aux organismes associés oeuvrant dans le domaine des arts plastiques	13100602	1 066 000,00	1 066 000,00	1 066 000,00	1 068 515,37
Programme Aide au livre et à la lecture	HP311-007	2 133 000,00	1 941 273,00	2 433 000,00	2 189 497,37
Aide à la lecture publique et à la création littéraire	13100701	2 133 000,00	1 941 273,00	2 433 000,00	2 189 497,37
Programme Politique régionale en faveur du cinéma et de l'audiovisuel	HP311-008	3 400 000,00	3 365 000,00	7 187 000,00	4 390 031,68
Actions culturelles cinématographique et audiovisuelle	13100802	1 800 000,00	1 751 000,00	5 374 000,00	2 290 816,34
Soutien aux organismes associés oeuvrant dans le domaine du cinéma	13100803	500 000,00	500 000,00	728 000,00	500 000,00
Soutien à la création et à l'industrie cinématographique et audiovisuelle	13100804	400 000,00	414 000,00	400 000,00	471 338,99
Aide après réalisation	13100805	700 000,00	700 000,00	685 000,00	1 127 876,35

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2024	47,514	-0,005	47,509	45,561	95,89%
	2025	41,789	-0,161	41,628	41,628	99,62%
CP	Rappel 2024	47,514	-3,336	44,178	44,169	92,96%
	2025	42,698	6,810	49,508	49,107	115,01%

Programme : Aide à la création et à la diffusion des arts de la scène et de la rue

Action : Soutien au spectacle vivant

Une affectation globale de **7,760 M€** a été votée en autorisations d'engagement.

L'aide aux festivals et manifestations à rayonnement régional
93 manifestations ont été soutenues pour un montant de 3,880 M€. Parmi les festivals soutenus par la Région, certains sont d'envergure et d'intérêt régional, voire international, et nécessitent des niveaux de financements supérieurs, tels que Solidays et le festival d'Automne.

L'aide aux réseaux dans le domaine du spectacle vivant
En 2025, 8 bénéficiaires ont été soutenus. Représentatifs, à l'échelle régionale, ces réseaux ont contribué à la structuration et à la professionnalisation des acteurs franciliens du spectacle vivant. 0,372 M€ ont été affectés en faveur des réseaux.

L'aide à la création
71 créations ont été soutenues, grâce à une affectation globale de 0,620 M€.

L'aide à la résidence territoriale
Ce dispositif a accompagné 13 projets en 2025. L'enveloppe affectée s'est élevée à 0,092 M€.

Les aides à la diffusion des œuvres
55 projets de diffusion ont été soutenus pour un montant global de 0,361 M€.

L'aide à l'accompagnement de projets artistiques
5 structures ont été soutenues pour un montant global de 0,105 M€.

L'aide aux pôles de coopération territoriale
7 structures ont été soutenues pour un montant global de 0,205 M€.

L'opération « L'Ile-de-France fête le théâtre »
En 2025, l'édition de cette opération estivale initiée par la Région en 2017 dans les îles de loisirs a été menée avec Les Tréteaux de France – Centre dramatique national dédié à l'itinérance, dans le cadre d'un marché public en procédure adaptée.

Le projet s'est déroulé dans 4 îles de loisirs franciliennes situées à Saint Quentin en Yvelines, Créteil, Cergy et Port aux Cerises.

Au total, plus de 8800 spectateurs ont assisté aux 46 représentations. Soit 15 spectacles ont été proposés gratuitement, ainsi que 48 ateliers d'initiation au théâtre, à la danse et aux arts du récit, répartis sur 16 jours d'exploitation. Les crédits nécessaires à la poursuite de cette opération ont été affectés à hauteur de 0,550 M€.

La biennale d'art numérique Nemo

Consacrée aux arts numériques, aux performances audiovisuelles, au spectacle vivant en prise avec les nouvelles technologies ainsi qu'aux rapports entre arts et sciences, NémO – Biennale internationale des arts numériques de la Région Île-de-France, présente dans différents lieux franciliens des expositions, spectacles, performances, concerts et rencontres. Pour son édition 2025, elle a rassemblé 100 000 spectateurs et visiteurs et a exploré la thématique « Illusions retrouvées » dans 22 lieux en Île-de-France. En 2025, le Centquatre, opérateur de la manifestation, a appelé une troisième et dernière tranche d'aide au fonctionnement d'un montant de 0,900 M€.

Les crédits de paiement ont été consommés à hauteur de **8,549 M€** correspondant à des engagements antérieurs.

Action : Soutien aux organismes associés œuvrant dans le domaine des arts de la scène

L'ensemble de ces organismes associés a bénéficié d'une affectation globale de 8,740 M€ en autorisations d'engagement et d'un mandatement de **8,740 M€** en crédits de paiement.

Orchestre National d'Ile-de-France (ONDIF)

L'Orchestre national d'Île-de-France réunissant près de 95 musiciens, est, depuis 2019, sous la direction artistique du chef Case Scaglione. En 2023 la subvention attribuée à l'Orchestre s'est élevée à 8,440 M€.

Chœur régional Vittoria d'Ile-de-France

Créée en 1987 à l'initiative de la Région Île-de-France, l'association du Chœur régional Vittoria d'Île-de-France a pour but de faire vivre et animer un chœur amateur d'excellence, encadré et formé par une équipe professionnelle et constitué de plus d'une soixantaine de choristes issus de toute l'Île-de-France. La subvention attribuée au Chœur Vittoria s'est élevée à 0,300 M€ en autorisations d'engagement.

Action : Développement de la permanence artistique

Les autorisations d'engagement ont été affectées à hauteur de **14 M€** en 2025.

Au total, 262 bénéficiaires ont été soutenus au titre de la permanence artistique et culturelle en 2024 dont 7 nouvelles entrées, soit :

- 121 équipes artistiques professionnelles indépendantes à hauteur de 4,649 M€ ;
- 109 lieux et opérateurs soit 7,351 M€ ;
- 32 fabriques de culture soit 2 M€.

Les crédits de paiement ont été consommés à hauteur de **18,221 M€** correspondant à des engagements antérieurs.

Programme : Soutien aux manifestations d'arts plastiques, à la création et à la diffusion numérique

Action : Soutien aux manifestations d'arts plastiques, à la création et à la diffusion numérique

Une affectation globale de **1,711 M€** a été votée en autorisations d'engagement.

Ce soutien représente un levier d'intervention reconnu et attendu par les structures de diffusion permanente et les acteurs culturels qui interviennent sur le territoire francilien. Il constitue, avec l'aide au Fonds Régional d'Art Contemporain, d'un montant de 1,066 M€, et la cotisation annuelle versée aux Ateliers Médicis, d'un montant de 0,150 M€, le socle de l'intervention de la Région dans le secteur des arts visuels. Il est également complété par les dispositifs de soutien aux arts numériques.

La politique en faveur des arts plastiques a permis de soutenir :

Au titre des Conventions pluriannuelles et des Fabriques :

17 structures culturelles ont été soutenues pour un total de 0,780 M€.

L'objectif de ce dispositif est notamment de soutenir les espaces de diffusion, de susciter de nouveaux modes de rencontre entre publics et œuvres, de développer des partenariats avec d'autres acteurs sur le territoire.

11 Fabriques d'arts visuels ont été soutenues pour un total de 0,485 M€.

L'objectif de ce dispositif est notamment de soutenir les espaces de création, de favoriser les échanges, les collaborations et les partages de savoirs entre artistes.

Au titre des manifestations et des réseaux d'arts plastiques, numériques et urbains :

La Région encourage la création et la diffusion des arts plastiques, numériques et urbains sur l'ensemble de son territoire - et particulièrement en grande couronne - en soutenant les projets concourant à l'émergence de la jeune création artistique, leur diffusion dans des territoires dépourvus d'équipements dédiés, la circulation des publics et des savoirs, ainsi que le développement des projets collaboratifs, des partages d'expériences et de ressources.

En 2025, 15 manifestations ont été soutenues pour des festivals ou expositions temporaires (0,134 M€) et 2 réseaux (0,088 M€).

Au titre du Programme régional de Résidences d'artistes :

0,073 M€ ont été affectés pour 5 projets de résidences, équivalents à 5 bourses versées aux artistes à hauteur de 0,067 M€ et donnant lieu au versement de 3 subventions à des structures spécialisées pour 0,006 M€.

Les crédits de paiement ont été consommés à hauteur de **2,043 M€** correspondant à des engagements antérieurs.

Action : Soutien aux organismes associés œuvrant dans le domaine des arts plastiques

Le Fonds Régional d'Art contemporain (FRAC) développe des missions de diffusion et de soutien à la création contemporaine en Ile-de-France. A l'inverse des FRAC dits « de 2ème génération », qui regroupent toute leur infrastructure en un seul lieu, le FRAC Île-de-France a pris le parti de développer un projet sur deux sites (Paris 19ème et Romainville en Seine-Saint-Denis) pour une inscription plus importante dans le territoire, permettant notamment d'optimiser son action de diffusion auprès de tous les publics. Le FRAC Île-de-France agit dans un contexte régional sans commune mesure avec ceux des autres FRAC - présence des plus grandes institutions et collections publiques en matière d'art contemporain, fondations privées, etc. - et déploie donc son action de manière spécifique.

La subvention attribuée au FRAC s'est élevée à **1,066 M€** en autorisations d'engagement et à **1,066 M€** en crédits de paiement.

Programme : Aide au livre et à la lecture

Action : Aide à la lecture publique et à la création littéraire

Une enveloppe totale d'autorisations d'engagement a été affectée à cette action pour un montant de **1,941M€**.

Les actions d'initiative régionale :

Le Prix littéraire des lycéens de la Région Île-de-France

Le prix rassemble 32 classes issues de chaque département d'Île-de-France, en partenariat avec autant de bibliothèques et de librairies indépendantes, autour de 9 livres (3 romans, 3 bandes dessinées et 3 recueils de poésie) et de leurs auteurs pour désigner 3 lauréats régionaux couronnant chacun un genre différent.

En 2025, 0,166 M€ ont été affectés afin de poursuivre l'opération.

Lors de l'édition 2024-2025, la 14ème édition du Prix, plusieurs temps forts ont eu lieu : la réunion de lancement au siège de Saint-Ouen, le forum régional à la Cité de la musique, les rencontres entre les auteurs et les élèves en classe, ainsi que la Remise du Prix à l'occasion du Festival du Livre de Paris se tenant au Grand Palais.

Le palmarès 2024-2025 :

- Guillaume Nail, lauréat roman avec « On ne se baigne pas dans la Loire » aux éditions Denoël ;
- Sofia Karámpali Farhat, lauréate poésie avec « Zaatâr » aux éditions Bruno Doucey ;
- Tiphaine Rivière, lauréate bande dessinée avec « La Distinction » aux éditions Delcourt.

La Quinzaine de la librairie pour les lycéens

Cette opération qui se déroule au printemps permet la rencontre de lycéens avec des auteurs dans des librairies partenaires.

En 2025, 0,072 M€ ont été affectés afin de poursuivre l'opération.

La 13ème édition de la Quinzaine de la librairie s'est déroulée du 12 au 23 mai 2025. 45 librairies, 48 lycées, environ 1 300 élèves et 44 auteurs ont participé à 48 rencontres.

Les Leçons de littérature

Cette opération invite les lycéens à assister à une conférence originale donnée par un écrivain, suivie d'un échange autour des enjeux de la création littéraire.

En 2025, 0,060 M€ ont été affectés afin de poursuivre l'opération.

Pour la 8ème édition des Leçons de littérature, ce sont au total 100 leçons qui ont été données en 2024-2025 par 48 auteurs dans 100 lycées.

Le Festival du Livre de Paris

Organisée par le Syndicat National de l'Edition, la troisième édition du Festival du livre de Paris s'est déroulée du 11 au 13 avril 2025 au Grand Palais. La région Île-de-France en a été un des partenaires majeurs en accueillant 33 éditeurs indépendants franciliens.

Afin de permettre la distribution de bons d'achat de livres (18 € par bon) aux classes de lycées inscrites pour une visite du Festival en avril 2025, un montant de 0,114 M€ a été affecté dans le cadre du marché en cours.

Opération de valorisation des actions pour le livre et la lecture

0,018 M€ ont été affectés afin de promouvoir les dispositifs précédemment évoqués.

Les soutiens aux projets :

Le Programme régional de résidences d'écrivains : affectation totale de 0,379 M€

24 résidences ont été soutenues en 2025 comprenant 24 bourses pour les auteurs d'un montant total de 0,326 M€ et 13 subventions versées à des structures d'accueil pour un montant total de 0,020 M€. Pour les auteurs non dispensés de précompte, la Région a prévu une enveloppe afin de régler les cotisations sociales à l'URSSAF pour un montant de 0,028 M€.

Une réaffectation de 0,005 M€ sur une subvention structure a également été votée.

Ces résidences se répartissent sur l'ensemble du territoire francilien. Les genres littéraires représentés sont multiples : la fiction, la poésie, le conte, l'essai, le théâtre et la jeunesse/BD.

L'aide aux projets des professionnels du livre.

Ce soutien a représenté 24 aides pour un total de 0,241 M€, réparti entre :

- le soutien aux projets éditoriaux exceptionnels : 8 projets d'éditeurs ont été aidés en 2025, pour des projets de livres exceptionnels ou pour un programme de publications.
- la promotion des éditeurs indépendants : 8 éditeurs ont été aidés en 2025 pour la participation à des salons en France et à l'étranger.
- le soutien à l'élaboration d'outils et d'actions communes par des groupements de professionnels : 7 projets de regroupements ont été aidés
- le soutien aux projets innovants : 1 projet a été soutenu au titre de ce dispositif.

L'aide à la librairie indépendante

Une subvention d'aide globale à l'Association pour le Développement de la Librairie de Création (ADELC), de 0,300 M€, aura permis à celle-ci d'intensifier ses aides et son accompagnement en faveur d'une trentaine de librairies franciliennes.

L'aide aux manifestations littéraires

En 2025, 32 projets ont été aidés et se répartissent sur l'ensemble du territoire, pour un montant total de 0,458 M€. Parmi ces projets aidés, beaucoup de manifestations ont un ancrage local significatif. Certains projets aidés, bien qu'implantés localement, connaissent une notoriété qui dépasse les frontières de leur territoire de référence. Il en est ainsi, par exemple, du festival de littérature contemporaine Hors limites, basé en Seine-Saint-Denis, ou encore du festival de traduction et littérature étrangère VO-VF qui se tient à Gif-sur-Yvette (91). Quelques-uns des projets soutenus ont également un rayonnement national voire international. C'est le cas du Marché de la Poésie qui est organisé à Paris, du salon du livre et de la presse jeunesse en Seine- Saint-Denis, organisé à Montreuil.

Les crédits de paiement ont été consommés à hauteur de 2,189 M€ correspondant à des engagements antérieurs.

Programme : Politique régionale en faveur du cinéma et de l'audiovisuel

Action : Actions culturelles cinématographique et audiovisuelle

1,751 M€ ont été affectés en autorisations d'engagement pour l'ensemble des actions relevant de cette politique.

Dispositifs d'éducation à l'image

Lycéens et Apprentis au Cinéma :

Dispositif national d'éducation à l'image, dans lequel les régions métropolitaines sont engagées, « Lycéens et Apprentis au cinéma » a pour objectif de développer chez les élèves une culture cinéphile et une approche critique des œuvres cinématographiques.

Déployé en Île-de-France, le dispositif est conduit par la Région qui en confie la coordination, par marché public, à un prestataire, en partenariat avec le Centre National du Cinéma (CNC) et la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) Île-de-France, et en étroite collaboration avec l'Education nationale et les exploitants de salles de cinéma.

En 2025, 0,485 M€ ont été affecté afin de poursuivre le dispositif.

Pour sa 22^{ème} édition en 2024-2025, le dispositif dénombre près de 49 000 lycéens et apprentis franciliens inscrits, 1 764 classes, 2 151 enseignants et formateurs mobilisés ainsi que 172 salles de cinémas partenaires.

Soutien aux festivals et réseaux cinématographiques

L'aide aux festivals et aux réseaux a été conçue pour préserver la diversité de l'offre cinématographique dans l'ensemble du territoire francilien, en soutenant les nombreux projets qui favorisent dans un contexte partenarial la diffusion des films (inédits, art & essai, animation, patrimoine...), leur accompagnement culturel (rencontres-débats, expositions notamment) et les actions d'éducation à l'image.

En 2025, la Région a apporté son soutien à 43 opérations relevant de l'action culturelle cinématographique pour un montant de 1,001 M€.

Ces aides concernent 21 festivals de cinéma (0,480 M€), dont Côté Court à Pantin (93), le Cinéma du Réel à Paris (75) et le festival PIDS à Enghien-(95), ainsi que 22 réseaux de diffusion cinématographique (0,521 M€) dont Ecrans VO (salles de cinémas du 95) et la coordination de Talents en Courts (soutien à la jeune création).

Les réseaux sont des associations ou des structures régionales qui jouent le rôle de lieux de formation ou de centres de ressources pour renforcer la sensibilisation des publics ou leur professionnalisation.

Les crédits de paiement ont été consommés à hauteur de **2,290 M€** correspondant à des engagements antérieurs.

Action : Soutien aux organismes associés œuvrant dans le domaine du cinéma

Intégrée depuis le 1er janvier 2019 à l'agence Paris Région Entreprises (Choose Paris Region), la Commission du Film poursuit et amplifie son action visant à répondre aux demandes des équipes de productions françaises et étrangères en matière d'accueil de tournage, à dynamiser l'écosystème francilien et à valoriser ainsi l'activité de la filière audiovisuelle et cinématographique en Ile-de-France.

La subvention affectée à la CFIDF s'est élevée à **0,500 M€** en autorisations d'engagement.

Les crédits de paiement ont été consommés à hauteur de **0,500 M€**.

Action : Soutien à la création et à l'industrie cinématographique et audiovisuelle

Les crédits dédiés à cette action en autorisations d'engagement se sont élevés à 0,414 M€.

Le dispositif d'aide à l'écriture de scénario a pour objectif de favoriser la création cinématographique et audiovisuelle et l'émergence de nouveaux scénaristes. Ce dispositif soutient des auteurs dans leur projet d'écriture grâce à des bourses allant de 0,008 M€ à 0,018 M€ et permet la mise en œuvre d'ateliers rencontres au sein d'un lycée ou d'une structure d'accueil située en Île-de-France. Les auteurs sélectionnés bénéficient par ailleurs pour partie d'entre eux d'actions d'accompagnement, dans le cadre d'un marché.

0,320 M€ ont été affectés sous forme de subventions pour 33 auteurs de scénarios, 0,064 M€ pour les cotisations Agessa et 0,030 M€ pour le marché d'accompagnement.

Les crédits de paiement ont été consommés à hauteur de **0,471 M€** correspondant à des engagements antérieurs.

Action : Aide après réalisation

Ce dispositif permet la finalisation d'œuvres cinématographiques déjà tournées, non achevées et financièrement fragiles pour favoriser leur diffusion en salle de cinéma. Au total 35 films ont été soutenus en 2025, pour un total de 0,700 M€.

Les crédits de paiement ont été consommés à hauteur de **1,127 M€** correspondant à des engagements antérieurs.

Programme : Soutien culturel pluridisciplinaire

Action : Education artistique des lycéens

2,044 M€ ont été affectés en autorisations d'engagement pour soutenir les projets d'Education Artistique et Culturelle (EAC).

Le dispositif de soutien à l'éducation artistique et culturelle dans les lycées et les CFA franciliens. Ce sont au total 84 projets, dont le programme Flash collection du FRAC, qui seront accompagnés en 2025-2026 sur l'ensemble du territoire francilien. Les 84 projets retenus, qui ont fait l'objet d'une affectation de 1,858 M€, se ventilent de la manière suivante : 25 CREAC, 21 programmes et 38 actions ponctuelles. L'ensemble des disciplines artistiques sont représentées : spectacle vivant, arts plastiques et numériques, livre, patrimoine, cinéma et audiovisuel.

Le dispositif s'articule autour de 4 axes prioritaires :

- une attention particulière est portée aux établissements dont les élèves sont les plus éloignés des pratiques artistiques et culturelles ;
- sont encouragés les partenariats entre les structures culturelles et les établissements à proximité ;
- la fréquentation des grandes institutions culturelles franciliennes est à favoriser pour les jeunes qui en sont les plus éloignés ;
- chaque projet doit impliquer le plus grand nombre d'élèves, en touchant au moins 2 classes par établissement et en rayonnant sur d'autres classes.

Le dispositif de soutien aux clubs de lecture et à la lecture à voix haute dans les lycées créé en 2022 se poursuit en 2025-2026, avec le soutien à la création et au développement de clubs de lectures dans 35 lycées, pour un montant de 0,041 M€ ainsi que la mise en œuvre de 85 lectures à voix haute, pour un montant de 0,1 M€.

Les partenariats avec les grands établissements culturels d'Île-de-France se sont poursuivis en 2024-2025 avec le musée du Louvre et la Philharmonie de Paris, et ont permis d'offrir aux franciliens de bénéficier de visites guidées et aux lycéens de concerts pédagogiques grâce à la mise à disposition d'autocars.

Une affectation d'un montant de 0,043 M€ a été adoptée afin de poursuivre ces partenariats.

Ces projets spécifiques s'ajoutent aux autres initiatives d'éducation artistique et culturelle déployées dans le cadre des dispositifs sectoriels précités : Lycéens et apprentis au cinéma, Leçons de littérature, Prix Littéraire des lycéens de la Région Île-de-France, La Quinzaine de la librairie pour les lycéens, le programme "Tous à l'orchestre" de l'ONDIF.

Les crédits de paiement ont été consommés à hauteur de **2,475 M€** correspondant à des engagements antérieurs comme les opérations « OpérApprentis » avec l'Opéra de Paris, « l'Automne au lycée » avec le festival d'Automne ou encore « Regards croisés » avec Les Cuizines et « le lycée de demain » avec le Plus Petit Cirque du Monde.

Action : Soutien à la jeune création

1 M€ ont été affectés en autorisations d'engagement.

2025 a été la septième année de mise en œuvre du Fonds régional pour les Talents Emergents (dispositif FoRTE), qui vise à encourager les premières créations de jeunes artistes en Île-de-France, afin d'en faire un laboratoire de la création artistique et culturelle.

Ce dispositif lancé en 2017 propose un soutien et un accompagnement par une structure aux jeunes artistes et créateurs en voie de professionnalisation.

Musique, arts de la scène, arts plastiques et cinéma/audiovisuel sont les 4 grandes disciplines concernées, les projets hybrides entre disciplines étant également accueillis.

L'appel à projets FoRTE#8 clos en décembre 2024 a suscité 278 candidatures, dont :

- 53 projets en arts de la scène ;
- 59 projets en arts visuels ;
- 92 projets en cinéma et audiovisuel ;
- 74 projets en musique.

Après instruction et avis des jurys, 31 dossiers, mobilisant 31 artistes, pour un montant de 787 924 € ont été retenus comme lauréats dans le cadre de cette huitième édition :

- 8 projets en arts de la scène ;
- 8 projets en arts visuels ;
- 7 projets en cinéma et audiovisuel ;
- 8 projets en musique.

Au total, une enveloppe de 0,793 M€ a été affectée pour soutenir des projets, ainsi que 0,077 M€ dédiés au paiement des charges sociales afférentes aux bourses octroyées et 0,130 M€ pour l'organisation du prochain évènement de Soirée FoRTE, de valorisation de la jeune création francilienne à travers les œuvres et les artistes FoRTE.

Les crédits de paiement ont été consommés à hauteur de **1,428 M€** correspondant à des engagements antérieurs.

Chapitre 933		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
		BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
Programme Soutien culturel pluridisciplinaire	HP311-011	3 000 000,00	3 044 000,00	3 510 000,00	3 904 493,98
Education artistique des lycéens	13101102	2 000 000,00	2 044 000,00	2 355 000,00	2 475 918,95
Soutien à la jeune création	13101103	1 000 000,00	1 000 000,00	1 155 000,00	1 428 575,03
TOTAL		41 789 000,00	41 628 209,99	42 698 000,00	49 106 569,49
	HP	41 789 000,00	41 628 209,99	42 698 000,00	49 106 569,49

312 - Patrimoine

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2024	1,336	0,005	1,341	1,341	100,41%
	2025	1,357	0,161	1,518	1,518	111,85%
CP	Rappel 2024	1,336	0,480	1,816	1,732	129,66%
	2025	1,458	-	1,458	1,291	88,58%

Programme : Développement du patrimoine en région

Action : Connaissance et diffusion du patrimoine

Une enveloppe globale de **0,410 M€** a été affectée en autorisations d'engagement au profit de cinq grands types d'actions de valorisation patrimoniale :

Les aides aux projets de valorisation du patrimoine

La délibération n° CR 2017-084 du 06 juillet 2017 propose une intervention en faveur des projets menés par les acteurs du territoire pour valoriser le patrimoine.

Au total, ce sont 7 projets œuvrant à la valorisation du patrimoine qui ont bénéficié en 2025 de l'aide de la Région (0,085 M€) soit au titre des Musées, des Maisons d'artiste ou des réseaux structurants du patrimoine.

Les manifestations

La 9ème édition du concours *Patrimoines en poésie* : ce concours, organisé par la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) et la Région d’Île-de-France, permet à des jeunes poètes en herbe de moins de 12 ans de donner libre cours à leur imagination en célébrant le patrimoine francilien. Lancé lors des Journées européennes du patrimoine, il encourage la curiosité, l'originalité et la créativité. Chaque année, 12 lauréats sont récompensés dans quatre catégories et la remise des prix se déroule dans un lieu patrimonial emblématique, offrant aux enfants un temps fort privilégié. La remise des prix a eu lieu le 22 mars au musée national de la Marine.

La 9ème édition de Jardins ouverts a rassemblé 90 000 visiteurs. Après huit éditions menées avec succès, l'opération Jardins ouverts a été redéployée sur les deux mois d'été, avec pour objectif d'offrir à tous les Franciliens un été riche en animations culturelles et artistiques dans les espaces verts de leur région.

Plus de 200 jardins mobilisés sur l'ensemble du territoire francilien ont proposé une programmation destinée à tous les publics. Particulièrement riche en installations artistiques présentées durant tout l'été, cette opération a ainsi offert une palette de visites variées parmi près de 500 rendez-vous

programmés dans les plus beaux domaines franciliens.

L'adhésion à la Fondation du Patrimoine
La Région a confié à la Fondation du patrimoine, la mise en œuvre de sa politique d'aide au patrimoine non protégé, par un dispositif de cofinancement. Ce partenariat a été noué en 2017 avec la Fondation du Patrimoine, notamment pour organiser la recherche de financements privés participatifs, à hauteur de 1 € Région pour 1 € de ressources privées.
Dans ce cadre, la Région a choisi d'adhérer à cette Fondation. 0,015 M€ ont donc été affectés au titre de la cotisation annuelle.

Les crédits de paiement ont été consommés à hauteur de **0,502 M€**.

Programme : Patrimoine régional à vocation culturelle

Action : Patrimoine régional (Villorceaux et maison Jean Cocteau)

1,108 M€ ont été affectés en autorisations d'engagement pour permettre l'engagement des dépenses d'entretien courant du Domaine de Villorceaux et le fonctionnement de la Maison Cocteau.

0,437 M€ a été affecté pour permettre à la Région d'assurer diverses opérations d'entretien et de maintenance de la maison Jean Cocteau. 0,670 M€ ont été affectés pour le domaine de Villorceaux, afin de financer la saison culturelle et la gestion quotidienne du domaine.

Les crédits de paiement ont été consommés à hauteur de **0,788 M€**.

Chapitre 933		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
		BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
31 - Culture					
312 - Patrimoine					
Programme Développement du patrimoine en région	HP312-014	400 000,00	410 290,00	501 000,00	502 933,47
Connaissance et diffusion du patrimoine	13101409	400 000,00	410 290,00	501 000,00	502 933,47
Programme Patrimoine régional à vocation culturelle	HP312-015	957 000,00	1 107 500,00	957 000,00	788 526,85
Patrimoine régional (Villorceaux et maison Jean Cocteau)	13101503	957 000,00	1 107 500,00	957 000,00	788 526,85
TOTAL		1 357 000,00	1 517 790,00	1 458 000,00	1 291 460,32
	HP	1 357 000,00	1 517 790,00	1 458 000,00	1 291 460,32

32 - Sports (autres que scolaires)

326 - Manifestations sportives

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2024	16,150	-0,174	15,976	15,975	98,92%
	2025	10,550	-0,032	10,518	10,518	99,69%
CP	Rappel 2024	26,050	2,362	28,412	28,411	109,06%
	2025	8,250	1,930	10,180	10,160	123,15%

Programme : Participation de la Région aux JOP 2024

Action : Participation de la Région au financement des JOP 2024

Cette action n'a pas été dotée en autorisations d'engagement en 2025. En crédits de paiement, l'exécution s'élève à **1,959 M€** pour le soutien aux communes dans le cadre des zones de célébration et des clubs 2024 (RAM). L'intégralité des consommations provient des affectations antérieures à 2025.

Programme : Développement de la pratique sportive et des évènements

Action : Soutien au mouvement sportif

Cette action affiche une consommation totale de **6,285 M€** en autorisations d'engagement au titre du dispositif des conventions pluriannuelles passées avec le mouvement sportif :

- les ligues et comités régionaux ;
- la structuration et le développement du Esport en Ile-de-France ;
- les fédérations ;
- le développement d'actions spécifiques portées par la Fédération française d'échecs ;
- le dispositif Clubs Excellence Île-de-France qui permet d'accompagner le développement de clubs vers des niveaux d'excellence, et notamment des clubs féminins.

En crédits de paiement, l'exécution s'élève à **4,772 M€**, 96% de la consommation provient d'affectations votées avant 2025 (décalage récurrent lié aux affectations votées en majeure partie dans le cadre de la Commission Permanente de novembre).

Action : Aide à la mobilité

Ce « Fonds de soutien aux clubs sportifs Franciliens » a été mobilisé à hauteur de **0,240 M€** en autorisations d'engagement. Il vise à accompagner le fonctionnement des clubs via l'octroi de chèques de 400 ou 600 € (bonification pour les structures menant des actions en faveur des seniors et des personnes en situation de handicap). Aucune consommation n'a été faite en Crédits de paiement en 2025.

Action : Plan Sport oxygène

Une exécution en crédits de paiement de **0,008 M€** pour répondre à des engagements antérieurs a été effectuée cette année.

Action : Soutien et promotion des évènements sportifs

Cette action a connu une consommation en autorisations d'engagement de **3,993 M€** :

Au titre du soutien aux évènements sportifs et Esportifs se déroulant en Île-de-France, la Région a accompagné des projets d'envergure à la fois locale, régionale et nationale en complément des Grands Evènements Sportifs Internationaux (GESI) qui se sont multipliés dans le sillage des JOP Paris 2024. Cet exercice a vu le soutien de la Région à 98 évènements pour une consommation de 2,948 M€.

Au titre de la promotion du sport, une affectation de 0,615 M€ a permis de :

- procéder à des achats de places à destination des jeunes franciliens (distribués notamment via l'application LABAZ),
- procéder à des achats de prestations en lien avec des évènements, tel que la Paris Games Week qui s'est déroulée en octobre 2025.

Chapitre 933	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
32 - Sports (autres que scolaires)				
326 - Manifestations sportives				
Programme Participation de la Région aux JOP 2024	HP326-005			1 959 368,68
Participation de la Région au financement des JOP 2024	13200502			1 959 368,68
Programme Développement de la pratique sportive et des évènements	HP326-006	10 550 000,00	10 517 771,00	8 250 000,00
Soutien au mouvement sportif	13200601	6 300 000,00	6 284 871,00	4 000 000,00
Aide à la mobilité	13200602	300 000,00	240 000,00	300 000,00
Plan Sport oxygène	13200606			7 968,46
Soutien et promotion des évènements sportifs	13200609	3 950 000,00	3 992 900,00	3 420 762,86
TOTAL		10 550 000,00	10 517 771,00	8 250 000,00
HP	10 550 000,00	10 517 771,00	8 250 000,00	10 159 705,55

- cette ligne a également été mobilisée pour financer l'hébergement de l'application Bougeott à hauteur de 0,015 M€. Cette appli propose de combiner une activité physique et à la découverte du territoire et du patrimoine culturel, grâce aux nombreux parcours qu'elle propose.

Au titre du dispositif “Ambassadeur du Sport de la Région Île-de-France”, 86 sportives et sportifs de haut niveau se sont vus attribuer le titre d'« Ambassadeur du Sport de la Région Île-de-France » ou de “Grand Ambassadeur du Sport de la Région Île-de-France” pour un montant total de 0,430 M€. Ce dispositif s'adresse entre autres aux sportifs majeurs, licenciés dans un club francilien et s'entraînant en Île-de-France, inscrits sur la liste des sportifs de haut niveau (catégories « Elite », « Senior »).

L'exécution en crédits de paiement s'élève à **3,421 M€** dont 72% proviennent d'affectations votées avant 2025.

33 - Jeunesse (action socio-éducative) et loisirs

338 - Autres activités pour les jeunes

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2024	1,775	2,674	4,449	4,449	250,64%
	2025	2,700	6,000	8,700	3,700	137,04%
CP	Rappel 2024	1,775	3,820	5,595	5,595	315,20%
	2025	2,700	6,000	8,700	3,334	123,50%

Programme : Charges diverses liées aux Iles de loisirs

Action : Frais de gestion des Iles de loisirs incombant à la Région en tant que propriétaire

Cette action comprend entre autres :

- les frais liés à la gestion des propriétés régionales (impôts et taxes, dépenses liées à la sécurité...) ;
- l'entretien des espaces verts de Vaires-Torcy confié à Île-de-France Nature ;
- la prise en charge de dépenses relatives à l'île de loisirs de Saint-Quentin-en-Yvelines (montant lié à la dissolution du SMEAG et Compensation d'obligation de Service public prévue au contrat de concession pour l'année 2025) ;
- la poursuite d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage relative à l'évolution du modèle des îles de loisirs.

Les crédits inscrits pour les frais de gestion des îles de loisirs ont été affectés à hauteur de **2,445 M€**. Les Crédits de Paiement ont été consommés à hauteur de **1,882 M€** dont 69% correspondent à des affectations de 2025 (espaces verts de Vaires-Torcy et surtout engagements pour l'île de loisirs de Saint-Quentin-en-Yvelines).

Programme : Développement de l'accès aux loisirs et aux vacances

Action : Développement de l'accès aux loisirs et aux vacances

En 2025, le dispositif des tickets loisirs a été reconduit, permettant à de nombreux jeunes et familles de bénéficier d'activités proposées sur les îles de loisirs. Un bilan provisoire fait état de 196 898 tickets numériques distribués en 2025, 196 651 tickets utilisés avec 3 711 transactions réalisées. Ces tickets ont bénéficié à 80 610 personnes dont 2200 personnes en situation de handicap, le mouvement sportif a bénéficié de 8 233 tickets. Par ailleurs, le dispositif des tickets loisirs a permis de soutenir la mise en place de nombreuses animations sportives dans les îles de loisirs comme l'opération « Esprit boxe », menées en partenariat avec les fédérations sportives concernées pendant l'été. Les Franciliens ont pu également profiter de neufs villages sportifs et culturels « JOP + 1 an » organisés durant l'été. L'édition 2025, célébrant le premier anniversaire des JOP de Paris, a bénéficié d'un soutien au titre du Fonds de Dotation Paris 2024.

Chapitre 933		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
		BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
33 - Jeunesse (action socio-éducative) et loisirs					
338 - Autres activités pour les jeunes					
Programme Charges diverses liées aux Iles de loisirs	HP338-002	1 500 000,00	2 445 500,00	1 500 000,00	1 882 095,26
Frais de gestion des Iles de loisirs incombant à la Région en tant que propriétaire	13300201	1 500 000,00	2 445 500,00	1 500 000,00	1 882 095,26
Programme Développement de l'accès aux loisirs et aux vacances	HP338-004	1 200 000,00	1 254 492,00	1 200 000,00	1 452 379,26
Développement de l'accès aux loisirs et aux vacances	13300401	1 200 000,00	1 254 492,00	1 200 000,00	1 452 379,26
TOTAL		2 700 000,00	3 699 992,00	2 700 000,00	3 334 474,52
	HP	2 700 000,00	3 699 992,00	2 700 000,00	3 334 474,52

Les actions menées dans le cadre de la politique culturelle de la Région, notamment autour du théâtre et du livre, ont complété ces animations. En 2025, ce sont ainsi plus de 28 000 jeunes au total qui ont été accueillis sur les animations sportives et culturelles organisées sur les îles de loisirs. L'affectation totale en autorisations d'engagement sur cette action budgétaire s'élève à **1,254 M€** et la consommation des crédits de paiement à **1,452 M€** dont 92 % depuis des affectations antérieures à 2025.

34 - Vie sociale et citoyenne

341 - Egalité entre les femmes et les hommes

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2024	0,900	0,150	1,050	1,050	116,67%
	2025	0,900	-	0,900	0,900	100,00%
CP	Rappel 2024	0,900	1,187	2,087	2,087	231,91%
	2025	1,000	0,200	1,200	1,138	113,76%

Programme : Egalité femme / homme et violences faites aux femmes

Action : Lutte contre les discriminations

Regroupée sur l'action Jeunesse et Promesse républicaine depuis le BP 2024, l'action n'a pas été dotée en 2025, ni en autorisation d'engagements ni en crédits de paiement. Néanmoins des RAM subsistaient sur cette action. Afin de pouvoir les honorer, une dotation budgétaire en crédits de paiement de 0,100 M€ a été positionnée sur la seule action « active » du programme : Egalité femme / homme et violence faites aux femmes, c'est à dire l'action Centre de ressource égalité femmes / hommes ORVF. Grâce à cette dotation et un virement de crédit complémentaire au sein du chapitre 933, la consommation de crédits de paiement a pu atteindre **0,238 M€** (des demandes de soldes de porteurs de projets avant la caducité du dossier expliquent le dépassement par rapport aux prévisions de 0,100 M€ lors du vote du budget). 100 % de cette consommation est liée à des engagements sur les exercices antérieurs concernant 41 associations. 0,017 M€ sont imputables au volet 6 égalité femmes-hommes du CPER 2021-2027 (2 soldes de projets affectés en 2023).

Action : Centre de ressource égalité femmes / hommes - ORVF

Le Centre Hubertine Auclert a bénéficié en 2025 d'une subvention régionale de **0,900 M€** pour mener à bien son action d'appui aux structures franciliennes en matière d'éducation, de sensibilisation à l'égalité femmes-hommes et à la lutte contre les violences faites aux femmes. Quelques temps forts ont marqué l'activité du CHA en 2025 :

- présentation des ressources et outils du Centre Hubertine Auclert aux collectivités franciliennes pour renforcer leurs politiques d'égalité femmes-hommes ;
- organisation de la journée des référents Égalité filles-garçons où plus de 250 professionnels formés sur les apports de la recherche et les actions de terrain en partenariat avec les rectorats franciliens ;
- accueil d'une délégation du Québec pour partager les pratiques de lutte contre les violences sexistes et sexuelles ;
- formations menées à Bagnolet, Villejuif et Ivry-sur-Seine pour promouvoir l'égalité dans les structures d'accueil des enfants ;
- publication et présentation d'une étude sur les (cyber)violences de genre, une enquête auprès de 3 000 élèves franciliens sur les violences sexistes, sexuelles et LGBTphobes ;
- lancement de la campagne « Gênant ? Surtout violent ! » pour prévenir les (cyber)violences de genre et diffusée dans les lycées et sur les réseaux sociaux.

0,900 M€ ont été consommés en crédits de paiements correspondant au versement de l'intégralité de l'affectation votée en 2025. La dotation budgétaire avait été prévue à 1,000 M€, dont 0,100 M€ correspondant à des RAM à solder sur l'autre action du programme (lutte contre les discriminations), qui n'avait pas été dotée au BP25. L'intégralité des crédits de paiement votés pour le Centre de Ressource égalité femmes hommes a bien été mobilisée pour le versement de la subvention de fonctionnement annuelle de la Région à cet Organisme Associé (0,900 M€).

Chapitre 933	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
34 - Vie sociale et citoyenne				
341 - Egalité entre les femmes et les hommes				
Programme Egalité femme / homme et violences faites aux femmes				
HP341-001 RE341-001	900 000,00	900 000,00	1 000 000,00	1 120 695,84 16 863,50
Lutte contre les discriminations				237 559,34
13400101				220 695,84
534001016				16 863,50
Centre de ressource égalité femmes / hommes - ORVF	900 000,00	900 000,00	1 000 000,00	900 000,00
TOTAL	900 000,00	900 000,00	1 000 000,00	1 137 559,34
HP RE	900 000,00	900 000,00	1 000 000,00	1 120 695,84 16 863,50

348 - Autres

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2024	33,135	-0,150	32,985	26,376	79,60%
	2025	31,300	0,032	31,332	31,332	100,10%
CP	Rappel 2024	21,135	-4,652	16,483	16,318	77,21%
	2025	30,000	-2,130	27,870	21,794	72,65%

Programme : Jeunesse et vie associative

Action : Jeunesse et expression citoyenne

Regroupée sur l'action Jeunesse et Promesse républicaine depuis le BP 2024, l'action n'a pas été dotée en 2025. La consommation en crédits de paiement s'est élevée à **0,555 M€** sur des affections antérieures à 2025. Elle a concerné le mandatement de prestations de fonctionnement de l'appli LABAZ qui avaient été affectées sur cette action en 2023 ainsi que le solde de subventions sur le dispositif jeunesse et expression citoyenne.

Action : Consultation et expression de la jeunesse

Regroupée sur l'action Jeunesse et Promesse républicaine depuis le BP 2024, l'action n'a pas été dotée en 2025, la consommation en CPF s'est élevée à **0,019 M€** sur des affections antérieures à 2025.

Action : Conseil Régional des Jeunes

Regroupée sur l'action Jeunesse et Promesse républicaine depuis le BP 2024, l'action n'a pas été dotée en 2025. La consommation en CPF s'est élevée à **0,010 M€** sur des affections antérieures à 2025, elle a permis notamment le financement des célébrations à l'occasion des 20 ans du CRJ.

Programme : Projets de territoires Jeunesse et Développement social

Action : Jeunesse et promesse républicaine

En 2025, le montant d'affectations en autorisations d'engagement a atteint **31,332 M€** sur cette action, dont 0,040 M€ au titre du volet 6 (égalité femmes-hommes) du CPER 2021-2027, regroupant plusieurs dispositifs régionaux.

Les aides à la Jeunesse francilienne ont été accordées via l'application LABAZ (aide à la mobilité de 100€ pour l'achat d'un passe Navigo imagine R pour les lycéens, aide sport et culture de 100 euros dédiée aux 15-17 ans, bons plans, distributions de places pour des événements sportifs ...). Les jeux concours réguliers ont été proposés, pour faire gagner entre autres des places de cinémas aux jeunes. Les autorisations d'engagement ont permis également de gérer et animer l'application, ce qui nécessite le recours à des prestations (mission Product Owner, instruction des inscriptions via l'envoi de pièces justificatives, animation réseaux sociaux, participation à des événements tels que la Paris Games Week). **29,500 M€** d'affectations ont ainsi été votées en 2025 pour LABAZ, dont 21,500 M€ pour l'aide à la mobilité des lycéens, 6,000 M€ pour l'aide sport et culture et 2,000 M€ pour les bons plans et l'animation.

Par ailleurs, le plan régional de lutte pour la défense de la laïcité, des valeurs de la République et l'engagement dans la prévention de la radicalisation s'est traduit en 2025 par le soutien à 5 projets associatifs et la poursuite de la formation des représentants des mouvements sportifs, de la jeunesse, de l'éducation populaire franciliens et des collectivités territoriales (**0,434 M€** affectés au total en faveur de ce plan).

Chapitre 933		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
		BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
34 - Vie sociale et citoyenne					
348 - Autres					
Programme Jeunesse et vie associative	HP348-002				583 660,37
Jeunesse et expression citoyenne	13400201				554 851,65
Consultation et expression de la jeunesse	13400202				18 548,98
Conseil Régional des Jeunes	13400203				10 259,74
Programme Projets de territoires Jeunesse et Développement social	HP348-003 RE348-003	31 300 000,00	31 292 112,00 40 000,00	29 500 000,00 500 000,00	19 871 996,82 412 246,80
Jeunesse et promesse républicaine		31 300 000,00	31 332 112,00	30 000 000,00	20 284 243,62
	13400305	31 300 000,00	31 292 112,00	29 500 000,00	19 871 996,82
	534003056		40 000,00	500 000,00	412 246,80
Programme Valeurs de la République	HP348-004				217 654,90
Citoyenneté et valeurs de la République	13400401				195 456,97
Soutien régional aux radios et télévisions et aux nouveaux supports d'information et d'expression sur internet en IDF	13400402				22 197,93
Programme Quartiers populaires et ruraux	HP348-005 RE348-005				635 320,26 72 672,53
Actions en faveur des quartiers populaires					707 992,79
	13400501				635 320,26
	534005016				72 672,53
TOTAL		31 300 000,00	31 332 112,00	30 000 000,00	21 793 551,68
	HP	31 300 000,00	31 292 112,00	29 500 000,00	21 308 632,35
	RE		40 000,00	500 000,00	484 919,33

Sur le volet égalité femmes-hommes et lutte contre les violences faites aux femmes, plusieurs projets pour un total de **1,306 M€** ont été soutenus dont

- 2 projets de Maisons Région Solidaire pour 0,685 M€ ;
- projets dans le cadre de l'appel à projet égalité femmes-hommes et lutte contre les violences faites aux femmes pour 0,571 M€ (dont 0,040 M€ au titre du volet 6 du CPER 2021-2027) ;
- la mise en œuvre du marché de conseil aux acteurs du sport francilien sur la parité de leur gouvernance (0,050 M€).

Enfin cette action intègre également le soutien régional aux associations ultramarines dans le cadre du concours « chanté Nwel en Île-de-France » pour un montant de **0,092 M€** (61 associations soutenues).

La consommation des crédits de paiements s'est élevée à **20,284 M€** dont 0,412 M€ au titre du volet 6 Egalité Femmes-Hommes du CPER 2021-2027.

88 % de l'exécution concerne des affectations de 2025.

Les plus gros montants concernent l'aide à la mobilité des jeunes vis LABAZ (12,000 M€ d'avance versée à Comutitres pour les remboursements du début de l'année scolaire 2025-2026) et l'aide sports et culture (4,985 M€).

Programme : Valeurs de la République

Action : Citoyenneté et valeurs de la République

Regroupée sur l'action Jeunesse et Promesse républicaine depuis le BP 2024, l'action n'a pas été dotée en 2025, la consommation en CPF s'est élevée à **0,195 M€** majoritairement pour des soldes de subventions à destination de 16 associations, sur des affectations antérieures à 2025.

Action : Soutien régional aux radios et télévisions et aux nouveaux supports d'information et d'expression sur internet en IDF

Regroupée sur l'action Jeunesse et Promesse républicaine depuis le BP 2024, l'action n'a pas été dotée en 2025, la consommation en CP s'est élevée à **0,022 M€** pour 6 projets d'aide à la diffusion (affectations antérieures à 2025).

Programme : Quartiers populaires et ruraux

Action : Actions en faveur des quartiers populaires

Regroupée sur l'action Jeunesse et Promesse républicaine depuis le BP 2024, l'action n'a pas été dotée en 2025, la consommation en CP s'est élevée à **0,708 M€** pour 69 associations sur des affectations antérieures à 2025, dont 0,073 M€ sur le volet 6 Egalité Femmes Hommes du CPER 2021-2027.

CHAPITRE 934 - SANTÉ ET ACTION SOCIALE (HORS APA, RSA ET

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2024	8,165	-	8,165	8,164	99,99%
	2025	6,941	-	6,941	6,868	98,95%
CP	Rappel 2024	8,165	2,690	10,855	10,780	132,03%
	2025	7,306	2,089	9,395	9,181	125,67%

41 - Santé
410 - Services communs

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2024	0,670	-	0,670	0,670	100,00%
	2025	0,670	-	0,670	0,655	97,76%
CP	Rappel 2024	0,670	-0,011	0,659	0,659	98,30%
	2025	0,670	-	0,670	0,660	98,47%

Programme : Observatoire régional de la santé

Action : Observatoire régional de la santé

Département de l'Institut Paris Région, l'ORS concourt à l'observation et à l'étude des problèmes sanitaires et sociaux en Île-de-France.

Cette année, le programme d'études a été déployé, en lien avec l'Agence Régionale de Santé (ARS), avec un montant d'affectation de **0,655 M€**.

La consommation en crédits de paiement s'élève à **0,655 M€** sur cette ligne correspondant aux engagements de 2025.

Programme : Observatoires et organismes consultatifs

Action : Conseil consultatif du handicap et Haut comité médical

0,015 M€ ont été affectés sur cette action.

0,005 M€ ont été consommés en crédits de paiement pour des dépenses de traiteur, vélotypie et animation dans le cadre du 1^{er} comité éthique handicap s'étant déroulé dans l'auditorium en juin 2025.

Chapitre 934	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
41 : Santé	4 541 000,00	4 396 774,00	4 906 000,00	4 631 929,51
42 : Action sociale	2 400 000,00	2 471 469,00	2 400 000,00	4 549 570,08
TOTAL	6 941 000,00	6 868 243,00	7 306 000,00	9 181 499,59
HP	6 941 000,00	6 808 243,00	7 138 000,00	9 056 519,97
RE		60 000,00	168 000,00	124 979,62

Chapitre 934	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
41 - Santé				
410 - Services communs				
Programme Observatoire régional de la santé	HP410-001	655 000,00	655 000,00	655 000,00
Observatoire régional de la santé	14100101	655 000,00	655 000,00	655 000,00
Programme Observatoires et organismes consultatifs	HP410-002	15 000,00	15 000,00	4 765,78
Conseil consultatif du handicap et Haut comité médical	14100201	15 000,00	15 000,00	4 765,78
TOTAL		670 000,00	655 000,00	659 765,78
HP		670 000,00	670 000,00	659 765,78

412 - Prévention et éducation pour la santé

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2024	3,945	-0,251	3,694	3,694	93,64%
	2025	3,580	-0,132	3,448	3,390	94,69%
CP	Rappel 2024	3,945	-0,075	3,870	3,866	97,99%
	2025	3,945	-0,352	3,593	3,510	88,98%

Programme : Prévention et éducation à la santé

Action : Ile-de-France Prévention Santé Sida

Cette action résulte depuis 2024 de la fusion de plusieurs actions autour de la thématique de la prévention santé.

Elle comporte les volets suivants :

- le soutien à l'organisme associé de la Région Île-de-France Prévention – Santé – Sida (CRIPS) Les orientations en matière de prévention santé mobilisent largement Île-de-France Prévention - Santé Sida (CRIPS), qui s'est engagé sur des interventions élargies en prévention de la santé des jeunes notamment en matière de santé mentale, vie affective et sexuelle et addictions. En effet, au cours de ces dernières années, Île-de-France Prévention - Santé - Sida s'est particulièrement impliqué dans le plan de prévention pour la santé des jeunes élaboré en 2017. Il est mobilisé dans la lutte contre le VIH en intervenant dans le cadre du second plan Île-de-France sans SIDA adopté en 2024, en menant notamment des opérations de formation à destination des personnels encadrant dans les instituts de formation en soins infirmiers, ainsi que des actions de sensibilisation du public et notamment du public jeunes ;
- le soutien à des projets autour de la prévention en santé des jeunes ;
- l'accompagnement des professionnels de santé et leur coordination sur le territoire ;
- la réalisation des politiques régionales « Île-de-France sans sida » et du plan anti-cancer.

En 2025, 3,190 M€ ont été affectés dont :

- 2,515 M€ pour le CRIPS ;
- 0,582 M€ pour soutenir 27 projets dans le cadre du plan Île-de-France sans sida comme pour le soutien à la prévention santé des jeunes - Département de la Seine Saint-Denis (0,060 M€), pour le soutien à la prévention santé des jeunes – Paradoxes (0,032 M€), pour le soutien à la prévention santé des jeunes – Nightline France (0,030 M€) mais aussi pour le soutien aux personnes concernées par l'après-cancer, la drépanocytose ou les soins palliatifs – Fondation Arc pour la recherche sur le cancer (0,010 M€), pour le soutien à la prévention santé des jeunes - ainsi que pour une Région solidaire qui accompagne et soutient les professionnels de santé (0,050 M€).
- 0,042 M€ ont par ailleurs permis de financer 5 bourses d'aide à l'installation d'étudiants en maïeutique et en kinésithérapie.

3,086 M€ ont été consommés en crédits de paiement ; 84 % des montants correspondent à des engagements 2025 dont 2,515 M€ pour le CRIPS et 16 % des crédits de paiement ont permis d'honorer des engagements de 2024, par exemple pour le projet Région solidaire qui accompagne et soutient les professionnels de santé (0,080 M€).

Action : Prévention santé - Jeunes - Etudiants

Cette action n'a pas été dotée en 2025, les crédits ont été votés sur l'action Île-de-France Prévention Santé Sida.

La fongibilité des crédits de paiement à l'intérieur du code fonctionnel 412 prévention et éducation pour la santé a permis d'honorer des engagements de 2021 à 2023 à hauteur de 0,122 M€.

Chapitre 934		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
		BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
41 - Santé					
412 - Prévention et éducation pour la santé					
Programme Prévention et éducation à la santé	HP412-003	3 580 000,00	3 390 061,00	3 945 000,00	3 510 405,34
Ile-de-France Prévention Santé Sida	14100301	3 280 000,00	3 190 061,00	3 645 000,00	3 086 476,68
Prévention santé - Jeunes - Etudiants	14100302				121 604,16
Prévention - Contraception - Grossesses précoces - IVG	14100305	300 000,00	200 000,00	300 000,00	302 324,50
TOTAL		3 580 000,00	3 390 061,00	3 945 000,00	3 510 405,34
	HP	3 580 000,00	3 390 061,00	3 945 000,00	3 510 405,34

Action : Prévention - Contraception - Grossesses précoces - IVG

La Région a poursuivi cette année son action de prévention et de sensibilisation dans le domaine de la sexualité, de la contraception et de la lutte contre les grossesses non désirées. La Région a soutenu la Fédération régionale de la région parisienne du mouvement français pour le planning familial (MFPF). Elle a renforcé son approche partenariale en matière de santé, proposant une convention grand partenaire avec le MFPF.

Ainsi sur cette ligne, c'est un montant global de **0,200 M€** qui a été affecté en 2025 dont l'achat d'autotests VIH (0,100 M€) et pour la prévention en santé sexuelle, accès à la contraception et à l'IVG - Mouvement française pour le planning familial - Fédération régionale d'Ile-de-France (0,100 M€).

La consommation en crédits de paiement s'est élevée à **0,302 M€** et correspond à des engagements de 2021 à 2024 notamment pour la fourniture d'autotests VIH (0,104 M€) et pour la prévention en santé sexuelle, accès à la contraception et à l'IVG – Mouvement Française pour le planning familial - Fédération régionale d'Ile-de-France (0,199 M€).

418 - Autres actions

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2024	0,200	0,091	0,291	0,291	145,50%
	2025	0,291	0,061	0,352	0,352	120,86%
CP	Rappel 2024	0,200	0,473	0,673	0,612	305,92%
	2025	0,291	0,214	0,505	0,462	158,68%

Programme : Région solidaire

Action : Région solidaire en santé et lutte contre les déserts médicaux

Pour 2025, les crédits ont été votés dans le cadre de l'action Île-de-France prévention santé.

Un virement de crédits de paiement depuis un autre code fonctionnel du chapitre 934 a été nécessaire pour honorer des engagements antérieurs de 2022 à 2023 à hauteur de **0,110 M€** comme pour la gestion des appels de la plateforme Mutuelle (0,015 M€), pour le soutien aux grandes vulnérabilités - Imagine for Margo - Enfants sans cancer (0,012 M€), pour le soutien au numérique en santé - Développement de la plateforme "Femmes-Ressources" (0,016 M€) ou pour l'offre de soins - Améliorer la santé bucco-dentaire et la qualité de prise en charge des personnes en situation de handicap (0,025 M€).

Action : GIP transport sanitaire par hélicoptère en Île de France

Le groupement d'intérêt public Transport Sanitaire par Hélicoptère en Île-de-France (TSHIF) a pour objet de gérer les missions de l'hélicoptère sanitaire dans le cadre de ses interventions sur l'ensemble du territoire d'Île-de-France. Il assure notamment la prise en charge en urgence et l'accès rapide aux établissements hospitaliers des patients requérant ce service. Le soutien de la Région au profit du GIP TSHIF a été maintenu en 2025 dans le cadre de la convention 2022-2026.

Le montant total affecté en 2025 est de **0,352 M€**. Dans ce cadre, un transfert de crédits d'un montant de 0,061 M€ a été nécessaire sur cette ligne.

La consommation des crédits de paiement s'est par ailleurs également élevée à **0,0352 M€** (avec le virement de crédits de paiement également nécessaire).

Chapitre 934		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
		BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
41 - Santé					
418 - Autres actions					
Programme Région solidaire	HP418-005	291 000,00	351 713,00	291 000,00	461 758,39
Région solidaire en santé et lutte contre les déserts médicaux	14100502				110 045,39
GIP transport sanitaire par hélicoptère en Île de France	14100503	291 000,00	351 713,00	291 000,00	351 713,00
TOTAL		291 000,00	351 713,00	291 000,00	461 758,39
	HP	291 000,00	351 713,00	291 000,00	461 758,39

42 - Action sociale

4228 - Autres actions en faveur de la petite enfance

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2024	0,150	-0,149	0,001	-	-
	2025	-	-	-	-	-
CP	Rappel 2024	0,150	-0,137	0,013	0,013	8,90%
	2025	-	-	-	-	-

424 - Personnes en difficulté

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2024	3,200	0,309	3,509	3,509	109,66%
	2025	2,400	0,071	2,471	2,471	102,98%
CP	Rappel 2024	3,200	2,140	5,340	5,339	166,85%
	2025	2,400	1,750	4,150	4,107	171,14%

Programme : Dispositif en faveur des personnes en situation précaire

Action : Fonds régional de solidarité et soutien aux familles

La politique de solidarité vise à lutter contre toutes les formes de précarité qui affectent les familles franciliennes. L'objectif est de soutenir des actions d'accompagnement des publics en grandes difficultés, sur différents aspects de leur vie sociale afin de permettre leur insertion dans la société et in fine de les aider à retrouver leur autonomie.

Pour 2025, un transfert de **0,011 M€** sur ce fonds a permis d'affecter **2,411 M€** sur cette action. Il a été notamment mobilisé pour soutenir des projets d'aide au départ en vacances (12 projets, 0,257M€), des projets en faveur des enfants en situation de précarité (12 projets, 0,202 M€), des projets destinés aux femmes en difficulté (12 projets, 0,200 M€), des projets en faveur de la solidarité climatique (17 projets, 0,333 M€). Aussi, la Région a soutenu des projets en faveur de l'aide à l'effectivité des droits culturels pour les personnes en situation de handicap (0,336 M€) ainsi que 4 projets pour les personnes vivant avec un TSA (0,074 M€). Les grands partenaires solidaires et les associations humanitaires se sont également tournés vers la Région pour obtenir des soutiens conséquents en fonctionnement afin d'intensifier les actions de lutte contre la pauvreté et s'adapter aux nouveaux besoins et aux nouveaux publics précaires. Un abondement de **1,750 M€** a été effectué sur cette action en crédits de paiement en vue de permettre des mandatements à hauteur de **3,982 M€**. 14 % de ces mandats correspondent à des engagements de 2025 comme pour la mise en œuvre de la convention annuelle du Secours Populaire Français de la Région Île-de-France (0,240 M€) ou pour des projets liés à la solidarité climatique (0,112 M€) et pour 86 % à des engagements de 2021 à 2024 comme pour le marché d'aide alimentaire (0,340 M€), pour des projets de soutien aux aidants (0,364 M€) ou des projets liés aux femmes en difficulté (0,383 M€). Le montant des affectations en 2025 s'élève à **0,060 M€** sur l'action budgétaire « Fonds régional de solidarité et soutien aux familles » sur le volet 6 du CPER pour la mise en œuvre 2026 de la convention de partenariat FNSF-Région (0,060 M€).

La consommation de crédits de paiement s'est élevée à **0,125 M€** sur cette ligne pour des engagements de 2024 liés au projet de la Maison Région Solidaire des femmes (0,085 M€) et pour un projet d'hébergement pour les femmes en difficulté dans le cadre de la convention de partenariat FNSF-Région (0,040 M€).

Chapitre 934	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
42 - Action sociale				
424 - Personnes en difficulté				
Programme Dispositif en faveur des personnes en situation précaire				
HP424-003	2 400 000,00	2 411 469,00	2 232 000,00	3 982 496,47
RE424-003		60 000,00	168 000,00	124 979,62
Fonds régional de solidarité et soutien aux familles	2 400 000,00	2 471 469,00	2 400 000,00	4 107 476,09
14200304	2 400 000,00	2 411 469,00	2 232 000,00	3 982 496,47
542003046		60 000,00	168 000,00	124 979,62
TOTAL	2 400 000,00	2 471 469,00	2 400 000,00	4 107 476,09
HP	2 400 000,00	2 411 469,00	2 232 000,00	3 982 496,47
RE		60 000,00	168 000,00	124 979,62

428 - Autres interventions sociales

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2024	-	-	-	-	-
	2025	-	-	-	-	-
CP	Rappel 2024	-	0,300	0,300	0,292	-
	2025	-	0,477	0,477	0,442	-

Programme : Autres interventions sociales

Action : Pouvoir d'achat - énergie

Cette action budgétaire n'a pas été dotée en 2025. Un virement de crédits de paiement depuis un autre code fonctionnel du chapitre 934 de **0,442 M€** a permis une consommation de crédits à cette hauteur pour solder les engagements sur le dispositif « Coup de pouce énergie ».

Chapitre 934	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
42 - Action sociale				
428 - Autres interventions sociales				
Programme Autres interventions sociales				442 093,99
Pouvoir d'achat - énergie				442 093,99
TOTAL				442 093,99
HP				442 093,99

CHAPITRE 935 - AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES ET HABITAT						
En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2024	17,820	-	17,820	17,820	100,00%
	2025	15,737	-	15,737	15,310	97,29%
CP	Rappel 2024	18,120	-0,940	17,180	17,162	94,71%
	2025	16,237	0,190	16,427	16,388	100,93%

51 - Aménagement et services urbains

510 - Services communs

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2024	2,120	-	2,120	2,120	100,00%
	2025	1,500	-	1,500	1,074	71,59%
CP	Rappel 2024	2,120	-0,940	1,180	1,173	55,32%
	2025	2,000	0,130	2,130	2,099	104,94%

Programme : Aménagement et territoires

Action : Etudes, prospective et valorisation

En 2025, un montant total d'autorisations d'engagement de **0,224 M€** a été affecté sur cette action.

La Région a adopté le nouveau SDRIF-E le 11 septembre 2024, approuvé par décret du 10 juin 2025. 0,200 M€ d'AE ont été affectés en 2025 pour sa mise en œuvre. Les crédits de paiement mobilisés à ce titre ont notamment permis de couvrir les divers besoins :

- frais d'impression et diffusion des 2000 coffrets, fascicules et cartes ;
- frais d'organisation des journées de formation à destination des collectivités d'Île-de-France (10 sessions à destination de près de 600 personnes) ;
- frais de conseil juridique.

Par ailleurs, le versement annuel des cotisations à la maison de l'architecture d'Île de France, au club des acteurs du Grand Paris, au centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA) et à l'association Ekopolis a fait l'objet d'un montant d'affectation en AE et d'une consommation de crédits de paiement de 0,024 M €. Enfin, **0,005 M€** ont été mandatés sur des affectations antérieures pour couvrir des dépenses annexes (café de la donnée, visites apprenantes Urbanisme Transitoire et séminaire de direction).

Action : Biennale de l'architecture et de l'urbanisme

Un montant total d'autorisations d'engagement de **0,850 M€** a été affecté cette année pour l'organisation de l'édition 2025 de la biennale d'architecture et de paysage qui s'est tenue de mai à juillet à Versailles.

1,893 M€ ont été versés en crédits de paiement au titre des diverses prestations liées à cet événement, ainsi qu'au bénéfice des partenaires de la BAP 2025 (l'école nationale supérieure du paysage, l'école nationale supérieure d'architecture et Île-de-France nature). Le taux d'exécution en crédits de paiement est de 140 % par rapport à l'enveloppe allouée au BP (1,350 M€), rendu possible par le redéploiement de crédits en interne (notamment au bénéfice de crédits non consommés sur l'enveloppe allouée au SDRIF-E). Cela s'explique par l'ajout d'expositions

Chapitre 935	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
51 : Aménagement et services urbains	15 687 000,00	15 260 442,00	16 187 000,00	16 285 488,33
55 : Habitat (Logement)	50 000,00	50 000,00	50 000,00	46 114,56
57 : Technologies de l'information et de la communication				56 193,03
TOTAL	15 737 000,00	15 310 442,00	16 237 000,00	16 387 795,92
HP	15 737 000,00	15 310 442,00	16 237 000,00	16 387 795,92

Chapitre 935		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
		BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
51 - Aménagement et services urbains					
510 - Services communs					
Programme Aménagement et territoires	HP510-001	1 500 000,00	1 073 840,00	2 000 000,00	2 098 886,33
Etudes, prospective et valorisation	15100102	650 000,00	223 840,00	650 000,00	205 846,91
Biennale de l'architecture et de l'urbanisme	15100103	850 000,00	850 000,00	1 350 000,00	1 893 039,42
TOTAL		1 500 000,00	1 073 840,00	2 000 000,00	2 098 886,33
	HP	1 500 000,00	1 073 840,00	2 000 000,00	2 098 886,33

complémentaires au programme initial à la demande de la Présidente (exposition 100 quartiers innovants et écologiques, exposition sur les lycées et exposition sur le patrimoine).

515 - Opérations d'aménagement

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2024	15,650	-	15,650	15,650	100,00%
	2025	14,187	-	14,187	14,187	100,00%
CP	Rappel 2024	15,650	-	15,650	15,650	100,00%
	2025	14,187	-	14,187	14,187	100,00%

Programme : Territoires stratégiques

Action : Territoires stratégiques - EPL La Défense

Dans le cadre de la convention de financement de l'EPL La Défense (2018-2028), un montant de **1,047 M€** en autorisations d'engagement a été affecté et versé en crédits de paiement.

Action : Soutien à l'Institut Paris Region

Un montant total d'autorisations d'engagement de **13,140 M€** a été affecté au titre de la convention triennale d'objectifs et de moyens, signée avec l'Institut Paris Région pour les années 2024, 2025, 2026. **13,140 M€** ont été versés en crédits de paiement au titre des engagements de 2025.

55 - Habitat (Logement)

555 - Logement social

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2024	0,050	-	0,050	0,050	100,00%
	2025	0,050	-	0,050	0,050	100,00%
CP	Rappel 2024	0,050	-	0,050	0,047	93,63%
	2025	0,050	-	0,050	0,046	92,23%

Programme : Actions en faveur du logement des jeunes

Les autorisations d'engagement inscrites au budget ont été affectées à hauteur de 100%, soit 0,050 M€.

Quant aux crédits de paiement, ceux-ci ont été mandatés à hauteur de 0,046 M€, soit 92 % de l'enveloppe dédiée en 2025.

Action : Soutien au logement des jeunes

Les autorisations d'engagement inscrites au budget ont été affectées à hauteur de 100%, soit **0,050 M€**. Quant aux crédits de paiement, ceux-ci ont été mandatés à hauteur de **0,046 M€**, soit 92 % de l'enveloppe dédiée en 2025.

Pour information, les affectations correspondent pour 0,045 M€ à la convention avec l'URHAJ et pour 0,005 M€ aux dépenses liées aux séance du Comité régional de l'habitat et de l'hébergement (sténotypie notamment).

Chapitre 935		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
		BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
51 - Aménagement et services urbains					
515 - Opérations d'aménagement					
Programme Territoires stratégiques	HP515-002	14 187 000,00	14 186 602,00	14 187 000,00	14 186 602,00
Territoires stratégiques - EPL La Défense	15100212	1 047 000,00	1 046 602,00	1 047 000,00	1 046 602,00
Soutien à l'Institut Paris Region	15100214	13 140 000,00	13 140 000,00	13 140 000,00	13 140 000,00
TOTAL		14 187 000,00	14 186 602,00	14 187 000,00	14 186 602,00
	HP	14 187 000,00	14 186 602,00	14 187 000,00	14 186 602,00

Chapitre 935		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
		BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
55 - Habitat (Logement)					
555 - Logement social					
Programme Actions en faveur du logement des jeunes	HP555-004	50 000,00	50 000,00	50 000,00	46 114,56
Soutien au logement des jeunes	15500405	50 000,00	50 000,00	50 000,00	46 114,56
TOTAL		50 000,00	50 000,00	50 000,00	46 114,56
	HP	50 000,00	50 000,00	50 000,00	46 114,56

57 - Technologies de l'information et de la communication

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2024	-	-	-	-	-
	2025	-	-	-	-	-
CP	Rappel 2024	0,300	-	0,300	0,293	97,67%
	2025	-	0,060	0,060	0,056	-

Programme : Aide au développement du territoire numérique

Action : Evènements et acteurs numériques

Il n'y a pas eu d'autorisation d'engagement votée en 2025 et **0,056 M€** ont été mandatés en crédit de paiement sur cette action au titre d'engagements antérieurs.

Chapitre 935	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
57 - Technologies de l'information et de la communication				
Programme Aide au développement du territoire numérique				56 193,03
Evènements et acteurs numériques				56 193,03
TOTAL				56 193,03
HP				56 193,03

CHAPITRE 936 - ACTION ÉCONOMIQUE

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2024	71,396	1,039	72,435	70,576	98,85%
	2025	64,602	5,420	70,022	70,021	108,39%
CP	Rappel 2024	70,796	2,415	73,211	72,863	102,92%
	2025	67,621	5,968	73,589	68,960	101,98%

61 - Interventions économiques transversales

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2024	4,394	0,838	5,232	5,232	119,07%
	2025	5,100	-0,805	4,295	4,295	84,22%
CP	Rappel 2024	4,694	-0,208	4,486	4,388	93,49%
	2025	8,500	-1,540	6,960	6,318	74,33%

Programme : Soutien à la création et au développement des entreprises

Action : Accompagnement des entrepreneurs et des jeunes entreprises

4,295 M€ ont été affectés en autorisations d'engagement et 6,318 M€ ont été mandatés en crédits de paiement.

Cette action a notamment pour objet la mise en place de la politique régionale en faveur de la création et reprise d'entreprises, avec le dispositif Entrepreneur #Leader, en particulier en 2025 :

- une phase de transition permettant de poursuivre le dispositif historique Entrepreneur#Leader sur le 1er trimestre 2025 pour un montant de 0,754 M€, soit 0,409 M€ attribué au chef de file BGE Paris pour la phase 1 “je crée mon entreprise” et 0,345 M€ attribués au chef de file CCI Paris-Île-de-France pour la phase 3 (“je développe mon entreprise”).
- le lancement du nouveau programme Pass Entrepreneur#leader pour un montant de 2,27 M€ pour les Pass 1 (1,47 M€) et Pass 3 (0,8 M€)
- les frais de gestion du dispositif (0,292 M€)
- l'appui à l'accélérateur de startups technologiques porté par WILCO pour 0,18 M€.

L'ensemble du programme vise l'accompagnement de 10 000 entrepreneurs. Près de 2 000 entrepreneurs ont ainsi été accompagnés sur le 1er trimestre 2025. Dans le cadre du nouveau programme Pass, plus de 7 580 demandes de Pass (dont 4775 sur les Pass 1 et 3) ont été déposées, et près de 6 350 Pass attribués (dont 4 200 sur les Pass 1 et 3 pour un montant de 1,88M€).

Dans le cadre du plan d'action en faveur de l'entrepreneuriat des femmes (0,3 M€), cette action a également permis de poursuivre l'aide financière en faveur des femmes entrepreneuses afin de réduire les inégalités d'accès à l'entrepreneuriat, de soutenir des projets dédiés aux femmes et de lancer un programme de mentorat pour les entrepreneuses. Sur 2025, ce sont près de 80 femmes qui ont bénéficié

Chapitre 936	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
61 : Interventions économiques transversales	5 100 000,00	4 295 169,00	8 500 000,00	6 318 103,24
62 : Structure d'animation et de développement économique	14 567 000,00	16 048 900,00	14 567 000,00	16 505 353,00
63 : Actions sectorielles	19 820 000,00	20 108 523,58	18 039 000,00	19 840 575,16
65 : Insertion économique et économie sociale et solidaire	3 500 000,00	3 380 676,00	4 600 000,00	2 921 746,99
67 : Recherche et innovation	21 615 000,00	26 187 525,92	21 915 000,00	23 373 818,91
TOTAL	64 602 000,00	70 020 794,50	67 621 000,00	68 959 597,30
HP	64 602 000,00	69 670 794,50	65 121 000,00	65 546 809,62
RE		350 000,00	2 500 000,00	3 412 787,68

Chapitre 936		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
		BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
61 - Interventions économiques transversales					
Programme Soutien à la création et au développement des entreprises	HP61-001	5 100 000,00	4 295 169,00	8 500 000,00	6 318 103,24
Accompagnement des entrepreneurs et des jeunes entreprises	16100107	5 100 000,00	4 295 169,00	8 500 000,00	6 318 103,24
TOTAL		5 100 000,00	4 295 169,00	8 500 000,00	6 318 103,24
	HP	5 100 000,00	4 295 169,00	8 500 000,00	6 318 103,24

d'un soutien direct de la Région.

Fonds Résilience :

La région Île-de-France, la Banque des Territoires et l'association Initiative Île-de-France ont conclu en date du 19 juin 2020, une convention relative à la constitution et à la mise en œuvre du fonds Résilience Île-de-France & Collectivités. Ce dispositif qui a permis de soutenir près de 7000 entreprises fragilisées par la crise sanitaire, par l'attribution de plus de 130 millions d'euros d'avances remboursables grâce aux apports complémentaires de l'ensemble des EPCI Franciliennes et plusieurs départements. Ce soutien a été amplifié en janvier 2022 grâce à la décision de le Région de renoncer au remboursement de la part régionale des avances octroyées pour plus de 37 millions d'euros.

L'association Initiative Île-de-France, qui a assuré le déploiement du fonds, continue de le gérer depuis son lancement. Si la période d'octroi des avances s'est terminée en 2021, la gestion du fonds va se poursuivre sur toute la période de remboursement des avances prévue jusqu'en 2028, conformément à la convention régissant le fonds.

0,403 M€ ont été mandatés en crédits de paiement au titre des frais de gestion du fonds Résilience COVID 19 et **0,343 M€** ont été affectés en AE pour couvrir les frais de gestion 2025.

62 - Structure d'animation et de développement économique

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2024	20,107	0,054	20,161	20,152	100,22%
	2025	14,567	1,482	16,049	16,049	110,17%
CP	Rappel 2024	19,807	0,174	19,981	19,970	100,82%
	2025	14,567	2,590	17,157	16,505	113,31%

Programme : Choose Paris Region

Action : Choose Paris Region

Après plusieurs années de financement soutenu lié à la préparation et à l'accueil de grands événements internationaux (Coupe du monde de rugby 2023, Jeux olympiques et paralympiques 2024, 150 ans de l'impressionnisme), l'année 2025 a été marquée, pour Choose Paris Region, par une subvention régionale en recul par rapport à 2024 et un recentrage de l'agence sur ses missions stratégiques et des projets à forte valeur ajoutée pour le territoire. En 2025, la Région a réaffirmé son statut de première destination mondiale, portée notamment par la dynamique post Jeux Olympiques et Paralympiques et a ainsi attiré 438 projets d'investissements étrangers, dont 309 créations de nouveaux sites et plus de 49 millions de visiteurs, permettant de générer plus de 23,5 milliards d'euros de retombées économiques.

15,542 M€ d'autorisations d'engagement ont été affectés sur cette action et **15,542 M€** ont été mandatés en crédits de paiement.

Programme : Développement économique des territoires

Action : Soutien aux projets territoriaux

0,506 M€ ont été affectés en autorisations d'engagement et **0,963 M€** ont été mandatés en crédits de paiement.

Soutien aux projets territoriaux

Cité de la gastronomie Paris-Rungis : dans le cadre du projet de Cité de la gastronomie Paris-Rungis, la Région adhère pour un montant de cotisation annuel de 0,070 M€ au Syndicat mixte de la Cité de la Gastronomie Paris Rungis en tant que structure porteuse, depuis sa création en 2016 aux côtés du

Chapitre 936		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
		BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
62 - Structure d'animation et de développement économique					
Programme Choose Paris Region	HP62-001	14 242 000,00	15 542 000,00	14 242 000,00	15 542 000,00
Choose Paris Region	16200102	14 242 000,00	15 542 000,00	14 242 000,00	15 542 000,00
Programme Développement économique des territoires	HP62-002	325 000,00	506 900,00	325 000,00	963 353,00
Soutien aux projets territoriaux	16200202	325 000,00	506 900,00	325 000,00	963 353,00
TOTAL		14 567 000,00	16 048 900,00	14 567 000,00	16 505 353,00
	HP	14 567 000,00	16 048 900,00	14 567 000,00	16 505 353,00

département du Val-de-Marne, de la Ville de Rungis, de la Métropole du Grand Paris, de l'Etablissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre, de la Commune de Chevilly-Larue et de la Ville de Paris. En 2025, la Région a voté le versement de la cotisation 2024 et 2025 au Syndicat Mixte de la Cité de la Gastronomie Paris-Rungis et de son quartier, pour un montant total de 0,140 M€.

Orly international : Face à l'ampleur des contraintes budgétaires en 2025 imposant un recentrage des actions économiques vers le soutien direct aux entreprises et compte tenu du contexte de désengagement des acteurs territoriaux membres d'Orly international, la Région a décidé en 2025 d'acter le retrait de l'association Orly international. Néanmoins, afin de faciliter la transition des activités de l'association et sur la base des éléments financiers transmis par l'association, la Région a affecté un montant d'autorisation d'engagement de 0,041 M€ de cotisation exceptionnelle à Orly International et à titre solde de tout compte de la cotisation annuelle 2025.

Divers organismes

GIP Emploi Roissy CDG : le GIP a pour objet de favoriser l'accès à l'emploi des populations locales autour de la plateforme aéroportuaire, d'accompagner les entreprises dans leurs besoins en compétences et de renforcer l'attractivité économique de son territoire d'intervention (BEF Grand Roissy – Le Bourget et BEF Nord-Est 77).

Il rassemblait jusqu'à cette année 15 membres publics et privés : État et opérateurs (France Travail, Missions locales), Région, Départements (95, 93, 77), intercommunalités (EPT Paris Terres d'Envol, CA Roissy Pays de France, CA Pays de Meaux, CC Plaines et Monts de France, CC Pays de l'Ourcq), ainsi que des acteurs économiques (ADP, Air France, chambres consulaires, etc.).

Il déploie principalement des actions d'orientation (Cité des métiers), de recrutement, de formation (Envol Pro, Learning Lab) et de prospective (GPEC, Observatoire).

63 - Actions sectorielles

6312 - Autres

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2024	8,918	0,400	9,318	8,918	100,00%
	2025	-	-	-	-	-
CP	Rappel 2024	8,918	-0,507	8,411	8,411	94,32%
	2025	-	-	-	-	-

Programme : Forêt et éco-matériaux

Action : Forêt, bois et matériaux biosourcés

Dans le cadre du soutien régional aux structures œuvrant dans les secteurs de la forêt, du bois et des matériaux biosourcés, un montant total d'autorisations d'engagement de **0,500 M€** a été affecté en 2025, soit 100 % de la dotation, en faveur de :

- Fibois Île-de-France, l'interprofession francilienne de la forêt et du bois qui contribue à la structuration de la filière forêt-bois en Île-de-France (0,280 M€) ;
- Ekopolis, dans le cadre de la stratégie pour les matériaux biosourcés (0,040 M€) ;
- l'Union régionale des collectivités forestières d'Île-de-France (0,070 M€ : 0,065 M€ de subvention et 0,005 M€ d'adhésion) ;
- la délégation territoriale Île-de-France / Centre-Val de Loire du Centre National de la Propriété Forestière (CNPf) (0,069 M€) ;
- la réalisation d'une mission d'étude sur la filière des carburants de synthèse pour l'aviation durable (Agroparistech) (0,004 M€) ;
- le financement de la 14^e édition du Forum Bois Construction (0,036 M€).

La consommation en crédits de paiement s'est élevée pour l'année 2025 à **0,564 M€**.

6318 - Autres

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2024	-	-	-	-	-
	2025	11,870	-	11,870	11,870	100,00%
CP	Rappel 2024	-	-	-	-	-
	2025	13,700	-1,842	11,858	11,376	83,04%

Programme : Soutien aux secteurs de l'agriculture

Action : Appui à l'installation et transmission des exploitations agricoles

Le renouvellement des générations, l'installation des jeunes et la transmission des exploitations sont un enjeu majeur pour l'Île-de-France. C'est pourquoi la Région a mobilisé un montant total de **3,109 M€** d'autorisations d'engagement au titre de la programmation FEADER 2023-2027, dont :

- 3,043 M€ affectés à l'ASP dans le cadre de l'aide à l'installation des jeunes agriculteurs ;
- 0,065 M€ pour soutenir des structures labellisées comme Point Accueil Installation et Centre d'Élaboration des Plans de Professionnalisation, dans le cadre de la politique globale en matière d'installation et transmission en agriculture.

La consommation en crédits de paiement est de **2,559 M€**.

Action : Agriculture, innovation et adaptation

En 2025, un montant global de **4,722 M€** d'autorisations d'engagement a été affecté au titre de cette action.

Dans le cadre du CPER, 0,300 M€ ont été mobilisés au titre de la convention avec la SAFER.

Hors CPER, 4,422 M€ ont été mobilisés dans plusieurs volets.
Sur le volet « Contrats de filières agricoles et alimentaires franciliennes », 0,311 M€ ont été affectés au titre du contrat de filières IAA et du contrat de filières Horticulture-pépinières.

Dans le cadre de la convention cadre triennale entre la Chambre d'Agriculture de Région Île-de-France et la Région, la Chambre a poursuivi ses actions visant à la structuration et l'accompagnement des filières franciliennes pour un montant total de 1,051 M€.

Par ailleurs, afin de faire connaître les filières et leurs débouchés, un montant global de 0,168 M€ a été mobilisé pour soutenir des projets dans le cadre de la démarche de communication pour parler d'agriculture aux Franciliens. Des montants de 0,710 M€ et de 0,150 M€ ont été mobilisés respectivement pour les frais liés à l'organisation des éditions 2025 et 2026 du Salon International de l'Agriculture et la réalisation du stand de la Région Île-de-France, pour l'organisation de l'édition 2026 du Salon International de l'Alimentation, ainsi que pour des actions et évènements de valorisation et de communication sur l'agriculture et l'alimentation francilienne et sur la marque Produit en Île-de-France. De plus, 0,077 M€ supplémentaires ont été mobilisés au titre de contribution à des d'actions et évènements de valorisation de l'agriculture sur le territoire francilien.

Parce que l'avenir de l'Île-de-France est indissociable de celui de son agriculture et que la souveraineté alimentaire de nos territoires exige de garantir la pérennité de nos fermes, la Région Île-de-France se doit d'être aux côtés des agriculteurs franciliens chaque fois que le changement climatique ou les crises sanitaires les a durement atteints. Au total, ce sont 2,81 M€ qui ont été mobilisés pour l'aide résilience.

Sur le volet des territoires péri-urbains, la Région a mobilisé en 2025 0,428 M€ d'autorisations d'engagement en faveur de 11 opérations pour soutenir ces territoires.

Chapitre 936		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
		BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
63 - Actions sectorielles					
6318 - Autres					
Programme Soutien aux secteurs de l'agriculture					
	HP6318-014	8 820 000,00	7 531 748,92	9 400 000,00	7 603 907,98
	RE6318-014		300 000,00		578 245,40
	Appui à l'installation et transmission des exploitations agricoles	1 400 000,00	3 109 150,00	1 400 000,00	2 559 186,19
	Agriculture, innovation et adaptation	7 420 000,00	4 722 598,92	8 000 000,00	5 099 813,65
	16301402	7 420 000,00	4 422 598,92	8 000 000,00	4 799 813,65
	563014022		300 000,00		300 000,00
	Soutien aux filières				523 153,54
	16301403				244 908,14
	563014032				278 245,40
Programme Actions agri-environnementales		HP6318-015	2 550 000,00	3 538 064,66	3 800 000,00
	Agriculture biologique	16301501	2 550 000,00	3 538 064,66	1 962 981,77
	Agriculture et environnement	16301502			458 519,17
	Agriculture périurbaine	16301503			208 415,23
Programme Forêt et éco-matériaux		HP6318-016	500 000,00	500 000,00	500 000,00
	Forêt, bois et matériaux biosourcés	16301601	500 000,00	500 000,00	564 255,96
TOTAL		11 870 000,00	11 869 813,58	13 700 000,00	11 376 325,51
	HP RE	11 870 000,00	11 569 813,58 300 000,00	13 700 000,00	10 798 080,11 578 245,40

Également, 0,250 M€ ont été mobilisés pour la réalisation d'une étude sur le “potentiel agricole francilien”.

La consommation en crédits de paiement est d'un montant de **5,099 M€**. La région a notamment mandaté en 2025 :

- 2,796 M€ dans le cadre de l'aide régionale exceptionnelle pour la résilience, en soutien aux agriculteurs ;
- 0,507 M€ pour permettre la présence de la Région au Salon International de l'Agriculture ;
- 0,434 M€ dans le cadre de la Convention avec la Chambre d'agriculture ;
- 0,278 M€ dans le cadre des contrats de filière.

Action : Soutien aux filières

Cette action n'était pas dotée en autorisation d'engagement en 2025. La consommation en crédits de paiement est de **0,523 M€**.

Programme : Actions agri-environnementales

Action : Agriculture biologique

La dotation 2025 a permis de financer à nouveau les différentes structures qui portent des actions dans le cadre du Plan Bio pour structurer la filière AB : Champs des Possible (0,156 M€), Terre de Liens (0,052 M€), Arvalis (0,034 M€), AMAB (0,166 M€), GAB (0,346 M€) et la Chambre d'agriculture (0,570 M€).

D'autre part, l'année 2025 a été marquée par l'adoption du plan Bio +, pour lequel 2,000 M€ ont été affectés.

Enfin, 0,211 M€ ont été mobilisés dans le cadre de l'aide à la certification biologique afin de soutenir 429 exploitations.

Au total, l'affectation sur cette action s'élève à **3,538 M€** en autorisations d'engagement. La consommation en crédits de paiement est de **1,962 M€**.

Action : Agriculture et environnement

Cette action n'était pas dotée en autorisation d'engagement en 2025. La consommation en crédits de paiement est de **0,458 M€**.

Action : Agriculture périurbaine

Cette action n'était pas dotée en autorisation d'engagement en 2025. La consommation en crédits de paiement est de **0,208 M€**.

632 - Industrie, commerce et artisanat

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2024	3,847	0,056	3,903	3,903	101,46%
	2025	3,600	0,309	3,909	3,909	108,58%
CP	Rappel 2024	3,847	-0,210	3,637	3,636	94,51%
	2025	4,239	1,360	5,599	5,165	121,85%

Programme : Soutien à l'industrie et aux autres services

Action : Soutien à l'industrie, aux PME et aux ETI

1,906 M€ ont été mandatés en crédits de paiement sur cette action.

Action : Fonds résilience - Covid 19

0,403 M€ ont été mandatés en crédits de paiement au titre du fonds Résilience COVID 19.

Programme : Soutien à l'artisanat, au commerce et aux métiers d'art

Action : Soutien à l'artisanat et aux TPE

0,781 M€ ont été mandatés en crédits de paiement sur cette action.

Programme : Industrie, commerce et artisanat

Action : Soutien à l'industrie, au commerce et à l'artisanat

3,908 M€ ont été affectés en autorisations d'engagement et 2,067 M€ ont été mandatés en crédits de paiement afin de soutenir les actions visant :

- à accompagner la modernisation et la décarbonation de l'industrie avec les programmes Pack IA (1,458 M) et le programme d'accompagnement Industrie souveraine et durable (1,05 M€ en autorisations d'engagement) ;
- à développer des partenariats structurants autour des la transition énergétique avec la Fondation Solar Impulse (0,255 M€ en autorisations d'engagement) ;
- à mettre en œuvre de l'ETI ACT 2 avec le Club ETI et la Chaire ETI (0,200 M€ en autorisations d'engagement) ;
- à soutenir la promotion des filières prioritaires régionales dans les salons professionnels comme le Salon du Bourget, Cosmetic 360, Medintech ou encore Spring Paris-Saclay ;

Chèque prévention

Le chèque prévention prévoit le remboursement d'une partie des frais qu'une entreprise engage dans la cadre de la mise en place et de la conclusion positive d'une procédure de prévention jusqu'à 10 000€. Les procédures de prévention – mandat ad hoc et conciliation – permettent à une entreprise de renégocier ses dettes, auprès de ses fournisseurs ou de ses banques dans le respect de la confidentialité et éviter les procédures judiciaires.

Depuis sa création en mars 2023, le chèque prévention a bénéficié à 77 entreprises pour un montant moyen de 6 266 €. Ce dispositif a surtout connu une forte progression en 2025 avec 50 entreprises bénéficiaires pour un montant moyen de 7 065 € ; le second semestre a concentré à lui seul 70 % des dossiers accompagnés en 2025 avec un montant moyen versé de 8 142 €.

0,250 M€ ont été affectés en AE et 0,250 M€ ont été mandatés.

Chapitre 936	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
63 - Actions sectorielles				
632 - Industrie, commerce et artisanat				
Programme Soutien à l'industrie et aux autres services	HP632-001			2 310 241,52
Soutien à l'industrie, aux PME et aux ETI	16300105			1 906 390,40
Fonds résilience - Covid 19	16300107			403 851,12
Programme Soutien à l'artisanat, au commerce et aux métiers d'art	HP632-003			787 689,67
Soutien à l'artisanat et aux TPE	16300302			781 329,57
Aide exceptionnelle à la relance des commerces - Covid 19	16300303			6 360,10
Programme Industrie, commerce et artisanat	HP632-005	3 600 000,00	3 908 710,00	4 239 000,00
Soutien à l'industrie, au commerce et à l'artisanat	16300506	3 600 000,00	3 908 710,00	4 239 000,00
TOTAL	3 600 000,00	3 908 710,00	4 239 000,00	5 165 062,02
HP	3 600 000,00	3 908 710,00	4 239 000,00	5 165 062,02

633 - Développement touristique

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2024	4,350	0,080	4,430	4,430	101,84%
	2025	4,350	-0,020	4,330	4,330	99,54%
CP	Rappel 2024	4,350	1,102	5,452	5,448	125,23%
	2025	0,100	3,490	3,590	3,299	3 299,19%

Programme : Dispositifs régionaux et soutien aux organismes

Action : Fonds en faveur du tourisme

En 2025, le dispositif “Volontaires du Tourisme” a été renouvelé. L'année a été marquée par un changement de prestataires de recrutement. 45 partenaires se sont ainsi mobilisés (musées, monuments, gares et aéroports, sites de loisirs, offices de tourisme...). 340 mois de stage ont ainsi été réalisés, impliquant 170 volontaires.

0,750 M€ ont été affectés en autorisation d'engagement sur cette action et 0,793 M€ ont été mandatés en crédits de paiement.

Action : Soutien aux organismes associé dans le domaine du tourisme

Après une année 2024 exceptionnelle marquée par l'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques, les premiers indicateurs disponibles pour l'année 2025 laissent entrevoir une reprise du tourisme international, susceptible de se rapprocher des niveaux observés avant la crise sanitaire. Dans ce contexte, les Centres d'accueil Régionaux du Tourisme (CaRT), à travers leur réseau de Points d'Information Touristiques et la plateforme digitale « Come to Paris », poursuivent leur mission d'amélioration de la qualité de l'accueil des visiteurs, tout en contribuant à la valorisation des atouts et de la diversité des territoires franciliens auprès de cette clientèle.

L'exercice 2025 a par ailleurs été marqué par l'adoption d'une nouvelle convention d'objectifs et de moyens entre la Région et l'organisme associé. Il a également vu la fermeture du Point d'Information Touristique (PIT) des Galeries Lafayette, portant à 11 le nombre total de PIT, répartis entre 10 sites aéroportuaires à Orly et Roissy Charles-de-Gaulle et un site à Disneyland Paris.

3,580 M€ ont été affectés en autorisation d'engagement et 2,506 M€ ont été mandatés en crédits de paiement.

Chapitre 936		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
		BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
63 - Actions sectorielles					
633 - Développement touristique					
Programme Fonds en faveur du tourisme	HP633-006	4 350 000,00	4 330 000,00	100 000,00	3 299 187,63
Fonds en faveur du tourisme	16300604	750 000,00	750 000,00	100 000,00	793 187,63
Soutien aux organismes associé dans le domaine du tourisme	16300605	3 600 000,00	3 580 000,00		2 506 000,00
TOTAL		4 350 000,00	4 330 000,00	100 000,00	3 299 187,63
HP		4 350 000,00	4 330 000,00	100 000,00	3 299 187,63

65 - Insertion économique et économie sociale et solidaire

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2024	4,250	-0,988	3,262	3,256	76,62%
	2025	3,500	-0,119	3,381	3,381	96,59%
CP	Rappel 2024	4,250	0,300	4,550	4,463	105,00%
	2025	4,600	-0,520	4,080	2,922	63,52%

Programme : Economie sociale et solidaire

Action : Soutien à l'économie sociale et solidaire

3,380 M€ d'autorisations d'engagement ont été affectés et 0,249 M€ ont été mandatés en crédits de paiement, et 2,672 M€ au titre du CPER 2021-2027.

3,380 M€ d'autorisations d'engagement ont été affectées aux actions suivantes :

- Soutien au programme Entrepreneur Leader de création d'entreprise pour 2, 104 M€ (Phase 2 “financement”). 0,422 M€ ont été attribués au chef de file Initiative IDF pour la phase 2 “je finance mon entreprise” pour le premier trimestre 2025, et 1 ,681 M€ ont été attribués pour la mise en oeuvre du pass 2 Entrepreneur#Leader. Depuis son lancement, plus de 2600 entrepreneurs franciliens ont bénéficié d'un accompagnement Pass 2.

- Soutien aux têtes de réseaux ESS pour 0,383 M€. Cette action permet de soutenir les feuilles de route régionales annuelles des associations ou têtes de réseaux qui soutiennent le développement des structures de l'économie sociale et solidaires par leur action d'animation, de mises en relation qualifiées, d'information, d'apport d'expertise et d'accompagnement des porteurs de projets. 0,190 M€ ont été attribués à la CRESS pour diffuser la connaissance des spécificités de l'ESS auprès des décideurs publics, organiser des sensibilisation et formations visant à favoriser les partenariats et relations d'affaires entre les structures de l'ESS et les acheteurs publics et privés. 0,145 M€ ont été attribués au GRAFIE pour soutenir le développement des structures de l'insertion par l'activité économique (IAE). Une partie de cette subvention a été reversée aux structures membres du GRAFIE pour l'animation de leurs réseaux : Fédération des Entreprises d'Insertion Ile-de-France (19K€), Chantier Ecole Ile-de-France (19K€), Fédération des Acteurs de la Solidarité Ile-de-France (0,019 M€), COORACE Ile-de-France (0,019 M€) et mouvement des Régies (0.005 M€). Enfin, 0, 047 M€ ont été attribués à l'Urscop qui a mené des actions d'information sur les formes de coopératives et accompagné près de 80 projets.

- Soutien à l'Accélérateur ESS pour 0,425 M€. Ce programme d'HEC a permis d'accompagner 24 structures de l'ESS dans leur changement d'échelle grâce à un accompagnement de 18 à 24 mois composé de sessions collectives et de mentorat individuel pour les aider à se structurer dans un contexte de croissance et de création d'emploi.

- Soutien au programme Emergence de France Active pour 0,125 000 M€ Ce programme a permis d'accompagner 85 porteurs de projets franciliens à lancer leur activité dans l'économie sociale et solidaire.

- Soutien à des accompagnements stratégiques pour l'économie sociale et solidaire pour 0,319 M€. 0,200M € ont été attribués pour soutenir des programmes permettant de faciliter les interconnexions entre les sociétés de l'ESS et les sociétés de l'économie classique en vue d'aider au développement des premières tout en améliorant l'impact social des secondes. 0,105 M€ ont été attribués à Splendide! pour accompagner une quinzaine de structures de l'ESS dans leurs problématiques foncières. 0,010 M€ ont été attribué à FAIR pour soutenir l'organisation d'un événement visant à faire bénéficier les acteurs de l'ESS de la finance solidaire et 4 476 euros ont été attribués au Conseil National des Achats pour l'adhésion annuelle permettant de pouvoir compter sur l'engagement des acheteurs lors des conventions d'affaires telles que les Rencontres Achats Responsables organisées à la Région.

Chapitre 936	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
65 - Insertion économique et économie sociale et solidaire				
Programme Economie sociale et solidaire				
HP65-001	3 500 000,00	3 380 676,00	2 100 000,00	249 704,71
RE65-001			2 500 000,00	2 672 042,28
Soutien à l'économie sociale et solidaire	3 500 000,00	3 380 676,00	4 600 000,00	2 921 746,99
16500102	3 500 000,00	3 380 676,00	2 100 000,00	249 704,71
565001024			2 500 000,00	2 672 042,28
TOTAL	3 500 000,00	3 380 676,00	4 600 000,00	2 921 746,99
HP	3 500 000,00	3 380 676,00	2 100 000,00	249 704,71
RE			2 500 000,00	2 672 042,28

- Enfin, 0,024 M€ ont été affectés pour déployer un outil d'auto-diagnostic et de sensibilisation des PME à la RSE, permettant de les aider à objectiver leurs impacts environnementaux, sociaux et sociétaux tout en les aidant à identifier les marges d'amélioration.

67 - Recherche et innovation

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2024	25,530	0,600	26,130	24,684	96,69%
	2025	21,615	4,573	26,188	26,188	121,15%
CP	Rappel 2024	24,930	1,764	26,694	26,548	106,49%
	2025	21,915	2,430	24,345	23,374	106,66%

Programme : Soutien à la recherche et à l'innovation

Action : Allocations de recherche et Chaires

En 2025, la Région a affecté **2,390 M€** en autorisations d'engagement sur cette action, soit **95,59%** du BP ouvert permettant ainsi :

- le financement de 12 allocations de recherche doctorales partenariales « Paris Région PhD ». Ainsi l'enveloppe dédiée à ce programme est finalement de 1,275 M€ ;
- le financement de huit chaires en sciences humaines et sociales pour un montant de 1,115M€.

3,928 M€ ont été mandatés en 2025, soit **157,11 %** du Budget ouvert grâce à des redéploiements de crédits. Le mandatement de 2025 est réparti entre les millésimes d’affectation de la façon suivante :

- enveloppe 2025 : 0,006 M€ ;
- enveloppe 2024 : 0,685 M€ ;
- enveloppe 2023 : 0,213 M€ ;
- enveloppe 2022 : 0,987 M€ ;
- enveloppe 2021 : 2,038 M€ ;

Action : Programmes de recherche d'intérêt majeur

Une enveloppe de **10,152 M€** en autorisations d'engagement a été mobilisée en 2025, soit **100,51%** du BP ouvert afin de soutenir :

- les neuf Domaines de recherche et d'Innovation Majeur (DIM) pour une enveloppe de 9,152 M€ d'AE.
- une nouvelle Question d'Intérêt Majeur (QIM) pour une enveloppe de 1 M€ d'AE a été lancée en 2025 sur le thème : « Apprentissages et troubles du neurodéveloppement chez l'enfant ».

7,643 M€ ont été mandatés en 2025, soit 76,43% du BP ouvert en crédit de paiement.

- Le mandatement de 2025 est réparti entre les millésimes d’affectation de la façon suivante :enveloppe 2025 : 0.152 M€ ;
- enveloppe 2024 : 1,651 M€ ;
- enveloppe 2023 : 0,305 M€ ;
- enveloppe 2022 : 0,918 M€ ;
- enveloppe 2021 : 4,618 M€.

Action : Projets d'innovation et de transfert de technologies

Le volume de 3,702 M€ d'affectations hors CPER pour soutenir principalement :

- 3,435 M€ pour le fonctionnement du GIP Genopole ;
- 0,159 M€ en faveur de plusieurs programmes en faveur de l'entrepreneuriat étudiant dont le Prix PEPITE Île-de-France ;
- 0,002 M€, soutien aux projets des étudiants entrepreneurs franciliens ;

Chapitre 936		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
		BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
67 - Recherche et innovation					
Programme Soutien à la recherche et à l'innovation					
	HP67-001	16 430 000,00	16 243 153,92	16 430 000,00	15 409 618,61
	RE67-001				75 000,00
	Allocations de recherche et Chaires 16700105	2 500 000,00	2 389 749,00	2 500 000,00	3 927 646,64
	Programmes de recherche d'intérêt majeur 16700106	10 100 000,00	10 151 904,92	10 000 000,00	7 643 385,27
	Projets d'innovation et de transfert de technologies	3 830 000,00	3 701 500,00	3 930 000,00	3 913 586,70
	16700107	3 830 000,00	3 701 500,00	3 930 000,00	3 838 586,70
	567001074				75 000,00
Programme Soutien à l'innovation					
	HP67-002	700 000,00	1 391 000,00	1 000 000,00	1 507 898,48
	RE67-002		50 000,00		87 500,00
	Appui à l'innovation, évaluation, études et promotion 16700206	700 000,00	1 391 000,00	1 000 000,00	1 507 898,48
	Structures d'appui à l'innovation 567002074		50 000,00		87 500,00
Programme Soutien à la diffusion de la recherche					
	HP67-003	855 000,00	4 166 846,00	855 000,00	1 717 637,62
	Coopération scientifique et accueil des chercheurs 16700302	200 000,00	3 300 000,00	200 000,00	1 023 189,75
	Evaluations, études, actions support (y compris CSR) 16700304	55 000,00	55 000,00	55 000,00	72 796,27
	Sciences et société - culture scientifique et technique 16700305	600 000,00	811 846,00	600 000,00	621 651,60
Programme Soutien en matière de R & D					
	HP67-004	3 630 000,00	4 336 526,00	3 630 000,00	4 576 164,20
	Pôles de compétitivité 16700402	3 630 000,00	4 336 526,00	3 630 000,00	4 576 164,20
TOTAL		21 615 000,00	26 187 525,92	21 915 000,00	23 373 818,91
	HP RE	21 615 000,00	26 137 525,92 50 000,00	21 915 000,00	23 211 318,91 162 500,00

- 0,085 M€ pour financer trois incubateurs de la recherche académique;
- 0,020 M€ pour les lauréats du Prix des innovateurs 2025.

3,838 M€ ont été mandatés 2025, soit **97,67 %** du BP ouvert en crédit de paiement. Le mandatement de

2025 est réparti entre les millésimes d'affectation de la façon suivante :

- enveloppe 2025 : 3,455 M€ ;
- enveloppe 2024 : 0,145 M€ ;
- enveloppe 2023 : 0,072 M€ ;
- enveloppe 2022 : 0,061 M€ ;
- enveloppe 2021 : 0,087 M€ ;
- enveloppe 2020 : 0,019 M€.

Programme : Soutien à l'innovation

Action : Appui à l'innovation, évaluation, études et promotion

Les crédits engagés sur cette action ont permis de soutenir l'ensemble des actions et acteurs qui concourent à l'animation et à la promotion de l'écosystème d'innovation franciliens. Les incubateurs franciliens d'excellence, qui accompagnent start-up et porteurs de projets innovants, pour 0,3 M€ :

- 0,065 M€ pour Incuballiance (91), accompagnant les projets Deeptech du plateau de Saclay ;
- 0,020 M€ pour l'incubateur Willa (75), dédié à l'accompagnement de projets portés par des femmes ;
- 0,010 M€ pour l'incubateur La Ruche (75, 93), accompagnant des projets à impact ;
- Greentech. Les clusters d'excellence Silver Valley (0,160 M€) et Capital Games (0,045 M€) pour 0,205 M€ ;
- l'événement Vivatech, plus grand événement Deeptech d'Europe pour 0,300 M€ ;
- environ 0,140 M euros pour des études et chaire autour de l'innovation et l'IA.

Les différents frais d'instruction et de gestion des appels à projets menés dans le cadre de France 2030 (Innov'up, GLI, I-démo).

1,391 M€ d'autorisations d'engagement ont été affectés sur cette action et **1,507 M€** ont été mandatés en crédits de paiement.

Action : Structures d'appui à l'innovation

Dans le cadre du CPER 2021-2027, **0,050 M€** ont été affectés et **0,087 M€** ont été mandatés en crédits de paiement.

Programme : Soutien à la diffusion de la recherche

Action : Coopération scientifique et accueil des chercheurs

Un budget supplémentaire de **3,000M€** et un redéploiement de crédit ont été nécessaires pour affecter un volume de **3,300 M€** en autorisations d'engagement sur ce programme, se répartissant comme suit :

- une enveloppe de 3,000 M€ consacrés aux bourses d'installation en Ile-de-France. Ce nouveau programme permet aux chercheurs résidents et travaillant aux Etats-Unis depuis plus de 3 ans dans des pays dont les recherches seraient menacées de bénéficier d'une aide à l'installation en Ile-de-France de 30 000€.
- une enveloppe de 0,200 M€ pour le financement de l'édition 2026 du colloque Paris Saclay Summit et 0,100 € pour soutien au fonctionnement de deux centres d'accueil des chercheurs internationaux (Paris Est et Paris Nord) de la cité internationale universitaire de Paris (Ciup).

1,023 M€ ont été mandatés en 2025 par redéploiement de crédit de paiement.

Le mandatement de 2025 est réparti entre les millésimes d'affectation de la façon suivante :

- enveloppe 2024 : 0,464 M€ ;

- enveloppe 2023 : 0,087 M€.

Action : Evaluations, études, actions support (y compris CSR)

Une enveloppe de **0,055 M€** a été affectée en autorisations d'engagement, soit **100 %** du BP ouvert pour permettre le fonctionnement du Conseil scientifique régional, en particulier pour accompagner la mobilisation de ses vingt membres ainsi que pour financer notamment des actions de communication en lien avec les dispositifs.

0,073 M€ ont été mandatés en 2025 sur des autorisations d'engagement antérieures, soit **132,36 %** du BP ouvert en crédit de paiement.

Le mandatement de 2025 est réparti entre les millésimes d'affectation de la façon suivante :

- enveloppe 2025 : 0,027 M€ ;
- enveloppe 2024 : 0,046 M€.

Action : Sciences et société - culture scientifique et technique

La Région a affecté **0,812 M€** en 2025 sur cette action, soit **135,31 % des AE inscrites** au BP 2025 grâce à des redéploiements d'autorisations d'engagement, répartis comme suit :

- 0,640 M€ au titre du programme *La science pour tous* composé de deux appels à projets, pour distinguer les projets ponctuels – qui s'inscrivent dans un calendrier annuel -, des projets de plus long terme qui ont fait l'objet d'un appel à manifestation d'intérêt 2026-2028.
- tous ces projets menés en Île-de-France sont destinés à encourager la capacité des citoyens à se saisir des enjeux liés aux avancées des connaissances scientifiques et à inciter les interactions entre laboratoires, associations et entreprises. Certains proposent la création de nouveaux lieux, d'autres portent sur des thématiques spécifiques comme les mathématiques, l'astronomie et l'archéologie, et d'autres encore sont centrés sur l'organisation d'un festival ou d'un événement.
- 0,172 M€ pour un marché de prestations intellectuelles programmes « Paroles de chercheuses et de chercheurs ».

0,622 M€ ont été mandatés en 2025 par redéploiement de crédit de paiement, soit **103,61 %** du BP ouvert.

Le mandatement de 2025 est réparti entre les millésimes d'affectation de la façon suivante :

- enveloppe 2025 : 0,026 M€ ;
- enveloppe 2024 : 0,464 M€ ;
- enveloppe 2023 : 0,087 M€ ;
- enveloppe 2022 : 0,010 M€ ;
- enveloppe 2021 : 0,035 M€.

Programme : Soutien en matière de R & D

Action : Pôles de compétitivité

4,336 M€ d'autorisations d'engagement, dont 1 854 580 € transférés par l'Etat en 2025 selon la répartition suivante :

- 0,383 M€ pour Astech Paris Region ;
- 1,05 M€ pour Cap Digital Paris Region ;
- 0,060 M € pour Cosmetic Valley ;
- 0,254 M€ pour Finance Innovation ;
- 0,878 M€ pour Medicen Paris Region ;
- 0,284 M€ pour NextMove ;
- 1,409 M€ pour Systematic Paris Region ;

4,576 M€ ont été mandatés en crédits de paiement.

CHAPITRE 937 - ENVIRONNEMENT						
En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2024	23,120	1,472	24,592	24,592	106,37%
	2025	21,212	0,672	21,884	21,884	103,17%
CP	Rappel 2024	23,120	0,972	24,092	23,537	101,80%
	2025	19,597	3,805	23,402	23,107	117,91%

Chapitre 937	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
71 : Actions transversales	5 192 000,00	5 319 569,00	3 738 000,00	5 521 340,12
72 : Actions en matière de déchets et de propreté urbaine	400 000,00	317 390,97	239 000,00	408 007,12
73 : Actions en matière de gestion des eaux	200 000,00	275 314,00	200 000,00	174 785,10
74 : Politique de l'air	1 610 000,00	1 610 000,00	1 610 000,00	1 610 000,00
75 : Politique de l'énergie	200 000,00	60 000,00	200 000,00	682 937,59
76 : Préservation du patrimoine naturel et gestion des risques technologiques	13 610 000,00	14 301 255,00	13 610 000,00	14 710 227,31
TOTAL	21 212 000,00	21 883 528,97	19 597 000,00	23 107 297,24
HP	21 212 000,00	21 863 528,97	17 179 000,00	20 228 106,37
PR				106 092,99
RE		20 000,00	2 418 000,00	2 773 097,88

71 - Actions transversales

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2024	5,192	0,802	5,994	5,994	115,46%
	2025	5,192	0,128	5,320	5,320	102,46%
CP	Rappel 2024	5,192	0,300	5,492	5,485	105,64%
	2025	3,738	1,785	5,523	5,521	147,71%

Programme : Actions transversales

Action : Soutien aux associations et organismes œuvrant pour l'environnement

En 2025, un montant total d'autorisations d'engagement de **0,250 M€** a été affecté en faveur de 9 structures, afin de financer notamment :

- des cotisations au sein d'organismes comme AMORCE, UICN et France Hydrogène ;
- un soutien à Energie Partagée, OREE, France Nature Environnement (FNE) et EKOPOLIS.

La consommation en crédits de paiement sur cette action a été de **0,339 M€**.

Action : Etudes, prospective et valorisation

Un montant d'autorisations d'engagement de **0,327 M€** a été affecté en 2025 afin de pouvoir financer :

- les frais de gestion de l'Agence de Services et de Paiement (ASP) pour les dispositifs « véhicules propres » et « aide à la conversion des chaudières » (0,237 M€) ;
- l'organisation d'événements, des actions de communication et de valorisation (0,090 M€).

La consommation en crédits de paiement pour l'année 2025 a été de **0,418 M€**.

Chapitre 937		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
		BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
71 - Actions transversales					
Programme Actions transversales	HP71-004	5 192 000,00	5 319 569,00	3 738 000,00	5 521 340,12
Soutien aux associations et organismes oeuvrant pour l'environnement	17100402	250 000,00	250 569,00	250 000,00	339 086,55
Etudes, prospective et valorisation	17100403	200 000,00	327 000,00	200 000,00	418 450,79
Soutien à l'Institut Paris Région - Environnement	17100404	4 542 000,00	4 542 000,00	3 088 000,00	4 542 000,00
Budget participatif écologique et solidaire	17100405	200 000,00	200 000,00	200 000,00	221 802,78
TOTAL		5 192 000,00	5 319 569,00	3 738 000,00	5 521 340,12
	HP	5 192 000,00	5 319 569,00	3 738 000,00	5 521 340,12

Action : Soutien à l'Institut Paris Région - Environnement

Depuis 2017, l'Institut Paris Région comprend un « département environnement » composé de l'AREC (Agence Régionale Energie Climat d'Île-de-France), de l'ARB IDF (Agence Régionale pour la Nature et la Biodiversité en Île-de-France), et de l'ORDIF (Observatoire Régional des Déchets d'Île-de- France).

La totalité de la dotation 2025, soit un montant de **4,542 M€**, a été affectée en autorisations d'engagement et mandatée en crédits de paiement.

Action : Budget participatif écologique et solidaire

Afin d'assurer la bonne mise en œuvre du Budget participatif écologique de la Région Île-de-France, un montant total d'autorisations d'engagement de **0,200 M€** a été affecté en 2025 au titre de l'externalisation de l'instruction des dossiers, des frais de communication pour le vote des Franciliens et d'organisation de la soirée des lauréats de la 7^{ème} session.

La consommation en crédits de paiement a été de **0,221 M€** pour l'année 2025.

72 - Actions en matière de déchets et de propreté urbaine

7211 - Actions de prévention et de sensibilisation

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2024	-	-	-	-	-
	2025	-	-	-	-	-
CP	Rappel 2024	-	0,245	0,245	0,241	-
	2025	-	0,124	0,124	0,124	-

Programme : Economie circulaire et déchets

Action : Economie circulaire et déchets

Cette action n'était plus dotée en autorisation d'engagement en 2025.

La consommation en crédits de paiement s'est élevée à **0,123 M€**.

Chapitre 937	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
72 - Actions en matière de déchets et de propreté urbaine				
7211 - Actions de prévention et de sensibilisation				
Programme Economie circulaire et déchets				
HP7211-002				96 498,25
RE7211-002				27 085,45
Economie circulaire et déchets				123 583,70
17200202				96 498,25
572002022				27 085,45
TOTAL				123 583,70
HP				96 498,25
RE				27 085,45

7213 - Tri, valorisation et traitement des déchets

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2024	0,658	-0,189	0,469	0,469	71,21%
	2025	0,400	-0,082	0,318	0,317	79,35%
CP	Rappel 2024	0,658	-0,649	0,009	-	-
	2025	0,239	0,045	0,284	0,267	111,79%

Programme : Economie circulaire, fonds propreté et déchets

Action : Economie circulaire, fonds propreté et déchets

- Un montant total d'autorisations d'engagement de **0,317 M€** a été affecté en 2025 afin de :
- soutenir cinq projets pour accompagner les changements de pratiques circulaires et zéro déchet dans les domaines du compostage de proximité, du réemploi, du zéro plastique, du BTP et des biodéchets (Réseau compost citoyen Île-de-France, REFER Île-de-France, Cluster Eau Milieu Sols, Les Canaux, Réseau Vrac et réemploi) pour un montant de 0,155 M€;
 - soutenir quatre projets de résorption de dépôts sauvages sur terres agricoles ou d'intérêt régional dans le cadre du Fonds propreté pour un montant de 0,040 M€ ;
 - réaliser des études et organiser des évènements nécessaires pour mettre le cap vers une Île-de-France zéro déchet, propre et circulaire, pour un montant de 0,102 M€.

Enfin, deux réaffectations d'un montant de 0,020 M€ ont été effectuées en faveur du GIP Maximilien et du Cluster Eaux Milieux Sols.

Un montant de **0,267 M€** en crédits de paiement a été mandaté en 2025.

7222 - Action en matière de propreté urbaine et de nettoyage

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2024	-	-	-	-	-
	2025	-	-	-	-	-
CP	Rappel 2024	-	0,142	0,142	0,096	-
	2025	-	0,017	0,017	0,017	-

Chapitre 937	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
72 - Actions en matière de déchets et de propreté urbaine				
7213 - Tri, valorisation et traitement des déchets				
Programme Economie circulaire, fonds propreté et déchets				
HP7213-002	400 000,00	297 390,97	139 000,00	143 425,95
RE7213-002		20 000,00	100 000,00	123 757,11
Economie circulaire, fonds propreté et déchets	400 000,00	317 390,97	239 000,00	267 183,06
17200203	400 000,00	297 390,97	139 000,00	143 425,95
572002032		20 000,00	100 000,00	123 757,11
TOTAL	400 000,00	317 390,97	239 000,00	267 183,06
HP	400 000,00	297 390,97	139 000,00	143 425,95
RE		20 000,00	100 000,00	123 757,11

Chapitre 937	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
72 - Actions en matière de déchets et de propreté urbaine				
7222 - Action en matière de propreté urbaine et de nettoyage				
Programme Fonds propreté				
HP7222-003				17 240,36
Fonds propreté				17 240,36
17200302				
TOTAL				17 240,36
HP				17 240,36

73 - Actions en matière de gestion des eaux

731 - Politique de l'eau

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2024	0,200	0,021	0,221	0,221	110,39%
	2025	0,200	0,075	0,275	0,275	137,66%
CP	Rappel 2024	0,200	0,023	0,223	0,223	111,32%
	2025	0,200	-0,008	0,192	0,175	87,39%

Programme : Contrats trame verte et bleue

Action : Contrats trame verte et bleue

En 2025, un montant d'autorisations d'engagement de **0,275 M€** a été affecté de la manière suivante :

Un montant de 0,208 M€ a été affecté pour accompagner l'animation des cinq contrats :

- Plaine Centrale Urbaine (Association Espace) ;
- Marne Confluence (Syndicat Marne Vive) ;
- Yerres et ses affluents (SYAGE - Syndicat mixte pour l'Assainissement et la Gestion des Eaux du bassin versant de l'Yerres) ;
- Bièvre (SMBVB - Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Bièvre) ;
- Juine (SIARJA - Syndicat mixte pour l'Aménagement & l'entretien de la Rivière la Juine et de ses Affluents).

Enfin, un montant de 0,067 M€ a été affecté pour des cotisations 2025, dont 0,010 M€ à l'établissement public territorial de bassin Seine Grands Lacs, 0,030 M€ à celui du bassin Oise-Aisne et 0,026 M€ au syndicat mixte du Bassin de la Bièvre.

La consommation en crédits de paiement a été de **0,174 M€**.

74 - Politique de l'air

Chapitre 937		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
		BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
73 - Actions en matière de gestion des eaux					
731 - Politique de l'eau					
Programme Contrats trame verte et bleue	HP731-002	200 000,00	275 314,00	200 000,00	174 785,10
Contrats trame verte et bleue	17300201	200 000,00	275 314,00	200 000,00	174 785,10
TOTAL		200 000,00	275 314,00	200 000,00	174 785,10
	HP	200 000,00	275 314,00	200 000,00	174 785,10

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2024	1,610	-	1,610	1,610	100,00%
	2025	1,610	-	1,610	1,610	100,00%
CP	Rappel 2024	1,610	-	1,610	1,610	100,00%
	2025	1,610	-	1,610	1,610	100,00%

Programme : Qualité de l'air, bruit et santé environnementale

Action : Qualité de l'air, bruit et santé environnementale

En 2025, la totalité de la dotation en autorisations d'engagement, soit un montant de **1,610 M€**, a été affectée au profit d'AIRPARIF, ainsi qu'au profit de Bruitparif.

Un montant de **1,610 M€** en crédits de paiement de fonctionnement a été mandaté en 2025, soit la totalité du montant des dotations votées au cours de l'année en faveur d'Airparif et Bruitparif.

75 - Politique de l'énergie

758 - Autres actions

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2024	0,850	-0,137	0,713	0,713	83,90%
	2025	0,200	-0,140	0,060	0,060	30,00%
CP	Rappel 2024	0,850	-0,300	0,550	0,543	63,90%
	2025	0,200	0,485	0,685	0,683	341,47%

Programme : Climat et énergie

Action : Energie renouvelable et performance énergétique du patrimoine public

Un montant d'autorisations d'engagement de **0,060 M€** a été affecté en 2025 afin de financer les prestations de stand pour les prochains salons Hyvolution et les rencontres de Roissy Meaux aéroport.

La consommation en crédits de paiement a été de **0,650 M€** en 2025. Cette surconsommation en crédits de paiement s'explique par l'absence de crédits de paiement votés au budget primitif au titre du Contrat de Plan Etat Région 2021 - 2027, et un mandatement de 0,650 M€ pour honorer les engagements pris par la Région avant 2025.

Chapitre 937		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
		BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
74 - Politique de l'air					
Programme Qualité de l'air, bruit et santé environnementale	HP74-002	1 610 000,00	1 610 000,00	1 610 000,00	1 610 000,00
	Qualité de l'air, bruit et santé environnementale	17400202	1 610 000,00	1 610 000,00	1 610 000,00
	TOTAL				
	HP	1 610 000,00	1 610 000,00	1 610 000,00	1 610 000,00

Chapitre 937		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
		BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
75 - Politique de l'énergie					
758 - Autres actions					
Programme Energie					
	PR758-002				8 182,20
	RE758-002				23 876,92
	Actions d'intérêt général dans le domaine de l'énergie				32 059,12
	475002043				8 182,20
Programme Climat et énergie	575002042				23 876,92
	HP75-003	200 000,00	60 000,00	200 000,00	
	RE758-003				650 878,47
	Energie renouvelable et performance énergétique du patrimoine public	200 000,00	60 000,00	200 000,00	650 878,47
	17500302	200 000,00	60 000,00	200 000,00	
	575003022				650 878,47
	TOTAL	200 000,00	60 000,00	200 000,00	682 937,59
	HP	200 000,00	60 000,00	200 000,00	
					8 182,20
					674 755,39

76 - Préservation du patrimoine naturel et gestion des risques technologiques

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2024	14,610	0,975	15,585	15,585	106,67%
	2025	13,610	0,691	14,301	14,301	105,08%
CP	Rappel 2024	14,610	1,212	15,822	15,340	104,99%
	2025	13,610	1,357	14,967	14,710	108,08%

Programme : Parcs naturels régionaux

Action : Soutien aux programmes d’actions et de promotion des PNR

Cette action n'a pas été dotée en autorisations d'engagement en 2025, et la consommation en crédits de paiement a été de **0,276 M€** afin d'honorer les engagements pris par la Région.

Action : Soutien au fonctionnement et actions des PNR

Dans le cadre des contrats de Parcs naturels régionaux (2024-2026), la Région a apporté son soutien, aux frais de structure ainsi qu'aux programmes d'action des 4 PNR franciliens déjà constitués. De plus, elle a poursuivi son soutien au projet de Parc naturel de la Brie et des deux Morin.

En 2025, au titre des programmes d'action, voici la répartition des financements :

- 0,266 M€ pour 10 opérations du PNR Haute Vallée de Chevreuse ;
- 0,266 M€ pour 9 opérations du PNR du Gâtinais français ;
- 0,266 M€ pour 22 opérations du PNR du Vexin français ;
- 0,090 M€ pour 4 opérations du PNR Oise Pays de France ;
- 0,028 M€ pour 2 opérations du Syndicat mixte d'études et de préfiguration du PNR de la Brie et des deux Morin.

Les dotations de fonctionnement affectées à chaque Syndicat mixte d'aménagement et de gestion des PNR, au titre de l'année 2025, se répartissent comme suit :

- 0,997 M€ pour le PNR Haute Vallée de Chevreuse ;
- 0,904 M€ pour le PNR du Gâtinais français ;
- 1,169 M€ pour le PNR du Vexin français
- 0,334 M€ pour le PNR Oise-Pays de France ;
- 0,151 M€ pour le projet de Parc Naturel Régional de la Brie et des deux Morin.

Par ailleurs, une autorisation d'engagement d'un montant de 0,020 M€ a été votée au titre de la cotisation annuelle à la Fédération des Parcs naturels régionaux.

Enfin, 0,015 M€ ont été affectés au titre des frais de gestion dus à l'ASP pour la mise en paiement des dossiers de commerces de proximité.

Au total, la consommation sur cette action s'élève à **4,510 M€** en autorisations d'engagement.

La consommation en crédits de paiement s'élève à **4, 465 M€**, soit un taux d'exécution de 105 % des crédits votés au budget primitif.

Programme : Protection de la biodiversité, des milieux naturels et des paysages

Action : Aide aux actions de protection des milieux naturels et de la biodiversité

Cette action n'était plus dotée en autorisations d'engagement en 2025. La consommation en crédits de paiement s'est élevée à **0,419 M€** afin d'honorer les engagements pris par la Région.

Chapitre 937	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
76 - Préservation du patrimoine naturel et gestion des risques technologiques				
Programme Parcs naturels régionaux				
HP76-002	4 510 000,00	4 510 000,00	2 952 000,00	3 799 201,36
PR76-002				38 193,50
RE76-002			1 558 000,00	904 701,00
Soutien aux programmes d'actions et de promotion des PNR				276 114,15
17600202				142 124,67
476002026				38 193,50
576002022				95 795,98
Soutien au fonctionnement et actions des PNR	4 510 000,00	4 510 000,00	4 510 000,00	4 465 981,71
17600203	4 510 000,00	4 510 000,00	2 952 000,00	3 657 076,69
576002032			1 558 000,00	808 905,02
Programme Protection de la biodiversité, des milieux naturels et des paysages				
HP76-003	9 100 000,00	9 791 255,00	8 340 000,00	8 865 615,23
PR76-003				59 717,29
RE76-003			760 000,00	1 042 798,93
Aide aux actions de protection des milieux naturels et de la biodiversité				419 899,19
17600306				397 022,37
476003063				22 876,82
Réserves naturelles régionales				220 332,60
17600307				67 996,78
476003073				20 355,85
576003072				131 979,97
Actions en lien avec l'Agence Régionale de la Biodiversité (ARB)				103 948,06
17600308				7 836,91
476003083				16 484,62
576003082				79 626,53
Nature et biodiversité	9 100 000,00	9 791 255,00	9 100 000,00	9 223 951,60
17600310	9 100 000,00	9 791 255,00	8 340 000,00	8 392 759,17
576003102			760 000,00	831 192,43
TOTAL	13 610 000,00	14 301 255,00	13 610 000,00	14 710 227,31
HP	13 610 000,00	14 301 255,00	11 292 000,00	12 664 816,59
PR				97 910,79
RE			2 318 000,00	1 947 499,93

Action : Réserves naturelles régionales

Cette action n'était plus dotée en autorisations d'engagement en 2025.

La consommation en crédits de paiement a été de **0,220 M€**.

Action : Actions en lien avec l'Agence Régionale de la Biodiversité (ARB)

Cette action n'était plus dotée en autorisations d'engagement en 2025.

La consommation en crédits de paiement s'est élevée à **0,103 M€**.

Action : Nature et biodiversité

En 2025, un montant global de **9,791 M€** a été affecté en autorisations d'engagement afin d'apporter du soutien :

A hauteur de 1,055 M€ pour 12 structures dont les activités contribuent à la protection des milieux naturels et de la biodiversité, parmi lesquelles on peut citer notamment :

- l'Office pour les insectes et leur environnement (OPIE) (0,055 M€) ;
- le Museum national d'histoire naturelle (MNHN) (0,055 M€) ;
- la Réserve de Biosphère de Fontainebleau et du Gâtinais ;
- la Société nationale de protection de la nature (SNPN) (0,050 M€) ;
- la Fédération régionale des chasseurs d'Île-de-France (0,070 M€) ;
- le Syndicat Mixte d'Aménagement de la Plaine de Pierrelaye-Bessancourt (SMAPP) (0,259 M€) ;
- le Département de Seine-Saint-Denis pour le Parc de la Poudrerie (0,450 M€).

En outre, la dotation de fonctionnement 2025 d'Île-de-France Nature a été affectée en totalité (6,705 M€).

Un montant global de 1,122 M€ en autorisations d'engagement a été affecté pour financer les opérations et frais de fonctionnement des RNR ainsi que 0,236M€ au titre de l'appel à projets « Pour la reconquête de la biodiversité en Île-de-France ».

De plus, un montant d'autorisations d'engagement de 0,672 M€ a été voté au Budget Supplémentaire afin de permettre une affectation en faveur des frais de fonctionnement des 33 sites Natura 2000 confiés à la Région dans le cadre de la Loi 3DS.

En crédits de paiement, la consommation en 2025 a été d'un total de **9,223 M€**. La dotation en fonctionnement d'Île-de-France Nature a notamment été mandatée en 2025, soit un montant de 6,705 M€ en crédits de paiement. Également la cotisation pour l'année 2025 au SMAPP, qui a été mandatée à hauteur de 0,259 M€. De plus, 0,443 M€ ont été mandatés dans le cadre des engagements pris avant l'année 2025 au titre du Contrat de Plan Etat Région 2021 - 2027, soit une légère sous-consommation par rapport au budget voté au BP 2025, qui était de 0,500 M€.

CHAPITRE 938 - TRANSPORTS

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2024	883,511	-	883,511	882,576	99,89%
	2025	882,584	-	882,584	877,778	99,46%
CP	Rappel 2024	883,511	-1,406	882,105	882,098	99,84%
	2025	882,584	0,707	883,291	883,271	100,08%

82 - Transports publics de voyageurs

820 - Services communs

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2024	862,411	0,100	862,511	862,496	100,01%
	2025	861,484	-	861,484	860,049	99,83%
CP	Rappel 2024	862,411	-1,056	861,355	861,355	99,88%
	2025	861,484	-	861,484	861,465	100,00%

Programme : Études générales

Action : Etudes générales, expérimentations et innovations

0,216 M€ ont été affectés en 2025 qui ont notamment permis de subventionner différentes études, l'élaboration du Plan Local de Mobilité de l'Établissement public territorial Grand Paris - Grand Est (**0,106 M€**), le collectif vélo Île-de-France (**0,060 M€**) qui participe activement au développement du réseau Vélo Île-de-France et le congrès annuel de la Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB). Une partie de la somme affectée est dédiée à la mise en place d'une convention de recherche multipartite avec l'Université Gustave Eiffel, la RATP et Île-de-France Mobilités (**0,020 M€**) et l'acquisition de données mobiles afin de pouvoir travailler sur les trajets effectués sur la ligne de métro 2, à l'aide des données issues des antennes téléphoniques implantées dans les stations, dans le respect de la RGPD.

En 2025, la consommation des crédits de paiement s'établit à **1,585 M€**, soit au-delà de la dotation initialement votée, pour financer notamment une enquête publique d'échelle régionale durant 32 jours, de mettre en place une campagne de communication ambitieuse incitant les franciliens à participer à l'enquête publique et d'accompagner la finalisation du Plan des mobilités en Île-de-France 2030 (PDMIF) en vue de son adoption le 24 septembre 2025 (**1,000 M€**). Ces crédits ont également permis de financer la maintenance, l'hébergement et l'évolution du SI de la direction des transports (**0,043 M€**), différents audits et études sur les mobilités ou le vélo (**0,234 M€**), les assises régionales du Vélo qui se sont tenues le 5 décembre 2024 à la Région (**0,016 M€**) et le soutien au collectif vélo Île-de-France (**0,090 M€**, le solde 2024 ayant glissé sur l'exercice 2025).

Action : Ecomobilité

0,038 M€ ont été affectés en 2025, qui ont permis de soutenir des plans de mobilité inter-entreprises à Orly (94) et à Cergy-Pontoise (95).

En 2025, la consommation des crédits de paiement s'est établie à **0,086 M€** pour financer plusieurs plans de mobilité interentreprises, à Cergy-Pontoise (95) pour **0,078 M€**.

Chapitre 938	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
82 : Transports publics de voyageurs	882 484 000,00	877 704 488,73	882 484 000,00	883 256 028,34
83 : Transports de marchandises	100 000,00	74 000,00	100 000,00	15 000,00
TOTAL	882 584 000,00	877 778 488,73	882 584 000,00	883 271 028,34
HP	882 584 000,00	877 778 488,73	882 584 000,00	883 271 028,34

Chapitre 938		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
		BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
82 - Transports publics de voyageurs					
820 - Services communs					
Programme Études générales	HP820-003	500 000,00	254 547,00	500 000,00	1 670 364,16
Etudes générales, expérimentations et innovations	18200301	400 000,00	216 455,00	400 000,00	1 584 841,54
Ecomobilité	18200302	100 000,00	38 092,00	100 000,00	85 522,62
Programme Contribution régionale à l'exploitation des transports franciliens	HP820-004	793 422 000,00	793 393 276,72	793 422 000,00	793 393 276,72
Contribution régionale à l'exploitation des transports franciliens	18200401	793 422 000,00	793 393 276,72	793 422 000,00	793 393 276,72
Programme Actions spécifiques en matière de tarification	HP820-005	67 500 000,00	66 340 000,00	67 500 000,00	66 340 000,00
Carte Imagine R	18200501	24 200 000,00	23 900 000,00	24 200 000,00	23 900 000,00
Aide aux transports des personnes les plus modestes	18200502	43 300 000,00	42 440 000,00	43 300 000,00	42 440 000,00
Programme Soutien au développement des transports en commun	HP820-006	62 000,00	61 100,00	62 000,00	61 100,00
Soutien aux organismes de transports	18200602	62 000,00	61 100,00	62 000,00	61 100,00
TOTAL		861 484 000,00	860 048 923,72	861 484 000,00	861 464 740,88
HP		861 484 000,00	860 048 923,72	861 484 000,00	861 464 740,88

Programme : Contribution régionale à l'exploitation des transports franciliens

Action : Contribution régionale à l'exploitation des transports franciliens

La participation régionale aux charges d'exploitation des services de transports publics franciliens résulte de l'article R1241-46 du code des transports. Il dispose que les charges d'exploitation sont réparties entre la Région et les collectivités territoriales membres, la Région s'acquittant de 51% du montant des contributions publiques.

En cohérence avec le protocole de financement du 26 septembre 2023 entre le Ministre délégué chargé des Transports et la présidente d'Île-de-France Mobilités (IDFM) basé sur un effort juste et partagé entre tous les financeurs et qui vise à maintenir les équilibres de financement actuels des transports en commun franciliens, le poids de la fiscalité doit représenter 52,5% des ressources d'IDFM en moyenne sur 2023-2028, la part restant étant constituée des contributions obligatoires des collectivités locales et des recettes tarifaires.

La politique ambitieuse d'amélioration des transports en Île-de-France s'est poursuivie en 2025 : mise en place d'une révolution tarifaire au 1er janvier 2025 et signature du nouveau contrat d'exploitation avec la RATP pour la période 2025-2029, tournant stratégique par les montants financiers engagés et une hausse inédite des investissements (+30% par rapport au contrat précédent). Parallèlement à ces avancées, les investissements ferroviaires se sont poursuivis : déploiement du RER NG sur la ligne D, mise en service des dernières rames MP14 sur les lignes de métro 4, 11 et 14, poursuite du déploiement des premiers MI2N rénovés sur le RER A et mise en service des premiers MF19 de dernière génération sur la ligne 10 du métro. En outre, les investissements liés à la transition énergétique se sont poursuivis en 2025 (conversion de centre bus) ainsi que ceux dans l'amélioration de la qualité de service et le développement de la mobilité douce (accessibilité d'arrêts de bus et de gares, travaux d'intermodalité, information voyageur, nouveau marché Véligo location...). Dans ce cadre, le budget 2025 applique l'engagement inscrit dans le protocole de financement conclu entre IDFM, la Région, les Départements d'Île-de-France et la ville de Paris.

Ainsi, le montant de la contribution régionale à l'exploitation des transports franciliens s'est élevé en 2025 à **793,393 M€** en autorisations d'engagement et en crédits de paiement.

Programme : Actions spécifiques en matière de tarification

Action : Carte Imagine R

La participation de la Région se rapporte au financement des cartes Imagine R destinées aux scolaires et aux étudiants (forfaits "Imagine R scolaire" et "Imagine R étudiant"). Le montant de la participation de la Région au financement de la carte Imagine R pour l'année 2025 s'est élevé à **23,900 M€** en autorisations d'engagement et en crédits de paiement.

Action : Aide aux transports des personnes les plus modestes

Le montant de la participation de la Région au financement de l'aide aux transports des personnes les plus modestes s'est élevé pour l'année en 2025 à **42,440 M€** en autorisations d'engagement et en crédits de paiement.

Programme : Soutien au développement des transports en commun

Action : Soutien aux organismes de transports

En 2025, il a été affecté **0,061 M€** pour les cotisations annuelles aux organismes qui interviennent sur les questions de transport et dont la Région est membre :

- le Groupement des Autorités Responsables de Transports (GART) pour un montant de 0,028 M€ ;
- l'association Réseau vélo et marche pour un montant de 0,027 M€ ;
- l'association France Supply Chain by ASLOG pour un montant de 0,003 M€ ;
- l'association TGV et mobilité ferroviaire Grand Centre Auvergne pour 0,003 M€.

En 2025, la consommation des crédits de paiement s'est établie à **0,061 M€**.

828 - Autres transports

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2024	21,000	-	21,000	20,080	95,62%
	2025	21,000	-	21,000	17,656	84,07%
CP	Rappel 2024	21,000	-0,478	20,522	20,518	97,71%
	2025	21,000	0,792	21,792	21,791	103,77%

Programme : Transports spécialisés en faveur des personnes en situation de handicap

Action : Transports spécialisés en faveur des personnes en situation de handicap

Le service PAM (Pour Aider à la Mobilité) est un service public de transport à la demande spécialisé et collectif qui a pour but de faciliter les déplacements des personnes à mobilité réduite (taux d'invalidité supérieur ou égal à 80%), en situation de handicap ou dépendantes. Le service PAM réalise les transports entre deux lieux situés sur la voie publique. Le conducteur-accompagnateur vient chercher, prend en charge, et dépose l'usager sur l'espace public. Tous les types de trajet, quel qu'en soit le motif (trajets domicile-travail, santé, loisirs, courses...) peuvent être effectués par le service PAM.

Après plusieurs années de délégation de compétence aux départements franciliens, le service a été progressivement régionalisé à partir de 2023 pour être intégralement régionalisé depuis le 01/09/2025.

Ainsi, deux systèmes ont cohabité en 2025, le PAM régionalisé et le PAM 95 jusqu'au 31/08/2025, puis le PAM régionalisé seul à partir du 01/09/2025.

En 2025, il a été affecté au total un montant de **17,656 M€** d'autorisations d'engagement, ce qui a permis de satisfaire 100% des demandes adressées par les derniers Départements concernés, ainsi que le PAM régionalisé sur l'exercice budgétaire.

En 2025, la consommation des crédits de paiement s'est établie à **21,791 M€**, soit au-delà de la dotation initialement votée, dont 4,516 M€ pour financer les appels de fonds des départements avant leur régionalisation.

83 - Transports de marchandises

Chapitre 938		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
		BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
82 - Transports publics de voyageurs					
828 - Autres transports					
Programme Transports spécialisés en faveur des personnes en situation de handicap	HP828-017	21 000 000,00	17 655 565,01	21 000 000,00	21 791 287,46
Transports spécialisés en faveur des personnes en situation de handicap	18201702	21 000 000,00	17 655 565,01	21 000 000,00	21 791 287,46
TOTAL		21 000 000,00	17 655 565,01	21 000 000,00	21 791 287,46
HP		21 000 000,00	17 655 565,01	21 000 000,00	21 791 287,46

838 - Autres transports

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2024	0,100	-0,100	-	-	-
	2025	0,100	-	0,100	0,074	74,00%
CP	Rappel 2024	0,100	0,128	0,228	0,225	224,55%
	2025	0,100	-0,085	0,015	0,015	15,00%

Programme : Fret et logistique

Action : Fret et logistique

En 2025, il a été affecté **0,074 M€** pour le financement de plusieurs projets d'accompagnement des territoires, visant à renforcer l'acceptabilité des projets logistiques auprès des riverains, à développer la multimodalité et la connaissance de l'axe Seine, ainsi qu'à mener une étude sur les opportunités stratégiques offertes par le Canal Seine-Nord Europe pour les acteurs économiques de l'Axe Seine notamment franciliens.

En 2025, la consommation des crédits de paiement s'est établie à **0,015 M€**, qui ont permis d'acquérir des données relatives au e-commerce en Île-de-France pour alimenter l'observatoire du fret et de la logistique (OFELIF).

Chapitre 938	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
83 - Transports de marchandises				
838 - Autres transports				
Programme Fret et logistique HP838-003	100 000,00	74 000,00	100 000,00	15 000,00
Fret et logistique 18300302	100 000,00	74 000,00	100 000,00	15 000,00
TOTAL	100 000,00	74 000,00	100 000,00	15 000,00
HP	100 000,00	74 000,00	100 000,00	15 000,00

CHAPITRE 944 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ÉLUS

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2024	0,035	-	0,035	0,035	100,00%
	2025	0,035	-	0,035	0,035	100,00%
CP	Rappel 2024	2,865	-	2,865	2,763	96,45%
	2025	2,865	0,300	3,165	2,917	101,81%

- - Opérations non ventilables

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2024	0,035	-	0,035	0,035	100,00%
	2025	0,035	-	0,035	0,035	100,00%
CP	Rappel 2024	2,865	-	2,865	2,763	96,45%
	2025	2,865	0,300	3,165	2,917	101,81%

Programme : Frais de fonctionnement des groupes d'élus

Action : Frais de fonctionnement des groupes d'élus

En 2025, le montant des crédits de paiement consommés au titre des indemnités versées aux collaborateurs des groupes d'élus s'élève à **2,914 M€** (92 % du BP+BS).

Conformément à la réglementation, les groupes d'élus sont autonomes sur la gestion de ces crédits dont l'enveloppe globale est votée dans le respect du plafond réglementaire.

Action : Formation

En 2025, **0,035 M€** ont été affectés en autorisations d'engagement et **0,002 M€** ont été consommés en crédits de paiement pour cette action consacrée à la formation des collaborateurs des groupes d'élus.

L'intégralité des demandes de formation déposée a été traitée.

Chapitre 944	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
- : Opérations non ventilables	35 000,00	35 000,00	2 865 000,00	2 916 771,11
TOTAL	35 000,00	35 000,00	2 865 000,00	2 916 771,11
HP	35 000,00	35 000,00	2 865 000,00	2 916 771,11

Chapitre 944		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
		BP 2025 en €	Affectations en €	BP 2025 en €	Mandats en €
- - Opérations non ventilables					
Programme Frais de fonctionnement des groupes d'élus	HP01-001	35 000,00	35 000,00	2 865 000,00	2 916 771,11
Frais de fonctionnement des groupes d'élus	10100101			2 830 000,00	2 914 771,11
Formation	10100102	35 000,00	35 000,00	35 000,00	2 000,00
TOTAL		35 000,00	35 000,00	2 865 000,00	2 916 771,11
	HP	35 000,00	35 000,00	2 865 000,00	2 916 771,11

BILAN DES ENGAGEMENTS PLURIANNUELS

BILAN DES ENGAGEMENTS PLURIANNUELS

Les tableaux de suivi des autorisations de programme (AP) et des autorisations d'engagement (AE) présentent le montant restant à couvrir par des crédits de paiement à la fin d'un exercice budgétaire eu égard aux affectations et engagements pris par la Région (tableaux ventilés par année d'affectation ou par secteur). Chaque année, un important travail de fiabilisation des états relatifs aux engagements pluriannuels dans les outils budgétaires et comptables est réalisé par les services de la Région.

Le montant des restes à mandater sur AP / AE affectées au 31 décembre de l'exercice est calculé par comptabilisation des différents mouvements de l'exercice 2025 sur le stock disponible d'affectations non couvertes par des crédits de paiement en début d'exercice 2025.

Le stock en début d'exercice 2025 est ainsi augmenté du total des affectations votées en 2025 ainsi que des demandes de prorogations du délai de validité des subventions régionales acceptées au cours de l'année. Il est diminué des crédits de paiement mandatés sur l'exercice¹, des autorisations de programme ou d'engagement clôturées à l'initiative des services opérationnels à l'issue du projet et de celles dont la caducité a été constatée en application des dispositions du règlement budgétaire et financier sous le régime duquel elles ont été votées².

Le même mécanisme est appliqué aux AP / AE engagées. L'écart entre les deux montants (« restes à mandater sur AP / AE affectées au 31/12/2025 » et « restes à mandater sur AP / AE affectées et engagées au 31/12/2025 ») correspond au disponible à l'engagement sur affectations et concerne essentiellement les dépenses directes pour lesquelles un délai est laissé pour l'engagement³.

1.1. Le bilan des engagements pluriannuels par année de vote

1.1.1. En investissement

Tableau 1 – Evolution des restes à mandater sur autorisations de programme affectées au 31/12/N

en M€	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Restes à mandater sur AP affectées au 31/12/N	5 539,49	5 888,08	6 438,92	7 169,43	7 496,86	7 370,86
Evolution des restes à mandater N-N-1		348,59	550,84	730,51	327,43	-126,01

Le montant des restes à mandater au 31/12/2025 s'élève à 7 370,9 M€ s'agissant des AP affectées, soit un ratio de couverture⁴ de 3,43 ou 3 ans et 4 mois, en légère hausse par rapport à celui constaté en 2024 (3,24 ou 3 ans et 2 mois). **Ce niveau de restes à mandater sont en diminution par rapport à 2024 de -126 M€ en raison notamment des nouvelles affectations 2025 en baisse (- 490,4 M€)** alors qu'il était en hausse les années précédentes.

¹ Seuls les crédits de paiement sur AP / AE sont pris en compte ce qui explique le différentiel avec le total des dépenses réelles hors chapitres financiers présenté précédemment dans ce document.

² Les règles de caducité sont fixées dans la délibération du Conseil régional du 28 juin 1983 précisant la durée de validité des subventions d'investissement, le règlement budgétaire et financier approuvé par la délibération CR 02-05 du 31 janvier 2005 et le règlement budgétaire et financier approuvé par la délibération CR 33-10 du 17 juin 2010 prorogée par la délibération CR 01-16 du 21 janvier 2016, et par la délibération CR 2021-55 du 21 juillet 2021 portant prorogation du règlement budgétaire et financier, et par la délibération CR 2022-078 du 12 décembre 2022 portant révision du règlement budgétaire et financier et règlement relatif aux méthodes comptables et durées d'amortissement.

³ Pour les dépenses directes, la part des autorisations de programme et d'engagement affectée mais non engagée à la fin de la troisième année qui suit le 31 décembre de la date d'affectation est caduque et annulée.

⁴ Le ratio de couverture exprime le délai nécessaire, à niveau de crédits de paiement constant et hors toute nouvelle affectation, pour apurer la dette née des engagements financiers antérieurs.

Tableau 2 – AP par millésime couvertes par des crédits de paiement 2025

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Montant d'AP par millésime de création couvertes par des CP 2025 (en M€)	0,1	0,0	0,1	0,2	0,2	0,1	1,4	1,4	8,6	3,5	15,9	33,3	58,9	174,4	177,6	459,1	439,4	481,4	292,5
Poids sur le total des AP couvertes par des CP 2025	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,1%	0,1%	0,4%	0,2%	0,7%	1,6%	2,7%	8,1%	8,3%	21,4%	20,5%	22,4%	13,6%
Poids sur les AP par millésime ouvertes au 01/01/2025 couvertes par des CP 2025	0,3%	0,1%	0,3%	0,9%	0,4%	0,2%	4,2%	1,8%	7,1%	6,0%	18,0%	26,4%	22,6%	35,1%	28,3%	42,0%	24,2%	19,3%	12,4%

Les AP affectées couvertes par des CP 2025 s'élève à 2 148,1 M€. Les plus gros montants d'AP concernés se concentrent sur les millésimes 2022 à 2024. Par rapport au volume d'AP encore ouvertes au 1^{er} janvier 2025 par millésime, le poids des AP couvertes par des CP 2025 est le plus important sur les millésimes 2018 (26,4 %) ainsi que de 2020 à 2022 (entre 28,3 % et 42 %).

Tableau 3 – AP caduques et clôturées par année

en M€	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
AP caduques et clôturées par an	-146,2	-489,7	-348,8	-242,5	-282,5	-185,3	-144,2	-114,2	-128,6	-202,2	-330,2
AP caduques et clôturées sur des millésimes < 2010	-39,4	-389,8	-219,1	-108,9	-132,44	-68,45	-34,72	-1,5	-5,3	-8,5	-28,6
Poids des AP caduques et clôturées sur des millésimes < 2010	26,9%	79,6%	62,8%	44,9%	46,9%	36,9%	24,1%	1,3%	4,1%	4,2%	8,7%

Le montant cumulé des AP caduques et clôturées en 2025 s'élève au total à -330,2 M€ en 2025 (7 995 dossiers) contre -202,2 M€ en 2024. 28,6 M€ de ces AP concernent les millésimes antérieurs à 2010, soit 8,7 % des AP caduques et clôturées en 2025. Le volume cumulé des AP caduques et clôturées représente -2 614,4 M€ sur onze ans. Cette diminution résulte en grande partie du travail de fiabilisation des restes à mandater engagé depuis 2016.

Tableau 4 – AP caduques et clôturées en 2025 par millésime

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Montant d'AP caduques et clôturées en 2025 par millésime (en M€)	-0,6	-5,1	-10,5	-3,2	-9,2	-3,3	-14,0	-1,9	-3,0	-1,5	-5,3	-8,2	-22,5	-21,6	-10,0	-36,0	-41,1	-123,9	-5,8	-3,0	-0,4
Poids sur le total des AP caduques et clôturées en 2025	0,2%	1,5%	3,2%	1,0%	2,8%	1,0%	4,2%	0,6%	0,9%	0,5%	1,6%	2,5%	6,8%	6,5%	3,0%	10,9%	12,5%	37,5%	1,8%	0,9%	0,1%
Poids sur les AP ouvertes au 01/01/2025 par millésime et non couvertes par des CP	14,7%	42,5%	58,7%	18,1%	39,5%	11,6%	32,6%	5,2%	8,8%	2,1%	4,4%	13,7%	25,5%	17,1%	3,8%	7,2%	6,5%	11,3%	0,3%	0,1%	0,0%

Les AP caduques et clôturées en 2025 se concentrent principalement en montant sur les années 2017 à 2022, en raison principalement de l'application automatique des délais de caducité prévus par le règlement budgétaire et financier. Par ailleurs, ces AP caduques et clôturées en 2025 représentent un poids important par rapport aux AP ouvertes au 1^{er} janvier 2025 et non encore couvertes par des CP sur les millésimes anciens (2006-2009, 2011) mais correspondent à de faibles montants, indiquant que le volume d'AP encore ouvert sur ces millésimes est faible en raison de la réalisation des projets et / ou du travail d'apurement déjà réalisé par les services.

Tableau 5 – Détail des restes à mandater sur AP affectées au 31/12/2025 par millésime

Années	AP Affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP affectées en 2025	AP caduques en 2025	AP clôturées en 2025	CP consommés en 2025	Restes à mandater sur AP affectées au 31/12/2025
2000	152 025,11	-	-	-	621,00	151 404,11
2001	2 221 799,13	-	-	-	-	2 221 799,13
2002	5 787 596,86	-	-	-	-	5 787 596,86
2003	3 552 901,27	-	-	-	-	3 552 901,27
2004	11 777 883,03	-	-	-	-	11 777 883,03
2005	4 196 365,02	-	-	-615 750,00	-	3 580 615,02
2006	11 974 579,72	-	-	-5 089 825,83	-	6 884 753,89
2007	17 908 447,26	-	-	-10 512 836,88	53 679,59	7 341 930,79
2008	17 961 600,26	-	-	-3 242 963,72	11 000,00	14 707 636,54
2009	23 207 442,01	-	-	-9 171 588,66	73 871,75	13 961 981,60
2010	28 412 111,10	-	-	-3 287 247,74	245 807,89	24 879 055,47
2011	42 903 287,19	-	-	-13 993 942,99	173 484,00	28 735 860,20
2012	36 729 165,10	-	-	-1 899 930,42	59 588,66	34 769 646,02
2013	34 476 143,12	-	-	-3 019 536,18	1 444 020,42	30 012 586,52
2014	73 702 223,06	-	-	-1 540 880,20	1 363 329,33	70 798 013,53
2015	120 918 003,78	-	-	-5 303 385,17	8 628 833,03	106 985 785,58
2016	59 521 301,41	-	-	-8 170 147,71	3 547 767,32	47 803 386,38
2017	88 392 669,02	-	-	-22 530 838,31	15 944 699,10	49 917 131,61
2018	125 972 711,83	-	-	-21 592 528,95	33 307 751,54	71 072 431,34
2019	260 070 242,10	-	-	-9 972 331,19	58 873 243,08	191 224 667,83
2020	496 962 211,12	-	-	-35 990 659,25	174 389 004,74	286 582 547,13
2021	628 297 008,01	-	-	-41 120 698,41	177 589 838,45	409 586 471,15
2022	1 094 075 297,49	-	-373 954,63	-123 564 023,76	459 091 087,99	511 046 231,11
2023	1 818 202 815,83	-	-	-5 800 562,19	439 435 407,10	1 372 966 846,54
2024	2 489 489 038,82	-	-	-3 040 304,74	481 371 552,11	2 005 077 181,97
2025	-	2 352 286 571,31	-96 193,93	-270 921,02	292 487 109,91	2 059 432 346,45
Totaux	7 496 864 868,65	2 352 286 571,31	-470 148,56	-329 730 903,32	2 148 091 697,01	7 370 858 691,07

Tableau 6 – Détail des restes à mandater sur AP engagées au 31/12/2025 par millésime

Années	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP affectées et engagées en 2025	AP caduques en 2025	AP clôturées en 2025	CP consommés en 2025	Restes à mandater sur AP affectées et engagées au 31/12/2025
2000	152 025,11	-	-	-	621,00	151 404,11
2001	2 221 799,13	-	-	-	-	2 221 799,13
2002	5 787 596,86	-	-	-	-	5 787 596,86
2003	3 552 901,27	-	-	-	-	3 552 901,27
2004	11 777 883,03	-	-	-	-	11 777 883,03
2005	4 196 365,02	-	-	-615 750,00	-	3 580 615,02
2006	11 974 579,72	-	-	-5 089 825,83	-	6 884 753,89
2007	17 908 447,26	-	-	-10 512 836,88	53 679,59	7 341 930,79
2008	17 961 600,26	-	-	-3 242 963,72	11 000,00	14 707 636,54
2009	23 207 442,01	-	-	-9 171 588,66	73 871,75	13 961 981,60
2010	28 412 111,10	-	-	-3 287 247,74	245 807,89	24 879 055,47
2011	42 903 287,19	-	-	-13 993 942,99	173 484,00	28 735 860,20
2012	36 729 165,10	-	-	-1 899 930,42	59 588,66	34 769 646,02
2013	34 184 283,61	-	-	-2 727 676,67	1 444 020,42	30 012 586,52
2014	73 702 223,06	-	-27 864,85	-1 513 015,35	1 363 329,33	70 798 013,53
2015	120 914 501,72	-	-	-5 303 385,17	8 628 833,03	106 982 283,52
2016	57 517 305,02	-	-2 169 346,22	-3 996 805,10	3 547 767,32	47 803 386,38
2017	75 887 107,43	12 870,00	-1 438 715,08	-8 599 431,64	15 944 699,10	49 917 131,61
2018	122 399 498,67	-	-4 359 489,87	-13 829 280,48	33 307 751,54	70 902 976,78
2019	259 489 217,95	3 911 000,00	-1 309 774,87	-11 992 532,17	58 873 243,08	191 224 667,83
2020	496 692 146,83	6 363 783,48	-6 764 203,24	-35 328 395,26	174 389 004,74	286 574 327,07
2021	624 975 421,29	3 500 000,00	-7 334 535,60	-34 154 576,09	177 589 838,45	409 396 471,15
2022	1 003 210 297,36	71 747 974,91	-6 518 881,85	-98 346 613,35	459 091 087,99	511 001 689,08
2023	1 669 378 884,70	74 069 446,01	-	-8 616 628,89	439 435 407,10	1 295 396 294,72
2024	2 106 709 198,29	131 731 957,47	-	-10 600 250,71	481 371 552,11	1 746 469 352,94
2025	-	1 958 013 079,06	-	-556 982,61	292 487 109,91	1 664 968 986,54
Totaux	6 851 845 288,99	2 249 350 110,93	-29 922 811,58	-283 379 659,73	2 148 091 697,01	6 639 801 231,60

Le stock des restes à mandater sur AP engagées s'élève à 6 639,8 M€ ; il est en diminution de -212 M€ par rapport à 2025. Le ratio de couverture⁵ est de 3,09 (3 ans) stable par rapport à celui constaté en 2024 (2,96).

1.1.2. En fonctionnement

La situation des restes à mandater sur autorisations d'engagement (AE) doit s'apprécier différemment suivant les cas de figures. Elle résulte ainsi à la fois d'une gestion pluriannuelle pour les subventions prévues par le règlement budgétaire et financier ainsi que pour certains marchés mais également de glissements d'exécution des engagements régionaux.

Tableau 7 – Evolution des restes à mandater sur autorisations d'engagement affectées au 31/12/N

en M€	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Restes à mandater sur AE affectées au 31/12/N	819,90	786,20	797,10	930,60	1 131,04	1 393,94	1 293,34	1 266,47	1 090,52	762,44
Evolution des restes à mandater N-N-1		-33,70	10,90	133,50	200,44	262,89	-100,60	-26,87	-175,94	-328,08

Le montant des restes à mandater sur AE affectées au 31/12/2025 est de 762,4 M€. Le ratio de couverture de 0,35 ou 3 mois est en légère baisse par rapport à 2024 (0,45 ou 4 mois). Il est à noter que ce stock atteint son niveau le plus bas constaté depuis 10 ans.

Les restes à mandater sur AE affectées diminuent depuis 2022 et plus particulièrement en 2025 de -328,08 M€ en raison de la conjonction de la baisse des autorisations d'engagement affectées en 2025, pour la seconde année consécutive (-394,5 M€ entre 2024 et 2025 ; -217,5 M€ entre 2023 et 2024), de la diminution des mandatements dans une moindre proportion (-233 M€ entre 2024 et 2025) ainsi que de l'apurement des restes à mandater en particulier sur la formation professionnelle (-46,4 M€) et sur les fonds européens du fait de la clôture de la programmation 2014-2020 (-43,6 M€).

Tableau 8 – AE par millésime couvertes par des crédits de paiement 2025

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Montant d'AE couvertes par des CP 2025 (en M€)	0,1	0,0	2,7	1,2	12,5	38,1	77,2	331,1	1 701,9
Poids sur le total des AE couvertes par des CP 2025	0,0%	0,0%	0,1%	0,1%	0,6%	1,8%	3,6%	15,3%	78,6%
Poids sur les AE par millésime ouvertes au 01/01/2025 couvertes par des CP 2025	1,1%	0,5%	8,3%	4,6%	17,8%	34,3%	25,4%	63,3%	86,1%

Les AE affectées couvertes par des CP 2025 s'élèvent à 2 164,6 M€. Les plus gros volumes d'AE concernés se concentrent sur les millésimes 2024 et 2025, démontrant la faible pluriannualité des dépenses de fonctionnement.

Tableau 9 – AE caduques et clôturées en 2025 par millésime

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Montant d'AE caduques et clôturées en 2025 par millésime (en M€)	-2,3	-8,7	-6,8	-6,8	-4,4	-11,7	-34,5	-26,6	-14,4	-18,0	-5,2
Poids sur le total des AE caduques et clôturées en 2025	1,6%	6,2%	4,9%	4,9%	3,1%	8,4%	24,8%	19,1%	10,3%	12,9%	3,7%
Poids sur les AE ouvertes au 01/01/2025 par millésime et non couvertes par des CP	100,0%	100,0%	98,7%	94,0%	13,6%	44,7%	49,1%	23,9%	4,7%	3,4%	0,3%

⁵ Le ratio de couverture exprime le délai nécessaire, à niveau de crédits de paiement constant et hors toute nouvelle affectation, pour apurer la dette née des engagements financiers antérieurs.

Le montant cumulé des AE caduques et clôturées s'élève à -139,1 M€ en 2025, soit 3 038 dossiers et à -1 205 M€ au total sur dix ans. Tandis que les travaux d'apurement réalisés en 2024 ont permis de clôturer les affectations des millésimes 2005 à 2014, ceux de 2025 ont soldé l'intégralité des affectations encore disponibles des millésimes 2025 et 2016, soit près de 11 M€. Ils ont également clôturé la grande majorité des AE affectées des millésimes 2017 et 2018.

Tableau 10 – Détail des restes à mandater sur AE affectées au 31/12/2025 par millésime

Années	AE Affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AE affectées en 2025	AE caduques en 2025	AE clôturées en 2025	CP consommés en 2025	Restes à mandater sur AE affectées au 31/12/2025
2015	2 253 667,49	-	-	-2 253 667,49	-	-
2016	8 691 215,31	-	-	-8 691 215,31	-	-
2017	6 840 797,40	-	-	-6 751 079,10	73 200,94	16 517,36
2018	7 224 239,97	-	-	-6 789 859,33	36 072,00	398 308,64
2019	31 967 250,90	-	-	-4 355 840,76	2 656 795,18	24 954 614,96
2020	26 146 998,64	-	-	-11 678 311,98	1 194 645,96	13 274 040,70
2021	70 229 188,14	-	-	-34 463 672,81	12 476 082,12	23 289 433,21
2022	111 038 098,31	-	-1 361 866,39	-25 192 176,53	38 078 078,58	46 405 976,81
2023	303 236 154,94	-	-	-14 363 871,84	77 157 208,02	211 715 075,08
2024	522 901 380,15	-	-	-18 006 897,56	331 095 611,80	173 798 870,79
2025	-	1 975 616 446,46	-4 980 495,32	-171 361,22	1 701 873 338,45	268 591 251,47
Totaux	1 090 528 991,25	1 975 616 446,46	-6 342 361,71	-132 717 953,93	2 164 641 033,05	762 444 089,02

Tableau 11 – Evolution des restes à mandater sur AE engagées au 31/12/N

en M€	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Restes à mandater sur AE engagées au 31/12/N	1 035,40	1 300,10	1 226,50	1 169,70	994,40	695,91
Evolution des restes à mandater N-N-1		264,70	-73,60	-56,80	-175,30	-298,49

Le stock des restes à mandater sur AE engagées s'élève à 695,9 M€ au 31 décembre 2025, soit une baisse marquée de -298,5 M€ par rapport à 2024. Le ratio de couverture est de 0,32 ou 3 mois, en baisse par rapport à 2024 (0,41 ou 4 mois). Cette diminution est essentiellement liée à la mise en œuvre du Programme Régional d'Investissement dans les Compétences et à l'apurement des AE sur ce secteur de la formation professionnelle (45,6 M€) ainsi qu'à la clôture de la programmation 2014-2020 des fonds européens concernant (17,8 M€).

Tableau 12 – Détail des restes à mandater sur AE engagées au 31/12/2025 par millésime

Années	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AE affectées et engagées en 2025	AE caduques en 2025	AE clôturées en 2025	CP consommés en 2025	Restes à mandater sur AE affectées et engagées au 31/12/2025
2015	1 037 091,09	-	-	-1 037 091,09	-	-
2016	3 506 991,81	-	-	-3 506 991,81	-	-
2017	2 852 475,12	-	-	-2 762 756,82	73 200,94	16 517,36
2018	4 796 571,27	-	-	-4 363 135,87	36 072,00	397 363,40
2019	29 943 891,62	-	-	-2 332 481,48	2 656 795,18	24 954 614,96
2020	23 561 564,35	-	-214 740,88	-8 886 091,37	1 194 645,96	13 266 086,14
2021	64 073 887,44	-	-482 729,30	-27 825 642,81	12 476 082,12	23 289 433,21
2022	96 767 193,51	5 931 548,35	-94 134,00	-18 124 152,47	38 078 078,58	46 402 376,81
2023	292 184 961,01	4 210 534,27	-443 370,59	-13 612 321,73	77 157 208,02	205 182 594,94
2024	475 682 427,33	21 086 777,71	-412 252,18	-8 395 138,32	331 095 611,80	156 866 202,74
2025	-	1 927 785 400,52	-	-372 566,06	1 701 873 338,45	225 539 496,01
Totaux	994 407 054,55	1 959 014 260,85	-1 647 226,95	-91 218 369,83	2 164 641 033,05	695 914 685,57

2.2. Le bilan des engagements pluriannuels par secteur⁶

2.2.1. En investissement

Tableau 13 – Evolution des restes à mandater sur AP affectées – Focus Transports et Enseignement secondaire

en M€	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Enseignement secondaire	1 242,84	1 294,14	1 448,84	1 818,96	2 104,97	2 331,40
Evolution des RAM N-N-1 ESE		51,29	154,70	370,12	286,00	226,44
Transports et mobilités	2 600,71	2 683,22	2 869,61	2 992,91	3 020,12	2 931,17
Evolution des RAM N-N-1 TM		82,51	186,39	123,30	27,22	-88,95
Autres	1 695,94	1 910,72	2 120,47	2 357,56	2 371,77	2 108,28
Evolution des RAM N-N-1 Autres		214,78	209,75	237,09	14,21	-263,49
Total	5 539,49	5 888,08	6 438,92	7 169,43	7 496,86	7 370,86
Part des transports et de l'enseignement secondaire	69,4%	67,5%	67,1%	67,1%	68,4%	71,4%

Deux secteurs, Transports et mobilités et Enseignement secondaire, concentrent plus de 70 % des restes à mandater sur AP affectées de la Région, soit 5 125,1 M€. Sur les lycées, ces restes à mandater sont en hausse constante depuis 2020 alors que les transports ont vu leurs restes à mandater entamer une décrue en 2025 après une hausse continue. La mise en œuvre de la programmation pluriannuelle d'investissement dans les lycées et du Contrat de plan Etat Région explique d'une part le pic d'affectation pour les transports entre 2021 et 2023 à plus d'1 Md€ par an et pour l'enseignement secondaire entre 2023 et 2025 à près d'1 Md€ par an et d'autre part la hausse des mandaterements progressive et décalée.

Les restes à mandater sur les autres secteurs s'élèvent à 2 108,3 M€ en 2025, soit une baisse de -263,5 M€ par rapport à 2024, après des hausses constantes depuis 2020. Cette diminution est marquée sur le logement (-61,2 M€), l'environnement et l'énergie (-45,2 M€), l'enseignement supérieur (-44,2 M€), le développement économique (-29,1 M€), l'aménagement (-23,2 M€) et la culture (-18,42 M€). D'autres secteurs affichent des restes à mandater en hausse mais dans de moindres proportions : les sports et loisirs (+10,7 M€), les fonds européens (+7,5 M€), la politique de la ville (+2,2 M€), l'agriculture (+0,4 M€).

Tableau 14 – Apurement des restes à mandater sur AP affectées – Principaux secteurs

	Montant apuré (M€)	Nombre de dossiers apurés	Montant moyen par dossier (k€)	Poids sectoriel des montants apurés
Transports et mobilités	-132,9	161	-825,5	40,2%
Développement économique	-34,2	135	-253,3	10,4%
Environnement et énergie	-34,1	565	-60,4	10,3%
Fonds européens	-33,9	208	-163,0	10,3%
Enseignement secondaire	-27,6	5 214	-5,3	8,4%
Logement	-10,2	124	-82,3	3,1%
Aménagement	-10,2	87	-117,2	3,1%
Sécurité	-8,8	433	-20,3	2,7%
Culture	-8,6	172	-50,0	2,6%
Autres	-29,7	896	-33,1	9,0%
Total	-330,2	7 995	-41,3	100,0%

En sus des dynamiques de nouvelles affectations et de mandaterements, l'évolution des restes à mandater est impacté par le **travail d'apurement réalisé par les services afin de solder les affectations qui ne donneront plus lieu à mandatement, soit -330,2 M€ en 2025.** Le secteur des Transports se détache avec des apurements représentant 40 % du montant total clôturé et un montant moyen par dossier le plus élevé (825 k€). La clôture de la programmation 2014-2020 a permis de solder 33,9 M€ d'AP affectées tandis que le montant moyen par dossier soldé sur le secteur de l'enseignement secondaire est particulièrement faible (5,3 k€).

⁶ Les montants présentés par secteurs à partir du 01/01/2023 pour l'ensemble des états (AP affectées, AP engagées, AE affectées, AE engagées) prennent en compte les changements de périmètre opérés les années précédentes (notamment sur formation professionnelle, apprentissage et emploi ; développement économique, innovation et TIC ; recherche ; enseignement secondaire ; jusqu'en 2016 et sur aménagement ; environnement ; enseignement secondaire ; patrimoine et moyens généraux ; développement économique, innovation et TIC ; sports loisirs ; culture ; actions internationales ; formation professionnelle et apprentissage ; politique de la ville ; citoyenneté en 2017).

Tableau 15 – Détail des restes à mandater sur AP affectées au 31/12/2025 par secteur

Libellés	AP Affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP affectées en 2025	AP caduques en 2025	AP clôturées en 2025	CP consommés en 2025	Restes à mandater sur AP affectées	Ratio de couverture
Agriculture	22 317 757,19	10 899 987,11	-	-618 505,74	9 908 966,18	22 690 272,38	2,29
Actions internationales	2 606 546,31	843 000,00	-	-73 375,59	1 178 150,60	2 198 020,12	1,87
Aménagement	316 523 116,11	96 306 956,94	-	-10 176 680,25	109 284 614,04	293 368 778,76	2,68
Jeunesse et citoyenneté	3 495 487,83	2 300 000,00	-	-105 357,50	4 189 101,80	1 501 028,53	0,36
Communication	227 259,38	200 000,00	-3 490,45	-8 413,15	410 856,06	4 499,72	0,01
Culture	120 788 351,09	40 009 948,19	-20 267,38	-8 596 348,80	49 810 601,11	102 371 081,99	2,06
Développement économique , innovation et TIC	192 626 380,94	75 397 394,85	-	-34 164 163,83	70 307 028,93	163 552 583,03	2,33
Développement social et santé	58 596 688,10	20 066 646,14	-	-5 196 903,95	20 925 593,88	52 540 836,41	2,51
Environnement et énergie	511 818 149,71	130 843 874,14	-56 325,69	-34 044 780,88	141 951 370,85	466 609 546,43	3,29
Enseignement secondaire	2 104 965 890,70	971 629 041,87	-282 212,29	-27 323 779,03	717 588 652,36	2 331 400 288,89	3,25
Enseignement supérieur	226 355 598,89	9 015 642,68	-	-662 634,85	52 539 343,21	182 169 263,51	3,47
Formation professionnelle, apprentissage et emploi	63 404 842,76	23 502 564,00	-	-5 931 053,23	20 049 875,79	60 926 477,74	3,04
Formations sanitaires et sociales	60 559 283,17	11 815 007,00	-	-6 417 526,37	14 779 174,65	51 177 589,15	3,46
Logement	236 471 876,12	20 822 741,00	-	-10 186 598,72	71 887 527,89	175 220 490,51	2,44
Marché, achats, juridique et immobilier	51 763 829,08	1 755 000,00	-6 667,98	-869 689,31	7 830 017,31	44 812 454,48	5,72
Personnel et Ressources humaines	1 918 690,89	1 521 000,00	-	-1 041,28	1 896 986,70	1 541 662,91	0,81
Politique de la ville	45 286 518,48	18 832 044,00	-	-9 000,00	16 590 872,37	47 518 690,11	2,86
Recherche	131 224 869,59	22 900 000,00	-	-2 649 035,90	32 929 735,79	118 546 097,90	3,60
Ruralité	58 341 667,34	20 495 012,45	-20 630,23	-4 461 401,26	23 691 472,31	50 663 175,99	2,14
Sécurité	140 765 407,07	48 044 375,09	-80 554,54	-8 704 193,49	50 318 711,02	129 706 323,11	2,58
Sports et Loisirs	64 047 570,14	57 336 458,15	-	-2 530 033,31	44 085 276,19	74 768 718,79	1,70
Transports et mobilités	3 020 124 620,36	697 612 701,61	-	-132 858 129,33	653 705 150,19	2 931 174 042,45	4,48
Transformation numérique	14 085 607,85	22 950 000,00	-	-262 443,37	26 441 487,33	10 331 677,15	0,39
Fonds européens	48 548 859,55	47 187 176,09	-	-33 879 814,18	5 791 130,45	56 065 091,01	9,68
TOTAL GENERAL	7 496 864 868,65	2 352 286 571,31	-470 148,56	-329 730 903,32	2 148 091 697,01	7 370 858 691,07	3,43

L'examen des **ratios de couverture** conduit à distinguer deux catégories de secteurs.

La première concerne la **réalisation d'infrastructures lourdes, sous deux formes**. D'une part, les subventions conduisent à un délai moyen de couverture de 4,48 pour les transports et mobilités, soit 4 ans et 6 mois, et de 2,68 pour le secteur de l'aménagement, soit 2 ans et 8 mois. D'autre part, les dépenses sous maîtrise d'ouvrage régionale donne lieu à un ratio moyen de couverture de 3,25 sur le secteur des lycées, soit 3 et 3 mois, en hausse continue depuis 2020 (2,28).

La seconde portant sur le **subventionnement, marqué par la diversité des partenariats et des maîtres d'ouvrage**, induit des ratios de couverture variables d'un secteur d'intervention à l'autre.

Tableau 16 – Détail des restes à mandater sur AP engagées au 31/12/2025 par secteur

Libellés	AP Engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP engagées en 2025	AP caduques en 2025	AP clôturées en 2025	CP consommés en 2025	Restes à mandater sur AP engagées	Ratio de couverture
Agriculture	22 306 259,05	10 899 987,11	-	-618 505,74	9 908 966,18	22 678 774,24	2,29
Actions internationales	2 606 546,25	843 000,00	-46 629,50	-26 746,03	1 178 150,60	2 198 020,12	1,87
Aménagement	316 247 801,82	95 306 956,94	-	-10 090 536,55	109 284 614,04	292 179 608,17	2,67
Jeunesse et citoyenneté	2 369 407,71	2 677 906,52	-	-157 000,22	4 189 101,80	701 212,31	0,17
Communication	222 435,38	196 509,55	-	-3 589,15	410 856,06	4 499,72	0,01
Culture	115 168 060,69	44 165 343,09	-2 527 000,00	-6 294 402,07	49 810 601,11	100 701 400,60	2,02
Développement économique , innovation et TIC	183 781 150,98	72 397 394,85	-237 824,32	-33 936 524,51	70 307 028,93	151 697 168,07	2,16
Développement social et santé	58 550 984,66	20 055 515,47	-	-5 170 848,95	20 925 593,88	52 510 057,30	2,51
Environnement et énergie	511 462 922,29	130 796 102,39	-6 149 274,28	-27 952 617,52	141 951 370,85	466 205 762,03	3,28
Enseignement secondaire	1 615 771 725,90	839 311 641,81	-2 579 842,78	-37 266 817,95	717 588 652,36	1 697 648 054,62	2,37
Enseignement supérieur	215 104 259,39	5 063 630,18	-	-679 194,85	52 539 343,21	166 949 351,51	3,18
Formation professionnelle, apprentissage et emploi	63 205 277,51	23 443 363,95	-	-5 931 053,23	20 049 875,79	60 667 712,44	3,03
Formations sanitaires et sociales	60 559 283,17	11 815 007,00	-	-6 417 526,37	14 779 174,65	51 177 589,15	3,46
Logement	236 471 876,12	20 822 741,00	-221 639,00	-9 964 959,72	71 887 527,89	175 220 490,51	2,44
Marché, achats, juridique et immobilier	5 018 039,56	39 780 821,65	-	-3 986 472,67	7 830 017,31	32 982 371,23	4,21
Personnel et Ressources humaines	1 844 141,50	1 474 120,31	-	-1 041,28	1 896 986,70	1 420 233,83	0,75
Politique de la ville	45 286 518,48	18 832 044,00	-	-9 000,00	16 590 872,37	47 518 690,11	2,86
Recherche	131 224 869,59	22 900 000,00	-380 014,60	-2 269 021,30	32 929 735,79	118 546 097,90	3,60
Ruralité	57 456 667,34	20 495 012,45	-	-3 605 251,55	23 691 472,31	50 654 955,93	2,14
Sécurité	90 240 284,12	45 354 096,51	-570 472,10	-4 597 954,52	50 318 711,02	80 107 242,99	1,59
Sports et Loisirs	62 893 155,71	55 130 037,35	-4 922,90	-2 927 797,70	44 085 276,19	71 005 196,27	1,61
Transports et mobilités	3 020 034 752,94	697 608 602,61	-17 205 192,10	-115 643 069,81	653 705 150,19	2 931 089 943,45	4,48
Transformation numérique	13 795 725,46	22 793 100,00	-	-224 579,52	26 441 487,33	9 922 758,61	0,38
Fonds européens	20 223 143,37	47 187 176,09	-	-5 605 148,52	5 791 130,45	56 014 040,49	9,67
TOTAL GENERAL	6 851 845 288,99	2 249 350 110,93	-29 922 811,58	-283 379 659,73	2 148 091 697,01	6 639 801 231,60	3,09

2.2.2. En fonctionnement

Tableau 17 – Evolution des restes à mandater sur AE affectées – Focus Formation professionnelle et Enseignement secondaire

en M€	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Formation professionnelle	684,41	904,00	768,01	644,85	478,30	258,96
Evolution des RAM N-N-1 FPA		219,59	-135,99	-123,15	-166,55	-219,35
Enseignement secondaire	93,23	95,62	127,66	231,24	217,64	194,18
Evolution des RAM N-N-1 ESE		2,39	32,03	103,59	-13,60	-23,46
Autres	353,40	394,32	397,68	390,37	394,58	309,30
Evolution des RAM N-N-1 Autres		40,92	3,36	-7,30	4,21	-85,28
Total	1 131,04	1 393,94	1 293,34	1 266,47	1 090,52	762,44
Part de la formation professionnelle et de l'enseignement secondaire	68,8%	71,7%	69,3%	69,2%	63,8%	59,4%

Deux secteurs, Formation professionnelle et Enseignement secondaire, concentrent près de 60 % des restes à mandater sur AE affectées de la Région, soit 453,1 M€ en 2025. La formation professionnelle et de l'apprentissage présente toutefois des restes à mandater en forte baisse cumulée de -645 M€ entre 2022 et 2025 en lien avec la mise en œuvre du Plan Régional d'Investissement des Compétences et l'évolution du soutien de l'Etat dans ce domaine.

Tableau 18 – Apurement des restes à mandater sur AE affectées – Principaux secteurs

	Montant apuré (M€)	Nombre de dossiers apurés	Montant moyen par dossier (k€)	Poids sectoriel des montants apurés
Formation professionnelle	-46,4	160	-290,0	33,4%
Fonds européens	-43,6	507	-86,0	31,3%
Jeunesse et citoyenneté	-13,0	100	-130,0	9,3%
Marchés, achats, juridiques et immobiliers	-6,8	129	-52,7	4,9%
Enseignement supérieur	-5,0	151	-33,1	3,6%
Autres	-24,3	1 991	-12,2	17,5%
Total	-139,1	3 038	-45,8	100,0%

Le travail d'apurement réalisé par les services sur les AE affectées qui ne donneront plus lieu à mandatement a conduit à clôturer -139,1 M€ en 2025 (3 038 dossiers). Avec le solde progressif des conventions signées avec l'Etat dans le cadre du PRIC, le secteur de la Formation professionnelle se détache avec des apurements représentant plus de 33 % du montant total et un montant moyen par dossier le plus élevé (290 k€). La clôture de la programmation 2014-2020 a également permis de solder 43,6 M€ d'AE affectées.

Tableau 19 – Détail des restes à mandater sur AE affectées au 31/12/2025 par secteur

Libellés	AE Affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AE affectées en 2025	AE caduques en 2025	AE clôturées en 2025	CP consommés en 2025	Restes à mandater sur AE affectées	Ratio de couverture
Agriculture	13 398 473,37	11 369 813,58	-	-248 381,99	10 812 069,55	13 707 835,41	1,27
Actions internationales	4 531 762,13	2 620 123,56	-	-142 777,84	2 156 826,71	4 852 281,14	2,25
Aménagement	2 324 572,17	15 260 442,00	-	-28 654,23	16 385 770,70	1 170 589,24	0,07
Citoyenneté	18 626 628,47	32 232 112,00	-	-12 954 568,63	22 931 111,02	14 973 060,82	0,65
Communication	1 873 022,03	13 883 000,00	-836 414,61	-93 655,64	12 509 933,27	2 316 018,51	0,19
Culture	49 466 441,40	43 145 999,99	-1 349 532,52	-1 189 163,71	50 398 029,81	39 675 715,35	0,79
Développement économique , innovation et TIC	30 272 748,73	37 740 981,00	-	-2 467 272,16	40 437 208,59	25 109 248,98	0,62
Développement social et santé	10 055 228,67	6 868 243,00	-	-3 146 709,24	9 181 499,59	4 595 262,84	0,50
Environnement et énergie	8 208 633,74	17 873 528,97	-12 013,67	-445 710,64	18 929 457,34	6 694 981,06	0,35
Enseignement secondaire	217 638 925,65	336 549 416,07	-2 755,92	-3 603 076,30	356 401 124,53	194 181 384,97	0,54
Enseignement supérieur	19 114 515,67	11 082 178,40	-	-4 994 756,73	9 261 335,54	15 940 601,80	1,72
Formation professionnelle, apprentissage et emploi	478 303 447,56	162 016 555,50	-9 020,80	-46 388 868,58	334 965 211,01	258 956 902,67	0,77
Formations sanitaires et sociales	21 429 404,60	270 820 108,00	-209 809,87	-3 665 035,53	268 907 873,63	19 466 793,57	0,07
Logement	9 557,40	50 000,00	-	-4 442,84	46 114,56	9 000,00	0,20
Marché, achats, juridique et immobilier	17 705 917,60	51 125 550,00	-3 001 596,42	-3 832 428,50	46 436 527,07	15 560 915,61	0,34
Personnel et Ressources humaines	5 876 740,88	13 137 000,00	-884 254,69	-775 273,65	11 591 592,04	5 762 620,50	0,50
Recherche	49 005 968,94	20 409 999,92	-	-1 383 455,15	17 202 256,23	50 830 257,48	2,95
Ruralité	2 291 134,19	4 510 000,00	-	-64 569,29	4 742 095,86	1 994 469,04	0,42
Sécurité	1 142 003,38	720 000,00	-	-114 106,14	896 314,29	851 582,95	0,95
Sports et Loisirs	20 089 910,84	16 219 556,00	-	-1 638 437,59	15 187 450,79	19 483 578,46	1,28
Transports et mobilités	15 796 499,28	877 778 488,73	-30 397,21	-1 727 996,81	883 271 028,34	8 545 565,65	0,01
Transformation numérique	5 934 099,18	14 453 000,00	-6 566,00	-204 863,66	14 439 552,37	5 736 117,15	0,40
Fonds européens	97 433 355,37	15 750 349,74	-	-43 603 749,08	17 550 650,21	52 029 305,82	2,96
TOTAL GENERAL	1 090 528 991,25	1 975 616 446,46	-6 342 361,71	-132 717 953,93	2 164 641 033,05	762 444 089,02	0,35

Tableau 20 – Détail des restes à mandater sur AE engagées au 31/12/2025 par secteur

Libellés	AE Engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AE engagées en 2025	AE caduques en 2025	AE clôturées en 2025	CP consommés en 2025	Restes à mandater sur AE engagées	Ratio de couverture
Agriculture	12 260 881,33	10 972 654,22	-51 893,07	-157 228,59	10 812 069,55	12 212 344,34	1,13
Actions internationales	4 395 133,74	2 568 456,57	-	-127 317,33	2 156 826,71	4 679 446,27	2,17
Aménagement	1 225 911,71	15 315 836,11	-	-28 794,33	16 385 770,70	127 182,79	0,01
Jeunesse et citoyenneté	18 223 475,33	31 748 489,58	-	-12 891 447,51	22 931 111,02	14 149 406,38	0,62
Communication	1 873 022,03	13 046 585,39	-	-93 655,64	12 509 933,27	2 316 018,51	0,19
Culture	44 367 153,82	43 300 318,11	-783 149,61	-533 352,69	50 398 029,81	35 952 939,82	0,71
Développement économique , innovation et TIC	27 261 081,23	38 407 437,62	-	-2 196 409,13	40 437 208,59	23 034 901,13	0,57
Développement social et santé	9 085 522,15	7 096 610,89	-	-2 993 868,85	9 181 499,59	4 006 764,60	0,44
Environnement et énergie	6 602 890,81	18 240 534,54	-84 793,30	-420 350,95	18 929 457,34	5 408 823,76	0,29
Enseignement secondaire	181 764 419,66	326 931 819,13	-411 624,00	8 936 372,44	356 401 124,53	160 819 862,70	0,45
Enseignement supérieur	18 755 611,61	11 081 706,40	-7 100,00	-4 800 959,97	9 261 335,54	15 767 922,50	1,70
Formation professionnelle, apprentissage et emploi	470 289 767,87	161 782 403,83	-	-45 656 584,82	334 965 211,01	251 450 375,87	0,75
Formations sanitaires et sociales	21 251 752,80	270 823 069,44	-50 000,00	-3 822 270,60	268 907 873,63	19 294 678,01	0,07
Logement	9 557,40	46 114,56	-	-557,40	46 114,56	9 000,00	0,20
Marché, achats, juridique et immobilier	17 651 827,60	48 108 175,14	-29 199,00	-3 733 411,06	46 436 527,07	15 560 865,61	0,34
Personnel et Ressources humaines	5 298 711,80	12 319 350,78	-	-832 961,62	11 591 592,04	5 193 508,92	0,45
Recherche	48 768 584,12	17 382 021,60	-155 992,17	-1 200 262,98	17 202 256,23	47 592 094,34	2,77
Ruralité	2 289 635,44	4 502 874,95	-	-64 569,29	4 742 095,86	1 985 845,24	0,42
Sécurité	1 054 860,26	571 803,85	-	-80 764,88	896 314,29	649 584,94	0,72
Sports et Loisirs	12 923 665,90	16 213 820,04	-11 364,80	-786 193,56	15 187 450,79	13 152 476,79	0,87
Transports et mobilités	13 460 841,23	878 926 378,50	-54 945,00	-1 738 952,67	883 271 028,34	7 322 293,72	0,01
Transformation numérique	5 711 875,69	14 428 608,37	-7 166,00	-213 335,87	14 439 552,37	5 480 429,82	0,38
Fonds européens	69 880 871,02	15 199 191,23	-	-17 781 492,53	17 550 650,21	49 747 919,51	2,83
TOTAL GENERAL	994 407 054,55	1 959 014 260,85	-1 647 226,95	-91 218 369,83	2 164 641 033,05	695 914 685,57	0,32

Le ratio de couverture sur les AE engagées varie en fonction des secteurs. Il est structurellement élevé sur des secteurs tels que la recherche (2,77 soit 2 ans et 9 mois) en raison du caractère pluriannuel des projets soutenus et du fait que les porteurs de projets sollicitent les appels de fonds plus tardivement que sur les autres secteurs. On note que pour une grande majorité de secteurs le taux de couverture est inférieur à 1 an hormis pour les secteurs des actions internationales (2,17), de l'enseignement supérieur (1,7), de la recherche (2,77), de l'agriculture (1,13) et des fonds européens (2,83).

Situation des restes à mandater sur les autorisations de programme de l'exercice 2000

Libellés	AP Affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP affectées en 2025	AP caduques en 2025	AP clôturées en 2025	CP consommés en 2025	Restes à mandater sur AP affectées
ESE - Enseignement secondaire	68 962,54	-	-	-	-	68 962,54
902 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	68 962,54	-	-	-	-	68 962,54
222 - Lycées publics	68 962,54	-	-	-	-	68 962,54
ESU - Enseignement supérieur	83 062,57	-	-	-	621,00	82 441,57
902 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	83 062,57	-	-	-	621,00	82 441,57
23 - Enseignement supérieur	83 062,57	-	-	-	621,00	82 441,57
Total général	152 025,11	-	-	-	621,00	151 404,11

Situation des restes à mandater sur les autorisations de programme de l'exercice 2001

Libellés	AP Affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP affectées en 2025	AP caduques en 2025	AP clôturées en 2025	CP consommés en 2025	Restes à mandater sur AP affectées
AM - Aménagement	2 201 127,94	-	-	-	-	2 201 127,94
905 - Aménagement des territoires et habitat	2 201 127,94	-	-	-	-	2 201 127,94
515 - Opérations d'aménagement	2 201 127,94	-	-	-	-	2 201 127,94
ESU - Enseignement supérieur	20 671,19	-	-	-	-	20 671,19
902 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	20 671,19	-	-	-	-	20 671,19
23 - Enseignement supérieur	20 671,19	-	-	-	-	20 671,19
Total général	2 221 799,13	-	-	-	-	2 221 799,13

Situation des restes à mandater sur les autorisations de programme de l'exercice 2002

Libellés	AP Affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP affectées en 2025	AP caduques en 2025	AP clôturées en 2025	CP consommés en 2025	Restes à mandater sur AP affectées
AM - Aménagement	32 113,07	-	-	-	-	32 113,07
905 - Aménagement des territoires et habitat	32 113,07	-	-	-	-	32 113,07
515 - Opérations d'aménagement	32 113,07	-	-	-	-	32 113,07
ESE - Enseignement secondaire	5 744 967,79	-	-	-	-	5 744 967,79
902 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	5 744 967,79	-	-	-	-	5 744 967,79
222 - Lycées publics	5 744 967,79	-	-	-	-	5 744 967,79
SL - Sports et Loisirs	10 516,00	-	-	-	-	10 516,00
903 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	10 516,00	-	-	-	-	10 516,00
338 - Autres activités pour les jeunes	10 516,00	-	-	-	-	10 516,00
Total général	5 787 596,86	-	-	-	-	5 787 596,86

Situation des restes à mandater sur les autorisations de programme de l'exercice 2003

Libellés	AP Affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP affectées en 2025	AP caduques en 2025	AP clôturées en 2025	CP consommés en 2025	Restes à mandater sur AP affectées
AM - Aménagement	1 286 593,22	-	-	-	-	1 286 593,22
905 - Aménagement des territoires et habitat	1 286 593,22	-	-	-	-	1 286 593,22
515 - Opérations d'aménagement	1 286 593,22	-	-	-	-	1 286 593,22
ESE - Enseignement secondaire	1 907 072,15	-	-	-	-	1 907 072,15
902 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	1 907 072,15	-	-	-	-	1 907 072,15
222 - Lycées publics	1 907 072,15	-	-	-	-	1 907 072,15
ESU - Enseignement supérieur	30 934,10	-	-	-	-	30 934,10
902 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	30 934,10	-	-	-	-	30 934,10
23 - Enseignement supérieur	30 934,10	-	-	-	-	30 934,10
RIN - Recherche	293 838,00	-	-	-	-	293 838,00
906 - Action économique	293 838,00	-	-	-	-	293 838,00
67 - Recherche et innovation	293 838,00	-	-	-	-	293 838,00
SL - Sports et Loisirs	34 463,80	-	-	-	-	34 463,80
903 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	34 463,80	-	-	-	-	34 463,80
338 - Autres activités pour les jeunes	34 463,80	-	-	-	-	34 463,80
Total général	3 552 901,27	-	-	-	-	3 552 901,27

Situation des restes à mandater sur les autorisations de programme de l'exercice 2004

Libellés	AP Affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP affectées en 2025	AP caduques en 2025	AP clôturées en 2025	CP consommés en 2025	Restes à mandater sur AP affectées
ESE - Enseignement secondaire	458 237,14	-	-	-	-	458 237,14
902 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	458 237,14	-	-	-	-	458 237,14
222 - Lycées publics	458 237,14	-	-	-	-	458 237,14
ESU - Enseignement supérieur	80 842,91	-	-	-	-	80 842,91
902 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	80 842,91	-	-	-	-	80 842,91
23 - Enseignement supérieur	80 842,91	-	-	-	-	80 842,91
TM - Transports et mobilités	11 238 802,98	-	-	-	-	11 238 802,98
908 - Transports	11 238 802,98	-	-	-	-	11 238 802,98
822 - Transport ferroviaire	11 238 802,98	-	-	-	-	11 238 802,98
Total général	11 777 883,03	-	-	-	-	11 777 883,03

Situation des restes à mandater sur les autorisations de programme de l'exercice 2005

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2005	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
AGRIM71	3 045 000,00	-	3 045 000,00	2 790 000,00	-	-	2 790 000,00	-	-	-	-	-
909	3 045 000,00	-	3 045 000,00	2 790 000,00	-	-	2 790 000,00	-	-	-	-	-
93	3 045 000,00	-	3 045 000,00	2 790 000,00	-	-	2 790 000,00	-	-	-	-	-
AIEM71	5 250 000,00	-	5 250 000,00	2 127 736,80	-	-	2 127 736,80	-	-	-	-	-
900	5 250 000,00	-	5 250 000,00	2 127 736,80	-	-	2 127 736,80	-	-	-	-	-
044	5 250 000,00	-	5 250 000,00	2 127 736,80	-	-	2 127 736,80	-	-	-	-	-
AM - Aménagement	-	-	-	3 061 302,68	3 061 302,68	-	3 061 302,68	3 061 302,68	-	-	3 061 302,68	3 061 302,68
905 - Aménagement des territoires et habitat	-	-	-	3 061 302,68	3 061 302,68	-	3 061 302,68	3 061 302,68	-	-	3 061 302,68	3 061 302,68
515 - Opérations d'aménagement	-	-	-	3 061 302,68	3 061 302,68	-	3 061 302,68	3 061 302,68	-	-	3 061 302,68	3 061 302,68
AMM71	84 100 000,00	29 900 000,00	114 000 000,00	76 231 323,94	-	-	76 231 323,94	-	-	-	-	-
905	84 100 000,00	29 900 000,00	114 000 000,00	76 231 323,94	-	-	76 231 323,94	-	-	-	-	-
50	50 000,00	20 000 000,00	20 050 000,00	17 431,70	-	-	17 431,70	-	-	-	-	-
52	80 550 000,00	9 900 000,00	90 450 000,00	73 207 095,78	-	-	73 207 095,78	-	-	-	-	-
53	3 500 000,00	-	3 500 000,00	3 006 796,46	-	-	3 006 796,46	-	-	-	-	-
CIM71	100 000,00	-	100 000,00	85 696,99	-	-	85 696,99	-	-	-	-	-
904	100 000,00	-	100 000,00	85 696,99	-	-	85 696,99	-	-	-	-	-
40	100 000,00	-	100 000,00	85 696,99	-	-	85 696,99	-	-	-	-	-
COMM71	820 000,00	250 000,00	1 070 000,00	699 691,52	-	-	699 691,52	-	-	-	-	-
900	820 000,00	250 000,00	1 070 000,00	699 691,52	-	-	699 691,52	-	-	-	-	-
0202	820 000,00	250 000,00	1 070 000,00	699 691,52	-	-	699 691,52	-	-	-	-	-
COOM71	10 990 000,00	-	10 990 000,00	100 000,00	-	-	100 000,00	-	-	-	-	-
900	10 990 000,00	-	10 990 000,00	100 000,00	-	-	100 000,00	-	-	-	-	-
041	10 990 000,00	-	10 990 000,00	100 000,00	-	-	100 000,00	-	-	-	-	-
CUM71	28 600 000,00	-	28 600 000,00	26 212 352,58	-	-	26 212 352,58	-	-	-	-	-
903	28 600 000,00	-	28 600 000,00	26 212 352,58	-	-	26 212 352,58	-	-	-	-	-
311	2 000 000,00	1 416 326,90	3 416 326,90	2 927 378,58	-	-	2 927 378,58	-	-	-	-	-
312	19 267 000,00	642 690,73	19 909 690,73	20 642 986,26	-	-	20 642 986,26	-	-	-	-	-
313	7 333 000,00	-2 059 017,63	5 273 982,37	2 641 987,74	-	-	2 641 987,74	-	-	-	-	-
DEEEM71	45 350 000,00	2 800 498,00	48 150 498,00	30 346 225,88	-	-	30 346 225,88	-	-	-	-	-
905	3 500 000,00	-	3 500 000,00	2 267 076,37	-	-	2 267 076,37	-	-	-	-	-
56	3 500 000,00	-	3 500 000,00	2 267 076,37	-	-	2 267 076,37	-	-	-	-	-
909	41 850 000,00	2 800 498,00	44 650 498,00	28 079 149,51	-	-	28 079 149,51	-	-	-	-	-
91	19 120 000,00	-	19 120 000,00	12 352 492,23	-	-	12 352 492,23	-	-	-	-	-
92	12 700 000,00	2 800 498,00	15 500 498,00	13 441 331,28	-	-	13 441 331,28	-	-	-	-	-
94	10 030 000,00	-	10 030 000,00	2 285 326,00	-	-	2 285 326,00	-	-	-	-	-
DSSM71	71 400 000,00	-	71 400 000,00	57 442 460,44	-	-	57 442 460,44	-	-	-	-	-
904	71 400 000,00	-	71 400 000,00	57 442 460,44	-	-	57 442 460,44	-	-	-	-	-
41	12 500 000,00	93 392,00	12 593 392,00	10 030 483,04	-	-	10 030 483,04	-	-	-	-	-
42	58 900 000,00	-93 392,00	58 806 608,00	47 411 977,40	-	-	47 411 977,40	-	-	-	-	-

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2005	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
EAEM71	104 185 000,00	-	104 185 000,00	59 629 095,69	-	-	59 629 095,69	-	-	-	-	-
907	104 185 000,00	-	104 185 000,00	59 629 095,69	-	-	59 629 095,69	-	-	-	-	-
71	500 000,00	-	500 000,00	3 250,46	-	-	3 250,46	-	-	-	-	-
72	1 750 000,00	-	1 750 000,00	157 906,20	-	-	157 906,20	-	-	-	-	-
73	8 300 000,00	-	8 300 000,00	6 637 603,12	-	-	6 637 603,12	-	-	-	-	-
74	58 784 000,00	-	58 784 000,00	41 615 815,74	-	-	41 615 815,74	-	-	-	-	-
75	7 000 000,00	-	7 000 000,00	1 576 371,50	-	-	1 576 371,50	-	-	-	-	-
76	26 851 000,00	-	26 851 000,00	9 552 093,07	-	-	9 552 093,07	-	-	-	-	-
78	1 000 000,00	-	1 000 000,00	86 055,60	-	-	86 055,60	-	-	-	-	-
ESE - Enseignement secondaire	-	-	-	11 863,02	11 863,02	-	11 863,02	11 863,02	-	-	11 863,02	11 863,02
902 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	11 863,02	11 863,02	-	11 863,02	11 863,02	-	-	11 863,02	11 863,02
222 - Lycées publics	-	-	-	11 863,02	11 863,02	-	11 863,02	11 863,02	-	-	11 863,02	11 863,02
ESEM71	331 875 000,00	2 477 895,00	334 352 895,00	314 495 262,93	-	-	314 495 262,93	-	-	-	-	-
902	331 875 000,00	2 477 895,00	334 352 895,00	314 495 262,93	-	-	314 495 262,93	-	-	-	-	-
222	292 249 000,00	-11 547 844,53	280 701 155,47	265 800 243,89	-	-	265 800 243,89	-	-	-	-	-
223	14 070 000,00	-	14 070 000,00	11 612 483,87	-	-	11 612 483,87	-	-	-	-	-
224	15 200 000,00	14 483 979,89	29 683 979,89	28 610 687,59	-	-	28 610 687,59	-	-	-	-	-
28	10 356 000,00	-458 240,36	9 897 759,64	8 471 847,58	-	-	8 471 847,58	-	-	-	-	-
ESU - Enseignement supérieur	-	-	-	6 531,13	6 531,13	-	6 531,13	6 531,13	-	-	6 531,13	6 531,13
902 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	6 531,13	6 531,13	-	6 531,13	6 531,13	-	-	6 531,13	6 531,13
23 - Enseignement supérieur	-	-	-	6 531,13	6 531,13	-	6 531,13	6 531,13	-	-	6 531,13	6 531,13
ESUM71	33 000 000,00	-2 477 895,00	30 522 105,00	22 359 982,00	-	-	22 359 982,00	-	-	-	-	-
902	33 000 000,00	-2 477 895,00	30 522 105,00	22 359 982,00	-	-	22 359 982,00	-	-	-	-	-
23	33 000 000,00	-2 477 895,00	30 522 105,00	22 359 982,00	-	-	22 359 982,00	-	-	-	-	-
FPAM71	29 762 000,00	-	29 762 000,00	22 420 974,57	-	-	22 420 974,57	-	-	-	-	-
901	29 762 000,00	-	29 762 000,00	22 420 974,57	-	-	22 420 974,57	-	-	-	-	-
10	152 000,00	-152 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
11	2 842 000,00	-926 707,80	1 915 292,20	377 301,01	-	-	377 301,01	-	-	-	-	-
12	26 768 000,00	1 078 707,80	27 846 707,80	22 043 673,56	-	-	22 043 673,56	-	-	-	-	-
LOM71	199 858 000,00	-35 700 000,00	164 158 000,00	111 438 037,86	-	-	111 438 037,86	-	-	-	-	-
905	199 858 000,00	-35 700 000,00	164 158 000,00	111 438 037,86	-	-	111 438 037,86	-	-	-	-	-
54	199 858 000,00	-35 700 000,00	164 158 000,00	111 438 037,86	-	-	111 438 037,86	-	-	-	-	-
MOM71	241 897 000,00	-9 667 648,49	232 229 351,51	171 499 313,12	-	-	171 499 313,12	-	-	-	-	-
905	8 000 000,00	-	8 000 000,00	6 317 508,00	-	-	6 317 508,00	-	-	-	-	-
52	8 000 000,00	-	8 000 000,00	6 317 508,00	-	-	6 317 508,00	-	-	-	-	-
907	59 497 000,00	-	59 497 000,00	44 632 343,16	-	-	44 632 343,16	-	-	-	-	-
77	42 200 000,00	-	42 200 000,00	35 516 723,83	-	-	35 516 723,83	-	-	-	-	-
78	17 297 000,00	-	17 297 000,00	9 115 619,33	-	-	9 115 619,33	-	-	-	-	-
908	174 400 000,00	-9 667 648,49	164 732 351,51	120 549 461,96	-	-	120 549 461,96	-	-	-	-	-
818	82 600 000,00	-9 667 648,49	72 932 351,51	37 036 319,29	-	-	37 036 319,29	-	-	-	-	-
821	35 500 000,00	9 010 988,00	44 510 988,00	43 769 928,00	-	-	43 769 928,00	-	-	-	-	-
823	25 000 000,00	-	25 000 000,00	22 804 175,88	-	-	22 804 175,88	-	-	-	-	-
825	31 300 000,00	-9 010 988,00	22 289 012,00	16 939 038,79	-	-	16 939 038,79	-	-	-	-	-
PMGM71	6 380 000,00	-250 000,00	6 130 000,00	2 700 036,53	-	-	2 700 036,53	-	-	-	-	-
900	6 380 000,00	-250 000,00	6 130 000,00	2 700 036,53	-	-	2 700 036,53	-	-	-	-	-
0202	6 380 000,00	-250 000,00	6 130 000,00	2 700 036,53	-	-	2 700 036,53	-	-	-	-	-
903	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
313	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2005	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
PVM71	40 500 000,00	-	40 500 000,00	25 782 334,63	-	-	25 782 334,63	-	-	-	-	-
905	40 500 000,00	-	40 500 000,00	25 782 334,63	-	-	25 782 334,63	-	-	-	-	-
51	40 500 000,00	-	40 500 000,00	25 782 334,63	-	-	25 782 334,63	-	-	-	-	-
RINM71	50 600 000,00	-2 800 498,00	47 799 502,00	41 558 984,92	-	-	41 558 984,92	-	-	-	-	-
909	50 600 000,00	-2 800 498,00	47 799 502,00	41 558 984,92	-	-	41 558 984,92	-	-	-	-	-
92	50 600 000,00	-2 800 498,00	47 799 502,00	41 558 984,92	-	-	41 558 984,92	-	-	-	-	-
RURM71	6 418 000,00	5 800 000,00	12 218 000,00	9 097 733,11	-	-	9 097 733,11	-	-	-	-	-
905	3 400 000,00	5 800 000,00	9 200 000,00	8 032 508,28	-	-	8 032 508,28	-	-	-	-	-
53	3 400 000,00	5 800 000,00	9 200 000,00	8 032 508,28	-	-	8 032 508,28	-	-	-	-	-
907	3 018 000,00	-	3 018 000,00	1 065 224,83	-	-	1 065 224,83	-	-	-	-	-
76	3 018 000,00	-	3 018 000,00	1 065 224,83	-	-	1 065 224,83	-	-	-	-	-
SEM71	54 473 000,00	-	54 473 000,00	29 496 986,10	-	-	29 496 986,10	-	-	-	-	-
902	7 622 000,00	-	7 622 000,00	5 307 715,17	-	-	5 307 715,17	-	-	-	-	-
27	7 622 000,00	-	7 622 000,00	5 307 715,17	-	-	5 307 715,17	-	-	-	-	-
903	2 630 000,00	-	2 630 000,00	1 136 475,01	-	-	1 136 475,01	-	-	-	-	-
37	2 630 000,00	-	2 630 000,00	1 136 475,01	-	-	1 136 475,01	-	-	-	-	-
905	20 221 000,00	-	20 221 000,00	8 494 452,85	-	-	8 494 452,85	-	-	-	-	-
57	20 221 000,00	-	20 221 000,00	8 494 452,85	-	-	8 494 452,85	-	-	-	-	-
908	24 000 000,00	-	24 000 000,00	14 558 343,07	-	-	14 558 343,07	-	-	-	-	-
87	24 000 000,00	-	24 000 000,00	14 558 343,07	-	-	14 558 343,07	-	-	-	-	-
SIM71	4 323 000,00	-	4 323 000,00	1 943 481,88	-	-	1 943 481,88	-	-	-	-	-
900	4 323 000,00	-	4 323 000,00	1 943 481,88	-	-	1 943 481,88	-	-	-	-	-
0202	4 323 000,00	-	4 323 000,00	1 943 481,88	-	-	1 943 481,88	-	-	-	-	-
SL - Sports et Loisirs	-	-	-	500 918,19	500 918,19	-	500 918,19	500 918,19	-	-	500 918,19	500 918,19
903 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	-	-	-	500 918,19	500 918,19	-	500 918,19	500 918,19	-	-	500 918,19	500 918,19
338 - Autres activités pour les jeunes	-	-	-	500 918,19	500 918,19	-	500 918,19	500 918,19	-	-	500 918,19	500 918,19
SLM71	22 404 000,00	-	22 404 000,00	21 641 254,97	-	-	21 641 254,97	-	-	-	-	-
903	22 404 000,00	-	22 404 000,00	21 641 254,97	-	-	21 641 254,97	-	-	-	-	-
32	8 490 000,00	-985 000,00	7 505 000,00	7 504 820,00	-	-	7 504 820,00	-	-	-	-	-
33	13 914 000,00	985 000,00	14 899 000,00	14 136 434,97	-	-	14 136 434,97	-	-	-	-	-
TCM71	320 100 000,00	9 667 648,49	329 767 648,49	177 945 206,90	-	-	177 945 206,90	-	-	-	-	-
908	320 100 000,00	9 667 648,49	329 767 648,49	177 945 206,90	-	-	177 945 206,90	-	-	-	-	-
810	54 500 000,00	18 299 599,99	72 799 599,99	54 733 920,41	-	-	54 733 920,41	-	-	-	-	-
811	203 000 000,00	-41 292 421,50	161 707 578,50	35 918 559,54	-	-	35 918 559,54	-	-	-	-	-
812	62 600 000,00	32 660 470,00	95 260 470,00	87 292 726,95	-	-	87 292 726,95	-	-	-	-	-
TM - Transports et mobilités	-	-	-	-	615 750,00	-615 750,00	-	615 750,00	-615 750,00	-	-	-
908 - Transports	-	-	-	-	615 750,00	-615 750,00	-	615 750,00	-615 750,00	-	-	-
852 - Gares et autres infrastructures ferroviaires	-	-	-	-	615 750,00	-615 750,00	-	615 750,00	-615 750,00	-	-	-
TMSPM71	15 650 000,00	-	15 650 000,00	4 935 458,78	-	-	4 935 458,78	-	-	-	-	-
908	15 650 000,00	-	15 650 000,00	4 935 458,78	-	-	4 935 458,78	-	-	-	-	-
883	5 500 000,00	-	5 500 000,00	4 742 958,78	-	-	4 742 958,78	-	-	-	-	-
884	7 900 000,00	-	7 900 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
885	2 200 000,00	-	2 200 000,00	192 500,00	-	-	192 500,00	-	-	-	-	-
888	50 000,00	-	50 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOM71	4 450 000,00	-	4 450 000,00	3 347 067,78	-	-	3 347 067,78	-	-	-	-	-
909	4 450 000,00	-	4 450 000,00	3 347 067,78	-	-	3 347 067,78	-	-	-	-	-
95	4 450 000,00	-	4 450 000,00	3 347 067,78	-	-	3 347 067,78	-	-	-	-	-

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2005	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
Total général	1 715 530 000,00	-	1 715 530 000,00	1 219 907 314,94	4 196 365,02	-615 750,00	1 219 907 314,94	4 196 365,02	-615 750,00	-	3 580 615,02	3 580 615,02
				71,11 %						-	-14,67 %	-14,67 %

Situation des restes à mandater sur les autorisations de programme de l'exercice 2006

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2006	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
AGRIM71	3 400 000,00	1 200 000,00	4 600 000,00	3 980 000,00	-	-	3 980 000,00	-	-	-	-	-
909	3 400 000,00	1 200 000,00	4 600 000,00	3 980 000,00	-	-	3 980 000,00	-	-	-	-	-
93	3 400 000,00	1 200 000,00	4 600 000,00	3 980 000,00	-	-	3 980 000,00	-	-	-	-	-
AIEM71	4 150 000,00	-	4 150 000,00	2 414 840,50	-	-	2 414 840,50	-	-	-	-	-
900	4 150 000,00	-	4 150 000,00	2 414 840,50	-	-	2 414 840,50	-	-	-	-	-
044	4 150 000,00	-	4 150 000,00	2 414 840,50	-	-	2 414 840,50	-	-	-	-	-
AM - Aménagement	-	-	-	2 964 176,43	2 964 176,43	-	2 964 176,43	2 964 176,43	-	-	2 964 176,43	2 964 176,43
905 - Aménagement des territoires et habitat	-	-	-	2 964 176,43	2 964 176,43	-	2 964 176,43	2 964 176,43	-	-	2 964 176,43	2 964 176,43
515 - Opérations d'aménagement	-	-	-	2 964 176,43	2 964 176,43	-	2 964 176,43	2 964 176,43	-	-	2 964 176,43	2 964 176,43
AMM71	91 550 000,00	637 676,83	92 187 676,83	75 389 351,40	-	-	75 389 351,40	-	-	-	-	-
905	91 550 000,00	637 676,83	92 187 676,83	75 389 351,40	-	-	75 389 351,40	-	-	-	-	-
52	88 050 000,00	640 274,99	88 690 274,99	72 521 798,51	-	-	72 521 798,51	-	-	-	-	-
53	3 500 000,00	-2 598,16	3 497 401,84	2 867 552,89	-	-	2 867 552,89	-	-	-	-	-
CIM71	300 000,00	-	300 000,00	22 530,88	-	-	22 530,88	-	-	-	-	-
900	200 000,00	-	200 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
021	200 000,00	-	200 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
904	100 000,00	-	100 000,00	22 530,88	-	-	22 530,88	-	-	-	-	-
40	100 000,00	-	100 000,00	22 530,88	-	-	22 530,88	-	-	-	-	-
COMM71	700 000,00	350 000,00	1 050 000,00	968 223,87	-	-	968 223,87	-	-	-	-	-
900	700 000,00	350 000,00	1 050 000,00	968 223,87	-	-	968 223,87	-	-	-	-	-
0202	700 000,00	350 000,00	1 050 000,00	968 223,87	-	-	968 223,87	-	-	-	-	-
COOM71	13 200 000,00	-	13 200 000,00	1 295 066,77	-	-	1 295 066,77	-	-	-	-	-
900	13 200 000,00	-	13 200 000,00	1 295 066,77	-	-	1 295 066,77	-	-	-	-	-
041	13 200 000,00	-	13 200 000,00	1 295 066,77	-	-	1 295 066,77	-	-	-	-	-
CUM71	36 058 000,00	-	36 058 000,00	32 170 199,51	-	-	32 170 199,51	-	-	-	-	-
903	36 058 000,00	-	36 058 000,00	32 170 199,51	-	-	32 170 199,51	-	-	-	-	-
311	2 500 000,00	1 598 990,00	4 098 990,00	4 092 222,84	-	-	4 092 222,84	-	-	-	-	-
312	24 325 000,00	-1 288 206,05	23 036 793,95	21 898 683,36	-	-	21 898 683,36	-	-	-	-	-
313	9 233 000,00	-310 783,95	8 922 216,05	6 179 293,31	-	-	6 179 293,31	-	-	-	-	-
DEEEM71	73 762 000,00	1 552 664,00	75 314 664,00	51 894 304,03	-	-	51 894 304,03	-	-	-	-	-
905	18 000 000,00	-	18 000 000,00	16 601 711,05	-	-	16 601 711,05	-	-	-	-	-
56	18 000 000,00	-	18 000 000,00	16 601 711,05	-	-	16 601 711,05	-	-	-	-	-
909	55 762 000,00	1 552 664,00	57 314 664,00	35 292 592,98	-	-	35 292 592,98	-	-	-	-	-
91	30 942 000,00	-900 000,00	30 042 000,00	17 479 033,15	-	-	17 479 033,15	-	-	-	-	-
92	17 970 000,00	2 752 664,00	20 722 664,00	16 373 559,83	-	-	16 373 559,83	-	-	-	-	-
94	6 850 000,00	-300 000,00	6 550 000,00	1 440 000,00	-	-	1 440 000,00	-	-	-	-	-
DSSM71	74 100 000,00	5 500 000,00	79 600 000,00	55 858 556,34	-	-	55 858 556,34	-	-	-	-	-
901	6 000 000,00	-	6 000 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
13	6 000 000,00	-	6 000 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
904	68 100 000,00	5 500 000,00	73 600 000,00	55 858 556,34	-	-	55 858 556,34	-	-	-	-	-
41	9 600 000,00	4 412 475,00	14 012 475,00	1 020 600,71	-	-	1 020 600,71	-	-	-	-	-
42	58 500 000,00	1 087 525,00	59 587 525,00	54 837 955,63	-	-	54 837 955,63	-	-	-	-	-

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2006	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
EAEM71	107 473 000,00	5 000 000,00	112 473 000,00	78 182 748,18	-	-	78 182 748,18	-	-	-	-	-
907	107 473 000,00	5 000 000,00	112 473 000,00	78 182 748,18	-	-	78 182 748,18	-	-	-	-	-
71	200 000,00	-200 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
72	1 750 000,00	17 202 463,07	18 952 463,07	799 600,98	-	-	799 600,98	-	-	-	-	-
73	6 924 000,00	-2 290 000,00	4 634 000,00	2 893 043,86	-	-	2 893 043,86	-	-	-	-	-
74	56 849 000,00	-5 212 463,07	51 636 536,93	47 523 829,07	-	-	47 523 829,07	-	-	-	-	-
75	10 000 000,00	-1 200 000,00	8 800 000,00	4 949 500,39	-	-	4 949 500,39	-	-	-	-	-
76	29 648 000,00	-3 300 000,00	26 348 000,00	21 587 950,57	-	-	21 587 950,57	-	-	-	-	-
78	2 102 000,00	-	2 102 000,00	428 823,31	-	-	428 823,31	-	-	-	-	-
ESE - Enseignement secondaire	-	-	-	3 674 005,70	3 674 005,70	-	3 674 005,70	3 674 005,70	-	-	3 674 005,70	3 674 005,70
902 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	3 674 005,70	3 674 005,70	-	3 674 005,70	3 674 005,70	-	-	3 674 005,70	3 674 005,70
222 - Lycées publics	-	-	-	3 674 005,70	3 674 005,70	-	3 674 005,70	3 674 005,70	-	-	3 674 005,70	3 674 005,70
ESEM71	477 000 000,00	-2 560 000,00	474 440 000,00	446 867 175,73	-	-	446 867 175,73	-	-	-	-	-
902	477 000 000,00	-2 560 000,00	474 440 000,00	446 867 175,73	-	-	446 867 175,73	-	-	-	-	-
222	418 600 000,00	16 721 247,60	435 321 247,60	414 179 663,08	-	-	414 179 663,08	-	-	-	-	-
223	19 000 000,00	-5 023 160,00	13 976 840,00	11 571 041,00	-	-	11 571 041,00	-	-	-	-	-
224	29 100 000,00	-14 321 247,60	14 778 752,40	11 290 132,23	-	-	11 290 132,23	-	-	-	-	-
28	10 300 000,00	63 160,00	10 363 160,00	9 826 339,42	-	-	9 826 339,42	-	-	-	-	-
ESUM71	86 314 000,00	-	86 314 000,00	70 188 412,15	-	-	70 188 412,15	-	-	-	-	-
902	86 314 000,00	-	86 314 000,00	70 188 412,15	-	-	70 188 412,15	-	-	-	-	-
23	86 314 000,00	-	86 314 000,00	70 188 412,15	-	-	70 188 412,15	-	-	-	-	-
FPAM71	26 808 000,00	20 000 000,00	46 808 000,00	45 143 118,15	-	-	45 143 118,15	-	-	-	-	-
901	26 808 000,00	20 000 000,00	46 808 000,00	45 143 118,15	-	-	45 143 118,15	-	-	-	-	-
10	100 000,00	-99 971,00	29,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
11	2 200 000,00	-818 208,00	1 381 792,00	1 380 730,00	-	-	1 380 730,00	-	-	-	-	-
12	24 508 000,00	20 918 179,00	45 426 179,00	43 762 388,15	-	-	43 762 388,15	-	-	-	-	-
LOM71	206 000 000,00	-12 714 206,00	193 285 794,00	139 430 716,13	-	-	139 430 716,13	-	-	-	-	-
905	206 000 000,00	-12 714 206,00	193 285 794,00	139 430 716,13	-	-	139 430 716,13	-	-	-	-	-
50	20 000 000,00	-	20 000 000,00	2 420 613,61	-	-	2 420 613,61	-	-	-	-	-
54	186 000 000,00	-12 714 206,00	173 285 794,00	137 010 102,52	-	-	137 010 102,52	-	-	-	-	-
MOM71	222 888 000,00	2 249 290,08	225 137 290,08	179 907 260,66	-	-	179 907 260,66	-	-	-	-	-
905	8 000 000,00	-	8 000 000,00	7 230 716,00	-	-	7 230 716,00	-	-	-	-	-
52	8 000 000,00	-	8 000 000,00	7 230 716,00	-	-	7 230 716,00	-	-	-	-	-
907	47 408 000,00	-5 000 000,00	42 408 000,00	28 820 173,45	-	-	28 820 173,45	-	-	-	-	-
77	28 700 000,00	-	28 700 000,00	16 134 919,68	-	-	16 134 919,68	-	-	-	-	-
78	18 708 000,00	-5 000 000,00	13 708 000,00	12 685 253,77	-	-	12 685 253,77	-	-	-	-	-
908	167 480 000,00	7 249 290,08	174 729 290,08	143 856 371,21	-	-	143 856 371,21	-	-	-	-	-
818	65 900 000,00	8 469 292,08	74 369 292,08	53 774 978,88	-	-	53 774 978,88	-	-	-	-	-
821	43 330 000,00	-1 220 002,00	42 109 998,00	40 642 899,74	-	-	40 642 899,74	-	-	-	-	-
823	23 750 000,00	-	23 750 000,00	18 989 914,10	-	-	18 989 914,10	-	-	-	-	-
825	34 500 000,00	-	34 500 000,00	30 448 578,49	-	-	30 448 578,49	-	-	-	-	-
PMGM71	8 015 000,00	-	8 015 000,00	4 068 531,61	-	-	4 068 531,61	-	-	-	-	-
900	8 015 000,00	-	8 015 000,00	4 068 531,61	-	-	4 068 531,61	-	-	-	-	-
0202	8 015 000,00	-	8 015 000,00	4 068 531,61	-	-	4 068 531,61	-	-	-	-	-
PVM71	40 500 000,00	12 714 206,00	53 214 206,00	44 591 366,16	-	-	44 591 366,16	-	-	-	-	-
905	40 500 000,00	12 714 206,00	53 214 206,00	44 591 366,16	-	-	44 591 366,16	-	-	-	-	-
51	40 500 000,00	12 714 206,00	53 214 206,00	44 591 366,16	-	-	44 591 366,16	-	-	-	-	-

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2006	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
RIN - Recherche	-	-	-	231 964,00	231 964,00	-	231 964,00	231 964,00	-	-	231 964,00	231 964,00
906 - Action économique	-	-	-	231 964,00	231 964,00	-	231 964,00	231 964,00	-	-	231 964,00	231 964,00
67 - Recherche et innovation	-	-	-	231 964,00	231 964,00	-	231 964,00	231 964,00	-	-	231 964,00	231 964,00
RINM71	52 800 000,00	-2 252 664,00	50 547 336,00	40 558 270,79		-	40 558 270,79	-	-	-	-	-
909	52 800 000,00	-2 252 664,00	50 547 336,00	40 558 270,79		-	40 558 270,79		-	-	-	-
92	52 800 000,00	-2 252 664,00	50 547 336,00	40 558 270,79		-	40 558 270,79		-	-	-	-
RURM71	8 519 000,00	-637 676,83	7 881 323,17	6 909 222,78		-	6 909 222,78	-	-	-	-	-
905	6 000 000,00	-637 676,83	5 362 323,17	5 099 123,49		-	5 099 123,49		-	-	-	-
53	6 000 000,00	-637 676,83	5 362 323,17	5 099 123,49		-	5 099 123,49		-	-	-	-
907	2 519 000,00	-	2 519 000,00	1 810 099,29		-	1 810 099,29		-	-	-	-
76	2 519 000,00	-	2 519 000,00	1 810 099,29		-	1 810 099,29		-	-	-	-
SEM71	50 500 000,00	-	50 500 000,00	23 650 065,30		-	23 650 065,30	-	-	-	-	-
902	5 500 000,00	-	5 500 000,00	5 105 293,10		-	5 105 293,10		-	-	-	-
27	5 500 000,00	-	5 500 000,00	5 105 293,10		-	5 105 293,10		-	-	-	-
903	1 800 000,00	-	1 800 000,00	896 353,72		-	896 353,72		-	-	-	-
37	1 800 000,00	-	1 800 000,00	896 353,72		-	896 353,72		-	-	-	-
905	21 200 000,00	-	21 200 000,00	10 129 403,55		-	10 129 403,55		-	-	-	-
57	21 200 000,00	-	21 200 000,00	10 129 403,55		-	10 129 403,55		-	-	-	-
908	22 000 000,00	-	22 000 000,00	7 519 014,93		-	7 519 014,93		-	-	-	-
87	22 000 000,00	-	22 000 000,00	7 519 014,93		-	7 519 014,93		-	-	-	-
SIM71	4 400 000,00	-	4 400 000,00	2 249 151,74		-	2 249 151,74	-	-	-	-	-
900	4 400 000,00	-	4 400 000,00	2 249 151,74		-	2 249 151,74		-	-	-	-
0202	4 400 000,00	-	4 400 000,00	2 249 151,74		-	2 249 151,74		-	-	-	-
SL - Sports et Loisirs	-	-	-	149 450,00		-	149 450,00	-	-	-	-	-
903 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	-	-	-	149 450,00		-	149 450,00		-	-	-	-
338 - Autres activités pour les jeunes	-	-	-	149 450,00		-	149 450,00		-	-	-	-
SLM71	30 492 000,00	-	30 492 000,00	29 510 863,09		-	29 510 863,09	-	-	-	-	-
903	30 492 000,00	-	30 492 000,00	29 510 863,09		-	29 510 863,09		-	-	-	-
32	11 990 000,00	-	11 990 000,00	11 608 417,20		-	11 608 417,20		-	-	-	-
33	18 502 000,00	-	18 502 000,00	17 902 445,89		-	17 902 445,89		-	-	-	-
TCM71	380 300 000,00	-7 514 842,00	372 785 158,00	297 583 526,09		-	297 583 526,09	-	-	-	-	-
908	380 300 000,00	-7 514 842,00	372 785 158,00	297 583 526,09		-	297 583 526,09		-	-	-	-
810	56 550 000,00	12 975 075,00	69 525 075,00	41 996 462,97		-	41 996 462,97		-	-	-	-
811	276 950 000,00	-30 778 302,00	246 171 698,00	217 166 036,98		-	217 166 036,98		-	-	-	-
812	46 800 000,00	10 288 385,00	57 088 385,00	38 421 026,14		-	38 421 026,14		-	-	-	-
TM - Transports et mobilités	-	-	-	430 187,52	5 104 433,59	-5 089 825,83	430 187,52	5 104 433,59	-5 089 825,83	-	14 607,76	14 607,76
908 - Transports	-	-	-	430 187,52	5 104 433,59	-5 089 825,83	430 187,52	5 104 433,59	-5 089 825,83	-	14 607,76	14 607,76
820 - Services communs	-	-	-	-	2 742 566,96	-2 742 566,96	-	2 742 566,96	-2 742 566,96	-	-	-
822 - Transport ferroviaire	-	-	-	14 607,76	1 080 632,63	-1 066 024,87	14 607,76	1 080 632,63	-1 066 024,87	-	14 607,76	14 607,76
843 - Voirie départementale	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
852 - Gares et autres infrastructures ferroviaires	-	-	-	415 579,76	1 281 234,00	-1 281 234,00	415 579,76	1 281 234,00	-1 281 234,00	-	-	-
TMSPM71	20 000 000,00	-954 450,08	19 045 549,92	13 002 499,99		-	13 002 499,99	-	-	-	-	-
908	20 000 000,00	-954 450,08	19 045 549,92	13 002 499,99		-	13 002 499,99		-	-	-	-
883	9 850 000,00	-	9 850 000,00	9 849 999,99		-	9 849 999,99		-	-	-	-
884	7 900 000,00	-2 356 950,08	5 543 049,92	-		-	-		-	-	-	-
885	2 200 000,00	1 452 500,00	3 652 500,00	3 152 500,00		-	3 152 500,00		-	-	-	-
888	50 000,00	-50 000,00	-	-		-	-		-	-	-	-

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2006	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
TOM71	4 450 000,00	-	4 450 000,00	3 164 935,45	-	-	3 164 935,45	-	-	-	-	-
909	4 450 000,00	-	4 450 000,00	3 164 935,45	-	-	3 164 935,45	-	-	-	-	-
95	4 450 000,00	-	4 450 000,00	3 164 935,45	-	-	3 164 935,45	-	-	-	-	-
Total général	2 023 679 000,00	22 569 998,00	2 046 248 998,00	1 656 450 720,95	11 974 579,72	-5 089 825,83	1 656 450 720,95	11 974 579,72	-5 089 825,83	-	6 884 753,89	6 884 753,89
				80,95 %						-	-42,51 %	-42,51 %

Situation des restes à mandater sur les autorisations de programme de l'exercice 2007

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2007	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
AGRIM71	3 800 000,00	-	3 800 000,00	1 815 471,69	-	-	1 815 471,69	-	-	-	-	-
909	3 800 000,00	-	3 800 000,00	1 815 471,69	-	-	1 815 471,69	-	-	-	-	-
93	3 800 000,00	-	3 800 000,00	1 815 471,69	-	-	1 815 471,69	-	-	-	-	-
AIEM71	3 550 000,00	-	3 550 000,00	2 897 056,00	-	-	2 897 056,00	-	-	-	-	-
900	3 550 000,00	-	3 550 000,00	2 897 056,00	-	-	2 897 056,00	-	-	-	-	-
044	3 550 000,00	-	3 550 000,00	2 897 056,00	-	-	2 897 056,00	-	-	-	-	-
AMM71	80 900 000,00	-4 977 644,21	75 922 355,79	50 165 072,71	-	-	50 165 072,71	-	-	-	-	-
905	80 900 000,00	-4 977 644,21	75 922 355,79	50 165 072,71	-	-	50 165 072,71	-	-	-	-	-
52	77 500 000,00	-4 817 181,67	72 682 818,33	46 935 727,14	-	-	46 935 727,14	-	-	-	-	-
53	3 400 000,00	-160 462,54	3 239 537,46	3 229 345,57	-	-	3 229 345,57	-	-	-	-	-
CIM71	600 000,00	-	600 000,00	3 892,74	-	-	3 892,74	-	-	-	-	-
900	500 000,00	-	500 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
021	500 000,00	-	500 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
904	100 000,00	-	100 000,00	3 892,74	-	-	3 892,74	-	-	-	-	-
40	100 000,00	-	100 000,00	3 892,74	-	-	3 892,74	-	-	-	-	-
COMM71	1 280 000,00	-	1 280 000,00	1 267 459,79	-	-	1 267 459,79	-	-	-	-	-
900	1 280 000,00	-	1 280 000,00	1 267 459,79	-	-	1 267 459,79	-	-	-	-	-
0202	1 280 000,00	-	1 280 000,00	1 267 459,79	-	-	1 267 459,79	-	-	-	-	-
COOM71	9 700 000,00	-	9 700 000,00	319 539,55	-	-	319 539,55	-	-	-	-	-
900	9 700 000,00	-	9 700 000,00	319 539,55	-	-	319 539,55	-	-	-	-	-
041	9 700 000,00	-	9 700 000,00	319 539,55	-	-	319 539,55	-	-	-	-	-
CU - Culture	-	-	-	37 483,36	37 483,37	-0,01	37 483,36	37 483,37	-0,01	-	37 483,36	37 483,36
903 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	-	-	-	37 483,36	37 483,37	-0,01	37 483,36	37 483,37	-0,01	-	37 483,36	37 483,36
312 - Patrimoine	-	-	-	37 483,36	37 483,37	-0,01	37 483,36	37 483,37	-0,01	-	37 483,36	37 483,36
CUM71	34 887 000,00	-	34 887 000,00	26 224 120,60	-	-	26 224 120,60	-	-	-	-	-
903	34 887 000,00	-	34 887 000,00	26 224 120,60	-	-	26 224 120,60	-	-	-	-	-
311	4 500 000,00	-1 178 000,14	3 321 999,86	1 765 272,48	-	-	1 765 272,48	-	-	-	-	-
312	23 600 000,00	867 202,00	24 467 202,00	18 698 630,57	-	-	18 698 630,57	-	-	-	-	-
313	6 787 000,00	310 798,14	7 097 798,14	5 760 217,55	-	-	5 760 217,55	-	-	-	-	-
DEEEM71	91 200 000,00	-	91 200 000,00	57 580 453,93	-	-	57 580 453,93	-	-	-	-	-
905	5 500 000,00	-	5 500 000,00	983 239,08	-	-	983 239,08	-	-	-	-	-
56	5 500 000,00	-	5 500 000,00	983 239,08	-	-	983 239,08	-	-	-	-	-
909	85 700 000,00	-	85 700 000,00	56 597 214,85	-	-	56 597 214,85	-	-	-	-	-
91	40 400 000,00	-	40 400 000,00	26 026 949,94	-	-	26 026 949,94	-	-	-	-	-
92	38 600 000,00	-	38 600 000,00	28 605 934,91	-	-	28 605 934,91	-	-	-	-	-
94	6 700 000,00	-	6 700 000,00	1 964 330,00	-	-	1 964 330,00	-	-	-	-	-
DSSM71	78 763 000,00	-	78 763 000,00	65 945 897,81	-	-	65 945 897,81	-	-	-	-	-
901	3 000 000,00	-	3 000 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
13	3 000 000,00	-	3 000 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
904	75 763 000,00	-	75 763 000,00	65 945 897,81	-	-	65 945 897,81	-	-	-	-	-
41	12 000 000,00	-	12 000 000,00	9 095 335,18	-	-	9 095 335,18	-	-	-	-	-
42	63 763 000,00	-	63 763 000,00	56 850 562,63	-	-	56 850 562,63	-	-	-	-	-

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2007	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
EAEM71	111 200 000,00	-5 862 888,45	105 337 111,55	80 253 058,78	-	-	80 253 058,78	-	-	-	-	-
907	111 200 000,00	-5 862 888,45	105 337 111,55	80 253 058,78	-	-	80 253 058,78	-	-	-	-	-
71	700 000,00	-	700 000,00	59 244,39	-	-	59 244,39	-	-	-	-	-
72	2 250 000,00	-	2 250 000,00	576 257,29	-	-	576 257,29	-	-	-	-	-
73	3 500 000,00	-	3 500 000,00	145 949,72	-	-	145 949,72	-	-	-	-	-
74	54 295 000,00	-	54 295 000,00	49 357 553,52	-	-	49 357 553,52	-	-	-	-	-
75	16 000 000,00	-5 862 888,45	10 137 111,55	5 521 852,94	-	-	5 521 852,94	-	-	-	-	-
76	31 875 000,00	-	31 875 000,00	24 486 050,92	-	-	24 486 050,92	-	-	-	-	-
78	2 580 000,00	-	2 580 000,00	106 150,00	-	-	106 150,00	-	-	-	-	-
ESE - Enseignement secondaire	-	-	-	2 966 274,37	2 930 022,25	-	2 966 274,37	2 930 022,25	-	53 679,59	2 876 342,66	2 876 342,66
902 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	2 966 274,37	2 930 022,25	-	2 966 274,37	2 930 022,25	-	53 679,59	2 876 342,66	2 876 342,66
222 - Lycées publics	-	-	-	2 966 274,37	2 930 022,25	-	2 966 274,37	2 930 022,25	-	53 679,59	2 876 342,66	2 876 342,66
ESEM71	432 775 000,00	1 800 000,00	434 575 000,00	407 715 981,72	-	-	407 715 981,72	-	-	-	-	-
902	432 775 000,00	1 800 000,00	434 575 000,00	407 715 981,72	-	-	407 715 981,72	-	-	-	-	-
222	373 792 000,00	14 880 610,71	388 672 610,71	366 728 317,55	-	-	366 728 317,55	-	-	-	-	-
223	19 000 000,00	-	19 000 000,00	16 586 361,61	-	-	16 586 361,61	-	-	-	-	-
224	26 600 000,00	-12 401 250,29	14 198 749,71	12 323 532,34	-	-	12 323 532,34	-	-	-	-	-
28	13 383 000,00	-679 360,42	12 703 639,58	12 077 770,22	-	-	12 077 770,22	-	-	-	-	-
ESU - Enseignement supérieur	-	-	-	85 130,24	85 130,24	-	85 130,24	85 130,24	-	-	85 130,24	85 130,24
902 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	85 130,24	85 130,24	-	85 130,24	85 130,24	-	-	85 130,24	85 130,24
23 - Enseignement supérieur	-	-	-	85 130,24	85 130,24	-	85 130,24	85 130,24	-	-	85 130,24	85 130,24
ESUM71	21 758 000,00	-	21 758 000,00	20 376 226,89	-	-	20 376 226,89	-	-	-	-	-
902	21 758 000,00	-	21 758 000,00	20 376 226,89	-	-	20 376 226,89	-	-	-	-	-
23	21 758 000,00	-	21 758 000,00	20 376 226,89	-	-	20 376 226,89	-	-	-	-	-
FPAM71	34 790 000,00	-	34 790 000,00	21 989 979,71	-	-	21 989 979,71	-	-	-	-	-
901	34 440 000,00	-	34 440 000,00	21 989 979,71	-	-	21 989 979,71	-	-	-	-	-
10	100 000,00	-100 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
11	740 000,00	-330 792,00	409 208,00	244 727,13	-	-	244 727,13	-	-	-	-	-
12	33 600 000,00	430 792,00	34 030 792,00	21 745 252,58	-	-	21 745 252,58	-	-	-	-	-
909	350 000,00	-	350 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
91	350 000,00	-	350 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
LOM71	166 660 000,00	8 024 107,00	174 684 107,00	162 494 568,68	-	-	162 494 568,68	-	-	-	-	-
905	166 660 000,00	8 024 107,00	174 684 107,00	162 494 568,68	-	-	162 494 568,68	-	-	-	-	-
54	166 660 000,00	8 024 107,00	174 684 107,00	162 494 568,68	-	-	162 494 568,68	-	-	-	-	-
MOM71	215 900 000,00	-22 693 462,86	193 206 537,14	166 914 429,36	-	-	166 914 429,36	-	-	-	-	-
905	4 000 000,00	-	4 000 000,00	2 622 500,00	-	-	2 622 500,00	-	-	-	-	-
52	4 000 000,00	-	4 000 000,00	2 622 500,00	-	-	2 622 500,00	-	-	-	-	-
907	50 000 000,00	5 862 888,45	55 862 888,45	49 273 473,19	-	-	49 273 473,19	-	-	-	-	-
77	35 500 000,00	-	35 500 000,00	31 000 735,04	-	-	31 000 735,04	-	-	-	-	-
78	14 500 000,00	5 862 888,45	20 362 888,45	18 272 738,15	-	-	18 272 738,15	-	-	-	-	-
908	161 900 000,00	-28 556 351,31	133 343 648,69	115 018 456,17	-	-	115 018 456,17	-	-	-	-	-
818	80 000 000,00	-28 556 351,31	51 443 648,69	40 338 932,09	-	-	40 338 932,09	-	-	-	-	-
821	23 400 000,00	-	23 400 000,00	23 239 918,00	-	-	23 239 918,00	-	-	-	-	-
823	24 000 000,00	-	24 000 000,00	19 866 730,79	-	-	19 866 730,79	-	-	-	-	-
825	34 500 000,00	-	34 500 000,00	31 572 875,29	-	-	31 572 875,29	-	-	-	-	-
PMGM71	3 265 000,00	-	3 265 000,00	2 677 510,04	-	-	2 677 510,04	-	-	-	-	-
900	3 265 000,00	-	3 265 000,00	2 677 510,04	-	-	2 677 510,04	-	-	-	-	-
0202	3 265 000,00	-	3 265 000,00	2 677 510,04	-	-	2 677 510,04	-	-	-	-	-

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2007	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
PVM71	45 000 000,00	-8 024 107,00	36 975 893,00	6 051 009,11	-	-	6 051 009,11	-	-	-	-	-
905	45 000 000,00	-8 024 107,00	36 975 893,00	6 051 009,11	-	-	6 051 009,11	-	-	-	-	-
51	45 000 000,00	-8 024 107,00	36 975 893,00	6 051 009,11	-	-	6 051 009,11	-	-	-	-	-
RINM71	38 100 000,00	-	38 100 000,00	28 234 052,38	-	-	28 234 052,38	-	-	-	-	-
909	38 100 000,00	-	38 100 000,00	28 234 052,38	-	-	28 234 052,38	-	-	-	-	-
92	38 100 000,00	-	38 100 000,00	28 234 052,38	-	-	28 234 052,38	-	-	-	-	-
RURM71	13 600 000,00	4 977 644,21	18 577 644,21	14 151 793,33	-	-	14 151 793,33	-	-	-	-	-
905	11 100 000,00	4 977 644,21	16 077 644,21	13 368 006,61	-	-	13 368 006,61	-	-	-	-	-
53	11 100 000,00	4 977 644,21	16 077 644,21	13 368 006,61	-	-	13 368 006,61	-	-	-	-	-
907	2 500 000,00	-	2 500 000,00	783 786,72	-	-	783 786,72	-	-	-	-	-
76	2 500 000,00	-	2 500 000,00	783 786,72	-	-	783 786,72	-	-	-	-	-
SEM71	44 300 000,00	-	44 300 000,00	11 593 298,38	-	-	11 593 298,38	-	-	-	-	-
902	5 500 000,00	-	5 500 000,00	5 041 249,17	-	-	5 041 249,17	-	-	-	-	-
27	5 500 000,00	-	5 500 000,00	5 041 249,17	-	-	5 041 249,17	-	-	-	-	-
903	1 800 000,00	-	1 800 000,00	1 670 437,00	-	-	1 670 437,00	-	-	-	-	-
37	1 800 000,00	-	1 800 000,00	1 670 437,00	-	-	1 670 437,00	-	-	-	-	-
905	20 500 000,00	-	20 500 000,00	4 278 646,30	-	-	4 278 646,30	-	-	-	-	-
57	20 500 000,00	-	20 500 000,00	4 278 646,30	-	-	4 278 646,30	-	-	-	-	-
908	16 500 000,00	-	16 500 000,00	602 965,91	-	-	602 965,91	-	-	-	-	-
87	16 500 000,00	-	16 500 000,00	602 965,91	-	-	602 965,91	-	-	-	-	-
SIM71	4 130 000,00	-	4 130 000,00	2 462 088,61	-	-	2 462 088,61	-	-	-	-	-
900	4 130 000,00	-	4 130 000,00	2 462 088,61	-	-	2 462 088,61	-	-	-	-	-
0202	4 130 000,00	-	4 130 000,00	2 462 088,61	-	-	2 462 088,61	-	-	-	-	-
SL - Sports et Loisirs	-	-	-	1 000,00	-	-	1 000,00	-	-	-	-	-
903 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	-	-	-	1 000,00	-	-	1 000,00	-	-	-	-	-
338 - Autres activités pour les jeunes	-	-	-	1 000,00	-	-	1 000,00	-	-	-	-	-
SLM71	32 389 000,00	-	32 389 000,00	31 545 679,49	-	-	31 545 679,49	-	-	-	-	-
903	32 389 000,00	-	32 389 000,00	31 545 679,49	-	-	31 545 679,49	-	-	-	-	-
32	16 505 000,00	-	16 505 000,00	16 213 824,20	-	-	16 213 824,20	-	-	-	-	-
33	15 884 000,00	-	15 884 000,00	15 331 855,29	-	-	15 331 855,29	-	-	-	-	-
TCM71	395 100 000,00	28 556 351,31	423 656 351,31	356 377 137,31	-	-	356 377 137,31	-	-	-	-	-
908	395 100 000,00	28 556 351,31	423 656 351,31	356 377 137,31	-	-	356 377 137,31	-	-	-	-	-
810	65 600 000,00	5 170 170,00	70 770 170,00	44 730 043,47	-	-	44 730 043,47	-	-	-	-	-
811	280 500 000,00	51 367 039,31	331 867 039,31	294 805 814,90	-	-	294 805 814,90	-	-	-	-	-
812	49 000 000,00	-27 980 858,00	21 019 142,00	16 841 278,94	-	-	16 841 278,94	-	-	-	-	-
TM - Transports et mobilités	-	-	-	4 342 974,53	14 855 811,40	-10 512 836,87	4 342 974,53	14 855 811,40	-10 512 836,87	-	4 342 974,53	4 342 974,53
908 - Transports	-	-	-	4 342 974,53	14 855 811,40	-10 512 836,87	4 342 974,53	14 855 811,40	-10 512 836,87	-	4 342 974,53	4 342 974,53
820 - Services communs	-	-	-	-	10 512 836,87	-10 512 836,87	-	10 512 836,87	-10 512 836,87	-	-	-
822 - Transport ferroviaire	-	-	-	2 469 109,50	2 469 109,50	-	2 469 109,50	2 469 109,50	-	-	2 469 109,50	2 469 109,50
843 - Voirie départementale	-	-	-	1 873 865,03	1 873 865,03	-	1 873 865,03	1 873 865,03	-	-	1 873 865,03	1 873 865,03
TMSPM71	15 600 000,00	-	15 600 000,00	13 810 937,67	-	-	13 810 937,67	-	-	-	-	-
908	15 600 000,00	-	15 600 000,00	13 810 937,67	-	-	13 810 937,67	-	-	-	-	-
883	7 300 000,00	-	7 300 000,00	7 096 000,00	-	-	7 096 000,00	-	-	-	-	-
884	1 300 000,00	-1 073 800,00	226 200,00	125 000,00	-	-	125 000,00	-	-	-	-	-
885	7 000 000,00	1 073 800,00	8 073 800,00	6 589 937,67	-	-	6 589 937,67	-	-	-	-	-
TOM71	4 533 000,00	-	4 533 000,00	3 672 183,87	-	-	3 672 183,87	-	-	-	-	-
909	4 533 000,00	-	4 533 000,00	3 672 183,87	-	-	3 672 183,87	-	-	-	-	-
95	4 533 000,00	-	4 533 000,00	3 672 183,87	-	-	3 672 183,87	-	-	-	-	-

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2007	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
Total général	1 883 780 000,00	1 800 000,00	1 885 580 000,00	1 543 971 762,65	17 908 447,26	-10 512 836,88	1 543 971 762,65	17 908 447,26	-10 512 836,88	53 679,59	7 341 930,79	7 341 930,79
				81,88 %						0,00 %	-59,00 %	-59,00 %

Situation des restes à mandater sur les autorisations de programme de l'exercice 2008

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2008	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
AGRIM71	3 650 000,00	-	3 650 000,00	2 565 848,57	-	-	2 565 848,57	-	-	-	-	-
909	3 650 000,00	-	3 650 000,00	2 565 848,57	-	-	2 565 848,57	-	-	-	-	-
93	3 650 000,00	-	3 650 000,00	2 565 848,57	-	-	2 565 848,57	-	-	-	-	-
AIEM71	5 200 000,00	-	5 200 000,00	4 125 925,00	-	-	4 125 925,00	-	-	-	-	-
900	5 200 000,00	-	5 200 000,00	4 125 925,00	-	-	4 125 925,00	-	-	-	-	-
044	5 200 000,00	-	5 200 000,00	4 125 925,00	-	-	4 125 925,00	-	-	-	-	-
AMM71	64 150 000,00	1 435 540,51	65 585 540,51	37 616 914,77	-	-	37 616 914,77	-	-	-	-	-
905	64 150 000,00	1 435 540,51	65 585 540,51	37 616 914,77	-	-	37 616 914,77	-	-	-	-	-
52	64 150 000,00	-124 610,76	64 025 389,24	37 616 914,77	-	-	37 616 914,77	-	-	-	-	-
53	-	1 560 151,27	1 560 151,27	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CIM71	100 000,00	-	100 000,00	34 332,98	-	-	34 332,98	-	-	-	-	-
904	100 000,00	-	100 000,00	34 332,98	-	-	34 332,98	-	-	-	-	-
40	100 000,00	-	100 000,00	34 332,98	-	-	34 332,98	-	-	-	-	-
COMM71	1 200 000,00	-	1 200 000,00	1 180 159,57	-	-	1 180 159,57	-	-	-	-	-
900	1 200 000,00	-	1 200 000,00	1 180 159,57	-	-	1 180 159,57	-	-	-	-	-
0202	1 200 000,00	-	1 200 000,00	1 180 159,57	-	-	1 180 159,57	-	-	-	-	-
COOM71	8 700 000,00	-	8 700 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
900	8 700 000,00	-	8 700 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
041	8 700 000,00	-	8 700 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CUM71	30 200 000,00	-	30 200 000,00	23 017 338,35	-	-	23 017 338,35	-	-	-	-	-
903	30 200 000,00	-	30 200 000,00	23 017 338,35	-	-	23 017 338,35	-	-	-	-	-
311	4 000 000,00	854 811,00	4 854 811,00	4 781 746,02	-	-	4 781 746,02	-	-	-	-	-
312	21 795 000,00	-	21 795 000,00	15 934 143,56	-	-	15 934 143,56	-	-	-	-	-
313	4 405 000,00	-854 811,00	3 550 189,00	2 301 448,77	-	-	2 301 448,77	-	-	-	-	-
DEEEM71	89 655 000,00	-	89 655 000,00	50 772 971,13	-	-	50 772 971,13	-	-	-	-	-
905	6 905 000,00	-	6 905 000,00	3 165 444,97	-	-	3 165 444,97	-	-	-	-	-
56	6 905 000,00	-	6 905 000,00	3 165 444,97	-	-	3 165 444,97	-	-	-	-	-
909	82 750 000,00	-	82 750 000,00	47 607 526,16	-	-	47 607 526,16	-	-	-	-	-
91	37 350 000,00	-	37 350 000,00	21 667 606,24	-	-	21 667 606,24	-	-	-	-	-
92	38 500 000,00	-	38 500 000,00	22 871 408,27	-	-	22 871 408,27	-	-	-	-	-
94	6 900 000,00	-	6 900 000,00	3 068 511,65	-	-	3 068 511,65	-	-	-	-	-
DSSM71	75 434 000,00	-	75 434 000,00	59 602 503,89	-	-	59 602 503,89	-	-	-	-	-
901	1 300 000,00	-	1 300 000,00	608 838,82	-	-	608 838,82	-	-	-	-	-
13	1 300 000,00	-	1 300 000,00	608 838,82	-	-	608 838,82	-	-	-	-	-
904	74 134 000,00	-	74 134 000,00	58 993 665,07	-	-	58 993 665,07	-	-	-	-	-
41	9 300 000,00	-553 529,00	8 746 471,00	4 443 435,83	-	-	4 443 435,83	-	-	-	-	-
42	64 834 000,00	553 529,00	65 387 529,00	54 550 229,24	-	-	54 550 229,24	-	-	-	-	-
EAEM71	109 255 000,00	-894 587,98	108 360 412,02	83 785 901,25	-	-	83 785 901,25	-	-	-	-	-
907	109 255 000,00	-894 587,98	108 360 412,02	83 785 901,25	-	-	83 785 901,25	-	-	-	-	-
71	475 000,00	-	475 000,00	75 000,00	-	-	75 000,00	-	-	-	-	-
72	6 250 000,00	-894 587,98	5 355 412,02	285 188,43	-	-	285 188,43	-	-	-	-	-
73	1 450 000,00	-254 667,84	1 195 332,16	211 789,00	-	-	211 789,00	-	-	-	-	-
74	53 720 000,00	-	53 720 000,00	50 987 274,21	-	-	50 987 274,21	-	-	-	-	-
75	18 000 000,00	2 954 667,84	20 954 667,84	10 882 541,18	-	-	10 882 541,18	-	-	-	-	-
76	26 275 000,00	-	26 275 000,00	21 171 215,55	-	-	21 171 215,55	-	-	-	-	-
78	3 085 000,00	-2 700 000,00	385 000,00	172 892,88	-	-	172 892,88	-	-	-	-	-

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2008	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
ESE - Enseignement secondaire	-	-	-	8 283 570,99	8 158 888,92	-	8 283 570,99	8 158 888,92	-	11 000,00	8 147 888,92	8 147 888,92
902 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	8 283 570,99	8 158 888,92	-	8 283 570,99	8 158 888,92	-	11 000,00	8 147 888,92	8 147 888,92
222 - Lycées publics	-	-	-	8 283 570,99	8 158 888,92	-	8 283 570,99	8 158 888,92	-	11 000,00	8 147 888,92	8 147 888,92
ESEM71	423 800 000,00	-	423 800 000,00	358 441 185,11	-	-	358 441 185,11	-	-	-	-	-
902	423 800 000,00	-	423 800 000,00	358 441 185,11	-	-	358 441 185,11	-	-	-	-	-
222	364 777 000,00	4 672 166,33	369 449 166,33	312 570 025,99	-	-	312 570 025,99	-	-	-	-	-
223	19 000 000,00	-	19 000 000,00	17 949 683,12	-	-	17 949 683,12	-	-	-	-	-
224	26 600 000,00	-837 231,34	25 762 768,66	21 516 578,44	-	-	21 516 578,44	-	-	-	-	-
28	13 423 000,00	-3 834 934,99	9 588 065,01	6 404 897,56	-	-	6 404 897,56	-	-	-	-	-
ESU - Enseignement supérieur	-	-	-	74 091,52	74 091,52	-	74 091,52	74 091,52	-	-	74 091,52	74 091,52
902 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	74 091,52	74 091,52	-	74 091,52	74 091,52	-	-	74 091,52	74 091,52
23 - Enseignement supérieur	-	-	-	74 091,52	74 091,52	-	74 091,52	74 091,52	-	-	74 091,52	74 091,52
ESUM71	39 248 000,00	-	39 248 000,00	33 665 616,25	-	-	33 665 616,25	-	-	-	-	-
902	39 248 000,00	-	39 248 000,00	33 665 616,25	-	-	33 665 616,25	-	-	-	-	-
23	39 248 000,00	-	39 248 000,00	33 665 616,25	-	-	33 665 616,25	-	-	-	-	-
FPAM71	30 850 000,00	-	30 850 000,00	27 316 055,48	-	-	27 316 055,48	-	-	-	-	-
901	30 500 000,00	-	30 500 000,00	27 316 055,48	-	-	27 316 055,48	-	-	-	-	-
11	500 000,00	-417 889,00	82 111,00	9 147,11	-	-	9 147,11	-	-	-	-	-
12	30 000 000,00	417 889,00	30 417 889,00	27 306 908,37	-	-	27 306 908,37	-	-	-	-	-
909	350 000,00	-	350 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
91	350 000,00	-	350 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
LOM71	171 800 000,00	6 858 186,00	178 658 186,00	169 804 293,91	-	-	169 804 293,91	-	-	-	-	-
905	171 800 000,00	6 858 186,00	178 658 186,00	169 804 293,91	-	-	169 804 293,91	-	-	-	-	-
50	3 000 000,00	-	3 000 000,00	1 629 928,16	-	-	1 629 928,16	-	-	-	-	-
54	168 800 000,00	6 858 186,00	175 658 186,00	168 174 365,75	-	-	168 174 365,75	-	-	-	-	-
MOM71	248 100 000,00	-53 843 361,25	194 256 638,75	136 550 386,76	-	-	136 550 386,76	-	-	-	-	-
905	4 000 000,00	-	4 000 000,00	677 775,00	-	-	677 775,00	-	-	-	-	-
52	4 000 000,00	-	4 000 000,00	677 775,00	-	-	677 775,00	-	-	-	-	-
907	50 000 000,00	493 500,55	50 493 500,55	35 928 768,05	-	-	35 928 768,05	-	-	-	-	-
77	35 500 000,00	-	35 500 000,00	24 790 581,91	-	-	24 790 581,91	-	-	-	-	-
78	14 500 000,00	493 500,55	14 993 500,55	11 138 186,14	-	-	11 138 186,14	-	-	-	-	-
908	194 100 000,00	-54 336 861,80	139 763 138,20	99 943 843,71	-	-	99 943 843,71	-	-	-	-	-
818	129 500 000,00	-54 336 861,80	75 163 138,20	49 856 140,58	-	-	49 856 140,58	-	-	-	-	-
821	23 500 000,00	-	23 500 000,00	23 500 000,00	-	-	23 500 000,00	-	-	-	-	-
823	17 000 000,00	-	17 000 000,00	12 296 193,06	-	-	12 296 193,06	-	-	-	-	-
825	24 100 000,00	-	24 100 000,00	14 291 510,07	-	-	14 291 510,07	-	-	-	-	-
PMGM71	2 300 000,00	-	2 300 000,00	2 124 795,31	-	-	2 124 795,31	-	-	-	-	-
900	2 300 000,00	-	2 300 000,00	2 124 795,31	-	-	2 124 795,31	-	-	-	-	-
0202	2 300 000,00	-	2 300 000,00	2 124 795,31	-	-	2 124 795,31	-	-	-	-	-
PVM71	45 000 000,00	-6 858 186,00	38 141 814,00	22 424 085,99	-	-	22 424 085,99	-	-	-	-	-
905	45 000 000,00	-6 858 186,00	38 141 814,00	22 424 085,99	-	-	22 424 085,99	-	-	-	-	-
51	45 000 000,00	-6 858 186,00	38 141 814,00	22 424 085,99	-	-	22 424 085,99	-	-	-	-	-
RINM71	55 595 000,00	-	55 595 000,00	44 729 679,87	-	-	44 729 679,87	-	-	-	-	-
909	55 595 000,00	-	55 595 000,00	44 729 679,87	-	-	44 729 679,87	-	-	-	-	-
92	55 595 000,00	-	55 595 000,00	44 729 679,87	-	-	44 729 679,87	-	-	-	-	-

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2008	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
RURM71	12 180 000,00	-1 034 453,08	11 145 546,92	11 135 081,36	-	-	11 135 081,36	-	-	-	-	-
905	10 500 000,00	-1 435 540,51	9 064 459,49	9 177 129,70	-	-	9 177 129,70	-	-	-	-	-
53	10 500 000,00	-1 435 540,51	9 064 459,49	9 177 129,70	-	-	9 177 129,70	-	-	-	-	-
907	1 680 000,00	401 087,43	2 081 087,43	1 957 951,66	-	-	1 957 951,66	-	-	-	-	-
76	1 680 000,00	401 087,43	2 081 087,43	1 957 951,66	-	-	1 957 951,66	-	-	-	-	-
SEM71	32 000 000,00	-	32 000 000,00	16 287 071,21	-	-	16 287 071,21	-	-	-	-	-
902	5 000 000,00	-	5 000 000,00	4 675 790,12	-	-	4 675 790,12	-	-	-	-	-
27	5 000 000,00	-	5 000 000,00	4 675 790,12	-	-	4 675 790,12	-	-	-	-	-
903	2 000 000,00	-	2 000 000,00	1 673 051,96	-	-	1 673 051,96	-	-	-	-	-
37	2 000 000,00	-	2 000 000,00	1 673 051,96	-	-	1 673 051,96	-	-	-	-	-
905	15 000 000,00	-	15 000 000,00	8 104 367,11	-	-	8 104 367,11	-	-	-	-	-
57	15 000 000,00	-	15 000 000,00	8 104 367,11	-	-	8 104 367,11	-	-	-	-	-
908	10 000 000,00	-	10 000 000,00	1 833 862,02	-	-	1 833 862,02	-	-	-	-	-
87	10 000 000,00	-	10 000 000,00	1 833 862,02	-	-	1 833 862,02	-	-	-	-	-
SIM71	5 075 000,00	-	5 075 000,00	4 860 729,56	-	-	4 860 729,56	-	-	-	-	-
900	5 075 000,00	-	5 075 000,00	4 860 729,56	-	-	4 860 729,56	-	-	-	-	-
0202	5 075 000,00	-	5 075 000,00	4 860 729,56	-	-	4 860 729,56	-	-	-	-	-
SL - Sports et Loisirs	-	-	-	2 390,00	2 390,00	-	2 390,00	2 390,00	-	-	2 390,00	2 390,00
903 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	-	-	-	2 390,00	2 390,00	-	2 390,00	2 390,00	-	-	2 390,00	2 390,00
338 - Autres activités pour les jeunes	-	-	-	2 390,00	2 390,00	-	2 390,00	2 390,00	-	-	2 390,00	2 390,00
SLM71	40 280 000,00	-	40 280 000,00	30 855 663,47	-	-	30 855 663,47	-	-	-	-	-
903	40 280 000,00	-	40 280 000,00	30 855 663,47	-	-	30 855 663,47	-	-	-	-	-
32	18 100 000,00	-	18 100 000,00	15 860 634,10	-	-	15 860 634,10	-	-	-	-	-
33	22 180 000,00	-	22 180 000,00	14 995 029,37	-	-	14 995 029,37	-	-	-	-	-
TCM71	512 300 000,00	52 851 861,80	565 151 861,80	470 552 226,93	-	-	470 552 226,93	-	-	-	-	-
908	512 300 000,00	52 851 861,80	565 151 861,80	470 552 226,93	-	-	470 552 226,93	-	-	-	-	-
810	108 000 000,00	-43 086 431,00	64 913 569,00	19 596 581,67	-	-	19 596 581,67	-	-	-	-	-
811	365 300 000,00	92 451 861,80	457 751 861,80	421 747 020,14	-	-	421 747 020,14	-	-	-	-	-
812	39 000 000,00	3 486 431,00	42 486 431,00	29 208 625,12	-	-	29 208 625,12	-	-	-	-	-
TM - Transports et mobilités	-	-	-	10 441 692,57	9 726 229,82	-3 242 963,72	10 441 692,57	9 726 229,82	-3 242 963,72	-	6 483 266,10	6 483 266,10
907 - Environnement	-	-	-	4 560 667,59	4 560 667,59	-	4 560 667,59	4 560 667,59	-	-	4 560 667,59	4 560 667,59
77 - Environnement des infrastructures de transports	-	-	-	4 560 667,59	4 560 667,59	-	4 560 667,59	4 560 667,59	-	-	4 560 667,59	4 560 667,59
908 - Transports	-	-	-	5 881 024,98	5 165 562,23	-3 242 963,72	5 881 024,98	5 165 562,23	-3 242 963,72	-	1 922 598,51	1 922 598,51
820 - Services communs	-	-	-	-	1 387 596,77	-1 387 596,77	-	1 387 596,77	-1 387 596,77	-	-	-
822 - Transport ferroviaire	-	-	-	4 184 324,98	3 189 274,51	-1 266 676,00	4 184 324,98	3 189 274,51	-1 266 676,00	-	1 922 598,51	1 922 598,51
852 - Gares et autres infrastructures ferroviaires	-	-	-	1 696 700,00	588 690,95	-588 690,95	1 696 700,00	588 690,95	-588 690,95	-	-	-
TMSPM71	34 400 000,00	1 485 000,00	35 885 000,00	30 708 480,62	-	-	30 708 480,62	-	-	-	-	-
908	34 400 000,00	1 485 000,00	35 885 000,00	30 708 480,62	-	-	30 708 480,62	-	-	-	-	-
883	26 200 000,00	-1 000 000,00	25 200 000,00	22 812 474,16	-	-	22 812 474,16	-	-	-	-	-
884	2 700 000,00	4 539 960,00	7 239 960,00	7 219 015,06	-	-	7 219 015,06	-	-	-	-	-
885	5 500 000,00	-2 054 960,00	3 445 040,00	676 991,40	-	-	676 991,40	-	-	-	-	-
TOM71	4 020 000,00	-	4 020 000,00	3 331 436,02	-	-	3 331 436,02	-	-	-	-	-
909	4 020 000,00	-	4 020 000,00	3 331 436,02	-	-	3 331 436,02	-	-	-	-	-
95	4 020 000,00	-	4 020 000,00	3 331 436,02	-	-	3 331 436,02	-	-	-	-	-
Total général	2 044 492 000,00	-	2 044 492 000,00	1 644 290 428,44	17 961 600,26	-3 242 963,72	1 644 290 428,44	17 961 600,26	-3 242 963,72	11 000,00	14 707 636,54	14 707 636,54
				80,43 %						0,00 %	-18,12 %	-18,12 %

Situation des restes à mandater sur les autorisations de programme de l'exercice 2009

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2009	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
AGRIM71	3 700 000,00	-	3 700 000,00	1 553 774,80	-	-	1 553 774,80	-	-	-	-	-
909	3 700 000,00	-	3 700 000,00	1 553 774,80	-	-	1 553 774,80	-	-	-	-	-
93	3 700 000,00	-	3 700 000,00	1 553 774,80	-	-	1 553 774,80	-	-	-	-	-
AIEM71	5 200 000,00	-	5 200 000,00	3 517 909,98	-	-	3 517 909,98	-	-	-	-	-
900	5 200 000,00	-	5 200 000,00	3 517 909,98	-	-	3 517 909,98	-	-	-	-	-
044	5 200 000,00	-	5 200 000,00	3 517 909,98	-	-	3 517 909,98	-	-	-	-	-
AMM71	87 500 000,00	-15 277 386,20	72 222 613,80	61 696 517,86	-	-	61 696 517,86	-	-	-	-	-
905	87 500 000,00	-15 277 386,20	72 222 613,80	61 696 517,86	-	-	61 696 517,86	-	-	-	-	-
52	87 500 000,00	-15 277 386,20	72 222 613,80	61 696 517,86	-	-	61 696 517,86	-	-	-	-	-
CIM71	70 000,00	-	70 000,00	32 183,78	-	-	32 183,78	-	-	-	-	-
904	70 000,00	-	70 000,00	32 183,78	-	-	32 183,78	-	-	-	-	-
40	70 000,00	-	70 000,00	32 183,78	-	-	32 183,78	-	-	-	-	-
COMM71	1 600 000,00	-	1 600 000,00	1 594 520,41	-	-	1 594 520,41	-	-	-	-	-
900	1 600 000,00	-	1 600 000,00	1 594 520,41	-	-	1 594 520,41	-	-	-	-	-
0202	1 600 000,00	-	1 600 000,00	1 594 520,41	-	-	1 594 520,41	-	-	-	-	-
COOM71	7 500 000,00	-	7 500 000,00	1 963 119,72	-	-	1 963 119,72	-	-	-	-	-
900	7 500 000,00	-	7 500 000,00	1 963 119,72	-	-	1 963 119,72	-	-	-	-	-
041	7 500 000,00	-	7 500 000,00	1 963 119,72	-	-	1 963 119,72	-	-	-	-	-
CUM71	30 475 000,00	-	30 475 000,00	26 421 894,38	-	-	26 421 894,38	-	-	-	-	-
903	30 475 000,00	-	30 475 000,00	26 421 894,38	-	-	26 421 894,38	-	-	-	-	-
311	1 500 000,00	-	1 500 000,00	1 290 949,00	-	-	1 290 949,00	-	-	-	-	-
312	24 305 000,00	619 107,00	24 924 107,00	22 117 694,03	-	-	22 117 694,03	-	-	-	-	-
313	4 670 000,00	-619 107,00	4 050 893,00	3 013 251,35	-	-	3 013 251,35	-	-	-	-	-
DEEEM71	100 920 000,00	-	100 920 000,00	80 572 003,53	-	-	80 572 003,53	-	-	-	-	-
905	11 120 000,00	-	11 120 000,00	8 480 591,29	-	-	8 480 591,29	-	-	-	-	-
56	11 120 000,00	-	11 120 000,00	8 480 591,29	-	-	8 480 591,29	-	-	-	-	-
909	89 800 000,00	-	89 800 000,00	72 091 412,24	-	-	72 091 412,24	-	-	-	-	-
91	40 400 000,00	178 461,00	40 578 461,00	35 882 924,57	-	-	35 882 924,57	-	-	-	-	-
92	40 400 000,00	-	40 400 000,00	31 816 171,67	-	-	31 816 171,67	-	-	-	-	-
94	9 000 000,00	-178 461,00	8 821 539,00	4 392 316,00	-	-	4 392 316,00	-	-	-	-	-
DSSM71	76 300 000,00	-	76 300 000,00	51 597 346,62	-	-	51 597 346,62	-	-	-	-	-
901	1 200 000,00	-	1 200 000,00	603 909,81	-	-	603 909,81	-	-	-	-	-
13	1 200 000,00	-	1 200 000,00	603 909,81	-	-	603 909,81	-	-	-	-	-
904	75 100 000,00	-	75 100 000,00	50 993 436,81	-	-	50 993 436,81	-	-	-	-	-
41	8 000 000,00	-	8 000 000,00	3 400 623,14	-	-	3 400 623,14	-	-	-	-	-
42	67 100 000,00	-	67 100 000,00	47 592 813,67	-	-	47 592 813,67	-	-	-	-	-
EAEM71	104 973 000,00	-2 815 602,10	102 157 397,90	85 874 201,64	-	-	85 874 201,64	-	-	-	-	-
907	104 973 000,00	-2 815 602,10	102 157 397,90	85 874 201,64	-	-	85 874 201,64	-	-	-	-	-
71	250 000,00	753 344,00	1 003 344,00	1 003 344,00	-	-	1 003 344,00	-	-	-	-	-
72	3 000 000,00	-778 566,32	2 221 433,68	1 742 025,65	-	-	1 742 025,65	-	-	-	-	-
73	635 000,00	-143 403,78	491 596,22	237 992,69	-	-	237 992,69	-	-	-	-	-
74	51 900 000,00	-	51 900 000,00	48 469 755,36	-	-	48 469 755,36	-	-	-	-	-
75	23 288 000,00	-254 912,00	23 033 088,00	12 203 142,89	-	-	12 203 142,89	-	-	-	-	-
76	24 300 000,00	-1 003 344,00	23 296 656,00	22 045 861,05	-	-	22 045 861,05	-	-	-	-	-
78	1 600 000,00	-1 388 720,00	211 280,00	172 080,00	-	-	172 080,00	-	-	-	-	-

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2009	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
ESE - Enseignement secondaire	-	-	-	1 526 542,76	1 494 865,08	-	1 526 542,76	1 494 865,08	-	73 871,75	1 420 993,33	1 420 993,33
902 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	1 526 542,76	1 494 865,08	-	1 526 542,76	1 494 865,08	-	73 871,75	1 420 993,33	1 420 993,33
222 - Lycées publics	-	-	-	1 452 119,98	1 420 442,30	-	1 452 119,98	1 420 442,30	-	-	1 420 442,30	1 420 442,30
24 - Cités scolaires	-	-	-	74 422,78	74 422,78	-	74 422,78	74 422,78	-	73 871,75	551,03	551,03
ESEM71	350 000 000,00	-	350 000 000,00	313 842 546,87	-	-	313 842 546,87	-	-	-	-	-
902	350 000 000,00	-	350 000 000,00	313 842 546,87	-	-	313 842 546,87	-	-	-	-	-
222	294 100 000,00	-13 604 533,28	280 495 466,72	252 889 008,91	-	-	252 889 008,91	-	-	-	-	-
223	19 000 000,00	-	19 000 000,00	17 973 304,11	-	-	17 973 304,11	-	-	-	-	-
224	26 600 000,00	9 795 601,29	36 395 601,29	29 599 367,47	-	-	29 599 367,47	-	-	-	-	-
28	10 300 000,00	3 808 931,99	14 108 931,99	13 380 866,38	-	-	13 380 866,38	-	-	-	-	-
ESU - Enseignement supérieur	-	-	-	521 097,84	521 097,84	-	521 097,84	521 097,84	-	-	521 097,84	521 097,84
902 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	521 097,84	521 097,84	-	521 097,84	521 097,84	-	-	521 097,84	521 097,84
23 - Enseignement supérieur	-	-	-	521 097,84	521 097,84	-	521 097,84	521 097,84	-	-	521 097,84	521 097,84
ESUM71	48 085 000,00	-	48 085 000,00	36 749 861,90	-	-	36 749 861,90	-	-	-	-	-
902	48 085 000,00	-	48 085 000,00	36 749 861,90	-	-	36 749 861,90	-	-	-	-	-
23	48 085 000,00	-	48 085 000,00	36 749 861,90	-	-	36 749 861,90	-	-	-	-	-
FPAM71	30 496 942,71	-	30 496 942,71	27 539 735,53	-	-	27 539 735,53	-	-	-	-	-
901	28 896 942,71	-	28 896 942,71	26 937 225,68	-	-	26 937 225,68	-	-	-	-	-
11	496 942,71	-172 698,00	324 244,71	226 060,94	-	-	226 060,94	-	-	-	-	-
116	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
12	28 400 000,00	172 698,00	28 572 698,00	26 711 164,74	-	-	26 711 164,74	-	-	-	-	-
909	1 600 000,00	-	1 600 000,00	602 509,85	-	-	602 509,85	-	-	-	-	-
91	1 600 000,00	-	1 600 000,00	602 509,85	-	-	602 509,85	-	-	-	-	-
LOM71	189 000 000,00	17 704 495,10	206 704 495,10	189 623 851,27	-	-	189 623 851,27	-	-	-	-	-
905	189 000 000,00	17 704 495,10	206 704 495,10	189 623 851,27	-	-	189 623 851,27	-	-	-	-	-
50	-	763 044,10	763 044,10	68 435,00	-	-	68 435,00	-	-	-	-	-
54	189 000 000,00	16 941 451,00	205 941 451,00	189 555 416,27	-	-	189 555 416,27	-	-	-	-	-
MOM71	224 100 000,00	6 261 397,10	230 361 397,10	153 459 155,73	-	-	153 459 155,73	-	-	-	-	-
905	2 000 000,00	-	2 000 000,00	1 114 288,86	-	-	1 114 288,86	-	-	-	-	-
52	2 000 000,00	-	2 000 000,00	1 114 288,86	-	-	1 114 288,86	-	-	-	-	-
907	50 700 000,00	2 815 602,10	53 515 602,10	44 260 258,98	-	-	44 260 258,98	-	-	-	-	-
77	35 100 000,00	-	35 100 000,00	29 131 432,79	-	-	29 131 432,79	-	-	-	-	-
78	15 600 000,00	2 815 602,10	18 415 602,10	15 128 826,19	-	-	15 128 826,19	-	-	-	-	-
908	171 400 000,00	3 445 795,00	174 845 795,00	108 084 607,89	-	-	108 084 607,89	-	-	-	-	-
818	109 500 000,00	-136 950,00	109 363 050,00	51 917 879,32	-	-	51 917 879,32	-	-	-	-	-
821	25 000 000,00	3 582 745,00	28 582 745,00	28 207 574,00	-	-	28 207 574,00	-	-	-	-	-
823	15 900 000,00	-	15 900 000,00	12 845 596,54	-	-	12 845 596,54	-	-	-	-	-
825	21 000 000,00	-	21 000 000,00	15 113 558,03	-	-	15 113 558,03	-	-	-	-	-
PMGM71	6 400 000,00	-	6 400 000,00	6 244 173,69	-	-	6 244 173,69	-	-	-	-	-
900	6 400 000,00	-	6 400 000,00	6 244 173,69	-	-	6 244 173,69	-	-	-	-	-
0202	6 400 000,00	-	6 400 000,00	6 244 173,69	-	-	6 244 173,69	-	-	-	-	-
PVM71	55 000 000,00	-763 044,10	54 236 955,90	48 011 988,60	-	-	48 011 988,60	-	-	-	-	-
905	55 000 000,00	-763 044,10	54 236 955,90	48 011 988,60	-	-	48 011 988,60	-	-	-	-	-
51	55 000 000,00	-763 044,10	54 236 955,90	48 011 988,60	-	-	48 011 988,60	-	-	-	-	-
RINM71	58 980 000,00	-	58 980 000,00	43 174 434,69	-	-	43 174 434,69	-	-	-	-	-
909	58 980 000,00	-	58 980 000,00	43 174 434,69	-	-	43 174 434,69	-	-	-	-	-
92	58 980 000,00	-	58 980 000,00	43 174 434,69	-	-	43 174 434,69	-	-	-	-	-

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2009	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
RURM71	13 732 000,00	-1 664 064,80	12 067 935,20	11 236 268,94	-	-	11 236 268,94	-	-	-	-	-
905	10 500 000,00	-1 664 064,80	8 835 935,20	8 360 190,44	-	-	8 360 190,44	-	-	-	-	-
53	10 500 000,00	-1 664 064,80	8 835 935,20	8 360 190,44	-	-	8 360 190,44	-	-	-	-	-
907	3 232 000,00	-	3 232 000,00	2 876 078,50	-	-	2 876 078,50	-	-	-	-	-
76	3 232 000,00	-	3 232 000,00	2 876 078,50	-	-	2 876 078,50	-	-	-	-	-
SEM71	31 540 000,00	-2 000 000,00	29 540 000,00	17 022 879,43	-	-	17 022 879,43	-	-	-	-	-
902	5 000 000,00	-	5 000 000,00	4 290 850,81	-	-	4 290 850,81	-	-	-	-	-
27	5 000 000,00	-	5 000 000,00	4 290 850,81	-	-	4 290 850,81	-	-	-	-	-
903	1 800 000,00	-	1 800 000,00	1 441 725,07	-	-	1 441 725,07	-	-	-	-	-
37	1 800 000,00	-	1 800 000,00	1 441 725,07	-	-	1 441 725,07	-	-	-	-	-
905	15 740 000,00	-	15 740 000,00	11 290 303,55	-	-	11 290 303,55	-	-	-	-	-
57	15 740 000,00	-	15 740 000,00	11 290 303,55	-	-	11 290 303,55	-	-	-	-	-
908	9 000 000,00	-2 000 000,00	7 000 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
87	9 000 000,00	-2 000 000,00	7 000 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
SIM71	6 655 000,00	-	6 655 000,00	6 417 320,76	-	-	6 417 320,76	-	-	-	-	-
900	6 655 000,00	-	6 655 000,00	6 417 320,76	-	-	6 417 320,76	-	-	-	-	-
0202	6 655 000,00	-	6 655 000,00	6 417 320,76	-	-	6 417 320,76	-	-	-	-	-
SLM71	42 030 000,00	-	42 030 000,00	36 904 640,74	-	-	36 904 640,74	-	-	-	-	-
903	42 030 000,00	-	42 030 000,00	36 904 640,74	-	-	36 904 640,74	-	-	-	-	-
32	20 150 000,00	-2 135 000,00	18 015 000,00	13 697 779,72	-	-	13 697 779,72	-	-	-	-	-
33	21 880 000,00	2 135 000,00	24 015 000,00	23 206 861,02	-	-	23 206 861,02	-	-	-	-	-
TCM71	547 500 000,00	-3 795 795,00	543 704 205,00	476 215 152,83	-	-	476 215 152,83	-	-	-	-	-
908	547 500 000,00	-3 795 795,00	543 704 205,00	476 215 152,83	-	-	476 215 152,83	-	-	-	-	-
810	4 000 000,00	7 345 730,00	11 345 730,00	2 727 202,66	-	-	2 727 202,66	-	-	-	-	-
811	488 500 000,00	-562 000,00	487 938 000,00	443 445 709,39	-	-	443 445 709,39	-	-	-	-	-
812	55 000 000,00	-10 579 525,00	44 420 475,00	30 042 240,78	-	-	30 042 240,78	-	-	-	-	-
TM - Transports et mobilités	-	-	-	13 710 432,97	21 191 479,09	-9 171 588,66	13 710 432,97	21 191 479,09	-9 171 588,66	-	12 019 890,43	12 019 890,43
905 - Aménagement des territoires et habitat	-	-	-	820 711,14	820 711,14	-	820 711,14	820 711,14	-	-	820 711,14	820 711,14
52 - Politique de la ville	-	-	-	820 711,14	820 711,14	-	820 711,14	820 711,14	-	-	820 711,14	820 711,14
908 - Transports	-	-	-	12 889 721,83	20 370 767,95	-9 171 588,66	12 889 721,83	20 370 767,95	-9 171 588,66	-	11 199 179,29	11 199 179,29
822 - Transport ferroviaire	-	-	-	5 650 810,94	5 853 591,27	-1 893 322,87	5 650 810,94	5 853 591,27	-1 893 322,87	-	3 960 268,40	3 960 268,40
828 - Autres transports	-	-	-	6 496 570,83	6 496 570,83	-	6 496 570,83	6 496 570,83	-	-	6 496 570,83	6 496 570,83
843 - Voirie départementale	-	-	-	262 284,95	262 284,95	-	262 284,95	262 284,95	-	-	262 284,95	262 284,95
849 - Sécurité routière	-	-	-	480 055,11	480 055,11	-	480 055,11	480 055,11	-	-	480 055,11	480 055,11
852 - Gares et autres infrastructures ferroviaires	-	-	-	-	7 278 265,79	-7 278 265,79	-	7 278 265,79	-7 278 265,79	-	-	-
TMSPM71	34 400 000,00	2 350 000,00	36 750 000,00	25 452 529,61	-	-	25 452 529,61	-	-	-	-	-
908	34 400 000,00	2 350 000,00	36 750 000,00	25 452 529,61	-	-	25 452 529,61	-	-	-	-	-
883	25 000 000,00	-3 367 000,00	21 633 000,00	17 601 689,85	-	-	17 601 689,85	-	-	-	-	-
884	6 300 000,00	-985 000,00	5 315 000,00	1 094 769,06	-	-	1 094 769,06	-	-	-	-	-
885	3 100 000,00	6 702 000,00	9 802 000,00	6 756 070,70	-	-	6 756 070,70	-	-	-	-	-
TOM71	4 470 000,00	-	4 470 000,00	3 586 493,35	-	-	3 586 493,35	-	-	-	-	-
909	4 470 000,00	-	4 470 000,00	3 586 493,35	-	-	3 586 493,35	-	-	-	-	-
95	4 470 000,00	-	4 470 000,00	3 586 493,35	-	-	3 586 493,35	-	-	-	-	-
Total général	2 060 626 942,71	-	2 060 626 942,71	1 726 062 580,23	23 207 442,01	-9 171 588,66	1 726 062 580,23	23 207 442,01	-9 171 588,66	73 871,75	13 961 981,60	13 961 981,60
				83,76 %						0,00 %	-39,84 %	-39,84 %

Situation des restes à mandater sur les autorisations de programme de l'exercice 2010

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2010	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
AGRIM71	3 550 000,00	-	3 550 000,00	2 723 175,30	-	-	2 723 175,30	-	-	-	-	-
909	3 550 000,00	-	3 550 000,00	2 723 175,30	-	-	2 723 175,30	-	-	-	-	-
93	3 550 000,00	-	3 550 000,00	2 723 175,30	-	-	2 723 175,30	-	-	-	-	-
AIEM71	5 050 000,00	-	5 050 000,00	4 297 357,47	-	-	4 297 357,47	-	-	-	-	-
900	5 050 000,00	-	5 050 000,00	4 297 357,47	-	-	4 297 357,47	-	-	-	-	-
044	5 050 000,00	-	5 050 000,00	4 297 357,47	-	-	4 297 357,47	-	-	-	-	-
AMM71	94 200 000,00	-1 407 934,00	92 792 066,00	62 405 803,82	-	-	62 405 803,82	-	-	-	-	-
905	94 200 000,00	-1 407 934,00	92 792 066,00	62 405 803,82	-	-	62 405 803,82	-	-	-	-	-
52	94 200 000,00	-1 407 934,00	92 792 066,00	62 405 803,82	-	-	62 405 803,82	-	-	-	-	-
CIM71	58 000,00	-	58 000,00	21 622,13	-	-	21 622,13	-	-	-	-	-
904	58 000,00	-	58 000,00	21 622,13	-	-	21 622,13	-	-	-	-	-
40	58 000,00	-	58 000,00	21 622,13	-	-	21 622,13	-	-	-	-	-
COMM71	900 000,00	-	900 000,00	704 522,68	-	-	704 522,68	-	-	-	-	-
900	900 000,00	-	900 000,00	704 522,68	-	-	704 522,68	-	-	-	-	-
0202	900 000,00	-	900 000,00	704 522,68	-	-	704 522,68	-	-	-	-	-
COOM71	26 000 000,00	-	26 000 000,00	661 249,34	-	-	661 249,34	-	-	-	-	-
900	26 000 000,00	-	26 000 000,00	661 249,34	-	-	661 249,34	-	-	-	-	-
041	26 000 000,00	-	26 000 000,00	661 249,34	-	-	661 249,34	-	-	-	-	-
CU - Culture	-	-	-	939,23	3 974,05	-3 034,82	939,23	3 974,05	-3 034,82	-	939,23	939,23
903 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	-	-	-	939,23	3 974,05	-3 034,82	939,23	3 974,05	-3 034,82	-	939,23	939,23
312 - Patrimoine	-	-	-	939,23	3 974,05	-3 034,82	939,23	3 974,05	-3 034,82	-	939,23	939,23
CUM71	30 230 000,00	-	30 230 000,00	17 261 395,71	-	-	17 261 395,71	-	-	-	-	-
903	30 230 000,00	-	30 230 000,00	17 261 395,71	-	-	17 261 395,71	-	-	-	-	-
311	2 000 000,00	-29 026,00	1 970 974,00	1 717 771,00	-	-	1 717 771,00	-	-	-	-	-
312	23 912 000,00	-	23 912 000,00	11 741 287,17	-	-	11 741 287,17	-	-	-	-	-
313	4 318 000,00	29 026,00	4 347 026,00	3 802 337,54	-	-	3 802 337,54	-	-	-	-	-
DEEM71	99 550 000,00	-	99 550 000,00	58 670 543,02	-	-	58 670 543,02	-	-	-	-	-
905	10 800 000,00	-	10 800 000,00	5 232 126,27	-	-	5 232 126,27	-	-	-	-	-
56	10 800 000,00	-	10 800 000,00	5 232 126,27	-	-	5 232 126,27	-	-	-	-	-
909	88 750 000,00	-	88 750 000,00	53 438 416,75	-	-	53 438 416,75	-	-	-	-	-
91	37 500 000,00	-	37 500 000,00	26 956 916,30	-	-	26 956 916,30	-	-	-	-	-
92	38 950 000,00	-	38 950 000,00	24 750 767,47	-	-	24 750 767,47	-	-	-	-	-
94	12 300 000,00	-	12 300 000,00	1 730 732,98	-	-	1 730 732,98	-	-	-	-	-
DSSM71	79 500 000,00	-	79 500 000,00	52 387 281,81	-	-	52 387 281,81	-	-	-	-	-
901	1 200 000,00	-	1 200 000,00	716 764,27	-	-	716 764,27	-	-	-	-	-
13	1 200 000,00	-	1 200 000,00	716 764,27	-	-	716 764,27	-	-	-	-	-
904	78 300 000,00	-	78 300 000,00	51 670 517,54	-	-	51 670 517,54	-	-	-	-	-
41	6 000 000,00	-	6 000 000,00	1 811 772,06	-	-	1 811 772,06	-	-	-	-	-
42	72 300 000,00	-	72 300 000,00	49 858 745,48	-	-	49 858 745,48	-	-	-	-	-

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2010	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
EAEM71	111 555 000,00	-	111 555 000,00	80 398 839,82	-	-	80 398 839,82	-	-	-	-	-
907	111 555 000,00	-	111 555 000,00	80 398 839,82	-	-	80 398 839,82	-	-	-	-	-
71	570 000,00	368 918,78	938 918,78	899 145,23	-	-	899 145,23	-	-	-	-	-
72	6 150 000,00	-193 190,50	5 956 809,50	3 065 240,35	-	-	3 065 240,35	-	-	-	-	-
73	935 000,00	-	935 000,00	304 640,90	-	-	304 640,90	-	-	-	-	-
74	52 800 000,00	-368 918,78	52 431 081,22	38 609 125,97	-	-	38 609 125,97	-	-	-	-	-
75	26 600 000,00	193 190,50	26 793 190,50	18 211 239,45	-	-	18 211 239,45	-	-	-	-	-
76	23 200 000,00	-	23 200 000,00	19 083 116,77	-	-	19 083 116,77	-	-	-	-	-
78	1 300 000,00	-	1 300 000,00	226 331,15	-	-	226 331,15	-	-	-	-	-
ESE - Enseignement secondaire	-	-	-	855 141,92	709 751,16	-	855 141,92	709 751,16	-	60 303,18	649 447,98	649 447,98
902 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	855 141,92	709 751,16	-	855 141,92	709 751,16	-	60 303,18	649 447,98	649 447,98
222 - Lycées publics	-	-	-	747 805,06	623 659,60	-	747 805,06	623 659,60	-	60 303,18	563 356,42	563 356,42
24 - Cités scolaires	-	-	-	107 336,86	86 091,56	-	107 336,86	86 091,56	-	-	86 091,56	86 091,56
ESEM71	350 000 000,00	-	350 000 000,00	228 258 955,97	-	-	228 258 955,97	-	-	-	-	-
902	350 000 000,00	-	350 000 000,00	228 258 955,97	-	-	228 258 955,97	-	-	-	-	-
222	286 078 000,00	-4 622 150,00	281 455 850,00	188 728 351,89	-	-	188 728 351,89	-	-	-	-	-
223	19 000 000,00	-	19 000 000,00	14 318 382,82	-	-	14 318 382,82	-	-	-	-	-
224	32 600 000,00	4 622 150,00	37 222 150,00	16 277 014,90	-	-	16 277 014,90	-	-	-	-	-
28	12 322 000,00	-	12 322 000,00	8 935 206,36	-	-	8 935 206,36	-	-	-	-	-
ESU - Enseignement supérieur	-	-	-	132 763,95	114 100,10	-	132 763,95	114 100,10	-	23 929,73	90 170,37	90 170,37
902 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	132 763,95	114 100,10	-	132 763,95	114 100,10	-	23 929,73	90 170,37	90 170,37
23 - Enseignement supérieur	-	-	-	132 763,95	114 100,10	-	132 763,95	114 100,10	-	23 929,73	90 170,37	90 170,37
ESUM71	50 906 000,00	-	50 906 000,00	35 816 564,45	-	-	35 816 564,45	-	-	-	-	-
902	50 906 000,00	-	50 906 000,00	35 816 564,45	-	-	35 816 564,45	-	-	-	-	-
23	50 906 000,00	-	50 906 000,00	35 816 564,45	-	-	35 816 564,45	-	-	-	-	-
FPAM71	34 850 000,00	-	34 850 000,00	25 899 864,74	-	-	25 899 864,74	-	-	-	-	-
901	33 500 000,00	-	33 500 000,00	25 010 627,52	-	-	25 010 627,52	-	-	-	-	-
11	500 000,00	-40 000,00	460 000,00	18 791,71	-	-	18 791,71	-	-	-	-	-
12	33 000 000,00	40 000,00	33 040 000,00	24 991 835,81	-	-	24 991 835,81	-	-	-	-	-
909	1 350 000,00	-	1 350 000,00	889 237,22	-	-	889 237,22	-	-	-	-	-
91	1 350 000,00	-	1 350 000,00	889 237,22	-	-	889 237,22	-	-	-	-	-
LOM71	209 000 000,00	-	209 000 000,00	167 782 186,23	-	-	167 782 186,23	-	-	-	-	-
905	209 000 000,00	-	209 000 000,00	167 782 186,23	-	-	167 782 186,23	-	-	-	-	-
54	209 000 000,00	-	209 000 000,00	167 782 186,23	-	-	167 782 186,23	-	-	-	-	-
MAJI - Marché, achats, juridique et immobilier	-	-	-	56 882,69	56 882,69	-	56 882,69	56 882,69	-	-	56 882,69	56 882,69
900 - Services généraux	-	-	-	56 882,69	56 882,69	-	56 882,69	56 882,69	-	-	56 882,69	56 882,69
020 - Administration générale de la collectivité	-	-	-	56 882,69	56 882,69	-	56 882,69	56 882,69	-	-	56 882,69	56 882,69
MOM71	216 300 000,00	-5 771 170,30	210 528 829,70	124 625 090,08	-	-	124 625 090,08	-	-	-	-	-
905	5 000 000,00	1 407 934,00	6 407 934,00	1 632 801,69	-	-	1 632 801,69	-	-	-	-	-
52	5 000 000,00	1 407 934,00	6 407 934,00	1 632 801,69	-	-	1 632 801,69	-	-	-	-	-
907	46 500 000,00	-	46 500 000,00	35 760 366,40	-	-	35 760 366,40	-	-	-	-	-
77	28 600 000,00	-1 768 724,11	26 831 275,89	22 124 572,16	-	-	22 124 572,16	-	-	-	-	-
78	17 900 000,00	1 768 724,11	19 668 724,11	13 635 794,24	-	-	13 635 794,24	-	-	-	-	-
908	164 800 000,00	-7 179 104,30	157 620 895,70	87 231 921,99	-	-	87 231 921,99	-	-	-	-	-
818	108 300 000,00	-7 179 104,30	101 120 895,70	39 652 419,37	-	-	39 652 419,37	-	-	-	-	-
821	26 000 000,00	899 300,00	26 899 300,00	25 399 300,00	-	-	25 399 300,00	-	-	-	-	-
823	14 500 000,00	-899 300,00	13 600 700,00	11 148 264,93	-	-	11 148 264,93	-	-	-	-	-
825	16 000 000,00	-	16 000 000,00	11 031 937,69	-	-	11 031 937,69	-	-	-	-	-

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2010	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
PMGM71	10 820 000,00	-	10 820 000,00	9 891 646,14	-	-	9 891 646,14	-	-	-	-	-
900	10 820 000,00	-	10 820 000,00	9 891 646,14	-	-	9 891 646,14	-	-	-	-	-
0202	10 820 000,00	-	10 820 000,00	9 891 646,14	-	-	9 891 646,14	-	-	-	-	-
PVM71	60 000 000,00	-	60 000 000,00	50 521 405,94	-	-	50 521 405,94	-	-	-	-	-
905	60 000 000,00	-	60 000 000,00	50 521 405,94	-	-	50 521 405,94	-	-	-	-	-
51	60 000 000,00	-	60 000 000,00	50 521 405,94	-	-	50 521 405,94	-	-	-	-	-
RINM71	63 005 000,00	-	63 005 000,00	50 688 949,70	-	-	50 688 949,70	-	-	-	-	-
909	63 005 000,00	-	63 005 000,00	50 688 949,70	-	-	50 688 949,70	-	-	-	-	-
92	63 005 000,00	-	63 005 000,00	50 688 949,70	-	-	50 688 949,70	-	-	-	-	-
RURM71	14 095 000,00	-	14 095 000,00	11 326 586,82	-	-	11 326 586,82	-	-	-	-	-
905	8 800 000,00	-	8 800 000,00	7 276 994,49	-	-	7 276 994,49	-	-	-	-	-
53	8 800 000,00	-	8 800 000,00	7 276 994,49	-	-	7 276 994,49	-	-	-	-	-
907	5 295 000,00	-	5 295 000,00	4 049 592,33	-	-	4 049 592,33	-	-	-	-	-
76	5 295 000,00	-	5 295 000,00	4 049 592,33	-	-	4 049 592,33	-	-	-	-	-
SEM71	22 800 000,00	-	22 800 000,00	6 472 099,72	-	-	6 472 099,72	-	-	-	-	-
902	5 000 000,00	-	5 000 000,00	3 602 154,72	-	-	3 602 154,72	-	-	-	-	-
27	5 000 000,00	-	5 000 000,00	3 602 154,72	-	-	3 602 154,72	-	-	-	-	-
903	1 800 000,00	-	1 800 000,00	822 000,00	-	-	822 000,00	-	-	-	-	-
37	1 800 000,00	-	1 800 000,00	822 000,00	-	-	822 000,00	-	-	-	-	-
905	11 200 000,00	-	11 200 000,00	2 047 945,00	-	-	2 047 945,00	-	-	-	-	-
57	11 200 000,00	-	11 200 000,00	2 047 945,00	-	-	2 047 945,00	-	-	-	-	-
908	4 800 000,00	-	4 800 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
87	4 800 000,00	-	4 800 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
SIM71	4 854 000,00	-	4 854 000,00	4 262 124,46	-	-	4 262 124,46	-	-	-	-	-
900	4 854 000,00	-	4 854 000,00	4 262 124,46	-	-	4 262 124,46	-	-	-	-	-
0202	4 854 000,00	-	4 854 000,00	4 262 124,46	-	-	4 262 124,46	-	-	-	-	-
SLM71	39 310 000,00	-	39 310 000,00	30 053 762,95	-	-	30 053 762,95	-	-	-	-	-
903	39 310 000,00	-	39 310 000,00	30 053 762,95	-	-	30 053 762,95	-	-	-	-	-
32	18 930 000,00	-	18 930 000,00	11 587 584,05	-	-	11 587 584,05	-	-	-	-	-
33	20 380 000,00	-	20 380 000,00	18 466 178,90	-	-	18 466 178,90	-	-	-	-	-
TCM71	549 200 000,00	7 179 104,30	556 379 104,30	373 579 229,15	-	-	373 579 229,15	-	-	-	-	-
908	549 200 000,00	7 179 104,30	556 379 104,30	373 579 229,15	-	-	373 579 229,15	-	-	-	-	-
810	12 000 000,00	14 687 800,00	26 687 800,00	19 877 366,26	-	-	19 877 366,26	-	-	-	-	-
811	496 200 000,00	-26 866 145,70	469 333 854,30	327 683 532,21	-	-	327 683 532,21	-	-	-	-	-
812	41 000 000,00	19 357 450,00	60 357 450,00	26 018 330,68	-	-	26 018 330,68	-	-	-	-	-
TM - Transports et mobilités	-	-	-	25 722 850,98	27 527 403,10	-3 284 212,92	25 722 850,98	27 527 403,10	-3 284 212,92	161 574,98	24 081 615,20	24 081 615,20
905 - Aménagement des territoires et habitat	-	-	-	275 132,31	275 132,31	-	275 132,31	275 132,31	-	-	275 132,31	275 132,31
52 - Politique de la ville	-	-	-	275 132,31	275 132,31	-	275 132,31	275 132,31	-	-	275 132,31	275 132,31
907 - Environnement	-	-	-	2 271 408,95	791 748,15	-	2 271 408,95	791 748,15	-	-	791 748,15	791 748,15
77 - Environnement des infrastructures de transports	-	-	-	2 271 408,95	791 748,15	-	2 271 408,95	791 748,15	-	-	791 748,15	791 748,15
908 - Transports	-	-	-	23 176 309,72	26 460 522,64	-3 284 212,92	23 176 309,72	26 460 522,64	-3 284 212,92	161 574,98	23 014 734,74	23 014 734,74
822 - Transport ferroviaire	-	-	-	20 615 204,16	23 899 417,08	-3 284 212,92	20 615 204,16	23 899 417,08	-3 284 212,92	161 574,98	20 453 629,18	20 453 629,18
828 - Autres transports	-	-	-	105 257,00	105 257,00	-	105 257,00	105 257,00	-	-	105 257,00	105 257,00
843 - Voirie départementale	-	-	-	1 085 419,48	1 085 419,48	-	1 085 419,48	1 085 419,48	-	-	1 085 419,48	1 085 419,48
849 - Sécurité routière	-	-	-	1 370 429,08	1 370 429,08	-	1 370 429,08	1 370 429,08	-	-	1 370 429,08	1 370 429,08

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2010	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
TMSPM71	34 000 000,00	-	34 000 000,00	3 332 865,59	-	-	3 332 865,59	-	-	-	-	-
908	34 000 000,00	-	34 000 000,00	3 332 865,59	-	-	3 332 865,59	-	-	-	-	-
883	23 200 000,00	-	23 200 000,00	1 876 767,43	-	-	1 876 767,43	-	-	-	-	-
884	800 000,00	-	800 000,00	61 622,00	-	-	61 622,00	-	-	-	-	-
885	10 000 000,00	-	10 000 000,00	1 394 476,16	-	-	1 394 476,16	-	-	-	-	-
TOM71	4 190 000,00	-	4 190 000,00	3 227 173,61	-	-	3 227 173,61	-	-	-	-	-
909	4 190 000,00	-	4 190 000,00	3 227 173,61	-	-	3 227 173,61	-	-	-	-	-
95	4 190 000,00	-	4 190 000,00	3 227 173,61	-	-	3 227 173,61	-	-	-	-	-
Total général	2 113 923 000,00	-	2 113 923 000,00	1 432 038 875,42	28 412 111,10	-3 287 247,74	1 432 038 875,42	28 412 111,10	-3 287 247,74	245 807,89	24 879 055,47	24 879 055,47
				67,74 %						0,02 %	-12,44 %	-12,44 %

Situation des restes à mandater sur les autorisations de programme de l'exercice 2011

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2011	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
AGRIM71	5 680 000,00	-	5 680 000,00	2 781 507,36	-	-	2 781 507,36	-	-	-	-	-
909	5 680 000,00	-	5 680 000,00	2 781 507,36	-	-	2 781 507,36	-	-	-	-	-
93	5 680 000,00	-	5 680 000,00	2 781 507,36	-	-	2 781 507,36	-	-	-	-	-
AIEM71	5 050 000,00	-	5 050 000,00	2 974 122,73	-	-	2 974 122,73	-	-	-	-	-
900	5 050 000,00	-	5 050 000,00	2 974 122,73	-	-	2 974 122,73	-	-	-	-	-
044	5 050 000,00	-	5 050 000,00	2 974 122,73	-	-	2 974 122,73	-	-	-	-	-
AMM71	96 400 000,00	2 118 718,83	98 518 718,83	81 435 800,10	-	-	81 435 800,10	-	-	-	-	-
905	96 400 000,00	2 118 718,83	98 518 718,83	81 435 800,10	-	-	81 435 800,10	-	-	-	-	-
52	96 400 000,00	2 118 718,83	98 518 718,83	81 435 800,10	-	-	81 435 800,10	-	-	-	-	-
COMM71	600 000,00	-	600 000,00	338 432,53	-	-	338 432,53	-	-	-	-	-
900	600 000,00	-	600 000,00	338 432,53	-	-	338 432,53	-	-	-	-	-
0202	600 000,00	-	600 000,00	338 432,53	-	-	338 432,53	-	-	-	-	-
COOM71	22 500 000,00	-	22 500 000,00	408 390,12	-	-	408 390,12	-	-	-	-	-
900	22 500 000,00	-	22 500 000,00	408 390,12	-	-	408 390,12	-	-	-	-	-
041	22 500 000,00	-	22 500 000,00	408 390,12	-	-	408 390,12	-	-	-	-	-
CUM71	33 200 000,00	-	33 200 000,00	27 407 903,74	-	-	27 407 903,74	-	-	-	-	-
903	33 200 000,00	-	33 200 000,00	27 407 903,74	-	-	27 407 903,74	-	-	-	-	-
311	2 500 000,00	-	2 500 000,00	2 227 080,00	-	-	2 227 080,00	-	-	-	-	-
312	26 712 000,00	-710 000,00	26 002 000,00	21 356 771,16	-	-	21 356 771,16	-	-	-	-	-
313	3 988 000,00	710 000,00	4 698 000,00	3 824 052,58	-	-	3 824 052,58	-	-	-	-	-
DEEEM71	134 415 000,00	-	134 415 000,00	84 189 552,66	-	-	84 189 552,66	-	-	-	-	-
905	11 450 000,00	-	11 450 000,00	5 772 616,75	-	-	5 772 616,75	-	-	-	-	-
56	11 450 000,00	-	11 450 000,00	5 772 616,75	-	-	5 772 616,75	-	-	-	-	-
909	122 965 000,00	-	122 965 000,00	78 416 935,91	-	-	78 416 935,91	-	-	-	-	-
91	78 000 000,00	-	78 000 000,00	51 994 680,63	-	-	51 994 680,63	-	-	-	-	-
92	37 665 000,00	-	37 665 000,00	22 785 846,16	-	-	22 785 846,16	-	-	-	-	-
94	7 300 000,00	-	7 300 000,00	3 636 409,12	-	-	3 636 409,12	-	-	-	-	-
DSSM71	78 585 000,00	-	78 585 000,00	58 179 860,21	-	-	58 179 860,21	-	-	-	-	-
901	1 400 000,00	-	1 400 000,00	684 788,52	-	-	684 788,52	-	-	-	-	-
13	1 400 000,00	-	1 400 000,00	684 788,52	-	-	684 788,52	-	-	-	-	-
904	77 185 000,00	-	77 185 000,00	57 495 071,69	-	-	57 495 071,69	-	-	-	-	-
41	5 500 000,00	768 214,62	6 268 214,62	2 217 899,98	-	-	2 217 899,98	-	-	-	-	-
42	71 685 000,00	-768 214,62	70 916 785,38	55 277 171,71	-	-	55 277 171,71	-	-	-	-	-
EAEM71	110 105 000,00	-	110 105 000,00	75 793 443,24	-	-	75 793 443,24	-	-	-	-	-
907	110 105 000,00	-	110 105 000,00	75 793 443,24	-	-	75 793 443,24	-	-	-	-	-
71	2 553 000,00	1 448 544,97	4 001 544,97	2 513 905,80	-	-	2 513 905,80	-	-	-	-	-
72	6 276 000,00	-1 295 136,33	4 980 863,67	2 680 690,69	-	-	2 680 690,69	-	-	-	-	-
73	1 000 000,00	-	1 000 000,00	520 829,95	-	-	520 829,95	-	-	-	-	-
74	29 700 000,00	-	29 700 000,00	25 854 130,07	-	-	25 854 130,07	-	-	-	-	-
75	45 000 000,00	-	45 000 000,00	19 970 758,16	-	-	19 970 758,16	-	-	-	-	-
76	24 376 000,00	-153 408,64	24 222 591,36	23 856 938,57	-	-	23 856 938,57	-	-	-	-	-
78	1 200 000,00	-	1 200 000,00	396 190,00	-	-	396 190,00	-	-	-	-	-
ESE - Enseignement secondaire	-	-	-	11 807 605,32	11 164 614,43	-32 292,24	11 807 605,32	11 164 614,43	-32 292,24	80 340,90	11 051 981,29	11 051 981,29
902 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	11 807 605,32	11 164 614,43	-32 292,24	11 807 605,32	11 164 614,43	-32 292,24	80 340,90	11 051 981,29	11 051 981,29
222 - Lycées publics	-	-	-	4 708 676,56	4 074 691,86	-7 893,19	4 708 676,56	4 074 691,86	-7 893,19	36 941,26	4 029 857,41	4 029 857,41
24 - Cités scolaires	-	-	-	7 098 928,76	7 089 922,57	-24 399,05	7 098 928,76	7 089 922,57	-24 399,05	43 399,64	7 022 123,88	7 022 123,88

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2011	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
ESEM71	372 000 000,00	-	372 000 000,00	259 381 734,10	-	-	259 381 734,10	-	-	-	-	-
902	372 000 000,00	-	372 000 000,00	259 381 734,10	-	-	259 381 734,10	-	-	-	-	-
222	316 237 000,00	-16 830 258,88	299 406 741,12	212 496 381,59	-	-	212 496 381,59	-	-	-	-	-
223	8 300 000,00	-	8 300 000,00	7 259 523,79	-	-	7 259 523,79	-	-	-	-	-
224	33 298 000,00	16 721 646,20	50 019 646,20	27 867 652,11	-	-	27 867 652,11	-	-	-	-	-
28	14 165 000,00	108 612,68	14 273 612,68	11 758 176,61	-	-	11 758 176,61	-	-	-	-	-
ESU - Enseignement supérieur	-	-	-	11 994,89	11 994,89	-	11 994,89	11 994,89	-	-	11 994,89	11 994,89
902 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	11 994,89	11 994,89	-	11 994,89	11 994,89	-	-	11 994,89	11 994,89
23 - Enseignement supérieur	-	-	-	11 994,89	11 994,89	-	11 994,89	11 994,89	-	-	11 994,89	11 994,89
ESUM71	52 629 000,00	-	52 629 000,00	38 657 743,66	-	-	38 657 743,66	-	-	-	-	-
902	52 629 000,00	-	52 629 000,00	38 657 743,66	-	-	38 657 743,66	-	-	-	-	-
23	52 629 000,00	-	52 629 000,00	38 657 743,66	-	-	38 657 743,66	-	-	-	-	-
FPAM71	40 600 000,00	-	40 600 000,00	34 033 339,72	-	-	34 033 339,72	-	-	-	-	-
901	38 000 000,00	-	38 000 000,00	33 301 339,72	-	-	33 301 339,72	-	-	-	-	-
11	1 000 000,00	-47 248,00	952 752,00	469 795,33	-	-	469 795,33	-	-	-	-	-
12	37 000 000,00	47 248,00	37 047 248,00	32 831 544,39	-	-	32 831 544,39	-	-	-	-	-
909	2 600 000,00	-	2 600 000,00	732 000,00	-	-	732 000,00	-	-	-	-	-
91	2 600 000,00	-	2 600 000,00	732 000,00	-	-	732 000,00	-	-	-	-	-
LOM71	227 700 000,00	-	227 700 000,00	186 989 005,20	-	-	186 989 005,20	-	-	-	-	-
905	227 700 000,00	-	227 700 000,00	186 989 005,20	-	-	186 989 005,20	-	-	-	-	-
54	227 700 000,00	-	227 700 000,00	186 989 005,20	-	-	186 989 005,20	-	-	-	-	-
MAJI - Marché, achats, juridique et immobilier	-	-	-	25 398,92	25 398,92	-	25 398,92	25 398,92	-	-	25 398,92	25 398,92
900 - Services généraux	-	-	-	25 398,92	25 398,92	-	25 398,92	25 398,92	-	-	25 398,92	25 398,92
020 - Administration générale de la collectivité	-	-	-	25 398,92	25 398,92	-	25 398,92	25 398,92	-	-	25 398,92	25 398,92
MOM71	190 000 000,00	-19 879 112,00	170 120 888,00	66 032 943,56	-	-	66 032 943,56	-	-	-	-	-
905	2 000 000,00	-	2 000 000,00	969 538,75	-	-	969 538,75	-	-	-	-	-
52	2 000 000,00	-	2 000 000,00	969 538,75	-	-	969 538,75	-	-	-	-	-
907	50 000 000,00	-	50 000 000,00	25 086 128,22	-	-	25 086 128,22	-	-	-	-	-
77	26 000 000,00	-	26 000 000,00	11 313 088,28	-	-	11 313 088,28	-	-	-	-	-
78	24 000 000,00	-	24 000 000,00	13 773 039,94	-	-	13 773 039,94	-	-	-	-	-
908	138 000 000,00	-19 879 112,00	118 120 888,00	39 977 276,59	-	-	39 977 276,59	-	-	-	-	-
818	101 000 000,00	-21 558 771,00	79 441 229,00	18 924 067,80	-	-	18 924 067,80	-	-	-	-	-
821	11 500 000,00	-135 900,00	11 364 100,00	11 336 675,00	-	-	11 336 675,00	-	-	-	-	-
823	7 500 000,00	1 815 559,00	9 315 559,00	3 499 794,60	-	-	3 499 794,60	-	-	-	-	-
825	18 000 000,00	-	18 000 000,00	6 216 739,19	-	-	6 216 739,19	-	-	-	-	-
PMGM71	15 420 000,00	-	15 420 000,00	14 719 738,64	-	-	14 719 738,64	-	-	-	-	-
900	15 420 000,00	-	15 420 000,00	14 719 738,64	-	-	14 719 738,64	-	-	-	-	-
0202	15 420 000,00	-	15 420 000,00	14 719 738,64	-	-	14 719 738,64	-	-	-	-	-
PVM71	70 000 000,00	-	70 000 000,00	63 245 293,17	-	-	63 245 293,17	-	-	-	-	-
905	70 000 000,00	-	70 000 000,00	63 245 293,17	-	-	63 245 293,17	-	-	-	-	-
51	70 000 000,00	-	70 000 000,00	63 245 293,17	-	-	63 245 293,17	-	-	-	-	-
RINM71	55 500 000,00	-	55 500 000,00	40 574 882,20	-	-	40 574 882,20	-	-	-	-	-
909	55 500 000,00	-	55 500 000,00	40 574 882,20	-	-	40 574 882,20	-	-	-	-	-
92	55 500 000,00	-	55 500 000,00	40 574 882,20	-	-	40 574 882,20	-	-	-	-	-
RURM71	12 600 000,00	-2 118 718,83	10 481 281,17	8 206 437,85	-	-	8 206 437,85	-	-	-	-	-
905	8 800 000,00	-2 118 718,83	6 681 281,17	5 209 843,12	-	-	5 209 843,12	-	-	-	-	-
53	8 800 000,00	-2 118 718,83	6 681 281,17	5 209 843,12	-	-	5 209 843,12	-	-	-	-	-
907	3 800 000,00	-	3 800 000,00	2 996 594,73	-	-	2 996 594,73	-	-	-	-	-
76	3 800 000,00	-	3 800 000,00	2 996 594,73	-	-	2 996 594,73	-	-	-	-	-

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2011	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
SEM71	24 800 000,00	13 176 757,00	37 976 757,00	26 225 452,52	-	-	26 225 452,52	-	-	-	-	-
902	5 000 000,00	-	5 000 000,00	2 890 029,62	-	-	2 890 029,62	-	-	-	-	-
27	5 000 000,00	-	5 000 000,00	2 890 029,62	-	-	2 890 029,62	-	-	-	-	-
903	1 700 000,00	-	1 700 000,00	1 353 636,54	-	-	1 353 636,54	-	-	-	-	-
37	1 700 000,00	-	1 700 000,00	1 353 636,54	-	-	1 353 636,54	-	-	-	-	-
905	11 000 000,00	-	11 000 000,00	7 205 111,83	-	-	7 205 111,83	-	-	-	-	-
57	11 000 000,00	-	11 000 000,00	7 205 111,83	-	-	7 205 111,83	-	-	-	-	-
908	7 100 000,00	13 176 757,00	20 276 757,00	14 776 674,53	-	-	14 776 674,53	-	-	-	-	-
87	7 100 000,00	13 176 757,00	20 276 757,00	14 776 674,53	-	-	14 776 674,53	-	-	-	-	-
SIM71	4 800 000,00	-	4 800 000,00	4 651 404,81	-	-	4 651 404,81	-	-	-	-	-
900	4 800 000,00	-	4 800 000,00	4 651 404,81	-	-	4 651 404,81	-	-	-	-	-
0202	4 800 000,00	-	4 800 000,00	4 651 404,81	-	-	4 651 404,81	-	-	-	-	-
SLM71	39 176 000,00	-	39 176 000,00	30 713 340,72	-	-	30 713 340,72	-	-	-	-	-
903	39 176 000,00	-	39 176 000,00	30 713 340,72	-	-	30 713 340,72	-	-	-	-	-
32	19 426 000,00	-	19 426 000,00	16 711 755,56	-	-	16 711 755,56	-	-	-	-	-
33	19 750 000,00	-	19 750 000,00	14 001 585,16	-	-	14 001 585,16	-	-	-	-	-
TCM71	600 250 000,00	23 792 082,73	624 042 082,73	345 432 762,82	-	-	345 432 762,82	-	-	-	-	-
908	600 250 000,00	23 792 082,73	624 042 082,73	345 432 762,82	-	-	345 432 762,82	-	-	-	-	-
810	18 250 000,00	-2 565 000,00	15 685 000,00	11 766 672,54	-	-	11 766 672,54	-	-	-	-	-
811	527 000 000,00	29 053 822,88	556 053 822,88	303 181 529,86	-	-	303 181 529,86	-	-	-	-	-
812	55 000 000,00	-2 696 740,15	52 303 259,85	30 484 560,42	-	-	30 484 560,42	-	-	-	-	-
TM - Transports et mobilités	-	-	-	18 735 762,09	31 701 278,95	-13 961 650,75	18 735 762,09	31 701 278,95	-13 961 650,75	93 143,10	17 646 485,10	17 646 485,10
905 - Aménagement des territoires et habitat	-	-	-	805 520,71	805 520,71	-	805 520,71	805 520,71	-	-	805 520,71	805 520,71
52 - Politique de la ville	-	-	-	805 520,71	805 520,71	-	805 520,71	805 520,71	-	-	805 520,71	805 520,71
907 - Environnement	-	-	-	2 229 636,16	2 229 636,16	-	2 229 636,16	2 229 636,16	-	-	2 229 636,16	2 229 636,16
77 - Environnement des infrastructures de transports	-	-	-	2 229 636,16	2 229 636,16	-	2 229 636,16	2 229 636,16	-	-	2 229 636,16	2 229 636,16
908 - Transports	-	-	-	15 700 605,22	28 666 122,08	-13 961 650,75	15 700 605,22	28 666 122,08	-13 961 650,75	93 143,10	14 611 328,23	14 611 328,23
822 - Transport ferroviaire	-	-	-	10 623 986,28	22 645 040,20	-12 021 053,92	10 623 986,28	22 645 040,20	-12 021 053,92	93 143,10	10 530 843,18	10 530 843,18
828 - Autres transports	-	-	-	1 676 566,30	1 436 263,50	-	1 676 566,30	1 436 263,50	-	-	1 436 263,50	1 436 263,50
843 - Voirie départementale	-	-	-	2 373 095,16	2 373 095,16	-	2 373 095,16	2 373 095,16	-	-	2 373 095,16	2 373 095,16
852 - Gares et autres infrastructures ferroviaires	-	-	-	1 026 957,48	2 211 723,22	-1 940 596,83	1 026 957,48	2 211 723,22	-1 940 596,83	-	271 126,39	271 126,39
TMSPM71	45 000 000,00	-17 089 727,73	27 910 272,27	6 741 221,37	-	-	6 741 221,37	-	-	-	-	-
908	45 000 000,00	-17 089 727,73	27 910 272,27	6 741 221,37	-	-	6 741 221,37	-	-	-	-	-
883	10 000 000,00	-2 240 000,00	7 760 000,00	6 611 297,37	-	-	6 611 297,37	-	-	-	-	-
884	800 000,00	-800 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
885	34 200 000,00	-14 049 727,73	20 150 272,27	129 924,00	-	-	129 924,00	-	-	-	-	-
TOM71	3 760 000,00	-	3 760 000,00	3 037 388,89	-	-	3 037 388,89	-	-	-	-	-
909	3 760 000,00	-	3 760 000,00	3 037 388,89	-	-	3 037 388,89	-	-	-	-	-
95	3 760 000,00	-	3 760 000,00	3 037 388,89	-	-	3 037 388,89	-	-	-	-	-
Total général	2 240 770 000,00	-	2 240 770 000,00	1 492 732 463,14	42 903 287,19	-13 993 942,99	1 492 732 463,14	42 903 287,19	-13 993 942,99	173 484,00	28 735 860,20	28 735 860,20
				66,62 %						0,01 %	-33,02 %	-33,02 %

Situation des restes à mandater sur les autorisations de programme de l'exercice 2012

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2012	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
AGRIM71	3 980 000,00	-	3 980 000,00	2 848 992,54	-	-	2 848 992,54	-	-	-	-	-
909	3 980 000,00	-	3 980 000,00	2 848 992,54	-	-	2 848 992,54	-	-	-	-	-
93	3 980 000,00	-	3 980 000,00	2 848 992,54	-	-	2 848 992,54	-	-	-	-	-
AIEM71	4 400 000,00	-	4 400 000,00	1 955 271,52	-	-	1 955 271,52	-	-	-	-	-
900	4 400 000,00	-	4 400 000,00	1 955 271,52	-	-	1 955 271,52	-	-	-	-	-
044	4 400 000,00	-	4 400 000,00	1 955 271,52	-	-	1 955 271,52	-	-	-	-	-
AMM71	91 450 000,00	-	91 450 000,00	76 294 604,03	-	-	76 294 604,03	-	-	-	-	-
905	91 450 000,00	-	91 450 000,00	76 294 604,03	-	-	76 294 604,03	-	-	-	-	-
50	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
52	91 450 000,00	-	91 450 000,00	76 294 604,03	-	-	76 294 604,03	-	-	-	-	-
53	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CIM71	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
900	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
021	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
904	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
40	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
COMM71	575 000,00	-	575 000,00	288 096,98	-	-	288 096,98	-	-	-	-	-
900	575 000,00	-	575 000,00	288 096,98	-	-	288 096,98	-	-	-	-	-
0202	575 000,00	-	575 000,00	288 096,98	-	-	288 096,98	-	-	-	-	-
COOM71	22 520 000,00	-	22 520 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
900	22 520 000,00	-	22 520 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
041	22 520 000,00	-	22 520 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CUM71	33 650 000,00	-	33 650 000,00	24 943 925,29	-	-	24 943 925,29	-	-	-	-	-
903	33 650 000,00	-	33 650 000,00	24 943 925,29	-	-	24 943 925,29	-	-	-	-	-
311	2 500 000,00	-88 109,00	2 411 891,00	1 829 388,00	-	-	1 829 388,00	-	-	-	-	-
312	26 962 000,00	1 506 511,00	28 468 511,00	20 960 791,82	-	-	20 960 791,82	-	-	-	-	-
313	4 188 000,00	-1 418 402,00	2 769 598,00	2 153 745,47	-	-	2 153 745,47	-	-	-	-	-
DEEEM71	124 350 000,00	-	124 350 000,00	70 300 806,04	-	-	70 300 806,04	-	-	-	-	-
905	20 340 000,00	-	20 340 000,00	2 071 260,22	-	-	2 071 260,22	-	-	-	-	-
56	20 340 000,00	-	20 340 000,00	2 071 260,22	-	-	2 071 260,22	-	-	-	-	-
909	104 010 000,00	-	104 010 000,00	68 229 545,82	-	-	68 229 545,82	-	-	-	-	-
91	58 610 000,00	-	58 610 000,00	42 446 817,27	-	-	42 446 817,27	-	-	-	-	-
92	40 000 000,00	-	40 000 000,00	22 292 382,00	-	-	22 292 382,00	-	-	-	-	-
94	5 400 000,00	-	5 400 000,00	3 490 346,55	-	-	3 490 346,55	-	-	-	-	-
DSSM71	80 845 000,00	-	80 845 000,00	45 647 451,86	-	-	45 647 451,86	-	-	-	-	-
901	1 400 000,00	-	1 400 000,00	821 362,39	-	-	821 362,39	-	-	-	-	-
13	1 400 000,00	-	1 400 000,00	821 362,39	-	-	821 362,39	-	-	-	-	-
904	79 445 000,00	-	79 445 000,00	44 826 089,47	-	-	44 826 089,47	-	-	-	-	-
41	7 960 000,00	-	7 960 000,00	3 287 010,06	-	-	3 287 010,06	-	-	-	-	-
42	71 485 000,00	-	71 485 000,00	41 539 079,41	-	-	41 539 079,41	-	-	-	-	-

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2012	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
EAEM71	98 314 000,00	2 300 000,00	100 614 000,00	59 944 099,56	-	-	59 944 099,56	-	-	-	-	-
907	98 314 000,00	2 300 000,00	100 614 000,00	59 944 099,56	-	-	59 944 099,56	-	-	-	-	-
71	1 610 000,00	-	1 610 000,00	924 095,62	-	-	924 095,62	-	-	-	-	-
72	4 500 000,00	-	4 500 000,00	2 013 339,98	-	-	2 013 339,98	-	-	-	-	-
73	700 000,00	-	700 000,00	457 963,12	-	-	457 963,12	-	-	-	-	-
74	23 375 000,00	-468 859,90	22 906 140,10	17 484 900,12	-	-	17 484 900,12	-	-	-	-	-
75	44 336 000,00	-69 140,10	44 266 859,90	13 699 905,01	-	-	13 699 905,01	-	-	-	-	-
76	23 093 000,00	2 838 000,00	25 931 000,00	24 946 387,76	-	-	24 946 387,76	-	-	-	-	-
78	700 000,00	-	700 000,00	417 507,95	-	-	417 507,95	-	-	-	-	-
ESE - Enseignement secondaire	-	-	-	3 024 976,62	3 039 847,83	-20 543,29	3 024 976,62	3 039 847,83	-20 543,29	-	3 019 304,54	3 019 304,54
902 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	3 024 976,62	3 039 847,83	-20 543,29	3 024 976,62	3 039 847,83	-20 543,29	-	3 019 304,54	3 019 304,54
222 - Lycées publics	-	-	-	2 929 097,90	2 924 056,78	-630,96	2 929 097,90	2 924 056,78	-630,96	-	2 923 425,82	2 923 425,82
24 - Cités scolaires	-	-	-	95 878,72	115 791,05	-19 912,33	95 878,72	115 791,05	-19 912,33	-	95 878,72	95 878,72
ESEM71	399 158 000,00	-	399 158 000,00	311 968 307,32	-	-	311 968 307,32	-	-	-	-	-
902	399 158 000,00	-	399 158 000,00	311 968 307,32	-	-	311 968 307,32	-	-	-	-	-
222	335 232 000,00	-6 890 220,52	328 341 779,48	258 153 349,03	-	-	258 153 349,03	-	-	-	-	-
223	8 300 000,00	-312 030,00	7 987 970,00	6 835 686,70	-	-	6 835 686,70	-	-	-	-	-
224	40 471 000,00	7 236 500,52	47 707 500,52	37 765 345,52	-	-	37 765 345,52	-	-	-	-	-
28	15 155 000,00	-34 250,00	15 120 750,00	9 213 926,07	-	-	9 213 926,07	-	-	-	-	-
ESU - Enseignement supérieur	-	-	-	1 174 365,64	1 148 901,04	-360,00	1 174 365,64	1 148 901,04	-360,00	6 120,00	1 142 421,04	1 142 421,04
902 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	1 174 365,64	1 148 901,04	-360,00	1 174 365,64	1 148 901,04	-360,00	6 120,00	1 142 421,04	1 142 421,04
23 - Enseignement supérieur	-	-	-	1 174 365,64	1 148 901,04	-360,00	1 174 365,64	1 148 901,04	-360,00	6 120,00	1 142 421,04	1 142 421,04
ESUM71	62 500 000,00	-	62 500 000,00	50 451 468,76	-	-	50 451 468,76	-	-	-	-	-
902	62 500 000,00	-	62 500 000,00	50 451 468,76	-	-	50 451 468,76	-	-	-	-	-
23	62 500 000,00	-	62 500 000,00	50 451 468,76	-	-	50 451 468,76	-	-	-	-	-
FPA - Formation professionnelle, apprentissage et emploi	-	-	-	-	1 760 520,88	-1 760 520,88	-	1 760 520,88	-1 760 520,88	-	-	-
902 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	-	1 760 520,88	-1 760 520,88	-	1 760 520,88	-1 760 520,88	-	-	-
26 - Apprentissage	-	-	-	-	1 760 520,88	-1 760 520,88	-	1 760 520,88	-1 760 520,88	-	-	-
FPAM71	38 500 000,00	-	38 500 000,00	21 384 210,86	-	-	21 384 210,86	-	-	-	-	-
901	37 900 000,00	-	37 900 000,00	21 110 810,86	-	-	21 110 810,86	-	-	-	-	-
10	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
11	800 000,00	-289 474,00	510 526,00	140 896,79	-	-	140 896,79	-	-	-	-	-
12	37 100 000,00	289 474,00	37 389 474,00	20 969 914,07	-	-	20 969 914,07	-	-	-	-	-
909	600 000,00	-	600 000,00	273 400,00	-	-	273 400,00	-	-	-	-	-
91	600 000,00	-	600 000,00	273 400,00	-	-	273 400,00	-	-	-	-	-
LOM71	215 200 000,00	-7 502 003,17	207 697 996,83	157 749 292,13	-	-	157 749 292,13	-	-	-	-	-
905	215 200 000,00	-7 502 003,17	207 697 996,83	157 749 292,13	-	-	157 749 292,13	-	-	-	-	-
50	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
54	215 200 000,00	-7 502 003,17	207 697 996,83	157 749 292,13	-	-	157 749 292,13	-	-	-	-	-
MAJI - Marché, achats, juridique et immobilier	-	-	-	31 875,02	31 875,02	-	31 875,02	31 875,02	-	-	31 875,02	31 875,02
900 - Services généraux	-	-	-	31 875,02	31 875,02	-	31 875,02	31 875,02	-	-	31 875,02	31 875,02
020 - Administration générale de la collectivité	-	-	-	31 875,02	31 875,02	-	31 875,02	31 875,02	-	-	31 875,02	31 875,02

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2012	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
MOM71	191 393 000,00	12 801 052,00	204 194 052,00	94 127 871,43	-	-	94 127 871,43	-	-	-	-	-
905	2 000 000,00	-	2 000 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
52	2 000 000,00	-	2 000 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
907	56 893 000,00	-2 300 000,00	54 593 000,00	22 709 409,64	-	-	22 709 409,64	-	-	-	-	-
77	30 893 000,00	-71 756,70	30 821 243,30	7 350 924,01	-	-	7 350 924,01	-	-	-	-	-
78	26 000 000,00	-2 228 243,30	23 771 756,70	15 358 485,63	-	-	15 358 485,63	-	-	-	-	-
908	132 500 000,00	15 101 052,00	147 601 052,00	71 418 461,79	-	-	71 418 461,79	-	-	-	-	-
818	83 000 000,00	16 740 823,00	99 740 823,00	51 181 312,04	-	-	51 181 312,04	-	-	-	-	-
821	15 000 000,00	-	15 000 000,00	14 598 005,67	-	-	14 598 005,67	-	-	-	-	-
823	6 500 000,00	-	6 500 000,00	2 933 068,44	-	-	2 933 068,44	-	-	-	-	-
825	28 000 000,00	-1 639 771,00	26 360 229,00	2 706 075,64	-	-	2 706 075,64	-	-	-	-	-
PMGM71	20 910 000,00	35 880,00	20 945 880,00	20 266 227,67	-	-	20 266 227,67	-	-	-	-	-
900	20 910 000,00	35 880,00	20 945 880,00	20 266 227,67	-	-	20 266 227,67	-	-	-	-	-
0202	20 910 000,00	35 880,00	20 945 880,00	20 266 227,67	-	-	20 266 227,67	-	-	-	-	-
PRHM71	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
900	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
0201	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PVM71	75 000 000,00	7 502 003,17	82 502 003,17	73 434 095,53	-	-	73 434 095,53	-	-	-	-	-
905	75 000 000,00	7 502 003,17	82 502 003,17	73 434 095,53	-	-	73 434 095,53	-	-	-	-	-
51	75 000 000,00	7 502 003,17	82 502 003,17	73 434 095,53	-	-	73 434 095,53	-	-	-	-	-
RINM71	49 100 000,00	-	49 100 000,00	39 479 473,27	-	-	39 479 473,27	-	-	-	-	-
909	49 100 000,00	-	49 100 000,00	39 479 473,27	-	-	39 479 473,27	-	-	-	-	-
92	49 100 000,00	-	49 100 000,00	39 479 473,27	-	-	39 479 473,27	-	-	-	-	-
RURM71	12 400 000,00	-	12 400 000,00	9 468 860,84	-	-	9 468 860,84	-	-	-	-	-
905	8 600 000,00	-	8 600 000,00	6 701 967,58	-	-	6 701 967,58	-	-	-	-	-
53	8 600 000,00	-	8 600 000,00	6 701 967,58	-	-	6 701 967,58	-	-	-	-	-
907	3 800 000,00	-	3 800 000,00	2 766 893,26	-	-	2 766 893,26	-	-	-	-	-
76	3 800 000,00	-	3 800 000,00	2 766 893,26	-	-	2 766 893,26	-	-	-	-	-
SEM71	25 800 000,00	-743 463,87	25 056 536,13	10 386 880,39	-	-	10 386 880,39	-	-	-	-	-
902	4 600 000,00	-	4 600 000,00	2 718 638,41	-	-	2 718 638,41	-	-	-	-	-
27	4 600 000,00	-	4 600 000,00	2 718 638,41	-	-	2 718 638,41	-	-	-	-	-
903	1 200 000,00	-	1 200 000,00	1 068 241,98	-	-	1 068 241,98	-	-	-	-	-
37	1 200 000,00	-	1 200 000,00	1 068 241,98	-	-	1 068 241,98	-	-	-	-	-
905	10 000 000,00	-	10 000 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
57	10 000 000,00	-	10 000 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
908	10 000 000,00	-743 463,87	9 256 536,13	6 600 000,00	-	-	6 600 000,00	-	-	-	-	-
87	10 000 000,00	-743 463,87	9 256 536,13	6 600 000,00	-	-	6 600 000,00	-	-	-	-	-
SIM71	4 800 000,00	-35 880,00	4 764 120,00	3 979 928,48	-	-	3 979 928,48	-	-	-	-	-
900	4 800 000,00	-35 880,00	4 764 120,00	3 979 928,48	-	-	3 979 928,48	-	-	-	-	-
0202	4 800 000,00	-35 880,00	4 764 120,00	3 979 928,48	-	-	3 979 928,48	-	-	-	-	-
SL - Sports et Loisirs	-	-	-	35 617,41	35 617,42	-0,01	35 617,41	35 617,42	-0,01	-	35 617,41	35 617,41
903 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	-	-	-	35 617,41	35 617,42	-0,01	35 617,41	35 617,42	-0,01	-	35 617,41	35 617,41
338 - Autres activités pour les jeunes	-	-	-	35 617,41	35 617,42	-0,01	35 617,41	35 617,42	-0,01	-	35 617,41	35 617,41
SLM71	51 100 000,00	-	51 100 000,00	40 208 864,62	-	-	40 208 864,62	-	-	-	-	-
903	51 100 000,00	-	51 100 000,00	40 208 864,62	-	-	40 208 864,62	-	-	-	-	-
32	31 350 000,00	-	31 350 000,00	24 706 425,03	-	-	24 706 425,03	-	-	-	-	-
33	19 750 000,00	-	19 750 000,00	15 502 439,59	-	-	15 502 439,59	-	-	-	-	-

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2012	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
TCM71	621 600 000,00	-12 932 906,13	608 667 093,87	349 059 447,11	-	-	349 059 447,11	-	-	-	-	-
908	621 600 000,00	-12 932 906,13	608 667 093,87	349 059 447,11	-	-	349 059 447,11	-	-	-	-	-
810	19 100 000,00	-1 095 626,13	18 004 373,87	14 910 869,48	-	-	14 910 869,48	-	-	-	-	-
811	546 500 000,00	-17 128 327,50	529 371 672,50	277 236 078,33	-	-	277 236 078,33	-	-	-	-	-
812	56 000 000,00	5 291 047,50	61 291 047,50	56 912 499,30	-	-	56 912 499,30	-	-	-	-	-
TM - Transports et mobilités	-	-	-	32 233 111,39	30 712 402,91	-118 506,24	32 233 111,39	30 712 402,91	-118 506,24	53 468,66	30 540 428,01	30 540 428,01
907 - Environnement	-	-	-	1 807 740,00	1 807 740,00	-	1 807 740,00	1 807 740,00	-	-	1 807 740,00	1 807 740,00
77 - Environnement des infrastructures de transports	-	-	-	1 807 740,00	1 807 740,00	-	1 807 740,00	1 807 740,00	-	-	1 807 740,00	1 807 740,00
908 - Transports	-	-	-	30 425 371,39	28 904 662,91	-118 506,24	30 425 371,39	28 904 662,91	-118 506,24	53 468,66	28 732 688,01	28 732 688,01
822 - Transport ferroviaire	-	-	-	18 138 268,50	17 261 418,24	-118 506,24	18 138 268,50	17 261 418,24	-118 506,24	53 468,66	17 089 443,34	17 089 443,34
828 - Autres transports	-	-	-	8 968 882,01	8 968 882,01	-	8 968 882,01	8 968 882,01	-	-	8 968 882,01	8 968 882,01
843 - Voirie départementale	-	-	-	2 114 362,66	2 114 362,66	-	2 114 362,66	2 114 362,66	-	-	2 114 362,66	2 114 362,66
852 - Gares et autres infrastructures ferroviaires	-	-	-	1 203 858,22	560 000,00	-	1 203 858,22	560 000,00	-	-	560 000,00	560 000,00
TMSPM71	69 000 000,00	-1 424 682,00	67 575 318,00	9 651 298,66	-	-	9 651 298,66	-	-	-	-	-
908	69 000 000,00	-1 424 682,00	67 575 318,00	9 651 298,66	-	-	9 651 298,66	-	-	-	-	-
883	10 000 000,00	-	10 000 000,00	5 435 916,55	-	-	5 435 916,55	-	-	-	-	-
884	2 500 000,00	-1 247 800,00	1 252 200,00	662 655,92	-	-	662 655,92	-	-	-	-	-
885	56 500 000,00	-176 882,00	56 323 118,00	3 552 726,19	-	-	3 552 726,19	-	-	-	-	-
888	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOM71	4 500 000,00	-	4 500 000,00	3 412 079,29	-	-	3 412 079,29	-	-	-	-	-
909	4 500 000,00	-	4 500 000,00	3 412 079,29	-	-	3 412 079,29	-	-	-	-	-
95	4 500 000,00	-	4 500 000,00	3 412 079,29	-	-	3 412 079,29	-	-	-	-	-
Total général	2 301 045 000,00	-	2 301 045 000,00	1 513 751 500,26	36 729 165,10	-1 899 930,42	1 513 751 500,26	36 729 165,10	-1 899 930,42	59 588,66	34 769 646,02	34 769 646,02
				65,79 %						0,00 %	-5,34 %	-5,34 %

Situation des restes à mandater sur les autorisations de programme de l'exercice 2013

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2013	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
AGRIM71	4 200 000,00	-	4 200 000,00	2 043 620,38	-	-	2 043 620,38	-	-	-	-	-
909	4 200 000,00	-	4 200 000,00	2 043 620,38	-	-	2 043 620,38	-	-	-	-	-
93	4 200 000,00	-	4 200 000,00	2 043 620,38	-	-	2 043 620,38	-	-	-	-	-
AIEM71	3 850 000,00	-	3 850 000,00	1 224 288,14	-	-	1 224 288,14	-	-	-	-	-
900	3 850 000,00	-	3 850 000,00	1 224 288,14	-	-	1 224 288,14	-	-	-	-	-
044	3 450 000,00	-41 000,00	3 409 000,00	1 091 988,14	-	-	1 091 988,14	-	-	-	-	-
048	400 000,00	41 000,00	441 000,00	132 300,00	-	-	132 300,00	-	-	-	-	-
AMM71	93 400 000,00	-	93 400 000,00	76 725 454,53	-	-	76 725 454,53	-	-	-	-	-
905	93 400 000,00	-	93 400 000,00	76 725 454,53	-	-	76 725 454,53	-	-	-	-	-
50	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
52	93 400 000,00	-	93 400 000,00	76 725 454,53	-	-	76 725 454,53	-	-	-	-	-
53	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CIM71	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
900	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
021	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
904	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
40	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
COMM71	500 000,00	-	500 000,00	214 469,00	-	-	214 469,00	-	-	-	-	-
900	500 000,00	-	500 000,00	214 469,00	-	-	214 469,00	-	-	-	-	-
0202	500 000,00	-	500 000,00	214 469,00	-	-	214 469,00	-	-	-	-	-
COOM71	2 200 000,00	-	2 200 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
900	2 200 000,00	-	2 200 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
041	2 200 000,00	-	2 200 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CU - Culture	-	-	-	-	7,20	-7,20	-	7,20	-7,20	-	-	-
903 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	-	-	-	-	7,20	-7,20	-	7,20	-7,20	-	-	-
312 - Patrimoine	-	-	-	-	7,20	-7,20	-	7,20	-7,20	-	-	-
CUM71	33 155 000,00	-	33 155 000,00	25 277 307,83	-	-	25 277 307,83	-	-	-	-	-
903	33 155 000,00	-	33 155 000,00	25 277 307,83	-	-	25 277 307,83	-	-	-	-	-
311	2 500 000,00	-	2 500 000,00	2 134 286,00	-	-	2 134 286,00	-	-	-	-	-
312	27 825 000,00	95 967,00	27 920 967,00	21 169 157,42	-	-	21 169 157,42	-	-	-	-	-
313	2 830 000,00	-95 967,00	2 734 033,00	1 973 864,41	-	-	1 973 864,41	-	-	-	-	-
DEEE - Développement économique , innovation et TIC	-	-	-	575 800,00	479 800,00	-	575 800,00	479 800,00	-	-	479 800,00	479 800,00
906 - Action économique	-	-	-	575 800,00	479 800,00	-	575 800,00	479 800,00	-	-	479 800,00	479 800,00
61 - Interventions économiques transversales	-	-	-	575 800,00	479 800,00	-	575 800,00	479 800,00	-	-	479 800,00	479 800,00
DEEEM71	128 600 000,00	-35 000,00	128 565 000,00	86 364 659,53	-	-	86 364 659,53	-	-	-	-	-
905	19 800 000,00	-	19 800 000,00	13 333 444,86	-	-	13 333 444,86	-	-	-	-	-
56	19 800 000,00	-	19 800 000,00	13 333 444,86	-	-	13 333 444,86	-	-	-	-	-
909	108 800 000,00	-35 000,00	108 765 000,00	73 031 214,67	-	-	73 031 214,67	-	-	-	-	-
91	64 510 000,00	-35 000,00	64 475 000,00	43 106 696,54	-	-	43 106 696,54	-	-	-	-	-
92	38 490 000,00	-	38 490 000,00	26 113 971,68	-	-	26 113 971,68	-	-	-	-	-
94	5 800 000,00	-	5 800 000,00	3 810 546,45	-	-	3 810 546,45	-	-	-	-	-

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2013	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
DSSM71	81 072 000,00	-	81 072 000,00	37 043 271,51	-	-	37 043 271,51	-	-	-	-	-
901	5 372 000,00	-	5 372 000,00	4 670 055,39	-	-	4 670 055,39	-	-	-	-	-
13	5 372 000,00	-	5 372 000,00	4 670 055,39	-	-	4 670 055,39	-	-	-	-	-
904	75 700 000,00	-	75 700 000,00	32 373 216,12	-	-	32 373 216,12	-	-	-	-	-
41	8 260 000,00	-	8 260 000,00	5 440 616,20	-	-	5 440 616,20	-	-	-	-	-
42	67 440 000,00	-	67 440 000,00	26 932 599,92	-	-	26 932 599,92	-	-	-	-	-
EAEM71	100 600 000,00	-	100 600 000,00	61 787 045,09	-	-	61 787 045,09	-	-	-	-	-
907	100 600 000,00	-	100 600 000,00	61 787 045,09	-	-	61 787 045,09	-	-	-	-	-
71	1 326 000,00	-	1 326 000,00	1 176 906,06	-	-	1 176 906,06	-	-	-	-	-
72	5 153 200,00	-1 000 000,00	4 153 200,00	1 273 078,81	-	-	1 273 078,81	-	-	-	-	-
73	920 000,00	-	920 000,00	694 700,00	-	-	694 700,00	-	-	-	-	-
74	23 550 800,00	1 429 034,92	24 979 834,92	15 535 405,64	-	-	15 535 405,64	-	-	-	-	-
75	44 800 000,00	-4 386 291,95	40 413 708,05	15 254 599,56	-	-	15 254 599,56	-	-	-	-	-
76	24 250 000,00	3 957 257,03	28 207 257,03	27 438 731,16	-	-	27 438 731,16	-	-	-	-	-
78	600 000,00	-	600 000,00	413 623,86	-	-	413 623,86	-	-	-	-	-
ESE - Enseignement secondaire	-	-	-	9 128 117,22	8 931 493,18	-353 595,85	9 128 117,22	8 639 633,67	-61 736,34	93 449,86	8 484 447,47	8 484 447,47
902 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	9 128 117,22	8 931 493,18	-353 595,85	9 128 117,22	8 639 633,67	-61 736,34	93 449,86	8 484 447,47	8 484 447,47
222 - Lycées publics	-	-	-	8 999 178,67	8 778 430,07	-329 471,29	8 999 178,67	8 486 570,56	-37 611,78	93 449,86	8 355 508,92	8 355 508,92
24 - Cités scolaires	-	-	-	128 938,55	153 063,11	-24 124,56	128 938,55	153 063,11	-24 124,56	-	128 938,55	128 938,55
ESEM71	405 144 000,00	-	405 144 000,00	310 978 817,80	-	-	310 978 817,80	-	-	-	-	-
902	405 144 000,00	-	405 144 000,00	310 978 817,80	-	-	310 978 817,80	-	-	-	-	-
222	353 132 000,00	-2 632 444,41	350 499 555,59	279 049 937,18	-	-	279 049 937,18	-	-	-	-	-
223	8 300 000,00	-	8 300 000,00	6 583 214,68	-	-	6 583 214,68	-	-	-	-	-
224	28 592 000,00	2 818 434,00	31 410 434,00	20 064 430,67	-	-	20 064 430,67	-	-	-	-	-
28	15 120 000,00	-185 989,59	14 934 010,41	5 281 235,27	-	-	5 281 235,27	-	-	-	-	-
ESU - Enseignement supérieur	-	-	-	6 250 865,84	6 194 446,24	-	6 250 865,84	6 194 446,24	-	-	6 194 446,24	6 194 446,24
902 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	6 250 865,84	6 194 446,24	-	6 250 865,84	6 194 446,24	-	-	6 194 446,24	6 194 446,24
23 - Enseignement supérieur	-	-	-	6 250 865,84	6 194 446,24	-	6 250 865,84	6 194 446,24	-	-	6 194 446,24	6 194 446,24
ESUM71	69 230 000,00	-	69 230 000,00	60 159 772,94	-	-	60 159 772,94	-	-	-	-	-
902	69 230 000,00	-	69 230 000,00	60 159 772,94	-	-	60 159 772,94	-	-	-	-	-
23	69 230 000,00	-	69 230 000,00	60 159 772,94	-	-	60 159 772,94	-	-	-	-	-
FPA - Formation professionnelle, apprentissage et emploi	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
902 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
26 - Apprentissage	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
FPAM71	37 550 000,00	35 000,00	37 585 000,00	35 553 655,83	-	-	35 553 655,83	-	-	-	-	-
901	37 550 000,00	-	37 550 000,00	35 553 655,83	-	-	35 553 655,83	-	-	-	-	-
10	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
11	445 617,95	-168 383,98	277 233,97	159 864,30	-	-	159 864,30	-	-	-	-	-
116	4 382,05	-	4 382,05	-	-	-	-	-	-	-	-	-
12	37 100 000,00	168 383,98	37 268 383,98	35 393 791,53	-	-	35 393 791,53	-	-	-	-	-
909	-	35 000,00	35 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
91	-	35 000,00	35 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
LOM71	193 000 000,00	-9 114 563,89	183 885 436,11	140 510 254,63	-	-	140 510 254,63	-	-	-	-	-
905	193 000 000,00	-9 114 563,89	183 885 436,11	140 510 254,63	-	-	140 510 254,63	-	-	-	-	-
50	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
54	193 000 000,00	-9 114 563,89	183 885 436,11	140 510 254,63	-	-	140 510 254,63	-	-	-	-	-

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2013	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
MAJI - Marché, achats, juridique et immobilier	-	-	-	4 917,91	4 917,91	-	4 917,91	4 917,91	-	-	4 917,91	4 917,91
900 - Services généraux	-	-	-	4 917,91	4 917,91	-	4 917,91	4 917,91	-	-	4 917,91	4 917,91
020 - Administration générale de la collectivité	-	-	-	4 917,91	4 917,91	-	4 917,91	4 917,91	-	-	4 917,91	4 917,91
MOM71	166 000 000,00	5 542 620,00	171 542 620,00	85 877 244,96		-	85 877 244,96	-	-	-	-	-
905	2 000 000,00	-	2 000 000,00	2 000 000,00	-	-	2 000 000,00	-	-	-	-	-
52	2 000 000,00	-	2 000 000,00	2 000 000,00	-	-	2 000 000,00	-	-	-	-	-
907	44 500 000,00	-	44 500 000,00	23 491 215,04	-	-	23 491 215,04	-	-	-	-	-
77	18 500 000,00	-	18 500 000,00	8 011 565,27	-	-	8 011 565,27	-	-	-	-	-
78	26 000 000,00	-	26 000 000,00	15 479 649,77	-	-	15 479 649,77	-	-	-	-	-
908	119 500 000,00	5 542 620,00	125 042 620,00	60 386 029,92	-	-	60 386 029,92	-	-	-	-	-
818	66 500 000,00	-3 382 876,00	63 117 124,00	30 743 729,11	-	-	30 743 729,11	-	-	-	-	-
821	22 000 000,00	9 000 000,00	31 000 000,00	21 000 000,00	-	-	21 000 000,00	-	-	-	-	-
823	4 500 000,00	-	4 500 000,00	2 850 000,00	-	-	2 850 000,00	-	-	-	-	-
825	26 500 000,00	-74 504,00	26 425 496,00	5 792 300,81	-	-	5 792 300,81	-	-	-	-	-
PMGM71	4 290 000,00	-	4 290 000,00	3 749 805,99	-	-	3 749 805,99	-	-	-	-	-
900	4 290 000,00	-	4 290 000,00	3 749 805,99	-	-	3 749 805,99	-	-	-	-	-
0202	4 290 000,00	-	4 290 000,00	3 749 805,99	-	-	3 749 805,99	-	-	-	-	-
PRHM71	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
900	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
0201	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PVM71	90 000 000,00	9 114 563,89	99 114 563,89	85 386 015,35	-	-	85 386 015,35	-	-	-	-	-
905	90 000 000,00	9 114 563,89	99 114 563,89	85 386 015,35	-	-	85 386 015,35	-	-	-	-	-
51	90 000 000,00	9 114 563,89	99 114 563,89	85 386 015,35	-	-	85 386 015,35	-	-	-	-	-
RINM71	43 000 000,00	-	43 000 000,00	37 248 697,66	-	-	37 248 697,66	-	-	-	-	-
909	43 000 000,00	-	43 000 000,00	37 248 697,66	-	-	37 248 697,66	-	-	-	-	-
92	43 000 000,00	-	43 000 000,00	37 248 697,66	-	-	37 248 697,66	-	-	-	-	-
RURM71	11 450 000,00	-	11 450 000,00	8 265 483,27	-	-	8 265 483,27	-	-	-	-	-
905	7 650 000,00	-	7 650 000,00	5 956 094,85	-	-	5 956 094,85	-	-	-	-	-
53	7 650 000,00	-	7 650 000,00	5 956 094,85	-	-	5 956 094,85	-	-	-	-	-
907	3 800 000,00	-	3 800 000,00	2 309 388,42	-	-	2 309 388,42	-	-	-	-	-
76	3 800 000,00	-	3 800 000,00	2 309 388,42	-	-	2 309 388,42	-	-	-	-	-
SE - Sécurité	-	-	-	28 550,52	28 583,48	-32,96	28 550,52	28 583,48	-32,96	-	28 550,52	28 550,52
902 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	28 550,52	28 550,52	-	28 550,52	28 550,52	-	-	28 550,52	28 550,52
29 - Sécurité	-	-	-	28 550,52	28 550,52	-	28 550,52	28 550,52	-	-	28 550,52	28 550,52
903 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	-	-	-	-	32,96	-32,96	-	32,96	-32,96	-	-	-
39 - Sécurité	-	-	-	-	32,96	-32,96	-	32,96	-32,96	-	-	-
SEM71	26 100 000,00	-150 000,00	25 950 000,00	17 589 912,59	-	-	17 589 912,59	-	-	-	-	-
902	3 800 000,00	-	3 800 000,00	2 968 769,48	-	-	2 968 769,48	-	-	-	-	-
27	3 800 000,00	-	3 800 000,00	2 968 769,48	-	-	2 968 769,48	-	-	-	-	-
903	2 700 000,00	-	2 700 000,00	2 622 135,65	-	-	2 622 135,65	-	-	-	-	-
37	2 700 000,00	-	2 700 000,00	2 622 135,65	-	-	2 622 135,65	-	-	-	-	-
905	9 600 000,00	-	9 600 000,00	6 149 007,46	-	-	6 149 007,46	-	-	-	-	-
57	9 600 000,00	-	9 600 000,00	6 149 007,46	-	-	6 149 007,46	-	-	-	-	-
908	10 000 000,00	-150 000,00	9 850 000,00	5 850 000,00	-	-	5 850 000,00	-	-	-	-	-
87	10 000 000,00	-150 000,00	9 850 000,00	5 850 000,00	-	-	5 850 000,00	-	-	-	-	-
SIM71	4 624 000,00	-	4 624 000,00	4 464 483,90	-	-	4 464 483,90	-	-	-	-	-
900	4 624 000,00	-	4 624 000,00	4 464 483,90	-	-	4 464 483,90	-	-	-	-	-
0202	4 624 000,00	-	4 624 000,00	4 464 483,90	-	-	4 464 483,90	-	-	-	-	-

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2013	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
SL - Sports et Loisirs	-	-	-	19 459,71	19 463,26	-3,55	19 459,71	19 463,26	-3,55	-	19 459,71	19 459,71
903 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	-	-	-	19 459,71	19 463,26	-3,55	19 459,71	19 463,26	-3,55	-	19 459,71	19 459,71
325 - Autres équipements sportifs ou de loisirs	-	-	-	1 706,85	1 706,85	-	1 706,85	1 706,85	-	-	1 706,85	1 706,85
338 - Autres activités pour les jeunes	-	-	-	17 752,86	17 756,41	-3,55	17 752,86	17 756,41	-3,55	-	17 752,86	17 752,86
SLM71	51 400 000,00	-	51 400 000,00	39 162 070,22	-	-	39 162 070,22	-	-	-	-	-
903	51 400 000,00	-	51 400 000,00	39 162 070,22	-	-	39 162 070,22	-	-	-	-	-
32	35 342 000,00	-	35 342 000,00	33 499 176,33	-	-	33 499 176,33	-	-	-	-	-
33	16 058 000,00	-	16 058 000,00	5 662 893,89	-	-	5 662 893,89	-	-	-	-	-
TCM71	623 850 000,00	-3 223 503,50	620 626 496,50	380 706 329,76	-	-	380 706 329,76	-	-	-	-	-
908	623 850 000,00	-3 223 503,50	620 626 496,50	380 706 329,76	-	-	380 706 329,76	-	-	-	-	-
810	22 850 000,00	-6 094 237,30	16 755 762,70	16 426 646,05	-	-	16 426 646,05	-	-	-	-	-
811	553 000 000,00	12 183 073,80	565 183 073,80	333 674 596,53	-	-	333 674 596,53	-	-	-	-	-
812	48 000 000,00	-9 312 340,00	38 687 660,00	30 605 087,18	-	-	30 605 087,18	-	-	-	-	-
TM - Transports et mobilités	-	-	-	20 069 891,61	18 817 431,82	-2 665 896,59	20 069 891,61	18 817 431,82	-2 665 896,59	1 350 570,56	14 800 964,67	14 800 964,67
908 - Transports	-	-	-	20 069 891,61	18 817 431,82	-2 665 896,59	20 069 891,61	18 817 431,82	-2 665 896,59	1 350 570,56	14 800 964,67	14 800 964,67
822 - Transport ferroviaire	-	-	-	14 597 997,40	13 117 552,73	-1 241 778,57	14 597 997,40	13 117 552,73	-1 241 778,57	1 070 816,52	10 804 957,64	10 804 957,64
828 - Autres transports	-	-	-	5 314 343,09	5 392 268,89	-1 274 058,94	5 314 343,09	5 392 268,89	-1 274 058,94	122 202,92	3 996 007,03	3 996 007,03
853 - Haltes fluviales et autres infrastructures fluviales	-	-	-	157 551,12	157 551,12	-	157 551,12	157 551,12	-	157 551,12	-	-
86 - Liaisons multimodales	-	-	-	-	150 059,08	-150 059,08	-	150 059,08	-150 059,08	-	-	-
TMSPM71	69 000 000,00	-2 169 116,50	66 830 883,50	9 657 068,35	-	-	9 657 068,35	-	-	-	-	-
908	69 000 000,00	-2 169 116,50	66 830 883,50	9 657 068,35	-	-	9 657 068,35	-	-	-	-	-
883	10 000 000,00	-255 150,00	9 744 850,00	7 230 411,71	-	-	7 230 411,71	-	-	-	-	-
884	2 500 000,00	-1 219 314,00	1 280 686,00	54 198,50	-	-	54 198,50	-	-	-	-	-
885	56 500 000,00	-694 652,50	55 805 347,50	2 372 458,14	-	-	2 372 458,14	-	-	-	-	-
888	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TNUM - Transformation numérique	-	-	-	-	0,03	-0,03	-	0,03	-0,03	-	-	-
900 - Services généraux	-	-	-	-	0,03	-0,03	-	0,03	-0,03	-	-	-
020 - Administration générale de la collectivité	-	-	-	-	0,03	-0,03	-	0,03	-0,03	-	-	-
TOM71	5 000 000,00	-	5 000 000,00	4 069 839,15	-	-	4 069 839,15	-	-	-	-	-
909	5 000 000,00	-	5 000 000,00	4 069 839,15	-	-	4 069 839,15	-	-	-	-	-
95	5 000 000,00	-	5 000 000,00	4 069 839,15	-	-	4 069 839,15	-	-	-	-	-
Total général	2 247 215 000,00	-	2 247 215 000,00	1 550 137 171,22	34 476 143,12	-3 019 536,18	1 550 137 171,22	34 184 283,61	-2 727 676,67	1 444 020,42	30 012 586,52	30 012 586,52
				68,98 %						0,09 %	-12,95 %	-12,20 %

Situation des restes à mandater sur les autorisations de programme de l'exercice 2014

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2014	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
AGRIM71	4 510 000,00	-	4 510 000,00	2 625 186,30	-	-	2 625 186,30	-	-	-	-	-
909	4 510 000,00	-	4 510 000,00	2 625 186,30	-	-	2 625 186,30	-	-	-	-	-
93	4 510 000,00	-	4 510 000,00	2 625 186,30	-	-	2 625 186,30	-	-	-	-	-
AIEM71	3 150 000,00	-	3 150 000,00	1 593 054,70	-	-	1 593 054,70	-	-	-	-	-
900	3 150 000,00	-	3 150 000,00	1 593 054,70	-	-	1 593 054,70	-	-	-	-	-
044	2 950 000,00	-	2 950 000,00	1 593 054,70	-	-	1 593 054,70	-	-	-	-	-
048	200 000,00	-	200 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
AM - Aménagement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
905 - Aménagement des territoires et habitat	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
515 - Opérations d'aménagement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
AMM71	108 000 000,00	-	108 000 000,00	77 379 473,91	-	-	77 379 473,91	-	-	-	-	-
905	108 000 000,00	-	108 000 000,00	77 379 473,91	-	-	77 379 473,91	-	-	-	-	-
50	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
52	108 000 000,00	-	108 000 000,00	77 379 473,91	-	-	77 379 473,91	-	-	-	-	-
53	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CIM71	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
900	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
021	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
904	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
40	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
COMM71	400 000,00	-	400 000,00	192 776,66	-	-	192 776,66	-	-	-	-	-
900	400 000,00	-	400 000,00	192 776,66	-	-	192 776,66	-	-	-	-	-
0202	400 000,00	-	400 000,00	192 776,66	-	-	192 776,66	-	-	-	-	-
COOM71	2 200 000,00	-	2 200 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
900	2 200 000,00	-	2 200 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
041	2 200 000,00	-	2 200 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CU - Culture	-	-	-	-	23 760,00	-23 760,00	-	23 760,00	-23 760,00	-	-	-
903 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	-	-	-	-	23 760,00	-23 760,00	-	23 760,00	-23 760,00	-	-	-
312 - Patrimoine	-	-	-	-	23 760,00	-23 760,00	-	23 760,00	-23 760,00	-	-	-
CUM71	34 390 000,00	-	34 390 000,00	19 303 441,99	-	-	19 303 441,99	-	-	-	-	-
903	34 390 000,00	-	34 390 000,00	19 303 441,99	-	-	19 303 441,99	-	-	-	-	-
311	2 500 000,00	-	2 500 000,00	762 245,00	-	-	762 245,00	-	-	-	-	-
312	28 475 000,00	-1 627 153,50	26 847 846,50	14 037 215,67	-	-	14 037 215,67	-	-	-	-	-
313	3 415 000,00	1 627 153,50	5 042 153,50	4 503 981,32	-	-	4 503 981,32	-	-	-	-	-
DEEEM71	165 040 000,00	-	165 040 000,00	99 007 444,39	-	-	99 007 444,39	-	-	-	-	-
905	26 900 000,00	-	26 900 000,00	20 182 926,21	-	-	20 182 926,21	-	-	-	-	-
56	26 900 000,00	-	26 900 000,00	20 182 926,21	-	-	20 182 926,21	-	-	-	-	-
909	138 140 000,00	-	138 140 000,00	78 824 518,18	-	-	78 824 518,18	-	-	-	-	-
91	78 410 000,00	-1 895 241,00	76 514 759,00	33 121 573,67	-	-	33 121 573,67	-	-	-	-	-
92	39 290 000,00	-	39 290 000,00	28 559 711,34	-	-	28 559 711,34	-	-	-	-	-
94	20 440 000,00	1 895 241,00	22 335 241,00	17 143 233,17	-	-	17 143 233,17	-	-	-	-	-
DSSM71	69 060 000,00	-	69 060 000,00	31 952 890,55	-	-	31 952 890,55	-	-	-	-	-
901	3 300 000,00	-	3 300 000,00	2 242 083,02	-	-	2 242 083,02	-	-	-	-	-
13	3 300 000,00	-	3 300 000,00	2 242 083,02	-	-	2 242 083,02	-	-	-	-	-
904	65 760 000,00	-	65 760 000,00	29 710 807,53	-	-	29 710 807,53	-	-	-	-	-
41	8 160 000,00	-	8 160 000,00	2 811 493,67	-	-	2 811 493,67	-	-	-	-	-
42	57 600 000,00	-	57 600 000,00	26 899 313,86	-	-	26 899 313,86	-	-	-	-	-

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2014	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
EAE - Environnement et énergie	-	-	-	260 076,64	304 402,70	-44 326,06	260 076,64	304 402,70	-44 326,06	-	260 076,64	260 076,64
907 - Environnement	-	-	-	-	16 461,21	-16 461,21	-	16 461,21	-16 461,21	-	-	-
76 - Préservation du patrimoine naturel et gestion des risques technologiques	-	-	-	-	16 461,21	-16 461,21	-	16 461,21	-16 461,21	-	-	-
908 - Transports	-	-	-	260 076,64	287 941,49	-27 864,85	260 076,64	287 941,49	-27 864,85	-	260 076,64	260 076,64
87 - Circulations douces	-	-	-	260 076,64	287 941,49	-27 864,85	260 076,64	287 941,49	-27 864,85	-	260 076,64	260 076,64
EAEM71	104 220 000,00	-	104 220 000,00	59 403 481,52	-	-	59 403 481,52	-	-	-	-	-
907	104 220 000,00	-	104 220 000,00	59 403 481,52	-	-	59 403 481,52	-	-	-	-	-
71	520 000,00	-	520 000,00	54 397,67	-	-	54 397,67	-	-	-	-	-
72	10 870 000,00	-	10 870 000,00	2 373 884,16	-	-	2 373 884,16	-	-	-	-	-
73	620 000,00	-	620 000,00	610 604,80	-	-	610 604,80	-	-	-	-	-
74	16 970 000,00	817 880,94	17 787 880,94	12 385 125,05	-	-	12 385 125,05	-	-	-	-	-
75	48 990 000,00	-	48 990 000,00	22 290 655,91	-	-	22 290 655,91	-	-	-	-	-
76	25 750 000,00	-817 880,94	24 932 119,06	21 270 041,43	-	-	21 270 041,43	-	-	-	-	-
78	500 000,00	-	500 000,00	418 772,50	-	-	418 772,50	-	-	-	-	-
ESE - Enseignement secondaire	-	-	-	23 719 585,01	21 758 402,45	-153 773,71	23 719 585,01	21 758 402,45	-153 773,71	354 599,66	21 250 029,08	21 250 029,08
902 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	23 719 585,01	21 758 402,45	-153 773,71	23 719 585,01	21 758 402,45	-153 773,71	354 599,66	21 250 029,08	21 250 029,08
222 - Lycées publics	-	-	-	23 101 030,56	21 084 142,53	-62 460,85	23 101 030,56	21 084 142,53	-62 460,85	354 599,66	20 667 082,02	20 667 082,02
24 - Cités scolaires	-	-	-	618 554,45	674 259,92	-91 312,86	618 554,45	674 259,92	-91 312,86	-	582 947,06	582 947,06
ESEM71	424 150 000,00	-	424 150 000,00	324 968 249,30	-	-	324 968 249,30	-	-	-	-	-
902	424 150 000,00	-	424 150 000,00	324 968 249,30	-	-	324 968 249,30	-	-	-	-	-
222	383 258 000,00	-7 928 388,21	375 329 611,79	287 032 550,44	-	-	287 032 550,44	-	-	-	-	-
223	8 300 000,00	-	8 300 000,00	6 353 101,12	-	-	6 353 101,12	-	-	-	-	-
224	19 972 000,00	10 822 677,21	30 794 677,21	25 976 585,53	-	-	25 976 585,53	-	-	-	-	-
28	12 620 000,00	-2 894 289,00	9 725 711,00	5 606 012,21	-	-	5 606 012,21	-	-	-	-	-
ESU - Enseignement supérieur	-	-	-	2 374 026,11	2 342 974,97	-	2 374 026,11	2 342 974,97	-	-	2 342 974,97	2 342 974,97
902 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	2 374 026,11	2 342 974,97	-	2 374 026,11	2 342 974,97	-	-	2 342 974,97	2 342 974,97
23 - Enseignement supérieur	-	-	-	2 374 026,11	2 342 974,97	-	2 374 026,11	2 342 974,97	-	-	2 342 974,97	2 342 974,97
ESUM71	69 000 000,00	-	69 000 000,00	49 319 038,21	-	-	49 319 038,21	-	-	-	-	-
902	69 000 000,00	-	69 000 000,00	49 319 038,21	-	-	49 319 038,21	-	-	-	-	-
23	69 000 000,00	-	69 000 000,00	49 319 038,21	-	-	49 319 038,21	-	-	-	-	-
FPAM71	37 600 000,00	-	37 600 000,00	13 799 070,06	-	-	13 799 070,06	-	-	-	-	-
901	37 600 000,00	-	37 600 000,00	13 799 070,06	-	-	13 799 070,06	-	-	-	-	-
10	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
11	300 000,00	-	300 000,00	78 820,43	-	-	78 820,43	-	-	-	-	-
12	37 300 000,00	-	37 300 000,00	13 720 249,63	-	-	13 720 249,63	-	-	-	-	-
909	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
91	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
LO - Logement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
905 - Aménagement des territoires et habitat	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
555 - Logement social	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
LOM71	173 000 000,00	-	173 000 000,00	119 694 089,79	-	-	119 694 089,79	-	-	-	-	-
905	173 000 000,00	-	173 000 000,00	119 694 089,79	-	-	119 694 089,79	-	-	-	-	-
50	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
54	173 000 000,00	-	173 000 000,00	119 694 089,79	-	-	119 694 089,79	-	-	-	-	-
MAJI - Marché, achats, juridique et immobilier	-	-	-	12 088,04	12 088,04	-	12 088,04	12 088,04	-	-	12 088,04	12 088,04
900 - Services généraux	-	-	-	12 088,04	12 088,04	-	12 088,04	12 088,04	-	-	12 088,04	12 088,04
020 - Administration générale de la collectivité	-	-	-	12 088,04	12 088,04	-	12 088,04	12 088,04	-	-	12 088,04	12 088,04

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2014	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
MOM71	166 000 000,00	-5 770 521,00	160 229 479,00	75 160 974,34	-	-	75 160 974,34	-	-	-	-	-
905	2 000 000,00	-	2 000 000,00	621 572,39	-	-	621 572,39	-	-	-	-	-
52	2 000 000,00	-	2 000 000,00	621 572,39	-	-	621 572,39	-	-	-	-	-
907	32 250 000,00	-	32 250 000,00	18 735 529,82	-	-	18 735 529,82	-	-	-	-	-
77	8 000 000,00	-137 955,71	7 862 044,29	4 508 550,78	-	-	4 508 550,78	-	-	-	-	-
78	24 250 000,00	137 955,71	24 387 955,71	14 226 979,04	-	-	14 226 979,04	-	-	-	-	-
908	131 750 000,00	-5 770 521,00	125 979 479,00	55 803 872,13	-	-	55 803 872,13	-	-	-	-	-
818	84 750 000,00	-6 357 321,00	78 392 679,00	31 920 517,25	-	-	31 920 517,25	-	-	-	-	-
821	18 000 000,00	-13 000 000,00	5 000 000,00	5 000 000,00	-	-	5 000 000,00	-	-	-	-	-
823	4 000 000,00	13 000 000,00	17 000 000,00	14 793 586,75	-	-	14 793 586,75	-	-	-	-	-
825	25 000 000,00	586 800,00	25 586 800,00	4 089 768,13	-	-	4 089 768,13	-	-	-	-	-
PMGM71	2 310 000,00	-	2 310 000,00	1 914 907,74	-	-	1 914 907,74	-	-	-	-	-
900	2 310 000,00	-	2 310 000,00	1 914 907,74	-	-	1 914 907,74	-	-	-	-	-
0202	2 310 000,00	-	2 310 000,00	1 914 907,74	-	-	1 914 907,74	-	-	-	-	-
PRHM71	98 000,00	-	98 000,00	10 695,77	-	-	10 695,77	-	-	-	-	-
900	98 000,00	-	98 000,00	10 695,77	-	-	10 695,77	-	-	-	-	-
0201	98 000,00	-	98 000,00	10 695,77	-	-	10 695,77	-	-	-	-	-
PV - Politique de la ville	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
905 - Aménagement des territoires et habitat	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
52 - Politique de la ville	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PVM71	78 000 000,00	-	78 000 000,00	43 705 359,49	-	-	43 705 359,49	-	-	-	-	-
905	78 000 000,00	-	78 000 000,00	43 705 359,49	-	-	43 705 359,49	-	-	-	-	-
51	78 000 000,00	-	78 000 000,00	43 705 359,49	-	-	43 705 359,49	-	-	-	-	-
RIN - Recherche	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
906 - Action économique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
67 - Recherche et innovation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
RINM71	33 000 000,00	-	33 000 000,00	19 990 691,87	-	-	19 990 691,87	-	-	-	-	-
909	33 000 000,00	-	33 000 000,00	19 990 691,87	-	-	19 990 691,87	-	-	-	-	-
92	33 000 000,00	-	33 000 000,00	19 990 691,87	-	-	19 990 691,87	-	-	-	-	-
RURM71	11 500 000,00	-	11 500 000,00	7 931 386,31	-	-	7 931 386,31	-	-	-	-	-
905	7 900 000,00	-	7 900 000,00	6 770 162,62	-	-	6 770 162,62	-	-	-	-	-
53	7 900 000,00	-	7 900 000,00	6 770 162,62	-	-	6 770 162,62	-	-	-	-	-
907	3 600 000,00	-	3 600 000,00	1 161 223,69	-	-	1 161 223,69	-	-	-	-	-
76	3 600 000,00	-	3 600 000,00	1 161 223,69	-	-	1 161 223,69	-	-	-	-	-
SE - Sécurité	-	-	-	27 895,15	29 942,13	-2 046,98	27 895,15	29 942,13	-2 046,98	-	27 895,15	27 895,15
902 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	27 895,15	29 942,13	-2 046,98	27 895,15	29 942,13	-2 046,98	-	27 895,15	27 895,15
29 - Sécurité	-	-	-	27 895,15	29 942,13	-2 046,98	27 895,15	29 942,13	-2 046,98	-	27 895,15	27 895,15
SEM71	26 000 000,00	-	26 000 000,00	10 379 453,58	-	-	10 379 453,58	-	-	-	-	-
902	3 839 000,00	-	3 839 000,00	3 172 581,70	-	-	3 172 581,70	-	-	-	-	-
27	3 839 000,00	-	3 839 000,00	3 172 581,70	-	-	3 172 581,70	-	-	-	-	-
903	3 380 000,00	-	3 380 000,00	2 738 087,82	-	-	2 738 087,82	-	-	-	-	-
37	3 380 000,00	-	3 380 000,00	2 738 087,82	-	-	2 738 087,82	-	-	-	-	-
905	9 600 000,00	-	9 600 000,00	4 468 784,06	-	-	4 468 784,06	-	-	-	-	-
57	9 600 000,00	-	9 600 000,00	4 468 784,06	-	-	4 468 784,06	-	-	-	-	-
908	9 181 000,00	-	9 181 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
87	9 181 000,00	-	9 181 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
SIM71	4 632 000,00	-	4 632 000,00	4 413 526,32	-	-	4 413 526,32	-	-	-	-	-
900	4 632 000,00	-	4 632 000,00	4 413 526,32	-	-	4 413 526,32	-	-	-	-	-
0202	4 632 000,00	-	4 632 000,00	4 413 526,32	-	-	4 413 526,32	-	-	-	-	-

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2014	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
SL - Sports et Loisirs	-	-	-	1 607,84	1 611,39	-3,55	1 607,84	1 611,39	-3,55	-	1 607,84	1 607,84
903 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	-	-	-	1 607,84	1 611,39	-3,55	1 607,84	1 611,39	-3,55	-	1 607,84	1 607,84
338 - Autres activités pour les jeunes	-	-	-	1 607,84	1 611,39	-3,55	1 607,84	1 611,39	-3,55	-	1 607,84	1 607,84
SLM71	54 700 000,00	-	54 700 000,00	36 061 194,90	-	-	36 061 194,90	-	-	-	-	-
903	54 700 000,00	-	54 700 000,00	36 061 194,90	-	-	36 061 194,90	-	-	-	-	-
32	32 500 000,00	-	32 500 000,00	22 292 716,19	-	-	22 292 716,19	-	-	-	-	-
33	22 200 000,00	-	22 200 000,00	13 768 478,71	-	-	13 768 478,71	-	-	-	-	-
TCM71	787 000 000,00	5 770 521,00	792 770 521,00	393 366 989,47	-	-	393 366 989,47	-	-	-	-	-
908	787 000 000,00	5 770 521,00	792 770 521,00	393 366 989,47	-	-	393 366 989,47	-	-	-	-	-
810	27 000 000,00	-8 647 983,00	18 352 017,00	11 995 675,71	-	-	11 995 675,71	-	-	-	-	-
811	651 000 000,00	9 654 504,00	660 654 504,00	301 357 834,75	-	-	301 357 834,75	-	-	-	-	-
812	109 000 000,00	4 764 000,00	113 764 000,00	80 013 479,01	-	-	80 013 479,01	-	-	-	-	-
TM - Transports et mobilités	-	-	-	60 934 789,44	49 229 041,38	-1 316 969,90	60 934 789,44	49 229 041,38	-1 316 969,90	1 008 729,67	46 903 341,81	46 903 341,81
907 - Environnement	-	-	-	985 502,56	985 502,56	-	985 502,56	985 502,56	-	-	985 502,56	985 502,56
77 - Environnement des infrastructures de transports	-	-	-	985 502,56	985 502,56	-	985 502,56	985 502,56	-	-	985 502,56	985 502,56
908 - Transports	-	-	-	59 949 286,88	48 243 538,82	-1 316 969,90	59 949 286,88	48 243 538,82	-1 316 969,90	1 008 729,67	45 917 839,25	45 917 839,25
822 - Transport ferroviaire	-	-	-	40 611 052,94	33 241 640,91	-1 316 969,90	40 611 052,94	33 241 640,91	-1 316 969,90	534 592,73	31 390 078,28	31 390 078,28
828 - Autres transports	-	-	-	13 803 532,68	10 775 115,08	-	13 803 532,68	10 775 115,08	-	474 136,94	10 300 978,14	10 300 978,14
843 - Voirie départementale	-	-	-	2 206 413,25	1 700 000,00	-	2 206 413,25	1 700 000,00	-	-	1 700 000,00	1 700 000,00
852 - Gares et autres infrastructures ferroviaires	-	-	-	3 328 288,01	2 526 782,83	-	3 328 288,01	2 526 782,83	-	-	2 526 782,83	2 526 782,83
TMSPM71	46 500 000,00	-	46 500 000,00	11 044 678,01	-	-	11 044 678,01	-	-	-	-	-
908	46 500 000,00	-	46 500 000,00	11 044 678,01	-	-	11 044 678,01	-	-	-	-	-
883	9 850 000,00	415 000,00	10 265 000,00	8 404 915,31	-	-	8 404 915,31	-	-	-	-	-
884	1 500 000,00	-350 000,00	1 150 000,00	81 149,31	-	-	81 149,31	-	-	-	-	-
885	35 150 000,00	-65 000,00	35 085 000,00	2 558 613,39	-	-	2 558 613,39	-	-	-	-	-
888	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOM71	5 000 000,00	-	5 000 000,00	3 739 973,98	-	-	3 739 973,98	-	-	-	-	-
909	5 000 000,00	-	5 000 000,00	3 739 973,98	-	-	3 739 973,98	-	-	-	-	-
95	5 000 000,00	-	5 000 000,00	3 739 973,98	-	-	3 739 973,98	-	-	-	-	-
Total général	2 409 460 000,00	-	2 409 460 000,00	1 494 288 097,39	73 702 223,06	-1 540 880,20	1 494 288 097,39	73 702 223,06	-1 540 880,20	1 363 329,33	70 798 013,53	70 798 013,53
				62,02 %						0,09 %	-3,94 %	-3,94 %

Situation des restes à mandater sur les autorisations de programme de l'exercice 2015									

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2015	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
AGRM71	5 600 000,00	-	5 600 000,00	2 305 322,74	-	-	2 305 322,74	-	-	-	-	-
909	5 600 000,00	-	5 600 000,00	2 305 322,74	-	-	2 305 322,74	-	-	-	-	-
93	5 600 000,00	-	5 600 000,00	2 305 322,74	-	-	2 305 322,74	-	-	-	-	-
AIE - Actions internationales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
900 - Services généraux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
045 - Actions internationales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
048 - Autres actions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
AIEM71	3 400 000,00	-	3 400 000,00	1 428 838,21	-	-	1 428 838,21	-	-	-	-	-
900	3 400 000,00	-	3 400 000,00	1 428 838,21	-	-	1 428 838,21	-	-	-	-	-
044	3 200 000,00	-	3 200 000,00	1 428 838,21	-	-	1 428 838,21	-	-	-	-	-
048	200 000,00	-	200 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
AM - Aménagement	-	-	-	581 494,31	-	-	581 494,31	-	-	-	-	-
905 - Aménagement des territoires et habitat	-	-	-	581 494,31	-	-	581 494,31	-	-	-	-	-
515 - Opérations d'aménagement	-	-	-	581 494,31	-	-	581 494,31	-	-	-	-	-
AMM71	104 400 000,00	-	104 400 000,00	45 039 608,66	-	-	45 039 608,66	-	-	-	-	-
905	104 400 000,00	-	104 400 000,00	45 039 608,66	-	-	45 039 608,66	-	-	-	-	-
50	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
52	104 400 000,00	-	104 400 000,00	45 039 608,66	-	-	45 039 608,66	-	-	-	-	-
53	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
907	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
76	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CIM71	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
900	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
021	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
904	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
40	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
COMM71	400 000,00	-	400 000,00	61 729,76	-	-	61 729,76	-	-	-	-	-
900	400 000,00	-	400 000,00	61 729,76	-	-	61 729,76	-	-	-	-	-
0202	400 000,00	-	400 000,00	61 729,76	-	-	61 729,76	-	-	-	-	-
COOM71	2 200 000,00	-	2 200 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
900	2 200 000,00	-	2 200 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
041	2 200 000,00	-	2 200 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CU - Culture	-	-	-	-	102,08	-102,08	-	102,08	-102,08	-	-	-
903 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	-	-	-	-	102,08	-102,08	-	102,08	-102,08	-	-	-
311 - Activités artistiques, actions et manifestations culturelles	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
312 - Patrimoine	-	-	-	-	102,08	-102,08	-	102,08	-102,08	-	-	-
CUM71	34 670 000,00	-3 573 849,55	31 096 150,45	17 044 117,32	-	-	17 044 117,32	-	-	-	-	-
903	34 670 000,00	-3 573 849,55	31 096 150,45	17 044 117,32	-	-	17 044 117,32	-	-	-	-	-
311	2 500 000,00	-	2 500 000,00	1 829 388,00	-	-	1 829 388,00	-	-	-	-	-
312	27 812 000,00	-6 434 204,55	21 377 795,45	9 422 242,17	-	-	9 422 242,17	-	-	-	-	-
313	4 358 000,00	2 860 355,00	7 218 355,00	5 792 487,15	-	-	5 792 487,15	-	-	-	-	-
DEEE - Développement économique , innovation et TIC	-	-	-	61 635,96	-	-	61 635,96	-	-	-	-	-
906 - Action économique	-	-	-	61 635,96	-	-	61 635,96	-	-	-	-	-
632 - Industrie, commerce et artisanat	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
633 - Développement touristique	-	-	-	61 635,96	-	-	61 635,96	-	-	-	-	-
67 - Recherche et innovation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2015	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
DEEEM71	157 300 000,00	-	157 300 000,00	78 675 495,48	-	-	78 675 495,48	-	-	-	-	-
905	26 800 000,00	-	26 800 000,00	16 582 017,22	-	-	16 582 017,22	-	-	-	-	-
56	26 800 000,00	-	26 800 000,00	16 582 017,22	-	-	16 582 017,22	-	-	-	-	-
909	130 500 000,00	-	130 500 000,00	62 093 478,26	-	-	62 093 478,26	-	-	-	-	-
91	64 620 000,00	-	64 620 000,00	22 513 545,77	-	-	22 513 545,77	-	-	-	-	-
92	39 500 000,00	-	39 500 000,00	21 396 657,15	-	-	21 396 657,15	-	-	-	-	-
94	26 380 000,00	-	26 380 000,00	18 183 275,34	-	-	18 183 275,34	-	-	-	-	-
DSS - Développement social et santé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
904 - Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisations RMI)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
414 - Dispensaires et autres établissements sanitaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
4238 - Autres actions en faveur des personnes âgées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
425 - Personnes handicapées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
428 - Autres interventions sociales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
DSSM71	54 700 000,00	-	54 700 000,00	23 255 309,94	-	-	23 255 309,94	-	-	-	-	-
901	2 800 000,00	-	2 800 000,00	1 922 588,48	-	-	1 922 588,48	-	-	-	-	-
13	2 800 000,00	-	2 800 000,00	1 922 588,48	-	-	1 922 588,48	-	-	-	-	-
904	51 900 000,00	-	51 900 000,00	21 332 721,46	-	-	21 332 721,46	-	-	-	-	-
41	8 200 000,00	-	8 200 000,00	4 280 496,74	-	-	4 280 496,74	-	-	-	-	-
42	43 700 000,00	-	43 700 000,00	17 052 224,72	-	-	17 052 224,72	-	-	-	-	-
EAE - Environnement et énergie	-	-	-	201 630,02	-	-	201 630,02	-	-	-	-	-
907 - Environnement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
7213 - Tri, valorisation et traitement des déchets	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
735 - Lutte contre les inondations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
908 - Transports	-	-	-	201 630,02	-	-	201 630,02	-	-	-	-	-
87 - Circulations douces	-	-	-	201 630,02	-	-	201 630,02	-	-	-	-	-
EAEM71	108 000 000,00	-	108 000 000,00	62 016 261,46	-	-	62 016 261,46	-	-	-	-	-
907	108 000 000,00	-	108 000 000,00	62 016 261,46	-	-	62 016 261,46	-	-	-	-	-
71	300 000,00	-	300 000,00	86 164,07	-	-	86 164,07	-	-	-	-	-
72	12 630 000,00	-	12 630 000,00	3 701 821,52	-	-	3 701 821,52	-	-	-	-	-
73	620 000,00	-	620 000,00	620 000,00	-	-	620 000,00	-	-	-	-	-
74	14 700 000,00	-178 814,94	14 521 185,06	4 915 702,93	-	-	4 915 702,93	-	-	-	-	-
75	55 700 000,00	178 814,94	55 878 814,94	30 843 504,33	-	-	30 843 504,33	-	-	-	-	-
76	23 650 000,00	-	23 650 000,00	21 549 068,61	-	-	21 549 068,61	-	-	-	-	-
78	400 000,00	-	400 000,00	300 000,00	-	-	300 000,00	-	-	-	-	-
ESE - Enseignement secondaire	-	-	-	14 372 416,68	14 127 176,25	-566 666,23	14 372 416,68	14 127 176,25	-566 666,23	204 152,47	13 356 357,55	13 356 357,55
902 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	14 372 416,68	14 127 176,25	-566 666,23	14 372 416,68	14 127 176,25	-566 666,23	204 152,47	13 356 357,55	13 356 357,55
222 - Lycées publics	-	-	-	13 480 188,48	12 887 678,40	-218 744,04	13 480 188,48	12 887 678,40	-218 744,04	204 152,47	12 464 781,89	12 464 781,89
24 - Cités scolaires	-	-	-	892 228,20	1 239 497,85	-347 922,19	892 228,20	1 239 497,85	-347 922,19	-	891 575,66	891 575,66
288 - Autres services annexes de l'enseignement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ESEM71	435 250 000,00	-2 357 184,00	432 892 816,00	353 616 458,73	-	-	353 616 458,73	-	-	-	-	-
902	435 250 000,00	-2 357 184,00	432 892 816,00	353 616 458,73	-	-	353 616 458,73	-	-	-	-	-
222	391 587 000,00	-5 403 768,45	386 183 231,55	316 728 553,43	-	-	316 728 553,43	-	-	-	-	-
223	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
224	36 343 000,00	3 390 679,00	39 733 679,00	33 459 937,48	-	-	33 459 937,48	-	-	-	-	-
28	7 320 000,00	-344 094,55	6 975 905,45	3 427 967,82	-	-	3 427 967,82	-	-	-	-	-
ESU - Enseignement supérieur	-	-	-	2 611 808,78	2 610 830,25	-	2 611 808,78	2 610 830,25	-	15 000,00	2 595 830,25	2 595 830,25
902 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	2 611 808,78	2 610 830,25	-	2 611 808,78	2 610 830,25	-	15 000,00	2 595 830,25	2 595 830,25
23 - Enseignement supérieur	-	-	-	2 611 808,78	2 610 830,25	-	2 611 808,78	2 610 830,25	-	15 000,00	2 595 830,25	2 595 830,25

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2015	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
ESUM71	69 000 000,00	-	69 000 000,00	51 519 133,95	-	-	51 519 133,95	-	-	-	-	-
902	69 000 000,00	-	69 000 000,00	51 519 133,95	-	-	51 519 133,95	-	-	-	-	-
23	69 000 000,00	-	69 000 000,00	51 519 133,95	-	-	51 519 133,95	-	-	-	-	-
FPA - Formation professionnelle, apprentissage et emploi	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
902 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
26 - Apprentissage	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
FPAM71	37 600 000,00	-	37 600 000,00	17 616 142,69	-	-	17 616 142,69	-	-	-	-	-
901	37 600 000,00	-	37 600 000,00	17 616 142,69	-	-	17 616 142,69	-	-	-	-	-
10	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
11	282 225,40	-	282 225,40	77 765,00	-	-	77 765,00	-	-	-	-	-
116	17 774,60	-	17 774,60	-	-	-	-	-	-	-	-	-
12	37 300 000,00	-	37 300 000,00	17 538 377,69	-	-	17 538 377,69	-	-	-	-	-
909	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
91	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
LO - Logement	-	-	-	1 114 536,79	-	-	1 114 536,79	-	-	-	-	-
905 - Aménagement des territoires et habitat	-	-	-	1 114 536,79	-	-	1 114 536,79	-	-	-	-	-
553 - Aide à l'accession à la propriété	-	-	-	891 993,03	-	-	891 993,03	-	-	-	-	-
555 - Logement social	-	-	-	222 543,76	-	-	222 543,76	-	-	-	-	-
LOM71	162 500 000,00	-	162 500 000,00	114 126 600,36	-	-	114 126 600,36	-	-	-	-	-
905	162 500 000,00	-	162 500 000,00	114 126 600,36	-	-	114 126 600,36	-	-	-	-	-
50	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
54	162 500 000,00	-	162 500 000,00	114 126 600,36	-	-	114 126 600,36	-	-	-	-	-
MAJI - Marché, achats, juridique et immobilier	-	-	-	9 636,31	9 636,31	-	6 134,25	6 134,25	-	-	9 636,31	6 134,25
900 - Services généraux	-	-	-	9 636,31	9 636,31	-	6 134,25	6 134,25	-	-	9 636,31	6 134,25
020 - Administration générale de la collectivité	-	-	-	9 636,31	9 636,31	-	6 134,25	6 134,25	-	-	9 636,31	6 134,25
MOM71	166 000 000,00	17 597 379,93	183 597 379,93	102 957 970,58	-	-	102 957 970,58	-	-	-	-	-
905	2 000 000,00	-	2 000 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
52	2 000 000,00	-	2 000 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
907	34 000 000,00	-	34 000 000,00	16 931 700,73	-	-	16 931 700,73	-	-	-	-	-
77	9 500 000,00	1 623 104,41	11 123 104,41	6 781 364,14	-	-	6 781 364,14	-	-	-	-	-
78	24 500 000,00	-1 623 104,41	22 876 895,59	10 150 336,59	-	-	10 150 336,59	-	-	-	-	-
908	130 000 000,00	17 597 379,93	147 597 379,93	86 026 269,85	-	-	86 026 269,85	-	-	-	-	-
818	72 000 000,00	724 149,93	72 724 149,93	34 151 607,32	-	-	34 151 607,32	-	-	-	-	-
821	18 000 000,00	20 800 000,00	38 800 000,00	38 800 000,00	-	-	38 800 000,00	-	-	-	-	-
823	15 000 000,00	-5 618 770,00	9 381 230,00	7 319 144,69	-	-	7 319 144,69	-	-	-	-	-
825	25 000 000,00	1 692 000,00	26 692 000,00	5 755 517,84	-	-	5 755 517,84	-	-	-	-	-
PMGM71	3 430 000,00	-	3 430 000,00	2 021 657,89	-	-	2 021 657,89	-	-	-	-	-
900	3 430 000,00	-	3 430 000,00	2 021 657,89	-	-	2 021 657,89	-	-	-	-	-
0202	3 430 000,00	-	3 430 000,00	2 021 657,89	-	-	2 021 657,89	-	-	-	-	-
PRHM71	100 000,00	-	100 000,00	51 497,86	-	-	51 497,86	-	-	-	-	-
900	100 000,00	-	100 000,00	51 497,86	-	-	51 497,86	-	-	-	-	-
0201	100 000,00	-	100 000,00	51 497,86	-	-	51 497,86	-	-	-	-	-
PV - Politique de la ville	-	-	-	834 910,45	-	-	834 910,45	-	-	-	-	-
905 - Aménagement des territoires et habitat	-	-	-	834 910,45	-	-	834 910,45	-	-	-	-	-
52 - Politique de la ville	-	-	-	834 910,45	-	-	834 910,45	-	-	-	-	-
PVM71	40 000 000,00	-	40 000 000,00	29 770 598,68	-	-	29 770 598,68	-	-	-	-	-
905	40 000 000,00	-	40 000 000,00	29 770 598,68	-	-	29 770 598,68	-	-	-	-	-
51	40 000 000,00	-	40 000 000,00	29 770 598,68	-	-	29 770 598,68	-	-	-	-	-

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2015	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
RIN - Recherche	-	-	-	694 993,16	-	-	694 993,16	-	-	-	-	-
906 - Action économique	-	-	-	694 993,16	-	-	694 993,16	-	-	-	-	-
67 - Recherche et innovation	-	-	-	694 993,16	-	-	694 993,16	-	-	-	-	-
RINM71	33 000 000,00	-	33 000 000,00	25 855 161,48	-	-	25 855 161,48	-	-	-	-	-
909	33 000 000,00	-	33 000 000,00	25 855 161,48	-	-	25 855 161,48	-	-	-	-	-
92	33 000 000,00	-	33 000 000,00	25 855 161,48	-	-	25 855 161,48	-	-	-	-	-
RURM71	10 100 000,00	-	10 100 000,00	6 780 300,19	-	-	6 780 300,19	-	-	-	-	-
905	7 600 000,00	-	7 600 000,00	5 326 859,87	-	-	5 326 859,87	-	-	-	-	-
53	7 600 000,00	-	7 600 000,00	5 326 859,87	-	-	5 326 859,87	-	-	-	-	-
907	2 500 000,00	-	2 500 000,00	1 453 440,32	-	-	1 453 440,32	-	-	-	-	-
76	2 500 000,00	-	2 500 000,00	1 453 440,32	-	-	1 453 440,32	-	-	-	-	-
SE - Sécurité	-	-	-	22 105,00	31 786,05	-9 681,05	22 105,00	31 786,05	-9 681,05	-	22 105,00	22 105,00
902 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	22 105,00	31 786,05	-9 681,05	22 105,00	31 786,05	-9 681,05	-	22 105,00	22 105,00
29 - Sécurité	-	-	-	22 105,00	31 786,05	-9 681,05	22 105,00	31 786,05	-9 681,05	-	22 105,00	22 105,00
SEM71	11 250 000,00	2 357 184,00	13 607 184,00	6 596 495,94	-	-	6 596 495,94	-	-	-	-	-
902	3 293 000,00	2 357 184,00	5 650 184,00	5 593 397,95	-	-	5 593 397,95	-	-	-	-	-
27	3 293 000,00	2 357 184,00	5 650 184,00	5 593 397,95	-	-	5 593 397,95	-	-	-	-	-
903	1 400 000,00	-	1 400 000,00	935 726,99	-	-	935 726,99	-	-	-	-	-
37	1 400 000,00	-	1 400 000,00	935 726,99	-	-	935 726,99	-	-	-	-	-
905	5 150 000,00	-	5 150 000,00	67 371,00	-	-	67 371,00	-	-	-	-	-
57	5 150 000,00	-	5 150 000,00	67 371,00	-	-	67 371,00	-	-	-	-	-
908	1 407 000,00	-	1 407 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
87	1 407 000,00	-	1 407 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
SIM71	5 500 000,00	-	5 500 000,00	4 847 130,60	-	-	4 847 130,60	-	-	-	-	-
900	5 500 000,00	-	5 500 000,00	4 847 130,60	-	-	4 847 130,60	-	-	-	-	-
0202	5 500 000,00	-	5 500 000,00	4 847 130,60	-	-	4 847 130,60	-	-	-	-	-
SL - Sports et Loisirs	-	-	-	3 873,19	9 992,99	-6 119,80	3 873,19	9 992,99	-6 119,80	-	3 873,19	3 873,19
903 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	-	-	-	3 873,19	9 992,99	-6 119,80	3 873,19	9 992,99	-6 119,80	-	3 873,19	3 873,19
338 - Autres activités pour les jeunes	-	-	-	3 873,19	9 992,99	-6 119,80	3 873,19	9 992,99	-6 119,80	-	3 873,19	3 873,19
SLM71	26 000 000,00	3 573 849,55	29 573 849,55	28 223 467,98	-	-	28 223 467,98	-	-	-	-	-
903	26 000 000,00	3 573 849,55	29 573 849,55	28 223 467,98	-	-	28 223 467,98	-	-	-	-	-
32	10 920 000,00	-	10 920 000,00	10 262 356,13	-	-	10 262 356,13	-	-	-	-	-
33	15 080 000,00	3 573 849,55	18 653 849,55	17 961 111,85	-	-	17 961 111,85	-	-	-	-	-
TCM71	790 000 000,00	-13 606 064,73	776 393 935,27	314 240 293,64	-	-	314 240 293,64	-	-	-	-	-
908	790 000 000,00	-13 606 064,73	776 393 935,27	314 240 293,64	-	-	314 240 293,64	-	-	-	-	-
810	27 000 000,00	-2 728 495,50	24 271 504,50	22 698 757,43	-	-	22 698 757,43	-	-	-	-	-
811	672 000 000,00	14 189 554,07	686 189 554,07	270 892 503,17	-	-	270 892 503,17	-	-	-	-	-
812	91 000 000,00	-25 067 123,30	65 932 876,70	20 649 033,04	-	-	20 649 033,04	-	-	-	-	-

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2015	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
TM - Transports et mobilités	-	-	-	109 146 482,34	104 128 479,85	-4 720 816,01	109 146 482,34	104 128 479,85	-4 720 816,01	8 409 680,56	90 997 983,28	90 997 983,28
907 - Environnement	-	-	-	4 231 040,27	2 486 010,74	-	4 231 040,27	2 486 010,74	-	303 372,91	2 182 637,83	2 182 637,83
77 - Environnement des infrastructures de transports	-	-	-	4 231 040,27	2 486 010,74	-	4 231 040,27	2 486 010,74	-	303 372,91	2 182 637,83	2 182 637,83
908 - Transports	-	-	-	104 915 442,07	101 642 469,11	-4 720 816,01	104 915 442,07	101 642 469,11	-4 720 816,01	8 106 307,65	88 815 345,45	88 815 345,45
820 - Services communs	-	-	-	-	21 180,20	-21 180,20	-	21 180,20	-21 180,20	-	-	-
822 - Transport ferroviaire	-	-	-	94 599 826,62	90 286 190,44	-	94 599 826,62	90 286 190,44	-	7 147 069,81	83 139 120,63	83 139 120,63
828 - Autres transports	-	-	-	5 448 842,04	7 959 593,21	-3 172 844,63	5 448 842,04	7 959 593,21	-3 172 844,63	897 464,74	3 889 283,84	3 889 283,84
843 - Voirie départementale	-	-	-	1 000 420,72	-	-	1 000 420,72	-	-	-	-	-
852 - Gares et autres infrastructures ferroviaires	-	-	-	2 557 218,22	2 646 150,55	-1 526 791,18	2 557 218,22	2 646 150,55	-1 526 791,18	-	1 119 359,37	1 119 359,37
853 - Haltes fluviales et autres infrastructures fluviales	-	-	-	539 177,19	431 425,25	-	539 177,19	431 425,25	-	17 794,92	413 630,33	413 630,33
854 - Ports et autres infrastructures portuaires	-	-	-	769 957,28	297 929,46	-	769 957,28	297 929,46	-	43 978,18	253 951,28	253 951,28
TMSPM71	46 500 000,00	-3 991 315,20	42 508 684,80	4 535 869,71	-	-	4 535 869,71	-	-	-	-	-
908	46 500 000,00	-3 991 315,20	42 508 684,80	4 535 869,71	-	-	4 535 869,71	-	-	-	-	-
883	9 350 000,00	-2 939 335,73	6 410 664,27	2 307 806,46	-	-	2 307 806,46	-	-	-	-	-
884	6 800 000,00	-1 348 070,47	5 451 929,53	51 929,53	-	-	51 929,53	-	-	-	-	-
885	30 350 000,00	296 091,00	30 646 091,00	2 176 133,72	-	-	2 176 133,72	-	-	-	-	-
888	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOM71	5 000 000,00	-	5 000 000,00	3 283 951,93	-	-	3 283 951,93	-	-	-	-	-
909	5 000 000,00	-	5 000 000,00	3 283 951,93	-	-	3 283 951,93	-	-	-	-	-
95	5 000 000,00	-	5 000 000,00	3 283 951,93	-	-	3 283 951,93	-	-	-	-	-
UEM71	25 116 000,00	-	25 116 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
906	25 116 000,00	-	25 116 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
62	25 116 000,00	-	25 116 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
63	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total général	2 337 016 000,00	-	2 337 016 000,00	1 425 524 938,77	120 918 003,78	-5 303 385,17	1 425 521 436,71	120 914 501,72	-5 303 385,17	8 628 833,03	106 985 785,58	106 982 283,52
				61,00 %						0,61 %	-11,52 %	-11,52 %

Situation des restes à mandater sur les autorisations de programme de l'exercice 2016

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2016	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
AGRI - Agriculture	-	-	-	38 591,31	-	-	38 591,31	-	-	-	-	-
906 - Action économique	-	-	-	38 591,31	-	-	38 591,31	-	-	-	-	-
6312 - Autres	-	-	-	38 591,31	-	-	38 591,31	-	-	-	-	-
6318 - Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
AGRIM71	5 500 000,00	800 000,00	6 300 000,00	5 203 801,43	-	-	5 203 801,43	-	-	-	-	-
909	5 500 000,00	800 000,00	6 300 000,00	5 203 801,43	-	-	5 203 801,43	-	-	-	-	-
93	5 500 000,00	800 000,00	6 300 000,00	5 203 801,43	-	-	5 203 801,43	-	-	-	-	-
AIE - Actions internationales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
900 - Services généraux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
045 - Actions internationales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
048 - Autres actions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
AIEM71	2 100 000,00	-	2 100 000,00	567 306,24	-	-	567 306,24	-	-	-	-	-
900	2 100 000,00	-	2 100 000,00	567 306,24	-	-	567 306,24	-	-	-	-	-
044	1 800 000,00	-	1 800 000,00	567 306,24	-	-	567 306,24	-	-	-	-	-
048	300 000,00	-	300 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
AM - Aménagement	-	-	-	3 082 605,95	60 450,40	-60 450,40	3 082 605,95	60 450,40	-60 450,40	-	-	-
900 - Services généraux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
042 - Actions interrégionales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
905 - Aménagement des territoires et habitat	-	-	-	3 082 605,95	60 450,40	-60 450,40	3 082 605,95	60 450,40	-60 450,40	-	-	-
515 - Opérations d'aménagement	-	-	-	3 082 605,95	60 450,40	-60 450,40	3 082 605,95	60 450,40	-60 450,40	-	-	-
AMM71	57 333 000,00	-600 000,00	56 733 000,00	29 647 978,99	-	-	29 647 978,99	-	-	-	-	-
900	333 000,00	-	333 000,00	221 571,16	-	-	221 571,16	-	-	-	-	-
041	333 000,00	-	333 000,00	221 571,16	-	-	221 571,16	-	-	-	-	-
905	57 000 000,00	-600 000,00	56 400 000,00	29 426 407,83	-	-	29 426 407,83	-	-	-	-	-
50	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
52	57 000 000,00	-600 000,00	56 400 000,00	29 426 407,83	-	-	29 426 407,83	-	-	-	-	-
53	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CIM71	800 000,00	-	800 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
900	800 000,00	-	800 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
021	800 000,00	-	800 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
904	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
40	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
COMM71	300 000,00	-	300 000,00	133 016,92	-	-	133 016,92	-	-	-	-	-
900	300 000,00	-	300 000,00	133 016,92	-	-	133 016,92	-	-	-	-	-
0202	300 000,00	-	300 000,00	133 016,92	-	-	133 016,92	-	-	-	-	-
COOM71	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
900	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
041	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CU - Culture	-	-	-	33 475,20	3 615,28	-	33 475,20	3 615,28	-	-	3 615,28	3 615,28
903 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	-	-	-	33 475,20	3 615,28	-	33 475,20	3 615,28	-	-	3 615,28	3 615,28
311 - Activités artistiques, actions et manifestations culturelles	-	-	-	12 165,97	-	-	12 165,97	-	-	-	-	-
312 - Patrimoine	-	-	-	21 309,23	3 615,28	-	21 309,23	3 615,28	-	-	3 615,28	3 615,28

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2016	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
CUM71	32 760 000,00	-	32 760 000,00	22 100 655,04	-	-	22 100 655,04	-	-	-	-	-
903	32 760 000,00	-	32 760 000,00	22 100 655,04	-	-	22 100 655,04	-	-	-	-	-
311	1 000 000,00	-	1 000 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
312	27 685 000,00	-1 475 467,01	26 209 532,99	18 261 728,29	-	-	18 261 728,29	-	-	-	-	-
313	4 075 000,00	1 475 467,01	5 550 467,01	3 838 926,75	-	-	3 838 926,75	-	-	-	-	-
DEEE - Développement économique , innovation et TIC	-	-	-	3 341 098,55	1 398 000,00	-1 098 000,00	3 341 098,55	1 398 000,00	-1 098 000,00	-	300 000,00	300 000,00
905 - Aménagement des territoires et habitat	-	-	-	601 930,80	-	-	601 930,80	-	-	-	-	-
57 - Technologies de l'information et de la communication	-	-	-	601 930,80	-	-	601 930,80	-	-	-	-	-
906 - Action économique	-	-	-	2 739 167,75	1 398 000,00	-1 098 000,00	2 739 167,75	1 398 000,00	-1 098 000,00	-	300 000,00	300 000,00
61 - Interventions économiques transversales	-	-	-	1 530 000,00	1 398 000,00	-1 098 000,00	1 530 000,00	1 398 000,00	-1 098 000,00	-	300 000,00	300 000,00
633 - Développement touristique	-	-	-	485 826,64	-	-	485 826,64	-	-	-	-	-
65 - Insertion économique et économie sociale et solidaire	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
67 - Recherche et innovation	-	-	-	723 341,11	-	-	723 341,11	-	-	-	-	-
DEEEM71	104 600 000,00	-425 000,00	104 175 000,00	72 412 477,28	-	-	72 412 477,28	-	-	-	-	-
905	12 500 000,00	-	12 500 000,00	9 120 761,02	-	-	9 120 761,02	-	-	-	-	-
56	12 500 000,00	-	12 500 000,00	9 120 761,02	-	-	9 120 761,02	-	-	-	-	-
909	92 100 000,00	-425 000,00	91 675 000,00	63 291 716,26	-	-	63 291 716,26	-	-	-	-	-
91	33 900 000,00	-12 264 000,00	21 636 000,00	17 667 859,54	-	-	17 667 859,54	-	-	-	-	-
92	29 500 000,00	-	29 500 000,00	23 267 729,02	-	-	23 267 729,02	-	-	-	-	-
94	28 700 000,00	11 839 000,00	40 539 000,00	22 356 127,70	-	-	22 356 127,70	-	-	-	-	-
DSS - Développement social et santé	-	-	-	989 878,15	-	-	989 878,15	-	-	-	-	-
904 - Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisations RMI)	-	-	-	989 878,15	-	-	989 878,15	-	-	-	-	-
414 - Dispensaires et autres établissements sanitaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
424 - Personnes en difficulté	-	-	-	989 878,15	-	-	989 878,15	-	-	-	-	-
425 - Personnes handicapées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
DSSM71	17 150 000,00	-	17 150 000,00	11 580 133,04	-	-	11 580 133,04	-	-	-	-	-
901	3 500 000,00	-	3 500 000,00	1 232 792,39	-	-	1 232 792,39	-	-	-	-	-
13	3 500 000,00	-	3 500 000,00	1 232 792,39	-	-	1 232 792,39	-	-	-	-	-
904	13 650 000,00	-	13 650 000,00	10 347 340,65	-	-	10 347 340,65	-	-	-	-	-
41	3 250 000,00	-	3 250 000,00	2 431 201,30	-	-	2 431 201,30	-	-	-	-	-
42	10 400 000,00	-	10 400 000,00	7 916 139,35	-	-	7 916 139,35	-	-	-	-	-
EAE - Environnement et énergie	-	-	-	3 050 579,47	136 067,56	-136 067,56	3 050 579,47	136 067,56	-136 067,56	-	-	-
907 - Environnement	-	-	-	1 866 591,34	136 067,56	-136 067,56	1 866 591,34	136 067,56	-136 067,56	-	-	-
71 - Actions transversales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
7213 - Tri, valorisation et traitement des déchets	-	-	-	119 938,97	136 067,56	-136 067,56	119 938,97	136 067,56	-136 067,56	-	-	-
731 - Politique de l'eau	-	-	-	27 353,53	-	-	27 353,53	-	-	-	-	-
733 - Assainissement	-	-	-	748 463,47	-	-	748 463,47	-	-	-	-	-
751 - Réseaux de chaleur et de froid	-	-	-	598 218,65	-	-	598 218,65	-	-	-	-	-
758 - Autres actions	-	-	-	370 642,73	-	-	370 642,73	-	-	-	-	-
76 - Préservation du patrimoine naturel et gestion des risques technologiques	-	-	-	1 973,99	-	-	1 973,99	-	-	-	-	-
908 - Transports	-	-	-	1 183 988,13	-	-	1 183 988,13	-	-	-	-	-
87 - Circulations douces	-	-	-	1 183 988,13	-	-	1 183 988,13	-	-	-	-	-

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2016	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
EAEM71	63 530 000,00	-	63 530 000,00	37 456 116,79	-	-	37 456 116,79	-	-	-	-	-
907	63 530 000,00	-	63 530 000,00	37 456 116,79	-	-	37 456 116,79	-	-	-	-	-
71	200 000,00	-	200 000,00	59 916,72	-	-	59 916,72	-	-	-	-	-
72	8 000 000,00	-	8 000 000,00	5 334 659,23	-	-	5 334 659,23	-	-	-	-	-
73	1 560 000,00	-	1 560 000,00	799 500,00	-	-	799 500,00	-	-	-	-	-
74	5 800 000,00	2 043 813,63	7 843 813,63	5 932 698,10	-	-	5 932 698,10	-	-	-	-	-
75	34 700 000,00	-1 931 566,24	32 768 433,76	14 563 260,26	-	-	14 563 260,26	-	-	-	-	-
76	13 000 000,00	-112 247,39	12 887 752,61	10 496 082,48	-	-	10 496 082,48	-	-	-	-	-
78	270 000,00	-	270 000,00	270 000,00	-	-	270 000,00	-	-	-	-	-
ESE - Enseignement secondaire	-	-	-	24 790 167,02	24 733 813,54	-486 410,34	24 790 167,02	24 731 518,54	-484 115,34	242 923,58	24 004 479,62	24 004 479,62
902 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	24 790 167,02	24 733 813,54	-486 410,34	24 790 167,02	24 731 518,54	-484 115,34	242 923,58	24 004 479,62	24 004 479,62
222 - Lycées publics	-	-	-	15 216 452,32	14 982 594,73	-278 562,72	15 216 452,32	14 980 299,73	-276 267,72	203 607,18	14 500 424,83	14 500 424,83
24 - Cités scolaires	-	-	-	9 573 714,70	9 751 218,81	-207 847,62	9 573 714,70	9 751 218,81	-207 847,62	39 316,40	9 504 054,79	9 504 054,79
ESEM71	401 497 000,00	-130 688,00	401 366 312,00	365 055 050,88	-	-	365 055 050,88	-	-	-	-	-
902	401 497 000,00	-130 688,00	401 366 312,00	365 055 050,88	-	-	365 055 050,88	-	-	-	-	-
222	326 645 000,00	-12 557 125,50	314 087 874,50	290 988 509,82	-	-	290 988 509,82	-	-	-	-	-
223	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
224	74 372 000,00	12 387 937,50	86 759 937,50	73 552 241,06	-	-	73 552 241,06	-	-	-	-	-
28	480 000,00	38 500,00	518 500,00	514 300,00	-	-	514 300,00	-	-	-	-	-
ESU - Enseignement supérieur	-	-	-	7 203,00	7 203,00	-	7 203,00	7 203,00	-	-	7 203,00	7 203,00
902 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	7 203,00	7 203,00	-	7 203,00	7 203,00	-	-	7 203,00	7 203,00
23 - Enseignement supérieur	-	-	-	7 203,00	7 203,00	-	7 203,00	7 203,00	-	-	7 203,00	7 203,00
ESUM71	96 500 000,00	-	96 500 000,00	96 398 797,00	-	-	96 398 797,00	-	-	-	-	-
902	96 500 000,00	-	96 500 000,00	96 398 797,00	-	-	96 398 797,00	-	-	-	-	-
23	96 500 000,00	-	96 500 000,00	96 398 797,00	-	-	96 398 797,00	-	-	-	-	-
FPA - Formation professionnelle, apprentissage et emploi	-	-	-	265 837,47	-	-	265 837,47	-	-	-	-	-
902 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	265 837,47	-	-	265 837,47	-	-	-	-	-
26 - Apprentissage	-	-	-	265 837,47	-	-	265 837,47	-	-	-	-	-
FPAM71	26 000 000,00	-	26 000 000,00	18 744 065,66	-	-	18 744 065,66	-	-	-	-	-
901	26 000 000,00	-	26 000 000,00	18 744 065,66	-	-	18 744 065,66	-	-	-	-	-
10	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
11	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
12	26 000 000,00	-	26 000 000,00	18 744 065,66	-	-	18 744 065,66	-	-	-	-	-
909	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
91	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
FSS - Formations sanitaires et sociales	-	-	-	98 878,54	-	-	98 878,54	-	-	-	-	-
902 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	98 878,54	-	-	98 878,54	-	-	-	-	-
27 - Formation sanitaire et sociale	-	-	-	98 878,54	-	-	98 878,54	-	-	-	-	-
LO - Logement	-	-	-	924 472,73	-	-	924 472,73	-	-	-	-	-
905 - Aménagement des territoires et habitat	-	-	-	924 472,73	-	-	924 472,73	-	-	-	-	-
553 - Aide à l'accès à la propriété	-	-	-	102 157,45	-	-	102 157,45	-	-	-	-	-
555 - Logement social	-	-	-	822 315,28	-	-	822 315,28	-	-	-	-	-
LOM71	110 700 000,00	-	110 700 000,00	89 225 407,10	-	-	89 225 407,10	-	-	-	-	-
905	110 700 000,00	-	110 700 000,00	89 225 407,10	-	-	89 225 407,10	-	-	-	-	-
50	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
54	110 700 000,00	-	110 700 000,00	89 225 407,10	-	-	89 225 407,10	-	-	-	-	-

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2016	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
MAJI - Marché, achats, juridique et immobilier	-	-	-	-	1 575,53	-1 575,53	-	1 575,53	-1 575,53	-	-	-
900 - Services généraux	-	-	-	-	1 575,53	-1 575,53	-	1 575,53	-1 575,53	-	-	-
020 - Administration générale de la collectivité	-	-	-	-	1 575,53	-1 575,53	-	1 575,53	-1 575,53	-	-	-
MOM71	116 600 000,00	5 510 885,30	122 110 885,30	96 001 171,13	-	-	96 001 171,13	-	-	-	-	-
905	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
52	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
907	24 700 000,00	-	24 700 000,00	12 866 993,94	-	-	12 866 993,94	-	-	-	-	-
77	7 700 000,00	-	7 700 000,00	265 000,00	-	-	265 000,00	-	-	-	-	-
78	17 000 000,00	-	17 000 000,00	12 601 993,94	-	-	12 601 993,94	-	-	-	-	-
908	91 900 000,00	5 510 885,30	97 410 885,30	83 134 177,19	-	-	83 134 177,19	-	-	-	-	-
818	25 800 000,00	-5 961 510,00	19 838 490,00	11 806 295,17	-	-	11 806 295,17	-	-	-	-	-
821	47 100 000,00	7 180 000,00	54 280 000,00	53 089 621,83	-	-	53 089 621,83	-	-	-	-	-
823	15 000 000,00	3 971 650,30	18 971 650,30	15 477 687,69	-	-	15 477 687,69	-	-	-	-	-
825	4 000 000,00	320 745,00	4 320 745,00	2 760 572,50	-	-	2 760 572,50	-	-	-	-	-
PMGM71	2 295 000,00	-	2 295 000,00	1 377 677,41	-	-	1 377 677,41	-	-	-	-	-
900	2 295 000,00	-	2 295 000,00	1 377 677,41	-	-	1 377 677,41	-	-	-	-	-
0202	2 295 000,00	-	2 295 000,00	1 377 677,41	-	-	1 377 677,41	-	-	-	-	-
PRHM71	100 000,00	-	100 000,00	44 131,12	-	-	44 131,12	-	-	-	-	-
900	100 000,00	-	100 000,00	44 131,12	-	-	44 131,12	-	-	-	-	-
0201	100 000,00	-	100 000,00	44 131,12	-	-	44 131,12	-	-	-	-	-
PVM71	15 000 000,00	-	15 000 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
905	15 000 000,00	-	15 000 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
51	15 000 000,00	-	15 000 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
RIN - Recherche	-	-	-	2 948 376,81	33 600,00	-	2 948 376,81	33 600,00	-	-	33 600,00	33 600,00
906 - Action économique	-	-	-	2 948 376,81	33 600,00	-	2 948 376,81	33 600,00	-	-	33 600,00	33 600,00
67 - Recherche et innovation	-	-	-	2 948 376,81	33 600,00	-	2 948 376,81	33 600,00	-	-	33 600,00	33 600,00
RINM71	22 400 000,00	-375 000,00	22 025 000,00	13 055 218,26	-	-	13 055 218,26	-	-	-	-	-
909	22 400 000,00	-375 000,00	22 025 000,00	13 055 218,26	-	-	13 055 218,26	-	-	-	-	-
92	22 400 000,00	-375 000,00	22 025 000,00	13 055 218,26	-	-	13 055 218,26	-	-	-	-	-
RUR - Ruralité	-	-	-	146 007,99	-	-	146 007,99	-	-	-	-	-
905 - Aménagement des territoires et habitat	-	-	-	134 838,55	-	-	134 838,55	-	-	-	-	-
54 - Espace rural et autres espaces de développement	-	-	-	134 838,55	-	-	134 838,55	-	-	-	-	-
907 - Environnement	-	-	-	11 169,44	-	-	11 169,44	-	-	-	-	-
76 - Préservation du patrimoine naturel et gestion des risques technologiques	-	-	-	11 169,44	-	-	11 169,44	-	-	-	-	-
RURM71	15 300 000,00	600 000,00	15 900 000,00	11 317 186,69	-	-	11 317 186,69	-	-	-	-	-
905	13 500 000,00	600 000,00	14 100 000,00	10 376 460,25	-	-	10 376 460,25	-	-	-	-	-
53	13 500 000,00	600 000,00	14 100 000,00	10 376 460,25	-	-	10 376 460,25	-	-	-	-	-
907	1 800 000,00	-	1 800 000,00	940 726,44	-	-	940 726,44	-	-	-	-	-
76	1 800 000,00	-	1 800 000,00	940 726,44	-	-	940 726,44	-	-	-	-	-
SE - Sécurité	-	-	-	190 489,10	112 839,80	-9 527,21	190 489,10	112 839,80	-9 527,21	-	103 312,59	103 312,59
901 - Sécurité	-	-	-	40 298,20	-	-	40 298,20	-	-	-	-	-
11 - Police, sécurité, justice	-	-	-	40 298,20	-	-	40 298,20	-	-	-	-	-
902 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	150 190,90	112 839,80	-9 527,21	150 190,90	112 839,80	-9 527,21	-	103 312,59	103 312,59
29 - Sécurité	-	-	-	150 190,90	112 839,80	-9 527,21	150 190,90	112 839,80	-9 527,21	-	103 312,59	103 312,59

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2016	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
SEM71	18 790 000,00	130 688,00	18 920 688,00	15 904 963,35	-	-	15 904 963,35	-	-	-	-	-
902	10 290 000,00	130 688,00	10 420 688,00	9 163 116,45	-	-	9 163 116,45	-	-	-	-	-
27	10 290 000,00	130 688,00	10 420 688,00	9 163 116,45	-	-	9 163 116,45	-	-	-	-	-
903	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
37	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
905	8 500 000,00	-	8 500 000,00	6 741 846,90	-	-	6 741 846,90	-	-	-	-	-
57	8 500 000,00	-	8 500 000,00	6 741 846,90	-	-	6 741 846,90	-	-	-	-	-
908	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
87	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
SIM71	5 632 000,00	-	5 632 000,00	5 279 534,43	-	-	5 279 534,43	-	-	-	-	-
900	5 632 000,00	-	5 632 000,00	5 279 534,43	-	-	5 279 534,43	-	-	-	-	-
0202	5 632 000,00	-	5 632 000,00	5 279 534,43	-	-	5 279 534,43	-	-	-	-	-
SL - Sports et Loisirs	-	-	-	376 860,08	26 862,11	-2,03	376 860,08	26 862,11	-2,03	-	26 860,08	26 860,08
903 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	-	-	-	376 860,08	26 862,11	-2,03	376 860,08	26 862,11	-2,03	-	26 860,08	26 860,08
325 - Autres équipements sportifs ou de loisirs	-	-	-	250 000,00	-	-	250 000,00	-	-	-	-	-
338 - Autres activités pour les jeunes	-	-	-	126 860,08	26 862,11	-2,03	126 860,08	26 862,11	-2,03	-	26 860,08	26 860,08
SLM71	29 545 000,00	-	29 545 000,00	23 130 603,53	-	-	23 130 603,53	-	-	-	-	-
903	29 545 000,00	-	29 545 000,00	23 130 603,53	-	-	23 130 603,53	-	-	-	-	-
32	18 265 000,00	-	18 265 000,00	15 184 720,86	-	-	15 184 720,86	-	-	-	-	-
33	9 880 000,00	-	9 880 000,00	7 001 457,70	-	-	7 001 457,70	-	-	-	-	-
37	1 400 000,00	-	1 400 000,00	944 424,97	-	-	944 424,97	-	-	-	-	-
TCM71	475 900 000,00	-5 510 885,30	470 389 114,70	407 863 909,46	-	-	407 863 909,46	-	-	-	-	-
908	475 900 000,00	-5 510 885,30	470 389 114,70	407 863 909,46	-	-	407 863 909,46	-	-	-	-	-
810	27 200 000,00	37 570 823,20	64 770 823,20	64 540 313,97	-	-	64 540 313,97	-	-	-	-	-
811	421 500 000,00	-46 762 748,22	374 737 251,78	318 385 815,39	-	-	318 385 815,39	-	-	-	-	-
812	27 200 000,00	3 681 039,72	30 881 039,72	24 937 780,10	-	-	24 937 780,10	-	-	-	-	-
TM - Transports et mobilités	-	-	-	40 734 994,99	30 079 220,35	-3 450 060,80	40 734 994,99	30 079 220,35	-3 450 060,80	3 304 843,74	23 324 315,81	23 324 315,81
908 - Transports	-	-	-	40 734 994,99	30 079 220,35	-3 450 060,80	40 734 994,99	30 079 220,35	-3 450 060,80	3 304 843,74	23 324 315,81	23 324 315,81
820 - Services communs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
822 - Transport ferroviaire	-	-	-	30 440 961,37	25 247 575,32	-2 169 346,24	30 440 961,37	25 247 575,32	-2 169 346,24	1 309 266,47	21 768 962,61	21 768 962,61
828 - Autres transports	-	-	-	6 228 698,99	3 550 930,47	-	6 228 698,99	3 550 930,47	-	1 995 577,27	1 555 353,20	1 555 353,20
843 - Voirie départementale	-	-	-	3 493 962,61	-	-	3 493 962,61	-	-	-	-	-
849 - Sécurité routière	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
852 - Gares et autres infrastructures ferroviaires	-	-	-	159 500,00	1 280 714,56	-1 280 714,56	159 500,00	1 280 714,56	-1 280 714,56	-	-	-
853 - Haltes fluviales et autres infrastructures fluviales	-	-	-	271 884,86	-	-	271 884,86	-	-	-	-	-
854 - Ports et autres infrastructures portuaires	-	-	-	139 987,16	-	-	139 987,16	-	-	-	-	-
TMSPM71	7 500 000,00	-	7 500 000,00	2 591 372,20	-	-	2 591 372,20	-	-	-	-	-
908	7 500 000,00	-	7 500 000,00	2 591 372,20	-	-	2 591 372,20	-	-	-	-	-
883	3 200 000,00	159 600,00	3 359 600,00	1 979 119,36	-	-	1 979 119,36	-	-	-	-	-
884	2 370 000,00	-159 600,00	2 210 400,00	62 040,71	-	-	62 040,71	-	-	-	-	-
885	1 930 000,00	-	1 930 000,00	550 212,13	-	-	550 212,13	-	-	-	-	-
888	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOM71	4 000 000,00	-	4 000 000,00	2 033 201,80	-	-	2 033 201,80	-	-	-	-	-
909	4 000 000,00	-	4 000 000,00	2 033 201,80	-	-	2 033 201,80	-	-	-	-	-
95	4 000 000,00	-	4 000 000,00	2 033 201,80	-	-	2 033 201,80	-	-	-	-	-
UE - Fonds européens	-	-	-	1 180 752,07	2 928 053,84	-2 928 053,84	1 180 752,07	926 352,45	-926 352,45	-	-	-
900-5 - Gestion des fonds européens	-	-	-	1 180 752,07	2 928 053,84	-2 928 053,84	1 180 752,07	926 352,45	-926 352,45	-	-	-
052 - FEDER	-	-	-	1 180 752,07	2 928 053,84	-2 928 053,84	1 180 752,07	926 352,45	-926 352,45	-	-	-

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2016	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
UEM71	69 755 000,00	-	69 755 000,00	11 132 571,83	-	-	11 132 571,83	-	-	-	-	-
906	69 755 000,00	-	69 755 000,00	11 132 571,83	-	-	11 132 571,83	-	-	-	-	-
62	69 755 000,00	-	69 755 000,00	11 132 571,83	-	-	11 132 571,83	-	-	-	-	-
63	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total général	1 701 587 000,00	-	1 701 587 000,00	1 420 456 616,01	59 521 301,41	-8 170 147,71	1 420 456 616,01	57 517 305,02	-6 166 151,32	3 547 767,32	47 803 386,38	47 803 386,38
				83,48 %						0,25 %	-19,69 %	-16,89 %

Situation des restes à mandater sur les autorisations de programme de l'exercice 2017

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2017	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
AGRI - Agriculture	-	-	-	6 619,35	7 414,96	-7 179,76	6 619,35	7 414,96	-7 179,76	235,20	-	-
906 - Action économique	-	-	-	6 619,35	7 414,96	-7 179,76	6 619,35	7 414,96	-7 179,76	235,20	-	-
6312 - Autres	-	-	-	6 384,15	7 414,96	-7 414,96	6 384,15	7 414,96	-7 414,96	-	-	-
6318 - Autres	-	-	-	235,20	-	235,20	235,20	-	235,20	235,20	-	-
AGRI71	6 500 000,00	1 595 847,38	8 095 847,38	7 875 754,27	-	-	7 875 754,27	-	-	-	-	-
909	6 500 000,00	1 595 847,38	8 095 847,38	7 875 754,27	-	-	7 875 754,27	-	-	-	-	-
93	6 500 000,00	1 595 847,38	8 095 847,38	7 875 754,27	-	-	7 875 754,27	-	-	-	-	-
AIE - Actions internationales	-	-	-	48 515,71	-	-	48 515,71	-	-	-	-	-
900 - Services généraux	-	-	-	48 515,71	-	-	48 515,71	-	-	-	-	-
048 - Autres actions	-	-	-	48 515,71	-	-	48 515,71	-	-	-	-	-
AIEM71	2 000 000,00	344 000,00	2 344 000,00	1 277 421,47	-	-	1 277 421,47	-	-	-	-	-
900	2 000 000,00	344 000,00	2 344 000,00	1 277 421,47	-	-	1 277 421,47	-	-	-	-	-
044	450 000,00	-	450 000,00	252 596,59	-	-	252 596,59	-	-	-	-	-
048	1 550 000,00	344 000,00	1 894 000,00	1 024 824,88	-	-	1 024 824,88	-	-	-	-	-
AM - Aménagement	-	-	-	3 319 780,84	631 795,52	-40 234,77	3 319 780,84	631 795,52	-40 234,77	591 560,75	-	-
902 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
212 - Écoles primaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
903 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	-	-	-	51 000,00	-	-	51 000,00	-	-	-	-	-
312 - Patrimoine	-	-	-	51 000,00	-	-	51 000,00	-	-	-	-	-
905 - Aménagement des territoires et habitat	-	-	-	3 268 780,84	631 795,52	-40 234,77	3 268 780,84	631 795,52	-40 234,77	591 560,75	-	-
515 - Opérations d'aménagement	-	-	-	3 268 780,84	631 795,52	-40 234,77	3 268 780,84	631 795,52	-40 234,77	591 560,75	-	-
AMM71	53 900 000,00	12 308 731,00	66 208 731,00	58 911 433,65	-	-	58 911 433,65	-	-	-	-	-
900	400 000,00	-	400 000,00	173 920,00	-	-	173 920,00	-	-	-	-	-
041	400 000,00	-	400 000,00	173 920,00	-	-	173 920,00	-	-	-	-	-
905	53 500 000,00	12 308 731,00	65 808 731,00	58 737 513,65	-	-	58 737 513,65	-	-	-	-	-
50	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
52	53 500 000,00	12 308 731,00	65 808 731,00	58 737 513,65	-	-	58 737 513,65	-	-	-	-	-
53	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CIM71	800 000,00	-	800 000,00	149 462,50	-	-	149 462,50	-	-	-	-	-
900	800 000,00	-	800 000,00	149 462,50	-	-	149 462,50	-	-	-	-	-
021	800 000,00	-	800 000,00	149 462,50	-	-	149 462,50	-	-	-	-	-
904	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
40	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
COMM71	280 000,00	-	280 000,00	88 793,34	-	-	88 793,34	-	-	-	-	-
900	280 000,00	-	280 000,00	88 793,34	-	-	88 793,34	-	-	-	-	-
0202	280 000,00	-	280 000,00	88 793,34	-	-	88 793,34	-	-	-	-	-
COOM71	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
900	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
041	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CU - Culture	-	-	-	2 509 830,50	2 047 566,06	-1 504 381,18	2 509 830,50	2 047 566,06	-1 504 381,18	543 184,88	0,00	0,00
903 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	-	-	-	2 509 830,50	2 047 566,06	-1 504 381,18	2 509 830,50	2 047 566,06	-1 504 381,18	543 184,88	0,00	0,00
311 - Activités artistiques, actions et manifestations culturelles	-	-	-	1 947 313,06	434 189,78	-	1 947 313,06	434 189,78	-	434 189,78	-	-
312 - Patrimoine	-	-	-	186 911,94	310 883,97	-310 883,97	186 911,94	310 883,97	-310 883,97	-	-	-
313 - Bibliothèques, médiathèques	-	-	-	375 605,50	1 302 492,31	-1 193 497,21	375 605,50	1 302 492,31	-1 193 497,21	108 995,10	0,00	0,00

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2017	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
CUM71	40 690 000,00	-2 832 335,00	37 857 665,00	28 980 874,58	-	-	28 980 874,58	-	-	-	-	-
903	40 690 000,00	-2 832 335,00	37 857 665,00	28 980 874,58	-	-	28 980 874,58	-	-	-	-	-
311	1 000 000,00	454 694,00	1 454 694,00	1 454 694,00	-	-	1 454 694,00	-	-	-	-	-
312	35 435 000,00	-3 693 688,00	31 741 312,00	23 699 207,12	-	-	23 699 207,12	-	-	-	-	-
313	4 255 000,00	406 659,00	4 661 659,00	3 826 973,46	-	-	3 826 973,46	-	-	-	-	-
DEEE - Développement économique , innovation et TIC	-	-	-	1 246 518,35	823 813,86	-823 813,86	1 246 518,35	823 813,86	-823 813,86	-	-	-
906 - Action économique	-	-	-	1 246 518,35	823 813,86	-823 813,86	1 246 518,35	823 813,86	-823 813,86	-	-	-
632 - Industrie, commerce et artisanat	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
633 - Développement touristique	-	-	-	260 885,64	7 735,42	-7 735,42	260 885,64	7 735,42	-7 735,42	-	-	-
67 - Recherche et innovation	-	-	-	985 632,71	816 078,44	-816 078,44	985 632,71	816 078,44	-816 078,44	-	-	-
DEEEM71	138 390 000,00	-	138 390 000,00	109 461 248,70	-	-	109 461 248,70	-	-	-	-	-
905	17 000 000,00	-	17 000 000,00	13 238 783,72	-	-	13 238 783,72	-	-	-	-	-
56	17 000 000,00	-	17 000 000,00	13 238 783,72	-	-	13 238 783,72	-	-	-	-	-
909	121 390 000,00	-	121 390 000,00	96 222 464,98	-	-	96 222 464,98	-	-	-	-	-
91	39 500 000,00	1 814 250,00	41 314 250,00	40 972 150,00	-	-	40 972 150,00	-	-	-	-	-
92	42 000 000,00	400 000,00	42 400 000,00	33 246 761,72	-	-	33 246 761,72	-	-	-	-	-
94	39 890 000,00	-2 214 250,00	37 675 750,00	22 003 553,26	-	-	22 003 553,26	-	-	-	-	-
DSS - Développement social et santé	-	-	-	1 057 725,17	-	-	1 057 725,17	-	-	-	-	-
904 - Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisations RMI)	-	-	-	1 057 725,17	-	-	1 057 725,17	-	-	-	-	-
414 - Dispensaires et autres établissements sanitaires	-	-	-	59 682,72	-	-	59 682,72	-	-	-	-	-
424 - Personnes en difficulté	-	-	-	210 268,38	-	-	210 268,38	-	-	-	-	-
425 - Personnes handicapées	-	-	-	787 774,07	-	-	787 774,07	-	-	-	-	-
DSSM71	19 950 000,00	-905 125,00	19 044 875,00	10 371 881,40	-	-	10 371 881,40	-	-	-	-	-
901	4 500 000,00	-	4 500 000,00	2 400 806,95	-	-	2 400 806,95	-	-	-	-	-
13	4 500 000,00	-	4 500 000,00	2 400 806,95	-	-	2 400 806,95	-	-	-	-	-
904	15 450 000,00	-905 125,00	14 544 875,00	7 971 074,45	-	-	7 971 074,45	-	-	-	-	-
41	3 750 000,00	-	3 750 000,00	2 629 336,10	-	-	2 629 336,10	-	-	-	-	-
42	11 700 000,00	-905 125,00	10 794 875,00	5 341 738,35	-	-	5 341 738,35	-	-	-	-	-
EAE - Environnement et énergie	-	-	-	5 409 098,26	2 344 193,14	-2 250 825,76	5 409 098,26	2 344 193,14	-2 250 825,76	93 367,38	-0,00	-0,00
906 - Action économique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
632 - Industrie, commerce et artisanat	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
907 - Environnement	-	-	-	4 844 904,78	1 123 132,69	-1 029 765,31	4 844 904,78	1 123 132,69	-1 029 765,31	93 367,38	-0,00	-0,00
71 - Actions transversales	-	-	-	339 775,22	723 451,56	-723 451,56	339 775,22	723 451,56	-723 451,56	-	-	-
7222 - Action en matière de propreté urbaine et de nettoyage	-	-	-	380 611,32	93 791,52	-93 791,52	380 611,32	93 791,52	-93 791,52	-	-	-
735 - Lutte contre les inondations	-	-	-	103 417,19	13 872,00	-13 872,00	103 417,19	13 872,00	-13 872,00	-	-	-
758 - Autres actions	-	-	-	295 275,36	292 017,61	-198 650,23	295 275,36	292 017,61	-198 650,23	93 367,38	-0,00	-0,00
76 - Préservation du patrimoine naturel et gestion des risques technologiques	-	-	-	3 725 825,69	-	-	3 725 825,69	-	-	-	-	-
908 - Transports	-	-	-	564 193,48	1 221 060,45	-1 221 060,45	564 193,48	1 221 060,45	-1 221 060,45	-	-	-
87 - Circulations douces	-	-	-	564 193,48	1 221 060,45	-1 221 060,45	564 193,48	1 221 060,45	-1 221 060,45	-	-	-

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2017	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
EAEM71	86 580 000,00	-10 569 526,29	76 010 473,71	44 202 821,10	-	-	44 202 821,10	-	-	-	-	-
907	82 580 000,00	-8 973 678,91	73 606 321,09	42 202 821,40	-	-	42 202 821,40	-	-	-	-	-
71	30 800 000,00	-3 875 841,31	26 924 158,69	14 389 410,97	-	-	14 389 410,97	-	-	-	-	-
72	4 000 000,00	-	4 000 000,00	771 154,50	-	-	771 154,50	-	-	-	-	-
73	4 760 000,00	-	4 760 000,00	759 520,00	-	-	759 520,00	-	-	-	-	-
74	1 900 000,00	-291 008,69	1 608 991,31	1 244 573,47	-	-	1 244 573,47	-	-	-	-	-
75	12 000 000,00	-	12 000 000,00	9 151 285,53	-	-	9 151 285,53	-	-	-	-	-
76	13 850 000,00	-806 828,91	13 043 171,09	6 814 310,27	-	-	6 814 310,27	-	-	-	-	-
77	15 000 000,00	-4 000 000,00	11 000 000,00	8 802 566,66	-	-	8 802 566,66	-	-	-	-	-
78	270 000,00	-	270 000,00	270 000,00	-	-	270 000,00	-	-	-	-	-
909	4 000 000,00	-1 595 847,38	2 404 152,62	1 999 999,70	-	-	1 999 999,70	-	-	-	-	-
94	4 000 000,00	-1 595 847,38	2 404 152,62	1 999 999,70	-	-	1 999 999,70	-	-	-	-	-
ESE - Enseignement secondaire	-	-	-	47 236 070,45	17 166 302,34	-997 555,48	47 236 070,45	17 050 606,85	-881 859,99	477 424,77	15 691 322,09	15 691 322,09
902 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	47 236 070,45	17 166 302,34	-997 555,48	47 236 070,45	17 050 606,85	-881 859,99	477 424,77	15 691 322,09	15 691 322,09
222 - Lycées publics	-	-	-	18 661 838,75	13 726 346,02	-688 709,43	18 661 838,75	13 726 346,02	-688 709,43	404 621,52	12 633 015,07	12 633 015,07
223 - Lycées privés	-	-	-	143 470,11	10 143,69	-10 143,69	143 470,11	10 143,69	-10 143,69	-	-	-
24 - Cités scolaires	-	-	-	28 430 761,59	3 429 812,63	-298 702,36	28 430 761,59	3 314 117,14	-183 006,87	72 803,25	3 058 307,02	3 058 307,02
ESEM71	504 500 000,00	-2 804 063,00	501 695 937,00	416 950 245,96	-	-	416 950 245,96	-	-	-	-	-
902	504 500 000,00	-2 804 063,00	501 695 937,00	416 950 245,96	-	-	416 950 245,96	-	-	-	-	-
21	4 500 000,00	-4 167,00	4 495 833,00	4 295 832,65	-	-	4 295 832,65	-	-	-	-	-
221	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
222	393 630 000,00	-3 477 344,00	390 152 656,00	365 954 438,01	-	-	365 954 438,01	-	-	-	-	-
223	2 000 000,00	-	2 000 000,00	1 225 159,29	-	-	1 225 159,29	-	-	-	-	-
224	103 390 000,00	677 448,00	104 067 448,00	44 806 256,01	-	-	44 806 256,01	-	-	-	-	-
28	980 000,00	-	980 000,00	668 560,00	-	-	668 560,00	-	-	-	-	-
ESU - Enseignement supérieur	-	-	-	11 390 546,28	430 831,50	-	11 390 546,28	430 831,50	-12 870,00	69 686,14	361 145,36	361 145,36
902 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	11 390 546,28	430 831,50	-	11 390 546,28	430 831,50	-12 870,00	69 686,14	361 145,36	361 145,36
23 - Enseignement supérieur	-	-	-	11 390 546,28	430 831,50	-	11 390 546,28	430 831,50	-12 870,00	69 686,14	361 145,36	361 145,36
ESUM71	50 700 000,00	-	50 700 000,00	37 142 373,60	-	-	37 142 373,60	-	-	-	-	-
902	50 700 000,00	-	50 700 000,00	37 142 373,60	-	-	37 142 373,60	-	-	-	-	-
23	50 700 000,00	-	50 700 000,00	37 142 373,60	-	-	37 142 373,60	-	-	-	-	-
FPA - Formation professionnelle, apprentissage et emploi	-	-	-	510 373,68	102 594,56	-102 594,56	510 373,68	102 594,56	-102 594,56	-	-	-
902 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	510 373,68	102 594,56	-102 594,56	510 373,68	102 594,56	-102 594,56	-	-	-
26 - Apprentissage	-	-	-	510 373,68	102 594,56	-102 594,56	510 373,68	102 594,56	-102 594,56	-	-	-
FPAM71	28 000 000,00	-	28 000 000,00	23 412 693,97	-	-	23 412 693,97	-	-	-	-	-
901	28 000 000,00	-	28 000 000,00	23 412 693,97	-	-	23 412 693,97	-	-	-	-	-
10	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
11	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
12	28 000 000,00	-	28 000 000,00	23 412 693,97	-	-	23 412 693,97	-	-	-	-	-
909	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
91	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
FSS - Formations sanitaires et sociales	-	-	-	87 994,29	14 761,77	-14 761,77	87 994,29	14 761,77	-14 761,77	-	-	-
902 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	87 994,29	14 761,77	-14 761,77	87 994,29	14 761,77	-14 761,77	-	-	-
27 - Formation sanitaire et sociale	-	-	-	87 994,29	14 761,77	-14 761,77	87 994,29	14 761,77	-14 761,77	-	-	-
LO - Logement	-	-	-	5 297 475,86	557 051,35	-484 626,24	5 297 475,86	557 051,35	-484 626,24	72 425,11	-0,00	-0,00
905 - Aménagement des territoires et habitat	-	-	-	5 297 475,86	557 051,35	-484 626,24	5 297 475,86	557 051,35	-484 626,24	72 425,11	-0,00	-0,00
553 - Aide à l'accession à la propriété	-	-	-	1 195 413,29	-	-	1 195 413,29	-	-	-	-	-
555 - Logement social	-	-	-	4 102 062,57	557 051,35	-484 626,24	4 102 062,57	557 051,35	-484 626,24	72 425,11	-0,00	-0,00

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2017	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
LOM71	80 100 000,00	-	80 100 000,00	67 625 562,13	-	-	67 625 562,13	-	-	-	-	-
905	80 100 000,00	-	80 100 000,00	67 625 562,13	-	-	67 625 562,13	-	-	-	-	-
50	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
54	80 100 000,00	-	80 100 000,00	67 625 562,13	-	-	67 625 562,13	-	-	-	-	-
MAJI - Marché, achats, juridique et immobilier	-	-	-	536 361,61	472 072,35	-347 429,87	536 361,61	472 072,35	-347 429,87	72 751,46	51 891,02	51 891,02
900 - Services généraux	-	-	-	536 361,61	472 072,35	-347 429,87	536 361,61	472 072,35	-347 429,87	72 751,46	51 891,02	51 891,02
020 - Administration générale de la collectivité	-	-	-	536 361,61	472 072,35	-347 429,87	536 361,61	472 072,35	-347 429,87	72 751,46	51 891,02	51 891,02
MOM71	74 500 000,00	26 009 903,86	100 509 903,86	66 204 676,77	-	-	66 204 676,77	-	-	-	-	-
905	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
52	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
907	17 000 000,00	-	17 000 000,00	13 656 760,05	-	-	13 656 760,05	-	-	-	-	-
77	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
78	17 000 000,00	-	17 000 000,00	13 656 760,05	-	-	13 656 760,05	-	-	-	-	-
908	57 500 000,00	26 009 903,86	83 509 903,86	52 547 916,72	-	-	52 547 916,72	-	-	-	-	-
818	23 000 000,00	-9 188 407,91	13 811 592,09	5 614 669,78	-	-	5 614 669,78	-	-	-	-	-
821	14 500 000,00	2 000 000,00	16 500 000,00	15 800 000,00	-	-	15 800 000,00	-	-	-	-	-
823	14 000 000,00	35 550 000,00	49 550 000,00	28 120 555,65	-	-	28 120 555,65	-	-	-	-	-
825	6 000 000,00	-2 351 688,23	3 648 311,77	3 012 691,29	-	-	3 012 691,29	-	-	-	-	-
PMGM71	12 995 000,00	-	12 995 000,00	11 241 358,10	-	-	11 241 358,10	-	-	-	-	-
900	12 995 000,00	-	12 995 000,00	11 241 358,10	-	-	11 241 358,10	-	-	-	-	-
0202	12 995 000,00	-	12 995 000,00	11 241 358,10	-	-	11 241 358,10	-	-	-	-	-
PRHM71	200 000,00	-	200 000,00	79 174,08	-	-	79 174,08	-	-	-	-	-
900	200 000,00	-	200 000,00	79 174,08	-	-	79 174,08	-	-	-	-	-
0201	200 000,00	-	200 000,00	79 174,08	-	-	79 174,08	-	-	-	-	-
PVM71	15 000 000,00	-	15 000 000,00	2 372 495,92	-	-	2 372 495,92	-	-	-	-	-
905	15 000 000,00	-	15 000 000,00	2 372 495,92	-	-	2 372 495,92	-	-	-	-	-
51	15 000 000,00	-	15 000 000,00	2 372 495,92	-	-	2 372 495,92	-	-	-	-	-
RIN - Recherche	-	-	-	6 075 296,12	2 685 456,40	-1 524 313,76	6 075 296,12	2 685 456,40	-1 524 313,76	854 889,44	306 253,20	306 253,20
906 - Action économique	-	-	-	6 075 296,12	2 685 456,40	-1 524 313,76	6 075 296,12	2 685 456,40	-1 524 313,76	854 889,44	306 253,20	306 253,20
67 - Recherche et innovation	-	-	-	6 075 296,12	2 685 456,40	-1 524 313,76	6 075 296,12	2 685 456,40	-1 524 313,76	854 889,44	306 253,20	306 253,20
RINM71	30 510 000,00	-	30 510 000,00	19 012 933,34	-	-	19 012 933,34	-	-	-	-	-
909	30 510 000,00	-	30 510 000,00	19 012 933,34	-	-	19 012 933,34	-	-	-	-	-
92	30 510 000,00	-	30 510 000,00	19 012 933,34	-	-	19 012 933,34	-	-	-	-	-
RUR - Ruralité	-	-	-	365 599,31	37 812,74	-37 812,74	365 599,31	37 812,74	-37 812,74	-	-	-
905 - Aménagement des territoires et habitat	-	-	-	166 525,80	-	-	166 525,80	-	-	-	-	-
54 - Espace rural et autres espaces de développement	-	-	-	166 525,80	-	-	166 525,80	-	-	-	-	-
907 - Environnement	-	-	-	199 073,51	37 812,74	-37 812,74	199 073,51	37 812,74	-37 812,74	-	-	-
76 - Préservation du patrimoine naturel et gestion des risques technologiques	-	-	-	199 073,51	37 812,74	-37 812,74	199 073,51	37 812,74	-37 812,74	-	-	-
RURM71	17 000 000,00	773 678,91	17 773 678,91	13 017 803,03	-	-	13 017 803,03	-	-	-	-	-
905	15 000 000,00	-	15 000 000,00	10 891 967,58	-	-	10 891 967,58	-	-	-	-	-
53	15 000 000,00	-	15 000 000,00	10 891 967,58	-	-	10 891 967,58	-	-	-	-	-
907	2 000 000,00	773 678,91	2 773 678,91	2 125 835,45	-	-	2 125 835,45	-	-	-	-	-
76	2 000 000,00	773 678,91	2 773 678,91	2 125 835,45	-	-	2 125 835,45	-	-	-	-	-
SE - Sécurité	-	-	-	421 773,57	384 458,83	-220 506,50	421 773,57	384 458,83	-220 506,50	-	163 952,33	163 952,33
901 - Sécurité	-	-	-	220 500,59	98 533,75	-98 533,75	220 500,59	98 533,75	-98 533,75	-	-	-
11 - Police, sécurité, justice	-	-	-	220 500,59	98 533,75	-98 533,75	220 500,59	98 533,75	-98 533,75	-	-	-
902 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	201 272,98	285 925,08	-121 972,75	201 272,98	285 925,08	-121 972,75	-	163 952,33	163 952,33
29 - Sécurité	-	-	-	201 272,98	285 925,08	-121 972,75	201 272,98	285 925,08	-121 972,75	-	163 952,33	163 952,33

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2017	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
TOM71	6 000 000,00	-	6 000 000,00	2 917 920,16	-	-	2 917 920,16	-	-	-	-	-
909	6 000 000,00	-	6 000 000,00	2 917 920,16	-	-	2 917 920,16	-	-	-	-	-
95	6 000 000,00	-	6 000 000,00	2 917 920,16	-	-	2 917 920,16	-	-	-	-	-
UE - Fonds européens	-	-	-	8 125 864,96	14 042 809,61	-14 042 809,61	8 125 864,96	1 652 943,51	-1 652 943,51	-	-	-
900-5 - Gestion des fonds européens	-	-	-	8 125 864,96	14 042 809,61	-14 042 809,61	8 125 864,96	1 652 943,51	-1 652 943,51	-	-	-
052 - FEDER	-	-	-	8 125 864,96	14 042 809,61	-14 042 809,61	8 125 864,96	1 652 943,51	-1 652 943,51	-	-	-
UEM71	103 660 000,00	-	103 660 000,00	25 411 568,13	-	-	25 411 568,13	-	-	-	-	-
906	103 660 000,00	-	103 660 000,00	25 411 568,13	-	-	25 411 568,13	-	-	-	-	-
62	103 660 000,00	-	103 660 000,00	25 411 568,13	-	-	25 411 568,13	-	-	-	-	-
63	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total général	2 002 355 000,00	944 000,00	2 003 299 000,00	1 703 850 015,48	88 392 669,02	-22 530 838,31	1 703 850 015,48	75 887 107,43	-10 038 146,72	15 944 699,10	49 917 131,61	49 917 131,61
				85,05 %						0,94 %	-43,53 %	-34,22 %

Situation des restes à mandater sur les autorisations de programme de l'exercice 2018									

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2018	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
AGRI - Agriculture	-	-	-	29 257,73	29 852,08	-28 794,08	29 257,73	29 852,08	-28 794,08	1 058,00	-	-
906 - Action économique	-	-	-	29 257,73	29 852,08	-28 794,08	29 257,73	29 852,08	-28 794,08	1 058,00	-	-
6312 - Autres	-	-	-	28 199,73	29 852,08	-29 852,08	28 199,73	29 852,08	-29 852,08	-	-	-
6318 - Autres	-	-	-	1 058,00	-	1 058,00	1 058,00	-	1 058,00	1 058,00	-	-
AGRI71	8 650 000,00	-	8 650 000,00	8 569 228,77	-	-	8 569 228,77	-	-	-	-	-
909	8 650 000,00	-	8 650 000,00	8 569 228,77	-	-	8 569 228,77	-	-	-	-	-
93	8 650 000,00	-	8 650 000,00	8 569 228,77	-	-	8 569 228,77	-	-	-	-	-
AIE - Actions internationales	-	-	-	135 172,84	-	-	135 172,84	-	-	-	-	-
900 - Services généraux	-	-	-	135 172,84	-	-	135 172,84	-	-	-	-	-
048 - Autres actions	-	-	-	135 172,84	-	-	135 172,84	-	-	-	-	-
AIEM71	1 900 000,00	-	1 900 000,00	1 133 561,15	-	-	1 133 561,15	-	-	-	-	-
900	1 900 000,00	-	1 900 000,00	1 133 561,15	-	-	1 133 561,15	-	-	-	-	-
044	450 000,00	100 000,00	550 000,00	500 000,00	-	-	500 000,00	-	-	-	-	-
048	1 450 000,00	-100 000,00	1 350 000,00	633 561,15	-	-	633 561,15	-	-	-	-	-
AM - Aménagement	-	-	-	10 378 352,23	3 991 658,94	-2 045 387,71	10 378 352,23	3 991 658,94	-2 045 387,71	1 697 156,13	249 115,10	249 115,10
900 - Services généraux	-	-	-	48 169,06	-	-	48 169,06	-	-	-	-	-
042 - Actions interrégionales	-	-	-	48 169,06	-	-	48 169,06	-	-	-	-	-
902 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	651 956,69	-	-	651 956,69	-	-	-	-	-
212 - Écoles primaires	-	-	-	651 956,69	-	-	651 956,69	-	-	-	-	-
903 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	-	-	-	199 294,21	-	-	199 294,21	-	-	-	-	-
312 - Patrimoine	-	-	-	64 902,38	-	-	64 902,38	-	-	-	-	-
325 - Autres équipements sportifs ou de loisirs	-	-	-	134 391,83	-	-	134 391,83	-	-	-	-	-
905 - Aménagement des territoires et habitat	-	-	-	9 478 932,27	3 991 658,94	-2 045 387,71	9 478 932,27	3 991 658,94	-2 045 387,71	1 697 156,13	249 115,10	249 115,10
515 - Opérations d'aménagement	-	-	-	9 176 148,58	3 991 658,94	-2 045 387,71	9 176 148,58	3 991 658,94	-2 045 387,71	1 697 156,13	249 115,10	249 115,10
518 - Autres actions d'aménagement urbain	-	-	-	302 783,69	-	-	302 783,69	-	-	-	-	-
AMM71	61 000 000,00	14 258 340,89	75 258 340,89	58 768 006,11	-	-	58 768 006,11	-	-	-	-	-
900	300 000,00	-	300 000,00	150 982,14	-	-	150 982,14	-	-	-	-	-
041	300 000,00	-	300 000,00	150 982,14	-	-	150 982,14	-	-	-	-	-
905	60 700 000,00	14 258 340,89	74 958 340,89	58 617 023,97	-	-	58 617 023,97	-	-	-	-	-
50	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
52	60 700 000,00	14 258 340,89	74 958 340,89	58 617 023,97	-	-	58 617 023,97	-	-	-	-	-
53	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CIM71	500 000,00	-	500 000,00	290 412,50	-	-	290 412,50	-	-	-	-	-
900	500 000,00	-	500 000,00	290 412,50	-	-	290 412,50	-	-	-	-	-
021	500 000,00	-	500 000,00	290 412,50	-	-	290 412,50	-	-	-	-	-
904	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
40	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
COMM71	260 000,00	-	260 000,00	229 892,01	-	-	229 892,01	-	-	-	-	-
900	260 000,00	-	260 000,00	229 892,01	-	-	229 892,01	-	-	-	-	-
0202	260 000,00	-	260 000,00	229 892,01	-	-	229 892,01	-	-	-	-	-
COOM71	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
900	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
041	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2018	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
CU - Culture	-	-	-	1 633 597,72	503 480,04	-191 126,00	1 633 597,72	503 480,04	-191 126,00	232 354,04	80 000,00	80 000,00
903 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	-	-	-	1 633 597,72	503 480,04	-191 126,00	1 633 597,72	503 480,04	-191 126,00	232 354,04	80 000,00	80 000,00
311 - Activités artistiques, actions et manifestations culturelles	-	-	-	1 544 039,84	465 587,24	-191 126,00	1 544 039,84	465 587,24	-191 126,00	194 461,24	80 000,00	80 000,00
312 - Patrimoine	-	-	-	81 969,10	37 892,80	-	81 969,10	37 892,80	-	37 892,80	-	-
313 - Bibliothèques, médiathèques	-	-	-	7 588,78	-	-	7 588,78	-	-	-	-	-
CUM71	41 000 000,00	-1 597 138,68	39 402 861,32	34 604 668,19	-	-	34 604 668,19	-	-	-	-	-
903	41 000 000,00	-1 597 138,68	39 402 861,32	34 604 668,19	-	-	34 604 668,19	-	-	-	-	-
311	1 000 000,00	518 522,00	1 518 522,00	1 398 579,99	-	-	1 398 579,99	-	-	-	-	-
312	31 930 000,00	299 734,60	32 229 734,60	28 265 486,15	-	-	28 265 486,15	-	-	-	-	-
313	8 070 000,00	-2 415 395,28	5 654 604,72	4 940 602,05	-	-	4 940 602,05	-	-	-	-	-
DEEE - Développement économique , innovation et TIC	-	-	-	3 560 596,80	1 458 070,43	-842 944,13	3 560 596,80	1 458 070,43	-842 944,13	464 453,58	150 672,72	150 672,72
905 - Aménagement des territoires et habitat	-	-	-	689 609,51	30 157,58	-30 157,58	689 609,51	30 157,58	-30 157,58	-	-	-
57 - Technologies de l'information et de la communication	-	-	-	689 609,51	30 157,58	-30 157,58	689 609,51	30 157,58	-30 157,58	-	-	-
906 - Action économique	-	-	-	2 870 987,29	1 427 912,85	-812 786,55	2 870 987,29	1 427 912,85	-812 786,55	464 453,58	150 672,72	150 672,72
61 - Interventions économiques transversales	-	-	-	20 000,00	-	-	20 000,00	-	-	-	-	-
632 - Industrie, commerce et artisanat	-	-	-	264 648,31	-	-	264 648,31	-	-	-	-	-
633 - Développement touristique	-	-	-	688 345,42	458 370,05	-139 123,05	688 345,42	458 370,05	-139 123,05	168 574,28	150 672,72	150 672,72
65 - Insertion économique et économie sociale et solidaire	-	-	-	21 239,34	-	-	21 239,34	-	-	-	-	-
67 - Recherche et innovation	-	-	-	1 876 754,22	969 542,80	-673 663,50	1 876 754,22	969 542,80	-673 663,50	295 879,30	0,00	0,00
DEEEM71	100 000 000,00	-24 167,49	99 975 832,51	73 072 387,98	-	-	73 072 387,98	-	-	-	-	-
905	11 000 000,00	-	11 000 000,00	9 714 356,36	-	-	9 714 356,36	-	-	-	-	-
56	11 000 000,00	-	11 000 000,00	9 714 356,36	-	-	9 714 356,36	-	-	-	-	-
909	89 000 000,00	-24 167,49	88 975 832,51	63 358 031,62	-	-	63 358 031,62	-	-	-	-	-
91	6 900 000,00	-	6 900 000,00	4 184 017,07	-	-	4 184 017,07	-	-	-	-	-
92	44 500 000,00	7 877 195,00	52 377 195,00	42 764 702,41	-	-	42 764 702,41	-	-	-	-	-
94	37 600 000,00	-7 901 362,49	29 698 637,51	16 409 312,14	-	-	16 409 312,14	-	-	-	-	-
DSS - Développement social et santé	-	-	-	1 054 013,18	1 108 879,51	-130 083,01	1 054 013,18	1 108 879,51	-130 083,01	775 889,61	202 906,89	202 906,89
904 - Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisations RMI)	-	-	-	1 054 013,18	1 108 879,51	-130 083,01	1 054 013,18	1 108 879,51	-130 083,01	775 889,61	202 906,89	202 906,89
414 - Dispensaires et autres établissements sanitaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
4228 - Autres actions en faveur de la petite enfance	-	-	-	-	130 083,01	-130 083,01	-	130 083,01	-130 083,01	-	-	-
4238 - Autres actions en faveur des personnes âgées	-	-	-	372 000,00	372 000,00	-	372 000,00	372 000,00	-	372 000,00	-	-
424 - Personnes en difficulté	-	-	-	682 013,18	606 796,50	-	682 013,18	606 796,50	-	403 889,61	202 906,89	202 906,89
425 - Personnes handicapées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
DSSM71	19 585 000,00	-1 104 416,00	18 480 584,00	12 925 865,68	-	-	12 925 865,68	-	-	-	-	-
901	3 635 000,00	-	3 635 000,00	1 641 772,28	-	-	1 641 772,28	-	-	-	-	-
13	3 635 000,00	-	3 635 000,00	1 641 772,28	-	-	1 641 772,28	-	-	-	-	-
904	15 950 000,00	-1 104 416,00	14 845 584,00	11 284 093,40	-	-	11 284 093,40	-	-	-	-	-
41	4 250 000,00	658 684,99	4 908 684,99	4 206 412,59	-	-	4 206 412,59	-	-	-	-	-
42	11 700 000,00	-1 763 100,99	9 936 899,01	7 077 680,81	-	-	7 077 680,81	-	-	-	-	-

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2018	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
EAE - Environnement et énergie	-	-	-	10 876 094,87	10 606 292,28	-5 752 878,18	10 876 094,87	10 606 292,28	-5 752 878,18	3 597 212,27	1 256 201,83	1 256 201,83
906 - Action économique	-	-	-	59 500,00	91 505,50	-37 868,00	59 500,00	91 505,50	-37 868,00	-	53 637,50	53 637,50
6312 - Autres	-	-	-	5 862,50	91 505,50	-91 505,50	5 862,50	91 505,50	-91 505,50	-	-	-
6318 - Autres	-	-	-	53 637,50	-	53 637,50	53 637,50	-	53 637,50	-	53 637,50	53 637,50
907 - Environnement	-	-	-	8 425 288,34	5 737 866,66	-2 624 385,84	8 425 288,34	5 737 866,66	-2 624 385,84	2 064 486,55	1 048 994,27	1 048 994,27
7213 - Tri, valorisation et traitement des déchets	-	-	-	899 880,99	297 440,05	-7 327,37	899 880,99	297 440,05	-7 327,37	91 588,93	198 523,75	198 523,75
7222 - Action en matière de propreté urbaine et de nettoyage	-	-	-	46 767,84	115 086,38	-71 006,54	46 767,84	115 086,38	-71 006,54	44 079,84	0,00	0,00
731 - Politique de l'eau	-	-	-	382 188,13	142 470,14	-20 584,50	382 188,13	142 470,14	-20 584,50	121 885,64	0,00	0,00
74 - Politique de l'air	-	-	-	167 443,19	-	-	167 443,19	-	-	-	-	-
758 - Autres actions	-	-	-	3 171 590,11	4 754 124,65	-2 372 514,51	3 171 590,11	4 754 124,65	-2 372 514,51	1 658 982,48	722 627,66	722 627,66
76 - Préservation du patrimoine naturel et gestion des risques technologiques	-	-	-	3 757 418,08	428 745,44	-152 952,92	3 757 418,08	428 745,44	-152 952,92	147 949,66	127 842,86	127 842,86
908 - Transports	-	-	-	2 391 306,53	4 776 920,12	-3 090 624,34	2 391 306,53	4 776 920,12	-3 090 624,34	1 532 725,72	153 570,06	153 570,06
87 - Circulations douces	-	-	-	2 391 306,53	4 776 920,12	-3 090 624,34	2 391 306,53	4 776 920,12	-3 090 624,34	1 532 725,72	153 570,06	153 570,06
EAE M71	89 700 000,00	-4 218 378,81	85 481 621,19	57 723 574,00	-	-	57 723 574,00	-	-	-	-	-
905	5 000 000,00	-2 138 786,38	2 861 213,62	2 555 804,90	-	-	2 555 804,90	-	-	-	-	-
52	5 000 000,00	-2 138 786,38	2 861 213,62	2 555 804,90	-	-	2 555 804,90	-	-	-	-	-
907	76 700 000,00	-2 522 725,43	74 177 274,57	48 674 399,13	-	-	48 674 399,13	-	-	-	-	-
71	420 000,00	-420 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
72	8 000 000,00	-1 722 215,30	6 277 784,70	4 098 034,21	-	-	4 098 034,21	-	-	-	-	-
73	4 760 000,00	-2 003 276,20	2 756 723,80	1 656 256,81	-	-	1 656 256,81	-	-	-	-	-
74	2 700 000,00	422 000,00	3 122 000,00	1 908 616,29	-	-	1 908 616,29	-	-	-	-	-
75	28 100 000,00	-6 853 125,00	21 246 875,00	11 577 025,25	-	-	11 577 025,25	-	-	-	-	-
76	17 450 000,00	7 207 616,50	24 657 616,50	20 368 052,96	-	-	20 368 052,96	-	-	-	-	-
77	15 000 000,00	846 274,57	15 846 274,57	8 796 413,61	-	-	8 796 413,61	-	-	-	-	-
78	270 000,00	-	270 000,00	270 000,00	-	-	270 000,00	-	-	-	-	-
908	5 000 000,00	443 133,00	5 443 133,00	3 724 604,40	-	-	3 724 604,40	-	-	-	-	-
883	5 000 000,00	443 133,00	5 443 133,00	3 724 604,40	-	-	3 724 604,40	-	-	-	-	-
909	3 000 000,00	-	3 000 000,00	2 768 765,57	-	-	2 768 765,57	-	-	-	-	-
93	1 000 000,00	-	1 000 000,00	768 765,57	-	-	768 765,57	-	-	-	-	-
94	2 000 000,00	-	2 000 000,00	2 000 000,00	-	-	2 000 000,00	-	-	-	-	-
ESE - Enseignement secondaire	-	-	-	50 983 972,03	28 509 733,90	-1 450 025,68	50 814 517,47	28 340 279,34	-1 450 025,68	1 090 835,64	25 968 872,58	25 799 418,02
902 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	50 983 972,03	28 509 733,90	-1 450 025,68	50 814 517,47	28 340 279,34	-1 450 025,68	1 090 835,64	25 968 872,58	25 799 418,02
222 - Lycées publics	-	-	-	42 948 255,85	22 161 145,15	-973 305,99	42 778 801,29	21 991 690,59	-973 305,99	1 058 693,16	20 129 146,00	19 959 691,44
223 - Lycées privés	-	-	-	238 094,46	275 399,99	-275 399,99	238 094,46	275 399,99	-275 399,99	-	-	-
24 - Cités scolaires	-	-	-	7 797 621,72	6 073 188,76	-201 319,70	7 797 621,72	6 073 188,76	-201 319,70	32 142,48	5 839 726,58	5 839 726,58
ESEM71	507 500 000,00	771 162,64	508 271 162,64	443 384 874,80	-	-	443 384 874,80	-	-	-	-	-
902	507 500 000,00	771 162,64	508 271 162,64	443 384 874,80	-	-	443 384 874,80	-	-	-	-	-
21	4 500 000,00	-90 726,00	4 409 274,00	3 612 636,03	-	-	3 612 636,03	-	-	-	-	-
221	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
222	443 429 000,00	11 678 798,82	455 107 798,82	403 155 127,30	-	-	403 155 127,30	-	-	-	-	-
223	4 000 000,00	800 000,00	4 800 000,00	3 835 982,83	-	-	3 835 982,83	-	-	-	-	-
224	54 366 000,00	-11 130 030,18	43 235 969,82	32 063 008,64	-	-	32 063 008,64	-	-	-	-	-
28	1 205 000,00	-486 880,00	718 120,00	718 120,00	-	-	718 120,00	-	-	-	-	-
ESU - Enseignement supérieur	-	-	-	4 409 661,15	1 308 790,59	-335 205,44	4 409 661,15	1 308 790,59	-335 205,44	920 259,48	53 325,67	53 325,67
902 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	4 409 661,15	1 308 790,59	-335 205,44	4 409 661,15	1 308 790,59	-335 205,44	920 259,48	53 325,67	53 325,67
23 - Enseignement supérieur	-	-	-	4 409 661,15	1 308 790,59	-335 205,44	4 409 661,15	1 308 790,59	-335 205,44	920 259,48	53 325,67	53 325,67

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2018	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
ESUM71	52 400 000,00	1 021 406,00	53 421 406,00	48 038 748,62	-	-	48 038 748,62	-	-	-	-	-
902	52 400 000,00	1 021 406,00	53 421 406,00	48 038 748,62	-	-	48 038 748,62	-	-	-	-	-
23	52 400 000,00	1 021 406,00	53 421 406,00	48 038 748,62	-	-	48 038 748,62	-	-	-	-	-
FPA - Formation professionnelle, apprentissage et emploi	-	-	-	2 852 451,71	1 488 626,71	-1 287 501,91	2 852 451,71	1 488 626,71	-1 287 501,91	201 124,80	0,00	0,00
902 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	2 852 451,71	1 488 626,71	-1 287 501,91	2 852 451,71	1 488 626,71	-1 287 501,91	201 124,80	0,00	0,00
26 - Apprentissage	-	-	-	2 852 451,71	1 488 626,71	-1 287 501,91	2 852 451,71	1 488 626,71	-1 287 501,91	201 124,80	0,00	0,00
FPAM71	33 190 000,00	-	33 190 000,00	25 136 013,27	-	-	25 136 013,27	-	-	-	-	-
901	33 190 000,00	-	33 190 000,00	25 136 013,27	-	-	25 136 013,27	-	-	-	-	-
10	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
11	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
12	33 190 000,00	-	33 190 000,00	25 136 013,27	-	-	25 136 013,27	-	-	-	-	-
909	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
91	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
FSS - Formations sanitaires et sociales	-	-	-	192 429,44	235 174,46	-165 342,94	192 429,44	235 174,46	-165 342,94	69 831,52	-0,00	-0,00
902 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	192 429,44	235 174,46	-165 342,94	192 429,44	235 174,46	-165 342,94	69 831,52	-0,00	-0,00
27 - Formation sanitaire et sociale	-	-	-	192 429,44	235 174,46	-165 342,94	192 429,44	235 174,46	-165 342,94	69 831,52	-0,00	-0,00
LO - Logement	-	-	-	12 516 541,90	3 402 643,91	-1 391 446,24	12 516 541,90	3 402 643,91	-1 391 446,24	1 904 788,71	106 408,96	106 408,96
905 - Aménagement des territoires et habitat	-	-	-	12 516 541,90	3 402 643,91	-1 391 446,24	12 516 541,90	3 402 643,91	-1 391 446,24	1 904 788,71	106 408,96	106 408,96
553 - Aide à l'accès à la propriété	-	-	-	579 648,37	-	-	579 648,37	-	-	-	-	-
555 - Logement social	-	-	-	11 936 893,53	3 402 643,91	-1 391 446,24	11 936 893,53	3 402 643,91	-1 391 446,24	1 904 788,71	106 408,96	106 408,96
LOM71	63 800 000,00	9 497 690,80	73 297 690,80	55 837 722,12	-	-	55 837 722,12	-	-	-	-	-
905	63 800 000,00	9 497 690,80	73 297 690,80	55 837 722,12	-	-	55 837 722,12	-	-	-	-	-
50	-	4 051 000,00	4 051 000,00	4 050 541,77	-	-	4 050 541,77	-	-	-	-	-
54	63 800 000,00	5 446 690,80	69 246 690,80	51 787 180,35	-	-	51 787 180,35	-	-	-	-	-
MAJI - Marché, achats, juridique et immobilier	-	-	-	-	197 148,38	-197 148,38	-	197 148,38	-197 148,38	-	-	-
900 - Services généraux	-	-	-	-	197 148,38	-197 148,38	-	197 148,38	-197 148,38	-	-	-
020 - Administration générale de la collectivité	-	-	-	-	197 148,38	-197 148,38	-	197 148,38	-197 148,38	-	-	-
MOM71	138 600 000,00	-27 715 019,87	110 884 980,13	63 794 668,34	-	-	63 794 668,34	-	-	-	-	-
905	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
52	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
907	18 000 000,00	-846 274,57	17 153 725,43	11 114 144,78	-	-	11 114 144,78	-	-	-	-	-
77	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
78	18 000 000,00	-846 274,57	17 153 725,43	11 114 144,78	-	-	11 114 144,78	-	-	-	-	-
908	120 600 000,00	-26 868 745,30	93 731 254,70	52 680 523,56	-	-	52 680 523,56	-	-	-	-	-
818	46 450 000,00	-15 756 997,37	30 693 002,63	11 977 826,44	-	-	11 977 826,44	-	-	-	-	-
821	32 400 000,00	7 268 015,00	39 668 015,00	33 206 920,78	-	-	33 206 920,78	-	-	-	-	-
823	35 750 000,00	-16 040 000,00	19 710 000,00	5 146 563,68	-	-	5 146 563,68	-	-	-	-	-
825	6 000 000,00	-2 339 762,93	3 660 237,07	2 349 212,66	-	-	2 349 212,66	-	-	-	-	-
PMGM71	21 987 000,00	-	21 987 000,00	21 553 274,34	-	-	21 553 274,34	-	-	-	-	-
900	21 987 000,00	-	21 987 000,00	21 553 274,34	-	-	21 553 274,34	-	-	-	-	-
0202	21 987 000,00	-	21 987 000,00	21 553 274,34	-	-	21 553 274,34	-	-	-	-	-
PRHM71	190 000,00	70 000,00	260 000,00	223 124,96	-	-	223 124,96	-	-	-	-	-
900	190 000,00	70 000,00	260 000,00	223 124,96	-	-	223 124,96	-	-	-	-	-
0201	190 000,00	70 000,00	260 000,00	223 124,96	-	-	223 124,96	-	-	-	-	-
PV - Politique de la ville	-	-	-	455 422,49	259 927,30	-	455 422,49	259 927,30	-	259 927,30	-	-
905 - Aménagement des territoires et habitat	-	-	-	455 422,49	259 927,30	-	455 422,49	259 927,30	-	259 927,30	-	-
52 - Politique de la ville	-	-	-	455 422,49	259 927,30	-	455 422,49	259 927,30	-	259 927,30	-	-

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2018	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
PVM71	20 000 000,00	-6 246 690,80	13 753 309,20	1 538 034,72	-	-	1 538 034,72	-	-	-	-	-
905	20 000 000,00	-6 246 690,80	13 753 309,20	1 538 034,72	-	-	1 538 034,72	-	-	-	-	-
51	20 000 000,00	-6 246 690,80	13 753 309,20	1 538 034,72	-	-	1 538 034,72	-	-	-	-	-
RIN - Recherche	-	-	-	12 824 852,29	9 431 288,96	-506 084,55	12 824 852,29	9 431 288,96	-506 084,55	7 525 204,41	1 400 000,00	1 400 000,00
906 - Action économique	-	-	-	12 824 852,29	9 431 288,96	-506 084,55	12 824 852,29	9 431 288,96	-506 084,55	7 525 204,41	1 400 000,00	1 400 000,00
67 - Recherche et innovation	-	-	-	12 824 852,29	9 431 288,96	-506 084,55	12 824 852,29	9 431 288,96	-506 084,55	7 525 204,41	1 400 000,00	1 400 000,00
RINM71	28 900 000,00	24 167,49	28 924 167,49	15 142 253,63	-	-	15 142 253,63	-	-	-	-	-
909	28 900 000,00	24 167,49	28 924 167,49	15 142 253,63	-	-	15 142 253,63	-	-	-	-	-
92	28 900 000,00	24 167,49	28 924 167,49	15 142 253,63	-	-	15 142 253,63	-	-	-	-	-
RUR - Ruralité	-	-	-	1 259 387,23	572 300,67	-225 648,40	1 259 387,23	572 300,67	-225 648,40	199 704,05	146 948,22	146 948,22
905 - Aménagement des territoires et habitat	-	-	-	535 844,50	281 620,91	-134 672,69	535 844,50	281 620,91	-134 672,69	-	146 948,22	146 948,22
54 - Espace rural et autres espaces de développement	-	-	-	535 844,50	281 620,91	-134 672,69	535 844,50	281 620,91	-134 672,69	-	146 948,22	146 948,22
907 - Environnement	-	-	-	723 542,73	290 679,76	-90 975,71	723 542,73	290 679,76	-90 975,71	199 704,05	-	-
76 - Préservation du patrimoine naturel et gestion des risques technologiques	-	-	-	723 542,73	290 679,76	-90 975,71	723 542,73	290 679,76	-90 975,71	199 704,05	-	-
RURM71	18 200 000,00	2 965 812,49	21 165 812,49	15 961 064,93	-	-	15 961 064,93	-	-	-	-	-
905	15 000 000,00	2 965 812,49	17 965 812,49	14 035 449,28	-	-	14 035 449,28	-	-	-	-	-
53	15 000 000,00	2 965 812,49	17 965 812,49	14 035 449,28	-	-	14 035 449,28	-	-	-	-	-
907	3 200 000,00	-	3 200 000,00	1 925 615,65	-	-	1 925 615,65	-	-	-	-	-
76	3 200 000,00	-	3 200 000,00	1 925 615,65	-	-	1 925 615,65	-	-	-	-	-
SE - Sécurité	-	-	-	1 832 333,56	1 526 850,95	-1 128 806,08	1 832 333,56	1 526 850,95	-1 128 806,08	299 924,89	98 119,98	98 119,98
901 - Sécurité	-	-	-	1 698 608,50	1 206 476,92	-906 552,03	1 698 608,50	1 206 476,92	-906 552,03	299 924,89	-0,00	-0,00
11 - Police, sécurité, justice	-	-	-	1 698 608,50	1 206 476,92	-906 552,03	1 698 608,50	1 206 476,92	-906 552,03	299 924,89	-0,00	-0,00
902 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	133 725,06	320 374,03	-222 254,05	133 725,06	320 374,03	-222 254,05	-	98 119,98	98 119,98
29 - Sécurité	-	-	-	133 725,06	320 374,03	-222 254,05	133 725,06	320 374,03	-222 254,05	-	98 119,98	98 119,98
SEM71	23 010 000,00	416 705,36	23 426 705,36	15 283 191,76	-	-	15 283 191,76	-	-	-	-	-
901	300 000,00	-	300 000,00	58 582,00	-	-	58 582,00	-	-	-	-	-
13	300 000,00	-	300 000,00	58 582,00	-	-	58 582,00	-	-	-	-	-
902	11 300 000,00	416 705,36	11 716 705,36	9 685 653,99	-	-	9 685 653,99	-	-	-	-	-
27	11 300 000,00	416 705,36	11 716 705,36	9 685 653,99	-	-	9 685 653,99	-	-	-	-	-
903	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
37	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
905	11 410 000,00	-	11 410 000,00	5 538 955,77	-	-	5 538 955,77	-	-	-	-	-
57	11 410 000,00	-	11 410 000,00	5 538 955,77	-	-	5 538 955,77	-	-	-	-	-
908	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
87	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
SIM71	9 000 000,00	-70 000,00	8 930 000,00	7 701 958,15	-	-	7 701 958,15	-	-	-	-	-
900	9 000 000,00	-70 000,00	8 930 000,00	7 701 958,15	-	-	7 701 958,15	-	-	-	-	-
0202	9 000 000,00	-70 000,00	8 930 000,00	7 701 958,15	-	-	7 701 958,15	-	-	-	-	-
SL - Sports et Loisirs	-	-	-	1 548 378,36	539 286,81	-348 847,63	1 548 378,36	539 286,81	-348 847,63	80 635,41	109 803,77	109 803,77
903 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	-	-	-	1 548 378,36	539 286,81	-348 847,63	1 548 378,36	539 286,81	-348 847,63	80 635,41	109 803,77	109 803,77
323 - Piscines	-	-	-	674 057,00	-	-	674 057,00	-	-	-	-	-
324 - Centres de formation sportifs	-	-	-	177 340,42	82 356,02	-	177 340,42	82 356,02	-	-	82 356,02	82 356,02
325 - Autres équipements sportifs ou de loisirs	-	-	-	257 728,87	128 098,53	-85 129,65	257 728,87	128 098,53	-85 129,65	24 786,80	18 182,08	18 182,08
338 - Autres activités pour les jeunes	-	-	-	256 609,80	262 496,26	-201 952,98	256 609,80	262 496,26	-201 952,98	51 277,61	9 265,67	9 265,67
39 - Sécurité	-	-	-	182 642,27	66 336,00	-61 765,00	182 642,27	66 336,00	-61 765,00	4 571,00	-	-

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2018	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
SLM71	56 005 000,00	-63 086,32	55 941 913,68	45 375 922,68	-	-	45 375 922,68	-	-	-	-	-
903	56 005 000,00	-63 086,32	55 941 913,68	45 375 922,68	-	-	45 375 922,68	-	-	-	-	-
32	46 775 000,00	-63 086,32	46 711 913,68	37 466 736,13	-	-	37 466 736,13	-	-	-	-	-
33	7 730 000,00	-133 239,00	7 596 761,00	6 764 582,93	-	-	6 764 582,93	-	-	-	-	-
37	1 500 000,00	133 239,00	1 633 239,00	1 144 603,62	-	-	1 144 603,62	-	-	-	-	-
TCM71	570 950 000,00	26 390 070,30	597 340 070,30	465 877 337,91	-	-	465 877 337,91	-	-	-	-	-
908	570 950 000,00	26 390 070,30	597 340 070,30	465 877 337,91	-	-	465 877 337,91	-	-	-	-	-
810	42 000 000,00	835 850,45	42 835 850,45	41 819 432,84	-	-	41 819 432,84	-	-	-	-	-
811	499 350 000,00	42 217 114,85	541 567 114,85	419 762 588,80	-	-	419 762 588,80	-	-	-	-	-
812	29 600 000,00	-16 662 895,00	12 937 105,00	4 295 316,27	-	-	4 295 316,27	-	-	-	-	-
TM - Transports et mobilités	-	-	-	140 168 364,85	56 710 472,80	-1 473 025,48	140 168 364,85	56 710 472,80	-1 473 025,48	13 987 391,70	41 250 055,62	41 250 055,62
907 - Environnement	-	-	-	6 816 176,82	5 632 815,54	-198 170,70	6 816 176,82	5 632 815,54	-198 170,70	176 696,67	5 257 948,17	5 257 948,17
77 - Environnement des infrastructures de transports	-	-	-	6 816 176,82	5 632 815,54	-198 170,70	6 816 176,82	5 632 815,54	-198 170,70	176 696,67	5 257 948,17	5 257 948,17
908 - Transports	-	-	-	133 352 188,03	51 077 657,26	-1 274 854,78	133 352 188,03	51 077 657,26	-1 274 854,78	13 810 695,03	35 992 107,45	35 992 107,45
820 - Services communs	-	-	-	106 516,00	156 123,36	-116 337,59	106 516,00	156 123,36	-116 337,59	39 785,77	-0,00	-0,00
822 - Transport ferroviaire	-	-	-	96 212 225,26	25 702 015,73	-333 536,99	96 212 225,26	25 702 015,73	-333 536,99	8 176 675,52	17 191 803,22	17 191 803,22
828 - Autres transports	-	-	-	16 271 090,21	7 811 672,07	-589 864,98	16 271 090,21	7 811 672,07	-589 864,98	4 828 298,61	2 393 508,48	2 393 508,48
832 - Fret ferroviaire	-	-	-	545 378,56	-	-	545 378,56	-	-	-	-	-
833 - Fret fluvial	-	-	-	1 718 528,60	525 593,02	-	1 718 528,60	525 593,02	-	285 360,46	240 232,56	240 232,56
841 - Voirie nationale	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
843 - Voirie départementale	-	-	-	11 887 832,47	10 577 888,58	-110 739,11	11 887 832,47	10 577 888,58	-110 739,11	363 486,14	10 103 663,33	10 103 663,33
849 - Sécurité routière	-	-	-	176 589,49	172 154,09	-65 713,68	176 589,49	172 154,09	-65 713,68	-	106 440,41	106 440,41
852 - Gares et autres infrastructures ferroviaires	-	-	-	6 366 950,75	6 065 133,72	-58 662,43	6 366 950,75	6 065 133,72	-58 662,43	50 011,84	5 956 459,45	5 956 459,45
854 - Ports et autres infrastructures portuaires	-	-	-	67 076,69	67 076,69	-	67 076,69	67 076,69	-	67 076,69	-	-
TMSPM71	5 500 000,00	35 542,00	5 535 542,00	4 823 085,97	-	-	4 823 085,97	-	-	-	-	-
908	5 500 000,00	35 542,00	5 535 542,00	4 823 085,97	-	-	4 823 085,97	-	-	-	-	-
883	-	2 940 000,00	2 940 000,00	2 940 000,00	-	-	2 940 000,00	-	-	-	-	-
884	500 000,00	1 821 475,61	2 321 475,61	1 676 096,50	-	-	1 676 096,50	-	-	-	-	-
885	5 000 000,00	-4 725 933,61	274 066,39	206 989,47	-	-	206 989,47	-	-	-	-	-
888	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TNUM - Transformation numérique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
900 - Services généraux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
020 - Administration générale de la collectivité	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOM71	6 000 000,00	-1 000 000,00	5 000 000,00	2 335 103,67	-	-	2 335 103,67	-	-	-	-	-
909	6 000 000,00	-1 000 000,00	5 000 000,00	2 335 103,67	-	-	2 335 103,67	-	-	-	-	-
95	6 000 000,00	-1 000 000,00	5 000 000,00	2 335 103,67	-	-	2 335 103,67	-	-	-	-	-
UE - Fonds européens	-	-	-	11 415 685,25	4 092 233,11	-4 092 233,11	11 415 685,25	688 474,51	-688 474,51	-	0,00	-
900-5 - Gestion des fonds européens	-	-	-	11 415 685,25	4 092 233,11	-4 092 233,11	11 415 685,25	688 474,51	-688 474,51	-	0,00	-
052 - FEDER	-	-	-	11 415 685,25	4 092 233,11	-4 092 233,11	11 415 685,25	688 474,51	-688 474,51	-	0,00	-
UEM71	66 990 000,00	-	66 990 000,00	12 662 274,21	-	-	12 662 274,21	-	-	-	-	-
906	66 990 000,00	-	66 990 000,00	12 662 274,21	-	-	12 662 274,21	-	-	-	-	-
62	66 990 000,00	-	66 990 000,00	12 662 274,21	-	-	12 662 274,21	-	-	-	-	-
63	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total général	1 944 817 000,00	13 412 000,00	1 958 229 000,00	1 760 112 816,10	125 972 711,83	-21 592 528,95	1 759 943 361,54	122 399 498,67	-18 188 770,35	33 307 751,54	71 072 431,34	70 902 976,78
				89,88 %						1,89 %	-43,58 %	-42,07 %

Situation des restes à mandater sur les autorisations de programme de l'exercice 2019									

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2019	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
AGRI - Agriculture	-	-	-	37 007,71	26 046,70	-11 627,05	37 007,71	26 046,70	-11 627,05	2 280,00	12 139,65	12 139,65
906 - Action économique	-	-	-	37 007,71	26 046,70	-11 627,05	37 007,71	26 046,70	-11 627,05	2 280,00	12 139,65	12 139,65
6312 - Autres	-	-	-	22 588,06	26 046,70	-26 046,70	22 588,06	26 046,70	-26 046,70	-	-	-
6318 - Autres	-	-	-	14 419,65	-	14 419,65	14 419,65	-	14 419,65	2 280,00	12 139,65	12 139,65
AGRI71	9 650 000,00	-	9 650 000,00	9 339 681,14	-	-	9 339 681,14	-	-	-	-	-
909	9 650 000,00	-	9 650 000,00	9 339 681,14	-	-	9 339 681,14	-	-	-	-	-
93	9 650 000,00	-	9 650 000,00	9 339 681,14	-	-	9 339 681,14	-	-	-	-	-
AIE - Actions internationales	-	-	-	399 449,28	71 355,19	-	399 449,28	71 355,19	-	-	71 355,19	71 355,19
900 - Services généraux	-	-	-	399 449,28	71 355,19	-	399 449,28	71 355,19	-	-	71 355,19	71 355,19
045 - Actions internationales	-	-	-	71 355,19	-	71 355,19	71 355,19	-	71 355,19	-	71 355,19	71 355,19
048 - Autres actions	-	-	-	328 094,09	71 355,19	-71 355,19	328 094,09	71 355,19	-71 355,19	-	-	-
AIEM71	1 900 000,00	-	1 900 000,00	416 414,86	-	-	416 414,86	-	-	-	-	-
900	1 900 000,00	-	1 900 000,00	416 414,86	-	-	416 414,86	-	-	-	-	-
044	450 000,00	-	450 000,00	77 667,89	-	-	77 667,89	-	-	-	-	-
048	1 450 000,00	-	1 450 000,00	338 746,97	-	-	338 746,97	-	-	-	-	-
AM - Aménagement	-	-	-	22 617 822,04	8 590 651,77	-1 334 008,77	22 617 822,04	8 590 651,77	-1 334 008,77	2 797 224,56	4 459 418,44	4 459 418,44
900 - Services généraux	-	-	-	127 016,04	63 024,65	-	127 016,04	63 024,65	-	-	63 024,65	63 024,65
042 - Actions interrégionales	-	-	-	127 016,04	63 024,65	-	127 016,04	63 024,65	-	-	63 024,65	63 024,65
902 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	160 000,00	-	-	160 000,00	-	-	-	-	-
212 - Ecoles primaires	-	-	-	160 000,00	-	-	160 000,00	-	-	-	-	-
903 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	-	-	-	389 429,16	-	-	389 429,16	-	-	-	-	-
311 - Activités artistiques, actions et manifestations culturelles	-	-	-	389 429,16	-	-	389 429,16	-	-	-	-	-
905 - Aménagement des territoires et habitat	-	-	-	21 941 376,84	8 527 627,12	-1 334 008,77	21 941 376,84	8 527 627,12	-1 334 008,77	2 797 224,56	4 396 393,79	4 396 393,79
515 - Opérations d'aménagement	-	-	-	21 304 948,73	8 527 627,12	-1 334 008,77	21 304 948,73	8 527 627,12	-1 334 008,77	2 797 224,56	4 396 393,79	4 396 393,79
518 - Autres actions d'aménagement urbain	-	-	-	636 428,11	-	-	636 428,11	-	-	-	-	-
AMM71	74 330 000,00	7 328 465,86	81 658 465,86	52 844 055,67	-	-	52 844 055,67	-	-	-	-	-
900	300 000,00	-	300 000,00	158 339,90	-	-	158 339,90	-	-	-	-	-
041	300 000,00	-	300 000,00	158 339,90	-	-	158 339,90	-	-	-	-	-
905	74 030 000,00	7 328 465,86	81 358 465,86	52 685 715,77	-	-	52 685 715,77	-	-	-	-	-
50	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
52	74 030 000,00	7 328 465,86	81 358 465,86	52 685 715,77	-	-	52 685 715,77	-	-	-	-	-
53	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CI - Jeunesse et citoyenneté	-	-	-	-	90 357,50	-90 357,50	-	90 357,50	-90 357,50	-	-	-
903 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	-	-	-	-	90 357,50	-90 357,50	-	90 357,50	-90 357,50	-	-	-
348 - Autres	-	-	-	-	90 357,50	-90 357,50	-	90 357,50	-90 357,50	-	-	-
CIM71	500 000,00	-	500 000,00	109 642,50	-	-	109 642,50	-	-	-	-	-
900	500 000,00	-	500 000,00	109 642,50	-	-	109 642,50	-	-	-	-	-
021	500 000,00	-	500 000,00	109 642,50	-	-	109 642,50	-	-	-	-	-
904	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
40	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
COMM71	260 000,00	-	260 000,00	194 561,88	-	-	194 561,88	-	-	-	-	-
900	260 000,00	-	260 000,00	194 561,88	-	-	194 561,88	-	-	-	-	-
0202	260 000,00	-	260 000,00	194 561,88	-	-	194 561,88	-	-	-	-	-
COOM71	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
900	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
041	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2019	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
CU - Culture	-	-	-	5 967 133,34	2 629 212,83	-464 591,21	5 967 133,34	2 629 212,83	-464 591,21	809 536,30	1 355 085,32	1 355 085,32
903 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	-	-	-	5 967 133,34	2 629 212,83	-464 591,21	5 967 133,34	2 629 212,83	-464 591,21	809 536,30	1 355 085,32	1 355 085,32
311 - Activités artistiques, actions et manifestations culturelles	-	-	-	3 590 211,00	1 030 750,46	-412 345,20	3 590 211,00	1 030 750,46	-412 345,20	497 717,56	120 687,70	120 687,70
312 - Patrimoine	-	-	-	1 412 048,91	1 003 705,40	-52 246,01	1 412 048,91	1 003 705,40	-52 246,01	273 423,44	678 035,95	678 035,95
313 - Bibliothèques, médiathèques	-	-	-	964 873,43	594 756,97	-	964 873,43	594 756,97	-	38 395,30	556 361,67	556 361,67
CUM71	42 500 000,00	9 094 550,00	51 594 550,00	41 843 103,54	-	-	41 843 103,54	-	-	-	-	-
903	42 500 000,00	9 094 550,00	51 594 550,00	41 843 103,54	-	-	41 843 103,54	-	-	-	-	-
311	1 000 000,00	450 000,00	1 450 000,00	1 035 361,36	-	-	1 035 361,36	-	-	-	-	-
312	31 680 000,00	1 047 371,32	32 727 371,32	26 308 298,31	-	-	26 308 298,31	-	-	-	-	-
313	9 820 000,00	7 597 178,68	17 417 178,68	14 499 443,87	-	-	14 499 443,87	-	-	-	-	-
DEEE - Développement économique , innovation et TIC	-	-	-	8 331 795,40	3 839 886,07	-764 800,17	8 331 795,40	3 839 886,07	-764 800,17	1 696 910,85	1 378 175,05	1 378 175,05
905 - Aménagement des territoires et habitat	-	-	-	1 888 664,70	1 547 547,91	-	1 888 664,70	1 547 547,91	-	1 273 676,00	273 871,91	273 871,91
57 - Technologies de l'information et de la communication	-	-	-	1 888 664,70	1 547 547,91	-	1 888 664,70	1 547 547,91	-	1 273 676,00	273 871,91	273 871,91
906 - Action économique	-	-	-	6 443 130,70	2 292 338,16	-764 800,17	6 443 130,70	2 292 338,16	-764 800,17	423 234,85	1 104 303,14	1 104 303,14
61 - Interventions économiques transversales	-	-	-	5 470,68	-	-	5 470,68	-	-	-	-	-
632 - Industrie, commerce et artisanat	-	-	-	3 586 165,69	26 000,00	-26 000,00	3 586 165,69	26 000,00	-26 000,00	-	-	-
633 - Développement touristique	-	-	-	1 748 955,41	1 282 977,44	-76 829,80	1 748 955,41	1 282 977,44	-76 829,80	185 872,27	1 020 275,37	1 020 275,37
65 - Insertion économique et économie sociale et solidaire	-	-	-	381 996,81	449 514,51	-449 514,51	381 996,81	449 514,51	-449 514,51	-	-	-
67 - Recherche et innovation	-	-	-	720 542,11	533 846,21	-212 455,86	720 542,11	533 846,21	-212 455,86	237 362,58	84 027,77	84 027,77
DEEEM71	101 000 000,00	-4 000 000,00	97 000 000,00	76 491 393,34	-	-	76 491 393,34	-	-	-	-	-
905	11 000 000,00	-	11 000 000,00	8 320 609,10	-	-	8 320 609,10	-	-	-	-	-
56	11 000 000,00	-	11 000 000,00	8 320 609,10	-	-	8 320 609,10	-	-	-	-	-
909	90 000 000,00	-4 000 000,00	86 000 000,00	68 170 784,24	-	-	68 170 784,24	-	-	-	-	-
91	1 090 000,00	17 598 000,00	18 688 000,00	18 632 529,32	-	-	18 632 529,32	-	-	-	-	-
92	50 000 000,00	-14 897 771,66	35 102 228,34	33 068 212,21	-	-	33 068 212,21	-	-	-	-	-
94	38 910 000,00	-6 700 228,34	32 209 771,66	16 470 042,71	-	-	16 470 042,71	-	-	-	-	-
DSS - Développement social et santé	-	-	-	2 642 442,54	1 673 295,97	-163 874,38	2 642 442,54	1 673 295,97	-163 874,38	676 317,95	833 103,64	833 103,64
904 - Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisations RMI)	-	-	-	2 642 442,54	1 673 295,97	-163 874,38	2 642 442,54	1 673 295,97	-163 874,38	676 317,95	833 103,64	833 103,64
414 - Dispensaires et autres établissements sanitaires	-	-	-	699 383,00	349 652,71	-118 238,66	699 383,00	349 652,71	-118 238,66	131 041,59	100 372,46	100 372,46
4228 - Autres actions en faveur de la petite enfance	-	-	-	195 696,98	-	-	195 696,98	-	-	-	-	-
424 - Personnes en difficulté	-	-	-	625 023,27	402 483,02	-41 041,33	625 023,27	402 483,02	-41 041,33	199 510,74	161 930,95	161 930,95
425 - Personnes handicapées	-	-	-	1 122 339,29	921 160,24	-4 594,39	1 122 339,29	921 160,24	-4 594,39	345 765,62	570 800,23	570 800,23
DSSM71	22 750 000,00	-	22 750 000,00	16 458 030,91	-	-	16 458 030,91	-	-	-	-	-
901	3 800 000,00	-	3 800 000,00	1 469 989,95	-	-	1 469 989,95	-	-	-	-	-
13	3 800 000,00	-	3 800 000,00	1 469 989,95	-	-	1 469 989,95	-	-	-	-	-
904	18 950 000,00	-	18 950 000,00	14 988 040,96	-	-	14 988 040,96	-	-	-	-	-
41	5 750 000,00	-142 532,42	5 607 467,58	4 034 826,37	-	-	4 034 826,37	-	-	-	-	-
42	13 200 000,00	142 532,42	13 342 532,42	10 953 214,59	-	-	10 953 214,59	-	-	-	-	-

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2019	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
EAE - Environnement et énergie	-	-	-	31 922 634,53	14 273 211,37	-1 395 371,56	31 922 634,53	14 273 211,37	-1 395 371,56	3 861 146,16	9 016 693,65	9 016 693,65
906 - Action économique	-	-	-	17 710,00	17 710,00	-	17 710,00	17 710,00	-	-	17 710,00	17 710,00
6312 - Autres	-	-	-	-	17 710,00	-17 710,00	-	17 710,00	-17 710,00	-	-	-
6318 - Autres	-	-	-	17 710,00	-	17 710,00	17 710,00	-	17 710,00	-	17 710,00	17 710,00
907 - Environnement	-	-	-	25 984 509,79	10 186 295,60	-669 426,06	25 984 509,79	10 186 295,60	-669 426,06	2 481 734,06	7 035 135,48	7 035 135,48
7213 - Tri, valorisation et traitement des déchets	-	-	-	831 201,91	468 834,71	-114 042,12	831 201,91	468 834,71	-114 042,12	118 675,51	236 117,08	236 117,08
7222 - Action en matière de propreté urbaine et de nettoyage	-	-	-	346 783,04	166 592,18	-78 066,42	346 783,04	166 592,18	-78 066,42	-	88 525,76	88 525,76
731 - Politique de l'eau	-	-	-	174 853,15	80 000,00	-	174 853,15	80 000,00	-	80 000,00	-	-
74 - Politique de l'air	-	-	-	426 600,67	272 429,29	-156 871,41	426 600,67	272 429,29	-156 871,41	48 592,15	66 965,73	66 965,73
758 - Autres actions	-	-	-	13 472 395,42	8 502 945,22	-315 359,91	13 472 395,42	8 502 945,22	-315 359,91	1 915 871,70	6 271 713,61	6 271 713,61
76 - Préservation du patrimoine naturel et gestion des risques technologiques	-	-	-	10 732 675,60	695 494,20	-5 086,20	10 732 675,60	695 494,20	-5 086,20	318 594,70	371 813,30	371 813,30
908 - Transports	-	-	-	5 920 414,74	4 069 205,77	-725 945,50	5 920 414,74	4 069 205,77	-725 945,50	1 379 412,10	1 963 848,17	1 963 848,17
87 - Circulations douces	-	-	-	5 920 414,74	4 069 205,77	-725 945,50	5 920 414,74	4 069 205,77	-725 945,50	1 379 412,10	1 963 848,17	1 963 848,17
EAEM71	93 650 000,00	-4 447 422,00	89 202 578,00	55 382 435,55	-	-	55 382 435,55	-	-	-	-	-
905	5 000 000,00	-3 635 000,00	1 365 000,00	728 571,89	-	-	728 571,89	-	-	-	-	-
52	5 000 000,00	-3 635 000,00	1 365 000,00	728 571,89	-	-	728 571,89	-	-	-	-	-
907	77 850 000,00	-1 078 155,00	76 771 845,00	44 699 770,00	-	-	44 699 770,00	-	-	-	-	-
71	170 000,00	53 548,01	223 548,01	4 945,74	-	-	4 945,74	-	-	-	-	-
72	8 000 000,00	-1 894 490,51	6 105 509,49	3 820 343,96	-	-	3 820 343,96	-	-	-	-	-
73	5 010 000,00	167 439,00	5 177 439,00	4 319 114,74	-	-	4 319 114,74	-	-	-	-	-
74	2 700 000,00	-503 571,95	2 196 428,05	1 590 048,55	-	-	1 590 048,55	-	-	-	-	-
75	29 500 000,00	2 678 643,01	32 178 643,01	16 251 651,59	-	-	16 251 651,59	-	-	-	-	-
76	20 000 000,00	10 051 348,76	30 051 348,76	18 443 433,42	-	-	18 443 433,42	-	-	-	-	-
77	12 200 000,00	-11 631 071,32	568 928,68	232,00	-	-	232,00	-	-	-	-	-
78	270 000,00	-	270 000,00	270 000,00	-	-	270 000,00	-	-	-	-	-
908	7 800 000,00	-6 734 267,00	1 065 733,00	63 462,66	-	-	63 462,66	-	-	-	-	-
883	7 800 000,00	-6 734 267,00	1 065 733,00	63 462,66	-	-	63 462,66	-	-	-	-	-
909	3 000 000,00	7 000 000,00	10 000 000,00	9 890 631,00	-	-	9 890 631,00	-	-	-	-	-
93	1 000 000,00	-	1 000 000,00	890 631,00	-	-	890 631,00	-	-	-	-	-
94	2 000 000,00	7 000 000,00	9 000 000,00	9 000 000,00	-	-	9 000 000,00	-	-	-	-	-
ESE - Enseignement secondaire	-	-	-	162 909 025,97	100 091 940,60	-1 352 357,99	162 909 025,97	100 089 396,30	-5 260 813,69	15 371 141,27	83 368 441,34	83 368 441,34
902 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	162 909 025,97	100 091 940,60	-1 352 357,99	162 909 025,97	100 089 396,30	-5 260 813,69	15 371 141,27	83 368 441,34	83 368 441,34
222 - Lycées publics	-	-	-	151 350 110,06	92 198 844,33	-927 765,30	151 350 110,06	92 196 300,03	-4 836 221,00	15 208 368,34	76 062 710,69	76 062 710,69
223 - Lycées privés	-	-	-	1 150 962,33	954 070,54	-280 807,58	1 150 962,33	954 070,54	-280 807,58	135 604,85	537 658,11	537 658,11
24 - Cités scolaires	-	-	-	9 997 555,98	6 938 217,49	-142 976,87	9 997 555,98	6 938 217,49	-142 976,87	27 168,08	6 768 072,54	6 768 072,54
288 - Autres services annexes de l'enseignement	-	-	-	410 397,60	808,24	-808,24	410 397,60	808,24	-808,24	-	-	-
ESEM71	649 400 000,00	120 546 173,06	769 946 173,06	588 687 970,93	-	-	588 687 970,93	-	-	-	-	-
902	649 400 000,00	120 546 173,06	769 946 173,06	588 687 970,93	-	-	588 687 970,93	-	-	-	-	-
21	3 500 000,00	-75 491,00	3 424 509,00	3 253 331,50	-	-	3 253 331,50	-	-	-	-	-
221	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
222	568 579 000,00	-33 216 375,67	535 362 624,33	375 789 595,75	-	-	375 789 595,75	-	-	-	-	-
223	8 000 000,00	561 664,06	8 561 664,06	6 490 632,21	-	-	6 490 632,21	-	-	-	-	-
224	51 116 000,00	34 276 375,67	85 392 375,67	74 552 146,73	-	-	74 552 146,73	-	-	-	-	-
28	18 205 000,00	119 000 000,00	137 205 000,00	128 602 264,74	-	-	128 602 264,74	-	-	-	-	-
ESU - Enseignement supérieur	-	-	-	18 795 487,84	11 179 864,92	-	18 795 487,84	11 179 864,92	-	1 553 271,79	9 626 593,13	9 626 593,13
902 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	18 795 487,84	11 179 864,92	-	18 795 487,84	11 179 864,92	-	1 553 271,79	9 626 593,13	9 626 593,13
23 - Enseignement supérieur	-	-	-	18 795 487,84	11 179 864,92	-	18 795 487,84	11 179 864,92	-	1 553 271,79	9 626 593,13	9 626 593,13

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2019	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
ESUM71	52 650 000,00	-	52 650 000,00	29 188 960,15	-	-	29 188 960,15	-	-	-	-	-
902	52 650 000,00	-	52 650 000,00	29 188 960,15	-	-	29 188 960,15	-	-	-	-	-
23	52 650 000,00	-	52 650 000,00	29 188 960,15	-	-	29 188 960,15	-	-	-	-	-
FPA - Formation professionnelle, apprentissage et emploi	-	-	-	6 572 060,73	3 706 653,12	-297 260,93	6 572 060,73	3 706 653,12	-297 260,93	1 660 620,15	1 748 772,04	1 748 772,04
902 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	6 572 060,73	3 706 653,12	-297 260,93	6 572 060,73	3 706 653,12	-297 260,93	1 660 620,15	1 748 772,04	1 748 772,04
26 - Apprentissage	-	-	-	6 572 060,73	3 706 653,12	-297 260,93	6 572 060,73	3 706 653,12	-297 260,93	1 660 620,15	1 748 772,04	1 748 772,04
FPAM71	22 200 000,00	-	22 200 000,00	14 187 011,53	-	-	14 187 011,53	-	-	-	-	-
901	22 200 000,00	-	22 200 000,00	14 187 011,53	-	-	14 187 011,53	-	-	-	-	-
10	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
11	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
116	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
12	22 200 000,00	-	22 200 000,00	14 187 011,53	-	-	14 187 011,53	-	-	-	-	-
909	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
91	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
FSS - Formations sanitaires et sociales	-	-	-	440 165,58	273 081,66	-10 875,72	440 165,58	273 081,66	-10 875,72	27 525,86	234 680,08	234 680,08
902 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	440 165,58	273 081,66	-10 875,72	440 165,58	273 081,66	-10 875,72	27 525,86	234 680,08	234 680,08
27 - Formation sanitaire et sociale	-	-	-	440 165,58	273 081,66	-10 875,72	440 165,58	273 081,66	-10 875,72	27 525,86	234 680,08	234 680,08
LO - Logement	-	-	-	15 496 205,63	6 898 526,97	-925 957,14	15 496 205,63	6 898 526,97	-925 957,14	3 502 284,59	2 470 285,24	2 470 285,24
905 - Aménagement des territoires et habitat	-	-	-	15 496 205,63	6 898 526,97	-925 957,14	15 496 205,63	6 898 526,97	-925 957,14	3 502 284,59	2 470 285,24	2 470 285,24
553 - Aide à l'accession à la propriété	-	-	-	2 154 273,10	1 456 426,42	-67 890,56	2 154 273,10	1 456 426,42	-67 890,56	150 385,88	1 238 149,98	1 238 149,98
555 - Logement social	-	-	-	13 341 932,53	5 442 100,55	-858 066,58	13 341 932,53	5 442 100,55	-858 066,58	3 351 898,71	1 232 135,26	1 232 135,26
LOM71	63 000 000,00	-15 000,00	62 985 000,00	32 763 080,53	-	-	32 763 080,53	-	-	-	-	-
905	63 000 000,00	-15 000,00	62 985 000,00	32 763 080,53	-	-	32 763 080,53	-	-	-	-	-
50	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
54	63 000 000,00	-15 000,00	62 985 000,00	32 763 080,53	-	-	32 763 080,53	-	-	-	-	-
MAJI - Marché, achats, juridique et immobilier	-	-	-	-	86 508,01	-86 508,01	-	86 508,01	-86 508,01	-	-	-
900 - Services généraux	-	-	-	-	86 508,01	-86 508,01	-	86 508,01	-86 508,01	-	-	-
020 - Administration générale de la collectivité	-	-	-	-	86 508,01	-86 508,01	-	86 508,01	-86 508,01	-	-	-
MOM71	155 200 000,00	-40 015 011,60	115 184 988,40	62 032 337,17	-	-	62 032 337,17	-	-	-	-	-
905	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
52	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
907	20 800 000,00	2 616 981,00	23 416 981,00	11 781 487,47	-	-	11 781 487,47	-	-	-	-	-
77	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
78	20 800 000,00	2 616 981,00	23 416 981,00	11 781 487,47	-	-	11 781 487,47	-	-	-	-	-
908	134 400 000,00	-42 631 992,60	91 768 007,40	50 250 849,70	-	-	50 250 849,70	-	-	-	-	-
818	59 900 000,00	-22 386 550,00	37 513 450,00	2 584 961,26	-	-	2 584 961,26	-	-	-	-	-
821	45 000 000,00	-2 681 185,00	42 318 815,00	40 103 434,00	-	-	40 103 434,00	-	-	-	-	-
823	21 000 000,00	-15 928 000,00	5 072 000,00	2 497 719,09	-	-	2 497 719,09	-	-	-	-	-
824	2 500 000,00	-1 609 454,00	890 546,00	707 494,28	-	-	707 494,28	-	-	-	-	-
825	6 000 000,00	-26 803,60	5 973 196,40	4 357 241,07	-	-	4 357 241,07	-	-	-	-	-
PMGM71	4 430 000,00	-	4 430 000,00	4 117 921,68	-	-	4 117 921,68	-	-	-	-	-
900	4 430 000,00	-	4 430 000,00	4 117 921,68	-	-	4 117 921,68	-	-	-	-	-
0202	4 430 000,00	-	4 430 000,00	4 117 921,68	-	-	4 117 921,68	-	-	-	-	-
PRHM71	130 000,00	20 000,00	150 000,00	79 286,00	-	-	79 286,00	-	-	-	-	-
900	130 000,00	20 000,00	150 000,00	79 286,00	-	-	79 286,00	-	-	-	-	-
0201	130 000,00	20 000,00	150 000,00	79 286,00	-	-	79 286,00	-	-	-	-	-

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2019	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
PV - Politique de la ville	-	-	-	3 811 362,36	1 962 147,36	-	3 811 362,36	1 962 147,36	-	1 962 147,36	-	-
905 - Aménagement des territoires et habitat	-	-	-	3 811 362,36	1 962 147,36	-	3 811 362,36	1 962 147,36	-	1 962 147,36	-	-
52 - Politique de la ville	-	-	-	3 811 362,36	1 962 147,36	-	3 811 362,36	1 962 147,36	-	1 962 147,36	-	-
PVM71	15 000 000,00	-	15 000 000,00	10 273 189,64	-	-	10 273 189,64	-	-	-	-	-
905	15 000 000,00	-	15 000 000,00	10 273 189,64	-	-	10 273 189,64	-	-	-	-	-
51	15 000 000,00	-	15 000 000,00	10 273 189,64	-	-	10 273 189,64	-	-	-	-	-
RIN - Recherche	-	-	-	11 540 908,80	6 747 828,02	-326 873,93	11 540 908,80	6 747 828,02	-326 873,93	331 066,97	6 089 887,12	6 089 887,12
906 - Action économique	-	-	-	11 540 908,80	6 747 828,02	-326 873,93	11 540 908,80	6 747 828,02	-326 873,93	331 066,97	6 089 887,12	6 089 887,12
67 - Recherche et innovation	-	-	-	11 540 908,80	6 747 828,02	-326 873,93	11 540 908,80	6 747 828,02	-326 873,93	331 066,97	6 089 887,12	6 089 887,12
RINM71	28 900 000,00	-	28 900 000,00	14 288 027,36	-	-	14 288 027,36	-	-	-	-	-
909	28 900 000,00	-	28 900 000,00	14 288 027,36	-	-	14 288 027,36	-	-	-	-	-
92	28 900 000,00	-	28 900 000,00	14 288 027,36	-	-	14 288 027,36	-	-	-	-	-
RUR - Ruralité	-	-	-	3 659 666,08	1 233 305,00	-88 398,00	3 659 666,08	1 233 305,00	-88 398,00	332 806,12	812 100,88	812 100,88
905 - Aménagement des territoires et habitat	-	-	-	2 306 496,43	594 744,89	-88 398,00	2 306 496,43	594 744,89	-88 398,00	145 549,97	360 796,92	360 796,92
54 - Espace rural et autres espaces de développement	-	-	-	2 306 496,43	594 744,89	-88 398,00	2 306 496,43	594 744,89	-88 398,00	145 549,97	360 796,92	360 796,92
907 - Environnement	-	-	-	1 353 169,65	638 560,11	-	1 353 169,65	638 560,11	-	187 256,15	451 303,96	451 303,96
76 - Préservation du patrimoine naturel et gestion des risques technologiques	-	-	-	1 353 169,65	638 560,11	-	1 353 169,65	638 560,11	-	187 256,15	451 303,96	451 303,96
RURM71	20 600 000,00	-711 350,86	19 888 649,14	13 810 954,00	-	-	13 810 954,00	-	-	-	-	-
905	17 000 000,00	-272 524,86	16 727 475,14	12 054 718,30	-	-	12 054 718,30	-	-	-	-	-
53	17 000 000,00	-272 524,86	16 727 475,14	12 054 718,30	-	-	12 054 718,30	-	-	-	-	-
907	3 600 000,00	-438 826,00	3 161 174,00	1 756 235,70	-	-	1 756 235,70	-	-	-	-	-
76	3 600 000,00	-438 826,00	3 161 174,00	1 756 235,70	-	-	1 756 235,70	-	-	-	-	-
SE - Sécurité	-	-	-	3 451 626,61	2 359 623,10	-396 550,54	3 451 626,61	2 359 623,10	-396 550,54	614 354,88	1 348 717,68	1 348 717,68
901 - Sécurité	-	-	-	2 034 744,35	946 999,68	-146 846,72	2 034 744,35	946 999,68	-146 846,72	497 651,18	302 501,78	302 501,78
11 - Police, sécurité, justice	-	-	-	2 034 744,35	946 999,68	-146 846,72	2 034 744,35	946 999,68	-146 846,72	497 651,18	302 501,78	302 501,78
902 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	1 416 882,26	1 412 623,42	-249 703,82	1 416 882,26	1 412 623,42	-249 703,82	116 703,70	1 046 215,90	1 046 215,90
29 - Sécurité	-	-	-	1 416 882,26	1 412 623,42	-249 703,82	1 416 882,26	1 412 623,42	-249 703,82	116 703,70	1 046 215,90	1 046 215,90
SEM71	25 250 000,00	273 900,51	25 523 900,51	18 528 778,34	-	-	18 528 778,34	-	-	-	-	-
901	300 000,00	-	300 000,00	80 953,30	-	-	80 953,30	-	-	-	-	-
13	300 000,00	-	300 000,00	80 953,30	-	-	80 953,30	-	-	-	-	-
902	12 540 000,00	-561 664,06	11 978 335,94	9 281 808,91	-	-	9 281 808,91	-	-	-	-	-
27	12 540 000,00	-561 664,06	11 978 335,94	9 281 808,91	-	-	9 281 808,91	-	-	-	-	-
903	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
37	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
905	12 410 000,00	-	12 410 000,00	8 330 451,56	-	-	8 330 451,56	-	-	-	-	-
57	12 410 000,00	-	12 410 000,00	8 330 451,56	-	-	8 330 451,56	-	-	-	-	-
908	-	835 564,57	835 564,57	835 564,57	-	-	835 564,57	-	-	-	-	-
87	-	835 564,57	835 564,57	835 564,57	-	-	835 564,57	-	-	-	-	-
SIM71	9 000 000,00	280 000,00	9 280 000,00	8 725 927,12	-	-	8 725 927,12	-	-	-	-	-
900	9 000 000,00	280 000,00	9 280 000,00	8 725 927,12	-	-	8 725 927,12	-	-	-	-	-
0202	9 000 000,00	280 000,00	9 280 000,00	8 725 927,12	-	-	8 725 927,12	-	-	-	-	-
SL - Sports et Loisirs	-	-	-	3 554 860,52	1 497 628,29	-82 179,27	3 554 860,52	1 497 628,29	-82 179,27	1 284 271,76	131 177,26	131 177,26
903 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	-	-	-	3 554 860,52	1 497 628,29	-82 179,27	3 554 860,52	1 497 628,29	-82 179,27	1 284 271,76	131 177,26	131 177,26
323 - Piscines	-	-	-	355 149,48	77 696,88	-61 406,94	355 149,48	77 696,88	-61 406,94	-	16 289,94	16 289,94
325 - Autres équipements sportifs ou de loisirs	-	-	-	1 506 830,57	831 241,10	-19 876,70	1 506 830,57	831 241,10	-19 876,70	744 675,67	66 688,73	66 688,73
338 - Autres activités pour les jeunes	-	-	-	1 387 393,63	587 895,63	-895,63	1 387 393,63	587 895,63	-895,63	539 596,09	47 403,91	47 403,91
39 - Sécurité	-	-	-	305 486,84	794,68	-	305 486,84	794,68	-	-	794,68	794,68

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2019	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
SLM71	53 350 000,00	-2 425 000,00	50 925 000,00	45 178 285,21	-	-	45 178 285,21	-	-	-	-	-
903	53 350 000,00	-2 425 000,00	50 925 000,00	45 178 285,21	-	-	45 178 285,21	-	-	-	-	-
32	44 115 000,00	-1 493 810,61	42 621 189,39	39 173 783,20	-	-	39 173 783,20	-	-	-	-	-
33	7 735 000,00	-931 189,39	6 803 810,61	5 035 827,96	-	-	5 035 827,96	-	-	-	-	-
37	1 500 000,00	-	1 500 000,00	968 674,05	-	-	968 674,05	-	-	-	-	-
TCM71	597 800 000,00	48 691 899,18	646 491 899,18	431 478 006,16	-	-	431 478 006,16	-	-	-	-	-
908	597 800 000,00	48 691 899,18	646 491 899,18	431 478 006,16	-	-	431 478 006,16	-	-	-	-	-
810	61 300 000,00	8 855 714,66	70 155 714,66	63 758 218,71	-	-	63 758 218,71	-	-	-	-	-
811	535 000 000,00	33 907 362,98	568 907 362,98	365 636 401,35	-	-	365 636 401,35	-	-	-	-	-
812	1 500 000,00	5 928 821,54	7 428 821,54	2 083 386,10	-	-	2 083 386,10	-	-	-	-	-
TM - Transports et mobilités	-	-	-	251 023 972,07	92 095 295,94	-1 436 917,31	251 023 972,07	92 085 428,52	-1 427 049,89	22 390 336,51	68 268 042,12	68 268 042,12
907 - Environnement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
77 - Environnement des infrastructures de transports	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
908 - Transports	-	-	-	251 023 972,07	92 095 295,94	-1 436 917,31	251 023 972,07	92 085 428,52	-1 427 049,89	22 390 336,51	68 268 042,12	68 268 042,12
820 - Services communs	-	-	-	2 485 003,25	2 235 820,07	-903 372,95	2 485 003,25	2 225 952,65	-893 505,53	1 311 762,18	20 684,94	20 684,94
822 - Transport ferroviaire	-	-	-	203 085 885,16	65 702 364,09	-105 404,05	203 085 885,16	65 702 364,09	-105 404,05	12 161 692,67	53 435 267,37	53 435 267,37
828 - Autres transports	-	-	-	34 424 730,58	17 284 754,22	-	34 424 730,58	17 284 754,22	-	7 657 342,81	9 627 411,41	9 627 411,41
833 - Fret fluvial	-	-	-	1 002 270,34	272 550,23	-	1 002 270,34	272 550,23	-	272 550,23	-	-
838 - Autres transports	-	-	-	5 636,25	-	-	5 636,25	-	-	-	-	-
841 - Voirie nationale	-	-	-	2 180 931,00	389 443,40	-	2 180 931,00	389 443,40	-	170 942,26	218 501,14	218 501,14
843 - Voirie départementale	-	-	-	2 094 529,99	1 690 304,76	-253 819,67	2 094 529,99	1 690 304,76	-253 819,67	294 295,57	1 142 189,52	1 142 189,52
845 - Voirie communale	-	-	-	183 051,72	183 051,72	-	183 051,72	183 051,72	-	183 051,72	-	-
849 - Sécurité routière	-	-	-	261 827,28	46 465,60	-	261 827,28	46 465,60	-	-	46 465,60	46 465,60
852 - Gares et autres infrastructures ferroviaires	-	-	-	5 171 114,80	4 161 550,15	-174 320,64	5 171 114,80	4 161 550,15	-174 320,64	338 699,07	3 648 530,44	3 648 530,44
854 - Ports et autres infrastructures portuaires	-	-	-	128 991,70	128 991,70	-	128 991,70	128 991,70	-	-	128 991,70	128 991,70
TMSPM71	2 000 000,00	-161 204,15	1 838 795,85	1 385 405,59	-	-	1 385 405,59	-	-	-	-	-
908	2 000 000,00	-161 204,15	1 838 795,85	1 385 405,59	-	-	1 385 405,59	-	-	-	-	-
883	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
884	1 000 000,00	-850 534,15	149 465,85	142 500,00	-	-	142 500,00	-	-	-	-	-
885	1 000 000,00	689 330,00	1 689 330,00	1 242 905,59	-	-	1 242 905,59	-	-	-	-	-
888	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TNUM - Transformation numérique	-	-	-	4 734,23	-	-	4 734,23	-	-	-	-	-
900 - Services généraux	-	-	-	4 734,23	-	-	4 734,23	-	-	-	-	-
020 - Administration générale de la collectivité	-	-	-	4 734,23	-	-	4 734,23	-	-	-	-	-
TOM71	5 000 000,00	-	5 000 000,00	1 361 539,61	-	-	1 361 539,61	-	-	-	-	-
909	5 000 000,00	-	5 000 000,00	1 361 539,61	-	-	1 361 539,61	-	-	-	-	-
95	5 000 000,00	-	5 000 000,00	1 361 539,61	-	-	1 361 539,61	-	-	-	-	-
UE - Fonds européens	-	-	-	6 231 664,18	743 821,71	-743 821,71	6 231 664,18	175 209,28	-175 209,28	-	0,00	-
900-5 - Gestion des fonds européens	-	-	-	6 231 664,18	743 821,71	-743 821,71	6 231 664,18	175 209,28	-175 209,28	-	0,00	-
052 - FEDER	-	-	-	6 231 664,18	743 821,71	-743 821,71	6 231 664,18	175 209,28	-175 209,28	-	0,00	-
UEM71	31 734 000,00	-	31 734 000,00	3 483 043,89	-	-	3 483 043,89	-	-	-	-	-
906	31 734 000,00	-	31 734 000,00	3 483 043,89	-	-	3 483 043,89	-	-	-	-	-
62	31 734 000,00	-	31 734 000,00	3 483 043,89	-	-	3 483 043,89	-	-	-	-	-
63	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total général	2 082 184 000,00	134 460 000,00	2 216 644 000,00	2 092 059 069,74	260 070 242,10	-9 972 331,19	2 092 059 069,74	259 489 217,95	-13 302 307,04	58 873 243,08	191 224 667,83	191 224 667,83
				94,38 %						2,81 %	-26,47 %	-26,31 %

[illegible]

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2020	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
AGRI - Agriculture	-	-	-	653 854,77	40 493,12	-39 628,32	653 854,77	40 493,12	-39 628,32	864,80	-	-
906 - Action économique	-	-	-	653 854,77	40 493,12	-39 628,32	653 854,77	40 493,12	-39 628,32	864,80	-	-
6312 - Autres	-	-	-	652 989,97	40 493,12	-40 493,12	652 989,97	40 493,12	-40 493,12	-	-	-
6318 - Autres	-	-	-	864,80	-	864,80	864,80	-	864,80	864,80	-	-
AGRIM71	11 250 000,00	-	11 250 000,00	10 314 349,29	-	-	10 314 349,29	-	-	-	-	-
909	11 250 000,00	-	11 250 000,00	10 314 349,29	-	-	10 314 349,29	-	-	-	-	-
93	11 250 000,00	-	11 250 000,00	10 314 349,29	-	-	10 314 349,29	-	-	-	-	-
AIE - Actions internationales	-	-	-	424 430,31	254 293,47	-46 629,50	424 430,31	254 293,47	-46 629,50	67 706,91	139 957,06	139 957,06
900 - Services généraux	-	-	-	424 430,31	254 293,47	-46 629,50	424 430,31	254 293,47	-46 629,50	67 706,91	139 957,06	139 957,06
045 - Actions internationales	-	-	-	207 663,97	-	207 663,97	207 663,97	-	207 663,97	67 706,91	139 957,06	139 957,06
048 - Autres actions	-	-	-	216 766,34	254 293,47	-254 293,47	216 766,34	254 293,47	-254 293,47	-	-	-
AIEM71	1 800 000,00	-830 000,00	970 000,00	412 759,99	-	-	412 759,99	-	-	-	-	-
900	1 800 000,00	-830 000,00	970 000,00	412 759,99	-	-	412 759,99	-	-	-	-	-
044	450 000,00	-80 000,00	370 000,00	290 000,00	-	-	290 000,00	-	-	-	-	-
048	1 350 000,00	-750 000,00	600 000,00	122 759,99	-	-	122 759,99	-	-	-	-	-
AM - Aménagement	-	-	-	30 533 904,88	9 647 764,74	-792 835,32	30 533 904,88	9 647 764,74	-792 835,32	3 322 153,92	5 532 775,50	5 532 775,50
900 - Services généraux	-	-	-	291 919,77	186 169,09	-530,30	291 919,77	186 169,09	-530,30	14 957,77	170 681,02	170 681,02
042 - Actions interrégionales	-	-	-	291 919,77	186 169,09	-530,30	291 919,77	186 169,09	-530,30	14 957,77	170 681,02	170 681,02
903 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	-	-	-	449 607,00	255 373,29	-	449 607,00	255 373,29	-	-	255 373,29	255 373,29
311 - Activités artistiques, actions et manifestations culturelles	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
312 - Patrimoine	-	-	-	449 607,00	255 373,29	-	449 607,00	255 373,29	-	-	255 373,29	255 373,29
905 - Aménagement des territoires et habitat	-	-	-	29 792 378,11	9 206 222,36	-792 305,02	29 792 378,11	9 206 222,36	-792 305,02	3 307 196,15	5 106 721,19	5 106 721,19
515 - Opérations d'aménagement	-	-	-	28 416 000,44	9 061 222,36	-792 305,02	28 416 000,44	9 061 222,36	-792 305,02	3 307 196,15	4 961 721,19	4 961 721,19
518 - Autres actions d'aménagement urbain	-	-	-	1 376 377,67	145 000,00	-	1 376 377,67	145 000,00	-	-	145 000,00	145 000,00
AMM71	79 930 000,00	-	79 930 000,00	29 347 658,87	-	-	29 347 658,87	-	-	-	-	-
900	400 000,00	-	400 000,00	78 910,93	-	-	78 910,93	-	-	-	-	-
041	400 000,00	-	400 000,00	78 910,93	-	-	78 910,93	-	-	-	-	-
905	79 530 000,00	-	79 530 000,00	29 268 747,94	-	-	29 268 747,94	-	-	-	-	-
50	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
52	79 530 000,00	-	79 530 000,00	29 268 747,94	-	-	29 268 747,94	-	-	-	-	-
53	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CI - Jeunesse et citoyenneté	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
903 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
348 - Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CIM71	450 000,00	-111 000,00	339 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
900	450 000,00	-111 000,00	339 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
021	450 000,00	-111 000,00	339 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
904	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
40	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
COMM71	260 000,00	-	260 000,00	189 740,71	-	-	189 740,71	-	-	-	-	-
900	260 000,00	-	260 000,00	189 740,71	-	-	189 740,71	-	-	-	-	-
0202	260 000,00	-	260 000,00	189 740,71	-	-	189 740,71	-	-	-	-	-
COOM71	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
900	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
041	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2020	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
CU - Culture	-	-	-	23 164 083,72	7 062 446,82	-3 363 265,31	23 164 083,72	7 062 446,82	-3 363 265,31	2 579 330,09	1 119 851,42	1 119 851,42
903 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	-	-	-	23 164 083,72	7 062 446,82	-3 363 265,31	23 164 083,72	7 062 446,82	-3 363 265,31	2 579 330,09	1 119 851,42	1 119 851,42
311 - Activités artistiques, actions et manifestations culturelles	-	-	-	18 082 422,70	2 848 046,43	-752 219,07	18 082 422,70	2 848 046,43	-752 219,07	1 512 446,50	583 380,86	583 380,86
312 - Patrimoine	-	-	-	2 830 215,43	3 527 344,41	-2 611 046,24	2 830 215,43	3 527 344,41	-2 611 046,24	379 827,61	536 470,56	536 470,56
313 - Bibliothèques, médiathèques	-	-	-	2 251 445,59	687 055,98	-	2 251 445,59	687 055,98	-	687 055,98	-	-
CUM71	66 540 000,00	-	66 540 000,00	36 179 270,15	-	-	36 179 270,15	-	-	-	-	-
903	66 540 000,00	-	66 540 000,00	36 179 270,15	-	-	36 179 270,15	-	-	-	-	-
311	2 000 000,00	694 210,00	2 694 210,00	1 943 775,74	-	-	1 943 775,74	-	-	-	-	-
312	53 300 000,00	-830 965,00	52 469 035,00	29 056 320,39	-	-	29 056 320,39	-	-	-	-	-
313	11 240 000,00	136 755,00	11 376 755,00	5 179 174,02	-	-	5 179 174,02	-	-	-	-	-
DEEE - Développement économique , innovation et TIC	-	-	-	34 397 004,03	21 235 324,22	-11 671 386,22	34 397 004,03	21 235 324,22	-11 671 386,22	6 794 019,28	2 769 918,72	2 769 918,72
905 - Aménagement des territoires et habitat	-	-	-	2 438 166,07	1 309 983,57	-3 700,00	2 438 166,07	1 309 983,57	-3 700,00	1 165 069,50	141 214,07	141 214,07
57 - Technologies de l'information et de la communication	-	-	-	2 438 166,07	1 309 983,57	-3 700,00	2 438 166,07	1 309 983,57	-3 700,00	1 165 069,50	141 214,07	141 214,07
906 - Action économique	-	-	-	31 958 837,96	19 925 340,65	-11 667 686,22	31 958 837,96	19 925 340,65	-11 667 686,22	5 628 949,78	2 628 704,65	2 628 704,65
61 - Interventions économiques transversales	-	-	-	14 547 308,73	9 447 489,48	-6 149 309,94	14 547 308,73	9 447 489,48	-6 149 309,94	3 248 179,54	50 000,00	50 000,00
632 - Industrie, commerce et artisanat	-	-	-	7 356 001,01	6 072 041,65	-4 584 054,67	7 356 001,01	6 072 041,65	-4 584 054,67	1 249 936,98	238 050,00	238 050,00
633 - Développement touristique	-	-	-	678 280,03	144 086,31	-61 677,32	678 280,03	144 086,31	-61 677,32	63 572,09	18 836,90	18 836,90
65 - Insertion économique et économie sociale et solidaire	-	-	-	714 583,85	288 551,43	-185 605,26	714 583,85	288 551,43	-185 605,26	102 946,17	-0,00	-0,00
67 - Recherche et innovation	-	-	-	8 662 664,34	3 973 171,78	-687 039,03	8 662 664,34	3 973 171,78	-687 039,03	964 315,00	2 321 817,75	2 321 817,75
DEEEM71	102 700 000,00	264 837 396,98	367 537 396,98	311 513 620,64	-	-	311 513 620,64	-	-	-	-	-
905	10 500 000,00	-	10 500 000,00	6 831 633,93	-	-	6 831 633,93	-	-	-	-	-
56	10 500 000,00	-	10 500 000,00	6 831 633,93	-	-	6 831 633,93	-	-	-	-	-
909	92 200 000,00	264 837 396,98	357 037 396,98	304 681 986,71	-	-	304 681 986,71	-	-	-	-	-
91	9 190 000,00	91 600 000,00	100 790 000,00	78 033 381,33	-	-	78 033 381,33	-	-	-	-	-
92	46 000 000,00	-9 720 759,02	36 279 240,98	23 351 915,84	-	-	23 351 915,84	-	-	-	-	-
94	37 010 000,00	182 958 156,00	219 968 156,00	203 296 689,54	-	-	203 296 689,54	-	-	-	-	-
DSS - Développement social et santé	-	-	-	6 586 632,75	2 897 299,10	-879 222,72	6 586 632,75	2 897 299,10	-879 222,72	904 561,54	1 113 514,84	1 113 514,84
904 - Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisations RMI)	-	-	-	6 586 632,75	2 897 299,10	-879 222,72	6 586 632,75	2 897 299,10	-879 222,72	904 561,54	1 113 514,84	1 113 514,84
414 - Dispensaires et autres établissements sanitaires	-	-	-	1 813 727,09	637 084,95	-436 359,84	1 813 727,09	637 084,95	-436 359,84	107 739,51	92 985,60	92 985,60
4228 - Autres actions en faveur de la petite enfance	-	-	-	368 102,11	346 881,72	-300 881,72	368 102,11	346 881,72	-300 881,72	46 000,00	-	-
424 - Personnes en difficulté	-	-	-	2 272 510,95	1 174 384,32	-27 774,41	2 272 510,95	1 174 384,32	-27 774,41	399 084,54	747 525,37	747 525,37
425 - Personnes handicapées	-	-	-	2 132 292,60	738 948,11	-114 206,75	2 132 292,60	738 948,11	-114 206,75	351 737,49	273 003,87	273 003,87
DSSM71	28 880 000,00	9 600 000,00	38 480 000,00	15 933 443,79	-	-	15 933 443,79	-	-	-	-	-
901	3 230 000,00	-	3 230 000,00	949 326,78	-	-	949 326,78	-	-	-	-	-
13	3 230 000,00	-	3 230 000,00	949 326,78	-	-	949 326,78	-	-	-	-	-
904	25 650 000,00	9 600 000,00	35 250 000,00	14 984 117,01	-	-	14 984 117,01	-	-	-	-	-
41	10 050 000,00	11 037 409,34	21 087 409,34	8 200 291,66	-	-	8 200 291,66	-	-	-	-	-
42	15 600 000,00	-1 437 409,34	14 162 590,66	6 783 825,35	-	-	6 783 825,35	-	-	-	-	-

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2020	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
EAE - Environnement et énergie	-	-	-	69 220 062,00	35 971 228,99	-5 150 705,56	69 220 062,00	35 971 228,99	-5 150 705,56	14 876 201,25	15 944 322,18	15 944 322,18
906 - Action économique	-	-	-	771 394,99	685 052,53	-	771 394,99	685 052,53	-	-	685 052,53	685 052,53
6312 - Autres	-	-	-	86 342,46	685 052,53	-685 052,53	86 342,46	685 052,53	-685 052,53	-	-	-
6318 - Autres	-	-	-	685 052,53	-	685 052,53	685 052,53	-	685 052,53	-	685 052,53	685 052,53
907 - Environnement	-	-	-	52 507 134,17	25 253 588,32	-4 751 354,99	52 507 134,17	25 253 588,32	-4 751 354,99	12 199 688,13	8 302 545,20	8 302 545,20
71 - Actions transversales	-	-	-	28 387,81	-	-	28 387,81	-	-	-	-	-
7213 - Tri, valorisation et traitement des déchets	-	-	-	4 819 459,52	2 130 658,59	-265 001,91	4 819 459,52	2 130 658,59	-265 001,91	462 102,30	1 403 554,38	1 403 554,38
7222 - Action en matière de propreté urbaine et de nettoyage	-	-	-	445 331,35	305 844,91	-251 314,87	445 331,35	305 844,91	-251 314,87	46 444,44	8 085,60	8 085,60
731 - Politique de l'eau	-	-	-	161 341,84	49 229,15	-10 921,60	161 341,84	49 229,15	-10 921,60	7 708,40	30 599,15	30 599,15
74 - Politique de l'air	-	-	-	738 664,56	1 323 469,09	-1 140 501,00	738 664,56	1 323 469,09	-1 140 501,00	152 201,86	30 766,23	30 766,23
758 - Autres actions	-	-	-	25 527 305,67	15 399 216,39	-2 667 015,85	25 527 305,67	15 399 216,39	-2 667 015,85	6 635 141,97	6 097 058,57	6 097 058,57
76 - Préservation du patrimoine naturel et gestion des risques technologiques	-	-	-	20 786 643,42	6 045 170,19	-416 599,76	20 786 643,42	6 045 170,19	-416 599,76	4 896 089,16	732 481,27	732 481,27
908 - Transports	-	-	-	15 941 532,84	10 032 588,14	-399 350,57	15 941 532,84	10 032 588,14	-399 350,57	2 676 513,12	6 956 724,45	6 956 724,45
87 - Circulations douces	-	-	-	15 941 532,84	10 032 588,14	-399 350,57	15 941 532,84	10 032 588,14	-399 350,57	2 676 513,12	6 956 724,45	6 956 724,45
EAEM71	122 000 000,00	6 601 946,61	128 601 946,61	52 746 924,81	-	-	52 746 924,81	-	-	-	-	-
905	5 000 000,00	-1 000 000,00	4 000 000,00	741 766,71	-	-	741 766,71	-	-	-	-	-
52	5 000 000,00	-1 000 000,00	4 000 000,00	741 766,71	-	-	741 766,71	-	-	-	-	-
907	93 000 000,00	-1 638 293,39	91 361 706,61	24 495 564,87	-	-	24 495 564,87	-	-	-	-	-
71	170 000,00	228 596,00	398 596,00	237 330,55	-	-	237 330,55	-	-	-	-	-
72	8 000 000,00	3 504 576,19	11 504 576,19	3 351 844,18	-	-	3 351 844,18	-	-	-	-	-
73	6 260 000,00	-2 250 693,00	4 009 307,00	1 883 173,64	-	-	1 883 173,64	-	-	-	-	-
74	2 200 000,00	-1 153 561,00	1 046 439,00	544 596,75	-	-	544 596,75	-	-	-	-	-
75	49 000 000,00	-363 523,00	48 636 477,00	16 824 708,09	-	-	16 824 708,09	-	-	-	-	-
76	20 100 000,00	3 539 181,00	23 639 181,00	1 383 911,66	-	-	1 383 911,66	-	-	-	-	-
77	7 000 000,00	-5 142 869,58	1 857 130,42	-	-	-	-	-	-	-	-	-
78	270 000,00	-	270 000,00	270 000,00	-	-	270 000,00	-	-	-	-	-
908	13 000 000,00	9 240 240,00	22 240 240,00	17 281 138,22	-	-	17 281 138,22	-	-	-	-	-
883	13 000 000,00	9 240 240,00	22 240 240,00	17 281 138,22	-	-	17 281 138,22	-	-	-	-	-
909	11 000 000,00	-	11 000 000,00	10 228 455,01	-	-	10 228 455,01	-	-	-	-	-
93	1 000 000,00	-	1 000 000,00	228 455,01	-	-	228 455,01	-	-	-	-	-
94	10 000 000,00	-	10 000 000,00	10 000 000,00	-	-	10 000 000,00	-	-	-	-	-
ESE - Enseignement secondaire	-	-	-	140 256 042,87	78 324 894,95	-1 959 502,41	140 256 042,87	78 246 198,84	-8 244 589,78	25 283 045,99	51 082 346,55	51 082 346,55
902 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	140 256 042,87	78 324 894,95	-1 959 502,41	140 256 042,87	78 246 198,84	-8 244 589,78	25 283 045,99	51 082 346,55	51 082 346,55
222 - Lycées publics	-	-	-	112 834 127,96	58 091 276,64	-1 615 026,24	112 834 127,96	58 012 580,53	-7 900 113,61	16 688 823,93	39 787 426,47	39 787 426,47
223 - Lycées privés	-	-	-	5 835 137,57	3 354 199,81	-96 382,75	5 835 137,57	3 354 199,81	-96 382,75	471 163,85	2 786 653,21	2 786 653,21
24 - Cités scolaires	-	-	-	21 195 637,34	16 877 329,27	-246 004,19	21 195 637,34	16 877 329,27	-246 004,19	8 123 058,21	8 508 266,87	8 508 266,87
288 - Autres services annexes de l'enseignement	-	-	-	391 140,00	2 089,23	-2 089,23	391 140,00	2 089,23	-2 089,23	-	-	-
ESEM71	617 168 000,00	75 877 949,53	693 045 949,53	528 289 698,61	-	-	528 289 698,61	-	-	-	-	-
902	617 168 000,00	75 877 949,53	693 045 949,53	528 289 698,61	-	-	528 289 698,61	-	-	-	-	-
21	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
221	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
222	547 968 000,00	-10 000 165,00	537 967 835,00	403 596 685,57	-	-	403 596 685,57	-	-	-	-	-
223	9 000 000,00	1 438 903,61	10 438 903,61	3 288 406,33	-	-	3 288 406,33	-	-	-	-	-
224	40 200 000,00	19 387 360,92	59 587 360,92	36 887 314,41	-	-	36 887 314,41	-	-	-	-	-
28	20 000 000,00	65 051 850,00	85 051 850,00	84 517 292,30	-	-	84 517 292,30	-	-	-	-	-
ESU - Enseignement supérieur	-	-	-	44 915 351,99	24 604 680,57	-59 031,68	44 915 351,99	24 604 680,57	-59 031,68	10 747 737,93	13 797 910,96	13 797 910,96
902 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	44 915 351,99	24 604 680,57	-59 031,68	44 915 351,99	24 604 680,57	-59 031,68	10 747 737,93	13 797 910,96	13 797 910,96
23 - Enseignement supérieur	-	-	-	44 915 351,99	24 604 680,57	-59 031,68	44 915 351,99	24 604 680,57	-59 031,68	10 747 737,93	13 797 910,96	13 797 910,96

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2020	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
ESUM71	56 350 000,00	-3 512 000,00	52 838 000,00	6 495 938,80	-	-	6 495 938,80	-	-	-	-	-
902	56 350 000,00	-3 512 000,00	52 838 000,00	6 495 938,80	-	-	6 495 938,80	-	-	-	-	-
23	56 350 000,00	-3 512 000,00	52 838 000,00	6 495 938,80	-	-	6 495 938,80	-	-	-	-	-
FPA - Formation professionnelle, apprentissage et emploi	-	-	-	6 591 067,39	3 041 768,19	-	6 591 067,39	3 041 768,19	-	2 721 632,88	320 135,31	320 135,31
902 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	6 591 067,39	3 041 768,19	-	6 591 067,39	3 041 768,19	-	2 721 632,88	320 135,31	320 135,31
26 - Apprentissage	-	-	-	6 591 067,39	3 041 768,19	-	6 591 067,39	3 041 768,19	-	2 721 632,88	320 135,31	320 135,31
FPAM71	22 000 000,00	1 030 000,00	23 030 000,00	16 423 285,37	-	-	16 423 285,37	-	-	-	-	-
901	22 000 000,00	1 030 000,00	23 030 000,00	16 423 285,37	-	-	16 423 285,37	-	-	-	-	-
10	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
11	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
116	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
12	22 000 000,00	1 030 000,00	23 030 000,00	16 423 285,37	-	-	16 423 285,37	-	-	-	-	-
909	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
91	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
FSS - Formations sanitaires et sociales	-	-	-	1 672 763,93	647 285,19	-95 779,18	1 672 763,93	647 285,19	-95 779,18	261 004,13	290 501,88	290 501,88
902 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	1 672 763,93	647 285,19	-95 779,18	1 672 763,93	647 285,19	-95 779,18	261 004,13	290 501,88	290 501,88
27 - Formation sanitaire et sociale	-	-	-	1 672 763,93	647 285,19	-95 779,18	1 672 763,93	647 285,19	-95 779,18	261 004,13	290 501,88	290 501,88
LO - Logement	-	-	-	39 057 544,25	18 004 165,07	-2 698 105,86	39 057 544,25	18 004 165,07	-2 698 105,86	10 280 640,28	5 025 418,93	5 025 418,93
905 - Aménagement des territoires et habitat	-	-	-	39 057 544,25	18 004 165,07	-2 698 105,86	39 057 544,25	18 004 165,07	-2 698 105,86	10 280 640,28	5 025 418,93	5 025 418,93
552 - Aide au secteur locatif	-	-	-	1 104 433,60	263 480,57	-	1 104 433,60	263 480,57	-	233 480,57	30 000,00	30 000,00
553 - Aide à l'accession à la propriété	-	-	-	8 754 528,69	3 472 769,43	-	8 754 528,69	3 472 769,43	-	2 522 961,24	949 808,19	949 808,19
555 - Logement social	-	-	-	29 198 581,96	14 267 915,07	-2 698 105,86	29 198 581,96	14 267 915,07	-2 698 105,86	7 524 198,47	4 045 610,74	4 045 610,74
LOM71	63 000 000,00	13 897 029,00	76 897 029,00	20 920 374,51	-	-	20 920 374,51	-	-	-	-	-
905	63 000 000,00	13 897 029,00	76 897 029,00	20 920 374,51	-	-	20 920 374,51	-	-	-	-	-
50	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
54	63 000 000,00	13 897 029,00	76 897 029,00	20 920 374,51	-	-	20 920 374,51	-	-	-	-	-
MAJI - Marché, achats, juridique et immobilier	-	-	-	1 544 050,39	357 294,48	-74 409,76	1 544 050,39	357 294,48	-74 409,76	92 775,01	190 109,71	190 109,71
900 - Services généraux	-	-	-	1 544 050,39	357 294,48	-74 409,76	1 544 050,39	357 294,48	-74 409,76	92 775,01	190 109,71	190 109,71
020 - Administration générale de la collectivité	-	-	-	1 544 050,39	357 294,48	-74 409,76	1 544 050,39	357 294,48	-74 409,76	92 775,01	190 109,71	190 109,71
MOM71	230 000 000,00	-19 054 611,61	210 945 388,39	29 870 641,17	-	-	29 870 641,17	-	-	-	-	-
905	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
52	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
907	24 000 000,00	908 293,39	24 908 293,39	7 693 366,26	-	-	7 693 366,26	-	-	-	-	-
77	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
78	24 000 000,00	908 293,39	24 908 293,39	7 693 366,26	-	-	7 693 366,26	-	-	-	-	-
908	206 000 000,00	-19 962 905,00	186 037 095,00	22 177 274,91	-	-	22 177 274,91	-	-	-	-	-
818	101 000 000,00	12 144 160,00	113 144 160,00	174 839,14	-	-	174 839,14	-	-	-	-	-
821	30 000 000,00	-14 607 515,00	15 392 485,00	13 599 849,35	-	-	13 599 849,35	-	-	-	-	-
823	60 000 000,00	-7 550 500,00	52 449 500,00	6 995 979,80	-	-	6 995 979,80	-	-	-	-	-
824	9 000 000,00	-7 125 200,00	1 874 800,00	10 000,00	-	-	10 000,00	-	-	-	-	-
825	6 000 000,00	-2 823 850,00	3 176 150,00	1 396 606,62	-	-	1 396 606,62	-	-	-	-	-
PMGM71	4 430 000,00	-	4 430 000,00	2 393 711,38	-	-	2 393 711,38	-	-	-	-	-
900	4 430 000,00	-	4 430 000,00	2 393 711,38	-	-	2 393 711,38	-	-	-	-	-
0202	4 430 000,00	-	4 430 000,00	2 393 711,38	-	-	2 393 711,38	-	-	-	-	-
PRH - Personnel et Ressources humaines	-	-	-	19 805,32	945,10	-945,10	19 805,32	945,10	-945,10	-	-	-
900 - Services généraux	-	-	-	19 805,32	945,10	-945,10	19 805,32	945,10	-945,10	-	-	-
020 - Administration générale de la collectivité	-	-	-	19 805,32	-	-	19 805,32	-	-	-	-	-
021 - Personnel non ventilé	-	-	-	-	945,10	-945,10	-	945,10	-945,10	-	-	-

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2020	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
PRHM71	130 000,00	-	130 000,00	37 416,55	-	-	37 416,55	-	-	-	-	-
900	130 000,00	-	130 000,00	37 416,55	-	-	37 416,55	-	-	-	-	-
0201	130 000,00	-	130 000,00	37 416,55	-	-	37 416,55	-	-	-	-	-
PV - Politique de la ville	-	-	-	4 484 375,22	1 472 590,97	-	4 484 375,22	1 472 590,97	-	857 192,70	615 398,27	615 398,27
905 - Aménagement des territoires et habitat	-	-	-	4 484 375,22	1 472 590,97	-	4 484 375,22	1 472 590,97	-	857 192,70	615 398,27	615 398,27
52 - Politique de la ville	-	-	-	4 484 375,22	1 472 590,97	-	4 484 375,22	1 472 590,97	-	857 192,70	615 398,27	615 398,27
PVM71	19 000 000,00	-3 897 029,00	15 102 971,00	2 055 041,04	-	-	2 055 041,04	-	-	-	-	-
905	19 000 000,00	-3 897 029,00	15 102 971,00	2 055 041,04	-	-	2 055 041,04	-	-	-	-	-
51	19 000 000,00	-3 897 029,00	15 102 971,00	2 055 041,04	-	-	2 055 041,04	-	-	-	-	-
RIN - Recherche	-	-	-	18 142 345,24	10 905 850,60	-39 122,74	18 142 345,24	10 905 850,60	-39 122,74	3 830 312,98	7 036 414,88	7 036 414,88
906 - Action économique	-	-	-	18 142 345,24	10 905 850,60	-39 122,74	18 142 345,24	10 905 850,60	-39 122,74	3 830 312,98	7 036 414,88	7 036 414,88
67 - Recherche et innovation	-	-	-	18 142 345,24	10 905 850,60	-39 122,74	18 142 345,24	10 905 850,60	-39 122,74	3 830 312,98	7 036 414,88	7 036 414,88
RINM71	28 900 000,00	-115 000,00	28 785 000,00	7 395 454,63	-	-	7 395 454,63	-	-	-	-	-
909	28 900 000,00	-115 000,00	28 785 000,00	7 395 454,63	-	-	7 395 454,63	-	-	-	-	-
92	28 900 000,00	-115 000,00	28 785 000,00	7 395 454,63	-	-	7 395 454,63	-	-	-	-	-
RUR - Ruralité	-	-	-	5 478 410,61	1 991 173,88	-529 864,49	5 470 190,55	1 991 173,88	-538 084,55	784 372,29	676 937,10	668 717,04
905 - Aménagement des territoires et habitat	-	-	-	3 928 625,45	1 456 273,62	-523 490,50	3 928 625,45	1 456 273,62	-523 490,50	549 877,00	382 906,12	382 906,12
54 - Espace rural et autres espaces de développement	-	-	-	3 928 625,45	1 456 273,62	-523 490,50	3 928 625,45	1 456 273,62	-523 490,50	549 877,00	382 906,12	382 906,12
907 - Environnement	-	-	-	1 549 785,16	534 900,26	-6 373,99	1 541 565,10	534 900,26	-14 594,05	234 495,29	294 030,98	285 810,92
76 - Préservation du patrimoine naturel et gestion des risques technologiques	-	-	-	1 549 785,16	534 900,26	-6 373,99	1 541 565,10	534 900,26	-14 594,05	234 495,29	294 030,98	285 810,92
RURM71	21 100 000,00	730 000,00	21 830 000,00	8 305 709,30	-	-	8 305 709,30	-	-	-	-	-
905	17 500 000,00	-	17 500 000,00	6 967 033,40	-	-	6 967 033,40	-	-	-	-	-
53	17 500 000,00	-	17 500 000,00	6 967 033,40	-	-	6 967 033,40	-	-	-	-	-
907	3 600 000,00	730 000,00	4 330 000,00	1 338 675,90	-	-	1 338 675,90	-	-	-	-	-
76	3 600 000,00	730 000,00	4 330 000,00	1 338 675,90	-	-	1 338 675,90	-	-	-	-	-
SE - Sécurité	-	-	-	8 709 822,14	4 774 602,90	-175 199,32	8 709 822,14	4 774 602,90	-175 199,32	1 782 966,76	2 816 436,82	2 816 436,82
901 - Sécurité	-	-	-	7 809 721,04	4 099 209,74	-96 372,17	7 809 721,04	4 099 209,74	-96 372,17	1 775 669,56	2 227 168,01	2 227 168,01
11 - Police, sécurité, justice	-	-	-	7 809 721,04	4 099 209,74	-96 372,17	7 809 721,04	4 099 209,74	-96 372,17	1 775 669,56	2 227 168,01	2 227 168,01
902 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	900 101,10	675 393,16	-78 827,15	900 101,10	675 393,16	-78 827,15	7 297,20	589 268,81	589 268,81
29 - Sécurité	-	-	-	900 101,10	675 393,16	-78 827,15	900 101,10	675 393,16	-78 827,15	7 297,20	589 268,81	589 268,81
SEM71	30 890 000,00	-5 365 949,53	25 524 050,47	13 828 089,16	-	-	13 828 089,16	-	-	-	-	-
901	150 000,00	-	150 000,00	33 811,43	-	-	33 811,43	-	-	-	-	-
13	150 000,00	-	150 000,00	33 811,43	-	-	33 811,43	-	-	-	-	-
902	13 540 000,00	-5 365 949,53	8 174 050,47	7 121 936,76	-	-	7 121 936,76	-	-	-	-	-
27	13 540 000,00	-5 365 949,53	8 174 050,47	7 121 936,76	-	-	7 121 936,76	-	-	-	-	-
903	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
37	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
905	17 200 000,00	-	17 200 000,00	6 672 340,97	-	-	6 672 340,97	-	-	-	-	-
57	17 200 000,00	-	17 200 000,00	6 672 340,97	-	-	6 672 340,97	-	-	-	-	-
908	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
87	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
SIM71	9 000 000,00	941 000,00	9 941 000,00	9 630 660,26	-	-	9 630 660,26	-	-	-	-	-
900	9 000 000,00	941 000,00	9 941 000,00	9 630 660,26	-	-	9 630 660,26	-	-	-	-	-
0202	9 000 000,00	941 000,00	9 941 000,00	9 630 660,26	-	-	9 630 660,26	-	-	-	-	-

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2020	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
Total général	2 210 932 000,00	401 330 000,00	2 612 262 000,00	2 412 179 607,05	496 962 211,12	-35 990 659,25	2 412 171 386,99	496 692 146,83	-42 092 598,50	174 389 004,74	286 582 547,13	286 574 327,07
				92,34 %						7,23 %	-42,33 %	-42,30 %

Situation des restes à mandater sur les autorisations de programme de l'exercice 2021	

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2021	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
AGRI - Agriculture	-	-	-	1 257 352,98	602 515,52	-45 625,00	1 257 352,98	602 515,52	-45 625,00	54 689,96	502 200,56	502 200,56
906 - Action économique	-	-	-	1 257 352,98	602 515,52	-45 625,00	1 257 352,98	602 515,52	-45 625,00	54 689,96	502 200,56	502 200,56
6312 - Autres	-	-	-	700 462,46	602 515,52	-602 515,52	700 462,46	602 515,52	-602 515,52	-	-	-
6318 - Autres	-	-	-	556 890,52	-	556 890,52	556 890,52	-	556 890,52	54 689,96	502 200,56	502 200,56
AGRIM71	11 850 000,00	-	11 850 000,00	10 353 605,69	-	-	10 353 605,69	-	-	-	-	-
909	11 850 000,00	-	11 850 000,00	10 353 605,69	-	-	10 353 605,69	-	-	-	-	-
93	11 850 000,00	-	11 850 000,00	10 353 605,69	-	-	10 353 605,69	-	-	-	-	-
AIE - Actions internationales	-	-	-	643 612,54	313 221,54	-21 890,00	643 612,54	313 221,54	-21 890,00	7 420,00	283 911,54	283 911,54
900 - Services généraux	-	-	-	643 612,54	313 221,54	-21 890,00	643 612,54	313 221,54	-21 890,00	7 420,00	283 911,54	283 911,54
045 - Actions internationales	-	-	-	291 331,54	-	291 331,54	291 331,54	-	291 331,54	7 420,00	283 911,54	283 911,54
048 - Autres actions	-	-	-	352 281,00	313 221,54	-313 221,54	352 281,00	313 221,54	-313 221,54	-	-	-
AIEM71	1 900 000,00	-	1 900 000,00	611 952,25	-	-	611 952,25	-	-	-	-	-
900	1 900 000,00	-	1 900 000,00	611 952,25	-	-	611 952,25	-	-	-	-	-
044	450 000,00	174 995,00	624 995,00	281 148,15	-	-	281 148,15	-	-	-	-	-
048	1 450 000,00	-174 995,00	1 275 005,00	330 804,10	-	-	330 804,10	-	-	-	-	-
AM - Aménagement	-	-	-	81 272 945,44	41 097 035,58	-3 548 516,22	81 272 945,44	41 097 035,58	-3 548 516,22	9 464 793,57	28 083 725,79	28 083 725,79
900 - Services généraux	-	-	-	189 229,76	142 452,43	-3 797,24	189 229,76	142 452,43	-3 797,24	138 655,19	-	-
042 - Actions interrégionales	-	-	-	189 229,76	142 452,43	-3 797,24	189 229,76	142 452,43	-3 797,24	138 655,19	-	-
905 - Aménagement des territoires et habitat	-	-	-	81 083 715,68	40 954 583,15	-3 544 718,98	81 083 715,68	40 954 583,15	-3 544 718,98	9 326 138,38	28 083 725,79	28 083 725,79
515 - Opérations d'aménagement	-	-	-	75 503 515,60	38 888 854,78	-3 544 718,98	75 503 515,60	38 888 854,78	-3 544 718,98	8 442 360,88	26 901 774,92	26 901 774,92
518 - Autres actions d'aménagement urbain	-	-	-	5 580 200,08	2 065 728,37	-	5 580 200,08	2 065 728,37	-	883 777,50	1 181 950,87	1 181 950,87
AMM71	79 430 000,00	-11 087 383,19	68 342 616,81	14 909 701,22	-	-	14 909 701,22	-	-	-	-	-
900	400 000,00	-	400 000,00	132 428,00	-	-	132 428,00	-	-	-	-	-
041	400 000,00	-	400 000,00	132 428,00	-	-	132 428,00	-	-	-	-	-
905	79 030 000,00	-11 087 383,19	67 942 616,81	14 777 273,22	-	-	14 777 273,22	-	-	-	-	-
50	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
52	79 030 000,00	-11 087 383,19	67 942 616,81	14 777 273,22	-	-	14 777 273,22	-	-	-	-	-
53	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CI - Jeunesse et citoyenneté	-	-	-	29 201,21	28 201,21	-15 000,00	29 201,21	28 201,21	-15 000,00	7 201,21	6 000,00	6 000,00
903 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	-	-	-	29 201,21	28 201,21	-15 000,00	29 201,21	28 201,21	-15 000,00	7 201,21	6 000,00	6 000,00
348 - Autres	-	-	-	29 201,21	28 201,21	-15 000,00	29 201,21	28 201,21	-15 000,00	7 201,21	6 000,00	6 000,00
CIM71	450 000,00	-	450 000,00	54 685,32	-	-	54 685,32	-	-	-	-	-
900	450 000,00	-	450 000,00	54 685,32	-	-	54 685,32	-	-	-	-	-
021	450 000,00	-	450 000,00	54 685,32	-	-	54 685,32	-	-	-	-	-
904	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
40	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
COMM71	260 000,00	300 000,00	560 000,00	288 180,39	-	-	288 180,39	-	-	-	-	-
900	260 000,00	300 000,00	560 000,00	288 180,39	-	-	288 180,39	-	-	-	-	-
0202	260 000,00	300 000,00	560 000,00	288 180,39	-	-	288 180,39	-	-	-	-	-
COOM71	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
900	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
041	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2021	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
CU - Culture	-	-	-	29 269 112,50	11 231 752,73	-1 781 036,51	29 269 112,50	11 231 752,73	-1 781 036,51	3 873 589,04	5 577 127,18	5 577 127,18
903 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	-	-	-	29 269 112,50	11 231 752,73	-1 781 036,51	29 269 112,50	11 231 752,73	-1 781 036,51	3 873 589,04	5 577 127,18	5 577 127,18
311 - Activités artistiques, actions et manifestations culturelles	-	-	-	17 351 774,88	6 445 841,00	-1 493 871,81	17 351 774,88	6 445 841,00	-1 493 871,81	2 825 632,26	2 126 336,93	2 126 336,93
312 - Patrimoine	-	-	-	6 523 893,57	1 970 082,54	-287 164,70	6 523 893,57	1 970 082,54	-287 164,70	819 623,38	863 294,46	863 294,46
313 - Bibliothèques, médiathèques	-	-	-	5 393 444,05	2 815 829,19	-	5 393 444,05	2 815 829,19	-	228 333,40	2 587 495,79	2 587 495,79
CUM71	56 540 000,00	-1 500 000,00	55 040 000,00	16 994 494,55	-	-	16 994 494,55	-	-	-	-	-
903	56 540 000,00	-1 500 000,00	55 040 000,00	16 994 494,55	-	-	16 994 494,55	-	-	-	-	-
311	2 000 000,00	1 560 000,00	3 560 000,00	450 938,17	-	-	450 938,17	-	-	-	-	-
312	43 300 000,00	-2 560 000,00	40 740 000,00	14 315 796,84	-	-	14 315 796,84	-	-	-	-	-
313	11 240 000,00	-500 000,00	10 740 000,00	2 227 759,54	-	-	2 227 759,54	-	-	-	-	-
DEEE - Développement économique , innovation et TIC	-	-	-	39 110 268,88	24 663 427,73	-10 440 629,93	39 110 268,88	24 663 427,73	-10 440 629,93	4 231 910,26	9 990 887,54	9 990 887,54
905 - Aménagement des territoires et habitat	-	-	-	6 125 871,33	3 018 181,28	-296 800,00	6 125 871,33	3 018 181,28	-296 800,00	470 474,00	2 250 907,28	2 250 907,28
57 - Technologies de l'information et de la communication	-	-	-	6 125 871,33	3 018 181,28	-296 800,00	6 125 871,33	3 018 181,28	-296 800,00	470 474,00	2 250 907,28	2 250 907,28
906 - Action économique	-	-	-	32 984 397,55	21 645 246,45	-10 143 829,93	32 984 397,55	21 645 246,45	-10 143 829,93	3 761 436,26	7 739 980,26	7 739 980,26
61 - Interventions économiques transversales	-	-	-	6 672 881,20	4 888 854,30	-2 696 649,07	6 672 881,20	4 888 854,30	-2 696 649,07	1 213 882,63	978 322,60	978 322,60
62 - Structure d'animation et de développement économique	-	-	-	-	140 000,00	-140 000,00	-	140 000,00	-140 000,00	-	-	-
632 - Industrie, commerce et artisanat	-	-	-	11 199 357,35	8 444 467,56	-6 298 537,63	11 199 357,35	8 444 467,56	-6 298 537,63	1 260 446,66	885 483,27	885 483,27
633 - Développement touristique	-	-	-	2 023 836,60	904 821,03	-20 205,31	2 023 836,60	904 821,03	-20 205,31	101 504,95	783 110,77	783 110,77
65 - Insertion économique et économie sociale et solidaire	-	-	-	1 055 497,56	1 074 728,46	-638 586,60	1 055 497,56	1 074 728,46	-638 586,60	427 711,57	8 430,29	8 430,29
67 - Recherche et innovation	-	-	-	12 032 824,84	6 192 375,10	-349 851,32	12 032 824,84	6 192 375,10	-349 851,32	757 890,45	5 084 633,33	5 084 633,33
DEEEM71	141 040 000,00	23 637 002,43	164 677 002,43	107 793 182,76	-	-	107 793 182,76	-	-	-	-	-
905	10 500 000,00	-	10 500 000,00	3 140 827,72	-	-	3 140 827,72	-	-	-	-	-
56	10 500 000,00	-	10 500 000,00	3 140 827,72	-	-	3 140 827,72	-	-	-	-	-
909	130 540 000,00	23 637 002,43	154 177 002,43	104 652 355,04	-	-	104 652 355,04	-	-	-	-	-
91	40 140 000,00	2 038 750,14	42 178 750,14	29 474 469,73	-	-	29 474 469,73	-	-	-	-	-
92	50 500 000,00	13 016 471,65	63 516 471,65	49 779 592,15	-	-	49 779 592,15	-	-	-	-	-
94	39 900 000,00	8 581 780,64	48 481 780,64	25 398 293,16	-	-	25 398 293,16	-	-	-	-	-
DSS - Développement social et santé	-	-	-	16 817 508,72	6 238 355,43	-1 299 393,73	16 817 508,72	6 238 355,43	-1 299 393,73	1 428 120,63	3 510 841,07	3 510 841,07
904 - Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisations RMI)	-	-	-	16 817 508,72	6 238 355,43	-1 299 393,73	16 817 508,72	6 238 355,43	-1 299 393,73	1 428 120,63	3 510 841,07	3 510 841,07
414 - Dispensaires et autres établissements sanitaires	-	-	-	8 202 676,43	2 247 844,56	-841 843,05	8 202 676,43	2 247 844,56	-841 843,05	592 097,67	813 903,84	813 903,84
4228 - Autres actions en faveur de la petite enfance	-	-	-	208 612,00	5 145,00	-	208 612,00	5 145,00	-	-	5 145,00	5 145,00
424 - Personnes en difficulté	-	-	-	4 822 221,44	2 481 570,73	-427 550,68	4 822 221,44	2 481 570,73	-427 550,68	605 644,25	1 448 375,80	1 448 375,80
425 - Personnes handicapées	-	-	-	3 583 998,85	1 503 795,14	-30 000,00	3 583 998,85	1 503 795,14	-30 000,00	230 378,71	1 243 416,43	1 243 416,43
DSSM71	70 380 000,00	2 074 431,00	72 454 431,00	21 212 628,23	-	-	21 212 628,23	-	-	-	-	-
901	34 230 000,00	-75 569,00	34 154 431,00	3 333 771,03	-	-	3 333 771,03	-	-	-	-	-
13	34 230 000,00	-75 569,00	34 154 431,00	3 333 771,03	-	-	3 333 771,03	-	-	-	-	-
904	36 150 000,00	2 150 000,00	38 300 000,00	17 878 857,20	-	-	17 878 857,20	-	-	-	-	-
41	17 400 000,00	5 843 619,22	23 243 619,22	13 413 286,20	-	-	13 413 286,20	-	-	-	-	-
42	18 750 000,00	-3 693 619,22	15 056 380,78	4 465 571,00	-	-	4 465 571,00	-	-	-	-	-

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2021	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
EAE - Environnement et énergie	-	-	-	92 772 210,31	51 827 098,79	-6 301 833,32	92 772 210,31	51 827 098,79	-6 301 833,32	12 001 939,03	33 523 326,44	33 523 326,44
906 - Action économique	-	-	-	6 163 761,70	1 319 485,60	-570 000,00	6 163 761,70	1 319 485,60	-570 000,00	20 128,50	729 357,10	729 357,10
6312 - Autres	-	-	-	219 175,76	1 319 485,60	-1 319 485,60	219 175,76	1 319 485,60	-1 319 485,60	-	-	-
6318 - Autres	-	-	-	749 485,60	-	749 485,60	749 485,60	-	749 485,60	20 128,50	729 357,10	729 357,10
632 - Industrie, commerce et artisanat	-	-	-	5 195 100,34	-	-	5 195 100,34	-	-	-	-	-
907 - Environnement	-	-	-	65 674 091,24	37 558 062,29	-4 346 995,61	65 674 091,24	37 558 062,29	-4 346 995,61	5 182 538,73	28 028 527,95	28 028 527,95
71 - Actions transversales	-	-	-	65 870,27	2 201,16	-	65 870,27	2 201,16	-	2 201,16	-	-
7213 - Tri, valorisation et traitement des déchets	-	-	-	10 590 806,82	4 336 273,95	-627 191,75	10 590 806,82	4 336 273,95	-627 191,75	916 766,83	2 792 315,37	2 792 315,37
7222 - Action en matière de propreté urbaine et de nettoyage	-	-	-	1 814 409,21	754 145,64	-29 851,53	1 814 409,21	754 145,64	-29 851,53	174 616,97	549 677,14	549 677,14
731 - Politique de l'eau	-	-	-	1 217 024,78	356 167,56	-144 982,72	1 217 024,78	356 167,56	-144 982,72	59 126,06	152 058,78	152 058,78
74 - Politique de l'air	-	-	-	4 168 981,21	2 222 858,84	-34 965,00	4 168 981,21	2 222 858,84	-34 965,00	40 000,00	2 147 893,84	2 147 893,84
758 - Autres actions	-	-	-	23 896 052,55	14 746 694,35	-2 881 568,64	23 896 052,55	14 746 694,35	-2 881 568,64	3 647 331,11	8 217 794,60	8 217 794,60
76 - Préservation du patrimoine naturel et gestion des risques technologiques	-	-	-	23 920 946,40	15 139 720,79	-628 435,97	23 920 946,40	15 139 720,79	-628 435,97	342 496,60	14 168 788,22	14 168 788,22
908 - Transports	-	-	-	20 934 357,37	12 949 550,90	-1 384 837,71	20 934 357,37	12 949 550,90	-1 384 837,71	6 799 271,80	4 765 441,39	4 765 441,39
87 - Circulations douces	-	-	-	20 934 357,37	12 949 550,90	-1 384 837,71	20 934 357,37	12 949 550,90	-1 384 837,71	6 799 271,80	4 765 441,39	4 765 441,39
EAEM71	149 563 000,00	17 208 158,65	166 771 158,65	40 082 973,78	-	-	40 082 973,78	-	-	-	-	-
905	22 000 000,00	15 405 080,58	37 405 080,58	1 667 892,83	-	-	1 667 892,83	-	-	-	-	-
52	22 000 000,00	15 405 080,58	37 405 080,58	1 667 892,83	-	-	1 667 892,83	-	-	-	-	-
907	96 563 000,00	-475 642,93	96 087 357,07	16 662 435,82	-	-	16 662 435,82	-	-	-	-	-
71	170 000,00	298 228,00	468 228,00	169 352,76	-	-	169 352,76	-	-	-	-	-
72	10 000 000,00	7 247 587,17	17 247 587,17	2 483 294,69	-	-	2 483 294,69	-	-	-	-	-
73	8 260 000,00	-1 333 309,76	6 926 690,24	997 224,18	-	-	997 224,18	-	-	-	-	-
74	2 700 000,00	-327 758,15	2 372 241,85	810 308,49	-	-	810 308,49	-	-	-	-	-
75	52 000 000,00	-10 923 256,91	41 076 743,09	10 280 266,86	-	-	10 280 266,86	-	-	-	-	-
76	21 500 000,00	5 769 509,65	27 269 509,65	1 651 988,84	-	-	1 651 988,84	-	-	-	-	-
77	1 663 000,00	-1 206 642,93	456 357,07	-	-	-	-	-	-	-	-	-
78	270 000,00	-	270 000,00	270 000,00	-	-	270 000,00	-	-	-	-	-
908	10 000 000,00	-1 721 279,00	8 278 721,00	3 525 796,88	-	-	3 525 796,88	-	-	-	-	-
883	10 000 000,00	-1 721 279,00	8 278 721,00	3 525 796,88	-	-	3 525 796,88	-	-	-	-	-
909	21 000 000,00	4 000 000,00	25 000 000,00	18 226 848,25	-	-	18 226 848,25	-	-	-	-	-
93	2 000 000,00	-	2 000 000,00	421 948,59	-	-	421 948,59	-	-	-	-	-
94	19 000 000,00	4 000 000,00	23 000 000,00	17 804 899,66	-	-	17 804 899,66	-	-	-	-	-
ESE - Enseignement secondaire	-	-	-	310 957 239,82	105 493 482,22	-2 186 741,82	310 767 239,82	105 493 482,22	-5 876 741,82	38 100 470,38	65 206 270,02	65 016 270,02
902 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	310 957 239,82	105 493 482,22	-2 186 741,82	310 767 239,82	105 493 482,22	-5 876 741,82	38 100 470,38	65 206 270,02	65 016 270,02
222 - Lycées publics	-	-	-	281 945 722,73	95 285 644,12	-1 292 767,63	281 755 722,73	95 285 644,12	-4 982 767,63	34 979 736,75	59 013 139,74	58 823 139,74
223 - Lycées privés	-	-	-	6 910 943,18	3 334 453,46	-624 322,18	6 910 943,18	3 334 453,46	-624 322,18	953 096,51	1 757 034,77	1 757 034,77
24 - Cités scolaires	-	-	-	11 679 210,50	5 192 410,48	-252 567,99	11 679 210,50	5 192 410,48	-252 567,99	2 083 104,32	2 856 738,17	2 856 738,17
288 - Autres services annexes de l'enseignement	-	-	-	10 421 363,41	1 680 974,16	-17 084,02	10 421 363,41	1 680 974,16	-17 084,02	84 532,80	1 579 357,34	1 579 357,34
ESEM71	667 568 000,00	16 231 475,45	683 799 475,45	320 043 652,28	-	-	320 043 652,28	-	-	-	-	-
902	667 568 000,00	16 231 475,45	683 799 475,45	320 043 652,28	-	-	320 043 652,28	-	-	-	-	-
21	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
221	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
222	564 938 000,00	-14 501 352,16	550 436 647,84	221 892 322,54	-	-	221 892 322,54	-	-	-	-	-
223	10 000 000,00	930 272,12	10 930 272,12	2 424 164,44	-	-	2 424 164,44	-	-	-	-	-
224	32 630 000,00	14 563 705,49	47 193 705,49	30 926 762,73	-	-	30 926 762,73	-	-	-	-	-
28	60 000 000,00	15 238 850,00	75 238 850,00	64 800 402,57	-	-	64 800 402,57	-	-	-	-	-

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2021	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
ESU - Enseignement supérieur	-	-	-	55 834 496,25	37 147 886,71	-247 000,00	55 834 496,25	37 147 886,71	-247 000,00	6 816 313,49	30 084 573,22	30 084 573,22
902 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	55 834 496,25	37 147 886,71	-247 000,00	55 834 496,25	37 147 886,71	-247 000,00	6 816 313,49	30 084 573,22	30 084 573,22
23 - Enseignement supérieur	-	-	-	55 834 496,25	37 147 886,71	-247 000,00	55 834 496,25	37 147 886,71	-247 000,00	6 816 313,49	30 084 573,22	30 084 573,22
ESUM71	66 350 000,00	-	66 350 000,00	2 141 125,75	-	-	2 141 125,75	-	-	-	-	-
902	66 350 000,00	-	66 350 000,00	2 141 125,75	-	-	2 141 125,75	-	-	-	-	-
23	66 350 000,00	-	66 350 000,00	2 141 125,75	-	-	2 141 125,75	-	-	-	-	-
FPA - Formation professionnelle, apprentissage et emploi	-	-	-	13 080 378,87	4 816 683,73	-737 822,00	13 080 378,87	4 816 683,73	-737 822,00	3 299 907,14	778 954,59	778 954,59
902 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	13 080 378,87	4 816 683,73	-737 822,00	13 080 378,87	4 816 683,73	-737 822,00	3 299 907,14	778 954,59	778 954,59
26 - Apprentissage	-	-	-	13 080 378,87	4 816 683,73	-737 822,00	13 080 378,87	4 816 683,73	-737 822,00	3 299 907,14	778 954,59	778 954,59
FPAM71	23 030 000,00	-	23 030 000,00	8 894 636,87	-	-	8 894 636,87	-	-	-	-	-
901	23 030 000,00	-	23 030 000,00	8 894 636,87	-	-	8 894 636,87	-	-	-	-	-
10	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
11	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
116	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
12	23 030 000,00	-	23 030 000,00	8 894 636,87	-	-	8 894 636,87	-	-	-	-	-
909	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
91	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
FSS - Formations sanitaires et sociales	-	-	-	26 162 310,04	17 452 958,45	-1 878 197,42	26 162 310,04	17 452 958,45	-1 878 197,42	5 315 600,69	10 259 160,34	10 259 160,34
902 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	26 162 310,04	17 452 958,45	-1 878 197,42	26 162 310,04	17 452 958,45	-1 878 197,42	5 315 600,69	10 259 160,34	10 259 160,34
27 - Formation sanitaire et sociale	-	-	-	26 162 310,04	17 452 958,45	-1 878 197,42	26 162 310,04	17 452 958,45	-1 878 197,42	5 315 600,69	10 259 160,34	10 259 160,34
LO - Logement	-	-	-	54 108 575,14	22 112 405,59	-658 430,20	54 108 575,14	22 112 405,59	-658 430,20	6 045 277,66	15 408 697,73	15 408 697,73
905 - Aménagement des territoires et habitat	-	-	-	54 108 575,14	22 112 405,59	-658 430,20	54 108 575,14	22 112 405,59	-658 430,20	6 045 277,66	15 408 697,73	15 408 697,73
552 - Aide au secteur locatif	-	-	-	443 000,00	43 000,00	-	443 000,00	43 000,00	-	10 000,00	33 000,00	33 000,00
553 - Aide à l'accession à la propriété	-	-	-	6 993 652,28	4 005 930,02	-156 933,00	6 993 652,28	4 005 930,02	-156 933,00	994 608,60	2 854 388,42	2 854 388,42
555 - Logement social	-	-	-	46 671 922,86	18 063 475,57	-501 497,20	46 671 922,86	18 063 475,57	-501 497,20	5 040 669,06	12 521 309,31	12 521 309,31
LOM71	73 000 000,00	-	73 000 000,00	9 075 550,59	-	-	9 075 550,59	-	-	-	-	-
905	73 000 000,00	-	73 000 000,00	9 075 550,59	-	-	9 075 550,59	-	-	-	-	-
50	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
54	73 000 000,00	-	73 000 000,00	9 075 550,59	-	-	9 075 550,59	-	-	-	-	-
MAJI - Marché, achats, juridique et immobilier	-	-	-	2 384 931,07	494 469,91	-132 206,51	2 384 931,07	494 469,91	-132 206,51	249 315,29	112 948,11	112 948,11
900 - Services généraux	-	-	-	2 384 931,07	494 469,91	-132 206,51	2 384 931,07	494 469,91	-132 206,51	249 315,29	112 948,11	112 948,11
020 - Administration générale de la collectivité	-	-	-	2 384 931,07	494 469,91	-132 206,51	2 384 931,07	494 469,91	-132 206,51	249 315,29	112 948,11	112 948,11
MOM71	123 450 000,00	-36 334 906,97	87 115 093,03	20 682 623,09	-	-	20 682 623,09	-	-	-	-	-
905	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
52	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
907	25 000 000,00	1 206 642,93	26 206 642,93	2 177 268,19	-	-	2 177 268,19	-	-	-	-	-
77	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
78	25 000 000,00	1 206 642,93	26 206 642,93	2 177 268,19	-	-	2 177 268,19	-	-	-	-	-
908	98 450 000,00	-37 541 549,90	60 908 450,10	18 505 354,90	-	-	18 505 354,90	-	-	-	-	-
818	37 000 000,00	-17 934 073,00	19 065 927,00	1 235 500,00	-	-	1 235 500,00	-	-	-	-	-
821	29 600 000,00	2 140 000,00	31 740 000,00	16 400 000,00	-	-	16 400 000,00	-	-	-	-	-
823	18 850 000,00	-18 849 999,90	0,10	-	-	-	-	-	-	-	-	-
824	7 000 000,00	-1 098 560,00	5 901 440,00	3 605,00	-	-	3 605,00	-	-	-	-	-
825	6 000 000,00	-1 798 917,00	4 201 083,00	866 249,90	-	-	866 249,90	-	-	-	-	-
PMGM71	4 630 000,00	730 000,00	5 360 000,00	2 537 967,60	-	-	2 537 967,60	-	-	-	-	-
900	4 630 000,00	730 000,00	5 360 000,00	2 537 967,60	-	-	2 537 967,60	-	-	-	-	-
0202	4 630 000,00	730 000,00	5 360 000,00	2 537 967,60	-	-	2 537 967,60	-	-	-	-	-

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2021	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
PRH - Personnel et Ressources humaines	-	-	-	3 485,46	-	-	3 485,46	-	-	-	-	-
900 - Services généraux	-	-	-	3 485,46	-	-	3 485,46	-	-	-	-	-
020 - Administration générale de la collectivité	-	-	-	3 485,46	-	-	3 485,46	-	-	-	-	-
PRHM71	130 000,00	-	130 000,00	45 785,00	-	-	45 785,00	-	-	-	-	-
900	130 000,00	-	130 000,00	45 785,00	-	-	45 785,00	-	-	-	-	-
0201	130 000,00	-	130 000,00	45 785,00	-	-	45 785,00	-	-	-	-	-
PV - Politique de la ville	-	-	-	8 481 592,39	3 272 549,67	-	8 481 592,39	3 272 549,67	-	1 881 666,86	1 390 882,81	1 390 882,81
905 - Aménagement des territoires et habitat	-	-	-	8 481 592,39	3 272 549,67	-	8 481 592,39	3 272 549,67	-	1 881 666,86	1 390 882,81	1 390 882,81
52 - Politique de la ville	-	-	-	8 481 592,39	3 272 549,67	-	8 481 592,39	3 272 549,67	-	1 881 666,86	1 390 882,81	1 390 882,81
PVM71	23 000 000,00	-2 794 299,39	20 205 700,61	2 054 060,41	-	-	2 054 060,41	-	-	-	-	-
905	23 000 000,00	-2 794 299,39	20 205 700,61	2 054 060,41	-	-	2 054 060,41	-	-	-	-	-
51	23 000 000,00	-2 794 299,39	20 205 700,61	2 054 060,41	-	-	2 054 060,41	-	-	-	-	-
RIN - Recherche	-	-	-	26 324 194,68	15 775 512,84	-163 787,40	26 324 194,68	15 775 512,84	-163 787,40	3 659 149,98	11 952 575,46	11 952 575,46
906 - Action économique	-	-	-	26 324 194,68	15 775 512,84	-163 787,40	26 324 194,68	15 775 512,84	-163 787,40	3 659 149,98	11 952 575,46	11 952 575,46
67 - Recherche et innovation	-	-	-	26 324 194,68	15 775 512,84	-163 787,40	26 324 194,68	15 775 512,84	-163 787,40	3 659 149,98	11 952 575,46	11 952 575,46
RINM71	32 000 000,00	1 502 997,57	33 502 997,57	6 396 255,63	-	-	6 396 255,63	-	-	-	-	-
909	32 000 000,00	1 502 997,57	33 502 997,57	6 396 255,63	-	-	6 396 255,63	-	-	-	-	-
92	32 000 000,00	1 502 997,57	33 502 997,57	6 396 255,63	-	-	6 396 255,63	-	-	-	-	-
RUR - Ruralité	-	-	-	10 086 703,59	4 189 247,54	-764 230,42	10 086 703,59	4 189 247,54	-764 230,42	1 217 418,33	2 207 598,79	2 207 598,79
905 - Aménagement des territoires et habitat	-	-	-	6 997 596,26	2 888 950,93	-758 870,12	6 997 596,26	2 888 950,93	-758 870,12	786 565,93	1 343 514,88	1 343 514,88
54 - Espace rural et autres espaces de développement	-	-	-	6 997 596,26	2 888 950,93	-758 870,12	6 997 596,26	2 888 950,93	-758 870,12	786 565,93	1 343 514,88	1 343 514,88
907 - Environnement	-	-	-	3 089 107,33	1 300 296,61	-5 360,30	3 089 107,33	1 300 296,61	-5 360,30	430 852,40	864 083,91	864 083,91
76 - Préservation du patrimoine naturel et gestion des risques technologiques	-	-	-	3 089 107,33	1 300 296,61	-5 360,30	3 089 107,33	1 300 296,61	-5 360,30	430 852,40	864 083,91	864 083,91
RURM71	21 900 000,00	-23 398,00	21 876 602,00	4 350 305,66	-	-	4 350 305,66	-	-	-	-	-
905	17 900 000,00	-23 398,00	17 876 602,00	3 811 604,29	-	-	3 811 604,29	-	-	-	-	-
53	17 900 000,00	-23 398,00	17 876 602,00	3 811 604,29	-	-	3 811 604,29	-	-	-	-	-
907	4 000 000,00	-	4 000 000,00	538 701,37	-	-	538 701,37	-	-	-	-	-
76	4 000 000,00	-	4 000 000,00	538 701,37	-	-	538 701,37	-	-	-	-	-
SE - Sécurité	-	-	-	21 279 270,52	5 302 288,59	-379 984,62	21 279 270,52	5 302 288,59	-379 984,62	789 296,63	4 133 007,34	4 133 007,34
901 - Sécurité	-	-	-	9 399 437,09	1 924 702,83	-171 972,66	9 399 437,09	1 924 702,83	-171 972,66	270 906,37	1 481 823,80	1 481 823,80
11 - Police, sécurité, justice	-	-	-	8 424 376,62	1 924 702,83	-171 972,66	8 424 376,62	1 924 702,83	-171 972,66	270 906,37	1 481 823,80	1 481 823,80
12 - Incendie et secours	-	-	-	975 060,47	-	-	975 060,47	-	-	-	-	-
902 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	11 879 833,43	3 377 585,76	-208 011,96	11 879 833,43	3 377 585,76	-208 011,96	518 390,26	2 651 183,54	2 651 183,54
29 - Sécurité	-	-	-	11 879 833,43	3 377 585,76	-208 011,96	11 879 833,43	3 377 585,76	-208 011,96	518 390,26	2 651 183,54	2 651 183,54
SEM71	33 190 000,00	8 445 093,55	41 635 093,55	12 756 958,96	-	-	12 756 958,96	-	-	-	-	-
901	150 000,00	75 569,00	225 569,00	25 895,02	-	-	25 895,02	-	-	-	-	-
13	150 000,00	75 569,00	225 569,00	25 895,02	-	-	25 895,02	-	-	-	-	-
902	14 540 000,00	7 869 524,55	22 409 524,55	10 056 601,17	-	-	10 056 601,17	-	-	-	-	-
27	14 540 000,00	7 869 524,55	22 409 524,55	10 056 601,17	-	-	10 056 601,17	-	-	-	-	-
903	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
37	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
905	18 500 000,00	500 000,00	19 000 000,00	2 674 462,77	-	-	2 674 462,77	-	-	-	-	-
57	18 500 000,00	500 000,00	19 000 000,00	2 674 462,77	-	-	2 674 462,77	-	-	-	-	-
908	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
87	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
SIM71	9 000 000,00	3 100 000,00	12 100 000,00	11 038 546,74	-	-	11 038 546,74	-	-	-	-	-
900	9 000 000,00	3 100 000,00	12 100 000,00	11 038 546,74	-	-	11 038 546,74	-	-	-	-	-
0202	9 000 000,00	3 100 000,00	12 100 000,00	11 038 546,74	-	-	11 038 546,74	-	-	-	-	-

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2021	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
SL - Sports et Loisirs	-	-	-	33 885 454,43	3 985 854,42	-207 710,69	33 885 454,43	3 985 854,42	-207 710,69	1 321 940,27	2 456 203,46	2 456 203,46
903 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	-	-	-	33 885 454,43	3 985 854,42	-207 710,69	33 885 454,43	3 985 854,42	-207 710,69	1 321 940,27	2 456 203,46	2 456 203,46
324 - Centres de formation sportifs	-	-	-	20 671 145,10	143 670,12	-5 700,00	20 671 145,10	143 670,12	-5 700,00	12 344,93	125 625,19	125 625,19
325 - Autres équipements sportifs ou de loisirs	-	-	-	10 285 361,96	2 480 798,29	-161 774,96	10 285 361,96	2 480 798,29	-161 774,96	576 967,06	1 742 056,27	1 742 056,27
338 - Autres activités pour les jeunes	-	-	-	2 642 618,74	1 314 752,52	-39 395,55	2 642 618,74	1 314 752,52	-39 395,55	686 996,97	588 360,00	588 360,00
39 - Sécurité	-	-	-	286 328,63	46 633,49	-840,18	286 328,63	46 633,49	-840,18	45 631,31	162,00	162,00
SLM71	81 605 000,00	650 000,00	82 255 000,00	43 292 294,86	-	-	43 292 294,86	-	-	-	-	-
903	81 605 000,00	650 000,00	82 255 000,00	43 292 294,86	-	-	43 292 294,86	-	-	-	-	-
32	72 825 000,00	150 000,00	72 975 000,00	37 052 689,31	-	-	37 052 689,31	-	-	-	-	-
33	7 280 000,00	1 062 677,14	8 342 677,14	5 589 887,38	-	-	5 589 887,38	-	-	-	-	-
37	1 500 000,00	-562 677,14	937 322,86	649 718,17	-	-	649 718,17	-	-	-	-	-
TCM71	864 000 000,00	48 733 671,90	912 733 671,90	388 427 666,53	-	-	388 427 666,53	-	-	-	-	-
908	864 000 000,00	48 733 671,90	912 733 671,90	388 427 666,53	-	-	388 427 666,53	-	-	-	-	-
810	65 000 000,00	-32 016 999,79	32 983 000,21	8 307 801,95	-	-	8 307 801,95	-	-	-	-	-
811	794 000 000,00	78 195 671,69	872 195 671,69	375 103 498,82	-	-	375 103 498,82	-	-	-	-	-
812	5 000 000,00	2 555 000,00	7 555 000,00	5 016 365,76	-	-	5 016 365,76	-	-	-	-	-
TM - Transports et mobilités	-	-	-	574 383 517,23	268 426 609,98	-6 938 123,06	574 383 517,23	268 426 609,98	-6 938 123,06	77 543 360,41	183 945 126,51	183 945 126,51
907 - Environnement	-	-	-	273 235,00	86 194,30	-	273 235,00	86 194,30	-	-	86 194,30	86 194,30
77 - Environnement des infrastructures de transports	-	-	-	273 235,00	86 194,30	-	273 235,00	86 194,30	-	-	86 194,30	86 194,30
908 - Transports	-	-	-	574 110 282,23	268 340 415,68	-6 938 123,06	574 110 282,23	268 340 415,68	-6 938 123,06	77 543 360,41	183 858 932,21	183 858 932,21
820 - Services communs	-	-	-	21 452 888,22	2 227 515,87	-1 207 563,38	21 452 888,22	2 227 515,87	-1 207 563,38	808 266,63	211 685,86	211 685,86
822 - Transport ferroviaire	-	-	-	494 413 021,71	221 602 662,55	-2 075 389,68	494 413 021,71	221 602 662,55	-2 075 389,68	71 080 433,63	148 446 839,24	148 446 839,24
828 - Autres transports	-	-	-	17 555 927,00	15 905 098,63	-274 500,00	17 555 927,00	15 905 098,63	-274 500,00	2 806 178,96	12 824 419,67	12 824 419,67

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2021	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
Total général	2 583 316 000,00	81 306 000,00	2 664 622 000,00	2 472 927 156,55	628 297 008,01	-41 120 698,41	2 472 737 156,55	624 975 421,29	-41 489 111,69	177 589 838,45	409 586 471,15	409 396 471,15
				92,81 %						7,18 %	-34,81 %	-34,49 %

Situation des restes à mandater sur les autorisations de programme de l'exercice 2022

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2022	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
AGRI - Agriculture	-	-	-	1 244 385,43	963 440,55	-481 855,97	1 244 385,43	963 440,55	-481 855,97	168 361,63	313 222,95	313 222,95
906 - Action économique	-	-	-	1 244 385,43	963 440,55	-481 855,97	1 244 385,43	963 440,55	-481 855,97	168 361,63	313 222,95	313 222,95
6312 - Autres	-	-	-	762 800,85	963 440,55	-963 440,55	762 800,85	963 440,55	-963 440,55	-	-	-
6318 - Autres	-	-	-	481 584,58	-	481 584,58	481 584,58	-	481 584,58	168 361,63	313 222,95	313 222,95
AGRIM71	11 850 000,00	-	11 850 000,00	10 085 856,01	-	-	10 085 856,01	-	-	-	-	-
909	11 850 000,00	-	11 850 000,00	10 085 856,01	-	-	10 085 856,01	-	-	-	-	-
93	11 850 000,00	-	11 850 000,00	10 085 856,01	-	-	10 085 856,01	-	-	-	-	-
AIE - Actions internationales	-	-	-	1 390 903,99	328 816,20	-	1 390 903,99	328 816,20	-	144 124,77	184 691,43	184 691,43
900 - Services généraux	-	-	-	1 390 903,99	328 816,20	-	1 390 903,99	328 816,20	-	144 124,77	184 691,43	184 691,43
045 - Actions internationales	-	-	-	328 816,20	-	328 816,20	328 816,20	-	328 816,20	144 124,77	184 691,43	184 691,43
048 - Autres actions	-	-	-	1 062 087,79	328 816,20	-328 816,20	1 062 087,79	328 816,20	-328 816,20	-	-	-
AIEM71	1 900 000,00	250 000,00	2 150 000,00	531 009,63	-	-	531 009,63	-	-	-	-	-
900	1 900 000,00	250 000,00	2 150 000,00	531 009,63	-	-	531 009,63	-	-	-	-	-
044	450 000,00	795 100,00	1 245 100,00	401 565,83	-	-	401 565,83	-	-	-	-	-
048	1 450 000,00	-545 100,00	904 900,00	129 443,80	-	-	129 443,80	-	-	-	-	-
AM - Aménagement	-	-	-	97 776 804,69	56 922 016,11	-1 466 822,63	97 776 804,69	56 835 872,41	-1 380 678,93	22 513 399,05	32 941 794,43	32 941 794,43
900 - Services généraux	-	-	-	363 798,53	354 278,88	-36 201,47	363 798,53	354 278,88	-36 201,47	288 077,41	30 000,00	30 000,00
042 - Actions interrégionales	-	-	-	363 798,53	354 278,88	-36 201,47	363 798,53	354 278,88	-36 201,47	288 077,41	30 000,00	30 000,00
905 - Aménagement des territoires et habitat	-	-	-	97 413 006,16	56 567 737,23	-1 430 621,16	97 413 006,16	56 481 593,53	-1 344 477,46	22 225 321,64	32 911 794,43	32 911 794,43
515 - Opérations d'aménagement	-	-	-	97 413 006,16	56 567 737,23	-1 430 621,16	97 413 006,16	56 481 593,53	-1 344 477,46	22 225 321,64	32 911 794,43	32 911 794,43
AMM71	96 230 000,00	6 884 951,02	103 114 951,02	3 161 599,16	-	-	3 161 599,16	-	-	-	-	-
900	400 000,00	-	400 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
041	400 000,00	-	400 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
905	95 830 000,00	6 884 951,02	102 714 951,02	3 161 599,16	-	-	3 161 599,16	-	-	-	-	-
50	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
52	95 830 000,00	6 884 951,02	102 714 951,02	3 161 599,16	-	-	3 161 599,16	-	-	-	-	-
53	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CIM71	450 000,00	-380 000,00	70 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
900	450 000,00	-380 000,00	70 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
021	450 000,00	-380 000,00	70 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
904	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
40	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
COMM71	260 000,00	-	260 000,00	259 870,28	-	-	259 870,28	-	-	-	-	-
900	260 000,00	-	260 000,00	259 870,28	-	-	259 870,28	-	-	-	-	-
0202	260 000,00	-	260 000,00	259 870,28	-	-	259 870,28	-	-	-	-	-
COOM71	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
900	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
041	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CU - Culture	-	-	-	42 566 789,86	20 606 355,07	-931 411,32	42 566 789,86	19 402 356,34	-1 004 211,64	10 691 910,27	8 983 033,48	8 983 033,48
903 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	-	-	-	42 566 789,86	20 606 355,07	-931 411,32	42 566 789,86	19 402 356,34	-1 004 211,64	10 691 910,27	8 983 033,48	8 983 033,48
311 - Activités artistiques, actions et manifestations culturelles	-	-	-	34 416 303,32	15 532 682,28	-500 491,75	34 416 303,32	15 532 682,28	-500 491,75	7 954 075,63	7 078 114,90	7 078 114,90
312 - Patrimoine	-	-	-	6 571 833,02	3 737 347,37	-414 152,91	6 571 833,02	2 533 348,64	-486 953,23	2 079 456,29	1 243 738,17	1 243 738,17
313 - Bibliothèques, médiathèques	-	-	-	1 578 653,52	1 336 325,42	-16 766,66	1 578 653,52	1 336 325,42	-16 766,66	658 378,35	661 180,41	661 180,41

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2022	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
CUM71	47 530 000,00	-	47 530 000,00	3 667 599,81	-	-	3 667 599,81	-	-	-	-	-
903	47 530 000,00	-	47 530 000,00	3 667 599,81	-	-	3 667 599,81	-	-	-	-	-
311	2 300 000,00	-92 523,00	2 207 477,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
312	32 300 000,00	5 168 626,00	37 468 626,00	3 103 176,17	-	-	3 103 176,17	-	-	-	-	-
313	12 930 000,00	-5 076 103,00	7 853 897,00	564 423,64	-	-	564 423,64	-	-	-	-	-
DEEE - Développement économique , innovation et TIC	-	-	-	46 690 055,94	20 855 531,65	-6 355 415,92	46 690 055,94	20 855 531,65	-6 355 415,92	3 862 308,68	10 637 807,05	10 637 807,05
905 - Aménagement des territoires et habitat	-	-	-	4 213 294,61	3 969 372,76	-659 008,00	4 213 294,61	3 969 372,76	-659 008,00	735 906,47	2 574 458,29	2 574 458,29
57 - Technologies de l'information et de la communication	-	-	-	4 213 294,61	3 969 372,76	-659 008,00	4 213 294,61	3 969 372,76	-659 008,00	735 906,47	2 574 458,29	2 574 458,29
906 - Action économique	-	-	-	42 476 761,33	16 886 158,89	-5 696 407,92	42 476 761,33	16 886 158,89	-5 696 407,92	3 126 402,21	8 063 348,76	8 063 348,76
61 - Interventions économiques transversales	-	-	-	4 558 125,00	1 591 611,93	-43 000,00	4 558 125,00	1 591 611,93	-43 000,00	289 093,38	1 259 518,55	1 259 518,55
632 - Industrie, commerce et artisanat	-	-	-	15 144 627,93	8 542 351,33	-3 785 452,73	15 144 627,93	8 542 351,33	-3 785 452,73	1 848 842,11	2 908 056,49	2 908 056,49
633 - Développement touristique	-	-	-	1 869 868,20	1 885 709,42	-1 027 536,40	1 869 868,20	1 885 709,42	-1 027 536,40	381 079,96	477 093,06	477 093,06
65 - Insertion économique et économie sociale et solidaire	-	-	-	1 732 000,00	727 684,92	-	1 732 000,00	727 684,92	-	38 028,79	689 656,13	689 656,13
67 - Recherche et innovation	-	-	-	19 172 140,20	4 138 801,29	-840 418,79	19 172 140,20	4 138 801,29	-840 418,79	569 357,97	2 729 024,53	2 729 024,53
DEEEM71	136 000 000,00	-7 684 408,00	128 315 592,00	47 576 003,13	-	-	47 576 003,13	-	-	-	-	-
905	8 500 000,00	-3 564 974,00	4 935 026,00	36 720,00	-	-	36 720,00	-	-	-	-	-
56	8 500 000,00	-3 564 974,00	4 935 026,00	36 720,00	-	-	36 720,00	-	-	-	-	-
909	127 500 000,00	-4 119 434,00	123 380 566,00	47 539 283,13	-	-	47 539 283,13	-	-	-	-	-
91	42 000 000,00	16 998 385,48	58 998 385,48	23 703 227,59	-	-	23 703 227,59	-	-	-	-	-
92	42 000 000,00	844 680,52	42 844 680,52	22 360 636,20	-	-	22 360 636,20	-	-	-	-	-
94	43 500 000,00	-21 962 500,00	21 537 500,00	1 475 419,34	-	-	1 475 419,34	-	-	-	-	-
DSS - Développement social et santé	-	-	-	21 500 660,64	10 546 728,80	-2 545 626,53	21 500 660,64	10 546 728,80	-2 545 626,53	4 388 238,33	3 612 863,94	3 612 863,94
904 - Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisations RMI)	-	-	-	21 500 660,64	10 546 728,80	-2 545 626,53	21 500 660,64	10 546 728,80	-2 545 626,53	4 388 238,33	3 612 863,94	3 612 863,94
414 - Dispensaires et autres établissements sanitaires	-	-	-	9 603 993,22	4 087 999,87	-1 696 052,69	9 603 993,22	4 087 999,87	-1 696 052,69	1 562 603,81	829 343,37	829 343,37
4228 - Autres actions en faveur de la petite enfance	-	-	-	1 079 580,82	507 264,87	-35 453,55	1 079 580,82	507 264,87	-35 453,55	235 491,24	236 320,08	236 320,08
424 - Personnes en difficulté	-	-	-	5 430 861,91	3 147 957,61	-460 850,77	5 430 861,91	3 147 957,61	-460 850,77	1 523 113,46	1 163 993,38	1 163 993,38
425 - Personnes handicapées	-	-	-	5 386 224,69	2 803 506,45	-353 269,52	5 386 224,69	2 803 506,45	-353 269,52	1 067 029,82	1 383 207,11	1 383 207,11
DSSM71	61 980 000,00	-18 276,00	61 961 724,00	2 788 670,59	-	-	2 788 670,59	-	-	-	-	-
901	34 230 000,00	-18 276,00	34 211 724,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
13	34 230 000,00	-18 276,00	34 211 724,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
904	27 750 000,00	-	27 750 000,00	2 788 670,59	-	-	2 788 670,59	-	-	-	-	-
41	8 400 000,00	3 905 442,53	12 305 442,53	639 452,84	-	-	639 452,84	-	-	-	-	-
42	19 350 000,00	-3 905 442,53	15 444 557,47	2 149 217,75	-	-	2 149 217,75	-	-	-	-	-

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2022	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
EAE - Environnement et énergie	-	-	-	126 280 188,78	85 807 484,79	-11 068 420,24	126 280 188,78	85 656 041,77	-11 069 205,47	39 549 080,01	35 189 984,54	35 189 984,54
906 - Action économique	-	-	-	22 499 047,00	8 455 158,50	-948 692,40	22 499 047,00	8 454 591,10	-948 125,00	1 867 767,50	5 638 698,60	5 638 698,60
6312 - Autres	-	-	-	124 580,90	3 475 158,50	-3 475 158,50	124 580,90	3 474 591,10	-3 474 591,10	-	-	-
6318 - Autres	-	-	-	2 526 466,10	-	2 526 466,10	2 526 466,10	-	2 526 466,10	1 867 267,50	659 198,60	659 198,60
632 - Industrie, commerce et artisanat	-	-	-	19 848 000,00	4 980 000,00	-	19 848 000,00	4 980 000,00	-	500,00	4 979 500,00	4 979 500,00
907 - Environnement	-	-	-	75 051 646,25	60 588 148,90	-9 408 709,95	75 051 646,25	60 437 273,28	-9 410 062,58	30 417 689,00	20 761 749,95	20 761 749,95
71 - Actions transversales	-	-	-	110 947,90	30 367,00	-18 052,10	110 947,90	21 000,00	-17 314,90	12 314,90	0,00	-0,00
7213 - Tri, valorisation et traitement des déchets	-	-	-	9 203 204,45	7 414 464,30	-1 503 342,84	9 203 204,45	7 414 464,30	-1 503 342,84	2 693 906,71	3 217 214,75	3 217 214,75
7222 - Action en matière de propreté urbaine et de nettoyage	-	-	-	954 832,52	668 438,94	-168 870,49	954 832,52	667 079,42	-168 646,47	379 509,78	120 058,67	120 058,67
731 - Politique de l'eau	-	-	-	3 977 510,06	1 950 083,91	-29 499,97	3 977 510,06	1 950 083,91	-29 499,97	1 618 169,23	302 414,71	302 414,71
74 - Politique de l'air	-	-	-	1 382 968,83	1 955 824,40	-1 056 585,89	1 382 968,83	1 955 824,40	-1 056 585,89	139 987,31	759 251,20	759 251,20
758 - Autres actions	-	-	-	31 817 276,86	24 684 435,24	-5 993 403,56	31 817 276,86	24 585 911,34	-6 037 174,11	8 669 465,54	10 021 566,14	10 021 566,14
76 - Préservation du patrimoine naturel et gestion des risques technologiques	-	-	-	27 223 905,63	23 767 162,56	-638 955,10	27 223 905,63	23 725 537,36	-597 498,40	16 786 962,98	6 341 244,48	6 341 244,48
78 - Autres actions	-	-	-	381 000,00	117 372,55	-	381 000,00	117 372,55	-	117 372,55	-	-
908 - Transports	-	-	-	28 729 495,53	16 764 177,39	-711 017,89	28 729 495,53	16 764 177,39	-711 017,89	7 263 623,51	8 789 535,99	8 789 535,99
87 - Circulations douces	-	-	-	28 729 495,53	16 764 177,39	-711 017,89	28 729 495,53	16 764 177,39	-711 017,89	7 263 623,51	8 789 535,99	8 789 535,99
EAEM71	151 200 000,00	3 780 277,31	154 980 277,31	12 288 879,52	-	-	12 288 879,52	-	-	-	-	-
905	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
52	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
907	99 600 000,00	-5 691 089,69	93 908 910,31	2 755 785,13	-	-	2 755 785,13	-	-	-	-	-
71	170 000,00	131 000,00	301 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
72	10 000 000,00	2 802 196,87	12 802 196,87	93 056,32	-	-	93 056,32	-	-	-	-	-
73	8 760 000,00	-3 233 196,87	5 526 803,13	627 307,74	-	-	627 307,74	-	-	-	-	-
74	4 500 000,00	-	4 500 000,00	12 555,00	-	-	12 555,00	-	-	-	-	-
75	49 000 000,00	-9 000 000,00	40 000 000,00	1 353 750,69	-	-	1 353 750,69	-	-	-	-	-
76	21 500 000,00	8 500 709,00	30 000 709,00	480 115,38	-	-	480 115,38	-	-	-	-	-
77	5 400 000,00	-5 191 798,69	208 201,31	-	-	-	-	-	-	-	-	-
78	270 000,00	300 000,00	570 000,00	189 000,00	-	-	189 000,00	-	-	-	-	-
908	24 600 000,00	8 813 867,00	33 413 867,00	9 311 094,39	-	-	9 311 094,39	-	-	-	-	-
883	24 600 000,00	8 813 867,00	33 413 867,00	9 311 094,39	-	-	9 311 094,39	-	-	-	-	-
909	27 000 000,00	657 500,00	27 657 500,00	222 000,00	-	-	222 000,00	-	-	-	-	-
93	2 000 000,00	1 669 740,00	3 669 740,00	70 000,00	-	-	70 000,00	-	-	-	-	-
94	25 000 000,00	-1 012 240,00	23 987 760,00	152 000,00	-	-	152 000,00	-	-	-	-	-
ESE - Enseignement secondaire	-	-	-	513 310 684,21	235 356 761,90	-17 810 701,10	513 266 142,18	172 483 105,45	-10 225 791,79	113 281 004,72	104 265 056,08	104 220 514,05
902 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	513 310 684,21	235 356 761,90	-17 810 701,10	513 266 142,18	172 483 105,45	-10 225 791,79	113 281 004,72	104 265 056,08	104 220 514,05
222 - Lycées publics	-	-	-	413 982 307,51	196 622 812,25	-15 273 797,93	413 937 765,48	137 256 796,00	-6 295 503,90	90 654 229,59	90 694 784,73	90 650 242,70
223 - Lycées privés	-	-	-	10 200 432,79	8 527 218,61	-1 276 036,56	10 200 432,79	8 527 218,61	-1 276 036,56	3 044 605,47	4 206 576,58	4 206 576,58
24 - Cités scolaires	-	-	-	66 597 596,30	28 851 289,59	-1 256 377,91	66 597 596,30	25 343 706,65	-2 310 569,46	19 148 178,82	8 446 732,86	8 446 732,86
288 - Autres services annexes de l'enseignement	-	-	-	22 530 347,61	1 355 441,45	-4 488,70	22 530 347,61	1 355 384,19	-343 681,87	433 990,84	916 961,91	916 961,91
ESEM71	691 897 000,00	12 275 314,54	704 172 314,54	157 725 369,43	-	-	157 725 369,43	-	-	-	-	-
902	691 897 000,00	12 275 314,54	704 172 314,54	157 725 369,43	-	-	157 725 369,43	-	-	-	-	-
21	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
221	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
222	588 177 000,00	-58 305 394,74	529 871 605,26	86 309 490,72	-	-	86 309 490,72	-	-	-	-	-
223	11 000 000,00	795 729,63	11 795 729,63	152 800,00	-	-	152 800,00	-	-	-	-	-
224	32 720 000,00	50 531 129,65	83 251 129,65	14 544 065,02	-	-	14 544 065,02	-	-	-	-	-
28	60 000 000,00	19 253 850,00	79 253 850,00	56 719 013,69	-	-	56 719 013,69	-	-	-	-	-

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2022	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
ESU - Enseignement supérieur	-	-	-	31 892 561,43	16 205 768,25	-21 037,73	31 892 561,43	15 808 114,75	-4 037,73	5 708 134,95	10 476 595,57	10 476 595,57
902 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	31 892 561,43	16 205 768,25	-21 037,73	31 892 561,43	15 808 114,75	-4 037,73	5 708 134,95	10 476 595,57	10 476 595,57
23 - Enseignement supérieur	-	-	-	31 892 561,43	16 205 768,25	-21 037,73	31 892 561,43	15 808 114,75	-4 037,73	5 708 134,95	10 476 595,57	10 476 595,57
ESUM71	66 350 000,00	-	66 350 000,00	28 600 479,04	-	-	28 600 479,04	-	-	-	-	-
902	66 350 000,00	-	66 350 000,00	28 600 479,04	-	-	28 600 479,04	-	-	-	-	-
23	66 350 000,00	-	66 350 000,00	28 600 479,04	-	-	28 600 479,04	-	-	-	-	-
FPA - Formation professionnelle, apprentissage et emploi	-	-	-	21 337 148,52	17 034 031,59	-1 359 496,82	21 337 148,52	17 034 031,59	-1 359 496,82	2 631 703,36	13 042 831,41	13 042 831,41
902 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	21 337 148,52	17 034 031,59	-1 359 496,82	21 337 148,52	17 034 031,59	-1 359 496,82	2 631 703,36	13 042 831,41	13 042 831,41
256 - Autres	-	-	-	399 153,16	-	-	399 153,16	-	-	-	-	-
258 - Autres	-	-	-	100 846,84	100 846,84	-	100 846,84	100 846,84	-	100 846,84	-	-
26 - Apprentissage	-	-	-	20 837 148,52	16 933 184,75	-1 359 496,82	20 837 148,52	16 933 184,75	-1 359 496,82	2 530 856,52	13 042 831,41	13 042 831,41
FPAM71	23 030 000,00	500 000,00	23 530 000,00	805 090,94	-	-	805 090,94	-	-	-	-	-
901	23 030 000,00	500 000,00	23 530 000,00	805 090,94	-	-	805 090,94	-	-	-	-	-
10	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
11	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
116	-	500 000,00	500 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
12	23 030 000,00	-	23 030 000,00	805 090,94	-	-	805 090,94	-	-	-	-	-
909	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
91	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
FSS - Formations sanitaires et sociales	-	-	-	28 268 149,30	29 976 275,64	-4 208 156,14	28 268 149,30	29 976 275,64	-4 208 156,14	7 450 710,47	18 317 409,03	18 317 409,03
902 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	28 268 149,30	29 976 275,64	-4 208 156,14	28 268 149,30	29 976 275,64	-4 208 156,14	7 450 710,47	18 317 409,03	18 317 409,03
27 - Formation sanitaire et sociale	-	-	-	28 268 149,30	29 976 275,64	-4 208 156,14	28 268 149,30	29 976 275,64	-4 208 156,14	7 450 710,47	18 317 409,03	18 317 409,03
LO - Logement	-	-	-	75 129 255,21	51 160 258,78	-3 845 082,52	75 129 255,21	51 160 258,78	-3 845 082,52	18 311 679,60	29 003 496,66	29 003 496,66
905 - Aménagement des territoires et habitat	-	-	-	75 129 255,21	51 160 258,78	-3 845 082,52	75 129 255,21	51 160 258,78	-3 845 082,52	18 311 679,60	29 003 496,66	29 003 496,66
552 - Aide au secteur locatif	-	-	-	1 247 500,00	570 756,63	-120 000,00	1 247 500,00	570 756,63	-120 000,00	83 705,03	367 051,60	367 051,60
553 - Aide à l'accession à la propriété	-	-	-	12 049 530,33	9 813 704,29	-45 102,79	12 049 530,33	9 813 704,29	-45 102,79	2 988 090,72	6 780 510,78	6 780 510,78
555 - Logement social	-	-	-	61 832 224,88	40 775 797,86	-3 679 979,73	61 832 224,88	40 775 797,86	-3 679 979,73	15 239 883,85	21 855 934,28	21 855 934,28
LOM71	74 000 000,00	6 369 710,97	80 369 710,97	1 319 428,89	-	-	1 319 428,89	-	-	-	-	-
905	74 000 000,00	6 369 710,97	80 369 710,97	1 319 428,89	-	-	1 319 428,89	-	-	-	-	-
50	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
54	74 000 000,00	6 369 710,97	80 369 710,97	1 319 428,89	-	-	1 319 428,89	-	-	-	-	-
MAJI - Marché, achats, juridique et immobilier	-	-	-	13 036 878,84	10 540 632,75	-29 212,49	13 036 878,84	1 746 832,74	-485 796,68	1 438 073,60	9 073 346,66	9 073 346,66
900 - Services généraux	-	-	-	13 036 878,84	10 540 632,75	-29 212,49	13 036 878,84	1 746 832,74	-485 796,68	1 438 073,60	9 073 346,66	9 073 346,66
020 - Administration générale de la collectivité	-	-	-	13 036 878,84	10 540 632,75	-29 212,49	13 036 878,84	1 746 832,74	-485 796,68	1 438 073,60	9 073 346,66	9 073 346,66
MOM71	174 770 000,00	-15 438 822,31	159 331 177,69	16 667 351,10	-	-	16 667 351,10	-	-	-	-	-
905	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
52	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
907	29 050 000,00	5 191 798,69	34 241 798,69	219 196,11	-	-	219 196,11	-	-	-	-	-
77	4 050 000,00	501 861,75	4 551 861,75	-	-	-	-	-	-	-	-	-
78	25 000 000,00	4 689 936,94	29 689 936,94	219 196,11	-	-	219 196,11	-	-	-	-	-
908	145 720 000,00	-20 630 621,00	125 089 379,00	16 448 154,99	-	-	16 448 154,99	-	-	-	-	-
818	102 246 000,00	-66 990 021,63	35 255 978,37	12 500,00	-	-	12 500,00	-	-	-	-	-
821	19 907 000,00	17 130 730,63	37 037 730,63	16 431 484,39	-	-	16 431 484,39	-	-	-	-	-
823	10 000 000,00	29 079 000,00	39 079 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
824	8 567 000,00	-4 208 425,00	4 358 575,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
825	5 000 000,00	4 358 095,00	9 358 095,00	4 170,60	-	-	4 170,60	-	-	-	-	-

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2022	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
PMGM71	6 929 000,00	7 318 000,00	14 247 000,00	892 934,62	-	-	892 934,62	-	-	-	-	-
900	6 929 000,00	7 318 000,00	14 247 000,00	892 934,62	-	-	892 934,62	-	-	-	-	-
0202	6 929 000,00	7 318 000,00	14 247 000,00	892 934,62	-	-	892 934,62	-	-	-	-	-
PRH - Personnel et Ressources humaines	-	-	-	188 431,97	86 263,12	-96,18	188 431,97	86 263,12	-96,18	86 166,94	-	-
900 - Services généraux	-	-	-	188 431,97	86 263,12	-96,18	188 431,97	86 263,12	-96,18	86 166,94	-	-
020 - Administration générale de la collectivité	-	-	-	185 000,00	86 166,94	-	185 000,00	86 166,94	-	86 166,94	-	-
021 - Personnel non ventilé	-	-	-	3 431,97	96,18	-96,18	3 431,97	96,18	-96,18	-	-	-
PRHM71	130 000,00	-	130 000,00	64 865,12	-	-	64 865,12	-	-	-	-	-
900	130 000,00	-	130 000,00	64 865,12	-	-	64 865,12	-	-	-	-	-
0201	130 000,00	-	130 000,00	64 865,12	-	-	64 865,12	-	-	-	-	-
PV - Politique de la ville	-	-	-	12 524 001,90	8 376 097,20	-9 000,00	12 524 001,90	8 376 097,20	-9 000,00	4 649 762,77	3 717 334,43	3 717 334,43
905 - Aménagement des territoires et habitat	-	-	-	12 524 001,90	8 376 097,20	-9 000,00	12 524 001,90	8 376 097,20	-9 000,00	4 649 762,77	3 717 334,43	3 717 334,43
52 - Politique de la ville	-	-	-	12 524 001,90	8 376 097,20	-9 000,00	12 524 001,90	8 376 097,20	-9 000,00	4 649 762,77	3 717 334,43	3 717 334,43
PVM71	23 000 000,00	-10 181 687,99	12 818 312,01	70 756,10	-	-	70 756,10	-	-	-	-	-
905	23 000 000,00	-10 181 687,99	12 818 312,01	70 756,10	-	-	70 756,10	-	-	-	-	-
51	23 000 000,00	-10 181 687,99	12 818 312,01	70 756,10	-	-	70 756,10	-	-	-	-	-
RIN - Recherche	-	-	-	36 759 166,48	25 759 035,34	-87 742,47	36 759 166,48	25 759 035,34	-87 742,47	7 368 752,77	18 302 540,10	18 302 540,10
906 - Action économique	-	-	-	36 759 166,48	25 759 035,34	-87 742,47	36 759 166,48	25 759 035,34	-87 742,47	7 368 752,77	18 302 540,10	18 302 540,10
67 - Recherche et innovation	-	-	-	36 759 166,48	25 759 035,34	-87 742,47	36 759 166,48	25 759 035,34	-87 742,47	7 368 752,77	18 302 540,10	18 302 540,10
RINM71	33 000 000,00	4 119 434,00	37 119 434,00	269 066,28	-	-	269 066,28	-	-	-	-	-
909	33 000 000,00	4 119 434,00	37 119 434,00	269 066,28	-	-	269 066,28	-	-	-	-	-
92	33 000 000,00	4 119 434,00	37 119 434,00	269 066,28	-	-	269 066,28	-	-	-	-	-
RUR - Ruralité	-	-	-	19 470 997,35	10 775 148,31	-2 066 617,13	19 470 997,35	9 890 148,31	-1 181 617,13	4 313 272,48	4 395 258,70	4 395 258,70
905 - Aménagement des territoires et habitat	-	-	-	15 856 706,35	8 151 068,08	-1 181 617,13	15 856 706,35	8 151 068,08	-1 181 617,13	4 184 959,98	2 784 490,97	2 784 490,97
54 - Espace rural et autres espaces de développement	-	-	-	15 856 706,35	8 151 068,08	-1 181 617,13	15 856 706,35	8 151 068,08	-1 181 617,13	4 184 959,98	2 784 490,97	2 784 490,97
907 - Environnement	-	-	-	3 614 291,00	2 624 080,23	-885 000,00	3 614 291,00	1 739 080,23	-	128 312,50	1 610 767,73	1 610 767,73
76 - Préservation du patrimoine naturel et gestion des risques technologiques	-	-	-	3 614 291,00	2 624 080,23	-885 000,00	3 614 291,00	1 739 080,23	-	128 312,50	1 610 767,73	1 610 767,73
RURM71	21 900 000,00	991 291,00	22 891 291,00	926 471,01	-	-	926 471,01	-	-	-	-	-
905	17 900 000,00	492 000,00	18 392 000,00	926 471,01	-	-	926 471,01	-	-	-	-	-
53	17 900 000,00	492 000,00	18 392 000,00	926 471,01	-	-	926 471,01	-	-	-	-	-
907	4 000 000,00	499 291,00	4 499 291,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
76	4 000 000,00	499 291,00	4 499 291,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
SE - Sécurité	-	-	-	36 772 571,95	29 299 404,48	-5 797 711,46	36 772 571,95	18 947 117,91	-879 971,04	8 344 192,77	15 157 500,25	15 157 500,25
901 - Sécurité	-	-	-	18 398 510,39	11 518 234,90	-597 145,20	18 398 510,39	11 518 234,90	-597 145,20	2 782 801,57	8 138 288,13	8 138 288,13
11 - Police, sécurité, justice	-	-	-	16 898 775,16	11 268 234,90	-597 145,20	16 898 775,16	11 268 234,90	-597 145,20	2 532 801,57	8 138 288,13	8 138 288,13
12 - Incendie et secours	-	-	-	1 499 735,23	250 000,00	-	1 499 735,23	250 000,00	-	250 000,00	-	-
902 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	18 374 061,56	17 781 169,58	-5 200 566,26	18 374 061,56	7 428 883,01	-282 825,84	5 561 391,20	7 019 212,12	7 019 212,12
29 - Sécurité	-	-	-	18 374 061,56	17 781 169,58	-5 200 566,26	18 374 061,56	7 428 883,01	-282 825,84	5 561 391,20	7 019 212,12	7 019 212,12

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2022	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
SEM71	35 950 000,00	7 742 961,46	43 692 961,46	797 926,07	-	-	797 926,07	-	-	-	-	-
901	150 000,00	18 276,00	168 276,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
13	150 000,00	18 276,00	168 276,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
902	16 000 000,00	7 724 685,46	23 724 685,46	303 644,14	-	-	303 644,14	-	-	-	-	-
27	16 000 000,00	7 724 685,46	23 724 685,46	303 644,14	-	-	303 644,14	-	-	-	-	-
903	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
37	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
905	19 800 000,00	-	19 800 000,00	494 281,93	-	-	494 281,93	-	-	-	-	-
57	19 800 000,00	-	19 800 000,00	494 281,93	-	-	494 281,93	-	-	-	-	-
908	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
87	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
SIM71	15 500 000,00	980 000,00	16 480 000,00	8 476 631,05	-	-	8 476 631,05	-	-	-	-	-
900	15 500 000,00	980 000,00	16 480 000,00	8 476 631,05	-	-	8 476 631,05	-	-	-	-	-
0202	15 500 000,00	980 000,00	16 480 000,00	8 476 631,05	-	-	8 476 631,05	-	-	-	-	-
SL - Sports et Loisirs	-	-	-	40 770 538,31	8 415 243,90	-1 057 458,03	40 770 538,31	8 387 041,09	-1 038 413,87	3 623 706,45	3 734 079,42	3 734 079,42
903 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	-	-	-	40 770 538,31	8 415 243,90	-1 057 458,03	40 770 538,31	8 387 041,09	-1 038 413,87	3 623 706,45	3 734 079,42	3 734 079,42
323 - Piscines	-	-	-	13 771 539,33	1 017 504,13	-57 504,13	13 771 539,33	1 017 504,13	-57 504,13	391 042,14	568 957,86	568 957,86
324 - Centres de formation sportifs	-	-	-	218 073,97	671,05	-671,05	218 073,97	0,40	-0,40	-	-	-
325 - Autres équipements sportifs ou de loisirs	-	-	-	19 912 787,45	5 399 047,17	-946 741,73	19 912 787,45	5 396 107,18	-946 374,49	2 378 055,15	2 074 250,29	2 074 250,29
338 - Autres activités pour les jeunes	-	-	-	5 537 964,16	1 498 768,84	-47 059,96	5 537 964,16	1 474 176,67	-29 053,69	603 862,61	847 846,27	847 846,27
39 - Sécurité	-	-	-	1 330 173,40	499 252,71	-5 481,16	1 330 173,40	499 252,71	-5 481,16	250 746,55	243 025,00	243 025,00
SLM71	65 905 000,00	15 000 000,00	80 905 000,00	38 417 435,58	-	-	38 417 435,58	-	-	-	-	-
903	65 905 000,00	15 000 000,00	80 905 000,00	38 417 435,58	-	-	38 417 435,58	-	-	-	-	-
32	57 125 000,00	15 000 000,00	72 125 000,00	36 599 820,58	-	-	36 599 820,58	-	-	-	-	-
33	7 280 000,00	42 429,00	7 322 429,00	1 731 023,28	-	-	1 731 023,28	-	-	-	-	-
37	1 500 000,00	-42 429,00	1 457 571,00	86 591,72	-	-	86 591,72	-	-	-	-	-
TCM71	897 026 000,00	21 340 621,00	918 366 621,00	236 233 431,48	-	-	236 233 431,48	-	-	-	-	-
908	897 026 000,00	21 340 621,00	918 366 621,00	236 233 431,48	-	-	236 233 431,48	-	-	-	-	-
810	60 000 000,00	-29 355 681,00	30 644 319,00	20 137 087,81	-	-	20 137 087,81	-	-	-	-	-
811	801 524 000,00	75 354 063,13	876 878 063,13	216 096 343,67	-	-	216 096 343,67	-	-	-	-	-
812	35 502 000,00	-24 657 761,13	10 844 238,87	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TM - Transports et mobilités	-	-	-	747 255 215,47	446 404 800,36	-57 251 905,29	747 255 215,47	446 404 800,36	-57 251 905,29	199 864 125,45	189 288 769,62	189 288 769,62
907 - Environnement	-	-	-	4 445 861,75	2 912 689,40	-106 000,00	4 445 861,75	2 912 689,40	-106 000,00	-	2 806 689,40	2 806 689,40
77 - Environnement des infrastructures de transports	-	-	-	4 445 861,75	2 912 689,40	-106 000,00	4 445 861,75	2 912 689,40	-106 000,00	-	2 806 689,40	2 806 689,40
908 - Transports	-	-	-	742 809 353,72	443 492 110,96	-57 145 905,29	742 809 353,72	443 492 110,96	-57 145 905,29	199 864 125,45	186 482 080,22	186 482 080,22
820 - Services communs	-	-	-	5 471 109,56	5 306 288,59	-31 521,63	5 471 109,56	5 306 288,59	-31 521,63	137 544,77	5 137 222,19	5 137 222,19
822 - Transport ferroviaire	-	-	-	603 619 346,44	347 233 730,96	-53 633 245,41	603 619 346,44	347 233 730,96	-53 633 245,41	179 168 626,53	114 431 859,02	114 431 859,02
828 - Autres transports	-	-	-	26 024 366,07	25 110 939,70	-337 551,93	26 024 366,07	25 110 939,70	-337 551,93	3 261 337,56	21 512 050,21	21 512 050,21
833 - Fret fluvial	-	-	-	23 356 772,68	6 156 277,70	-	23 356 772,68	6 156 277,70	-	3 215 696,69	2 940 581,01	2 940 581,01
838 - Autres transports	-	-	-	1 253 649,72	805 008,94	-	1 253 649,72	805 008,94	-	398 902,67	406 106,27	406 106,27
841 - Voirie nationale	-	-	-	20 206 246,24	11 282 151,41	-400 000,00	20 206 246,24	11 282 151,41	-400 000,00	3 640 030,00	7 242 121,41	7 242 121,41
843 - Voirie départementale	-	-	-	36 579 000,00	34 098 705,76	-2 500 000,00	36 579 000,00	34 098 705,76	-2 500 000,00	5 297 104,40	26 301 601,36	26 301 601,36
845 - Voirie communale	-	-	-	3 423 039,53	2 819 540,20	-47 316,00	3 423 039,53	2 819 540,20	-47 316,00	763 028,74	2 009 195,46	2 009 195,46
849 - Sécurité routière	-	-	-	9 202 259,04	5 536 930,58	-90 860,10	9 202 259,04	5 536 930,58	-90 860,10	2 514 849,44	2 931 221,04	2 931 221,04
852 - Gares et autres infrastructures ferroviaires	-	-	-	10 504 927,66	1 868 490,12	-	10 504 927,66	1 868 490,12	-	1 049 667,87	818 822,25	818 822,25
854 - Ports et autres infrastructures portuaires	-	-	-	3 168 636,78	3 274 047,00	-105 410,22	3 168 636,78	3 274 047,00	-105 410,22	417 336,78	2 751 300,00	2 751 300,00

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2022	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
TMSPM71	15 004 000,00	-9 523 867,00	5 480 133,00	213 812,78	-	-	213 812,78	-	-	-	-	-
908	15 004 000,00	-9 523 867,00	5 480 133,00	213 812,78	-	-	213 812,78	-	-	-	-	-
883	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
884	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
885	15 004 000,00	-9 523 867,00	5 480 133,00	213 812,78	-	-	213 812,78	-	-	-	-	-
888	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TNUM - Transformation numérique	-	-	-	7 915 414,81	1 197 574,15	-86 579,87	7 915 414,81	1 184 914,07	-73 919,79	702 378,92	408 615,36	408 615,36
900 - Services généraux	-	-	-	7 915 414,81	1 197 574,15	-86 579,87	7 915 414,81	1 184 914,07	-73 919,79	702 378,92	408 615,36	408 615,36
020 - Administration générale de la collectivité	-	-	-	7 915 414,81	1 197 574,15	-86 579,87	7 915 414,81	1 184 914,07	-73 919,79	702 378,92	408 615,36	408 615,36
TOM71	5 000 000,00	-	5 000 000,00	107 821,62	-	-	107 821,62	-	-	-	-	-
909	5 000 000,00	-	5 000 000,00	107 821,62	-	-	107 821,62	-	-	-	-	-
95	5 000 000,00	-	5 000 000,00	107 821,62	-	-	107 821,62	-	-	-	-	-
UE - Fonds européens	-	-	-	28 847 434,20	7 457 628,55	-7 457 628,55	28 847 434,20	1 377 473,29	-1 377 473,29	-	-	-
900-5 - Gestion des fonds européens	-	-	-	28 847 434,20	7 457 628,55	-7 457 628,55	28 847 434,20	1 377 473,29	-1 377 473,29	-	-	-
052 - FEDER	-	-	-	28 847 434,20	7 457 628,55	-7 457 628,55	28 847 434,20	1 377 473,29	-1 377 473,29	-	-	-
UEM71	52 491 000,00	-	52 491 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
906	52 491 000,00	-	52 491 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
62	52 491 000,00	-	52 491 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
63	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total général	2 709 282 000,00	44 325 500,00	2 753 607 500,00	2 522 876 598,52	1 094 075 297,49	-123 937 978,39	2 522 832 056,49	1 003 210 297,36	-104 865 495,20	459 091 087,99	511 046 231,11	511 001 689,08
				91,62 %						18,20 %	-53,29 %	-49,06 %

Situation des restes à mandater sur les autorisations de programme de l'exercice 2023									

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2023	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
AGRI - Agriculture	11 850 000,00	-	11 850 000,00	11 688 490,35	5 279 001,58	-2 151,52	11 688 490,35	5 279 001,58	-2 151,52	3 446 542,08	1 830 307,98	1 830 307,98
906 - Action économique	11 850 000,00	-	11 850 000,00	11 688 490,35	5 279 001,58	-2 151,52	11 688 490,35	5 279 001,58	-2 151,52	3 446 542,08	1 830 307,98	1 830 307,98
6312 - Autres	11 850 000,00	-	11 850 000,00	6 411 640,29	5 279 001,58	-5 279 001,58	6 411 640,29	5 279 001,58	-5 279 001,58	-	-	-
6318 - Autres	-	-	-	5 276 850,06	-	5 276 850,06	5 276 850,06	-	5 276 850,06	3 446 542,08	1 830 307,98	1 830 307,98
AGRIM71	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
909	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
93	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
AIE - Actions internationales	1 500 000,00	-	1 500 000,00	1 491 866,10	891 414,91	-4 775,75	1 491 866,10	891 414,85	-4 775,69	518 136,17	368 502,99	368 502,99
900 - Services généraux	1 500 000,00	-	1 500 000,00	1 491 866,10	891 414,91	-4 775,75	1 491 866,10	891 414,85	-4 775,69	518 136,17	368 502,99	368 502,99
044 - Aide publique au développement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
045 - Actions internationales	-	-	-	886 639,16	-	886 639,16	886 639,16	-	886 639,16	518 136,17	368 502,99	368 502,99
048 - Autres actions	1 500 000,00	-	1 500 000,00	605 226,94	891 414,91	-891 414,91	605 226,94	891 414,85	-891 414,85	-	-	-
AIEM71	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
900	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
044	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
048	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
AM - Aménagement	92 254 000,00	25 370 423,25	117 624 423,25	115 951 548,39	81 087 747,32	-582 801,63	115 762 377,80	80 898 576,73	-582 801,63	28 535 518,59	51 969 427,10	51 780 256,51
900 - Services généraux	400 000,00	-	400 000,00	400 000,00	366 939,09	-	400 000,00	366 939,09	-	42 468,18	324 470,91	324 470,91
042 - Actions interrégionales	400 000,00	-	400 000,00	400 000,00	366 939,09	-	400 000,00	366 939,09	-	42 468,18	324 470,91	324 470,91
902 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
212 - Écoles primaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
221 - Collèges	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
903 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
311 - Activités artistiques, actions et manifestations culturelles	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
312 - Patrimoine	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
313 - Bibliothèques, médiathèques	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
325 - Autres équipements sportifs ou de loisirs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
904 - Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisations RMI)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
4228 - Autres actions en faveur de la petite enfance	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
425 - Personnes handicapées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
905 - Aménagement des territoires et habitat	91 854 000,00	25 370 423,25	117 224 423,25	115 551 548,39	80 720 808,23	-582 801,63	115 362 377,80	80 531 637,64	-582 801,63	28 493 050,41	51 644 956,19	51 455 785,60
510 - Services communs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
515 - Opérations d'aménagement	91 854 000,00	25 370 423,25	117 224 423,25	115 551 548,39	80 720 808,23	-582 801,63	115 362 377,80	80 531 637,64	-582 801,63	28 493 050,41	51 644 956,19	51 455 785,60
518 - Autres actions d'aménagement urbain	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
54 - Espace rural et autres espaces de développement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
907 - Environnement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
76 - Préservation du patrimoine naturel et gestion des risques technologiques	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
AMM71	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
900	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
041	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
905	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
50	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
52	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
53	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2023	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
CI - Jeunesse et citoyenneté	1 450 000,00	-266 400,00	1 183 600,00	1 183 600,00	162 062,32	-	1 131 957,28	26 342,32	-51 642,72	84 077,28	77 985,04	26 342,32
900 - Services généraux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
031 - Assemblée délibérante	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
903 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	1 450 000,00	-266 400,00	1 183 600,00	1 183 600,00	162 062,32	-	1 131 957,28	26 342,32	-51 642,72	84 077,28	77 985,04	26 342,32
348 - Autres	1 450 000,00	-266 400,00	1 183 600,00	1 183 600,00	162 062,32	-	1 131 957,28	26 342,32	-51 642,72	84 077,28	77 985,04	26 342,32
904 - Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisations RMI)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
420 - Services communs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CIM71	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
900	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
021	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
904	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
40	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
COM - Communication	260 000,00	-	260 000,00	259 355,88	-	-	259 355,88	-	-	-	-	-
900 - Services généraux	260 000,00	-	260 000,00	259 355,88	-	-	259 355,88	-	-	-	-	-
022 - Information, communication, publicité	260 000,00	-	260 000,00	259 355,88	-	-	259 355,88	-	-	-	-	-
COMM71	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
900	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
0202	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
COO - Coopération interrégionale	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
900 - Services généraux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
042 - Actions interrégionales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
COOM71	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
900	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
041	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CU - Culture	48 100 000,00	-1 896 855,16	46 203 144,84	45 907 904,44	29 979 636,85	-260 436,83	45 079 495,34	28 763 345,18	-392 422,40	12 871 577,64	16 847 622,38	16 019 213,28
903 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	48 100 000,00	-1 896 855,16	46 203 144,84	45 907 904,44	29 979 636,85	-260 436,83	45 079 495,34	28 763 345,18	-392 422,40	12 871 577,64	16 847 622,38	16 019 213,28
311 - Activités artistiques, actions et manifestations culturelles	31 970 000,00	-1 579 339,00	30 390 661,00	30 220 457,59	18 132 542,74	-150 964,58	30 175 223,84	17 716 802,30	-283 191,95	9 233 729,65	8 747 848,51	8 702 614,76
312 - Patrimoine	12 930 000,00	454 203,00	13 384 203,00	13 265 230,41	9 499 722,04	-106 584,69	12 482 055,06	8 699 170,81	-106 342,89	3 578 748,55	5 814 388,80	5 031 213,45
313 - Bibliothèques, médiathèques	3 200 000,00	-771 719,16	2 428 280,84	2 422 216,44	2 347 372,07	-2 887,56	2 422 216,44	2 347 372,07	-2 887,56	59 099,44	2 285 385,07	2 285 385,07
CUM71	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
903	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
311	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
312	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
313	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
DEEE - Développement économique , innovation et TIC	100 000 000,00	24 002 694,92	124 002 694,92	116 824 363,10	55 214 875,26	-1 565 981,00	115 968 948,14	54 369 645,30	-1 576 166,00	10 402 629,80	43 246 264,46	42 390 849,50
905 - Aménagement des territoires et habitat	4 500 000,00	-3 757 305,08	742 694,92	382 563,00	242 058,80	-	382 563,00	242 058,80	-	41 072,28	200 986,52	200 986,52
57 - Technologies de l'information et de la communication	4 500 000,00	-3 757 305,08	742 694,92	382 563,00	242 058,80	-	382 563,00	242 058,80	-	41 072,28	200 986,52	200 986,52
906 - Action économique	95 500 000,00	27 760 000,00	123 260 000,00	116 441 800,10	54 972 816,46	-1 565 981,00	115 586 385,14	54 127 586,50	-1 576 166,00	10 361 557,52	43 045 277,94	42 189 862,98
61 - Interventions économiques transversales	15 000 000,00	11 904 300,84	26 904 300,84	22 904 300,84	4 156 878,08	-	22 748 885,88	4 011 648,12	-10 185,00	2 001 463,12	2 155 414,96	2 000 000,00
62 - Structure d'animation et de développement économique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
632 - Industrie, commerce et artisanat	34 000 000,00	10 602 606,15	44 602 606,15	43 032 011,28	32 770 323,60	-1 565 500,00	43 032 011,28	32 770 323,60	-1 565 500,00	3 247 281,23	27 957 542,37	27 957 542,37
633 - Développement touristique	3 000 000,00	-220 682,67	2 779 317,33	2 531 712,30	1 912 683,54	-481,00	2 531 712,30	1 912 683,54	-481,00	404 424,08	1 507 778,46	1 507 778,46
65 - Insertion économique et économie sociale et solidaire	6 500 000,00	400 000,00	6 900 000,00	6 900 000,00	5 610 899,68	-	6 200 000,00	4 910 899,68	-	2 169 427,32	3 441 472,36	2 741 472,36
67 - Recherche et innovation	37 000 000,00	5 073 775,68	42 073 775,68	41 073 775,68	10 522 031,56	-	41 073 775,68	10 522 031,56	-	2 538 961,77	7 983 069,79	7 983 069,79

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2023	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
DEEEM71	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
905	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
56	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
909	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
91	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
92	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
94	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
DSS - Développement social et santé	25 250 000,00	1 000 000,00	26 250 000,00	25 435 203,20	15 989 881,81	-31 328,90	25 435 203,20	15 989 881,81	-31 328,90	4 744 983,76	11 213 569,15	11 213 569,15
904 - Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisations RMI)	25 250 000,00	1 000 000,00	26 250 000,00	25 435 203,20	15 989 881,81	-31 328,90	25 435 203,20	15 989 881,81	-31 328,90	4 744 983,76	11 213 569,15	11 213 569,15
414 - Dispensaires et autres établissements sanitaires	8 400 000,00	2 815 434,38	11 215 434,38	11 012 022,47	6 251 064,97	-29 780,87	11 012 022,47	6 251 064,97	-29 780,87	2 501 327,04	3 719 957,06	3 719 957,06
4228 - Autres actions en faveur de la petite enfance	1 200 000,00	62 500,00	1 262 500,00	1 261 577,69	1 136 000,00	-	1 261 577,69	1 136 000,00	-	693 719,41	442 280,59	442 280,59
4238 - Autres actions en faveur des personnes âgées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
424 - Personnes en difficulté	8 500 000,00	-3 549 910,81	4 950 089,19	4 340 706,45	2 909 681,09	-1 548,03	4 340 706,45	2 909 681,09	-1 548,03	723 731,95	2 184 401,11	2 184 401,11
425 - Personnes handicapées	7 150 000,00	1 671 976,43	8 821 976,43	8 820 896,59	5 693 135,75	-	8 820 896,59	5 693 135,75	-	826 205,36	4 866 930,39	4 866 930,39
428 - Autres interventions sociales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
DSSM71	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
901	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
13	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
904	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
41	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
42	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
EAE - Environnement et énergie	172 200 000,00	-23 135 680,91	149 064 319,09	146 205 852,51	123 766 600,28	-1 508 096,10	146 002 068,11	123 562 815,88	-1 508 096,10	39 914 987,80	82 343 516,38	82 139 731,98
906 - Action économique	27 000 000,00	-20 000 000,00	7 000 000,00	7 000 000,00	6 702 506,67	-	7 000 000,00	6 702 506,67	-	3 973 165,80	2 729 340,87	2 729 340,87
6312 - Autres	2 000 000,00	-	2 000 000,00	-	2 000 000,00	-2 000 000,00	-	2 000 000,00	-2 000 000,00	-	-	-
6318 - Autres	-	-	-	2 000 000,00	-	2 000 000,00	2 000 000,00	-	2 000 000,00	-	2 000 000,00	2 000 000,00
632 - Industrie, commerce et artisanat	25 000 000,00	-20 000 000,00	5 000 000,00	5 000 000,00	4 702 506,67	-	5 000 000,00	4 702 506,67	-	3 973 165,80	729 340,87	729 340,87
907 - Environnement	95 200 000,00	-4 913 541,91	90 286 458,09	88 149 580,67	74 789 232,44	-787 414,55	87 945 796,27	74 585 448,04	-787 414,55	19 921 624,28	54 080 193,61	53 876 409,21
71 - Actions transversales	170 000,00	167 160,00	337 160,00	336 160,00	250 624,88	-1 000,00	132 375,60	46 840,48	-1 000,00	30 238,39	219 386,49	15 602,09
7211 - Actions de prévention et de sensibilisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
7212 - Collecte des déchets	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
7213 - Tri, valorisation et traitement des déchets	6 000 000,00	2 728 717,00	8 728 717,00	8 605 589,29	7 224 828,64	-92 139,42	8 605 589,29	7 224 828,64	-92 139,42	1 573 306,05	5 559 383,17	5 559 383,17
7222 - Action en matière de propreté urbaine et de nettoyage	3 000 000,00	-2 369 901,00	630 099,00	403 077,85	390 626,66	-40 921,15	403 077,85	390 626,66	-40 921,15	149 781,85	199 923,66	199 923,66
731 - Politique de l'eau	5 500 000,00	4 867 781,00	10 367 781,00	10 082 429,12	6 931 213,63	-75 742,08	10 082 429,12	6 931 213,63	-75 742,08	3 265 219,28	3 590 252,27	3 590 252,27
733 - Assainissement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
735 - Lutte contre les inondations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
74 - Politique de l'air	9 760 000,00	-8 498 033,05	1 261 966,95	1 256 093,92	940 638,76	-5 873,03	1 256 093,92	940 638,76	-5 873,03	252 699,31	682 066,42	682 066,42
751 - Réseaux de chaleur et de froid	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
758 - Autres actions	49 000 000,00	1 367 547,63	50 367 547,63	48 932 653,70	42 945 522,42	-548 734,57	48 932 653,70	42 945 522,42	-548 734,57	9 009 953,73	33 386 834,12	33 386 834,12
76 - Préservation du patrimoine naturel et gestion des risques technologiques	21 500 000,00	-3 376 813,49	18 123 186,51	18 063 576,79	16 005 777,45	-23 004,30	18 063 576,79	16 005 777,45	-23 004,30	5 640 425,67	10 342 347,48	10 342 347,48
77 - Environnement des infrastructures de transports	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
78 - Autres actions	270 000,00	200 000,00	470 000,00	470 000,00	100 000,00	-	470 000,00	100 000,00	-	-	100 000,00	100 000,00
908 - Transports	50 000 000,00	1 777 861,00	51 777 861,00	51 056 271,84	42 274 861,17	-720 681,55	51 056 271,84	42 274 861,17	-720 681,55	16 020 197,72	25 533 981,90	25 533 981,90
87 - Circulations douces	50 000 000,00	1 777 861,00	51 777 861,00	51 056 271,84	42 274 861,17	-720 681,55	51 056 271,84	42 274 861,17	-720 681,55	16 020 197,72	25 533 981,90	25 533 981,90

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2023	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
EAEM71	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
905	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
52	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
907	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
71	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
72	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
73	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
74	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
75	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
76	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
77	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
78	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
908	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
883	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
909	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
93	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
94	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ESE - Enseignement secondaire	775 847 000,00	226 873 859,00	1 002 720 859,00	1 001 859 089,44	628 934 330,00	-151 459,53	945 339 067,16	535 781 311,35	193 634,89	141 936 609,03	486 846 261,44	430 326 239,16
902 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	775 847 000,00	226 873 859,00	1 002 720 859,00	1 001 859 089,44	628 934 330,00	-151 459,53	945 339 067,16	535 781 311,35	193 634,89	141 936 609,03	486 846 261,44	430 326 239,16
222 - Lycées publics	657 950 000,00	74 767 609,55	732 717 609,55	732 675 102,92	477 544 859,19	-3 756,92	683 534 576,35	395 791 923,50	3 120 830,89	115 218 972,34	362 322 129,93	313 181 603,36
223 - Lycées privés	11 000 000,00	723 555,00	11 723 555,00	11 551 825,57	10 666 691,90	-138 199,43	11 551 825,57	10 666 691,90	-138 199,43	976 235,85	9 552 256,62	9 552 256,62
24 - Cités scolaires	43 797 000,00	119 798 844,45	163 595 844,45	162 991 916,45	134 664 650,31	-9 503,18	156 075 611,50	123 365 817,42	-1 457 358,38	24 320 269,56	110 334 877,57	103 418 572,62
282 - Sport scolaire	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
288 - Autres services annexes de l'enseignement	63 100 000,00	31 583 850,00	94 683 850,00	94 640 244,50	6 058 128,60	-	94 177 053,74	5 956 878,53	-1 331 638,19	1 421 131,28	4 636 997,32	4 173 806,56
ESEM71	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
902	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
21	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
221	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
222	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
223	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
224	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
28	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ESU - Enseignement supérieur	65 250 000,00	-	65 250 000,00	65 150 000,00	58 504 964,36	-	65 149 364,00	56 888 828,36	-13 500,00	19 787 662,86	38 717 301,50	38 716 665,50
902 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	65 250 000,00	-	65 250 000,00	65 150 000,00	58 504 964,36	-	65 149 364,00	56 888 828,36	-13 500,00	19 787 662,86	38 717 301,50	38 716 665,50
23 - Enseignement supérieur	65 250 000,00	-	65 250 000,00	65 150 000,00	58 504 964,36	-	65 149 364,00	56 888 828,36	-13 500,00	19 787 662,86	38 717 301,50	38 716 665,50
ESUM71	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
902	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
23	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
FPA - Formation professionnelle, apprentissage et emploi	23 330 000,00	-	23 330 000,00	23 009 278,81	14 503 556,60	-151 310,52	23 009 278,81	14 503 556,60	-151 310,52	4 152 073,55	10 200 172,53	10 200 172,53
902 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	23 330 000,00	-	23 330 000,00	23 009 278,81	14 503 556,60	-151 310,52	23 009 278,81	14 503 556,60	-151 310,52	4 152 073,55	10 200 172,53	10 200 172,53
256 - Autres	300 000,00	-	300 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
258 - Autres	-	-	-	200 000,00	158 462,00	-	200 000,00	158 462,00	-	78 800,87	79 661,13	79 661,13
26 - Apprentissage	23 030 000,00	-	23 030 000,00	22 809 278,81	14 345 094,60	-151 310,52	22 809 278,81	14 345 094,60	-151 310,52	4 073 272,68	10 120 511,40	10 120 511,40
906 - Action économique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
61 - Interventions économiques transversales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

[illegible]

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2023	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
SIM71	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
900	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
0202	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
SL - Sports et Loisirs	67 405 000,00	5 913 255,16	73 318 255,16	73 074 425,59	19 940 759,09	-69 503,64	72 919 790,15	19 716 331,59	-84 823,45	10 463 692,43	9 407 563,02	9 252 927,58
903 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	67 405 000,00	5 913 255,16	73 318 255,16	73 074 425,59	19 940 759,09	-69 503,64	72 919 790,15	19 716 331,59	-84 823,45	10 463 692,43	9 407 563,02	9 252 927,58
323 - Piscines	7 500 000,00	-5 500 000,00	2 000 000,00	1 996 410,86	1 400 000,00	-3 589,14	1 996 410,86	1 400 000,00	-3 589,14	732 410,86	664 000,00	664 000,00
324 - Centres de formation sportifs	600 000,00	5 550 154,38	6 150 154,38	6 150 154,38	21 400,14	-	6 150 154,38	21 400,14	-	21 400,14	-	-
325 - Autres équipements sportifs ou de loisirs	50 525 000,00	6 401 860,27	56 926 860,27	56 688 401,97	15 835 452,62	-64 654,98	56 608 760,79	15 736 589,48	-64 654,99	8 664 768,30	7 106 029,34	7 026 388,16
338 - Autres activités pour les jeunes	7 280 000,00	-899 744,49	6 380 255,51	6 378 996,14	1 630 058,58	-923,32	6 306 313,08	1 506 805,42	-16 243,12	673 672,78	955 462,48	882 779,42
39 - Sécurité	1 500 000,00	360 985,00	1 860 985,00	1 860 462,24	1 053 847,75	-336,20	1 858 151,04	1 051 536,55	-336,20	371 440,35	682 071,20	679 760,00
SLM71	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
903	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
32	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
33	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
37	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TCM71	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
908	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
810	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
811	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
812	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TM - Transports et mobilités	1 084 900 000,00	-1 777 861,00	1 083 122 139,00	1 062 219 997,34	581 551 330,00	-135 072,98	1 062 219 997,34	581 551 330,00	-135 072,98	108 741 406,93	472 674 850,09	472 674 850,09
905 - Aménagement des territoires et habitat	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
52 - Politique de la ville	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
907 - Environnement	3 692 000,00	-	3 692 000,00	2 090 997,50	2 048 581,85	-	2 090 997,50	2 048 581,85	-	285 000,00	1 763 581,85	1 763 581,85
77 - Environnement des infrastructures de transports	3 692 000,00	-	3 692 000,00	2 090 997,50	2 048 581,85	-	2 090 997,50	2 048 581,85	-	285 000,00	1 763 581,85	1 763 581,85
908 - Transports	1 081 208 000,00	-1 777 861,00	1 079 430 139,00	1 060 128 999,84	579 502 748,15	-135 072,98	1 060 128 999,84	579 502 748,15	-135 072,98	108 456 406,93	470 911 268,24	470 911 268,24
820 - Services communs	50 750 000,00	-24 445 012,75	26 304 987,25	26 304 235,04	6 369 865,13	-	26 304 235,04	6 369 865,13	-	63 281,70	6 306 583,43	6 306 583,43
822 - Transport ferroviaire	845 477 000,00	26 523 034,64	872 000 034,64	871 999 464,94	427 628 627,74	-569,70	871 999 464,94	427 628 627,74	-569,70	94 819 489,92	332 808 568,12	332 808 56

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2023	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
TMSPM71	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
908	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
883	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
884	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
885	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
888	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TNUM - Transformation numérique	20 000 000,00	5 700 000,00	25 700 000,00	25 663 408,73	2 135 995,79	-7 095,62	25 541 178,60	2 013 765,66	-7 095,62	1 032 894,72	1 096 005,45	973 775,32
900 - Services généraux	20 000 000,00	5 700 000,00	25 700 000,00	25 663 408,73	2 135 995,79	-7 095,62	25 541 178,60	2 013 765,66	-7 095,62	1 032 894,72	1 096 005,45	973 775,32
020 - Administration générale de la collectivité	20 000 000,00	5 700 000,00	25 700 000,00	25 663 408,73	2 135 995,79	-7 095,62	25 541 178,60	2 013 765,66	-7 095,62	1 032 894,72	1 096 005,45	973 775,32
TO - Tourisme	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
906 - Action économique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
633 - Développement touristique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOM71	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
909	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
95	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
UE - Fonds européens	14 905 000,00	-	14 905 000,00	1 323 920,47	569 710,65	-569 710,65	1 323 920,47	170 338,15	-170 338,15	-	-	-
900-5 - Gestion des fonds européens	14 905 000,00	-	14 905 000,00	1 323 920,47	569 710,65	-569 710,65	1 323 920,47	170 338,15	-170 338,15	-	-	-
052 - FEDER	14 905 000,00	-	14 905 000,00	1 323 920,47	569 710,65	-569 710,65	1 323 920,47	170 338,15	-170 338,15	-	-	-
0580 - FEADER	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
UEM71	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
906	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
62	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
63	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total général	2 711 440 000,00	313 504 000,00	3 024 944 000,00	2 965 884 754,38	1 818 202 815,83	-5 800 562,19	2 888 314 202,56	1 669 378 884,70	-8 616 628,89	439 435 407,10	1 372 966 846,54	1 295 396 294,72
				98,05 %						14,82 %	-24,49 %	-22,40 %

Situation des restes à mandater sur les autorisations de programme de l'exercice 2024									

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2024	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
AGRI - Agriculture	10 900 000,00	4 497 088,00	15 397 088,00	15 395 443,96	15 368 992,68	-1 644,04	15 383 945,82	15 357 494,54	-1 644,04	6 036 690,51	9 330 658,13	9 319 159,99
906 - Action économique	10 900 000,00	4 497 088,00	15 397 088,00	15 395 443,96	15 368 992,68	-1 644,04	15 383 945,82	15 357 494,54	-1 644,04	6 036 690,51	9 330 658,13	9 319 159,99
6312 - Autres	10 900 000,00	4 497 088,00	15 397 088,00	28 095,32	15 368 992,68	-15 368 992,68	28 095,32	15 357 494,54	-15 357 494,54	-	-	-
6318 - Autres	-	-	-	15 367 348,64	-	15 367 348,64	15 355 850,50	-	15 355 850,50	6 036 690,51	9 330 658,13	9 319 159,99
AIE - Actions internationales	1 300 000,00	-300 000,00	1 000 000,00	936 080,66	747 445,00	-80,34	936 080,66	747 445,00	-80,34	440 762,75	306 601,91	306 601,91
900 - Services généraux	1 300 000,00	-300 000,00	1 000 000,00	936 080,66	747 445,00	-80,34	936 080,66	747 445,00	-80,34	440 762,75	306 601,91	306 601,91
044 - Aide publique au développement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
045 - Actions internationales	-	-	-	747 364,66	-	747 364,66	747 364,66	-	747 364,66	440 762,75	306 601,91	306 601,91
048 - Autres actions	1 300 000,00	-300 000,00	1 000 000,00	188 716,00	747 445,00	-747 445,00	188 716,00	747 445,00	-747 445,00	-	-	-
AM - Aménagement	80 154 000,00	29 900 000,00	110 054 000,00	109 674 674,74	104 948 682,39	-290 324,83	109 674 674,74	104 948 682,39	-290 324,83	32 436 987,93	72 221 369,63	72 221 369,63
900 - Services généraux	400 000,00	-100 000,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00	-	300 000,00	300 000,00	-	-	300 000,00	300 000,00
042 - Actions interrégionales	400 000,00	-100 000,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00	-	300 000,00	300 000,00	-	-	300 000,00	300 000,00
902 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
212 - Écoles primaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
221 - Collèges	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
903 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
311 - Activités artistiques, actions et manifestations culturelles	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
312 - Patrimoine	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
313 - Bibliothèques, médiathèques	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
325 - Autres équipements sportifs ou de loisirs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
904 - Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisations RMI)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
4228 - Autres actions en faveur de la petite enfance	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
425 - Personnes handicapées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
905 - Aménagement des territoires et habitat	79 754 000,00	30 000 000,00	109 754 000,00	109 374 674,74	104 648 682,39	-290 324,83	109 374 674,74	104 648 682,39	-290 324,83	32 436 987,93	71 921 369,63	71 921 369,63
510 - Services communs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
515 - Opérations d'aménagement	79 754 000,00	30 000 000,00	109 754 000,00	109 374 674,74	104 648 682,39	-290 324,83	109 374 674,74	104 648 682,39	-290 324,83	32 436 987,93	71 921 369,63	71 921 369,63
518 - Autres actions d'aménagement urbain	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
54 - Espace rural et autres espaces de développement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
907 - Environnement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
76 - Préservation du patrimoine naturel et gestion des risques technologiques	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CI - Jeunesse et citoyenneté	3 300 000,00	-	3 300 000,00	3 300 000,00	3 214 866,80	-	2 865 193,20	2 224 506,68	-	2 780 060,00	434 806,80	-
900 - Services généraux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
031 - Assemblée délibérante	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
903 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	3 300 000,00	-	3 300 000,00	3 300 000,00	3 214 866,80	-	2 865 193,20	2 224 506,68	-	2 780 060,00	434 806,80	-
348 - Autres	3 300 000,00	-	3 300 000,00	3 300 000,00	3 214 866,80	-	2 865 193,20	2 224 506,68	-	2 780 060,00	434 806,80	-
904 - Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisations RMI)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
420 - Services communs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
COM - Communication	260 000,00	400 000,00	660 000,00	423 955,27	227 259,38	-8 413,15	423 955,27	222 435,38	-3 589,15	216 596,37	2 249,86	2 249,86
900 - Services généraux	260 000,00	400 000,00	660 000,00	423 955,27	227 259,38	-8 413,15	423 955,27	222 435,38	-3 589,15	216 596,37	2 249,86	2 249,86
020 - Administration générale de la collectivité	-	-	-	218 846,23	-	218 846,23	218 846,23	-4 464,60	223 310,83	216 596,37	2 249,86	2 249,86
022 - Information, communication, publicité	260 000,00	400 000,00	660 000,00	205 109,04	227 259,38	-227 259,38	205 109,04	226 899,98	-226 899,98	-	-	-
COO - Coopération interrégionale	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
900 - Services généraux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
042 - Actions interrégionales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2024	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
CU - Culture	54 900 000,00	-	54 900 000,00	47 526 964,98	46 658 958,71	-73 319,10	47 227 312,84	43 458 958,71	-73 319,10	16 146 479,39	30 439 160,22	30 139 508,08
903 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	54 900 000,00	-	54 900 000,00	47 526 964,98	46 658 958,71	-73 319,10	47 227 312,84	43 458 958,71	-73 319,10	16 146 479,39	30 439 160,22	30 139 508,08
311 - Activités artistiques, actions et manifestations culturelles	31 770 000,00	2 273 000,00	34 043 000,00	31 503 595,01	30 675 571,04	-55 414,99	31 503 595,01	30 675 571,04	-55 414,99	12 314 325,44	18 305 830,61	18 305 830,61
312 - Patrimoine	22 930 000,00	-4 119 500,00	18 810 500,00	13 976 869,97	13 936 887,67	-17 904,11	13 677 217,83	10 736 887,67	-17 904,11	3 306 902,07	10 612 081,49	10 312 429,35
313 - Bibliothèques, médiathèques	200 000,00	1 846 500,00	2 046 500,00	2 046 500,00	2 046 500,00	-	2 046 500,00	2 046 500,00	-	525 251,88	1 521 248,12	1 521 248,12
DEEE - Développement économique , innovation et TIC	94 900 000,00	8 121 032,50	103 021 032,50	101 011 147,41	62 657 651,72	-601 192,60	96 011 147,41	54 657 651,72	-601 192,60	20 842 622,50	41 213 836,62	36 213 836,62
905 - Aménagement des territoires et habitat	500 000,00	1 321 032,50	1 821 032,50	1 821 032,50	1 821 032,50	-	1 821 032,50	1 821 032,50	-	-	1 821 032,50	1 821 032,50
57 - Technologies de l'information et de la communication	500 000,00	1 321 032,50	1 821 032,50	1 821 032,50	1 821 032,50	-	1 821 032,50	1 821 032,50	-	-	1 821 032,50	1 821 032,50
906 - Action économique	94 400 000,00	6 800 000,00	101 200 000,00	99 190 114,91	60 836 619,22	-601 192,60	94 190 114,91	52 836 619,22	-601 192,60	20 842 622,50	39 392 804,12	34 392 804,12
61 - Interventions économiques transversales	30 000 000,00	6 800 000,00	36 800 000,00	36 737 244,00	19 690 000,00	-	31 737 244,00	14 690 000,00	-	11 023 849,33	8 666 150,67	3 666 150,67
62 - Structure d'animation et de développement économique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
632 - Industrie, commerce et artisanat	26 000 000,00	-2 822 445,00	23 177 555,00	21 512 063,51	17 945 811,04	-491 100,00	21 512 063,51	17 945 811,04	-491 100,00	5 581 453,50	11 873 257,54	11 873 257,54
633 - Développement touristique	2 400 000,00	-	2 400 000,00	2 199 248,80	2 236 177,86	-56 123,20	2 199 248,80	2 236 177,86	-56 123,20	524 333,41	1 655 721,25	1 655 721,25
65 - Insertion économique et économie sociale et solidaire	4 000 000,00	3 822 445,00	7 822 445,00	7 822 445,00	7 398 756,96	-	7 822 445,00	4 398 756,96	-	904 225,06	6 494 531,90	6 494 531,90
67 - Recherche et innovation	32 000 000,00	-1 000 000,00	31 000 000,00	30 919 113,60	13 565 873,36	-53 969,40	30 919 113,60	13 565 873,36	-53 969,40	2 808 761,20	10 703 142,76	10 703 142,76
DSS - Développement social et santé	25 250 000,00	-	25 250 000,00	23 411 917,71	20 142 247,48	-120 359,39	23 411 917,71	20 096 544,04	-94 304,39	6 926 673,53	13 095 214,56	13 095 214,56
904 - Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisations RMI)	25 250 000,00	-	25 250 000,00	23 411 917,71	20 142 247,48	-120 359,39	23 411 917,71	20 096 544,04	-94 304,39	6 926 673,53	13 095 214,56	13 095 214,56
414 - Dispensaires et autres établissements sanitaires	8 400 000,00	1 582 682,33	9 982 682,33	9 890 457,92	8 225 675,46	-86 074,18	9 890 457,92	8 225 675,46	-86 074,18	2 733 579,04	5 406 022,24	5 406 022,24
4228 - Autres actions en faveur de la petite enfance	1 200 000,00	-100 000,00	1 100 000,00	900 000,00	900 000,00	-	900 000,00	900 000,00	-	-	900 000,00	900 000,00
4238 - Autres actions en faveur des personnes âgées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
424 - Personnes en difficulté	7 500 000,00	-1 482 682,33	6 017 317,67	5 942 015,14	5 510 329,38	-17 860,86	5 942 015,14	5 510 329,38	-17 860,86	1 691 978,95	3 800 489,57	3 800 489,57
425 - Personnes handicapées	8 150 000,00	-	8 150 000,00	6 679 444,65	5 506 242,64	-16 424,35	6 679 444,65	5 460 539,20	9 630,65	2 501 115,54	2 988 702,75	2 988 702,75
428 - Autres interventions sociales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
EAE - Environnement et énergie	180 298 000,00	13 451 984,54	193 749 984,54	188 731 874,21	186 781 569,81	-486 794,52	188 731 874,21	186 781 569,81	-486 794,52	25 413 535,23	160 881 240,06	160 881 240,06
906 - Action économique	10 000 000,00	-5 896 796,21	4 103 203,79	4 102 912,00	4 102 912,00	-	4 102 912,00	4 102 912,00	-	594 991,21	3 507 920,79	3 507 920,79
6312 - Autres	2 000 000,00	-497 088,00	1 502 912,00	-	1 502 912,00	-1 502 912,00	-	1 502 912,00	-1 502 912,00	-	-	-
6318 - Autres	-	-	-	1 502 912,00	-	1 502 912,00	1 502 912,00	-	1 502 912,00	594 991,21	907 920,79	907 920,79
632 - Industrie, commerce et artisanat	8 000 000,00	-5 399 708,21	2 600 291,79	2 600 000,00	2 600 000,00	-	2 600 000,00	2 600 000,00	-	-	2 600 000,00	2 600 000,00
907 - Environnement	90 298 000,00	2 000 000,00	92 298 000,00	87 379 574,79	85 329 877,06	-387 401,19	87 379 574,79	85 329 877,06	-387 401,19	17 752 999,75	67 189 476,12	67 189 476,12
71 - Actions transversales	170 000,00	-54 000,00	116 000,00	66 240,00	-	-	66 240,00	-	-	-	-	-
7211 - Actions de prévention et de sensibilisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
7212 - Collecte des déchets	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
7213 - Tri, valorisation et traitement des déchets	10 000 000,00	-8 767,35	9 991 232,65	9 421 073,27	8 991 344,45	-25 424,27	9 421 073,27	8 991 344,45	-25 424,27	1 904 040,98	7 061 879,20	7 061 879,20
7222 - Action en matière de propreté urbaine et de nettoyage	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
731 - Politique de l'eau	8 500 000,00	581 272,69	9 081 272,69	9 024 094,33	7 422 133,27	-57 178,36	9 024 094,33	7 422 133,27	-57 178,36	3 952 281,73	3 412 673,18	3 412 673,18
733 - Assainissement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
735 - Lutte contre les inondations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
74 - Politique de l'air	6 678 000,00	-5 028 371,10	1 649 628,90	1 264 835,76	1 246 146,76	-	1 264 835,76	1 246 146,76	-	569 756,63	676 390,13	676 390,13
751 - Réseaux de chaleur et de froid	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
758 - Autres actions	48 500 000,00	-526 699,82	47 973 300,18	44 139 760,49	44 286 773,95	-281 804,94	44 139 760,49	44 286 773,95	-281 804,94	9 549 043,51	34 455 925,50	34 455 925,50
76 - Préservation du patrimoine naturel et gestion des risques technologiques	16 450 000,00	7 036 565,58	23 486 565,58	23 463 570,94	23 383 478,63	-22 993,62	23 463 570,94	23 383 478,63	-22 993,62	1 777 876,90	21 582 608,11	21 582 608,11
77 - Environnement des infrastructures de transports	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
78 - Autres actions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
908 - Transports	80 000 000,00	17 348 780,75	97 348 780,75	97 249 387,42	97 348 780,75	-99 393,33	97 249 387,42	97 348 780,75	-99 393,33	7 065 544,27	90 183 843,15	90 183 843,15
87 - Circulations douces	80 000 000,00	17 348 780,75	97 348 780,75	97 249 387,42	97 348 780,75	-99 393,33	97 249 387,42	97 348 780,75	-99 393,33	7 065 544,27	90 183 843,15	90 183 843,15

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2024	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
ESE - Enseignement secondaire	977 850 000,00	14 770 904,43	992 620 904,43	992 316 414,30	802 174 461,36	-20 809,02	770 543 729,08	469 667 516,63	-6 524 330,98	180 057 867,83	622 095 784,51	400 323 099,29
902 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	977 850 000,00	14 770 904,43	992 620 904,43	992 316 414,30	802 174 461,36	-20 809,02	770 543 729,08	469 667 516,63	-6 524 330,98	180 057 867,83	622 095 784,51	400 323 099,29
222 - Lycées publics	810 462 000,00	19 383 951,00	829 845 951,00	829 771 515,23	734 015 392,70	-2,66	627 445 306,03	430 192 882,97	-5 584 451,68	154 152 424,10	579 862 965,94	377 536 756,74
223 - Lycées privés	11 000 000,00	432 830,43	11 432 830,43	11 412 024,14	11 241 949,15	-20 806,29	11 412 024,14	11 241 949,15	-20 806,29	2 155 690,00	9 065 452,86	9 065 452,86
24 - Cités scolaires	90 288 000,00	-29 633 877,00	60 654 123,00	60 447 874,96	51 848 615,83	-0,04	41 001 398,94	23 299 988,70	-919 072,98	19 164 677,29	32 683 938,50	13 237 462,48
282 - Sport scolaire	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
288 - Autres services annexes de l'enseignement	66 100 000,00	24 588 000,00	90 688 000,00	90 684 999,97	5 068 503,68	-0,03	90 684 999,97	4 932 695,81	-0,03	4 585 076,44	483 427,21	483 427,21
ESU - Enseignement supérieur	64 080 000,00	-200 000,00	63 880 000,00	63 658 513,90	63 640 000,00	-	54 439 237,90	54 402 450,00	-7 190,00	6 890 605,84	56 749 394,16	47 530 118,16
902 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	64 080 000,00	-200 000,00	63 880 000,00	63 658 513,90	63 640 000,00	-	54 439 237,90	54 402 450,00	-7 190,00	6 890 605,84	56 749 394,16	47 530 118,16
23 - Enseignement supérieur	64 080 000,00	-200 000,00	63 880 000,00	63 658 513,90	63 640 000,00	-	54 439 237,90	54 402 450,00	-7 190,00	6 890 605,84	56 749 394,16	47 530 118,16
FPA - Formation professionnelle, apprentissage et emploi	23 830 000,00	-50 000,00	23 780 000,00	23 492 826,79	16 950 407,38	-234 545,61	23 293 261,54	16 750 842,13	-234 545,61	4 437 145,91	12 278 715,86	12 079 150,61
902 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	23 830 000,00	-50 000,00	23 780 000,00	23 492 826,79	16 950 407,38	-234 545,61	23 293 261,54	16 750 842,13	-234 545,61	4 437 145,91	12 278 715,86	12 079 150,61
256 - Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
258 - Autres	800 000,00	-550 000,00	250 000,00	246 955,00	222 571,50	-	246 955,00	222 571,50	-	18 307,60	204 263,90	204 263,90
26 - Apprentissage	23 030 000,00	500 000,00	23 530 000,00	23 245 871,79	16 727 835,88	-234 545,61	23 046 306,54	16 528 270,63	-234 545,61	4 418 838,31	12 074 451,96	11 874 886,71
906 - Action économique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
61 - Interventions économiques transversales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
FSS - Formations sanitaires et sociales	12 230 000,00	-2 093 699,00	10 136 301,00	9 898 205,31	9 917 861,00	-19 655,69	9 898 205,31	9 917 861,00	-19 655,69	953 649,95	8 944 555,36	8 944 555,36
902 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	12 230 000,00	-2 093 699,00	10 136 301,00	9 898 205,31	9 917 861,00	-19 655,69	9 898 205,31	9 917 861,00	-19 655,69	953 649,95	8 944 555,36	8 944 555,36
27 - Formation sanitaire et sociale	12 230 000,00	-2 093 699,00	10 136 301,00	9 898 205,31	9 917 861,00	-19 655,69	9 898 205,31	9 917 861,00	-19 655,69	953 649,95	8 944 555,36	8 944 555,36
LO - Logement	74 000 000,00	1 307 786,46	75 307 786,46	75 277 041,60	73 566 194,46	-24 584,09	75 277 041,60	73 566 194,46	-24 584,09	13 890 806,00	59 650 804,37	59 650 804,37
905 - Aménagement des territoires et habitat	74 000 000,00	1 307 786,46	75 307 786,46	75 277 041,60	73 566 194,46	-24 584,09	75 277 041,60	73 566 194,46	-24 584,09	13 890 806,00	59 650 804,37	59 650 804,37
551 - Parc privé de la collectivité	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
552 - Aide au secteur locatif	5 000 000,00	-2 199 555,00	2 800 445,00	2 800 445,00	2 450 445,00	-	2 800 445,00	2 450 445,00	-	1 001 241,04	1 449 203,96	1 449 203,96
553 - Aide à l'accession à la propriété	9 500 000,00	3 650 335,38	13 150 335,38	13 119 590,52	12 690 233,17	-24 584,09	13 119 590,52	12 690 233,17	-24 584,09	2 232 542,15	10 433 106,93	10 433 106,93
555 - Logement social	59 500 000,00	-142 993,92	59 357 006,08	59 357 006,08	58 425 516,29	-	59 357 006,08	58 425 516,29	-	10 657 022,81	47 768 493,48	47 768 493,48
MAJI - Marché, achats, juridique et immobilier	2 755 000,00	3 500 000,00	6 255 000,00	6 246 096,51	6 157 994,61	-7 682,40	253 203,51	152 757,99	-7 639,20	129 452,30	6 020 859,91	27 966,91
900 - Services généraux	2 755 000,00	3 500 000,00	6 255 000,00	6 246 096,51	6 157 994,61	-7 682,40	253 203,51	152 757,99	-7 639,20	129 452,30	6 020 859,91	27 966,91
020 - Administration générale de la collectivité	2 755 000,00	3 500 000,00	6 255 000,00	6 246 096,51	6 157 994,61	-7 682,40	253 203,51	152 757,99	-7 639,20	129 452,30	6 020 859,91	27 966,91
903 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
312 - Patrimoine	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PRH - Personnel et Ressources humaines	1 815 000,00	-	1 815 000,00	1 815 000,00	1 758 625,63	-	1 796 763,92	1 728 430,97	-	1 724 833,95	33 791,68	15 555,60
900 - Services généraux	1 815 000,00	-	1 815 000,00	1 815 000,00	1 758 625,63	-	1 796 763,92	1 728 430,97	-	1 724 833,95	33 791,68	15 555,60
020 - Administration générale de la collectivité	1 685 000,00	-	1 685 000,00	1 685 000,00	1 685 000,00	-	1 685 000,00	1 673 041,42	-	1 673 041,42	11 958,58	11 958,58
021 - Personnel non ventilé	130 000,00	-	130 000,00	130 000,00	73 625,63	-	111 763,92	55 389,55	-	51 792,53	21 833,10	3 597,02
PV - Politique de la ville	23 000 000,00	-2 427 832,00	20 572 168,00	20 570 551,44	18 670 049,06	-	20 570 551,44	18 670 049,06	-	3 888 297,24	14 781 751,82	14 781 751,82
905 - Aménagement des territoires et habitat	23 000 000,00	-2 427 832,00	20 572 168,00	20 570 551,44	18 670 049,06	-	20 570 551,44	18 670 049,06	-	3 888 297,24	14 781 751,82	14 781 751,82
52 - Politique de la ville	23 000 000,00	-2 427 832,00	20 572 168,00	20 570 551,44	18 670 049,06	-	20 570 551,44	18 670 049,06	-	3 888 297,24	14 781 751,82	14 781 751,82
RIN - Recherche	30 400 000,00	1 399 708,21	31 799 708,21	31 787 475,63	30 897 411,39	-928,95	31 787 475,63	30 897 411,39	-928,95	6 605 165,73	24 291 316,71	24 291 316,71
905 - Aménagement des territoires et habitat	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
57 - Technologies de l'information et de la communication	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
906 - Action économique	30 400 000,00	1 399 708,21	31 799 708,21	31 787 475,63	30 897 411,39	-928,95	31 787 475,63	30 897 411,39	-928,95	6 605 165,73	24 291 316,71	24 291 316,71
67 - Recherche et innovation	30 400 000,00	1 399 708,21	31 799 708,21	31 787 475,63	30 897 411,39	-928,95	31 787 475,63	30 897 411,39	-928,95	6 605 165,73	24 291 316,71	24 291 316,71

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2024	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
RUR - Ruralité	25 900 000,00	-200 986,96	25 699 013,04	21 643 074,79	20 556 539,20	-431 779,08	21 643 074,79	20 556 539,20	-431 779,08	6 821 212,59	13 303 547,53	13 303 547,53
905 - Aménagement des territoires et habitat	21 900 000,00	-200 986,96	21 699 013,04	18 145 074,79	17 070 290,78	-431 779,08	18 145 074,79	17 070 290,78	-431 779,08	6 127 158,00	10 511 353,70	10 511 353,70
54 - Espace rural et autres espaces de développement	21 900 000,00	-200 986,96	21 699 013,04	18 145 074,79	17 070 290,78	-431 779,08	18 145 074,79	17 070 290,78	-431 779,08	6 127 158,00	10 511 353,70	10 511 353,70
907 - Environnement	4 000 000,00	-	4 000 000,00	3 498 000,00	3 486 248,42	-	3 498 000,00	3 486 248,42	-	694 054,59	2 792 193,83	2 792 193,83
76 - Préservation du patrimoine naturel et gestion des risques technologiques	4 000 000,00	-	4 000 000,00	3 498 000,00	3 486 248,42	-	3 498 000,00	3 486 248,42	-	694 054,59	2 792 193,83	2 792 193,83
SE - Sécurité	40 950 000,00	15 572 794,57	56 522 794,57	56 269 056,43	52 147 164,91	-240 535,72	41 555 896,76	30 705 272,64	-857 628,54	20 458 294,97	31 448 334,22	16 735 174,55
901 - Sécurité	16 800 000,00	-	16 800 000,00	16 575 658,79	14 651 812,84	-211 546,86	16 531 492,66	14 607 646,71	-211 546,86	5 747 159,08	8 693 106,90	8 648 940,77
10 - Services communs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
11 - Police, sécurité, justice	15 300 000,00	1 499 916,00	16 799 916,00	16 575 658,79	14 651 812,84	-211 546,86	16 531 492,66	14 607 646,71	-211 546,86	5 747 159,08	8 693 106,90	8 648 940,77
12 - Incendie et secours	1 500 000,00	-1 499 916,00	84,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
18 - Autres interventions de protections des personnes et des biens	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
902 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	24 150 000,00	15 572 794,57	39 722 794,57	39 693 397,64	37 495 352,07	-28 988,86	25 024 404,10	16 097 625,93	-646 081,68	14 711 135,89	22 755 227,32	8 086 233,78
29 - Sécurité	24 150 000,00	15 572 794,57	39 722 794,57	39 693 397,64	37 495 352,07	-28 988,86	25 024 404,10	16 097 625,93	-646 081,68	14 711 135,89	22 755 227,32	8 086 233,78
903 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
39 - Sécurité	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
908 - Transports	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
89 - Sécurité	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
SL - Sports et Loisirs	58 566 000,00	4 000 000,00	62 566 000,00	62 262 274,52	25 983 851,42	-264 785,06	61 577 156,72	25 082 067,30	-671 196,70	11 612 587,20	14 106 479,16	13 421 361,36
903 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	58 566 000,00	4 000 000,00	62 566 000,00	62 262 274,52	25 983 851,42	-264 785,06	61 577 156,72	25 082 067,30	-671 196,70	11 612 587,20	14 106 479,16	13 421 361,36
323 - Piscines	5 000 000,00	-4 136 286,97	863 713,03	856 286,07	863 713,03	-7 426,96	856 286,07	863 713,03	-7 426,96	556 286,07	300 000,00	300 000,00
324 - Centres de formation sportifs	600 000,00	817 000,00	1 417 000,00	1 417 000,00	672 519,39	-	1 417 000,00	672 519,39	-5 700,00	664 939,63	7 579,76	7 579,76
325 - Autres équipements sportifs ou de loisirs	47 336 000,00	8 808 295,84	56 144 295,84	55 884 168,47	21 401 649,59	-237 923,88	55 884 168,47	21 392 284,47	-638 635,52	9 005 929,75	12 157 795,96	12 157 795,96
338 - Autres activités pour les jeunes	4 130 000,00	-774 658,87	3 355 341,13	3 337 287,52	2 490 650,93	-1 316,68	2 658 838,20	1 604 900,41	-1 316,68	1 073 745,12	1 415 589,13	737 139,81
39 - Sécurité	1 500 000,00	-714 350,00	785 650,00	767 532,46	555 318,48	-18 117,54	760 863,98	548 650,00	-18 117,54	311 686,63	225 514,31	218 845,83

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2024	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
TM - Transports et mobilités	1 045 850 000,00	-19 348 780,75	1 026 501 219,25	944 791 764,48	901 734 289,29	-125 861,17	944 711 764,48	901 654 289,29	-125 861,17	99 255 269,76	802 353 158,36	802 273 158,36
905 - Aménagement des territoires et habitat	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
52 - Politique de la ville	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
907 - Environnement	8 000 000,00	6 000 000,00	14 000 000,00	1 378 623,21	772 321,75	-	1 378 623,21	772 321,75	-	-	772 321,75	772 321,75
77 - Environnement des infrastructures de transports	8 000 000,00	6 000 000,00	14 000 000,00	1 378 623,21	772 321,75	-	1 378 623,21	772 321,75	-	-	772 321,75	772 321,75
908 - Transports	1 037 850 000,00	-25 348 780,75	1 012 501 219,25	943 413 141,27	900 961 967,54	-125 861,17	943 333 141,27	900 881 967,54	-125 861,17	99 255 269,76	801 580 836,61	801 500 836,61
820 - Services communs	50 000 000,00	127 640,00	50 127 640,00	34 716 061,51	30 677 640,00	-	34 636 061,51	30 597 640,00	-	4 000,00	30 673 640,00	30 593 640,00
822 - Transport ferroviaire	617 537 372,00	-93 905 368,00	523 632 004,00	491 159 981,45	483 292 057,34	-	491 159 981,45	483 292 057,34	-	60 174 758,83	423 117 298,51	423 117 298,51
823 - Transport fluvial	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
828 - Autres transports	104 302 300,00	3 127 654,25	107 429 954,25	105 371 211,40	105 371 211,40	-	105 371 211,40	105 371 211,40	-	7 350 948,60	98 020 262,80	98 020 262,80
830 - Services communs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
832 - Fret ferroviaire	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
833 - Fret fluvial	51 168 050,00	-8 038 050,00	43 130 000,00	43 130 000,00	15 130 000,00	-	43 130 000,00	15 130 000,00	-	10 864 959,56	4 265 040,44	4 265 040,44
838 - Autres transports	8 000 000,00	-1 675 000,00	6 325 000,00	3 194 207,08	3 194 207,08	-	3 194 207,08	3 194 207,08	-	712 336,07	2 481 871,01	2 481 871,01
841 - Voirie nationale	61 291 725,00	-695 000,00	60 596 725,00	57 330 000,00	56 580 637,77	-	57 330 000,00	56 580 637,77	-	7 053 513,60	49 527 124,17	49 527 124,17
843 - Voirie départementale	17 425 000,00	48 895 500,00	66 320 500,00	66 195 248,35	65 906 691,00	-125 251,65	66 195 248,35	65 906 691,00	-125 251,65	832 610,32	64 948 829,03	64 948 829,03
845 - Voirie communale	7 149 705,00	680 631,00	7 830 336,00	7 830 336,00	7 830 336,00	-	7 830 336,00	7 830 336,00	-	30 500,00	7 799 836,00	7 799 836,00
849 - Sécurité routière	5 000 000,00	3 226 450,00	8 226 450,00	8 225 840,48	8 226 450,00	-609,52	8 225 840,48	8 226 450,00	-609,52	48 890,48	8 176 950,00	8 176 950,00
851 - Gares routières et autres infrastructures routières	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
852 - Gares et autres infrastructures ferroviaires	105 007 448,00	28 775 162,00	133 782 610,00	121 160 255,00	119 652 736,95	-	121 160 255,00	119 652 736,95	-	12 182 752,30	107 469 984,65	107 469 984,65
853 - Haltes fluviales et autres infrastructures fluviales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
854 - Ports et autres infrastructures portuaires	10 968 400,00	-10 968 400,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
86 - Liaisons multimodales	-	5 100 000,00	5 100 000,00	5 100 000,00	5 100 000,00	-	5 100 000,00	5 100 000,00	-	-	5 100 000,00	5 100 000,00
87 - Circulations douces	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TNUM - Transformation numérique	21 000 000,00	2 100 000,00	23 100 000,00	23 012 968,73	9 917 469,77	-87 009,98	22 883 080,32	9 793 182,59	-92 611,21	8 821 306,66	1 009 153,13	879 264,72
900 - Services généraux	21 000 000,00	2 100 000,00	23 100 000,00	23 012 968,73	9 917 469,77	-87 009,98	22 883 080,32	9 793 182,59	-92 611,21	8 821 306,66	1 009 153,13	879 264,72
020 - Administration générale de la collectivité	21 000 000,00	2 100 000,00	23 100 000,00	23 012 968,73	9 917 469,77	-87 009,98	22 883 080,32	9 793 182,59	-92 611,21	8 821 306,66	1 009 153,13	879 264,72
TO - Tourisme	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
906 - Action économique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
633 - Développement touristique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
UE - Fonds européens	11 000 000,00	4 641 000,00	15 641 000,00	15 527 640,99	14 669 045,37	-	15 476 590,47	14 669 045,37	-51 050,52	4 584 647,97	10 084 397,40	10 033 346,88
900-5 - Gestion des fonds européens	11 000 000,00	4 641 000,00	15 641 000,00	15 527 640,99	14 669 045,37	-	15 476 590,47	14 669 045,37	-51 050,52	4 584 647,97	10 084 397,40	10 033 346,88
052 - FEDER	11 000 000,00	4 641 000,00	15 641 000,00	15 527 640,99	14 669 045,37	-	15 476 590,47	14 669 045,37	-51 050,52	4 584 647,97	10 084 397,40	10 033 346,88
0580 - FEADER	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total général	2 864 488 000,00	79 041 000,00	2 943 529 000,00	2 838 980 964,36	2 489 489 038,82	-3 040 304,74	2 580 373 135,33	2 106 709 198,29	-10 600 250,71	481 371 552,11	2 005 077 181,97	1 746 469 352,94
				96,45 %						16,96 %	-19,46 %	-17,10 %

Situation des restes à mandater sur les autorisations de programme de l'exercice 2025									

[illegible]

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2025	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
CU - Culture	40 010 000,00	-	40 010 000,00	39 989 803,58	-	-20 144,61	39 448 183,43	-	-20 144,61	2 062 639,46	37 927 164,12	37 385 543,97
903 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	40 010 000,00	-	40 010 000,00	39 989 803,58	-	-20 144,61	39 448 183,43	-	-20 144,61	2 062 639,46	37 927 164,12	37 385 543,97
311 - Activités artistiques, actions et manifestations culturelles	27 000 000,00	1 902 002,50	28 902 002,50	28 893 636,58	-	-8 314,61	28 851 423,32	-	-8 314,61	1 731 232,62	27 162 403,96	27 120 190,70
312 - Patrimoine	12 810 000,00	-2 322 002,50	10 487 997,50	10 476 167,00	-	-11 830,00	9 976 760,11	-	-11 830,00	331 406,84	10 144 760,16	9 645 353,27
313 - Bibliothèques, médiathèques	200 000,00	420 000,00	620 000,00	620 000,00	-	-	620 000,00	-	-	-	620 000,00	620 000,00
DEEE - Développement économique , innovation et TIC	72 400 000,00	3 000 000,00	75 400 000,00	75 397 394,85	-	-	69 397 394,85	-	-	22 012 173,98	53 385 220,87	47 385 220,87
905 - Aménagement des territoires et habitat	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
57 - Technologies de l'information et de la communication	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
906 - Action économique	72 400 000,00	3 000 000,00	75 400 000,00	75 397 394,85	-	-	69 397 394,85	-	-	22 012 173,98	53 385 220,87	47 385 220,87
61 - Interventions économiques transversales	16 000 000,00	4 514 000,00	20 514 000,00	20 512 965,50	-	-	17 512 965,50	-	-	4 012 965,50	16 500 000,00	13 500 000,00
62 - Structure d'animation et de développement économique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
632 - Industrie, commerce et artisanat	22 000 000,00	341 700,00	22 341 700,00	22 340 229,39	-	-	21 340 229,39	-	-	2 441 051,40	19 899 177,99	18 899 177,99
633 - Développement touristique	1 900 000,00	-550 700,00	1 349 300,00	1 349 229,00	-	-	1 349 229,00	-	-	11 630,00	1 337 599,00	1 337 599,00
65 - Insertion économique et économie sociale et solidaire	4 000 000,00	-705 000,00	3 295 000,00	3 295 000,00	-	-	1 295 000,00	-	-	24 111,68	3 270 888,32	1 270 888,32
67 - Recherche et innovation	28 500 000,00	-600 000,00	27 900 000,00	27 899 970,96	-	-	27 899 970,96	-	-	15 522 415,40	12 377 555,56	12 377 555,56
DSS - Développement social et santé	23 220 000,00	-3 000 000,00	20 220 000,00	20 039 630,85	-	-27 015,29	20 008 851,74	-	-27 015,29	1 080 808,53	18 958 822,32	18 928 043,21
904 - Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisations RMI)	23 220 000,00	-3 000 000,00	20 220 000,00	20 039 630,85	-	-27 015,29	20 008 851,74	-	-27 015,29	1 080 808,53	18 958 822,32	18 928 043,21
414 - Dispensaires et autres établissements sanitaires	5 400 000,00	2 127 941,49	7 527 941,49	7 508 446,57	-	-19 494,92	7 508 446,57	-	-19 494,92	960 930,09	6 547 516,48	6 547 516,48
4228 - Autres actions en faveur de la petite enfance	800 000,00	-426 646,14	373 353,86	220 000,00	-	-	220 000,00	-	-	-	220 000,00	220 000,00
4238 - Autres actions en faveur des personnes âgées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
424 - Personnes en difficulté	7 500 000,00	-1 917 363,35	5 582 636,65	5 575 116,28	-	-7 520,37	5 575 116,28	-	-7 520,37	68 101,95	5 507 014,33	5 507 014,33
425 - Personnes handicapées	9 520 000,00	-2 783 932,00	6 736 068,00	6 736 068,00	-	-	6 705 288,89	-	-	51 776,49	6 684 291,51	6 653 512,40
428 - Autres interventions sociales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
EAE - Environnement et énergie	141 538 000,00	-8 113 077,18	133 424 922,82	130 838 086,43	-	-5 787,71	130 638 086,43	-	-5 787,71	2 643 901,72	128 194 184,71	127 994 184,71
906 - Action économique	3 000 000,00	-999 987,11	2 000 012,89	2 000 000,00	-	-	2 000 000,00	-	-	87 500,00	1 912 500,00	1 912 500,00
6312 - Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
6318 - Autres	2 000 000,00	-	2 000 000,00	2 000 000,00	-	-	2 000 000,00	-	-	87 500,00	1 912 500,00	1 912 500,00
632 - Industrie, commerce et artisanat	1 000 000,00	-999 987,11	12,89	-	-	-	-	-	-	-	-	-
907 - Environnement	53 538 000,00	3 502 000,00	57 040 000,00	57 031 161,02	-	-5 397,06	56 831 161,02	-	-5 397,06	2 319 189,37	54 711 971,65	54 511 971,65
71 - Actions transversales	170 000,00	-120 558,11	49 441,89	46 000,00	-	-	46 000,00	-	-	10 000,00	36 000,00	36 000,00
7211 - Actions de prévention et de sensibilisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
7212 - Collecte des déchets	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
7213 - Tri, valorisation et traitement des déchets	9 000 000,00	1 495 328,00	10 495 328,00	10 491 100,07	-	-4 227,93	10 491 100,07	-	-4 227,93	127 448,51	10 363 651,56	10 363 651,56
7222 - Action en matière de propreté urbaine et de nettoyage	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
731 - Politique de l'eau	8 500 000,00	4 403 545,60	12 903 545,60	12 903 545,60	-	-	12 903 545,60	-	-	1 592 862,13	11 310 683,47	11 310 683,47
733 - Assainissement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
735 - Lutte contre les inondations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
74 - Politique de l'air	6 678 000,00	-5 413 003,12	1 264 996,88	1 263 827,72	-	-1 169,13	1 263 827,72	-	-1 169,13	19 809,61	1 244 018,11	1 244 018,11
751 - Réseaux de chaleur et de froid	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
758 - Autres actions	11 500 000,00	115 090,32	11 615 090,32	11 615 090,32	-	-	11 615 090,32	-	-	476 822,21	11 138 268,11	11 138 268,11
76 - Préservation du patrimoine naturel et gestion des risques technologiques	17 690 000,00	3 021 597,31	20 711 597,31	20 711 597,31	-	-	20 511 597,31	-	-	92 246,91	20 619 350,40	20 419 350,40
77 - Environnement des infrastructures de transports	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
78 - Autres actions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
908 - Transports	85 000 000,00	-10 615 090,07	74 384 909,93	71 806 925,41	-	-390,65	71 806 925,41	-	-390,65	237 212,35	71 569 713,06	71 569 713,06
87 - Circulations douces	85 000 000,00	-10 615 090,07	74 384 909,93	71 806 925,41	-	-390,65	71 806 925,41	-	-390,65	237 212,35	71 569 713,06	71 569 713,06

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2025	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
ESE - Enseignement secondaire	924 850 000,00	49 554 975,23	974 404 975,23	971 565 485,24	-	-63 556,63	616 509 955,06	-	-257 014,74	200 815 931,74	770 749 553,50	415 694 023,32
902 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	924 850 000,00	49 554 975,23	974 404 975,23	971 565 485,24	-	-63 556,63	616 509 955,06	-	-257 014,74	200 815 931,74	770 749 553,50	415 694 023,32
222 - Lycées publics	727 260 000,00	3 263 703,12	730 523 703,12	730 353 457,07	-	-20 919,09	441 438 266,99	-	-236 240,21	106 355 695,45	623 997 761,62	335 082 571,54
223 - Lycées privés	11 000 000,00	-477 561,00	10 522 439,00	8 303 812,06	-	-17 020,54	8 303 812,06	-	-17 020,54	116 382,46	8 187 429,60	8 187 429,60
24 - Cités scolaires	123 490 000,00	19 193 833,11	142 683 833,11	142 658 220,21	-	-25 612,90	76 861 329,49	-	-3 749,89	7 927 752,75	134 730 467,46	68 933 576,74
282 - Sport scolaire	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
288 - Autres services annexes de l'enseignement	63 100 000,00	27 575 000,00	90 675 000,00	90 249 995,90	-	-4,10	89 906 546,52	-	-4,10	86 416 101,08	3 833 894,82	3 490 445,44
ESU - Enseignement supérieur	-	9 015 642,68	9 015 642,68	9 015 642,68	-	-	3 015 642,68	-	-	-	9 015 642,68	3 015 642,68
902 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	-	9 015 642,68	9 015 642,68	9 015 642,68	-	-	3 015 642,68	-	-	-	9 015 642,68	3 015 642,68
23 - Enseignement supérieur	-	9 015 642,68	9 015 642,68	9 015 642,68	-	-	3 015 642,68	-	-	-	9 015 642,68	3 015 642,68
FPA - Formation professionnelle, apprentissage et emploi	23 830 000,00	-	23 830 000,00	23 502 564,00	-	-	23 443 363,95	-	-	945 668,00	22 556 896,00	22 497 695,95
902 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	23 830 000,00	-	23 830 000,00	23 502 564,00	-	-	23 443 363,95	-	-	945 668,00	22 556 896,00	22 497 695,95
256 - Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
258 - Autres	800 000,00	-	800 000,00	475 712,00	-	-	416 511,95	-	-	30 000,00	445 712,00	386 511,95
26 - Apprentissage	23 030 000,00	-	23 030 000,00	23 026 852,00	-	-	23 026 852,00	-	-	915 668,00	22 111 184,00	22 111 184,00
906 - Action économique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
61 - Interventions économiques transversales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
FSS - Formations sanitaires et sociales	11 380 000,00	435 007,00	11 815 007,00	11 815 007,00	-	-	11 815 007,00	-	-	98 591,76	11 716 415,24	11 716 415,24
902 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	11 380 000,00	435 007,00	11 815 007,00	11 815 007,00	-	-	11 815 007,00	-	-	98 591,76	11 716 415,24	11 716 415,24
27 - Formation sanitaire et sociale	11 380 000,00	435 007,00	11 815 007,00	11 815 007,00	-	-	11 815 007,00	-	-	98 591,76	11 716 415,24	11 716 415,24
LO - Logement	-	20 822 741,00	20 822 741,00	20 822 741,00	-	-	20 822 741,00	-	-	-	20 822 741,00	20 822 741,00
905 - Aménagement des territoires et habitat	-	20 822 741,00	20 822 741,00	20 822 741,00	-	-	20 822 741,00	-	-	-	20 822 741,00	20 822 741,00
551 - Parc privé de la collectivité	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
552 - Aide au secteur locatif	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
553 - Aide à l'accession à la propriété	-	11 157 953,00	11 157 953,00	11 157 953,00	-	-	11 157 953,00	-	-	-	11 157 953,00	11 157 953,00
555 - Logement social	-	9 664 788,00	9 664 788,00	9 664 788,00	-	-	9 664 788,00	-	-	-	9 664 788,00	9 664 788,00
MAJI - Marché, achats, juridique et immobilier	1 755 000,00	-	1 755 000,00	1 755 000,00	-	-	200 000,00	-	-	74 713,26	1 680 286,74	125 286,74
900 - Services généraux	1 755 000,00	-	1 755 000,00	1 755 000,00	-	-	200 000,00	-	-	74 713,26	1 680 286,74	125 286,74
020 - Administration générale de la collectivité	1 755 000,00	-	1 755 000,00	1 755 000,00	-	-	200 000,00	-	-	74 713,26	1 680 286,74	125 286,74
903 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
312 - Patrimoine	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PRH - Personnel et Ressources humaines	1 521 000,00	-	1 521 000,00	1 521 000,00	-	-	1 450 941,07	-	-	65 341,61	1 455 658,39	1 385 599,46
900 - Services généraux	1 521 000,00	-	1 521 000,00	1 521 000,00	-	-	1 450 941,07	-	-	65 341,61	1 455 658,39	1 385 599,46
020 - Administration générale de la collectivité	1 348 000,00	-	1 348 000,00	1 348 000,00	-	-	1 340 716,59	-	-	-	1 348 000,00	1 340 716,59
021 - Personnel non ventilé	173 000,00	-	173 000,00	173 000,00	-	-	110 224,48	-	-	65 341,61	107 658,39	44 882,87
PV - Politique de la ville	19 000 000,00	-152 741,00	18 847 259,00	18 832 044,00	-	-	18 832 044,00	-	-	-	18 832 044,00	18 832 044,00
905 - Aménagement des territoires et habitat	19 000 000,00	-152 741,00	18 847 259,00	18 832 044,00	-	-	18 832 044,00	-	-	-	18 832 044,00	18 832 044,00
52 - Politique de la ville	19 000 000,00	-152 741,00	18 847 259,00	18 832 044,00	-	-	18 832 044,00	-	-	-	18 832 044,00	18 832 044,00
RIN - Recherche	22 900 000,00	-	22 900 000,00	22 900 000,00	-	-	22 900 000,00	-	-	9 500,00	22 890 500,00	22 890 500,00
905 - Aménagement des territoires et habitat	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
57 - Technologies de l'information et de la communication	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
906 - Action économique	22 900 000,00	-	22 900 000,00	22 900 000,00	-	-	22 900 000,00	-	-	9 500,00	22 890 500,00	22 890 500,00
67 - Recherche et innovation	22 900 000,00	-	22 900 000,00	22 900 000,00	-	-	22 900 000,00	-	-	9 500,00	22 890 500,00	22 890 500,00

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2025	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
RUR - Ruralité	21 000 000,00	-502 000,00	20 498 000,00	20 474 382,22	-	-20 630,23	20 474 382,22	-	-20 630,23	1 311 085,20	19 163 297,02	19 163 297,02
905 - Aménagement des territoires et habitat	17 000 000,00	-	17 000 000,00	16 976 382,22	-	-20 630,23	16 976 382,22	-	-20 630,23	1 222 396,70	15 753 985,52	15 753 985,52
54 - Espace rural et autres espaces de développement	17 000 000,00	-	17 000 000,00	16 976 382,22	-	-20 630,23	16 976 382,22	-	-20 630,23	1 222 396,70	15 753 985,52	15 753 985,52
907 - Environnement	4 000 000,00	-502 000,00	3 498 000,00	3 498 000,00	-	-	3 498 000,00	-	-	88 688,50	3 409 311,50	3 409 311,50
76 - Préservation du patrimoine naturel et gestion des risques technologiques	4 000 000,00	-502 000,00	3 498 000,00	3 498 000,00	-	-	3 498 000,00	-	-	88 688,50	3 409 311,50	3 409 311,50
SE - Sécurité	40 950 000,00	7 094 375,09	48 044 375,09	47 880 505,64	-	-163 869,45	27 415 523,65	-	-163 869,45	4 051 705,36	43 828 800,28	23 275 663,77
901 - Sécurité	16 800 000,00	-	16 800 000,00	16 636 130,55	-	-163 869,45	16 636 130,55	-	-163 869,45	2 372 516,98	14 263 613,57	14 263 613,57
10 - Services communs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
11 - Police, sécurité, justice	15 300 000,00	-	15 300 000,00	15 136 130,55	-	-163 869,45	15 136 130,55	-	-163 869,45	2 122 516,98	13 013 613,57	13 013 613,57
12 - Incendie et secours	1 500 000,00	-	1 500 000,00	1 500 000,00	-	-	1 500 000,00	-	-	250 000,00	1 250 000,00	1 250 000,00
18 - Autres interventions de protections des personnes et des biens	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
902 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	24 150 000,00	7 094 375,09	31 244 375,09	31 244 375,09	-	-	10 779 393,10	-	-	1 679 188,38	29 565 186,71	9 012 050,20
29 - Sécurité	24 150 000,00	7 094 375,09	31 244 375,09	31 244 375,09	-	-	10 779 393,10	-	-	1 679 188,38	29 565 186,71	9 012 050,20
903 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
39 - Sécurité	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
908 - Transports	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
89 - Sécurité	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
SL - Sports et Loisirs	53 545 000,00	3 800 000,00	57 345 000,00	57 289 250,57	-	-47 207,58	54 365 481,29	-	-47 207,58	14 311 552,39	42 977 698,18	40 053 928,90
903 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	53 545 000,00	3 800 000,00	57 345 000,00	57 289 250,57	-	-47 207,58	54 365 481,29	-	-47 207,58	14 311 552,39	42 977 698,18	40 053 928,90
323 - Piscines	3 000 000,00	-618 000,00	2 382 000,00	2 382 000,00	-	-	2 382 000,00	-	-	-	2 382 000,00	2 382 000,00
324 - Centres de formation sportifs	600 000,00	-	600 000,00	600 000,00	-	-	600 000,00	-	-	351 303,70	248 696,30	248 696,30
325 - Autres équipements sportifs ou de loisirs	39 115 000,00	5 278 328,92	44 393 328,92	44 352 124,12	-	-37 369,00	42 128 354,84	-	-37 369,00	10 506 914,47	33 845 209,65	31 621 440,37
338 - Autres activités pour les jeunes	9 330 000,00	197 208,85	9 527 208,85	9 522 502,80	-	-	8 822 502,80	-	-	3 428 172,80	6 094 330,00	5 394 330,00
39 - Sécurité	1 500 000,00	-1 057 537,77	442 462,23	432 623,65	-	-9 838,58	432 623,65	-	-9 838,58	25 161,42	407 462,23	407 462,23

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2025	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AP caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
TM - Transports et mobilités	768 404 000,00	10 615 090,07	779 019 090,07	697 612 686,61	-	-15,00	697 608 587,61	-	-15,00	16 645 778,47	680 966 908,14	680 962 809,14
905 - Aménagement des territoires et habitat	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
52 - Politique de la ville	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
907 - Environnement	15 500 000,00	-	15 500 000,00	7 670 009,75	-	-	7 670 009,75	-	-	365 000,00	7 305 009,75	7 305 009,75
77 - Environnement des infrastructures de transports	15 500 000,00	-	15 500 000,00	7 670 009,75	-	-	7 670 009,75	-	-	365 000,00	7 305 009,75	7 305 009,75
908 - Transports	752 904 000,00	10 615 090,07	763 519 090,07	689 942 676,86	-	-15,00	689 938 577,86	-	-15,00	16 280 778,47	673 661 898,39	673 657 799,39
820 - Services communs	50 700 000,00	2 641 295,19	53 341 295,19	51 143 155,19	-	-	51 139 056,19	-	-	-	51 143 155,19	51 139 056,19
822 - Transport ferroviaire	498 362 000,00	42 794 406,05	541 156 406,05	500 256 633,72	-	-	500 256 633,72	-	-	-	500 256 633,72	500 256 633,72
823 - Transport fluvial	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
828 - Autres transports	38 879 000,00	-32 379 000,00	6 500 000,00	550 000,00	-	-	550 000,00	-	-	-	550 000,00	550 000,00
830 - Services communs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
832 - Fret ferroviaire	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
833 - Fret fluvial	54 294 000,00	-12 881 617,93	41 412 382,07	40 198 373,07	-	-	40 198 373,07	-	-	12 000 000,00	28 198 373,07	28 198 373,07
838 - Autres transports	7 410 000,00	-	7 410 000,00	2 494 457,74	-	-	2 494 457,74	-	-	584 969,13	1 909 488,61	1 909 488,61
841 - Voirie nationale	18 850 000,00	-	18 850 000,00	9 252 500,00	-	-	9 252 500,00	-	-	3 602 000,00	5 650 500,00	5 650 500,00
843 - Voirie départementale	14 250 000,00	-4 246 689,89	10 003 310,11	9 435 006,39	-	-	9 435 006,39	-	-	-	9 435 006,39	9 435 006,39
845 - Voirie communale	5 992 000,00	-	5 992 000,00	2 215 539,10	-	-	2 215 539,10	-	-	72 824,34	2 142 714,76	2 142 714,76
849 - Sécurité routière	5 000 000,00	792 700,00	5 792 700,00	2 581 715,00	-	-15,00	2 581 715,00	-	-15,00	20 985,00	2 560 730,00	2 560 730,00
851 - Gares routières et autres infrastructures routières	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
852 - Gares et autres infrastructures ferroviaires	36 016 000,00	30 739 696,65	66 755 696,65	66 755 696,65	-	-	66 755 696,65	-	-	-	66 755 696,65	66 755 696,65
853 - Haltes fluviales et autres infrastructures fluviales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
854 - Ports et autres infrastructures portuaires	16 053 000,00	-11 328 000,00	4 725 000,00	4 725 000,00	-	-	4 725 000,00	-	-	-	4 725 000,00	4 725 000,00
86 - Liaisons multimodales	7 098 000,00	-5 517 700,00	1 580 300,00	334 600,00	-	-	334 600,00	-	-	-	334 600,00	334 600,00
87 - Circulations douces	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TNUM - Transformation numérique	20 700 000,00	2 250 000,00	22 950 000,00	22 949 899,97	-	-100,03	22 793 099,97	-	-0,03	15 515 149,41	7 434 750,56	7 277 950,56
900 - Services généraux	20 700 000,00	2 250 000,00	22 950 000,00	22 949 899,97	-	-100,03	22 793 099,97	-	-0,03	15 515 149,41	7 434 750,56	7 277 950,56
020 - Administration générale de la collectivité	20 700 000,00	2 250 000,00	22 950 000,00	22 949 899,97	-	-100,03	22 793 099,97	-	-0,03	15 515 149,41	7 434 750,56	7 277 950,56
TO - Tourisme	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
906 - Action économique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
633 - Développement touristique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
UE - Fonds européens	42 904 000,00	4 500 000,00	47 404 000,00	47 187 176,09	-	-	47 187 176,09	-	-	1 206 482,48	45 980 693,61	45 980 693,61
900-5 - Gestion des fonds européens	42 904 000,00	4 500 000,00	47 404 000,00	47 187 176,09	-	-	47 187 176,09	-	-	1 206 482,48	45 980 693,61	45 980 693,61
052 - FEDER	42 904 000,00	4 500 000,00	47 404 000,00	47 187 176,09	-	-	47 187 176,09	-	-	1 206 482,48	45 980 693,61	45 980 693,61
0580 - FEADER	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total général	2 312 611 000,00	127 350 000,00	2 439 961 000,00	2 351 919 456,36	-	-367 114,95	1 957 544 250,97	-	-556 982,61	292 487 109,91	2 059 432 346,45	1 664 968 986,54
				96,39 %						12,44 %	-	-

Situation des restes à mandater sur les autorisations d'engagement de l'exercice 2015

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AE ouvertes au BP 2015	Mouvements	Total AE ouvertes	Total AE affectées	AE affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AE caduques, clôturées en 2025	Total AE engagées	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AE caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AE affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
AGRIM71	8 387 000,00	-	8 387 000,00	6 204 926,37	-	-	6 204 926,37	-	-	-	-	-
939	8 387 000,00	-	8 387 000,00	6 204 926,37	-	-	6 204 926,37	-	-	-	-	-
93	8 387 000,00	-	8 387 000,00	6 204 926,37	-	-	6 204 926,37	-	-	-	-	-
AIEM71	4 125 000,00	38 696,80	4 163 696,80	3 015 776,56	-	-	3 015 776,56	-	-	-	-	-
930	4 125 000,00	38 696,80	4 163 696,80	3 015 776,56	-	-	3 015 776,56	-	-	-	-	-
044	2 291 000,00	22 960,80	2 313 960,80	1 606 272,45	-	-	1 606 272,45	-	-	-	-	-
048	1 834 000,00	15 736,00	1 849 736,00	1 409 504,11	-	-	1 409 504,11	-	-	-	-	-
AMM71	24 491 000,00	-	24 491 000,00	24 050 015,31	-	-	24 050 015,31	-	-	-	-	-
935	24 491 000,00	-	24 491 000,00	24 050 015,31	-	-	24 050 015,31	-	-	-	-	-
50	22 791 000,00	-	22 791 000,00	22 510 015,31	-	-	22 510 015,31	-	-	-	-	-
52	1 700 000,00	-	1 700 000,00	1 540 000,00	-	-	1 540 000,00	-	-	-	-	-
937	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
76	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CIM71	13 106 000,00	-	13 106 000,00	9 861 944,40	-	-	9 861 944,40	-	-	-	-	-
930	5 556 000,00	-	5 556 000,00	4 072 567,65	-	-	4 072 567,65	-	-	-	-	-
0202	150 000,00	-	150 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
021	5 406 000,00	-	5 406 000,00	4 072 567,65	-	-	4 072 567,65	-	-	-	-	-
934	2 250 000,00	-	2 250 000,00	1 493 991,97	-	-	1 493 991,97	-	-	-	-	-
40	2 250 000,00	-	2 250 000,00	1 493 991,97	-	-	1 493 991,97	-	-	-	-	-
935	5 300 000,00	-	5 300 000,00	4 295 384,78	-	-	4 295 384,78	-	-	-	-	-
51	5 300 000,00	-	5 300 000,00	4 295 384,78	-	-	4 295 384,78	-	-	-	-	-
COMM71	11 500 000,00	-	11 500 000,00	9 073 137,95	-	-	9 073 137,95	-	-	-	-	-
930	11 500 000,00	-	11 500 000,00	9 073 137,95	-	-	9 073 137,95	-	-	-	-	-
0202	11 500 000,00	-	11 500 000,00	9 073 137,95	-	-	9 073 137,95	-	-	-	-	-
CU - Culture	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
933 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
311 - Activités artistiques, actions et manifestations culturelles	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
312 - Patrimoine	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CUM71	66 042 000,00	-	66 042 000,00	61 922 215,59	-	-	61 922 215,59	-	-	-	-	-
933	66 042 000,00	-	66 042 000,00	61 922 215,59	-	-	61 922 215,59	-	-	-	-	-
312	65 378 000,00	-	65 378 000,00	61 346 435,62	-	-	61 346 435,62	-	-	-	-	-
313	664 000,00	-	664 000,00	575 779,97	-	-	575 779,97	-	-	-	-	-
DEEEM71	46 340 000,00	-	46 340 000,00	35 568 828,10	-	-	35 568 828,10	-	-	-	-	-
935	3 708 000,00	-	3 708 000,00	2 763 098,48	-	-	2 763 098,48	-	-	-	-	-
56	3 708 000,00	-	3 708 000,00	2 763 098,48	-	-	2 763 098,48	-	-	-	-	-
939	42 632 000,00	-	42 632 000,00	32 805 729,62	-	-	32 805 729,62	-	-	-	-	-
91	27 859 000,00	119 843,28	27 978 843,28	22 934 277,09	-	-	22 934 277,09	-	-	-	-	-
92	9 163 000,00	-	9 163 000,00	6 525 385,40	-	-	6 525 385,40	-	-	-	-	-
94	5 610 000,00	-119 843,28	5 490 156,72	3 346 067,13	-	-	3 346 067,13	-	-	-	-	-

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AE ouvertes au BP 2015	Mouvements	Total AE ouvertes	Total AE affectées	AE affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AE caduques, clôturées en 2025	Total AE engagées	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AE caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AE affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
DSSM71	192 660 000,00	-	192 660 000,00	188 654 439,27	-	-	188 654 439,27	-	-	-	-	-
931	181 465 000,00	-	181 465 000,00	178 963 590,17	-	-	178 963 590,17	-	-	-	-	-
11	3 346 000,00	-	3 346 000,00	3 254 000,00	-	-	3 254 000,00	-	-	-	-	-
113	42 000,00	-	42 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
13	178 077 000,00	-	178 077 000,00	175 709 590,17	-	-	175 709 590,17	-	-	-	-	-
934	11 195 000,00	-	11 195 000,00	9 690 849,10	-	-	9 690 849,10	-	-	-	-	-
40	1 572 000,00	10 000,00	1 582 000,00	1 555 463,69	-	-	1 555 463,69	-	-	-	-	-
41	7 223 000,00	-713 327,00	6 509 673,00	5 346 478,44	-	-	5 346 478,44	-	-	-	-	-
42	2 400 000,00	703 327,00	3 103 327,00	2 788 906,97	-	-	2 788 906,97	-	-	-	-	-
EAEM71	31 376 000,00	-	31 376 000,00	27 329 599,29	-	-	27 329 599,29	-	-	-	-	-
937	31 376 000,00	-	31 376 000,00	27 329 599,29	-	-	27 329 599,29	-	-	-	-	-
71	7 466 000,00	230 060,00	7 696 060,00	7 088 275,75	-	-	7 088 275,75	-	-	-	-	-
72	3 400 000,00	-29 319,10	3 370 680,90	2 400 902,89	-	-	2 400 902,89	-	-	-	-	-
73	915 000,00	40 000,00	955 000,00	865 108,00	-	-	865 108,00	-	-	-	-	-
74	740 000,00	-22 780,90	717 219,10	513 752,62	-	-	513 752,62	-	-	-	-	-
75	3 050 000,00	-217 960,00	2 832 040,00	1 019 989,40	-	-	1 019 989,40	-	-	-	-	-
76	14 665 000,00	-	14 665 000,00	14 341 570,63	-	-	14 341 570,63	-	-	-	-	-
78	1 140 000,00	-	1 140 000,00	1 100 000,00	-	-	1 100 000,00	-	-	-	-	-
939	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
93	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ESE - Enseignement secondaire	-	-	-	40 807,70	-	-	40 807,70	-	-	-	-	-
932 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	40 807,70	-	-	40 807,70	-	-	-	-	-
222 - Lycées publics	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
24 - Cités scolaires	-	-	-	40 807,70	-	-	40 807,70	-	-	-	-	-
288 - Autres services annexes de l'enseignement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ESEM71	268 750 000,00	-	268 750 000,00	262 031 061,32	-	-	262 031 061,32	-	-	-	-	-
932	268 750 000,00	-	268 750 000,00	262 031 061,32	-	-	262 031 061,32	-	-	-	-	-
222	140 763 700,00	321 990,33	141 085 690,33	140 839 134,15	-	-	140 839 134,15	-	-	-	-	-
223	66 100 000,00	-	66 100 000,00	66 099 227,91	-	-	66 099 227,91	-	-	-	-	-
224	21 459 300,00	-181 990,33	21 277 309,67	21 173 456,30	-	-	21 173 456,30	-	-	-	-	-
28	40 427 000,00	-140 000,00	40 287 000,00	33 919 242,96	-	-	33 919 242,96	-	-	-	-	-
ESUM71	6 560 000,00	-	6 560 000,00	5 763 007,53	-	-	5 763 007,53	-	-	-	-	-
932	6 560 000,00	-	6 560 000,00	5 763 007,53	-	-	5 763 007,53	-	-	-	-	-
23	6 560 000,00	-	6 560 000,00	5 763 007,53	-	-	5 763 007,53	-	-	-	-	-
FPA - Formation professionnelle, apprentissage et emploi	-	-	-	550 000,00	-	-	550 000,00	-	-	-	-	-
932 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	550 000,00	-	-	550 000,00	-	-	-	-	-
201 - Services communs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
26 - Apprentissage	-	-	-	550 000,00	-	-	550 000,00	-	-	-	-	-

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AE ouvertes au BP 2015	Mouvements	Total AE ouvertes	Total AE affectées	AE affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AE caduques, clôturées en 2025	Total AE engagées	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AE caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AE affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
FPAM71	652 057 000,00	47 080 000,00	699 137 000,00	617 082 242,91	-	-	617 082 242,91	-	-	-	-	-
931	598 370 000,00	47 080 000,00	645 450 000,00	592 726 206,35	-	-	592 726 206,35	-	-	-	-	-
10	8 400 000,00	609 663,00	9 009 663,00	7 303 259,38	-	-	7 303 259,38	-	-	-	-	-
11	261 937 219,05	54 179 387,02	316 116 606,07	313 462 792,87	-	-	313 462 792,87	-	-	-	-	-
111	2 595 803,76	-	2 595 803,76	18 183,44	-	-	18 183,44	-	-	-	-	-
112	61 806,95	-	61 806,95	-	-	-	-	-	-	-	-	-
113	17 881 660,29	-	17 881 660,29	12 946,82	-	-	12 946,82	-	-	-	-	-
114	443 509,95	-	443 509,95	-	-	-	-	-	-	-	-	-
12	307 050 000,00	-7 709 050,02	299 340 949,98	271 929 023,84	-	-	271 929 023,84	-	-	-	-	-
939	53 687 000,00	-	53 687 000,00	24 356 036,56	-	-	24 356 036,56	-	-	-	-	-
91	53 687 000,00	-	53 687 000,00	24 356 036,56	-	-	24 356 036,56	-	-	-	-	-
LOM71	877 000,00	-	877 000,00	714 566,73	-	-	714 566,73	-	-	-	-	-
935	877 000,00	-	877 000,00	714 566,73	-	-	714 566,73	-	-	-	-	-
50	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
54	877 000,00	-	877 000,00	714 566,73	-	-	714 566,73	-	-	-	-	-
MOM71	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
937	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
78	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PMGM71	40 330 000,00	-	40 330 000,00	36 895 042,36	-	-	36 895 042,36	-	-	-	-	-
930	40 330 000,00	-	40 330 000,00	36 895 042,36	-	-	36 895 042,36	-	-	-	-	-
0202	36 191 000,00	-	36 191 000,00	33 650 850,52	-	-	33 650 850,52	-	-	-	-	-
021	3 750 000,00	-	3 750 000,00	2 977 367,25	-	-	2 977 367,25	-	-	-	-	-
022	389 000,00	-	389 000,00	266 824,59	-	-	266 824,59	-	-	-	-	-
PRHM71	4 316 000,00	-	4 316 000,00	3 078 397,31	-	-	3 078 397,31	-	-	-	-	-
930	3 506 000,00	-	3 506 000,00	2 470 980,69	-	-	2 470 980,69	-	-	-	-	-
0201	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
0202	2 636 000,00	-	2 636 000,00	2 120 682,26	-	-	2 120 682,26	-	-	-	-	-
021	770 000,00	-	770 000,00	331 913,26	-	-	331 913,26	-	-	-	-	-
022	100 000,00	-	100 000,00	18 385,17	-	-	18 385,17	-	-	-	-	-
932	810 000,00	-	810 000,00	607 416,62	-	-	607 416,62	-	-	-	-	-
222	810 000,00	-	810 000,00	607 416,62	-	-	607 416,62	-	-	-	-	-
944	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PVM71	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
935	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
51	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
RINM71	19 900 000,00	-	19 900 000,00	16 141 168,81	-	-	16 141 168,81	-	-	-	-	-
939	19 900 000,00	-	19 900 000,00	16 141 168,81	-	-	16 141 168,81	-	-	-	-	-
92	19 900 000,00	-	19 900 000,00	16 141 168,81	-	-	16 141 168,81	-	-	-	-	-
RURM71	3 550 000,00	-	3 550 000,00	2 917 247,89	-	-	2 917 247,89	-	-	-	-	-
937	3 550 000,00	-	3 550 000,00	2 917 247,89	-	-	2 917 247,89	-	-	-	-	-
76	3 550 000,00	-	3 550 000,00	2 917 247,89	-	-	2 917 247,89	-	-	-	-	-
SEM71	3 050 000,00	-	3 050 000,00	2 717 038,73	-	-	2 717 038,73	-	-	-	-	-
932	990 000,00	-	990 000,00	990 000,00	-	-	990 000,00	-	-	-	-	-
27	990 000,00	-	990 000,00	990 000,00	-	-	990 000,00	-	-	-	-	-
935	2 060 000,00	-	2 060 000,00	1 727 038,73	-	-	1 727 038,73	-	-	-	-	-
57	2 060 000,00	-	2 060 000,00	1 727 038,73	-	-	1 727 038,73	-	-	-	-	-

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AE ouvertes au BP 2015	Mouvements	Total AE ouvertes	Total AE affectées	AE affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AE caduques, clôturées en 2025	Total AE engagées	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AE caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AE affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
SIM71	6 000 000,00	-	6 000 000,00	5 939 471,48	-	-	5 939 471,48	-	-	-	-	-
930	6 000 000,00	-	6 000 000,00	5 939 471,48	-	-	5 939 471,48	-	-	-	-	-
0202	6 000 000,00	-	6 000 000,00	5 939 471,48	-	-	5 939 471,48	-	-	-	-	-
SLM71	10 470 000,00	-	10 470 000,00	9 644 167,10	-	-	9 644 167,10	-	-	-	-	-
933	10 470 000,00	-	10 470 000,00	9 644 167,10	-	-	9 644 167,10	-	-	-	-	-
32	8 560 000,00	-	8 560 000,00	7 867 904,68	-	-	7 867 904,68	-	-	-	-	-
33	1 910 000,00	-	1 910 000,00	1 776 262,42	-	-	1 776 262,42	-	-	-	-	-
TCM71	800 779 000,00	47 000 000,00	847 779 000,00	842 699 368,39	-	-	842 699 368,39	-	-	-	-	-
938	800 779 000,00	47 000 000,00	847 779 000,00	842 699 368,39	-	-	842 699 368,39	-	-	-	-	-
80	1 233 000,00	-	1 233 000,00	685 673,20	-	-	685 673,20	-	-	-	-	-
810	785 466 000,00	47 071 039,00	832 537 039,00	831 036 791,00	-	-	831 036 791,00	-	-	-	-	-
818	14 080 000,00	-71 039,00	14 008 961,00	10 976 904,19	-	-	10 976 904,19	-	-	-	-	-
TM - Transports et mobilités	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
938 - Transports	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
820 - Services communs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOM71	21 000 000,00	-	21 000 000,00	20 998 173,00	-	-	20 998 173,00	-	-	-	-	-
939	21 000 000,00	-	21 000 000,00	20 998 173,00	-	-	20 998 173,00	-	-	-	-	-
95	21 000 000,00	-	21 000 000,00	20 998 173,00	-	-	20 998 173,00	-	-	-	-	-
UE - Fonds européens	-	-	-	727 512,12	2 253 667,49	-2 253 667,49	727 512,12	1 037 091,09	-1 037 091,09	-	-	-
930-5 - Gestion des fonds européens	-	-	-	727 512,12	2 253 667,49	-2 253 667,49	727 512,12	1 037 091,09	-1 037 091,09	-	-	-
051 - FSE	-	-	-	596 158,10	2 196 437,95	-2 196 437,95	596 158,10	1 037 091,09	-1 037 091,09	-	-	-
052 - FEDER	-	-	-	131 354,02	57 229,54	-57 229,54	131 354,02	-	-	-	-	-
UEM71	79 658 000,00	-38 696,80	79 619 303,20	18 496 843,63	-	-	18 496 843,63	-	-	-	-	-
930	1 600 000,00	-38 696,80	1 561 303,20	889 468,04	-	-	889 468,04	-	-	-	-	-
0202	200 000,00	-	200 000,00	186 405,60	-	-	186 405,60	-	-	-	-	-
042	1 400 000,00	-38 696,80	1 361 303,20	703 062,44	-	-	703 062,44	-	-	-	-	-
936	78 058 000,00	-	78 058 000,00	17 607 375,59	-	-	17 607 375,59	-	-	-	-	-
61	65 674 000,00	-	65 674 000,00	17 112 908,86	-	-	17 112 908,86	-	-	-	-	-
62	4 148 000,00	-	4 148 000,00	494 466,73	-	-	494 466,73	-	-	-	-	-
63	8 236 000,00	-	8 236 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total général	2 315 324 000,00	94 080 000,00	2 409 404 000,00	2 212 116 999,85	2 253 667,49	-2 253 667,49	2 212 116 999,85	1 037 091,09	-1 037 091,09	-	-	-
				91,81 %						-	-100,00 %	-100,00 %

Situation des restes à mandater sur les autorisations d'engagement de l'exercice 2016

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AE ouvertes au BP 2016	Mouvements	Total AE ouvertes	Total AE affectées	AE affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AE caduques, clôturées en 2025	Total AE engagées	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AE caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AE affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
AGRI - Agriculture	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
936 - Action économique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
6312 - Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
6318 - Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
AGRIM71	6 490 000,00	6 700 000,00	13 190 000,00	12 550 429,99	-	-	12 550 429,99	-	-	-	-	-
939	6 490 000,00	6 700 000,00	13 190 000,00	12 550 429,99	-	-	12 550 429,99	-	-	-	-	-
93	6 490 000,00	6 700 000,00	13 190 000,00	12 550 429,99	-	-	12 550 429,99	-	-	-	-	-
AIEM71	2 510 000,00	-	2 510 000,00	540 388,29	-	-	540 388,29	-	-	-	-	-
930	2 510 000,00	-	2 510 000,00	540 388,29	-	-	540 388,29	-	-	-	-	-
044	1 240 000,00	-	1 240 000,00	298 443,52	-	-	298 443,52	-	-	-	-	-
048	1 270 000,00	-	1 270 000,00	241 944,77	-	-	241 944,77	-	-	-	-	-
AM - Aménagement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
935 - Aménagement des territoires et habitat	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
510 - Services communs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
AMM71	23 251 000,00	-200 000,00	23 051 000,00	20 011 186,00	-	-	20 011 186,00	-	-	-	-	-
930	200 000,00	-	200 000,00	143 037,00	-	-	143 037,00	-	-	-	-	-
041	200 000,00	-	200 000,00	143 037,00	-	-	143 037,00	-	-	-	-	-
935	23 051 000,00	-200 000,00	22 851 000,00	19 868 149,00	-	-	19 868 149,00	-	-	-	-	-
50	21 551 000,00	-200 000,00	21 351 000,00	18 890 011,00	-	-	18 890 011,00	-	-	-	-	-
52	1 500 000,00	-	1 500 000,00	978 138,00	-	-	978 138,00	-	-	-	-	-
CIM71	7 800 000,00	-	7 800 000,00	3 281 366,83	-	-	3 281 366,83	-	-	-	-	-
930	3 650 000,00	-	3 650 000,00	1 022 222,52	-	-	1 022 222,52	-	-	-	-	-
0202	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
021	3 650 000,00	-	3 650 000,00	1 022 222,52	-	-	1 022 222,52	-	-	-	-	-
934	1 250 000,00	-	1 250 000,00	484 272,36	-	-	484 272,36	-	-	-	-	-
40	1 250 000,00	-	1 250 000,00	484 272,36	-	-	484 272,36	-	-	-	-	-
935	2 900 000,00	-	2 900 000,00	1 774 871,95	-	-	1 774 871,95	-	-	-	-	-
51	2 900 000,00	-	2 900 000,00	1 774 871,95	-	-	1 774 871,95	-	-	-	-	-
COMM71	8 550 000,00	-200 000,00	8 350 000,00	3 945 248,10	-	-	3 945 248,10	-	-	-	-	-
930	8 550 000,00	-200 000,00	8 350 000,00	3 945 248,10	-	-	3 945 248,10	-	-	-	-	-
0202	8 550 000,00	-200 000,00	8 350 000,00	3 945 248,10	-	-	3 945 248,10	-	-	-	-	-
CU - Culture	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
933 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
311 - Activités artistiques, actions et manifestations culturelles	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
312 - Patrimoine	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CUM71	56 760 000,00	-	56 760 000,00	51 258 417,14	-	-	51 258 417,14	-	-	-	-	-
933	56 760 000,00	-	56 760 000,00	51 258 417,14	-	-	51 258 417,14	-	-	-	-	-
312	56 044 000,00	-	56 044 000,00	50 649 461,71	-	-	50 649 461,71	-	-	-	-	-
313	716 000,00	-	716 000,00	608 955,43	-	-	608 955,43	-	-	-	-	-
DEEEM71	34 760 000,00	-	34 760 000,00	28 005 433,20	-	-	28 005 433,20	-	-	-	-	-
935	2 700 000,00	-	2 700 000,00	1 736 812,07	-	-	1 736 812,07	-	-	-	-	-
56	2 700 000,00	-	2 700 000,00	1 736 812,07	-	-	1 736 812,07	-	-	-	-	-
939	32 060 000,00	-	32 060 000,00	26 268 621,13	-	-	26 268 621,13	-	-	-	-	-
91	22 203 000,00	-	22 203 000,00	17 949 446,63	-	-	17 949 446,63	-	-	-	-	-
92	5 897 000,00	-	5 897 000,00	5 608 488,15	-	-	5 608 488,15	-	-	-	-	-
94	3 960 000,00	-	3 960 000,00	2 710 686,35	-	-	2 710 686,35	-	-	-	-	-

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AE ouvertes au BP 2016	Mouvements	Total AE ouvertes	Total AE affectées	AE affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AE caduques, clôturées en 2025	Total AE engagées	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AE caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AE affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
DSS - Développement social et santé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
934 - Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisations RMI)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
412 - Prévention et éducation pour la santé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
DSSM71	197 235 000,00	200 000,00	197 435 000,00	194 757 192,36	-	-	194 757 192,36	-	-	-	-	-
931	189 566 000,00	-	189 566 000,00	187 619 308,70	-	-	187 619 308,70	-	-	-	-	-
11	4 155 200,00	-	4 155 200,00	4 015 514,00	-	-	4 015 514,00	-	-	-	-	-
113	16 800,00	-	16 800,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
13	185 394 000,00	-	185 394 000,00	183 603 794,70	-	-	183 603 794,70	-	-	-	-	-
934	7 669 000,00	200 000,00	7 869 000,00	7 137 883,66	-	-	7 137 883,66	-	-	-	-	-
40	1 058 000,00	-	1 058 000,00	809 155,06	-	-	809 155,06	-	-	-	-	-
41	4 961 000,00	-328 943,00	4 632 057,00	4 446 233,91	-	-	4 446 233,91	-	-	-	-	-
42	1 650 000,00	528 943,00	2 178 943,00	1 882 494,69	-	-	1 882 494,69	-	-	-	-	-
EAEM71	23 570 000,00	-	23 570 000,00	21 221 154,18	-	-	21 221 154,18	-	-	-	-	-
937	23 570 000,00	-	23 570 000,00	21 221 154,18	-	-	21 221 154,18	-	-	-	-	-
71	4 140 000,00	42 286,00	4 182 286,00	3 834 343,72	-	-	3 834 343,72	-	-	-	-	-
72	1 860 000,00	-62 286,00	1 797 714,00	1 244 322,01	-	-	1 244 322,01	-	-	-	-	-
73	950 000,00	240,00	950 240,00	950 000,00	-	-	950 000,00	-	-	-	-	-
74	580 000,00	-	580 000,00	474 012,31	-	-	474 012,31	-	-	-	-	-
75	1 600 000,00	-23 107,00	1 576 893,00	663 541,17	-	-	663 541,17	-	-	-	-	-
76	13 410 000,00	20 000,00	13 430 000,00	13 002 067,97	-	-	13 002 067,97	-	-	-	-	-
78	1 030 000,00	22 867,00	1 052 867,00	1 052 867,00	-	-	1 052 867,00	-	-	-	-	-
ESE - Enseignement secondaire	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
932 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
222 - Lycées publics	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
24 - Cités scolaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
288 - Autres services annexes de l'enseignement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ESEM71	265 156 000,00	-213 300,00	264 942 700,00	256 417 936,88	-	-	256 417 936,88	-	-	-	-	-
932	265 156 000,00	-213 300,00	264 942 700,00	256 417 936,88	-	-	256 417 936,88	-	-	-	-	-
222	134 454 000,00	664 639,60	135 118 639,60	134 738 549,93	-	-	134 738 549,93	-	-	-	-	-
223	66 586 000,00	-	66 586 000,00	66 583 602,61	-	-	66 583 602,61	-	-	-	-	-
224	18 787 000,00	2 040 981,17	20 827 981,17	20 449 609,29	-	-	20 449 609,29	-	-	-	-	-
28	45 329 000,00	-2 918 920,77	42 410 079,23	34 646 175,05	-	-	34 646 175,05	-	-	-	-	-
ESU - Enseignement supérieur	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
932 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
23 - Enseignement supérieur	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ESUM71	6 445 000,00	213 300,00	6 658 300,00	6 490 694,03	-	-	6 490 694,03	-	-	-	-	-
932	6 445 000,00	213 300,00	6 658 300,00	6 490 694,03	-	-	6 490 694,03	-	-	-	-	-
23	6 445 000,00	213 300,00	6 658 300,00	6 490 694,03	-	-	6 490 694,03	-	-	-	-	-
FPA - Formation professionnelle, apprentissage et emploi	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
932 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
201 - Services communs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
251 - Insertion sociale et professionnelle des personnes en recherche d'emploi	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
252 - Formation professionnalisante des personnes en recherche d'emploi	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
253 - Formation certifiante des personnes en recherche d'emploi	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
26 - Apprentissage	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AE ouvertes au BP 2016	Mouvements	Total AE ouvertes	Total AE affectées	AE affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AE caduques, clôturées en 2025	Total AE engagées	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AE caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AE affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
FPAM71	675 833 820,36	29 642 000,00	705 475 820,36	602 273 545,45	-	-	602 273 545,45	-	-	-	-	-
931	651 683 820,36	29 642 000,00	681 325 820,36	590 671 337,03	-	-	590 671 337,03	-	-	-	-	-
10	6 700 000,00	-	6 700 000,00	5 444 088,74	-	-	5 444 088,74	-	-	-	-	-
11	300 542 220,05	29 642 000,00	330 184 220,05	324 703 873,61	-	-	324 703 873,61	-	-	-	-	-
111	24 469 094,12	-	24 469 094,12	2 845 784,74	-	-	2 845 784,74	-	-	-	-	-
112	352 520,33	-	352 520,33	201 578,59	-	-	201 578,59	-	-	-	-	-
113	47 435 961,57	-	47 435 961,57	4 973 952,21	-	-	4 973 952,21	-	-	-	-	-
114	184 024,29	-	184 024,29	159 724,29	-	-	159 724,29	-	-	-	-	-
12	272 000 000,00	-	272 000 000,00	252 342 334,85	-	-	252 342 334,85	-	-	-	-	-
939	24 150 000,00	-	24 150 000,00	11 602 208,42	-	-	11 602 208,42	-	-	-	-	-
91	24 150 000,00	-	24 150 000,00	11 602 208,42	-	-	11 602 208,42	-	-	-	-	-
LOM71	305 000,00	-	305 000,00	172 822,77	-	-	172 822,77	-	-	-	-	-
935	305 000,00	-	305 000,00	172 822,77	-	-	172 822,77	-	-	-	-	-
50	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
54	305 000,00	-	305 000,00	172 822,77	-	-	172 822,77	-	-	-	-	-
MOM71	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
937	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
78	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PMGM71	39 287 000,00	-	39 287 000,00	36 239 947,25	-	-	36 239 947,25	-	-	-	-	-
930	39 287 000,00	-	39 287 000,00	36 239 947,25	-	-	36 239 947,25	-	-	-	-	-
0202	35 533 000,00	-	35 533 000,00	33 011 595,70	-	-	33 011 595,70	-	-	-	-	-
021	3 426 000,00	-	3 426 000,00	3 000 094,56	-	-	3 000 094,56	-	-	-	-	-
022	328 000,00	-	328 000,00	228 256,99	-	-	228 256,99	-	-	-	-	-
PRHM71	4 320 000,00	-	4 320 000,00	2 763 193,15	-	-	2 763 193,15	-	-	-	-	-
930	3 470 000,00	-	3 470 000,00	2 239 224,81	-	-	2 239 224,81	-	-	-	-	-
0201	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
0202	2 600 000,00	-	2 600 000,00	1 843 203,08	-	-	1 843 203,08	-	-	-	-	-
021	770 000,00	-	770 000,00	351 641,73	-	-	351 641,73	-	-	-	-	-
022	100 000,00	-	100 000,00	44 380,00	-	-	44 380,00	-	-	-	-	-
932	810 000,00	-	810 000,00	513 298,34	-	-	513 298,34	-	-	-	-	-
222	810 000,00	-	810 000,00	513 298,34	-	-	513 298,34	-	-	-	-	-
944	40 000,00	-	40 000,00	10 670,00	-	-	10 670,00	-	-	-	-	-
-	40 000,00	-	40 000,00	10 670,00	-	-	10 670,00	-	-	-	-	-
PVM71	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
935	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
51	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
RINM71	13 800 000,00	-	13 800 000,00	10 878 307,10	-	-	10 878 307,10	-	-	-	-	-
939	13 800 000,00	-	13 800 000,00	10 878 307,10	-	-	10 878 307,10	-	-	-	-	-
92	13 800 000,00	-	13 800 000,00	10 878 307,10	-	-	10 878 307,10	-	-	-	-	-
RURM71	3 540 000,00	-	3 540 000,00	2 892 146,11	-	-	2 892 146,11	-	-	-	-	-
937	3 540 000,00	-	3 540 000,00	2 892 146,11	-	-	2 892 146,11	-	-	-	-	-
76	3 540 000,00	-	3 540 000,00	2 892 146,11	-	-	2 892 146,11	-	-	-	-	-
SE - Sécurité	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
932 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
29 - Sécurité	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AE ouvertes au BP 2016	Mouvements	Total AE ouvertes	Total AE affectées	AE affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AE caduques, clôturées en 2025	Total AE engagées	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AE caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AE affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
SEM71	1 740 000,00	-	1 740 000,00	1 207 524,81	-	-	1 207 524,81	-	-	-	-	-
932	640 000,00	-	640 000,00	361 529,60	-	-	361 529,60	-	-	-	-	-
27	640 000,00	-	640 000,00	361 529,60	-	-	361 529,60	-	-	-	-	-
935	1 100 000,00	-	1 100 000,00	845 995,21	-	-	845 995,21	-	-	-	-	-
57	1 100 000,00	-	1 100 000,00	845 995,21	-	-	845 995,21	-	-	-	-	-
SIM71	6 510 000,00	-	6 510 000,00	6 361 746,48	-	-	6 361 746,48	-	-	-	-	-
930	6 510 000,00	-	6 510 000,00	6 361 746,48	-	-	6 361 746,48	-	-	-	-	-
0202	6 510 000,00	-	6 510 000,00	6 361 746,48	-	-	6 361 746,48	-	-	-	-	-
SL - Sports et Loisirs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
932 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
254 - Formation des actifs occupés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
933 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
326 - Manifestations sportives	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
338 - Autres activités pour les jeunes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
SLM71	16 120 000,00	-	16 120 000,00	14 484 051,55	-	-	14 484 051,55	-	-	-	-	-
931	1 750 000,00	-	1 750 000,00	1 566 630,79	-	-	1 566 630,79	-	-	-	-	-
11	1 639 000,91	-	1 639 000,91	1 566 630,79	-	-	1 566 630,79	-	-	-	-	-
114	110 999,09	-	110 999,09	-	-	-	-	-	-	-	-	-
933	14 370 000,00	-	14 370 000,00	12 917 420,76	-	-	12 917 420,76	-	-	-	-	-
32	12 836 000,00	-	12 836 000,00	11 406 353,08	-	-	11 406 353,08	-	-	-	-	-
33	1 534 000,00	-	1 534 000,00	1 511 067,68	-	-	1 511 067,68	-	-	-	-	-
TCM71	795 481 000,00	-	795 481 000,00	791 164 540,85	-	-	791 164 540,85	-	-	-	-	-
938	795 481 000,00	-	795 481 000,00	791 164 540,85	-	-	791 164 540,85	-	-	-	-	-
80	850 000,00	-	850 000,00	117 743,29	-	-	117 743,29	-	-	-	-	-
810	780 631 000,00	30 450,00	780 661 450,00	779 983 606,00	-	-	779 983 606,00	-	-	-	-	-
818	14 000 000,00	-30 450,00	13 969 550,00	11 063 191,56	-	-	11 063 191,56	-	-	-	-	-
TM - Transports et mobilités	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
938 - Transports	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
820 - Services communs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TNUM - Transformation numérique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
930 - Services généraux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
020 - Administration générale de la collectivité	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOM71	19 671 000,00	-	19 671 000,00	18 808 280,00	-	-	18 808 280,00	-	-	-	-	-
939	19 671 000,00	-	19 671 000,00	18 808 280,00	-	-	18 808 280,00	-	-	-	-	-
95	19 671 000,00	-	19 671 000,00	18 808 280,00	-	-	18 808 280,00	-	-	-	-	-
UE - Fonds européens	-	-	-	2 446 922,09	8 691 215,31	-8 691 215,31	2 446 922,09	3 506 991,81	-3 506 991,81	-	-	-
930-5 - Gestion des fonds européens	-	-	-	2 446 922,09	8 691 215,31	-8 691 215,31	2 446 922,09	3 506 991,81	-3 506 991,81	-	-	-
051 - FSE	-	-	-	2 389 217,38	8 624 293,96	-8 624 293,96	2 389 217,38	3 473 084,93	-3 473 084,93	-	-	-
052 - FEDER	-	-	-	57 704,71	66 921,35	-66 921,35	57 704,71	33 906,88	-33 906,88	-	-	-
UEM71	61 773 000,00	-	61 773 000,00	13 449 571,43	-	-	13 449 571,43	-	-	-	-	-
930	1 800 000,00	-	1 800 000,00	942 755,04	-	-	942 755,04	-	-	-	-	-
0202	1 000 000,00	-	1 000 000,00	678 955,04	-	-	678 955,04	-	-	-	-	-
042	800 000,00	-	800 000,00	263 800,00	-	-	263 800,00	-	-	-	-	-
936	59 973 000,00	-	59 973 000,00	12 506 816,39	-	-	12 506 816,39	-	-	-	-	-
61	39 983 000,00	-	39 983 000,00	11 282 127,56	-	-	11 282 127,56	-	-	-	-	-
62	7 990 000,00	-	7 990 000,00	1 224 688,83	-	-	1 224 688,83	-	-	-	-	-
63	12 000 000,00	-	12 000 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AE ouvertes au BP 2016	Mouvements	Total AE ouvertes	Total AE affectées	AE affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AE caduques, clôturées en 2025	Total AE engagées	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AE caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AE affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
Total général	2 270 907 820,36	36 142 000,00	2 307 049 820,36	2 101 622 046,04	8 691 215,31	-8 691 215,31	2 101 622 046,04	3 506 991,81	-3 506 991,81	-	-	-
				91,10 %						-	-100,00 %	-100,00 %

Situation des restes à mandater sur les autorisations d'engagement de l'exercice 2017

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AE ouvertes au BP 2017	Mouvements	Total AE ouvertes	Total AE affectées	AE affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AE caduques, clôturées en 2025	Total AE engagées	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AE caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AE affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
AGRI - Agriculture	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
936 - Action économique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
6312 - Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
6318 - Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
AGRI71	6 740 000,00	405 000,00	7 145 000,00	6 870 304,21	-	-	6 870 304,21	-	-	-	-	-
939	6 740 000,00	405 000,00	7 145 000,00	6 870 304,21	-	-	6 870 304,21	-	-	-	-	-
93	6 740 000,00	405 000,00	7 145 000,00	6 870 304,21	-	-	6 870 304,21	-	-	-	-	-
AIEM71	1 750 000,00	200 000,00	1 950 000,00	1 559 626,37	-	-	1 559 626,37	-	-	-	-	-
930	1 750 000,00	200 000,00	1 950 000,00	1 559 626,37	-	-	1 559 626,37	-	-	-	-	-
044	150 000,00	-	150 000,00	96 192,28	-	-	96 192,28	-	-	-	-	-
048	1 600 000,00	200 000,00	1 800 000,00	1 463 434,09	-	-	1 463 434,09	-	-	-	-	-
AMM71	19 900 000,00	-	19 900 000,00	19 439 522,54	-	-	19 439 522,54	-	-	-	-	-
930	201 000,00	-	201 000,00	155 633,82	-	-	155 633,82	-	-	-	-	-
041	201 000,00	-	201 000,00	155 633,82	-	-	155 633,82	-	-	-	-	-
935	19 699 000,00	-	19 699 000,00	19 283 888,72	-	-	19 283 888,72	-	-	-	-	-
50	19 699 000,00	-	19 699 000,00	19 283 888,72	-	-	19 283 888,72	-	-	-	-	-
52	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CI - Jeunesse et citoyenneté	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
933 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
348 - Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CIM71	5 900 000,00	-440 000,00	5 460 000,00	2 875 150,13	-	-	2 875 150,13	-	-	-	-	-
930	2 800 000,00	-440 000,00	2 360 000,00	1 756 982,73	-	-	1 756 982,73	-	-	-	-	-
0202	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
021	2 800 000,00	-440 000,00	2 360 000,00	1 756 982,73	-	-	1 756 982,73	-	-	-	-	-
934	1 100 000,00	-	1 100 000,00	287 057,91	-	-	287 057,91	-	-	-	-	-
40	1 100 000,00	-	1 100 000,00	287 057,91	-	-	287 057,91	-	-	-	-	-
935	2 000 000,00	-	2 000 000,00	831 109,49	-	-	831 109,49	-	-	-	-	-
51	2 000 000,00	-	2 000 000,00	831 109,49	-	-	831 109,49	-	-	-	-	-
COM - Communication	-	-	-	-	17 862,00	-17 862,00	-	17 862,00	-17 862,00	-	-	-
930 - Services généraux	-	-	-	-	17 862,00	-17 862,00	-	17 862,00	-17 862,00	-	-	-
020 - Administration générale de la collectivité	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
022 - Information, communication, publicité	-	-	-	-	17 862,00	-17 862,00	-	17 862,00	-17 862,00	-	-	-
COMM71	7 950 000,00	-477 000,00	7 473 000,00	6 502 033,98	-	-	6 502 033,98	-	-	-	-	-
930	7 950 000,00	-477 000,00	7 473 000,00	6 502 033,98	-	-	6 502 033,98	-	-	-	-	-
0202	7 950 000,00	-477 000,00	7 473 000,00	6 502 033,98	-	-	6 502 033,98	-	-	-	-	-
CU - Culture	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
933 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
311 - Activités artistiques, actions et manifestations culturelles	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
312 - Patrimoine	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CUM71	52 552 000,00	-	52 552 000,00	45 640 486,92	-	-	45 640 486,92	-	-	-	-	-
933	52 552 000,00	-	52 552 000,00	45 640 486,92	-	-	45 640 486,92	-	-	-	-	-
312	51 716 000,00	-25 000,00	51 691 000,00	44 812 627,76	-	-	44 812 627,76	-	-	-	-	-
313	836 000,00	25 000,00	861 000,00	827 859,16	-	-	827 859,16	-	-	-	-	-

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AE ouvertes au BP 2017	Mouvements	Total AE ouvertes	Total AE affectées	AE affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AE caduques, clôturées en 2025	Total AE engagées	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AE caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AE affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
ESEM71	269 420 000,00	124 000,00	269 544 000,00	261 114 438,60	-	-	261 114 438,60	-	-	-	-	-
932	269 420 000,00	124 000,00	269 544 000,00	261 114 438,60	-	-	261 114 438,60	-	-	-	-	-
222	136 268 000,00	1 896 476,40	138 164 476,40	137 938 635,43	-	-	137 938 635,43	-	-	-	-	-
223	67 180 000,00	-	67 180 000,00	67 115 884,33	-	-	67 115 884,33	-	-	-	-	-
224	19 367 000,00	-112 000,00	19 255 000,00	18 954 903,30	-	-	18 954 903,30	-	-	-	-	-
28	46 605 000,00	-1 660 476,40	44 944 523,60	37 105 015,54	-	-	37 105 015,54	-	-	-	-	-
ESU - Enseignement supérieur	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
932 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
23 - Enseignement supérieur	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ESUM71	8 430 000,00	40 000,00	8 470 000,00	8 082 878,32	-	-	8 082 878,32	-	-	-	-	-
932	8 430 000,00	40 000,00	8 470 000,00	8 082 878,32	-	-	8 082 878,32	-	-	-	-	-
23	8 430 000,00	40 000,00	8 470 000,00	8 082 878,32	-	-	8 082 878,32	-	-	-	-	-
FPA - Formation professionnelle, apprentissage et emploi	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
932 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
201 - Services communs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
253 - Formation certifiante des personnes en recherche d'emploi	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
26 - Apprentissage	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
FPAM71	594 112 968,00	-	594 112 968,00	507 889 931,16	-	-	507 889 931,16	-	-	-	-	-
931	579 312 968,00	-	579 312 968,00	505 744 038,56	-	-	505 744 038,56	-	-	-	-	-
10	7 099 000,00	-	7 099 000,00	4 775 910,39	-	-	4 775 910,39	-	-	-	-	-
11	238 990 024,22	-	238 990 024,22	216 008 697,91	-	-	216 008 697,91	-	-	-	-	-
111	23 049 520,54	-	23 049 520,54	18 408 333,09	-	-	18 408 333,09	-	-	-	-	-
112	2 866 056,75	-	2 866 056,75	2 212 240,43	-	-	2 212 240,43	-	-	-	-	-
113	36 549 740,37	-	36 549 740,37	25 389 426,52	-	-	25 389 426,52	-	-	-	-	-
114	344 179,72	-	344 179,72	296 663,57	-	-	296 663,57	-	-	-	-	-
116	2 194 446,40	-	2 194 446,40	1 414 544,82	-	-	1 414 544,82	-	-	-	-	-
12	268 220 000,00	-	268 220 000,00	237 238 221,83	-	-	237 238 221,83	-	-	-	-	-
939	14 800 000,00	-	14 800 000,00	2 145 892,60	-	-	2 145 892,60	-	-	-	-	-
91	14 800 000,00	-	14 800 000,00	2 145 892,60	-	-	2 145 892,60	-	-	-	-	-
LOM71	960 000,00	-	960 000,00	40 000,00	-	-	40 000,00	-	-	-	-	-
935	960 000,00	-	960 000,00	40 000,00	-	-	40 000,00	-	-	-	-	-
50	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
54	960 000,00	-	960 000,00	40 000,00	-	-	40 000,00	-	-	-	-	-
MAJI - Marché, achats, juridique et immobilier	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
930 - Services généraux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
020 - Administration générale de la collectivité	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
MOM71	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
937	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
78	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PMGM71	43 320 000,00	-	43 320 000,00	39 161 198,33	-	-	39 161 198,33	-	-	-	-	-
930	43 320 000,00	-	43 320 000,00	39 161 198,33	-	-	39 161 198,33	-	-	-	-	-
0202	39 735 000,00	-	39 735 000,00	35 912 315,32	-	-	35 912 315,32	-	-	-	-	-
021	3 270 000,00	-	3 270 000,00	3 038 256,03	-	-	3 038 256,03	-	-	-	-	-
022	315 000,00	-	315 000,00	210 626,98	-	-	210 626,98	-	-	-	-	-

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AE ouvertes au BP 2017	Mouvements	Total AE ouvertes	Total AE affectées	AE affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AE caduques, clôturées en 2025	Total AE engagées	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AE caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AE affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
PRH - Personnel et Ressources humaines	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
930 - Services généraux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
020 - Administration générale de la collectivité	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
031 - Assemblée délibérante	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
032 - Conseil économique et social régional ou Conseil de développement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
932 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
222 - Lycées publics	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PRHM71	4 000 000,00	-164 000,00	3 836 000,00	3 043 496,53	-	-	3 043 496,53	-	-	-	-	-
930	3 145 000,00	-	3 145 000,00	2 500 976,70	-	-	2 500 976,70	-	-	-	-	-
0201	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
0202	2 475 000,00	-	2 475 000,00	2 181 583,33	-	-	2 181 583,33	-	-	-	-	-
021	570 000,00	-	570 000,00	289 992,37	-	-	289 992,37	-	-	-	-	-
022	100 000,00	-	100 000,00	29 401,00	-	-	29 401,00	-	-	-	-	-
932	815 000,00	-164 000,00	651 000,00	542 519,83	-	-	542 519,83	-	-	-	-	-
222	815 000,00	-164 000,00	651 000,00	542 519,83	-	-	542 519,83	-	-	-	-	-
944	40 000,00	-	40 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	40 000,00	-	40 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PVM71	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
935	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
51	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
RIN - Recherche	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
936 - Action économique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
67 - Recherche et innovation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
RINM71	18 290 000,00	1 569 920,00	19 859 920,00	18 699 093,52	-	-	18 699 093,52	-	-	-	-	-
939	18 290 000,00	1 569 920,00	19 859 920,00	18 699 093,52	-	-	18 699 093,52	-	-	-	-	-
92	18 290 000,00	1 569 920,00	19 859 920,00	18 699 093,52	-	-	18 699 093,52	-	-	-	-	-
RURM71	3 500 000,00	426 080,38	3 926 080,38	3 635 757,14	-	-	3 635 757,14	-	-	-	-	-
937	3 500 000,00	426 080,38	3 926 080,38	3 635 757,14	-	-	3 635 757,14	-	-	-	-	-
76	3 500 000,00	426 080,38	3 926 080,38	3 635 757,14	-	-	3 635 757,14	-	-	-	-	-
SEM71	800 000,00	-	800 000,00	562 342,86	-	-	562 342,86	-	-	-	-	-
932	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
27	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
935	800 000,00	-	800 000,00	562 342,86	-	-	562 342,86	-	-	-	-	-
57	800 000,00	-	800 000,00	562 342,86	-	-	562 342,86	-	-	-	-	-
SIM71	6 750 000,00	917 000,00	7 667 000,00	7 138 209,36	-	-	7 138 209,36	-	-	-	-	-
930	6 750 000,00	917 000,00	7 667 000,00	7 138 209,36	-	-	7 138 209,36	-	-	-	-	-
0202	6 750 000,00	917 000,00	7 667 000,00	7 138 209,36	-	-	7 138 209,36	-	-	-	-	-
SL - Sports et Loisirs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
932 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
254 - Formation des actifs occupés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
933 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
326 - Manifestations sportives	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
338 - Autres activités pour les jeunes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AE ouvertes au BP 2017	Mouvements	Total AE ouvertes	Total AE affectées	AE affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AE caduques, clôturées en 2025	Total AE engagées	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AE caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AE affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
SLM71	17 100 000,00	-	17 100 000,00	13 818 925,65	-	-	13 818 925,65	-	-	-	-	-
931	1 800 000,00	-	1 800 000,00	1 589 767,57	-	-	1 589 767,57	-	-	-	-	-
11	1 696 172,50	-	1 696 172,50	1 580 293,57	-	-	1 580 293,57	-	-	-	-	-
114	103 827,50	-	103 827,50	9 474,00	-	-	9 474,00	-	-	-	-	-
933	15 300 000,00	-	15 300 000,00	12 229 158,08	-	-	12 229 158,08	-	-	-	-	-
32	13 720 000,00	-	13 720 000,00	11 037 072,63	-	-	11 037 072,63	-	-	-	-	-
33	1 580 000,00	-	1 580 000,00	1 192 085,45	-	-	1 192 085,45	-	-	-	-	-
TCM71	763 536 000,00	-	763 536 000,00	759 878 683,80	-	-	759 878 683,80	-	-	-	-	-
938	763 536 000,00	-	763 536 000,00	759 878 683,80	-	-	759 878 683,80	-	-	-	-	-
80	1 000 000,00	-	1 000 000,00	450 939,43	-	-	450 939,43	-	-	-	-	-
810	748 536 000,00	-	748 536 000,00	748 306 969,99	-	-	748 306 969,99	-	-	-	-	-
818	14 000 000,00	-	14 000 000,00	11 120 774,38	-	-	11 120 774,38	-	-	-	-	-
TM - Transports et mobilités	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
938 - Transports	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
820 - Services communs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TNUM - Transformation numérique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
930 - Services généraux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
020 - Administration générale de la collectivité	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOM71	17 270 000,00	-	17 270 000,00	16 774 170,66	-	-	16 774 170,66	-	-	-	-	-
939	17 270 000,00	-	17 270 000,00	16 774 170,66	-	-	16 774 170,66	-	-	-	-	-
95	17 270 000,00	-	17 270 000,00	16 774 170,66	-	-	16 774 170,66	-	-	-	-	-
UE - Fonds européens	-	-	-	7 004 221,18	6 733 217,10	-6 733 217,10	7 004 221,18	2 744 894,82	-2 744 894,82	-	-0,00	-
930-5 - Gestion des fonds européens	-	-	-	7 004 221,18	6 733 217,10	-6 733 217,10	7 004 221,18	2 744 894,82	-2 744 894,82	-	-0,00	-
051 - FSE	-	-	-	3 711 317,30	3 322 008,85	-3 322 008,85	3 711 317,30	1 827 160,88	-1 827 160,88	-	-0,00	-
052 - FEDER	-	-	-	3 292 903,88	3 411 208,25	-3 411 208,25	3 292 903,88	917 733,94	-917 733,94	-	-	-
UEM71	83 280 000,00	-	83 280 000,00	13 011 366,56	-	-	13 011 366,56	-	-	-	-	-
930	2 480 000,00	-	2 480 000,00	512 455,56	-	-	512 455,56	-	-	-	-	-
0202	1 800 000,00	-	1 800 000,00	169 620,10	-	-	169 620,10	-	-	-	-	-
042	680 000,00	-	680 000,00	342 835,46	-	-	342 835,46	-	-	-	-	-
936	80 800 000,00	-	80 800 000,00	12 498 911,00	-	-	12 498 911,00	-	-	-	-	-
61	53 450 000,00	-	53 450 000,00	6 435 453,56	-	-	6 435 453,56	-	-	-	-	-
62	15 350 000,00	-	15 350 000,00	6 063 457,44	-	-	6 063 457,44	-	-	-	-	-
63	12 000 000,00	-	12 000 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total général	2 191 670 968,00	6 600 000,00	2 198 270 968,00	2 002 854 920,54	6 840 797,40	-6 751 079,10	2 002 854 920,54	2 852 475,12	-2 762 756,82	73 200,94	16 517,36	16 517,36
				91,11 %						0,00 %	-99,76 %	-99,42 %

Situation des restes à mandater sur les autorisations d'engagement de l'exercice 2018

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AE ouvertes au BP 2018	Mouvements	Total AE ouvertes	Total AE affectées	AE affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AE caduques, clôturées en 2025	Total AE engagées	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AE caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AE affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
AGRI - Agriculture	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
936 - Action économique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
6312 - Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
AGRIM71	7 600 000,00	-	7 600 000,00	7 227 226,03	-	-	7 227 226,03	-	-	-	-	-
939	7 600 000,00	-	7 600 000,00	7 227 226,03	-	-	7 227 226,03	-	-	-	-	-
93	7 600 000,00	-	7 600 000,00	7 227 226,03	-	-	7 227 226,03	-	-	-	-	-
AIEM71	1 700 000,00	489 850,00	2 189 850,00	1 707 127,27	-	-	1 707 127,27	-	-	-	-	-
930	1 700 000,00	489 850,00	2 189 850,00	1 707 127,27	-	-	1 707 127,27	-	-	-	-	-
044	150 000,00	-	150 000,00	96 172,00	-	-	96 172,00	-	-	-	-	-
048	1 550 000,00	489 850,00	2 039 850,00	1 610 955,27	-	-	1 610 955,27	-	-	-	-	-
AM - Aménagement	-	-	-	14 399,71	6 891,25	-6 891,25	14 399,71	6 891,25	-6 891,25	-	-	-
930 - Services généraux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
042 - Actions interrégionales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
935 - Aménagement des territoires et habitat	-	-	-	14 399,71	6 891,25	-6 891,25	14 399,71	6 891,25	-6 891,25	-	-	-
510 - Services communs	-	-	-	14 399,71	6 891,25	-6 891,25	14 399,71	6 891,25	-6 891,25	-	-	-
AMM71	18 878 000,00	2 070 000,00	20 948 000,00	20 655 674,59	-	-	20 655 674,59	-	-	-	-	-
930	200 000,00	-	200 000,00	133 513,53	-	-	133 513,53	-	-	-	-	-
041	200 000,00	-	200 000,00	133 513,53	-	-	133 513,53	-	-	-	-	-
935	18 678 000,00	2 070 000,00	20 748 000,00	20 522 161,06	-	-	20 522 161,06	-	-	-	-	-
50	18 678 000,00	710 297,86	19 388 297,86	19 284 537,78	-	-	19 284 537,78	-	-	-	-	-
52	-	1 359 702,14	1 359 702,14	1 237 623,28	-	-	1 237 623,28	-	-	-	-	-
CI - Jeunesse et citoyenneté	-	-	-	15 458,32	16 872,82	-16 872,82	15 458,32	16 872,82	-16 872,82	-	-	-
933 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	-	-	-	15 458,32	16 872,82	-16 872,82	15 458,32	16 872,82	-16 872,82	-	-	-
348 - Autres	-	-	-	15 458,32	16 872,82	-16 872,82	15 458,32	16 872,82	-16 872,82	-	-	-
CIM71	5 500 000,00	-	5 500 000,00	3 733 740,60	-	-	3 733 740,60	-	-	-	-	-
930	2 600 000,00	-	2 600 000,00	2 022 437,63	-	-	2 022 437,63	-	-	-	-	-
0202	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
021	2 600 000,00	-	2 600 000,00	2 022 437,63	-	-	2 022 437,63	-	-	-	-	-
934	900 000,00	-	900 000,00	387 852,73	-	-	387 852,73	-	-	-	-	-
40	900 000,00	-	900 000,00	387 852,73	-	-	387 852,73	-	-	-	-	-
935	2 000 000,00	-	2 000 000,00	1 323 450,24	-	-	1 323 450,24	-	-	-	-	-
51	2 000 000,00	-	2 000 000,00	1 323 450,24	-	-	1 323 450,24	-	-	-	-	-
COM - Communication	-	-	-	-	13 920,00	-13 920,00	-	13 920,00	-13 920,00	-	-	-
930 - Services généraux	-	-	-	-	13 920,00	-13 920,00	-	13 920,00	-13 920,00	-	-	-
020 - Administration générale de la collectivité	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
022 - Information, communication, publicité	-	-	-	-	13 920,00	-13 920,00	-	13 920,00	-13 920,00	-	-	-
COMM71	7 950 000,00	-400 000,00	7 550 000,00	7 023 188,86	-	-	7 023 188,86	-	-	-	-	-
930	7 950 000,00	-400 000,00	7 550 000,00	7 023 188,86	-	-	7 023 188,86	-	-	-	-	-
0202	7 950 000,00	-400 000,00	7 550 000,00	7 023 188,86	-	-	7 023 188,86	-	-	-	-	-
CU - Culture	-	-	-	215 845,48	112 710,33	-	215 845,48	112 710,33	-	-	112 710,33	112 710,33
933 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	-	-	-	215 845,48	112 710,33	-	215 845,48	112 710,33	-	-	112 710,33	112 710,33
311 - Activités artistiques, actions et manifestations culturelles	-	-	-	211 579,60	108 444,45	-	211 579,60	108 444,45	-	-	108 444,45	108 444,45
312 - Patrimoine	-	-	-	4 265,88	4 265,88	-	4 265,88	4 265,88	-	-	4 265,88	4 265,88

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AE ouvertes au BP 2018	Mouvements	Total AE ouvertes	Total AE affectées	AE affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AE caduques, clôturées en 2025	Total AE engagées	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AE caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AE affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
CUM71	52 630 000,00	-	52 630 000,00	48 635 630,63	-	-	48 635 630,63	-	-	-	-	-
933	52 630 000,00	-	52 630 000,00	48 635 630,63	-	-	48 635 630,63	-	-	-	-	-
312	51 594 000,00	-12 000,00	51 582 000,00	47 673 786,67	-	-	47 673 786,67	-	-	-	-	-
313	1 036 000,00	12 000,00	1 048 000,00	961 843,96	-	-	961 843,96	-	-	-	-	-
DEEE - Développement économique , innovation et TIC	-	-	-	268 410,00	99 889,45	-63 817,45	268 410,00	99 889,45	-63 817,45	36 072,00	-	-
936 - Action économique	-	-	-	268 410,00	99 889,45	-63 817,45	268 410,00	99 889,45	-63 817,45	36 072,00	-	-
61 - Interventions économiques transversales	-	-	-	-	36 552,00	-36 552,00	-	36 552,00	-36 552,00	-	-	-
62 - Structure d'animation et de développement économique	-	-	-	32 880,00	-	-	32 880,00	-	-	-	-	-
632 - Industrie, commerce et artisanat	-	-	-	-	2 767,45	-2 767,45	-	2 767,45	-2 767,45	-	-	-
67 - Recherche et innovation	-	-	-	235 530,00	60 570,00	-24 498,00	235 530,00	60 570,00	-24 498,00	36 072,00	-	-
DEEEM71	36 111 000,00	-	36 111 000,00	30 030 397,86	-	-	30 030 397,86	-	-	-	-	-
935	1 000 000,00	-	1 000 000,00	831 797,56	-	-	831 797,56	-	-	-	-	-
56	1 000 000,00	-	1 000 000,00	831 797,56	-	-	831 797,56	-	-	-	-	-
939	35 111 000,00	-	35 111 000,00	29 198 600,30	-	-	29 198 600,30	-	-	-	-	-
91	25 221 000,00	-248 620,00	24 972 380,00	21 290 148,66	-	-	21 290 148,66	-	-	-	-	-
92	5 100 000,00	298 620,00	5 398 620,00	4 084 994,83	-	-	4 084 994,83	-	-	-	-	-
94	4 790 000,00	-50 000,00	4 740 000,00	3 823 456,81	-	-	3 823 456,81	-	-	-	-	-
DSS - Développement social et santé	-	-	-	25 325,20	408,95	-408,95	25 325,20	408,95	-408,95	-	-	-
934 - Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisations RMI)	-	-	-	25 325,20	408,95	-408,95	25 325,20	408,95	-408,95	-	-	-
410 - Services communs	-	-	-	-	369,00	-369,00	-	369,00	-369,00	-	-	-
412 - Prévention et éducation pour la santé	-	-	-	-	39,95	-39,95	-	39,95	-39,95	-	-	-
424 - Personnes en difficulté	-	-	-	25 325,20	-	-	25 325,20	-	-	-	-	-
DSSM71	207 415 000,00	500 000,00	207 915 000,00	200 963 047,40	-	-	200 963 047,40	-	-	-	-	-
931	198 974 000,00	500 000,00	199 474 000,00	194 769 976,34	-	-	194 769 976,34	-	-	-	-	-
11	1 007 049,40	500 000,00	1 507 049,40	1 115 767,40	-	-	1 115 767,40	-	-	-	-	-
113	2 566 950,60	-	2 566 950,60	2 214 885,80	-	-	2 214 885,80	-	-	-	-	-
13	195 400 000,00	-	195 400 000,00	191 439 323,14	-	-	191 439 323,14	-	-	-	-	-
934	8 441 000,00	-	8 441 000,00	6 193 071,06	-	-	6 193 071,06	-	-	-	-	-
40	695 000,00	10 000,00	705 000,00	692 952,00	-	-	692 952,00	-	-	-	-	-
41	5 791 000,00	-53 897,96	5 737 102,04	4 124 101,00	-	-	4 124 101,00	-	-	-	-	-
42	1 955 000,00	43 897,96	1 998 897,96	1 376 018,06	-	-	1 376 018,06	-	-	-	-	-
EAE - Environnement et énergie	-	-	-	53 713,47	7 260,60	-7 260,60	53 713,47	7 260,60	-7 260,60	-	-	-
936 - Action économique	-	-	-	-	600,00	-600,00	-	600,00	-600,00	-	-	-
6312 - Autres	-	-	-	-	600,00	-600,00	-	600,00	-600,00	-	-	-
6318 - Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
937 - Environnement	-	-	-	53 713,47	6 660,60	-6 660,60	53 713,47	6 660,60	-6 660,60	-	-	-
7211 - Actions de prévention et de sensibilisation	-	-	-	-	6 660,60	-6 660,60	-	6 660,60	-6 660,60	-	-	-
76 - Préservation du patrimoine naturel et gestion des risques technologiques	-	-	-	53 713,47	-	-	53 713,47	-	-	-	-	-

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AE ouvertes au BP 2018	Mouvements	Total AE ouvertes	Total AE affectées	AE affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AE caduques, clôturées en 2025	Total AE engagées	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AE caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AE affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
EAEM71	20 814 000,00	-	20 814 000,00	18 841 406,91	-	-	18 841 406,91	-	-	-	-	-
937	20 314 000,00	-	20 314 000,00	18 409 358,85	-	-	18 409 358,85	-	-	-	-	-
71	5 136 000,00	-	5 136 000,00	5 055 768,32	-	-	5 055 768,32	-	-	-	-	-
72	1 108 000,00	-	1 108 000,00	466 355,68	-	-	466 355,68	-	-	-	-	-
73	850 000,00	-	850 000,00	850 000,00	-	-	850 000,00	-	-	-	-	-
74	300 000,00	-	300 000,00	210 772,49	-	-	210 772,49	-	-	-	-	-
75	1 130 000,00	-	1 130 000,00	767 712,75	-	-	767 712,75	-	-	-	-	-
76	10 830 000,00	-	10 830 000,00	10 156 349,61	-	-	10 156 349,61	-	-	-	-	-
78	960 000,00	-	960 000,00	902 400,00	-	-	902 400,00	-	-	-	-	-
939	500 000,00	-	500 000,00	432 048,06	-	-	432 048,06	-	-	-	-	-
93	500 000,00	-	500 000,00	432 048,06	-	-	432 048,06	-	-	-	-	-
ESE - Enseignement secondaire	-	-	-	189 869,72	144 230,07	-32 226,73	189 869,72	144 230,07	-32 226,73	-	112 003,34	112 003,34
932 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	189 869,72	144 230,07	-32 226,73	189 869,72	144 230,07	-32 226,73	-	112 003,34	112 003,34
222 - Lycées publics	-	-	-	110 045,28	129 447,50	-19 402,22	110 045,28	129 447,50	-19 402,22	-	110 045,28	110 045,28
24 - Cités scolaires	-	-	-	1 958,06	1 958,06	-	1 958,06	1 958,06	-	-	1 958,06	1 958,06
288 - Autres services annexes de l'enseignement	-	-	-	77 866,38	12 824,51	-12 824,51	77 866,38	12 824,51	-12 824,51	-	-	-
ESEM71	271 947 000,00	280 000,00	272 227 000,00	261 617 239,67	-	-	261 617 239,67	-	-	-	-	-
932	271 947 000,00	280 000,00	272 227 000,00	261 617 239,67	-	-	261 617 239,67	-	-	-	-	-
222	139 007 000,00	4 149 564,76	143 156 564,76	142 887 251,61	-	-	142 887 251,61	-	-	-	-	-
223	67 573 000,00	71 660,14	67 644 660,14	67 638 446,25	-	-	67 638 446,25	-	-	-	-	-
224	19 461 000,00	-94 713,47	19 366 286,53	19 006 449,47	-	-	19 006 449,47	-	-	-	-	-
28	45 906 000,00	-3 846 511,43	42 059 488,57	32 085 092,34	-	-	32 085 092,34	-	-	-	-	-
ESU - Enseignement supérieur	-	-	-	-	320,97	-320,97	-	320,97	-320,97	-	-	-
932 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	-	320,97	-320,97	-	320,97	-320,97	-	-	-
23 - Enseignement supérieur	-	-	-	-	320,97	-320,97	-	320,97	-320,97	-	-	-
ESUM71	12 130 000,00	-280 000,00	11 850 000,00	10 016 242,38	-	-	10 016 242,38	-	-	-	-	-
932	12 130 000,00	-280 000,00	11 850 000,00	10 016 242,38	-	-	10 016 242,38	-	-	-	-	-
23	12 130 000,00	-280 000,00	11 850 000,00	10 016 242,38	-	-	10 016 242,38	-	-	-	-	-
FPA - Formation professionnelle, apprentissage et emploi	-	-	-	241 763,01	2 101 008,06	-2 008 161,98	241 763,01	2 101 008,06	-2 008 161,98	-	92 846,08	92 846,08
932 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	241 763,01	2 101 008,06	-2 008 161,98	241 763,01	2 101 008,06	-2 008 161,98	-	92 846,08	92 846,08
201 - Services communs	-	-	-	27 846,08	36 008,06	-8 161,98	27 846,08	36 008,06	-8 161,98	-	27 846,08	27 846,08
251 - Insertion sociale et professionnelle des personnes en recherche d'emploi	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
252 - Formation professionnalisante des personnes en recherche d'emploi	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
253 - Formation certifiante des personnes en recherche d'emploi	-	-	-	213 916,93	2 065 000,00	-2 000 000,00	213 916,93	2 065 000,00	-2 000 000,00	-	65 000,00	65 000,00
26 - Apprentissage	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AE ouvertes au BP 2018	Mouvements	Total AE ouvertes	Total AE affectées	AE affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AE caduques, clôturées en 2025	Total AE engagées	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AE caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AE affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
FPAM71	534 439 000,00	107 119 318,80	641 558 318,80	534 542 482,89	-	-	534 542 482,89	-	-	-	-	-
931	526 639 000,00	107 119 318,80	633 758 318,80	533 975 959,78	-	-	533 975 959,78	-	-	-	-	-
10	6 955 000,00	6 000 000,00	12 955 000,00	8 185 495,14	-	-	8 185 495,14	-	-	-	-	-
11	40 384 679,66	101 119 318,80	141 503 998,46	137 509 612,43	-	-	137 509 612,43	-	-	-	-	-
111	80 869 667,08	-	80 869 667,08	43 528 333,05	-	-	43 528 333,05	-	-	-	-	-
112	1 468 283,20	-	1 468 283,20	1 407 559,06	-	-	1 407 559,06	-	-	-	-	-
113	113 752 327,32	-	113 752 327,32	68 069 957,33	-	-	68 069 957,33	-	-	-	-	-
114	1 000 000,00	-	1 000 000,00	1 000 000,00	-	-	1 000 000,00	-	-	-	-	-
115	26 532 932,19	-	26 532 932,19	26 532 932,19	-	-	26 532 932,19	-	-	-	-	-
116	10 287 110,55	-	10 287 110,55	10 179 894,95	-	-	10 179 894,95	-	-	-	-	-
12	245 389 000,00	-	245 389 000,00	237 562 175,63	-	-	237 562 175,63	-	-	-	-	-
939	7 800 000,00	-	7 800 000,00	566 523,11	-	-	566 523,11	-	-	-	-	-
91	7 800 000,00	-	7 800 000,00	566 523,11	-	-	566 523,11	-	-	-	-	-
LOM71	800 000,00	-700 000,00	100 000,00	40 000,00	-	-	40 000,00	-	-	-	-	-
935	800 000,00	-700 000,00	100 000,00	40 000,00	-	-	40 000,00	-	-	-	-	-
50	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
54	800 000,00	-700 000,00	100 000,00	40 000,00	-	-	40 000,00	-	-	-	-	-
MAJI - Marché, achats, juridique et immobilier	-	-	-	9 084,99	234 173,75	-225 088,76	9 084,99	234 173,75	-225 088,76	-	9 084,99	9 084,99
930 - Services généraux	-	-	-	9 084,99	234 173,75	-225 088,76	9 084,99	234 173,75	-225 088,76	-	9 084,99	9 084,99
020 - Administration générale de la collectivité	-	-	-	9 084,99	234 173,75	-225 088,76	9 084,99	234 173,75	-225 088,76	-	9 084,99	9 084,99
MOM71	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
937	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
78	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PMGM71	42 661 000,00	-400 000,00	42 261 000,00	38 648 104,59	-	-	38 648 104,59	-	-	-	-	-
930	42 661 000,00	-400 000,00	42 261 000,00	38 648 104,59	-	-	38 648 104,59	-	-	-	-	-
0202	39 036 000,00	-400 000,00	38 636 000,00	35 306 625,61	-	-	35 306 625,61	-	-	-	-	-
021	3 310 000,00	-	3 310 000,00	3 161 291,85	-	-	3 161 291,85	-	-	-	-	-
022	315 000,00	-	315 000,00	180 187,13	-	-	180 187,13	-	-	-	-	-
PRH - Personnel et Ressources humaines	-	-	-	945,24	91 122,51	-90 177,27	-	90 177,27	-90 177,27	-	945,24	-
930 - Services généraux	-	-	-	945,24	83 198,72	-82 253,48	-	82 253,48	-82 253,48	-	945,24	-
020 - Administration générale de la collectivité	-	-	-	-	23 844,59	-23 844,59	-	23 844,59	-23 844,59	-	-	-
031 - Assemblée délibérante	-	-	-	-	53 077,29	-53 077,29	-	53 077,29	-53 077,29	-	-	-
032 - Conseil économique et social régional ou Conseil de développement	-	-	-	945,24	6 276,84	-5 331,60	-	5 331,60	-5 331,60	-	945,24	-
932 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	-	7 923,79	-7 923,79	-	7 923,79	-7 923,79	-	-	-
222 - Lycées publics	-	-	-	-	7 923,79	-7 923,79	-	7 923,79	-7 923,79	-	-	-
PRHM71	4 450 000,00	-	4 450 000,00	3 286 753,67	-	-	3 286 753,67	-	-	-	-	-
930	3 665 000,00	-	3 665 000,00	2 736 832,15	-	-	2 736 832,15	-	-	-	-	-
0201	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
0202	2 995 000,00	310 000,00	3 305 000,00	2 436 500,55	-	-	2 436 500,55	-	-	-	-	-
021	570 000,00	-270 000,00	300 000,00	267 251,60	-	-	267 251,60	-	-	-	-	-
022	100 000,00	-40 000,00	60 000,00	33 080,00	-	-	33 080,00	-	-	-	-	-
932	745 000,00	-	745 000,00	549 921,52	-	-	549 921,52	-	-	-	-	-
222	745 000,00	-	745 000,00	549 921,52	-	-	549 921,52	-	-	-	-	-
944	40 000,00	-	40 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	40 000,00	-	40 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PVM71	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
935	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
51	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AE ouvertes au BP 2018	Mouvements	Total AE ouvertes	Total AE affectées	AE affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AE caduques, clôturées en 2025	Total AE engagées	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AE caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AE affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
RIN - Recherche	-	-	-	98 833,14	421,46	-421,46	98 833,14	421,46	-421,46	-	-	-
936 - Action économique	-	-	-	98 833,14	421,46	-421,46	98 833,14	421,46	-421,46	-	-	-
67 - Recherche et innovation	-	-	-	98 833,14	421,46	-421,46	98 833,14	421,46	-421,46	-	-	-
RINM71	18 900 000,00	-	18 900 000,00	16 465 011,15	-	-	16 465 011,15	-	-	-	-	-
939	18 900 000,00	-	18 900 000,00	16 465 011,15	-	-	16 465 011,15	-	-	-	-	-
92	18 900 000,00	-	18 900 000,00	16 465 011,15	-	-	16 465 011,15	-	-	-	-	-
RURM71	5 500 000,00	-	5 500 000,00	4 991 177,03	-	-	4 991 177,03	-	-	-	-	-
937	5 500 000,00	-	5 500 000,00	4 991 177,03	-	-	4 991 177,03	-	-	-	-	-
76	5 500 000,00	-	5 500 000,00	4 991 177,03	-	-	4 991 177,03	-	-	-	-	-
SE - Sécurité	-	-	-	2 000,00	-	-	2 000,00	-	-	-	-	-
931 - Sécurité	-	-	-	2 000,00	-	-	2 000,00	-	-	-	-	-
18 - Autres interventions de protections des personnes et des biens	-	-	-	2 000,00	-	-	2 000,00	-	-	-	-	-
SEM71	600 000,00	-	600 000,00	436 794,93	-	-	436 794,93	-	-	-	-	-
932	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
27	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
935	600 000,00	-	600 000,00	436 794,93	-	-	436 794,93	-	-	-	-	-
57	600 000,00	-	600 000,00	436 794,93	-	-	436 794,93	-	-	-	-	-
SIM71	7 950 000,00	800 000,00	8 750 000,00	8 018 401,60	-	-	8 018 401,60	-	-	-	-	-
930	7 950 000,00	800 000,00	8 750 000,00	8 018 401,60	-	-	8 018 401,60	-	-	-	-	-
0202	7 950 000,00	800 000,00	8 750 000,00	8 018 401,60	-	-	8 018 401,60	-	-	-	-	-
SL - Sports et Loisirs	-	-	-	70 718,66	70 718,66	-	70 718,66	70 718,66	-	-	70 718,66	70 718,66
932 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
254 - Formation des actifs occupés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
933 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	-	-	-	70 718,66	70 718,66	-	70 718,66	70 718,66	-	-	70 718,66	70 718,66
326 - Manifestations sportives	-	-	-	70 718,66	70 718,66	-	70 718,66	70 718,66	-	-	70 718,66	70 718,66
SLM71	13 171 000,00	3 669,20	13 174 669,20	9 710 026,73	-	-	9 710 026,73	-	-	-	-	-
930	50 000,00	-	50 000,00	15 868,36	-	-	15 868,36	-	-	-	-	-
021	50 000,00	-	50 000,00	15 868,36	-	-	15 868,36	-	-	-	-	-
931	1 800 000,00	3 669,20	1 803 669,20	1 557 918,33	-	-	1 557 918,33	-	-	-	-	-
11	22 460,40	3 669,20	26 129,60	26 129,60	-	-	26 129,60	-	-	-	-	-
114	1 777 539,60	-	1 777 539,60	1 531 788,73	-	-	1 531 788,73	-	-	-	-	-
933	11 321 000,00	-	11 321 000,00	8 136 240,04	-	-	8 136 240,04	-	-	-	-	-
32	9 636 000,00	-	9 636 000,00	7 000 513,57	-	-	7 000 513,57	-	-	-	-	-
33	1 685 000,00	-	1 685 000,00	1 135 726,47	-	-	1 135 726,47	-	-	-	-	-
TCM71	762 880 000,00	-	762 880 000,00	759 084 571,06	-	-	759 084 571,06	-	-	-	-	-
938	762 880 000,00	-	762 880 000,00	759 084 571,06	-	-	759 084 571,06	-	-	-	-	-
80	750 000,00	908 405,00	1 658 405,00	1 237 250,38	-	-	1 237 250,38	-	-	-	-	-
810	748 130 000,00	-178 055,00	747 951 945,00	747 182 432,00	-	-	747 182 432,00	-	-	-	-	-
818	14 000 000,00	-730 350,00	13 269 650,00	10 664 888,68	-	-	10 664 888,68	-	-	-	-	-
TM - Transports et mobilités	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
938 - Transports	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
820 - Services communs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
828 - Autres transports	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TNUM - Transformation numérique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
930 - Services généraux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
020 - Administration générale de la collectivité	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AE ouvertes au BP 2018	Mouvements	Total AE ouvertes	Total AE affectées	AE affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AE caduques, clôturées en 2025	Total AE engagées	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AE caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AE affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
TOM71	15 910 000,00	-300 000,00	15 610 000,00	15 570 511,29	-	-	15 570 511,29	-	-	-	-	-
939	15 910 000,00	-300 000,00	15 610 000,00	15 570 511,29	-	-	15 570 511,29	-	-	-	-	-
95	15 910 000,00	-300 000,00	15 610 000,00	15 570 511,29	-	-	15 570 511,29	-	-	-	-	-
UE - Fonds européens	-	-	-	4 093 188,75	4 324 291,09	-4 324 291,09	4 093 188,75	1 897 567,63	-1 897 567,63	-	-0,00	-
930 - Services généraux	-	-	-	-	51 994,92	-51 994,92	-	51 994,92	-51 994,92	-	-	-
020 - Administration générale de la collectivité	-	-	-	-	51 994,92	-51 994,92	-	51 994,92	-51 994,92	-	-	-
930-5 - Gestion des fonds européens	-	-	-	4 093 188,75	4 272 296,17	-4 272 296,17	4 093 188,75	1 845 572,71	-1 845 572,71	-	-0,00	-
051 - FSE	-	-	-	3 677 770,59	3 998 055,58	-3 998 055,58	3 677 770,59	1 658 377,78	-1 658 377,78	-	-	-
052 - FEDER	-	-	-	415 418,16	274 240,59	-274 240,59	415 418,16	187 194,93	-187 194,93	-	-0,00	-
UEM71	67 585 000,00	-	67 585 000,00	11 248 003,92	-	-	11 248 003,92	-	-	-	-	-
930	2 650 000,00	-	2 650 000,00	1 570 681,83	-	-	1 570 681,83	-	-	-	-	-
0202	1 800 000,00	-	1 800 000,00	825 919,48	-	-	825 919,48	-	-	-	-	-
042	850 000,00	-	850 000,00	744 762,35	-	-	744 762,35	-	-	-	-	-
936	64 935 000,00	-	64 935 000,00	9 677 322,09	-	-	9 677 322,09	-	-	-	-	-
61	50 175 000,00	-	50 175 000,00	9 646 499,68	-	-	9 646 499,68	-	-	-	-	-
62	2 760 000,00	-	2 760 000,00	30 822,41	-	-	30 822,41	-	-	-	-	-
63	12 000 000,00	-12 000 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
630	-	12 000 000,00	12 000 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total général	2 117 521 000,00	109 182 838,00	2 226 703 838,00	2 017 792 316,75	7 224 239,97	-6 789 859,33	2 017 791 371,51	4 796 571,27	-4 363 135,87	36 072,00	398 308,64	397 363,40
				90,62 %						0,00 %	-94,49 %	-91,72 %

Situation des restes à mandater sur les autorisations d'engagement de l'exercice 2019

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AE ouvertes au BP 2019	Mouvements	Total AE ouvertes	Total AE affectées	AE affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AE caduques, clôturées en 2025	Total AE engagées	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AE caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AE affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
AGRI - Agriculture	-	-	-	833 352,21	-	-	833 352,21	-	-	-	-	-
936 - Action économique	-	-	-	833 352,21	-	-	833 352,21	-	-	-	-	-
6312 - Autres	-	-	-	833 352,21	-	-	833 352,21	-	-	-	-	-
6318 - Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
AGRIM71	7 600 000,00	86 029,00	7 686 029,00	6 544 512,71	-	-	6 544 512,71	-	-	-	-	-
939	7 600 000,00	86 029,00	7 686 029,00	6 544 512,71	-	-	6 544 512,71	-	-	-	-	-
93	7 600 000,00	86 029,00	7 686 029,00	6 544 512,71	-	-	6 544 512,71	-	-	-	-	-
AIE - Actions internationales	-	-	-	177 079,58	13 542,83	-13 542,83	177 079,58	13 542,83	-13 542,83	-	-	-
930 - Services généraux	-	-	-	177 079,58	13 542,83	-13 542,83	177 079,58	13 542,83	-13 542,83	-	-	-
045 - Actions internationales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
048 - Autres actions	-	-	-	177 079,58	13 542,83	-13 542,83	177 079,58	13 542,83	-13 542,83	-	-	-
AIEM71	1 760 000,00	-	1 760 000,00	1 110 570,00	-	-	1 110 570,00	-	-	-	-	-
930	1 760 000,00	-	1 760 000,00	1 110 570,00	-	-	1 110 570,00	-	-	-	-	-
044	210 000,00	-	210 000,00	111 145,09	-	-	111 145,09	-	-	-	-	-
048	1 550 000,00	-	1 550 000,00	999 424,91	-	-	999 424,91	-	-	-	-	-
AM - Aménagement	-	-	-	3 900,29	0,01	-0,01	3 900,29	0,01	-0,01	-	-	-
935 - Aménagement des territoires et habitat	-	-	-	3 900,29	0,01	-0,01	3 900,29	0,01	-0,01	-	-	-
510 - Services communs	-	-	-	3 900,29	0,01	-0,01	3 900,29	0,01	-0,01	-	-	-
AMM71	18 878 000,00	-	18 878 000,00	18 839 863,67	-	-	18 839 863,67	-	-	-	-	-
930	50 000,00	-	50 000,00	48 204,59	-	-	48 204,59	-	-	-	-	-
041	50 000,00	-	50 000,00	48 204,59	-	-	48 204,59	-	-	-	-	-
935	18 828 000,00	-	18 828 000,00	18 791 659,08	-	-	18 791 659,08	-	-	-	-	-
50	17 758 000,00	-	17 758 000,00	17 745 057,08	-	-	17 745 057,08	-	-	-	-	-
52	1 070 000,00	-	1 070 000,00	1 046 602,00	-	-	1 046 602,00	-	-	-	-	-
CI - Jeunesse et citoyenneté	-	-	-	305 108,08	67 172,90	-54 187,24	305 108,08	67 172,90	-54 187,24	12 985,66	-0,00	-0,00
933 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	-	-	-	305 108,08	67 172,90	-54 187,24	305 108,08	67 172,90	-54 187,24	12 985,66	-0,00	-0,00
341 - Egalité entre les femmes et les hommes	-	-	-	91 478,43	-	-	91 478,43	-	-	-	-	-
348 - Autres	-	-	-	213 629,65	67 172,90	-54 187,24	213 629,65	67 172,90	-54 187,24	12 985,66	-0,00	-0,00
CIM71	5 340 000,00	-	5 340 000,00	3 846 054,85	-	-	3 846 054,85	-	-	-	-	-
930	2 500 000,00	-	2 500 000,00	2 033 196,68	-	-	2 033 196,68	-	-	-	-	-
0202	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
021	2 500 000,00	-	2 500 000,00	2 033 196,68	-	-	2 033 196,68	-	-	-	-	-
934	840 000,00	-	840 000,00	612 746,89	-	-	612 746,89	-	-	-	-	-
40	840 000,00	-	840 000,00	612 746,89	-	-	612 746,89	-	-	-	-	-
935	2 000 000,00	-	2 000 000,00	1 200 111,28	-	-	1 200 111,28	-	-	-	-	-
51	2 000 000,00	-	2 000 000,00	1 200 111,28	-	-	1 200 111,28	-	-	-	-	-
COM - Communication	-	-	-	25 980,00	30 314,90	-24 614,90	25 980,00	30 314,90	-24 614,90	-	5 700,00	5 700,00
930 - Services généraux	-	-	-	25 980,00	30 314,90	-24 614,90	25 980,00	30 314,90	-24 614,90	-	5 700,00	5 700,00
020 - Administration générale de la collectivité	-	-	-	5 700,00	-	5 700,00	5 700,00	-	5 700,00	-	5 700,00	5 700,00
022 - Information, communication, publicité	-	-	-	20 280,00	30 314,90	-30 314,90	20 280,00	30 314,90	-30 314,90	-	-	-
COMM71	7 950 000,00	-	7 950 000,00	6 814 447,88	-	-	6 814 447,88	-	-	-	-	-
930	7 950 000,00	-	7 950 000,00	6 814 447,88	-	-	6 814 447,88	-	-	-	-	-
0202	7 950 000,00	-	7 950 000,00	6 814 447,88	-	-	6 814 447,88	-	-	-	-	-

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AE ouvertes au BP 2019	Mouvements	Total AE ouvertes	Total AE affectées	AE affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AE caduques, clôturées en 2025	Total AE engagées	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AE caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AE affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
CU - Culture	-	-	-	440 623,21	77 966,28	-	440 623,21	77 966,28	-	-	77 966,28	77 966,28
933 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	-	-	-	440 623,21	77 966,28	-	440 623,21	77 966,28	-	-	77 966,28	77 966,28
311 - Activités artistiques, actions et manifestations culturelles	-	-	-	408 028,81	52 015,46	-	408 028,81	52 015,46	-	-	52 015,46	52 015,46
312 - Patrimoine	-	-	-	32 594,40	25 950,82	-	32 594,40	25 950,82	-	-	25 950,82	25 950,82
CUM71	52 630 000,00	-	52 630 000,00	47 725 694,30	-	-	47 725 694,30	-	-	-	-	-
933	52 630 000,00	-	52 630 000,00	47 725 694,30	-	-	47 725 694,30	-	-	-	-	-
312	51 330 000,00	-47 085,00	51 282 915,00	46 543 008,25	-	-	46 543 008,25	-	-	-	-	-
313	1 300 000,00	47 085,00	1 347 085,00	1 182 686,05	-	-	1 182 686,05	-	-	-	-	-
DEEE - Développement économique , innovation et TIC	-	-	-	1 859 739,70	1 661,41	-1 661,41	1 859 739,70	1 661,41	-1 661,41	-	-	-
935 - Aménagement des territoires et habitat	-	-	-	28 000,00	-	-	28 000,00	-	-	-	-	-
57 - Technologies de l'information et de la communication	-	-	-	28 000,00	-	-	28 000,00	-	-	-	-	-
936 - Action économique	-	-	-	1 831 739,70	1 661,41	-1 661,41	1 831 739,70	1 661,41	-1 661,41	-	-	-
61 - Interventions économiques transversales	-	-	-	1 041 114,14	-	-	1 041 114,14	-	-	-	-	-
632 - Industrie, commerce et artisanat	-	-	-	603 845,26	1 661,41	-1 661,41	603 845,26	1 661,41	-1 661,41	-	-	-
633 - Développement touristique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
65 - Insertion économique et économie sociale et solidaire	-	-	-	160 500,00	-	-	160 500,00	-	-	-	-	-
67 - Recherche et innovation	-	-	-	26 280,30	-	-	26 280,30	-	-	-	-	-
DEEEM71	37 491 000,00	-70 000,00	37 421 000,00	25 446 783,06	-	-	25 446 783,06	-	-	-	-	-
935	1 300 000,00	-	1 300 000,00	1 215 170,45	-	-	1 215 170,45	-	-	-	-	-
56	1 300 000,00	-	1 300 000,00	1 215 170,45	-	-	1 215 170,45	-	-	-	-	-
939	36 191 000,00	-70 000,00	36 121 000,00	24 231 612,61	-	-	24 231 612,61	-	-	-	-	-
91	24 151 000,00	-	24 151 000,00	17 419 964,72	-	-	17 419 964,72	-	-	-	-	-
92	4 850 000,00	1 512 000,00	6 362 000,00	5 211 905,22	-	-	5 211 905,22	-	-	-	-	-
94	7 190 000,00	-1 582 000,00	5 608 000,00	1 599 742,67	-	-	1 599 742,67	-	-	-	-	-
DSS - Développement social et santé	-	-	-	121 747,53	57 833,40	-57 833,40	121 747,53	57 833,40	-57 833,40	-	-	-
934 - Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisations RMI)	-	-	-	121 747,53	57 833,40	-57 833,40	121 747,53	57 833,40	-57 833,40	-	-	-
410 - Services communs	-	-	-	-	198,00	-198,00	-	198,00	-198,00	-	-	-
412 - Prévention et éducation pour la santé	-	-	-	58 318,55	-	-	58 318,55	-	-	-	-	-
418 - Autres actions	-	-	-	9 919,53	-	-	9 919,53	-	-	-	-	-
424 - Personnes en difficulté	-	-	-	53 509,45	57 635,40	-57 635,40	53 509,45	57 635,40	-57 635,40	-	-	-
DSSM71	209 311 000,00	1 583 500,00	210 894 500,00	203 005 142,98	-	-	203 005 142,98	-	-	-	-	-
931	200 310 000,00	1 583 500,00	201 893 500,00	196 081 881,89	-	-	196 081 881,89	-	-	-	-	-
11	3 574 000,00	-3 574 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
113	-	5 157 500,00	5 157 500,00	3 847 590,00	-	-	3 847 590,00	-	-	-	-	-
13	196 736 000,00	-	196 736 000,00	192 234 291,89	-	-	192 234 291,89	-	-	-	-	-
934	9 001 000,00	-	9 001 000,00	6 923 261,09	-	-	6 923 261,09	-	-	-	-	-
40	705 000,00	-	705 000,00	695 224,80	-	-	695 224,80	-	-	-	-	-
41	5 141 000,00	-	5 141 000,00	4 171 038,58	-	-	4 171 038,58	-	-	-	-	-
42	3 155 000,00	-	3 155 000,00	2 056 997,71	-	-	2 056 997,71	-	-	-	-	-
EAE - Environnement et énergie	-	-	-	121 234,83	32 904,14	-136,79	121 234,83	32 904,14	-136,79	-	32 767,35	32 767,35
937 - Environnement	-	-	-	121 234,83	32 904,14	-136,79	121 234,83	32 904,14	-136,79	-	32 767,35	32 767,35
71 - Actions transversales	-	-	-	29 000,00	28 892,00	-	29 000,00	28 892,00	-	-	28 892,00	28 892,00
7211 - Actions de prévention et de sensibilisation	-	-	-	50 731,27	4 012,14	-136,79	50 731,27	4 012,14	-136,79	-	3 875,35	3 875,35
7222 - Action en matière de propreté urbaine et de nettoyage	-	-	-	6 650,52	-	-	6 650,52	-	-	-	-	-
731 - Politique de l'eau	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
758 - Autres actions	-	-	-	29 766,66	-	-	29 766,66	-	-	-	-	-
76 - Préservation du patrimoine naturel et gestion des risques technologiques	-	-	-	5 086,38	-	-	5 086,38	-	-	-	-	-

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AE ouvertes au BP 2019	Mouvements	Total AE ouvertes	Total AE affectées	AE affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AE caduques, clôturées en 2025	Total AE engagées	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AE caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AE affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
EAEM71	22 734 000,00	-86 029,00	22 647 971,00	20 259 505,32	-	-	20 259 505,32	-	-	-	-	-
932	2 500 000,00	-	2 500 000,00	1 937 395,42	-	-	1 937 395,42	-	-	-	-	-
28	2 500 000,00	-	2 500 000,00	1 937 395,42	-	-	1 937 395,42	-	-	-	-	-
937	19 684 000,00	-	19 684 000,00	17 941 171,10	-	-	17 941 171,10	-	-	-	-	-
71	5 136 000,00	269 182,47	5 405 182,47	5 150 852,38	-	-	5 150 852,38	-	-	-	-	-
72	708 000,00	-115 458,03	592 541,97	206 236,97	-	-	206 236,97	-	-	-	-	-
73	850 000,00	50 000,00	900 000,00	850 000,00	-	-	850 000,00	-	-	-	-	-
74	300 000,00	-63 724,44	236 275,56	138 184,40	-	-	138 184,40	-	-	-	-	-
75	900 000,00	-50 000,00	850 000,00	709 260,96	-	-	709 260,96	-	-	-	-	-
76	10 830 000,00	-90 000,00	10 740 000,00	9 984 236,39	-	-	9 984 236,39	-	-	-	-	-
78	960 000,00	-	960 000,00	902 400,00	-	-	902 400,00	-	-	-	-	-
939	550 000,00	-86 029,00	463 971,00	380 938,80	-	-	380 938,80	-	-	-	-	-
93	550 000,00	-86 029,00	463 971,00	380 938,80	-	-	380 938,80	-	-	-	-	-
ESE - Enseignement secondaire	-	-	-	26 726 152,71	24 895 113,48	-108 910,42	26 726 152,71	24 895 113,48	-108 910,42	2 642 935,08	22 143 267,98	22 143 267,98
932 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	26 726 152,71	24 895 113,48	-108 910,42	26 726 152,71	24 895 113,48	-108 910,42	2 642 935,08	22 143 267,98	22 143 267,98
222 - Lycées publics	-	-	-	26 503 162,16	24 674 968,18	-80 974,96	26 503 162,16	24 674 968,18	-80 974,96	2 642 935,08	21 951 058,14	21 951 058,14
24 - Cités scolaires	-	-	-	56 121,25	56 121,25	-	56 121,25	56 121,25	-	-	56 121,25	56 121,25
281 - Hébergement et restauration scolaires	-	-	-	-	11 139,24	-11 139,24	-	11 139,24	-11 139,24	-	-	-
288 - Autres services annexes de l'enseignement	-	-	-	166 869,30	152 884,81	-16 796,22	166 869,30	152 884,81	-16 796,22	-	136 088,59	136 088,59
ESEM71	297 256 000,00	-	297 256 000,00	262 874 668,10	-	-	262 874 668,10	-	-	-	-	-
932	297 256 000,00	-	297 256 000,00	262 874 668,10	-	-	262 874 668,10	-	-	-	-	-
222	172 507 000,00	4 307 641,00	176 814 641,00	148 681 651,15	-	-	148 681 651,15	-	-	-	-	-
223	67 500 000,00	-	67 500 000,00	67 486 617,56	-	-	67 486 617,56	-	-	-	-	-
224	19 645 000,00	-115 098,00	19 529 902,00	19 308 786,28	-	-	19 308 786,28	-	-	-	-	-
28	37 604 000,00	-4 192 543,00	33 411 457,00	27 397 613,11	-	-	27 397 613,11	-	-	-	-	-
ESU - Enseignement supérieur	-	-	-	576 557,17	126 237,15	-126 237,15	576 557,17	126 237,15	-126 237,15	-	-	-
932 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	576 557,17	126 237,15	-126 237,15	576 557,17	126 237,15	-126 237,15	-	-	-

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AE ouvertes au BP 2019	Mouvements	Total AE ouvertes	Total AE affectées	AE affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AE caduques, clôturées en 2025	Total AE engagées	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AE caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AE affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
FPAM71	566 600 000,00	72 089 000,00	638 689 000,00	476 243 593,51	-	-	476 243 593,51	-	-	-	-	-
931	564 550 000,00	72 089 000,00	636 639 000,00	476 243 593,51	-	-	476 243 593,51	-	-	-	-	-
10	6 955 000,00	-1 800 000,00	5 155 000,00	4 010 975,25	-	-	4 010 975,25	-	-	-	-	-
11	387 225 000,00	-387 225 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
111	-	108 779 000,00	108 779 000,00	59 681 658,31	-	-	59 681 658,31	-	-	-	-	-
112	-	25 328 095,00	25 328 095,00	11 190 263,47	-	-	11 190 263,47	-	-	-	-	-
113	-	176 969 792,50	176 969 792,50	133 538 733,04	-	-	133 538 733,04	-	-	-	-	-
114	-	2 036 112,50	2 036 112,50	2 000 000,00	-	-	2 000 000,00	-	-	-	-	-
115	-	121 601 000,00	121 601 000,00	76 767 455,61	-	-	76 767 455,61	-	-	-	-	-
116	-	23 172 561,47	23 172 561,47	16 241 395,75	-	-	16 241 395,75	-	-	-	-	-
12	170 370 000,00	3 227 438,53	173 597 438,53	172 813 112,08	-	-	172 813 112,08	-	-	-	-	-
939	2 050 000,00	-	2 050 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
91	2 050 000,00	-	2 050 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
FSS - Formations sanitaires et sociales	-	-	-	268 586,00	-	-	268 586,00	-	-	-	-	-
932 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	268 586,00	-	-	268 586,00	-	-	-	-	-
253 - Formation certifiante des personnes en recherche d'emploi	-	-	-	268 586,00	-	-	268 586,00	-	-	-	-	-
27 - Formation sanitaire et sociale	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
LOM71	45 000,00	-	45 000,00	42 178,80	-	-	42 178,80	-	-	-	-	-
935	45 000,00	-	45 000,00	42 178,80	-	-	42 178,80	-	-	-	-	-
50	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
54	45 000,00	-	45 000,00	42 178,80	-	-	42 178,80	-	-	-	-	-
MAJI - Marché, achats, juridique et immobilier	-	-	-	15 481,44	1 103 563,76	-1 088 831,84	15 481,44	1 103 563,76	-1 088 831,84	874,44	13 857,48	13 857,48
930 - Services généraux	-	-	-	15 481,44	1 103 563,76	-1 088 831,84	15 481,44	1 103 563,76	-1 088 831,84	874,44	13 857,48	13 857,48
020 - Administration générale de la collectivité	-	-	-	15 481,44	1 103 563,76	-1 088 831,84	15 481,44	1 103 563,76	-1 088 831,84	874,44	13 857,48	13 857,48
MOM71	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
937	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
78	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PMGM71	40 497 000,00	389 000,00	40 886 000,00	34 736 247,38	-	-	34 736 247,38	-	-	-	-	-
930	40 497 000,00	389 000,00	40 886 000,00	34 736 247,38	-	-	34 736 247,38	-	-	-	-	-
0202	36 962 000,00	389 000,00	37 351 000,00	31 683 657,06	-	-	31 683 657,06	-	-	-	-	-
021	3 220 000,00	-	3 220 000,00	2 931 059,68	-	-	2 931 059,68	-	-	-	-	-
022	315 000,00	-	315 000,00	121 530,64	-	-	121 530,64	-	-	-	-	-
PRH - Personnel et Ressources humaines	-	-	-	119 362,92	107 219,43	-66 660,54	119 362,92	107 219,43	-66 660,54	-	40 558,89	40 558,89
930 - Services généraux	-	-	-	71 430,62	78 810,65	-46 255,65	71 430,62	78 810,65	-46 255,65	-	32 555,00	32 555,00
020 - Administration générale de la collectivité	-	-	-	71 430,62	56 722,65	-24 167,65	71 430,62	56 722,65	-24 167,65	-	32 555,00	32 555,00
031 - Assemblée délibérante	-	-	-	-	13 088,00	-13 088,00	-	13 088,00	-13 088,00	-	-	-
032 - Conseil économique et social régional ou Conseil de développement	-	-	-	-	9 000,00	-9 000,00	-	9 000,00	-9 000,00	-	-	-
932 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	47 932,30	28 408,78	-20 404,89	47 932,30	28 408,78	-20 404,89	-	8 003,89	8 003,89
222 - Lycées publics	-	-	-	47 932,30	28 408,78	-20 404,89	47 932,30	28 408,78	-20 404,89	-	8 003,89	8 003,89

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AE ouvertes au BP 2019	Mouvements	Total AE ouvertes	Total AE affectées	AE affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AE caduques, clôturées en 2025	Total AE engagées	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AE caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AE affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
PRHM71	4 690 000,00	-	4 690 000,00	3 631 119,42	-	-	3 631 119,42	-	-	-	-	-
930	3 865 000,00	-	3 865 000,00	3 057 378,59	-	-	3 057 378,59	-	-	-	-	-
0201	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
0202	3 195 000,00	-	3 195 000,00	2 712 712,84	-	-	2 712 712,84	-	-	-	-	-
021	570 000,00	-	570 000,00	288 817,14	-	-	288 817,14	-	-	-	-	-
022	100 000,00	-	100 000,00	55 848,61	-	-	55 848,61	-	-	-	-	-
932	785 000,00	-	785 000,00	570 565,83	-	-	570 565,83	-	-	-	-	-
222	785 000,00	-	785 000,00	570 565,83	-	-	570 565,83	-	-	-	-	-
944	40 000,00	-	40 000,00	3 175,00	-	-	3 175,00	-	-	-	-	-
-	40 000,00	-	40 000,00	3 175,00	-	-	3 175,00	-	-	-	-	-
PVM71	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
935	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
51	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
RIN - Recherche	-	-	-	7 930 521,22	34 606,43	-632,68	7 930 521,22	34 606,43	-632,68	-	33 973,75	33 973,75
936 - Action économique	-	-	-	7 930 521,22	34 606,43	-632,68	7 930 521,22	34 606,43	-632,68	-	33 973,75	33 973,75
67 - Recherche et innovation	-	-	-	7 930 521,22	34 606,43	-632,68	7 930 521,22	34 606,43	-632,68	-	33 973,75	33 973,75
RINM71	20 800 000,00	-330 000,00	20 470 000,00	11 787 302,52	-	-	11 787 302,52	-	-	-	-	-
939	20 800 000,00	-330 000,00	20 470 000,00	11 787 302,52	-	-	11 787 302,52	-	-	-	-	-
92	20 800 000,00	-330 000,00	20 470 000,00	11 787 302,52	-	-	11 787 302,52	-	-	-	-	-
RUR - Ruralité	-	-	-	193 102,28	-	-	193 102,28	-	-	-	-	-
937 - Environnement	-	-	-	193 102,28	-	-	193 102,28	-	-	-	-	-
76 - Préservation du patrimoine naturel et gestion des risques technologiques	-	-	-	193 102,28	-	-	193 102,28	-	-	-	-	-
RURM71	5 100 000,00	-	5 100 000,00	4 835 762,79	-	-	4 835 762,79	-	-	-	-	-
937	5 100 000,00	-	5 100 000,00	4 835 762,79	-	-	4 835 762,79	-	-	-	-	-
76	5 100 000,00	-	5 100 000,00	4 835 762,79	-	-	4 835 762,79	-	-	-	-	-
SE - Sécurité	-	-	-	7 148,01	-	-	7 148,01	-	-	-	-	-
931 - Sécurité	-	-	-	7 148,01	-	-	7 148,01	-	-	-	-	-
18 - Autres interventions de protections des personnes et des biens	-	-	-	7 148,01	-	-	7 148,01	-	-	-	-	-
SEM71	600 000,00	-	600 000,00	462 291,26	-	-	462 291,26	-	-	-	-	-
932	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
222	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
27	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
935	600 000,00	-	600 000,00	462 291,26	-	-	462 291,26	-	-	-	-	-
57	600 000,00	-	600 000,00	462 291,26	-	-	462 291,26	-	-	-	-	-
SIM71	9 360 000,00	311 000,00	9 671 000,00	9 139 395,60	-	-	9 139 395,60	-	-	-	-	-
930	9 360 000,00	311 000,00	9 671 000,00	9 139 395,60	-	-	9 139 395,60	-	-	-	-	-
0202	9 360 000,00	311 000,00	9 671 000,00	9 139 395,60	-	-	9 139 395,60	-	-	-	-	-
SL - Sports et Loisirs	-	-	-	38 233,94	16 838,33	-0,49	38 233,94	16 838,33	-0,49	-	16 837,84	16 837,84
932 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
254 - Formation des actifs occupés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
933 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	-	-	-	38 233,94	16 838,33	-0,49	38 233,94	16 838,33	-0,49	-	16 837,84	16 837,84
326 - Manifestations sportives	-	-	-	33 140,64	11 745,03	-0,49	33 140,64	11 745,03	-0,49	-	11 744,54	11 744,54
338 - Autres activités pour les jeunes	-	-	-	5 093,30	5 093,30	-	5 093,30	5 093,30	-	-	5 093,30	5 093,30

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AE ouvertes au BP 2019	Mouvements	Total AE ouvertes	Total AE affectées	AE affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AE caduques, clôturées en 2025	Total AE engagées	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AE caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AE affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
SLM71	13 540 000,00	-	13 540 000,00	11 027 149,40	-	-	11 027 149,40	-	-	-	-	-
930	50 000,00	-	50 000,00	8 135,65	-	-	8 135,65	-	-	-	-	-
021	50 000,00	-	50 000,00	8 135,65	-	-	8 135,65	-	-	-	-	-
931	1 900 000,00	-	1 900 000,00	1 483 168,92	-	-	1 483 168,92	-	-	-	-	-
11	1 900 000,00	-1 900 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
114	-	1 900 000,00	1 900 000,00	1 483 168,92	-	-	1 483 168,92	-	-	-	-	-
933	11 590 000,00	-	11 590 000,00	9 535 844,83	-	-	9 535 844,83	-	-	-	-	-
32	9 900 000,00	-	9 900 000,00	8 047 543,67	-	-	8 047 543,67	-	-	-	-	-
33	1 690 000,00	-	1 690 000,00	1 488 301,16	-	-	1 488 301,16	-	-	-	-	-
TCM71	771 022 000,00	-70 500,00	770 951 500,00	766 285 820,08	-	-	766 285 820,08	-	-	-	-	-
938	771 022 000,00	-70 500,00	770 951 500,00	766 285 820,08	-	-	766 285 820,08	-	-	-	-	-
80	706 000,00	17 553,50	723 553,50	382 346,74	-	-	382 346,74	-	-	-	-	-
810	756 316 000,00	-88 053,50	756 227 946,50	754 601 384,00	-	-	754 601 384,00	-	-	-	-	-
818	14 000 000,00	-	14 000 000,00	11 302 089,34	-	-	11 302 089,34	-	-	-	-	-
TM - Transports et mobilités	-	-	-	65 176,93	37 857,14	-37 857,14	65 176,93	37 857,14	-37 857,14	-	-	-
938 - Transports	-	-	-	65 176,93	37 857,14	-37 857,14	65 176,93	37 857,14	-37 857,14	-	-	-
820 - Services communs	-	-	-	65 176,93	37 857,14	-37 857,14	65 176,93	37 857,14	-37 857,14	-	-	-
TMSPM71	-	70 500,00	70 500,00	50 500,00	-	-	50 500,00	-	-	-	-	-
938	-	70 500,00	70 500,00	50 500,00	-	-	50 500,00	-	-	-	-	-
885	-	70 500,00	70 500,00	50 500,00	-	-	50 500,00	-	-	-	-	-
TNUM - Transformation numérique	-	-	-	92 533,76	-	-	92 533,76	-	-	-	-	-
930 - Services généraux	-	-	-	92 533,76	-	-	92 533,76	-	-	-	-	-
020 - Administration générale de la collectivité	-	-	-	92 533,76	-	-	92 533,76	-	-	-	-	-
TOM71	15 290 000,00	-	15 290 000,00	14 963 526,05	-	-	14 963 526,05	-	-	-	-	-
939	15 290 000,00	-	15 290 000,00	14 963 526,05	-	-	14 963 526,05	-	-	-	-	-
95	15 290 000,00	-	15 290 000,00	14 963 526,05	-	-	14 963 526,05	-	-	-	-	-
UE - Fonds européens	-	-	-	3 266 700,76	2 749 162,93	-2 749 162,93	3 266 700,76	725 803,65	-725 803,65	-	-	-
930 - Services généraux	-	-	-	15 085,40	3 976,32	-3 976,32	15 085,40	3 976,32	-3 976,32	-	-	-
020 - Administration générale de la collectivité	-	-	-	-	3 976,32	-3 976,32	-	3 976,32	-3 976,32	-	-	-
043 - Actions européennes	-	-	-	15 085,40	-	-	15 085,40	-	-	-	-	-
930-5 - Gestion des fonds européens	-	-	-	3 251 615,36	2 745 186,61	-2 745 186,61	3 251 615,36	721 827,33	-721 827,33	-	-	-
051 - FSE	-	-	-	3 251 615,36	2 745 186,61	-2 745 186,61	3 251 615,36	721 827,33	-721 827,33	-	-	-
UEM71	59 452 000,00	-	59 452 000,00	6 741 864,05	-	-	6 741 864,05	-	-	-	-	-
930	2 400 000,00	-	2 400 000,00	1 017 139,37	-	-	1 017 139,37	-	-	-	-	-
0202	1 800 000,00	-	1 800 000,00	557 602,11	-	-	557 602,11	-	-	-	-	-
042	600 000,00	-	600 000,00	459 537,26	-	-	459 537,26	-	-	-	-	-
936	57 052 000,00	-	57 052 000,00	5 724 724,68	-	-	5 724 724,68	-	-	-	-	-
61	39 901 000,00	-	39 901 000,00	5 724 724,68	-	-	5 724 724,68	-	-	-	-	-
62	7 151 000,00	-	7 151 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
63	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
630	10 000 000,00	-	10 000 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total général	2 178 196 000,00	74 172 500,00	2 252 368 500,00	1 994 506 895,30	31 967 250,90	-4 355 840,76	1 994 506 895,30	29 943 891,62	-2 332 481,48	2 656 795,18	24 954 614,96	24 954 614,96
				88,55 %						0,13 %	-21,94 %	-16,66 %

Situation des restes à mandater sur les autorisations d'engagement de l'exercice 2020

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AE ouvertes au BP 2020	Mouvements	Total AE ouvertes	Total AE affectées	AE affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AE caduques, clôturées en 2025	Total AE engagées	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AE caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AE affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
AGRI - Agriculture	-	-	-	1 454 195,11	-	-	1 454 195,11	-	-	-	-	-
936 - Action économique	-	-	-	1 454 195,11	-	-	1 454 195,11	-	-	-	-	-
6312 - Autres	-	-	-	1 454 195,11	86,96	-86,96	1 454 195,11	86,96	-86,96	-	-	-
6318 - Autres	-	-	-	-	-86,96	86,96	-	-86,96	86,96	-	-	-
AGRI71	7 953 000,00	2 520 407,95	10 473 407,95	8 532 512,06	-	-	8 532 512,06	-	-	-	-	-
939	7 953 000,00	2 520 407,95	10 473 407,95	8 532 512,06	-	-	8 532 512,06	-	-	-	-	-
93	7 953 000,00	2 520 407,95	10 473 407,95	8 532 512,06	-	-	8 532 512,06	-	-	-	-	-
AIE - Actions internationales	-	-	-	142 546,84	37 137,44	-21 811,58	142 546,84	37 137,44	-21 811,58	15 325,86	-	-
930 - Services généraux	-	-	-	142 546,84	37 137,44	-21 811,58	142 546,84	37 137,44	-21 811,58	15 325,86	-	-
045 - Actions internationales	-	-	-	15 325,86	-	15 325,86	15 325,86	-	15 325,86	15 325,86	-	-
048 - Autres actions	-	-	-	127 220,98	37 137,44	-37 137,44	127 220,98	37 137,44	-37 137,44	-	-	-
AIEM71	1 610 000,00	-310 000,00	1 300 000,00	998 663,57	-	-	998 663,57	-	-	-	-	-
930	1 610 000,00	-310 000,00	1 300 000,00	998 663,57	-	-	998 663,57	-	-	-	-	-
044	210 000,00	-	210 000,00	146 809,75	-	-	146 809,75	-	-	-	-	-
048	1 400 000,00	-310 000,00	1 090 000,00	851 853,82	-	-	851 853,82	-	-	-	-	-
AM - Aménagement	-	-	-	-	6 992,36	-6 992,36	-	6 992,36	-6 992,36	-	-	-
935 - Aménagement des territoires et habitat	-	-	-	-	6 992,36	-6 992,36	-	6 992,36	-6 992,36	-	-	-
510 - Services communs	-	-	-	-	6 992,36	-6 992,36	-	6 992,36	-6 992,36	-	-	-
AMM71	19 268 000,00	-	19 268 000,00	19 192 558,08	-	-	19 192 558,08	-	-	-	-	-
930	100 000,00	-	100 000,00	91 068,81	-	-	91 068,81	-	-	-	-	-
041	100 000,00	-	100 000,00	91 068,81	-	-	91 068,81	-	-	-	-	-
935	19 168 000,00	-	19 168 000,00	19 101 489,27	-	-	19 101 489,27	-	-	-	-	-
50	18 098 000,00	23 000,00	18 121 000,00	18 054 887,27	-	-	18 054 887,27	-	-	-	-	-
52	1 070 000,00	-23 000,00	1 047 000,00	1 046 602,00	-	-	1 046 602,00	-	-	-	-	-
CI - Jeunesse et citoyenneté	-	-	-	526 236,05	97 127,12	-56 850,15	526 236,05	97 127,12	-56 850,15	19 427,86	20 849,11	20 849,11
933 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	-	-	-	526 236,05	97 127,12	-56 850,15	526 236,05	97 127,12	-56 850,15	19 427,86	20 849,11	20 849,11
341 - Egalité entre les femmes et les hommes	-	-	-	124 603,32	5 000,00	-	124 603,32	5 000,00	-	5 000,00	-	-
348 - Autres	-	-	-	401 632,73	92 127,12	-56 850,15	401 632,73	92 127,12	-56 850,15	14 427,86	20 849,11	20 849,11
CIM71	5 060 000,00	-84 637,06	4 975 362,94	3 636 469,25	-	-	3 636 469,25	-	-	-	-	-
930	2 750 000,00	-35 980,00	2 714 020,00	2 044 927,20	-	-	2 044 927,20	-	-	-	-	-
0202	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
021	2 750 000,00	-35 980,00	2 714 020,00	2 044 927,20	-	-	2 044 927,20	-	-	-	-	-
934	610 000,00	-48 657,06	561 342,94	404 624,70	-	-	404 624,70	-	-	-	-	-
40	610 000,00	-48 657,06	561 342,94	404 624,70	-	-	404 624,70	-	-	-	-	-
935	1 700 000,00	-	1 700 000,00	1 186 917,35	-	-	1 186 917,35	-	-	-	-	-
51	1 700 000,00	-	1 700 000,00	1 186 917,35	-	-	1 186 917,35	-	-	-	-	-
COM - Communication	-	-	-	359,64	3 208,31	-3 208,31	359,64	3 208,31	-3 208,31	-	-	-
930 - Services généraux	-	-	-	359,64	3 208,31	-3 208,31	359,64	3 208,31	-3 208,31	-	-	-
020 - Administration générale de la collectivité	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
022 - Information, communication, publicité	-	-	-	359,64	3 208,31	-3 208,31	359,64	3 208,31	-3 208,31	-	-	-
COMM71	7 711 000,00	-	7 711 000,00	6 790 471,84	-	-	6 790 471,84	-	-	-	-	-
930	7 711 000,00	-	7 711 000,00	6 790 471,84	-	-	6 790 471,84	-	-	-	-	-
0202	7 711 000,00	-	7 711 000,00	6 790 471,84	-	-	6 790 471,84	-	-	-	-	-

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AE ouvertes au BP 2020	Mouvements	Total AE ouvertes	Total AE affectées	AE affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AE caduques, clôturées en 2025	Total AE engagées	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AE caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AE affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
CU - Culture	-	-	-	3 163 319,05	278 574,14	-184 477,07	3 163 319,05	278 574,14	-184 477,07	36 102,29	57 994,78	57 994,78
933 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	-	-	-	3 163 319,05	278 574,14	-184 477,07	3 163 319,05	278 574,14	-184 477,07	36 102,29	57 994,78	57 994,78
311 - Activités artistiques, actions et manifestations culturelles	-	-	-	3 116 346,27	247 942,63	-184 477,07	3 116 346,27	247 942,63	-184 477,07	36 102,29	27 363,27	27 363,27
312 - Patrimoine	-	-	-	46 972,78	30 631,51	-	46 972,78	30 631,51	-	-	30 631,51	30 631,51
CUM71	51 930 000,00	1 000 000,00	52 930 000,00	46 561 648,11	-	-	46 561 648,11	-	-	-	-	-
933	51 930 000,00	1 000 000,00	52 930 000,00	46 561 648,11	-	-	46 561 648,11	-	-	-	-	-
312	50 394 000,00	1 097 327,00	51 491 327,00	45 356 747,99	-	-	45 356 747,99	-	-	-	-	-
313	1 536 000,00	-97 327,00	1 438 673,00	1 204 900,12	-	-	1 204 900,12	-	-	-	-	-
DEEE - Développement économique , innovation et TIC	-	-	-	2 597 446,92	131 638,38	-113 398,38	2 597 446,92	131 638,38	-113 398,38	12 000,00	6 240,00	6 240,00
935 - Aménagement des territoires et habitat	-	-	-	33 000,00	-	-	33 000,00	-	-	-	-	-
57 - Technologies de l'information et de la communication	-	-	-	33 000,00	-	-	33 000,00	-	-	-	-	-
936 - Action économique	-	-	-	2 564 446,92	131 638,38	-113 398,38	2 564 446,92	131 638,38	-113 398,38	12 000,00	6 240,00	6 240,00
61 - Interventions économiques transversales	-	-	-	94 232,50	-	-	94 232,50	-	-	-	-	-
632 - Industrie, commerce et artisanat	-	-	-	1 027 351,84	81 070,11	-69 070,11	1 027 351,84	81 070,11	-69 070,11	12 000,00	-	-
633 - Développement touristique	-	-	-	37 982,03	11 199,54	-11 199,54	37 982,03	11 199,54	-11 199,54	-	-	-
65 - Insertion économique et économie sociale et solidaire	-	-	-	1 270 261,55	24 218,73	-24 218,73	1 270 261,55	24 218,73	-24 218,73	-	-	-
67 - Recherche et innovation	-	-	-	134 619,00	15 150,00	-8 910,00	134 619,00	15 150,00	-8 910,00	-	6 240,00	6 240,00
DEEEM71	33 677 000,00	12 880 947,10	46 557 947,10	40 106 421,80	-	-	40 106 421,80	-	-	-	-	-
935	1 200 000,00	-	1 200 000,00	518 059,76	-	-	518 059,76	-	-	-	-	-
56	1 200 000,00	-	1 200 000,00	518 059,76	-	-	518 059,76	-	-	-	-	-
939	32 477 000,00	12 880 947,10	45 357 947,10	39 588 362,04	-	-	39 588 362,04	-	-	-	-	-
91	22 802 000,00	6 772 244,00	29 574 244,00	27 267 201,39	-	-	27 267 201,39	-	-	-	-	-
92	5 382 000,00	2 976 713,68	8 358 713,68	7 610 997,17	-	-	7 610 997,17	-	-	-	-	-
94	4 293 000,00	3 131 989,42	7 424 989,42	4 710 163,48	-	-	4 710 163,48	-	-	-	-	-
DSS - Développement social et santé	-	-	-	1 455 569,13	333 333,48	-326 650,98	1 455 569,13	333 333,48	-326 650,98	6 682,50	-	-
934 - Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisations RMI)	-	-	-	1 455 569,13	333 333,48	-326 650,98	1 455 569,13	333 333,48	-326 650,98	6 682,50	-	-
412 - Prévention et éducation pour la santé	-	-	-	133 440,12	160 560,00	-160 560,00	133 440,12	160 560,00	-160 560,00	-	-	-
418 - Autres actions	-	-	-	56 992,69	-	-	56 992,69	-	-	-	-	-
4228 - Autres actions en faveur de la petite enfance	-	-	-	-	45 441,01	-45 441,01	-	45 441,01	-45 441,01	-	-	-
424 - Personnes en difficulté	-	-	-	1 265 136,32	127 332,47	-120 649,97	1 265 136,32	127 332,47	-120 649,97	6 682,50	-	-
DSSM71	211 407 000,00	72 692 657,06	284 099 657,06	248 898 232,31	-	-	248 898 232,31	-	-	-	-	-
931	202 301 000,00	66 000 000,00	268 301 000,00	236 960 147,73	-	-	236 960 147,73	-	-	-	-	-
11	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
113	5 618 000,00	-	5 618 000,00	4 095 886,58	-	-	4 095 886,58	-	-	-	-	-
13	196 683 000,00	66 000 000,00	262 683 000,00	232 864 261,15	-	-	232 864 261,15	-	-	-	-	-
934	9 106 000,00	6 692 657,06	15 798 657,06	11 938 084,58	-	-	11 938 084,58	-	-	-	-	-
40	705 000,00	-15 000,00	690 000,00	690 000,00	-	-	690 000,00	-	-	-	-	-
41	4 595 000,00	3 766 964,00	8 361 964,00	6 866 357,47	-	-	6 866 357,47	-	-	-	-	-
42	3 806 000,00	2 940 693,06	6 746 693,06	4 381 727,11	-	-	4 381 727,11	-	-	-	-	-
EAE - Environnement et énergie	-	-	-	539 322,59	25 873,32	-25 833,23	539 322,59	25 873,32	-25 833,23	-	40,09	40,09
937 - Environnement	-	-	-	539 322,59	25 873,32	-25 833,23	539 322,59	25 873,32	-25 833,23	-	40,09	40,09
71 - Actions transversales	-	-	-	6 605,59	40,09	-	6 605,59	40,09	-	-	40,09	40,09
7211 - Actions de prévention et de sensibilisation	-	-	-	80 229,00	-	-	80 229,00	-	-	-	-	-
7222 - Action en matière de propreté urbaine et de nettoyage	-	-	-	129 218,28	-	-	129 218,28	-	-	-	-	-
731 - Politique de l'eau	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
758 - Autres actions	-	-	-	54 958,37	10 770,00	-10 770,00	54 958,37	10 770,00	-10 770,00	-	-	-
76 - Préservation du patrimoine naturel et gestion des risques technologiques	-	-	-	268 311,35	15 063,23	-15 063,23	268 311,35	15 063,23	-15 063,23	-	-	-

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AE ouvertes au BP 2020	Mouvements	Total AE ouvertes	Total AE affectées	AE affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AE caduques, clôturées en 2025	Total AE engagées	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AE caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AE affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
EAEM71	23 659 000,00	661,72	23 659 661,72	19 205 797,97	-	-	19 205 797,97	-	-	-	-	-
932	3 400 000,00	-	3 400 000,00	220 240,18	-	-	220 240,18	-	-	-	-	-
28	3 400 000,00	-	3 400 000,00	220 240,18	-	-	220 240,18	-	-	-	-	-
937	19 709 000,00	1 069,67	19 710 069,67	18 622 522,79	-	-	18 622 522,79	-	-	-	-	-
71	5 431 000,00	176 605,50	5 607 605,50	5 600 603,31	-	-	5 600 603,31	-	-	-	-	-
72	708 000,00	-182 482,00	525 518,00	241 039,14	-	-	241 039,14	-	-	-	-	-
73	850 000,00	-	850 000,00	850 000,00	-	-	850 000,00	-	-	-	-	-
74	300 000,00	-136 460,00	163 540,00	110 646,63	-	-	110 646,63	-	-	-	-	-
75	850 000,00	-500,00	849 500,00	657 849,87	-	-	657 849,87	-	-	-	-	-
76	10 610 000,00	143 906,17	10 753 906,17	10 202 383,84	-	-	10 202 383,84	-	-	-	-	-
78	960 000,00	-	960 000,00	960 000,00	-	-	960 000,00	-	-	-	-	-
939	550 000,00	-407,95	549 592,05	363 035,00	-	-	363 035,00	-	-	-	-	-
93	550 000,00	-407,95	549 592,05	363 035,00	-	-	363 035,00	-	-	-	-	-
ESE - Enseignement secondaire	-	-	-	10 486 123,44	10 041 701,46	-1 251 564,43	10 486 123,44	9 218 915,46	-428 778,43	976 253,83	7 813 883,20	7 813 883,20
932 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	10 486 123,44	10 041 701,46	-1 251 564,43	10 486 123,44	9 218 915,46	-428 778,43	976 253,83	7 813 883,20	7 813 883,20
222 - Lycées publics	-	-	-	9 342 189,21	9 391 910,72	-1 197 233,99	9 342 189,21	8 569 124,72	-374 447,99	919 028,00	7 275 648,73	7 275 648,73
24 - Cités scolaires	-	-	-	65 144,54	57 437,56	-	65 144,54	57 437,56	-	-	57 437,56	57 437,56
281 - Hébergement et restauration scolaires	-	-	-	601 479,82	390 434,35	-21 770,14	601 479,82	390 434,35	-21 770,14	28 815,51	339 848,70	339 848,70
288 - Autres services annexes de l'enseignement	-	-	-	477 309,87	201 918,83	-32 560,30	477 309,87	201 918,83	-32 560,30	28 410,32	140 948,21	140 948,21
ESEM71	279 403 000,00	37 000 000,00	316 403 000,00	290 680 146,61	-	-	290 680 146,61	-	-	-	-	-
932	279 403 000,00	37 000 000,00	316 403 000,00	290 680 146,61	-	-	290 680 146,61	-	-	-	-	-
222	154 132 000,00	26 852 807,89	180 984 807,89	166 227 957,14	-	-	166 227 957,14	-	-	-	-	-
223	68 000 000,00	-	68 000 000,00	67 474 960,00	-	-	67 474 960,00	-	-	-	-	-
224	19 561 000,00	-1 362 443,00	18 198 557,00	17 922 878,46	-	-	17 922 878,46	-	-	-	-	-
28	37 710 000,00	11 509 635,11	49 219 635,11	39 054 351,01	-	-	39 054 351,01	-	-	-	-	-
ESU - Enseignement supérieur	-	-	-	895 497,96	130 640,48	-108 934,46	895 497,96	130 640,48	-108 934,46	21 706,02	0,00	0,00
932 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	895 497,96	130 640,48	-108 934,46	895 497,96	130 640,48	-108 934,46	21 706,02	0,00	0,00
23 - Enseignement supérieur	-	-	-	895 497,96	88 136,33	-66 430,31	895 497,96	88 136,33	-66 430,31	21 706,02	0,00	0,00
253 - Formation certifiante des personnes en recherche d'emploi	-	-	-	-	42 504,15	-42 504,15	-	42 504,15	-42 504,15	-	-	-
ESUM71	10 340 000,00	5 000 000,00	15 340 000,00	9 022 675,71	-	-	9 022 675,71	-	-	-	-	-
931	400 000,00	-	400 000,00	222 785,80	-	-	222 785,80	-	-	-	-	-
113	400 000,00	-	400 000,00	222 785,80	-	-	222 785,80	-	-	-	-	-
932	9 940 000,00	5 000 000,00	14 940 000,00	8 799 889,91	-	-	8 799 889,91	-	-	-	-	-
23	9 940 000,00	5 000 000,00	14 940 000,00	8 799 889,91	-	-	8 799 889,91	-	-	-	-	-
FPA - Formation professionnelle, apprentissage et emploi	-	-	-	17 943 265,46	6 547 349,56	-1 221 396,26	17 943 265,46	6 547 349,56	-1 221 396,26	79 853,31	5 246 099,99	5 246 099,99
932 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	17 943 265,46	6 547 349,56	-1 221 396,26	17 943 265,46	6 547 349,56	-1 221 396,26	79 853,31	5 246 099,99	5 246 099,99
201 - Services communs	-	-	-	197 013,13	151 107,87	-67 506,87	197 013,13	151 107,87	-67 506,87	22 719,31	60 881,69	60 881,69
251 - Insertion sociale et professionnelle des personnes en recherche d'emploi	-	-	-	3 543 799,57	11 023,39	-11 023,39	3 543 799,57	11 023,39	-11 023,39	-	-	-
252 - Formation professionnalisante des personnes en recherche d'emploi	-	-	-	1 638 823,35	-	-	1 638 823,35	-	-	-	-	-
253 - Formation certifiante des personnes en recherche d'emploi	-	-	-	10 248 135,71	6 385 218,30	-1 142 866,00	10 248 135,71	6 385 218,30	-1 142 866,00	57 134,00	5 185 218,30	5 185 218,30
255 - Rémunération des stagiaires	-	-	-	1 084 302,31	-	-	1 084 302,31	-	-	-	-	-
256 - Autres	-	-	-	1 230 583,89	-	-	1 230 583,89	-	-	-	-	-
258 - Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
26 - Apprentissage	-	-	-	607,50	-	-	607,50	-	-	-	-	-

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AE ouvertes au BP 2020	Mouvements	Total AE ouvertes	Total AE affectées	AE affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AE caduques, clôturées en 2025	Total AE engagées	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AE caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AE affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
FPAM71	491 708 000,00	34 505 000,00	526 213 000,00	390 878 711,18	-	-	390 878 711,18	-	-	-	-	-
931	491 708 000,00	34 505 000,00	526 213 000,00	390 878 711,18	-	-	390 878 711,18	-	-	-	-	-
10	7 460 000,00	-1 153 232,23	6 306 767,77	4 328 509,52	-	-	4 328 509,52	-	-	-	-	-
11	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
111	114 730 000,00	-13 159 097,31	101 570 902,69	59 292 898,30	-	-	59 292 898,30	-	-	-	-	-
112	12 700 000,00	-4 461 194,09	8 238 805,91	4 320 247,04	-	-	4 320 247,04	-	-	-	-	-
113	155 682 000,00	67 863 000,50	223 545 000,50	177 649 240,75	-	-	177 649 240,75	-	-	-	-	-
114	1 940 000,00	435 523,13	2 375 523,13	2 375 523,13	-	-	2 375 523,13	-	-	-	-	-
115	128 196 000,00	-4 160 000,00	124 036 000,00	91 435 539,63	-	-	91 435 539,63	-	-	-	-	-
116	24 500 000,00	-500 000,00	24 000 000,00	20 346 124,27	-	-	20 346 124,27	-	-	-	-	-
12	46 500 000,00	-10 360 000,00	36 140 000,00	31 130 628,54	-	-	31 130 628,54	-	-	-	-	-
939	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
91	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
FSS - Formations sanitaires et sociales	-	-	-	221 816,48	671 338,60	-671 338,60	221 816,48	671 338,60	-671 338,60	-	-	-
932 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	221 816,48	671 338,60	-671 338,60	221 816,48	671 338,60	-671 338,60	-	-	-
253 - Formation certifiante des personnes en recherche d'emploi	-	-	-	220 811,55	-	-	220 811,55	-	-	-	-	-
27 - Formation sanitaire et sociale	-	-	-	1 004,93	671 338,60	-671 338,60	1 004,93	671 338,60	-671 338,60	-	-	-
LOM71	45 000,00	-	45 000,00	41 408,80	-	-	41 408,80	-	-	-	-	-
935	45 000,00	-	45 000,00	41 408,80	-	-	41 408,80	-	-	-	-	-
50	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
54	45 000,00	-	45 000,00	41 408,80	-	-	41 408,80	-	-	-	-	-
MAJI - Marché, achats, juridique et immobilier	-	-	-	19 018,63	631 659,66	-625 323,89	19 018,63	631 659,66	-625 323,89	-	6 335,77	6 335,77
930 - Services généraux	-	-	-	19 018,63	631 659,66	-625 323,89	19 018,63	631 659,66	-625 323,89	-	6 335,77	6 335,77
020 - Administration générale de la collectivité	-	-	-	19 018,63	631 659,66	-625 323,89	19 018,63	631 659,66	-625 323,89	-	6 335,77	6 335,77
MOM71	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
937	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
78	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PMGM71	38 200 000,00	16 200 000,00	54 400 000,00	44 471 576,15	-	-	44 471 576,15	-	-	-	-	-
930	38 200 000,00	16 200 000,00	54 400 000,00	44 471 576,15	-	-	44 471 576,15	-	-	-	-	-
0202	34 730 000,00	16 522 000,00	51 252 000,00	41 832 180,11	-	-	41 832 180,11	-	-	-	-	-
021	3 165 000,00	-279 000,00	2 886 000,00	2 529 670,20	-	-	2 529 670,20	-	-	-	-	-
022	305 000,00	-43 000,00	262 000,00	109 725,84	-	-	109 725,84	-	-	-	-	-
PRH - Personnel et Ressources humaines	-	-	-	367 328,12	306 963,78	-193 016,37	359 373,56	299 009,22	-193 016,37	3 350,00	110 597,41	102 642,85
930 - Services généraux	-	-	-	159 431,50	184 071,43	-122 940,37	151 476,94	176 116,87	-122 940,37	3 350,00	57 781,06	49 826,50
020 - Administration générale de la collectivité	-	-	-	151 476,94	156 092,60	-102 916,10	151 476,94	156 092,60	-102 916,10	3 350,00	49 826,50	49 826,50
031 - Assemblée délibérante	-	-	-	-	7 623,50	-7 623,50	-	7 623,50	-7 623,50	-	-	-
032 - Conseil économique et social régional ou Conseil de développement	-	-	-	7 954,56	20 355,33	-12 400,77	-	12 400,77	-12 400,77	-	7 954,56	-
932 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	207 896,62	122 892,35	-70 076,00	207 896,62	122 892,35	-70 076,00	-	52 816,35	52 816,35
222 - Lycées publics	-	-	-	207 896,62	122 892,35	-70 076,00	207 896,62	122 892,35	-70 076,00	-	52 816,35	52 816,35

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AE ouvertes au BP 2020	Mouvements	Total AE ouvertes	Total AE affectées	AE affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AE caduques, clôturées en 2025	Total AE engagées	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AE caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AE affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
PRHM71	4 520 000,00	-300 000,00	4 220 000,00	2 827 307,98	-	-	2 827 307,98	-	-	-	-	-
930	3 495 000,00	-500 000,00	2 995 000,00	2 213 751,59	-	-	2 213 751,59	-	-	-	-	-
0201	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
0202	3 045 000,00	-500 000,00	2 545 000,00	2 052 209,84	-	-	2 052 209,84	-	-	-	-	-
021	400 000,00	-	400 000,00	146 417,00	-	-	146 417,00	-	-	-	-	-
022	50 000,00	-	50 000,00	15 124,75	-	-	15 124,75	-	-	-	-	-
932	985 000,00	200 000,00	1 185 000,00	606 556,39	-	-	606 556,39	-	-	-	-	-
222	985 000,00	200 000,00	1 185 000,00	606 556,39	-	-	606 556,39	-	-	-	-	-
944	40 000,00	-	40 000,00	7 000,00	-	-	7 000,00	-	-	-	-	-
-	40 000,00	-	40 000,00	7 000,00	-	-	7 000,00	-	-	-	-	-
PVM71	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
935	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
51	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
RIN - Recherche	-	-	-	8 379 762,40	210 698,87	-192 064,58	8 379 762,40	210 698,87	-192 064,58	18 634,29	0,00	-0,00
936 - Action économique	-	-	-	8 379 762,40	210 698,87	-192 064,58	8 379 762,40	210 698,87	-192 064,58	18 634,29	0,00	-0,00
67 - Recherche et innovation	-	-	-	8 379 762,40	210 698,87	-192 064,58	8 379 762,40	210 698,87	-192 064,58	18 634,29	0,00	-0,00
RINM71	20 680 000,00	1 870 052,90	22 550 052,90	11 283 457,05	-	-	11 283 457,05	-	-	-	-	-
939	20 680 000,00	1 870 052,90	22 550 052,90	11 283 457,05	-	-	11 283 457,05	-	-	-	-	-
92	20 680 000,00	1 870 052,90	22 550 052,90	11 283 457,05	-	-	11 283 457,05	-	-	-	-	-
RUR - Ruralité	-	-	-	397 200,21	-	-	397 200,21	-	-	-	-	-
937 - Environnement	-	-	-	397 200,21	-	-	397 200,21	-	-	-	-	-
76 - Préservation du patrimoine naturel et gestion des risques technologiques	-	-	-	397 200,21	-	-	397 200,21	-	-	-	-	-
RURM71	4 957 000,00	-1 069,67	4 955 930,33	4 386 837,62	-	-	4 386 837,62	-	-	-	-	-
937	4 957 000,00	-1 069,67	4 955 930,33	4 386 837,62	-	-	4 386 837,62	-	-	-	-	-
76	4 957 000,00	-1 069,67	4 955 930,33	4 386 837,62	-	-	4 386 837,62	-	-	-	-	-
SE - Sécurité	-	-	-	28 990,58	10 019,73	-10 019,73	28 990,58	10 019,73	-10 019,73	-	-	-
931 - Sécurité	-	-	-	28 990,58	10 019,73	-10 019,73	28 990,58	10 019,73	-10 019,73	-	-	-
18 - Autres interventions de protections des personnes et des biens	-	-	-	28 990,58	10 019,73	-10 019,73	28 990,58	10 019,73	-10 019,73	-	-	-
SEM71	600 000,00	-	600 000,00	508 086,25	-	-	508 086,25	-	-	-	-	-
932	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
222	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
27	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
935	600 000,00	-	600 000,00	508 086,25	-	-	508 086,25	-	-	-	-	-
57	600 000,00	-	600 000,00	508 086,25	-	-	508 086,25	-	-	-	-	-
SIM71	9 080 000,00	945 980,00	10 025 980,00	9 259 150,32	-	-	9 259 150,32	-	-	-	-	-
930	9 080 000,00	945 980,00	10 025 980,00	9 259 150,32	-	-	9 259 150,32	-	-	-	-	-
0202	9 080 000,00	945 980,00	10 025 980,00	9 259 150,32	-	-	9 259 150,32	-	-	-	-	-
SL - Sports et Loisirs	-	-	-	746 489,10	26 277,43	-15 523,83	746 489,10	26 277,43	-15 523,83	-	10 753,60	10 753,60
932 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	-	4 199,70	-4 199,70	-	4 199,70	-4 199,70	-	-	-
254 - Formation des actifs occupés	-	-	-	-	4 199,70	-4 199,70	-	4 199,70	-4 199,70	-	-	-
933 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	-	-	-	746 489,10	22 077,73	-11 324,13	746 489,10	22 077,73	-11 324,13	-	10 753,60	10 753,60
326 - Manifestations sportives	-	-	-	35 551,50	14 976,13	-11 324,13	35 551,50	14 976,13	-11 324,13	-	3 652,00	3 652,00
338 - Autres activités pour les jeunes	-	-	-	710 937,60	7 101,60	-	710 937,60	7 101,60	-	-	7 101,60	7 101,60

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AE ouvertes au BP 2020	Mouvements	Total AE ouvertes	Total AE affectées	AE affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AE caduques, clôturées en 2025	Total AE engagées	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AE caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AE affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
SLM71	12 935 000,00	5 000 000,00	17 935 000,00	12 198 109,48	-	-	12 198 109,48	-	-	-	-	-
930	50 000,00	-	50 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
021	50 000,00	-	50 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
931	1 900 000,00	-	1 900 000,00	1 497 109,78	-	-	1 497 109,78	-	-	-	-	-
11	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
114	1 900 000,00	-	1 900 000,00	1 497 109,78	-	-	1 497 109,78	-	-	-	-	-
933	10 985 000,00	5 000 000,00	15 985 000,00	10 700 999,70	-	-	10 700 999,70	-	-	-	-	-
32	9 310 000,00	1 000 000,00	10 310 000,00	7 732 165,29	-	-	7 732 165,29	-	-	-	-	-
33	1 675 000,00	4 000 000,00	5 675 000,00	2 968 834,41	-	-	2 968 834,41	-	-	-	-	-
TCM71	777 906 000,00	-772 844,00	777 133 156,00	771 141 135,74	-	-	771 141 135,74	-	-	-	-	-
938	777 906 000,00	-772 844,00	777 133 156,00	771 141 135,74	-	-	771 141 135,74	-	-	-	-	-
80	556 000,00	-150 000,00	406 000,00	257 582,41	-	-	257 582,41	-	-	-	-	-
810	763 350 000,00	-622 844,00	762 727 156,00	762 221 546,32	-	-	762 221 546,32	-	-	-	-	-
818	14 000 000,00	-	14 000 000,00	8 662 007,01	-	-	8 662 007,01	-	-	-	-	-
TM - Transports et mobilités	-	-	-	307 278,42	10 000,00	-10 000,00	307 278,42	10 000,00	-10 000,00	-	-	-
938 - Transports	-	-	-	307 278,42	10 000,00	-10 000,00	307 278,42	10 000,00	-10 000,00	-	-	-
820 - Services communs	-	-	-	58 275,00	-	-	58 275,00	-	-	-	-	-
828 - Autres transports	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
838 - Autres transports	-	-	-	249 003,42	10 000,00	-10 000,00	249 003,42	10 000,00	-10 000,00	-	-	-
TMSPM71	150 000,00	772 844,00	922 844,00	420 486,50	-	-	420 486,50	-	-	-	-	-
938	150 000,00	772 844,00	922 844,00	420 486,50	-	-	420 486,50	-	-	-	-	-
885	150 000,00	772 844,00	922 844,00	420 486,50	-	-	420 486,50	-	-	-	-	-
TNUM - Transformation numérique	-	-	-	29 959,82	24 465,56	-17 908,81	29 959,82	24 465,56	-17 908,81	5 310,00	1 246,75	1 246,75
930 - Services généraux	-	-	-	29 959,82	24 465,56	-17 908,81	29 959,82	24 465,56	-17 908,81	5 310,00	1 246,75	1 246,75
020 - Administration générale de la collectivité	-	-	-	29 959,82	24 465,56	-17 908,81	29 959,82	24 465,56	-17 908,81	5 310,00	1 246,75	1 246,75
TOM71	14 932 000,00	1 250 000,00	16 182 000,00	15 740 282,17	-	-	15 740 282,17	-	-	-	-	-
939	14 932 000,00	1 250 000,00	16 182 000,00	15 740 282,17	-	-	15 740 282,17	-	-	-	-	-
95	14 932 000,00	1 250 000,00	16 182 000,00	15 740 282,17	-	-	15 740 282,17	-	-	-	-	-
UE - Fonds européens	-	-	-	11 310 874,09	6 621 998,96	-6 621 998,96	11 310 874,09	4 867 305,23	-4 867 305,23	-	-	-
930 - Services généraux	-	-	-	364 374,44	48 423,74	-48 423,74	364 374,44	48 423,74	-48 423,74	-	-	-
020 - Administration générale de la collectivité	-	-	-	364 374,44	48 423,74	-48 423,74	364 374,44	48 423,74	-48 423,74	-	-	-
043 - Actions européennes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
930-5 - Gestion des fonds européens	-	-	-	10 946 499,65	6 573 575,22	-6 573 575,22	10 946 499,65	4 818 881,49	-4 818 881,49	-	-	-
051 - FSE	-	-	-	10 769 539,30	6 430 129,91	-6 430 129,91	10 769 539,30	4 675 436,18	-4 675 436,18	-	-	-
052 - FEDER	-	-	-	176 960,35	143 445,31	-143 445,31	176 960,35	143 445,31	-143 445,31	-	-	-
UEM71	59 500 000,00	-	59 500 000,00	8 684 982,48	-	-	8 684 982,48	-	-	-	-	-
930	2 282 000,00	-	2 282 000,00	1 541 109,67	-	-	1 541 109,67	-	-	-	-	-
0202	1 800 000,00	-	1 800 000,00	1 182 697,18	-	-	1 182 697,18	-	-	-	-	-
042	482 000,00	-	482 000,00	358 412,49	-	-	358 412,49	-	-	-	-	-
936	57 218 000,00	-	57 218 000,00	7 143 872,81	-	-	7 143 872,81	-	-	-	-	-
61	37 990 000,00	-	37 990 000,00	7 113 649,27	-	-	7 113 649,27	-	-	-	-	-
62	11 228 000,00	-	11 228 000,00	30 223,54	-	-	30 223,54	-	-	-	-	-
63	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
630	8 000 000,00	-	8 000 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total général	2 087 231 000,00	190 170 000,00	2 277 401 000,00	2 026 479 729,07	26 146 998,64	-11 678 311,98	2 026 471 774,51	23 561 564,35	-9 100 832,25	1 194 645,96	13 274 040,70	13 266 086,14
				88,98 %						0,06 %	-49,23 %	-43,70 %

Situation des restes à mandater sur les autorisations d'engagement de l'exercice 2021

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AE ouvertes au BP 2021	Mouvements	Total AE ouvertes	Total AE affectées	AE affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AE caduques, clôturées en 2025	Total AE engagées	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AE caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AE affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
AGRI - Agriculture	-	-	-	2 283 561,75	423 834,97	-31 485,97	2 283 561,75	423 834,97	-31 485,97	298 511,31	93 837,69	93 837,69
936 - Action économique	-	-	-	2 283 561,75	423 834,97	-31 485,97	2 283 561,75	423 834,97	-31 485,97	298 511,31	93 837,69	93 837,69
6312 - Autres	-	-	-	1 891 212,75	423 834,97	-423 834,97	1 891 212,75	423 834,97	-423 834,97	-	-	-
6318 - Autres	-	-	-	392 349,00	-	392 349,00	392 349,00	-	392 349,00	298 511,31	93 837,69	93 837,69
AGRIM71	8 413 000,00	196 617,34	8 609 617,34	6 021 174,96	-	-	6 021 174,96	-	-	-	-	-
939	8 413 000,00	196 617,34	8 609 617,34	6 021 174,96	-	-	6 021 174,96	-	-	-	-	-
93	8 413 000,00	196 617,34	8 609 617,34	6 021 174,96	-	-	6 021 174,96	-	-	-	-	-
AIE - Actions internationales	-	-	-	493 093,88	118 389,82	-28 949,18	493 093,88	118 389,82	-28 949,18	89 440,64	-	-
930 - Services généraux	-	-	-	493 093,88	118 389,82	-28 949,18	493 093,88	118 389,82	-28 949,18	89 440,64	-	-
045 - Actions internationales	-	-	-	89 440,64	-	89 440,64	89 440,64	-	89 440,64	89 440,64	-	-
048 - Autres actions	-	-	-	403 653,24	118 389,82	-118 389,82	403 653,24	118 389,82	-118 389,82	-	-	-
AIEM71	1 610 000,00	86 000,00	1 696 000,00	998 158,78	-	-	998 158,78	-	-	-	-	-
930	1 610 000,00	86 000,00	1 696 000,00	998 158,78	-	-	998 158,78	-	-	-	-	-
044	210 000,00	182 076,00	392 076,00	207 589,78	-	-	207 589,78	-	-	-	-	-
048	1 400 000,00	-96 076,00	1 303 924,00	790 569,00	-	-	790 569,00	-	-	-	-	-
AM - Aménagement	-	-	-	52 810,58	2 735,70	-2 735,70	52 810,58	2 735,70	-2 735,70	-	-	-
930 - Services généraux	-	-	-	24 231,21	-	-	24 231,21	-	-	-	-	-
042 - Actions interrégionales	-	-	-	24 231,21	-	-	24 231,21	-	-	-	-	-
935 - Aménagement des territoires et habitat	-	-	-	28 579,37	2 735,70	-2 735,70	28 579,37	2 735,70	-2 735,70	-	-	-
510 - Services communs	-	-	-	18 579,37	2 735,70	-2 735,70	18 579,37	2 735,70	-2 735,70	-	-	-
515 - Opérations d'aménagement	-	-	-	10 000,00	-	-	10 000,00	-	-	-	-	-
AMM71	19 348 000,00	-	19 348 000,00	19 291 449,87	-	-	19 291 449,87	-	-	-	-	-
930	100 000,00	-	100 000,00	75 740,79	-	-	75 740,79	-	-	-	-	-
041	100 000,00	-	100 000,00	75 740,79	-	-	75 740,79	-	-	-	-	-
935	19 248 000,00	-	19 248 000,00	19 215 709,08	-	-	19 215 709,08	-	-	-	-	-
50	18 178 000,00	8 740,00	18 186 740,00	18 164 533,26	-	-	18 164 533,26	-	-	-	-	-
52	1 070 000,00	-8 740,00	1 061 260,00	1 051 175,82	-	-	1 051 175,82	-	-	-	-	-
CI - Jeunesse et citoyenneté	-	-	-	1 205 739,49	378 710,73	-72 198,84	1 205 739,49	378 710,73	-72 198,84	190 813,77	115 698,12	115 698,12
933 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	-	-	-	1 205 739,49	378 710,73	-72 198,84	1 205 739,49	378 710,73	-72 198,84	190 813,77	115 698,12	115 698,12
341 - Egalité entre les femmes et les hommes	-	-	-	281 797,49	119 003,23	-47 659,61	281 797,49	119 003,23	-47 659,61	61 343,62	10 000,00	10 000,00
348 - Autres	-	-	-	923 942,00	259 707,50	-24 539,23	923 942,00	259 707,50	-24 539,23	129 470,15	105 698,12	105 698,12
CIM71	5 310 000,00	-239 200,00	5 070 800,00	2 534 503,06	-	-	2 534 503,06	-	-	-	-	-
930	3 000 000,00	-176 200,00	2 823 800,00	1 748 414,25	-	-	1 748 414,25	-	-	-	-	-
0202	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
021	3 000 000,00	-176 200,00	2 823 800,00	1 748 414,25	-	-	1 748 414,25	-	-	-	-	-
934	610 000,00	-63 000,00	547 000,00	113 556,16	-	-	113 556,16	-	-	-	-	-
40	610 000,00	-63 000,00	547 000,00	113 556,16	-	-	113 556,16	-	-	-	-	-
935	1 700 000,00	-	1 700 000,00	672 532,65	-	-	672 532,65	-	-	-	-	-
51	1 700 000,00	-	1 700 000,00	672 532,65	-	-	672 532,65	-	-	-	-	-
COM - Communication	-	-	-	51 630,90	686,19	-686,19	51 630,90	686,19	-686,19	-	-	-
930 - Services généraux	-	-	-	51 630,90	686,19	-686,19	51 630,90	686,19	-686,19	-	-	-
020 - Administration générale de la collectivité	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
022 - Information, communication, publicité	-	-	-	51 630,90	686,19	-686,19	51 630,90	686,19	-686,19	-	-	-
COMM71	7 325 000,00	400 000,00	7 725 000,00	6 204 462,99	-	-	6 204 462,99	-	-	-	-	-
930	7 325 000,00	400 000,00	7 725 000,00	6 204 462,99	-	-	6 204 462,99	-	-	-	-	-
0202	7 325 000,00	400 000,00	7 725 000,00	6 204 462,99	-	-	6 204 462,99	-	-	-	-	-

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AE ouvertes au BP 2021	Mouvements	Total AE ouvertes	Total AE affectées	AE affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AE caduques, clôturées en 2025	Total AE engagées	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AE caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AE affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
CU - Culture	-	-	-	7 734 605,69	1 482 357,48	-265 137,77	7 734 605,69	1 482 357,48	-265 137,77	1 114 538,30	102 681,41	102 681,41
933 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	-	-	-	7 734 605,69	1 482 357,48	-265 137,77	7 734 605,69	1 482 357,48	-265 137,77	1 114 538,30	102 681,41	102 681,41
311 - Activités artistiques, actions et manifestations culturelles	-	-	-	7 581 502,49	1 439 125,09	-254 229,21	7 581 502,49	1 439 125,09	-254 229,21	1 092 736,85	92 159,03	92 159,03
312 - Patrimoine	-	-	-	153 103,20	43 232,39	-10 908,56	153 103,20	43 232,39	-10 908,56	21 801,45	10 522,38	10 522,38
CUM71	52 500 000,00	-29 927,00	52 470 073,00	42 584 658,76	-	-	42 584 658,76	-	-	-	-	-
933	52 500 000,00	-29 927,00	52 470 073,00	42 584 658,76	-	-	42 584 658,76	-	-	-	-	-
312	50 964 000,00	-29 927,00	50 934 073,00	41 382 411,84	-	-	41 382 411,84	-	-	-	-	-
313	1 536 000,00	-	1 536 000,00	1 202 246,92	-	-	1 202 246,92	-	-	-	-	-
DEEE - Développement économique , innovation et TIC	-	-	-	8 122 433,47	2 747 981,99	-866 248,36	8 122 433,47	2 747 981,99	-866 248,36	1 028 273,63	853 460,00	853 460,00
935 - Aménagement des territoires et habitat	-	-	-	44 074,00	18 174,38	-100,38	44 074,00	18 174,38	-100,38	18 074,00	-	-
57 - Technologies de l'information et de la communication	-	-	-	44 074,00	18 174,38	-100,38	44 074,00	18 174,38	-100,38	18 074,00	-	-
936 - Action économique	-	-	-	8 078 359,47	2 729 807,61	-866 147,98	8 078 359,47	2 729 807,61	-866 147,98	1 010 199,63	853 460,00	853 460,00
61 - Interventions économiques transversales	-	-	-	3 349 018,47	852 500,00	-	3 349 018,47	852 500,00	-	-	852 500,00	852 500,00
632 - Industrie, commerce et artisanat	-	-	-	2 855 362,84	1 168 072,95	-549 300,40	2 855 362,84	1 168 072,95	-549 300,40	618 772,55	-0,00	-0,00
633 - Développement touristique	-	-	-	55 848,16	246 000,00	-240 600,00	55 848,16	246 000,00	-240 600,00	4 440,00	960,00	960,00
65 - Insertion économique et économie sociale et solidaire	-	-	-	964 618,93	-	-	964 618,93	-	-	-	-	-
67 - Recherche et innovation	-	-	-	853 511,07	463 234,66	-76 247,58	853 511,07	463 234,66	-76 247,58	386 987,08	-0,00	-0,00
DEEEM71	36 165 000,00	65 626 318,40	101 791 318,40	89 471 900,38	-	-	89 471 900,38	-	-	-	-	-
935	1 200 000,00	-	1 200 000,00	922 950,09	-	-	922 950,09	-	-	-	-	-
56	1 200 000,00	-	1 200 000,00	922 950,09	-	-	922 950,09	-	-	-	-	-
939	34 965 000,00	65 626 318,40	100 591 318,40	88 548 950,29	-	-	88 548 950,29	-	-	-	-	-
91	23 202 000,00	-2 307 000,00	20 895 000,00	16 409 638,98	-	-	16 409 638,98	-	-	-	-	-
92	6 741 000,00	2 622 223,40	9 363 223,40	8 166 518,91	-	-	8 166 518,91	-	-	-	-	-
94	5 022 000,00	65 311 095,00	70 333 095,00	63 972 792,40	-	-	63 972 792,40	-	-	-	-	-
DSS - Développement social et santé	-	-	-	1 640 265,80	927 059,59	-524 659,95	1 640 265,80	927 059,59	-524 659,95	349 151,39	53 248,25	53 248,25
934 - Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisations RMI)	-	-	-	1 640 265,80	927 059,59	-524 659,95	1 640 265,80	927 059,59	-524 659,95	349 151,39	53 248,25	53 248,25
412 - Prévention et éducation pour la santé	-	-	-	249 337,82	363 356,66	-340 271,44	249 337,82	363 356,66	-340 271,44	23 085,22	-0,00	-0,00
418 - Autres actions	-	-	-	81 745,00	10 125,00	-	81 745,00	10 125,00	-	-	10 125,00	10 125,00
4228 - Autres actions en faveur de la petite enfance	-	-	-	20 847,53	5 420,13	-5 420,13	20 847,53	5 420,13	-5 420,13	-	-	-
424 - Personnes en difficulté	-	-	-	1 288 335,45	548 157,80	-178 968,38	1 288 335,45	548 157,80	-178 968,38	326 066,17	43 123,25	43 123,25
DSSM71	225 393 000,00	6 503 000,00	231 896 000,00	225 345 373,45	-	-	225 345 373,45	-	-	-	-	-
931	213 837 000,00	3 440 000,00	217 277 000,00	214 167 429,80	-	-	214 167 429,80	-	-	-	-	-
11	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
113	5 618 000,00	-	5 618 000,00	3 248 606,10	-	-	3 248 606,10	-	-	-	-	-
13	208 219 000,00	3 440 000,00	211 659 000,00	210 918 823,70	-	-	210 918 823,70	-	-	-	-	-
934	11 556 000,00	3 063 000,00	14 619 000,00	11 177 943,65	-	-	11 177 943,65	-	-	-	-	-
40	755 000,00	-	755 000,00	740 000,00	-	-	740 000,00	-	-	-	-	-
41	6 495 000,00	2 885 925,00	9 380 925,00	7 818 696,60	-	-	7 818 696,60	-	-	-	-	-
42	4 306 000,00	177 075,00	4 483 075,00	2 619 247,05	-	-	2 619 247,05	-	-	-	-	-
EAE - Environnement et énergie	-	-	-	879 794,33	298 776,56	-85 347,62	879 794,33	298 776,56	-85 347,62	185 565,65	27 863,29	27 863,29
937 - Environnement	-	-	-	879 794,33	298 776,56	-85 347,62	879 794,33	298 776,56	-85 347,62	185 565,65	27 863,29	27 863,29
71 - Actions transversales	-	-	-	231 594,37	137 627,78	-50 897,40	231 594,37	137 627,78	-50 897,40	81 730,38	5 000,00	5 000,00
7211 - Actions de prévention et de sensibilisation	-	-	-	157 762,53	45 611,02	-8 813,52	157 762,53	45 611,02	-8 813,52	35 935,78	861,72	861,72
7222 - Action en matière de propreté urbaine et de nettoyage	-	-	-	59 422,00	-	-	59 422,00	-	-	-	-	-
731 - Politique de l'eau	-	-	-	-	2 734,50	-2 734,50	-	2 734,50	-2 734,50	-	-	-
758 - Autres actions	-	-	-	154 499,20	10 770,00	-2 587,80	154 499,20	10 770,00	-2 587,80	8 182,20	-	-
76 - Préservation du patrimoine naturel et gestion des risques technologiques	-	-	-	276 516,23	102 033,26	-20 314,40	276 516,23	102 033,26	-20 314,40	59 717,29	22 001,57	22 001,57

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AE ouvertes au BP 2021	Mouvements	Total AE ouvertes	Total AE affectées	AE affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AE caduques, clôturées en 2025	Total AE engagées	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AE caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AE affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
EAEM71	24 029 000,00	-174 411,34	23 854 588,66	19 067 535,00	-	-	19 067 535,00	-	-	-	-	-
932	3 400 000,00	-	3 400 000,00	160 433,11	-	-	160 433,11	-	-	-	-	-
28	3 400 000,00	-	3 400 000,00	160 433,11	-	-	160 433,11	-	-	-	-	-
937	20 129 000,00	22 206,00	20 151 206,00	18 675 819,13	-	-	18 675 819,13	-	-	-	-	-
71	5 281 000,00	549 338,05	5 830 338,05	5 535 400,42	-	-	5 535 400,42	-	-	-	-	-
72	878 000,00	-350 811,66	527 188,34	195 702,40	-	-	195 702,40	-	-	-	-	-
73	850 000,00	50 000,00	900 000,00	900 000,00	-	-	900 000,00	-	-	-	-	-
74	300 000,00	-109 205,00	190 795,00	169 952,57	-	-	169 952,57	-	-	-	-	-
75	850 000,00	-10 536,55	839 463,45	574 324,36	-	-	574 324,36	-	-	-	-	-
76	11 010 000,00	-106 578,84	10 903 421,16	10 340 439,38	-	-	10 340 439,38	-	-	-	-	-
78	960 000,00	-	960 000,00	960 000,00	-	-	960 000,00	-	-	-	-	-
939	500 000,00	-196 617,34	303 382,66	231 282,76	-	-	231 282,76	-	-	-	-	-
93	500 000,00	-196 617,34	303 382,66	231 282,76	-	-	231 282,76	-	-	-	-	-
ESE - Enseignement secondaire	-	-	-	14 073 077,90	5 506 725,99	-317 077,42	14 073 077,90	5 506 725,99	-317 077,42	699 124,17	4 490 524,40	4 490 524,40
932 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	14 073 077,90	5 506 725,99	-317 077,42	14 073 077,90	5 506 725,99	-317 077,42	699 124,17	4 490 524,40	4 490 524,40
222 - Lycées publics	-	-	-	11 510 160,97	4 566 015,26	-15 528,17	11 510 160,97	4 566 015,26	-15 528,17	633 014,38	3 917 472,71	3 917 472,71
24 - Cités scolaires	-	-	-	1 202 175,53	412 074,07	-	1 202 175,53	412 074,07	-	-	412 074,07	412 074,07
281 - Hébergement et restauration scolaires	-	-	-	17 123,33	12 488,65	-11 246,70	17 123,33	12 488,65	-11 246,70	-	1 241,95	1 241,95
288 - Autres services annexes de l'enseignement	-	-	-	1 343 618,07	516 148,01	-290 302,55	1 343 618,07	516 148,01	-290 302,55	66 109,79	159 735,67	159 735,67
ESEM71	283 403 000,00	15 410 000,00	298 813 000,00	270 695 463,06	-	-	270 695 463,06	-	-	-	-	-
932	283 403 000,00	15 410 000,00	298 813 000,00	270 695 463,06	-	-	270 695 463,06	-	-	-	-	-
222	157 738 000,00	21 284 304,68	179 022 304,68	157 313 777,77	-	-	157 313 777,77	-	-	-	-	-
223	68 340 000,00	-	68 340 000,00	68 309 336,00	-	-	68 309 336,00	-	-	-	-	-
224	20 257 000,00	69 022,00	20 326 022,00	18 879 331,47	-	-	18 879 331,47	-	-	-	-	-
28	37 068 000,00	-5 943 326,68	31 124 673,32	26 193 017,82	-	-	26 193 017,82	-	-	-	-	-
ESU - Enseignement supérieur	-	-	-	2 064 587,30	2 268 617,37	-1 462 622,48	2 064 587,30	2 268 617,37	-1 462 622,48	543 619,50	262 375,39	262 375,39
932 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	2 064 587,30	2 268 617,37	-1 462 622,48	2 064 587,30	2 268 617,37	-1 462 622,48	543 619,50	262 375,39	262 375,39
23 - Enseignement supérieur	-	-	-	1 929 587,30	2 171 490,11	-1 393 579,60	1 929 587,30	2 171 490,11	-1 393 579,60	543 619,50	234 291,01	234 291,01
253 - Formation certifiante des personnes en recherche d'emploi	-	-	-	135 000,00	97 127,26	-69 042,88	135 000,00	97 127,26	-69 042,88	-	28 084,38	28 084,38
ESUM71	10 590 000,00	1 845 000,00	12 435 000,00	8 169 894,46	-	-	8 169 894,46	-	-	-	-	-
931	400 000,00	225 000,00	625 000,00	328 456,46	-	-	328 456,46	-	-	-	-	-
113	400 000,00	225 000,00	625 000,00	328 456,46	-	-	328 456,46	-	-	-	-	-
932	10 190 000,00	1 620 000,00	11 810 000,00	7 841 438,00	-	-	7 841 438,00	-	-	-	-	-
23	10 190 000,00	1 620 000,00	11 810 000,00	7 841 438,00	-	-	7 841 438,00	-	-	-	-	-
FPA - Formation professionnelle, apprentissage et emploi	-	-	-	89 410 731,04	37 416 334,62	-20 026 064,47	89 410 731,04	37 416 334,62	-20 026 064,47	692 558,32	16 697 711,83	16 697 711,83
932 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	89 410 731,04	37 416 334,62	-20 026 064,47	89 410 731,04	37 416 334,62	-20 026 064,47	692 558,32	16 697 711,83	16 697 711,83
201 - Services communs	-	-	-	602 448,83	583 955,77	-583 955,77	602 448,83	583 955,77	-583 955,77	-	-	-
251 - Insertion sociale et professionnelle des personnes en recherche d'emploi	-	-	-	12 273 197,43	555 279,73	-39 674,15	12 273 197,43	555 279,73	-39 674,15	15 605,58	500 000,00	500 000,00
252 - Formation professionnalisante des personnes en recherche d'emploi	-	-	-	5 108 485,30	1 174 700,93	-588 001,31	5 108 485,30	1 174 700,93	-588 001,31	586 699,62	-0,00	-0,00
253 - Formation certifiante des personnes en recherche d'emploi	-	-	-	69 980 227,30	33 602 398,19	-17 314 433,24	69 980 227,30	33 602 398,19	-17 314 433,24	90 253,12	16 197 711,83	16 197 711,83
254 - Formation des actifs occupés	-	-	-	608 643,70	-	-	608 643,70	-	-	-	-	-
255 - Rémunération des stagiaires	-	-	-	-	1 500 000,00	-1 500 000,00	-	1 500 000,00	-1 500 000,00	-	-	-
256 - Autres	-	-	-	651 031,48	-	-	651 031,48	-	-	-	-	-
258 - Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
26 - Apprentissage	-	-	-	186 697,00	-	-	186 697,00	-	-	-	-	-

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AE ouvertes au BP 2021	Mouvements	Total AE ouvertes	Total AE affectées	AE affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AE caduques, clôturées en 2025	Total AE engagées	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AE caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AE affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
FPAM71	489 778 000,00	133 812 805,00	623 590 805,00	485 649 692,38	-	-	485 649 692,38	-	-	-	-	-
931	489 778 000,00	133 812 805,00	623 590 805,00	485 649 692,38	-	-	485 649 692,38	-	-	-	-	-
10	7 260 000,00	-1 000 000,00	6 260 000,00	4 809 949,73	-	-	4 809 949,73	-	-	-	-	-
11	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
111	102 730 000,00	-14 887 195,00	87 842 805,00	60 818 536,64	-	-	60 818 536,64	-	-	-	-	-
112	21 850 000,00	-9 000 000,00	12 850 000,00	3 998 109,88	-	-	3 998 109,88	-	-	-	-	-
113	169 232 000,00	161 340 000,00	330 572 000,00	239 047 753,98	-	-	239 047 753,98	-	-	-	-	-
114	1 940 000,00	60 000,00	2 000 000,00	1 331 187,28	-	-	1 331 187,28	-	-	-	-	-
115	132 696 000,00	-2 500 000,00	130 196 000,00	127 196 000,00	-	-	127 196 000,00	-	-	-	-	-
116	24 500 000,00	-3 200 000,00	21 300 000,00	20 288 272,87	-	-	20 288 272,87	-	-	-	-	-
12	29 570 000,00	3 000 000,00	32 570 000,00	28 159 882,00	-	-	28 159 882,00	-	-	-	-	-
939	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
91	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
FSS - Formations sanitaires et sociales	-	-	-	910 061,65	194 634,98	-194 634,98	910 061,65	194 634,98	-194 634,98	-	-	-
932 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	910 061,65	194 634,98	-194 634,98	910 061,65	194 634,98	-194 634,98	-	-	-
253 - Formation certifiante des personnes en recherche d'emploi	-	-	-	695 188,69	66 134,98	-66 134,98	695 188,69	66 134,98	-66 134,98	-	-	-
27 - Formation sanitaire et sociale	-	-	-	214 872,96	128 500,00	-128 500,00	214 872,96	128 500,00	-128 500,00	-	-	-
LO - Logement	-	-	-	-	377,40	-377,40	-	377,40	-377,40	-	-	-
935 - Aménagement des territoires et habitat	-	-	-	-	377,40	-377,40	-	377,40	-377,40	-	-	-
555 - Logement social	-	-	-	-	377,40	-377,40	-	377,40	-377,40	-	-	-
LOM71	45 000,00	-	45 000,00	41 516,89	-	-	41 516,89	-	-	-	-	-
935	45 000,00	-	45 000,00	41 516,89	-	-	41 516,89	-	-	-	-	-
50	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
54	45 000,00	-	45 000,00	41 516,89	-	-	41 516,89	-	-	-	-	-
MAJI - Marché, achats, juridique et immobilier	-	-	-	1 456 612,77	1 017 268,09	-925 613,64	1 456 612,77	1 017 268,09	-925 613,64	2 794,08	88 860,37	88 860,37
930 - Services généraux	-	-	-	1 456 612,77	1 017 268,09	-925 613,64	1 456 612,77	1 017 268,09	-925 613,64	2 794,08	88 860,37	88 860,37
020 - Administration générale de la collectivité	-	-	-	1 456 612,77	1 017 268,09	-925 613,64	1 456 612,77	1 017 268,09	-925 613,64	2 794,08	88 860,37	88 860,37
MOM71	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
937	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
78	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PMGM71	35 454 000,00	3 800 000,00	39 254 000,00	29 935 367,06	-	-	29 935 367,06	-	-	-	-	-
930	35 454 000,00	3 800 000,00	39 254 000,00	29 935 367,06	-	-	29 935 367,06	-	-	-	-	-
0202	32 073 000,00	3 894 526,00	35 967 526,00	27 401 320,61	-	-	27 401 320,61	-	-	-	-	-
021	3 076 000,00	-56 000,00	3 020 000,00	2 414 732,72	-	-	2 414 732,72	-	-	-	-	-
022	305 000,00	-38 526,00	266 474,00	119 313,73	-	-	119 313,73	-	-	-	-	-
PRH - Personnel et Ressources humaines	-	-	-	350 001,87	353 194,48	-282 670,98	350 001,87	353 194,48	-282 670,98	50,00	70 473,50	70 473,50
930 - Services généraux	-	-	-	221 683,48	225 549,09	-197 286,59	221 683,48	225 549,09	-197 286,59	50,00	28 212,50	28 212,50
020 - Administration générale de la collectivité	-	-	-	221 455,75	196 060,22	-167 797,72	221 455,75	196 060,22	-167 797,72	50,00	28 212,50	28 212,50
031 - Assemblée délibérante	-	-	-	227,73	22 446,37	-22 446,37	227,73	22 446,37	-22 446,37	-	-	-
032 - Conseil économique et social régional ou Conseil de développement	-	-	-	-	7 042,50	-7 042,50	-	7 042,50	-7 042,50	-	-	-
932 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	128 318,39	127 645,39	-85 384,39	128 318,39	127 645,39	-85 384,39	-	42 261,00	42 261,00
222 - Lycées publics	-	-	-	128 318,39	127 645,39	-85 384,39	128 318,39	127 645,39	-85 384,39	-	42 261,00	42 261,00

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AE ouvertes au BP 2021	Mouvements	Total AE ouvertes	Total AE affectées	AE affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AE caduques, clôturées en 2025	Total AE engagées	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AE caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AE affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
PRHM71	4 160 000,00	350 000,00	4 510 000,00	2 618 117,06	-	-	2 618 117,06	-	-	-	-	-
930	3 190 000,00	350 000,00	3 540 000,00	1 973 054,71	-	-	1 973 054,71	-	-	-	-	-
0201	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
0202	2 780 000,00	350 000,00	3 130 000,00	1 805 805,23	-	-	1 805 805,23	-	-	-	-	-
021	360 000,00	-	360 000,00	167 249,48	-	-	167 249,48	-	-	-	-	-
022	50 000,00	-	50 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
932	935 000,00	-	935 000,00	642 686,35	-	-	642 686,35	-	-	-	-	-
222	935 000,00	-	935 000,00	642 686,35	-	-	642 686,35	-	-	-	-	-
944	35 000,00	-	35 000,00	2 376,00	-	-	2 376,00	-	-	-	-	-
-	35 000,00	-	35 000,00	2 376,00	-	-	2 376,00	-	-	-	-	-
PVM71	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
935	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
51	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
RIN - Recherche	-	-	-	9 944 610,83	7 870 932,07	-957 787,27	9 944 610,83	7 870 932,07	-957 787,27	6 777 230,91	135 913,89	135 913,89
936 - Action économique	-	-	-	9 944 610,83	7 870 932,07	-957 787,27	9 944 610,83	7 870 932,07	-957 787,27	6 777 230,91	135 913,89	135 913,89
67 - Recherche et innovation	-	-	-	9 944 610,83	7 870 932,07	-957 787,27	9 944 610,83	7 870 932,07	-957 787,27	6 777 230,91	135 913,89	135 913,89
RINM71	21 000 000,00	1 699 999,60	22 699 999,60	9 180 481,87	-	-	9 180 481,87	-	-	-	-	-
939	21 000 000,00	1 699 999,60	22 699 999,60	9 180 481,87	-	-	9 180 481,87	-	-	-	-	-
92	21 000 000,00	1 699 999,60	22 699 999,60	9 180 481,87	-	-	9 180 481,87	-	-	-	-	-
RUR - Ruralité	-	-	-	689 451,82	71 711,99	-33 518,49	689 451,82	71 711,99	-33 518,49	38 193,50	0,00	0,00
937 - Environnement	-	-	-	689 451,82	71 711,99	-33 518,49	689 451,82	71 711,99	-33 518,49	38 193,50	0,00	0,00
76 - Préservation du patrimoine naturel et gestion des risques technologiques	-	-	-	689 451,82	71 711,99	-33 518,49	689 451,82	71 711,99	-33 518,49	38 193,50	0,00	0,00
RURM71	5 007 000,00	-22 206,00	4 984 794,00	4 234 049,08	-	-	4 234 049,08	-	-	-	-	-
937	5 007 000,00	-22 206,00	4 984 794,00	4 234 049,08	-	-	4 234 049,08	-	-	-	-	-
76	5 007 000,00	-22 206,00	4 984 794,00	4 234 049,08	-	-	4 234 049,08	-	-	-	-	-
SE - Sécurité	-	-	-	208 987,39	53 122,99	-413,36	208 987,39	53 122,99	-413,36	11 123,56	41 586,07	41 586,07
931 - Sécurité	-	-	-	208 987,39	53 122,99	-413,36	208 987,39	53 122,99	-413,36	11 123,56	41 586,07	41 586,07
18 - Autres interventions de protections des personnes et des biens	-	-	-	208 987,39	53 122,99	-413,36	208 987,39	53 122,99	-413,36	11 123,56	41 586,07	41 586,07
SEM71	650 000,00	100 000,00	750 000,00	465 819,10	-	-	465 819,10	-	-	-	-	-
932	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
222	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
27	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
935	650 000,00	100 000,00	750 000,00	465 819,10	-	-	465 819,10	-	-	-	-	-
57	650 000,00	100 000,00	750 000,00	465 819,10	-	-	465 819,10	-	-	-	-	-
SIM71	9 080 000,00	1 880 000,00	10 960 000,00	10 383 084,10	-	-	10 383 084,10	-	-	-	-	-
930	9 080 000,00	1 880 000,00	10 960 000,00	10 383 084,10	-	-	10 383 084,10	-	-	-	-	-
0202	9 080 000,00	1 880 000,00	10 960 000,00	10 383 084,10	-	-	10 383 084,10	-	-	-	-	-
SL - Sports et Loisirs	-	-	-	3 245 467,62	651 436,51	-99 841,96	3 245 467,62	651 436,51	-99 841,96	414 800,00	136 794,55	136 794,55
932 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	162 049,77	145 845,17	-49 580,09	162 049,77	145 845,17	-49 580,09	-	96 265,08	96 265,08
254 - Formation des actifs occupés	-	-	-	162 049,77	145 845,17	-49 580,09	162 049,77	145 845,17	-49 580,09	-	96 265,08	96 265,08
933 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	-	-	-	3 083 417,85	505 591,34	-50 261,87	3 083 417,85	505 591,34	-50 261,87	414 800,00	40 529,47	40 529,47
326 - Manifestations sportives	-	-	-	2 683 153,49	481 717,56	-38 887,83	2 683 153,49	481 717,56	-38 887,83	414 800,00	28 029,73	28 029,73
338 - Autres activités pour les jeunes	-	-	-	400 264,36	23 873,78	-11 374,04	400 264,36	23 873,78	-11 374,04	-	12 499,74	12 499,74

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AE ouvertes au BP 2021	Mouvements	Total AE ouvertes	Total AE affectées	AE affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AE caduques, clôturées en 2025	Total AE engagées	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AE caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AE affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
SLM71	13 235 000,00	5 029 927,00	18 264 927,00	13 655 428,31	-	-	13 655 428,31	-	-	-	-	-
930	50 000,00	-	50 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
021	50 000,00	-	50 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
931	1 950 000,00	-	1 950 000,00	1 672 858,14	-	-	1 672 858,14	-	-	-	-	-
11	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
114	1 950 000,00	-	1 950 000,00	1 672 858,14	-	-	1 672 858,14	-	-	-	-	-
933	11 235 000,00	5 029 927,00	16 264 927,00	11 982 570,17	-	-	11 982 570,17	-	-	-	-	-
32	9 460 000,00	5 029 927,00	14 489 927,00	10 749 025,20	-	-	10 749 025,20	-	-	-	-	-
33	1 775 000,00	-	1 775 000,00	1 233 544,97	-	-	1 233 544,97	-	-	-	-	-
TCM71	783 556 000,00	-20 000,00	783 536 000,00	777 591 391,72	-	-	777 591 391,72	-	-	-	-	-
938	783 556 000,00	-20 000,00	783 536 000,00	777 591 391,72	-	-	777 591 391,72	-	-	-	-	-
80	556 000,00	-20 000,00	536 000,00	370 603,13	-	-	370 603,13	-	-	-	-	-
810	769 000 000,00	-	769 000 000,00	766 766 665,98	-	-	766 766 665,98	-	-	-	-	-
818	14 000 000,00	-	14 000 000,00	10 454 122,61	-	-	10 454 122,61	-	-	-	-	-
TM - Transports et mobilités	-	-	-	1 200,00	-	-	1 200,00	-	-	-	-	-
938 - Transports	-	-	-	1 200,00	-	-	1 200,00	-	-	-	-	-
820 - Services communs	-	-	-	1 200,00	-	-	1 200,00	-	-	-	-	-
828 - Autres transports	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TMSPM71	150 000,00	20 000,00	170 000,00	166 250,00	-	-	166 250,00	-	-	-	-	-
938	150 000,00	20 000,00	170 000,00	166 250,00	-	-	166 250,00	-	-	-	-	-
885	150 000,00	20 000,00	170 000,00	166 250,00	-	-	166 250,00	-	-	-	-	-
TNUM - Transformation numérique	-	-	-	527 293,14	197 802,86	-70 522,84	527 293,14	192 802,84	-65 522,82	8 875,57	118 404,45	118 404,45
930 - Services généraux	-	-	-	527 293,14	197 802,86	-70 522,84	527 293,14	192 802,84	-65 522,82	8 875,57	118 404,45	118 404,45
020 - Administration générale de la collectivité	-	-	-	527 293,14	197 802,86	-70 522,84	527 293,14	192 802,84	-65 522,82	8 875,57	118 404,45	118 404,45
TOM71	15 382 000,00	-150 000,00	15 232 000,00	13 066 462,29	-	-	13 066 462,29	-	-	-	-	-
939	15 382 000,00	-150 000,00	15 232 000,00	13 066 462,29	-	-	13 066 462,29	-	-	-	-	-
95	15 382 000,00	-150 000,00	15 232 000,00	13 066 462,29	-	-	13 066 462,29	-	-	-	-	-
UE - Fonds européens	-	-	-	13 116 912,94	8 246 495,76	-8 215 077,94	13 116 912,94	2 096 195,08	-2 064 777,26	31 417,82	0,00	0,00
930 - Services généraux	-	-	-	759 137,71	229 338,95	-197 921,13	759 137,71	229 338,95	-197 921,13	31 417,82	0,00	0,00
020 - Administration générale de la collectivité	-	-	-	755 102,26	229 338,95	-197 921,13	755 102,26	229 338,95	-197 921,13	31 417,82	0,00	0,00
043 - Actions européennes	-	-	-	4 035,45	-	-	4 035,45	-	-	-	-	-
930-5 - Gestion des fonds européens	-	-	-	12 357 775,23	8 017 156,81	-8 017 156,81	12 357 775,23	1 866 856,13	-1 866 856,13	-	-	-
051 - FSE	-	-	-	11 522 025,80	5 315 586,22	-5 315 586,22	11 522 025,80	1 866 856,13	-1 866 856,13	-	-	-
052 - FEDER	-	-	-	835 749,43	2 701 570,59	-2 701 570,59	835 749,43	-	-	-	-	-
UEM71	58 193 000,00	696 200,00	58 889 200,00	5 392 677,77	-	-	5 392 677,77	-	-	-	-	-
930	2 323 000,00	-403 800,00	1 919 200,00	792 980,77	-	-	792 980,77	-	-	-	-	-
0202	1 800 000,00	-453 800,00	1 346 200,00	306 957,88	-	-	306 957,88	-	-	-	-	-
042	523 000,00	50 000,00	573 000,00	486 022,89	-	-	486 022,89	-	-	-	-	-
936	55 870 000,00	1 100 000,00	56 970 000,00	4 599 697,00	-	-	4 599 697,00	-	-	-	-	-
61	40 508 000,00	-	40 508 000,00	4 599 697,00	-	-	4 599 697,00	-	-	-	-	-
62	6 362 000,00	1 100 000,00	7 462 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
63	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
630	9 000 000,00	-	9 000 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total général	2 109 776 000,00	236 820 123,00	2 346 596 123,00	2 201 227 844,56	70 229 188,14	-34 463 672,81	2 201 227 844,56	64 073 887,44	-28 308 372,11	12 476 082,12	23 289 433,21	23 289 433,21
				93,81 %						0,57 %	-66,84 %	-63,65 %

Situation des restes à mandater sur les autorisations d'engagement de l'exercice 2022

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AE ouvertes au BP 2022	Mouvements	Total AE ouvertes	Total AE affectées	AE affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AE caduques, clôturées en 2025	Total AE engagées	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AE caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AE affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
AGRI - Agriculture	-	-	-	5 502 725,68	2 925 068,74	-151 191,75	5 502 725,68	2 659 268,74	-20 349,13	1 379 597,91	1 394 279,08	1 394 279,08
936 - Action économique	-	-	-	5 502 725,68	2 925 068,74	-151 191,75	5 502 725,68	2 659 268,74	-20 349,13	1 379 597,91	1 394 279,08	1 394 279,08
6312 - Autres	-	-	-	2 728 848,69	2 925 068,74	-2 925 068,74	2 728 848,69	2 659 268,74	-2 659 268,74	-	-	-
6318 - Autres	-	-	-	2 773 876,99		2 773 876,99	2 773 876,99	-	2 638 919,61	1 379 597,91	1 394 279,08	1 394 279,08
AGRIM71	8 213 000,00	-	8 213 000,00	2 464 498,74	-	-	2 464 498,74	-	-	-	-	-
939	8 213 000,00	-	8 213 000,00	2 464 498,74	-	-	2 464 498,74	-	-	-	-	-
93	8 213 000,00	-	8 213 000,00	2 464 498,74	-	-	2 464 498,74	-	-	-	-	-
AIE - Actions internationales	-	-	-	2 125 843,07	923 484,63	-35 553,21	2 125 843,07	889 761,27	-2 306,38	467 523,39	420 408,03	420 408,03
930 - Services généraux	-	-	-	2 125 843,07	923 484,63	-35 553,21	2 125 843,07	889 761,27	-2 306,38	467 523,39	420 408,03	420 408,03
045 - Actions internationales	-	-	-	887 931,42		887 931,42	887 931,42	-	887 454,89	467 523,39	420 408,03	420 408,03
048 - Autres actions	-	-	-	1 237 911,65	923 484,63	-923 484,63	1 237 911,65	889 761,27	-889 761,27	-	-	-
AIEM71	1 610 000,00	1 256 802,00	2 866 802,00	171 606,00	-	-	171 606,00	-	-	-	-	-
930	1 610 000,00	1 256 802,00	2 866 802,00	171 606,00	-	-	171 606,00	-	-	-	-	-
044	210 000,00	300 000,00	510 000,00	71 606,00	-	-	71 606,00	-	-	-	-	-
048	1 400 000,00	956 802,00	2 356 802,00	100 000,00	-	-	100 000,00	-	-	-	-	-
AM - Aménagement	-	-	-	1 222 979,69	260 136,35	-10 887,49	1 222 979,69	91 013,14	-10 797,04	203 895,13	45 353,73	45 353,73
930 - Services généraux	-	-	-	99 230,70	12 079,78	-	99 230,70	12 079,78	-	-	12 079,78	12 079,78
042 - Actions interrégionales	-	-	-	99 230,70	12 079,78	-	99 230,70	12 079,78	-	-	12 079,78	12 079,78
935 - Aménagement des territoires et habitat	-	-	-	1 123 748,99	248 056,57	-10 887,49	1 123 748,99	78 933,36	-10 797,04	203 895,13	33 273,95	33 273,95
510 - Services communs	-	-	-	1 123 748,99	248 056,57	-10 887,49	1 123 748,99	78 933,36	-10 797,04	203 895,13	33 273,95	33 273,95
AMM71	18 524 000,00	1 175 000,00	19 699 000,00	18 432 805,52	-	-	18 432 805,52	-	-	-	-	-
930	100 000,00	-	100 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
041	100 000,00	-	100 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
935	18 424 000,00	1 175 000,00	19 599 000,00	18 432 805,52	-	-	18 432 805,52	-	-	-	-	-
50	17 354 000,00	1 180 000,00	18 534 000,00	17 386 203,52	-	-	17 386 203,52	-	-	-	-	-
52	1 070 000,00	-5 000,00	1 065 000,00	1 046 602,00	-	-	1 046 602,00	-	-	-	-	-
CI - Jeunesse et citoyenneté	-	-	-	3 001 114,87	585 436,32	-89 070,73	3 001 114,87	446 612,20	-9 928,41	243 006,21	253 359,38	253 359,38
933 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	-	-	-	3 001 114,87	585 436,32	-89 070,73	3 001 114,87	446 612,20	-9 928,41	243 006,21	253 359,38	253 359,38
341 - Egalité entre les femmes et les hommes	-	-	-	713 372,14	148 718,46	-4 270,59	713 372,14	148 718,46	-4 270,59	94 472,50	49 975,37	49 975,37
348 - Autres	-	-	-	2 287 742,73	436 717,86	-84 800,14	2 287 742,73	297 893,74	-5 657,82	148 533,71	203 384,01	203 384,01
CIM71	5 460 000,00	-14 610,00	5 445 390,00	1 069 153,65	-	-	1 069 153,65	-	-	-	-	-
930	3 150 000,00	-	3 150 000,00	989 153,65	-	-	989 153,65	-	-	-	-	-
0202	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
021	3 150 000,00	-	3 150 000,00	989 153,65	-	-	989 153,65	-	-	-	-	-
934	610 000,00	-	610 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
40	610 000,00	-	610 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
935	1 700 000,00	-14 610,00	1 685 390,00	80 000,00	-	-	80 000,00	-	-	-	-	-
51	1 700 000,00	-14 610,00	1 685 390,00	80 000,00	-	-	80 000,00	-	-	-	-	-
COM - Communication	-	-	-	1 122 608,50	25 560,48	-19 883,28	1 122 608,50	25 560,48	-19 883,28	-	5 677,20	5 677,20
930 - Services généraux	-	-	-	1 122 608,50	25 560,48	-19 883,28	1 122 608,50	25 560,48	-19 883,28	-	5 677,20	5 677,20
020 - Administration générale de la collectivité	-	-	-	5 677,20	-	5 677,20	5 677,20	-	5 677,20	-	5 677,20	5 677,20
022 - Information, communication, publicité	-	-	-	1 116 931,30	25 560,48	-25 560,48	1 116 931,30	25 560,48	-25 560,48	-	-	-
COMM71	8 325 000,00	315 000,00	8 640 000,00	7 375 356,90	-	-	7 375 356,90	-	-	-	-	-
930	8 325 000,00	315 000,00	8 640 000,00	7 375 356,90	-	-	7 375 356,90	-	-	-	-	-
0202	8 325 000,00	315 000,00	8 640 000,00	7 375 356,90	-	-	7 375 356,90	-	-	-	-	-

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AE ouvertes au BP 2022	Mouvements	Total AE ouvertes	Total AE affectées	AE affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AE caduques, clôturées en 2025	Total AE engagées	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AE caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AE affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
CU - Culture	-	-	-	35 971 511,17	7 847 325,36	-1 416 953,79	35 971 511,17	6 225 836,93	-107 765,03	2 269 269,50	4 161 102,07	4 161 102,07
933 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	-	-	-	35 971 511,17	7 847 325,36	-1 416 953,79	35 971 511,17	6 225 836,93	-107 765,03	2 269 269,50	4 161 102,07	4 161 102,07
311 - Activités artistiques, actions et manifestations culturelles	-	-	-	35 223 950,82	7 652 241,30	-1 390 382,05	35 223 950,82	6 145 389,22	-103 724,13	2 178 150,98	4 083 708,27	4 083 708,27
312 - Patrimoine	-	-	-	747 560,35	195 084,06	-26 571,74	747 560,35	80 447,71	-4 040,90	91 118,52	77 393,80	77 393,80
CUM71	54 500 000,00	-	54 500 000,00	15 386 719,99	-	-	15 386 719,99	-	-	-	-	-
933	54 500 000,00	-	54 500 000,00	15 386 719,99	-	-	15 386 719,99	-	-	-	-	-
312	52 964 000,00	-199 011,68	52 764 988,32	14 717 588,23	-	-	14 717 588,23	-	-	-	-	-
313	1 536 000,00	199 011,68	1 735 011,68	669 131,76	-	-	669 131,76	-	-	-	-	-
DEEE - Développement économique , innovation et TIC	-	-	-	18 052 929,87	6 613 643,25	-1 220 993,13	18 052 929,87	5 025 991,19	-947 289,48	3 109 636,69	2 283 013,43	2 283 013,43
935 - Aménagement des territoires et habitat	-	-	-	790 416,69	99 731,94	-60 000,00	790 416,69	12 000,00	-	27 731,94	12 000,00	12 000,00
57 - Technologies de l'information et de la communication	-	-	-	790 416,69	99 731,94	-60 000,00	790 416,69	12 000,00	-	27 731,94	12 000,00	12 000,00
936 - Action économique	-	-	-	17 262 513,18	6 513 911,31	-1 160 993,13	17 262 513,18	5 013 991,19	-947 289,48	3 081 904,75	2 271 013,43	2 271 013,43
61 - Interventions économiques transversales	-	-	-	3 648 949,73	1 423 409,25	-131 723,74	3 648 949,73	1 387 675,80	-114 600,00	1 291 505,51	180,00	180,00
62 - Structure d'animation et de développement économique	-	-	-	1 628 920,00	581 909,00	-	1 628 920,00	581 909,00	-	-	581 909,00	581 909,00
632 - Industrie, commerce et artisanat	-	-	-	5 102 088,93	3 635 858,39	-926 882,87	5 102 088,93	2 249 485,96	-808 025,91	1 389 351,34	1 319 624,18	1 319 624,18
633 - Développement touristique	-	-	-	1 181 105,66	110 036,14	-18 989,92	1 181 105,66	110 036,14	-18 989,92	4 694,34	86 351,88	86 351,88
65 - Insertion économique et économie sociale et solidaire	-	-	-	2 698 907,15	297 694,95	-3 092,85	2 698 907,15	294 602,10	-	135 835,53	158 766,57	158 766,57
67 - Recherche et innovation	-	-	-	3 002 541,71	465 003,58	-80 303,75	3 002 541,71	390 282,19	-5 673,65	260 518,03	124 181,80	124 181,80
DEEEM71	34 914 000,00	14 610,00	34 928 610,00	15 780 951,42	-	-	15 780 951,42	-	-	-	-	-
935	1 000 000,00	14 610,00	1 014 610,00	163 060,82	-	-	163 060,82	-	-	-	-	-
56	1 000 000,00	14 610,00	1 014 610,00	163 060,82	-	-	163 060,82	-	-	-	-	-
939	33 914 000,00	-	33 914 000,00	15 617 890,60	-	-	15 617 890,60	-	-	-	-	-
91	22 720 000,00	-1 654 791,00	21 065 209,00	12 276 515,89	-	-	12 276 515,89	-	-	-	-	-
92	5 034 000,00	1 246 115,00	6 280 115,00	3 078 256,00	-	-	3 078 256,00	-	-	-	-	-
94	6 160 000,00	408 676,00	6 568 676,00	263 118,71	-	-	263 118,71	-	-	-	-	-
DSS - Développement social et santé	-	-	-	8 452 660,92	1 377 596,72	-193 439,64	8 452 660,92	905 397,51	-43 616,71	662 201,53	521 955,55	521 955,55
934 - Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisations RMI)	-	-	-	8 452 660,92	1 377 596,72	-193 439,64	8 452 660,92	905 397,51	-43 616,71	662 201,53	521 955,55	521 955,55
410 - Services communs	-	-	-	4 765,78	15 000,00	-10 234,22	4 765,78	-	-	4 765,78	0,00	-
412 - Prévention et éducation pour la santé	-	-	-	1 538 390,45	184 151,44	-116 490,55	1 538 390,45	76 060,89	-8 400,00	62 767,17	4 893,72	4 893,72
418 - Autres actions	-	-	-	591 655,12	24 973,33	-16 641,33	591 655,12	8 000,00	-	332,00	8 000,00	8 000,00
4228 - Autres actions en faveur de la petite enfance	-	-	-	26 836,44	-	-	26 836,44	-	-	-	-	-
424 - Personnes en difficulté	-	-	-	6 291 013,13	1 153 471,95	-50 073,54	6 291 013,13	821 336,62	-35 216,71	594 336,58	509 061,83	509 061,83
DSSM71	244 754 000,00	13 335 000,00	258 089 000,00	230 195 947,25	-	-	230 195 947,25	-	-	-	-	-
931	232 798 000,00	10 800 000,00	243 598 000,00	225 356 239,23	-	-	225 356 239,23	-	-	-	-	-
11	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
113	8 183 000,00	-	8 183 000,00	1 154 482,80	-	-	1 154 482,80	-	-	-	-	-
13	224 615 000,00	10 800 000,00	235 415 000,00	224 201 756,43	-	-	224 201 756,43	-	-	-	-	-
934	11 956 000,00	2 535 000,00	14 491 000,00	4 839 708,02	-	-	4 839 708,02	-	-	-	-	-
40	705 000,00	-	705 000,00	690 000,00	-	-	690 000,00	-	-	-	-	-
41	6 495 000,00	8 415,00	6 503 415,00	3 706 527,41	-	-	3 706 527,41	-	-	-	-	-
42	4 756 000,00	2 526 585,00	7 282 585,00	443 180,61	-	-	443 180,61	-	-	-	-	-

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AE ouvertes au BP 2022	Mouvements	Total AE ouvertes	Total AE affectées	AE affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AE caduques, clôturées en 2025	Total AE engagées	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AE caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AE affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
EAE - Environnement et énergie	-	-	-	4 478 031,35	910 622,12	-42 141,55	4 474 431,35	550 867,05	-81 562,97	329 722,04	538 758,53	535 158,53
936 - Action économique	-	-	-	419 861,25	83 784,70	-	419 861,25	43 296,70	-	47 380,70	36 404,00	36 404,00
6312 - Autres	-	-	-	336 076,55	83 784,70	-83 784,70	336 076,55	43 296,70	-43 296,70	-	-	-
6318 - Autres	-	-	-	83 784,70	-	83 784,70	83 784,70	-	43 296,70	47 380,70	36 404,00	36 404,00
937 - Environnement	-	-	-	4 058 170,10	826 837,42	-42 141,55	4 054 570,10	507 570,35	-81 562,97	282 341,34	502 354,53	498 754,53
71 - Actions transversales	-	-	-	1 110 504,46	447 003,95	-6 583,46	1 106 904,46	132 146,88	-31 317,71	86 213,18	354 207,31	350 607,31
7211 - Actions de prévention et de sensibilisation	-	-	-	231 465,00	138 383,51	-	231 465,00	138 383,51	-	60 708,38	77 675,13	77 675,13
7222 - Action en matière de propreté urbaine et de nettoyage	-	-	-	53 087,17	55 000,00	-1 912,83	53 087,17	50 590,00	-16 600,00	9 975,00	43 112,17	43 112,17
731 - Politique de l'eau	-	-	-	115 340,05	-	-	115 340,05	-	-	-	-	-
758 - Autres actions	-	-	-	609 442,28	-	-	609 442,28	-	-	-	-	-
76 - Préservation du patrimoine naturel et gestion des risques technologiques	-	-	-	1 938 331,14	186 449,96	-33 645,26	1 938 331,14	186 449,96	-33 645,26	125 444,78	27 359,92	27 359,92
EAEM71	23 710 000,00	450 000,00	24 160 000,00	16 023 207,06	-	-	16 023 207,06	-	-	-	-	-
932	3 400 000,00	-	3 400 000,00	209 393,62	-	-	209 393,62	-	-	-	-	-
28	3 400 000,00	-	3 400 000,00	209 393,62	-	-	209 393,62	-	-	-	-	-
937	19 810 000,00	450 000,00	20 260 000,00	15 751 466,69	-	-	15 751 466,69	-	-	-	-	-
71	5 292 000,00	909 322,00	6 201 322,00	5 070 416,64	-	-	5 070 416,64	-	-	-	-	-
72	878 000,00	-532 427,00	345 573,00	3 375,00	-	-	3 375,00	-	-	-	-	-
73	850 000,00	-	850 000,00	850 000,00	-	-	850 000,00	-	-	-	-	-
74	300 000,00	-117 061,00	182 939,00	48 000,00	-	-	48 000,00	-	-	-	-	-
75	850 000,00	-64 036,00	785 964,00	138 314,41	-	-	138 314,41	-	-	-	-	-
76	10 680 000,00	254 202,00	10 934 202,00	8 681 360,64	-	-	8 681 360,64	-	-	-	-	-
78	960 000,00	-	960 000,00	960 000,00	-	-	960 000,00	-	-	-	-	-
939	500 000,00	-	500 000,00	62 346,75	-	-	62 346,75	-	-	-	-	-
93	500 000,00	-	500 000,00	62 346,75	-	-	62 346,75	-	-	-	-	-
ESE - Enseignement secondaire	-	-	-	60 112 355,84	13 268 641,01	-1 516 927,29	60 112 355,84	8 566 019,66	886 301,13	4 056 837,93	7 694 875,79	7 694 875,79
932 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	60 112 355,84	13 268 641,01	-1 516 927,29	60 112 355,84	8 566 019,66	886 301,13	4 056 837,93	7 694 875,79	7 694 875,79
222 - Lycées publics	-	-	-	40 040 384,59	8 077 021,74	-2 424,51	40 040 384,59	6 280 979,60	788 617,63	2 082 773,68	5 991 823,55	5 991 823,55
24 - Cités scolaires	-	-	-	9 007 621,31	2 042 397,15	-	9 007 621,31	763 667,90	228 789,25	1 318 519,12	723 878,03	723 878,03
281 - Hébergement et restauration scolaires	-	-	-	941 738,97	598 285,82	-14 694,88	941 738,97	583 590,94	-	49 834,80	533 756,14	533 756,14
288 - Autres services annexes de l'enseignement	-	-	-	10 122 610,97	2 550 936,30	-1 499 807,90	10 122 610,97	937 781,22	-131 105,75	605 710,33	445 418,07	445 418,07
ESEM71	293 016 000,00	33 276 000,00	326 292 000,00	257 924 055,87	-	-	257 924 055,87	-	-	-	-	-
932	293 016 000,00	33 276 000,00	326 292 000,00	257 924 055,87	-	-	257 924 055,87	-	-	-	-	-
222	163 958 000,00	30 721 518,00	194 679 518,00	150 201 521,75	-	-	150 201 521,75	-	-	-	-	-
223	68 900 000,00	-	68 900 000,00	68 777 726,00	-	-	68 777 726,00	-	-	-	-	-
224	22 705 000,00	2 634 482,00	25 339 482,00	16 321 641,69	-	-	16 321 641,69	-	-	-	-	-
28	37 453 000,00	-80 000,00	37 373 000,00	22 623 166,43	-	-	22 623 166,43	-	-	-	-	-
ESU - Enseignement supérieur	-	-	-	6 998 188,69	2 135 483,56	-538 353,26	6 998 188,69	1 960 153,56	-363 023,26	743 197,50	853 932,80	853 932,80
932 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	6 998 188,69	2 135 483,56	-538 353,26	6 998 188,69	1 960 153,56	-363 023,26	743 197,50	853 932,80	853 932,80
23 - Enseignement supérieur	-	-	-	6 865 276,04	1 894 044,08	-328 353,26	6 865 276,04	1 893 714,08	-328 023,26	743 197,50	822 493,32	822 493,32
253 - Formation certifiante des personnes en recherche d'emploi	-	-	-	132 912,65	241 439,48	-210 000,00	132 912,65	66 439,48	-35 000,00	-	31 439,48	31 439,48
ESUM71	11 110 000,00	1 100 000,00	12 210 000,00	2 865 400,95	-	-	2 865 400,95	-	-	-	-	-
931	400 000,00	-	400 000,00	57 087,35	-	-	57 087,35	-	-	-	-	-
113	400 000,00	-	400 000,00	57 087,35	-	-	57 087,35	-	-	-	-	-
932	10 710 000,00	1 100 000,00	11 810 000,00	2 808 313,60	-	-	2 808 313,60	-	-	-	-	-
23	10 710 000,00	1 100 000,00	11 810 000,00	2 808 313,60	-	-	2 808 313,60	-	-	-	-	-

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AE ouvertes au BP 2022	Mouvements	Total AE ouvertes	Total AE affectées	AE affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AE caduques, clôturées en 2025	Total AE engagées	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AE caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AE affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
FPA - Formation professionnelle, apprentissage et emploi	-	-	-	358 695 039,15	53 305 192,81	-16 024 371,06	358 695 039,15	53 029 994,60	-15 757 964,17	21 042 053,14	16 238 768,61	16 238 768,61
932 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	358 695 039,15	53 305 192,81	-16 024 371,06	358 695 039,15	53 029 994,60	-15 757 964,17	21 042 053,14	16 238 768,61	16 238 768,61
201 - Services communs	-	-	-	2 616 265,21	506 842,37	-428 741,50	2 616 265,21	231 644,16	-162 334,61	75 383,25	2 717,62	2 717,62
251 - Insertion sociale et professionnelle des personnes en recherche d'emploi	-	-	-	57 394 966,35	3 457 142,47	-990 757,83	57 394 966,35	3 457 142,47	-990 757,83	648 568,28	1 817 816,36	1 817 816,36
252 - Formation professionnalisante des personnes en recherche d'emploi	-	-	-	6 712 118,96	4 154 234,24	-389 259,54	6 712 118,96	4 154 234,24	-389 259,54	3 233 533,14	531 441,56	531 441,56
253 - Formation certifiante des personnes en recherche d'emploi	-	-	-	250 116 101,43	44 197 805,16	-13 434 443,62	250 116 101,43	44 197 805,16	-13 434 443,62	17 084 568,47	13 678 793,07	13 678 793,07
254 - Formation des actifs occupés	-	-	-	2 000 000,00	-	-	2 000 000,00	-	-	-	-	-
255 - Rémunération des stagiaires	-	-	-	24 180 340,03	138 200,00	-138 200,00	24 180 340,03	138 200,00	-138 200,00	-	-	-
256 - Autres	-	-	-	12 827 803,29	-	-	12 827 803,29	-	-	-	-	-
258 - Autres	-	-	-	905 976,36	850 968,57	-642 968,57	905 976,36	850 968,57	-642 968,57	-	208 000,00	208 000,00
26 - Apprentissage	-	-	-	1 941 467,52	-	-	1 941 467,52	-	-	-	-	-
FPAM71	506 348 000,00	162 040 000,00	668 388 000,00	207 315 544,05	-	-	207 315 544,05	-	-	-	-	-
931	506 348 000,00	162 040 000,00	668 388 000,00	207 315 544,05	-	-	207 315 544,05	-	-	-	-	-
10	7 260 000,00	500 000,00	7 760 000,00	3 779 392,97	-	-	3 779 392,97	-	-	-	-	-
11	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
111	99 060 000,00	-	99 060 000,00	13 021 415,37	-	-	13 021 415,37	-	-	-	-	-
112	21 850 000,00	-4 729 725,40	17 120 274,60	2 946 673,39	-	-	2 946 673,39	-	-	-	-	-
113	188 032 000,00	138 109 725,40	326 141 725,40	13 846 587,85	-	-	13 846 587,85	-	-	-	-	-
114	1 940 000,00	60 000,00	2 000 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
115	136 696 000,00	26 000 000,00	162 696 000,00	138 377 459,97	-	-	138 377 459,97	-	-	-	-	-
116	23 940 000,00	600 000,00	24 540 000,00	9 214 873,02	-	-	9 214 873,02	-	-	-	-	-
12	27 570 000,00	1 500 000,00	29 070 000,00	26 129 141,48	-	-	26 129 141,48	-	-	-	-	-
939	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
91	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
FSS - Formations sanitaires et sociales	-	-	-	15 119 789,13	1 025 370,12	-419 047,28	15 119 789,13	1 025 370,12	-419 047,28	96 967,84	509 355,00	509 355,00
932 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	15 119 789,13	1 025 370,12	-419 047,28	15 119 789,13	1 025 370,12	-419 047,28	96 967,84	509 355,00	509 355,00
253 - Formation certifiante des personnes en recherche d'emploi	-	-	-	4 831 483,66	694 926,83	-136 713,63	4 831 483,66	694 926,83	-136 713,63	48 858,20	509 355,00	509 355,00
27 - Formation sanitaire et sociale	-	-	-	10 288 305,47	330 443,29	-282 333,65	10 288 305,47	330 443,29	-282 333,65	48 109,64	-0,00	-0,00
LO - Logement	-	-	-	48 812,00	-	-	48 812,00	-	-	-	-	-
935 - Aménagement des territoires et habitat	-	-	-	48 812,00	-	-	48 812,00	-	-	-	-	-
555 - Logement social	-	-	-	48 812,00	-	-	48 812,00	-	-	-	-	-
LOM71	125 000,00	5 000,00	130 000,00	76 758,54	-	-	76 758,54	-	-	-	-	-
935	125 000,00	5 000,00	130 000,00	76 758,54	-	-	76 758,54	-	-	-	-	-
50	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
54	125 000,00	5 000,00	130 000,00	76 758,54	-	-	76 758,54	-	-	-	-	-
MAJI - Marché, achats, juridique et immobilier	-	-	-	6 468 114,52	609 527,77	-389 214,34	6 468 114,52	609 527,77	-389 214,34	19 633,59	200 679,84	200 679,84
930 - Services généraux	-	-	-	6 468 114,52	609 527,77	-389 214,34	6 468 114,52	609 527,77	-389 214,34	19 633,59	200 679,84	200 679,84
020 - Administration générale de la collectivité	-	-	-	6 468 114,52	609 527,77	-389 214,34	6 468 114,52	609 527,77	-389 214,34	19 633,59	200 679,84	200 679,84
MOM71	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
937	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
78	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PMGM71	37 718 000,00	7 650 000,00	45 368 000,00	31 614 755,80	-	-	31 614 755,80	-	-	-	-	-
930	37 718 000,00	7 650 000,00	45 368 000,00	31 614 755,80	-	-	31 614 755,80	-	-	-	-	-
0202	34 337 000,00	7 650 000,00	41 987 000,00	28 746 362,79	-	-	28 746 362,79	-	-	-	-	-
021	3 076 000,00	-	3 076 000,00	2 642 225,44	-	-	2 642 225,44	-	-	-	-	-
022	305 000,00	-	305 000,00	226 167,57	-	-	226 167,57	-	-	-	-	-

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AE ouvertes au BP 2022	Mouvements	Total AE ouvertes	Total AE affectées	AE affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AE caduques, clôturées en 2025	Total AE engagées	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AE caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AE affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
PRH - Personnel et Ressources humaines	-	-	-	3 630 702,13	560 883,05	-108 818,34	3 630 702,13	560 386,48	-112 668,64	161 879,53	290 185,18	290 185,18
930 - Services généraux	-	-	-	2 503 250,06	402 289,78	-104 682,30	2 503 250,06	402 289,78	-109 029,17	161 010,13	136 597,35	136 597,35
020 - Administration générale de la collectivité	-	-	-	2 357 929,86	333 822,93	-52 112,32	2 357 929,86	333 822,93	-52 112,32	160 927,77	120 782,84	120 782,84
031 - Assemblée délibérante	-	-	-	145 320,20	67 796,12	-51 899,25	145 320,20	67 796,12	-56 246,12	82,36	15 814,51	15 814,51
032 - Conseil économique et social régional ou Conseil de développement	-	-	-	-	670,73	-670,73	-	670,73	-670,73	-	-	-
932 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	1 127 452,07	158 593,27	-4 136,04	1 127 452,07	158 096,70	-3 639,47	869,40	153 587,83	153 587,83
222 - Lycées publics	-	-	-	1 127 452,07	158 593,27	-4 136,04	1 127 452,07	158 096,70	-3 639,47	869,40	153 587,83	153 587,83
PRHM71	3 930 000,00	1 000 000,00	4 930 000,00	2 081 402,89	-	-	2 081 402,89	-	-	-	-	-
930	2 960 000,00	1 000 000,00	3 960 000,00	1 745 558,50	-	-	1 745 558,50	-	-	-	-	-
0201	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
0202	2 550 000,00	1 000 000,00	3 550 000,00	1 600 687,50	-	-	1 600 687,50	-	-	-	-	-
021	360 000,00	-	360 000,00	144 871,00	-	-	144 871,00	-	-	-	-	-
022	50 000,00	-	50 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
932	935 000,00	-	935 000,00	333 344,39	-	-	333 344,39	-	-	-	-	-
222	935 000,00	-	935 000,00	333 344,39	-	-	333 344,39	-	-	-	-	-
944	35 000,00	-	35 000,00	2 500,00	-	-	2 500,00	-	-	-	-	-
-	35 000,00	-	35 000,00	2 500,00	-	-	2 500,00	-	-	-	-	-
PVM71	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
935	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
51	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
RIN - Recherche	-	-	-	19 308 970,93	12 515 365,77	-92 727,22	19 308 970,93	12 515 165,77	-92 527,22	1 976 666,91	10 445 971,64	10 445 971,64
936 - Action économique	-	-	-	19 308 970,93	12 515 365,77	-92 727,22	19 308 970,93	12 515 165,77	-92 527,22	1 976 666,91	10 445 971,64	10 445 971,64
67 - Recherche et innovation	-	-	-	19 308 970,93	12 515 365,77	-92 727,22	19 308 970,93	12 515 165,77	-92 527,22	1 976 666,91	10 445 971,64	10 445 971,64
RINM71	23 095 000,00	-	23 095 000,00	3 044 979,13	-	-	3 044 979,13	-	-	-	-	-
939	23 095 000,00	-	23 095 000,00	3 044 979,13	-	-	3 044 979,13	-	-	-	-	-
92	23 095 000,00	-	23 095 000,00	3 044 979,13	-	-	3 044 979,13	-	-	-	-	-
RUR - Ruralité	-	-	-	1 276 829,39	410 954,45	-5 981,89	1 276 829,39	410 954,45	-5 981,89	236 421,90	168 550,66	168 550,66
937 - Environnement	-	-	-	1 276 829,39	410 954,45	-5 981,89	1 276 829,39	410 954,45	-5 981,89	236 421,90	168 550,66	168 550,66
76 - Préservation du patrimoine naturel et gestion des risques technologiques	-	-	-	1 276 829,39	410 954,45	-5 981,89	1 276 829,39	410 954,45	-5 981,89	236 421,90	168 550,66	168 550,66
RURM71	5 007 000,00	-	5 007 000,00	3 708 573,62	-	-	3 708 573,62	-	-	-	-	-
937	5 007 000,00	-	5 007 000,00	3 708 573,62	-	-	3 708 573,62	-	-	-	-	-
76	5 007 000,00	-	5 007 000,00	3 708 573,62	-	-	3 708 573,62	-	-	-	-	-
SE - Sécurité	-	-	-	757 941,03	108 579,76	-30 000,00	757 941,03	78 579,76	-	12 613,22	65 966,54	65 966,54
931 - Sécurité	-	-	-	757 941,03	108 579,76	-30 000,00	757 941,03	78 579,76	-	12 613,22	65 966,54	65 966,54
18 - Autres interventions de protections des personnes et des biens	-	-	-	757 941,03	108 579,76	-30 000,00	757 941,03	78 579,76	-	12 613,22	65 966,54	65 966,54
SEM71	850 000,00	-	850 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
932	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
222	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
27	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
935	850 000,00	-	850 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
57	850 000,00	-	850 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
SIM71	11 460 000,00	1 858 000,00	13 318 000,00	8 555 009,84	-	-	8 555 009,84	-	-	-	-	-
930	11 460 000,00	1 858 000,00	13 318 000,00	8 555 009,84	-	-	8 555 009,84	-	-	-	-	-
0202	11 460 000,00	1 858 000,00	13 318 000,00	8 555 009,84	-	-	8 555 009,84	-	-	-	-	-

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AE ouvertes au BP 2022	Mouvements	Total AE ouvertes	Total AE affectées	AE affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AE caduques, clôturées en 2025	Total AE engagées	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AE caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AE affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
SL - Sports et Loisirs	-	-	-	13 051 680,14	1 134 975,46	-11 386,05	13 051 680,14	236 982,98	-24 061,48	962 852,64	160 736,77	160 736,77
932 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	1 872 579,00	117 739,84	-	1 872 579,00	117 739,84	-	-	117 739,84	117 739,84
254 - Formation des actifs occupés	-	-	-	1 872 579,00	117 739,84	-	1 872 579,00	117 739,84	-	-	117 739,84	117 739,84
933 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	-	-	-	11 179 101,14	1 017 235,62	-11 386,05	11 179 101,14	119 243,14	-24 061,48	962 852,64	42 996,93	42 996,93
326 - Manifestations sportives	-	-	-	8 571 002,09	126 663,86	-10 430,58	8 571 002,09	107 981,21	-6 223,00	84 479,94	31 753,34	31 753,34
338 - Autres activités pour les jeunes	-	-	-	2 608 099,05	890 571,76	-955,47	2 608 099,05	11 261,93	-17 838,48	878 372,70	11 243,59	11 243,59
SLM71	19 735 000,00	3 000 000,00	22 735 000,00	6 415 281,92	-	-	6 415 281,92	-	-	-	-	-
930	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
021	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
931	4 850 000,00	-2 900 000,00	1 950 000,00	22 000,00	-	-	22 000,00	-	-	-	-	-
11	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
114	4 850 000,00	-2 900 000,00	1 950 000,00	22 000,00	-	-	22 000,00	-	-	-	-	-
933	14 885 000,00	5 900 000,00	20 785 000,00	6 393 281,92	-	-	6 393 281,92	-	-	-	-	-
32	13 110 000,00	4 086 251,00	17 196 251,00	6 313 587,44	-	-	6 313 587,44	-	-	-	-	-
33	1 775 000,00	1 813 749,00	3 588 749,00	79 694,48	-	-	79 694,48	-	-	-	-	-
TCM71	792 116 000,00	-	792 116 000,00	781 986 991,14	-	-	781 986 991,14	-	-	-	-	-
938	792 116 000,00	-	792 116 000,00	781 986 991,14	-	-	781 986 991,14	-	-	-	-	-
80	556 000,00	580 140,00	1 136 140,00	157 827,74	-	-	157 827,74	-	-	-	-	-
810	777 560 000,00	-580 140,00	776 979 860,00	776 151 813,19	-	-	776 151 813,19	-	-	-	-	-
818	14 000 000,00	-	14 000 000,00	5 677 350,21	-	-	5 677 350,21	-	-	-	-	-
TM - Transports et mobilités	-	-	-	7 189 189,40	615 890,71	-446 970,96	7 189 189,40	585 493,51	-416 573,76	95 299,52	73 620,23	73 620,23
938 - Transports	-	-	-	7 189 189,40	615 890,71	-446 970,96	7 189 189,40	585 493,51	-416 573,76	95 299,52	73 620,23	73 620,23
820 - Services communs	-	-	-	669 531,09	167 676,96	-28 757,21	669 531,09	138 919,76	-0,01	80 299,52	58 620,23	58 620,23
828 - Autres transports	-	-	-	6 460 683,31	382 748,75	-382 748,75	6 460 683,31	382 748,75	-382 748,75	-	-	-
838 - Autres transports	-	-	-	58 975,00	65 465,00	-35 465,00	58 975,00	63 825,00	-33 825,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
TMSPM71	150 000,00	-	150 000,00	14 310,00	-	-	14 310,00	-	-	-	-	-
938	150 000,00	-	150 000,00	14 310,00	-	-	14 310,00	-	-	-	-	-
885	150 000,00	-	150 000,00	14 310,00	-	-	14 310,00	-	-	-	-	-
TNUM - Transformation numérique	-	-	-	4 650 736,31	178 523,70	-95 211,05	4 650 736,31	177 923,70	-94 611,05	8 802,46	74 510,19	74 510,19
930 - Services généraux	-	-	-	4 650 736,31	178 523,70	-95 211,05	4 650 736,31	177 923,70	-94 611,05	8 802,46	74 510,19	74 510,19
020 - Administration générale de la collectivité	-	-	-	4 650 736,31	178 523,70	-95 211,05	4 650 736,31	177 923,70	-94 611,05	8 802,46	74 510,19	74 510,19
TOM71	15 382 000,00	-	15 382 000,00	13 495 477,51	-	-	13 495 477,51	-	-	-	-	-
939	15 382 000,00	-	15 382 000,00	13 495 477,51	-	-	13 495 477,51	-	-	-	-	-
95	15 382 000,00	-	15 382 000,00	13 495 477,51	-	-	13 495 477,51	-	-	-	-	-
UE - Fonds européens	-	-	-	14 698 441,07	3 699 836,17	-3 694 919,61	14 698 441,07	190 332,64	-185 416,08	-	4 916,56	4 916,56
930 - Services généraux	-	-	-	352 711,00	556 704,69	-551 788,13	352 711,00	5 387,57	-471,01	-	4 916,56	4 916,56
020 - Administration générale de la collectivité	-	-	-	293 496,69	552 137,69	-551 317,13	293 496,69	820,57	-0,01	-	820,56	820,56
043 - Actions européennes	-	-	-	59 214,31	4 567,00	-471,00	59 214,31	4 567,00	-471,00	-	4 096,00	4 096,00
930-5 - Gestion des fonds européens	-	-	-	14 345 730,07	3 143 131,48	-3 143 131,48	14 345 730,07	184 945,07	-184 945,07	-	-0,00	-
051 - FSE	-	-	-	13 205 733,80	3 002 444,72	-3 002 444,72	13 205 733,80	184 945,07	-184 945,07	-	-0,00	-
052 - FEDER	-	-	-	1 139 996,27	140 686,76	-140 686,76	1 139 996,27	-	-	-	-	-

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AE ouvertes au BP 2022	Mouvements	Total AE ouvertes	Total AE affectées	AE affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AE caduques, clôturées en 2025	Total AE engagées	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AE caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AE affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
UEM71	37 248 000,00	8 700 000,00	45 948 000,00	4 632 144,83	-	-	4 632 144,83	-	-	-	-	-
930	3 068 000,00	-	3 068 000,00	356 891,18	-	-	356 891,18	-	-	-	-	-
0202	2 450 000,00	-	2 450 000,00	20 079,18	-	-	20 079,18	-	-	-	-	-
042	618 000,00	-	618 000,00	336 812,00	-	-	336 812,00	-	-	-	-	-
936	34 180 000,00	8 700 000,00	42 880 000,00	4 275 253,65	-	-	4 275 253,65	-	-	-	-	-
61	20 471 000,00	8 250 000,00	28 721 000,00	3 937 920,80	-	-	3 937 920,80	-	-	-	-	-
62	3 709 000,00	450 000,00	4 159 000,00	337 332,85	-	-	337 332,85	-	-	-	-	-
63	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
630	10 000 000,00	-	10 000 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total général	2 157 300 000,00	235 160 802,00	2 392 460 802,00	2 222 568 127,47	111 038 098,31	-26 554 042,92	2 222 564 527,47	96 767 193,51	-18 218 286,47	38 078 078,58	46 405 976,81	46 402 376,81
				92,90 %						1,71 %	-58,21 %	-52,05 %

Situation des restes à mandater sur les autorisations d'engagement de l'exercice 2023	

[illegible]

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AE ouvertes au BP 2023	Mouvements	Total AE ouvertes	Total AE affectées	AE affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AE caduques, clôturées en 2025	Total AE engagées	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AE caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AE affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
CIM71	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
930	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
0202	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
021	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
934	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
40	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
935	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
51	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
COM - Communication	10 325 000,00	940 000,00	11 265 000,00	10 951 931,17	98 747,05	-920,51	10 951 931,17	98 747,05	-920,51	95 493,79	2 332,75	2 332,75
930 - Services généraux	10 325 000,00	940 000,00	11 265 000,00	10 951 931,17	98 747,05	-920,51	10 951 931,17	98 747,05	-920,51	95 493,79	2 332,75	2 332,75
020 - Administration générale de la collectivité	-	-	-	97 826,54	-	97 826,54	97 826,54	-	97 826,54	95 493,79	2 332,75	2 332,75
022 - Information, communication, publicité	10 325 000,00	940 000,00	11 265 000,00	10 854 104,63	98 747,05	-98 747,05	10 854 104,63	98 747,05	-98 747,05	-	-	-
COMM71	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
930	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
0202	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CU - Culture	51 900 000,00	-	51 900 000,00	51 057 779,59	9 605 347,64	-279 077,27	50 529 680,83	8 876 391,40	-283 263,65	6 399 598,65	2 926 671,72	2 398 572,96
933 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	51 900 000,00	-	51 900 000,00	51 057 779,59	9 605 347,64	-279 077,27	50 529 680,83	8 876 391,40	-283 263,65	6 399 598,65	2 926 671,72	2 398 572,96
311 - Activités artistiques, actions et manifestations culturelles	50 364 000,00	-1 036 971,00	49 327 029,00	48 531 592,95	9 096 990,04	-277 865,52	48 286 177,27	8 735 265,43	-276 985,02	6 299 295,81	2 519 828,71	2 274 413,03
312 - Patrimoine	1 536 000,00	1 036 971,00	2 572 971,00	2 526 186,64	508 357,60	-1 211,75	2 243 503,56	141 125,97	-6 278,63	100 302,84	406 843,01	124 159,93
CUM71	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
933	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
312	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
313	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
DEEE - Développement économique , innovation et TIC	42 898 000,00	3 654 000,00	46 552 000,00	45 756 063,39	7 376 183,80	-141 902,96	45 606 149,90	6 980 847,89	-150 102,40	3 870 479,98	3 363 800,86	3 213 887,37
935 - Aménagement des territoires et habitat	800 000,00	-	800 000,00	794 200,00	53 233,68	-	779 353,41	28 000,00	-	10 387,09	42 846,59	28 000,00
57 - Technologies de l'information et de la communication	800 000,00	-	800 000,00	794 200,00	53 233,68	-	779 353,41	28 000,00	-	10 387,09	42 846,59	28 000,00
936 - Action économique	42 098 000,00	3 654 000,00	45 752 000,00	44 961 863,39	7 322 950,12	-141 902,96	44 826 796,49	6 952 847,89	-150 102,40	3 860 092,89	3 320 954,27	3 185 887,37
61 - Interventions économiques transversales	3 500 000,00	3 879 115,40	7 379 115,40	6 758 304,58	3 643 553,01	-103 901,00	6 739 511,59	3 496 374,80	-104 210,44	2 284 208,07	1 255 443,94	1 236 650,95
62 - Structure d'animation et de développement économique	11 645 000,00	134 375,00	11 779 375,00	11 779 375,00	-	-	11 779 375,00	-	-	-	-	-
632 - Industrie, commerce et artisanat	3 600 000,00	-239 319,25	3 360 680,75	3 358 352,95	2 327 250,14	-2 327,80	3 357 879,14	2 305 341,26	-2 327,80	1 077 807,30	1 247 115,04	1 246 641,23
633 - Développement touristique	14 673 000,00	-235 883,15	14 437 116,85	14 386 578,09	221 394,93	-2 242,15	14 385 374,74	212 899,52	-2 242,15	72 120,12	147 032,66	145 829,31
65 - Insertion économique et économie sociale et solidaire	4 250 000,00	-1 000 000,00	3 250 000,00	3 185 536,78	638 394,33	-	3 182 819,76	557 754,33	-7 890,00	181 016,93	457 377,40	454 660,38
67 - Recherche et innovation	4 430 000,00	1 115 712,00	5 545 712,00	5 493 715,99	492 357,71	-33 432,01	5 381 836,26	380 477,98	-33 432,01	244 940,47	213 985,23	102 105,50
68 - Autres actions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
DEEEM71	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
935	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
56	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
939	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
91	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
92	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
94	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AE ouvertes au BP 2023	Mouvements	Total AE ouvertes	Total AE affectées	AE affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AE caduques, clôturées en 2025	Total AE engagées	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AE caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AE affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
ESE - Enseignement secondaire	406 877 000,00	18 800 000,00	425 677 000,00	424 952 442,95	104 495 069,21	-32 390,95	422 861 504,99	101 324 290,77	-372 914,29	14 872 111,68	89 590 566,58	87 499 628,62
932 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	406 877 000,00	18 800 000,00	425 677 000,00	424 952 442,95	104 495 069,21	-32 390,95	422 861 504,99	101 324 290,77	-372 914,29	14 872 111,68	89 590 566,58	87 499 628,62
222 - Lycées publics	259 150 000,00	17 205 024,45	276 355 024,45	276 299 864,43	88 481 421,94	-	274 957 200,51	86 303 501,07	7 449,47	10 685 012,07	77 796 409,87	76 453 745,95
223 - Lycées privés	69 000 000,00	-176 978,90	68 823 021,10	68 770 192,00	-	-	68 770 192,00	-	-	-	-	-
24 - Cités scolaires	38 119 000,00	2 974 355,00	41 093 355,00	40 985 649,00	13 503 502,43	-	40 919 722,85	13 407 402,43	-	2 791 168,51	10 712 333,92	10 646 407,77
281 - Hébergement et restauration scolaires	18 728 000,00	-818 235,55	17 909 764,45	17 909 764,45	835 158,15	-	17 483 585,98	325 583,10	1 780,14	238 064,45	597 093,70	170 915,23
288 - Autres services annexes de l'enseignement	21 880 000,00	-384 165,00	21 495 835,00	20 986 973,07	1 674 986,69	-32 390,95	20 730 803,65	1 287 804,17	-382 143,90	1 157 866,65	484 729,09	228 559,67
ESEM71	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
932	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
222	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
223	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
224	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
28	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ESU - Enseignement supérieur	13 200 000,00	113 631,00	13 313 631,00	10 286 268,13	5 737 678,83	-2 488 373,27	10 286 268,13	5 726 312,07	-2 477 006,51	1 693 755,10	1 555 550,46	1 555 550,46
932 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	13 200 000,00	113 631,00	13 313 631,00	10 286 268,13	5 737 678,83	-2 488 373,27	10 286 268,13	5 726 312,07	-2 477 006,51	1 693 755,10	1 555 550,46	1 555 550,46
23 - Enseignement supérieur	13 200 000,00	113 631,00	13 313 631,00	10 286 268,13	5 737 678,83	-2 488 373,27	10 286 268,13	5 726 312,07	-2 477 006,51	1 693 755,10	1 555 550,46	1 555 550,46
253 - Formation certifiante des personnes en recherche d'emploi	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ESUM71	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
931	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
113	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
932	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
23	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
FPA - Formation professionnelle, apprentissage et emploi	476 558 000,00	191 370 250,00	667 928 250,00	655 382 952,46	131 648 181,72	-4 220 100,91	654 129 263,09	129 601 361,97	-4 210 377,96	38 186 136,29	89 241 944,52	87 988 255,15
932 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	476 558 000,00	191 370 250,00	667 928 250,00	655 382 952,46	131 648 181,72	-4 220 100,91	654 129 263,09	129 601 361,97	-4 210 377,96	38 186 136,29	89 241 944,52	87 988 255,15
201 - Services communs	5 500 000,00	-652 000,00	4 848 000,00	4 836 450,96	96 002,10	-5 611,00	4 777 194,25	30 839,75	-143,84	15 758,32	74 632,78	15 376,07
251 - Insertion sociale et professionnelle des personnes en recherche d'emploi	93 060 000,00	-13 987 645,00	79 072 355,00	76 521 321,06	23 189 539,58	-2 164 340,44	76 521 321,06	23 189 539,58	-2 164 340,44	10 372 788,85	10 652 410,29	10 652 410,29
252 - Formation professionnalisante des personnes en recherche d'emploi	23 200 000,00	-9 066 149,00	14 133 851,00	13 201 283,48	7 972 817,11	-247 722,23	13 201 283,48	7 972 817,11	-247 722,23	3 263 642,46	4 461 452,42	4 461 452,42
253 - Formation certifiante des personnes en recherche d'emploi	168 748 000,00	140 174 000,00	308 922 000,00	308 341 533,50	88 269 781,17	-358 010,95	308 341 533,50	88 269 781,17	-358 010,95	23 296 117,03	64 615 653,19	64 615 653,19
254 - Formation des actifs occupés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
255 - Rémunération des stagiaires	137 940 000,00	78 000 000,00	215 940 000,00	209 542 825,00	7 000 000,00	-	209 542 825,00	7 000 000,00	-	-	7 000 000,00	7 000 000,00
256 - Autres	20 540 000,00	-3 419 750,00	17 120 250,00	4 804 947,32	-	-	4 804 947,32	-	-	-	-	-
258 - Autres	-	-	-	10 242 797,14	5 102 029,90	-1 444 416,29	9 055 329,28	3 120 372,50	-1 433 195,70	1 228 898,20	2 428 715,41	1 241 247,55
26 - Apprentissage	27 570 000,00	321 794,00	27 891 794,00	27 891 794,00	18 011,86	-	27 884 829,20	18 011,86	-6 964,80	8 931,43	9 080,43	2 115,63
936 - Action économique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
61 - Interventions économiques transversales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AE ouvertes au BP 2023	Mouvements	Total AE ouvertes	Total AE affectées	AE affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AE caduques, clôturées en 2025	Total AE engagées	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AE caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AE affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
FPAM71	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
931	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
10	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
11	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
111	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
112	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
113	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
114	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
115	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
116	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
12	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
939	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
91	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
FSS - Formations sanitaires et sociales	250 641 000,00	8 240 119,00	258 881 119,00	256 183 309,69	2 072 521,50	-886 818,28	256 111 194,13	1 894 869,70	-886 818,28	669 500,34	516 202,88	444 087,32
932 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	250 641 000,00	8 240 119,00	258 881 119,00	256 183 309,69	2 072 521,50	-886 818,28	256 111 194,13	1 894 869,70	-886 818,28	669 500,34	516 202,88	444 087,32
253 - Formation certifiante des personnes en recherche d'emploi	8 183 000,00	-628 868,00	7 554 132,00	5 534 806,20	1 222 947,89	-617 347,80	5 534 806,20	1 222 947,89	-617 347,80	492 754,89	112 845,20	112 845,20
27 - Formation sanitaire et sociale	242 458 000,00	8 868 987,00	251 326 987,00	250 648 503,49	849 573,61	-269 470,48	250 576 387,93	671 921,81	-269 470,48	176 745,45	403 357,68	331 242,12
LO - Logement	50 000,00	-	50 000,00	47 145,66	-	-	47 145,66	-	-	-	-	-
935 - Aménagement des territoires et habitat	50 000,00	-	50 000,00	47 145,66	-	-	47 145,66	-	-	-	-	-
501 - Services communs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
551 - Parc privé de la collectivité	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
555 - Logement social	50 000,00	-	50 000,00	47 145,66	-	-	47 145,66	-	-	-	-	-
LOM71	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
935	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
50	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
54	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
MAJI - Marché, achats, juridique et immobilier	44 196 000,00	984 153,00	45 180 153,00	42 591 376,31	1 868 071,91	-131 701,85	42 591 376,31	1 868 071,91	-131 701,85	185 473,33	1 550 896,73	1 550 896,73
930 - Services généraux	44 196 000,00	984 153,00	45 180 153,00	42 591 376,31	1 868 071,91	-131 701,85	42 591 376,31	1 868 071,91	-131 701,85	185 473,33	1 550 896,73	1 550 896,73
020 - Administration générale de la collectivité	44 196 000,00	984 153,00	45 180 153,00	42 591 376,31	1 868 071,91	-131 701,85	42 591 376,31	1 868 071,91	-131 701,85	185 473,33	1 550 896,73	1 550 896,73
021 - Personnel non ventilé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
933 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
312 - Patrimoine	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
MOM71	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
937	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
78	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PMGM71	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
930	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
0202	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
021	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
022	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AE ouvertes au BP 2023	Mouvements	Total AE ouvertes	Total AE affectées	AE affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AE caduques, clôturées en 2025	Total AE engagées	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AE caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AE affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
PRH - Personnel et Ressources humaines	12 516 000,00	753 200,00	13 269 200,00	12 033 847,84	883 895,94	-	11 641 067,14	489 759,24	1 356,00	71 290,71	812 605,23	419 824,53
930 - Services généraux	10 196 000,00	653 200,00	10 849 200,00	9 697 831,76	348 300,19	-	9 697 831,76	346 944,19	1 356,00	40 835,44	307 464,75	307 464,75
020 - Administration générale de la collectivité	6 541 000,00	347 200,00	6 888 200,00	6 316 995,63	254 745,18	-	6 316 995,63	253 389,18	1 356,00	25 855,00	228 890,18	228 890,18
021 - Personnel non ventilé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
031 - Assemblée délibérante	3 300 000,00	306 000,00	3 606 000,00	3 198 747,16	78 206,65	-	3 198 747,16	78 206,65	-	10 650,00	67 556,65	67 556,65
032 - Conseil économique et social régional ou Conseil de développement	355 000,00	-	355 000,00	182 088,97	15 348,36	-	182 088,97	15 348,36	-	4 330,44	11 017,92	11 017,92
932 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	2 285 000,00	100 000,00	2 385 000,00	2 327 356,08	535 595,75	-	1 934 575,38	142 815,05	-	30 455,27	505 140,48	112 359,78
222 - Lycées publics	2 285 000,00	100 000,00	2 385 000,00	2 327 356,08	535 595,75	-	1 934 575,38	142 815,05	-	30 455,27	505 140,48	112 359,78
944 - Frais de fonctionnement des groupes d'élus	35 000,00	-	35 000,00	8 660,00	-	-	8 660,00	-	-	-	-	-
-- Opérations non ventilables	35 000,00	-	35 000,00	8 660,00	-	-	8 660,00	-	-	-	-	-
PRHM71	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
930	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
0201	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
0202	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
021	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
022	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
932	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
222	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
944	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PV - Politique de la ville	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
935 - Aménagement des territoires et habitat	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
52 - Politique de la ville	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PVM71	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
935	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
51	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
RIN - Recherche	22 850 000,00	-	22 850 000,00	21 581 177,98	12 705 560,38	-123 351,38	21 581 177,98	12 678 560,38	-96 351,38	801 456,84	11 780 752,16	11 780 752,16
935 - Aménagement des territoires et habitat	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
57 - Technologies de l'information et de la communication	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
936 - Action économique	22 850 000,00	-	22 850 000,00	21 581 177,98	12 705 560,38	-123 351,38	21 581 177,98	12 678 560,38	-96 351,38	801 456,84	11 780 752,16	11 780 752,16
67 - Recherche et innovation	22 850 000,00	-	22 850 000,00	21 581 177,98	12 705 560,38	-123 351,38	21 581 177,98	12 678 560,38	-96 351,38	801 456,84	11 780 752,16	11 780 752,16
RINM71	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
939	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
92	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
RUR - Ruralité	5 000 000,00	-3 109,25	4 996 890,75	4 971 810,06	566 545,28	-25 068,91	4 971 810,06	566 545,28	-25 068,91	301 174,25	240 302,12	240 302,12
937 - Environnement	5 000 000,00	-3 109,25	4 996 890,75	4 971 810,06	566 545,28	-25 068,91	4 971 810,06	566 545,28	-25 068,91	301 174,25	240 302,12	240 302,12
76 - Préservation du patrimoine naturel et gestion des risques technologiques	5 000 000,00	-3 109,25	4 996 890,75	4 971 810,06	566 545,28	-25 068,91	4 971 810,06	566 545,28	-25 068,91	301 174,25	240 302,12	240 302,12
RURM71	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
937	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
76	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
SE - Sécurité	850 000,00	-	850 000,00	813 407,25	260 029,70	-27 510,21	813 098,54	248 653,31	-27 807,51	219 625,17	12 894,32	12 585,61
931 - Sécurité	850 000,00	-	850 000,00	813 407,25	260 029,70	-27 510,21	813 098,54	248 653,31	-27 807,51	219 625,17	12 894,32	12 585,61
18 - Autres interventions de protections des personnes et des biens	850 000,00	-	850 000,00	813 407,25	260 029,70	-27 510,21	813 098,54	248 653,31	-27 807,51	219 625,17	12 894,32	12 585,61
932 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
222 - Lycées publics	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
29 - Sécurité	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AE ouvertes au BP 2023	Mouvements	Total AE ouvertes	Total AE affectées	AE affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AE caduques, clôturées en 2025	Total AE engagées	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AE caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AE affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
SEM71	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
932	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
222	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
27	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
935	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
57	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
SIM71	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
930	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
0202	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
SL - Sports et Loisirs	23 075 000,00	16 698 970,00	39 773 970,00	38 114 982,74	4 095 282,53	-1 076 591,23	37 529 878,21	1 976 585,48	-220 681,31	1 760 115,76	1 258 575,54	673 471,01
932 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	2 100 000,00	-	2 100 000,00	1 889 679,00	135 143,65	-45 000,00	1 889 679,00	135 143,65	-45 000,00	-	90 143,65	90 143,65
254 - Formation des actifs occupés	2 100 000,00	-	2 100 000,00	1 889 679,00	135 143,65	-45 000,00	1 889 679,00	135 143,65	-45 000,00	-	90 143,65	90 143,65
933 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	20 975 000,00	16 698 970,00	37 673 970,00	36 225 303,74	3 960 138,88	-1 031 591,23	35 640 199,21	1 841 441,83	-175 681,31	1 760 115,76	1 168 431,89	583 327,36
326 - Manifestations sportives	19 200 000,00	13 955 871,00	33 155 871,00	31 707 204,74	2 893 227,51	-1 031 591,23	31 638 847,81	1 825 188,03	-141 523,45	1 230 213,79	631 422,49	563 065,56
338 - Autres activités pour les jeunes	1 775 000,00	2 743 099,00	4 518 099,00	4 518 099,00	1 066 911,37	-	4 001 351,40	16 253,80	-34 157,86	529 901,97	537 009,40	20 261,80
SLM71	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
930	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
021	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
931	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
11	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
114	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
933	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
32	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
33	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TCM71	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
938	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
80	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
810	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
818	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TM - Transports et mobilités	848 003 000,00	-	848 003 000,00	844 256 671,07	2 511 926,00	-796 658,11	843 841 818,05	1 806 866,11	-827 761,28	1 031 558,07	683 709,82	268 856,80
938 - Transports	848 003 000,00	-	848 003 000,00	844 256 671,07	2 511 926,00	-796 658,11	843 841 818,05	1 806 866,11	-827 761,28	1 031 558,07	683 709,82	268 856,80
81 - Transports scolaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
820 - Services communs	828 853 000,00	-	828 853 000,00	828 791 552,35	1 221 770,16	-1 776,83	828 376 699,33	516 710,27	-32 880,00	654 183,15	565 810,18	150 957,16
828 - Autres transports	19 000 000,00	-	19 000 000,00	15 315 118,72	1 172 256,20	-794 881,28	15 315 118,72	1 172 256,20	-794 881,28	377 374,92	-0,00	-0,00
838 - Autres transports	150 000,00	-	150 000,00	150 000,00	117 899,64	-	150 000,00	117 899,64	-	-	117 899,64	117 899,64
87 - Circulations douces	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TMSPM71	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
938	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
885	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TNUM - Transformation numérique	11 925 000,00	2 100 000,00	14 025 000,00	13 989 444,42	528 976,20	-27 108,32	13 968 612,42	521 920,55	-41 130,55	318 336,84	183 531,04	162 699,04
930 - Services généraux	11 925 000,00	2 100 000,00	14 025 000,00	13 989 444,42	528 976,20	-27 108,32	13 968 612,42	521 920,55	-41 130,55	318 336,84	183 531,04	162 699,04
020 - Administration générale de la collectivité	11 925 000,00	2 100 000,00	14 025 000,00	13 989 444,42	528 976,20	-27 108,32	13 968 612,42	521 920,55	-41 130,55	318 336,84	183 531,04	162 699,04
TO - Tourisme	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
936 - Action économique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
633 - Développement touristique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOM71	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
939	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
95	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AE ouvertes au BP 2023	Mouvements	Total AE ouvertes	Total AE affectées	AE affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AE caduques, clôturées en 2025	Total AE engagées	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AE caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AE affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
UE - Fonds européens	26 000 000,00	47 978,00	26 047 978,00	11 439 551,97	4 836 606,04	-118 270,89	11 069 988,13	4 491 218,29	-235 759,22	1 489 066,36	3 229 268,79	2 859 704,95
930 - Services généraux	2 986 000,00	47 978,00	3 033 978,00	1 470 578,93	289 083,14	-5 508,00	1 331 266,30	56 458,28	-5 508,01	84 392,48	199 182,66	59 870,03
020 - Administration générale de la collectivité	2 403 000,00	-	2 403 000,00	889 954,00	263 261,11	-	750 641,37	30 636,25	-0,01	71 892,48	191 368,63	52 056,00
043 - Actions européennes	583 000,00	47 978,00	630 978,00	580 624,93	25 822,03	-5 508,00	580 624,93	25 822,03	-5 508,00	12 500,00	7 814,03	7 814,03
930-5 - Gestion des fonds européens	23 014 000,00	-	23 014 000,00	9 968 973,04	4 547 522,90	-112 762,89	9 738 721,83	4 434 760,01	-230 251,21	1 404 673,88	3 030 086,13	2 799 834,92
051 - FSE	7 442 000,00	-	7 442 000,00	6 443 311,28	3 561 044,86	-32 653,05	6 213 060,07	3 528 391,81	-230 251,21	1 404 673,88	2 123 717,93	1 893 466,72
052 - FEDER	5 572 000,00	-	5 572 000,00	3 525 661,76	986 478,04	-80 109,84	3 525 661,76	906 368,20	-	-	906 368,20	906 368,20
0580 - FEADER	10 000 000,00	-	10 000 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
UEM71	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
930	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
0202	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
042	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
936	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
61	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
62	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
63	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
630	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total général	2 329 882 000,00	277 676 410,00	2 607 558 410,00	2 556 472 993,55	303 236 154,94	-14 363 871,84	2 549 940 513,41	292 184 961,01	-14 055 692,32	77 157 208,02	211 715 075,08	205 182 594,94
				98,04 %						3,02 %	-30,18 %	-29,78 %

Situation des restes à mandater sur les autorisations d'engagement de l'exercice 2024

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AE ouvertes au BP 2024	Mouvements	Total AE ouvertes	Total AE affectées	AE affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AE caduques, clôturées en 2025	Total AE engagées	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AE caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AE affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
AGRI - Agriculture	8 418 000,00	400 000,00	8 818 000,00	8 359 081,33	7 298 025,80	-58 159,18	7 887 576,17	6 476 233,76	-97 744,21	5 093 703,16	2 146 163,46	1 674 658,30
936 - Action économique	8 418 000,00	400 000,00	8 818 000,00	8 359 081,33	7 298 025,80	-58 159,18	7 887 576,17	6 476 233,76	-97 744,21	5 093 703,16	2 146 163,46	1 674 658,30
6312 - Autres	8 418 000,00	400 000,00	8 818 000,00	1 119 214,71	7 298 025,80	-7 298 025,80	1 119 214,71	6 476 233,76	-6 476 233,76	-	-	-
6318 - Autres	-	-	-	7 239 866,62	-	7 239 866,62	6 768 361,46	-	6 378 489,55	5 093 703,16	2 146 163,46	1 674 658,30
AIE - Actions internationales	1 340 000,00	1 156 800,00	2 496 800,00	2 453 574,38	1 740 913,71	-42 896,83	2 453 225,29	1 648 990,64	-35 071,21	671 690,63	1 026 326,25	1 025 977,16
930 - Services généraux	1 340 000,00	1 156 800,00	2 496 800,00	2 453 574,38	1 740 913,71	-42 896,83	2 453 225,29	1 648 990,64	-35 071,21	671 690,63	1 026 326,25	1 025 977,16
043 - Actions européennes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
044 - Aide publique au développement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
045 - Actions internationales	-	-	-	1 698 016,88	-	1 698 016,88	1 697 667,79	-	1 613 919,43	671 690,63	1 026 326,25	1 025 977,16
048 - Autres actions	1 340 000,00	1 156 800,00	2 496 800,00	755 557,50	1 740 913,71	-1 740 913,71	755 557,50	1 648 990,64	-1 648 990,64	-	-	-
AM - Aménagement	17 870 000,00	-	17 870 000,00	17 840 989,00	1 753 547,00	-	17 103 829,00	1 016 387,00	-	1 004 104,98	749 442,02	12 282,02
930 - Services généraux	100 000,00	-	100 000,00	71 387,00	71 387,00	-	71 387,00	71 387,00	-	71 387,00	-	-
042 - Actions interrégionales	100 000,00	-	100 000,00	71 387,00	71 387,00	-	71 387,00	71 387,00	-	71 387,00	-	-
935 - Aménagement des territoires et habitat	17 770 000,00	-	17 770 000,00	17 769 602,00	1 682 160,00	-	17 032 442,00	945 000,00	-	932 717,98	749 442,02	12 282,02
510 - Services communs	2 120 000,00	-	2 120 000,00	2 120 000,00	1 682 160,00	-	1 382 840,00	945 000,00	-	932 717,98	749 442,02	12 282,02
515 - Opérations d'aménagement	15 650 000,00	-	15 650 000,00	15 649 602,00	-	-	15 649 602,00	-	-	-	-	-
937 - Environnement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
76 - Préservation du patrimoine naturel et gestion des risques technologiques	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CI - Jeunesse et citoyenneté	34 035 000,00	-	34 035 000,00	16 843 292,64	13 731 202,39	-10 570 120,93	16 813 552,04	13 499 223,74	-10 579 479,71	2 395 235,88	765 845,58	736 104,98
930 - Services généraux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
031 - Assemblée délibérante	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
933 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	34 035 000,00	-	34 035 000,00	16 843 292,64	13 731 202,39	-10 570 120,93	16 813 552,04	13 499 223,74	-10 579 479,71	2 395 235,88	765 845,58	736 104,98
341 - Egalité entre les femmes et les hommes	900 000,00	150 000,00	1 050 000,00	1 050 000,00	-	-	1 050 000,00	-	-	-	-	-
348 - Autres	33 135 000,00	-150 000,00	32 985 000,00	15 793 292,64	13 731 202,39	-10 570 120,93	15 763 552,04	13 499 223,74	-10 579 479,71	2 395 235,88	765 845,58	736 104,98
934 - Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisations RMI)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
420 - Services communs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
935 - Aménagement des territoires et habitat	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
52 - Politique de la ville	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
COM - Communication	10 325 000,00	1 000 000,00	11 325 000,00	11 008 754,01	1 682 723,10	-12 560,45	11 008 754,01	1 682 723,10	-12 560,45	1 654 707,06	15 455,59	15 455,59
930 - Services généraux	10 325 000,00	1 000 000,00	11 325 000,00	11 008 754,01	1 682 723,10	-12 560,45	11 008 754,01	1 682 723,10	-12 560,45	1 654 707,06	15 455,59	15 455,59
020 - Administration générale de la collectivité	-	-	-	1 670 162,65	-	1 670 162,65	1 670 162,65	-	1 670 162,65	1 654 707,06	15 455,59	15 455,59
022 - Information, communication, publicité	10 325 000,00	1 000 000,00	11 325 000,00	9 338 591,36	1 682 723,10	-1 682 723,10	9 338 591,36	1 682 723,10	-1 682 723,10	-	-	-
CU - Culture	48 850 000,00	-	48 850 000,00	46 542 594,92	30 062 160,17	-357 666,43	46 043 995,49	27 313 317,26	-440 474,88	22 926 281,12	6 778 212,62	6 279 613,19
933 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	48 850 000,00	-	48 850 000,00	46 542 594,92	30 062 160,17	-357 666,43	46 043 995,49	27 313 317,26	-440 474,88	22 926 281,12	6 778 212,62	6 279 613,19
311 - Activités artistiques, actions et manifestations culturelles	47 514 000,00	-5 425,00	47 508 575,00	45 230 742,63	29 610 191,66	-328 258,65	44 795 065,84	27 047 177,36	-390 412,77	22 643 659,12	6 638 273,89	6 202 597,10
312 - Patrimoine	1 336 000,00	5 425,00	1 341 425,00	1 311 852,29	451 968,51	-29 407,78	1 248 929,65	266 139,90	-50 062,11	282 622,00	139 938,73	77 016,09

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AE ouvertes au BP 2024	Mouvements	Total AE ouvertes	Total AE affectées	AE affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AE caduques, clôturées en 2025	Total AE engagées	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AE caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AE affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
DEEE - Développement économique , innovation et TIC	41 528 000,00	747 000,00	42 275 000,00	42 196 424,53	13 212 032,15	-59 250,47	41 782 080,44	12 183 352,62	-53 891,64	8 282 775,79	4 870 005,89	4 455 661,80
935 - Aménagement des territoires et habitat	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
57 - Technologies de l'information et de la communication	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
936 - Action économique	41 528 000,00	747 000,00	42 275 000,00	42 196 424,53	13 212 032,15	-59 250,47	41 782 080,44	12 183 352,62	-53 891,64	8 282 775,79	4 870 005,89	4 455 661,80
61 - Interventions économiques transversales	4 394 000,00	838 000,00	5 232 000,00	5 221 785,00	4 228 576,38	-10 215,00	5 080 123,52	3 699 356,00	-10 512,89	2 146 366,11	2 071 995,27	1 930 333,79
62 - Structure d'animation et de développement économique	20 107 000,00	53 595,00	20 160 595,00	20 152 015,00	456 453,00	-	20 152 015,00	456 453,00	-	456 453,00	-	-
632 - Industrie, commerce et artisanat	3 847 000,00	56 094,00	3 903 094,00	3 893 488,00	3 423 684,00	-5 406,00	3 754 203,03	3 135 311,02	-5 406,00	1 588 390,43	1 829 887,57	1 690 602,60
633 - Développement touristique	4 350 000,00	80 000,00	4 430 000,00	4 401 618,04	306 000,00	-28 381,96	4 401 618,04	306 000,00	-28 381,96	111 933,17	165 684,87	165 684,87
65 - Insertion économique et économie sociale et solidaire	4 250 000,00	-988 495,00	3 261 505,00	3 256 470,00	3 065 905,00	-	3 123 072,36	2 855 905,00	5 656,72	2 355 189,82	710 715,18	577 317,54
67 - Recherche et innovation	4 580 000,00	707 806,00	5 287 806,00	5 271 048,49	1 731 413,77	-15 247,51	5 271 048,49	1 730 327,60	-15 247,51	1 624 443,26	91 723,00	91 723,00
68 - Autres actions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
DSS - Développement social et santé	8 165 000,00	-	8 165 000,00	7 878 687,35	3 624 455,84	-269 849,79	7 775 579,18	3 449 972,15	-269 849,79	2 722 747,26	631 858,79	528 750,62
934 - Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisations RMI)	8 165 000,00	-	8 165 000,00	7 878 687,35	3 624 455,84	-269 849,79	7 775 579,18	3 449 972,15	-269 849,79	2 722 747,26	631 858,79	528 750,62
410 - Services communs	670 000,00	-	670 000,00	655 000,00	-	-	655 000,00	-	-	-	-	-
412 - Prévention et éducation pour la santé	3 945 000,00	-250 986,00	3 694 014,00	3 648 191,36	831 814,00	-45 822,64	3 574 482,36	706 614,00	-45 822,64	647 286,97	138 704,39	64 995,39
418 - Autres actions	200 000,00	91 000,00	291 000,00	291 000,00	-	-	291 000,00	-	-	-	-	-
420 - Services communs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
4228 - Autres actions en faveur de la petite enfance	150 000,00	-149 281,00	719,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
4238 - Autres actions en faveur des personnes âgées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
424 - Personnes en difficulté	3 200 000,00	309 267,00	3 509 267,00	3 284 495,99	2 792 641,84	-224 027,15	3 255 096,82	2 743 358,15	-224 027,15	2 075 460,29	493 154,40	463 755,23
428 - Autres interventions sociales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
EAE - Environnement et énergie	18 870 000,00	1 168 354,00	20 038 354,00	19 860 425,45	5 216 419,73	-177 926,83	19 099 111,85	4 273 270,27	-185 673,58	3 375 360,84	1 663 132,06	901 818,46
936 - Action économique	500 000,00	-	500 000,00	499 735,04	430 623,26	-264,96	496 611,04	419 003,26	-264,96	346 880,18	83 478,12	80 354,12
6312 - Autres	500 000,00	-	500 000,00	69 376,74	430 623,26	-430 623,26	69 376,74	419 003,26	-419 003,26	-	-	-
6318 - Autres	-	-	-	430 358,30	-	430 358,30	427 234,30	-	418 738,30	346 880,18	83 478,12	80 354,12
937 - Environnement	18 370 000,00	1 168 354,00	19 538 354,00	19 360 690,41	4 785 796,47	-177 661,87	18 602 500,81	3 854 267,01	-185 408,62	3 028 480,66	1 579 653,94	821 464,34
71 - Actions transversales	5 192 000,00	802 430,60	5 994 430,60	5 993 940,62	1 035 102,70	-489,98	5 275 751,02	143 573,24	-8 236,73	314 952,68	719 660,04	1 470,44
7211 - Actions de prévention et de sensibilisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
7212 - Collecte des déchets	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
7213 - Tri, valorisation et traitement des déchets	658 000,00	-189 435,00	468 565,00	355 587,36	468 565,00	-112 977,64	315 587,36	428 565,00	-112 977,64	241 739,47	113 847,89	73 847,89
7222 - Action en matière de propreté urbaine et de nettoyage	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
731 - Politique de l'eau	200 000,00	20 788,00	220 788,00	220 788,00	134 372,83	-	220 788,00	134 372,83	-	118 372,83	16 000,00	16 000,00
74 - Politique de l'air	1 610 000,00	-	1 610 000,00	1 610 000,00	-	-	1 610 000,00	-	-	-	-	-
758 - Autres actions	850 000,00	-136 840,60	713 159,40	683 723,67	713 158,00	-29 434,33	683 723,67	713 158,00	-29 434,33	650 878,47	32 845,20	32 845,20
76 - Préservation du patrimoine naturel et gestion des risques technologiques	9 860 000,00	671 411,00	10 531 411,00	10 496 650,76	2 434 597,94	-34 759,92	10 496 650,76	2 434 597,94	-34 759,92	1 702 537,21	697 300,81	697 300,81
78 - Autres actions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ESE - Enseignement secondaire	346 569 000,00	39 261 736,00	385 830 736,00	385 430 733,09	59 287 444,43	-242 580,03	379 704 317,27	32 109 124,23	8 935 292,67	44 000 394,84	15 044 469,56	9 318 053,74
932 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	346 569 000,00	39 261 736,00	385 830 736,00	385 430 733,09	59 287 444,43	-242 580,03	379 704 317,27	32 109 124,23	8 935 292,67	44 000 394,84	15 044 469,56	9 318 053,74
222 - Lycées publics	206 773 000,00	34 451 478,14	241 224 478,14	241 136 932,59	34 328 031,28	-0,01	238 576 619,78	20 624 420,79	4 110 445,37	26 482 069,77	7 845 961,50	5 285 648,69
223 - Lycées privés	69 000 000,00	-269 808,14	68 730 191,86	68 730 191,00	-	-	68 730 191,00	-	-	-	-	-
24 - Cités scolaires	32 411 000,00	-157 529,00	32 253 471,00	32 253 470,00	16 449 743,18	-	30 362 875,59	5 811 183,85	5 403 369,65	12 174 353,51	4 275 389,67	2 384 795,26
281 - Hébergement et restauration scolaires	18 815 000,00	2 606 272,00	21 421 272,00	21 407 256,87	2 302 393,57	-	20 250 333,17	432 954,63	691,57	788 032,07	1 514 361,50	357 437,80
288 - Autres services annexes de l'enseignement	19 570 000,00	2 631 323,00	22 201 323,00	21 902 882,63	6 207 276,40	-242 580,02	21 784 297,73	5 240 564,96	-579 213,92	4 555 939,49	1 408 756,89	1 290 171,99

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AE ouvertes au BP 2024	Mouvements	Total AE ouvertes	Total AE affectées	AE affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AE caduques, clôturées en 2025	Total AE engagées	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AE caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AE affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
ESU - Enseignement supérieur	12 680 000,00	-	12 680 000,00	11 581 806,06	8 715 537,31	-255 621,84	11 409 598,76	8 543 330,01	-255 621,84	2 963 919,76	5 495 995,71	5 323 788,41
932 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	12 680 000,00	-	12 680 000,00	11 581 806,06	8 715 537,31	-255 621,84	11 409 598,76	8 543 330,01	-255 621,84	2 963 919,76	5 495 995,71	5 323 788,41
23 - Enseignement supérieur	12 680 000,00	-	12 680 000,00	11 581 806,06	8 715 537,31	-255 621,84	11 409 598,76	8 543 330,01	-255 621,84	2 963 919,76	5 495 995,71	5 323 788,41
253 - Formation certifiante des personnes en recherche d'emploi	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
FPA - Formation professionnelle, apprentissage et emploi	448 220 000,00	8 300 000,00	456 520 000,00	451 866 627,27	244 670 124,41	-2 857 123,46	448 552 138,36	238 978 462,68	-2 398 011,74	164 595 904,01	77 217 096,94	73 902 608,03
932 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	448 220 000,00	8 300 000,00	456 520 000,00	451 866 627,27	244 670 124,41	-2 857 123,46	448 552 138,36	238 978 462,68	-2 398 011,74	164 595 904,01	77 217 096,94	73 902 608,03
201 - Services communs	4 800 000,00	3 298 000,00	8 098 000,00	8 097 619,22	5 766 333,94	-0,01	5 612 425,33	1 712 178,75	479 103,04	2 462 375,57	3 303 958,36	818 764,47
251 - Insertion sociale et professionnelle des personnes en recherche d'emploi	57 650 000,00	-	57 650 000,00	56 750 439,52	49 866 778,58	-91 806,81	56 750 439,52	49 866 778,58	-91 806,81	29 805 327,74	19 969 644,03	19 969 644,03
252 - Formation professionnalisante des personnes en recherche d'emploi	9 500 000,00	-3 191 448,00	6 308 552,00	6 193 115,61	3 948 179,18	-115 435,42	6 193 115,61	3 948 179,18	-115 435,42	1 574 735,39	2 258 008,37	2 258 008,37
253 - Formation certifiante des personnes en recherche d'emploi	160 367 000,00	-15 641 400,00	144 725 600,00	144 456 644,28	125 622 240,47	-268 209,62	144 456 644,28	125 622 240,47	-268 209,62	81 644 176,01	43 709 854,84	43 709 854,84
254 - Formation des actifs occupés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
255 - Rémunération des stagiaires	165 353 000,00	33 647 000,00	199 000 000,00	199 000 000,00	44 787 026,20	-	199 000 000,00	44 787 026,20	-	39 437 817,55	5 349 208,65	5 349 208,65
256 - Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
258 - Autres	20 950 000,00	495 200,00	21 445 200,00	18 532 791,52	13 186 748,37	-2 381 671,60	17 709 119,72	11 578 974,59	-2 425 772,47	8 261 769,68	2 543 307,09	1 719 635,29
26 - Apprentissage	29 600 000,00	-10 307 352,00	19 292 648,00	18 836 017,12	1 492 817,67	-	18 830 393,90	1 463 084,91	24 109,54	1 409 702,07	83 115,60	77 492,38
936 - Action économique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
61 - Interventions économiques transversales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
FSS - Formations sanitaires et sociales	289 808 000,00	-26 061 736,00	263 746 264,00	261 938 281,04	17 465 539,40	-1 461 664,89	261 938 281,04	17 465 539,40	-1 461 664,89	14 090 389,21	1 913 485,30	1 913 485,30
932 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	289 808 000,00	-26 061 736,00	263 746 264,00	261 938 281,04	17 465 539,40	-1 461 664,89	261 938 281,04	17 465 539,40	-1 461 664,89	14 090 389,21	1 913 485,30	1 913 485,30
253 - Formation certifiante des personnes en recherche d'emploi	8 483 000,00	-278 205,00	8 204 795,00	7 068 676,50	6 119 535,70	-1 037 981,75	7 068 676,50	6 119 535,70	-1 037 981,75	3 273 073,55	1 808 480,40	1 808 480,40
27 - Formation sanitaire et sociale	281 325 000,00	-25 783 531,00	255 541 469,00	254 869 604,54	11 346 003,70	-423 683,14	254 869 604,54	11 346 003,70	-423 683,14	10 817 315,66	105 004,90	105 004,90
LO - Logement	50 000,00	-	50 000,00	46 817,28	9 180,00	-180,00	46 817,28	9 180,00	-180,00	9 000,00	-	-
935 - Aménagement des territoires et habitat	50 000,00	-	50 000,00	46 817,28	9 180,00	-180,00	46 817,28	9 180,00	-180,00	9 000,00	-	-
501 - Services communs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
551 - Parc privé de la collectivité	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
555 - Logement social	50 000,00	-	50 000,00	46 817,28	9 180,00	-180,00	46 817,28	9 180,00	-180,00	9 000,00	-	-
MAJI - Marché, achats, juridique et immobilier	45 226 000,00	3 000 000,00	48 226 000,00	46 524 635,72	12 241 652,66	-446 654,18	46 524 635,72	12 187 562,66	-392 564,18	9 863 789,73	1 931 208,75	1 931 208,75
930 - Services généraux	45 226 000,00	3 000 000,00	48 226 000,00	46 524 635,72	12 241 652,66	-446 654,18	46 524 635,72	12 187 562,66	-392 564,18	9 863 789,73	1 931 208,75	1 931 208,75
020 - Administration générale de la collectivité	45 226 000,00	3 000 000,00	48 226 000,00	46 524 635,72	12 241 652,66	-446 654,18	46 524 635,72	12 187 562,66	-392 564,18	9 863 789,73	1 931 208,75	1 931 208,75
021 - Personnel non ventilé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
933 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
312 - Patrimoine	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PRH - Personnel et Ressources humaines	13 308 000,00	500 000,00	13 808 000,00	12 651 889,03	3 573 461,69	-34 426,72	12 641 702,26	3 398 965,68	-72 127,22	2 754 723,32	784 311,65	774 124,88
930 - Services généraux	10 838 000,00	-	10 838 000,00	9 766 650,77	2 796 940,47	-34 426,72	9 759 050,27	2 796 940,47	-72 127,22	2 253 749,80	508 763,95	501 163,45
020 - Administration générale de la collectivité	7 491 000,00	-530 000,00	6 961 000,00	6 533 920,96	2 339 077,31	-34 406,92	6 526 320,46	2 339 077,31	-72 107,42	1 900 646,07	404 024,32	396 423,82
021 - Personnel non ventilé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
031 - Assemblée délibérante	3 042 000,00	530 000,00	3 572 000,00	3 064 046,36	446 405,13	-	3 064 046,36	446 405,13	-	342 363,53	104 041,60	104 041,60
032 - Conseil économique et social régional ou Conseil de développement	305 000,00	-	305 000,00	168 683,45	11 458,03	-19,80	168 683,45	11 458,03	-19,80	10 740,20	698,03	698,03
932 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	2 435 000,00	500 000,00	2 935 000,00	2 885 238,26	776 521,22	-	2 882 651,99	602 025,21	-	500 973,52	275 547,70	272 961,43
222 - Lycées publics	2 435 000,00	500 000,00	2 935 000,00	2 885 238,26	776 521,22	-	2 882 651,99	602 025,21	-	500 973,52	275 547,70	272 961,43
944 - Frais de fonctionnement des groupes d'élus	35 000,00	-	35 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-- Opérations non ventilables	35 000,00	-	35 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PV - Politique de la ville	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
935 - Aménagement des territoires et habitat	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
52 - Politique de la ville	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AE ouvertes au BP 2024	Mouvements	Total AE ouvertes	Total AE affectées	AE affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AE caduques, clôturées en 2025	Total AE engagées	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AE caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AE affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
RIN - Recherche	20 950 000,00	-108 000,00	20 842 000,00	19 381 663,72	15 668 383,96	-16 470,56	19 337 924,80	15 458 199,14	-16 470,56	3 962 530,05	11 689 383,35	11 645 644,43
935 - Aménagement des territoires et habitat	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
57 - Technologies de l'information et de la communication	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
936 - Action économique	20 950 000,00	-108 000,00	20 842 000,00	19 381 663,72	15 668 383,96	-16 470,56	19 337 924,80	15 458 199,14	-16 470,56	3 962 530,05	11 689 383,35	11 645 644,43
67 - Recherche et innovation	20 950 000,00	-108 000,00	20 842 000,00	19 381 663,72	15 668 383,96	-16 470,56	19 337 924,80	15 458 199,14	-16 470,56	3 962 530,05	11 689 383,35	11 645 644,43
RUR - Ruralité	4 750 000,00	303 646,00	5 053 646,00	5 053 646,00	1 241 922,47	-	5 053 646,00	1 240 423,72	-	509 229,52	732 692,95	732 692,95
937 - Environnement	4 750 000,00	303 646,00	5 053 646,00	5 053 646,00	1 241 922,47	-	5 053 646,00	1 240 423,72	-	509 229,52	732 692,95	732 692,95
76 - Préservation du patrimoine naturel et gestion des risques technologiques	4 750 000,00	303 646,00	5 053 646,00	5 053 646,00	1 241 922,47	-	5 053 646,00	1 240 423,72	-	509 229,52	732 692,95	732 692,95
SE - Sécurité	720 000,00	-	720 000,00	673 587,09	710 251,20	-46 114,11	669 795,22	664 484,47	-42 475,55	602 065,50	62 071,59	58 279,72
931 - Sécurité	720 000,00	-	720 000,00	673 587,09	710 251,20	-46 114,11	669 795,22	664 484,47	-42 475,55	602 065,50	62 071,59	58 279,72
18 - Autres interventions de protections des personnes et des biens	720 000,00	-	720 000,00	673 587,09	710 251,20	-46 114,11	669 795,22	664 484,47	-42 475,55	602 065,50	62 071,59	58 279,72
932 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
222 - Lycées publics	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
29 - Sécurité	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
SL - Sports et Loisirs	20 025 000,00	2 500 000,00	22 525 000,00	21 951 940,86	14 094 381,92	-428 117,66	18 865 801,30	9 944 826,51	-430 472,92	9 404 573,44	4 261 690,82	1 175 551,26
932 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	2 100 000,00	-	2 100 000,00	1 959 072,00	1 725 994,00	-19 240,00	1 959 072,00	1 725 994,00	-19 240,00	1 611 324,72	95 429,28	95 429,28
254 - Formation des actifs occupés	2 100 000,00	-	2 100 000,00	1 959 072,00	1 725 994,00	-19 240,00	1 959 072,00	1 725 994,00	-19 240,00	1 611 324,72	95 429,28	95 429,28
933 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	17 925 000,00	2 500 000,00	20 425 000,00	19 992 868,86	12 368 387,92	-408 877,66	16 906 729,30	8 218 832,51	-411 232,92	7 793 248,72	4 166 261,54	1 080 121,98
326 - Manifestations sportives	16 150 000,00	-173 874,00	15 976 126,00	15 543 994,86	11 168 909,82	-408 877,66	13 090 599,48	7 979 038,02	-411 232,92	7 284 087,98	3 475 944,18	1 022 548,80
338 - Autres activités pour les jeunes	1 775 000,00	2 673 874,00	4 448 874,00	4 448 874,00	1 199 478,10	-	3 816 129,82	239 794,49	-	509 160,74	690 317,36	57 573,18
TM - Transports et mobilités	883 511 000,00	-	883 511 000,00	882 109 212,98	12 620 825,43	-466 907,81	881 307 854,07	11 020 624,47	-501 705,49	11 334 229,02	819 688,60	18 329,69
938 - Transports	883 511 000,00	-	883 511 000,00	882 109 212,98	12 620 825,43	-466 907,81	881 307 854,07	11 020 624,47	-501 705,49	11 334 229,02	819 688,60	18 329,69
81 - Transports scolaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
820 - Services communs	862 411 000,00	100 000,00	862 511 000,00	862 474 720,88	1 716 970,00	-21 399,91	861 673 361,97	116 769,04	-56 197,59	875 881,49	819 688,60	18 329,69
828 - Autres transports	21 000 000,00	-	21 000 000,00	19 634 492,10	10 903 855,43	-445 507,90	19 634 492,10	10 903 855,43	-445 507,90	10 458 347,53	-	-
838 - Autres transports	100 000,00	-100 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
87 - Circulations douces	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TNUM - Transformation numérique	13 925 000,00	1 800 000,00	15 725 000,00	15 723 026,91	5 004 330,86	-677,63	15 721 166,90	4 794 763,04	-1 277,64	3 643 032,65	1 360 620,58	1 358 760,57
930 - Services généraux	13 925 000,00	1 800 000,00	15 725 000,00	15 723 026,91	5 004 330,86	-677,63	15 721 166,90	4 794 763,04	-1 277,64	3 643 032,65	1 360 620,58	1 358 760,57
020 - Administration générale de la collectivité	13 925 000,00	1 800 000,00	15 725 000,00	15 723 026,91	5 004 330,86	-677,63	15 721 166,90	4 794 763,04	-1 277,64	3 643 032,65	1 360 620,58	1 358 760,57
TO - Tourisme	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
936 - Action économique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
633 - Développement touristique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
UE - Fonds européens	104 000 000,00	-10 000 000,00	94 000 000,00	60 419 376,39	49 276 864,52	-201 927,76	59 663 016,55	48 323 470,78	-495 365,67	15 235 224,03	33 839 712,73	33 083 352,89
930 - Services généraux	2 492 000,00	-	2 492 000,00	1 676 664,00	1 154 962,93	-27 336,00	1 237 830,75	201 569,19	-3 247,32	225 687,20	901 939,73	463 106,48
020 - Administration générale de la collectivité	1 823 000,00	-30 000,00	1 793 000,00	977 664,00	875 695,22	-27 336,00	629 563,36	65 080,98	-2 499,12	115 712,90	732 646,32	384 545,68
043 - Actions européennes	669 000,00	30 000,00	699 000,00	699 000,00	279 267,71	-	608 267,39	136 488,21	-748,20	109 974,30	169 293,41	78 560,80
930-5 - Gestion des fonds européens	101 508 000,00	-10 000 000,00	91 508 000,00	58 742 712,39	48 121 901,59	-174 591,76	58 425 185,80	48 121 901,59	-492 118,35	15 009 536,83	32 937 773,00	32 620 246,41
051 - FSE	78 905 000,00	-10 000 000,00	68 905 000,00	47 548 771,16	37 086 372,36	-174 591,76	47 265 966,11	37 086 372,36	-457 396,81	13 368 288,11	23 543 492,49	23 260 687,44
052 - FEDER	16 603 000,00	-	16 603 000,00	11 193 941,23	11 035 529,23	-	11 159 219,69	11 035 529,23	-34 721,54	1 641 248,72	9 394 280,51	9 359 558,97
0580 - FEADER	6 000 000,00	-	6 000 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total général	2 393 143 000,00	23 967 800,00	2 417 110 800,00	2 348 337 067,05	522 901 380,15	-18 006 897,56	2 331 404 399,00	475 682 427,33	-8 807 390,50	331 095 611,80	173 798 870,79	156 866 202,74
				97,15 %						14,10 %	-66,76 %	-67,02 %

Situation des restes à mandater sur les autorisations d'engagement de l'exercice 2025

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AE ouvertes au BP 2025	Mouvements	Total AE ouvertes	Total AE affectées	AE affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AE caduques, clôturées en 2025	Total AE engagées	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AE caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AE affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
AGRI - Agriculture	11 370 000,00	-	11 370 000,00	11 369 813,58	-	-	10 438 895,05	-	-	3 073 129,94	8 296 683,64	7 365 765,11
936 - Action économique	11 370 000,00	-	11 370 000,00	11 369 813,58	-	-	10 438 895,05	-	-	3 073 129,94	8 296 683,64	7 365 765,11
6312 - Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
6318 - Autres	11 370 000,00	-	11 370 000,00	11 369 813,58	-	-	10 438 895,05	-	-	3 073 129,94	8 296 683,64	7 365 765,11
AIE - Actions internationales	1 072 000,00	1 580 000,00	2 652 000,00	2 620 123,56	-	-	2 483 188,04	-	-150,00	215 752,03	2 404 371,53	2 267 436,01
930 - Services généraux	1 072 000,00	1 580 000,00	2 652 000,00	2 620 123,56	-	-	2 483 188,04	-	-150,00	215 752,03	2 404 371,53	2 267 436,01
043 - Actions européennes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
044 - Aide publique au développement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
045 - Actions internationales	1 072 000,00	1 580 000,00	2 652 000,00	2 620 123,56	-	-	2 483 188,04	-	-150,00	215 752,03	2 404 371,53	2 267 436,01
048 - Autres actions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
AM - Aménagement	15 687 000,00	-	15 687 000,00	15 260 441,31	-	-0,69	14 991 075,45	-	-231,25	14 966 967,44	293 473,87	24 108,01
930 - Services généraux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
042 - Actions interrégionales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
935 - Aménagement des territoires et habitat	15 687 000,00	-	15 687 000,00	15 260 441,31	-	-0,69	14 991 075,45	-	-231,25	14 966 967,44	293 473,87	24 108,01
510 - Services communs	1 500 000,00	-	1 500 000,00	1 073 839,31	-	-0,69	804 473,45	-	-231,25	780 365,44	293 473,87	24 108,01
515 - Opérations d'aménagement	14 187 000,00	-	14 187 000,00	14 186 602,00	-	-	14 186 602,00	-	-	14 186 602,00	-	-
937 - Environnement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
76 - Préservation du patrimoine naturel et gestion des risques technologiques	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CI - Jeunesse et citoyenneté	32 200 000,00	32 112,00	32 232 112,00	32 229 107,56	-	-3 004,44	31 439 263,52	-	-3 004,44	18 789 007,74	13 440 099,82	12 650 255,78
930 - Services généraux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
031 - Assemblée délibérante	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
933 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	32 200 000,00	32 112,00	32 232 112,00	32 229 107,56	-	-3 004,44	31 439 263,52	-	-3 004,44	18 789 007,74	13 440 099,82	12 650 255,78
341 - Egalité entre les femmes et les hommes	900 000,00	-	900 000,00	900 000,00	-	-	900 000,00	-	-	900 000,00	-	-
348 - Autres	31 300 000,00	32 112,00	31 332 112,00	31 329 107,56	-	-3 004,44	30 539 263,52	-	-3 004,44	17 889 007,74	13 440 099,82	12 650 255,78
934 - Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisations RMI)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
420 - Services communs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
935 - Aménagement des territoires et habitat	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
52 - Politique de la ville	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
COM - Communication	10 000 000,00	3 883 000,00	13 883 000,00	13 046 585,39	-	-836 414,61	13 046 585,39	-	-	10 759 732,42	2 286 852,97	2 286 852,97
930 - Services généraux	10 000 000,00	3 883 000,00	13 883 000,00	13 046 585,39	-	-836 414,61	13 046 585,39	-	-	10 759 732,42	2 286 852,97	2 286 852,97
020 - Administration générale de la collectivité	10 000 000,00	3 883 000,00	13 883 000,00	13 046 585,39	-	-836 414,61	13 046 585,39	-	-	10 759 732,42	2 286 852,97	2 286 852,97
022 - Information, communication, publicité	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CU - Culture	43 146 000,00	-	43 146 000,00	43 110 616,09	-	-35 383,90	40 414 538,75	-	-35 383,90	17 652 239,95	25 458 376,14	22 762 298,80
933 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	43 146 000,00	-	43 146 000,00	43 110 616,09	-	-35 383,90	40 414 538,75	-	-35 383,90	17 652 239,95	25 458 376,14	22 762 298,80
311 - Activités artistiques, actions et manifestations culturelles	41 789 000,00	-160 790,00	41 628 210,00	41 592 826,09	-	-35 383,90	39 220 426,97	-	-35 383,90	16 856 624,44	24 736 201,65	22 363 802,53
312 - Patrimoine	1 357 000,00	160 790,00	1 517 790,00	1 517 790,00	-	-	1 194 111,78	-	-	795 615,51	722 174,49	398 496,27

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AE ouvertes au BP 2025	Mouvements	Total AE ouvertes	Total AE affectées	AE affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AE caduques, clôturées en 2025	Total AE engagées	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AE caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AE affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
DEEE - Développement économique , innovation et TIC	35 447 000,00	2 295 000,00	37 742 000,00	37 740 981,00	-	-	36 230 890,73	-	-0,01	24 024 769,56	13 716 211,44	12 206 121,17
935 - Aménagement des territoires et habitat	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
57 - Technologies de l'information et de la communication	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
936 - Action économique	35 447 000,00	2 295 000,00	37 742 000,00	37 740 981,00	-	-	36 230 890,73	-	-0,01	24 024 769,56	13 716 211,44	12 206 121,17
61 - Interventions économiques transversales	5 100 000,00	-804 800,00	4 295 200,00	4 295 169,00	-	-	4 072 746,69	-	-0,01	522 822,61	3 772 346,39	3 549 924,08
62 - Structure d'animation et de développement économique	14 567 000,00	1 481 900,00	16 048 900,00	16 048 900,00	-	-	16 048 900,00	-	-	16 048 900,00	-	-
632 - Industrie, commerce et artisanat	3 600 000,00	309 000,00	3 909 000,00	3 908 710,00	-	-	3 550 553,00	-	-	478 740,40	3 429 969,60	3 071 812,60
633 - Développement touristique	4 350 000,00	-19 900,00	4 330 100,00	4 330 000,00	-	-	4 330 000,00	-	-	3 106 000,00	1 224 000,00	1 224 000,00
65 - Insertion économique et économie sociale et solidaire	3 500 000,00	-119 000,00	3 381 000,00	3 380 676,00	-	-	3 156 676,00	-	-	249 704,71	3 130 971,29	2 906 971,29
67 - Recherche et innovation	4 330 000,00	1 447 800,00	5 777 800,00	5 777 526,00	-	-	5 072 015,04	-	-	3 618 601,84	2 158 924,16	1 453 413,20
68 - Autres actions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
DSS - Développement social et santé	6 941 000,00	-	6 941 000,00	6 865 933,44	-	-2 309,56	6 661 287,54	-	-2 309,56	4 159 684,34	2 706 249,10	2 501 603,20
934 - Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisations RMI)	6 941 000,00	-	6 941 000,00	6 865 933,44	-	-2 309,56	6 661 287,54	-	-2 309,56	4 159 684,34	2 706 249,10	2 501 603,20
410 - Services communs	670 000,00	-	670 000,00	655 000,00	-	-	655 000,00	-	-	655 000,00	-	-
412 - Prévention et éducation pour la santé	3 580 000,00	-132 182,00	3 447 818,00	3 387 897,71	-	-2 163,29	3 229 497,71	-	-2 163,29	2 590 180,71	797 717,00	639 317,00
418 - Autres actions	291 000,00	60 713,00	351 713,00	351 713,00	-	-	351 713,00	-	-	351 713,00	-	-
420 - Services communs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
4228 - Autres actions en faveur de la petite enfance	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
4238 - Autres actions en faveur des personnes âgées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
424 - Personnes en difficulté	2 400 000,00	71 469,00	2 471 469,00	2 471 322,73	-	-146,27	2 425 076,83	-	-146,27	562 790,63	1 908 532,10	1 862 286,20
428 - Autres interventions sociales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
EAE - Environnement et énergie	17 202 000,00	672 000,00	17 874 000,00	17 869 941,59	-	-3 587,38	17 552 667,89	-	-3 587,38	14 283 464,96	3 586 476,63	3 269 202,93
936 - Action économique	500 000,00	-	500 000,00	500 000,00	-	-	500 000,00	-	-	113 983,41	386 016,59	386 016,59
6312 - Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
6318 - Autres	500 000,00	-	500 000,00	500 000,00	-	-	500 000,00	-	-	113 983,41	386 016,59	386 016,59
937 - Environnement	16 702 000,00	672 000,00	17 374 000,00	17 369 941,59	-	-3 587,38	17 052 667,89	-	-3 587,38	14 169 481,55	3 200 460,04	2 883 186,34
71 - Actions transversales	5 192 000,00	127 569,00	5 319 569,00	5 319 569,00	-	-	5 122 611,30	-	-	4 956 211,30	363 357,70	166 400,00
7211 - Actions de prévention et de sensibilisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
7212 - Collecte des déchets	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
7213 - Tri, valorisation et traitement des déchets	400 000,00	-82 138,00	317 862,00	313 803,59	-	-3 587,38	211 803,59	-	-3 587,38	25 443,59	288 360,00	186 360,00
7222 - Action en matière de propreté urbaine et de nettoyage	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
731 - Politique de l'eau	200 000,00	75 314,00	275 314,00	275 314,00	-	-	275 314,00	-	-	56 412,27	218 901,73	218 901,73
74 - Politique de l'air	1 610 000,00	-	1 610 000,00	1 610 000,00	-	-	1 610 000,00	-	-	1 610 000,00	-	-
758 - Autres actions	200 000,00	-140 000,00	60 000,00	60 000,00	-	-	41 684,00	-	-	-	60 000,00	41 684,00
76 - Préservation du patrimoine naturel et gestion des risques technologiques	9 100 000,00	691 255,00	9 791 255,00	9 791 255,00	-	-	9 791 255,00	-	-	7 521 414,39	2 269 840,61	2 269 840,61
78 - Autres actions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ESE - Enseignement secondaire	333 030 000,00	5 496 000,00	338 526 000,00	336 445 261,12	-	-104 154,95	310 901 092,63	-	-36 938,07	289 153 467,00	47 291 794,12	21 747 625,63
932 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	333 030 000,00	5 496 000,00	338 526 000,00	336 445 261,12	-	-104 154,95	310 901 092,63	-	-36 938,07	289 153 467,00	47 291 794,12	21 747 625,63
222 - Lycées publics	181 618 000,00	16 607 365,34	198 225 365,34	198 156 242,06	-	-69 123,28	183 444 982,07	-	-1 906,40	170 056 416,45	28 099 825,61	13 388 565,62
223 - Lycées privés	69 000 000,00	-	69 000 000,00	68 731 799,00	-	-	68 731 799,00	-	-	68 731 799,00	-	-
24 - Cités scolaires	22 530 000,00	-3 802 365,34	18 727 634,66	18 272 944,76	-	-	9 853 176,00	-	-	9 653 176,00	8 619 768,76	200 000,00
281 - Hébergement et restauration scolaires	39 300 000,00	-11 130 893,00	28 169 107,00	26 988 574,01	-	-	25 556 573,76	-	-	22 254 350,49	4 734 223,52	3 302 223,27
288 - Autres services annexes de l'enseignement	20 582 000,00	3 821 893,00	24 403 893,00	24 295 701,29	-	-35 031,67	23 314 561,80	-	-35 031,67	18 457 725,06	5 837 976,23	4 856 836,74

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AE ouvertes au BP 2025	Mouvements	Total AE ouvertes	Total AE affectées	AE affectées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AE caduques, clôturées en 2025	Total AE engagées	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2025	AE caduques, clôturées en 2025	CP mandatés en 2025	AE affectées non couvertes par des CP au 31/12/2025	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2025
RIN - Recherche	17 285 000,00	3 125 000,00	20 410 000,00	20 409 999,92	-	-	17 215 575,70	-	-	3 665 737,23	16 744 262,69	13 549 838,47
935 - Aménagement des territoires et habitat	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
57 - Technologies de l'information et de la communication	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
936 - Action économique	17 285 000,00	3 125 000,00	20 410 000,00	20 409 999,92	-	-	17 215 575,70	-	-	3 665 737,23	16 744 262,69	13 549 838,47
67 - Recherche et innovation	17 285 000,00	3 125 000,00	20 410 000,00	20 409 999,92	-	-	17 215 575,70	-	-	3 665 737,23	16 744 262,69	13 549 838,47
RUR - Ruralité	4 510 000,00	-	4 510 000,00	4 510 000,00	-	-	4 501 376,20	-	-	3 657 076,69	852 923,31	844 299,51
937 - Environnement	4 510 000,00	-	4 510 000,00	4 510 000,00	-	-	4 501 376,20	-	-	3 657 076,69	852 923,31	844 299,51
76 - Préservation du patrimoine naturel et gestion des risques technologiques	4 510 000,00	-	4 510 000,00	4 510 000,00	-	-	4 501 376,20	-	-	3 657 076,69	852 923,31	844 299,51
SE - Sécurité	720 000,00	-	720 000,00	719 951,27	-	-48,73	522 053,84	-	-48,73	50 886,84	669 064,43	471 167,00
931 - Sécurité	720 000,00	-	720 000,00	719 951,27	-	-48,73	522 053,84	-	-48,73	50 886,84	669 064,43	471 167,00
18 - Autres interventions de protections des personnes et des biens	720 000,00	-	720 000,00	719 951,27	-	-48,73	522 053,84	-	-48,73	50 886,84	669 064,43	471 167,00
932 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
222 - Lycées publics	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
29 - Sécurité	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
SL - Sports et Loisirs	15 350 000,00	5 967 888,00	21 317 888,00	16 212 579,63	-	-6 976,37	13 552 722,05	-	-6 976,37	2 645 108,95	13 567 470,68	10 907 613,10
932 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	2 100 000,00	-	2 100 000,00	2 001 793,00	-	-	2 001 793,00	-	-	81 946,00	1 919 847,00	1 919 847,00
254 - Formation des actifs occupés	2 100 000,00	-	2 100 000,00	2 001 793,00	-	-	2 001 793,00	-	-	81 946,00	1 919 847,00	1 919 847,00
933 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	13 250 000,00	5 967 888,00	19 217 888,00	14 210 786,63	-	-6 976,37	11 550 929,05	-	-6 976,37	2 563 162,95	11 647 623,68	8 987 766,10
326 - Manifestations sportives	10 550 000,00	-32 112,00	10 517 888,00	10 510 794,63	-	-6 976,37	9 705 304,20	-	-6 976,37	1 146 123,84	9 364 670,79	8 559 180,36
338 - Autres activités pour les jeunes	2 700 000,00	6 000 000,00	8 700 000,00	3 699 992,00	-	-	1 845 624,85	-	-	1 417 039,11	2 282 952,89	428 585,74
TM - Transports et mobilités	882 584 000,00	-	882 584 000,00	877 778 488,73	-	-	877 771 428,73	-	-	870 809 941,73	6 968 547,00	6 961 487,00
938 - Transports	882 584 000,00	-	882 584 000,00	877 778 488,73	-	-	877 771 428,73	-	-	870 809 941,73	6 968 547,00	6 961 487,00
81 - Transports scolaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
820 - Services communs	861 484 000,00	-	861 484 000,00	860 048 923,72	-	-	860 041 863,72	-	-	859 854 376,72	194 547,00	187 487,00
828 - Autres transports	21 000 000,00	-	21 000 000,00	17 655 565,01	-	-	17 655 565,01	-	-	10 955 565,01	6 700 000,00	6 700 000,00
838 - Autres transports	100 000,00	-	100 000,00	74 000,00	-	-	74 000,00	-	-	-	74 000,00	74 000,00
87 - Circulations douces	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TNUM - Transformation numérique	13 703 000,00	750 000,00	14 453 000,00	14 452 998,99	-	-1,01	14 220 003,67	-	-51,00	10 455 194,85	3 997 804,14	3 764 808,82
930 - Services généraux	13 703 000,00	750 000,00	14 453 000,00	14 452 998,99	-	-1,01	14 220 003,67	-	-51,00	10 455 194,85	3 997 804,14	3 764 808,82
020 - Administration générale de la collectivité	13 703 000,00	750 000,00	14 453 000,00	14 452 998,99	-	-1,01	14 220 003,67	-	-51,00	10 455 194,85	3 997 804,14	3 764 808,82
TO - Tourisme	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
936 - Action économique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
633 - Développement touristique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
UE - Fonds européens	51 376 000,00	-12 700 000,00	38 676 000,00	15 750 349,74	-	-	14 594 887,11	-	-20 520,07	794 942,00	14 955 407,74	13 799 945,11
930 - Services généraux	1 600 000,00	500 000,00	2 100 000,00	1 989 000,00	-	-	833 537,37	-	-20 520,07	622 745,02	1 366 254,98	210 792,35
020 - Administration générale de la collectivité	1 000 000,00	-	1 000 000,00	1 000 000,00	-	-	223 908,21	-	-0,05	103 888,52	896 111,48	120 019,69
043 - Actions européennes	600 000,00	500 000,00	1 100 000,00	989 000,00	-	-	609 629,16	-	-20 520,02	518 856,50	470 143,50	90 772,66
930-5 - Gestion des fonds européens	49 776 000,00	-13 200 000,00	36 576 000,00	13 761 349,74	-	-	13 761 349,74	-	-	172 196,98	13 589 152,76	13 589 152,76
051 - FSE	13 700 000,00	-2 660 000,00	11 040 000,00	10 583 256,47	-	-	10 583 256,47	-	-	45 595,20	10 537 661,27	10 537 661,27
052 - FEDER	26 076 000,00	-10 540 000,00	15 536 000,00	3 178 093,27	-	-	3 178 093,27	-	-	126 601,78	3 051 491,49	3 051 491,49
0580 - FEADER	10 000 000,00	-	10 000 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total général	2 021 744 000,00	11 402 000,00	2 033 146 000,00	1 970 464 589,92	-	-5 151 856,54	1 927 412 834,46	-	-372 566,06	1 701 873 338,45	268 591 251,47	225 539 496,01
				96,92 %						86,37 %	-	-

PROJET DE DÉLIBÉRATION DU 25 JUIN 2026

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

Le conseil régional d'Île-de-France,

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU l'article 242 de la loi n° 2018-1317 du 28 décembre 2018 de finances pour 2019 modifié ;

VU l'arrêté du 13 décembre 2019 modifié fixant la liste des collectivités territoriales, des groupements et des services d'incendie et de secours admis à expérimenter le compte financier unique ;

VU la délibération n° CR 2022-047 du 6 juillet 2022 relative à l'adoption du référentiel budgétaire et comptable et expérimentation du compte financier unique (CFU) ;

VU le budget de la Région d'Ile-de-France pour 2025 ;

VU le budget supplémentaire adopté par délibération n° CR 2025-021 du 18 juin 2025 ;

VU l'avis émis par le Conseil Economique, Social et Environnemental Régional ;

VU l'avis de la commission des finances et des fonds européens ;

VU le rapport n°CR 2026-036 présenté par madame la présidente du conseil régional d'Île-de-France ;

Après en avoir délibéré,

Article 1 :

Approuve le compte financier unique de la région d'Île-de-France pour l'exercice 2025.

Excédent de fonctionnement reporté en 2025 (ligne 002)	+ 77 489 829,77 €
Constat des restes à réaliser reportés en 2025	0,00 €
Solde d'exécution d'investissement reporté en 2025 (ligne 001)	- 358 519 198,97 €
Couverture du besoin de financement dégagé par la section d'investissement (compte 1068)	+ 358 519 198,97 €
Recettes de l'exercice 2025 (hors 1068)	9 214 181 382,43 €
Section d'investissement (hors 1068)	3 271 176 208,40 €
Section de fonctionnement	5 943 005 174,03 €
Dépenses de l'exercice 2025	9 232 280 969,96 €
Section d'investissement	3 657 022 707,50 €
Section de fonctionnement	5 575 258 262,46 €
Variation de l'excédent par rapport à 2024 (avant reports et 1068)	- 18 099 587,53 €

Résultat de clôture de l'exercice 2025 (yc reports et 1068)	+ 59 390 242,24 €
Section d'investissement	- 385 846 499,10 €
Section de fonctionnement	+ 445 236 741,34 €
Excédent cumulé à la clôture de l'exercice 2025	+ 59 390 242,24 €

**La présidente du conseil régional
d'Île-de-France**

VALÉRIE PÉCRESSE

ANNEXE À LA DÉLIBÉRATION

MAQUETTE M57

REGION ILE DE FRANCE - REGION BUDGET PRINCIPAL - CFU - 2025
REPUBLIQUE FRANÇAISE

REGION : REGION ILE DE FRANCE (1)
(2) RELATIF AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 23750007900312

POSTE COMPTABLE : DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES DE LA REGION ILE DE FRANCE

M. 57

Compte financier unique
Voté par fonction

BUDGET : REGION BUDGET PRINCIPAL (3)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) Libellée du budget principal s'il s'agit d'un budget annexe

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales et synthétiques

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B1 - Présentation générale du compte financier - Vue d'ensemble	5
B2 - Résultats d'exécution du budget principal et du budget des services non personnalisés	6
B3.1 - Liste des organismes de regroupement	7
B3.2 - Liste des établissements publics créés	9
B3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	10
C1 - Détail des restes à réaliser - Dépenses	11
C2 - Détail des restes à réaliser - Recettes	13
D - Bilan synthétique	15
E - Compte de résultat synthétique	16
F - Taux des contributions et produits afférents	18

II - Exécution budgétaire

A - Modalités de vote du budget	19

Exécution budgétaire par nature

B1 - Vue d'ensemble - Dépenses	20
B2 - Vue d'ensemble - Recettes	22

Exécution budgétaire par fonction - Vue d'ensemble

C1.1 - Dépenses d'investissement	24
C1.2 - Recettes d'investissement	26
C2.1 - Dépenses de fonctionnement	27
C2.2 - Recettes de fonctionnement	29

Exécution budgétaire par fonction - Vue détaillée

D1 - Dépenses d'investissement	31
D2 - Recettes d'investissement	37
D3 - Dépenses de fonctionnement	44
D4 - Recettes de fonctionnement	49

III - Etats financiers

A - Bilan	53
B - Compte de résultat	57
C - Annexe (uniquement pour les collectivités certifiables)	60
D - Balance des comptes	61

IV - Etats annexés

A - Présentation croisée et agrégée

A1 - Présentation croisée, section d'investissement - Vue d'ensemble	136
A2 - Présentation croisée, section de fonctionnement - Vue d'ensemble	139
A3 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	142

B - Etats annexés patrimoniaux

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	144
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	145
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	151
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	153
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	154
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	156
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	157
B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	158
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	159
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	160
B3 - Etat des provisions	167
B4 - Etat des charges transférées	172
B5 - Détail des opérations pour comptes de tiers	173
B6 - Prêts	212
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	213
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	214
B7.3 - Etat des emprunts garantis	215
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	216
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	217
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	218

B7.7 - Etat des recettes grevées d'une affectation spéciale	219
B7.8 - Autres engagements donnés	222
B7.9 - Autres engagements reçus	223
B8 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	224
B9 - Etat du personnel	362
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	368
B11.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	370
B11.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	371
C - Etats annexés budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	372
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	373
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	374
C2.1 - Situation des AP	378
IV - Annexes	
C - Etats annexés budgétaires	
C3.1 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par nature	437
IV - Etats annexés	
C - Etats annexés budgétaires	
C2.2 - Situation des AE	444
IV - Annexes	
C - Etats annexés budgétaires	
C3.2 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par fonction	477
IV - Etats annexés	
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	484
D2 - Gestion des fonds européens	485
D3 - Actions de formation des élus	489
D4 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	504
D5 - Identification des flux croisés	505
D6.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	506
D6.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	508
D7.1- Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement	509
D7.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement	510
D8.1 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Etat de synthèse	511
D8.2 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Détail	514
E - État des Contrôles du Compte Financier	527
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	528

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	12571781

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	sans objet

Ratios de niveau		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	230.47
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	328.60
3	Dépenses d'équipement brut / population	170.20
4	Encours de dette / population (2)(3)	567.74
5	DGF / population	sans objet
Ratios de structure et d'analyse financière		Valeurs
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	0.19
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	0.88
8	Taux d'épargne brute (Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement) (2) (4)	30.0%
9	Taux d'épargne nette (Epargne brute – remboursement annuel de la dette en capital) / recettes réelles de fonctionnement)	12.0%
10	Ratio d'endettement (Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement) (2) (3) (4)	173.0%
11	Capacité de désendettement (encours de dette / épargne brute) (2) (3) (4)	5.79

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE	B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	4 240 853 198,97	5 916 077 500,00	10 156 930 698,97
	Recettes réalisées (1)	B	3 629 695 407,37	5 943 005 174,03	9 572 700 581,40
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	3 882 334 000,00	5 993 567 329,77	9 875 901 329,77
	Dépenses réalisées (1)	E	3 657 022 707,50	5 575 258 262,46	9 232 280 969,96
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B – E	-27 327 300,13	367 746 911,57	340 419 611,44
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-358 519 198,97	77 489 829,77	-281 029 369,20
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	-385 846 499,10	445 236 741,34	59 390 242,24
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-385 846 499,10	445 236 741,34	59 390 242,24

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés	B2

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : exercice N-1	Part affectée à l'investissement : exercice N	Résultat de l'exercice N	Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice N
I - Budget principal	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Investissement	-358 519 198,97	0,00	-27 327 300,13	0,00	-385 846 499,10
Fonctionnement	436 009 028,74	358 519 198,97	367 746 911,57	0,00	445 236 741,34
TOTAL I	77 489 829,77	358 519 198,97	340 419 611,44	0,00	59 390 242,24
II - Budgets des services à caractère administratif	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL II	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL III	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL I + II + III	77 489 829,77	358 519 198,97	340 419 611,44	0,00	59 390 242,24

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHÈRE LA COLLECTIVITÉ	B3.1

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
SMEAG - IDL de Buthiers	24/06/1968	Subventions et contribution de fonctionnement	1 016 764,14
SMEAG - IDL Bois le Roi	15/07/1970	Subventions et contribution de fonctionnement	3 338 581,56
SMEAG - IDL d'Étampes	18/11/1971	Subventions et contribution de fonctionnement	1 002 889,73
SMEAG - IDL de Draveil - Port-aux-Cerises	06/02/1974	Subventions et contribution de fonctionnement	669 858,61
SMEAG - IDL de Jablines-Annet	20/04/1974	Subventions et contribution de fonctionnement	487 126,54
SMEAG - IDL de Cergy-Pontoise	24/06/1974	Subventions et contribution de fonctionnement	841 365,16
SMEAG - IDL de Saint-Quentin-en-Yvelines	25/06/1974	Subventions et contribution de fonctionnement	1 422 462,10
SMEAG - IDL de Créteil	04/10/1974	Subventions et contribution de fonctionnement	143 039,50
SMEAG - IDL de Moisson-Mousseaux	26/12/1975	Subventions et contribution de fonctionnement	398 116,94
SMEAG - IDL du Val de Seine	24/04/1981	Subventions et contribution de fonctionnement	272 220,97
Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du PNR de la Haute Vallée de Chevreuse	11/10/1983	Subventions	1 901 221,63
Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du PNR du Gâtinais Français	04/12/1997	Subventions	2 326 874,60
Syndicat mixte du Bassin versant de la Bièvre	11/04/2002	Subventions et cotisation	20 634,87
Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du PNR Oise Pays de France	26/06/2003	Subventions	722 100,89
Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du PNR du Vexin Français	16/11/2007	Subventions	2 359 293,81
Syndicat mixte d'études et de préfiguration (SMEP) du PNR de la Brie et des deux Morin	16/02/2012	Subventions	235 519,89
Syndicat mixte Seine-et-Marne Numérique	28/06/2012	Subventions et contribution de fonctionnement	739 315,39

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicat mixte pour l'aménagement de la Plaine de Pierrelaye-Bessancourt (SMAPP)	13/02/2014	Cotisation	259 875,89
Syndicat mixte ouvert d'études de la Cité de la gastronomie Paris-Rungis et de son quartier	16/11/2016	Cotisation	970 000,00
EPCI			
Autres organismes de regroupement			
Groupement d'intérêt public (GIP) « Transport Sanitaire par Hélicoptère en Île-de-France » (TSHIF)	11/07/2002	Subventions	351 713,00
Groupement d'intérêt public MAXIMILIEN	22/11/2012	Subventions et cotisation	633 676,65
Groupement d'intérêt public Emploi Roissy Charles de Gaulle	22/11/2012	Contribution de fonctionnement	232 500,00
Syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Ile-de-France (SIGEIF)	11/07/2013	Subventions	198 505,62
Syndicat Intercom. de la Périphérie de Paris pour l'Electricité et les Réseaux de Com. (SIPPEREC)	10/04/2014	Subventions, cotisation et contribution de fonctionnement	2 262 375,39
Groupement d'intérêt public (GIP) Maison Jean Cocteau	04/03/2020	Subventions	232 200,00
GIP Genopole	13/12/2021	Subventions	5 971 301,61

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS CRÉÉS	B3.2

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISÉS DANS UN BUDGET ANNEXE	B3.3

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

I – INFORMATIONS GENERALES		I
DETAIL DES RESTES A REALISER – RAR DÉPENSES		C1

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / Art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
900	Services généraux	0,00
900-5	Gestion des fonds européens	0,00
901	Sécurité	0,00
902	Enseign.,form. professionnelle, apprent.	0,00
903	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	0,00
904	Santé et action sociale (hors RSA)	0,00
904-4	RSA	0,00
905	Aménagement des territoires et habitat	0,00
906	Action économique	0,00
907	Environnement	0,00
908	Transports	0,00
921	Taxes non affectées	0,00
922	Dotations et participations	0,00
923	Dettes et autres opérations financières	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
930	Services généraux	0,00
930-5	Gestion des fonds européens	0,00
931	Sécurité	0,00
932	Enseign.,form. professionnelle, apprent.	0,00
933	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	0,00
934	Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	0,00
934-3	APA	0,00
934-4	RSA / Régularisations de RMI	0,00
935	Aménagement des territoires et habitat	0,00
936	Action économique	0,00
937	Environnement	0,00

Chap. / Art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
938	Transports	0,00
940	Impositions directes	0,00
941	Autres impôts et taxes	0,00
942	Dotations et participations	0,00
943	Opérations financières	0,00
944	Frais de fonctionnement groupes d'élus	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
DETAIL DES RESTES A REALISER – RAR RECETTES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / Art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
900	Services généraux	0,00
900-5	Gestion des fonds européens	0,00
901	Sécurité	0,00
902	Enseign.,form. professionnelle, apprent.	0,00
903	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	0,00
904	Santé et action sociale (hors RSA)	0,00
904-4	RSA	0,00
905	Aménagement des territoires et habitat	0,00
906	Action économique	0,00
907	Environnement	0,00
908	Transports	0,00
921	Taxes non affectées	0,00
922	Dotations et participations	0,00
923	Dettes et autres opérations financières	0,00
954	Produit des cessions d'immobilisations	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
930	Services généraux	0,00
930-5	Gestion des fonds européens	0,00
931	Sécurité	0,00
932	Enseign.,form. professionnelle, apprent.	0,00
933	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	0,00
934	Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	0,00
934-3	APA	0,00
934-4	RSA / Régularisations de RMI	0,00
935	Aménagement des territoires et habitat	0,00
936	Action économique	0,00

Chap. / Art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
937	Environnement	0,00
938	Transports	0,00
940	Impositions directes	0,00
941	Autres impôts et taxes	0,00
942	Dotations et participations	0,00
943	Opérations financières	0,00
944	Frais de fonctionnement groupes d'élus	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Bilan synthétique (en milliers d'euros)	D

ACTIF NET (1)	Total	FONDS PROPRES ET PASSIF	Total
ACTIF IMMOBILISÉ	0,00	FONDS PROPRES	0,00
Immobilisations incorporelles (nettes)	0,00	Apports et subventions d'investissement	17 667 472,52
Subventions d'investissement versées	12 053 812,62	Neutralisations et régularisations	-3 623 533,96
Autres immobilisations incorporelles	748 851,34	Réserves	6 362 216,71
Immobilisations corporelles (nettes)	0,00	Report à nouveau	77 489,83
Terrains	322 987,38	Résultat de l'exercice	367 746,91
Constructions	5 170 142,94	Droits du concédant, de l'affermant, de l'affectant et du remettant	0,00
Réseaux et installations de voirie	0,00	TOTAL FONDS PROPRES (I)	20 851 392,02
Réseaux divers	8,32	PASSIF	0,00
Installations techniques, agencements et matériel	3 692,03	TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)	24 216,10
Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	DETTES FINANCIÈRES	0,00
Autres	257 037,76	Emprunts obligataires	6 528 240,96
Immobilisations corporelles en cours	8 831 524,63	Emprunts souscrits auprès des établissements de crédit	704 974,69
Droits de retour relatifs aux biens mis à disposition ou affectés	0,00	Dettes financières et autres emprunts	22 345,01
Immobilisations financières (nettes)	556 397,00	TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)	7 255 560,65
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)	27 944 454,02	DETTES NON FINANCIÈRES	0,00
ACTIF CIRCULANT	0,00	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	92 844,17
Stocks	0,00	Autres dettes non financières	257 161,88
Créances	214 285,48	Produits constatés d'avance	0,00
Charges constatées d'avance	0,00	TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)	350 006,05
Trésorerie	196 425,07	TOTAL TRÉSORERIE (4)	0,00
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	410 710,55	TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)	7 629 782,81
Comptes de régularisation (III)	5 432,48	Comptes de régularisation (III)	-120 577,77
Écarts de conversion actif (IV)	0,00	Écarts de conversion passif (IV)	0,00
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	28 360 597,05	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	28 360 597,05

[1] Déduction faite des amortissements et des dépréciations

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)	E

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	0,00	0,00
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)	0,00	0,00
Dotations de l'état	18 058,30	18 058,30
Participations	226 056,06	345 322,51
Compensations, autres attributions et autres participations	13 990,23	12 444,09
Dons et legs	0,00	0,00
Impôts et taxes	3 760 798,46	3 770 001,97
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE	0,00	0,00
Ventes de biens ou prestations de services	0,00	0,00
Produits des cessions d'actifs	5 415,54	28 788,16
Autres produits de gestion	88 449,78	17 460,15
Production stockée et immobilisée	0,00	0,00
AUTRES PRODUITS	0,00	0,00
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges	11 000,90	2 172,50
Reprises du financement rattaché à un actif	376 026,70	361 703,64
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions	0,00	0,00
Neutralisation des moins-values de cession	394,95	13 719,03
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT(I)	4 500 190,92	4 569 670,35
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	0,00	0,00
Achats et charges externes	381 956,97	470 806,74
Charges de personnel	524 600,75	509 705,72
Indemnités des élus (et membres du CESR)	14 239,95	14 286,91
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)	13 108,81	13 359,36
Impôts et taxes	12 390,98	12 183,63
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions	1 253 010,03	1 142 243,00
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés	5 489,82	30 826,64
Neutralisation des dépréciations et provisions	0,00	0,00
Neutralisation des plus-values de cession	320,67	11 680,55

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)	E

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)	2 205 117,98	2 205 092,56
CHARGES D'INTERVENTION	0,00	0,00
Dispositifs d'intervention pour compte propre	984 379,35	1 150 028,14
Autres charges	795 459,97	766 344,06
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)	1 779 839,31	1 916 372,19
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)	515 233,64	448 205,60
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	4 361,41	4 004,99
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)	151 848,13	121 446,85
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)	-147 486,73	-117 441,86
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)	367 746,91	330 763,73

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
TAUX DES CONTRIBUTIONS ET PRODUITS AFFÉRENTS	F

Libellés	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit N	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources				
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,73	0,00	0,00
	Gazole	1,35	35 000 000,00	-41,67
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		54,95	415 000 000,00	15,76
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00
Part régionale de la taxe d'aménagement (2)		1,00	35 000 000,00	-22,22
Part départementale des ressources				
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources				
TFPB		0,00	0,00	0,00
TFPNB		0,00	0,00	0,00
CFE		0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		0,00	0,00	0,00
TOTAL			485 000 000,00	4,64

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	A

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

65861

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5%
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

II – EXECUTION BUDGETAIRE					II
EXECUTION BUDGETAIRE PAR NATURE – VUE D'ENSEMBLE - DEPENSES					B1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalizations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	98 405 000,00	93 987 277,32	95,51	0,00
204	Subventions d'équipement versées	1 343 975 024,75	1 309 668 892,39	97,45	0,00
21	Immobilisations corporelles	136 989 000,00	130 723 630,01	95,43	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	576 764 484,70	572 800 213,05	99,31	0,00
Total des dépenses d'équipement		2 156 133 509,45	2 107 180 012,77	97,73	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 000 000,00	1 832 387,40	91,62	0,00
13	Subventions d'investissement	28 000 000,00	28 713 704,08	102,55	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	753 922 000,00	753 392 748,44	99,93	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	400 000,00	2 000 000,00	500,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	42 280 490,55	32 583 087,52	77,06	0,00
Total des dépenses financières		826 602 490,55	818 521 927,44	99,02	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	10 879 000,00	4 421 777,35	40,65	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		2 993 615 000,00	2 930 123 717,56	97,88	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	378 789 000,00	376 421 652,85	99,38	0,00
041	Opérations patrimoniales	509 930 000,00	350 477 337,09	68,73	0,00
Total des dépenses d'ordre en investissement		888 719 000,00	726 898 989,94	81,79	0,00
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		3 882 334 000,00	3 657 022 707,50	94,20	0,00
001 Solde d'exécution négatif reporté		358 519 198,97			
Total des dépenses de la section d'investissement		4 240 853 198,97	3 657 022 707,50		0,00

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalizations Mandats émis	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser
011	Charges à caractère général	451 183 124,06	362 811 929,52	18 946 682,27	381 758 611,79	84,61	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	555 009 000,00	538 765 364,53	1 286 035,95	540 051 400,48	97,30	0,00
014	Atténuations de produits	1 435 728 000,00	1 435 591 527,20	0,00	1 435 591 527,20	99,99	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	1 852 504 875,94	1 802 605 402,20	201 076,52	1 802 806 478,72	97,32	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	3 054 000,00	2 832 323,11	0,00	2 832 323,11	92,74	0,00
Total des dépenses de gestion des services		4 297 479 000,00	4 142 606 546,56	20 433 794,74	4 163 040 341,30	96,87	0,00
66	Charges financières	169 385 000,00	55 678 045,51	95 672 039,45	151 350 084,96	89,35	0,00
67	Charges spécifiques	15 000,00	1 549 264,64	0,00	1 549 264,64	10 328,43	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	16 960 000,00	16 960 000,00	0,00	16 960 000,00	100,00	0,00
Total des dépenses réelles et mixtes		4 483 839 000,00	4 216 793 856,71	116 105 834,19	4 332 899 690,90	96,63	0,00
023	Virement à la section d'investissement	225 901 329,77					
042	Opérations ordre transf. entre sections	1 283 827 000,00	1 242 358 571,56	0,00	1 242 358 571,56	96,77	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 509 728 329,77	1 242 358 571,56	0,00	1 242 358 571,56	82,29	0,00
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		5 993 567 329,77	5 459 152 428,27	116 105 834,19	5 575 258 262,46	93,02	0,00
002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00					
Total des dépenses de la section de fonctionnement		5 993 567 329,77	5 459 152 428,27	116 105 834,19	5 575 258 262,46		0,00

II – EXECUTION BUDGETAIRE					II
EXECUTION BUDGETAIRE PAR NATURE - VUE D'ENSEMBLE - RECETTES					B2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	430 994 000,00	433 000 000,82	100,47	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 189 530 000,00	998 100 000,00	83,91	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	794 330,12	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	3 155 724,63	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	16 947,64	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 500 000,00	1 814 337,14	72,57	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	536 548 198,97	554 498 253,82	103,35	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	23 590 000,00	23 879 111,03	101,23	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	6 032 670,23			
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	32 000 000,00	21 600 793,52	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		2 221 194 869,20	2 036 859 498,72	91,70	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	225 901 329,77			
040	Opérations ordre transf. entre sections	1 283 827 000,00	1 242 358 571,56	96,77	0,00
041	Opérations patrimoniales	509 930 000,00	350 477 337,09	68,73	0,00
Total des recettes d'ordre en investissement		2 019 658 329,77	1 592 835 908,65	78,87	0,00
Total des recettes d'investissement de l'exercice		4 240 853 198,97	3 629 695 407,37	85,59	0,00
001 Solde d'exécution positif reporté		0,00			
Total des recettes de la section d'investissement		4 240 853 198,97	3 629 695 407,37		0,00

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser
013	Atténuations de charges	350 000,00	2 861 314,14	0,00	2 861 314,14	817,52	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	3 480 547 000,00	3 482 269 523,67	0,00	3 482 269 523,67	100,05	0,00
731	Fiscalité locale	1 748 428 000,00	1 714 120 466,61	0,00	1 714 120 466,61	98,04	0,00
74	Dotations et participations	287 503 000,00	258 104 583,75	0,00	258 104 583,75	89,77	0,00
75	Autres produits de gestion courante	5 700 000,00	88 429 453,62	0,00	88 429 453,62	1 551,39	0,00
Total des recettes de gestion des services		5 522 528 000,00	5 545 785 341,79	0,00	5 545 785 341,79	100,42	0,00
76	Produits financiers	3 759 000,00	3 224 071,55	1 137 337,91	4 361 409,46	116,03	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	5 435 869,93	0,00	5 435 869,93	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	11 001 500,00	11 000 900,00	0,00	11 000 900,00	99,99	0,00
Total des recettes réelles et mixtes		5 537 288 500,00	5 565 446 183,27	1 137 337,91	5 566 583 521,18	100,53	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	378 789 000,00	376 421 652,85	0,00	376 421 652,85	99,38	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		378 789 000,00	376 421 652,85	0,00	376 421 652,85	99,38	0,00
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		5 916 077 500,00	5 941 867 836,12	1 137 337,91	5 943 005 174,03	100,46	0,00
002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		77 489 829,77					
Total des recettes de la section de fonctionnement		5 993 567 329,77	5 941 867 836,12	1 137 337,91	5 943 005 174,03		0,00

II – EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
EXECUTION BUDGETAIRE PAR FONCTION – DEPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	C1.1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser
900	Services généraux	39 103 000,00	38 761 656,55	99,13	0,00
900-5	Gestion des fonds européens	11 998 000,00	5 791 130,45	48,27	0,00
901	Sécurité	20 705 000,00	20 414 134,20	98,60	0,00
902	Enseign.,form. professionnelle, apprent.	857 755 500,00	834 881 435,71	97,33	0,00
903	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	103 140 000,00	98 121 339,10	95,13	0,00
904	Santé et action sociale (hors RSA)	22 422 000,00	20 925 593,88	93,33	0,00
904-4	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
905	Aménagement des territoires et habitat	224 956 489,00	221 796 476,62	98,60	0,00
906	Action économique	120 340 500,00	116 003 085,66	96,40	0,00
907	Environnement	97 639 000,00	96 423 436,52	98,76	0,00
908	Transports	714 088 511,00	695 549 581,20	97,40	0,00
909	Fonction en réserve				
90	Opérations ventilées	2 212 148 000,00	2 148 667 869,89	97,13	0,00
921	Taxes non affectées	30 000 000,00	29 989 731,48	99,97	0,00
922	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00
923	Dettes et autres opérations financières	751 467 000,00	751 466 116,19	100,00	0,00
925	Opérations patrimoniales	509 930 000,00	350 477 337,09	68,73	0,00
926	Transferts entre les sections	378 789 000,00	376 421 652,85	99,38	0,00
92	Opérations non ventilées	1 670 186 000,00	1 508 354 837,61	90,31	0,00
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		358 519 198,97			
Total des dépenses de la section d'investissement		4 240 853 198,97	3 657 022 707,50		0,00

II – EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
EXECUTION BUDGETAIRE PAR FONCTION – RECETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	C1.2

Chapitre	Libellé	Prévisions (a)	Réalizations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser
900	Services généraux	0,00	1 302 269,16	0,00	0,00
900-5	Gestion des fonds européens	5 948 000,00	2 172 279,68	36,52	0,00
901	Sécurité	0,00	35 031,62	0,00	0,00
902	Enseign.,form. professionnelle, apprent.	120 589 000,00	149 334 611,14	123,84	0,00
903	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	1 270 000,00	8 371 572,99	659,18	0,00
904	Santé et action sociale (hors RSA)	0,00	0,00	0,00	0,00
904-4	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
905	Aménagement des territoires et habitat	0,00	1 380 480,78	0,00	0,00
906	Action économique	5 000 000,00	13 486 830,96	269,74	0,00
907	Environnement	840 000,00	840 733,00	100,09	0,00
908	Transports	0,00	805 006,39	0,00	0,00
909	Fonction en réserve				
90	Opérations ventilées	133 647 000,00	177 728 815,72	132,98	0,00
921	Taxes non affectées	367 347 000,00	341 876 574,31	93,07	0,00
922	Dotations et participations	501 548 198,97	497 563 868,88	99,21	0,00
923	Dettes et autres opérations financières	1 212 620 000,00	1 019 690 239,81	84,09	0,00
925	Opérations patrimoniales	509 930 000,00	350 477 337,09	68,73	0,00
926	Transferts entre les sections (1)	1 283 827 000,00	1 242 358 571,56	96,77	0,00
92	Opérations non ventilées	3 875 272 198,97	3 451 966 591,65	89,08	0,00
951	Virement de la section de fonctionnement (2)	225 901 329,77	0,00	0,00	0,00
954	Produit des cessions d'immobilisations (2)	6 032 670,23	0,00	0,00	0,00
95	Chapitre de prévision sans réalisation	231 934 000,00	0,00	0,00	0,00
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		0,00			
Total des recettes de la section d'investissement		4 240 853 198,97	3 629 695 407,37		0,00

(1) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(2) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission d'un titre ou d'un mandat (opération sans réalisation).

II – EXÉCUTION BUDGÉTAIRE					II
EXECUTION BUDGETAIRE PAR FONCTION – DEPENSES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE					C2.1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser
930	Services généraux	252 080 000,00	241 608 850,99	95,85	0,00
930-5	Gestion des fonds européens	35 610 000,00	16 586 407,69	46,58	0,00
931	Sécurité	900 000,00	896 314,29	99,59	0,00
932	Enseign.,form. professionnelle, apprent.	1 462 141 000,00	1 377 458 268,04	94,21	0,00
933	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	98 916 000,00	86 823 320,90	87,77	0,00
934	Santé et action sociale (hors APA et RSA/régularisation de RMI)	9 395 000,00	9 181 499,59	97,73	0,00
934-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00
934-4	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00
935	Aménagement des territoires et habitat	16 427 000,00	16 387 795,92	99,76	0,00
936	Action économique	73 589 000,00	68 959 597,30	93,71	0,00
937	Environnement	23 402 000,00	23 107 297,24	98,74	0,00
938	Transports	883 291 000,00	883 271 028,34	100,00	0,00
939	Fonction en réserve				
93	Services ventilés	2 855 751 000,00	2 724 280 380,30	95,40	0,00
940	Impositions directes	1 382 528 000,00	1 382 514 031,00	100,00	0,00
941	Autres impôts et taxes	53 200 000,00	53 077 496,20	99,77	0,00
942	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00
943	Opérations financières	172 235 000,00	153 151 012,29	88,92	0,00
944	Frais de fonctionnement groupes d'élus	3 165 000,00	2 916 771,11	92,16	0,00
945	Provisions et autres opérations mixtes (1)	16 960 000,00	16 960 000,00	100,00	0,00
946	Transferts entre les sections (1)	1 283 827 000,00	1 242 358 571,56	96,77	0,00
947	Transferts à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser
94	Services communs non ventilés	2 911 915 000,00	2 850 977 882,16	97,91	0,00
953	Virement à la section d'investissement (2)	225 901 329,77	0,00	0,00	0,00
95	Chapitre de prévision sans réalisation	225 901 329,77	0,00	0,00	0,00
002 Résultat de fonctionnement reporté		0,00			
Total des dépenses de la section de fonctionnement		5 993 567 329,77	5 575 258 262,46		0,00

(1) Les comptes 68 peuvent alimenter le chapitre 945 ou le chapitre 946 selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(2) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres ou de mandats (opérations sans réalisation).

II – EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
EXECUTION BUDGETAIRE PAR FONCTION – RECETTES DE FONCTIONNEMENT – VUE D’ENSEMBLE	C2.2

	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser

Chapitre					
930	Services généraux	1 000 000,00	9 204 012,76	920,40	0,00
930-5	Gestion des fonds européens	30 810 000,00	17 740 453,68	57,58	0,00
931	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00
932	Enseign.,form. professionnelle, apprent.	220 637 000,00	214 499 137,29	97,22	0,00
933	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	2 600 000,00	3 857 992,29	148,38	0,00
934	Santé et action sociale (hors APA et RSA/régularisation de RMI)	0,00	4 494 359,73	0,00	0,00
934-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00
934-4	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00
935	Aménagement des territoires et habitat	0,00	160 231,25	0,00	0,00
936	Action économique	1 903 000,00	3 057 266,12	160,66	0,00
937	Environnement	957 000,00	458 250,00	47,88	0,00
938	Transports	1 400 000,00	58 825 277,68	4 201,81	0,00
939	Fonction en réserve				
93	Services ventilés	259 307 000,00	312 296 980,80	120,44	0,00
940	Impositions directes	127 475 000,00	127 338 424,00	99,89	0,00
941	Autres impôts et taxes	5 101 500 000,00	5 069 051 566,28	99,36	0,00
942	Dotations et participations	34 246 000,00	34 216 535,00	99,91	0,00
943	Opérations financières	3 759 000,00	12 674 495,10	337,18	0,00
944	Frais de fonctionnement groupes d'élus	0,00	4 620,00	0,00	0,00
945	Provisions et autres opérations mixtes (1)	11 001 500,00	11 000 900,00	99,99	0,00
946	Transferts entre les sections (1)	378 789 000,00	376 421 652,85	99,38	0,00
947	Transferts à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
94	Services communs non ventilés	5 656 770 500,00	5 630 708 193,23	99,54	0,00
002 Résultat de fonctionnement reporté		77 489 829,77			
Total des recettes de la section de fonctionnement		5 993 567 329,77	5 943 005 174,03		0,00

(1) Les comptes 78 peuvent alimenter le chapitre 945 ou le chapitre 946 selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Exécution budgétaire par fonction - Dépenses d'investissement - Vue détaillée	D1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalizations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
90-020	Administration générale de la collectivité	0,00	37 214 406,23	240 171,05	36 974 235,18	0,00
90-021	Personnel non ventilé	0,00	125 112,22	0,00	125 112,22	0,00
90-042	Actions interrégionales	0,00	484 158,55	0,00	484 158,55	0,00
90-045	Actions internationales	0,00	1 178 150,60	0,00	1 178 150,60	0,00
total chapitre 900	Services généraux	39 103 000,00	39 001 827,60	240 171,05	38 761 656,55	341 343,45
90-052	FEDER	0,00	5 791 130,45	0,00	5 791 130,45	0,00
total chapitre 900-5	Gestion des fonds européens	11 998 000,00	5 791 130,45	0,00	5 791 130,45	6 206 869,55
90-11	Police, sécurité, justice	0,00	19 248 549,98	84 415,78	19 164 134,20	0,00
90-12	Incendie et secours	0,00	1 250 000,00	0,00	1 250 000,00	0,00
total chapitre 901	Sécurité	20 705 000,00	20 498 549,98	84 415,78	20 414 134,20	290 865,80
90-222	Lycées publics	0,00	536 692 310,93	933 199,67	535 759 111,26	0,00
90-223	Lycées privés	0,00	7 852 791,78	12,79	7 852 778,99	0,00
90-23	Enseignement supérieur	0,00	52 596 888,58	57 545,37	52 539 343,21	0,00
90-24	Cités scolaires	0,00	81 194 748,72	139 006,17	81 055 742,55	0,00
90-258	Autres	0,00	227 955,31	0,00	227 955,31	0,00
90-26	Apprentissage	0,00	19 847 871,68	25 951,20	19 821 920,48	0,00
90-27	Formation sanitaire et sociale	0,00	14 779 174,65	0,00	14 779 174,65	0,00
90-288	Autres services annexes de l'enseignement	0,00	92 940 832,44	0,00	92 940 832,44	0,00
90-29	Sécurité	0,00	30 017 388,78	112 811,96	29 904 576,82	0,00
total chapitre 902	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	857 755 500,00	836 149 962,87	1 268 527,16	834 881 435,71	22 874 064,29
90-311	Activités artistiques, actions et manifestations culturelles	0,00	37 414 804,88	716 994,20	36 697 810,68	0,00
90-312	Patrimoine	0,00	10 950 425,63	143 144,65	10 807 280,98	0,00
90-313	Bibliothèques, médiathèques	0,00	2 305 509,45	0,00	2 305 509,45	0,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Exécution budgétaire par fonction - Dépenses d'investissement - Vue détaillée	D1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
90-323	Piscines	0,00	1 679 739,07	0,00	1 679 739,07	0,00
90-324	Centres de formation sportifs	0,00	1 049 988,40	0,00	1 049 988,40	0,00
90-325	Autres équipements sportifs ou de loisirs	0,00	33 130 031,50	60 820,80	33 069 210,70	0,00
90-338	Autres activités pour les jeunes	0,00	7 452 445,59	155 032,87	7 297 412,72	0,00
90-348	Autres	0,00	4 189 101,80	0,00	4 189 101,80	0,00
90-39	Sécurité	0,00	1 025 285,30	0,00	1 025 285,30	0,00
total chapitre 903	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	103 140 000,00	99 197 331,62	1 075 992,52	98 121 339,10	5 018 660,90
90-414	Dispensaires et autres établissements sanitaires	0,00	8 592 649,23	3 330,48	8 589 318,75	0,00
90-4228	Autres actions en faveur de la petite enfance	0,00	975 210,65	0,00	975 210,65	0,00
90-4238	Autres actions en faveur des personnes âgées	0,00	372 000,00	0,00	372 000,00	0,00
90-424	Personnes en difficulté	0,00	5 615 055,45	0,00	5 615 055,45	0,00
90-425	Personnes handicapées	0,00	5 378 013,55	4 004,52	5 374 009,03	0,00
total chapitre 904	Santé et action sociale (hors RSA)	22 422 000,00	20 932 928,88	7 335,00	20 925 593,88	1 496 406,12
total chapitre 904-4	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
90-515	Opérations d'aménagement	0,00	107 920 458,99	3 781,00	107 916 677,99	0,00
90-518	Autres actions d'aménagement urbain	0,00	883 777,50	0,00	883 777,50	0,00
90-52	Politique de la ville	0,00	16 604 072,37	13 200,00	16 590 872,37	0,00
90-54	Espace rural et autres espaces de développement	0,00	20 878 119,88	46 697,26	20 831 422,62	0,00
90-552	Aide au secteur locatif	0,00	1 613 134,02	15 720,25	1 597 413,77	0,00
90-553	Aide à l'accession à la propriété	0,00	11 984 964,69	719 983,29	11 264 981,40	0,00
90-555	Logement social	0,00	60 109 278,30	1 084 145,58	59 025 132,72	0,00
90-57	Technologies de l'information et de la communication	0,00	3 686 198,25	0,00	3 686 198,25	0,00
total chapitre 905	Aménagement des territoires et habitat	224 956 489,00	223 680 004,00	1 883 527,38	221 796 476,62	3 160 012,38
90-61	Interventions économiques transversales	0,00	21 789 433,50	0,00	21 789 433,50	0,00
90-6318	Autres	0,00	12 478 853,39	0,00	12 478 853,39	0,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Exécution budgétaire par fonction - Dépenses d'investissement - Vue détaillée	D1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalizations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
90-632	Industrie, commerce et artisanat	0,00	19 612 677,68	10 000,00	19 602 677,68	0,00
90-633	Développement touristique	0,00	1 840 991,04	0,00	1 840 991,04	0,00
90-65	Insertion économique et économie sociale et solidaire	0,00	3 666 450,59	0,00	3 666 450,59	0,00
90-67	Recherche et innovation	0,00	56 761 742,58	137 063,12	56 624 679,46	0,00
total chapitre 906	Action économique	120 340 500,00	116 150 148,78	147 063,12	116 003 085,66	4 337 414,34
90-71	Actions transversales	0,00	54 754,45	0,00	54 754,45	0,00
90-7213	Tri, valorisation et traitement des déchets	0,00	7 897 170,32	9 334,50	7 887 835,82	0,00
90-7222	Action en matière de propreté urbaine et de nettoyage	0,00	794 433,60	0,72	794 432,88	0,00
90-731	Politique de l'eau	0,00	10 697 252,47	0,00	10 697 252,47	0,00
90-74	Politique de l'air	0,00	1 223 046,87	0,00	1 223 046,87	0,00
90-758	Autres actions	0,00	44 169 494,58	2 513 514,95	41 655 979,63	0,00
90-76	Préservation du patrimoine naturel et gestion des risques technologiques	0,00	33 021 448,92	158 756,65	32 862 692,27	0,00
90-77	Environnement des infrastructures de transports	0,00	1 130 069,58	0,00	1 130 069,58	0,00
90-78	Autres actions	0,00	117 372,55	0,00	117 372,55	0,00
total chapitre 907	Environnement	97 639 000,00	99 105 043,34	2 681 606,82	96 423 436,52	1 215 563,48
90-820	Services communs	0,00	2 455 690,11	0,00	2 455 690,11	0,00
90-822	Transport ferroviaire	0,00	476 275 838,29	1 200 791,48	475 075 046,81	0,00
90-828	Autres transports	0,00	77 832 814,63	0,00	77 832 814,63	0,00
90-833	Fret fluvial	0,00	28 377 027,13	194 038,00	28 182 989,13	0,00
90-838	Autres transports	0,00	3 471 992,48	0,00	3 471 992,48	0,00
90-841	Voirie nationale	0,00	21 467 079,86	250 000,00	21 217 079,86	0,00
90-843	Voirie départementale	0,00	13 266 560,09	46 307,20	13 220 252,89	0,00
90-845	Voirie communale	0,00	2 985 336,92	0,00	2 985 336,92	0,00
90-849	Sécurité routière	0,00	3 978 339,11	0,00	3 978 339,11	0,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Exécution budgétaire par fonction - Dépenses d'investissement - Vue détaillée	D1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalizations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
90-852	Gares et autres infrastructures ferroviaires	0,00	18 388 700,98	102 835,27	18 285 865,71	0,00
90-853	Haltes fluviales et autres infrastructures fluviales	0,00	3 121 021,43	0,00	3 121 021,43	0,00
90-854	Ports et autres infrastructures portuaires	0,00	2 748 651,53	0,00	2 748 651,53	0,00
90-87	Circulations douces	0,00	43 199 393,80	224 893,21	42 974 500,59	0,00
total chapitre 908	Transports	714 088 511,00	697 568 446,36	2 018 865,16	695 549 581,20	18 538 929,80
total chapitre 909	Fonction en réserve	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
90 Total des opérations ventilées		2 212 148 000,00	2 158 075 373,88	9 407 503,99	2 148 667 869,89	63 480 130,11
921-10226	Taxe d'aménagement	0,00	1 832 387,40	0,00	1 832 387,40	0,00
921-13332	Taxe pour création de locaux à usage de bureaux, de locaux commerciaux et de locaux de stockage (TCBCE)	0,00	27 952 507,00	0,00	27 952 507,00	0,00
921-13333	Taxe complémentaire à la taxe locale d'équipement	0,00	204 837,08	0,00	204 837,08	0,00
total chapitre 921	Taxes non affectées	30 000 000,00	29 989 731,48	0,00	29 989 731,48	10 268,52
total chapitre 922	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
923-16311	Emprunts obligataires remboursables in fine	0,00	725 000 000,00	0,00	725 000 000,00	0,00
923-1641	Emprunts en euros	0,00	26 466 116,17	0,00	26 466 116,17	0,00
923-2748	Autres prêts	0,00	0,02	0,00	0,02	0,00
total chapitre 923	Dettes et autres opérations financières	751 467 000,00	751 466 116,19	0,00	751 466 116,19	883,81
925-169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	1 900 000,00	0,00	1 900 000,00	0,00
925-2031	<i>Frais d'études</i>	0,00	609 304,16	0,00	609 304,16	0,00
925-204182	<i>Bâtiments et installations</i>	0,00	2 593 681,31	0,00	2 593 681,31	0,00
925-204412	<i>Bâtiments et installations</i>	0,00	34 290,00	0,00	34 290,00	0,00
925-2051	<i>Concessions et droits similaires</i>	0,00	21 669,73	0,00	21 669,73	0,00
925-2117	<i>Bois et forêts</i>	0,00	5 001 613,37	0,00	5 001 613,37	0,00
925-2128	<i>Autres agencements et aménagements</i>	0,00	12 907 523,45	0,00	12 907 523,45	0,00
925-2313	<i>Constructions</i>	0,00	314 583 760,61	0,00	314 583 760,61	0,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Exécution budgétaire par fonction - Dépenses d'investissement - Vue détaillée	D1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
925-2318	Autres immobilisations corporelles	0,00	2 739 725,80	0,00	2 739 725,80	0,00
925-238	Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles	0,00	832 477,61	0,00	832 477,61	0,00
925-4551	Dépenses	0,00	9 253 291,05	0,00	9 253 291,05	0,00
total chapitre 925	Opérations patrimoniales	509 930 000,00	350 477 337,09	0,00	350 477 337,09	159 452 662,91
926-13911	État et établissements nationaux	0,00	10 536 552,07	0,00	10 536 552,07	0,00
926-13913	Départements	0,00	1 522 427,60	0,00	1 522 427,60	0,00
926-139148	Autres communes	0,00	47 299,56	0,00	47 299,56	0,00
926-13916	Autres établissements publics locaux	0,00	772 881,60	0,00	772 881,60	0,00
926-139172	FEDER	0,00	24 351,46	0,00	24 351,46	0,00
926-13918	Autres	0,00	190 781,20	0,00	190 781,20	0,00
926-1393122	Dotation régionale d'équipement scolaire	0,00	86 089 190,00	0,00	86 089 190,00	0,00
926-139332	Taxe pour création de locaux à usage de bureaux, de locaux commerciaux et de locaux de stockage (TCBCE)	0,00	110 043 738,93	0,00	110 043 738,93	0,00
926-139333	Taxe complémentaire à la taxe locale d'équipement	0,00	6 107 948,50	0,00	6 107 948,50	0,00
926-139334	Taxe sur les surfaces de stationnement	0,00	35 452 064,83	0,00	35 452 064,83	0,00
926-13935	Amendes de radars automatiques et amendes de police	0,00	64 384 996,25	0,00	64 384 996,25	0,00
926-13938	Autres	0,00	60 854 470,23	0,00	60 854 470,23	0,00
926-192	Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations	0,00	394 950,62	0,00	394 950,62	0,00
total chapitre 926	Transferts entre les sections	379 183 950,62	376 421 652,85	0,00	376 421 652,85	2 762 297,77
92 Total des opérations non ventilées		1 670 580 950,62	1 508 354 837,61	0,00	1 508 354 837,61	162 226 113,01
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		358 519 198,97	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de la section d'investissement		4 241 248 149,59	3 666 430 211,49	9 407 503,99	3 657 022 707,50	584 225 442,09

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Exécution budgétaire par fonction - Dépenses d'investissement - Vue détaillée	D1

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Exécution budgétaire par fonction - Recettes d'investissement - Vue détaillée	D2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalizations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
90-020	Administration générale de la collectivité	0,00	1 302 269,16	0,00	1 302 269,16	0,00
total chapitre 900	Services généraux	0,00	1 302 269,16	0,00	1 302 269,16	-1 302 269,16
90-052	FEDER	0,00	2 277 175,31	104 895,63	2 172 279,68	0,00
total chapitre 900-5	Gestion des fonds européens	5 948 000,00	2 277 175,31	104 895,63	2 172 279,68	3 775 720,32
90-11	Police, sécurité, justice	0,00	35 031,62	0,00	35 031,62	0,00
total chapitre 901	Sécurité	0,00	35 031,62	0,00	35 031,62	-35 031,62
90-222	Lycées publics	0,00	126 106 592,15	325 749,83	125 780 842,32	0,00
90-23	Enseignement supérieur	0,00	201 395,18	25 697,59	175 697,59	0,00
90-24	Cités scolaires	0,00	22 871 912,63	0,00	22 871 912,63	0,00
90-27	Formation sanitaire et sociale	0,00	506 158,60	0,00	506 158,60	0,00
total chapitre 902	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	120 589 000,00	149 686 058,56	351 447,42	149 334 611,14	-28 745 611,14
90-311	Activités artistiques, actions et manifestations culturelles	0,00	169 178,77	3 235,61	165 943,16	0,00
90-312	Patrimoine	0,00	71 986,80	12 920,35	59 066,45	0,00
90-313	Bibliothèques, médiathèques	0,00	1 324 572,00	0,00	1 324 572,00	0,00
90-325	Autres équipements sportifs ou de loisirs	0,00	6 821 991,38	0,00	6 821 991,38	0,00
90-338	Autres activités pour les jeunes	0,00	6 839,00	6 839,00	0,00	0,00
total chapitre 903	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	1 270 000,00	8 394 567,95	22 994,96	8 371 572,99	-7 101 572,99
total chapitre 904	Santé et action sociale (hors RSA)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 904-4	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
90-515	Opérations d'aménagement	0,00	1 013 240,58	0,00	1 013 240,58	0,00
90-54	Espace rural et autres espaces de développement	0,00	129 079,63	25 996,43	103 083,20	0,00
90-555	Logement social	0,00	264 157,00	0,00	264 157,00	0,00
total chapitre 905	Aménagement des territoires et habitat	0,00	1 406 477,21	25 996,43	1 380 480,78	-1 380 480,78

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Exécution budgétaire par fonction - Recettes d'investissement - Vue détaillée	D2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalizations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
90-61	Interventions économiques transversales	0,00	13 368 951,48	0,00	13 368 951,48	0,00
90-6312	Marchés alimentaires	0,00	9 687,48	0,00	9 687,48	0,00
90-632	Industrie, commerce et artisanat	0,00	300,00	0,00	300,00	0,00
90-67	Recherche et innovation	0,00	107 892,00	0,00	107 892,00	0,00
total chapitre 906	Action économique	5 000 000,00	13 486 830,96	0,00	13 486 830,96	-8 486 830,96
90-78	Autres actions	0,00	840 733,00	0,00	840 733,00	0,00
total chapitre 907	Environnement	840 000,00	840 733,00	0,00	840 733,00	-733,00
90-841	Voirie nationale	0,00	805 006,39	0,00	805 006,39	0,00
total chapitre 908	Transports	0,00	805 006,39	0,00	805 006,39	-805 006,39
total chapitre 909	Fonction en réserve	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
90 Total des opérations ventilées		133 647 000,00	178 234 150,16	505 334,44	177 728 815,72	-44 081 815,72
921-10223	TICPE 2e part	0,00	36 395 946,00	0,00	36 395 946,00	0,00
921-10226	Taxe d'aménagement	0,00	20 538 438,94	0,00	20 538 438,94	0,00
921-13332	Taxe pour création de locaux à usage de bureaux, de locaux commerciaux et de locaux de stockage (TCBCE)	0,00	72 586 495,68	199,00	72 586 296,68	0,00
921-13333	Taxe complémentaire à la taxe locale d'équipement	0,00	988,69	0,00	988,69	0,00
921-13334	Taxe sur les surfaces de stationnement	0,00	66 005 518,00	0,00	66 005 518,00	0,00
921-1335	Amendes de radars automatiques et amendes de police	0,00	69 389 557,00	0,00	69 389 557,00	0,00
921-1338	Autres	0,00	76 959 829,00	0,00	76 959 829,00	0,00
total chapitre 921	Taxes non affectées	367 347 000,00	341 876 773,31	199,00	341 876 574,31	25 470 425,69
922-10222	F.C.T.V.A.	0,00	116 014 769,91	0,00	116 014 769,91	0,00
922-10228	Autres fonds d'investissement	0,00	23 029 900,00	0,00	23 029 900,00	0,00
922-1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	358 519 198,97	0,00	358 519 198,97	0,00
total chapitre 922	Dotations et participations	501 548 198,97	497 563 868,88	0,00	497 563 868,88	3 984 330,09

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Exécution budgétaire par fonction - Recettes d'investissement - Vue détaillée	D2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalizations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
923-16311	Emprunts obligataires remboursables in fine	0,00	998 100 000,00	0,00	998 100 000,00	0,00
923-2748	Autres prêts	0,00	21 590 239,81	0,00	21 590 239,81	0,00
total chapitre 923	Dettes et autres opérations financières	1 212 620 000,00	1 019 690 239,81	0,00	1 019 690 239,81	192 929 760,19
925-16311	Emprunts obligataires remboursables in fine	0,00	1 900 000,00	0,00	1 900 000,00	0,00
925-2031	Frais d'études	0,00	49 819 462,57	0,00	49 819 462,57	0,00
925-2033	Frais d'insertion	0,00	66 783,97	0,00	66 783,97	0,00
925-2117	Bois et forêts	0,00	34 290,00	0,00	34 290,00	0,00
925-2313	Constructions	0,00	832 477,61	0,00	832 477,61	0,00
925-237	Avances versées sur commandes d'immobilisations incorporelles	0,00	573 357,42	0,00	573 357,42	0,00
925-238	Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles	0,00	297 250 965,52	0,00	297 250 965,52	0,00
total chapitre 925	Opérations patrimoniales	509 930 000,00	350 477 337,09	0,00	350 477 337,09	159 452 662,91
926-169	Primes de remboursement des obligations	0,00	498 050,00	0,00	498 050,00	0,00
926-192	Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations	0,00	328 245,80	7 571,95	320 673,85	0,00
926-2117	Bois et forêts	0,00	40 521,15	0,00	40 521,15	0,00
926-21312	Bâtiments scolaires	0,00	3 245 765,56	335 428,05	2 910 337,51	0,00
926-21318	Autres bâtiments publics	0,00	2 517 981,64	0,00	2 517 981,64	0,00
926-21828	Autres matériels de transport	0,00	20 979,87	0,00	20 979,87	0,00
926-28031	Frais d'études	0,00	3 246 376,15	0,00	3 246 376,15	0,00
926-28033	Frais d'insertion	0,00	864,00	0,00	864,00	0,00
926-2804111	Biens mobiliers, matériel et études	0,00	449 177,36	0,00	449 177,36	0,00
926-2804112	Bâtiments et installations	0,00	9 586 521,64	0,00	9 586 521,64	0,00
926-2804113	Projets d'infrastructures d'intérêt national	0,00	22 711 508,00	0,00	22 711 508,00	0,00
926-2804114	Voirie	0,00	3 735 746,00	0,00	3 735 746,00	0,00
926-2804122	Bâtiments et installations	0,00	7 094,00	0,00	7 094,00	0,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Exécution budgétaire par fonction - Recettes d'investissement - Vue détaillée	D2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalizations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
926-2804123	Projets d'infrastructures d'intérêt national	0,00	2 378,00	0,00	2 378,00	0,00
926-2804131	Biens mobiliers, matériel et études	0,00	2 009 879,42	0,00	2 009 879,42	0,00
926-2804132	Bâtiments et installations	0,00	30 830 903,84	0,00	30 830 903,84	0,00
926-2804133	Projets d'infrastructures d'intérêt national	0,00	27 607 792,00	0,00	27 607 792,00	0,00
926-28041411	Biens mobiliers, matériel et études	0,00	9 498 539,81	0,00	9 498 539,81	0,00
926-28041412	Bâtiments et installations	0,00	10 164 426,25	0,00	10 164 426,25	0,00
926-28041413	Projets d'infrastructures d'intérêt national	0,00	843 737,00	0,00	843 737,00	0,00
926-28041481	Biens mobiliers, matériel et études	0,00	9 533 350,53	0,00	9 533 350,53	0,00
926-28041482	Bâtiments et installations	0,00	144 742 703,19	0,00	144 742 703,19	0,00
926-28041483	Projets d'infrastructures d'intérêt national	0,00	3 411 656,00	0,00	3 411 656,00	0,00
926-28041511	Biens mobiliers, matériel et études	0,00	1 377 838,85	0,00	1 377 838,85	0,00
926-28041512	Bâtiments et installations	0,00	2 152 482,00	0,00	2 152 482,00	0,00
926-28041513	Projets d'infrastructures d'intérêt national	0,00	82 870,00	0,00	82 870,00	0,00
926-280415322	Bâtiments et installations	0,00	1 312,00	0,00	1 312,00	0,00
926-280415331	Biens mobiliers, matériel et études	0,00	20 700,00	0,00	20 700,00	0,00
926-280415332	Bâtiments et installations	0,00	6 287,00	0,00	6 287,00	0,00
926-280415341	Biens mobiliers, matériel et études	0,00	301 867,00	0,00	301 867,00	0,00
926-280415342	Bâtiments et installations	0,00	22 775 670,20	0,00	22 775 670,20	0,00
926-280415343	Projets d'infrastructures d'intérêt national	0,00	6 373 037,00	0,00	6 373 037,00	0,00
926-28041581	Biens mobiliers, matériel et études	0,00	1 301 928,57	0,00	1 301 928,57	0,00
926-28041582	Bâtiments et installations	0,00	2 113 470,20	0,00	2 113 470,20	0,00
926-28041583	Projets d'infrastructures d'intérêt national	0,00	28 630,00	0,00	28 630,00	0,00
926-28041711	Biens mobiliers, matériel et études	0,00	255 213,00	0,00	255 213,00	0,00
926-28041712	Bâtiments et installations	0,00	16 616 995,28	0,00	16 616 995,28	0,00
926-28041713	Projets d'infrastructures d'intérêt national	0,00	18 731 798,00	0,00	18 731 798,00	0,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Exécution budgétaire par fonction - Recettes d'investissement - Vue détaillée	D2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
926-28041721	Biens mobiliers, matériel et études	0,00	5 330,00	0,00	5 330,00	0,00
926-28041722	Bâtiments et installations	0,00	20 928 558,24	0,00	20 928 558,24	0,00
926-28041723	Projets d'infrastructures d'intérêt national	0,00	79 593 389,00	0,00	79 593 389,00	0,00
926-28041781	Biens mobiliers, matériel et études	0,00	619 363,10	0,00	619 363,10	0,00
926-28041782	Bâtiments et installations	0,00	9 489 826,51	0,00	9 489 826,51	0,00
926-28041783	Projets d'infrastructures d'intérêt national	0,00	113 784 777,00	0,00	113 784 777,00	0,00
926-2804181	Biens mobiliers, matériel et études	0,00	35 026 311,37	0,00	35 026 311,37	0,00
926-2804182	Bâtiments et installations	0,00	118 205 785,68	0,00	118 205 785,68	0,00
926-2804183	Projets d'infrastructures d'intérêt national	0,00	5 090 110,00	0,00	5 090 110,00	0,00
926-280421	Biens mobiliers, matériel et études	0,00	58 375 066,21	0,00	58 375 066,21	0,00
926-280422	Bâtiments et installations	0,00	139 457 662,74	0,00	139 457 662,74	0,00
926-280423	Projets d'infrastructures d'intérêt national	0,00	558 403,00	0,00	558 403,00	0,00
926-280431	Biens mobiliers, matériel et études	0,00	53 917,41	0,00	53 917,41	0,00
926-280432	Bâtiments et installations	0,00	871 978,03	0,00	871 978,03	0,00
926-2804411	Biens mobiliers, matériel et études	0,00	425 130,00	0,00	425 130,00	0,00
926-2804412	Bâtiments et installations	0,00	4 955 718,00	0,00	4 955 718,00	0,00
926-28045	Subventions d'équipement versées aux tiers (fonds européens)	0,00	858 595,62	0,00	858 595,62	0,00
926-2805	Concessions, brevets, licences, droits et valeurs similaires	0,00	26 177 672,46	0,00	26 177 672,46	0,00
926-28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	5 752,26	0,00	5 752,26	0,00
926-28128	Autres agencements et aménagements	0,00	8 883 262,03	0,00	8 883 262,03	0,00
926-281311	Bâtiments administratifs	0,00	1 657 097,00	0,00	1 657 097,00	0,00
926-281312	Bâtiments scolaires	0,00	82 083 033,79	0,00	82 083 033,79	0,00
926-281314	Bâtiments culturels et sportifs	0,00	1 274 668,00	0,00	1 274 668,00	0,00
926-281318	Autres bâtiments publics	0,00	93 083,00	0,00	93 083,00	0,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Exécution budgétaire par fonction - Recettes d'investissement - Vue détaillée	D2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
926-281351	Bâtiments publics	0,00	6 717 890,81	0,00	6 717 890,81	0,00
926-281533	Réseaux câblés	0,00	251,00	0,00	251,00	0,00
926-281538	Autres réseaux	0,00	437,00	0,00	437,00	0,00
926-281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	0,00	5 896,00	0,00	5 896,00	0,00
926-281572	Matériel technique scolaire	0,00	2 156 358,21	0,00	2 156 358,21	0,00
926-281578	Autre matériel technique	0,00	394 140,29	0,00	394 140,29	0,00
926-281758	Autres installations, matériel et outillage techniques	0,00	2 551,00	0,00	2 551,00	0,00
926-28181	Installations générales, agencements et aménagements divers	0,00	2 021 519,77	0,00	2 021 519,77	0,00
926-281828	Autres matériels de transport	0,00	1 443 807,67	0,00	1 443 807,67	0,00
926-281831	Matériel informatique scolaire	0,00	124 214 234,11	0,00	124 214 234,11	0,00
926-281838	Autre matériel informatique	0,00	987 444,33	0,00	987 444,33	0,00
926-281841	Matériel de bureau et mobilier scolaires	0,00	6 699 527,16	0,00	6 699 527,16	0,00
926-281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	391 311,88	0,00	391 311,88	0,00
926-28185	Matériel de téléphonie	0,00	136 419,60	0,00	136 419,60	0,00
926-28188	Autres	0,00	31 880 995,97	0,00	31 880 995,97	0,00
total chapitre 926	Transferts entre les sections	1 289 637 494,02	1 242 701 571,56	343 000,00	1 242 358 571,56	47 278 922,46
92 Total des opérations non ventilées		3 881 082 692,99	3 452 309 790,65	343 199,00	3 451 966 591,65	429 116 101,34
total chapitre 951	Virement de la section de fonctionnement	225 901 329,77	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 954	Produit des cessions d'immobilisations	617 126,83	0,00	0,00	0,00	0,00
95 Total des chapitres de prévision sans réalisation		226 518 456,60	0,00	0,00	0,00	226 518 456,60
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Exécution budgétaire par fonction - Recettes d'investissement - Vue détaillée	D2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
Total des recettes de la section d'investissement		4 241 248 149,59	3 630 543 940,81	848 533,44	3 629 695 407,37	611 552 742,22

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Exécution budgétaire par fonction - Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée	D3

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalizations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
93-020	Administration générale de la collectivité	0,00	82 837 946,09	2 875 331,68	79 962 614,41	0,00
93-021	Personnel non ventilé	0,00	142 202 879,16	289 986,88	141 912 892,28	0,00
93-031	Assemblée délibérante	0,00	13 862 673,00	194 903,31	13 667 769,69	0,00
93-032	Conseil économique et social régional ou Conseil de développement	0,00	3 175 366,80	8 232,07	3 167 134,73	0,00
93-042	Actions interrégionales	0,00	100 282,37	0,00	100 282,37	0,00
93-043	Actions européennes	0,00	641 330,80	0,00	641 330,80	0,00
93-045	Actions internationales	0,00	2 158 431,41	1 604,70	2 156 826,71	0,00
total chapitre 930	Services généraux	252 080 000,00	244 978 909,63	3 370 058,64	241 608 850,99	10 471 149,01
93-051	FSE	0,00	14 818 557,19	0,00	14 818 557,19	0,00
93-052	FEDER	0,00	1 767 850,50	0,00	1 767 850,50	0,00
total chapitre 930-5	Gestion des fonds européens	35 610 000,00	16 586 407,69	0,00	16 586 407,69	19 023 592,31
93-18	Autres interventions de protection des personnes et des biens	0,00	896 314,29	0,00	896 314,29	0,00
total chapitre 931	Sécurité	900 000,00	896 314,29	0,00	896 314,29	3 685,71
93-20	Services communs	0,00	3 052 272,13	320 379,17	2 731 892,96	0,00
93-222	Lycées publics	0,00	624 668 309,40	6 495 419,24	618 172 890,16	0,00
93-223	Lycées privés	0,00	68 731 799,00	0,00	68 731 799,00	0,00
93-23	Enseignement supérieur	0,00	9 350 074,76	88 739,22	9 261 335,54	0,00
93-24	Cités scolaires	0,00	26 605 671,33	582 314,65	26 023 356,68	0,00
93-251	Insertion sociale et professionnelle des personnes en recherche d'emploi	0,00	47 390 559,98	1 732 302,72	45 658 257,26	0,00
93-252	Formation professionnalisante des personnes en recherche d'emploi	0,00	10 143 065,36	0,00	10 143 065,36	0,00
93-253	Formation certifiante des personnes en recherche d'emploi	0,00	128 040 772,47	0,00	128 040 772,47	0,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Exécution budgétaire par fonction - Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée						D3

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
93-254	Formation des actifs occupés	0,00	1 693 270,72	0,00	1 693 270,72	0,00
93-255	Rémunération des stagiaires	0,00	123 482 150,91	0,00	123 482 150,91	0,00
93-258	Autres	0,00	14 271 070,19	40 744,92	14 230 325,27	0,00
93-26	Apprentissage	0,00	17 358 778,08	133 225,11	17 225 552,97	0,00
93-27	Formation sanitaire et sociale	0,00	264 103 471,40	270 764,80	263 832 706,60	0,00
93-281	Hébergement et restauration scolaires	0,00	23 992 200,04	633 102,71	23 359 097,33	0,00
93-288	Autres services annexes de l'enseignement	0,00	25 103 967,53	232 172,72	24 871 794,81	0,00
total chapitre 932	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	1 462 141 000,00	1 387 987 433,30	10 529 165,26	1 377 458 268,04	84 682 731,96
93-311	Activités artistiques, actions et manifestations culturelles	0,00	49 338 154,29	231 584,80	49 106 569,49	0,00
93-312	Patrimoine	0,00	1 388 512,49	97 052,17	1 291 460,32	0,00
93-326	Manifestations sportives	0,00	10 663 514,01	503 808,46	10 159 705,55	0,00
93-338	Autres activités pour les jeunes	0,00	5 338 538,52	2 004 064,00	3 334 474,52	0,00
93-341	Égalité entre les femmes et les hommes	0,00	1 137 559,34	0,00	1 137 559,34	0,00
93-348	Autres	0,00	22 130 184,53	336 632,85	21 793 551,68	0,00
total chapitre 933	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	98 916 000,00	89 996 463,18	3 173 142,28	86 823 320,90	12 092 679,10
93-410	Services communs	0,00	659 765,78	0,00	659 765,78	0,00
93-412	Prévention et éducation pour la santé	0,00	3 510 405,34	0,00	3 510 405,34	0,00
93-418	Autres actions	0,00	461 758,39	0,00	461 758,39	0,00
93-424	Personnes en difficulté	0,00	4 164 548,00	57 071,91	4 107 476,09	0,00
93-428	Autres interventions sociales	0,00	444 376,17	2 282,18	442 093,99	0,00
total chapitre 934	Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisations de RMI)	9 395 000,00	9 240 853,68	59 354,09	9 181 499,59	213 500,41
total chapitre 934-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 934-4	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
93-510	Services communs	0,00	2 108 573,39	9 687,06	2 098 886,33	0,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Exécution budgétaire par fonction - Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée	D3

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
93-515	Opérations d'aménagement	0,00	14 186 602,00	0,00	14 186 602,00	0,00
93-555	Logement social	0,00	46 114,56	0,00	46 114,56	0,00
93-57	Technologies de l'information et de la communication	0,00	64 593,03	8 400,00	56 193,03	0,00
total chapitre 935	Aménagement des territoires et habitat	16 427 000,00	16 405 882,98	18 087,06	16 387 795,92	39 204,08
93-61	Interventions économiques transversales	0,00	6 358 321,83	40 218,59	6 318 103,24	0,00
93-62	Structure d'animation et de développement économique	0,00	16 575 353,00	70 000,00	16 505 353,00	0,00
93-6312	Marchés alimentaires	0,00	174 959,29	174 959,29	0,00	0,00
93-6318	Autres	0,00	11 628 404,93	252 079,42	11 376 325,51	0,00
93-632	Industrie, commerce et artisanat	0,00	5 268 847,26	103 785,24	5 165 062,02	0,00
93-633	Développement touristique	0,00	3 299 187,63	0,00	3 299 187,63	0,00
93-65	Insertion économique et économie sociale et solidaire	0,00	2 921 746,99	0,00	2 921 746,99	0,00
93-67	Recherche et innovation	0,00	23 679 424,91	305 606,00	23 373 818,91	0,00
total chapitre 936	Action économique	73 589 000,00	69 906 245,84	946 648,54	68 959 597,30	4 629 402,70
93-71	Actions transversales	0,00	5 540 522,12	19 182,00	5 521 340,12	0,00
93-7211	Actions de prévention et de sensibilisation	0,00	123 583,70	0,00	123 583,70	0,00
93-7213	Tri, valorisation et traitement des déchets	0,00	267 183,06	0,00	267 183,06	0,00
93-7222	Action en matière de propreté urbaine et de nettoyage	0,00	17 240,36	0,00	17 240,36	0,00
93-731	Politique de l'eau	0,00	174 785,10	0,00	174 785,10	0,00
93-74	Politique de l'air	0,00	1 610 000,00	0,00	1 610 000,00	0,00
93-758	Autres actions	0,00	682 937,59	0,00	682 937,59	0,00
93-76	Préservation du patrimoine naturel et gestion des risques technologiques	0,00	14 710 227,41	0,10	14 710 227,31	0,00
total chapitre 937	Environnement	23 402 000,00	23 126 479,34	19 182,10	23 107 297,24	294 702,76

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Exécution budgétaire par fonction - Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée	D3

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
93-820	Services communs	0,00	861 496 180,88	31 440,00	861 464 740,88	0,00
93-828	Autres transports	0,00	21 791 287,46	0,00	21 791 287,46	0,00
93-838	Autres transports	0,00	15 000,00	0,00	15 000,00	0,00
total chapitre 938	Transports	883 291 000,00	883 302 468,34	31 440,00	883 271 028,34	19 971,66
total chapitre 939	Fonction en réserve	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
93 Total des services ventilés		2 855 751 000,00	2 742 427 458,27	18 147 077,97	2 724 280 380,30	131 470 619,70
940-739214	Attribution de compensation CVAE - Département - Région	0,00	1 372 418 579,00	0,00	1 372 418 579,00	0,00
940-7392222	Fonds de solidarité régionale entre les régions et le département de Mayotte	0,00	10 095 452,00	0,00	10 095 452,00	0,00
total chapitre 940	Impositions directes	1 382 528 000,00	1 382 514 031,00	0,00	1 382 514 031,00	13 969,00
941-73918	Autres reversements et restitutions sur fiscalité locale	0,00	147 179,20	0,00	147 179,20	0,00
941-739218	Autres prélèvements pour reversements de fiscalité entre collectivités locales	0,00	52 930 317,00	0,00	52 930 317,00	0,00
total chapitre 941	Autres impôts et taxes	53 200 000,00	53 077 496,20	0,00	53 077 496,20	122 503,80
total chapitre 942	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
943-6182	Documentation générale et technique	0,00	36 000,00	0,00	36 000,00	0,00
943-6228	Divers	0,00	168 387,48	0,00	168 387,48	0,00
943-627	Services bancaires et assimilés.	0,00	1 853 954,24	0,00	1 853 954,24	0,00
943-66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	125 017 027,91	0,00	125 017 027,91	0,00
943-66112	Intérêts - rattachement des ICNE	0,00	95 672 039,45	71 659 082,87	24 012 956,58	0,00
943-6615	Intérêts des comptes courants et de dépôts créditeurs	0,00	212 033,33	0,00	212 033,33	0,00
943-666	Pertes de change sur créances et dettes financières	0,00	1,14	0,00	1,14	0,00
943-6688	Autres	0,00	1 844 115,00	0,00	1 844 115,00	0,00
943-673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	6 536,61	0,00	6 536,61	0,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Exécution budgétaire par fonction - Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée	D3

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 943	Opérations financières	172 235 000,00	224 810 095,16	71 659 082,87	153 151 012,29	19 083 987,71
944-6184	Versements à des organismes de formation	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00	0,00
944-6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	0,00	82 448,00	0,00	82 448,00	0,00
944-65315	Formation	0,00	4 620,00	4 620,00	0,00	0,00
944-65861	Frais de personnel	3 054 000,00	2 832 323,11	0,00	2 832 323,11	221 676,89
total chapitre 944	Frais de fonctionnement des groupes d'élus	3 165 000,00	2 921 391,11	4 620,00	2 916 771,11	248 228,89
945-6815	Dotations aux provisions pour risques et charges de fonctionnement	0,00	13 056 000,00	0,00	13 056 000,00	0,00
945-6817	Dotations aux dépréciations des actifs circulants	0,00	3 904 000,00	0,00	3 904 000,00	0,00
total chapitre 945	Provisions et autres opérations mixtes	16 960 000,00	16 960 000,00	0,00	16 960 000,00	0,00
946-675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00	5 825 248,22	335 428,05	5 489 820,17	0,00
946-6761	Différences sur réalisations (positives) transférées en investissement	0,00	328 245,80	7 571,95	320 673,85	0,00
946-6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	0,00	1 236 050 027,54	0,00	1 236 050 027,54	0,00
946-6861	Dotations aux amortissements des primes de remboursement des obligations	0,00	498 050,00	0,00	498 050,00	0,00
total chapitre 946	Transferts entre les sections	1 289 637 494,02	1 242 701 571,56	343 000,00	1 242 358 571,56	47 278 922,46
total chapitre 947	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
94 Total des services communs non ventilés		2 917 725 494,02	2 922 984 585,03	72 006 702,87	2 850 977 882,16	66 747 611,86
total chapitre 953	Virement à la section d'investissement	225 901 329,77	0,00	0,00	0,00	0,00
95 Total des chapitres de prévision sans réalisation		225 901 329,77	0,00	0,00	0,00	225 901 329,77
002 Résultat de fonctionnement reporté		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de la section de fonctionnement		5 999 377 823,79	5 665 412 043,30	90 153 780,84	5 575 258 262,46	424 119 561,33

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Exécution budgétaire par fonction - Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée	D3

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Exécution budgétaire par fonction - Recettes de fonctionnement - Vue détaillée	D4

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalizations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
93-020	Administration générale de la collectivité	0,00	3 872 209,53	0,00	3 872 209,53	0,00
93-021	Personnel non ventilé	0,00	2 394 505,35	5 116,97	2 389 388,38	0,00
93-028	Autres moyens généraux	0,00	920 344,65	0,00	920 344,65	0,00
93-031	Assemblée délibérante	0,00	227 459,37	16 608,68	210 850,69	0,00
93-032	Conseil économique et social régional ou Conseil de développement	0,00	21 198,93	624,20	20 574,73	0,00
93-043	Actions européennes	0,00	52 866,63	0,00	52 866,63	0,00
93-045	Actions internationales	0,00	1 737 748,95	0,00	1 737 748,95	0,00
93-048	Autres actions	0,00	29,20	0,00	29,20	0,00
total chapitre 930	Services généraux	1 000 000,00	9 226 362,61	22 349,85	9 204 012,76	-8 204 012,76
93-051	FSE	0,00	17 103 827,53	0,00	17 103 827,53	0,00
93-052	FEDER	0,00	636 626,15	0,00	636 626,15	0,00
total chapitre 930-5	Gestion des fonds européens	30 810 000,00	17 740 453,68	0,00	17 740 453,68	13 069 546,32
total chapitre 931	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
93-20	Services communs	0,00	1 525,84	0,00	1 525,84	0,00
93-222	Lycées publics	0,00	3 255 644,21	193 612,01	3 062 032,20	0,00
93-23	Enseignement supérieur	0,00	217 254,06	0,00	217 254,06	0,00
93-24	Cités scolaires	0,00	9 936 653,74	0,00	9 936 653,74	0,00
93-251	Insertion sociale et professionnelle des personnes en recherche d'emploi	0,00	177 875 662,02	0,00	177 875 662,02	0,00
93-253	Formation certifiante des personnes en recherche d'emploi	0,00	12 302 820,99	0,00	12 302 820,99	0,00
93-258	Autres	0,00	339 243,01	0,00	339 243,01	0,00
93-26	Apprentissage	0,00	614 341,71	0,00	614 341,71	0,00
93-27	Formation sanitaire et sociale	0,00	452 630,90	8 031,10	444 599,80	0,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Exécution budgétaire par fonction - Recettes de fonctionnement - Vue détaillée	D4

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
93-281	Hébergement et restauration scolaires	0,00	9 691 057,61	771,68	9 690 285,93	0,00
93-288	Autres services annexes de l'enseignement	0,00	14 717,99	0,00	14 717,99	0,00
total chapitre 932	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	220 637 000,00	214 701 552,08	202 414,79	214 499 137,29	6 137 862,71
93-311	Activités artistiques, actions et manifestations culturelles	0,00	9 298,02	0,00	9 298,02	0,00
93-312	Patrimoine	0,00	1 286 580,00	5 940,00	1 280 640,00	0,00
93-325	Autres équipements sportifs ou de loisirs	0,00	27 011,00	0,00	27 011,00	0,00
93-326	Manifestations sportives	0,00	7 690,38	0,00	7 690,38	0,00
93-338	Autres activités pour les jeunes	0,00	1 945 000,00	0,00	1 945 000,00	0,00
93-348	Autres	0,00	719 512,90	131 160,01	588 352,89	0,00
total chapitre 933	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	2 600 000,00	3 995 092,30	137 100,01	3 857 992,29	-1 257 992,29
93-424	Personnes en difficulté	0,00	507 359,73	0,00	507 359,73	0,00
93-428	Autres interventions sociales	0,00	3 987 000,00	0,00	3 987 000,00	0,00
total chapitre 934	Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisations de RMI)	0,00	4 494 359,73	0,00	4 494 359,73	-4 494 359,73
total chapitre 934-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 934-4	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
93-50	Services communs	0,00	151 831,25	0,00	151 831,25	0,00
93-57	Technologies de l'information et de la communication	0,00	8 400,00	0,00	8 400,00	0,00
total chapitre 935	Aménagement des territoires et habitat	0,00	160 231,25	0,00	160 231,25	-160 231,25
93-61	Interventions économiques transversales	0,00	642 942,76	0,00	642 942,76	0,00
93-6318	Autres	0,00	543 743,36	0,00	543 743,36	0,00
93-67	Recherche et innovation	0,00	1 854 580,00	0,00	1 854 580,00	0,00
93-68	Autres actions	0,00	16 000,00	0,00	16 000,00	0,00
total chapitre 936	Action économique	1 903 000,00	3 057 266,12	0,00	3 057 266,12	-1 154 266,12

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Exécution budgétaire par fonction - Recettes de fonctionnement - Vue détaillée	D4

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalizations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
93-76	Préservation du patrimoine naturel et gestion des risques technologiques	0,00	458 250,00	0,00	458 250,00	0,00
total chapitre 937	Environnement	957 000,00	458 250,00	0,00	458 250,00	498 750,00
93-820	Services communs	0,00	60 979 059,68	2 153 782,00	58 825 277,68	0,00
total chapitre 938	Transports	1 400 000,00	60 979 059,68	2 153 782,00	58 825 277,68	-57 425 277,68
total chapitre 939	Fonction en réserve	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
93 Total des services ventilés		259 307 000,00	314 812 627,45	2 515 646,65	312 296 980,80	-52 989 980,80
940-73114	Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux	0,00	127 126 054,00	0,00	127 126 054,00	0,00
940-73118	Autres contributions directes	0,00	212 370,00	0,00	212 370,00	0,00
total chapitre 940	Impositions directes	127 475 000,00	127 338 424,00	0,00	127 338 424,00	136 576,00
941-731421	TICPE - LRL	0,00	951 524 805,45	3 780,00	951 521 025,45	0,00
941-731428	TICPE - Autres	0,00	38 009 628,00	0,00	38 009 628,00	0,00
941-73153	Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	443 465 483,16	0,00	443 465 483,16	0,00
941-731771	Fraction TICPE - Réforme de l'apprentissage	0,00	6 331 282,34	129 151,34	6 202 131,00	0,00
941-731774	TICPE FPA	0,00	147 583 775,00	0,00	147 583 775,00	0,00
941-7331	Taxe annuelle sur les locaux à usage de bureaux	0,00	212 938 800,00	0,00	212 938 800,00	0,00
941-7332	Taxe additionnelle aux droits de mutation	0,00	41 719 593,66	0,00	41 719 593,66	0,00
941-7352	Fraction compensatoire de la CVAE	0,00	2 612 897 387,00	6 978 924,00	2 605 918 463,00	0,00
941-7353	Fraction compensatoire de la DGF	0,00	613 163 927,01	0,00	613 163 927,01	0,00
941-7358	Autres	0,00	6 978 924,00	0,00	6 978 924,00	0,00
941-738	Autres impôts et taxes	0,00	1 549 816,00	0,00	1 549 816,00	0,00
total chapitre 941	Autres impôts et taxes	5 101 500 000,00	5 076 163 421,62	7 111 855,34	5 069 051 566,28	32 448 433,72
942-7454	Prélèvement sur recettes - Réforme de l'apprentissage	0,00	9 238 093,00	0,00	9 238 093,00	0,00
942-74631	DGD	0,00	8 820 204,00	0,00	8 820 204,00	0,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Exécution budgétaire par fonction - Recettes de fonctionnement - Vue détaillée	D4

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
942-74718	Autres	0,00	13 118 069,00	0,00	13 118 069,00	0,00
942-748388	Autres	0,00	3 040 169,00	0,00	3 040 169,00	0,00
total chapitre 942	Dotations et participations	34 246 000,00	34 216 535,00	0,00	34 216 535,00	29 465,00
943-75888	Autres	0,00	3 203 803,00	0,00	3 203 803,00	0,00
943-7622	Produits des autres immobilisations financières - rattachement des ICNE	0,00	1 137 337,91	1 130 686,81	6 651,10	0,00
943-764	Revenus des valeurs mobilières de placement	0,00	106 721,25	0,00	106 721,25	0,00
943-7688	Autres	0,00	3 941 776,35	0,00	3 941 776,35	0,00
943-775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	5 758 543,40	343 000,00	5 415 543,40	0,00
total chapitre 943	Opérations financières	9 174 543,40	14 148 181,91	1 473 686,81	12 674 495,10	-3 499 951,70
944-75888	Autres	0,00	4 620,00	0,00	4 620,00	0,00
total chapitre 944	Frais de fonctionnement des groupes d'élus	0,00	4 620,00	0,00	4 620,00	-4 620,00
945-7815	Reprises sur provisions pour risques et charges de fonctionnement courant	0,00	9 342 500,00	0,00	9 342 500,00	0,00
945-7817	Reprises sur dépréciations des actifs circulants.	0,00	1 658 400,00	0,00	1 658 400,00	0,00
total chapitre 945	Provisions et autres opérations mixtes	11 001 500,00	11 000 900,00	0,00	11 000 900,00	600,00
946-7761	<i>Différences sur réalisations (négatives) reprises au compte de résultat</i>	0,00	394 950,62	0,00	394 950,62	0,00
946-777	<i>Recettes et quote-part des subventions d'investissement transférées au compte de résultat</i>	0,00	376 026 702,23	0,00	376 026 702,23	0,00
total chapitre 946	Transferts entre les sections	379 183 950,62	376 421 652,85	0,00	376 421 652,85	2 762 297,77
total chapitre 947	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
94 Total des services communs non ventilés		5 662 580 994,02	5 639 293 735,38	8 585 542,15	5 630 708 193,23	31 872 800,79
002 Résultat de fonctionnement reporté		77 489 829,77	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de la section de fonctionnement		5 999 377 823,79	5 954 106 362,83	11 101 188,80	5 943 005 174,03	56 372 649,76

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Exécution budgétaire par fonction - Recettes de fonctionnement - Vue détaillée	D4

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

ACTIF	Note	Exercice N			Exercice N-1
		BRUT	amortissements, dépréciations	NET	NET
ACTIF IMMOBILISÉ		0,00	0,00	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
Subventions d'investissement versées		19 316 047 222,33	7 262 234 603,46	12 053 812 618,87	12 015 076 679,35
Autres immobilisations incorporelles		226 753 784,52	107 433 542,83	119 320 241,69	104 807 479,75
Immobilisations incorporelles en cours		629 531 095,29	0,00	629 531 095,29	295 184 756,77
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
Terrains		416 862 212,08	93 874 827,37	322 987 384,71	308 339 198,13
Constructions		5 995 740 875,17	825 597 937,39	5 170 142 937,78	5 224 333 911,46
Réseaux et installations de voirie		0,00	0,00	0,00	0,00
Réseaux divers		10 333,98	2 009,00	8 324,98	9 012,98
Installations techniques, agencements et matériel		88 771 512,43	85 079 484,70	3 692 027,73	3 168 009,10
Immobilisations mises en concessions ou affermées		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres		1 632 868 395,87	1 375 830 632,75	257 037 763,12	294 342 806,84
Immobilisations corporelles en cours		8 831 524 627,36	0,00	8 831 524 627,36	8 287 418 632,67
DROITS DE RETOUR RELATIFS AUX BIENS MIS A DISPOSITION OU AFFECTÉS		0,00	0,00	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		556 396 996,79	0,00	556 396 996,79	545 686 369,20
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)		37 694 507 055,82	9 750 053 037,50	27 944 454 018,32	27 078 366 856,25
ACTIF CIRCULANT		0,00	0,00	0,00	0,00
STOCKS		0,00	0,00	0,00	0,00
CRÉANCES		0,00	0,00	0,00	0,00
Créances sur des entités publiques, des organismes internationaux et la Commission européenne		1 048 126,55	0,00	1 048 126,55	221 404 131,78
Créances sur les redevables et comptes rattachés		947 805,57	3 904 000,00	-2 956 194,43	288 679,62
Avances et acomptes versés par la collectivité		2 669 342,27	0,00	2 669 342,27	1 406 951,40
Créances correspondant à des opérations pour compte de tiers		134 288 940,95	0,00	134 288 940,95	120 613 872,55
Créances sur budgets annexes		0,00	0,00	0,00	0,00
Créances sur les autres débiteurs		85 327 964,49	6 092 700,00	79 235 264,49	28 798 038,93

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

ACTIF	Note	Exercice N			Exercice N-1
		BRUT	amortissements, dépréciations	NET	NET
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRÉSORERIE) (II)		224 282 179,83	9 996 700,00	214 285 479,83	372 511 674,28
TRÉSORERIE		0,00	0,00	0,00	0,00
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT		0,00	0,00	0,00	0,00
DISPONIBILITÉS		196 425 072,32	0,00	196 425 072,32	137 119 160,53
AUTRES		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL TRÉSORERIE (III)		196 425 072,32	0,00	196 425 072,32	137 119 160,53
COMPTES DE REGULARISATION (dont primes de remboursement des obligations) (IV)		5 432 481,00	0,00	5 432 481,00	4 028 341,00
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (V)		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)		38 120 646 788,97	9 760 049 737,50	28 360 597 051,47	27 592 026 032,06

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

FONDS PROPRES ET PASSIF	Note	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES		0,00	0,00
APPORTS NON RATTACHÉS A UN ACTIF DÉTERMINÉ		0,00	0,00
Dotations		102 108 068,46	97 337 068,46
Fonds globalisés		13 606 896 306,97	13 412 749 639,52
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		0,00	0,00
Rattachées à un actif amortissable		3 637 326 995,92	3 625 568 928,20
Rattachées à un actif non amortissable		321 141 149,57	304 639 622,78
NEUTRALISATIONS ET RÉGULARISATIONS		-3 623 533 957,74	-3 623 459 680,97
RÉSERVES		6 362 216 711,69	6 003 697 512,72
REPORT A NOUVEAU		77 489 829,77	105 245 295,74
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		367 746 911,57	330 763 733,00
DROITS DU CONCÉDANT ET DE L'AFFERMANT		0,00	0,00
DROITS DE L'AFFECTANT ET DU REMETTANT		0,00	0,00
TOTAL FONDS PROPRES (I)		20 851 392 016,21	20 256 542 119,45
PASSIF		0,00	0,00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		0,00	0,00
PROVISIONS POUR RISQUES		20 238 800,00	20 502 600,00
PROVISIONS POUR CHARGES		3 977 300,00	0,00
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)		24 216 100,00	20 502 600,00
DETTES FINANCIÈRES		0,00	0,00
EMPRUNTS OBLIGATAIRES		6 528 240 961,60	6 253 240 961,60
EMPRUNTS SOUSCRITS AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT		704 974 686,23	707 427 845,82
DETTES FINANCIÈRES ET AUTRES EMPRUNTS		22 345 006,91	24 271 639,18
TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)		7 255 560 654,74	6 984 940 446,60
DETTES NON FINANCIÈRES		0,00	0,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		92 844 172,79	13 754 813,07
Dettes fiscales et sociales		73 779,90	798 175,89
Avances et acomptes reçus		0,00	0,00
Dettes correspondant à des opérations pour compte de tiers		131 109 932,10	109 509 138,58

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

FONDS PROPRES ET PASSIF	Note	Exercice N	Exercice N-1
Fonds gérés par la collectivité		657 305,02	1 280 755,74
Dettes sur budgets annexes		0,00	0,00
Autres dettes non financières		125 320 863,08	66 293 947,91
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		0,00	0,00
TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)		350 006 052,89	191 636 831,19
TRÉSORERIE		0,00	0,00
AUTRES ÉLÉMENTS DE TRÉSORERIE PASSIVE		0,00	100 000 000,00
TOTAL TRÉSORERIE (4)		0,00	100 000 000,00
TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)		7 629 782 807,63	7 297 079 877,79
COMPTES DE RÉGULARISATION (III)		-120 577 772,37	38 404 034,82
ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF (IV)		0,00	0,00
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)		28 360 597 051,47	27 592 026 032,06

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Compte de résultat (en euros)	B

	Note	Exercice N	Exercice N-1	Variation
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		0,00	0,00	0,00
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)		0,00	0,00	0,00
Dotations de l'état		18 058 297,00	18 058 297,00	0,00
Participations		226 056 059,05	345 322 507,82	-119 266 448,77
Compensations, autres attributions et autres participations		13 990 227,70	12 444 091,34	1 546 136,36
Dons et legs		0,00	0,00	0,00
Impôts et taxes		3 760 798 463,08	3 770 001 971,39	-9 203 508,31
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE		0,00	0,00	0,00
Ventes de biens ou prestations de services		0,00	0,00	0,00
Produits des cessions d'actifs		5 415 543,40	28 788 157,76	-23 372 614,36
Autres produits de gestion		88 449 780,15	17 460 145,35	70 989 634,80
Production stockée et immobilisée		0,00	0,00	0,00
AUTRES PRODUITS		0,00	0,00	0,00
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges		11 000 900,00	2 172 500,00	8 828 400,00
Reprises du financement rattaché à un actif		376 026 702,23	361 703 643,26	14 323 058,97
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions		0,00	0,00	0,00
Neutralisation des moins-values de cession		394 950,62	13 719 033,02	-13 324 082,40
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (I)		4 500 190 923,23	4 569 670 346,94	-69 479 423,71
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		0,00	0,00	0,00
Achats et charges externes		381 956 967,73	470 806 740,75	-88 849 773,02
Charges de personnel		524 600 754,82	509 705 722,61	14 895 032,21
<i>Dont salaires, traitements et rémunérations diverses</i>		<i>375 815 239,18</i>	<i>370 916 801,84</i>	<i>4 898 437,34</i>
<i>Dont charges sociales</i>		<i>148 785 515,64</i>	<i>138 788 920,77</i>	<i>9 996 594,87</i>
Indemnités des élus (et membres du CESR)		14 239 950,20	14 286 911,32	-46 961,12
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)		13 108 806,21	13 359 361,09	-250 554,88
Impôts et taxes		12 390 975,58	12 183 633,94	207 341,64
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions		1 253 010 027,54	1 142 242 997,39	110 767 030,15
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés		5 489 820,17	30 826 643,16	-25 336 822,99

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Compte de résultat (en euros)	B

	Note	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Neutralisation des dépréciations et provisions		0,00	0,00	0,00
Neutralisation des plus-values de cession		320 673,85	11 680 547,62	-11 359 873,77
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)		2 205 117 976,10	2 205 092 557,88	25 418,22
CHARGES D'INTERVENTION		0,00	0,00	0,00
Dispositifs d'intervention pour compte propre		984 379 345,00	1 150 028 137,86	-165 648 792,86
<i>Dont ménages</i>		179 027 877,52	259 631 379,21	-80 603 501,69
<i>Dont personnes morales de droit privé</i>		298 680 373,79	328 152 183,22	-29 471 809,43
<i>Dont collectivités territoriales</i>		8 915 727,81	11 869 337,86	-2 953 610,05
<i>Dont autres organismes publics</i>		343 830 971,88	395 697 360,87	-51 866 388,99
<i>Dont établissements d'enseignement</i>		153 924 394,00	154 677 876,70	-753 482,70
Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de la collectivité		0,00	0,00	0,00
Autres charges		795 459 965,06	766 344 056,02	29 115 909,04
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)		1 779 839 310,06	1 916 372 193,88	-136 532 883,82
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)		515 233 637,07	448 205 595,18	67 028 041,89
PRODUITS FINANCIERS		0,00	0,00	0,00
Produits des participations et des prêts		306 260,76	0,00	306 260,76
Produits des valeurs mobilières de placement		106 721,25	0,00	106 721,25
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		0,00	0,00	0,00
Autres produits financiers		3 948 427,45	4 004 985,62	-56 558,17
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions financières et transferts de charges		0,00	0,00	0,00
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)		4 361 409,46	4 004 985,62	356 423,84
CHARGES FINANCIERES		0,00	0,00	0,00
Charges d'intérêts		149 505 968,82	118 455 679,46	31 050 289,36
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		0,00	0,00	0,00
Autres charges financières		1 844 116,14	2 661 918,34	-817 802,20
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions financières		498 050,00	329 250,00	168 800,00
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)		151 848 134,96	121 446 847,80	30 401 287,16
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)		-147 486 725,50	-117 441 862,18	-30 044 863,32

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Compte de résultat (en euros)	B

	Note	Exercice N	Exercice N-1	Variation
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)		367 746 911,57	330 763 733,00	36 983 178,57

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Annexe	C

L'annexe est une pièce jointe au compte financier unique pour les collectivités ayant recours à la certification des comptes.

Pour les autres collectivités, cet état est SANS OBJET.

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1021	Dotations	0,00	97 337 068,46	0,00	4 771 000,00	0,00	0,00	0,00	102 108 068,46	0,00	102 108 068,46
10222	F.C.T.V.A.	0,00	2 138 413 536,83	0,00	0,00	0,00	116 014 769,91	0,00	2 254 428 306,74	0,00	2 254 428 306,74
10223	TICPE 2e part	0,00	849 423 389,00	0,00	0,00	0,00	36 395 946,00	0,00	885 819 335,00	0,00	885 819 335,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	461 771 078,56	0,00	0,00	1 832 387,40	20 538 438,94	1 832 387,40	482 309 517,50	0,00	480 477 130,10
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	9 963 141 635,13	0,00	0,00	0,00	23 029 900,00	0,00	9 986 171 535,13	0,00	9 986 171 535,13
	Sous Total compte 1022	0,00	13 412 749 639,52	0,00	0,00	1 832 387,40	195 979 054,85	1 832 387,40	13 608 728 694,37	0,00	13 606 896 306,97
	Sous Total compte 102	0,00	13 510 086 707,98	0,00	4 771 000,00	1 832 387,40	195 979 054,85	1 832 387,40	13 710 836 762,83	0,00	13 709 004 375,43
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	6 003 697 512,72	0,00	0,00	0,00	358 519 198,97	0,00	6 362 216 711,69	0,00	6 362 216 711,69
	Sous Total compte 106	0,00	6 003 697 512,72	0,00	0,00	0,00	358 519 198,97	0,00	6 362 216 711,69	0,00	6 362 216 711,69
	Sous Total compte 10	0,00	19 513 784 220,70	0,00	4 771 000,00	1 832 387,40	554 498 253,82	1 832 387,40	20 073 053 474,52	0,00	20 071 221 087,12
110	Report à nouveau (solde créditeur)	0,00	105 245 295,74	358 519 198,97	330 763 733,00	0,00	0,00	358 519 198,97	436 009 028,74	0,00	77 489 829,77
	Sous Total compte 11	0,00	105 245 295,74	358 519 198,97	330 763 733,00	0,00	0,00	358 519 198,97	436 009 028,74	0,00	77 489 829,77
12	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Excédentaire ou	0,00	330 763 733,00	330 763 733,00	0,00	0,00	0,00	330 763 733,00	330 763 733,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 12	0,00	330 763 733,00	330 763 733,00	0,00	0,00	0,00	330 763 733,00	330 763 733,00	0,00	0,00
1311	État et établissements nationaux	0,00	197 363 266,62	0,00	0,00	532 920,35	38 889 043,63	532 920,35	236 252 310,25	0,00	235 719 389,90
1313	Départements	0,00	22 836 414,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 836 414,00	0,00	22 836 414,00
13148	Autres communes	0,00	1 014 391,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 014 391,50	0,00	1 014 391,50
	Sous Total compte 1314	0,00	1 014 391,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 014 391,50	0,00	1 014 391,50
1316	Autres établissements publics locaux	0,00	12 831 372,63	0,00	0,00	36 360,00	6 471 971,38	36 360,00	19 303 344,01	0,00	19 266 984,01
13172	FEDER	0,00	1 735 042,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 735 042,00	0,00	1 735 042,00

III – ÉTATS FINANCIERS										III
Balance des comptes										D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 1317	0,00	1 735 042,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 735 042,00	0,00	1 735 042,00
1318	Autres	0,00	3 266 828,20	0,00	0,00	0,00	119 000,00	0,00	3 385 828,20	0,00	3 385 828,20
	Sous Total compte 131	0,00	239 047 314,95	0,00	0,00	569 280,35	45 480 015,01	569 280,35	284 527 329,96	0,00	283 958 049,61
1321	État et établissements nationaux	0,00	408 000,00	0,00	0,00	0,00	520 000,00	0,00	928 000,00	0,00	928 000,00
13248	Autres communes	0,00	301 849,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	301 849,06	0,00	301 849,06
	Sous Total compte 1324	0,00	301 849,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	301 849,06	0,00	301 849,06
13272	FEDER	0,00	298 821 621,25	0,00	0,00	0,00	15 140 793,79	0,00	313 962 415,04	0,00	313 962 415,04
13273	FEADER	0,00	1 681 466,00	0,00	0,00	0,00	840 733,00	0,00	2 522 199,00	0,00	2 522 199,00
	Sous Total compte 1327	0,00	300 503 087,25	0,00	0,00	0,00	15 981 526,79	0,00	316 484 614,04	0,00	316 484 614,04
	Sous Total compte 132	0,00	301 212 936,31	0,00	0,00	0,00	16 501 526,79	0,00	317 714 463,10	0,00	317 714 463,10
133122	Dotation régionale d'équipement scolaire	0,00	1 670 506 025,27	0,00	0,00	0,00	86 089 190,00	0,00	1 756 595 215,27	0,00	1 756 595 215,27
	Sous Total compte 13312	0,00	1 670 506 025,27	0,00	0,00	0,00	86 089 190,00	0,00	1 756 595 215,27	0,00	1 756 595 215,27
	Sous Total compte 1331	0,00	1 670 506 025,27	0,00	0,00	0,00	86 089 190,00	0,00	1 756 595 215,27	0,00	1 756 595 215,27
13332	Taxe pour création de locaux à usage de	0,00	1 971 003 036,60	0,00	0,00	27 952 706,00	72 586 495,68	27 952 706,00	2 043 589 532,28	0,00	2 015 636 826,28
13333	Taxe complémentaire à la taxe locale d'é	0,00	442 792 418,47	0,00	0,00	204 837,08	988,69	204 837,08	442 793 407,16	0,00	442 588 570,08
13334	Taxe sur les surfaces de stationnement	0,00	531 780 972,50	0,00	0,00	0,00	66 005 518,00	0,00	597 786 490,50	0,00	597 786 490,50
	Sous Total compte 1333	0,00	2 945 576 427,57	0,00	0,00	28 157 543,08	138 593 002,37	28 157 543,08	3 084 169 429,94	0,00	3 056 011 886,86
1335	Amendes de radars automatiques et amende	0,00	1 743 284 609,34	0,00	0,00	0,00	69 389 557,00	0,00	1 812 674 166,34	0,00	1 812 674 166,34
1338	Autres	0,00	912 817 053,43	0,00	0,00	0,00	76 959 829,00	0,00	989 776 882,43	0,00	989 776 882,43
	Sous Total compte 133	0,00	7 272 184 115,61	0,00	0,00	28 157 543,08	371 031 578,37	28 157 543,08	7 643 215 693,98	0,00	7 615 058 150,90
1381	État et établissements nationaux	0,00	160 031,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	160 031,00	0,00	160 031,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1382	Régions	0,00	45 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 000,00	0,00	45 000,00
1383	Départements	0,00	190 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	190 000,00	0,00	190 000,00
13872	FEDER	0,00	3 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000 000,00	0,00	3 000 000,00
	Sous Total compte 1387	0,00	3 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000 000,00	0,00	3 000 000,00
1388	Autres	0,00	31 655,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 655,47	0,00	31 655,47
	Sous Total compte 138	0,00	3 426 686,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 426 686,47	0,00	3 426 686,47
13911	État et établissements nationaux	123 672 428,42	0,00	0,00	0,00	10 536 552,07	0,00	134 208 980,49	0,00	134 208 980,49	0,00
13913	Départements	17 234 462,67	0,00	0,00	0,00	1 522 427,60	0,00	18 756 890,27	0,00	18 756 890,27	0,00
139148	Autres communes	714 594,13	0,00	0,00	0,00	47 299,56	0,00	761 893,69	0,00	761 893,69	0,00
	Sous Total compte 13914	714 594,13	0,00	0,00	0,00	47 299,56	0,00	761 893,69	0,00	761 893,69	0,00
13916	Autres établissements publics locaux	1 699 255,62	0,00	0,00	0,00	772 881,60	0,00	2 472 137,22	0,00	2 472 137,22	0,00
139172	FEDER	1 686 339,10	0,00	0,00	0,00	24 351,46	0,00	1 710 690,56	0,00	1 710 690,56	0,00
	Sous Total compte 13917	1 686 339,10	0,00	0,00	0,00	24 351,46	0,00	1 710 690,56	0,00	1 710 690,56	0,00
13918	Autres	1 839 906,98	0,00	0,00	0,00	190 781,20	0,00	2 030 688,18	0,00	2 030 688,18	0,00
	Sous Total compte 1391	146 846 986,92	0,00	0,00	0,00	13 094 293,49	0,00	159 941 280,41	0,00	159 941 280,41	0,00
1393122	Dotation régionale d'équipement scolaire	1 418 787 786,61	0,00	0,00	0,00	86 089 190,00	0,00	1 504 876 976,61	0,00	1 504 876 976,61	0,00
	Sous Total compte 139312	1 418 787 786,61	0,00	0,00	0,00	86 089 190,00	0,00	1 504 876 976,61	0,00	1 504 876 976,61	0,00
	Sous Total compte 13931	1 418 787 786,61	0,00	0,00	0,00	86 089 190,00	0,00	1 504 876 976,61	0,00	1 504 876 976,61	0,00
139332	Taxe pour création de locaux à usage de	1 078 260 497,21	0,00	0,00	0,00	110 043 738,93	0,00	1 188 304 236,14	0,00	1 188 304 236,14	0,00
139333	Taxe complémentaire à la taxe locale d'é	145 791 836,30	0,00	0,00	0,00	6 107 948,50	0,00	151 899 784,80	0,00	151 899 784,80	0,00
139334	Taxe sur les surfaces de stationnement	124 542 187,70	0,00	0,00	0,00	35 452 064,83	0,00	159 994 252,53	0,00	159 994 252,53	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS										III	
Balance des comptes										D	

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 13933	1 348 594 521,21	0,00	0,00	0,00	151 603 752,26	0,00	1 500 198 273,47	0,00	1 500 198 273,47	0,00
13935	Amendes de radars automatiques et amende	662 039 122,70	0,00	0,00	0,00	64 384 996,25	0,00	726 424 118,95	0,00	726 424 118,95	0,00
13938	Autres	309 394 084,92	0,00	0,00	0,00	60 854 470,23	0,00	370 248 555,15	0,00	370 248 555,15	0,00
	Sous Total compte 1393	3 738 815 515,44	0,00	0,00	0,00	362 932 408,74	0,00	4 101 747 924,18	0,00	4 101 747 924,18	0,00
	Sous Total compte 139	3 885 662 502,36	0,00	0,00	0,00	376 026 702,23	0,00	4 261 689 204,59	0,00	4 261 689 204,59	0,00
	Sous Total compte 13	3 885 662 502,36	7 815 871 053,34	0,00	0,00	404 753 525,66	433 013 120,17	4 290 416 028,02	8 248 884 173,51	0,00	3 958 468 145,49
15111	Provisions pour litiges et contentieux (	0,00	20 502 600,00	9 342 500,00	9 078 700,00	0,00	0,00	9 342 500,00	29 581 300,00	0,00	20 238 800,00
	Sous Total compte 1511	0,00	20 502 600,00	9 342 500,00	9 078 700,00	0,00	0,00	9 342 500,00	29 581 300,00	0,00	20 238 800,00
	Sous Total compte 151	0,00	20 502 600,00	9 342 500,00	9 078 700,00	0,00	0,00	9 342 500,00	29 581 300,00	0,00	20 238 800,00
1541	Provisions pour compte épargne temps (no	0,00	0,00	0,00	3 953 300,00	0,00	0,00	0,00	3 953 300,00	0,00	3 953 300,00
	Sous Total compte 154	0,00	0,00	0,00	3 953 300,00	0,00	0,00	0,00	3 953 300,00	0,00	3 953 300,00
1581	Autres provisions pour charges (non budg	0,00	0,00	0,00	24 000,00	0,00	0,00	0,00	24 000,00	0,00	24 000,00
	Sous Total compte 158	0,00	0,00	0,00	24 000,00	0,00	0,00	0,00	24 000,00	0,00	24 000,00
	Sous Total compte 15	0,00	20 502 600,00	9 342 500,00	13 056 000,00	0,00	0,00	9 342 500,00	33 558 600,00	0,00	24 216 100,00
16311	Emprunts obligataires remboursables in f	0,00	6 253 240 961,60	0,00	0,00	725 000 000,00	1 000 000 000,00	725 000 000,00	7 253 240 961,60	0,00	6 528 240 961,60
	Sous Total compte 1631	0,00	6 253 240 961,60	0,00	0,00	725 000 000,00	1 000 000 000,00	725 000 000,00	7 253 240 961,60	0,00	6 528 240 961,60
	Sous Total compte 163	0,00	6 253 240 961,60	0,00	0,00	725 000 000,00	1 000 000 000,00	725 000 000,00	7 253 240 961,60	0,00	6 528 240 961,60
1641	Emprunts en euros	0,00	635 768 762,95	0,00	0,00	26 466 116,17	0,00	26 466 116,17	635 768 762,95	0,00	609 302 646,78
	Sous Total compte 164	0,00	635 768 762,95	0,00	0,00	26 466 116,17	0,00	26 466 116,17	635 768 762,95	0,00	609 302 646,78
1675	Dettes afférentes aux marchés publics de	0,00	24 271 639,18	0,00	0,00	1 926 632,27	0,00	1 926 632,27	24 271 639,18	0,00	22 345 006,91
	Sous Total compte 167	0,00	24 271 639,18	0,00	0,00	1 926 632,27	0,00	1 926 632,27	24 271 639,18	0,00	22 345 006,91

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
16884	Intérêts courus sur emprunts auprès des	0,00	71 659 082,87	71 659 082,87	95 672 039,45	0,00	0,00	71 659 082,87	167 331 122,32	0,00	95 672 039,45
	Sous Total compte 1688	0,00	71 659 082,87	71 659 082,87	95 672 039,45	0,00	0,00	71 659 082,87	167 331 122,32	0,00	95 672 039,45
	Sous Total compte 168	0,00	71 659 082,87	71 659 082,87	95 672 039,45	0,00	0,00	71 659 082,87	167 331 122,32	0,00	95 672 039,45
169	Primes de remboursement des obligations	3 992 750,00	0,00	0,00	0,00	1 900 000,00	498 050,00	5 892 750,00	498 050,00	5 394 700,00	0,00
	Sous Total compte 16	3 992 750,00	6 984 940 446,60	71 659 082,87	95 672 039,45	755 292 748,44	1 000 498 050,00	830 944 581,31	8 081 110 536,05	0,00	7 250 165 954,74
192	Plus ou moins-values sur cessions d'immo	0,00	19 195 947,89	0,00	0,00	402 522,57	328 245,80	402 522,57	19 524 193,69	0,00	19 121 671,12
193	Autres neutralisations et régularisation	3 642 655 628,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 642 655 628,86	0,00	3 642 655 628,86	0,00
	Sous Total compte 19	3 642 655 628,86	19 195 947,89	0,00	0,00	402 522,57	328 245,80	3 643 058 151,43	19 524 193,69	3 623 533 957,74	0,00
	Total classe 1	7 532 310 881,22	34 790 303 297,27	770 284 514,84	444 262 772,45	1 162 281 184,07	1 988 337 669,79	9 464 876 580,13	37 222 903 739,51	7 909 739 533,45	35 667 766 692,83
2031	Frais d'études	65 551 269,77	0,00	0,00	4 573 618,75	47 715 427,29	50 198 613,80	113 266 697,06	54 772 232,55	58 494 464,51	0,00
2033	Frais d'insertion	77 798,20	0,00	0,00	0,00	87 152,01	66 783,97	164 950,21	66 783,97	98 166,24	0,00
	Sous Total compte 203	65 629 067,97	0,00	0,00	4 573 618,75	47 802 579,30	50 265 397,77	113 431 647,27	54 839 016,52	58 592 630,75	0,00
204111	Biens mobiliers, matériel et études	2 942 837,48	0,00	0,00	696 940,06	40 821,61	0,00	2 983 659,09	696 940,06	2 286 719,03	0,00
204112	Bâtiments et installations	168 252 096,17	0,00	0,00	21 821 598,64	2 643 479,00	35 031,62	170 895 575,17	21 856 630,26	149 038 944,91	0,00
204113	Projets d'infrastructures d'intérêt nati	825 809 308,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	825 809 308,39	0,00	825 809 308,39	0,00
204114	Voirie	149 429 969,01	0,00	0,00	0,00	11 669 832,89	1 055 006,39	161 099 801,90	1 055 006,39	160 044 795,51	0,00
	Sous Total compte 20411	1 146 434 211,05	0,00	0,00	22 518 538,70	14 354 133,50	1 090 038,01	1 160 788 344,55	23 608 576,71	1 137 179 767,84	0,00
204122	Bâtiments et installations	106 438,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	106 438,26	0,00	106 438,26	0,00
204123	Projets d'infrastructures d'intérêt nati	71 368,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	71 368,98	0,00	71 368,98	0,00
	Sous Total compte 20412	177 807,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	177 807,24	0,00	177 807,24	0,00
204131	Biens mobiliers, matériel et études	11 136 425,72	0,00	283 818,00	2 106 843,33	1 577 241,67	0,00	12 997 485,39	2 106 843,33	10 890 642,06	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
204132	Bâtiments et installations	536 859 306,57	0,00	1 100 000,00	51 497 267,15	19 377 769,95	46 307,20	557 337 076,52	51 543 574,35	505 793 502,17	0,00
204133	Projets d'infrastructures d'intérêt nati	960 090 930,19	0,00	0,00	0,00	44 062 081,33	0,00	1 004 153 011,52	0,00	1 004 153 011,52	0,00
	Sous Total compte 20413	1 508 086 662,48	0,00	1 383 818,00	53 604 110,48	65 017 092,95	46 307,20	1 574 487 573,43	53 650 417,68	1 520 837 155,75	0,00
2041411	Biens mobiliers, matériel et études	27 556 989,21	0,00	4 257 669,68	0,00	9 289 748,10	1 000,00	41 104 406,99	1 000,00	41 103 406,99	0,00
2041412	Bâtiments et installations	199 782 868,66	0,00	19 039 516,59	0,00	61 170 818,70	56 644,94	279 993 203,95	56 644,94	279 936 559,01	0,00
2041413	Projets d'infrastructures d'intérêt nati	33 749 518,91	0,00	0,00	0,00	10 287 057,90	0,00	44 036 576,81	0,00	44 036 576,81	0,00
	Sous Total compte 204141	261 089 376,78	0,00	23 297 186,27	0,00	80 747 624,70	57 644,94	365 134 187,75	57 644,94	365 076 542,81	0,00
2041481	Biens mobiliers, matériel et études	65 016 992,76	0,00	32 900,00	17 514 941,00	0,00	0,00	65 049 892,76	17 514 941,00	47 534 951,76	0,00
2041482	Bâtiments et installations	2 390 175 667,97	0,00	42 528,00	219 203 285,29	0,00	0,00	2 390 218 195,97	219 203 285,29	2 171 014 910,68	0,00
2041483	Projets d'infrastructures d'intérêt nati	140 114 786,94	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	140 114 786,94	0,00	140 114 786,94	0,00
	Sous Total compte 204148	2 595 307 447,67	0,00	75 428,00	236 718 226,29	0,00	0,00	2 595 382 875,67	236 718 226,29	2 358 664 649,38	0,00
	Sous Total compte 20414	2 856 396 824,45	0,00	23 372 614,27	236 718 226,29	80 747 624,70	57 644,94	2 960 517 063,42	236 775 871,23	2 723 741 192,19	0,00
2041511	Biens mobiliers, matériel et études	5 686 137,86	0,00	110 471,00	0,00	1 313 441,00	0,00	7 110 049,86	0,00	7 110 049,86	0,00
2041512	Bâtiments et installations	49 859 321,72	0,00	914 925,25	0,00	13 822 637,45	0,00	64 596 884,42	0,00	64 596 884,42	0,00
2041513	Projets d'infrastructures d'intérêt nati	3 314 829,77	0,00	0,00	0,00	3 847 042,15	0,00	7 161 871,92	0,00	7 161 871,92	0,00
	Sous Total compte 204151	58 860 289,35	0,00	1 025 396,25	0,00	18 983 120,60	0,00	78 868 806,20	0,00	78 868 806,20	0,00
20415322	Bâtiments et installations	39 372,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 372,22	0,00	39 372,22	0,00
	Sous Total compte 2041532	39 372,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 372,22	0,00	39 372,22	0,00
20415331	Biens mobiliers, matériel et études	86 074,65	0,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00	90 074,65	0,00	90 074,65	0,00
20415332	Bâtiments et installations	144 000,00	0,00	0,00	0,00	27 776,80	0,00	171 776,80	0,00	171 776,80	0,00
	Sous Total compte 2041533	230 074,65	0,00	0,00	0,00	31 776,80	0,00	261 851,45	0,00	261 851,45	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
20415341	Biens mobiliers, matériel et études	1 273 807,67	0,00	25 171,50	114 300,00	29 431,28	0,00	1 328 410,45	114 300,00	1 214 110,45	0,00
20415342	Bâtiments et installations	390 275 935,08	0,00	55 000,00	42 134 380,08	4 554 657,09	175 442,17	394 885 592,17	42 309 822,25	352 575 769,92	0,00
20415343	Projets d'infrastructures d'intérêt nati	232 398 252,50	0,00	1 753 398,00	0,00	0,00	0,00	234 151 650,50	0,00	234 151 650,50	0,00
	Sous Total compte 2041534	623 947 995,25	0,00	1 833 569,50	42 248 680,08	4 584 088,37	175 442,17	630 365 653,12	42 424 122,25	587 941 530,87	0,00
	Sous Total compte 204153	624 217 442,12	0,00	1 833 569,50	42 248 680,08	4 615 865,17	175 442,17	630 666 876,79	42 424 122,25	588 242 754,54	0,00
2041581	Biens mobiliers, matériel et études	5 801 188,96	0,00	41 340,00	0,00	2 152 511,28	0,00	7 995 040,24	0,00	7 995 040,24	0,00
2041582	Bâtiments et installations	47 622 253,86	0,00	1 981 691,13	5 049 873,49	8 895 664,20	8 267,92	58 499 609,19	5 058 141,41	53 441 467,78	0,00
2041583	Projets d'infrastructures d'intérêt nati	1 145 217,42	0,00	0,00	0,00	837 415,47	0,00	1 982 632,89	0,00	1 982 632,89	0,00
	Sous Total compte 204158	54 568 660,24	0,00	2 023 031,13	5 049 873,49	11 885 590,95	8 267,92	68 477 282,32	5 058 141,41	63 419 140,91	0,00
	Sous Total compte 20415	737 646 391,71	0,00	4 881 996,88	47 298 553,57	35 484 576,72	183 710,09	778 012 965,31	47 482 263,66	730 530 701,65	0,00
2041711	Biens mobiliers, matériel et études	357 549,50	0,00	150 000,00	0,00	0,00	0,00	507 549,50	0,00	507 549,50	0,00
2041712	Bâtiments et installations	292 670 330,09	0,00	350 000,00	21 504 767,64	38 395,30	0,00	293 058 725,39	21 504 767,64	271 553 957,75	0,00
2041713	Projets d'infrastructures d'intérêt nati	598 115 341,88	0,00	0,00	0,00	73 189 605,12	499 199,66	671 304 947,00	499 199,66	670 805 747,34	0,00
	Sous Total compte 204171	891 143 221,47	0,00	500 000,00	21 504 767,64	73 228 000,42	499 199,66	964 871 221,89	22 003 967,30	942 867 254,59	0,00
2041721	Biens mobiliers, matériel et études	26 653,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 653,49	0,00	26 653,49	0,00
2041722	Bâtiments et installations	347 425 113,23	0,00	0,00	30 192 768,78	1 261 705,59	0,00	348 686 818,82	30 192 768,78	318 494 050,04	0,00
2041723	Projets d'infrastructures d'intérêt nati	2 666 398 247,29	0,00	0,00	0,00	216 600 221,01	796 395,82	2 882 998 468,30	796 395,82	2 882 202 072,48	0,00
	Sous Total compte 204172	3 013 850 014,01	0,00	0,00	30 192 768,78	217 861 926,60	796 395,82	3 231 711 940,61	30 989 164,60	3 200 722 776,01	0,00
2041781	Biens mobiliers, matériel et études	1 349 543,45	0,00	1 404 856,88	594 152,90	0,00	0,00	2 754 400,33	594 152,90	2 160 247,43	0,00
2041782	Bâtiments et installations	166 584 959,49	0,00	0,00	22 016 889,22	7 581 193,37	0,00	174 166 152,86	22 016 889,22	152 149 263,64	0,00
2041783	Projets d'infrastructures d'intérêt nati	3 642 565 823,02	0,00	0,00	0,00	168 726 029,62	8 031,27	3 811 291 852,64	8 031,27	3 811 283 821,37	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS										III
Balance des comptes										D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 204178	3 810 500 325,96	0,00	1 404 856,88	22 611 042,12	176 307 222,99	8 031,27	3 988 212 405,83	22 619 073,39	3 965 593 332,44	0,00
	Sous Total compte 20417	7 715 493 561,44	0,00	1 904 856,88	74 308 578,54	467 397 150,01	1 303 626,75	8 184 795 568,33	75 612 205,29	8 109 183 363,04	0,00
204181	Biens mobiliers, matériel et études	192 498 315,81	0,00	628 216,98	23 756 541,49	11 595 434,80	0,00	204 721 967,59	23 756 541,49	180 965 426,10	0,00
204182	Bâtiments et installations	1 984 155 227,83	0,00	1 620 063,00	125 773 899,71	71 043 045,62	2 783 589,42	2 056 818 336,45	128 557 489,13	1 928 260 847,32	0,00
204183	Projets d'infrastructures d'intérêt nati	162 284 891,92	0,00	364 243,14	0,00	67 356 454,32	194 038,00	230 005 589,38	194 038,00	229 811 551,38	0,00
	Sous Total compte 20418	2 338 938 435,56	0,00	2 612 523,12	149 530 441,20	149 994 934,74	2 977 627,42	2 491 545 893,42	152 508 068,62	2 339 037 824,80	0,00
	Sous Total compte 2041	16 303 173 893,93	0,00	34 155 809,15	583 978 448,78	812 995 512,62	5 658 954,41	17 150 325 215,70	589 637 403,19	16 560 687 812,51	0,00
20421	Biens mobiliers, matériel et études	285 225 868,95	0,00	16 101 315,73	19 511 718,30	11 675 351,51	190 382,20	313 002 536,19	19 702 100,50	293 300 435,69	0,00
20422	Bâtiments et installations	2 174 871 975,97	0,00	18 183 432,42	0,00	85 279 275,92	4 056 407,62	2 278 334 684,31	4 056 407,62	2 274 278 276,69	0,00
20423	Projets d'infrastructures d'intérêt nati	17 566 566,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 566 566,96	0,00	17 566 566,96	0,00
	Sous Total compte 2042	2 477 664 411,88	0,00	34 284 748,15	19 511 718,30	96 954 627,43	4 246 789,82	2 608 903 787,46	23 758 508,12	2 585 145 279,34	0,00
20431	Biens mobiliers, matériel et études	309 029,76	0,00	1 000,00	72 745,71	0,00	0,00	310 029,76	72 745,71	237 284,05	0,00
20432	Bâtiments et installations	13 379 120,34	0,00	0,00	299 467,73	0,00	0,00	13 379 120,34	299 467,73	13 079 652,61	0,00
	Sous Total compte 2043	13 688 150,10	0,00	1 000,00	372 213,44	0,00	0,00	13 689 150,10	372 213,44	13 316 936,66	0,00
204411	Biens mobiliers, matériel et études	2 223 158,30	0,00	0,00	97 503,80	0,00	0,00	2 223 158,30	97 503,80	2 125 654,50	0,00
204412	Bâtiments et installations	148 087 523,25	0,00	0,00	0,00	34 290,00	0,00	148 121 813,25	0,00	148 121 813,25	0,00
	Sous Total compte 20441	150 310 681,55	0,00	0,00	97 503,80	34 290,00	0,00	150 344 971,55	97 503,80	150 247 467,75	0,00
	Sous Total compte 2044	150 310 681,55	0,00	0,00	97 503,80	34 290,00	0,00	150 344 971,55	97 503,80	150 247 467,75	0,00
2045	Subventions d'équipement versées aux tie	858 595,62	0,00	0,00	0,00	5 791 130,45	0,00	6 649 726,07	0,00	6 649 726,07	0,00
	Sous Total compte 204	18 945 695 733,08	0,00	68 441 557,30	603 959 884,32	915 775 560,50	9 905 744,23	19 929 912 850,88	613 865 628,55	19 316 047 222,33	0,00
2051	Concessions et droits similaires	121 721 511,44	0,00	0,00	0,00	47 204 950,70	804 457,68	168 926 462,14	804 457,68	168 122 004,46	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS										III
Balance des comptes										D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2088	Sous Total compte 205	121 721 511,44	0,00	0,00	0,00	47 204 950,70	804 457,68	168 926 462,14	804 457,68	168 122 004,46	0,00
	Autres immobilisations incorporelles	39 149,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 149,31	0,00	39 149,31	0,00
	Sous Total compte 208	39 149,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 149,31	0,00	39 149,31	0,00
	Sous Total compte 20	19 133 085 461,80	0,00	68 441 557,30	608 533 503,07	1 010 783 090,50	60 975 599,68	20 212 310 109,60	669 509 102,75	19 542 801 006,85	0,00
2111	Terrains nus	19 295 730,78	0,00	0,00	0,00	27 209,00	6 839,00	19 322 939,78	6 839,00	19 316 100,78	0,00
2115	Terrains bâtis	5 918 232,03	0,00	4 771 000,00	0,00	0,00	0,00	10 689 232,03	0,00	10 689 232,03	0,00
2117	Bois et forêts	213 357 801,27	0,00	0,00	0,00	5 001 613,37	74 811,15	218 359 414,64	74 811,15	218 284 603,49	0,00
2118	Autres terrains	1 020,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 020,74	0,00	1 020,74	0,00
	Sous Total compte 211	238 572 784,82	0,00	4 771 000,00	0,00	5 028 822,37	81 650,15	248 372 607,19	81 650,15	248 290 957,04	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	104 646,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	104 646,00	0,00	104 646,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	154 647 580,39	0,00	0,00	0,00	13 819 028,65	0,00	168 466 609,04	0,00	168 466 609,04	0,00
	Sous Total compte 212	154 752 226,39	0,00	0,00	0,00	13 819 028,65	0,00	168 571 255,04	0,00	168 571 255,04	0,00
21311	Bâtiments administratifs	80 311 281,04	0,00	9 550 907,41	0,00	0,00	0,00	89 862 188,45	0,00	89 862 188,45	0,00
21312	Bâtiments scolaires	5 664 037 170,66	0,00	12 820 291,67	0,00	358 522,05	3 245 765,56	5 677 215 984,38	3 245 765,56	5 673 970 218,82	0,00
21314	Bâtiments culturels et sportifs	39 373 991,77	0,00	360 444,08	0,00	0,00	0,00	39 734 435,85	0,00	39 734 435,85	0,00
21318	Autres bâtiments publics	6 490 892,97	0,00	2 517 981,64	0,00	0,00	2 517 981,64	9 008 874,61	2 517 981,64	6 490 892,97	0,00
	Sous Total compte 2131	5 790 213 336,44	0,00	25 249 624,80	0,00	358 522,05	5 763 747,20	5 815 821 483,29	5 763 747,20	5 810 057 736,09	0,00
21351	Bâtiments publics	167 892 739,81	0,00	0,00	0,00	17 789 067,27	0,00	185 681 807,08	0,00	185 681 807,08	0,00
21352	Bâtiments privés	0,00	0,00	0,00	0,00	1 332,00	0,00	1 332,00	0,00	1 332,00	0,00
	Sous Total compte 2135	167 892 739,81	0,00	0,00	0,00	17 790 399,27	0,00	185 683 139,08	0,00	185 683 139,08	0,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	1 332,00	1 332,00	1 332,00	1 332,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 213	5 958 106 076,25	0,00	25 249 624,80	0,00	18 150 253,32	5 765 079,20	6 001 505 954,37	5 765 079,20	5 995 740 875,17	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
21533	Réseaux câblés	3 771,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 771,60	0,00	3 771,60	0,00
21538	Autres réseaux	6 562,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 562,38	0,00	6 562,38	0,00
	Sous Total compte 2153	10 333,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 333,98	0,00	10 333,98	0,00
21568	Autre matériel et outillage d'incendie e	11 415,14	0,00	0,00	0,00	18 177,02	0,00	29 592,16	0,00	29 592,16	0,00
	Sous Total compte 2156	11 415,14	0,00	0,00	0,00	18 177,02	0,00	29 592,16	0,00	29 592,16	0,00
21572	Matériel technique scolaire	70 302 103,20	0,00	0,00	0,00	2 777 097,73	327 506,86	73 079 200,93	327 506,86	72 751 694,07	0,00
21578	Autre matériel technique	15 362 270,36	0,00	0,00	0,00	615 196,24	0,00	15 977 466,60	0,00	15 977 466,60	0,00
	Sous Total compte 2157	85 664 373,56	0,00	0,00	0,00	3 392 293,97	327 506,86	89 056 667,53	327 506,86	88 729 160,67	0,00
	Sous Total compte 215	85 686 122,68	0,00	0,00	0,00	3 410 470,99	327 506,86	89 096 593,67	327 506,86	88 769 086,81	0,00
21611	Biens sous-jacents	31 261,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 261,12	0,00	31 261,12	0,00
	Sous Total compte 2161	31 261,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 261,12	0,00	31 261,12	0,00
21621	Biens sous-jacents	10 836,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 836,56	0,00	10 836,56	0,00
	Sous Total compte 2162	10 836,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 836,56	0,00	10 836,56	0,00
	Sous Total compte 216	42 097,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 097,68	0,00	42 097,68	0,00
21758	Autres installations, matériel et outill	12 759,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 759,60	0,00	12 759,60	0,00
	Sous Total compte 2175	12 759,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 759,60	0,00	12 759,60	0,00
	Sous Total compte 217	12 759,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 759,60	0,00	12 759,60	0,00
2181	Installations générales, agencements et	19 300 890,01	0,00	0,00	0,00	1 298 662,31	61 360,80	20 599 552,32	61 360,80	20 538 191,52	0,00
21828	Autres matériels de transport	25 622 746,98	0,00	0,00	15 489,82	3 290 222,16	20 979,87	28 912 969,14	36 469,69	28 876 499,45	0,00
	Sous Total compte 2182	25 622 746,98	0,00	0,00	15 489,82	3 290 222,16	20 979,87	28 912 969,14	36 469,69	28 876 499,45	0,00
21831	Matériel informatique scolaire	886 241 289,15	0,00	0,00	0,00	90 555 932,39	0,00	976 797 221,54	0,00	976 797 221,54	0,00
21838	Autre matériel informatique	27 871 255,77	0,00	0,00	0,00	1 505 159,97	0,00	29 376 415,74	0,00	29 376 415,74	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS										III
Balance des comptes										D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 2183	914 112 544,92	0,00	0,00	0,00	92 061 092,36	0,00	1 006 173 637,28	0,00	1 006 173 637,28	0,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaires	129 855 059,83	0,00	0,00	0,00	7 599 646,62	75 912,60	137 454 706,45	75 912,60	137 378 793,85	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	15 866 218,86	0,00	0,00	0,00	319 437,37	0,00	16 185 656,23	0,00	16 185 656,23	0,00
	Sous Total compte 2184	145 721 278,69	0,00	0,00	0,00	7 919 083,99	75 912,60	153 640 362,68	75 912,60	153 564 450,08	0,00
2185	Matériel de téléphonie	4 853 565,97	0,00	0,00	0,00	136 979,26	0,00	4 990 545,23	0,00	4 990 545,23	0,00
2188	Autres	392 760 544,67	0,00	21 612 846,87	0,00	4 324 773,70	15 190,61	418 698 165,24	15 190,61	418 682 974,63	0,00
	Sous Total compte 218	1 502 371 571,24	0,00	21 612 846,87	15 489,82	109 030 813,78	173 443,88	1 633 015 231,89	188 933,70	1 632 826 298,19	0,00
	Sous Total compte 21	7 939 543 638,66	0,00	51 633 471,67	15 489,82	149 439 389,11	6 347 680,09	8 140 616 499,44	6 363 169,91	8 134 253 329,53	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	87,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	87,58	0,00	87,58	0,00
2313	Constructions	6 395 299 411,42	0,00	0,00	22 731 643,16	549 276 413,75	1 694 985,37	6 944 575 825,17	24 426 628,53	6 920 149 196,64	0,00
2316	Restauration des biens historiques et cu	0,00	0,00	0,00	0,00	22 716,00	0,00	22 716,00	0,00	22 716,00	0,00
2318	Autres immobilisations corporelles	600 309 324,09	0,00	0,00	2 517 981,64	2 829 456,20	25 697,59	603 138 780,29	2 543 679,23	600 595 101,06	0,00
	Sous Total compte 231	6 995 608 823,09	0,00	0,00	25 249 624,80	552 128 585,95	1 720 682,96	7 547 737 409,04	26 970 307,76	7 520 767 101,28	0,00
2324	Subventions d'équipement versées	294 481 070,42	0,00	0,00	68 441 557,30	404 602 659,60	1 331 336,80	699 083 730,02	69 772 894,10	629 310 835,92	0,00
	Sous Total compte 232	294 481 070,42	0,00	0,00	68 441 557,30	404 602 659,60	1 331 336,80	699 083 730,02	69 772 894,10	629 310 835,92	0,00
236	Avances versées aux E.P.L.E. sur immobil	67 935 214,60	0,00	0,00	21 612 846,87	28 252 303,77	20 290,79	96 187 518,37	21 633 137,66	74 554 380,71	0,00
237	Avances versées sur commandes d'immobili	703 686,35	0,00	0,00	0,00	90 267,06	573 694,04	793 953,41	573 694,04	220 259,37	0,00
238	Avances versées sur commandes d'immobili	1 223 874 594,98	0,00	0,00	0,00	311 349 429,96	299 020 879,57	1 535 224 024,94	299 020 879,57	1 236 203 145,37	0,00
	Sous Total compte 23	8 582 603 389,44	0,00	0,00	115 304 028,97	1 296 423 246,34	302 666 884,16	9 879 026 635,78	417 970 913,13	9 461 055 722,65	0,00
261	Titres de participation	41 514 922,19	0,00	0,00	0,00	2 000 000,00	0,00	43 514 922,19	0,00	43 514 922,19	0,00
266	Autres formes de participation	2 600 411,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 600 411,86	0,00	2 600 411,86	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS										III
Balance des comptes										D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 26	44 115 334,05	0,00	0,00	0,00	2 000 000,00	0,00	46 115 334,05	0,00	46 115 334,05	0,00
271	Titres immobilisés (droits de propriété)	100 480 658,79	0,00	0,00	0,00	14 705 532,00	0,00	115 186 190,79	0,00	115 186 190,79	0,00
2744	Prêts d'honneur	4 313 717,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 313 717,00	0,00	4 313 717,00	0,00
2745	Avances remboursables	98 513 871,54	0,00	0,00	0,00	4 395 478,00	2 113 240,58	102 909 349,54	2 113 240,58	100 796 108,96	0,00
2748	Autres prêts	143 730 332,64	0,00	0,00	0,00	0,02	21 590 239,81	143 730 332,66	21 590 239,81	122 140 092,85	0,00
	Sous Total compte 274	246 557 921,18	0,00	0,00	0,00	4 395 478,02	23 703 480,39	250 953 399,20	23 703 480,39	227 249 918,81	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	190 922,80	0,00	0,00	0,00	0,00	9 687,48	190 922,80	9 687,48	181 235,32	0,00
27638	Autres établissements publics	85 000,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	135 000,00	0,00	135 000,00	0,00
	Sous Total compte 2763	85 000,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	135 000,00	0,00	135 000,00	0,00
2764	Créances sur des particuliers et autres	153 125 845,57	0,00	0,00	0,00	13 435 313,11	169 178,77	166 561 158,68	169 178,77	166 391 979,91	0,00
27684	Intérêts courus sur prêts	1 130 686,81	0,00	1 137 337,91	1 130 686,81	0,00	0,00	2 268 024,72	1 130 686,81	1 137 337,91	0,00
	Sous Total compte 2768	1 130 686,81	0,00	1 137 337,91	1 130 686,81	0,00	0,00	2 268 024,72	1 130 686,81	1 137 337,91	0,00
	Sous Total compte 276	154 341 532,38	0,00	1 137 337,91	1 130 686,81	13 485 313,11	169 178,77	168 964 183,40	1 299 865,58	167 664 317,82	0,00
	Sous Total compte 27	501 571 035,15	0,00	1 137 337,91	1 130 686,81	32 586 323,13	23 882 346,64	535 294 696,19	25 013 033,45	510 281 662,74	0,00
28031	Frais d'études	0,00	7 348 746,75	4 573 618,75	0,00	0,00	3 246 376,15	4 573 618,75	10 595 122,90	0,00	6 021 504,15
28033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	864,00	0,00	864,00	0,00	864,00
	Sous Total compte 2803	0,00	7 348 746,75	4 573 618,75	0,00	0,00	3 247 240,15	4 573 618,75	10 595 986,90	0,00	6 022 368,15
2804111	Biens mobiliers, matériel et études	0,00	1 092 121,06	696 940,06	0,00	0,00	449 177,36	696 940,06	1 541 298,42	0,00	844 358,36
2804112	Bâtiments et installations	0,00	113 800 849,64	21 821 598,64	0,00	0,00	9 586 521,64	21 821 598,64	123 387 371,28	0,00	101 565 772,64
2804113	Projets d'infrastructures d'intérêt nati	0,00	235 953 688,00	0,00	0,00	0,00	22 711 508,00	0,00	258 665 196,00	0,00	258 665 196,00
2804114	Voirie	0,00	11 805 394,00	0,00	0,00	0,00	3 735 746,00	0,00	15 541 140,00	0,00	15 541 140,00
	Sous Total compte 280411	0,00	362 652 052,70	22 518 538,70	0,00	0,00	36 482 953,00	22 518 538,70	399 135 005,70	0,00	376 616 467,00

III – ÉTATS FINANCIERS										III
Balance des comptes										D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2804122	Bâtiments et installations	0,00	80 461,00	0,00	0,00	0,00	7 094,00	0,00	87 555,00	0,00	87 555,00
2804123	Projets d'infrastructures d'intérêt nati	0,00	28 536,00	0,00	0,00	0,00	2 378,00	0,00	30 914,00	0,00	30 914,00
	Sous Total compte 280412	0,00	108 997,00	0,00	0,00	0,00	9 472,00	0,00	118 469,00	0,00	118 469,00
2804131	Biens mobiliers, matériel et études	0,00	6 643 982,33	2 106 843,33	0,00	0,00	2 009 879,42	2 106 843,33	8 653 861,75	0,00	6 547 018,42
2804132	Bâtiments et installations	0,00	305 486 901,15	51 497 267,15	0,00	0,00	30 830 903,84	51 497 267,15	336 317 804,99	0,00	284 820 537,84
2804133	Projets d'infrastructures d'intérêt nati	0,00	264 060 329,00	0,00	0,00	0,00	27 607 792,00	0,00	291 668 121,00	0,00	291 668 121,00
	Sous Total compte 280413	0,00	576 191 212,48	53 604 110,48	0,00	0,00	60 448 575,26	53 604 110,48	636 639 787,74	0,00	583 035 677,26
28041411	Biens mobiliers, matériel et études	0,00	4 071 493,76	0,00	0,00	0,00	9 498 539,81	0,00	13 570 033,57	0,00	13 570 033,57
28041412	Bâtiments et installations	0,00	4 350 918,00	0,00	0,00	0,00	10 164 426,25	0,00	14 515 344,25	0,00	14 515 344,25
28041413	Projets d'infrastructures d'intérêt nati	0,00	143 062,00	0,00	0,00	0,00	843 737,00	0,00	986 799,00	0,00	986 799,00
	Sous Total compte 2804141	0,00	8 565 473,76	0,00	0,00	0,00	20 506 703,06	0,00	29 072 176,82	0,00	29 072 176,82
28041481	Biens mobiliers, matériel et études	0,00	45 615 176,00	17 514 941,00	0,00	0,00	9 533 350,53	17 514 941,00	55 148 526,53	0,00	37 633 585,53
28041482	Bâtiments et installations	0,00	1 520 159 587,29	219 203 285,29	0,00	0,00	144 742 703,19	219 203 285,29	1 664 902 290,48	0,00	1 445 699 005,19
28041483	Projets d'infrastructures d'intérêt nati	0,00	43 246 260,00	0,00	0,00	0,00	3 411 656,00	0,00	46 657 916,00	0,00	46 657 916,00
	Sous Total compte 2804148	0,00	1 609 021 023,29	236 718 226,29	0,00	0,00	157 687 709,72	236 718 226,29	1 766 708 733,01	0,00	1 529 990 506,72
	Sous Total compte 280414	0,00	1 617 586 497,05	236 718 226,29	0,00	0,00	178 194 412,78	236 718 226,29	1 795 780 909,83	0,00	1 559 062 683,54
28041511	Biens mobiliers, matériel et études	0,00	320 131,00	0,00	0,00	0,00	1 377 838,85	0,00	1 697 969,85	0,00	1 697 969,85
28041512	Bâtiments et installations	0,00	813 324,00	0,00	0,00	0,00	2 152 482,00	0,00	2 965 806,00	0,00	2 965 806,00
28041513	Projets d'infrastructures d'intérêt nati	0,00	37 640,00	0,00	0,00	0,00	82 870,00	0,00	120 510,00	0,00	120 510,00
	Sous Total compte 2804151	0,00	1 171 095,00	0,00	0,00	0,00	3 613 190,85	0,00	4 784 285,85	0,00	4 784 285,85
280415322	Bâtiments et installations	0,00	1 312,00	0,00	0,00	0,00	1 312,00	0,00	2 624,00	0,00	2 624,00

III – ÉTATS FINANCIERS										III
Balance des comptes										D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 28041532	0,00	1 312,00	0,00	0,00	0,00	1 312,00	0,00	2 624,00	0,00	2 624,00
280415331	Biens mobiliers, matériel et études	0,00	17 214,00	0,00	0,00	0,00	20 700,00	0,00	37 914,00	0,00	37 914,00
280415332	Bâtiments et installations	0,00	4 800,00	0,00	0,00	0,00	6 287,00	0,00	11 087,00	0,00	11 087,00
	Sous Total compte 28041533	0,00	22 014,00	0,00	0,00	0,00	26 987,00	0,00	49 001,00	0,00	49 001,00
280415341	Biens mobiliers, matériel et études	0,00	416 058,00	114 300,00	0,00	0,00	301 867,00	114 300,00	717 925,00	0,00	603 625,00
280415342	Bâtiments et installations	0,00	250 109 079,08	42 134 380,08	0,00	0,00	22 775 670,20	42 134 380,08	272 884 749,28	0,00	230 750 369,20
280415343	Projets d'infrastructures d'intérêt nati	0,00	64 109 349,00	0,00	0,00	0,00	6 373 037,00	0,00	70 482 386,00	0,00	70 482 386,00
	Sous Total compte 28041534	0,00	314 634 486,08	42 248 680,08	0,00	0,00	29 450 574,20	42 248 680,08	344 085 060,28	0,00	301 836 380,20
	Sous Total compte 2804153	0,00	314 657 812,08	42 248 680,08	0,00	0,00	29 478 873,20	42 248 680,08	344 136 685,28	0,00	301 888 005,20
28041581	Biens mobiliers, matériel et études	0,00	564 183,00	0,00	0,00	0,00	1 301 928,57	0,00	1 866 111,57	0,00	1 866 111,57
28041582	Bâtiments et installations	0,00	15 233 124,49	5 049 873,49	0,00	0,00	2 113 470,20	5 049 873,49	17 346 594,69	0,00	12 296 721,20
28041583	Projets d'infrastructures d'intérêt nati	0,00	21 700,00	0,00	0,00	0,00	28 630,00	0,00	50 330,00	0,00	50 330,00
	Sous Total compte 2804158	0,00	15 819 007,49	5 049 873,49	0,00	0,00	3 444 028,77	5 049 873,49	19 263 036,26	0,00	14 213 162,77
	Sous Total compte 280415	0,00	331 647 914,57	47 298 553,57	0,00	0,00	36 536 092,82	47 298 553,57	368 184 007,39	0,00	320 885 453,82
28041711	Biens mobiliers, matériel et études	0,00	221 527,00	0,00	0,00	0,00	255 213,00	0,00	476 740,00	0,00	476 740,00
28041712	Bâtiments et installations	0,00	126 252 870,64	21 504 767,64	0,00	0,00	16 616 995,28	21 504 767,64	142 869 865,92	0,00	121 365 098,28
28041713	Projets d'infrastructures d'intérêt nati	0,00	105 077 058,00	0,00	0,00	0,00	18 731 798,00	0,00	123 808 856,00	0,00	123 808 856,00
	Sous Total compte 2804171	0,00	231 551 455,64	21 504 767,64	0,00	0,00	35 604 006,28	21 504 767,64	267 155 461,92	0,00	245 650 694,28
28041721	Biens mobiliers, matériel et études	0,00	15 990,00	0,00	0,00	0,00	5 330,00	0,00	21 320,00	0,00	21 320,00
28041722	Bâtiments et installations	0,00	195 474 752,78	30 192 768,78	0,00	0,00	20 928 558,24	30 192 768,78	216 403 311,02	0,00	186 210 542,24

III – ÉTATS FINANCIERS										III
Balance des comptes										D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
28041723	Projets d'infrastructures d'intérêt nati	0,00	382 582 660,00	0,00	0,00	0,00	79 593 389,00	0,00	462 176 049,00	0,00	462 176 049,00
	Sous Total compte 2804172	0,00	578 073 402,78	30 192 768,78	0,00	0,00	100 527 277,24	30 192 768,78	678 600 680,02	0,00	648 407 911,24
28041781	Biens mobiliers, matériel et études	0,00	928 551,90	594 152,90	0,00	0,00	619 363,10	594 152,90	1 547 915,00	0,00	953 762,10
28041782	Bâtiments et installations	0,00	114 072 878,22	22 016 889,22	0,00	0,00	9 489 826,51	22 016 889,22	123 562 704,73	0,00	101 545 815,51
28041783	Projets d'infrastructures d'intérêt nati	0,00	789 453 954,00	0,00	0,00	0,00	113 784 777,00	0,00	903 238 731,00	0,00	903 238 731,00
	Sous Total compte 2804178	0,00	904 455 384,12	22 611 042,12	0,00	0,00	123 893 966,61	22 611 042,12	1 028 349 350,73	0,00	1 005 738 308,61
	Sous Total compte 280417	0,00	1 714 080 242,54	74 308 578,54	0,00	0,00	260 025 250,13	74 308 578,54	1 974 105 492,67	0,00	1 899 796 914,13
2804181	Biens mobiliers, matériel et études	0,00	106 254 044,49	23 756 541,49	0,00	0,00	35 026 311,37	23 756 541,49	141 280 355,86	0,00	117 523 814,37
2804182	Bâtiments et installations	0,00	1 073 804 015,71	125 773 899,71	0,00	0,00	118 205 785,68	125 773 899,71	1 192 009 801,39	0,00	1 066 235 901,68
2804183	Projets d'infrastructures d'intérêt nati	0,00	25 031 452,00	0,00	0,00	0,00	5 090 110,00	0,00	30 121 562,00	0,00	30 121 562,00
	Sous Total compte 280418	0,00	1 205 089 512,20	149 530 441,20	0,00	0,00	158 322 207,05	149 530 441,20	1 363 411 719,25	0,00	1 213 881 278,05
	Sous Total compte 28041	0,00	5 807 356 428,54	583 978 448,78	0,00	0,00	730 018 963,04	583 978 448,78	6 537 375 391,58	0,00	5 953 396 942,80
280421	Biens mobiliers, matériel et études	0,00	144 918 946,95	19 511 718,30	0,00	0,00	58 375 066,21	19 511 718,30	203 294 013,16	0,00	183 782 294,86
280422	Bâtiments et installations	0,00	958 328 603,00	0,00	0,00	0,00	139 457 662,74	0,00	1 097 786 265,74	0,00	1 097 786 265,74
280423	Projets d'infrastructures d'intérêt nati	0,00	2 922 508,00	0,00	0,00	0,00	558 403,00	0,00	3 480 911,00	0,00	3 480 911,00
	Sous Total compte 28042	0,00	1 106 170 057,95	19 511 718,30	0,00	0,00	198 391 131,95	19 511 718,30	1 304 561 189,90	0,00	1 285 049 471,60
280431	Biens mobiliers, matériel et études	0,00	131 520,71	72 745,71	0,00	0,00	53 917,41	72 745,71	185 438,12	0,00	112 692,41
280432	Bâtiments et installations	0,00	10 269 002,73	299 467,73	0,00	0,00	871 978,03	299 467,73	11 140 980,76	0,00	10 841 513,03
	Sous Total compte 28043	0,00	10 400 523,44	372 213,44	0,00	0,00	925 895,44	372 213,44	11 326 418,88	0,00	10 954 205,44
2804411	Biens mobiliers, matériel et études	0,00	1 372 893,80	97 503,80	0,00	0,00	425 130,00	97 503,80	1 798 023,80	0,00	1 700 520,00
2804412	Bâtiments et installations	0,00	5 319 150,00	0,00	0,00	0,00	4 955 718,00	0,00	10 274 868,00	0,00	10 274 868,00

III – ÉTATS FINANCIERS										III
Balance des comptes										D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 280441	0,00	6 692 043,80	97 503,80	0,00	0,00	5 380 848,00	97 503,80	12 072 891,80	0,00	11 975 388,00
	Sous Total compte 28044	0,00	6 692 043,80	97 503,80	0,00	0,00	5 380 848,00	97 503,80	12 072 891,80	0,00	11 975 388,00
28045	Subventions d'équipement versées aux tie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	858 595,62	0,00	858 595,62	0,00	858 595,62
	Sous Total compte 2804	0,00	6 930 619 053,73	603 959 884,32	0,00	0,00	935 575 434,05	603 959 884,32	7 866 194 487,78	0,00	7 262 234 603,46
2805	Concessions, brevets, licences, droits e	0,00	75 194 352,91	0,00	0,00	0,00	26 177 672,46	0,00	101 372 025,37	0,00	101 372 025,37
28088	Autres immobilisations incorporelles	0,00	39 149,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 149,31	0,00	39 149,31
	Sous Total compte 2808	0,00	39 149,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 149,31	0,00	39 149,31
	Sous Total compte 280	0,00	7 013 201 302,70	608 533 503,07	0,00	0,00	965 000 346,66	608 533 503,07	7 978 201 649,36	0,00	7 369 668 146,29
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	55 540,34	0,00	0,00	0,00	5 752,26	0,00	61 292,60	0,00	61 292,60
28128	Autres agencements et aménagements	0,00	84 930 272,74	0,00	0,00	0,00	8 883 262,03	0,00	93 813 534,77	0,00	93 813 534,77
	Sous Total compte 2812	0,00	84 985 813,08	0,00	0,00	0,00	8 889 014,29	0,00	93 874 827,37	0,00	93 874 827,37
281311	Bâtiments administratifs	0,00	11 673 120,80	0,00	0,00	0,00	1 657 097,00	0,00	13 330 217,80	0,00	13 330 217,80
281312	Bâtiments scolaires	0,00	650 867 748,47	0,00	0,00	0,00	82 083 033,79	0,00	732 950 782,26	0,00	732 950 782,26
281314	Bâtiments culturels et sportifs	0,00	6 632 617,12	0,00	0,00	0,00	1 274 668,00	0,00	7 907 285,12	0,00	7 907 285,12
281318	Autres bâtiments publics	0,00	953 711,00	0,00	0,00	0,00	93 083,00	0,00	1 046 794,00	0,00	1 046 794,00
	Sous Total compte 28131	0,00	670 127 197,39	0,00	0,00	0,00	85 107 881,79	0,00	755 235 079,18	0,00	755 235 079,18
281351	Bâtiments publics	0,00	63 644 967,40	0,00	0,00	0,00	6 717 890,81	0,00	70 362 858,21	0,00	70 362 858,21
	Sous Total compte 28135	0,00	63 644 967,40	0,00	0,00	0,00	6 717 890,81	0,00	70 362 858,21	0,00	70 362 858,21
	Sous Total compte 2813	0,00	733 772 164,79	0,00	0,00	0,00	91 825 772,60	0,00	825 597 937,39	0,00	825 597 937,39
281533	Réseaux câblés	0,00	10,00	0,00	0,00	0,00	251,00	0,00	261,00	0,00	261,00
281538	Autres réseaux	0,00	1 311,00	0,00	0,00	0,00	437,00	0,00	1 748,00	0,00	1 748,00
	Sous Total compte 28153	0,00	1 321,00	0,00	0,00	0,00	688,00	0,00	2 009,00	0,00	2 009,00

III – ÉTATS FINANCIERS										III
Balance des comptes										D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
281568	Autre matériel et outillage d'incendie e	0,00	228,00	0,00	0,00	0,00	5 896,00	0,00	6 124,00	0,00	6 124,00
	Sous Total compte 28156	0,00	228,00	0,00	0,00	0,00	5 896,00	0,00	6 124,00	0,00	6 124,00
281572	Matériel technique scolaire	0,00	67 753 618,60	0,00	0,00	0,00	2 156 358,21	0,00	69 909 976,81	0,00	69 909 976,81
281578	Autre matériel technique	0,00	14 766 586,60	0,00	0,00	0,00	394 140,29	0,00	15 160 726,89	0,00	15 160 726,89
	Sous Total compte 28157	0,00	82 520 205,20	0,00	0,00	0,00	2 550 498,50	0,00	85 070 703,70	0,00	85 070 703,70
	Sous Total compte 2815	0,00	82 521 754,20	0,00	0,00	0,00	2 557 082,50	0,00	85 078 836,70	0,00	85 078 836,70
281758	Autres installations, matériel et outill	0,00	106,00	0,00	0,00	0,00	2 551,00	0,00	2 657,00	0,00	2 657,00
	Sous Total compte 28175	0,00	106,00	0,00	0,00	0,00	2 551,00	0,00	2 657,00	0,00	2 657,00
	Sous Total compte 2817	0,00	106,00	0,00	0,00	0,00	2 551,00	0,00	2 657,00	0,00	2 657,00
28181	Installations générales, agencements et	0,00	5 532 256,18	0,00	0,00	0,00	2 021 519,77	0,00	7 553 775,95	0,00	7 553 775,95
281828	Autres matériels de transport	0,00	15 840 300,47	15 489,82	0,00	0,00	1 443 807,67	15 489,82	17 284 108,14	0,00	17 268 618,32
	Sous Total compte 28182	0,00	15 840 300,47	15 489,82	0,00	0,00	1 443 807,67	15 489,82	17 284 108,14	0,00	17 268 618,32
281831	Matériel informatique scolaire	0,00	744 179 709,50	0,00	0,00	0,00	124 214 234,11	0,00	868 393 943,61	0,00	868 393 943,61
281838	Autre matériel informatique	0,00	26 126 633,32	0,00	0,00	0,00	987 444,33	0,00	27 114 077,65	0,00	27 114 077,65
	Sous Total compte 28183	0,00	770 306 342,82	0,00	0,00	0,00	125 201 678,44	0,00	895 508 021,26	0,00	895 508 021,26
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaires	0,00	118 462 369,26	0,00	0,00	0,00	6 699 527,16	0,00	125 161 896,42	0,00	125 161 896,42
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	14 911 932,62	0,00	0,00	0,00	391 311,88	0,00	15 303 244,50	0,00	15 303 244,50
	Sous Total compte 28184	0,00	133 374 301,88	0,00	0,00	0,00	7 090 839,04	0,00	140 465 140,92	0,00	140 465 140,92
28185	Matériel de téléphonie	0,00	4 713 270,08	0,00	0,00	0,00	136 419,60	0,00	4 849 689,68	0,00	4 849 689,68
28188	Autres	0,00	278 304 390,65	0,00	0,00	0,00	31 880 995,97	0,00	310 185 386,62	0,00	310 185 386,62
	Sous Total compte 2818	0,00	1 208 070 862,08	15 489,82	0,00	0,00	167 775 260,49	15 489,82	1 375 846 122,57	0,00	1 375 830 632,75
	Sous Total compte 281	0,00	2 109 350 700,15	15 489,82	0,00	0,00	271 049 680,88	15 489,82	2 380 400 381,03	0,00	2 380 384 891,21

III – ÉTATS FINANCIERS										III
Balance des comptes										D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 28	0,00	9 122 552 002,85	608 548 992,89	0,00	0,00	1 236 050 027,54	608 548 992,89	10 358 602 030,39	0,00	9 750 053 037,50
	Total classe 2	36 200 918 859,10	9 122 552 002,85	729 761 359,77	724 983 708,67	2 491 232 049,08	1 629 922 538,11	39 421 912 267,95	11 477 458 249,63	37 694 507 055,82	9 750 053 037,50
4011	Fournisseurs	0,00	4 025,09	387 088 740,28	397 988 558,68	0,00	0,00	387 088 740,28	397 992 583,77	0,00	10 903 843,49
40172	Fournisseurs - Cessions, oppositions	0,00	0,00	1 848 544,69	2 241 675,01	0,00	0,00	1 848 544,69	2 241 675,01	0,00	393 130,32
40173	Fournisseurs - Pénalités sur marchés	0,00	96 965,88	0,00	202 200,00	0,00	0,00	0,00	299 165,88	0,00	299 165,88
40174	Fournisseurs Intérêts moratoires	0,00	0,00	380 435,98	380 435,98	0,00	0,00	380 435,98	380 435,98	0,00	0,00
	Sous Total compte 4017	0,00	96 965,88	2 228 980,67	2 824 310,99	0,00	0,00	2 228 980,67	2 921 276,87	0,00	692 296,20
	Sous Total compte 401	0,00	100 990,97	389 317 720,95	400 812 869,67	0,00	0,00	389 317 720,95	400 913 860,64	0,00	11 596 139,69
4021	Bénéficiaires de l'aide sociale	0,00	0,00	113 764 450,91	113 764 450,91	0,00	0,00	113 764 450,91	113 764 450,91	0,00	0,00
	Sous Total compte 402	0,00	0,00	113 764 450,91	113 764 450,91	0,00	0,00	113 764 450,91	113 764 450,91	0,00	0,00
4041	Fournisseurs d'immobilisations	0,00	139 628,30	771 224 319,35	829 979 747,65	0,00	0,00	771 224 319,35	830 119 375,95	0,00	58 895 056,60
40471	Fournisseurs d'immobilisations - Retenue	0,00	2 265 465,83	585 711,03	914 435,62	0,00	0,00	585 711,03	3 179 901,45	0,00	2 594 190,42
40472	Fournisseurs d'immobilisations - Cession	0,00	23 575,73	9 463 617,67	9 631 124,03	0,00	0,00	9 463 617,67	9 654 699,76	0,00	191 082,09
40473	Fournisseurs d'immobilisations - Pénalit	0,00	324 484,75	5 576,81	173 570,83	0,00	0,00	5 576,81	498 055,58	0,00	492 478,77
40474	Fournisseurs d'immobilisations Intérêt	0,00	0,00	868 550,85	868 550,85	0,00	0,00	868 550,85	868 550,85	0,00	0,00
	Sous Total compte 4047	0,00	2 613 526,31	10 923 456,36	11 587 681,33	0,00	0,00	10 923 456,36	14 201 207,64	0,00	3 277 751,28
	Sous Total compte 404	0,00	2 753 154,61	782 147 775,71	841 567 428,98	0,00	0,00	782 147 775,71	844 320 583,59	0,00	62 172 807,88
408	Fournisseurs - Factures non parvenues	0,00	10 900 667,49	10 900 667,49	19 075 225,22	0,00	0,00	10 900 667,49	29 975 892,71	0,00	19 075 225,22
4091	Fournisseurs - Avances versées sur comma	1 406 951,40	0,00	2 309 344,73	1 046 953,86	0,00	0,00	3 716 296,13	1 046 953,86	2 669 342,27	0,00
40971	Fournisseurs - Avoirs - Amiable	305 366,57	0,00	183 404,41	479 872,36	0,00	0,00	488 770,98	479 872,36	8 898,62	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
40976	Fournisseurs - Avoirs - Contentieux	30 973,35	0,00	311 898,91	64 066,94	0,00	0,00	342 872,26	64 066,94	278 805,32	0,00
	Sous Total compte 4097	336 339,92	0,00	495 303,32	543 939,30	0,00	0,00	831 643,24	543 939,30	287 703,94	0,00
	Sous Total compte 409	1 743 291,32	0,00	2 804 648,05	1 590 893,16	0,00	0,00	4 547 939,37	1 590 893,16	2 957 046,21	0,00
	Sous Total compte 40	1 743 291,32	13 754 813,07	1 298 935 263,11	1 376 810 867,94	0,00	0,00	1 300 678 554,43	1 390 565 681,01	0,00	89 887 126,58
411	Redevables	549,12	0,00	1 384 637,00	1 385 186,11	0,00	0,00	1 385 186,12	1 385 186,11	0,01	0,00
414	Locataires-acquéreurs et locataires	288 130,50	0,00	1 829 341,41	1 169 666,35	0,00	0,00	2 117 471,91	1 169 666,35	947 805,56	0,00
4161	Créances douteuses	0,00	0,00	578 850,10	578 850,10	0,00	0,00	578 850,10	578 850,10	0,00	0,00
	Sous Total compte 416	0,00	0,00	578 850,10	578 850,10	0,00	0,00	578 850,10	578 850,10	0,00	0,00
	Sous Total compte 41	288 679,62	0,00	3 792 828,51	3 133 702,56	0,00	0,00	4 081 508,13	3 133 702,56	947 805,57	0,00
421	Personnel - Rémunérations dues	0,00	0,00	297 933 955,68	297 933 955,68	0,00	0,00	297 933 955,68	297 933 955,68	0,00	0,00
427	Personnel - Oppositions	0,00	0,00	885 033,60	885 033,60	0,00	0,00	885 033,60	885 033,60	0,00	0,00
	Sous Total compte 42	0,00	0,00	298 818 989,28	298 818 989,28	0,00	0,00	298 818 989,28	298 818 989,28	0,00	0,00
431	Sécurité sociale	0,00	0,00	118 524 605,85	118 524 605,85	0,00	0,00	118 524 605,85	118 524 605,85	0,00	0,00
437	Autres organismes sociaux	0,00	73 638,13	116 871 520,50	116 871 662,27	0,00	0,00	116 871 520,50	116 945 300,40	0,00	73 779,90
	Sous Total compte 43	0,00	73 638,13	235 396 126,35	235 396 268,12	0,00	0,00	235 396 126,35	235 469 906,25	0,00	73 779,90
4411	Subventions à recevoir - Amiable	303 738,81	0,00	36 456 858,65	36 760 597,46	0,00	0,00	36 760 597,46	36 760 597,46	0,00	0,00
4416	Subventions à recevoir - Contentieux	796 546,50	0,00	1 076 598,10	1 058 409,44	0,00	0,00	1 873 144,60	1 058 409,44	814 735,16	0,00
441911	Fonds social européen	0,00	12 939 176,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 939 176,46	0,00	12 939 176,46
441912	FEDER	0,00	24 678 778,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 678 778,43	0,00	24 678 778,43
441918	Autres	0,00	28 821,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 821,39	0,00	28 821,39
	Sous Total compte 44191	0,00	37 646 776,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37 646 776,28	0,00	37 646 776,28
441921	Fonds social européen	0,00	12 859 788,36	0,00	1 225 351,24	0,00	0,00	0,00	14 085 139,60	0,00	14 085 139,60

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
441922	FEDER	0,00	11 923 280,68	0,00	919 724,28	0,00	0,00	0,00	12 843 004,96	0,00	12 843 004,96
441928	Autres	0,00	113 774,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	113 774,39	0,00	113 774,39
	Sous Total compte 44192	0,00	24 896 843,43	0,00	2 145 075,52	0,00	0,00	0,00	27 041 918,95	0,00	27 041 918,95
	Sous Total compte 4419	0,00	62 543 619,71	0,00	2 145 075,52	0,00	0,00	0,00	64 688 695,23	0,00	64 688 695,23
	Sous Total compte 441	1 100 285,31	62 543 619,71	37 533 456,75	39 964 082,42	0,00	0,00	38 633 742,06	102 507 702,13	0,00	63 873 960,07
4421	Prélèvement à la source - Impôt sur le r	0,00	0,00	12 212 451,80	12 212 451,80	0,00	0,00	12 212 451,80	12 212 451,80	0,00	0,00
	Sous Total compte 442	0,00	0,00	12 212 451,80	12 212 451,80	0,00	0,00	12 212 451,80	12 212 451,80	0,00	0,00
44311	Dépenses	0,00	0,00	182 721 756,88	183 198 268,73	0,00	0,00	182 721 756,88	183 198 268,73	0,00	476 511,85
44312	Recettes - Amiable	214 021 832,81	0,00	156 035 031,62	370 056 864,40	0,00	0,00	370 056 864,43	370 056 864,40	0,03	0,00
44316	Recettes - Contentieux	1 607 787,66	0,00	35 031,62	1 529 144,48	0,00	0,00	1 642 819,28	1 529 144,48	113 674,80	0,00
	Sous Total compte 4431	215 629 620,47	0,00	338 791 820,12	554 784 277,61	0,00	0,00	554 421 440,59	554 784 277,61	0,00	362 837,02
44321	Dépenses	0,00	0,00	5 145 884,91	5 145 884,91	0,00	0,00	5 145 884,91	5 145 884,91	0,00	0,00
	Sous Total compte 4432	0,00	0,00	5 145 884,91	5 145 884,91	0,00	0,00	5 145 884,91	5 145 884,91	0,00	0,00
44331	Dépenses	0,00	0,00	1 378 480 150,03	1 378 639 292,57	0,00	0,00	1 378 480 150,03	1 378 639 292,57	0,00	159 142,54
44332	Recettes - Amiable	4 660 500,00	0,00	4 660 500,00	9 321 000,00	0,00	0,00	9 321 000,00	9 321 000,00	0,00	0,00
44336	Recettes - Contentieux	9 541,01	0,00	4 660 500,00	4 660 500,00	0,00	0,00	4 670 041,01	4 660 500,00	9 541,01	0,00
	Sous Total compte 4433	4 670 041,01	0,00	1 387 801 150,03	1 392 620 792,57	0,00	0,00	1 392 471 191,04	1 392 620 792,57	0,00	149 601,53
44341	Dépenses	0,00	0,00	211 198 750,49	211 358 574,12	0,00	0,00	211 198 750,49	211 358 574,12	0,00	159 823,63
44342	Recettes - Amiable	0,00	0,00	20,00	20,00	0,00	0,00	20,00	20,00	0,00	0,00
44346	Recettes - Contentieux	0,00	0,00	20,00	0,00	0,00	0,00	20,00	0,00	20,00	0,00
	Sous Total compte 4434	0,00	0,00	211 198 790,49	211 358 594,12	0,00	0,00	211 198 790,49	211 358 594,12	0,00	159 803,63
44351	Dépenses	0,00	0,00	51 839 992,60	52 977 526,62	0,00	0,00	51 839 992,60	52 977 526,62	0,00	1 137 534,02
	Sous Total compte 4435	0,00	0,00	51 839 992,60	52 977 526,62	0,00	0,00	51 839 992,60	52 977 526,62	0,00	1 137 534,02

III – ÉTATS FINANCIERS										III
Balance des comptes										D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
44371	Dépenses	0,00	0,00	79 899,90	79 899,90	0,00	0,00	79 899,90	79 899,90	0,00	0,00
	Sous Total compte 4437	0,00	0,00	79 899,90	79 899,90	0,00	0,00	79 899,90	79 899,90	0,00	0,00
44381	Dépenses	0,00	0,00	1 115 356 147,31	1 154 136 884,69	0,00	0,00	1 115 356 147,31	1 154 136 884,69	0,00	38 780 737,38
44382	Recettes - Amiable	4 184,89	0,00	1 636 330,00	1 532 622,89	0,00	0,00	1 640 514,89	1 532 622,89	107 892,00	0,00
44386	Recettes - Contentieux	0,10	0,00	2 263,45	0,00	0,00	0,00	2 263,55	0,00	2 263,55	0,00
	Sous Total compte 4438	4 184,99	0,00	1 116 994 740,76	1 155 669 507,58	0,00	0,00	1 116 998 925,75	1 155 669 507,58	0,00	38 670 581,83
	Sous Total compte 443	220 303 846,47	0,00	3 111 852 278,81	3 372 636 483,31	0,00	0,00	3 332 156 125,28	3 372 636 483,31	0,00	40 480 358,03
446	Agences de leau	0,00	0,00	2 154,00	2 154,00	0,00	0,00	2 154,00	2 154,00	0,00	0,00
447	Autres impôts, taxes et versements assim	0,00	0,00	122 996,58	122 996,58	0,00	0,00	122 996,58	122 996,58	0,00	0,00
4486	Autres charges à payer	0,00	724 537,76	724 537,76	0,00	0,00	0,00	724 537,76	724 537,76	0,00	0,00
	Sous Total compte 448	0,00	724 537,76	724 537,76	0,00	0,00	0,00	724 537,76	724 537,76	0,00	0,00
	Sous Total compte 44	221 404 131,78	63 268 157,47	3 162 447 875,70	3 424 938 168,11	0,00	0,00	3 383 852 007,48	3 488 206 325,58	0,00	104 354 318,10
4532	Fonds communs des services d'hébergement	0,00	1 280 755,74	2 909 975,75	2 286 525,03	0,00	0,00	2 909 975,75	3 567 280,77	0,00	657 305,02
	Sous Total compte 453	0,00	1 280 755,74	2 909 975,75	2 286 525,03	0,00	0,00	2 909 975,75	3 567 280,77	0,00	657 305,02
4551750115	Dépenses	51 594,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	51 594,31	0,00	51 594,31	0,00
4551750116	Dépenses	30 530,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 530,89	0,00	30 530,89	0,00
4551750117	Dépenses	19 135,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 135,12	0,00	19 135,12	0,00
4551750118	Dépenses	265 713,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	265 713,15	0,00	265 713,15	0,00
4551750119	Dépenses	54 202,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	54 202,56	0,00	54 202,56	0,00
4551750120	Dépenses	4 299,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 299,74	0,00	4 299,74	0,00
4551750121	Dépenses	9 516,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 516,37	0,00	9 516,37	0,00
4551750122	Dépenses	31 336,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 336,34	0,00	31 336,34	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4551750123	Dépenses	418 996,95	0,00	0,00	0,00	28 058,67	0,00	447 055,62	0,00	447 055,62	0,00
4551750215	Dépenses	9 477,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 477,99	0,00	9 477,99	0,00
4551750216	Dépenses	38 890,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 890,03	0,00	38 890,03	0,00
4551750217	Dépenses	46 043,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	46 043,30	0,00	46 043,30	0,00
4551750218	Dépenses	138 948,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	138 948,87	0,00	138 948,87	0,00
4551750219	Dépenses	44 667,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	44 667,81	0,00	44 667,81	0,00
4551750220	Dépenses	2 126,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 126,67	0,00	2 126,67	0,00
4551750221	Dépenses	103 254,65	0,00	0,00	0,00	2 928,11	0,00	106 182,76	0,00	106 182,76	0,00
4551750222	Dépenses	138,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	138,00	0,00	138,00	0,00
4551750223	Dépenses	68 202,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	68 202,59	0,00	68 202,59	0,00
4551750315	Dépenses	215 489,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	215 489,08	0,00	215 489,08	0,00
4551750316	Dépenses	139 866,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	139 866,62	0,00	139 866,62	0,00
4551750317	Dépenses	202 067,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	202 067,05	0,00	202 067,05	0,00
4551750318	Dépenses	94 974,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	94 974,84	0,00	94 974,84	0,00
4551750319	Dépenses	31 837,82	0,00	0,00	0,00	93 765,82	0,00	125 603,64	0,00	125 603,64	0,00
4551750320	Dépenses	70 535,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 535,83	0,00	70 535,83	0,00
4551750321	Dépenses	120 022,02	0,00	0,00	0,00	9 446,75	0,00	129 468,77	0,00	129 468,77	0,00
4551750322	Dépenses	63 750,83	0,00	0,00	0,00	1 293,28	0,00	65 044,11	0,00	65 044,11	0,00
4551750323	Dépenses	54 186,88	0,00	0,00	0,00	13 678,26	0,00	67 865,14	0,00	67 865,14	0,00
4551750324	Dépenses	307,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	307,82	0,00	307,82	0,00
4551750415	Dépenses	27 254,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 254,35	0,00	27 254,35	0,00
4551750416	Dépenses	43 492,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	43 492,00	0,00	43 492,00	0,00
4551750417	Dépenses	62 808,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	62 808,86	0,00	62 808,86	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4551750418	Dépenses	322 742,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	322 742,88	0,00	322 742,88	0,00
4551750419	Dépenses	14 614,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 614,30	0,00	14 614,30	0,00
4551750420	Dépenses	80 652,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80 652,51	0,00	80 652,51	0,00
4551750421	Dépenses	120 399,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	120 399,77	0,00	120 399,77	0,00
4551750422	Dépenses	56 262,06	0,00	0,00	0,00	40 647,40	0,00	96 909,46	0,00	96 909,46	0,00
4551750423	Dépenses	153 085,97	0,00	0,00	0,00	78 972,14	0,00	232 058,11	0,00	232 058,11	0,00
4551750424	Dépenses	11 408,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 408,36	0,00	11 408,36	0,00
4551750425	Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00	134,53	0,00	134,53	0,00	134,53	0,00
4551750515	Dépenses	90 520,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	90 520,25	0,00	90 520,25	0,00
4551750516	Dépenses	65 838,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65 838,05	0,00	65 838,05	0,00
4551750517	Dépenses	167 326,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	167 326,87	0,00	167 326,87	0,00
4551750518	Dépenses	17 105,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 105,24	0,00	17 105,24	0,00
4551750519	Dépenses	9 921,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 921,40	0,00	9 921,40	0,00
4551750520	Dépenses	49 043,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	49 043,21	0,00	49 043,21	0,00
4551750521	Dépenses	281 149,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	281 149,88	0,00	281 149,88	0,00
4551750522	Dépenses	36 471,31	0,00	0,00	0,00	2 149,79	0,00	38 621,10	0,00	38 621,10	0,00
4551750523	Dépenses	24 626,88	0,00	0,00	0,00	12 705,90	0,00	37 332,78	0,00	37 332,78	0,00
4551750615	Dépenses	165 112,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	165 112,60	0,00	165 112,60	0,00
4551750616	Dépenses	44 846,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	44 846,18	0,00	44 846,18	0,00
4551750617	Dépenses	55 749,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55 749,18	0,00	55 749,18	0,00
4551750618	Dépenses	118 868,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	118 868,51	0,00	118 868,51	0,00
4551750619	Dépenses	73 733,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	73 733,59	0,00	73 733,59	0,00
4551750620	Dépenses	792 075,40	0,00	0,00	0,00	70 153,08	0,00	862 228,48	0,00	862 228,48	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4551750621	Dépenses	164 799,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	164 799,99	0,00	164 799,99	0,00
4551750622	Dépenses	39 797,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 797,99	0,00	39 797,99	0,00
4551750623	Dépenses	14 238,07	0,00	0,00	0,00	17 057,00	0,00	31 295,07	0,00	31 295,07	0,00
4551750625	Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00	1 347,51	0,00	1 347,51	0,00	1 347,51	0,00
4551750654	Dépenses	404 981,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	404 981,47	0,00	404 981,47	0,00
4551750699	Dépenses	710 295,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	710 295,70	0,00	710 295,70	0,00
45517507	Dépenses	179 606,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	179 606,75	0,00	179 606,75	0,00
4551750715	Dépenses	64 124,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	64 124,84	0,00	64 124,84	0,00
4551750716	Dépenses	270 669,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	270 669,80	0,00	270 669,80	0,00
4551750717	Dépenses	25 221,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 221,42	0,00	25 221,42	0,00
4551750718	Dépenses	38 041,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 041,97	0,00	38 041,97	0,00
4551750719	Dépenses	107 065,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	107 065,02	0,00	107 065,02	0,00
4551750720	Dépenses	114 554,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	114 554,97	0,00	114 554,97	0,00
4551750721	Dépenses	102 522,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	102 522,81	0,00	102 522,81	0,00
4551750722	Dépenses	16 256,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 256,19	0,00	16 256,19	0,00
4551750723	Dépenses	229 263,14	0,00	0,00	0,00	14 787,79	0,00	244 050,93	0,00	244 050,93	0,00
4551750724	Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00	67 384,19	0,00	67 384,19	0,00	67 384,19	0,00
4551750725	Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00	13 110,55	0,00	13 110,55	0,00	13 110,55	0,00
4551750815	Dépenses	89 620,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	89 620,38	0,00	89 620,38	0,00
4551750816	Dépenses	96 434,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	96 434,84	0,00	96 434,84	0,00
4551750817	Dépenses	37 381,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37 381,58	0,00	37 381,58	0,00
4551750818	Dépenses	68 653,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	68 653,05	0,00	68 653,05	0,00
4551750819	Dépenses	207 891,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	207 891,29	0,00	207 891,29	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4551750820	Dépenses	263 543,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	263 543,60	0,00	263 543,60	0,00
4551750821	Dépenses	466 272,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	466 272,34	0,00	466 272,34	0,00
4551750822	Dépenses	324 185,32	0,00	0,00	0,00	5 483,17	0,00	329 668,49	0,00	329 668,49	0,00
4551750823	Dépenses	63 412,41	0,00	0,00	0,00	46 143,81	0,00	109 556,22	0,00	109 556,22	0,00
4551750824	Dépenses	5 211,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 211,00	0,00	5 211,00	0,00
4551750825	Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00	4 060,44	0,00	4 060,44	0,00	4 060,44	0,00
4551750915	Dépenses	36 036,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 036,32	0,00	36 036,32	0,00
4551750916	Dépenses	28 316,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 316,26	0,00	28 316,26	0,00
4551750917	Dépenses	90 001,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	90 001,26	0,00	90 001,26	0,00
4551750918	Dépenses	66 025,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	66 025,10	0,00	66 025,10	0,00
4551750919	Dépenses	38 197,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 197,34	0,00	38 197,34	0,00
4551750920	Dépenses	151 492,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	151 492,92	0,00	151 492,92	0,00
4551750921	Dépenses	145 086,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	145 086,28	0,00	145 086,28	0,00
4551750922	Dépenses	2 371,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 371,38	0,00	2 371,38	0,00
4551750923	Dépenses	75 810,82	0,00	0,00	0,00	16 401,20	0,00	92 212,02	0,00	92 212,02	0,00
4551751015	Dépenses	35 744,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 744,28	0,00	35 744,28	0,00
4551751016	Dépenses	28 454,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 454,72	0,00	28 454,72	0,00
4551751017	Dépenses	95 734,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	95 734,78	0,00	95 734,78	0,00
4551751018	Dépenses	89 148,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	89 148,79	0,00	89 148,79	0,00
4551751019	Dépenses	110 445,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	110 445,63	0,00	110 445,63	0,00
4551751020	Dépenses	38 481,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 481,91	0,00	38 481,91	0,00
4551751021	Dépenses	94 964,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	94 964,66	0,00	94 964,66	0,00
4551751022	Dépenses	90 324,63	0,00	0,00	0,00	7 914,74	0,00	98 239,37	0,00	98 239,37	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4551751023	Dépenses	111 629,92	0,00	0,00	0,00	302 501,66	0,00	414 131,58	0,00	414 131,58	0,00
4551751024	Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00	57 387,31	0,00	57 387,31	0,00	57 387,31	0,00
4551751115	Dépenses	10 451,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 451,77	0,00	10 451,77	0,00
4551751116	Dépenses	28 827,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 827,76	0,00	28 827,76	0,00
4551751117	Dépenses	187 539,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	187 539,89	0,00	187 539,89	0,00
4551751118	Dépenses	145 872,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	145 872,60	0,00	145 872,60	0,00
4551751119	Dépenses	34 618,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 618,55	0,00	34 618,55	0,00
4551751120	Dépenses	2 237,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 237,26	0,00	2 237,26	0,00
4551751121	Dépenses	45 720,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 720,60	0,00	45 720,60	0,00
4551751122	Dépenses	3 378,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 378,92	0,00	3 378,92	0,00
4551751123	Dépenses	24 549,14	0,00	0,00	0,00	2 712,49	0,00	27 261,63	0,00	27 261,63	0,00
4551751125	Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00	651,96	0,00	651,96	0,00	651,96	0,00
4551751215	Dépenses	49 068,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	49 068,60	0,00	49 068,60	0,00
4551751216	Dépenses	85 432,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	85 432,15	0,00	85 432,15	0,00
4551751217	Dépenses	135 056,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	135 056,46	0,00	135 056,46	0,00
4551751218	Dépenses	90 751,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	90 751,93	0,00	90 751,93	0,00
4551751219	Dépenses	80 822,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80 822,51	0,00	80 822,51	0,00
4551751220	Dépenses	206 808,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	206 808,52	0,00	206 808,52	0,00
4551751221	Dépenses	40 814,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 814,64	0,00	40 814,64	0,00
4551751222	Dépenses	29 142,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 142,63	0,00	29 142,63	0,00
4551751223	Dépenses	32 829,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 829,99	0,00	32 829,99	0,00
4551751315	Dépenses	25 887,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 887,01	0,00	25 887,01	0,00
4551751316	Dépenses	12 427,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 427,13	0,00	12 427,13	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4551751317	Dépenses	10 180,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 180,09	0,00	10 180,09	0,00
4551751318	Dépenses	774,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	774,61	0,00	774,61	0,00
4551751319	Dépenses	2 099,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 099,52	0,00	2 099,52	0,00
4551751320	Dépenses	1 660,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 660,00	0,00	1 660,00	0,00
4551751321	Dépenses	136 613,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	136 613,72	0,00	136 613,72	0,00
4551751322	Dépenses	65 047,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65 047,74	0,00	65 047,74	0,00
4551751323	Dépenses	78 815,64	0,00	0,00	0,00	34 173,44	0,00	112 989,08	0,00	112 989,08	0,00
4551751324	Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00	15 074,51	0,00	15 074,51	0,00	15 074,51	0,00
4551751415	Dépenses	34 119,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 119,37	0,00	34 119,37	0,00
4551751416	Dépenses	12 174,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 174,42	0,00	12 174,42	0,00
4551751417	Dépenses	48 255,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	48 255,55	0,00	48 255,55	0,00
4551751418	Dépenses	178 392,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	178 392,90	0,00	178 392,90	0,00
4551751419	Dépenses	3 883,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 883,92	0,00	3 883,92	0,00
4551751420	Dépenses	77 305,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	77 305,36	0,00	77 305,36	0,00
4551751421	Dépenses	30 743,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 743,55	0,00	30 743,55	0,00
4551751422	Dépenses	13 107,63	0,00	0,00	0,00	5 764,90	0,00	18 872,53	0,00	18 872,53	0,00
4551751423	Dépenses	7 527,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 527,71	0,00	7 527,71	0,00
4551751425	Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00	26 887,11	0,00	26 887,11	0,00	26 887,11	0,00
4551751515	Dépenses	83 210,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	83 210,24	0,00	83 210,24	0,00
4551751516	Dépenses	56 621,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	56 621,40	0,00	56 621,40	0,00
4551751517	Dépenses	289 538,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	289 538,42	0,00	289 538,42	0,00
4551751518	Dépenses	93 591,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	93 591,66	0,00	93 591,66	0,00
4551751519	Dépenses	98 311,94	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	98 311,94	0,00	98 311,94	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4551751520	Dépenses	53 323,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	53 323,29	0,00	53 323,29	0,00
4551751521	Dépenses	123 901,86	0,00	0,00	0,00	1 332 929,75	0,00	1 456 831,61	0,00	1 456 831,61	0,00
4551751522	Dépenses	73 271,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	73 271,87	0,00	73 271,87	0,00
4551751523	Dépenses	308 289,78	0,00	0,00	0,00	5 907,68	0,00	314 197,46	0,00	314 197,46	0,00
4551751524	Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00	7 661,29	0,00	7 661,29	0,00	7 661,29	0,00
4551751525	Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00	5 192,63	0,00	5 192,63	0,00	5 192,63	0,00
4551751615	Dépenses	65 911,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65 911,89	0,00	65 911,89	0,00
4551751616	Dépenses	44 078,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	44 078,93	0,00	44 078,93	0,00
4551751617	Dépenses	119 462,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	119 462,12	0,00	119 462,12	0,00
4551751618	Dépenses	164 801,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	164 801,23	0,00	164 801,23	0,00
4551751619	Dépenses	312 174,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	312 174,91	0,00	312 174,91	0,00
4551751620	Dépenses	66 977,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	66 977,76	0,00	66 977,76	0,00
4551751621	Dépenses	47 451,42	0,00	0,00	0,00	13 569,18	0,00	61 020,60	0,00	61 020,60	0,00
4551751622	Dépenses	8 649,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 649,13	0,00	8 649,13	0,00
4551751623	Dépenses	19 098,31	0,00	0,00	0,00	4 751,36	0,00	23 849,67	0,00	23 849,67	0,00
4551751625	Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00	18 730,62	0,00	18 730,62	0,00	18 730,62	0,00
4551751715	Dépenses	129 245,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	129 245,29	0,00	129 245,29	0,00
4551751716	Dépenses	496 724,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	496 724,01	0,00	496 724,01	0,00
4551751717	Dépenses	98 855,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	98 855,15	0,00	98 855,15	0,00
4551751718	Dépenses	293 730,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	293 730,52	0,00	293 730,52	0,00
4551751719	Dépenses	140 723,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	140 723,04	0,00	140 723,04	0,00
4551751720	Dépenses	169 529,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	169 529,96	0,00	169 529,96	0,00
4551751721	Dépenses	746 119,54	0,00	0,00	0,00	4 731,06	0,00	750 850,60	0,00	750 850,60	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4551751722	Dépenses	45 507,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 507,73	0,00	45 507,73	0,00
4551751723	Dépenses	226 201,96	0,00	0,00	0,00	18 626,83	0,00	244 828,79	0,00	244 828,79	0,00
4551751725	Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00	998,24	0,00	998,24	0,00	998,24	0,00
4551751815	Dépenses	37 970,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37 970,56	0,00	37 970,56	0,00
4551751816	Dépenses	57 800,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 800,67	0,00	57 800,67	0,00
4551751817	Dépenses	65 348,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65 348,51	0,00	65 348,51	0,00
4551751818	Dépenses	142 447,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	142 447,14	0,00	142 447,14	0,00
4551751819	Dépenses	11 814,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 814,39	0,00	11 814,39	0,00
4551751820	Dépenses	177 208,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	177 208,60	0,00	177 208,60	0,00
4551751821	Dépenses	113 649,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	113 649,63	0,00	113 649,63	0,00
4551751822	Dépenses	37 407,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37 407,45	0,00	37 407,45	0,00
4551751823	Dépenses	128 687,50	0,00	0,00	0,00	76 727,66	0,00	205 415,16	0,00	205 415,16	0,00
4551751825	Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00	18 212,77	0,00	18 212,77	0,00	18 212,77	0,00
4551751915	Dépenses	87 575,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	87 575,48	0,00	87 575,48	0,00
4551751916	Dépenses	103 454,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	103 454,63	0,00	103 454,63	0,00
4551751917	Dépenses	222 721,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	222 721,98	0,00	222 721,98	0,00
4551751918	Dépenses	55 572,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55 572,58	0,00	55 572,58	0,00
4551751919	Dépenses	152 913,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	152 913,49	0,00	152 913,49	0,00
4551751920	Dépenses	286 733,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	286 733,51	0,00	286 733,51	0,00
4551751921	Dépenses	195 689,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	195 689,80	0,00	195 689,80	0,00
4551751922	Dépenses	25 668,00	0,00	0,00	0,00	166 897,21	0,00	192 565,21	0,00	192 565,21	0,00
4551751923	Dépenses	16 380,62	0,00	0,00	0,00	71 690,93	0,00	88 071,55	0,00	88 071,55	0,00
4551751924	Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00	712,79	0,00	712,79	0,00	712,79	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4551751925	Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00	33 840,27	0,00	33 840,27	0,00	33 840,27	0,00
4551752015	Dépenses	67 894,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	67 894,02	0,00	67 894,02	0,00
4551752016	Dépenses	151 497,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	151 497,08	0,00	151 497,08	0,00
4551752017	Dépenses	132 340,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	132 340,96	0,00	132 340,96	0,00
4551752018	Dépenses	116 893,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	116 893,34	0,00	116 893,34	0,00
4551752019	Dépenses	22 035,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 035,87	0,00	22 035,87	0,00
4551752020	Dépenses	123 449,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	123 449,67	0,00	123 449,67	0,00
4551752021	Dépenses	308 360,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	308 360,33	0,00	308 360,33	0,00
4551752022	Dépenses	7 746,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 746,34	0,00	7 746,34	0,00
4551752023	Dépenses	66 057,63	0,00	0,00	0,00	449,47	0,00	66 507,10	0,00	66 507,10	0,00
4551752025	Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00	1 067,87	0,00	1 067,87	0,00	1 067,87	0,00
4551752115	Dépenses	171 554,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	171 554,19	0,00	171 554,19	0,00
4551752116	Dépenses	90 832,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	90 832,30	0,00	90 832,30	0,00
4551752117	Dépenses	250 487,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	250 487,60	0,00	250 487,60	0,00
4551752118	Dépenses	184 517,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	184 517,74	0,00	184 517,74	0,00
4551752119	Dépenses	32 043,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 043,78	0,00	32 043,78	0,00
4551752120	Dépenses	182 757,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	182 757,55	0,00	182 757,55	0,00
4551752121	Dépenses	320 329,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	320 329,61	0,00	320 329,61	0,00
4551752122	Dépenses	83 378,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	83 378,93	0,00	83 378,93	0,00
4551752123	Dépenses	10 276,55	0,00	0,00	0,00	118 331,83	0,00	128 608,38	0,00	128 608,38	0,00
4551752125	Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00	2 221,29	0,00	2 221,29	0,00	2 221,29	0,00
4551752215	Dépenses	140 151,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	140 151,65	0,00	140 151,65	0,00
4551752216	Dépenses	543 203,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	543 203,90	0,00	543 203,90	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4551752217	Dépenses	140 507,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	140 507,90	0,00	140 507,90	0,00
4551752218	Dépenses	64 458,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	64 458,39	0,00	64 458,39	0,00
4551752219	Dépenses	69 269,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	69 269,23	0,00	69 269,23	0,00
4551752220	Dépenses	47 649,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	47 649,03	0,00	47 649,03	0,00
4551752221	Dépenses	152 672,22	0,00	0,00	0,00	759,56	0,00	153 431,78	0,00	153 431,78	0,00
4551752222	Dépenses	307 323,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	307 323,54	0,00	307 323,54	0,00
4551752223	Dépenses	65 568,57	0,00	0,00	0,00	112 605,29	0,00	178 173,86	0,00	178 173,86	0,00
4551752224	Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00	38 039,98	0,00	38 039,98	0,00	38 039,98	0,00
4551752225	Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00	36 293,63	0,00	36 293,63	0,00	36 293,63	0,00
4551752315	Dépenses	38 564,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 564,08	0,00	38 564,08	0,00
4551752316	Dépenses	170 351,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	170 351,78	0,00	170 351,78	0,00
4551752317	Dépenses	69 068,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	69 068,13	0,00	69 068,13	0,00
4551752318	Dépenses	130 896,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	130 896,40	0,00	130 896,40	0,00
4551752319	Dépenses	23 699,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 699,35	0,00	23 699,35	0,00
4551752320	Dépenses	400 356,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400 356,84	0,00	400 356,84	0,00
4551752321	Dépenses	99 057,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	99 057,02	0,00	99 057,02	0,00
4551752322	Dépenses	3 877,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 877,25	0,00	3 877,25	0,00
4551752323	Dépenses	92 203,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	92 203,84	0,00	92 203,84	0,00
4551752325	Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00	723,24	0,00	723,24	0,00	723,24	0,00
4551752415	Dépenses	79 753,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	79 753,53	0,00	79 753,53	0,00
4551752416	Dépenses	28 990,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 990,96	0,00	28 990,96	0,00
4551752417	Dépenses	295 657,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	295 657,25	0,00	295 657,25	0,00
4551752418	Dépenses	141 787,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	141 787,44	0,00	141 787,44	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4551752419	Dépenses	33 054,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 054,37	0,00	33 054,37	0,00
4551752420	Dépenses	62 687,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	62 687,12	0,00	62 687,12	0,00
4551752421	Dépenses	97 228,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	97 228,71	0,00	97 228,71	0,00
4551752422	Dépenses	2 951,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 951,02	0,00	2 951,02	0,00
4551752423	Dépenses	37 043,01	0,00	0,00	0,00	34 331,14	0,00	71 374,15	0,00	71 374,15	0,00
4551752424	Dépenses	2 032,71	0,00	0,00	0,00	4 248,28	0,00	6 280,99	0,00	6 280,99	0,00
4551752425	Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00	79 770,27	0,00	79 770,27	0,00	79 770,27	0,00
4551752515	Dépenses	120 572,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	120 572,31	0,00	120 572,31	0,00
4551752516	Dépenses	270 747,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	270 747,81	0,00	270 747,81	0,00
4551752517	Dépenses	38 539,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 539,22	0,00	38 539,22	0,00
4551752518	Dépenses	335 177,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	335 177,07	0,00	335 177,07	0,00
4551752519	Dépenses	154 596,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	154 596,37	0,00	154 596,37	0,00
4551752520	Dépenses	195 950,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	195 950,35	0,00	195 950,35	0,00
4551752521	Dépenses	168 236,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	168 236,09	0,00	168 236,09	0,00
4551752522	Dépenses	165 337,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	165 337,67	0,00	165 337,67	0,00
4551752523	Dépenses	59 541,35	0,00	0,00	0,00	40 795,04	0,00	100 336,39	0,00	100 336,39	0,00
4551752524	Dépenses	261 216,30	0,00	0,00	0,00	87 935,97	81 366,44	349 152,27	81 366,44	267 785,83	0,00
4551752525	Dépenses	429 779,76	0,00	0,00	0,00	9 076,94	9 076,94	438 856,70	9 076,94	429 779,76	0,00
4551752527	Dépenses	1 944 426,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 944 426,08	0,00	1 944 426,08	0,00
4551752528	Dépenses	597 698,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	597 698,56	0,00	597 698,56	0,00
4551752529	Dépenses	500 972,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500 972,61	0,00	500 972,61	0,00
4551752531	Dépenses	451 706,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	451 706,92	0,00	451 706,92	0,00
4551752532	Dépenses	219,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	219,52	0,00	219,52	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4551752533	Dépenses	195 777,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	195 777,15	0,00	195 777,15	0,00
4551752534	Dépenses	626 428,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	626 428,85	0,00	626 428,85	0,00
4551752536	Dépenses	2 575 746,69	0,00	0,00	0,00	220 065,96	0,00	2 795 812,65	0,00	2 795 812,65	0,00
4551752537	Dépenses	9 340 096,98	0,00	0,00	0,00	8 730 511,09	0,00	18 070 608,07	0,00	18 070 608,07	0,00
4551752538	Dépenses	832 369,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	832 369,04	0,00	832 369,04	0,00
4551752539	Dépenses	329 652,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	329 652,15	0,00	329 652,15	0,00
455175254	Dépenses	7 596 816,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 596 816,80	0,00	7 596 816,80	0,00
4551752540	Dépenses	299 230,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	299 230,29	0,00	299 230,29	0,00
4551752543	Dépenses	421 817,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	421 817,58	0,00	421 817,58	0,00
4551752544	Dépenses	702 324,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	702 324,33	0,00	702 324,33	0,00
4551752545	Dépenses	558 694,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	558 694,62	0,00	558 694,62	0,00
4551752546	Dépenses	393 074,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	393 074,50	0,00	393 074,50	0,00
4551752547	Dépenses	552 568,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	552 568,73	0,00	552 568,73	0,00
4551752548	Dépenses	96 740,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	96 740,47	0,00	96 740,47	0,00
455175255	Dépenses	673 826,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	673 826,53	0,00	673 826,53	0,00
4551752551	Dépenses	382 750,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	382 750,84	0,00	382 750,84	0,00
4551752552	Dépenses	9 143,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 143,04	0,00	9 143,04	0,00
4551752553	Dépenses	858 878,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	858 878,97	0,00	858 878,97	0,00
4551752555	Dépenses	4 531 956,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 531 956,42	0,00	4 531 956,42	0,00
4551752556	Dépenses	256 163,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	256 163,44	0,00	256 163,44	0,00
4551752557	Dépenses	287 798,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	287 798,92	0,00	287 798,92	0,00
4551752615	Dépenses	67 931,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	67 931,99	0,00	67 931,99	0,00
4551752616	Dépenses	5 001,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 001,37	0,00	5 001,37	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4551752617	Dépenses	38 119,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 119,06	0,00	38 119,06	0,00
4551752618	Dépenses	47 703,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	47 703,62	0,00	47 703,62	0,00
4551752619	Dépenses	45 712,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 712,29	0,00	45 712,29	0,00
4551752620	Dépenses	586,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	586,81	0,00	586,81	0,00
4551752621	Dépenses	85 347,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	85 347,15	0,00	85 347,15	0,00
4551752622	Dépenses	33 183,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 183,51	0,00	33 183,51	0,00
4551752623	Dépenses	42 836,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 836,11	0,00	42 836,11	0,00
4551752624	Dépenses	1 433,25	0,00	0,00	0,00	2 166,54	0,00	3 599,79	0,00	3 599,79	0,00
4551752625	Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00	52 971,05	0,00	52 971,05	0,00	52 971,05	0,00
4551752715	Dépenses	73 566,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	73 566,24	0,00	73 566,24	0,00
4551752716	Dépenses	5 496,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 496,28	0,00	5 496,28	0,00
4551752717	Dépenses	49 644,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	49 644,45	0,00	49 644,45	0,00
4551752718	Dépenses	279 334,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	279 334,89	0,00	279 334,89	0,00
4551752719	Dépenses	39 303,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 303,11	0,00	39 303,11	0,00
4551752720	Dépenses	61 585,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	61 585,46	0,00	61 585,46	0,00
4551752721	Dépenses	259 943,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	259 943,55	0,00	259 943,55	0,00
4551752722	Dépenses	41 689,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	41 689,48	0,00	41 689,48	0,00
4551752723	Dépenses	153 001,48	0,00	0,00	0,00	112 113,13	0,00	265 114,61	0,00	265 114,61	0,00
4551752725	Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00	1 019,46	0,00	1 019,46	0,00	1 019,46	0,00
4551752915	Dépenses	20 814,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 814,47	0,00	20 814,47	0,00
4551752916	Dépenses	149 062,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	149 062,52	0,00	149 062,52	0,00
4551752917	Dépenses	35 025,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 025,01	0,00	35 025,01	0,00
4551752918	Dépenses	17 855,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 855,14	0,00	17 855,14	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4551752919	Dépenses	43 638,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	43 638,76	0,00	43 638,76	0,00
4551752920	Dépenses	58 435,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	58 435,45	0,00	58 435,45	0,00
4551752921	Dépenses	257 892,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	257 892,85	0,00	257 892,85	0,00
4551752922	Dépenses	157 546,68	0,00	0,00	0,00	464,64	0,00	158 011,32	0,00	158 011,32	0,00
4551752923	Dépenses	17 637,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 637,97	0,00	17 637,97	0,00
4551752924	Dépenses	17 550,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 550,90	0,00	17 550,90	0,00
4551752925	Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00	2 748,76	0,00	2 748,76	0,00	2 748,76	0,00
4551753015	Dépenses	20 056,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 056,86	0,00	20 056,86	0,00
4551753016	Dépenses	75 471,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	75 471,32	0,00	75 471,32	0,00
4551753017	Dépenses	76 367,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	76 367,15	0,00	76 367,15	0,00
4551753018	Dépenses	91 734,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	91 734,60	0,00	91 734,60	0,00
4551753019	Dépenses	33 289,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 289,85	0,00	33 289,85	0,00
4551753020	Dépenses	50 269,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 269,97	0,00	50 269,97	0,00
4551753021	Dépenses	25 140,90	0,00	0,00	0,00	405,85	0,00	25 546,75	0,00	25 546,75	0,00
4551753022	Dépenses	6 184,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 184,98	0,00	6 184,98	0,00
4551753023	Dépenses	22 561,59	0,00	0,00	0,00	38 845,31	0,00	61 406,90	0,00	61 406,90	0,00
4551753025	Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00	14 902,50	0,00	14 902,50	0,00	14 902,50	0,00
4551759924	Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00	74 796,91	0,00	74 796,91	0,00	74 796,91	0,00
4551759925	Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00	9 076,94	0,00	9 076,94	0,00	9 076,94	0,00
4551770115	Dépenses	157 280,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	157 280,61	0,00	157 280,61	0,00
4551770116	Dépenses	24 715,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 715,83	0,00	24 715,83	0,00
4551770117	Dépenses	36 505,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 505,07	0,00	36 505,07	0,00
4551770118	Dépenses	15 181,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 181,36	0,00	15 181,36	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4551771765	Dépenses	358 965,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	358 965,34	0,00	358 965,34	0,00
4551780115	Dépenses	101 145,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	101 145,08	0,00	101 145,08	0,00
4551780116	Dépenses	59 355,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	59 355,54	0,00	59 355,54	0,00
4551780117	Dépenses	134 578,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	134 578,40	0,00	134 578,40	0,00
4551780118	Dépenses	2 825,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 825,25	0,00	2 825,25	0,00
4551780119	Dépenses	50 976,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 976,95	0,00	50 976,95	0,00
4551780120	Dépenses	21 984,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 984,72	0,00	21 984,72	0,00
4551780121	Dépenses	302 229,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	302 229,16	0,00	302 229,16	0,00
4551780122	Dépenses	56 704,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	56 704,67	0,00	56 704,67	0,00
4551780123	Dépenses	19 018,93	0,00	0,00	0,00	15 581,28	0,00	34 600,21	0,00	34 600,21	0,00
4551780124	Dépenses	5 208,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 208,35	0,00	5 208,35	0,00
4551780215	Dépenses	109 665,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	109 665,63	0,00	109 665,63	0,00
4551780216	Dépenses	64 381,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	64 381,61	0,00	64 381,61	0,00
4551780217	Dépenses	88 595,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	88 595,31	0,00	88 595,31	0,00
4551780218	Dépenses	49 006,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	49 006,66	0,00	49 006,66	0,00
4551780219	Dépenses	58 693,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	58 693,86	0,00	58 693,86	0,00
4551780220	Dépenses	4 482,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 482,30	0,00	4 482,30	0,00
4551780221	Dépenses	58 619,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	58 619,70	0,00	58 619,70	0,00
4551780222	Dépenses	28 028,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 028,66	0,00	28 028,66	0,00
4551780223	Dépenses	6 692,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 692,89	0,00	6 692,89	0,00
4551781101	Dépenses	496 585,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	496 585,30	0,00	496 585,30	0,00
4551781106	Dépenses	19 470 632,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 470 632,23	0,00	19 470 632,23	0,00
4551910677	Dépenses	8 845,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 845,03	0,00	8 845,03	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4551920115	Dépenses	162 403,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	162 403,87	0,00	162 403,87	0,00
4551920116	Dépenses	2 851,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 851,63	0,00	2 851,63	0,00
4551920117	Dépenses	19 765,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 765,14	0,00	19 765,14	0,00
4551920118	Dépenses	12 809,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 809,37	0,00	12 809,37	0,00
4551920119	Dépenses	5 820,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 820,82	0,00	5 820,82	0,00
4551920120	Dépenses	95 256,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	95 256,02	0,00	95 256,02	0,00
4551920121	Dépenses	366 120,65	0,00	0,00	0,00	497 448,46	0,00	863 569,11	0,00	863 569,11	0,00
4551920122	Dépenses	70 805,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 805,10	0,00	70 805,10	0,00
4551920123	Dépenses	3 555,97	0,00	0,00	0,00	727,77	0,00	4 283,74	0,00	4 283,74	0,00
4551920215	Dépenses	28 487,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 487,41	0,00	28 487,41	0,00
4551920216	Dépenses	18 420,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 420,50	0,00	18 420,50	0,00
4551920217	Dépenses	35 469,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 469,37	0,00	35 469,37	0,00
4551920218	Dépenses	9 321,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 321,55	0,00	9 321,55	0,00
4551920219	Dépenses	87 666,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	87 666,29	0,00	87 666,29	0,00
4551920220	Dépenses	162 025,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	162 025,22	0,00	162 025,22	0,00
4551920221	Dépenses	9 137,12	0,00	0,00	0,00	746,85	0,00	9 883,97	0,00	9 883,97	0,00
4551920222	Dépenses	150 300,63	0,00	0,00	0,00	6 044,44	0,00	156 345,07	0,00	156 345,07	0,00
4551920223	Dépenses	2 335,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 335,20	0,00	2 335,20	0,00
4551920225	Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00	1 270,82	0,00	1 270,82	0,00	1 270,82	0,00
4551920315	Dépenses	212 221,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	212 221,40	0,00	212 221,40	0,00
4551920316	Dépenses	161 123,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	161 123,23	0,00	161 123,23	0,00
4551920317	Dépenses	28 500,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 500,87	0,00	28 500,87	0,00
4551920318	Dépenses	23 559,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 559,08	0,00	23 559,08	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4551920319	Dépenses	50 362,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 362,15	0,00	50 362,15	0,00
4551920320	Dépenses	123 387,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	123 387,79	0,00	123 387,79	0,00
4551920321	Dépenses	111 996,10	0,00	0,00	0,00	83 089,37	0,00	195 085,47	0,00	195 085,47	0,00
4551920322	Dépenses	126 052,99	0,00	0,00	0,00	9 601,29	0,00	135 654,28	0,00	135 654,28	0,00
4551920323	Dépenses	77 173,26	0,00	0,00	0,00	4 035,71	0,00	81 208,97	0,00	81 208,97	0,00
4551920325	Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00	8 232,58	0,00	8 232,58	0,00	8 232,58	0,00
4551920415	Dépenses	368 823,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	368 823,11	0,00	368 823,11	0,00
4551920416	Dépenses	159 485,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	159 485,37	0,00	159 485,37	0,00
4551920417	Dépenses	23 475,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 475,00	0,00	23 475,00	0,00
4551920418	Dépenses	21 530,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 530,93	0,00	21 530,93	0,00
4551920419	Dépenses	43 319,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	43 319,73	0,00	43 319,73	0,00
4551920420	Dépenses	142 496,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	142 496,06	0,00	142 496,06	0,00
4551920421	Dépenses	359 450,99	0,00	0,00	0,00	23 748,99	0,00	383 199,98	0,00	383 199,98	0,00
4551920422	Dépenses	234 586,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	234 586,82	0,00	234 586,82	0,00
4551920423	Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00	10 703,93	0,00	10 703,93	0,00	10 703,93	0,00
4551920515	Dépenses	264 591,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	264 591,06	0,00	264 591,06	0,00
4551920516	Dépenses	115 068,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	115 068,66	0,00	115 068,66	0,00
4551920517	Dépenses	6 606,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 606,87	0,00	6 606,87	0,00
4551920518	Dépenses	23 374,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 374,91	0,00	23 374,91	0,00
4551920519	Dépenses	19 938,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 938,58	0,00	19 938,58	0,00
4551920520	Dépenses	416 164,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	416 164,77	0,00	416 164,77	0,00
4551920521	Dépenses	332 224,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	332 224,34	0,00	332 224,34	0,00
4551920522	Dépenses	25 186,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 186,81	0,00	25 186,81	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4551920523	Dépenses	10 242,93	0,00	0,00	0,00	4 808,64	0,00	15 051,57	0,00	15 051,57	0,00
455192178	Dépenses	688 791,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	688 791,53	0,00	688 791,53	0,00
4551921780	Dépenses	1 147,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 147,22	0,00	1 147,22	0,00
4551921782	Dépenses	838 621,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	838 621,92	0,00	838 621,92	0,00
4551921783	Dépenses	1 000 229,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000 229,11	0,00	1 000 229,11	0,00
4551921784	Dépenses	4 950 738,88	0,00	0,00	0,00	302 714,00	0,00	5 253 452,88	0,00	5 253 452,88	0,00
4551921785	Dépenses	3 809 180,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 809 180,37	0,00	3 809 180,37	0,00
4551930115	Dépenses	492 346,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	492 346,28	0,00	492 346,28	0,00
4551930116	Dépenses	20 665,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 665,35	0,00	20 665,35	0,00
4551930117	Dépenses	92 943,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	92 943,07	0,00	92 943,07	0,00
4551930118	Dépenses	41 708,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	41 708,80	0,00	41 708,80	0,00
4551930119	Dépenses	16 204,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 204,38	0,00	16 204,38	0,00
4551930120	Dépenses	54 268,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	54 268,38	0,00	54 268,38	0,00
4551930121	Dépenses	300 644,12	0,00	0,00	0,00	9 649,85	0,00	310 293,97	0,00	310 293,97	0,00
4551930122	Dépenses	228 478,85	0,00	0,00	0,00	2 938,15	0,00	231 417,00	0,00	231 417,00	0,00
4551930123	Dépenses	11 385,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 385,88	0,00	11 385,88	0,00
4551930124	Dépenses	15 131,58	0,00	0,00	0,00	4 178,78	0,00	19 310,36	0,00	19 310,36	0,00
4551930215	Dépenses	202 813,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	202 813,32	0,00	202 813,32	0,00
4551930216	Dépenses	193 502,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	193 502,40	0,00	193 502,40	0,00
4551930217	Dépenses	20 192,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 192,06	0,00	20 192,06	0,00
4551930218	Dépenses	44 179,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	44 179,42	0,00	44 179,42	0,00
4551930219	Dépenses	42 081,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 081,64	0,00	42 081,64	0,00
4551930220	Dépenses	15 260,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 260,04	0,00	15 260,04	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4551930221	Dépenses	132 234,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	132 234,86	0,00	132 234,86	0,00
4551930222	Dépenses	64 920,57	0,00	0,00	0,00	23 919,30	0,00	88 839,87	0,00	88 839,87	0,00
4551930223	Dépenses	88 200,66	0,00	0,00	0,00	6 782,19	0,00	94 982,85	0,00	94 982,85	0,00
4551930315	Dépenses	311 212,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	311 212,91	0,00	311 212,91	0,00
4551930316	Dépenses	95 836,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	95 836,80	0,00	95 836,80	0,00
4551930317	Dépenses	9 606,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 606,04	0,00	9 606,04	0,00
4551930318	Dépenses	7 771,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 771,18	0,00	7 771,18	0,00
4551930319	Dépenses	27 496,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 496,12	0,00	27 496,12	0,00
4551930320	Dépenses	12 694,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 694,54	0,00	12 694,54	0,00
4551930321	Dépenses	23 496,57	0,00	0,00	0,00	21 980,03	0,00	45 476,60	0,00	45 476,60	0,00
4551930322	Dépenses	13 406,57	0,00	0,00	0,00	64 719,94	0,00	78 126,51	0,00	78 126,51	0,00
4551930323	Dépenses	2 815,47	0,00	0,00	0,00	11 482,00	0,00	14 297,47	0,00	14 297,47	0,00
4551930324	Dépenses	7 018,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 018,44	0,00	7 018,44	0,00
4551930325	Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00	1 397,69	0,00	1 397,69	0,00	1 397,69	0,00
4551930415	Dépenses	393 895,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	393 895,13	0,00	393 895,13	0,00
4551930416	Dépenses	212 954,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	212 954,54	0,00	212 954,54	0,00
4551930417	Dépenses	11 130,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 130,60	0,00	11 130,60	0,00
4551930418	Dépenses	25 638,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 638,62	0,00	25 638,62	0,00
4551930419	Dépenses	9 034,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 034,13	0,00	9 034,13	0,00
4551930420	Dépenses	199 992,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	199 992,99	0,00	199 992,99	0,00
4551930421	Dépenses	12 542,04	0,00	0,00	0,00	313,24	0,00	12 855,28	0,00	12 855,28	0,00
4551930422	Dépenses	37 502,76	0,00	0,00	0,00	14 951,15	0,00	52 453,91	0,00	52 453,91	0,00
4551930423	Dépenses	26 839,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 839,16	0,00	26 839,16	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4551930425	Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00	736,29	0,00	736,29	0,00	736,29	0,00
4551930515	Dépenses	96 838,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	96 838,33	0,00	96 838,33	0,00
4551930516	Dépenses	774 878,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	774 878,43	0,00	774 878,43	0,00
4551930517	Dépenses	11 763,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 763,54	0,00	11 763,54	0,00
4551930518	Dépenses	3 654,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 654,46	0,00	3 654,46	0,00
4551930519	Dépenses	7 593,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 593,17	0,00	7 593,17	0,00
4551930520	Dépenses	80 844,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80 844,19	0,00	80 844,19	0,00
4551930521	Dépenses	156 053,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	156 053,81	0,00	156 053,81	0,00
4551930522	Dépenses	118 188,84	0,00	0,00	0,00	8 679,57	0,00	126 868,41	0,00	126 868,41	0,00
4551930523	Dépenses	33 104,63	0,00	0,00	0,00	10 406,00	0,00	43 510,63	0,00	43 510,63	0,00
4551930525	Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00	1 569,58	0,00	1 569,58	0,00	1 569,58	0,00
4551931186	Dépenses	182 696,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	182 696,82	0,00	182 696,82	0,00
4551931709	Dépenses	318 468,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	318 468,37	0,00	318 468,37	0,00
455193171	Dépenses	425 219,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	425 219,66	0,00	425 219,66	0,00
4551931711	Dépenses	408 645,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	408 645,15	0,00	408 645,15	0,00
4551931712	Dépenses	317 250,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	317 250,24	0,00	317 250,24	0,00
4551940115	Dépenses	43 320,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	43 320,72	0,00	43 320,72	0,00
4551940116	Dépenses	45 402,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 402,45	0,00	45 402,45	0,00
4551940117	Dépenses	94 761,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	94 761,79	0,00	94 761,79	0,00
4551940118	Dépenses	71 046,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	71 046,43	0,00	71 046,43	0,00
4551940119	Dépenses	81 847,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	81 847,58	0,00	81 847,58	0,00
4551940120	Dépenses	41 460,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	41 460,73	0,00	41 460,73	0,00
4551940121	Dépenses	30 262,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 262,96	0,00	30 262,96	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4551940122	Dépenses	6 918,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 918,13	0,00	6 918,13	0,00
4551940123	Dépenses	11 195,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 195,56	0,00	11 195,56	0,00
4551940215	Dépenses	243 024,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	243 024,35	0,00	243 024,35	0,00
4551940216	Dépenses	400 008,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400 008,35	0,00	400 008,35	0,00
4551940217	Dépenses	165 333,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	165 333,14	0,00	165 333,14	0,00
4551940218	Dépenses	2 481 667,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 481 667,47	0,00	2 481 667,47	0,00
4551940219	Dépenses	35 427,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 427,20	0,00	35 427,20	0,00
4551940220	Dépenses	145 810,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	145 810,75	0,00	145 810,75	0,00
4551940221	Dépenses	11 673,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 673,76	0,00	11 673,76	0,00
4551940222	Dépenses	6 961,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 961,66	0,00	6 961,66	0,00
4551940223	Dépenses	1 161,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 161,73	0,00	1 161,73	0,00
4551940315	Dépenses	12 010,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 010,61	0,00	12 010,61	0,00
4551940316	Dépenses	53 644,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	53 644,08	0,00	53 644,08	0,00
4551940317	Dépenses	9 375,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 375,48	0,00	9 375,48	0,00
4551940318	Dépenses	98 352,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	98 352,81	0,00	98 352,81	0,00
4551940319	Dépenses	34 385,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 385,34	0,00	34 385,34	0,00
4551940320	Dépenses	42 932,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 932,21	0,00	42 932,21	0,00
4551940321	Dépenses	126 269,72	0,00	0,00	0,00	1 396,34	0,00	127 666,06	0,00	127 666,06	0,00
4551940322	Dépenses	473,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	473,54	0,00	473,54	0,00
4551940323	Dépenses	10 395,00	0,00	0,00	0,00	5 940,00	0,00	16 335,00	0,00	16 335,00	0,00
4551940324	Dépenses	1 424,50	0,00	0,00	0,00	2 972,69	0,00	4 397,19	0,00	4 397,19	0,00
4551940325	Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00	2 049,14	0,00	2 049,14	0,00	2 049,14	0,00
4551941598	Dépenses	107 122,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	107 122,19	0,00	107 122,19	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4551941599	Dépenses	7 303 872,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 303 872,40	0,00	7 303 872,40	0,00
4551941602	Dépenses	338 100,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	338 100,36	0,00	338 100,36	0,00
	Sous Total compte 4551	120 613 872,55	0,00	0,00	0,00	13 765 511,78	90 443,38	134 379 384,33	90 443,38	134 288 940,95	0,00
4552750115	Recettes	0,00	28 878,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 878,50	0,00	28 878,50
4552750116	Recettes	0,00	50 692,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 692,80	0,00	50 692,80
4552750117	Recettes	0,00	31 082,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 082,53	0,00	31 082,53
4552750118	Recettes	0,00	59 438,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	59 438,44	0,00	59 438,44
4552750119	Recettes	0,00	55 954,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55 954,09	0,00	55 954,09
4552750123	Recettes	0,00	120 289,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	120 289,17	0,00	120 289,17
4552750215	Recettes	0,00	9 858,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 858,78	0,00	9 858,78
4552750216	Recettes	0,00	69 190,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	69 190,79	0,00	69 190,79
4552750217	Recettes	0,00	17 296,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 296,91	0,00	17 296,91
4552750218	Recettes	0,00	87 082,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	87 082,45	0,00	87 082,45
4552750219	Recettes	0,00	70 847,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 847,29	0,00	70 847,29
4552750315	Recettes	0,00	100 563,57	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 563,57	0,00	100 563,57
4552750316	Recettes	0,00	62 877,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	62 877,19	0,00	62 877,19
4552750317	Recettes	0,00	51 244,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	51 244,68	0,00	51 244,68
4552750318	Recettes	0,00	81 285,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	81 285,64	0,00	81 285,64
4552750319	Recettes	0,00	81 718,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	81 718,53	0,00	81 718,53
4552750323	Recettes	0,00	32 039,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 039,38	0,00	32 039,38
4552750324	Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	54 409,63	0,00	54 409,63	0,00	54 409,63
4552750325	Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	195 195,30	0,00	195 195,30	0,00	195 195,30
4552750415	Recettes	0,00	13 043,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 043,85	0,00	13 043,85

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4552750416	Recettes	0,00	17 012,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 012,69	0,00	17 012,69
4552750417	Recettes	0,00	25 561,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 561,01	0,00	25 561,01
4552750418	Recettes	0,00	102 028,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	102 028,66	0,00	102 028,66
4552750419	Recettes	0,00	21 290,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 290,09	0,00	21 290,09
4552750423	Recettes	0,00	172 964,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	172 964,05	0,00	172 964,05
4552750424	Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 093,95	0,00	36 093,95	0,00	36 093,95
4552750425	Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	389 833,22	0,00	389 833,22	0,00	389 833,22
4552750515	Recettes	0,00	37 361,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37 361,51	0,00	37 361,51
4552750516	Recettes	0,00	41 041,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	41 041,12	0,00	41 041,12
4552750517	Recettes	0,00	27 257,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 257,21	0,00	27 257,21
4552750518	Recettes	0,00	34 654,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 654,23	0,00	34 654,23
4552750519	Recettes	0,00	7 019,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 019,34	0,00	7 019,34
4552750523	Recettes	0,00	267 977,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	267 977,56	0,00	267 977,56
4552750524	Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37 356,84	0,00	37 356,84	0,00	37 356,84
4552750525	Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	46 171,83	0,00	46 171,83	0,00	46 171,83
4552750615	Recettes	0,00	63 595,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	63 595,21	0,00	63 595,21
4552750616	Recettes	0,00	49 902,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	49 902,75	0,00	49 902,75
4552750617	Recettes	0,00	22 250,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 250,89	0,00	22 250,89
4552750618	Recettes	0,00	29 408,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 408,87	0,00	29 408,87
4552750619	Recettes	0,00	169 891,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	169 891,52	0,00	169 891,52
4552750623	Recettes	0,00	257 027,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	257 027,13	0,00	257 027,13
4552750624	Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	59 655,45	0,00	59 655,45	0,00	59 655,45
4552750625	Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	250 118,60	0,00	250 118,60	0,00	250 118,60

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4552750654	Recettes	0,00	781 046,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	781 046,88	0,00	781 046,88
4552750668	Recettes	0,00	260 517,28	0,00	0,00	0,00	2 887 896,05	0,00	3 148 413,33	0,00	3 148 413,33
4552750699	Recettes	0,00	1 869 800,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 869 800,13	0,00	1 869 800,13
45527507	Recettes	0,00	380 770,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	380 770,96	0,00	380 770,96
4552750704	Recettes	0,00	75 157,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	75 157,15	0,00	75 157,15
4552750715	Recettes	0,00	61 956,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	61 956,12	0,00	61 956,12
4552750716	Recettes	0,00	66 317,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	66 317,24	0,00	66 317,24
4552750717	Recettes	0,00	20 692,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 692,98	0,00	20 692,98
4552750718	Recettes	0,00	94 184,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	94 184,22	0,00	94 184,22
4552750719	Recettes	0,00	45 267,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 267,65	0,00	45 267,65
4552750723	Recettes	0,00	47 379,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	47 379,50	0,00	47 379,50
4552750724	Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	261 729,41	0,00	261 729,41	0,00	261 729,41
4552750725	Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 317,16	0,00	16 317,16	0,00	16 317,16
4552750815	Recettes	0,00	34 256,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 256,24	0,00	34 256,24
4552750816	Recettes	0,00	21 316,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 316,67	0,00	21 316,67
4552750817	Recettes	0,00	21 385,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 385,98	0,00	21 385,98
4552750818	Recettes	0,00	32 622,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 622,69	0,00	32 622,69
4552750819	Recettes	0,00	71 854,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	71 854,50	0,00	71 854,50
4552750823	Recettes	0,00	212 016,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	212 016,06	0,00	212 016,06
4552750824	Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	202 976,30	0,00	202 976,30	0,00	202 976,30
4552750825	Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	348 139,81	0,00	348 139,81	0,00	348 139,81
4552750915	Recettes	0,00	20 302,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 302,52	0,00	20 302,52
4552750916	Recettes	0,00	19 237,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 237,52	0,00	19 237,52

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4552750917	Recettes	0,00	47 188,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	47 188,87	0,00	47 188,87
4552750918	Recettes	0,00	29 851,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 851,37	0,00	29 851,37
4552750919	Recettes	0,00	38 798,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 798,01	0,00	38 798,01
4552750924	Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	56 748,18	0,00	56 748,18	0,00	56 748,18
4552750925	Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	73 889,30	0,00	73 889,30	0,00	73 889,30
4552751015	Recettes	0,00	8 296,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 296,93	0,00	8 296,93
4552751016	Recettes	0,00	16 639,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 639,75	0,00	16 639,75
4552751017	Recettes	0,00	56 580,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	56 580,15	0,00	56 580,15
4552751018	Recettes	0,00	47 344,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	47 344,05	0,00	47 344,05
4552751019	Recettes	0,00	35 122,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 122,78	0,00	35 122,78
4552751023	Recettes	0,00	431 645,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	431 645,12	0,00	431 645,12
4552751024	Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	133 665,32	0,00	133 665,32	0,00	133 665,32
4552751025	Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	349 065,30	0,00	349 065,30	0,00	349 065,30
4552751115	Recettes	0,00	23 254,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 254,30	0,00	23 254,30
4552751116	Recettes	0,00	20 551,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 551,08	0,00	20 551,08
4552751117	Recettes	0,00	105 622,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	105 622,27	0,00	105 622,27
4552751118	Recettes	0,00	75 083,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	75 083,13	0,00	75 083,13
4552751119	Recettes	0,00	26 748,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 748,29	0,00	26 748,29
4552751123	Recettes	0,00	67 309,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	67 309,86	0,00	67 309,86
4552751124	Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	107 490,40	0,00	107 490,40	0,00	107 490,40
4552751125	Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	281 729,43	0,00	281 729,43	0,00	281 729,43
4552751215	Recettes	0,00	2 344,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 344,24	0,00	2 344,24
4552751216	Recettes	0,00	20 376,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 376,96	0,00	20 376,96

III – ÉTATS FINANCIERS										III
Balance des comptes										D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4552751217	Recettes	0,00	41 500,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	41 500,08	0,00	41 500,08
4552751218	Recettes	0,00	36 211,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 211,90	0,00	36 211,90
4552751219	Recettes	0,00	76 223,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	76 223,89	0,00	76 223,89
4552751223	Recettes	0,00	18 607,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 607,76	0,00	18 607,76
4552751224	Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 755,42	0,00	13 755,42	0,00	13 755,42
4552751315	Recettes	0,00	3 571,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 571,31	0,00	3 571,31
4552751316	Recettes	0,00	23 758,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 758,78	0,00	23 758,78
4552751317	Recettes	0,00	18 219,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 219,52	0,00	18 219,52
4552751318	Recettes	0,00	62 796,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	62 796,48	0,00	62 796,48
4552751319	Recettes	0,00	1 698,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 698,47	0,00	1 698,47
4552751323	Recettes	0,00	18 366,03	0,00	0,00	0,00	479 500,00	0,00	497 866,03	0,00	497 866,03
4552751324	Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	170 902,84	0,00	170 902,84	0,00	170 902,84
4552751415	Recettes	0,00	14 795,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 795,69	0,00	14 795,69
4552751416	Recettes	0,00	4 723,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 723,17	0,00	4 723,17
4552751417	Recettes	0,00	17 809,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 809,79	0,00	17 809,79
4552751418	Recettes	0,00	119 877,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	119 877,18	0,00	119 877,18
4552751419	Recettes	0,00	3 272,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 272,97	0,00	3 272,97
4552751423	Recettes	0,00	28 657,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 657,13	0,00	28 657,13
4552751424	Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	194 887,56	0,00	194 887,56	0,00	194 887,56
4552751425	Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 585,52	0,00	60 585,52	0,00	60 585,52
4552751515	Recettes	0,00	26 292,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 292,24	0,00	26 292,24
4552751516	Recettes	0,00	38 569,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 569,55	0,00	38 569,55
4552751517	Recettes	0,00	119 361,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	119 361,37	0,00	119 361,37

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4552751518	Recettes	0,00	74 071,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	74 071,72	0,00	74 071,72
4552751519	Recettes	0,00	113 544,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	113 544,61	0,00	113 544,61
4552751523	Recettes	0,00	365 238,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	365 238,80	0,00	365 238,80
4552751524	Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	208 118,07	0,00	208 118,07	0,00	208 118,07
4552751525	Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	194 841,79	0,00	194 841,79	0,00	194 841,79
4552751615	Recettes	0,00	32 948,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 948,93	0,00	32 948,93
4552751616	Recettes	0,00	36 300,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 300,34	0,00	36 300,34
4552751617	Recettes	0,00	27 817,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 817,92	0,00	27 817,92
4552751618	Recettes	0,00	136 620,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	136 620,10	0,00	136 620,10
4552751619	Recettes	0,00	122 673,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	122 673,97	0,00	122 673,97
4552751623	Recettes	0,00	42 877,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 877,79	0,00	42 877,79
4552751624	Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 227,50	0,00	7 227,50	0,00	7 227,50
4552751625	Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	106 137,50	0,00	106 137,50	0,00	106 137,50
4552751715	Recettes	0,00	54 273,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	54 273,56	0,00	54 273,56
4552751716	Recettes	0,00	95 520,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	95 520,16	0,00	95 520,16
4552751717	Recettes	0,00	52 632,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	52 632,56	0,00	52 632,56
4552751718	Recettes	0,00	129 058,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	129 058,47	0,00	129 058,47
4552751719	Recettes	0,00	35 750,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 750,44	0,00	35 750,44
4552751723	Recettes	0,00	112 680,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	112 680,61	0,00	112 680,61
4552751724	Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	87 262,18	0,00	87 262,18	0,00	87 262,18
4552751725	Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	463 982,28	0,00	463 982,28	0,00	463 982,28
4552751815	Recettes	0,00	26 564,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 564,71	0,00	26 564,71
4552751816	Recettes	0,00	26 147,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 147,41	0,00	26 147,41

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4552751817	Recettes	0,00	34 396,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 396,48	0,00	34 396,48
4552751818	Recettes	0,00	107 547,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	107 547,95	0,00	107 547,95
4552751819	Recettes	0,00	59 215,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	59 215,41	0,00	59 215,41
4552751823	Recettes	0,00	81 917,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	81 917,34	0,00	81 917,34
4552751824	Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200 895,80	0,00	200 895,80	0,00	200 895,80
4552751825	Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	205 229,59	0,00	205 229,59	0,00	205 229,59
4552751915	Recettes	0,00	45 870,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 870,81	0,00	45 870,81
4552751916	Recettes	0,00	65 735,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65 735,72	0,00	65 735,72
4552751917	Recettes	0,00	97 973,57	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	97 973,57	0,00	97 973,57
4552751918	Recettes	0,00	42 981,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 981,48	0,00	42 981,48
4552751919	Recettes	0,00	121 390,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	121 390,79	0,00	121 390,79
4552751923	Recettes	0,00	10 247,57	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 247,57	0,00	10 247,57
4552751924	Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	93 899,34	0,00	93 899,34	0,00	93 899,34
4552751925	Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 348,95	0,00	12 348,95	0,00	12 348,95
4552752015	Recettes	0,00	20 455,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 455,53	0,00	20 455,53
4552752016	Recettes	0,00	108 015,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	108 015,44	0,00	108 015,44
4552752017	Recettes	0,00	54 492,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	54 492,45	0,00	54 492,45
4552752018	Recettes	0,00	70 691,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 691,90	0,00	70 691,90
4552752019	Recettes	0,00	58 997,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	58 997,24	0,00	58 997,24
4552752023	Recettes	0,00	33 247,57	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 247,57	0,00	33 247,57
4552752024	Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	81 835,23	0,00	81 835,23	0,00	81 835,23
4552752025	Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	123 330,50	0,00	123 330,50	0,00	123 330,50
4552752115	Recettes	0,00	73 031,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	73 031,73	0,00	73 031,73

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4552752116	Recettes	0,00	62 671,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	62 671,26	0,00	62 671,26
4552752117	Recettes	0,00	68 287,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	68 287,80	0,00	68 287,80
4552752118	Recettes	0,00	92 968,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	92 968,65	0,00	92 968,65
4552752119	Recettes	0,00	48 297,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	48 297,12	0,00	48 297,12
4552752123	Recettes	0,00	9 410,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 410,86	0,00	9 410,86
4552752124	Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	105 307,51	0,00	105 307,51	0,00	105 307,51
4552752125	Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	315 449,40	0,00	315 449,40	0,00	315 449,40
4552752215	Recettes	0,00	54 959,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	54 959,87	0,00	54 959,87
4552752216	Recettes	0,00	115 869,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	115 869,14	0,00	115 869,14
4552752217	Recettes	0,00	30 932,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 932,74	0,00	30 932,74
4552752218	Recettes	0,00	75 658,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	75 658,60	0,00	75 658,60
4552752219	Recettes	0,00	10 210,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 210,67	0,00	10 210,67
4552752223	Recettes	0,00	6 640,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 640,67	0,00	6 640,67
4552752224	Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	85 385,85	0,00	85 385,85	0,00	85 385,85
4552752225	Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 152,04	0,00	25 152,04	0,00	25 152,04
4552752315	Recettes	0,00	22 114,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 114,00	0,00	22 114,00
4552752316	Recettes	0,00	34 629,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 629,26	0,00	34 629,26
4552752317	Recettes	0,00	31 854,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 854,28	0,00	31 854,28
4552752318	Recettes	0,00	86 742,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	86 742,52	0,00	86 742,52
4552752319	Recettes	0,00	78 601,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	78 601,34	0,00	78 601,34
4552752323	Recettes	0,00	7 298,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 298,73	0,00	7 298,73
4552752324	Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	214 946,12	0,00	214 946,12	0,00	214 946,12
4552752415	Recettes	0,00	48 968,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	48 968,81	0,00	48 968,81

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4552752416	Recettes	0,00	44 239,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	44 239,84	0,00	44 239,84
4552752417	Recettes	0,00	48 485,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	48 485,58	0,00	48 485,58
4552752418	Recettes	0,00	118 904,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	118 904,07	0,00	118 904,07
4552752419	Recettes	0,00	134 844,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	134 844,97	0,00	134 844,97
4552752423	Recettes	0,00	7 288,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 288,11	0,00	7 288,11
4552752424	Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80 314,89	0,00	80 314,89	0,00	80 314,89
4552752425	Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	399 634,33	0,00	399 634,33	0,00	399 634,33
4552752515	Recettes	0,00	38 795,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 795,95	0,00	38 795,95
4552752516	Recettes	0,00	42 089,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 089,19	0,00	42 089,19
4552752517	Recettes	0,00	57 173,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 173,35	0,00	57 173,35
4552752518	Recettes	0,00	204 345,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	204 345,69	0,00	204 345,69
4552752519	Recettes	0,00	239 550,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	239 550,89	0,00	239 550,89
4552752524	Recettes	0,00	253 473,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	253 473,23	0,00	253 473,23
4552752525	Recettes	0,00	469 953,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	469 953,60	0,00	469 953,60
4552752527	Recettes	0,00	2 048 803,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 048 803,80	0,00	2 048 803,80
4552752528	Recettes	0,00	629 329,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	629 329,41	0,00	629 329,41
4552752529	Recettes	0,00	647 926,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	647 926,03	0,00	647 926,03
4552752531	Recettes	0,00	506 356,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	506 356,95	0,00	506 356,95
4552752533	Recettes	0,00	446 121,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	446 121,18	0,00	446 121,18
4552752534	Recettes	0,00	671 945,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	671 945,47	0,00	671 945,47
4552752536	Recettes	0,00	1 752 779,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 752 779,61	0,00	1 752 779,61
4552752537	Recettes	0,00	9 958 322,31	0,00	0,00	0,00	4 660 500,00	0,00	14 618 822,31	0,00	14 618 822,31
4552752538	Recettes	0,00	835 841,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	835 841,13	0,00	835 841,13

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4552752539	Recettes	0,00	349 276,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	349 276,01	0,00	349 276,01
455275254	Recettes	0,00	13 683 251,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 683 251,11	0,00	13 683 251,11
4552752540	Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 702 200,00	0,00	1 702 200,00	0,00	1 702 200,00
4552752543	Recettes	0,00	492 642,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	492 642,42	0,00	492 642,42
4552752544	Recettes	0,00	955 780,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	955 780,11	0,00	955 780,11
4552752545	Recettes	0,00	769 762,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	769 762,88	0,00	769 762,88
4552752546	Recettes	0,00	470 685,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	470 685,75	0,00	470 685,75
4552752547	Recettes	0,00	790 761,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	790 761,16	0,00	790 761,16
455275255	Recettes	0,00	1 040 400,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 040 400,93	0,00	1 040 400,93
4552752551	Recettes	0,00	580 943,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	580 943,46	0,00	580 943,46
4552752553	Recettes	0,00	701 968,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	701 968,76	0,00	701 968,76
4552752555	Recettes	0,00	4 793 187,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 793 187,31	0,00	4 793 187,31
4552752556	Recettes	0,00	280 849,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	280 849,55	0,00	280 849,55
4552752557	Recettes	0,00	219 606,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	219 606,22	0,00	219 606,22
4552752615	Recettes	0,00	17 605,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 605,81	0,00	17 605,81
4552752616	Recettes	0,00	22 653,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 653,16	0,00	22 653,16
4552752617	Recettes	0,00	30 711,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 711,22	0,00	30 711,22
4552752618	Recettes	0,00	40 894,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 894,00	0,00	40 894,00
4552752619	Recettes	0,00	24 935,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 935,72	0,00	24 935,72
4552752623	Recettes	0,00	64 262,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	64 262,51	0,00	64 262,51
4552752624	Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	701 697,91	0,00	701 697,91	0,00	701 697,91
4552752625	Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	121 295,27	0,00	121 295,27	0,00	121 295,27
4552752715	Recettes	0,00	6 879,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 879,77	0,00	6 879,77

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4552752716	Recettes	0,00	30 928,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 928,87	0,00	30 928,87
4552752717	Recettes	0,00	28 543,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 543,03	0,00	28 543,03
4552752718	Recettes	0,00	61 597,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	61 597,52	0,00	61 597,52
4552752719	Recettes	0,00	71 551,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	71 551,71	0,00	71 551,71
4552752723	Recettes	0,00	77 069,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	77 069,63	0,00	77 069,63
4552752724	Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	557 429,88	0,00	557 429,88	0,00	557 429,88
4552752725	Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	177 389,50	0,00	177 389,50	0,00	177 389,50
4552752915	Recettes	0,00	50 278,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 278,64	0,00	50 278,64
4552752916	Recettes	0,00	37 984,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37 984,92	0,00	37 984,92
4552752917	Recettes	0,00	21 818,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 818,21	0,00	21 818,21
4552752918	Recettes	0,00	32 879,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 879,40	0,00	32 879,40
4552752919	Recettes	0,00	8 569,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 569,08	0,00	8 569,08
4552752923	Recettes	0,00	71 746,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	71 746,29	0,00	71 746,29
4552752924	Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	377 792,89	0,00	377 792,89	0,00	377 792,89
4552752925	Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	83 072,63	0,00	83 072,63	0,00	83 072,63
4552753015	Recettes	0,00	12 118,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 118,19	0,00	12 118,19
4552753016	Recettes	0,00	12 174,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 174,24	0,00	12 174,24
4552753017	Recettes	0,00	29 328,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 328,31	0,00	29 328,31
4552753018	Recettes	0,00	66 051,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	66 051,10	0,00	66 051,10
4552753019	Recettes	0,00	54 374,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	54 374,26	0,00	54 374,26
4552753023	Recettes	0,00	72 893,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	72 893,16	0,00	72 893,16
4552753024	Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	41 983,75	0,00	41 983,75	0,00	41 983,75
4552753123	Recettes	0,00	99 411,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	99 411,89	0,00	99 411,89

III – ÉTATS FINANCIERS										III
Balance des comptes										D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4552770115	Recettes	0,00	148 949,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	148 949,76	0,00	148 949,76
4552770116	Recettes	0,00	24 395,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 395,11	0,00	24 395,11
4552770117	Recettes	0,00	11 758,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 758,85	0,00	11 758,85
4552770118	Recettes	0,00	4 838,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 838,50	0,00	4 838,50
4552771765	Recettes	0,00	372 989,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	372 989,52	0,00	372 989,52
4552780115	Recettes	0,00	41 235,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	41 235,67	0,00	41 235,67
4552780116	Recettes	0,00	47 571,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	47 571,75	0,00	47 571,75
4552780215	Recettes	0,00	34 599,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 599,26	0,00	34 599,26
4552780216	Recettes	0,00	26 704,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 704,23	0,00	26 704,23
4552781101	Recettes	0,00	1 079 935,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 079 935,37	0,00	1 079 935,37
4552781106	Recettes	0,00	19 508 273,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 508 273,28	0,00	19 508 273,28
4552910677	Recettes	0,00	7 346,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 346,13	0,00	7 346,13
4552920115	Recettes	0,00	85 481,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	85 481,09	0,00	85 481,09
4552920116	Recettes	0,00	51 572,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	51 572,60	0,00	51 572,60
4552920119	Recettes	0,00	335 120,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	335 120,31	0,00	335 120,31
4552920120	Recettes	0,00	138 306,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	138 306,97	0,00	138 306,97
4552920121	Recettes	0,00	163 658,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	163 658,83	0,00	163 658,83
4552920122	Recettes	0,00	643 325,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	643 325,71	0,00	643 325,71
4552920215	Recettes	0,00	60 323,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 323,88	0,00	60 323,88
4552920216	Recettes	0,00	13 971,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 971,09	0,00	13 971,09
4552920219	Recettes	0,00	287 084,57	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	287 084,57	0,00	287 084,57
4552920220	Recettes	0,00	124 200,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	124 200,45	0,00	124 200,45
4552920221	Recettes	0,00	372 965,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	372 965,07	0,00	372 965,07

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4552920222	Recettes	0,00	693 898,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	693 898,15	0,00	693 898,15
4552920315	Recettes	0,00	163 938,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	163 938,01	0,00	163 938,01
4552920316	Recettes	0,00	74 193,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	74 193,81	0,00	74 193,81
4552920319	Recettes	0,00	185 247,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	185 247,30	0,00	185 247,30
4552920320	Recettes	0,00	116 340,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	116 340,49	0,00	116 340,49
4552920321	Recettes	0,00	93 872,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	93 872,54	0,00	93 872,54
4552920322	Recettes	0,00	319 821,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	319 821,76	0,00	319 821,76
4552920415	Recettes	0,00	225 970,57	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	225 970,57	0,00	225 970,57
4552920416	Recettes	0,00	84 454,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	84 454,27	0,00	84 454,27
4552920419	Recettes	0,00	334 375,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	334 375,00	0,00	334 375,00
4552920420	Recettes	0,00	250 855,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	250 855,12	0,00	250 855,12
4552920421	Recettes	0,00	286 028,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	286 028,43	0,00	286 028,43
4552920422	Recettes	0,00	266 039,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	266 039,74	0,00	266 039,74
4552920515	Recettes	0,00	155 511,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	155 511,34	0,00	155 511,34
4552920516	Recettes	0,00	78 878,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	78 878,04	0,00	78 878,04
4552920519	Recettes	0,00	186 773,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	186 773,83	0,00	186 773,83
4552920520	Recettes	0,00	148 174,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	148 174,55	0,00	148 174,55
4552920521	Recettes	0,00	306 453,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	306 453,53	0,00	306 453,53
4552920522	Recettes	0,00	187 242,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	187 242,40	0,00	187 242,40
455292178	Recettes	0,00	824 854,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	824 854,77	0,00	824 854,77
4552921782	Recettes	0,00	565 814,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	565 814,47	0,00	565 814,47
4552921783	Recettes	0,00	1 624 359,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 624 359,12	0,00	1 624 359,12
4552921784	Recettes	0,00	5 826 899,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 826 899,33	0,00	5 826 899,33

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4552921785	Recettes	0,00	3 788 183,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 788 183,14	0,00	3 788 183,14
4552930115	Recettes	0,00	164 214,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	164 214,80	0,00	164 214,80
4552930116	Recettes	0,00	51 567,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	51 567,46	0,00	51 567,46
4552930121	Recettes	0,00	173 479,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	173 479,48	0,00	173 479,48
4552930122	Recettes	0,00	322 228,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	322 228,14	0,00	322 228,14
4552930124	Recettes	0,00	11 143,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 143,37	0,00	11 143,37
4552930125	Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	48 640,41	0,00	48 640,41	0,00	48 640,41
4552930215	Recettes	0,00	67 505,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	67 505,38	0,00	67 505,38
4552930216	Recettes	0,00	77 552,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	77 552,30	0,00	77 552,30
4552930221	Recettes	0,00	107 785,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	107 785,87	0,00	107 785,87
4552930222	Recettes	0,00	91 214,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	91 214,79	0,00	91 214,79
4552930224	Recettes	0,00	7 883,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 883,13	0,00	7 883,13
4552930225	Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	67 091,48	0,00	67 091,48	0,00	67 091,48
4552930315	Recettes	0,00	112 617,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	112 617,19	0,00	112 617,19
4552930316	Recettes	0,00	59 620,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	59 620,23	0,00	59 620,23
4552930321	Recettes	0,00	190 148,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	190 148,33	0,00	190 148,33
4552930322	Recettes	0,00	133 753,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	133 753,41	0,00	133 753,41
4552930324	Recettes	0,00	10 136,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 136,71	0,00	10 136,71
4552930325	Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	114 356,24	0,00	114 356,24	0,00	114 356,24
4552930415	Recettes	0,00	100 495,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 495,30	0,00	100 495,30
4552930416	Recettes	0,00	76 707,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	76 707,39	0,00	76 707,39
4552930421	Recettes	0,00	420 149,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	420 149,41	0,00	420 149,41
4552930422	Recettes	0,00	155 967,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	155 967,80	0,00	155 967,80

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4552930424	Recettes	0,00	41 434,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	41 434,75	0,00	41 434,75
4552930425	Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	128 555,35	0,00	128 555,35	0,00	128 555,35
4552930515	Recettes	0,00	113 665,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	113 665,29	0,00	113 665,29
4552930516	Recettes	0,00	331 264,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	331 264,65	0,00	331 264,65
4552930521	Recettes	0,00	118 950,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	118 950,47	0,00	118 950,47
4552930522	Recettes	0,00	348 808,94	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	348 808,94	0,00	348 808,94
4552930524	Recettes	0,00	9 402,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 402,04	0,00	9 402,04
4552930525	Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	205 596,52	0,00	205 596,52	0,00	205 596,52
4552931186	Recettes	0,00	274 978,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	274 978,35	0,00	274 978,35
4552931709	Recettes	0,00	481 994,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	481 994,85	0,00	481 994,85
455293171	Recettes	0,00	417 124,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	417 124,65	0,00	417 124,65
4552931711	Recettes	0,00	449 857,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	449 857,27	0,00	449 857,27
4552931712	Recettes	0,00	485 729,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	485 729,86	0,00	485 729,86
4552932122	Recettes	0,00	39 310,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 310,19	0,00	39 310,19
4552940115	Recettes	0,00	44 059,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	44 059,82	0,00	44 059,82
4552940116	Recettes	0,00	52 003,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	52 003,66	0,00	52 003,66
4552940117	Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	53 608,08	0,00	53 608,08	0,00	53 608,08
4552940118	Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	98 552,44	0,00	98 552,44	0,00	98 552,44
4552940119	Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	66 240,23	0,00	66 240,23	0,00	66 240,23
4552940120	Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	126 540,54	0,00	126 540,54	0,00	126 540,54
4552940121	Recettes	0,00	536,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	536,63	0,00	536,63
4552940122	Recettes	0,00	44 827,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	44 827,72	0,00	44 827,72
4552940125	Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 742,71	0,00	15 742,71	0,00	15 742,71

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4552940215	Recettes	0,00	168 196,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	168 196,79	0,00	168 196,79
4552940216	Recettes	0,00	253 548,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	253 548,37	0,00	253 548,37
4552940217	Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 723,11	0,00	39 723,11	0,00	39 723,11
4552940218	Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	74 138,32	0,00	74 138,32	0,00	74 138,32
4552940219	Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	48 092,22	0,00	48 092,22	0,00	48 092,22
4552940220	Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	88 605,47	0,00	88 605,47	0,00	88 605,47
4552940221	Recettes	0,00	29 898,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 898,28	0,00	29 898,28
4552940315	Recettes	0,00	42 164,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 164,10	0,00	42 164,10
4552940316	Recettes	0,00	76 854,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	76 854,22	0,00	76 854,22
4552940317	Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	54 573,99	0,00	54 573,99	0,00	54 573,99
4552940318	Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	103 928,03	0,00	103 928,03	0,00	103 928,03
4552940319	Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 323,52	0,00	70 323,52	0,00	70 323,52
4552940320	Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	126 540,54	0,00	126 540,54	0,00	126 540,54
4552940321	Recettes	0,00	8 506,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 506,43	0,00	8 506,43
4552940322	Recettes	0,00	82 379,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	82 379,55	0,00	82 379,55
4552940325	Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	87 170,80	0,00	87 170,80	0,00	87 170,80
4552941598	Recettes	0,00	65 270,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65 270,70	0,00	65 270,70
4552941599	Recettes	0,00	5 559 088,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 559 088,20	0,00	5 559 088,20
4552941602	Recettes	0,00	239 549,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	239 549,34	0,00	239 549,34
4552950001	Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 840 000,00	0,00	1 840 000,00	0,00	1 840 000,00
	Sous Total compte 4552	0,00	109 509 138,58	0,00	0,00	0,00	21 600 793,52	0,00	131 109 932,10	0,00	131 109 932,10
	Sous Total compte 455	120 613 872,55	109 509 138,58	0,00	0,00	13 765 511,78	21 691 236,90	134 379 384,33	131 200 375,48	3 179 008,85	0,00
	Sous Total compte 45	120 613 872,55	110 789 894,32	2 909 975,75	2 286 525,03	13 765 511,78	21 691 236,90	137 289 360,08	134 767 656,25	2 521 703,83	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS										III	
Balance des comptes										D	

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4621	Créances sur cessions d'immobilisations	0,00	0,00	5 758 543,40	5 758 543,40	0,00	0,00	5 758 543,40	5 758 543,40	0,00	0,00
4626	Créances sur cessions d'immobilisations	0,00	0,00	343 000,00	343 000,00	0,00	0,00	343 000,00	343 000,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 462	0,00	0,00	6 101 543,40	6 101 543,40	0,00	0,00	6 101 543,40	6 101 543,40	0,00	0,00
4633	Titres amortis (ou capital) à rembourser	0,00	0,00	725 000 000,00	725 000 000,00	0,00	0,00	725 000 000,00	725 000 000,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 463	0,00	0,00	725 000 000,00	725 000 000,00	0,00	0,00	725 000 000,00	725 000 000,00	0,00	0,00
4647	Dispositifs d'intervention pour le compt	0,00	0,00	326 808,69	326 808,69	0,00	0,00	326 808,69	326 808,69	0,00	0,00
	Sous Total compte 464	0,00	0,00	326 808,69	326 808,69	0,00	0,00	326 808,69	326 808,69	0,00	0,00
466	Excédents de versement	0,00	15 344,32	1 512 436,34	1 536 348,88	0,00	0,00	1 512 436,34	1 551 693,20	0,00	39 256,86
46711	Autres comptes créditeurs	0,00	9 347,95	1 634 177 094,70	1 652 481 430,05	0,00	0,00	1 634 177 094,70	1 652 490 778,00	0,00	18 313 683,30
46717	Autres comptes créditeurs - Cessions, op	0,00	0,00	10 543 780,41	10 543 780,41	0,00	0,00	10 543 780,41	10 543 780,41	0,00	0,00
	Sous Total compte 4671	0,00	9 347,95	1 644 720 875,11	1 663 025 210,46	0,00	0,00	1 644 720 875,11	1 663 034 558,41	0,00	18 313 683,30
46721	Débiteurs divers - Amiable	30 151 836,15	0,00	126 666 443,33	77 398 132,09	0,00	0,00	156 818 279,48	77 398 132,09	79 420 147,39	0,00
46726	Débiteurs divers - Contentieux	6 060 962,86	0,00	1 921 227,81	2 362 077,51	0,00	0,00	7 982 190,67	2 362 077,51	5 620 113,16	0,00
	Sous Total compte 4672	36 212 799,01	0,00	128 587 671,14	79 760 209,60	0,00	0,00	164 800 470,15	79 760 209,60	85 040 260,55	0,00
46751	Opérations avec des gérants d'immeubles	0,00	0,00	169 400,00	169 400,00	0,00	0,00	169 400,00	169 400,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 4675	0,00	0,00	169 400,00	169 400,00	0,00	0,00	169 400,00	169 400,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 467	36 212 799,01	9 347,95	1 773 477 946,25	1 742 954 820,06	0,00	0,00	1 809 690 745,26	1 742 964 168,01	66 726 577,25	0,00
4686	Charges à payer	0,00	3 081 545,40	3 081 545,40	1 364 186,32	0,00	0,00	3 081 545,40	4 445 731,72	0,00	1 364 186,32
	Sous Total compte 468	0,00	3 081 545,40	3 081 545,40	1 364 186,32	0,00	0,00	3 081 545,40	4 445 731,72	0,00	1 364 186,32
	Sous Total compte 46	36 212 799,01	3 106 237,67	2 509 500 280,08	2 477 283 707,35	0,00	0,00	2 545 713 079,09	2 480 389 945,02	65 323 134,07	0,00
4712	Virements réimputés	0,00	644 090,53	5 402 944,37	4 960 145,79	0,00	0,00	5 402 944,37	5 604 236,32	0,00	201 291,95

III – ÉTATS FINANCIERS										III
Balance des comptes										D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
47131	Versements sur contributions directes	0,00	0,00	2 836 473 212,00	2 836 473 212,00	0,00	0,00	2 836 473 212,00	2 836 473 212,00	0,00	0,00
47133	Fonds d'emprunt	0,00	0,00	998 100 000,00	998 100 000,00	0,00	0,00	998 100 000,00	998 100 000,00	0,00	0,00
47134	Subventions	0,00	0,00	2 507 808,00	2 507 808,00	0,00	0,00	2 507 808,00	2 507 808,00	0,00	0,00
47138	Autres	0,00	34 679 366,75	4 505 190 785,48	4 346 424 137,10	0,00	0,00	4 505 190 785,48	4 381 103 503,85	124 087 281,63	0,00
	Sous Total compte 4713	0,00	34 679 366,75	8 342 271 805,48	8 183 505 157,10	0,00	0,00	8 342 271 805,48	8 218 184 523,85	124 087 281,63	0,00
471411	Excédent à réimputer - Personnes physique	0,00	0,00	49 311,21	49 361,21	0,00	0,00	49 311,21	49 361,21	0,00	50,00
471412	Excédent à réimputer - Personnes morales	0,00	3 007 400,05	7 301 851,53	7 302 109,89	0,00	0,00	7 301 851,53	10 309 509,94	0,00	3 007 658,41
	Sous Total compte 47141	0,00	3 007 400,05	7 351 162,74	7 351 471,10	0,00	0,00	7 351 162,74	10 358 871,15	0,00	3 007 708,41
47143	Flux d'encaissements à réimputer	0,00	479 172,16	3 638,61	3 638,61	0,00	0,00	3 638,61	482 810,77	0,00	479 172,16
	Sous Total compte 4714	0,00	3 486 572,21	7 354 801,35	7 355 109,71	0,00	0,00	7 354 801,35	10 841 681,92	0,00	3 486 880,57
47171	Recettes relevé BDF - hors Héra	0,00	0,00	141 750,91	141 750,91	0,00	0,00	141 750,91	141 750,91	0,00	0,00
	Sous Total compte 4717	0,00	0,00	141 750,91	141 750,91	0,00	0,00	141 750,91	141 750,91	0,00	0,00
4718	Autres recettes à régulariser	0,00	238 095,86	55 479 523,99	55 264 056,82	0,00	0,00	55 479 523,99	55 502 152,68	0,00	22 628,69
	Sous Total compte 471	0,00	39 048 125,35	8 410 650 826,10	8 251 226 220,33	0,00	0,00	8 410 650 826,10	8 290 274 345,68	120 376 480,42	0,00
47211	Remboursement d'annuités d'emprunt	0,00	0,00	555 706,67	555 706,67	0,00	0,00	555 706,67	555 706,67	0,00	0,00
47218	Autres dépenses	35 511,00	0,00	149 489,20	147 299,20	0,00	0,00	185 000,20	147 299,20	37 701,00	0,00
	Sous Total compte 4721	35 511,00	0,00	705 195,87	703 005,87	0,00	0,00	740 706,87	703 005,87	37 701,00	0,00
4728	Autres dépenses à régulariser	0,00	0,00	57 491 904,96	57 491 904,96	0,00	0,00	57 491 904,96	57 491 904,96	0,00	0,00
	Sous Total compte 472	35 511,00	0,00	58 197 100,83	58 194 910,83	0,00	0,00	58 232 611,83	58 194 910,83	37 701,00	0,00
4781	Frais de poursuite rattachés	80,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80,00	0,00	80,00	0,00
	Sous Total compte 478	80,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80,00	0,00	80,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS										III
Balance des comptes										D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4911	Sous Total compte 47	35 591,00	39 048 125,35	8 468 847 926,93	8 309 421 131,16	0,00	0,00	8 468 883 517,93	8 348 469 256,51	120 414 261,42	0,00
	Dépréciations des comptes de redevables	0,00	0,00	0,00	3 904 000,00	0,00	0,00	0,00	3 904 000,00	0,00	3 904 000,00
	Sous Total compte 491	0,00	0,00	0,00	3 904 000,00	0,00	0,00	0,00	3 904 000,00	0,00	3 904 000,00
4961	Dépréciations des comptes de débiteurs d	0,00	7 751 100,00	1 658 400,00	0,00	0,00	0,00	1 658 400,00	7 751 100,00	0,00	6 092 700,00
	Sous Total compte 496	0,00	7 751 100,00	1 658 400,00	0,00	0,00	0,00	1 658 400,00	7 751 100,00	0,00	6 092 700,00
	Sous Total compte 49	0,00	7 751 100,00	1 658 400,00	3 904 000,00	0,00	0,00	1 658 400,00	11 655 100,00	0,00	9 996 700,00
	Total classe 4	380 298 365,28	237 791 966,01	15 982 307 665,71	16 131 993 359,55	13 765 511,78	21 691 236,90	16 376 371 542,77	16 391 476 562,46	348 407 242,46	363 512 262,15
51172	Chèques impayés	0,00	0,00	441,13	441,13	0,00	0,00	441,13	441,13	0,00	0,00
	Sous Total compte 5117	0,00	0,00	441,13	441,13	0,00	0,00	441,13	441,13	0,00	0,00
	Sous Total compte 511	0,00	0,00	441,13	441,13	0,00	0,00	441,13	441,13	0,00	0,00
515	Compte au Trésor	137 091 160,53	0,00	7 369 465 921,57	7 310 160 009,78	0,00	0,00	7 506 557 082,10	7 310 160 009,78	196 397 072,32	0,00
5162	Compte à terme	0,00	0,00	22 350 000,00	22 350 000,00	0,00	0,00	22 350 000,00	22 350 000,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 516	0,00	0,00	22 350 000,00	22 350 000,00	0,00	0,00	22 350 000,00	22 350 000,00	0,00	0,00
51931	Lignes de crédit de trésorerie non liées	0,00	0,00	160 000 000,00	160 000 000,00	0,00	0,00	160 000 000,00	160 000 000,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 5193	0,00	0,00	160 000 000,00	160 000 000,00	0,00	0,00	160 000 000,00	160 000 000,00	0,00	0,00
5194	Billets de trésorerie	0,00	100 000 000,00	100 000 000,00	0,00	0,00	0,00	100 000 000,00	100 000 000,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 519	0,00	100 000 000,00	260 000 000,00	160 000 000,00	0,00	0,00	260 000 000,00	260 000 000,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 51	137 091 160,53	100 000 000,00	7 651 816 362,70	7 492 510 450,91	0,00	0,00	7 788 907 523,23	7 592 510 450,91	196 397 072,32	0,00
5411	Régisseurs d'avances (avances)	28 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 000,00	0,00	28 000,00	0,00
	Sous Total compte 541	28 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 000,00	0,00	28 000,00	0,00
	Sous Total compte 54	28 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 000,00	0,00	28 000,00	0,00
580	Opérations d'ordre budgétaires	0,00	0,00	1 969 943 561,50	1 969 943 561,50	0,00	0,00	1 969 943 561,50	1 969 943 561,50	0,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS										III
Balance des comptes										D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
584	Encaissement par lecture optique	0,00	0,00	255 052,68	255 052,68	0,00	0,00	255 052,68	255 052,68	0,00	0,00
5872	Compte pivot - Admission en non valeur e	0,00	0,00	137 381,42	137 381,42	0,00	0,00	137 381,42	137 381,42	0,00	0,00
	Sous Total compte 587	0,00	0,00	137 381,42	137 381,42	0,00	0,00	137 381,42	137 381,42	0,00	0,00
588	Autres virements internes	0,00	0,00	54 136 662,68	54 136 662,68	0,00	0,00	54 136 662,68	54 136 662,68	0,00	0,00
	Sous Total compte 58	0,00	0,00	2 024 472 658,28	2 024 472 658,28	0,00	0,00	2 024 472 658,28	2 024 472 658,28	0,00	0,00
	Total classe 5	137 119 160,53	100 000 000,00	9 676 289 020,98	9 516 983 109,19	0,00	0,00	9 813 408 181,51	9 616 983 109,19	196 425 072,32	0,00
6042	Achats de prestations de services (autre	0,00	0,00	0,00	0,00	2 460 178,79	235 473,34	2 460 178,79	235 473,34	2 224 705,45	0,00
	Sous Total compte 604	0,00	0,00	0,00	0,00	2 460 178,79	235 473,34	2 460 178,79	235 473,34	2 224 705,45	0,00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	209 265,44	35 000,00	209 265,44	35 000,00	174 265,44	0,00
60612	Énergie - Électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	51 173 196,90	903 847,13	51 173 196,90	903 847,13	50 269 349,77	0,00
60613	Chauffage urbain	0,00	0,00	0,00	0,00	58 569 464,15	1 125 032,82	58 569 464,15	1 125 032,82	57 444 431,33	0,00
	Sous Total compte 6061	0,00	0,00	0,00	0,00	109 951 926,49	2 063 879,95	109 951 926,49	2 063 879,95	107 888 046,54	0,00
60621	Combustibles	0,00	0,00	0,00	0,00	24 031,40	0,00	24 031,40	0,00	24 031,40	0,00
60622	Carburants	0,00	0,00	0,00	0,00	300 647,27	51 688,70	300 647,27	51 688,70	248 958,57	0,00
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	0,00	2 512 198,42	13 531,94	2 512 198,42	13 531,94	2 498 666,48	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	0,00	0,00	775,08	0,00	775,08	0,00	775,08	0,00
	Sous Total compte 6062	0,00	0,00	0,00	0,00	2 837 652,17	65 220,64	2 837 652,17	65 220,64	2 772 431,53	0,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	3 528,28	0,00	3 528,28	0,00	3 528,28	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	472 644,35	18 372,97	472 644,35	18 372,97	454 271,38	0,00
60636	Habillement et Vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	0,00	1 956 656,26	349 341,94	1 956 656,26	349 341,94	1 607 314,32	0,00
	Sous Total compte 6063	0,00	0,00	0,00	0,00	2 432 828,89	367 714,91	2 432 828,89	367 714,91	2 065 113,98	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	98 373,36	9 495,63	98 373,36	9 495,63	88 877,73	0,00
6068	Autres matières et fournitures.	0,00	0,00	0,00	0,00	1 784 933,75	15 149,27	1 784 933,75	15 149,27	1 769 784,48	0,00
	Sous Total compte 606	0,00	0,00	0,00	0,00	117 105 714,66	2 521 460,40	117 105 714,66	2 521 460,40	114 584 254,26	0,00
	Sous Total compte 60	0,00	0,00	0,00	0,00	119 565 893,45	2 756 933,74	119 565 893,45	2 756 933,74	116 808 959,71	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	131 468 510,39	1 746 470,58	131 468 510,39	1 746 470,58	129 722 039,81	0,00
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	31 197 328,79	43 224,31	31 197 328,79	43 224,31	31 154 104,48	0,00
61351	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	3 316,00	0,00	3 316,00	0,00	3 316,00	0,00
61358	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	644 821,18	109 265,21	644 821,18	109 265,21	535 555,97	0,00
	Sous Total compte 6135	0,00	0,00	0,00	0,00	648 137,18	109 265,21	648 137,18	109 265,21	538 871,97	0,00
	Sous Total compte 613	0,00	0,00	0,00	0,00	31 845 465,97	152 489,52	31 845 465,97	152 489,52	31 692 976,45	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	3 279 549,92	0,00	3 279 549,92	0,00	3 279 549,92	0,00
61521	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	124 999,46	32 174,12	124 999,46	32 174,12	92 825,34	0,00
615221	Bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	35 780,79	0,00	35 780,79	0,00	35 780,79	0,00
615228	Autres bâtiments	0,00	0,00	0,00	0,00	116 202,37	1 680,00	116 202,37	1 680,00	114 522,37	0,00
	Sous Total compte 61522	0,00	0,00	0,00	0,00	151 983,16	1 680,00	151 983,16	1 680,00	150 303,16	0,00
	Sous Total compte 6152	0,00	0,00	0,00	0,00	276 982,62	33 854,12	276 982,62	33 854,12	243 128,50	0,00
61551	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	289 998,34	7 814,32	289 998,34	7 814,32	282 184,02	0,00
61558	Autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	2 223 699,18	467 874,57	2 223 699,18	467 874,57	1 755 824,61	0,00
	Sous Total compte 6155	0,00	0,00	0,00	0,00	2 513 697,52	475 688,89	2 513 697,52	475 688,89	2 038 008,63	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	28 812 135,56	1 837 763,37	28 812 135,56	1 837 763,37	26 974 372,19	0,00
	Sous Total compte 615	0,00	0,00	0,00	0,00	31 602 815,70	2 347 306,38	31 602 815,70	2 347 306,38	29 255 509,32	0,00
6161	Multirisques	0,00	0,00	0,00	0,00	2 666 382,86	0,00	2 666 382,86	0,00	2 666 382,86	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6168	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	331 545,44	0,00	331 545,44	0,00	331 545,44	0,00
	Sous Total compte 616	0,00	0,00	0,00	0,00	2 997 928,30	0,00	2 997 928,30	0,00	2 997 928,30	0,00
617	Études et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	9 582 996,10	829 420,89	9 582 996,10	829 420,89	8 753 575,21	0,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	0,00	625 942,59	43 703,93	625 942,59	43 703,93	582 238,66	0,00
6183	Frais de formation (personnel extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	10 755,36	0,00	10 755,36	0,00	10 755,36	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	0,00	0,00	2 137 113,24	382 930,51	2 137 113,24	382 930,51	1 754 182,73	0,00
6185	Frais de colloques et séminaires	0,00	0,00	0,00	0,00	116 900,31	0,00	116 900,31	0,00	116 900,31	0,00
	Sous Total compte 618	0,00	0,00	0,00	0,00	2 890 711,50	426 634,44	2 890 711,50	426 634,44	2 464 077,06	0,00
	Sous Total compte 61	0,00	0,00	0,00	0,00	213 667 977,88	5 502 321,81	213 667 977,88	5 502 321,81	208 165 656,07	0,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	1 835 169,42	1 338 310,59	1 835 169,42	1 338 310,59	496 858,83	0,00
	Sous Total compte 621	0,00	0,00	0,00	0,00	1 835 169,42	1 338 310,59	1 835 169,42	1 338 310,59	496 858,83	0,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	0,00	0,00	0,00	0,00	25 642,83	14 383,98	25 642,83	14 383,98	11 258,85	0,00
62268	Autres honoraires, conseils...	0,00	0,00	0,00	0,00	13 561 418,90	467 781,73	13 561 418,90	467 781,73	13 093 637,17	0,00
	Sous Total compte 6226	0,00	0,00	0,00	0,00	13 587 061,73	482 165,71	13 587 061,73	482 165,71	13 104 896,02	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	0,00	0,00	0,00	72 062,26	0,00	72 062,26	0,00	72 062,26	0,00
6228	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	8 127 939,30	379 904,60	8 127 939,30	379 904,60	7 748 034,70	0,00
	Sous Total compte 622	0,00	0,00	0,00	0,00	21 787 063,29	862 070,31	21 787 063,29	862 070,31	20 924 992,98	0,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	0,00	0,00	4 458 288,23	980 876,12	4 458 288,23	980 876,12	3 477 412,11	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	0,00	0,00	5 020,36	0,00	5 020,36	0,00	5 020,36	0,00
6233	Foires et expositions	0,00	0,00	0,00	0,00	7 401 195,54	164 003,15	7 401 195,54	164 003,15	7 237 192,39	0,00
6234	Réceptions	0,00	0,00	0,00	0,00	2 355 483,22	165 051,32	2 355 483,22	165 051,32	2 190 431,90	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00	0,00	1 830 212,19	403 951,82	1 830 212,19	403 951,82	1 426 260,37	0,00
6237	Publications	0,00	0,00	0,00	0,00	11 341,46	1 619,52	11 341,46	1 619,52	9 721,94	0,00
6238	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	1 148 909,02	25 331,04	1 148 909,02	25 331,04	1 123 577,98	0,00
	Sous Total compte 623	0,00	0,00	0,00	0,00	17 210 450,02	1 740 832,97	17 210 450,02	1 740 832,97	15 469 617,05	0,00
6241	Transports de biens	0,00	0,00	0,00	0,00	1 831 086,85	4 361,26	1 831 086,85	4 361,26	1 826 725,59	0,00
6245	Transports de personnes extérieures à la	0,00	0,00	0,00	0,00	288 628,16	1 400,00	288 628,16	1 400,00	287 228,16	0,00
6247	Transports collectifs du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	1 862 621,24	31 409,33	1 862 621,24	31 409,33	1 831 211,91	0,00
6248	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	4 011,91	0,00	4 011,91	0,00	4 011,91	0,00
	Sous Total compte 624	0,00	0,00	0,00	0,00	3 986 348,16	37 170,59	3 986 348,16	37 170,59	3 949 177,57	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	917 232,01	16 965,46	917 232,01	16 965,46	900 266,55	0,00
	Sous Total compte 625	0,00	0,00	0,00	0,00	917 232,01	16 965,46	917 232,01	16 965,46	900 266,55	0,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00	0,00	0,00	4 078 704,05	94 329,58	4 078 704,05	94 329,58	3 984 374,47	0,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	0,00	3 087 850,40	591 051,32	3 087 850,40	591 051,32	2 496 799,08	0,00
	Sous Total compte 626	0,00	0,00	0,00	0,00	7 166 554,45	685 380,90	7 166 554,45	685 380,90	6 481 173,55	0,00
627	Services bancaires et assimilés.	0,00	0,00	0,00	0,00	1 857 260,48	2 140,44	1 857 260,48	2 140,44	1 855 120,04	0,00
6281	Concours divers (cotisations...)	0,00	0,00	0,00	0,00	2 409 483,02	125 139,38	2 409 483,02	125 139,38	2 284 343,64	0,00
6282	Frais de gardiennage	0,00	0,00	0,00	0,00	3 694 289,30	383 990,50	3 694 289,30	383 990,50	3 310 298,80	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	1 567 662,53	133 857,28	1 567 662,53	133 857,28	1 433 805,25	0,00
62878	A des tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	24 740,98	0,00	24 740,98	0,00	24 740,98	0,00
	Sous Total compte 6287	0,00	0,00	0,00	0,00	24 740,98	0,00	24 740,98	0,00	24 740,98	0,00
6288	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	27 684,29	2 375,27	27 684,29	2 375,27	25 309,02	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS										III
Balance des comptes										D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 628	0,00	0,00	0,00	0,00	7 723 860,12	645 362,43	7 723 860,12	645 362,43	7 078 497,69	0,00
629	Rabais, remises et ristournes obtenus su	0,00	0,00	0,00	0,00	10 052,10	183 404,41	10 052,10	183 404,41	0,00	173 352,31
	Sous Total compte 62	0,00	0,00	0,00	0,00	62 493 990,05	5 511 638,10	62 493 990,05	5 511 638,10	56 982 351,95	0,00
6331	Versement mobilité	0,00	0,00	0,00	0,00	7 950 014,00	0,00	7 950 014,00	0,00	7 950 014,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	1 438 411,00	0,00	1 438 411,00	0,00	1 438 411,00	0,00
6336	Cotisations au CNFPT et au centre de ges	0,00	0,00	0,00	0,00	2 877 400,00	0,00	2 877 400,00	0,00	2 877 400,00	0,00
	Sous Total compte 633	0,00	0,00	0,00	0,00	12 265 825,00	0,00	12 265 825,00	0,00	12 265 825,00	0,00
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	0,00	0,00	29 652,00	0,00	29 652,00	0,00	29 652,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	91 480,00	0,00	91 480,00	0,00	91 480,00	0,00
	Sous Total compte 6351	0,00	0,00	0,00	0,00	121 132,00	0,00	121 132,00	0,00	121 132,00	0,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	0,00	0,00	0,00	0,00	1 044,00	0,00	1 044,00	0,00	1 044,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	168,58	0,00	168,58	0,00	168,58	0,00
	Sous Total compte 635	0,00	0,00	0,00	0,00	122 344,58	0,00	122 344,58	0,00	122 344,58	0,00
63718	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	2 154,00	0,00	2 154,00	0,00	2 154,00	0,00
	Sous Total compte 6371	0,00	0,00	0,00	0,00	2 154,00	0,00	2 154,00	0,00	2 154,00	0,00
6378	Autres impôts, taxes et versements assim	0,00	0,00	0,00	0,00	652,00	0,00	652,00	0,00	652,00	0,00
	Sous Total compte 637	0,00	0,00	0,00	0,00	2 806,00	0,00	2 806,00	0,00	2 806,00	0,00
	Sous Total compte 63	0,00	0,00	0,00	0,00	12 390 975,58	0,00	12 390 975,58	0,00	12 390 975,58	0,00
64111	Rémunération principale	0,00	0,00	0,00	0,00	207 115 508,24	1 389,60	207 115 508,24	1 389,60	207 114 118,64	0,00
64112	Supplément familial de traitement et ind	0,00	0,00	0,00	0,00	8 471 146,78	50,37	8 471 146,78	50,37	8 471 096,41	0,00
64113	NBI	0,00	0,00	0,00	0,00	1 596 425,54	0,00	1 596 425,54	0,00	1 596 425,54	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
64118	Autres indemnités.	0,00	0,00	0,00	0,00	68 607 544,85	6 327,63	68 607 544,85	6 327,63	68 601 217,22	0,00
	Sous Total compte 6411	0,00	0,00	0,00	0,00	285 790 625,41	7 767,60	285 790 625,41	7 767,60	285 782 857,81	0,00
64131	Rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	64 272 506,78	0,00	64 272 506,78	0,00	64 272 506,78	0,00
64132	Supplément familial de traitement et ind	0,00	0,00	0,00	0,00	3 744 794,01	0,00	3 744 794,01	0,00	3 744 794,01	0,00
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	270 196,43	2 030,93	270 196,43	2 030,93	268 165,50	0,00
64138	Primes et autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	18 505 235,27	0,00	18 505 235,27	0,00	18 505 235,27	0,00
	Sous Total compte 6413	0,00	0,00	0,00	0,00	86 792 732,49	2 030,93	86 792 732,49	2 030,93	86 790 701,56	0,00
6415	Congés payés	0,00	0,00	0,00	0,00	181 307,90	0,00	181 307,90	0,00	181 307,90	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00	0,00	0,00	816 977,19	0,00	816 977,19	0,00	816 977,19	0,00
6419	Remboursements sur rémunérations du pers	0,00	0,00	0,00	0,00	10 356,20	634 399,78	10 356,20	634 399,78	0,00	624 043,58
	Sous Total compte 641	0,00	0,00	0,00	0,00	373 591 999,19	644 198,31	373 591 999,19	644 198,31	372 947 800,88	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	56 430 452,00	0,00	56 430 452,00	0,00	56 430 452,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	0,00	0,00	0,00	0,00	81 197 410,49	0,00	81 197 410,49	0,00	81 197 410,49	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	0,00	0,00	0,00	0,00	3 522 214,00	0,00	3 522 214,00	0,00	3 522 214,00	0,00
6456	Versement au F.N.C du supplément familia	0,00	0,00	0,00	0,00	149 043,00	0,00	149 043,00	0,00	149 043,00	0,00
6459	Remboursements sur charges de Sécurité S	0,00	0,00	0,00	0,00	3 702,09	2 067 620,34	3 702,09	2 067 620,34	0,00	2 063 918,25
	Sous Total compte 645	0,00	0,00	0,00	0,00	141 302 821,58	2 067 620,34	141 302 821,58	2 067 620,34	139 235 201,24	0,00
64731	Versées directement	0,00	0,00	0,00	0,00	51 488,21	0,00	51 488,21	0,00	51 488,21	0,00
	Sous Total compte 6473	0,00	0,00	0,00	0,00	51 488,21	0,00	51 488,21	0,00	51 488,21	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00	0,00	0,00	2 337 748,77	678 375,18	2 337 748,77	678 375,18	1 659 373,59	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	8 283 633,64	444 181,04	8 283 633,64	444 181,04	7 839 452,60	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS										III
Balance des comptes										D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 647	0,00	0,00	0,00	0,00	10 672 870,62	1 122 556,22	10 672 870,62	1 122 556,22	9 550 314,40	0,00
6488	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	2 867 438,30	0,00	2 867 438,30	0,00	2 867 438,30	0,00
	Sous Total compte 648	0,00	0,00	0,00	0,00	2 867 438,30	0,00	2 867 438,30	0,00	2 867 438,30	0,00
	Sous Total compte 64	0,00	0,00	0,00	0,00	528 435 129,69	3 834 374,87	528 435 129,69	3 834 374,87	524 600 754,82	0,00
65123	Remboursement à l'ASP	0,00	0,00	0,00	0,00	113 764 450,91	0,00	113 764 450,91	0,00	113 764 450,91	0,00
	Sous Total compte 6512	0,00	0,00	0,00	0,00	113 764 450,91	0,00	113 764 450,91	0,00	113 764 450,91	0,00
65131	Bourses	0,00	0,00	0,00	0,00	51 338 716,64	11 750,00	51 338 716,64	11 750,00	51 326 966,64	0,00
65132	Prix	0,00	0,00	0,00	0,00	304 750,00	0,00	304 750,00	0,00	304 750,00	0,00
	Sous Total compte 6513	0,00	0,00	0,00	0,00	51 643 466,64	11 750,00	51 643 466,64	11 750,00	51 631 716,64	0,00
6514	Cotisations, adhésions et autres prestat	0,00	0,00	0,00	0,00	24 000,00	0,00	24 000,00	0,00	24 000,00	0,00
65188	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	13 607 709,97	0,00	13 607 709,97	0,00	13 607 709,97	0,00
	Sous Total compte 6518	0,00	0,00	0,00	0,00	13 607 709,97	0,00	13 607 709,97	0,00	13 607 709,97	0,00
	Sous Total compte 651	0,00	0,00	0,00	0,00	179 039 627,52	11 750,00	179 039 627,52	11 750,00	179 027 877,52	0,00
65311	Indemnités de fonction	0,00	0,00	0,00	0,00	7 589 020,14	0,00	7 589 020,14	0,00	7 589 020,14	0,00
65312	Frais de mission et de déplacement	0,00	0,00	0,00	0,00	302 370,09	35 726,66	302 370,09	35 726,66	266 643,43	0,00
65313	Cotisations de retraite	0,00	0,00	0,00	0,00	813 915,21	0,00	813 915,21	0,00	813 915,21	0,00
65314	Cotisations de sécurité sociale - part p	0,00	0,00	0,00	0,00	2 328 542,00	0,00	2 328 542,00	0,00	2 328 542,00	0,00
65315	Formation	0,00	0,00	0,00	0,00	190 021,70	24 405,00	190 021,70	24 405,00	165 616,70	0,00
	Sous Total compte 6531	0,00	0,00	0,00	0,00	11 223 869,14	60 131,66	11 223 869,14	60 131,66	11 163 737,48	0,00
65321	Indemnités de fonction	0,00	0,00	0,00	0,00	3 050 263,14	0,00	3 050 263,14	0,00	3 050 263,14	0,00
65322	Frais de mission et déplacement	0,00	0,00	0,00	0,00	1 788,50	76,50	1 788,50	76,50	1 712,00	0,00
65325	Frais de formation	0,00	0,00	0,00	0,00	24 237,58	0,00	24 237,58	0,00	24 237,58	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS										III
Balance des comptes										D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 6532	0,00	0,00	0,00	0,00	3 076 289,22	76,50	3 076 289,22	76,50	3 076 212,72	0,00
	Sous Total compte 653	0,00	0,00	0,00	0,00	14 300 158,36	60 208,16	14 300 158,36	60 208,16	14 239 950,20	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	137 381,42	0,00	137 381,42	0,00	137 381,42	0,00
	Sous Total compte 654	0,00	0,00	0,00	0,00	137 381,42	0,00	137 381,42	0,00	137 381,42	0,00
655121	Établissements publics	0,00	0,00	0,00	0,00	85 192 595,00	0,00	85 192 595,00	0,00	85 192 595,00	0,00
655122	Établissements privés	0,00	0,00	0,00	0,00	68 731 799,00	0,00	68 731 799,00	0,00	68 731 799,00	0,00
	Sous Total compte 65512	0,00	0,00	0,00	0,00	153 924 394,00	0,00	153 924 394,00	0,00	153 924 394,00	0,00
	Sous Total compte 6551	0,00	0,00	0,00	0,00	153 924 394,00	0,00	153 924 394,00	0,00	153 924 394,00	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	793 393 276,72	0,00	793 393 276,72	0,00	793 393 276,72	0,00
	Sous Total compte 655	0,00	0,00	0,00	0,00	947 317 670,72	0,00	947 317 670,72	0,00	947 317 670,72	0,00
6561	Organismes de regroupement	0,00	0,00	0,00	0,00	1 476 141,26	59 064,00	1 476 141,26	59 064,00	1 417 077,26	0,00
6568	Autres participations	0,00	0,00	0,00	0,00	2 006 062,17	0,00	2 006 062,17	0,00	2 006 062,17	0,00
	Sous Total compte 656	0,00	0,00	0,00	0,00	3 482 203,43	59 064,00	3 482 203,43	59 064,00	3 423 139,43	0,00
65733	Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	5 417 200,53	0,00	5 417 200,53	0,00	5 417 200,53	0,00
657341	Communes membres du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	3 480 144,82	6 142,31	3 480 144,82	6 142,31	3 474 002,51	0,00
657348	Autres communes	0,00	0,00	0,00	0,00	24 524,77	0,00	24 524,77	0,00	24 524,77	0,00
	Sous Total compte 65734	0,00	0,00	0,00	0,00	3 504 669,59	6 142,31	3 504 669,59	6 142,31	3 498 527,28	0,00
657351	GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	1 156 786,84	32 490,76	1 156 786,84	32 490,76	1 124 296,08	0,00
657358	Autres groupements	0,00	0,00	0,00	0,00	5 997 838,44	21 176,14	5 997 838,44	21 176,14	5 976 662,30	0,00
	Sous Total compte 65735	0,00	0,00	0,00	0,00	7 154 625,28	53 666,90	7 154 625,28	53 666,90	7 100 958,38	0,00
657363	CCAS/CIAS	0,00	0,00	0,00	0,00	41 115,50	0,00	41 115,50	0,00	41 115,50	0,00
	Sous Total compte 65736	0,00	0,00	0,00	0,00	41 115,50	0,00	41 115,50	0,00	41 115,50	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS										III
Balance des comptes										D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
657381	Autres établissements publics locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	155 431 292,34	304 531,39	155 431 292,34	304 531,39	155 126 760,95	0,00
657382	Organismes publics divers	0,00	0,00	0,00	0,00	180 175 122,97	30 063,18	180 175 122,97	30 063,18	180 145 059,79	0,00
	Sous Total compte 65738	0,00	0,00	0,00	0,00	335 606 415,31	334 594,57	335 606 415,31	334 594,57	335 271 820,74	0,00
	Sous Total compte 6573	0,00	0,00	0,00	0,00	351 724 026,21	394 403,78	351 724 026,21	394 403,78	351 329 622,43	0,00
65742	Entreprises	0,00	0,00	0,00	0,00	21 615 229,43	14 322,72	21 615 229,43	14 322,72	21 600 906,71	0,00
65748	Autres personnes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	277 824 783,68	745 316,60	277 824 783,68	745 316,60	277 079 467,08	0,00
	Sous Total compte 6574	0,00	0,00	0,00	0,00	299 440 013,11	759 639,32	299 440 013,11	759 639,32	298 680 373,79	0,00
6577	Remises gracieuses	0,00	0,00	0,00	0,00	60 626,17	0,00	60 626,17	0,00	60 626,17	0,00
	Sous Total compte 657	0,00	0,00	0,00	0,00	651 224 665,49	1 154 043,10	651 224 665,49	1 154 043,10	650 070 622,39	0,00
65811	Droits d'utilisation - informatique en n	0,00	0,00	0,00	0,00	1 775 887,87	40 133,50	1 775 887,87	40 133,50	1 735 754,37	0,00
65818	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	5 356 405,63	63 512,69	5 356 405,63	63 512,69	5 292 892,94	0,00
	Sous Total compte 6581	0,00	0,00	0,00	0,00	7 132 293,50	103 646,19	7 132 293,50	103 646,19	7 028 647,31	0,00
6583	Pénalités sur marchés	0,00	0,00	0,00	0,00	145 164,42	98 142,53	145 164,42	98 142,53	47 021,89	0,00
6585	Intérêts moratoires	0,00	0,00	0,00	0,00	1 428 026,71	0,00	1 428 026,71	0,00	1 428 026,71	0,00
65861	Frais de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	2 832 323,11	0,00	2 832 323,11	0,00	2 832 323,11	0,00
	Sous Total compte 6586	0,00	0,00	0,00	0,00	2 832 323,11	0,00	2 832 323,11	0,00	2 832 323,11	0,00
65888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	2 031 141,13	1 945 000,00	2 031 141,13	1 945 000,00	86 141,13	0,00
	Sous Total compte 6588	0,00	0,00	0,00	0,00	2 031 141,13	1 945 000,00	2 031 141,13	1 945 000,00	86 141,13	0,00
	Sous Total compte 658	0,00	0,00	0,00	0,00	13 568 948,87	2 146 788,72	13 568 948,87	2 146 788,72	11 422 160,15	0,00
	Sous Total compte 65	0,00	0,00	0,00	0,00	1 809 070 655,81	3 431 853,98	1 809 070 655,81	3 431 853,98	1 805 638 801,83	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	0,00	0,00	0,00	125 017 027,91	0,00	125 017 027,91	0,00	125 017 027,91	0,00
66112	Intérêts - rattachement des ICNE	0,00	0,00	0,00	0,00	95 672 039,45	71 659 082,87	95 672 039,45	71 659 082,87	24 012 956,58	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS										III
Balance des comptes										D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 6611	0,00	0,00	0,00	0,00	220 689 067,36	71 659 082,87	220 689 067,36	71 659 082,87	149 029 984,49	0,00
6615	Intérêts des comptes courants et de dépôt	0,00	0,00	0,00	0,00	212 033,33	0,00	212 033,33	0,00	212 033,33	0,00
6618	Intérêts des autres dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	263 951,00	0,00	263 951,00	0,00	263 951,00	0,00
	Sous Total compte 661	0,00	0,00	0,00	0,00	221 165 051,69	71 659 082,87	221 165 051,69	71 659 082,87	149 505 968,82	0,00
666	Pertes de change sur créances et dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	1,14	0,00	1,14	0,00	1,14	0,00
6688	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	1 844 115,00	0,00	1 844 115,00	0,00	1 844 115,00	0,00
	Sous Total compte 668	0,00	0,00	0,00	0,00	1 844 115,00	0,00	1 844 115,00	0,00	1 844 115,00	0,00
	Sous Total compte 66	0,00	0,00	0,00	0,00	223 009 167,83	71 659 082,87	223 009 167,83	71 659 082,87	151 350 084,96	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	1 549 264,64	0,00	1 549 264,64	0,00	1 549 264,64	0,00
675	Valeurs comptables des immobilisations c	0,00	0,00	0,00	0,00	5 825 248,22	335 428,05	5 825 248,22	335 428,05	5 489 820,17	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00	0,00	0,00	0,00	328 245,80	7 571,95	328 245,80	7 571,95	320 673,85	0,00
	Sous Total compte 676	0,00	0,00	0,00	0,00	328 245,80	7 571,95	328 245,80	7 571,95	320 673,85	0,00
	Sous Total compte 67	0,00	0,00	0,00	0,00	7 702 758,66	343 000,00	7 702 758,66	343 000,00	7 359 758,66	0,00
6811	Dotations aux amortissements des immobil	0,00	0,00	0,00	0,00	1 236 050 027,54	0,00	1 236 050 027,54	0,00	1 236 050 027,54	0,00
6815	Dotations aux provisions pour risques et	0,00	0,00	0,00	0,00	13 056 000,00	0,00	13 056 000,00	0,00	13 056 000,00	0,00
6817	Dotations aux dépréciations des actifs c	0,00	0,00	0,00	0,00	3 904 000,00	0,00	3 904 000,00	0,00	3 904 000,00	0,00
	Sous Total compte 681	0,00	0,00	0,00	0,00	1 253 010 027,54	0,00	1 253 010 027,54	0,00	1 253 010 027,54	0,00
6861	Dotations aux amortissements des primes	0,00	0,00	0,00	0,00	498 050,00	0,00	498 050,00	0,00	498 050,00	0,00
	Sous Total compte 686	0,00	0,00	0,00	0,00	498 050,00	0,00	498 050,00	0,00	498 050,00	0,00
	Sous Total compte 68	0,00	0,00	0,00	0,00	1 253 508 077,54	0,00	1 253 508 077,54	0,00	1 253 508 077,54	0,00
	Total classe 6	0,00	0,00	0,00	0,00	4 229 844 626,49	93 039 205,37	4 229 844 626,49	93 039 205,37	4 139 666 735,26	2 861 314,14

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
73114	Imposition forfaitaire sur les entreprises	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	127 126 054,00	0,00	127 126 054,00	0,00	127 126 054,00
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	212 370,00	0,00	212 370,00	0,00	212 370,00
	Sous Total compte 7311	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	127 338 424,00	0,00	127 338 424,00	0,00	127 338 424,00
731421	TICPE - LRL	0,00	0,00	0,00	0,00	3 780,00	951 524 805,45	3 780,00	951 524 805,45	0,00	951 521 025,45
731428	TICPE - Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 009 628,00	0,00	38 009 628,00	0,00	38 009 628,00
	Sous Total compte 73142	0,00	0,00	0,00	0,00	3 780,00	989 534 433,45	3 780,00	989 534 433,45	0,00	989 530 653,45
	Sous Total compte 7314	0,00	0,00	0,00	0,00	3 780,00	989 534 433,45	3 780,00	989 534 433,45	0,00	989 530 653,45
73153	Taxe sur les certificats d'immatriculati	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	443 465 483,16	0,00	443 465 483,16	0,00	443 465 483,16
	Sous Total compte 7315	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	443 465 483,16	0,00	443 465 483,16	0,00	443 465 483,16
731771	Fraction TICPE - Réforme de l'apprentiss	0,00	0,00	0,00	0,00	129 151,34	6 331 282,34	129 151,34	6 331 282,34	0,00	6 202 131,00
731774	TICPE FPA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	147 583 775,00	0,00	147 583 775,00	0,00	147 583 775,00
	Sous Total compte 73177	0,00	0,00	0,00	0,00	129 151,34	153 915 057,34	129 151,34	153 915 057,34	0,00	153 785 906,00
	Sous Total compte 7317	0,00	0,00	0,00	0,00	129 151,34	153 915 057,34	129 151,34	153 915 057,34	0,00	153 785 906,00
	Sous Total compte 731	0,00	0,00	0,00	0,00	132 931,34	1 714 253 397,95	132 931,34	1 714 253 397,95	0,00	1 714 120 466,61
7331	Taxe annuelle sur les locaux à usage de	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	212 938 800,00	0,00	212 938 800,00	0,00	212 938 800,00
7332	Taxe additionnelle aux droits de mutatio	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	41 719 593,66	0,00	41 719 593,66	0,00	41 719 593,66
	Sous Total compte 733	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	254 658 393,66	0,00	254 658 393,66	0,00	254 658 393,66
7352	Fraction compensatoire de la CVAE	0,00	0,00	0,00	0,00	6 978 924,00	2 612 897 387,00	6 978 924,00	2 612 897 387,00	0,00	2 605 918 463,00
7353	Fraction compensatoire de la DGF	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	613 163 927,01	0,00	613 163 927,01	0,00	613 163 927,01
7358	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 978 924,00	0,00	6 978 924,00	0,00	6 978 924,00
	Sous Total compte 735	0,00	0,00	0,00	0,00	6 978 924,00	3 233 040 238,01	6 978 924,00	3 233 040 238,01	0,00	3 226 061 314,01

III – ÉTATS FINANCIERS										III
Balance des comptes										D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
738	Autres impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 549 816,00	0,00	1 549 816,00	0,00	1 549 816,00
73918	Autres reversements et restitutions sur	0,00	0,00	0,00	0,00	147 179,20	0,00	147 179,20	0,00	147 179,20	0,00
	Sous Total compte 7391	0,00	0,00	0,00	0,00	147 179,20	0,00	147 179,20	0,00	147 179,20	0,00
739214	Attribution de compensation CVAE - Dépar	0,00	0,00	0,00	0,00	1 372 418 579,00	0,00	1 372 418 579,00	0,00	1 372 418 579,00	0,00
739218	Autres prélèvements pour reversements de	0,00	0,00	0,00	0,00	52 930 317,00	0,00	52 930 317,00	0,00	52 930 317,00	0,00
	Sous Total compte 73921	0,00	0,00	0,00	0,00	1 425 348 896,00	0,00	1 425 348 896,00	0,00	1 425 348 896,00	0,00
7392222	Fonds de solidarité régionale entre les	0,00	0,00	0,00	0,00	10 095 452,00	0,00	10 095 452,00	0,00	10 095 452,00	0,00
	Sous Total compte 739222	0,00	0,00	0,00	0,00	10 095 452,00	0,00	10 095 452,00	0,00	10 095 452,00	0,00
	Sous Total compte 73922	0,00	0,00	0,00	0,00	10 095 452,00	0,00	10 095 452,00	0,00	10 095 452,00	0,00
	Sous Total compte 7392	0,00	0,00	0,00	0,00	1 435 444 348,00	0,00	1 435 444 348,00	0,00	1 435 444 348,00	0,00
	Sous Total compte 739	0,00	0,00	0,00	0,00	1 435 591 527,20	0,00	1 435 591 527,20	0,00	1 435 591 527,20	0,00
	Sous Total compte 73	0,00	0,00	0,00	0,00	1 442 703 382,54	5 203 501 845,62	1 442 703 382,54	5 203 501 845,62	0,00	3 760 798 463,08
7454	Prélèvement sur recettes - Réforme de l'	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 238 093,00	0,00	9 238 093,00	0,00	9 238 093,00
	Sous Total compte 745	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 238 093,00	0,00	9 238 093,00	0,00	9 238 093,00
74631	DGD	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 820 204,00	0,00	8 820 204,00	0,00	8 820 204,00
	Sous Total compte 7463	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 820 204,00	0,00	8 820 204,00	0,00	8 820 204,00
	Sous Total compte 746	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 820 204,00	0,00	8 820 204,00	0,00	8 820 204,00
74718	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	195 271 975,57	0,00	195 271 975,57	0,00	195 271 975,57
	Sous Total compte 7471	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	195 271 975,57	0,00	195 271 975,57	0,00	195 271 975,57
74771	Fonds social européen	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 518 332,95	0,00	27 518 332,95	0,00	27 518 332,95
74772	FEDER	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 020 879,95	0,00	1 020 879,95	0,00	1 020 879,95
74773	FEADER	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	543 743,36	0,00	543 743,36	0,00	543 743,36

III – ÉTATS FINANCIERS										III
Balance des comptes										D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
74778	Autres fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	318 915,16	0,00	318 915,16	0,00	318 915,16
	Sous Total compte 7477	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 401 871,42	0,00	29 401 871,42	0,00	29 401 871,42
747888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 382 212,06	0,00	1 382 212,06	0,00	1 382 212,06
	Sous Total compte 74788	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 382 212,06	0,00	1 382 212,06	0,00	1 382 212,06
	Sous Total compte 7478	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 382 212,06	0,00	1 382 212,06	0,00	1 382 212,06
	Sous Total compte 747	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	226 056 059,05	0,00	226 056 059,05	0,00	226 056 059,05
748388	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 040 169,00	0,00	3 040 169,00	0,00	3 040 169,00
	Sous Total compte 74838	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 040 169,00	0,00	3 040 169,00	0,00	3 040 169,00
	Sous Total compte 7483	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 040 169,00	0,00	3 040 169,00	0,00	3 040 169,00
74881	Participation des familles au titre de I	0,00	0,00	0,00	0,00	771,68	9 685 774,60	771,68	9 685 774,60	0,00	9 685 002,92
74888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 265 055,78	0,00	1 265 055,78	0,00	1 265 055,78
	Sous Total compte 7488	0,00	0,00	0,00	0,00	771,68	10 950 830,38	771,68	10 950 830,38	0,00	10 950 058,70
	Sous Total compte 748	0,00	0,00	0,00	0,00	771,68	13 990 999,38	771,68	13 990 999,38	0,00	13 990 227,70
	Sous Total compte 74	0,00	0,00	0,00	0,00	771,68	258 105 355,43	771,68	258 105 355,43	0,00	258 104 583,75
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	8 340,00	1 829 341,41	8 340,00	1 829 341,41	0,00	1 821 001,41
7584	Recouvrement sur créances admises en non	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00	0,00	400,00	0,00	400,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	2 482 424,58	89 090 476,79	2 482 424,58	89 090 476,79	0,00	86 608 052,21
	Sous Total compte 7588	0,00	0,00	0,00	0,00	2 482 424,58	89 090 476,79	2 482 424,58	89 090 476,79	0,00	86 608 052,21
	Sous Total compte 758	0,00	0,00	0,00	0,00	2 482 424,58	89 090 876,79	2 482 424,58	89 090 876,79	0,00	86 608 452,21
	Sous Total compte 75	0,00	0,00	0,00	0,00	2 490 764,58	90 920 218,20	2 490 764,58	90 920 218,20	0,00	88 429 453,62
761	Produits de participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	306 260,76	0,00	306 260,76	0,00	306 260,76
7622	Produits des autres immobilisations fina	0,00	0,00	0,00	0,00	1 130 686,81	1 137 337,91	1 130 686,81	1 137 337,91	0,00	6 651,10

III – ÉTATS FINANCIERS										III	
Balance des comptes										D	

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 762	0,00	0,00	0,00	0,00	1 130 686,81	1 137 337,91	1 130 686,81	1 137 337,91	0,00	6 651,10
764	Revenus des valeurs mobilières de placem	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	106 721,25	0,00	106 721,25	0,00	106 721,25
7688	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 941 776,35	0,00	3 941 776,35	0,00	3 941 776,35
	Sous Total compte 768	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 941 776,35	0,00	3 941 776,35	0,00	3 941 776,35
	Sous Total compte 76	0,00	0,00	0,00	0,00	1 130 686,81	5 492 096,27	1 130 686,81	5 492 096,27	0,00	4 361 409,46
773	Mandats annulés (sur exercices antérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 326,53	0,00	20 326,53	0,00	20 326,53
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	343 000,00	5 758 543,40	343 000,00	5 758 543,40	0,00	5 415 543,40
7761	Différences sur réalisations (négatives)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	394 950,62	0,00	394 950,62	0,00	394 950,62
	Sous Total compte 776	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	394 950,62	0,00	394 950,62	0,00	394 950,62
777	Recettes et quote-part des subventions d	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	376 026 702,23	0,00	376 026 702,23	0,00	376 026 702,23
	Sous Total compte 77	0,00	0,00	0,00	0,00	343 000,00	382 200 522,78	343 000,00	382 200 522,78	0,00	381 857 522,78
7815	Reprises sur provisions pour risques et	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 342 500,00	0,00	9 342 500,00	0,00	9 342 500,00
7817	Reprises sur dépréciations des actifs ci	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 658 400,00	0,00	1 658 400,00	0,00	1 658 400,00
	Sous Total compte 781	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 000 900,00	0,00	11 000 900,00	0,00	11 000 900,00
	Sous Total compte 78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 000 900,00	0,00	11 000 900,00	0,00	11 000 900,00
	Total classe 7	0,00	0,00	0,00	0,00	1 446 668 605,61	5 951 220 938,30	1 446 668 605,61	5 951 220 938,30	1 435 591 527,20	5 940 143 859,89
	Total général	44 250 647 266,13	44 250 647 266,13	27 158 642 561,30	26 818 222 949,86	9 343 791 977,03	9 684 211 588,47	80 753 081 804,46	80 753 081 804,46	51 724 337 166,51	51 724 337 166,51

IV – ÉTATS ANNEXÉS								IV
PRESENTATION CROISEE, SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE								A1

Chapitre nature	Libellé	0 Services généraux (hors Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign.,form. professionnelle, apprent.	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		820 217 504,22	5 791 130,45	20 414 134,20	834 881 435,71	98 121 339,10	20 925 593,88	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 832 387,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	28 677 344,08	0,00	0,00	0,00	36 360,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	751 466 116,17	0,00	0,00	1 926 632,27	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	25 531 029,20	0,00	0,00	63 816 922,33	4 050 862,13	61 424,93	0,00
204	Subventions d'équipement versées	1 771 146,15	5 791 130,45	20 414 134,20	95 847 090,85	74 748 798,30	20 864 168,95	0,00
21	Immobilisations corporelles	5 226 075,37	0,00	0,00	123 944 655,17	1 543 749,97	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	5 624 105,83	0,00	0,00	542 924 357,74	3 968 891,20	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	89 300,02	0,00	0,00	2 000 000,00	13 772 677,50	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	4 421 777,35	0,00	0,00	0,00
RECETTES		1 860 432 952,16	2 172 279,68	35 031,62	149 334 611,14	8 371 572,99	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	554 498 253,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	285 462 189,37	2 171 842,31	0,00	125 234 313,28	6 321 971,38	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	998 100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chapitre nature	Libellé	0 Services généraux (hors Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign.,form. professionnelle, apprent.	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	782 269,16	0,00	0,00	12 060,96	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	437,37	35 031,62	506 158,60	1 333 658,45	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	16 947,64	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	1 814 337,14	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	21 590 239,81	0,00	0,00	150 000,00	715 943,16	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	21 600 793,52	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRESENTATION CROISEE , SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		221 796 476,62	116 003 085,66	96 423 436,52	695 549 581,20		2 930 123 717,56
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		1 832 387,40
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		28 713 704,08
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		753 392 748,44
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	1 463,12	525 575,61	0,00		93 987 277,32
204	Subventions d'équipement versées	221 796 476,62	97 280 512,54	75 605 853,13	695 549 581,20		1 309 668 892,39
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	9 149,50	0,00		130 723 630,01
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	20 282 858,28	0,00		572 800 213,05
26	Participations et créances rattachées	0,00	2 000 000,00	0,00	0,00		2 000 000,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	16 721 110,00	0,00	0,00		32 583 087,52
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		4 421 777,35
RECETTES		1 380 480,78	13 486 830,96	840 733,00	805 006,39		2 036 859 498,72
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		554 498 253,82
13	Subventions d'investissement	0,00	12 968 951,48	840 733,00	0,00		433 000 000,82
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		998 100 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		794 330,12
204	Subventions d'équipement versées	367 240,20	108 192,00	0,00	805 006,39		3 155 724,63
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		16 947,64
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		1 814 337,14
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	1 013 240,58	409 687,48	0,00	0,00		23 879 111,03
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		21 600 793,52

IV – ÉTATS ANNEXÉS								IV
PRESENTATION CROISEE, SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE								A2

Chapitre nature	Libellé	0 Services généraux (hors Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign.,form. professionnelle, apprent.	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		1 850 228 161,59	16 586 407,69	896 314,29	1 377 458 268,04	86 823 320,90	9 181 499,59	0,00
011	Charges à caractère général	78 708 979,24	0,00	253 892,19	285 171 984,24	6 861 616,72	1 061 449,69	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	141 314 032,88	0,00	0,00	398 737 061,12	306,48	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	1 435 591 527,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	23 707 307,39	16 586 407,69	642 422,10	691 780 610,85	79 961 397,70	8 120 049,90	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	2 832 323,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	151 086 133,96	0,00	0,00	263 951,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	27 857,81	0,00	0,00	1 504 660,83	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	16 960 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		5 263 490 553,14	17 740 453,68	0,00	214 499 137,29	3 857 992,29	4 494 359,73	0,00
013	Atténuations de charges	2 211 048,80	0,00	0,00	649 595,74	669,60	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	3 482 269 523,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	1 714 120 466,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	39 179 121,76	14 791 007,67	0,00	201 128 541,71	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	5 220 025,20	2 949 446,01	0,00	12 719 448,31	3 830 311,69	4 494 359,73	0,00
76	Produits financiers	4 055 148,70	0,00	0,00	0,00	27 011,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	5 434 318,40	0,00	0,00	1 551,53	0,00	0,00	0,00

Chapitre nature	Libellé	0 Services généraux (hors Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign.,form. professionnelle, apprent.	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	11 000 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRESENTATION CROISEE, SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisations de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	16 387 795,92	68 959 597,30	23 107 297,24	883 271 028,34		4 332 899 690,90
011	Charges à caractère général	0,00	2 137 991,34	4 950 681,55	1 089 370,01	1 522 646,81		381 758 611,79
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		540 051 400,48
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 435 591 527,20
65	Autres charges de gestion courante	0,00	14 249 804,58	63 992 169,75	22 017 927,23	881 748 381,53		1 802 806 478,72
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2 832 323,11
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		151 350 084,96
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	16 746,00	0,00	0,00		1 549 264,64
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		16 960 000,00
RECETTES		0,00	160 231,25	3 057 266,12	458 250,00	58 825 277,68		5 566 583 521,18
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2 861 314,14
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		3 482 269 523,67
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 714 120 466,61
74	Dotations et participations	0,00	151 831,25	2 398 323,36	455 758,00	0,00		258 104 583,75
75	Autres produits de gestion courante	0,00	8 400,00	379 693,00	2 492,00	58 825 277,68		88 429 453,62
76	Produits financiers	0,00	0,00	279 249,76	0,00	0,00		4 361 409,46
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		5 435 869,93
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		11 000 900,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	A3

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)

(1) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Y compris les rattachements.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	A3

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (1)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
SG	21/07/2025	100 000 000,00	80 000 000,00	212 033,33	80 000 000,00	0,00
CACIB	07/10/2025	100 000 000,00	80 000 000,00	0,00	80 000 000,00	0,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
Programme NEU CP	01/02/2002	1 000 000 000,00	0,00	0,00	100 000 000,00	0,00
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		1 200 000 000,00	160 000 000,00	212 033,33	260 000 000,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					7 445 816 326,53									
76387 (2013.SSD.EUR.50)	Placement Schuldschein	04/04/2013	2013-04-10	10/04/2028	50 000 000,00	F	FIXE	2,750	2,755	EUR	X	F	N	A-1
FR0011079052 (2011.PP.EUR.60)	Placement privé	05/07/2011	2011-07-13	13/07/2026	60 000 000,00	F	FIXE	4,035	4,038	EUR	X	F	N	A-1
FR0011458736 (2013.PP.EUR.40)	Placement privé	26/03/2013	2013-03-28	28/03/2025	40 000 000,00	F	FIXE	2,594	2,594	EUR	X	F	N	A-1
FR0011459288 (2013.PP.JPY.40)	Placement privé	10/04/2013	2013-04-11	11/04/2028	40 816 326,53	F	FIXE	1,388	1,388	JPY	X	F	N	A-1
FR0011613017 (2013.PP.EUR.70)	Placement privé	29/11/2013	2013-10-31	31/10/2028	70 000 000,00	F	FIXE	3,060	3,065	EUR	X	F	N	A-1
FR0011858323 (2014.EP.EUR.600)	Emission publique	22/04/2014	2014-04-24	24/04/2026	600 000 000,00	F	FIXE	2,375	2,375	EUR	X	F	N	A-1
FR0012170751 (2014.PP.EUR.35)	Placement privé	23/09/2014	2014-09-25	25/09/2025	35 000 000,00	F	FIXE	1,640	1,640	EUR	X	F	N	A-1
FR0012685691 (2015.EP.EUR.500)	Emission publique	21/04/2015	2015-04-23	23/04/2027	500 000 000,00	F	FIXE	0,625	0,732	EUR	X	F	N	A-1
FR0013183167 (2016.EP.EUR.650)	Emission publique	10/06/2016	2016-06-14	14/06/2025	650 000 000,00	F	FIXE	0,500	0,590	EUR	X	F	N	A-1
FR0013242336 (2017.EP.EUR.500)	Emission publique	10/03/2017	2017-03-14	14/03/2029	500 000 000,00	F	FIXE	1,375	1,424	EUR	X	F	N	A-1
FR0013343175 (2018.EP.EUR.500)	Emission publique	18/06/2018	2018-06-20	20/06/2033	500 000 000,00	F	FIXE	1,375	1,396	EUR	X	F	N	A-1
FR0013521382 (2020.EP.EUR.550)	Emission publique	26/06/2020	2020-06-30	02/07/2030	550 000 000,00	F	FIXE	0,100	0,108	EUR	X	F	N	A-1
FR0013521390 (2020.EP.EUR.250)	Emission publique	26/06/2020	2020-06-30	02/07/2040	250 000 000,00	F	FIXE	0,610	0,615	EUR	X	F	N	A-1
FR0014003067 (2021.EP.EUR.500)	Emission publique	16/04/2021	2021-04-20	20/04/2028	500 000 000,00	F	FIXE	0,000	0,000	EUR	X	F	N	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péριο- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
FR001400BCS5 (2022.EP.EUR.700)	Emission publique	19/07/2022	2022-07-19	19/07/2032	700 000 000,00	F	FIXE	2,230	2,261	EUR	X	F	N	A-1
FR001400FG43 (2023.EP.EUR.600)	Emission publique	23/01/2023	2023-01-30	30/04/2031	600 000 000,00	F	FIXE	2,900	2,978	EUR	X	F	N	A-1
FR001400NHX9 (2024.EP.EUR.800)	Emission publique	24/01/2024	2024-01-31	25/05/2024	800 000 000,00	F	FIXE	3,200	3,241	EUR	X	F	N	A-1
FR001400WR49 (2025.EP.EUR.1000)	Emission publique	14/01/2025	21-janv.-2025	25/05/2035	1 000 000 000,00	F	FIXE	3,650	3,645	EUR	X	F	N	A-1
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					690 000 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					690 000 000,00									
1211354 (2011.BQ.EUR.252)	Caisse des Dépôts et Consignation	13/12/2011	2011-12-20	01/03/2012	252 000 000,00	F	FIXE	3,570	3,570	EUR	T	P	O	A-1
232779 (2018.BQ.EUR.40)	Caisse des Dépôts et Consignation	19/05/2017	2018-03-06	01/03/2019	40 000 000,00	F	FIXE	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
232779 (2018.BQ.EUR.60)	Caisse des Dépôts et Consignation	19/05/2017	2018-06-08	01/09/2018	60 000 000,00	F	FIXE	1,340	1,348	EUR	T	P	O	A-1
81276 (2012.BQ.EUR.200)	Banque Européenne d'Investissement	16/03/2012	2012-03-26	25/03/2027	200 000 000,00	F	FIXE	3,827	3,881	EUR	X	F	O	A-1
91502 (2024.BQ.EUR.138)	Banque Européenne d'Investissement	20/12/2023	28-nov.-2024	28/11/2029	138 000 000,00	F	FIXE	2,660	2,659	EUR	X	F	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					30 954 895,57									
1675 Dettes afférentes aux marchés de travaux et de partenariat (total)					30 954 895,57									
PPP lycées	CITELY (Groupement VINCI Construction France/VINCI Energies France)				30 954 895,57			0,000	0,000		T		N	-
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)(9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					8 166 771 222,10									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		100 816 326,53		6 720 816 326,53					725 000 000,00	113 886 049,20	2 421 000,00	94 152 536,08
76387 (2013.SSD.EUR.50)	N	0,00	A-1	50 000 000,00	2,28	F	Fixe	2,750	0,00	1 375 000,00	0,00	1 002 054,79
FR0011079052 (2011.PP.EUR.60)	O	60 000 000,00	A-1	60 000 000,00	0,53	V	EURIBOR03M	1,799	0,00	4 265 115,00	2 421 000,00	1 474 854,79
FR0011458736 (2013.PP.EUR.40)	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F	Fixe	2,594	40 000 000,00	1 037 600,00	0,00	0,00
FR0011459288 (2013.PP.JPY.40)	O	40 816 326,53	A-1	40 816 326,53	2,28	V	EURIBOR03M	2,053	0,00	1 388 654,20	0,00	248 464,85
FR0011613017 (2013.PP.EUR.70)	N	0,00	A-1	70 000 000,00	2,83	F	Fixe	3,060	0,00	2 142 000,00	0,00	363 846,58
FR0011858323 (2014.EP.EUR.600)	N	0,00	A-1	600 000 000,00	0,31	F	Fixe	2,375	0,00	14 250 000,00	0,00	9 838 356,16
FR0012170751 (2014.PP.EUR.35)	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F	Fixe	1,640	35 000 000,00	574 000,00	0,00	0,00
FR0012685691 (2015.EP.EUR.500)	N	0,00	A-1	500 000 000,00	1,31	F	Fixe	0,625	0,00	3 125 000,00	0,00	2 166 095,89
FR0013183167 (2016.EP.EUR.650)	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F	Fixe	0,500	650 000 000,00	3 250 000,00	0,00	0,00
FR0013242336 (2017.EP.EUR.500)	N	0,00	A-1	500 000 000,00	3,20	F	Fixe	1,375	0,00	6 875 000,00	0,00	5 518 835,62
FR0013343175 (2018.EP.EUR.500)	N	0,00	A-1	500 000 000,00	7,47	F	Fixe	1,375	0,00	6 875 000,00	0,00	3 672 945,21
FR0013521382 (2020.EP.EUR.550)	N	0,00	A-1	550 000 000,00	4,50	F	Fixe	0,100	0,00	550 000,00	0,00	275 753,42
FR0013521390 (2020.EP.EUR.250)	N	0,00	A-1	250 000 000,00	14,50	F	Fixe	0,610	0,00	1 525 000,00	0,00	764 589,04
FR0014003067 (2021.EP.EUR.500)	N	0,00	A-1	500 000 000,00	2,30	F	Fixe	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
FR001400BCS5 (2022.EP.EUR.700)	N	0,00	A-1	700 000 000,00	6,55	F	Fixe	2,230	0,00	15 610 000,00	0,00	7 099 342,47
FR001400FG43 (2023.EP.EUR.600)	N	0,00	A-1	600 000 000,00	5,33	F	Fixe	2,900	0,00	17 400 000,00	0,00	11 727 123,29
FR001400NHX9 (2024.EP.EUR.800)	N	0,00	A-1	800 000 000,00	8,40	F	Fixe	3,200	0,00	33 643 680,00	0,00	15 500 273,97
FR001400WR49 (2025.EP.EUR.1000)	N	0,00	A-1	1 000 000 000,00	9,40	F	Fixe	3,650	0,00	0,00	0,00	34 500 000,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		416 727 281,52					26 466 116,17	12 975 093,71	0,00	591 339,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		416 727 281,52					26 466 116,17	12 975 093,71	0,00	591 339,00
1211354 (2011.BQ.EUR.252)	N	0,00	A-1	21 231 034,86	0,92	F	Fixe	3,570	20 499 213,15	1 201 376,21	0,00	64 411,73
232779 (2018.BQ.EUR.40)	N	0,00	A-1	26 000 000,00	12,17	F	Fixe	0,000	2 000 000,00	0,00	0,00	0,00
232779 (2018.BQ.EUR.60)	N	0,00	A-1	31 496 246,66	7,42	F	Fixe	1,340	3 966 903,02	453 057,50	0,00	36 161,96
81276 (2012.BQ.EUR.200)	N	0,00	A-1	200 000 000,00	1,23	F	Fixe	3,827	0,00	7 654 000,00	0,00	148 827,78
91502 (2024.BQ.EUR.138)	N	0,00	A-1	138 000 000,00	3,91	F	Fixe	2,660	0,00	3 666 660,00	0,00	341 937,53

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		22 345 006,93					1 926 632,27	263 951,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		22 345 006,93					1 926 632,27	263 951,00	0,00	0,00
PPP lycées	N	0,00	-	22 345 006,93	15,81			0,000	1 926 632,27	263 951,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)(9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		100 816 326,53		7 159 888 614,98					753 392 748,44	127 125 093,91	2 421 000,00	94 743 875,08

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Nombre de produits	23	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,68	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	7 137 543 608,05	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (<i>swaption</i>)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		100 816 326,53					100 816 325,00				0,00	0,00	0,00
6550660C (S2013.PP.JPY.40)	FR0011459288 (2013.PP.JPY.40)	40 816 326,53	11/04/2028	Crédit Agricole	SWAPDEWISE	Change	40 816 325,00	11/04/2013	11/10/2027	T	0,00	0,00	0,00
S2011PP.EUR.60 (S2011PP.EUR.60)	FR0011079052 (2011.PP.EUR.60)	60 000 000,00	13/07/2026	Société Générale	SWAP	Taux	60 000 000,00	13/07/2011	13/07/2026	T	0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		100 816 326,53					100 816 325,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (*cap, floor, tunnel, swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						9 284 353,35	33 951 050,01		
6550660C (S2013.PP.JPY.40)	FR0011459288 (2013.PP.JPY.40)	EURIBOR03M	4,470	FIXE	0,000	0,00	0,00	A-1	A-1
S2011PP.EUR.60 (S2011PP.EUR.60)	FR0011079052 (2011.PP.EUR.60)	EURIBOR03M	4,170	FIXE	3,040	9 284 353,35	33 951 050,01	A-1	A-1
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						9 284 353,35	33 951 050,01		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ÉTATS ANNEXÉS													IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT													B1.6

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00								0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	B1.7

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégocia- tion	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.
- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS				IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME				B1.8

DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.9

AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délégation du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €		1 500 TTC
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	AUTRES	5	01/01/2005
L	AUTRES BÂTIMENTS PUBLICS	30	01/01/2005
L	AUTRES MATÉRIEL	10	01/01/2005
L	AVANCES AUX EPLE	30	01/01/2005
L	AVANCES AUX MANDATAIRES	30	01/01/2005
L	AVANCES ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR	15	01/01/2005
L	AVANCES EQUIPEMENTS EPLE	10	01/01/2005
L	AVANCES MANDATAIRES - BÂTIMENTS SCOLAIRES	30	01/01/2005
L	BATIMENT SCOLAIRES RECUS A DISPOSITION	30	01/01/2005
L	BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS	30	01/01/2005
L	BÂTIMENTS CULTURELS ET SPORTIFS	30	01/01/2005
L	BATIMENTS SCOLAIRES	30	01/01/2005
L	CONSTRUCTION BATIMENTS ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	30	01/01/2005
L	ETUDES	3	01/01/2005
L	ETUDES EN ATTENTES	3	01/01/2005
L	FICHES MÈRES - BÂTIMENTS ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR	30	01/01/2005
L	FICHES MÈRES - BÂTIMENTS SCOLAIRES	30	01/01/2005
L	FRAIS D'INSERTION	1	01/01/2005
L	GRPT/EPL INFRA	50	01/01/2005
L	INST MATERIEL OUTILLAGE TECHNIQUE LOURD	10	01/01/2005
L	INSTALLATION, AGENCEMENT ET AMÉNAGEMENT	15	01/01/2005
L	INSTALLATIONS AMÉNAGEMENTS CONSTRUCTIONS BÂT. PRIVÉS	15	01/01/2005
L	INSTALLATIONS AMÉNAGEMENTS CONSTRUCTIONS BÂT. PUBLICS	15	01/01/2005
L	LICENCES ET LOGICIELS	2	01/01/2005
L	MATÉRIEL BUREAU ET MOBILIER ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	15	01/01/2005
L	MATÉRIEL DE BUREAU ET MOBILIER SCOLAIRE	8	01/01/2005
L	MATÉRIEL DE TÉLÉPHONIE	5	01/01/2005
L	MATÉRIEL ETCHNIQUE LÉGER	5	01/01/2005
L	MATÉRIEL INFORMATIQUE ADMINISTRATIF	4	01/01/2005
L	MATÉRIEL INFORMATIQUE ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR	15	01/01/2005

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE			Délibération du
L	MATÉRIEL INFORMATIQUE SCOLAIRE	4		01/01/2005
L	MATÉRIEL TECHNIQUE LOURD	10		01/01/2005
L	MATÉRIEL TECHNIQUE SCOLAIRE LÉGER	5		01/01/2005
L	MATÉRIEL TECHNIQUE SCOLAIRE LOURD	10		01/01/2005
L	MOBILIER ADMINISTRATIF ET AUTRES	8		01/01/2005
L	ORG PUBLIC DIV INFRA	50		01/01/2005
L	ORGANISMES PUBLICS DIVERS MATÉRIEL FERROVIAIRE	30		01/01/2005
L	PART INVESTISSEMENT P.P.P.	30		01/01/2005
L	PLANTATIONS	15		01/01/2005
L	PLANTATIONS AEV	15		01/01/2005
L	RECHERCHE DEVELOPPEM	5		01/01/2005
L	REGUL AMORTISSEMENT EXCEPTIONNELLE - 8 ANS	8		01/01/2005
L	REPRISE BATIMENT SCOLAIRES RECUS A DISPOSITION	30		01/01/2005
L	REPRISE DES BÂTIMENTS SCOLAIRES AVANT LE 31/12/2004	1		01/01/2005
L	STIF HORS MAT FERROV	15		01/01/2005
L	SUB AUTRES GROUPEMENTS ET EPL HORS INFRA	15		01/01/2005
L	SUB AUTRES ORG DE TRANSPORT HORS MAT FERRO	15		01/01/2005
L	SUB COMMUNALES SCOLAIRE HORS INFRA	15		01/01/2005
L	SUB COMMUNE2 ET INTERCO INFRA	50		01/01/2005
L	SUB COMMUNES ET INTERCO HORS INFRA	15		01/01/2005
L	SUB DEPARTEMENTALES SCOLAIRE HORS INFRA	15		01/01/2005
L	SUB DEPT 2 INFRA	50		01/01/2005
L	SUB DEPT HORS INFRA	15		01/01/2005
L	SUB ETABLISSEMENTS SCOLAIRES PUBLICS	15		01/01/2005
L	SUB ETABLISSEMENTS SCOLAIRES PRIVES	5		01/01/2005
L	SUB ETABLISSEMENTS SCOLAIRES PUBLICS	15		01/01/2005
L	SUB ETAT HORS INFRA	15		01/01/2005
L	SUB ETAT2 INFRA	50		01/01/2005
L	SUB ORGANISMES PUBLICS DIVERS HORS INFRA	15		01/01/2005
L	SUB PERSONNE DE DROIT PRIVE	5		01/01/2005
L	SUB REGION HORS INFRA	15		01/01/2005
L	SUB RFF INFRASTRUCTURES	50		01/01/2005
L	SUB RFF0 HORS MAT FERROV	15		01/01/2005
L	SUB SNCF HORS MATERIEL DE TRANSPORT	15		01/01/2005
L	SUB SNCF MATERIEL FERROVIAIRE	30		01/01/2005
L	SUB SNCF2 INFRA	50		01/01/2005
L	SUB SPIC 2 INFRA	50		01/01/2005
L	SUB SPIC 30	30		01/01/2005

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Délibération du
L	SUB SPIC HORS INFRA	15 01/01/2005
L	SUB STIF INFRASTRUCTURES	50 01/01/2005
L	SUB STIF MAT FERROVIAIRE	30 01/01/2005
L	SUBV AUTRES ORG TRANS INFRASTRUCTURES	50 01/01/2005
L	SUBV AUTRES ORG TRANSP MAT FERROVIAIRE	30 01/01/2005
L	VÉHICULES LÉGERS ET INDUSTRIELS	5 01/01/2005
L	ORG PUB DIV SPECIF 2011 ANCIEN 50 -> 30 ANS	30 01/01/2011
L	ORGA PUB DIV 30	30 01/01/2011
L	ORGA PUBLICS DIVERS - BIEN MOB MAT ETU - AMORT 5 ANS	5 01/01/2011
L	ORGA PUBLICS DIVERS - BAT INST - AMORT 15 ANS	15 01/01/2011
L	RFF 30	30 01/01/2011
L	STIF 30	30 01/01/2011
L	SUB AUTRE ORG TRANS SPECIF 2011 ANCIEN 50 ->30 ANS	30 01/01/2011
L	SUB AUTRES GRPTS - INFRA INT NAT - AMORT 30 ANS	30 01/01/2011
L	SUB AUTRES GRPTS - BAT INST - AMORT 15 ANS	15 01/01/2011
L	SUB AUTRES GRPTS ET EPLE - BIEN MOB MAT ETU - AMORT 5 ANS	5 01/01/2011
L	SUB AUTRES ORG DE TRANSP - BAT INST - AMORT 15 ANS	15 01/01/2011
L	SUB AUTRES ORG DE TRANSP - BIEN MOB MAT ETU - AMORT 5 ANS	5 01/01/2011
L	SUB AUTRES ORG DE TRANSP - INFRA INT NAT - AMORT 30 ANS	30 01/01/2011
L	SUB COMMUNE 2 SPECIF 2011 ANCIEN 50 -> 30 ANS	30 01/01/2011
L	SUB COMMUNES / EPCI - BAT INST - AMORT 15 ANS	15 01/01/2011
L	SUB COMMUNES / EPCI - BIEN MOB MAT ETU - AMORT 5 ANS	5 01/01/2011
L	SUB COMMUNES / EPCI - INFRA INT NAT - AMORT 30 ANS	30 01/01/2011
L	SUB DEPT - BAT INST - AMORT 15 ANS	15 01/01/2011
L	SUB DEPT - BIEN MOB MAT ETU - AMORT 5 ANS	5 01/01/2011
L	SUB DEPT - INFRA INT NAT - AMORT 30 ANS	30 01/01/2011
L	SUB DEPT INFRA SPECIF 2011 ANCIEN 50 -> 30 ANS	30 01/01/2011
L	SUB EQUIPT EN NATURE - AMORT 15 ANS	15 01/01/2011
L	SUB EQUIPT EN NATURE - AMORT 5 ANS	5 01/01/2011
L	SUB ETABLS SCOL EQUIPT - BAT INST - AMORT 15 ANS	15 01/01/2011
L	SUB ETABLS SCOL EQUIPT - BIEN MOB MAT ETU - AMORT 5 ANS	5 01/01/2011
L	SUB ETABLS SCOL EQUIPT - INFRA INT NAT - AMORT 30 ANS	30 01/01/2011
L	SUB ETAT - INFRA INT NAT - AMORT 30 ANS	30 01/01/2011
L	SUB ETAT - BAT INST - AMORT 15 ANS	15 01/01/2011
L	SUB ETAT - BIEN MOB MAT ETU - AMORT 5 ANS	5 01/01/2011
L	SUB ETAT INFRA SPECIF 2011 ANCIEN 50 -> 30 ANS	30 01/01/2011
L	SUB GRPT EPLE INFRA SPECIF 2011 ANCIEN 50 -> 30 ANS	30 01/01/2011
L	SUB PERSONNE DROIT PRIVE - BAT INST - AMORT 15 ANS	15 01/01/2011

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
L	SUB PERSONNE DROIT PRIVE - BIEN MOB MAT ETU - AMORT 5 ANS	5	01/01/2011
L	SUB PERSONNE DROIT PRIVE - INFRA INT NAT - AMORT 30 ANS	30	01/01/2011
L	SUB REGION - BAT INST - AMORT 15 ANS	15	01/01/2011
L	SUB REGION - BIEN MOB MAT ETU - AMORT 5 ANS	5	01/01/2011
L	SUB REGION - INFRA INT NAT - AMORT 30 ANS	30	01/01/2011
L	SUB RFF - BAT INST - AMORT 15 ANS	15	01/01/2011
L	SUB RFF - BIEN MOB MAT ETU - AMORT 5 ANS	5	01/01/2011
L	SUB RFF2 SPECIF 2011 ANCIEN 50 -> 30 ANS	30	01/01/2011
L	SUB SNCF - BAT INST - AMORT 15 ANS	15	01/01/2011
L	SUB SNCF - BIEN MOB MAT ETU - AMORT 5 ANS	5	01/01/2011
L	SUB SNCF - INFRA INT NAT - AMORT 30 ANS	30	01/01/2011
L	SUB SNCF 2 INFRA SPECIF 2011 ANCIEN 50 -> 30 ANS	30	01/01/2011
L	SUB SPIC - BAT INST - AMORT 15 ANS	15	01/01/2011
L	SUB SPIC - BIEN MOB MAT ETU - AMORT 5 ANS	5	01/01/2011
L	SUB SPIC - INFRA INT NAT - AMORT 30 ANS	30	01/01/2011
L	SUB SPIC 2 SPECIF 2011 ANCIEN 50 -> 30 ANS	30	01/01/2011
L	SUB STIF - BAT INST - AMORT 15 ANS	15	01/01/2011
L	SUB STIF - BIEN MOB MAT ETU - AMORT 5 ANS	5	01/01/2011
L	SUB STIF2 SPECIF 2011 ANCIEN 50 -> 30 ANS	30	01/01/2011
L	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	2	01/01/2012
L	SUB ETAT - VOIERIES - AMORT 40 ANS	40	31/05/2018
L	SUB ETAT - MONUMENTS HIST - AMORT 40 ANS	40	31/05/2018
L	RESEAUX DIVERS	15	15/12/2021
L	AUTRE MATÉRIEL TECHNIQUE	5	12/12/2022
L	AUTRES BÂTIMENTS PUBLICS	30	12/12/2022
L	AUTRES MATERIELS DE TRANSPORT	5	12/12/2022
L	AVANCES ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR	30	12/12/2022
L	AVANCES EPLE	30	12/12/2022
L	AVANCES EQUIPEMENTS EPLE	10	12/12/2022
L	AVANCES MANDATAIRES - BÂTIMENTS SCOLAIRES	30	12/12/2022
L	AVANCES MANDATAIRES - IDL	30	12/12/2022
L	BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS	30	12/12/2022
L	BÂTIMENTS CULTURELS ET SPORTIFS	30	12/12/2022
L	BATIMENTS SCOLAIRES	30	12/12/2022
L	BATIMENTS SCOLAIRES RECUS AU TITRE MISE A DISPOSITION	30	12/12/2022
L	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	2	12/12/2022
L	CONSTRUCTIONS BATIMENTS ENS SUP	30	12/12/2022
L	FICHES MÈRES - BÂTIMENTS ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR	30	12/12/2022

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
L	FICHES MÈRES - BÂTIMENTS SCOLAIRES	30	12/12/2022
L	FRAIS D ETUDES	3	12/12/2022
L	FRAIS D ETUDES EN ATTENTE	5	12/12/2022
L	FRAIS D INSERTION	1	12/12/2022
L	FRAIS D INSERTION EN ATTENTE	5	12/12/2022
L	FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT	5	12/12/2022
L	IMMOS INCORPORELLES AUTRES	5	12/12/2022
L	INSTALLATION, AGENCEMENT ET AMÉNAGEMENT	15	12/12/2022
L	INSTALLATIONS AMÉNAGEMENTS BATIMENTS PRIVÉS	30	12/12/2022
L	INSTALLATIONS AMÉNAGEMENTS BATIMENTS PUBLICS	30	12/12/2022
L	MATERIEL BUREAU ET MOBILIER AUTRES	8	12/12/2022
L	MATÉRIEL DE BUREAU ET MOBILIER SCOLAIRES	8	12/12/2022
L	MATÉRIEL DE BUREAU ET MOBILIER SCOLAIRES ENS SUP	8	12/12/2022
L	MATÉRIEL DE TÉLÉPHONIE	5	12/12/2022
L	MATÉRIEL DE TELEPHONIE AUTRES	10	12/12/2022
L	MATÉRIEL INFORMATIQUE AUTRES	4	12/12/2022
L	MATÉRIEL INFORMATIQUE SCOLAIRE	4	12/12/2022
L	MATÉRIEL INFORMATIQUE SCOLAIRE ENS SUP	4	12/12/2022
L	MATERIEL OUTILLAGE TECHNIQUE SCOLAIRE	5	12/12/2022
L	MATERIEL OUTILLAGE VOIERIE AUTRES	10	12/12/2022
L	MATERIEL OUTILLAGE VOIERIE MATERIEL ROULANT	10	12/12/2022
L	MATÉRIEL TECHNIQUE SCOLAIRE	5	12/12/2022
L	ORGA PUBLICS DIVERS - BIEN MOB MAT ETU - AMORT 5 ANS	5	12/12/2022
L	ORGA PUBLICS DIVERS - INFRA INT NAT - AMORT 40 ANS	40	12/12/2022
L	ORGA PUBLICS DIVERS - BAT INST - AMORT 30 ANS	30	12/12/2022
L	PART INVESTISSEMENT P.P.P.	30	12/12/2022
L	PLANTATIONS	15	12/12/2022
L	PLANTATIONS AEV	15	12/12/2022
L	RESEAUX DIVERS AUTRES	15	12/12/2022
L	SUB AUTRES GRPTS - BAT INST - AMORT 30 ANS	30	12/12/2022
L	SUB AUTRES GRPTS - BIEN MOB MAT ETU - AMORT 5 ANS	5	12/12/2022
L	SUB AUTRES GRPTS - INFRA INT NAT - AMORT 40 ANS	40	12/12/2022
L	SUB AUTRES ORG DE TRANSP - BAT INST - AMORT 30 ANS	30	12/12/2022
L	SUB AUTRES ORG DE TRANSP - BIEN MOB MAT ETU - AMORT 5 ANS	5	12/12/2022
L	SUB AUTRES ORG DE TRANSP - INFRA INT NAT - AMORT 40 ANS	40	12/12/2022
L	SUB CCAS - BAT INST - AMORT 30 ANS	30	12/12/2022
L	SUB CCAS - BIEN MOB MAT ETU - AMORT 5 ANS	5	12/12/2022
L	SUB CCAS - INFRA INT NAT - AMORT 40 ANS	40	12/12/2022

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
L	SUB COMMUNES AUTRES - BAT INST - AMORT 30 ANS	30	12/12/2022
L	SUB COMMUNES AUTRES - BIEN MOB MAT ETU - AMORT 5 ANS	5	12/12/2022
L	SUB COMMUNES AUTRES - INFRA INT NAT - AMORT 40 ANS	40	12/12/2022
L	SUB COMMUNES MEMBRES GFP - BAT INST - AMORT 30 ANS	30	12/12/2022
L	SUB COMMUNES MEMBRES GFP - BIEN MOB MAT ETU - AMORT 5 ANS	5	12/12/2022
L	SUB COMMUNES MEMBRES GFP - INFRA INT NAT - AMORT 40 ANS	40	12/12/2022
L	SUB DEPT - BAT INST - AMORT 30 ANS	30	12/12/2022
L	SUB DEPT - BIEN MOB MAT ETU - AMORT 5 ANS	5	12/12/2022
L	SUB DEPT - INFRA INT NAT - AMORT 40 ANS	40	12/12/2022
L	SUB EQUIPT EN NATURE ORGA PUBLIC - AMORT 30 ANS	30	12/12/2022
L	SUB EQUIPT EN NATURE ORGA PUBLIC - AMORT 40 ANS	40	12/12/2022
L	SUB EQUIPT EN NATURE ORGA PUBLIC - AMORT 5 ANS	5	12/12/2022
L	SUB EQUIPT EN NATURE PERS PRIVEES - AMORT 30 ANS	30	12/12/2022
L	SUB EQUIPT EN NATURE PERS PRIVEES - AMORT 40 ANS	40	12/12/2022
L	SUB EQUIPT EN NATURE PERS PRIVEES - AMORT 5 ANS	5	12/12/2022
L	SUB ETABLS SCOL EQUIPT - BIEN MOB MAT ETU - AMORT 5 ANS	5	12/12/2022
L	SUB ETABLS SCOL EQUIPT - INFRA INT NAT - AMORT 40 ANS	40	12/12/2022
L	SUB ETABLS SCOL EQUIPT - BAT INST - AMORT 30 ANS	30	12/12/2022
L	SUB ETAT - VOIERIES - AMORT 40 ANS	40	12/12/2022
L	SUB ETAT - BAT INST - AMORT 30 ANS	30	12/12/2022
L	SUB ETAT - BIEN MOB MAT ETU - AMORT 5 ANS	5	12/12/2022
L	SUB ETAT - INFRA INT NAT - AMORT 40 ANS	40	12/12/2022
L	SUB ETAT - MONUMENTS HIST - AMORT 40 ANS	40	12/12/2022
L	SUB GFP DE RATTACHEMENT - BAT INST - AMORT 30 ANS	30	12/12/2022
L	SUB GFP DE RATTACHEMENT - INFRA INT NAT - AMORT 40 ANS	40	12/12/2022
L	SUB GFP DE RATTACHEMENT - BIEN MOB MAT ETU - AMORT 5 ANS	5	12/12/2022
L	SUB GPT A CARACTERE ADMIN - BIEN MOB MAT ETU - AMORT 5 ANS	5	12/12/2022
L	SUB GPT A CARACTERE ADMIN - INFRA INT NAT - AMORT 40 ANS	40	12/12/2022
L	SUB GPT A CARACTERE ADMINISTRATIF - BAT INST - AMORT 30 ANS	30	12/12/2022
L	SUB GPT A CARACTERE IND-COMM - BAT INST - AMORT 30 ANS	30	12/12/2022
L	SUB GPT A CARACTERE IND-COMM - INFRA INT NAT - AMORT 40 ANS	40	12/12/2022
L	SUB GPT A CARACTERE IND-COMM- BIEN MOB MAT ETU - AMORT 5 ANS	5	12/12/2022
L	SUB PERSONNE DROIT PRIVE - BAT INST - AMORT 30 ANS	30	12/12/2022
L	SUB PERSONNE DROIT PRIVE - BIEN MOB MAT ETU - AMORT 5 ANS	5	12/12/2022
L	SUB PERSONNE DROIT PRIVE - INFRA INT NAT - AMORT 40 ANS	40	12/12/2022
L	SUB REGION - BAT INST - AMORT 30 ANS	30	12/12/2022
L	SUB REGION - BIEN MOB MAT ETU - AMORT 5 ANS	5	12/12/2022
L	SUB REGION - INFRA INT NAT - AMORT 40 ANS	40	12/12/2022

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE			Délibération du
L	SUB SNCF - BAT INST - AMORT 30 ANS	30		12/12/2022
L	SUB SNCF - BIEN MOB MAT ETU - AMORT 5 ANS	5		12/12/2022
L	SUB SNCF - INFRA INT NAT - AMORT 40 ANS	40		12/12/2022
L	SUB SNCF RESEAU - BAT INST - AMORT 30 ANS	30		12/12/2022
L	SUB SNCF RESEAU - BIEN MOB MAT ETU - AMORT 5 ANS	5		12/12/2022
L	SUB SNCF RESEAU - INFRA INT NAT - AMORT 40 ANS	40		12/12/2022
L	PRIME EMISSION EMPRUNTS OBLIGATAIRES	30		16/11/2023
L	AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE D'INCENDIE	5		01/01/2024
L	AUTRES INSTALLATIONS MATERIEL ET OUTILLAGE TECH	5		01/01/2024
L	RESEAUX CABLES	15		01/01/2024
L	SUB FONDS EUROPEENS	1		01/01/2024
L	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS	15		19/12/2024
L	AUTRES CONSTRUCTIONS	15		01/01/2025

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES	B3

PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		20 502 600,00	10 902 200,00	9 342 500,00	22 062 300,00
Provisions pour litiges		20 502 600,00	6 948 900,00	9 342 500,00	18 109 000,00
Contentieux contractuel/marchés publics - E2017-006054	13/10/2016	3 000 000,00	0,00	0,00	3 000 000,00
Contentieux contractuel/marchés publics - E2018-003242	11/06/2020	991 000,00	0,00	991 000,00	0,00
Contentieux du personnel - E-2019-000895	11/06/2020	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00
Contentieux contractuel/marchés publics - E2019-001320	11/06/2020	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00
Contentieux contractuel/marchés publics - E2019-001197	16/12/2020	50 000,00	0,00	50 000,00	0,00
Contentieux contractuel/marchés publics - E2019-001912	21/07/2021	10 000,00	0,00	10 000,00	0,00
Contentieux contractuel/marchés publics - E2020-000001	21/07/2021	58 000,00	0,00	58 000,00	0,00
Contentieux contractuel/marchés publics - E2020-001613	21/07/2021	575 000,00	0,00	575 000,00	0,00
Contentieux contractuel/marchés publics - E2020-001615	21/07/2021	2 010 000,00	0,00	1 750 000,00	260 000,00
Contentieux du personnel - E-2021-000088	21/07/2021	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00
Contentieux contractuel/marchés publics - E2023-000450	21/07/2021	150 000,00	0,00	150 000,00	0,00
Contentieux contractuel/marchés publics - E2021-000221	21/07/2021	770 000,00	213 800,00	0,00	983 800,00
Contentieux contractuel/marchés publics - E2021-000400	21/07/2021	44 000,00	0,00	0,00	44 000,00
Contentieux du personnel - E-2021-001041	15/12/2021	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
Contentieux contractuel/marchés publics - E2021-001135	15/12/2021	50 700,00	0,00	50 700,00	0,00
Contentieux contractuel/marchés publics - E2021-001137	15/12/2021	460 000,00	0,00	460 000,00	0,00
Contentieux du personnel - E-2021-000588	15/12/2021	30 000,00	0,00	30 000,00	0,00
Contentieux contractuel/marchés publics - E2021-000856	15/12/2021	915 900,00	0,00	820 000,00	95 900,00
Contentieux du personnel - E-2021-000623	06/07/2022	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00
Contentieux contractuel/marchés publics - E2022-194	06/07/2022	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00
Contentieux contractuel/marchés publics - E2022-000323	06/07/2022	416 600,00	0,00	416 600,00	0,00
Contentieux du personnel - E-2022-000474	06/07/2022	47 500,00	0,00	0,00	47 500,00
Contentieux du personnel - E-2022-000680	06/07/2022	4 000,00	0,00	4 000,00	0,00
Construction/DTP/dégradation du bâti - E-2022-000800	06/07/2022	85 000,00	0,00	0,00	85 000,00
Construction/DTP/dégradation du bâti - E-2022-000802	06/07/2022	726 800,00	0,00	0,00	726 800,00
Contentieux contractuel/marchés publics - E2022-000807	06/07/2022	107 000,00	0,00	0,00	107 000,00
Provision suite à la cession du lycée De Vinci à CACHAN	06/07/2022	300 000,00	0,00	0,00	300 000,00
Contentieux contractuel/marchés publics - E2022-001254	13/12/2022	261 000,00	116 000,00	0,00	377 000,00

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
Contentieux contractuel/marchés publics - E2022-001313	13/12/2022	849 550,00	323 000,00	0,00	1 172 550,00
Contentieux contractuel/marchés publics - E2022-001318	13/12/2022	901 650,00	450 000,00	0,00	1 351 650,00
Contentieux contractuel/marchés publics - E2022-001512	13/12/2022	27 000,00	0,00	0,00	27 000,00
Contentieux du personnel - E-2022-001552	13/12/2022	11 000,00	0,00	0,00	11 000,00
Contentieux contractuel/marchés publics - E2022-001564	31/05/2023	24 700,00	0,00	24 700,00	0,00
Contentieux contractuel/marchés publics - E2022-001585	31/05/2023	634 000,00	0,00	634 000,00	0,00
Contentieux contractuel/marchés publics - E2023-000012	31/05/2023	258 000,00	0,00	0,00	258 000,00
Contentieux contractuel/marchés publics - E2023-000023	31/05/2023	970 000,00	0,00	720 000,00	250 000,00
Contentieux contractuel/marchés publics - E2023-000027	31/05/2023	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00
Contentieux contractuel/marchés publics - E2023-000160	31/05/2023	395 000,00	0,00	395 000,00	0,00
Contentieux contractuel/marchés publics - E2023-000243	31/05/2023	630 000,00	70 000,00	0,00	700 000,00
Contentieux contractuel/marchés publics - E2023-000351	31/05/2023	65 500,00	0,00	0,00	65 500,00
Contentieux contractuel/marchés publics	31/05/2023	1 000 000,00	0,00	0,00	1 000 000,00
Contentieux du personnel - E-2021-001493	18/12/2023	65 000,00	0,00	60 000,00	5 000,00
Contentieux contractuel/marchés publics - E2023-680	18/12/2023	1 444 000,00	0,00	0,00	1 444 000,00
Contentieux du personnel - E-2023-000686	18/12/2023	40 000,00	0,00	0,00	40 000,00
Contentieux contractuel/marchés publics - E2023-000774	18/12/2023	144 000,00	0,00	0,00	144 000,00
Contentieux du personnel - E-2023-001083	18/12/2023	60 000,00	23 000,00	0,00	83 000,00
Contentieux contractuel/marchés publics - E2023-001292	18/12/2023	175 000,00	0,00	0,00	175 000,00
Contentieux contractuel/marchés publics - E2017-007623	18/12/2023	226 000,00	0,00	0,00	226 000,00
Contentieux contractuel/marchés publics - E2023-001416	18/12/2023	1 500,00	0,00	1 500,00	0,00
Contentieux du personnel - E-2023-001628	29/05/2024	1 200,00	0,00	1 200,00	0,00
Contentieux contractuel/marchés publics - E2024-000232	29/05/2024	900 000,00	0,00	830 300,00	69 700,00
Contentieux contractuel/marchés publics - E2024-000234	29/05/2024	80 000,00	0,00	35 000,00	45 000,00
Contentieux contractuel/marchés publics - E2024-000343	29/05/2024	80 000,00	0,00	0,00	80 000,00
Contentieux contractuel/marchés publics - E2024-000327	29/05/2024	40 000,00	0,00	40 000,00	0,00
Contentieux contractuel/marchés publics - E2024-000325	29/05/2024	122 000,00	0,00	0,00	122 000,00
Contentieux contractuel/marchés publics - E2017-007621	29/05/2024	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00
Contentieux contractuel/marchés publics - E2024-001210	19/12/2024	0,00	400 000,00	0,00	400 000,00
Contentieux contractuel/marchés publics - E2024-001383	19/12/2024	0,00	300 000,00	0,00	300 000,00
Contentieux du personnel - E-2024-000268	19/12/2024	0,00	46 000,00	0,00	46 000,00
Contentieux contractuel/marchés publics - E2024-000977	19/12/2024	0,00	78 000,00	0,00	78 000,00
Contentieux des subventions/ aides - E-2004-001101	19/12/2024	0,00	4 200,00	0,00	4 200,00
Contentieux contractuel/marchés publics - E2024-000964	19/12/2024	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00
Contentieux des subventions/ aides - E-2024-001120	19/12/2024	0,00	33 000,00	0,00	33 000,00
Contentieux du personnel - E-2024-001374	19/12/2024	0,00	10 500,00	0,00	10 500,00

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
Contentieux contractuel/marchés publics - E2024-001340	19/12/2024	0,00	709 000,00	150 000,00	559 000,00
Contentieux contractuel/marchés publics - E2024-001404	19/12/2024	0,00	102 000,00	14 000,00	88 000,00
Contentieux des subventions/ aides - E-2024-001420	19/12/2024	0,00	48 000,00	48 000,00	0,00
Contentieux contractuel/marchés publics - E2024-001508	19/12/2024	0,00	14 000,00	2 000,00	12 000,00
Contentieux du personnel - E-2024-001492	19/12/2024	0,00	11 000,00	11 000,00	0,00
Contentieux du personnel - E-2024-001580	19/12/2024	0,00	2 500,00	2 500,00	0,00
Contentieux contractuel/marchés publics - E2024-001637	19/12/2024	0,00	1 008 000,00	1 008 000,00	0,00
Contentieux contractuel/marchés publics - E2024-001936	18/06/2025	0,00	31 000,00	0,00	31 000,00
Contentieux du personnel - E-2024-002007	18/06/2025	0,00	1 650,00	0,00	1 650,00
Contentieux des subventions/ aides - E-2024-002001	18/06/2025	0,00	2 250,00	0,00	2 250,00
Contentieux contractuel/marchés publics - E2025-000208	18/06/2025	0,00	53 000,00	0,00	53 000,00
Contentieux contractuel/marchés publics - E2025-000226	18/06/2025	0,00	330 000,00	0,00	330 000,00
Contentieux contractuel/marchés publics - E2025-000336	18/06/2025	0,00	1 460 000,00	0,00	1 460 000,00
Contentieux contractuel/marchés publics - E2024-001894	18/06/2025	0,00	370 000,00	0,00	370 000,00
Contentieux contractuel/marchés publics - E2024-001698	18/06/2025	0,00	670 000,00	0,00	670 000,00
Contentieux contractuel/marchés publics - E2024-001854	18/06/2025	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00
Contentieux du personnel - E-2025-000413	18/06/2025	0,00	9 000,00	0,00	9 000,00
Contentieux contractuel/marchés publics - E2025-000221	18/06/2025	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	3 953 300,00	0,00	3 953 300,00
Compte épargne temps	18/06/2025	0,00	3 953 300,00	0,00	3 953 300,00
Dépréciations (3)		7 751 100,00	6 057 800,00	1 658 400,00	12 150 500,00
- des immobilisations		7 751 100,00	6 057 800,00	1 658 400,00	12 150 500,00
Provisions pour créances douteuses - Risque lié à la pérennité des règlements	15/12/2021	61 100,00	0,00	61 100,00	0,00
Provisions pour créances douteuses - Liquidation judiciaire	15/12/2021	128 500,00	0,00	128 500,00	0,00
Provisions pour créances douteuses - Liquidation judiciaire	15/12/2021	6 092 700,00	0,00	0,00	6 092 700,00
Provisions pour créances douteuses - Risque lié à la pérennité des règlements	15/12/2021	155 700,00	0,00	155 700,00	0,00
Provisions pour créances douteuses - Poursuites inopérantes	15/12/2021	61 000,00	0,00	61 000,00	0,00
Provisions pour créances douteuses - Condamnation in solidum	31/05/2023	12 000,00	0,00	12 000,00	0,00
Provisions pour créances douteuses - DGD négatif	31/05/2023	45 400,00	0,00	45 400,00	0,00
Provisions pour créances douteuses - Ordre de reversement après annulation de mandat	31/05/2023	19 200,00	0,00	19 200,00	0,00
Provisions pour créances douteuses - Jugement pour préjudice matériel et financier	31/05/2023	55 000,00	0,00	55 000,00	0,00
Provisions pour créances douteuses - DGD négatif	31/05/2023	137 700,00	0,00	137 700,00	0,00

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
Provisions pour créances douteuses - Risque lié à la pérennité des règlements	31/05/2023	11 900,00	0,00	11 900,00	0,00
Provisions pour créances douteuses - Radiation du RCS	31/05/2023	31 200,00	0,00	31 200,00	0,00
Provisions pour créances douteuses - Liquidation judiciaire	31/05/2023	91 600,00	0,00	91 600,00	0,00
Provisions pour créances douteuses - Liquidation judiciaire	31/05/2023	27 400,00	0,00	27 400,00	0,00
Provisions pour créances douteuses - SATD bancaire sans succès	31/05/2023	32 600,00	0,00	32 600,00	0,00
Provisions pour créances douteuses - Condamnation solidaire (échancier en cours et SATD)	31/05/2023	10 000,00	0,00	10 000,00	0,00
Provisions pour créances douteuses - Liquidation judiciaire	31/05/2023	25 800,00	0,00	25 800,00	0,00
Provisions pour créances douteuses - Reversement d'une subvention d'investissement versée	31/05/2023	23 000,00	0,00	23 000,00	0,00
Provisions pour créances douteuses - Redressement judiciaire	31/05/2023	157 300,00	0,00	157 300,00	0,00
Provisions pour créances douteuses - Risque lié à la pérennité des règlements	31/05/2023	304 200,00	0,00	304 200,00	0,00
Provisions pour créances douteuses - Risque lié à la pérennité des règlements	31/05/2023	261 300,00	0,00	261 300,00	0,00
Provisions pour créances douteuses - Risque lié à la pérennité des règlements	31/05/2023	6 500,00	0,00	6 500,00	0,00
Provisions pour créances douteuses - Personnes morales de droit privé	19/12/2024	0,00	1 209 500,00	0,00	1 209 500,00
Provisions pour créances douteuses - Personnes morales de droit public	19/12/2024	0,00	1 553 500,00	0,00	1 553 500,00
Provisions pour créances douteuses - Personnes physiques	19/12/2024	0,00	1 141 000,00	0,00	1 141 000,00
Contentieux SATV	18/06/2025	0,00	2 153 800,00	0,00	2 153 800,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires		28 253 700,00	16 960 000,00	11 000 900,00	34 212 800,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS		28 253 700,00	16 960 000,00	11 000 900,00	34 212 800,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 101		Intitulé de l'opération : 75003 PARIS CMR HUGO				Date de la délibération :	
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N	
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Crédits sans emploi		
DEPENSES (a)	923 993,24	10 199,60	34 628,20	0,00	-24 428,60	958 621,44	
4551750123 75003 PARIS CMR HUGO (2)	418 996,95	0,00	28 058,67	0,00	-28 058,67	447 055,62	
4551750122 75003 PARIS CMR HUGO (2)	31 336,34	1 680,14	0,00	0,00	1 680,14	31 336,34	
4551750121 75003 PARIS CMR HUGO (2)	9 516,37	4 141,88	0,00	0,00	4 141,88	9 516,37	
4551750120 75003 PARIS CMR HUGO (2)	4 299,74	0,00	0,00	0,00	0,00	4 299,74	
4551750119 75003 PARIS CMR HUGO (2)	54 202,56	4 377,58	0,00	0,00	4 377,58	54 202,56	
4551750118 75003 PARIS CMR HUGO (2)	265 713,15	0,00	0,00	0,00	0,00	265 713,15	
4551750117 75003 PARIS CMR HUGO (2)	19 135,12	0,00	0,00	0,00	0,00	19 135,12	
4551750116 75003 PARIS CMR HUGO (2)	30 530,89	0,00	0,00	0,00	0,00	30 530,89	
4551750115 75003 PARIS CMR HUGO (2)	51 594,31	0,00	0,00	0,00	0,00	51 594,31	
4551752524 75003 PARIS CMR HUGO (2)	38 667,81	0,00	6 569,53	0,00	-6 569,53	45 237,34	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	923 993,24	10 199,60	34 628,20	0,00	-24 428,60	958 621,44	
RECETTES (b)	346 335,53	79 604,32	0,00	0,00	79 604,32	346 335,53	
Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	346 335,53	79 604,32	0,00	0,00	79 604,32	346 335,53	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	346 335,53	79 604,32	0,00	0,00	79 604,32	346 335,53	

N° opération : 102		Intitulé de l'opération : 75004 PARIS CMR CHARLEMAGNE				Date de la délibération :
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Crédits sans emploi	
DEPENSES (a)	548 190,15	4 914,08	2 928,11	0,00	1 985,97	551 118,26
4551750223 75004 PARIS CMR CHARLEMAGNE (2)	68 202,59	0,00	0,00	0,00	0,00	68 202,59

N° opération : 102		Intitulé de l'opération : 75004 PARIS CMR CHARLEMAGNE				Date de la délibération :
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Crédits sans emploi	
4551750222 75004 PARIS CMR CHARLEMAGNE (2)	138,00	0,00	0,00	0,00	0,00	138,00
4551750221 75004 PARIS CMR CHARLEMAGNE (2)	103 254,65	3 137,34	2 928,11	0,00	209,23	106 182,76
4551750220 75004 PARIS CMR CHARLEMAGNE (2)	2 126,67	0,00	0,00	0,00	0,00	2 126,67
4551750219 75004 PARIS CMR CHARLEMAGNE (2)	44 667,81	349,44	0,00	0,00	349,44	44 667,81
4551750218 75004 PARIS CMR CHARLEMAGNE (2)	124 985,12	277,71	0,00	0,00	277,71	124 985,12
4551750217 75004 PARIS CMR CHARLEMAGNE (2)	46 043,30	1 149,59	0,00	0,00	1 149,59	46 043,30
4551750216 75004 PARIS CMR CHARLEMAGNE (2)	38 890,03	0,00	0,00	0,00	0,00	38 890,03
4551750215 75004 PARIS CMR CHARLEMAGNE (2)	9 477,99	0,00	0,00	0,00	0,00	9 477,99
4551752525 75004 PARIS CMR CHARLEMAGNE (2)	110 403,99	0,00	0,00	0,00	0,00	110 403,99
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	548 190,15	4 914,08	2 928,11	0,00	1 985,97	551 118,26
RECETTES (b)	254 276,22	58 444,73	0,00	0,00	58 444,73	254 276,22
Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	254 276,22	58 444,73	0,00	0,00	58 444,73	254 276,22
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	254 276,22	58 444,73	0,00	0,00	58 444,73	254 276,22

N° opération : 103		Intitulé de l'opération : 75005 PARIS CMR HENRI IV				Date de la délibération :
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Crédits sans emploi	
DEPENSES (a)	1 178 251,94	208 304,23	118 184,11	0,00	90 120,12	1 296 436,05
4551750324 75005 PARIS CMR HENRI IV (2)	307,82	0,00	0,00	0,00	0,00	307,82
4551750323 75005 PARIS CMR HENRI IV (2)	54 186,88	0,00	13 678,26	0,00	-13 678,26	67 865,14
4551750322 75005 PARIS CMR HENRI IV (2)	63 750,83	9 220,33	1 293,28	0,00	7 927,05	65 044,11
4551750321 75005 PARIS CMR HENRI IV (2)	120 022,02	65 783,64	9 446,75	0,00	56 336,89	129 468,77
4551750320 75005 PARIS CMR HENRI IV (2)	70 535,83	0,00	0,00	0,00	0,00	70 535,83
4551750319 75005 PARIS CMR HENRI IV (2)	31 837,82	125 650,98	93 765,82	0,00	31 885,16	125 603,64
4551750318 75005 PARIS CMR HENRI IV (2)	94 974,84	7 649,28	0,00	0,00	7 649,28	94 974,84
4551750317 75005 PARIS CMR HENRI IV (2)	202 067,05	0,00	0,00	0,00	0,00	202 067,05

N° opération : 103		Intitulé de l'opération : 75005 PARIS CMR HENRI IV				Date de la délibération :
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Crédits sans emploi	
4551750316 75005 PARIS CMR HENRI IV (2)	139 664,80	0,00	0,00	0,00	0,00	139 664,80
4551750315 75005 PARIS CMR HENRI IV (2)	215 489,08	0,00	0,00	0,00	0,00	215 489,08
4551750654 75005 PARIS CMR HENRI IV (2)	185 414,97	0,00	0,00	0,00	0,00	185 414,97
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	1 178 251,94	208 304,23	118 184,11	0,00	90 120,12	1 296 436,05
RECETTES (b)	409 728,99	94 175,14	249 604,93	0,00	-155 429,79	659 333,92
Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	409 728,99	94 175,14	249 604,93	0,00	-155 429,79	659 333,92
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	409 728,99	94 175,14	249 604,93	0,00	-155 429,79	659 333,92

N° opération : 104		Intitulé de l'opération : 75005 PARIS CMR LAVOISIER				Date de la délibération :
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Crédits sans emploi	
DEPENSES (a)	920 003,89	64 489,88	119 754,07	0,00	-55 264,19	1 039 757,96
4551750425 75005 PARIS CMR LAVOISIER (2)	0,00	0,00	134,53	0,00	-134,53	134,53
4551750424 75005 PARIS CMR LAVOISIER (2)	11 408,36	0,00	0,00	0,00	0,00	11 408,36
4551750423 75005 PARIS CMR LAVOISIER (2)	153 085,97	0,00	78 972,14	0,00	-78 972,14	232 058,11
4551750422 75005 PARIS CMR LAVOISIER (2)	56 262,06	43 183,94	40 647,40	0,00	2 536,54	96 909,46
4551750421 75005 PARIS CMR LAVOISIER (2)	120 399,77	6 763,87	0,00	0,00	6 763,87	120 399,77
4551750420 75005 PARIS CMR LAVOISIER (2)	80 652,51	7 607,59	0,00	0,00	7 607,59	80 652,51
4551750419 75005 PARIS CMR LAVOISIER (2)	14 614,30	71,28	0,00	0,00	71,28	14 614,30
4551750418 75005 PARIS CMR LAVOISIER (2)	322 742,88	6 863,20	0,00	0,00	6 863,20	322 742,88
4551750417 75005 PARIS CMR LAVOISIER (2)	62 808,86	0,00	0,00	0,00	0,00	62 808,86
4551750416 75005 PARIS CMR LAVOISIER (2)	43 492,00	0,00	0,00	0,00	0,00	43 492,00
4551750415 75005 PARIS CMR LAVOISIER (2)	27 254,35	0,00	0,00	0,00	0,00	27 254,35
4551752531 75005 PARIS CMR LAVOISIER (2)	27 282,83	0,00	0,00	0,00	0,00	27 282,83
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 104		Intitulé de l'opération : 75005 PARIS CMR LAVOISIER				Date de la délibération :
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Crédits sans emploi	
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	920 003,89	64 489,88	119 754,07	0,00	-55 264,19	1 039 757,96
RECETTES (b)	351 900,35	80 883,38	425 927,17	0,00	-345 043,79	777 827,52
Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)</i>	351 900,35	80 883,38	425 927,17	0,00	-345 043,79	777 827,52
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	351 900,35	80 883,38	425 927,17	0,00	-345 043,79	777 827,52

N° opération : 105		Intitulé de l'opération : 75006 PARIS CMR MONTAIGNE				Date de la délibération :
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Crédits sans emploi	
DEPENSES (a)	774 175,17	25 884,97	14 855,69	0,00	11 029,28	789 030,86
4551750523 75006 PARIS CMR MONTAIGNE (2)	24 626,88	0,00	12 705,90	0,00	-12 705,90	37 332,78
4551750522 75006 PARIS CMR MONTAIGNE (2)	36 471,31	13 068,74	2 149,79	0,00	10 918,95	38 621,10
4551750521 75006 PARIS CMR MONTAIGNE (2)	281 149,88	9 067,03	0,00	0,00	9 067,03	281 149,88
4551750520 75006 PARIS CMR MONTAIGNE (2)	49 043,21	0,00	0,00	0,00	0,00	49 043,21
4551750519 75006 PARIS CMR MONTAIGNE (2)	9 921,40	1 579,65	0,00	0,00	1 579,65	9 921,40
4551750518 75006 PARIS CMR MONTAIGNE (2)	17 105,24	0,00	0,00	0,00	0,00	17 105,24
4551750517 75006 PARIS CMR MONTAIGNE (2)	167 326,87	0,00	0,00	0,00	0,00	167 326,87
4551750516 75006 PARIS CMR MONTAIGNE (2)	65 838,05	0,00	0,00	0,00	0,00	65 838,05
4551750515 75006 PARIS CMR MONTAIGNE (2)	90 520,25	2 169,55	0,00	0,00	2 169,55	90 520,25
4551752527 75006 PARIS CMR MONTAIGNE (2)	32 172,08	0,00	0,00	0,00	0,00	32 172,08
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	774 175,17	25 884,97	14 855,69	0,00	11 029,28	789 030,86
RECETTES (b)	415 310,97	95 458,15	83 528,67	0,00	11 929,48	498 839,64
Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)</i>	415 310,97	95 458,15	83 528,67	0,00	11 929,48	498 839,64
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 105		Intitulé de l'opération : 75006 PARIS CMR MONTAIGNE				Date de la délibération :
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Crédits sans emploi	
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	415 310,97	95 458,15	83 528,67	0,00	11 929,48	498 839,64

N° opération : 106		Intitulé de l'opération : 75007 PARIS CMR DURUY				Date de la délibération :
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Crédits sans emploi	
DEPENSES (a)	1 561 122,74	136 825,64	88 557,59	0,00	48 268,05	1 649 680,33
4551750625 75007 PARIS CMR DURUY (2)	0,00	0,00	1 347,51	0,00	-1 347,51	1 347,51
4551750623 75007 PARIS CMR DURUY (2)	14 238,07	0,00	17 057,00	0,00	-17 057,00	31 295,07
4551750622 75007 PARIS CMR DURUY (2)	39 797,99	764,98	0,00	0,00	764,98	39 797,99
4551750621 75007 PARIS CMR DURUY (2)	164 799,99	17 663,92	0,00	0,00	17 663,92	164 799,99
4551750620 75007 PARIS CMR DURUY (2)	792 075,40	108 745,26	70 153,08	0,00	38 592,18	862 228,48
4551750619 75007 PARIS CMR DURUY (2)	73 733,59	8 437,72	0,00	0,00	8 437,72	73 733,59
4551750618 75007 PARIS CMR DURUY (2)	118 868,51	0,00	0,00	0,00	0,00	118 868,51
4551750617 75007 PARIS CMR DURUY (2)	55 749,18	1 213,76	0,00	0,00	1 213,76	55 749,18
4551750616 75007 PARIS CMR DURUY (2)	44 846,18	0,00	0,00	0,00	0,00	44 846,18
4551750615 75007 PARIS CMR DURUY (2)	165 112,60	0,00	0,00	0,00	0,00	165 112,60
4551752528 75007 PARIS CMR DURUY (2)	91 901,23	0,00	0,00	0,00	0,00	91 901,23
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	1 561 122,74	136 825,64	88 557,59	0,00	48 268,05	1 649 680,33
RECETTES (b)	592 076,37	195 966,43	309 774,05	0,00	-113 807,62	901 850,42
Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	592 076,37	195 966,43	309 774,05	0,00	-113 807,62	901 850,42
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	592 076,37	195 966,43	309 774,05	0,00	-113 807,62	901 850,42

N° opération : 107		Intitulé de l'opération : 75008 PARIS CMR CHAPTAL				Date de la délibération :
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts	Réalisations	Restes à réaliser	Crédits sans emploi	

	l'exercice	(BP + DM + RAR N-1)			emploi	31/12/N
DEPENSES (a)	1 371 971,33	22 400,84	95 282,53	0,00	-72 881,69	1 467 253,86
4551750725 75008 PARIS CMR CHAPTAL (2)	0,00	0,00	13 110,55	0,00	-13 110,55	13 110,55
4551750724 75008 PARIS CMR CHAPTAL (2)	229 263,14	0,00	67 384,19	0,00	-67 384,19	296 647,33
4551750723 75008 PARIS CMR CHAPTAL (2)	16 256,19	0,00	14 787,79	0,00	-14 787,79	31 043,98
4551750722 75008 PARIS CMR CHAPTAL (2)	102 522,81	0,85	0,00	0,00	0,85	102 522,81
4551750721 75008 PARIS CMR CHAPTAL (2)	114 554,97	314,52	0,00	0,00	314,52	114 554,97
4551750720 75008 PARIS CMR CHAPTAL (2)	107 065,02	0,00	0,00	0,00	0,00	107 065,02
4551750719 75008 PARIS CMR CHAPTAL (2)	38 041,97	11 564,52	0,00	0,00	11 564,52	38 041,97
4551750718 75008 PARIS CMR CHAPTAL (2)	25 221,42	9 516,40	0,00	0,00	9 516,40	25 221,42
4551750717 75008 PARIS CMR CHAPTAL (2)	270 669,80	1 004,55	0,00	0,00	1 004,55	270 669,80
4551750716 75008 PARIS CMR CHAPTAL (2)	64 124,84	0,00	0,00	0,00	0,00	64 124,84
4551750715 75008 PARIS CMR CHAPTAL (2)	143 982,76	0,00	0,00	0,00	0,00	143 982,76
4551752529 75008 PARIS CMR CHAPTAL (2)	260 268,41	0,00	0,00	0,00	0,00	260 268,41
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	1 371 971,33	22 400,84	95 282,53	0,00	-72 881,69	1 467 253,86
RECETTES (b)	335 797,71	94 456,90	278 046,57	0,00	-183 589,67	613 844,28
Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	335 797,71	94 456,90	278 046,57	0,00	-183 589,67	613 844,28
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	335 797,71	94 456,90	278 046,57	0,00	-183 589,67	613 844,28

N° opération : 108						
Intitulé de l'opération : 75009 PARIS CMR DECOUR					Date de la délibération :	
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations	Restes à réaliser	Crédits sans emploi	
DEPENSES (a)	1 622 825,33	511 837,09	55 687,42	0,00	456 149,67	1 678 512,75
4551750825 75009 PARIS CMR DECOUR (2)	0,00	0,00	4 060,44	0,00	-4 060,44	4 060,44
4551750824 75009 PARIS CMR DECOUR (2)	5 211,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 211,00
4551750823 75009 PARIS CMR DECOUR (2)	63 412,41	0,00	46 143,81	0,00	-46 143,81	109 556,22
4551750822 75009 PARIS CMR DECOUR (2)	324 185,32	19 575,71	5 483,17	0,00	14 092,54	329 668,49

N° opération : 108		Intitulé de l'opération : 75009 PARIS CMR DECOUR				Date de la délibération :
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Crédits sans emploi	
4551750821 75009 PARIS CMR DECOUR (2)	466 272,34	186 937,06	0,00	0,00	186 937,06	466 272,34
4551750820 75009 PARIS CMR DECOUR (2)	263 543,60	0,00	0,00	0,00	0,00	263 543,60
4551750819 75009 PARIS CMR DECOUR (2)	207 891,29	4 878,15	0,00	0,00	4 878,15	207 891,29
4551750818 75009 PARIS CMR DECOUR (2)	68 653,05	277,40	0,00	0,00	277,40	68 653,05
4551750817 75009 PARIS CMR DECOUR (2)	37 381,58	168,77	0,00	0,00	168,77	37 381,58
4551750816 75009 PARIS CMR DECOUR (2)	96 434,84	0,00	0,00	0,00	0,00	96 434,84
4551750815 75009 PARIS CMR DECOUR (2)	89 620,38	0,00	0,00	0,00	0,00	89 620,38
4551752532 75009 PARIS CMR DECOUR (2)	219,52	300 000,00	0,00	0,00	300 000,00	219,52
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	1 622 825,33	511 837,09	55 687,42	0,00	456 149,67	1 678 512,75
RECETTES (b)	393 452,14	90 433,95	551 116,11	0,00	-460 682,16	944 568,25
Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	393 452,14	90 433,95	551 116,11	0,00	-460 682,16	944 568,25
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	393 452,14	90 433,95	551 116,11	0,00	-460 682,16	944 568,25

N° opération : 109		Intitulé de l'opération : 75009 PARIS CMR FERRY				Date de la délibération :
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Crédits sans emploi	
DEPENSES (a)	654 240,49	36 125,67	16 401,20	0,00	19 724,47	670 641,69
4551750923 75009 PARIS CMR FERRY (2)	75 810,82	0,00	16 401,20	0,00	-16 401,20	92 212,02
4551750922 75009 PARIS CMR FERRY (2)	2 371,38	6 915,95	0,00	0,00	6 915,95	2 371,38
4551750921 75009 PARIS CMR FERRY (2)	145 086,28	201,84	0,00	0,00	201,84	145 086,28
4551750920 75009 PARIS CMR FERRY (2)	151 492,92	174,65	0,00	0,00	174,65	151 492,92
4551750919 75009 PARIS CMR FERRY (2)	38 197,34	720,65	0,00	0,00	720,65	38 197,34
4551750918 75009 PARIS CMR FERRY (2)	66 025,10	8 507,07	0,00	0,00	8 507,07	66 025,10
4551750917 75009 PARIS CMR FERRY (2)	90 001,26	19 013,15	0,00	0,00	19 013,15	90 001,26
4551750916 75009 PARIS CMR FERRY (2)	28 316,26	592,36	0,00	0,00	592,36	28 316,26
4551750915 75009 PARIS CMR FERRY (2)	36 036,32	0,00	0,00	0,00	0,00	36 036,32

N° opération : 109		Intitulé de l'opération : 75009 PARIS CMR FERRY				Date de la délibération :
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Crédits sans emploi	
4551752533 75009 PARIS CMR FERRY (2)	20 902,81	0,00	0,00	0,00	0,00	20 902,81
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	654 240,49	36 125,67	16 401,20	0,00	19 724,47	670 641,69
RECETTES (b)	155 378,29	35 713,30	130 637,48	0,00	-94 924,18	286 015,77
Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	155 378,29	35 713,30	130 637,48	0,00	-94 924,18	286 015,77
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	155 378,29	35 713,30	130 637,48	0,00	-94 924,18	286 015,77

N° opération : 110		Intitulé de l'opération : 75009 PARIS CMR LAMARTINE				Date de la délibération :
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Crédits sans emploi	
DEPENSES (a)	734 235,78	68 524,95	367 803,71	0,00	-299 278,76	1 102 039,49
4551751024 75009 PARIS CMR LAMARTINE (2)	0,00	0,00	57 387,31	0,00	-57 387,31	57 387,31
4551751023 75009 PARIS CMR LAMARTINE (2)	111 629,92	0,00	302 501,66	0,00	-302 501,66	414 131,58
4551751022 75009 PARIS CMR LAMARTINE (2)	90 324,63	13 530,34	7 914,74	0,00	5 615,60	98 239,37
4551751021 75009 PARIS CMR LAMARTINE (2)	94 964,66	52 690,71	0,00	0,00	52 690,71	94 964,66
4551751020 75009 PARIS CMR LAMARTINE (2)	38 481,91	0,00	0,00	0,00	0,00	38 481,91
4551751019 75009 PARIS CMR LAMARTINE (2)	110 445,63	589,49	0,00	0,00	589,49	110 445,63
4551751018 75009 PARIS CMR LAMARTINE (2)	89 148,79	0,00	0,00	0,00	0,00	89 148,79
4551751017 75009 PARIS CMR LAMARTINE (2)	95 734,78	1 714,41	0,00	0,00	1 714,41	95 734,78
4551751016 75009 PARIS CMR LAMARTINE (2)	28 454,72	0,00	0,00	0,00	0,00	28 454,72
4551751015 75009 PARIS CMR LAMARTINE (2)	35 744,28	0,00	0,00	0,00	0,00	35 744,28
4551752534 75009 PARIS CMR LAMARTINE (2)	39 306,46	0,00	0,00	0,00	0,00	39 306,46
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	734 235,78	68 524,95	367 803,71	0,00	-299 278,76	1 102 039,49
RECETTES (b)	595 628,78	136 903,72	482 730,62	0,00	-345 826,90	1 078 359,40

N° opération : 110		Intitulé de l'opération : 75009 PARIS CMR LAMARTINE				Date de la délibération :
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Crédits sans emploi	
Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	595 628,78	136 903,72	482 730,62	0,00	-345 826,90	1 078 359,40
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	595 628,78	136 903,72	482 730,62	0,00	-345 826,90	1 078 359,40

N° opération : 111		Intitulé de l'opération : 75011 PARIS CMR VOLTAIRE				Date de la délibération :
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Crédits sans emploi	
DEPENSES (a)	495 895,62	24 329,88	3 364,45	0,00	20 965,43	499 260,07
4551751125 75011 PARIS CMR VOLTAIRE (2)	0,00	0,00	651,96	0,00	-651,96	651,96
4551751123 75011 PARIS CMR VOLTAIRE (2)	24 549,14	0,00	2 712,49	0,00	-2 712,49	27 261,63
4551751122 75011 PARIS CMR VOLTAIRE (2)	3 378,92	0,01	0,00	0,00	0,01	3 378,92
4551751121 75011 PARIS CMR VOLTAIRE (2)	45 720,60	509,53	0,00	0,00	509,53	45 720,60
4551751120 75011 PARIS CMR VOLTAIRE (2)	2 237,26	0,00	0,00	0,00	0,00	2 237,26
4551751119 75011 PARIS CMR VOLTAIRE (2)	34 618,55	0,00	0,00	0,00	0,00	34 618,55
4551751118 75011 PARIS CMR VOLTAIRE (2)	145 872,60	0,00	0,00	0,00	0,00	145 872,60
4551751117 75011 PARIS CMR VOLTAIRE (2)	187 539,89	23 820,34	0,00	0,00	23 820,34	187 539,89
4551751116 75011 PARIS CMR VOLTAIRE (2)	28 827,76	0,00	0,00	0,00	0,00	28 827,76
4551751115 75011 PARIS CMR VOLTAIRE (2)	10 451,77	0,00	0,00	0,00	0,00	10 451,77
4551752536 75011 PARIS CMR VOLTAIRE (2)	12 699,13	0,00	0,00	0,00	0,00	12 699,13
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	495 895,62	24 329,88	3 364,45	0,00	20 965,43	499 260,07
RECETTES (b)	318 568,93	73 222,24	389 219,83	0,00	-315 997,59	707 788,76
Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	318 568,93	73 222,24	389 219,83	0,00	-315 997,59	707 788,76
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	318 568,93	73 222,24	389 219,83	0,00	-315 997,59	707 788,76

N° opération : 112		Intitulé de l'opération : 75012 PARIS CMR VALERY				Date de la délibération :	
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N	
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Crédits sans emploi		

DEPENSES (a)	799 041,40	4 144 894,19	0,00	0,00	4 144 894,19	799 041,40
4551751223 75012 PARIS CMR VALERY (2)	32 829,99	0,00	0,00	0,00	0,00	32 829,99
4551751222 75012 PARIS CMR VALERY (2)	29 142,63	4 628,40	0,00	0,00	4 628,40	29 142,63
4551751221 75012 PARIS CMR VALERY (2)	40 814,64	0,07	0,00	0,00	0,07	40 814,64
4551751220 75012 PARIS CMR VALERY (2)	206 808,52	2 392,21	0,00	0,00	2 392,21	206 808,52
4551751219 75012 PARIS CMR VALERY (2)	80 822,51	14 211,49	0,00	0,00	14 211,49	80 822,51
4551751218 75012 PARIS CMR VALERY (2)	90 751,93	0,00	0,00	0,00	0,00	90 751,93
4551751217 75012 PARIS CMR VALERY (2)	135 056,46	0,00	0,00	0,00	0,00	135 056,46
4551751216 75012 PARIS CMR VALERY (2)	85 432,15	0,00	0,00	0,00	0,00	85 432,15
4551751215 75012 PARIS CMR VALERY (2)	49 068,60	0,00	0,00	0,00	0,00	49 068,60
4551752537 75012 PARIS CMR VALERY (2)	48 313,97	4 123 662,02	0,00	0,00	4 123 662,02	48 313,97
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	799 041,40	4 144 894,19	0,00	0,00	4 144 894,19	799 041,40
RECETTES (b)	195 264,83	44 881,11	13 755,42	0,00	31 125,69	209 020,25
Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	195 264,83	44 881,11	13 755,42	0,00	31 125,69	209 020,25
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	195 264,83	44 881,11	13 755,42	0,00	31 125,69	209 020,25

N° opération : 113		Intitulé de l'opération : 75013 PARIS CMR FAURE				Date de la délibération :
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Crédits sans emploi	
DEPENSES (a)	380 851,56	3 481,72	49 247,95	0,00	-45 766,23	430 099,51
4551751324 75013 PARIS CMR FAURE (2)	0,00	0,00	15 074,51	0,00	-15 074,51	15 074,51
4551751323 75013 PARIS CMR FAURE (2)	78 815,64	0,00	34 173,44	0,00	-34 173,44	112 989,08

N° opération : 113		Intitulé de l'opération : 75013 PARIS CMR FAURE				Date de la délibération :
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Crédits sans emploi	
4551751322 75013 PARIS CMR FAURE (2)	65 047,74	3 481,72	0,00	0,00	3 481,72	65 047,74
4551751321 75013 PARIS CMR FAURE (2)	136 613,72	0,00	0,00	0,00	0,00	136 613,72
4551751320 75013 PARIS CMR FAURE (2)	1 660,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 660,00
4551751319 75013 PARIS CMR FAURE (2)	2 099,52	0,00	0,00	0,00	0,00	2 099,52
4551751318 75013 PARIS CMR FAURE (2)	774,61	0,00	0,00	0,00	0,00	774,61
4551751317 75013 PARIS CMR FAURE (2)	10 180,09	0,00	0,00	0,00	0,00	10 180,09
4551751316 75013 PARIS CMR FAURE (2)	12 427,13	0,00	0,00	0,00	0,00	12 427,13
4551751315 75013 PARIS CMR FAURE (2)	25 887,01	0,00	0,00	0,00	0,00	25 887,01
4551752540 75013 PARIS CMR FAURE (2)	47 346,10	0,00	0,00	0,00	0,00	47 346,10
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	380 851,56	3 481,72	49 247,95	0,00	-45 766,23	430 099,51
RECETTES (b)	128 410,59	29 514,84	650 402,84	0,00	-620 888,00	778 813,43
Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	128 410,59	29 514,84	650 402,84	0,00	-620 888,00	778 813,43
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	128 410,59	29 514,84	650 402,84	0,00	-620 888,00	778 813,43

N° opération : 114		Intitulé de l'opération : 75013 PARIS CMR MONET				Date de la délibération :	
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N	
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Crédits sans emploi		
DEPENSES (a)	561 751,83	44 308,75	32 652,01	0,00	11 656,74	594 403,84	
4551751425 75013 PARIS CMR MONET (2)	0,00	0,00	26 887,11	0,00	-26 887,11	26 887,11	
4551751423 75013 PARIS CMR MONET (2)	7 527,71	0,00	0,00	0,00	0,00	7 527,71	
4551751422 75013 PARIS CMR MONET (2)	13 107,63	5 093,04	5 764,90	0,00	-671,86	18 872,53	
4551751421 75013 PARIS CMR MONET (2)	30 743,55	0,00	0,00	0,00	0,00	30 743,55	
4551751420 75013 PARIS CMR MONET (2)	77 305,36	0,00	0,00	0,00	0,00	77 305,36	
4551751419 75013 PARIS CMR MONET (2)	3 883,92	644,35	0,00	0,00	644,35	3 883,92	
4551751418 75013 PARIS CMR MONET (2)	178 392,90	38 571,36	0,00	0,00	38 571,36	178 392,90	
4551751417 75013 PARIS CMR MONET (2)	48 255,55	0,00	0,00	0,00	0,00	48 255,55	

N° opération : 114		Intitulé de l'opération : 75013 PARIS CMR MONET				Date de la délibération :
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Crédits sans emploi	
4551751416 75013 PARIS CMR MONET (2)	12 174,42	0,00	0,00	0,00	0,00	12 174,42
4551751415 75013 PARIS CMR MONET (2)	34 119,37	0,00	0,00	0,00	0,00	34 119,37
4551752539 75013 PARIS CMR MONET (2)	156 241,42	0,00	0,00	0,00	0,00	156 241,42
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	561 751,83	44 308,75	32 652,01	0,00	11 656,74	594 403,84
RECETTES (b)	189 135,93	43 472,40	255 473,08	0,00	-212 000,68	444 609,01
Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	189 135,93	43 472,40	255 473,08	0,00	-212 000,68	444 609,01
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	189 135,93	43 472,40	255 473,08	0,00	-212 000,68	444 609,01

N° opération : 116		Intitulé de l'opération : 75013 PARIS CMR RODIN				Date de la délibération :
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Crédits sans emploi	
DEPENSES (a)	1 634 057,72	126 257,08	1 351 691,35	0,00	-1 225 434,27	2 985 749,07
4551751525 75013 PARIS CMR RODIN (2)	0,00	0,00	5 192,63	0,00	-5 192,63	5 192,63
4551751524 75013 PARIS CMR RODIN (2)	0,00	0,00	7 661,29	0,00	-7 661,29	7 661,29
4551751523 75013 PARIS CMR RODIN (2)	308 289,78	0,00	5 907,68	0,00	-5 907,68	314 197,46
4551751522 75013 PARIS CMR RODIN (2)	73 271,87	1 652,89	0,00	0,00	1 652,89	73 271,87
4551751521 75013 PARIS CMR RODIN (2)	123 901,86	97 300,43	1 332 929,75	0,00	-1 235 629,32	1 456 831,61
4551751520 75013 PARIS CMR RODIN (2)	53 323,29	13 574,48	0,00	0,00	13 574,48	53 323,29
4551751519 75013 PARIS CMR RODIN (2)	98 311,94	3 917,62	0,00	0,00	3 917,62	98 311,94
4551751518 75013 PARIS CMR RODIN (2)	93 591,66	9 811,66	0,00	0,00	9 811,66	93 591,66
4551751517 75013 PARIS CMR RODIN (2)	289 538,42	0,00	0,00	0,00	0,00	289 538,42
4551751516 75013 PARIS CMR RODIN (2)	56 621,40	0,00	0,00	0,00	0,00	56 621,40
4551751515 75013 PARIS CMR RODIN (2)	83 210,24	0,00	0,00	0,00	0,00	83 210,24
4551752538 75013 PARIS CMR RODIN (2)	453 997,26	0,00	0,00	0,00	0,00	453 997,26
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 116		Intitulé de l'opération : 75013 PARIS CMR RODIN				Date de la délibération :
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations	Restes à réaliser	Crédits sans emploi	
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	1 634 057,72	126 257,08	1 351 691,35	0,00	-1 225 434,27	2 985 749,07
RECETTES (b)	737 078,29	169 415,53	402 959,86	0,00	-233 544,33	1 140 038,15
Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	737 078,29	169 415,53	402 959,86	0,00	-233 544,33	1 140 038,15
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	737 078,29	169 415,53	402 959,86	0,00	-233 544,33	1 140 038,15

N° opération : 118		Intitulé de l'opération : 75014 PARIS CMR BERT				Date de la délibération :
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations	Restes à réaliser	Crédits sans emploi	
DEPENSES (a)	967 370,85	65 736,75	37 051,16	0,00	28 685,59	1 004 422,01
4551751625 75014 PARIS CMR BERT (2)	0,00	0,00	18 730,62	0,00	-18 730,62	18 730,62
4551751623 75014 PARIS CMR BERT (2)	19 098,31	0,00	4 751,36	0,00	-4 751,36	23 849,67
4551751622 75014 PARIS CMR BERT (2)	8 649,13	0,00	0,00	0,00	0,00	8 649,13
4551751621 75014 PARIS CMR BERT (2)	47 451,42	37 962,79	13 569,18	0,00	24 393,61	61 020,60
4551751620 75014 PARIS CMR BERT (2)	66 977,76	447,41	0,00	0,00	447,41	66 977,76
4551751619 75014 PARIS CMR BERT (2)	312 174,91	0,00	0,00	0,00	0,00	312 174,91
4551751618 75014 PARIS CMR BERT (2)	164 801,23	0,00	0,00	0,00	0,00	164 801,23
4551751617 75014 PARIS CMR BERT (2)	119 462,12	0,00	0,00	0,00	0,00	119 462,12
4551751616 75014 PARIS CMR BERT (2)	44 078,93	644,23	0,00	0,00	644,23	44 078,93
4551751615 75014 PARIS CMR BERT (2)	65 911,89	26 682,32	0,00	0,00	26 682,32	65 911,89
4551752543 75014 PARIS CMR BERT (2)	118 765,15	0,00	0,00	0,00	0,00	118 765,15
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	967 370,85	65 736,75	37 051,16	0,00	28 685,59	1 004 422,01
RECETTES (b)	399 239,05	91 764,06	113 365,00	0,00	-21 600,94	512 604,05
Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	399 239,05	91 764,06	113 365,00	0,00	-21 600,94	512 604,05
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 118		Intitulé de l'opération : 75014 PARIS CMR BERT				Date de la délibération :
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Crédits sans emploi	
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	399 239,05	91 764,06	113 365,00	0,00	-21 600,94	512 604,05

N° opération : 120		Intitulé de l'opération : 75014 PARIS CMR VILLON				Date de la délibération :
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Crédits sans emploi	
DEPENSES (a)	2 622 929,34	58 948,30	24 356,13	0,00	34 592,17	2 647 285,47
4551751725 75014 PARIS CMR VILLON (2)	0,00	0,00	998,24	0,00	-998,24	998,24
4551751723 75014 PARIS CMR VILLON (2)	226 201,96	0,00	18 626,83	0,00	-18 626,83	244 828,79
4551751722 75014 PARIS CMR VILLON (2)	45 507,73	21 874,89	0,00	0,00	21 874,89	45 507,73
4551751721 75014 PARIS CMR VILLON (2)	746 119,54	18 958,02	4 731,06	0,00	14 226,96	750 850,60
4551751720 75014 PARIS CMR VILLON (2)	169 529,96	17 908,66	0,00	0,00	17 908,66	169 529,96
4551751719 75014 PARIS CMR VILLON (2)	140 723,04	0,02	0,00	0,00	0,02	140 723,04
4551751718 75014 PARIS CMR VILLON (2)	293 730,52	206,71	0,00	0,00	206,71	293 730,52
4551751717 75014 PARIS CMR VILLON (2)	98 855,15	0,00	0,00	0,00	0,00	98 855,15
4551751716 75014 PARIS CMR VILLON (2)	496 558,79	0,00	0,00	0,00	0,00	496 558,79
4551751715 75014 PARIS CMR VILLON (2)	129 245,29	0,00	0,00	0,00	0,00	129 245,29
4551752544 75014 PARIS CMR VILLON (2)	276 457,36	0,00	0,00	0,00	0,00	276 457,36
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	2 622 929,34	58 948,30	24 356,13	0,00	34 592,17	2 647 285,47
RECETTES (b)	479 915,80	110 307,40	551 244,46	0,00	-440 937,06	1 031 160,26
Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	479 915,80	110 307,40	551 244,46	0,00	-440 937,06	1 031 160,26
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	479 915,80	110 307,40	551 244,46	0,00	-440 937,06	1 031 160,26

N° opération : 121		Intitulé de l'opération : 75015 PARIS CMR BUFFON				Date de la délibération :
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts	Réalisations	Restes à réaliser	Crédits sans emploi	

	l'exercice	(BP + DM + RAR N-1)			emploi	31/12/N
DEPENSES (a)	827 015,25	7 856,16	94 940,43	0,00	-87 084,27	921 955,68
4551751825 75015 PARIS CMR BUFFON (2)	0,00	0,00	18 212,77	0,00	-18 212,77	18 212,77
4551751823 75015 PARIS CMR BUFFON (2)	128 687,50	0,00	76 727,66	0,00	-76 727,66	205 415,16
4551751822 75015 PARIS CMR BUFFON (2)	37 407,45	5 382,59	0,00	0,00	5 382,59	37 407,45
4551751821 75015 PARIS CMR BUFFON (2)	113 649,63	111,97	0,00	0,00	111,97	113 649,63
4551751820 75015 PARIS CMR BUFFON (2)	177 208,60	604,62	0,00	0,00	604,62	177 208,60
4551751819 75015 PARIS CMR BUFFON (2)	11 814,39	120,18	0,00	0,00	120,18	11 814,39
4551751818 75015 PARIS CMR BUFFON (2)	142 447,14	300,87	0,00	0,00	300,87	142 447,14
4551751817 75015 PARIS CMR BUFFON (2)	65 348,51	1 335,93	0,00	0,00	1 335,93	65 348,51
4551751816 75015 PARIS CMR BUFFON (2)	57 800,67	0,00	0,00	0,00	0,00	57 800,67
4551751815 75015 PARIS CMR BUFFON (2)	37 970,56	0,00	0,00	0,00	0,00	37 970,56
4551752545 75015 PARIS CMR BUFFON (2)	54 680,80	0,00	0,00	0,00	0,00	54 680,80
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	827 015,25	7 856,16	94 940,43	0,00	-87 084,27	921 955,68
RECETTES (b)	335 789,30	77 180,30	406 125,39	0,00	-328 945,09	741 914,69
Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	335 789,30	77 180,30	406 125,39	0,00	-328 945,09	741 914,69
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	335 789,30	77 180,30	406 125,39	0,00	-328 945,09	741 914,69

N° opération : 122		Intitulé de l'opération : 75015 PARIS CMR SEE				Date de la délibération :
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations	Restes à réaliser	Crédits sans emploi	
DEPENSES (a)	1 237 780,16	79 160,65	239 300,93	0,00	-160 140,28	1 477 081,09
4551751925 75015 PARIS CMR SEE (2)	0,00	0,00	712,79	0,00	-712,79	712,79
4551751924 75015 PARIS CMR SEE (2)	0,00	0,00	71 690,93	0,00	-71 690,93	71 690,93
4551751923 75015 PARIS CMR SEE (2)	16 380,62	0,00	166 897,21	0,00	-166 897,21	183 277,83
4551751922 75015 PARIS CMR SEE (2)	25 668,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 668,00
4551751921 75015 PARIS CMR SEE (2)	195 689,80	927,19	0,00	0,00	927,19	195 689,80

N° opération : 122		Intitulé de l'opération : 75015 PARIS CMR SEE				Date de la délibération :
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations	Restes à réaliser	Crédits sans emploi	
4551751920 75015 PARIS CMR SEE (2)	286 733,51	0,00	0,00	0,00	0,00	286 733,51
4551751919 75015 PARIS CMR SEE (2)	152 913,49	23 037,39	0,00	0,00	23 037,39	152 913,49
4551751918 75015 PARIS CMR SEE (2)	55 572,58	2 272,54	0,00	0,00	2 272,54	55 572,58
4551751917 75015 PARIS CMR SEE (2)	222 721,98	17 656,77	0,00	0,00	17 656,77	222 721,98
4551751916 75015 PARIS CMR SEE (2)	103 454,63	0,00	0,00	0,00	0,00	103 454,63
4551751915 75015 PARIS CMR SEE (2)	87 575,48	35 266,76	0,00	0,00	35 266,76	87 575,48
4551752546 75015 PARIS CMR SEE (2)	91 070,07	0,00	0,00	0,00	0,00	91 070,07
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	1 237 780,16	79 160,65	239 300,93	0,00	-160 140,28	1 477 081,09
RECETTES (b)	384 199,94	88 307,36	106 248,29	0,00	-17 940,93	490 448,23
Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	384 199,94	88 307,36	106 248,29	0,00	-17 940,93	490 448,23
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	384 199,94	88 307,36	106 248,29	0,00	-17 940,93	490 448,23

N° opération : 123		Intitulé de l'opération : 75016 PARIS CMR BERNARD				Date de la délibération :
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations	Restes à réaliser	Crédits sans emploi	
DEPENSES (a)	1 098 571,78	132 968,65	35 357,61	0,00	97 611,04	1 133 929,39
4551752025 75016 PARIS CMR BERNARD (2)	0,00	0,00	1 067,87	0,00	-1 067,87	1 067,87
4551752023 75016 PARIS CMR BERNARD (2)	66 057,63	0,00	449,47	0,00	-449,47	66 507,10
4551752022 75016 PARIS CMR BERNARD (2)	7 746,34	113 160,02	0,00	0,00	113 160,02	7 746,34
4551752021 75016 PARIS CMR BERNARD (2)	308 360,33	12 676,33	0,00	0,00	12 676,33	308 360,33
4551752020 75016 PARIS CMR BERNARD (2)	123 449,67	154,80	0,00	0,00	154,80	123 449,67
4551752019 75016 PARIS CMR BERNARD (2)	22 035,87	6 393,32	0,00	0,00	6 393,32	22 035,87
4551752018 75016 PARIS CMR BERNARD (2)	116 893,34	584,18	0,00	0,00	584,18	116 893,34
4551752017 75016 PARIS CMR BERNARD (2)	132 340,96	0,00	0,00	0,00	0,00	132 340,96
4551752016 75016 PARIS CMR BERNARD (2)	151 135,32	0,00	0,00	0,00	0,00	151 135,32
4551752015 75016 PARIS CMR BERNARD (2)	67 894,02	0,00	33 840,27	0,00	-33 840,27	101 734,29

N° opération : 123		Intitulé de l'opération : 75016 PARIS CMR BERNARD				Date de la délibération :
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Crédits sans emploi	
4551752547 75016 PARIS CMR BERNARD (2)	102 658,30	0,00	0,00	0,00	0,00	102 658,30
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	1 098 571,78	132 968,65	35 357,61	0,00	97 611,04	1 133 929,39
RECETTES (b)	345 900,13	79 504,24	205 165,73	0,00	-125 661,49	551 065,86
Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	345 900,13	79 504,24	205 165,73	0,00	-125 661,49	551 065,86
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	345 900,13	79 504,24	205 165,73	0,00	-125 661,49	551 065,86

N° opération : 124		Intitulé de l'opération : 75016 PARIS CMR FONTAINE				Date de la délibération :
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Crédits sans emploi	
DEPENSES (a)	1 364 743,28	61 096,22	120 553,12	0,00	-59 456,90	1 485 296,40
4551752125 75016 PARIS CMR FONTAINE (2)	0,00	0,00	2 221,29	0,00	-2 221,29	2 221,29
4551752123 75016 PARIS CMR FONTAINE (2)	10 276,55	0,00	118 331,83	0,00	-118 331,83	128 608,38
4551752122 75016 PARIS CMR FONTAINE (2)	83 378,93	0,00	0,00	0,00	0,00	83 378,93
4551752121 75016 PARIS CMR FONTAINE (2)	320 329,61	56 704,16	0,00	0,00	56 704,16	320 329,61
4551752120 75016 PARIS CMR FONTAINE (2)	182 757,55	2 739,39	0,00	0,00	2 739,39	182 757,55
4551752119 75016 PARIS CMR FONTAINE (2)	32 043,78	272,35	0,00	0,00	272,35	32 043,78
4551752118 75016 PARIS CMR FONTAINE (2)	184 517,74	1 380,32	0,00	0,00	1 380,32	184 517,74
4551752117 75016 PARIS CMR FONTAINE (2)	250 487,60	0,00	0,00	0,00	0,00	250 487,60
4551752116 75016 PARIS CMR FONTAINE (2)	90 832,30	0,00	0,00	0,00	0,00	90 832,30
4551752115 75016 PARIS CMR FONTAINE (2)	171 554,19	0,00	0,00	0,00	0,00	171 554,19
4551752550 75016 PARIS CMR FONTAINE (2)	38 565,03	0,00	0,00	0,00	0,00	38 565,03
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	1 364 743,28	61 096,22	120 553,12	0,00	-59 456,90	1 485 296,40
RECETTES (b)	354 667,42	81 519,38	420 756,91	0,00	-339 237,53	775 424,33

N° opération : 124		Intitulé de l'opération : 75016 PARIS CMR FONTAINE				Date de la délibération :
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Crédits sans emploi	
Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	354 667,42	81 519,38	420 756,91	0,00	-339 237,53	775 424,33
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	354 667,42	81 519,38	420 756,91	0,00	-339 237,53	775 424,33

N° opération : 125		Intitulé de l'opération : 75016 PARIS CMR DE SAILLY				Date de la délibération :
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Crédits sans emploi	
DEPENSES (a)	1 576 589,84	2 259,06	187 698,46	0,00	-185 439,40	1 764 288,30
4551752225 75016 PARIS CMR DE SAILLY (2)	0,00	0,00	36 293,63	0,00	-36 293,63	36 293,63
4551752224 75016 PARIS CMR DE SAILLY (2)	0,00	0,00	38 039,98	0,00	-38 039,98	38 039,98
4551752223 75016 PARIS CMR DE SAILLY (2)	65 568,57	0,00	112 605,29	0,00	-112 605,29	178 173,86
4551752222 75016 PARIS CMR DE SAILLY (2)	307 323,54	0,00	0,00	0,00	0,00	307 323,54
4551752221 75016 PARIS CMR DE SAILLY (2)	152 672,22	0,00	759,56	0,00	-759,56	153 431,78
4551752220 75016 PARIS CMR DE SAILLY (2)	47 649,03	0,00	0,00	0,00	0,00	47 649,03
4551752219 75016 PARIS CMR DE SAILLY (2)	69 269,23	0,00	0,00	0,00	0,00	69 269,23
4551752218 75016 PARIS CMR DE SAILLY (2)	64 458,39	2 259,06	0,00	0,00	2 259,06	64 458,39
4551752217 75016 PARIS CMR DE SAILLY (2)	140 507,90	0,00	0,00	0,00	0,00	140 507,90
4551752216 75016 PARIS CMR DE SAILLY (2)	543 203,90	0,00	0,00	0,00	0,00	543 203,90
4551752215 75016 PARIS CMR DE SAILLY (2)	140 151,65	0,00	0,00	0,00	0,00	140 151,65
4551752548 75016 PARIS CMR DE SAILLY (2)	45 785,41	0,00	0,00	0,00	0,00	45 785,41
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	1 576 589,84	2 259,06	187 698,46	0,00	-185 439,40	1 764 288,30
RECETTES (b)	294 271,69	67 637,58	110 537,89	0,00	-42 900,31	404 809,58
Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	294 271,69	67 637,58	110 537,89	0,00	-42 900,31	404 809,58
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	294 271,69	67 637,58	110 537,89	0,00	-42 900,31	404 809,58

N° opération : 126		Intitulé de l'opération : 75016 PARIS CMR MOLIERE				Date de la délibération :
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Crédits sans emploi	
DEPENSES (a)	1 080 381,37	121 592,17	723,24	0,00	120 868,93	1 081 104,61
4551752325 75016 PARIS CMR MOLIERE (2)	0,00	0,00	723,24	0,00	-723,24	723,24
4551752323 75016 PARIS CMR MOLIERE (2)	92 203,84	0,00	0,00	0,00	0,00	92 203,84
4551752322 75016 PARIS CMR MOLIERE (2)	3 877,25	0,00	0,00	0,00	0,00	3 877,25
4551752321 75016 PARIS CMR MOLIERE (2)	99 057,02	18 692,09	0,00	0,00	18 692,09	99 057,02
4551752320 75016 PARIS CMR MOLIERE (2)	400 356,84	86 954,46	0,00	0,00	86 954,46	400 356,84
4551752319 75016 PARIS CMR MOLIERE (2)	23 699,35	64,39	0,00	0,00	64,39	23 699,35
4551752318 75016 PARIS CMR MOLIERE (2)	130 896,40	12 681,08	0,00	0,00	12 681,08	130 896,40
4551752317 75016 PARIS CMR MOLIERE (2)	69 068,13	3 200,15	0,00	0,00	3 200,15	69 068,13
4551752316 75016 PARIS CMR MOLIERE (2)	169 834,34	0,00	0,00	0,00	0,00	169 834,34
4551752315 75016 PARIS CMR MOLIERE (2)	38 564,08	0,00	0,00	0,00	0,00	38 564,08
4551752551 75016 PARIS CMR MOLIERE (2)	52 824,12	0,00	0,00	0,00	0,00	52 824,12
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	1 080 381,37	121 592,17	723,24	0,00	120 868,93	1 081 104,61
RECETTES (b)	261 240,13	60 045,36	295 261,01	0,00	-235 215,65	556 501,14
Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	261 240,13	60 045,36	295 261,01	0,00	-235 215,65	556 501,14
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	261 240,13	60 045,36	295 261,01	0,00	-235 215,65	556 501,14

N° opération : 127		Intitulé de l'opération : 75016 PARIS CMR SAY				Date de la délibération :
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Crédits sans emploi	
DEPENSES (a)	925 168,88	31 405,88	118 349,69	0,00	-86 943,81	1 043 518,57
4551752425 75016 PARIS CMR SAY (2)	0,00	0,00	79 770,27	0,00	-79 770,27	79 770,27
4551752424 75016 PARIS CMR SAY (2)	2 032,71	0,00	4 248,28	0,00	-4 248,28	6 280,99
4551752423 75016 PARIS CMR SAY (2)	37 043,01	14 496,90	34 331,14	0,00	-19 834,24	71 374,15
4551752422 75016 PARIS CMR SAY (2)	2 951,02	418,08	0,00	0,00	418,08	2 951,02
4551752421 75016 PARIS CMR SAY (2)	97 228,71	192,93	0,00	0,00	192,93	97 228,71

N° opération : 127		Intitulé de l'opération : 75016 PARIS CMR SAY				Date de la délibération :
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations	Restes à réaliser	Crédits sans emploi	
4551752420 75016 PARIS CMR SAY (2)	62 687,12	12 548,80	0,00	0,00	12 548,80	62 687,12
4551752419 75016 PARIS CMR SAY (2)	33 054,37	2 895,98	0,00	0,00	2 895,98	33 054,37
4551752418 75016 PARIS CMR SAY (2)	141 787,44	853,19	0,00	0,00	853,19	141 787,44
4551752417 75016 PARIS CMR SAY (2)	295 657,25	0,00	0,00	0,00	0,00	295 657,25
4551752416 75016 PARIS CMR SAY (2)	28 990,96	0,00	0,00	0,00	0,00	28 990,96
4551752415 75016 PARIS CMR SAY (2)	79 753,53	0,00	0,00	0,00	0,00	79 753,53
4551750700 75016 PARIS CMR SAY (2)	143 982,76	0,00	0,00	0,00	0,00	143 982,76
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	925 168,88	31 405,88	118 349,69	0,00	-86 943,81	1 043 518,57
RECETTES (b)	402 731,38	92 566,76	399 634,33	0,00	-307 067,57	802 365,71
Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	402 731,38	92 566,76	399 634,33	0,00	-307 067,57	802 365,71
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	402 731,38	92 566,76	399 634,33	0,00	-307 067,57	802 365,71

N° opération : 128		Intitulé de l'opération : 75017 PARIS CMR BALZAC				Date de la délibération :
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations	Restes à réaliser	Crédits sans emploi	
DEPENSES (a)	2 035 915,06	126 861,24	124 668,89	0,00	2 192,35	2 160 583,95
4551759925 75017 PARIS CMR BALZAC (2)	0,00	0,00	9 076,94	0,00	-9 076,94	9 076,94
4551759924 75017 PARIS CMR BALZAC (2)	0,00	0,00	74 796,91	0,00	-74 796,91	74 796,91
4551752523 75017 PARIS CMR BALZAC (2)	59 541,35	31 311,00	40 795,04	0,00	-9 484,04	100 336,39
4551752522 75017 PARIS CMR BALZAC (2)	165 337,67	82 468,56	0,00	0,00	82 468,56	165 337,67
4551752521 75017 PARIS CMR BALZAC (2)	168 236,09	9 987,49	0,00	0,00	9 987,49	168 236,09
4551752520 75017 PARIS CMR BALZAC (2)	195 950,35	3 012,80	0,00	0,00	3 012,80	195 950,35
4551752519 75017 PARIS CMR BALZAC (2)	154 596,37	13,60	0,00	0,00	13,60	154 596,37
4551752518 75017 PARIS CMR BALZAC (2)	335 177,07	0,00	0,00	0,00	0,00	335 177,07
4551752517 75017 PARIS CMR BALZAC (2)	38 539,22	67,79	0,00	0,00	67,79	38 539,22
4551752516 75017 PARIS CMR BALZAC (2)	270 747,81	0,00	0,00	0,00	0,00	270 747,81

N° opération : 128		Intitulé de l'opération : 75017 PARIS CMR BALZAC				Date de la délibération :
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Crédits sans emploi	
4551752515 75017 PARIS CMR BALZAC (2)	120 572,31	0,00	0,00	0,00	0,00	120 572,31
4551752553 75017 PARIS CMR BALZAC (2)	527 216,82	0,00	0,00	0,00	0,00	527 216,82
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	2 035 915,06	126 861,24	124 668,89	0,00	2 192,35	2 160 583,95
RECETTES (b)	681 366,96	133 760,86	0,00	0,00	133 760,86	681 366,96
Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	681 366,96	133 760,86	0,00	0,00	133 760,86	681 366,96
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	681 366,96	133 760,86	0,00	0,00	133 760,86	681 366,96

N° opération : 129		Intitulé de l'opération : 75017 PARIS CMR CARNOT				Date de la délibération :
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Crédits sans emploi	
DEPENSES (a)	376 998,20	24 080,31	55 137,59	0,00	-31 057,28	432 135,79
4551752625 75017 PARIS CMR CARNOT (2)	0,00	0,00	52 971,05	0,00	-52 971,05	52 971,05
4551752624 75017 PARIS CMR CARNOT (2)	1 433,25	0,00	2 166,54	0,00	-2 166,54	3 599,79
4551752623 75017 PARIS CMR CARNOT (2)	42 836,11	0,00	0,00	0,00	0,00	42 836,11
4551752622 75017 PARIS CMR CARNOT (2)	33 183,51	16 400,54	0,00	0,00	16 400,54	33 183,51
4551752621 75017 PARIS CMR CARNOT (2)	85 347,15	7 679,77	0,00	0,00	7 679,77	85 347,15
4551752620 75017 PARIS CMR CARNOT (2)	586,81	0,00	0,00	0,00	0,00	586,81
4551752619 75017 PARIS CMR CARNOT (2)	45 712,29	0,00	0,00	0,00	0,00	45 712,29
4551752618 75017 PARIS CMR CARNOT (2)	47 703,62	0,00	0,00	0,00	0,00	47 703,62
4551752617 75017 PARIS CMR CARNOT (2)	38 119,06	0,00	0,00	0,00	0,00	38 119,06
4551752616 75017 PARIS CMR CARNOT (2)	5 001,37	0,00	0,00	0,00	0,00	5 001,37
4551752615 75017 PARIS CMR CARNOT (2)	67 931,99	0,00	0,00	0,00	0,00	67 931,99
4551752552 75017 PARIS CMR CARNOT (2)	9 143,04	0,00	0,00	0,00	0,00	9 143,04
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 129		Intitulé de l'opération : 75017 PARIS CMR CARNOT				Date de la délibération :
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations	Restes à réaliser	Crédits sans emploi	
Dépenses nettes (a – c)	376 998,20	24 080,31	55 137,59	0,00	-31 057,28	432 135,79
RECETTES (b)	201 062,42	46 213,67	822 993,18	0,00	-776 779,51	1 024 055,60
Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	201 062,42	46 213,67	822 993,18	0,00	-776 779,51	1 024 055,60
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	201 062,42	46 213,67	822 993,18	0,00	-776 779,51	1 024 055,60

N° opération : 130		Intitulé de l'opération : 75019 PARIS CMR BERGSON				Date de la délibération :
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations	Restes à réaliser	Crédits sans emploi	
DEPENSES (a)	1 119 340,73	11 992,63	113 132,59	0,00	-101 139,96	1 232 473,32
4551752725 75019 PARIS CMR BERGSON (2)	0,00	0,00	1 019,46	0,00	-1 019,46	1 019,46
4551752723 75019 PARIS CMR BERGSON (2)	153 001,48	0,00	112 113,13	0,00	-112 113,13	265 114,61
4551752722 75019 PARIS CMR BERGSON (2)	41 689,48	3 406,55	0,00	0,00	3 406,55	41 689,48
4551752721 75019 PARIS CMR BERGSON (2)	259 943,55	1 701,97	0,00	0,00	1 701,97	259 943,55
4551752720 75019 PARIS CMR BERGSON (2)	61 585,46	2 509,36	0,00	0,00	2 509,36	61 585,46
4551752719 75019 PARIS CMR BERGSON (2)	39 303,11	576,74	0,00	0,00	576,74	39 303,11
4551752718 75019 PARIS CMR BERGSON (2)	279 334,89	1 846,32	0,00	0,00	1 846,32	279 334,89
4551752717 75019 PARIS CMR BERGSON (2)	49 644,45	1 951,69	0,00	0,00	1 951,69	49 644,45
4551752716 75019 PARIS CMR BERGSON (2)	5 496,28	0,00	0,00	0,00	0,00	5 496,28
4551752715 75019 PARIS CMR BERGSON (2)	73 566,24	0,00	0,00	0,00	0,00	73 566,24
4551752555 75019 PARIS CMR BERGSON (2)	155 775,79	0,00	0,00	0,00	0,00	155 775,79
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	1 119 340,73	11 992,63	113 132,59	0,00	-101 139,96	1 232 473,32
RECETTES (b)	276 570,53	63 569,02	734 819,38	0,00	-671 250,36	1 011 389,91
Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	276 570,53	63 569,02	734 819,38	0,00	-671 250,36	1 011 389,91
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 130		Intitulé de l'opération : 75019 PARIS CMR BERGSON				Date de la délibération :
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Crédits sans emploi	
Recettes nettes (b - d)	276 570,53	63 569,02	734 819,38	0,00	-671 250,36	1 011 389,91

N° opération : 131		Intitulé de l'opération : 75020 PARIS CMR BOUCHER				Date de la délibération :
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Crédits sans emploi	
DEPENSES (a)	794 562,01	56 700,66	3 213,40	0,00	53 487,26	797 775,41
4551752925 75020 PARIS CMR BOUCHER (2)	0,00	0,00	2 748,76	0,00	-2 748,76	2 748,76
4551752924 75020 PARIS CMR BOUCHER (2)	17 550,90	0,00	0,00	0,00	0,00	17 550,90
4551752923 75020 PARIS CMR BOUCHER (2)	17 637,97	0,00	0,00	0,00	0,00	17 637,97
4551752922 75020 PARIS CMR BOUCHER (2)	157 546,68	6 657,46	464,64	0,00	6 192,82	158 011,32
4551752921 75020 PARIS CMR BOUCHER (2)	257 892,85	10 347,87	0,00	0,00	10 347,87	257 892,85
4551752920 75020 PARIS CMR BOUCHER (2)	58 435,45	39 601,74	0,00	0,00	39 601,74	58 435,45
4551752919 75020 PARIS CMR BOUCHER (2)	43 638,76	93,59	0,00	0,00	93,59	43 638,76
4551752918 75020 PARIS CMR BOUCHER (2)	17 855,14	0,00	0,00	0,00	0,00	17 855,14
4551752917 75020 PARIS CMR BOUCHER (2)	35 025,01	0,00	0,00	0,00	0,00	35 025,01
4551752916 75020 PARIS CMR BOUCHER (2)	149 062,52	0,00	0,00	0,00	0,00	149 062,52
4551752915 75020 PARIS CMR BOUCHER (2)	20 814,47	0,00	0,00	0,00	0,00	20 814,47
4551752556 75020 PARIS CMR BOUCHER (2)	19 102,26	0,00	0,00	0,00	0,00	19 102,26
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	794 562,01	56 700,66	3 213,40	0,00	53 487,26	797 775,41
RECETTES (b)	223 276,54	51 319,53	460 865,52	0,00	-409 545,99	684 142,06
Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	223 276,54	51 319,53	460 865,52	0,00	-409 545,99	684 142,06
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	223 276,54	51 319,53	460 865,52	0,00	-409 545,99	684 142,06

N° opération : 133		Intitulé de l'opération : 75020 PARIS CMR RAVEL				Date de la délibération :
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Crédits sans emploi	

		(BP + DM + RAR N-1)			emploi	
DEPENSES (a)	526 425,53	25 177,31	54 153,66	0,00	-28 976,35	580 579,19
4551753025 75020 PARIS CMR RAVEL (2)	0,00	0,00	14 902,50	0,00	-14 902,50	14 902,50
4551753023 75020 PARIS CMR RAVEL (2)	22 561,59	21 247,63	38 845,31	0,00	-17 597,68	61 406,90
4551753022 75020 PARIS CMR RAVEL (2)	6 184,98	0,00	0,00	0,00	0,00	6 184,98
4551753021 75020 PARIS CMR RAVEL (2)	25 140,90	3 310,17	405,85	0,00	2 904,32	25 546,75
4551753020 75020 PARIS CMR RAVEL (2)	50 269,97	5,32	0,00	0,00	5,32	50 269,97
4551753019 75020 PARIS CMR RAVEL (2)	33 289,85	218,95	0,00	0,00	218,95	33 289,85
4551753018 75020 PARIS CMR RAVEL (2)	91 734,60	141,45	0,00	0,00	141,45	91 734,60
4551753017 75020 PARIS CMR RAVEL (2)	76 367,15	253,79	0,00	0,00	253,79	76 367,15
4551753016 75020 PARIS CMR RAVEL (2)	75 471,32	0,00	0,00	0,00	0,00	75 471,32
4551753015 75020 PARIS CMR RAVEL (2)	20 056,86	0,00	0,00	0,00	0,00	20 056,86
4551752557 75020 PARIS CMR RAVEL (2)	125 348,31	0,00	0,00	0,00	0,00	125 348,31
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	526 425,53	25 177,31	54 153,66	0,00	-28 976,35	580 579,19
RECETTES (b)	246 939,26	56 758,35	41 983,75	0,00	14 774,60	288 923,01
Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	246 939,26	56 758,35	41 983,75	0,00	14 774,60	288 923,01
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	246 939,26	56 758,35	41 983,75	0,00	14 774,60	288 923,01

N° opération : 134						
Intitulé de l'opération : 77 FONTAINEBLEAU CMR COUPERIN				Date de la délibération :		
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations	Restes à réaliser	Crédits sans emploi	
DEPENSES (a)	372 770,28	315,63	0,00	0,00	315,63	372 770,28
4551770118 77 FONTAINEBLEAU CMR COUPERIN (2)	15 181,36	315,63	0,00	0,00	315,63	15 181,36
4551770117 77 FONTAINEBLEAU CMR COUPERIN (2)	36 505,07	0,00	0,00	0,00	0,00	36 505,07
4551770116 77 FONTAINEBLEAU CMR COUPERIN (2)	24 715,83	0,00	0,00	0,00	0,00	24 715,83
4551770115 77 FONTAINEBLEAU CMR COUPERIN (2)	157 280,61	0,00	0,00	0,00	0,00	157 280,61
4551771765 77 FONTAINEBLEAU CMR COUPERIN (2)	139 087,41	0,00	0,00	0,00	0,00	139 087,41

N° opération : 134		Intitulé de l'opération : 77 FONTAINEBLEAU CMR COUPERIN				Date de la délibération :
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Crédits sans emploi	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	372 770,28	315,63	0,00	0,00	315,63	372 770,28
RECETTES (b)	189 942,22	0,00	0,00	0,00	0,00	189 942,22
Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	189 942,22	0,00	0,00	0,00	0,00	189 942,22
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	189 942,22	0,00	0,00	0,00	0,00	189 942,22

N° opération : 135		Intitulé de l'opération : 78 POISSY CMR LE CORBUSIER				Date de la délibération :
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Crédits sans emploi	
DEPENSES (a)	935 496,54	1 183 944,48	15 581,28	0,00	1 168 363,20	951 077,82
4551780124 78 POISSY CMR LE CORBUSIER (2)	5 208,35	0,00	0,00	0,00	0,00	5 208,35
4551780123 78 POISSY CMR LE CORBUSIER (2)	19 018,93	0,00	15 581,28	0,00	-15 581,28	34 600,21
4551780122 78 POISSY CMR LE CORBUSIER (2)	56 704,67	2 906,93	0,00	0,00	2 906,93	56 704,67
4551780121 78 POISSY CMR LE CORBUSIER (2)	302 229,16	426,99	0,00	0,00	426,99	302 229,16
4551780120 78 POISSY CMR LE CORBUSIER (2)	21 984,72	2 478,35	0,00	0,00	2 478,35	21 984,72
4551780119 78 POISSY CMR LE CORBUSIER (2)	50 976,95	8 013,64	0,00	0,00	8 013,64	50 976,95
4551780118 78 POISSY CMR LE CORBUSIER (2)	2 825,25	260,54	0,00	0,00	260,54	2 825,25
4551780117 78 POISSY CMR LE CORBUSIER (2)	134 578,40	165 652,80	0,00	0,00	165 652,80	134 578,40
4551780116 78 POISSY CMR LE CORBUSIER (2)	59 355,54	4 205,23	0,00	0,00	4 205,23	59 355,54
4551780115 78 POISSY CMR LE CORBUSIER (2)	101 145,08	0,00	0,00	0,00	0,00	101 145,08
4551781101 78 POISSY CMR LE CORBUSIER (2)	181 469,49	1 000 000,00	0,00	0,00	1 000 000,00	181 469,49
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	935 496,54	1 183 944,48	15 581,28	0,00	1 168 363,20	951 077,82
RECETTES (b)	88 807,42	110 631,45	0,00	0,00	110 631,45	88 807,42
Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 135		Intitulé de l'opération : 78 POISSY CMR LE CORBUSIER				Date de la délibération :
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations	Restes à réaliser	Crédits sans emploi	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	88 807,42	110 631,45	0,00	0,00	110 631,45	88 807,42
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	88 807,42	110 631,45	0,00	0,00	110 631,45	88 807,42

N° opération : 136		Intitulé de l'opération : 78 VERSAILLES CMR HOCHÉ				Date de la délibération :
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations	Restes à réaliser	Crédits sans emploi	
DEPENSES (a)	536 890,67	2 661,79	0,00	0,00	2 661,79	536 890,67
4551780223 78 VERSAILLES CMR HOCHÉ (2)	6 692,89	0,00	0,00	0,00	0,00	6 692,89
4551780222 78 VERSAILLES CMR HOCHÉ (2)	28 028,66	585,70	0,00	0,00	585,70	28 028,66
4551780221 78 VERSAILLES CMR HOCHÉ (2)	58 619,70	835,53	0,00	0,00	835,53	58 619,70
4551780220 78 VERSAILLES CMR HOCHÉ (2)	4 482,30	0,00	0,00	0,00	0,00	4 482,30
4551780219 78 VERSAILLES CMR HOCHÉ (2)	58 693,86	1 240,56	0,00	0,00	1 240,56	58 693,86
4551780218 78 VERSAILLES CMR HOCHÉ (2)	49 006,66	0,00	0,00	0,00	0,00	49 006,66
4551780217 78 VERSAILLES CMR HOCHÉ (2)	88 595,31	0,00	0,00	0,00	0,00	88 595,31
4551780216 78 VERSAILLES CMR HOCHÉ (2)	64 381,61	0,00	0,00	0,00	0,00	64 381,61
4551780215 78 VERSAILLES CMR HOCHÉ (2)	109 665,63	0,00	0,00	0,00	0,00	109 665,63
4551781106 78 VERSAILLES CMR HOCHÉ (2)	68 724,05	0,00	0,00	0,00	0,00	68 724,05
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	536 890,67	2 661,79	0,00	0,00	2 661,79	536 890,67
RECETTES (b)	61 303,49	76 368,55	0,00	0,00	76 368,55	61 303,49
Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	61 303,49	76 368,55	0,00	0,00	76 368,55	61 303,49
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	61 303,49	76 368,55	0,00	0,00	76 368,55	61 303,49

N° opération : 137		Intitulé de l'opération : 92 MEUDON CMR RABELAIS				Date de la délibération :
	Cumul des	Sur l'exercice				Cumul des

DEPENSES (a)	1 018 921,66	431 222,15	498 176,23	0,00	-66 954,08	1 517 097,89
4551920123 92 MEUDON CMR RABELAIS (2)	3 555,97	0,00	727,77	0,00	-727,77	4 283,74
4551920122 88 MEUDON CMR RABELAIS (2)	70 805,10	0,00	0,00	0,00	0,00	70 805,10
4551920121 89 MEUDON CMR RABELAIS (2)	366 120,65	126 454,34	497 448,46	0,00	-370 994,12	863 569,11
4551920120 90 MEUDON CMR RABELAIS (2)	95 256,02	11 347,95	0,00	0,00	11 347,95	95 256,02
4551920119 91 MEUDON CMR RABELAIS (2)	5 820,82	19,86	0,00	0,00	19,86	5 820,82
4551920118 92 MEUDON CMR RABELAIS (2)	12 809,37	0,00	0,00	0,00	0,00	12 809,37
4551920117 92 MEUDON CMR RABELAIS (2)	19 765,14	0,00	0,00	0,00	0,00	19 765,14
4551920116 92 MEUDON CMR RABELAIS (2)	2 851,63	0,00	0,00	0,00	0,00	2 851,63
4551920115 92 MEUDON CMR RABELAIS (2)	162 403,87	0,00	0,00	0,00	0,00	162 403,87
4551921782 92 MEUDON CMR RABELAIS (2)	279 533,09	293 400,00	0,00	0,00	293 400,00	279 533,09
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	1 018 921,66	431 222,15	498 176,23	0,00	-66 954,08	1 517 097,89
RECETTES (b)	1 417 465,51	123 371,29	0,00	0,00	123 371,29	1 417 465,51
Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	1 417 465,51	123 371,29	0,00	0,00	123 371,29	1 417 465,51
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	1 417 465,51	123 371,29	0,00	0,00	123 371,29	1 417 465,51

N° opération : 138		Intitulé de l'opération : 92 NEUILLY CMR PASTEUR				Date de la délibération :
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations	Restes à réaliser	Crédits sans emploi	
DEPENSES (a)	538 321,48	22 124,79	8 062,11	0,00	14 062,68	546 383,59
4551920225 92 NEUILLY CMR PASTEUR (2)	0,00	0,00	1 270,82	0,00	-1 270,82	1 270,82
4551920223 92 NEUILLY CMR PASTEUR (2)	2 335,20	0,00	0,00	0,00	0,00	2 335,20
4551920222 92 NEUILLY CMR PASTEUR (2)	150 300,63	8 472,64	6 044,44	0,00	2 428,20	156 345,07
4551920221 92 NEUILLY CMR PASTEUR (2)	9 137,12	6 777,88	746,85	0,00	6 031,03	9 883,97
4551920220 92 NEUILLY CMR PASTEUR (2)	162 025,22	0,00	0,00	0,00	0,00	162 025,22
4551920219 92 NEUILLY CMR PASTEUR (2)	87 666,29	6 495,14	0,00	0,00	6 495,14	87 666,29

N° opération : 138		Intitulé de l'opération : 92 NEUILLY CMR PASTEUR				Date de la délibération :
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Crédits sans emploi	
4551920218 92 NEUILLY CMR PASTEUR (2)	9 321,55	379,13	0,00	0,00	379,13	9 321,55
4551920217 92 NEUILLY CMR PASTEUR (2)	35 469,37	0,00	0,00	0,00	0,00	35 469,37
4551920216 92 NEUILLY CMR PASTEUR (2)	18 420,50	0,00	0,00	0,00	0,00	18 420,50
4551920215 93 NEUILLY CMR PASTEUR (2)	28 487,41	0,00	0,00	0,00	0,00	28 487,41
4551921780 92 NEUILLY CMR PASTEUR (2)	35 158,19	0,00	0,00	0,00	0,00	35 158,19
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	538 321,48	22 124,79	8 062,11	0,00	14 062,68	546 383,59
RECETTES (b)	1 552 443,21	135 119,28	0,00	0,00	135 119,28	1 552 443,21
Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	1 552 443,21	135 119,28	0,00	0,00	135 119,28	1 552 443,21
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	1 552 443,21	135 119,28	0,00	0,00	135 119,28	1 552 443,21

N° opération : 139		Intitulé de l'opération : 92 SCEAUX CMR CURIE 92 SCEAUX CMR MARIE CURIE				Date de la délibération :
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Crédits sans emploi	
DEPENSES (a)	1 112 495,19	279 527,12	104 958,95	0,00	174 568,17	1 217 454,14
4551920325 92 SCEAUX CMR CURIE (2)	0,00	0,00	8 232,58	0,00	-8 232,58	8 232,58
4551920323 92 SCEAUX CMR CURIE (2)	77 173,26	0,00	4 035,71	0,00	-4 035,71	81 208,97
4551920322 92 SCEAUX CMR CURIE (2)	126 052,99	20 670,76	9 601,29	0,00	11 069,47	135 654,28
4551920321 92 SCEAUX CMR CURIE (2)	111 996,10	250 478,62	83 089,37	0,00	167 389,25	195 085,47
4551920320 92 SCEAUX CMR CURIE (2)	123 387,79	4 631,87	0,00	0,00	4 631,87	123 387,79
4551920319 92 SCEAUX CMR CURIE (2)	50 362,15	468,90	0,00	0,00	468,90	50 362,15
4551920318 92 SCEAUX CMR CURIE (2)	23 559,08	821,14	0,00	0,00	821,14	23 559,08
4551920317 92 SCEAUX CMR CURIE (2)	28 500,87	367,68	0,00	0,00	367,68	28 500,87
4551920316 92 SCEAUX CMR CURIE (2)	161 123,23	1 996,73	0,00	0,00	1 996,73	161 123,23
4551920315 92 SCEAUX CMR CURIE (2)	212 221,40	91,42	0,00	0,00	91,42	212 221,40
4551921785 92 SCEAUX CMR CURIE (2)	198 118,32	0,00	0,00	0,00	0,00	198 118,32
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 139		Intitulé de l'opération : 92 SCEAUX CMR CURIE 92 SCEAUX CMR MARIE CURIE				Date de la délibération :
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Crédits sans emploi	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	1 112 495,19	279 527,12	104 958,95	0,00	174 568,17	1 217 454,14
RECETTES (b)	953 413,91	82 981,85	0,00	0,00	82 981,85	953 413,91
Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	953 413,91	82 981,85	0,00	0,00	82 981,85	953 413,91
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	953 413,91	82 981,85	0,00	0,00	82 981,85	953 413,91

N° opération : 140		Intitulé de l'opération : 92 SCEAUX CMR LAKANAL				Date de la délibération :
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Crédits sans emploi	
DEPENSES (a)	1 673 050,76	982 328,28	34 452,92	0,00	947 875,36	1 707 503,68
4551920423 92 SCEAUX CMR LAKANAL (2)	0,00	0,00	10 703,93	0,00	-10 703,93	10 703,93
4551920422 92 SCEAUX CMR LAKANAL (2)	234 586,82	6 083,14	0,00	0,00	6 083,14	234 586,82
4551920421 92 SCEAUX CMR LAKANAL (2)	359 450,99	321 015,55	23 748,99	0,00	297 266,56	383 199,98
4551920420 92 SCEAUX CMR LAKANAL (2)	142 496,06	256 822,69	0,00	0,00	256 822,69	142 496,06
4551920419 92 SCEAUX CMR LAKANAL (2)	43 319,73	828,16	0,00	0,00	828,16	43 319,73
4551920418 92 SCEAUX CMR LAKANAL (2)	21 530,93	0,01	0,00	0,00	0,01	21 530,93
4551920417 92 SCEAUX CMR LAKANAL (2)	23 475,00	272,47	0,00	0,00	272,47	23 475,00
4551920416 92 SCEAUX CMR LAKANAL (2)	159 485,37	12 545,76	0,00	0,00	12 545,76	159 485,37
4551920415 92 SCEAUX CMR LAKANAL (2)	368 823,11	760,50	0,00	0,00	760,50	368 823,11
4551921784 92 SCEAUX CMR LAKANAL (2)	319 882,75	384 000,00	0,00	0,00	384 000,00	319 882,75
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	1 673 050,76	982 328,28	34 452,92	0,00	947 875,36	1 707 503,68
RECETTES (b)	1 447 723,13	126 004,81	0,00	0,00	126 004,81	1 447 723,13
Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	1 447 723,13	126 004,81	0,00	0,00	126 004,81	1 447 723,13

N° opération : 140		Intitulé de l'opération : 92 SCEAUX CMR LAKANAL				Date de la délibération :
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Crédits sans emploi	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	1 447 723,13	126 004,81	0,00	0,00	126 004,81	1 447 723,13

N° opération : 141		Intitulé de l'opération : 92 VANVES CMR MICHELET				Date de la délibération :
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Crédits sans emploi	
DEPENSES (a)	1 661 291,46	20 959,83	4 808,64	0,00	16 151,19	1 666 100,10
4551920523 92 VANVES CMR MICHELET (2)	10 242,93	0,00	4 808,64	0,00	-4 808,64	15 051,57
4551920522 92 VANVES CMR MICHELET (2)	25 186,81	31,49	0,00	0,00	31,49	25 186,81
4551920521 92 VANVES CMR MICHELET (2)	332 224,34	6 177,29	0,00	0,00	6 177,29	332 224,34
4551920520 92 VANVES CMR MICHELET (2)	416 164,77	10 761,84	0,00	0,00	10 761,84	416 164,77
4551920519 92 VANVES CMR MICHELET (2)	19 938,58	757,42	0,00	0,00	757,42	19 938,58
4551920518 92 VANVES CMR MICHELET (2)	23 374,91	0,00	0,00	0,00	0,00	23 374,91
4551920517 92 VANVES CMR MICHELET (2)	6 606,87	3 231,79	0,00	0,00	3 231,79	6 606,87
4551920516 92 VANVES CMR MICHELET (2)	115 068,66	0,00	0,00	0,00	0,00	115 068,66
4551920515 92 VANVES CMR MICHELET (2)	264 591,06	0,00	0,00	0,00	0,00	264 591,06
4551921783 92 VANVES CMR MICHELET (2)	447 892,53	0,00	0,00	0,00	0,00	447 892,53
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	1 661 291,46	20 959,83	4 808,64	0,00	16 151,19	1 666 100,10
RECETTES (b)	1 063 033,69	92 522,77	0,00	0,00	92 522,77	1 063 033,69
Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	1 063 033,69	92 522,77	0,00	0,00	92 522,77	1 063 033,69
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	1 063 033,69	92 522,77	0,00	0,00	92 522,77	1 063 033,69

N° opération : 142		Intitulé de l'opération : 93 AUBERVILLIERS CMR ALEMBERT				Date de la délibération :
	Cumul des réalisations avant	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au
		Crédits ouverts	Réalisations	Restes à réaliser	Crédits sans	

	l'exercice	(BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	emploi	31/12/N
DEPENSES (a)	1 315 887,95	43 562,02	16 766,78	0,00	26 795,24	1 332 654,73
4551930124 93 AUBERVILLIERS CMR ALEMBERT (2)	15 131,58	0,00	4 178,78	0,00	-4 178,78	19 310,36
4551930123 93 AUBERVILLIERS CMR ALEMBERT (2)	11 385,88	6 847,63	0,00	0,00	6 847,63	11 385,88
4551930122 93 AUBERVILLIERS CMR ALEMBERT (2)	228 478,85	16 073,74	2 938,15	0,00	13 135,59	231 417,00
4551930121 93 AUBERVILLIERS CMR ALEMBERT (2)	300 644,12	2 752,14	9 649,85	0,00	-6 897,71	310 293,97
4551930120 93 AUBERVILLIERS CMR ALEMBERT (2)	54 268,38	8 785,55	0,00	0,00	8 785,55	54 268,38
4551930119 93 AUBERVILLIERS CMR ALEMBERT (2)	16 204,38	6 579,00	0,00	0,00	6 579,00	16 204,38
4551930118 89 AUBERVILLIERS CMR ALEMBERT (2)	41 708,80	2 523,96	0,00	0,00	2 523,96	41 708,80
4551930117 90 AUBERVILLIERS CMR ALEMBERT (2)	92 943,07	0,00	0,00	0,00	0,00	92 943,07
4551930116 91 AUBERVILLIERS CMR ALEMBERT (2)	20 665,35	0,00	0,00	0,00	0,00	20 665,35
4551930115 92 AUBERVILLIERS CMR ALEMBERT (2)	492 346,28	0,00	0,00	0,00	0,00	492 346,28
4551931186 93 AUBERVILLIERS CMR ALEMBERT (2)	42 111,26	0,00	0,00	0,00	0,00	42 111,26
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	1 315 887,95	43 562,02	16 766,78	0,00	26 795,24	1 332 654,73
RECETTES (b)	722 633,25	74 958,92	48 640,41	0,00	26 318,51	771 273,66
Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	722 633,25	74 958,92	48 640,41	0,00	26 318,51	771 273,66
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	722 633,25	74 958,92	48 640,41	0,00	26 318,51	771 273,66

N° opération : 143		Intitulé de l'opération : 93 AUBERVILLIERS CMR WALLON				Date de la délibération :
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Crédits sans emploi	
DEPENSES (a)	822 588,21	47 873,55	30 701,49	0,00	17 172,06	853 289,70
4551930223 93 AUBERVILLIERS CMR WALLON (2)	88 200,66	3 529,66	6 782,19	0,00	-3 252,53	94 982,85
4551930222 93 AUBERVILLIERS CMR WALLON (2)	64 920,57	30 627,44	23 919,30	0,00	6 708,14	88 839,87
4551930221 93 AUBERVILLIERS CMR WALLON (2)	132 234,86	8 248,57	0,00	0,00	8 248,57	132 234,86
4551930220 93 AUBERVILLIERS CMR WALLON (2)	15 260,04	5 467,88	0,00	0,00	5 467,88	15 260,04
4551930219 93 AUBERVILLIERS CMR WALLON (2)	42 081,64	0,00	0,00	0,00	0,00	42 081,64

N° opération : 143		Intitulé de l'opération : 93 AUBERVILLIERS CMR WALLON				Date de la délibération :
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Crédits sans emploi	
4551930218 93 AUBERVILLIERS CMR WALLON (2)	44 179,42	0,00	0,00	0,00	0,00	44 179,42
4551930217 93 AUBERVILLIERS CMR WALLON (2)	20 192,06	0,00	0,00	0,00	0,00	20 192,06
4551930216 93 AUBERVILLIERS CMR WALLON (2)	193 502,40	0,00	0,00	0,00	0,00	193 502,40
4551930215 93 AUBERVILLIERS CMR WALLON (2)	202 813,32	0,00	0,00	0,00	0,00	202 813,32
4551931709 93 AUBERVILLIERS CMR WALLON (2)	19 203,24	0,00	0,00	0,00	0,00	19 203,24
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	822 588,21	47 873,55	30 701,49	0,00	17 172,06	853 289,70
RECETTES (b)	351 941,47	36 248,22	67 091,48	0,00	-30 843,26	419 032,95
Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	351 941,47	36 248,22	67 091,48	0,00	-30 843,26	419 032,95
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	351 941,47	36 248,22	67 091,48	0,00	-30 843,26	419 032,95

N° opération : 144		Intitulé de l'opération : 93 BONDY CMR RENOIR				Date de la délibération :
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Crédits sans emploi	
DEPENSES (a)	542 339,08	137 072,43	99 579,66	0,00	37 492,77	641 918,74
4551930325 93 BONDY CMR RENOIR (2)	0,00	0,00	1 397,69	0,00	-1 397,69	1 397,69
4551930324 93 BONDY CMR RENOIR (2)	7 018,44	2 431,18	0,00	0,00	2 431,18	7 018,44
4551930323 93 BONDY CMR RENOIR (2)	2 815,47	0,00	11 482,00	0,00	-11 482,00	14 297,47
4551930322 93 BONDY CMR RENOIR (2)	13 406,57	60 866,59	64 719,94	0,00	-3 853,35	78 126,51
4551930321 93 BONDY CMR RENOIR (2)	23 496,57	50 542,46	21 980,03	0,00	28 562,43	45 476,60
4551930320 93 BONDY CMR RENOIR (2)	12 694,54	0,00	0,00	0,00	0,00	12 694,54
4551930319 93 BONDY CMR RENOIR (2)	27 496,12	21 878,93	0,00	0,00	21 878,93	27 496,12
4551930318 93 BONDY CMR RENOIR (2)	7 771,18	1 353,27	0,00	0,00	1 353,27	7 771,18
4551930317 93 BONDY CMR RENOIR (2)	9 606,04	0,00	0,00	0,00	0,00	9 606,04
4551930316 93 BONDY CMR RENOIR (2)	95 836,80	0,00	0,00	0,00	0,00	95 836,80
4551930315 93 BONDY CMR RENOIR (2)	311 212,91	0,00	0,00	0,00	0,00	311 212,91
4551931711 93 BONDY CMR RENOIR (2)	30 984,44	0,00	0,00	0,00	0,00	30 984,44

N° opération : 144		Intitulé de l'opération : 93 BONDY CMR RENOIR				Date de la délibération :
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Crédits sans emploi	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	542 339,08	137 072,43	99 579,66	0,00	37 492,77	641 918,74
RECETTES (b)	506 275,87	52 270,68	114 356,24	0,00	-62 085,56	620 632,11
Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	506 275,87	52 270,68	114 356,24	0,00	-62 085,56	620 632,11
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	506 275,87	52 270,68	114 356,24	0,00	-62 085,56	620 632,11

N° opération : 145		Intitulé de l'opération : 93 MONTREUIL CMR JAURES				Date de la délibération :
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Crédits sans emploi	
DEPENSES (a)	956 887,97	22 389,13	16 000,68	0,00	6 388,45	972 888,65
4551930425 85 MONTREUIL CMR JAURES (2)	0,00	0,00	736,29	0,00	-736,29	736,29
4551930423 86 MONTREUIL CMR JAURES (2)	26 839,16	5 347,55	0,00	0,00	5 347,55	26 839,16
4551930422 87 MONTREUIL CMR JAURES (2)	37 502,76	10 658,37	14 951,15	0,00	-4 292,78	52 453,91
4551930421 88 MONTREUIL CMR JAURES (2)	12 542,04	4 328,05	313,24	0,00	4 014,81	12 855,28
4551930420 89 MONTREUIL CMR JAURES (2)	199 992,99	2 049,09	0,00	0,00	2 049,09	199 992,99
4551930419 90 MONTREUIL CMR JAURES (2)	9 034,13	1,56	0,00	0,00	1,56	9 034,13
4551930418 91 MONTREUIL CMR JAURES (2)	25 638,62	4,51	0,00	0,00	4,51	25 638,62
4551930417 92 MONTREUIL CMR JAURES (2)	11 130,60	0,00	0,00	0,00	0,00	11 130,60
4551930416 93 MONTREUIL CMR JAURES (2)	212 954,54	0,00	0,00	0,00	0,00	212 954,54
4551930415 93 MONTREUIL CMR JAURES (2)	393 895,13	0,00	0,00	0,00	0,00	393 895,13
4551931712 93 MONTREUIL CMR JAURES (2)	27 358,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 358,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	956 887,97	22 389,13	16 000,68	0,00	6 388,45	972 888,65
RECETTES (b)	794 754,65	79 365,92	128 555,35	0,00	-49 189,43	923 310,00
Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 145		Intitulé de l'opération : 93 MONTREUIL CMR JAURES				Date de la délibération :
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations	Restes à réaliser	Crédits sans emploi	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	794 754,65	79 365,92	128 555,35	0,00	-49 189,43	923 310,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	794 754,65	79 365,92	128 555,35	0,00	-49 189,43	923 310,00

N° opération : 146		Intitulé de l'opération : 93 NOISY CMR DE GOUGES				Date de la délibération :
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations	Restes à réaliser	Crédits sans emploi	
DEPENSES (a)	1 412 706,30	161 303,62	20 655,15	0,00	140 648,47	1 433 361,45
4551930525 92 NOISY CMR DE GOUGES (2)	0,00	0,00	1 569,58	0,00	-1 569,58	1 569,58
4551930523 93 NOISY CMR DE GOUGES (2)	33 104,63	75 427,74	10 406,00	0,00	65 021,74	43 510,63
4551930522 93 NOISY CMR DE GOUGES (2)	118 188,84	85 566,32	8 679,57	0,00	76 886,75	126 868,41
4551930521 93 NOISY CMR DE GOUGES (2)	156 053,81	309,56	0,00	0,00	309,56	156 053,81
4551930520 93 NOISY CMR DE GOUGES (2)	80 844,19	0,00	0,00	0,00	0,00	80 844,19
4551930519 93 NOISY CMR DE GOUGES (2)	7 593,17	0,00	0,00	0,00	0,00	7 593,17
4551930518 93 NOISY CMR DE GOUGES (2)	3 654,46	0,00	0,00	0,00	0,00	3 654,46
4551930517 93 NOISY CMR DE GOUGES (2)	11 763,54	0,00	0,00	0,00	0,00	11 763,54
4551930516 93 NOISY CMR DE GOUGES (2)	774 878,43	0,00	0,00	0,00	0,00	774 878,43
4551930515 93 NOISY CMR DE GOUGES (2)	96 838,33	0,00	0,00	0,00	0,00	96 838,33
4551931710 93 NOISY CMR DE GOUGES (2)	129 786,90	0,00	0,00	0,00	0,00	129 786,90
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	1 412 706,30	161 303,62	20 655,15	0,00	140 648,47	1 433 361,45
RECETTES (b)	922 091,39	96 156,26	205 596,52	0,00	-109 440,26	1 127 687,91
Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	922 091,39	96 156,26	205 596,52	0,00	-109 440,26	1 127 687,91
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	922 091,39	96 156,26	205 596,52	0,00	-109 440,26	1 127 687,91

N° opération : 147		Intitulé de l'opération : 94 NOGENT CMR BRANLY				Date de la délibération :

DEPENSES (a)	793 746,05	3 477,86	0,00	0,00	3 477,86	793 746,05
4551940123 94 NOGENT CMR BRANLY (2)	11 195,56	675,34	0,00	0,00	675,34	11 195,56
4551940122 94 NOGENT CMR BRANLY (2)	6 918,13	1 065,85	0,00	0,00	1 065,85	6 918,13
4551940121 94 NOGENT CMR BRANLY (2)	30 262,96	0,00	0,00	0,00	0,00	30 262,96
4551940120 94 NOGENT CMR BRANLY (2)	41 460,73	545,05	0,00	0,00	545,05	41 460,73
4551940119 94 NOGENT CMR BRANLY (2)	81 847,58	0,00	0,00	0,00	0,00	81 847,58
4551940118 94 NOGENT CMR BRANLY (2)	71 046,43	1 191,62	0,00	0,00	1 191,62	71 046,43
4551940117 94 NOGENT CMR BRANLY (2)	94 761,79	0,00	0,00	0,00	0,00	94 761,79
4551940116 94 NOGENT CMR BRANLY (2)	45 402,45	0,00	0,00	0,00	0,00	45 402,45
4551940115 94 NOGENT CMR BRANLY (2)	43 320,72	0,00	0,00	0,00	0,00	43 320,72
4551941599 94 NOGENT CMR BRANLY (2)	367 529,70	0,00	0,00	0,00	0,00	367 529,70
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	793 746,05	3 477,86	0,00	0,00	3 477,86	793 746,05
RECETTES (b)	141 427,83	145 856,48	360 684,00	0,00	-214 827,52	502 111,83
Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	141 427,83	145 856,48	360 684,00	0,00	-214 827,52	502 111,83
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	141 427,83	145 856,48	360 684,00	0,00	-214 827,52	502 111,83

N° opération : 148		Intitulé de l'opération : 94 VILLENEUVE LE ROI CMR BRASSENS				Date de la délibération :	
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N	
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations	Restes à réaliser	Crédits sans emploi		
DEPENSES (a)	3 571 932,84	27 934,12	0,00	0,00	27 934,12	3 571 932,84	
4551940223 94 VILLENEUVE LE ROI CMR BRASSENS (2)	1 161,73	0,00	0,00	0,00	0,00	1 161,73	
4551940222 94 VILLENEUVE LE ROI CMR BRASSENS (2)	6 961,66	0,00	0,00	0,00	0,00	6 961,66	
4551940221 94 VILLENEUVE LE ROI CMR BRASSENS (2)	11 673,76	0,00	0,00	0,00	0,00	11 673,76	
4551940220 94 VILLENEUVE LE ROI CMR BRASSENS (2)	145 810,75	0,00	0,00	0,00	0,00	145 810,75	
4551940219 94 VILLENEUVE LE ROI CMR BRASSENS (2)	35 427,20	3 600,90	0,00	0,00	3 600,90	35 427,20	
4551940218 94 VILLENEUVE LE ROI CMR BRASSENS (2)	2 481 667,47	0,00	0,00	0,00	0,00	2 481 667,47	

N° opération : 148		Intitulé de l'opération : 94 VILLENEUVE LE ROI CMR BRASSENS				Date de la délibération :
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Crédits sans emploi	
4551940217 94 VILLENEUVE LE ROI CMR BRASSENS (2)	165 333,14	24 333,22	0,00	0,00	24 333,22	165 333,14
4551940216 94 VILLENEUVE LE ROI CMR BRASSENS (2)	400 008,35	0,00	0,00	0,00	0,00	400 008,35
4551940215 94 VILLENEUVE LE ROI CMR BRASSENS (2)	243 024,35	0,00	0,00	0,00	0,00	243 024,35
4551941602 94 VILLENEUVE LE ROI CMR BRASSENS (2)	80 864,43	0,00	0,00	0,00	0,00	80 864,43
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	3 571 932,84	27 934,12	0,00	0,00	27 934,12	3 571 932,84
RECETTES (b)	451 643,44	0,00	250 559,12	0,00	-250 559,12	702 202,56
Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	451 643,44	0,00	250 559,12	0,00	-250 559,12	702 202,56
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	451 643,44	0,00	250 559,12	0,00	-250 559,12	702 202,56

N° opération : 149		Intitulé de l'opération : 94 VINCENNES CMR BERLIOZ				Date de la délibération :
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Crédits sans emploi	
DEPENSES (a)	400 134,95	86 030,20	12 358,17	0,00	73 672,03	412 493,12
4551940325 94 VINCENNES CMR BERLIOZ (2)	0,00	0,00	2 049,14	0,00	-2 049,14	2 049,14
4551940324 94 VINCENNES CMR BERLIOZ (2)	1 424,50	37 060,31	2 972,69	0,00	34 087,62	4 397,19
4551940323 94 VINCENNES CMR BERLIOZ (2)	10 395,00	3 582,00	5 940,00	0,00	-2 358,00	16 335,00
4551940322 94 VINCENNES CMR BERLIOZ (2)	473,54	2 474,48	0,00	0,00	2 474,48	473,54
4551940321 94 VINCENNES CMR BERLIOZ (2)	126 269,72	35 180,57	1 396,34	0,00	33 784,23	127 666,06
4551940320 94 VINCENNES CMR BERLIOZ (2)	42 932,21	7 597,81	0,00	0,00	7 597,81	42 932,21
4551940319 94 VINCENNES CMR BERLIOZ (2)	34 385,34	135,03	0,00	0,00	135,03	34 385,34
4551940318 94 VINCENNES CMR BERLIOZ (2)	98 352,81	0,00	0,00	0,00	0,00	98 352,81
4551940317 94 VINCENNES CMR BERLIOZ (2)	9 375,48	0,00	0,00	0,00	0,00	9 375,48
4551940316 94 VINCENNES CMR BERLIOZ (2)	53 644,08	0,00	0,00	0,00	0,00	53 644,08
4551940315 94 VINCENNES CMR BERLIOZ (2)	12 010,61	0,00	0,00	0,00	0,00	12 010,61
4551941598 94 VINCENNES CMR BERLIOZ (2)	10 871,66	0,00	0,00	0,00	0,00	10 871,66
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 149		Intitulé de l'opération : 94 VINCENNES CMR BERLIOZ				Date de la délibération :
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations	Restes à réaliser	Crédits sans emploi	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	400 134,95	86 030,20	12 358,17	0,00	73 672,03	412 493,12
RECETTES (b)	209 904,30	131 518,04	442 536,88	0,00	-311 018,84	652 441,18
Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	209 904,30	131 518,04	442 536,88	0,00	-311 018,84	652 441,18
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	209 904,30	131 518,04	442 536,88	0,00	-311 018,84	652 441,18

N° opération : 150		Intitulé de l'opération : CMR 95 GONESSE CITE				Date de la délibération :
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations	Restes à réaliser	Crédits sans emploi	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	1 840 000,00	0,00	-1 840 000,00	1 840 000,00
Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	1 840 000,00	0,00	-1 840 000,00	1 840 000,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	1 840 000,00	0,00	-1 840 000,00	1 840 000,00

N° opération : 201		Intitulé de l'opération : OPERATIONS SPECIFIQUES CMR				Date de la délibération :
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations	Restes à réaliser	Crédits sans emploi	
DEPENSES (a)	74 625 936,98	6 909 231,56	9 253 291,05	0,00	-2 344 059,49	83 879 228,03

N° opération : 201		Intitulé de l'opération : OPERATIONS SPECIFIQUES CMR				Date de la délibération :
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations	Restes à réaliser	Crédits sans emploi	
4551 Dépenses (2)	21 671,70	444 731,56	0,00	0,00	444 731,56	21 671,70
4552941599 94 NOGENT CMR BRANLY (2)	1 049 134,59	0,00	0,00	0,00	0,00	1 049 134,59
4552931712 93 MONTREUIL CMR JAURES (2)	40 562,49	0,00	0,00	0,00	0,00	40 562,49
4552931711 93 BONDY CMR RENOIR (2)	47 389,20	0,00	0,00	0,00	0,00	47 389,20
4552931710 93 NOISY CMR DE GOUGES (2)	22 722,01	0,00	0,00	0,00	0,00	22 722,01
4552931709 93 AUBERVILLIERS CMR WALLON (2)	31 673,23	0,00	0,00	0,00	0,00	31 673,23
4552931186 93 AUBERVILLIERS CMR ALEMBERT (2)	19 378,76	0,00	0,00	0,00	0,00	19 378,76
4552921785 92 SCEAUX CMR CURIE (2)	118 957,86	0,00	0,00	0,00	0,00	118 957,86
4552921784 92 SCEAUX CMR LAKANAL (2)	158 836,86	0,00	0,00	0,00	0,00	158 836,86
4552921783 92 VANVES CMR MICHELET (2)	70 637,89	0,00	0,00	0,00	0,00	70 637,89
4552921782 92 MEUDON CMR RABELAIS (2)	41 669,72	0,00	0,00	0,00	0,00	41 669,72
4552921780 92 NEUILLY CMR PASTEUR (2)	177 602,28	0,00	0,00	0,00	0,00	177 602,28
4552781106 78 VERSAILLES CMR HOCHÉ (2)	4 245,11	0,00	0,00	0,00	0,00	4 245,11
4552781101 78 POISSY CMR LE CORBUSIER (2)	23 680,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 680,00
4552771765 77 FONTAINEBLEAU CMR COUPERIN (2)	31 547,25	0,00	0,00	0,00	0,00	31 547,25
4552752557 75020 PARIS CMR RAVEL (2)	4 476,54	0,00	0,00	0,00	0,00	4 476,54
4552752555 75019 PARIS CMR BERGSON (2)	5 052,93	0,00	0,00	0,00	0,00	5 052,93
4552752553 75017 PARIS CMR BALZAC (2)	7 730,80	0,00	0,00	0,00	0,00	7 730,80
4552752551 75016 PARIS CMR MOLIERE (2)	6 784,51	0,00	0,00	0,00	0,00	6 784,51
4552752543 75014 PARIS CMR BERT (2)	17 080,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 080,00
4552752536 75011 PARIS CMR VOLTAIRE (2)	12 990,94	0,00	0,00	0,00	0,00	12 990,94
4552752529 75008 PARIS CMR CHAPTAL (2)	424,50	0,00	0,00	0,00	0,00	424,50
4552752524 75003 PARIS CMR HUGO (2)	4 346,73	0,00	0,00	0,00	0,00	4 346,73
4552752523 75003 PARIS CMR TURGOT (2)	22 755,40	0,00	0,00	0,00	0,00	22 755,40
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	72 684 585,68	6 464 500,00	9 253 291,05	0,00	-2 788 791,05	81 937 876,73
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	74 625 936,98	6 909 231,56	9 253 291,05	0,00	-2 344 059,49	83 879 228,03
RECETTES (b)	93 223 868,38	0,00	9 250 596,05	0,00	-9 250 596,05	102 474 464,43
Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	93 223 868,38	0,00	9 250 596,05	0,00	-9 250 596,05	102 474 464,43
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	93 223 868,38	0,00	9 250 596,05	0,00	-9 250 596,05	102 474 464,43

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES PRETS	B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/N	Montant de l'annuité recouvré		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		116 990 093,33	21 590 239,81	1 515 276,35	0,00
RATP	22/06/1972	80 818 099,78	12 915 837,57	965 459,54	0,00
SNCF	05/12/1990	28 151 817,70	6 696 668,12	427 242,43	0,00
SNCF RESEAU	02/11/1999	8 020 175,85	1 977 734,12	122 574,38	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		110 652 355,56	1 613 240,58		
EPAVN MELUN SENART	28/08/1985	39 039 372,48	0,00		
Convention gestion financière du PIA	17/10/2018	31 485 479,49	0,00		
Prêt Rebond / REACT-EU	11/05/2021	12 099 245,28	0,00		
Fonds d'aide à la création de jeu vidéo	15/03/2018	2 364 774,00	50 000,00		
Avance en compte courant d'associés SEM IDF Invest et territoires	20/11/2025	400 000,00	400 000,00		
Scientipôle	21/09/2016	4 313 717,00	0,00		
Fonds d'urgence aux communes - Inondations 2021	01/04/2021	56 744,10	0,00		
Halles Mandar	25/01/2023	150 000,00	0,00		
Fonds de soutien aux communes - Fonds émeutes	05/07/2023	10 831 067,02	513 240,58		
Prêt transition écologique Ile de France	17/11/2023	5 000 000,00	0,00		
SPL77 Plateforme d'approvisionnement de la restauration	19/06/2025	2 000 000,00	150 000,00		
Fonds d'urgence aux communes - Inondations 2016	21/09/2016	2 911 956,19	0,00		
Avance en compte courant d'associés SEM IDF Loisirs	21/07/2021	0,00	500 000,00		

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	4 500 000,00	3 319 172,21	30 177,31
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		40 430 376,77	4 503 337,84
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements données.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	47 637 285,30	47 637 285,30	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 31/12/N correspond au reste à employer au 31/12/N.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					4 500 000,00	3 319 172,21											8 754,12	21 423,19
SEM GENOPOLE	2017	P	Programme d'investissement prévu au budget	La Banque Postale	2 500 000,00	1 900 016,19	17,21	S	F	FIXE	2,410	F		2,410	A-1		5 919,31	10 795,12
SEM GENOPOLE	2018	P	Programme d'investissement prévu au budget	La Banque Postale	1 000 000,00	769 156,02	17,97	T	F	FIXE	2,040	F		2,040	A-1		2 017,31	4 378,07
SEM GENOPOLE	2018	C	Programme d'investissement prévu au budget	La Banque Postale	1 000 000,00	650 000,00	12,80	T	V	EURIBOR03M	1,009	F		0,960	A-1		817,50	6 250,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					4 500 000,00	3 319 172,21											8 754,12	21 423,19

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DES RATIOS D'ENDETTEMENT RELATIFS AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	30 177,31
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	876 807 048,40
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	876 837 225,71
Recettes réelles de fonctionnement	II	5 566 583 521,18
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	15,75

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.5

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exer- cice d'ori- gine du con- trat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					
						N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
Crédits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.6

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

									Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
Marchés de partenariat (1)													
Deux Lycées situés à Palaiseau et à Pierrefitte-sur-seine	2019	CITELY (Groupement VINCI construction et VINCI Energies France)	Financement. conception. construction. Gros entretien. Renouvellement. Exploitation. maintenance	267	13/07/2041	01/09/2021	149 342 563,00	4 503 337,84	40 430 376,77	40 430 376,77	17 076 923,43	2 219 393,08	59 726 693,28
SOUS-TOTAL							149 342 563,00	4 503 337,84	40 430 376,77	40 430 376,77	17 076 923,43	2 219 393,08	59 726 693,28
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							149 342 563,00	4 503 337,84	40 430 376,77	40 430 376,77	17 076 923,43	2 219 393,08	59 726 693,28

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 31/12/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 31/12/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.7

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Dotation régionale d'équipement scolaire (DRES)	0,00	86 089 190,00	86 089 190,00	0,00
Taxe sur construction de bureaux	0,00	69 868 551,67	69 868 551,67	0,00
Taxe d'aménagement	0,00	20 538 438,94	20 538 438,94	0,00
Taxe annuelle sur les surfaces de stationnement	0,00	66 005 518,00	66 005 518,00	0,00
Taxe additionnelle spéciale annuelle	0,00	76 959 829,00	76 959 829,00	0,00
Amendes de police	0,00	69 389 557,00	69 389 557,00	0,00
Total	0,00	388 851 084,61	388 851 084,61	0,00

Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : Dotation régionale d'équipement scolaire (DRES)		
Reste à employer au 01/01/N		0,00
Recettes		
Article	Libellé article	Montant
133122	Dotation régionale d'équipement scolaire	86 089 190,00
Total		86 089 190,00
Dépenses		
Article	Libellé article	Montant
902-222	Lycées publics	86 089 190,00
Total		86 089 190,00
Reste à employer au 31/12/N (3)		0,00

Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : Taxe sur construction de bureaux		
Reste à employer au 01/01/N		0,00
Recettes		
Article	Libellé article	Montant
13332	Taxe sur construction de bureaux	69 868 551,67
Total		69 868 551,67
Dépenses		
Article	Libellé article	Montant
902-222	Lycées publics	69 868 551,67
Total		69 868 551,67
Reste à employer au 31/12/N (3)		0,00

Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : Taxe d'aménagement

		Reste à employer au 01/01/N	0,00
Recettes			
Article	Libellé article	Montant	
10226	Taxe d'aménagement	20 538 438,94	
		Total	20 538 438,94
Dépenses			
Article	Libellé article	Montant	
905-515	Opérations d'aménagement	20 538 438,94	
		Total	20 538 438,94
		Reste à employer au 31/12/N (3)	0,00

Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : Taxe annuelle sur les surfaces de stationnement

		Reste à employer au 01/01/N	0,00
Recettes			
Article	Libellé article	Montant	
13334	Taxe sur les surfaces de stationnement	66 005 518,00	
		Total	66 005 518,00
Dépenses			
Article	Libellé article	Montant	
908-820	Services communs	2 455 690,11	
908-828	Autres transports en commun	63 549 827,89	
		Total	66 005 518,00
		Reste à employer au 31/12/N (3)	0,00

Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : Taxe additionnelle spéciale annuelle

		Reste à employer au 01/01/N	0,00
Recettes			
Article	Libellé article	Montant	
1338	Autres	76 959 829,00	
		Total	76 959 829,00
Dépenses			
Article	Libellé article	Montant	
908-822	Transport ferroviaire	76 959 829,00	
		Total	76 959 829,00
		Reste à employer au 31/12/N (3)	0,00

Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : Amendes de police

Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : Amendes de police		
Reste à employer au 01/01/N		0,00
Recettes		
Article	Libellé article	Montant
1335	Amendes de radars automatiques et amendes de police	69 389 557,00
Total		69 389 557,00
Dépenses		
Article	Libellé article	Montant
907-77	Environnement et infrastructures de transport	1 130 069,58
908-841	Voirie nationale	21 217 079,86
908-843	Voirie départementale	13 220 252,89
908-845	Voirie communale	2 985 336,92
908-849	Sécurité routière	3 978 339,11
908-87	Circulations douces	26 858 478,64
Total		69 389 557,00
Reste à employer au 31/12/N (3)		0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.9

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL					47 637 285,30	47 637 285,30	0,00
8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)					0,00	0,00	0,00
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus					47 637 285,30	47 637 285,30	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises					47 637 285,30	47 637 285,30	0,00
2025	Dispositif de lissage conjoncturel 2025	Etat	3	A	47 637 285,30	47 637 285,30	0,00
Engagements reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B –ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B8

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	1 883 921 613,15	
Personnes de droit privé	782 444 940,90	
Associations	268 908 003,29	
0 93 LAB	120 000,00	
100 000 ENTREPRENEURS	50 000,00	
1000 VISAGES	6 000,00	
13 AVENIR	10 000,00	
2 GETHER	35 424,00	
3S SEJOUR SPORTIF SOLIDAIRE	5 461,31	
5EME SAISON	22 400,00	
6METTRE 6METTRE	31 026,60	
A C I A C ASS POUR CREATION ET INNOVATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE	10 000,00	
A H B AULNAY HANDBALL	6 991,39	
A KAN LA DERIV	6 000,00	
A MEQUIGNON DROIT D ENFANCE CFPE ENFANTS DISPARUS	3 594,44	
A NOU LA	300,00	
A QUI LE TOUR	36 369,66	
A SHORT TERM EFFECT	20 000,00	
A SUIVRE	67 376,01	
A VELO SANS AGE	10 000,00	
A VELO SANS AGE ANTENNE ANTONY	8 000,00	
AA ASSOCIATION ADELIC	300 000,00	
AAE ABEILLES AIDE ET ENTRAIDE	333,60	
AAHPA ASSOCIATION HAITI POUR L AVENIR	300,00	
AAPPMA 92 75 OUEST	9 000,00	
ABC INSERTION	40 000,00	
ABC PUERICULTURE	180 490,80	
ABIOSOL	42 300,00	
ACADEMIE BERNARD DIOMEDE	35 000,00	
ACADEMIE DE FORMATION DE CONSEIL ET DE COMMUNICATION	6 243,50	
ACADEMIE EQUESTRE DE VERSAILLES	300 000,00	
ACADEMIE FRATELLINI	1 217 000,00	
ACCORDS EN SCENE	25 000,00	
ACCUEIL FARANDOLE	9 847,00	
ACCUEIL LAGHOUAT	2 044,47	
ACE 3P ASS CTRE ENS PERFECTION PHOTO PROFESSION	7 088,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
ACID ASS DU CINEMA INDEPENDANT POUR SA DIFFUS	97 500,00	
ACP COUPERIE ASSOCIATION DES CAVALIE	122 943,12	
ACPPAV CFA DE LA PHARMACIE ACADEMIE DE VERSAILLES	896 657,03	
ACRIF ASS CINEMAS DE RECHERCHE D ILE DE FRANCE	137 773,46	
ACSC CITES CARITAS	4 000,00	
ACSSAG MI NOU ASSOCIATION CULTURELLE SPORTIVE SOCIALE ANTILLO GUYANNAISE	300,00	
ACT ASSOCIATION CLAMARTOISE TAEKWONDO	3 172,74	
ACT OPUS	4 500,00	
ACTED AGENCE AIDE COOPERATION TECHN ET DEVELOPP	239 444,48	
ACTION ARTISTIQUE 77	197 179,43	
ACTION CONTRE LA FAIM	98 172,40	
ACTION CREOLE	800,00	
ACTION CULTURELLE ALZHEIMER NOTRE DAME DE BONSECOURS	17 433,22	
ACTIONS TRAITEMENTS	25 000,00	
ACTIV 18	17 800,00	
ACTROM MADRAS 97 ASS CULT TRADIT REG OUTR MER MADRAS 97	300,00	
ADA AMICALE DES ANTILLAIS D EPINAY SUR SEINE	300,00	
ADABJOP	126 213,00	
ADADSA ASS PR UN DEVELOPPEMENT AGRIC DURABLE SEINE AVAL	23 504,25	
ADAFORSS	111 554,00	
ADAGE ASSOCIATION D ACCOMPAGNEMENT GLOBAL CONTRE L EXCLUSION	12 800,00	
ADAME ASS DEV AIDE MUSIQ ELECTROACOU	232 953,45	
ADE PROJECT	1 311,84	
ADEFSA CTRE FORMATION APPRENTIS DESCARTES	35 465,00	
ADERE ASS DEVELOP ENSEI GNEMT RECHERC ERGOTHERAPIE	707 787,63	
ADFC STEPHENSON FORMATION	191 834,00	
ADIE ASS POUR DROIT A L INITIATIVE ECONOMIQUE	1 337 314,49	
ADLCA ASS POUR LE DEVELOPPEMENT DES LIEUX DE CREATION ARTISTIQUE	24 750,04	
ADMER ASSOCIATION DE METHODOLOGIE ET DE REUSSITE	1 987,61	
ADN S	25 000,00	
ADOR ASS GRANDS OPERATEURS POLE ORLY RUNGIS	3 690,00	
ADRIC	42 000,00	
ADSF ASS POUR DEVELOPPEMENT SANTE DES FEMMES	20 000,00	
AEDE IME OASIS	20 000,00	
AEE ESSONNE DEVELOPPEMENT	141 035,00	
AEFPP ASS ECOLE FORM PSYCHO PEDAGOG PEDAGOGIQUE	2 650 244,82	
AEIDF AUTISME EN ILE DE FRANCE	10 936,04	
AEP INSTITUTION JEANNE D ARC PRIVE JEANNE D ARC	19 361,00	
AEUROPAA PIANO CAMPUS	18 910,42	
AFA ASS FRANCAISE ASTRONOMIE	28 694,48	
AFASEC ASS FORMA ACTION SOCIALE ECURIE COURSES CENTRE FORMATION APP	38 863,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
AFASER FOYERS ET SAJ ESAT AFASER AUBERVILLIERS	10 000,00	
AFBB ASS POUR LA FORMATION DE LA BIOCHIMIE ET DE LA BIOLOGIE	6 884,46	
AFCA ASS FRANCAISE DU CINEMA D ANIMATION	10 000,00	
AFDAEIM ASS DE FAMILLES POUR LE DEVELOPPEMENT DE L ACCOMPAGNEMENT E	1 860,24	
AFFIDA ASS FRANCIL FORMAT PROFES DEVPT APPRENTI	82 168,00	
AFFIF ASSOCIATION FRANCAISE DU FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM	75 000,00	
AFIFF FESTIVAL INTER DE FILM FEMMES	16 425,00	
AFIPE ASS FORM INTERPROF PE	543 345,90	
AFJ ASSOCIATION FOYER JORBALAN	5 000,00	
AFJS IDF ASS JEUNES SPOR TIFS REG IDF	109 744,00	
AFMAE ASS FORMATION AUX METIERS DE L AERIEN	243 099,50	
AFORPA ASSOC REGIONALE POUR FORMATION PROF AUTO	1 117 149,31	
AFPAD	2 420,04	
AFPI EURE SEINE ESTUAIRE	120 000,00	
AFPM ASSOCIATION FAMILIALE PROTESTANTE MARANATHA	10 500,00	
AFRICOLOR	24 804,15	
AFRIS PARIS PARMENTIER	7 269 225,19	
AFRO KREOL MOUV	300,00	
AFTRAL	387 223,87	
AFUNA CFA SUP 2000	221 496,00	
AFUTE	17 586,00	
AFVT ASSOCIATION FRANCAISE DES VICTIMES DU TERRORISME	70 000,00	
AGEC SAINTE THERESE	6 598,00	
AGENCE DU COURT METRAGE	78 972,18	
AGENCE LOCALE DE L ENERGIE ET DU CLIMAT DE PARIS OUEST LA DEFENSE	44 000,00	
AGENCE LOCALE DE L ENERGIE PARIS TERRES D ENVOL	43 446,92	
AGENCE NOUVELLE DES SOLIDARITES ACTIVES	13 000,00	
AGESUP A EVRY ASS PROMO GESTION CTRE ENS SUP A EVRY	52 876,00	
AGIR ABCD ASSOCIATION GENERALE DES INTERVENANTS RETRAITES ABCD	15 000,00	
AGIR ENSEMBLE	9 375,58	
AGIR REND HEUREUX ARH	10 000,00	
AGMD ASS GESTION MAURICE DUPREY LYCEE PROFESSIONNEL PRIVE ST EREMBE	81 318,68	
AGMD ASS GESTION MAURICE DUPREY ST EREMBERT	35 008,59	
AGORA KARAYIB DE CLICHY	300,00	
AGORANOV	111 000,00	
AGPP DE GESTION DU PENSIONNAT LA SALLE PASSY BUZENVAL	415 361,49	
AGPP DE GESTION DU PENSIONNAT LA SALLE PASSY BUZENVAL LYCEE ENS PROF	5 344,00	
AGRENABA GESTION RESERVE NATURELLE BASSEE MAIRIE	19 545,96	
AGRICULTEURS D ILE DE FRANCE	99 481,21	
AGROF ILE	55 652,54	
AGTRR THEATRE ROMAIN ROLLAND	88 740,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
AHC L ACADEMIE HORS CONCOURS	5 670,00	
AHOUI NANSI TROBIEN	35 859,61	
AI CARGO FOUNDATION HUB FRANCE IA	128 152,80	
AIDANTS ASSOCIATION FRANCAISE DES AIDANTS	7 522,69	
AIDOVIE ASSOCIATION D AIDE AUX VICTIMES	9 402,19	
AIFA ASSOCIATION GESTION ETS ASSOMPTION BONDY	18 679,80	
AIPI - ATELIERS INITIATION PRODUCTIO INSERTION	50 188,53	
AIRPARIF ASS GESTION RESEAU MESUR POLLUT ATMOSP	1 325 935,62	
AISG ASSOCIATION INSTITUT EN SANTE G GENESIQUE	36 349,06	
AJBS AMICALE JEAN BAPTISTE SALIS	38 014,84	
AJDB ASSOCIATION DE JEUNES POUR LE DEVELOPPEMENT A BAGNOLET	6 424,15	
AJIR ASSOCIATION JEUNESSE INTERCULTURELLE DE ROMAINVILLE	28 500,00	
AJIS ASSOC POUR LES JEUNES PAR L INSERTION ET LA SOLIDARITE	8 638,68	
AJM RADIO	300,00	
AJMF AMITIE JUDEO MUSULM ANE DE FRANCE	8 894,81	
AKOUMATIC	10 000,00	
ALDS	7 812,83	
ALEC OUEST ESSONNE AGENCE LOCALE DE L ENERGIE ET DU CLIMAT OUEST ESSONN	61 197,54	
ALEC PLAINE COMMUNE AGENCE LOCALE DE L ENERGIE ET DU CLIMAT DE PLAINE CO	44 799,20	
ALEC SQY AGENCE LOCALE DE L ENERGIE ET DU CLIMAT DE SAINT QUENTIN EN YV	60 630,99	
ALEC SUD PARISIENNE	34 298,00	
ALIS ASSOCIATION DU LOCKED IN SYNDROME	8 640,00	
ALIZES 78	300,00	
ALJT ASS LOGEMENT JEUNES TRAVAILLEURS	8 400,00	
ALL INCLUSIVE	16 518,19	
ALLIANCE JEUNESSE GRIGNY	17 600,00	
ALLIANCE RACHI GROUPE SCOLAIRE ALLIANCE RACHI	3 870,00	
ALTERNATIVE	8 000,00	
ALTERNATURE	24 000,00	
ALTI CO	3 180,00	
ALTRIMENTI	53 046,03	
ALVAR AALTO	90 537,39	
AMAP IDF RESEAU ASSOCIATIONS POUR MAINTIEN AGRICULTURE PAYSANNE IDF	203 000,00	
AMAREDJA	1 600,35	
AMAZONES PARIS	25 221,53	
AMC FU AIDE MEDICALE ET CARITATIVE FRANCE UKRAINE	150 000,00	
AMELIOR	3 170,04	
AMICALE DES ANTILLAIS DE ROISSY EN BRI	3 300,00	
AMICALE DES POLICIERS DE LA BRIGADE ANTICRIMINALITE DE LA SEINE ST DENI	9 792,49	
AMICALE DU NID	27 584,64	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
AMICALE OUTRE MER DE GONESSE	300,00	
AMIF ASS DES MAIRES IDF	30 000,00	
AMIS DE DEFENSE DU PATRIMOINE DES EGLISES DE BAGNOLET ADPEB	1 600,00	
AMITIE MADAGASCAR ILE DE FRANCE	29 631,40	
AMJ AVIRON MARNE ET JOINVILLE	10 417,20	
AMK AEROSTAT MARIONNETTES KIOSQUE	33 378,02	
AMM AVIRON DE MEULAN LES MUREAUX	2 000,00	
ANALOG SPORT	7 000,00	
ANAS ASSOCIATION NATIONALE D ACTION SOCIALE DES PERSONNELS DE LA POLICE	869,35	
AND ALTERS	8 000,00	
ANESTAPS ASS NALE ETUDIANT SCIENC TECH ACTIVITE PHYS SPORT	2 198,90	
ANIMAFAC	10 000,00	
ANIMATH ASS POUR ANIMATION MATHEMATIQUE	15 000,00	
ANNIBAL ET SES ELEPHANTS	3 000,00	
ANPAA ASSOCIATION NATIONALE DE PREVENTION EN ALCOOLOGIE ET ADDICTO	7 900,42	
ANPHI	15 000,00	
ANVL ASS NATURALISTES DE VALLEE DU LOING	16 175,00	
AOCDTF ASS OUVRIERE COMPAGNON DU DEVOIR TOUR FRANCE	66 126,14	
APAESIC ASS PARENT AMIS ENFANT SOIGN INST CURIE	15 250,96	
APAPC L AGENCE PARISIENNE DU CLIMAT	63 750,00	
APASE ASSOC POUR PROMOT ACTIVE SCOLAI ET EDUCAT	630,00	
APATE	115 489,91	
APCE91 ASS COUPLE ENFANT EN ESSONNE MEDIATION FAMILIALE ESSONNE	18 000,00	
AFCCC		
APEC AGIR POUR UN ENGAGEMENT CITOYEN AGIR POUR UN ENGAGEMENT CITOYEN	3 817,09	
APEC- AGENCE POUR L EMPLOI DES CADRES	0,00	11339.28
APEH ASSOC POUR LES ECOLIERS D HERBEVILLE	2 000,00	
APEPSUP APEPSUP	8 107,00	
APF FRANCE HANDICAP	122 751,40	
APHRL ASS PROF HOTELIER RESTAURAT LIMONADIER	75 043,01	
APICULTURE ET NATURE BIEVROISES	3 200,00	
APIPD ASSO INFORMATION PREVENTION DREPANOCYTOS	50 000,00	
APM LES AILES DU PAYS DE MEAUX	52 743,67	
APPROCHES	16 605,50	
APSR - L ARBRE DES CONNAISSANCES ASS PROMO SCIENCES ET RECHERCHE	33 439,54	
ARC AEROCUB AVIATION ET RELATIONS CULTURELLES SECTION TRAIN CLASSIQUE	48 674,56	
ARC EN CIEL D ORLY DOM TOM	300,00	
ARCA F ASS AUTODEFENSE ET RESSOURCES POUR LE CHOIX ET AUTONOMIE DES FEMM	1 200,00	
ARCAL ARCAL LYRIQUE	138 691,39	
AREB RESEAU ESPERANCE BANLIEUES BANLIEUES	30 000,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
ARES ASSOCIATION	10 000,00	
ARES ATELIER	485,00	
ARFA ASS REG FORM ANIMAT	120 291,00	
ARIA IDF ASS REGIONALE INDUS AGRO ALIMENT IDF	103 471,79	
ARILE ASS REGIONALE POUR L INSERTION LE LOGEMENT ET L EMPLOI ARILE SIEGE	88 766,05	
ARISSE ACTION RESSOUR INSER SOCIALE PAR LE SOIN ET L EDUCATION	33 957,01	
ARKEOMEDIA	24 242,51	
ARMENIA PEACE INITIATIVE	22 227,14	
ARNML ASS RESERVE NATURELLE MARAIS LARCHANT	78 123,57	
AROMES 2000 AMICALE RESSORT OUTRE MER SYMPATH 2000	300,00	
ARPE RECHERCHE PREHISTORIQUE SITE ETIOLLES	45 000,00	
ARPEJ 78 ACCOMPAGNER VERS LA REUSSITE LES PARENTS ET JEUNES	4 571,00	
ARPEJ ASS RESIDENCES POUR ETUDIANTS ET JEUNES	6 280,50	
ART 3000	44 519,23	
ART MAUNI ANTILLAIZ	300,00	
ART ME UP	16 000,00	
ART SCIENCE 21	7 164,38	
ARTAGON	59 057,04	
ARTB ASS RECHERCHE TECHNIQUE BETTERAVIERE	20 000,00	
ARTHEA DU THEATRE GERARD PHILIPPE	15 000,00	
ARTI CHO	1 800,00	
ARTICLE 1	75 000,00	
ARTS 93 COMMUNIQUE	6 000,00	
ARVALIS INSTITUT DU VEGETAL	529,91	
ARVIVA ARTS VIVANTS ARTS DURABLES	31 449,27	
AS SAINT GERMAIN COLLEGE ST GERMAIN	3 050,00	
ASCE TKD ASSOC SPORT CORBEIL ESSONNES TAEKWONDO	2 000,00	
ASCRIF ASS SPORTIVE ET CULTURELLE DES PERSONNELS DE LA REGION ILE DE	371 000,00	
ASCS RAID ASS SPORTIVE CULTURELLE ET SOCIALE RAID	5 880,00	
ASCV ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLEGE DE VIGNY	10 000,00	
ASEC ASS SAUVEGARDE DE L ESPACE CHAMPOREUX	8 000,00	
ASEM ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DES ETANGS DE LA MINIERE ET DES SOU	8 385,60	
ASMAE ASSOC SOEUR EMMANUELLE	5 967,71	
ASNIERES DIGITAL FIGHTING JITSU	8 000,00	
ASPAC UN ARTISTE A L ECOLE	18 000,00	
ASPIRE UNE VIE ET UN TOIT	2 206,30	
ASS 1901 SOS SAHEL INTERNAT FRANC	60 893,61	
ASS AMIS I TOURGLIENEV P VIARDOT M MALIB	3 809,26	
ASS ANIMATION 94	75 180,00	
ASS ARTS ET DEVELOPPEMENT	992,55	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
ASS ASSOCIATION POUR LA GESTION D ESPACES TEMPORAIRES ARTISTIQUES AGE	34 784,04	
ASS BILAN CARBONE	8 000,00	
ASS COMPAGNIE TERRAQUEE	5 000,00	
ASS CORBEIL-ESSONNES TENNIS DE TABLE	9 176,35	
ASS CULT DU THEATRE D ALEPH	5 000,00	
ASS CULTUELLE ORTHODOXE EGLISE NOTRE DAME ASSOMPTION A STE GENEVIEVE DES	15 633,00	
ASS CULTURELLE FAMILLES ANTILLAISES BAGNEUX A C F A B GUIRLANDE	300,00	
ASS CULTURELLE MUSICALE ANTILLAISE	800,00	
ASS DES AMIS DES NOUVELLES D ARMENIE	25 000,00	
ASS DES BIBLIOTHEQUES EN SEINE-SAINT-DENIS	27 327,43	
ASS DES CINEMAS INDEPENDANTS PARISIENS	56 000,00	
ASS DEVELOPEMENT DES METIERS DE LA TABLE	1 601 929,38	
ASS DOCUMENTAIRE SUR GRAND ECRAN	52 000,00	
ASS DU CENTRE SOCIAL ANDRE MALRAUX	11 855,59	
ASS ECOLE SAINTE GENEVIEVE	897 446,80	
ASS ECOLE SECOND SAINT CHARLES LYCEE PRIVE ST CHARLES	60 039,88	
ASS ECOLE TECH SUP LABO FORMATION CONTINUE	1 550,00	
ASS ENERGIES SOLIDAIRES	56 760,80	
ASS ENSEMBLE LES TALENS LYRIQUES	6 945,20	
ASS ETS SCOLAIRE HENRI MATISSE	1 705,00	
ASS FARINE DE FROMENT	38 000,00	
ASS FEMMES MIXITE SPORTS FEMIX SPORTS	11 600,00	
ASS FIT UNE FEMME UN TOIT	25 000,00	
ASS FOLKLORIQUE ANTILLAISE KA MANIOK	300,00	
ASS FONDATION DE L ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS	2 343,01	
ASS FRANCAISE CIRQUE DEMAIN	69 423,47	
ASS GEST STE FOY INST ST DOMINIQUE LYCEE PRIVE SAINT DOMINIQUE	96 989,75	
ASS GESTION CTRE FORMA APPRENTIS ST JEAN CFA ST JEAN	171 058,47	
ASS GESTION DE L INSTITUT NOTRE DAME DE MEUDON LYCEE PRIVE NOTRE DAME	2 000,00	
ASS INSTITUT DE LA TOUR	2 000,00	
ASS INSTITUT SAINTE GENEVIEVE LYCEE SAINTE GENEVIEVE	175 347,00	
ASS INSTITUT SUPERIEUR CLORIVIERE	335 964,33	
ASS JEUX CREATIVITE PARTAGE LUDOTHEQUE	5 000,00	
ASS L EPATE EN L AIR	10 577,16	
ASS LA COMPAGNIE DE SOI	6 400,00	
ASS MAIMONIDE ECOLE RAMBAM	2 624,00	
ASS MAISON CAMPAN INSTITUT NOTRE DAME	127 897,37	
ASS MAISON CAMPAN INSTITUT NOTRE DAME LYCEE JEAN PAUL II	2 892,00	
ASS MONTMARTRE NATATION FFSS75 AMNS FFSS75-AMNS	5 019,00	
ASS NAT FORMAT PROMOT PROFESS BATELLERIE - FORMAPROF	207 612,80	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
ASS OGECE PAUL CLAUDEL D HULST	51 103,39	
ASS OGECE REBOURS	176 580,00	
ASS PARENTS ELEVES CAPE 91 ETABLISSEMENTS ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	18 000,00	
ASS PARLEMENT EUROPEEN DES JEUNES FRANCE	6 734,05	
ASS PARRAINS PAR MILLE	17 000,00	
ASS PAUL GUINOT PR AVEUGLES ET MALVOYANTS	25 405,32	
ASS PLASTIQUE DANSE FLORE	11 547,08	
ASS POUR DEVELOP MUSIQUE CHAMBRE HAR PE	11 000,00	
ASS POUR PROMOTION D ALTERNANCE ET MOBILISATION POUR L EMPLOI APAME	5 000,00	
ASS SAFE	18 294,90	
ASS SAINT LOUIS DE GONZAGUE	2 687,00	
ASS SCOLAIRE PIERRE FRANCOIS JAMET	86 378,30	
ASS SOUVENIR FUSILLE MT VALERIEN I D F	20 000,00	
ASS SPORTIVE ST FARGEAU VILLIERS	5 000,00	
ASS ST MICHEL DE PICPUS LYCEE PRIVE	1 901,00	
ASS STE JEANNE ELISABET ST F XAVIER	6 022,79	
ASS TERRE NATALE	300,00	
ASS THEATRE PARIS VILLETTE	148 991,80	
ASS TOUJOURS APRES MINUIT	70 000,00	
ASS UNIVERSITAIRE ATHENA	45 063,36	
ASS VALORISATION ESPACE NATURE GD VOYEUX	14 608,19	
ASS VERBES	10 304,00	
ASSO PROFESSIONNELS SANTE DE MAISON SANTE PLURIPROFESSIONNELLE SEVINES	133 029,86	
ASSO PROPRIETAIRES HAMEAU DE VILLERS	16 000,00	
ASSO SOUKMACHINES	19 629,40	
ASSO TOUS POUR L INCLUSION TOUPI	6 000,00	
ASSO WE LOVE GREEN	104 000,00	
ASSOC CREATION THEATRE AUDIOVISUELLE	50 000,00	
ASSOC DEVELOPP DE LA DANSE A PARIS	40 000,00	
ASSOC DINAMIC MEDIATION FAMILIALE	10 000,00	
ASSOC FAMILIALE SCOLAIRE CHATAIGNIERS	44 417,00	
ASSOC REGIONALE DES CEMEA IDF	1 269 845,00	
ASSOCAITON AREMARC	5 000,00	
ASSOCIATION 1000 MAINS ET MERVEILLES	9 632,16	
ASSOCIATION 111	13 950,00	
ASSOCIATION 11EME EVENEMENTS	25 000,00	
ASSOCIATION 1901 COMPAGNIE HIPPOLYTE A MAL AU COEUR	26 746,00	
ASSOCIATION 6 BIS FABRIK	6 975,03	
ASSOCIATION A LA PULPE	1 875,90	
ASSOCIATION ADHOK	15 000,00	
ASSOCIATION AFRICARAIB	300,00	
ASSOCIATION ALLONGE	3 368,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS CR IDF	7 000,00	
ASSOCIATION ANIMAKT	98 600,00	
ASSOCIATION ART EXPRIM 18	7 845,71	
ASSOCIATION ARTS CREOLES	800,00	
ASSOCIATION ASANISIMASA	25 675,11	
ASSOCIATION ASTECH PARIS REGION	468 317,40	
ASSOCIATION AURORE GENERALE	34 248,00	
ASSOCIATION BLANCHE DE CASTILLE CASTILLE	30 559,28	
ASSOCIATION BOKAWA	16 874,01	
ASSOCIATION CANOPEE ASSOCIATION CANOPEE	13 398,83	
ASSOCIATION CAP CARIBEEAN	300,00	
ASSOCIATION CAP METAL	30 000,00	
ASSOCIATION CDP ASSO CDP	40 000,00	
ASSOCIATION CHAMPCUEIL PETANQUE	9 000,00	
ASSOCIATION CHROMA	163 500,00	
ASSOCIATION CIE BURNOUT ASSOCIATIONS	49 500,00	
ASSOCIATION CINEMA S D IRAN	7 000,00	
ASSOCIATION CITE-THEATRE	110 474,21	
ASSOCIATION CLP NR HATORAH	1 260,00	
ASSOCIATION CLUB SPORTS ET LOISIRS ASSOCIATION CLUB SPORTS ET LOISIRS	4 000,00	
ASSOCIATION CNEAI IMPRIME	108 664,00	
ASSOCIATION COLLECTIONNEURS VEHICULES MILITAIRES DU VALOIS	1 546,74	
ASSOCIATION COMITE DES FETES D HERBEVILLE	52 000,00	
ASSOCIATION CONSERVATOIRE ESPACES NATURELS ILE DE FRANCE	35 957,01	
ASSOCIATION COUP DE POUCE LIMAY	7 692,00	
ASSOCIATION CULTURE ET PATRIMOINE DE YEBLES	16 000,00	
ASSOCIATION CULTURELLE JEUNESSE ET SPORT DE DUGNY	5 000,00	
ASSOCIATION CULTURELLE LA GIRANDOLE	36 000,00	
ASSOCIATION D AIDANTS POUR L INCLUSION DE L HANDICAP	6 400,00	
ASSOCIATION DANSE DENSE	76 800,00	
ASSOCIATION DE GESTION RUNGIS RUNGIS ACADEMIE AGRA	507 175,12	
ASSOCIATION DE L AUTRE CHAMP	3 720,00	
ASSOCIATION DE LA CITE DE L AUTOMOBILISME ET DE LA MOBILITE	12 750,00	
ASSOCIATION DE LA MAISON DE L ECOLOG	4 635,75	
ASSOCIATION DE LA MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE DU THEATRE	12 300,00	
ASSOCIATION DE LA RUE A LA SCENE	2 643,45	
ASSOCIATION DE PREFIGURATION BOUTEILLES D AVENIRS	18 000,00	
ASSOCIATION DE SOUTIEN A LA FONDATION DES FEMMES	32 508,01	
ASSOCIATION DEDALE	6 326,40	
ASSOCIATION DES BAINS DOUCHES	2 617,70	
ASSOCIATION DES ELUS DE FRANCE	13 637,00	
ASSOCIATION DES FETES ET LOISIRS	26 000,00	
ASSOCIATION DES ORGANISMES VIVANTS	80 000,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
ASSOCIATION DES REVALISATEURS AD REV	11 282,43	
ASSOCIATION DEVENIR	6 151,41	
ASSOCIATION DIOCESAINE DE NANTERRE	33 400,00	
ASSOCIATION DIVERSY K	1 300,00	
ASSOCIATION DOMIENNE EN MOUVEMENT ADEM	300,00	
ASSOCIATION DROIT PLURIEL	43 593,26	
ASSOCIATION DU 48	36 053,00	
ASSOCIATION DU CENTRE CULTUREL RACHI	30 000,00	
ASSOCIATION DU FESTIVAL DE SAINT GERMAIN EN LAYE	29 345,33	
ASSOCIATION DU RDV A LA FERME RAINBOW	5 600,00	
ASSOCIATION DU THEATRE DE CHELLES	52 110,28	
ASSOCIATION DYNAMIC JEUNES	1 910,38	
ASSOCIATION DYNAMO MALAKOFF	5 000,00	
ASSOCIATION EA EO	8 000,00	
ASSOCIATION ECOLE GERSON LYCEE GERSON	2 840,00	
ASSOCIATION ECURIE CRISTALLINE	16 000,00	
ASSOCIATION ELLE S IMAGINE NT	8 767,72	
ASSOCIATION ENERGIE PARTAGEE	50 403,51	
ASSOCIATION ERAGNY LA CITOYENNE ELC	2 798,68	
ASSOCIATION ESPACES	181 358,86	
ASSOCIATION ESSONNE AFRIQUE	3 019,20	
ASSOCIATION EXPRESSIONS DE FRANCE MAISON DES ASSOCIATIONS	32 000,00	
ASSOCIATION FABLAB ECO	8 000,00	
ASSOCIATION FAMILLES RURALES ASSOCIATION DE VOISENON	10 400,00	
ASSOCIATION FAUT QU ON S PARLE	8 909,82	
ASSOCIATION FAUT VOIR	14 600,00	
ASSOCIATION FEDERATION HANDICAP INTERNATIONAL	14 120,44	
ASSOCIATION FEMMES SOLIDAIRES	9 827,45	
ASSOCIATION FESTIVAL D AUVERS SUR OISE	89 371,50	
ASSOCIATION FESTIVAL MUSIQUE SAINT DENIS	273 725,22	
ASSOCIATION FESTIVAL ROBOTIQUE	18 000,00	
ASSOCIATION FLEURS NOIRES	4 641,24	
ASSOCIATION FLORIMONT	10 276,76	
ASSOCIATION FRANCAISE POUR L EDUCATI	6 500,00	
ASSOCIATION GESTION D ETABLISSEMENT SCOLAIRE INITIATIVE AGESLI	13 321,00	
ASSOCIATION GESTION LTP ST NICOLAS	95 676,09	
ASSOCIATION GESTION ST LOUIS LYC PRIVE ST LOUIS ST CLEMENT	2 000,00	
ASSOCIATION GESTION ST LOUIS STE CLOTILDE	90 091,12	
ASSOCIATION GRANDE-VIGIE	300,00	
ASSOCIATION GREGOR MENDEL	21 706,40	
ASSOCIATION GROUPE ESSEC	2 067 047,56	
ASSOCIATION GROUPE SCOLAIRE BARAT	6 252,00	
ASSOCIATION HISTORIQUE DE MARCOUSSIS	52 547,93	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
ASSOCIATION HOPITAL FOCH	1 810 562,00	
ASSOCIATION HOVIA	84 534,27	
ASSOCIATION IGNY SANTE	9 101,16	
ASSOCIATION IMC ALTERNANCE	31 831,00	
ASSOCIATION IMMOBILIERE BURY ROSAIRE AIBR	94 367,11	
ASSOCIATION INCUBATEUR PARIS BIOTECH SANTE	25 912,00	
ASSOCIATION INGENIEURS 2000	166 055,00	
ASSOCIATION INSTITUT DE L ALMA LYCEE PRIVE ALMA	2 420,00	
ASSOCIATION INSTITUTION JEANNE D ARC	2 889,00	
ASSOCIATION INSTITUTION JEANNE D ARC ETAMPES	17 504,87	
ASSOCIATION INSTITUTION NOTRE DAME	107 851,00	
ASSOCIATION JARDIN DES TRAVERSES	84 140,96	
ASSOCIATION JE T AIDE	70 000,00	
ASSOCIATION JEUNES TALENTS	23 000,00	
ASSOCIATION JOKER	30 000,00	
ASSOCIATION JOSEPHINE POUR LA BEAUTE DES FEMMES	17 709,72	
ASSOCIATION JUSTICE ET VILLE	1 605,51	
ASSOCIATION K10	3 591,04	
ASSOCIATION KA AN NOU	550,00	
ASSOCIATION KARIBBEAN UNION AKU	300,00	
ASSOCIATION KI PRODUCTIONS	16 758,68	
ASSOCIATION L ATELIER	8 000,00	
ASSOCIATION L ECLABOUSSEE	1 600,00	
ASSOCIATION L ILE DE LA TORTUE	3 725,00	
ASSOCIATION L YEUSE	1 600,00	
ASSOCIATION LA CASE CTRE CULT TIERS MONDE VAL D OISE	7 024,90	
ASSOCIATION LA COMPAGNIE DE L ASTRE	12 257,63	
ASSOCIATION LA COMPAGNIE SIMAGINE	2 509,02	
ASSOCIATION LA MUSE EN CIRCUIT	60 000,00	
ASSOCIATION LA RESSOURCERIE DES DEUX MORIN	8 000,00	
ASSOCIATION LA SOURCE VILLARCEAUX	146 400,00	
ASSOCIATION LE 6B	8 000,00	
ASSOCIATION LE CYCLOP MAIRIE	24 137,56	
ASSOCIATION LE JARDIN PARTAGE DES SAUL	2 000,00	
ASSOCIATION LE LIEU MAINS D OEUVRES	88 000,00	
ASSOCIATION LE MOULIN JAUNE EN FETES	12 000,00	
ASSOCIATION LE SAINT ROSAIRE	10 197,55	
ASSOCIATION LES AILES DU MOULIN	6 000,00	
ASSOCIATION LES ATELIERS DU SPECTACLE	10 472,36	
ASSOCIATION LES BOKHALES	4 800,00	
ASSOCIATION LES ENFANTS DU PARADIS COMPAGNIE DE THEATRE	3 172,00	
ASSOCIATION LES JARDINS RENAISSANCE	3 082,25	
ASSOCIATION LES SINOPLIES CENTRE DE FORMATION	5 855,50	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
ASSOCIATION LEVALLOIS ENTRAIDE	1 600,00	
ASSOCIATION LIGHT CONE	57 698,41	
ASSOCIATION LM78750	8 000,00	
ASSOCIATION MADRAS KA	300,00	
ASSOCIATION MARIE THERESE	28 075,00	
ASSOCIATION MEDIA 78	16 215,29	
ASSOCIATION MERKAZ HATORAH	4 625,00	
ASSOCIATION MERKAZ HATORAH LYCEE GENERAL PRIVEE	945,00	
ASSOCIATION METAMORPHOSE	9 371,80	
ASSOCIATION MIX ET METISSE CO	8 695,76	
ASSOCIATION MONSIEUR VINCENT	10 000,00	
ASSOCIATION MOULIN DE PONT RU	3 645,22	
ASSOCIATION MUNICIPALE DE LA FETE DES CHATAIGNES	5 000,00	
ASSOCIATION MUSEE HISTOIRE VIVANTE	9 717,90	
ASSOCIATION NANGIS LUDE	38 000,00	
ASSOCIATION NOTRE FAMILLE	4 917,00	
ASSOCIATION OHALEI YAACOV LE SILENCE DES JUSTES	8 218,89	
ASSOCIATION ORLY PRO MOBILITE	16 205,60	
ASSOCIATION ORT	31 928,00	
ASSOCIATION ORT LYCEE TECHNOLOGIQUE	21 863,00	
ASSOCIATION OS	27 436,86	
ASSOCIATION OXYGENE	15 000,00	
ASSOCIATION PATRIMONIALE DE LA PLAIN	86 088,31	
ASSOCIATION PLAINE DE VIE	50 333,60	
ASSOCIATION PLUS DE SONS	135 000,00	
ASSOCIATION PONTS ET PASSERELLES POUR LE PEUPLE	2 839,20	
ASSOCIATION POUR L AIDE L AUTONOMIE DES ENFANTS HANDICAPES	3 000,00	
ASSOCIATION POUR LA FORMATION AUX ME METIERS DES ENERGIES ELECTRIQUES	20 474,00	
ASSOCIATION POUR LA GESTION DU CENTR	2 464 172,00	
ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DE L INSTRUCTION ELEMENTAIRE ET PROFES	9 628,00	
ASSOCIATION PTCE PAYS DE FRANCE	9 355,96	
ASSOCIATION QUARTET BUCCAL	7 225,00	
ASSOCIATION R PRO MOBILITE	77 517,02	
ASSOCIATION REGIONALE DES POINTS ACCUEIL INSTALLATION EN ILE-DE-FRAN	27 937,93	
ASSOCIATION REPRISE	10 000,00	
ASSOCIATION RESPONSABLE DE L ENSEMBLE SCOLAIRE LA SALLE IGNY	27 848,75	
ASSOCIATION SABDAG	5 000,00	
ASSOCIATION SAVOIR APPRENDRE	61 862,72	
ASSOCIATION SCIENCE OUVERTE	11 600,00	
ASSOCIATION SCOLAIRE NOTRE DAME LYCEE PRIVE NOTRE DAME	28 485,70	
ASSOCIATION SECRIF	1 032 000,00	6417.05

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
ASSOCIATION SEMAILLES	4 000,00	
ASSOCIATION SIANA	65 956,60	
ASSOCIATION SLAM PRODUCTIONS	15 000,00	
ASSOCIATION SOLIDARITE DEFENSE	25 000,00	
ASSOCIATION SPORT DANS LA VILLE	465 000,00	
ASSOCIATION SPORTIVE CULTURELLE ET SOCIALE LYS-ANTILLES	1 300,00	
ASSOCIATION STE MARIE ASM	180 458,61	
ASSOCIATION T E P C	300,00	
ASSOCIATION TENNIS CLUB DE PLAISIR	10 000,00	
ASSOCIATION UPSILON	10 000,00	
ASSOCIATION VIVRE ENSEMBLE	16 000,00	
ASSOCIATION VO/VF	13 000,00	
ASSOCIATION W	10 811,95	
ASSOCIATION YOU CARE	5 000,20	
ASSOCIATION ZUP DE CO	210 168,00	
ASSOT IMMANENCE	12 336,82	
AST ASSOCIATION SCIENCE ET TELEVISION	56 200,91	
ASTERYA	1 731,70	
ASTM ASSOCIATION SPORTIVE DE TENNIS DE MONTREUIL	18 560,00	
ASTREDHOR INSTITUT DES PROFESSIONNELS DU VEGETAL	114 000,00	
ASTS SCIENCE TECHNOLOGIE ET SOCIETE	17 601,98	
ATA A TIRE D AILES A TIRE D AILES	4 110,82	
ATCA AZUR TENNIS CLUB D ASNIERES	9 000,00	
ATEC MLV GR VAL D EUROPE	10 000,00	
ATEL GRAV BO HALBIRK ARTHOTEQ FLEUR	5 445,94	
ATELIER 3 PLUS 1	20 000,00	
ATELIER 3R	4 612,86	
ATELIER DE L ORAGE	66 279,25	
ATELIER DE PARIS CAROLYN CARLSON	120 108,50	
ATELIER DU PLATEAU THEATRE ECARLATE	89 450,30	
ATELIER RECHERCHES THEORETHIQUES ET	6 936,50	
ATELIER SOLIDAIRE DE SAINT-OUEN ATELIER SOLIDAIRE DE SAINT-OUEN	9 000,00	
ATELIERS AMASCO JOUER ET APPRENDRE	11 845,06	
ATELIERS VARAN	32 612,82	
ATHENA	328 118,43	
ATHLETIC CLUB DE BOULOGNE BILLANCOUR	36 814,74	
ATHLETIQUE CLUB DE PARIS JOINVILLE	20 000,00	
ATMAC ASS TECH MASS ACTI ON CULT	58 000,00	
ATMEN	40 000,00	
ATMOSPHERE-PROJECT	4 800,00	
ATMOSPHERES 21	30 000,00	
AU DELA DE L ECRAN	18 184,47	
AU FIL DES VOIX	34 155,99	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
AU MILIEU	52 501,76	
AU MONDE DURABLE	4 000,00	
AU SUD DU NORD	13 000,00	
AUFEM ASSOCIER ET UNIR LES FEMMES DU MONDE	9 726,27	
AUTISME ENSEMBLE 95	25 837,17	
AUTISME INFO SERVICE	14 680,00	
AUTOMNE	1 810,00	
AVEC NOS PROCHES	24 650,25	
AVH ASS VALENTIN HAUY SCE	41 744,21	
AVIMEJ AIDE AUX VICTIMES ET MEDIATION JUDICIAIRE	40 000,00	
AVVAT AIDE AUX VICTIMES DES VIOLENCES ARMEES ET DU TERRORISME	16 000,00	
B INITIALS	7 372,49	
BAGAGERIES SOLIDAIRES 92	4 000,00	
BAGNEUX ENVIRONNEMENT	21 208,46	
BALLANCOURT EN TRANSITION	1 000,00	
BAM EMPLOIS SERVICES BAM EMPLOIS SERVICES	22 222,68	
BANLIEUES BLEUES	140 000,77	
BANLIEUES SANTE	30 000,00	
BANQUE ALIMENTAIRE DE PARIS ET IDF DE FRANCE	35 000,00	
BARODA	54 000,00	
BASILIADE	10 000,00	
BASKET BALL CLUB DE LIMOURS	2 000,00	
BAVETTE ET CIE CRECHE PARENTALE	11 150,00	
BCF BASKET CLUB FRANCONVILLE	10 000,00	
BEAT AND BEER	10 000,00	
BEAUREG ART	1 000,00	
BECOMTECH	41 922,50	
BENENOVA PARIS	167,99	
BERGES EN DERIVE	600,00	
BETONSALON	71 019,46	
BGE PARIF	2 444 191,00	
BIBIDOM	300,00	
BICE BUREAU INTERNATIONAL CATHOLIQUE DE L ENFANCE	22 002,79	
BILLANCOURT ATHLETIC CLUB CANOE KAYAK	20 000,00	
BIOCYCLE	10 500,00	
BIODIVERSITY FOR PEACE	7 400,00	
BLGF BIBLIOTHEQUE MUSICALE LA GRANGE FLEURET	10 000,00	
BLUES SUR SEINE ASSOCIATIONS DE DIRECTEURS DES AFF	21 764,31	
BNL BASE NAUTIQUE DE LAGNY SUR MARNE	10 006,00	
BOLIDES	6 823,18	
BONDY ACADEMIE	8 487,45	
BOSSUET NOTRE DAME	5 521,00	
BOUFFEMONT VOLLEY ATHLETIC CLUB	2 000,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
BOUTURES EN SEINE BES	10 227,00	
BOXER INSIDE CLUB BOXER INSIDE CLUB	13 265,73	
BRIGHT LIGHTS BIG CITIES	4 471,89	
BROLL	10 000,00	
BRUITPARIF OBSERVATOIRE REGIONAL DU BRUIT EN IDF	1 347 372,55	
BTP CFA ILE DE FRANCE	2 475 000,36	
BUILDERS ECOLE D INGENIEURS CONSTRUCTION CAEN	148 377,23	
BY ASSOCIATION	2 104,17	
C POSSIBLE	38 737,21	45993.52
C T O M CULTURES ET TRADITIONS D OUTRE MER	300,00	
CA SEME AU QUARTIER	18 175,36	
CAC CENTRE D ART ET CULTURE RUE BROU	10 000,00	
CACV GYMNASIQUE SPORTIV	5 000,00	
CAEL CTRE ANIMATION EX PRESSION ET LOISIRS	8 000,00	
CAFAC CENTRE AUDONNIEN ET FRANCILIEN D ART ET DE CULTURE	283 796,97	
CAIA APPRENTIS INDUSTRIE AMEUBLEMENT	102 410,12	
CALLIOPE CITE DES ARTS DE LA PAROLE ET DU BIEN DIRE	286,36	
CAMELEON	9 913,19	
CAMPUS DE LA TRANSITION	2 070,00	
CAMPUS FONDERIE DE L IMAGE	307 273,00	
CAMPUS VERSAILLES	50 065,00	
CANCER CONTRIBUTION	16 398,94	
CANTABILE	38 000,00	
CAP DIGITAL IMVN	1 117 775,69	
CAP DOMONT COMITE D ANIMATION ET DE PROMOTION DE DOMONT	15 000,00	
CAP ETOILE	100 000,00	
CAPITAL FILLES	50 000,00	
CARAMBOLDESILES	300,00	
CARE FRANCE	39 763,54	
CARREFOUR DU SOLEIL	800,00	
CARREFOURS EMPLOI ARMEES COLLECTIVITES ENTREP	35 000,00	
CARROZZONE TEATRO	6 537,94	
CARTON PLEIN 75	10 000,00	
CASP CENTRE D ACTION SOCIALE PROTESTANT	57 818,27	
CAT CENTRE D ANALYSE DU TERRORISME	33 000,00	
CAT EURYDICE	141 167,14	
CAUE CONSEIL ARCHITEC URBANISME ENVIRONNEMENT	58 405,00	
CAVALCADE CAVALCADE	60 000,00	
CBF COORDINATION DES BERBERES DE FRANCE	20 672,19	
CCA CENTRE CULTUREL ARAGON	158 400,00	
CCAF CONSEIL NATIONAL DES CONSEILS COORDINATION ARMENIENNE DE FRANCE	39 029,64	
CCEM COMITE CONTRE L ESCLAVAGE MODERNE	15 000,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
CCFD COMITE CATHO CTRE FAIM DEVELOPPEMENT	29 073,58	
CDBDM CENTRE DES BORDS DE MARNE	22 500,00	
CDC91 CULTURES DU COEUR ESSONNE	39 000,00	
CDHE COMITE DEPARTEMENTAL HANDISPORT ESSONNE	15 078,49	
CDJA 77 CTRE DEPT JEUNES AGRICULTEURS DE S ET M	6 000,00	
CDSMR78 COMITE DEPARTEMENTAL DU SPORT EN MILIEU RURAL DES YVELINES	6 150,00	
CDTL AGENCE DE DEVELOPPEMENT ET DE RESERVATION TOURISTIQUES DU VAL D O	5 284,50	
CEFIPA CTRE FORMAT INGENIEURS PAR L ALTERNANCE	51 884,00	
CEMAFORRE CENTRE ETUDES MEDIEATEURS ARTISTIQUES	11 231,49	
CEMJ CTRE ETUDES MEMOIRE JUDAISME DU JUDAISME	18 566,64	
CENTRE ANIMATION JEUNESSE PROMOSPORT	20 000,00	
CENTRE CHOREGRAPHIQUE NATIONAL DE CRETEIL ET DU VAL DE MARNE	45 000,00	
CENTRE CULTUREL COMMUNAL DE CACHAN	45 000,00	
CENTRE CULTUREL LE CHAPLIN	6 600,00	
CENTRE DE FORMATION DU GROUPE ACCELIS	34 792,00	
CENTRE DE SANTE SUD 77 CENTRE DE SANTE SUD 77	122 566,43	
CENTRE ETUDES TECHNIQUES APICOLES 77	10 000,00	
CENTRE FOR ECONOMIC POLICY RESEARCH CEPR	178 395,76	
CENTRE FRANCILIEN DE RESSOURCES POUR L EGALITE FEMMES HOMMES	900 000,00	
CENTRE HOSPITALIER DE BLIGNY DE BLIGNY	14 138,00	
CENTRE MUSIQUE BAROQUE VERSAILLES	245 800,00	
CENTRE NATIONAL DES DRAMATURGIES CONTEMPORAINES THEATRE OUVERT	60 000,00	
CENTRE PEDAGOGI Q EDUC C PEGUY	3 877,00	
CENTRE PEDAGOGIQUE M DANIELOU	281 344,04	
CENTRES D ACCUEIL REGIONAUX DU TOURISME D ILE DE FRANCE	2 506 000,00	
CENTRES RELIER	10 000,00	
CEPROC CTRE FORMATION APPRENTIS CHA CHARCUTERIE	217 294,00	
CERFAL CENTRE REGIONAL DE FORMATION MULTIPROFESSIONNEL	1 157 890,43	
CERPE CTRE ETUDE RECHERCHE PETITE ENFANCE	1 368 810,20	
CESFA BTP CTRE SUPERIEUR FORMAT APPRENTISSAGE BTP	232 181,00	
CESI	1 300,37	
CET COMMERCIAL- TIERS A NE PAS UTILISER POUR LYCEE CF P0034152	143 348,00	
CFA CENTRE FORMATION D APPRENTIS	81 982,67	
CFA ENGIE	35 133,00	
CFAI AFORP FORMATION CFA AFORP	191 799,49	
CFB 451	38 000,00	
CFBS FONDATION FRANCO BRITANNIQUE DE SILLERY	149 553,30	
CFCV COLLECTIF FEMINISTE CONTRE LE VIOL	22 500,00	
CFDT IDF UNION REG SYND CFDT IDF	34 650,00	
CFE CENTRE DE FORMATION DE L ESSONN ESSONNE	616 045,00	
CFLC CTRE FORM LOUISE COUVE	2 127 968,00	
CFM CENTRE DE FORMATION MUNICIPAL	9 074,03	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
CFPTS CTRE FORM PROF TECHNICIENS DU SPECTACLE	371 790,66	
CFVP COMITE FRANCILIEN DE VOL EN PLANEUR	20 000,00	
CGENIAL FONDATION CULTURE SCIENTIFIQUE TECHNIQUE MUSEE CONSER	30 000,00	
CHANGEMENT DE DECOR	34 825,61	
CHANT DE BALLES	35 819,65	
CHAPITRE 2	15 000,00	
CHARACTER E	32 000,00	
CHARLES PEGUY A L ECOUTE	8 000,00	
CHEOPS CONSEIL NATIONAL HANDICAP EMPLOI DES ORGANISMES PLACEMENT SPE	7 091,70	
CHEP CENT HORTICOLE PRIVE ENSEIGNEMENT PROMO	126 751,04	
CHEVRY COSSIGNY TENNIS CLUB	2 000,00	
CHIENS DE NAVARRE	46 400,00	
CHOEUR REGIONAL VITTORIA D ILE DE FRANCE	300 000,00	
CHOOSE PARIS REGION	16 642 000,00	390876.15
CIBOC CTRE INT BAGNOLET OEUVRES CHOREGRAPHIQUE	66 534,83	
CIDF DE PARIS CENTRE D INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES DE PARIS	70 165,00	
CIDFF 92 NORD CTRE INFO SUR DROITS FEMMES ET FAMILLES HAUTS SEINE NORD	23 594,15	
CIDFF 94 CENTRE D INFORMATION SUR LE DROIT DES FEMMES ET DES FAMILLES DU	10 000,00	
CIDFF 95 CENTRE INFORMATION DEPARTEM ENTAL DROITS FEMMES ET FAMILLES VAL	21 600,00	
CIDFF CENTRE INFORMATION SUR DROITS DES FEMMES ET FAMILLES DES YVELINES	14 000,00	
CIDFF92 SUD CENTRE INFORMATION DROITS DES FEMMES ET FAMILLES HAUTS	12 000,00	
CIDJ CENTRE D INFORMATION ET DE DOCUMENTATION JEUNESSE	408 217,91	
CIE 16 MEGAHERTZ	24 000,00	
CIE BOUCHE A BOUCHE	42 000,00	
CIE DES FILLES DE LA CHARITE	64 153,43	
CIE DK59	27 000,00	
CIE L INFINI TURBULENT	6 400,00	
CIE LOUIS BROUILLARD	164 529,17	
CIE MEME BANJO LIONEL HOCHÉ	19 401,07	
CIFCA CTRE INTERPROF FORM COMMERCE ALIMENTATION	66 855,00	
CIME CITOYENNETE ET MEDIATIONS	107,77	
CINEASTES DOCUMENTARISTE	6 993,28	
CINEMA L ECRAN	15 000,00	
CINEMA PUBLIC	29 000,00	
CINEMAS 93	20 000,00	
CINEMAS DU PALAIS	57 000,00	
CINESSONNE SALLE J-L BARRAULT	60 000,00	
CIRCE CREATION ET D ETUDES ARTISTIQUES LI	25 000,00	
CIRCUSNEXT	31 740,54	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
CIRQUE ICI	120 000,00	
CIRQUE JOIE AUDACE AVENTURE	33 400,00	
CIRQUEEVOLUTION	42 000,00	
CIS COALITION INTERNATIONALE SIDA	16 000,00	
CITAMOOVE CTM	34 000,00	
CITE DES COMPOSITTRICES	38 000,00	
CITHEA 92 - GROUPEMENT ASSOCIATIF CITHEA	8 000,00	
CITHEA 92 GROUPEMENT ASSOCIATIF CITHEA CITHEA 92	8 000,00	
CITHEA 94	24 000,00	
CITHEA FAMILLE ET PROFESSIONNEL	8 000,00	
CITHEA FAMILLE ET PROFESSIONNEL CENTRE D INTERVENTION THERAPEUTIQUE	8 000,00	
CITHEA FAMILLE ET PROFESSIONNEL CENTRE INTERVENTION THERAPEUTIQUE E	41 000,00	
CITOYENNETE JEUNESSE SEINE SAINT-DENIS	46 629,55	
CIUP CITE INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE DE PARIS	632 041,49	
CIVICA	32 000,00	
CKG ASSOCIATION CANOE KAYAK GENNEVILLIERS	20 000,00	
CLAF OUTILS COLLECTIF D ACTION FEMINISTE	16 000,00	
CLAIRE AMITIE INTERNATIONALE INTERNATIONALE	7 420,00	
CLAM ART DE VIVRE	7 200,00	
CLAMART HB ASSOCIATION CLAMART HANDBALL	1 000,00	
CLASS 17 COMITE LOCAL ANIMATION SOCIALE SOLIDARITE XVII	8 000,00	
CLAVIM CULTURES LOISIRS ANIMATIONS DE LA VILLE D ISSY LES MOULINEAUX	3 074,58	
CLEF CULTURE LOISIRS ET FORMATION	236 680,68	
CLUB ATHLETIQUE DE MONTREUIL 93	16 922,86	
CLUB D ECHECS D ORSAY	1 000,00	
CLUB DAGUERRE	10 000,00	
CLUB DE BADMINTON D AULNAY SOUS BOIS	1 636,00	
CLUB ETI ILE DE FRANCE	40 000,00	
CLUB MISTER JAMES	435,78	
CLUB OMNI SPORTS MORANGIS CHI	18 000,00	
CLUB SOLIROUES	2 858,79	
CLUSTER EAU MILIEUX SOLS	26 700,35	
CMA 93 CYCLISME D AUBERVILLIERS 93	23 973,04	
CNCP COMITE NATIONAL PREMIERS DE CORDEE	9 130,06	
CNF CERCLE NAUTIQUE DE FRANCE ILE PONT	20 000,00	
CNIEL CENTRE NAT INTERPRO ECONOMIE LAITIERE	50 000,00	
CNJE CONFEDERAT NATIONALE JUNIOR ENTREPRISE	512,00	
CNPMAI CONSERV NAL PLAN TES MEDICALES AROM INDUST	333,60	
CO RUGBY 2022 COMITE D ORGANISATION DU CHAMPIONNAT D EUROPE DE RUGBY FA	10 856,60	
COAX	45 000,00	
COD	30 993,16	
COFRADE ASS CONSEIL FRANCAIS DROITS ENFANT	5 564,54	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
COLIBRIS ASSOCIATION COLIBRIS	8 000,00	
COLLECT IF PAILLE ASSOCIATION POUR LA CONSTRUCTION PAILLE EN ILE-DE-FR	6 892,70	
COLLECTIF 1000 SABORDS	5 000,00	
COLLECTIF 12	233 384,09	
COLLECTIF 2035	3 500,00	
COLLECTIF CLOWNS D AILLEURS ET D ICI	2 400,00	
COLLECTIF CULTURE BAR BARS PARIS IDF	20 000,00	
COLLECTIF DE LA FLEUR FRANCAISE	875,15	
COLLECTIF DES EPICERIES SOCIALES ET SOLIDAIRES D ILE DE FRANCE	11 275,84	
COLLECTIF DU JARDIN DE L IMPASSE JUIF	2 300,00	
COLLECTIF ESPACE FINE	1 610,51	
COLLECTIF ESSONNE DANSE	24 000,00	
COLLECTIF EUKARYOTA	8 000,00	
COLLECTIF FRANCILIEN DE MUSIQUES PATRIMOINE ET CREATION	8 000,00	
COLLECTIF GWEN	1 600,00	
COLLECTIF JEUNE CINEMA	15 000,00	
COLLECTIF KOEZION	2 000,00	
COLLECTIF LA PIEUVRE COLLECTIF LA PIEUVRE	2 000,00	
COLLECTIF MUSIC INTERNAT IONAL	40 000,00	
COLLECTIF MXM	51 000,00	
COLLECTIF OSPAS	10 000,00	
COLLECTIF POUR LA CULTURE EN ESSONNE	29 708,28	
COLLECTIF QUATRE AILES	3 230,94	
COLLECTIF SCENES 77	59 601,96	
COLLECTIF SURNATURAL	90 000,00	
COLLECTIK	1 000,00	
COM DEP LIGUE NAT CTRE CANCER	15 799,57	
COM REG IDF BOXE ANGLAISE	101 121,06	
COM REG IDF FED FRANC PENTATHLON MODERNE	8 000,00	
COMEDIE DES ONDES	8 132,51	
COMI REG IDF HALTERO MUSCU CULTU MUSCU CULTU	10 000,00	
COMITE D ESCRIME ILE DE FRANCE	89 455,58	
COMITE D ORGANISATION DU TOURNOI MARGARITA VIRY CHATILLON COTMVC	3 000,00	
COMITE DANS PARIS	15 000,00	
COMITE DE LA FOIRE AUX FROMAGES	4 540,34	
COMITE DE PARIS DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER	10 000,00	
COMITE DEPARTEMENTAL DE SEINE ET MAR MARNE DE TENNIS	34 827,84	
COMITE DEPARTEMENTAL HANDISPORT VAL OISE	10 000,00	
COMITE DEPARTEMENTAL TOURISME VAL DE MARNE	58 281,32	
COMITE DU FILM ETHNOGRAPHIQUE GRAPHIQUE	5 000,00	
COMITE EXPANSION ECONOMIQUE VAL OISE	126 926,00	
COMITE FAMILIAL SCOLAIRE DE CORBEIL LYCEE SAINT LEON	10 735,00	
COMITE HDS COMITE DES HAUTS DE SEINE DE TENNIS	20 000,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
COMITE ILE DE FRANCE DE CANOE KAYAK ET SPORTS DE PAGAIE	100 048,00	
COMITE INTER REGIONAL ILE DE FRANCE FFESSM	9 568,93	
COMITE ORGANISATION CHAMPIONNATS MONDE ATHLETISME PARALYMPIQUES 2023	50 000,00	
COMITE REGIONAL D ILE DE FRANCE DE LUTTE ET DISCIPLINES ASSOCIEES FFL	85 004,72	
COMITE REGIONAL D'EQUITATION D'ILE DE FRANCE	26 200,00	
COMITE REGIONAL DE LA RANDONNEE PEDESTRE IDF	8 807,42	
COMITE REGIONAL DU SPORT EN MILIEU RURAL D ILE DE FRANCE	46 308,86	
COMITE REGIONAL ILE DE FRANCE TIR A L ARC	28 000,00	
COMITE REGIONAL UFOLEP ILE DE FRANCE	25 000,00	
COMME LES AUTRES	42 987,73	
COMMOTIONS	4 000,00	
COMMUNAUTE PORTUAIRE DE GENNEVILLIERS	7 408,45	
COMPAGNIE 0 10	8 000,00	
COMPAGNIE 2MINIMUM	3 824,10	
COMPAGNIE AIR DE DANSE	7 680,00	
COMPAGNIE AMONINE	20 000,00	
COMPAGNIE AYوبا	5 945,41	
COMPAGNIE BABEL ELISE CHATAURET	39 005,20	
COMPAGNIE BANINGA	5 000,00	
COMPAGNIE BARKS	1 600,00	
COMPAGNIE BOOM	4 038,71	
COMPAGNIE CADEEM	2 108,08	
COMPAGNIE COROSSOL	19 040,00	
COMPAGNIE D ARC DE ST GERMAIN SUR MO	4 797,00	
COMPAGNIE DARU THEMPO	56 000,00	
COMPAGNIE DCA	66 173,89	
COMPAGNIE DE LA GARE	90 000,00	
COMPAGNIE DE LA JEUNESSE AIMABLE	21 045,97	
COMPAGNIE DES 2M	15 880,64	
COMPAGNIE DES CONTRAIRES	8 000,00	
COMPAGNIE DES HOMMES	51 000,00	
COMPAGNIE DESORDINAIRE	2 700,00	
COMPAGNIE DESUETE HOTEL DE VILLE	3 468,19	
COMPAGNIE DU LOUP ANGE	6 400,00	
COMPAGNIE DU PORTE VOIX	3 614,54	
COMPAGNIE FURINKAI	3 666,94	
COMPAGNIE HARMONIEUSE DISPOSITION	12 244,50	
COMPAGNIE L AVANTAGE DU DOUTE	15 000,00	
COMPAGNIE LA MANGROVE	529,36	
COMPAGNIE LA NEBULEUSE DE SEPTEMBRE	4 800,00	
COMPAGNIE LAMENTO	10 000,00	
COMPAGNIE LE BEL APRES MINUIT	67 349,98	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
COMPAGNIE LE DAHU	1 600,00	
COMPAGNIE LES BRUITS DE LA RUE	8 000,00	
COMPAGNIE LES EDULS	9 100,00	
COMPAGNIE LES FILLES DE SIMONE	6 000,00	
COMPAGNIE LES FRERES KAZAMAROFFS	20 000,00	
COMPAGNIE LES TOUPIES	4 000,00	
COMPAGNIE LIRIA	20 000,00	
COMPAGNIE MADIE BERGSON	4 612,82	
COMPAGNIE MANQUE PAS D AIRS	3 200,00	
COMPAGNIE MARIZIBILL	8 000,00	
COMPAGNIE MAURICE ET LES AUTRES	16 400,00	
COMPAGNIE MKCD	6 000,00	
COMPAGNIE NARCISSE THEATRE	50 268,88	
COMPAGNIE NOVA	23 043,09	
COMPAGNIE O DELA CIE O DELA	3 225,25	
COMPAGNIE OPOSITO	224 268,80	
COMPAGNIE PARTAGE	5 600,00	
COMPAGNIE PASARELA	10 000,00	
COMPAGNIE PIERRE ADAM	3 000,00	
COMPAGNIE PIPO	40 000,00	
COMPAGNIE PROGENITURE	6 000,00	
COMPAGNIE ROZE	2 488,57	
COMPAGNIE SANDRINE ANGLADE	41 509,82	
COMPAGNIE SANS LA NOMMER	2 000,00	
COMPAGNIE SENA	2 687,75	
COMPAGNIE SUR LE PONT	1 500,00	
COMPAGNIE TABASCO	8 000,00	
COMPAGNIE TANGIBLE	5 600,00	
COMPAGNIE TG	8 000,00	
COMPAGNIE VIENS VOIR EN FACE	1 200,00	
COMPAGNIE ZAI	4 996,35	
COMPAGNIE ZEREP	40 000,00	
COMPAGNIE ZONE FRANCHE	9 000,00	
COMPAGNONS BATISSEURS ILE DE FRANCE	212 050,38	
COMPAGNONS D ORPHEE	6 000,00	
COMPOST ET NOUS	5 140,80	
COMSE COMITE ORGANIS MANIFEST SPORTIVE EXCEPT	3 321,01	
CONNAITRE PROTEGER NATUR VAL DE SEINE	33 343,12	
CONSENTIS	5 000,00	
CONTACT PARIS ILE DE FRANCE	7 800,09	
COORDINATION SOLIDAIRES IDF	11 450,00	
CORPUSFABRIQUE	7 755,57	
COS JUDO CLUB OLYMPIQUE SARTROUVILLE	8 000,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
COSMETIC VALLEY	60 000,00	
COSMIC FABRIC	800,00	
COSY BRIE ASSOCIATION COSY BRIE	10 000,00	
COTE COURT	80 000,00	
COULEUR TROPIC	300,00	
COULEURS KREOLE	300,00	
COUP DE POUSSSES	25 640,10	
COUP DE SOLEIL	7 846,32	
COURS THERESE CHAPPUIS	2 000,00	
COURT CIRCUIT	56 400,00	
COURTS DEVANT	33 601,43	
CPCV CENTRE PEDAGOGIQUE POUR CONSTRUIRE UNE VIE ACTIVE	88 545,41	
CPO APPRENTISSAGE BTP	220 534,75	
CR IDF LIGUE DE L ILE DE FRANCE DE LA FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE	6 606,00	
CR SPT IDF COMITE REGIONAL SPORTS POUR TOUS ILE DE FRANCE	35 000,00	
CRAIF CTRE RESSOURCES AUTISME ILE DE FRANCE	30 280,67	
CRDCIDF CTRE REGION COORDINATION DEPISTAGES CANCERS D IDF	15 000,00	
CREA CENTRE D EVEIL ARTISTIQUE CREA	46 982,39	
CREATEO IDF	3 200,00	
CREATEURS SOLIDAIRES ET CITOYENS	19 024,89	
CRESS IDF CHAMBRE REGIONALE ECONOMIE SOCIALE SOLIDAIRE ILE DE FRANCE	217 500,00	
CRF CROIX ROUGE FRANCAISE	5 897 602,00	
CRF CROIX ROUGE FRANCAISE DELEGATION REGIONALE CRF IDF	117 791,44	
CRF CROIX ROUGE FRANCAISE INST MEDICO EDUCATIF CLAIREFONTAINE	10 000,00	
CRF CROIX ROUGE FRANCAISE UNITE AIDE AUX JEUNES DE LA GARENNE	25 000,00	
CRF UNITE AIDE AUX JEUNES LE PASSAGE	28 000,00	
CRIDF FSCF COMITE REGIONAL D ILE DE FRANCE DE LA FEDERATION SPORTIVE ET	18 000,00	
CRIF COMITE REGIONAL HANDISPORT ILE DE FRANCE	62 493,12	
CRIFCO OMNISPORTS	12 000,00	
CRIFO COMITE REGIO ILE DE FRANCE FEDER FR GYMNASIQUE	90 000,00	
CRIPS CTR REGION INFORMATION PREVENTION SIDA	2 515 500,00	
CRISALIM	30 000,00	
CROS ILE DE FRANCE COM REG OLYMPIQUE SPORTIF ILE DE FRANCE	177 460,00	
CRS PROF PERFECTIONNEMENT PHARMACIE EMP & PREPA PHARMA	49 749,00	
CSDI CLUB SAINT DIN ISLAND	12 000,00	
CSM CLUB SPORTIF MONTERELAIS	10 000,00	
CSMB CERCLE DES SECTIONS MULTISPORTS DE BONNEUIL	5 000,00	
CTA FR CREE TON AVENIR FRANCE	20 000,00	
CTO BOAL CENTRE THEATRE DE L OPPRIME AUGUSTO BOAL	3 768,99	
CTR PROMOT LIVRE JEUNESSE SEINE ST DENIS	140 000,00	
CTRE GUSTAVE EIFFEL	51 245,00	
CTRE PHOTOGRAPHIQUE IDF	101 684,44	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
CTRE REG GYMNAS VOLONTAI RE IDF	26 500,00	
CUISINE ET PARTAGE DES CHEFS	5 000,00	
CULTURE PIECES DETACHEES	2 906,18	
CULTURE PRIORITAIRE	20 000,00	
CULTURE TROIS CENT SOIXANTE	5 000,00	
CVBS CERCLE DE VOILE DES BOUCLES DE LA SEINE	6 689,49	
CVIDF COLLECTIF VELO ILE DE FRANCE	90 000,00	
CYCLOCUBE	8 000,00	
Centre Hubertine Auclert	0,00	85734.1
Construire au Futur Habiter le Futur	0,00	6833.31
D UN LIVRE A L AUTRE	2 370,92	
DAF DETECTION ACCOMPAGNEMENT FOOTBALL	5 000,00	
DAHLIA BLANC	5 000,00	
DANS LE GENRE EGALES	16 034,16	
DDDC DINGUE DYNAMIC DOUCEUR COMPAGNIE	2 000,00	
DDI DESCARTES DEVELOPPEMENT ET INNOVATION	20 000,00	
DE LA MAISON DES ARTS ET DE LA CULTURE ANDRE MALRAUX DE CRETEIL PL	175 000,00	
DEAL MAKER	150 075,92	
DECLIC THEATRE	49 565,53	
DECOR SONORE	30 000,00	
DEFRACTO	5 000,00	
DEMINTON SOLIDARITE	4 187,01	
DEPARTEMENTALE DES RESTAURANTS DU COEUR	20 711,27	
DES RICOCHETS SUR LES PAVES	45 500,00	
DESSINE MOI UN MOUTON	20 000,00	
DESSINEZ CREEZ LIBERTE	25 500,00	
DET KAIZEN	8 000,00	
DIAMBARIS IDF	364,65	
DIDATTICA	20 000,00	
DIFE KAKO	12 000,00	
DIOCESAINE DE CRETEIL ASSOCIATION	25 749,78	
DISORDERS	6 400,00	
DISTRICT DE LA SEINE ST-DENIS	22 117,81	
DISTRICT HTS DE SEINE FOOTBALL	9 687,59	
DISTRICT VAL OISE FOOTBALL	13 892,00	
DOM VILL	10 000,00	
DONNONS DES ELLES AU VELO EVRY COURCOURONNES	5 000,00	
DONS SOLIDAIRES	101 000,00	
DRANCY OUTRE MER	300,00	
DROITS D URGENCE	9 103,08	
DROITS SOLIDAIRES	48 448,00	
DROP DE BETON MAISON DES ASSOCIATIONS	20 000,00	
DU BOIS FLEURI	10 000,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
DUNOSE PRODUCTIONS	19 780,80	
Délégation BPI - AGROPARISTECH INNOVATION	270 000,00	
Délégation BPI - BUSINESS CARD ASSOCIATES	100 000,00	
Délégation BPI - ESTP - GRANDE ECOLE D'INGENIEURS DE LA CONSTRUCTION	225 000,00	
Délégation BPI - PAGES SOLIDAIRES	30 000,00	
E ENFANCE	60 000,00	
EAZY DANS LA VIE	3 824,15	
EBI ASS DE L ECOLE DE BIOLOGIE INDUSTRIELLE	5 090,46	
EBP ECOLE BOULANGERIE ET PATISserie DE PARIS	66 602,40	
ECAM GESTION ESPACE CULTUREL M	30 987,35	
ECARTS	127 647,52	
ECHELLE 11	45 720,77	
ECHOS TANGIBLES	11 000,00	
ECODAIR	88 605,16	
ECOJOLIE TERRESVIVANTES	10 000,00	
ECOLE ALSACIENNE	99 594,77	
ECOLE CHARLES PEGUY	2 000,00	
ECOLE DE L ILE DE FRANCE	3 260,00	
ECOLE DE PRODUCTION GRAND PARIS NORD ECOLE DE PRODUCTION GRAND PARIS NORD	185 000,00	
ECOLE DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS	113 027,80	
ECOLE ENERGIE TECH MAINTENANCE FNAS	1 735,00	
ECOLE NORMALE CATHOLIQUE	4 199,00	
ECOLE NORMALE SOCIALE	975 450,73	
ECOLE SAINT SULPICE	3 776,00	
ECOLE SECONDAIRE SUGER	2 000,00	
ECOPHYLLE	6 000,00	
ECPAT FRANCE CHEZ ACTING FOR LIFE	9 089,10	
ECRANS VO	53 000,00	
ECSTATIC PLAYGROUND	1 600,00	
EDITION INDEPENDANTE EN ILE DE FRANCE EDIF	8 000,00	
EDP D ARGENTEUIL ECOLE DE PRODUCTION D ARGENTEUIL	93 273,73	
EDUCECOLO	1 503,52	
EEDF ECLAIREUSES ECLAIREURS DE FRANCE	13 712,69	
EFAPO EN FINIR AVEC LA POLYGAMIE	9 862,09	
EIAPIC ENSEMBLE INTER ASS INTERCULTU YVELINE	18 000,00	
EKLA D ILES	300,00	
EKO D Z ILE	800,00	
EKOPOLIS	60 643,19	
EKP ASSOCIATION ECOLE DE KINESITHERAPIE DE PARIS	300 657,00	
ELCS - ELUS LOCAUX CONTRE LE SIDA	23 000,00	
ELLSA ENSEMBLE UN LIEU POUR DES LIEN LIENS SOLIDAIRES A ACHERES	20 999,02	
ELOQUENTIA	10 000,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
ELSA TRIOLET/LOUIS ARAGON	25 000,00	
EM SANTE EFFISANTE	21 543,30	
EMMAUS CONNECT	125 036,48	
EMMAUS DEFIL FONDATEUR ABBE PIERRE	88 718,01	
EMMAUS LIBERTE	38 923,20	
EMMAUS SOLIDARITE	70 820,39	
EMMAUS SYNERGIE	20 000,00	
EMPOW HER GLOBAL	498 165,17	
EN AVANT TOUTES	30 000,00	
EN COMPAGNIE DES OURS	6 300,51	
EN VOTRE COMPAGNIE	6 000,00	
ENACR ECOLE NAT DES ARTS DU CIRQUE ROSNY	64 175,20	
ENACTUS FRANCE SIFE FRANCE	32 000,00	
ENCOURAGEMENT SPORT NAUTIQUE	18 127,13	
ENIO ECOLE NORMALE ISRAELIT ORIEN ETABLISSEMENT G LEVEN	16 030,00	
ENLEVE TES CHAUSSONS ROUGES	30,00	
ENSEMBLE 2 GENERATIONS	30 000,00	
ENSEMBLE COORDONNER ET ACCOMPAGNER A PARIS	19 422,94	
ENSEMBLE INSTRUM TM PLUS	9 000,00	
ENSEMBLE SCOLAIRE EUGENE NAPOLEON ST PIERRE FOURIER	2 000,00	
ENSEMBLE VOCAL SEQUENZA 93	10 000,00	
ENSMV ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES METIERS DE LA VIANDE	161 917,00	
ENT'REVUES	26 216,00	
ENTENTE GYMNIQUE ETAMPOISE	2 000,00	
ENTENTE SPORTIVE MONTGERON ATHLETISME	14 727,47	
ENTENTE SPORTIVE MUNICIPALE LE THILLAY VAUD HERLAND	20 000,00	
ENTOURAGE	458 300,09	
ENTR ACTES	15 967,85	
ENTRAIDE A TOUS PETIT ET GRANDS	1 800,00	
ENTRAIDE ET SAVOIRS NECKER FALGUIERE	2 560,00	
ENTREES DE JEU	46 899,87	
ENVIE AUTONOMIE ILE-DE-FRANCE	13 229,35	
ENVIRONNEMENT 92	9 898,05	
EPA IDF ASSOCIATION NOUVELLE ENTREPRENDRE POUR APPRENDRE ILE DE	45 752,48	
EPB ECOLE PROF BOUCHERIE CFA BOUCHERIE	243 307,00	
EPI SOL DU BOURGET	14 031,83	
EPSS ECOLE PRATIQUE SERVICE SOCIAL	2 908 578,72	
EPU EGLISE PROTESTANTE UNIE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	42 900,00	
EQUITA CONCOURS	102 243,84	
ERA ECOUTER REFLECHIR ET AGIR	59 937,69	
ERDA EDUCATION RECHERCHE DEVELOPPEMENT ARTISTIQUE	208 000,00	
ESA ENTRAIDE SCOLAIRE AMICALE	25 000,00	
ESCALE ESCALE	62 548,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
ESCALES DANSE	15 000,00	
ESF ENTENTE SPORTIVE LA FORET	5 000,00	
ESPACE DES ARTS	8 000,00	
ESPACE GERMINAL - SCENES DE L EST VAL D OISIEN	77 200,00	
ESPACE MUSICAL	136 120,00	
ESPACE VIE	30 000,00	
ESPOIR 18	10 062,75	
ESTBA ECOLE SUPER TECHNIQUE BIOLOGIE APPLIQUEE	146 739,68	
ESTRARRE	3 056,20	
ETHICS FOR ANIMALS	6 682,50	
ETHNICK 97	300,00	
ETONNANT CINEMA	2 633,21	
ETRE LA GRAND PARIS ACCOMPAGNER EN SOINS PALLIATIFS	16 000,00	
ETSUP ECOLE SUPERIEURE DE TRAVAIL SOCIAL	1 554 583,00	
ETUDES ET CHANTIERS ILE DE FRANCE	18 000,00	
EURO FRANCE ASSOCIATION EURO FRANCE ASSOCIATION	31 200,00	
EVASION URBAINE	10 000,00	
EVEIL ASSOCIATION	37 056,00	
EX VOTO A LA LUNE EX VOTO A LA LUNE	30 469,35	
EXCISION PARLONS EN	10 721,31	
EXISTENCIAELLES	2 554,40	
EXTRA MUROS	8 000,00	
F RECUPACTION	3 448,78	
FACE VAL D OISE	35 215,61	
FACE YVELINES	24 000,00	
FACULTE DES METIERS ESSONNE	1 649 788,17	
FAFPT SYNDICAT FAFPT PERSONNEL DU CONSEIL REGIONAL IDF	15 150,00	
FAIR FINANCER ACCOMPAGNER IMPACTER RASSEMBLER	10 000,00	
FAIRE VIVRE LES SERRES DE BEAUDREVIL	5 895,60	
FAIS NOUS REVER L AGENCE POUR L EDUCATION PAR LE SPORT	28 000,00	
FAITES DES COURTS FETES DES FILMS	30 000,00	
FAITESLE9 ASSOCIATION ANIMATION LOCALE ET SOLIDAIRE DU 9E	27 507,49	
FAKE OFF	4 000,00	
FAM FRANCE ACTIVE METROPOLE	178 140,00	
FAMOSPORT	1 881,23	
FASHION GREEN HUB	0,00	
FASHION GREEN HUB GRAND PARIS	2 880,00	
FAUNE ALFORT	54 693,82	
FAVPROTECT FEMME AU VOLANT PROTECT VOLANT	4 469,59	
FCR IDF FEDERATION COMPAGNONNIQUE REGIONALE D ILE-DE-FRANCE	452 010,00	
FCS IRT SYSTEM X INSTITUT DE RECHERCHE TECHNOLOGIQUE SYSTEM X	89 319,43	
FCSAD LIGUE IDF FEDER CLUB SPORT ARTIST DEFENSE	28 000,00	
FDFA FEMMES POUR LE DIRE FEMMES POUR AGIR	20 000,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
FED FRSE ATHLETISME	369 472,40	
FED FRSE GYMNASIQUE	67 265,84	
FEDE FRANC BASEBALL SOFTBALL	1 450,56	
FEDE RENCONTRES ARTIST ILE FRANCE	3 572,00	
FEDER 95 PECHE ET PROTECTION MILIEU AQUAT	9 240,00	
FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE SEINE-ET-MARNE	180,00	
FEDERATION DES ARTS DE LA RUE EN IDF	49 000,00	
FEDERATION DES MURS A PECHE	6 000,00	
FEDERATION DU CARNAVAL TROPICAL DE PARIS FCTP	36 594,17	
FEDERATION FRANCAISE D ESCRIME	40 000,00	
FEDERATION FRANCAISE DE BOXE	50 000,00	
FEDERATION FRANCAISE DE GOLF	163 994,35	
FEDERATION FRANCAISE DE MOTOCYCLISME	5 000,00	
FEDERATION FRANCAISE DE SQUASH	107 667,78	
FEDERATION FRANCAISE DE VOLLEY BALL	9 875,10	
FEDERATION FRANCAISE DES ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES FFATP	3 592,73	
FEDERATION FRANCAISE HANDISPORT FEDERATION FRANCAISE HANDISPORT	20 000,00	
FEDERATION FRANCAISE LUTTE	133 000,00	
FEDERATION GWROUP KILT KREYOL GKB	300,00	
FEDERATION INTERNATIONALE DES PETITS FRERES DES PAUVRES FEDERATION OF LI	4 816,77	
FEDERATION NATIONALE DE PROTECTION C CIVILE	449 398,57	
FEDERATION REGION CHASSEURS DE L IDF	48 713,23	
FEDERATION SEINE ET MARNE POUR PECHE ET PROTECTION MILIEU AQUATIQUE	6 600,00	
FEDERATION SPORTIVE LGBT PLUS	5 618,01	
FELICITAS	1 689,76	
FEMMES DES TERRITOIRES	33 905,68	
FEMMES ET CINEMA	3 000,00	
FENELON STE MARIE LA PLAINE MONCEAU COLLEGE PRIVE MARIE FENELON AUGUSTI	3 296,90	
FENVAC FED NAT DES VICTIMES ATTENTATS ET ACCIDENTS COLLECTIFS	10 000,00	
FERME D ECANCOURT ASSOCIATION EDUCATION A L ENVIRONNEMENT	57 000,00	
FERME ECOLE GRAINES D AVENIR FERME ECOLE GRAINES D AVENIR	210 192,44	
FERRAILLE	12 000,00	
FESTI VAL DE MARNE ET81 FESTI VAL DE MARNE	27 171,86	
FESTIVAL AMERICA	63 354,82	
FESTIVAL BAROQUE DE PONTOISE	44 831,56	
FESTIVAL D AUTOMNE PARIS	393 600,00	
FESTIVAL DES FEMMES PAS OUBLIEES	9 000,00	
FESTIVAL DJANGO REINHARDT	131 200,00	
FESTIVAL LIVRE ECOLOGIE	872,78	
FESTIVAL MARTO	21 000,00	
FESTIVAL PARADISIO	2 498,95	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
FETART	40 000,00	
FETES GALANTES	124 559,40	
FFA FEDERATION FRANCAISE SOCIETES AVIRON	315 000,00	
FFAB IDF FEDER FRANCAIS AIKIDO ET BUDO LIGUE IDF	10 000,00	
FFBA FEDERATION FRANCAISE DE BADMINTON	100 000,00	
FFBB FEDERATION FRANCAISE DE BASKET-BALL	80 000,00	
FFC CIF FEDERATION CYCLISME COMITE IDF	20 424,05	
FFC FEDERATION FRANCAISE DE CYCLISME	32 367,37	
FFCK FEDERATION FRANCAISE CANOE KAYAK	349 857,95	
FFDCRIDF FEDERATION FRANCAISE DE DANSE COMITE REGIONAL DE DANSE ILE	16 000,00	
FFKDA FEDERATION FRANCAISE DE KARATE ET DISCIPLINES ASSOCIEES	155 590,64	
FFN FEDERATION FRANCAISE DE NATATION	60 751,23	
FFSE IDF LIGUE REGIONALE ILE DE FRANCE FEDERATION FRANCAISE SPORT ENTREPRI	12 000,00	
FFSNW FEDERATION FRANCAISE DE SKI NAUTIQUE ET DE WAKEBOARD	23 664,89	
FFT FEDERATION FRANCAISE DE TENNIS	22 149,85	
FGAF FEDERATION GENERALE AUTONOME DES FONCTIONNAIRES	6 450,00	
FIBOIS ILE DE FRANCE	288 606,67	
FICIF FEDERATION INTERDEPARTEMENTALE CHASSEURS ILE DE FRANCE	8 532,90	
FIER-PLAY	29 534,49	
FILE7 VAL D EUROPE	103 708,68	
FILLES ET FILS DE LA REPUBLIQUE	2 610,36	
FJPI FEDERATION DES JEUNES PRODUCTEURS INDEPENDANTS	14 264,00	
FLAG	8 369,30	
FLPEJR FREDERIC LOUIS PAUL ELSA JULES ROLAND ET LES AUTRES	9 859,21	
FNAGP FONDATION DES ARTISTES PLASTIQUES	79 699,18	
FNEGE FOND NAL ENSEIGNEMENT ENTREPRISE	14 037,92	
FNEP FEDERATION NATIONALE DES ECOLES DE PRODUCTION	37 500,00	
FNPL ASS F N P L	15 000,00	
FNSF FEDERATION NATIONALE SOLIDARITE FEMMES	40 471,88	
FODIPEG ASS FORMAT DISTRI PRODUIT ELECTRO GD PUB	73 958,00	
FONCIERE ORATORIEENNE POUR L EDUCATION - LYC PR ST MARTIN DE F	7 367,00	
FOND ROYAUMONT	305 682,94	
FONDAMENT ALL	3 678,22	
FONDATION ALBERTO ET ANNETTE FONDATION ALBERTO ET ANNETTE GIACOME	14 071,80	
FONDATION APPRENTIS AUTEUIL LYC PROFESSIONNEL ST FRANCOIS ASSISE	12 014,75	
FONDATION APPRENTIS D AUTEUIL	183 471,00	
FONDATION APPRENTIS D AUTEUIL FONDATION APPRENTIS D AUTEUIL	202 302,00	
FONDATION APPRENTIS D AUTEUIL LYC ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL	7 059,00	
FONDATION APPRENTIS D AUTEUIL LYCEE PROFESSIONNEL PRIVE ST JEAN	50 874,91	
FONDATION APPRENTIS D AUTEUIL MAISON DU SACRE COEUR	146 367,42	
FONDATION APPRENTIS D AUTEUIL MAISON ST PHILIPPE	973 790,56	
FONDATION ARC POUR LA RECHERCHE SUR LE CANCER	10 000,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
FONDATION ARMEE DU SALUT - CENTRE ESPOIR	11 169,00	
FONDATION ATD QUART MONDE	70 125,00	
FONDATION CHARLES DE GAULLE	40 000,00	
FONDATION COGNACQ JAY LEP PRIVE JEANNE D ARC	15 521,00	
FONDATION COS ALEXANDRE GLASBERG COS	44 621,85	
FONDATION DE FRANCE	30 000,00	
FONDATION DE L ARMEE DU SALUT FONDATION ADS CHU MOUZAIA	53 399,34	
FONDATION DES AMIS DE L ATELIER	1 847,20	
FONDATION DIACONESSES DE REUILLY	2 784 171,75	
FONDATION DU PATRIMOINE	30 582,00	
FONDATION EFOM BORIS DOLTO	337 286,65	
FONDATION ENERGIES POUR LE MONDE	67 706,91	
FONDATION FALRET	35 914,61	
FONDATION FONDAMENTAL	237 403,88	
FONDATION HIPPOCRENE	20 000,00	
FONDATION HOPITAL SAINT JOSEPH GROUPE HJOSPITALIER PARIS ST JOSEPH	3 040 825,55	
FONDATION JEAN DAUSSET HUMAIN FOND DAUSSET	246 547,80	
FONDATION LE REFUGE	50 000,00	
FONDATION LEONIE CHAPTAL	7 983 529,12	
FONDATION LEOPOLD BELLAN	51 450,61	
FONDATION LEOPOLD BELLAN CAT	62 576,00	
FONDATION LEOPOLD BELLAN LB	2 000,00	
FONDATION MANSART PARCS DEMEURES FRANCE	140 000,00	
FONDATION MINES PARIS TECH	50 000,00	
FONDATION NATIONALE SCIENCES POLITIQUES	128 023,38	
FONDATION OEUVRE DE LA CROIX ST SIMON	9 297 470,73	
FONDATION SAINT JEAN DE DIEU SAINTE GERMAINE	240 000,00	
FONDATION SCIENCES MATHEMATiques DE PARIS	465 662,64	
FONDATION SOLAR IMPULSE	255 000,00	
FONDS SOC JUIF UNIFIE	10 000,00	
FONTAINE O LIVRES	10 000,00	
FOR A SUSTAINABLE RECOVERY LIBEIRUT LIBEIRUT	32 811,04	
FOR HAPPY PEOPLE AND CO	47 281,41	
FORCE DES MIXITES	5 937,75	
FORMASUP PARIS ILE DE FRANCE	80 243,00	
FPM LA FERME DES POTAGERS DE MARCOUSSIS	711,20	
FRAC FOND REG ART CONTEM	1 521 000,00	
FRANCE ACTIVE ILE DE FRANCE	188 728,71	
FRANCE ACTIVE SEINE-ET-MARNE ESSONNE	455 472,36	
FRANCE CARBONE AGRI ASSOCIATION ILE DE FRANCE	35 269,17	
FRANCE ESPORTS	20 000,00	
FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT IDF	96 869,69	
FRANCE VICTIMES 78 SOS VICTIMES 78	22 906,34	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
FRANCOPHONIE AVEC ASIE	2 000,00	
FREHA FRANCE EURO HABITAT	1 902 370,06	
FRENCH FLAIR RUGBY CLUB	7 500,00	
FREQUENCE PROTESTANTE	30 000,00	
FRUITS DEFENDUS	37 400,00	
FSEF FONDATION SANTE DES ETUDIANTS DE FRANCE	83 170,00	
FSGT 93 COMITE DEPARTEMENTAL DE SEINE-SAINT-DENIS DE LA FEDERATION	109 632,36	
FSU FEDERATION SYNDICALE UNITAIRE	10 600,00	
FUSION JEUNESSE	30 000,00	
FUTSAL PARIS XV	8 000,00	
GAMS GROUP FEMMES ABOLITION MUTIL SE SEXUELLES	15 867,79	
GARAC GPT APPRENTISS REPARAT AUTOMOBILE CYCLE	1 890 058,95	
GC GENERATIONS COBAYES	2 741,88	
GDSA 91 GROUPEMENT DE DEFENSE SANITAIRE APICOLE DE L ESSONNE	10 000,00	
GEM LE BAMBOU	10 000,00	
GENERATION 91	6 621,44	
GENERATION II CITOYENNETE INTEGRATION	28 580,31	
GENERATIONS SOLIDAIRES COEUR DU FOUTA	32 617,86	
GERMINAL	54 784,80	
GEROND IF	254 982,16	
GIF EN TRANSITION	6 000,00	
GLASSBOX	30 783,64	
GN GENERATION NUMERIQUE	30 112,41	
GOSB GROUPE D OEUVRES SOCIALES DE BELLEVILLE CENTRE DE SOINS DE BELLE	54 543,92	
GP 15 GYM PARIS 15	40 000,00	
GPSO 92 ISSY	19 968,17	
GPSO ENERGIE GRAND PARIS SEINE OUEST ENERGIE	36 831,00	
GRAFF ART	4 000,00	
GRAFIE GROUPEMENT REGIONAL ACTEURS FRANCILIENS INSERTION PAR L ECONOMI	54 538,78	
GREC GROUPE DE RECHERCHES ESSAIS CINEMATOGRAPHIQUES	27 500,00	
GREEN HOUILLES	10 000,00	
GRENN K FE MIC	300,00	
GRET GPE RECHERCHE ECHANGES TECHNOLOGIQUES	31 360,00	
GRIGNY WOOD	10 000,00	
GRINN PERMACULTURE ET CULTURE DE SOI	800,00	
GROUPE DES 20 THEATRES EN ILE DE FRA NCE	44 354,89	
GROUPE DES ECOLES CENTRALES	75 000,00	
GROUPE GESTE	8 000,00	
GROUPE KAROL KAROL	6 000,00	
GROUPE SOS PULSE	249 837,28	
GROUPE SOS SOLIDARITES	340 068,40	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
GROUPE SOS TRANSITION ECOLOGIQUE ET TERRITOIRES DIR GRAL TRANS ECO AMEL	14 998,53	
GROUPEMENT REGIONAL DE DEFENSE SANITAIRE DES ANIMAUX D ILE-DE-FRAN	3 529,07	
GROUPT REMPART IDF	24 123,49	
GSSVP GROUPE SCOLAIRE ST VINCENT DE PAUL	3 704,00	
GUILDE EUROPEENNE DU RAID	64 258,65	
H TIERS LIEU	12 320,00	
HAARP	132 784,71	
HALAGE	33 333,40	
HANA SAN STUDIO	3 254,12	
HANDI CHIENS	33 872,35	
HAYOS	4 000,00	
HECTAR CO	33 458,24	
HEKAU	2 400,00	
HELEN KELLER EUROPE	16 586,33	
HIBISCUS	2 300,00	
HIPPIQUE ECOLE NAT VETERINAIRE VETERINAIRE	34 000,00	
HISMAEL DIABLEY JUNIOR	5 468,75	
HISTOIRE DE LIRE	17 662,26	
HOC MOMENTO	1 500,00	
HOPITAL DU PERPETUEL SECOURS	3 508 776,00	
HOPITAL FONDATION ADOLPHE DE ROTHSCHILD	12 500,00	
HORIZON CREOLE	300,00	
HORS LA RUE	5 171,11	
HUB FRANCE IA	26 910,00	
HUMAN KOSMOZ COMPANY	26 207,21	
HUMANITARIA	20 000,00	
HYPERLIEU	8 000,00	
I AM A BIRD NOW	25 400,00	
IADES INTER ASS DOURDAN ESSONNE SUD	4 368,00	
ICAM PARIS SENART INSTITUT CATHOLIQUE ARTS METIERS SITE PARIS	513 407,14	
ICI ET 2MAINS	1 002,08	
ICO INSTITUT ET CAMPUS D OPTIQUE	204 003,32	
IDFE ILE DE FRANCE EUROPE IDFE	445 000,00	
IDFM RADIO ENGHEN	10 000,00	
IFAC 92 INST FORMAT ANUIMATEURS COLLECTIVES 92	370 904,50	
IFPASS INST FORMAT PROFESSION ASSURANCE	69 963,00	
IFPM INST FORM PERF ME TIERS	250 188,00	
IFRIA INST FORM REG IN DUS AGRO ALIMENTAIRES	60 041,00	
IKAMBERE LA MAISON ACCUEILLANTE	210 000,00	
IL CARAVAGGIO	15 000,00	
IMAGINE FOR MARGO CHILDREN WITHOUT CANCER	12 097,76	
IMAGINE INSTITUT DES MALADIES GENETIQUES NECKER ENFANTS MALADES	1 682 100,32	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
IMANI	8 507,33	
IMPACTES	56 885,76	
IN CAUDA	35 000,00	
IN RE JOBIN REAL LIFE JOB IN REAL LIFE	55 000,00	
INCANDESCENCE	6 400,00	
INCM INSTITUT NATIONAL DU CYCLE ET MOTOCYCLE	172 968,20	
INCO ORG INCO ORG	41 079,02	
INCUBALLIANCE	80 000,00	
INCUBATEUR AU FEMININ	18 142,00	
INFA INST NAL FORM APPL CTRE CULTUR CULTURE OUVR	167 898,00	
INFL L ECOLE DE LA LIBRAIRIE	70 469,00	
INHNI PARIS INST NAL HY GIENE & NETTOYAGE INDUS	109 277,00	
INITIACTIVE 95 ESPACE SAINT CHRISTOPHE	95 191,00	
INITIACTIVE ILE DE FRANCE	2 652 685,12	
INITIATIVE GRAND EST SEINE SAINT DENIS	320 627,86	
INITIATIVE ILE DE FRANCE	707 710,91	
INITIATIVES	231 322,00	
INITIATIVES 77	10 000,00	
INITIATIVES CHANSONS	2 226,00	
INSERM INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE PARIS D	31 201,76	
INST REEDU MEDIC PEDAG LE CLOS	10 000,00	
INSTITUT AMENAGEMENT URBANISME REGION ILE DE FRANCE	18 987 115,91	
INSTITUT CURIE PRESIDENCE	85 775,88	
INSTITUT CURIE SECTION DE RECHERCHE	1 907 811,28	
INSTITUT DE SANTE PARASPORT CONNECTE SYNERGIES	500 000,00	
INSTITUT FRANCAIS DE LA MODE	158 018,00	
INSTITUT GUSTAVE ROUSSY	309 446,21	
INSTITUT PASTEUR	1 526 839,34	
INSTITUT ROBERT MERLE D AUBIGNE ADCRO	277 301,20	
INSTITUTION SAINTE GENEVIEVE LYCEE PRIVE SAINTE GENEVIEVE	2 000,00	
INTER AS ALTERNATIVE FM	7 197,26	
INVENTIO	17 278,90	
IRCAM INST RECHERCHE COORD ACOUST MUSICALE	11 190,00	
IRFASE INST RECHERCHE FORM ACTION	3 856 812,31	
ISAURA	4 471,20	
ISSUE DE SECOURS	3 288,12	
ISSY TRIATHLON	10 000,00	
ITB INSTITUT TECHNIQUE DE LA BETTERAVE	11 249,98	
ITSRS INST TRAVAIL SOCIAL RECHERCHES SOCIALES	7 172 244,80	
IVT INTERNATIONAL VISUAL THEATRE	112 361,21	
IXTLAN	1 333,47	
J Y PENSE SOUVENT	25 000,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
JADE JEUNES AIDANTS ENSEMBLE	50 574,35	
JARDIN ET PARTAGE A BURES SUR YVETTE JARDINABY	9 000,00	
JARDIN SANTE ET PARTAGE	6 388,98	
JARDINOT	7 000,00	
JARDINS FAMILIAUX DE STAINS	300,00	
JARR JEUNESSE AVENIR REINSERTION ROMAINVILLOISES	3 280,00	
JAZZ A TOUT HEURE	26 776,58	
JAZZ AME	70 491,48	
JAZZ AU FIL DE L OISE	29 086,23	
JCPC JEUNESSE CULTURE PATRIMOINE CARAIBEEEN	300,00	
JE D ENFANT ET D ADOLESCENT	6 117,86	
JEANNE BLUM	196 620,00	
JEUNE ET ENGAGE	1 000,00	
JEUNES ET CITOYENNETE	15 601,29	
JOHNCORPORATION	21 376,07	
JOM JEUNESSE OUTREMER	300,00	
JOUR	7 807,63	
JOURNEES MAURICE RAVEL MONFORT L AMAURY	13 915,39	
JURIS SECOURS	12 280,14	
JUSTE AVANT LA COMPAGNIE	1 549,37	
KA FRATERNITE	800,00	
KA RAIB	300,00	
KARIB K	300,00	
KC BOXING VILLENEUVE 92	12 249,92	
KEEP COMPANY	10 000,00	
KIOSQUORAMA	17 000,00	
KMK	28 800,00	
KONEXIO	11 804,00	
KREYOL YS	1 300,00	
KRISAOR	3 466,86	
KTHA COMPAGNIE	53 533,76	
KYGEL THEATRE	5 600,00	
L ABEILLE CARRILLONNE	9 249,94	
L ABEILLE DE PLAISIR	3 000,00	
L ABOMINABLE	316 979,79	
L ACADEMIE DES RUCHES	34 000,00	
L ACLEF ASSO COOPERATION POUR LOGEMENT DES ETUDIANTS DE FRANCE	15 000,00	
L AMIN THEATRE	127 000,00	
L ANERIE BACOTTE	4 098,02	
L ANIMAL EN VILLE	1 000,00	
L ART MOBILE	33 000,00	
L ASSOCE	8 000,00	
L ATELIER DES CHEFS	122 516,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
L ATELIER DES SPECTATEURS	19 716,80	
L AVANT SEINE - THEATRE DE	21 000,00	
L E T CARCADO SAISSEVAL PARIS 06EME	23 305,00	
L ECOLE MARIANNE	1 000,00	
L ENFANT BLEU	17 025,94	
L ENFANT ET LE 7EME ART	18 894,87	
L ENTRAIDE EDUCATIVE	76 520,00	
L ENVOL POUR LES ENFANTS EUROPEENS	40 000,00	
L ESCALE	4 523,09	
L ESPRIT JAZZ	60 000,00	
L ETANG AUX PETITS OIGNONS	408,96	
L ETE PARISIEN	97 388,23	
L ETOILE DU NORD	90 400,00	
L EXPERIENCE HARMAAT	128 554,65	
L EXPLIQUE SONGE	2 000,00	
L HORIZON	1 255 959,00	
L IMMEDIAT	16 961,96	
L INDICIBLE COMPAGNIE	38 331,63	
L INDUSTRIE DU REVE	15 000,00	
L ITINERAIRE	20 000,00	
L OEIL D OR	8 000,00	
L ONDE ET CYBELE	76 763,32	
L UN EST L AUTRE	12 040,99	
L URBANOGRAPHE	10 000,00	
L'ESTIVAL ST GERMAIN EN LAYE	20 000,00	
L2FA LIGUE FRANCILIENNE DE FOOTBALL	45 000,00	
LA BALBUTIE	6 400,00	
LA BASE	15 197,69	
LA BELLE JEUNESSE	800,00	
LA BETA-PI	21 871,17	
LA BLAGUE	6 000,00	
LA BOITE A HISTOIRE	10 000,00	
LA BRIQUETERIE CENTRE DE DEVELOPP CHOREOGRAPH VAL DE MARNE	185 700,00	
LA CABINE LESLIE	4 000,00	
LA CAMARA OSCURA	33 364,20	
LA CAVE A THEATRE	50 000,00	
LA CAZ A LIZA	800,00	
LA CHANCE POUR LA DIVERSITE DANS LES MEDIAS	50 400,00	
LA CHAPELLE DE CLAIREFONTAINE	7 000,00	
LA CHARMANTE COMPAGNIE	1 748,07	
LA CHORBA	11 228,80	
LA CLEF REVIVAL	60 000,00	
LA CLOCHE	12 299,26	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
LA COMMUNAUTE INAVOUABLE	60 000,00	
LA COMPAGNIE A	1 400,00	
LA COMPAGNIE AIME L AIR	45 000,00	
LA COMPAGNIE D A COTE	2 400,00	
LA COMPAGNIE DES DRAMATICULES	55 570,22	
LA COMPAGNIE DU MYSTERE BOUFFE	24 312,00	
LA CONCORDANCE DES TEMPS	30 000,00	
LA CONSTELLATION	80 000,00	
LA COUR DES CONTES	8 326,50	
LA CRAVATE SOLIDAIRE	23 160,29	
LA CYCLOFFICINE DE PARIS	4 665,22	
LA DALLE AUX CHAPS	14 153,80	
LA FACTO	4 450,50	
LA FINE COMPAGNIE	7 000,00	
LA FLEUR QUI RIT	6 179,20	
LA FONTAINE AUX IMAGES	57 637,57	
LA FRESQUE DU CLIMAT	32 000,00	
LA GENERALE NORD EST	26 523,36	
LA GOUTTE D OR APICOLE VAL D OISE	3 000,00	
LA GRANDE FUGUE	8 000,00	
LA GROSSE PLATEFORME	6 400,00	
LA HALTE FONTENAYSIENNE	80 318,72	
LA HUTTE	6 500,00	
LA LISIERE CHATEAU DE BRUYERES LE CHATEL	91 000,00	
LA LOGE CDC PRODUCTIONS	20 000,00	
LA MAISON DE L EUROPE DU VAL DE MARN MARNE	45 595,20	
LA MAISON DE LA PEPINIERE	1 432,03	
LA MAISON DE MARTHE ET MARIE	47 985,47	
LA MAISON DES FEMMES	8 000,00	
LA MAISON DES JOURNALISTES	15 000,00	
LA MAISON OUVERTE	68 414,72	
LA MECANIQUE DE L INSTANT	3 192,32	
LA MODE EUROPEENNE	8 000,00	
LA NEF	68 209,23	
LA NOUVELLE COMPAGNIE	14 225,27	
LA NUIT DU HANDICAP	15 000,00	
LA PENICHE OPERA	127 840,71	
LA PETITE ASSOCIATION LA PETITE ASSOCIATION	1 400,00	
LA PETITE ROCKETTE	8 694,18	
LA PHOTOGRAPHIE QUI	12 268,44	
LA POLKA	8 000,00	
LA RASCASSE	8 000,00	
LA REFABRIQUE	3 038,65	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
LA REGIE DU VELO	15 200,00	
LA RELEVÉ BARIOLEE	2 724,74	
LA RESERVE DES ARTS	57 388,79	
LA RESSOURCERIE DU CINEMA	41 838,82	
LA REVUE ECLAIR	50 000,00	
LA RONDE DE NUIT	9 000,00	
LA ROOKERIE	16 211,06	
LA ROUSSE	37 500,00	
LA SALAMANDRE VERTE	8 000,00	
LA SALESIENNE DE PARIS	19 952,97	
LA SCENARISTERIE	9 000,00	
LA SOCIETE AGRICULTURE URBAINE GENEREUSE ENGAGEE LA SAUGE	6 243,86	
LA SOURCE ASSOC EDUCATION NOUVELLE COLLEGE PRIVE	2 453,00	
LA SOURDE	11 702,14	
LA TAMBOUILLE	26 516,39	
LA TENDRE LENTEUR	7 780,99	
LA VIE AU GRAND AIR DE SAINT-MAUR	58 182,50	
LA VIE BREVE	132 502,99	
LA VILLA MAIS D ICI	89 155,69	
LACO WORK AND CO LACO WORK AND CO	6 429,96	
LAIR ARTS	10 000,00	
LANGAGE DE FEMMES	5 000,00	
LAPS EQUIPE DU MATIN	17 693,27	
LAVA	8 000,00	
LBFA	25 000,00	
LDE94 LIGUE DE L ENSEIGNEMENT DU VAL DE MARNE	15 019,89	
LE BAL FRANCE	201 100,00	
LE BALCON	5 205,82	
LE BIRGIT ENSEMBLE	12 300,46	
LE CABARET CONTEMPORAIN	28 000,00	
LE CARRE DE CHINE	5 632,31	
LE CERCLE FSER	15 396,42	
LE CHAMEAU	4 032,56	
LE CHEMIN DES FLEURS	6 333,60	
LE CHENE ET SES RACINES	14 951,66	
LE COLLECTIF PLUS SANS ASCENSEURS	34 542,81	
LE COLLECTIF SPECIMENS	25 016,86	
LE COMITE DES FAMILLES	13 244,00	
LE CONCERT IMPROMPTU	30 311,72	
LE CREDAC CENTRE D ART CONTEMPORAIN D IVRY	85 759,00	
LE CRI DE L ESCARGOT	1 429,04	
LE FOYER DE CACHAN	163 296,00	
LE GENERATEUR ARTS DIFFUSION	47 000,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
LE GRAND MELANGE	20 000,00	
LE GROUPE N PLUS 1	100 000,00	
LE HALL DE LA CHANSON	42 143,12	
LE HOUBLON VILLARON	16 000,00	
LE JARDIN DES TROLLS	1 623,99	
LE LABO DES HISTOIRES	46 862,52	
LE LIEN PSY	6 800,00	
LE MANTOIS EN TRANSITION	9 000,00	
LE MONDE DE LA RECUP	7 200,00	
LE MUR ESPACE DE CREATION	7 234,95	
LE MUSEE EN HERBE LE MUSEE EN HERBE	8 000,00	
LE P TIT TROCOEUR NOCEEN	20 420,80	
LE PERRAY VERT	1 343,97	
LE PETIT NEY	8 770,82	
LE PHALENE	40 035,05	
LE PLUS PETIT CIRQUE DU MONDE	130 766,26	
LE POLE PETITE ENFANCE LE POPE	3 214,72	
LE REFUGE EQUESTRIA	8 053,29	
LE RUCHER DES ESSARTS	4 344,20	
LE SACRE DU TYMPAN	30 000,00	
LE SAMOVAR	102 580,00	
LE SENS DE L ECOLE	29 967,77	
LE SENS DE L HUMUS	7 596,00	
LE SINGE	35 000,00	
LE STUDIO D ASNIERES	107 757,00	
LE TAMANOIR	18 551,78	
LE TEMPS DE VIVRE	35 000,00	
LE THEATRE DU BOUT DU MONDE THEATRE DU BOUT DU MONDE	72 000,00	
LE TIPI	10 000,00	
LE TRAIT D UNION	2 090,66	
LE TRITON	54 400,00	
LEA SOLIDARITE FEMMES ACCOMPAGNEMENT	20 000,00	
LECTURE JEUNESSE	13 430,00	
LECTURE POUR TOUS	34 021,39	
LED BY HER	4 634,50	
LES 3J LES JOYEUX JARDINIERS DE JOUY	1 000,00	
LES 400 COUPS	55 000,00	
LES AGENTS REUNIS	8 000,00	
LES AMI E S DU COMEDY CLUB	16 027,74	
LES AMIS DE L ORGUE DE MANTES LA VILLE AOM	24 039,37	
LES AMIS DE RAYMOND	875,65	
LES AMIS DU CHAUDRON COOP	40 454,70	
LES AMIS DU CINEMA DU REEL	70 000,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
LES AMIS DU MUSEE GRATALOUP	1 618,26	
LES ANGES AU PLAFOND	18 872,03	
LES ANTENNES DE LA RELEVÉ RADIO NEO	9 000,00	
LES ARPENTEURS DE L INVISIBLE	5 600,00	
LES ATHEVAINS	166 559,55	
LES AUGURES	22 463,00	
LES CANAUX	161 794,42	
LES CARIBOUS DE SEINE ET MARNE-HOCKEY SUR GLACE	200,00	
LES CHEMINS DU COEUR	45 715,93	
LES CLES DE L INSERTION	4 000,00	
LES CONCERTS DE POCHE	129 202,35	
LES CONTRES COURANTS	4 369,42	
LES CRIS DE PARIS	54 400,00	
LES DEMAINS QUI CHANTENT	42 438,98	
LES EDITEURS ASSOCIES	4 886,01	
LES ENTRETIENS DE L EXCELLENCE	5 703,69	
LES FOURMIS QUI JARDINENT	1 656,59	
LES FUGACES LE LIEU	24 622,56	
LES GAILLARDS PARISIENS	8 480,18	
LES GEMEAUX	27 000,00	
LES GENS D UTERPAN	10 000,00	
LES GRANDES PERSONNES	72 661,72	
LES GUINGUETTES YVETTE	7 704,07	
LES HEURES MUSICALES DE TAVERNY	9 773,78	
LES HOTELS SOLIDAIRES	39 000,00	
LES IDEES HEUREUSES	40 000,00	
LES INDEPENDANCES	8 000,00	
LES INVASIFS	10 000,00	
LES JARDINS BIOTOPHA	6 121,32	
LES JARDINS CYDONIA	10 000,00	
LES LABORATOIRES D AUBERVILLIERS	183 000,00	
LES MAISONS DE L ENVIE	32 966,66	
LES MUSIQUES DE LA BOULANGERE	65 000,00	
LES NOCTAMBULES	50 000,00	
LES OMBRES PORTEES	35 739,00	
LES ORCHIDEES ROUGES	3 200,00	
LES PALADINS	50 935,94	
LES PAPILLONS BLANCS DE L ESSONNE	33 972,52	
LES PATTOUNES DE THEO	4 666,50	
LES PEP GRAND OISE ASSOCIATION TERRITORIALE LES PEP GRAND OISE	9 842,42	
LES PETITES CANTINES LILAS	10 000,00	
LES PETITS BONHEURS	20 000,00	
LES PETITS DEBROUILLARDS ILE-DE-FRANCE	61 672,78	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
LES PETITS FRERES DES PAUVRES	92 978,60	
LES PORTEURS D OMBRE	25 000,00	
LES PREMIERES CLASSES	2 010,00	
LES RELAIS DU COEUR DES YVELINES LES RESTAURANTS DU COEUR	25 515,52	
LES RENCONTRES ENTREPRISES ENSEIGNANTS	16 000,00	
LES RESSOURCEES LES RESSOURCEES	84 698,23	
LES RESTAURANTS DU COEUR	137 318,62	
LES REVEURS	13 071,10	
LES ROCHES BLANCHES	5 600,00	
LES ROUTES DU FUTUR	5 769,85	
LES SARRIETTES	10 000,00	
LES SOIRS IMPRUDENTS	2 748,94	
LES TEMOINS DES TEMOINS	200 000,00	
LES THEATRALES CHARLES DULLIN	106 200,00	
LES TOQUES FRANCAISES	9 500,00	
LES TRAILERS DE PARIS IDF	20 000,00	
LES TRANQUILLES	176 400,00	
LES TREMPLINS DES RESTAURANTS DU COEUR LES RELAIS DU COEUR	6 000,00	
LES VALORISTES	19 476,25	
LES VINGTIEMES RUGISSANTS	15 000,00	
LES VOIX ELEVEES LES MAINS DANS LE CAMBOUIS	5 600,00	
LES ZANDOLIS DU VEXIN	300,00	
LEVALLOIS SPORTING CLUB	24 045,49	
LEZ ARTS DANS LES MURS	3 000,00	
LFM ELLES FM	12 000,00	
LG PR OZAR HATORAH DES FILLES CRETEIL	2 210,00	
LG PR SAINT ASPAIS JEANNE D ARC FONTAINEBLEAU	1 290,00	
LGA LIVRY GARGAN ATHLETISME	4 692,46	
LGE LA GARE EXPERIMENTALE	5 002,85	
LGO LA GRANDE OURCQ	5 817,00	
LGT PR NOTRE DAME DE SION PARIS 06EME	2 264,00	
LGTPR LYCEE GEN ET TECHNOL PRIVE	40 327,83	
LIBRAIRES EN SEINE	5 500,00	
LIBRE ECOLE RUDOLF STEINER	2 210,00	
LIBRES TERRES DES FEMMES	6 000,00	
LICRA LIG INTER CONTR RACISM ANTISEM	90 000,00	
LIER ECOLOGIE SAISONS POUR FERMES LOCALES EXPERIMENTALES URBAINES REC	13 393,19	
LIF FFME LIGUE ILE DE FRANCE MONTAGNE ET ESCALADE	12 000,00	
LIF FSGT LIGUE FRANCE FEDER SPORT GYMNQ TRAVAIL	27 500,00	
LIFA LIGUE IDF ATHLETISME	150 000,00	
LIFCO LIGUE ILE DE FRANCE COURSE ORIENTATION	8 904,33	
LIFN LIGUE REGIONALE IDF DE LA FF DE NATATION	200 000,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
LIGUE D ILE DE FRANCE DE BADMINTON	64 624,96	
LIGUE DE TAEKWONDO ILE DE FRANCE LUTTE CONTRE LES RIXES 2024	17 608,72	
LIGUE FRANCAISE PROTECTION OISEAUX	66 388,50	
LIGUE FRANCAISE PROTECTION OISEAUX LPO BIRDLIFE	184 129,23	
LIGUE FRANCE DE VOILE	92 000,00	
LIGUE IDF BASEBALL SOFBALL CRICKET	11 260,00	
LIGUE IDF BASKET BALL	124 877,57	
LIGUE IDF D AVIRON	150 000,00	
LIGUE IDF DE HOCKEY SUR GAZON	15 900,60	
LIGUE IDF ECHECS	15 000,00	
LIGUE IDF HB LIGUE ILE DE FRANCE DE HANDBALL	201 440,44	
LIGUE ILE DE FRANCE DE JUDO JUJITSU KENDO ET DISCIPLINES ASSOCIES	305 261,45	
LIGUE ILE DE FRANCE DE SAVATE BOXE FRANCAISE ET DISCIPLINE ASSOCIEES	8 296,00	
LIGUE ILE DE FRANCE DE SKI NAUTIQUE	17 000,00	
LIGUE ILE DE FRANCE DE TENNIS	100 000,00	
LIGUE ILE DE FRANCE DE TWIRLING BATON	9 600,00	
LIGUE ILE DE FRANCE HOCKEY SUR GLACE	21 750,00	
LIGUE ILE-DE-FRANCE DE LA FEDERATION SPORTIVE DE LA POLICE NATIONALE	11 000,00	
LIGUE ILE-DE-FRANCE DE VOLLEY BALL	47 554,16	
LIGUE MOTOCYLCISTE ILE DE FRANCE	26 000,00	
LIGUE PARIS ILE DE FRANCE DE VOL LIBRE	10 000,00	
LIGUE PARIS ILE DE FRANCE DU SPORT UNIVERSITAIRE	35 344,17	
LIGUE PARISIENNE ILE DE FRANCE FOOTBALL	220 500,00	
LIGUE REG TRIATHLON	64 150,00	
LIGUE REGIONALE DE BOWLING ET SPORTS DE QUILLES IDF	2 400,00	
LIGUE REGIONALE DE GOLF PARIS ILE-DE-FRANCE	120 882,20	
LIGUE REGIONALE DU SPORT AUTOMOBILE IDF	56 650,00	
LIGUE REGIONALE IDF DE SQUASH	11 276,54	
LIGUE REGIONALE IDF KARATE DISCIPLINE ASSOCIES	48 000,00	
LIGUE REGIONALE IDF TAEKWONDO TAEKWONDO	47 600,00	
LIGUE REGIONALE ILE DE FRANCE DE RUGBY	77 000,00	
LIGUE REGIONALE ILE DE FRANCE TENNIS TABLE	84 378,00	
LIGUE REGIONALE TIR ILE DE FRANCE	5 500,00	
LIGUE SPORT ADAPTE IDF	42 402,85	
LIGUE SPORTS DE GLACE ILE DE FRANCE	8 899,54	
LILAS EN SCENE	92 000,00	
LINKEE PARIS	129 126,00	
LIRENVAL CHEVREUSE	1 200,00	
LIS LES INSTITUTIONS SINAI	200 000,00	
LIVE ARTS PRODUCTIONS	2 498,60	
LOBA	8 864,63	
LOLDANSE	7 500,00	
LPO PR ALBERT DE MUN PARIS 07EME	71 138,88	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
LPO PR INSTITUTION SAINT ASPAIS MELUN	186 303,61	
LSN LOGISTIQUE SEINE NORMANDIE	15 000,00	
LUMIERES SUR L INFO	26 046,65	
LYCEE ET COLLEGE SINAI GARCONS	2 638,00	
LYCEE TECH PRIVE JULES RICHARD	12 179,00	
LYCEE TECHNIQUE PRIVE ST NICOLAS	49 292,66	
LYP NOTRE DAME - LES OISEAUX VERNEUIL SUR SEINE	42 868,80	
LYP SACRE COEUR LA VILLE DU BOIS	98 704,42	
M ET M ASSOCIATION MONDE EN MARGE MONDE EN MARGE	375 613,16	
MA ROUE LIBRE	20 000,00	
MAAD 93 C/O MAINS D OEUVRES	15 000,00	
MABEL OCTOBRE MABEL OCTOBRE	35 000,00	
MADANI COMPAGNIE	64 690,00	
MAG JEUNES LGBT	3 644,48	
MAGNY HANDBALL CLUB	6 800,00	
MAGRIF	8 000,00	
MAGUEN DAVID ADOM	125 000,00	
MAIA AUTISME	195 165,78	
MAISON BENJAMIN HANDICAPES	79 000,00	
MAISON CALYPSO CENTRE D ACCUEIL DES YVELINES POUR LE SOIN DES FEMMES	10 000,00	
MAISON COMMUNAUTAIRE	115 848,00	
MAISON CULTURE SEINE SAINT DENIS	263 414,28	
MAISON D ENFANTS BETH RIVKAH LYCEE ENSEIGNEMENT GENERAL	3 171,00	
MAISON DE LA CULTURE YIDDISH	30 000,00	
MAISON DE LA POESIE	4 420,84	
MAISON DE SELENE-CITHEA	18 000,00	
MAISON DES ECRIVAINS ET DES	7 647,37	
MAISON DES FEMMES DE PARIS	4 433,49	
MAISON DES FEMMES DE SAINT DENIS	20 000,00	
MAISON DES JEUNES ET CULTURE ESPACE J R CAUSSIMON	5 000,00	
MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE CAFE CLUB L USINE A CHAPEAUX	40 000,00	
MAISON DES JONGLAGES	81 221,22	
MAISON DES LANGUES ET DES CULTURES D AUBERVILLIERS	13 000,00	
MAISON DES POTES MAISON DE L EGALITE	74 000,00	
MAISON DL PECHE ET DL NATURE	10 000,00	
MAISON DU CONTE MAISON DU CONTE	104 000,00	
MAISON DU FILM	42 500,00	
MAISON FAMILIALE GRANGE COLOMBES CFA	200 909,75	
MAISON FAMILIALE HORTICOLE ESSONNE MAISON FAMILIALE HORTICOLE ESSONNE V	13 012,00	
MAISON FAMILIA SAINT FRANCOIS XAVIER	41 473,89	
MAISON POPULAIRE CULTURE & LOISIRS	29 000,00	
MAITRISEZ VOTRE ENERGIE	50 000,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
MAKING WAVES	119 666,79	
MAMAMA	15 000,00	
MAP LE RESEAU DES MUSIQUES ACTUELLES DE PARIS	38 261,94	
MARATHON	15 000,00	
MARIANNE FILMS	15 000,00	
MARION FRAISSE LA MAIN TENDUE	14 454,54	
MARIONNETTES EN SEINE	65 296,38	
MARRAINE ET VOUS	4 650,86	
MATIERE PREMIERE	8 361,33	
MATRICE ASSOCIATION	164 081,32	
MCA MY CREO ACADEMY	55 888,64	
MDB MIEUX SE DEPLACER A BICYCLETTE	13 000,00	
MDCCCLXXI	6 400,00	
MDM IDF ASSOCIATION COLLECTIF MUSIQUES ET DANSES DU MONDE EN IDF	18 146,77	
MEDECINS DU MONDE	54 000,54	
MEDEE	4 805,94	
MEDIATION FAMILLE INTEGRATION	11 203,20	
MEDIAVIP 91 ASS DEPT MEDIATION & AIDE VICTIMES	92 000,00	
MEDIBUS SUD 77	15 805,18	
MEDICEN PARIS REGION	879 560,40	
MEDUZ	8 000,00	
MEHAD	49 806,07	
MELIADES	18 000,00	
MEME ICI	20 000,00	
MEMOIRE 2000	3 013,03	
MEMORIAL DE LA SHOAH	394 045,19	
MES TALENTS	73 307,60	
METIS	11 500,00	
MEVO MOUVEMENT ENTREPRISES VAL D OISE	15 000,00	
MFPRRP MOUVEMENT FRANCAIS PLANNING FAMILIAL FEDERATION REGIONALE IDF	199 258,00	
MIEL DE LUNE	15 000,00	
MIEL MAISON INITIATIVE ECONOMIQUE LOCALE	86 115,70	
MIEUX ENTREPRENDRE 93 MED93	585 650,51	
MILLE PLATEAUX ASSOCIES	45 000,00	
MISSION LOCALE DES TROIS VALLEES	16 000,00	
MJC DE LA VALLEE	36 123,00	
MJC MAISON POUR LA JEUNESSE ET LA CULTURE	4 005,90	
MJC MAISON POUR TOUS VILLEBON	3 000,00	
MLC LA CITROUILLE CESSON VERT SAINT DENIS	9 000,00	
MLC MAISON DES LOISIRS ET DE LA CULTURE	3 000,00	
MM COMPAGNIE MACARTAN	8 000,00	
MMA FACTORY	50 000,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
MODE ET HANDICAP C EST POSSIBLE	1 713,41	
MORSANG TAEKWONDO	9 800,00	
MOTEUR	15 000,00	
MOUKDEN THEATRE	48 000,00	
MOUSSE	12 000,00	
MOUVEMENT ARTS ET PUBLICS MAP	2 400,00	
MOUVEMENT DU NID	15 094,98	
MOUVMATIK	10 000,00	
MOV EO	535 388,40	
MOYA KRYSA	3 257,20	
MSNDP MUSIQUE SACREE NOTRE DAME DE PARIS	40 000,00	
MU	113 635,51	
MULAOGWADA	300,00	
MUR ENVOL MUR ENVOL	23 194,53	
MUSIQUE & DANSE 20EME	35 000,00	
MUSIQUES AU COMPTOIR	15 583,40	
MUZZIQUES	83 281,41	
NADJASTREAM	8 000,00	
NAJE NOUS N ABANDONNERONS JAMAIS L ESPOIR	10 000,00	
NATIONAL D INTERET GENERAL AGRIDEMAIN	30 000,00	
NATURE & SOCIETE	3 686,75	
NATURESSONNE	2 389,50	
NAUTISME EN ILE DE FRANCE	6 948,00	
NDO OGEK NOTRE DAME DES OISEAUX NDO	1 470,00	
NIL ADMIRARI	188 000,00	
NO PLASTIC IN MY SEA	10 046,97	
NOE	11 426,20	
NOGO TV	3 500,00	
NOISIEL FUTSAL ACADEMY MARNE LA VALLEE	2 000,00	
NOISY-LIENS	8 000,00	
NOM ART	8 287,73	
NOS QUARTIERS ONT DU TALENT TALENT	4 000,00	
NOUVEAU SOUFFLE	23 763,66	
NOUVELLE G	13 321,02	
NOUVELLES VOIES	12 000,00	
NOVOSPORTS	6 759,23	
OCCE 93 OFFICE CENTRAL COOP ECOLE SEINE ST DENIS	7 984,40	
OCEAN POLAIRE	5 000,00	
ODAPEI 95	240 000,00	
ODYSSEE ART	1 125,49	
OEUVRE D ORIENT	99 996,53	
OFFICE CULTUREL DE SAINT GRATIEN CINEMA LES TOILES	12 000,00	
OFFICE TOURISME INTERCOMM GRAND PARIS SEINE ET OISE	21 240,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
OFQJ OFFICE FRANCO QUEBECOIS POUR LA JEUNESSE	36 718,30	
OGEC AEP COLLEGE SAINTE CELINE	4 688,00	
OGEC ASS GESTION OGEC ST THOMAS DE VILLENEUVE LTP ST THOMAS VILLENEUVE	1 609,00	
OGEC ASSOCIATION GESTION OGEC SAINT THOMAS DE VILLENEUVE	113 816,52	
OGEC ASSOCIATION NOTRE DAME DE SION D EVRY	12 119,00	
OGEC ASSOCIATION SAINTE MARIE	28 302,00	
OGEC BATIGNOLLES EPINETTES LYCEE SAINT MICHEL	443,00	
OGEC CHARENTON	6 872,00	
OGEC DE SAINT EXUPERY BRETONNEUX	3 201,00	
OGEC DE SJH ORG GESTION ETABL CATHOLIQUE ENSEIGNEMENT ST JEAN HUL	735,00	
OGEC DE STE ELISABET ORGANISME GESTION ETAB CATH ENSEIGNEMENT	19 228,03	
OGEC DU SACRE COEUR CATHERINE LABOURE	14 673,81	
OGEC ECOLE ALBERT DE MUN	315,00	
OGEC ECOLE LIBRE MIXTE ST JOSEPH	5 531,00	
OGEC ECOLE PRIVEE SAINTE LOUISE	23 126,82	
OGEC ECOLE SAINTE MARIE COLLEGE STE MARIE	1 788,00	
OGEC ENS SCOLAIRE ST LAURENT LA PAIX NOTRE DAME	80 956,00	
OGEC ENSEMBLE SCOLAIRE MONTALEMBERT	973 226,73	
OGEC F CABRINI	13 119,00	
OGEC FENELON VAUJOURS	43 800,06	
OGEC ICEF INSTITUT CATHOLIQUE D EDUCATION DE FONTAINEBLEAU	15 223,00	
OGEC INSTITUT SAINT THOMAS DE VILLENEUVE	2 230,00	
OGEC INSTITUT SAINTE MARIE DE NEUILLY	3 250,00	
OGEC INSTITUTION STE GENEVIEVE	273 125,49	
OGEC LA MADONE	18 884,00	
OGEC LA SALLE SAINT NICOLAS	92 662,14	
OGEC LA TRINITE COLLEGE LA TRINITE	1 748,00	
OGEC MAURICE RONDEAU	26 368,29	
OGEC MONTALEMBERT	95 093,00	
OGEC ND SF NOTRE DAME SAINTE FAMILLE FAMILLE	51 503,69	
OGEC NOTRE DAME DE BOULOGNE	190 479,26	
OGEC NOTRE DAME DE FRANCE	2 000,00	
OGEC NOTRE DAME DE LA COMPASSION PONTOISE	9 171,00	
OGEC NOTRE DAME DU GRANDCHAMP LYCEE PROFESSIONNEL ND DU GRANDCHAMP	538 329,60	
OGEC NOTRE DAME SAINT JOSEPH	2 000,00	
OGEC NOTRE-DAME DU GRANDCHAMP	5 278,00	
OGEC PAUL RICOEUR	2 000,00	
OGEC PETIT VAL	3 999,00	
OGEC PRIV JEANNE D ARC BRETIGNY SUR ORGE	2 000,00	
OGEC ROCROY SAINT VINCENT DE PAUL	14 074,21	
OGEC SAINT ANDRE	118 069,12	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
OGEC SAINT BENOIT DE L EUROPE BAGNOLET	9 999,88	
OGEC SAINT FRANCOIS D ASSISE	137 938,00	
OGEC SAINT JOSEPH LA SALLE PANTIN	15 070,00	
OGEC SAINT MARIE ORGANISME GESTION ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE SAINTE MARI	13 082,00	
OGEC SAINT MARTIN	114 556,53	
OGEC SAINT MICHEL ORGANISME DE GESTION DE L ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE	3 575,00	
OGEC SAINT VINCENT DE PAUL	67 716,00	
OGEC SAINTE LOUISE	0,00	
OGEC SAINTE MARIE SAINT VINCENT DE PAUL COLLEGE PRIVE STE MARIE	3 065,00	
OGEC SAINTE THERESE	107 790,69	
OGEC SERVITES DE MARIE VILLEMOMBLE OGEC SERVITES DE MARIE	12 292,00	
OGEC SLM SAINTE LOUISE DE MARILLAC	28 152,00	
OGEC ST FRCOIS ASSISE/ BLOQUE VOIR P0053421 CORIOLIS 93708	11 479,00	
OGEC ST JEAN MONTMARTRE	2 813,00	
OGEC STA LYCEE SAINT THOMAS D AQUIN	1 454,43	
OGEC STE MARIE ORGANISME GESTION ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE STE MARIE	10 272,00	
OGEC TEILHARD DE CHARDIN	19 295,97	
OGECE ORGANISAT GESTION ECOLE CATHOL ESPERANCE	5 832,00	
OGEP AEP INSTITUT SAINTE CROIX	3 388,00	
OHFOM OEUVRES HOSPITALIERES FRANCAISES DE L ORDRE DE MALTE	201 778,34	
OLYMPE	9 830,79	
OLYMPIQUE CYCLISTE VAL D OISE	5 000,00	
ONJ ORCHESTRE NATIONAL DE JAZZ	7 255,00	
ONZE HEURES ONZE	46 200,00	
OP L OBSERVATOIRE DU PARTAGE	6 395,23	
OPERA FUOCO	52 905,77	
OPIE OFFICE POUR LES INSECTES ET LEUR ENVIRONNEMENT	195 174,08	
OPPELIA	64 000,00	
ORCHESTRE DE SPECTACLE DU NOUVEAU THEATRE DE MONTREUIL	2 639,28	
ORCHESTRE NATIONAL IDF	8 440 000,00	
ORCHESTRE OSTINATO	102 000,00	
ORCHESTRE SYMPHONIQUE DIVERTIMENTO OSD	92 041,29	
ORDRE INT DISCIPLES AUGUSTE ESCOFFIE	11 509,85	
OREE ORGAN POUR RESPECT ENVIRON DS ENTREPRISE	7 510,02	
ORGANISME GESTION ECOLE JEANNE D ARC	140 014,00	
ORGANISME GESTION ETS JB DE LA SALLE SAINT DENIS	10 787,00	
ORGERUS CLIMAT ENERGIE BIODIVERSITE OCEB	6 708,37	
ORIN ABAJADE	3 300,00	
OSAIUF LYCEE ET COLLEGE	8 670,00	
OSEZ LE FEMINISME	30 000,00	
OTANTIKA CENTRE SOCIO CULTUREL DES MARNAUDES	2 300,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
OUVERTURE SOCIALE POUR L EGALITE ET LA REUSSITE ECOLE CENTRALESUPELEC	3 857,60	
OVE PLENIOR	300 000,00	
P POSITIV	355 549,54	
PALAISEAU TIERS LIEU EN EBULLITION	1 496,34	
PANAME PILOTIS	5 086,70	
PANIER CARAIBES	550,00	
PAPOTO PARENTALITE POUR TOUS	8 371,00	
PAR LE MONDE	10 000,00	
PAR TERRE	13 705,68	
PARADOXES	9 901,78	
PARAMOUR COMPAGNIE	5 600,00	
PARANDA OULAM	5 000,00	
PARIS 2024 COMITE D ORGANISATION DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES CO	1 184 500,00	
PARIS AIDE AUX VICTIMES	35 000,00	
PARIS COCAGNE JARDIN COCAGNE DU LIMON	10 678,40	
PARIS DANCE PROJECT	2 444,09	
PARIS ET CO PARIS ET COMPAGNIE	131 566,78	
PARIS EUROPLACE	274 273,00	
PARIS INITIATIVES ENTREPRISES	484 703,91	
PARIS JAZZ CLUB	9 327,18	
PARIS MOZART ORCHESTRA	19 483,00	
PARIS PROGRAMME ASSOCIATIF RADIOPHON INTERET SOCIAL	15 000,00	
PARIS SPORT ORGANISATION	20 000,00	
PAROLES DE FEMMES LE RELAIS	27 633,30	
PARTI POETIQUE	16 441,00	
PAS TROP LOING DE LA SEINE	25 000,00	
PASSERELLE ASSIST AIDANT RESAF RESEAU DE SOUTIEN AUX AIDANTS FAMIL	5 328,87	
PASSION PROXIMITE PARCOURS	7 000,00	
PE ET D PLANETE ENFANTS ET DEVELOPPEMENT	40 000,00	
PEEP UNION DES ASS PEEP DE L ACAD DE VERSAILLES	4 000,00	
PEP ASS DEP PUPILLES ENSEIGNEMENT	290 115,06	
PEPINS PRODUCTION LA PEPINIERE DE	315,20	
PERIPHERIE CREAT CINEMA PERIPHERIE	76 500,00	
PFC PARIS FOOTBALL CLUB	20 000,00	
PFDUA PROTECTION FELINE DES ULIS ET ALENTOURS	4 000,00	
PHARE PONLEU SELPAK FRANCE	8 621,60	
PHENOMENES	9 000,00	
PHOTO DAYS	4 226,13	
PIE VERTE BIO 77	40 245,11	
PILAIN ET CIE	7 000,00	
PILE POIL ET COMPAGNIE	28 105,08	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
PIVO POLE ITINERANT EN VAL D OISE	81 448,00	
PLACE DE COULEURS	61 820,02	
PLAINE D AVENIR 78	29 036,40	
PLANETE SCIENCES	23 000,00	
PLANETE SCIENCES ILE DE FRANCE	22 000,00	
PLATEFORME	1 600,00	
PLAY INTERNATIONAL	8 572,73	
PLAY INTERNATIONAL PLAY INTERNATIONAL	5 746,00	
PLONGEE LOISIRS TAVERNY	6 291,20	
PM	31 400,00	
POESIE EN LIBERTE	1 230,53	
POINT ECOUTE CHAMPIGNY	6 000,15	
POINTS COMMUN NOUVELLE SCENE NATIONALE DE CERGY PONTOISE VAL D O	313 000,84	
POISSY BASKET	10 889,05	
POLE K	15 000,00	
POLE SANTE MASSY	4 106,42	
PONOTIO SOLIDARITE DEVELOPPEMENT	17 891,01	
POP ASSOCIATION PETITS OISEAUX PRODU PRODUCTION	16 778,00	
POTAGERS DU TELEGRAPHE LES	389,60	
POUR L AIDE A LA PARENTALITE RESEAU DES PARENTS	30 794,07	
POUR L ART POUR L AFRIQUE	7 540,94	
PPE PAS A PAS L ENFANT	4 777,53	
PREMIER ROUND	150 000,00	
PREMISSES PRODUCTION	22 390,67	
PRENDRE SOIN SAINT THIBAUT DES VIGNES	13 491,40	
PREOUCOPE	57 909,64	
PREPSY	36 465,06	
PRINCESSE MOUSTACHE	5 000,00	
PRISME AUTISME	3 115,74	
PRO QUARTET CTRE EUR MUSIQUE CHAMBRE PROQUARTET CEMC	91 900,00	
PRODUCTIONS ANECDOTIQUES	2 611,76	
PROMOTRANS ASS PROMOT SOCIAL FORMAT PROF TRANS ROUT	1 023,00	
PROTECTORAT SAINT JOSEPH AULNAY SOUS BOIS	9 383,00	
PROVELO SUD ILE DE FRANCE	10 000,00	
PROXITE	35 643,75	
PRVB PLESSIS ROBINSON VOLLEY BALL	3 142,33	
PUBLIC CHERI	144 000,00	
PUC VOLLEY BALL	99 155,16	
PUISSANCE DE FEMMES FRANCE	7 266,51	
QUARTIERS D AFFAIRES	36 894,55	
QUIERS ANIMATIONS	400,00	
R ET D	6 000,00	
R NOUVELLE	24 658,40	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
RAC RUEIL ATHLETIC CLUB	10 000,00	
RACINES D ENFANCE	21 352,00	
RACINES DE DEMAIN	7 930,71	
RACINES POTAGER ENGAGE	13 000,00	
RACING CLUB DE FRANCE HOCKEY SUR GAZ	105 000,00	
RACING CLUB DE SAINT DENIS KAS KAD FOOTBALL -	19 122,69	
RADIO LILY	1 600,00	
RAID AVENTURE ORGANISATION	75 000,00	
RAINBOW SUBMARINE	36 842,48	
RAP 2 D RESEAU D ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS DE DEVELOPPEMENT DURABLE	6 400,00	
RC BOUCLE DE SEINE RCBDS	2 520,58	
RE BELLE	23 266,21	
RE VIVRE ILE DE FRANCE	80 000,00	
RECOLTE URBAINE	940,18	
RECONNECT	243 106,76	
RECUP R	10 000,00	
RECYCLOPTICS	3 330,00	
RED STAR FOOTBALL CLUB 1897 RED STAR FOOTBALL CLUB 93	100 000,00	
REGARTS	18 000,00	
REGIE DE QUARTIER DU 19E	6 000,00	
REGLES ELEMENTAIRES	5 309,38	
RELAIS 59	6 430,76	
RENAISSANCE ECOLOGIQUE	16 000,00	
RESEAU ACTES IF	77 000,00	
RESEAU ASSOCIATIF DE CHERCHEURS INDEPENDANTS RACHI	2 000,00	
RESEAU COMPOST CITOYEN ILE-DE-FRANCE RESEAU COMPOST CITOYEN ILE-DE-FRANCE	25 000,00	
RESEAU DES ARTS VIVANTS EN IDF	2 000,00	
RESEAU FRANCILIEN DU REEMPLOI	63 284,82	
RESEAU MEMOIRE ALOIS ARMA	20 000,00	
RESEAU MOM ARTRE	22 230,01	
RESEAU VRAC ET REEMPLOI	46 808,23	
RESERVE DE BIOSPHERE DE FONTAINEBLEA	72 227,96	
RESES RESEAU ETUDIANT POUR UNE SOCIETE ECOLOGIQUE ET SOLIDAIRE	2 500,00	
RESSOURCERIE AU GRENIER DU LOING	10 938,25	
RESSOURCERIE DE CHEVILLY-LARUE	9 000,00	
RESTAURANTS DU COEUR - RELAIS DU COEUR DE L ESSONNE	6 555,00	
RESTAURANTS DU COEUR RELAIS 92	51 229,30	
RESTAUS DU COEUR LES RELAIS DU COEUR PARIS	175 329,79	
RETOUR D IMAGE	10 000,00	
REUNIV	25 347,40	
REV ELLES	17 277,15	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
REVE REUSSITE EDUCATIVE VALEURS ET EPANOUISSEMENT	2 988,00	
RGB REGROUPEMENT RADIO GINGLET RADIO LA BOUCLE	17 766,04	
RHAPSOD IF	44 277,00	
RIBAMBELLE JARDINS COLLECTIFS A MAULE	3 200,00	
RIF RESEAUX IDF	196 953,83	
RIPOSTE	40 134,83	
RISI RESEAU INITIATIV STRATEGIE INTELLIGENCE	300,00	
RISOTTO RESEAU FRANCILIEN POUR L ESSOR DES ARTS DE LA RUE ET DE L	35 000,00	
RIVAGES RUSSIE EVENEMENTS	25 000,00	
ROARATORIO	20 000,00	
ROC LE ROCHER OASIS DES CITES	100 000,00	
RODEO THEATRE 78	30 000,00	
ROOKIE PARIS	18 437,84	
ROSA BONHEUR	39 623,38	
ROSE UP	20 000,00	
RUGBY URBAN ATTITUDE	8 832,52	
RUGBYGIRL ACADEMIE	10 000,00	
RVE RADIO VIEILLE EGLISE MAISON COMMUNALE	6 000,00	
S E D	10 000,00	
S VRAI	44 000,00	
SA DE L INSTIT NOTRE DAME DE STE CROIX	3 172,00	
SAFOUL PRODUCTIONS	25 000,00	
SAINT CLOUD PARIS SF	50 000,00	
SAINT LAMBERT FORMATION	100 738,34	
SAINT OUEN RUNNING	1 609,59	
SAINT OUEN SUR SCENE	5 105,00	
SAINT PIERRE PIERRE BRUNOY	120 343,46	
SAINTE GENEVIEVE SPORTS	20 000,00	
SALES MOMES	3 568,00	
SALON DU LIVRE AFRICAIN DE PARIS	14 871,92	
SANTE MENTALE FRANCE	10 000,00	
SAUVEGARDE ENFANCE ADOLESC VAL OISE PREVENTION SPECIALISEE	40 329,53	
SCENA NOSTRA SCENA NOSTRA	64 000,00	
SCENES DE LIVRES	3 000,00	
SCIENCE ACCUEIL	100 000,00	
SCUBE SCIENTIPOLE SAVOIRS SOCIETE POLE DIFFUSION CULTURE SCIENTIFIQUE	35 896,17	
SDVOC SAINT-DENIS VILLE AU COEUR	0,00	
SEAY SAUVEGARDE ENFANCE ADOLESCENCE YVELINES	4 265 792,00	
SEBULBA	30 000,00	
SECOURS CATHOLIQUE	120 613,95	
SECOURS POPULAIRE FRANCAIS	71 160,83	
SEINE EN PARTAGE HOTEL DE VILLE	15 000,00	
SEINE ET MARNE ENVIRONNEMENT	53 997,94	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
SENSECUBE	239 626,78	
SENSYCAP78	3 100,74	
SERRE DE CURVISNA	6 456,80	
SEVE	15 000,00	
SEVEN MOOD	4 000,00	
SEXE ET CONSENTEMENT	2 902,74	
SEXTYLEDONE	4 000,00	
SHAKTI 21	4 000,00	
SHAM SPECTACLES	50 200,00	
SHAUM SERRES ET HALLES AGRO-URBAIN DE MONTEVRAIN	17 800,00	
SIARP SYNDICAT INTERDEPARTEMENTAL DES APICULTEURS DE LA REGION PARISI	14 000,00	
SIEGE ECO CAMPUS	414 579,96	
SIG SON ET IMAGE	5 000,00	
SILHOUETTE	15 000,00	
SILVER VALLEY	151 408,48	
SIRENES	5 000,00	
SIRIUS PRODUCTIONS	13 429,43	
SIS SIDA INFO SERVICE	2 386,50	
SJ SOLIDARITES JEUNESSES	4 478,00	
SMES SAISON MUSICAL D ETE DE SCEAUX	22 000,00	
SNC SOLIDARITES NOUVELLES FACE AU CHOMAGE	15 000,00	
SNEAK COEURZ	10 000,00	
SO PARKS	20 500,00	
SO WEITER	54 000,00	
SOC ARCHEOLOGIQUE HISTORIQUE CHELLES	35 768,86	
SOC COURS EDGAR POE	2 000,00	
SOC DES HABOUS ET LIEUX SAINTS DE L ISLAM	19 904,47	
SOC NATIONALE PROTECTION DE LA NATURE	375 931,00	
SOCIETE EPIN	3 500,00	
SOCIETE L ERMITAGE	315,00	
SOCIETE NAUTIQUE DU PERREUX	20 000,00	
SOGERES ECOLE PASCAL	2 197,00	
SOIGNER ENSEMBLE A ATHIS MONS	14 393,40	
SOL EN SI SOLIDARITE ENFANTS SIDA	20 000,00	
SOLANGE	5 985,88	
SOLIDARITE AVEC LES SOIGNANTS	53 999,83	
SOLIDARITE SIDA	651 675,85	
SOLIDARITES INTERNATIONAL	100 000,00	
SOLIHA 77 SEINE-ET-MARNE	41 231,67	
SOLIHA PARIS HAUTS DE SEINE VAL D OISE PACTE DE PARIS	61 747,20	
SOLIMOVE	2 000,00	
SOLINUM	30 000,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
SONAMBULE	3 549,00	
SONIC PROTEST	8 000,00	
SONS D HIVER	95 000,00	
SOS FEMMES 77	15 000,00	
SOS RACISME TOUCHE PAS A MON POTE	4 542,46	
SOS VICTIMES 93	55 000,00	
SOUNDINITIATIVE	15 305,89	
SOUPPES EN FOLIE	300,00	
SOUTENIR L INSERTION A ANTONY	31 230,46	
SPA SOCIETE PROTECTRICE DES ANIMAUX	591 792,07	
SPF - IDF CONSEIL REGIONAL D ILE DE FRANCE DU SECOURS POPULAIRE FRANCAI	398 919,53	
SPF SECOURS POPULAIRE FRANCAIS	95 200,00	
SPF SECOURS POPULAIRE FRANCAIS DU VAL DE MARNE	18 807,27	
SPF SECOURS POPULAIRE FRANCAIS FEDERATION DE PARIS	158 780,00	
SPF SECOURS POPULAIRE FRANCAIS FEDERATION DES HAUTS DE SEINE	90 459,12	
SPL CAPITAL GAMES	115 000,00	
SPORT ATTITUDE 78	8 972,53	
SPORTING CLUB DE PARIS	14 940,00	
SPS SOINS AUX PROFESSIONNELS DE SANTE	80 000,00	
SRF SOC DES REALISATRICES ET DE REALISATEURS DE FILMS	37 000,00	
SSLP SOLEIL SOUS LA PLUIE	15 600,00	
ST PERRIENNE DE TAEKWONDO	9 800,00	
STADE FRANCAIS	52 827,17	
STAND WITH UKRAINE	13 200,00	
STANISLAS	79 263,20	
STARE	7 418,40	
START-ZUP	15 688,00	
STARTUP BANLIEUE	5 602,99	
STE DES GENS DE LETTRES DE FRANCE	35 000,00	
STELLA SAINT MAUR HANDBALL	31 423,20	
STELO FORMATION	607 363,52	
STOP HOMOPHOBIE	10 000,00	
STS LE STUDIO THEATRE STAINS	142 307,99	
STUDIO THEATRE DE VITRY	146 000,00	
STUPEFY	10 577,00	
SUIVEZ LA FLECHE	901 199,13	
SUM SEVRES UNITE MUSIQUE	26 543,25	
SUPEXPERTISE PARIS	200 418,42	
SUR LES BANCS DE L ECOLE	6 731,10	
SYND FRANCAIS DE LA CRITIQUE DE CINEMA	29 331,36	
SYNDICAT COPROP DU 40 RUE BEAUREPAIRE	10 000,00	
SYNDICAT INITIATIVE DE LA VILLE DE NANTERRE	2 331,09	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
SYNERGIE FAMILY	1 618,72	
SYSTEMATIC PARIS REGION	1 519 248,40	
SYTTEEN	10 000,00	
TAEKWONDO VAL DE SEINE	5 000,00	
TAEKWONDO YERROIS	10 000,00	
TAJMAAT AIT EL HADJ ATH DRISS FRANCE DRISS-FRANCE	2 788,63	
TDF LE TEMPS DES RUES	23 723,11	
TECH DEV TECHNOLOGIE POUR LE DEVELOPPEMENT	40 000,00	
TECHNOPOL - TECHNO PARADE	36 000,00	
TELEMAQUE ELECTRIC	11 966,23	
TENDRES BOURREAUX	5 000,00	
TENNIS CLUB DE CROISSY SUR SEINE	80 000,00	
TERANGA LAB	41 293,63	
TERRAIN DE JEU	2 793,82	
TERRE AVENIR	38 740,90	
TERRE DE LIENS ILE DE FRANCE	55 000,00	
TERRE ET CITE	151 611,50	
THE SORORITY FOUNDATION	15 000,00	
THE UPSBD THE UNITED PATRIOTIC SQUADRONS OF BLESSED DIANA	10 000,00	
THEATRE 71	160 626,68	
THEATRE AUX MAINS NUES	151 400,00	
THEATRE BOUCHE BEE	35 000,00	
THEATRE DE CHAIR	30 000,00	
THEATRE DE CHATILLON	61 243,82	
THEATRE DE L ARGUMENT	8 000,00	
THEATRE DE LA BRECHE	22 727,64	
THEATRE DE LA MARIONNETTE A PARIS	139 421,76	
THEATRE DE LA POUDRERIE	92 989,82	
THEATRE DE LA VALLEE	102 902,00	
THEATRE DE LA VILLE	14 195,69	
THEATRE DES EVADES	1 600,00	
THEATRE DES OISEAUX	8 000,00	
THEATRE DU CRISTAL	110 400,00	
THEATRE DU FIL	41 250,39	
THEATRE DU KALAM	1 200,00	
THEATRE DU MENTEUR LA MANUFACTURE	51 207,24	
THEATRE DU SHABANO	2 000,00	
THEATRE DU VOYAGEUR	3 883,00	
THEATRE FIRMIN GEMIER THEATRE DE LA PISCINE	80 000,00	
THEATRE HALLE ROUBLOT CIE ESPACE BLANC	77 254,95	
THEATRE IRRUPTIONNEL	24 775,00	
THEATRE L'AGORA SCENE NALE EVRY ESSONNE	259 617,56	
THEATRE LE COLOMBIER LANGAJA	69 160,07	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
THEATRE ST QUENTIN YVELI NES	104 908,03	
THEATRE STUDIO CIE CHRISTIAN BENEDETTI	104 455,39	
THEATRE SUR PAROLES	2 400,00	
THEATRE SYLVIA MONFORT	26 999,68	
TICKET FOR CHANGE	189 549,89	
TOC	54 000,00	
TOIT A MOI	66 000,00	
TOU S RESSOURCE	29 904,06	
TOUS BENEVOLES	29 626,62	
TOUS EN STAGE L ENGAGEMENT D UN RESEAU D ENTREPRISES POUR LA REUSSI	40 000,00	
TOUS ENSEMBLE C EST NOUS	6 000,00	
TOUT DE GO	568,18	
TOUT UN ART	16 232,75	
TOUT UN CIEL	30 000,00	
TRACES THEORIE REFLEXE APPREND COMM EDUCAT SCIENTIF	56 899,33	
TREMPIN 94 SOLIDARITE FEMMES	27 609,79	
TRIANGLE VERT VILLES MARAICHIERES HUREPOIX	77 059,00	
TRIBE ORGANISATION	1 961,42	
TROPIK ASNIERES	300,00	
TROUVE TA VOIX	54 000,00	
TSARA	23 000,00	
TT JLMV TENNIS DE TABLE JOUY LE MOUTIER VAUREAL	8 000,00	
UA PEEP CRETEIL UNION ACADEMIQUE DES PARENTS D ELEVES DE L ENSEIGNEMENT	7 429,52	
UCPA FORMATION	129 839,00	
UDSM UNION DEFENS SANTE MENTALE REG EST PARIS	11 357,62	
UEJF UNION DES ETUDIANTS	30 000,00	
UFCV UNION FRANCAISE CENTRE VACANCES LOISIRS	9 600,00	
UFISC UNION FEDERALE D INTERVENTION DES STRUCTURES CULTURELLES CO MAISO	35 000,00	
UGAB UNION GENERALE ARMENIENNE DE BIENFAISANCE	65 000,00	
ULYSSE ET ERNEST	1 600,00	
UN ABRI QUI SAUVE DES VIES	6 600,00	
UN MANTOIS PLUS PROPRE	4 000,00	
UN NEUF TROIS SOLEIL	30 000,00	
UN PLUS UN PLUS	4 167,67	
UNE ETINCELLE D ESPOIR POUR SOAN	9 036,80	
UNE OASIS DANS LA VILLE AUTOUR DE VOUS	8 288,00	
UNE PATTE TENDUE	15 000,00	
UNE RADIO ETUDIANTE A PARIS	15 897,16	
UNION CARAIBEEEN VITRIOTS	300,00	
UNION DES EDITEURS DE VOYAGE INDEPENDANTS	5 837,79	
UNION FMC	49 047,48	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
UNION NATIONALE DU SPORT SCOLAIRE	9 500,00	
UNION REG CGC IDF	7 850,00	
UNION REG DES SCOP IDF CENTRE VAL DE LOIRE ET DOM TOM	337 647,23	
UNION REGION DES CAUE ILE DE FRANCE	3 000,00	
UNION REGIONALE DES COLLECTIVITES FORESTIERES D ILE DE FRANCE	64 735,04	
UNION REGIONALE DES FOYERS RURAUX D ILE DE FRANCE	60 000,00	
UNION REGIONALE FO ILE DE FRANCE	25 350,00	
UNION REGIONALE UNSA IDF	16 300,00	
UNION SPORTIVE D IVRY HANDBALL	10 000,00	
UNION SPORTIVE DE GRIGNY	2 834,85	
UNION SPORTIVE DE L ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRE ECOLE DE GAZERAN	10 000,00	
UNION UNIV ECONOMIE	8 727,27	
UNIS CITE	25 605,41	
UNIVERSITE CLARIANE	9 265,00	
UNSS UNION NATIONAL DU SPORT SCOLAIRE	55 183,26	
UNSS UNION NATIONAL DU SPORT SCOLAIRE	70 400,00	
UOMS UNION OUTRE MER DE SENART	300,00	
URBAMONDE FRANCE	8 851,19	
URBANESCENCE	31 598,10	
URHAJ IDF UNION REG HABITAT JEUNES ILE DE FRANCE	45 000,00	
URIF CFTC UNION REGIONALE ILE FRANCE CFTC	9 800,00	
URIF CGT UNION REGION CGT L ILE DE FRANCE	40 958,00	
URSF IDF	22 798,61	
V ET F VACANCES ET FAMILLES ACCUEIL EN PLUS	66 389,73	
V R A C VERS UN RESEAU ACHAT EN COMMUN PARIS	30 000,00	
VAL BIO ILE DE FRANCE	513,30	
VANDERLAB	76 000,00	
VAUTOUR CLUB DE LABATTOIR	10 000,00	
VAUX TRANSITION ECOLOGIQUE ECOLOGIQUE	6 342,80	
VDMT VAL DE MARNE EN TRANSITION	4 591,44	
VECV VOTRE ECOLE CHEZ VOUS	10 000,00	
VELO SUD 77	9 000,00	
VENI VERDI	5 655,51	
VERGERS URBAINS	29 727,50	
VERTICAL DETOUR	144 000,00	
VETERINAIRES POUR TOUS ILE DE FRANCE	4 321,29	
VICTIMES ET AVENIR	2 454,03	
VILLES DES MUSIQUES DU MONDE	220 262,56	
VIR VOLT DELEGATION REGIONALE DE SOLIDARITES JEUNESSES	5 000,00	
VIREVOLTEZ	8 808,61	
VISION SOLIDARITE	36 202,38	
VITAZIK A ROCQUEMONT	22 783,30	
VIVACITES ILE-DE-FRANCE	4 000,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
VIVRE BD DE STRASBOURG - FG ST-DENIS ST-MARTIN	7 000,00	
VIVRE ENSEMBLE	15 906,63	
VIVRE ET DEVENIR VILLEPINTE SAINT MICHEL	124 317,24	
VIVRE LIRE	19 361,98	
VOA	8 000,00	
VOID RECORDS	4 859,00	
VOIX DE FEMMES	39 844,61	
VOX POPULI	10 000,00	
WAKE UP CAFE	14 000,00	
WDS WELL DONE SIMONE	28 000,00	
WE ARE SAFE PLACE	3 435,40	
WILCO	1 720 650,00	
WIMOOV	11 224,26	
WITECH	4 399,19	
WLDN	103 944,50	
WOPELA	5 000,00	
WORLDSKILLS FRANCE EVENTS	35 193,94	
YASAMAN	6 400,00	
YES WE CAMP	45 648,13	
YOTTA	5 581,31	
ZERO EMISSIONS NETTES 2050 MAINTENANT SCEAUX VALLEE SUD GRAND	2 000,00	
Entreprises	486 357 411,88	
100 ECS LE 100 ETABLISSEMENT CULTUREL SOLIDAIRE	10 000,00	
1001 VIES HABITAT	4 138 209,87	
120 PRODS	15 000,00	
2600 2600	105 116,00	
2ASC IMMOBILIER	302 226,92	
3 FRERES PRODUCTIONS BROTHER FILMS	22 000,00	
3F RESIDENCES	2 457 864,54	
3F SEINE ET MARNE	938 420,02	
4 PIZZAS	5 000,00	
4 SAVEURS	1 000,00	
4G ENVIRONNEMENT	125 400,00	
5 A 7 FILMS	30 097,95	
A LA MARGE LIBRARIE A LA MARGE	7 534,24	
A V SIMULATION	193 914,29	
AB HABITAT	112 200,00	
ABAZI FLORIN	87 500,00	
ABN	20 000,00	
ABRAHAM PATRICIA	13 852,77	
ACCORD CROISES	5 867,40	
ACP LA MANUFACTURE CHANSON ACP LA MANUFACTURE CHANSON	125 479,47	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
ADDAIR	130 678,19	
ADOMA	2 480 093,80	
AFC ARES FIGHTING CHAMPIONSHIP	157 070,98	
AFPA ENTREPRISE IDF	34 426,00	
AFPS	143 068,20	
AIP AMAN IMAN PUBLISHING	5 396,64	
AIR 217 SOCIETE PUBLIQUE LOCALE COEUR D ESSONNE	32 820,18	
AIVANCITY SCHOOL FOR TECHNOLOGY BUSINESS SOCIETY	37 012,00	
AJ FORMATION	40 147,00	
AJT SANTE	43 110,00	
ALBERT LEMAY LOUISE	509,60	
ALFEV ALFORTVILLE ENERGIE VERTE	1 805 720,44	
ALOUA FRANCIS	15 000,00	
ALU	10 870,72	
ALYDRINE ALYDRINE	4 246,00	
AMACLIO PRODUCTIONS	60 000,00	
AMDA AGENCE MEDITERRANEENNE DE DEVELOPPEMENT AUDIOVISUEL	20 000,00	
AMESSI LINDA	3 213,33	
AMME	235 549,39	
AMOK FILMS	50 000,00	
ANAGRAMME	3 713,88	
ANDIAMO PIZZA ANDIAMO PIZZA	5 000,00	
ANIMETCOM CONSULTANT	15 827,00	
ANTIN RESIDENCES SA HABITAT LOYER MODERE	1 965 163,85	
APFF SAINT DENIS ANCIENNE PISCINE FELIX FAURE A SAINT DENIS	68 400,00	
ARCHIPEL 35	185 000,00	
ARIZONA FILMS 2	38 500,00	
ARJOLIDOQUET AUX CHAMPS SOIS Y	455,20	
ARTBUILD ARCHITECTES	39 558,23	
ARTISANS DU FILM	19 750,00	
ARTUS EMILIE	449,00	
ASSISTEAL FORMATION	765 132,60	
ATELIER BOMBYLIUS	333,60	
AU P TI BELLOT	2 000,00	
AUDRECO FORMATION	9 045,00	
AULNAY	192 638,39	
AUREGLIA ET FILS	507,20	
AURORA FILMS	46 000,00	
AZZI NADJIM	12 366,82	
B ET M MEDICAL	250 000,00	
BA BLEROT ET ASSOCIES ADMINISTRATEUR JUDICIAIRE	7 709,51	
BABAULT AMAURY ALBERT	383,93	
BABAULT AURELIEN	447,04	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
BADIN PHILIPPE	498,12	
BAGAN FILMS	6 500,00	
BAKILA	1 170,00	
BARBERON GATIEN	260,58	
BARBERON ORIAN	256,18	
BARBERY SYLVAIN MARCEL	815,38	
BARBREL JEAN	958,00	
BARNEY PRODUCTION	24 000,00	
BARON PIERRE SIMON	2 100,00	
BATAIL LOG	68 412,91	
BATHYSPHERE PRODUCTIONS	16 000,00	
BATIGERE HABITAT	2 667 891,67	
BATIGERE HABITATS SOLIDAIRES	274 716,89	
BATIGERE MAISON FAMILIALE	13 301,43	
BAUMANN HERTAULT EMMANUEL ANDRE MARCEL	606,05	
BEAUVILLE DIT ROBERT SANDY	7 507,44	
BEISSIER SAS	32 804,77	
BELLOTA FILMS	32 500,00	
BELOEIL DENIS ANTOINE	333,60	
BEN JABALLAH HAMDİ	1 913,38	
BENIL CLEMENT QUENTIN GILIAN	345,60	
BENOIT VINCENT MICHEL	392,62	
BERNARD FABRICE	447,43	
BERTEAUX CHRISTELLE	367,20	
BERTRAND CLAIRE PAULINE ANNE	328,00	
BESNARD SOPHIE	538,40	
BESNARD STEPHANE	620,30	
BIBAK	36 132,88	
BIG BAG N GO	534,83	
BIO CONCEPT FOOD LLA MAISON DE LA CREPE	445,17	
BIOLAB MARAICHAGE	678,40	
BLACK BOAT PICTURES	9 500,00	
BOCZULAK CAROLINE BRIGITTE CATHERINE	315,20	
BONDON JEAN GABRIEL ANDRE	525,60	
BOOTSTRAP LABEL	12 000,00	
BOSELUT JEREMIE	512,35	
BOUCHER SYLVAIN DANIEL	359,20	
BOULAT ETIENNE SERGE ANDRE	683,20	
BOURGADE LE BIHAN MURIELLE SIMONE LYDIE	574,40	
BOURGUIGON D HERBIGNY GAETAN HERMAN JOSEPH	273,62	
BOUTHIER ERIC CLAUDE	15 000,00	
BOUTOUR BRUNO JEAN JACQUES	657,60	
BOUVRY FOUILLIARD JULIA ANOUK MIRA CHLOE	657,60	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
BOYER ODILE MARIE	505,59	
BRADY SPECTACLES LE BRADY CINEMA THEATRE	80 030,33	
BRAHMI VIRGILE	14 000,89	
BREAKING BAD	24 128,57	
BROUARD MARIE CELINA RACHEL	303,20	
BSGI BESOINS ET SERVICES GESTION IMMOBILIERE	958 690,72	
BUHLER VINCENT JUSTIN	3 000,00	
BUMPAIR	51 276,54	
BUNDHOO OORIAH CYNTHIA	5 952,30	
BUTTES COMMUN	410 343,29	
BWMB	157 071,80	
C12 QUANTUM ELECTRONICS	292 550,40	
CAB CVASC MEAUX	111 168,34	
CABINET CADOT BEAUPLET SAFAR	729 206,00	
CABINET DU DR DALIA AHMAD	8 016,14	
CABINET IFNOR CABINET ILE DE FRANCE NORMANDIE	1 026 796,52	
CABINET PONS NOUVELLE GESTION IMMOBILIERE	903 670,41	
CAFFIN PIERRE	359,20	
CALIFRAIS	113 119,54	
CAPGEMINI CONSULTING	125 621,87	
CAPRICCI FILMS	6 500,00	
CARDIO CDDF	48 824,92	
CARITAS HABITAT	279 844,14	
CAROU ALAIN	315,20	
CARPE INGMAR	315,20	
CARPI AXENTIA	235 092,58	
CARRE DESOUDIN JEREMY ANDRE CLAUDE	994,86	
CARREIRA GOMES CHRISTINA	5 000,00	
CASA BERTO	3 631,20	
CASTELAIN SARAH DENISE MARIE FRANCE	2 493,17	
CAUBIO	315,20	
CB GREEN	86 572,00	
CDC HABITAT SOCIAL SOCIETE ANONYME D HABITATIONS A LOYER MODERE	4 382 691,15	
CEDEFI LIDEC L INSTITUT DES ETUDES COMPTABLES	2 704,00	
CEDELANN	525,60	
CEERRF CENTRE EUROPEEN D ENSEIGNEMEN T EN REEDUCATION ET READAPT FONCTION	278 039,00	
CEFLOG	683,20	
CEMEX GRANULATS	98 367,50	
CENTRE DE FORMATION PAR L ALTERNANCE MIROMESNIL	58 850,00	
CENTRE EQUESTRE DE LA FERTE SOUS JOU	7 932,73	
CETIM CTRE TECHNIQUE IN DUSTRIE MECANIQUE	271 963,00	
CFA DE LA FEDERATION FRANCAISE DE CARROSSERIE CARPROMO	40 589,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
CFEP CENTRE DE FORMATION ET D ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL	141 455,76	
CGAT ENSUP	35 000,00	
CH WAUTERS ET FILS	0,00	
CHAMBELLAN TAVERNIER DELPHINE SANDRINE	618,40	
CHAMP LIBRE	320,80	
CHANCLUD ISABELLE	315,20	
CHANTEFABLE	9 000,00	
CHARADES PRODUCTIONS	125 593,34	
CHARBONNIER STACY	3 799,19	
CHARLES GILLIBERT CG CINEMA	13 500,00	
CHASSAGNE BENJAMIN LEON EMMANUEL	876,00	
CHATELET ERIC CLAUDE ROGER	303,20	
CHAUVIN MARC	1 460,80	
CHENAILLER YVAN MARCEL MICHEL	315,20	
CHERET MARC OLIVIER	368,00	
CHEVALLIER CHRISTOPHE PHILIPPE	758,61	
CHEVALLIER MARTIN THEODULE DESIRE	776,93	
CHICAN EMELINE	2 118,87	
CHIRILOV CONSTANTIN	654,40	
CHLOE	2 000,00	
CHRISTMAS IN JULY	38 500,00	
CICT CTRE INTER CRE CREATIONS	273 096,82	
CINE LINES	181 534,71	
CINE MONTEREAU POINT COM CINEMA CONFLUENCES	270 955,04	
CINEPOQUE	5 666,30	
CIRET LAURENT	538,00	
CIRILE CABINET IMMOBILIER RIVET LENOBLE AGENCE LENOBLE RIVET	216 000,00	
CLEMENTE OLIVIER	3 692,35	
CLINIQUE MEDICALE LES JARDINS DE BRU	172 000,00	
CLOGENSON PATRICK	398,40	
CLOS DE VERDELOT	554 471,58	
CM CULTURE CROSS MEDIA CULTURE	26 250,00	
CNAL CTRE NAL ART LYRIQU	188 870,31	
CO IN SPIREE	20 107,10	
COFIROUTE	11 932,05	
COGEDIM PARIS METROPOLE	249 639,30	
COGELUM IDF ALTESIO CITEOS OMEXON	78 225,44	
COLAS SA	38 396,00	
COLEBROOK KATHERINE TREWIN	327,18	
COLLET SEVERINE ANNICK LYDIA	315,20	
COMPAGNIE HUBERT JAPPELLE	23 000,00	
COMPETENCES PRO	33 208,00	
COMPTOIR DES FERMIERS COMPTOIR DES FERMIERS	92 000,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
COMUTITRES SAS	12 000 000,00	
CONVERGENCE IMMOBILIER	40 091,11	
COOLEN CHRISTINE MARTHE LEONTINE	569,60	
COOLEN JULIEN	345,60	
COOP DE RUE ET DE CIRQUE	173 000,00	
COOP IVRY HABITAT	66 509,65	
COOPANAME	365 500,00	
COOPEXIA	2 761,02	
COPO	42 468,18	
COSSON FRANCOIS	640,26	
COSSON MAXIME	291,71	
COSSOUX PASCAL YVES RAYMOND	333,60	
COURVOISIER MARIE	8 500,00	
CPH ARCADE VYV	78 179,05	
CRAUNOT CRAUNOT SA PARIS RIVE GAUCHE	93 367,38	
CRECHE LE P TIT FORT	64 000,00	
CRETEIL HABITAT SEMIC	32 000,00	
CROSNIER GUY ALBERT DANIEL	582,16	
CS GROUP FRANCE	101 965,01	
CSRBE SCIC CENTRE SANTE RURAL DE LA BRIE EST	1 716,58	
CTAV14 SOCIETE CINEMATOGRAPHIQUE THEATRALE ET AUDIOVISUELLE	9 894,30	
CTM SARL COMPOST TECHNOLOGIE DU MEE	250 000,00	
CULTURESPACES	64 035,00	
CUMA DE GALLY	100 000,00	
CZARNECKI DAMIEN	389,38	
D EDVILLIERS	405,41	
D EGREVILLE	629,60	
DAHAN ELIE SACHA	5 145,22	
DALLIER LAURENT	617,60	
DALLIER PERE ET FILLES	293,60	
DARGERER WILLY	388,18	
DASIA	84 969,13	
DAVID LAURENT	5 735,27	
DAWAN	17 259,00	
DDFIP MAINE ET LOIRE	7 500,00	
DE ANGELI NICOLAS	333,60	
DE BRUILLE	592,00	
DE CHAMP GIRARD	1 256,80	
DE FROMENTEL	7 790,00	
DE FROMENTEL YVES	819,20	
DE GRISY	505,59	
DE LASSUS SAINT GENIES BLANDINE MARIE BERTRAND SOPHIE	389,60	
DE POCANCY	569,60	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
DE VOS HERMANT KARINE HUGUETTE SYLVIANE	2 000,00	
DECHENAUD EUGENIE	315,20	
DELACOURT GAELE	405,82	
DELAPORTAS STEPHANE THEODORE	320,54	
DELEPLANQUE ET COMPAGNIE	240 000,00	
DELESALLE DELMAS BERTRAND	5 000,00	
DELOMEZ ARNAUD	683,20	
DEMAIN SOIR	33 817,44	
DENIS FRIEDMAN PRODUCTIONS	21 000,00	
DEPAUL	395 177,00	
DEROSIN GILLES	666,40	
DES CAPUCINES	640,00	
DES COURS	529,76	
DES DEUX MAISONS	632,80	
DES SABLONS SCEA DES SABLONS	1 340,80	
DESHAYES LAMBERT EDWIGE ALINE	443,00	
DESPROGRES DAVID	375,20	
DEUXIEME LIGNE FILMS	35 751,02	
DEVARREWAERE FREDERIC ALBERT	777,93	
DEVELAY BENJAMIN	569,60	
DEVILLIERS ANTOINE	399,20	
DEVRIENDT BASTIEN	362,40	
DEYDIER SOPHIE MARIE ISABELLE	315,20	
DF DATA FACTORY	5 000,00	
DIAPHANA FILMS	130 000,00	
DIMOULAS NIKOLAOS	9 162,21	
DISDET STEPHANE	367,20	
DOLCE VITA FILMS	41 500,00	
DOMAINE DES FORTES TERRES	315,20	
DOMAINES DES TINARAGES	20 000,00	
DON QUICHOTTE FILMS	18 500,00	
DOREAU YOANN ANDRE STANISLAS	468,19	
DOREMUS GEORGES	282,27	
DOUSS CHAMSI	389,60	
DROCOURT SYLVAIN	276,57	
DU MOUTON VERT	648,80	
DU PLANT	505,01	
DU PLESSIS DE GRENEGAN ANNE LUCIE	287,86	
DUCHEMIN ADELINE FERNANDE YVETTE	315,20	
DUHAMMEL LE QUERE CLAUDIE	743,70	
DULAC CINEMAS MAJESTIC PASSY	20 000,00	
DUPONT MATHILDE	3 731,00	
DUPUIS XAVIER	542,54	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Délégation BPI - 2600 ACADEMY	80 000,00	
Délégation BPI - A4MT	60 000,00	
Délégation BPI - ACCESSI	18 000,00	
Délégation BPI - ACCESSOLUTIONS	75 000,00	
Délégation BPI - ADAM VISIO	24 000,00	
Délégation BPI - ADIXON	60 000,00	
Délégation BPI - ADVANCED CARE TECHNOLOGIES	9 000,00	
Délégation BPI - AFFLUENCES	75 000,00	
Délégation BPI - ALTAROAD	61 343,15	
Délégation BPI - ALTROVE TECH	350 000,00	
Délégation BPI - AM3L	18 000,00	
Délégation BPI - AMBOS ENERGY	161 000,00	
Délégation BPI - APPTHERA	30 000,00	
Délégation BPI - ARAGO COMPUTING	367 000,00	
Délégation BPI - ARCSPACE	52 000,00	
Délégation BPI - ATELIER ALAIN ELLOUZ	100 000,00	
Délégation BPI - AURALIP	90 000,00	
Délégation BPI - AUXICARE	70 000,00	
Délégation BPI - AVATAR MEDICAL	66 500,00	
Délégation BPI - AVENCIO	45 000,00	
Délégation BPI - BLISS ECOSPRAY	135 000,00	
Délégation BPI - BLOOM CARE	90 000,00	
Délégation BPI - BLUE BEES THERAPEUTICS	68 400,00	
Délégation BPI - BPARTNERS SAS	54 000,00	
Délégation BPI - BUNQER	70 000,00	
Délégation BPI - BYORNA	76 432,44	
Délégation BPI - CAMPOSPHERE	75 000,00	
Délégation BPI - CAPADYN	45 000,00	
Délégation BPI - CARE CONNECT	45 000,00	
Délégation BPI - CARESENTINEL	48 000,00	
Délégation BPI - CARIKOO	30 000,00	
Délégation BPI - CELL ENVIRONMENT	42 500,00	
Délégation BPI - CEMENTIC	62 291,47	
Délégation BPI - CERES BRAIN THERAPEUTICS	300 000,00	
Délégation BPI - CHANTE	70 000,00	
Délégation BPI - CITALID CYBERSECURITE	67 000,00	
Délégation BPI - CLARITY TECHNOLOGIES	77 121,08	
Délégation BPI - CLEANMOB	78 000,00	
Délégation BPI - CLOUD EX MACHINA	72 000,00	
Délégation BPI - COSY	21 000,00	
Délégation BPI - CT-SQUARE	30 000,00	
Délégation BPI - CURE 51	70 000,00	
Délégation BPI - CV ASSOCIES ENGINEERING	72 000,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Délégation BPI - CYFERALL	30 500,00	
Délégation BPI - CYNA IT	78 000,00	
Délégation BPI - DARWIN DATA	115 000,00	
Délégation BPI - DECISIONBRAIN	60 000,00	
Délégation BPI - DEEMEA	74 000,00	
Délégation BPI - DEEP-IA	66 952,13	
Délégation BPI - DEMBOOST	66 500,00	
Délégation BPI - DEPANNAGES FOURNITURES MAINTENANCE	96 000,00	
Délégation BPI - DESIGN INVERSE	30 000,00	
Délégation BPI - DEUXIEME SOUFFLE	18 000,00	
Délégation BPI - DILLYGENCE	41 500,00	
Délégation BPI - DIVERCHIM CDMO	25 000,00	
Délégation BPI - DMSAI	45 000,00	
Délégation BPI - DOTBLOCKS SOLUTIONS	60 000,00	
Délégation BPI - E C H O	60 000,00	
Délégation BPI - ECKLO	60 000,00	
Délégation BPI - ECLIPSE	204 000,00	
Délégation BPI - EDOSSAH	60 000,00	
Délégation BPI - EGLE THERAPEUTICS	250 000,00	
Délégation BPI - EIKOSIM	45 000,00	
Délégation BPI - ELIGO BIOSCIENCE	75 000,00	
Délégation BPI - EMDASH	75 000,00	
Délégation BPI - EMG2	60 000,00	
Délégation BPI - EMPREINTE MULTIMEDIA	78 000,00	
Délégation BPI - EPYR	160 000,00	
Délégation BPI - ERTE-ETSA	179 820,00	
Délégation BPI - EXOTRAIL	100 200,00	
Délégation BPI - FASTEN	60 000,00	
Délégation BPI - FERME HORTICOLE THEART	111 000,00	
Délégation BPI - FITER'S FRANCE	132 000,00	
Délégation BPI - FLOWARE	90 000,00	
Délégation BPI - FLUIDION	52 500,00	
Délégation BPI - FLUIDYN FRANCE SARL	38 657,04	
Délégation BPI - FURNITURE FOR GOOD	25 000,00	
Délégation BPI - GALAM ROBOTICS	61 342,93	
Délégation BPI - GALINK	91 000,00	
Délégation BPI - GATEWATCHER	75 000,00	
Délégation BPI - GEOLINKS SERVICES	24 900,00	
Délégation BPI - GETELEC	60 000,00	
Délégation BPI - GLAASTER	60 000,00	
Délégation BPI - GREENBIDS	50 000,00	
Délégation BPI - GREENERWAVE	33 500,00	
Délégation BPI - GRIDFIT	58 500,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Délégation BPI - HARMATTAN AI	258 786,54	
Délégation BPI - HEMERIS	65 500,00	
Délégation BPI - HYLIGHT	70 000,00	
Délégation BPI - IMAGINE EYES	66 500,00	
Délégation BPI - JABU	18 000,00	
Délégation BPI - JOBS THAT MAKESSENSE	63 000,00	
Délégation BPI - KELVIN TECHNOLOGIES	50 000,00	
Délégation BPI - KERY'S SOFTWARE	67 000,00	
Délégation BPI - KEYROS	30 000,00	
Délégation BPI - KHIMOD	210 000,00	
Délégation BPI - KIKLEO	120 000,00	
Délégation BPI - KOMPANION CARE	147 000,00	
Délégation BPI - KYRON BIO	83 250,00	
Délégation BPI - LA SOLIVE	79 800,00	
Délégation BPI - LES MACHINES DUBUIT	47 833,05	
Délégation BPI - LEVIATHAN DYNAMICS	46 000,00	
Délégation BPI - LIGHT VISION	35 281,76	
Délégation BPI - LIVEARTS	36 000,00	
Délégation BPI - MAGIC POCKETS	60 000,00	
Délégation BPI - MAIA	58 000,00	
Délégation BPI - MAKE ICI	62 500,00	
Délégation BPI - MARBEN PRODUCTS	83 000,00	
Délégation BPI - MASTEUR	35 000,00	
Délégation BPI - MATRICIS AI	46 500,00	
Délégation BPI - MEDIVIE TECH	0,00	
Délégation BPI - MEET MY MAMA	75 000,00	
Délégation BPI - MEGA FUSION	91 000,00	
Délégation BPI - MENTALISTA	58 000,00	
Délégation BPI - METYOS	75 000,00	
Délégation BPI - MINDFLOW	73 000,00	
Délégation BPI - MISTIC	59 000,00	
Délégation BPI - MITHRIL SECURITY	41 500,00	
Délégation BPI - MONIXO	22 669,53	
Délégation BPI - MUMILK	70 000,00	
Délégation BPI - MYTEAM	75 000,00	
Délégation BPI - NANO CORP	67 500,00	
Délégation BPI - NAOX TECHNOLOGIES	79 304,81	
Délégation BPI - NCS SYSTEMS	100 000,00	
Délégation BPI - NEAMINE	18 000,00	
Délégation BPI - NEOSILVER	75 000,00	
Délégation BPI - NEPTUNE ELEMENTS	72 167,79	
Délégation BPI - NEXTERITE	37 500,00	
Délégation BPI - NIX AIR SOLUTIONS	40 200,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Délégation BPI - NOIL	54 000,00	
Délégation BPI - ODYSAI	58 000,00	
Délégation BPI - OFFROAD	69 000,00	
Délégation BPI - OPALE	35 000,00	
Délégation BPI - ORAKL ONCOLOGY	83 000,00	
Délégation BPI - ORGANES TISSUS REGENERATION REPARATION REMPLACEMENT	209 500,00	
Délégation BPI - ORIA BIOSCIENCE	67 000,00	
Délégation BPI - OSBORN METALS SAS	54 600,00	
Délégation BPI - OSMO MEDTECH	21 000,00	
Délégation BPI - PALADIN	60 000,00	
Délégation BPI - PDI	21 000,00	
Délégation BPI - PEDABOOST	18 000,00	
Délégation BPI - PELIKAN MOBILITY	25 000,00	
Délégation BPI - PEP-THERAPY	66 500,00	
Délégation BPI - PHINC DEVELOPMENT	80 500,00	
Délégation BPI - PICTADERM	35 000,00	
Délégation BPI - PLANTIBODIES	66 500,00	
Délégation BPI - POUPETTE	120 000,00	
Délégation BPI - PRAXYSANTE	55 000,00	
Délégation BPI - PRONOE SAS	70 000,00	
Délégation BPI - PROPELLANE	38 500,00	
Délégation BPI - PYXISCIENCE	39 000,00	
Délégation BPI - QUANTUM SIGNALS	66 000,00	
Délégation BPI - REGTECH FACTORY	58 000,00	
Délégation BPI - REMI	91 000,00	
Délégation BPI - REVIBAT	83 250,00	
Délégation BPI - REVOLT	60 000,00	
Délégation BPI - REVOLTY	21 000,00	
Délégation BPI - ROBEAUTE	300 000,00	
Délégation BPI - SAG INNOVATION	46 985,78	
Délégation BPI - SAPIAN	73 000,00	
Délégation BPI - SASMINIMUM	75 000,00	
Délégation BPI - SAVOIRS DES PEUPLES	45 000,00	
Délégation BPI - SCALINX	300 000,00	
Délégation BPI - SCALLOG	57 500,00	
Délégation BPI - SCEA LETANG HERME	87 500,00	
Délégation BPI - SCIENTA LAB	82 317,33	
Délégation BPI - SCOVERY	67 000,00	
Délégation BPI - SE THERAPEUTICS	80 000,00	
Délégation BPI - SECURIGEEK	78 000,00	
Délégation BPI - SEKOIA IO	141 000,00	
Délégation BPI - SGS FRANCE	33 000,00	
Délégation BPI - SIGNAL GROUP	60 000,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Délégation BPI - SIGNATURE	0,00	
Délégation BPI - SKAIROS	22 500,00	
Délégation BPI - SKR TECHNOLOGIES	30 000,00	
Délégation BPI - SKYMAB BIOTHERAPEUTICS	70 000,00	
Délégation BPI - SLOAN PARTICIPATIONS	52 500,00	
Délégation BPI - SOCIETE FRANCAISE DES SYSTEMES CONNECTES	30 000,00	
Délégation BPI - SOUDAX EQUIPEMENTS	78 000,00	
Délégation BPI - SPALLIAN	60 000,00	
Délégation BPI - SPARK RACING TECHNOLOGY	75 000,00	
Délégation BPI - SPIN-ION TECHNOLOGIES	80 400,00	
Délégation BPI - SPOTLIGHT MEDICAL	70 000,00	
Délégation BPI - SWITCHGRID	45 000,00	
Délégation BPI - TAKE A WASTE	60 000,00	
Délégation BPI - THE CLIMATE DATA FACTORY	60 000,00	
Délégation BPI - TILAK HEALTHCARE	58 000,00	
Délégation BPI - TMPLT	58 000,00	
Délégation BPI - TOHTEM	37 500,00	
Délégation BPI - TURBOTECH	78 000,00	
Délégation BPI - TWIINIT	13 250,00	
Délégation BPI - UNSEME	66 000,00	
Délégation BPI - UPANDCHARGE	65 000,00	
Délégation BPI - URBAN COOLING SOLUTIONS	18 000,00	
Délégation BPI - URBASENSE	111 000,00	
Délégation BPI - VALORSITES	30 000,00	
Délégation BPI - VERIDIAN	78 000,00	
Délégation BPI - VESTA CONSTRUCTION TECHNOLOGIES	58 500,00	
Délégation BPI - VESTO	83 000,00	
Délégation BPI - VIRTUALBROWSER	78 000,00	
Délégation BPI - WALLIX	120 000,00	
Délégation BPI - WATT ET WELL	58 000,00	
Délégation BPI - WEBLIB	53 500,00	
Délégation BPI - WELLCARE	70 000,00	
Délégation BPI - WEMAP	80 000,00	
Délégation BPI - WHEELLEE	46 858,20	
Délégation BPI - YOLO YOU ONLY LIVE ONCE	30 000,00	
Délégation BPI - ZORBA GROUP	58 000,00	
EARL ABIT FORTAIL	276,74	
EARL AGM	12 009,07	
EARL BOMON	568,80	
EARL CHAMP RAMARD	678,40	
EARL CHAMPIN	517,79	
EARL DE BOHAIRE	1 314,40	
EARL DE L AUBETIN	683,20	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
EARL DE L AUBETTE	739,20	
EARL DE L HUMERY POYAU	538,00	
EARL DE LA BOULAYE	479,20	
EARL DE LA FERME D EGREVILLE	608,80	
EARL DE LA GRANGE ROUGE	635,20	
EARL DE LA NOZAIE	744,00	
EARL DE LA PETITE FONTAINE	657,60	
EARL DE LA RONCE	333,60	
EARL DE LA TOUR	438,66	
EARL DE LA TUILERIE	389,77	
EARL DE LARNIERE	315,20	
EARL DE MONTGAZON	996,45	
EARL DE PAEPE OLIVIER	345,60	
EARL DE ROUILLOT	476,10	
EARL DELACOUR	345,60	
EARL DES CONTEAUX	777,93	
EARL DES COUDRETTES	598,26	
EARL DES GRANDS CHAMPS	766,35	
EARL DES HIRONDELLES	596,00	
EARL DES SAPINS	599,65	
EARL DES VIGNES	363,20	
EARL DIMANCHEVILLE	502,11	
EARL DOMAINE DE BEAUVIERE	606,05	
EARL DU BOIS CLOS	463,44	
EARL DU BOIS REGNAULT	723,34	
EARL DU CHEMIN NEUF	744,00	
EARL DU COQ HARDY	385,12	
EARL DU COUDRAY	599,65	
EARL DU GRAND BALLEAU	333,60	
EARL DU GROS POIRIER	720,80	
EARL DU PAVILLON	444,86	
EARL DU PETIT MARCHE	683,20	
EARL DURET GARVEY	315,20	
EARL EVAIN	571,83	
EARL FAMILLE FREMIN	527,54	
EARL FERME DE GISY	333,60	
EARL FERME DE RONQUEUX	627,69	
EARL FERME DES VALLEES	399,79	
EARL FERME LAFOUASSE	608,45	
EARL FERME LECOQ	391,90	
EARL FLORRY GAUTIER	1 154,40	
EARL FOURRIER	762,73	
EARL GOBARD	1 262,26	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
EARL GUERIN THIONVILLE	776,94	
EARL HANNETON	455,20	
EARL HARAS DE VEZU	15 000,00	
EARL HOUE NICOLAS	683,20	
EARL JAILLARD	345,60	
EARL LA BELLE EPINE	683,20	
EARL LA CHAMPAGNE	519,30	
EARL LA FERME DES LOGES	389,60	
EARL LA FERME SUR L ILE	315,20	
EARL LA GRANDE BORNE	608,64	
EARL LANOE	368,00	
EARL LE BOIS RACINE	505,60	
EARL LE JARDIN DE LA MARQUETTE	333,60	
EARL LEFEVRE VIDELLES	683,20	
EARL LEFORT	683,20	
EARL LES PLAISIRS DU JARDIN	368,00	
EARL LES QUINZE	345,60	
EARL LES TOURELLES	1 290,40	
EARL LES VERGERS DE CHARNESSEUIL	604,06	
EARL MAISON GAILLARD	455,20	
EARL MEUNIER CEREALES	596,00	
EARL MIRVAUX	315,20	
EARL PEPINIERES PESCHEUX THINEY	606,05	
EARL PETIT	345,60	
EARL PLAINE DE FORET	666,01	
EARL QUINAULT	7 100,10	
EARL RICHARD DE BO	333,60	
EARL SAINT GOBERT	683,20	
EARL SALMON	345,60	
EARL SYTSMA	423,04	
EARL THIERRY	819,20	
EARL TRUDON	596,00	
EARL VALLEE LAHAEYE	443,68	
EARL VINCHON	683,20	
EARL WILLAERT	683,20	
EASY RIDERS FILMS	62 999,85	
EBS LE RELAIS VAL DE SEINE DING FRING	1 590,00	
ECHO FILMS	20 676,35	
ECO URBAIN SPL	1 440 000,00	
ECOLE CENTRALE DE PUERICULTURE	571 140,00	
ECOLE GUSTAVE	42 564,00	
EDAR ECOLE D ASSAS REEDUCATION	525 592,00	
EDITIONS AROLA	5 958,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
EDITIONS B42 SARL	8 846,86	
EDITIONS CA ET LA	15 500,00	
EDITIONS CORTI	2 000,00	
EDITIONS DEFICOM	15 436,61	
EDITIONS DU SANDRE	2 224,00	
EDITIONS LA VOLTE	4 000,00	
EDITIONS M F	4 323,91	
EDITIONS NORMA	9 135,42	
EDTA EDTA SORNAS	38 493,00	
EGIDE	1 558 623,73	
EIFPAGE AMENAGEMENT SAS	2 800 000,00	
EL GHORBA MON AMOUR	7 000,00	
ELLIS FILMS	15 000,00	
ELOGIE SIEMP	461 383,34	
EMGF EMGF	63 292,00	
ENERGY OBSERVER DEVELOPMENTS	705 500,96	
ENGIE ES ENGIE ENERGIE SERVICES ENGIE RESEAUX ENGIE COFELY ENGIE SO	8 900,00	
ENHYWHERE	320 000,00	
ENLARGE YOUR PARIS SAS	10 000,00	
ENR ENERCITIF	9 636,36	
ENTREPRISE JEAN LEFEBVRE ILE DE FRANCE	3 277,50	
ENTREPRISE SOCIALE POUR L HABITAT DE MAISONS ALFORT SA HLM	128 307,78	
ENTROPY	191 730,02	
ENVIE DE LIRE	6 000,00	
EPITETE	4 000,00	
EPTP	420,00	
ERIGERE	521 750,60	
ERILIA	1 001 371,00	
ESPACES ET SIGNES	7 800,00	
ESSONNE HABITAT	2 488 264,59	
ETAGERE CAFE	10 000,00	
ETS ENS SUP CONSUL HTES ETUDE COM PARIS HEC PARIS	189 902,04	
EUROPEAN GREEN TECHNOLOGY	14 083,20	
EVAIN DANIEL	694,02	
EX9	96 436,14	
EXPERTISE FRANCE	530 148,78	
EXPLOIT AGRI FERME HAUT BRIOT	494,36	
EXPLOITATION AGRICOLE A RESPONSABILITE LIMITE BARRIER	840,80	
EXPLOITATION AGRICOLE A RESPONSABILITE LIMITEE DE L ABONDAN	648,80	
FABG DISTRIBUTION CARREFOUR CITY	3 000,00	
FAG SA FRANCE ACTIVE GARANTIE	1 500 000,00	
FAIR PLAY PRODUCTIONS	19 250,00	
FAISEURS DE TERRES	51 553,14	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
FALLOT KARINE VIRGINIE PRISCA	315,20	
FAN WORLDWIDE FRANCE	56 907,05	
FARDEAU CHRISTINE JACQUELINE	2 000,00	
FAUVET PHILIPPE PAUL MARIE	315,20	
FAVRIE ALEXIS BERNARD JEAN PAUL	3 484,67	
FAVRY JULIEN NOEL GASTON	320,54	
FAYOLLE KARINE	4 189,18	
FEIJAN ALAIN	345,60	
FERME DE CHATENOY	15 996,40	
FERME DE LA FONTENELLE	666,40	
FERME DE LA TREMBLAYE	972,27	
FERME DE RETAL	782,40	
FERME DE VAULEZARD	497,60	
FERME HORTICOLE THEART	374,46	
FERME KERSANTE DE SAINT DENIS	468,80	
FERME SAINTE COLOMBE	573,66	
FERMENT STATION	516,80	
FERMES SOLAIRES DU MONT VALERIEEN VALERIEEN	27 665,95	
FERTE JAZZ	93 709,64	
FEYLER BENOIT	525,60	
FGD EXPERTISE COMPTABLE	5 000,00	
FILMS DU MILIEU	23 700,82	
FIMINCO	19 090,67	
FITOUSSI GARY	2 217,67	
FLEURY BRUNO ABEL	455,20	
FLOWERGY CLAMART	500 000,00	
FOIN GEROSAGRI	455,20	
FOIRIEN LAURENT JOSEPH GUY	405,41	
FONCIA MANAGO/ TIERS BLOQUE/SIREN FERMETURE RATTACHE	0,00	
FONCIA PARIS EST	383 040,00	
FONCIA SEINE OUEST	18 000,00	
FONCIA SENART GATINAIS	3 484,26	
FONCIA VBDS	412 602,00	
FONCIA VBDS FONCIA VDBS	14 920,31	
FOURNIER LIONEL	464,00	
FRANCK DE PREAUMONT GAUTIER	315,20	
FRAYMEDIA SKATE EXCELLENCE	245 000,00	
FRIESSE SEBASTIEN ALAIN JACQUES	15 000,00	
FROIDEVAUX SONIA	536,45	
FROMAGERIE DE LOISEAU	76 912,77	
FROMAGERIE GANOT	554,40	
FROT ANTOINE ROLAND MARC	315,20	
FUCHS FOUGEARD MURIELLE	333,60	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
FULL RHIZOME	33 600,00	
FURYO FILMS	24 750,00	
FVRA PRODUCTIONS	155 871,75	
GABY TECHNOLOGIES	86 331,00	
GAEC DE BRANDELLES	1 199,55	
GAEC DE LA COMTE	333,60	
GAEC FERME DES SUEURS	1 533,19	
GAEC LA FERME SAPOUSSE	320,80	
GAEC LE MIAM	333,60	
GAEC LEREBOUR	766,35	
GAEC SERGENT HENRI ET EVELYNE	819,20	
GAIJIN	41 301,85	
GALAND NICOLAS GREGORY ARNAUD	618,40	
GALLY	81 422,40	
GAMET REMI	538,40	
GANOT SAINTE COLOMBE COLOMBE	749,68	
GARAGE 3 A	2 000,00	
GAS COMPOST ENERGIE	10 015,91	
GAULTMILLAU	12 000,00	
GAUTIER JEAN-FRANCOIS	599,65	
GEDEON PROGRAMMES	11 630,00	
GEKO FILMS	24 967,63	
GEOMALAK	1 066 723,87	
GEORGES FILMS	35 328,00	
GEORUEIL	942 370,10	
GFA D ORMOY	505,60	
GFA LES BUTTES ROUGES	510,46	
GIBIER MANES CECILE MARCELLE MARIE	359,20	
GILLE FRANCK GUY	658,94	
GITTINGER JULIEN ARNAUD	363,20	
GK INVESTISSEMENT	4 000,00	
GOBUSE	6 274,61	
GOGOGO FILMS	15 750,00	
GONIN LABAT THOMAS CHARLES ANDRE MARIE	10 000,00	
GOODSEED PRODUCTIONS	13 500,00	
GOUGE JEAN MARC PIERRE	505,59	
GOURMANDIZ	3 000,00	
GOUSSEAU GUILLAUME	431,81	
GOUSSEAU OLIVIER	426,89	
GRAO MICHEL DIDIER THIERRY	320,80	
GREEN RIVER CRUISES	99 888,93	
GREENWISHES	15 375,00	
GRISSEL PIERRE NICOLAS	700,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
GROUPE AIRWELL SA	28 904,11	
GROUPE IGF FRANCE	212 082,00	
GROUPEMENT AGRICULTURE BIOLOGIQUE ET BIODYNAMIQUE DE LA REGION IDF	350 399,85	
GROUPEMENT EXPLOITATION DOMAINE RENNEMOULIN	40 610,23	
GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE NIJEMA	15 968,10	
GSM MASTER GSM MASTER	6 940,00	
GUERIN FRANCOISE	806,40	
GUINAND CHAUFFAGE CHEMINEES POELES	2 000,00	
HADJ MOUSSA MUSTAFA	332,08	
HALFON JULIE EMILIE LORENZA	315,20	
HARAS DE ROSEVAL	35 000,00	
HARDIER CONVERSET MORGANE	333,60	
HARDOUIN FRANCK LOUIS EMILE	1 194,44	
HEIDELBERG MATERIALS FRANCE CEMENTS	500,00	
HELPER LESLIE MADELEINE FLORA	291,07	
HENEO	557 644,06	
HERVE JOSETTE	9 496,50	
HEXAGONE	97 783,01	
HLM IRP HLM INTERPROFESSIONNELLE REGION PARIS	567 682,56	
HLM LES FOYERS DE SEINE ET MARNE FSM	385 528,64	
HPP HARAS DU PETIT PARIS	403,84	
HUMBERT ERWAN MARC TIARE	320,80	
HUMPHRIS NICOLAS	656,07	
HUSSON AUDREN MARIE	1 031,20	
HUTONG PRODUCTIONS	3 773,23	
HYSETCO	1 769 200,60	
ICADE PROMOTION ICADE PROMOTION	177 240,21	
IDF HABITAT	368 093,80	
IDRAC SARL COMPETENCES COMMERCE ET INTERNATIONAL	103 171,00	
IFMK	186 081,20	
IFMK DE L EST FRANCILIEN	98 539,84	
ILE DE FRANCE INVESTISSEMENT ET TERRITOIRES	10 426,74	
ILIADE ET FILMS	4 000,00	
IMMA SELARL DE MEDECINS RADIOLOGUES IMAGERIE MEDICALE DU VAL DE MARNE	192 053,58	
IMMO DE FRANCE PARIS ILE DE FRANCE	226 861,66	
IMMOBILIERE 3F	4 910 713,68	
IMS MEDICATION	22 541,50	
IN LI	179 046,97	
IN VIVO FILMS	28 000,00	
INGETIS	57 904,00	
INSPEK	157 980,06	
INSTITUT DE LA FEMME ET DE L ENDOMETRIOSE	28 861,08	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
INSTITUT INTERNATIONAL IMAGE SON	202 944,00	
INSTITUT SOLEIL BEAUTE SANDRINE	1 000,00	
INTERNATIONAL TERRA INSTITUTE	37 737,00	
ISAMBERT PAULINE MARIE ANDREE	315,20	
ITIS INSTITUT DES TECHNOLOGIES INFORMATIQUES ET DES SERVICES AUX E	75 223,00	
JALOUX EMILIEN	8 200,53	
JANTHEE THAI	10 000,00	
JARDINS ARTS ET COMPAGNIE	4 878,69	
JEANNE COLIN	333,60	
JEEN	28 009,04	
JEROBOAM	20 000,00	
JETTPA	54 494,54	
JGPMEDIA	10 000,00	
JIAZI FILMS	12 950,00	
JOUBERT CATHERINE	359,20	
JOYEUX CLAERHOUT BRIGITTE SUZANNE	505,59	
KAABIA AMOR	2 601,48	
KALIGA NICOLA	34,30	
KAZAK PRODUCTIONS	89 921,40	
KERFRIDEN JEAN ALAIN	593,60	
KETCHUP MAYONNAISE	32 000,00	
KHIREDDINE AGUEB SONIA	6 195,50	
KHLIFI SELTANI MARYAM	14 178,94	
KINE SPORT SANTE	13 878,41	
KINOELEKTRON	2 302,65	
KISZEL DANIEL	363,20	
KLVH	9 776,47	
KOMETA FILMS	17 500,00	
KRAIEM MALEK	866,42	
KRAJCOVIC MICHEL CHARLES HENRI	333,60	
L ACADEMIE BY ELIOR L ACADEMIE BY ELIOR	22 121,00	
L ARBRE AUX MILLE GRUES	10 000,00	
L ARGENT	20 250,00	
L ECOLE MULTIMEDIA	55 149,00	
L ECURIE GRANDPIERRE	25 000,00	
L ENDROIT	12 750,00	
L ENTREPOT	9 029,04	
L ESCALATOR	26 574,93	
L HABITATION CONFORTABLE	224 000,00	
L ILOT LIVRES	16 000,00	
L USAGE DU MONDE	2 137,77	
LA BIOFERME DE CHANTELOUP	333,60	
LA BOITE X RECYCLAGE	182 590,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
LA BONNE MURE	332,80	
LA BOOKERIE	4 639,27	
LA CLAIRIERE PAYSANNE	320,80	
LA CLEF DES SOLS	438,03	
LA COOPERATIVE BIO D ILE DE FRANCE	500 000,00	
LA COOPERATIVE FONCIERE FRANCILIENNE	434 351,00	
LA CUEILLETTE DE VOISENON	12 000,00	
LA DOUAIRIERE	777,85	
LA FABRICA NOCTURNA	72 000,00	
LA FABRIQUE A NEUF VAL D YERRES VAL DE SEINE LA FAB DE MONTGERON	1 440,00	
LA FAMILIA	8 392,86	
LA FELINE FILMS VAGABUNDO FILMS	6 750,00	
LA FERME DE COMPI	345,60	
LA FERME DE LA SAUVAGERIE	333,60	
LA FERME DE MADAME	345,60	
LA FERME DES BEURRERIES	744,00	
LA FERME DES EPIEDS	598,26	
LA FERME DES FOLIES	343,20	
LA FROMENTELLERIE	469,60	
LA GRANDE BALADE	32 000,00	
LA GRANDE BORNE	669,60	
LA HARDE COUL THEATRE COOL THEATRE	2 000,00	
LA HUIT PRODUCTION	7 687,03	
LA JAVANESS	299 872,20	
LA LAITERIE 2M	407,20	
LA LUNA PRODUCTIONS	22 500,00	
LA LUNE DES DOCKS	25 000,00	
LA MAISON DES SAGES FEMMES	25 731,29	
LA MANUFACTURE THEATRE DE LA BASTILL	129 214,23	
LA MARE	496 477,93	
LA PAGODE CINEMA SARL	640 000,00	
LA PASSERELLE	15 000,00	
LA PETITE FERME AUFFERVILLOISE	333,60	
LA RECOLTE CITADINE	4 501,51	
LA REGULIERE	3 370,25	
LA REINE BLANCHE	12 000,00	
LA ROSE DOLET	127 145,61	
LA ROSE DU BAL	30 000,00	
LA RUCHE DEVELOPPEMENT	879 911,75	
LA SOURCE LA SOURCE	14 065,00	
LA TABLE DE CANA	28 567,96	
LA TETE AILLEURS	1 511,65	
LA TOFUTERIE	12 513,27	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
LA VIE IMMEDIATE	22 707,11	
LABEC PROD	3 500,00	
LABEL EMMAUS	31 617,85	
LABEL GAMELLE	315 000,00	
LABOURAGE ET PATURAGE	569,60	
LAFOUASSE FABIENNE	315,20	
LAFOUASSE THOMAS LAURENT GERARD	598,26	
LAGARDERE PARIS RACING RESSOURCES	25 000,00	
LAGRUE VINCENT	333,60	
LAI MICHEL	6 616,07	
LALANCE PIERRE OLIVIER JEAN	275,20	
LANGAREL TONY	2 000,00	
LASKOWSKI JOHANN DOMINIQUE	333,60	
LAST MHYLE	955 810,19	
LAUREAU XAVIER LAURENT	525,60	
LAUZIER CAMILLE	1 822,49	
LB DEVELOPPEMENT LB DEVELOPPEMENT	9 350,00	
LE BOISLONG	604,80	
LE CHAMP DES ALOUETTES	1 312,62	
LE CHAUDRON COOP	10 000,00	
LE CIRQUE DANS LES ETOILES	2 629,68	
LE HASARD LUDIQUÉ	8 000,00	
LE JARDIN DU MARAICHER	333,60	
LE M MUSEE DU VIN	29 450,88	
LE MINOR GUILLEMETTE MARIE PATRICIA	309,60	
LE NOUVEL OBSERVATEUR DU MONDE	15 000,00	
LE PAVILLON DES GRANGES	426,18	
LE PRESSE PAPIER	30 000,00	
LE RESERVOIR	20 788,14	
LE SECHOIR DU PERE JULES	345,60	
LE TERROIR	160 434,62	
LE THEATRE DU CORPS PIETRAGALLA PIETRAGALLA COMPAGNIE	151 506,50	
LE TRIPODE	12 000,00	
LE VERRE LISEUR	10 000,00	
LE VILLAGE POTAGER DU PAYS DE NEMOUR	368,00	
LEGENDRE FABIEN	605,22	
LEGUMES DE CRAVENT	345,60	
LEMARIE JUSTINE YVONNE GISELE	230,40	
LEMON TRI	10 135,29	
LEPRINCE VINCENT CLAUDE	606,05	
LES AMBULANCES DE LA VALLEE	2 000,00	
LES ATELIERS DE DANSE LA MENAGERIE LES ATELIERS DE DANSE LA MENAGERIE	262 556,04	
D		

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
LES BULLOTINS	100 000,00	
LES CARACTERES	7 262,75	
LES CHAMBRES	18 239,90	
LES CHAMPS DES POSSIBLES	201 818,61	
LES CHARPENTIER DE L ATLANTIQUE	123 121,27	
LES CIGOGNES FILMS	13 500,00	
LES COTEAUX DU MONTOIS	11 044,50	
LES CUEILLETES DU PLESSIS	315,20	
LES DEUX GOURMANDS	103 849,87	
LES DUNES D OR	13 410,18	
LES EDITIONS BLEU ET JAUNE	5 180,08	
LES EDITIONS DE L ANTILOPE	2 696,88	
LES FILMS DE L APRES MIDI	98 323,87	
LES FILMS DE L AQUEDUC	31 500,00	
LES FILMS DE LA CAPITAIN	19 000,00	
LES FILMS DE NOUT	7 000,00	
LES FILMS DU BAL	20 000,00	
LES FILMS DU POISSON	21 500,00	
LES FILMS DU SURSAUT	8 000,00	
LES FILMS DU VEYRIER	38 500,00	
LES FILMS VELVET	10 500,00	
LES GRANDS PRES	428,80	
LES JARDINS D OLLIVIER	1 450,72	
LES JARDINS DE SAINT FARGEAU	389,60	
LES MATERIAUX URBAINS	5 086,88	
LES MELIES	24 228,70	
LES MONSTRES	35 000,00	
LES MOUSSEAUX	596,00	
LES PANIERES LES PANIERES	86 250,22	
LES PETITES HEURES LA SCALA PARIS	17 150,58	
LES PLANTS BIO DE MAIRE-FRANCE	333,60	
LES RESIDENCES SOCIETE ANONYME D HABITATIONS A LOYER MODERE	2 255 584,14	
LES TERRES NOUVELLES DE COURANCES	657,60	
LES TRESORS	96 547,03	
LES UNIVERS Z ENCHANTES	16 000,00	
LES VERGERS DU PRESOIRS	333,60	
LES VERTS PATURAGES	359,20	
LESEUR ANDREE	3 419,32	
LEVIONNOIS ALAIN	485,45	
LEVRELLE CHRYSTEL ROSE CHRISTIANE	1 062,40	
LEXITIS LEXITIS	10 000,00	
LIBRAIRIE ANTOINE	4 000,00	
LIBRAIRIE BLEU ENCRE	7 000,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
LIBRAIRIE DU PINCERAI	35 000,00	
LIBRAIRIE IMPRESSIONS	12 000,00	
LIBRAIRIE L'OEIL DE LA LETTRE	8 000,00	
LIBRAIRIE LA SUITE	20 000,00	
LIBRAIRIE POINTS COMMUNS	8 374,83	
LIBRALIRE	7 000,00	
LIITA	27 720,00	
LILI ET COMPAGNIE EMHA ECOLE DES METIERS DE L HABITAT LILIBRICOLE	6 948,00	
LIMA CHANDEIGNE SARL	8 000,00	
LIMITLESS	19 250,00	
LINCOLN TV	139 500,00	
LINK RH FORMATIONS ET DEVELOPPEMENT	67 689,89	
LINKEE	13 738,42	
LINKLUSION	238 906,12	
LIONCEAU FILMS	59 430,00	
LIVRESSENCE	1 466,59	
LJ RECEPTIONS AMARELIS TRAITEUR LA FERME DU BOIS SAINT	2 000,00	
LMDC	3 000,00	
LMHD L ARBRE DU VOYAGEUR	22 000,00	
LOCO FILMS	38 500,00	
LOGEO SEINE	80 000,00	
LOGIAL COOP	448 930,16	
LOGICITES	52 737,50	
LOGIREP LOYER MODERE	2 397 196,52	
LOOK COULOMMIERS UN LOOK POUR TOUS UN LOOK POUR TOUS	1 000,00	
LSPC LEVALLOIS PARIS SAINT-CLOUD LES MARIANNES 92	26 000,00	
LUCHIER LISA	315,20	
LUXO BENNES	119 119,42	
M ET C LES MOTS ET LES CHOSES	11 103,75	
M2CA MARNE ET CHANTEREINE CHELLES AMENAGEMENT	425 000,00	
MA SALADE A TOIT	5 422,44	
MACT PRODUCTIONS	68 084,55	
MADISON FILMS	20 500,00	
MADLINE	984,51	
MAG 8	5 497,80	
MAGIC LEMP	1 002,65	
MAILLIER JEAN BAPTISTE MICHEL	646,25	
MAISON ELEVES ECOLE CENTRALE ARTS MANUF	1 903 716,80	
MAISON FRACAS	20 000,00	
MAISON HAVAS	315,20	
MAKE ICI	90 343,49	
MALA JOUAN	2 000,00	
MAMA MAMA	22 000,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
MANDA EX HELLO SYNDIC	115 413,00	
MANESSE GASPARD LIBERTE	333,60	
MARIN OLIVIER	520,80	
MARMITAFILMS	5 250,00	
MARNE AU BOIS AMENAGEMENT SPL	45 722,33	
MARTIN ANDY	14 250,00	
MATH JEAN BERNARD	618,40	
MAUNA INNOVATION	30 112,50	
MAURICE EMMANUEL	596,00	
MBEAUTY	4 000,00	
MC HABITAT	146 994,40	
MEAUFACTORY	989,57	
MELTING PRODUCTIONS	15 205,57	
MELUN VAL DE SEINE AMENAGEMENT	61 542,56	
MEMENTO PRODUCTION	60 000,00	
MENTOUR	1 408,33	
MES SORTIES CULTURE	3 785,00	
MESSANT FLORENCE	504,76	
MESSANT PIERRE	1 000,00	
METAUX 116 SOREVO ENVIRONNEMENT	144 867,81	
METHAMILLIS	158 997,24	
METHANAGRI FERME DES FOURNEAUX	40 000,00	
METIER NICOLAS LAURENT TOINET	568,60	
MGEN ACTION SANITAIRE ET SOCIALE INSTITUT FORM SOINS INFIRMIERS M RI	1 935 416,00	
MIA MAO	105 870,97	
MICHAUD LE PETIT JARD EARL	596,58	
MICHEL MARTINS CELINE	6 017,60	
MIROA	10 486,14	
MIYU PRODUCTIONS	95 662,18	
MOANA FILMS SAS	137 500,00	
MOBIUS REEMPLOI MOBIUS REEMPLOI	4 128,18	
MODERATO	10 500,00	
MONCHATEAU	153 200,00	
MONDINA FILMS	8 000,00	
MONTREUIL EDOUARD BRANLY	63 780,91	
MONUMENTS SAS WHATIZIS MONUMENT	14 083,00	
MOOVERT MOOVERT	486,36	
MORCHOISNE PIERRE-LOUIS MICHEL	363,20	
MORGANE PRODUCTION	16 000,00	
MORIZE XAVIER	18 812,00	
MORIZOT CHRISTIAN	315,20	
MORIZOT MIKAEL	315,20	
MORLIERE FLORENCE	315,20	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
MOSCHETTA HAZET LUCIE	1 654,56	
MSP DE L UNION	3 312,19	
MSPI DU CONFLUENT	250 000,00	
MULTIVERSE COMPUTING	101 845,63	
MURE	389,60	
MUSE	10 000,00	
MUTO	219 961,14	
MY FAIR BOOK	2 000,42	
MYTHAGOS	28 000,00	
NANTERRE AMANDIERS	30 000,00	
NEMETO LIBRO DEDICACES	30 000,00	
NEO-GARANCIERES	315,20	
NG IMMOBILIER	832,32	
NGOUFFI PENKA MARCELIN	6 309,49	
NGUYEN THU LAM THAI PHUONG	683,96	
NORD OUEST FILMS	14 400,00	
NORET CHARPIOT MATHILDE MADELEINE ANNE	2 075,50	
NORMAL SOUPE SEVALOR	66 000,00	
NORMAND LAURA	333,60	
NOVAEDIA	434,66	
NOVANIMA	13 000,00	
NOXI FRUITS	30 000,00	
NVBCOM	36 000,00	
OCTOGONE	82 500,03	
ODYSWAY SAS	7 064,43	
OFFSHORE	38 500,00	
OLIER MARJOLAINE	4 000,00	
OMNICITE	264,00	
ONG YOU YONG	2 909,00	
OPTIQUE SURDITE DU MORIN LISSAC	2 000,00	
ORANGE	17 691,88	
ORCA SYSTEMES ETERNITY SYSTEMS ETERNITY SYSTEMS	200 000,00	
ORJA RUCHER L OR DE LA VALLEE JAVOT	538,40	
ORJERISSE	2 000,00	
OTTO	5 000,00	
OUSALEM LACHI NORA	3 627,03	
OVERLAP FILMS	10 000,00	
OWCC O WATT CITOYENS COOPERATIVE	22 588,15	
PA PROACTIVE ACADEMY PROACTIV ACADEMY	49 244,00	
PAGINATION	30 000,00	
PAMFOU DRESSAGE	45 551,85	
PAPIER ET CARTON	4 000,00	
PARADISE CITY FILMS	65 284,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
PARALLEL STUDIO	39 250,00	
PARIS ET METROPOLE SOCIETE PUBLIQUE LOCALE AMENAGEMENT	28 223,37	
PARIS INSTITUTE OF CHILDCARE PARIS INSTITUTE OF CHILDCARE TRAININ	14 747,00	
PARIS SUD AMENAGEMENT	1 959 870,79	
PASQAL	298 174,23	
PAYS DE MEAUX HABITAT	1 654 270,98	
PECHE JEAN NOEL	644,80	
PEINTURE REIGNOUX ET FILS	2 000,00	
PEPINIERE VILLE ST JACQUES-WOHLGEMUT	505,60	
PERPETUAL SOUP	1 371,97	
PERRIARD CLOTHILDE	764,80	
PETILLAT CSLA	596,00	
PETIT BAIN	48 000,00	
PETIT CHAOS	58 000,00	
PETIT FILM	8 000,00	
PETRUZZELLA BENOIT	580,83	
PHARMACIE DE L ETOILE	9 246,50	
PHILIPPE IMMOBILIER	5 000,00	
PICKME	198 453,00	
PICOT LOISIRS	2 000,00	
PIERRE PROFESSION DE SANTE PIERRE PROFESSION DE SANTE	300 000,00	
PIERRE-ETIENNE ET CECILE MICHAUX	525,60	
PILAIN ROLAND	16 686,50	
PILLIAS DOMINIQUE PASCAL	490,06	
PIMP MY FOOD TRAITEUR PIMP MY FOOD TRAITEUR	2 000,00	
PINTO MIKAEL	376,80	
PINUTS	56 735,43	
PIRES ROBERT	730,12	
PITHOIS ABEL GEORGES PIERRE	819,20	
PIVERT LAETITIA	11 177,25	
PLAINE COMMUNE DEVELOPPEMENT	509 204,25	
PLANSON LISA NATHALIE THERESE	569,60	
PLURIAL NOVILIA	1 182 338,80	
POLE SANTE UNIVERSITAIRE GENNEVILLIERS VILLENEUVE LA GARENNE	69 536,83	
POMMIER PONS KELLY	14 653,65	
PONEY CLUB DU VIEIL ORME	24 000,00	
PREVOT FLORENCE SOW HUN	15 000,00	
PRIVAT VINCENT	636,80	
PRO ALTERNA PRO ALTERNA	54 052,00	
PRODUCENE	10 000,00	
PRODUCTIONS LA POURSUITE DU BLEU	4 588,00	
PROGRESS COM	25 170,00	
PROGRESS SUP	139 320,60	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
PROIX JACQUES	320,80	
PRONTO PROD	15 500,00	
PROVIDENTIEL COQUILLAGES	0,00	
PROVOT YOHANN MAXIME CLAUDE	731,71	
PROXI ET CO	388 186,80	
PYOT FREDERIC ROGER	946,40	
QG QUARTIER DE LA GARE	36 752,28	
QUADRAL PROPERTY	3 660,00	
QUANDELA	100 790,27	
QUANTUM SIGNALS	87 048,00	
QUILLOU EMMANUEL GUY	491,96	
R T JEUNEURS	40 000,04	
RAGU MAXENCE	4 432,48	
RATP HABITAT	68 653,60	
RATP HABITAT INTERMEDIAIRE	154 000,00	
REALITY FILMS	17 500,00	
RECNOREC	6 730,83	
RECOLTES ET SEMAILLES	332,80	
RENARD PATRICK	391,90	
RESEAU H	3 890,47	
RESONANCE	21 765,51	
REVES DE FERME	58 304,53	
REYNAERT THEET MARIE CLAIRE	405,60	
REZ DE VILLE	236 266,93	
REZOSOCIAL	9 132,69	
RFF SNCF RESEAU SNCF RESEAU	231 814 116,28	
RG GROUP	50 087,63	
RIOU CECILE	723,85	
RIVP REGIE IMMO VILLE PARIS	881 159,94	
ROBINET PHILIPPE JOSEPH	5 000,00	
ROCIPON JEAN PIERRE DENIS LUC	512,80	
ROCIPON NICOLAS SYLVAIN PHILIPPE	657,60	
RODRIQUE MATTHIEU	333,60	
ROISNEAU FRANCOIS	442,42	
ROLLAND VANDECASTEELE MARTINE	333,60	
ROUSSEAU NICOLAS	503,41	
ROYAL DE CRECY	4 000,00	
RUN FOR YOU	5 622,83	
S C C V VIA VIRIDI	84 000,00	
S E E R SOCIETE D EXPLOITATION DES ENERGIES RENOUVELABLES GRIGNY VIRY	1 735 625,79	
SA D HABITATION A LOYER MODERE TROIS MOULINS HABITAT	339 121,62	
SA D HLM	2 566 135,77	
SA D HLM EMMAUS HABITAT	1 765 744,63	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
SA D HLM PIERRES ET LUMIERES	349 344,10	
SA D HLM TOIT ET JOIE	1 073 265,66	
SABLONNIERES LUC MICHEL BERNARD	774,72	
SADEV 94 SOCIETE D AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT DES VILLES ET DU DEPA	1 481 976,13	
SAEM DE CONSTR ET AMENAG DE MITRY MORY	316 393,63	
SAEM SOCIETE D ECONOMIE MIXTE DE CONSTRUCTION DE MAISONS LAFFITTE	11 205,00	
SAFER ILE-DE-FRANCE - SOCIETE D AMENAG STE AMENAG FONCIER & RURAL	307 265,36	
SAFRAN LANDING SYSTEMS	189 188,95	
SAIMV SA IMMO MOULIN VERT SA HAB LOYER MODERE	208 559,09	
SAINT DENIS COMMERCE	246 481,00	
SAINT FIACRE	5 000,00	
SALAUD MORISSET	11 000,00	
SALUKA KAROLINA	303,20	
SAMAKE FATOUMATA	2 385,82	
SARL FERME DE LA BRIE	280,80	
SARL GENUILLY	48 000,00	
SARL JEAN BOITE EDITIONS	1 870,11	
SARL PAREAU	279 345,28	
SARL PHILIPPE GESTION	5 000,00	
SARL POUTHE GAUDIN	25 000,00	
SARL RENARD	368,00	
SARP INDUSTRIES	178 000,00	
SAS 77320 BIOGAZ	222 908,00	
SAS ACACIA AMENAGEMENT	20 141,00	
SAS ALEXANDRA LUCAS SAILING	3 976,23	
SAS BIOGAZ DU PLATEAU	288 896,82	
SAS BRIES DE SAINT REMY	34 015,63	
SAS CRYPTOR STUDIO SAS CRYPTOR STUDIO	14 068,67	
SAS CYCLOPONICS	472,80	
SAS DOMAINE DE CHAUFFOUR SAS DOMAINE DE CHAUFFOUR	160 000,00	
SAS HOB1 DUKE S BARBER	1 000,00	
SAS JOLIOT CURIE	812,50	
SAS TERRE ET GAZ	100 000,00	
SAS VGB BIOGAZ	1 245,28	
SAS WATTEAU	197 123,39	
SASO HECTAR SAS	744,00	
SASU LA CABANA	5 000,00	
SAUVAGE PRODUCTION CABARET SAUVAGE	89 721,44	
SAVE AND CARE	11 277,00	
SC DU DOMAINE D ORMESSON SUR MARNE	1 400,81	
SCA FONCIERE HABITAT ET HUMANISME	246 424,00	
SCAT SOCIETE COOPERATIVE ARTISANALE DE TRANSPORT	50 000,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
SCCV COLLEGIEN LES SAULES	224 400,00	
SCCV LAGNY ZAC SAINT JEAN PL3	79 021,48	
SCCV LE PLESSIS TREVISSE FOUREAU	77 880,00	
SCCV NOISEAU GENERAL DE GAULLE	107 780,57	
SCEA A4	525,60	
SCEA BELIBIO	393,44	
SCEA CHARNY OEUF-BIO	498,37	
SCEA CHARON	683,20	
SCEA COLLUMEAU	819,20	
SCEA DE BATONCEAU	676,00	
SCEA DE BLANDY	588,56	
SCEA DE CHAMPBLIN	569,60	
SCEA DE CHAMPMOULIN	1 340,80	
SCEA DE CHAMPS	596,00	
SCEA DE CHAVANNES	1 312,62	
SCEA DE L AUBETTE	352,00	
SCEA DE LA FERME DE BEAUMONT	464,00	
SCEA DE LA FERME DE LA MAISON NEUVE	518,02	
SCEA DE LA HALLEE	569,60	
SCEA DE MENNESSARD	509,12	
SCEA DE MONTCHAL GARANCES	683,20	
SCEA DE PUISELET	569,60	
SCEA DE VARENNES	605,22	
SCEA DE WINTER	504,78	
SCEA DELAITRE JEAN FRANCOIS	683,20	
SCEA DES DEUX RIVIERES	596,00	
SCEA DES JARDINETS	332,08	
SCEA DOMAINE LE CHENOT	524,43	
SCEA DU MARAIS VICTOIRE	45 800,51	
SCEA DU MOULIN DE LA FOSSE	728,06	
SCEA DU MOULIN DE MEZU	1 075,20	
SCEA DU VIEUX CHATEAU	315,20	
SCEA ELISADO	569,60	
SCEA FERME DE PRESLES	362,16	
SCEA FERME DU VILLAGE	489,46	
SCEA GROMAND D EVRY ET FILLES	363,20	
SCEA GUILLAUME DENEUBOURG	683,20	
SCEA LA FERME CHAILLOTINE	455,20	
SCEA LA FERME DU LOUP BLANC	538,40	
SCEA LA PETITE BOULAYE	465,60	
SCEA LES HAUTES BRUYERES	766,35	
SCEA LES JARDINES	666,40	
SCEA LES PERRONS	488,86	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
SCEA LES PETITS EVAURYS	1 143,20	
SCEA LES VERGERS DE COSSIGNY	525,60	
SCEA MAUBAN	16 212,50	
SCEA PERROT LEQUIPPE	358,71	
SCEA PICHOT	485,60	
SCEA TERRE DE SAVEURS	693,41	
SCENES A L ITALIENNE	121 000,00	
SCEV MAGNIOL GUAY	363,20	
SCHLOSSER JEANNE MARINE LAURAIN	4 836,50	
SCHOLA 2	46 635,00	
SCHUCO INTERNATIONAL	5 130,30	
SCI 321 SOLEIL	26 081,35	
SCI 6 AVENUE JJ	3 973,45	
SCI BANOY	170 625,00	
SCI BLCPK	131 748,60	
SCI CCMN POLE DE NEUROSCIENCES	91 429,84	
SCI CIFOD PARIS NANTERRE LA DEFENSE	4 200 000,00	
SCI DE L HORLOGE	188 884,01	
SCI DE LA MAISON MEDICALE LECLERC	115 813,00	
SCI DES FRERES LUMIERE	95 302,45	
SCI DES PICS VERTS SCI DES PICS VERTS	36 159,34	
SCI DES TILLEULS	172 937,65	
SCI DU CHATEAU	150 000,00	
SCI DU DOMAINE D ORSONVILLE	315,20	
SCI DU GRAND PARC	882,88	
SCI DUODOC	50 000,00	
SCI IFO 236 VAUGIRARD	83 357,15	
SCI JJ 50 SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE JJ 50	200 000,00	
SCI LA GAJA	76 855,54	
SCI LAGNIEUX TARDY PIERSON HARAS DES	30 166,09	
SCI LE HAUT DES VIGNES	14 752,94	
SCI LJV CONCEPT	87 586,45	
SCI MAKOVEC SCHLAPPI	21 802,27	
SCI MATCH	60 688,72	
SCI MAURICE BERTEAUX	133 620,00	
SCI MEDICAL HERBLAY	160 000,00	
SCI MSP LES GONDOLES	15 723,40	
SCI PASSERELLE	60 943,33	
SCI SOUIED 94	8 668,40	
SCI VA	32 960,00	
SCI VALTERRE	79 141,78	
SCIENTIPOLE AMENAGEMENT SAEML	50 000,00	
SCM PLURIPROFESSIONNELLE DE PARAY VIEILLE POSTE	30 000,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
SEBDO STE EXPLOIT HEBDO LE POINT	400 000,00	
SEBILLE JONATHAN	608,64	
SEGINE ETUD GEST IMMO NORD EST	1 172 525,91	
SEINGIER REMI CLEMENT	485,60	
SELARL DE CHIRURGIEN DENTISTE DU DOCTEUR MORA	15 000,00	
SELARL DU DR BENHALLOU	13 146,15	
SELAS DU DR YORAM MAMAM	15 000,00	
SEM 92 CITALLIOS	1 822 418,48	
SEM VERSAILLES HABITAT	168 237,00	
SEMAVERT	55 000,00	
SEMISE IMMOBILIERE PARIS SUD EST	176 999,20	
SEML SEMELOG	485 781,02	
SEMMARIS AMENAGEMENT ET DE GESTION DU MARCHÉ	197 316,01	
SENECHAL ERIC	569,60	
SEQENS SOCIETE ANONYME D HABITATIONS A LOYER MODERE ISSYNDIC	1 473 171,60	
SEQUANO AMENAGEMENT	1 121 327,33	
SERGIC SOC ETUDES REALIS GESTION IMMOB CONSTRUCT	197 866,45	
SERGIC SOCIETE D ETUDES ET DE REALISATION DE GESTION DE CONSTRUCT	258 093,58	
SFP GESTION	10 000,00	
SGM ECOLE D AUXILIAIRE DE PUERICUL	235 600,00	
SHAPOVAL ANTON	482,40	
SHELLAC EXPLOITATION	5 917,40	
SIGMA ESPORTS	20 561,15	
SILOGE	10 000,00	
SIMPLON CO	20 652,00	
SINE CODA	41 650,00	
SIRIUS SPACE SERVICES	1 129 541,87	
SISA AV D ARGENTEUIL	46 946,98	
SISA LES CHANTERAINES	47 615,22	
SISA MAISON SANTE PLURIPROFESSIONNEL DES CHENES	403,78	
SISA OVLG SOCIETE INTERPROFESSIONNELLE DE SOINS AMBUL	24 319,94	
SIXENSE ENGINEERING	52 083,19	
SNC LTT	84 569,98	
SNCF GARES ET CONNEXIONS	36 283 583,64	
SNCF SOCIETE NATIONALE SNCF ST DENIS 9 RUE JEAN PHILIPPE RAMEAU	53 468,66	
SNCF VOYAGEURS SA	43 244 767,92	
SNCR SOCIETE NOUVELLE DES CINEMAS DE RAMBOUILLET	80 143,60	
SNI CDC HABITAT ETABLISSEMENT ILE DE FRANCE	11 921,66	
SNL PROLOGUES	868 009,99	
SOC CIVILE DU DOMAINE DU PERROT	1 199,55	
SOC ENCOURAGEMENT INDUST NAT NALE	11 425,00	
SOC L ARCHE	2 138,00	
SOCHA	138 512,80	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
SOCIETE AIR FRANCE SKYTEAM	660 595,95	
SOCIETE ANONYME IMMOBILIERE D ECONOMIE MIXTE MALAKOFF HABITAT	246 987,20	
SOCIETE CIVILE DE MOYENS DES DOCTEURS KHENISSI ET BESSON ASSOCIE	14 345,00	
SOCIETE COOPERATIVE PLAINE ENERGIE CITOYENNE	17 893,41	
SOCIETE D ECONOMIE MIXTE DE LA BRIE FRANCAISE	150 000,00	
SOCIETE DE GESTION DU VILLAGE DU REE	166 722,16	
SOCIETE DE PRODUCTION AG	87 260,00	
SOCIETE DES VINS DE PARIS	412,00	
SOCIETE FERMIERE DE PREUILLY	683,20	
SOCIETE NATIONALE DE RADIODIFFUSION RADIO FRANCE	1 225,50	
SOCIETE PUBLIQUE LOCALE D AMENAGEMENT DE RENOVATION ET D EQ	455 025,46	
SOHP SOCIETE ECONOMIE MIXTE SEINE OUEST HABITAT ET PATRIMOINE	1 754 567,49	
SOLIFAP SOCIETE D INVESTISSEMENTS SO	300 000,00	
SOMI HANNANE	333,60	
SORGEM SOCIETE D ECONOMIE MIXTE DU VAL D ORGE	113 567,78	
SORTANDGROUP SOLUTIONS	155 870,45	
SOYSAL NEGERS	26 977,00	
SPARK HORIZON	446 769,01	
SPIRIT ENERGIES	43 416,09	
SPL AVENIR DEVELOPPEMENT AVENIR DEVELOPPEMENT	316 372,11	
SPL PLAINE COMMUNE DEVELOPPEMENT	360 000,00	
SPL RUEIL SPECTACLES	56 441,67	
SPLA CERGY PONTOISE CERGY PONTOISE AMENAGEMENT	988 044,25	
SPLENDIDE SPLENDIDE	83 575,00	
SPORTAIL COMMUNITY	15 000,00	
STADE FRANCAIS PARIS	135 474,00	
STARBURST ACCELERATOR	150 000,00	
STARTUP INSIDE	12 000,00	
STE EXPLOI ETS MALEVILLE	152 966,43	
STELLA	50 000,00	
STILL MOVING	94 016,87	
STUDIO KREMLIN	44 695,08	
SUD PARIS SOLEIL	9 721,60	
SUDDEN THEATRE	9 603,85	
SUDRES PATRICK RENE	2 000,00	
SUEZ EAU FRANCE	34 347,31	
SYNDICAT CGAD ILE-DE-FRANCE	3 916,63	
TA MARIE CHANTAL	8 974,97	
TAG FILM	9 000,00	
TERGI	53 100,00	
TERRAVOX	3 249,50	
TERRE ET FOURCHETTE	14 982,58	
TERRE UTILE	290,64	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TERZEO	350 000,00	
TEXTURE SARL	3 380,00	
TGP THEATRE GERARD PHILIPPE CENTRE DRAMATIQUE NATIONAL	81 000,00	
THE BRIDGE ECOLE ENTREPRISES THE BRIDGE ECOLE ENTREPRISES	56 821,00	
THE DARK	20 000,00	
THE FRENCH CONNECTION	41 500,35	
THE KINGDOM	24 000,00	
THE PEACOCK SOCIETY EVENTS	38 263,46	
THEAN MATUSZAK MARIE THEVIE	5 527,44	
THEATRE D AUBERVILLIERS THEATRE DE	178 137,88	
THEATRE DE GENNEVILLIERS	61 950,98	
THEATRE DE L ATHENEE	10 622,53	
THEATRE DE LA TEMPETE	240 102,10	
THEATRE DE SARTROUVILLE	85 600,00	
THEATRE DES QUARTIERS D IVRY	75 074,00	
THEATRE DU SOLEIL	183 345,78	
THEATRE EL DUENDE	15 219,89	
THEATRE PUBLIC DE MONTREUIL	90 000,00	
THEATRE SURESNES JEAN VILAR ECO MIXTE	65 000,00	
THEET PATRICK	467,68	
THIERRY YANNICK JEAN-CLAUDE	569,60	
THIERY TRISTAN CHARLES	333,60	
TIM VAUCANSON	125 000,00	
TITOUCHE ADJA	2 000,00	
TLAMSI MEDHI	15 000,00	
TMC TOO MANY COWBOYS	5 500,00	
TOMSA FILMS	84 000,00	
TOPSHOT FILMS	9 000,00	
TOTEM ATELIER	20 400,00	
TRAFFIX MUSIC	9 039,50	
TRANS FAIRE	178 292,00	
TRETEAUX DE FRANCE	12 000,00	
TRI N COLLECT	27 944,25	
TRICAUD ANNE-FLEUR THERESE MARIE	315,20	
TRICYCLE ENVIRONNEMENT	163 520,00	
TRIPODE PRODUCTIONS	70 000,00	
TS PRODUCTIONS	54 500,00	
UMOBILIZE	53 555,69	
UNE FILLE PRODUCTIONS	125 000,00	
UNEXPECTED FILMS	29 539,00	
UNICO FRANCE	21 241,63	
UNIGEO	1 893 570,58	
URBA 354	126 550,98	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
URBAGRI EAUMA	5 278,63	
URBAN FACTORY	18 880,00	
URBAN RADAR	122 308,63	
UZAJE	21 554,26	
VACHERAND NATALIA	333,60	
VALLEE SUD HYDROGENE	294 115,83	
VALLOIRE HABITAT	16 240,20	
VALLON CHRISTOPHE LOUIS	784,16	
VALOIS GREEN GAZ	121 502,20	
VALOPHIS LA CHAUMIERE IDF SA COOPERATIVE PROD HLM CAPITAL VARIABL	604 625,00	
VALOPHIS SAREPA- SA HLM D HLM	185 650,30	
VALORBIOCOMPOST	8 937,80	
VALOTEC	126 601,78	
VAN DE VELDE SOPHIE CECILE	333,60	
VANDAME EMMANUEL	1 340,80	
VANDOOREN ANNE-MARIE	455,20	
VAROQUI CHARLOTTE MARIE	654,40	
VDP VEDETTES DE PARIS	32 109,80	
VEDETTES DU PONT NEUF	25 000,00	
VELEUX INTERMARCHE	74 589,00	
VELIGEO	639 523,62	
VERDICITE	1 680,00	
VERET GREGORY	525,60	
VERVEINE PRODUCTION	11 067,58	
VIE PIERRE MARIE BENOIT ALAN	569,60	
VIET HERVE	2 000,00	
VILBOUX STEPHANE SERGE MICHEL	275,20	
VILLA BEAUSOLEIL CHATEAU MEUDON	30 000,00	
VILLA PAUL SARL CRESSICULTURE DE LA VILLA PAUL	315,20	
VILMINT TUFFIGO ISABELLE	354,00	
VILOGIA SA D HLM	1 871 148,93	
VINOLANDSCAPE	246,86	
VIOLETTE AND COOP	10 000,00	
VOX POP COLLECTIVE	176 000,00	
VYTAL FRANCE	30 659,50	
VYV3 ILE DE FRANCE ECOLE INST FORMATION	821 613,00	
WALL UP PREFA	106 624,99	
WAY CYRILE HERVE	484,25	
WEBER BARBERON GHISLAINE	616,34	
WELINQ	309 420,00	
WENDIGO	19 886,98	
WESH GROW	12 114,67	
WHART	6 504,99	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
WHITELAB GENOMICS	13 208,18	
WIAME RM	261 946,50	
WINDY PRODUCTION	150 000,00	
WIREMIND CARGO	90 778,80	
YERBA MATE YERBAMATE	15 079,39	
YSCEO	10 850,03	
YSE PRODUCTIONS	19 000,00	
YVONET FRANCOISE	421,67	
Z AIDES SERVICES	1 000,00	
ZACK	2 549,64	
ZANINI ROMAIN JEAN GUY	341,04	
ZED ZOOETHNOLOGICAL DOCUMENTARIES	45 535,90	
ZINGARO	90 000,00	
ZUBER LAGRUE CECILE	333,60	
Personnes physiques	2 218 380,16	
AGBEGNENOU CLARISSE	6 000,00	
AGBODJAN PRINCE JENNA	4 000,00	
AGIUS FABRICE MARIE BERNARD	6 228,00	
AGLAS OCEANE	627,16	
ALAPHILIPPE SOULEYMAN	4 000,00	
ALLAN MATHIAS	7 000,00	
ANFREVILLE JAMES	4 786,00	
ARBONA GILLES ROMAIN YVES BERNARD	14 125,00	
AREZKI HAKIM	6 000,00	
ARRON CHRISTINE	10 000,00	
AURY HERVE	15 064,00	
AYACHE CHADI HUSSEN	7 463,00	
BACHIRI LOUKMAN	2 062,00	
BALE CHRISTOPHE ALAIN ROLAND	18 099,00	
BARDENET ALEXANDRE	4 000,00	
BARON MARTIN	6 000,00	
BARRAUD LAURENT	2 536,00	
BARRE DANIEL ALBERT JULES	7 500,00	
BARTHEL ADRIEN AUGUSTE	5 142,00	
BARTHES CAROLYN	3 150,00	
BARTHOMIER LUCILE CLAIRETTE	3 909,00	
BATEJAT DAVID XAVIER	12 159,00	
BAUDIER GILLES AUGUSTE JEAN CHARLES GE	20 000,00	
BAYLE AGAPEE	354,48	
BEKKAT SOFYAN	5 433,00	
BELLITTO ARTHUR	4 000,00	
BEN GUIGUI MICHEL JOSEPH	5 527,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
BENFADEL SOFIANE	6 843,00	
BEUQUE NICOLAS HENRI JEAN	10 897,00	
BIESBROUCK GUILLAUME	10 119,60	
BLANCHET CHRISTOPHE JOHN	4 264,00	
BLANCHY ALEXIS CHARLES MARIE	14 424,00	
BONNIVARD CHANTAL	11 605,00	
BOUBA DAIKII	4 000,00	
BOUDJEMAI SONIA	339,31	
BOULANGER LAURENT	10 064,00	
BOUTRON BAPTISTE PAUL HUBERT	20 000,00	
BOVE CLAIRE	4 000,00	
BOYAVAL JORDAN	11 123,00	
BOYER MARINE	4 000,00	
BRETAUDEAU YANN	13 475,00	
BROWN FELIX	4 000,00	
BRUAND CORINNA DANUTA	3 868,00	
BUCHARD AMANDINE	6 000,00	
BUTTIGIEG CHLOE	4 000,00	
BUYSSE JACQUELINE MONIQUE GERMAINE	5 298,00	
CABANES JULIEN PAUL JEAN	3 190,00	
CANDASSAMY MARIE FLORENCE	6 000,00	
CARBONEL MATHIEU FRANCOIS MARCEL JACQUE	5 630,00	
CARDINEAU EMMA	645,43	
CARRIO LAURENT DIDIER BERNARD	19 200,00	
CAULET JACQUES	10 178,00	
CESCON FRANK	7 642,00	
CHADY BIBI IZAARAH	2 800,00	
CHAGNOUX JEROME XAVIER GERALD	10 655,00	
CHARBONNIER SIMON PIERRE CLAUDE	20 000,00	
CHASTEL LAURENT	10 505,00	
CHEN JASMINE DONGLI	13 314,00	
CHIRON LECORNU ALEXIA ELODIE	4 707,00	
CHOCTEAU DAVID JEAN	2 520,00	
CHOUEIRY MITRI	20 000,00	
CIOFANI ANNE CECILE	4 000,00	
CISSOKHO SOULEYMANE	10 000,00	
CLAUDON JULIEN EMMANUEL	17 245,00	
CLAVIER PIERRE ROBERT	7 518,00	
COLLANGE JONATHAN LORRY	5 334,00	
COLOMER NICOLAS	2 310,00	
COPPIN CLOTILDE VERONIQUE CLAUDE	5 585,00	
CORREIA ANA CECILIA	531,74	
CORSON LENAIG	10 000,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
COSPEREC EMMANUEL PHILIPPE	9 889,00	
COSTANTIN SAMUEL CLAUDE	14 177,00	
COURBIS JESSE	20 000,00	
DAGNAN CLAIRE SOPHIE LAURE ISABELLE	4 315,00	
DALLEAU JEROME GABRIEL	8 199,00	
DANREZ ROMAIN	3 702,00	
DE LACAZE MAGALIE	6 020,00	
DEDIT JEREMIE ALAIN	3 607,00	
DELAVOIPIERE CLEMENCE	4 000,00	
DELTOMBE DOMINIQUE	20 000,00	
DESILUS WILINEDIA	2 072,32	
DESPRES VIVIANNE	4 263,00	
DI FEDERICO CLAUDIO	19 310,00	
DIAKITE TIDIANE	6 000,00	
DIESSE AURELIEN	6 000,00	
DJALO ALPHA	6 000,00	
DOMINGUEZ STEPHANE ALEXANDRE	1 608,00	
DOWDESWELL ANTHONY JAMES	6 320,00	
DROUILLARD DAMIEN	4 235,00	
DUCROUX QUENTIN EDOUARD	5 532,00	
DUMEZ OLIVIER	17 169,00	
DUPUIS EPOUSE ENGUEHARD SANDRINE GILBERTE JEANNE	19 482,00	
DURAND ALEXANDRE	10 369,00	
DUSSOULIER FLORIAN	9 377,00	
EKAMBI PAOLINE	10 000,00	
EL BARKANI MOHAMED	3 192,00	
EMANE GEVRISE	10 000,00	
FARINAZZO CHRISTIAN	11 566,00	
FERNANDES DANIE	587,00	
FERRAH MOMEN	4 000,00	
FIAULT GUILLAUME GABRIEL RAYMOND	13 074,00	
FISCHER DAVID	10 000,00	
FLAVIEN CEDRIC ALEXANDRE	20 000,00	
FOLEGATTI CLAUDE JEAN MICHEL	13 781,00	
FORTES STEPHANE	4 000,00	
FRANCOIS ELIE MANDY	4 000,00	
FURIA ALICIA LOUIZA VERONIQUE	8 250,00	
GALANT MARSA ESTELLE	4 000,00	
GANDEL TEDDY JEAN-PAUL	3 109,00	
GANE CIRYL	10 000,00	
GAROT CLEMENT JULIEN	5 750,00	
GENTY AMELIE CLAUDINE ANNE	8 121,00	
GEORGE ESTELLE MARTINE FRANCINE	5 835,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
GHRENASSIA ETIENNE GEORGES ANDRE	2 081,00	
GIBON AUDELIN	734,92	
GICQUEL THOMAS GERARD MAURICE	10 170,00	
GILLION TIMMY	4 000,00	
GIRY BERNARD PAUL RENE	2 700,00	
GNETO PRISCILLA	4 000,00	
GONCALVES LUNEA	1 478,32	
GONCALVES MICHEL	5 850,00	
GONET BREGEON CHANTAL MADELEINE MICHELINE	5 455,00	
GOUIN D AMBRIERES ANDRE MICHEL RENE	1 104,00	
GOUINEAU MATHIEU	8 855,00	
GOVINDIN JUANITA	980,75	
GRENIER MATHIEU ALBAN PHILIPPE	8 149,00	
GRUN CLAUDINE MARIE CATHERINE	16 963,00	
GUENEAU MARQUE FRANCE DIANE INGRID	8 576,00	
GUIGNARD ISABELLE	7 156,40	
GUILLEMIN CHARLES ADRIEN LEOPOLD	12 315,00	
GUIN CHRISTINE AGNES SOPHIE	1 271,00	
GUION BENJAMIN ANDRE MAURICE	5 391,00	
GUIRASSY IBRAHIM	4 000,00	
GULMEZ CEZMI	13 913,00	
GUYOMAR YANN OLIVIER PATRICK	6 638,00	
HABZ AZEDDINE	4 000,00	
HAMIDI MARZIEH	20 000,00	
HAUTIERE LUCIE	4 000,00	
HEYSCH DE LA BORDE CLARA MANOU	4 000,00	
HINGN SYBONARA	3 522,00	
HOUDART LAURENT PAUL	20 000,00	
HUGGARD PAUL HENRY	5 951,00	
HUMBERT SYLVAIN	4 103,00	
HUNT GARY	4 000,00	
HUYGHEBAERT YANN MARC GAETAN	9 991,00	
IGAU ANTONIN	4 000,00	
JANIEC VINCENT	2 150,00	
JAUFRED MATTHIEU YVES DENIS	3 582,00	
JEGO CHRISTELLE	7 397,00	
JOSEPH FLORE	902,12	
JOSEPH NOEL CELIA	4 000,00	
KAOUACHI LOUISA	1 259,44	
KEBCI SOPHIA	12 304,00	
KEDZIORA CINDY EVELYNE	19 712,00	
KEITA NANTENIN	4 000,00	
KHADJIEV ZELIMKHAN	4 000,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
KHYAR WALIDE	6 000,00	
KIENER CALVET BENJAMIN THIBAUT MARIE	10 372,00	
KIM FRANCOIS-XAVIER SO RAYMOND	3 480,00	
KLINGLER MARCO	4 193,00	
KONG BOPHA	4 000,00	
KOUAKOU KOUADIO NGORAN CHARLES ANTOINE	4 000,00	
KOUAME TAKY MARIE DIVINE	4 000,00	
KOUATAT DJAKOU WILFRIED	3 556,00	
LAFON DIDIER	5 828,00	
LAM MARIE-FRANCE	13 641,00	
LAMBERT DIDIER	3 795,00	
LAMBOLEZ MICHEL LUCIE MARIE JEANNE	4 913,00	
LAOMEDON KELLY	11 972,00	
LAPOTRE BLAISE	6 868,00	
LARROQUE KOUMBA	4 000,00	
LAUBIER ANTHONY	1 257,38	
LAURENT SLOANN	610,93	
LAVEAU FLORENT MARC	8 750,00	
LEBAILLY LAURENT	9 223,00	
LEBLANC SELGI	4 000,00	
LECORDIER STEPHANE PAUL JAMES	4 276,00	
LEDRAPPIER JEROME PASCAL MICHEL	6 407,00	
LEFORT FREDERIC CLAUDE	15 565,00	
LEFORT MAUD	4 000,00	
LEIRAS MICKAEL	5 511,00	
LEMOINE VINCENT	4 000,00	
LEPIFRE ALAIN	10 629,00	
LETESSIER LAURENT	7 661,00	
LEVY PASCAL	2 500,00	
LIEGEOIS MATHIEU LIONEL ROBERT	6 002,00	
LIENNARD MARIE	110,90	
LIEVROUW JEAN-BERNARD	13 476,00	
LIU ISABELLE	3 659,00	
LOQUETTE MERIL	4 000,00	
LOYZEAU DE GRANDMAISON ISABELLE MARIE BEATRICE	20 000,00	
MACON MELISSA	6 236,00	
MADORE MATHURIN	4 000,00	
MAILLET LUDOVIC MARCEL JEAN	1 712,00	
MAITRE FRANCK PIERRE	7 163,00	
MAKKI SAMI	5 609,00	
MALLO BRETON AURIANE	6 000,00	
MARI THIERRY	1 846,00	
MARIETTE YANNICK SEBASTIEN CHRISTOPHE	4 218,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
MATHIEU ALEXIS	4 000,00	
MAUGIS VINCENT THIERRY JEAN-LUC	2 392,00	
MEDDOUR TOUFIK SABER	3 750,00	
MEHIAOUI SOUFYANE	4 000,00	
MEITE AMADOU	4 000,00	
MENDES JOSE	8 082,00	
MERCIER BRICE NICOLAS REMI	6 303,00	
MERTINE JULIEN	6 000,00	
MESTRE ARIANE	3 776,00	
MEYNADIER CAROLE	16 433,00	
MEZZADRI ILONA	4 000,00	
MICHEL DAVINA	4 000,00	
MILAKOVIC MARGAUX	7 576,00	
MISERINE CAROLINE	1 536,09	
MKHEIDZE LUKA	6 000,00	
MONTEIRO MICHEL SIMON	9 022,00	
MORIN DOURLIN FLORA ANITA HELENE	11 628,47	
MORVAN YVES STEPHANE	7 094,00	
MOSSELY ESTELLE	10 000,00	
MOULY PHILIPPE	3 285,00	
MULLER PHILIPPE ANDRE MICHEL	8 024,00	
NEZZARI RABHA	10 735,00	
NGUEFACK LILIAN	4 000,00	
NICOLAS ISENBECK	2 100,00	
NJINE FANKAM CORINNE STEPHANIE	6 296,00	
NOIREZ VIRGINIE	6 898,00	
NYABA MALCOLM	292,79	
OLIERE OMBISSA ORLANN	4 000,00	
ORIOLE GREGORY THIERRY	12 375,00	
PARAIN BENJAMIN	14 259,00	
PARIGGI NOAH LEINA FUMIKO CAMILLE	2 575,65	
PATIN GAELE THIERRY	8 328,00	
PEREC MARIE-JOSE	10 000,00	
PETER YOHAN	6 000,00	
PHILIPPE EMELINE FRANCOISE MAURICETTE	315,20	
PICQUART CHLOE	6 330,00	
PILOGE MANON ISABELLE MARIE-LINE	6 158,00	
PINOT MARGAUX	4 000,00	
PLIZGA STEFAN JOSEPH	3 262,00	
PORTAL ALEX	6 000,00	
PORTAL KYLIAN	6 000,00	
POTTIER CORENTIN	4 000,00	
POUSSIN NICOLAS	5 212,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
PRIoux EMMANUEL MICHEL GEORGES	11 504,00	
PUYRAVEAU STEPHANE PHILIPPE	13 386,00	
QUINION AURELIEN	4 000,00	
RADAOARISOA JOANNE	928,80	
RAFFOURNIER VAUTRIN Christel Corinne	12 711,00	
RAGUET GEORGES	7 386,00	
RANVIER PAULINE	4 000,00	
REINHOLD ALAIN JEAN RENE	4 617,00	
RENARD CHARLES	6 000,00	
RENARD LUDOVIC JEAN FERNAND	13 564,00	
REVOL CEDRIC	4 000,00	
RIGAudeau THIBAUT	6 000,00	
RINER TEDDY	16 000,00	
RIVIERE GAEL	6 000,00	
ROBERT CHABANAS CHARLOTTE MARIE GILBERTE	16 424,00	
ROBINEAU JACQUES ROBERT PACIFIQUE	8 784,00	
RODET NICOLAS DANIEL JACQUES	8 316,00	
RODRIGUES ARMINDO	4 000,00	
ROGER MAXIME	4 000,00	
ROSE APPOLINE MARC	5 103,00	
ROSSARD EMMANUEL	3 795,00	
ROSSIGNOL TOLLARD PAULINE	4 000,00	
ROUSSEL OLIVIER GABRIEL DOMINIQUE	3 349,00	
ROUYER ERIC CHARLES LUCIEN	5 208,00	
RUALT VINCENT DANIEL LOIC	20 000,00	
RUSSAK DE SKIBINSKI CHRISTELLE MARIE BARBARA	6 625,00	
SABOUREAU CECILE	4 000,00	
SACQUET ELISE	20 000,00	
SAIDY FABRISIO	4 000,00	
SALAH FAYCAL	5 866,00	
SALLE CEDRIC PIERRE ANDRE	8 554,00	
SANTOS JUSTINE	360,95	
SEBASTIEN FLORIAN MICHAEL	20 000,00	
SEGURA YOAN	1 977,00	
SENECLAUZE CAMILLE	4 000,00	
SERY JEAN-MARC CHRISTOPHE	5 193,00	
SMAIL GEORGES	17 648,00	
SOURCEAU XAVIER PIERRE RAYMOND	17 517,00	
STECK EMMANUEL RAPHAEL DAVID	2 971,00	
SYLVESTRE THOMAS	7 231,00	
SZYMCAK LOIS	4 000,00	
TASSIER LORIS	4 000,00	
TCHAKOUNTE DORA	4 000,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TEBBICHE TASSADIT	564,86	
TELLY DEBARGUE ANNE MYRIAM	19 688,00	
TERRADE LUDOVIC STEPHANE	5 527,00	
TEXIER CHARLES OLIVIER MAURICE GERARD	2 997,00	
THIAM KADIATOU	799,50	
THIBAUT JEAN-JACQUES	8 000,00	
THIBUS YSAORA	4 000,00	
TIMUKS MILENE STEPHANIE	9 888,00	
TIOKO GREBO SHANIA	2 794,92	
TORRES NOEMIE FLORIANE LAURENCE	4 774,00	
TOUHAMI MEHDI	310,74	
TOUZI BADR	4 000,00	
TRAN ESTELLE THI LAN	7 226,00	
TRANIER JACQUES	7 326,00	
TREMEAU BENOIT DANIEL MARTIN	19 000,00	
TRENTESAUX JACQUES CLAUDE JEAN	5 245,00	
VALADIER ROMAIN	4 000,00	
VEGLIA JEROME LUDOVIC	10 118,00	
VIGNOUD LUZ AMBRE MICKAELANGELA	3 364,00	
VIGUIER ARNAUD ROMAN ANDRE	20 000,00	
VINCIGUERRA DENIS	7 125,00	
VON DUNGERN CLEMENS BERND FLORENTIN	6 000,00	
WEIGEL THEIA GWENDOLINE LOU	1 500,00	
WIDMER MARC-ANDRE CHRISTIAN	11 722,00	
WON YOORIM	4 000,00	
YOUNES NAWEL	1 190,99	
ZAMORA HURE CAMILLE LUCIE	13 858,00	
ZARATTIN JEAN LOUIS	6 723,00	
ZISCHEK MICHEL FRANCOIS	7 980,00	
Autres	24 961 145,57	
DIVERS CREANCIERS REG ILE DE FRANCE	11 376 131,34	
Délégation ASP - ACCES	138 000,00	
Délégation ASP - AGIR POUR LA VALORISATION PAR L'EMPLOI ET LES	85 514,30	
Délégation ASP - ASSOCIATION ECOLE DE LA 2E CHANCE DE SEINE-ET	730 468,60	
Délégation ASP - ASSOCIATION ECOLE DE LA 2E CHANCE DU VAL D'OI	557 699,00	
Délégation ASP - ASSOCIATION JEAN-LUC FRANCOIS	122 939,06	
Délégation ASP - ASSOCIATION MOULIN DE PONT RU	38 940,60	
Délégation ASP - ATELIERS VARAN	84 702,79	
Délégation ASP - AVENIR INITIATIVES	46 034,94	
Délégation ASP - CENTRE GUSTAVE EIFFEL	120 150,39	
Délégation ASP - COFFEE FOR MORE	19 745,74	
Délégation ASP - COM REG IDF FED FRANC PENTATHLON MODERNE	7 500,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Délégation ASP - COMITE D ESCRIME D ILE DE FRANCE	24 372,00	
Délégation ASP - COMITE FRANCILIEN DE VOL EN PLANEUR CFVP	837,50	
Délégation ASP - COMITE REGIONAL D EQUITATION IDF	54 934,17	
Délégation ASP - COMITE REGIONAL D'ILE DE FRANCE DE LUTTE ET DISCIP	21 200,00	
Délégation ASP - COMITE REGIONAL DE L ILE DE FRANCE DE BOXE ANGLAIS	42 040,00	
Délégation ASP - COMITE REGIONAL DE LA RANDONNEE PEDESTRE D IDF	20 000,00	
Délégation ASP - COMITE REGIONAL DE TAEKWONDO ILE DE FRANCE	18 654,00	
Délégation ASP - COMITE REGIONAL DU SPORT AUTOMOBILE	3 850,00	
Délégation ASP - COMITE REGIONAL DU SPORT EN MILIEU RURAL - CRSMR	3 084,60	
Délégation ASP - COMITE REGIONAL HANDISPORT ILE DE FRANCE	17 056,00	
Délégation ASP - COMITE REGIONAL ILE FRANCE TIR A L ARC	3 592,00	
Délégation ASP - COMITE REGIONAL SPORT ADAPTE IDF	9 934,52	
Délégation ASP - COMITE REGIONAL SPORTS POUR TOUS ILE DE FRANCE	26 258,00	
Délégation ASP - COMITE REGIONAL UFOLEP IDF	19 368,00	
Délégation ASP - CRIFO	96 162,00	
Délégation ASP - CTE REG GYMNAS VOLONTAIRE ILE DE FRANCE	49 913,00	
Délégation ASP - ECOLE DE LA 2E CHANCE DE PARIS	1 106 848,75	
Délégation ASP - ECOLE DE LA DEUXIEME CHANCE	1 374 450,00	
Délégation ASP - ECOLE DE LA DEUXIEME CHANCE DES YVELINES	632 008,31	
Délégation ASP - ECOLE DE LA DEUXIEME CHANCE DU VAL DE MARNE	783 767,97	
Délégation ASP - ECOLE DE LA DEUXIEME CHANCE EN ESSONNE	911 340,00	
Délégation ASP - ECOLE DE LA DEUXIEME CHANCE HAUTS DE SEINE	664 534,70	
Délégation ASP - ECOLE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE PARIS - ETR	143 660,00	
Délégation ASP - ECOLE DES CUISTOTS MIGRATEURS	99 464,80	
Délégation ASP - EFFICIENCE SOLIDAIRE ET CREATIVE	52 679,67	
Délégation ASP - EMERGENCE 93	140 000,00	
Délégation ASP - ENTOURAGE	160 000,00	
Délégation ASP - EQUALIS	108 432,76	
Délégation ASP - ESCALE	60 000,00	
Délégation ASP - ETRE	5 290,20	
Délégation ASP - EXTRAMUROS L'ASSOCIATION	159 200,00	
Délégation ASP - FAIRE	296 613,80	
Délégation ASP - FAIS NOUS REVER L'AGENCE POUR L'EDUCATION PAR	277 205,60	
Délégation ASP - FASHION GREEN HUB GRAND PARIS	52 723,99	
Délégation ASP - FEDERATION ECOCONSTRUIRE	148 801,17	
Délégation ASP - FEDERATION ENVIE	64 621,40	
Délégation ASP - FEDERATION FR DE HOCKEY SUR GLACE	10 000,00	
Délégation ASP - FEDERATION FRANCAIS DANSE ART	30 000,00	
Délégation ASP - FEDERATION FRANCAISE CYCLISME COMITE IDF FFC CIF	8 881,88	
Délégation ASP - FEDERATION FRANCAISE D EQUITATION	20 000,00	
Délégation ASP - FEDERATION FRANCAISE D'ATLETISME	25 000,00	
Délégation ASP - FEDERATION FRANCAISE DE CYCLISME	7 479,00	
Délégation ASP - FEDERATION FRANCAISE DE DANSE FFD CRIDF	4 750,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Délégation ASP - FEDERATION FRANCAISE DE HANDBALL	20 000,00	
Délégation ASP - FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET JEU PROVENCAL	7 150,00	
Délégation ASP - FEDERATION FRANCAISE DE SKI NAUTIQUE ET WAKEBOARD	10 000,00	
Délégation ASP - FEDERATION FRANCAISE LUTTE	70 000,00	
Délégation ASP - HALAGE	56 007,00	
Délégation ASP - IMPALA AVENIR DEVELOPPEMENT	482 119,45	
Délégation ASP - INCO.ORG	165 797,54	
Délégation ASP - INITIATIVES 77	29 210,26	
Délégation ASP - J2C	54 000,00	
Délégation ASP - LA PETITE ROCKETTE	111 872,11	
Délégation ASP - LES CADETS DE GENDARMERIE D'ILE-DE-FRANCE	160 000,00	
Délégation ASP - LIGUE D ILE DE FRANCE D AVIRON	26 818,00	
Délégation ASP - LIGUE D ILE DE FRANCE DE BADMINTON	25 010,00	
Délégation ASP - LIGUE D ILE DE FRANCE DE ROLLER SKATE	3 500,00	
Délégation ASP - LIGUE D ILE DE FRANCE DE VOLLEY BALL	43 945,00	
Délégation ASP - LIGUE DES SPORTS DE GLACE ILE DE FRANCE	3 376,00	
Délégation ASP - LIGUE FRANCE FEDER SPORT GYMNO TRAVAIL - LIF FSGT	46 000,00	
Délégation ASP - LIGUE IDF D AIKIDO	12 800,00	
Délégation ASP - LIGUE IDF E SAVATE BOXE FRANCAISE ET DISCIPLINE AS	10 665,00	
Délégation ASP - LIGUE IDF FEDER CLUB SPORT ARTIST DEFENSE-FCSAD	3 160,00	
Délégation ASP - LIGUE ILE DE FR ATHLETISME	24 382,00	
Délégation ASP - LIGUE ILE DE FR FEDER SPORTIVE	26 000,00	
Délégation ASP - LIGUE ILE DE FRANCE COURSE ORIENTATION	1 200,00	
Délégation ASP - LIGUE ILE DE FRANCE DE BASKETBALL	45 558,40	
Délégation ASP - LIGUE ILE DE FRANCE DE HOCKEY	14 120,00	
Délégation ASP - LIGUE ILE DE FRANCE DE SKI NAUTIQUE	7 000,00	
Délégation ASP - LIGUE ILE DE FRANCE DE TRIATHLON	18 670,00	
Délégation ASP - LIGUE ILE DE FRANCE DE VOILE	12 000,00	
Délégation ASP - LIGUE ILE DE FRANCE DES ECHECS	10 000,00	
Délégation ASP - LIGUE ILE DE FRANCE FFN	24 000,00	
Délégation ASP - LIGUE ILE DE FRANCE MONTAGNE ET ESCALADE	7 312,00	
Délégation ASP - LIGUE ILE-DE-FRANCE D E LA FEDERATION SPORTIVE UNS	4 800,40	
Délégation ASP - LIGUE MOTOCYCLISTE DE L ILE DE FRANCE	8 668,00	
Délégation ASP - LIGUE PARIS ILE DE FRANCE DE VOL LIBRE	4 500,00	
Délégation ASP - LIGUE PARIS ILE DE FRANCE HANDBALL	111 900,00	
Délégation ASP - LIGUE PARISIENNE ILE DE FRANCE DE FOOTBALL	142 734,00	
Délégation ASP - LIGUE REGIONAL ILE DE FRANCE DE KARATE ET DISCIPLI	15 000,00	
Délégation ASP - LIGUE REGIONAL ILE DE FRANCE DE RUGBY	34 000,00	
Délégation ASP - LIGUE REGIONAL ILE FRANCE TENNIS TABLE	23 135,44	
Délégation ASP - LIGUE REGIONALE DE GOLF PARIS ILE DE FRANCE	25 441,00	
Délégation ASP - LIGUE REGIONALE ILE DE FRANCE DE SQUASH	2 845,56	
Délégation ASP - LIGUE REGIONALE TIR ILE DE FRANCE	4 959,00	
Délégation ASP - MAISON DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION GRAND P	30 503,61	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Délégation ASP - MISSION LOCALE DE ST GERMAIN EN LAYE ET DES C	17 916,85	
Délégation ASP - MISSION LOCALE NORD ESSONNE	15 605,58	
Délégation ASP - MOZAIK	597 000,00	
Délégation ASP - NOUVELLES ECRITURES	60 000,00	
Délégation ASP - ORGANIST PROFFS TRANSP PARI ILE DE FRANCE	25 198,00	
Délégation ASP - PANORAMA ETUDES FORMATIONS CONSEILS	38 370,00	
Délégation ASP - RENAISSANCE	60 000,00	
Délégation ASP - UNION NATIONALE DU SPORT SCOLAIRE	57 890,00	
Délégation ASP - VENI VERDI	24 168,78	
Délégation ASP - VIVRE LES MUREAUX	38 000,04	
Délégation BPI - INSTITUT DE RECHERCHE TECHNOLOGIQUE SYSTEM X	300 000,00	
Délégation BPI - INSTITUT PASTEUR	700 000,00	
Personnes de droit public	1 101 476 672,25	
Etat	19 516 834,06	
COMMANDEMENT ECOLES DE LA GENDARMERIE ECOLE OFFICIERS GENDARM	1 351,07	
DGIRM DIRECTION GENERALE DES INFRASTRUCTURES DES TRANSPORTS ET D	15 825 654,50	
DIR GENERALE DE LA GENDARMERIE NATIONALE	342 884,13	
MINISTERE DE L INTERIEUR ET DES OUTRE-MER	1 676 714,79	
MINISTERE DE LA JUSTICE	880 056,59	
MONNAIES & MEDAILLES MONNAIE DE PARIS	98 373,62	
PREFECTURE POLICE PARIS	691 799,36	
Régions	0,00	
Départements	82 634 448,18	
CONSEIL DEPARTEMENTAL DE SEINE-ET-MARNE	12 047 372,99	
DEPARTEMENT DE L ESSONNE	9 804 362,19	
DEPARTEMENT DE SEINE SAINT DENIS	30 981 480,28	
DEPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE	5 762 403,67	
DEPARTEMENT DES YVELINES QUENTIN EN YVELINES	4 338 239,49	
DEPARTEMENT DU VAL D OISE	6 578 479,40	
DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE	11 872 110,16	
SCE DEPARTEMENTAL INCENDIE ET SECOURS	250 000,00	
SDIS 78 SCE DEPARTEMENTAL INCENDIE ET SECOURS	500 000,00	
SDIS 91 SCE DEPARTEMENTAL INCENDIE ET SECOURS	250 000,00	
SDIS 95 SCE DEPARTEMENTAL INCENDIE ET SECOURS SAPEURS POMPIERS VAL D O	250 000,00	
Communes	240 246 635,25	
BOURAY SUR JUINE	80 370,67	
CCAS CENTRE COMMUNAL D ACTION SOCIALE	11 766,40	
CCAS VILLEBON SUR YVETTE	27 018,00	
CCVVS COMMUNAUTE DE COMMUNES VEXIN VAL DE SEINE	219 981,37	
CENTRE CULTUREL ARC EN CIEL THEATRE TH DE RUNGIS	56 046,77	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
COMMUNE BAILLY ROMAINVILLIERS CENTRE CULTUREL LA FERME CORSANGE	5 000,00	
COMMUNE BOIS LE ROI MAIRIE	5 822,00	
COMMUNE CHAMPAGNE-SUR-OISE	103 750,98	
COMMUNE CHAMPS SUR MARNE MAIRIE	200 000,00	
COMMUNE COMPANS MAIRIE	64 579,76	
COMMUNE CONFLANS SAINTE HONORINE MAIRIE	501 258,80	
COMMUNE CROUY SUR OURCQ	102 125,00	
COMMUNE D ABBEVILLE LA RIVIERE MAIRIE	159 360,56	
COMMUNE D ACHERES	180 000,00	
COMMUNE D ALFORTVILLE MAIRIE	1 162 491,28	
COMMUNE D AMPONVILLE	60 309,00	
COMMUNE D ANDRESY	185 473,26	
COMMUNE D ANGERVILLE MAIRIE	953 488,11	
COMMUNE D ANGERVILLIERS	29 600,00	
COMMUNE D ANNET SUR MARNE	162 110,54	
COMMUNE D ANTONY	200 000,00	
COMMUNE D ARCUEIL	26 000,00	
COMMUNE D ARCUEIL CINEMA JEAN VILAR	1 173,80	
COMMUNE D ARGENTEUIL MAIRIE	233 373,10	
COMMUNE D ARGENTIERES	118 786,16	
COMMUNE D ARNOUVILLE LES MANTES	67 261,73	
COMMUNE D ARNOUVILLE MAIRIE	192 755,19	
COMMUNE D ARPAJON	1 170 112,11	
COMMUNE D ASNIERES SUR OISE	20 960,00	
COMMUNE D ASNIERES SUR SEINE MAIRIE	444 236,81	
COMMUNE D ATHIS MONS MAIRIE	55 653,01	
COMMUNE D AUBEPIERRE OZOUER REPOS	144 805,92	
COMMUNE D AUBERGENVILLE	382 900,79	
COMMUNE D AUBERVILLIERS	241 968,00	
COMMUNE D AUFFARGIS	139 892,82	
COMMUNE D AULNAY SOUS BOIS MAIRIE	129 463,92	
COMMUNE D AULNOY	56 874,94	
COMMUNE D AUTEUIL LE ROI	88 165,00	
COMMUNE D AUTHON LA PLAINE	67 227,67	
COMMUNE D AUTOUILLET	46 722,24	
COMMUNE D AUVERNAUX	66 748,03	
COMMUNE D AUVERS SAINT GEORGES	99 208,34	
COMMUNE D AUVERS-SUR-OISE	423 105,25	
COMMUNE D AVON	204 656,16	
COMMUNE D AVRAINVILLE	93 551,53	
COMMUNE D ECHOUBOULAINS	9 575,35	
COMMUNE D ECOUEN MAIRIE	97 058,25	
COMMUNE D EGLIGNY	83 563,81	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
COMMUNE D EGLY	12 523,00	
COMMUNE D ENNERY MAIRIE	373 175,80	
COMMUNE D EPIAIS RHUS	3 910,00	
COMMUNE D EPINAY SOUS SENART	12 704,06	
COMMUNE D EPINAY SUR ORGE	3 744,87	
COMMUNE D EPINAY SUR SEINE	1 669 547,74	
COMMUNE D EPONE MAIRIE	321 663,66	
COMMUNE D ERMONT MAIRIE	174 680,00	
COMMUNE D ETAMPES	78 140,86	
COMMUNE D ETIOLLES MAIRIE	100 050,00	
COMMUNE D EVEQUEMONT MAIRIE	43 176,55	
COMMUNE D EVERLY MAIRIE	21 115,38	
COMMUNE D EVRY COURCOURONNES MAIRIE	3 333 161,90	
COMMUNE D EVRY GREGY SUR YERRES	26 160,15	
COMMUNE D EZANVILLE MAIRIE	160 000,00	
COMMUNE D HAUTEFEUILLE	69 918,85	
COMMUNE D HERBEVILLE	16 288,00	
COMMUNE D HERBLAY SUR SEINE MAIRIE	348 731,23	
COMMUNE D ISLES LES VILLENAY	69 366,55	
COMMUNE D ISSY LES MOULINEAUX MAIRIE	399 301,00	
COMMUNE D IVRY SUR SEINE MAIRIE	412 956,70	
COMMUNE D OBSONVILLE MAIRIE	56 911,41	
COMMUNE D OINVILLE SUR MONTCIENT	135 495,60	
COMMUNE D OMERVILLE	39 284,01	
COMMUNE D ORCEMONT	91 282,32	
COMMUNE D ORGERUS MAIRIE	126 002,81	
COMMUNE D ORGEVAL MAIRIE	313 893,20	
COMMUNE D ORLY	16 156,18	
COMMUNE D ORLY SUR MORIN	10 335,78	
COMMUNE D ORMESSON SUR MARNE MAIRIE	113 010,23	
COMMUNE D ORMOY LA RIVIERE	5 701,09	
COMMUNE D ORSAY	84 423,17	
COMMUNE D ORVEAU	1 785,00	
COMMUNE D ORVILLIERS	16 000,00	
COMMUNE D OSNY	340 000,00	
COMMUNE D OTHIS MAIRIE	23 213,51	
COMMUNE D OZOUER-LE-VOULGIS	139 736,80	
COMMUNE D URY MAIRIE	66 980,63	
COMMUNE D USSY SUR MARNE	45 500,48	
COMMUNE DAMMARIE LES LYS MAIRIE	334 022,25	
COMMUNE DE BAGNOLET	1 389 079,84	
COMMUNE DE BAILLET EN FRANCE	35 564,75	
COMMUNE DE BAILLY	620 656,28	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
COMMUNE DE BAILLY ROMAINVILLIERS	152 672,13	
COMMUNE DE BALLAINVILLIERS	406 468,19	
COMMUNE DE BALLANCOURT SUR ESSONNE	630 658,08	
COMMUNE DE BANNOST VILLEGAGNON	42 569,20	
COMMUNE DE BARBIZON	373 452,42	
COMMUNE DE BARCY	127 794,21	
COMMUNE DE BASSEVELLE	37 000,00	
COMMUNE DE BAULNE	6 122,00	
COMMUNE DE BAZAINVILLE	100 203,55	
COMMUNE DE BAZEMONT MAIRIE	239 301,00	
COMMUNE DE BAZOCHES LES BRAY MAIRIE	119 576,27	
COMMUNE DE BEAUMONT SUR OISE MAIRIE	15 243,91	
COMMUNE DE BEAUVOIR	113 711,01	
COMMUNE DE BEHOUST	142 159,78	
COMMUNE DE BERNAY-VILBERT	31 170,00	
COMMUNE DE BERNES SUR OISE MAIRIE	63 829,00	
COMMUNE DE BERVILLE	36 538,21	
COMMUNE DE BESSANCOURT MAIRIE	496 042,83	
COMMUNE DE BETHEMONT LA FORET	66 210,00	
COMMUNE DE BETON BAZOCHES	24 410,74	
COMMUNE DE BEYNES	300 000,00	
COMMUNE DE BEZALLES	44 774,42	
COMMUNE DE BEZONS	826 282,00	
COMMUNE DE BIEVRES MAIRIE	888 927,84	
COMMUNE DE BLARU	160 000,00	
COMMUNE DE BLENNES MAIRIE	212 327,70	
COMMUNE DE BOBIGNY MAIRIE	524 008,71	
COMMUNE DE BOINVILLIERS	8 234,00	
COMMUNE DE BOIS D ARCY MAIRIE	539 725,26	
COMMUNE DE BOIS-COLOMBES	1 028 854,62	
COMMUNE DE BOISDON	51 328,24	
COMMUNE DE BOISEMONT	91 674,37	
COMMUNE DE BOISSISE LA BERTRAND MAIRIE	2 000,00	
COMMUNE DE BOISSISE LE ROI	202 133,80	
COMMUNE DE BOISSY AUX CAILLES	187 245,19	
COMMUNE DE BOISSY L AILLERIE MAIRIE	10 938,00	
COMMUNE DE BOISSY LA RIVIERE MAIRIE	35 038,79	
COMMUNE DE BOISSY LE CHATEL	75 000,00	
COMMUNE DE BOISSY LE SEC	59 735,04	
COMMUNE DE BOISSY SANS AVOIR	21 510,50	
COMMUNE DE BOISSY SOUS SAINT YON	29 688,86	
COMMUNE DE BOISSY-LE-CUTTE	46 154,30	
COMMUNE DE BOITRON	27 207,48	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
COMMUNE DE BOMBON	20 985,00	
COMMUNE DE BONDOUFLE	722 767,68	
COMMUNE DE BONDY MAIRIE	316 297,75	
COMMUNE DE BONNEUIL EN FRANCE MAIRIE	22 935,00	
COMMUNE DE BONNEUIL SUR MARNE MAIRIE	3 520,00	
COMMUNE DE BOUAFLE	56 454,20	
COMMUNE DE BOUGIVAL MAIRIE	419 129,00	
COMMUNE DE BOULANCOURT	1 000,00	
COMMUNE DE BOULEURS	160 000,00	
COMMUNE DE BOULOGNE-BILLANCOURT	428 898,73	
COMMUNE DE BOURDONNE MAIRIE	36 622,53	
COMMUNE DE BOURG LA REINE	627 124,87	
COMMUNE DE BOUSSY SAINT ANTOINE MAIRIE	678 974,74	
COMMUNE DE BOUTERVILLIERS	31 449,90	
COMMUNE DE BOUTIGNY	220 000,00	
COMMUNE DE BOUTIGNY-SUR-ESSONNE	94 316,36	
COMMUNE DE BOUVILLE MAIRIE	5 506,40	
COMMUNE DE BREAU	36 000,00	
COMMUNE DE BRETIGNY-SUR-ORGE	237 816,89	
COMMUNE DE BREUIL BOIS ROBERT MAIRIE	35 879,00	
COMMUNE DE BREUILLET	45 015,04	
COMMUNE DE BRIE COMTE ROBERT MAIRIE	231 949,19	
COMMUNE DE BRIIS SOUS FORGES MAIRIE	114 487,57	
COMMUNE DE BRUNOY	21 198,69	
COMMUNE DE BRUYERES-LE-CHATEL	5 000,00	
COMMUNE DE BUC MAIRIE	828 749,42	
COMMUNE DE BUCHELAY MAIRIE	141 704,60	
COMMUNE DE BUHY	104 796,49	
COMMUNE DE BURES-SUR-YVETTE MAIRIE	277 135,64	
COMMUNE DE BUSSY SAINT GEORGES	18 738,87	
COMMUNE DE BUTHIERS MAIRIE	3 000,00	
COMMUNE DE BUTRY SUR OISE	62 913,65	
COMMUNE DE CACHAN MAIRIE	63 743,92	
COMMUNE DE CANNES ECLUSE	200 000,00	
COMMUNE DE CARRIERES SOUS POISSY MAIRIE	199 237,67	
COMMUNE DE CARRIERES-SUR-SEINE MAIRIE	922 817,28	
COMMUNE DE CERGY	109 600,00	
COMMUNE DE CESSON	301 769,20	
COMMUNE DE CHAILLY EN BIERE MAIRIE	87 322,66	
COMMUNE DE CHAINTREUX	152 694,46	
COMMUNE DE CHALAUTRE-LA-GRANDE	93 341,75	
COMMUNE DE CHALIFERT	87 520,61	
COMMUNE DE CHALMAISON	130 789,67	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
COMMUNE DE CHALO SAINT MARS MAIRIE	6 777,50	
COMMUNE DE CHALOU MOULINEUX	18 745,05	
COMMUNE DE CHAMARANDE MAIRIE	113 162,52	
COMMUNE DE CHAMBRY MAIRIE	25 497,91	
COMMUNE DE CHAMPAGNE-SUR-SEINE MAIRIE	566 218,45	
COMMUNE DE CHAMPEAUX	38 149,00	
COMMUNE DE CHAMPIGNY SUR MARNE MAIRIE	366 887,36	
COMMUNE DE CHAMPLAN	84 541,06	
COMMUNE DE CHANGIS SUR MARNE	219 099,95	
COMMUNE DECHANTELOUP LES VIGNES	20 093,50	
COMMUNE DE CHAPET	221 034,00	
COMMUNE DE CHARTRETTES MAIRIE	567 000,00	
COMMUNE DE CHATEAU LANDON MAIRIE	4 153,80	
COMMUNE DE CHATEAUFORT	39 375,00	
COMMUNE DE CHATENAY-MALABRY	82 670,59	
COMMUNE DE CHATILLON MAIRIE	1 019 306,86	
COMMUNE DE CHATOU MAIRIE	616 115,00	
COMMUNE DE CHATRES MAIRIE	29 600,00	
COMMUNE DE CHAUCONIN NEUFMONTIERS	367 858,67	
COMMUNE DE CHAUFOR LES BONNIERES	87 596,85	
COMMUNE DE CHAUMONTEL	47 566,25	
COMMUNE DE CHAVILLE MAIRIE MAIRIE	952 187,44	
COMMUNE DE CHELLES	697 087,14	
COMMUNE DE CHENNEVIERES LES LOUVRES MAIRIE	63 075,13	
COMMUNE DE CHENNEVIERES-SUR-MARNE	1 030 092,03	
COMMUNE DE CHENOU	7 567,20	
COMMUNE DE CHERENCE MAIRIE	33 162,53	
COMMUNE DE CHEVANNES MAIRIE	79 615,91	
COMMUNE DE CHEVREUSE MAIRIE MAIRIE	14 412,44	
COMMUNE DE CHEVRU	84 999,60	
COMMUNE DE CHEVRY COSSIGNY	20 134,08	
COMMUNE DE CHILLY-MAZARIN	228 687,14	
COMMUNE DE CHOISEL	242 612,39	
COMMUNE DE CHOISY EN BRIE	5 469,87	
COMMUNE DE CHOISY LE ROI	271 631,83	
COMMUNE DE CITRY	31 720,00	
COMMUNE DE CLAIREFONTAINE EN YVELINES MAIRIE	22 344,00	
COMMUNE DE CLAYE-SOUILLY	336 141,05	
COMMUNE DE CLICHY MAIRIE	100 000,00	
COMMUNE DE CLICHY SOUS BOIS	1 132 157,73	
COMMUNE DE CLOS FONTAINE	43 215,82	
COMMUNE DE COLLEGIEN	859 118,18	
COMMUNE DE COLOMBES	71 364,25	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
COMMUNE DE COMBS LA VILLE	127 935,00	
COMMUNE DE COMMENY / BLOQUE VOIR P0054436 CORIOLIS 94272/ PJ RATTACH	2 344,00	
COMMUNE DE COMMENY MAIRIE	13 316,00	
COMMUNE DE CONCHES SUR GONDOIRE	86 064,99	
COMMUNE DE CONDE SAINTE LIBIAIRE	120 296,27	
COMMUNE DE CONDE SUR VESGRE MAIRIE	21 945,00	
COMMUNE DE CONGERVILLE-THIONVILLE	51 246,00	
COMMUNE DE CORBEIL-ESSONNES ESSONNES	183 284,73	
COMMUNE DE CORMEILLES EN PARISIS MAIRIE	460 115,95	
COMMUNE DE CORMEILLES EN VEXIN	68 990,21	
COMMUNE DE COUBRON	364 816,88	
COMMUNE DE COUILLY PONT AUX DAMES	70 639,56	
COMMUNE DE COULOMBS-EN-VALOIS	73 778,85	
COMMUNE DE COULOMMES MAIRIE	24 288,00	
COMMUNE DE COULOMMIERS	15 735,24	
COMMUNE DE COUPVRAY	293 839,02	
COMMUNE DE COURBEVOIE	2 545 075,13	
COMMUNE DE COURDIMANCHE	7 550,00	
COMMUNE DE COURDIMANCHE SUR ESSONNE	17 820,00	
COMMUNE DE COURTOMER	1 032,00	
COMMUNE DE COUNTRY	9 136,00	
COMMUNE DE CRECY LA CHAPELLE	70 767,63	
COMMUNE DE CRESPIERES	164 172,50	
COMMUNE DE CRETEIL MAIRIE	496 752,30	
COMMUNE DE CREVECOEUR EN BRIE	40 000,00	
COMMUNE DE CROISSY SUR SEINE MAIRIE	372 481,80	
COMMUNE DE DARVAULT	40 000,00	
COMMUNE DE DAVRON	64 391,85	
COMMUNE DE DEUIL-LA-BARRE	184 000,00	
COMMUNE DE DONNEMARIE DONTILLY	21 174,76	
COMMUNE DE DOURDAN MAIRIE	281 436,53	
COMMUNE DE DRANCY	211 178,11	
COMMUNE DE DRAVEIL	845 100,15	
COMMUNE DE DUGNY MAIRIE MAIRIE	8 000,00	
COMMUNE DE Eaubonne MAIRIE MAIRIE	503 643,28	
COMMUNE DE ENGHEN LES BAINS	990 484,68	
COMMUNE DE FAREMOUTIERS	90 532,57	
COMMUNE DE FAY LES NEMOURS	201 000,00	
COMMUNE DE FERRIERES	30 605,00	
COMMUNE DE FEUCHEROLLES MAIRIE	96 206,00	
COMMUNE DE FLEURY EN BIERE	5 000,00	
COMMUNE DE FLINS SUR SEINE	45 776,62	
COMMUNE DE FONTAINE LE PORT	177 187,69	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
COMMUNE DE FONTAINEBLEAU	103 260,00	
COMMUNE DE FONTENAILLES	36 888,77	
COMMUNE DE FONTENAY AUX ROSES	614 491,83	
COMMUNE DE FONTENAY LE FLEURY MAIRIE	7 174,00	
COMMUNE DE FONTENAY LE VICOMTE	113 870,44	
COMMUNE DE FONTENAY LES BRIIS	118 900,83	
COMMUNE DE FONTENAY SOUS BOIS MAIRIE	636 134,43	
COMMUNE DE FONTENAY TRESIGNY MAIRIE	143 718,00	
COMMUNE DE FORFRY MAIRIE	182 940,36	
COMMUNE DE FORGES LES BAINS MAIRIE	726 260,00	
COMMUNE DE FOSSES	175 630,93	
COMMUNE DE FRANCONVILLE MAIRIE	828 393,57	
COMMUNE DE FREMECOURT	34 411,57	
COMMUNE DE FRENEUSE MAIRIE	39 550,00	
COMMUNE DE FREPILLON	294 717,61	
COMMUNE DE FRESNES	184 682,20	
COMMUNE DE FRESNES LA GRANGE DIMIERE	10 000,00	
COMMUNE DE FRESNES SUR MARNE	130 244,10	
COMMUNE DE FUBLAINES	83 840,21	
COMMUNE DE GAGNY	662 091,28	
COMMUNE DE GALLUIS MAIRIE	10 000,00	
COMMUNE DE GARCHES MAIRIE	1 000 000,00	
COMMUNE DE GARGENVILLE	392 429,82	
COMMUNE DE GARGES LES GONESSE MAIRIE MAIRIE	2 143 356,67	
COMMUNE DE GENAINVILLE	1 113,07	
COMMUNE DE GENICOURT MAIRIE	143 933,64	
COMMUNE DE GENNEVILLIERS	2 277 719,77	
COMMUNE DE GENTILLY	80 000,00	
COMMUNE DE GIREMOUTIERS	62 768,57	
COMMUNE DE GIRONVILLE	99 200,00	
COMMUNE DE GOMETZ LA VILLE MAIRIE	130 268,34	
COMMUNE DE GOMETZ LE CHATEL MAIRIE	51 481,36	
COMMUNE DE GOMMECOURT	47 874,07	
COMMUNE DE GONESSE	521 389,82	
COMMUNE DE GOUAIX	19 950,55	
COMMUNE DE GOUPILLIERES MAIRIE	101 864,96	
COMMUNE DE GOURNAY-SUR-MARNE MAIRIE	464 980,62	
COMMUNE DE GOUSSAINVILLE	59 065,06	
COMMUNE DE GOUSSONVILLE	12 370,37	
COMMUNE DE GRANDCHAMP MAIRIE	51 501,88	
COMMUNE DE GRAVON MAIRIE	28 210,31	
COMMUNE DE GRETZ ARMAINVILLIERS MAIRIE	201 435,26	
COMMUNE DE GREZ SUR LOING MAIRIE	11 000,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
COMMUNE DE GRIGNY	57 500,00	
COMMUNE DE GRISY-SUISNES MAIRIE	293 325,13	
COMMUNE DE GROSLAY MAIRIE MAIRIE	74 861,01	
COMMUNE DE GUERCHEVILLE	160 000,00	
COMMUNE DE GUIGNES	51 367,47	
COMMUNE DE GUIGNEVILLE SUR ESSONNE	39 780,00	
COMMUNE DE GUIRY EN VEXIN	52 312,23	
COMMUNE DE GUITRANCOURT	160 000,00	
COMMUNE DE GUYANCOURT CENTRE CULTUREL LA FERME DE BEL EBAT	40 000,00	
COMMUNE DE GUYANCOURT MAIRIE	393 245,12	
COMMUNE DE HERMERAY MAIRIE	65 538,03	
COMMUNE DE HOUDAN MAIRIE	191 335,06	
COMMUNE DE HOUILLES MAIRIE	158 024,45	
COMMUNE DE JAMBVILLE	104 250,48	
COMMUNE DE JANVILLE SUR JUINE	177 839,32	
COMMUNE DE JANVRY MAIRIE	8 731,03	
COMMUNE DE JOINVILLE LE PONT	248 797,76	
COMMUNE DE JOUARS PONTCHARTRAIN MAIRIE	35 808,00	
COMMUNE DE JOUY LE MOUTIER MAIRIE	337 551,12	
COMMUNE DE JOUY-EN-JOSAS	728 885,21	
COMMUNE DE JOUY-LE-CHATEL	64 430,45	
COMMUNE DE JUILLY	636 457,61	
COMMUNE DE JUMEAUVILLE	34 694,51	
COMMUNE DE JUTIGNY	156 128,79	
COMMUNE DE L ETANG LA VILLE MAIRIE	1 029 011,22	
COMMUNE DE L HAY-LES-ROSES MAIRIE	98 798,60	
COMMUNE DE L ILE SAINT DENIS MAIRIE	97 559,00	
COMMUNE DE L ISLE-ADAM	896 069,01	
COMMUNE DE LA CELLE-LES-BORDES MAIRIE	26 700,00	
COMMUNE DE LA CELLE-SAINT-CLOUD	218 302,07	
COMMUNE DE LA CHAPELLE GAUTHIER	102 379,38	
COMMUNE DE LA CHAPELLE IGER	4 144,75	
COMMUNE DE LA CHAPELLE MOUTILS	200 000,00	
COMMUNE DE LA CHAPELLE RABLAIS	67 000,00	
COMMUNE DE LA COURNEUVE	16 328,02	
COMMUNE DE LA FALAISE MAIRIE	157 883,60	
COMMUNE DE LA FERTE ALAIS	289 279,75	
COMMUNE DE LA FRETTE SUR SEINE	509,83	
COMMUNE DE LA GARENNE COLOMBES	325 544,75	
COMMUNE DE LA HOUSSAYE-EN-BRIE	44 045,61	
COMMUNE DE LA MADELEINE SUR LOING	56 591,35	
COMMUNE DE LA QUEUE EN BRIE MAIRIE	115 000,00	
COMMUNE DE LA ROCHE GUYON	56 183,23	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
COMMUNE DE LA TOMBE	75 737,56	
COMMUNE DE LA TRETOIRE	46 587,00	
COMMUNE DE LA VERRIERE	2 000,00	
COMMUNE DE LA VILLE DU BOIS	16 229,00	
COMMUNE DE LABBEVILLE	143 480,60	
COMMUNE DE LAGNY-SUR-MARNE	577 342,80	
COMMUNE DE LARCHANT	32 980,00	
COMMUNE DE LARDY	544 725,99	
COMMUNE DE LE PECQ MAIRIE	294 703,81	
COMMUNE DE LE PLESSIS BOUCHARD MAIRIE	173 038,57	
COMMUNE DE LE PLESSIS GASSOT MAIRIE	8 082,63	
COMMUNE DE LEHELLE	149 177,96	
COMMUNE DE LES ESSARTS LE ROI MAIRIE	557 000,00	
COMMUNE DE LESCHEROLLES	157 314,00	
COMMUNE DE LESIGNY	54 984,94	
COMMUNE DE LEUDEVILLE	31 186,19	
COMMUNE DE LEUDON EN BRIE	67 150,08	
COMMUNE DE LEVALLOIS-PERRET	543 323,16	
COMMUNE DE LIEUSAIN	1 838 071,49	
COMMUNE DE LIMAY	142 989,83	
COMMUNE DE LIMEIL BREVANNES	281 865,93	
COMMUNE DE LIMOGE FOURCHES	51 550,45	
COMMUNE DE LINAS	172 206,88	
COMMUNE DE LISSES	39 542,00	
COMMUNE DE LIVRY GARGAN MAIRIE	886 586,47	
COMMUNE DE LOGNES	63 112,24	
COMMUNE DE LONGJUMEAU	44 289,59	
COMMUNE DE LONGNES	243 720,00	
COMMUNE DE LONGUESSE MAIRIE	122 363,04	
COMMUNE DE LONGUEVILLE MAIRIE	231 047,01	
COMMUNE DE LOUVRES	74 836,48	
COMMUNE DE LUISETAINES	65 625,02	
COMMUNE DE LUMIGNY NESLES ORMEAUX	133 699,06	
COMMUNE DE LUZARCHES MAIRIE	297 155,46	
COMMUNE DE MACHAULT	246 794,39	
COMMUNE DE MAFFLIERS	55 144,25	
COMMUNE DE MAGNY LE HONGRE	88 830,68	
COMMUNE DE MAGNY LES HAMEAUX	28 147,26	
COMMUNE DE MAGNY-EN-VEXIN	55 000,00	
COMMUNE DE MAINCY	21 901,49	
COMMUNE DE MAISONCELLES EN BRIE	37 904,00	
COMMUNE DE MAISONS ALFORT	538 079,71	
COMMUNE DE MAISONS LAFFITTE MAIRIE	2 411 468,57	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
COMMUNE DE MALAKOFF MAIRIE	130 000,00	
COMMUNE DE MANDRES-LES-ROSES	331 175,61	
COMMUNE DE MANTES-LA VILLE	6 200,66	
COMMUNE DE MANTES-LA-JOLIE MAIRIE	19 192,09	
COMMUNE DE MARCILLY	45 266,00	
COMMUNE DE MARCOUSSIS	400 388,36	
COMMUNE DE MAREIL LE GUYON	21 765,00	
COMMUNE DE MAREIL MARLY MAIRIE	1 320 873,05	
COMMUNE DE MARGENCY	220 801,41	
COMMUNE DE MARLY LE ROI MAIRIE	488 976,42	
COMMUNE DE MAROLLES EN BRIE 77	20 350,00	
COMMUNE DE MAROLLES EN BRIE MAIRIE	325 976,17	
COMMUNE DE MAROLLES EN HUREPOIX	20 372,00	
COMMUNE DE MASSY MAIRIE	1 983 340,08	
COMMUNE DE MAUCHAMPS MAIRIE	14 710,00	
COMMUNE DE MAULE	254 492,00	
COMMUNE DE MAUPERTHUIS	52 317,76	
COMMUNE DE MAUREPAS MAIRIE	25 000,00	
COMMUNE DE MEAUX	304 517,50	
COMMUNE DE MEDAN	64 109,87	
COMMUNE DE MEILLERAY	4 000,00	
COMMUNE DE MELUN	1 146 066,22	
COMMUNE DE MELZ SUR SEINE	13 827,22	
COMMUNE DE MENNECY MAIRIE	1 278 580,51	
COMMUNE DE MENOUVILLE	17 228,38	
COMMUNE DE MENU COURT	22 214,00	
COMMUNE DE MERICOURT	30 990,74	
COMMUNE DE MERIEL MAIRIE	18 239,52	
COMMUNE DE MEROBERT MAIRIE	81 262,08	
COMMUNE DE MERY-SUR-OISE	241 502,00	
COMMUNE DE MESNIL LE ROI MAIRIE	685 241,09	
COMMUNE DE MEZIERES SUR SEINE MAIRIE	3 007,00	
COMMUNE DE MILLY LA FORET	458 902,16	
COMMUNE DE MILON LA CHAPELLE MAIRIE	15 707,05	
COMMUNE DE MOIGNY-SUR-ECOLE	40 974,03	
COMMUNE DE MOISENAY	58 728,01	
COMMUNE DE MOISSELLES	9 919,60	
COMMUNE DE MOISSY CRAMAYEL	7 312,00	
COMMUNE DE MONCOURT FROMONVILLE MAIRIE	82 193,00	
COMMUNE DE MONDREVILLE 78	27 298,00	
COMMUNE DE MONNERVILLE	18 000,00	
COMMUNE DE MONTDAUPHIN	87 395,10	
COMMUNE DE MONTENILS	80 000,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
COMMUNE DE MONTEREAU FAULT YONNE MAIRIE	1 734 461,35	
COMMUNE DE MONTESSON MAIRIE	1 013 885,17	
COMMUNE DE MONTEVRAIN	127 969,29	
COMMUNE DE MONTFERMEIL MAIRIE	130 585,13	
COMMUNE DE MONTFORT L AMAURY	293 094,58	
COMMUNE DE MONTGE EN GOELE	351,60	
COMMUNE DE MONTGERON MAIRIE	143 875,19	
COMMUNE DE MONTGEROULT MAIRIE	137 551,67	
COMMUNE DE MONTHYON	23 252,00	
COMMUNE DE MONTIGNY LE BRETONNEUX MAIRIE	240 924,80	
COMMUNE DE MONTIGNY LE GUESDIER MAIRIE	32 715,00	
COMMUNE DE MONTIGNY LENCOUR	25 867,48	
COMMUNE DE MONTLHERY MAIRIE MAIRIE	508 950,31	
COMMUNE DE MONTMAGNY	96 552,28	
COMMUNE DE MONTMORENCY	192 560,16	
COMMUNE DE MONTOLIVET	66 221,67	
COMMUNE DE MONTREUIL MAIRIE	1 293 525,77	
COMMUNE DE MONTRouGE	30 908,46	
COMMUNE DE MONTSOULT MAIRIE	23 750,00	
COMMUNE DE MORAINVILLIERS MAIRIE	167 258,66	
COMMUNE DE MORET LOING ET ORVANNE MAIRIE	829 000,00	
COMMUNE DE MORIGNY CHAMPIGNY	372 129,19	
COMMUNE DE MORMANT	91 457,83	
COMMUNE DE MORSANG SUR ORGE MAIRIE	415 918,09	
COMMUNE DE MOURoux	215 689,06	
COMMUNE DE MOURS MAIRIE	136 401,52	
COMMUNE DE MOUSSEaux LES BRAY	28 147,52	
COMMUNE DE MOUSSY MAIRIE	59 153,33	
COMMUNE DE NAndY	595 577,45	
COMMUNE DE NANGIS	322 394,00	
COMMUNE DE NANterRE	1 612 000,38	
COMMUNE DE NEAUPHLE LE VIEUX MAIRIE	50 792,51	
COMMUNE DE NEMOURS	746 791,26	
COMMUNE DE NERVILLE LA FORET	14 787,08	
COMMUNE DE NESLES LA VALLEE MAIRIE	39 986,67	
COMMUNE DE NEUFMOUTIERS EN BRIE	100 993,25	
COMMUNE DE NEUILLY-PLAISANCE	113 427,66	
COMMUNE DE NEUILLY-SUR-MARNE COMMUNE DE NEUILLY SUR MARNE	110 439,74	
COMMUNE DE NEUILLY-SUR-SEINE	1 216 253,06	
COMMUNE DE NEUVILLE SUR OISE MAIRIE	407 792,82	
COMMUNE DE NOISIEL	1 967,00	
COMMUNE DE NOISY LE GRAND MAIRIE	715 255,31	
COMMUNE DE NOISY LE ROI	150 000,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
COMMUNE DE NOISY LE SEC	245 000,00	
COMMUNE DE NOTRE DAME DE LA MER MAIRIE	34 171,75	
COMMUNE DE NOYEN SUR SEINE	109 269,81	
COMMUNE DE NOZAY MAIRIE	151 824,81	
COMMUNE DE NUCOURT	28 132,12	
COMMUNE DE OLLAINVILLE	749 969,52	
COMMUNE DE ONCY SUR ECOLE	93 161,11	
COMMUNE DE ORPHIN MAIRIE	58 279,85	
COMMUNE DE PALAISEAU	1 432 124,67	
COMMUNE DE PALEY MAIRIE	75 042,26	
COMMUNE DE PAMFOU	55 831,95	
COMMUNE DE PANTIN	1 276 859,60	
COMMUNE DE PARAY VIEILLE POSTE MAIRIE	280 860,70	
COMMUNE DE PECQUEUSE MAIRIE	37 304,72	
COMMUNE DE PECY	4 176,90	
COMMUNE DE PENCHARD	20 000,00	
COMMUNE DE PEZARCHES	58 348,10	
COMMUNE DE PIERRELAYE MAIRIE	75 000,00	
COMMUNE DE PISCOP	20 266,02	
COMMUNE DE PLAISIR	626 249,69	
COMMUNE DE POIGNY LA FORET	51 805,82	
COMMUNE DE POISSY	750 000,00	
COMMUNE DE POMMEUSE	126 812,31	
COMMUNE DE PONTAULT-COMBAULT	623 300,88	
COMMUNE DE PONTHEVRARD MAIRIE	2 742,50	
COMMUNE DE PONTOISE	675 649,81	
COMMUNE DE PORCHEVILLE MAIRIE	5 000,00	
COMMUNE DE PRESLES MAIRIE	105 357,68	
COMMUNE DE PRINGY	54 517,36	
COMMUNE DE PROVINS MAIRIE	747 003,99	
COMMUNE DE PRUNAY SUR ESSONNE	96 353,16	
COMMUNE DE PUISEUX PONTOISE MAIRIE	176 905,58	
COMMUNE DE PUSSAY MAIRIE	91 413,00	
COMMUNE DE PUTEAUX	432 466,00	
COMMUNE DE QUIERS	250 784,01	
COMMUNE DE QUINCY SOUS SENART MAIRIE MAIRIE	29 800,00	
COMMUNE DE RAIZEUX MAIRIE	24 253,75	
COMMUNE DE RAMBOUILLET MAIRIE	396 191,44	
COMMUNE DE REAU	2 000,00	
COMMUNE DE REBAIS	192 104,90	
COMMUNE DE RECLOSES MAIRIE	6 810,00	
COMMUNE DE RIS-ORANGIS	863 676,26	
COMMUNE DE ROCHEFORT-EN-YVELINES	47 930,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
COMMUNE DE ROINVILLE MAIRIE	28 017,00	
COMMUNE DE ROISSY EN BRIE MAIRIE	22 044,78	
COMMUNE DE ROISSY EN FRANCE MAIRIE	376 699,14	
COMMUNE DE ROSNY SOUS BOIS MAIRIE	215 133,81	
COMMUNE DE ROSNY-SUR-SEINE	333 372,42	
COMMUNE DE ROZAY EN BRIE MAIRIE	168 594,00	
COMMUNE DE RUBELLES	66 190,00	
COMMUNE DE RUEIL MALMAISON MAIRIE	149 548,00	
COMMUNE DE SACLAS	262 327,70	
COMMUNE DE SAINT ARNOULT EN YVELINES MAIRIE	146 646,42	
COMMUNE DE SAINT BRICE	71 153,26	
COMMUNE DE SAINT CHERON	104 962,90	
COMMUNE DE SAINT CLOUD MAIRIE	339 298,93	
COMMUNE DE SAINT CYR L ECOLE	1 328,00	
COMMUNE DE SAINT CYR SUR MORIN	86 110,67	
COMMUNE DE SAINT DENIS	356 080,00	
COMMUNE DE SAINT DENIS LES REBAIS	32 720,00	
COMMUNE DE SAINT ESCOBILLE	114 858,72	
COMMUNE DE SAINT FARGEAU PONTIERRY	12 377,55	
COMMUNE DE SAINT FORGET	10 846,05	
COMMUNE DE SAINT GERMAIN EN LAYE MAIRIE	2 961 040,43	
COMMUNE DE SAINT GERMAIN LAVAL	90 324,54	
COMMUNE DE SAINT GERMAIN LAXIS	85 097,33	
COMMUNE DE SAINT GERMAIN SUR ECOLE MAIRIE	28 912,35	
COMMUNE DE SAINT GERMAIN SUR MORIN MAIRIE	21 363,00	
COMMUNE DE SAINT GRATIEN MAIRIE	196 325,08	
COMMUNE DE SAINT HILLIERS	22 339,41	
COMMUNE DE SAINT ILLIERS LA VILLE	16 663,00	
COMMUNE DE SAINT JEAN DE BEAUREGARD	140 000,00	
COMMUNE DE SAINT JEAN LES DEUX JUMEAUX	150 755,16	
COMMUNE DE SAINT JUST EN BRIE MAIRIE	62 793,60	
COMMUNE DE SAINT LOUP DE NAUD	126 064,15	
COMMUNE DE SAINT MARTIN BRETHENCOURT MAIRIE	49 511,00	
COMMUNE DE SAINT MARTIN DES CHAMPS	4 000,00	
COMMUNE DE SAINT MARTIN EN BIÈRE	13 470,21	
COMMUNE DE SAINT MARTIN LA GARENNE MAIRIE	29 600,00	
COMMUNE DE SAINT MAURICE	12 475,73	
COMMUNE DE SAINT MAURICE MONTCOURONNE MAIRIE	21 035,21	
COMMUNE DE SAINT MICHEL SUR ORGE MAIRIE	372 273,50	
COMMUNE DE SAINT OUEN	150 267,93	
COMMUNE DE SAINT OUEN L AUMONE MAIRIE	237 202,00	
COMMUNE DE SAINT PATHUS	10 230,00	
COMMUNE DE SAINT PIERRE DU PERRAY	669 966,62	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
COMMUNE DE SAINT PRIX MAIRIE	628 959,27	
COMMUNE DE SAINT REMY L HONORE MAIRIE	118 400,00	
COMMUNE DE SAINT SULPICE DE FAVIERES	23 289,95	
COMMUNE DE SAINT THIBAUT DES VIGNES MAIRIE	69 602,00	
COMMUNE DE SAINT-GERMAIN-LES-ARPAJON	590 000,00	
COMMUNE DE SAINT-ILLIERS-LE-BOIS	177 304,00	
COMMUNE DE SAINT-LEU-LA-FORET	843 078,27	
COMMUNE DE SAINT-MANDE	10 000,00	
COMMUNE DE SAINT-MAUR-DES-FOSSES	260 247,60	
COMMUNE DE SAINT-REMY-LES-CHEVREUSE MAIRIE	63 192,30	
COMMUNE DE SAINTE COLOMBE	117 412,00	
COMMUNE DE SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS	4 133,69	
COMMUNE DE SANTENY	834 287,49	
COMMUNE DE SANTEUIL	118 466,19	
COMMUNE DE SARCELLES	505 572,34	
COMMUNE DE SARTROUVILLE	788 786,50	
COMMUNE DE SAULX LES CHARTREUX MAIRIE	97 963,65	
COMMUNE DE SAULX MARCHAIS MAIRIE	20 000,00	
COMMUNE DE SAVIGNY SUR ORGE MAIRIE	740 343,31	
COMMUNE DE SCEAUX MAIRIE	481 411,02	
COMMUNE DE SEINE-PORT	216 114,59	
COMMUNE DE SENLISSE	10 357,90	
COMMUNE DE SEPTEUIL MAIRIE	40 427,86	
COMMUNE DE SERAINCOURT MAIRIE	26 790,55	
COMMUNE DE SERMAISE	236 625,89	
COMMUNE DE SERRIS	97 782,85	
COMMUNE DE SERVON	24 370,53	
COMMUNE DE SEVRAN MAIRIE	35 007,44	
COMMUNE DE SEVRES	95 944,00	
COMMUNE DE SOISY SOUS MONTMORENCY MAIRIE	1 031 909,69	
COMMUNE DE SOISY SUR SEINE MAIRIE	146 333,75	
COMMUNE DE SOISY-SUR-ECOLE	65 660,78	
COMMUNE DE SONCHAMP MAIRIE	151 286,77	
COMMUNE DE SOURDUN	57 984,90	
COMMUNE DE SUCY EN BRIE MAIRIE	1 095 858,09	
COMMUNE DE SURESNES MAIRIE	725 172,78	
COMMUNE DE SURVILLIERS MAIRIE	274 800,12	
COMMUNE DE TAVERNY	857 594,16	
COMMUNE DE TESSANCOURT SUR AUBETTE	109 478,62	
COMMUNE DE THEMERICOURT 95	98 455,20	
COMMUNE DE THIAIS MAIRIE MAIRIE	11 064,74	
COMMUNE DE THIEUX MAIRIE	96 521,17	
COMMUNE DE THOIRY	50 678,06	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
COMMUNE DE TILLY	172 577,20	
COMMUNE DE TORCY	1 355 366,63	
COMMUNE DE TOUQUIN MAIRIE	10 768,70	
COMMUNE DE TOURNAN EN BRIE	113 835,14	
COMMUNE DE TOUSSUS LE NOBLE	4 303,73	
COMMUNE DE TRAPPES MAIRIE	96 000,00	
COMMUNE DE TREMBLAY-EN-FRANCE	496 448,25	
COMMUNE DE TRIEL-SUR-SEINE	394 909,68	
COMMUNE DE TROCY EN MULTIEN	114 078,95	
COMMUNE DE VAIRES SUR MARNE MAIRIE	92 686,72	
COMMUNE DE VALENCE-EN-BRIE	43 469,14	
COMMUNE DE VALMONDOIS	80 000,00	
COMMUNE DE VANVES	97 346,00	
COMMUNE DE VARENNES JARCY MAIRIE	116 282,52	
COMMUNE DE VARREDES	291 559,50	
COMMUNE DE VAUCRESSON	443 813,40	
COMMUNE DE VAUHALLAN	19 286,82	
COMMUNE DE VAUJOURS MAIRIE	65 836,30	
COMMUNE DE VAUREAL MAIRIE	296 559,26	
COMMUNE DE VAUX SUR SEINE	33 006,00	
COMMUNE DE VELIZY-VILLACOUBLAY	102 000,00	
COMMUNE DE VENDREST	26 232,00	
COMMUNE DE VERDELOT	223 142,55	
COMMUNE DE VERNEUIL L ETANG MAIRIE	100 000,00	
COMMUNE DE VERNEUIL SUR SEINE MAIRIE	176 000,00	
COMMUNE DE VERNOUILLET MAIRIE	13 000,00	
COMMUNE DE VERRIERES LE BUISSON MAIRIE	389 260,12	
COMMUNE DE VERSAILLES MAIRIE	1 163 686,00	
COMMUNE DE VERT LE PETIT MAIRIE	550 150,00	
COMMUNE DE VETHEUIL	111 901,66	
COMMUNE DE VIARMES	280 261,76	
COMMUNE DE VICQ	64 440,00	
COMMUNE DE VIEILLE EGLISE EN	2 000,00	
COMMUNE DE VIENNE EN ARTHIES	25 596,24	
COMMUNE DE VIGNELY	99 934,34	
COMMUNE DE VIGNEUX SUR SEINE MAIRIE	410 909,62	
COMMUNE DE VIGNY	160 000,00	
COMMUNE DE VILLAINES SOUS BOIS	200 000,00	
COMMUNE DE VILLE D AVRAY MAIRIE MAIRIE	301 128,11	
COMMUNE DE VILLEBEON	40 000,00	
COMMUNE DE VILLEBON SUR YVETTE MAIRIE	31 000,00	
COMMUNE DE VILLECERF	4 227,00	
COMMUNE DE VILLECRESNES	350 650,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
COMMUNE DE VILLEJUIF	19 519,35	
COMMUNE DE VILLEMARECHAL MAIRIE	110 423,64	
COMMUNE DE VILLEMER	4 000,00	
COMMUNE DE VILLEMOMBLE MAIRIE	1 037 916,64	
COMMUNE DE VILLENEUVE LE ROI	1 524 122,85	
COMMUNE DE VILLENEUVE SOUS DAMMARTIN MAIRIE	24 308,02	
COMMUNE DE VILLENEUVE SUR BELLOT MAIRIE	184 009,65	
COMMUNE DE VILLENEUVE-LE-COMTE	135 567,70	
COMMUNE DE VILLENEUVE-SAINT-GEORGES LA DISTRIBUTION DE CHALEUR A VILLEN	19 700,00	
COMMUNE DE VILLENNES SUR SEINE MAIRIE	5 415,00	
COMMUNE DE VILLENOLY	728 656,35	
COMMUNE DE VILLEPARISIS	175 716,08	
COMMUNE DE VILLEPINTE	39 779,15	
COMMUNE DE VILLEPREUX	1 329 834,00	
COMMUNE DE VILLETANEUSE MAIRIE	282 800,00	
COMMUNE DE VILLEVAUDE	523 521,52	
COMMUNE DE VILLIERS EN BIERE	177 719,15	
COMMUNE DE VILLIERS LE SEC	72 422,00	
COMMUNE DE VILLIERS SAINT GEORGES	29 600,00	
COMMUNE DE VILLIERS SOUS GREZ	3 000,00	
COMMUNE DE VILLIERS SUR ORGE MAIRIE	84 337,26	
COMMUNE DE VILLIERS-LE-BEL MAIRIE	430 662,43	
COMMUNE DE VILLIERS-LE-MAHIEU	47 907,15	
COMMUNE DE VILLIERS-SUR-MARNE	16 041,66	
COMMUNE DE VIMPELLES	71 833,60	
COMMUNE DE VINANTES	87 198,40	
COMMUNE DE VINCENNES	196 436,68	
COMMUNE DE VINCY MANOEUVRE	24 808,28	
COMMUNE DE VIROFLAY MAIRIE	628 389,94	
COMMUNE DE VIRY CHATILLON MAIRIE MAIRIE	586 792,38	
COMMUNE DE VITRY SUR SEINE	143 963,77	
COMMUNE DE VOINSLES MAIRIE DE VOINSLES	29 490,00	
COMMUNE DE VOISENON	99 884,80	
COMMUNE DE VOISINS-LE-BRETONNEUX	177 651,89	
COMMUNE DE VOULANGIS	205 136,98	
COMMUNE DE VULAINES LES PROVINS	86 510,29	
COMMUNE DE VULAINES SUR SEINE MAIRIE	15 945,75	
COMMUNE DE WISSOUS MAIRIE	1 064 907,64	
COMMUNE DE YEBLES MAIRIE	115 328,81	
COMMUNE DE YERRES MAIRIE MAIRIE	1 235 128,61	
COMMUNE DES ALLUETS LE ROI	283 899,33	
COMMUNE DES BOISSETS	140 000,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
COMMUNE DES CLAYES SOUS BOIS MAIRIE	125 299,00	
COMMUNE DES LILAS	250 030,98	
COMMUNE DES MESNULS	163 515,27	
COMMUNE DES MOLIERES	297 507,66	
COMMUNE DES MUREAUX	1 500 202,82	
COMMUNE DES SABLONNIERES MAIRIE	33 796,70	
COMMUNE DES SEPT SORTS	52 562,30	
COMMUNE DU BELLAY EN VEXIN	26 108,72	
COMMUNE DU BLANC MESNIL DEUX PIECES CUISINE	50 000,00	
COMMUNE DU BOURGET MAIRIE	175 402,76	
COMMUNE DU CHESNAY ROCQUENCOURT MAIRIE	388 872,87	
COMMUNE DU COUDRAY MONTCEAUX MAIRIE	14 477,97	
COMMUNE DU KREMLIN BICETRE	8 105,00	
COMMUNE DU MEREVILLOIS MAIRIE	111 654,19	
COMMUNE DU MESNIL SAINT DENIS MAIRIE	917 810,00	
COMMUNE DU PERRAY EN YVELINES MAIRIE	91 743,51	
COMMUNE DU PIN	79 762,79	
COMMUNE DU PLESSIS FEU AUSSOUX	51 988,95	
COMMUNE DU PLESSIS ROBINSON MAIRIE	124 594,96	
COMMUNE DU PLESSIS TREVERSE MAIRIE	73 009,49	
COMMUNE DU PORT MARLY	96 959,16	
COMMUNE DU PRE SAINT GERVAIS	20 435,35	
COMMUNE DU THILLAY MAIRIE	86 058,86	
COMMUNE DU VAUDOUE	1 662,60	
COMMUNE DU VESINET	143 517,08	
COMMUNE ESBLY	122 423,47	
COMMUNE ETRECHY MAIRIE	432 683,95	
COMMUNE ETREPILLY MAIRIE	7 200,00	
COMMUNE FONTENAY SOUS BOIS FONTENAY EN SCENE	63 676,96	
COMMUNE GASTINS MAIRIE	130 418,32	
COMMUNE IVERNY MAIRIE	11 272,20	
COMMUNE LA NORVILLE MAIRIE	29 191,00	
COMMUNE LE MEE SUR SEINE MAIRIE	544 607,56	
COMMUNE LE PERREUX SUR MARNE MAIRIE	1 058 263,47	
COMMUNE LES LOGES EN JOSAS MAIRIE	74 388,00	
COMMUNE LES ORMES SUR VOULZIE MAIRIE	148 000,00	
COMMUNE LIZINES MAIRIE	133 234,00	
COMMUNE MARLES EN BRIE	55 508,10	
COMMUNE MISY SUR YONNE MAIRIE	18 231,60	
COMMUNE MITRY MORY MAIRIE	688 743,00	
COMMUNE OZOIR LA FERRIERE	48 133,29	
COMMUNE PERTHES	139 602,50	
COMMUNE SAINT GERMAIN SOUS DOUE	10 132,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
COMMUNE SAINT MARD MAIRIE	290 118,80	
COMMUNE SAINT PIERRE LES NEMOURS MAIRIE	327 309,24	
COMMUNE SOIGNOLLES EN BRIE MAIRIE	23 486,52	
COMMUNE THORIGNY SUR MARNE MAIRIE	588 477,57	
COMMUNE URBAINE D ANTANANARIVO	0,00	
COMMUNE VERNOU LA CELLE SUR SEINE	253 035,00	
COMMUNE VILLENEUVE LES BORDES MAIRIE	22 757,00	
CTRE CMNE ACTION SOCIALE DE BAGNEUX CCAS	16 633,00	
CTRE COM ACTION SOCIALE DE BELLOT CCAS	16 000,00	
CTRE COM ACTION SOCIALE DE FERTE GAUCHER CCAS	3 795,50	
CTRE COM ACTION SOCIALE DE JOUY SUR MORIN CCAS	5 000,00	
CTRE COM ACTION SOCIALE DE SABLONNIERES CCAS	4 320,00	
CTRE COM ACTION SOCIALE DE VERDELOT CCAS	3 200,00	
CTRE COM ACTION SOCIALE VILLENEUVE SUR B	8 800,00	
MAIRIE COMMUNE D ABLIS MAIRIE	150 000,00	
MAIRIE COMMUNE D EMERAINVILLE MAIRIE	21 661,58	
MAIRIE COMMUNE D IGNY	287 102,54	
MAIRIE COMMUNE DE BEAUCHAMP MAIRIE	373 986,34	
MAIRIE COMMUNE DE BOISSY-SAINT-LEGER MAIRIE	361 597,81	
MAIRIE COMMUNE DE BOURRON MARLOTTE	52 075,39	
MAIRIE COMMUNE DE BRY SUR MARNE MAIRIE	97 853,90	
MAIRIE COMMUNE DE CHARENTON LE PONT MAIRIE	37 323,19	
MAIRIE COMMUNE DE CHEVILLY LARUE MAIRIE	61 875,00	
MAIRIE COMMUNE DE COIGNIERES	45 326,18	
MAIRIE COMMUNE DE DAMMARTIN-EN-GOELE MAIRIE	75 357,72	
MAIRIE COMMUNE DE FLEURY-MEROGIS MAIRIE	181 677,15	
MAIRIE COMMUNE DE FONTENAY EN PARISIS	17 809,88	
MAIRIE COMMUNE DE GARANCIERES MAIRIE	126 067,84	
MAIRIE COMMUNE DE GIF-SUR-YVETTE MAIRIE	250 816,00	
MAIRIE COMMUNE DE LA GRANDE PAROISSE MAIRIE	138 125,03	
MAIRIE COMMUNE DE LIMOURS	482 826,27	
MAIRIE COMMUNE DE MAIRIE	653 865,42	
MAIRIE COMMUNE DE MAISSE MAIRIE	189 863,68	
MAIRIE COMMUNE DE MAURECOURT MAIRIE	280 000,00	
MAIRIE COMMUNE DE MEUDON MAIRIE	200 000,00	
MAIRIE COMMUNE DE NEAUPHLE LE MAIRIE CHATEAU	147 678,00	
MAIRIE COMMUNE DE PERSAN MAIRIE	78 835,04	
MAIRIE COMMUNE DE RUNGIS MAIRIE	25 313,00	
MAIRIE COMMUNE DE SAINT MARTIN DU TERTRE	543 621,81	
MAIRIE COMMUNE DE SAINT SOUPPLETS MAIRIE	53 331,35	
MAIRIE COMMUNE DE SAINT-MAMMES MAIRIE	321 718,10	
MAIRIE COMMUNE DE SAINTRY-SUR-SEINE	799 000,00	
MAIRIE COMMUNE DE STAINS MAIRIE	10 000,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
MAIRIE COMMUNE DE THOMERY	543 568,68	
MAIRIE COMMUNE DE TRILPORT MAIRIE	521 114,19	
MAIRIE COMMUNE DE VALENTON MAIRIE	2 051 236,09	
MAIRIE COMMUNE DE VARENNES-SUR-SEINE MAIRIE	315 651,28	
MAIRIE COMMUNE DE VERT SAINT DENIS MAIRIE	100 000,00	
MAIRIE DE ANDILLY MAIRIE	150 675,40	
REG FONTAINEBLEA SMICTOM	21 156,00	
SEMEA SYNDICAT DES BASSINS VERSANTS DE L ECOLE DU RU DE LA MARE AUX EVE	19 887,88	
SEY SYNDICAT D ENERGIE DES YVELINES	938 009,96	
SI POUR GESTION MUSEE LOUVECIENNES MARLY LE ROI	23 444,81	
SI REALISATION GESTION EQUIPEMENTS SPORTIFS POUR CES LP ET COMM MONTSO	57 200,00	
SI REGROUP PEDAGOGIQUE RECLOSES VILLIERS	86 308,06	
SIAAP SYND INTERDEPT ASSAINISSEMENT AGGLO PARIS	60 755,64	
SIBANO SIVOM DE BAILLY ET NOISY LE ROI	9 626,00	
SICTOM DE LA REGION DE RAMBOUILLET	72 027,91	
SICTOMIA SICTOM DE LA REGION DE L ISLE-ADAM	30 774,48	
SIDOMPE SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA DESTRUCTION DES ORDURES MENAGERE	57 546,30	
SIETOM SM ENLEV TRAIT ORDURES MENAGER	38 706,56	
SIETREM SYNDICAT MIXTE POUR L ENLEVEMENT ET LE TRAITEMENT DES R	28 827,00	
SIGEIF SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LE GAZ ET L ELECTRICITE EN ILE DE F	253 645,00	
SIGEIS SI GESTION ENSEM BLE INSTALLATIONS SCOLAIRE	90 941,97	
SIMACURE SI MASSY ANTONY CHAUFFAGE URBAIN	301 995,24	
SIOM SYNDICAT MIXTE DES ORDURES MENAGERES DE LA VALLEE DE CHEVREUSE	299 632,82	
SIPEAF - SYND INTERCO POUR ECOLE ALAIN-FOURNIER	75 297,80	
SIPPEREC SI PERIPHERIE DE PARIS POUR L ELEC ET LES RES DE COM	2 101 007,47	
SIREDOM SYND INNOVATION RECYCLAGE ENERGIE PAR LES DECHETS ORDURES MEN	44 000,00	
SIRMOTOM SYNDICAT REGION MONTEREAU FAULT YONNE TRAITEMENT DES ORDURES	300 000,00	
SIRTOM DU SUD FRANCILIEN	44 205,17	
SITREVA SI POUR LE TRAITEMENT ET LA VALORISATION DES DECHETS	57 848,05	
SITRU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LE TRAITEMENT DES RESIDUS URBAINS	40 000,00	
SIVOM ASNIERES SUR OISE VIARMES	1 715,28	
SIVOM CREATION GESTION EQUIP SUR TERRITOIRE COMMUNES CONCHES GUERMAN	53 443,99	
SIVOM DE LA VALLEE DE L'YERRES ET DES SENARTS	223 338,29	
SIVU DU CENTRE OPERATIONNEL DE POLICE DE VERNEUIL VERNOUILLET SIVU	66 836,00	
SM AMENAG PARC NATUREL REG GATINAIS	2 326 874,60	
SMBVB SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT DE LA BIEVRE	20 634,87	
SMEAG BPAL CERGY PONTOISE	573 312,36	
SMEAG BPAL ETAMPES	884 611,90	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
SMEAG BPAL JABLINES	297 591,54	
SMEAG BPAL SQY YVELINES	1 412 736,10	
SMEAG BPAL VERNEUIL/SEIN	217 634,54	
SMEAG SYND MIXTE ETUD AMEN GESTION BASE LOISIR	243 507,94	
SMETOM GEEODE SYND MIXTE EST SEINE MARNE TRAIT ORDURE MENAGERES	114 012,35	
SMICTOM COVALTRI 77 COVALTRI	88 768,90	
SMITOM CENTRE OUEST SEINE ET MARNAIS	360 150,29	
SMITOM NORD 77 SYND MIXTE ORDURES NORD SEINE ET MARNE	123 347,41	
SMREC SYNDICAT MIXTE DES RESEAUX D ENERGIE CALORIFIQUE	2 520 088,05	
SMSO SYNDICAT MIXTE SEINE OUEST BERGES SEINE ET OISE	245 152,79	
ST SAENS LYP DEUIL BARRE	77 000,00	
SYAGE SYND MIXTE PR LA GESTION DES EAUX DU BASSIN VERSANT DE L YERRES	54 996,20	
SYCTOM AGENCE METROPOLITAINE DE DECHETS MENAGERS	591 588,93	
SYND INTERCOM GESTION LA BARBACANE	7 978,00	
SYND MIXTE COLL TRAIT DECHET MONTMORENCY SYNDICAT EMERAUDE	30 206,96	
SYND MIXTE ETUDES AMENA ET GESTI BASE PL MAIRIE	3 338 581,56	
SYND MIXTE ETUDES BASE DE PLEIN AIR LOISIRS	605 609,61	
SYND MIXTE GESTION PARC NATUREL REG OISE	722 101,08	
SYND MIXTE POUR ENLEVEMENT TRAITEMEN ORDURES MENAGERES VALLEE DU LOING	12 400,00	
SYND MIXTE POUR GEOTHERMIE COULOMMIERS	48 771,07	
SYND MIXTE REALI GEST PARC VALLEE LA MADELEINE	1 909 489,55	
SYNDICAT AZUR	244 317,86	
SYNDICAT DEPARTEMENTAL DES ENERGIES	991 129,50	
SYNDICAT INTERCOMMUNAL D INTERET SCOLAIRE DU PLATEAU	249 017,00	
SYNDICAT MIXTE AMENAGEMENT GESTION DU PARC NATUREL REG DU VEXIN FRANCAI	2 411 764,90	
SYNDICAT MIXTE D ETUDES D AMENAGEMENT ET DE GESTION DE L IL	83 295,50	
SYNDICAT MIXTE DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION DE CHALEUR	476 511,85	
SYNDICAT MIXTE DE RAMASSAGE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES DU	15 534,02	
SYNDICAT MIXTE ETUDES AMENAGEMENT GESTION BASE	876 112,14	
SYNDICAT MIXTE ETUDES PREFIGURATION PARC NATUREL REG LA BRIE ET DEUX MO	235 519,89	
SYNDICAT MIXTE MARNE VIVE	24 000,00	
SYNDICAT MIXTE OUVERT DE LA CITE DE LA GASTRONOMIE PARIS-RUNGIS ET DE S	900 000,00	
SYNDICAT MIXTE OUVERT ESSONNE NUMERIQUE	1 635 543,50	
SYNDICAT MIXTE OUVERT VAL D OISE NUMERIQUE DEPT DU VAL D OISE	1 247 594,65	
SYNDICAT MIXTE POUR L AMENAGEMENT ET L ENTRETIEN RIVIERE JUINE ET SES AF	22 023,20	
SYNDICAT MIXTE POUR LA GEOTHERMIE MAIRIE	102 600,00	
SYNDICAT MIXTE SEINE ET MARNE NUMERIQUE	539 315,32	
SYNDICAT MIXTE VOCATION SCOLAIRE REGION PROVINS	125 608,42	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
SYNDICAT TRI ACTION	14 902,46	
SYORP SYNDICAT DE L ORGE DE LA REMARDE ET DE LA PREDECELLE	38 169,66	
SYREC SYNDICAT POUR LA RESTAURATION COLLECTIVE	100 000,00	
VILLE DE PARIS MAIRIE	18 786 769,13	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	735 460 785,74	
104 CENT QUATRE	380 068,13	
AGENCE ESPACES VERTS REGION ILE DE FRANCE ILE DE FRANCE NATURE	11 660 741,21	
AGRO PARIS TECH - INST SCIENCES IND VIVANT ENVIRONNEMENT - EXPLOITATION	185 942,89	
AGRO PARIS TECH INSTITUT SCIENCES INDUSTRIES VIVANT ET ENVIRONNEMENT	13 116,95	
AMBASSADE D UKRAINE	9 050,00	
AP-HP ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS	58 603 680,17	
APHP HOPITAL PUB DES HOPITAUX PARIS HOPITAL AVICENNE	41 977,30	
ASA PARC MAISONS LAFFITTE	10 000,00	
ATELIERS MEDICIS	1 819 143,24	
BASSEE MONTOIS	32 161,24	
BNF BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE	10 232,00	
BOUCLE NORD DE SEINE BOUCLE NORD DE SEINE	960 000,00	
BUSINESS FRANCE	155 060,00	
CA COEUR D ESSONNE AGGLOMERATION	1 364 435,53	
CA COMMUNAUTE PARIS SACLAY	1 702 419,75	
CA DU PAYS DE FONTAINEBLEAU	445 632,78	
CA DU PAYS DE MEAUX	1 127 961,79	
CA GD PARIS SUD SEINE ESSONNE SENART REGIE LE PLAN GRAND PARIS SUD	82 400,00	
CA GRAND PARIS SUD SEINE ESSONNE SENART	3 067 590,88	
CA SAINT GERMAIN BOUCLES DE SEINE GERMAIN BOUCLES DE SEINE	1 686 383,61	
CA SAINT QUENTIN EN YVELINES QUENTIN EN YVELINES	6 078 668,25	
CA VAL D YERRES VAL DE SEINE	556 224,26	
CACPB COMMUNAUTE D AGGLOMERATION COULOMMIERS PAYS DE BRIE	84 451,51	
CAESE CA ETAMPOIS SUD ESSONNE	25 737,42	
CAMVS COMMUNAUTE D AGGLOMERATION MELUN VAL DE SEINE	646 263,05	
CAPV COMMUNAUTE D AGGLOMERATION PLAINE VALLEE	38 438,10	
CAR CHAMBRE D AGRICULTURE DE REGION ILE DE FRANCE	1 466 826,82	
CARPF COMMUNAUTE D AGGLOMERATION ROISSY PAYS DE FRANCE	1 535 565,14	
CAVGP COMMUNAUTE D AGGLOMERATION VERSAILLES GRAND PARC	94 387,67	
CAVP COMMUNAUTE D AGGLOMERATION VAL PARISIS	220 135,72	
CC PAYS DE MONTEREAU	122 598,47	
CC2V COMMUNAUTE DE COMMUNES DES 2 VALLEES	13 979,00	
CCI 77 CHAMBRE DE COMMERCE ET D INDUSTRIE	425 993,40	
CCIR CHAMBRE DE COMMERCE ET D INDUSTRIE DE	4 672 442,36	
CCIR CHAMBRE DE COMMERCE ET D INDUSTRIE DE REGION PARIS ILE DE	4 694,34	
CCIR CHAMBRE DE COMMERCE INDUSTRIE REGION PARIS IDF CCI PIDF CCI INTER	283 074,00	
CCPH COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS HOUDANAIS	26 265,42	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
CCPIF CC PORTES DE L ILE DE FRANCE PORTES DE L ILE DE FRANCE	151 810,58	
CCSI SAUSSERON IMPRESSIONISTES	948 314,28	
CDEF ETS PUB DEP FOYERS AIDE SOCIALE ENFANCE	106 676,00	
CEA COMMISSARIAT A L ENERGIE	364 949,82	
CEA COMMISSARIAT A L ENERGIE ATOMIQUE ATOMIQUE ENERGIES ALTERNATIVES	101 294,11	
CEA COMMISSARIAT A L ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIV	319 682,27	
CENTRALESUPELEC	18 342 411,23	
CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX	82 840,00	
CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX HOTEL BETHUNE SULLY	22 263,89	
CENTRE HOSPITALIER GENERAL	3 501 019,56	
CENTRE HOSPITALIER INTERCOM POISSY POISSY SAINT GERMAIN	3 227 986,00	
CENTRE HOSPITALIER SUD FRANCILIEN	4 834 775,00	
CENTRE HOSPITALIER SUD SEINE ET MARNE SITE DE FONTAINEBLEAU	3 345 879,00	
CENTRE HOSPITALIER VICTOR DUPOUY	2 355 983,28	
CEZ CENTRE D ENSEIGNEMENT ZOOTECHNIQUE	49 565,98	
CHIMM CTRE HOSPITA INTERCOM MEULAN LES MUREAUX	3 954 039,47	
CHIV CTRE HOSP INTERCOM VILLENEUVE ST GEORGES	1 629 298,48	
CMAR IDF CHAMBRE DE METIERS ET ARTISANAT DE REGION ILE DE FRANCE	1 276 636,30	
CNAM CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS	293 101,76	
CNPF SERVICE GENERAUX CRPF IDF CENTRE VAL DE LOIRE	52 940,61	
CNRS CTRE NAT DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE CNRS MOY200 PARIS B	547 947,75	
CNRS CTRE NAT DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE MOY100 ILE-DE-FRANCE V	547 085,43	
CNRS CTRE NAT DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE MOY400 IDF SUD	5 841 896,22	
CNRS CTRE NAT DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE MOY500 IDF OUEST-NORD	96 047,16	
COLLEGE ANATOLE FRANCE	1 000,00	
COLLEGE CLAUDE MONET	1 000,00	
COLLEGE LOUIS LUMIERE INTERNAT D EXCELLENCE	1 500,00	
COMMUNAUTE COMMUNE VALLEE OISE TROIS FORETS	363 600,00	
COMMUNAUTE COMMUNES ENTRE JUINE ET RENARDE	231 398,08	
COMMUNAUTE COMMUNES HAUT VAL D OISE	19 700,18	
COMMUNAUTE D AGGLOMERATION CERGY PONTOISE	5 311 983,19	
COMMUNAUTE D AGGLOMERATION DU VAL D EUROPE AGGLOMERATION	379 302,58	
COMMUNAUTE D AGGLOMERATION MARNE ET GONDOIRE	3 929 928,21	
COMMUNAUTE DE COM LA BRIE NANGISSIENNE	42 697,20	
COMMUNAUTE DE COMMUNES BRIE DES RIVIERES ET CHATEAUX	42 000,00	
COMMUNAUTE DE COMMUNES CARNELLE PAYS-DE-FRANCE	88 456,26	
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L OREE DE BRIE	42 491,25	
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE MORET SEINE ET LOING	68 747,50	
COMMUNAUTE DE COMMUNES DES DEUX MORIN	13 794,33	
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE L OURCQ BRUIT DE LIZY	2 150,40	
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PROVINOIS	52 604,42	
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL BRIARD	78 000,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
COMMUNAUTE DE COMMUNES LES PORTES BRIARDES ENTRE VILLES ET FORETS	566 457,42	
COMMUNAUTE DE COMMUNES PLAINES ET	127 645,92	
COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL D ESSONNE	707 704,67	
COMMUNAUTE DE COMMUNES VEXIN CENTRE	17 514,00	
COMMUNAUTE UNIVERSITES ETABLI UNIV PARIS EST/ TIERS BLOQUE/ VOIR SIREN	79 372,94	
COULOMMIERS PAYS DE BRIE TOURISME	15 481,30	
CROUS CENTRE REGIONAL OEUVRE UNIV SCOLAIRES	2 400 000,00	
CROUS CRETEIL CTRE REG OEUVRES UNIV SCOL	2 297 492,97	
CROUS VERSAILLES CTRE REG OEUVRES UNIV SCOL	260 695,26	
CSTB CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHN DU BATIMENT	21 049,53	
CTRE ACCUEIL SOINS HP NANTERRE HP MAX FOURESTIER	3 350 795,00	
CTRE HOSP ARPAJON	140 150,00	
CTRE HOSP PROVINS HOPITAL LEON BINET	1 786 384,36	
CTRE HOSP RUEIL MALMAISO STELL	2 211 072,53	
CTRE HOSP ST DENIS HOPITAL DELAFONTAINE	2 700 818,42	
CTRE HOSP VERSAILLES HOPITAL RICHAUD	1 830 830,00	
CTRE HOSP VILLEJUIF HOPITAL PAUL GUIRAUD	2 117 436,00	
CTRE HOSP VILLEPINTE ROBERT BALLANGER	2 234 436,00	
CY CERGY PARIS UNIVERSITE	7 556 359,88	
DE CASTILLE CES LA CHAPE LLE LA REINE	1 000,00	
Délégation BPI - ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS	45 915,20	
Délégation BPI - CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE	184 920,00	
Délégation BPI - COMMISSARIAT A L ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES	180 000,00	
Délégation BPI - CSTB CENTRE SCIENTIFIQUE TECHNIQUE DU BATIMENT	62 500,00	
Délégation BPI - ECOLE NORMALE SUPERIEURE PARIS-SACLAY	157 500,00	
Délégation BPI - ECOLE POLYTECHNIQUE	63 811,22	
Délégation BPI - INSTITUT MINES TELECOM	69 000,00	
Délégation BPI - SORBONNE UNIVERSITE	300 000,00	
Délégation BPI - UNIVERSITE PARIS EST CRETEIL VAL DE MARNE	75 000,00	
Délégation BPI - UNIVERSITE PARIS SACLAY	262 530,00	
ECOLE DU BREUIL	54 670,42	
ECOLE NATIONALE SUPERIEURE ARCHITECTURE DE PARIS EST	7 000,00	
ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D ART CERGY	10 000,00	
ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DE CHIMIE DE PARIS/REMPLACE R20732 TIERS BLOQ	36 500,00	
ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES ARTS DECORATIFS	124 152,19	
ECOLE POLYTECHNIQUE	225 241,33	
ECOLE REGIONALE 1ER DEGRE JACQUES BREL	52 339,00	
ECOLE REGIONALE DU PREMIER DEGRE	136 476,73	
EEH OFFICE PUBLIC DE L HABITAT EST ENSEMBLE HABITAT	451 409,20	
EHPAD MAISON DE RETRAITE AULAGNIER FOND AULAGNIER	77 366,42	
ENPC ECOLE NALE PONTS & CHAUSSEES	127 768,50	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
ENS ECOLE NORMALE SUPERIEUR PARIS	84 629,79	
ENS ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE PARIS	3 034 442,93	
ENS LOUIS LUMIERE ECOLE NALE	225,00	
ENSA ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D ARCHITECTURE VERSAILLES	142 414,57	
ENSAM ECOLE NAT SUP ARTS ET MET PARIS	206 649,61	
ENSCI ECOLE NAT SUPER CREATION INDUSTRIELLE	975,00	
ENSEA ECOLE NALE SUP ELECTRONIQ APPLICAT	8 350,00	
ENSP ECOLE NATIONALE SUPERIEURE PAYSAGE DE VERSAILLES	161 372,37	
ENSTA ECOLE NAT SUP DE TECHNIQUES	18 444,75	
ENVA ECOLE NALE VETERI NAIRE D ALFORT	68 877,40	
EPA DU SECTEUR IV DE MARNE VALLEE EPAFRANCE	1 987 537,18	
EPA ORSA ETS PUBLIC AMEN ORLY RUNGIS SEINE AMONT	3 950 546,47	
EPAMSA ETABLISSEMENT PUBLIC AMENAGEMENT MANTOIS SEINE AVAL	62 108,95	
EPAPS ETABLISSEMENT PUBLIC AMENAGEMENT PARIS SACLAY	1 379 074,91	
EPFIF ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER IDF	25 406,28	
EPHE ECOLE PRATIQUE DES HAUTES ETUDES	49 089,41	
EPLEFPA DE ST GERMAIN EN LAYE CHAMBOURCY LEGTAH DE SAINT GERMAIN	64 705,00	
EPLEFPA ETS PUBLIC LOCAL ENSEIGNEMENT FORMATION PROFESSIONNEL	118 044,06	
EPPDCSI ETAB PUBL PALAIS DECOUVERTE ET CITE DES SCIENCES ET DE L INDUSTRIE	22 000,00	
EREA ETABLISSEMENT REGIONAL D ENSEIGNEMENT ADAPTE STENDHAL	45 301,06	
EREA ETS REGIONAL ENS ADAPTE FRANCOIS CAVANNA	72 504,40	
EREA ETS REGIONAL ENSEIGNEMENT ADAPTE	19 677,60	
EREA ETS REGIONAL ENSEIGNEMENT ADAPTE L BELLAN EREA GARCONS	52 922,72	
EREA MARTIN LUTHER KING ASNIERES-SUR-SEINE	46 689,38	
ERPD ECOLE REG PREMIER DEGRE HENRI GEOFFROY	67 890,88	
ERPD HERIOT LA BOISSIERE ECOLE	44 482,00	
ESPACE MARCEL CARNE	89 615,14	
EST ENSEMBLE	1 290 948,74	
ETABL REGIONAL ENSEIGNEMENT ADAPTE EREA	80 811,67	
ETABLISSEMENT PUBLIC CAMPINOIS DE GEOTHERMIE MAIRIE	272 420,48	
ETABLISSEMENT PUBLIC CAMPUS CONDORCET	8 720 000,00	
ETABLISSEMENT PUBLIC CHATEAU DE FONT FONTAINEBLEAU	15 580,20	
ETABLISSEMENT PUBLIC DU MUSEE D ORSAY ET DU MUSEE DE L ORANGERIE	22 487,45	
ETABLISSEMENT PUBLIC DU MUSEE DU LOUVRE	34 716,92	
ETABLISSEMENT PUBLIC MEDICO SOCIAL DE L OURCQ	308 127,11	
ETABLISSEMENT REG ENS ADAPTE JEAN ISOARD	48 709,09	
ETABLISSEMENT REG ENSEIGNEMENT ADAPTE	40 527,20	
ETABLISSEMENT REGIONAL ENSEIGNEMENT ADAPTE FRANCOISE DOLTO	74 249,52	
ETS PUB COOP CULTURELLE CHATEAU LA ROCHE GUYON	50 011,67	
ETS PUB MUSEE ET DOMAINE NAT VERSAILLES	207 485,23	
ETS PUBLIC AMENAGEMENT VILLE NOUVELLE EPA MARNE	4 038 881,28	
ETS PUBLIC DE SANTE BARTHELEMY DURAND	4 967 700,14	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
ETS PUBLIC DE SANTE DE VILLE EVRARD CH DE VILLE EVRARD	6 006 366,02	475290.5
ETS REG ENSEIGNEMENT ADAPTE A DUMAS ALEXANDRE DUMAS	80 062,17	
ETS REG ENSEIGNEMENT ADAPTE EDITH PIAF	54 957,80	
ETS REG ENSEIGNEMENT ADAPTE JEAN MONNET	139 827,98	
ETS REGIONAL ENS ADAPTE TOULOUSE LAUTREC	121 540,00	
FRANCE TRAVAIL	12 840 460,00	
GENES GROUPE DES ECOLES NATIONALES D ECONOMIE ET STATISTIQUE ENSEA PARIS	6 026,45	
GHEF GRAND HOPITAL DE L EST FRANCILIEN CENTRE HOSPITALIER DE ME	5 550 922,85	
GRAND ORLY SEINE BIEVRE	695 743,57	
GRAND PARIS AMENAGEMENT	1 264 263,12	
GRAND PARIS GRAND EST	432 349,04	
GRAND PARIS SEINE ET OISE	1 811 472,67	
GRAND PARIS SEINE OUEST	230 864,07	
GRAND PARIS SUD EST AVENIR	1 852 814,16	
GRAND PORT FLUVIO MARITIME AXE SEINE HAROPA PORT DT PARIS	2 792 731,37	
GROUPE HOSPITALIER DU SUD ILE DE FRANCE	2 410 840,00	
GROUPE HOSPITALIER NORD ESSONNE CENTRE HOSPITALIER D ORSAY	2 764 918,00	
GROUPE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE PARIS PSYCHIATRIE ET NEUROSCIENCES	2 877 552,35	
GROUPEMENT HOSPITALIER EAUBONNE MONTMORENCY SIMONE VEIL	2 482 222,00	
HABITAT 77 OPH HABITAT 77 OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE SEINE ET MAR	733 973,32	
HOPITAL DE PEDIATRIE ET DE REEDUCATION DE BULLION	326 686,00	
HOPITAL NOVO	4 038 671,00	
HOPITAUX PARIS EST VAL DE MARNE	7 039 675,36	
IDF Nature	0,00	
IEP INST ETUDES POLITIQ PARIS-SC PO PARIS-SCIENCES PO	380 207,55	
IFCE INSTITUT FRANCAIS DU CHEVAL ET DE L EQUITATION	14 957,77	
ILE-DE-FRANCE MOBILITES FRANCE	185 136 673,58	
INALCO INSTITUT NATIONAL DES LANGUES ET CIVILISATION ORIENTALES	279 425,80	
INED INST NAL ETUDES DE	106 291,00	
INRAE INST NATIONAL RECH AGRICULTURE ALIMENTATION ENVIRONNEMENT CTRE RECH	240 000,00	
INRAE INST NATIONAL RECH AGRICULTURE ALIMENTATION ENVIRONNEMENT CENTRE R	98 518,00	
INRAE INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE AGRICULTURE ALIMENTATION	98 670,00	
INRIA INSTITUT NATIONAL RECHERCHE INFORMATIQUE AUTOMATIQUE INRIA SIEG	3 970 557,67	
INS HEA INSTIT NAT SUP FORMAT RECH EDUC JEUNES HANDICAP ENS ADAPTE	83 834,00	
INSERM INST NATIONAL SANTE RECHERCHE MEDICALE DELEGATION REGIONALE PARIS	80 182,84	
INSERM INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE DR PARI	1 606 540,27	
INSERM INSTITUT NATIONAL DE SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE	2 363 712,41	
INSTITUT DE FRANCE	33 859,04	
INSTITUT MINES TELECOM	382 500,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
ISAE SUPMECA INSTITUT SUPERIEUR DE MECANIQUE DE PARIS	62 381,31	
JACQUES FEYDER - EPINAY S/SEINE	78 684,52	
LA CITE DE LA MUSIQUE - PHILARMONIE DE PARIS	175 000,00	
LA FERME DU BUISSON	421 134,42	
LE CUBE GARGES	144 000,00	
LE SAX	130 000,00	
LES BORDS DE SCENES	120 000,00	
LG FENELON PARIS 06EME	83 117,88	
LG LYCEE GENERAL ROMAIN ROLLAND	194 061,40	
LGT GUILLAUME APOLLINAIRE THIAIS	82 420,22	
LGT LYCEE GEN ET TECHNOLOGIQ CAMILLE ST SAENS	224 454,00	
LGT LYCEE GENERAL ET TECHNO D ARSONVAL	73 940,42	
LGT LYCEE GENERAL ET TECHNO E DELACROIX	70 155,00	
LGT LYCEE GENERAL ET TECHNO HECTOR BERLIOZ	50 191,00	
LGT LYCEE GENERAL ET TECHNO M BERTHELOT	254 100,50	
LGT LYCEE GENERAL ET TECHNO PABLO PICASSO	62 460,97	
LGT LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE BUFFON	121 614,60	
LGT LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE CAMILLE CLAUDEL	52 474,00	
LGT LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE CONDORCET	89 627,65	
LGT LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE EUGENE IONESCO	73 473,07	
LGT LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE HELENE BOUCHER	150 441,30	
LGT LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE HENRI BERGSON	134 879,49	
LGT LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE HENRI IV	181 036,51	
LGT LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE JACQUES DECOUR	110 807,60	
LGT LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE JEAN DE LA FONTAINE	79 532,63	
LGT LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE JEAN ZAY LYCEE POLYVALENT JEAN ZAY	63 573,91	
LGT LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE LAMARTINE	45 669,60	
LGT LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE LOUIS LE GRAND	230 077,40	
LGT LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE PAUL BERT	49 234,40	
LGT LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE PHILIPPE KIEFFER	65 612,51	
LGT LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE RODIN	68 233,76	
LGT LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE ROGER VERLOMME LYCEE DES METIERS DE	14 739,00	
LGT LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE VICTOR HUGO	52 818,61	
LGT LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE VOILLAUME	129 108,53	
LGT LYCEE GENERAL TECHNOLOGIQUE HENRI WALLON	84 461,00	
LGT LYCEE GENERAL TECHNOLOGIQUE PAUL LAPIE	67 217,20	
LGT LYCEE POLYVALENT JOSEPHINE BAKER	41 974,61	
LGT RICHELIEU RUEIL MALMAISON	125 932,28	
LGT SIMONE WEIL PARIS 03EME	46 341,80	
LP JEAN MOULIN LE CHESNAY	93 602,21	
LP LYC PRO HOTELIER/BLOQUE/SIREN FERMETURE ATTACHE/ UTILISER R3800	75 699,06	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
LP LYCEE PROFESSIONNEL ARMAND GUILLAUMIN	72 860,41	
LP LYCEE PROFESSIONNEL BEAUGRENELLE	47 758,14	
LP LYCEE PROFESSIONNEL CAMILLE CLAUDEL	44 132,55	
LP LYCEE PROFESSIONNEL CLAUDE ANTHIME CORBON	18 143,05	
LP LYCEE PROFESSIONNEL CONDORCET LYCEE DES METIERS DE LA MAINTENANCE	18 861,47	
LP LYCEE PROFESSIONNEL GABRIEL PERI	103 642,53	
LP LYCEE PROFESSIONNEL JACQUES PREVERT	76 933,98	
LP LYCEE PROFESSIONNEL JEAN MACE	22 645,53	
LP LYCEE PROFESSIONNEL JEAN MONNET LYCEE DES METIERS DE LA CONSTRUCTIO	74 112,25	
LP LYCEE PROFESSIONNEL JEAN MOULIN	69 494,70	
LP LYCEE PROFESSIONNEL LA SOURCE	109 926,82	
LP LYCEE PROFESSIONNEL LE CHAMP DE CLAYE	90 221,92	
LP LYCEE PROFESSIONNEL LINO VENTURA	100 203,99	
LP LYCEE PROFESSIONNEL MICHELET	45 950,50	
LP LYCEE PROFESSIONNEL NICOLAS LOUIS VAUQUELIN	77 330,00	
LP LYCEE PROFESSIONNEL SIMONE WEIL	143 836,00	
LP LYCEE PROFESSIONNEL VAL DE BIEVRE	82 977,00	
LP LYCEE PROFESSIONNEL VOILLAUME	41 136,50	
LP LYCEE PROFESSIONNEL ERIK SATIE LYCEE DES METIERS DE LA GESTION ET	53 221,83	
LPO ALFRED NOBEL CLICHY SOUS BOIS	100 691,16	
LPO GEORGES BRASSENS VILLENEUVE LE ROI	51 104,31	
LPO LYC POL JEAN MACE LYCEE METIERS METALLURGIE ELECTROTECHNIQUE ET MAI	105 905,00	
LPO LYC POL VIOLET LE DUC LYC METIERS DES SCIENCES ET TECHNIQUES	133 175,80	
LPO LYC POLYVALENT PIERRE MENDES FRANCE LYC METIERS ECO CONSTRUCTION	132 423,48	
LPO LYCEE DES METIERS FRANCOIS MANSART	68 082,42	
LPO LYCEE DES METIERS HOTELIERIE TOURISME	190 893,26	
LPO LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE DE VINCENNES	44 098,77	
LPO LYCEE POLYVALENT A DE SAINT EXUPERY	92 600,00	
LPO LYCEE POLYVALENT ADOLPHE CHERIOUX	143 218,64	
LPO LYCEE POLYVALENT ANDRE MALRAUX MONTEREAU FAULT YONNE	178 796,00	
LPO LYCEE POLYVALENT ANTONIN CAREME	108 205,78	
LPO LYCEE POLYVALENT BATIMENT SAINT LAMBERT	93 731,95	
LPO LYCEE POLYVALENT BLAISE PASCAL	78 234,00	
LPO LYCEE POLYVALENT CAROLINE DORIAN	141 884,60	
LPO LYCEE POLYVALENT CHARLES DE GAULLE	46 989,00	
LPO LYCEE POLYVALENT CONDORCET	116 422,66	
LPO LYCEE POLYVALENT DARIUS MILHAUD	101 530,41	
LPO LYCEE POLYVALENT DE COULOMMIERS LYCEE METIERS AUTO ENV CONNECTES	206 410,00	
LPO LYCEE POLYVALENT DE L HORTICULTURE ET DU PAYSAGE JEANNE B	63 877,94	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
LPO LYCEE POLYVALENT DE LA MARE CARREE	96 207,00	
LPO LYCEE POLYVALENT DE PRONY	98 518,76	
LPO LYCEE POLYVALENT DU GUE A TRESMES LYCEE METIERS DE L HOTELIER	212 970,81	
LPO LYCEE POLYVALENT EDOUARD BRANLY	187 835,32	
LPO LYCEE POLYVALENT EMILIE DU CHATELET	130 350,40	
LPO LYCEE POLYVALENT ETIENNE JULES MAREY	65 541,58	
LPO LYCEE POLYVALENT FERNAND LEGER SUR SEINE	114 385,89	
LPO LYCEE POLYVALENT FLORA TRISTAN LYCEE DES METIERS DE LA MODE ET DE	65 372,60	
LPO LYCEE POLYVALENT FLORIAN	63 163,06	
LPO LYCEE POLYVALENT FRANCOIS ARAGO GEORGES	119 450,00	
LPO LYCEE POLYVALENT FREDERIC JOLIO CURIE	113 387,22	
LPO LYCEE POLYVALENT FREDERIC MISTRAL	79 123,00	
LPO LYCEE POLYVALENT GALILEE LYCEE DES METIERS DE LA CHIMIE ET DES BIO	88 502,40	
LPO LYCEE POLYVALENT GUILLAUME BUDE CEDEX	80 983,28	
LPO LYCEE POLYVALENT INTERNATIONAL DE L EST PARISIEN	155 449,32	
LPO LYCEE POLYVALENT J J ROUSSEAU	90 111,00	
LPO LYCEE POLYVALENT JACQUES BREL	68 857,21	
LPO LYCEE POLYVALENT JACQUES MONOD	200 171,30	
LPO LYCEE POLYVALENT JEAN PERRIN	163 446,12	
LPO LYCEE POLYVALENT JEHAN DE CHELLES	95 597,27	
LPO LYCEE POLYVALENT JOHANNES GUTENBERG	110 318,04	
LPO LYCEE POLYVALENT JULES VERNE LYCEE DES METIERS DE LA SECURITE DE	102 197,80	
LPO LYCEE POLYVALENT LA TOURNELLE LYCEE DES METIERS DU NUMERIQUE DE	43 688,01	
L		
LPO LYCEE POLYVALENT LEON BLUM	78 318,48	
LPO LYCEE POLYVALENT LOUIS ARMAND	83 434,90	
LPO LYCEE POLYVALENT LOUIS BLERIOT LYCEE DES METIERS SERVICES AUX	83 324,80	
ENTR		
LPO LYCEE POLYVALENT LOUISE MICHEL LYCEE DES METIERS DE LA VENTE ET	57 018,11	
DU		
LPO LYCEE POLYVALENT M PERRET	190 014,78	
LPO LYCEE POLYVALENT MISSAK ET MELINEE MANOUCHIAN	125 705,38	
LPO LYCEE POLYVALENT MONTALEAU SUCY-EN-BRIE	132 178,75	
LPO LYCEE POLYVALENT NADAR LYCEE DES METIERS DE LA SECURITE DE L	144 631,46	
INDUSTR		
LPO LYCEE POLYVALENT NICOLAS JOSEPH CUGNOT LYCEE DES METIERS DE L	111 545,00	
AUTOM		
LPO LYCEE POLYVALENT PAUL BERT	50 728,72	
LPO LYCEE POLYVALENT PAUL DOUMER	57 285,73	
LPO LYCEE POLYVALENT PAUL LE ROLLAND	97 114,06	
LPO LYCEE POLYVALENT PAUL POIRET LYCEE DES METIERS DE LA MODE ET DU	43 241,93	
LPO LYCEE POLYVALENT PAULINE ROLAND	102 129,41	
LPO LYCEE POLYVALENT PIERRE BROSOLETT	60 997,20	
LPO LYCEE POLYVALENT PIERRE MENDES FRANCE	98 273,08	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
LPO LYCEE POLYVALENT ROBERT DOISNEAU LYCEE DES METIERS INDUSTRIE ET SERV	187 985,19	
LPO LYCEE POLYVALENT ROBERT SCHUMAN	82 849,00	
LPO LYCEE POLYVALENT ROMAIN ROLLAND GOUSSAINVILLE	128 378,00	
LPO LYCEE POLYVALENT SAMUEL DE CHAMPLAIN	118 464,49	
LPO LYCEE POLYVALENT SIMONE VEIL	117 038,00	
LPO LYCEE POLYVALENT TURGOT LYCEE DES METIERS DE LA RELATION CLIENT E	76 811,19	
LPO LYCEE POLYVALENT URUGUAY FRANCE	172 416,00	
LPO LYCEE POLYVALENT VIRGINIA HENDERSON LYCEE DES METIERS DES SER	78 590,45	
LPOL ARTHUR RIMBAUD LYCDES METIERS D AUTOMOBILE COMMERCE LOGISTIQUE ET T	71 743,00	
LPOR LYCEE POLYVALENT MAX DORMOY	85 631,00	
LT LYCEE TECHNOLOGIQUE AUGUSTE RENOIR	63 553,44	
LYC GEN TECHNOLOGIQUE CHARLES DE GAULLE	326 943,82	
LYCEE DES METIERS BOULLE ESAA	6 075,00	
LYCEE DES METIERS LOUIS LUMIERE	77 212,87	
LYCEE DES METIERS RASPAIL	191 013,90	
LYCEE DES SCIENCES ET DU NUMERIQUE LOUIS ARMAND	98 142,84	
LYCEE EMILY BRONTE	91 299,00	
LYCEE GALILEE	39 365,00	
LYCEE GEN ET TECHNO FUSTEL DE COULANGES	59 665,00	
LYCEE GEN ET TECHNOL PLAINE DE NEAUPHLE	47 191,17	
LYCEE GEN ET TECHNOLOGIQUE ALBERT CAMUS	172 066,00	
LYCEE GEN ET TECHNOLOGIQUE CLAUDE BERNARD	81 328,00	
LYCEE GEN ET TECHNOLOGIQUE GEORGE SAND	94 160,16	
LYCEE GEN ET TECHNOLOGIQUE J J ROUSSEAU	68 831,00	
LYCEE GEN ET TECHNOLOGIQUE JEAN JAURES	119 853,80	
LYCEE GEN ET TECHNOLOGIQUE JEAN VILAR	43 564,20	
LYCEE GEN ET TECHNOLOGIQUE LE CORBUSIER	92 818,34	
LYCEE GEN ET TECHNOLOGIQUE MAURICE GENEVOIX	53 103,80	
LYCEE GEN ET TECHNOLOGIQUE MAURICE RAVEL	160 294,44	
LYCEE GEN ET TECHNOLOGIQUE PAUL LANGEVIN	57 448,00	
LYCEE GEN ET TECHNOLOGIQUE RENE CASSIN	134 240,40	
LYCEE GEN ET TECHNOLOGIQUE SAINT EXUPERY	78 372,60	
LYCEE GEN TECHNO CHARLES LE CHAUVE	78 501,60	
LYCEE GEN TECHNO PROF THIBAUD CHAMPAGNE	91 348,00	
LYCEE GEN TECHNOL RABELAIS PARAMED SOCIAL	96 888,86	
LYCEE GEN TECHNOLOGIQ SIMONE DE BEAUVOIR	78 692,00	
LYCEE GEN TECHNOLOGIQUE ALEXANDRE DUMAS	96 673,00	
LYCEE GEN TECHNOLOGIQUE ALFRED KASTLER	69 355,87	
LYCEE GEN TECHNOLOGIQUE CAMILLE CLAUDEL	301 935,52	
LYCEE GEN TECHNOLOGIQUE EMMANUEL MOUNIER	59 892,00	
LYCEE GEN TECHNOLOGIQUE EVARISTE GALOIS	94 549,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
LYCEE GEN TECHNOLOGIQUE GERARD DE NERVAL	41 331,54	
LYCEE GEN TECHNOLOGIQUE HONORE DE BALZAC	90 588,67	
LYCEE GEN TECHNOLOGIQUE JACQUES PREVERT	129 520,22	
LYCEE GEN TECHNOLOGIQUE JEANNE D ALBRET	179 724,00	
LYCEE GEN TECHNOLOGIQUE LEONARD DE VINCI	216 208,34	
LYCEE GEN TECHNOLOGIQUE LOUIS DE BROGLIE	312 744,10	
LYCEE GEN TECHNOLOGIQUE MICHEL ANGE	36 984,00	
LYCEE GENERAL CAMILLE SEE	51 359,66	
LYCEE GENERAL CARNOT	86 023,00	
LYCEE GENERAL CHARLEMAGNE	89 864,10	
LYCEE GENERAL CLAUDE MONET	68 755,30	
LYCEE GENERAL COLBERT	42 689,00	
LYCEE GENERAL CONDORCET	55 859,00	
LYCEE GENERAL ET TECHN SOPHIE GERMAIN	111 024,62	
LYCEE GENERAL ET TECHNOL JACQUES AMYOT	83 302,00	
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOG LOUISE MICHEL	47 745,51	
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGI DE VILLAROY	256 379,33	
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE A BOULLOCHE	62 061,00	
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE ALAIN	64 209,00	
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE ARAGO	32 285,79	
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE AUGUSTE RENOIR LYCEE AUGUSTE RENOIR	54 507,00	
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE CH DE GAULLE	76 024,40	
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE CHAPTAL	144 720,00	
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE CLEMENCEAU	79 845,18	
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE DESCARTES	42 398,10	
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE DESCARTES	68 232,40	
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE EDGAR QUINET	65 096,00	
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE F VILLON	186 750,60	
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE FJ TALMA	88 378,08	
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE FL TRISTAN	66 393,00	
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE FRAGONARD	77 185,81	
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE GALILEE	171 115,20	
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE GUY DE MAUPASSANT LYCEE GUY DE MAUPASSA	59 135,00	
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE J B SAY	81 922,96	
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE J VERNE	49 698,33	
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE JB COROT	132 973,70	
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE JEAN JAURES LYCEE POLYVALENT JEAN JAURES	78 584,00	
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE JEAN PIERRE VERNANT	84 404,26	
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE JEAN RENOIR	60 019,00	
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE JULIE VICTOIRE DAUBIE	41 022,10	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE LAKANAL	116 345,98	
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE LUCIE AUBRAC	105 532,76	
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE MICHELET	121 594,00	
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE MOZART	59 002,89	
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE OLYMPE DE GOUGES	60 228,40	
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE RABELAIS	41 569,50	
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE RACINE	318 307,12	
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE SIMONE VEIL	48 701,00	
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE SONIA DELAUNAY	189 815,25	
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE TURGOT	178 350,68	
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE VAN GOGH	102 361,98	
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE VINCENT VAN GOGH	256 712,00	
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE VOLTAIRE	88 367,00	
LYCEE GENERAL FRANCO ALLEMAND	9 997,73	
LYCEE GENERAL FRANCOIS COUPERIN	110 705,38	
LYCEE GENERAL GABRIEL FAURE	52 678,12	
LYCEE GENERAL HOCHÉ	163 316,15	
LYCEE GENERAL INTERNATIONAL	10 000,00	
LYCEE GENERAL JANSON DE SAILLY	186 644,00	
LYCEE GENERAL JULES FERRY	141 668,52	
LYCEE GENERAL LA FOLIE SAINT JAMES	38 991,56	
LYCEE GENERAL LAVOISIER	59 354,62	
LYCEE GENERAL LOUIS PASTEUR	46 161,66	
LYCEE GENERAL MARIE CURIE	52 249,00	
LYCEE GENERAL MOLIERE	47 447,00	
LYCEE GENERAL MONTAIGNE	102 003,47	
LYCEE GENERAL PAUL VALÉRY	79 831,12	
LYCEE GENERAL SAINT LOUIS	212 650,80	
LYCEE GENERAL TECHNOL JACQUES MONOD	51 164,00	
LYCEE GENERAL TECHNOLOG BLAISE PASCAL	61 946,49	
LYCEE GENERAL TECHNOLOG MARCEL PAGNOL	102 018,00	
LYCEE GENERAL TECHNOLOG MAURICE ELIOT	31 220,76	
LYCEE GENERAL TECHNOLOGIQUES LES SEPT MARES	60 441,00	
LYCEE GENERAL TECHNOLOGIQUES MENDES FRANCE	48 447,00	
LYCEE GENERAL TECHNOLOGIQUE A EINSTEIN	58 244,05	
LYCEE GENERAL TECHNOLOGIQUE C CLAUDEL	123 682,46	
LYCEE GENERAL TECHNOLOGIQUE CHEVREUSE	76 018,04	
LYCEE GENERAL TECHNOLOGIQUE DES LOGES	112 117,83	
LYCEE GENERAL TECHNOLOGIQUE E MICHELET	408 980,30	
LYCEE GENERAL TECHNOLOGIQUE G BACHELARD	129 188,00	
LYCEE GENERAL TECHNOLOGIQUE G EIFFEL	101 611,00	
LYCEE GENERAL TECHNOLOGIQUE GEORGE SAND	40 660,62	
LYCEE GENERAL TECHNOLOGIQUE H DE BALZAC	89 723,34	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
LYCEE GENERAL TECHNOLOGIQUE H MOISSAN	96 057,44	
LYCEE GENERAL TECHNOLOGIQUE J PREVERT	51 716,07	
LYCEE GENERAL TECHNOLOGIQUE JACQUES BREL	66 021,40	
LYCEE GENERAL TECHNOLOGIQUE JEAN MONNET	661 014,90	
LYCEE GENERAL TECHNOLOGIQUE JEAN MOULIN	49 493,00	
LYCEE GENERAL TECHNOLOGIQUE JEAN VILAR	134 801,00	
LYCEE GENERAL TECHNOLOGIQUE JULES FERRY	276 869,18	
LYCEE GENERAL TECHNOLOGIQUE LE BRUYERE	68 549,00	
LYCEE GENERAL TECHNOLOGIQUE M BERTHELOT	86 249,00	
LYCEE GENERAL TECHNOLOGIQUE MARIE CURIE	86 623,00	
LYCEE GENERAL TECHNOLOGIQUE MONTESQUIEU	289 221,85	
LYCEE GENERAL TECHNOLOGIQUE NEWTON ENREA	97 416,62	
LYCEE GENERAL TECHNOLOGIQUE PROFESSIONNEL AGRICOLE	251 965,00	
LYCEE GENERAL TECHNOLOGIQUE RENE CASSIN	88 196,60	
LYCEE GENERAL TECHNOLOGIQUE VAN DONGEN	80 694,04	
LYCEE GENERAL VICTOR DURUY	92 243,20	
LYCEE GERMAINE TILLION	79 901,54	
LYCEE HENRI BECQUEREL - NANGIS	44 027,80	
LYCEE HOTELIER GUILLAUME TIREL	221 427,42	
LYCEE INTERNATIONAL FRANCOIS 1ER FONTAINEBLEAU	97 149,00	
LYCEE INTERNATIONAL PALAISEAU PARIS SACLAY	91 945,18	
LYCEE JOLIOT CURIE - NANTERRE	86 603,40	
LYCEE LOUIS ARMAND - YERRES	50 748,08	
LYCEE MADELEINE VIONNET	55 155,49	
LYCEE NELSON MANDELA	88 766,00	
LYCEE POLY VAUCANSON DES METIERS DE LA CYBERSECURITE DE LA TRANSITION E	101 658,15	
LYCEE POLYVALENT ALEXANDRE DENIS LYCEE DES METIERS DE L AERONAUTIQUE	144 551,32	
LYCEE POLYVALENT ANATOLE FRANCE	56 441,00	
LYCEE POLYVALENT APPLICATION ENNA	30 919,83	
LYCEE POLYVALENT AUGUSTE BLANQUI	57 447,00	
LYCEE POLYVALENT BLAISE CENDRARS	93 953,53	
LYCEE POLYVALENT BLAISE PASCAL ROBERT	89 894,00	
LYCEE POLYVALENT CAMILLE CLAUDEL MANTES LA VILLE	112 839,41	
LYCEE POLYVALENT CAMILLE PISSARO	99 115,74	
LYCEE POLYVALENT CHARLES BAUDELAIRE	102 627,00	
LYCEE POLYVALENT CHARLES PETIET	119 058,15	
LYCEE POLYVALENT CHARLOTTE DELBO	63 069,00	
LYCEE POLYVALENT CHRISTOPHE COLOMB	103 913,80	
LYCEE POLYVALENT CLAUDE GARAMONT COLOMBES	66 809,72	
LYCEE POLYVALENT CLAUDE NICOLAS LEDOUX LYCEE DES METIERS DE L ECO C	77 468,54	
LYCEE POLYVALENT CLEMENT ADER	188 927,49	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
LYCEE POLYVALENT D ALEMBERT	184 060,12	
LYCEE POLYVALENT DE CACHAN	265 710,17	
LYCEE POLYVALENT DE DOURDAN	168 937,00	
LYCEE POLYVALENT DE L HAUTIL	53 732,36	
LYCEE POLYVALENT DE L OBSERVATOIRE LYCEE DES METIERS ECO-CITOYEN POUR	102 983,38	
LYCEE POLYVALENT DUMONT D URVILLE	105 042,66	
LYCEE POLYVALENT EDMOND ROSTAND	91 831,38	
LYCEE POLYVALENT ELISA LEMONNIER	120 210,41	
LYCEE POLYVALENT EMILIE DE BRETEUIL BRETONNEUX	61 971,66	
LYCEE POLYVALENT ETIENNE BEZOUT NEMOURS	80 604,00	
LYCEE POLYVALENT EUGENE DELACROIX	107 177,00	
LYCEE POLYVALENT EUGENE HENAFF BAGNOLET	132 350,09	
LYCEE POLYVALENT EUGENIE COTTON	138 644,06	
LYCEE POLYVALENT EVARISTE GALOIS	124 300,84	
LYCEE POLYVALENT EVARISTE GALOIS OISE	100 730,22	
LYCEE POLYVALENT F ET N LEGER LEGER ARGENTEUIL	104 925,00	
LYCEE POLYVALENT FRANCOIS RABELAIS	116 910,00	
LYCEE POLYVALENT FRANCOIS TRUFFAUT	236 219,00	
LYCEE POLYVALENT FRESNEL	88 416,92	
LYCEE POLYVALENT GASPARD MONGE SUR ORGE	145 062,60	
LYCEE POLYVALENT GEOFFROY SAINT HILAIRE	109 237,81	
LYCEE POLYVALENT GEORGES BRASSENS COURCOURONNES	98 777,00	
LYCEE POLYVALENT GEORGES BRAQUE	69 084,20	
LYCEE POLYVALENT GEORGES BRASSENS	96 682,57	
LYCEE POLYVALENT GUSTAVE EIFFEL LYCEE DES METIERS DE LA SANTE COMMU	56 674,60	
LYCEE POLYVALENT GUSTAVE MONOD	182 889,60	
LYCEE POLYVALENT HENRI POINCARÉ PALAISEAU	110 173,31	
LYCEE POLYVALENT HENRI SELLIER	74 958,32	
LYCEE POLYVALENT JEAN DROUANT	145 149,00	
LYCEE POLYVALENT JEAN LURCAT 2024	168 056,64	
LYCEE POLYVALENT JEAN MOULIN	81 683,00	
LYCEE POLYVALENT JEAN PIERRE TIMBAUD ORGE	131 516,08	
LYCEE POLYVALENT JEAN ROSTAND	171 594,00	
LYCEE POLYVALENT JULES VERNE	80 675,40	
LYCEE POLYVALENT L ESSOURIAU	91 389,15	
LYCEE POLYVALENT LA FAYETTE	167 026,71	
LYCEE POLYVALENT LA TOUR DES DAMES ROZAY EN BRIE	72 449,40	
LYCEE POLYVALENT LANGEVIN WALLON LPO	106 197,30	
LYCEE POLYVALENT LE CORBUSIER	165 947,00	
LYCEE POLYVALENT LEO LAGRANGE	47 815,76	
LYCEE POLYVALENT LEONARD DE VINCI	636 173,19	
LYCEE POLYVALENT LEONARD DE VINCI SAINT GERMAIN EN LAYE	90 114,54	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
LYCEE POLYVALENT LEOPOLD SEDAR SENGHOR	96 713,00	
LYCEE POLYVALENT LES PANNEVELLES	160 574,00	
LYCEE POLYVALENT LIBERTE	62 144,18	
LYCEE POLYVALENT LOUIS BASCAN	161 437,00	
LYCEE POLYVALENT LOUIS JOUVET	90 729,20	
LYCEE POLYVALENT LOUISE MICHEL	112 793,43	
LYCEE POLYVALENT LOUISE WEISS	171 076,19	
LYCEE POLYVALENT LUCIE AUBRAC	77 799,67	
LYCEE POLYVALENT LYCEE DES METIERS GUSTAVE EIFFEL	57 595,10	
LYCEE POLYVALENT MARCEL CACHIN	95 540,67	
LYCEE POLYVALENT MARGUERITE YOURCENAR	117 566,44	
LYCEE POLYVALENT MARIE LAURENCIN	270 165,83	
LYCEE POLYVALENT MARTIN LUTHER KING	82 513,34	
LYCEE POLYVALENT MARYSE CONDE	125 040,40	
LYCEE POLYVALENT MAURICE UTRILLO	72 135,00	
LYCEE POLYVALENT PAUL ELUARD	105 507,53	
LYCEE POLYVALENT PAUL EMILE VICTOR	40 502,41	
LYCEE POLYVALENT PAUL LANGEVIN DES BOIS	74 479,40	
LYCEE POLYVALENT PAUL ROBERT	65 025,00	
LYCEE POLYVALENT PAULETTE NARDAL	108 966,32	
LYCEE POLYVALENT PIERRE CORNEILLE FUSION AU 01/09/2017 ABSORBE COLBER	111 650,83	
LYCEE POLYVALENT PIERRE DE COUBERTIN COULOMMIERS	147 183,90	
LYCEE POLYVALENT RENE AUFFRAY	135 579,00	
LYCEE POLYVALENT RENE CASSIN	83 892,98	
LYCEE POLYVALENT RENE DESCARTES	49 986,60	
LYCEE POLYVALENT ROSA PARKS COMMUNE	102 640,82	
LYCEE POLYVALENT SABATIER	97 660,00	
LYCEE POLYVALENT SAMUEL BECKETT FERTE-SOUS-JOUARRE	48 183,00	
LYCEE POLYVALENT SIMONE SIGNORET	78 002,13	
LYCEE POLYVALENT SONIA DELAUNAY LGT CESSON VERT SAINT DENIS	64 780,41	
LYCEE POLYVALENT SUGER	109 649,60	
LYCEE POLYVALENT THEODORE MONOD	100 539,00	
LYCEE PROF CORVISART ARTS GRAPHIQUES 13	89 153,73	
LYCEE PROF DANIEL BALAVOINE	32 214,20	
LYCEE PROF REGIONAL AUGUSTE PERDONNET	151 012,01	
LYCEE PROF REGIONAL CHARLES BAUDELAIRE	81 187,00	
LYCEE PROFESSION CHENNEVIERE MALEZIEUX	108 395,00	
LYCEE PROFESSIONNEL ABBE GREGOIRE	29 395,99	
LYCEE PROFESSIONNEL ALFRED COSTES	91 068,20	
LYCEE PROFESSIONNEL ANDRE MARIE AMPERE	51 569,45	
LYCEE PROFESSIONNEL ARISTIDE BRIAND	102 141,19	
LYCEE PROFESSIONNEL ARTHUR RIMBAUD	87 429,66	
LYCEE PROFESSIONNEL AUGUSTE ESCOFFIER	110 217,16	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
LYCEE PROFESSIONNEL AUGUSTE PERRET	95 793,85	
LYCEE PROFESSIONNEL B FRANKLIN	188 630,82	
LYCEE PROFESSIONNEL BELLIARD	129 319,03	
LYCEE PROFESSIONNEL CAMILLE JENATZY	118 392,58	
LYCEE PROFESSIONNEL CHARLES BAUDELAIRE	238 131,79	
LYCEE PROFESSIONNEL CHATEAU D EPLUCHES	137 001,30	
LYCEE PROFESSIONNEL CHATEAU DES COUDRAIE	151 233,65	
LYCEE PROFESSIONNEL CLAUDE CHAPPE	39 346,71	
LYCEE PROFESSIONNEL DENIS PAPIN	78 962,67	
LYCEE PROFESSIONNEL DU VEXIN	77 134,20	
LYCEE PROFESSIONNEL EDMOND ROSTAND	51 094,50	
LYCEE PROFESSIONNEL ETIENNE DOLET	51 826,08	
LYCEE PROFESSIONNEL FERDINAND BUISSON	191 598,35	
LYCEE PROFESSIONNEL FREDERIC BARTHOLDI	138 994,49	
LYCEE PROFESSIONNEL GALILEE	57 264,80	
LYCEE PROFESSIONNEL GASTON BACHELARD	68 262,86	
LYCEE PROFESSIONNEL GOURDOU LESEURRE	73 090,79	
LYCEE PROFESSIONNEL GUSTAVE EIFFEL	159 158,33	
LYCEE PROFESSIONNEL GUSTAVE FERRIE	56 763,94	
LYCEE PROFESSIONNEL HECTOR GUIMARD 19EME	176 889,26	
LYCEE PROFESSIONNEL HELENE BOUCHER TREMBLAY EN FRANCE	59 248,01	
LYCEE PROFESSIONNEL HENRI MATISSE	58 014,90	
LYCEE PROFESSIONNEL JACQUES PREVERT	61 103,00	
LYCEE PROFESSIONNEL JEAN BAPTISTE CLEMENT	103 645,30	
LYCEE PROFESSIONNEL JEAN MERMOZ	96 490,60	
LYCEE PROFESSIONNEL JEAN MONNET ORGE	69 425,01	
LYCEE PROFESSIONNEL JEAN MOULIN	85 322,62	
LYCEE PROFESSIONNEL JEAN PERRIN	145 100,40	
LYCEE PROFESSIONNEL JEAN PIERRE TIMBAUD	92 533,00	
LYCEE PROFESSIONNEL LE CORBUSIER	130 023,03	
LYCEE PROFESSIONNEL LEONARD DE VINCI	65 128,10	
LYCEE PROFESSIONNEL LES FRERES MOREAU	69 155,05	
LYCEE PROFESSIONNEL LOUIS ARMAND	85 056,80	
LYCEE PROFESSIONNEL LOUIS BLERIOT LYCEE DES METIERS DES ENERGIES	42 224,95	
LYCEE PROFESSIONNEL LOUIS DARDENNE	20 430,70	
LYCEE PROFESSIONNEL LOUIS GIRARD	68 173,00	
LYCEE PROFESSIONNEL LUCIEN R DUCHESNE	56 735,00	
LYCEE PROFESSIONNEL MARCEL DEPREZ	93 568,20	
LYCEE PROFESSIONNEL MARIA DERAISMES	72 381,98	
LYCEE PROFESSIONNEL MARIE LAURENCIN	45 308,08	
LYCEE PROFESSIONNEL METIERS AMEUBLEMENT	40 901,83	
LYCEE PROFESSIONNEL OCTAVE FEUILLET	41 162,11	
LYCEE PROFESSIONNEL PAUL BELMONDO	104 338,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
LYCEE PROFESSIONNEL PAUL PAINLEVE COURBEVOIE	56 755,47	
LYCEE PROFESSIONNEL PIERRE LESCOT	52 710,80	
LYCEE PROFESSIONNEL REGIONAL G EIFFEL	66 399,34	
LYCEE PROFESSIONNEL RENE CASSIN	38 028,36	
LYCEE PROFESSIONNEL SIMONE WEIL	94 493,60	
LYCEE PROFESSIONNEL THEODORE MONOD 92	105 363,40	
LYCEE PROFESSIONNEL THEOPHILE GAUTIER	99 465,47	
LYCEE PROFESSIONNEL TURQUETIL	62 364,67	
LYCEE PROFESSIONNEL VASSILY KANDINSKY	40 060,00	
LYCEE PROFESSIONNEL VOILIN	47 637,78	
LYCEE ROSA PARKS	177 302,40	
LYCEE TECHNOLOGIQ EC NAT SUP ARTS APPLIQ	61 164,93	
LYCEE TECHNOLOGIQUE DIDEROT	166 739,18	
LYCEE TECHNOLOGIQUE ECOLE NAT COMMERCE	167 764,13	
LYCEE TECHNOLOGIQUE EMILE DUBOIS	51 628,00	
LYCEE TECHNOLOGIQUE JULES SIEGFRIED	37 847,00	
LYCEE TECHNOLOGIQUE L AGORA	69 236,40	
LYCEE TECHNOLOGIQUE LUCAS DE NEHOU	110 905,10	
LYCEE TECHNOLOGIQUE M VOX ART DESSIN	71 716,61	
LYCEE TECHNOLOGIQUE MARTIN NADAUD	83 363,33	
LYCEE TECHNOLOGIQUE PIERRE GILLES DE GENNES	292 789,17	
LYCEE TECHNOLOGIQUE SANTOS DUMONT	91 380,53	
LYP ADRIENNE BOLLAND POISSY	87 944,00	
LYP ALBERT SCHWEITZER LE RAINCY	109 536,30	
LYP CONDORCET LIMAY	72 553,00	
LYP DU PARC DE VILGENIS MASSY	118 323,90	
LYP JULES FERRY VERSAILLES	468 530,16	
LYP LAVOISIER PORCHEVILLE	230 481,12	
LYP LES PIERRES VIVES CARRIERES SUR SEINE	155 878,90	
LYP MANSART SAINT CYR L'ECOLE	54 434,00	
MAIS RETRAITE EHPAD CHARAINTRU	5 850,00	
MAISON DE RETRAITE DU PARC EHPAD RESIDENCE LE PARC	372 000,00	
MAISON DES METALLOS	13 292,12	
MGP METROPOLE DU GRAND PARIS	400 000,00	
MINES PARIS ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES MINES DE PARIS	24 405,43	
MMOT MEAUX MARNE OURCQ TOURISME	4 608,19	
MNHN MUSEUM NATIONAL D HISTOIRE NATURELLE	68 992,10	
OBSERVATOIRE DE PARIS	1 784 958,49	
OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE NEMOUR	12 406,80	
OFFICE DE TOURISMES GRAND PARIS SUD SEINE ESSONNE SENART	42 669,00	
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT D AULNAY SOUS BOIS	30 817,60	
OFFICE TOURISME INTERCOMMUNAL DE SAINT GERMAIN BOUCLES DE SEINE	10 876,80	
ONF OFFICE NATIONAL FORETS DIR TERRITORIALE ILE FRANCE NORD OUEST	35 000,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
OPAC OFF PUB AMEN CONSTR OISE	75 239,57	
OPAC VAL D OISE HABITAT	500 804,51	
OPDH92 HAUTS DE SEINE HABITAT OPH	2 059 525,98	
OPERA NATIONAL DE PARIS	78 866,65	
OPH 94 VALOPHIS HABITAT OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DU VAL DE MARNE	2 537 066,13	
OPH OFFICE PUBLIC HABITAT DRANCY	15 902,36	
OPH RIVES DE SEINE HABITAT	29 850,00	
OPH SEINE OUEST HABITA /TIERS BLOQUE EN COURS DE FUSION/VOIR TIERS R8261	193 400,00	
OPH VAL DU LOING HABITAT	387 450,00	
PARC GRDE HALLE VILLETTE	82 056,25	
PARIS EST MARNE ET BOIS PARIS EST MARNE ET BOIS	137 297,46	
PARIS HABITAT OPH	1 284 261,26	
PARIS OUEST LA DEFENSE	714 617,27	
PARIS TERRES D ENVOL	859 955,55	
PARIS VALLEE DE LA MARNE PARIS VALLEE DE LA MARNE	1 662 203,23	
PLAINE COMMUNE	4 027 010,19	
PLD PARIS LA DEFENSE	2 180 598,00	
POQUELIN LYP ST GERMAIN EN LAYE	77 825,00	
RAMBOUILLET TERRITOIRES	218 462,50	
RATP REGIE AUTONOME DES TRANSPORTS PARISIENS	112 573 011,72	
RCU REGIE DU CHAUFFAGE URBAIN	28 000,00	
REGIE PERSONNALISEE CENTRE DES BORDS DE MARNE	52 388,72	
RIMBAUD A CES NEMOURS COLLEGE DEPARTEMENTAL	526,10	
SCSNE SOCIETE DU CANAL SEINE-NORD EUROPE	22 030 000,00	
SEINE ET MARNE ATTRACTIVE D ATTRACTIVITE TOURISTIQUE ET TERRITO	145 612,56	
SGP SOCIETE DES GRANDS PROJETS	27 604,46	
SI3PC SYND INTERCOMM PREVENTION ET DE POLICE PLAISIR LES CLAYES SOUS B	856,85	
SIVOM DU BRASSON	235 799,77	
SIVU ST CYR DES ECOLES ELEMENTAIRES ET MATERNELLES ST OUEN SUR MORIN	6 407,60	
SMAACP SCENE DES MUSIQUES ACTUELLES ET AMPLIFIEES DE CERGY PONTOISE	103 240,66	
SOLIDEO SOCIETE DE LIVRAISON DES OUVRAGES OLYMPIQUES	7 340 000,00	
SORBONNE UNIVERSITE	6 405 896,72	
SSDH SEINE SAINT DENIS HABITAT	188 032,76	
SYNDICAT D INITIATIVE OFFICE DE TOURISME	3 571,46	
TELECOM PARIS	60 581,25	
THEATRE DE SENART	202 000,00	
THEATRE DES BERGERIES	8 898,86	
THEATRE ET CINEMA DE SAINT-MAUR	49 324,51	
TNO THEATRE NATIONAL DE L ODEON THEATRE NATIONL ODEON	40 000,00	
UNIV EVRY VAL ESSONNE	179 017,82	
UNIV PARIS DAUPHINE	1 019 194,63	
UNIV PARIS XIII PARIS NORD VILLETANEUSE UFR SANTE MEDECINE BIO	9 664,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
UNIV VERSAILLES ST QUENTIN YVELINES	1 844 921,45	
UNIVERSITE DE PARIS	4 315 764,31	
UNIVERSITE DE PARIS 8 VINCENNES	1 374 622,92	
UNIVERSITE GUSTAVE EIFFEL	1 904 963,92	
UNIVERSITE GUSTAVE EIFFEL UNITE DE GESTION ESIEE	225 296,97	
UNIVERSITE PARIS 1 PANTHEON SORBONNE	568 417,44	
UNIVERSITE PARIS III SORBONNE	546 376,81	
UNIVERSITE PARIS NANTERRE	341 421,84	
UNIVERSITE PARIS PANTHEON ASSAS	46 236,65	
UNIVERSITE PARIS SACLAY	1 113 609,93	
UNIVERSITE PARIS XIII PARIS NORD VILLETENEUSE	9 406 409,56	
UNIVERSITE PSL	34 750,31	
UPEC UNIVERSITE PARIS EST CRETEIL VAL DE MARNE	5 266 074,64	
VALLEE SUD GRAND PARIS SUD DE SEINE	3 227 628,40	
VNF VOIES NAVIGABLES DE FRANCE	9 274 010,56	
VNF VOIES NAVIGABLES DE FRANCE DIRECTION TERRITORIALE BASSIN DE LA	100 000,00	
Autres	23 617 969,02	
ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE LES NIDS DE PORT ROYAL 2BIS	2 000,00	
CDC CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 075 000,00	
CDC CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	37 280,24	
CONFLUENCE SEINE ESSONNE ENERGIE	49 400,00	
CRAMIF PARIS CAISSE REG ASSU MALAD RIF	630 577,84	
DIVERS CREANCIERS REG ILE DE FRANCE	1 800,00	
EPLFPA ST GERMAIN EN LAYE CHAMBOURCY CTRE PROFESSION ADULTES	129 113,00	
GENOPOLE	5 971 301,61	
GIE CFA DES CHEFS	35 580,00	
GIP FCIP FORMATION CONTINUE ET INSERTION PROF	932 244,11	
GIP FCIP GIP FORMATION CONTINUE ET INSERTION PROF	43 659,00	
GIP FORMATION CONTINUE ET INSERTION PROFESSIONNELLE DE L ACADEMIE DE CR	3 436 853,61	
GIP FRANCE VOLONTAIRES	45 182,60	
GIP IFITS INSTITUT DE FORMATION INTERHOSPITALIER THEODORE SIMON	5 225 694,46	
GIP ROISSY MEAUX AEROPOLE GIP ROISSY MEAUX AEROPOLE	20 000,00	
GROUPEMENT D INTERET PUBLIC MAISON JEAN COCTEAU	232 200,00	
GROUPEMENT D INTERET PUBLIC MAXIMILIEN	633 676,65	37047.51
L ONDE	95 149,00	
MDPH 77 GIP MAISON PERSONNES HANDICAPEES	47 563,00	
MDPH 78 MAISON DEP PERSONNES	203 866,00	
MDPH 91 PERSONNES HANDICAPEES	248 105,00	
MDPH 95 MAISON DEP PERSONNES HANDICAPE HANDICAPEES	205 934,00	
MDPH GIP MAISON DEP PERSONNES HANDICAPEES	413 139,00	
OFC ORGANISME DE FONCIER SOLIDAIRE DE PLAINE COMMUNE	729 727,50	
REGIE ESPCI ECOLE SUP PHYSIQUE CHIMIE INDUST	2 523 102,55	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
REGIE SCENE WATTEAU PAVILLON BALTARD	11 073,62	
THEATRE CINEMA P ELUARD REGIE	75 000,00	
THEATRE D IVRY A VITEZ	81 533,23	
THEATRE DES SOURCES ET CINEMA LE SCARRON	13 000,00	
THEATRE JEAN VILAR	117 500,00	
TSHIH TRANSP SANITAIRE HELICOPTERE ILE FRANCE	351 713,00	

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		16,00	0,00	16,00	7,42	6,17	13,59
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	0,83	0,17	1,00
Directeur général adjoint des services	A	15,00	0,00	15,00	6,59	6,00	12,59
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1 544,00	0,00	1 544,00	950,58	445,29	1 395,87
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	166,00	0,00	166,00	174,84	0,00	174,84
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	156,00	0,00	156,00	114,27	3,03	117,30
Adjoint administratif territorial	C	72,00	0,00	72,00	55,98	1,88	57,86
Administrateur général	A	4,00	0,00	4,00	1,00	0,00	1,00
Administrateur hors classe	A	30,00	0,00	30,00	10,44	14,67	25,11
Administrateur territorial	A	35,00	0,00	35,00	11,85	13,76	25,61
Attaché hors classe	A	30,00	0,00	30,00	30,91	0,00	30,91
Attaché principal	A	258,00	0,00	258,00	177,54	77,98	255,52
Attaché territorial	A	429,00	0,00	429,00	162,63	289,58	452,21
Directeur Territorial	A	38,00	0,00	38,00	31,74	0,00	31,74
Rédacteur principal 1ère classe	B	62,00	0,00	62,00	59,89	0,00	59,89
Rédacteur principal 2ème classe	B	81,00	0,00	81,00	61,46	2,80	64,26
Rédacteur territorial	B	183,00	0,00	183,00	58,03	41,59	99,62
FILIERE TECHNIQUE (c)		9 300,00	0,90	9 300,90	7 335,07	982,91	8 317,98
Adjoint technique des Eple et Creps	C	2 112,00	0,90	2 112,90	1 245,88	803,70	2 049,58
Adjoint technique principal 1ère classe	C	38,00	0,00	38,00	34,33	1,08	35,41
Adjoint technique principal 1ère classe des Eple et Creps	C	3 356,00	0,00	3 356,00	3 358,07	3,00	3 361,07
Adjoint technique principal 2ème classe	C	39,00	0,00	39,00	22,46	1,91	24,37
Adjoint technique principal 2ème classe des Eple et Creps	C	2 851,00	0,00	2 851,00	2 071,57	7,26	2 078,83
Adjoint technique territorial	C	126,00	0,00	126,00	34,25	68,67	102,92

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Agent de maîtrise Eple et Creps	C	126,00	0,00	126,00	124,34	2,48	126,82
Agent de maîtrise principal	C	23,00	0,00	23,00	22,88	0,00	22,88
Agent de maîtrise principal Eple et Creps	C	168,00	0,00	168,00	178,87	0,00	178,87
Agent de maîtrise territorial	C	18,00	0,00	18,00	10,34	0,15	10,49
Ingénieur en chef	A	44,00	0,00	44,00	17,44	0,75	18,19
Ingénieur en chef hors classe	A	29,00	0,00	29,00	18,48	0,80	19,28
Ingénieur général	A	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur hors classe	A	8,00	0,00	8,00	5,42	1,00	6,42
Ingénieur principal	A	110,00	0,00	110,00	83,72	30,92	114,64
Ingénieur territorial	A	108,00	0,00	108,00	28,84	27,71	56,55
Technicien Eple et Creps	B	7,00	0,00	7,00	1,58	0,00	1,58
Technicien principal 1ère classe	B	24,00	0,00	24,00	23,21	1,00	24,21
Technicien principal 1ère classe Eple et Creps	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Technicien principal 2ème classe	B	16,00	0,00	16,00	11,64	5,75	17,39
Technicien principal 2ème classe Eple et Creps	B	5,00	0,00	5,00	4,00	0,00	4,00
Technicien territorial	B	87,00	0,00	87,00	34,75	26,73	61,48
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		2,00	0,00	2,00	0,25	0,00	0,25
Conseiller A.P.S Principal	A	0,00	0,00	0,00	0,25	0,00	0,25
Educateur territorial des activités physiques et sportives	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Opérateur territorial des activités physiques et sportives	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		24,00	0,00	24,00	10,50	4,29	14,79
Assistant de conservation du patrimoine	B	8,00	0,00	8,00	0,00	3,00	3,00
Assistant de conservation principal du patrimoine et des bibliothèques 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assistant de conservation principal du patrimoine et des bibliothèques 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Attaché de conservation du patrimoine	A	3,00	0,00	3,00	1,00	1,00	2,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Attaché principal de conservation du patrimoine	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Bibliothécaire principal	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Bibliothécaire territorial	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Conservateur territorial du patrimoine	A	3,00	0,00	3,00	3,50	0,29	3,79
Conservateur territorial du patrimoine en chef	A	5,00	0,00	5,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE ANIMATION (i)		2,00	0,90	2,90	0,00	0,00	0,00
Adjoint d'animation	C	1,00	0,90	1,90	0,00	0,00	0,00
Animateur territorial	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		10 872,00	1,80	10 873,80	8 296,40	1 432,49	9 728,89

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV – ANNEXES
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONN

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	ADM	368 - 486	0,00	332-14	CDD
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	ADM	368 - 486	0,00	332-8-2°	CDD
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	ADM	368 - 486	0,00	332-10	CDI
Adjoint administratif territorial	C	ADM	367 - 432	0,00	332-13	CDD
Adjoint administratif territorial	C	ADM	367 - 432	0,00	332-14	CDD
Adjoint administratif territorial	C	ADM	367 - 432	0,00	332-8-2°	CDD
Adjoint technique des Eple et Creps	C	TECH	367 - 432	0,00	332-13	CDD
Adjoint technique des Eple et Creps	C	TECH	367 - 432	0,00	332-10	CDI
Adjoint technique des Eple et Creps	C	TECH	367 - 432	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique des Eple et Creps	C	TECH	367 - 432	0,00	326_352	CDD
Adjoint technique des Eple et Creps	C	TECH	367 - 432	0,00	327-5	CDD
Adjoint technique principal 1ère classe	C	TECH	388 - 558	0,00	332-8-2°	CDD
Adjoint technique principal 1ère classe des Eple et Creps	C	TECH	388 - 558	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique principal 2ème classe	C	TECH	368 - 486	0,00	332-8-2°	CDD
Adjoint technique principal 2ème classe	C	TECH	368 - 486	0,00	332-10	CDI
Adjoint technique principal 2ème classe des Eple et Creps	C	TECH	368 - 486	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367 - 432	0,00	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367 - 432	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367 - 432	0,00	332-8-2°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367 - 432	0,00	332-10	CDI
Administrateur général	A	ADM	1027 - HED	0,00	332-8-2°	CDD
Administrateur général	A	ADM	1027 - HED	0,00	332-10	CDI
Administrateur hors classe	A	ADM	813 - HEB	0,00	332-8-2°	CDD
Administrateur hors classe	A	ADM	813 - HEB	0,00	332-10	CDI
Administrateur territorial	A	ADM	542 - 1015	0,00	332-8-2°	CDD
Administrateur territorial	A	ADM	542 - 1015	0,00	332-10	CDI
Agent de maîtrise Eple et Creps	C	TECH	372 - 562	0,00	332-14	CDD
Agent de maîtrise Eple et Creps	C	TECH	373 - 562	0,00	332-10	CDI
Agent de maîtrise territorial	C	TECH	372 - 562	0,00	332-8-2°	CDD
Assistant de conservation du patrimoine	B	CULT	389 - 597	0,00	332-14	CDD
Assistant de conservation du patrimoine	B	CULT	390 - 597	0,00	332-10	CDI
Assistant de conservation du patrimoine	B	CULT	389 - 597	0,00	332-8-2°	CDD
Attaché de conservation du patrimoine	A	CULT	444 - 821	0,00	332-8-2°	CDD

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Attaché principal	A	ADM	593 - 1015	0,00	332-8-2°	CDD
Attaché principal	A	ADM	444 - 1015	0,00	332-10	CDI
Attaché territorial	A	ADM	444 - 821	0,00	332-13	CDD
Attaché territorial	A	ADM	444 - 821	0,00	332-14	CDD
Attaché territorial	A	ADM	444 - 821	0,00	332-8-2°	CDD
Attaché territorial	A	ADM	444 - 821	0,00	332-10	CDI
Conservateur territorial du patrimoine	A	CULT	525 - 912	0,00	332-8-2°	CDD
Directeur général adjoint	A	OTR	1027 - HEC3	0,00	343-1_343-3	CDD
Directeur général adjoint	A	OTR	1027 - HEC3	0,00	332-8-2°	CDD
Directeur général des services	A	OTR	HEB - HEE2	0,00	343-1_343-3	CDD
Ingénieur en chef	A	TECH	461 - 1015	0,00	332-8-2°	CDD
Ingénieur en chef hors classe	A	TECH	762 - HEB	0,00	332-8-2°	CDD
Ingénieur en chef hors classe	A	TECH	762 - HEB	0,00	332-10	CDI
Ingénieur hors classe	A	TECH	850 - HEA	0,00	332-10	CDI
Ingénieur principal	A	TECH	619 - 1015	0,00	332-8-2°	CDD
Ingénieur principal	A	TECH	619 - 1015	0,00	332-10	CDI
Ingénieur territorial	A	TECH	444 - 821	0,00	332-8-2°	CDD
Ingénieur territorial	A	TECH	444 - 821	0,00	332-10	CDI
Ingénieur territorial	A	TECH	444 - 821	0,00	332-14	CDD
Rédacteur principal 1ère classe	B	ADM	446 - 707	0,00	332-8-2°	CDD
Rédacteur principal 2ème classe	B	ADM	401-638	0,00	332-14	CDD
Rédacteur principal 2ème classe	B	ADM	401-638	0,00	332-8-2°	CDD
Rédacteur principal 2ème classe	B	ADM	401-638	0,00	332-10	CDI
Rédacteur territorial	B	ADM	389 - 597	0,00	332-13	CDD
Rédacteur territorial	B	ADM	389 - 597	0,00	332-14	CDD
Rédacteur territorial	B	ADM	389 - 597	0,00	332-8-2°	CDD
Rédacteur territorial	B	ADM	389 - 597	0,00	332-10	CDI
Technicien principal 1ère classe	B	TECH	446 - 707	0,00	332-10	CDI
Technicien principal 2ème classe	B	TECH	401 - 638	0,00	332-10	CDI
Technicien principal 2ème classe	B	TECH	401 - 638	0,00	332-8-2°	CDD
Technicien territorial	B	TECH	389 - 597	0,00	332-14	CDD
Technicien territorial	B	TECH	389 - 597	0,00	332-8-2°	CDD
Technicien territorial	B	TECH	389 - 597	0,00	332-10	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjoint administratif territorial	C	ADM	367 - 432	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoint administratif territorial	C	ADM	367 - 432	0,00	332-23-2°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367 - 432	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367 - 432	0,00	332-23-2°	CDD
Attaché de conservation du patrimoine	A	CULT	444 - 821	0,00	332-23-1°	CDD
Attaché territorial	A	ADM	444 - 821	0,00	332-23-1°	CDD
Attaché territorial	A	ADM	444 - 821	0,00	332-23-2°	CDD
Autres	C	OTR	367 - 432	0,00	A	A

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Collaborateur de cabinet	A	OTR	444 - 1027	0,00	333-1_333-10	A
Collaborateur de groupe	A	OTR	444 - 1027	0,00	333-12	A
Ingénieur territorial	A	TECH	444 - 821	0,00	332-23-1°	CDD
Rédacteur territorial	B	ADM	389 - 597	0,00	332-23-2°	CDD
Technicien territorial	B	TECH	389 - 597	0,00	332-23-1°	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à REGION ILE-DE-FRANCE - SGCR - 2 rue Simone Veil 93400 Saint Ouen (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
18/01/1990 - CR 02-90	Société d'études, de maîtrise d'ouvrage et d'aménagement parisienne	SEMAPA	SA à conseil d'administration	38 112,25
13/11/1990 - CR 46-90	Société d'aménagement foncier et d'établissement rural d'Ile-de-France	SAFER	SA à conseil d'administration	51 405,80
09/07/1991 - CR 36-91	SAEM CITALLIOS	CITALLIOS	SA d'économie mixte à conseil d'administration	914 694,10
05/11/1998 - CP 98-405	ASSOCIATION FRANCE ACTIVE	FRANCE ACTIVE	Association	15,24
13/12/2000 - CR 64-00	CAP DECISIF	CAP DECISIF	Société par actions simplifiée	2 198 414,20
13/12/2001 - CR 65-01	SEM GENOPOLE	SEM GENOPOLE	SA d'économie mixte à conseil d'administration	9 146 000,00
28/05/2009 - CP09-0475	SCIENTIPOLE IDF CAPITAL	SCIENTIPOLE IDF CAPITAL	Société par actions simplifiée	1 800 000,00
19/05/2011 - CP11-312	CAP DECISIF	CAP DECISIF/CapDecisif Management	Société par actions simplifiée	18 900 775,14
11/07/2013 - CP 13-502	ALTER EQUITY	ALTER EQUITY	Société par actions simplifiée	554 715,68
13/12/2016 - CP 16-616	SOCIETE DE GESTION IMPACT PARTENAIRES	IMPACT PARTENAIRES	Société par actions simplifiée	4 518 000,00
18/05/2017 - CR 2017-83	SEML SIGEIF MOBILITES	SIGEIF MOBILITES	Société d'économie mixte locale	350 000,00
05/07/2017 - CP2017-367	Ile-de-France construction durable (ex SAERP)	Ile-de-France construction durable (ex SAERP)	Société publique locale	3 400 000,00
28/05/2019 - CR 2019-028	Fondation pour la mémoire de l'esclavage, des traites et de leurs abolitions	Fondation pour la mémoire de l'esclavage, des traites et de leurs abolitions	Fondation	10 000,00
17/10/2019 - CP 2019-358	Paris Region Venture Funds (PRVF) (ex FONDS REGIONAL DE CO-INVESTISSEMENT)	PRVF (ex fonds reg de coinv)	SAS à associé unique	49 800 000,00
01/07/2020 - CP 2020-327	AXELEO Proptech 1	AXELEO	Société par actions simplifiée	789 300,00
24/09/2020 - CR 2020-041	ILE DE FRANCE LOISIRS	ILE DE FRANCE LOISIRS	SA d'économie mixte à conseil d'administration	1 100 000,00
01/04/2021 - CP 2021-C08	BPIFRANCE FINANCEMENT	PARTICIPATION FONDS AVENIR SOUTIEN TOURISME (FAST)	Société anonyme	312 653,51
21/09/2023 - CP 2023-285	SAS INCO VENTURES	FONDS INVESTISSEMENT ESS	Société par actions simplifiée	2 700 000,00

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
17/11/2023 - CP2023-240	SEM ILE DE FRANCE INVESTISSEMENT ET TERRITOIRES	ILE DE France INVESTISSEMENT ET TERRITOIRES	SA d'économie mixte à conseil d'administration	22 466 115,84
17/11/2023 - CP 2023-390	LDIGIF EIFFEL INVESTMENT GROUP	FONDS ILE-DE-FRANCE ENERGIE CLIMAT DECARBONATION	Société par actions simplifiée	2 167 760,00
15/11/2024 - CP2024-361	SPL 77	SPL 77	Société publique locale	5 650 000,00
15/11/2024 - CP2024-342	ESFIN GESTION	FONDS INVESS IDF	Société anonyme	525 000,00
19/06/2025 - CP2025-175	PRVF (FILIALE) FONDS ILE-DE-FRANCE REINDUSTRIALISATION	PRVF (FILIALE)	SAS à associé unique	27 000 000,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
04/03/2020 - CP 2020-101	SAFE (Société Auxiliaire Finance Energie)	SAFE (Société Auxiliaire Finance Energie)	SA	2 000 000,00
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				
08/09/1971 - Reçu 087-947	CAISSE LOCALE DU CREDIT AGRICOLE MUTUEL	CAISSE LOCALE DU CREDIT AGRICOLE MUTUEL	CAISSE LOCALE DU CREDIT AGRICOLE MUTUEL	426,86
20/11/2013 - CP13-775	COPROCOOP ILE-DE-FRANCE	COPROCOOP ILE-DE-FRANCE	Société coopérative d'intérêt collectif de statut HLM	599 985,00
22/11/2017 - CP2017-576	InvESS ILE-DE-FRANCE (ex EQUISOL)	InvESS ILE-DE-FRANCE (ex EQUISOL)	SA coopérative à capital variable et conseil d'administration	3 250 000,00
08/06/2020 - CRP2020-03	BPIFRANCE FINANCEMENT	BPIFRANCE FINANCEMENT	Société anonyme	49 994 339,62

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT	B11.1

B11.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT	B11.2

B11.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
018	RSA	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-358 519 198,97
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-358 519 198,97

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	358 519 198,97
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-358 519 198,97
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalisations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	1 132 256 000,00	1 129 325 205,80	0,00	1 129 325 205,80
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	1 694 351 000,00	1 420 010 297,42	0,00	1 420 010 297,42
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	562 095 000,00	290 685 091,62	0,00	290 685 091,62
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-358 519 198,97			-358 519 198,97
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	358 519 198,97	358 519 198,97		358 519 198,97
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	0,00			0,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				290 685 091,62

(1) BP+BS+DM + RAR N-1. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		1 132 256 000,00	I 1 129 325 205,80
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		751 467 000,00	751 466 116,17
1631	Emprunts obligataires	725 000 000,00	725 000 000,00
1641	Emprunts en euros	26 467 000,00	26 466 116,17
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		380 789 000,00	377 859 089,63
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	2 000 000,00	1 832 387,40
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	378 789 000,00	376 026 702,23

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 694 351 000,00	III 1 420 010 297,42
Ressources propres externes de l'année (a)		178 590 000,00	183 462 219,88
10222	FCTVA	120 000 000,00	116 014 769,91
10226	Taxe d'aménagement (2)	35 000 000,00	20 538 438,94
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	23 029 900,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
2745	Avances remboursables	2 000 000,00	2 113 240,58
2748	Autres prêts	21 590 000,00	21 590 239,81
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	9 687,48
2764	Créances/particuliers, pers. droit privé	0,00	165 943,16
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 515 761 000,00	1 236 548 077,54
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	499 000,00	498 050,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	14 760 000,00	3 246 376,15
28033	Frais d'insertion	50 000,00	864,00
2804111	Subv. Etat : Bien mobilier, matériel	450 000,00	449 177,36
2804112	Subv. Etat : Bâtiments, installations	9 730 000,00	9 586 521,64
2804113	Subv. Etat : Projet infrastructure	23 054 000,00	22 711 508,00
2804114	Voirie	4 020 000,00	3 735 746,00
2804122	Subv. Régions : Bâtiments, installations	8 000,00	7 094,00
2804123	Subv. Régions : Projet infrastructure	3 000,00	2 378,00

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
2804131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	2 050 000,00	2 009 879,42
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	31 538 000,00	30 830 903,84
2804133	Subv. Dpt : Projet infrastructure	28 765 000,00	27 607 792,00
28041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	7 633 000,00	9 498 539,81
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	10 679 000,00	10 164 426,25
28041413	Subv.Cne GFP : Projet infrastructure	380 000,00	843 737,00
28041481	Subv.Autres cnes: Bien mobilier, matériel	10 310 000,00	9 533 350,53
28041482	Subv.Autres cnes: Bâtiments, installations	146 000 000,00	144 742 703,19
28041483	Subv.Autres cnes: Projet infrastructure	3 429 000,00	3 411 656,00
28041511	Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel	830 000,00	1 377 838,85
28041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	1 680 000,00	2 152 482,00
28041513	Subv. Grpt : Projet infrastructure	80 000,00	82 870,00
280415322	CCAS : Bâtiments, installations	10 000,00	1 312,00
280415331	ADM : Bien mobilier, matériel	250 000,00	20 700,00
280415332	ADM : Bâtiments, installations	80 000,00	6 287,00
280415333	ADM : Projet infrastructure	10 000,00	0,00
280415341	IC : Bien mobilier, matériel	710 000,00	301 867,00
280415342	IC : Bâtiments, installations	23 165 000,00	22 775 670,20
280415343	IC : Projet infrastructure	7 413 000,00	6 373 037,00
28041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	1 420 000,00	1 301 928,57
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	5 400 000,00	2 113 470,20
28041583	Autres grpts-Proj infrastruct Int nation	40 000,00	28 630,00
28041711	Subv. SNCF : Bien mobilier, matériel	180 000,00	255 213,00
28041712	Subv. SNCF : Bâtiments, installations	17 310 000,00	16 616 995,28
28041713	Subv. SNCF : Projet infrastructure	20 013 000,00	18 731 798,00
28041721	SNCF Réseau : Bien mobilier, matériel	110 000,00	5 330,00
28041722	SNCF Réseau : Bâtiments, installations	21 102 000,00	20 928 558,24
28041723	SNCF Réseau : Projet infrastructure	81 761 000,00	79 593 389,00
28041781	Subv. Autres : Bien mobilier, matériel	270 000,00	619 363,10
28041782	Subv. Autres : Bâtiments, installations	9 594 000,00	9 489 826,51
28041783	Subv. Autres : Projet infrastructure	117 452 000,00	113 784 777,00
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	38 990 000,00	35 026 311,37
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	119 191 000,00	118 205 785,68
2804183	Autres org pub-Proj infrastruct int nat.	5 071 000,00	5 090 110,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	58 150 000,00	58 375 066,21
280422	Privé - Bâtiments et installations	146 035 000,00	139 457 662,74
280423	Privé : Projet infrastructure	598 000,00	558 403,00
280431	Subv.Scol : Bien mobilier, matériel	80 000,00	53 917,41

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
280432	Subv.Scol : Bâtiments, installations	872 000,00	871 978,03
2804411	Sub nat org pub - Biens mob, mat, études	426 000,00	425 130,00
2804412	Sub nat org pub - Bât. et installations	4 956 000,00	4 955 718,00
2804413	Sub nat org pub-Proj infrastruct int nat	6 120 000,00	0,00
28045	Subv. d'équipement versées aux tiers	40 000,00	858 595,62
2805	Licences, logiciels, droits similaires	17 408 000,00	26 177 672,46
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	10 000,00	5 752,26
28128	Autres aménagements de terrains	9 780 000,00	8 883 262,03
281311	Bâtiments administratifs	1 658 000,00	1 657 097,00
281312	Bâtiments scolaires	82 288 000,00	82 083 033,79
281314	Bâtiments culturels et sportifs	1 276 000,00	1 274 668,00
281318	Autres bâtiments publics	94 000,00	93 083,00
281351	Bâtiments publics	7 633 000,00	6 717 890,81
281533	Réseaux câblés	0,00	251,00
281538	Autres réseaux	1 000,00	437,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	0,00	5 896,00
281572	Matériel technique scolaire	2 971 000,00	2 156 358,21
281578	Autre matériel technique	1 444 000,00	394 140,29
281758	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	2 551,00
28181	Installations générales, aménagt divers	3 809 000,00	2 021 519,77
281828	Autres matériels de transport	1 870 000,00	1 443 807,67
281831	Matériel informatique scolaire	127 911 000,00	124 214 234,11
281838	Autre matériel informatique	1 494 000,00	987 444,33
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	5 599 000,00	6 699 527,16
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	1 014 000,00	391 311,88
28185	Matériel de téléphonie	156 000,00	136 419,60
28188	Autres immo. corporelles	34 644 000,00	31 880 995,97
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
024	Produits des cessions d'immobilisations	6 032 670,23	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	225 901 329,77	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – AUTORISATIONS DE PROGRAMME	C2.1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
2023 - HP76-001	AEV - Ile-de-France nature	907	0,00	0,00	12 400 000,00	0,00	0,00	12 400 000,00	4 000 000,00	8 400 000,00
2025 - HP76-001	AEV - Ile-de-France nature	907	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2006 - CP820-001	Accessibilité du réseau	908	0,00	0,00	2 742 566,96	0,00	2 742 566,96	0,00	0,00	0,00
2007 - HP820-001	Accessibilité du réseau	908	0,00	0,00	10 512 836,87	0,00	10 512 836,87	0,00	0,00	0,00
2008 - HP820-001	Accessibilité du réseau	908	0,00	0,00	1 387 596,77	0,00	1 387 596,77	0,00	0,00	0,00
2015 - HP820-001	Accessibilité du réseau	908	0,00	0,00	9 623,18	0,00	9 623,18	0,00	0,00	0,00
2019 - HP820-001	Accessibilité du réseau	908	0,00	0,00	9 867,47	0,00	9 867,47	0,00	0,00	0,00
2022 - HP820-001	Accessibilité du réseau	908	0,00	0,00	5 070 912,19	0,00	0,00	5 070 912,19	0,00	5 070 912,19
2023 - HP820-001	Accessibilité du réseau	908	0,00	0,00	5 499 674,08	0,00	0,00	5 499 674,08	0,00	5 499 674,08
2024 - HP820-001	Accessibilité du réseau	908	0,00	0,00	30 550 000,00	0,00	0,00	30 550 000,00	0,00	30 550 000,00
2025 - CP820-001	Accessibilité du réseau	908	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2025 - HP820-001	Accessibilité du réseau	908	0,00	47 978 400,00	0,00	45 780 260,00	0,00	45 780 260,00	0,00	45 780 260,00
2025 - RE23-002	Actions en faveur de l'enseignement supérieur	902	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2017 - HP313-016	Actions en faveur du livre et de la lecture	903	0,00	0,00	1 302 492,31	0,00	1 193 497,21	108 995,10	108 995,10	0,00
2019 - HP313-016	Actions en faveur du livre et de la lecture	903	0,00	0,00	594 756,97	0,00	0,00	594 756,97	38 395,30	556 361,67
2020 - HP313-016	Actions en faveur du livre et de la lecture	903	0,00	0,00	687 055,98	0,00	0,00	687 055,98	687 055,98	0,00
2021 - HP313-016	Actions en faveur du livre et de la lecture	903	0,00	0,00	2 815 829,19	0,00	0,00	2 815 829,19	228 333,40	2 587 495,79

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
2022 - HP313-016	Actions en faveur du livre et de la lecture	903	0,00	0,00	1 336 325,42	0,00	16 766,66	1 319 558,76	658 378,35	661 180,41
2023 - HP313-016	Actions en faveur du livre et de la lecture	903	0,00	0,00	2 347 372,07	0,00	2 887,56	2 344 484,51	59 099,44	2 285 385,07
2024 - HP313-016	Actions en faveur du livre et de la lecture	903	0,00	0,00	2 046 500,00	0,00	0,00	2 046 500,00	525 251,88	1 521 248,12
2025 - HP313-016	Actions en faveur du livre et de la lecture	903	0,00	620 000,00	0,00	620 000,00	0,00	620 000,00	0,00	620 000,00
2018 - HP555-004	Actions en faveur du logement des jeunes	905	0,00	0,00	773 848,81	0,00	773 848,81	0,00	0,00	0,00
2019 - HP555-004	Actions en faveur du logement des jeunes	905	0,00	0,00	655 658,56	0,00	0,00	655 658,56	655 658,56	0,00
2020 - HP555-004	Actions en faveur du logement des jeunes	905	0,00	0,00	1 181 397,48	0,00	0,00	1 181 397,48	562 247,50	619 149,98
2021 - HP555-004	Actions en faveur du logement des jeunes	905	0,00	0,00	3 377 627,16	0,00	0,00	3 377 627,16	448 223,33	2 929 403,83
2022 - HP555-004	Actions en faveur du logement des jeunes	905	0,00	0,00	11 255 990,97	0,00	1 600 000,00	9 655 990,97	4 159 355,36	5 496 635,61
2023 - HP555-004	Actions en faveur du logement des jeunes	905	0,00	0,00	7 994 250,23	0,00	0,00	7 994 250,23	3 231 398,94	4 762 851,29
2024 - HP555-004	Actions en faveur du logement des jeunes	905	0,00	0,00	10 981 808,47	0,00	0,00	10 981 808,47	2 427 779,67	8 554 028,80
2025 - HP555-004	Actions en faveur du logement des jeunes	905	0,00	9 646 385,00	0,00	9 646 385,00	0,00	9 646 385,00	0,00	9 646 385,00
2019 - HP045-020	Actions internationales	900	0,00	0,00	0,00	0,00	-71 355,19	71 355,19	0,00	71 355,19
2019 - HP048-003	Actions internationales	900	0,00	0,00	71 355,19	0,00	71 355,19	0,00	0,00	0,00
2020 - HP045-020	Actions internationales	900	0,00	0,00	0,00	0,00	-207 663,97	207 663,97	67 706,91	139 957,06
2020 - HP048-003	Actions internationales	900	0,00	0,00	254 293,47	0,00	254 293,47	0,00	0,00	0,00
2021 - HP045-020	Actions internationales	900	0,00	0,00	0,00	0,00	-291 331,54	291 331,54	7 420,00	283 911,54
2021 - HP048-003	Actions internationales	900	0,00	0,00	313 221,54	0,00	313 221,54	0,00	0,00	0,00
2022 - HP045-020	Actions internationales	900	0,00	0,00	0,00	0,00	-328 816,20	328 816,20	144 124,77	184 691,43
2022 - HP048-003	Actions internationales	900	0,00	0,00	328 816,20	0,00	328 816,20	0,00	0,00	0,00
2023 - HP045-020	Actions internationales	900	0,00	0,00	0,00	0,00	-886 639,16	886 639,16	518 136,17	368 502,99

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
2023 - HP048-003	Actions internationales	900	0,00	0,00	891 414,91	0,00	891 414,91	0,00	0,00	0,00
2024 - HP045-020	Actions internationales	900	0,00	0,00	0,00	0,00	-747 364,66	747 364,66	440 762,75	306 601,91
2024 - HP048-003	Actions internationales	900	0,00	0,00	747 445,00	0,00	747 445,00	0,00	0,00	0,00
2025 - HP045-020	Actions internationales	900	0,00	1 000 000,00	0,00	843 000,00	0,00	843 000,00	0,00	843 000,00
2025 - HP048-003	Actions internationales	900	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2017 - PR71-003	Actions territorialisées	907	0,00	0,00	723 451,56	0,00	723 451,56	0,00	0,00	0,00
2025 - HP71-003	Actions territorialisées	907	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2025 - PR71-003	Actions territorialisées	907	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2025 - HP71-004	Actions transversales	907	0,00	49 441,89	0,00	46 000,00	0,00	46 000,00	10 000,00	36 000,00
2025 - RE71-004	Actions transversales	907	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2020 - HP76-001	Agence des espaces verts	907	0,00	0,00	4 739 000,00	0,00	0,00	4 739 000,00	4 739 000,00	0,00
2021 - HP76-001	Agence des espaces verts	907	0,00	0,00	9 753 750,00	0,00	0,00	9 753 750,00	0,00	9 753 750,00
2022 - HP76-001	Agence des espaces verts	907	0,00	0,00	20 400 000,00	0,00	0,00	20 400 000,00	15 414 362,00	4 985 638,00
2018 - HP57-001	Aide au développement du territoire numérique	905	0,00	0,00	30 157,58	0,00	30 157,58	0,00	0,00	0,00
2019 - PR57-001	Aide au développement du territoire numérique	905	0,00	0,00	1 547 547,91	0,00	0,00	1 547 547,91	1 273 676,00	273 871,91
2020 - PR57-001	Aide au développement du territoire numérique	905	0,00	0,00	1 309 983,57	0,00	3 700,00	1 306 283,57	1 165 069,50	141 214,07
2021 - HP57-001	Aide au développement du territoire numérique	905	0,00	0,00	3 018 181,28	0,00	296 800,00	2 721 381,28	470 474,00	2 250 907,28
2022 - HP57-001	Aide au développement du territoire numérique	905	0,00	0,00	612 422,55	0,00	459 008,00	153 414,55	3 973,45	149 441,10
2022 - RE57-001	Aide au développement du territoire numérique	905	0,00	0,00	3 356 950,21	0,00	200 000,00	3 156 950,21	731 933,02	2 425 017,19
2023 - RE57-001	Aide au développement du territoire numérique	905	0,00	0,00	242 058,80	0,00	0,00	242 058,80	41 072,28	200 986,52
2024 - RE57-001	Aide au développement du territoire numérique	905	0,00	0,00	1 821 032,50	0,00	0,00	1 821 032,50	0,00	1 821 032,50

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
2025 - HP57-001	Aide au développement du territoire numérique	905	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2025 - PR57-001	Aide au développement du territoire numérique	905	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2025 - RE57-001	Aide au développement du territoire numérique	905	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2020 - HP552-001	Aide au parc privé	905	0,00	0,00	263 480,57	0,00	0,00	263 480,57	233 480,57	30 000,00
2021 - HP552-001	Aide au parc privé	905	0,00	0,00	43 000,00	0,00	0,00	43 000,00	10 000,00	33 000,00
2022 - HP552-001	Aide au parc privé	905	0,00	0,00	570 756,63	0,00	120 000,00	450 756,63	83 705,03	367 051,60
2023 - HP552-001	Aide au parc privé	905	0,00	0,00	720 650,00	0,00	0,00	720 650,00	268 987,13	451 662,87
2024 - HP552-001	Aide au parc privé	905	0,00	0,00	2 450 445,00	0,00	0,00	2 450 445,00	1 001 241,04	1 449 203,96
2025 - HP552-001	Aide au parc privé	905	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2019 - HP553-002	Aide aux copropriétés en difficulté et autres aides au parc privé	905	0,00	0,00	1 456 426,42	0,00	67 890,56	1 388 535,86	150 385,88	1 238 149,98
2020 - HP553-002	Aide aux copropriétés en difficulté et autres aides au parc privé	905	0,00	0,00	3 472 769,43	0,00	0,00	3 472 769,43	2 522 961,24	949 808,19
2021 - HP553-002	Aide aux copropriétés en difficulté et autres aides au parc privé	905	0,00	0,00	4 005 930,02	0,00	156 933,00	3 848 997,02	994 608,60	2 854 388,42
2022 - HP553-002	Aide aux copropriétés en difficulté et autres aides au parc privé	905	0,00	0,00	9 813 704,29	0,00	45 102,79	9 768 601,50	2 988 090,72	6 780 510,78
2023 - HP553-002	Aide aux copropriétés en difficulté et autres aides au parc privé	905	0,00	0,00	13 199 661,43	0,00	123 667,77	13 075 993,66	2 376 392,81	10 699 600,85
2024 - HP553-002	Aide aux copropriétés en difficulté et autres aides au parc privé	905	0,00	0,00	12 690 233,17	0,00	24 584,09	12 665 649,08	2 232 542,15	10 433 106,93
2025 - HP553-002	Aide aux copropriétés en difficulté et autres aides au parc privé	905	0,00	11 157 953,00	0,00	11 157 953,00	0,00	11 157 953,00	0,00	11 157 953,00
2024 - HP424-007	Aide aux femmes et aux familles	904	0,00	0,00	4 890 329,38	0,00	17 860,86	4 872 468,52	1 691 978,95	3 180 489,57
2024 - RE424-007	Aide aux femmes et aux familles	904	0,00	0,00	620 000,00	0,00	0,00	620 000,00	0,00	620 000,00
2025 - HP424-007	Aide aux femmes et aux familles	904	0,00	3 999 496,00	0,00	3 999 496,00	7 520,37	3 991 975,63	68 101,95	3 923 873,68
2025 - RE424-007	Aide aux femmes et aux familles	904	0,00	1 583 140,65	0,00	1 583 140,65	0,00	1 583 140,65	0,00	1 583 140,65
2022 - HP632-004	Aide aux véhicules propres	906	0,00	0,00	4 980 000,00	0,00	0,00	4 980 000,00	500,00	4 979 500,00

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
2023 - HP632-004	Aide aux véhicules propres	906	0,00	0,00	4 702 506,67	0,00	0,00	4 702 506,67	3 973 165,80	729 340,87
2024 - HP632-004	Aide aux véhicules propres	906	0,00	0,00	2 600 000,00	0,00	0,00	2 600 000,00	0,00	2 600 000,00
2025 - HP632-004	Aide aux véhicules propres	906	0,00	12,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2025 - HP052-021	Ajustements liés aux corrections	900-5	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2025 - HP0580-022	Ajustements liés aux corrections	900-5	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2025 - HP851-001	Amélioration de l'accès aux gares	908	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2020 - HP021-009	Amélioration de l'environnement professionnel	900	0,00	0,00	945,10	0,00	945,10	0,00	0,00	0,00
2022 - HP021-009	Amélioration de l'environnement professionnel	900	0,00	0,00	96,18	0,00	96,18	0,00	0,00	0,00
2023 - HP021-009	Amélioration de l'environnement professionnel	900	0,00	0,00	48 969,90	0,00	0,00	48 969,90	7 978,08	40 991,82
2024 - HP021-009	Amélioration de l'environnement professionnel	900	0,00	0,00	73 625,63	0,00	0,00	73 625,63	51 792,53	21 833,10
2025 - HP021-009	Amélioration de l'environnement professionnel	900	0,00	173 000,00	0,00	173 000,00	0,00	173 000,00	65 341,61	107 658,39
2010 - HP828-015	Aménagement de voirie pour autobus	908	0,00	0,00	105 257,00	0,00	0,00	105 257,00	0,00	105 257,00
2025 - HP828-015	Aménagement de voirie pour autobus	908	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2019 - HP845-003	Aménagement des infrastructures de voirie communale	908	0,00	0,00	183 051,72	0,00	0,00	183 051,72	183 051,72	0,00
2020 - HP845-003	Aménagement des infrastructures de voirie communale	908	0,00	0,00	904 797,86	0,00	0,00	904 797,86	0,00	904 797,86
2021 - HP845-003	Aménagement des infrastructures de voirie communale	908	0,00	0,00	3 111 591,87	0,00	106 170,00	3 005 421,87	1 058 671,49	1 946 750,38
2022 - HP845-003	Aménagement des infrastructures de voirie communale	908	0,00	0,00	2 819 540,20	0,00	47 316,00	2 772 224,20	763 028,74	2 009 195,46
2023 - HP845-003	Aménagement des infrastructures de voirie communale	908	0,00	0,00	6 222 019,00	0,00	78 566,87	6 143 452,13	877 260,63	5 266 191,50
2024 - HP845-003	Aménagement des infrastructures de voirie communale	908	0,00	0,00	7 830 336,00	0,00	0,00	7 830 336,00	30 500,00	7 799 836,00
2025 - HP845-003	Aménagement des infrastructures de voirie communale	908	0,00	5 992 000,00	0,00	2 215 539,10	0,00	2 215 539,10	72 824,34	2 142 714,76
2007 - HP843-002	Aménagement des infrastructures de voirie départementale	908	0,00	0,00	1 873 865,03	0,00	0,00	1 873 865,03	0,00	1 873 865,03

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
2009 - HP843-002	Aménagement des infrastructures de voirie départementale	908	0,00	0,00	262 284,95	0,00	0,00	262 284,95	0,00	262 284,95
2010 - HP843-002	Aménagement des infrastructures de voirie départementale	908	0,00	0,00	1 085 419,48	0,00	0,00	1 085 419,48	0,00	1 085 419,48
2011 - HP843-002	Aménagement des infrastructures de voirie départementale	908	0,00	0,00	2 373 095,16	0,00	0,00	2 373 095,16	0,00	2 373 095,16
2012 - HP843-002	Aménagement des infrastructures de voirie départementale	908	0,00	0,00	2 114 362,66	0,00	0,00	2 114 362,66	0,00	2 114 362,66
2014 - HP843-002	Aménagement des infrastructures de voirie départementale	908	0,00	0,00	1 700 000,00	0,00	0,00	1 700 000,00	0,00	1 700 000,00
2017 - HP843-002	Aménagement des infrastructures de voirie départementale	908	0,00	0,00	20 148 726,25	0,00	0,00	20 148 726,25	20 836,50	20 127 889,75
2018 - HP843-002	Aménagement des infrastructures de voirie départementale	908	0,00	0,00	10 577 888,58	0,00	110 739,11	10 467 149,47	363 486,14	10 103 663,33
2019 - HP843-002	Aménagement des infrastructures de voirie départementale	908	0,00	0,00	1 690 304,76	0,00	253 819,67	1 436 485,09	294 295,57	1 142 189,52
2020 - HP843-002	Aménagement des infrastructures de voirie départementale	908	0,00	0,00	31 887 230,08	0,00	3 248 087,35	28 639 142,73	5 216 684,46	23 422 458,27
2022 - HP843-002	Aménagement des infrastructures de voirie départementale	908	0,00	0,00	34 098 705,76	0,00	2 500 000,00	31 598 705,76	5 297 104,40	26 301 601,36
2023 - HP843-002	Aménagement des infrastructures de voirie départementale	908	0,00	0,00	70 500 215,39	0,00	55 936,41	70 444 278,98	1 195 235,50	69 249 043,48
2024 - HP843-002	Aménagement des infrastructures de voirie départementale	908	0,00	0,00	65 906 691,00	0,00	125 251,65	65 781 439,35	832 610,32	64 948 829,03
2025 - HP843-002	Aménagement des infrastructures de voirie départementale	908	0,00	10 003 310,11	0,00	9 435 006,39	0,00	9 435 006,39	0,00	9 435 006,39
2017 - PR841-001	Aménagement des infrastructures de voirie nationale	908	0,00	0,00	700 000,00	0,00	0,00	700 000,00	0,00	700 000,00
2019 - PR841-001	Aménagement des infrastructures de voirie nationale	908	0,00	0,00	389 443,40	0,00	0,00	389 443,40	170 942,26	218 501,14
2020 - PR841-001	Aménagement des infrastructures de voirie nationale	908	0,00	0,00	1 125 000,00	0,00	0,00	1 125 000,00	0,00	1 125 000,00
2021 - PR841-001	Aménagement des infrastructures de voirie nationale	908	0,00	0,00	8 675 432,65	0,00	3 250 000,00	5 425 432,65	0,00	5 425 432,65
2022 - HP841-001	Aménagement des infrastructures de voirie nationale	908	0,00	0,00	1 985 912,20	0,00	0,00	1 985 912,20	0,00	1 985 912,20
2022 - PR841-001	Aménagement des infrastructures de voirie nationale	908	0,00	0,00	9 296 239,21	0,00	400 000,00	8 896 239,21	3 640 030,00	5 256 209,21
2023 - HP841-001	Aménagement des infrastructures de voirie nationale	908	0,00	0,00	2 015 158,00	0,00	0,00	2 015 158,00	0,00	2 015 158,00
2023 - PR841-001	Aménagement des infrastructures de voirie nationale	908	0,00	0,00	21 815 851,00	0,00	0,00	21 815 851,00	6 750 594,00	15 065 257,00

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
2024 - PR841-001	Aménagement des infrastructures de voirie nationale	908	0,00	0,00	2 945 637,77	0,00	0,00	2 945 637,77	1 136 637,77	1 809 000,00
2024 - RE841-001	Aménagement des infrastructures de voirie nationale	908	0,00	0,00	53 635 000,00	0,00	0,00	53 635 000,00	5 916 875,83	47 718 124,17
2025 - HP841-001	Aménagement des infrastructures de voirie nationale	908	0,00	11 100 000,00	0,00	4 440 000,00	0,00	4 440 000,00	3 552 000,00	888 000,00
2025 - PR841-001	Aménagement des infrastructures de voirie nationale	908	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2025 - RE841-001	Aménagement des infrastructures de voirie nationale	908	0,00	7 750 000,00	0,00	4 812 500,00	0,00	4 812 500,00	50 000,00	4 762 500,00
2018 - HP311-001	Aménagement des structures d'accueil	903	0,00	0,00	119 942,01	0,00	0,00	119 942,01	119 942,01	0,00
2019 - HP311-001	Aménagement des structures d'accueil	903	0,00	0,00	414 638,64	0,00	4 228,70	410 409,94	410 409,94	0,00
2020 - HP311-001	Aménagement des structures d'accueil	903	0,00	0,00	595 066,26	0,00	0,00	595 066,26	595 066,26	0,00
2021 - HP311-001	Aménagement des structures d'accueil	903	0,00	0,00	1 982 473,74	0,00	133 208,33	1 849 265,41	1 255 633,13	593 632,28
2022 - HP311-001	Aménagement des structures d'accueil	903	0,00	0,00	1 812 699,63	0,00	0,00	1 812 699,63	1 200 000,00	612 699,63
2023 - HP311-001	Aménagement des structures d'accueil	903	0,00	0,00	925 000,00	0,00	0,00	925 000,00	740 000,00	185 000,00
2024 - HP311-001	Aménagement des structures d'accueil	903	0,00	0,00	1 750 000,00	0,00	0,00	1 750 000,00	0,00	1 750 000,00
2025 - HP311-001	Aménagement des structures d'accueil	903	0,00	1 750 000,00	0,00	1 750 000,00	0,00	1 750 000,00	0,00	1 750 000,00
2025 - RE311-001	Aménagement des structures d'accueil	903	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2019 - PR042-001	Aménagement et développement durable - Coopération interrégionale	900	0,00	0,00	63 024,65	0,00	0,00	63 024,65	0,00	63 024,65
2020 - PR042-001	Aménagement et développement durable - Coopération interrégionale	900	0,00	0,00	186 169,09	0,00	530,30	185 638,79	14 957,77	170 681,02
2021 - PR042-001	Aménagement et développement durable - Coopération interrégionale	900	0,00	0,00	142 452,43	0,00	3 797,24	138 655,19	138 655,19	0,00
2022 - PR042-001	Aménagement et développement durable - Coopération interrégionale	900	0,00	0,00	354 278,88	0,00	36 201,47	318 077,41	288 077,41	30 000,00
2023 - PR042-001	Aménagement et développement durable - Coopération interrégionale	900	0,00	0,00	366 939,09	0,00	0,00	366 939,09	42 468,18	324 470,91
2024 - PR042-001	Aménagement et développement durable - Coopération interrégionale	900	0,00	0,00	300 000,00	0,00	0,00	300 000,00	0,00	300 000,00
2025 - PR042-001	Aménagement et développement durable - Coopération interrégionale	900	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
2025 - RE042-001	Aménagement et développement durable - Coopération interrégionale	900	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2013 - PJ853-003	Aménagement et modernisation des voies navigables	908	0,00	0,00	157 551,12	0,00	0,00	157 551,12	157 551,12	0,00
2015 - PR853-003	Aménagement et modernisation des voies navigables	908	0,00	0,00	431 425,25	0,00	0,00	431 425,25	17 794,92	413 630,33
2017 - PR853-003	Aménagement et modernisation des voies navigables	908	0,00	0,00	2 945 675,39	0,00	0,00	2 945 675,39	2 945 675,39	0,00
2018 - PR833-002	Aménagement et modernisation des voies navigables	908	0,00	0,00	525 593,02	0,00	0,00	525 593,02	285 360,46	240 232,56
2019 - PR833-002	Aménagement et modernisation des voies navigables	908	0,00	0,00	272 550,23	0,00	0,00	272 550,23	272 550,23	0,00
2020 - PR833-002	Aménagement et modernisation des voies navigables	908	0,00	0,00	2 608 367,87	0,00	59 540,84	2 548 827,03	1 292 422,19	1 256 404,84
2021 - HP833-002	Aménagement et modernisation des voies navigables	908	0,00	0,00	284 762,26	0,00	0,00	284 762,26	0,00	284 762,26
2021 - PR833-002	Aménagement et modernisation des voies navigables	908	0,00	0,00	1 240 125,48	0,00	0,00	1 240 125,48	252 000,00	988 125,48
2022 - HP833-002	Aménagement et modernisation des voies navigables	908	0,00	0,00	471 960,71	0,00	0,00	471 960,71	141 851,36	330 109,35
2022 - PR833-002	Aménagement et modernisation des voies navigables	908	0,00	0,00	5 684 316,99	0,00	0,00	5 684 316,99	3 073 845,33	2 610 471,66
2025 - HP853-003	Aménagement et modernisation des voies navigables	908	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2025 - PJ853-003	Aménagement et modernisation des voies navigables	908	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2025 - PR853-003	Aménagement et modernisation des voies navigables	908	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2025 - HP632-002	Aménagement économique des territoires	906	0,00	3 000 000,00	0,00	3 000 000,00	0,00	3 000 000,00	900 000,00	2 100 000,00
2009 - CP849-004	Aménagements de sécurité	908	0,00	0,00	248 114,00	0,00	0,00	248 114,00	0,00	248 114,00
2009 - HP849-004	Aménagements de sécurité	908	0,00	0,00	231 941,11	0,00	0,00	231 941,11	0,00	231 941,11
2010 - HP849-004	Aménagements de sécurité	908	0,00	0,00	1 370 429,08	0,00	0,00	1 370 429,08	0,00	1 370 429,08
2018 - HP849-004	Aménagements de sécurité	908	0,00	0,00	172 154,09	0,00	65 713,68	106 440,41	0,00	106 440,41
2019 - HP849-004	Aménagements de sécurité	908	0,00	0,00	46 465,60	0,00	0,00	46 465,60	0,00	46 465,60
2020 - HP849-004	Aménagements de sécurité	908	0,00	0,00	410 604,50	0,00	0,00	410 604,50	54 978,00	355 626,50

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
2021 - HP849-004	Aménagements de sécurité	908	0,00	0,00	2 222 047,77	0,00	0,00	2 222 047,77	476 986,19	1 745 061,58
2022 - HP849-004	Aménagements de sécurité	908	0,00	0,00	5 536 930,58	0,00	90 860,10	5 446 070,48	2 514 849,44	2 931 221,04
2023 - HP849-004	Aménagements de sécurité	908	0,00	0,00	3 899 200,02	0,00	0,00	3 899 200,02	861 650,00	3 037 550,02
2024 - HP849-004	Aménagements de sécurité	908	0,00	0,00	8 226 450,00	0,00	609,52	8 225 840,48	48 890,48	8 176 950,00
2025 - CP849-004	Aménagements de sécurité	908	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2025 - HP849-004	Aménagements de sécurité	908	0,00	5 792 700,00	0,00	2 581 730,00	15,00	2 581 715,00	20 985,00	2 560 730,00
2025 - HP428-006	Autres interventions sociales	904	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2025 - HP052-017	Axe interrégional	900-5	0,00	612 023,91	0,00	590 000,00	0,00	590 000,00	0,00	590 000,00
2017 - HP11-001	Bouclier de sécurité	901	0,00	0,00	98 533,75	0,00	98 533,75	0,00	0,00	0,00
2018 - HP11-001	Bouclier de sécurité	901	0,00	0,00	1 206 476,92	0,00	906 552,03	299 924,89	299 924,89	0,00
2019 - HP11-001	Bouclier de sécurité	901	0,00	0,00	946 999,68	0,00	146 846,72	800 152,96	497 651,18	302 501,78
2020 - HP11-001	Bouclier de sécurité	901	0,00	0,00	4 099 209,74	0,00	96 372,17	4 002 837,57	1 775 669,56	2 227 168,01
2021 - HP11-001	Bouclier de sécurité	901	0,00	0,00	1 924 702,83	0,00	171 972,66	1 752 730,17	270 906,37	1 481 823,80
2022 - HP11-001	Bouclier de sécurité	901	0,00	0,00	11 268 234,90	0,00	597 145,20	10 671 089,70	2 532 801,57	8 138 288,13
2023 - HP11-001	Bouclier de sécurité	901	0,00	0,00	10 531 603,44	0,00	181 981,67	10 349 621,77	5 917 504,57	4 432 117,20
2024 - HP11-001	Bouclier de sécurité	901	0,00	0,00	14 651 812,84	0,00	211 546,86	14 440 265,98	5 747 159,08	8 693 106,90
2025 - HP11-001	Bouclier de sécurité	901	0,00	15 300 000,00	0,00	15 300 000,00	163 869,45	15 136 130,55	2 122 516,98	13 013 613,57
2018 - HP324-002	Centres de formation sportifs	903	0,00	0,00	82 356,02	0,00	0,00	82 356,02	0,00	82 356,02
2021 - HP324-002	Centres de formation sportifs	903	0,00	0,00	143 670,12	0,00	5 700,00	137 970,12	12 344,93	125 625,19
2022 - HP324-002	Centres de formation sportifs	903	0,00	0,00	671,05	0,00	671,05	0,00	0,00	0,00
2023 - HP324-002	Centres de formation sportifs	903	0,00	0,00	21 400,14	0,00	0,00	21 400,14	21 400,14	0,00

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
2024 - HP324-002	Centres de formation sportifs	903	0,00	0,00	672 519,39	0,00	0,00	672 519,39	664 939,63	7 579,76
2025 - HP324-002	Centres de formation sportifs	903	0,00	600 000,00	0,00	600 000,00	0,00	600 000,00	351 303,70	248 696,30
2021 - HP62-001	Choose Paris region	906	0,00	0,00	140 000,00	0,00	140 000,00	0,00	0,00	0,00
2025 - HP62-001	Choose Paris region	906	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2014 - HP87-001	Circulations douces	908	0,00	0,00	287 941,49	0,00	27 864,85	260 076,64	0,00	260 076,64
2017 - HP87-001	Circulations douces	908	0,00	0,00	1 221 060,45	0,00	1 221 060,45	0,00	0,00	0,00
2018 - HP87-001	Circulations douces	908	0,00	0,00	4 776 920,12	0,00	3 090 624,34	1 686 295,78	1 532 725,72	153 570,06
2019 - HP87-001	Circulations douces	908	0,00	0,00	4 069 205,77	0,00	725 945,50	3 343 260,27	1 379 412,10	1 963 848,17
2020 - HP87-001	Circulations douces	908	0,00	0,00	10 032 588,14	0,00	399 350,57	9 633 237,57	2 676 513,12	6 956 724,45
2021 - HP87-001	Circulations douces	908	0,00	0,00	12 949 550,90	0,00	1 384 837,71	11 564 713,19	6 799 271,80	4 765 441,39
2022 - HP87-001	Circulations douces	908	0,00	0,00	16 764 177,39	0,00	711 017,89	16 053 159,50	7 263 623,51	8 789 535,99
2023 - HP87-001	Circulations douces	908	0,00	0,00	42 274 861,17	0,00	720 681,55	41 554 179,62	16 020 197,72	25 533 981,90
2024 - HP87-001	Circulations douces	908	0,00	0,00	97 348 780,75	0,00	99 393,33	97 249 387,42	7 065 544,27	90 183 843,15
2025 - HP87-001	Circulations douces	908	0,00	74 384 909,93	0,00	71 807 316,06	390,65	71 806 925,41	237 212,35	71 569 713,06
2024 - HP75-003	Climat et énergie	907	0,00	0,00	12 202 654,64	0,00	157 071,47	12 045 583,17	2 631 155,89	9 414 427,28
2024 - RE75-003	Climat et énergie	907	0,00	0,00	32 084 119,31	0,00	124 733,47	31 959 385,84	6 917 887,62	25 041 498,22
2025 - HP75-003	Climat et énergie	907	0,00	11 615 090,32	0,00	11 615 090,32	0,00	11 615 090,32	476 822,21	11 138 268,11
2025 - RE75-003	Climat et énergie	907	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2024 - HP020-029	Communication institutionnelle	900	0,00	0,00	0,00	0,00	-218 846,23	218 846,23	216 596,37	2 249,86
2024 - HP022-012	Communication institutionnelle	900	0,00	0,00	227 259,38	0,00	227 259,38	0,00	0,00	0,00
2025 - HP020-029	Communication institutionnelle	900	0,00	200 000,00	0,00	200 000,00	3 490,45	196 509,55	194 259,69	2 249,86

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
2025 - HP022-012	Communication institutionnelle	900	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2012 - HP26-001	Construction, travaux et équipements dans les CFA	902	0,00	0,00	1 760 520,88	0,00	1 760 520,88	0,00	0,00	0,00
2017 - HP26-001	Construction, travaux et équipements dans les CFA	902	0,00	0,00	102 594,56	0,00	102 594,56	0,00	0,00	0,00
2018 - HP26-001	Construction, travaux et équipements dans les CFA	902	0,00	0,00	1 488 626,71	0,00	1 287 501,91	201 124,80	201 124,80	0,00
2019 - HP26-001	Construction, travaux et équipements dans les CFA	902	0,00	0,00	3 706 653,12	0,00	297 260,93	3 409 392,19	1 660 620,15	1 748 772,04
2020 - HP26-001	Construction, travaux et équipements dans les CFA	902	0,00	0,00	3 041 768,19	0,00	0,00	3 041 768,19	2 721 632,88	320 135,31
2021 - HP26-001	Construction, travaux et équipements dans les CFA	902	0,00	0,00	4 816 683,73	0,00	737 822,00	4 078 861,73	3 299 907,14	778 954,59
2022 - HP26-001	Construction, travaux et équipements dans les CFA	902	0,00	0,00	16 933 184,75	0,00	1 359 496,82	15 573 687,93	2 530 856,52	13 042 831,41
2023 - HP26-001	Construction, travaux et équipements dans les CFA	902	0,00	0,00	14 345 094,60	0,00	151 310,52	14 193 784,08	4 073 272,68	10 120 511,40
2024 - HP26-001	Construction, travaux et équipements dans les CFA	902	0,00	0,00	16 727 835,88	0,00	234 545,61	16 493 290,27	4 418 838,31	12 074 451,96
2025 - HP26-001	Construction, travaux et équipements dans les CFA	902	0,00	23 030 000,00	0,00	23 026 852,00	0,00	23 026 852,00	915 668,00	22 111 184,00
2016 - HP515-004	Contrat d'aménagement régional (contrat régional territorial)	905	0,00	0,00	60 450,40	0,00	60 450,40	0,00	0,00	0,00
2017 - HP515-004	Contrat d'aménagement régional (contrat régional territorial)	905	0,00	0,00	49 426,86	0,00	40 234,77	9 192,09	9 192,09	0,00
2018 - HP515-004	Contrat d'aménagement régional (contrat régional territorial)	905	0,00	0,00	242 395,39	0,00	39 034,39	203 361,00	74 245,90	129 115,10
2019 - HP515-004	Contrat d'aménagement régional (contrat régional territorial)	905	0,00	0,00	4 812 444,36	0,00	653 217,37	4 159 226,99	1 764 068,85	2 395 158,14
2020 - HP515-004	Contrat d'aménagement régional (contrat régional territorial)	905	0,00	0,00	4 855 720,20	0,00	300 000,00	4 555 720,20	2 038 818,08	2 516 902,12
2021 - HP515-004	Contrat d'aménagement régional (contrat régional territorial)	905	0,00	0,00	9 435 493,76	0,00	69 230,78	9 366 262,98	4 424 432,05	4 941 830,93
2022 - HP515-004	Contrat d'aménagement régional (contrat régional territorial)	905	0,00	0,00	7 906 537,92	0,00	3 167,10	7 903 370,82	4 200 717,94	3 702 652,88
2022 - RE515-004	Contrat d'aménagement régional (contrat régional territorial)	905	0,00	0,00	16 384 176,64	0,00	351 605,30	16 032 571,34	8 058 367,80	7 974 203,54
2023 - HP515-004	Contrat d'aménagement régional (contrat régional territorial)	905	0,00	0,00	36 723 787,71	0,00	533 626,82	36 190 160,89	11 662 986,05	24 527 174,84
2023 - RE515-004	Contrat d'aménagement régional (contrat régional territorial)	905	0,00	0,00	11 053 852,54	0,00	0,00	11 053 852,54	5 838 557,73	5 215 294,81

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
2024 - HP515-004	Contrat d'aménagement régional (contrat régional territorial)	905	0,00	0,00	66 012 968,62	0,00	277 993,40	65 734 975,22	25 724 298,12	40 010 677,10
2025 - HP515-004	Contrat d'aménagement régional (contrat régional territorial)	905	0,00	68 757 935,06	0,00	68 757 935,06	15 297,97	68 742 637,09	6 172 421,54	62 570 215,55
2025 - RE515-004	Contrat d'aménagement régional (contrat régional territorial)	905	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2020 - PR518-003	Contrat d'aménagement régional - Environnement - Actions territorialisées	905	0,00	0,00	145 000,00	0,00	0,00	145 000,00	0,00	145 000,00
2021 - PR518-003	Contrat d'aménagement régional - Environnement - Actions territorialisées	905	0,00	0,00	2 065 728,37	0,00	0,00	2 065 728,37	883 777,50	1 181 950,87
2025 - HP518-003	Contrat d'aménagement régional - Environnement - Actions territorialisées	905	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2025 - PR518-003	Contrat d'aménagement régional - Environnement - Actions territorialisées	905	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2025 - HP325-004	Contrats d'aménagement régional - Equipements sportifs de proximité - Actions territorialisées	903	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2025 - HP212-001	Contrats d'aménagement régional - écoles du premier degré - actions territorialisées	902	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2017 - HP052-010	Diminuer les vulnérabilités du bassin hydrographique de la S eine	900-5	0,00	0,00	861 416,97	0,00	861 416,97	0,00	0,00	0,00
2018 - HP052-010	Diminuer les vulnérabilités du bassin hydrographique de la S eine	900-5	0,00	0,00	91 481,36	0,00	91 481,36	0,00	0,00	0,00
2019 - HP052-010	Diminuer les vulnérabilités du bassin hydrographique de la S eine	900-5	0,00	0,00	68 396,96	0,00	68 396,96	0,00	0,00	0,00
2021 - HP052-010	Diminuer les vulnérabilités du bassin hydrographique de la S eine	900-5	0,00	0,00	878 708,11	0,00	878 708,11	0,00	0,00	0,00
2022 - HP052-010	Diminuer les vulnérabilités du bassin hydrographique de la S eine	900-5	0,00	0,00	724 179,97	0,00	724 179,97	0,00	0,00	0,00
2018 - HP4228-001	Dispositif en faveur de la petite enfance	904	0,00	0,00	130 083,01	0,00	130 083,01	0,00	0,00	0,00
2020 - HP4228-001	Dispositif en faveur de la petite enfance	904	0,00	0,00	346 881,72	0,00	300 881,72	46 000,00	46 000,00	0,00
2021 - HP4228-001	Dispositif en faveur de la petite enfance	904	0,00	0,00	5 145,00	0,00	0,00	5 145,00	0,00	5 145,00
2022 - HP4228-001	Dispositif en faveur de la petite enfance	904	0,00	0,00	507 264,87	0,00	35 453,55	471 811,32	235 491,24	236 320,08
2023 - HP4228-001	Dispositif en faveur de la petite enfance	904	0,00	0,00	1 136 000,00	0,00	0,00	1 136 000,00	693 719,41	442 280,59

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
2024 - HP4228-001	Dispositif en faveur de la petite enfance	904	0,00	0,00	900 000,00	0,00	0,00	900 000,00	0,00	900 000,00
2025 - HP4228-001	Dispositif en faveur de la petite enfance	904	0,00	373 353,86	0,00	220 000,00	0,00	220 000,00	0,00	220 000,00
2019 - HP425-005	Dispositif en faveur des personnes en situation de handicap	904	0,00	0,00	921 160,24	0,00	4 594,39	916 565,85	345 765,62	570 800,23
2020 - HP425-005	Dispositif en faveur des personnes en situation de handicap	904	0,00	0,00	738 948,11	0,00	114 206,75	624 741,36	351 737,49	273 003,87
2021 - HP425-005	Dispositif en faveur des personnes en situation de handicap	904	0,00	0,00	1 503 795,14	0,00	30 000,00	1 473 795,14	230 378,71	1 243 416,43
2022 - HP425-005	Dispositif en faveur des personnes en situation de handicap	904	0,00	0,00	2 803 506,45	0,00	353 269,52	2 450 236,93	1 067 029,82	1 383 207,11
2023 - HP425-005	Dispositif en faveur des personnes en situation de handicap	904	0,00	0,00	5 693 135,75	0,00	0,00	5 693 135,75	826 205,36	4 866 930,39
2024 - HP425-005	Dispositif en faveur des personnes en situation de handicap	904	0,00	0,00	5 506 242,64	0,00	16 424,35	5 489 818,29	2 501 115,54	2 988 702,75
2025 - HP425-005	Dispositif en faveur des personnes en situation de handicap	904	0,00	6 736 068,00	0,00	6 736 068,00	0,00	6 736 068,00	51 776,49	6 684 291,51
2018 - HP424-003	Dispositif en faveur des personnes en situation précaire	904	0,00	0,00	606 796,50	0,00	0,00	606 796,50	403 889,61	202 906,89
2019 - HP424-003	Dispositif en faveur des personnes en situation précaire	904	0,00	0,00	402 483,02	0,00	41 041,33	361 441,69	199 510,74	161 930,95
2020 - HP424-003	Dispositif en faveur des personnes en situation précaire	904	0,00	0,00	1 174 384,32	0,00	27 774,41	1 146 609,91	399 084,54	747 525,37
2021 - HP424-003	Dispositif en faveur des personnes en situation précaire	904	0,00	0,00	2 481 570,73	0,00	427 550,68	2 054 020,05	605 644,25	1 448 375,80
2022 - HP424-003	Dispositif en faveur des personnes en situation précaire	904	0,00	0,00	3 147 957,61	0,00	460 850,77	2 687 106,84	1 523 113,46	1 163 993,38
2023 - HP424-003	Dispositif en faveur des personnes en situation précaire	904	0,00	0,00	2 829 881,09	0,00	533,50	2 829 347,59	655 868,78	2 173 478,81
2023 - RE424-003	Dispositif en faveur des personnes en situation précaire	904	0,00	0,00	79 800,00	0,00	1 014,53	78 785,47	67 863,17	10 922,30
2025 - HP424-003	Dispositif en faveur des personnes en situation précaire	904	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2025 - RE424-003	Dispositif en faveur des personnes en situation précaire	904	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2018 - HP4238-002	Dispositif en faveur des personnes âgées	904	0,00	0,00	372 000,00	0,00	0,00	372 000,00	372 000,00	0,00
2025 - HP4238-002	Dispositif en faveur des personnes âgées	904	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2017 - HP633-005	Dispositifs régionaux en faveur du développement touristique	906	0,00	0,00	7 735,42	0,00	7 735,42	0,00	0,00	0,00

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
2018 - HP633-005	Dispositifs régionaux en faveur du développement touristique	906	0,00	0,00	458 370,05	0,00	139 123,05	319 247,00	168 574,28	150 672,72
2019 - HP633-005	Dispositifs régionaux en faveur du développement touristique	906	0,00	0,00	1 282 977,44	0,00	76 829,80	1 206 147,64	185 872,27	1 020 275,37
2020 - HP633-005	Dispositifs régionaux en faveur du développement touristique	906	0,00	0,00	144 086,31	0,00	61 677,32	82 408,99	63 572,09	18 836,90
2021 - HP633-005	Dispositifs régionaux en faveur du développement touristique	906	0,00	0,00	904 821,03	0,00	20 205,31	884 615,72	101 504,95	783 110,77
2022 - HP633-005	Dispositifs régionaux en faveur du développement touristique	906	0,00	0,00	1 885 709,42	0,00	1 027 536,40	858 173,02	381 079,96	477 093,06
2023 - HP633-005	Dispositifs régionaux en faveur du développement touristique	906	0,00	0,00	1 912 683,54	0,00	481,00	1 912 202,54	404 424,08	1 507 778,46
2016 - HP052-008	Diversification et amélioration des applications des TIC	900-5	0,00	0,00	11 667,99	0,00	11 667,99	0,00	0,00	0,00
2017 - HP052-008	Diversification et amélioration des applications des TIC	900-5	0,00	0,00	1 375 228,66	0,00	1 375 228,66	0,00	0,00	0,00
2018 - HP052-008	Diversification et amélioration des applications des TIC	900-5	0,00	0,00	156 032,80	0,00	156 032,80	0,00	0,00	0,00
2020 - HP052-008	Diversification et amélioration des applications des TIC	900-5	0,00	0,00	38 570,75	0,00	38 570,75	0,00	0,00	0,00
2021 - HP052-008	Diversification et amélioration des applications des TIC	900-5	0,00	0,00	30 511,81	0,00	30 511,81	0,00	0,00	0,00
2022 - HP052-008	Diversification et amélioration des applications des TIC	900-5	0,00	0,00	35 401,51	0,00	35 401,51	0,00	0,00	0,00
2025 - HP052-008	Diversification et amélioration des applications des TIC	900-5	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2025 - HP733-003	Dépollution des eaux usées et des eaux pluviales	907	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2017 - HP555-003	Développement du parc locatif social	905	0,00	0,00	557 051,35	0,00	484 626,24	72 425,11	72 425,11	0,00
2018 - HP555-003	Développement du parc locatif social	905	0,00	0,00	2 628 795,10	0,00	617 597,43	2 011 197,67	1 904 788,71	106 408,96
2019 - HP555-003	Développement du parc locatif social	905	0,00	0,00	4 786 441,99	0,00	858 066,58	3 928 375,41	2 696 240,15	1 232 135,26
2020 - HP555-003	Développement du parc locatif social	905	0,00	0,00	7 551 317,59	0,00	937 705,86	6 613 611,73	3 367 750,97	3 245 860,76
2021 - HP555-003	Développement du parc locatif social	905	0,00	0,00	12 037 048,41	0,00	433 497,20	11 603 551,21	3 952 045,73	7 651 505,48
2022 - HP555-003	Développement du parc locatif social	905	0,00	0,00	23 782 740,65	0,00	2 079 979,73	21 702 760,92	10 037 728,49	11 665 032,43
2023 - HP555-003	Développement du parc locatif social	905	0,00	0,00	34 413 868,33	0,00	6 698,66	34 407 169,67	11 961 247,06	22 445 922,61

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
2024 - HP555-003	Développement du parc locatif social	905	0,00	0,00	41 128 282,82	0,00	0,00	41 128 282,82	7 530 545,54	33 597 737,28
2025 - HP555-003	Développement du parc locatif social	905	0,00	18 403,00	0,00	18 403,00	0,00	18 403,00	0,00	18 403,00
2017 - HP312-014	Développement du patrimoine en région	903	0,00	0,00	310 883,97	0,00	310 883,97	0,00	0,00	0,00
2018 - HP312-014	Développement du patrimoine en région	903	0,00	0,00	37 892,80	0,00	0,00	37 892,80	37 892,80	0,00
2019 - HP312-014	Développement du patrimoine en région	903	0,00	0,00	658 528,44	0,00	50 212,62	608 315,82	90 092,03	518 223,79
2020 - HP312-014	Développement du patrimoine en région	903	0,00	0,00	3 510 824,30	0,00	2 611 046,24	899 778,06	319 184,25	580 593,81
2021 - HP312-014	Développement du patrimoine en région	903	0,00	0,00	1 909 698,89	0,00	287 164,70	1 622 534,19	779 985,48	842 548,71
2022 - HP312-014	Développement du patrimoine en région	903	0,00	0,00	2 193 566,26	0,00	414 152,91	1 779 413,35	1 044 551,14	734 862,21
2022 - RE312-014	Développement du patrimoine en région	903	0,00	0,00	200 000,00	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00	0,00
2023 - HP312-014	Développement du patrimoine en région	903	0,00	0,00	6 531 136,67	0,00	106 584,69	6 424 551,98	2 847 311,99	3 577 239,99
2023 - RE312-014	Développement du patrimoine en région	903	0,00	0,00	168 000,00	0,00	0,00	168 000,00	0,00	168 000,00
2024 - HP312-014	Développement du patrimoine en région	903	0,00	0,00	6 836 022,67	0,00	17 904,11	6 818 118,56	1 713 179,42	5 104 939,14
2024 - RE312-014	Développement du patrimoine en région	903	0,00	0,00	3 900 865,00	0,00	0,00	3 900 865,00	1 506 699,13	2 394 165,87
2025 - HP312-014	Développement du patrimoine en région	903	0,00	8 027 497,50	0,00	8 027 497,00	11 830,00	8 015 667,00	265 123,43	7 750 543,57
2025 - RE312-014	Développement du patrimoine en région	903	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2013 - PJ86-001	Développement du transport multimodal	908	0,00	0,00	150 059,08	0,00	150 059,08	0,00	0,00	0,00
2015 - PR854-004	Développement du transport multimodal	908	0,00	0,00	297 929,46	0,00	0,00	297 929,46	43 978,18	253 951,28
2018 - PR854-004	Développement du transport multimodal	908	0,00	0,00	67 076,69	0,00	0,00	67 076,69	67 076,69	0,00
2019 - PR854-004	Développement du transport multimodal	908	0,00	0,00	128 991,70	0,00	0,00	128 991,70	0,00	128 991,70
2020 - HP838-003	Développement du transport multimodal	908	0,00	0,00	2 296 488,45	0,00	1 237 031,79	1 059 456,66	346 765,25	712 691,41
2020 - PR854-004	Développement du transport multimodal	908	0,00	0,00	146 632,14	0,00	0,00	146 632,14	146 632,14	0,00

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
2021 - HP838-003	Développement du transport multimodal	908	0,00	0,00	141 078,84	0,00	0,00	141 078,84	120 000,04	21 078,80
2021 - PR854-004	Développement du transport multimodal	908	0,00	0,00	11 826 180,55	0,00	0,00	11 826 180,55	826 154,75	11 000 025,80
2022 - HP838-003	Développement du transport multimodal	908	0,00	0,00	805 008,94	0,00	0,00	805 008,94	398 902,67	406 106,27
2022 - PR854-004	Développement du transport multimodal	908	0,00	0,00	3 274 047,00	0,00	105 410,22	3 168 636,78	417 336,78	2 751 300,00
2025 - PJ86-001	Développement du transport multimodal	908	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2009 - PJ828-014	Développement et amélioration des sites propres pour autobus	908	0,00	0,00	6 496 570,83	0,00	0,00	6 496 570,83	0,00	6 496 570,83
2011 - HP828-014	Développement et amélioration des sites propres pour autobus	908	0,00	0,00	521 631,13	0,00	0,00	521 631,13	0,00	521 631,13
2011 - PJ828-014	Développement et amélioration des sites propres pour autobus	908	0,00	0,00	914 632,37	0,00	0,00	914 632,37	0,00	914 632,37
2012 - PJ828-014	Développement et amélioration des sites propres pour autobus	908	0,00	0,00	8 968 882,01	0,00	0,00	8 968 882,01	0,00	8 968 882,01
2013 - HP828-014	Développement et amélioration des sites propres pour autobus	908	0,00	0,00	3 898 178,24	0,00	76 000,00	3 822 178,24	122 202,92	3 699 975,32
2013 - PJ828-014	Développement et amélioration des sites propres pour autobus	908	0,00	0,00	1 494 090,65	0,00	1 198 058,94	296 031,71	0,00	296 031,71
2014 - HP828-014	Développement et amélioration des sites propres pour autobus	908	0,00	0,00	7 971 512,98	0,00	0,00	7 971 512,98	474 136,94	7 497 376,04
2014 - PJ828-014	Développement et amélioration des sites propres pour autobus	908	0,00	0,00	2 803 602,10	0,00	0,00	2 803 602,10	0,00	2 803 602,10
2015 - HP828-014	Développement et amélioration des sites propres pour autobus	908	0,00	0,00	7 909 593,21	0,00	3 172 844,63	4 736 748,58	897 464,74	3 839 283,84
2015 - PR828-014	Développement et amélioration des sites propres pour autobus	908	0,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00
2016 - PR828-014	Développement et amélioration des sites propres pour autobus	908	0,00	0,00	3 550 930,47	0,00	0,00	3 550 930,47	1 995 577,27	1 555 353,20
2018 - PR828-014	Développement et amélioration des sites propres pour autobus	908	0,00	0,00	7 811 672,07	0,00	589 864,98	7 221 807,09	4 828 298,61	2 393 508,48
2019 - PR828-014	Développement et amélioration des sites propres pour autobus	908	0,00	0,00	17 284 754,22	0,00	0,00	17 284 754,22	7 657 342,81	9 627 411,41
2020 - PR828-014	Développement et amélioration des sites propres pour autobus	908	0,00	0,00	85 813 215,31	0,00	0,00	85 813 215,31	48 404 676,22	37 408 539,09
2021 - PR828-014	Développement et amélioration des sites propres pour autobus	908	0,00	0,00	15 905 098,63	0,00	274 500,00	15 630 598,63	2 806 178,96	12 824 419,67
2022 - HP828-014	Développement et amélioration des sites propres pour autobus	908	0,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
2022 - PR828-014	Développement et amélioration des sites propres pour autobus	908	0,00	0,00	24 948 515,95	0,00	300 000,00	24 648 515,95	3 186 465,74	21 462 050,21
2023 - PR828-014	Développement et amélioration des sites propres pour autobus	908	0,00	0,00	24 061 549,00	0,00	0,00	24 061 549,00	34 650,00	24 026 899,00
2024 - PR828-014	Développement et amélioration des sites propres pour autobus	908	0,00	0,00	35 289 800,00	0,00	0,00	35 289 800,00	5 519 915,72	29 769 884,28
2024 - RE828-014	Développement et amélioration des sites propres pour autobus	908	0,00	0,00	70 081 411,40	0,00	0,00	70 081 411,40	1 831 032,88	68 250 378,52
2025 - HP828-014	Développement et amélioration des sites propres pour autobus	908	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2025 - PJ828-014	Développement et amélioration des sites propres pour autobus	908	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2025 - PR828-014	Développement et amélioration des sites propres pour autobus	908	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2025 - RE828-014	Développement et amélioration des sites propres pour autobus	908	0,00	6 500 000,00	0,00	550 000,00	0,00	550 000,00	0,00	550 000,00
2022 - HP258-012	Ecoles de production	902	0,00	0,00	100 846,84	0,00	0,00	100 846,84	100 846,84	0,00
2023 - HP258-012	Ecoles de production	902	0,00	0,00	158 462,00	0,00	0,00	158 462,00	78 800,87	79 661,13
2024 - HP258-012	Ecoles de production	902	0,00	0,00	175 616,50	0,00	0,00	175 616,50	18 307,60	157 308,90
2025 - HP256-010	Ecoles de production	902	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2025 - HP258-012	Ecoles de production	902	0,00	500 000,00	0,00	200 000,00	0,00	200 000,00	30 000,00	170 000,00
2016 - HP7213-002	Economie circulaire et déchets	907	0,00	0,00	136 067,56	0,00	136 067,56	0,00	0,00	0,00
2018 - PR7213-002	Economie circulaire et déchets	907	0,00	0,00	297 440,05	0,00	7 327,37	290 112,68	91 588,93	198 523,75
2019 - PR7213-002	Economie circulaire et déchets	907	0,00	0,00	468 834,71	0,00	114 042,12	354 792,59	118 675,51	236 117,08
2020 - PR7213-002	Economie circulaire et déchets	907	0,00	0,00	2 130 658,59	0,00	265 001,91	1 865 656,68	462 102,30	1 403 554,38
2021 - HP7213-002	Economie circulaire et déchets	907	0,00	0,00	11 151,08	0,00	0,00	11 151,08	2 406,00	8 745,08
2021 - PR7213-002	Economie circulaire et déchets	907	0,00	0,00	4 325 122,87	0,00	627 191,75	3 697 931,12	914 360,83	2 783 570,29
2022 - HP7213-002	Economie circulaire et déchets	907	0,00	0,00	4 149 197,55	0,00	449 043,73	3 700 153,82	1 516 740,97	2 183 412,85
2022 - RE7213-002	Economie circulaire et déchets	907	0,00	0,00	3 265 266,75	0,00	1 054 299,11	2 210 967,64	1 177 165,74	1 033 801,90

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
2023 - HP7213-002	Economie circulaire et déchets	907	0,00	0,00	651 508,16	0,00	4 000,00	647 508,16	179 128,78	468 379,38
2023 - RE7213-002	Economie circulaire et déchets	907	0,00	0,00	6 573 320,48	0,00	88 139,42	6 485 181,06	1 394 177,27	5 091 003,79
2024 - HP7213-002	Economie circulaire, fonds propreté et déchets	907	0,00	0,00	2 613 074,41	0,00	12 686,50	2 600 387,91	507 032,20	2 093 355,71
2024 - RE7213-002	Economie circulaire, fonds propreté et déchets	907	0,00	0,00	6 378 270,04	0,00	12 737,77	6 365 532,27	1 397 008,78	4 968 523,49
2025 - HP7213-002	Economie circulaire, fonds propreté et déchets	907	0,00	10 495 328,00	0,00	10 495 328,00	4 227,93	10 491 100,07	127 448,51	10 363 651,56
2025 - PR7213-002	Economie circulaire, fonds propreté et déchets	907	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2025 - RE7213-002	Economie circulaire, fonds propreté et déchets	907	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2019 - HP65-001	Economie sociale et solidaire	906	0,00	0,00	449 514,51	0,00	449 514,51	0,00	0,00	0,00
2020 - HP65-001	Economie sociale et solidaire	906	0,00	0,00	288 551,43	0,00	185 605,26	102 946,17	102 946,17	0,00
2021 - HP65-001	Economie sociale et solidaire	906	0,00	0,00	1 074 728,46	0,00	638 586,60	436 141,86	427 711,57	8 430,29
2022 - HP65-001	Economie sociale et solidaire	906	0,00	0,00	727 684,92	0,00	0,00	727 684,92	38 028,79	689 656,13
2023 - HP65-001	Economie sociale et solidaire	906	0,00	0,00	5 610 899,68	0,00	0,00	5 610 899,68	2 169 427,32	3 441 472,36
2024 - HP65-001	Economie sociale et solidaire	906	0,00	0,00	7 398 756,96	0,00	0,00	7 398 756,96	904 225,06	6 494 531,90
2025 - HP65-001	Economie sociale et solidaire	906	0,00	3 295 000,00	0,00	3 295 000,00	0,00	3 295 000,00	24 111,68	3 270 888,32
2017 - HP758-002	Energie	907	0,00	0,00	292 017,61	0,00	198 650,23	93 367,38	93 367,38	0,00
2018 - HP758-002	Energie	907	0,00	0,00	2 558 596,74	0,00	2 032 836,05	525 760,69	525 760,69	0,00
2018 - PR758-002	Energie	907	0,00	0,00	2 195 527,91	0,00	339 678,46	1 855 849,45	1 133 221,79	722 627,66
2019 - HP758-002	Energie	907	0,00	0,00	15 360,00	0,00	15 360,00	0,00	0,00	0,00
2019 - PR758-002	Energie	907	0,00	0,00	8 487 585,22	0,00	299 999,91	8 187 585,31	1 915 871,70	6 271 713,61
2020 - HP758-002	Energie	907	0,00	0,00	7 360,00	0,00	0,00	7 360,00	0,00	7 360,00
2020 - PR758-002	Energie	907	0,00	0,00	15 391 856,39	0,00	2 667 015,85	12 724 840,54	6 635 141,97	6 089 698,57

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
2021 - HP758-002	Energie	907	0,00	0,00	228 921,21	0,00	6 460,16	222 461,05	219 423,05	3 038,00
2021 - PR758-002	Energie	907	0,00	0,00	14 517 773,14	0,00	2 875 108,48	11 642 664,66	3 427 908,06	8 214 756,60
2022 - HP758-002	Energie	907	0,00	0,00	9 679 767,48	0,00	1 232 910,59	8 446 856,89	4 652 440,80	3 794 416,09
2022 - RE758-002	Energie	907	0,00	0,00	15 004 667,76	0,00	4 760 492,97	10 244 174,79	4 017 024,74	6 227 150,05
2023 - HP758-002	Energie	907	0,00	0,00	8 600 275,40	0,00	475 840,42	8 124 434,98	3 911 678,66	4 212 756,32
2023 - RE758-002	Energie	907	0,00	0,00	34 345 247,02	0,00	72 894,15	34 272 352,87	5 098 275,07	29 174 077,80
2025 - HP758-002	Energie	907	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2025 - PR758-002	Energie	907	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2025 - RE758-002	Energie	907	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2017 - HP311-002	Equipements culturels de diffusion et de création	903	0,00	0,00	434 189,78	0,00	0,00	434 189,78	434 189,78	0,00
2018 - HP311-002	Equipements culturels de diffusion et de création	903	0,00	0,00	74 519,23	0,00	0,00	74 519,23	74 519,23	0,00
2019 - HP311-002	Equipements culturels de diffusion et de création	903	0,00	0,00	302 361,82	0,00	153 116,50	149 245,32	63 057,62	86 187,70
2020 - HP311-002	Equipements culturels de diffusion et de création	903	0,00	0,00	943 828,20	0,00	0,00	943 828,20	463 240,56	480 587,64
2021 - HP311-002	Equipements culturels de diffusion et de création	903	0,00	0,00	1 839 395,37	0,00	314 807,01	1 524 588,36	781 648,80	742 939,56
2022 - HP311-002	Equipements culturels de diffusion et de création	903	0,00	0,00	5 400 327,37	0,00	56 891,56	5 343 435,81	3 458 193,31	1 885 242,50
2022 - RE311-002	Equipements culturels de diffusion et de création	903	0,00	0,00	3 654 342,67	0,00	0,00	3 654 342,67	1 003 435,10	2 650 907,57
2023 - HP311-002	Equipements culturels de diffusion et de création	903	0,00	0,00	6 367 068,13	0,00	142 974,98	6 224 093,15	1 927 146,60	4 296 946,55
2023 - RE311-002	Equipements culturels de diffusion et de création	903	0,00	0,00	1 300 000,00	0,00	0,00	1 300 000,00	1 000 000,00	300 000,00
2024 - HP311-002	Equipements culturels de diffusion et de création	903	0,00	0,00	5 835 191,04	0,00	45 401,54	5 789 789,50	2 848 326,43	2 941 463,07
2024 - RE311-002	Equipements culturels de diffusion et de création	903	0,00	0,00	6 600 000,00	0,00	0,00	6 600 000,00	2 849 421,24	3 750 578,76
2025 - HP311-002	Equipements culturels de diffusion et de création	903	0,00	11 147 151,19	0,00	11 147 151,19	8 314,61	11 138 836,58	681 353,94	10 457 482,64

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
2025 - RE311-002	Equipements culturels de diffusion et de création	903	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2025 - HP0580-012	FEADER	900-5	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2018 - HP311-004	Fonds d'investissement pour la culture	903	0,00	0,00	271 126,00	0,00	191 126,00	80 000,00	0,00	80 000,00
2019 - HP311-004	Fonds d'investissement pour la culture	903	0,00	0,00	313 750,00	0,00	255 000,00	58 750,00	24 250,00	34 500,00
2020 - HP311-004	Fonds d'investissement pour la culture	903	0,00	0,00	1 309 151,97	0,00	752 219,07	556 932,90	454 139,68	102 793,22
2021 - HP311-004	Fonds d'investissement pour la culture	903	0,00	0,00	2 623 971,89	0,00	1 045 856,47	1 578 115,42	788 350,33	789 765,09
2022 - HP311-004	Fonds d'investissement pour la culture	903	0,00	0,00	4 665 312,61	0,00	443 600,19	4 221 712,42	2 292 447,22	1 929 265,20
2023 - HP311-004	Fonds d'investissement pour la culture	903	0,00	0,00	9 540 474,61	0,00	7 989,60	9 532 485,01	5 566 583,05	3 965 901,96
2024 - HP311-004	Fonds d'investissement pour la culture	903	0,00	0,00	16 490 380,00	0,00	10 013,45	16 480 366,55	6 616 577,77	9 863 788,78
2025 - HP311-004	Fonds d'investissement pour la culture	903	0,00	16 004 851,31	0,00	16 004 800,00	0,00	16 004 800,00	1 049 878,68	14 954 921,32
2024 - HP633-005	Fonds en faveur du tourisme	906	0,00	0,00	2 236 177,86	0,00	56 123,20	2 180 054,66	524 333,41	1 655 721,25
2025 - HP633-005	Fonds en faveur du tourisme	906	0,00	1 349 300,00	0,00	1 349 229,00	0,00	1 349 229,00	11 630,00	1 337 599,00
2017 - HP7222-003	Fonds propreté	907	0,00	0,00	93 791,52	0,00	93 791,52	0,00	0,00	0,00
2018 - HP7222-003	Fonds propreté	907	0,00	0,00	115 086,38	0,00	71 006,54	44 079,84	44 079,84	0,00
2019 - HP7222-003	Fonds propreté	907	0,00	0,00	166 592,18	0,00	78 066,42	88 525,76	0,00	88 525,76
2020 - HP7222-003	Fonds propreté	907	0,00	0,00	305 844,91	0,00	251 314,87	54 530,04	46 444,44	8 085,60
2021 - HP7222-003	Fonds propreté	907	0,00	0,00	754 145,64	0,00	29 851,53	724 294,11	174 616,97	549 677,14
2022 - HP7222-003	Fonds propreté	907	0,00	0,00	668 438,94	0,00	168 870,49	499 568,45	379 509,78	120 058,67
2023 - HP7222-003	Fonds propreté	907	0,00	0,00	390 626,66	0,00	40 921,15	349 705,51	149 781,85	199 923,66
2025 - HP7222-003	Fonds propreté	907	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2017 - HP27-001	Formations sanitaires	902	0,00	0,00	14 761,77	0,00	14 761,77	0,00	0,00	0,00

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
2018 - HP27-001	Formations sanitaires	902	0,00	0,00	185 850,62	0,00	132 625,63	53 224,99	53 224,99	0,00
2019 - HP27-001	Formations sanitaires	902	0,00	0,00	190 633,79	0,00	54,53	190 579,26	0,00	190 579,26
2020 - HP27-001	Formations sanitaires	902	0,00	0,00	517 389,76	0,00	53 108,00	464 281,76	237 781,58	226 500,18
2021 - HP27-001	Formations sanitaires	902	0,00	0,00	17 110 470,22	0,00	1 771 688,57	15 338 781,65	5 315 600,69	10 023 180,96
2022 - HP27-001	Formations sanitaires	902	0,00	0,00	29 714 083,45	0,00	4 124 336,71	25 589 746,74	7 294 515,22	18 295 231,52
2023 - HP27-001	Formations sanitaires	902	0,00	0,00	1 063 422,38	0,00	1 312,87	1 062 109,51	408 423,79	653 685,72
2024 - HP27-001	Formations sanitaires	902	0,00	0,00	8 842 903,00	0,00	0,00	8 842 903,00	228 267,92	8 614 635,08
2025 - HP27-001	Formations sanitaires	902	0,00	10 703 912,00	0,00	10 703 912,00	0,00	10 703 912,00	0,00	10 703 912,00
2025 - RE27-001	Formations sanitaires	902	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2018 - HP27-002	Formations sociales	902	0,00	0,00	49 323,84	0,00	32 717,31	16 606,53	16 606,53	0,00
2019 - HP27-002	Formations sociales	902	0,00	0,00	82 447,87	0,00	10 821,19	71 626,68	27 525,86	44 100,82
2020 - HP27-002	Formations sociales	902	0,00	0,00	129 895,43	0,00	42 671,18	87 224,25	23 222,55	64 001,70
2021 - HP27-002	Formations sociales	902	0,00	0,00	342 488,23	0,00	106 508,85	235 979,38	0,00	235 979,38
2022 - HP27-002	Formations sociales	902	0,00	0,00	262 192,19	0,00	83 819,43	178 372,76	156 195,25	22 177,51
2023 - HP27-002	Formations sociales	902	0,00	0,00	978 462,62	0,00	23 444,64	955 017,98	193 836,48	761 181,50
2024 - HP27-002	Formations sociales	902	0,00	0,00	1 074 958,00	0,00	19 655,69	1 055 302,31	725 382,03	329 920,28
2025 - HP27-002	Formations sociales	902	0,00	1 111 095,00	0,00	1 111 095,00	0,00	1 111 095,00	98 591,76	1 012 503,24
2023 - HP23-002	Formations supérieures	902	0,00	0,00	1 000 000,00	0,00	0,00	1 000 000,00	500 000,00	500 000,00
2018 - HP6312-011	Forêt et éco-matériaux	906	0,00	0,00	91 505,50	0,00	91 505,50	0,00	0,00	0,00
2018 - HP6318-013	Forêt et éco-matériaux	906	0,00	0,00	0,00	0,00	-53 637,50	53 637,50	0,00	53 637,50
2019 - HP6312-011	Forêt et éco-matériaux	906	0,00	0,00	17 710,00	0,00	17 710,00	0,00	0,00	0,00

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
2019 - HP6318-013	Forêt et éco-matériaux	906	0,00	0,00	0,00	0,00	-17 710,00	17 710,00	0,00	17 710,00
2020 - HP6312-011	Forêt et éco-matériaux	906	0,00	0,00	685 052,53	0,00	685 052,53	0,00	0,00	0,00
2020 - HP6318-013	Forêt et éco-matériaux	906	0,00	0,00	0,00	0,00	-685 052,53	685 052,53	0,00	685 052,53
2021 - HP6312-011	Forêt et éco-matériaux	906	0,00	0,00	1 319 485,60	0,00	1 319 485,60	0,00	0,00	0,00
2021 - HP6318-013	Forêt et éco-matériaux	906	0,00	0,00	0,00	0,00	-749 485,60	749 485,60	20 128,50	729 357,10
2022 - HP6312-011	Forêt et éco-matériaux	906	0,00	0,00	1 855 646,50	0,00	1 855 646,50	0,00	0,00	0,00
2022 - HP6318-013	Forêt et éco-matériaux	906	0,00	0,00	0,00	0,00	-906 954,10	906 954,10	247 755,50	659 198,60
2022 - RE6312-011	Forêt et éco-matériaux	906	0,00	0,00	1 619 512,00	0,00	1 619 512,00	0,00	0,00	0,00
2022 - RE6318-013	Forêt et éco-matériaux	906	0,00	0,00	0,00	0,00	-1 619 512,00	1 619 512,00	1 619 512,00	0,00
2023 - HP6312-011	Forêt et éco-matériaux	906	0,00	0,00	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00	0,00	0,00	0,00
2023 - HP6318-013	Forêt et éco-matériaux	906	0,00	0,00	0,00	0,00	-2 000 000,00	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00
2024 - HP6312-011	Forêt et éco-matériaux	906	0,00	0,00	1 502 912,00	0,00	1 502 912,00	0,00	0,00	0,00
2024 - HP6318-013	Forêt et éco-matériaux	906	0,00	0,00	0,00	0,00	-1 502 912,00	1 502 912,00	594 991,21	907 920,79
2025 - HP6312-011	Forêt et éco-matériaux	906	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2025 - HP6318-013	Forêt et éco-matériaux	906	0,00	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00	87 500,00	1 912 500,00
2025 - RE6312-011	Forêt et éco-matériaux	906	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2025 - RE6318-013	Forêt et éco-matériaux	906	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2023 - HP838-003	Fret et logistique	908	0,00	0,00	4 495 512,38	0,00	0,00	4 495 512,38	1 309 019,32	3 186 493,06
2024 - HP838-003	Fret et logistique	908	0,00	0,00	3 194 207,08	0,00	0,00	3 194 207,08	712 336,07	2 481 871,01
2025 - HP838-003	Fret et logistique	908	0,00	7 410 000,00	0,00	2 494 457,74	0,00	2 494 457,74	584 969,13	1 909 488,61
2025 - RE832-004	Fret ferroviaire	908	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
2025 - HP424-004	Garantie immobilière solidaire	904	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2014 - HP24-003	Gestion et équipement des cités scolaires	902	0,00	0,00	15 294,68	0,00	8 462,01	6 832,67	0,00	6 832,67
2015 - HP24-003	Gestion et équipement des cités scolaires	902	0,00	0,00	32 297,79	0,00	8 427,87	23 869,92	0,00	23 869,92
2016 - HP24-003	Gestion et équipement des cités scolaires	902	0,00	0,00	86 775,60	0,00	29 298,41	57 477,19	0,00	57 477,19
2017 - HP24-003	Gestion et équipement des cités scolaires	902	0,00	0,00	64 724,98	0,00	47 030,06	17 694,92	421,50	17 273,42
2018 - HP24-003	Gestion et équipement des cités scolaires	902	0,00	0,00	121 714,83	0,00	60 867,71	60 847,12	6 230,45	54 616,67
2019 - HP24-003	Gestion et équipement des cités scolaires	902	0,00	0,00	219 785,52	0,00	12 270,53	207 514,99	16 722,30	190 792,69
2020 - HP24-003	Gestion et équipement des cités scolaires	902	0,00	0,00	240 288,71	0,00	9 514,32	230 774,39	92 703,46	138 070,93
2021 - HP24-003	Gestion et équipement des cités scolaires	902	0,00	0,00	414 158,20	0,00	6 797,19	407 361,01	341 077,75	66 283,26
2022 - HP24-003	Gestion et équipement des cités scolaires	902	0,00	0,00	687 500,00	0,00	78 548,69	608 951,31	355 860,27	253 091,04
2023 - HP24-003	Gestion et équipement des cités scolaires	902	0,00	0,00	666 850,56	0,00	0,00	666 850,56	35 334,70	631 515,86
2024 - HP24-003	Gestion et équipement des cités scolaires	902	0,00	0,00	1 311 000,00	0,00	0,00	1 311 000,00	0,00	1 311 000,00
2025 - HP24-003	Gestion et équipement des cités scolaires	902	0,00	2 530 347,47	0,00	2 530 347,47	0,00	2 530 347,47	1 671 378,85	858 968,62
2021 - HP288-005	Gestion et équipement des lycées - autres	902	0,00	0,00	3 850,00	0,00	3 850,00	0,00	0,00	0,00
2022 - HP288-005	Gestion et équipement des lycées - autres	902	0,00	0,00	3 850,00	0,00	0,00	3 850,00	0,00	3 850,00
2023 - HP288-005	Gestion et équipement des lycées - autres	902	0,00	0,00	192 875,56	0,00	0,00	192 875,56	0,00	192 875,56
2024 - HP288-005	Gestion et équipement des lycées - autres	902	0,00	0,00	174 084,10	0,00	0,00	174 084,10	162 205,23	11 878,87
2025 - HP288-005	Gestion et équipement des lycées - autres	902	0,00	775 000,00	0,00	350 000,00	0,00	350 000,00	350 000,00	0,00
2016 - HP222-003	Gestion et équipement des lycées publics	902	0,00	0,00	85 217,40	0,00	41 561,55	43 655,85	24 416,17	19 239,68
2017 - HP222-003	Gestion et équipement des lycées publics	902	0,00	0,00	746 883,87	0,00	224 201,76	522 682,11	75 623,37	447 058,74
2018 - HP222-003	Gestion et équipement des lycées publics	902	0,00	0,00	568 243,56	0,00	202 808,34	365 435,22	210 088,88	155 346,34

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
2019 - HP222-003	Gestion et équipement des lycées publics	902	0,00	0,00	805 035,86	0,00	105 247,31	699 788,55	258 820,80	440 967,75
2020 - HP222-003	Gestion et équipement des lycées publics	902	0,00	0,00	903 441,75	0,00	9 501,70	893 940,05	89 245,75	804 694,30
2021 - HP222-003	Gestion et équipement des lycées publics	902	0,00	0,00	2 945 914,09	0,00	41 535,13	2 904 378,96	1 633 957,37	1 270 421,59
2022 - HP222-003	Gestion et équipement des lycées publics	902	0,00	0,00	6 239 280,36	0,00	1,67	6 239 278,69	5 229 978,49	1 009 300,20
2023 - HP222-003	Gestion et équipement des lycées publics	902	0,00	0,00	6 799 676,68	0,00	0,00	6 799 676,68	3 102 379,79	3 697 296,89
2024 - HP222-003	Gestion et équipement des lycées publics	902	0,00	0,00	10 011 398,88	0,00	0,00	10 011 398,88	163 813,51	9 847 585,37
2025 - HP222-003	Gestion et équipement des lycées publics	902	0,00	26 633 172,82	0,00	26 633 172,82	0,00	26 633 172,82	19 617 558,49	7 015 614,33
2005 - CP852-002	Grands pôles intermodaux	908	0,00	0,00	615 750,00	0,00	615 750,00	0,00	0,00	0,00
2006 - CP852-002	Grands pôles intermodaux	908	0,00	0,00	1 281 234,00	0,00	1 281 234,00	0,00	0,00	0,00
2008 - PJ852-002	Grands pôles intermodaux	908	0,00	0,00	588 690,95	0,00	588 690,95	0,00	0,00	0,00
2009 - HP852-002	Grands pôles intermodaux	908	0,00	0,00	68 500,00	0,00	68 500,00	0,00	0,00	0,00
2009 - PJ852-002	Grands pôles intermodaux	908	0,00	0,00	7 209 765,79	0,00	7 209 765,79	0,00	0,00	0,00
2011 - CP852-002	Grands pôles intermodaux	908	0,00	0,00	271 126,39	0,00	0,00	271 126,39	0,00	271 126,39
2011 - PJ852-002	Grands pôles intermodaux	908	0,00	0,00	1 940 596,83	0,00	1 940 596,83	0,00	0,00	0,00
2012 - PJ852-002	Grands pôles intermodaux	908	0,00	0,00	560 000,00	0,00	0,00	560 000,00	0,00	560 000,00
2014 - PJ852-002	Grands pôles intermodaux	908	0,00	0,00	2 526 782,83	0,00	0,00	2 526 782,83	0,00	2 526 782,83
2015 - HP852-002	Grands pôles intermodaux	908	0,00	0,00	1 032 606,00	0,00	0,00	1 032 606,00	0,00	1 032 606,00
2015 - PJ852-002	Grands pôles intermodaux	908	0,00	0,00	1 526 791,18	0,00	1 526 791,18	0,00	0,00	0,00
2015 - PR852-002	Grands pôles intermodaux	908	0,00	0,00	86 753,37	0,00	0,00	86 753,37	0,00	86 753,37
2016 - PJ852-002	Grands pôles intermodaux	908	0,00	0,00	1 280 714,56	0,00	1 280 714,56	0,00	0,00	0,00
2017 - HP852-002	Grands pôles intermodaux	908	0,00	0,00	207 023,62	0,00	0,00	207 023,62	0,00	207 023,62

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
2017 - PR852-002	Grands pôles intermodaux	908	0,00	0,00	99 269,88	0,00	79 057,38	20 212,50	0,00	20 212,50
2018 - PJ852-002	Grands pôles intermodaux	908	0,00	0,00	5 956 459,45	0,00	0,00	5 956 459,45	0,00	5 956 459,45
2018 - PR852-002	Grands pôles intermodaux	908	0,00	0,00	108 674,27	0,00	58 662,43	50 011,84	50 011,84	0,00
2019 - PR852-002	Grands pôles intermodaux	908	0,00	0,00	4 161 550,15	0,00	174 320,64	3 987 229,51	338 699,07	3 648 530,44
2020 - HP852-002	Grands pôles intermodaux	908	0,00	0,00	4 938 605,37	0,00	0,00	4 938 605,37	0,00	4 938 605,37
2020 - PR852-002	Grands pôles intermodaux	908	0,00	0,00	9 010 144,18	0,00	0,00	9 010 144,18	3 252 313,04	5 757 831,14
2021 - PR852-002	Grands pôles intermodaux	908	0,00	0,00	1 103 919,21	0,00	24 500,00	1 079 419,21	114 668,72	964 750,49
2022 - PR852-002	Grands pôles intermodaux	908	0,00	0,00	1 868 490,12	0,00	0,00	1 868 490,12	1 049 667,87	818 822,25
2023 - PR852-002	Grands pôles intermodaux	908	0,00	0,00	9 472 136,11	0,00	0,00	9 472 136,11	1 297 752,87	8 174 383,24
2024 - PR852-002	Grands pôles intermodaux	908	0,00	0,00	90 429 224,95	0,00	0,00	90 429 224,95	7 539 841,30	82 889 383,65
2024 - RE852-002	Grands pôles intermodaux	908	0,00	0,00	29 223 512,00	0,00	0,00	29 223 512,00	4 642 911,00	24 580 601,00
2025 - CP852-002	Grands pôles intermodaux	908	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2025 - HP852-002	Grands pôles intermodaux	908	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2025 - PJ852-002	Grands pôles intermodaux	908	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2025 - PR852-002	Grands pôles intermodaux	908	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2025 - RE852-002	Grands pôles intermodaux	908	0,00	66 755 696,65	0,00	66 755 696,65	0,00	66 755 696,65	0,00	66 755 696,65
2018 - HP77-003	Intégration environnementale des infrastructures de transport	907	0,00	0,00	198 170,70	0,00	198 170,70	0,00	0,00	0,00
2018 - PR77-003	Intégration environnementale des infrastructures de transport	907	0,00	0,00	5 434 644,84	0,00	0,00	5 434 644,84	176 696,67	5 257 948,17
2021 - PR77-003	Intégration environnementale des infrastructures de transport	907	0,00	0,00	86 194,30	0,00	0,00	86 194,30	0,00	86 194,30
2023 - HP77-003	Intégration environnementale des infrastructures de transport	907	0,00	0,00	23 000,00	0,00	0,00	23 000,00	0,00	23 000,00
2023 - PR77-003	Intégration environnementale des infrastructures de transport	907	0,00	0,00	2 025 581,85	0,00	0,00	2 025 581,85	285 000,00	1 740 581,85

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
2024 - PR77-003	Intégration environnementale des infrastructures de transport	907	0,00	0,00	633 149,00	0,00	0,00	633 149,00	0,00	633 149,00
2024 - RE77-003	Intégration environnementale des infrastructures de transport	907	0,00	0,00	139 172,75	0,00	0,00	139 172,75	0,00	139 172,75
2025 - HP77-003	Intégration environnementale des infrastructures de transport	907	0,00	1 000 000,00	0,00	300 000,00	0,00	300 000,00	240 000,00	60 000,00
2025 - PR77-003	Intégration environnementale des infrastructures de transport	907	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2025 - RE77-003	Intégration environnementale des infrastructures de transport	907	0,00	7 000 000,00	0,00	4 640 009,75	0,00	4 640 009,75	0,00	4 640 009,75
2002 - HP338-001	Investissements dans les Iles de loisirs	903	0,00	0,00	10 516,00	0,00	0,00	10 516,00	0,00	10 516,00
2003 - HP338-001	Investissements dans les Iles de loisirs	903	0,00	0,00	34 463,80	0,00	0,00	34 463,80	0,00	34 463,80
2005 - HP338-001	Investissements dans les Iles de loisirs	903	0,00	0,00	500 918,19	0,00	0,00	500 918,19	0,00	500 918,19
2008 - HP338-001	Investissements dans les Iles de loisirs	903	0,00	0,00	2 390,00	0,00	0,00	2 390,00	0,00	2 390,00
2012 - HP338-001	Investissements dans les Iles de loisirs	903	0,00	0,00	35 617,42	0,00	0,01	35 617,41	0,00	35 617,41
2013 - HP338-001	Investissements dans les Iles de loisirs	903	0,00	0,00	17 756,41	0,00	3,55	17 752,86	0,00	17 752,86
2014 - HP338-001	Investissements dans les Iles de loisirs	903	0,00	0,00	1 611,39	0,00	3,55	1 607,84	0,00	1 607,84
2015 - HP338-001	Investissements dans les Iles de loisirs	903	0,00	0,00	9 992,99	0,00	6 119,80	3 873,19	0,00	3 873,19
2016 - HP338-001	Investissements dans les Iles de loisirs	903	0,00	0,00	26 862,11	0,00	2,03	26 860,08	0,00	26 860,08
2017 - HP338-001	Investissements dans les Iles de loisirs	903	0,00	0,00	7 829,12	0,00	7 829,12	0,00	0,00	0,00
2018 - HP338-001	Investissements dans les Iles de loisirs	903	0,00	0,00	262 496,26	0,00	201 952,98	60 543,28	51 277,61	9 265,67
2019 - HP338-001	Investissements dans les Iles de loisirs	903	0,00	0,00	587 895,63	0,00	895,63	587 000,00	539 596,09	47 403,91
2020 - HP338-001	Investissements dans les Iles de loisirs	903	0,00	0,00	448 678,60	0,00	70 698,47	377 980,13	240 088,74	137 891,39
2021 - HP338-001	Investissements dans les Iles de loisirs	903	0,00	0,00	1 314 752,52	0,00	39 395,55	1 275 356,97	686 996,97	588 360,00
2022 - HP338-001	Investissements dans les Iles de loisirs	903	0,00	0,00	1 498 768,84	0,00	47 059,96	1 451 708,88	603 862,61	847 846,27
2023 - HP338-001	Investissements dans les Iles de loisirs	903	0,00	0,00	1 630 058,58	0,00	923,32	1 629 135,26	673 672,78	955 462,48

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
2024 - HP338-001	Investissements dans les Iles de loisirs	903	0,00	0,00	2 490 650,93	0,00	1 316,68	2 489 334,25	1 073 745,12	1 415 589,13
2025 - HP338-001	Investissements dans les Iles de loisirs	903	0,00	9 527 208,85	0,00	9 522 502,80	0,00	9 522 502,80	3 428 172,80	6 094 330,00
2004 - CP822-007	Liaisons ferroviaires	908	0,00	0,00	11 238 802,98	0,00	0,00	11 238 802,98	0,00	11 238 802,98
2006 - CP822-007	Liaisons ferroviaires	908	0,00	0,00	171 613,47	0,00	157 005,71	14 607,76	0,00	14 607,76
2006 - HP822-007	Liaisons ferroviaires	908	0,00	0,00	84 790,50	0,00	84 790,50	0,00	0,00	0,00
2007 - PJ822-007	Liaisons ferroviaires	908	0,00	0,00	2 469 109,50	0,00	0,00	2 469 109,50	0,00	2 469 109,50
2009 - PJ822-007	Liaisons ferroviaires	908	0,00	0,00	5 715 691,27	0,00	1 893 322,87	3 822 368,40	0,00	3 822 368,40
2010 - PJ822-007	Liaisons ferroviaires	908	0,00	0,00	23 892 580,37	0,00	3 284 212,92	20 608 367,45	161 574,98	20 446 792,47
2011 - PJ822-007	Liaisons ferroviaires	908	0,00	0,00	21 392 992,76	0,00	12 021 053,92	9 371 938,84	27 859,89	9 344 078,95
2012 - PJ822-007	Liaisons ferroviaires	908	0,00	0,00	10 428 607,03	0,00	118 506,24	10 310 100,79	53 468,66	10 256 632,13
2013 - HP822-007	Liaisons ferroviaires	908	0,00	0,00	184 961,94	0,00	0,00	184 961,94	100 269,76	84 692,18
2013 - PJ822-007	Liaisons ferroviaires	908	0,00	0,00	9 642 368,31	0,00	1 241 778,57	8 400 589,74	970 546,76	7 430 042,98
2014 - PJ822-007	Liaisons ferroviaires	908	0,00	0,00	4 882 709,57	0,00	9 266,30	4 873 443,27	311 269,20	4 562 174,07
2015 - PJ822-007	Liaisons ferroviaires	908	0,00	0,00	2 390 114,48	0,00	0,00	2 390 114,48	0,00	2 390 114,48
2015 - PR822-007	Liaisons ferroviaires	908	0,00	0,00	6 849 334,33	0,00	0,00	6 849 334,33	527 391,30	6 321 943,03
2016 - PR822-007	Liaisons ferroviaires	908	0,00	0,00	547 621,14	0,00	0,00	547 621,14	6 702,98	540 918,16
2017 - PR822-007	Liaisons ferroviaires	908	0,00	0,00	17 035 936,66	0,00	0,00	17 035 936,66	9 960 086,13	7 075 850,53
2018 - PR822-007	Liaisons ferroviaires	908	0,00	0,00	25 291 239,69	0,00	333 536,99	24 957 702,70	7 835 549,96	17 122 152,74
2019 - PR822-007	Liaisons ferroviaires	908	0,00	0,00	43 362 184,64	0,00	105 404,05	43 256 780,59	12 161 692,67	31 095 087,92
2020 - HP822-007	Liaisons ferroviaires	908	0,00	0,00	11 214,09	0,00	3 838,27	7 375,82	7 375,82	0,00
2020 - PR822-007	Liaisons ferroviaires	908	0,00	0,00	113 944 071,56	0,00	600 012,62	113 344 058,94	24 676 400,14	88 667 658,80

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
2021 - PR822-007	Liaisons ferroviaires	908	0,00	0,00	170 366 960,24	0,00	2 075 389,68	168 291 570,56	60 153 844,73	108 137 725,83
2022 - HP822-007	Liaisons ferroviaires	908	0,00	0,00	880 977,49	0,00	0,00	880 977,49	608 701,05	272 276,44
2022 - PR822-007	Liaisons ferroviaires	908	0,00	0,00	218 615 599,51	0,00	52 385 806,32	166 229 793,19	102 987 323,79	63 242 469,40
2023 - HP822-007	Liaisons ferroviaires	908	0,00	0,00	541 273,16	0,00	0,00	541 273,16	122 333,62	418 939,54
2023 - PR822-007	Liaisons ferroviaires	908	0,00	0,00	344 553 229,39	0,00	569,70	344 552 659,69	78 296 933,83	266 255 725,86
2024 - PR822-007	Liaisons ferroviaires	908	0,00	0,00	71 302 872,82	0,00	0,00	71 302 872,82	1 778 485,91	69 524 386,91
2024 - RE822-007	Liaisons ferroviaires	908	0,00	0,00	324 989 315,69	0,00	0,00	324 989 315,69	49 710 644,79	275 278 670,90
2025 - CP822-007	Liaisons ferroviaires	908	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2025 - HP822-007	Liaisons ferroviaires	908	0,00	700 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2025 - PJ822-007	Liaisons ferroviaires	908	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2025 - PR822-007	Liaisons ferroviaires	908	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2025 - RE822-007	Liaisons ferroviaires	908	0,00	409 708 867,00	0,00	406 205 450,67	0,00	406 205 450,67	0,00	406 205 450,67
2008 - PJ822-008	Liaisons tramways	908	0,00	0,00	1 905 983,94	0,00	0,00	1 905 983,94	0,00	1 905 983,94
2009 - PJ822-008	Liaisons tramways	908	0,00	0,00	137 900,00	0,00	0,00	137 900,00	0,00	137 900,00
2011 - HP822-008	Liaisons tramways	908	0,00	0,00	488 822,09	0,00	0,00	488 822,09	65 283,21	423 538,88
2012 - PJ822-008	Liaisons tramways	908	0,00	0,00	6 376 892,25	0,00	0,00	6 376 892,25	0,00	6 376 892,25
2013 - HP822-008	Liaisons tramways	908	0,00	0,00	930 486,79	0,00	0,00	930 486,79	0,00	930 486,79
2013 - PJ822-008	Liaisons tramways	908	0,00	0,00	844 613,40	0,00	0,00	844 613,40	0,00	844 613,40
2014 - HP822-008	Liaisons tramways	908	0,00	0,00	4 546 199,38	0,00	0,00	4 546 199,38	0,00	4 546 199,38
2014 - PJ822-008	Liaisons tramways	908	0,00	0,00	544 679,58	0,00	0,00	544 679,58	0,00	544 679,58
2015 - HP822-008	Liaisons tramways	908	0,00	0,00	5 525,63	0,00	0,00	5 525,63	0,00	5 525,63

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
2015 - PJ822-008	Liaisons tramways	908	0,00	0,00	662 928,60	0,00	0,00	662 928,60	0,00	662 928,60
2015 - PR822-008	Liaisons tramways	908	0,00	0,00	75 218 271,60	0,00	0,00	75 218 271,60	5 165 727,68	70 052 543,92
2016 - PR822-008	Liaisons tramways	908	0,00	0,00	15 187 914,73	0,00	0,00	15 187 914,73	0,00	15 187 914,73
2017 - PR822-008	Liaisons tramways	908	0,00	0,00	5 073 142,36	0,00	0,00	5 073 142,36	242 575,95	4 830 566,41
2018 - PR822-008	Liaisons tramways	908	0,00	0,00	410 776,04	0,00	0,00	410 776,04	341 125,56	69 650,48
2019 - PR822-008	Liaisons tramways	908	0,00	0,00	22 297 558,41	0,00	0,00	22 297 558,41	0,00	22 297 558,41
2020 - PR822-008	Liaisons tramways	908	0,00	0,00	12 392 899,41	0,00	0,00	12 392 899,41	2 593 116,60	9 799 782,81
2021 - PR822-008	Liaisons tramways	908	0,00	0,00	23 819 378,80	0,00	0,00	23 819 378,80	5 405 923,15	18 413 455,65
2022 - PR822-008	Liaisons tramways	908	0,00	0,00	103 731 233,71	0,00	1 247 439,09	102 483 794,62	69 416 660,64	33 067 133,98
2023 - PR822-008	Liaisons tramways	908	0,00	0,00	65 205 910,00	0,00	0,00	65 205 910,00	2 000,66	65 203 909,34
2024 - PR822-008	Liaisons tramways	908	0,00	0,00	52 125 292,00	0,00	0,00	52 125 292,00	0,00	52 125 292,00
2024 - RE822-008	Liaisons tramways	908	0,00	0,00	1 960 000,00	0,00	0,00	1 960 000,00	0,00	1 960 000,00
2025 - HP822-008	Liaisons tramways	908	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2025 - PJ822-008	Liaisons tramways	908	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2025 - PR822-008	Liaisons tramways	908	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2025 - RE822-008	Liaisons tramways	908	0,00	89 639 539,05	0,00	89 639 539,05	0,00	89 639 539,05	0,00	89 639 539,05
2025 - RE822-018	Lignes inter-régionales	908	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2006 - CP822-012	Lignes à grande vitesse	908	0,00	0,00	824 228,66	0,00	824 228,66	0,00	0,00	0,00
2010 - PJ822-012	Lignes à grande vitesse	908	0,00	0,00	6 836,71	0,00	0,00	6 836,71	0,00	6 836,71
2011 - PJ822-012	Lignes à grande vitesse	908	0,00	0,00	473 143,32	0,00	0,00	473 143,32	0,00	473 143,32
2014 - HP822-012	Lignes à grande vitesse	908	0,00	0,00	4 362 441,87	0,00	0,00	4 362 441,87	0,00	4 362 441,87

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
2015 - PJ822-012	Lignes à grande vitesse	908	0,00	0,00	359 714,66	0,00	0,00	359 714,66	0,00	359 714,66
2016 - PR822-012	Lignes à grande vitesse	908	0,00	0,00	521 963,61	0,00	0,00	521 963,61	521 963,61	0,00
2020 - PR822-012	Lignes à grande vitesse	908	0,00	0,00	2 337 821,92	0,00	0,00	2 337 821,92	1 206 321,98	1 131 499,94
2025 - CP822-012	Lignes à grande vitesse	908	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2025 - HP822-012	Lignes à grande vitesse	908	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2025 - PJ822-012	Lignes à grande vitesse	908	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2025 - PR822-012	Lignes à grande vitesse	908	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2025 - HP832-001	Logistique urbaine	908	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2020 - HP555-005	Lutte contre la précarité énergétique	905	0,00	0,00	5 535 200,00	0,00	1 760 400,00	3 774 800,00	3 594 200,00	180 600,00
2021 - HP555-005	Lutte contre la précarité énergétique	905	0,00	0,00	2 648 800,00	0,00	68 000,00	2 580 800,00	640 400,00	1 940 400,00
2022 - HP555-005	Lutte contre la précarité énergétique	905	0,00	0,00	5 737 066,24	0,00	0,00	5 737 066,24	1 042 800,00	4 694 266,24
2023 - HP555-005	Lutte contre la précarité énergétique	905	0,00	0,00	4 442 200,00	0,00	28 000,00	4 414 200,00	41 600,00	4 372 600,00
2024 - HP555-005	Lutte contre la précarité énergétique	905	0,00	0,00	6 315 425,00	0,00	0,00	6 315 425,00	698 697,60	5 616 727,40
2025 - HP555-005	Lutte contre la précarité énergétique	905	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2022 - HP78-001	Lutte contre le bruit	907	0,00	0,00	117 372,55	0,00	0,00	117 372,55	117 372,55	0,00
2023 - HP78-001	Lutte contre le bruit	907	0,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00	100 000,00
2025 - HP78-001	Lutte contre le bruit	907	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2017 - HP735-004	Lutte contre les inondations	907	0,00	0,00	13 872,00	0,00	13 872,00	0,00	0,00	0,00
2025 - HP735-004	Lutte contre les inondations	907	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2014 - HP822-010	Matériel roulant	908	0,00	0,00	1 307 703,60	0,00	1 307 703,60	0,00	0,00	0,00
2025 - HP822-010	Matériel roulant	908	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
2010 - HP020-001	Moyens des services (hors informatique)	900	0,00	0,00	56 882,69	0,00	0,00	56 882,69	0,00	56 882,69
2011 - HP020-001	Moyens des services (hors informatique)	900	0,00	0,00	25 398,92	0,00	0,00	25 398,92	0,00	25 398,92
2012 - HP020-001	Moyens des services (hors informatique)	900	0,00	0,00	31 875,02	0,00	0,00	31 875,02	0,00	31 875,02
2013 - HP020-001	Moyens des services (hors informatique)	900	0,00	0,00	4 917,91	0,00	0,00	4 917,91	0,00	4 917,91
2014 - HP020-001	Moyens des services (hors informatique)	900	0,00	0,00	12 088,04	0,00	0,00	12 088,04	0,00	12 088,04
2015 - HP020-001	Moyens des services (hors informatique)	900	0,00	0,00	9 636,31	0,00	0,00	9 636,31	0,00	9 636,31
2016 - HP020-001	Moyens des services (hors informatique)	900	0,00	0,00	1 575,53	0,00	1 575,53	0,00	0,00	0,00
2017 - HP020-001	Moyens des services (hors informatique)	900	0,00	0,00	472 072,35	0,00	347 429,87	124 642,48	72 751,46	51 891,02
2018 - HP020-001	Moyens des services (hors informatique)	900	0,00	0,00	197 148,38	0,00	197 148,38	0,00	0,00	0,00
2019 - HP020-001	Moyens des services (hors informatique)	900	0,00	0,00	86 508,01	0,00	86 508,01	0,00	0,00	0,00
2020 - HP020-001	Moyens des services (hors informatique)	900	0,00	0,00	357 294,48	0,00	74 409,76	282 884,72	92 775,01	190 109,71
2021 - HP020-001	Moyens des services (hors informatique)	900	0,00	0,00	494 469,91	0,00	132 206,51	362 263,40	249 315,29	112 948,11
2022 - HP020-001	Moyens des services (hors informatique)	900	0,00	0,00	10 626 799,69	0,00	29 212,49	10 597 587,20	1 524 240,54	9 073 346,66
2023 - HP020-001	Moyens des services (hors informatique)	900	0,00	0,00	33 339 221,31	0,00	184,34	33 339 036,97	5 785 602,51	27 553 434,46
2024 - HP020-001	Moyens des services (hors informatique)	900	0,00	0,00	7 842 994,61	0,00	7 682,40	7 835 312,21	1 802 493,72	6 032 818,49
2025 - HP020-001	Moyens des services (hors informatique)	900	0,00	3 103 000,00	0,00	3 103 000,00	0,00	3 103 000,00	74 713,26	3 028 286,74
2013 - HP020-002	Moyens informatiques des services	900	0,00	0,00	0,03	0,00	0,03	0,00	0,00	0,00
2020 - HP020-002	Moyens informatiques des services	900	0,00	0,00	300 000,00	0,00	0,00	300 000,00	89 300,00	210 700,00
2021 - HP020-002	Moyens informatiques des services	900	0,00	0,00	534 568,11	0,00	81 657,84	452 910,27	280 457,62	172 452,65
2022 - HP020-002	Moyens informatiques des services	900	0,00	0,00	1 197 574,15	0,00	86 579,87	1 110 994,28	702 378,92	408 615,36
2023 - HP020-002	Moyens informatiques des services	900	0,00	0,00	2 135 995,79	0,00	7 095,62	2 128 900,17	1 032 894,72	1 096 005,45

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
2024 - HP020-002	Moyens informatiques des services	900	0,00	0,00	9 917 469,77	0,00	87 009,98	9 830 459,79	8 821 306,66	1 009 153,13
2025 - HP020-002	Moyens informatiques des services	900	0,00	22 950 000,00	0,00	22 950 000,00	100,03	22 949 899,97	15 515 149,41	7 434 750,56
2011 - PJ822-009	Méto	908	0,00	0,00	20 791,17	0,00	0,00	20 791,17	0,00	20 791,17
2012 - PJ822-009	Méto	908	0,00	0,00	455 918,96	0,00	0,00	455 918,96	0,00	455 918,96
2013 - PJ822-009	Méto	908	0,00	0,00	1 515 122,29	0,00	0,00	1 515 122,29	0,00	1 515 122,29
2014 - PJ822-009	Méto	908	0,00	0,00	17 189 889,47	0,00	0,00	17 189 889,47	223 323,53	16 966 565,94
2015 - PJ822-009	Méto	908	0,00	0,00	26 101,07	0,00	0,00	26 101,07	0,00	26 101,07
2015 - PR822-009	Méto	908	0,00	0,00	1 599 985,44	0,00	0,00	1 599 985,44	610 570,66	989 414,78
2016 - PJ822-009	Méto	908	0,00	0,00	535 919,32	0,00	0,00	535 919,32	0,00	535 919,32
2016 - PR822-009	Méto	908	0,00	0,00	6 284 810,30	0,00	0,02	6 284 810,28	780 599,88	5 504 210,40
2017 - PR822-009	Méto	908	0,00	0,00	302 448,88	0,00	0,00	302 448,88	0,00	302 448,88
2019 - HP822-009	Méto	908	0,00	0,00	42 621,04	0,00	0,00	42 621,04	0,00	42 621,04
2020 - PR822-009	Méto	908	0,00	0,00	1 583 961,91	0,00	0,00	1 583 961,91	437 560,82	1 146 401,09
2021 - HP822-009	Méto	908	0,00	0,00	11 544 197,34	0,00	0,00	11 544 197,34	0,00	11 544 197,34
2021 - PR822-009	Méto	908	0,00	0,00	12 971 081,09	0,00	0,00	12 971 081,09	5 520 665,75	7 450 415,34
2022 - PR822-009	Méto	908	0,00	0,00	15 870 720,25	0,00	0,00	15 870 720,25	6 155 941,05	9 714 779,20
2023 - PR822-009	Méto	908	0,00	0,00	14 317 853,22	0,00	0,00	14 317 853,22	14 118 078,22	199 775,00
2024 - PR822-009	Méto	908	0,00	0,00	4 998 742,83	0,00	0,00	4 998 742,83	4 998 742,83	0,00
2024 - RE822-009	Méto	908	0,00	0,00	27 915 834,00	0,00	0,00	27 915 834,00	3 686 885,30	24 228 948,70
2025 - HP822-009	Méto	908	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2025 - PJ822-009	Méto	908	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
2025 - PR822-009	Métro	908	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2025 - RE822-009	Métro	908	0,00	40 608 000,00	0,00	4 226 644,00	0,00	4 226 644,00	0,00	4 226 644,00
2009 - HP24-001	Opérations travaux dans les cités scolaires	902	0,00	0,00	74 422,78	0,00	0,00	74 422,78	73 871,75	551,03
2010 - HP24-001	Opérations travaux dans les cités scolaires	902	0,00	0,00	85 889,30	0,00	0,00	85 889,30	0,00	85 889,30
2011 - HP24-001	Opérations travaux dans les cités scolaires	902	0,00	0,00	7 027 262,54	0,00	8 507,98	7 018 754,56	43 399,64	6 975 354,92
2012 - HP24-001	Opérations travaux dans les cités scolaires	902	0,00	0,00	5 727,62	0,00	206,59	5 521,03	0,00	5 521,03
2013 - HP24-001	Opérations travaux dans les cités scolaires	902	0,00	0,00	41 508,52	0,00	6 108,69	35 399,83	0,00	35 399,83
2014 - HP24-001	Opérations travaux dans les cités scolaires	902	0,00	0,00	567 699,79	0,00	29 333,20	538 366,59	0,00	538 366,59
2015 - HP24-001	Opérations travaux dans les cités scolaires	902	0,00	0,00	879 431,33	0,00	57 041,51	822 389,82	0,00	822 389,82
2016 - HP24-001	Opérations travaux dans les cités scolaires	902	0,00	0,00	8 205 422,05	0,00	38 425,52	8 166 996,53	39 316,40	8 127 680,13
2017 - HP24-001	Opérations travaux dans les cités scolaires	902	0,00	0,00	2 443 301,87	0,00	155 948,58	2 287 353,29	72 381,75	2 214 971,54
2018 - HP24-001	Opérations travaux dans les cités scolaires	902	0,00	0,00	5 743 513,39	0,00	38 976,14	5 704 537,25	0,00	5 704 537,25
2019 - HP24-001	Opérations travaux dans les cités scolaires	902	0,00	0,00	288 647,78	0,00	46 977,09	241 670,69	327,70	241 342,99
2020 - HP24-001	Opérations travaux dans les cités scolaires	902	0,00	0,00	13 437 573,63	0,00	6 672,01	13 430 901,62	7 768 526,85	5 662 374,77
2021 - HP24-001	Opérations travaux dans les cités scolaires	902	0,00	0,00	174 939,41	0,00	33 173,74	141 765,67	197,46	141 568,21
2022 - HP24-001	Opérations travaux dans les cités scolaires	902	0,00	0,00	16 383 660,14	0,00	41 034,42	16 342 625,72	13 483 366,05	2 859 259,67
2023 - HP24-001	Opérations travaux dans les cités scolaires	902	0,00	0,00	116 885 895,63	0,00	0,00	116 885 895,63	17 914 641,30	98 971 254,33
2024 - HP24-001	Opérations travaux dans les cités scolaires	902	0,00	0,00	17 955 863,61	0,00	0,00	17 955 863,61	4 986 359,67	12 969 503,94
2025 - HP24-001	Opérations travaux dans les cités scolaires	902	0,00	94 650 400,00	0,00	94 650 400,00	0,00	94 650 400,00	0,00	94 650 400,00
2000 - HP222-001	Opérations travaux dans les lycées publics	902	0,00	0,00	68 962,54	0,00	0,00	68 962,54	0,00	68 962,54
2002 - HP222-001	Opérations travaux dans les lycées publics	902	0,00	0,00	5 744 967,79	0,00	0,00	5 744 967,79	0,00	5 744 967,79

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
2003 - HP222-001	Opérations travaux dans les lycées publics	902	0,00	0,00	1 907 072,15	0,00	0,00	1 907 072,15	0,00	1 907 072,15
2004 - HP222-001	Opérations travaux dans les lycées publics	902	0,00	0,00	458 237,14	0,00	0,00	458 237,14	0,00	458 237,14
2005 - HP222-001	Opérations travaux dans les lycées publics	902	0,00	0,00	6 221,90	0,00	0,00	6 221,90	0,00	6 221,90
2006 - HP222-001	Opérations travaux dans les lycées publics	902	0,00	0,00	3 674 005,70	0,00	0,00	3 674 005,70	0,00	3 674 005,70
2007 - HP222-001	Opérations travaux dans les lycées publics	902	0,00	0,00	2 930 022,25	0,00	0,00	2 930 022,25	53 679,59	2 876 342,66
2008 - HP222-001	Opérations travaux dans les lycées publics	902	0,00	0,00	8 158 888,92	0,00	0,00	8 158 888,92	11 000,00	8 147 888,92
2009 - HP222-001	Opérations travaux dans les lycées publics	902	0,00	0,00	1 420 442,30	0,00	0,00	1 420 442,30	0,00	1 420 442,30
2010 - HP222-001	Opérations travaux dans les lycées publics	902	0,00	0,00	623 659,60	0,00	0,00	623 659,60	60 303,18	563 356,42
2011 - HP222-001	Opérations travaux dans les lycées publics	902	0,00	0,00	4 030 978,66	0,00	0,00	4 030 978,66	36 941,26	3 994 037,40
2012 - HP222-001	Opérations travaux dans les lycées publics	902	0,00	0,00	2 816 822,69	0,00	630,96	2 816 191,73	0,00	2 816 191,73
2013 - HP222-001	Opérations travaux dans les lycées publics	902	0,00	0,00	8 551 066,95	0,00	315 757,44	8 235 309,51	93 449,86	8 141 859,65
2014 - HP222-001	Opérations travaux dans les lycées publics	902	0,00	0,00	19 625 627,28	0,00	10 841,83	19 614 785,45	318 939,90	19 295 845,55
2015 - HP222-001	Opérations travaux dans les lycées publics	902	0,00	0,00	11 441 392,94	0,00	64 108,62	11 377 284,32	204 152,47	11 173 131,85
2016 - HP222-001	Opérations travaux dans les lycées publics	902	0,00	0,00	12 692 455,54	0,00	56 667,45	12 635 788,09	168 248,35	12 467 539,74
2017 - HP222-001	Opérations travaux dans les lycées publics	902	0,00	0,00	11 124 200,26	0,00	208 989,46	10 915 210,80	328 998,15	10 586 212,65
2018 - HP222-001	Opérations travaux dans les lycées publics	902	0,00	0,00	18 034 266,50	0,00	256 889,55	17 777 376,95	826 106,09	16 951 270,86
2019 - HP222-001	Opérations travaux dans les lycées publics	902	0,00	0,00	63 825 290,59	0,00	244 866,70	63 580 423,89	14 650 694,12	48 929 729,77
2020 - HP222-001	Opérations travaux dans les lycées publics	902	0,00	0,00	50 414 263,29	0,00	518 290,35	49 895 972,94	16 114 853,55	33 781 119,39
2021 - HP222-001	Opérations travaux dans les lycées publics	902	0,00	0,00	74 174 824,69	0,00	90 834,98	74 083 989,71	29 302 290,46	44 781 699,25
2022 - HP222-001	Opérations travaux dans les lycées publics	902	0,00	0,00	139 732 246,83	0,00	228 416,82	139 503 830,01	76 169 976,62	63 333 853,39
2023 - HP222-001	Opérations travaux dans les lycées publics	902	0,00	0,00	377 771 155,47	0,00	0,00	377 771 155,47	88 955 206,71	288 815 948,76

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
2024 - HP222-001	Opérations travaux dans les lycées publics	902	0,00	0,00	546 932 833,35	0,00	0,00	546 932 833,35	61 236 086,88	485 696 746,47
2025 - HP222-001	Opérations travaux dans les lycées publics	902	0,00	450 743 768,30	0,00	450 594 441,34	0,00	450 594 441,34	16 609 202,22	433 985 239,12
2024 - HP258-015	Orientation et accompagnement des jeunes	902	0,00	0,00	46 955,00	0,00	0,00	46 955,00	0,00	46 955,00
2025 - HP256-011	Orientation et accompagnement des jeunes	902	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2025 - HP258-015	Orientation et accompagnement des jeunes	902	0,00	300 000,00	0,00	275 712,00	0,00	275 712,00	0,00	275 712,00
2018 - HP23-002	Orientation et formations supérieures	902	0,00	0,00	130 710,59	0,00	37 125,44	93 585,15	40 259,48	53 325,67
2019 - HP23-002	Orientation et formations supérieures	902	0,00	0,00	188 252,46	0,00	0,00	188 252,46	0,00	188 252,46
2020 - HP23-002	Orientation et formations supérieures	902	0,00	0,00	260 236,63	0,00	59 031,68	201 204,95	60 581,25	140 623,70
2021 - HP23-002	Orientation et formations supérieures	902	0,00	0,00	602 013,48	0,00	247 000,00	355 013,48	57 715,19	297 298,29
2022 - HP23-002	Orientation et formations supérieures	902	0,00	0,00	787 793,67	0,00	21 037,73	766 755,94	340 038,68	426 717,26
2024 - HP23-002	Orientation et formations supérieures	902	0,00	0,00	1 150 000,00	0,00	0,00	1 150 000,00	575 000,00	575 000,00
2025 - HP23-002	Orientation et formations supérieures	902	0,00	15 642,68	0,00	15 642,68	0,00	15 642,68	0,00	15 642,68
2017 - PR76-002	Parcs naturels régionaux	907	0,00	0,00	37 812,74	0,00	37 812,74	0,00	0,00	0,00
2018 - PR76-002	Parcs naturels régionaux	907	0,00	0,00	290 679,76	0,00	90 975,71	199 704,05	199 704,05	0,00
2019 - PR76-002	Parcs naturels régionaux	907	0,00	0,00	638 560,11	0,00	0,00	638 560,11	187 256,15	451 303,96
2020 - PR76-002	Parcs naturels régionaux	907	0,00	0,00	534 900,26	0,00	6 373,99	528 526,27	234 495,29	294 030,98
2021 - PR76-002	Parcs naturels régionaux	907	0,00	0,00	1 300 296,61	0,00	5 360,30	1 294 936,31	430 852,40	864 083,91
2022 - HP76-002	Parcs naturels régionaux	907	0,00	0,00	1 769 279,88	0,00	885 000,00	884 279,88	68 322,05	815 957,83
2022 - RE76-002	Parcs naturels régionaux	907	0,00	0,00	854 800,35	0,00	0,00	854 800,35	59 990,45	794 809,90
2023 - RE76-002	Parcs naturels régionaux	907	0,00	0,00	3 007 954,01	0,00	220,60	3 007 733,41	896 686,21	2 111 047,20
2024 - RE76-002	Parcs naturels régionaux	907	0,00	0,00	3 486 248,42	0,00	0,00	3 486 248,42	694 054,59	2 792 193,83

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
2025 - HP76-002	Parcs naturels régionaux	907	0,00	3 498 000,00	0,00	3 498 000,00	0,00	3 498 000,00	88 688,50	3 409 311,50
2025 - PR76-002	Parcs naturels régionaux	907	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2025 - RE76-002	Parcs naturels régionaux	907	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2025 - HP325-005	Participation de la Région aux JOP 2024	903	0,00	8 524 500,00	0,00	8 524 500,00	0,00	8 524 500,00	8 524 500,00	0,00
2025 - HP223-024	Participation à la création de places nouvelles et de places d'hébergement	902	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2017 - HP223-011	Participation à la rénovation et à l'équipement des lycées p riviés	902	0,00	0,00	10 143,69	0,00	10 143,69	0,00	0,00	0,00
2018 - HP223-011	Participation à la rénovation et à l'équipement des lycées p riviés	902	0,00	0,00	275 399,99	0,00	275 399,99	0,00	0,00	0,00
2019 - HP223-011	Participation à la rénovation et à l'équipement des lycées p riviés	902	0,00	0,00	954 070,54	0,00	280 807,58	673 262,96	135 604,85	537 658,11
2020 - HP223-011	Participation à la rénovation et à l'équipement des lycées p riviés	902	0,00	0,00	3 354 199,81	0,00	96 382,75	3 257 817,06	471 163,85	2 786 653,21
2021 - HP223-011	Participation à la rénovation et à l'équipement des lycées p riviés	902	0,00	0,00	3 334 453,46	0,00	624 322,18	2 710 131,28	953 096,51	1 757 034,77
2022 - HP223-011	Participation à la rénovation et à l'équipement des lycées p riviés	902	0,00	0,00	8 527 218,61	0,00	1 276 036,56	7 251 182,05	3 044 605,47	4 206 576,58
2023 - HP223-011	Participation à la rénovation et à l'équipement des lycées privés	902	0,00	0,00	10 666 691,90	0,00	138 199,43	10 528 492,47	976 235,85	9 552 256,62
2024 - HP223-011	Participation à la rénovation et à l'équipement des lycées privés	902	0,00	0,00	11 241 949,15	0,00	20 806,29	11 221 142,86	2 155 690,00	9 065 452,86
2025 - HP223-011	Participation à la rénovation et à l'équipement des lycées privés	902	0,00	10 522 439,00	0,00	8 320 832,60	17 020,54	8 303 812,06	116 382,46	8 187 429,60
2007 - HP312-015	Patrimoine régional à vocation culturelle	903	0,00	0,00	37 483,37	0,00	0,01	37 483,36	0,00	37 483,36
2010 - HP312-015	Patrimoine régional à vocation culturelle	903	0,00	0,00	3 974,05	0,00	3 034,82	939,23	0,00	939,23
2013 - HP312-015	Patrimoine régional à vocation culturelle	903	0,00	0,00	7,20	0,00	7,20	0,00	0,00	0,00
2014 - HP312-015	Patrimoine régional à vocation culturelle	903	0,00	0,00	23 760,00	0,00	23 760,00	0,00	0,00	0,00
2015 - HP312-015	Patrimoine régional à vocation culturelle	903	0,00	0,00	102,08	0,00	102,08	0,00	0,00	0,00
2016 - HP312-015	Patrimoine régional à vocation culturelle	903	0,00	0,00	3 615,28	0,00	0,00	3 615,28	0,00	3 615,28
2019 - HP312-015	Patrimoine régional à vocation culturelle	903	0,00	0,00	345 176,96	0,00	2 033,39	343 143,57	183 331,41	159 812,16

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
2020 - HP312-015	Patrimoine régional à vocation culturelle	903	0,00	0,00	271 893,40	0,00	0,00	271 893,40	60 643,36	211 250,04
2021 - HP312-015	Patrimoine régional à vocation culturelle	903	0,00	0,00	60 383,65	0,00	0,00	60 383,65	39 637,90	20 745,75
2022 - HP312-015	Patrimoine régional à vocation culturelle	903	0,00	0,00	1 343 781,11	0,00	0,00	1 343 781,11	834 905,15	508 875,96
2023 - HP312-015	Patrimoine régional à vocation culturelle	903	0,00	0,00	2 800 585,37	0,00	0,00	2 800 585,37	731 436,56	2 069 148,81
2024 - HP312-015	Patrimoine régional à vocation culturelle	903	0,00	0,00	3 200 000,00	0,00	0,00	3 200 000,00	87 023,52	3 112 976,48
2025 - HP312-015	Patrimoine régional à vocation culturelle	903	0,00	2 460 500,00	0,00	2 460 500,00	0,00	2 460 500,00	66 283,41	2 394 216,59
2019 - HP323-001	Piscines	903	0,00	0,00	77 696,88	0,00	61 406,94	16 289,94	0,00	16 289,94
2022 - HP323-001	Piscines	903	0,00	0,00	1 017 504,13	0,00	57 504,13	960 000,00	391 042,14	568 957,86
2023 - HP323-001	Piscines	903	0,00	0,00	1 400 000,00	0,00	3 589,14	1 396 410,86	732 410,86	664 000,00
2024 - HP323-001	Piscines	903	0,00	0,00	863 713,03	0,00	7 426,96	856 286,07	556 286,07	300 000,00
2025 - HP323-001	Piscines	903	0,00	2 382 000,00	0,00	2 382 000,00	0,00	2 382 000,00	0,00	2 382 000,00
2025 - HP71-001	Plans de prévention des risques technologiques (PPRT)	907	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2024 - RE86-002	Plateformes de transport combiné	908	0,00	0,00	5 100 000,00	0,00	0,00	5 100 000,00	0,00	5 100 000,00
2025 - RE86-002	Plateformes de transport combiné	908	0,00	1 580 300,00	0,00	334 600,00	0,00	334 600,00	0,00	334 600,00
2023 - PR854-004	Plateformes portuaires	908	0,00	0,00	3 022 614,38	0,00	0,00	3 022 614,38	1 247 472,99	1 775 141,39
2025 - PR854-004	Plateformes portuaires	908	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2025 - RE854-004	Plateformes portuaires	908	0,00	4 725 000,00	0,00	4 725 000,00	0,00	4 725 000,00	0,00	4 725 000,00
2018 - HP731-001	Politique de l'eau	907	0,00	0,00	142 470,14	0,00	20 584,50	121 885,64	121 885,64	0,00
2019 - PR731-001	Politique de l'eau	907	0,00	0,00	80 000,00	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00	0,00
2020 - PR731-001	Politique de l'eau	907	0,00	0,00	49 229,15	0,00	10 921,60	38 307,55	7 708,40	30 599,15
2021 - PR731-001	Politique de l'eau	907	0,00	0,00	356 167,56	0,00	144 982,72	211 184,84	59 126,06	152 058,78

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
2022 - HP731-001	Politique de l'eau	907	0,00	0,00	447 497,54	0,00	27 123,77	420 373,77	349 112,00	71 261,77
2022 - RE731-001	Politique de l'eau	907	0,00	0,00	1 502 586,37	0,00	2 376,20	1 500 210,17	1 269 057,23	231 152,94
2023 - HP731-001	Politique de l'eau	907	0,00	0,00	61 031,13	0,00	0,00	61 031,13	20 000,00	41 031,13
2023 - RE731-001	Politique de l'eau	907	0,00	0,00	6 870 182,50	0,00	75 742,08	6 794 440,42	3 245 219,28	3 549 221,14
2024 - HP731-001	Politique de l'eau	907	0,00	0,00	54 000,00	0,00	0,00	54 000,00	25 000,00	29 000,00
2024 - RE731-001	Politique de l'eau	907	0,00	0,00	7 368 133,27	0,00	57 178,36	7 310 954,91	3 927 281,73	3 383 673,18
2025 - HP731-001	Politique de l'eau	907	0,00	12 903 545,60	0,00	12 903 545,60	0,00	12 903 545,60	1 592 862,13	11 310 683,47
2025 - PR731-001	Politique de l'eau	907	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2025 - RE731-001	Politique de l'eau	907	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2018 - HP54-001	Politiques contractuelles, aménagement et équipement de l'espace rural	905	0,00	0,00	281 620,91	0,00	134 672,69	146 948,22	0,00	146 948,22
2019 - HP54-001	Politiques contractuelles, aménagement et équipement de l'espace rural	905	0,00	0,00	594 744,89	0,00	88 398,00	506 346,89	145 549,97	360 796,92
2020 - HP54-001	Politiques contractuelles, aménagement et équipement de l'espace rural	905	0,00	0,00	1 456 273,62	0,00	523 490,50	932 783,12	549 877,00	382 906,12
2021 - HP54-001	Politiques contractuelles, aménagement et équipement de l'espace rural	905	0,00	0,00	2 888 950,93	0,00	758 870,12	2 130 080,81	786 565,93	1 343 514,88
2022 - HP54-001	Politiques contractuelles, aménagement et équipement de l'espace rural	905	0,00	0,00	8 151 068,08	0,00	1 181 617,13	6 969 450,95	4 184 959,98	2 784 490,97
2023 - HP54-001	Politiques contractuelles, aménagement et équipement de l'espace rural	905	0,00	0,00	15 978 185,99	0,00	316 830,40	15 661 355,59	7 814 915,04	7 846 440,55
2024 - HP54-001	Politiques contractuelles, aménagement et équipement de l'espace rural	905	0,00	0,00	17 070 290,78	0,00	431 779,08	16 638 511,70	6 127 158,00	10 511 353,70
2025 - HP54-001	Politiques contractuelles, aménagement et équipement de l'espace rural	905	0,00	17 000 000,00	0,00	16 997 012,45	20 630,23	16 976 382,22	1 222 396,70	15 753 985,52
2019 - HP348-003	Projets de territoires Jeunesse et Développement social	903	0,00	0,00	90 357,50	0,00	90 357,50	0,00	0,00	0,00

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
2021 - HP348-003	Projets de territoires Jeunesse et Développement social	903	0,00	0,00	28 201,21	0,00	15 000,00	13 201,21	7 201,21	6 000,00
2023 - HP348-003	Projets de territoires Jeunesse et Développement social	903	0,00	0,00	162 062,32	0,00	0,00	162 062,32	84 077,28	77 985,04
2024 - HP348-003	Projets de territoires Jeunesse et Développement social	903	0,00	0,00	3 214 866,80	0,00	0,00	3 214 866,80	2 780 060,00	434 806,80
2025 - HP348-003	Projets de territoires Jeunesse et Développement social	903	0,00	2 300 000,00	0,00	2 300 000,00	0,00	2 300 000,00	1 317 763,31	982 236,69
2023 - RE76-003	Protection de la biodiversité ,des milieux naturels et des paysages	907	0,00	0,00	990 433,05	0,00	4,30	990 428,75	562 394,33	428 034,42
2024 - RE76-003	Protection de la biodiversité ,des milieux naturels et des paysages	907	0,00	0,00	1 599 656,96	0,00	8 341,02	1 591 315,94	443 931,13	1 147 384,81
2025 - PR76-003	Protection de la biodiversité ,des milieux naturels et des paysages	907	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2025 - RE76-003	Protection de la biodiversité ,des milieux naturels et des paysages	907	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2014 - HP76-003	Protection de la biodiversité, des milieux naturels et des p aysages	907	0,00	0,00	16 461,21	0,00	16 461,21	0,00	0,00	0,00
2018 - HP76-003	Protection de la biodiversité, des milieux naturels et des p aysages	907	0,00	0,00	356 885,20	0,00	81 092,68	275 792,52	147 949,66	127 842,86
2018 - PR76-003	Protection de la biodiversité, des milieux naturels et des p aysages	907	0,00	0,00	71 860,24	0,00	71 860,24	0,00	0,00	0,00
2019 - HP76-003	Protection de la biodiversité, des milieux naturels et des p aysages	907	0,00	0,00	478 262,04	0,00	0,00	478 262,04	282 551,98	195 710,06
2019 - PR76-003	Protection de la biodiversité, des milieux naturels et des p aysages	907	0,00	0,00	217 232,16	0,00	5 086,20	212 145,96	36 042,72	176 103,24
2020 - HP76-003	Protection de la biodiversité, des milieux naturels et des p aysages	907	0,00	0,00	865 504,54	0,00	349 502,21	516 002,33	0,00	516 002,33
2020 - PR76-003	Protection de la biodiversité, des milieux naturels et des p aysages	907	0,00	0,00	440 665,65	0,00	67 097,55	373 568,10	157 089,16	216 478,94
2021 - HP76-003	Protection de la biodiversité, des milieux naturels et des p aysages	907	0,00	0,00	4 692 284,93	0,00	374 765,50	4 317 519,43	138 803,57	4 178 715,86
2021 - PR76-003	Protection de la biodiversité, des milieux naturels et des p aysages	907	0,00	0,00	693 685,86	0,00	253 670,47	440 015,39	203 693,03	236 322,36
2022 - HP76-003	Protection de la biodiversité, des milieux naturels et des p aysages	907	0,00	0,00	2 899 912,97	0,00	583 583,06	2 316 329,91	1 265 326,29	1 051 003,62
2022 - RE76-003	Protection de la biodiversité, des milieux naturels et des p aysages	907	0,00	0,00	467 249,59	0,00	55 372,04	411 877,55	107 274,69	304 602,86
2023 - HP76-003	Protection de la biodiversité, des milieux naturels et des paysages	907	0,00	0,00	2 615 344,40	0,00	23 000,00	2 592 344,40	1 078 031,34	1 514 313,06
2024 - HP76-003	Protection de la biodiversité, des milieux naturels et des paysages	907	0,00	0,00	21 783 821,67	0,00	14 652,60	21 769 169,07	1 333 945,77	20 435 223,30

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
2025 - HP76-003	Protection de la biodiversité, des milieux naturels et des paysages	907	0,00	20 711 597,31	0,00	20 711 597,31	0,00	20 711 597,31	92 246,91	20 619 350,40
2025 - HP052-006	Préservation de la biodiversité	900-5	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2017 - HP052-006	Préserver la biodiversité	900-5	0,00	0,00	273 580,35	0,00	273 580,35	0,00	0,00	0,00
2018 - HP052-006	Préserver la biodiversité	900-5	0,00	0,00	478 675,39	0,00	478 675,39	0,00	0,00	0,00
2021 - HP052-006	Préserver la biodiversité	900-5	0,00	0,00	30 532,08	0,00	30 532,08	0,00	0,00	0,00
2019 - HP74-001	Qualité de l'air et Climat	907	0,00	0,00	191 218,72	0,00	156 871,41	34 347,31	34 347,31	0,00
2019 - PR74-001	Qualité de l'air et Climat	907	0,00	0,00	81 210,57	0,00	0,00	81 210,57	14 244,84	66 965,73
2020 - HP74-001	Qualité de l'air et Climat	907	0,00	0,00	1 171 267,23	0,00	1 140 501,00	30 766,23	0,00	30 766,23
2020 - PR74-001	Qualité de l'air et Climat	907	0,00	0,00	152 201,86	0,00	0,00	152 201,86	152 201,86	0,00
2021 - HP74-001	Qualité de l'air et Climat	907	0,00	0,00	2 064 850,81	0,00	34 965,00	2 029 885,81	40 000,00	1 989 885,81
2021 - PR74-001	Qualité de l'air et Climat	907	0,00	0,00	158 008,03	0,00	0,00	158 008,03	0,00	158 008,03
2022 - HP74-001	Qualité de l'air et Climat	907	0,00	0,00	690 573,65	0,00	56 585,89	633 987,76	3 288,00	630 699,76
2022 - RE74-001	Qualité de l'air et Climat	907	0,00	0,00	1 265 250,75	0,00	1 000 000,00	265 250,75	136 699,31	128 551,44
2023 - HP74-001	Qualité de l'air et Climat	907	0,00	0,00	405 546,01	0,00	5 873,03	399 672,98	147 156,16	252 516,82
2023 - RE74-001	Qualité de l'air et Climat	907	0,00	0,00	535 092,75	0,00	0,00	535 092,75	105 543,15	429 549,60
2025 - HP74-001	Qualité de l'air et Climat	907	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2025 - PR74-001	Qualité de l'air et Climat	907	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2025 - RE74-001	Qualité de l'air et Climat	907	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2024 - HP74-002	Qualité de l'air, bruit et santé environnementale	907	0,00	0,00	539 066,12	0,00	0,00	539 066,12	314 116,17	224 949,95
2024 - RE74-002	Qualité de l'air, bruit et santé environnementale	907	0,00	0,00	707 080,64	0,00	0,00	707 080,64	255 640,46	451 440,18
2025 - HP74-002	Qualité de l'air, bruit et santé environnementale	907	0,00	1 264 996,88	0,00	1 264 996,85	1 169,13	1 263 827,72	19 809,61	1 244 018,11

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
2025 - RE74-002	Qualité de l'air, bruit et santé environnementale	907	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2022 - HP052-011	REACT EU	900-5	0,00	0,00	6 126 576,90	0,00	6 126 576,90	0,00	0,00	0,00
2023 - HP052-011	REACT EU	900-5	0,00	0,00	292 159,34	0,00	292 159,34	0,00	0,00	0,00
2025 - HP052-011	REACT EU	900-5	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2019 - HP414-004	Renforcement de l'offre de soins	904	0,00	0,00	349 652,71	0,00	118 238,66	231 414,05	131 041,59	100 372,46
2020 - HP414-004	Renforcement de l'offre de soins	904	0,00	0,00	637 084,95	0,00	436 359,84	200 725,11	107 739,51	92 985,60
2021 - HP414-004	Renforcement de l'offre de soins	904	0,00	0,00	2 247 844,56	0,00	841 843,05	1 406 001,51	592 097,67	813 903,84
2022 - HP414-004	Renforcement de l'offre de soins	904	0,00	0,00	4 087 999,87	0,00	1 696 052,69	2 391 947,18	1 562 603,81	829 343,37
2023 - HP414-004	Renforcement de l'offre de soins	904	0,00	0,00	6 251 064,97	0,00	29 780,87	6 221 284,10	2 501 327,04	3 719 957,06
2024 - HP414-004	Renforcement de l'offre de soins	904	0,00	0,00	8 225 675,46	0,00	86 074,18	8 139 601,28	2 733 579,04	5 406 022,24
2025 - HP414-004	Renforcement de l'offre de soins	904	0,00	7 527 941,49	0,00	7 527 941,49	19 494,92	7 508 446,57	960 930,09	6 547 516,48
2018 - HP052-007	Renforcement des facteurs de compétitivité	900-5	0,00	0,00	2 581 709,96	0,00	2 581 709,96	0,00	0,00	0,00
2020 - HP052-007	Renforcement des facteurs de compétitivité	900-5	0,00	0,00	89 612,54	0,00	89 612,54	0,00	0,00	0,00
2021 - HP052-007	Renforcement des facteurs de compétitivité	900-5	0,00	0,00	253 079,49	0,00	253 079,49	0,00	0,00	0,00
2022 - HP052-007	Renforcement des facteurs de compétitivité	900-5	0,00	0,00	106 474,00	0,00	106 474,00	0,00	0,00	0,00
2025 - HP052-007	Renforcement des facteurs de compétitivité	900-5	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2016 - HP052-007	Renforcer les facteurs de compétitivité	900-5	0,00	0,00	1 157 372,68	0,00	1 157 372,68	0,00	0,00	0,00
2017 - HP052-007	Renforcer les facteurs de compétitivité	900-5	0,00	0,00	9 983 640,21	0,00	9 983 640,21	0,00	0,00	0,00
2019 - HP052-007	Renforcer les facteurs de compétitivité	900-5	0,00	0,00	410 708,48	0,00	410 708,48	0,00	0,00	0,00
2023 - HP052-007	Renforcer les facteurs de compétitivité	900-5	0,00	0,00	277 551,31	0,00	277 551,31	0,00	0,00	0,00
2023 - HP52-002	Requalification urbaine : actions contractualisées	905	0,00	0,00	11 273 156,92	0,00	0,00	11 273 156,92	3 091 878,14	8 181 278,78

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
2024 - HP52-002	Requalification urbaine : actions contractualisées	905	0,00	0,00	18 670 049,06	0,00	0,00	18 670 049,06	3 888 297,24	14 781 751,82
2025 - HP52-002	Requalification urbaine : actions contractualisées	905	0,00	18 847 259,00	0,00	18 832 044,00	0,00	18 832 044,00	0,00	18 832 044,00
2018 - HP52-002	Requalification urbaine: actions contractualisées	905	0,00	0,00	259 927,30	0,00	0,00	259 927,30	259 927,30	0,00
2019 - HP52-002	Requalification urbaine: actions contractualisées	905	0,00	0,00	1 962 147,36	0,00	0,00	1 962 147,36	1 962 147,36	0,00
2020 - HP52-002	Requalification urbaine: actions contractualisées	905	0,00	0,00	1 472 590,97	0,00	0,00	1 472 590,97	857 192,70	615 398,27
2021 - HP52-002	Requalification urbaine: actions contractualisées	905	0,00	0,00	3 272 549,67	0,00	0,00	3 272 549,67	1 881 666,86	1 390 882,81
2022 - HP52-002	Requalification urbaine: actions contractualisées	905	0,00	0,00	8 376 097,20	0,00	9 000,00	8 367 097,20	4 649 762,77	3 717 334,43
2019 - HP288-007	Ressources numériques - manuels	902	0,00	0,00	808,24	0,00	808,24	0,00	0,00	0,00
2020 - HP288-007	Ressources numériques - manuels	902	0,00	0,00	2 089,23	0,00	2 089,23	0,00	0,00	0,00
2021 - HP288-007	Ressources numériques - manuels	902	0,00	0,00	1 677 124,16	0,00	13 234,02	1 663 890,14	84 532,80	1 579 357,34
2022 - HP288-007	Ressources numériques - manuels	902	0,00	0,00	1 351 591,45	0,00	4 488,70	1 347 102,75	433 990,84	913 111,91
2023 - HP288-007	Ressources numériques - manuels	902	0,00	0,00	5 865 253,04	0,00	0,00	5 865 253,04	1 421 131,28	4 444 121,76
2024 - HP288-007	Ressources numériques - manuels	902	0,00	0,00	4 894 419,58	0,00	0,03	4 894 419,55	4 422 871,21	471 548,34
2025 - HP288-007	Ressources numériques - manuels	902	0,00	89 900 000,00	0,00	89 900 000,00	4,10	89 899 995,90	86 066 101,08	3 833 894,82
2014 - HP24-004	Ressources numériques des cités scolaires	902	0,00	0,00	295,25	0,00	295,25	0,00	0,00	0,00
2015 - HP24-004	Ressources numériques des cités scolaires	902	0,00	0,00	216 604,41	0,00	216 604,41	0,00	0,00	0,00
2016 - HP24-004	Ressources numériques des cités scolaires	902	0,00	0,00	74 372,03	0,00	74 372,03	0,00	0,00	0,00
2019 - HP24-004	Ressources numériques des cités scolaires	902	0,00	0,00	880,39	0,00	880,39	0,00	0,00	0,00
2020 - HP24-004	Ressources numériques des cités scolaires	902	0,00	0,00	35 741,50	0,00	24 608,93	11 132,57	0,00	11 132,57
2021 - HP24-004	Ressources numériques des cités scolaires	902	0,00	0,00	296 352,23	0,00	9 139,64	287 212,59	124 904,29	162 308,30
2022 - HP24-004	Ressources numériques des cités scolaires	902	0,00	0,00	775 332,81	0,00	465,09	774 867,72	579 441,57	195 426,15

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
2023 - HP24-004	Ressources numériques des cités scolaires	902	0,00	0,00	280 809,61	0,00	139,77	280 669,84	214 789,06	65 880,78
2024 - HP24-004	Ressources numériques des cités scolaires	902	0,00	0,00	3 296 521,05	0,00	0,04	3 296 521,01	3 192 979,95	103 541,06
2025 - HP24-004	Ressources numériques des cités scolaires	902	0,00	3 550 000,00	0,00	3 550 000,00	0,04	3 549 999,96	2 127 441,73	1 422 558,23
2013 - HP222-004	Ressources numériques des lycées publics	902	0,00	0,00	72,24	0,00	72,24	0,00	0,00	0,00
2015 - HP222-004	Ressources numériques des lycées publics	902	0,00	0,00	48 296,21	0,00	48 296,21	0,00	0,00	0,00
2016 - HP222-004	Ressources numériques des lycées publics	902	0,00	0,00	30 305,65	0,00	30 305,65	0,00	0,00	0,00
2018 - HP222-004	Ressources numériques des lycées publics	902	0,00	0,00	169 454,60	0,00	0,04	169 454,56	0,00	169 454,56
2020 - HP222-004	Ressources numériques des lycées publics	902	0,00	0,00	95 299,11	0,00	87 003,72	8 295,39	8 295,39	0,00
2021 - HP222-004	Ressources numériques des lycées publics	902	0,00	0,00	705 499,14	0,00	177 585,96	527 913,18	137 642,28	390 270,90
2022 - HP222-004	Ressources numériques des lycées publics	902	0,00	0,00	4 486 954,66	0,00	30 879,85	4 456 074,81	1 751 911,24	2 704 163,57
2023 - HP222-004	Ressources numériques des lycées publics	902	0,00	0,00	3 581 403,65	0,00	2 298,70	3 579 104,95	2 067 546,55	1 511 558,40
2024 - HP222-004	Ressources numériques des lycées publics	902	0,00	0,00	15 091 114,08	0,00	2,66	15 091 111,42	12 048 425,77	3 042 685,65
2025 - HP222-004	Ressources numériques des lycées publics	902	0,00	34 035 000,00	0,00	34 035 000,00	0,37	34 034 999,63	23 916 661,58	10 118 338,05
2025 - RE222-004	Ressources numériques des lycées publics	902	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2011 - HP77-002	Réseau ferré	907	0,00	0,00	2 229 636,16	0,00	0,00	2 229 636,16	0,00	2 229 636,16
2012 - HP77-002	Réseau ferré	907	0,00	0,00	162 740,00	0,00	0,00	162 740,00	0,00	162 740,00
2014 - HP77-002	Réseau ferré	907	0,00	0,00	474 512,79	0,00	0,00	474 512,79	0,00	474 512,79
2015 - HP77-002	Réseau ferré	907	0,00	0,00	39 752,72	0,00	0,00	39 752,72	0,00	39 752,72
2015 - PR77-002	Réseau ferré	907	0,00	0,00	1 316 344,62	0,00	0,00	1 316 344,62	303 372,91	1 012 971,71
2022 - PR77-002	Réseau ferré	907	0,00	0,00	1 662 689,40	0,00	106 000,00	1 556 689,40	0,00	1 556 689,40
2025 - HP77-002	Réseau ferré	907	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
2025 - PR77-002	Réseau ferré	907	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2008 - CP77-001	Réseau routier	907	0,00	0,00	1 077 390,00	0,00	0,00	1 077 390,00	0,00	1 077 390,00
2008 - HP77-001	Réseau routier	907	0,00	0,00	3 483 277,59	0,00	0,00	3 483 277,59	0,00	3 483 277,59
2010 - HP77-001	Réseau routier	907	0,00	0,00	791 748,15	0,00	0,00	791 748,15	0,00	791 748,15
2012 - HP77-001	Réseau routier	907	0,00	0,00	1 645 000,00	0,00	0,00	1 645 000,00	0,00	1 645 000,00
2014 - HP77-001	Réseau routier	907	0,00	0,00	510 989,77	0,00	0,00	510 989,77	0,00	510 989,77
2015 - HP77-001	Réseau routier	907	0,00	0,00	1 129 913,40	0,00	0,00	1 129 913,40	0,00	1 129 913,40
2022 - PR77-001	Réseau routier	907	0,00	0,00	1 250 000,00	0,00	0,00	1 250 000,00	0,00	1 250 000,00
2025 - CP77-001	Réseau routier	907	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2025 - HP77-001	Réseau routier	907	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2025 - PR77-001	Réseau routier	907	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2025 - RE77-001	Réseau routier	907	0,00	7 500 000,00	0,00	2 730 000,00	0,00	2 730 000,00	125 000,00	2 605 000,00
2025 - HP751-001	Réseaux de chaleur	907	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2025 - PR751-001	Réseaux de chaleur	907	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2016 - HP052-009	Soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone	900-5	0,00	0,00	1 630 345,92	0,00	1 630 345,92	0,00	0,00	0,00
2017 - HP052-009	Soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone	900-5	0,00	0,00	1 414 399,59	0,00	1 414 399,59	0,00	0,00	0,00
2018 - HP052-009	Soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone	900-5	0,00	0,00	649 752,21	0,00	649 752,21	0,00	0,00	0,00
2019 - HP052-009	Soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone	900-5	0,00	0,00	220 790,40	0,00	220 790,40	0,00	0,00	0,00
2020 - HP052-009	Soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone	900-5	0,00	0,00	626 489,43	0,00	626 489,43	0,00	0,00	0,00

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
2021 - HP052-009	Soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone	900-5	0,00	0,00	882 542,44	0,00	882 542,44	0,00	0,00	0,00
2022 - HP052-009	Soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone	900-5	0,00	0,00	454 607,41	0,00	454 607,41	0,00	0,00	0,00
2025 - HP052-009	Soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone	900-5	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2020 - HP052-010	Soutien au bassin hydrographique de la Seine	900-5	0,00	0,00	2,27	0,00	2,27	0,00	0,00	0,00
2025 - HP052-010	Soutien au bassin hydrographique de la Seine	900-5	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2021 - HP71-002	Soutien aux démarches de développement durable	907	0,00	0,00	2 201,16	0,00	0,00	2 201,16	2 201,16	0,00
2022 - HP71-002	Soutien aux démarches de développement durable	907	0,00	0,00	30 367,00	0,00	18 052,10	12 314,90	12 314,90	0,00
2023 - HP71-002	Soutien aux démarches de développement durable	907	0,00	0,00	250 624,88	0,00	1 000,00	249 624,88	30 238,39	219 386,49
2025 - HP71-002	Soutien aux démarches de développement durable	907	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2017 - HP67-004	Soutien aux pôles de compétitivité	906	0,00	0,00	41 016,81	0,00	41 016,81	0,00	0,00	0,00
2018 - HP67-004	Soutien aux pôles de compétitivité	906	0,00	0,00	969 542,80	0,00	673 663,50	295 879,30	295 879,30	0,00
2019 - HP67-004	Soutien aux pôles de compétitivité	906	0,00	0,00	200 120,06	0,00	10 931,11	189 188,95	189 188,95	0,00
2020 - HP67-004	Soutien aux pôles de compétitivité	906	0,00	0,00	3 842 577,80	0,00	652 523,90	3 190 053,90	937 740,07	2 252 313,83
2021 - HP67-004	Soutien aux pôles de compétitivité	906	0,00	0,00	3 763 190,23	0,00	349 851,32	3 413 338,91	13 208,18	3 400 130,73
2022 - HP67-004	Soutien aux pôles de compétitivité	906	0,00	0,00	2 634 245,79	0,00	631 084,45	2 003 161,34	540 697,31	1 462 464,03
2024 - HP6312-008	Soutien aux secteurs de l'agriculture	906	0,00	0,00	15 368 992,68	0,00	15 368 992,68	0,00	0,00	0,00
2024 - HP6318-012	Soutien aux secteurs de l'agriculture	906	0,00	0,00	0,00	0,00	-15 367 348,64	15 367 348,64	6 036 690,51	9 330 658,13
2025 - HP6312-008	Soutien aux secteurs de l'agriculture	906	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2025 - HP6318-012	Soutien aux secteurs de l'agriculture	906	0,00	10 899 987,11	0,00	10 899 987,11	0,00	10 899 987,11	198 244,00	10 701 743,11
2025 - RE6312-008	Soutien aux secteurs de l'agriculture	906	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
2025 - RE6318-012	Soutien aux secteurs de l'agriculture	906	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2023 - HP6312-008	Soutien aux secteurs de l'agriculture environnement et de l'agro-alimentaire	906	0,00	0,00	4 744 263,49	0,00	4 744 263,49	0,00	0,00	0,00
2023 - HP6318-012	Soutien aux secteurs de l'agriculture environnement et de l'agro-alimentaire	906	0,00	0,00	0,00	0,00	-4 742 111,97	4 742 111,97	3 276 225,27	1 465 886,70
2023 - RE6312-008	Soutien aux secteurs de l'agriculture environnement et de l'agro-alimentaire	906	0,00	0,00	534 738,09	0,00	534 738,09	0,00	0,00	0,00
2023 - RE6318-012	Soutien aux secteurs de l'agriculture environnement et de l'agro-alimentaire	906	0,00	0,00	0,00	0,00	-534 738,09	534 738,09	170 316,81	364 421,28
2017 - HP6312-008	Soutien aux secteurs de l'agriculture et environnement et de l'agro-alimentaire	906	0,00	0,00	7 414,96	0,00	7 414,96	0,00	0,00	0,00
2017 - HP6318-012	Soutien aux secteurs de l'agriculture et environnement et de l'agro-alimentaire	906	0,00	0,00	0,00	0,00	-235,20	235,20	235,20	0,00
2018 - HP6312-008	Soutien aux secteurs de l'agriculture et environnement et de l'agro-alimentaire	906	0,00	0,00	29 852,08	0,00	29 852,08	0,00	0,00	0,00
2018 - HP6318-012	Soutien aux secteurs de l'agriculture et environnement et de l'agro-alimentaire	906	0,00	0,00	0,00	0,00	-1 058,00	1 058,00	1 058,00	0,00
2019 - HP6312-008	Soutien aux secteurs de l'agriculture et environnement et de l'agro-alimentaire	906	0,00	0,00	26 046,70	0,00	26 046,70	0,00	0,00	0,00
2019 - HP6318-012	Soutien aux secteurs de l'agriculture et environnement et de l'agro-alimentaire	906	0,00	0,00	0,00	0,00	-14 419,65	14 419,65	2 280,00	12 139,65
2020 - HP6312-008	Soutien aux secteurs de l'agriculture et environnement et de l'agro-alimentaire	906	0,00	0,00	40 493,12	0,00	40 493,12	0,00	0,00	0,00
2020 - HP6318-012	Soutien aux secteurs de l'agriculture et environnement et de l'agro-alimentaire	906	0,00	0,00	0,00	0,00	-864,80	864,80	864,80	0,00
2021 - HP6312-008	Soutien aux secteurs de l'agriculture et environnement et de l'agro-alimentaire	906	0,00	0,00	602 515,52	0,00	602 515,52	0,00	0,00	0,00
2021 - HP6318-012	Soutien aux secteurs de l'agriculture et environnement et de l'agro-alimentaire	906	0,00	0,00	0,00	0,00	-556 890,52	556 890,52	54 689,96	502 200,56
2022 - HP6312-008	Soutien aux secteurs de l'agriculture et environnement et de l'agro-alimentaire	906	0,00	0,00	721 841,09	0,00	721 841,09	0,00	0,00	0,00
2022 - HP6318-012	Soutien aux secteurs de l'agriculture et environnement et de l'agro-alimentaire	906	0,00	0,00	0,00	0,00	-302 888,64	302 888,64	120 683,47	182 205,17
2022 - RE6312-008	Soutien aux secteurs de l'agriculture et environnement et de l'agro-alimentaire	906	0,00	0,00	241 599,46	0,00	241 599,46	0,00	0,00	0,00
2022 - RE6318-012	Soutien aux secteurs de l'agriculture et environnement et de l'agro-alimentaire	906	0,00	0,00	0,00	0,00	-178 695,94	178 695,94	47 678,16	131 017,78
2023 - HP67-004	Soutien en matière de R & D	906	0,00	0,00	5 922 031,56	0,00	0,00	5 922 031,56	2 128 618,48	3 793 413,08
2025 - HP67-004	Soutien en matière de R & D	906	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
2025 - RE67-004	Soutien en matière de R & D	906	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2016 - HP052-005	Soutien à l'aménagement durable des territoires franciliens	900-5	0,00	0,00	128 667,25	0,00	128 667,25	0,00	0,00	0,00
2017 - HP052-005	Soutien à l'aménagement durable des territoires franciliens	900-5	0,00	0,00	134 543,83	0,00	134 543,83	0,00	0,00	0,00
2018 - HP052-005	Soutien à l'aménagement durable des territoires franciliens	900-5	0,00	0,00	134 581,39	0,00	134 581,39	0,00	0,00	0,00
2019 - HP052-005	Soutien à l'aménagement durable des territoires franciliens	900-5	0,00	0,00	43 925,87	0,00	43 925,87	0,00	0,00	0,00
2021 - HP052-005	Soutien à l'aménagement durable des territoires franciliens	900-5	0,00	0,00	1 215 507,79	0,00	1 215 507,79	0,00	0,00	0,00
2022 - HP052-005	Soutien à l'aménagement durable des territoires franciliens	900-5	0,00	0,00	10 388,76	0,00	10 388,76	0,00	0,00	0,00
2025 - HP052-005	Soutien à l'aménagement durable des territoires franciliens	900-5	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2019 - HP632-003	Soutien à l'artisanat, au commerce et aux métiers d'art	906	0,00	0,00	26 000,00	0,00	26 000,00	0,00	0,00	0,00
2020 - HP632-003	Soutien à l'artisanat, au commerce et aux métiers d'art	906	0,00	0,00	463 503,62	0,00	430 983,87	32 519,75	32 519,75	0,00
2021 - HP632-003	Soutien à l'artisanat, au commerce et aux métiers d'art	906	0,00	0,00	3 572 704,01	0,00	2 441 132,74	1 131 571,27	613 803,31	517 767,96
2022 - HP632-003	Soutien à l'artisanat, au commerce et aux métiers d'art	906	0,00	0,00	944 990,96	0,00	0,00	944 990,96	204 483,40	740 507,56
2023 - HP632-003	Soutien à l'artisanat, au commerce et aux métiers d'art	906	0,00	0,00	3 192 200,54	0,00	0,00	3 192 200,54	333 741,34	2 858 459,20
2024 - HP632-003	Soutien à l'artisanat, au commerce et aux métiers d'art	906	0,00	0,00	3 401 952,67	0,00	491 100,00	2 910 852,67	1 744 650,67	1 166 202,00
2025 - HP632-003	Soutien à l'artisanat, au commerce et aux métiers d'art	906	0,00	2 718 400,00	0,00	2 717 000,00	0,00	2 717 000,00	273 060,21	2 443 939,79
2020 - HP632-001	Soutien à l'industrie et aux autres services	906	0,00	0,00	5 608 538,03	0,00	4 153 070,80	1 455 467,23	1 217 417,23	238 050,00
2021 - HP632-001	Soutien à l'industrie et aux autres services	906	0,00	0,00	4 871 763,55	0,00	3 857 404,89	1 014 358,66	646 643,35	367 715,31
2022 - HP632-001	Soutien à l'industrie et aux autres services	906	0,00	0,00	7 597 360,37	0,00	3 785 452,73	3 811 907,64	1 644 358,71	2 167 548,93
2023 - HP632-001	Soutien à l'industrie et aux autres services	906	0,00	0,00	29 578 123,06	0,00	1 565 500,00	28 012 623,06	2 913 539,89	25 099 083,17
2024 - HP632-001	Soutien à l'industrie et aux autres services	906	0,00	0,00	14 543 858,37	0,00	0,00	14 543 858,37	3 836 802,83	10 707 055,54
2025 - HP632-001	Soutien à l'industrie et aux autres services	906	0,00	16 623 300,00	0,00	16 623 229,39	0,00	16 623 229,39	1 267 991,19	15 355 238,20

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
2017 - HP67-002	Soutien à l'innovation	906	0,00	0,00	775 061,63	0,00	775 061,63	0,00	0,00	0,00
2019 - HP67-002	Soutien à l'innovation	906	0,00	0,00	333 726,15	0,00	201 524,75	132 201,40	48 173,63	84 027,77
2020 - HP67-002	Soutien à l'innovation	906	0,00	0,00	130 593,98	0,00	34 515,13	96 078,85	26 574,93	69 503,92
2021 - HP67-002	Soutien à l'innovation	906	0,00	0,00	2 429 184,87	0,00	0,00	2 429 184,87	744 682,27	1 684 502,60
2022 - HP67-002	Soutien à l'innovation	906	0,00	0,00	1 504 555,50	0,00	209 334,34	1 295 221,16	28 660,66	1 266 560,50
2023 - HP67-002	Soutien à l'innovation	906	0,00	0,00	4 600 000,00	0,00	0,00	4 600 000,00	410 343,29	4 189 656,71
2024 - HP67-002	Soutien à l'innovation	906	0,00	0,00	11 815 873,36	0,00	53 969,40	11 761 903,96	1 058 761,20	10 703 142,76
2024 - RE67-002	Soutien à l'innovation	906	0,00	0,00	1 750 000,00	0,00	0,00	1 750 000,00	1 750 000,00	0,00
2025 - HP67-002	Soutien à l'innovation	906	0,00	25 900 000,00	0,00	25 899 970,96	0,00	25 899 970,96	14 522 415,40	11 377 555,56
2025 - RE67-002	Soutien à l'innovation	906	0,00	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
2022 - HP12-001	Soutien à l'équipement des sapeurs-pompiers et des centres d'équipement départementaux	901	0,00	0,00	250 000,00	0,00	0,00	250 000,00	250 000,00	0,00
2023 - HP12-001	Soutien à l'équipement des sapeurs-pompiers et des centres d'équipement départementaux	901	0,00	0,00	1 250 000,00	0,00	0,00	1 250 000,00	750 000,00	500 000,00
2025 - HP12-001	Soutien à l'équipement des sapeurs-pompiers et des centres d'équipement départementaux	901	0,00	1 500 000,00	0,00	1 500 000,00	0,00	1 500 000,00	250 000,00	1 250 000,00
2000 - CP23-001	Soutien à la construction, rénovation et équipement des établissements d'enseignement supérieur	902	0,00	0,00	83 062,57	0,00	0,00	83 062,57	621,00	82 441,57
2001 - CP23-001	Soutien à la construction, rénovation et équipement des établissements d'enseignement supérieur	902	0,00	0,00	20 671,19	0,00	0,00	20 671,19	0,00	20 671,19
2003 - CP23-001	Soutien à la construction, rénovation et équipement des établissements d'enseignement supérieur	902	0,00	0,00	30 934,10	0,00	0,00	30 934,10	0,00	30 934,10
2004 - CP23-001	Soutien à la construction, rénovation et équipement des établissements d'enseignement supérieur	902	0,00	0,00	80 842,91	0,00	0,00	80 842,91	0,00	80 842,91
2005 - CP23-001	Soutien à la construction, rénovation et équipement des établissements d'enseignement supérieur	902	0,00	0,00	6 531,13	0,00	0,00	6 531,13	0,00	6 531,13

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
2007 - HP23-001	Soutien à la construction, rénovation et équipement des étab lissements d'enseignement supérieur	902	0,00	0,00	503,20	0,00	0,00	503,20	0,00	503,20
2007 - PJ23-001	Soutien à la construction, rénovation et équipement des étab lissements d'enseignement supérieur	902	0,00	0,00	84 627,04	0,00	0,00	84 627,04	0,00	84 627,04
2008 - PJ23-001	Soutien à la construction, rénovation et équipement des étab lissements d'enseignement supérieur	902	0,00	0,00	74 091,52	0,00	0,00	74 091,52	0,00	74 091,52
2009 - PJ23-001	Soutien à la construction, rénovation et équipement des étab lissements d'enseignement supérieur	902	0,00	0,00	521 097,84	0,00	0,00	521 097,84	0,00	521 097,84
2010 - HP23-001	Soutien à la construction, rénovation et équipement des étab lissements d'enseignement supérieur	902	0,00	0,00	8 573,48	0,00	0,00	8 573,48	0,00	8 573,48
2010 - PJ23-001	Soutien à la construction, rénovation et équipement des étab lissements d'enseignement supérieur	902	0,00	0,00	105 526,62	0,00	0,00	105 526,62	23 929,73	81 596,89
2011 - PJ23-001	Soutien à la construction, rénovation et équipement des étab lissements d'enseignement supérieur	902	0,00	0,00	11 994,89	0,00	0,00	11 994,89	0,00	11 994,89
2012 - PJ23-001	Soutien à la construction, rénovation et équipement des étab lissements d'enseignement supérieur	902	0,00	0,00	1 148 901,04	0,00	360,00	1 148 541,04	6 120,00	1 142 421,04
2013 - PJ23-001	Soutien à la construction, rénovation et équipement des étab lissements d'enseignement supérieur	902	0,00	0,00	6 194 446,24	0,00	0,00	6 194 446,24	0,00	6 194 446,24
2014 - PJ23-001	Soutien à la construction, rénovation et équipement des étab lissements d'enseignement supérieur	902	0,00	0,00	2 342 974,97	0,00	0,00	2 342 974,97	0,00	2 342 974,97
2015 - HP23-001	Soutien à la construction, rénovation et équipement des étab lissements d'enseignement supérieur	902	0,00	0,00	1 341 934,64	0,00	0,00	1 341 934,64	0,00	1 341 934,64
2015 - PJ23-001	Soutien à la construction, rénovation et équipement des étab lissements d'enseignement supérieur	902	0,00	0,00	402 309,95	0,00	0,00	402 309,95	15 000,00	387 309,95
2015 - PR23-001	Soutien à la construction, rénovation et équipement des étab lissements d'enseignement supérieur	902	0,00	0,00	866 585,66	0,00	0,00	866 585,66	0,00	866 585,66
2016 - PR23-001	Soutien à la construction, rénovation et équipement des étab lissements d'enseignement supérieur	902	0,00	0,00	7 203,00	0,00	0,00	7 203,00	0,00	7 203,00

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
2017 - PR23-001	Soutien à la construction, rénovation et équipement des étab lissements d'enseignement supérieur	902	0,00	0,00	430 831,50	0,00	0,00	430 831,50	69 686,14	361 145,36
2018 - HP23-001	Soutien à la construction, rénovation et équipement des étab lissements d'enseignement supérieur	902	0,00	0,00	880 000,00	0,00	0,00	880 000,00	880 000,00	0,00
2018 - PR23-001	Soutien à la construction, rénovation et équipement des étab lissements d'enseignement supérieur	902	0,00	0,00	298 080,00	0,00	298 080,00	0,00	0,00	0,00
2019 - PR23-001	Soutien à la construction, rénovation et équipement des étab lissements d'enseignement supérieur	902	0,00	0,00	10 991 612,46	0,00	0,00	10 991 612,46	1 553 271,79	9 438 340,67
2020 - PR23-001	Soutien à la construction, rénovation et équipement des étab lissements d'enseignement supérieur	902	0,00	0,00	24 344 443,94	0,00	0,00	24 344 443,94	10 687 156,68	13 657 287,26
2021 - PR23-001	Soutien à la construction, rénovation et équipement des étab lissements d'enseignement supérieur	902	0,00	0,00	36 545 873,23	0,00	0,00	36 545 873,23	6 758 598,30	29 787 274,93
2022 - HP23-001	Soutien à la construction, rénovation et équipement des étab lissements d'enseignement supérieur	902	0,00	0,00	442 803,13	0,00	0,00	442 803,13	241 446,00	201 357,13
2022 - RE23-001	Soutien à la construction, rénovation et équipement des étab lissements d'enseignement supérieur	902	0,00	0,00	14 975 171,45	0,00	0,00	14 975 171,45	5 126 650,27	9 848 521,18
2023 - HP23-001	Soutien à la construction, rénovation et équipement des établissements d'enseignement supérieur	902	0,00	0,00	1 074 679,64	0,00	0,00	1 074 679,64	302 723,85	771 955,79
2023 - PR23-001	Soutien à la construction, rénovation et équipement des établissements d'enseignement supérieur	902	0,00	0,00	1 315 500,00	0,00	0,00	1 315 500,00	61 241,24	1 254 258,76
2023 - RE23-001	Soutien à la construction, rénovation et équipement des établissements d'enseignement supérieur	902	0,00	0,00	55 114 784,72	0,00	0,00	55 114 784,72	18 923 697,77	36 191 086,95
2024 - PR23-001	Soutien à la construction, rénovation et équipement des établissements d'enseignement supérieur	902	0,00	0,00	8 030 000,00	0,00	0,00	8 030 000,00	0,00	8 030 000,00
2024 - RE23-001	Soutien à la construction, rénovation et équipement des établissements d'enseignement supérieur	902	0,00	0,00	54 460 000,00	0,00	0,00	54 460 000,00	6 315 605,84	48 144 394,16
2025 - CP23-001	Soutien à la construction, rénovation et équipement des établissements d'enseignement supérieur	902	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
2025 - HP23-001	Soutien à la construction, rénovation et équipement des établissements d'enseignement supérieur	902	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2025 - PJ23-001	Soutien à la construction, rénovation et équipement des établissements d'enseignement supérieur	902	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2025 - PR23-001	Soutien à la construction, rénovation et équipement des établissements d'enseignement supérieur	902	0,00	6 000 000,00	0,00	6 000 000,00	0,00	6 000 000,00	0,00	6 000 000,00
2025 - RE23-001	Soutien à la construction, rénovation et équipement des établissements d'enseignement supérieur	902	0,00	3 000 000,00	0,00	3 000 000,00	0,00	3 000 000,00	0,00	3 000 000,00
2013 - HP61-001	Soutien à la création et au développement des entreprises	906	0,00	0,00	479 800,00	0,00	0,00	479 800,00	0,00	479 800,00
2016 - HP61-001	Soutien à la création et au développement des entreprises	906	0,00	0,00	1 398 000,00	0,00	1 098 000,00	300 000,00	0,00	300 000,00
2020 - HP61-001	Soutien à la création et au développement des entreprises	906	0,00	0,00	9 447 489,48	0,00	6 149 309,94	3 298 179,54	3 248 179,54	50 000,00
2021 - HP61-001	Soutien à la création et au développement des entreprises	906	0,00	0,00	4 888 854,30	0,00	2 696 649,07	2 192 205,23	1 213 882,63	978 322,60
2022 - HP61-001	Soutien à la création et au développement des entreprises	906	0,00	0,00	1 591 611,93	0,00	43 000,00	1 548 611,93	289 093,38	1 259 518,55
2023 - HP61-001	Soutien à la création et au développement des entreprises	906	0,00	0,00	4 156 878,08	0,00	0,00	4 156 878,08	2 001 463,12	2 155 414,96
2024 - HP61-001	Soutien à la création et au développement des entreprises	906	0,00	0,00	19 690 000,00	0,00	0,00	19 690 000,00	11 023 849,33	8 666 150,67
2025 - HP61-001	Soutien à la création et au développement des entreprises	906	0,00	20 514 000,00	0,00	20 512 965,50	0,00	20 512 965,50	4 012 965,50	16 500 000,00
2025 - RE61-001	Soutien à la création et au développement des entreprises	906	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2019 - HP67-003	Soutien à la diffusion de la recherche	906	0,00	0,00	27 118,16	0,00	0,00	27 118,16	0,00	27 118,16
2021 - HP67-003	Soutien à la diffusion de la recherche	906	0,00	0,00	45 109,89	0,00	1 848,06	43 261,83	33 693,76	9 568,07
2022 - HP67-003	Soutien à la diffusion de la recherche	906	0,00	0,00	82 634,35	0,00	34 570,64	48 063,71	33 389,76	14 673,95
2023 - HP67-003	Soutien à la diffusion de la recherche	906	0,00	0,00	106 684,00	0,00	182,10	106 501,90	41 157,90	65 344,00
2024 - HP67-003	Soutien à la diffusion de la recherche	906	0,00	0,00	90 000,00	0,00	769,95	89 230,05	37 078,99	52 151,06
2025 - HP67-003	Soutien à la diffusion de la recherche	906	0,00	112 000,00	0,00	112 000,00	0,00	112 000,00	9 500,00	102 500,00

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
2003 - HP67-001	Soutien à la recherche et à l'innovation	906	0,00	0,00	293 838,00	0,00	0,00	293 838,00	0,00	293 838,00
2006 - HP67-001	Soutien à la recherche et à l'innovation	906	0,00	0,00	231 964,00	0,00	0,00	231 964,00	0,00	231 964,00
2016 - HP67-001	Soutien à la recherche et à l'innovation	906	0,00	0,00	33 600,00	0,00	0,00	33 600,00	0,00	33 600,00
2017 - HP67-001	Soutien à la recherche et à l'innovation	906	0,00	0,00	2 685 456,40	0,00	1 524 313,76	1 161 142,64	854 889,44	306 253,20
2018 - HP67-001	Soutien à la recherche et à l'innovation	906	0,00	0,00	9 431 288,96	0,00	506 084,55	8 925 204,41	7 525 204,41	1 400 000,00
2019 - HP67-001	Soutien à la recherche et à l'innovation	906	0,00	0,00	6 720 709,86	0,00	326 873,93	6 393 835,93	331 066,97	6 062 768,96
2020 - HP67-001	Soutien à la recherche et à l'innovation	906	0,00	0,00	10 905 850,60	0,00	39 122,74	10 866 727,86	3 830 312,98	7 036 414,88
2021 - HP67-001	Soutien à la recherche et à l'innovation	906	0,00	0,00	15 730 402,95	0,00	161 939,34	15 568 463,61	3 625 456,22	11 943 007,39
2022 - HP67-001	Soutien à la recherche et à l'innovation	906	0,00	0,00	22 576 400,99	0,00	53 171,83	22 523 229,16	6 159 079,48	16 364 149,68
2022 - RE67-001	Soutien à la recherche et à l'innovation	906	0,00	0,00	3 100 000,00	0,00	0,00	3 100 000,00	1 176 283,53	1 923 716,47
2023 - HP67-001	Soutien à la recherche et à l'innovation	906	0,00	0,00	24 656 400,04	0,00	0,00	24 656 400,04	2 104 535,61	22 551 864,43
2023 - RE67-001	Soutien à la recherche et à l'innovation	906	0,00	0,00	3 700 000,00	0,00	0,00	3 700 000,00	600 000,00	3 100 000,00
2024 - HP67-001	Soutien à la recherche et à l'innovation	906	0,00	0,00	23 357 411,39	0,00	159,00	23 357 252,39	3 154 937,99	20 202 314,40
2024 - RE67-001	Soutien à la recherche et à l'innovation	906	0,00	0,00	7 450 000,00	0,00	0,00	7 450 000,00	3 413 148,75	4 036 851,25
2025 - HP67-001	Soutien à la recherche et à l'innovation	906	0,00	20 768 000,00	0,00	20 768 000,00	0,00	20 768 000,00	0,00	20 768 000,00
2025 - RE67-001	Soutien à la recherche et à l'innovation	906	0,00	2 020 000,00	0,00	2 020 000,00	0,00	2 020 000,00	0,00	2 020 000,00
2008 - HP822-011	Suppression des passages à niveau	908	0,00	0,00	1 283 290,57	0,00	1 266 676,00	16 614,57	0,00	16 614,57
2011 - HP822-011	Suppression des passages à niveau	908	0,00	0,00	269 290,86	0,00	0,00	269 290,86	0,00	269 290,86
2014 - HP822-011	Suppression des passages à niveau	908	0,00	0,00	408 017,44	0,00	0,00	408 017,44	0,00	408 017,44
2015 - HP822-011	Suppression des passages à niveau	908	0,00	0,00	3 174 214,63	0,00	0,00	3 174 214,63	843 380,17	2 330 834,46
2016 - HP822-011	Suppression des passages à niveau	908	0,00	0,00	2 169 346,22	0,00	2 169 346,22	0,00	0,00	0,00

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
2021 - HP822-011	Suppression des passages à niveau	908	0,00	0,00	2 901 045,08	0,00	0,00	2 901 045,08	0,00	2 901 045,08
2022 - HP822-011	Suppression des passages à niveau	908	0,00	0,00	8 135 200,00	0,00	0,00	8 135 200,00	0,00	8 135 200,00
2023 - HP822-011	Suppression des passages à niveau	908	0,00	0,00	3 010 361,97	0,00	0,00	3 010 361,97	2 280 143,59	730 218,38
2025 - HP822-011	Suppression des passages à niveau	908	0,00	500 000,00	0,00	185 000,00	0,00	185 000,00	0,00	185 000,00
2019 - HP29-003	Sécurisation des écoles et instituts de formations sanitaire s et sociales	902	0,00	0,00	3 986,69	0,00	0,00	3 986,69	0,00	3 986,69
2020 - HP29-003	Sécurisation des écoles et instituts de formations sanitaire s et sociales	902	0,00	0,00	76 349,24	0,00	0,00	76 349,24	0,00	76 349,24
2021 - HP29-003	Sécurisation des écoles et instituts de formations sanitaire s et sociales	902	0,00	0,00	134 733,00	0,00	134 733,00	0,00	0,00	0,00
2022 - HP29-003	Sécurisation des écoles et instituts de formations sanitaire s et sociales	902	0,00	0,00	124 483,06	0,00	25 315,20	99 167,86	99 167,86	0,00
2023 - HP29-003	Sécurisation des écoles et instituts de formations sanitaires et sociales	902	0,00	0,00	281 970,23	0,00	78 314,47	203 655,76	60 703,53	142 952,23
2024 - HP29-003	Sécurisation des écoles et instituts de formations sanitaires et sociales	902	0,00	0,00	243 699,00	0,00	5 826,52	237 872,48	76 269,48	161 603,00
2025 - HP29-003	Sécurisation des écoles et instituts de formations sanitaires et sociales	902	0,00	192 554,00	0,00	192 554,00	0,00	192 554,00	0,00	192 554,00
2013 - HP39-001	Sécurité dans les propriétés régionales	903	0,00	0,00	32,96	0,00	32,96	0,00	0,00	0,00
2017 - HP39-001	Sécurité dans les propriétés régionales	903	0,00	0,00	16 224,63	0,00	10 326,00	5 898,63	0,00	5 898,63
2018 - HP39-001	Sécurité dans les propriétés régionales	903	0,00	0,00	66 336,00	0,00	61 765,00	4 571,00	4 571,00	0,00
2019 - HP39-001	Sécurité dans les propriétés régionales	903	0,00	0,00	794,68	0,00	0,00	794,68	0,00	794,68
2020 - HP39-001	Sécurité dans les propriétés régionales	903	0,00	0,00	58 879,99	0,00	3 016,79	55 863,20	16 048,04	39 815,16
2021 - HP39-001	Sécurité dans les propriétés régionales	903	0,00	0,00	46 633,49	0,00	840,18	45 793,31	45 631,31	162,00
2022 - HP39-001	Sécurité dans les propriétés régionales	903	0,00	0,00	499 252,71	0,00	5 481,16	493 771,55	250 746,55	243 025,00
2023 - HP39-001	Sécurité dans les propriétés régionales	903	0,00	0,00	1 053 847,75	0,00	336,20	1 053 511,55	371 440,35	682 071,20
2024 - HP39-001	Sécurité dans les propriétés régionales	903	0,00	0,00	555 318,48	0,00	18 117,54	537 200,94	311 686,63	225 514,31
2025 - HP39-001	Sécurité dans les propriétés régionales	903	0,00	442 462,23	0,00	442 462,23	9 838,58	432 623,65	25 161,42	407 462,23

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
2013 - HP29-001	Sécurité lycées	902	0,00	0,00	28 550,52	0,00	0,00	28 550,52	0,00	28 550,52
2014 - HP29-001	Sécurité lycées	902	0,00	0,00	29 942,13	0,00	2 046,98	27 895,15	0,00	27 895,15
2015 - HP29-001	Sécurité lycées	902	0,00	0,00	31 786,05	0,00	9 681,05	22 105,00	0,00	22 105,00
2016 - HP29-001	Sécurité lycées	902	0,00	0,00	112 839,80	0,00	9 527,21	103 312,59	0,00	103 312,59
2017 - HP29-001	Sécurité lycées	902	0,00	0,00	285 925,08	0,00	121 972,75	163 952,33	0,00	163 952,33
2018 - HP29-001	Sécurité lycées	902	0,00	0,00	320 374,03	0,00	222 254,05	98 119,98	0,00	98 119,98
2019 - HP29-001	Sécurité lycées	902	0,00	0,00	1 408 636,73	0,00	249 703,82	1 158 932,91	116 703,70	1 042 229,21
2020 - HP29-001	Sécurité lycées	902	0,00	0,00	599 043,92	0,00	78 827,15	520 216,77	7 297,20	512 919,57
2021 - HP29-001	Sécurité lycées	902	0,00	0,00	3 242 852,76	0,00	73 278,96	3 169 573,80	518 390,26	2 651 183,54
2022 - HP29-001	Sécurité lycées	902	0,00	0,00	17 656 686,52	0,00	5 175 251,06	12 481 435,46	5 462 223,34	7 019 212,12
2023 - HP29-001	Sécurité lycées	902	0,00	0,00	32 704 288,18	0,00	0,00	32 704 288,18	7 249 766,66	25 454 521,52
2024 - HP29-001	Sécurité lycées	902	0,00	0,00	37 251 653,07	0,00	23 162,34	37 228 490,73	14 634 866,41	22 593 624,32
2025 - HP29-001	Sécurité lycées	902	0,00	31 051 821,09	0,00	31 051 821,09	0,00	31 051 821,09	1 679 188,38	29 372 632,71
2001 - CP515-002	Territoires stratégiques	905	0,00	0,00	2 201 127,94	0,00	0,00	2 201 127,94	0,00	2 201 127,94
2002 - CP515-002	Territoires stratégiques	905	0,00	0,00	32 113,07	0,00	0,00	32 113,07	0,00	32 113,07
2003 - CP515-002	Territoires stratégiques	905	0,00	0,00	1 286 593,22	0,00	0,00	1 286 593,22	0,00	1 286 593,22
2005 - CP515-002	Territoires stratégiques	905	0,00	0,00	3 061 302,68	0,00	0,00	3 061 302,68	0,00	3 061 302,68
2006 - CP515-002	Territoires stratégiques	905	0,00	0,00	2 964 176,43	0,00	0,00	2 964 176,43	0,00	2 964 176,43
2009 - PJ52-001	Territoires stratégiques	905	0,00	0,00	820 711,14	0,00	0,00	820 711,14	0,00	820 711,14
2010 - PJ52-001	Territoires stratégiques	905	0,00	0,00	275 132,31	0,00	0,00	275 132,31	0,00	275 132,31
2011 - PJ52-001	Territoires stratégiques	905	0,00	0,00	805 520,71	0,00	0,00	805 520,71	0,00	805 520,71

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
2017 - PR515-002	Territoires stratégiques	905	0,00	0,00	582 368,66	0,00	0,00	582 368,66	582 368,66	0,00
2018 - PR515-002	Territoires stratégiques	905	0,00	0,00	3 749 263,55	0,00	2 006 353,32	1 742 910,23	1 622 910,23	120 000,00
2019 - PR515-002	Territoires stratégiques	905	0,00	0,00	3 715 182,76	0,00	680 791,40	3 034 391,36	1 033 155,71	2 001 235,65
2020 - PR515-002	Territoires stratégiques	905	0,00	0,00	4 205 502,16	0,00	492 305,02	3 713 197,14	1 268 378,07	2 444 819,07
2021 - HP515-002	Territoires stratégiques	905	0,00	0,00	20 740 781,64	0,00	298 104,42	20 442 677,22	3 544 158,85	16 898 518,37
2021 - PR515-002	Territoires stratégiques	905	0,00	0,00	8 712 579,38	0,00	3 177 383,78	5 535 195,60	473 769,98	5 061 425,62
2022 - HP515-002	Territoires stratégiques	905	0,00	0,00	17 149 580,68	0,00	687 448,16	16 462 132,52	5 916 114,57	10 546 017,95
2022 - RE515-002	Territoires stratégiques	905	0,00	0,00	15 127 441,99	0,00	388 400,60	14 739 041,39	4 050 121,33	10 688 920,06
2023 - HP515-002	Territoires stratégiques	905	0,00	0,00	2 654 242,98	0,00	2 597,31	2 651 645,67	757 789,18	1 893 856,49
2023 - RE515-002	Territoires stratégiques	905	0,00	0,00	30 288 925,00	0,00	46 577,50	30 242 347,50	10 233 717,45	20 008 630,05
2024 - HP515-002	Territoires stratégiques	905	0,00	0,00	4 579 555,62	0,00	12 331,43	4 567 224,19	1 803 895,10	2 763 329,09
2024 - RE515-002	Territoires stratégiques	905	0,00	0,00	34 056 158,15	0,00	0,00	34 056 158,15	4 908 794,71	29 147 363,44
2025 - CP515-002	Territoires stratégiques	905	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2025 - HP515-002	Territoires stratégiques	905	0,00	12 371 036,07	0,00	12 348 346,02	0,00	12 348 346,02	1 753 398,00	10 594 948,02
2025 - PJ515-002	Territoires stratégiques	905	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2025 - PJ52-001	Territoires stratégiques	905	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2025 - PR515-002	Territoires stratégiques	905	0,00	1 708 596,93	0,00	1 708 596,93	0,00	1 708 596,93	0,00	1 708 596,93
2025 - RE515-002	Territoires stratégiques	905	0,00	13 496 431,94	0,00	13 492 078,93	0,00	13 492 078,93	0,00	13 492 078,93
2024 - HP833-002	Transport fluvial	908	0,00	0,00	15 130 000,00	0,00	0,00	15 130 000,00	10 864 959,56	4 265 040,44
2025 - HP833-002	Transport fluvial	908	0,00	33 858 000,00	0,00	33 780 000,00	0,00	33 780 000,00	12 000 000,00	21 780 000,00
2025 - PR833-002	Transport fluvial	908	0,00	1 136 009,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
2025 - RE833-002	Transport fluvial	908	0,00	6 418 373,07	0,00	6 418 373,07	0,00	6 418 373,07	0,00	6 418 373,07
2010 - HP24-002	Travaux de maintenance et grosses réparations dans les cités scolaires	902	0,00	0,00	202,26	0,00	0,00	202,26	0,00	202,26
2011 - HP24-002	Travaux de maintenance et grosses réparations dans les cités scolaires	902	0,00	0,00	62 660,03	0,00	15 891,07	46 768,96	0,00	46 768,96
2012 - HP24-002	Travaux de maintenance et grosses réparations dans les cités scolaires	902	0,00	0,00	110 063,43	0,00	19 705,74	90 357,69	0,00	90 357,69
2013 - HP24-002	Travaux de maintenance et grosses réparations dans les cités scolaires	902	0,00	0,00	111 554,59	0,00	18 015,87	93 538,72	0,00	93 538,72
2014 - HP24-002	Travaux de maintenance et grosses réparations dans les cités scolaires	902	0,00	0,00	90 970,20	0,00	53 222,40	37 747,80	0,00	37 747,80
2015 - HP24-002	Travaux de maintenance et grosses réparations dans les cités scolaires	902	0,00	0,00	111 164,32	0,00	65 848,40	45 315,92	0,00	45 315,92
2016 - HP24-002	Travaux de maintenance et grosses réparations dans les cités scolaires	902	0,00	0,00	1 384 649,13	0,00	65 751,66	1 318 897,47	0,00	1 318 897,47
2017 - HP24-002	Travaux de maintenance et grosses réparations dans les cités scolaires	902	0,00	0,00	921 785,78	0,00	95 723,72	826 062,06	0,00	826 062,06
2018 - HP24-002	Travaux de maintenance et grosses réparations dans les cités scolaires	902	0,00	0,00	207 960,54	0,00	101 475,85	106 484,69	25 912,03	80 572,66
2019 - HP24-002	Travaux de maintenance et grosses réparations dans les cités scolaires	902	0,00	0,00	6 428 903,80	0,00	82 848,86	6 346 054,94	10 118,08	6 335 936,86
2020 - HP24-002	Travaux de maintenance et grosses réparations dans les cités scolaires	902	0,00	0,00	3 163 725,43	0,00	205 208,93	2 958 516,50	261 827,90	2 696 688,60
2021 - HP24-002	Travaux de maintenance et grosses réparations dans les cités scolaires	902	0,00	0,00	4 306 960,64	0,00	203 457,42	4 103 503,22	1 616 924,82	2 486 578,40
2022 - HP24-002	Travaux de maintenance et grosses réparations dans les cités scolaires	902	0,00	0,00	11 004 796,64	0,00	1 136 329,71	9 868 466,93	4 729 510,93	5 138 956,00
2023 - HP24-002	Travaux de maintenance et grosses réparations dans les cités scolaires	902	0,00	0,00	16 831 094,51	0,00	9 363,41	16 821 731,10	6 155 504,50	10 666 226,60
2024 - HP24-002	Travaux de maintenance et grosses réparations dans les cités scolaires	902	0,00	0,00	29 285 231,17	0,00	0,00	29 285 231,17	10 985 337,67	18 299 893,50
2025 - HP24-002	Travaux de maintenance et grosses réparations dans les cités scolaires	902	0,00	41 953 085,64	0,00	41 953 085,64	25 612,86	41 927 472,78	4 128 932,17	37 798 540,61
2005 - HP222-002	Travaux de maintenance et grosses réparations dans les lycée s publics	902	0,00	0,00	5 641,12	0,00	0,00	5 641,12	0,00	5 641,12
2011 - HP222-002	Travaux de maintenance et grosses réparations dans les lycée s publics	902	0,00	0,00	43 713,20	0,00	7 893,19	35 820,01	0,00	35 820,01
2012 - HP222-002	Travaux de maintenance et grosses réparations dans les lycée s publics	902	0,00	0,00	107 234,09	0,00	0,00	107 234,09	0,00	107 234,09
2013 - HP222-002	Travaux de maintenance et grosses réparations dans les lycée s publics	902	0,00	0,00	227 290,88	0,00	13 641,61	213 649,27	0,00	213 649,27

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
2014 - HP222-002	Travaux de maintenance et grosses réparations dans les lycées publics	902	0,00	0,00	1 458 515,25	0,00	51 619,02	1 406 896,23	35 659,76	1 371 236,47
2015 - HP222-002	Travaux de maintenance et grosses réparations dans les lycées publics	902	0,00	0,00	1 397 989,25	0,00	106 339,21	1 291 650,04	0,00	1 291 650,04
2016 - HP222-002	Travaux de maintenance et grosses réparations dans les lycées publics	902	0,00	0,00	2 174 616,14	0,00	150 028,07	2 024 588,07	10 942,66	2 013 645,41
2017 - HP222-002	Travaux de maintenance et grosses réparations dans les lycées publics	902	0,00	0,00	1 855 261,89	0,00	255 518,21	1 599 743,68	0,00	1 599 743,68
2018 - HP222-002	Travaux de maintenance et grosses réparations dans les lycées publics	902	0,00	0,00	3 389 180,49	0,00	513 608,06	2 875 572,43	22 498,19	2 853 074,24
2019 - HP222-002	Travaux de maintenance et grosses réparations dans les lycées publics	902	0,00	0,00	27 568 517,88	0,00	577 651,29	26 990 866,59	298 853,42	26 692 013,17
2020 - HP222-002	Travaux de maintenance et grosses réparations dans les lycées publics	902	0,00	0,00	6 678 272,49	0,00	1 000 230,47	5 678 042,02	476 429,24	5 201 612,78
2021 - HP222-002	Travaux de maintenance et grosses réparations dans les lycées publics	902	0,00	0,00	17 459 406,20	0,00	982 811,56	16 476 594,64	3 905 846,64	12 570 748,00
2022 - HP222-002	Travaux de maintenance et grosses réparations dans les lycées publics	902	0,00	0,00	46 164 330,40	0,00	15 014 499,59	31 149 830,81	7 502 363,24	23 647 467,57
2023 - HP222-002	Travaux de maintenance et grosses réparations dans les lycées publics	902	0,00	0,00	89 392 623,39	0,00	1 458,22	89 391 165,17	21 093 839,29	68 297 325,88
2024 - HP222-002	Travaux de maintenance et grosses réparations dans les lycées publics	902	0,00	0,00	161 980 046,39	0,00	0,00	161 980 046,39	80 704 097,94	81 275 948,45
2025 - HP222-002	Travaux de maintenance et grosses réparations dans les lycées publics	902	0,00	219 111 762,00	0,00	219 111 762,00	20 918,72	219 090 843,28	46 212 273,16	172 878 570,12
2024 - HP052-015	Une Europe plus intelligente	900-5	0,00	0,00	1 080 415,60	0,00	0,00	1 080 415,60	1 029 365,08	51 050,52
2025 - HP052-015	Une Europe plus intelligente	900-5	0,00	19 312 014,24	0,00	19 312 014,24	0,00	19 312 014,24	109 632,36	19 202 381,88
2024 - HP052-016	Une Europe plus verte	900-5	0,00	0,00	13 588 629,77	0,00	0,00	13 588 629,77	3 555 282,89	10 033 346,88
2025 - HP052-016	Une Europe plus verte	900-5	0,00	27 479 961,85	0,00	27 285 161,85	0,00	27 285 161,85	1 096 850,12	26 188 311,73
2013 - PJ325-003	Équipements sportifs d'intérêt régional	903	0,00	0,00	1 706,85	0,00	0,00	1 706,85	0,00	1 706,85
2017 - HP325-003	Équipements sportifs d'intérêt régional	903	0,00	0,00	4 997,25	0,00	4 997,25	0,00	0,00	0,00
2017 - PJ325-003	Équipements sportifs d'intérêt régional	903	0,00	0,00	72 697,49	0,00	20,20	72 677,29	0,00	72 677,29
2018 - HP325-003	Équipements sportifs d'intérêt régional	903	0,00	0,00	25 067,01	0,00	459,01	24 608,00	24 608,00	0,00
2018 - PJ325-003	Équipements sportifs d'intérêt régional	903	0,00	0,00	103 031,52	0,00	84 670,64	18 360,88	178,80	18 182,08

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
2019 - HP325-003	Équipements sportifs d'intérêt régional	903	0,00	0,00	820 024,98	0,00	19 678,87	800 346,11	744 675,67	55 670,44
2019 - PJ325-003	Équipements sportifs d'intérêt régional	903	0,00	0,00	11 216,12	0,00	197,83	11 018,29	0,00	11 018,29
2020 - HP325-003	Équipements sportifs d'intérêt régional	903	0,00	0,00	2 433 803,97	0,00	349 324,64	2 084 479,33	1 130 753,50	953 725,83
2021 - HP325-003	Équipements sportifs d'intérêt régional	903	0,00	0,00	2 480 798,29	0,00	161 774,96	2 319 023,33	576 967,06	1 742 056,27
2022 - HP325-003	Équipements sportifs d'intérêt régional	903	0,00	0,00	5 399 047,17	0,00	946 741,73	4 452 305,44	2 378 055,15	2 074 250,29
2023 - HP325-003	Équipements sportifs d'intérêt régional	903	0,00	0,00	15 835 452,62	0,00	64 654,98	15 770 797,64	8 664 768,30	7 106 029,34
2024 - HP325-003	Équipements sportifs d'intérêt régional	903	0,00	0,00	21 401 649,59	0,00	237 923,88	21 163 725,71	9 005 929,75	12 157 795,96
2025 - HP325-003	Équipements sportifs d'intérêt régional	903	0,00	35 868 828,92	0,00	35 864 993,12	37 369,00	35 827 624,12	1 982 414,47	33 845 209,65
2025 - PJ325-003	Équipements sportifs d'intérêt régional	903	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2017 - HP828-013	Études d'amélioration et de développement de l'offre de tran sport	908	0,00	0,00	29 762,50	0,00	29 762,50	0,00	0,00	0,00
2022 - HP828-013	Études d'amélioration et de développement de l'offre de tran sport	908	0,00	0,00	112 423,75	0,00	37 551,93	74 871,82	74 871,82	0,00
2025 - HP828-013	Études d'amélioration et de développement de l'offre de transport	908	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2015 - HP820-002	Études et expérimentations	908	0,00	0,00	11 557,02	0,00	11 557,02	0,00	0,00	0,00
2018 - HP820-002	Études et expérimentations	908	0,00	0,00	156 123,36	0,00	116 337,59	39 785,77	39 785,77	0,00
2019 - HP820-002	Études et expérimentations	908	0,00	0,00	2 225 952,60	0,00	893 505,48	1 332 447,12	1 311 762,18	20 684,94
2020 - HP820-002	Études et expérimentations	908	0,00	0,00	2 321 016,56	0,00	2 088 800,00	232 216,56	91 049,06	141 167,50
2021 - HP820-002	Études et expérimentations	908	0,00	0,00	2 227 515,87	0,00	1 207 563,38	1 019 952,49	808 266,63	211 685,86
2022 - HP820-002	Études et expérimentations	908	0,00	0,00	235 376,40	0,00	31 521,63	203 854,77	137 544,77	66 310,00
2023 - HP820-002	Études et expérimentations	908	0,00	0,00	870 191,05	0,00	0,00	870 191,05	63 281,70	806 909,35
2024 - HP820-002	Études et expérimentations	908	0,00	0,00	127 640,00	0,00	0,00	127 640,00	4 000,00	123 640,00
2025 - HP820-002	Études et expérimentations	908	0,00	5 362 895,19	0,00	5 362 895,19	0,00	5 362 895,19	0,00	5 362 895,19

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
TOTAL			0,00	2 439 961 000,00	7 496 864 868,65	2 352 286 571,31	330 201 051,88	9 518 950 388,08	2 148 091 697,01	7 370 858 691,07

* Le détail par programme n'est à renseigner qu'à compter des AP votées en 2005.

(1) Il s'agit des AP affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AP votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AP non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)	3,19	3,38	3,24	3,43

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR NATURE	C3.1

Présentation agrégée par nature

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	899 164 278,32	564 107 164,31	160 835 435,48	51 395 963,26	63 672 939,89	59 152 775,38
A110	Autres immobilisations incorporelles	93 987 277,32	1 117 694,32	0,00	28 193 745,64	60 992 806,65	3 683 030,71
A115	Immobilisations incorporelles en cours	413 043 963,41	171 360 366,74	696 976,30	41 740 778,83	100 037 545,86	99 208 295,68
A120	Terrains	931 875,20	700 945,25	0,00	0,00	142 268,78	88 661,17
A125	Constructions	17 813 493,27	0,00	0,00	14 009,52	17 276 022,07	523 461,68
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	3 084 721,16	0,00	0,00	0,00	2 994 281,42	90 439,74
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	108 893 540,37	2 755 643,61	0,00	88 539 553,59	16 941 736,67	656 606,50
A155	Immobilisations corporelles en cours	572 709 945,99	260 193 862,79	0,00	58 386 361,76	224 663 613,33	29 466 108,11
A165	Immobilisations financières	34 583 087,50	18 900 988,00	0,00	0,00	15 199 099,50	483 000,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	4 421 777,35	61 412,97	0,00	0,00	3 541 690,63	818 673,75
TOTAL		2 148 633 959,89	1 019 198 077,99	161 532 411,78	268 270 412,60	505 462 004,80	194 171 052,72

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	899 164 278,32	722 476 979,35	50 600 446,05	56 980 299,32	69 106 553,60
A110	Autres immobilisations incorporelles	93 987 277,32	1 117 694,32	28 193 745,64	60 535 078,14	4 140 759,22
A115	Immobilisations incorporelles en cours	413 043 963,41	168 928 851,09	41 351 804,91	94 575 148,11	108 188 159,30
A120	Terrains	931 875,20	700 945,25	0,00	142 268,78	88 661,17
A125	Constructions	17 813 493,27	0,00	14 009,52	17 138 149,15	661 334,60
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	3 084 721,16	0,00	0,00	2 994 281,42	90 439,74
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	108 893 540,37	2 755 643,61	88 539 553,59	16 941 736,67	656 606,50
A155	Immobilisations corporelles en cours	572 709 945,99	259 678 061,42	58 386 361,76	223 828 656,36	30 816 866,45
A165	Immobilisations financières	34 583 087,50	18 900 988,00	0,00	13 874 099,50	1 808 000,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	4 421 777,35	61 412,97	0,00	3 541 690,63	818 673,75
TOTAL		2 148 633 959,89	1 174 620 576,01	267 085 921,47	490 551 408,08	216 376 054,33

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	899 164 278,32	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	93 987 277,32	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	413 043 963,41	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	931 875,20	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	17 813 493,27	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	3 084 721,16	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	108 893 540,37	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	572 709 945,99	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	34 583 087,50	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	4 421 777,35	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		2 148 633 959,89	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	899 164 278,32	42 517 588,50	190 159 593,79	433 974 679,33	232 512 416,70
A110	Autres immobilisations incorporelles	93 987 277,32	419 785,58	0,00	71 577 733,68	21 989 758,06
A115	Immobilisations incorporelles en cours	413 043 963,41	59 510 012,47	9 680 135,18	102 135 052,94	241 718 762,82
A120	Terrains	931 875,20	700 945,25	0,00	121 898,78	109 031,17
A125	Constructions	17 813 493,27	0,00	0,00	15 829 897,45	1 983 595,82
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	3 084 721,16	0,00	0,00	2 994 281,42	90 439,74
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	108 893 540,37	0,00	0,00	108 236 933,87	656 606,50
A155	Immobilisations corporelles en cours	572 709 945,99	59 252 924,28	23 706 383,51	287 645 283,34	202 105 354,86
A165	Immobilisations financières	34 583 087,50	2 000 000,00	0,00	17 199 099,50	15 383 988,00
A225	Opérations pour compte de tiers	4 421 777,35	0,00	0,00	3 342 313,14	1 079 464,21
TOTAL		2 148 633 959,89	164 401 256,08	223 546 112,48	1 043 057 173,45	717 629 417,88

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,

- 21318 « Autres bâtiments publics »,

- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,

- 2138 « Autres constructions »,

- 2151 « Réseaux de voirie »,

- 2152 « Installations de voirie »,

- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,

- 21828 « Autres matériels de transport »,

- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,

- 2313 « Constructions en cours »,

- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,

- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT	C2.2

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
2025 - HP76-001	AEV - Ile-de-France nature	937	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2019 - HP253-005	Accès à l'information et à l'orientation	932	0,00	0,00	87 797,16	0,00	87 797,16	0,00	0,00	0,00
2020 - HP253-005	Accès à l'information et à l'orientation	932	0,00	0,00	42 504,15	0,00	42 504,15	0,00	0,00	0,00
2021 - HP253-005	Accès à l'information et à l'orientation	932	0,00	0,00	97 127,26	0,00	69 042,88	28 084,38	0,00	28 084,38
2022 - HP253-005	Accès à l'information et à l'orientation	932	0,00	0,00	241 439,48	0,00	210 000,00	31 439,48	0,00	31 439,48
2025 - HP253-005	Accès à l'information et à l'orientation	932	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2021 - HP6312-010	Actions agri-environnementales	936	0,00	0,00	284 863,18	0,00	284 863,18	0,00	0,00	0,00
2021 - HP6318-015	Actions agri-environnementales	936	0,00	0,00	0,00	0,00	-284 863,18	284 863,18	283 933,18	930,00
2022 - HP6312-010	Actions agri-environnementales	936	0,00	0,00	2 180 545,68	0,00	2 180 545,68	0,00	0,00	0,00
2022 - HP6318-015	Actions agri-environnementales	936	0,00	0,00	0,00	0,00	-2 160 196,55	2 160 196,55	975 594,14	1 184 602,41
2023 - HP6312-010	Actions agri-environnementales	936	0,00	0,00	1 569 246,97	0,00	1 569 246,97	0,00	0,00	0,00
2023 - HP6318-015	Actions agri-environnementales	936	0,00	0,00	0,00	0,00	-1 561 703,00	1 561 703,00	207 055,96	1 354 647,04
2024 - HP6312-010	Actions agri-environnementales	936	0,00	0,00	1 163 453,21	0,00	1 163 453,21	0,00	0,00	0,00
2024 - HP6318-015	Actions agri-environnementales	936	0,00	0,00	0,00	0,00	-1 124 677,73	1 124 677,73	738 939,72	385 738,01
2025 - HP6312-010	Actions agri-environnementales	936	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2025 - HP6318-015	Actions agri-environnementales	936	0,00	3 538 064,66	0,00	3 538 064,66	0,00	3 538 064,66	424 393,17	3 113 671,49
2025 - RE6312-010	Actions agri-environnementales	936	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2025 - RE6318-015	Actions agri-environnementales	936	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
2018 - HP23-003	Actions en faveur de l'enseignement supérieur	932	0,00	0,00	320,97	0,00	320,97	0,00	0,00	0,00
2019 - HP23-003	Actions en faveur de l'enseignement supérieur	932	0,00	0,00	38 439,99	0,00	38 439,99	0,00	0,00	0,00
2020 - HP23-003	Actions en faveur de l'enseignement supérieur	932	0,00	0,00	88 136,33	0,00	66 430,31	21 706,02	21 706,02	0,00
2021 - HP23-003	Actions en faveur de l'enseignement supérieur	932	0,00	0,00	2 171 490,11	0,00	1 393 579,60	777 910,51	543 619,50	234 291,01
2022 - HP23-003	Actions en faveur de l'enseignement supérieur	932	0,00	0,00	1 894 044,08	0,00	328 353,26	1 565 690,82	743 197,50	822 493,32
2023 - HP23-003	Actions en faveur de l'enseignement supérieur	932	0,00	0,00	5 737 678,83	0,00	2 488 373,27	3 249 305,56	1 693 755,10	1 555 550,46
2024 - HP23-003	Actions en faveur de l'enseignement supérieur	932	0,00	0,00	8 014 741,45	0,00	255 621,84	7 759 119,61	2 599 493,85	5 159 625,76
2024 - RE23-003	Actions en faveur de l'enseignement supérieur	932	0,00	0,00	700 795,86	0,00	0,00	700 795,86	364 425,91	336 369,95
2025 - HP23-003	Actions en faveur de l'enseignement supérieur	932	0,00	10 635 000,00	0,00	10 482 178,40	14 293,30	10 467 885,10	3 295 137,66	7 172 747,44
2025 - RE23-003	Actions en faveur de l'enseignement supérieur	932	0,00	600 000,00	0,00	600 000,00	0,00	600 000,00	0,00	600 000,00
2021 - HP555-004	Actions en faveur du logement des jeunes	935	0,00	0,00	377,40	0,00	377,40	0,00	0,00	0,00
2024 - HP555-004	Actions en faveur du logement des jeunes	935	0,00	0,00	9 180,00	0,00	180,00	9 000,00	9 000,00	0,00
2025 - HP555-004	Actions en faveur du logement des jeunes	935	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00	3 885,44	46 114,56	37 114,56	9 000,00
2022 - HP043-002	Actions européennes	930	0,00	0,00	4 567,00	0,00	471,00	4 096,00	0,00	4 096,00
2023 - HP043-002	Actions européennes	930	0,00	0,00	25 822,03	0,00	5 508,00	20 314,03	12 500,00	7 814,03
2024 - HP043-002	Actions européennes	930	0,00	0,00	279 267,71	0,00	0,00	279 267,71	109 974,30	169 293,41
2025 - HP043-002	Actions européennes	930	0,00	1 100 000,00	0,00	989 000,00	0,00	989 000,00	518 856,50	470 143,50
2019 - HP048-003	Actions internationales	930	0,00	0,00	13 542,83	0,00	13 542,83	0,00	0,00	0,00
2020 - HP045-033	Actions internationales	930	0,00	0,00	0,00	0,00	-15 325,86	15 325,86	15 325,86	0,00
2020 - HP048-003	Actions internationales	930	0,00	0,00	37 137,44	0,00	37 137,44	0,00	0,00	0,00
2021 - HP045-033	Actions internationales	930	0,00	0,00	0,00	0,00	-89 440,64	89 440,64	89 440,64	0,00
2021 - HP048-003	Actions internationales	930	0,00	0,00	118 389,82	0,00	118 389,82	0,00	0,00	0,00

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
2022 - HP045-033	Actions internationales	930	0,00	0,00	0,00	0,00	-887 931,42	887 931,42	467 523,39	420 408,03
2022 - HP048-003	Actions internationales	930	0,00	0,00	923 484,63	0,00	923 484,63	0,00	0,00	0,00
2023 - HP045-033	Actions internationales	930	0,00	0,00	0,00	0,00	-1 698 269,49	1 698 269,49	697 094,16	1 001 175,33
2023 - HP048-003	Actions internationales	930	0,00	0,00	1 698 293,70	0,00	1 698 293,70	0,00	0,00	0,00
2024 - HP045-033	Actions internationales	930	0,00	0,00	0,00	0,00	-1 698 016,88	1 698 016,88	671 690,63	1 026 326,25
2024 - HP048-003	Actions internationales	930	0,00	0,00	1 740 913,71	0,00	1 740 913,71	0,00	0,00	0,00
2025 - HP045-033	Actions internationales	930	0,00	2 652 000,00	0,00	2 620 123,56	0,00	2 620 123,56	215 752,03	2 404 371,53
2025 - HP048-003	Actions internationales	930	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2025 - HP820-005	Actions spécifiques en matière de tarification	938	0,00	67 500 000,00	0,00	66 340 000,00	0,00	66 340 000,00	66 340 000,00	0,00
2019 - HP71-004	Actions transversales	937	0,00	0,00	28 892,00	0,00	0,00	28 892,00	0,00	28 892,00
2020 - HP71-004	Actions transversales	937	0,00	0,00	40,09	0,00	0,00	40,09	0,00	40,09
2021 - HP71-004	Actions transversales	937	0,00	0,00	137 627,78	0,00	50 897,40	86 730,38	81 730,38	5 000,00
2022 - HP71-004	Actions transversales	937	0,00	0,00	447 003,95	0,00	6 583,46	440 420,49	86 213,18	354 207,31
2023 - HP71-004	Actions transversales	937	0,00	0,00	480 551,87	0,00	4 790,79	475 761,08	82 232,58	393 528,50
2024 - HP71-004	Actions transversales	937	0,00	0,00	1 035 102,70	0,00	489,98	1 034 612,72	314 952,68	719 660,04
2025 - HP71-004	Actions transversales	937	0,00	5 319 569,00	0,00	5 319 569,00	0,00	5 319 569,00	4 956 211,30	363 357,70
2021 - HP57-001	Aide au développement du territoire numérique	935	0,00	0,00	18 174,38	0,00	100,38	18 074,00	18 074,00	0,00
2022 - HP57-001	Aide au développement du territoire numérique	935	0,00	0,00	99 731,94	0,00	60 000,00	39 731,94	27 731,94	12 000,00
2023 - HP57-001	Aide au développement du territoire numérique	935	0,00	0,00	53 233,68	0,00	0,00	53 233,68	10 387,09	42 846,59
2025 - HP57-001	Aide au développement du territoire numérique	935	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2018 - HP311-007	Aide au livre et à la lecture	933	0,00	0,00	107 083,67	0,00	0,00	107 083,67	0,00	107 083,67
2019 - HP311-007	Aide au livre et à la lecture	933	0,00	0,00	4 607,62	0,00	0,00	4 607,62	0,00	4 607,62

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
2020 - HP311-007	Aide au livre et à la lecture	933	0,00	0,00	26 419,88	0,00	23 172,68	3 247,20	0,00	3 247,20
2021 - HP311-007	Aide au livre et à la lecture	933	0,00	0,00	54 891,96	0,00	24 372,89	30 519,07	9 522,75	20 996,32
2022 - HP311-007	Aide au livre et à la lecture	933	0,00	0,00	632 470,37	0,00	254 664,57	377 805,80	309 707,40	68 098,40
2023 - HP311-007	Aide au livre et à la lecture	933	0,00	0,00	609 714,98	0,00	30 506,54	579 208,44	202 374,29	376 834,15
2024 - HP311-007	Aide au livre et à la lecture	933	0,00	0,00	1 929 475,10	0,00	32 298,59	1 897 176,51	1 337 091,33	560 085,18
2025 - HP311-007	Aide au livre et à la lecture	933	0,00	1 941 273,01	0,00	1 941 273,00	2 153,68	1 939 119,32	330 801,60	1 608 317,72
2025 - HP42-007	Aide aux femmes et aux familles	934	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2025 - RE424-007	Aide aux femmes et aux familles	934	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2019 - HP311-005	Aide à la création et à la diffusion des arts de la scène et de la rue	933	0,00	0,00	40 765,62	0,00	0,00	40 765,62	0,00	40 765,62
2020 - HP311-005	Aide à la création et à la diffusion des arts de la scène et de la rue	933	0,00	0,00	165 024,40	0,00	132 731,37	32 293,03	31 070,83	1 222,20
2021 - HP311-005	Aide à la création et à la diffusion des arts de la scène et de la rue	933	0,00	0,00	1 058 266,79	0,00	169 274,55	888 992,24	862 334,50	26 657,74
2022 - HP311-005	Aide à la création et à la diffusion des arts de la scène et de la rue	933	0,00	0,00	2 111 912,13	0,00	47 193,66	2 064 718,47	1 400 063,80	664 654,67
2023 - HP311-005	Aide à la création et à la diffusion des arts de la scène et de la rue	933	0,00	0,00	6 029 377,95	0,00	159 417,59	5 869 960,36	4 508 149,69	1 361 810,67
2024 - HP311-005	Aide à la création et à la diffusion des arts de la scène et de la rue	933	0,00	0,00	19 332 079,46	0,00	240 708,18	19 091 371,28	15 065 669,05	4 025 702,23
2025 - HP311-005	Aide à la création et à la diffusion des arts de la scène et de la rue	933	0,00	30 500 836,99	0,00	30 500 836,99	20 760,28	30 480 076,71	13 643 322,74	16 836 753,97
2019 - HP281-001	Aides aux élèves	932	0,00	0,00	11 139,24	0,00	11 139,24	0,00	0,00	0,00
2020 - HP281-001	Aides aux élèves	932	0,00	0,00	390 434,35	0,00	21 770,14	368 664,21	28 815,51	339 848,70
2021 - HP281-001	Aides aux élèves	932	0,00	0,00	12 488,65	0,00	11 246,70	1 241,95	0,00	1 241,95
2022 - HP281-001	Aides aux élèves	932	0,00	0,00	598 285,82	0,00	14 694,88	583 590,94	49 834,80	533 756,14
2023 - HP281-001	Aides aux élèves	932	0,00	0,00	835 158,15	0,00	0,00	835 158,15	238 064,45	597 093,70
2024 - HP281-001	Aides aux élèves	932	0,00	0,00	2 302 393,57	0,00	0,00	2 302 393,57	788 032,07	1 514 361,50
2025 - HP281-001	Aides aux élèves	932	0,00	28 169 107,00	0,00	26 988 574,01	0,00	26 988 574,01	22 254 350,49	4 734 223,52

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
2021 - HP288-004	Aides aux élèves de second cycle, BTS, CPGE post-bac et assi milées	932	0,00	0,00	83 967,72	0,00	0,00	83 967,72	0,00	83 967,72
2022 - HP288-004	Aides aux élèves de second cycle, BTS, CPGE post-bac et assi milées	932	0,00	0,00	1 220 222,72	0,00	1 220 222,72	0,00	0,00	0,00
2023 - HP288-004	Aides aux élèves de second cycle, BTS, CPGE post-bac et assimilées	932	0,00	0,00	32 528,41	0,00	7 947,00	24 581,41	0,00	24 581,41
2024 - HP288-004	Aides aux élèves de second cycle, BTS, CPGE post-bac et assimilées	932	0,00	0,00	448 466,07	0,00	0,00	448 466,07	329 874,56	118 591,51
2025 - HP288-004	Aides aux élèves de second cycle, BTS, CPGE post-bac et assimilées	932	0,00	7 553 893,00	0,00	7 553 893,00	0,00	7 553 893,00	7 359 325,52	194 567,48
2025 - HP051-019	Ajustements liés aux corrections	930-5	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2025 - HP052-021	Ajustements liés aux corrections	930-5	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2025 - HP0580-022	Ajustements liés aux corrections	930-5	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2022 - PR042-001	Aménagement et développement durable - Coopération interrégi onale	930	0,00	0,00	12 079,78	0,00	0,00	12 079,78	0,00	12 079,78
2023 - PR042-001	Aménagement et développement durable - Coopération interrégionale	930	0,00	0,00	38 377,98	0,00	1 146,66	37 231,32	28 895,37	8 335,95
2024 - PR042-001	Aménagement et développement durable - Coopération interrégionale	930	0,00	0,00	71 387,00	0,00	0,00	71 387,00	71 387,00	0,00
2025 - PR042-001	Aménagement et développement durable - Coopération interrégionale	930	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2025 - RE042-001	Aménagement et développement durable - Coopération interrégionale	930	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2018 - HP510-001	Aménagement et territoires	935	0,00	0,00	6 891,25	0,00	6 891,25	0,00	0,00	0,00
2019 - HP510-001	Aménagement et territoires	935	0,00	0,00	0,01	0,00	0,01	0,00	0,00	0,00
2020 - HP510-001	Aménagement et territoires	935	0,00	0,00	6 992,36	0,00	6 992,36	0,00	0,00	0,00
2021 - HP510-001	Aménagement et territoires	935	0,00	0,00	2 735,70	0,00	2 735,70	0,00	0,00	0,00
2022 - HP510-001	Aménagement et territoires	935	0,00	0,00	248 056,57	0,00	10 887,49	237 169,08	203 895,13	33 273,95
2023 - HP510-001	Aménagement et territoires	935	0,00	0,00	255 891,52	0,00	0,07	255 891,45	181 907,78	73 983,67
2024 - HP510-001	Aménagement et territoires	935	0,00	0,00	1 682 160,00	0,00	0,00	1 682 160,00	932 717,98	749 442,02
2025 - HP510-001	Aménagement et territoires	935	0,00	1 500 000,00	0,00	1 073 840,00	0,69	1 073 839,31	780 365,44	293 473,87
2018 - HP020-008	Assistance technique	930	0,00	0,00	51 994,92	0,00	51 994,92	0,00	0,00	0,00

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
2019 - HP020-008	Assistance technique	930	0,00	0,00	3 976,32	0,00	3 976,32	0,00	0,00	0,00
2020 - HP020-008	Assistance technique	930	0,00	0,00	48 423,74	0,00	48 423,74	0,00	0,00	0,00
2021 - HP020-008	Assistance technique	930	0,00	0,00	229 338,95	0,00	197 921,13	31 417,82	31 417,82	0,00
2022 - HP020-008	Assistance technique	930	0,00	0,00	552 137,69	0,00	551 317,13	820,56	0,00	820,56
2023 - HP020-008	Assistance technique	930	0,00	0,00	263 261,11	0,00	0,00	263 261,11	71 892,48	191 368,63
2024 - HP020-008	Assistance technique	930	0,00	0,00	875 695,22	0,00	27 336,00	848 359,22	115 712,90	732 646,32
2025 - HP020-008	Assistance technique	930	0,00	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00	103 888,52	896 111,48
2015 - HP052-020	Assistance technique FEDER	930-5	0,00	0,00	57 229,54	0,00	57 229,54	0,00	0,00	0,00
2017 - HP052-020	Assistance technique FEDER	930-5	0,00	0,00	120 723,15	0,00	120 723,15	0,00	0,00	0,00
2018 - HP052-020	Assistance technique FEDER	930-5	0,00	0,00	32 302,16	0,00	32 302,16	0,00	0,00	0,00
2020 - HP052-020	Assistance technique FEDER	930-5	0,00	0,00	124 530,31	0,00	124 530,31	0,00	0,00	0,00
2022 - HP052-020	Assistance technique FEDER	930-5	0,00	0,00	140 686,76	0,00	140 686,76	0,00	0,00	0,00
2023 - HP052-020	Assistance technique FEDER	930-5	0,00	0,00	80 109,84	0,00	80 109,84	0,00	0,00	0,00
2024 - HP052-020	Assistance technique FEDER	930-5	0,00	0,00	2 512 704,39	0,00	0,00	2 512 704,39	0,00	2 512 704,39
2025 - HP052-020	Assistance technique FEDER	930-5	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2015 - HP051-018	Assistance technique FSE	930-5	0,00	0,00	35 897,00	0,00	35 897,00	0,00	0,00	0,00
2016 - HP051-018	Assistance technique FSE	930-5	0,00	0,00	129 199,45	0,00	129 199,45	0,00	0,00	0,00
2017 - HP051-018	Assistance technique FSE	930-5	0,00	0,00	72 746,55	0,00	72 746,55	0,00	0,00	0,00
2018 - HP051-018	Assistance technique FSE	930-5	0,00	0,00	27 879,00	0,00	27 879,00	0,00	0,00	0,00
2019 - HP051-018	Assistance technique FSE	930-5	0,00	0,00	190 186,51	0,00	190 186,51	0,00	0,00	0,00
2020 - HP051-018	Assistance technique FSE	930-5	0,00	0,00	693 213,51	0,00	693 213,51	0,00	0,00	0,00
2022 - HP051-018	Assistance technique FSE	930-5	0,00	0,00	70 052,67	0,00	70 052,67	0,00	0,00	0,00

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
2023 - HP051-018	Assistance technique FSE	930-5	0,00	0,00	32 653,05	0,00	32 653,05	0,00	0,00	0,00
2024 - HP051-018	Assistance technique FSE	930-5	0,00	0,00	1 520 000,00	0,00	0,00	1 520 000,00	91 512,91	1 428 487,09
2025 - HP051-018	Assistance technique FSE	930-5	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2023 - HP428-006	Autres interventions sociales	934	0,00	0,00	2 123 076,03	0,00	1 510 569,06	612 506,97	442 093,99	170 412,98
2025 - HP428-006	Autres interventions sociales	934	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2025 - HP052-017	Axe interrégional	930-5	0,00	1 620 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2019 - HP288-003	Centre de ressources	932	0,00	0,00	116 270,00	0,00	3 540,00	112 730,00	0,00	112 730,00
2020 - HP288-003	Centre de ressources	932	0,00	0,00	17 705,98	0,00	0,00	17 705,98	4 001,64	13 704,34
2021 - HP288-003	Centre de ressources	932	0,00	0,00	99 762,54	0,00	40 000,00	59 762,54	59 333,79	428,75
2022 - HP288-003	Centre de ressources	932	0,00	0,00	433 100,87	0,00	209 298,61	223 802,26	102 936,43	120 865,83
2023 - HP288-003	Centre de ressources	932	0,00	0,00	352 459,17	0,00	0,00	352 459,17	0,00	352 459,17
2024 - HP288-003	Centre de ressources	932	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
2025 - HP288-003	Centre de ressources	932	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2025 - RE288-003	Centre de ressources	932	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2019 - HP338-002	Charges diverses liées aux Iles de loisirs	933	0,00	0,00	1 175,30	0,00	0,00	1 175,30	0,00	1 175,30
2020 - HP338-002	Charges diverses liées aux Iles de loisirs	933	0,00	0,00	7 101,60	0,00	0,00	7 101,60	0,00	7 101,60
2021 - HP338-002	Charges diverses liées aux Iles de loisirs	933	0,00	0,00	12 345,77	0,00	9,23	12 336,54	0,00	12 336,54
2022 - HP338-002	Charges diverses liées aux Iles de loisirs	933	0,00	0,00	1 796,50	0,00	18,34	1 778,16	1 778,16	0,00
2023 - HP338-002	Charges diverses liées aux Iles de loisirs	933	0,00	0,00	197 675,53	0,00	0,00	197 675,53	175 386,51	22 289,02
2024 - HP338-002	Charges diverses liées aux Iles de loisirs	933	0,00	0,00	495 414,00	0,00	0,00	495 414,00	406 236,37	89 177,63
2025 - HP338-002	Charges diverses liées aux Iles de loisirs	933	0,00	7 445 508,00	0,00	2 445 500,00	0,00	2 445 500,00	1 298 694,22	1 146 805,78
2022 - HP62-001	Choose Paris region	936	0,00	0,00	581 909,00	0,00	0,00	581 909,00	0,00	581 909,00

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
2025 - HP62-001	Choose Paris region	936	0,00	15 542 000,00	0,00	15 542 000,00	0,00	15 542 000,00	15 542 000,00	0,00
2024 - RE758-003	Climat et énergie	937	0,00	0,00	713 158,00	0,00	29 434,33	683 723,67	650 878,47	32 845,20
2025 - HP75-003	Climat et énergie	937	0,00	60 000,00	0,00	60 000,00	0,00	60 000,00	0,00	60 000,00
2025 - RE758-003	Climat et énergie	937	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2017 - HP022-012	Communication institutionnelle	930	0,00	0,00	17 862,00	0,00	17 862,00	0,00	0,00	0,00
2018 - HP022-012	Communication institutionnelle	930	0,00	0,00	13 920,00	0,00	13 920,00	0,00	0,00	0,00
2019 - HP020-017	Communication institutionnelle	930	0,00	0,00	0,00	0,00	-5 700,00	5 700,00	0,00	5 700,00
2019 - HP022-012	Communication institutionnelle	930	0,00	0,00	30 314,90	0,00	30 314,90	0,00	0,00	0,00
2020 - HP022-012	Communication institutionnelle	930	0,00	0,00	3 208,31	0,00	3 208,31	0,00	0,00	0,00
2021 - HP022-012	Communication institutionnelle	930	0,00	0,00	686,19	0,00	686,19	0,00	0,00	0,00
2022 - HP020-017	Communication institutionnelle	930	0,00	0,00	0,00	0,00	-5 677,20	5 677,20	0,00	5 677,20
2022 - HP022-012	Communication institutionnelle	930	0,00	0,00	25 560,48	0,00	25 560,48	0,00	0,00	0,00
2023 - HP020-017	Communication institutionnelle	930	0,00	0,00	0,00	0,00	-97 826,54	97 826,54	95 493,79	2 332,75
2023 - HP022-012	Communication institutionnelle	930	0,00	0,00	98 747,05	0,00	98 747,05	0,00	0,00	0,00
2024 - HP020-017	Communication institutionnelle	930	0,00	0,00	0,00	0,00	-1 670 162,65	1 670 162,65	1 654 707,06	15 455,59
2024 - HP022-012	Communication institutionnelle	930	0,00	0,00	1 682 723,10	0,00	1 682 723,10	0,00	0,00	0,00
2025 - HP020-017	Communication institutionnelle	930	0,00	13 883 000,00	0,00	13 883 000,00	836 414,61	13 046 585,39	10 759 732,42	2 286 852,97
2025 - HP022-012	Communication institutionnelle	930	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2021 - PR731-002	Contrats trame verte et bleue	937	0,00	0,00	2 734,50	0,00	2 734,50	0,00	0,00	0,00
2024 - HP731-002	Contrats trame verte et bleue	937	0,00	0,00	134 372,83	0,00	0,00	134 372,83	118 372,83	16 000,00
2025 - HP731-002	Contrats trame verte et bleue	937	0,00	275 314,00	0,00	275 314,00	0,00	275 314,00	56 412,27	218 901,73
2025 - PR731-002	Contrats trame verte et bleue	937	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
2025 - HP820-004	Contribution régionale à l'exploitation des transports franciliens	938	0,00	793 422 000,00	0,00	793 393 276,72	0,00	793 393 276,72	793 393 276,72	0,00
2017 - HP052-010	Diminuer les vulnérabilités du bassin hydrographique de la Seine	930-5	0,00	0,00	9 822,65	0,00	9 822,65	0,00	0,00	0,00
2020 - HP4228-001	Dispositif en faveur de la petite enfance	934	0,00	0,00	45 441,01	0,00	45 441,01	0,00	0,00	0,00
2021 - HP4228-001	Dispositif en faveur de la petite enfance	934	0,00	0,00	5 420,13	0,00	5 420,13	0,00	0,00	0,00
2025 - HP4228-001	Dispositif en faveur de la petite enfance	934	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2019 - HP424-003	Dispositif en faveur des personnes en situation précaire	934	0,00	0,00	57 635,40	0,00	57 635,40	0,00	0,00	0,00
2020 - HP424-003	Dispositif en faveur des personnes en situation précaire	934	0,00	0,00	127 332,47	0,00	120 649,97	6 682,50	6 682,50	0,00
2021 - HP424-003	Dispositif en faveur des personnes en situation précaire	934	0,00	0,00	548 157,80	0,00	178 968,38	369 189,42	326 066,17	43 123,25
2022 - HP424-003	Dispositif en faveur des personnes en situation précaire	934	0,00	0,00	1 153 471,95	0,00	50 073,54	1 103 398,41	594 336,58	509 061,83
2023 - HP424-003	Dispositif en faveur des personnes en situation précaire	934	0,00	0,00	1 033 379,91	0,00	207 364,04	826 015,87	542 139,92	283 875,95
2024 - HP424-003	Dispositif en faveur des personnes en situation précaire	934	0,00	0,00	2 621 899,84	0,00	197 792,89	2 424 106,95	1 950 480,67	473 626,28
2024 - RE424-003	Dispositif en faveur des personnes en situation précaire	934	0,00	0,00	170 742,00	0,00	26 234,26	144 507,74	124 979,62	19 528,12
2025 - HP424-003	Dispositif en faveur des personnes en situation précaire	934	0,00	2 411 469,00	0,00	2 411 469,00	146,27	2 411 322,73	562 790,63	1 848 532,10
2025 - RE424-003	Dispositif en faveur des personnes en situation précaire	934	0,00	60 000,00	0,00	60 000,00	0,00	60 000,00	0,00	60 000,00
2020 - HP633-006	Dispositifs régionaux et soutien aux organismes	936	0,00	0,00	11 199,54	0,00	11 199,54	0,00	0,00	0,00
2021 - HP633-006	Dispositifs régionaux et soutien aux organismes	936	0,00	0,00	246 000,00	0,00	240 600,00	5 400,00	4 440,00	960,00
2022 - HP633-006	Dispositifs régionaux et soutien aux organismes	936	0,00	0,00	110 036,14	0,00	18 989,92	91 046,22	4 694,34	86 351,88
2023 - HP633-006	Dispositifs régionaux et soutien aux organismes	936	0,00	0,00	221 394,93	0,00	2 242,15	219 152,78	72 120,12	147 032,66
2016 - HP052-008	Diversification et amélioration des applications des TIC	930-5	0,00	0,00	66 921,35	0,00	66 921,35	0,00	0,00	0,00
2018 - HP052-008	Diversification et amélioration des applications des TIC	930-5	0,00	0,00	155 756,32	0,00	155 756,32	0,00	0,00	0,00
2021 - HP052-008	Diversification et amélioration des applications des TIC	930-5	0,00	0,00	2 837,52	0,00	2 837,52	0,00	0,00	0,00
2025 - HP052-008	Diversification et amélioration des applications des TIC	930-5	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
2018 - HP020-003	Dépenses associées au personnel	930	0,00	0,00	23 844,59	0,00	23 844,59	0,00	0,00	0,00
2019 - HP020-003	Dépenses associées au personnel	930	0,00	0,00	56 722,65	0,00	24 167,65	32 555,00	0,00	32 555,00
2020 - HP020-003	Dépenses associées au personnel	930	0,00	0,00	156 092,60	0,00	102 916,10	53 176,50	3 350,00	49 826,50
2021 - HP020-003	Dépenses associées au personnel	930	0,00	0,00	192 707,22	0,00	164 444,72	28 262,50	50,00	28 212,50
2022 - HP020-003	Dépenses associées au personnel	930	0,00	0,00	333 822,93	0,00	52 112,32	281 710,61	160 927,77	120 782,84
2023 - HP020-003	Dépenses associées au personnel	930	0,00	0,00	254 745,17	0,00	0,00	254 745,17	25 855,00	228 890,17
2024 - HP020-003	Dépenses associées au personnel	930	0,00	0,00	2 310 085,20	0,00	34 406,92	2 275 678,28	1 878 483,16	397 195,12
2025 - HP020-003	Dépenses associées au personnel	930	0,00	6 093 000,00	0,00	6 093 000,00	531 860,48	5 561 139,52	3 544 959,59	2 016 179,93
2018 - HP222-009	Dépenses associées aux agents des lycées	932	0,00	0,00	7 923,79	0,00	7 923,79	0,00	0,00	0,00
2019 - HP222-009	Dépenses associées aux agents des lycées	932	0,00	0,00	28 408,78	0,00	20 404,89	8 003,89	0,00	8 003,89
2020 - HP222-009	Dépenses associées aux agents des lycées	932	0,00	0,00	122 892,35	0,00	70 076,00	52 816,35	0,00	52 816,35
2021 - HP222-009	Dépenses associées aux agents des lycées	932	0,00	0,00	127 645,39	0,00	85 384,39	42 261,00	0,00	42 261,00
2022 - HP222-009	Dépenses associées aux agents des lycées	932	0,00	0,00	158 593,27	0,00	4 136,04	154 457,23	869,40	153 587,83
2023 - HP222-009	Dépenses associées aux agents des lycées	932	0,00	0,00	535 595,75	0,00	0,00	535 595,75	30 455,27	505 140,48
2024 - HP222-009	Dépenses associées aux agents des lycées	932	0,00	0,00	776 521,22	0,00	0,00	776 521,22	500 973,52	275 547,70
2025 - HP222-009	Dépenses associées aux agents des lycées	932	0,00	2 910 000,00	0,00	2 910 000,00	21 144,19	2 888 855,81	1 750 439,94	1 138 415,87
2018 - HP222-006	Dépenses de gestion associées aux programmes scolaires	932	0,00	0,00	119 879,74	0,00	19 391,04	100 488,70	0,00	100 488,70
2019 - HP222-006	Dépenses de gestion associées aux programmes scolaires	932	0,00	0,00	24 535 109,62	0,00	69 668,71	24 465 440,91	2 642 935,08	21 822 505,83
2020 - HP222-006	Dépenses de gestion associées aux programmes scolaires	932	0,00	0,00	6 264 504,18	0,00	43 328,24	6 221 175,94	919 028,00	5 302 147,94
2021 - HP222-006	Dépenses de gestion associées aux programmes scolaires	932	0,00	0,00	4 135 249,05	0,00	15 528,17	4 119 720,88	580 010,96	3 539 709,92
2022 - HP222-006	Dépenses de gestion associées aux programmes scolaires	932	0,00	0,00	4 698 934,38	0,00	1 817,54	4 697 116,84	285 497,16	4 411 619,68
2023 - HP222-006	Dépenses de gestion associées aux programmes scolaires	932	0,00	0,00	3 225 811,32	0,00	0,00	3 225 811,32	384 019,58	2 841 791,74

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
2024 - HP222-006	Dépenses de gestion associées aux programmes scolaires	932	0,00	0,00	14 156 739,65	0,00	0,00	14 156 739,65	7 450 382,32	6 706 357,33
2025 - HP222-006	Dépenses de gestion associées aux programmes scolaires	932	0,00	18 336 491,34	0,00	18 336 491,34	69 123,28	18 267 368,06	2 985 275,33	15 282 092,73
2019 - HP338-004	Développement de l'accès aux loisirs et aux vacances	933	0,00	0,00	3 918,00	0,00	0,00	3 918,00	0,00	3 918,00
2021 - HP338-004	Développement de l'accès aux loisirs et aux vacances	933	0,00	0,00	11 528,01	0,00	11 364,81	163,20	0,00	163,20
2022 - HP338-004	Développement de l'accès aux loisirs et aux vacances	933	0,00	0,00	888 775,26	0,00	937,13	887 838,13	876 594,54	11 243,59
2023 - HP338-004	Développement de l'accès aux loisirs et aux vacances	933	0,00	0,00	869 235,84	0,00	0,00	869 235,84	354 515,46	514 720,38
2024 - HP338-004	Développement de l'accès aux loisirs et aux vacances	933	0,00	0,00	704 064,10	0,00	0,00	704 064,10	102 924,37	601 139,73
2025 - HP338-004	Développement de l'accès aux loisirs et aux vacances	933	0,00	1 254 492,00	0,00	1 254 492,00	0,00	1 254 492,00	118 344,89	1 136 147,11
2018 - HP326-006	Développement de la pratique sportive et des événements	933	0,00	0,00	70 718,66	0,00	0,00	70 718,66	0,00	70 718,66
2019 - HP326-006	Développement de la pratique sportive et des événements	933	0,00	0,00	5 569,03	0,00	0,49	5 568,54	0,00	5 568,54
2020 - HP326-006	Développement de la pratique sportive et des événements	933	0,00	0,00	11 324,13	0,00	11 324,13	0,00	0,00	0,00
2021 - HP326-006	Développement de la pratique sportive et des événements	933	0,00	0,00	473 390,59	0,00	37 300,81	436 089,78	414 800,00	21 289,78
2022 - HP326-006	Développement de la pratique sportive et des événements	933	0,00	0,00	98 665,00	0,00	3 007,28	95 657,72	72 482,40	23 175,32
2023 - HP326-006	Développement de la pratique sportive et des événements	933	0,00	0,00	1 882 692,51	0,00	121 056,23	1 761 636,28	1 164 629,36	597 006,92
2024 - HP326-006	Développement de la pratique sportive et des événements	933	0,00	0,00	7 394 389,76	0,00	102 708,00	7 291 681,76	5 402 301,27	1 889 380,49
2025 - HP326-006	Développement de la pratique sportive et des événements	933	0,00	10 517 888,00	0,00	10 517 771,00	6 976,37	10 510 794,63	1 146 123,84	9 364 670,79
2018 - HP312-014	Développement du patrimoine en région	933	0,00	0,00	600,87	0,00	0,00	600,87	0,00	600,87
2019 - HP312-014	Développement du patrimoine en région	933	0,00	0,00	22 772,01	0,00	0,00	22 772,01	0,00	22 772,01
2020 - HP312-014	Développement du patrimoine en région	933	0,00	0,00	24 517,72	0,00	0,00	24 517,72	0,00	24 517,72
2021 - HP312-014	Développement du patrimoine en région	933	0,00	0,00	36 319,69	0,00	10 908,56	25 411,13	21 801,45	3 609,68
2022 - HP312-014	Développement du patrimoine en région	933	0,00	0,00	151 139,83	0,00	5 936,84	145 202,99	77 503,58	67 699,41
2023 - HP312-014	Développement du patrimoine en région	933	0,00	0,00	260 939,07	0,00	1 211,75	259 727,32	75 504,12	184 223,20

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
2024 - HP312-014	Développement du patrimoine en région	933	0,00	0,00	317 163,72	0,00	29 407,78	287 755,94	168 484,76	119 271,18
2025 - HP312-014	Développement du patrimoine en région	933	0,00	410 290,00	0,00	410 290,00	0,00	410 290,00	159 639,56	250 650,44
2020 - HP838-003	Développement du transport multimodal	938	0,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00
2022 - HP838-003	Développement du transport multimodal	938	0,00	0,00	65 465,00	0,00	35 465,00	30 000,00	15 000,00	15 000,00
2024 - HP62-002	Développement économique des territoires	936	0,00	0,00	456 453,00	0,00	0,00	456 453,00	456 453,00	0,00
2025 - HP62-002	Développement économique des territoires	936	0,00	506 900,00	0,00	506 900,00	0,00	506 900,00	506 900,00	0,00
2025 - RE62-002	Développement économique des territoires	936	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2023 - HP258-013	Ecoles de production	932	0,00	0,00	192 500,00	0,00	41 500,00	151 000,00	151 000,00	0,00
2024 - HP258-013	Ecoles de production	932	0,00	0,00	477 500,00	0,00	10 000,00	467 500,00	317 500,00	150 000,00
2025 - HP256-010	Ecoles de production	932	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2025 - HP258-013	Ecoles de production	932	0,00	817 500,00	0,00	817 500,00	0,00	817 500,00	380 000,00	437 500,00
2018 - HP7211-002	Economie circulaire et déchets	937	0,00	0,00	6 660,60	0,00	6 660,60	0,00	0,00	0,00
2019 - HP7211-002	Economie circulaire et déchets	937	0,00	0,00	4 012,14	0,00	136,79	3 875,35	0,00	3 875,35
2021 - HP7211-002	Economie circulaire et déchets	937	0,00	0,00	45 611,02	0,00	8 813,52	36 797,50	35 935,78	861,72
2022 - HP7211-002	Economie circulaire et déchets	937	0,00	0,00	83 281,15	0,00	0,00	83 281,15	53 299,93	29 981,22
2022 - RE7211-002	Economie circulaire et déchets	937	0,00	0,00	55 102,36	0,00	0,00	55 102,36	7 408,45	47 693,91
2023 - HP7211-002	Economie circulaire et déchets	937	0,00	0,00	11 965,82	0,00	0,00	11 965,82	7 262,54	4 703,28
2023 - RE7211-002	Economie circulaire et déchets	937	0,00	0,00	63 452,25	0,00	18 656,00	44 796,25	19 677,00	25 119,25
2025 - HP7211-002	Economie circulaire et déchets	937	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2025 - RE7211-002	Economie circulaire et déchets	937	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2024 - HP7213-002	Economie circulaire, fonds propreté et déchets	937	0,00	0,00	270 960,00	0,00	112 977,64	157 982,36	117 982,36	40 000,00
2024 - RE7213-002	Economie circulaire, fonds propreté et déchets	937	0,00	0,00	197 605,00	0,00	0,00	197 605,00	123 757,11	73 847,89

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
2025 - HP7213-002	Economie circulaire, fonds propreté et déchets	937	0,00	297 862,00	0,00	297 390,97	3 587,38	293 803,59	25 443,59	268 360,00
2025 - RE7213-002	Economie circulaire, fonds propreté et déchets	937	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00
2020 - HP65-001	Economie sociale et solidaire	936	0,00	0,00	24 218,73	0,00	24 218,73	0,00	0,00	0,00
2022 - RE65-001	Economie sociale et solidaire	936	0,00	0,00	297 694,95	0,00	3 092,85	294 602,10	135 835,53	158 766,57
2023 - RE65-001	Economie sociale et solidaire	936	0,00	0,00	638 394,33	0,00	0,00	638 394,33	181 016,93	457 377,40
2024 - RE65-001	Economie sociale et solidaire	936	0,00	0,00	3 065 905,00	0,00	0,00	3 065 905,00	2 355 189,82	710 715,18
2025 - HP65-001	Economie sociale et solidaire	936	0,00	3 381 000,00	0,00	3 380 676,00	0,00	3 380 676,00	249 704,71	3 130 971,29
2025 - RE65-001	Economie sociale et solidaire	936	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2020 - HP341-001	Egalité femme / homme et violences faites aux femmes	933	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
2021 - HP341-001	Egalité femme / homme et violences faites aux femmes	933	0,00	0,00	119 003,23	0,00	47 659,61	71 343,62	61 343,62	10 000,00
2022 - HP341-001	Egalité femme / homme et violences faites aux femmes	933	0,00	0,00	148 718,46	0,00	4 270,59	144 447,87	94 472,50	49 975,37
2023 - HP341-001	Egalité femme / homme et violences faites aux femmes	933	0,00	0,00	184 511,25	0,00	8 177,28	176 333,97	59 879,72	116 454,25
2023 - RE341-001	Egalité femme / homme et violences faites aux femmes	933	0,00	0,00	16 863,50	0,00	0,00	16 863,50	16 863,50	0,00
2025 - HP341-001	Egalité femme / homme et violences faites aux femmes	933	0,00	900 000,00	0,00	900 000,00	0,00	900 000,00	900 000,00	0,00
2025 - RE341-001	Egalité femme / homme et violences faites aux femmes	933	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2020 - PR758-002	Energie	937	0,00	0,00	10 770,00	0,00	10 770,00	0,00	0,00	0,00
2021 - PR758-002	Energie	937	0,00	0,00	10 770,00	0,00	2 587,80	8 182,20	8 182,20	0,00
2023 - RE758-002	Energie	937	0,00	0,00	46 463,54	0,00	7 586,62	38 876,92	23 876,92	15 000,00
2025 - HP758-002	Energie	937	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2025 - PR758-002	Energie	937	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2025 - RE758-002	Energie	937	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2025 - HP0580-012	FEADER	930-5	0,00	10 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
2018 - HP032-006	Fonctionnement général du CESER	930	0,00	0,00	6 276,84	0,00	5 331,60	945,24	0,00	945,24
2019 - HP032-006	Fonctionnement général du CESER	930	0,00	0,00	9 000,00	0,00	9 000,00	0,00	0,00	0,00
2020 - HP032-006	Fonctionnement général du CESER	930	0,00	0,00	20 355,33	0,00	12 400,77	7 954,56	0,00	7 954,56
2021 - HP032-006	Fonctionnement général du CESER	930	0,00	0,00	7 042,50	0,00	7 042,50	0,00	0,00	0,00
2022 - HP032-006	Fonctionnement général du CESER	930	0,00	0,00	670,73	0,00	670,73	0,00	0,00	0,00
2023 - HP032-006	Fonctionnement général du CESER	930	0,00	0,00	15 348,36	0,00	0,00	15 348,36	4 330,44	11 017,92
2024 - HP032-006	Fonctionnement général du CESER	930	0,00	0,00	3 298,03	0,00	19,80	3 278,23	2 580,20	698,03
2025 - HP032-006	Fonctionnement général du CESER	930	0,00	230 000,00	0,00	230 000,00	66 735,61	163 264,39	85 723,37	77 541,02
2018 - HP031-003	Fonctionnement général du CR	930	0,00	0,00	26 229,29	0,00	26 229,29	0,00	0,00	0,00
2020 - HP031-003	Fonctionnement général du CR	930	0,00	0,00	223,50	0,00	223,50	0,00	0,00	0,00
2021 - HP031-003	Fonctionnement général du CR	930	0,00	0,00	22 066,37	0,00	22 066,37	0,00	0,00	0,00
2022 - HP031-003	Fonctionnement général du CR	930	0,00	0,00	50 236,12	0,00	45 889,25	4 346,87	82,36	4 264,51
2023 - HP031-003	Fonctionnement général du CR	930	0,00	0,00	62 323,65	0,00	0,00	62 323,65	150,00	62 173,65
2024 - HP031-003	Fonctionnement général du CR	930	0,00	0,00	401 268,43	0,00	0,00	401 268,43	307 331,83	93 936,60
2025 - HP031-003	Fonctionnement général du CR	930	0,00	1 938 000,00	0,00	1 938 000,00	163 242,89	1 774 757,11	1 430 081,45	344 675,66
2024 - HP633-006	Fonds en faveur du tourisme	936	0,00	0,00	306 000,00	0,00	28 381,96	277 618,04	111 933,17	165 684,87
2025 - HP633-006	Fonds en faveur du tourisme	936	0,00	4 330 100,00	0,00	4 330 000,00	0,00	4 330 000,00	3 106 000,00	1 224 000,00
2022 - HP7222-003	Fonds propreté	937	0,00	0,00	55 000,00	0,00	1 912,83	53 087,17	9 975,00	43 112,17
2023 - HP7222-003	Fonds propreté	937	0,00	0,00	95 156,42	0,00	0,00	95 156,42	7 265,36	87 891,06
2025 - HP7222-003	Fonds propreté	937	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2022 - HP27-003	Fonds régional d'aide sociale et mesures diverses	932	0,00	0,00	31 320,00	0,00	0,00	31 320,00	31 320,00	0,00
2023 - HP27-003	Fonds régional d'aide sociale et mesures diverses	932	0,00	0,00	359 310,68	0,00	228,17	359 082,51	176 745,45	182 337,06

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
2024 - HP27-003	Fonds régional d'aide sociale et mesures diverses	932	0,00	0,00	113 252,90	0,00	50 015,60	63 237,30	41 414,20	21 823,10
2025 - HP27-003	Fonds régional d'aide sociale et mesures diverses	932	0,00	760 000,00	0,00	550 000,00	2 574,80	547 425,20	166 200,00	381 225,20
2021 - HP253-006	Formation continue - Aides soignants et auxiliaires de puéri culture	932	0,00	0,00	66 134,98	0,00	66 134,98	0,00	0,00	0,00
2022 - HP253-006	Formation continue - Aides soignants et auxiliaires de puéri culture	932	0,00	0,00	694 926,83	0,00	136 713,63	558 213,20	48 858,20	509 355,00
2023 - HP253-006	Formation continue - Aides soignants et auxiliaires de puériculture	932	0,00	0,00	1 222 947,89	0,00	617 347,80	605 600,09	492 754,89	112 845,20
2024 - HP253-006	Formation continue - Aides soignants et auxiliaires de puériculture	932	0,00	0,00	6 119 535,70	0,00	1 037 981,75	5 081 553,95	3 273 073,55	1 808 480,40
2025 - HP253-006	Formation continue - Aides soignants et auxiliaires de puériculture	932	0,00	8 783 000,00	0,00	5 684 409,00	31 531,50	5 652 877,50	1 280 053,00	4 372 824,50
2025 - HP254-008	Formation des salariés	932	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2018 - HP031-004	Formation, information des élus régionaux	930	0,00	0,00	26 848,00	0,00	26 848,00	0,00	0,00	0,00
2019 - HP031-004	Formation, information des élus régionaux	930	0,00	0,00	13 088,00	0,00	13 088,00	0,00	0,00	0,00
2020 - HP031-004	Formation, information des élus régionaux	930	0,00	0,00	7 400,00	0,00	7 400,00	0,00	0,00	0,00
2021 - HP031-004	Formation, information des élus régionaux	930	0,00	0,00	380,00	0,00	380,00	0,00	0,00	0,00
2022 - HP031-004	Formation, information des élus régionaux	930	0,00	0,00	17 560,00	0,00	6 010,00	11 550,00	0,00	11 550,00
2023 - HP031-004	Formation, information des élus régionaux	930	0,00	0,00	15 883,00	0,00	0,00	15 883,00	10 500,00	5 383,00
2024 - HP031-004	Formation, information des élus régionaux	930	0,00	0,00	45 136,70	0,00	0,00	45 136,70	35 031,70	10 105,00
2025 - HP031-004	Formation, information des élus régionaux	930	0,00	214 000,00	0,00	214 000,00	66 470,00	147 530,00	121 115,00	26 415,00
2021 - HP252-002	Formations complémentaires et innovantes	932	0,00	0,00	1 174 700,93	0,00	588 001,31	586 699,62	586 699,62	0,00
2022 - HP252-002	Formations complémentaires et innovantes	932	0,00	0,00	4 154 234,24	0,00	389 259,54	3 764 974,70	3 233 533,14	531 441,56
2023 - HP252-002	Formations complémentaires et innovantes	932	0,00	0,00	7 972 817,11	0,00	247 722,23	7 725 094,88	3 263 642,46	4 461 452,42
2024 - HP252-002	Formations complémentaires et innovantes	932	0,00	0,00	3 948 179,18	0,00	115 435,42	3 832 743,76	1 574 735,39	2 258 008,37
2025 - HP252-002	Formations complémentaires et innovantes	932	0,00	2 147 702,49	0,00	2 147 702,49	0,00	2 147 702,49	45 017,20	2 102 685,29
2018 - HP253-003	Formations qualifiantes et métiers	932	0,00	0,00	2 065 000,00	0,00	2 000 000,00	65 000,00	0,00	65 000,00

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
2019 - HP253-003	Formations qualifiantes et métiers	932	0,00	0,00	2 027 776,09	0,00	0,00	2 027 776,09	0,00	2 027 776,09
2020 - HP253-003	Formations qualifiantes et métiers	932	0,00	0,00	5 716 250,00	0,00	1 142 866,00	4 573 384,00	57 134,00	4 516 250,00
2021 - HP253-003	Formations qualifiantes et métiers	932	0,00	0,00	33 025 221,23	0,00	17 314 433,24	15 710 787,99	90 253,12	15 620 534,87
2022 - HP253-003	Formations qualifiantes et métiers	932	0,00	0,00	43 154 577,27	0,00	12 403 425,73	30 751 151,54	17 072 358,47	13 678 793,07
2023 - HP253-003	Formations qualifiantes et métiers	932	0,00	0,00	86 336 180,91	0,00	358 010,95	85 978 169,96	23 179 951,51	62 798 218,45
2024 - HP253-003	Formations qualifiantes et métiers	932	0,00	0,00	125 622 240,47	0,00	268 209,62	125 354 030,85	81 644 176,01	43 709 854,84
2025 - HP253-003	Formations qualifiantes et métiers	932	0,00	8 500 000,00	0,00	8 500 000,00	0,00	8 500 000,00	773 784,20	7 726 215,80
2025 - RE253-003	Formations qualifiantes et métiers	932	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2020 - HP27-001	Formations sanitaires	932	0,00	0,00	671 338,60	0,00	671 338,60	0,00	0,00	0,00
2021 - HP27-001	Formations sanitaires	932	0,00	0,00	111 900,00	0,00	111 900,00	0,00	0,00	0,00
2022 - HP27-001	Formations sanitaires	932	0,00	0,00	299 123,29	0,00	282 333,65	16 789,64	16 789,64	0,00
2023 - HP27-001	Formations sanitaires	932	0,00	0,00	280 775,52	0,00	269 241,72	11 533,80	0,00	11 533,80
2024 - HP27-001	Formations sanitaires	932	0,00	0,00	9 483 522,52	0,00	373 667,54	9 109 854,98	9 026 673,18	83 181,80
2025 - HP27-001	Formations sanitaires	932	0,00	233 892 000,00	0,00	218 898 811,00	207 235,07	218 691 575,93	208 280 579,39	10 410 996,54
2021 - HP27-002	Formations sociales	932	0,00	0,00	16 600,00	0,00	16 600,00	0,00	0,00	0,00
2023 - HP27-002	Formations sociales	932	0,00	0,00	209 487,41	0,00	0,59	209 486,82	0,00	209 486,82
2024 - HP27-002	Formations sociales	932	0,00	0,00	1 749 228,28	0,00	0,00	1 749 228,28	1 749 228,28	0,00
2025 - HP27-002	Formations sociales	932	0,00	49 406 000,00	0,00	45 686 888,00	0,00	45 686 888,00	44 324 183,85	1 362 704,15
2018 - HP6312-011	Forêt et éco-matériaux	936	0,00	0,00	600,00	0,00	600,00	0,00	0,00	0,00
2022 - HP6312-011	Forêt et éco-matériaux	936	0,00	0,00	83 784,70	0,00	83 784,70	0,00	0,00	0,00
2022 - HP6318-016	Forêt et éco-matériaux	936	0,00	0,00	0,00	0,00	-83 784,70	83 784,70	47 380,70	36 404,00
2023 - HP6312-011	Forêt et éco-matériaux	936	0,00	0,00	69 921,39	0,00	69 921,39	0,00	0,00	0,00

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
2023 - HP6318-016	Forêt et éco-matériaux	936	0,00	0,00	0,00	0,00	-56 011,67	56 011,67	56 011,67	0,00
2024 - HP6312-011	Forêt et éco-matériaux	936	0,00	0,00	430 623,26	0,00	430 623,26	0,00	0,00	0,00
2024 - HP6318-016	Forêt et éco-matériaux	936	0,00	0,00	0,00	0,00	-430 358,30	430 358,30	346 880,18	83 478,12
2025 - HP6312-011	Forêt et éco-matériaux	936	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2025 - HP6318-016	Forêt et éco-matériaux	936	0,00	500 000,00	0,00	500 000,00	0,00	500 000,00	113 983,41	386 016,59
2018 - HP020-004	Frais de fonctionnement administratif et de l'entité	930	0,00	0,00	234 173,75	0,00	225 088,76	9 084,99	0,00	9 084,99
2019 - HP020-004	Frais de fonctionnement administratif et de l'entité	930	0,00	0,00	1 103 563,76	0,00	1 088 831,84	14 731,92	874,44	13 857,48
2020 - HP020-004	Frais de fonctionnement administratif et de l'entité	930	0,00	0,00	631 659,66	0,00	625 323,89	6 335,77	0,00	6 335,77
2021 - HP020-004	Frais de fonctionnement administratif et de l'entité	930	0,00	0,00	1 017 268,09	0,00	925 613,64	91 654,45	2 794,08	88 860,37
2022 - HP020-004	Frais de fonctionnement administratif et de l'entité	930	0,00	0,00	609 527,77	0,00	389 214,34	220 313,43	19 633,59	200 679,84
2023 - HP020-004	Frais de fonctionnement administratif et de l'entité	930	0,00	0,00	1 838 872,91	0,00	102 502,85	1 736 370,06	185 473,33	1 550 896,73
2024 - HP020-004	Frais de fonctionnement administratif et de l'entité	930	0,00	0,00	12 198 328,46	0,00	446 654,18	11 751 674,28	9 836 563,53	1 915 110,75
2025 - HP020-004	Frais de fonctionnement administratif et de l'entité	930	0,00	50 150 000,00	0,00	50 150 000,00	3 001 596,42	47 148 403,58	35 415 992,93	11 732 410,65
2025 - HP01-001	Frais de fonctionnement des groupes d'élus	944	0,00	35 000,00	0,00	35 000,00	33 000,00	2 000,00	2 000,00	0,00
2023 - HP838-003	Fret et logistique	938	0,00	0,00	117 899,64	0,00	0,00	117 899,64	0,00	117 899,64
2025 - HP838-003	Fret et logistique	938	0,00	100 000,00	0,00	74 000,00	0,00	74 000,00	0,00	74 000,00
2015 - HP051-004	IEJ en Seine Saint Denis	930-5	0,00	0,00	181 164,22	0,00	181 164,22	0,00	0,00	0,00
2016 - HP051-004	IEJ en Seine Saint Denis	930-5	0,00	0,00	412 991,54	0,00	412 991,54	0,00	0,00	0,00
2017 - HP051-004	IEJ en Seine Saint Denis	930-5	0,00	0,00	343 772,00	0,00	343 772,00	0,00	0,00	0,00
2021 - HP051-004	IEJ en Seine Saint Denis	930-5	0,00	0,00	371 431,60	0,00	371 431,60	0,00	0,00	0,00
2022 - HP051-004	IEJ en Seine Saint Denis	930-5	0,00	0,00	233 006,27	0,00	233 006,27	0,00	0,00	0,00
2025 - HP051-004	IEJ en Seine Saint Denis	930-5	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
2025 - HP26-002	Indemnité Compensatrice versée aux employeurs d'apprentis	932	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2024 - HP032-005	Indemnités et charges du CESER	930	0,00	0,00	8 160,00	0,00	0,00	8 160,00	8 160,00	0,00
2025 - HP032-005	Indemnités et charges du CESER	930	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00	1 282,42	48 717,58	16 077,58	32 640,00
2024 - HP632-005	Industrie, commerce et artisanat	936	0,00	0,00	3 423 684,00	0,00	5 406,00	3 418 278,00	1 588 390,43	1 829 887,57
2025 - HP632-005	Industrie, commerce et artisanat	936	0,00	3 909 000,00	0,00	3 908 710,00	0,00	3 908 710,00	478 740,40	3 429 969,60
2015 - HP051-003	Investissement dans l'éducation et adaptation des compétence s	930-5	0,00	0,00	381 333,64	0,00	381 333,64	0,00	0,00	0,00
2016 - HP051-003	Investissement dans l'éducation et adaptation des compétence s	930-5	0,00	0,00	4 116 452,39	0,00	4 116 452,39	0,00	0,00	0,00
2017 - HP051-003	Investissement dans l'éducation et adaptation des compétence s	930-5	0,00	0,00	1 096 716,74	0,00	1 096 716,74	0,00	0,00	0,00
2018 - HP051-003	Investissement dans l'éducation et adaptation des compétence s	930-5	0,00	0,00	1 488 141,02	0,00	1 488 141,02	0,00	0,00	0,00
2019 - HP051-003	Investissement dans l'éducation et adaptation des compétence s	930-5	0,00	0,00	1 364 765,10	0,00	1 364 765,10	0,00	0,00	0,00
2020 - HP051-003	Investissement dans l'éducation et adaptation des compétence s	930-5	0,00	0,00	4 704 720,49	0,00	4 704 720,49	0,00	0,00	0,00
2021 - HP051-003	Investissement dans l'éducation et adaptation des compétence s	930-5	0,00	0,00	2 185 818,64	0,00	2 185 818,64	0,00	0,00	0,00
2022 - HP051-003	Investissement dans l'éducation et adaptation des compétence s	930-5	0,00	0,00	804 541,98	0,00	804 541,98	0,00	0,00	0,00
2025 - HP051-003	Investissement dans l'éducation et adaptation des compétences	930-5	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2018 - HP348-002	Jeunesse et vie associative	933	0,00	0,00	16 872,82	0,00	16 872,82	0,00	0,00	0,00
2019 - HP348-002	Jeunesse et vie associative	933	0,00	0,00	345,50	0,00	345,50	0,00	0,00	0,00
2020 - HP348-002	Jeunesse et vie associative	933	0,00	0,00	7 704,26	0,00	4 704,26	3 000,00	3 000,00	0,00
2021 - HP348-002	Jeunesse et vie associative	933	0,00	0,00	46 209,96	0,00	327,81	45 882,15	45 660,16	221,99
2022 - HP348-002	Jeunesse et vie associative	933	0,00	0,00	80 079,51	0,00	3 220,89	76 858,62	24 497,39	52 361,23
2023 - HP348-002	Jeunesse et vie associative	933	0,00	0,00	2 491 135,88	0,00	1 915 971,91	575 163,97	510 502,82	64 661,15
2025 - HP348-002	Jeunesse et vie associative	933	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2025 - HP78-001	Lutte contre le bruit	937	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
2025 - HP223-012	Lycées privés forfait d'externat "matériel" et "personnel"	932	0,00	69 000 000,00	0,00	68 731 799,00	0,00	68 731 799,00	68 731 799,00	0,00
2020 - HP251-001	Mesures d'insertion professionnelle	932	0,00	0,00	11 023,39	0,00	11 023,39	0,00	0,00	0,00
2021 - HP251-001	Mesures d'insertion professionnelle	932	0,00	0,00	555 279,73	0,00	39 674,15	515 605,58	15 605,58	500 000,00
2022 - HP251-001	Mesures d'insertion professionnelle	932	0,00	0,00	3 457 142,47	0,00	990 757,83	2 466 384,64	648 568,28	1 817 816,36
2023 - HP251-001	Mesures d'insertion professionnelle	932	0,00	0,00	23 189 539,58	0,00	2 164 340,44	21 025 199,14	10 372 788,85	10 652 410,29
2024 - HP251-001	Mesures d'insertion professionnelle	932	0,00	0,00	49 866 778,58	0,00	91 806,81	49 774 971,77	29 805 327,74	19 969 644,03
2025 - HP251-001	Mesures d'insertion professionnelle	932	0,00	13 402 106,47	0,00	13 402 106,47	0,00	13 402 106,47	4 815 966,81	8 586 139,66
2018 - HP201-001	Mesures transversales	932	0,00	0,00	36 008,06	0,00	8 161,98	27 846,08	0,00	27 846,08
2019 - HP201-001	Mesures transversales	932	0,00	0,00	25 570,99	0,00	25 570,99	0,00	0,00	0,00
2020 - HP201-001	Mesures transversales	932	0,00	0,00	151 107,87	0,00	67 506,87	83 601,00	22 719,31	60 881,69
2021 - HP201-001	Mesures transversales	932	0,00	0,00	583 955,77	0,00	583 955,77	0,00	0,00	0,00
2022 - HP201-001	Mesures transversales	932	0,00	0,00	506 842,37	0,00	428 741,50	78 100,87	75 383,25	2 717,62
2023 - HP201-001	Mesures transversales	932	0,00	0,00	96 002,10	0,00	5 611,00	90 391,10	15 758,32	74 632,78
2024 - HP201-001	Mesures transversales	932	0,00	0,00	5 766 333,94	0,00	0,01	5 766 333,93	2 462 375,57	3 303 958,36
2025 - HP201-001	Mesures transversales	932	0,00	1 100 000,00	0,00	1 100 000,00	0,00	1 100 000,00	155 656,51	944 343,49
2020 - HP020-005	Moyens informatiques, audio et documentaires de l'entité	930	0,00	0,00	24 465,56	0,00	17 908,81	6 556,75	5 310,00	1 246,75
2021 - HP020-005	Moyens informatiques, audio et documentaires de l'entité	930	0,00	0,00	197 802,86	0,00	70 522,84	127 280,02	8 875,57	118 404,45
2022 - HP020-005	Moyens informatiques, audio et documentaires de l'entité	930	0,00	0,00	178 523,70	0,00	95 211,05	83 312,65	8 802,46	74 510,19
2023 - HP020-005	Moyens informatiques, audio et documentaires de l'entité	930	0,00	0,00	528 976,20	0,00	27 108,32	501 867,88	318 336,84	183 531,04
2024 - HP020-005	Moyens informatiques, audio et documentaires de l'entité	930	0,00	0,00	5 004 330,86	0,00	677,63	5 003 653,23	3 643 032,65	1 360 620,58
2025 - HP020-005	Moyens informatiques, audio et documentaires de l'entité	930	0,00	14 453 000,00	0,00	14 453 000,00	1,01	14 452 998,99	10 455 194,85	3 997 804,14
2019 - HP288-008	Numérique des lycées	932	0,00	0,00	31 774,81	0,00	8 416,22	23 358,59	0,00	23 358,59

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
2020 - HP288-008	Numérique des lycées	932	0,00	0,00	53 566,92	0,00	0,00	53 566,92	2 546,10	51 020,82
2021 - HP288-008	Numérique des lycées	932	0,00	0,00	91 463,88	0,00	16 124,68	75 339,20	0,00	75 339,20
2022 - HP288-008	Numérique des lycées	932	0,00	0,00	644 742,49	0,00	487,79	644 254,70	471 985,45	172 269,25
2023 - HP288-008	Numérique des lycées	932	0,00	0,00	761 162,08	0,00	0,14	761 161,94	726 054,35	35 107,59
2024 - HP288-008	Numérique des lycées	932	0,00	0,00	2 523 358,68	0,00	0,90	2 523 357,78	2 275 381,20	247 976,58
2025 - HP288-008	Numérique des lycées	932	0,00	10 000 000,00	0,00	10 000 000,00	0,05	9 999 999,95	6 606 063,82	3 393 936,13
2025 - HP410-001	Observatoire régional de la santé	934	0,00	655 000,00	0,00	655 000,00	0,00	655 000,00	655 000,00	0,00
2018 - HP410-002	Observatoires et organismes consultatifs	934	0,00	0,00	369,00	0,00	369,00	0,00	0,00	0,00
2019 - HP410-002	Observatoires et organismes consultatifs	934	0,00	0,00	198,00	0,00	198,00	0,00	0,00	0,00
2022 - HP410-002	Observatoires et organismes consultatifs	934	0,00	0,00	15 000,00	0,00	10 234,22	4 765,78	4 765,78	0,00
2025 - HP410-002	Observatoires et organismes consultatifs	934	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2022 - HP258-014	Orientation et accompagnement des jeunes	932	0,00	0,00	850 968,57	0,00	642 968,57	208 000,00	0,00	208 000,00
2023 - HP258-014	Orientation et accompagnement des jeunes	932	0,00	0,00	4 909 529,90	0,00	1 402 916,29	3 506 613,61	1 077 898,20	2 428 715,41
2024 - HP258-014	Orientation et accompagnement des jeunes	932	0,00	0,00	12 709 248,37	0,00	2 371 671,60	10 337 576,77	7 944 269,68	2 393 307,09
2025 - HP256-011	Orientation et accompagnement des jeunes	932	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2025 - HP258-014	Orientation et accompagnement des jeunes	932	0,00	15 219 798,16	0,00	15 218 353,66	15 100,25	15 203 253,41	4 359 657,39	10 843 596,02
2021 - PR76-002	Parcs naturels régionaux	937	0,00	0,00	71 711,99	0,00	33 518,49	38 193,50	38 193,50	0,00
2022 - HP76-002	Parcs naturels régionaux	937	0,00	0,00	217 216,19	0,00	5 981,89	211 234,30	140 625,92	70 608,38
2022 - RE76-002	Parcs naturels régionaux	937	0,00	0,00	193 738,26	0,00	0,00	193 738,26	95 795,98	97 942,28
2023 - RE76-002	Parcs naturels régionaux	937	0,00	0,00	566 545,28	0,00	25 068,91	541 476,37	301 174,25	240 302,12
2024 - HP76-002	Parcs naturels régionaux	937	0,00	0,00	1 498,75	0,00	0,00	1 498,75	1 498,75	0,00
2024 - RE76-002	Parcs naturels régionaux	937	0,00	0,00	1 240 423,72	0,00	0,00	1 240 423,72	507 730,77	732 692,95

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
2025 - HP76-002	Parcs naturels régionaux	937	0,00	4 510 000,00	0,00	4 510 000,00	0,00	4 510 000,00	3 657 076,69	852 923,31
2025 - PR76-002	Parcs naturels régionaux	937	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2025 - RE76-002	Parcs naturels régionaux	937	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2018 - HP24-005	Participation aux charges de fonctionnement des cités scolai res	932	0,00	0,00	1 958,06	0,00	0,00	1 958,06	0,00	1 958,06
2019 - HP24-005	Participation aux charges de fonctionnement des cités scolai res	932	0,00	0,00	56 121,25	0,00	0,00	56 121,25	0,00	56 121,25
2020 - HP24-005	Participation aux charges de fonctionnement des cités scolai res	932	0,00	0,00	57 437,56	0,00	0,00	57 437,56	0,00	57 437,56
2021 - HP24-005	Participation aux charges de fonctionnement des cités scolai res	932	0,00	0,00	412 074,07	0,00	0,00	412 074,07	0,00	412 074,07
2022 - HP24-005	Participation aux charges de fonctionnement des cités scolai res	932	0,00	0,00	2 042 397,15	0,00	0,00	2 042 397,15	1 318 519,12	723 878,03
2023 - HP24-005	Participation aux charges de fonctionnement des cités scolaires	932	0,00	0,00	13 503 502,43	0,00	0,00	13 503 502,43	2 791 168,51	10 712 333,92
2024 - HP24-005	Participation aux charges de fonctionnement des cités scolaires	932	0,00	0,00	16 449 743,18	0,00	0,00	16 449 743,18	12 174 353,51	4 275 389,67
2025 - HP24-005	Participation aux charges de fonctionnement des cités scolaires	932	0,00	18 727 634,66	0,00	18 272 944,76	0,00	18 272 944,76	9 653 176,00	8 619 768,76
2018 - HP222-005	Participation aux charges de fonctionnement des lycées publi cs	932	0,00	0,00	9 567,76	0,00	11,18	9 556,58	0,00	9 556,58
2019 - HP222-005	Participation aux charges de fonctionnement des lycées publi cs	932	0,00	0,00	139 858,56	0,00	11 306,25	128 552,31	0,00	128 552,31
2020 - HP222-005	Participation aux charges de fonctionnement des lycées publi cs	932	0,00	0,00	3 127 406,54	0,00	1 153 905,75	1 973 500,79	0,00	1 973 500,79
2021 - HP222-005	Participation aux charges de fonctionnement des lycées publi cs	932	0,00	0,00	430 766,21	0,00	0,00	430 766,21	53 003,42	377 762,79
2022 - HP222-005	Participation aux charges de fonctionnement des lycées publi cs	932	0,00	0,00	3 378 087,36	0,00	606,97	3 377 480,39	1 797 276,52	1 580 203,87
2023 - HP222-005	Participation aux charges de fonctionnement des lycées publics	932	0,00	0,00	85 255 610,62	0,00	0,00	85 255 610,62	10 300 992,49	74 954 618,13
2024 - HP222-005	Participation aux charges de fonctionnement des lycées publics	932	0,00	0,00	20 171 291,63	0,00	0,01	20 171 291,62	19 031 687,45	1 139 604,17
2025 - HP222-005	Participation aux charges de fonctionnement des lycées publics	932	0,00	179 888 874,00	0,00	179 888 874,00	0,00	179 888 874,00	167 071 141,12	12 817 732,88
2019 - HP326-005	Participation de la Région aux JOP 2024	933	0,00	0,00	6 176,00	0,00	0,00	6 176,00	0,00	6 176,00
2020 - HP326-005	Participation de la Région aux JOP 2024	933	0,00	0,00	3 652,00	0,00	0,00	3 652,00	0,00	3 652,00
2021 - HP326-005	Participation de la Région aux JOP 2024	933	0,00	0,00	8 326,97	0,00	1 587,02	6 739,95	0,00	6 739,95

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
2022 - HP326-005	Participation de la Région aux JOP 2024	933	0,00	0,00	27 998,86	0,00	7 423,30	20 575,56	11 997,54	8 578,02
2023 - HP326-005	Participation de la Région aux JOP 2024	933	0,00	0,00	1 010 535,00	0,00	910 535,00	100 000,00	65 584,43	34 415,57
2024 - HP326-005	Participation de la Région aux JOP 2024	933	0,00	0,00	3 774 520,06	0,00	306 169,66	3 468 350,40	1 881 786,71	1 586 563,69
2025 - HP326-005	Participation de la Région aux JOP 2024	933	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2018 - HP312-015	Patrimoine régional à vocation culturelle	933	0,00	0,00	3 665,01	0,00	0,00	3 665,01	0,00	3 665,01
2019 - HP312-015	Patrimoine régional à vocation culturelle	933	0,00	0,00	3 178,81	0,00	0,00	3 178,81	0,00	3 178,81
2020 - HP312-015	Patrimoine régional à vocation culturelle	933	0,00	0,00	6 113,79	0,00	0,00	6 113,79	0,00	6 113,79
2021 - HP312-015	Patrimoine régional à vocation culturelle	933	0,00	0,00	6 912,70	0,00	0,00	6 912,70	0,00	6 912,70
2022 - HP312-015	Patrimoine régional à vocation culturelle	933	0,00	0,00	43 944,23	0,00	20 634,90	23 309,33	13 614,94	9 694,39
2023 - HP312-015	Patrimoine régional à vocation culturelle	933	0,00	0,00	247 418,53	0,00	0,00	247 418,53	24 798,72	222 619,81
2024 - HP312-015	Patrimoine régional à vocation culturelle	933	0,00	0,00	134 804,79	0,00	0,00	134 804,79	114 137,24	20 667,55
2025 - HP312-015	Patrimoine régional à vocation culturelle	933	0,00	1 107 500,00	0,00	1 107 500,00	0,00	1 107 500,00	635 975,95	471 524,05
2025 - HP731-001	Politique de l'eau	937	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2018 - HP311-008	Politique régionale en faveur du cinéma et de l'audiovisuel	933	0,00	0,00	1 360,78	0,00	0,00	1 360,78	0,00	1 360,78
2019 - HP311-008	Politique régionale en faveur du cinéma et de l'audiovisuel	933	0,00	0,00	5 751,80	0,00	0,00	5 751,80	0,00	5 751,80
2020 - HP311-008	Politique régionale en faveur du cinéma et de l'audiovisuel	933	0,00	0,00	12 793,13	0,00	0,00	12 793,13	0,00	12 793,13
2021 - HP311-008	Politique régionale en faveur du cinéma et de l'audiovisuel	933	0,00	0,00	45 028,78	0,00	2 344,00	42 684,78	26 914,78	15 770,00
2022 - HP311-008	Politique régionale en faveur du cinéma et de l'audiovisuel	933	0,00	0,00	4 301 099,95	0,00	1 060 188,68	3 240 911,27	111 929,14	3 128 982,13
2023 - HP311-008	Politique régionale en faveur du cinéma et de l'audiovisuel	933	0,00	0,00	940 785,02	0,00	3 191,52	937 593,50	715 783,81	221 809,69
2024 - HP311-008	Politique régionale en faveur du cinéma et de l'audiovisuel	933	0,00	0,00	3 641 068,62	0,00	10 112,86	3 630 955,76	2 544 107,95	1 086 847,81
2025 - HP311-008	Politique régionale en faveur du cinéma et de l'audiovisuel	933	0,00	3 365 000,00	0,00	3 365 000,00	0,00	3 365 000,00	991 296,00	2 373 704,00
2024 - HP348-003	Projets de territoires Jeunesse et Développement social	933	0,00	0,00	13 115 721,45	0,00	10 548 491,81	2 567 229,64	1 982 989,08	584 240,56

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
2024 - RE348-003	Projets de territoires Jeunesse et Développement social	933	0,00	0,00	615 480,94	0,00	21 629,12	593 851,82	412 246,80	181 605,02
2025 - HP348-003	Projets de territoires Jeunesse et Développement social	933	0,00	31 292 112,00	0,00	31 292 112,00	3 004,44	31 289 107,56	17 889 007,74	13 400 099,82
2025 - RE348-003	Projets de territoires Jeunesse et Développement social	933	0,00	40 000,00	0,00	40 000,00	0,00	40 000,00	0,00	40 000,00
2023 - RE76-003	Protection de la biodiversité ,des milieux naturels et des paysages	937	0,00	0,00	434 362,21	0,00	54 808,88	379 553,33	161 995,41	217 557,92
2024 - RE76-003	Protection de la biodiversité ,des milieux naturels et des paysages	937	0,00	0,00	1 110 341,35	0,00	30 187,84	1 080 153,51	831 192,43	248 961,08
2025 - PR76-003	Protection de la biodiversité ,des milieux naturels et des paysages	937	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2025 - RE76-003	Protection de la biodiversité ,des milieux naturels et des paysages	937	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2020 - PR76-003	Protection de la biodiversité, des milieux naturels et des p aysages	937	0,00	0,00	15 063,23	0,00	15 063,23	0,00	0,00	0,00
2021 - HP76-003	Protection de la biodiversité, des milieux naturels et des p aysages	937	0,00	0,00	2 430,48	0,00	0,00	2 430,48	0,00	2 430,48
2021 - PR76-003	Protection de la biodiversité, des milieux naturels et des p aysages	937	0,00	0,00	99 602,78	0,00	20 314,40	79 288,38	59 717,29	19 571,09
2022 - HP76-003	Protection de la biodiversité, des milieux naturels et des p aysages	937	0,00	0,00	86 729,15	0,00	7 336,11	79 393,04	75 833,69	3 559,35
2022 - RE76-003	Protection de la biodiversité, des milieux naturels et des p aysages	937	0,00	0,00	99 720,81	0,00	26 309,15	73 411,66	49 611,09	23 800,57
2023 - HP76-003	Protection de la biodiversité, des milieux naturels et des paysages	937	0,00	0,00	514 903,77	0,00	15 738,30	499 165,47	397 022,37	102 143,10
2024 - HP76-003	Protection de la biodiversité, des milieux naturels et des paysages	937	0,00	0,00	1 324 256,59	0,00	4 572,08	1 319 684,51	871 344,78	448 339,73
2025 - HP76-003	Protection de la biodiversité, des milieux naturels et des paysages	937	0,00	9 791 255,00	0,00	9 791 255,00	0,00	9 791 255,00	7 521 414,39	2 269 840,61
2025 - HP052-006	Préservation de la biodiversité	930-5	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2020 - HP18-001	Prévention Médiation	931	0,00	0,00	10 019,73	0,00	10 019,73	0,00	0,00	0,00
2021 - HP18-001	Prévention Médiation	931	0,00	0,00	53 122,99	0,00	413,36	52 709,63	11 123,56	41 586,07
2022 - HP18-001	Prévention Médiation	931	0,00	0,00	108 579,76	0,00	30 000,00	78 579,76	12 613,22	65 966,54
2023 - HP18-001	Prévention Médiation	931	0,00	0,00	200 029,70	0,00	27 120,00	172 909,70	160 015,38	12 894,32
2023 - RE18-001	Prévention Médiation	931	0,00	0,00	60 000,00	0,00	390,21	59 609,79	59 609,79	0,00
2024 - HP18-001	Prévention Médiation	931	0,00	0,00	436 651,20	0,00	46 114,11	390 537,09	364 342,41	26 194,68

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
2024 - RE18-001	Prévention Médiation	931	0,00	0,00	273 600,00	0,00	0,00	273 600,00	237 723,09	35 876,91
2025 - HP18-001	Prévention Médiation	931	0,00	720 000,00	0,00	720 000,00	48,73	719 951,27	50 886,84	669 064,43
2025 - RE18-001	Prévention Médiation	931	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2025 - HP7211-001	Prévention et gestion des déchets	937	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2025 - HP29-002	Prévention et lutte contre les violences scolaires	932	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2018 - HP412-003	Prévention et éducation à la santé	934	0,00	0,00	39,95	0,00	39,95	0,00	0,00	0,00
2020 - HP412-003	Prévention et éducation à la santé	934	0,00	0,00	160 560,00	0,00	160 560,00	0,00	0,00	0,00
2021 - HP412-003	Prévention et éducation à la santé	934	0,00	0,00	363 356,66	0,00	340 271,44	23 085,22	23 085,22	0,00
2022 - HP412-003	Prévention et éducation à la santé	934	0,00	0,00	184 151,44	0,00	116 490,55	67 660,89	62 767,17	4 893,72
2023 - HP412-003	Prévention et éducation à la santé	934	0,00	0,00	279 397,10	0,00	36 832,15	242 564,95	187 085,27	55 479,68
2024 - HP412-003	Prévention et éducation à la santé	934	0,00	0,00	831 814,00	0,00	45 822,64	785 991,36	647 286,97	138 704,39
2025 - HP412-003	Prévention et éducation à la santé	934	0,00	3 447 818,00	0,00	3 390 061,00	2 163,29	3 387 897,71	2 590 180,71	797 717,00
2025 - HP311-013	Pôles supérieurs d'enseignement artistique	933	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2023 - HP26-003	Qualification par l'apprentissage	932	0,00	0,00	18 011,86	0,00	0,00	18 011,86	8 931,43	9 080,43
2024 - HP26-003	Qualification par l'apprentissage	932	0,00	0,00	1 492 817,67	0,00	0,00	1 492 817,67	1 409 702,07	83 115,60
2025 - HP26-003	Qualification par l'apprentissage	932	0,00	17 118 069,00	0,00	17 118 069,00	0,00	17 118 069,00	15 794 290,47	1 323 778,53
2025 - HP74-001	Qualité de l'air et Climat	937	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2025 - RE74-001	Qualité de l'air et Climat	937	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2025 - HP74-002	Qualité de l'air, bruit et santé environnementale	937	0,00	1 610 000,00	0,00	1 610 000,00	0,00	1 610 000,00	1 610 000,00	0,00
2025 - RE74-002	Qualité de l'air, bruit et santé environnementale	937	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2019 - HP348-005	Quartiers populaires et ruraux	933	0,00	0,00	41 018,16	0,00	28 032,50	12 985,66	12 985,66	0,00
2020 - HP348-005	Quartiers populaires et ruraux	933	0,00	0,00	70 819,26	0,00	41 987,93	28 831,33	7 982,22	20 849,11

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
2021 - HP348-005	Quartiers populaires et ruraux	933	0,00	0,00	152 135,30	0,00	14 074,45	138 060,85	49 097,55	88 963,30
2022 - HP348-005	Quartiers populaires et ruraux	933	0,00	0,00	196 883,77	0,00	4 169,21	192 714,56	63 417,03	129 297,53
2023 - HP348-005	Quartiers populaires et ruraux	933	0,00	0,00	793 015,29	0,00	138 938,19	654 077,10	501 837,80	152 239,30
2023 - RE348-005	Quartiers populaires et ruraux	933	0,00	0,00	127 335,05	0,00	29 176,10	98 158,95	72 672,53	25 486,42
2025 - HP348-005	Quartiers populaires et ruraux	933	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2025 - RE348-005	Quartiers populaires et ruraux	933	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2018 - HP052-007	Renforcement des facteurs de compétitivité	930-5	0,00	0,00	86 182,11	0,00	86 182,11	0,00	0,00	0,00
2021 - HP052-007	Renforcement des facteurs de compétitivité	930-5	0,00	0,00	2 698 733,07	0,00	2 698 733,07	0,00	0,00	0,00
2025 - HP052-007	Renforcement des facteurs de compétitivité	930-5	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2017 - HP052-007	Renforcer les facteurs de compétitivité	930-5	0,00	0,00	3 280 662,45	0,00	3 280 662,45	0,00	0,00	0,00
2021 - HP418-005	Région solidaire	934	0,00	0,00	10 125,00	0,00	0,00	10 125,00	0,00	10 125,00
2022 - HP418-005	Région solidaire	934	0,00	0,00	24 973,33	0,00	16 641,33	8 332,00	332,00	8 000,00
2023 - HP418-005	Région solidaire	934	0,00	0,00	298 687,65	0,00	16 791,72	281 895,93	109 713,39	172 182,54
2025 - HP418-005	Région solidaire	934	0,00	351 713,00	0,00	351 713,00	0,00	351 713,00	351 713,00	0,00
2021 - HP255-009	Rémunération des stagiaires et frais annexes	932	0,00	0,00	1 500 000,00	0,00	1 500 000,00	0,00	0,00	0,00
2022 - HP255-009	Rémunération des stagiaires et frais annexes	932	0,00	0,00	138 200,00	0,00	138 200,00	0,00	0,00	0,00
2023 - HP255-009	Rémunération des stagiaires et frais annexes	932	0,00	0,00	7 000 000,00	0,00	0,00	7 000 000,00	0,00	7 000 000,00
2024 - HP255-009	Rémunération des stagiaires et frais annexes	932	0,00	0,00	44 787 026,20	0,00	0,00	44 787 026,20	39 437 817,55	5 349 208,65
2025 - HP255-009	Rémunération des stagiaires et frais annexes	932	0,00	103 712 823,88	0,00	103 712 823,88	0,00	103 712 823,88	84 044 333,36	19 668 490,52
2018 - HP288-006	Schéma des formations	932	0,00	0,00	12 824,51	0,00	12 824,51	0,00	0,00	0,00
2019 - HP288-006	Schéma des formations	932	0,00	0,00	4 840,00	0,00	4 840,00	0,00	0,00	0,00
2020 - HP288-006	Schéma des formations	932	0,00	0,00	130 645,93	0,00	32 560,30	98 085,63	21 862,58	76 223,05

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
2021 - HP288-006	Schéma des formations	932	0,00	0,00	240 953,87	0,00	234 177,87	6 776,00	6 776,00	0,00
2022 - HP288-006	Schéma des formations	932	0,00	0,00	252 870,22	0,00	69 798,78	183 071,44	30 788,45	152 282,99
2023 - HP288-006	Schéma des formations	932	0,00	0,00	528 837,03	0,00	24 443,81	504 393,22	431 812,30	72 580,92
2024 - HP288-006	Schéma des formations	932	0,00	0,00	3 225 451,65	0,00	242 579,12	2 982 872,53	1 950 683,73	1 032 188,80
2025 - HP288-006	Schéma des formations	932	0,00	6 850 000,00	0,00	6 776 839,96	35 031,62	6 741 808,34	4 492 335,72	2 249 472,62
2025 - HP031-002	Société d'entraide des conseillers régionaux	930	0,00	1 032 000,00	0,00	1 032 000,00	0,00	1 032 000,00	1 032 000,00	0,00
2025 - HP052-009	Soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone	930-5	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2020 - HP052-010	Soutien au bassin hydrographique de la Seine	930-5	0,00	0,00	18 915,00	0,00	18 915,00	0,00	0,00	0,00
2025 - HP052-010	Soutien au bassin hydrographique de la Seine	930-5	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2025 - HP820-006	Soutien au développement des transports en commun	938	0,00	62 000,00	0,00	61 100,00	0,00	61 100,00	61 100,00	0,00
2015 - HP051-002	Soutien aux dynamiques de l'inclusion	930-5	0,00	0,00	34 605,54	0,00	34 605,54	0,00	0,00	0,00
2016 - HP051-002	Soutien aux dynamiques de l'inclusion	930-5	0,00	0,00	31 602,22	0,00	31 602,22	0,00	0,00	0,00
2017 - HP051-002	Soutien aux dynamiques de l'inclusion	930-5	0,00	0,00	527 612,45	0,00	527 612,45	0,00	0,00	0,00
2018 - HP051-002	Soutien aux dynamiques de l'inclusion	930-5	0,00	0,00	565 308,97	0,00	565 308,97	0,00	0,00	0,00
2019 - HP051-002	Soutien aux dynamiques de l'inclusion	930-5	0,00	0,00	371 159,43	0,00	371 159,43	0,00	0,00	0,00
2020 - HP051-002	Soutien aux dynamiques de l'inclusion	930-5	0,00	0,00	230 120,10	0,00	230 120,10	0,00	0,00	0,00
2021 - HP051-002	Soutien aux dynamiques de l'inclusion	930-5	0,00	0,00	276 378,39	0,00	276 378,39	0,00	0,00	0,00
2022 - HP051-002	Soutien aux dynamiques de l'inclusion	930-5	0,00	0,00	161 961,19	0,00	161 961,19	0,00	0,00	0,00
2025 - HP051-002	Soutien aux dynamiques de l'inclusion	930-5	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2023 - HP311-006	Soutien aux manifestations d'arts plastiques, à la création et à la diffusion numérique	933	0,00	0,00	435 184,15	0,00	30 761,67	404 422,48	262 531,39	141 891,09

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
2024 - HP311-006	Soutien aux manifestations d'arts plastiques, à la création et à la diffusion numérique	933	0,00	0,00	1 477 224,59	0,00	25 747,98	1 451 476,61	1 194 742,33	256 734,28
2025 - HP311-006	Soutien aux manifestations d'arts plastiques, à la création et à la diffusion numérique	933	0,00	2 777 100,00	0,00	2 777 100,00	2 585,94	2 774 514,06	1 462 539,26	1 311 974,80
2021 - HP67-004	Soutien aux pôles de compétitivité	936	0,00	0,00	107 412,65	0,00	41 631,65	65 781,00	65 781,00	0,00
2022 - HP67-004	Soutien aux pôles de compétitivité	936	0,00	0,00	124 181,80	0,00	0,00	124 181,80	0,00	124 181,80
2024 - HP6312-009	Soutien aux secteurs de l'agriculture	936	0,00	0,00	5 984 572,59	0,00	5 984 572,59	0,00	0,00	0,00
2024 - HP6318-014	Soutien aux secteurs de l'agriculture	936	0,00	0,00	0,00	0,00	-5 965 188,89	5 965 188,89	4 204 763,44	1 760 425,45
2024 - RE6312-009	Soutien aux secteurs de l'agriculture	936	0,00	0,00	150 000,00	0,00	150 000,00	0,00	0,00	0,00
2024 - RE6318-014	Soutien aux secteurs de l'agriculture	936	0,00	0,00	0,00	0,00	-150 000,00	150 000,00	150 000,00	0,00
2025 - HP6312-009	Soutien aux secteurs de l'agriculture	936	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2025 - HP6318-014	Soutien aux secteurs de l'agriculture	936	0,00	7 531 935,34	0,00	7 531 748,92	0,00	7 531 748,92	2 498 736,77	5 033 012,15
2025 - RE6312-009	Soutien aux secteurs de l'agriculture	936	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2025 - RE6318-014	Soutien aux secteurs de l'agriculture	936	0,00	300 000,00	0,00	300 000,00	0,00	300 000,00	150 000,00	150 000,00
2020 - HP6312-009	Soutien aux secteurs de l'agriculture et de l'agro- alimentaire	936	0,00	0,00	86,96	0,00	86,96	0,00	0,00	0,00
2020 - HP6318-014	Soutien aux secteurs de l'agriculture et de l'agro- alimentaire	936	0,00	0,00	-86,96	0,00	-86,96	0,00	0,00	0,00
2021 - HP6312-009	Soutien aux secteurs de l'agriculture et de l'agro- alimentaire	936	0,00	0,00	138 971,79	0,00	138 971,79	0,00	0,00	0,00
2021 - HP6318-014	Soutien aux secteurs de l'agriculture et de l'agro- alimentaire	936	0,00	0,00	0,00	0,00	-107 485,82	107 485,82	14 578,13	92 907,69
2022 - HP6312-009	Soutien aux secteurs de l'agriculture et de l'agro- alimentaire	936	0,00	0,00	466 277,66	0,00	466 277,66	0,00	0,00	0,00
2022 - HP6318-014	Soutien aux secteurs de l'agriculture et de l'agro- alimentaire	936	0,00	0,00	0,00	0,00	-335 435,04	335 435,04	125 758,37	209 676,67
2022 - RE6312-009	Soutien aux secteurs de l'agriculture et de l'agro- alimentaire	936	0,00	0,00	278 245,40	0,00	278 245,40	0,00	0,00	0,00
2022 - RE6318-014	Soutien aux secteurs de l'agriculture et de l'agro- alimentaire	936	0,00	0,00	0,00	0,00	-278 245,40	278 245,40	278 245,40	0,00
2023 - HP6312-009	Soutien aux secteurs de l'agriculture et de l'agro- alimentaire	936	0,00	0,00	1 182 296,89	0,00	1 182 296,89	0,00	0,00	0,00

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
2023 - HP6318-014	Soutien aux secteurs de l'agriculture et de l'agro- alimentaire	936	0,00	0,00	0,00	0,00	-1 182 295,77	1 182 295,77	760 071,27	422 224,50
2019 - HP311-011	Soutien culturel pluridisciplinaire	933	0,00	0,00	890,42	0,00	0,00	890,42	0,00	890,42
2020 - HP311-011	Soutien culturel pluridisciplinaire	933	0,00	0,00	23 132,20	0,00	8 000,00	15 132,20	5 031,46	10 100,74
2021 - HP311-011	Soutien culturel pluridisciplinaire	933	0,00	0,00	220 998,56	0,00	54 861,77	166 136,79	159 700,78	6 436,01
2022 - HP311-011	Soutien culturel pluridisciplinaire	933	0,00	0,00	376 736,52	0,00	27 661,21	349 075,31	198 591,81	150 483,50
2023 - HP311-011	Soutien culturel pluridisciplinaire	933	0,00	0,00	1 081 927,94	0,00	53 988,20	1 027 939,74	610 456,63	417 483,11
2024 - HP311-011	Soutien culturel pluridisciplinaire	933	0,00	0,00	3 230 343,89	0,00	19 391,04	3 210 952,85	2 502 048,46	708 904,39
2025 - HP311-011	Soutien culturel pluridisciplinaire	933	0,00	3 044 000,00	0,00	3 044 000,00	9 884,00	3 034 116,00	428 664,84	2 605 451,16
2023 - HP67-004	Soutien en matière de R & D	936	0,00	0,00	70 480,80	0,00	0,00	70 480,80	21 357,80	49 123,00
2024 - HP67-004	Soutien en matière de R & D	936	0,00	0,00	1 359 635,60	0,00	0,00	1 359 635,60	1 267 912,60	91 723,00
2025 - HP67-004	Soutien en matière de R & D	936	0,00	4 336 800,00	0,00	4 336 526,00	0,00	4 336 526,00	3 221 112,80	1 115 413,20
2025 - HP052-005	Soutien à l'aménagement durable des territoires franciliens	930-5	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2021 - HP632-003	Soutien à l'artisanat, au commerce et aux métiers d'art	936	0,00	0,00	1 164 282,11	0,00	549 300,36	614 981,75	614 981,75	0,00
2022 - HP632-003	Soutien à l'artisanat, au commerce et aux métiers d'art	936	0,00	0,00	1 324 552,74	0,00	812 436,94	512 115,80	166 439,24	345 676,56
2023 - HP632-003	Soutien à l'artisanat, au commerce et aux métiers d'art	936	0,00	0,00	15 720,60	0,00	2 211,00	13 509,60	6 268,68	7 240,92
2025 - HP632-003	Soutien à l'artisanat, au commerce et aux métiers d'art	936	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2018 - HP632-001	Soutien à l'industrie et aux autres services	936	0,00	0,00	2 767,45	0,00	2 767,45	0,00	0,00	0,00
2019 - HP632-001	Soutien à l'industrie et aux autres services	936	0,00	0,00	1 661,41	0,00	1 661,41	0,00	0,00	0,00
2020 - HP632-001	Soutien à l'industrie et aux autres services	936	0,00	0,00	81 070,11	0,00	69 070,11	12 000,00	12 000,00	0,00
2021 - HP632-001	Soutien à l'industrie et aux autres services	936	0,00	0,00	3 790,84	0,00	0,04	3 790,80	3 790,80	0,00
2022 - HP632-001	Soutien à l'industrie et aux autres services	936	0,00	0,00	2 311 305,65	0,00	114 445,93	2 196 859,72	1 222 912,10	973 947,62
2023 - HP632-001	Soutien à l'industrie et aux autres services	936	0,00	0,00	2 311 529,54	0,00	116,80	2 311 412,74	1 071 538,62	1 239 874,12

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
2025 - HP632-001	Soutien à l'industrie et aux autres services	936	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2018 - HP67-002	Soutien à l'innovation	936	0,00	0,00	60 570,00	0,00	24 498,00	36 072,00	36 072,00	0,00
2020 - HP67-002	Soutien à l'innovation	936	0,00	0,00	15 150,00	0,00	8 910,00	6 240,00	0,00	6 240,00
2021 - HP67-002	Soutien à l'innovation	936	0,00	0,00	355 822,01	0,00	34 615,93	321 206,08	321 206,08	0,00
2022 - HP67-002	Soutien à l'innovation	936	0,00	0,00	340 821,78	0,00	80 303,75	260 518,03	260 518,03	0,00
2023 - HP67-002	Soutien à l'innovation	936	0,00	0,00	403 126,91	0,00	33 432,01	369 694,90	204 832,67	164 862,23
2023 - RE67-002	Soutien à l'innovation	936	0,00	0,00	18 750,00	0,00	0,00	18 750,00	18 750,00	0,00
2024 - HP67-002	Soutien à l'innovation	936	0,00	0,00	328 028,17	0,00	15 247,51	312 780,66	312 780,66	0,00
2024 - RE67-002	Soutien à l'innovation	936	0,00	0,00	43 750,00	0,00	0,00	43 750,00	43 750,00	0,00
2025 - HP67-002	Soutien à l'innovation	936	0,00	1 391 000,00	0,00	1 391 000,00	0,00	1 391 000,00	372 489,04	1 018 510,96
2025 - RE67-002	Soutien à l'innovation	936	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00	25 000,00	25 000,00
2017 - HP61-001	Soutien à la création et au développement des entreprises	936	0,00	0,00	89 718,30	0,00	0,00	89 718,30	73 200,94	16 517,36
2018 - HP61-001	Soutien à la création et au développement des entreprises	936	0,00	0,00	36 552,00	0,00	36 552,00	0,00	0,00	0,00
2021 - HP61-001	Soutien à la création et au développement des entreprises	936	0,00	0,00	852 500,00	0,00	0,00	852 500,00	0,00	852 500,00
2022 - HP61-001	Soutien à la création et au développement des entreprises	936	0,00	0,00	1 423 409,25	0,00	131 723,74	1 291 685,51	1 291 505,51	180,00
2023 - HP61-001	Soutien à la création et au développement des entreprises	936	0,00	0,00	3 643 553,01	0,00	103 901,00	3 539 652,01	2 284 208,07	1 255 443,94
2024 - HP61-001	Soutien à la création et au développement des entreprises	936	0,00	0,00	4 228 576,38	0,00	10 215,00	4 218 361,38	2 146 366,11	2 071 995,27
2025 - HP61-001	Soutien à la création et au développement des entreprises	936	0,00	4 295 200,00	0,00	4 295 169,00	0,00	4 295 169,00	522 822,61	3 772 346,39
2025 - RE61-001	Soutien à la création et au développement des entreprises	936	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2015 - HP051-001	Soutien à la création et à la reprise d'activité	930-5	0,00	0,00	1 563 437,55	0,00	1 563 437,55	0,00	0,00	0,00
2016 - HP051-001	Soutien à la création et à la reprise d'activité	930-5	0,00	0,00	3 934 048,36	0,00	3 934 048,36	0,00	0,00	0,00
2017 - HP051-001	Soutien à la création et à la reprise d'activité	930-5	0,00	0,00	1 281 161,11	0,00	1 281 161,11	0,00	0,00	0,00

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
2018 - HP051-001	Soutien à la création et à la reprise d'activité	930-5	0,00	0,00	1 916 726,59	0,00	1 916 726,59	0,00	0,00	0,00
2019 - HP051-001	Soutien à la création et à la reprise d'activité	930-5	0,00	0,00	819 075,57	0,00	819 075,57	0,00	0,00	0,00
2020 - HP051-001	Soutien à la création et à la reprise d'activité	930-5	0,00	0,00	802 075,81	0,00	802 075,81	0,00	0,00	0,00
2021 - HP051-001	Soutien à la création et à la reprise d'activité	930-5	0,00	0,00	2 481 957,59	0,00	2 481 957,59	0,00	0,00	0,00
2022 - HP051-001	Soutien à la création et à la reprise d'activité	930-5	0,00	0,00	1 732 882,61	0,00	1 732 882,61	0,00	0,00	0,00
2025 - HP051-001	Soutien à la création et à la reprise d'activité	930-5	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2018 - HP67-003	Soutien à la diffusion de la recherche	936	0,00	0,00	421,46	0,00	421,46	0,00	0,00	0,00
2019 - HP67-003	Soutien à la diffusion de la recherche	936	0,00	0,00	5 506,43	0,00	632,68	4 873,75	0,00	4 873,75
2021 - HP67-003	Soutien à la diffusion de la recherche	936	0,00	0,00	51 572,96	0,00	13 705,63	37 867,33	34 845,74	3 021,59
2022 - HP67-003	Soutien à la diffusion de la recherche	936	0,00	0,00	83 010,97	0,00	200,00	82 810,97	10 322,80	72 488,17
2023 - HP67-003	Soutien à la diffusion de la recherche	936	0,00	0,00	443 920,28	0,00	62 969,15	380 951,13	212 021,79	168 929,34
2024 - HP67-003	Soutien à la diffusion de la recherche	936	0,00	0,00	1 680 187,18	0,00	5 259,84	1 674 927,34	1 407 374,98	267 552,36
2025 - HP67-003	Soutien à la diffusion de la recherche	936	0,00	4 166 846,08	0,00	4 166 846,00	0,00	4 166 846,00	53 072,31	4 113 773,69
2020 - HP254-007	Soutien à la formation du mouvement sportif	932	0,00	0,00	4 199,70	0,00	4 199,70	0,00	0,00	0,00
2021 - HP254-007	Soutien à la formation du mouvement sportif	932	0,00	0,00	145 845,17	0,00	49 580,09	96 265,08	0,00	96 265,08
2022 - HP254-007	Soutien à la formation du mouvement sportif	932	0,00	0,00	117 739,84	0,00	0,00	117 739,84	0,00	117 739,84
2023 - HP254-007	Soutien à la formation du mouvement sportif	932	0,00	0,00	135 143,65	0,00	45 000,00	90 143,65	0,00	90 143,65
2024 - HP254-007	Soutien à la formation du mouvement sportif	932	0,00	0,00	1 725 994,00	0,00	19 240,00	1 706 754,00	1 611 324,72	95 429,28
2025 - HP254-007	Soutien à la formation du mouvement sportif	932	0,00	2 100 000,00	0,00	2 001 793,00	0,00	2 001 793,00	81 946,00	1 919 847,00
2019 - HP67-001	Soutien à la recherche et à l'innovation	936	0,00	0,00	29 100,00	0,00	0,00	29 100,00	0,00	29 100,00
2020 - HP67-001	Soutien à la recherche et à l'innovation	936	0,00	0,00	210 698,87	0,00	192 064,58	18 634,29	18 634,29	0,00
2021 - HP67-001	Soutien à la recherche et à l'innovation	936	0,00	0,00	7 819 359,11	0,00	944 081,64	6 875 277,47	6 742 385,17	132 892,30

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
2022 - HP67-001	Soutien à la recherche et à l'innovation	936	0,00	0,00	12 432 354,80	0,00	92 527,22	12 339 827,58	1 966 344,11	10 373 483,47
2023 - HP67-001	Soutien à la recherche et à l'innovation	936	0,00	0,00	12 261 640,10	0,00	60 382,23	12 201 257,87	589 435,05	11 611 822,82
2024 - HP67-001	Soutien à la recherche et à l'innovation	936	0,00	0,00	13 913 196,78	0,00	11 210,72	13 901 986,06	2 480 155,07	11 421 830,99
2024 - RE67-001	Soutien à la recherche et à l'innovation	936	0,00	0,00	75 000,00	0,00	0,00	75 000,00	75 000,00	0,00
2025 - HP67-001	Soutien à la recherche et à l'innovation	936	0,00	16 243 153,92	0,00	16 243 153,92	0,00	16 243 153,92	3 612 664,92	12 630 489,00
2025 - RE67-001	Soutien à la recherche et à l'innovation	936	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2023 - HP020-007	Subventions et cotisations à divers organismes	930	0,00	0,00	29 199,00	0,00	29 199,00	0,00	0,00	0,00
2024 - HP020-007	Subventions et cotisations à divers organismes	930	0,00	0,00	43 324,20	0,00	0,00	43 324,20	27 226,20	16 098,00
2025 - HP020-007	Subventions et cotisations à divers organismes	930	0,00	991 000,00	0,00	975 550,00	0,00	975 550,00	947 968,97	27 581,03
2025 - HP515-002	Territoires stratégiques	935	0,00	14 187 000,00	0,00	14 186 602,00	0,00	14 186 602,00	14 186 602,00	0,00
2024 - HP828-017	Transports spécialisés en faveur des personnes en situation de handicap	938	0,00	0,00	10 903 855,43	0,00	445 507,90	10 458 347,53	10 458 347,53	0,00
2025 - HP828-017	Transports spécialisés en faveur des personnes en situation de handicap	938	0,00	21 000 000,00	0,00	17 655 565,01	0,00	17 655 565,01	10 955 565,01	6 700 000,00
2022 - HP828-017	Transports spécialisés en faveur des personnes handicapées	938	0,00	0,00	382 748,75	0,00	382 748,75	0,00	0,00	0,00
2023 - HP828-017	Transports spécialisés en faveur des personnes handicapées	938	0,00	0,00	1 172 256,20	0,00	794 881,28	377 374,92	377 374,92	0,00
2023 - HP052-015	Une Europe plus intelligente	930-5	0,00	0,00	906 368,20	0,00	0,00	906 368,20	0,00	906 368,20
2024 - HP052-015	Une Europe plus intelligente	930-5	0,00	0,00	7 964 862,29	0,00	0,00	7 964 862,29	1 476 437,83	6 488 424,46
2025 - HP052-015	Une Europe plus intelligente	930-5	0,00	7 896 000,00	0,00	2 965 356,36	0,00	2 965 356,36	126 601,78	2 838 754,58
2023 - HP051-014	Une Europe plus sociale	930-5	0,00	0,00	3 528 391,81	0,00	0,00	3 528 391,81	1 404 673,88	2 123 717,93
2024 - HP051-014	Une Europe plus sociale	930-5	0,00	0,00	35 566 372,36	0,00	174 591,76	35 391 780,60	13 276 775,20	22 115 005,40
2025 - HP051-014	Une Europe plus sociale	930-5	0,00	11 040 000,00	0,00	10 583 256,47	0,00	10 583 256,47	45 595,20	10 537 661,27
2024 - HP052-016	Une Europe plus verte	930-5	0,00	0,00	557 962,55	0,00	0,00	557 962,55	164 810,89	393 151,66
2025 - HP052-016	Une Europe plus verte	930-5	0,00	6 020 000,00	0,00	212 736,91	0,00	212 736,91	0,00	212 736,91

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
2019 - HP348-004	Valeurs de la République	933	0,00	0,00	25 809,24	0,00	25 809,24	0,00	0,00	0,00
2020 - HP348-004	Valeurs de la République	933	0,00	0,00	13 603,60	0,00	10 157,96	3 445,64	3 445,64	0,00
2021 - HP348-004	Valeurs de la République	933	0,00	0,00	61 362,24	0,00	10 136,97	51 225,27	34 712,44	16 512,83
2022 - HP348-004	Valeurs de la République	933	0,00	0,00	159 754,58	0,00	77 410,04	82 344,54	60 619,29	21 725,25
2023 - HP348-004	Valeurs de la République	933	0,00	0,00	137 245,22	0,00	0,00	137 245,22	118 877,53	18 367,69
2025 - HP348-004	Valeurs de la République	933	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2019 - HP253-004	Valorisation des Acquis de l'Expérience - VAE	932	0,00	0,00	561 909,30	0,00	0,00	561 909,30	0,00	561 909,30
2020 - HP253-004	Valorisation des Acquis de l'Expérience - VAE	932	0,00	0,00	668 968,30	0,00	0,00	668 968,30	0,00	668 968,30
2021 - HP253-004	Valorisation des Acquis de l'Expérience - VAE	932	0,00	0,00	577 176,96	0,00	0,00	577 176,96	0,00	577 176,96
2022 - HP253-004	Valorisation des Acquis de l'Expérience - VAE	932	0,00	0,00	1 043 227,89	0,00	1 031 017,89	12 210,00	12 210,00	0,00
2023 - HP253-004	Valorisation des Acquis de l'Expérience - VAE	932	0,00	0,00	1 933 600,26	0,00	0,00	1 933 600,26	116 165,52	1 817 434,74
2025 - HP253-004	Valorisation des Acquis de l'Expérience - VAE	932	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2021 - HP020-006	Véhicules	930	0,00	0,00	3 353,00	0,00	3 353,00	0,00	0,00	0,00
2023 - HP020-006	Véhicules	930	0,00	0,00	0,01	0,00	0,00	0,01	0,00	0,01
2024 - HP020-006	Véhicules	930	0,00	0,00	28 992,11	0,00	0,00	28 992,11	22 162,91	6 829,20
2025 - HP020-006	Véhicules	930	0,00	635 000,00	0,00	635 000,00	22,53	634 977,47	617 901,55	17 075,92
2020 - HP311-006	¿ Soutien aux manifestations d'arts plastiques, à la création et à la diffusion numérique	933	0,00	0,00	20 573,02	0,00	20 573,02	0,00	0,00	0,00
2021 - HP311-006	¿ Soutien aux manifestations d'arts plastiques, à la création et à la diffusion numérique	933	0,00	0,00	59 939,00	0,00	3 376,00	56 563,00	34 264,04	22 298,96
2022 - HP311-006	¿ Soutien aux manifestations d'arts plastiques, à la création et à la diffusion numérique	933	0,00	0,00	230 022,33	0,00	673,93	229 348,40	157 858,83	71 489,57
2019 - HP820-003	Études générales	938	0,00	0,00	37 857,14	0,00	37 857,14	0,00	0,00	0,00

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
2022 - HP820-003	Études générales	938	0,00	0,00	167 676,96	0,00	28 757,21	138 919,75	80 299,52	58 620,23
2023 - HP820-003	Études générales	938	0,00	0,00	1 221 770,16	0,00	1 776,83	1 219 993,33	654 183,15	565 810,18
2024 - HP820-003	Études générales	938	0,00	0,00	1 716 970,00	0,00	21 399,91	1 695 570,09	875 881,49	819 688,60
2025 - HP820-003	Études générales	938	0,00	500 000,00	0,00	254 547,00	0,00	254 547,00	60 000,00	194 547,00
TOTAL			0,00	2 033 146 000,00	1 090 528 991,25	1 975 616 446,46	139 060 315,64	2 927 085 122,07	2 164 641 033,05	762 444 089,02

* Le détail par engagement n'est à renseigner qu'à compter des AE votées en 2005.

(1) Il s'agit des AE affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AE votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AE non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AE affectées (6) / (5)	0,60	0,52	0,45	0,35

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR FONCTION	C3.2

Présentation agrégée par fonction

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	38 761 656,54	1 774 503,44	0,00	2 511 365,43	32 769 930,28	1 705 857,39
0-5	Fonds européens	5 791 130,45	5 676 063,75	0,00	0,00	115 066,70	0,00
1	Sécurité	20 414 134,20	969 952,74	0,00	4 667 533,03	13 568 171,73	1 208 476,70
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	834 881 435,71	298 700 076,14	0,00	183 959 978,22	307 465 624,44	44 755 756,91
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sport et loisirs	98 084 979,10	8 482 849,21	0,00	1 959 845,97	43 741 687,71	43 900 596,21
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI	20 925 593,88	345 696,15	0,00	255 615,91	3 320 600,22	17 003 681,60
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisation des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	221 796 476,62	106 481 720,57	3 361 304,23	24 121 747,39	29 821 332,39	58 010 372,04
6	Action économique	116 003 085,67	40 480 485,50	0,00	15 008 813,88	47 015 237,25	13 498 549,04
7	Environnement	96 425 886,52	82 587 960,17	0,00	577 771,14	1 713 608,38	11 546 546,83
8	Transports	695 549 581,20	473 698 770,32	158 171 107,55	35 207 741,63	25 930 745,70	2 541 216,00
TOTAL		2 148 633 959,89	1 019 198 077,99	161 532 411,78	268 270 412,60	505 462 004,80	194 171 052,72

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	38 761 656,54	1 774 503,44	2 511 365,43	32 769 930,28	1 705 857,39
0-5	Fonds européens	5 791 130,45	5 676 063,75	0,00	115 066,70	0,00
1	Sécurité	20 414 134,20	969 952,74	4 667 533,03	13 568 171,73	1 208 476,70
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	834 881 435,71	297 987 998,39	182 658 864,22	302 009 199,50	52 225 373,60
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	98 084 979,10	8 482 849,21	1 959 845,97	43 055 692,73	44 586 591,19
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	20 925 593,88	345 696,15	255 615,91	2 838 920,51	17 485 361,31
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	221 796 476,62	104 764 856,50	24 238 370,26	26 676 251,75	66 116 998,11
6	Action économique	116 003 085,67	40 320 485,50	15 008 813,88	45 315 237,25	15 358 549,04
7	Environnement	96 425 886,52	82 428 292,46	577 771,14	1 873 276,09	11 546 546,83
8	Transports	695 549 581,20	631 869 877,87	35 207 741,63	22 329 661,54	6 142 300,16
TOTAL		2 148 633 959,89	1 174 620 576,01	267 085 921,47	490 551 408,08	216 376 054,33

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	38 761 656,54	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	5 791 130,45	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	20 414 134,20	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	834 881 435,71	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	98 084 979,10	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	20 925 593,88	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	221 796 476,62	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	116 003 085,67	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	96 425 886,52	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	695 549 581,20	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		2 148 633 959,89	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	38 761 656,54	0,00	0,00	22 162 547,15	16 599 109,39
0-5	Fonds européens	5 791 130,45	0,00	0,00	5 676 063,75	115 066,70
1	Sécurité	20 414 134,20	0,00	0,00	19 205 657,50	1 208 476,70
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	834 881 435,71	85 452 005,79	31 723 279,25	496 194 664,84	221 511 485,83
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	98 084 979,10	2 698 939,98	1 714 516,14	29 866 860,78	63 804 662,20
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	20 925 593,88	0,00	126 489,91	2 189 273,22	18 609 830,75
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	221 796 476,62	23 403 001,16	14 917 384,65	31 409 398,27	152 066 692,54
6	Action économique	116 003 085,67	2 262 479,38	948 000,00	54 112 111,31	58 680 494,98
7	Environnement	96 425 886,52	45 579 665,36	0,00	38 532 177,54	12 314 043,62
8	Transports	695 549 581,20	5 005 164,41	174 116 442,53	343 708 419,09	172 719 555,17
TOTAL		2 148 633 959,89	164 401 256,08	223 546 112,48	1 043 057 173,45	717 629 417,88

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

- Axe 1° atténuation du changement climatique ;
- Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;
- Axe 3° gestion des ressources en eau ;
- Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;
- Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;
- Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;
- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,
- 2111 « Terrains nus »,
- 2115 « Terrains bâtis »,
- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,
- 21312 « Bâtiments scolaires »,
- 21318 « Autres bâtiments publics »,
- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,
- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,
- 2138 « Autres constructions »,
- 2151 « Réseaux de voirie »,
- 2152 « Installations de voirie »,
- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,
- 21828 « Autres matériels de transport »,
- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,
- 2313 « Constructions en cours »,
- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,
- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D’INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – GESTION DES FONDS EUROPEENS	D2

PROGRAMMATION 2014-2020 (1)

Gestion AP/AE

Fonds Européens	FEDER	FSE	FEADER	AUTRES FONDS	ASSISTANCE TECHNIQUE (2)
Rappel total programme opérationnel (a)	330 708 454,00	222 915 930,00	83 059 732,00	0,00	21 327 879,00
AP et AE affectées au 31/12/N-1 (b)	394 615 010,48	360 933 609,13	80 655 380,09	0,00	11 343 472,11
Flux d'AP et d'AE affectées dans l'année N (c) (3)	0,00	0,00	-1 273 296,09	0,00	0,00
Total AP et AE affectées (d) = (b) + (c)	394 615 010,48	360 933 609,13	79 382 084,00	0,00	11 343 472,11
Taux d'affectation = (d) / (a)	119,32	161,91	95,57	0,00	53,19
Reste à affecter = (a) - (d)	-63 906 556,48	-138 017 679,13	3 677 648,00	0,00	9 984 406,89

Gestion des crédits de paiements

Fonds Européens	FEDER	FSE	FEADER	AUTRES FONDS	ASSISTANCE TECHNIQUE
Dépenses (4)					
Rappel total programme opérationnel (a)	330 708 454,00	222 915 930,00	83 059 732,00	0,00	21 327 879,00
Mandatés au 31/12/N-1 (b)	308 881 028,10	226 086 443,18	77 074 676,00	0,00	9 682 406,60
Mandatés de l'année N (c)	0,00	0,00	6 797 943,00	0,00	0,00
Régularisations de l'année N (d)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total CP mandatés (e) = (b) + (c) + (d)	308 881 028,10	226 086 443,18	83 872 619,00	0,00	9 682 406,60
Taux d'emploi = (e) / (a)	93,40	101,42	100,98	0,00	45,40
Reste à mandater = (a) - (e)	21 827 425,90	-3 170 513,18	-812 887,00	0,00	11 645 472,40
Recettes					
Rappel total recettes à titrer sur la programmation (f)	330 708 454,00	222 915 930,00	83 059 732,00	0,00	21 327 879,00
Recettes titrées au 31/12/N-1 (g)	313 600 696,42	223 587 483,74	77 074 676,00	0,00	4 572 234,24
Recettes titrées l'année N (h)	2 844 550,38	104 895,65	6 797 943,00	0,00	0,00
Total recettes (i) = (g)+(h)	316 445 246,80	223 692 379,39	83 872 619,00	0,00	4 572 234,24
Taux de recouvrement = (i) / (f)	95,69	100,35	100,98	0,00	21,44
Reste à titrer = (f) - (i)	14 263 207,20	-776 449,39	-812 887,00	0,00	16 755 644,76
Avances encaissées non titrées (j) (5)	22 366 161,99	17 295 436,64	0,00	0,00	0,00
Reste à employer = (j) + (i) - (e)	29 930 380,69	14 901 372,85	0,00	0,00	-5 110 172,36

(1) Inscrire la programmation concernée. Ouvrir un état par programmation à partir de la programmation 2014-2020.

(2) Cette colonne n'est à compléter que pour les collectivités qui gèrent une partie de l'assistance technique en AP/AE, sachant que la part frais de personnel est exclue de la gestion AP/AE.

(3) Ce flux comprend les affectations et les désaffectations de l'année. En effet, les désaffectations génèrent une enveloppe disponible à réaffecter et impactent la ligne « Reste à affecter » qui est réabondée à hauteur des désaffectations.

(4) Par dépense, il est entendu la dépense en faveur de tiers ou supportée par la collectivité en maîtrise d'ouvrage directe financée uniquement par les fonds européens, hors contrepartie de la collectivité.

(5) Cette ligne n'est à compléter que si la collectivité ne titre pas les avances.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – GESTION DES FONDS EUROPEENS	D2

PROGRAMMATION 2021-2027 (1)

Gestion API/AE

Fonds Européens	FEDER	FSE	FEADER	AUTRES FONDS	ASSISTANCE TECHNIQUE (2)
Rappel total programme opérationnel (a)	177 724 499,00	235 679 085,00	41 969 770,87	0,00	15 647 520,00
AP et AE affectées au 31/12/N-1 (b)	60 208 877,83	89 046 494,71	6 416 386,00	0,00	5 782 268,39
Flux d'AP et d'AE affectées dans l'année N (c) (3)	50 997 306,99	37 322 914,51	12 653 516,95	0,00	1 000 000,00
Total AP et AE affectées (d) = (b) + (c)	111 206 184,82	126 369 409,22	19 069 902,95	0,00	6 782 268,39
Taux d'affectation = (d) / (a)	62,57	53,62	45,44	0,00	43,34
Reste à affecter = (a) - (d)	66 518 314,18	109 309 675,78	22 899 867,92	0,00	8 865 251,61

Gestion des crédits de paiements

Fonds Européens	FEDER	FSE	FEADER	AUTRES FONDS	ASSISTANCE TECHNIQUE
Dépenses (4)					
Rappel total programme opérationnel (a)	177 724 499,00	235 679 085,00	41 969 770,87	0,00	15 647 520,00
Mandatés au 31/12/N-1 (b)	12 310 639,42	10 636 990,56	464 056,00	0,00	642 597,67
Mandatés de l'année N (c)	12 048 965,95	27 677 382,16	2 366 579,85	0,00	469 190,81
Régularisations de l'année N (d)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total CP mandatés (e) = (b) + (c) + (d)	24 359 605,37	38 314 372,72	2 830 635,85	0,00	1 111 788,48
Taux d'emploi = (e) / (a)	13,71	16,26	6,74	0,00	7,11
Reste à mandater = (a) - (e)	153 364 893,63	197 364 712,28	39 139 135,02	0,00	14 535 731,52
Recettes					
Rappel total recettes à titrer sur la programmation (f)	177 724 499,00	235 679 085,00	41 969 770,87	0,00	15 647 520,00
Recettes titrées au 31/12/N-1 (g)	0,00	0,00	464 056,00	0,00	0,00
Recettes titrées l'année N (h)	15 672 534,31	26 562 098,14	2 366 579,85	0,00	1 445 384,24
Total recettes (i) = (g)+(h)	15 672 534,31	26 562 098,14	2 830 635,85	0,00	1 445 384,24
Taux de recouvrement = (i) / (f)	8,82	11,27	6,74	0,00	9,24
Reste à titrer = (f) - (i)	162 051 964,69	209 116 986,86	39 139 135,02	0,00	14 202 135,76

Avances encaissées non titrées (j) (5)	15 155 621,40	9 871 475,20	0,00	0,00	0,00
Reste à employer = (j) + (i) - (e)	6 468 550,34	-1 880 799,38	0,00	0,00	333 595,76

(1) Inscrire la programmation concernée. Ouvrir un état par programmation à partir de la programmation 2014-2020.

(2) Cette colonne n'est à compléter que pour les collectivités qui gèrent une partie de l'assistance technique en API/AE, sachant que la part frais de personnel est exclue de la gestion API/AE.

(3) Ce flux comprend les affectations et les désaffectations de l'année. En effet, les désaffectations génèrent une enveloppe disponible à réaffecter et impactent la ligne « Reste à affecter » qui est réabondée à hauteur des désaffectations.

(4) Par dépense, il est entendu la dépense en faveur de tiers ou supportée par la collectivité en maîtrise d'ouvrage directe financée uniquement par les fonds européens, hors contrepartie de la collectivité.

(5) Cette ligne n'est à compléter que si la collectivité ne titre pas les avances.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	D3

ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	NOM DE L'ORGANISME DE FORMATION	COÛT DE LA FORMATION	DATE ET LIEU DE LA FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COLLECTIVITE OU L'ETABLISSEMENT
ADLANI FARIDA	PROXIMA	71,00	Paris (75) du 06/03/2025 au 06/03/2025	MAXIMISER L'IMPACT DE SON MANDAT EN TANT QU'ÉLU RÉGIONAL
AESCHLIMANN MARIE-DO	PROXIMA	71,00	Paris (75) du 06/03/2025 au 06/03/2025	MAXIMISER L'IMPACT DE SON MANDAT EN TANT QU'ÉLU RÉGIONAL
ANSEL MAXENCE	FNERR	1 000,00	Paris (75) du 07/02/2025 au 08/02/2025	MAITRISER SA COMMUNICATION DIGITALE
ANSEL MAXENCE	PROXIMA	71,00	Paris (75) du 06/03/2025 au 06/03/2025	MAXIMISER L'IMPACT DE SON MANDAT EN TANT QU'ÉLU RÉGIONAL
ANSEL MAXENCE	FORMATION ET CITOYENNETE	580,00	Paris (75) du 27/03/2025 au 27/03/2025	LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE ET/OU LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES
ANSEL MAXENCE	LIBRA	324,00	distanciel du 11/10/2025 au 11/10/2025	ÊTRE ÉLU(S) ET EN CAMPAGNE : PRÉPAREZ LES PROCHAINES ÉCHÉANCES DE FAÇON SECURISÉE
BAELDE CHARLOTTE	PROXIMA	71,00	Paris (75) du 06/03/2025 au 06/03/2025	MAXIMISER L'IMPACT DE SON MANDAT EN TANT QU'ÉLU RÉGIONAL
BAELDE CHARLOTTE	LIBRA	324,00	distanciel du 03/10/2025 au 03/10/2025	ÊTRE ÉLU(S) ET EN CAMPAGNE : PRÉPAREZ LES PROCHAINES ÉCHÉANCES DE FAÇON SECURISÉE
BATTAIL GILLES	PROXIMA	71,00	Paris (75) du 06/03/2025 au 06/03/2025	MAXIMISER L'IMPACT DE SON MANDAT EN TANT QU'ÉLU RÉGIONAL
BATY PIERRE-JEAN	IFED	1 970,00	L'Isle-sur-la-Sorgue (84) du 26/09/2025 au 28/09/2025	RENFORCER LA COHÉSION DES TERRITOIRES POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE
BEAUDET STÉPHANE	PROXIMA	71,00	Paris (75) du 06/03/2025 au 06/03/2025	MAXIMISER L'IMPACT DE SON MANDAT EN TANT QU'ÉLU RÉGIONAL
BEDU VINCENT	DEMOCRATIA	720,00	Milan (Italie) du 21/05/2025 au 22/05/2025	SÉMINAIRE DE FORMATION COMPRENDRE LA RÉFORME DU RÉGIONALISME DIFFÉRENCIÉ ITALIEN

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	NOM DE L'ORGANISME DE FORMATION	COÛT DE LA FORMATION	DATE ET LIEU DE LA FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COLLECTIVITE OU L'ETABLISSEMENT
BERESSI ISABELLE	FNESR Condorcet	1 430,00	Blois (41) du 26/08/2025 au 28/08/2025	SÉMINAIRE DE FORMATION UNIVERSITÉ ÉTÉ
BERNO DOS SANTOS SANDRINE	LIBRA	324,00	distanciel du 03/10/2025 au 03/10/2025	ÊTRE ÉLU(S) ET EN CAMPAGNE : PRÉPAREZ LES PROCHAINES ÉCHÉANCES DE FAÇON SECURISÉE
BERNO DOS SANTOS SANDRINE	PROXIMA	71,00	Paris (75) du 06/03/2025 au 06/03/2025	MAXIMISER L'IMPACT DE SON MANDAT EN TANT QU'ÉLU RÉGIONAL
BESCHIZZA BRUNO	PROXIMA	71,00	Paris (75) du 06/03/2025 au 06/03/2025	MAXIMISER L'IMPACT DE SON MANDAT EN TANT QU'ÉLU RÉGIONAL
BLOCH GYPSIE	PROXIMA	71,00	Paris (75) du 06/03/2025 au 06/03/2025	MAXIMISER L'IMPACT DE SON MANDAT EN TANT QU'ÉLU RÉGIONAL
BLOND OLIVIER	PROXIMA	71,00	Paris (75) du 06/03/2025 au 06/03/2025	MAXIMISER L'IMPACT DE SON MANDAT EN TANT QU'ÉLU RÉGIONAL
BOHBOT JACK-YVES	PROXIMA	3 500,00	distanciel du 01/01/2025 au 30/03/2025	10 SÉANCES DE FORMATION EN LANGUE ANGLAIS
BOHBOT JACK-YVES	PROXIMA	71,00	Paris (75) du 06/03/2025 au 06/03/2025	MAXIMISER L'IMPACT DE SON MANDAT EN TANT QU'ÉLU RÉGIONAL
BOUGERET ALIX	PROXIMA	71,00	Paris (75) du 06/03/2025 au 06/03/2025	MAXIMISER L'IMPACT DE SON MANDAT EN TANT QU'ÉLU RÉGIONAL
BOURBOURIACHI PHILIPPE	CEFORET	600,00	distanciel du 20/12/2025 au 20/12/2025	L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE AU SERVICE DES ÉLUS LOCAUX
BOURIACHI PHILIPPE	PROXIMA	71,00	Paris (75) du 06/03/2025 au 06/03/2025	MAXIMISER L'IMPACT DE SON MANDAT EN TANT QU'ÉLU RÉGIONAL
BOURREAU MURIELLE	PROXIMA	71,00	Paris (75) du 06/03/2025 au 06/03/2025	MAXIMISER L'IMPACT DE SON MANDAT EN TANT QU'ÉLU RÉGIONAL
BÜRKLI DELPHINE	PROXIMA	71,00	Paris (75) du 06/03/2025 au 06/03/2025	MAXIMISER L'IMPACT DE SON MANDAT EN TANT QU'ÉLU RÉGIONAL
CABRIT ANNE	PROXIMA	71,00	Paris (75) du 06/03/2025 au 06/03/2025	MAXIMISER L'IMPACT DE SON MANDAT EN TANT QU'ÉLU RÉGIONAL
CAMARA YASMINE	PROXIMA	71,00	Paris (75) du 06/03/2025 au 06/03/2025	MAXIMISER L'IMPACT DE SON MANDAT EN TANT QU'ÉLU RÉGIONAL
CARILLON SYLVIE	PROXIMA	71,00	Paris (75) du 06/03/2025 au 06/03/2025	MAXIMISER L'IMPACT DE SON MANDAT EN TANT QU'ÉLU RÉGIONAL

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	NOM DE L'ORGANISME DE FORMATION	COÛT DE LA FORMATION	DATE ET LIEU DE LA FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COLLECTIVITE OU L'ETABLISSEMENT
CARVALHINHO GEOFFREY	LEADON	3 500,00	Paris (75) du 19/08/2025 au 28/08/2025	COMMUNICATION : TRAVAILLER SON IMAGE ET SON CHARISME 4 DEMI-JOURNÉES
CARVALHINHO ISENTO GEOFFREY	PROXIMA	71,00	Paris (75) du 06/03/2025 au 06/03/2025	MAXIMISER L'IMPACT DE SON MANDAT EN TANT QU'ÉLU RÉGIONAL
CERRIGONE CHRISTINE	PROXIMA	71,00	Paris (75) du 06/03/2025 au 06/03/2025	MAXIMISER L'IMPACT DE SON MANDAT EN TANT QU'ÉLU RÉGIONAL
CHAIN-LARCHÉ ANNE	PROXIMA	71,00	Paris (75) du 06/03/2025 au 06/03/2025	MAXIMISER L'IMPACT DE SON MANDAT EN TANT QU'ÉLU RÉGIONAL
CHERON JAMES	DEMOCRATIA	720,00	Milan (Italie) du 21/05/2025 au 22/05/2025	SÉMINAIRE DE FORMATION COMPRENDRE LA RÉFORME DU RÉGIONALISME DIFFÉRENCIÉ ITALIEN
CHERON JAMES	KONCILIO	1 100,00	Orléans (45) du 29/08/2025 au 30/08/2025	SÉMINAIRE DE FORMATION: FRACTURES TERRITORIALES ET RECOMPOSITION DÉMOCRATIQUE
CHEVRON BENOÎT	PROXIMA	71,00	Paris (75) du 06/03/2025 au 06/03/2025	MAXIMISER L'IMPACT DE SON MANDAT EN TANT QU'ÉLU RÉGIONAL
CHIBANE KADER	CEDIS	1 600,00	Strasbourg (67) du 18/08/2025 au 21/08/2025	UNIVERSITÉ ÉTÉ
CHIBANE KADER	CEDIS	810,00	Saint-Ouen (93) du 20/02/2026 au 20/02/2026	APPRÉHENDER LE VOTE RN ET LES CONDITIONS D'EXERCICE DU POUVOIR LOCAL DE SES ÉLUS
CHKROUN BENJAMIN	DEMOCRATIA	720,00	Milan (Italie) du 21/05/2025 au 22/05/2025	SÉMINAIRE DE FORMATION COMPRENDRE LA RÉFORME DU RÉGIONALISME DIFFÉRENCIÉ ITALIEN
CHKROUN BENJAMIN	KONCILIO	1 100,00	Orléans (45) du 29/08/2025 au 30/08/2025	SÉMINAIRE DE FORMATION: FRACTURES TERRITORIALES ET RECOMPOSITION DÉMOCRATIQUE
CLAUDE JESSIE	PROXIMA	71,00	Paris (75) du 06/03/2025 au 06/03/2025	MAXIMISER L'IMPACT DE SON MANDAT EN TANT QU'ÉLU RÉGIONAL
COCHEPAIN STÉPHANE	PROXIMA	71,00	Paris (75) du 06/03/2025 au 06/03/2025	MAXIMISER L'IMPACT DE SON MANDAT EN TANT QU'ÉLU RÉGIONAL
COURTOIS DANIEL-GEORGES	PROXIMA	71,00	Paris (75) du 06/03/2025 au 06/03/2025	MAXIMISER L'IMPACT DE SON MANDAT EN TANT QU'ÉLU RÉGIONAL
CUIP MATHIEU	PROXIMA	71,00	Paris (75) du 06/03/2025 au 06/03/2025	MAXIMISER L'IMPACT DE SON MANDAT EN TANT QU'ÉLU RÉGIONAL

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	NOM DE L'ORGANISME DE FORMATION	COÛT DE LA FORMATION	DATE ET LIEU DE LA FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COLLECTIVITE OU L'ETABLISSEMENT
D'HAUTESERRE JEANNE	PROXIMA	71,00	Paris (75) du 06/03/2025 au 06/03/2025	MAXIMISER L'IMPACT DE SON MANDAT EN TANT QU'ÉLU RÉGIONAL
DAGUENEL ANNE	IFOREL	980,00	Courbevoie (92) du 28/06/2025 au 29/06/2025	L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
DAMERGY SAMI	PROXIMA	71,00	Paris (75) du 06/03/2025 au 06/03/2025	MAXIMISER L'IMPACT DE SON MANDAT EN TANT QU'ÉLU RÉGIONAL
DAMERVAL FRANÇOIS	CEDIS	1 600,00	Strasbourg (67) du 18/08/2025 au 21/08/2025	UNIVERSITÉ ÉTÉ
DAMERVAL FRANÇOIS	CEDIS	810,00	Saint-Ouen (93) du 20/02/2026 au 20/02/2026	APPRÉHENDER LE VOTE RN ET LES CONDITIONS D'EXERCICE DU POUVOIR LOCAL DE SES ÉLUS
DAUVERGNE EMMANUELLE	PROXIMA	71,00	Paris (75) du 06/03/2025 au 06/03/2025	MAXIMISER L'IMPACT DE SON MANDAT EN TANT QU'ÉLU RÉGIONAL
DAVIN JEAN-ROGER	PROXIMA	71,00	Paris (75) du 06/03/2025 au 06/03/2025	MAXIMISER L'IMPACT DE SON MANDAT EN TANT QU'ÉLU RÉGIONAL
DE BOURROUSSE ARNAUD	PROXIMA	71,00	Paris (75) du 06/03/2025 au 06/03/2025	MAXIMISER L'IMPACT DE SON MANDAT EN TANT QU'ÉLU RÉGIONAL
DE BOURROUSSE ARNAUD	LIBRA	324,00	distanciel du 03/10/2025 au 03/10/2025	ÊTRE ÉLU(S) ET EN CAMPAGNE : PRÉPAREZ LES PROCHAINES ÉCHÉANCES DE FAÇON SECURISÉE
DE LARMINAT SÉGOLÈNE	PROXIMA	71,00	Paris (75) du 06/03/2025 au 06/03/2025	MAXIMISER L'IMPACT DE SON MANDAT EN TANT QU'ÉLU RÉGIONAL
DE LASTEYRIE GRÉGOIRE	PROXIMA	71,00	Paris (75) du 06/03/2025 au 06/03/2025	MAXIMISER L'IMPACT DE SON MANDAT EN TANT QU'ÉLU RÉGIONAL
DE PAMPELONNE FLORENCE	DEMOCRATIA	720,00	Milan (Italie) du 21/05/2025 au 22/05/2025	SÉMINAIRE DE FORMATION COMPRENDRE LA RÉFORME DU RÉGIONALISME DIFFÉRENCIÉ ITALIEN
DELAPORTE OLIVIER	PROXIMA	71,00	Paris (75) du 06/03/2025 au 06/03/2025	MAXIMISER L'IMPACT DE SON MANDAT EN TANT QU'ÉLU RÉGIONAL
DEMONCHY MARTINE	IFOREL	1 100,00	Courbevoie (92) du 28/06/2025 au 29/06/2025	L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
DENIZIOT PIERRE	PROXIMA	71,00	Paris (75) du 06/03/2025 au 06/03/2025	MAXIMISER L'IMPACT DE SON MANDAT EN TANT QU'ÉLU RÉGIONAL

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	NOM DE L'ORGANISME DE FORMATION	COÛT DE LA FORMATION	DATE ET LIEU DE LA FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COLLECTIVITE OU L'ETABLISSEMENT
DESCHIENS SOPHIE	PROXIMA	71,00	Paris (75) du 06/03/2025 au 06/03/2025	MAXIMISER L'IMPACT DE SON MANDAT EN TANT QU'ÉLU RÉGIONAL
DIDIER GEOFFROY	PROXIMA	71,00	Paris (75) du 06/03/2025 au 06/03/2025	MAXIMISER L'IMPACT DE SON MANDAT EN TANT QU'ÉLU RÉGIONAL
DIOP DIEYNABA	FNESR Condorcet	1 430,00	Blois (41) du 26/08/2025 au 28/08/2025	SÉMINAIRE DE FORMATION UNIVERSITÉ ÉTÉ
DIRRINGER MARIE-CHRISTINE	IFED	1 880,00	L'Isle-sur-la-Sorgue (84) du 26/09/2025 au 28/09/2025	RENFORCER LA COHÉSION DES TERRITOIRES POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE
DOSNE OLIVIER	PROXIMA	71,00	Paris (75) du 06/03/2025 au 06/03/2025	MAXIMISER L'IMPACT DE SON MANDAT EN TANT QU'ÉLU RÉGIONAL
DROMIGNY SÉBASTIEN	PROXIMA	71,00	Paris (75) du 06/03/2025 au 06/03/2025	MAXIMISER L'IMPACT DE SON MANDAT EN TANT QU'ÉLU RÉGIONAL
DUBLANCHE ALEXANDRA	PROXIMA	71,00	Paris (75) du 06/03/2025 au 06/03/2025	MAXIMISER L'IMPACT DE SON MANDAT EN TANT QU'ÉLU RÉGIONAL
DUBLANCHE ALEXANDRA	LIBRA	6 115,00	Saint-Ouen (93) du 03/03/2025 au 24/03/2025	COACHING DE DIRIGEANT 2 SÉANCES TOTALISANT (4 HEURES AU TOTAL)
DUBLANCHE ALEXANDRA	LIBRA	480,00	Saint-Ouen (93) du 07/07/2025 au 27/07/2025	COURS DE JAPONAIS MAITRISE DE LA LANGUE JAPONAISE 3 SÉANCES
DUBLANCHE ALEXANDRA	LIBRA	5 270,00	Boulogne Billancourt (92) du 15/07/2025 au 29/07/2025	COACHING DE DIRIGEANT 2 SÉANCES TOTALISANT (4 HEURES AU TOTAL)
DUBLANCHE ALEXANDRA	LIBRA	6 115,00	Boulogne Billancourt (92) du 16/06/2025 au 30/06/2025	COACHING DE DIRIGEANT 2 SÉANCES TOTALISANT (4 HEURES AU TOTAL)
DUBLANCHE ALEXANDRA	LIBRA	5 270,00	Boulogne Billancourt (92) du 24/11/2025 au 26/11/2025	COACHING DE DIRIGEANT 2 SÉANCES TOTALISANT (4 HEURES AU TOTAL)
DUBLANCHE ALEXANDRA	LIBRA	5 270,00	Boulogne Billancourt (92) du 04/12/2025 au 08/12/2025	COACHING DE DIRIGEANT 2 SÉANCES TOTALISANT (4 HEURES AU TOTAL)
DUCROHET ELODIE	DEMOCRATIA	720,00	Milan (Italie) du 21/05/2025 au 22/05/2025	SÉMINAIRE DE FORMATION COMPRENDRE LA RÉFORME DU RÉGIONALISME DIFFÉRENCIÉ ITALIEN
DUCROHET ELODIE	KONCILIO	1 100,00	Orléans (45) du 29/08/2025 au 30/08/2025	SÉMINAIRE DE FORMATION: FRACTURES TERRITORIALES ET RECOMPOSITION DÉMOCRATIQUE

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	NOM DE L'ORGANISME DE FORMATION	COÛT DE LA FORMATION	DATE ET LIEU DE LA FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COLLECTIVITE OU L'ETABLISSEMENT
DUGOIN-CLEMENT JEAN-PHILIPPE	DEMOCRATIA	720,00	Milan (Italie) du 21/05/2025 au 22/05/2025	SÉMINAIRE DE FORMATION COMPRENDRE LA RÉFORME DU RÉGIONALISME DIFFÉRENCIÉ ITALIEN
DUGOIN-CLEMENT JEAN-PHILIPPE	KONCILIO	1 100,00	Orléans (45) du 29/08/2025 au 30/08/2025	SÉMINAIRE DE FORMATION: FRACTURES TERRITORIALES ET RECOMPOSITION DÉMOCRATIQUE
DUMAS CÉCILE	CIDFE	1 030,00	Nanterre (92) du 28/03/2025 au 28/03/2025	SÉMINAIRE DE FORMATION LE CAMPUS DU PRINTEMPS
DUMAS CÉCILE	CIDFE	1 545,00	Villejuif (94) du 05/12/2025 au 06/12/2025	SÉMINAIRE DE FORMATION LE CAMPUS DE L'AUTOMNE
DUMESNIL JEAN-LUC	CEDIS	810,00	Marseille (13) du 14/03/2025 au 14/03/2025	COMPRENDRE ET PRÉVENIR L'IMPACT DU NUMÉRIQUE
DUMESNIL JEAN-LUC	CEDIS	1 600,00	Strasbourg (67) du 18/08/2025 au 21/08/2025	UNIVERSITÉ ÉTÉ
DUMESNIL JEAN-LUC	CEDIS	810,00	Coutances (50) du 24/10/2025 au 24/10/2025	COMPRENDRE LES ENJEUX DES TERRITOIRES RURAUX POUR DÉPLOYER UNE ACTION PUBLIQUE
DUMESNIL JEAN-LUC	CEDIS	810,00	Saint-Ouen (93) du 20/02/2026 au 20/02/2026	APPRÉHENDER LE VOTE RN ET LES CONDITIONS D'EXERCICE DU POUVOIR LOCAL DE SES ÉLUS
DURAND JEAN-LOUIS	PROXIMA	71,00	Paris (75) du 06/03/2025 au 06/03/2025	MAXIMISER L'IMPACT DE SON MANDAT EN TANT QU'ÉLU RÉGIONAL
DURANTON MARIANNE	PROXIMA	71,00	Paris (75) du 06/03/2025 au 06/03/2025	MAXIMISER L'IMPACT DE SON MANDAT EN TANT QU'ÉLU RÉGIONAL
DURANTON MARIANNE	LIBRA	324,00	distanciel du 11/10/2025 au 11/10/2025	ÊTRE ÉLU(S) ET EN CAMPAGNE : PRÉPAREZ LES PROCHAINES ÉCHÉANCES DE FAÇON SECURISÉE
EYCHENNE SÉBASTIEN	PROXIMA	71,00	Paris (75) du 06/03/2025 au 06/03/2025	MAXIMISER L'IMPACT DE SON MANDAT EN TANT QU'ÉLU RÉGIONAL
FOUCHÉ HUGUETTE	PROXIMA	71,00	Paris (75) du 06/03/2025 au 06/03/2025	MAXIMISER L'IMPACT DE SON MANDAT EN TANT QU'ÉLU RÉGIONAL
GABRIEL DENIS	PROXIMA	71,00	Paris (75) du 06/03/2025 au 06/03/2025	MAXIMISER L'IMPACT DE SON MANDAT EN TANT QU'ÉLU RÉGIONAL
GARNIER JULIE	LE FORMATEUR DES COLLECTIVITES	1 125,00	CHATEAUNEUF-SUR-ISERE (26) du 21/08/2025 au 24/08/2025	SÉMINAIRE DE FORMATION
GARNIER NELLY	PROXIMA	71,00	Paris (75) du 06/03/2025 au 06/03/2025	MAXIMISER L'IMPACT DE SON MANDAT EN TANT QU'ÉLU RÉGIONAL

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	NOM DE L'ORGANISME DE FORMATION	COÛT DE LA FORMATION	DATE ET LIEU DE LA FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COLLECTIVITE OU L'ETABLISSEMENT
GAUDUCHEAU BERNARD	DEMOCRATIA	720,00	Milan (Italie) du 21/05/2025 au 22/05/2025	SÉMINAIRE DE FORMATION COMPRENDRE LA RÉFORME DU RÉGIONALISME DIFFÉRENCIÉ ITALIEN
GHIATI VANESSA	CIDEFE	515,00	distanciel du 05/11/2025 au 05/11/2025	LES ENJEUX DES POLITIQUES ÉDUCATIVES RÉGIONALES : ÉTAT DES LIEUX ET PERSPECTIVES
GONZALES ELISE	LIBRA	324,00	distanciel du 11/10/2025 au 11/10/2025	ÊTRE ÉLU(S) ET EN CAMPAGNE : PRÉPAREZ LES PROCHAINES ÉCHÉANCES DE FAÇON SECURISÉE
GONZALES ÉLISE	PROXIMA	71,00	Paris (75) du 06/03/2025 au 06/03/2025	MAXIMISER L'IMPACT DE SON MANDAT EN TANT QU'ÉLU RÉGIONAL
GOURLAN THOMAS	PROXIMA	71,00	Paris (75) du 06/03/2025 au 06/03/2025	MAXIMISER L'IMPACT DE SON MANDAT EN TANT QU'ÉLU RÉGIONAL
GROS AURÉLIE	PROXIMA	71,00	Paris (75) du 06/03/2025 au 06/03/2025	MAXIMISER L'IMPACT DE SON MANDAT EN TANT QU'ÉLU RÉGIONAL
GUERIN SEBASTIEN	DEMOCRATIA	720,00	Milan (Italie) du 21/05/2025 au 22/05/2025	SÉMINAIRE DE FORMATION COMPRENDRE LA RÉFORME DU RÉGIONALISME DIFFÉRENCIÉ ITALIEN
GUERIN SEBASTIEN	KONCILIO	1 100,00	Orléans (45) du 29/08/2025 au 30/08/2025	SÉMINAIRE DE FORMATION: FRACTURES TERRITORIALES ET RECOMPOSITION DÉMOCRATIQUE
GUIBERT AUDREY	IFOREL	1 100,00	Courbevoie (92) du 28/06/2025 au 29/06/2025	L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
GUIBERT AUDREY	IFOREL	800,00	Bordeaux (33) du 12/09/2025 au 13/09/2025	COLLECTIVITÉS LOCALES : REDRESSER LES FINANCES, RELANCER LA CROISSANCE
GUILLERM CAROLE	IFED	1 970,00	L'Isle-sur-la-Sorgue (84) du 26/09/2025 au 28/09/2025	RENFORCER LA COHÉSION DES TERRITOIRES POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE
HABERT-DUPUIS SYLVIE	PROXIMA	71,00	Paris (75) du 06/03/2025 au 06/03/2025	MAXIMISER L'IMPACT DE SON MANDAT EN TANT QU'ÉLU RÉGIONAL
HAMON BENOIT	CEDIS	810,00	Saint-Ouen (93) du 20/02/2026 au 20/02/2026	APPRÉHENDER LE VOTE RN ET LES CONDITIONS D'EXERCICE DU POUVOIR LOCAL DE SES ÉLUS
HAMZA NASSERA	PROXIMA	71,00	Paris (75) du 06/03/2025 au 06/03/2025	MAXIMISER L'IMPACT DE SON MANDAT EN TANT QU'ÉLU RÉGIONAL

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	NOM DE L'ORGANISME DE FORMATION	COÛT DE LA FORMATION	DATE ET LIEU DE LA FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COLLECTIVITE OU L'ETABLISSEMENT
HEBBRECHT THIERRY	PROXIMA	71,00	Paris (75) du 06/03/2025 au 06/03/2025	MAXIMISER L'IMPACT DE SON MANDAT EN TANT QU'ÉLU RÉGIONAL
HEBERT GÉRARD	PROXIMA	71,00	Paris (75) du 06/03/2025 au 06/03/2025	MAXIMISER L'IMPACT DE SON MANDAT EN TANT QU'ÉLU RÉGIONAL
HERVÉ STEPHEN	PROXIMA	71,00	Paris (75) du 06/03/2025 au 06/03/2025	MAXIMISER L'IMPACT DE SON MANDAT EN TANT QU'ÉLU RÉGIONAL
HIDRI FATEN	DEMOCRATIA	720,00	Milan (Italie) du 21/05/2025 au 22/05/2025	SÉMINAIRE DE FORMATION COMPRENDRE LA RÉFORME DU RÉGIONALISME DIFFÉRENCIÉ ITALIEN
HULEUX JACQUES	CEDIS	410,00	distanciel du 08/03/2025 au 08/03/2025	FORMATION SUR L'IA METTRE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE AU SERVICE DE LA COMMUNICATION
HULEUX JACQUES	CEDIS	810,00	Saint-Ouen (93) du 20/02/2026 au 20/02/2026	APPRÉHENDER LE VOTE RN ET LES CONDITIONS D'EXERCICE DU POUVOIR LOCAL DE SES ÉLUS
HUMBERT THIBAUT	PROXIMA	71,00	Paris (75) du 06/03/2025 au 06/03/2025	MAXIMISER L'IMPACT DE SON MANDAT EN TANT QU'ÉLU RÉGIONAL
HUMBERT THIBAUT	LIBRA	324,00	distanciel du 03/10/2025 au 03/10/2025	ÊTRE ÉLU(S) ET EN CAMPAGNE : PRÉPAREZ LES PROCHAINES ÉCHÉANCES DE FAÇON SECURISÉE
JACOB-CHAILLET MARION	LIBRA	324,00	distanciel du 03/10/2025 au 03/10/2025	ÊTRE ÉLU(S) ET EN CAMPAGNE : PRÉPAREZ LES PROCHAINES ÉCHÉANCES DE FAÇON SECURISÉE
JACOB-CHAILLET MARION	PROXIMA	71,00	Paris (75) du 06/03/2025 au 06/03/2025	MAXIMISER L'IMPACT DE SON MANDAT EN TANT QU'ÉLU RÉGIONAL
JARRY-BOUABID ANNE-CLAIRE	CEDIS	810,00	Saint-Ouen (93) du 20/02/2026 au 20/02/2026	APPRÉHENDER LE VOTE RN ET LES CONDITIONS D'EXERCICE DU POUVOIR LOCAL DE SES ÉLUS
JEANBRUN VINCENT	PROXIMA	71,00	Paris (75) du 06/03/2025 au 06/03/2025	MAXIMISER L'IMPACT DE SON MANDAT EN TANT QU'ÉLU RÉGIONAL
JEANNE LAURENT	PROXIMA	71,00	Paris (75) du 06/03/2025 au 06/03/2025	MAXIMISER L'IMPACT DE SON MANDAT EN TANT QU'ÉLU RÉGIONAL
JEUNEMAITRE ERIC	PROXIMA	71,00	Paris (75) du 06/03/2025 au 06/03/2025	MAXIMISER L'IMPACT DE SON MANDAT EN TANT QU'ÉLU RÉGIONAL

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	NOM DE L'ORGANISME DE FORMATION	COÛT DE LA FORMATION	DATE ET LIEU DE LA FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COLLECTIVITE OU L'ETABLISSEMENT
JIMENEZ BENOIT	DEMOCRATIA	720,00	Milan (Italie) du 21/05/2025 au 22/05/2025	SÉMINAIRE DE FORMATION COMPRENDRE LA RÉFORME DU RÉGIONALISME DIFFÉRENCIÉ ITALIEN
JULLIARD-GENDARME ARMELLE	DEMOCRATIA	720,00	Milan (Italie) du 21/05/2025 au 22/05/2025	SÉMINAIRE DE FORMATION COMPRENDRE LA RÉFORME DU RÉGIONALISME DIFFÉRENCIÉ ITALIEN
JURAVIER PHILIPPE	LE FORMATEUR DES COLLECTIVITES	1 125,00	CHATEAUNEUF-SUR-ISERE (26) du 21/08/2025 au 24/08/2025	SÉMINAIRE DE FORMATION
KARAM PATRICK	PROXIMA	71,00	Paris (75) du 06/03/2025 au 06/03/2025	MAXIMISER L'IMPACT DE SON MANDAT EN TANT QU'ÉLU RÉGIONAL
KIENZLEN JONATHAN	FNESR Condorcet	1 430,00	Blois (41) du 26/08/2025 au 28/08/2025	SÉMINAIRE DE FORMATION UNIVERSITÉ ÉTÉ
LACROUTE VALÉRIE	PROXIMA	72,00	Paris (75) du 06/03/2025 au 06/03/2025	MAXIMISER L'IMPACT DE SON MANDAT EN TANT QU'ÉLU RÉGIONAL
LAHMER ANNIE	CEDIS	410,00	distanciel du 11/12/2025 au 11/12/2025	VERS UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE JUSTE : ENGAGER DES POLITIQUES ENVIRONNEMENTALES
LAHMER ANNIE	CEDIS	810,00	Saint-Ouen (93) du 20/02/2026 au 20/02/2026	APPRÉHENDER LE VOTE RN ET LES CONDITIONS D'EXERCICE DU POUVOIR LOCAL DE SES ÉLUS
LAMIRE SANDRINE	LIBRA	324,00	distanciel du 11/10/2025 au 11/10/2025	ÊTRE ÉLU(S) ET EN CAMPAGNE : PRÉPAREZ LES PROCHAINES ÉCHÉANCES DE FAÇON SECURISÉE
LAMIRÉ SANDRINE	PROXIMA	72,00	Paris (75) du 06/03/2025 au 06/03/2025	MAXIMISER L'IMPACT DE SON MANDAT EN TANT QU'ÉLU RÉGIONAL
LANASPRE NICOLE	PROXIMA	72,00	Paris (75) du 06/03/2025 au 06/03/2025	MAXIMISER L'IMPACT DE SON MANDAT EN TANT QU'ÉLU RÉGIONAL
LE MEUR STÉPHANIE	CAP NOVA	1 980,00	Moissy (77) du 01/12/2025 au 31/01/2026	FORMATION EN FINANCES PUBLIQUES
LE PEN MARIE-CAROLINE	IFOREL	680,00	Bordeaux (33) du 12/09/2025 au 13/09/2025	COLLECTIVITÉS LOCALES : REDRESSER LES FINANCES, RELANCER LA CROISSANCE
LECOQ JEAN-PIERRE	PROXIMA	72,00	Paris (75) du 06/03/2025 au 06/03/2025	MAXIMISER L'IMPACT DE SON MANDAT EN TANT QU'ÉLU RÉGIONAL
LECOUTURIER BÉATRICE	PROXIMA	72,00	Paris (75) du 06/03/2025 au 06/03/2025	MAXIMISER L'IMPACT DE SON MANDAT EN TANT QU'ÉLU RÉGIONAL

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	NOM DE L'ORGANISME DE FORMATION	COÛT DE LA FORMATION	DATE ET LIEU DE LA FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COLLECTIVITE OU L'ETABLISSEMENT
LEVEQUE COLETTE	IFOREL	640,00	Courbevoie (92) du 28/06/2025 au 29/06/2025	L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
LIEBMANN MONZANI SANDRA	PROXIMA	72,00	Paris (75) du 06/03/2025 au 06/03/2025	MAXIMISER L'IMPACT DE SON MANDAT EN TANT QU'ÉLU RÉGIONAL
LISCIA PIERRE	PROXIMA	72,00	Paris (75) du 06/03/2025 au 06/03/2025	MAXIMISER L'IMPACT DE SON MANDAT EN TANT QU'ÉLU RÉGIONAL
LUCE JEAN-PHILIPPE	DEMOCRATIA	720,00	Milan (Italie) du 21/05/2025 au 22/05/2025	SÉMINAIRE DE FORMATION COMPRENDRE LA RÉFORME DU RÉGIONALISME DIFFÉRENCIÉ ITALIEN
LUCE JEAN-PHILIPPE	KONCILIO	1 100,00	Orléans (45) du 29/08/2025 au 30/08/2025	SÉMINAIRE DE FORMATION: FRACTURES TERRITORIALES ET RECOMPOSITION DÉMOCRATIQUE
LÉVÊQUE COLETTE	IFOREL	800,00	Bordeaux (33) du 12/09/2025 au 13/09/2025	COLLECTIVITÉS LOCALES : REDRESSER LES FINANCES, RELANCER LA CROISSANCE
MALAISE CELINE	CIDEFE	1 030,00	Nanterre (92) du 29/03/2025 au 29/03/2025	SÉMINAIRE DE FORMATION LE CAMPUS DU PRINTEMPS
MARIA ROMAIN	PROXIMA	72,00	Paris (75) du 06/03/2025 au 06/03/2025	MAXIMISER L'IMPACT DE SON MANDAT EN TANT QU'ÉLU RÉGIONAL
MARIAUD SYLVIE	KONCILIO	1 100,00	Orléans (45) du 29/08/2025 au 30/08/2025	SÉMINAIRE DE FORMATION: FRACTURES TERRITORIALES ET RECOMPOSITION DÉMOCRATIQUE
MARLY JEAN-BAPTISTE	IFOREL	1 100,00	Courbevoie (92) du 28/06/2025 au 29/06/2025	L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
MARLY JEAN-BAPTISTE	IFOREL	680,00	Bordeaux (33) du 12/09/2025 au 13/09/2025	COLLECTIVITÉS LOCALES : REDRESSER LES FINANCES, RELANCER LA CROISSANCE
MARTIN-CHAM MURIELLE	PROXIMA	72,00	Paris (75) du 06/03/2025 au 06/03/2025	MAXIMISER L'IMPACT DE SON MANDAT EN TANT QU'ÉLU RÉGIONAL
MARTINI CARINE	PROXIMA	72,00	Paris (75) du 06/03/2025 au 06/03/2025	MAXIMISER L'IMPACT DE SON MANDAT EN TANT QU'ÉLU RÉGIONAL
MARTINI-PEMEZEC CARINE	Elues Locales	1 400,00	Paris (75) du 21/11/2025 au 22/11/2025	JOURNÉE NATIONALE DES FEMMES ÉLUES 2025
MECHTOUH SORAYHA	CEDIS	810,00	Saint-Ouen (93) du 20/02/2026 au 20/02/2026	APPRÉHENDER LE VOTE RN ET LES CONDITIONS D'EXERCICE DU POUVOIR LOCAL DE SES ÉLUS

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	NOM DE L'ORGANISME DE FORMATION	COÛT DE LA FORMATION	DATE ET LIEU DE LA FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COLLECTIVITE OU L'ETABLISSEMENT
MELKI XAVIER	PROXIMA	72,00	Paris (75) du 06/03/2025 au 06/03/2025	MAXIMISER L'IMPACT DE SON MANDAT EN TANT QU'ÉLU RÉGIONAL
MESADIEU ANNE-LOUISE	PROXIMA	72,00	Paris (75) du 06/03/2025 au 06/03/2025	MAXIMISER L'IMPACT DE SON MANDAT EN TANT QU'ÉLU RÉGIONAL
MESSIER ANNE	PROXIMA	72,00	Paris (75) du 06/03/2025 au 06/03/2025	MAXIMISER L'IMPACT DE SON MANDAT EN TANT QU'ÉLU RÉGIONAL
MEURICE FABIENCE	CEDIS	810,00	Saint-Ouen (93) du 20/02/2026 au 20/02/2026	APPRÉHENDER LE VOTE RN ET LES CONDITIONS D'EXERCICE DU POUVOIR LOCAL DE SES ÉLUS
MICHAUD CATHERINE	FNERR	1 000,00	Paris (75) du 07/02/2025 au 08/02/2025	MAÎTRISER SA COMMUNICATION DIGITALE
MICHAUD CATHERINE	PROXIMA	72,00	Paris (75) du 06/03/2025 au 06/03/2025	MAXIMISER L'IMPACT DE SON MANDAT EN TANT QU'ÉLU RÉGIONAL
MIGNOT DIDIER	CIDEFE	2 060,00	Nanterre (92) du 28/03/2025 au 29/03/2025	SÉMINAIRE DE FORMATION LE CAMPUS DU PRINTEMPS
MOLLARD-CADIX LAURE AGNÈS	DEMOCRATIA	720,00	Milan (Italie) du 21/05/2025 au 22/05/2025	SÉMINAIRE DE FORMATION COMPRENDRE LA RÉFORME DU RÉGIONALISME DIFFÉRENCIÉ ITALIEN
MONTANDON VALÉRIE	PROXIMA	72,00	Paris (75) du 06/03/2025 au 06/03/2025	MAXIMISER L'IMPACT DE SON MANDAT EN TANT QU'ÉLU RÉGIONAL
MORIN LAURENT	IFOREL	1 100,00	Courbevoie (92) du 28/06/2025 au 29/06/2025	L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
MORIN LAURENT	IFOREL	800,00	Bordeaux (33) du 12/09/2025 au 13/09/2025	COLLECTIVITÉS LOCALES : REDRESSER LES FINANCES, RELANCER LA CROISSANCE
MOUSSON OLIVIER	PROXIMA	72,00	Paris (75) du 06/03/2025 au 06/03/2025	MAXIMISER L'IMPACT DE SON MANDAT EN TANT QU'ÉLU RÉGIONAL
NASROU OTHMAN	PROXIMA	72,00	Paris (75) du 06/03/2025 au 06/03/2025	MAXIMISER L'IMPACT DE SON MANDAT EN TANT QU'ÉLU RÉGIONAL
NENNER CHARLOTTE	CEDIS	810,00	Saint-Ouen (93) du 20/02/2026 au 20/02/2026	APPRÉHENDER LE VOTE RN ET LES CONDITIONS D'EXERCICE DU POUVOIR LOCAL DE SES ÉLUS
NICOL ALEXANDRA	PROXIMA	72,00	Paris (75) du 06/03/2025 au 06/03/2025	MAXIMISER L'IMPACT DE SON MANDAT EN TANT QU'ÉLU RÉGIONAL

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	NOM DE L'ORGANISME DE FORMATION	COÛT DE LA FORMATION	DATE ET LIEU DE LA FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COLLECTIVITE OU L'ETABLISSEMENT
ORJEBIN VIANNEY	LE FORMATEUR DES COLLECTIVITES	1 300,00	Saint-Ouen (93) du 25/01/2025 au 26/01/2025	POLITIQUES RÉGIONALES DE TRANSPORTSPOLITIQUES RÉGIONALES DE RESTAURATION SCOLAIRE
PARADOL FRANÇOIS	IFOREL	980,00	Courbevoie (92) du 28/06/2025 au 29/06/2025	L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
PARADOL FRANÇOIS	IFOREL	800,00	Bordeaux (33) du 12/09/2025 au 13/09/2025	COLLECTIVITÉS LOCALES : REDRESSER LES FINANCES, RELANCER LA CROISSANCE
PASCOA DOS SANTOS ANGELA	PROXIMA	72,00	Paris (75) du 06/03/2025 au 06/03/2025	MAXIMISER L'IMPACT DE SON MANDAT EN TANT QU'ÉLU RÉGIONAL
PEGEON JEAN-BAPTISTE	CEDIS	810,00	Saint-Ouen (93) du 20/02/2026 au 20/02/2026	APPRÉHENDER LE VOTE RN ET LES CONDITIONS D'EXERCICE DU POUVOIR LOCAL DE SES ÉLUS
PELAIN PASCAL	DEMOCRATIA	720,00	Milan (Italie) du 21/05/2025 au 22/05/2025	SÉMINAIRE DE FORMATION COMPRENDRE LA RÉFORME DU RÉGIONALISME DIFFÉRENCIÉ ITALIEN
PELEGRIN CARINE	CEDIS	810,00	Saint-Ouen (93) du 20/02/2026 au 20/02/2026	APPRÉHENDER LE VOTE RN ET LES CONDITIONS D'EXERCICE DU POUVOIR LOCAL DE SES ÉLUS
PERRU MARIE-EVE	PROXIMA	72,00	Paris (75) du 06/03/2025 au 06/03/2025	MAXIMISER L'IMPACT DE SON MANDAT EN TANT QU'ÉLU RÉGIONAL
PIGANEAU SYLVIE	PROXIMA	72,00	Paris (75) du 06/03/2025 au 06/03/2025	MAXIMISER L'IMPACT DE SON MANDAT EN TANT QU'ÉLU RÉGIONAL
POIRET VINCENT	PROXIMA	72,00	Paris (75) du 06/03/2025 au 06/03/2025	MAXIMISER L'IMPACT DE SON MANDAT EN TANT QU'ÉLU RÉGIONAL
PORTELLI FLORENCE	PROXIMA	72,00	Paris (75) du 06/03/2025 au 06/03/2025	MAXIMISER L'IMPACT DE SON MANDAT EN TANT QU'ÉLU RÉGIONAL
PRUDHOMME CHRISTOPHE	LE FORMATEUR DES COLLECTIVITES	1 125,00	CHATEAUNEUF-SUR-ISERE (26) du 21/08/2025 au 24/08/2025	SÉMINAIRE DE FORMATION
PÉCHENARD FRÉDÉRIC	PROXIMA	72,00	Paris (75) du 06/03/2025 au 06/03/2025	MAXIMISER L'IMPACT DE SON MANDAT EN TANT QU'ÉLU RÉGIONAL
PÉCRESSE VALÉRIE	PROXIMA	72,00	Paris (75) du 06/03/2025 au 06/03/2025	MAXIMISER L'IMPACT DE SON MANDAT EN TANT QU'ÉLU RÉGIONAL

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	NOM DE L'ORGANISME DE FORMATION	COÛT DE LA FORMATION	DATE ET LIEU DE LA FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COLLECTIVITE OU L'ETABLISSEMENT
QNOUCH RAPHAËL	LE FORMATEUR DES COLLECTIVITES	1 300,00	Saint-Ouen (93) du 25/01/2025 au 26/01/2025	POLITIQUES RÉGIONALES DE TRANSPORTSPOLITIQUES RÉGIONALES DE RESTAURATION SCOLAIRE
QNOUCH RAPHAËL	LE FORMATEUR DES COLLECTIVITES	1 125,00	CHATEAUNEUF-SUR-ISERE (26) du 21/08/2025 au 24/08/2025	SÉMINAIRE DE FORMATION
REDA ROBIN	PROXIMA	72,00	Paris (75) du 06/03/2025 au 06/03/2025	MAXIMISER L'IMPACT DE SON MANDAT EN TANT QU'ÉLU RÉGIONAL
REDLER JÉRÉMY	PROXIMA	72,00	Paris (75) du 06/03/2025 au 06/03/2025	MAXIMISER L'IMPACT DE SON MANDAT EN TANT QU'ÉLU RÉGIONAL
REGNAULT JÉRÔME	PROXIMA	72,00	Paris (75) du 06/03/2025 au 06/03/2025	MAXIMISER L'IMPACT DE SON MANDAT EN TANT QU'ÉLU RÉGIONAL
REMY NADEJDA	IFOREL	980,00	Courbevoie (92) du 28/06/2025 au 29/06/2025	L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
REMY NADEJDA	IFOREL	800,00	Bordeaux (33) du 12/09/2025 au 13/09/2025	COLLECTIVITÉS LOCALES : REDRESSER LES FINANCES, RELANCER LA CROISSANCE
RENARD JEAN-FRANÇOIS	LIBRA	324,00	distanciel du 03/10/2025 au 03/10/2025	ÊTRE ÉLU(S) ET EN CAMPAGNE : PRÉPAREZ LES PROCHAINES ÉCHÉANCES DE FAÇON SECURISÉE
RENARD JEAN-FRANÇOIS	PROXIMA	72,00	Paris (75) du 06/03/2025 au 06/03/2025	MAXIMISER L'IMPACT DE SON MANDAT EN TANT QU'ÉLU RÉGIONAL
REZEG HAMIDA	PROXIMA	72,00	Paris (75) du 06/03/2025 au 06/03/2025	MAXIMISER L'IMPACT DE SON MANDAT EN TANT QU'ÉLU RÉGIONAL
REZEG HAMIDA	LEADON	550,00	Paris (75) du 22/09/2025 au 22/09/2025	PRÉSENCE ET PUISSANCE LES NOUVELLES CLÉS DE TON IMPACT
RICARD-HIBON AGNÈS	PROXIMA	72,00	Paris (75) du 06/03/2025 au 06/03/2025	MAXIMISER L'IMPACT DE SON MANDAT EN TANT QU'ÉLU RÉGIONAL
RIVAUD RICHARD	PROXIMA	72,00	Paris (75) du 06/03/2025 au 06/03/2025	MAXIMISER L'IMPACT DE SON MANDAT EN TANT QU'ÉLU RÉGIONAL
ROYER CHRISTEL	PROXIMA	72,00	Paris (75) du 06/03/2025 au 06/03/2025	MAXIMISER L'IMPACT DE SON MANDAT EN TANT QU'ÉLU RÉGIONAL
SCHAHL ERIC	DEMOCRATIA	720,00	Milan (Italie) du 21/05/2025 au 22/05/2025	SÉMINAIRE DE FORMATION COMPRENDRE LA RÉFORME DU RÉGIONALISME DIFFÉRENCIÉ ITALIEN

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	NOM DE L'ORGANISME DE FORMATION	COÛT DE LA FORMATION	DATE ET LIEU DE LA FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COLLECTIVITE OU L'ETABLISSEMENT
SEGAUD CARL	PROXIMA	72,00	Paris (75) du 06/03/2025 au 06/03/2025	MAXIMISER L'IMPACT DE SON MANDAT EN TANT QU'ÉLU RÉGIONAL
SHOUKRY HABIB	PROXIMA	72,00	Paris (75) du 06/03/2025 au 06/03/2025	MAXIMISER L'IMPACT DE SON MANDAT EN TANT QU'ÉLU RÉGIONAL
SIMON JOSIANE	PROXIMA	72,00	Paris (75) du 06/03/2025 au 06/03/2025	MAXIMISER L'IMPACT DE SON MANDAT EN TANT QU'ÉLU RÉGIONAL
SOLES BENOÎT	PROXIMA	72,00	Paris (75) du 06/03/2025 au 06/03/2025	MAXIMISER L'IMPACT DE SON MANDAT EN TANT QU'ÉLU RÉGIONAL
SY MAMA	PROXIMA	72,00	Paris (75) du 06/03/2025 au 06/03/2025	MAXIMISER L'IMPACT DE SON MANDAT EN TANT QU'ÉLU RÉGIONAL
SZPINER ALEXANDRA	PROXIMA	72,00	Paris (75) du 06/03/2025 au 06/03/2025	MAXIMISER L'IMPACT DE SON MANDAT EN TANT QU'ÉLU RÉGIONAL
TASCHER CÉLINE	IFOREL	980,00	Courbevoie (92) du 28/06/2025 au 29/06/2025	L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
TEMAL RACHID	FNESR Condorcet	1 430,00	Blois (41) du 26/08/2025 au 28/08/2025	SÉMINAIRE DE FORMATION UNIVERSITÉ ÉTÉ
TORO LUDOVIC	DEMOCRATIA	720,00	Milan (Italie) du 21/05/2025 au 22/05/2025	SÉMINAIRE DE FORMATION COMPRENDRE LA RÉFORME DU RÉGIONALISME DIFFÉRENCIÉ ITALIEN
TORTRAT NATHALIE	PROXIMA	72,00	Paris (75) du 06/03/2025 au 06/03/2025	MAXIMISER L'IMPACT DE SON MANDAT EN TANT QU'ÉLU RÉGIONAL
TRIGANCE YANNICK	FNESR Condorcet	1 430,00	Blois (41) du 26/08/2025 au 28/08/2025	SÉMINAIRE DE FORMATION UNIVERSITÉ ÉTÉ
VALIER FRANCE-LISE	PROXIMA	72,00	Paris (75) du 06/03/2025 au 06/03/2025	MAXIMISER L'IMPACT DE SON MANDAT EN TANT QU'ÉLU RÉGIONAL
VAN THI HONG CHAU	PROXIMA	72,00	Paris (75) du 06/03/2025 au 06/03/2025	MAXIMISER L'IMPACT DE SON MANDAT EN TANT QU'ÉLU RÉGIONAL
VIGIER JEAN-FRANÇOIS	DEMOCRATIA	720,00	Milan (Italie) du 21/05/2025 au 22/05/2025	SÉMINAIRE DE FORMATION COMPRENDRE LA RÉFORME DU RÉGIONALISME DIFFÉRENCIÉ ITALIEN
VIGIER JEAN-FRANÇOIS	KONCILIO	1 100,00	Orléans (45) du 29/08/2025 au 30/08/2025	SÉMINAIRE DE FORMATION: FRACTURES TERRITORIALES ET RECOMPOSITION DÉMOCRATIQUE

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	NOM DE L'ORGANISME DE FORMATION	COÛT DE LA FORMATION	DATE ET LIEU DE LA FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COLLECTIVITE OU L'ETABLISSEMENT
VILAIN JEAN-MARIE	PROXIMA	72,00	Paris (75) du 06/03/2025 au 06/03/2025	MAXIMISER L'IMPACT DE SON MANDAT EN TANT QU'ÉLU RÉGIONAL
VON EUW STÉPHANIE	PROXIMA	72,00	Paris (75) du 06/03/2025 au 06/03/2025	MAXIMISER L'IMPACT DE SON MANDAT EN TANT QU'ÉLU RÉGIONAL
WEHRLING YANN	PROXIMA	72,00	Paris (75) du 06/03/2025 au 06/03/2025	MAXIMISER L'IMPACT DE SON MANDAT EN TANT QU'ÉLU RÉGIONAL
WEHRLING YANN	LIBRA	1 930,00	distanciel du 07/01/2025 au 15/01/2025	PERFECTIONNEMENT À L'UTILISATION DE LINKEDIN SUR 2 JOURS
WEHRLING YANN	LIBRA	1 930,00	distanciel du 05/02/2025 au 11/02/2025	INTÉGRER DES CONTENUS VISUELS, VIDEO ET AUDIO À SA COMMUNICATION DIGITALE 2 SEANCES
WEHRLING YANN	LIBRA	1 930,00	Saint-Ouen (93) du 04/03/2025 au 18/03/2025	INTÉGRER DES CONTENUS VISUELS, VIDEO ET AUDIO À SA COMMUNICATION DIGITALE 2 SÉANCES
WEHRLING YANN	LIBRA	1 930,00	Saint-Ouen (93) du 02/04/2025 au 15/04/2025	2 SÉANCES DE COACHING : BIEN UTILISER L'APPLICATION X ET WHATSAPP

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT RELATIF AUX RESSOURCES ET DEPENSES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES JEUNES – Annexe à l'article D. 4312-7	D4

Evolution des dépenses associées à la formation professionnelle des jeunes

	APPRENTISSAGE			ENS PRO			FORMATIONS CONTINUES			TOTAL		
				ss statut scolaire			en alternance					
	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%
Montant	37 179 098,56	37 592 059,61	-1,10	113 152 777,93	92 883 000,00	21,82	70 415 802,29	100 886 881,50	-30,20	220 747 678,78	231 361 941,11	-4,59

Etat des ressources de l'apprentissage

RESSOURCES	MONTANT		
	Année n	Année n-1	%
1 ^{ère} section FNDMA	0,00	0,00	0,00
2 ^{ème} section FNDMA	0,00	0,00	0,00
Dotations décentralisation (1)	0,00	0,00	0,00
Dotation indemnité comp. forfaitaire	0,00	0,00	0,00
Contribution additionnelle (2)	0,00	0,00	0,00
FSE	0,00	0,00	0,00
FEDER	0,00	0,00	0,00
FEOGA	0,00	0,00	0,00
Reversement excédent de ressources CFA (3)	0,00	0,00	0,00
Autres ressources	51 588 193,00	51 588 193,00	0,00
Total ressources externes	51 588 193,00	51 588 193,00	0,00
Effort propre de la collectivité	-14 409 094,44	-13 996 133,39	2,95
Total ressources	37 179 098,56	37 592 059,61	-1,10

(1) Dotations au titre des lois du 7 janvier 1983 et du 23 juillet 1987.

(2) Article 37 de la loi de finances initiale pour 2005.

(3) Article R. 116-17 du code du travail.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES (1)	D5

1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. la liste des opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Solde Prévisions / réalisations
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Solde Prévisions / réalisations
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION – ÉTATS DE RÉPARTITION DE LA TEOM - FONCTIONNEMENT	D6.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Compléter par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » dans la mesure où il faut établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions semi-budgétaires.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION – ÉTATS DE RÉPARTITION DE LA TEOM – INVESTISSEMENT	D6.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Compléter par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » dans la mesure où il faut établir un état par

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	D7.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	D7.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS AU TITRE DU NPNRU	D8.1

ETAT DE SYNTHESE PAR CONVENTION

CONVENTION N° C0723				
Nature de l'opération (selon la nomenclature)	Cumul des engagements juridiques (1)	Dont engagements juridiques de l'année N (2)	Cumul des réalisations (3)	Dont réalisations de l'année N (4)
DEPENSES	410 000,00	410 000,00	0,00	0,00
24	410 000,00	410 000,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

CONVENTION N° C0742				
Nature de l'opération (selon la nomenclature)	Cumul des engagements juridiques (1)	Dont engagements juridiques de l'année N (2)	Cumul des réalisations (3)	Dont réalisations de l'année N (4)
DEPENSES	1 741 867,00	1 741 867,00	0,00	0,00
24	1 741 867,00	1 741 867,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

CONVENTION N° C0746				
Nature de l'opération (selon la nomenclature)	Cumul des engagements juridiques (1)	Dont engagements juridiques de l'année N (2)	Cumul des réalisations (3)	Dont réalisations de l'année N (4)
DEPENSES	1 231 500,00	1 231 500,00	985 200,00	985 200,00
24	1 231 500,00	1 231 500,00	985 200,00	985 200,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

CONVENTION N° C0748				
Nature de l'opération (selon la nomenclature)	Cumul des engagements juridiques (1)	Dont engagements juridiques de l'année N (2)	Cumul des réalisations (3)	Dont réalisations de l'année N (4)
DEPENSES	900 000,00	900 000,00	83 981,52	83 981,52
37	900 000,00	900 000,00	83 981,52	83 981,52
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

CONVENTION N° C0829				
Nature de l'opération (selon la nomenclature)	Cumul des engagements juridiques (1)	Dont engagements juridiques de l'année N (2)	Cumul des réalisations (3)	Dont réalisations de l'année N (4)
DEPENSES	3 870 000,00	3 870 000,00	0,00	0,00
24	3 870 000,00	3 870 000,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

CONVENTION N° C0835				
Nature de l'opération (selon la nomenclature)	Cumul des engagements juridiques (1)	Dont engagements juridiques de l'année N (2)	Cumul des réalisations (3)	Dont réalisations de l'année N (4)
DEPENSES	1 000 000,00	1 000 000,00	0,00	0,00
37	1 000 000,00	1 000 000,00	0,00	0,00

RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

CONVENTION N° C0948				
Nature de l'opération (selon la nomenclature)	Cumul des engagements juridiques (1)	Dont engagements juridiques de l'année N (2)	Cumul des réalisations (3)	Dont réalisations de l'année N (4)
DEPENSES	405 000,00	405 000,00	0,00	0,00
24	405 000,00	405 000,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

CONVENTION N° C0958				
Nature de l'opération (selon la nomenclature)	Cumul des engagements juridiques (1)	Dont engagements juridiques de l'année N (2)	Cumul des réalisations (3)	Dont réalisations de l'année N (4)
DEPENSES	3 737 500,00	1 376 827,00	0,00	0,00
24	975 000,00	975 000,00	0,00	0,00
37	2 762 500,00	401 827,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

CONVENTION N° C0977				
Nature de l'opération (selon la nomenclature)	Cumul des engagements juridiques (1)	Dont engagements juridiques de l'année N (2)	Cumul des réalisations (3)	Dont réalisations de l'année N (4)
DEPENSES	1 200 000,00	1 200 000,00	0,00	0,00
24	1 200 000,00	1 200 000,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

CONVENTION N° C1017				
Nature de l'opération (selon la nomenclature)	Cumul des engagements juridiques (1)	Dont engagements juridiques de l'année N (2)	Cumul des réalisations (3)	Dont réalisations de l'année N (4)
DEPENSES	2 475 000,00	2 475 000,00	0,00	0,00
37	2 475 000,00	2 475 000,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

CONVENTION N° C1026				
Nature de l'opération (selon la nomenclature)	Cumul des engagements juridiques (1)	Dont engagements juridiques de l'année N (2)	Cumul des réalisations (3)	Dont réalisations de l'année N (4)
DEPENSES	221 850,00	221 850,00	0,00	0,00
37	221 850,00	221 850,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

CONVENTION N° C1058				
Nature de l'opération (selon la nomenclature)	Cumul des engagements juridiques (1)	Dont engagements juridiques de l'année N (2)	Cumul des réalisations (3)	Dont réalisations de l'année N (4)
DEPENSES	4 000 000,00	4 000 000,00	0,00	0,00
24	1 215 000,00	1 215 000,00	0,00	0,00
37	2 785 000,00	2 785 000,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

NOMENCLATURE :

14-Etudes et conduite de projet	34-Résidentialisation de logements
15-Relogement des ménages avec minoration de loyer	35-Actions de portage massif en copropriétés dégradées
21-Démolition de logements locatifs sociaux	36-Accession à la propriété
22-Recyclage de copropriétés dégradées	37-Equipement public de proximité
23-Recyclage de l'habitat ancien dégradé	38-Immobilier à vocation économique
24-Aménagement d'ensemble	39-Autres investissements
31-Reconstitution de l'offre de logements locatifs sociaux	41-Quartiers Fertiles-Opérations d'ingénierie et dépenses de personnel
32-Production d'une offre de relogement temporaire	42-Quartiers Fertiles-Opérations d'investissement
33-Requalification de logements locatifs sociaux	

- (1) Ensemble des AP et AE ouverts sur l'opération, tous exercices confondus
- (2) Ensemble des AP et AE engagés sur l'opération, sur l'exercice courant
- (3) Ensemble des crédits décaissés ou encaissés pour l'opération, tous exercices cumulés
- (4) Ensemble des crédits décaissés ou encaissés sur l'exercice budgétaire N pour la mise en œuvre de l'opération

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS AU TITRE DU NPNRU	D8.2

DETAIL PAR CONVENTION ET OPERATION
CPRU CA Paris-Vallée de la Marne - Arche Guédon (Torcy), Deux Parcs-Luzard (Champs/Noisiel)

Numéro de convention NPNRU :	C0723
Nature de l'opération (selon la nomenclature) :	24
IDTOP (identifiant de l'opération) :	723-6077006-24-0001-001
Intitulé de l'opération :	REAMENAGEMENT DU PASSAGE DE LA MOGOTTE - EX092761
Maitrise d'ouvrage (1) :	Ville de Torcy
Communes (2) :	TORCY
Quartier prioritaire de la ville (3) :	L'Arche Guédon

DEPENSES				
Chapitre	Montant TTC			
	Cumul des engagements juridiques (4)	Dont engagements juridiques de l'année N (5)	Cumul des réalisations (6)	Dont réalisations de l'année N (7)
905.0	410 000,00	410 000,00	0,00	0,00
Total	410 000,00	410 000,00	0,00	0,00

RECETTES				
Chapitre	Montant TTC			
	Cumul des engagements juridiques (4)	Dont engagements juridiques de l'année N (5)	Cumul des réalisations (6)	Dont réalisations de l'année N (7)
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

NOMENCLATURE :

14-Etudes et conduite de projet	34-Résidentialisation de logements
15-Relogement des ménages avec minoration de loyer	35-Actions de portage massif en copropriétés dégradées
21-Démolition de logements locatifs sociaux	36-Accession à la propriété
22-Recyclage de copropriétés dégradées	37-Equipement public de proximité
23-Recyclage de l'habitat ancien dégradé	38-Immobilier à vocation économique
24-Aménagement d'ensemble	39-Autres investissements
31-Reconstitution de l'offre de logements locatifs sociaux	41-Quartiers Fertiles-Opérations d'ingénierie et dépenses de personnel
32-Production d'une offre de relogement temporaire	42-Quartiers Fertiles-Opérations d'investissement
33-Requalification de logements locatifs sociaux	

- (1) Identification du ou des maitres d'ouvrage
(2) Identification du ou des communes concernée(s) par l'opération
(3) Identification des quartiers prioritaires de la ville concernés par l'opération
(4) Ensemble des AP et AE ouverts sur l'opération, tous exercices confondus
(5) Ensemble des AP et AE engagés sur l'opération, sur l'exercice courant
(6) Ensemble des crédits décaissés ou encaissés pour l'opération, tous exercices cumulés
(7) Ensemble des crédits décaissés ou encaissés sur l'exercice budgétaire N pour la mise en œuvre de l'opération

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS AU TITRE DU NPNRU	D8.2

DETAIL PAR CONVENTION ET OPERATION
CPRU Créteil - Haut du Mont Mesly-La Hanette-Coteaux du Sud

Numéro de convention NPNRU :	C1017
Nature de l'opération (selon la nomenclature) :	37
IDTOP (identifiant de l'opération) :	A17-6094005-37-0002-001
Intitulé de l'opération :	CONSTRUCTION D'UN CARREFOUR EDUCATIF - EX090872
Maitrise d'ouvrage (1) :	SEMIC Créteil habitat
Communes (2) :	CRETEIL
Quartier prioritaire de la ville (3) :	Hauts du Mont Mesly/Habettes

DEPENSES				
Chapitre	Montant TTC			
	Cumul des engagements juridiques (4)	Dont engagements juridiques de l'année N (5)	Cumul des réalisations (6)	Dont réalisations de l'année N (7)
905.0	2 475 000,00	2 475 000,00	0,00	0,00
Total	2 475 000,00	2 475 000,00	0,00	0,00

RECETTES				
Chapitre	Montant TTC			
	Cumul des engagements juridiques (4)	Dont engagements juridiques de l'année N (5)	Cumul des réalisations (6)	Dont réalisations de l'année N (7)
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

NOMENCLATURE :

14-Etudes et conduite de projet	34-Résidentialisation de logements
15-Relogement des ménages avec minoration de loyer	35-Actions de portage massif en copropriétés dégradées
21-Démolition de logements locatifs sociaux	36-Accession à la propriété
22-Recyclage de copropriétés dégradées	37-Equipement public de proximité
23-Recyclage de l'habitat ancien dégradé	38-Immobilier à vocation économique
24-Aménagement d'ensemble	39-Autres investissements
31-Reconstitution de l'offre de logements locatifs sociaux	41-Quartiers Fertiles-Opérations d'ingénierie et dépenses de personnel
32-Production d'une offre de relogement temporaire	42-Quartiers Fertiles-Opérations d'investissement
33-Requalification de logements locatifs sociaux	

- (1) Identification du ou des maitres d'ouvrage
(2) Identification du ou des communes concernée(s) par l'opération
(3) Identification des quartiers prioritaires de la ville concernés par l'opération
(4) Ensemble des AP et AE ouverts sur l'opération, tous exercices confondus
(5) Ensemble des AP et AE engagés sur l'opération, sur l'exercice courant
(6) Ensemble des crédits décaissés ou encaissés pour l'opération, tous exercices cumulés
(7) Ensemble des crédits décaissés ou encaissés sur l'exercice budgétaire N pour la mise en œuvre de l'opération

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS AU TITRE DU NPNRU	D8.2

DETAIL PAR CONVENTION ET OPERATION
CPRU Epinay-sur-Seine - QPIN Orgemont-La Source-Les Presles, QPIR Centre-ville

Numéro de convention NPNRU :	C0958
Nature de l'opération (selon la nomenclature) :	37 24
IDTOP (identifiant de l'opération) :	C0958-37-0025 C0958-24-0021
Intitulé de l'opération :	RESTRUCTURATION DU GROUPE SCOLAIRE JJ ROUSSEAU - EX075769 ACQUISITION DE FONCIER EN VUE DE LA SECURISATION DES ESPACES PUBLICS - EX092990
Maitrise d'ouvrage (1) :	Commune d'Epinay sur Seine SPL Plaine Commune Développement
Communes (2) :	EPINAY SUR SEINE
Quartier prioritaire de la ville (3) :	Orgemont La Source Les Presles

DEPENSES				
Chapitre	Montant TTC			
	Cumul des engagements juridiques (4)	Dont engagements juridiques de l'année N (5)	Cumul des réalisations (6)	Dont réalisations de l'année N (7)
905.0	3 737 500,00	1 376 827,00	0,00	0,00
Total	3 737 500,00	1 376 827,00	0,00	0,00

RECETTES				
Chapitre	Montant TTC			
	Cumul des engagements juridiques (4)	Dont engagements juridiques de l'année N (5)	Cumul des réalisations (6)	Dont réalisations de l'année N (7)
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

NOMENCLATURE :

14-Etudes et conduite de projet	34-Résidentialisation de logements
15-Relogement des ménages avec minoration de loyer	35-Actions de portage massif en copropriétés dégradées
21-Démolition de logements locatifs sociaux	36-Accession à la propriété
22-Recyclage de copropriétés dégradées	37-Equipement public de proximité
23-Recyclage de l'habitat ancien dégradé	38-Immobilier à vocation économique
24-Aménagement d'ensemble	39-Autres investissements
31-Reconstitution de l'offre de logements locatifs sociaux	41-Quartiers Fertiles-Opérations d'ingénierie et dépenses de personnel
32-Production d'une offre de relogement temporaire	42-Quartiers Fertiles-Opérations d'investissement
33-Requalification de logements locatifs sociaux	

- (1) Identification du ou des maitres d'ouvrage
(2) Identification du ou des communes concernée(s) par l'opération
(3) Identification des quartiers prioritaires de la ville concernés par l'opération
(4) Ensemble des AP et AE ouverts sur l'opération, tous exercices confondus
(5) Ensemble des AP et AE engagés sur l'opération, sur l'exercice courant
(6) Ensemble des crédits décaissés ou encaissés pour l'opération, tous exercices cumulés
(7) Ensemble des crédits décaissés ou encaissés sur l'exercice budgétaire N pour la mise en œuvre de l'opération

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS AU TITRE DU NPNRU	D8.2

DETAIL PAR CONVENTION ET OPERATION
CPRU Evry-Courcouronnes - quartier du Canal

Numéro de convention NPNRU :	C0948
Nature de l'opération (selon la nomenclature) :	24
IDTOP (identifiant de l'opération) :	C0948-24-0012
Intitulé de l'opération :	SÉCURISATION DES ESPACES PUBLICS - PLACE BEAUMARCHAIS - EX097592
Maitrise d'ouvrage (1) :	CA Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart
Communes (2) :	RIS ORANGIS
Quartier prioritaire de la ville (3) :	Plateau

DEPENSES				
Chapitre	Montant TTC			
	Cumul des engagements juridiques (4)	Dont engagements juridiques de l'année N (5)	Cumul des réalisations (6)	Dont réalisations de l'année N (7)
905.0	405 000,00	405 000,00	0,00	0,00
Total	405 000,00	405 000,00	0,00	0,00

RECETTES				
Chapitre	Montant TTC			
	Cumul des engagements juridiques (4)	Dont engagements juridiques de l'année N (5)	Cumul des réalisations (6)	Dont réalisations de l'année N (7)
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

NOMENCLATURE :

14-Etudes et conduite de projet	34-Résidentialisation de logements
15-Relogement des ménages avec minoration de loyer	35-Actions de portage massif en copropriétés dégradées
21-Démolition de logements locatifs sociaux	36-Accession à la propriété
22-Recyclage de copropriétés dégradées	37-Equipement public de proximité
23-Recyclage de l'habitat ancien dégradé	38-Immobilier à vocation économique
24-Aménagement d'ensemble	39-Autres investissements
31-Reconstitution de l'offre de logements locatifs sociaux	41-Quartiers Fertiles-Opérations d'ingénierie et dépenses de personnel
32-Production d'une offre de logement temporaire	42-Quartiers Fertiles-Opérations d'investissement
33-Requalification de logements locatifs sociaux	

- (1) Identification du ou des maitres d'ouvrage
(2) Identification du ou des communes concernée(s) par l'opération
(3) Identification des quartiers prioritaires de la ville concernés par l'opération
(4) Ensemble des AP et AE ouverts sur l'opération, tous exercices confondus
(5) Ensemble des AP et AE engagés sur l'opération, sur l'exercice courant
(6) Ensemble des crédits décaissés ou encaissés pour l'opération, tous exercices cumulés
(7) Ensemble des crédits décaissés ou encaissés sur l'exercice budgétaire N pour la mise en œuvre de l'opération

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS AU TITRE DU NPNRU	D8.2

DETAIL PAR CONVENTION ET OPERATION
CPRU Les Mureaux - Cinq Quartiers

Numéro de convention NPNRU :	C1026
Nature de l'opération (selon la nomenclature) :	37
IDTOP (identifiant de l'opération) :	C1026?24?0002
Intitulé de l'opération :	CREATION DE L? AIRE SPORTIVE DU RU PLAT - EX094244
Maitrise d'ouvrage (1) :	Ville des Mureaux
Communes (2) :	LES MUREAUX
Quartier prioritaire de la ville (3) :	Cinq Quartiers

DEPENSES				
Chapitre	Montant TTC			
	Cumul des engagements juridiques (4)	Dont engagements juridiques de l'année N (5)	Cumul des réalisations (6)	Dont réalisations de l'année N (7)
905.0	221 850,00	221 850,00	0,00	0,00
Total	221 850,00	221 850,00	0,00	0,00

RECETTES				
Chapitre	Montant TTC			
	Cumul des engagements juridiques (4)	Dont engagements juridiques de l'année N (5)	Cumul des réalisations (6)	Dont réalisations de l'année N (7)
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

NOMENCLATURE :

14-Etudes et conduite de projet	34-Résidentialisation de logements
15-Relogement des ménages avec minoration de loyer	35-Actions de portage massif en copropriétés dégradées
21-Démolition de logements locatifs sociaux	36-Accession à la propriété
22-Recyclage de copropriétés dégradées	37-Equipement public de proximité
23-Recyclage de l'habitat ancien dégradé	38-Immobilier à vocation économique
24-Aménagement d'ensemble	39-Autres investissements
31-Reconstitution de l'offre de logements locatifs sociaux	41-Quartiers Fertiles-Opérations d'ingénierie et dépenses de personnel
32-Production d'une offre de relogement temporaire	42-Quartiers Fertiles-Opérations d'investissement
33-Requalification de logements locatifs sociaux	

- (1) Identification du ou des maitres d'ouvrage
(2) Identification du ou des communes concernée(s) par l'opération
(3) Identification des quartiers prioritaires de la ville concernés par l'opération
(4) Ensemble des AP et AE ouverts sur l'opération, tous exercices confondus
(5) Ensemble des AP et AE engagés sur l'opération, sur l'exercice courant
(6) Ensemble des crédits décaissés ou encaissés pour l'opération, tous exercices cumulés
(7) Ensemble des crédits décaissés ou encaissés sur l'exercice budgétaire N pour la mise en œuvre de l'opération

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS AU TITRE DU NPNRU	D8.2

DETAIL PAR CONVENTION ET OPERATION
CPRU Montereau-Fault-Yonne - quartier de Surville

Numéro de convention NPNRU :	C0742
Nature de l'opération (selon la nomenclature) :	24
IDTOP (identifiant de l'opération) :	C0742?24?0047
Intitulé de l'opération :	SÉCURISATION DES ESPACES PUBLICS - PLACE BEAUMARCHAIS -EX093237
Maitrise d'ouvrage (1) :	Commune de Montereau Fault Yonne
Communes (2) :	MONTEREAU FAULT YONNE
Quartier prioritaire de la ville (3) :	Surville

DEPENSES				
Chapitre	Montant TTC			
	Cumul des engagements juridiques (4)	Dont engagements juridiques de l'année N (5)	Cumul des réalisations (6)	Dont réalisations de l'année N (7)
905.0	1 741 867,00	1 741 867,00	0,00	0,00
Total	1 741 867,00	1 741 867,00	0,00	0,00

RECETTES				
Chapitre	Montant TTC			
	Cumul des engagements juridiques (4)	Dont engagements juridiques de l'année N (5)	Cumul des réalisations (6)	Dont réalisations de l'année N (7)
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

NOMENCLATURE :

14-Etudes et conduite de projet	34-Résidentialisation de logements
15-Relogement des ménages avec minoration de loyer	35-Actions de portage massif en copropriétés dégradées
21-Démolition de logements locatifs sociaux	36-Accession à la propriété
22-Recyclage de copropriétés dégradées	37-Equipement public de proximité
23-Recyclage de l'habitat ancien dégradé	38-Immobilier à vocation économique
24-Aménagement d'ensemble	39-Autres investissements
31-Reconstitution de l'offre de logements locatifs sociaux	41-Quartiers Fertiles-Opérations d'ingénierie et dépenses de personnel
32-Production d'une offre de logement temporaire	42-Quartiers Fertiles-Opérations d'investissement
33-Requalification de logements locatifs sociaux	

- (1) Identification du ou des maitres d'ouvrage
(2) Identification du ou des communes concernée(s) par l'opération
(3) Identification des quartiers prioritaires de la ville concernés par l'opération
(4) Ensemble des AP et AE ouverts sur l'opération, tous exercices confondus
(5) Ensemble des AP et AE engagés sur l'opération, sur l'exercice courant
(6) Ensemble des crédits décaissés ou encaissés pour l'opération, tous exercices cumulés
(7) Ensemble des crédits décaissés ou encaissés sur l'exercice budgétaire N pour la mise en œuvre de l'opération

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS AU TITRE DU NPNRU	D8.2

DETAIL PAR CONVENTION ET OPERATION
CPRU Pantin / Le Pré-St-Gervais - Quatre-Chemins, Sept Arpents

Numéro de convention NPNRU :	C0835
Nature de l'opération (selon la nomenclature) :	37
IDTOP (identifiant de l'opération) :	C0835-37-0023
Intitulé de l'opération :	CONSTRUCTION DE L'ANTENNE JEUNESSE ET DE LA MICRO-FOLIE - EX093181
Maitrise d'ouvrage (1) :	commune de Pantin
Communes (2) :	PANTIN
Quartier prioritaire de la ville (3) :	Quatre Chemins

DEPENSES				
Chapitre	Montant TTC			
	Cumul des engagements juridiques (4)	Dont engagements juridiques de l'année N (5)	Cumul des réalisations (6)	Dont réalisations de l'année N (7)
905.0	1 000 000,00	1 000 000,00	0,00	0,00
Total	1 000 000,00	1 000 000,00	0,00	0,00

RECETTES				
Chapitre	Montant TTC			
	Cumul des engagements juridiques (4)	Dont engagements juridiques de l'année N (5)	Cumul des réalisations (6)	Dont réalisations de l'année N (7)
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

NOMENCLATURE :

14-Etudes et conduite de projet	34-Résidentialisation de logements
15-Relogement des ménages avec minoration de loyer	35-Actions de portage massif en copropriétés dégradées
21-Démolition de logements locatifs sociaux	36-Accession à la propriété
22-Recyclage de copropriétés dégradées	37-Equipement public de proximité
23-Recyclage de l'habitat ancien dégradé	38-Immobilier à vocation économique
24-Aménagement d'ensemble	39-Autres investissements
31-Reconstitution de l'offre de logements locatifs sociaux	41-Quartiers Fertiles-Opérations d'ingénierie et dépenses de personnel
32-Production d'une offre de logement temporaire	42-Quartiers Fertiles-Opérations d'investissement
33-Requalification de logements locatifs sociaux	

- (1) Identification du ou des maitres d'ouvrage
(2) Identification du ou des communes concernée(s) par l'opération
(3) Identification des quartiers prioritaires de la ville concernés par l'opération
(4) Ensemble des AP et AE ouverts sur l'opération, tous exercices confondus
(5) Ensemble des AP et AE engagés sur l'opération, sur l'exercice courant
(6) Ensemble des crédits décaissés ou encaissés pour l'opération, tous exercices cumulés
(7) Ensemble des crédits décaissés ou encaissés sur l'exercice budgétaire N pour la mise en œuvre de l'opération

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS AU TITRE DU NPNRU	D8.2

DETAIL PAR CONVENTION ET OPERATION
CPRU Paris - Portes 20e/18e, Goutte d'or, Orgues de Flandres

Numéro de convention NPNRU :	C0977
Nature de l'opération (selon la nomenclature) :	24
IDTOP (identifiant de l'opération) :	977-6075014-24-0001-002 977-6075014-24-0002-00
Intitulé de l'opération :	ORGUES DE FLANDRE - RENOVATION DU JARDIN CENTRAL - EX090825 SECURISATION DES ESPACES PUBLICS - EX082447
Maitrise d'ouvrage (1) :	Commune de Paris I3F
Communes (2) :	PARIS
Quartier prioritaire de la ville (3) :	Stalingrad Riquet

DEPENSES				
Chapitre	Montant TTC			
	Cumul des engagements juridiques (4)	Dont engagements juridiques de l'année N (5)	Cumul des réalisations (6)	Dont réalisations de l'année N (7)
905.0	1 200 000,00	1 200 000,00	0,00	0,00
Total	1 200 000,00	1 200 000,00	0,00	0,00

RECETTES				
Chapitre	Montant TTC			
	Cumul des engagements juridiques (4)	Dont engagements juridiques de l'année N (5)	Cumul des réalisations (6)	Dont réalisations de l'année N (7)
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

NOMENCLATURE :

14-Etudes et conduite de projet	34-Résidentialisation de logements
15-Relogement des ménages avec minoration de loyer	35-Actions de portage massif en copropriétés dégradées
21-Démolition de logements locatifs sociaux	36-Accession à la propriété
22-Recyclage de copropriétés dégradées	37-Equipement public de proximité
23-Recyclage de l'habitat ancien dégradé	38-Immobilier à vocation économique
24-Aménagement d'ensemble	39-Autres investissements
31-Reconstitution de l'offre de logements locatifs sociaux	41-Quartiers Fertiles-Opérations d'ingénierie et dépenses de personnel
32-Production d'une offre de relogement temporaire	42-Quartiers Fertiles-Opérations d'investissement
33-Requalification de logements locatifs sociaux	

- (1) Identification du ou des maitres d'ouvrage
(2) Identification du ou des communes concernée(s) par l'opération
(3) Identification des quartiers prioritaires de la ville concernés par l'opération
(4) Ensemble des AP et AE ouverts sur l'opération, tous exercices confondus
(5) Ensemble des AP et AE engagés sur l'opération, sur l'exercice courant
(6) Ensemble des crédits décaissés ou encaissés pour l'opération, tous exercices cumulés
(7) Ensemble des crédits décaissés ou encaissés sur l'exercice budgétaire N pour la mise en œuvre de l'opération

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS AU TITRE DU NPNRU	D8.2

DETAIL PAR CONVENTION ET OPERATION
CPRU SQY - PRIN Merisiers (Trappes), PRIR Valibout (Plaisir), PRIN Bois de l'Etang (La Verrière)

Numéro de convention NPNRU :	C0748
Nature de l'opération (selon la nomenclature) :	37
IDTOP (identifiant de l'opération) :	C0748-37-0013
Intitulé de l'opération :	DEMOLITION ET RECONSTRUCTION DU GROUPE SCOLAIRE DU BOIS DE L'ETANG - EX090766
Maitrise d'ouvrage (1) :	Ville de La Verrière
Communes (2) :	LA VERRIERE
Quartier prioritaire de la ville (3) :	Bois de L'Etang

DEPENSES				
Chapitre	Montant TTC			
	Cumul des engagements juridiques (4)	Dont engagements juridiques de l'année N (5)	Cumul des réalisations (6)	Dont réalisations de l'année N (7)
905.0	900 000,00	900 000,00	83 981,52	83 981,52
Total	900 000,00	900 000,00	83 981,52	83 981,52

RECETTES				
Chapitre	Montant TTC			
	Cumul des engagements juridiques (4)	Dont engagements juridiques de l'année N (5)	Cumul des réalisations (6)	Dont réalisations de l'année N (7)
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

NOMENCLATURE :

14-Etudes et conduite de projet	34-Résidentialisation de logements
15-Relogement des ménages avec minoration de loyer	35-Actions de portage massif en copropriétés dégradées
21-Démolition de logements locatifs sociaux	36-Accession à la propriété
22-Recyclage de copropriétés dégradées	37-Equipement public de proximité
23-Recyclage de l'habitat ancien dégradé	38-Immobilier à vocation économique
24-Aménagement d'ensemble	39-Autres investissements
31-Reconstitution de l'offre de logements locatifs sociaux	41-Quartiers Fertiles-Opérations d'ingénierie et dépenses de personnel
32-Production d'une offre de logement temporaire	42-Quartiers Fertiles-Opérations d'investissement
33-Requalification de logements locatifs sociaux	

- (1) Identification du ou des maitres d'ouvrage
(2) Identification du ou des communes concernée(s) par l'opération
(3) Identification des quartiers prioritaires de la ville concernés par l'opération
(4) Ensemble des AP et AE ouverts sur l'opération, tous exercices confondus
(5) Ensemble des AP et AE engagés sur l'opération, sur l'exercice courant
(6) Ensemble des crédits décaissés ou encaissés pour l'opération, tous exercices cumulés
(7) Ensemble des crédits décaissés ou encaissés sur l'exercice budgétaire N pour la mise en œuvre de l'opération

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS AU TITRE DU NPNRU	D8.2

DETAIL PAR CONVENTION ET OPERATION
CPRU Sartrouville - Le Plateau, quartier des Indes

Numéro de convention NPNRU :	C0746
Nature de l'opération (selon la nomenclature) :	24
IDTOP (identifiant de l'opération) :	C0746?24?0026
Intitulé de l'opération :	AMENAGEMENT DE L'ESPACE AUTOUR DE LA CITE SCOLAIRE - EX090867
Maitrise d'ouvrage (1) :	Ville de Sartrouville
Communes (2) :	SARTROUVILLE
Quartier prioritaire de la ville (3) :	Le Plateau - Cité des Indes

DEPENSES				
Chapitre	Montant TTC			
	Cumul des engagements juridiques (4)	Dont engagements juridiques de l'année N (5)	Cumul des réalisations (6)	Dont réalisations de l'année N (7)
905.0	1 231 500,00	1 231 500,00	985 200,00	985 200,00
Total	1 231 500,00	1 231 500,00	985 200,00	985 200,00

RECETTES				
Chapitre	Montant TTC			
	Cumul des engagements juridiques (4)	Dont engagements juridiques de l'année N (5)	Cumul des réalisations (6)	Dont réalisations de l'année N (7)
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

NOMENCLATURE :

14-Etudes et conduite de projet	34-Résidentialisation de logements
15-Relogement des ménages avec minoration de loyer	35-Actions de portage massif en copropriétés dégradées
21-Démolition de logements locatifs sociaux	36-Accession à la propriété
22-Recyclage de copropriétés dégradées	37-Equipement public de proximité
23-Recyclage de l'habitat ancien dégradé	38-Immobilier à vocation économique
24-Aménagement d'ensemble	39-Autres investissements
31-Reconstitution de l'offre de logements locatifs sociaux	41-Quartiers Fertiles-Opérations d'ingénierie et dépenses de personnel
32-Production d'une offre de logement temporaire	42-Quartiers Fertiles-Opérations d'investissement
33-Requalification de logements locatifs sociaux	

- (1) Identification du ou des maitres d'ouvrage
(2) Identification du ou des communes concernée(s) par l'opération
(3) Identification des quartiers prioritaires de la ville concernés par l'opération
(4) Ensemble des AP et AE ouverts sur l'opération, tous exercices confondus
(5) Ensemble des AP et AE engagés sur l'opération, sur l'exercice courant
(6) Ensemble des crédits décaissés ou encaissés pour l'opération, tous exercices cumulés
(7) Ensemble des crédits décaissés ou encaissés sur l'exercice budgétaire N pour la mise en œuvre de l'opération

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS AU TITRE DU NPNRU	D8.2

DETAIL PAR CONVENTION ET OPERATION
CPRU St-Denis - Centre-ville (QP093039)

Numéro de convention NPNRU :	C0829
Nature de l'opération (selon la nomenclature) :	24
IDTOP (identifiant de l'opération) :	C0829-24-0011
Intitulé de l'opération :	SECURISATION DU CENTRE-VILLE, SECTEUR BASILIQUE - EX093017
Maitrise d'ouvrage (1) :	EPT Plaine Commune
Communes (2) :	SAINT DENIS
Quartier prioritaire de la ville (3) :	Centre-ville Basilique Saint-Denis

DEPENSES				
Chapitre	Montant TTC			
	Cumul des engagements juridiques (4)	Dont engagements juridiques de l'année N (5)	Cumul des réalisations (6)	Dont réalisations de l'année N (7)
905.0	3 187 500,00	3 187 500,00	0,00	0,00
Total	3 187 500,00	3 187 500,00	0,00	0,00

RECETTES				
Chapitre	Montant TTC			
	Cumul des engagements juridiques (4)	Dont engagements juridiques de l'année N (5)	Cumul des réalisations (6)	Dont réalisations de l'année N (7)
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

NOMENCLATURE :

14-Etudes et conduite de projet	34-Résidentialisation de logements
15-Relogement des ménages avec minoration de loyer	35-Actions de portage massif en copropriétés dégradées
21-Démolition de logements locatifs sociaux	36-Accession à la propriété
22-Recyclage de copropriétés dégradées	37-Equipement public de proximité
23-Recyclage de l'habitat ancien dégradé	38-Immobilier à vocation économique
24-Aménagement d'ensemble	39-Autres investissements
31-Reconstitution de l'offre de logements locatifs sociaux	41-Quartiers Fertiles-Opérations d'ingénierie et dépenses de personnel
32-Production d'une offre de logement temporaire	42-Quartiers Fertiles-Opérations d'investissement
33-Requalification de logements locatifs sociaux	

- (1) Identification du ou des maitres d'ouvrage
(2) Identification du ou des communes concernée(s) par l'opération
(3) Identification des quartiers prioritaires de la ville concernés par l'opération
(4) Ensemble des AP et AE ouverts sur l'opération, tous exercices confondus
(5) Ensemble des AP et AE engagés sur l'opération, sur l'exercice courant
(6) Ensemble des crédits décaissés ou encaissés pour l'opération, tous exercices cumulés
(7) Ensemble des crédits décaissés ou encaissés sur l'exercice budgétaire N pour la mise en œuvre de l'opération

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS AU TITRE DU NPNRU	D8.2

DETAIL PAR CONVENTION ET OPERATION
CPRU St-Denis / La Courneuve - 4 quartiers (Centre-ville, Franc-Moisin, Cristino Garcia, Floréal)

Numéro de convention NPNRU :	C0829
Nature de l'opération (selon la nomenclature) :	24
IDTOP (identifiant de l'opération) :	C0829-24-0010
Intitulé de l'opération :	SECURISATION DES ESPACES PUBLICS, SECTEUR CHARCUTERIES GOURMANDES - EX097633
Maitrise d'ouvrage (1) :	SPL Plaine Commune Développement (changement de tiers à la CP de juin 2026)
Communes (2) :	SAINT DENIS
Quartier prioritaire de la ville (3) :	Franc Moisin - Cosmonautes - Cristino Garcia - Landy

DEPENSES				
Chapitre	Montant TTC			
	Cumul des engagements juridiques (4)	Dont engagements juridiques de l'année N (5)	Cumul des réalisations (6)	Dont réalisations de l'année N (7)
905.0	682 500,00	682 500,00	0,00	0,00
Total	682 500,00	682 500,00	0,00	0,00

RECETTES				
Chapitre	Montant TTC			
	Cumul des engagements juridiques (4)	Dont engagements juridiques de l'année N (5)	Cumul des réalisations (6)	Dont réalisations de l'année N (7)
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

NOMENCLATURE :

14-Etudes et conduite de projet	34-Résidentialisation de logements
15-Relogement des ménages avec minoration de loyer	35-Actions de portage massif en copropriétés dégradées
21-Démolition de logements locatifs sociaux	36-Accession à la propriété
22-Recyclage de copropriétés dégradées	37-Equipement public de proximité
23-Recyclage de l'habitat ancien dégradé	38-Immobilier à vocation économique
24-Aménagement d'ensemble	39-Autres investissements
31-Reconstitution de l'offre de logements locatifs sociaux	41-Quartiers Fertiles-Opérations d'ingénierie et dépenses de personnel
32-Production d'une offre de relogement temporaire	42-Quartiers Fertiles-Opérations d'investissement
33-Requalification de logements locatifs sociaux	

- (1) Identification du ou des maitres d'ouvrage
(2) Identification du ou des communes concernée(s) par l'opération
(3) Identification des quartiers prioritaires de la ville concernés par l'opération
(4) Ensemble des AP et AE ouverts sur l'opération, tous exercices confondus
(5) Ensemble des AP et AE engagés sur l'opération, sur l'exercice courant
(6) Ensemble des crédits décaissés ou encaissés pour l'opération, tous exercices cumulés
(7) Ensemble des crédits décaissés ou encaissés sur l'exercice budgétaire N pour la mise en œuvre de l'opération

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS AU TITRE DU NPNRU	D8.2

DETAIL PAR CONVENTION ET OPERATION
CPRU St-Ouen-sur-Seine - Cordon, Vieux St-Ouen

Numéro de convention NPNRU :	C1058
Nature de l'opération (selon la nomenclature) :	24 37
IDTOP (identifiant de l'opération) :	C1058-24-0011 C1058-37-0001
Intitulé de l'opération :	ACQUISITIONS FONCIÈRES EN VUE DE SÉCURISER LA PROMENADE AMPÈRE - EX093061 RÉHABILITATION ET EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE ANATOLE FRANCE - EX093093
Maitrise d'ouvrage (1) :	Sequano Aménagement Commune de Saint Ouen Sur Seine
Communes (2) :	SAINT OUEN SUR SEINE
Quartier prioritaire de la ville (3) :	Cordon Vieux Saint Ouen

DEPENSES				
Chapitre	Montant TTC			
	Cumul des engagements juridiques (4)	Dont engagements juridiques de l'année N (5)	Cumul des réalisations (6)	Dont réalisations de l'année N (7)
905.0	4 000 000,00	4 000 000,00	0,00	0,00
Total	4 000 000,00	4 000 000,00	0,00	0,00

RECETTES				
Chapitre	Montant TTC			
	Cumul des engagements juridiques (4)	Dont engagements juridiques de l'année N (5)	Cumul des réalisations (6)	Dont réalisations de l'année N (7)
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

NOMENCLATURE :

14-Etudes et conduite de projet	34-Résidentialisation de logements
15-Relogement des ménages avec minoration de loyer	35-Actions de portage massif en copropriétés dégradées
21-Démolition de logements locatifs sociaux	36-Accession à la propriété
22-Recyclage de copropriétés dégradées	37-Equipement public de proximité
23-Recyclage de l'habitat ancien dégradé	38-Immobilier à vocation économique
24-Aménagement d'ensemble	39-Autres investissements
31-Reconstitution de l'offre de logements locatifs sociaux	41-Quartiers Fertiles-Opérations d'ingénierie et dépenses de personnel
32-Production d'une offre de relogement temporaire	42-Quartiers Fertiles-Opérations d'investissement
33-Requalification de logements locatifs sociaux	

- (1) Identification du ou des maitres d'ouvrage
(2) Identification du ou des communes concernée(s) par l'opération
(3) Identification des quartiers prioritaires de la ville concernés par l'opération
(4) Ensemble des AP et AE ouverts sur l'opération, tous exercices confondus
(5) Ensemble des AP et AE engagés sur l'opération, sur l'exercice courant
(6) Ensemble des crédits décaissés ou encaissés pour l'opération, tous exercices cumulés
(7) Ensemble des crédits décaissés ou encaissés sur l'exercice budgétaire N pour la mise en œuvre de l'opération

État des Contrôles du Compte Financier

L'état des contrôles du compte financier ne fait pas apparaître d'anomalie sur le périmètre des contrôles effectués portant sur la cohérence des états patrimoniaux et la concordance de l'exécution budgétaire.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Date d'édition : 09/06/2026

Comptable(s)		Ayant exercé au cours de la gestion
M Frank MORDACQ	du 23/02/2026	au 09/06/2026
M HUGUES BIED-CHARRETON	du 03/01/2025	au 20/02/2026
Mme SOPHIE MAHIEUX	du 01/01/2025	au 02/01/2025

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :**LAROPPE Patrice (1014049282-0), AUTRES ADM. EMPLOI NON FIP/CADRE SUPERIEUR****A DRFiP D'ILE-DE-FRANCE ET DE..., le 10/06/2026**

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

A , le

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte a été voté le par l'organe délibérant.

A , le